D. SEARS

ENCYCLOPEDIE

METHODIQUE,

OU

PAR ORDRE DE MATIÈRES;

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES, DE SAVANS ET D'ARTISTES;

Précédée d'un Vocabulaire universel, *servant de Table pour tout l'Ouvrage, ornée des Portraits de MM.* DIDEROT *&* D'ALEMBERT, *premiers Éditeurs de l'*Encyclopédie.

Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/antiquitesmythol11mong

ENCYCLOPEDIE
MÉTHODIQUE.

ANTIQUITÉS, MYTHOLOGIE,
DIPLOMATIQUE DES CHARTRES,
ET CHRONOLOGIE.

TOME TROISIEME.

A PARIS,

Chez PANCKOUCKE, Libraire, hôtel de Thou, rue des Poitevins.

M. DCC. XC.

Avec Approbation, et Privilége du Roi.

EXPLICATION

Des abréviations qui expriment la rareté des Médailles.

Le ZÉRO signifie que la tête, ou la médaille dont on parle, ne se trouve point en tel métal, ou en tel module.

C. Que la médaille est commune, & n'a de valeur (sur-tout en bronze) qu'à proportion de sa conservation.

R. Que la médaille est rare, & qu'elle est d'un plus grand prix qu'une médaille commune.

RR. Que c'est une médaille précieuse; qu'elle vaut le double, & souvent davantage, d'une médaille désignée par une seule R.

RRR. Que cette médaille est d'une grande rareté, & qu'elle manque souvent dans des collections nombreuses.

RRRR. Que cette médaille est unique, ou d'une rareté extrême.

G. B. désigne le grand bronze.

M. B. moyen bronze.

P. B. le petit bronze.

On observera que la collection entière des médailles de Pellerin est réunie au cabinet du roi; que la suite des impériales d'argent de l'abbé Rothelin l'est à celui du roi d'Espagne; que les pierres gravées du baron de Stosch appartiennent aujourd'hui au roi de Prusse; que le roi de Naples vient de réunir à sa collection des antiques de Pompeia & d'Herculanum, tout ce qui étoit renfermé à Rome, dans les palais de Farnèse & *Farnesina*, & dans la Villa-Farnèse; qu'enfin S. A. R. le Grand-Duc a placé dans sa galerie de Florence, la plupart des antiques renfermées ci-devant à Rome dans la Villa-Medicis.

L'excellente *Métrologie* de M. de Romé de l'Isle, n'ayant paru que cette année (1789), nous n'avons pu en faire usage dans les articles précédens. Mais on en trouvera tous les résultats aux articles MESURES, MONNOIES & POIDS.

G

G

(*Diplomatique.*)

Six *séries* partagent tous les G des manuscrits & des monumens. La première qui se divise en sept sous séries, enferme les G à queue droite ou courbe. Première sous-série en S, signe du IVe. siècle; 2e. en virgule, indice des sept premiers; 3e. oblique, allant de droite à gauche, annonce particulière des VIe. & VIIe.; 4e. horizontale ou perpendiculaire, du même temps; 5e. obliquement dirigée de gauche à droite; 6e. en C contourné, rentrant dans l'intérieur d'un C ordinaire; ces deux encore plus antiques; 7e. G en S n'est presque jamais postérieur au IXe. siècle.

La IIe. série est composée de G pour ainsi dire doubles: 1°. courbés sur le dos, de la haute antiquité; 2°. semblables aux ε; 3°. aux C à dos ou angles saillans; ces deux du moyen âge ou des temps gothiques.

La IIIe. est la plus ressemblante à nos G capitaux, elle se distribue en huit sous-séries, dont les six premières sont concentrées dans le premier âge; la 7e. dans le moyen, la 8e. dans le moderne. 1°. Bout inférieur se double & finit en courbe; 2°. passe en se courbant sous la petite ligne droite; 3°. bout supérieur chargé de courbes excédantes; 4°. ligne droite inférieure détachée du demi-cercle, &c. extrémités tranchées; 5°. dos plus alongé que rond; 6°. exactement arrondi; 7°. moins régulièrement; 8°. bout inférieur rentre dans la cavité.

La IVe grande série semble réduite au C, mais dont la partie inférieure se courbe intérieurement, comme pour rejoindre son dos. Quoique quelques-unes de ses figures remontent jusqu'au premier siècle, & même au-delà, la plupart conviennent encore mieux aux moyens & bas siècles: 1°. tout-à-fait semblables au c; 2°. repliées sur elles-mêmes par un des bouts; 3°. en forme de 6 ou de 9; 4°. de *b* ou de *v*; 5°. de *b* tranché par le haut, des bas temps; 6°. recourbées extérieurement par le haut, moyen âge 7°. abaissées dans la partie supérieure, réunissant l'antique & le moderne.

La Ve. grande série ne reçoit que des G carés ou anguleux, & ne commence pas avant le moyen âge, si ce n'est dans les 4e. & 5e. sous-séries; encore à leur égard ne faut-il parler que

des Ve. VIe. & VIIe. siècles : 1°. distingués par des queues ; 2°. en F ; 3°. plus rigoureusement carrés ; 4°. en Γ ; 5°. en C anguleux ; 6°. en C carés.

La VIe. série, sur-tout dans sa 2e. sous-série, restreint ses droits au seul gothique ; la première pourroit être remplie de divers *g* dans le goût anglo-saxon. On auroit pu augmenter considérablement cette série, si ce caractère bisarre en valoit la peine. (*Nouvelle Diplomatique des Bénédictins.*)

Le Γ des grecs est remplacé par le C sur d'anciennes médailles de la Sicile, & en particulier sur quelques-unes de Géla.

Diomède, *lib. II. capitulo de littera*, appelle le G une lettre nouvelle. C'est que les romains ne l'avoient point avant la première guerre punique. Cela paroît par la colonne rostrale érigée par C. Duillius, sur laquelle il y a toujours un C au lieu d'un G. C'est Sp. Carvilius, qui le premier distingua ces deux lettres, & qui inventa la figure du G, à ce que dit Terentius Scaurus.

Le G se trouve encore au lieu du C sur quelques médailles. (*Vaillant nummi imp. tom. I. pag.* 39.) Béger produit une médaille de la famille Ogulnia (*tom. I. pag.* 568.), où on lit GAR au lieu de CAR, qui est sur celle de Patin. Le C a été aussi souvent mis pour G, comme AUCUSTALIS, CALLÆCIA, CARTACINENSES, CEMINA. Ce n'est pourtant pas que la prononciation de ces mots eût changé ; mais c'est que le G a été fait mal & négligemment par l'ouvrier ; comme on voit souvent AVC, AVCC, AVCCC, &c. pour AVG, &c. sur-tout dans le bas-empire.

Le G s'est encore changé en J consonne, témoin *Goia* dans la basse latinité, dont nous avons fait joie : *Gaitia*, ou *Jaita*, ville de Bosnie ; *Gala*, ou *Jala*, la Jale, petite rivière qui tombe dans la Garonne. Quelques-uns la nomment aussi en latin *Gealus*, Gaveda, ou *Gavea*, la Joive, nom de lieu.

Le G s'est encore mis pour le K des grecs, *cygnus*, cygne.

Le Γ dans les médecins grecs, est la marque d'une once.

Le G a signifié 400, suivant ce vers :

G quadringentos demonstrativa tenebit.

Quand cette lettre étoit chargée d'un titre $\overline{G}$, elle signifioit quarante mille.

GABA & GABE, dans l'Iturée, ou la Trachonite. ΓΑΒΗΝΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques avec son ère, en l'honneur de Plotine, d'Hadrien, d'Antonin, de Caracalla, de Domitien.

GABAL, divinité, qu'on adoroit à Émèse & à Héliopolis, sous la figure d'une grosse pierre ronde par le bas, & qui se terminoit en pointe. C'est la même qu'ÉLAGABALE ; (*voyez* ce mot) qu'Alagabal ; & c'est le soleil, comme l'a prouvé évidemment Selden, dans son traité *de diis syris*. On lit en effet sur une médaille de l'empereur Élagabale : SANCT. DEO SOLI ELAGAB.

GABALA, dans la Lydie.

On a quelques médailles impériales grecques de cette ville, selon le P. Hardouin.

GABALA, en Syrie. ΓΑΒΑΛΕΩΝ.

Ses médailles sont :

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, avec son ère, en l'honneur d'Auguste, de Néron, de Trajan, de M. Aurèle, de Commode, de Sévère, de Domna, de Caracalla, de Plautille, de Macrin, de Diaduménien, d'Élagabale, de Sévéra, de Vérus.

GABATA, espèce de plats ou de vases de table. (*Martial. VII.* 47. 3.)

Transcurrunt gabatæ, volantque lances.

GABBARA, ou GABBARE, nom que les égyptiens donnoient, sous le bas-empire, aux corps morts qu'ils conservoient chez eux au lieu de les inhumer.

Les égyptiens, par une coutume qu'ils avoient reçue de leurs ancêtres, & qui venoit en partie de la situation du pays sujet aux débordemens du Nil, ensevelissoient & enveloppoient de quantité de linges les corps des personnes qui mouroient dans la piété, particuliérement ceux des saints martyrs. Mais au lieu de les enterrer ensuite, ils les mettoient sur de petits lits, & les conservoient ainsi dans leurs maisons, croyant leur rendre beaucoup plus d'honneur. C'est ce que S. Augustin dit, qu'ils appelloient *gabbaras*. (*Bollandus, 17 janv. pag.* 240. *& St. Aug. sermon CXX. de diversis, cap. XII.*)

Ce père nous apprend qu'on désignoit par le mot *gabbares*, les corps morts embaumés. On

le trouve dans Pline (*liv. VII, chap. XVI.*) ; il dit que ſous Claude on apporta d'Arabie un *gabbare* qui avoit près de dix pieds de long. Le P. Hardouin a cru que Pline avoit pris ce mot pour un nom propre ; il cherche dans Tacite un Abbare, roi des arabes ; cependant il croit que ce n'eſt point un nom propre, mais le *ghibbor* des hébreux, ou le *ghabbar* des arabes, qui ſignifie un géant. Mais le P. Roſwey, jéſuite, a donné la véritable explication dans ſes ſavantes notes ſur la vie de St. Antoine (*c. LVII.*) & dans ſon *Onomaſticon*, au mot *gabbara*, où il montre qu'on trouve *gabbera, gabbares, gabbarus.* Il prouve enſuite que par-là on entendoit un corps d'homme embaumé ; & cela par des témoignages de Cicéron (*I. Tuſcul. quæſt.*), de Pomponius Méla (*l. I. c. IX.*), de Sextus le philoſophe, ou l'empirique (*l. III. Pyrrhon. Hypotheſ. c. XXIV.*), de Lucien (*de luctu*), de Silius Italicus (*l. XIII.*), de Corippus (*l. III. de funere Juſtiniani imp.*), de St. Auguſtin, à l'endroit que nous avons cité ; d'Orientius (*in comonitorio*), de Caſſien (*Collat. XV, cap. III.*), qui dit que c'étoit l'inondation du Nil qui avoit été cauſe de l'établiſſement de cette coutume ; de St. Jean Damaſcène (*Orat. I. de imagin.*), d'Hérodote (*l. II.*), & de Diodore (*l. I.*). Au reſte, ce mot eſt arabe, ſyriaque & hébreu ; dans ces langues, *gaber* déſigne un homme.

GABE (médailles de). *Voyez* GABA.

GABIA, ou *GABINA ;* Junon étoit particuliérement honorée à *Gabie*, ville du Latium : c'eſt pour cela que Virgile appelle cette déeſſe, *Juno-Gabina.* (*Æneid.* 7. 682.)

GABINIA, famille romaine, dont on n'a des médailles que dans Goltzius.

GABINUS cinctus. Se ceindre à la Gabienne, *incingi ritu Gabino ;* cette expreſſion répétée ſouvent par les écrivains latins, déſignoit une manière de lier autour du corps la toge, en ſorte qu'elle n'embarraſsât ni les jambes, ni les cuiſſes dans un moment d'action. Pour exécuter ce mouvement, on ne rejettoit pas, ſelon la manière accoutumée, une portion de la toge ſur l'épaule gauche pour pendre par-derrière ; mais on la paſſoit ſous le bras gauche autour du ventre, des reins, & l'on s'en ceignoit comme d'une ceinture. Enſuite on retrouſſoit ſur cette manière de ceinture la portion de la toge qui pendoit ordinairement en avant de l'épaule gauche ſur la jambe gauche.

Servius (*Æneid. VII.* 612.) nous apprend l'origine de l'expreſſion *ritu Gabino.* Les *gabiens*, dit-il, étant occupés à offrir un ſacrifice, furent attaqués par leurs ennemis. Sur le champ ils relevèrent leurs toges autour de leurs corps, & de l'autel ils marchèrent au combat. Ayant remporté la victoire, ils conſervèrent depuis, à la guerre, cette manière de relever leurs toges, ou leurs manteaux, comme un heureux augure, & les romains les imitèrent. C'étoit dans cet ajuſtement que 1°. les miniſtres des autels aſſiſtoient aux ſacrifices. (*Lucan.* 1. 595.) :

Pontifices, ſacri, quibus eſt permiſſa poteſtas.
Turba minor ritu ſequitur ſuccincta Gabino.

2°. Les Décius ſe dévouèrent pour la patrie. (*liv. VIII.* 9. *chap. X.* 1.) 3°. Les conducteurs des colonies, conduiſoient la charrue qui traçoit les murailles. 4°. Le conſul ouvroit les portes du temple de Janus. 5°. Enfin, tous ceux qui exerçoient des actes de religion, ou relatifs à la religion, avoient l'habillement extérieur retrouſſé *ritu Gabino.*

GADARA, dans la Paleſtine. ΓΑΔΑΡΕΩΝ & ΓΑΔΑΡΑ.

On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées, avec ſon ère, en l'honneur d'Auguſte, de Tibère, de Néron, de Tite, de Domitien, de Trajan, d'Hadrien, d'Antonin, de Marc-Aurèle, de Vérus, de Commode, d'Elagabale, de Gordien pie, de Veſpaſien, de Criſpine, de Caracalla.

GADÈS, en Eſpagne, aujourd'hui Cadix.

Les médailles autonomes de cette iſle ſont :

C. en bronze.

O. en or.

C. en argent.

Leur type ordinaire eſt deux poiſſons.

Le P. Florez lui attribue quelques médailles de Colonies, trouvées dans ſon enceinte. Pellerin lui attribue auſſi un médaillon de Tibère, qui en a été apporté.

GADITANUS, ſurnom d'Hercule, qui étoit honoré à *Gadès*, en Eſpagne, aujourd'hui Cadix, à cauſe de ſes fameuſes colonnes qu'il planta, dit-on, en cet endroit, & que Strabon appelle *portæ Gaditanæ*, les portes de *Gadès.* Ces colonnes furent placées dans le temple d'Hercule.

GÆSUM, ou *GESUM*, eſpèce de javelot propre aux gaulois. Claudien caractériſe ces peuples par les deux *gæſum*, dont ils étoient toujours armés (*de. laud. Stilich.* 11. 241.)

Gallia crine ferox, revinctaque torque decoro.
Binaque geſa tenens.

Nonius Marcellus (XVIII. 19.) définit les *gæſa*, les javelots des gaulois, *gæſa*, *tela galliarum*. N'eſt il pas étonnant, après des témoignages auſſi précis, d'entendre Athenée dire (*lib. VI.*) que les romains avoient reçu des eſpagnols l'uſage du *gæſum*.

Le *gæſum* étoit une arme de jet, une eſpèce de javelot, plus legèr que le *pilum* des ſoldats peſamment armés. Tite-Live en effet le donne aux troupes legères (*VIII.* 8.): *leves autem, qui haſtam tantum, geſaque gererent, vocabantur.* Ce qui établit encore mieux la différence entre le *pilum* que l'on ne pouvoit lancer qu'à une très-petite diſtance, c'eſt que Suidas le décrit comme un épieu, κοντος, ou bâton ferré, *qui portoit fort loin.* Au reſte, Tite-Live (*XXVIII.* 45.) diſtingue très-expreſſément les *pila* (armes de jet peſantes) & les longues lances, des *geſa*..... *pila, gæſa, haſtas longas.* Mais cette différence eſt mieux énoncée par l'uſage ordinaire de ne porter qu'un *pilum*, tandis que l'on portoit toujours deux *geſum* (*Varro apud Nonium*..... *Qui gladiis cincti ſine ſcuto cum binis geſis eſſent.*

GAIETÉ, en latin *Hilaritas :* il ne paroît pas que cette vertu ait été déifiée par les romains; mais on la trouve ſouvent exprimée ſur les médailles. C'eſt une femme qui tient, du bras gauche, une corne d'abondance; à ſes côtés ſont deux petits enfans, celui qui eſt à ſa droite, tient une branche de palme, vers laquelle la femme tend la main droite.

GAINE des couteaux ſacrés. *V.* VAGINA.

GALANTHIS, eſclave d'Alcmène, qui procura l'accouchement de ſa maîtreſſe. *Voyez* ALCMÈNE.

Galanthis fit un grand éclat de rire du ſuccès de ſa ruſe : mais Lucine, piquée de ſe voir la dupe d'une eſclave, la prit par les cheveux, la renverſa par terre; & dans le temps que *Galanthis* faiſoit tous ſes efforts pour ſe relever, elle la changea en bélette, & la condamna à faire ſes petits par la gueule. Cette punition de *Galanthis* fait alluſion à une erreur populaire, fondée ſur ce que la bélette porte preſque toujours dans ſa gueule ſes petits, qu'elle change continuellement de place. Élien dit que les Thébains honoroient ce petit animal, parce qu'il avoit facilité les couches d'Alcmène. (*Ovid. Metam. IX.* 306.)

Le nom grec de la bélette (Γαλῆ) a pu faire naître la fable de *Galanthis*.

GALATÉE, une des cinquante Néréïdes, fut aimée en même-temps par le beau berger Acis & par l'affreux Cyclope Polyphème. « Si » vous me demandiez, diſoit-elle dans Ovide, » (*Metam.* 13. 790.) ſi je n'avois pas autant » de haine pour le Cyclope, que d'amour pour » Acis, je vous répondrois que cela étoit bien » égal ». Polyphème devenu amoureux, commença à prendre quelque ſoin de ſa perſonne : après avoir peigné, avec un rateau, ſes vilains cheveux & s'être raſé avec une faulx, il ſe regardoit avec plaiſir dans une fontaine : moins cruel & moins farouche il n'étoit plus avide de ſang & de carnage; il couroit toute la journée pour chercher la nymphe. Un jour s'étant aſſis ſur un rocher, après avoir quitté ſa houlette, qui étoit un pin, dont on auroit pu faire un mât de vaiſſeau, il prit ſa flûte compoſée de cent tuyaux, & ſe mit à chanter les louanges de ſa maîtreſſe & ſes tendres amours. Tout le rivage, la mer & les montagnes voiſines retentirent au bruit de cette horrible muſique. Acis & Galathée, cachés ſous le rocher, en furent eux-mêmes ſi épouvantés, qu'ils voulurent s'enfuir. Le Cyclope les apperçut, & lança un rocher, d'une groſſeur immenſe, ſur Acis, qui en fut écraſé, tandis que *Galatée* ſe jetta dans la mer, & rejoignit les Néréïdes ſes ſœurs. *Voyez*, ACIS, POLYPHÈME.

La nymphe *Galathée* étoit fille de Nérée & de Doris (*Héſiodi Théogon. v.* 250.)

Le nom de *Galatée* vient du latin *galatea*, formé du grec γαλατεια : γαλα, *lait* eſt la racine de ce mot. La blancheur de cette nymphe lui fit donner le nom de *Galatée*. Euſtathius eſt d'un autre ſentiment (ſur le quarantième de l'Iliade, pag. 1131.) il croit qu'elle fut ainſi appellée, parce qu'elle donnoit la tranquillité à la mer, ou qu'elle étoit la mer même, dont l'écume fait blanchir les flots.

C'eſt encore le nom d'une fille d'un roi des Celtes, qui, dit-on, donna ſon nom aux gaulois, & à la Gaule; elle fut femme d'un roi des gaulois, qu'on dit être l'Hercule de Lybie, & mere de Galatus. *Voyez* Hérodote, liv. II. Ammien Marcellin, liv. XV. & Diodore de Sicile, liv. IV.)

GALATHARCHES. Muratori (630. 3. & 667. 6. & 701. 5.) a publié des inſcriptions ſur leſquelles on donne à des romains, que les galates vouloient honorer, le titre de *chef des galates, ou préſident de la confédération des galates*..... *Galatarches, Galatarcha.*

GALATIE.

Les rois de Galatie, dont on a des médailles, ſont :

Bitovius.
Bitucus.
Cæantolus.
Iaticus.
Amyntas.

Le type ordinaire de leurs médailles eſt un lion paſſant, & une maſſue derrière les têtes des rois.

GALATIE, dans l'Aſie. ΓΑΛΑΤΙΑC & ΓΑΛΑΤΩΝ.

Cette contrée réduite en Province romaine, a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Néron, de Nerva.

GALAXAUNE, une des nymphes Océanides, fille de l'Océan & de Téthis.

GALAXIE; c'eſt ainſi que les grecs nommoient cette longue trace blanche & lumineuſe qui ſemble envelopper le ciel, & qu'on apperçoit lorſqu'il n'y a point de nuages. Sa blancheur lui a fait donner le nom de voie de lait, ou voie lactée. C'eſt par-là que l'on ſe rend au palais de Jupiter, dit Ovide; à droite & à gauche ſont les maiſons des dieux les plus puiſſans; c'eſt par-là auſſi que les héros entrent dans le ciel. Junon conſeillée par Minerve, ayant donné à tetter à Hercule, qu'elle trouva dans un champ, où ſa mère l'avoit expoſé, l'enfant aſpira ſon lait rudement, & en fit réjaillir une grande quantité, qui forma cette voie de lait.

GALAXIES, *GALAXIUS*, } fêtes en l'honneur d'Apollon; ſelon Héſychius, elles prenoient leur nom d'une bouillie d'orge cuite avec du lait, & qui faiſoit en ce jour la matière principale du ſacrifice. (*Procli Chreſtomathiæ.*)

Apollon fut ſurnommé *Galaxius* à cauſe d'un endroit de la Béotie, où il étoit honoré d'un culte particulier, & qui portoit ce nom.

GALBA, ſurnom de la famille SULPICIA.

GALBA. SERGIUS SULPICIUS GALBA CÆSAR AUGUSTUS.

Ses médailles ſont:

R. en or.

RR. reſtituées par Trajan.

C. en argent.

R. en médaillons de Potin d'Égypte.

C. en G. B. de coin romain; quelques revers ſont R.

RRR. reſtituées par Trajan.

C. en M. B. excepté quelques revers diſtingués.

O. en G. B. de Colonies.

RRRR. en M. B.

RRR. en P. B.

RR. en M. B. grec.

Les monumens de *Galba* ſont très-rares, & la plus belle tête de cet empereur eſt à la villa Albani.

GALBANUS, *GALBEUS*, *GALBINUS*, } la couleur déſignée par le mot *galbinus*, eſt une nuance verdâtre, ou plutôt d'un jaune mêlé de verd, ſemblable à la couleur de l'or tel que les anciens l'employoient, c'eſt-à-dire, de l'or jaune à cauſe de l'alliage d'argent. Cette explication eſt fondée ſur un ancien lexique latin-grec, dans lequel on lit: *Galbus id eſt* χλωρὸς, jaune-verdâtre. Végèce (*l. III. c. II.*) dit que l'Érynge (Panicaut, ou chardon à cent têtes), celui qui naît près de la mer (l'Érynge marin), porte une fleur de couleur preſque dorée, ou verd-jaunâtre, *florem habet quaſi aureum, vel galbineum.*

Il eſt clair, d'après ces principes, que la couleur *galbinus*, ou le jaune-doré, annonçoit le luxe & la richeſſe. C'eſt pourquoi les femmes ſeules & les efféminés portoient des habits de cette couleur. Auſſi Juvenal (*Sat. II.* 97.) déſigne-t-il les derniers par la couleur jaune doré de leurs vêtemens:

Cærulea indutus ſcutulata, & galbina raſa.

Martial appelle par la même raiſon *galbanos mores*, les mœurs des efféminés. (1. 97. 9.)

Quant aux *galbei*, bracelets d'or, récompenſe militaire; ce ſont les mêmes ornemens que les CALBEI. *Voyez* ce mot.

GALCIOPÉ, ou CHALCIOPE, fille d'Eurypilus, roi de Cos, & l'une des maîtreſſes d'Hercule, qui la rendit mère de Theſſalus, dont le nom fut donné à la Theſſalie. *Voyez* HERCULE.

GALEA. Voyez CASQUE.

GALEÆ *ornatrix*. Gruter (1118. 2. *Theſ. inſcr.*) rapporte l'épitaphe de la coëffeuſe d'une romaine, de celle qui agençoit ſa coëffure élevée en forme de caſque, *galeæ*:

CALPURNIA-

L. ET. O. L. GALEAE

ORNATRIX.

GALEARII, } goujats, ou valets des soldats
GALIARII, } romains, ainsi appellés, parce qu'ils ne portoient d'autre arme que le casque, *galea*. Végèce (III. 6.) en fait mention : *denique ex ipsis colonibus, quos galearios vocant, idoneos ac peritos usu legebant.*

GALEJON, ou GALAJON, nom d'un canal que C. Marius tira du Rhône à la Méditerranée, & qui fut appellé alors *fossa mariana*. Il commençoit à quelques lieues au-dessous de la ville d'Arles, & il aboutissoit à un petit golfe, qu'on appelle le port de *Galajon*, entre les embouchures du Rhône & dans la mer du Martigues. Ce canal a été bouché par les sables.

GALÉNÉ, une des cinquante Néréides (*Hesiod. Theogon.* 244.) Ce mot est grec & signifie *sérénité.*

GALEOLA, espèce de vase dont Varron a fait mention sans le décrire. (*De vit. pop. rom.* I. *apud Noni. XV.* 34.)

GALÉOTÉS, fils d'Apollon, étoit la grande divinité des hybléens, peuples voisins du mont Etna. Il est représenté dans un char avec son père sur les médailles de Sélinonte, selon Golzius & Béger. (*T. I. p.* 375.) *Voyez* GALÉOTES.

GALÉOTES, devins de Sicile, qui se disoient descendus du fils d'Apollon, dont ils portoient le nom : Cicéron dit que « la mère de Denys le » tyran de Syracuse, étant grosse de son fils, » songea qu'elle accouchoit d'un petit satyre. » Les interprêtes des songes, qu'en Sicile on » appelloit alors *Galéotes*, répondirent que l'en- » fant dont elle accoucheroit, seroit long-temps » le plus heureux homme de toute la Grèce. » (*De divin.* I.)»

Élien (*l. XII. c. XLVI.*) fait aussi mention de ces devins.

GALÈRE-ANTONIN, fils d'Antonin.

MARCUS ANNIUS GALERIUS ANTONINUS, ANTONINI AUGUSTI FILIUS.

Ses médailles sont :

O. en or, en argent, & en médailles latines.

RRRR. en G. B. grec au revers de Faustine.

RRR. en M. B. avec les mêmes têtes.

RRRR. du même module, frappé en Égypte. De Boze a publié cette médaille dans le XVe. tome des Mém. de l'Acad. des Inscriptions.

GALÉRE-MAXIMIEN.

GALERIUS VALERIUS MAXIMIANUS CÆSAR & *postea* AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

R. en argent, dont il y a quelques revers plus rares.

RRR. en médaillons d'argent.

RRR. en médaillons de bronze.

C. en M. & P. B.

RR. en P. B. d'Egypte.

On ne trouve plus, depuis ce règne, de médailles grecques ou d'Égypte, jusqu'au règne de Nicéphore, environ cinq cens ans après.

GALÈRES, navires. *Voyez* NAVIRES.

GALÈRES (peine).

On compare ordinairement la peine des *galères* à celle des criminels, qui chez les romains étoient condamnés *ad metalla*, c'est-à-dire *aux mines*. Cette comparaison ne peut convenir qu'aux *galères* perpétuelles; car la condamnation *ad metalla* ne pouvoit être pour un temps limité; au lieu que les *galères* peuvent être ordonnées pour un temps; auquel cas, elles ont plus de rapport à la condamnation *ad opus publicum*, qui privoit des droits de cité, sans faire perdre la liberté.

Quelques auteurs ont cru que la peine des *galères* étoit connue des romains. Entr'autres Cujas, Paulus, Suidas & Josèphe; la plupart sont fondés sur un passage de Valère-Maxime, lequel, en parlant d'un imposteur qui se donnoit pour fils d'Octavie, sœur d'Auguste, dit que cet empereur le fit attacher à la rame de la *galère* publique, mais cela signifie qu'il y fut pendu, & non pas condamné à ramer. La plus saine opinion est que la peine des *galères* n'étoit point usitée chez les romains, ainsi que le remarque Anne Robert; & en effet, on ne trouve dans le *droit* aucun texte qui fasse mention de la peine des *galères*; ce qui vient sans doute de ce que les romains avoient beaucoup d'esclaves & de prisonniers de guerre, qu'ils employoient sur les *galères.*

On pourroit plutôt croire que la peine des *galères* étoit usitée chez les grecs, suivant ce que dit Plutarque (*in Lysandro*), que Philocles avoit persuadé aux athéniens de couper le pouce droit à tous leurs prisonniers de guerre, afin que ne pouvant plus tenir une pique, ils pussent au moins manier la rame.

GALERIE.

L'abbé Fraguier (*Mém. de l'Acad. des Inscript. tom. IX.*) a donné la description de la *galerie* de Verrès, qui valoit bien celles dont on réimprime si souvent les descriptions. Le rival d'Hortensius signala sa jeunesse à en tracer le tableau, lorsqu'il accusa & convainquit le possesseur de cette *galerie*, de n'être qu'un voleur public. L'avidité de ce voleur public se portoit sur les plus rares productions de l'art & de la nature ; il n'y avoit rien de trop beau pour lui : sa maison étoit superbe, ses cours & ses jardins n'offroient que marbres & statues ; mais ce qu'il avoit rassemblé de plus précieux, par ses rapines, rempliſſoit sa *galerie*. Jouissons du spectacle qu'en donne Cicéron ; il entre dans un des objets les plus importans & les plus curieux de ce dictionnaire, la connoissance des monumens de l'antiquité.

La statue de Jupiter étoit une des plus apparentes qu'on vît dans la *galerie* de Verrès ; elle représentoit Jupiter surnommé ΟΥΡΙΟΣ, le dispensateur des vents favorables. On ne connoissoit dans tout le monde que trois statues de Jupiter avec ce titre ; l'une étoit au Capitole, où Quintus Flaminius l'avoit consacrée des dépouilles de la Macédoine ; l'autre dans un ancien temple bâti à l'endroit le plus étroit du Bosphore de Thrace ; la troisième avoit été apportée de Syracuse dans la *galerie* de Verrès.

La Diane de Ségeste n'étoit pas moins remarquable ; c'étoit une grande & belle statue de bronze. La déesse étoit voilée à la manière des divinités du premier ordre, *pedes vestis defluxit ad imos ;* mais dans cette grande taille, & avec une draperie si majestueuse, on retrouvoit l'air & la légéreté de la jeunesse. Elle portoit le carquois attaché sur l'épaule ; de la main droite elle tenoit son arc, & de la main gauche elle avoit un flambeau allumé. L'antiquité chargeoit de symboles les figures de ses dieux, pour en exprimer tous les différens attributs ; en quoi elle n'a peut-être pas eu toujours assez d'égard au tout ensemble. Cette statue de toute antiquité, avoit appartenu à Ségeste, ville de Sicile fondée par Enée ; elle en étoit en même-temps un des plus beaux ornemens, & la plus célèbre dévotion ; les carthaginois l'avoient enlevée. Quelques siècles s'étant écoulés, le jeune Scipion, vainqueur de Carthage, la rendit aux Ségestains : on la remit sur sa base avec une inscription en grands caractères, qui marquoit le bienfait & la piété de Scipion ; Verrès peu scrupuleux se l'appropria.

Deux statues de Cérès qu'on voyoit ensuite, étoient en ce genre l'élite de celles de tous les temples de la Sicile, où Verrès avoit commandé pendent trois ans ; l'une venoit de Catane, l'autre d'Enna, deux villes qui gravoient sur leurs monnoies la tête de Cérès. Celle de Catane avoit de tous temps été révérée dans l'obscurité d'un lieu saint, où les hommes n'entroient point ; les femmes & les filles étoient chargées d'y célébrer les mystères de la déesse : la Cérès d'Enna étoit encore plus remarquable.

Mercure chez Verrès n'étoit que trop à sa place ; c'étoit celui-là même à qui les Tyndaritains offroient tous les ans des sacrifices réglés : la statue étoit d'un très grand prix ; Scipion, vainqueur de l'Afrique, l'avoit rendue au culte de ses peuples ; Verrès, sans victoires, la leur enleva.

L'Apollon étoit revenu de même à ceux d'Agrigente ; il étoit dans leur temple d'Esculape. Myron, ce fameux statuaire, si connu, y avoit épuisé tout son art ; & pour rendre son nom éternel, il l'avoit écrit sur l'une des cuisses en petit caractères d'argent. On sent combien le nom de Myron en réhaussoit le prix dans la fantaisie des curieux.

L'Hercule de Verrès étoit de la main du même artiste ; son Cupidon étoit de la main de Praxitèle ; & Pline le met au rang des chefs-d'œuvre de ce grand maître.

Auprés de ces divinités on voyoit les Canéphores, qui avoient tant de part dans la pompe des fêtes athéniennes. On appelloit *Canéphores* à Athènes, comme on l'a dit à ce mot, de jeunes filles, qui, parées superbement, marchoient dans les processions solemnelles, portant sur leurs têtes & soutenant avec leurs mains des corbeilles remplies des choses destinées au culte des dieux ; telles on voyoit celles-ci ; c'étoient des figures de bronze, dont la beauté répondoit à l'habileté & à la réputation de Polyclète.

Je glisse sur l'Aristée, le Péon & le Ténès, autres statues très-précieuses qui se trouvoient dans cette riche *galerie ;* parce qu'au milieu des dieux de toute espèce qui la décoroient, on admiroit encore davantage la Sapho de bronze de Silanion : rien de plus fini que cette statue ; c'étoit non un poète, mais la Poésie ; non une femme passionnée, mais la Passion en personne : Verrès l'avoit tirée du Prytanée de Syracuse.

Quantité d'autres statues que l'orateur de Rome n'a pas décrites, ornoient la *galerie* de Verrès ; Scio, Samos, Perge, la Sicile, le monde entier pour ainsi dire, avoient servi tous ses goûts. Cicéron prétend que la curiosité de Verrès avoit plus coûté de dieux à Syracuse, que la Victoire de Marcellus ne lui avoit coûté d'hommes.

Un morceau unique que j'oubliois de citer, & que Verrès ne montroit qu'à ses amis, c'étoit la statue du joueur de lyre d'Aspendus, dont la

la manière de toucher cet inſtrument avoit fondé un proverbe parmi les grecs.

Entre les raretés de goût d'un autre genre, que Verrès avoit en grand nombre dans ſa *galerie*, on pourroit mettre pluſieurs petites victoires, telles que nous les voyons dans les médailles ſur la main des divinités : il y en avoit de toutes ſortes d'endroits ; celles-ci avoient été tirées des ſtatues de Cérès ; celles-là d'un ancien temple de Junon, bâti ſur le Promontoire de Malte.

Un grand vaſe d'argent en forme de cruche, *hydria*, ornoit une magnifique table de bois *citreus* : ce grand vaſe étoit de la façon de Boëthus, carthaginois, dont Pline nous a tranſmis la gloire, avec la liſte de ſes principaux ouvrages. A côté de ce vaſe, on en voyoit un autre encore plus admirable ; c'étoit une ſeule pierre précieuſe creuſée avec une adreſſe & un travail prodigieux : cette pièce venoit d'Orient ; elle étoit tombée entre les mains de Verrès, avec le riche candelabre dont nous parlerons dans la ſuite.

Il n'y avoit point alors en Sicile, diſent les hiſtoriens, de maiſon un peu accommodée des biens de la fortune, qui n'eût ſon argenterie pour ſervir au culte des dieux domeſtiques ; elle conſiſtoit en patères de toutes grandeurs, ſoit pour les offrandes, ſoit pour les libations, & en caſſolettes à renfermer l'encens. Tout cela prouvoit que les arts, dans la Sicile, avoient été portés à un haut degré de perfection. Verrès, aidé de deux grecs qui s'étoient donnés à lui, l'un peintre, l'autre ſtatuaire, avoit choiſi parmi tant de richeſſes, ce qui convenoit le mieux pour l'ornement de ſa *galerie*. Ici c'étoient des coupes de formes ovales, *ſcaphia*, chargées de figures en relief & de piéces de rapport ; là c'étoient des vaſes de Corinthe, poſés ſur des tables de marbre, ſoutenues ſur trois piés, à la manière du ſacré trépied de Delphes, & qu'on appelloit pour cela *menſæ Delphicæ*.

Nous ne parlerons pas de pluſieurs autres raretés de cette *galerie*, qui ne laiſſoient pas de l'embellir, comme de cuiraſſes, de caſques, de grandes urnes d'airain de Corinthe ciſelé ; des dents d'éléphans d'une grandeur incroyable, ſur leſquelles on liſoit, en caractères puniques, que le roi Maſſiniſſa les avoit renvoyées à Malte au temple de Junon, d'où le général de la flotte les avoit enlevées : on y trouvoit juſqu'à l'équipage du cheval qui avoit appartenu au roi Hiéron. A côté de cet équipage, deux petits chevaux d'argent, placés ſur deux pied-d'eſtaux, offroient un nouveau ſpectacle aux yeux des connoiſſeurs.

Quoique les vaſes d'or que Verrès avoit placés dans ſa *galerie*, en très-grand nombre, fuſſent modernes, il avoit ſu les rendre & plus beaux & auſſi reſpectables que l'antique ; il avoit établi à Syracuſe, dans l'ancien palais des rois, un grand attelier d'orfévrerie, où, pendant huit mois, tous les ouvriers qui ont rapport à cet art, ſoit pour deſſiner les vaſes, ſoit pour y ajouter des ornemens, travailloient continuellement pour Verrès, & ne travailloient qu'en or.

Toutes les tapiſſeries de cette *galerie*, dont la mode venoit d'Attalus, étoient réhauſſées en broderies d'or ; le reſte des meubles y répondoit : la pourpre de Tyr y éclatoit de tous côtés. Verrès, pendant le temps de ſon gouvernement, avoit établi dans les meilleures villes de Sicile, & à Malte, des manufactures où l'on ne travailloit qu'à ſes meubles : toutes les laines étoient teintes en pourpre. Il fourniſſoit la matière, dit Cicéron ; la façon ne lui coutoit rien.

Outre quantité de tableaux très-précieux qu'il avoit tirés du temple de Minerve, à Syracuſe, pour ſa *galerie*, il y avoit placé vingt ſept portraits des anciens rois de Sicile, rangés par ordre, qu'il avoit auſſi tirés du même temple.

La porte de la *galerie* étoit richement hſtoriée ; Verrès dépouilla pour ſon uſage celle du temple de Minerve, à Syracuſe, la plus belle porte qui fût à aucun temple : pluſieurs auteurs grecs en ont parlé dans leurs écrits ; & tous conviennent que c'étoit une merveille de l'art. Elle étoit décorée d'une manière également convenable & au temple de la déeſſe des Beaux Arts, & à une *galerie* qui renfermoit ce que les Beaux-Arts avoient produit. Verrès avoit enlevé des portes du même temple, de gros clous dont les têtes étoient d'or, *bullas aureas*, & en avoit orné la porte de ſa *galerie*.

A côté de la porte, on trouvoit deux très-grandes ſtatues, que Verrès avoit enlevées du temple de Junon à Samos ; elles pouvoient être d'un Théodore de Samos, habile peintre & ſtatuaire, dont parle Pline, & dont Platon fait mention en quelque endroit.

Enfin, la *galerie* étoit éclairée par pluſieurs luſtres de bronze, mais ſur-tout par un candélabre merveilleux, que deux princes d'Orient avoient deſtiné au temple de Jupiter-Capitolin. Comme ce temple avoit été brûlé par le feu du ciel, & que Q. Catulus le faiſoit reconſtruire plus magnifiquement, les deux princes voulurent attendre qu'il fût achevé de bâtir, pour y conſacrer leur offrande ; celui des deux qui étoit chargé du candélabre, paſſa par la Sicile, pour regagner la Comagène. Verrès commandoit en Sicile, il vit le candélabre, il l'admira, il l'emprunta, il le garda : c'étoit un préſent digne & des princes qui le vouloient offrir au temple de Jupiter, & de ce temple même, le lieu de toute la terre le plus auguſte.

Telles

Telles étoient les richeſſes de la *galerie* de Verrès. Cependant quelque curieuſe, quelque magnifique qu'elle fût, ce n'étoit ni la ſeule, ni vraiſemblablement la plus belle qu'il y eût à Rome. Dès que les conquêtes des romains eurent expoſé à leurs yeux ce que l'Aſie, la Macédoine, l'Achaïe, la Béotie, la Sicile & Corinthe avoient de beaux ouvrages de l'art; ce ſpectacle leur inſpira l'amour paſſionné de ce genre de magnificence: ce fut à qui en orneroit le plus abondamment ſes maiſons à la ville & à la campagne. Le moyen le moins criminel qu'ils mirent en œuvre, fut d'acheter à vil prix des choſes qui n'avoient point de prix: le gouvernement des pays conquis leur en offroit l'occaſion; l'avidité des uns enlevoit tout, ſans qu'il fût queſtion de paiement; les autres plus meſurés dans leurs démarches, employoient des prétextes plauſibles, empruntoient des villes ou des particuliers, ce que ces particuliers & ces villes poſſédoient de plus exquis; mais ſi quelqu'un d'eux avoit le ſoin de le leur reſtituer, la plupart ſe l'approprioient.

GALERICULUS, } faux cheveux. *Voyez* CHEVEUX.
GALERUS, }

GALERUS, chapeau des bergers & des voyageurs. Il s'attachoit avec des courroies ſous le menton, & ſe rejettoit à volonté ſur les épaules. Mercure le porte ainſi ſur pluſieurs monumens, & entr'autres ſur des médailles publiées par Béger. Les chaſſeurs & les voyageurs le rejettoient de la ſorte, pour faciliter leurs mouvemens; & ils paroiſſent ainſi repréſentés ſur les vaſes étruſques.

Les premiers romains ne portoient le *galerus* qu'à la campagne; & Cincinnatus en étoit coëffé, lorſque les députés des ſénateurs l'arrachèrent à la charrue pour l'élire dictateur. On a remarqué d'Auguſte, que dans ſa maiſon même il portoit un *galerus*, lorſqu'il paſſoit au ſoleil. Sous les empereurs il fut permis de le porter dans les jeux publics, pour ſe défendre de l'ardeur du ſoleil. C'étoit l'uſage des premiers grecs; car les éginètes étouffèrent ſous le nombre & le poids de leurs *galerus*, Dracon, l'ancien légiſlateur des athéniens, qui publioit au théâtre les loix qu'il leur deſtinoit.

GALERUS, bonnet des pontifes & des prêtreſſes de Cérès. *Voyez* ALBO-GALERUS.

GALET chargé d'inſcriptions. *Voyez* LETTRES ſur les pierres.

GALINTHIE, fille de Proétus, fut miſe au rang des héroïnes de la Grèce, & fut honorée à Thèbes d'un culte particulier. Ses fêtes s'appelloient *Galinthiadies*.

GALLICÆ. Voyez CHAUSSURE.

GALLES, prêtres de Cybèle, qui avoient pris leur nom d'un fleuve (*Feſtus*) de Phrygie, appellé *Gallus*. Ce n'étoit point des gaulois, comme quelques-uns (*Hieronym. Oſeæ IV.*) l'ont cru, mais des gens du pays. L'inſtitution des *galles*, qui avoit commencé dans la Phrygie, ſe répandit par-tout dans la Grèce, dans la Syrie, dans l'Afrique, & dans tout l'empire romain. Les cérémonies qu'ils obſervoient en Syrie, pour recevoir de nouveaux *galles* dans leur ſociété, ſont ainſi décrites par Lucien. « A la fête de la » déeſſe ſe rend un grand nombre de gens, tant » de la Syrie, que des régions voiſines; tous y » portent les figures & les marques de leur reli- » gion. Au jour aſſigné, toute cette multitude » s'aſſemble au temple: quantité de *galles* s'y » trouvent, & y célèbrent leurs myſtères; ils » ſe tailladent les coudes, & ſe donnent mu- » tuellement des coups de fouet ſur le dos. La » troupe qui les environne, joue de la flûte & » du *tympanum*; d'autres, ſaiſis d'enthouſiaſme, » chantent des chanſons qu'ils compoſent ſur le » champ. Tout ceci ſe paſſe hors du temple; & » la troupe qui fait toutes ces choſes n'y entre » pas. C'eſt en ces jours-là qu'on fait des *galles*. » Le ſon des flûtes inſpire à pluſieurs des aſſiſtans » une eſpèce de fureur; & alors le jeune homme » qui doit être initié, jette ſes habits, & faiſant » de grands cris, vient au milieu de la troupe, » où il dégaîne une épée, & ſe fait eunuque » lui-même. Il court, après cela, par la ville, » portant entre ſes mains les marques de ſa mu- » tilation; il les jette enſuite dans une maiſon, » & c'eſt en cette maiſon qu'il prend l'habit de » femme ».

Les *galles* étoient des coureurs, des charlatans, qui alloient de ville en ville, jouant des cymbales & des crotales; qui portoient des images de leur déeſſe, pour ſéduire les gens ſimples, & ramaſſer des aumônes, qu'ils tournoient à leur profit; des fanatiques, des furieux, des miſérables, des gens de la lie du peuple, qui, en portant la mère des dieux, chantoient des vers par tout pays, & rendirent par-là, ſelon Plutarque, la Poéſie fort mépriſable, c'eſt-à-dire, la Poéſie des oracles. « Ces gens-là, dit-il (*de* » *Pyth. Orac.*), rendoient des oracles, les uns » ſur le champ, les autres les tiroient par ſort » dans certains livres; ils les vendoient au peuple » & à des femmelettes, qui étoient charmées » d'avoir des oracles en vers & en cadence. Ces » preſtigiateurs firent tomber les vrais oracles » prononcés au Trépied ». Il leur étoit permis, par la loi des douze tables, dit Cicéron, de demander l'aumône à certains jours, à l'excluſion de tout autre mendiant. C'étoient enfin des diſeurs de bonne aventure, qui ſe mêloient de prédire

l'avenir. Ils menoient en leur compagnie de vieilles enchantereſſes, qui marmotoient de certains vers, & jettoient des charmes pour troubler les familles.

« Quand un *galle* eſt mort, dit encore Lucien, » ſes compagnons l'emportent au fauxbourg, » & jettent la bière & le corps du défunt ſur » un tas de pierres; après quoi ils ſe retirent, » & ne peuvent entrer dans le temple que ſept » jours après cette cérémonie; s'ils y entrent » avant, cela paſſe chez eux pour un ſacrilège. » Si quelqu'un d'entre eux voyoit un corps mort, » il ne pouvoit entrer de ce jour-là dans le temple, & ne pouvoit même y entrer le lendemain, qu'après s'être purifié. Ils immoloient » des taureaux, des vaches, des chèvres & des » brebis; les cochons leur ſont en horreur, ils » ne peuvent ni en immoler, ni en manger. Le » pigeon paſſe chez eux pour le plus ſain des » oiſeaux; mais ils ne croient pas qu'il leur ſoit » permis de le toucher; ſi quelqu'un d'eux le » touche par mégarde, il eſt cenſé impur ce jour-» là ». Enfin, ils faiſoient, pendant leurs ſacrifices, des contorſions violentes de tout le corps, tournant la tête avec rapidité, & ſe heurtant du front les uns contre les autres à la façon des béliers. Ces *galles* avoient un chef, qu'on appelloit *archigalle*, ou ſouverain-prêtre de Cybèle : c'étoit une perſonne de conſidération; il étoit vêtu de pourpre, & portoit une tiare d'or. (*Luciar. de dea Syr.*) *Voyez* ARCHIGALLE, ATYS, CYBÈLE, CORYBANTES, GALLUS.

Les *galles* portoient une tunique longue & blanche, avec un bonnet de feutre (*Lucian. de dea Syr.*), πίλος. Apulée (*Met. VIII.*) dit que cette tunique étoit quelquefois découpée en fer de lance, & chargée de lambeaux de pourpre couſus dans tous les ſens. Une ceinture lioit cette tunique, & lui faiſoit former de longs plis, comme des tuyaux d'orgue, *in modum organi*.

GALLIA, famille romaine dont on a des médailles.

O. en or.

O. en argent.

RR. en bronze.

Le ſurnom de cette famille eſt *LVPERCVS*.

GALLIEN, fils ainé de Valérien.

PUBLIUS LICINIUS EGNATIUS GALLIENUS AUGUSTUS.

Le nom d'*Egnatius* n'eſt que ſur les médailles grecques.

Ses médailles ſont :

R. en or; il y a des revers RR. On en voit deux dans le cabinet du Roi, avec des types différens, & la légende : GALLIENÆ AUGUSTÆ; ils ſont : RRR.

RRR. en médaillons d'or. Il y en a deux au cabinet du Roi.

C. en argent; il y a pluſieurs revers rares, entr'autres les légions, dont on trouve un grand nombre.

RRR. en médaillons d'argent.

R. en quinaires.

C. en G. B. de coin romain; il a des revers rares.

C. en M. B; il y a des revers rares, entr'autres celui où l'on voit la tête de Salonique.

C. en P. B.

R. en G. B. de Colonies.

R. en M. & P. B.

R. en G. B. grec.

R. en M. & P. B.

RRR. en médaillons latins de bronze, excepté le revers *Moneta Aug.*, qui eſt moins rare. Il y en a avec ſa tête & ſon nom ſous la tête d'Hercule, un ſous la tête de Mercure; ces deux médaillons ſont au cabinet du Roi.

R. en médailles d'argent, qu'il fit frapper pour perpétuer la mémoire des conſécrations de ſes prédéceſſeurs. Voici les empereurs dont on en connoît juſqu'à préſent : *Auguſte*, *Veſpaſien*, *Titus*, *Nerva*, *Trajan*, *Hadrien*, *Antonin*, *Marc-Aurèle*, *Commode*, *Septime-Sévère & Sévère-Alexandre*. Les types ordinaires ſont les aigles & l'autel : on en trouve quelques-autres ſinguliers qui ſont très-rares. Il y avoit une médaille, unique de cette eſpèce, dans le cabinet de Pellerin, avec la conſécration d'Auguſte, au revers du temple de Junon-Martiale.

La véritable époque de la décadence totale de l'art, dit Winckelmann (*Hiſt. de l'Art, liv. VI. chap. VIII.*), doit être fixée avant Conſtantin, au temps des grands troubles excités par les trente tyrans, qui s'élevèrent tour-à-tour ſous Gallien, c'eſt-à-dire, vers le milieu du troiſième ſiècle. On obſerve qu'après le règne de Gallien, on avoit ceſſé de frapper de la monnoie en Grèce. Mais plus les médailles de ce temps ſont mauvaiſes pour la valeur & le travail, plus on y trouve répété le nom de la déeſſe *Moneta* : à peu près comme le nom d'honneur ſe trouve fréquemment dans la bouche des perſonnes qui en ont le moins. La tête de bronze de l'empereur

Gallien, de la villa Mattei, n'eſt eſtimable que par ſa rareté.

GALLIEN (Jules), ſecond fils de Gallien.

Les médailles de ce prince ſont incertaines. Goltzius en cite deux, qui ſont copiées dans Mezzabarba; mais qui n'ont encore été vues dans aucun cabinet.

GALLUS, premier prêtre de Cybèle, qui ſe fit eunuque pour reſſembler à Atys; & à l'exemple duquel les prêtres de Cybèle furent eunuques, & portèrent le nom de *Galles*.

GALLUS, confident de Mars, ſervoit ce dieu dans ſes amours, & faiſoit la ſentinelle pendant que ſon maître étoit avec Vénus. Un jour les ayant laiſſé ſurprendre par Vulcain pendant ſon ſommeil, il en fut puni ſur le champ, & changé en coq, nommé en latin *gallus*; condamné de plus à avertir tous les jours, par ſon chant, des approches du ſoleil, comme pour dire à Mars, de prendre garde à lui. (*Ovid. Metam.*)

GALLUS, fils de Conſtance.

FLAVIUS CLAUDIUS CONSTANTIUS CÆSAR.

Ses médailles ſont :

RRR. en or.

RRRR. en médaillons d'or : il y en a deux au cabinet du Roi.

RR. en argent.

RRR. en médaillons d'argent, au cabinet du Roi.

RR. en médaillons de B.

C. en M. & P. B.

GALLUS, ſurnom des familles ANICIA, ASINIA, CANINIA & SULPICIA.

GALON (d'Hercu'anum). Il eſt d'or maſſif, ſans ſoie & ſans fil. *Voyez* OR.

GAMMATUS lapis, pierre ſur laquelle étoit ſculpté un *gamma* majuſcule, c'eſt-à dire Γ, ſemblable à cet angle que les arpenteurs tracent encore ſur les bornes des champs, pour déterminer la réunion des deux lignes qui les terminent. On l'appelloit auſſi pierre écrite, *ſcriptus lapis*.

GAMÉLIA; c'eſt un des noms de Junon, qui ſignifie, la Nuptiale. On célébroit, au mois de janvier, une fête appellée *gamélies*, en l'honneur de Junon-*Gamélia*, & il ſe faiſoit dans ce jour beaucoup plus de noces que dans les autres temps, parce qu'on le croyoit plus heureux. Le mois de janvier prit même de cette fête le nom de *Gamélion* chez les Athéniens. Ce mois commençoit au ſolſtice d'hiver.

Le nom de *Gamélia* étoit formé du grec γαμήλιος, *nuptial*.

GAMÉLIES, fête des athéniens. *Voyez* GAMÉLIA.

GAMÉLION, mois des athéniens. Il étoit avant Méton le premier de l'année, & il étoit lié au ſolſtice d'hiver, ſelon Théophraſte. Mais depuis Méton, l'ordre des mois changea, & *gamélion* fut le ſeptième de l'année athénienne, ſelon Petau, ou le huitième, ſelon Gaza.

GAMÉLIUS; on trouve que Jupiter a été auſſi ſurnommé *Gamélius* : apparemment qu'il préſidoit auſſi aux mariages. (*Plutarchus.*)

GANGE, fleuve des Indes, pour lequel les Indiens avoient une très-grande vénération. Ses eaux, auxquelles ils attribuoient de grandes vertus, paſſoient parmi eux pour ſaintes & ſacrées. Leur ſuperſtition à cet égard dure encore, & les princes qui ſont maîtres des bords de ce fleuve, diſent les voyageurs, ſavent bien la mettre à profit, en faiſant acheter à leurs ſujets la permiſſion d'y puiſer de l'eau, ou de s'y baigner.

Lucain (*Civil. Bell. lib. III.* 229.) parle du culte rendu au *Gange* :

Movet & eos bellorum fama receſſus
Qua colitur Ganges.....

GANTELET. } Homère (*Odyſſ. Ω.*) parle de
GANTS. } *gants*, ou *gantelets*, deſtinés à défendre les mains contre les épines. Euſtathe expliquant ce vers d'Homère, ajoute que les archers ſe ſervoient auſſi de *gants*, qui n'étoient pas refendus en doigts. Muſonius (*apud Stob. I.*) parle des gens efféminés qui couvroient leurs mains de draps & de linges, c'eſt-à-dire, de *gants* de laine ou de fil.

Les romains connurent auſſi l'uſage des *gants*. Columelle (1. 8.) dit que la famille du cultivateur doit être garantie du vent, du froid & de la pluie par des *gants* de peau, des tuniques doublées, & des *ſagum* garnis de capuchon; *munitam diligenter à vento, frigore, pluviaque, quæ cuncta prohibentur pellibus manicatis, centonibus confectis, vel ſagis cucullatis.* Pline le jeune (*Epiſt. III.* 5.) faiſoit prendre à ſon ſecrétaire des *gants*, afin qu'il pût continuer d'écrire malgré le froid, *cujus manus hyeme manicis muniebantur, ut ne cæli quidem aſperitas ullum ſtudii tempus eriperet.*

GANTELET des athlètes qui combattoient avec le ceste. *Voyez* CESTE.

GANYMÈDE étoit fils d'un roi de Troie : les auteurs varient sur le nom de son père. Les uns le disent fils d'Assaracus ; d'autres d'Erichonius ; d'autres le disent frère de Laomédon, & par conséquent fils d'Ilus ; d'autres enfin lui donnent Dardanus pour père. Voici comment Homère établit la généalogie de ce prince : Dardanus eut pour fils Erichonius, qui fut père de Tros ; celui ci eut trois fils, Ilus, Assaracus & *Ganymède*. Le sentiment d'Homère est le plus suivi. Le même poète ajoute que *Ganymède* étoit le plus beau des mortels, & que les dieux l'enlevèrent pour en faire l'échanson de Jupiter, & le faire vivre parmi les immortels. Le même poète, dans son hymne à Vénus, dit que ce fut Jupiter lui-même qui l'enleva, sans prêter à ce dieu d'autre intention, que de donner aux dieux un ornement dont la terre n'étoit pas digne. Apollonius ne s'est point écarté de cette idée ; mais les autres poètes n'ont pas été si réservés ; ils ont tous donné à Jupiter une intention criminelle ; & l'amour de Jupiter pour *Ganymède* étoit une tradition universelle ; ce qui a paru à quelques uns si horrible, que, ne pouvant nier l'enlèvement, ils ont assuré que Dardanus, bisaïeul de *Ganymède*, n'étoit pas fils de Jupiter, mais de Coritus. Les uns disent que le dieu fit enlever *Ganymède* par un aigle ; les autres assurent qu'il fut lui-même le ravisseur sous la forme de cet oiseau. Tros fut d'abord inconsolable de la perte de son fils ; mais Jupiter soulagea sa douleur, en lui faisant savoir qu'il avoit déifié *Ganymède* ; il devint effectivement le signe du zodiaque, que nous appelons Verseau. Le maître des dieux fit présent en outre à Tros de quelques chevaux, qui couroient fort vîte, & qui étoient du nombre de ceux qui portoient les dieux. *Voyez* CHEVAUX, LAOMEDON.

Quand *Ganymède* fut enlevé au ciel, la place d'échanson des dieux étoit occupée par Hebé, qui la perdit, sous prétexte de l'accident dont on parle à son article. Junon, piquée de voir les fonctions de sa fille remplies par ce dieu de nouvelle création ; jalouse d'ailleurs de l'attachement de son mari pour *Ganymède*, conçut dès-lors une haine implacable contre les troyens. *Voyez* TANTALE, TROYE.

On n'est point d'accord sur le lieu où se fit l'enlèvement, ni sur l'occupation qu'avoit *Ganymède*, lors de son enlèvement ; les uns disent qu'il faisoit la fonction de berger sur le mont Ida ; d'autres disent qu'il y chassoit ; d'autres qu'il étoit dans un lieu nommé *Harpa Geia*, situé sur les confins du territoire de la ville de Priape & de la ville de Cizique ; d'autres qu'il étoit au promontoire de Dardanie. Les Chalcidiens soutenoient que l'enlèvement se fit chez eux, c'est-à-dire dans l'isle d'Eubée ; & ils montroient le lieu où Jupiter avoit fait ce rapt, il étoit plein de myrte & on l'appelloit *Sarpagium*.

Les peintres qui représentent *Ganymède* enlevé sur le dos de l'aigle, ne consultent ni la vraisemblance, ni les anciens auteurs. Pour qu'il fût assis sur le dos de l'aigle, il faudroit qu'il s'y fût placé lui-même & de son gré, & qu'ainsi il eût consenti à son ravissement. Les poètes disent que l'aigle prit *Ganimède* par les cheveux entre ses serres. Martial ajoute que cet oiseau avoit peur de blesser cette belle proie avec ses serres. Un ancien sculpteur, au rapport de Pline, avoit représenté merveilleusement cet événement : quoique l'aigle ne tînt *Ganymède* que par ses habits, il sembloit encore craindre que ses serres ne le blessassent.

A la villa Médicis, on voit la base de la fameuse statue de *Ganymède*, de Léocharus, avec cette inscription :

ΓΑΝΥΜΗΔΗϹ
ΛΕΟΧΑΡΟΥϹ
ΑΘΗΝΑΙΟΥ.

ce qui montre qu'elle n'a pas été apportée de la Grèce, avec la statue, mais qu'elle a été faite à Rome : car les grecs n'étoient pas dans l'usage de mettre le nom au bas de figures aussi connues.

Ganymède & son enlèvement ont aussi souvent exercé les talens des graveurs de pierres, que ceux des poètes. On le reconnoît au bonnet phrygien, à la houlette, à l'aigle, au vase d'échanson, ou à quelqu'un de ces attributs. Sur une agathe onyx du baron de Stosch, paroît *Ganymède* assis, donnant à manger à l'aigle de Jupiter. Il est dans la même attitude sur une cornaline du Roi (*Mariette, pierr. grav. n°. 52.*), & sur un beau bas-relief de la villa Albani. (*Bartoli sculp. ant. fig. 120.*)

Sur une Sardoine du baron de Stosch paroît le Verseau, signe du zodiaque, représenté sous la figure de *Ganymède* enlevé par l'aigle & portant un vase. L'abbé Venuti a expliqué (*Dissertaz. dell' Academia di Cortona, t. 5. p. 75.*), de la même manière, un semblable sujet gravé sur une pierre du marquis Lucatelli.

GANYMÈDE, la déesse Hébé s'appella aussi *Ganymède*, selon Pausanias, & fut honorée sous ce nom dans un bois de Cyprès, qui étoit dans la citadelle des phliasiens. (*Corinthiac.*)

GARAMANTIS, une des maîtresses de Jupiter, qui fut mère de Picumnus, de Pilumnus, d'Hyarbas & de Philée. *Voyez* PICUMNUS.

GARA MAS. *Voyez* ACACALLIS.

GARDE d'épée: Les anciens la faisoient d'ivoire, d'or, &c. Ils y gravoient des caractères, ou des symboles, qui désignoient la famille de ceux à qui les épées appartenoient. Ovide & Sénèque parlent de ces marques, ou symboles (*Met. VII.* 422.):

Cum pater in capulo gladii cognovit eburno
Signa sui generis.....

& Sénèque (*Hippol. III.* 2. 899.):

Regale parvis asperum signis ebur
Capulo refulget gentis Actæa decus.

GARDE (la) se faisoit jour & nuit chez les romains; & les vingt-quatre heures se divisoient en huit *gardes*.

Premiérement, le consul étoit gardé par sa cohorte ordinaire; puis chaque corps posoit la *garde* autour de son logement; en outre on posoit trois *gardes*, l'une au logis du questeur, & les deux autres au logis des deux lieutenans du consul.

Les tergiducteurs, ou chefs de la queue, conduisoient les *gardes*, lesquelles tiroient au sort à qui commenceroit: les premiers à qui étoit échu de commencer, étoient menés au tribun en exercice, lequel distribuoit l'ordre de la *garde*, & donnoit outre cela à chaque *garde* une petite tablette, ou *tessère*, appellée *signum*, avec une marque; toutes les *gardes* ensuite se posoient de la même façon.

Les rondes se faisoient par la cavalerie, dont le chef en ordonnoit quatre pour le jour & quatre pour la nuit. Les premiers alloient prendre l'ordre du tribun, qui leur donnoit par écrit quelle *garde* ils devoient visiter.

Le changement & la visite des *gardes* se faisoient huit fois en vingt quatre heures, au son de la trompette; & c'étoit le premier centurion des triaires qui avoit charge de les faire marcher au besoin.

Quand la trompette les avertissoit, les quatre mentionnés tiroient au sort, & celui à qui il échéoit de commencer, prenoit avec lui des camarades pour l'accompagner. Si, en faisant la ronde, il trouvoit les *gardes* en bon état, il retiroit seulement la marque que le tribun avoit donnée, & la lui rapportoit le matin: mais s'il trouvoit la *garde* abandonnée, quelques sentinelles endormies, ou autre désordre, il en faisoit son rapport au tribun, avec ses témoins; & aussi-tôt on assembloit le conseil, pour vérifier la faute & châtier le coupable selon qu'il le méritoit.

Les vélites faisoient la *garde* autour du retranchement, par le dehors, par le dedans, & aux portes.

L'on ne trouve point dans les auteurs le nombre des corps-de-*garde* des romains; la manière dont ils posoient leurs sentinelles autour du camp; & combien on avoit de journées franches de la *garde*.

GARDES de nuit pour la ville de Rome. *Voyez* VIGILES.

GARDES des princes. *Voyez* STATORES.

On voit les fondateurs des empires, avoir des *gardes* presqu'aussi-tôt que des sujets. Déjocès en eut chez les Medes, avant même que d'avoir un palais: Cirus s'en étoit formé dès son enfance; Ninus, ou Belus, ou Nemrod en avoit eu sans doute aussi dans Ninive, ou dans Babylone. Gygès de Lydie étoit, au rapport d'Hérodote, le capitaine des *gardes* de Candaule: Alexandre & ses successeurs en eurent en Europe, en Asie & en Afrique: Romulus eut ses *célères*; & Auguste établit la fameuse cohorte prétorienne, qui fut congédiée, sinon même abolie, par Constantin-le-Grand.

Il est certain que l'homme du célèbre groupe, mal-à-propos appellé Arie & Poetus, ne sauroit représenter, comme l'a pensé Gronovius, le frère de Canacée, parce que c'étoit encore un jeune homme, ni aucun héros de l'antiquité, parce qu'il n'y a aucune noblesse dans sa physionomie, à laquelle la barbe sous le nez (la moustache), semblable à celles des captifs barbares, donne un caractère encore plus ignoble. On voit au contraire que l'artiste ne s'est proposé pour but, que de caractériser par la férocité des traits & par la force du corps, un *garde*, espèce de soldats qu'on représentoit ordinairement comme des barbares, farouches & insolens. (*Suidas*, *v.* Ἄγριος.) Le bas relief de la villa Pamfili, qui représente la fable d'Alopé, nous offre les *gardes* du roi Cercyon, avec des airs de tête semblables, & dépourvus aussi de tout vêtement. (*Monum. Ant. inediti* n°. 92.)

GARGARA, le plus haut sommet du mont Ida, où Jupiter avoit un temple & un autel. C'est là que ce dieu, dans Homère, va s'asseoir, pour être tranquille spectateur du combat entre les grecs & les troyens.

Le *Gargara* se peupla insensiblement, & il tenoit un rang distingué entre les villes de l'Æolie, au temps de Strabon.

GARGARA, dans l'Eolie. PAPPAPEON.

On a une médaille autonome de bronze, frappée dans cette ville, publiée par M. l'abbé le Blond.

GARUM, saumure très-précieuse chez les grecs & les romains, qui en faisoient grand cas pour la bonne chère : mais où la composition de cette saumure n'étoit pas partout la même; ou, ce qui est fort vraisemblable, elle a souvent changé pour l'apprêt; & c'est le moyen le plus simple de concilier les auteurs qui la décrivent si diversement.

Quelques modernes nous disent, que le *garum* n'étoit autre chose que des anchois fondus & liquéfiés dans leur saumure, après en avoir ôté la queue, les nageoires & les arêtes; que cela se faisoit en exposant au soleil le vaisseau qui les contenoit; ou bien, quand on vouloit en avoir promptement, en mettant dans un plat des anchois, sans les liver, avec du vinaigre & du persil; on portoit ensuite sur la braise allumée, & on remuoit le tout, jusqu'à ce que les anchois fussent fondus.

Mais les anciens auteurs ne parlent point d'anchois. Quelques-uns d'eux disent qu'on employoit à cette saumure les maquereaux, *scombri*, que l'on pêchoit près des côtes d'Espagne : de là vient qu'Horace dit, *garum de succis piscis Iberi*, en parlant de la méchante saumure de thon, que Nasidienus vouloit faire passer pour de la saumure de maquereau; & suivant Pline, la saumure de maquereau étoit la plus estimée de son temps.

Cependant d'autres auteurs assurent, que le *garum* étoit fait avec les boyaux fermentés du poisson nommé par les grecs *garos*, & que Rondelet croit être le picarel, qui a conservé son nom de *garon*, sur les côtes d'Antibes. On gardoit les boyaux de ce poisson, jusqu'à ce que la fermentation les eût fondus, & on les conservoit ainsi fondus dans une espèce de saumure. La couleur en étoit si brune, que Galien & Aétius l'appellent *noire*. Ce ragoût, qu'on est venu à détester dans les derniers siècles, a fait long-temps les délices des gens les plus sensuels.

Enfin, l'on composa le *garum* des boyaux de différens poissons confits dans le vinaigre, ou dans l'eau, le sel, & quelquefois dans l'huile, avec du poivre & des herbes fines.

Une chose certaine, c'est que le vrai *garum* du temps de Pline, étoit une friandise tellement estimée, que son prix égaloit celui des parfums les plus précieux : on s'en servoit dans les sauces, comme nous nous servons de verjus, ou de jus de citron; mais on n'en voyoit que sur les tables des grands seigneurs.

Au reste, il paroît que pour bien entendre les auteurs anciens, il faut distinguer les deux mots *garus* & *garum*. Le premier étoit ordinairement le poisson, des intestins duquel on faisoit la saumure; le second étoit la saumure même; & quoiqu'on la fît d'un poisson différent que le *garus*, ou de plusieurs poissons, elle conservoit toujours le même nom. (*Le chev. de Jaucourt.*)

GASEPTON, nom du temple de la Terre à Athènes. (*Pausan. Laconic.*)

GASTRA, vases qui étoient placés sur le bord des chemins & des rues, pour soulager les besoins naturels des passans. (*Petron.* 29.)

GASTROMANTIE, espèce de divination, qui se pratiquoit en plaçant, entre plusieurs bougies allumées, des vases de verre ronds à large *panse*, & pleins d'eau claire. Après avoir invoqué & interrogé les démons tout bas, on faisoit regarder attentivement la superficie de ces vases par un jeune garçon, ou par une jeune femme grosse, & ils voyoient, disoit-on, la réponse dans les images tracées par la réfraction de la lumière dans le verre. Une autre espèce de *gastromantie* se pratiquoit par le devin, qui répondoit sans remuer les lèvres, en sorte qu'on croyoit entendre une voix aérienne. Ce devin étoit ventriloque.

Le mot *gastromancie*, γαστρομαντεία, est fait de γαστηρ, *ventre*, & de μαντεία, *divination*.

GAUCHE (le côté). Festus explique les contradictions que l'on trouve dans les anciens, sur la faveur ou la défaveur du côté *gauche* dans les augures. Le vulgaire, dit-il, prend tantôt en bonne & tantôt en mauvaise part les augures venus du côté *gauche*; mais nos écrivains les prennent toujours en mauvaise part, comme les grecs le pratiquoient. On ne sera plus étonné après cela, d'entendre Varron dire, que les romains regardoient comme favorables le côté *gauche* & ses présages, parce qu'ils plaçoient dans ce côté le lever du soleil; & d'entendre les poètes se plaindre des présages de la *gauche*. Horace (*Epist.* 1. 7. 52.) dit :

..... *Puer hic non læve jussa Philippi*
Accipiebat.....

de Art. poet.

..... *O ego lævus*
Qui purgor bilem sub verni temporis horam !

Ovide (*in Ibin n°.* 125.) :

Evenient, dedit ipse mihi modo signa futuri
Phœbus, & à læva mœsta volavit avis.

Virgile (*Eclog. IX.* 4.) :

Quod nisi me quacunque novas incidere lites
Sæpe siniſtra cava monuiſſet ab ilice cornix.

Voyez CÔTE.

GAULES. Toute la *Gaule* tranſalpine, dit M. Pauſton dans ſa *Métrologie*, étoit compriſe entre les Alpes cottiennes, le Rhin, l'Océan, les Pyrénées & la Méditerranée ; ce ſont les limites que lui aſſigne Ammien Marcellin (*lib. XV. Rerum geſtarum.*), & ce ſont également celles que ſemble lui preſcrire la nature. Mais les romains, par leurs premières conquêtes, dans la *Gaule*, en retrécirent les bornes. Ce que nous appellons aujourd'hui le Languedoc, le Dauphiné & la Savoie, devint une province de la République, & la *Gaule* ſe trouva reſſerrée entre l'Océan, les Pyrénées, les Cevènes, le Rhône, depuis Vienne juſqu'à ſa ſource, & le Rhin, depuis ſa ſource juſqu'à ſon embouchure ; telle eſt l'étendue que lui donne Jules-Céſar, & d'après lui Suétone (*in Julii Cæſaris vitâ, cap. XXV.*), qui dit que Céſar réduiſit en province romaine toute la *Gaule* compriſe entre les Pyrénées, les Cevènes, le Rhône & le Rhin, & que cette région, qui a de périmètre trois mille deux milliaires, fut aſſujettie par le vainqueur à une impoſition annuelle de quarante millions de ſeſterces (9,000,000 liv.).

D'Anville borne la *Gaule* par l'Océan, les Pyrénées, la Méditerranée, les Alpes maritimes, cottiennes, grecques & pennines, juſqu'à la ſource du Rhône, de-là par une chaîne de montagnes, qui va joindre le Rhin à l'endroit où il ſort du lac de Conſtance, & enfin par le Rhin, depuis cet endroit juſqu'à ſon embouchure, dans l'Océan. Cette étendue de terres eſt au moins de cent vingt-ſept millions d'arpens de France, à la meſure du roi ».

« L'air de la *Gaule* eſt ſain & tempéré ; ſes terres fertiles nourriſſoient une population innombrable, c'eſt ce que nous apprennent Claudien, Céſar, Strabon, Ammien Marcellin & Végèce. Une grande partie de ſes terres ſont en plaines ; mais on y trouve çà & là d'agréables côteaux entrecoupés par des vallées délicieuſes, & toutes ces ſituations ſont d'une admirable fécondité. Ses champs bien cultivés produiſent du bled & toutes ſortes de grains en abondance. Strabon témoigne que la *Gaule* produit beaucoup de froment, du millet & du gland, & qu'elle nourrit des troupeaux nombreux de toute eſpèce ; que les terres y ſont par-tout en valeur, à l'exception de celles qui ſont occupées par des lacs ou par des forêts. Trebellius (*in Baliſtâ*) parle auſſi des riches productions de bled de la *Gaule*. Cicéron (*Orat. pro M. Fonteio*) dit que les romains en faiſoient des importations conſidérables. Céſar & Dion (*lib. XXXIX.*) ont écrit la même choſe. Solin (*in Polyhiſtore*) fait la deſcription de cette contrée. Ses terres, dit-il, ſont graſſes, & propres pour toutes ſortes de grains ; les vignes & les autres arbres y réuſſiſſent preſque par-tout ; il y a d'excellens pâturages pour la nourriture des beſtiaux. Selon Pomponius Méla, la *Gaule* eſt riche en froment & en foin ; ſes grandes forêts ſervent à l'embellir & à en rendre le ſéjour plus délicieux ; & ſi quelques plantes délicates ſe refuſent à la rigueur du climat, il eſt rare au moins qu'on y rencontre des animaux vénimeux & malfaiſans. Il n'eſt point vrai, comme le dit Pline, que le bled de la *Gaule* eût moins de poids que celui des autres pays qu'on importoit à Rome ; c'eſt de la part de cet auteur une erreur réſultante d'une confuſion de meſure ».

« Les anciens parlent avec éloge des hauts ſapins qui couronnent les Voſges & le mont Jura ; des bouleaux à écorces blanches, dont les habitans extrayoient une ſorte de bitume ; des citronniers, dont il y avoit quantité dans la *Gaule*, à ce qu'il paroît par Velléius Paterculus, qui dit que Céſar en décora ſon triomphe. On fait auſſi mention des ifs de ce pays, mais comme d'un arbre dont les ſucs ſont un poiſon, & l'ombre mortelle, ou au moins dangereuſe pour celui qui dormiroit deſſous. Selon Pline, le vin conſervé dans des vaſes faits de bois d'if, eſt une boiſſon qui donne la mort. Cativulque, roi du pays de Liège, s'empoiſonna avec de l'if, au rapport de Céſar. Strabon écrit, d'après Artémidore, qu'il croît dans la *Gaule* un arbre ſemblable au figuier, & dont le fruit a beaucoup de rapport avec celui du cornouiller ; on fait des carquois avec ce bois, & l'on exprime de l'arbre même un ſuc mortel, dans lequel on trempe les flèches & les dards. L'empereur Julien (*in Miſopogono*) parle de la *Gaule* en cette ſorte : l'hiver y eſt doux, peut-être à cauſe de la chaleur de l'Océan, car il paroît que l'eau de mer eſt moins froide que l'eau douce. Les vignes de la meilleure eſpèce y réuſſiſſent bien. La culture des figuiers s'y fait par art, mais avec ſuccès : les habitans couvrent ces arbres, durant l'hiver, avec de la paille de froment, & d'autres matières propres à empêcher l'effet des grands froids. Strabon décrivant la *Gaule* narbonnoiſe, dit, qu'elle produit toutes les eſpèces de fruits qui viennent en Italie : il ajoute que vers le Septentrion, la *Gaule* produit également les mêmes fruits, à l'exception des olives, des figues & des raiſins, qui y mûriſſent difficilement. C'eſt auſſi à peu près ce qu'en écrivent Céſar & Varron. Ce dernier (*de re ruſt.*) dit, que dans la *Gaule* tranſalpine & vers le Rhin, il y a quelques cantons où la vigne, l'olivier & les autres fruits ne viennent pas, à moins qu'on

n'ait engraissé la terre avec une craie blanche fossile, ce qu'il faut entendre de la marne. Mais ce que Claudien, Lucien, Pétrone, Diodore & Cicéron disent du froid excessif & des glaces de la *Gaule*, peut passer pour exagéré ».

« S'il en faut croire Pline, ce fut un artisan helvétien, nommé Hélicon, qui le premier transporta dans la *Gaule* le figuier, l'olivier & la vigne. Les vendanges ne tardèrent pas à y devenir abondantes; & on recueillit dans ce pays une si grande quantité de vins, que dans la suite les romains y vinrent faire leurs provisions; ce que Columelle rapporte avec une sorte de reproche pour ses compatriotes. C'étoit, suivant le récit de Plutarque, la ville de Vienne qui faisoit à Rome les envois ordinaires de ce vin nommé *picatum*, si estimé des anciens. Que veulent donc dire Vopiscus & Eusèbe, lorsqu'ils écrivent que l'empereur Probus permit aux gaulois de faire des plantations de vignes? De savans hommes ne le comprennent pas encore aujourd'hui. Quelques-uns pensent que jusqu'au règne de Probus, il n'y avoit encore eu de vignes que dans la *Gaule* braccate ou narbonnoise, c'est-à-dire, dans la province romaine, & que jusqu'alors on n'en avoit point planté dans le reste de cette région. Mais cela ne peut être vrai, puisque Pline, qui vivoit long-temps avant l'empereur Probus, fait mention des vins du Berri & de l'Auvergne. Diodore assure pour son temps, que la *Gaule* comate ne produisoit point de vin. César (*lib. IV. de bello gall.*) compare pour la sobriété & la temperance, les suèves de la Germanie aux nerviens de la *Gaule*, c'est-à-dire, aux peuples du Hainaut. Ils ne souffrent point, dit-il, que l'on porte du vin chez eux, parce qu'ils pensent que cette liqueur rend les hommes qui en boivent, mous, efféminés, & peu propres à supporter les travaux & les fatigues. Aujourd'hui la *Gaule*, ou plutôt la France, produit des vins excellens de toute sorte. Cependant la nature du sol se refuse en quelques provinces à la culture de la vigne. Elle ne réussit pas dans la plus grande partie de la Bretagne, en Normandie, en Picardie, en Flandre, &c.; cette production y est remplacée par des pommes & des poires, dont on fait une boisson saine, qu'on appelle cidre & poiré. C'est la France qui fournit des vins à l'Angleterre, à la Hollande, à tous les pays du Nord, où le froid du climat ne permet point de cultiver la vigne ».

« Pline remarque que la *Gaule* produit le vaciet, où on l'emploie pour la teinture des vêtemens des esclaves. Le vaciet, autrement dit l'airelle ou myrtile, est un arbuste assez ressemblant au myrte: il a les feuilles un peu oblongues, & produit des baies noires ou purpurines, bonnes à manger. Il en croît beaucoup dans les forêts de la Basse-Normandie & du Maine, où le peuple en appelle le fruit *morets* ou *fantines*, & s'en nourrit. La *Gaule* produit le *coccum*: c'est la graine ou les baies d'un arbrisseau, dont on fait usage pour la teinture d'écarlate. Galien atteste qu'on tiroit de la *Gaule* le nard, avec quoi les anciens faisoient la thériaque. La culture des lins dans la *Gaule*, ainsi que les toiles que l'on en faisoit pour les voiles de vaisseaux, formoient une branche considérable de son commerce. On peut observer néanmoins, que les voiles des navires ne se faisoient pas de lin dans tous les pays, puisque César nous apprend que les peuples du diocèse de Vannes en Bretagne, employoient pour cela des peaux de bêtes au lieu de toiles. Le lin & le chanvre sont encore aujourd'hui un objet des plus considérables du commerce de la France. C'est ce royaume qui approvisionne l'Espagne de cordages & de toiles pour la marine, &c. ».

« Les terres de la *Gaule*, qui ne sont point occupées par les grains & les fruits, servant immédiatement à la nourriture de l'homme, fournissent de gras pâturages, où l'on élève de nombreux troupeaux de toutes sortes de bestiaux. On peut dire en un mot, que les habitans y sont dans une parfaite abondance de tout ce qui est nécessaire pour le comestible & le vêtement, de viandes, de laitages, de beurres, de fromages, de laines, de peaux, de cuirs, &c. Sidoine Apollinaire, dans son panégyrique de Majorien, vante la richesse de la *Gaule*, en nourritures de troupeaux. Aristote a écrit qu'on n'y voyoit point d'ânes; il y en a beaucoup aujourd'hui. Trebellius Pollion (*in D. Claudio*) fait l'éloge des cavalles de la *Gaule*, renommées dans l'antiquité. Ce pays nourrissoit autrefois de grandes meutes de chiens; c'est de quoi rendent témoignage les poètes Ovide, Oppien, Gratius, le grammairien Pollux, & l'orateur Euphrada. Pline assure avoir vu dans l'arène du grand Pompée, un loup cervier pris dans la *Gaule*. Strabon écrit qu'on y voyoit des porcs, remarquables par leur taille, leur force & leur légéreté à courir: aussi Athénée rapporte-t-il, que la *Gaule* avoit la réputation de faire les meilleurs jambons; & le même Strabon assure qu'il y en avoit une si grande quantité dans ce pays, que non-seulement la ville de Rome, mais l'Italie entière y venoit faire ses fournitures. Varron observe de même (*de re rust. lib. II. cap. IV.*), que tous les ans on apportoit de la *Gaule* à Rome, des jambons, des saucisses, des cervelas, &c. On lit la même chose dans Pline. Le même Varron (*de L. L.*) dit, qu'on trouvoit en *Gaule* des lièvres d'une grandeur extraordinaire: il fait aussi mention des laines de ce pays, ainsi que Strabon, qui ne fait pas l'éloge de leur finesse ».

« Pline fait une courte description de certains oiseaux particuliers à la *Gaule* septentrionale, &

vers

vers l'Océan, qu'il appelle *onocrotales* ; ce mot signifie : *qui a le cri d'un âne.* Ils sont peu différens du cigne. Il n'oublie pas le saumon qu'on y trouve dans les fleuves, ni le physétère ou souffleur cétacée d'une grandeur prodigieuse, lequel s'élevant en forme de colonne, & plus haut que les voiles d'un navire, lance au loin un déluge d'eaux. C'est aussi dans les parages de la *Gaule*, que cet auteur place les poissons appellés néréides, les éléphans & les béliers marins. Stobée rapporte, d'après Callisthène, que dans la Saone il naît un grand poisson, que ceux du pays appellent *clupea*, lequel au croissant de la lune est blanc, & noir après la pleine lune; & lorsque son corps a pris toute sa croissance, il périt par ses propres épines ou piquans. On dit qu'on trouve dans la tête de ce poisson une pierre semblable à un grain de sel, laquelle portée suspendue au côté gauche, dans le temps que la lune est décroissante, guérit de la fièvre quarte. Michel Glycas, d'après Anastase, appelle cette pierre *clopias* : & Plutarque la nomme *scolopidon*. Pline raconte, sur la foi de Varron, qu'on a vu autrefois une si prodigieuse quantité de grenouilles dans la *Gaule*, qu'elles obligèrent les habitans d'une grande ville de ce pays, à l'abandonner pour aller s'établir ailleurs. Enfin, voici ce qu'on lit au sujet des poissons fossiles, dans Pomponius Méla, (*lib. II. in fine*), à l'endroit où il traite de la *Gaule* narbonnoise : on y voit, dit-il, couler une fontaine, dont les eaux, loin d'être douces, sont plus salées que celles de la mer. Tout près est un terrein couvert de gramen arondinacé, qui fait une agréable verdure; mais ce terrein est suspendu sur des eaux cachées & stagnantes; ce qui le prouve, c'est que la partie du milieu est détachée du reste, & forme comme une isle flottante, que l'on peut mouvoir à son gré en la poussant ou en la tirant. Si l'on en précipite quelques parcelles, aussi-tôt elles reviennent & surnagent. C'est de là, ajoute-t-il, que les auteurs grecs & romains, soit faute de connoître la vérité, soit par le plaisir de raconter d'agréables mensonges, ont pris occasion d'écrire, & de transmettre à la postérité, que dans ce pays il sort de terre un poisson, qui, ayant pénétré du fond de la mer jusques là, y est tué & tiré mort par les habitans du pays. Il paroît, dit Paul Mérula, de qui je tiens ces recherches, que par les grecs, dont Méla suspecte ici la sincérité, il veut parler de Strabon & d'Athénée. Le premier dit (*lib. VI.*), que près du Tet (qui coule à Perpignan), & à peu de distance de la mer, il y a un lieu, d'une nature humide & rempli de salines, duquel on tire des poissons, que l'auteur appelle *keftreis* (*mugiles*, des mulets). Lorsque vous avez fouillé la terre, dit-il, à deux ou trois pieds de profondeur, vous trouvez, en y enfonçant une pointe de fer ou harpon, de ces sortes de poissons, & de la grandeur ordinaire : ils vivent dans la boue comme les anguilles. A l'égard d'Athénée, il dit (*lib. VIII.*), d'après Polybe (*lib. XXXIV.*), que depuis les montagnes des Pyrénées, jusqu'à Narbonne, il y a une plaine, au milieu de laquelle coulent le Tec & le Tet; que dans cette plaine on trouve des poissons qu'on appelle *poissons fossiles*; que le terroir de ce local est léger & rempli d'herbes; que la terre étant sablonneuse à trois ou quatre coudées de profondeur, on y rencontre de l'eau, qui s'y est répandue des fleuves voisins, & y coule dans des ruisseaux souterreins; que les poissons suivent le cours de ces ruisseaux, pour y chercher de la nourriture; & qu'enfin, comme ils aiment la racine des herbes, tout l'intérieur des terres de ce rivage est rempli de ces poissons, que les habitans prennent après avoir enlevé la pelouse. On peut ajouter ici ce qu'Aristote (*in admirandis*) raconte; savoir, que sur les confins des terres de la république de Marseille, & du côté de la Ligurie, il y a un lac, dont les eaux bouillonnantes venant à se répandre au-dehors, jettent une multitude prodigieuse de poissons ».

« Strabon écrit qu'il y a des mines d'or & d'argent dans la *Gaule*; que les montagnes des Cevènes produisent un or très-pur; mais que le pays des Tarbelles, peuples qui habitoient ce qu'on appelle aujourd'hui le Labourd, aux environs de Bayonne, fournissoit l'or le plus pur que l'on connût. Le même auteur parle des mines de fer du Périgord & du Berri. Il y a, suivant Athénée, des mines d'or dans différens cantons du pays des Celtes. Ausone donne l'épithète d'*Aurifer* au Tarn, qui coule dans l'Aquitaine. Diodore dit, qu'il y a dans la *Gaule* plusieurs fleuves qui charrient de l'or; aussi lisons-nous dans Procope, que les gaulois faisoient fabriquer des monnoies de l'or de leur sol, & qu'ils ne faisoient pas porter l'empreinte & l'image des empereurs romains, comme faisoient les autres peuples, mais qu'ils les revêtoient d'attributs analogues à la nation. Cassiodore (*lib. VII. Varior.* 77.) parle de la monnoie des gaulois. Cette région passoit, parmi les anciens, pour un pays riche en métaux précieux, & opulent : plusieurs écrivains en ont consacré les témoignages dans leurs ouvrages, comme Manilius, Dion, Josèphe, les Oracles sybillins. Et, si Diodore a écrit que la *Gaule* n'avoit point de mines d'argent, d'un autre côté, Athénée raconte, qu'une forêt dans les Pyrénées, ayant été réduite en cendres par un incendie, on en vit couler des ruisseaux d'argent, tant en *Gaule*, qu'en Espagne. Strabon parle aussi des mines d'argent dans le Rouergue & le Gevaudan. Il y a en plusieurs endroits de la *Gaule* des mines de cuivre, comme l'atteste César. On y trouve des améthistes, selon Pline, & du corail vers les isles

ſtéchades, aujourd'hui d'Hyères. Dion de Pruſe dit que dans un fleuve du pays des celtes, on ramaſſe de l'ambre jaune & du ſuccin. (*Métrologie de M. Pauſton.*)

GAULOIS.

La religion des anciens gaulois nous eſt peu connue. Jules Céſar, qui avoit demeuré long-temps dans leur pays, nous en a conſervé quelques traits dans ſes commentaires. Voici ce qu'il en rapporte : « la nation des *gaulois* eſt fort » ſuperſtitieuſe; ceux qui ſont dangereuſement » malades, & ceux qui ſe trouvent dans des combats & dans des périls, immolent des victimes » humaines, ou promettent de les immoler, & ſe » ſervent pour cela du miniſtère des druides. Ils » croient qu'on ne peut obtenir des dieux la vie » d'un homme, qu'en ſacrifiant un autre homme » à ſa place. Ils ont des ſacrifices publics de cette » ſorte. D'autres font des figures d'homme, » d'une grandeur énorme, avec de l'oſier, dont » ils rempliſſent tout le vuide d'hommes vivans; » ils y mettent enſuite le feu, & font périr tous » ceux qui ſont dedans. Ils croient que les ſupplices des voleurs, des brigands & des autres » ſcélérats ſont fort agréables aux dieux : ce ſont » ceux-là qu'ils font mourir; mais quand ils en » manquent, ils prennent auſſi des innocens. Ils » honorent par-deſſus tout le dieu Mercure, » qu'ils regardent comme l'inventeur de tous les » arts, le guide des voyageurs, & celui qui aide » plus que tous les autres à amaſſer de l'argent » & à négocier heureuſement. Après Mercure, » ils rendent encore les honneurs divins à Apollon, à Mars, à Jupiter & à Minerve, dont » ils ont preſque la même opinion que les autres » nations. Ils croient qu'Apollon chaſſe les maladies; que Minerve a donné le commencement aux manufactures & aux arts; que Jupiter » a pour ſon partage l'empire du ciel; que Mars » conduit la guerre : de là vient que, quand ils » vont combattre, ils font vœu de lui offrir ce » qu'ils pourront prendre; &, après la victoire, » ils lui immolent des beſtiaux pris aux ennemis. » ..... Tous les *gaulois* ſe vantent de deſcendre » de Pluton; ils ont après cela, diſent-ils, des » druides. C'eſt pour cela qu'ils comptent les » eſpaces du temps, non par les jours, mais par » les nuits : les jours de la naiſſance, les mois » & les années commencent chez eux par la nuit, » & finiſſent par le jour ». Céſar donne aux divinités des *gaulois*, les mêmes noms qu'on leur donnoit à Rome & Athènes; ſans doute parce qu'il avoit remarqué dans quelques uns de ces dieux, quelqu'attribut, ou quelque ſymbole, reſſemblans à ceux de ſon pays. Car les anciens dieux des *gaulois* devoient être inconnus aux grecs & aux romains, puiſque Lucien, dans un de ſes dialogues, fait dire à Mercure, qu'il ne ſait comment s'y prendre, pour inviter les dieux des *gaulois* de ſe trouver à l'aſſemblée des autres divinités, parce que, ne ſachant pas leur langue, il ne peut ni les entendre, ni ſe faire entendre d'eux. D'ailleurs les druides, ſeuls dépoſitaires de leurs myſtères, n'écrivoient rien, & cachoient ſoigneuſement aux étrangers & au peuple le fond de leur religion. Il eſt vrai que, depuis la conquête des Gaules par les romains, tous les dieux d'Athènes & de Rome s'y introduiſirent inſenſiblement, & prirent la place des anciens dieux du pays, ou du moins ſe confondirent avec eux.

Les noms de quelques anciens dieux des *gaulois*, ſe ſont conſervés dans des monumens qu'on a trouvés : tels ſont *Abélion*, *Belénus*, *Cernunnos*, *Dolichénius*, *Eſus*, *Eurisès*, *Maguſanus*, *Mithras*, *Ogmios*, *Polinus*, *Sénani*, *Taranis*, *Tauros*, *Trigaranus*, *Voclanus*, *Weilo*, &c. Nous en parlons dans les articles particuliers. *Voyez* auſſi ce que nous avons dit ſur les DRUIDES & les DRUIDESSES.

Les *gaulois* étoient reconnoiſſables à leur chevelure blonde (*Tite-Live décad. IV. liv. VIII.*); ils portoient des tuniques de différentes couleurs, avec de longues chauſſes, ou des caleçons, qu'ils appelloient *braccæ*, *braccæ*. (*Voyez* ce mot.) Sur la tunique ils portoient un *ſagum*, étoffe rayée à lignes droites (*Eneid. lib. VIII.* 660), ou à lozanges, comme il ſe voit ſur quelques monumens du bas-empire. (Du Choul. ſur la caſtramentation des anciens romains, fol. 22.). Ils avoient auſſi des tuniques particulières, que Pancirolle (*de Magiſtratibus Municip. & de rebus bellicis*, *fol.* 35.) appelle *thoracomacchi*, dont l'uſage paſſa chez les romains, à l'époque de la décadence de l'empire & du relâchement de la diſcipline militaire.

Tous les *gaulois* n'étoient pas ſi bien vêtus; car Tite-Live (*Décad. III. liv. II.*) dit qu'à la bataille de Cannes, il y en avoit qui combattoient nuds depuis le nombril juſques à la tête. On voit ſur la colonne trajane un barbare, qui ne porte de même d'autre habillement que des caleçons, ou des braccques. Suétone raconte la même choſe que Tite-Live. Alde Manuce a remarqué ſur les textes du premier, que par *braccæ* il faut entendre la tunique des *gaulois* : ce qui eſt évident, ajoute-t-il, puiſqu'ils quittèrent les *braccæ* pour prendre le *latus clavus* (qui étoit une tunique), lorſqu'ils furent admis au ſénat. Mais ce ſavant n'a pas fait attention que les *braccæ*, caleçons, étant l'habillement diſtinctif des barbares, il étoit naturel que les *gaulois* devenus ſénateurs, les quittaſſent plutôt qu'une tunique.

Les boucliers *gaulois* étoient longs & plats (*Tite-Live décad. IV. liv. VIII. & Strabon liv.*

IV.). Monteſquieu (*Conſidérations ſur les cauſes de la grandeur des Rom. fol.* 25.) dit, ſans preuve, que ces boucliers étoient petits. Ils étoient ornés de figures d'animaux, ſculptés en relief avec beaucoup d'art: ces ornemens étoient d'airain. La forme des boucliers étoit ovale, ou octangulaire, comme nous l'apprennent les monumens découverts dans la cathédrale de Paris. (Hiſt. de l'Acad. des Inſcript. & Belles-Lettres, tom. II. fol. 370.) Les caſques *gaulois* étoient ſurmontés de hauts pannaches; d'autres étoient ornés de cornes d'animaux, de têtes d'oiſeaux, ou d'autres animaux. Les épées de ces peuples étoient longues (Tite-Live, décad. IV. liv. VIII. *Strabo lib. IV.*), ſans pointe; elles retomboient (Polybe, liv. II. chap. VI.) ſur la cuiſſe droite, ſuſpendues à des chaînes de fer, ou d'airain, en guiſe de baudrier: quelques *gaulois* cependant avoient des baudriers d'or ou d'argent. Leur arme de jet ordinaire & caractériſtique, étoit l'eſpèce de javelot appellé *gæſum*. *Voyez* ce mot.

Ce que nous venons de dire des *gaulois*, ſuffit pour les diſtinguer des autres nations barbares, c'eſt-à-dire, par le *ſagum* rayé, & par la tunique de différentes couleurs. Quelques modernes ont cru aſſigner la différence du *ſagum* romain au *ſagum* des *gaulois* (*Ferrarius de re veſt. pars II. lib. III. cap. IX.*), en attribuant des manches à ce dernier. (*Voyez* l'article du *ſagum* & dans celui-ci la tunique des belges.) Mais cette ſuppoſition ne s'accorde point avec les monumens, diſons plutôt que l'étoffe rayée du *ſagum gaulois*, les diſtinguoit aſſez du *ſagum* romain, toujours teint d'une ſeule couleur: d'ailleurs les bas-reliefs déterrés dans la cathédrale de Paris, monumens du règne de Tibère, repréſentent (autant que l'état de vétuſté permet de le reconnoître) des *gaulois*, avec la tunique ordinaire & des bonnets plats. Il ne paroît pas que les *gaulois* puiſſent être mieux diſtingués par la chauſſure fermée, comme l'a cru M. Caylus (Recueil d'antiquités, tom. III. fol. 400.), puiſque d'autres peuples en portoient de ſemblables qui couvroient auſſi tout le pied.

Strabon donne aux *gaulois* belges (*lib. IV.*) la chevelure longue, les caleçons & le *ſagum*; & au-lieu de tuniques, des habits, qui ſe terminoient au haut de la cuiſſe, qui étoient ouverts & garnis de manches. Quelques auteurs ont inféré de ce paſſage, que le *ſagum* avoit des manches: mais dans ce cas, Strabon n'auroit pas fait une mention diſtincte du *ſagum* & de cet habit, qui n'eſt qu'une tunique courte, ouverte ſur le devant. C'eſt là l'eſpèce de tunique *gauloiſe*, qui a été nommée *ſagum* par pluſieurs auteurs; au reſte, ſon peu de longueur, & ſon ouverture ſur le devant le long du corps, la diſtingue des autres tuniques, qui toutes n'avoient d'ouverture que pour le paſſage de la tête & des bras.

Les belges appelloient *lana* leur *ſagum*, qu'ils fabriquoient avec de la laine groſſière. Selon Strabon, ils étoient pompeux dans leurs habillemens. Ils faiſoient uſage de colliers & de braſſelets, qu'ils plaçoient aux bras & aux poignets; les plus diſtingués portoient des habits teints, ornés ou brodés d'or. On voit aſſez qu'on parle ici des belges, civiliſés par le commerce des autres *gaulois* ou des romains; les belges ſeptentrionaux n'étoient pas ſans doute auſſi élégans.

Quelques *gaulois*-belges combattoient tout nuds; même ils (Polybe, liv. II. chap. VI.) ne ſe dépouilloient ainſi qu'un jour de bataille, portant en tout autre temps leur *ſagum*; & c'eſt ce qui cauſoit la blancheur de leur peau, dont il eſt parlé dans les auteurs. D'autres belges avoient des cuiraſſes (*idem*) faites de petites chaînes ou de mailles, comme on en voit ſur quelques monumens; mais il ne s'y trouve jamais de ces caſques ornés de cornes, ou de têtes d'animaux, que leur attribuent les auteurs. Du Choul (Diſcours ſur la caſtrametation des anciens romains, fol. 54.) cite une figure qu'il ſuppoſe un cavalier romain peſamment armé. Cependant, comme il ne dit pas, ſi le marbre ancien, dont il a tiré cette figure, contenoit d'ailleurs quelque inſcription, ou quelqu'autre marque romaine, il ſeroit beaucoup plus probable, que ce marbre, qui a été trouvé dans les Gaules, repréſentoit un cavalier de cette nation. Ne ſe peut-il pas que cette figure, ainſi que nombre d'autres citées par du Choul, ait été faite dans le temps où Rome, déjà ſur ſon déclin, rempliſſoit ſes armées de *gaulois*, d'aquitaniens (*Notitiæ dignit. utriuſque imperii commentarium, fol.* 59.), d'*equites cataphracti Biturigenſes*, & d'autres? Quoi qu'il en ſoit, le cavalier cité par du Choul, porte un caſque un peu différent du caſque romain, & ſurmonté d'un haut pannache; ſa cuiraſſe eſt compoſée de petites chaînes ou de mailles; elle reſſemble plus à une tunique qu'à une cuiraſſe romaine. Les bras du cavalier ſont garnis de bandes de fer qui ſe croiſent, & de petites lames deſtinées à couvrir la partie ſupérieure de la main; il a les jambes enveloppées de jambières ou de bottines. Nous avons cité cette figure pour expliquer la forme de ces cuiraſſes à petites chaînes, ou à mailles, attribuées aux belges. Une de leurs armes offenſives étoit la lance, qui différoit de celle des germains en ce qu'elle avoit le fer long d'une coudée. Quelques uns portoient l'arc & la fronde. (*Strabo, lib. IV.*) Selon Elien (hiſtoires diverſes, liv. XII. chap. XXIII.), les celtes alloient au combat couronnés de fleurs. (Les bas-reliefs de la cathédrale de Paris, offrent des figures qui ont le caſque & la cuiraſſe grecque; mais il faut faire attention que ces figures repréſentent des divinités grecques, comme on peut

le conjecturer d'après les noms qui se trouvent gravés sur le marbre.

On ignore ce qui pouvoit particulariser l'habillement des femmes belges ; seulement une médaille d'Hadrien, citée dans le *Thesaurus Brand.* (*pars II. fol.* 657.) représente une femme belge, ou *gauloise ;* elle est vêtue d'une tunique longue, sans manches, & d'un *sagum.*

Strabon (*lib. IV.*), en parlant de ces peuples, remarque que les personnages les plus respectés parmi eux, étoient les *bardes*, qui chantoient les louanges des dieux & des héros ; les *vates*, consacrés aux sacrifices & à l'étude des sciences naturelles ; & les druides qui joignoient la Philosophie naturelle à la morale. *Voyez* leurs articles.

Ces derniers (*Pline, lib. XVI. cap. XLIII.*) portoient des habits blancs. Dom Jacques Martin & l'abbé Banier (Mythologie, tom. V. fol. 431.) croient reconnoître des druides sur les bas-reliefs déterrés dans la cathédrale de Paris ; ce qu'on distingue le plus clairement sur les gravures qu'on en a publiées (Hist. de l'Acad. des Inscript. & Belles-Lettres, tom. II. fol. 370.), se réduit à l'apparence d'une tunique, & d'un manteau qui diffère entiérement du *sagum.* Ils portent des couronnes sur la tête ; mais on auroit bien de la peine à reconnoître sous leur tunique de longueur ordinaire, la robe que l'abbé Banier (Myrhologie, tom. V, fol. 396.) leur attribue ; l'une & l'autre s'ouvroient par devant, si l'on pouvoit en croire le même écrivain.

Les nations voisines des germains, des belges, des *gaulois*, portoient le même habillement que ces peuples, & le conservèrent jusqu'au huitième siècle. Agathias, en parlant des francs & des allemands du sixième siècle, leur donne pour tout habillement des calçons, ou chausses, qui descendoient jusqu'aux pieds. Leurs armes étoient le bouclier, l'épée, la hache & les dards ; ils combattoient presque tous à pied & sans casque. Le *sagum* étoit encore au septième siècle l'habit ordinaire de ces peuples, comme il est évident d'après les actes du concile de Leptines. (*J. N. Paquot, in commentarii libris de historia SS. imaginum & picturæ. Autore Molano, fol.* 564.) Ils le portoient encore à la fin du huitième siècle (*Historica disquisitio de re vestiaria, hom. sacri, fol.* 61.), ainsi que le témoignent les actes du concile tenu à Ratisbonne en 792. Au reste, le *sagum*, dans l'espace de tant de siècles, peut avoir subi quelque changement ; mais l'abbé Vertot (Mém. de l'Acad. des Inscript. & Belles-Lettres, hist. tom II. fol. 440.), racontant que les francs avoient des manteaux qui descendoient par devant & par derrière jusques à terre, & que les cottes d'armes (c'est ainsi que l'on appelle ces manteaux) ressembloient à la tunique de nos diacres, n'auroit pas dû en conclure, que les manteaux, dont sont vêtus sur les monumens Charlemagne & les autres rois, fussent des cottes-d'armes, ou des *sagums* ordinaires.

Les *gaulois*, dit Strabon (*lib. IV.*), avoient du courage & de la simplicité ; mais ils étoient sujets à se vanter : ces peuples, ajoute-t-il, ont la coutume barbare d'attacher les têtes de leurs ennemis au cou de leurs chevaux, & au-dessus des portes de leurs maisons ; ils conservoient aussi embaumées les têtes des hommes illustres, pour les montrer aux étrangers. Les *gaulois* brûloient avec les corps (*Cesar de bello gallico, lib. VI.*) ce que le défunt avoit de plus précieux, même les animaux ; ils célébroient avec beaucoup de pompe les funérailles des personnes distinguées.

Les maisons (*Strabon, lib. IV.*) des belges étoient spacieuses, faites de bois & de claies, recouvertes de joncs. Les toits de ces maisons s'élevoient en forme de dôme.

Les peuples des isles britanniques (nous parlons de ceux qui étoient libres du joug des romains du temps de l'empereur Septime-Sévère), les *méati*, les *calidonicns*, les *pictes*, habitans de l'Ecosse, & originaires de la Scythie, étoient tout nuds (Dion.), ou ne couvroient que la partie inférieure du corps, & se peignoient de différentes couleurs. Leurs armes étoient une petite épée très-affilée, une courte pique, & le bouclier. Au bout de leur pique (*ibidem*) ils attachoient une pomme de cuivre, dont l'ébranlement produisoit un certain bruit. Ils fabriquoient des colliers & des ceintures de fer (*Hérodien*), pour leur servir de parure. Ces peuples habitoient sous des tentes. Une médaille d'Hadrien (*Thes. Brand. pars II. fol.* 654.), qui porte l'inscription *Britannia*, offre une femme vêtue d'une tunique & du *pallium*, tenant un bouclier de forme ovale. Au reste, cette figure n'est qu'une province personnifiée.

On peut assurer en général, que les *gaulois* aimoient à porter des habits de couleur brune, ou sombre, d'après ce vers de Martial (*lib. XIV. epigr.* 129.) :

..... *Vestitur Gallia rufis.*

Lettres & écriture des gaulois. Avant que les romains se fussent emparés des Gaules, les habitans du pays ne mettoient rien par écrit de ce qui concernoit leur religion. Seulement ils faisoient quelque usage de l'écriture dans leurs affaires publiques & privées. Mais quelle étoit cette écriture, quels en étoient les caractères, & quels monumens en reste-t-il ? Les plus anciens, dont on ait connoissance, sont en écriture romaine. Tous sont postérieurs à la conquête des Gaules par Jules-César. L'écriture, dont on usoit dans

la plupart de ces contrées avant les romains, étoit néanmoins auſſi différente de la leur, qu'approchante de celle des grecs.

Ce n'eſt pas là ſans doute l'écriture, dont les *gaulois* avoient coutume d'uſer au troiſiéme ſiècle. Quand ils dreſſoient des actes en leur langue, ou qu'ils érigeoient des monumens publics, alors ils employoient les caractères romains. Mais avant la conquête des Gaules par Céſar, l'écriture grecque y étoit ordinaire. Des peuples entiers de ces vaſtes contrées ignoroient la langue des grecs, & ne laiſſoient pas de ſe ſervir de leur écriture. Auſſi Céſar fit-il tenir une lettre en langue grecque à Quintus Cicéron, aſſiégé par les *gaulois*. Si la langue & l'écriture des grecs leur euſſent été également familières, ç'auroit été mal s'y prendre, pour empêcher que les deſſeins des romains ne leur fuſſent découverts par cette lettre, en cas qu'elle vînt à être interceptée. On ne comprend pas comment Manuce & quelques autres modernes ont pu employer ce fait, pour prouver que les *gaulois* ſe ſervoient, non-ſeulement des caractères, mais encore de la langue des grecs. Quoique les *gaulois*, dont il s'agit ici, fuſſent plus ſeptentrionaux & plus éloignés des colonies grecques que les ſuiſſes, pluſieurs ſavans, & ſur-tout Lipſe & Glaréan, tiennent que les tables écrites en lettres grecques, & trouvées dans leur camp après la victoire de Céſar, fuſſent auſſi en cette langue. Ce ſentiment paroît au docte Allatius d'autant mieux fondé, qu'on rencontre dans cette partie des Gaules des inſcriptions inintelligibles; ce qui ne ſeroit pas, ſi elles réuniſſoient enſemble la langue avec les lettres grecques. Telle eſt une pierre proche de Tarentaiſe. Cette inſcription au reſte paſſe pour avoir été gravée en la langue des anciens bourguignons, qu'on n'entend plus. Si les caractères grecs, employés dans l'inſcription ſuppoſée *gauloiſe*, ont un air étranger, cela n'eſt pas ſurprenant, puiſque les manuſcrits grecs, écrits en Angleterre, ou en France, vers le huitième ou neuvième ſiècle, ſont aiſés à diſtinguer des autres par leur *pérégrinité*. Il faut en dire autant des manuſcrits grecs, écrits en Egypte, ou en Chypre, depuis le dixième ſiècle.

On a ſujet de croire, que l'écriture *gauloiſe* ne fut pas tout d'un coup entiérement abolie. D. Mabillon regarde comme le ſeul monument de cette écriture, ſur la ſincérité duquel on puiſſe compter, l'inſcription du tombeau de Gordien, meſſager ou courier des Gaules, qui ſouffrit, dit-il, au troiſième ſiècle, le martyre avec toute ſa famille. Que l'inſcription du tombeau de Gordien ſoit vraie, c'eſt ſur quoi les ſavans ne conteſteront pas apparemment; mais ils pourront revoquer en doute, qu'elle ſoit écrite en caractères *gaulois*. Ce ne ſeroit pas en effet l'unique monument où l'on découvriroit des inſcriptions latines, compoſées de lettres grecques & latines. Cette inſcription a été trouvée à Rome, publiée dans le livre intitulé, *Roma ſubterranea*, & parmi les inſcriptions antiques de Fabretti. Elle a depuis été donnée par D. Mabillon, par D. Ruinart, & par Jacques Martin. Nous accordons la préférence à la gravure de Fabretti, parce qu'ayant eu ſous les yeux le monument antique, il eſt à préſumer que rien ne manque aux caractères du côté de l'exactitude & de la vérité.

« Si l'on veut rendre l'inſcription lettre pour » lettre, on la lira ainſi:

THIS. GORDIANUS
GALLIE NUNSIUS, JUGULATUS
PRO FIDE,
CUM FAMILIA TOTA.
QUIESCUNT IN PAKE. YTHFILA
ANCILLA FECIT.

» où, pour dire en paſſant, on voit que le c des » anciens ſe prononçoit fortement comme un k » ou un q, & qu'ils diſoient *pake* pour *pace*, » &c. » (*La religion des gaulois*, *liv. I. pag.* 41.)

D. Mabillon a relevé l'auteur du *Roma ſubterranea*, ſur quelques termes qu'il avoit mal lus: mais à l'égard du premier mot de l'inſcription, il lit *hic* avec lui. D. Jacques Martin ſoutient qu'il faut lire IS précédé du Θ, *que les grecs ne manquoient jamais de mettre à la tête de toutes les épitaphes*. Ainſi il ajoute de nouvelles corrections aux corrections faites par D. Mabillon, à la manière de lire de l'ancien éditeur. Mais, 1°. ſi l'on vouloit s'en rapporter à Joſeph Laurent, dans ſa Polymathie, le Θ ne ſeroit attribué qu'aux ſépulcres des militaires. 2°. Ce n'eſt pas ici le tombeau de Gordien ſeul; c'eſt encore celui de toute ſa famille. 3°. Le Θ déſigne plutôt le ſépulcre d'un payen, que d'un martyr de J. C. Il nous ſemble donc plus probable que *this* eſt un terme originairement grec, & peut-être latiniſé ou *galliciſé*. Les latins ne faiſoient nulle difficulté d'emprunter des grecs les mots qui manquoient à leur langue. Or, Θις veut dire un *amas*. Homère l'emploie pour ſignifier un tas d'oſſemens humains. L'application qu'en avoit faite un auteur ſi célèbre, ſuffiſoit, pour qu'on s'en ſervît comme d'un mot conſacré déſormais à cet uſage. Dans les inſcriptions on affectoit volontiers des expreſſions antiques. Au ſurplus, il faut ſous-entendre un point après *this*, comme avant & après *Ythfila ancilla fecit*.

En rapportant l'épitaphe de Gordien, martyr, la ſeule de toutes les inſcriptions en lettres

gauloiſes, ſur laquelle D. Mabillon croyoit qu'on pouvoit compter, nous nous ſommes contentés d'inſinuer nos doutes. Mais nous connoiſſons maintenant tant d'inſcriptions en lettres grecques, ou partie grecques & latines, quoiqu'en langue romaine, qu'il ne nous eſt guère poſſible de nous roidir contre le ſentiment de ceux qui ne veulent pas attribuer aux *gaulois* cette écriture, à l'excluſion des autres peuples. L'inſcription, dont il s'agit, n'a été, ſelon Maffei, jugée barbare, & de l'ancien caractère *gaulois*, mêlée de runique, que parce qu'elle renferme quelques lettres minuſcules, qui ne ſont pas ordinaires aux marbres. Cependant Jean-Chriſtophe Harenberg regarde l'épitaphe de Gordien, comme aſſez conforme à l'écriture des germains. Il cite même un ancien interprète de Céſar, pour prouver l'uſage des lettres grecques chez les *gaulois* & les germains. Mais comme il ſemble fonder ſon raiſonnement ſur ce que les druides étoient communs aux *gaulois* & aux germains, il contredit ouvertement Céſar, dont voici les propres termes : *Germani..... neque druides habent, qui rebus divinis præſint.* (*De bello gallico*, *lib. VI.*).

N. B. Pour rendre cet article complet, *voyez* l'article ÉCRITURE *des gaulois*, & le ſuivant des *Médailles* GAULOISES.

GAULOISES (Médailles).

Le plus grand recueil de médailles anciennes des *gaulois*, qui ait été donné juſqu'à préſent, eſt celui qui a été inſéré par Bouteroue, dans ſon Traité ſur les monnoies de France, imprimé en 1666. Il y a compris toutes celles qui ſe trouvoient alors dans le cabinet du Roi, & dans les autres cabinets qui exiſtoient, tant à Paris, que dans les provinces du royaume. Aux médailles qui contiennent des noms de peuples & de villes, il en a joint pluſieurs autres qui ne contiennent que des noms propres de *gaulois*, rois de différentes contrées, ou chefs de cités. Le nombre de ces médailles ne monte pas cependant à plus de cinquante en tout.

Depuis l'ouvrage de Bouteroue, quelques antiquaires ont rapporté d'autres médailles, ſoit de villes, ſoit de chefs *gaulois*, mais en petite quantité; & à l'exception de quelques médailles grecques de *Marſeille* & d'*Antibes*, toutes les autres qui ſont publiées ſont latines, ayant été fabriquées depuis que la langue latine ſe fut introduite chez les *gaulois*, par la communication qu'il y eut entr'eux & les romains, par la réduction de la Gaule en province romaine. Il eſt à obſerver que dans les légendes de ces médailles, il ſe trouve aſſez ſouvent des lettres grecques mêlées avec les lettres latines; ce qui ne doit pas paroître extraordinaire, puiſque, ſuivant le rapport de Céſar, dans ſes Commentaires, les premiers caractères, dont les *gaulois* ſe ſont ſervis, étoient des caractères grecs. Ceux qui s'y trouvent le plus ordinairement, ſont les ſuivans, Γ. Δ. Ε. Κ. & Λ.

Tous ceux qui ont touché la queſtion de ſavoir ſi les *gaulois* avoient eu des monnoies particulières avant la conquête de leur pays par les romains, n'en ont parlé que ſuperficiellement. On ne prétend pas approfondir ici cette queſtion. On obſervera ſeulement, que l'on trouve dans le royaume deux eſpèces de médailles plus anciennes; ſavoir, des pièces d'or & d'argent, contenant les unes & les autres plus ou moins d'alliage, & d'une fabrique très-groſſière, leſquelles repréſentent d'un côté des têtes d'hommes nues, quelques-unes couronnées de laurier, & d'autres en plus grand nombre, entourées de cordons bouclés & voltigeans en forme d'ornement; de l'autre côté, elles ont preſque toutes un char attelé d'un ou de deux chevaux, conduits par un homme debout ſur le char. Dans pluſieurs les chevaux ſont repréſentés avec des têtes humaines; & ſur quelques-unes l'on voit à l'exergue des légendes en caractères approchant des caractères grecs, mais mal formés. Il paroît évidemment, que ceux qui ont fabriqué ces médailles, ont voulu imiter celles d'or de Philippe, roi de Macédoine, & la légende ΦΙΛΙΠΠΟΥ, d'où l'on croit pouvoir inférer, que ce qui a donné lieu à la fabrique de ces ſortes de médailles d'or & d'argent par les *gaulois*, c'eſt que ceux qui revinrent dans la Gaule, après leur expédition ſous Brennus, en Macédoine & en Grèce, en rapportèrent des monnoies d'or de Philippe; & qu'après en avoir fait uſage chez eux, pour ſe procurer leurs commodités & leurs beſoins, ils en firent fabriquer d'autres, à l'imitation de celles-là, par des ouvriers qui ne purent alors les contrefaire que d'une façon conforme à la rudeſſe où étoient les arts dans leur pays.

L'autre eſpèce de médailles anciennes *gauloiſes* ſont les unes de cuivre, les autres d'une matière particulière compoſée de bronze & d'étain à $\frac{1}{4}$ pour $\frac{0}{0}$. Elles n'ont aucune légende, & repréſentent des têtes informes, des oiſeaux, des chevaux, des poiſſons, des ſangliers & autres animaux, le tout d'une fabrique des plus groſſières. Le ſavant Pellerin n'a pas cru devoir faire graver dans ſes recueils ces ſortes de médailles, qui n'ont rien de curieux, ni d'intéreſſant. Il n'y a donné que celles qui contiennent des légendes qui n'avoient pas encore été publiées, ou qui l'ayant été, paroiſſoient mériter quelques remarques.

La médaille du n°. 3. de la planche 124. du 3e. vol. des peuples, qui a pour légende, oVIRICIV, eſt abſolument de même forme, matière & fabrique, que celle dont la légende,

bien reconnue *gauloise*, est AREMACIOS; de sorte que l'une & l'autre semblent avoir été faites par le même ouvrier monnétaire, & devoir être par conséquent du même pays. Il y auroit lieu de l'attribuer à la ville de *Viritium*, dont parle Ptolémée, s'il l'avoit placée dans la Germanie septentrionale; mais cette position est peut-être fautive. Quoi qu'il en soit, on ne trouve point d'autre ville, dont le nom approche de celui qui est écrit sur cette médaille. On la cite ici, pour faire observer que les *gaulois*, à l'exemple des grecs, mettoient quelquefois un O avant la lettre V consonne, pour la distinguer de l'u voyelle. Ils la faisoient sonner alors à peu près comme un B, ainsi qu'elle est prononcée par les espagnols. Il paroit que, pour faire distinguer aussi cet O de celui qui devoit être prononcé comme voyelle, ils lui donnoient une forme plus petite. C'est ce qui se voit dans la légende oVIRICIV de la médaille en question, & dans celles des deux suivantes.

On lit oVIKY sur la médaille n°. 4; il est difficile de juger à quelle ville elle appartient: si c'est à un des lieux portant le nom de *Vicus*, elle pourroit être de *Vicus Julius*, qui, suivant la notice des dignités de l'empire, étoit du pays de *Nemètes*, dans la Gaule belgique. Sur le n°. 5. on lit DIAoVLOS, qui désigne les *gaulois diablintes*.

GAULOS, *GAULUS*, } isle voisine de Malthe.

Marco Vallio, Caii filio, Quiro Rufo, equo publico exornato à divo Antonino Augusto pio, plebs gaulitana, ex aere conlato, ob merita & in solacium Caii Valli postumi, patroni municipii patris ejus. Le monument sur lequel est gravée cette inscription sépulcrale, fut érigé aux frais du peuple de la ville de Gozo, voisine de Malte, pour honorer la mémoire de Marcus Vallius Quirus, décoré du titre de chevalier romain par l'empereur Antonin. Le comte Jean Antoine Ciantar a rapporté cette épitaphe dans sa dissertation, publiée en 1749.

On lit aussi dans le recueil d'inscriptions de Muratori les mots suivans, qui prouvent la prédilection d'Antonin pour les habitans de *Gaulos*. ... ..*Adlectus inter quatringenarios Gauli à divo Antonino Au. pio.*

GAULOS, isle. ΓΑΥΛΙΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette isle sont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

GAVLUS, vaisseau de charge, rond, qui fut le premier en usage, & dont on donna le nom à des vases à boire de même forme. Hésychius dit que ces navires étoient propres aux phéniciens.

GAUNCARIUS. Muratori (970. 4. *Thes. inscript.*) rapporte l'épitaphe suivante d'un romain représenté au-dessus, tenant de la main gauche un livre chargé des signes du zodiaque. Seroit ce un géographe? En grec Γαυδῦχος signifie renfermant la terre; en auroit-on fait *gauncarius*?

C. PETTIUS CELER
GAUNCARIUS
V. ANN. XXXV.

GAUSAPE. *GAUSAPA.* *GAUSAPUM.* } La *gausape*, dont Trimalcion s'enveloppe dans Pétrone (*c.* 28.), est un de ces habillemens, qui, sans caractériser aucune nation, entre cependant dans la liste des vêtemens connus à Rome, sous le règne des empereurs. C'étoit, suivant Ferrarius (*de re vest. p.* 2. *l.* 1. *c.* 7, 8.), une chlamyde à franges, propre à garantir du froid. Bellori (*Colonna Antoniniana, fol.* 37.) appelle la *gausapa* un *palludamentum* velu. Pline (*lib. VIII. cap. XLVIII.*) nous dit, que de son temps on commençoit à tisser la tunique laticlave comme la *gausapa*; ne peut-on pas inférer de ce passage, que ce fut la matière ou la préparation qui fit nommer *gausapa*, soit une tunique, soit une chlamyde tissue d'une certaine manière; d'autant qu'au même endroit Pline ajoute, qu'on portoit la *gausapa* au camp, & qu'elle étoit d'une étoffe grossière? Or, s'il est vrai que les longs poils caractérisoient proprement la *gausapa*, il seroit inutile de rechercher sa forme particulière; elle peut avoir été une tunique, comme l'a pensé Ferrarius, aussi bien qu'une chlamyde: sur quelques monumens on trouve des chlamydes à franges; mais c'est d'ordinaire comme habillement de quelque nation barbare.

Les longs poils, formant à la vérité des franges sur les bords, caractérisoient la *gausapa*, soit qu'elle fût un habillement; soit que cette étoffe velue servît à couvrir les tables, comme nos nappes (*Martial. XIV.* 138.); soit que ce fût la couverture des lits de table (*idid. XIV.* 152.), ou des lits à coucher (*ibid. XIV.* 144.); soit qu'elle servît à essuyer les tables & les mains des convives (*Lucillius*), *purpureo terit tunc lautus gausape mensas*; soit enfin que ce fût un manteau velu des barbares, adopté par les romains, pour s'envelopper en sortant des bains chauds, &c.

» Le vêtement, dit Winckelmann (*hist. de*

l'art. liv. II. chap. I), des Iſis grecques du capitole & du palais Barbarini, eſt garni de franges, ainſi que le ſont les manteaux des rois captifs ; par-là, à ce qu'il paroît, on a voulu déſigner une divinité, dont le culte étoit venu des pays étrangers. Cette ſorte de vêtement, appellé *gauſapum*, étoit garnie de longs poils : dès qu'il fut introduit à Rome, les femmes en portèrent pendant l'hiver. Lorſque j'eus fait cette remarque, j'obſervai toutes les figures d'Iſis par rapport à l'habillement, & j'ai découvert que toutes, ſans exception, portent cette même eſpèce de manteau, agencé de la même manière, d'où j'ai conclu que cet ajuſtement eſt une marque diſtinctive de la déeſſe. C'eſt au moyen de ce caractère que j'ai reconnu pour une Iſis, le torſe d'une ſtatue coloſſale, placé contre le palais de Veniſe, à Rome, & appellé par le peuple la *Donna Lucretia*. C'eſt ainſi qu'eſt ajuſtée encore une belle Iſis de bronze, de la hauteur d'un palme (huit pouces), conſervée au cabinet d'Herculanum. Il en eſt de même de deux ou trois figures plus petites de cette déeſſe du même cabinet. Toutes ces figures ont les attributs de la fortune ».

GAUTO. Muratori (1986. 9. *Theſ. inſcr.*) rapporte l'inſcription ſuivante, gravée en l'honneur d'un *Gautus*, divinité inconnue :

D E O

G A U T O

P A T

GAZA, en Paleſtine. ΓΑΖΑΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRRR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien, de Trajan, d'Antonin, de Marc-Aurèle, de Fauſtine jeune, de Vérus, de Commode, de Caracalla, de Plautille, d'Elagabale, de Sévère, de Domna, de Paula. *Voyez* les ERES.

GAZE DE COS, *Coa veſtris*, dans Tibulle & dans Properce Celui-ci dit : *& tenues Coa veſte movere ſinus*. Horace l'appelle *Coa purpura* Cette *gaze* avoit été inventée par une femme nommée *Pamphila* ; qu'il ne faut pas fruſtrer, remarque Pline, de la gloire qui lui appartient, d'avoir trouvé ce merveilleux ſecret de faire que les habits montrent les femmes toutes nues, *non fraudanda gloria excogitatæ rationis, ut denudet feminas veſtis*. (*Hiſt. nat. l. XI. cap. XXII.*)

En effet, cette étoffe étoit ſi déliée, ſi tranſparente, qu'elle laiſſoit voir le corps comme à nud ; c'eſt pourquoi Varron appelloit les habits qui en étoient faits, *vitreas togas* : Publius Sirus les nomme gaiement *ventum textilem*, du vent tiſſu, & *nebulam lineam*, une nuée de lin ; *æquum eſt*, dit-il, *induere nuptam ventum textilem, & palam proſtare nudam in nebulâ lineâ ?* « Eſt-il » honnête qu'une femme mariée porte des habits » de vent, & paroiſſe nue ſous une nuée de lin » ? Les femmes & les filles dans l'Orient, & en particulier celles de Jéruſalem, étoient vêtues d'habits ſemblables à la *gaze de Cos*, & qu'Iſaie nomme *διαφανῆ λακωνικαὶ, interlucentes laconicas*.

On faiſoit la *gaze de Cos* d'une ſoie très-fine (ou de *biſſus*) qu'on teignoit en pourpre avant que de l'employer, parce qu'après que la *gaze* étoit faite, elle n'avoit pas aſſez de corps pour ſouffrir la teinture ; c'étoit à Miſiras, aujourd'hui Maſcari, tour auprès l'iſle de Cos, qu'on pêchoit les huîtres qui produiſoient cette pourpre dont on teignoit la *gaze*, pour en rendre encore les habits plus précieux.

Il eſt vrai qu'il n'y eut dans les commencemens que les courtiſanes qui oſaſſent mettre à Rome de tels habits, mais les honnêtes femmes ne tardèrent pas à les imiter ; la mode en ſubſiſtoit même encore du temps de St. Jérôme : car, écrivant à Læta ſur l'éducation de ſa fille, il recommande *ut talia veſtimenta paret quibus pellatur frigus, non quibus veſtita corpora nudentur*.

Horace, dans une de ſes odes (*ode XIII. lib. IV.*) traite Lycé, une de ſes anciennes maîtreſſes, de ridicule, à cauſe qu'elle portoit des habits tranſparens de Cos, pour paroître jeune : *nec Coæ referunt jam tibi purpuræ ;* « Croyez-moi ; » lui dit-il, ces habits de *gaze de Cos* ne vous » conviennent plus ». (D. J.)

On répète cinq fois *Cos* dans cet article ſur la *gaze* ; cependant on ne peut taire que de ſavans critiques prétendent que c'eſt dans l'iſle de *Céos*, ou *Céa*, aujourd'hui Zia, qu'on a trouvé l'invention de faire des étoffes de ſoie pour des habits de femmes, & non pas dans l'iſle de *Cos*, aujourd'hui Lango, ou Stango. *Voyez* les notes du P. Hardouin, ſur le XXIIe. chap. du liv. XI. de Pline ; Dapper ſur l'iſle de *Cos*, &c. Nous n'avons garde de décider la queſtion. Ducange a encore un ſentiment particulier ; il croit que la gaze, *gazzatum*, a été ainſi nommée, parce qu'elle eſt venue premiérement de Gaza, ville de Syrie.

GAZELLE. Le comte de Caylus (*Rec. d'Antiq. V. p.* 200.) a publié des bas-reliefs trouvés en 1761, à Scrofano, ſur leſquels on voit deux *gazelles*. *Voyez* DORCADE.

GAZETUM.

GAZETUM. Voyez MARSEILLE.

GAZIURA, dans le Pont galatique. ΓΑΖΙΟΥΡΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type est un aigle posé sur un foudre.

GÉ, ΓΗ, fille d'Hypsistus, selon Sanchoniaton, épousa Vranus son frère, dont elle eut plusieurs enfans, Cronos, ou Saturne, Betylus, Dagon & Atlas. Γῆ signifiant *terre*, de même que Οὐρανὸς signifie le *ciel*, les poètes ont feint que Saturne & ses frères étoient fils du Ciel & de la Terre. *Voyez* URANUS.

GEADA, ou *GEDA*, nom du dieu des anciens habitans de l'isle de la Grande-Bretagne. On le nomme aussi *Geta*. Cœlius Sedulius, poète écossois (c'est-à-dire hibernois) qui vivoit sous le jeune Théodose, en parle dans son poëme paschal, adressé à l'abbé Macédonius, & il charge *Geta* de ridicules. Ce fut d'un roi du pays, père de Fingodwulf, aïeul de Frithuwulf, vingtième roi avant Alfrède, roi des anglo-saxons, que Jean Asserus, évêque de Sarisbéry, vers l'an 900 de Jésus-Christ, fait descendre *Géada* par Frithuwulf. Il tâche de prouver ensuite que ce *Géada* étoit la dixième génération depuis Noé. (*Vossius, de idolol. lib. I. cap. XXXVI.*)

GÉANS, qui firent la guerre à Jupiter : Hésiode fait naître ces *géans* du sang qui sortit de la plaie d'Uranus. Apollodore & Ovide les font fils de la Terre, qui, dans sa colère, les avoit vomis de son sein, pour faire la guerre aux dieux exterminateurs des Titans ses premiers enfans. Ces *géans* étoient, dit-on, d'une taille monstrueuse, & d'une force proportionnée à cette prodigieuse hauteur : ils avoient cent mains, mais non des serpens au lieu de jambes. Résolus de détrôner Jupiter, ils entreprirent de l'assiéger jusques dans le ciel, ou l'olympe, & entassèrent pour cela le mont Ossa sur le Pélion, d'où ils essayèrent d'escalader le ciel, jettant sans cesse, contre les dieux, de grands quartiers de pierre, dont les unes, qui tomboient dans la mer, devenoient des isles, & celles qui retomboient sur terre, formoient des montagnes. Jupiter, effrayé à la vue de si redoutables ennemis, appella tous les dieux à son secours; mais il fut assez mal secondé par eux : car ils s'enfuirent tous en Egypte, où la peur les fit cacher sous différentes formes d'animaux. Un ancien oracle avoit dit que les *géans* seroient invincibles, & qu'aucun des dieux ne pourroit leur ôter la vie, à moins qu'ils n'appellassent quelque mortel à leur secours. Jupiter ayant défendu à l'Aurore, à la Lune & au Soleil, de découvrir ses desseins, devança la Terre qui cherchoit à secourir ses enfans; &, par l'avis de Pallas, fit venir Hercule, pour combattre avec lui : à l'aide de ce héros, il vint à bout de défaire tous les *géans*, & les précipita au fond du Tartare; ou, selon une autre fable, il les ensévelit tout vivans sous le mont Etna : ces *géans* étoient *Agrius*, *Alcyonée*, *les deux Aloïdes*, *Clytius*, *Encelade*, *Ephialte & Otus*, *Eurytus*, *Gration*, *Hyppolite*, *Pallas*, *Polybotés*, *Porphyrion*, *Thaon*, *Tithyus*, *& le redoutable Typhon*, qui seul, dit Homère, donna plus de peine aux dieux, que tous les autres *géans* ensemble.

Outre ces *géans*, enfans de la Terre, qui firent la guerre aux dieux, les poètes & les anciens historiens font mention de plusieurs autres personnages d'une taille giganteſque. Homère, parlant des héros qui assiégeoient Troye, dit qu'ils lançoient des pierres que quatre hommes de son temps auroient eu bien de la peine à lever seulement de terre. Virgile en dit autant de Turnus. Du temps de Tibère, un tremblement de terre découvrit, dit-on, le tombeau de plusieurs *géans*, où l'on trouva une dent d'un pied de longueur; de quelle grandeur devoit donc être la bouche qui contenoit trente-deux de ces dents, & de quelle taille étoit le corps d'un homme qui avoit la bouche si grande? Phlégon assure qu'on trouva de son temps, dans une caverne de la Dalmatie, des cadavres dont les côtes avoient plus de seize coudées de longueur; & un tombeau près d'Athènes, qui étoit long de cent coudées, dans lequel avoit été mis le corps du *géant* Macrosiris. Philostrate le jeune dit, après Pausanias, qu'Ajax avoit onze coudées, c'est-à-dire, près de dix-sept pieds de hauteur; qu'Aryadès, dont le corps avoit été découvert sur les bords de l'Oronte, en avoit cinquante-cinq; qu'il y avoit un autre tombeau au promontoire de Sigée, dans la Troade, long de vingt-deux coudées; & qu'on avoit trouvé dans l'isle de Lemnos, un cadavre, dont la tête étoit si grosse, qu'à peine pouvoit-on la remplir d'eau, en y vuidant deux cruches de Crète, qu'on sait avoir été très-grandes. Sertorius, au rapport de Plutarque, s'étant rendu maître de la ville de Tingi, fit ouvrir le tombeau du *géant* Antée, dont le cadavre avoit, dit-il, soixante coudées. Nous lisons dans Pline, qu'une montagne de l'isle de Crète, s'étant écroulée, on vit un corps, qui étoit debout, haut de quarante six coudées. Et Solin dit qu'on fit voir au proconsul Métellus, un cadavre giganteſque, qui avoit trente-trois coudées. Pausanias, après avoir parlé de la taille giganteſque d'Ajax, fils de Télamon, & de l'indien Oronte, ajoute : « vis-à-vis de Milet, il y a l'isle de Ladé,

» qui se partage en deux autres petites isles, » dont l'une porte le nom d'Astérius, parce » qu'Astérius y a son tombeau : il étoit fils d'Arac, » que l'on dit avoir été fils de la Terre ; le corps » d'Astérius n'a pas moins de dix coudées de long. » Mais ce qui m'a encore plus étonné, c'est ce » que j'ai vu dans une petite isle de Lydie : là » un tombeau s'étoit entr'ouvert par l'injure des » temps, & on apperçut des os d'une si pro- » digieuse grandeur, que s'ils n'avoient eu la » figure de corps humain, on ne les auroit ja- » mais crus tels. Le bruit courut dans le pays, » que l'on avoit trouvé le corps de Géryon, & » l'on montroit sur une montagne une grosse » roche, qu'on disoit lui avoir servi de trône ; » mais sur ce que je leur objectai que Géryon » avoit demeuré à Gadès, & que son corps ne » se trouvoit nulle part, quelques lydiens, plus » savans dans les antiquités de leur pays, pré- » tendirent que c'étoit le corps d'Hyllus, fils « d'Hercule & d'Omphale ». Bocace, dans la généalogie des dieux, raconte qu'on avoit découvert, dans une caverne du mont Eryx, en Sicile, le corps d'un *géant* assis, qui tenoit dans la main un bâton semblable à un mât de vaisseau, & que le tout se réduisit en poussière lorsqu'on y toucha, à la réserve de trois dents, que les magistrats de la ville d'Eryx conservèrent avec une partie du crâne, contenant quelques boisseaux mesure de Sicile. Fazellus croit que c'est le corps d'Eryx, tué par Hercule : & il ajoute que de son vivant on avoit trouvé un autre cadavre de vingt coudées de long, qui s'étoit pareillement réduit en poudre, excepté les dents, dont chacune pesoit environ cinq onces, qu'il assure avoir vu, ainsi que la figure du *géant* dessiné sur la muraille.

De ces témoignages extraits de l'histoire ancienne, qui s'accordent avec la Mythologie, quelques-uns ont conclu qu'il y a eu réellement autrefois des *géans*. Mais, sans toucher au fond de la question, qui fait la matière de plusieurs dissertations pour & contre, ne peut-on pas dire en général, que tout ce que l'on raconte de ces tombeaux découverts, de ces ossemens monstrueux, de ces cadavres d'une grandeur démesurée ; tout cela n'étoit fondé que sur des rapports d'ouvriers & de manœuvres, sans que jamais aucun homme digne de foi ait pu dire avoir rien vu de pareil ; & n'y eût-il que la circonstance qu'on ajoutoit à chacune de ces rélations, que ces cadavres énormes se détruisoient dès que l'air entroit dans ces cavernes, c'en seroit assez pour nous empêcher d'y ajouter foi, & pour nous les faire regarder comme autant de rélations fabuleuses. Pour ces ossemens monstrueux qu'on disoit être ou les côtes, ou les dents de quelques *géans*, il y a long-temps que d'habiles naturalistes ont fait voir, que ce pouvoient être des os de baleine, ou de quelqu'autre grand cétacée, ou des concrétions pierreuses, qui offrent souvent de pareilles ressemblances. *Voyez* CYCLOPES.

On sait combien les systêmes sur l'origine & la nature des grands os fossiles, sont aujourd'hui multipliés ; mais ce qu'il y a de bien certain au milieu de ce concours d'opinions si différentes & si peu fondées, c'est que la découverte de ces débris prodigieux a accrédité la fable des *géans* dans les deux hémisphères de notre globe. Les physiciens qui ont fait une étude particulière de la minéralogie, savent que les ossemens de cette espèce sont ordinairement enveloppés dans des lits ou dans des couches de gravier, de sable ou de terre molle, qui peuvent aisément s'ébouler ; ou être entraînées par des avalanges, ou par des chûtes d'eau, de sorte qu'on trouve quelquefois des squelettes entiers sans qu'on les cherche & sans même qu'on pense à les chercher : aussi est-ce par de tels accidens que les sauvages qui ne labouroient ni ne remuoient jamais la terre en ont eu connoissance.

Les torrens qui rouloient avec un bruit & une impétuosité étonnante du haut des montagnes de la Thessalie & de la Macédoine, ont, dans les temps fabuleux, donné lieu aux Grecs de croire que les *géans* avoient voulu y entasser l'Ossa sur l'Olympe, & l'Olympe sur le Pélion, pour y combattre de plus près les dieux ; & ces dieux mêmes n'étoient que la lueur de l'aurore boréale.

C'est par un passage de Solin, qu'il conviendra de citer ici, que nous savons que dans la Macédoine sur-tout on découvroit fréquemment des os fossiles de la première grandeur au fond des ravines, que ces torrens, dont nous parlons, y avoient creusées dans les campagnes. *In Macedoniâ, nimbis torrentes excitantur, & aucta aquarum pondera, ruptis obicibus, valentius se in campos ruunt, eluvione ossa etium nunc ferunt detegi, qua sunt ad instar corporis humani, sed modo grandiore.* (cap. 14.)

Si l'on avoit examiné ce passage avec toute l'attention qu'il méritoit, on se seroit épargné des raisonnemens très-futiles sur les motifs qui ont fait placer l'assaut ou l'escalade des *géans* plutôt au Nord de la Grece que dans sa partie méridionale. Au reste le Bathos de l'Arcadie, dont parle Pausanias dans ses *arcadiques*, a pu être une vallée étroite & profonde, ce que ce terme grec paroît bien désigner, & où l'on faisoit de temps en temps les mêmes découvertes qu'au pied de l'Olympe & des autres montagnes de la Macédoine. Il faut observer encore ici que le terrein, sur lequel les Macédoniens bâtirent la ville de Phlegra, paroît avoir été une soufrière, ou un vestige de volcan éteint ; & l'on

verra par la ſuite de quelle conſéquence peut être une telle obſervation.

C'étoit une eſpèce de fureur parmi les anciens, de vouloir que tous les os foſſiles qu'on leur montroit, fuſſent des reſtes de corps humains, Saint-Auguſtin vit à Utique une dent molaire, cent fois plus grande que la dent d'un homme : mais au lieu d'aſſurer qu'elle avoit appartenu à un hippopotame, il aſſura qu'elle avoit appartenu à un *géant*. Et ce qu'il y a de bien ridicule, c'eſt que Vivès, le commentateur de Saint-Auguſtin, eſt tombé dans des erreurs auſſi groſſières à l'occaſion d'un os exactement ſemblable, qu'il vit à Valence dans l'égliſe de Saint Criſtophe ; car en ce temps c'étoit la coutume d'expoſer à la dévotion du peuple toutes les raretés de cette eſpèce ; ici nous nous ſouvenons d'en avoir encore trouvé quelques-unes à l'entrée d'une égliſe de Cologne, qui nous parurent être des fragmens d'une carcaſſe de baleine. Les Romains alloient auſſi chercher très-loin tous les grands os qu'ils pouvoient découvrir, pour en orner leur capitale ; & ce fut Scaurus qui l'embellit d'un ſquelette célèbre pris dans la Toparchie de Joppé, & dont nous ne négligerons pas de parler plus amplement. On dit, à la vérité, que l'empereur Tibère refuſa les oſſemens prodigieux qu'on lui offrit & qui avoient probablement été déterrés en Sicile où l'on en déterre encore beaucoup de nos jours ; comme dans pluſieurs îles de la Méditerrannée où il y a eu des volcans ; mais nous doutons que Tibère ait craint de faire parlà contraſter ſa taille avec celle des anciens héros auxquels on attribuoit ces débris. Il faudroit en ce cas que ſa vanité eût été très-oppoſée à celle d'Auguſte ; cependant Phlégon l'aſſure (*περὶ θαυμασίων κεφ.* IΔ.)

Mais comme l'on connoît bien l'imbécillité de cet écrivain & ſon ardeur à mentir, on ne ſauroit faire aucun fond ſur ce qu'il rapporte encore de la découverte de pluſieurs ſquelettes énormes jettés par la mer ſur le rivage, ou trouvés dans des crevaſſes faites par des tremblemens de terre. Au reſte ce ſeroit ſe tromper que de prendre Abidène & Eupolène cités par Euſèbe, pour des hiſtoriens plus judicieux & plus ſincères que Phlégon.

Ce qu'il y a de bien certain, c'eſt que les orientaux ont, de ce temps immémorial, perſonnifié des météores : ils ont changé en *géans* les exploſions des montagnes ardentes, les vents, les tourbillons, les orages, & nos mariniers donnent encore aujourd'hui le nom du *géant* Typhon à la trombe, ou tornados, phénomène que tout le monde connoît, parce qu'il eſt très-fréquent dans la méditerrannée & l'océan. Mais il ne faut pas croire que le Typhon d'Egypte ait été enviſagé comme la cauſe immédiate de cet élancement des eaux, que les Egyptiens, ou connoiſſoient peu, ou craignoient peu, puiſqu'ils ne naviguoient jamais. Le météore qu'ils ont perſonnifié dans leurs fables ſacerdotales, eſt un vent qui ſouffle aſſez régulièrement après l'équinoxe du printemps ; & avant le ſolſtice d'hiver, ou directement du ſud, ou d'un rumb, qui approche de celui de l'eſt. Tous les voyageurs qui ont été en Egypte, parlent de ce fléau, car c'en eſt un ; & pour en avoir quelque idée, il ſuffira de conſulter le *journal* de Thévenot qui en a lui même eſſuyé les effets, tant ſur l'iſthme de Suès, que dans l'endroit où a été ſituée Héliopolis hors du Delta, qu'on ne confondra point avec une autre ville de ce nom, qui paroît avoir été entre les bras du Nil. Lorſque ce vent eſt violent, il remplit l'atmoſphère d'un ſable brûlant, qui bleſſe la rétine de ceux qui le reçoivent au viſage, & étouffent quelquefois deux ou trois mille hommes & autant de chameaux de la caravane de la Mecque, comme feroit un coup de foudre.

Ce ſont là les véritables vents typhoniques, qu'on nomme auſſi *champſin* : nous avons trouvé dans Proſper Alpin (*Rev. Egyp. Lib. I.*) que cette appellation dérive du nom de l'uſurpateur Cambyſe, dont l'armée fut en partie détruite par un orage ſemblable, mais certe etymologie n'eſt aſſurément point heureuſe, puiſqu'il y a bien apparence que long-temps avant la conquête des Perſans, les Egyptiens employoient déja dans un ſens figuré le mot de *champſah* (il y avoit différens dialectes en Egypte, puiſqu'on trouve même dans les livres coptes *amſah & ramſap*, pour déſigner le *crocodile*. *Temſach* eſt un mot arabe qu'il ne faut pas introduire dans le texte d'Hérodote, au lieu du terme qu'on y lit, comme quelques ſavans l'ont voulu) qui dans ſon propre ſens déſigne le crocodile, animal qu'on ſait avoir été plus qu'aucun autre l'emblême du Typhon, qui étoit, généralement parlant, le mauvais principe ; mais lorſqu'on le perſonnifioit, lorſqu'on le repréſentoit ſous la forme giganteſque, ſoufflant comme un dragon le feu de ſa gueule ſur toute la terre d'Egypte, alors on le qualifioit plus particuliérement par l'épithète, *d'aphoph.* (*Jablonski Panth. Egyp. Lib. V. cap.* 2.) Quoique les dieux l'euſſent jadis foudroyé, il n'en reſpiroit pas moins dans le lac Sirbon, ou plutôt dans les eaux bitumineuſes de ce bourbier qu'on connoît aujourd'hui ſous le nom de *Sebaket Bardoïl* : de-là il envoyoit des brouillards étouffans ſur la ville de Péluſe, au point que beaucoup de Péluſiotes en croyoient être poſſédés ; & il n'étoit plus rare, comme l'on ſait, de trouver auſſi des poſſédés autour du lac Aſphaltite en Judée, parce que les vapeurs qui en ſortent ſont à peu près de la même nature que les émanations du Sirbon. Par une allégorie

aussi singulière que celle dont nous venons de parler, les prêtres égyptiens disoient que le Typhon avoit de temps-en-temps, soit au fond de son lac, soit dans les environs d'Avaris, quelque commerce avec une concubine, & de ces accouplemens ils faisoient naître la race des juifs, qui étoient abominables à leurs yeux (*Plut. de Isid. & Osir.*); il faut convenir qu'il leur eût été difficile d'imaginer une origine plus propre à caractériser un peuple qu'ils haïssoient.

Nous sommes entrés dans ces détails pour faire comprendre comment un météore, de l'espèce de celui qu'on vient de décrire, a pu être métamorphosé en *géant*, dans le langage figuré des Orientaux ; & par cet exemple on jugera de tous les autres : car ici un exemple en vaut mille. Il y a certainement des mythologues comme Noël le Comte & l'abbé Banier, qui ont interprété en un sens moral, ces mêmes fables que nous venons d'exposer dans un sens physique ; mais qu'il nous soit permis de dire, sans prétendre déprimer ces auteurs d'ailleurs très-estimables, qu'ils n'ont point eu & qu'ils n'ont même pu avoir sur l'Egypte la millième partie des connoissances qu'on a acquises de nos jours par les recherches les plus opiniâtres relativement à tous les points de l'histoire de cette contrée célèbre. D'ailleurs il importe peu dans quel sens on explique cette énigme, dès qu'on y reconnoît une allégorie ; car nous ne disconvenons point que les êtres moraux n'aient pu être changés en *géant*, & on en voit la preuve dans la religion des Indous.

Le Typhoë des Grecs & des Latins est indubitablement le même spectre mythologique que le Typhon des Egyptiens. Mais son histoire, en passant de l'Afrique en Europe, a été altérée : on en a supprimé des circonstances, on y en a ajouté mille autres ; on ne pouvoit d'ailleurs l'ensevelir dans le lac Sirbon, que les Grecs ne connoissoient que confusément ; mais on l'enterra sous l'Etna, que les Grecs connoissoient ; & cette particularité indique précisément que les effets de la nature ont toujours dû concourir plus ou moins avec la fable pour l'appuyer & lui donner du corps. Il n'eût point été possible de transporter depuis Phlégra dans la Macédoine, jusqu'au rivage de la Campanie une armée de *géans*, σματος Γιγάντων ; comme parle Sophocle, si le souffre qui s'enflamme sous terre sur ce rivage de la Campanie, dans un endroit que les Italiens nomment aujourd'hui *Solfatra*, & qui est un volcan épuisé, n'eût favorisé une tradition si merveilleuse ; mais une partie du *Campus Phlegræus*, qui brûloit encore, ou qui fumoit encore depuis que la foudre y avoit terrassé ces énormes mortels, rendoit la chose probable, & il n'a fallu que découvrir par hazard dans les environs, quelques grands os fossiles, pour que la chose soit devenue vraie aux yeux de ceux même qui prétendoient n'être point du peuple. Or, qu'on ait trouvé des os fossiles dans cette partie de l'Italie la plus voisine du *Campus Phlegræus*, ou du champ brûlé, cela est hors de doute, par la quantité qu'on en a vu rassemblée à Pouzzol, où au XVI siècle un poète a eu la hardiesse de graver sur ces os de mauvais vers latins, par lesquels on voit qu'il attribuoit, sans aucune espèce de doute, ces fragmens à des corps humains.

. . . . . *Titanum ingentia membra,*
Hic quales hominum testificantur avos.

De tout ceci il résulte que c'est autour des lacs bitumineux, auprès des volcans, au pied des montagnes d'où il descend des torrens dans les terreins sulphureux, ou enfin dans les terreins à tourbes, d'où il sort des feux follets, ou qui s'enflamment même entiérement comme certaines tourbières, que les anciens ont logé les *géans* : c'est-là qu'ils ont combattu, c'est-là qu'ils ont été détruits ou débellés, sans cesser de vivre, comme Typhoë, qui gémissoit encore sous le poids de l'Etna. Ces observations réunies prouvent indubitablement qu'on a personnifié des météores & des phénomènes, & qu'il ne faut peut-être pas plus croire à l'existence des *géans*, qu'à l'existence des fées, dont quelques-unes ont également été produites par des effets naturels, dont la cause a dû rester profondément cachée dans les siècles d'ignorance & de barbarie. (H. D. G.)

GÉGANIE fut une des quatre premières vestales instituées par Numa Pompilius.

ΓΕΙΣΣΟΝ. *Voyez* CASQUE & VISIÈRE.

GÉLA, en Sicile. ΓΕΛΑΣ & ΓΕΛΟΙΩΝ & ΓΕΛΟΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en or.

C. en argent.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires sont :

Un bœuf.

Le bœuf à tête humaine, entier, ou à mi-corps.

Un homme conduisant un bélier. *V.* G.

GÉLALÉENNE (ère), autrement dite ÈRE D'ISDEGERDE, & ÈRE DE MALEK-SCHAH-DGÉLALEDDIN.

L'ère d'Isdégerde (IIIe. du nom), roi de Perse, commence, non à la mort de ce Prince, comme quelques-uns le prétendent, mais à son

avénement au trône, que l'on rapporte au 16 juin de l'an de J. C. 632. Les années dont elle eſt compoſée, ſont de 365 jours, & chaque mois de 30 jours; mais à la fin du mois Aben, l'uſage étoit d'ajouter cinq jours; les aſtronomes ne faiſoient cette addition qu'à la fin de l'année. Les perſans ont ſuivi cette ère, dont les années étoient vagues, comme celles de l'ère de Nabonaſſar, juſqu'à Malek-Schah-Dgélaleddin, ſultan du Khoraſan. Ce prince ayant formé un conſeil de huit aſtronomes, régla, l'an de J. C. 1079, que l'équinoxe du printemps ſeroit fixé au 14 de notre mois de mars, & qu'outre les cinq épagomènes, chaque quatrième année, ſix ou ſept fois de ſuite, on en ajouteroit un ſixième, après quoi l'intercalation ne ſe feroit plus qu'une fois en cinq ans. Cette réforme fut adoptée des perſans, qui la ſuivent encore de nos jours, & eſt appellée *Gélalaléenne*, ou *Malaléenne*, du nom de ſon auteur.

Voici les noms des mois Perſans, ſuivant Alfragan.

Afrudin - Meh.	Adar - Meh.
Ardiſaſcht - Meh.	Di - Meh.
Cardi - Meh.	Béhen - Meh.
Thir - Meh.	Affirer - Meh.
Merded - Meh.	Muſteraca, ou les cinq épagomènes, & les ſix dans les années abondantes.
Schaharir - Meh.	
Méhar - Meh.	
Aben - Meh.	

Les perſans n'ont point de ſemaines, & donnent à chaque jour du mois les noms ſuivans,

1 Hormozd.	20 Béhéram.
2 Behman.	21 Ram.
3 Ardabaheſcht.	22 Bad.
4 Schahrivar.	23 Dibadin.
5 Eſphendarmon.	24 Din.
6 Khordad.	25 Erd.
7 Mordad.	26 Aſchtad.
8 Dibadur.	27 Oſman.
9 Azur.	28 Ramiad.
10 Aben.	29 Marasfend.
11 Khour.	30 Aniran.
12 Mah.	
13 Tir.	Epagomènes.
14 Dgiouſch.	
15 Dibaméher.	1 Ahnoud.
16 Méher.	2 Aſchnoud.
17 Sourouſch.	3 Eſphendarmez.
18 Reſch.	4 Vaheſcht.
19 Fervardin.	5 Heſchouneſch.

Les perſans font conſiſter l'année tropique ou aſtronomique en 365 jours, 4 heures, 49 minutes, 15 ſecondes, 0 tierces & 48 quartes; d'où M. Wolf (*Elem. Mate. tom. IV. pag.* 101.) conclut, que la forme de l'année *gélaléenne*, eſt la meilleure de toutes les années civiles (en ce qu'elle retient les points des équinoxes & des ſolſtices, chacun dans un même jour), & que la manière, dont les perſans intercalent, l'emporte ſur celle du calendrier grégorien. (*L'art de vérifier les dates.*)

GÉLANIE, nymphe qu'Hercule rendit mère de Gélon. *Voyez* Gelon.

GÉLANOR, le dernier de la race des Inachides, régnoit à Argos, lorſque Danaüs, fuyant les perſécutions de ſon frère Egyptus, vint chercher une retraite dans l'Argolide. L'accueil favorable qu'il fit à cet étranger, lui devint bientôt fatal: le commencement du règne de *Gélanor* amena des troubles; Danaüs en profita. S'étant fait un parti conſidérable, il détrôna ſon bienfaiteur, & mit fin au règne des deſcendans d'Inachus. *Voyez* Danaüs.

GÉLASIE; c'eſt le nom qu'on donne à une des trois Graces, qui ſe trouvent peintes au fond d'un verre antique, avec leurs noms: les deux autres ſont *Licoris & Comaſia*. C'étoit peut-être le nom de trois jeunes perſonnes, qui avoient mérité, par les agrémens de leur eſprit & de leur perſonne, les attributs des Graces. Car les véritables Graces ne ſe trouvent ainſi nommées dans aucun mythologue.

GELASIANI. On trouve dans Sidoine Apollinaire (*Carm. XXIII.* 301.):

Mimos, Schoenobates, Gelaſianos.

Il déſigne des baladins qui faiſoient ſur le théâtre des grimaces & des geſtes extravagans pour égayer les ſpectateurs. Leur nom étoit dérivé de γελάω, *je ris.*

GELLIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRR. en argent.

RRRR. en bronze.

O. en or.

Le ſurnom de cette famille eſt *Publicola.*

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

GÉLON, fils d'Hercule & de la nymphe *Gélania*, s'établit dans la Scythie d'Europe, & fut la tige des *Gélons*, nation ſcythe, qui ſembla pendant long-temps avoir hérité du courage & de la force d'Hercule ſon auteur. *V.* Echidna.

Gélon, roi de Sicile. BA. ΓΕΛΩΝΟΣ.

Ses médailles sont :

R, en argent.

RR. en bronze.

Unique... en or..... *Torremusa.*

GÉLOSCOPIE. Ce mot vient de *γέλως, ris,* & de *σκοπέω, je considère.* C'est une espèce de divination qui se tiroit du ris d'une personne : on prétendoit acquérir ainsi la connoissance de son caractère & de ses penchans, bons ou mauvais. *Voyez* l'article PHYSIONOMIE.

GÉMEAUX, le troisième des douze signes du zodiaque, qui représente, selon Manilius, Apollon & Hercule l'égyptien ; ou, selon Hygin, Triptolème & Jasion, tous deux favoris de Cérès, pour l'avoir avertie les premiers de l'enlévement de sa fille. D'autres disent que les *Gémeaux* sont Amphion & Zéthus, les deux fils de Borée ; mais les poètes s'accordent la plupart à donner cette constellation aux deux Tyndarides, Castor & Pollux.

Les étoiles des *Gémeaux* sont disposées, disoit-on, de manière que lorsqu'une se lève, l'autre se couche (*nam & horum stellæ ita se habent, ut occidente unâ, oriatur altera..... Germ. Cæs. in aratum.*) ; & les *Gémeaux* se nomment Castor & Pollux : de là naquit la fable, que ces deux frères avoient obtenu de Jupiter, qu'ils seroient tour-à-tour en enfer & dans le ciel.

GEMELLA. Ce mot joint aux titres d'une colonie, désigne qu'il y avoit deux villes du même nom, comme les hippones ; ou que les légions qui avoient fourni des habitans à cette colonie, étoient désignés par le même nombre, telles que deux légions VI, ou deux VII, &c.

Le surnom *Gémella* se donnoit à une légion qui avoit été recrutée par l'incorporation d'une autre légion, trop foible elle-même pour pouvoir en former une seule. (*Cæs. bell. civil.* 3. *c.* 4.) *unam ex Sicilia veteranam, quam factam ex duabus Gemellam adpellabat.*

GEMINÆ, légions ainsi nommées par Auguste (*Dio* 55.) & ses successeurs, lorsqu'après avoir été détruites ou reparties dans les autres légions, on les en tiroit de nouveau, pour les faire revivre.

GÉMINÉES. Les lettres *géminées* dans les inscriptions & dans les médailles, marquent toujours deux personnes. C'est ainsi qu'on y trouve COSS. pour les deux consuls ; IMPP. pour deux empereurs ; AUGG. pour deux Augustes, &c. Quand il y avoit trois empereurs, on triploit les lettres en cette sorte, IMPPP. AUGGG. &c. Les monétaires avoient sur cela des formules invariables.

GEMINUS, surnom de Janus, à cause des deux faces qu'on lui donne.

GEMINUS, surnom des familles ABURIA & SERVILIA.

GEMMA POTORIA (*à*). Muratori (991. 2. *Thes. Inscript.*) rapporte l'épitaphe de l'affranchi de Gallien, chargé du soin de ses coupes ornées de pierres précieuses.

D. M.

AMAZONIUS GAL. A. L.

A. GEMMA POTORIA.

GEMMARII. Muratori (941. 2. *Thes. Inscr.*) rapporte une inscription dans laquelle on lit les noms de plusieurs romains qualifiés de GEMMARI DE VIA SACRA. Étoient ce des jouaillers de la rue sacrée ? Étoient ce des statuaires ou faiseurs de génies, GENIARII ?

GÉMONIES. Les *gémonies* étoient chez les romains à peu près ce que sont les fourches patibulaires en France. Elles furent ainsi nommées, ou de celui qui les construisit, ou de celui qui y fut exposé le premier, ou du verbe *gemo*, je gémis.

Quelques-uns les appellent *gemoniæ scalæ*, ou *gradus gemonii*. C'étoit, selon Publius Victor, ou Sextus Rufus, un lieu élevé de plusieurs degrés, d'où l'on précipitoit les criminels. D'autres les représentent comme un lieu où l'on exécutoit & où l'on exposoit les malfaiteurs.

Les *gémonies* étoient dans la dixième région, auprès du temple de Junon. C'est Camille qui, l'an de Rome 358, destina ce lieu à exposer les corps des criminels à la vue du peuple ; ils y étoient gardés par des soldats, de peur qu'on ne vînt les enlever pour les enterrer. Lorsqu'ils tomboient en pourriture, on les traînoit de là avec un croc dans le Tibre.

Les *gémonies* étoient certainement dans la treizième région, où étoit aussi le temple de Junon reine, dédié par Camille. C'est ce que Publius Victor, cité dans cet article, assure. Onuphre Panvini & tous les antiquaires placent, comme Publius Victor, les *gémonies* dans la treizième région, & non pas dans la dixième. C'est mal-à-propos que des antiquaires ont attribué à Publius Victor, d'avoir dit que les *gémonies* étoient un lieu élevé de plusieurs degrés. Ce n'étoit point un lieu élevé où il fallût monter ; c'étoit un lieu enfoncé, une espèce de puits où il falloit descendre.

GÉNÉSIUS, surnom de Neptune, qui lui venoit de son temple, bâti dans le bourg *Géné-*

ſius, non loin de Thyrée dans l'Argolide. (*Pauſan. Corint.*)

GÉNÉTHLIAQUES; c'étoit le nom qu'on donnoit dans l'antiquité aux aſtrologues qui dreſſoient des horoſcopes, ou qui prédiſoient ce qui devoit arriver à quelqu'un par le moyen des aſtres, que l'on ſuppoſoit avoir préſidé à ſa naiſſance.

Ce mot eſt formé du grec γένεσις, *origine*, *génération*, *naiſſance*.

Les anciens appelloient ces ſortes de devins *chaldæi*, & en général *mathematici*. Les loix civiles que l'on trouve dans le code contre les mathématiciens, ne regardent que les généthliaques ou aſtrologues.

L'aſſurance avec laquelle ces inſenſés oſoient prédire l'avenir, faiſoit qu'ils trouvoient toujours des dupes; & qu'après avoir été chaſſés par arrêt du ſénat, ils ſavoient encore ſe ménager aſſez de protections, pour demeurer dans la ville. C'eſt ce que diſoit un ancien : *hominum genus quod in civitate noſtrâ ſemper & vetabitur & retinebitur.*

Antipater & Archinapolus ont prétendu que la *Généthliogie* devroit être plutôt fondée ſur le tems de la conception, que ſur celui de la naiſſance.

GÉNÉTHLIE, ou GÉNÉTYLLIS, étoit la déeſſe du beau ſexe, ſelon Héſychius, qui dit que les femmes lui immoloient des chiens. Le ſcholiaſte d'Ariſtophane (*nubes*), appelle *Génétyllis*, Vénus, déeſſe de la génération.

GÉNETHLIUS. Neptune avoit à Sparte un temple ſous ce nom, qui ſignifie, divinité qui préſide aux naiſſances. (*Pauſan. Lacon.*)

GÉNÉTYLLIDES, c'eſt-à-dire, filles ou compagnes de *Génétyllis*. Pauſanias eſt le ſeul qui parle de ces divinités. Il dit qu'elles étoient peu différentes de celles que les phocéens d'Ionie honoroient ſous le nom de *Gennaïde*. Les *Génétyllides* avoient des ſtatues dans le temple de la Vénus-Coliade. *Voyez* GENNAIDES.

Les déeſſes-mères des grecs, les *matres* ou *matræ gallaicæ* de nos ancêtres, étoient la même choſe que les *Génétyllides*. Suidas dit que les *Génétyllides* étoient des génies de la ſuite de Vénus; c'étoit, ſelon d'autres, Vénus elle-même & Hécate.

GENIALES dii, dieux qui préſidoient à la génération : Feſtus dit que c'étoient les quatre élémens, l'eau, la terre, le feu & l'air. D'autres nomment Vénus, Priape, le *génie*, la fécondité. Les aſtrologues appellent dieux *géniales* les douze ſignes, la lune & le ſoleil. *Voyez* MARIAGE.

GENIARIUS. Muratori (943. 4. *Theſ. Inſcr.*) rapporte une inſcription dans laquelle on lit ce mot. On voit auſſi dans le recueil de Gruter (25. 1.) ces mots : *Geniarius poſt ædem Caſtoris.*

Le *Geniarius* étoit-il le fondeur, le marchand des ſtatues de *génies*, ou le gardien d'une ſtatue de *génie* ?

GÉNIE. Les anciens croyoient que chaque homme avoit ſon *génie*, & même deux, un bon & un mauvais. « Dès que nous naiſſons, dit Ser» vius, commentateur de Virgile (*Æneid. VI.* » 443.), deux *génies* ſont députés, pour nous » accompagner; l'un nous exhorte au bien, l'autre » nous pouſſe au mal. Ils ſont appellés *génies*, » & cela fort à propos; parce que dès le temps » de la *génération*, *cum unuſquiſque genitus fuerit*, » ils ſont commis pour obſerver les hommes; ils » nous ſont préſens juſqu'après le trépas; & alors » nous ſommes, ou deſtinés à une meilleure vie, » ou condamnés à une plus mauvaiſe ». On trouve des inſcriptions : *Au bon génie de l'empereur*, ce qui ſuppoſe qu'il y avoit auſſi un mauvais *génie*. Sur quoi Pline remarque, qu'il devoit y avoir un bien plus grand nombre de dieux, ou de natures céleſtes, que d'hommes, puiſque chacun avoit un ou deux *génies*. Les romains donnoient le nom de *génies* à ceux-là ſeulement qui gardoient les hommes, & le nom de Junon aux *génies*, gardiens des femmes. Il y avoit auſſi des *génies* propres à chaque lieu, les *génies* des peuples, les *génies* des villes, les *génies* des provinces, des fontaines, &c. On adoroit à Rome le *génie* public, c'eſt-à-dire, la divinité tutélaire de l'empire. On juroit par le *genie* des empereurs; & le jour de leur naiſſance, on faiſoit des libations à leur *génie*, comme à la divinité de qui ils tenoient leur puiſſance. Chacun auſſi faiſoit des ſacrifices à ſon *génie* le jour de ſa naiſſance, & on lui offroit des fleurs, du vin & de l'encens.

Les *génies* ont été quelquefois repréſentés ſous la figure d'un ſerpent; mais ordinairement on les repréſentoit ſous la forme d'hommes, tantôt ſous celle de vieillards, quelquefois en hommes barbus, & plus ſouvent en jeunes enfans, auxquels on donnoit même des aîles. Le *génie* du peuple romain étoit un jeune homme, à demi vêtu de ſon manteau, appuyé d'une main ſur une pique, & tenant de l'autre la corne d'abondance.

Les *génies* ſe prenoient auſſi pour les mânes des défunts. « Le *génie*, dit Apulée, eſt l'ame » de l'homme, délivrée & dégagée des liens du » corps. De ces *génies*, les uns qui prennent ſoin » de ceux qui demeurent dans la maiſon, & qui » ſont doux & pacifiques, s'appellent *génies* » familiers; ceux, au contraire, qui, pour leur » mauvaiſe vie, n'ont point de lieu aſſigné pour » demeure, & vont errant de côté & d'autre,

» comme condamnés à un exil, cauſent des ter-
» reurs paniques aux gens de bien, mais font véri-
» tablement du mal aux méchans; ceux-là, dis-je,
» ſont ordinairement appellés *lares*. Les uns &
» les autres ont également le nom de dieux mâ-
» nes : on leur fait l'honneur de les qualifier de
» dieux ». On trouve ſouvent ſur les inſcriptions ſépulcrales les *génies* mis pour les mânes. Le nom de *génie* eſt encore commun aux *lares*, aux *pénates*, aux *lémures*, aux *démons*.

Les anciens croyoient que leurs *génies* aſſiſtoient à leurs feſtins. On voit ſur un vaſe étruſque, dans Dempſter (*Etrur. tab. XC. n°. 3.*), un *génie* ailé, qui apporte un plat de fruits à une matrone aſſiſe.

Les *génies* craignoient, ſelon un ancien poète cité dans Athénée (*Deipn. X.*), l'odeur des lampes. En traduiſant cette idée poétique dans le langage de la raiſon, ne voudroit-elle pas dire, que la lueur des flambeaux raſſuroit les ſuperſtitieux, & diſſipoit les phantômes & les ſpectres.

On voit ſur une pierre gravée du cabinet de Florence (*tome II. tab. 77. n°. 4.*), le *génie* de Jupiter, avec un long ſceptre & un aigle ſur la main. Sur une agathe onyx du baron de Stoſch (2°. *claſſe*, *n°.* 1437.), ſont repréſentés Bacchus jeune, le thyrſe en main, & un *génie* ailé de Jupiter, reconnoiſſable au foudre qu'il porte. On voit auſſi Bacchus, avec ſon *génie* Acratus, ſur une médaille (*Tentam. Nummor. p. 262.*); mais Froelich n'ayant pas pris garde aux ailes, en a fait un pan, ou un ſatyre, parce que Acratus (*Pauſan. lib. I.*) porte ſouvent une petite queue comme les faunes.

Winckelmann (hiſt. de l'Art, liv. IV. ch. II.) s'exprime en ces termes, ſur une figure de la plus haute beauté qui ſoit conſervée à Rome, de la ſtatue d'un *génie* ailé de la villa Borghèſe, de la grandeur d'un jeune homme bien fait. « Je » voudrois pouvoir décrire une beauté dont on auroit peine à trouver un modèle parmi les enfans des hommes. Si l'imagination, remplie de la beauté individuelle de la nature, & toute abſorbée dans la contemplation du ſouverain beau, qui émane de Dieu & qui retourne à Dieu, ſe repréſentoit dans le ſommeil l'apparition d'un ange, dont la face ſeroit reſplendiſſante de lumière, & dont la conformation paroîtroit un écoulement de la ſource de l'harmonie ſuprême, elle auroit le type de cette figure étonnante. Telle eſt auſſi l'idée que le lecteur doit s'en faire. On pourroit dire que l'art a enfanté cette beauté, avec l'agrément de Dieu, d'après la beauté des anges.— Flaminio Vacca parle de cette ſtatue; il croit que c'eſt un Apollon avec des ailes. Montfaucon (*Diar. Ital. p. 193.*) l'a fait graver d'après un deſſin déteſtable. (*Antiq. expl. tom. I. p. 115. n°. 6.*)

« On voit ſur une cornaline du baron de Stoſch, dont la gravure eſt étruſque, un jeune homme nud & debout, avec une légère draperie qui paſſe ſur l'épaule, filant à une quenouille qui eſt fichée en terre devant lui. Si cette figure avoit le moindre attribut d'Hercule, on la pourroit prendre pour ce héros, qui

..... Sidonia fecit ſervilia palla
Officia, & lydo penſa diurna colo.

(*Propert. l. IV. el. 10. v. 48.*)

Mais comme je n'y vois rien qui m'autoriſe à la ſuppoſer telle, je la prends pour un *génie* avec la quenouille; car la gravure de la pierre étant étruſque, & cette nation ayant (*Gori Muſ. Etr. tom. III. pag. 171. Maccari Diſſ. ſopra i Genj. p. 129.*) confondu ſouvent les parques avec les *génies*, il eſt naturel de penſer qu'elle a dû également confondre leurs attributs. D'après cela, voulant montrer que le *génie* qui aſſiſtoit à la naiſſance de l'homme, diſpoſoit auſſi de ſa vie; ce qui étoit propre aux parques, on a pu figurer ce *génie* avec la quenouille. Si ce que (*Mem. de l'Acad. des Inſcrip. tom. V. p. 19.*) Banier a prétendu trouver dans un vers (*v. 101.*) du 3°. livre de l'Iliade, qu'il ne cite point, c'eſt-à-dire, qu'Homère donne à chaque homme ſa parque, ſi, dis-je, cela ſe trouvoit dans ce poète, ce ſeroit aſſurement de quoi appuyer mon explication, puiſqu'il en réſulteroit que les parques & les *génies* auroient été chez les anciens une même choſe; mais n'en déplaiſe à ce ſavant, le vers d'Homère a un ſens différent, & ne ſignifie point ce qu'il lui attribue. Après tout, il eſt pourtant vrai que les anciens romains confondoient ces *génies* avec les dieux (*Fabretti inſcr. c. XI. p. 72.*) mânes, & cette remarque ne laiſſe pas que de s'adapter en quelque façon à la Mythologie des étruſques, & par conſéquent à mon explication».

GENISSES; c'étoient les victimes ordinaires de Junon.

GENITA-MANA, déeſſe qui préſidoit aux enfantemens, ſelon Plutarque & Pline; c'étoit Hécate, une des Génétyllides. *Voyez* GÉNÉTYLLIDES, GENNAÏDES. On lui ſacrifioit un chien, comme les grecs en ſacrifioient un à Hécate, & les argiens à Illithie, pour le même ſujet. On faiſoit une prière ſingulière à cette déeſſe : que de tout ce qui naît dans la maiſon, il n'y ait rien qui devienne bon. Le même Plutarque, dans ſes queſtions romaines (51.) nous en donne deux raiſons; la première eſt que la prière ne s'entend pas des perſonnes, mais des chiens qui naiſſent dans la maiſon, qui ne doivent pas être doux & pacifiques, mais méchans & terribles. Ou bien, dit-il, c'eſt parce que les morts s'appellent *bons* : ainſi

ainſi, c'eſt demander à la déeſſe, en termes couverts, qu'aucun de ceux qui naiſſent dans la maiſon, n'y vienne à mourir. Cette explication, ajoute-t-il, ne doit pas paroître étrange, parce qu'Ariſtote écrit, qu'en un certain traité de paix entre les arcadiens & les lacédémoniens, il y fut ſtipulé qu'on ne *feroit bon* perſonne des tégéates, pour les ſecours qu'ils auroient pu prêter aux lacédémoniens : & Ariſtote dit que le mot *faire bon*, ſignifie en cette occaſion, tuer.

GÉNITAUX. Les dieux *Génitaux*, *génitales dii*, étoient ceux qui avoient produit les hommes, ou bien ceux qui préſidoient à la génération : ce nom s'entend auſſi quelquefois des dieux indigètes *Voyez* GÉNIALES.

GENNAIDES, déeſſes adorées par les phocéens d'Ionie : c'étoient, ſelon les uns, des génies de la ſuite de Vénus; &, ſelon d'autres, Vénus elle-même, & Hécate. *Voyez* GÉNÉTYLLIDES, leurs ſœurs, ou leurs ſynonimes.

GENOU.

C'étoit un acte de ſuppliant (*Iliad. A.* 500. *Plin. XI.* 103.), de toucher les *genoux* des divinités : & l'on voit ſouvent Diomède qui touche les *genoux* du *Palladium*, ſur les pierres gravées, comme pour l'engager à conſentir à ſon enlèvement. De même Priam, ſur des bas-reliefs antiques, agenouillé devant Achille, pour lui demander le corps d'Hector, touche les *genoux* du fils de Thétis. Capitolin dit (*c.* 4.) du jeune Maximin, que ſon orgueil ſe déployoit vis-à-vis de ceux qui l'abordoient; il leur offroit ſa main à baiſer, & il ſe laiſſoit auſſi baiſer les *genoux* par eux; *genua ſibi oſculari patiebatur.*

« Les plus beaux *genoux*, dit Winckelmann (Hiſt. de l'Art, liv. IV. chap. IV.), & les plus belles jambes des figures d'hommes, ſont, ſans contredit, ceux de l'Apollon-Sauroctonos de la villa Borghèſe, ainſi que ceux d'un Apollon qui a un cygne à ſes pieds, & d'un Bacchus, deux ſtatues de la villa Médicis : ces figures de l'âge fait & de la belle nature, ont les *genoux* & leur emboiture, ainſi que leur articulation, foiblement indiqués, de ſorte qu'entre la cuiſſe & la jambe, le *genou* forme une éminence douce & unie, qui n'eſt pas interrompue par des cavités & des convexités. Pour montrer que cette indication imparfaite de la forme d'un *genou*, de figure jeune, n'eſt pas ſuperflue, il ſeroit à propos de ramener l'attention du connoiſſeur aux figures de cet âge des artiſtes modernes, qui en ont produit un bien petit nombre où cette partie de la belle nature ſe trouve obſervée. Je parle principalement des figures de nôtre ſexe : rien de plus rare que de trouver de beaux *genoux* de jeunes gens dans la nature; mais il l'eſt encore plus, d'en trouver de tels dans les ouvrages de l'art, ſoit tableaux, ſoit ſtatues. De ſorte que ſur cet article je ne pourrois rapporter comme modèle aucune figure de Raphaël, encore moins des Carraches & de leurs ſucceſſeurs. A cet égard, le bel Apollon, exécuté à la villa Albani par Raphaël Mengs, peut ſervir de modèle à nos peintres. Quant aux figures de femmes qui ſe trouvent à Rome, celle qui a les plus belles jambes, eſt la Thétis de la villa Albani ».

GENS. Voyez FAMILLES.

GENTILS. *GENTILES.* Cicéron (*Topic. c. VI.*) dit que l'on appelloit *gentiles* ceux qui portoient le même nom, *qui inter ſe eodem ſunt nomine*; & Feſtus ajoute à cette définition, que les *gentiles* étoient de la même famille, *gentiles dicitur, qui eodem ex genere natus eſt.* Ils étoient originaires de la même famille; mais ils appartenoient à différentes branches. C'eſt ainſi que l'on dit (*Brut. c.* 28.) à l'aſſaſſin de Céſar, à Brutus, que M. Pennus étoit ſon *gentilis*; ils portoient à la vérité différens noms, mais ils ſortoient de la même famille *Junia*, l'un de la branche des *Junius-Brutus*, & l'autre de la branche des *Junius-Pennus.*

Dans le droit & dans l'hiſtoire romaine, le nom de *gentil* (*gentilis*), déſigne quelquefois ceux que les romains appelloient *barbares*, ſoit qu'ils fuſſent leurs alliés, ſoit qu'ils ne le fuſſent pas. Dans le code Théodoſien, il y a un titre des noces des *gentils*, (*de nuptiis gentilium.*) Dans Ammien, dans Auſone & dans la notice de l'empire, il eſt parlé des *gentils* dans le ſens qui vient d'être expliqué.

GENTIUS, roi de Dyrrachium.

Froelich a publié une médaille de bronze de ce prince, & M. Neumann en a fait connoître une ſeconde.

GÉOGRAPHIE mythologique.

« Dans le temps, dit M. Rabaud de S. Étienne, où l'on voulut rédiger l'hiſtoire primitive des peuples, on ne fit que prendre à chacun le perſonnage allégorique qu'il regardoit comme ſon fondateur. On avoit la Béotie, l'Étolie, l'Arcadie, la Theſſalie, la Magnéſie, l'Achaïe, l'Hellénie, l'Ionie, &c. On dit qu'elles devoient leurs noms à *Béotus*, *Etolus*, *Arcas*, *Theſſalus*, *Magnès*, *Achœus*, *Hellen*, *Jon*, &c. C'étoit ſi bien la maladie des grecs de forger de tels fondateurs, qu'ils ſuivirent le même uſage pour les pays.

éloignés, dont l'hiſtoire primitive étoit auſſi obſcure que la leur, beaucoup plus ancienne, & leur étoit parfaitement inconnue. Cependant cette obſcurité ne les embarraſſa pas; ils imaginèrent des héros pour l'Aſie & l'Afrique, comme ils en avoient créé pour leur propre pays, & ils ſuivirent la méthode facile qu'ils avoient adoptée. On comptoit trois grandes nations en Scythie, les *ſcythes*, les *agathyrſies* & les *gélons* : on dit qu'ils deſcendoient de trois frères, fils d'Hercule & d'une femme-ſerpent. Ces trois frères ſe nommoient, comme on comprend bien, *Scyta*, *Agathyrſus* & *Gélon*. L'Égypte devoit ſon nom à *Ægyptus*, l'Italie à *Italus*, l'Œnotrie à *Œnotrus*, l'Auſonie à *Auſon*, la Sardaigne à *Sardus*, la Médie à *Médus*, la Perſe à *Persès*, la Colchide à *Colchus*, la Phrygie à *Phryx*, la Troade à *Tros*, la Dardanie à *Dardanus*, Ilion à *Ilus*, la Cilicie à *Cilix*, la Phénicie à *Phénix*, la Myſie à *Myſus*, la Lydie à *Lydus*, la Doride à *Dorus*, la Carie à *Car*, &c., &c. En un mot, voyageons ſur les cartes anciennes, perſonnifions les villes, les fleuves, les montagnes & les pays, & nous ſerons sûrs de donner des annales anciennes, même ſans avoir pris la peine de les lire. Telle eſt la manière dont furent écrites autrefois nos propres annales, quand on diſoit que la France devoit ſon nom à *Francus*, fils d'Antenor, que les gaulois deſcendoient de *Galatès*, fils d'Hercule; Que Toloſa avoit été fondée par *Tolus*, Nimes par *Némauſus*, Arles par *Arelus*, & qu'Hercule s'étoit battu au pied des *Alpes* avec le géant *Albion*.

Enfin, il n'y eut pas juſqu'aux trois parties du monde auxquelles on n'eût forgé des étymologies pareilles. L'Europe devoit ſon nom à la belle Europe, qui, portée ſur un taureau, avoit traverſé le *Boſphore*, ou le paſſage des taureaux, d'une rive à l'autre (*Boſphore* eſt le nom phyſique d'un détroit; il ſignifie *partage* ou *paſſage du bœuf.*) L'Aſie avoit été découverte par la nymphe *Aſia*, fille de l'Océan & de Téthys. L'Afrique avoit pris ſon nom du héros *Afer*, fils d'Hercule; & les arabes, qui ont conſervé des traditions primitives, attribuent le nom de l'Afrique à un de leurs rois, nommé *Afrikis*. Pour l'hiſtorien Joſèphe, il la donne à *Ophrès*, petit-fils d'Abraham: enfin, comme l'Afrique étoit appellée ſouvent *Libye*, du *libs*, vent qui ſouffloit de cette plage; on dit que ce nom lui avoit été donné de la princeſſe *Libya*, fille d'Epaphus & de Caſſiopée».

GÉOMANCIE, eſpèce de divination, qui ſe pratiquoit tantôt en traçant par terre des lignes ou cercles, ſur leſquels on croyoit pouvoir deviner ce qu'on avoit envie d'apprendre; tantôt en faiſant au haſard, par terre ou ſur le papier, pluſieurs points, ſans garder aucun ordre : les figures que le haſard formoit alors, fondoient des jugemens ſur l'avenir; tantôt en obſervant les fentes & les crevaſſes qui ſe font naturellement à la ſurface de la terre, d'où ſortoient, diſoit-on, des exhalaiſons prophétiques, comme de l'antre de Delphes. Ce mot eſt formé γῆ, *terre*, & de *Μαντεία*, *divination*.

GERÆSTION, mois des lacédémoniens, qui répond à janvier.

GÉRAH, agorah, obole, monnoie ancienne de l'Égypte & de l'Aſie.

Elle valoit 2 ſols 1 denier monnoie de France actuelle, ſelon M. Pauſton.

Elle valoit en monnoie ancienne des mêmes pays.

1 $\frac{1}{5}$ Mehah,

ou, 2 $\frac{3}{5}$ pondion,

ou, 4 $\frac{4}{5}$ phollis,

ou, 19 $\frac{1}{5}$ kodrantès,

ou, 38 $\frac{2}{5}$ parutah.

Voyez MONNOIES pour l'évaluation de M. de Romé de Liſle.

GÉRANÉ. *Voyez* PYGMÉE & GÉRANIE.

GÉRANIE, ville de Thrace, près du mont Hémus, dont les habitans, diſent les poètes, n'avoient qu'une coudée de haut, & d'où ils furent chaſſés par les grues. Le nom de *Gérania* a donné lieu à cette fable : γέρανοι veut dire des *grues*. Saumaiſe dit que *Géranie* étoit le lieu d'où les grues partoient pour faire la guerre aux pygmées. *Voyez* PYGMÉES.

GÉRASA, dans la Décapole de Syrie. ΓΕΡΑCΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles grecques en l'honneur d'Hadrien, de Criſpine, de Vérus.

GÉRÈRES; on appelloit ainſi les femmes qui aſſiſtoient, à Athènes, la reine des ſacrifices dans ſes fonctions ſacrées : il y avoit quatorze *Gérères*. *Voyez* ÉPIMELETTES.

GÉRESTIES, fêtes qui ſe célébroient au promontoire de *Géreſte*, dans l'iſle d'Eubée, en l'honneur de Neptune, qui y avoit un fameux temple. (*Scholiaſt. in Pindari Olymp. XIII.*)

GERGITUS, chien à deux têtes, gardien des troupeaux de Géryon, tué par Hercule. (*Pollux. lib. V. ſegm. XLVI.*) Le même qu'Orthus. *V.* ORTHUS.

GERMAINS, anciens peuples d'Allemagne. Céſar, dans ſes commentaires, dit que les *Germains* ne reconnoiſſent d'autres dieux que ceux qu'ils voient, & dont ils reçoivent quelques bienfaits, le Soleil, Vulcain, la Lune. Par Vulcain Céſar entend le feu. Tacite, mieux inſtruit apparemment que Céſar de la religion des *Germains*, nomme pluſieurs autres de leurs dieux. Mars & Mercure, dit il, paſſoient pour leurs dieux principaux, auxquels ils immoloient des victimes humaines : ils avoient auſſi leur Hercule, dont ils chantoient les louanges en allant au combat. Les autres divinités étoient *Alcis*, *Buſterichus*, *Chrodo*, *Flins*, *Fréa*, *Herta* ou *Hertus*, *Latobius*, *Manus*, fils de Thaiſton ; *Poré*, *Vith*, *Prono*, *Radegart*, *Siwa*, *Suanlovith*, *Thuiſton*, & *Trigta*. *Voyez* ces mots.

» Les *Germains*, pénétrés de la grandeur des » choſes céleſtes, dit le même Tacite, croient » qu'il ne faut point renfermer les dieux entre » les murailles, ni leur donner une figure humaine. Ils conſacrent des bois & des forêts, » & ils donnent les noms de dieux à ces lieux » ſecrets & reculés, qu'ils n'oſent regarder à » cauſe de la vénération qu'ils leur portent. Ils » obſervent, plus que toute autre nation, le vol » des oiſeaux ; ils ſe ſervent des ſorts auxquels » ils ont beaucoup de foi..... Ils tirent auſſi » des préſages des chevaux qu'ils nourriſſent à » frais communs dans ces bois ſacrés, & il n'eſt » point de préſage auquel la nation ajoute plus » de foi «. Tout ce qu'ils enſeignoient de leurs dieux, ſe débitoit en anciens vers, n'ayant point d'autre manière d'annales & d'hiſtoires en ces temps-là ; & ces vers s'apprennoient par cœur, & ne s'écrivoient jamais.

Les Suèves, peuple de Germanie, adoroient Iſis ſous la forme d'un vaiſſeau. (Tacit.)

Coſtume des Germains. Nous trouvons dans Tacite que les *Germains* avoient pour tout habillement le *ſagum*, attaché avec une agraffe, ou même avec une épine ; le reſte du corps étoit nud. Céſar parle de même dans ſes commentaires (*de bello Gallico*, *lib.* 6.) Il dit auſſi des Suèves, qu'ils s'habilloient peu, (*idem*, *lib.* 4) Il eſt étonnant que les habitans d'un pays ſi froid ne ſe ſoient pas mieux couverts. Au reſte ce paſſage de Tacite ne comprend pas tous les peuples de la *Germanie*, puiſque le même auteur nous dit que les plus riches portoient des habits, non pas larges & amples, à la façon des Parthes ou des Sarmates, mais ſerrés, & qui conſervoient la forme des membres. Ils s'habilloient de peaux d'animaux, qu'ils couvroient de mouchetures d'une autre couleur. Il eſt étonnant qu'aucun monument ne montre une ſeule figure vêtue de cette manière ; cependant quelques médailles, la colonne trajanne, celle d'Antonin, & pluſieurs autres monumens ſont alluſion aux guerres des Romains contre les *Germains*. Cette attention ſcrupuleuſe (qu'on remarque par-tout) à indiquer & à exprimer juſqu'aux différences les plus minutieuſes dans les armes ou les habillemens des peuples que les Romains avoient combattus, fait penſer que Tacite n'a parlé que des hordes les moins policées de la Germanie ; ou bien il a voulu dire ſimplement, que les habits & les caleçons des *Germains* étoient moins larges que ceux des autres nations barbares. Il ſe peut même que l'hiſtorien latin ait borné ſa deſcription aux uſages de ces peuples pendant la paix, ce qui ſauveroit la contradiction avec les monumens qui repréſentent les *Germains* en appareil de guerre, & à raiſon de cette circonſtance, beaucoup plus couverts qu'ils ne le ſont dans Tacite.

Les femmes, dit encore Tacite, étoient vêtues comme les hommes, excepté que l'étoffe étoit de lin, variée ou rehauſſée avec de la pourpre. Il eſt encore difficile de faire accorder ce dernier paſſage de Tacite avec les monumens ; à moins que cette reſſemblance dans l'habillement des hommes & des femmes *germaines* n'ait conſiſté dans la tunique longue que l'on voit à des *germains* ſur la colonne trajane ; encore ne paroît-il pas probable que les *germains* aient porté tous cette eſpèce d'habillement. Celui des femmes reſſembloit peut-être à celui des hommes, en ce qu'elles portoient le *ſagum*, comme ſur une médaille d'Hadrien ? (*Theſ. Brand. tom. II. fol.* 654.) Mais comme cette figure eſt armée d'une pique & d'un bouclier, elle doit vraiſemblablement être priſe pour déſigner l'humeur belliqueuſe de ces peuples, d'autant que d'autres femmes, ſur les colonnes trajane & antonine, ont la tunique ſupérieure ſans manches, avec une partie de la gorge découverte, comme les peint Tacite. Cet habillement (*Col. ant. fol.* 17, 49, 41, 63, 73) ne diffère en rien de celui des femmes grecques.

On trouve ſur la colonne antonine des figures qui n'ont d'autre habillement que des caleçons. Bellori les croit (*fol.* 50.) *germains*. D'autres figures de ce monument, ont, avec les caleçons, la tunique & le *ſagum*. Quelquefois même au-deſſus d'une tunique à manches courtes, comme à un *germain* captif (*Colon. Ant. fol.* 52.), paroît un *ſagum* compoſé de deux pièces, que Bellori nomme *chlamys* quarrée, quoique le pan de devant ſoit de forme circulaire à ſon bord inférieur : au reſte, le petit nombre de figures qui nous reſtent couvertes de ce manteau, ne permettent pas de ſuppoſer qu'il ait été l'habillement général des peuples de la Germanie, ou même l'habillement particulier d'aucun peuple. La colonne trajane (*fol.* 82.) offre des ſoldats barbares auxiliaires des romains, *germains*, panonniens, illyriens,

dalmates, ou autres, suivant Ciaconius & Bellori. (*Nota* 274. *Hist. utriusque belli dacici, colon. traj. fol.* 82.) Les uns ont des tuniques à manches courtes & des chlamydes (les bras & les jambes sont nuds); d'autres sur la colonne antonine (*fol.* 52.) ont des caleçons, des tuniques à longues manches, ou à manches courtes, & des bonnets à pointe recourbée en avant. Ces *germains* habillés ainsi, sont à cheval & pieds nuds. La colonne antonine offre des figures (*fol.* 11. 15. 16.) qui n'ont pour tout habillement, *fig.* 80, que des caleçons & le *sagum*. Bellori les prend pour des quades, des marcomans, ou autres peuples de la Germanie, peu différens des gaulois.

Rien n'est plus barbare qu'une figure d'homme vêtue d'une longue tunique (*Col. traj. fol.* 75. *note* 261.); c'étoit l'habillement civil, suivant Ciaconius, de quelques peuples *germains*, daces ou sarmates: mais comme cette figure ne se rencontre point ailleurs sur les monumens qui représentent la guerre des daces & des sarmates, on croiroit plutôt cette figure celle d'un prêtre des naharvales, peuple de la Germanie; d'autant que, suivant l'abbé Banier (Mythologie, tom. V. fol. 540.) les prêtres de ce bois sacré portoient un habit de femme, auquel celui de la figure citée ressemble parfaitement; car elle porte une longue tunique, & a le corps environné de bandes qui paroissent d'une matière épaisse comme le cuir. Cette figure porte un bandeau autour de la tête, & des gants aux mains.

Selon Hérodien, les *germains* combattoient la tête nue; & leur infanterie, suivant Tacite, n'avoit d'autre habillement qu'un petit *sagum*. Ils se servoient peu de cuirasses, & moins encore de casques, quoique l'auteur (*tom. I. fol.* 123.) de l'histoire philosophique & politique des établissemens & du commerce, &c., prétend qu'ils en avoient tous. Lipse (*de milit. rom. lib. III. dial. V. analecta*) rapporte un passage de Plutarque, suivant lequel il y en avoit qui portoient des casques ressemblans à la gueule ouverte de quelque animal, & même à des visages hideux. Ces casques surmontés de panaches & de plumes, faisoient paroître les soldats plus grands. On voit sur la colonne trajane un *germain* vêtu d'une cuirasse par-dessus une tunique qui flotte jusqu'aux pieds; il a les bras nuds, hormis l'avant-bras gauche, qui est garni d'une plaque de métal ou de bois, sur laquelle glissoit la corde de l'arc.

Le fer, suivant Tacite, étoit peu connu en Germanie; celui, dit-il, dont ces peuples arment leurs javelots, a peu de volume. Ils avoient (Annales de Tacite) de longues piques & de grands boucliers. Les cavaliers ne portoient que la lance & le bouclier, qu'ils se plaisoient de teindre de quelque couleur brillante. La forme de ces boucliers est représentée sur une médaille de Drusus, avec l'inscription: *de germanis*. Il est sexangulaire, avec quatre grands côtés & deux petits. Ces boucliers étoient plats, n'ayant tout au plus qu'une bosse ronde (*umbo*) dans le milieu.

Les épées des *germains* étoient communément recourbées; on leur en voit aussi de droites sur les monumens, & ils les portoient attachées à un baudrier. Ces peuples se servoient de la massue, de l'arc & de la hache des amazones. (*Horatii, Ode VI. lib. IV.*) Tacite nous dit que les *germains* n'étoient jamais sans armes; mais il ajoute qu'il falloit l'autorité des magistrats, pour obtenir le droit de les porter. Lorsqu'un jeune homme étoit jugé capable de prendre les armes, un des principaux de l'assemblée, ou le père du jeune homme, l'armoit publiquement de la pique & du bouclier; c'est là sa robe virile, dit Tacite: aussi tout respiroit chez eux la guerre & les combats.

Les femmes n'apportoient point de dot à leurs époux; elles recevoient au contraire des présens, qui consistoient en une couple de bœufs, un cheval tout équipé, un bouclier, une pique, une épée: elles donnoient aussi en retour quelques armes.

Les maisons des *germains* étoient grossièrement construites, séparées les unes des autres, & ordinairement faites de gros pieux joints ensemble (Hérodien), ne formant ni villes, ni bourgades. Ils ne se servoient ni de tuiles, ni de ciment; mais quelques-uns recouvroient les murs d'une terre pure & luisante, qui imitoit les couleurs des peintures. Ils avoient aussi des demeures souterraines pour l'hiver, & pour serrer leur bled.

Les *germains* brûloient les corps des personnes de distinction, avec une espèce de bois consacré à cet usage, sans autres parfums, & même sans victime. On plaçoit sur le bûcher les armes du défunt, & quelquefois son cheval.

La Germanie étant un pays vaste, occupé par une infinité de peuples, tous séparés les uns des autres, il seroit bien difficile d'assigner, après la révolution de tant de siècles; ce qui pouvoit caractériser chaque nation en particulier. On sait seulement que les suèves portoient les cheveux retroussés, & liés ou noués par-derrière; ils étoient si jaloux de cette chevelure, qu'ils avoient défendu à leurs esclaves de les imiter. César & Tacite ont compris sous le nom de *germains*, plusieurs peuples dont il ne nous reste plus que les noms.

GERMANÆ, personnages barbares & grossiers, que les romains introduisoient sur la scène, pour

tourner en dérision les *germains* qu'ils avoient vaincus. Martial dit du masque d'une de ces espèces de géans, *de persona germanica* (XIV. 176.):

Sum figuli ludus rufi persona Batavi :
Quæ tu derides, hæc timet ora puer.

GERMANICENSES & GERMANICA-CÆSAREA. *Voyez* CÆSAREA-GERMANICA.

GERMANICOPOLIS, dans l'Isaurie. ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΠΟΛΕΩΣ.

Cette ville a fait frapper, selon Vaillant, des médailles impériales grecques en l'honneur de Sévère, de Domna, de Caracalla, de Geta.

C'est une erreur de Vaillant, qui est réparée à *Germanicopolis* de Paphlagonie.

GERMANICOPOLIS, dans la PAPHLAGONIE. ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΠΟΛΙΣ.

On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées en l'honneur de Sévère, de Domna, de Caracalla, de Geta, que Vaillant avoit mal à-propos attribuées à *Germanicopolis* d'Isaurie, & que l'abbé Belley lui a restituées.

GERMANICUS, fils de Néron-Drusus, & neveu de Tibère.

GERMANICUS CÆSAR, TIBERII AUGUSTI FILIUS, DIVI AUGUSTI NEPOS.

Les médailles de *Germanicus* sont :

RR.. en or.— RR. en argent.— RRRR. en G. B.— C. en M. & P. B. de coin romain.— RR. en M. & P. B. de Colonies.

RR. en M. B. grec, au revers d'Agrippine sa femme, ou au revers de Caligula son fils.

On en trouve avec d'autres revers :

RR. en P. B. Il y en a au revers de Caligula ; d'autres où sa tête est en regard avec celle d'Agrippine.

La tête de *Germanicus*, neveu de Tibère, est une des plus belles têtes impériales qui soit au cabinet du Capitole. Il y avoit autrefois en Espagne la base d'une statue, élevée en l'honneur de *Germanicus* par l'édile Lucius Turpilius (*Grut. Inscr. CCXXXVI. n°. 2.*)

C'est ici qu'il faudroit, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art. liv. VI. cap. VI.*) faire mention d'une statue, connue vulgairement sous le nom de *Germanicus*, statue qui étoit autrefois à la villa Montalto, depuis nommée Négroni, & qui se trouve aujourd'hui à Versailles ; si la tête ressembloit parfaitement à *Germanicus*, ou si l'on pouvoit examiner dans l'endroit même, si la tête appartient à la figure. Le nom du statuaire, nommé Cléomènes, est gravé sur la plinthe, qui porte aussi une tortue. Une draperie qui tient au bras gauche de la figure, d'ailleurs nue, & qui doit avoir une signification particulière, descend sur cette tortue. Ici j'avoue mon ignorance, & je n'y trouve pas même lieu d'hasarder une conjecture : car la tortue sur laquelle la Vénus de Pindias pose le pied, & toutes les tortues symboliques restent ici sans signification.

GERMANIQUE, *GERMANICUS*, } titre d'honneur donné à *Néro-Claudius-Drusus*, & à plusieurs empereurs après lui. Ce surnom fut porté par Domitien, par Trajan, par Marc-Aurèle (*Dio. LXXI.*), par Caracalla (*Spartian. c. V.*), par Gallien, &c.

GERMÉ, en Mysie. ΓΕΡΜΗΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper, sous l'autorité de ses préteurs, des médailles impériales grecques en l'honneur de Sabine, de Marc-Aurèle, de Crispine, de Sévère, de Caracalla, d'Élagabale, de Mæsa, de Gordien, de Tranquilline, des deux Philippes, d'Otacile, de Trajan, d'Hadrien, de Commode.

GERMÉ, dans la Galatie.

COL. AVG. F. GERMENO. *Colonia Augusta Felix Germenorum.*

Cette Colonie a fait frapper des médailles en l'honneur de Commode.

GÉRONTE, membre du sénat de Lacédémone.

Les *gérontes* exerçoient à Lacédémone les même fonctions que dans Athènes les aréopagistes. Les *gérontes* furent institués par Lycurgue, qui exigea soixante ans pour être *géronte*. Ils étoient, selon quelques-uns, vingt-huit, & selon d'autres, trente-deux. Ils gouvernoient avec le roi, pour balancer son autorité, & pour veiller aux intérêts du peuple. On ne pouvoit déposer des *gérontes* que pour crime. Les éphores leur succédèrent. Le Sénat des *gérontes* s'appelloit géruſie, *gerusia*, c'est-à-dire, assemblée, conseil de vieillards.

Ce mot vient du grec γερόντης, qui signifie vieillards, parce qu'ils n'étoient reçus qu'à soixante ans.

Muratori (720. 1. *Thes. Inscr.*) rapporte une inscription gravée en l'honneur de Nicorates, qui avoit été quatre fois *géronte* ou *senieur*. Les sénateurs de Lacédémone étoient appellés *gérontes* (*Plutarch. Pausan.*). Cette inscription a été trouvée à Lacédémone.

GÉRONTHRÉES, fêtes grecques, en l'honneur de Mars, qui se célébroient à *Géronthres*, ville de la Laconie, où il avoit un temple célèbre & un bois. Les femmes n'y pouvoient entrer pendant les *géronthrées*. (*Pausan. Lacon.*)

GERRA, mesure de capacité de l'Asie & de l'Égypte. *Voyez* CAB.

GERROPHORES, soldats perses, armés d'un bouclier d'osier.

GÉRYON, fils de Chrysaor & de Callyrhoë; ou, selon d'autres, fils de Neptune, étoit le plus fort de tous les hommes, selon Hésiode. (*Theog.* 288.) Les poètes qui sont venus après lui, en ont fait un géant à trois corps, qui avoit, pour garder ses troupeaux, un chien à deux têtes, & un dragon à sept têtes. Son chien, qui se nommoit Orthus, étoit, suivant Hésiode, une production du monstre Echidna. *Voyez* ECHIDNA, ORTHUS.

Hercule cependant combattit contre lui. Les flèches ayant manqué au héros, il invoqua Jupiter, qui lui envoya une pluie de cailloux: ce sont ceux dont est encore couverte la plaine qui est entre Arles & Salon, & que les provençaux appellent *Crau*. Les auteurs la désignent sous le nom de *champ pierreux*, ou sous ceux de πεδίον λιθώδες. Hércule ayant tué *Géryon*, son chien & son dragon, il emmena ses bœufs, pour les offrir à Eurysthée. Il y avoit autrefois en Italie un oracle de *Géryon*, dont parle Suétone dans Tibère. Cet empereur le consulta en allant en Illyrie; & Cluvier conclut de cet oracle, qu'il y avoit aussi un temple, par la raison qu'il n'y avoit point d'oracle sans temple. *Voyez* APON.

On n'est pas d'accord sur l'endroit qu'habitoit *Géryon*; c'étoit la Grèce, selon quelques auteurs; selon d'autres, les isles baléares; le plus grand nombre le place en Espagne. Mais Hésiode, le plus ancien des écrivains qui aient parlé de *Géryon*, lui donne pour demeure l'isle d'Érithie, située près de *Gades* sur les côtes d'Espagne.

GÉRYS, nom d'une divinité qu'Hésichius croit être la même qu'Achéro, Cérès, Hellès, Opis, ou la Terre.

GÉSIONE. *Voyez* ODIN.

GESSATE, ou GÉSATE, cavalier gaulois, allant faire la guerre hors de son pays, & qui se louoit pour la faire. *Gessata, gæsata.* Quand la guerre n'étoit point dans leur pays, les cavaliers gaulois alloient la chercher ailleurs; si quelqu'un de leurs voisins faisoit une levée, ils le suivoient, persuadés qu'on les auroit regardés comme des gens sans honneur, s'ils étoient demeurés en leurs maisons. On donnoit à ces aventuriers le nom de *gessates*, à cause d'un grand dard, appellé *gessum*, qu'ils portoient; ou, comme dit Polybe, à cause de la solde qu'ils recevoient. Quelques écrivains ont dit, mais sans vraisemblance, que les *gessates* étoient une nation particulière des Gaules. D'autres dérivent leur nom de celui qu'ils se donnoient entr'eux, de Gessel, c'est-à-dire, alliés. Polybe (*lib. II & IV.*); Plutarque, dans Marcellus; Strabon (*lib. V.*); Orosius (*lib. IV. cap. XIII.*); Sabellicus (*Ennead. IV. lib. IX.*) ont parlé des *gessates*. Polybe, qui en fait mention dans plusieurs endroits de son histoire, dit constamment dans tous, que les *gessates* habitoient entre les Alpes & le Rhône, & sur le rivage même de cette rivière. Il les nomme *gaissates*; mais Plutarque *gairates*. De *gaissates*, les latins ont fait *gessates*. Servius a remarqué que *gessate* étoit un titre d'honneur parmi les gaulois, & donné au plus vaillant.

GESSIA, famille romaine dont on a des médailles.

O. en or.

O. en argent.

RRR. en bronze.

GESTATION, terme de l'ancienne Médecine. Asclépiade avoit mis en vogue les frictions & la *gestation*. La *gestation* n'avoit de but que le recouvrement des forces, & ne se pratiquoit qu'après l'accès de fièvre; elle consistoit à faire marcher un malade, ou à le promener dans un char, ou en bateau, ou du moins à le bercer dans son lit, s'il ne pouvoit souffrir une plus grande agitation, afin de donner au corps du mouvement & de la secousse.

Les romains désignoient aussi par le mot *gestatio*, une allée de jardin, ou un terrein quelconque destiné à la *gestation*. Il est d'usage, dit Pline (*epist. II. 17.*), d'entourer la *gestation* de bouïs, ou, à son défaut, de romarin: *Gestatio buxo, aut rore marino, ubi deficit buxus, ambitus.*

GESUM. Voyez GÆSUM.

GETA, surnom des familles HOSIDIA & LICINIA.

GÉTA, frère de Caracalla.

Publius ou *Lucius Septimus Geta Pius Augustus.*

Ses médailles ſont :

RRR. en or; & plus rares au revers de Caracalla ſon frère.

RRRR. en médailles grecques d'or.

C. en argent, & RRR. avec les têtes de Septime Sévère, de Julie & de Caracalla. Il y a en outre de très beaux revers, en argent ; il y en a un dans le cabinet du roi d'Eſpagne, où l'on voit la tête caſquée de Minerve.

RR. en médailles grecques d'argent.

RR. en médaillons de bas argent ; ils ont été fabriqués en Syrie.

R. en G. B. de coin romain ; quelques revers RR.

C. en M. B.

RRR. en G. B. de Colonies.

R. en M. & P. B.

RR. en G. B. grec.

C. en M. & P. B.

RRR. en médaillons latins & grecs de bronze.

Pellerin, ſi curieux de médailles rares & ſingulières, a rapporté une médaille grecque de bronze de *Publius Septimus Hadrianus Géta Cæſar*, laquelle eſt attribuée au fils de Caracalla, qui, ſuivant une inſcription, étoit appellé Hadrien.

GIGANTOPHONTIS, ſurnom donné à Minerve, à cauſe qu'elle avoit aidé Jupiter ſon père, à exterminer les géans.

ΓΙΓΝΩΝ. } *Voyez* Chon.
ΓΙΓΩΝ. }

GILDON fut maître des deux milices d'Afrique l'an 395. Il prit le titre d'empereur après la mort de Théodoſe ; mais Honorius le fit mourir en 401, & confiſqua ſes biens au profit du tréſor public. On déſigna ſes biens ſous le nom de *patrimoine de Gildon.* Il eſt ſouvent fait mention dans le code des procureurs ou adminiſtrateurs de *Gildon.*

GILI, en Eſpagne.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

GILIMER, roi des Vandales.

Ses médailles ſont :

RRRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

GILVUS color, couleur de cendre, ou gris-blanc, πόδιος des grecs. C'eſt ordinairement la couleur du poil des ânes ; de là vient qu'on lit dans Simonide πόδιν ὄνος, pour *gilva aſina* des latins, âneſſe griſe. Virgile dit que cette couleur caractériſe les mauvais chevaux. (*Georg. III.* 82.)

..... *honeſti*
Spadices, glaucique : color deterrimus albis,
Et gilvo.....

GINGLARUS (*muſiq. inſtr. des anc.*), petite flûte des égyptiens, qui, ſuivant Pollux, étoit propre à une mélodie ſimple, peut-être parce qu'elle n'avoit que peu de trous.

GINGRAS (*muſiq. inſtr. des anc.*). *Voyez* ci-après Gingros. Il eſt probable que le vrai mot étoit *gingras.* Il y avoit auſſi une danſe nommée *gingras*, parce qu'on la danſoit au ſon de ces flûtes.

GINGROS & GINGRIA (*muſiq. inſtr. des anc.*). Au rapport d'Athénée, les phéniciens avoient des flûtes longues d'une palme, qui rendoient un ſon aigu, mais lugubre. Les cariens s'en ſervoient dans leurs funérailles : peut-être a-t-on nommé ici les phéniciens, cariens, comme dans *Corina & Bathillydes.* Ces flûtes tiroient leur nom des lamentations des phéniciens ſur la mort d'Adonis, qu'ils appelloient *Gingres.*

GINUTIA, famille romaine, dont on n'a des médailles que dans Goltzius.

GIRAFFE. Si quelque animal particulier, dit le comte de Caylus (*Rec. d'Ant. 5. XXV.*) pouvoit augmenter les preuves de la curioſité des romains, & du ſoin avec lequel ils ont raſſemblé de petites figures d'animaux ; c'eſt aſſûrément la *giraffe* que préſente ce cul-de-lampe ; elle eſt telle que les naturaliſtes modernes l'ont décrite. Il ne manque à ce petit monument que les extrémités des jambes de devant & d'une de derrière ; & ſi on ne lui voit point les cornes, dont il eſt parlé dans les deſcriptions que je viens de citer, il faut croire que nous n'avons ici que la repréſentation de la femelle ; car ce bronze eſt bien conſervé, & il ne paroît pas que la tête ait ſouffert aucune altération.

GLABRIO, ſurnom de la famille *Acilia.*

Ce ſurnom déſignoit un homme que la maladie,

ou l'art des baigneurs (appellés à cauſe de cela *glabratores*), avoit dépouillé de tous les poils.

GLADIATEUR du palais Farnèſe, mal-à-propos nommé *Commode*. *Voyez* ATRÉE.

GLADIATEUR mourant du Capitole (prétendu). « Entre les ouvrages du fameux ſculpteur Ctéſilaüs, dit Winckelmann (*Hiſt. de l'Art. VI.* 2.), l'antiquité vante ſur-tout un homme bleſſé & mourant, apparemment un héros, dans lequel on pouvoit voir ce qui lui reſtoit encore d'ame dans le corps : *in quo poſſit intelligi, quantùm reſtet animæ.* Je crois que cette figure repréſentoit un héros, parce que je m'imagine qu'il n'auroit pas voulu deſcendre à traiter des ſujets inférieurs, attendu que ſon grand mérite conſiſtoit, ſuivant Pline, à donner encore plus de nobleſſe aux caractères nobles de ſes perſonnages. (*Plin. lib. XXXIV. cap. XIX.*) En conſéquence de cette remarque, la ſtatue du prétendu *gladiateur* mourant, au cabinet du Capitole, ne ſauroit être de la main de Ctéſilaüs, parce qu'elle repréſente une perſonne de la claſſe du peuple, qui a mené une vie laborieuſe, ainſi que nous le montrent ſon viſage, une de ſes mains qui eſt antique, & les plantes de ſes pieds. Ce perſonnage a une corde autour du cou, nouée ſous le menton, & il eſt couché ſur un bouclier ovale, ſur lequel on remarque un cor briſé. Cette ſtatue ne ſauroit repréſenter un *gladiateur*, tant parce que dans les beaux ſiècles de l'art les grecs ne connoiſſoient pas les combats de *gladiateurs*, que parce qu'aucun artiſte célèbre, de qui cette ſtatue eſt digne, n'aura voulu deſcendre à faire des ſtatues d'un pareil perſonnage. Ce ne peut pas être non plus un *gladiateur*, puiſqu'ils ne portoient pas de cor tortueux, comme étoient les trompettes ou les *lituus* des romains : l'inſtrument qu'on voit ici, eſt caſſé & étendu ſous la figure. Une inſcription grecque nous apprend à ce ſujet, que les proclamateurs, ou les hérauts, κηρύκες, dans les jeux olympiques en Elide, portoient une corde au cou, & ſonnoient d'un cor. Cette inſcription, placée ſur la ſtatue d'un vainqueur, à Olympie, peut répandre du jour ſur la figure du Capitole. Elle porte que ce vainqueur, qui étoit en même-temps héraut, s'acquittoit de ſon emploi, *en ne ſe ſervant ni du cor, ni de la corde :* οὐθ' ὑποσαλπιγγων οὐθ' ἀναδεγματα ἐχων. (*Polux. Onomaſt. lib. IV. ſegm.* 92.); car Héſychius explique le mot ἀναδεγματα, par ἡνίας περὶ τράχηλους, une bride, ou une corde autour du cou. Saumaiſe conjecture que ces hérauts ſe mettoient une corde par précaution, de peur de ſe rompre une veine en ſonnant du cor. L'éloge du héraut, renfermé dans l'inſcription, porte que, ſans avoir eu beſoin ni du cor, ni de la corde, il n'employoit que ſa voix, pour ſe faire entendre de tous les grecs aſſemblés aux jeux olympiques ».

« Cependant il y a une différence à faire entre les hérauts olympiques & ceux que les généraux envoyoient d'une armée à l'autre, & d'une ville à l'autre : il n'eſt pas dit que ceux ci fuſſent munis de cors pour ſonner. Les hérauts portoient ordinairement un caducée, ſymbole de paix, ſymbole que Jaſon prit auſſi en ſigne de ſes intentions pacifiques, lorſqu'il débarqua au rivage de Colchos. (*Apol. Arg. l. III. v.* 197.) Ces ſortes de députés portoient quelquefois le caducée dans une main, & la pique dans l'autre, pour déclarer la guerre, ou pour propoſer la paix : c'eſt de ces hérauts que vient le proverbe grec : τὸ δόρυ καὶ τὸ κηρύκειον ἅμα πέμπειν (*Polyb. lib. IV. p.* 318. *A.*), envoyer la pique ou le caducée en même-temps, c'eſt-à-dire, propoſer la paix ou la guerre. C'eſt avec ce double caractère de ſa million qu'eſt peint ſur un vaſe de terre cuite un héraut voyageur, portant un chapeau blanc rabattu ſur ſes épaules, & tenant ſon caducée dans la main droite & la pique dans la gauche. Ce vaſe, conſervé au cabinet du collège romain, ſe trouve gravé à la fin du troiſième chapitre du traité préliminaire de mes monumens de l'antiquité. Quelquefois les hérauts qu'on nommoit auſſi γραμματεὺς, c'eſt-à-dire, porteurs des ordres du général à l'armée, portoient auſſi une pique, à laquelle étoit attachée une eſpèce de banderolle, TAINIA (*Diod. Sic. lib. XV. pag.* 367.) qui, flottant au gré du vent, étoit une marque, que la perſonne de ces porteurs étoit ſacrée. Il y a grande apparence que les bandelettes, qui ſurmontoient le ſceptre de Chryſès, prêtre d'Apollon, avoient la même ſignification dans Homère (*Il. v.* 14. 15.). Quand ils étoient porteurs de bonnes nouvelles, ils avoient ſoin d'entourer leurs piques de rameaux de laurier (*Plutarch. Pompej. p.* 1174. *l. XXVIII.*). Comme nous ſavons que les barbares envoyoient leurs hérauts avec des flûtes & une lyre, pour calmer les eſprits & les diſpoſer à entendre leurs propoſitions (*Athen. Deipn. lib XIV. p.* 627. *D.*); nous pouvons croire auſſi que les grecs étoient pareillement dans l'uſage d'équiper les hérauts qui leur ſervoient de députés, à la manière de ceux d'Olympie, & de les envoyer munis d'un cor & le cou entouré d'une corde, outre un bouclier, dont ils étoient encore armés. Ce qui ſemble prouver ſur-tout l'envoi de ces ſortes de députés, c'eſt l'uſage moderne d'envoyer un trompette au lieu de héraut, uſage qui paroît venir de l'antiquité. De plus, Virgile diſoit de Miſène, héraut d'Hector, qu'il portoit un clairon & une lance ;

Et lituo pugnas inſignis obibat & haſta.

(*Æn. lib. VI. v.* 167.)

« On pourroit me demander ici, comment & à quelle occaſion a-t-on repréſenté par la ſtatue

en

en question, un héros blessé & mourant ? Quoique je pusse fort bien me dispenser de répondre à cette demande, après avoir, comme je le crois, apporté des raisons qui constatent suffisamment que notre statue offre un héraut blessé, je prierai le lecteur, de considérer si ce personnage ne représenteroit pas Polyphonte, héros de Laïus, roi de Thèbes, qui fut tué par Œdipe avec son maître (*Apollod. bibl. l. III. p. 99. a.*); ou si ce ne seroit pas Copréas, héraut d'Euristée, que les athéniens massacrèrent, pour avoir voulu emmener de force les descendans d'Hercule, qui s'étoient réfugiés dans leur ville, auprès de l'autel de la miséricorde. Cette opinion pourroit acquérir quelques degrés de vraisemblance, en considérant que Copréas est le plus fameux héraut de l'histoire mythologique, dont la mémoire se renouvelloit chaque année publiquement à Athènes. Du temps de l'empereur Hadrien, Athènes célébroit encore une fête d'expiation pour le meurtre commis dans la personne de ce héraut (*Philostr. vit. sophist. l. II. p. 550.*). De plus, notre statue pourroit bien aussi être celle d'Anthémocrite, héraut athénien, massacré par les mégaréens. La mort de cet homme public fut cause, au rapport de Pausanias, que la ville de Mégare éprouva la colère des dieux. Les mégaréens, ajoute-t-il, furent les seuls de tous les grecs à qui les bienfaits d'Hadrien semblèrent avoir été inutiles. (*Pausan. lib. I. pag. 88.*)

GLADIATEUR de la villa Pamfili. *Bato* est le nom de ce *gladiateur*, auquel Caracalle fit faire des obsèques magnifiques. On l'y voit sculpté de grandeur naturelle sur une pierre sépulcrale. Cet ouvrage est d'une exécution médiocre.

GLADIATEUR de la villa Borghèse (prétendu).

« La statue, connue sous la fausse dénomination du *gladiateur* Borghèse, paroît être, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art, liv. VI. ch. IV.*), suivant la forme des lettres de son inscription, la plus ancienne de toutes les statues, conservées maintenant à Rome, & caractérisées par le nom du maître de l'ouvrage. Le temps ne nous a transmis aucune notice sur Agasias, auteur de ce chef-d'œuvre : mais l'ouvrage qu'il nous a laissé atteste son mérite. La statue d'Apollon, & le torse d'Hercule du Belvédere, offrent l'idéal le plus sublime. Le groupe de Laocoon, conservé au même lieu, présente le naturel, relevé & embelli par l'idéal & par l'expression, tandis que le mérite de la statue, dont je parle, consiste dans l'assemblage des beautés naturelles de l'âge fait, sans aucun supplément de l'imagination. Les figures précédentes sont comme un poëme épique, qui, passant du vraisemblable au-delà du vrai, conduit jusqu'au merveilleux : pendant que celle, dont nous parlons, est comme l'histoire qui expose nettement la vérité, mais avec le plus beau choix des pensées & des expressions. L'air de tête de cette figure montre clairement que sa forme est prise de la vérité du naturel. Toute sa physionomie nous offre un homme qui n'est plus à la fleur de son âge, & qui est parvenu aux années de la virilité. La structure de ses membres nous découvrent les traces d'une vie constamment active, & nous montre un corps endurci par le travail ».

« Les antiquaires sont partagés sur la représentation de cette figure. Quelques-uns en font un discobole, c'est-à-dire, un jetteur de disque, ou de grand palet de métal. C'étoit le sentiment du célèbre baron de Stosch, ainsi qu'il me le marqua dans une lettre ; mais il n'avoit pas suffisamment examiné la position qu'auroit demandé une pareille figure. Car celui qui veut jetter un palet, doit tenir le corps en arrière. (*Καταμαδιος δισκος..... Eustath. in Homer. pag. 1309.*) Il est certain qu'au moment qu'on jette quelque chose, toute la force repose sur la cuisse droite, pendant que la jambe gauche est dans l'inaction. C'est ici le contraire. Toute la figure se porte en avant, & repose sur la cuisse gauche ; la jambe droite tirée en arrière, est extrêmement étendue. Le bras droit est moderne, & la main tient un bout de javelot : sur le bras gauche on voit la courroie du bouclier qu'elle portoit. Quand on considère que la tête & les yeux sont dirigés en haut, & que la figure paroît se garantir avec son bouclier d'un danger qui la menace d'en haut, on auroit plus de raison de la prendre pour la représentation d'un guerrier qui s'étoit singuliérement signalé dans une position dangereuse. Du reste, je ne crois pas que l'honneur d'une statue ait jamais été accordé en Grèce aux *gladiateurs* des spectacles publics : de plus, cet ouvrage paroît antérieur à l'institution des *gladiateurs* chez les grecs.

GLADIATEURS. Dans les premiers siècles de l'histoire, c'étoit la coutume d'immoler des captifs, ou prisonniers de guerre, aux mânes des grands hommes qui étoient morts en combattant. Ainsi Achille, dans Homère (*Iliad. 23.*), immole douze jeunes troyens aux mânes de son ami Patrocle. Et dans Virgile, Énée (*lib. XI. v. 81.*) envoie de même des captifs à Évandre, pour les immoler aux funérailles des personnes distinguées. Cependant, comme il parut barbare de les massacrer comme des bêtes, on établit qu'ils se battroient les uns contre les autres, & qu'ils feroient de leur mieux pour sauver leur vie, & pour l'ôter à leur adversaire ; cela parut moins inhumain, parce qu'enfin ils pouvoient éviter la mort, & ils ne devoient s'en prendre qu'à eux-mêmes, s'ils ne l'évitoient pas. Alors la profession de *gladiateur* devint un art : il y eut des maîtres pour l'enseigner ; on apprit à se battre, on s'y exerça, & on en fit des jeux

publics. Les *gladiateurs* se servoient ordinairement de deux épées, ou poignards, & de là, *à gladio*, vint leur nom de *gladiateurs*.

Le premier spectacle de ces malheureux qui parut à Rome (*Valer. Max. II.* 4.), fut l'an de sa fondation 490, sous le consulat d'Appius Claudius, & de M. Fulvius. D'abord on observa de ne l'accorder qu'aux pompes funèbres des consuls & des premiers magistrats de la république : mais insensiblement cet usage s'étendit à des personnes moins qualifiées; enfin, plusieurs simples particuliers le stipulèrent dans leur testament : & pour tout dire, il y eut même des combats de *gladiateurs* aux funérailles des femmes. (*Suet. Jul. c. XXVI. n°. 5. & Dio. l. XL.*)

Dès qu'on apperçut, par l'affluence du peuple, le plaisir qu'il prenoit à ces sortes de spectacles, on apprit aux *gladiateurs* à se battre; on les forma, on les exerça; & la profession de les instruire devint un art étonnant, dont il n'y avoit jamais eu d'exemple.

On imagina de diversifier & les armes, & les différens genres de combats auxquels les *gladiateurs* étoient destinés. On en fit combattre sur des chariots, d'autres à cheval, d'autres les yeux bandés; il y en avoit sans armes offensives; il y en avoit qui étoient armés de pied en cap, & d'autres n'avoient qu'un bouclier pour les couvrir. Les uns portoient pour armes une épée, un poignard, un coutelas; les uns n'étoient que pour le matin, d'autres pour l'après-midi : enfin, on distingua chaque couple de combattans par des noms dont il importe de donner l'explication.

1°. Les *gladiateurs* appellés sécuteurs, *secutores*, avoient pour armes une épée & une espèce de massue à bout plombé.

2°. Les thraces, *thraces*, avoient une espèce de coutelas, ou cimeterre, comme ceux des peuples de Thrace, d'où venoit leur nom.

3°. Les mitmillons, *mirmillones*, étoient armés d'un bouclier, d'une faulx, & portoient un poisson sur le haut de leur casque. Les romains leur avoient donné le sobriquet de *gaulois*.

4°. Les rétiaires, *retiarii*, portoient un trident d'une main, & un filet de l'autre; ils combattoient en tunique, & poursuivoient le mirmillon, en lui criant. « ce n'est pas à toi, gaulois, à qui » j'en veux, c'est à ton poisson ». *Non te peto, galle, sed piscem peto.*

5°. Les hoplomaques, *hoplomachi*, étoient armés de toutes pièces, comme l'indique leur nom grec.

6°. Les provoqueurs, *provocatores*, adversaires des hoplomaques, étoient armés, comme eux, de toutes pièces.

7°. Les dimachères, *dimachæri*, se battoient avec un poignard dans chaque main.

8°. Les essédaires, *essedarii*, combattoient toujours sur des chariots.

9°. Les andabates, *andabatæ*, combattoient à cheval, & les yeux bandés, soit avec un bandeau, soit avec une armure de tête qui se rabattoit sur leur visage.

10°. Les méridiens, *méridiani*, étoient ainsi nommés, parce qu'ils entroient dans l'arène à midi; ils se battoient avec une espèce de glaive contre ceux de leur même classe.

Les bestiaires, *bestiarii*, étoient des *gladiateurs* par état, ou des braves qui combattoient contre les bêtes féroces, pour montrer leur courage & leur adresse, comme les *toreros*, ou *toréados*, espagnols de nos jours.

12°. Les fiscaux, les césariens, ou les postulés, *fiscales*, *cæsariani*, *postulatitii*, étoient ceux qu'on entretenoit aux dépens du fisc; ils prirent leur nom de *césariens*, parce qu'ils étoient destinés pour les jeux où les empereurs assistoient; & comme ils étoient les plus braves & les plus adroits de tous les *gladiateurs*, on les appella *postulés*, parce que les peuples les demandoient très-souvent.

On nommoit enfin *catervarii* les *gladiateurs* qu'on tiroit de diverses classes, & qui se battoient en troupes plusieurs contre plusieurs.

Souvent on faisoit combattre des *gladiateurs* pendant les festins, & les yeux des convives se repaissoient de leurs blessures. Silius attribue l'origine de cette barbarie aux campaniens (*XI.* 51.) :

Quin etiam exhilarare viris convivia cæde
Mos olim, & miscere epulis spectacula dira
Certantum ferro, sæpe & super ipsa cadentum
Pocula, respersis non parco sanguine mensis.

La même industrie qui forma les diverses classes de *gladiateurs*, en rendit l'institution lucrative pour ceux qui les imaginèrent; on les appelloit *lanistes*, *lanistæ*. On remettoit entre leurs mains les prisonniers, les criminels & les esclaves coupables. Ils y joignoient d'autres esclaves adroits, forts & robustes, qu'ils achetoient pour les jeux, & qu'ils encourageoient à se battre par l'espoir de la liberté; ils les dressoient, leur apprenoient à se bien servir de leurs armes, & les exerçoient sans cesse à leurs combats respectifs, afin de les rendre intéressans pour les spectateurs : en quoi ils ne réussirent que trop.

Outre les *gladiateurs* de ce genre, il y avoit quelques-uns des gens libres qui se louoient pour

cette esclave, soit par la dépravation des temps, soit par l'extrême indigence, qui les portoit pour de l'argent, à faire ce métier; tels étoient souvent des esclaves auparavant *gladiateurs*, & qui avoient déjà obtenu l'exemption & la liberté. Les maîtres d'escrime, en louant tous ces *gladiateurs* volontaires, les faisoient jurer qu'ils combattroient jusqu'à la mort. Pétrone a conservé la formule de ce jurement (*c.* 77.) : *in verba Eumolpi sacramentum juravimus, uri, vinciri, verberari, ferroque necari; & quidquid aliud Eumolpus jussisset, tanquam legitimi gladiatores, domino corpora, animosque religiosissime addicimus.*

C'étoit à ces maîtres qu'on s'adressoit, lorsqu'on vouloit donner les jeux de *gladiateurs*; & ils fournissoient, pour un prix convenu, la quantité de *paires*, ou de couples qu'on desiroit, & de différentes classes. Il arriva dans la suite des tems, que les premiers de la république eurent à eux des *gladiateurs* en propre pour ce genre de spectacle, ou pour d'autres motifs : Jules-César étoit de ce nombre.

Les édiles eurent d'abord l'intendance de ces jeux cruels; ensuite les préteurs y présidèrent : enfin, Commode attribua cette inspection aux questeurs.

Les empereurs, par goût ou pour gagner l'amitié du peuple, faisoient représenter ces jeux le jour de leur naissance, dans les dédicaces des édifices publics, dans les triomphes, avant qu'on partît pour la guerre, après quelque victoire, & dans d'autres occasions solemnelles, ou qu'ils jugeoient à propos de rendre telles. Suétone rapporte que Tibère donna deux combats de *gladiateurs*, l'un en l'honneur de son père, & l'autre en l'honneur de son frère Drusus. Le premier combat se donna dans la place publique, & le second dans l'amphithéatre, où cet empereur fit paroître des *gladiateurs* qui avoient eu leur congé, & auxquels il promit cent mille sesterces de récompense, c'est-à-dire, environ vingt-quatre mille de nos livres, l'argent étant à cinquante francs le marc. L'empereur Claude limita d'abord ces spectacles à certains termes fixes; mais peu après il annulla lui-même son ordonnance.

Quelque temps avant le jour du combat, celui qui présidoit aux jeux, *editor muneris*, en avertissoit le peuple par des affiches, où l'on indiquoit les espèces de *gladiateurs* qui devoient combattre, leurs noms, & les marques qui les devoient distinguer; car ils prenoient chacun quelque marque particulière, comme des plumes de paon ou d'autres oiseaux.

On spécifioit aussi le temps que dureroit le spectacle, & combien il y auroit de paires différentes de *gladiateurs*, parce qu'ils étoient toujours par couples : on représentoit quelquefois tout cela sur un tableau exposé dans la place publique. (*Horat. sat. II.* 7. 95.)

Le jour du spectacle on apportoit sur l'arène deux sortes d'armes; les premières étoient des bâtons noueux, ou des fleurets de bois, nommés *rudes*; & les secondes étoient de véritables poignards, glaives, épées, coutelas, &c. Les premières armes s'appelloient *arma lusoria*, armes courtoises; les secondes, *arma decretoria*, armes décernées, parce qu'elles se donnoient par décret du préteur, ou de celui qui faisoit la dépense du spectacle. Les *gladiateurs* commençoient par s'escrimer des premières armes, & c'étoit là le prélude; ensuite ils prenoient les secondes, avec lesquelles ils se battoient nuds ou en tunique. La première sorte de combat s'appelloit *præludio*, jeu; & la seconde, *dimicatio ad certum*, combat à fer émoulu.

Au premier sang du *gladiateur* qui couloit, on crioit, *il est blessé*; & si dans le moment le blessé mettoit bas les armes, c'étoit un aveu qu'il faisoit lui-même de sa défaite; mais sa vie dépendoit des spectateurs, ou du président des jeux; néanmoins, si l'empereur survenoit dans cet instant, il lui donnoit sa grace, soit simplement, soit quelquefois avec la condition que, s'il rechappoit de sa blessure, cette grace ne l'exempteroit pas de combat re encore une fois (*Ovid. Pont.* II. 8. 53.) :

Cæsaris adventu, tota gladiator arena
Exit, & auxilium non leve vultus habet.

Dans le cours ordinaire des choses, c'étoit le peuple qui décidoit de la vie & de la mort du *gladiateur* blessé : lorsqu'il s'étoit conduit avec adresse & avec courage, sa grace lui étoit presque toujours accordée; mais s'il s'étoit comporté lâchement dans le combat, son arrêt de mort étoit rarement douteux. Le peuple ne faisoit que montrer sa main avec le pouce plié sous les doigts, pour indiquer qu'il sauvoit la vie du *gladiateur*; & pour porter son arrêt de mort, il lui suffisoit de montrer sa main avec le pouce levé & dirigé contre le malheureux. Le *gladiateur* blessé connoissoit si bien que ce dernier signal étoit celui de sa perte, qu'il avoit coutume, sitôt qu'il l'appercevoit, de présenter la gorge pour recevoir le coup mortel. Après qu'il étoit expiré, on retiroit son corps de dessus l'arène, afin de dérober cet objet défiguré à la vue des spectateurs.

Tout *gladiateur* qui avoit servi trois ans dans l'arène, avoit son congé de droit; & même, sans attendre les trois ans expirés, lorsqu'il donnoit en quelque occasion des marques extraordinaires de son adresse & de son courage, le peuple lui faisoit donner le congé sur-le-champ. En attendant la récompense qu'on accordoit

aux *gladiateurs* victorieux, qui étoit une palme, une somme d'argent, un prix quelquefois considérable, & l'empereur Antonin confirma tous ces usages. Mais comme il arrivoit aux maîtres d'escrime, qui trafiquoient de *gladiateurs*, pour augmenter leur gain, de faire encore combattre dans d'autres spectacles ceux qui avoient déjà triomphé, à moins que le peuple ne leur eût accordé l'exemption *missio*, Auguste ordonna, pour réprimer cet abus des lanistes, qu'on ne feroit plus combattre les *gladiateurs*, sans accorder à ceux qui seroient victorieux un congé absolu, pour ne plus combattre malgré eux. Cependant, pour obtenir l'affranchissement, il falloit au commencement qu'ils eussent été plusieurs fois vainqueurs; dans la suite il devint ordinaire, en leur accordant l'exemption, de leur donner aussi l'affranchissement.

Cet affranchissement, qui tiroit les *gladiateurs* de l'état de servitude, qui de plus leur permettoit de tester, mais qui ne leur procuroit pas la qualité de citoyen; cet affranchissement, dis-je, s'exécutoit par le préteur, qui leur remettoit un bâton noueux, ou un bâton d'épine, le même qui servoit d'arme courtoise, & qu'on nommoit *rudis*. Ceux qui avoient obtenu ce bâton, étoient appellés *rudiarii*. On joignoit encore quelquefois à l'affranchissement une récompense purement honoraire, pour témoignage de la bravoure du *gladiateur*; c'étoit une guirlande, ou espèce de couronne de fleurs entortillée de rubans de laine, appellés *lemnisci*, qu'il mettoit sur la tête. Les bouts de ruban pendoient sur ses épaules : de là vint qu'on appella *lemniscati* ceux qui portoient cette marque de distinction.

Quoique les *rudiaires* fussent libres, qu'on ne pût plus les obliger à combattre, & qu'ils fussent distingués de leurs camarades par le bâton & le bonnet couronné, néanmoins on en voyoit tous les jours, qui, pour de l'argent, retournoient dans l'arène, & s'exposoient aux mêmes dangers dont ils étoient sortis vainqueurs; leur fureur pour les combats de l'arène, égaloit la passion que le peuple avoit pour un spectacle aussi cruel.

Quand on recevoit des *gladiateurs* dans la troupe, la cérémonie se faisoit dans le temple d'Hercule; & quand après avoir obtenu l'exemption, la liberté & le bâton, ils quittoient pour toujours la profession de *gladiateur*, ils alloient offrir leurs armes au fils de Jupiter & d'Alcmène, comme à leur dieu tutélaire, & les attachoient à la porte de son temple.

On employa souvent des *gladiateurs* dans les troupes, sur-tout dans les guerres civiles de la république & du triumvirat; & l'on continua cette pratique sous le règne des empereurs. Othon allant combattre Vitellius, enrôla deux mille *gladiateurs* dans son armée; on en entretenoit toujours à ce dessin un grand nombre aux dépens du fisc. Sous Gordien III, on en comptoit jusqu'à mille paires : Marc-Aurèle les emmena dans la guerre contre les marcomans; & le peuple romain les vit partir avec douleur, craignant que l'empereur ne lui donnât plus des jeux qui lui étoient si chers.

Il y avoit déjà long-temps qu'on voyoit ce peuple en faire ses délices, lorsqu'il fut défendu, sous la république, par la loi tullienne, à tout citoyen qui briguoit les magistratures, de donner aucun spectacle de *gladiateurs* au peuple, de peur que ceux qui employeroient ce moyen, ne gagnassent sa bienveillance & ses suffrages au préjudice des autres postulans.

Mais la fureur de plusieurs empereurs pour ces jeux sanguinaires, perdit l'état en les multipliant. Néron, au rapport de Suétone, fit paroître en grand nombre, dans ces tragiques scènes, des chevaliers & des sénateurs, qu'il obligeoit de se battre les uns contre les autres, ou contre des bêtes sauvages. Dion assure, qu'il se trouva même des gens assez infames dans ces deux ordres pour s'offrir à combattre sur l'arène comme les *gladiateurs*, par une honteuse complaisance pour le prince. L'empereur Commode fit plus, il exerça lui-même le métier de *gladiateur* contre des bêtes féroces.

A cette époque, on vit aussi les dames romaines exercer volontairement cet indigne métier, & combattre dans l'amphithéatre les unes contre les autres, se glorifiant d'y faire paroître leur adresse & leur intrépidité : *nec virorum modo pugnas, sed & feminarum*, dit Suétone de Domitien. (*cap. IV. n°. 2.*)

Enfin, après l'établissement de la religion chrétienne, & le transport de l'empire à Byzance, de nouveaux usages commencèrent à naître; des mœurs plus douces semblèrent vouloir succéder. Je serois charmé d'ajouter, avec la foule des écrivains, que Constantin abolit les combats de *gladiateurs* en Orient; mais je trouve seulement qu'il défendit d'y employer ceux qui étoient condamnés pour leurs forfaits, ordonnant au préfet du prétoire, de les envoyer plutôt travailler aux mines : son ordonnance est datée du premier octobre 325, à Béryte, en Phénicie. Les empereurs Honorius & Arcadius tentèrent de faire perdre l'usage de ces jeux en Occident; mais ces affreux divertissemens ne finirent en réalité qu'avec l'empire romain, lorsqu'il s'affaissa tour-à-coup par l'invasion de Théodoric, roi des goths, vers l'an 500 de Jésus Christ.

Ce n'est pas toutefois la durée de ces jeux qui doit surprendre davantage, ce sont les recherches

fines & barbares auxquelles ils donnèrent lieu pendant tant de siècles, & qui semblent incroyables. Non-seulement on rafina sur l'art d'instruire les *gladiateurs*, de les former, d'animer leur courage, de les faire expirer, pour ainsi dire, de bonne grace; on rafina même sur les instrumens meurtriers que ces malheureux devoient mettre en œuvre pour s'entre-tuer. Ce n'étoit point au hasard qu'on faisoit battre le *gladiateur* Thrace contre le séducteur, ou qu'on armoit le rétiaire d'une façon, & le mirmillon d'une autre; on cherchoit entre les armes offensives & défensives de ces quadrilles, une combinaison qui rendît leurs combats plus longs & plus affreux. En diversifiant leurs armes, on se proposoit de diversifier le genre de leur mort; on les nourrissoit même avec des pâtes d'orge, & des alimens propres à les entretenir dans l'embonpoint, afin que le sang s'écoulât plus lentement par les blessures qu'ils recevoient, & que les spectateurs pussent jouir plus long-temps de leur agonie.

On ne doit pas croire que ces spectacles ne fussent destinés que pour la lie du peuple, les ordres les plus distingués de l'empire assistoient à ces cruels amusemens; les vestales elles-mêmes ne manquoient pas de s'y trouver: elles y étoient placées avec distinction au premier degré de l'amphithéatre. Il est bon de lire le tableau poétique que Prudence fait de cette pudeur, qui, colorant leur front, se plaisoit dans le mouvement de l'arène; de ces regards sacrés avides de blessures; de ces ornemens si respectables que l'on revêtoit pour jouir de la mort cruelle des hommes; de ces ames tendres qui s'évanouissoient aux coups les plus sanglans, & se reveilloient toutes les fois que le couteau se plongeoit dans la gorge d'un malheureux; enfin, de la compassion de ces vierges timides, qui, par un signe fatal décidoient des restes de la vie du *gladiateur*.

..... Pectusque jacentis
Virgo modesta jubet converso pollice rumpi,
Ne lateat pars ulla animæ vitalibus imis
Altiùs impresso dùm palpitat ense secutor.

Il ne faut pas cependant que ce tableau pittoresque, joint aux autres détails historiques qu'on a exposés jusqu'ici, nous inspire trop d'horreur pour les romains & pour les vestales; il y avoit long-temps que les romains eux-mêmes blamoient leur goût pour les spectacles de l'arène, il y avoit long-temps qu'ils connoissoient les affreux abus qui s'y étoient glissés: l'humanité n'étoit point bannie de leur cœur à d'autres égards. Dans le temps même dont nous parlons, un homme passoit chez eux pour barbare, s'il faisoit marquer d'un fer chaud son esclave qui avoit volé le linge de table; action pour laquelle les lois de plusieurs pays chrétiens condamnent à mort nos domestiques, qui sont des hommes d'une condition libre. D'où vient donc, me dira-t-on, ce contraste bizarre dans les mœurs? D'où vient ce plaisir extrême qu'ils trouvoient aux spectacles de l'amphithéatre? Il venoit principalement ce plaisir d'une espèce de mouvement machinal, que la raison réprime mal, & qui fait par-tout courir les hommes après les objets les plus propres à déchirer le cœur. Le peuple, dans tous les pays, va voir un spectacle des plus affreux, je veux dire le supplice d'un autre homme, sur-tout si cet homme doit subir la rigueur des lois, sur un échafaud, par d'horribles tourmens. L'émotion qu'on éprouve à un tel spectacle, devient une espèce d'attendrissement dont les mouvemens remuent l'ame avec violence; & on s'y laisse entraîner, malgré les idées tristes & importunes qui accompagnent & qui suivent ces mouvemens. Repassez, si vous le voulez, avec l'abbé du Bos, qui a si bien prouvé cette vérité, l'histoire de toutes les nations les plus policées, vous les verrez toutes se livrer à l'attrait des spectacles barbares, dans le temps que la nature témoigne par un frémissement intérieur, qu'elle se soulève contre son propre plaisir.

Les grecs, que, sans doute, personne ne taxera de penchant à la cruauté, s'accoutumèrent eux-mêmes aux spectacles des *gladiateurs*, quoiqu'ils n'eussent point été familiarisés à ces horreurs dès l'enfance. Sous le règne d'Antiochus-Épiphane, roi de Syrie, les arts & les sciences faites pour corriger la férocité de l'homme, florissoient depuis long-temps dans tous les pays habités par les grecs; quelques usages pratiqués autrefois dans les jeux funèbres, & qui pouvoient ressembler aux combats des *gladiateurs*, y étoient abolis depuis plusieurs siècles. Antiochus, qui vouloit par sa magnificence se concilier la bienveillance des nations, fit venir de Rome, à grands frais, des *gladiateurs*; pour donner aux grecs, amoureux de toutes les fêtes, ce spectacle nouveau. D'abord, dit Tite-Live, l'arène ne leur parut qu'un objet d'horreur. Antiochus ne se rebuta point, il fit combattre les champions seulement jusqu'au sang. On regarda ces combats mitigés avec plaisir: bientôt on ne détourna plus les yeux des combats à toute outrance; ensuite on s'y accoutuma insensiblement aux dépens de l'humanité. Il se forma enfin des *gladiateurs* dans le pays; & ces spectacles devinrent encore des écoles pour les artistes: ce fut là où Ctésilas étudia son *gladiateur* mourant, dans lequel on pouvoit voir ce qui lui restoit encore de vie.

Après tout, je ne dissimulerai point que les romains n'aient été le peuple du monde qui a fait des jeux barbares, son plus cher divertissement; & tout ce que j'ai dit là-dessus ne le

démontre que trop. Cicéron a eu tort, ce me ſemble, de ne condamner que les abus qui s'y étoient gliſſés, & d'approuver le ſpectacle de l'arène, lorſque les ſeuls criminels y combattoient en préſence du peuple. Pour moi, je crains fort que ces jeux meurtriers n'aient entretenu chez les romains une certaine humeur ſanguinaire, que Rome avoit annoncée dès ſon origine, & dont elle ſe fit une habitude par les guerres continuelles qu'elle ſoutint pendant plus de cinq cens ans.

La morale des athéniens ne leur permit point d'avoir d'autres ſentimens, que des ſentimens d'averſion pour le jeu des *gladiateurs :* jamais ils ne voulurent les admettre dans leur ville, malgré l'exemple des autres peuples de la Grèce ; & quelqu'un s'étant un jour aviſé de propoſer publiquement ces jeux, afin, dit-il, qu'Athènes ne le cède pas à Corinthe : « renverſez donc auparavant, s'écria un athénien avec vivacité, renverſez l'autel que nos pères, il y a plus de » mille ans, ont érigé à la Miſéricorde ». (D. J.)

GLADIATORIUM, récompenſe ou ſolde des gladiateurs.

GLAND ; c'eſt le fruit du chêne. La fable dit que les chefs des colonies phéniciennes ou égyptiennes, qui vinrent s'établir dans la grèce, policèrent les ſauvages habitans de ce pays, & leur apprirent à manger du *gland*, au-lieu de l'herbe dont ils ſe nourriſſoient comme les bêtes. Il faut entendre par le *gland*, les différentes ſortes de fruits qu'on cueille ſur les arbres, & qui étoient peut-être inconnus aux premiers habitans de la Grèce.

Le chêne d'Eſpagne produit une eſpèce de *gland*, qui n'a point, ou preſque point d'amertume.

Le premier pain dont on ſe ſoit nourri dans certains pays, comme en Arcadie, a été fait de *glands*. Plutarque appelloit les arcadiens, *mangeurs de glands. Ceres frumenta invenit, cùm antea glande veſcerentur.* (Plin. l. VII. ch. LVI.) Il faut mettre au nombre des pains de *glands*, le pain de châtaignes, que les anciens comprenoient avec les faînes, ſous le nom générique de *gland : dulciſſima eſt omnium glans fagi.* (Virg. IV. Géor.) Ils y comprenoient même des racines, qu'ils nommoient *glandes terræ*, ſavoir les patates, les pommes de terre, les topinambourgs, les truffes, &c.

GLANDES plumbeæ. Voyez BALLES de plomb.

GLANDS des manteaux. *Voyez* HOUPES.

GLAUCA, concubine d'Ajax Télamonien, de laquelle il eut un fils nommé Achantides.

GLAUCÉ, une des cinquante Néréides. (*Heſiod. Theogon.* 244.)

GLAUCÉ, mère de la troiſième Diane, & femme d'Upis, au rapport de Cicéron.

GLAUCÉ, fille de Créon, roi de Corinthe, fut aimée & épouſée par Jaſon, au préjudice de Médée. Celle-ci, pour ſe venger de ſa rivale, lui envoya, en préſens, une robe & une couronne empoiſonnées. A peine cette malheureuſe princeſſe eut-elle mis cette robe, qu'elle ſe ſentit dévorée d'une flamme ſecrette. « On voit, dit » Euripide, l'écume ſur les lèvres, ſes yeux éteints » & égarés, & tout ſon corps ſans couleur : » elle pouſſe d'horribles cris..... La couronne » qui environnoit ſa tête, jette un tourbillon de » flammes. *Glaucé*, toute entourée de feux, ſecoue ſa chevelure, & tâche d'en arracher la » fatale couronne : vains efforts, plus elle en » fait, plus la flamme redouble ; le ſang, mêlé » de feu, lui inonde le viſage ; les chairs mêmes » tombent comme des gouttes ardentes d'un flambeau ; les os ſont découverts, ce n'eſt plus » qu'un cadavre enflammé. C'eſt ainſi que la miſérable princeſſe porte la peine due à l'infidélité » de Jaſon ». *Voyez* CRÉON, MEDÉE.

Les noces & la mort de *Glaucé* ſont repréſentés ſur pluſieurs bas-reliefs, publiés par Winckelmann dans ſes *monumenti antichi* (n°. 90 & 91.). L'un ſe voit au palais Lancellotti, & l'autre à la villa Borghèſe.

GLAUCONOMÉ, une des cinquante Néréïdes. (*Heſiod. Theog. v.* 256.)

Tous les noms précédens & les ſuivans ſont formés du mot γλαυκὸς, qui eſt de couleur de mer.

GLAUCUS, dieu marin, fils de Neptune & de Naïs, ou, ſelon d'autres, d'Anthédon & d'Alcyone, ou d'Eubée & de Polybe, fils de Mercure, fut un célèbre pêcheur de la ville d'Anthédon en Béotie : un jour ayant mis ſur des herbes du rivage les poiſſons qu'il avoit pris, il s'apperçut que ces poiſſons ſe donnoient de grands mouvemens, juſqu'à ce qu'ils ſe fuſſent tous élancés dans la mer : *Glaucus* ne doutant point que ces herbes n'euſſent une vertu particulière, voulut en faire lui-même l'expérience. Il en porta à la bouche & en mâcha ; mais à peine les eut-il avalées, qu'il ſentit ſon cœur & ſes entrailles palpiter, dit Ovide, & il lui prit un ſi grand deſir de changer de nature, que ne pouvant y réſiſter, il ſe jetta dans la mer. L'Océan & Thétys le dépouillèrent de tout ce qu'il avoit de terreſtre & de mortel, & l'admirent au nombre des dieux marins. Philoſtrate décrit ainſi ſa figure : » ſa barbe eſt humide & blanche, ſes cheveux

» épars flottent sur les épaules ; ses sourcils épais » se touchent, ensorte qu'ils paroissent ne faire » qu'un sourcil ; ses bras sont faits d'une manière » propre à nager ; sa poitrine est couverte d'her- » bes marines, son ventre est étroit, tout le reste » de son corps se termine en poisson, dont la » queue se recourbe jusqu'aux reins. Les alcyons » volent tout autour de lui, c'est-à-dire, que » *Glaucus* avoit la forme d'un triton ». Athénée (*lib. VII.*) ajoute que *Glaucus* devint amoureux d'Ariadne, lorsqu'elle fut enlevée par Bacchus dans l'isle de Dia; que Bacchus, pour le punir, le lia avec des sarmens de vigne, dont il trouva enfin le moyen de se dégager. La ville d'Anthédon lui éleva un temple & lui offrit des sacrifices. L'endroit où il périt, étoit devenu célèbre ; & Pausanias dit qu'on voyoit à Athédon le *saut de Glaucus*, c'est-à-dire, le lieu d'où il s'étoit jetté dans la mer. Il y eut même dans la suite un oracle qui étoit souvent consulté par les matelots. On a ajouté d'autres fables à celle-ci : ce fut lui, selon Diodore de Sicile, qui apparut aux argonautes sous la forme d'un dieu marin, & qui leur prédit plusieurs choses qui devoient leur arriver dans la Colchide. Euripide dit qu'il étoit l'interprète de Nérée, & qu'il prédisoit l'avenir. *C'est de Glaucus*, dit un autre auteur, qu'Apollon lui-même avoit appris l'art de prédire l'avenir : il fut la cause du changement de la belle Scylla en monstre marin. *Voyez* CIRCÉ, SCYLLA.

GLAUCUS, fils de Démyle, & descendant d'un dieu marin, nommé *Glaucus*, se rendit célèbre par sa force & son adresse dans les jeux gymniques. Dans sa jeunesse il s'occupoit à labourer la terre : son père, ayant un jour éprouvé sa force, en le voyant redresser le soc de sa charrue avec son poing, & le raccommoder aussi-bien qu'il auroit fait avec un marteau, le mena aux jeux olympiques, pour y combattre; mais, comme il n'étoit pas bien expérimenté dans ces sortes d'exercices, il eut d'abord du désavantage. Démyle le voyant presque vaincu, lui cria tout haut de faire valoir cette force dont il s'étoit servi à sa charrue. Cette voix l'excita si fort au combat, qu'il remporta la victoire sur son adversaire. Il fut ensuite deux fois victorieux dans les jeux pythiens, & huit fois dans les jeux néméens & les isthmiens; en mémoire de quoi on lui érigea une statue à Carysté, sa patrie, ville de l'Eubée ; & après sa mort, les carystiens lui consacrèrent des monumens héroïques : l'isle d'Eubée fut même surnommée de son nom l'isle de *Glaucus*.

GLAUCUS, fils de Minos II, roi de Crète, & frère d'Androgée.

GLAUCUS, fils de Minos & de Mérope, une des atlantides, & père de Bellérophon, fut un des argonautes. Dans les jeux funèbres qu'ils célébrèrent pour la mort de Pélyas, il eut le malheur d'être foulé aux pieds de ses chevaux. Virgile (*Georgic. lib. III. v. 266.*) attribue sa mort à une autre cause. *Glaucus* croyant rendre ses jumens plus vigoureuses & plus légères à la course, ne voulut pas permettre qu'elles fussent couvertes par des étalons : il en fut puni par Vénus. Elle rendit ses cavales si furieuses, qu'elles mirent en pièces leur maître. *Voyez* TARAXIPPUS.

GLAUCUS, fils d'Hippolyte, fut étouffé, dit-on, dans une tonne de miel, & ressuscité par Esculape, ou par le moyen d'un dragon. (*Paléphatus.*)

GLAUCUS, fils d'Hyppolochus, & petit-fils de Bellérophon, fut un des chefs des Lyciens, qui, sous les ordres de Sarpédon, vinrent au secours des troyens. Son père, en l'envoyant à Troye, lui avoit recommandé, sur toutes choses, dit Homère (*Iliad. VI.*), de ne perdre aucune occasion de se signaler, de surpasser en valeur & en générosité, les héros les plus célèbres, & de ne déshonorer par aucune bassesse ses illustres aïeux. *Glaucus* & Diomède s'étant avancés entre les deux armées, pour un combat singulier, Diomède, avant d'en venir aux mains, voulut savoir qui étoit son rival ; & quand il sut que *Glaucus* étoit le petit-fils de Bellérophon, dont la famille avoit le droit d'hospitalité avec celle de Tydée, il planta sa pique à terre, embrassa *Glaucus* avec toutes les marques d'une véritable amitié, & ne voulant point combattre contre lui, ils convinrent de s'éviter dans la mêlée. Mais, avant de nous quitter, ajouta Diomède, changeons d'armes, afin que les deux armées connoissent que nous faisons gloire d'être amis. Alors Jupiter éleva le courage à *Glaucus*, il changea d'armes avec Diomède, & donna des armes d'or, pour des armes d'airain, des armes qui valoient cent bœufs, pour des armes qui n'en valoient que neuf ; d'où vint le proverbe, *c'est le troc de Glaucus & de Diomède*, lorsqu'il y a trop d'inégalité dans les échanges. Mais *Glaucus* exécuta en cela l'ordre que son père lui avoit donné de surpasser en générosité tous les héros. *Glaucus* fut tué peu de temps après par Ajax dans cette même guerre. Énée le vit dans les enfers parmi les fameux guerriers. Cependant Paléphate assure que les vents ayant poussé le corps de *Glaucus* vers la Lycie, ce héros y fut changé en fleuve.

GLAUCUS *color*, la même couleur que *cæsius color*. *Voyez* CÆSIUS.

GLAUQUE, fille de Cycréus, roi de Salamine, & première femme de Télamon. *Voyez* TÉLAMON.

GLEBA & *GLEBALIS functio*, tribut que payoient aux empereurs les ſénateurs à raiſon de leurs terres.

GLEBÆ injectio, coutume religieuſe des anciens. Elle conſiſtoit à jetter quelques mottes, ou quelques poignées de terre ſur les cadavres privées de ſépulture.

GLESSUS, nom que les germains donnoient à l'ambre jaune, ou ſuccin. (*Plin.* 37. 3.)

GLICO. Muratori (roi. 3. *Theſ.*) rapporte l'inſcription ſuivante :

GLICO

M. AUR. THEODO

TUS JUSSO DEI

POSUIT.

Dans le faux prophète de Lucien, Eſculape métamorphoſé en ſerpent, eſt appellé Γλύκων, *Glycon.*

GLIRES. } *Voyez* LOIR.
GLIRARIUM. }

GLOBE. Rien de plus fréquent ſur les médailles des empereurs romains que la figure du *globe*. On la voit ſur celles de Caracalla, de Didius Julianus, de Conſtant, &c. Ils affectèrent ce ſymbole comme la marque de leur domination ſur le monde entier. Les empereurs de Conſtantinople ajoutèrent une croix ſur ce *globe*, qu'on retrouve dans les monnoies mérovingiennes, & dans les monumens des empereurs françois. On le voit auſſi ſur les ſceaux des empereurs d'Allemagne, dès le règne d'Othon II, & ſur ceux des rois de France Hugues Capet & de ſon fils Robert; mais il n'y eſt pas ſurmonté d'une croix. Depuis ces deux règnes, il ne paroît plus ſur les ſceaux de nos rois, excepté ſur celui que Louis XII fit faire pour l'Italie. Mais ils ont toujours regardé le *globe*, ou la pomme royale, comme le ſymbole de la domination ſuprême. Auſſi avons-nous pluſieurs ſtatues des rois mérovingiens, qui les repréſentent tenant un *globe* à la main.

GLOBI. } (*Cato de re ruſtica. c.* 80.)
GLOBULI. }

« Pour faire des *globi*, mêlez du fromage avec de l'*alica*, dont vous ferez autant de *globi* qu'il vous plaira; faites enſuite chauffer de l'huile dans une chaudière, & mettez les y cuire l'un après l'autre, ou deux à deux; retournez-les continuellement avec une cuiller, & retirez-les, quand ils ſeront cuits; frottez-les enſuite de miel, & égrugez du pavot deſſus avant de les ſervir ».

GLOBULES.

On voit deux, trois & quatre *globules* ſur les médailles de la grande Grèce & de Sicile. Ces *globules* marquent leur valeur relativement à l'as romain.

GLOMUS, gâteau frit que les romains offroient dans les ſacrifices. (*Feſtus.*)

GLOS, la ſœur du mari. Feſtus définit ainſi le mot *glos, viri ſoror à græco γάλως.*

GLOSSAIRE des dates. *Voyez* DATES.

GLOSSOCOME (*Muſiq. inſtr. des anc.*), nom que les anciens donnoient à l'eſpèce d'étui dans lequel ils conſervoient les glottes de leurs flûtes, qui probablement étoient des eſpèces de hautbois; & par conſéquent leurs glottes étoient des hanches. *Voyez* FLUTE.

GLOTTE. (*Muſiq. inſtr. des anc.*) Pollux met la *glotte* au nombre des parties de la flûte; & Héſychius dit que les *glottes* étoient des languettes, ou petites langues qui s'agitoient par le ſouffle du joueur. Cette deſcription d'Héſychius confirme l'idée où nous ſommes, que les flûtes des anciens n'étoient que des eſpèces de hautbois. *Voyez* FLUTE.

GLUTINATORES. Les anciens avoient des ouvriers dont l'unique emploi étoit de coller les feuilles de *papyrus*. On les nommoit (*Cic. ad Attic. lib. XLIV.*) *glutinatores*; & l'on ne doit pas les confondre avec les ouvriers du commun; car les athéniens élevèrent une ſtatue à un certain Philtatius (*Phot. Bibl. ex Olympiodoro.*), qui leur avoit enſeigné à coller les manuſcrits, ou, ce qui paroît plus vraiſemblable, qui avoit inventé une eſpèce particulière de colle pour les livres.

C'eſt de la colle avec laquelle on attachoit, au bout l'une de l'autre, les feuilles de papier, que le bout d'en haut des feuilles ainſi attachées enſemble, où l'on mettoit le titre du manuſcrit, a pris le nom de πρωτόκολλον. De même que la dernière feuille d'en bas s'appelloit, à cauſe de cela, ἔσχατόκολλον. (*Salmaſius de uſuris, pag.* 415.) Lorſqu'un rouleau de papier étoit ainſi collé, on l'ébarboit (*Lucian. adv. indoct. c. III.*), comme cela ſe remarque viſiblement aux manuſcrits d'Herculanum. L'inſtrument, pour ébarber ces rouleaux, ſe nommoit chez les latins *ſicila*, & chez les grecs σμιλαχαρίδιον.

GLYCERIUS,

GLYCERIUS, tyran sous Léon.

Glycerius Augustus.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

RR. en quinaires.

O. en argent, & en B.

GLYCIA, surnom de la famille *Claudia.*

GLYCON. *Voyez* Dadès.

GLYPTOGRAPHIE. La *Glyptographie* est la science des graveurs en creux & en relief sur des cornalines, jaspes, agathes, agathes onyx, lapis, améthistes, opales, sardoines, hyacinthes, chrysolithes, topases & autres pierres précieuses qui étoient employées par les anciens pour des bagues, des cachets, des vases & autres ornemens. Ce terme est composé de deux mots grecs, γλυφὴ, *gravure*, & γραφὴ, *description.*

GNA. *Voyez* Odin.

GNÆUS. Voyez Cnæus.

GNATIA, ou Egnatia, ville d'Italie, au pays des salentins, entre Bari, autrefois *Barium*, & Brindes, autrefois *Brundusium.* Elle se vantoit de posséder une pierre, sur laquelle le feu s'allumoit de lui-même, si-tôt que le bois y étoit posé. Horace, dans une de ses satyres, se moque de cette fable. Mais *voyez* Feu.

GNYDE. *Voyez* Cnide.

GNOMONS. GNOMONIQUE. } *Voyez* Cadran.

GNOSSE. *Voyez* Cnossus.

GNOSTIQUES. *Voyez* Abraxas.

GOBELETS (joueurs de). *Voyez* Acetabularii.

GOÉTIE, espèce de magie qui n'avoit pour objet que de faire le mal; c'est pour cela que ceux qui en faisoient profession, n'invoquoient que les génies malfaisans : leurs invocations se faisoient la nuit, auprès des tombeaux, par des gémissemens & des lamentations. Le mot *goétie* est le même que γοητεία, *enchantement.*

GOMER. *Voyez* Gomor.

GOMERIATICUM, impôt sur les laines.

GOMOR, gomer, humra, mesure de capacité pour les solides de l'Asie & de l'Égypte; elle valoit, en mesure de France, $\frac{2540}{10000}$ de boisseau, selon M. Paucton, dans sa Métrologie, elle valoit, en mesures anciennes des mêmes pays,

$1\frac{1}{5}$ conges sacrés,

ou, $1\frac{4}{5}$ cab,

ou, $2\frac{2}{5}$ marès,

ou, $3\frac{3}{5}$ chenices,

ou, $7\frac{1}{5}$ log,

ou, $14\frac{2}{5}$ hémines.

Gomor, homer, décime, mesure de capacité pour les liquides de l'Asie & de l'Égypte; elle valoit, en mesure de France, 3 pintes & $\frac{387}{1000}$, selon M. Paucton, dans sa Métrologie, elle valoit, en mesures anciennes des mêmes pays,

$1\frac{1}{5}$ conge sacré,

ou, $1\frac{4}{5}$ cab,

ou, $2\frac{2}{5}$ mares,

ou, $3\frac{3}{5}$ chenices,

ou, $7\frac{1}{5}$ log,

ou, $14\frac{2}{5}$ mines.

GOMPHI, en Thessalie. ΓΟΜΦΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze.

O. en or.

Ⓞ. en argent.

GONDS. La déesse *Cardea* présidoit aux *gonds*. *Voyez* son article.

Les *gonds* des anciens entroient dans le seuil des portes, comme ceux de nos portes cochères; & par ce moyen, on pouvoit ouvrir les portes en dedans ou en dehors. On en a trouvé plusieurs de cette sorte à Herculanum. Les *gonds* étoient faits de différente matière, le plus souvent de bois d'orme (*Plin. XVI.* 40.), quelquefois de fer ou d'airain. Servius (*Æneid.* 1. 454.) dit qu'après la trahison de Tarpeïa, on fit garnir les portes du Capitole de *gonds* d'airain, afin qu'ils avertissent par leur frémissement de l'ouverture des portes. Lorsqu'on craignoit au contraire, que ce frémissement ne reveillât des jaloux, ou des argus, on versoit de l'eau sur les *gonds*. Plaute nous apprend cette ruse (*Curc.* 1. 3. 1.) :

Placide egredere, & sonitum prohibe forum, & crepitum cardinum,
Ne quod hic agimus, herus percipiat fieri.

Mane suffundam aquam. PA. viden' ut anus tremula medicinam facit.
Ipsa sese merum condidicit bibere, foribus dat aquam, quam bibent.

GONIADE, nom de nymphe. (*Gonias.*) Les *Goniades* avoient un temple sur le bord du fleuve Cythère. L'opinion commune étoit, que les eaux des nymphes *Goniades* rendoient la santé aux malades qui en buvoient. (*Strabon, l. V.*)

GONIPPUS. *Voyez* PANORMUS.

GONTHAMOND, roi des Vandales.

Ses médailles sont :

RRRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

GORDIEN D'AFRIQUE le père.

MARCUS ANTONIUS GORDIANUS AFRICANUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

O. en or.

RRR. en argent.

RR. en médaillons de potin d'Égypte.

RR. en G. B. de coin romain.

RRR. en P. B.

O. de Colonies, ou frappées dans les villes grecques.

RR. en M. B. d'Égypte.

On connoît une médaille grecque, en moyen bronze, de ce prince ; elle a été frappée à Samos, & porte au revers le type de la Fortune.

GORDIEN d'Afrique le fils.

MARCUS ANTONIUS GORDIANUS AFRICANUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

O. en or.

RRR. en argent.

RRR. en médaillons de potin d'Égypte.

RR. en G. B. de coin romain.

O. en M. & P. B.

RRR. en M. B. d'Égypte.

GORDIEN-PIE, troisième du nom, petit-fils de *Gordien* d'Afrique père.

MARCUS ANTONIUS GORDIANUS PIUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

C. en or ; il y a peu de revers rares.

C. en argent, & RR. avec le titre seul de César. On trouve en argent peu de revers rares ; il y en a un qui a pour légende : *Marti pacifeti*, & qui est R.

RR. en médaillons grecs d'argent, ou approchant du volume des médaillons.

C. en G. B. de coin romain ; il y a des revers rares.

C. en M. B. ; il se trouve en ce module des revers rares.

R. en G. B. de Colonies.

R. en M. & P. B.

C. en G. B. grec ; il y a des revers rares ; celui où l'on voit le roi Abgare debout, devant Gordien sur le trône, est RR.

Les médailles de ce module, qui représentent les têtes de *Gordien* & de Tranquilline, sont rares.

C. en M. B., mais R. avec la tête de *Gordien* vis-à-vis celle de *Sérapis*.

On y trouve assez communément la tête du roi Abgare au revers.

Les médaillons latins de bronze sont rares. Les grecs le sont moins, puisqu'on en connoît cinquante à soixante différens.

On a trouvé le moyen de donner quelques médailles de *Gordien IIIe.* aux *gordiens* d'Afrique, soit en réformant la légende de la tête, & en mettant AFR. au lieu de PIVS F. soit en marquant un peu de barbe au menton ; de sorte que quelques-uns ont pris de là sujet de soutenir que c'étoit un troisième africain, fils ou neveu des deux autres. Il sera aisé de se désabuser, en se souvenant que tous les revers où il y a AVG. ne conviennent point aux deux africains, qui marquent ordinairement deux GG sur leurs médailles. Ce n'est pas qu'il ne s'en rencontre quelquefois avec *Aug.* par un seul G, comme *providentia Aug. virtus Aug.* Mais alors le mot AFR. qui se trouve du côté de la tête, empêche d'y être trompé.

Quant à la nouvelle opinion au sujet du quatrième *Gordien*, fondée sur les médailles, soit grecques, soit latines, où l'on trouve une tête fort jeune, & la seule qualité de *Gordianus Cæsar* ; toutes les raisons en paroissent fort aisées à détruire. Balbin & Pupien connoissant que le peuple les regardoit comme des usurpateurs, firent

donner au jeune *Gordien* le nom de *Céſar*, en même temps que le ſénat les fit Auguſtes, & tâchèrent de perſuader qu'ils ne gouverno.ent l'empire que comme les tuteurs de *Gordien*. D'ailleurs, un peu plus ou un peu moins de reſſemblance, entre deux têtes frappées ſur des médailles, eſt un foible appui pour un nouveau ſyſtême. Pour la médaille du jeune *Gordien*, avec *pietas Augg.*, elle marque préciſément ce que nous venons de dire de la politique des deux Auguſtes, qui le firent nommer Ceſar, afin de ſe concilier le peuple.

On peut voir ſur ce ſujet l'*hiſtoire des quatre Gordiens.* (Paris, 1695. 12.) *Hiſtoria trium Gordianorum*, de Cuper (Deventer. 1697. 12.) & ce que l'illuſtre Spanheim en a dit dans ſon grand ouvrage *de Uſu & Præſt. Num.* (tom. II. Diſſ. XI. p. 243. ſeqq.)

GORDIEN (nœud). Gordius, père de Mydas, roi de Phrygie, avoit un chariot dont le joug étoit attaché au timon par un nœud ſi adroitement tiſſu, & où le lien faiſoit tant de tours & de détours, qu'on ne pouvoit découvrir, ni où il commençoit, ni où il finiſſoit. Selon l'ancienne tradition du pays, un oracle avoit declaré que celui qui pourroit le délier, auroit l'empire de l'Aſie. Alexandre, ſe trouvant en Phrygie, dans la ville de Gordium, ancien ſéjour du roi Mydas, eut envie de voir le fameux chariot où étoit attaché le nœud *Gordien*. Etant perſuadé que la promeſſe de l'oracle le regardoit, il fit pluſieurs tentatives pour le délier; mais n'ayant pu y réuſſir, & craignant que ſes ſoldats n'en tiraſſent un mauvais augure, *il n'importe*, dit-il, *comment on le dénoue*, & l'ayant coupé avec ſon épée, il éluda ou accomplit l'oracle, dit Quinte-Curce. Arrien ajoute qu'Alexandre, & ceux qui étoient preſens, ſe retirèrent, comme ayant accompli l'oracle, ce qui fut confirmé la nuit même par des tonnerres & des éclairs, de ſorte que le prince fit le lendemain des ſacrifices, pour remercier les dieux de la faveur qu'ils lui avoient faite, & des marques qu'ils lui en donnoient.

GORDIUS, père de Mydas, avoit été laboureur, « & n'avoit eu, pour tout bien, que deux » attelages de bœufs, dont l'un ſervoit à labourer, » & l'autre à traîner ſon chariot. Un jour qu'il » labouroit, un aigle vint ſe poſer ſur le joug, & » y demeura juſqu'au ſoir. Etonné de cette mer- » veille, il alla conſulter les telmiſſiens, ſavans » en l'art de deviner, & à qui cette ſcience eſt » ſi naturelle, dit Arrien (*lib. I. & II.*), qu'elle » paſſe juſqu'aux femmes & aux enfans. Comme » il approchoit d'un de leurs villages, il rencontra » une jeune fille qui venoit puiſer de l'eau; & » lui ayant dit le ſujet de ſon voyage, comme » elle étoit auſſi de la race des devins, elle lui » répondit qu'il devoit ſacrifier à Jupiter, ſous » le titre de roi ou de ſouverain. Il emmena cette » fille, pour apprendre d'elle la forme du ſacri- » fice; & l'ayant enſuite épouſée, il en eut un » fils, nommé Mydas. Cependant il arriva de » grandes diviſions entre les phrygiens; de ſorte » qu'ils eurent recours à l'oracle, qui leur dit » qu'elles ne ceſſeroient que par un roi qui leur » viendroit ſur un char. Comme ils étoient en » peine de cette réponſe, ils virent arriver My- » das avec ſon père & ſa mère ſur leur chariot; » alors ne doutant plus que ce ne fût *Gordius* » que l'oracle leur déſignoit, ils l'élurent pour » roi, & il termina tous leurs différends. My- » das, en reconno iſſance de la faveur que ſon » père avoit reçue de Jupiter, lui conſacra ſon » chariot, & le ſuſpendit au plus haut de la » forteresſe ».

GORDUS JULIA, en Lydie. ΓΟΡΔΟϹ & ΓΟΡΔΗΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper, ſous l'autorité de ſes archontes, des médailles impériales grecques en l'honneur de Trajan, de M. Aurèle, de Sévère, de Caracalla, d'Elagabale, d'Alex. Sévère, de Gallien, de Plotine, de Fauſtine mère, de Vérus, d'Otacilie.

GORGASE. *Gorgaſus.* Pauſanias (*in Meſſeniacis*) dit que ce dieu fut honoré à Phère, ville de la dépendance des meſſéniens, & que ce fut un certain Iſthmius, fils de Glaucus, qui y bâtit un temple à l'honneur de *Gorgaſe*.

GORGÉ, fille d'Oënée, roi de Calydon, & femme d'Andromédon. *Voyez* OËNEE. (*Hygin. c. XIV.*)

GORGONEION, nom d'un maſque particulier, en uſage ſur l'ancien théatre des grecs: c'eſt proprement le nom qu'on donnoit à certains maſques faits exprès pour inſpirer l'effroi, & ne repréſenter que des figures horribles, telles que les furies & les *gorgones*, d'où leur vient la dénomination de γοργόνειον. L'eſpèce de maſque qui repreſentoit les perſonnes au naturel, s'appelloit προσωπειον; le maſque qui ne ſervoit qu'à repréſenter les ombres, ſe nommoit μορμόλυκειον. Pollux n'a point diſtingué, comme il le devoit dans ſa *Nomenclature*, ces trois ſortes de maſques; mais il eſt bien excuſable dans un ſujet de mode qui changea ſi ſouvent & qui étoit ſi varié. *Voyez* MASQUE.

GORGONES. Trois sœurs, filles de Phorcus & de Céto, & sœurs cadettes des Grées. Elles demeuroient selon Hésiode, au-delà de l'Océan, à l'extrémité du monde, près du séjour de la nuit; là même où les hespérides font entendre les accens de leurs voix.

Les noms des *gorgones*, sont Sthéno, Euryale & Méduse, si célèbre par ses malheurs. Celle-ci étoit mortelle, au lieu que ses deux sœurs n'étoient sujettes ni à la vieillesse, ni à la mort. Le Dieu souverain de la mer, fut sensible aux charmes de Méduse; & sur le gazon d'une prairie, au milieu des fleurs que le printemps fait éclore, il lui donna des marques de son amour. Elle périt ensuite d'une manière funeste; Persée lui coupa la tête.

Les trois *gorgones* disent encore les poëtes, ont des ailes aux épaules; leurs têtes sont hérissées de serpens, leurs mains sont d'airain, leurs dents sont aussi longues que les défenses des plus grands sangliers; objet d'effroi & d'horreur pour les mortels; nul homme ne peut les regarder en face, qu'il ne perde aussi-tôt la vie; elles le pétrifient sur le champ, dit Pindare. Virgile ajoute qu'après la mort de Méduse, Sthéno & Euryale allerent habiter auprès des enfers, à la porte du noir palais de Pluton, où elles se sont toujours tenues depuis avec les Centaures, les Scylla, le géant Briariée, l'hydre de Lerne, la Chimère, les Harpies, & tous les autres monstres éclos du cerveau de ce poëte.

Multaque præterea variarum monstra ferarum....

Gorgones, harpiaque....

Il n'y a peut-être rien de plus célèbre dans les traditions fabuleuses que les *gorgones*, ni rien de plus ignoré dans les annales du monde. C'est sous ces deux points de vue, que l'abbé Massieu a envisagé ce sujet dans une savante dissertation, dont le précis pourra du moins servir à nous convaincre du goût inconcevable de l'esprit humain pour les chimeres.

En effet, la fable des *gorgones* ne semble être autre chose qu'un produit extravagant de l'imagination, ou bien un édifice monstrueux élevé sur des fondemens, dont l'origine est l'écueil de la sagacité des critiques. Il est vrai que plusieurs historiens ont tâché de donner à cette fable, une sorte de réalité; mais il ne paroît pas qu'on puisse faire aucun fond sur ce qu'ils en rapportent, puisque le récit même de Diodore de Sicile & celui de Pausanias, n'ont l'air que d'un roman.

Diodore assure que les *gorgones* étoient des femmes guerrières, qui habitoient la Lybie, près du lac Tritonide; qu'elle furent souvent en guerre avec les Amazones leurs voisines; qu'elles avoient Méduse pour reine, du temps de Persée qui les vainquit; & qu'enfin Hercule les détruisit entièrement ainsi que leurs rivales, persuadé que dans le grand projet qu'il avoit formé d'être utile au genre humain, il n'exécuteroit son dessein qu'en partie, s'il souffroit qu'il y eût au monde quelques nations qui fussent soumises à la domination des femmes.

La narration de Pausanias, s'accorde assez bien avec celle de Diodore de Sicile; & tandis que tous les deux font passer les *gorgones* pour des héroïnes, d'autres écrivains en font des monstres terribles. Suivant ces derniers, les *gorgones* ne sont point des femmes belliqueuses qui aient vécu sous une forme de gouvernement, & dont la puissance se soit long-temps soutenue; c'étoient, disent-ils, des femmes feroces d'une figure monstrueuse, qui habitoient les antres & les forêts se jettoient sur les passans, & faisoient d'affreux ravages: mais ces mêmes auteurs qui conviennent sur ce point, different sur l'endroit qu'ils assignent pour demeure à ces monstres. Proclus de Carthage, Alexandre de Mynde, & Athenée les placent dans la Lybie; au lieu que Xénophon de Lampsaque, Pline & Solin prétendent qu'elles habitoient les isles Gorgades.

Alexandre de Mynde cité par Athenée, ne veut pas même que les *gorgones* fussent des femmes; il soutient que c'étoient de vraies bêtes féroces, qui pétrifioient les hommes en les regardant. Il y a, dit-il, dans la Lybie, un animal que les Nomades appellent *gorgones*, qui assez l'air d'une brebis sauvage, & dont le souffle est si empesté, qu'il infecte tous ceux qui l'approchent, une longue crinière lui tombe sur les yeux, & lui dérobe l'usage de la vue; elle est si épaisse & si pésante cette crinière, qu'il a bien de la peine à l'écarter pour voir les objets qui sont autour de lui; lorsqu'il en vient à bout, par quelque effort extraordinaire, il renverse par terre ceux qu'il regarde, & les tue avec le poison qui sort de ses yeux: quelques soldats de Marius, ajoute-t-il, en firent une triste expérience dans le temps de la guerre contre Jugurtha; car ayant rencontré une de ces *gorgones*, ils fondirent dessus pour la percer de leurs épées; l'animal effrayé, rebroussa sa crinière & les renversa morts d'un seul regard: enfin quelques cavaliers Nomades, lui dressèrent de loin des embuches, le tuèrent à coup de javelot, & le portèrent au général.

Xénophon de Lampsaque, Pline & Solin assurent que les *gorgones* étoient des femmes sauvages, qui égaloient par la viteſſe de leur course, le vol des oiseaux. Selon le premier des auteurs, cité par Solin, Hannon, général des Carthaginois, n'en put prendre que deux, dont le corps étoit si velu, que pour en conserver la mémoire comme d'une chose incroyable, on attacha leur peau dans

le temple de Junon, où elles demeurèrent suspendues parmi les autres offrandes, jusqu'à la ruine de Carthage.

Si les auteurs qu'on vient de citer, ôtent aux *gorgones* la figure humaine, Paléphate & Fulgence les leur restituent; car ils soutiennent que c'étoient des femmes opulentes, qui possédoient de grands revenus, & les faisoient valoir avec beaucoup d'industrie: mais ce qu'ils en racontent paroît tellement ajusté à la fable, qu'on doit moins les regarder comme des historiens qui déposent, que comme des spéculatifs qui cherchent à expliquer toutes les parties d'une énigme qu'on leur a proposée.

Paléphate, pour accomoder de son mieux ses explications aux fictions des poètes, nous dit que la *gorgone* n'étoit pas Méduse, comme on le croit communément, mais une statue d'or représentant la déesse Minerve, que les Cyrénéens appelloient *gorgone*. Il nous apprend donc que Phorcus originaire de Cyrene, & qui possédoit trois isles au delà des colonnes d'Hercule, fit fondre pour Minerve, une statue d'or haute de quatre coudées, & mourut avant que de l'avoir consacrée. Ce prince, dit-il, laissa trois filles, Sthénio, Euryale & Méduse, qui se vouèrent au célibat, hériterent chacune d'une des isles de leur pere; & ne voulant ni consacrer ni partager la statue de Minerve, elles la déposèrent dans un trésor qui leur appartenoit en commun; elles n'avoient toutes trois qu'un même ministre, homme fidèle & éclairé, qui passoit souvent d'une isle à l'autre pour l'administration de leur patrimoine; c'est ce qui a donné lieu de dire qu'elles n'avoient à elles trois qu'une corne & qu'un œil, qu'elles se prêtoient alternativement.

Persée, fugitif d'Argos, courant les mers & pillant les côtes, forma le dessein d'enlever la statue d'or, surprit & arrêta le ministre des *gorgones* dans un trajet de mer: ce qui a encore donné lieu aux poètes, de feindre qu'il avoit volé l'œil des *gorgones*, dans le temps que l'une le remettoit à l'autre. Persée néanmoins leur déclara qu'il le leur rendroit, si elles vouloient lui livrer la *gorgone*, c'est-à-dire, la statue de Minerve, & il en attacha la tête à la proue de son vaisseau. Comme la vue de cette dépouille & l'éclat des expéditions de Persée, répandoit par-tout la terreur, on dit qu'avec la tête de Méduse, il changeoit ses ennemis en rochers & les pétrifioit. A lire ce détail, ne croiroit-on pas que tous ces événemens son réels & se sont passés sous les yeux de Paléphate? Comme Fulgence n'a fait que coudre quelques circonstances indifférentes à cette narration, il est inutile de nous y arrêter.

Selon d'autres historiens, les *gorgones* n'étoient rien de tout ce que nous venons de voir; c'étoient trois sœurs d'une rare beauté, qui faisoient sur tous ceux qui les regardoient des impressions surprenantes; on disoit qu'elles les changeoient en pierre; c'est par exemple, l'opinion d'Ammonius Serenus; Héraclide est du même sentiment, avec cette différence, qu'il s'exprime d'une manière peu favorable à la mémoire des *gorgones*, car il les peint comme des personnes qui faisoient de leurs charmes un honteux trafic.

Mais enfin il y a des écrivains aussi anciens que ces derniers, qui, loin d'accorder aux *gorgones* une figure charmante, nous assurent au contraire que c'étoient des femmes si laides, si disgraciées de la nature, qu'on ne pouvoit jetter les yeux sur elles, sans être comme glacé d'horreur.

Tout ceci suffit sans doute, pour prouver que tous les récits des historiens sur les *gorgones*, sont remplis de contradictions; car sous quelles formes différentes ne nous les ont-ils pas représentées? Ils en ont fait des héroïnes, des animaux sauvages & féroces, des filles économes & laborieuses, des prodiges de beauté, des monstres de laideur, des modèles de sagesse qui ont mérité d'être mises tantôt au rang des femmes illustres & tantôt au rang des courtisanes scandaleuses.

La moitié de ces mêmes historiens les placent dans la Lybie; l'autre moitié les transporte à mille lieues de là, & les établit dans les Orcades. Les uns tirent leur nom de γοργὼν, mot cyrénéen qui veut dire Minerve: d'autres de γοργὼν, nom lybique d'un animal; & d'autres enfin du mot grec γεωργὸς, qui signifie *laboureur*. Quel parti prendre entre tant d'opinions différentes? Celui d'avouer qu'elles sont à-peu près également dénuées de vraisemblance.

Ce n'est pas tout; quelques merveilles que les historiens aient publiées touchant les *gorgones*, les poètes ont encore renchéri sur eux; & il ne faut pas en être étonné. On sait qu'un de leurs droits principaux est de créer; s'ils en usent volontiers dans toutes les matières qu'ils traitent, on peut dire qu'ils en ont abusé dans celle-ci; ils se sont donné pleine carrière, & les fictions qu'ils nous ont débitées sur ce point, sont autant de merveilles dont ils ont surchargé le tableau.

Homère seul s'est conduit avec la plus grande reserve; il se contente de nous dire que sur l'égide de Minerve, & le bouclier d'Agamemnon, fait d'après cette égide, étoit gravée en relief l'horrible *gorgone* lançant des regards effroyables au milieu de la terreur & de la fuite.

Mais si le prince des poètes est concis, Hésiode en revanche s'est appliqué à suppléer à cette briéveté, par des portraits de main de maître, dont il a cru devoir embellir son poème du bouclier d'Hercule & celui de la généalogie des dieux: on diroit qu'il n'a eu dessein dans le premier ou-

vrage, que de prouver la grande intelligence qu'il avoit des règles de son art & l'élévation dont il étoit capable lorsqu'il vouloit prendre l'essor. « Sur » ce bouclier, dit-il, paroît le héros Persée, » détaché du fond & ne portant sur rien..... On » le voit qui hâte sa fuite plein de trouble & » d'effroi. Les sœurs de la *gorgone* monstre affreux » & inaccessible, monstre dont le nom seul fait » frémir, le suivent de près & tâchent de l'atteindre; elles volent sur le disque de ce diamant » lumineux; l'oreille entend le bruit que leurs » ailes font sur l'airain; deux noirs dragons pendent à leurs ceintures; ils dressent la tête, ils » écument; leur rage éclate dans le grincement » de leurs dents, & dans la férocité de leurs » regards ».

Dans la *théogonie*, Hésiode le prend sur un ton moins haut, & tel que doit être celui de la simple narration, qui ne se propose que d'instruire. Il entre ici dans le détail, & nous apprend de qui les *gorgones* avoient reçu la naissance, leur nombre, leurs noms, leurs différentes prérogatives, leur combat contre Persée, & le renversement de leur triste famille.

La fable d'Hésiode, reçut de nouveaux ornemens de l'art des poètes qui lui succedèrent. On peut s'en convaincre par la lecture d'Eschyle dans son Prométhée; de Pindare dans les odes pythiques, & de Virgile dans son sixième livre de l'Enéide : mais c'est Ovide qui brille le plus; amateur des détails, & ne maniant guère un sujet sans l'épuiser, il a rempli celui-ci de cent nouvelles fictions dans ses métamorphoses, il seme les fleurs à pleine mains sur la conquête de Méduse par Neptune, sur l'expédition fameuse de Persée, sur la défaite de la *gorgone* & sur celle des généraux de Phinée.

Ce fut après tant de matériaux transmis par les poètes grecs & latins, que les mythologues qui écrivirent en prose, Phérède, Apollodore, Hygin & d'autres composèrent leurs diverses compilations, qui d'ailleurs n'ont rien d'intéressant.

Loin de s'y arrêter, l'abbé Massieu vient à l'explication la plus vraisemblable des mystères prétendus que renferme la fable des *gorgones*; mais il ne la trouve pas cette explication dans des allégories physiques, morales ou guerrières; il n'y voit que des jeux d'esprit. Le Clerc, à l'exemple de Bochard, à eu raison de chercher le mot de l'énigme dans les langues orientales, quoiqu'il se soit trompé, en croyant prouver dans ses notes savantes sur Hésiode que par les *gorgones* il faut entendre *des cavales d'Afrique*, qu'enleverent les phéniciens en commerçant dans cette partie du monde. Fourmont sentant les défectuosités d'un système qui ne s'ajustoit point aux détails de la fable, s'est retourné d'une autre manière; & nous allons voir le fruit de ses recherches.

Il a trouvé dans le nom des trois *gorgones* & jusque dans le nom des cinq filles de Phorcus, celui des vaisseaux de charge qui faisoient commerce sur les côtes d'Afrique où l'on trafiquoit de l'or, des dents d'éléphant, des cornes de divers animaux, des yeux d'hyene & d'autres marchandises. L'échange qui s'en faisoit en différens ports de la Phénicie & des isles de la Grece; c'est le mystère de la dent, de la corne & de l'œil, que les *gorgones* se prêtoient mutuellement: ainsi les cinq filles de Phorcus étoient les cinq vaisseaux qui composoient la petite flotte de ce prince, comme le prouvent leurs noms phéniciens. Dans toutes les langues orientales, les vaisseaux d'un prince s'appellent *ses filles; enyo* en phenicien signifie un vaisseau de charge (*navis oneraria*); *pephrédo* par transposition pour *perphedo*, un vaisseau qui porte de l'eau douce, (*navis aquaria*); *Sthénio*, une galère, (*navis victuaria*); *euriale*, une chaloupe, (*navis transitoria*); *Méduſa*, on sousentend *Sephina*, le vaisseau amiral, (*navis imperatoria.*) De ces cinq vaisseaux, trois étoient de l'isle de Choros, nommée ensuite Γοργώ, *isle des Phéaques* & deux étoient nommés γραιαι, *grées* vaisseaux gagnés sur les Grecs.

L'isle de Cyre ou Corcyre, Ithaque & autres isles voisines étoient des isles Phéniciennes de nouvelle date. Paléphate dit que Phorcus ou Phorcys étoit Cyrénéen, cela se peut; mais alors comme chef de colonie, il régnoit à Ithaque, à Céphalonie & à Choros. Dans l'Odyssée, Minerve montre à Ulysse & sa patrie & le port du vieillard marin Phorcys; voilà le pere des *gorgones* retrouvé. Phorcys roi d'Ithaque & des deux isles voisines, qui possède & envoie commercer cinq vaisseaux, trois de Choros, c'est-à-dire, les trois *gorgones* & deux qu'il a pris sur les Grecs, qui sont les grées.

Le commerce de ce prince se faisoit en Afrique avec les habitans de Cyrene, du mont Atlas, des Canaries & de la côte de Guinée. Pline, Ptolémée, Méla, Pausanias, Hannon, Hésiode même, attestent que ce commerce étoit fréquent dès le siècle de Persée. Des cinq vaisseaux de Phorcys, Persée négligea le *perphédo* chargé d'eau douce, & *enyo* qui ne renfermoit que des choses communes pour les besoins de la flotte, il s'attacha aux trois *gorgones* qui portoient une dent ou les dents, c'est-à-dire l'ivoire; une corne, c'est-à-dire, les cornes d'animaux, un œil, c'est-à-dire, les yeux d'Hyene ou de poisson, & les pierres précieuses.

Le mot phénicien *Rosch*, signifie également *tête*, *chef* & *venin*. La tête de Méduse une fois coupée, ou plutôt son commandant une fois

détruit ; (autre équivoque qui autorise à dire que cette tête est un venin) ; il fort sur le champ de cette tête Chrysaor, ouvrier en métaux, & le Pégase, c'est-à-dire le Pagasse, espèce de busle d'Afrique, dont les longues oreilles, quand il court, paroissent des ailes.

Enfin on nous parle de pétrifications étranges, & elles se présentent d'elles mêmes. Persée vainquit la flotte de Phorcys vers les Syrtes. On sait que cette région a toujours été fameuse pour les pétrifications, jusqu'à faire croire aux auteurs Arabes, qu'il se trouvoit dans les terres des villes entières où les hommes & les animaux pétrifiés, conservoient encore la posture qu'ils avoient lors de leur pétrification subite.

Voilà donc à quelques embélissement poétiques près, le fond réel de la *gorgone*, qu'il fallloit remettre en phénicien, dit Fourmont ; en effet, dit le chevalier de Jaucourt, auteur de cet article, je ne suis pas éloigné de croire que c'est à lui qu'appartient la gloire d'avoir expliqué le plus probablement l'énigme.

Nous croyons cependant que le système mythoastronomique de M. Dupui, développé en entier par ce savant, expliquera beaucoup mieux ces bisarreries apparentes.

GORGONIENNE, surnom donné à Pallas, parce qu'elle portoit dans son bouclier la tête de Méduse, une des gorgones. *Voyez* MÉDUSE.

GORGOPHONE, fille de Persée & d'Andromède, fut femme de Périérès, fils d'Éole, & roi de Messène, dans la Péloponnèse. Elle survécut à son mari, & donna, suivant Pausanias, le premier exemple d'une femme remariée en secondes noces, en épousant Oébalus, après la mort de Périérès. Elle eut de son premier mariage deux fils, Apharée & Leucippe ; & du second, elle eut une fille, nommée Arena, qui épousa Apharée, son frère utérin. Elle eut encore de ce second mariage deux fils, Tyndare & Hippocoon. *Gorgophone* fut enterrée à Argos, sa patrie, où l'on voyoit son monument. (*Pausan. Corinthiac.*)

GORGOPHORE, le même surnom que GORGONIENNE. *Voyez* ce mot.

GORGYTHION, fils de Priam & de la belle Castianeira, qui, par sa sagesse & sa beauté, ressembloit parfaitement aux déesses, dit Homère, (*Iliad.* 1. 8.) fut tué par Teucer d'un coup de flèche, qui avoit manqué Hector.

GORTYNA, en Crète. ΓΟΡΤΥΝΙΩΝ & ΓΟΡΤΥC.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

C. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

Leur type ordinaire est un bœuf.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Germanicus, de Caligula, de Trajan, d'Hadrien.

Il y avoit auprès de cette ville de Crète d'excellens pâturages, où les chevaux du soleil avoient coutume de paître, au rapport d'Homère.

GOSSIPIUM, Coton. *Voyez* BYSSUS.

GOTHIQUE (Claude le). *Voyez* CLAUDE II.

GOTHIQUE (écriture). *Voyez* ÉCRITURE des latins.

GOTHS.

Les rois des *goths*, dont on a des médailles, sont :

Baduela I.

Athalaric.

Théodahat.

Witigès.

Baduela II.

GOURMANDISE (déesse de la). *Voyez* ADEPHAGIE.

GOUTER. *Voyez* MÉRENDA.

GOUTTIÈRE.

Le comte de Caylus a décrit deux *gouttières* de terre cuite, venues des romains, & ornées (suivant l'usage des anciens) de différentes figures. Il dit de la première (*Rec. 5. XIX.*) : « c'est le fragment d'un des ornemens que les romains plaçoient le long du toit de leurs maisons, pour cacher & couvrir la *gouttière*, en laissant écouler les eaux par les mascarons ou les têtes d'animaux, placées dans les angles & les autres endroits convenables. Ce fragment qui n'a pas eu d'autre usage, présente de l'Architecture, tandis que d'autres morceaux, destinés au même usage, étoient ornés de rosettes, de feuillages, de postes, &c. J'avance ce fait d'autant plus hardiment, que l'on a trouvé dans les fouilles de *Pompeïa* des preuves convaincantes de l'emploi de ces morceaux de terre cuite ».

Il dit de l'autre (*IV. pl. 61. n°. 2.*) : « cette tête de loup, ou peut-être de chien de Sibérie, est pleine d'esprit & de caractère : le travail peut en paroître négligé, mais il exprime tout le nécessaire. Il est vrai que sa matière & sa destina-

tion n'exigeoient pas de fort grands soins : cette tête est de terre cuite, & elle terminoit une de ces *gouttières* multipliées à l'entour des maisons romaines, & dont on a découvert un grand nombre dans les fouilles d'*Herculanum*. Ce monument a été trouvé à Rome, où il a été travaillé : on peut en juger par la blancheur & la qualité de la terre ».

GOUVERNAIL. Les anciens mettoient quelquefois deux *gouvernails* à un navire (*Heliodor. V. 15. & Ælian. Var. Hist. IX. 40. & Petron. c. LXII. & c. LXXIV.*), quelquefois quatre, comme au navire de Philopator (*Athan. lib. V.*). Suidas (*in voce* Δίκροτα) dit que des quatre on en plaçoit deux à la proue & deux à la pouppe. Sur un jaspe du baron de Stosch, on voit un vaisseau sans rames allant à toutes voiles, ayant deux *gouvernails* à la pouppe. (*VIe. classe, n°. 44.*)

Un *gouvernail* posé sur un globe, accompagné de faisceaux, marque la souveraine puissance. Sur une médaille de Jules-César on y a joint le caducée, la corne d'abondance, & le bonnet pontifical, pour marquer que César gouvernant la république, y faisoit fleurir la paix, la félicité & la religion.

GOZE, ou GOZZO. *Voyez* GAULOS.

GRAAL (saint). *Voyez* ÉMERAUDE.

GRABATUS, mauvais lit des esclaves, des pauvres, & des philosophes cyniques ennemis du luxe & de la mollesse. Sénèque le met en opposition avec les lits mous & somptueux des riches (*Epist. 18.*) : *non est quod nunc existimes me ducere te ad modicas cœnas, & pauperum cellas..... grabatus ille verus sit, & sagum, & panis durus ac sordidus.*

GRACCHUS, surnom de la famille SEMPRONIA.

GRACCURIS, dans l'Espagne.

MUNICIP. GRACCVRIS.

Ce Municipe a fait frapper des médailles latines en l'honneur de Tibère.

GRACES. Entre toutes les déesses, il n'y en avoit point qui eussent un plus grand nombre d'adorateurs, ni qui fussent plus fêtées, parce que les biens, dont on les croyoit dispensatrices, sont recherchés de tout le monde, & dans tous les états. Les *Graces* sont filles, selon quelques-uns, de Jupiter & d'Eurynome, ou Eunomie, fille de l'Océan ; selon d'autres, du Soleil & d'Eglé, ou de Jupiter & de Junon ; mais la plus commune opinion les fait naître de Bacchus & de Vénus. La plupart des poètes ont fixé le nombre des *Graces* à trois, & les nomment Églé, Thalie & Euphrosine. Les lacédémoniens n'en reconnoissoient que deux, qu'ils honoroient sous le nom de Clita & de l'hænna. Les athéniens n'en admettoient non plus que deux, qu'ils nommoient Auxo & Hégémone. En plusieurs endroits de la Grèce, on en reconnoissoit quatre, & on les confondoit quelquefois avec les quatre saisons de l'année. Pausanias met au nombre des *Graces*, la déesse de la Persuasion, voulant nous insinuer par-là, que le grand secret de persuader, c'est de plaire.

Les *Graces* étoient compagnes de Vénus. « On » les représentoit anciennement vêtues, dit Pausanias (*Boetic. IX. c. XXXV.*) : telles, poursuit-il, les voit-on chez les Éliens, le visage, » les mains & les pieds de marbre blanc, l'une » tenoit une rose, l'autre un dez, & l'autre un » rameau de myrthe. Elles étoient ainsi vêtues » à Smyrne, faites par Bupalus, de même dans » l'Odée, peintes par Apelles, & à Pergames, » par Pythagore. Telles étoient aussi leurs statues » d'Athènes, faites par Socrate, fils de Sophro» nisque ». Dès le temps de Pausanias même, la coutume de les peindre nues avoit prévalu : on les trouve aujourd'hui de l'une & de l'autre manière dans les monumens qui nous restent, mais le plus souvent nues. Quand on veut moraliser, on dit que cela signifie, que les vraies *Graces* se doivent trouver dans le sujet même, & n'être point empruntées d'ornemens extérieurs ; que rien n'est plus aimable que la simple nature. On les peignoit jeunes, parce qu'on a toujours regardé les agrémens comme le partage de la jeunesse. Communément on croyoit qu'elles étoient filles & vierges ; cependant Homère en marie une au Dieu du sommeil, & une autre à Vulcain. Assez souvent elles paroissent dans l'attitude de personnes qui dansent, se tenant par la main. Un usage fort singulier chez les anciens, c'étoit de placer les *Graces* au milieu des plus laids satyres, jusques là qu'assez souvent les statues des satyres etoient creuses, de manière qu'on pouvoit les ouvrir ; & alors on découvroit au-dedans de petites statues de *Graces*. Que pouvoit signifier un assemblage si bisarre ? Vouloit-on nous indiquer par-là qu'il ne faut juger de personne sur les simples apparences ; que les défauts de la figure peuvent se réparer par les agrémens de l'esprit, & qu'assez souvent un extérieur disgracié cache de grandes qualités intérieures ?

Des divinités si aimables n'ont manqué ni de temples, ni d'autels. Éthéocle, roi d'Orchomène, fut le premier qui leur en éleva, & qui leur assigna un culte particulier ; ce qui a fait dire qu'il étoit leur père. Selon Pausanias, elles eurent un temple à Élis, à Delphes, à Perges, à Périnthe, à Byzance, & en plusieurs autres endroits de la Grèce & de la Thrace. Dans l'isle de Paros, une des

des Cyclades, elles avoient un temple & un prêtre particulier. Minos, dit Apollodore, sacrifiant aux *Graces* dans l'isle de Paros, apprit la mort de son fils : il jetta d'abord la couronne qu'il portoit en sacrifiant, & fit cesser le joueur de flûte ; ce qui n'empêcha pas qu'il ne continuât son sacrifice. Depuis ce temps, à Paros, on sacrifioit aux *Graces* sans couronne & sans joueur de flûte. Les temples consacrés à l'Amour & à Vénus, l'étoient aussi ordinairement aux *Graces*. Assez souvent elles avoient place dans ceux de Mercure, pour nous apprendre que le dieu même de l'éloquence avoit besoin de leur secours ; mais sur-tout les Muses & les *Graces* n'avoient d'ordinaire qu'un même temple, à cause de l'union intime qui doit être entre ces deux sortes de divinités. Le printems leur étoit spécialement consacré, comme à Vénus leur mère. On faisoit peu de repas sans invoquer les *Graces ;* & l'on y buvoit trois coups en leur honneur.

Quant aux bienfaits qu'on attendoit de ces déesses, on croyoit qu'elles dispensoient aux hommes non-seulement la bonne grace, la gaieté de l'humeur, mais encore la libéralité, l'éloquence & la sagesse ; la plus belle de toutes les prérogatives des *Graces*, c'est qu'elles présidoient aux bienfaits & à la reconnoissance, jusques-là que, dans presque toutes les langues, on se sert de leur nom pour exprimer la reconnoissance & les bienfaits. Les athéniens ayant secouru les habitans de la Chersonèse, dans un besoin pressant, ceux-ci, pour éterniser le souvenir d'un tel bienfait, élevèrent un autel avec cette inscription : *autel consacré à celle des* GRACES *qui préside à la reconnoissance*. En suivant cette idée, on trouve de belles allégories dans les attributs de ces déesses. Elles sont toujours en joie, pour marquer que nous devons également nous faire un plaisir, & de rendre de bons offices, & de reconnoître ceux qu'on nous rend. Elles sont jeunes, parce que la mémoire d'un bienfait ne doit jamais vieillir ; vives & légères, parce qu'il faut obliger promptement, & qu'un bienfait ne doit point se faire attendre : aussi dit-on communément, qu'une grace qui se fait attendre, cesse d'être grace. Elles sont vierges, parce que l'inclination bienfaisante doit être accompagnée de prudence & de retenue ; c'est pour cela que Socrate, voyant un homme qui prodiguoit ses bienfaits sans distinction, & à tout venant, s'écria : que les dieux te confondent ; les *Graces* sont vierges, & tu en fais des courtisanes. Elles se tiennent par la main ; ce qui signifie que nous devons, par des bienfaits réciproques, serrer les nœuds qui nous attachent les uns aux autres. Enfin, elles dansent en rond, pour nous apprendre qu'il doit y avoir entre les hommes une circulation de bienfaits, & que, par le moyen de la reconnoissance, le bienfait doit naturellement retourner au lieu d'où il est parti. « Les statues » d'Apollon, dit Macrobe, portent de la main » droite les *Graces*, & de la gauche, l'arc & les » flêches : & cela, parce que cette main gauche, » qui fait le mal, est plus lente ; & que la main » bienfaisante, qui donne la santé, est plus » prompte que l'autre ».

Sur un bel autel triangulaire de la villa Borghèse, à Rome, les *Graces* sont vêtues comme elles l'étoient chez les anciens grecs. Gori a cru les voir nues sur une patère de la galerie de Florence ; mais il est douteux que ces figures représentent les *Graces*. Ces divinités se tiennent par la main, & forment une danse sur l'autel cité plus haut.

A l'égard des *Graces* nues, celle du palais Ruspoli, dont les figures ont la moitié des proportions naturelles, sont les plus grandes, les plus belles & les mieux conservées ; & comme les têtes en sont originales, tandis que celles de la villa Borghèse sont modernes & laides, elles peuvent servir à fixer notre jugement. Ces têtes sont sans aucun ornement, & les cheveux sont attachés autour de la tête avec une bande étroite ; mais à deux de ces figures, ils sont ramassés en nœud sur le chignon du cou. La physionomie de ces déités, n'exprime ni gaieté, ni gravité, elle annonce cette douce satisfaction, propre à l'innocence de cet âge.

Les *Graces* servent de type à quelques médailles de la ville de Deulton en Thrace.

GRADIVUS ; Mars est ainsi appellé, lorsqu'on le représente dans l'attitude d'un homme qui marche, *gradiens*, ayant la pique à la main, ou quelqu'autre symbole de la guerre. Il y avoit à Rome un temple dédié à Mars-*Gradivus*. *Voyez* QUIRINUS.

GRADUS, *gressus*, pas de voyageur, mesure itinéraire des anciens romains.

Elle valoit 28 pouces $\frac{51}{100}$ de France, selon M. Paucton. (*Métrologie.*)

Elle valoit en mesures des mêmes peuples 2 $\frac{1}{2}$ pieds romains. *Voyez* MESURES, pour connoître l'évaluation de M. de Romé de l'Isle.—

GRÆCOSTASIS, Salle ou portique situé près des Comices romains, dans lequel se tenoient les ambassadeurs étrangers avant d'entrer dans le sénat, & pendant le tems où le sénat délibéroit sur les réponses qu'il devoit leur faire. (*Varr. l. IV.* 32.)

GRALLÆ.
GRALLATOR. } Festus donne le nom de *grallatores* à des pantomimes, qui, pour imiter la danse barbare & les bonds des égipans, se plaçoient

ſur des échaſſes, *gralla*, couvertes de peaux velues en forme de cuiſſes & de jambes de chèvre.

ΓΡΑΜΜΑΤΕΥΣ. *Voyez* GREFFIER.

GRAMMATISTES, maître qui enſeignoit aux enfans à lire & à écrire. (*Galenus Protrept. ad artes.*) Il les remettoit enſuite au grammairien, qui leur enſeignoit les principes des langues.

GRAMMATOPHYLACIUM. Le même lieu que le CHARTOPHYLACIUM. *Voyez* ce mot.

GRAMME, ſcripule, ancien poids de l'Aſie & de l'Égypte.

Il valoit en poids de France 21 grains $\frac{11}{12}$, ſelon M. Pauſton. (*Métrologie.*)

Il valoit en poids des mêmes pays, 2 oboles ſéminites,

ou, 3 danic,

ou, 4 kikkabos,

ou, 6 kéiation,

ou, 12 chalcous,

ou 24 ſitarion.

Voyez à l'article POIDS, l'évaluation de M. de Romé de l'Iſle.

GRAMME des romains. *Voyez* SCRIPULE.

GRANDE-MÈRE, *magna mater.* Cybèle fut ainſi appellée, parce qu'on la regardoit comme la mère de la plupart des dieux, & comme repréſentant la Terre, qui eſt la mère commune de tous les hommes. *Voyez* CYBÈLE.

GRANDEUR. (Deſcription de médailles.) On diviſe les médailles en trois *grandeurs*, qui forment les trois différentes ſuites des cabinets : le grand bronze, le moyen bronze & le petit bronze. On juge du rang de chacune par ſon volume, qui comprend l'épaiſſeur & l'étendue de la médaille, la groſſeur & le relief de la tête : de ſorte que telle médaille ayant l'épaiſſeur du grand bronze, mais n'ayant la tête que du moyen, ne ſera que de la ſeconde *grandeur*. Chacune de ces *grandeurs* a ſon mérite. Le grand bronze excelle pour la délicateſſe & la force du relief, & par les beaux monumens hiſtoriques qui y paroiſſent dans toute leur beauté. Le moyen bronze eſt conſidérable par la multitude & par la rareté des revers. Le petit bronze eſt recherché à cauſe de la néceſſité dont il eſt pour le bas empire, où le grand & le moyen bronze abandonnent les curieux. Le diamètre des médailles d'or, d'argent ou de cuivre n'excède pas trois pouces. (Joubert.)

GRANEA. (*Cato de re ruſtica.*)

« On prépare le *granea* de froment d'une manière bien ſimple. On met une demi-livre de pur froment dans un mortier propre. Après l'avoir bien lavé & purgé de ſa peau en le broyant, on le fait cuire dans une marmite avec de l'eau pure ; & quand il eſt bien cuit, on y mêle du lait peu-à-peu, juſqu'à ce qu'il s'y forme une crême bien épaiſſe ».

GRANÉE, une des huit filles d'Oxilus & de la nymphe Hamadriade, & qui, du nom de ſa mère, fut auſſi appellée Hamadriade.

GRANIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

GRANIQUE, fleuve de l'Aſie mineure, célèbre par le paſſage d'Alexandre. Il étoit père de la nymphe Alexirhoë, que Priam rendit mère d'Éſaque. *Voyez* ÉSAQUE.

GRANIT.

L'Égypte a fourni aux anciens artiſtes différentes ſortes de pierres, le *granit*, le baſalte, l'albâtre & le porphyre. Le *granit* antique eſt de deux eſpèces, le blanc mêlé de noir, le rouge mêlé d'une ſorte de blanc ; le premier ſe trouve dans divers pays, mais moins parfait de couleur & de dureté que celui d'Égypte ; le ſecond ne ſe rencontre abſolument que dans ce pays là. C'eſt de ce *granit* que ſont taillés tous les obéliſques, & il ſe trouve pluſieurs ſtatues de cette pierre, entr'autres les trois plus grandes figures du cabinet du capitole. La grande Iſis du même endroit eſt faite d'un *granit* noirâtre. Après cette Iſis, une des plus grandes figures qu'on connoiſſe, eſt l'anubis de la villa Albani. Winckelmann fait remarquer à ce ſujet, qu'un grand érudit, Joſeph Scaliger (*in Scaligeran.*), & un voyageur moderne, la Motraye (*voyez tom. II. pag.* 224), ſe ſont imaginés que le *granit* étoit une pierre artificielle. Pendant qu'on ſait que l'Eſpagne abonde en toutes ſortes de *granit*, & que c'eſt la pierre la plus commune du pays ; qu'elle ſe trouve auſſi en Allemagne, en France & dans beaucoup d'autres endroits. Il ſuffit de dire ici que le beau *granit* rouge eſt ſur-tout propre à l'Égypte. Auſſi on peut mettre au nombre des fables, ce qui eſt rapporté dans pluſieurs livres ; ſavoir, que le pape Alexandre VII. avoit fait venir de l'iſle d'Elba, une des colonnes angulaires du Portail du Panthéon. On ſait que cette colonne eſt de *granit* rouge, & que l'iſle en queſtion ne produit qu'un *granit* noir mêlé de blanc, qui ſe trouve dans

beaucoup d'autres pays. L'obéliſque du cirque de Caius, placé devant l'égliſe de S. Pierre, & érigé jadis par un fils de Séſoſtris, ne porte ſans doute point d'hiéroglyphes, parce que ce prince ne s'étoit ſignalé par aucune action glorieuſe; & qu'au rapport d'Hérodote ou de Diodore, l'érection de ces monumens, caractériſés par des figures hiéroglyphiques, étoit une prérogative des rois qui avoient immortaliſé leurs noms.

GRANNE ou *GRANNUS*, ſurnom d'Apollon, qui ſe lit dans une inſcription trouvée en Ecoſſe, près de Muſſelhorouw, dans le Lothien, ou Lauden, rapportée par Napler dans ſes commentaires ſur l'apocalypſe, & par Cambden (*Scotia*, *pag.* 689.). Elle porte :

APOLLINI
GRANNO
Q. LVSIUS
SABINIA
NVS
PROC
AVG
V. SS. L. V. M.

Cambden croit qu'Apollon-*Grannus* étoit le même chez les romains, que l'Ἀπόλλων Ἀκερσεκόμης des grecs, c'eſt-à dire, Apollon aux cheveux longs. Iſidore en effet appelle *granni*, les longs cheveux des goths.

On pourroit donner à ce ſurnom d'Apollon une origine plus naturelle, & le tirer d'Aix-la-Chapelle, appellée *Aquis-Granum*.

GRAPHIARIUM, étui du ſtyle, *Graphium*. Suétone (*Claud. c. XXXV.*) appelle ces étuis *theca graphiaria*.

GRAPHIUM. *Voyez* STYLE.

GRAPPIN, χειροσίδηρα, *manus ferrea*. C. Duilius en fit le premier uſage chez les romains (*Aurel. Vict. de vir. illuſtr. c. XXXVIII.* — *Frontin II.* 3.), afin d'arrêter les vaiſſeaux carthaginois, que l'habileté dans la manœuvre faiſoit échapper aux attaques des vaiſſeaux romains. Il paroît d'après Quinte-Curce (*IV.* 3.), qu'on lançoit avec une machine les *grappins* fixés à des cordes.

GRATIEN, fils de Valentinien I.

FLAVIUS GRATIANUS AUGUSTUS.

Ses médailles ſont :

C. en or; il y en a de rares.

RRRR. en médaillons d'or; il y en a deux au cabinet du roi.

C. en argent; il y a quelques revers rares.

RRR. en médaillons d'argent; on en trouve pluſieurs au cabinet du roi.

RR. en quinaires d'argent.

RR. en médaillons de bronze.

C. en M. & P. B. & R. dans ce dernier module, avec le revers *gloria novi ſæculi*. De Beauvais publia une diſſertation ſur cette médaille en mil ſept cent quarante ſept.

GRATION, un des géans qui firent la guerre à Jupiter : Diane le tua à coups de flèches.

GRAVISCÆ, en Italie. ΓΡΑ.

Les medailles autonomes de cette ville ſont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire eſt formé par deux aigles poſés ſur un foudre.

GRAVEURS } des pierres.
GRAVURES }

NOMS DES GRAVEURS, *tels qu'ils ſont écrits ſur les pierres.*

ADMON.	ΑΔΜΩΝ.
ÆPOLIANUS.	ΑΕΡΟΛΙΑΝΙ.
AETION.	ΑΕΤΙΩΝΟC.
AGATHEMERUS.	ΑΓΑΘΗΜΕΡΟC.
AGATHOPUS.	ΑΓΑΘΟΠΟΥC.
ALEXANDER.	ΑΛΕΞΑΝΔ.
ALPHEUS.	ΑΛΦΗΟC.
ALLION.	ΑΛΛΙΩΝΟC & ΑΛΛΙΟΝ.
AMPHOTERUS.	ΑΜΦΟ.
ANTEROS.	ΑΝΤΕΡΩΤΟC.
APOLLODOTUS.	ΑΠΟΛΛΟΔΟΤΟΥ.
APOLLONIDES.	ΑΠΟΛΛΩΝΙΔΟΥ.
APOLLONIUS.	ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥ.
ASPASIUS.	ΑCΠΑCΙΟΥ.
ATHENION.	ΑΘΗΝΙΩΝ.
AULUS.	ΑΥΛΟΥ.
AXEOCHUS.	ΑΞΕΟΧΟΣ.

Cæcas.	ϹΑΕΚΑΣ.
Carpus.	ΚΑΡΠΟΥ.
Cneius.	ΓΝΑΙΟϹ.
Coinus.	ΚΟΙΝΟΥ.
Dioclée.	ΔΙΟΚΛΕΟΥϹ.
Dioscoridus *ou* Dioscuridus.	ΔΙΟϹΚΟΥΡΙΔΟΥ.
Diphili.	ΔΙΡΗΙΛΙ.
Domes.	ΔΟΜΕΤΙϹ.
Epityncanus.	ΕΠΙΤΥΓΧΑΝ.
Evodus.	ΕΥΟΔΟϹ.
Eutychès d'Égée, élève de Dioscoride.	ΕΥΤΥΧΗϹ ΔΙΟϹΚΟΥΡΙΔΟΥ ΑΙΓΕΑΙΟϹ.
Félix, élève, ou affranchi de Calpurnius Severus.	ΚΑΛΠΟΥΡΝΙΟΥ ϹΕΟΥΗΡΟΥ ΦΗΛΙΞ.
Heius.	ΗΕΙΟΥ.
Hellen.	ΕΛΛΗΝ.
Hyllus.	ΥΛΛΟΥ.
Lucius.	ΛΕΥΚΙΟΥ.
Mycon.	ΜΥΚΩΝΟϹ.
Myth.	ΜΥΘ.
Myrton.	ΜΥΡΤΩΝ.
Neisus.	ΝΕΙϹΟΥ.
Nicomachus.	ΝΙϹΟΜΑϹ.
Onesas.	ΟΝΗϹΑϹ.
Pamphilus.	ΠΑΜΦΙΛΟΥ.
Pigmon.	ΠΕΙΓΜΟ (*Muſ. Flor.*)
Pergamus.	ΠΕΡΓΑΜΟΥ. (Mal lu par Stoſch.)
Pharnaces.	ΦΑΡΝΑΚΗϹ.
Philemon.	ΦΙΛΗΜΟΝΟϹ & ΦΙΛΗΜΩΝ.
Phrygillus.	ΦΡΥΓΙΛΛΟϹ.
Plotarchus.	ΠΛΩΤΑΡΧΟϹ.
Polycletus.	ΠΟΛΥΚΛΕΙΤΟΥ.
Pyrgoteles.	ΠΥΡΓΟΤΕΛΗΣ.
Quintillus.	ΚΥΙΝΤΙΛ.
Region.	ΡΗΓΙΟΝ.
Rufus.	ΡΟΥΦΟΥ.
Scylax.	ϹΚΥΛΑΚΟϹ.
Seleucus.	ϹΕΛΕΥΚ.
Solon.	ϹΟΛΩΝ, & ϹΟΛΩΝΟϹ & ΣΟΛΩΝΟϹ.
Sosocles.	ϹΩϹΟΚΛΕ.
Sostratus.	ϹΩϹΤΡΑΤΟΥ & ϹΩϹΤΡΑΤΟΥ.
Teucer.	ΤΕΥΚΡΟΥ.
Thamyrus.	ΘΑΜΥΡΟΥ.
Tryphon.	ΤΡΥΦΩΝ.

Noms *des Graveurs modernes.*

Jean *Delle Cornivole.*
Dominique *de' Camei.*
Pierre-Marie de Peſcia.
Michelino.
Matthieu *de' Benedetti.*
Marc-Attio Moretti.
Foppa le *Caradoſſo.*
François Furnius.
Jean de Caſtel-Bolognèſe.
Matthieu del Naſſaro.
Jean-Jacques Caraglio.
Valerio *de' Belli*, ou Vicentini.
Marmita, père.
Louis Marmita, fils.
Borghigiani de Florence.
Louis Anichini.
Alexandre Ceſari..... ΑΛΕΞΑΝΔΡΟϹ.
Jean Antoine de' Roſſi.
Jacques de Trezzo.
Clément Birague.
Philippe Santa-Crocé, *dit Pippo.*
Lorenzo Maſini de Veniſe.
Coldoré.
Maurice.
Jean-Baptiſte Certain.
Flavius Sitlet..... Φ. Σ.
Jean Coſtanzi, père.

Charles Coſtanzi, fils.

Thomas Coſtanzi, fils.

Dominique Landi.

François Ghinghio..... ΓΙΝΓΙΟC.

Jérôme Roſi, *Livornèſe.*

Godefroi Graaft, *Tedeſco.*

Marc Tuſcher..... MAPKOC.

Laurent Natter..... NATTHP & NATTEP.

Chriſtophe Dorſch.

Philip. Chriſtop. de Becker.

Charles Chriſtian.

Séaton.

Barnabé de Florence.

François-Julien Barier.

Jacques Guay, *vivant à Paris.*

Michel, neveu de Guay, *vivant à Paris.*

Antoine Pichler, *vivant à Rome.*

Geoffroi, *vivant à Paris.*

« Il eſt conſtant, diſoit le comte de Caylus (*Rec. d'Antiq.* I. *pl.* 52. *n°.* 2.), que les grecs ont rendu les caractères tracés ſur les pierres avec une égalité, une fineſſe dont il n'a pas encore été poſſible aux modernes d'approcher. Les romains, quoique plus voiſins de ces ſiècles & de ces peuples éclairés, ont également mal réuſſi dans cette méchanique de l'art. J'ai peine à croire que les grands artiſtes aient pu s'aſſujettir & ſe ſoumettre à une pratique auſſi froide & auſſi ſervile, quoiqu'elle exige beaucoup de talens; & je ſuis perſuadé qu'il y avoit dans la Grèce des ouvriers particuliers pour former ces lettres. Plus on répete dans un pays certains ouvrages, plus on y multiplie & l'on rend faciles les moyens de l'exécution. Si l'on ne faiſoit qu'un petit nombre de montres par an dans Paris, chaque horloger ſeroit obligé de travailler lui-même toutes les roues & les autres pièces du mouvement : mais comme on en compoſe un nombre infini, il y a des ouvriers particuliers pour chaque partie de cette belle machine. Ainſi les grecs, chez qui l'art de la *gravure* étoit commun & familier, devoient avoir également des ouvriers pour les lettres qu'ils faiſoient entrer dans leurs ouvrages. J'établis cette probabilité ſur les raiſonnemens ſuivans ».

« D'abord on remarque dans ces caractères une certaine conformité qui étonne; les eſpaces y ſont toujours bien obſervés, ainſi que les aplombs. Aucune lettre ne s'y trouve oubliée, on y rencontre juſqu'aux plus petits détails; on diſtingue parfaitement les dialectes. Toutes ces choſes, toutes ces attentions ſcrupuleuſes ſont à la vérité néceſſaires; mais un homme de génie eſt incapable de s'y prêter. D'ailleurs, les grecs avoient des *graveurs* au touret, particuliers pour les lettres: car dans leurs mariages ils étoient dans l'uſage de donner les noms des mariés ſur des pierres aux parens, ou à ceux qu'ils invitoient à la cérémonie. Dans d'autres occaſions ils gravoient ſur des pierres, des vœux qu'ils formoient pour la proſpérité d'un particulier, ou pour le bonheur de la patrie. Nous trouvons encore ſur les mêmes *gravures* des deviſes, des diſtiques. On en peut voir une infinité d'exemples, ſur des pierres gravées en creux & en relief ſur des agathes de deux couleurs. Ces petits ouvrages demandoient de la célérité; car la nature & l'emploi de ces préſens ne permettoient pas qu'on fût long-temps à les préparer. Ainſi, il y avoit des ouvriers pour les exécuter & les exécuter promptement. Cette opinion eſt plus vraiſemblable, que de croire que les Solons, les Dioſcorides, les Aulus, & tant d'autres artiſtes célèbres, dont nous admirons les chefs-d'œuvres, aient prophané leur art & leurs talens par un travail auſſi vil & auſſi bas. Il eſt plus naturel de penſer que ces grands hommes chargeoient eux-mêmes les ouvriers dont j'ai parlé, de former les lettres dont ils vouloient accompagner leurs ouvrages ».

« C'eſt ainſi que nos *graveurs* en cuivre, après avoir fini leur compoſition, laiſſent à d'autres le ſoin de tracer les caractères qui doivent expliquer le ſujet de la planche, & conſacrer leur nom & celui du peintre. Ces lettres pourront occaſionner dans les ſiècles à venir, les mêmes réflexions par le rapport général qu'elles auront entr'elles; il eſt ſemblable à tous égards, à celui qu'on peut remarquer ſur les ouvrages grecs. Il eſt cependant véritable que le Carache, & quelques autres maîtres anciens, ont écrit eux-mêmes ce qu'on devoit lire ſur leur planche. Mais comme il n'y avoit point alors d'homme qui ſe livrât tout entier à cette manœuvre, cette objection ſeroit une raiſon de plus en faveur de mon opinion ».

« Cette cornaline ſert de preuve à ma conjecture. Elle porte cette petite inſcription gravée en creux. AEYKAC KAAH XAIPE, *ſalut à la belle Leucas.* Rien n'eſt plus ſimple, & par conſéquent plus dans le goût des grecs. Les lettres ſont belles & correctes, ainſi que toutes celles que j'ai eu occaſion d'examiner ſur ces monumens, ſoit en creux, ſoit en relief. Elles préſentent une ſingularité qui me fournira encore quelques réflexions. Ces lettres ſont non-ſeulement *gravées* en creux, de manière qu'on en tire facilement l'empreinte; mais elles ſont remplies d'une couleur blanche qui les rend très-diſtinctes, & qui les détache à l'œil du fond de la cornaline. Il ne m'a pas été difficile de retrouver les

moyens de cette pratique, & j'avois eu deſſein d'en expliquer les détails; mais ce qu'en a dit M. Dufai, dans les mémoires de l'académie des ſciences, en 1732, (*pag* 169) m'a paru ſuffiſant; quoiqu'il eût été poſſible de traiter un peu mieux cette matière, & de lui donner une plus grande étendue. Le ſecret, dont il eſt queſtion, n'a jamais été perdu, car je le vois conſtamment pratiqué depuis le temps des grecs juſqu'à notre ſiècle. Pluſieurs monumens indiquent même qu'il étoit connu des arabes. S'il étoit perdu, les cornalines, qui avoient éprouvé un feu violent, l'auroient fait retrouver. En effet, il étoit aiſé de s'appercevoir que ces pierres jettées au feu, ne font que blanchir à leur ſuperficie, quand la chaleur, qui les calcineroit à la longue, n'eſt pas conſidérable. L'expérience a donc montré que la pierre n'étoit point altérée ſous le lit blanc qu'un feu médiocre lui avoit communiqué. Cette conſidération a fait naître les ouvrages en creux ou de réſerve, qui ont produit ces eſpèces de camayeux ».

« Au reſte, on ne doit point inférer de ce que j'ai avancé à l'occaſion de la *gravure* des lettres, qu'aucun artiſte ſe ſoit jamais fait aider également pour le poliment des pierres gravées. Quelque longue que ſoit cette opération, elle eſt trop eſſentielle pour qu'on l'ait confiée à de ſimples ouvriers ».

Gori ayant vu le mot ΥΑΛΟΥ, ſans addition, ſur des pierres *gravées*, & ayant trouvé ſur d'autres l'inſcription ΔΙΟCΚΟΥΡΙΔΟΥ ΥΑΛΟΥ en a inféré qu'il y avoit deux *graveurs* qui portoient le nom d'*Hyllus*. Ce n'étoit cependant qu'un ſeul & même artiſte qui ſe ſera fait honneur d'ajouter à ſon nom celui de Dioſcoride ſon maître, ſur quelques pierres, quoiqu'il ait négligé de le faire ſur d'autres. Cette addition, du nom du maître à celui de l'élève, n'eſt pas ſans exemple par rapport à Dioſcoride; puiſqu'on trouve ſur une pierre gravée, publiée par le baron de Stoſch (pl. 34), le nom d'Eutychés joint à celui de ce célèbre artiſte.

Les *graveurs* ont quelquefois ſubſtitué à leur nom quelque ſymbole, ou attribut analogue, appellés *logogriphe* par quelques écrivains.

Mariette regarde la figure de pêcheur, qui eſt placée dans l'exergue de la célèbre pierre *gravée* connue ſous le nom de *cachet de Michel-Ange*, comme une eſpèce de logogriphe, dont le *graveur* s'eſt ſervi pour marquer ſon nom.

« Les logogriphes, dit-il, ne ſont point ſans exemple dans l'antiquité. Ciceron, étant queſteur en Sicile, offrit aux dieux du pays une ſtatue d'argent; Plutarque (*in vita Cicer. init.*) remarque qu'il y fit graver tout au long ſes deux premiers noms, *Marcus Tullius*, & qu'aulieu de le faire ſuivre de ſon ſurnom *Ciceron*, il ordonna au *graveur* d'y ajouter un pois chiche. Sauron & Batrachus, deux ſculpteurs célèbres de Lacédémone, n'ayant pu obtenir que leurs noms fuſſent mis dans l'inſcription du temple d'Octavie qu'ils avoient conſtruit, s'avisèrent de tailler ſur les baſes des colonnes un lézard & une grenouille, qui étoient les ſymboles de leurs noms, & ſe firent ainſi connoître pour les architectes de ce grand édifice. (*Plin. lib. XXXVI, c. V*) ».

« Le baron de Stoſch a cru qu'un beau vaſe de marbre de la galerie Juſtinienne à Rome, ſur lequel on voit un lézard, étoit l'ouvrage du même Sauron. Ne pourroit-on pas dire auſſi que cette étoile qui accompagne le nom de Dioſcoride, ſur une pierre gravée, repréſentant le portrait d'Auguſte, rapportée par le même Stoſch, & qui eſt actuellement (en 1750) en Hollande dans le cabinet qu'a laiſſé M. le comte de Thoms, eſt un ſymbole qui a été mis d'abondant par le graveur; que c'eſt une alluſion de ſon nom *Dioſcuride* (car c'eſt ainſi qu'il l'écrivoit, à celui des *Dioſcures*, nom que les grecs donnoient aux étoiles favorables de Caſtor & de Pollux. Je ne ſais ſi je rencontre juſte, mais je ne vois pas quelle autre ſignification pourroit avoir cette étoile, ni pourquoi elle auroit trouvé place en cet endroit ».

« La figure du pêcheur, ci-deſſus mentionnée, étant priſe dans le ſens que je lui donne, le mot grec Ἁλιεὺς, qui ſignifie un *pêcheur*, doit conduire à la découverte du nom de l'artiſte qui a *gravé* cette belle cornaline. En partant de là, on pourroit fort bien ſuppoſer que c'eſt un ouvrage d'*Allion*, excellent graveur, de qui l'on a des pierres gravées d'une ſingulière beauté. Mais encore une fois, ma remarque ne doit être regardée que comme une conjecture, qui peut pourtant obtenir quelque créance, s'il eſt vrai, ainſi que l'a obſervé Gori (*Muſ. Florent. t. II. p.* 15), que tous les noms des grecs, tant des hommes que des femmes, n'aient jamais été ſans quelque ſignification ».

Après avoir fait connoître le mérite des pierres chargées du nom de l'artiſte, & des pierres écrites, nous devons prévenir les antiquaires contre les fourberies que le goût pour ces pierres occaſionne journellement. Nous emprunterons le ſecours de deux écrivains, qui ont traité cette matière avec beaucoup de ſuccès, Mariette & M. Eckhel.

« L'on rencontre aſſez ſouvent, dit Mariette, des pierres *gravées* en creux & même des camées, ſur leſquels ſe liſent des noms grecs, & quelquefois des caractères romains, étruſques ou puniques. Ce ſont preſque toujours les noms des artiſtes qui ont fait ces *gravures*, ainſi que Baudelot & le baron de Stoſch l'ont très-bien

prouvé; & les curieux ne manquent pas de s'en prévaloir, pour décider & de la valeur de ces pierres, & de leur antiquité. Ce seroit donner dans un excès de pyrrhonisme, que de douter un instant de l'authenticité du nom de Plotarque, qui se lit sur un merveilleux camée du cabinet du grand-duc, représentant un amour qui joue de la lyre, monté sur un lion. Il est trop visible que ces caractères en relief sont épargnés dans le même lit de la pierre que les figures qui forment le sujet, & que l'un & l'autre ont été *gravés* dans le même temps».

« Mais il n'en est pas de même des inscriptions qui sont gravées en creux sur les pierres; elles peuvent y avoir été mises après-coup, & voici les signes auxquels les curieux croient reconnoître si elles sont vraies, ou supposées. On a observé que les anciens artistes, sur-tout les grecs, ont eû égard, en écrivant leur nom, à la destination que devoit avoir la pierre sur laquelle ils le mettoient. Sur celles qui devoient servir à cacheter, les caractères sont *gravés* à rebours, afin qu'à l'empreinte le nom se présente dans le sens qu'il convient pour le lire. Quand c'est un camée, ou une pierre taillée en cabochon, dont on ne doit pas tirer des empreintes, le nom est écrit dans le véritable sens, on le lit sans aucune difficulté, sur la pierre même. Les faussaires ne se sont pas assujettis à cette règle, & cette inattention les décèle. Le plus souvent ils manquent d'exactitude; & en conséquence s'il y a quelque vice dans l'orthographe d'un nom, si toutes les lettres ne sont pas de la même hauteur, d'une égale proportion & bien alignées, pour peu qu'on apperçoive quelque incertitude dans la formation de leurs jambages, on ne balance pas à les arguer de fausseté.

« Si au contraire ces mêmes lettres sont régulières & bien proportionnées, si les jambages sont d'une extrême finesse & tracés nettement, c'est (à entendre ceux qui se croient en droit de prononcer sur ces matières) une marque incontestable d'antiquité; & il est certain que les anciens, & singulièrement les grecs, ont apporté une extrême attention pour bien former leurs caractères, & les *graver* avec délicatesse. Si les mêmes curieux remarquent encore que les jambages de ces lettres soient terminés par de petits points arrondis, c'est pour eux une nouvelle & forte preuve de l'authenticité de la *gravure*, parce qu'on n'est plus dans l'usage, depuis long-temps, de former ainsi les caractères. Ces points étoient, dit-on, destinés à recevoir & à retenir de petits filets d'or qui se trouvoient ainsi engagés dans la pierre, & y exprimoient, par le moyen de l'incrustation, le nom qu'on y vouloit mettre, à-peu-près comme on incrustoit dans la pierre & dans le marbre de grandes lettres d'airain, lorsqu'on plaçoit sur les frontispices des grands édifices, des inscriptions en bronze. C'étoit le sentiment du savant Peiresc, & je ne présente cette idée singulière que d'après lui; car pour moi, je suis sur cela d'un avis fort différent. Je ne vois rien dans ces points qui termine les jambages des lettres grecques sur quelques pierres *gravées*, qui n'ait été pareillement observé dans les légendes de presque toutes les médailles grecques; & de-là je conclus que cette façon de former ainsi les lettres sur les pierres *gravées*, n'a rien de particulier, & que l'opinion de Peiresc, si respectable dans tout autre cas, est sans fondement».

« Tout ce qu'on pourroit dire sur ces caractères, c'est qu'ils forment un préjugé favorable à l'antiquité de la *gravure* qu'ils accompagnent; mais rien n'est cependant si incertain que les conséquences qu'on en peut tirer, & pour dire la vérité, je ne trouve guère plus de certitude dans la plupart des autres observations que je viens d'exposer. Je ne les regarde presque toutes que comme des minuties, qui ne vont point au but. Et en effet, pour ne point perdre de vue les inscriptions qu'on trouve sur les pierres *gravées*, tout *graveur* qui voudra s'en donner la peine, & qui aura une main légère, tracera des lettres qui imiteront si bien celles des anciens, même celles qui sont formées par des points, que les plus fins connoisseurs prendront le change».

« On sait d'ailleurs que de tout temps, il y a eû de ces ouvriers médiocres, ou avides du gain, qui pour faire valoir davantage leurs productions, leur ont supposé des noms illustres, & d'autres qui pour se jouer de certains curieux, nourris dans la prévention, ont eû recours aux mêmes stratagèmes. On pourroit rapporter plusieurs exemples de pareilles fraudes, qui ont été imaginées depuis peu en Italie (*Diss. glytogr. p. 99*), & je suis témoin de quelques-unes qui n'ont que trop bien réussi ».

« Qui pourra donc assurer que plusieurs de ces noms d'artistes, qui se lisent sur les pierres *gravées*, & même auprès de fort belles *gravures*, n'y auront pas été ajoutés dans des siecles postérieurs, sur-tout depuis que Gori a fait observer que le nom de Cléoménès écrit en grec, qu'on voit sur le socle de la célèbre Vénus de Médicis, est une inscription postiche, & qui ne mérite pas plus de créance que celles des chevaux de *Monte-Cavallo*, attribués pendant si long-temps, & avec si peu de fondement à Phidias & à Praxitèles» ?

Il faut joindre aux pierres chargées du nom du *graveur*, les pierres *écrites*.

Les auteurs qui ont publié des pierres *écrites* (que les auteurs désignent en latin par le nom de *gemmæ litteratæ*, & en italien par celui de

gemme letterate) ont presque toujours négligé, à l'exception du savant Venuti, de remarquer si les lettres qui composoient les mots qu'on lisoit sur ces pierres étoient en relief ou *gravées* en creux. De toutes celles qui sont dans le cabinet de Sainte-Géneviève, il n'y en a aucune dont les caractères soient en relief, & nous doutons qu'on en trouve beaucoup de cette espèce dans les autres cabinets.

Celui du Palais-royal en renferme deux publiées par M. l'abbé le Blond. Elles sont toutes les deux des agates-onyx de deux couleurs; & les lettres de toutes les deux sont *gravées* en relief avec une délicatesse singulière. On lit sur la première MAKPINE ZHCAIC ΠΟΛΛΟΙC ETECIN. *Macrin, vivez longues années!*

Mariette s'est trompé lorsqu'il a cru que c'étoit le vœu d'un amant pour sa maîtresse : le nom de Macrin est évidemment un nom d'homme. Il y a un exemple d'un semblable souhait, fait aussi pour un homme, sur une pierre publiée par Venuti dans l'*Académie de Cortone*.

Il n'en est pas moins vrai qu'on trouve sur un grand nombre de pierres, qui devoient être portées au doigt, l'expression tendre d'un amant pour sa maîtresse. Les formules en sont aussi connues que simples, & leur variété n'est guère & ne peut guère être que dans les mots.

Il y a aussi des pierres dont les inscriptions font croire qu'elles auroient été destinées par des femmes pour leurs amans. C'est principalement sur celles-ci qu'on trouve la formule MNHMON, ou MNHMONEYE, *souvenez-vous*; quoique cette formule puisse également avoir été employée & par des hommes & par des femmes, sans doute le mot MNHMONEYE avoit une signification relative, & qui n'étoit entendue que de ceux qui avoient intérêt de l'entendre. Cela vouloit dire, peut-être, *souvenez-vous de moi, de notre amour, de vos sermens, &c.*

On lit sur la seconde pierre *écrite* du Palais royal les lettres AKAKI ZHCEC, qui veulent dire, peut être, *vivez sans chagrin*, ou AKAKIAC ZHCEC.

« Depuis que le baron de Stosch a publié un recueil des pierres antiques qui portent les noms des *graveurs*, le goût des pièces de cette classe est devenu général. Outre que je ne trouve aucune raison plausible, dit le savant M. Eckhel, qui puisse justifier ce que j'appellerois volontiers une fantaisie, je crois devoir observer, qu'on risque très-souvent d'être la dupe de cette préférence : car enfin, les pierres portant le nom des artistes n'étant pas toujours les plus belles, ce dont les connoisseurs conviendront sans difficulté, je demande à quel égard le nom du *graveur* peut être censé rehausser le mérite d'une pierre *gravée*, qui outre l'antiquité, ne consiste que dans la beauté de la matière, la correction du dessin, & la perfection de la *gravure ?* D'ailleurs, quelle utilité peut-on tirer de la découverte du nom d'un *graveur* parfaitement inconnu dans l'histoire ancienne ? Sur quoi il est bon d'observer qu'à l'exception de Pyrgotèle, de Cronius, d'Apolloride & de Dioscoride, dont Pline fait mention, & dont les noms se trouvent encore sur quelques pierres antiques qui nous restent, l'existence de tous les autres dont les noms se lisent sur les pierres, quelque considérable qu'en soit le nombre, n'est pas attestée par le témoignage de quelqu'auteur ancien. De plus, quant aux pierres mêmes des quatre artistes que je viens de nommer, celles de Dioscoride par exemple, comment peut-on s'assurer qu'elles soient réellement sorties de la main de ce fameux *graveur* du temps d'Auguste? Le Baron de Stosch en a publié jusqu'à sept qui portent ce nom. M. Bracci en a ajouté six à ce nombre, sans compter plusieurs autres dispersées dans divers cabinets, mais sur lesquelles ce nom a été gravé peut-être par une main moderne. Or quel nombre immense de pièces de ce genre devroit-on supposer être sorti des mains d'un seul artiste, si aujourd'hui il nous en reste au moins treize pierres? Il paroît donc que l'on seroit bien fondé à supposer qu'il y a eu plusieurs *graveurs* nommés Dioscorides, comme il y a eu plusieurs sculpteurs du nom de Socrate. M. Bracci ne s'y opposeroit certainement pas, lui qui prétend avoir reconnu jusqu'à six différens *graveurs* du nom d'Aulus, nom que l'on trouve sur diverses pierres. D'ailleurs le nom de Dioscorides peut avoir été supposé même par quelque graveur ancien qui, en attribuant son propre ouvrage à ce grand artiste, aura cherché à lui donner plus de relief. Je pourrois produire un assez grand nombre de preuves pour démontrer que cette supercherie, si commune de nos jours, étoit aussi en usage chez les anciens; mais je me borne au témoignage classique de Phèdre, qui dit que les artistes de son tems, pour faire valoir leurs ouvrages, osoient y inscrire les noms de Praxitèle & de Myron. (*Lib. V, fabul. I.*) Ce que l'on pratiquoit pour les statues, n'est-il pas bien vraisemblable qu'on l'ait également pratiqué pour les pierres *gravées ?* Enfin, la passion pour les pierres qui portent le nom d'un *graveur* une fois connue, des faussaires n'auront pas manqué d'en profiter, & d'ajouter adroitement le nom de quelque ancien artiste renommé, pour augmenter le prix d'une pierre antique. Cette fraude n'est que trop connue, & tout le monde sait qu'elle n'a que trop bien réussi à divers *graveurs*. On a beau dire que les anciennes lettres sont si fines, si délicates, si bien alignées, qu'on ne peut pas s'y méprendre; mais si les Sirletti, les Natter, les Pichler, furent autrefois & savent encore si bien imiter l'antique dans les figures, que les connoisseurs les plus experts y

ont

y ont été trompés; peut-on douter qu'ils ne réuſſiſſent également dans l'imitation des anciennes lettres, quand ils s'y attacheront? Je crois en avoir dit aſſez pour faire connoître aux amateurs trop prévenus, combien ils riſquent d'être les dupes de l'impoſture ancienne ou moderne, ou de s'égarer dans leurs jugemens ſur l'hiſtoire de l'art.

Voici enfin un dernier paſſage relatif à Dioſcorides; c'eſt Winckelmann qui parle:

Le nom de Dioſcorides, ce célebre *graveur* de pierres fines, a donné occaſion à pluſieurs fauſſaires de tromper le public. Cette fourberie a même eu lieu, depuis peu, avec un camée nouvellement trouvé, repréſentant la tête de Caligula; lequel eſt actuellement (en 1760) entre les mains de M. Jenkins, peintre anglois à Rome, & dont on a voulu rehauſſer par là le prix. Il eſt bon que ceux qui commencent à prendre le goût des pierres *gravées*, ſachent que le nom des artiſtes, ſur les camées, y eſt pareillement travaillé en relief, & ne ſe trouve jamais *gravé* dans la pierre.

Environ deux mille ans avant notre ère, dit M. de Paw, les Egyptiens *gravoient* déja ſur preſque toutes les eſpèces de pierres fines: or il n'y a point d'apparence qu'on ait jamais réfléchi au tems qui a dû s'écouler pour que les hommes ſoient parvenus à ce point dans un art qui ne tient à aucun beſoin de la vie, mais ſimplement au luxe. Bochart croyoit avoir découvert, après bien des recherches, que l'on a commencé à ſe ſervir du *ſchamir*, qui eſt, ſelon lui, l'émeril: mais il y a bien de l'apparence que le *ſchamir* eſt la pierre ponce qu'on emploie à polir le marbre & les autres minéraux de ce genre; mais qu'on n'emploie point pour *graver*. Il a fallu faire bien des expériences, tantôt malheureuſes, tantôt inutiles, avant que de parvenir à connoître les propriétés de l'émeril, de la pierre naxienne & de la poudre de diamant; car c'eſt une erreur de dire que les anciens n'ont fait aucun uſage de la poudre de diamant, puiſque Pline en parle en termes non équivoques. Enſuite il a fallu faire bien des eſſais pour inventer cette machine qu'on nomme le *touret*, & ſans laquelle on ne ſauroit tracer des figures & des caracteres ſur des matieres ſi dures: on peut bien, ſans le touret, y creuſer, comme les Péruviens creuſoient dans les émeraudes; mais cette pratique n'a aucun rapport à la *gravure* proprement dite, dans laquelle il faut ſe ſervir de ſcies & de bouterolles, dont on reconnoît les traces ſur les antiques égyptiennes, comme Natter en convient lui-même (*Traité de la maniere de graver en pierres fines.*). On reconnoît auſſi très-bien ſur l'obéliſque de la Matarie, les traces de cet inſtrument, que les ſculpteurs grecs nommoient *teretron*, & que nous appellons *trépan*: c'eſt une eſpèce de foret dont la pointe doit être faite d'un acier extrêmement fin; ſans quoi il s'émouſſeroit au premier effort ſur le granit.

Quoique nous connoiſſions, dit le comte de Caylus (*Rec. I, pl. 6.*), un grand nombre de pierres égyptiennes *gravées* en creux, nous n'en avons preſque point de *gravées* en relief, que nous appellons camées. Cependant, par pluſieurs raiſons que fourniſſent les principes de l'art, ces deux ſortes de gravures ont toujours marché d'un pas égal, & auroient dû ſe multiplier dans la même proportion. Eſt-ce par haſard qu'on a juſqu'à préſent trouvé plus des unes que des autres? ou devons-nous croire que les camées faciles à être mutilés, n'étoient pas du goût des Egyptiens? Le temps pourra réſoudre ce problême.

Il convient de mettre quelque reſtriction à ce que le comte de Caylus dit de l'extrême rareté des pierres égyptiennes, gravées en relief. Car il eſt certain qu'on en trouve pluſieurs, indépendamment de celle dont il eſt queſtion dans Natter (*page* 7.): on en connoît même qui repréſentent des ſcarabées militaires, travaillés en relief ſur la partie convexe, & gravés encore une fois en creux ſur la partie platte. Le peu de penchant que les Egyptiens ont témoigné pour les bas-reliefs en général, paroît avoir influé en ceci; puiſqu'on ne ſauroit dire qu'ils ont tellement multiplié les pierres gravées en creux, afin de les faire ſervir de cachets ou de ſceaux; car chez eux on ne ſcelloit pas les actes, dans leſquels Pline aſſure que l'écriture ſeule ſuffiſoit:

Non ſignat Oriens aut Ægyptus litteris etiam tunc contenta ſolis. Il peut y avoir eu quelques exceptions à cette regle.

La rareté des pierres *gravées* par les perſes, a occaſionné les mépriſes de pluſieurs écrivains. Ne pouvant en comparer pluſieurs enſemble, ils les ont ſouvent confondues avec les *gravures* grecques. Cette erreur eſt encore venue de l'ignorance où ils étoient ſur la manière & le deſſin de cette nation. Parmi les pierres *gravées* des perſes, conſervées dans la collection de Wilde, on a cru reconnoître ſur une la fable d'Ariſtée, & l'on a fait ſur l'autre un roi parthe d'un roi perſe, ou d'un prêtre de cette nation. Mais aujourd'hui on les diſtingue parfaitement, depuis qu'on a étudié les beaux reſtes de Perſépolis; les grecs ont deſſiné avec une nobleſſe, une ſimplicité & une élégance, que les autres peuples n'ont jamais connues; & comme chaque nation a ſon caractère particulier, dont elle s'eſt rarement départie, les *étruſques* ont rendu leurs productions reconnoiſſables par une ſéchereſſe & une affectation dans le détail des muſcles, qu'on peut regarder comme leur étant particulières.

Les ouvrages admirables que nous ont laiſſé les *graveurs* de la Grèce ſuffiſent pour nous faire juger de leur mérite; mais nous ne ſavons rien de leur hiſtoire, & le temps nous a enlevé cette inſtruction. C'eſt pourquoi Mariette n'a commencé qu'aux romains ſon *hiſtoire des graveurs*. Nous ne

pouvons mieux faire que de copier, sur les arts, un écrivain qui étoit très-bon artiste.

« Dioscoride, *dit-il*, Solon & ces autres artistes du premier ordre, qui vinrent s'établir à Rome sous Auguste, y apportèrent l'art de la *gravure* en pierres, & s'unissant à cette foule de grands hommes, qui, dans tous les talens, travailloient à immortaliser cet heureux siècle, & à lui faire disputer de célébrité avec celui d'Alexandre, ils firent revivre les apollonides, les cronices, & les pyrgotèles. Des romains, ou plutôt les esclaves des personnes les plus qualifiées d'entr'eux, furent bientôt associés à ces travaux, & l'art qu'ils cultivoient acquit un grand crédit & se soutint dans un état florissant jusqu'au règne de Sèptime-Sévère, & même jusque sous les Gordiens. M. de Thoms possédoit une tête d'Antonin-Pie, excellemment *gravée* en relief par un grec nommé Maxalas; & l'on voit dans la collection de Crozat, qui a été achetée par le duc d'Orléans, régent, deux agathes-onyxs, dont le travail est digne des meilleurs maîtres, sur lesquelles sont représentées en creux les têtes de Gordien père & de Gordien fils, surnommés Africains. »

« Tous les règnes des empereurs ne furent pas également féconds en habiles *graveurs* : on a remarqué que ceux où il se fit un plus grand nombre & de plus belles *gravures*, furent constamment ceux qui ont produit les médailles les plus parfaites; d'où l'on pouvoit inférer, que comme il s'est vu dans ces derniers temps des *graveurs* en pierres fines, être en même temps *graveurs* de médailles, de même chez les anciens ces deux professions, qui ont beaucoup de rapport entre elles, ont pu souvent se trouver réunies dans la même personne. Ce qui doit paroître singulier, c'est qu'il n'y ait dans la langue latine aucun terme pour désigner expressément les *graveurs* en pierres, tandis que tous les autres artistes y sont tous distingués par des noms particuliers, ainsi qu'on peut le remarquer dans les écrits des anciens, & surtout dans les inscriptions. Le mot *gemmarius* & celui de *flaturariùs ſigillariarius*, qu'on lit sur quelques marbres, ne peuvent s'entendre que d'un marchand de pierres précieuses, & d'un metteur en œuvre qui monte des cachets. »

« L'art de la *gravure* étoit cependant assez estimé dans Rome, pour mériter autant qu'aucune autre profession d'avoir un nom; & si on ne lui en connoît pas en latin, on doit supposer qu'étant venu tard dans cette ville, & n'étant presque jamais sorti des mains des grecs, on y négligea de créer un nom appellatif pour ceux qui l'exerçoient; peut-être même leur conserva-t-on celui qu'ils avoient apporté de leur pays (Δακτυλιογλύφοι). Le grec n'étoit point alors une langue étrangère aux romains, tous ceux qui se picquoient de politesse affectoient de le parler. Ou faudra-t-il dire que ces artistes ne firent point un corps particulier, & que confondus avec les orfévres ils en prirent le nom, en même tems qu'ils furent aggrégés à leur collège ou communauté? C'est le sentiment vers lequel semble pencher Gori, & il le croit d'autant plus probable, que dans les inscriptions qu'on a découvertes depuis peu d'années dans la chambre sépulchrale des domestiques de l'impératrice Livie, on lit les noms d'*Agathopus* & d'*Epityncbanus*, deux de ses affranchis, & que les noms de ces deux artistes, qui prennent dans ces inscriptions la qualité d'orfévres, sont ceux de deux excellens *graveurs*, qui ont réellement vêcu dans le même tems, je veux dire sous Auguste. Le premier est connu par une très-belle tête d'un illustre romain, qu'on voit chez le grand-duc, & que quelques-uns ont cru être Pompée, & d'autres M. Brutus, le meurtrier de César; le second a exécuté en relief, dans le plus haut dégré de perfection, une tête de Germanicus César, qui se conserve dans le cabinet de Strozzi, après avoir appartenu, ainsi que la précédente, à M. l'abbé Andréini de Florence, si curieux de ces monumens antiques, & qui savoit si bien juger de leur valeur. Ce seroit absolument le plus grand des hasards, s'il étoit possible qu'il se fût rencontré dans deux professions différentes quatre hommes contemporains, & portant des noms aussi semblables. On peut ajouter que saint Augustin, parlant des orfévres, les qualifie d'*insignitores gemmarum*, comme s'il eût voulu faire entendre que les pierres précieuses acquéroient un nouveau lustre entre leurs mains, par l'excellence du travail dont ils les enrichissoient, & ce travail pouvoit bien être celui de la *gravure*. »

« Elle n'étoit point encore déchue de sa première splendeur, lorsque le siége de l'empire ayant été transféré à Constantinople, & les arts étant repassés en Gréce à la suite du prince, celui de la *gravure* n'éprouva pas un sort moins funeste que toutes les autres branches du dessin; il déclina peu à peu, & il tomba enfin dans un entier dépérissement. La chûte du bon goût suivit de fort près celle de l'empire romain. Des ouvriers grossiers & ignorans prirent la place des bons artistes, & semblèrent ne plus travailler que pour accélérer la ruine des beaux arts. Ces gens, sans talens, avoient une idée si imparfaite du vrai beau, leurs yeux étoient tellement fermés sur les objets même les plus simples, qu'ils se proposoient d'imiter, qu'ils ne pouvoient inspirer que du dégoût pour des ouvrages qu'ils présentoient sous une face si désavantageuse. »

« Cependant dans le tems même que ces ouvriers, je ne puis les appeller d'un autre nom, s'éloignoient à si grands pas de la perfection, le croiroit-on, ils se rendoient, sans qu'on y prît garde, utiles & même nécessaires à la postérité. On en conviendra si l'on fait attention que ces artisans,

en continuant d'opérer bien ou mal, perpétuoient les pratiques manuelles des anciens; pratiques dont la perte étoit ſans cela inévitable, & n'auroit pu que bien difficilement ſe réparer. En effet combien de travaux à eſſuyer, combien de découvertes à faire, ſi jamais ces pratiques avoient diſparu, & qu'on eût entrepris de les retrouver? D'ailleurs pouvoit-on ſe promettre que celles qui auroient été nouvellement inventées vaudroient celles qu'on n'avoit plus? Pour ne point ſortir de mon ſujet, la *gravure* ſur les pierres fines, une fois abandonnée, ſeroit bientôt devenue un objet de la plus difficile exécution, & peut-être même un art impraticable. Que les règles du deſſin ſoient totalement oubliées, on peut ſuppoſer que tôt ou tard elles ſeront reſtituées dans leur pureté. L'imitation de la nature en eſt l'objet; & la nature étant conſtante dans la formation de toutes ſes productions, il ne faut, pour rétablir le mal, que rencontrer un génie ſenſible au beau, un ſujet dont la mémoire ſoit heureuſe, & qui ſaiſiſſe & rende avec juſteſſe ce qu'il voit. Mais il n'en eſt pas de même de la pratique des arts: elle conſiſte dans un certain exercice de la main, dans une ſuite d'opérations, dans l'emploi & la forme de quelques outils ſinguliers. Toutes ces choſes paroiſſent ſimples & faciles à ceux qui ſont dans un exercice & un uſage actuel; mais, quand on les a perdu de vue, ces mêmes choſes deviennent pour tous un ſecret, en quelque façon impénétrable. »

« Si une tradition non-interrompue ne l'avoit enſeigné, auroit-on imaginé, par exemple, que la *gravure* en pierres fines s'exécutoit ſur le tour, que le fer ſeul ne pouvoit mordre ſur la plupart de ces pierres, & qu'encore falloit-il, pour les entamer, que les outils fuſſent ſingulièrement configurés, & que le diamant, ce corps ſi dur & auquel nulle autre pierre ne peut réſiſter, fît plus de la moitié du travail? Pline (*lib.* 37. *c.* 15) l'avoit bien indiqué, & s'étoit expliqué avec ſa préciſion & ſon exactitude ordinaire; mais c'étoit ſi laconiquement que, ſans l'inſpection des inſtrumens, ſans une connoiſſance particulière du méchaniſme de l'art, on n'auroit pu profiter peut-être de ce que cet auteur avoit écrit, & il ſeroit reſté inintelligible. Il eſt donc heureux que l'art de la *gravure* en pierres fines n'ait ſouffert aucune interruption, & qu'il y ait eu une ſucceſſion ſuivie de *graveurs*, qui ſe ſoient inſtruits les uns les autres, & qui ſe ſoient mis à la main les mêmes outils. »

» Ceux d'entr'eux qui abandonnèrent la Grèce, dans le quinzième ſiècle, & qui vinrent chercher un aſyle en Italie, pour ſe ſouſtraire à la tyrannie des turcs, leurs nouveaux maîtres, y firent paroître pour la première fois quelques ouvrages qui, étant un peu moins informes que les *gravures* qui s'y faiſoient journellement, ſervirent de prélude au renouvellement des arts qui ſe préparoit. Les pontificats de Martin V & de Paul II furent témoins de ces premiers eſſais. Mais Laurent de Médicis, le plus grand protecteur que les arts aient rencontré, fut le principal moteur du grand changement qu'éprouva celui de la *gravure*; ſa paſſion pour les pierres *gravées* & pour les camées, lui fit rechercher les meilleurs *graveurs*; il les raſſembla auprès de ſa perſonne, il leur diſtribua des ouvrages, il les anima par ſes bienfaits, & l'art de la *gravure* en pierres fines commença ainſi à reprendre une nouvelle vie. Ce bel art ſe répandit bientôt dans toute l'Italie; il paſſa les Alpes dans le ſeizième ſiècle, & Coldoré le cultiva avec un ſuccès étonnant ſous le règne d'Henri IV. »

Le cas particulier que faiſoient les romains des pierres *gravées*, l'uſage qu'ils en faiſoient dans leur parure, & les collections qu'ils en formoient à grands frais, pour les conſerver dans des cabinets, peuvent nous rendre raiſon de la multitude qui s'en trouve encore dans les collections d'antiques. Les romains en plaçoient dans leurs colliers (*Voyez* COLLIERS), ſur leurs chauſſures, & ils en formoient les agraffes de leur manteau. La chlamyde d'une ſtatue de Mercure, conſervée à Rome par M. Jenkins, a pour agraffe une fibule ſur laquelle eſt *gravée* une tête de bélier.

Pompée conſerva dans le capitole la collection de pierres qui avoit appartenue à Mithridate, roi du Pont (*Plin.* 37. *c.* 5.). Jules Céſar plaça de même ſix tablettes de pierres *gravées* dans le temple de Vénus, dont il ſe diſoit deſcendre; & Marcellus, ſon neveu, en conſacra une dans le petit temple d'Apollon, placé ſur le mont Palatin (*ibidem*). Ces collections étoient déſignées chez les romains ſous le nom de *Dactyliotheca*, ou tréſor de bagues. On voit, par une loi du *digeſte*, que l'uſage de les ramaſſer & de les regarder comme des effets précieux, ſubſiſtoit encore ſous le règne de Juſtinien, c'eſt-à-dire, au commencement du ſixième ſiècle de notre ère, où le code fut compilé. Quoiqu'à cette époque les arts fuſſent totalement anéantis, quoique la *gravure* des pierres & des médailles de ce temps-là fût également barbare, on ne laiſſoit pas de faire encore un très-grand cas des pierres antiques; bien que l'on négligeât entièrement les peintures & les ſculptures des temps les plus floriſſans.

« Les anciens *graveurs*, qui en cela ont été ſuivis par les modernes, me paroiſſent, dit M. Mariette, n'avoir excepté aucune des pierres fines & précieuſes. Lorſque Pline (*lib.* 32. *c.* 1.) a fait obſerver que certaines pierres étoient ſi recommandables par elles-mêmes, que ç'eût été un meurtre de les faire ſervir à la *gravure*, je ſuis perſuadé qu'il ne veut parler que de ces pierres ſinguliéres, que l'éclat de leur couleur, la limpidité de leur eau, la régularité de leur forme, & leur étendue, rendent d'un prix ineſtimable. La *gravure*, quelque

parfaite qu'elle fût, leur auroit nui en effet; elle auroit détruit leur jeu, & leur auroit fait trop perdre de leur beauté naturelle. Du reste on rencontre tous les jours des *gravures* sur des améthystes, des saphirs, des topazes, des chrisolithes ou péridots, des hyacinthes & des grenats. On en voit sur des bérils ou aigues-marines, des primes d'émeraudes & d'amethyste, des opales, des turquoises, des malachites, des cornalines, des sardoines, des calcédoines, des agathes de toutes couleurs, des lapis ou cyanées, des caillous d'Egypte, & des hématites en quantité. Les jaspes rouges, jaunes, verds, de diverses autres couleurs, & en particulier les jaspes sanguins, le jade, le cristal de roche ont aussi servi de matière pour la *gravure*, & je me souviens d'avoir vu d'assez belles émeraudes, & même des rubis, qui étoient pareillement gravés. Mais de toutes les espèces de pierres, celles qu'on a toujours employées plus volontiers pour la *gravure* en creux sont les agathes, les cornalines, les sardoines, & les calcédoines; tandis que les différentes espèces d'agathe onyx semblent avoir été réservées pour les reliefs. ».

Les anciens ont employé même de ces pierres rares, appellées *hydrophanes*, que l'on ne connoît que depuis peu de temps, & dont le caractère distinctif est de perdre leur demi-transparence, ou d'en acquérir une (si elles n'en avoient pas) par leur séjour dans un fluide. Winckelman écrivoit dans un temps où la minéralogie étoit encore imparfaite; c'est pourquoi il parle dans sa description des pierres du baron de Stosch (*IIe classe, n°.* 1123.) de ce phénomène, sans en proposer d'explication. « On voit, dit-il, sur une sardoine de trois couleurs, Apollon debout, tenant de la main droite une branche de laurier, & de la gauche une lyre. Une étoile est placée devant lui. La pierre est particulière en ce que le lit de dessous, qui est blanc, devient noir, en portant la bague au doigt, & que, dès qu'on ne la porte plus, il reprend insensiblement sa blancheur ordinaire ». Voici l'explication de ce phénomène : lorsque l'on porte la bague au doigt, elle est pénétrée par les particules aqueuses de la transpiration, & elle perd alors sa tranfparence, comme certaines pierres *hydrophanes*. Eloignée du doigt, la pierre sèche & reprend sa transparence par l'évaporation du fluide.

Non-seulement les artistes anciens n'employoient pour la *gravure* que des pierres d'une belle pâte, que nos ouvriers appellent *de vieille roche;* mais encore ils cherchoient à trouver des sujets qui fissent valoir & ressortir la couleur, ou les diverses couleurs, les accidens; on en fit enfin les différentes couleurs des pierres.

La tête du n°. 16, du duc d'Orléans, porte tous les caractères de Proserpine, & sur-tout la nature de la pierre sur laquelle elle est gravée. Cette pierre est une agathe noire, comme celle du cabinet du roi, qui présente une semblable tête. Le motif de préférence dans le choix des pierres n'est pas toujours sans fondement; on sait que les anciens en choisissoient souvent dont la nature fût analogue aux divinités ou aux personnes qu'ils vouloient représenter. Ainsi, l'on voit des *Neptunes* & des *Léandres* sur des aigues-marines, des *Bacchus* & des *Silènes* sur des améthystes, *Apollon* ou le *Soleil* sur des jaspes héliotropes; or, le noir étant très-convenable à une divinité qu'on a confondue avec Diane & Hécate, à une divinité enfin enlevée par Pluton, il ne seroit pas étonnant que l'on eût choisi une agathe noire pour y *graver* une tête de Proserpine. L'Aurore, du même cabinet, est terminée par des coursiers qui sont exprimés sur l'agathe par un lit de couleur noirâtre; son char & sa statue sont tirés du même lit. Cette couleur rembrunie est analogue à celle que les poètes donnent, dans leurs descriptions, à cette divinité & à ses coursiers. De même le Marsyas du palais royal, prêt à être écorché, est sur un jaspe rouge, ainsi que plusieurs autres Marsyas de différens cabinets.

On a souvent demandé de quelles carrières les anciens tiroient ces pierres fines, remarquables non-seulement par leur beauté, leur finesse & leur pureté, mais encore par leur grandeur : qualités qui se rencontrent sur-tout dans les camées. Si nous n'avons plus de ces pierres, ce n'est pas qu'une fouille trop suivie, dit M. Eckel, ait épuisé les carrières : il faut donc qu'elles aient été situées dans des contrées qui ne sont plus fréquentées par les européens. Rien de moins prouvé que l'opinion de Joannon de Saint-Laurent (*Saggi di Cort. t. V. p. 59*), qui suppose que ces carrières se trouvoient sur le territoire soumis de nos jours à la domination des turcs. Je croirois qu'il faut les chercher plus vers l'Orient & dans l'Inde même. C'est là que Ctésias place ces hautes montagnes, d'où l'on tiroit les sardoines, les onyx, & d'autres pierres fines (*Apud Photium cod. LXXII. pag. m. 67.*). Il ajoute peu après (*pag. 69.*) que des montagnes situées dans le même pays, sous un ciel brûlant, fournissoient la sardoine. Pline vante aussi les sardoines de l'Inde distinguées par leur grandeur (*L. XXXVII.* §. 23.). Or il est certain que l'Inde, dans sa partie qui ouvre le passage par terre, est moins connue de nos jours qu'elle ne l'étoit autrefois; sur-tout quand après l'expédition d'Alexandre-le Grand, ce prince eut établi dans les contrées voisines, telles que l'Hyrcanie, la Bactriane, la Perse, grand nombre de colonies grecques qui joignoient au goût des arts la recherche des matières sur lesquelles on exerçoit les arts. Le commerce des pierres fines une fois établi, comme elles étoient recherchées avec avidité pour des cachets, des

camées, des coupes, des patères, ou d'autres usages, elles devinrent communes chez les grecs, ensuite chez les romains, & même dans l'empire d'Orient; car sous les premiers empereurs de Constantinople, la communication avec l'Orient, par terre, étoit encore ouverte & sûre. Mais les sarrazins s'étant rendus maîtres de ces contrées, & tout commerce avec l'Inde ayant été interrompu, par une suite nécessaire les carrières de pierres fines commencèrent à être négligées; le petit nombre de voyageurs, négocians, missionnaires, ou autres, ne s'occupant que de leurs affaires particulières, ou n'osant s'écarter de leur route pour visiter les carrières qui s'en trouvoient éloignées. De nos jours cette voie pour passer dans l'Inde est abandonnée, sur-tout depuis qu'on a découvert une route plus sûre par le cap de Bonne-Espérance. Mais cette partie de l'Inde que les européens fréquentent aujourd'hui, située vers le Midi, & dans le voisinage de la mer, est très-éloignée de celle où j'ai dit qu'il falloit chercher les carrières des anciens. Je propose cette conjecture pour inviter à des recherches plus profondes sur les carrières de pierres fines des anciens, les savans qui ont des secours particuliers.

Le Comte de Caylus (*Rec. d'Ant.* 11. pl. 40. n°. 1.) fait remarquer avec soin une tête de Jupiter Sérapis *gravée* en creux sur un grenat surien, ornée du boisseau accompagné de deux rayons, comme on en voit sur plusieurs médailles, ou peut-être de deux cornes, différentes à la vérité de celles qui caractérisent Jupiter Ammon. Mais ce qui mérite une attention particulière, c'est la beauté du travail, & la vérité avec laquelle cet ouvrage est rendu. L'exécution d'une tête de face est si difficile au touret, qu'on ne peut s'empêcher d'admirer dans cette occasion le talent des grecs, quelque bien établie que soit leur supériorité dans les arts.

Il en est des ouvrages qui ressortissent du dessin, comme de tout ce qui émane de l'esprit. Chaque production est marquée à un coin distinctif & particulier qui la fait reconnoître. Il est aussi facile, pour quelqu'un qui y est préparé, de discerner si un tableau est italien ou flamand, que de saisir la différence qui existe entre une pierre *gravée* antique & une moderne. Les deux manières sont absolument opposées, on ne sauroit s'y méprendre. Ce sont, selon Enéas Vico, des façons différentes de prononcer les plis des draperies; les cheveux, les oreilles, les mains, toutes les extrémités ont un caractère, qui dans l'une & dans l'autre manière ne se ressemblent point. Les attitudes, les compositions ne sont plus les mêmes, les figures ont d'autres mouvemens. Certaines graces, une certaine délicatesse dans le *faire*, sont le propre de l'antique, & le moderne en est dépourvu.

« Je ne doute point, dit Mariette, que les anciens ne fussent très-bien distinguer les ouvrages de chacun de leurs *graveurs*, ainsi que nous distinguons ceux de nos artistes modernes. Mais ce que nous pouvons faire par rapport à ceux-ci, il y auroit de la témérité à prétendre l'exécuter sur les productions des anciens. L'éloignement des temps y met un obstacle invincible. Je pense donc qu'il nous doit suffire de savoir faire en gros la discussion des manières qu'ont eues chez les anciens les différentes nations, comme nous faisons celles des manières générales de chacune de nos écoles; & nous devons regarder comme un connoisseur parfait & délicat celui qui ayant déjà une idée complette du beau, sera parvenu, par ses réflexions & par une assidue contemplation des ouvrages, à savoir ainsi discerner les manières. On ne doit pas craindre de se tromper avec un tel connoisseur, car quoiqu'il soit vrai qu'il puisse se méprendre quelquefois, sur-tout quand il est question de juger des copies, qui souvent approchent de bien près des originaux; on ne le verra point tomber dans des écarts aussi fréquens, que celui qui se contente de ces observations générales, dont quelques curieux (Baudelot entre-autres), ont fait des règles, & qui, tout incertaines qu'elles sont, méritent cependant d'être rapportées. »

» Ils commencent par examiner l'espèce de la pierre. Si elle est orientale, si elle est parfaite dans sa qualité, si c'est quelque pierre dont la carrière soit perdue, telle que les cornalines de la vieille roche; c'est, selon eux, un préjugé favorable pour l'antiquité de la *gravure*. Il est vrai que les anciens faisoient choix des pierres les plus parfaites, quand ils en destinoient quelques unes pour être *gravées*. Mais l'on a vu plus d'une fois nos *graveurs* effacer d'anciennes mauvaises *gravures*, pour profiter d'une matière précieuse & rare, ou retoucher des antiques dont le travail trop négligé ne répondoit ni au sujet qui offroit quelque chose de picquant, ni à la singularité de la matière; & comme il se rencontre aussi fort souvent de très-belles pierres toutes préparées, qui ont reçu la taille anciennement, & qui n'ont pas encore passé sous le touret, il est aisé de sentir combien ce raisonnement est frivole & peu concluant. Cette façon de juger se rapporte précisément à celle d'un homme, qui pour décider de la bonté d'un tableau, & du pays où il a été fait, consulteroit le derrière de la toile, ou qui, pour s'assurer de l'originalité d'un dessin, s'arrêteroit à considérer le papier qui y a été employé. »

« Je me garderai bien néanmoins de dire que l'examen de la qualité d'une pierre *gravée* soit une chose indifférente. Pour l'avoir négligé, ou l'avoir fait trop précipitamment, des curieux qui étoient, à les entendre, fort expérimentés, ont pris quelquefois des *pattes* de verre pour des pierres fines.

Cependant cela ne demandoit que des yeux un peu attentifs. Le verre eſt une matière poreuſe, &, ſans qu'il ſoit beſoin du ſecours de la loupe, la ſurface des pierres factices paroît toujours parſemée de petits points qui forment des inégalités, quelque ſoin qu'on ait pris à les polir. Le fond de la *gravure* eſt encore moins uni, attendu que l'outil qui a ſervi à donner le poliment extérieur, n'a pu y atteindre. ».

» Le beau poli d'une pierre *gravée* eſt d'une plus grande importance qu'on ne ſe l'imagine. Il peut être quelquefois une preuve ſuffiſante de l'antiquité d'une *gravure*. Il ne faut pas croire que cette opération demande ſeulement de la patience; il eſt beſoin d'y apporter une dextérité dont peu de gens ſont capables. En général les anciens ont beaucoup mieux ſu donner le poliment que les modernes. En poliſſant la ſuperficie extérieure de leurs pierres, ils ont eu l'adreſſe d'y conſerver certains travaux fins & peu enfoncés, qui deviennent précieux, & qui pouvoient très-aiſément diſparoître dans l'opération. Le fond de leurs *gravures* eſt outre cela d'un liſſé ſurprenant; il paroît même preſque inconcevable comment ils ont pu promener ainſi l'outil juſque dans les ſinuoſités les plus profondes & les plus entortillées de ces *gravures*, & y mettre le poli ſans en émouſſer les vives arrêtes. De-là vient auſſi que les empreintes de leurs pierres *gravées* ſont tout-à-fait brillantes, tandis que celles des *gravures* modernes ont preſque toujours quelque choſe de terne & de mat. ».

« On peut juger qu'une pierre *gravée* eſt antique, lorſque le fond de la *gravure* eſt par-tout d'un poli bien égal & bien luiſant : mais ce ſeroit, à mon avis, une preuve encore plus certaine de ſon antiquité, ſi la ſurface extérieure d'une telle pierre étoit dépolie par le frottement; car les anciens gravoient pour l'uſage, & toute pierre qui a ſervi doit s'en reſſentir. Les pierres *gravées*, qui ſont les mieux conſervées, méritent aſſurément une préférence diſtinguée; mais ſeroit-il juſte de rejetter, comme le voudroient quelques curieux trop délicats, toutes celles qui ſont rayées ? Je penſe bien différemment, & j'eſtime qu'on doit faire plus de cas d'une pierre *gravée*, où le temps aura tracé quelque raie, que de ces autres *gravures* antiques, qui ayant ſouffert le dépoliment par vétuſté, ont été repolies récemment, pour leur rendre en apparence leur premier éclat. Ce nouveau travail, qui ne ſe peut faire qu'en diminuant l'épaiſſeur de la pierre, a dû néceſſairement altérer les contours de la *gravure*, qui venoient ſe terminer & mourir ſur le champ, ou la ſurface extérieure de cette pierre; ces contours ſont affamés, & ne tranchent point avec la même vivacité; les traits les plus légers ſont même preſque toujours effacés, & par conſéquent le relief, lorſqu'on tire l'empreinte d'une telle *gravure*, n'eſt plus ce qu'il étoit autrefois; il a moins de ſaillie, & l'ouvrage demeure imparfait en plus d'un endroit. N'eſt-il pas déſolant qu'une infinité de beaux morceaux aient été la victime de cette malheureuſe opération ? On peut comparer ces pierres *gravées* repolies, à un vieux tableau que des brocanteurs ont écuré & frotté, & qu'ils ont enſuite verni, pour trouver plus facilement des acheteurs & des dupes. ».

« Au reſte, ſi je n'ai pu retenir mon indignation contre ceux qui repoliſſent ainſi les pierres *gravées*, je dois rendre auſſi juſtice à un *graveur* intelligent, qui ayant rencontré le fragment d'une pierre *gravée*, y ajoute ou y efface avec diſcrétion quelque choſe, pour en former un ſujet complet; qui, par exemple, fait un buſte d'un reſte de figure qui étoit autrefois entière, ainſi qu'il s'en voit quelques-uns. Ce n'eſt point vouloir en impoſer, c'eſt chercher à préſenter ſous un point de vue plus ſatisfaiſant un objet, qui, quoique beau en lui-même, cauſeroit quelque peine, ſi on le conſidéroit dans ſon état de ruine. ».

« Les pierres *gravées* de relief, ſont celles qui offrent plus fréquemment des occaſions de faire ces reſtaurations. Il eſt rare d'en trouver de bien entières; mais il ne l'eſt pas moins d'en rencontrer qui rempliſſent toutes les conditions qu'exige un camée parfait. Une des principales, c'eſt que les couleurs ſoient diſtinctes; que celle qui peint un objet ne s'étende point ſur l'objet voiſin, & qu'il n'y ait dans cette diſtribution des couleurs aucune confuſion. Il faut de plus s'aſſurer ſi la couleur qui ſert de fond eſt véritablement celle de l'agathe. Il ſe fait ſur cela bien des ſupercheries. J'ai vu des camées dont le champ étoit peint artificiellement, & d'autres qui, étant conſidérablement amincis, n'avoient de couleur que celle que leur donnoit la feuille appliquée deſſous; & quiconque n'en eſt pas prévenu peut aiſément s'y laiſſer ſurprendre, d'autant plus que cette couleur artificielle eſt ordinairement miſe avec beaucoup d'art. «.

« D'autres fois les parties de relief du camée ont été enlevées de deſſus leur fond, cernées exactement tout autour, & collées ſur un nouveau fond d'agathe, & c'eſt de cette façon qu'ont été rétablis, même anciennement, quantité de camées qui étoient écornés, & qui par-là ont beaucoup perdu de leur prix. Il eſt aiſé de diſcerner les camées ainſi reſtaurés, lors même qu'ils l'ont été avec le plus de ſoin; car dans les camées qui ſont purs & entiers, le fond eſt toujours un peu inégal & un peu ondé, il n'eſt pas poſſible de l'unir davantage à l'outil; dans les autres, au contraire, ce même fond eſt très-liſſe, & extrêmement bien dreſſé, parce que l'agathe, ſur laquelle on a rapporté le

relief, a passé auparavant sur la roue du lapidaire. ».

« Quelques curieux ont prétendu que les anciens n'ont jamais *gravé* que sur des pierres de figure ovale ou ronde ; & lorsqu'on leur en montre quelques-unes d'une autre forme, telles que sont des pierres quarrées, ou à pans, ils ne balancent pas à dire que la *gravure* en est moderne, ce qui n'est pas toujours exactement vrai. ».

« Je trouverois qu'il y auroit encore moins de raison de soupçonner une *gravure* de n'être pas antique, parce qu'au milieu des plus grandes beautés on y remarqueroit quelques négligences qui se seroient glissées dans des parties accessoires ; je ne sais même si l'on n'en devroit pas conclure tout le contraire, d'autant que les *gravures* modernes sont en général assez suivies, & que celles des anciens ont assez souvent le défaut qu'on vient de remarquer. Entre plusieurs exemples, je m'arrêterai à celui que me fournit l'enlévement du *palladium* gravé par Dioscoride. Le diomède, qui est la maîtresse figure, réunit toutes les perfections ; presque tout le reste est d'un travail si peu soigné, qu'à peine seroit-il avoué par un ouvrier médiocre. Et qu'on ne s'imagine pas que ce soient seulement dans leurs *gravures* que les anciens paroissent s'être ainsi négligés, c'est jusque dans les statues les plus accomplies. Les deux petits amours montés sur un Dauphin, qui accompagnent la vénus de Médicis, sont grossièrement travaillés, tandis que la statue passe, avec raison, pour un chef-d'œuvre de l'art. Ces habiles gens auroient-ils prétendu relever l'excellence de leurs productions par ces contrastes, ou auroient-ils craint que l'œil, s'arrêtant sur des objets étrangers, ne se portât pas assez entièrement sur la principale figure ? ».

« A l'égard des sujets, il y en a certainement quelques uns qui dénotent à peu près le temps & le pays où les pierres, sur lesquelles ils ont été représentés, ont été *gravées*.. Un antiquaire peut s'en servir avec avantage, pour prouver l'antiquité d'une *gravure*, ou faire voir qu'elle est moderne ; mais on conviendra qu'il y a bien encore de l'incertitude dans ce genre de discussion, qui d'ailleurs ne décide rien sur le dégré de mérite d'une *gravure*, & n'apprend point si c'est un original, ou une copie. ».

« Une pierre *gravée*, qui seroit encore enchâssée dans son ancienne monture, une autre que je saurois, à n'en point douter, avoir été trouvée depuis peu à l'ouverture d'un tombeau, ou sous d'anciens décombres qui n'avoient jamais été fouillés, mériteroient, selon moi, toute une autre créance, & je les recevrois sans difficulté pour antiques. Je n'estimerois pas moins une pierre *gravée* qui viendroit de ces pays, où les arts ne se sont point relevés depuis leur chûte ; & peut-être prendrois je, avec encore plus de confiance, celles qui auroient passé successivement entre les mains des bons connoisseurs. Ce n'est pas que j'ajoute beaucoup de foi aux histoires qu'on débite dans le commerce, & sur-tout à ces prétendues filiations de certaines pierres *gravées*, qu'on voudroit prouver comme la généalogie d'une famille illustre : j'en connois le faux. Mais c'est que les pierres *gravées*, qui sont apportées du levant, ne sont pas susceptibles d'altération, par le défaut d'ouvriers, comme le sont celles que l'on découvre en Europe ; & qu'il ne me paroît pas non plus vraisemblable, que des hommes qui ont passé pour d'excellens connoisseurs, aient pu se tromper successivement l'un après l'autre sur ce qui a fait l'objet de leur curiosité, & qui a décidé de leur réputation. ».

« On voit bien, quand je parle ainsi, qu'outre la certitude de l'antiquité, je demande que la chose à laquelle je dois donner mon estime soit réellement belle. En un mot la connoissance du dessin, jointe à celle des manières & du travail, est le moyen le plus efficace, & sans doute le seul, pour se former le goût & pour devenir un bon juge. ». (*Baudelot.*)

Winckelmann, ce savant antiquaire qui a rendu justice aux connoissances de Mariette & à la justesse de ses observations sur l'art de *graver* les pierres, ne pensoit cependant pas comme lui sur le poli des pierres *gravées*. Mariette, comme on l'a vu plus haut, le croyoit inimitable, & il en a fait un caractère assuré pour distinguer l'antique du moderne ; mais Winckelmann assure que *nos bons graveurs modernes entendent aussi bien que les anciens la manière de polir leurs ouvrages.*

Les pierres *gravées* offrent quelquefois plusieurs *gravures* sur leurs différentes faces. On voit assez souvent sur une même pierre des *gravures* de siècles bien différens. Le cardinal Albani possédoit un beau camée avec deux têtes, sur le revers duquel on avoit tracé de misérables caractères d'Abraxas. La belle Isis des pierres du baron de Stosch étoit dans le même cas. On y voyoit au revers une pyramide & des caractères qui étoient du temps des Basilidiens, c'est-à-dire, sous le règne d'Hadrien. L'envie de convertir en amulettes ces chefs-d'œuvre de la Grèce, les portoit à les couvrir de leurs ridicules caractères *talismaniques* & insignifians.

Les pierres qui sont *gravées* des deux côtés paroissoient très-suspectes à Mariette. « Il m'est, dit-il, plus d'une fois passé par les mains des agathes, qui d'un côté présentoient un relief, & de l'autre une *gravure* en creux ; mais je sais que l'examen de ces agathes demande bien de la circonspection : le plus souvent l'une des deux *gravures* est de travail moderne, & c'est assez ordinairement celle en creux. Crozat en possédoit

une véritablement antique, où sur chaque face, qui n'avoit pas trois lignes de diamètre, étoit *gravée* en relief une tête de Bacchante extrêmement fine & pleine de feu; & l'on en trouvera plusieurs exemples dans le recueil de Gorlée. ».

La répétition des mêmes têtes, ou des mêmes sujets, sur des médailles & des pierres *gravées*, ou sur des pierres *gravées* en creux & en relief, pouvant faire prendre ces pierres pour des copies modernes d'ouvrages anciens, nous allons faire parler sur ce sujet le comte de Caylus, cet antiquaire familier avec les procédés de tous les arts. (*Rec. d'antiq. IV. pl.* 48. *n°.* 4.)

« Ce camée, exécuté sur une agathe de deux couleurs, & de grandeur de bague, represente la tête de Lysimaque, telle qu'on la voit sur les médailles. Le travail en est beau, & prouve ce que j'ai dit en plusieurs occasions, que les artistes grecs exécutoient presque toujours en relief les têtes importantes & célèbres, avant que de les travailler en creux; car j'ai vu cette même tête sur des *gravures* en creux, & constamment du même tems que ce camée. Cette magnificence, que l'on peut également remarquer pour les sujets de composition, ne tombe que sur la matière & le surplus du travail; tout *graveur* en creux étant presque toujours obligé de faire son modèle en cire avant que d'employer le touret, & ce modèle arrêté est beaucoup plus facile à suivre en relief qu'en creux. Aussi le rapport que l'on peut remarquer entre les camées du genre de ce numéro, & les médailles, me conduiroit à croire que les bons *graveurs* grecs étoient les monétaires des princes qui vivoient dans les temps heureux pour ces arts, c'est-à-dire, pendant & après le siècle d'Alexandre. Leurs médailles présentent en effet des travaux dans le même goût de grandeur & de perfection, enfin, tout aussi complets que les plus belles pierres *gravées* de ce même temps. ».

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici sur le travail des pierres *gravées*, ne sauroit s'appliquer rigoureusement aux pierres d'un grand volume. (On les trouvera décrites à l'article APOTHÉOSE.) Lorsque les figures passent deux pouces environ, les têtes seules offrent un beau travail; mais les autres parties sont fort négligées, & il n'y a dans elles aucune finesse de touche (*Mariette.*) *Voyez* DIAMANT. GRENETIS.

GRAVURE sur verre.

Pline a dit que les artistes de son temps tournoient le verre, & qu'ils le ciseloient comme l'argent : *torno teritur, argenti modo calatur.* Cette ciselure n'est autre chose que la *gravure* au touret, la même que celle des pierres. Le comte de Caylus a cité dans ses recueils d'antiquités (*II. page* 363. *&c. &c.*) plusieurs fragmens de verre antique *gravés*, & quelques-uns entr'autres trouvés dans les fouilles de la fontaine de Nismes.

GRAVURE en taille douce.

Nous donnerons ici un avis très-important pour ceux qui *gravent* ou font *graver* des monumens antiques, médailles, pierres gravées, statues, &c. & qui préviendra les méprises involontaires échappées aux écrivains qui ont travaillé sur les *gravures*, sans avoir vu les originaux. Lorsqu'on fait copier en *gravure* une tête de profil, il est assez indifférent que ce profil vienne à droite ou à gauche, parce que les traits du visage n'en sont point altérés, & que la tête porte toujours le même caractère : mais s'il s'agit de reproduire plusieurs figures, dont les attitudes sont indiquées d'une manière précise, ou dont les attributs ne sont point placés au hasard, la *gravure* dite *au miroir* devient nécessaire & indispensable. Un grand nombre d'antiquaires ont péché contre cette loi, & de-là est venue la différence très-ordinaire dans les descriptions du même objet faites par deux ou trois écrivains. L'un d'eux, assez heureux pour avoir sous ses yeux le monument qu'il a décrit, a placé dans la main droite ce que l'autre écrivain, forcé de travailler sur une *gravure* qui retourne l'objet, si l'on n'a pris la précaution de *graver au miroir*, a placé dans la main gauche.

GRÈCE.

La *Grèce*, en général, n'étoit pas un bon pays. La Laconie contenoit beaucoup de bonnes terres; mais elles étoient difficiles à labourer, parce que le terrein est entrecoupé de vallées & de montagnes, ce qui rend ce canton de difficile accès en tems de guerre. La Messénie au contraire est arrosée; elle abondoit en excellens fromens & en bons pâturages. Le territoire de Corinthe étoit semblable à celui de la Laconie. L'Arcadie est pierreuse, & parsemée de montagnes; cependant il y avoit de bons pâturages, propres principalement à nourrir des ânes & des chevaux de haras. L'Attique étoit célèbre pour son miel; le mont Himette en fournissoit d'excellent. Du reste les Athéniens possédoient un terrein maigre & ingrat, qui ne faisoit envie à personne.

GRECS.

Histoire des arts chez les grecs. Dans cet article nous nous proposons de donner une notice abrégée de l'histoire des arts parmi les grecs, c'est-à-dire, de leur naissance, de leurs progrès, & de leur décadence. Nous y joindrons, autant qu'il sera possible, des indications sur les moyens que les artistes de cette célèbre nation ont employés pour parvenir au beau, & même au sublime, dans

tous les genres : nous faisons gloire d'avouer que les observations que nous allons publier ne sont, pour la plupart, que l'extrait des ouvrages suivans. 1°. *L'Histoire de l'art chez les anciens*, par J. Winckelmann. Les savans considèrent cet ouvrage comme les institutes, le rudiment, ou plutôt comme l'analyse de l'art. 2°. *Les Recueils d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques & romaines*, 7 *vol. in*-4° (A Paris, chez Duchesne, 1756.). Le comte de Caylus, auteur de cet ouvrage, a rangé les monumens de l'antiquité suivant l'ordre chronologique : l'on y voit 1°. les essais des artistes de chaque nation ; 2°. leurs progrès, leurs succès & leurs triomphes ; 3°. la décadence des arts y est prouvée par les monumens. Ces recueils sont infiniment précieux, parce que le comte de Caylus y développe plusieurs procédés singuliers des anciens, & parce qu'il a lui-même gravé une partie de cet ouvrage. Quoiqu'il soit extraordinairement difficile d'exprimer les nuances qui distinguent le beau style des grecs de leur style médiocre, que ce savant appelloit improprement le style des romains, &c. Cependant on peut dire que Caylus a presque toujours réussi à le caractériser & à le faire sentir par le trait ; 4°. nous avons tiré plusieurs observations de l'origine *des loix, des arts & des sciences*, par M. Goguet, (3 *vol. in*-4°. 1758. A Paris, chez Desaint & Saillant.).

L'histoire nous apprend que les arts naquirent en Egypte ; l'architecture, la sculpture, &c. se ressentirent du caractère de grandeur, de noblesse & de simplicité qu'inspiroient la morale, la religion & la politique chez ce peuple, dans le temps qu'il étoit gouverné par de vrais monarques. Les étrusques s'instruisirent auprès des Egyptiens ; ils commencèrent par être copistes, ensuite ils perfectionnèrent les détails en sacrifiant une partie de la grandeur. Dans la suite les arts furent transportés dans la *Grèce* : le savoir, joint à la plus noble élégance, conduisit les artistes à la perfection. Sous l'empire d'Auguste les arts s'établirent à Rome ; les *grecs* furent invités à les transporter dans cette terre étrangère, où ils dégénérèrent : dans l'Italie & dans la Sicile les arts luttèrent pendant environ deux siècles contre la barbarie : la translation du siège impérial dans Byzance les fit périr dans Rome, & les ranima un peu dans Constantinople, & dans les villes de la *Grèce*. Les turcs prirent Constantinople, & pour lors les artistes *grecs*, fuyant l'oppression, vinrent en Italie ranimer le génie ou ressusciter le bon goût : enfin l'Italie a servi pendant long-temps de modèle à la France, à l'Angleterre, à l'Allemagne, à la Russie, &c. Tel est le chemin que les arts & les sciences ont parcouru, &c.

Après avoir indiqué la route des arts & des artistes, nous devons observer leurs progrès successifs. L'histoire des égyptiens, des étrusques, des *grecs*, des romains, des lapons, &c. nous démontre, par le moyen des monumens, que dans tous les arts & chez tous les peuples, l'on a commencé par se borner au nécessaire, ensuite l'artiste a recherché le beau, il a tenté de parvenir au sublime ; enfin il est tombé dans l'extrême en se précipitant du colossal dans la miniature, ou dans le grotesque ; en un mot, à force de surcharger la nature de métaux, de pierreries & de fleurs, on l'a écrasée sous le poids des ornemens mesquins.

Des observations générales descendons aux particulières, qui concernent les *grecs*. Quatre cents ans avant la guerre de Troye, l'Egypte étoit policée ; dès-lors le roi Sésostris employoit les artistes à fortifier des villes, à bâtir des temples superbes, à élever des obélisques, des piramides, des statues, &c. Mais pendant ce tems-là, & même jusqu'au règne de Codrus, roi d'Athènes, la férocité des mœurs des *grecs* répondoit à la grossièreté de leur esprit ; la plupart vivoient de glands, ou de fruits crus ; ils s'habilloient de peaux d'animaux ; ils couchoient sur la terre, étendus sur ces mêmes peaux : plusieurs insulaires de l'Archipel immoloient aux dieux leurs ennemis, les étrangers ou leurs enfans, &c. ; en un mot l'on ne trouvoit ni repos, ni sûreté dans la *Grèce*. Goguet (*l'origine des loix*) ajoute ces mots : *nous rapportons ces faits pour prouver combien les éloges que certains esprits poétiques donnent aux temps héroïques de la Grèce, sont faux & déraisonnables ; il s'est passé bien des siècles avant que la plus grande partie de l'univers soit sortie de cette funeste ignorance, dont les vices & les excès les plus honteux sont la suite inévitable.*

Winckelmann observe que l'art naquit beaucoup plus tard chez les *grecs* que chez les autres peuples orientaux : mais comme la *Grèce* paroît être son terroir naturel, il y fit en peu de temps beaucoup de progrès. Pausanias dit que les peuples de l'Archipel commencèrent par adorer des cailloux, des troncs d'arbres, des pierres équarries ou arrondies grossièrement ; telles étoient la Junon adorée à Thespis, la Diane adorée à Icare & à Patroa ; Jupiter Milichius, adoré à Corinthe, & Vénus, sous la forme d'une colonne, adorée à Paphos ; Bacchus, les Graces, les Amours même, étoient représentés par des colonnes ; & le nom de Κίων, c'est-à-dire, *colonne*, désigna une statue. A Sparte, Castor & Pollux étoient indiqués hiéroglyphiquement par deux morceaux de bois parallèles, liés par deux petites traverses, semblables à la figure qui désigne les gémeaux dans le zodiaque. Peu de temps après, les *grecs* placèrent des têtes sur les pierres dont on vient de parler : on donna le nom de ἑρμαὶ, *hermes*, *termes* ou *mercures* à ces pierres quarrées qui servirent de limites & de divinité. Dans la suite, les *grecs* mirent au centre de ces pierres quarrées, ou de ces colonnes, des marques visibles du sexe de la di-

vinité qu'elles repréſentoient. Peu après, Dédale ſépara la partie inférieure de la pierre, il y forma deux jambes. Dans les premiers temps, les ſtatuaires ne marquoient les traits du viſage, & même ceux des yeux, que par des lignes droites, ou par des traits applatis & allongés. Winckelmann penſoit que les *grecs* ont reçu plutôt l'art des phéniciens que des égyptiens, parce qu'avant le règne de Pſammétichus aucun étranger ne pouvoit aborder en Egypte, & qu'alors les *grecs* commerçoient déjà avec les phéniciens.

Les égyptiens, les étruſques & les *grecs* les plus anciens mirent des inſcriptions ſur la baſe ou ſur la poitrine, ou ſur la cuiſſe des figures. Myron mit ſon nom, en lettres d'argent incruſtées, ſur la cuiſſe d'Apollon. Les premières figures des égyptiens & des *grecs* étoient roides comme les momies, ſans mouvemens; les pieds étoient joints, & les bras collés ſur les hanches : dans la ſuite, on tâcha de marquer les muſcles ſur les parties du corps; mais on les traça en ligne droite & en vives arêtes : peu après on donna un peu de mouvement aux bras & aux jambes. Diodore de Sicile remarque que les doriens conſervèrent plus long temps que les autres *grecs* l'ancien ſtyle, ſans arrondir les muſcles. Les hiſtoriens nous atteſtent que l'artiſte *grec* commença à travailler ſur l'argille, enſuite ſur le bois, l'ivoire, le bronze, la pierre, &c. Les *grecs* employerent l'argille à colorier les ſtatues de leurs dieux, à faire des vaſes, & à modeler des figures : on peignit enſuite ces vaſes. Il nous reſte une aſſez grande quantité de vaſes *grecs*, même de ceux du ſtyle antique : leur forme eſt plus élégante que celle de nos porcelaines.

Les premières ſtatues & les premières maiſons des *grecs* étoient de bois; dans la ſuite l'on dora les ſtatues. Il paroît que dans les temps les plus reculés les *grecs* ſculptèrent l'ivoire. Homère parle ſouvent des gardes d'épée, & même des lits ornés de pièces d'ivoire. Ils compoſèrent depuis les ſtatues de leurs dieux, partie en bois ou en métal, & partie en ivoire. Les *grecs* des premiers ſiècles fabriquoient les ſtatues des mêmes pierres dont ils bâtiſſoient leurs maiſons. Ces peuples ne commencèrent à travailler des figures entières en marbre que dans la cinquantième olympiade. On habilla quelquefois les ſtatues en les couvrant d'étoffe ordinaire, ou de métal; enſuite l'on peignit les draperies de pierre, & les parties qui repréſentoient les chairs : pendant les jours de fête, on barbouilloit de rouge le viſage des ſtatues. Pauſanias obſerve que l'on fit plutôt des ſtatues de bronze dans l'Italie que dans la *Grèce;* il dit que Rhœcus & Théodore de Samos furent les premiers qui modelèrent & ciſelèrent le bronze parmi les *grecs*. Cependant long-temps avant Créſus, roi de Lydie, on avoit fait à Samos trois figures de ſix aunes de hauteur, qui ſoutenoient un très grand vaſe; le tout étoit de bronze : ce monument étoit le produit du dixième du gain provenu de la navigation des Samiens à Tarteſſus, au-delà des colonnes d'Hercule. Hérodote dit qu'après la mort de Piſiſtrate, les athéniens firent faire le premier quadrige de bronze; ils firent placer ce magnifique char au-devant du temple de Pallas. Dans la ſuite les *grecs* érigèrent dans les temples des ſtatues d'argent, & même d'or.

A l'égard de la gravure ſur la pierre, elle paroît être très-ancienne chez les *grecs :* l'on obſerve que dans les premiers temps ils faiſoient des cachets avec du bois vermoulu. La gravure des cachets en pierre paroît être de la plus haute antiquité parmi les égyptiens. Chez les anciens, au lieu de ſigner les actes, l'on imprimoit ſa note avec ſon cachet; chacun avoit le ſien.

Après avoir indiqué l'origine de l'art & les matières ſur leſquelles il s'exerça, Winckelmann recherche les cauſes des différences de l'art chez les différentes nations : il prouve que le climat influe ſur la conſtitution des peuples & ſur leur manière de penſer. Il dit que l'inſpection des hommes & des animaux démontre l'influence générale du climat ſur la taille, la figure, la couleur, les paſſions, & ſur le langage. L'élégance des formes eſt proportionnée à la pureté & à la chaleur du climat. La beauté ſublime, qui ne conſiſte pas ſeulement dans la douceur moëlleuſe d'une peau ſatinée, dans la couleur fleurie d'un teint de lys & de roſes, dans la langueur ſéduiſante des yeux humides, ou dans la vivacité piquante des yeux pleins d'un feu malin, mais qui conſiſte encore dans la proportion des traits, & dans leur aſſortiſſement le plus touchant; cette beauté ſe trouve plus fréquemment dans les pays qui jouiſſent d'un ciel plus pur, plus fertile & plus ſerein. L'Italie renferme plus de belles perſonnes que la France : la Sicile, ou plutôt Malte, produit plus de belles femmes que l'Italie; l'Ionie en voit plus naître dans ſon ſein que toutes les autres îles de la grande & de la petite *Grèce;* parce que le climat y eſt doux, que l'on y jouit d'un printemps perpétuel, que la température de l'air y eſt plus conſtante & plus ſoutenue que dans le reſte de la *Grèce*, la figure y eſt par conſéquent moins altérée par les maladies.

Parmi les *grecs* l'on ne voit point de perſonnes qui aient le nez écraſé : peu de perſonnes ont le nez aquilin; l'ovale de leur tête eſt plus parfait que celui des allemands & des flamands. Dans les pays chauds la petite vérole altère moins les figures, elle y eſt moins dangereuſe; il eſt rare même en Italie de voir des perſonnes dont le viſage ait été taché par cette maladie épidémique, que les anciens *grecs* ne connoiſſoient point. Il étoit par conſéquent très-facile aux anciens *grecs*

de représenter la beauté. A l'égard de l'influence du climat sur la façon de penser des *grecs*, on ne peut la méconnoître; mais leurs ames étoient modifiées par l'éducation & par le gouvernement particulier de chaque province de la *Grèce*. Le tour de génie se manifeste dans les productions des artistes, & les expressions sont proportionnelles au degré de chaleur du climat que l'on habite. Les *grecs*, qui vivoient sous un ciel & sous un gouvernement tempérés, avoient des idées & une langue pittoresques: leurs poëtes, depuis Homère, ne parlent pas seulement dans un sens figuré; mais ce qu'ils disent est ordinairement la plus belle peinture de ce qu'ils pensent. La cadence, l'arrangement des vers, le son particulier de chaque mot, tout fait image dans leur style; le temps n'en a point terni le coloris: leur imagination n'étoit point outrée comme celle des autres peuples: leur sens, agissant par des nerfs subtils & agiles sur un cerveau délicatement tissu, leur faisoient saisir un premier abord les différentes qualités d'un objet, & les fixoient au beau par instinct, c'est-à-dire, par goût naturel. La langue *grecque* se perfectionna parmi les colonies fixées dans l'Asie mineure, qui jouissoient d'un ciel encore plus beau que celui du climat qu'elles avoient quitté; la langue y devint plus riche en voyelles, conséquemment elle devint plus douce & plus harmonieuse. Ce fut le même ciel de l'Ionie qui inspira les poëtes; la philosophie *grecque* naquit & fit des progrès étonnans dans le même climat; le même pays enfanta les premiers historiens, les Apelles, &c. Mais ce beau pays, l'Asie ionique, n'ayant pu résister à l'énorme puissance des perses, le trône des sciences & des arts fut fixé dans Athènes, dès que l'on en eut expulsé les tyrans. Pour lors le gouvernement démocratique éleva l'ame de chaque citoyen, & la ville même, au-dessus de toutes les autres cités de la *Grèce*. Le goût s'y raffina & s'y répandit généralement: le citoyen fit ses efforts pour se distinguer par la théorie & par la pratique des arts & des sciences; il protégea les célèbres artistes, & il les récompensa. Les architectes s'illustrèrent par l'invention des ordres d'architecture, & par la construction d'édifices publics dont le goût égaloit la magnificence. Tous les arts acquirent un degré de perfection dans Athènes, & ils se répandirent ensuite dans les autres villes de la *Grèce*: mais ils y furent modifiés par la constitution du gouvernement, par le climat, & par l'éducation particulière. Les thessaliens, par exemple, étoient d'excellens soldats dans les rencontres où il s'agissoit de combattre par petite troupe: les ætoliens au contraire étoient d'excellens militaires en bataille rangée. Les crétois étoient incomparables pour l'embuscade & pour les stratagêmes de guerre: mais ils étoient peu utiles dans les autres circonstances.... Pour adoucir les mœurs féroces des arcadiens, qui se ressentoient de la stérilité de leur climat, les loix forçoient chaque particulier à étudier la musique jusqu'à l'âge de trente ans: les arcadiens devinrent, par ce moyen, les plus polis & les plus sincères des *grecs*. Les cynathiens refusèrent constamment de suivre l'exemple des arcadiens, ils méprisèrent la musique, & retombèrent dans leur férocité naturelle; ils devinrent barbares, & furent en horreur à toute la *Grèce*.

Le grand talent que les *grecs* avoient pour l'art se retrouve aujourd'hui, en partie, parmi les habitans libres des plus belles contrées de l'Iralie. L'imagination est, pour ainsi dire, le premier élément des talens; cette imagination brillante caractérise l'italien, comme le jugement solide caractérise l'anglois; celui-ci est né pour philosopher, & non pour peindre; j'ajoute, dit Winckelmann, que le françois, quoique habitant d'un climat plus chaud que les peuples de la Grande-Bretagne, ne parviendra peut-être, malgré ses efforts, qu'à égaler les poëtes, les graveurs & les statuaires du second genre parmi les *grecs*.

Winckelmann observe ensuite que ce n'est pas assez de connoître les matières de l'art, les circonstances qui influent sur les arts, & d'observer les progrès de tous les arts chez les égyptiens & chez les étrusques; si l'on veut parvenir à fixer ses idées sur le vrai beau, si l'ont veut apprendre à juger de l'art & à l'exercer, il faut, outre cela, analyser les monumens que nous ont laissés les *grecs* dans les temps où ils jouissoient de leur liberté.

Les voyageurs de ce siècle présument, avec raison, que si les *grecs* modernes acquéroient leur liberté, sur le champ l'ignorance, la lâcheté disparoîtroient, & l'on verroit renaître parmi eux l'héroïsme, le génie, les vertus, les talens, surtout si 1°. on rétablissoit les anciens spectacles publics, dans lesquels chacun avoit droit de disputer les couronnes dans les jeux d'exercice du corps, & dans ceux de l'exercice de l'esprit; si, 2°. l'on gravoit des inscriptions, & si l'on élevoit des statues aux vainqueurs & aux hommes de génie, conformément à l'ancien usage de la *Grèce*; 3°. si l'on rétablissoit la mode de se rendre sage & utile à sa patrie, plutôt que de devenir savant ou petit maître; 4°. si le gouvernement, cessant d'être occupé du soin d'épuiser les richesses des peuples, s'occupoit sérieusement de l'éducation publique, & que, conformément au décret porté pendant la LXIe. olympiade, il fît rassembler tous les morceaux dispersés des plus grands poëtes & des sublimes orateurs, pour en former un catéchisme qui servît à instruire tous les enfans des vrais principes de la morale & de la politique; 5°. si au lieu d'honorer les citoyens, par rapport à leur naissance, ou à la masse de leurs richesses, on rétablissoit l'usage de *vénérer* les

artiſtes & les grands hommes dans tous les genres, & ſi l'on avoit ſoin de les placer à la tête du gouvernement, en leur diſant : reſſouvenez vous que Miltiade, Thémiſtocle, Ariſtide & Cimon s'élevèrent peu à peu au rang de chefs & de ſauveurs de la *Grèce*. Ces généraliſſimes n'étoient pas mieux logés & mieux nourris que les autres citoyens; on ignoroit alors l'abus de ruiner les provinces pour élever, comme aujourd'hui, aux commandans, aux intendans, &c. des palais qui leur font ſouvent, dans les Indes, oublier ce qu'ils doivent à l'état & à l'humanité.

La ſculpture, & enſuite la peinture, ont été perfectionnées avant l'architecture, parce que le ſtatuaire trouva ſes règles en contemplant la nature; au lieu que l'architecte fut obligé de chercher les ſiennes dans la combinaiſon des proportions, &c. La ſculpture a précédé la peinture dans la *Grèce*, ainſi que dans l'Egypte.

Pline croit que la peinture, chez les *grecs*, ne remonte pas au-delà de la guerre de Troye. Le Jupiter de Phidias, & la Junon de Policlète, c'eſt-à-dire, les deux plus parfaites ſtatues de l'antiquité, exiſtoient déjà avant que les peintres *grecs* ſuſſent placer le jour & les ombres dans les tableaux. Euphanor introduiſit dans les peintures la ſymmétrie & la perſpective du coloris. La peinture ſe perfectionna plus tard & moins facilement que la ſculpture & la gravure, parce que les peuples préféroient les pierres gravées & les ſtatues aux tableaux; parce que, pendant pluſieurs ſiècles, l'on ne permit point aux peintres de renfermer leurs ouvrages dans les temples. C'eſt par la même raiſon que chez les *grecs* la poéſie parvint plutôt au ſublime que l'éloquence; ce qui a fait dire à Cicéron (*de Orat. lib. I. n°.* 3.), que la *Grèce* a produit plus de grands poëtes que de grands orateurs.

Winckelmann obſerve, ſur l'eſſence de l'art, que les meilleurs ſtatuaires & les meilleurs peintres de l'école romaine n'ont point eu une idée juſte du beau idéal, qui eſt infiniment ſupérieur au beau phyſique, c'eſt-à dire, à la collection de toutes les beautés que l'on trouve éparſes ſur le globe terreſtre. Les modernes ſe bornent au beau phyſique, qui eſt toujours accompagné de défauts; mais les *grecs* ſe ſont élevés au beau idéal dans tous les genres. Par exemple, Michel-Ange a connu le beau de l'expreſſion, mais il n'a pas ſu contenir ſon ciſeau & ſon pinceau : l'expreſſion de ſes ouvrages dégénère en contorſions, il emploie de grands mouvemens pour opérer de petits effets. Les *grecs* au contraire employoient peu de mouvement pour produire de grands effets. Raphaël a donné trop de tendreſſe & de molleſſe aux femmes qu'il a peintes; les *grecs* ont été plus retenus, même en repréſentant leur Vénus publique. Les figures de Bernini & de Rubens reſſemblent à des gens que le caprice de la fortune a élevés rapidement de la lie du peuple aux premiers honneurs. On reconnoît la foibleſſe du ſtyle de Barocci à ſes nés écraſés & à ſes mauvaiſes draperies. Les mentons de Pietre de Cortone ſont courts & applatis en deſſous; l'on ne voit aucun de ces défauts dans les ſtatues du grand *grec*, c'eſt-à-dire du *grec* par excellence.

Les *grecs* commencèrent par copier ſervilement la belle nature : leurs premiers eſſais, dans le ſecond âge du bon goût, nous offrent des ſtatues dont la tête eſt communément trop groſſe; mais à force de voir de belles perſonnes dans les gymnaſes, dans les amphithéatres, dans les bains, &c. où la nature paroiſſoit ſans voiles, ces *grecs*, ſemblables à l'abeille, qui du butin des fleurs compoſe ſon miel, réunirent les yeux les plus admirables à la bouche la plus parfaite, &c. Ils ſe compoſèrent par ce moyen un type du beau dans le genre féminin. Nous pouvons découvrir leur ſecret à force de méditer ſur leurs ouvrages & de les meſurer. Dans Apollon, ils réunirent une partie des belles formes & des belles proportions de l'homme & de la femme la plus parfaite : la ſingularité du corps des prêtres de Cybelle, que l'on réduiſoit au genre neutre par la caſtration, leur donnèrent peut-être cette idée, &c. Les *grecs* repréſentèrent Apollon jeune, parce que la douce fleur de la jeuneſſe eſt très-propre à inſpirer l'amour & la tendreſſe, il paroît planer ſans toucher terre avec la plante des pieds; la légèreté indique la nature ſpirituelle. Les *grecs* donnèrent à la figure de Faune une proportion mitoyenne entre celle d'Apollon & celle de l'homme le plus parfait : ils repréſentèrent différemment Hercule-homme & Hercule-déifié; ils ſavoient faire diſtinguer par le trait le héros du dieu. Une ſeule teinte de joie tendre dans le regard de Battus, qui eſt en bas-relief ſur les médailles de Cyrène, l'auroit transformé en Bacchus; & ſi l'on y eût ajouté un trait de grandeur divine, l'on en auroit fait un Apollon. Le héros employoit plus de mouvement & d'action pour exécuter un projet, que la divinité repréſentée dans la même circonſtance.

La ſupériorité ſur les déeſſes, & la fierté, s'annoncent dans Junon par ſa haute taille, par des yeux bien ouverts & arqués, qui donnent à ſes regards toute la majeſté de la reine, qui veut également inſpirer l'amour & le reſpect. Pallas, cette vierge qui a vaincu l'amour même, a les yeux moins ouverts & moins arqués; elle ne porte point la tête élevée, ſon regard eſt modeſte & baiſſé; elle paroît occupée de quelque douce réflexion. Vénus a la paupière inférieure plus élevée, ce qui lui donne de la douceur; ſes yeux, moins ouverts, annoncent la tendreſſe & la langueur. Diane paroît uniquement occupée

de la chaſſe, elle a tous les attraits de ſon sèxe; mais elle paroît les ignorer; ſa taille eſt plus légère & plus mince que celle de Junon, ou même que celle de Pallas. Nous avons rapporté toutes ces obſervations pour mettre les lecteurs à portée de vérifier tout ce que nous avons dit ſur la manière dont les *grecs* caractériſoient les hommes, les héros, les demi-dieux, &c. Il eſt facile de s'en convaincre, en examinant les médailles & les pierres gravées par les *grecs*, ou du moins leurs empreintes en ſoufre, en plâtre, &c. La forme des divinités eſt ſi conſtante chez tous les artiſtes des différentes villes de la *Grèce*, de ſorte que l'on ſeroit quelquefois tenté de croire qu'elle avoit été preſcrite & déterminée par une loi.

Winckelmann fait obſerver, dans l'Apollon du Vatican qui décoche une flèche ſur le ſerpent Python, que le ſtatuaire, voulant repréſenter le plus beau des dieux, a eu ſoin de caractériſer dans la figure le calme ou la tranquillité; mais il n'a exprimé la colère de ce dieu que dans ſes narines, qu'il ſoulève un peu, & il a caractériſé ſon dédain pour le vil ſerpent, en ſoulevant un peu le milieu de la lèvre inférieure: il décoche le trait ſans employer la moitié de ſa force; il paroît qu'il mépriſe aſſez ſon ennemi pour refuſer de lui faire face, & de chercher à acquérir, par ce moyen, plus de force & de facilité pour le percer. Ces obſervations démontrent que les *grecs* étoient perſuadés que plus on met de mouvemens & de contorſions dans les traits & dans les muſcles, plus on détruit la nobleſſe. Le grand homme geſticule peu, & s'affecte rarement; un trait indique ſa paſſion: mais on voit en même-temps les efforts qu'il fait pour la contenir & pour la modérer ſuivant les règles de la prudence, de la juſtice & de la décence. Les attitudes des dieux ſont conformes à leur dignité; l'on n'a trouvé que deux divinités *grecques*, avec les jambes croiſées, & les pieds poſés dans une attitude ruſtique: mais on préſume que le ſtatuaire a eu des raiſons pour agir ainſi. Ces obſervations démontrent encore combien il eſt dangereux pour un jeune artiſte de copier ſervilement les caractères des paſſions, deſſinés par le fameux peintre François Charles le Brun: ce grand homme les a tracés dans leur excès le plus outré pour les rendre ſenſibles, même aux yeux des ignorans.

Nous déterminerons la beauté des parties des figures *grecques* dans l'article PROPORTION; nous y rapporterons la nouvelle méthode que Winckelmann a publiée relativement à la tête. A l'égard de la beauté des parties du corps; nous remarquerons en paſſant que le profil du viſage des ſtatues du grand *grec* conſiſte dans une ligne preſque droite, c'eſt-à dire, très doucement enfoncée dans l'alignement du nez & du front: la grandeur & la nobleſſe ſont exprimées par le trait droit, & la tendreſſe eſt produite par des inflexions douces & légères. Plus l'inflexion qui ſépare le nez du front eſt profonde, plus le profil eſt diſgracieux: la beauté des ſourcils conſiſte dans la fineſſe des poils: plus le trait eſt fin & peu courbé, plus l'œil annonce de calme & de tranquillité.

Chaque paſſion peut ſe caractériſer par le mouvement ou l'inflexion des ſourcils. Les *grecs* ſavoient, comme nous, que les yeux qui ne ſont ni trop ſaillans, ni trop enfoncés, ni trop grands, ni trop petits, ſont les plus beaux: mais pour travailler dans le beau idéal, ils les tenoient un peu au-deſſous de ce que nous appellons, dans le beau phyſique, *à fleur de tête*; ils agiſſoient ainſi pour rendre l'os qui les couvre plus ſaillant, & l'œil de leurs ſtatues plus facile à diſtinguer par ſon ombre: dans quelques ſtatues, les *grecs* mettoient les prunelles en argent ou en émail; & de couleur naturelle. Dans la jeuneſſe le front doit être petit, il ſe perd ſous les cheveux qui le couvrent: un grand front libre & élevé convient à la vieilleſſe. L'œil doit avoir pour longueur le cinquième du diamètre moyen de l'ovale) le nez & la bouche ne doivent avoir que la même étendue: le nez doit être droit; l'alignement des narines & de la bouche parallèle pour déſigner l'état de tranquillité; les lèvres teintes du plus bel incarnat: la lèvre inférieure plus pleine que la ſupérieure, pour amener la rondeur du menton: le menton ſans foſſette, car ſa beauté conſiſte dans la rondeur pleine de ſa forme voûtée, & la foſſette eſt un accident & une ſingularité de nature dans le menton & dans les joues. Les anciens ne donnoient l'air riant qu'aux ſatyres: cet air déſignoit l'amour de la débauche, l'intempérance dans les paſſions, en un mot la groſſièreté & la folie.

La fureur des hommes & du temps a laiſſé ſubſiſter peu de mains & de pieds parmi les ſtatues *grecques*. Les mains de la Vénus de Médicis ſont modernes; la partie du bras au-deſſous du coude de l'Apollon du Belvédère eſt auſſi une pièce rapportée. La beauté d'une jeune main *grecque* conſiſte dans une plénitude modérée, avec des traits à peine viſibles, ſemblables à des ombres douces; ſur les articulations des doigts, où doivent ſe former des foſſettes dans les mains pleines, l'art n'indique aucune jointure dans les articles, ſurtout il ne courbe point le dernier article des doigts, comme font les artiſtes modernes. Les anciens ne reſſerroient point leurs pieds comme nous; moins le pied eſt ſerré, plus il eſt dans ſa forme naturelle. Dans les ſtatues antiques, les ongles ſont plus applatis que dans les modernes. L'élévation d'une poitrine, régulièrement voûtée, étoit regardée comme une beauté dans les figures

des hommes. Les anciens vouloient que le sein des femmes fût resserré, terminé en pente douce, les mamelles petites & en pointe ; c'est pourquoi ils mettoient de la poussière du marbre de Naxos sur le sein des filles, pour empêcher qu'il ne s'enflât.

Winckelmann donne cette importante leçon aux artistes : « Ne vous appliquez pas à découvrir les » défauts & les imperfections dans les ouvrages » de l'art des anciens *grecs*, apprenez auparavant à en connoître & à en saisir les beautés ». Nous n'entrerons pas dans de plus amples détails pour démontrer que les *grecs* faisoient tout par règle ou par principe. Veut-on connoître jusqu'où ils ont poussé l'allégorie ? Consultez les *peintures* de Philostrate, lisez les ouvrages de Plutarque, & sur tout ceux de Pline, parce qu'il entre dans des détails sur tous les arts. Cicéron, dans le livre *de Oratore*, nous donne une idée des orateurs & des historiens *grecs*. L'*Histoire universelle*, traduite de l'anglois, peut faire connoître les loix, les mœurs & les usages des *grecs* : Vitruve nous donne une idée de leurs talens dans l'architecture ; Longin nous a conservé la théorie du sublime de leurs écrivains. Pausanias n'a parcouru qu'une partie de la *Grèce* ; mais il décrit les chefs-d'œuvre qu'il y a vus en quantité ; il y a observé 88 tableaux, 48 portraits, 2827 statues ; dans ce nombre prodigieux de merveilles, il renferme 33 figures colossales, dont trois étoient de bois, & les autres de bronze ; 32 statues équestres de grandeur naturelle, & du même métal ; 74 statues moyennes de bois, une statue de plâtre, deux de fer, dont l'une étoit formée par des plaques clouées ; plusieurs statues en argent, & une en or, toutes les autres en marbre. Parmi ces 2827 statues, Pausanias avoue qu'il n'a trouvé qu'une seule copie. Ce fidèle voyageur a vu dans le même pays 24 grands chars de bronze, attelés de deux ou de quatre chevaux de même métal, &c.

Les artistes *grecs* se plaisoient beaucoup à traiter le nud ; cela n'empêchoit pas qu'ils ne drapassent quantité de figures, même celle de Vénus. Dans leurs gravures, ils travailloient les cheveux, les têtes, les mains, avec un soin extrême. Les graveurs copioient souvent les plus belles statues, ils savoient donner à Jupiter un air de majesté, un ton animé, plein d'esprit & de vie. Dans Vénus on voit un travail doux, léger, peu enfoncé : on admire la noblesse, la simplicité de l'attitude, la justesse, la précision, la finesse des touches, les méplats, les laissés, le coulant dans le contour, & un fini inimitable : l'on y admire encore la liaison de la tête & du cou, la position de la tête, & le poli extrême des surfaces.

Les temples de la *Grèce*, les portiques des *forum* ou marchés, les places publiques, étoient remplies de statues & de tableaux ; chaque particulier avoit une petite chapelle, qui renfermoit les figures des dieux & des génies ; en un mot la religion consacroit & immortalisoit les ouvrages des poëtes, des statuaires, des musiciens, ou plutôt des artistes dans tous les genres.

Les *grecs* inventerent l'art de faire les voûtes, & l'art de greffer ; ils perfectionnèrent l'agriculture, la rhétorique, la législation, la morale & la politique, comme les ouvrages d'Aristote le prouvent. La médecine doit tout à Hippocrate ; & le militaire moderne peut s'instruire à fond des principes de son art dans Xénophon, Quinte-Curce & Polybe, &c. &c. (V. A. L.).

Costumes des grecs.

Quoique (*Anfel. Solerius de Pileo, &c. fol.* 166.) les *grecs* soient représentés sur la plupart des monumens la tête découverte, cependant dans leurs voyages, & sur-tout quand ils étoient exposés au soleil, ils se servoient du *petase* ou bonnet thessalien. Ce chapeau, qu'on voit pendre sur le dos à Zethus (*Monum. in editi. n°.* 85), sur un bas-relief de la villa Borghèse, avoit un bord pour garantir le visage ; ce que le *pileus*, ou bonnet ordinaire, ne faisoit pas, puisqu'il étoit sans bord. (*Anf. Solerius de pileo, fol.* 167.). On voit rarement ces coëffures aux statues, excepté à celles de Mercure : Polignote avoit peint Nestor (*Pausan.*) avec un chapeau. Un vase de la villa Albani (*Monumenti ant. ined. tom, I. fig.* 65.), représente Thésée délivré par Hercule, portant le bonnet pour marque de sa liberté. Une médaille d'Auguste, avec la figure d'Apollon jouant de la lyre, montre un chapeau jetté sur le dos ; peut-être ce dieu est-il représenté gardant les troupeaux d'Admete ? Le baron de Spanheim (notes sur les Césars de Julien, fol. 274.) a pris ce chapeau pour un bouclier, sur une médaille. Philippe, pénultième roi de Macédoine (*Thesaurus Brand. pars I. fol.* 248.), en porte sur la tête un semblable ; il est à cheval, & il paroît voyager. Ulysse porte communément un bonnet de la forme de ceux qu'on donne à Castor & à Pollux. Tel étoit à-peu-près le chapeau ou bonnet lacédémonien, nommé *cauſia*.

Les *grecs* ne portoient pas les cheveux courts, aussi généralement que les romains. Les Spartiates, selon Plutarque (Vies des hommes illustres), les portèrent longs, depuis la 59e. olympiade, avant laquelle (*Herodotus, lib. I. cap.* 7.) ils les coupoient en rond au-dessus des oreilles. Plutarque donne à entendre cependant que cet usage remonte beaucoup plus haut, puisque Lycurgue disoit que les longs cheveux rendoient les beaux hommes plus beaux encore, & les laids encore plus hideux, ou d'un aspect plus terrible. Aussi les lacédémoniens avoient-ils grand soin de leurs cheveux ; & dans les jours de bataille (*Pausan. t. II,*

fol. 374.) ils les arrangeoient & les parfumoient. Du temps d'Alcibiade (Plutarque) ils se rasoient la barbe, en quoi ils admiroient cet athénien, qui se soumettoit si facilement à leurs usages. Les autres *grecs* portoient en général les cheveux moins longs que les lacédémoniens, sans les avoir absolument courts; usage qui a varié suivant les différentes circonstances, puisque les argiens, si nous en croyons Hérodote (*lib. I. cap.* 7 *fol.* 20.), résolurent, environ la 59e olympiade, de ne plus porter leurs cheveux jusqu'à ce qu'ils eussent repris Tirea, place que les lacédémoniens leur avoient enlevée. L'usage chez les *grecs* étoit de se couper les cheveux au sortir de l'enfance, & de les consacrer, comme fit Thésée (Plutarque, tom. I. fol. 12.), qui consacra les siens à Apollon de Delphes. On les coupoit aussi pour reconnoître un bienfait reçu, comme Pélée promit (Iliade d'Homère) les cheveux d'Achille au fleuve Sperchius, si ce fils chéri retournoit du siége de Troye. Ces cheveux consacrés étoient mis dans un vase, sur lequel on écrivoit le nom de la personne à qui ils avoient appartenu, & le nom de celle qui les consacroit. Selon Elien, (Histoires diverses, liv. 4. ch. 22. 9.), les Athéniens entrelaçoient dans leurs cheveux des cigales d'or, & d'autres ornemens du même métal, élevés en pointe sur le sommet de la tête; mais Elien en parle comme d'un luxe qui ne peut être pris pour l'usage ordinaire. Au reste, quoiqu'il y eût des barbiers du temps d'Alcibiade, il paroît cependant que les *grecs* portoient la barbe plutôt courte que rasée.

Les monumens *grecs* nous représentent communément les hommes, même les rois & les héros, couverts de la *chlamyde* ou *pallium*, avec le reste du corps nud; l'usage étoit sans doute de paroître ainsi dans les exercices & dans les jeux publics. Ces peuples s'étoient tellement habitués aux beautés & aux graces naturelles du corps, qu'ils faisoient peu de cas des habillemens; ils se servoient cependant pour l'usage ordinaire de différentes sortes de vêtemens. La tunique étoit l'habit qu'on portoit immédiatement sur le corps, avec certaines différences, suivant la qualité ou le choix particulier de chacun (Plaute, dans le *Pseudolus*, acte 2. scène 4.). Les personnes de basse condition portoient la tunique fort étroite, sans manches, & d'étoffe grossière. Polignote (Pausanias, tom. 2, fol. 383.) avoit peint Elphenor vêtu, à la manière des matelots, d'une tunique tissue de poil de bouc (ce que nous appellons *cilice*.). Au palais Farnèse il y a une statue de paysan portant du gibier & habillé d'une tunique de peau; Zéthus & Amphion sur le bas-relief de la villa Borghèse, cité plus haut, ont des tuniques sans manches, d'une étoffe légère. Agamemnon, sur le beau vase de la villa Médicis, porte la tunique détachée de l'épaule gauche : ces tuniques ne descendent qu'à la hauteur du genou, & les manches (quand elles en ont) n'arrivent pas jusqu'aux coudes. Les tuniques de Zéthus & d'Amphion sont cependant plus longues; car, sans les ceintures, elles descendroient plus bas que les genoux; elles approchent de la longueur des robes, ou de la tunique *talaris*, appellée *stola* par les romains : on voit cette dernière à Créon, roi de Corinthe, sur un bas-relief de villa Borghèse (*Admiranda Romæ, antiq. fol.* 61.) : bas-relief qui a été restauré de manière à devenir méconnoissable, sans l'explication heureuse qu'en a donnée Winckelmann (*Monument. ant. ined. tom.* 1. *fig.* 91. *tom.* 2. *fol.* 122.), d'après un autre bas-relief antique, contenant les mêmes figures. Cette longue tunique est parfaitement semblable à celle d'une des filles de Niobé, & paroît être la tunique royale. Les longues robes ioniennes (les images ou tableaux de Philostrate, fol. 676.) étoient de cette forme, ainsi que les habits clairs & transparens des Tarentins (Pollux cité par Beger. *Thesaur. Brand. pars I. fol.* 327.); mais ils étoient peu en usage chez les *grecs*, & ils paroissent rarement sur les monumens. C'étoit cependant l'habit ordinaire des rois & des magistrats; comme sur les monumens, ils sont le plus souvent placés dans des scènes militaires, ils ont la tunique courte, & par-dessus une cuirasse. Hors de-là ils portoient cette tunique longue; telle on la voit à Œdipe, roi de Thèbes (*Monumenti ant. ined. tom. I. fig.* 103.), sur le fragment d'une urne du palais Rondinini, avec cette différence que les manches ne viennent qu'à la moitié de la partie supérieure du bras.

Les ouvriers, artisans, & gens de basse condition, n'avoient d'autre habillement que la tunique. Il eût été trop difficile de vaquer au travail avec le *pallium* : aussi Lycurgue, voulant bannir tout superflu des habillemens, & croyant la tunique suffisante au besoin du corps, avoit défendu (*Justini. hist. lib.* 3. *cap.* 3.) aux jeunes lacédémoniens de porter en tout temps plus d'un habit, ou de se distinguer les uns les autres par plus ou moins de propreté. Pour le reste de l'habillement civil ou militaire des *grecs*, *voyez* CHAUSSURE, CHLAMIDE, BAUDRIER, CASQUE, BOUCLIER, ÉPÉE, LANCE, CUIRASSE, BOTTINE, CEINTURE, PALLIUM, ESCLAVE, &c. &c.

Les *grecques* portoient ordinairement la *tunique*, la *robe*, la *palla*, ou le *manteau*, ou le *pallium*, la *ceinture*, le *péplum*, le *ricinium*; &c. On consultera ces différens articles, de même que ceux de la *chaussure*, des *cheveux*, des *colliers*, des *bracelets*, des *boucles d'oreilles*, des *anneaux*, &c. &c.

GRÉES, elles étoient les deux filles aînées

de Phorcus & de Céto, & sœurs des Gorgones. Leurs cheveux blanchirent au moment de leur naissance, dit Hésiode (*Theogon.* 270.); à cause de ces cheveux blancs, elles furent appellées *grecs*, ou γραῖαι, qui signifie vieilles. Leurs noms particuliers étoient Péphrédo & Enyo. *Voyez* TANAGRA.

GREFFE des arbres. Hésiode & Homère, les plus anciens écrivains grecs, ne font aucune mention de cette pratique. Les grecs ne l'inventèrent que depuis eux, & peut-être la bornèrent-ils à la vigne. Macrobe fait (*sat.* 1. 7.) honneur de son invention à Saturne, qui l'apporta, selon lui, en Italie : *Huic deo insertiones surculorum pomorumque educationes, & omnium hujusce modi fertilium tribuunt disciplinas.* Lucrèce, plus philosophe, attribue cette découverte au hasard (*v.* 1363.). Pline & Théophraste s'accordent avec lui.

Théophraste dit qu'un oiseau ayant avalé un fruit entier; le jetta ensuite dans le tronc d'un arbre creux, où mêlé avec quelques parties de l'arbre, qui étoient pourries, & arrosé par les pluies, il germa & produisit dans cet arbre un autre arbre d'une espèce différente. Les réflexions qu'occasionna cet heureux hasard firent trouver l'art de *greffer*, si l'on en croit Théophraste. Pline dit qu'un laboureur voulant faire une palissade autour de sa terre, & desirant de la voir durer plus long-temps, il s'étoit avisé de coucher en terre, tout autour de ce champ, des troncs de lière, pour y enchâsser l'extrêmité inférieure des pieux de sa palissade. Il le fit, & ces pieux s'étant eux-mêmes entés & *greffés* dans ces troncs, devinrent de grands arbres; ce qui apprit l'art de *greffer*.

GREFFIER; ΓΡΑΜΜΑΤΕΥΣ ΒΟΥΛΑΣ ΚΑΙ ΔΑΜΟΥ.

Greffier du sénat & du peuple.... Cet officier rédigeoit par écrit les décrets & actes publics, & en faisoit la lecture au sénat & dans l'assemblée du peuple; on les conservoit dans un dépôt dont il avoit la garde. La charge de *greffier* étoit annuelle dans quelques villes de la province d'Asie, & si considérable qu'elle étoit *éponyme*; c'est-à-dire, que l'on comptoit les années par la suite de ces officiers.

GREGALIS miles, simple soldat.

CRÉGORIEN (calendrier). *Voyez* CALENDRIER Grégorien.

GRELOTS. Il est rare de voir des *grelots* sur les monumens antiques. Le comte de Caylus a publié le dessin d'un mime avec des *grelots* attachés aux jambes, placé dans une attitude dont on avoit, selon les apparences, été frappé dans quelques-uns de ses jeux. (*Caylus* 2. *pl.* 100. *n°.* 5.).

GRENADE. Ce fruit est quelquefois un attribut de Proserpine, à cause des grains de *grenade* qu'elle mangea dans les enfers, lorsque Pluton l'enleva. *Voyez* ASCALAPHE & PROSERPINE.

La *grenade*, Σίδη en grec, est une arme parlante, un type des médailles de *Sidé* en Pamphylie.

Pausanias avoue qu'il ignoroit pour quelle raison la statue du lutteur Théognète, placée à Olympie, tenoit une *grenade* & une pomme de pin. Harpocration (*verbo* Νίκη) appelle Victoire une figure de femme sans aîles, portant une *grenade* d'une main, & un casque de l'autre.

La fleur de *grenade* étoit appellée *balaustium*. *Voyez* ce mot relatif au type des médailles de Rhodes.

GRENAT. Les anciens ont employé pour leurs anneaux des *grenats* de toute espèce, soit gravés, soit cabochons. Ils y ont même employé l'espèce que nous nommons *surien* (*Caylus*, *Rec. d'Antiq.* 3. *pl.* 86.), parce qu'il nous vient de Surian ou Syriam au Pégu.

GRENETIS des pierres étrusques.

« Il n'est pas difficile, dit Mariette, d'ajouter sur les pierres gravées de ces cercles & de ces bordures en forme de cordons (des *grenetis*), qui, suivant le sentiment de Gori (*Mus. étrusc. pag.* 431.) caractérisent les pierres étrusques, & sont un signe certain pour les reconnoître. Cela n'empêche cependant pas que la remarque de ce savant ne soit curieuse & réelle; & si mon témoignage pouvoit ajouter quelque chose à ses preuves, je dirois que le peu de pierres étrusques, qui me sont passées par les mains, avoient toutes en effet de ces bordures; ce que je n'ai point encore vu sur les gravures grecques, non plus que sur les romaines. »

« Le champ de cette pierre, bordé par un *grenetis* à la manière des étrusques, est rempli de feuilles de lotus, dont les naissances partent de la tige qui porte la divinité; ce qui produit un effet agréable, & que je n'avois point encore vu dans les ouvrages égyptiens. Ce *grenetis*, qu'on ne voit pas ordinairement sur les pierres de cette nation, prouve un fait certain; c'est que dans les détails il ne peut y avoir ni règle, ni exception constante. Ainsi, pour concilier ce monument avec l'idée de Gori, qui donne en quelque sorte le *grenetis* pour une preuve certaine du travail des étrusques; il faut reconnoître que le scarabée dont il s'agit aura été travaillé en

en Égypte, & commandé par un étrusque, que le commerce y avoit conduit, & qui aura fait ajouter à l'ouvrage des ornemens à la mode de son pays. ». (*Caylus 3. pag. 35.*).

GRENIER. Par le mot *horreum*, les romains ne désignoient pas seulement des *greniers* à bled; mais encore de vastes bâtimens destinés à renfermer toute sorte de meubles ou d'effets appartenans à différens particuliers, qui les y déposoient, parce que leurs logemens étoient trop bornés pour les contenir (*lib. VIII. C. de pignor. act.*). Ils désignoient encore par le mot *horreum* les magasins de bled, de chair salée, & d'autres provisions destinées aux soldats (*lib. II. C. d. t.*).

Les principaux *greniers* publics, ou *horrea* de Rome, étoient 1°. les *greniers* d'Anicetus, appelés aussi *greniers* de Vargunteius & de Domitien, situés dans la XIIIe. région, qui renfermoient les bleds apportés de Sicile, de Sardaigne, d'Attique & d'Égypte. 2°. Les *greniers* à Papyrus (*horrea chartaria*), qui étoient situés dans la IVe. région. 3°. Les *greniers* de Galba, *horreum galbianorum*, qui étoient placés dans la XIIIe. région. 4°. Dans la VIIIe. région on trouvoit les *greniers* bâtis par Germanicus & Agrippine, dont ils portoient les noms. 5°. Dioclétien aggrandit les *greniers* du peuple romain, dont Boissard (*Topogr. Urb. Rom. tom. I. pag. 16.*) a cru reconnoître les restes dans cent cinquante chambres creusées dans le mont Testacéo, près des rives du Tibre.

GRENOUILLE. On voyoit une *grenouille* sur le cachet de Mécène. Les rois d'Argos avoient pris autrefois le même animal pour leur symbole.

Les *grenouilles* sculptées sur le coffre de Cypselus, au pied d'un palmier, rappelloient le soin qu'avoit pris Neptune d'empêcher, par le croassement des *grenouilles*, que les meurtriers du petit Cypselus ne vînssent à le découvrir entendant ses cris.

Une épigramme de l'Anthologie parle d'un voyageur qui fit sculpter une *grenouille* de bronze sur une colonne de même métal, en reconnoissance de ce que le croassement des *grenouilles* lui avoit fait découvrir un marais, à l'instant où il alloit mourir de soif. *Voyez* BATRACHUS.

GRESSUS, pas de voyageur, mesure itinéraire des anciens romains. *Voyez* GRADUS.

GRIFE. *GRYPHUS.* Cléarque, dans Athénée (*l. X.*), définit ainsi le *grife*. C'est un propos ambigu qu'on propose à quelqu'un, & qu'on lui ordonne d'expliquer ou de résoudre, avec promesse de récompense s'il répond bien; mais sous la condition de quelque peine s'il ne le trouve pas. Bochart appelloit, d'après cette définition, l'énigme de Samson un *grife* (*Jug. XIV.* 14.). Athénée & Julius Pollux (*L. VI. c.* 19.) disent qu'il étoit d'usage chez les anciens de proposer pendant le repas des *grifes* à expliquer, & qu'on servoit un plat de quelque mets particulier à celui qui en devinoit le sens, mais qu'on faisoit boire un verre de saumure à celui qui n'en venoit point à bout. Athénée fait encore mention de quelques autres récompenses, & de quelques peines. (*Bochart Hieroz, p. 15. l. 4. c. 12.*). Pollux ajoute que l'énigme & le *grife* différoient en ce que l'énigme étoit toujours gaie, au lieu que le *grife* étoit quelquefois sérieux.

GRIFFON, animal fabuleux, qui par-devant ressemblost à l'aigle, & par-derrière au lion, avec des oreilles droites, quatre pieds & une longue queue. Plusieurs d'entre les anciens, comme Hérodote, Elien, Solin, ont cru que cette espèce d'animal existoit réellement dans la nature; ils ont dit que, près des arismaspes, dans le pays du Nord, il y avoit des mines d'or qui étoient gardées par des *griffons*; qu'on immoloit souvent des *griffons* dans les hécatombes. Mais tous les naturalistes conviennent aujourd'hui que les *griffons* n'ont jamais eu d'existence que dans l'idée des poëtes. Virgile, parlant du mariage mal assorti de Mopsus & de Nysa, dit qu'on uniroit plutôt des *griffons* avec des jumens; il ne veut dire autre chose sinon qu'il se fera des unions de natures étrangères.

Il paroît que le *griffon étoit* un hiéroglyphe des égyptiens, auquel, suivant leur usage, ils attachoient un sens mystique. L'union de l'aigle & du lion exprimoit soit la divinité, le vrai soleil de l'ame, soit le soleil céleste, sa grande rapidité, la force & la vigueur de ses opérations. Ainsi ce hiéroglyphe désignoit Osiris; c'est pourquoi on trouve aussi sur d'anciens monumens des *griffons* attelés au char d'Apollon-Soleil. Peut être encore les égyptiens vouloient-ils exprimer, par ce symbole, la grande activité du soleil lorsqu'il est dans la constellation du lion. Le *griffon* n'est pas seulement le symbole d'Apollon, ou du Soleil, on le trouve quelquefois consacré à Jupiter, & quelquefois même à Némésis.

Les *griffons* n'ont pas toujours les mêmes têtes sur les monumens. On en voit sur un sarcophage du capitole qui ont des têtes d'oiseaux, de béliers, &c.; mais leur corps ailé est toujours celui d'un lion.

On les plaçoit sur les tombeaux avec des candelabres, pour inspirer aux passans du respect pour les sépultures.

Ils tirent le char d'Apollon sur une médaille

de Commode, & sur un bas-relief du capitole, où ce char symbolique est accompagné de ceux de Bacchus, de Mercure & de Diane.

GRIFFON, sur les médailles d'Abdère, d'Assus, de Caene, de Panticapæum, de Phocée en Ionie, de Smyrne, de Teos, de Chersonèse dans la Taurique.

On voit sur une médaille d'Alexandrie en Troade, Apollon tenant sa lyre, & porté dans les airs sur un *griffon*, animal qui lui étoit consacré. Peut-être le *griffon* étoit-il aussi consacré à Pan; car on l'a joint à sa figure sur une médaille d'or de Panticapæum.

GRILLES. *Voyez* CANCELLI.

GRIVES. Les anciens faisoient si grand cas des *grives*, à cause de la délicatesse de leur chair, qu'ils entretenoient des lieux propres à les engraisser, ainsi qu'on le pratique encore pour les ortolans & pour les cailles. Pourquoi les *grives*, si estimées des romains, sont-elles si négligées maintenant? Nonnius, qui se fait cette question (*de re cibaria, l. II. c.* 29.), répond que les *grives* étoient excellentes à Rome, à cause de l'art qu'on avoit inventé de les engraisser, & d'en rendre la chair plus délicate. On les nourrissoit, dans des volières, de figues pilées & mêlées avec de la farine de froment; on faisoit du tout de petites boules qu'on leur jettoit. On leur donnoit aussi quelquefois du millet, & il y avoit au milieu de la volière une rigole, où couloit toujours l'eau la plus pure & la plus claire.

Varron (*de re rustic. III.* 5.), après avoir décrit la manière d'engraisser les *grives*, ajoute qu'ainsi engraissées, elles étoient vendues jusqu'à trois deniers (environ 54 sols) pièce, lorsqu'il y avoit à Rome un triomphe ou quelque repas public. Nous voyons dans Martial (*III.* 51 *& III* 47. 10.), que les romains envoyoient en présent à leurs amis des *grives* liées en forme de couronne :

Texta rosis fortasse tibi, vel divite nardo,
At mihi de turdis plexa corona placet.

GROMA.
GROMATIQUES. } *V.* Mesures gromatiques.
GRUMA.

Le *groma*, ou *gruma*, étoit une espèce de perche ou pièce de bois d'environ vingt pieds, soutenue en équilibre par le milieu comme un fléau de balance, qui servoit chez les romains à mesurer l'étendue d'un camp pour la distribution des tentes. Aux deux extrémités de cette machine, qu'on plantoit près de la tente du général, pendoient deux cordeaux, au bout desquels étoient attachés des poids de plomb, qui servoient à niveler les logemens militaires; de-là vient qu'on appella cette espèce de science *l'art gromatique*, terme qui s'est étendu depuis à toutes sortes d'*arpentages*.

GRONDILES. *Voyez* LARES.

GROTESQUES. *Voyez* ARABESQUES & CARICATURE.

Nous ajouterons ici quelques réflexions qui ont été omises à l'article des *Arabesques*.

» Indépendamment des causes générales qui ont arrêté les progrès des beaux arts chez tous les peuples de l'Orient, il semble, dit M. de Paw, que la mythologie des égyptiens étoit fondée sur des spéculations qui n'offroient pas beaucoup de ressource, ni aux peintres, ni aux statuaires, lesquels dûrent toujours recourir à des sujets énigmatiques, mystérieux, où peu de corps pouvoient rester tels qu'ils ont été créés, & tels que nous les voyons. Il fallut mettre des têtes humaines sur des troncs d'animaux, ou des têtes d'animaux sur des corps humains, il fallut décomposer les êtres, & multiplier les monstres, ce qui fit qu'on ne consulta plus la nature pour redresser les défauts du dessin, & pour en adoucir la rudesse. On dessinoit sans modèle des formes fantastiques, qui paroissent appartenir à un univers différent du nôtre. Voilà pourquoi Apulée & Ammien Marcellin, en parlant de certaines figures symboliques de l'ancienne Egypte, les ont nommées des *animaux d'un autre monde*. Il est clair que cette manière de s'exprimer est une métaphore; cependant quelques commentateurs ont été assez dépourvus de sens commun, pour en conclure que les égyptiens connoissoient l'Amérique, qu'ils croyoient sur-tout distinguer dans les termes qu'emploie Apulée pour décrire cette robe de toile peinte qu'on lui donna, lors de son initiation aux mystères d'Isis, (*Quæquæ tamen viseres, colore vario circumnotatis insignibus animalibus; hinc dracones indici, inde Gryphea hyperborei, quos in speciem pinnatæ alitis generat mundus alter. Lib. XI.*), & laquelle étoit toute couverte de représentations emblématiques dont les égyptiens ne pouvoient s'empêcher de faire un usage continuel; ils chargeoient même quelquefois tant de symboles sur la tête des statues, qu'elles en paroissent être aussi accablées que le sont les Caryatides par le fardeau qu'elles tâchent de soutenir. Les artistes grecs, pour donner un air beaucoup plus imposant, beaucoup plus majestueux aux divinités qui leur étoient venues originairement de l'Égypte, en déchargeant d'abord la tête, n'y laissèrent subsister que le moins d'attributs qu'il leur fut possible, & n'employèrent jamais des coëffures aussi défavorables que celles que les sta-

tuaires de Thèbes de Memphis tailloient souvent sur des Osiris, des Isis & d'autres statues, telles que le colosse de Memnon. Cette coëffure paroît avoir été un bonnet tissu de feuilles de deux palmiers, différens de celui que les botanistes nomment communément *Phœnix*, & d'un autre plus rare, que la Thébaïde seule produit. (*Palma Thebaïca, dichotoma, folio flabelliformi.*)».

Les *grotesques* peints sur les murs d'une villa de Pompeii sont l'ouvrage le plus parfait que j'aie vu en ce genre, dit Winckelmann, non-seulement des anciens, mais aussi des modernes, sans excepter les plus beaux morceaux de la loge de Raphaël, tant pour l'invention & l'élégance du dessin, que pour l'exécution. On peut dire que ce sont de véritables miniatures; les veines du feuillage & des festons sont indiquées de la manière la plus délicate, & les couleurs en sont aussi fraîches & aussi brillantes que si elles ne venoient que d'être employées. On en a choisi quelques centaines de petits fragmens, qu'on fixe à Portici, avec du stuc sur de l'ardoise, & qu'on est actuellement occupé à assortir le mieux qu'on peut. Généralement parlant, on peut dire que c'est à Pompeii qu'on a trouvé les meilleures peintures qui ornent le cabinet de Portici; telles sont, entr'autres, celles des danseuses & des centaures, qui sont peints sur un fond noir.

« Les romains, dit le comte de Caylus (*Rec. d'antiq. II. pl.* 90.), ont souvent traité des sujets *grotesques*. Raphaël & ses élèves nous ont transmis les compositions de cette espèce, qui ornoient les thermes de Titus. On en trouve sur différens monumens, mais toujours romains; car il est à remarquer que les *chimères* ou grylles des grecs sont d'un genre plus grave, & n'ont point par conséquent le même caractère. Je rapporte sous ces numéros deux pierres romaines très-mal travaillées, qu'on ne peut regarder que comme des plaisanteries. L'une est sur une améthiste, & représente un lion dans un char, tiré par deux coqs. L'autre est sur un jaspe rouge. Un dauphin tient assez comiquement son fouet pour conduire le char sur lequel il est monté, & auquel deux chenilles sont attellées. Tout me paroît confirmer, dans ces compositions bizarres, l'idée d'un amusement, d'un caprice, d'une fantaisie de graveur. J'aime mieux expliquer ainsi ce sujet que de recourir à des allégories, ou bien à des allusions critiques sur les gouvernemens; celles-ci ne satisferoient point les lecteurs en proportion de la peine qu'elles m'auroient coûtée pour les imaginer. D'ailleurs, dans des matières aussi arbitraires, il est permis à tout le monde de se livrer à ses idées particulières. ».

Il y a dans la collection de Stosch plus de cinquante pierres chargées de *grotesques*. *Voyez* CHIMERES.

GROTOGONOS. *Voyez* ÆON.

GROTTE. *Voyez* CAVERNE.

Les secours que toutes les sciences reçoivent aujourd'hui de la Chymie & de l'étude de l'Histoire Naturelle, nous mettent à même de parler pertinemment des endroits appellés par les grecs πλουτωνεια, χαρωνεια, & par les latins *plutonium*, *charonium*, ou plus généralement *ostia ditis*. Strabon (*lib. XIV. pag.* 636. *lib. XIII. pag.* 629. *lib. XIV. pag.* 649., fait mention de trois. Le premier étoit auprès de Tymbria en Carie; le second près d'Hiérapolis, vis-à-vis de Laodicée; & le troisième entre Tralle & Nysa, dans le bourg d'*Acharaca*, où étoit un bois & un temple consacré à Pluton. Dans la Campanie, les environs du lac Averne avoient aussi un *plutonium* auprès duquel Ulysse aborda & évoqua l'ombre de Tiresias. Mais le plus célèbre étoit, sans contredit, celui que décrit Elien (*Ælianus de animal. lib. XVI. cap.* 16.) dans le passage suivant. Nous le rapportons en entier, parce qu'il nous apprendra la cause naturelle des sensations douloureuses qu'on éprouvoit dans ces antres.

« On trouve chez les indiens d'Aria un antre » qui est très-profond, & partagé en plusieurs » cavernes spacieuses & inaccessibles aux hu- » mains. Les indiens ne savent pas expliquer com- » ment il s'est formé, & je ne m'amuserai pas » (dit toujours Elien) à chercher cette explica- » tion. Ces peuples y amènent tous les ans plus de » trente mille animaux, tels que brebis, chèvres, » bœufs & chevaux; car si l'un d'eux a été frappé » en dormant d'une terreur panique, s'il a apperçu » un oiseau de mauvais augure, ou quelqu'autre » présage funeste, il cherche, selon ses facultés, » à détourner le malheur dont il est menacé, en » précipitant des animaux dans ce gouffre. Ceux- » ci s'y laissent conduire sans être liés, & sem- » blent être entraînés par un attrait invisible. » Arrivés sur le bord de la caverne, ils s'y pré- » cipitent sans aucune répugnance. On ne sauroit » les appercevoir après ce saut; mais on entend » des bêlemens, des cris de chèvres, & des » hennissemens. En quelque temps que l'on ap- » proche l'oreille de l'intérieur de l'antre, le » bruit confus se fait toujours entendre; car l'on » ne cesse aucun jour d'y jetter des animaux. Mais » je ne sais s'il est produit par ceux qui y ont été » récemment précipités, ou par d'autres ».

On reconnoît facilement dans ce récit les exhalaisons méphitiques qui sortoient des *plutonium*, comme elles sortent encore aujourd'hui de la grotte-du-chien en Italie. Les indiens regardoient la torpeur qu'elles produisoient sur les animaux, comme un attrait particulier qui les entraînoit vers la caverne. Strabon dit qu'auprès d'Hiérapole il y avoit des eaux thermales, caractère qui ac-

compagne ordinairement ces ouvertures meurtrières. D'ailleurs les hommes qui avoient subi la même opération que les prêtres de Cibèle pouvoient seuls, selon ce géographe, en approcher sans crainte, & regarder au dedans, avec la précaution de retenir leur haleine. C'étoit une charlatanerie des prêtres de Pluton; car tous ceux qui, en s'abstenant de respirer, auroient fermé l'entrée de leurs poumons à l'air méphitique, pouvoient certainement jouir de ce même privilège. Pline (*lib. II. cap. 93.*) avoit entrevu cette propriété physique des *plutonium*, puisqu'il s'en explique ainsi : « *In sinuessano agro & puteolano* » *spiracula vocant, alii charoneas scrobes, mortiferum* » *spiritum exhalantes.* ». Et Cicéron (*de Divin. I. 36.*) avoit dit avant lui : « *Quid enim? non* » *videmus quàm sint varia terrarum genera? Ex* » *quibus mortifera quadam pars est : ut & Amphareto* » *& in Asiâ plutonia quæ videmus.* ».

Lucrèce (*lib. VI. v. 762*, nous apprend la raison pour laquelle on appelloit ces endroits méphitiques *janua ditis*.

« *Janua ne his orci potius regionibus esse*
» *Credatur post. Hinc animas acheruntis in oras*
» *Ducere forte deos infernè reamur.....* ».

On se servoit sans doute de ces vapeurs pour étourdir & échauffer la pythie de Delphes. On plaçoit son siége, selon le scholiaste de Lycophron, sur une fente de rocher, d'où s'exhaloient des moffètes que l'on croyoit sortir du tartare. C'est pourquoi le poëte appelle l'oracle de Delphes πλουτωνος λάτρις, l'esclave de Pluton. Peut-être aussi Lycophron le qualifie-t-il de la sorte, à cause de l'influence que le dieu des richesses avoit sur ses réponses.

GROUPE.

Les *groupes* de figures antiques & isolées sont très-difficiles à trouver en bronze. On peut croire qu'un objet composé est plus facilement détruit : cependant il est certain que les anciens ont préféré les figures seules, & la prédilection en faveur de ces dernières, est si marquée, qu'elle ne mérite point d'être discutée. Le grand nombre de morceaux que le comte de Caylus avoit rassemblés, sans en trouver de cette espèce, pourroit seul servir de preuve à leur rareté.

GRUE (faut de), ou (danse de la).

Cette danse, dit Julius Pollux (*l. IV. c. XIV.*), s'exécute par plusieurs personnes qui marchent à la suite l'une de l'autre, & tiennent de chaque côté & à chaque bout ceux qui conduisent la danse. Elle fut instituée par Thésée, qui s'étant sauvé de Crète, & ayant abordé à Délos, après avoir offert à la divinité de cette isle un sacrifice d'action de graces, & l'avoir remercié des faveurs qu'il avoit obtenues d'Ariane, forma, avec la jeunesse qu'il avoit délivrée du labyrinthe, une danse qui étoit encore en usage du temps de Plutarque (*vie de Thésée*), parmi les habitans de l'isle de Délos. Les tours & les détours que l'on faisoit en la dansant, étoient l'image de ceux que ce héros avoit été obligé de faire pour sortir du labyrinthe.

On donnoit à cette danse le nom de danse de la *grue*, parce qu'on imitoit, en la dansant, le vol des *grues* qui vont en troupe, conduites ou précédées par une seule.

GRUES; leurs guerres contre les pygmées. *Voyez* PYGMÉES.

Les *grues* passoient pour des augures favorables, comme les aigles & les vautours.

GRUMENTUM, en Italie. ΓΡΥ.

M. Combe attribue à cette ville une médaille autonome de bronze du cabinet de Hunter, avec les lettres ci-dessus.

GRONDILES. *Voyez* LARES.

GRIFFONS. *Voyez* GRIFFONS.

GRYLLE. *Voyez* CHIMÈRES & GROTESQUES.

GRYNÉE, ville de l'Éolide, dans l'Asie-mineure. Apollon y avoit un temple & un bois sacré; c'est de là qu'il est surnommé *Grynéus* par les poètes.

GUADALCANAR.

Les fameuses mines d'argent de *Guadalcanar*, dans l'Andalousie, dont les Carthaginois & les romains tirèrent des sommes immenses, se trouvent inondées aujourd'hui.

GUADALETHE, petite rivière qui se jette dans le golfe de Cadix, à l'opposite de cette ville : on croit que c'est de cette rivière que les anciens ont fait leur fleuve Léthé, ou fleuve d'oubli. *Voyez* LÉTHÉ.

GUBIO (tables de), *tabulæ Eugubinæ*. On trouva en 1544, à *Gubio*, ville du duché d'Urbin, dans l'ancienne Ombrie, deux tables de bronze, sur lesquelles sont gravées en lettres etrusques plusieurs lignes. L'explication de ces deux tables a exercé inutilement la sagacité des érudits. Elle exige une connoissance de la langue étrusque, que nous sommes bien loin de posséder.

GUÈDE, plante qu'on appelle autrement *pastel*

Vitrum herba, isatis, glastum. Elle est de grand usage chez les teinturiers, qui se servent du suc de cette herbe pour teindre en bleu-foncé. Les anciens bretons s'en peignoient le visage pour paroître plus terribles à la guerre, comme on voit dans César.

Pline dit que les femmes en usoient de même en certains sacrifices.

GUERRE. Cherchez cet article dans le dictionnaire de l'art militaire & de l'économie diplomatique.

GUET (mot du). Il falloit qu'un soldat romain de la dernière cohorte pour l'infanterie, ou de la dernière *turme* pour la cavalerie, vînt tous les jours chez le tribun qui commandoit ce jour-là, prendre le *mot du guet* sur une tablette ou *tessère*. On écrivoit sur cette tablette le nom du soldat qui venoit le prendre, & le lieu de son logement; ce soldat rendoit la tablette au chef de sa troupe, & en présence de témoins; ce chef remettoit ladite tablette au chef de la cohorte voisine; & ainsi de main en main la tablette revenoit à la première cohorte placée près de la tente du tribun, auquel elle étoit rapportée avant la nuit; par ce moyen, le tribun de jour étoit assuré que toute l'armée avoit le *mot du guet*; & si quelque tablette manquoit à être rendue, il étoit facile de savoir où elle étoit demeurée, & dans les mains de qui.

GUILLOCHÉ sur le verre.

Le comte de Caylus (*Rec. II. p.* 363.) dit au sujet d'un morceau de verre blanc trouvé dans les fouilles de la fontaine de Nismes. » Ce morceau de verre blanc, assez mince, est la plus grande portion d'une petite jatte tournée en ovale. On apperçoit sur ce petit monument, à des distances parfaitement égales, telles que le tour les peut produire, des ornemens assez mauvais, mais *guillochés*. Voilà, sans doute, de quoi confondre bien des modernes, qui refusent orgueilleusement aux anciens des connoissances dont ils s'attribuent l'invention. Il faut leur accorder la gloire de la découverte, puisque le secret étoit perdu; mais sans rabaisser le mérite de ceux qui nous ont précédés, & qui ont été inventeurs avant nous; ces monumens de leur industrie seront placés dans le cabinet du roi, où les curieux pourront les examiner, & se convaincre de la vérité des faits «.

GUI DE CHÊNE, que les latins nommoient *viscum*, est une plante parasite. Comme dit Virgile, il s'attache au chêne dont il emprunte sa sève & sa verdure, sans être produit d'aucune semence, & il charge de ses fruits jaunes le corps de l'arbre qui le nourrit. Un des plus solemnels actes de religion, chez les druides, étoit celui de cueillir le *gui de chêne*. Voici comme Pline en parle: « Les » druides n'ont rien de plus sacré que le *gui* & le » chêne qui le produit; ils choisissent des bois sa- » crés qui soient de chêne, & ne font aucune cé- » rémonie, ni acte de religion, qu'ils ne soient » ornés des feuilles de cet arbre.... Ils croyoient » que tout ce qui naît sur cet arbre est envoyé du » ciel, & que c'est une marque que cet arbre a été » choisi de dieu. On ne trouve le *gui* que rare- » ment; & quand on l'a trouvé, on va le cher- » cher en grande cérémonie: ils observent sur » toutes choses que ce soit au sixième de la lune » par laquelle ils commencent leurs mois, leurs » années & leurs siècles, qu'ils recommencent » après la trentième année; parce que la lune » commence au sixième jour d'être dans sa force, » sans qu'elle soit pourtant arrivée au milieu de » son accroissement. Ils lui donnent un nom qui » marque qu'il guerit de toutes sortes de maux. » Après avoir préparé le sacrifice & le repas qui se » doivent faire sous un arbre, ils amènent pour » le sacrifice deux taureaux blancs, à qui on lie » pour la première fois les deux cornes. Le prêtre » vêtu de blanc, monte sur l'arbre, coupe le *gui* » avec une serpe d'or & le reçoit dans son habit » blanc, après quoi il immole les victimes & prie » les dieux que le présent qu'il leur fait soit favo- » rable à ceux à qui il l'a donné. Ils croient que » les animaux stériles deviennent féconds en bu- » vant de l'eau de *gui*, & que c'est un préservatif » contre toutes sortes de poisons, tant il est vrai » que bien des gens mettent leur religion en des » choses frivoles. « Pline ne dit rien du lieu où se pratiquoit cette cérémonie: on croit que c'étoit dans le pays Chartrain où étoit le principal collége des druides, & pendant la tenue de l'assemblée générale des états. *Voyez* A GUI *l'an neuf.*

GUNÉUS, père de Laonome, mère d'Amphitryon. *Voyez* AMPHYTRION.

GUSTATIO, GUSTATORIUM, } premier service d'un repas; mets servis les premiers.

GUTTONARII, espèce de milice à cheval des romains. Ce nom ne se donnoit pas seulement aux cavaliers, mais encore au cheval: voici d'où ce nom venoit, & ce qu'il signifioit. *Guttus* en latin est, comme nous allons le dire, un vase qui a une ouverture fort étroite, d'où la liqueur ne tombe que goutte à goutte & lentement. Delà on avoit fait *guttonarius*, pour signifier un cheval qui va lentement & pas à pas; ensuite on donna ce nom au cavalier même. *Voyez* VÉGÈCE (*l. I. c. LVI. & l. IV. c. VI.*) & Saumaise (sur Jule Capitolin, *pag.* 246 & 247.), qui observe, avec raison, que dans Végèce, il faut lire *gottonarios* au-lieu de *Cottonarios*, inséré par les copistes.

GUTTURNIUM. GUTTUS. } *V.* COTURNIUM *Vas.*

GYARE, une des îles Cyclades. L'île de Délos ayant long-tems flotté sur la mer au gré des vents, disent Virgile & Pétrone, Jupiter prit deux chaînes avec lesquelles il attacha Délos d'un côté à l'île de *Gyare*, & de l'autre à l'île de Mycone.

Elle est non-seulement fort petite, mais en partie couverte de rochers; ce qui a fait dire à Juvénal (*Satyra* X, ℣. 170) *Gyarâ clausus scopulis, parvâque seripho.* Rome y reléguoit les criminels: c'est pourquoi nous lisons dans Tacite que Lucius Pison opina qu'il falloit interdire le feu & l'eau à Silanus & le reléguer dans l'île de *Gyaros*. On la nomme à présent *Joura*. Elle n'a point changé de face; elle est aussi sauvage, aussi déserte, aussi délaissée qu'autrefois.

GYAS, géant à cent mains, dont il est parlé dans quelques auteurs.

GYGÈS. Hésiode dans sa théogonie, (v. 149 & *suiv.*) dit que *Gygès* étoit fils du ciel & de la terre. Il avoit, selon le poète, cent mains & cinquante têtes. Il étoit puissant; il se brouilla avec son père; Saturne irrité le lia & l'enferma sous terre, mais Jupiter le délivra, & lui confia ainsiqu'à ses frères Briarée & Cottus, la garde des Titans dans le Tartare. (*Ibid. v. 668. & 734.*) Vossius (*de Idolol. l. III. c. II.*) dit que ces trois frères sont des vents, dont le nom (*Gygès*) vient de ce qu'ils étoient renfermés sous terre; car γυγαῖος signifie *obscur, ténébreux.*

GYGÈS, devenu roi de Lydie, de simple berger du prince qu'il étoit, a fourni à Platon la matière d'une fable que Cicéron (*lib. 3 de officiis*) raconte ainsi: « La terre s'étant entr'ouverte par de grandes pluies, *Gygès* descendit dans cet abîme, où » il trouva un cheval d'airain, qui avoit à chaque » côté une espèce de porte qu'il ouvrit. Il trouva » dans ce cheval un corps mort d'une grandeur » prodigieuse, qui avoit à un doigt un anneau d'or. » Il le prit & l'ayant mis à un des siens, il vint » parmi les autres bergers. Lorsqu'il tournoit le » chaton de son anneau vers le dedans de sa main, » il devenoit invisible, & ne laissoit pas de voir » tout le monde; & lorsqu'il remettoit le chaton en » dehors il redevenoit visible comme auparavant. » Cette commodité lui donna le moyen de s'insinuer jusques dans le lit de la reine, de s'aider » d'elle pour faire mourir son maître & son roi, » & de se défaire de tous ceux qu'il crut lui pouvoir faire quelque obstacle, & il vint à bout de » tous ces attentats sans être vu de personne. Ainsi » par le moyen de son anneau il parvint à la couronne de Lydie. Quand le sage auroit un pareil » anneau, ajoute Cicéron, il ne s'en serviroit jamais pour commettre aucune mauvaise action, » parce que la vertu ne connoît & ne cherche point » les ténèbres. Il y en a qui disent, continue-t-il, » que ce que Platon rapporte dans cet endroit, n'est qu'une fable; comme s'il le donnoit pour » vrai, & qu'il se mît en peine si la chose est possible ou non. Cet anneau & cette aventure de » *Gygès* ne tendent qu'à mettre la supposition dans » toute sa force: quand on demande à quelqu'un » ce qu'il feroit, si, sans être vu ni soupçonné de » personne, il pouvoit se contenter sur tout ce que » ses passions peuvent lui inspirer, & s'il se contiendroit ou non, sûr que les hommes ni les » dieux ne sauroient jamais rien de ce qu'il auroit » fait. » Il est vrai que *Gygès* détrôna Candaule son souverain, de concert avec la reine. On ajoute que le meurtre de Candaule ayant excité une sédition parmi les Lydiens, les deux partis au lieu d'en venir aux mains, convinrent de s'en rapporter à la décision de l'oracle de Delphes, qui se déclara pour *Gygès*. Il fit au temple de Delphes de grands présens, qui, sans doute, avoient précédé en partie & préparé la réponse de l'oracle. Quand il se vit paisible possesseur du trône, il envoya une seconde fois à l'oracle pour lui demander s'il y avoit un mortel plus heureux que lui: Appollon lui répondit qu'Aglaüs avoit été plus heureux que lui. Cet Aglaüs, au rapport de Pline, avoit cultivé toute sa vie un champ assez médiocre, mais qui fournissoit à tous les besoins de sa famille.

GYMNASE, *gymnasium*, édifice public chez les grecs & les romains, où ceux qui vouloient s'instruire & se perfectionner dans les exercices, trouvoient tous les secours nécessaires. Ces lieux se nommoient *gymnases*, à cause de la nudité des athlètes, & *palestres*, à cause de la lutte qui étoit un des exercices qu'on y cultivoit le plus, & quelquefois chez les romains *thermes*, parce que l'appartement des bains & des étuves en faisoit une des parties principales.

Les différentes pièces qui composoient ces grands édifices peuvent, suivant Burette, se réduire à douze principales, savoir: 1°. les portiques extérieurs où les philosophes, les rhéteurs, les mathématiciens, les médecins & autres savans faisoient des leçons publiques, disputoient ou lisoient leurs ouvrages. 2°. *L'éphébeum*, où les jeunes gens s'assembloient de grand matin pour y apprendre les exercices dans le particulier & sans spectateurs. 3°. Le *coryceum*, autrement nommé l'*apodyterium* ou le *gymnastérion*, qui étoit une espèce de garderobe où l'on quittoit ses habits, soit pour les bains soit pour les exercices. 4°. L'*élæothésium*, l'*aliptérion* ou l'*unctuarium*, dans lequel on se faisoit oindre d'huile avant les bains, la lutte, le pancrace, &c. 5°. La palestre proprement dite, où l'on s'exerçoit à la lutte, au pugilat, au pancrace, & autres exercices. 6°. Le *sphaeristérium* ou jeu de paume, réservé pour les exercices où l'on employoit une balle. 7°. Les grandes allées non pavées lesquelles occupoient le terrein compris entre les

portiques & les murs qui entouroient tout l'édifice. 8°. Les xyſtes, (*xyſti*) qui étoient des portiques ſous leſquels les athlètes s'exerçoient pendant l'hiver & dans le mauvais temps. 9°. D'autres xyſtes, (*xyſta*) qui étoient des allées découvertes, deſtinées pour l'été & pour le beau tems, dont les unes étoient toutes nues & les autres plantées d'arbres. 10°. L'appartement des bains, compoſé de pluſieurs pièces. 11°. Le ſtade qui étoit un terrein ſpacieux, demi circulaire, ſablé & entouré de gradins pour les ſpectateurs des exercices. 12°. Le grammateion, qui étoit le lieu deſtiné à la garde des archives athlétiques.

Ces *gymnaſes* étoient gouvernés par pluſieurs officiers; tels étoient; 1°. le gymnaſiarque, ou le ſurintendant de toute la gymnaſtique. 2°. Le xyſtarque, ou celui qui préſidoit aux xyſtes & au ſtade. 3°. Le gymnaſte ou le maître des exercices, qui en connoiſſoit les différentes qualités, & les accomodoit aux âges & aux divers complexions. 4°. Le *pædotriba*, ou prévôt de ſalle, employé à enſeigner méchaniquement les exercices, ſans en étudier les avantages par rapport à la ſanté. Sous ces quatre principaux officiers, dont on peut conſulter les articles, ſervoit une foule de ſubalternes, dont les noms aſſez peu importans déſignoient les différentes fonctions.

Si l'on en croit Solon dans Lucien (*Anacharſ.*) & Cicéron (*de Orat.* l. II. n°. 8 & 12.) les grecs ont été les premiers qui aient eu des *gymnaſes*, & entre les grecs, les lacédémoniens; après eux les athéniens. Vitruve décrit fort au long (*l. XV, c.* 11.) la manière dont les *gymnaſes* étoient conſtruits & la forme qu'on leur donnoit.

GYMNASIARQUE; c'étoit le premier des officiers d'un gymnaſe, & celui qui en avoit la ſurintendance. *Gymnaſiarcha*; c'eſt lui que Plaute appelle *gymnaſii præfectus*. (*Bacchid. act. III, ſcen. III, v.* 20.) Le *gymnaſiarque* régloit tout ce qui regardoit la police du *gymnaſe*; il avoit juriſdiction ſur les athlètes & ſur tous les jeunes gens qui venoient y apprendre les exercices; il étoit le diſpenſateur des récompenſes & des châtimens; & pour marque de ſon pouvoir ſur ce dernier article, il avoit droit de porter une baguette, & d'en faire porter devant lui par des huiſſiers, toujours prêts à exécuter ſes ordres, lorſqu'il s'agiſſoit de punir ceux qui contrevenoient aux loix athlétiques.

Il paroît même que cet officier exerçoit dans le gymnaſe une eſpèce de ſacerdoce, & qu'il y prenoit ſoin des choſes ſacrées; car Pauſanias dit que le *gymnaſiarque* d'Olympie célébroit tous les ans l'anniverſaire d'Attolus.

Les prérogatives du *gymnaſiarque* alloient juſqu'à lui permettre de célébrer des jeux en ſon nom; comme il eſt facile de le recueillir d'une ancienne inſcription publiée par Fulvius Urſinus, où il eſt parlé de Baton, le *gymnaſiarque*, qui avoit donné des jeux gymniques en l'honneur d'Hercule & de Mercure, pour la ſanté du prince, & dans leſquels il avoit propoſé des prix pour les combattans. Plutarque, dans la vie de Marc-Antoine, nous repréſente ce romain au milieu d'Athènes, ſe dépouillant de toutes les marques de ſa dignité pour prendre l'habillement de *gymnaſiarque*, & en faire publiquement les fonctions. (*Académ. des belles lett. mém. tom. I, p.* 234.)

Le *gymnaſiarque* n'étoit pas réputé magiſtrat chez les grecs. Il avoit ſous lui deux officiers qui l'aidoient dans le gouvernement du gymnaſe. Le premier s'appelloit xyſtarque, & l'autre gymnaſte. (*Voyez* ces mots.) Ceux-ci avoient encore ſous eux pluſieurs officiers ſubalternes, ou valets, pour le ſervice ou pour l'inſtruction de la jeuneſſe qu'on mettoit entre leurs mains. Le *gymnaſiarque* fourniſſoit l'huile néceſſaire pour la lutte, l'un des jeux de la bacchanale.

Ce mot vient de γυμνασιον, gymnaſe, lieu d'exercice & de ἀρχη, gouvernement; *gymnaſiarque*, celui qui a le gouvernement, l'intendance d'un gymnaſe.

Une inſcription de Paros (*ſpon miſc. pag.* 335.) fait mention d'une Aurélia Leité *gymnaſiarque*, ΑΥΡ. ΛΕΙΤΗΝ..... ΤΗΝ ΓΥΜΝΑΣΙΑΡΧΟΝ. Ce qui ſuppoſe qu'il y avoit dans la ville de Paros un lieu deſtiné à former les jeunes filles aux exercices du gymnaſe. Un marbre de Cizique, publié par le comte de Caylus (*II. page* 210.), nous apprend qu'en cette ville les filles étoient exercées du moins à la courſe de chevaux, puiſque Julia Aurélia Ménélaïs, parut dans les jeux publics célébrés en l'honneur d'Hadrien, à la tête d'un eſcadron de filles, ΙΠΠΑΡΧΟΥΣΗΣ.....

Dans ce même volume du comte de Caylus (*pl.* 37.), on voit un *gymnaſiarque* en fonction. Il paroît auſſi ſur des moſaïques dont Winkelmann a publié les deſſins dans ſes *monumenti inediti* (n°s. 197, 198.). Cet officier tient une baguette, & il n'a d'autres vêtemens qu'une tunique fort ample, garnie de larges manches, ou rabbattues ſur les bras, & ſerrée par une ceinture.

ΓΥΜΝΑΣΙΑΡΧΙΑ, jeux qui étoient donnés par les *gymnaſiarques*. Il en eſt fait mention ſur une médaille de Salonin, frappée à Colybraſſus, ville de Cilicie, publiée par Pellerin.

GYMNASTE, l'un des officiers du gymnaſe, celui qui enſeignoit l'art gymnaſtique aux athlètes, *gymnaſta*. On déſignoit par différens noms les officiers du gymnaſe deſtinés à l'inſtruction des athlètes; ils s'appelloient *epiſtatæ*, *pædotribæ*, *gymnaſtæ*, *alipiæ*, *jatraliptæ*. Les anciens auteurs emploient ſouvent ces termes indifféremment dans la même ſignification; cependant Galien établit

une différence considérable entre le *gymnaſte* & le *pædotriba*. Le *gymnaſte* joignoit à la ſcience des exercices un diſcernement exact de toutes leurs propriétés par rapport à la ſanté; au lieu que le *pædotriba*, peu inquiet ſur ce dernier article, bornoit ſes connoiſſances au détail méchanique de ces exercices, & ſes ſoins à former de bons athlètes. Néanmoins la plupart des auteurs confondent ces deux officiers; & Pollux entr'autres (*lib. III. c. 30. ſect. CLIV.*) appelle pédotribe & *gymnaſte*, celui qui préſidoit au lieu d'exercice, & aux exercices mêmes. (*Acad. des belles lett. t. I, mém. p. 235.*) Quoique les termes *alipta* & *jatralipta* ne marquent originairement que ceux dont l'emploi étoit d'oindre les athlètes, ils s'emploient auſſi pour les maîtres d'exercices, c'eſt-à-dire, pour les *gymnaſtes* & les *pædotriba*. (*Cicéron. epiſt. ad famil. lib. I, epiſt. 9, & ariſtotel. eth. ad. Nicloc. l. I, c. I.*) On ne doit pas croire que pour être bon *gymnaſte*, il fût néceſſaire d'avoir brillé dans les jeux publics; car on en trouvoit pluſieurs de cette profeſſion, au rapport de Galien, qui n'étoient que de très médiocres athlètes, & qu'aucune victoire n'avoit illuſtrés. L'antiquité nous a conſervé les noms de pluſieurs de ces maîtres de paleſtre, que l'on trouvera dans l'agoniſtique de Dufaur. (*Lib. II, c. VI.*)

GYMNASTÉRION, (*littér. grec. & rom.*) appartement des gymnaſes, ſervant de garde-robe où l'on quittoit ſes habits, ſoit pour les exercices, ſoit pour les bains, où l'on ſe r'habilloit enſuite. Il ſe nommoit auſſi *apodytérion* & *ſpoliarium*, car ces deux mots ont le même ſens. On conſtruiſit cette pièce avec une grande magnificence, quand les bains reprirent faveur ſur la fin du règne de Néron; c'étoit dans les termes de Dioclétien, un ſalon octogone, de figure oblongue, dont chaque face formoit un demi cercle, & dont la voûte étoit ſoutenue par pluſieurs rangs de colones d'une hauteur extraordinaire.

GYMNASTIQUE, l'art ou la ſcience des divers exercices du corps.

Les hommes acquérant la force & l'agilité de leur corps par divers exercices ſe ſont propoſés en les prenant différentes fins: d'abord ils ont eu en vue de pourvoir à leur ſûreté, & de ſe rendre plus propres aux fonctions de la guerre, en s'accoutumant à tous les mouvemens qui peuvent être de quelqu'utilité pour l'attaque ou pour la défenſe, & c'eſt ce qui a produit la *gymnaſtique* militaire. *Voyez* GYMNASTIQUE MILITAIRE.

Le ſoin qu'ils ont pris de leur ſanté, les a engagés à la fortifier par le ſecours des exercices les plus convenables, qu'ils ont aſſujettis à certaines loix, conformément aux avis & aux déciſions des médecins, & delà eſt née la *gymnaſtique* médicinale. *Voyez* GYMNASTIQUE MÉDECINALE.

L'amour du plaiſir, & ſur-tout de celui qui eſt inſéparable des ſpectacles, joint au deſir de donner des preuves publiques de ſa force & de ſon agilité, en remportant un prix propoſé, mit en grande vogue une troiſième eſpèce de *gymnaſtique*, la plus fameuſe de toutes, la *gymnaſtique* athlétique. *Voy.* GYMNASTIQUE ATHLÉTIQUE.

On introduiſit même dans les cérémonies de la religion, c'eſt-à-dire dans le culte divin & dans les honneurs funèbres rendus aux mânes des défunts, la plupart de ces exercices qui n'avoient ſervi d'abord qu'à diſpoſer les hommes au métier de la guerre: or comme il étoit difficile de perfectionner tous ces exercices, ſans les aſſujettir à certaines loix, ou ſans les renfermer dans certaines règles; on forma de toutes ces choſes une ſcience fort étendue, à laquelle on donna le nom général de *gymnaſtique*, parce qu'elle enſeignoit tout ce qui concernoit les exercices du corps. Mais cette doctrine *gymnaſtique* ſe trouve éparſe en tant de livres différens d'antiquité, qu'on doit être fort redevable aux littérateurs modernes qui ſe ſont donné la peine de la raſſembler. C'eſt à l'exécution de cette entrepriſe qu'ont dignement concouru Mercurialis, Faber, Falconeri, Van-Dale, Meurſius & Burette: diſons un mot de leurs travaux.

Mercurialis (*Hyeronimus*) a ſingulièrement approfondi la *gymnaſtique* des grecs & des romains, ſur-tout la *gymnaſtique* médicinale.

Fabri, (*Petri*) *agoniſticor. lib. III.* peut ſervir de ſupplément à Mercurialis. On auroit tort de lui refuſer des louanges du côté de l'érudition; ce n'eſt pas ce qui lui manque, mais le déſordre qui règne dans ſon traité, eſt capable de pouſſer à bout la patience des lecteurs les plus ſtudieux. L'ouvrage de Dufaur, de même que celui de Mercurialis, eſt inſéré dans le *tréſor des ant. grecq. & rom.* de Grævius & de Gronovius.

Falconerii (*Octavii.*) *Nota ad inſcript. athleticas.* Ce ſavant antiquaire a recueilli avec tant de ſoin tous les monumens, les ſtatues & les inſcriptions décernées aux athlètes, que ſon livre ne laiſſe preſque rien à deſirer en ce genre; on le trouve auſſi dans le *tréſor* de Gronovius, *tome VIII.*

Van-Dale a raſſemblé pluſieurs particularités très-curieuſes ſur la *gymnaſtique*, & les officiers des gymnaſes, dans ſes *diſſert. antiq. marmor.*

Meurſius, dans ſon petit livre intitulé, *de orcheſtrâ, ſive de ſaltationibus veterum*, a ſurpaſſé tous les autres ſur l'orcheſtrique par l'exactitude du détail.

Enfin Burette a publié ſur la *gymnaſtique*, dans le recueil de l'académie des inſcriptions, des mémoires également exacts, profonds, méthodiques, agréables & en même-tems ſi bien digérés, qu'ils peuvent

peuvent tenir lieu de tous les écrivains qui l'ont précédé.

Cependant je ne prétends point assurer que ce sujet ne fournit encore de quoi glaner amplement à des érudits & à des antiquaires de profession, qui se dévoueroient à de nouvelles recherches sur les variétés & les circonstances de tous les exercices *gymnastiques*, sur la manière dont les anciens les ont successivement cultivés, & les divers usages qu'ils en ont fait, soit pour la religion, soit pour la guerre, soit pout la santé, soit pour le simple divertissement : cette riche mine n'est point épuisée ; mais le goût de ces sortes d'études a passé de mode, & c'est, je crois, pour long-tems. (D. J.)

GYMNASTIQUE ATHLÉTIQUE, art ou science qui consistoit à instruire dans les exercices des jeux publics, certains sujets que leur inclination & les qualités avantageuses de leur corps en rendoient capables.

L'on appelloit aussi la *gymnastique athlétique* du nom *gymnique*, à cause de la nudité des athlètes, & de celui d'*agonistique*, à cause des jeux, ἀγῶνες, qui en étoient le principal objet. La célébrité, la magnificence & le retour fréquent de ces jeux établis dans les principales villes de la Grèce, fut ce qui contribua le plus à mettre en crédit la *gymnastique athlétique*.

Platon se déclara le zélé défenseur de cette espèce de *gymnastique* ; car après avoir marqué dans le huitième livre des *loix*, de quelle importance il étoit pour la guerre, de cultiver la force & l'agilité du corps, soit pour éviter ou pour atteindre l'ennemi, soit pour remporter l'avantage lorsque l'on étoit aux prises & que l'on combattoit corps à corps ; il ajoute que dans une république bien policée, on doit y proposer des prix pour tous les exercices qui servent à perfectionner l'art militaire, tels sont ceux qui rendent le corps plus léger & plus propre à la course ; il ajoute que l'on doit donner l'exclusion à ceux de ces exercices qui sont absolument inutiles à la guerre.

Solon ne blâmoit pas la *gymnastique athlétique* en elle-même, il trouvoit seulement, & avec raison, que l'engouement général pour les athlètes entraînoit une dépense excessive, que les victoires de ces gens-là devenoient à charge au public, & que leurs couronnes étoient plus dommageables à la patrie, qu'affligeantes pour les antagonistes vaincus.

Euripide se déclara, on ne sait pourquoi, si peu favorable à la *gymnastique athlétique*, qu'il n'hésita pas de heurter, sur ce point, dans une de ses pièces satyriques, le goût dominant de toute la Grèce ; mais entre ceux qui ont décrié la *gymnastique athlétique*, il y en a peu qui l'aient attaquée aussi vivement que Galien : cependant toutes ces réflexions portent plus sur les défauts qui régnoient de son tems dans cet art, au sujet du régime & de la conduite des athlètes, que sur l'art même, dont on tira de grands avantages avant qu'il eût dégénéré en extravagances & en folies. (D. J.)

GYMNASTIQUE MÉDECINALE. C'étoit cette partie de la *gymnastique* qui enseignoit la méthode de conserver & de rétablir la santé par le moyen de l'exercice.

Hérodicus de Lentini, autrefois Léontini en Sicile, né quelque tems avant Hippocrate & son contemporain, est déclaré par Platon l'inventeur de la *gymnastique médecinale*, fille de la *gymnastique* militaire. Hérodicus étoit médecin, & de plus maître d'une académie où la jeunesse venoit s'exercer pour les jeux publics qu'on célébroit en divers lieux de la Grèce avec tant de solemnité.

Hérodicus ayant remarqué que les jeunes gens qu'il avoit sous sa conduite, & qui apprenoient ces exercices, étoient pour l'ordinaire d'une très-forte santé, il imputa d'abord ce bonheur au continuel exercice qu'ils faisoient ; ensuite il poussa plus loin cette première réflexion, qui étoit fort naturelle, & se persuada qu'on pouvoit tirer beaucoup d'autres avantages de l'exercice, si on se proposoit uniquement pour but l'acquisition ou la conservation de la santé.

Sur ces principes, il laissa la *gymnastique* militaire & celle des athlètes, pour ne s'attacher qu'à la *gymnastique médecinale*, & pour donner là-dessus les règles & les préceptes qu'il jugea nécessaires. Nous ne savons pas quelles étoient ces règles ; mais il y a bien de l'apparence qu'elles regardoient d'un côté les différentes sortes d'exercices que l'on pouvoit pratiquer pour la santé, & de l'autre les précautions dont il falloit user selon la différence des sexes, des tempéramens, des âges, des climats, des saisons, des maladies, &c. Hérodicus régloit encore sans doute la manière de se nourrir ou de faire abstinence, par rapport aux différens exercices auxquels on se livroit ; en sorte que la *gymnastique* renfermoit la diététique, cette partie de la médecine auparavant inconnue ; & qui fut depuis très-cultivée.

Hippocrate saisit des idées si sages, & ne manqua pas d'employer la *gymnastique* en diverses maladies. Tous les médecins qui lui succédèrent goûtèrent tellement ce genre de médecine, qu'il n'y en eut aucun qui ne le regardât comme une partie essentielle de l'art. Nous n'avons plus les écrits que Dioclès, Praxagore, Philotime, Erasistrate, Hérophile, Asclépiade & plusieurs autres avoient composés sur cette matière ; mais ce qui s'en trouve dans Galien & dans les auteurs qui les citent, suffit pour justifier en quelle estime étoit la *gymnastique médecinale* parmi les anciens.

Les médecins n'étoient pas les seuls qui la recommandassent, tout le monde se convainquit si fort de

l'utilité qu'on en retiroit, qu'il y avoit une infinité de gens qui paſſoient une partie de leur vie dans les lieux d'exercices qu'on appelloit *gymnaſes ;* il eſt vrai néanmoins que ces lieux étoient autant deſtinés à la *gymnaſtique* athlétique qu'à la *gymnaſtique médecinale. Voyez* GYMNASE.

Les exercices qu'on y faiſoit, conſiſtoient à ſe promener dans des allées couvertes & découvertes, à jouer au palet, à la paume, au ballon, à lancer le javelot, à tirer de l'arc, à lutter, à ſauter, à danſer, à courir, à monter à cheval, &c.

Une partie de ces exercices étoit pratiquée par toutes ſortes de perſonnes pour la ſanté; mais les appartemens affectés à ce dernier uſage, étoient le lieu des bains, celui où l'on ſe déshabilloit, où l'on ſe faiſoit décraſſer, frotter avec des inſtrumens faits exprès, & oindre avec certaines drogues, &c. Chacun uſoit de ces exercices comme il lui plaiſoit; les uns ne prenoient part qu'à un ſeul, pendant que d'autres s'occupoient ſucceſſivement de pluſieurs. Les gens de lettres commençoient par ouir les philoſophes & les ſavans quis'y rendoient, ils jouoient enſuite à la paume, ou bien ils s'exerçoient de quelqu'autre manière, & enfin ils entroient dans le bain. Il n'y a rien de plus naturel que cette eſpèce de *médecine gymnaſtique ;* tout homme judicieux la doit préférer à celle qui conſiſte dans l'uſage des médicamens, parce que cette dernière eſt preſque toujours palliative, déſagréable & ſouvent dangereuſe.

Les romains ne commencèrent à bâtir des lieux d'exercices, que long-tems après les grecs, mais ils les ſurpaſſèrent de beaucoup, ſoit par le nombre, ſoit par la magnificence des bâtimens, comme on en peut juger par les inſcriptions des auteurs, & par les ruines qui ſubſiſtent encore : on en étoit ſi fort épris à Rome, que ſelon la remarque de Varron, quoique chacun eût le ſien, à peine étoit-on content.

La *gymnaſtique médecinale*, au tems de Varron, étoit déjà tombée dans des minuties auſſi nombreuſes que frivoles; témoins les conſeils des trois livres intitulés du *régime*, attribués fauſſement à Hippocrate : ils ne roulent que ſur les différens tems propres à s'exercer; ils indiquent ſi ce doit être à jeun, ou après avoir pris de la nourriture, le matin ou le ſoir, à l'air, au ſoleil, ou à l'ombre; s'il faut être nud, ou s'il faut être habillé; quand il convient d'aller lentement, & quand il eſt néceſſaire d'aller vîte ou de courir. Ce même ouvrage traite de pluſieurs autres minuties, comme d'un jeu de main & de doigts, prétendu très-utile pour la ſanté, & qui s'appelloit *chironomie :* il eſt auſſi parlé d'une eſpèce de ballon ſuſpendu qu'on nommoit *corycus*, & qu'on pouſſoit de toute ſa force avec ſes bras.

Mais comme les bains compoſoient principalement la *gymnaſtique médecinale*, auſſi bien que la coûtume de ſe faire frotter & de ſe faire oindre, il arriva que l'application des huiles, des onguens & des parfums liquides dont on ſe ſervoit, ſoit avant ſoit après le bain, ſoit dans d'autres conjonctures, occupa chez les romains, dans le tems de leur décadence, autant de perſonnes que les bains mêmes.

Ceux qui faiſoient profeſſion d'ordonner ces onguens ou ces huiles aux malades & aux gens ſains, s'appelloient *jatraliptæ*, c'eſt-à-dire, *médecins des onguens ;* ils avoient ſous leurs ordres des gens qu'on nommoit *unctores*, qui ne ſervoient qu'à oindre, & qu'il faut diſtinguer non-ſeulement des *unguentarii*, ou vendeurs d'huile & d'onguens, mais encore des *olearii*, leſquels étoient des eſclaves qui portoient le pot à eſſence pour leurs maîtres, lorſqu'ils alloient au bain.

Après avoir oint, & avant qu'on oignît, on frottoit & on racloit la peau, ce qui étoit l'office des frotteurs, *fricatores*. Ils ſe ſervoient pour cela d'un inſtrument appelé *ſtrigil*, fait exprès pour décraſſer la peau, pour ôter les reſtes de l'huile, & même de la pouſſière dont on ſe couvroit lorſqu'on vouloit lutter ou prendre quelqu'autre exercice. *Voyez* STRIGIL.

Ce n'eſt pas tout, les jatraliptes avoient encore ſous eux les gens qui ſe mêloient de manier doucement les jointures & les autres parties du corps pour les rendre plus ſouples; on nommoit ceux-ci *tractatores*. C'eſt de ces gens-là que parle Sénèque, lorſqu'il dit, indigné des abus qui ſe commettoient à cet égard : « Faut-il que je donne » mes jointures à amollir à ces effeminés ? ou faut-» il que je ſouffre que quelque femmelette, ou » quelque homme changé en femme, m'étende » mes doigts délicats? Pourquoi n'eſtimerai-je pas » plus heureux un Mucius Scævola, qui manioit » auſſi aiſément le feu avec ſa main, que s'il l'eût » tendue à un de ceux qui profeſſent l'art de manier » les jointures » ? Ce qui mettoit Sénèque de mauvaiſe humeur contre cette eſpèce de remède, & contre ceux qui le pratiquoient, c'eſt qu'ils le faiſoient la plupart par mignatdiſe & par délicateſſe.

Pour dire ici quelque choſe de plus honteux, les hommes employoient à cet uſage des femmes choiſies, que l'on appelloient *tractatrices ;* je ne veux pour preuve de cette dépravation que l'épigramme de Martial contre un riche voluptueux de ſon temps.

Percurrit agile corpus arte tractatrix.
Manumque doctam ſpargit omnibus membris.
(*Lib. III. epigr.* 81.).

Enfin dans ce genre de luxe, comme les huiles, les onguens, les parfums liquides, ne pouvoient pas être commodément adminiſtrés ſans qu'on n'ôtât le poil ; on dépiloit induſtrieuſement avec des pincettes, des pierres ponces, & toutes ſortes de dépilatoires compoſés avec art : les hommes, qui ſervoient à cet office, étoient appellés *dropaciſtæ* & *alipilarii*, & les femmes *picatrices* & *paratiltriæ*. Ainſi la médecine *gymnaſtique*, ſimple dans ſon origine, devint minutieuſe dans la pratique, & finit par dégénérer en rafinement de luxe, de molleſſe & de volupté. (*Article du chevalier* DE JAUCOURT.).

GYMNASTIQUE MILITAIRE, ſcience des divers exercices du corps, relativement à l'art militaire.

Les principaux de ces exercices étoient le ſaut, le diſque, la lutte, le javelot, le pugilat, la courſe à pied & en chariot ; tous ces exercices furent extrêmement cultivés, parce que donnant au corps de la force & de l'agilité, ils tendoient à rendre les hommes plus propres aux fonctions de la guerre ; c'eſt pourquoi Salluſte loue Pompée de ce qu'il couroit, ſautoit & portoit un fardeau auſſi bien qu'homme de ſon temps ; en effet, de l'exercice vient l'aiſance à tout faire & à tout ſouffrir ; c'eſt l'école de la ſoupleſſe & de la vigueur. La ſoupleſſe rend l'homme expéditif dans l'action ; la force éleve le courage au-deſſus des douleurs, & met la patience à l'épreuve des beſoins.

La *gymnaſtique militaire* procuroit ces grands avantages, & entretenoit les forces de toutes les nations ; elle fut établie chez les grecs par les lacédémoniens & les crétois ; ils ouvrirent à ce ſujet ces académies, ſi célèbres dans le monde, & qui, dans le ſiècle de Platon, ſe rapportoient toutes à l'art militaire. Du temps d'Epaminondas, le ſeul exercice de la lutte contribua principalement à faire gagner aux thébains la bataille de Leuctres. C'étoit pour perfectionner ces exercices militaires, & pour exciter chez ceux qui les cultivoient une louable émulation, que dans les fêtes & les autres cérémonies ſolemnelles on célébroit des jeux publics, connus ſous le nom de *combats gymniques*, où les vainqueurs recevoient tant d'honneurs & de récompenſes.

Mais comme les coutumes les plus utiles s'altèrent, il arriva que ce qui n'étoit qu'un aiguillon pour réveiller la valeur martiale, & pour diſpoſer les guerriers à ſe procurer des avantages ſolides, en gagnant des victoires plus importantes, devint le pur objet des divertiſſemens publics auxquels les peuples accouroient en foule pour couronner les athlètes, qui rapportoient uniquement à ces jeux leurs talens, leur genre de vie, & leurs occupations les plus ſérieuſes.

Enfin, quand les grecs n'eurent plus de vertus, les inſtitutions *gymnaſtiques* détruiſirent l'art militaire même ; on ne deſcendit plus ſur l'arène pour ſe former à la guerre, mais pour ſe corrompre : du temps de Plutarque, les parcs où l'on ſe battoit à nud, & les combats de la lutte, rendoient les jeunes gens lâches, les portoient à un amour infâme, & n'en faiſoient que des baladins. (D. J.).

GYMNICUS. Muratori (614. 4. *Theſ.*) rapporte l'épitaphe d'un enfant mort dans les exercices du gymnaſe, *Gymnicus* :

SARINO IN FONTE GYMNICO DULCISSIMO,
QUI V. A. IIII M. III. D. III.
PARENTES.

GYMNIQUES (JEUX ou COMBATS). Les jeux ou combats *gymniques* étoient des exercices célèbres chez les grecs & les romains. Ils prirent leur nom de la nudité des athlètes, leſquels, pour être plus libres, s'exerçoient nuds ou preſque nuds.

Hercule, en inſtituant les jeux olympiques, impoſa aux athlètes qui devoient y combattre la loi d'y paroître nuds ; la nature de la plupart des exercices uſités dans ces jeux, jointe à la chaleur du climat & de la ſaiſon où l'on tenoit ces ſortes d'aſſemblées, exigeoient néceſſairement cette nudité. Elle n'étoit cependant pas entière ; on avoit ſoin de cacher ce que la pudeur empêche de découvrir, & l'on employoit pour cela une eſpèce de ceinture, de tablier, ou d'écharpe, dont on attribue l'invention à Paleſtre, fille de Mercure. Nous voyons cet uſage établi dès le temps d'Homère, qui appelle ζῶμα cette ſorte de ceinture, dans la deſcription du pugilat d'Euriale & d'Epaus.

Mais vers la quinzième olympiade, s'il en faut croire Denis d'Halicarnaſſe, les lacédémoniens s'affranchirent de la ſervitude de l'écharpe ; ce fut, au rapport d'Euſtathe, l'aventure d'un certain Orſippe qui en amena l'occaſion. L'écharpe de cet athlète s'étant déliée, lorſqu'il diſputoit le prix de la courſe, ſes pieds s'y accrochèrent, en ſorte qu'il ſe laiſſa tomber, & ſe tua, ou du moins fut vaincu par ſon concurrent, (car on compte la choſe de deux façons.) Ce malheur donna lieu à un réglement, qui ordonnoit qu'à l'avenir les athlètes combattroient ſans écharpe, & ſacrifieroient la pudeur à leur commodité, en retranchant même ce reſte d'habillement. Acanthe le ſpartiate ſuivit le premier l'ordonnance, & diſputa tout nud le prix de la courſe aux jeux olympiques : toutefois les autres peuples rejettèrent cette coutume, & continuèrent à ſe couvrir de l'écharpe dans la lutte & dans le pugilat ; ce

qu'obſervoient encore les romains du temps de Denys d'Halicarnaſſe. Cependant l'époque de l'entière nudité des athlètes, que cet auteur met à la quinzième olympiade, eſt démentie par Thucydide, qui prétend qu'elle ne s'étoit introduite que quelques années avant le temps où il écrivoit l'hiſtoire de la guerre du Péloponèſe : or, l'on ſait que le commencement de cette guerre tombe vers le commencement de la 87e. olympiade.

Quoi qu'il en ſoit, la nudité des athlètes n'étoit d'uſage que dans certains exercices, tels que la lutte, le pugilat, le pancrace, & la courſe à pied; car il eſt prouvé par d'anciens monumens, que dans l'exercice du diſque, les diſcoboles portoient des tuniques; on ne ſe dépouilloit point pour la courſe des chars, non plus que pour l'exercice du javelot; & c'eſt pour cette raiſon, comme le remarque Euſtathe, qu'Homère, grand obſervateur des bienſéances, ne fait paroître Agamemnon aux jeux funèbres de Patrocle, que dans cette dernière eſpèce de combat, où ce prince n'étoit point obligé de déroger en quelque ſorte à ſa dignité, en quittant ſes habits.

Cependant, comme dans les gymnaſes deſtinés à former la jeuneſſe aux combats *gymniques*, les jeunes gens paroiſſoient d'ordinaire preſque nuds; il y avoit des inſpecteurs, appellés *ſophroniſtes*, prépoſés pour veiller ſur eux, & les maintenir dans la pudeur.

Lycon, ſelon Pline, inſtitua les jeux *gymniques* en Arcadie, d'où ils ſe répandirent par-tout; firent ſucceſſivement les délices des grecs & des romains, & accompagnèrent preſque toujours la célébration des grandes fêtes, ſur-tout celles des bacchanales.

Ces jeux ſe donnoient avec magnificence quatre fois l'année, ſavoir, 1°. à Olympie, province d'Élide, & par cette raiſon, ils furent appellés *jeux olympiques*, établis en l'honneur de Jupiter-Olympien; 2°. dans l'Iſthme de Corinthe, d'où ils prirent le nom de *jeux iſthmiens*, & furent dédiés à Neptune; 3°. dans la forêt de Némée, à la gloire d'Hercule, & furent appellés *jeux néméens*. 4°. On les connut auſſi ſous le nom de *jeux pythiens*, en l'honneur d'Apollon, qui avoit tué le ſerpent Python. (*Voyez* ces mots.)

On y diſputoit le prix du pugilat, de la lutte, de la courſe à pied, de la courſe des chars, de l'exercice du diſque & du javelot. Lucien nous a laiſſé de ces divers combats un tableau plaiſant, mais très-inſtructif, dans un de ſes dialogues, où il fait parler ainſi Anacharſis & Solon.

Anacharſis. « A qui en veulent ces jeunes gens, » de ſe mettre ſi peu en colère, & de ſe donner » le croc en jambe, de ſe rouler dans la boue » comme des pourceaux, tâchant de ſe ſuffoquer; » ils s'huiloient, ſe raſoient paiſiblement l'un » l'autre : mais tout à coup baiſſant la tête, ils » ſe ſont entrechoqués comme des béliers; puis » l'un élevant en l'air ſon compagnon, le laiſſe » romber à terre par une ſecouſſe violente; & » ſe jettant ſur lui, l'empêche de ſe relever, lui » preſſant la gorge avec le coude, & le ſerrant » ſi fort avec les jambes, que j'ai peur qu'il ne » l'étouffe, quoique l'autre lui frappe ſur l'épaule, » pour le prier de le lâcher, comme ſe reconnoiſſant vaincu. Il me ſemble qu'ils ne devroient » point s'enduire ainſi de boue, après s'être huilés, » & je ne puis m'empêcher de rire, quand je vois » qu'ils eſquivent les mains de leurs compagnons » comme des anguilles que l'on preſſe; en voilà » qui ſe roulent dans le ſable avant que de venir » au combat, afin que leur adverſaire ait plus de » priſe, & que la main ne coule pas ſur l'huile » & ſur la ſueur ».

Solon. « La difficulté qui ſe trouve à colleter un » adverſaire, lorſque l'huile & la ſueur font gliſſer » la main ſur la peau, met en état d'emporter » ſans peine, dans l'occaſion, un bleſſé hors du » combat, ou d'enlever un priſonnier. Quant au » ſable & à la pouſſière dont on ſe frotte, on le » fait pour une raiſon toute différente, c'eſt-à-» dire, pour donner plus de priſe, afin de s'accoutumer à eſquiver les mains d'un antagoniſte » malgré cet obſtacle; outre que cela ſert non-» ſeulement à eſſuyer la ſueur & à décraſſer, mais » encore à ſoutenir les forces, en s'oppoſant à la » diſſipation des eſprits, & à fermer l'entrée à » l'air, en bouchant les pores qui ſont ouverts par » la chaleur ».

Anacharſis. » Que veulent dire ces autres qui » ſont auſſi couverts de pouſſière ? Ils s'embraſſent » & ſe frappent l'un l'autre à coups de pied & de » poing, ſans eſſayer de ſe renverſer comme les » premiers, mais l'un crache ſes dents avec le » ſable & le ſang, d'un coup qu'il a reçû dans » la mâchoire, ſans que cet homme vêtu de pour-» pre, qui préſide à ces exercices, ſe mette en » peine de les ſéparer; ceux-ci ſont voler la pouſ-» ſière en ſautant en l'air, comme ceux qui diſputent le prix de la courſe.

Solon. » Ceux que tu vois dans la boue ou dans » la pouſſière, combattent à la lutte; les autres » qui ſe frappent à coup de pied & de poing, au » pancrace; il y a encore d'autres exercices que » tu verras, comme le palet, le pugilat, & tu » ſauras que partout le vainqueur eſt couronné ».

Mais avant que de parler de la couronne qu'obtenoit l'Athlete vainqueur, il importe d'expoſer avec quelque détail, la police, les lois, & les formalités qu'on obſervoit dans la célébration des jeux ſolemnels, qui intéreſſoient ſi fort & des villes fameuſes à tous égards, & des peuples entiers.

Il ne suffisoit pas aux athlétes pour être admis à concourir dans ces jeux, d'avoir soigneusement cultivé les divers exercices du corps, dès leur plus tendre jeunesse, & de s'être distingués dans les gymnases parmi leurs camarades. il falloit encore, du moins parmi les grecs, qu'ils subissent d'autres épreuves par rapport à la naissance, aux mœurs, & à la condition; car les esclaves étoient exclus des *combats gymniques*; les agonothétes, autrement dit les *hellanodiques*, prépossés a l'examen des athlétes, écrivoient sur un régistre le nom & le pays de ceux qui s'enrôloient pour le gymnastique.

A l'ouverture des jeux, un héraut proclamoit publiquement les athlétes qui devoient paroître dans chaque sorte de combats; & les faisoit passer en revue devant le peuple, en publiant leurs noms à haute voix. On travailloit ensuite à régler par le sort les rangs de ceux qui devoient combattre dans chaque espèce de jeu, dans ceux où plus de deux concurrens pouvoient disputer en même tems le prix prépossé, tels que la course à pied, la course des chars, &c. Les champions se rangeoient dans l'ordre selon lequel on avoit tiré leurs noms; mais dans la lutte, le pugilat & le pancrace, où les athlétes ne pouvoient combattre que deux à deux, on apparioit les combattans en les tirant au sort d'une manière différente; c'est Lucien qui nous apprend encore toutes ces particularités.

Après avoir tiré les athlétes au sort, & les avoir animés à bien faire, on donnoit le signal des divers combats, dont l'assemblée formoit les *jeux gymniques*. C'étoit alors que les athlétes entroient en lice, & qu'ils mettoient en œuvre pour remporter le prix, toute la force & la dextérité qu'ils avoient acquises dans leurs exercices. Il ne faut pas croire cependant qu'affranchis de toute servitude, ils fussent en droit de tout entreprendre pour se procurer la victoire; les hellanodiques & les autres magistrats, travailloient par des lois sagement établies, à réfréner la licence des combattans, en banissant de ces sortes de jeux la fraude, l'artifice, & la violence outrée. Toutes les lois athlétiques, & toutes celles de la police des jeux, étoient observées d'autant plus exactement, que l'on punissoit avec sévérité ceux qui refusoient d'y obéir. C'étoit-là d'ordinaire la fonction des mastigophores. *Voyez* MASTIGOPHORES.

Il étoit défendu de gagner ses juges & ses antagonistes par des présens; & la violation de cette loi se punissoit par des amendes, dont on employoit l'argent à ériger des statues en l'honneur des dieux.

Enfin, ces hommes dévoués au divertissement public, après avoir passé par diverses épreuves laborieuses & rebutantes, avant & pendant la célébration des jeux, recevoient à la fin les récompenses qu'ils se proposoient pour but, & dont l'attente étoit capable de les soutenir dans une carrière aussi pénible.

Ces récompenses étoient de plus d'une espèce; les spectateurs célébroient d'abord la victoire des athletes, par des applaudissemens & des acclamations réitérés; on faisoit proclamer par un héraut le nom des vainqueurs; on leur distribuoit les prix qu'ils avoient mérités, des esclaves, des chevaux, des vases, d'airain avec leurs trépieds, des coupes d'argent, des vêtemens, des armes, de l'argent monnoyé; mais les prix les plus estimés consistoient en palmes & en couronnes qu'on plaçoit sur leurs têtes, aux yeux des spectateurs; & qu'on gardoit pour ces occasions dans les trésors des villes de la Grèce.

On les conduisoit ensuite en triomphe, vêtus d'une étoffe à fleurs dans tout le stade, & ce triomphe n'étoit que le préliminaire d'un autre encore plus glorieux, qui les attendoit dans leur patrie. Le vainqueur en y arrivant, étoit reçu aux acclamations de ses concitoyens, qui accouroient sur ses pas; décoré des marques de sa victoire, & monté sur un char à quatre chevaux, il entroit dans la ville par une brèche qu'on faisoit exprès au rempart; on portoit des flambeaux devant lui, & il étoit suivi d'un nombreux cortège qui honoroit cette pompe. Le triomphe de Néron à son retour de Grèce, tel que le décrivent Suétone & Xiphilin nous présente une image complette de tout ce qui composoit la pompe de ces sortes de triomphes athlétiques. La cérémonie se terminoit presque toujours par des festins dont les uns se faisoient aux dépens du public, les autres aux dépens des particuliers connus du vainqueur; ensuite ce vainqueur régaloit à son tour ses parens & ses amis. Alcibiade poussa plus loin la magnificence lorsqu'il remporta le premier, le second, & le quatrième prix de la course des chars aux jeux olympiques; car après s'être acquitté des sacrifices dûs à Jupiter olympien, il traita toute l'assemblée. L'athléte Léophron en usa de même, au rapport d'Athénée. Empédocle, d'Agrigente ayant vaincu aux mêmes jeux, & ne pouvant comme Pythagoricien, régaler le peuple, ni en viande, ni en poisson, il fit faire un bœuf avec une pâte composée de myrhe, d'encens, & de toutes sortes d'aromates, & le distribua par morceaux à tous ceux qui se présentèrent. Le festin donné par Scopas, vainqueur dans un des *jeux gymniques*, est devenu célébre par l'accident qui le termina, & dont Simonide fut miraculeusement préservé; cette histoire nous a été transmise par Cicéron, Phédre, & Quintilien en particulier qui la raconte dans toute son étendue.

Ces couronnes, ces palmes, ces triomphes, ces acclamations & ces feſtins, qui donnoient d'abord un ſi grand relief à la victoire des athlètes dans les *jeux gymniques*, n'étoient au fond que des honneurs paſſagers, dont le ſouvenir ſe ſeroit bientôt effacé, ſi l'on n'en eût fait ſuccéder d'autres plus fixes, plus ſolides, & qui dureroient autant que la vie des vainqueurs : ces honneurs conſiſtoient en différens privilèges qu'on leur accordoit, & dont ils jouiſſoient paiſiblement à l'abri des loix, & ſous la protection des princes & des magiſtrats; l'un des plus honorables de ces privilèges étoit le droit de préſéance dans les jeux publics. Une telle préſéance étoit bien due à des hommes que les grecs regardoient comme des dieux, à des hommes pour leſquels ils avoient une ſi grande conſidération, que c'étoit, dit Cicéron, quelque choſe de plus glorieux en Grèce d'avoir vaincu dans les jeux olympiques, qu'à Rome d'avoir obtenu les honneurs du triomphe.

Un autre privilège des vainqueurs dans les *combats gymniques*, privilége où l'utile ſe trouvoit joint à l'honorable, celui d'être nourri le reſte de leurs jours aux dépens de leur patrie; ce droit leur étoit acquis de toute ancienneté : mais, dans la ſuite, leurs victoires ſe multipliant auſſi-bien que les jeux publics, cette dépenſe ſeroit devenue fort à charge à leurs compatriotes, ſi on ne l'eût reſſerrée dans les bornes de la modération; les empereurs conſervèrent tous ces privilèges des vainqueurs aux *jeux gymniques*, & même les accrurent; Auguſte en montra l'exemple, ſuivant le témoignage de Suétone.

L'exemption de toute charge & de toute fonction civile n'étoit pas une de leurs moindres prérogatives; mais il falloit, pour l'obtenir, avoir été couronné au moins trois fois aux jeux ſacrés.

Le déſir d'immortaliſer les victoires des athlètes remportées aux *jeux gymniques*, fit mettre en œuvre divers moyens qui conduiſoient naturellement à ce but : tels étoient les archives publiques, les écrits des poëtes, les ſtatues, les inſcriptions. La célébration des jeux finie, un des premiers ſoins des agonothètes étoit d'inſcrire ſur le regiſtre public le nom, le pays des vainqueurs, & l'eſpèce de combat dont ils étoient ſortis victorieux. Leurs louanges devinrent chez les grecs un des premiers ſujets de la poëſie lyrique; c'eſt ſur quoi roulent toutes les odes de Pindare, partagées en quatre livres, chacun deſquels porte le nom des jeux où ſe ſont ſignalés les athlètes dont les victoires ſont célébrées dans ces poëmes immortels.

Les peuples, non-contens du ſecours qu'ils empruntoient des archives publiques & des poëtes pour perpétuer le ſouvenir des victoires des athlètes dans les *jeux gymniques*, employèrent, outre cela, tout l'art des ſculpteurs pour tranſmettre aux ſiècles à venir la figure & les traits de ces mêmes hommes, qu'ils regardoient avec tant d'admiration. On peut lire dans Pauſanias un dénombrement de toutes les ſtatues qui ſe voyoient de ſon temps à Olympie, & ces ſtatues ne devoient pas être plus grandes que le naturel; on ornoit ces ſtatues d'inſcriptions, qui marquoient le pays des athlètes vainqueurs, repréſentés par ces ſtatues, le genre & le temps de leurs victoires, & le prix qu'ils avoient remporté. Octavio Falconeri a recueilli, publié & éclairci par de ſavantes notes pluſieurs de ces inſcriptions qui ſubſiſtent encore.

Enfin, malgré la défenſe des agonothètes, on alla juſqu'à rendre des honneurs divins aux vainqueurs dans les *combats gymniques*, & cette eſpèce de culte peut paſſer pour le comble de la gloire athlétique. On cite trois exemples tirés de l'hiſtoire : le premier, rapporté par Hérodote, eſt de Philippe Crotoniate, vainqueur aux jeux olympiques, & le plus bel homme de ſon temps; les Egeſtains lui dreſsèrent après ſa mort un monument ſuperbe, & lui ſacrifièrent comme à un héros : le ſecond exemple, encore plus extraordinaire, eſt d'Euthime de Locres, excellent athlète pour le pugilat, lequel pendant ſa vie reçut les honneurs divins; Pline le naturaliſte raconte ce fait, *liv. VII. ch. lvij.* de ſon hiſtoire : le troiſième exemple eſt celui de l'athlète Théagène, qui, au rapport de Pauſanias, fut après ſa mort non-ſeulement adoré par les thaſiens, ſes compatriotes, mais par divers peuples tant grecs que barbares. Voilà quels étoient les fruits des *combats gymniques*, ces exercices à jamais célèbres, & dont nous n'avons plus d'idée. (*Art. du chevalier* DE JAUCOURT.)

GYMNOPÉDIQUE, ou GYMNOPÉDIE. } La *gymnopédique*, dit Athénée (*lib. XIV. pag.* 630.), eſt aſſez ſemblable à la danſe tragique, nommée ἐμμελεία, c'eſt-à-dire, noble & décente. On remarque dans toutes deux beaucoup de gravité & de nobleſſe. La *gymnopédique* ſe danſoit par deux chœurs, ou deux troupes de danſeurs nuds, dont l'une étoit compoſée de jeunes garçons, & l'autre d'hommes faits. Ils étoient tout nuds. Ceux qui menoient la danſe, portoient ſur leurs têtes des couronnes de palmier, auxquelles on donnoit le nom de thyrrhéatiques, parce que cette fête étoit employée à célébrer une danſe inſtituée en mémoire de la victoire que les lacédémoniens avoient remportée contre les argiens à Thyrrhée, ville ſituée dans la Cynourie.

Ce mot eſt compoſé de γυμνὸς, *nud*, & de παῖς, *enfant*.

GYMNOSOPHISTES, philosophes indiens, qui vivoient dans une grande retraite, faisoient profession de renoncer à toutes sortes de voluptés, pour s'adonner à la contemplation des merveilles de la nature : ils ne se soucioient point d'habits, & alloient tout nuds la plupart du temps, ce que signifie leur nom grec. Il est vrai que la chaleur excessive de leur pays pouvoit les y porter facilement. Ils croyoient la métempsicose, faisoient consister le bonheur de l'homme, à mépriser les biens de la fortune, & à se mettre au-dessus des plaisirs; se glorifioient de donner des conseils désintéressés aux princes & aux magistrats; & lorsqu'ils devenoient vieux & infirmes, ils se brûloient eux-mêmes, pour éviter l'ignominie qu'ils trouvoient à se laisser accabler par la maladie ou par la vieillesse. C'est ainsi que Calanus se brûla lui-même devant Alexandre.

Il y avoit aussi en Afrique & en Éthiopie des philosophes du même nom. Voici les notions que M. de Paw a recueillies sur ceux d'Éthiopie. « Les premiers *Gymnosophistes* de l'Éthiopie ne paroissent avoir été que des prêtres errans, qu'on peut comparer à ces hommes qu'on rencontre aujourd'hui en Afrique, sous le nom de *Marabut*, mot qui étant traduit littéralement, signifie *enfant du roseau ardent* : soit parce que ces charlatans brûlent quelquefois leurs victimes avec des roseaux, soit parce qu'ils se vantent de savoir cracher du feu; ce qu'ils font en tenant des étoupes allumées sous leur robe, comme on en vit un exemple en 1631; mais ce tour est si grossier, qu'il n'y a que des nègres qui y puissent être trompés. On conçoit que, quand un peuple n'a encore que des sacrificateurs ambulans, il doit nécessairement s'introduire chez lui des superstitions très-variées, & qui souvent se contredisent les unes les autres, parce que les opinions ne sont pas réduites en un corps de doctrine, & chaque jongleur tâche de faire valoir les siennes. Le comte de Boulainvilliers dit que c'est principalement parmi une nation comme les arabes pasteurs, que l'idée d'un Dieu créateur a dû se conserver long-temps dans toute sa pureté. (*Vie de Mahomet, page* 147.) Mais le comte de Boulainvilliers ne connoissoit pas du tout les anciens arabes, sur lesquels Sales nous a procuré des éclaircissemens, qui démontrent que les notions de la divinité étoient extrêmement altérées parmi eux; & cela arrive chez tous les peuples errans où chaque tribu & même chaque famille multiplie le nombre des fétiches & des manitoux, dont les animaux sacrés de l'Égypte & de la Grèce sont des restes ».

« Il est bien certain que l'esprit des *gymnosophistes* ne commença à se développer que quand ils furent réunis en un corps sédentaire, ou un collège, qui avoit ses principales habitations dans la péninsule du Méroé : alors ils s'appliquèrent à l'étude, & mirent quelque ordre dans les hiéroglyphes éthiopiques, sur lesquels le philosophe Démocrite avoit écrit un traité particulier, qui, par les plus grands malheurs, s'est entièrement perdu. (*Apud Laërtium IX.*) Je suis aussi éloigné qu'on peut l'être, d'ajouter la moindre foi à des éloges aussi outrés que le font ceux que le romancier Philostrate prodigue aux *gymnosophistes* : (*in vita Apollonii, lib. VI. cap. VI.*) mais malgré cela, il est possible qu'en travaillant à rédiger leurs hiéroglyphes, ils aient inventé l'alphabet syllabique, dont on se sert encore de nos jours dans la Nubie & l'Abyssinie, & où il n'a sûrement pas été apporté d'ailleurs. Cette découverte étoit d'autant plus intéressante, que, sans cela, on n'eût pu parvenir à l'invention de l'alphabet littéral, qui paroît être dû aux égyptiens; & c'est une véritable folie de la part de Platon, d'accuser les prêtres de l'Égypte d'avoir fait un tort irréparable aux sciences en inventant l'écriture; ce qui, suivant lui, a prodigieusement affoibli, dans l'homme, la faculté mémorative; & Jules-César semble avoir voulu appuyer ce préjugé en parlant des druides, qui n'apprirent jamais par cœur que des absurdités ».

« Quoiqu'on rencontre dans Diodore & dans Strabon quelques passages relatifs aux opinions qu'avoient les *gymnosophistes* touchant la divinité, il faut convenir qu'il règne beaucoup d'obscurité dans ces passages-là, qui ne paroissent être fondés que sur des rapports de quelques marchands grecs, qui vers le temps de Ptolomée Philadelphe commencèrent à pénétrer fort avant dans le cœur de l'Afrique. Tout ce qu'on peut dire avec certitude, c'est qu'ils reconnoissoient l'existence d'un Dieu créateur, incompréhensible par sa nature; mais sensible dans ses ouvrages, qui leur paroissoient tous également animés par son esprit. De cette doctrine découla le culte symbolique, qui est comme approprié au génie des africains, dont l'imagination ardente devoit être fixée par des objets sensibles ou des fétiches, & dont l'inquiétude sur l'avenir devoit être calmée d'une façon ou d'une autre par les augures qu'ils tiroient de ces fétiches mêmes. Chez les grecs & les romains l'usage de consulter à chaque instant les oracles, n'étoit qu'une mauvaise habitude; mais chez les africains ce semble être un besoin physique, qui tient aux climats chauds, où l'esprit du petit peuple est extrêmement foible & impatient ».

« On ne sauroit, faute de mémoires, entrer dans plus de détail touchant la doctrine particulière du collège des *gymnosophistes* du Méroé, qui finit de la manière la plus funeste, pour s'être constamment opposé aux progrès du despotisme, cette ancienne maladie des souverains, dont quelques-uns sont comme les insensés qui desirent ce qu'ils ne connoissent pas. On dit qu'un tyran, nommé Ergamène, qui doit avoir été contemporain de Ptolomée Philadelphe, & grec

d'origine, fit massacrer en un jour tous les *gymnosophistes*, ce qui jetta cette partie de l'Ethiopie dans une désolation dont elle ne s'est plus relevée; on voit seulement les ruines d'*Axum*, de *Pselchès*, de *Napatha*».

GYNÉCÉE, logement destiné chez les romains à mettre en réserve les habits, hardes, linge, meubles & autres effets de la garde-robe des empereurs, pour qu'ils pussent s'en servir, lorsque les affaires les appelloient tantôt dans une province, tantôt dans une autre. Il y avoit de ces sortes de logemens en plusieurs villes des diverses provinces, situées sur de grandes routes.

Quoique le mot *gynæceum*, emprunté des grecs par les latins, signifie proprement un cabinet où les femmes serroient leurs habits précieux, bagues, joyaux, ornemens, &c., néanmoins il s'applique particuliérement à tous les endroits où l'on conservoit les habits & ameublemens impériaux dans les villes principales.

Quantité de personnes, sur-tout des femmes, étoient logées dans ces sortes de bâtimens, pour travailler à l'ameublement de l'empereur, ou à d'autres manufactures.

Les maîtres des garderobes impériales de province se nommoient *procuratores gynæciorum*, parce qu'ils devoient avoir soin que rien ne manquât de ce qui concernoit le linge, vêtement, meubles & autres commodités nécessaires aux services domestiques des empereurs voyageans. Ils devoient aussi tenir toujours prêts un grand nombre d'habits pour les soldats: enfin, ils devoient avoir en magasin des provisions suffisantes de toile à voiles pour les navires & vaisseaux de guerre, dont l'équipement seroit ordonné.

La notice de l'empire appelle ces sortes d'intendans *procuratores cynægiorum*, mais c'est par corruption du vrai mot; car dans les loix impériales, *cynægium* signifie un *chenil* &, selon Suidas, le lieu où on exposoit aux yeux du peuple les bêtes féroces que les gouverneurs des provinces envoyoient à l'empereur pour les spectacles publics. Il n'y a donc point de doute qu'il ne faille lire *procuratores gynæciorum*, c'est-à-dire, *maîtres des garderobes impériales*: on comptoit quinze de ces maîtres dans l'empire d'Occident, dont il y en avoit six établis dans six villes ou cités des Gaules; & tous étoient subordonnés à l'intendant général des finances, *sub dispositione comitis sacrarum largitionam*. (D. J.)

GYNÉCIAIRE, ouvrier qui travaille dans le *gynécée*. Les hommes faisoient les métiers de tisserand & de tailleur dans les *gynécées*; les femmes y filoient la laine & la soie que les hommes employoient à faire des étoffes.

Quelquefois on condamnoit les criminels à travailler dans le *gynécée* pour le prince, à peu près comme on les condamne aujourd'hui à servir sur les galères: du moins ce travail étoit une corvée que les princes exigeoient de leurs sujets, hommes ou femmes.

GYNÉCOCRATUMÉNIENS, anciens peuples de la Scythie d'Europe, qui habitoient sur les bords du Tanaïs, vers son embouchure. Ils furent ainsi nommés, dit Pline (*VI.* 7.), parce qu'après un combat qu'ils perdirent contre les amazones, sur les bords du Thermodoon, ils furent obligés d'avoir commerce avec elles pour leur donner des enfans, à condition que les mâles appartiendroient aux pères, & que les femelles resteroient aux amazones. Ainsi ces peuples vouloient être sans femmes chez eux, comme les amazones sans hommes: &, par l'accord qu'ils avoient fait avec ces héroïnes, ils avoient pourvu à la propagation de leur race. Ceux qui placent les amazones au pays des fables, y renvoient, par la même raison, les *gynécocratuméniens*, dont le nom est formé de γυνὴ, *femme*, & de κρατέμενος, *vaincu*.

GYNÉCONOMES, nom de magistrats à Athènes, qui avoient inspection sur les femmes.

Les *gynéconomes* étoient proprement les censeurs des femmes. Il y en avoit vingt. Ils s'informoient de la vie & des mœurs des athéniennes, punissoient celles qui se comportoient mal, & qui sortoient des bornes de la pudeur & de la modestie qui convient à leur sexe. Ils exposoient dans un lieu public la liste de celles qu'ils avoient condamnées à quelque amende, ou à d'autres peines.

Ce mot vient de γυνὴ, *femme* (γυναικος, *de femme*) & de νομος, *loi*.

GYNIDE, androgyne, ou hermaphrodite, qui a les deux sexes.

« A Émèse, en Syrie, dit Fleuri, les payens profanèrent l'église nouvellement bâtie, la dédiant à Bacchus, qu'ils nommoient *Gynide*, ou Androgyne, parce qu'ils lui donnoient les deux sexes, & ils y placèrent son idole.

Ce mot vient de γυνὴ, *femme*; étant masculin, il signifie un homme qui est femme.

GYPSATI, nom qu'on donnoit aux esclaves exposés en vente dans les places publiques; non parce qu'ils avoient, comme l'ont dit quelques philologues, leurs chaussures frottées de blanc, ou de craie (c'est la signification du mot latin *gypsum*); mais parce que les esclaves exposés en vente, avoient les pieds nuds & couverts de blanc ou de craie. Ceux que l'on faisoit venir de Bithynie ou de Cappadoce, pour être vendus à Rome,

Rome, étoient exposés de cette manière..... ....*Altera quos nudo traducit Gallia talo. Juven. sat. VII. l. III.*

Pline, Ovide, Properce, &c., expriment clairement cette coutume.

GYROMANTIE, sorte de divination, qui se pratiquoit en marchant en rond, ou en tournant autour d'un cercle, sur lequel il y avoit des lettres ou d'autres caractères significatifs : à force de tourner, on s'étourdissoit jusqu'à se laisser tomber ; & de l'assemblage des lettres qui se trouvoient à l'endroit sur lequel on tomboit, on tiroit des présages pour l'avenir.—— Ce mot est formé de *γυρὸς, cercle*, & de *μαντία, divination.*

GYRTON, en Thessalie. ΓΥΡΤΩΝΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est un cheval qui se cabre.

GYTHIUM, en Laconie. ΓΥΘΕΑΤΩΝ.

On a des médaillles impériales grecques de cette ville, frappées en l'honneur de Domna, de Caracalla, de Plautille, de Sept.-Sévère, de Geta.

H.

H. VARRON (*de re ruſtica, lib. III. cap. I.*) appelle l'*h*, *afflatus*, caractère qui marque l'aſpiration. C'eſt pourquoi les romains ont ſi ſouvent négligé de l'écrire ſur les monumens, dans les mots où elle remplaçoit l'eſprit rude des grecs. Cette obſervation nous fournira une excuſe pour le déplacement apparent des mots d'origine grecque, qui devroient être placés à l'*h*, & qui le ſont à la lettre ſuivante; c'eſt-à-dire, à celle qui portoit en grec l'eſprit rude.

Sur un poids de plomb d'Herculanum, la première lettre du mot HABEBIS eſt coupée en deux parties ⊣, à la manière du H grec diviſé, dont le jambage droit ⊦ déſignoit l'eſprit rude, de même que le gauche formoit l'eſprit doux ⊣.

H ſur les enſeignes militaires des romains, déſignoit les *haſtaires* qui étoient ſuivis des *princes* dans l'ordre de bataille. Auſſi ſur un denier de la famille Valeria, ſur d'autres des familles Claudia & Cornelia, on voit gravées ſur des enſeignes de légion les deux lettres H & P, *haſtaires* & *princes*.

H prit ſouvent la place de l'F chez les romains, comme le dit Servius (*VII. Æneid. 695.*) *Faliſcos haleſus condidit. Hiantem immutato H in F Faliſci dicti ſunt; ſicut febris dicitur, quæ antea hebris dicebatur.* Ainſi *faba* fut dit pour *haba*, & *forreum pour horreum*. Les eſpagnols modernes en ont uſé de même pour les mots qu'ils ont emprunté du latin.

H. Par la lettre H, dit Winckelmann (*Hiſt. de l'art, liv. IV. chap. VII.*) gravée ſur le ſocle d'un faune, au palais Altieri, l'on peut conjecturer que les ſtatues rangées dans un même endroit, portoient les marques de leur nombre, & que celle dont nous parlons, avoit été la huitième. Un buſte, dont il eſt fait mention dans une inſcription grecque, s'eſt trouvé marqué de la même lettre. L'inſcription nous fait voir que ce morceau étoit placé dans un temple de Sérapis, & la lettre nous montre que c'étoit le huitième buſte. C'eſt ce que le traducteur de cette inſcription n'a pas remarqué; & de là il a regardé la lettre H comme ſuperflue (*Falcon. inſcr. Athlet. p. 17.*). Je crois que la lettre N, gravée ſur le tronc d'une amazone dans le cabinet du Capitole, ſignifie cinquante, c'eſt-à-dire, que cette ſtatue étoit la cinquantième dans l'endroit où elle étoit placée.

H fut une lettre numérale chez les écrivains latins du moyen âge, ſelon quelques grammairiens; & elle ſignifioit 200, ſuivant ce vers :

H quoque ducentos per ſe deſignat habendos.

Quand il y avoit un trait au-deſſus, $\overline{H}$, elle ſignifioit deux cens mille.

H a été miſe autrefois pour *ch*. Ainſi de *Chlodoveus*, on a fait & écrit *Hludovicus* qui ſe trouve ſur toutes les anciennes monnoies, & ſur les titres du IX & X^e. ſiècle; car c'eſt pour cette raiſon que l'on écrivoit *Hludovicus*, avec une *h*. Dans la ſuite le ſon de cette *h* s'étant fort affoibli, ou entièrement ſupprimé, on a auſſi retranché l'*h*, & l'on n'a plus écrit que *Lùdovicus*. On trouve auſſi *Hlotaire*, comme *Hloüis;* ſur quoi il eſt bon de remarquer, dit le père Lobineau, dans le gloſſ. de ſon hiſt. de Bret. que cette diverſité eſt venue de la différence de la prononciation. Ceux qui ne pouvoient prononcer la gutturale, par où ces deux mots commencent, ſubſtituoient un *c* à la place; mais ceux qui étoient accoutumés à la prononcer, l'écrivoient auſſi. Ceux qui ne pouvoient prononcer cette gutturale, l'ont enfin retranchée entièrement, & on dit *Louis, Lotaire, &c.* Quelques ſavans ont conjecturé que cette *h* devoit être ſéparée du nom, & qu'elle ſignifioit ſeigneur, du latin, *Herus*, ou de l'allemand, *Hert*. Comme le *d* que les Eſpagnols mettent ſouvent devant les noms propres. D. Phelippe, pour dire, Don Philippe; mais comme elle ſe trouve auſſi au commencement des noms de pluſieurs villes, il eſt plus vraiſemblable que cette lettre n'étoit miſe à la tête des noms que pour marquer la rude prononciation des vieux François. (LE BLANC.) De plus, la prononciation de la gutturale devant l'*l*, eſt reſtée dans quelques cantons du diocèſe de S. Malo, où les payſans diſent une *hlef*, une *hloche*, une *hloiſtre*. On peut conjecturer de-là, que les payſans de ces cantons, ne viennent point des anciens Celtes ou des anciens Armoriques; mais que ce ſont des Francs qui s'établirent dans ces quartiers.

On trouve auſſi l'*h* devant le *c*, *Hcarolus*, *Hcalendæ*, pour *Karolus*, *Kalendæ*. Dans la ſuite on a retranché l'*h*, & le *k* ne s'écrit plus depuis aſſez long-tems, ſi ce n'eſt dans fort peu de mots. L'*h* devant un *c*, *hc* ſe trouve ſur-tout dans les chartres des Lombards.

H (*Diplomatique.*) Nous ne diviſons l'H qu'en deux ſéries de majuſcules & de minuſcules. Excepté la I^e. ſous-ſérie, qui de la plus haute antiquité deſcend juſqu'aux plus bas tems, & les 6, 7 & 8e. à-peu-près du moyen âge, preſque toutes les autres ne deſcendent pas au-deſſous du IXe ſiécle. Pluſieurs même ne peuvent être renvoyés ſi tard.

I^e. Série, 1°. à jambages tranchés, arrondis ou en grife; 2°. non joints par la traverſe; 3°. H privée d'un côté; 4°. privée de traverſe; 5°. celle-ci détachée des jambages; 6°. H en N; 7°. courbée en voûte ou demi-voûte par leur traverſe; 8°. à jambages inégaux; 9°. à traverſe excédente; 10°. H penchée vers la gauche; 11°. vers la droite; 12°. prolongation irrégulière des baſes & ſommets; 13°. courbures des côtés; 14°. de plus inégaux; 15°. H approchant du K; 16°. tortuoſité dans les jambages diſproportionnés.

La IIe. grande ſérie, n'a rien de plus ancien que le IVe ſiécle, duquel on peut rapprocher quelques figures des quatre premières ſous-ſéries, & de la 6e; les autres doivent être reléguées au moyen âge. La 5e. & la 9e. fourniſſent du pur gothique. I^e. ſous-ſérie. Les traits de jonction deſcendent plutôt qu'ils ne montent; 2e, montent plutôt qu'ils ne deſcendent; 3e, *h* tendant à ſe transformer en *b*; 4e, traveſtie en cette lettre; 5e, aux deux jambages courbes; 6e, de niveau ſans baſe; 7e, côté droit excédant; 8e, à baſes & ſommets; 9e, en *n*; 10e, côté droit courbé en deſſous, & recourbé en deſſus; 11e, pur gothique.

HABILLEMENS longs.

Les Theſſaliens ſeuls chez les Grecs portoient des habits longs, comme le témoigne Strabon, (*lib.* 9.), à cauſe du froid qui régnoit dans leur pays. Les barbares en portoient généralement ſur les monumens des Grecs. Les Orientaux en portoient auſſi, & de ſemblables à ceux des Orientaux modernes; comme on peut le voir ſur un monument palmyrénien du capitole.

HABITS. *Voyez* pour les habits, chaque pays, chaque ſexe, chaque âge, & chaque ſorte d'*habit*.

HABITUS, ſurnom de la famille VIBIA.

HACHE des faiſceaux. *Voyez* FAISCEAUX.

HACHE-DOUBLE & des amazones. *Voyez* BIPENNE & AMAZONES.

HACHE, arme des guerriers. Homère parle de cette arme, qu'il appelle tantôt Αξίνη (*Iliad. N.* 612.), tantôt Πέλεκυς (*Iliad. O.* 711.).

Les ſoldats romains ne paroiſſent avoir porté des *haches* dans leur bagage, que pour faire des paliſſades, comme on le voit ſur la colonne trajane.

Les ſcythes, ainſi que les francs, décrits par Sidoine (*epiſt. IV.* 20.), & par Procope, portoient, pour arme, une *hache* de fer à deux tranchans, fort épaiſſe. En abordant l'ennemi, ils les lançoient avec tant de force, qu'elles briſoient les boucliers, tuoient les guerriers, & avec tant d'adreſſe, qu'ils atteignoient toujours leur but (*Sidon. Carm.* 247.):

Excuſſiſſe citas vaſtum per inane bipennes
Et plagæ præſciſſe locum, clypeoſque rotare
Ludus.....

HACHE, ſymbole de Jupiter-Labradéus chez les cariens, au-lieu de la foudre ou du ſceptre. *Voyez* LABRADÉUS.

HADÉS, ou HAIDÉS, nom que les grecs donnoient à Pluton. *Voyez* ADÉS.

HADRIANI, en Bithynie, près de l'Olympe. ΑΔΡΙΑΝΕΩΝ & ΑΔΡΙΑΝΩΝ ΠΡΟΣ ΟΛΥΜΠΟΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en bronze.....*Pellerin.*

Cette ville a fait frapper, ſous l'autorité de ſes archontes, des médailles impériales grecques en l'honneur de M. Aurèle, de Sept.-Sevère, de Caracalla, de Plautille, d'Alex. Sevère, de Domna, d'Hadrien, d'Antonin, de Géta, de Valérien.

HADRIANOPOLIS, en Thrace. ΑΔΡΙΑΝΟΠΟΛΙΤΩΝ.

On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées ſous l'autorité de ſes gouverneurs, en l'honneur d'Hadrien, d'Antonin, de Marc-Aurèle, de Fauſtine jeune, de Commode, de Criſpine, de Julia, de Caracalla, de Plautille, de Géta, de Valérien, de Gordien-Pie.

Ses médailles autonomes ſont:

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

HADRIANOPOLIS, en Bithynie. ΑΔΡΙΑΝΟΠΟΛΕΙΤΩΝ.

On a des médailles impériales, avec l'ère de cette ville, frappées en l'honneur de Septime-Sevère, d'Hadrien, d'Alex. Sevère. *Voyez* ÈRES.

HADRIANOTHERA, en Bithynie. ΑΔΡΙΑΝΟΘΗΡΕΙΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRRR. en bronze..... *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien, d'Antinoüs, de Domna, de Philippe père.

HADRIEN NERVA TRAJANUS HADRIANUS, AUGUSTUS.

Ses médailles ſont :

C. en or; il y a des revers R. celui de l'an de Rome 874, eſt RRR.

RRR. en or grec; au revers la tête du roi Sauromate.

C. en argent; quelques revers R.

R. en médailles grecques d'argent.

RRR. au revers de Rheſcuporide, roi du Boſphore.

RR. en médaillons latins d'argent.

RR. en médaillons grecs d'argent.

C. en G. B. de coin romain. La ſuite des médailles d'*Hadrien* en G. B. eſt une des plus curieuſes de toutes les ſuites impériales. On y trouve cent revers rares; ſur la plupart deſquels ſont les noms des provinces de l'empire; auſſi y en a-t-il qui ſont RR & RRR.

C. en M. B. & RR. avec la tête d'Antonin.

C. en P. B.

RR. en G. B. de Colonies.

R. plutôt que C. en M. & P. B.

R. en G. B. grec.

C. en M. & P. B.

C. dans les médailles d'Égypte, beaucoup de médaillons de bronze.

Il y avoit dans la collection de d'Ennery, une médaille d'argent unique, reſtituée par *Hadrien*, en l'honneur de Trajan, après l'apothéoſe de ce prince. On trouve un médaillon d'argent d'*Hadrien*, qu'on lit communément de cette manière; du côté de la tête : IMP. CÆS. AUGUSTUS. Au revers, HADRIANUS AUG. P. P. REN. qu'on prétend être une reſtitution faite par *Hadrien* en faveur d'Auguſte; mais cette explication n'eſt pas généralement avouée. Ce médaillon eſt RRR.

Winckelmann (*Hiſt. de l'Art. liv. VI. ch. VII.*) a obſervé que les grands médaillons de bronze, dont la vérité eſt reconnue, ne commencent qu'à *Hadrien*. D'après ce principe, il déclare hardiment faux tous les médaillons de bronze, antérieurs à cette époque, placés dans le cabinet impérial de Vienne. Mais il cite avec admiration un des plus beaux médaillons d'*Hadrien*, qui ſe trouve dans le même cabinet. Ce morceau de bronze qui eſt creux, fut acheté d'un muletier des environs de Rome, qui s'en étoit ſervi long-temps, pour ſes mulets, en guiſe de ſonnette.

Hadrien, ſucceſſeur de Trajan, fait époque dans l'hiſtoire de l'art; & voici ſon article extrait de Winckelmann (livre VI. chap. VII.). Sa vertu, moins ſolide que celle de ſon prédeceſſeur, ſe dément quelquefois; mais ſes grandes qualités & ſes rares talens lui ont mérité une place diſtinguée chez la poſtérité. Amateur & protecteur des arts, il en pratiquoit pluſieurs, & même, à ce qu'on a prétendu, il avoit fait une ſtatue. Auſſi Victor, vil flatteur de ce ſiècle, prend il occaſion de-là pour dire que cet empereur, conſidéré comme artiſte, pouvoit tenir ſa place à côté des ſtatuaires les plus célèbres, tels que Polyclète & Euphranor.

A juger de ſon goût pour le vieux ſtyle dans ſa langue, il eſt à préſumer qu'il aura voulu ramener l'art aux mêmes principes. (*Spartian. Hadr.*). On ſait qu'il affectoit dans ſes écrits de s'éloigner du langage & du ſtyle des bons auteurs romains, & qu'il employoit plus volontiers les termes ſuranés & les tournures barbares d'Ennius, & des Ecrivains des premiers temps. Son amour pour les arts & les lettres fut grand; mais ſon deſir de tout ſavoir & de tout voir fut ſans bornes. Cette curioſité fut la principale cauſe des grands voyages qu'il entreprit la ſixième année de ſon règne dans toutes les provinces romaines; de ſorte qu'il ſe trouve des médailles de dix-ſept pays qu'il a parcourus. Il paſſa juſqu'en Arabie & en Egypte, pays qu'il étudia beaucoup, comme il le marque lui-même au Conſul Sévérianus.

Hadrien ſe fit une gloire d'approcher les arts du trône, & de relever en quelque ſorte le courage des grecs; de manière que la Grèce, depuis la perte de ſa liberté, n'a pas eu de temps plus heureux que cette époque, ni d'ami plus puiſſant que cet empereur. Ce prince, ſe propoſant de rendre à la Grèce ſon ancien luſtre, commença par la déclarer libre, & chercha à redonner aux villes grecques leur première ſplendeur. Dans cette vue non-ſeulement il fit conſtruire à Athènes, comme Périclès, un grand nombre d'édifices, mais il fit décorer encore toutes les fameuſes villes de la Grèce & de l'Aſie mineure de bâtimens publics, de temples, d'aqueducs & de bains. Le temple qu'il fit élever à Cyſique eſt rangé au

nombre des sept merveilles du monde ; & il y a apparence que les vastes ruines qui, depuis tant de siècles, servent de matétiaux aux habitans de cette ville, sont des restes de ce temple.

Mais *Hadrien* montra une prédilection particulière pour Athènes, soit parce que cette ville avoit été le siége des arts, soit parce qu'il y avoit vécu plusieurs années, & qu'il y avoit rempli la charge d'archonte. Il rendit aux Athéniens l'île de Céphalonie (*Xiphii. Hadr.*), il acheva & consacra le temple de Jupiter Olympien, qui étoit resté imparfait depuis Pisistrate pendant l'espace de sept cens ans. Il orna leur ville d'un édifice qui avoit plusieurs stades de circuit. Il fit placer dans ce temps plusieurs statues d'or & d'ivoire, une figure de Jupiter de proportion colossale, aussi d'or & d'ivoire. Chaque ville, pour signaler son zèle, voulut élever dans ce temple une statue à l'empereur. (*Pausan. l. I. p.* 42.).

La passion d'*Hadrien* pour l'art produisit des amateurs parmi les grecs aisés. Le seul Hérodes-Atticus, célèbre par son éloquence, & encore plus par ses richesses, fit élever des bâtimens & ériger des statues dans différentes villes de la Grèce. C'est lui qui fit construire près d'Athènes, au bord de l'Ilysse, le magnifique stade de marbre, dont la grandeur fut telle qu'on y épuisa presque toute une carrière du mont Pentélicien. (*Ibid.*). Il décora encore Athènes & Corinthe de superbes théatres.

Le goût de l'empereur pour les bâtimens, & l'encouragement qu'il prodiguoit aux arts ne se restreignoient pas aux seules villes de la Grèce; celles d'Italie eurent également part à ses libélités.

A Rome *Hadrien* fit construire, pour lui servir de tombeau, un superbe édifice connu anciennement sous la dénomination de *moles Hadriani*, & aujourd'hui sous celle du château S. Ange. Outre les différentes colonnades qui règnoient à l'entour, tout le bâtiment étoit revêtu de marbre blanc & décoré de statues. Dans la suite des temps ce monument servit de citadelle, & dans la guerre des goths, les romains y étant assiégés, se défendirent avec des statues qu'ils jettèrent sur leurs ennemis. *Voyez* HADRIANEUM.

Dans le grand nombre de monumens qu'*Hadrien* fit élever, le plus considérable étoit sans contredit l'immense édifice qu'il bâtit au bas de Tivoli, connu aujourd'hui sous le nom de *villa Hadriana*, maison d'*Hadrien*, dont les débris embrassent un circuit de près de dix milles d'Italie. Pour se former une idée de l'immensité de cette construction, il faut savoir qu'elle renfermoit presque toute une ville, des temples, des palestres, & une infinité d'autres édifices, entre autres deux théatres, dont l'un peut nous donner la meilleure notion de tous les édifices de ce genre. C'est le théatre le plus entier qui nous soit resté des anciens : on y voit encore le portique, les salles des acteurs, les escaliers par où l'on montoit au théatre, la porte de la scène, les portiques latéraux de l'avant-scène, l'orchestre & la place des instrumens. Ce prince avoit imité dans ce palais tout ce que l'antiquité avoit eu de plus célèbre : le lycée, l'académie, le prytanée, le portique, le temple de Thessalie, & le pécile d'Athènes. Il y avoit même fait représenter les champs Elysées, & le royaume de Pluton. Parmi ces nombreux édifices, celui qui attire principalement la curiosité des voyageurs, est la fameuse *palestre*, ou le lieu des exercices; il y avoit des portiques en arcades, & une grande cour autour de laquelle règnoit une terrasse des deux côtés. C'est là où l'on voit les chambres voûtées, qu'on appelle communément les *cent chambres*, & qui servoient à loger les gardes prétoriennes; ces chambres ne communiquoient les unes avec les autres que par un corridor de bois pratiqué au-dehors, qu'on pouvoit fermer & faire garder par une sentinelle. Ces deux rangs de voûtes forment un angle, au sommet duquel est une tour ronde, destinée sans doute à loger les gardes-du-corps. Sous chacune de ces voûtes il y avoit deux demeures servant à loger les gens de guerre; dans l'une on voit encore le nom abrégé d'un soldat, écrit en noir, & grossièrement, comme avec le doigt. La magnificence de ces bâtimens étoit telle qu'un très-grand bassin, que l'on croit avoir été une naumachie, étoit toute revêtue de marbre jaune. En faisant l'excavation de cet emplacement on a trouvé, outre plusieurs squeletes de cerfs, une grande quantité de têtes de marbre, & d'autres pierres plus dures, dont plusieurs avoient été brisées à coups de hache. Le cardinal de Polignac avoit acquis les meilleures de ces têtes.

Les statues qu'on a tirées des fouilles de cette *villa*, depuis deux cens cinquante ans, ont enrichi tous les cabinets de l'Europe; & il y reste cependant encore des découvertes à faire pour nos derniers neveux. Le cardinal Hypolite d'Este, qui bâtit sa *villa* sur les débris de la maison de campagne de Mécène à Tivoli, la décora d'une infinité de statues, trouvées dans la *villa Hadriana*. Le cardinal Alexandre Albani, en ayant fait l'acquisition en différens temps, les fit transporter dans ses maisons; & c'est par lui qu'une grande partie de ces antiques est passée dans le cabinet du capitole.

Indépendamment des meilleurs ouvrages en marbre qu'on a tirés de la *villa Hadriana*, & dont on aura souvent occasion parler dans ce dictionnaire, on fera ici mention du fameux tableau en mosaïque, représentant une jatte pleine

d'eau, sur les bords de laquelle il y a quatre colombes, dont l'une vient boire.

Le siècle d'*Hadrien* ayant acquis plus de lustre & plus de gloire par la culture des arts, que les temps des autres empereurs, il résulte que l'art du dessin de cette époque mérite un examen plus détaillé, & cela d'autant plus que nous devons considérer l'art, sous ce prince, comme la dernière école, conservée à peine pendant cinquante ans, après sa mort. L'on se rappellera ici ce que nous avons dit ailleurs au sujet des imitations égyptiennes faites par *Hadrien*; mais pour l'intelligence parfaite de ces objets, nous sommes obligés de répéter ici quelques articles.

On voit, par les productions de ce temps, qu'*Hadrien* avoit saisi l'esprit de l'art dans toute son étendue; & il y a grande apparence que ce prince a fait exécuter aussi des ouvrages dans le goût étrusque. Quant aux statues travaillées dans la manière égyptienne, il en décora un temple de sa *villa*, celui de tous les temples qui s'est le mieux conservé. C'est apparemment cet édifice que Spartien appelle le *canopus*. Il faut que les figures faites dans le goût égyptien se soient trouvées par centaines dans cette *villa* d'*Hadrien*, puisque, sans compter celles qui sont détruites, ni celles qui sont encore ensevelies sous les ruines du temple, ni pareillement celles qui ont été emportées à Rome, il en reste encore une quantité si considérable. Par l'exécution de ces ouvrages, *Hadrien* ramenoit, pour ainsi dire, aux élémens de l'art & au principe du dessin, qui doit être d'autant plut exact & plus facile à être apprécié dans les figures égyptiennes, que les parties en sont simples & les travaux peu chargés. En commençant par l'imitation la plus stricte, il semble s'être proposé pour but d'avancer par gradation; puis, en ne quittant point les traces de cette imitation, en observant de quelle manière l'ancien style a changé, & en se conformant dans la pratique au progrès conjectural que l'art auroit fait en Égypte, s'il n'avoit pas été limité par les loix. Car il se trouve à cette époque des figures de granit rouge, dont la fabrique est entièrement dans l'ancien style des égyptiens. Rien ne prouve mieux que ce sont des imitations que les têtes des deux statues de Tivoli qui sont plus grandes que le naturel, & qui représentent le fameux Antinoüs. Au surplus, nous y remarquons des statues qui dénotent le second style des artistes de cette nation; le marbre noir dont elles sont faites, est une preuve qu'elles ne tirent pas leur origine de l'Égypte. Enfin nous trouvons des figures en marbre noir, conçues à la vérité dans le style égyptien, mais exécutées de manière que les mains, au lieu d'être appliquées au corps, sont entièrement libres & en action. Le cabinet du capitole & la *villa Albani* renferment des morceaux de l'un & de l'autre genre. Il s'est conservé au moins un aussi grand nombre de ces ouvrages imités, que de ceux du véritable style grec, qu'*Hadrien* semble avoir voulu ramener à sa première perfection.

L'énumération des ouvrages conçus dans le goût grec, doit commencer par les deux centaures en marbre noir, dont le cardinal Furietti avoit été le premier possesseur. Au décès de ce prélat, le pape Clement XIII les acheta, avec la mosaïque des colombes, pour la somme de treize mille écus romains, & il réunit ces antiques au cabinet du capitole. On place ces statues les premières parmi les ouvrages grecs du siècle d'*Hadrien*, non pas qu'elles soient les meilleures productions de ce temps, mais plutôt par une raison contraire, & aussi parce qu'on trouve gravés sur les socles les noms des artistes grecs qui les firent, Aristéas & Papias d'Aphrodisium. Ces morceaux, qui furent trouvés très-mutilés dans les ruines de la *villa Hadriana*, exigèrent de grandes réparations.

Mais la gloire de l'art de ce siècle, ainsi que de tous les âges, sera toujours les deux portraits d'Antinoüs : l'un est un buste en demi-bosse de la *villa* Albani, & l'autre est une tête colossale dans la *villa* Mandragoné, au-dessus de Frascati. Ces deux morceaux se trouvent gravés dans les monumens de l'antiquité. (*Monum. ant. ined. n.* 179. 180.).

On cite ordinairement, comme la plus belle production de l'art sous *Hadrien*, la statue nommée improprement l'Antinoüs de Belvedère, par la fausse idée où l'on est qu'elle représente le favori de cet empereur; mais tous ses caractères indiquent qu'elle représente Méléagre. On la range, à juste titre, parmi les statues de la première classe, plus pour la beauté des parties, que pour la perfection du tout : les parties basses du corps, les jambes & les pieds, sont bien inférieures de forme & d'exécution au reste de la figure.

Parmi les portraits d'*Hadrien*, les plus beaux en marbre sont une tête colossale du palais Borghèse, & un buste d'une belle conservation qui se trouve au cabinet de Bevilaqua à Vérone; dans ce dernier morceau il est représenté encore jeune, & portant une barbe fort courte, avec cette particularité que ses cheveux, au lieu d'être rangés en boucles & ajustés au-dessus du front, sont tout plats. La plus belle tête de cet empereur, en pierres gravées, est un camée, qui fut jadis au cabinet Farnèse, & qui parvint ensuite entre les mains du comte de Thoms, gendre du célèbre Boerhaave, mais qui se trouve aujourd'hui dans la collection du prince d'Orange.

HADRUMETUM, en Afrique. HAΔP.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.

RRRR. en argent. *Eckhel.*

O. en or.

Devenue colonie romaine, elle a fait frapper des médailles impériales latines en l'honneur d'Auguste avec César, & d'Auguste seul.

HÆMUS. Les romains appelloient de ce nom les victimes que l'on immoloit à Jupiter Fulminant, sans que l'on en sache l'origine (*Stat. Thebaïd. l. IV.* 223.)

HÆREDIUM, petit champ, héritage médiocre.

HAGNO, une des nymphes nourrices de Jupiter. *Voyez* LYCÉUS.

H. A. I. R..... *Honore accepto impensam* ou *impendium remissum.*

HAITON, roi d'Arménie.

Pellerin en a publié une médaille de bronze avec une légende arménienne.

HALCIONE, une des sept filles d'Atlas, qui forment la constellation des Pleyades.

HALÉSUS, un des fils d'Agamemnon, effrayé de la triste fin de son père, & craignant qu'Égiste & Clytemnestre ne lui réservassent le même sort, s'enfuit en Italie avec quelqnes amis de son pere, & y bâtit la ville de Falisques.

HALICARNASSE, ancienne ville d'Asie, dans la Carie, dont elle étoit la capitale; on en rapporte la fondation à des grecs venus d'Argos. Elle possédoit un port magnifique, de bonnes fortifications, & de grandes richesses : elle avoit été la résidence des rois de Carie, & particuliérement de Mausole, dont le fameux tombeau servit à lui donner un nouveau lustre. On peut voir dans Arrien la difficulté qu'Alexandre trouva, lorsqu'il en fit le siége. Une médaille frappée sous Géta, prouve par sa légende, que sous les romains cette ville se gouverna par ses propres loix, & jouit de sa liberté. Elle a donné naissance à deux fameux historiens, qui seuls l'auroient immortalisée, Hérodote & Denis.

Hérodote, le père de l'histoire profane, naquit l'an 404 avant Jesus-Christ. Il mit tous ses soins à apprendre dans ses voyages l'histoire des nations, & il en composa les neuf livres qui nous restent de lui. Les grecs en firent tant de cas, lorsqu'il les récita dans l'assemblée des jeux olympiques, qu'ils leur donnèrent les noms des neuf muses. L'histoire d'Hérodote est écrite en dialecte ionique. Son style est plein de charmes, de douceur & de délicatesse. Malgré les critiques qu'on a faites d'Hérodote, il est toujours constant que son ouvrage renferme ce que nous connoissons de plus certain sur l'histoire ancienne des différens peuples.

Denis, surnommé d'*Halicarnasse*, du nom de sa patrie, est en même temps un des plus célèbres historiens, & des plus judicieux critiques de l'antiquité; il vint à Rome après la bataille d'Actium, trente ans avant J. C., & y demeura vingt-deux ans, sous le règna d'Auguste. Il composa en grec l'histoire des antiquités romaines, & les distribua en vingt livres, dont il ne nous reste que les onze premiers; c'est un ouvrage que nous ne nous lassons point de lire & de consulter. Nous avons encore d'autres œuvres de Denis d'Halicarnasse; M. Hudson en a procuré la meilleure édition en grec & en latin, à Oxford, 1704, *in-fol.* (D. J.)

HALICARNASSE, en Carie. AAIKAPNACCEΩN.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville, colonie d'Athènes, a fait frapper, sous l'autorité de ses archontes, des médailles impériales grecques en l'honneur de Sévère, de Caracalla, de Géta, de Maximin, de Gordien, d'Agrippine jeune, & de Commode.

HALICASTRUM. Voyez ALICA.

HALIE, une des cinquante Néréïdes; son nom est pris de l'élément qu'elle habite.

HALIES, fêtes qui se célébroient à Rhodes, en l'honneur du Soleil, le 24 du mois Gorpiæus; les hommes & les jeunes garçons y combattoient, & celui qui sortoit victorieux, avoit pour récompense une couronne de peuplier. Athénée a fait mention des *halies* dans son treizième livre. Ce mot est dérivé de ἅλιος, qui dans le dialecte dorique s'écrit pour ἥλιος, *soleil.*

HALIMÈDE, une des cinquante Néréïdes; son nom signifie, qui a soin de la mer, qui fait ses delices de la mer.

HALIMÈNE, mesure de capacité de l'Asie & de l'Égypte. *Voyez* MINE.

HALLIRHOÉ, une des maîtresses de Neptune, qui la rendit mère d'Isis, selon Plutarque.

HALLIRHOTIUS, fils de Neptune. *Voyez* ALLYROTHIUS.

HALMUS. *Voyez* ANDREUS.

HALOA, les mêmes fêtes que les AIRES. *Voyez* ce mot.

HALONESUS, Isle. AAO.

Les médailles autonomes de cette isle sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O en argent.

HALORIE, dans l'Élide. il y avoit un temple déd.é à Diane-Élenne, dont le sacerdoce dépendoit des arcadiens.

HALOURGIDES. Voyez ΑΛΟΥΡΓΙΔΕΣ.

HALTÈRES. Les *haltères* chez les grecs étoient des masses pesantes de pierre, de plomb, ou d'autre métal dont ils se servoient dans leurs exercices.

Il paroît qu'il y avoit deux sortes d'*haltères ;* les unes étoient des masses de plomb que les sauteurs prenoient dans leurs mains pour s'assurer le corps & être plus fermes en sautant; les autres étoient une espèce de palet que l'on s'exerçoit à jetter.

Les *haltères*, selon Galien, se posoient à terre, à environ trois pieds & demi de distance les unes des autres; la personne qui vouloit s'exercer se plaçoit entre deux de ces masses, prenoit de la main droite celle qui étoit à sa gauche, & de la gauche celle qui étoit à sa droite, & les remettoit plusieurs fois de suite à leur place, sans remuer les pieds de l'endroit où elle les avoit d'abord posés. On employoit cet exercice pour la cure de plusieurs maladies.

Mercurial en parle dans son *ars gymnastica.*

Martial dit de cet exercice (XIV. 49.):

Quid pereunt stulto fortes haltere lacerti ?
Exercet melius vinea fossa viros.

HAMA, instrument qui servoit à Rome dans les incendies. On n'en connoît que le nom. Etoit-ce un croc, étoit-ce un vase à porter de l'eau ?

HAMADRYADE. sœur & femme d'Oxilus, selon Athénée (*lib. III.*) engendra huit filles, qui furent toutes nommées nymphes *Hamadryades ;* mais elles n'étoient point de la même espèce que celles de l'article suivant. Elles avoient toutes huit un nom particulier, que l'on imposa ensuite aux arbres.

HAMADRYADES. C'étoient des nymphes dont le destin dépendoit de certains arbres avec lesquels elles naissoient & mouroient ; ce qui les distinguoit de *dryades*, don la vie n'étoit point attachée aux arbres. C'étoit principalement avec les chênes que les *hamadryades* avoient cette union, comme l'indique leur nom, composé de ἁμα, ensemble, & de δρυς, un chêne. (*Servius in v. 62. eclog.* 10.).

Quoique ces nymphes ne pussent survivre à leurs arbres, elles n'en étoient pas cependant absolument inséparables, puisque, selon Homère, elles alloient par échappées sacrifier à Vénus dans les cavernes avec les satyres ; &, selon Sénèque, elles quittoient leurs arbres pour venir entendre le chant d'Orphée. On dit qu'elles témoignèrent quelquefois une extrême reconnoissance à ceux qui les garantirent de la mort (*Voyez* RŒCUS & PROSPELEA); & que ceux qui n'eurent aucun égard aux humbles prières qu'elles leur firent d'épargner les arbres dont elles dépendoient, en furent sévèrement punis : Péribée l'éprouva, au rapport d'Apollonius de Rhodes. (*Lib. II. Argon.*).

Mais il vaut mieux lire la manière dont Ovide dépeint les complaintes & l'infortune de l'*hamadryade* que l'impie Erysichton fit périr; elle vivoit dans un vieux chêne respectable, qui, dit-il, surpassoit autant tous les autres arbres que ceux-ci surpassent l'herbe & les roseaux. A peine Erysichton lui eut-il porté un premier coup de hache, qu'on entendit pousser des gémissemens, & qu'on vit couler du sang ; le coup étant redoublé, l'*hamadryade* éleva fortement sa voix : « Je suis, » dit-elle, une nymphe chérie de Cérès ; tu » m'arraches la vie, mais j'aurai au moins en » mourant la consolation de t'apprendre que je » serai bientôt vengée » :

Editus è medio sonus est cum robore talis :
Nympha sub hoc ego sum, Cereri gratissima, ligno ;
Quæ tibi factorum pœnas instare tuorum
Vaticinor moriens, nostri solatia lethi.

(*Metam. lib. VIII v.* 763.)

Les *hamadryades* ne doivent donc pas être censées immortelles, puisqu'elles mouroient avec leurs arbres. Je sais bien qu'Hésiode donne à leur vie une durée prodigieuse dans un fragment cité par Plutarque, selon lequel, en prenant la supputation la plus modérée des mythologistes, la carrière des *hamadryades* s'étendoit jusqu'à neuf cens trente-trois mille cent vingt ans ; mais ce calcul fabuleux ne s'accorde guère avec la durée des arbres, de ceux-là même à qui Pline (*lib. XVI. c.* 44) donne la plus longue vie.

Cependant

Cependant il n'a pas été difficile aux anciens d'imaginer l'exiſtence de ces eſpèces de nymphes ; car ils concevoient des ſentimens de vénération & de religion pour les arbres qu'ils croyoient être fort vieux, & dont la grandeur extraordinaire leur paroiſſoit un ſigne de longue durée. Il étoit ſimple de paſſer de-là juſqu'à croire que de tels arbres étoient la demeure d'une divinité. Alors on en fit une idole naturelle, je veux dire qu'on ſe perſuada que ſans le ſecours des conſécrations, qui faiſoient deſcendre dans les ſtatues la divinité à laquelle on les dédioit, une nymphe, une divinité, s'étoit concentrée dans ces arbres. Le chêne qu'Eryſichton coupa étoit vénéré pour ſa grandeur & pour ſa vieilleſſe. On l'ornoit comme un lieu ſacré ; on y appendoit les témoignages du bon ſuccès de ſa dévotion, & les monumens d'un vœu exaucé. Ovide nous l'apprend :

Stabat in his ingens annoſo robore quercus
Una, nemus : vitæ mediam memoreſque tabellæ
Sertaque cingebant, voti argumenta potentis.

Les poëtes ont ſouvent confondu les *hamadryades* avec les nayades & les dryades. On trouve cette confuſion dans Properce (*lib. I. eleg.* 20), qui, en parlant des nymphes qui enlevèrent Hylas, les appelle tantôt *hamadryades*, tantôt dryades ; c'étoient cependant les nymphes d'une fontaine. Ovide (*Faſt. IV.* 229), au contraire, appelle quelquefois dryades les nymphes dont le deſtin dépendoit d'un arbre. *Voyez* DRYADES.

HAMAXIA, dans la Cilicie ΑΜΑΞΙΩΝ. ΠΕ.

M. Eckel attribue à cette ville une médaille de bronze, avec cette légende :

HAMMON. *Voyez* AMMON.

HANNIBALLIEN, neveu de Conſtantin, roi du Pont, de Cappadoce & d'Arménie.

FLAVIUS CLAUDIUS HANNIBALLIANUS REX.

Ses médailles ſont :

RRRR. en or.

Feu M. de Beauvau aſſuroit l'avoir vu dans le cabinet d'un ſouverain d'Allemagne.

O. en argent,

RRR. en P. B.

HARANGUE, diſcours qu'un hiſtorien, ou poéte met dans la bouche de ſes perſonnages.

Les héros d'Homère haranguent ordinairement avant que de combattre.

L'uſage des *harangues* dans les hiſtoriens a de tout tems eu des partiſans & des cenſeurs ; ſelon ceux-ci elles ſont peu vraiſemblables, elles rompent le fil de la narration : comment a-t-on pû en avoir des copies fidèles ? c'eſt une imagination des hiſtoriens, qui ſans égard à la différence des tems, ont prêté à tous leurs perſonnages le même langage, & le même ſtyle ; comme ſi Romulus, par exemple avoit pu & dû parler auſſi poliment que Scipion. Voilà les objections qu'on fait contre les *harangues*, & ſur-tout contre les *harangues* directes.

Leurs défenſeurs prétendent au contraire qu'elles répandent de la variété dans l'hiſtoire, & que quelquefois on ne peut les retrancher ſans lui dérober une partie conſidérable des faits : » Car, » dit à ce ſujet l'abbé de Vertot, il faut qu'un » hiſtorien remonte autant qu'il ſe peut, juſqu'aux » cauſes les plus cachées des évènemens ; qu'il » découvre les deſſeins des ennemis ; qu'il rapporte les délibérations, & qu'il faſſe voir les » différentes actions des hommes, leurs vues les » plus ſecrettes, & leurs intérêts les plus cachés. » Or c'eſt à quoi ſervent les *harangues*, ſur-tout » dans l'hiſtoire d'un état républicain. On ſait que » dans la république romaine, par exemple, les » réſolutions publiques dépendoient de la pluralité des voix, & qu'elles étoient communément précédées des diſcours de ceux qui avoient » droit de ſuffrage, & que ceux-ci apportoient » preſque toujours dans l'aſſemblée des *harangues* » préparées. ». De même » les généraux rendoient » compte au ſénat aſſemblé, du détail de leurs » exploits, & des harangues qu'ils avoient faites ; les hiſtoriens ne pouvoient-ils pas avoir » communication des unes & des autres ?

Quoi qu'il en ſoit, l'uſage des *harangues* militaires paroît atteſté par toute l'antiquité : » mais » pour juger ſainement, dit Rollin, de cette » coûtume de haranguer les troupes, généralement » employée chez les anciens, il faut ſe tranſporter dans les ſiécles où ils vivoient, & faire » une attention particulière à leurs mœurs, & à » leurs uſages.

» Les armées chez les Grecs, & chez les Romains, étoient compoſées des mêmes citoyens » à qui dans la ville & en temps de paix, on » avoit coûtume de communiquer toutes les affaires, le général ne faiſoit dans le camp, ou » ſur le champ de bataille, que ce qu'il auroit été » obligé de faire dans la tribune aux *harangues* ; » il honoroit ſes troupes, attiroit leur confiance, » intéreſſoit le ſoldat, réveilloit ou augmentoit » ſon courage, le raſſuroit dans les entrepriſes » périlleuſes, le conſoloit ou ranimoit ſa valeur » après un échec, le flattoit même en lui faiſant » confidence de ſes deſſeins, de ſes craintes, de » ſes eſpérances. On a des exemples des effets

» merveilleux que produiſoit cet éloquence mi» litaire. »

La difficulté eſt de comprendre comment un général pouvoit ſe faire entendre des troupes. Outre que chez les anciens les armées n'étoient pas toujours fort nombreuſes, toute l'armée étoit inſtruite du diſcours du général, à-peu-près comme dans la place publique à Rome & à Athènes le peuple étoit inſtruit des diſcours des orateurs.

Il ſuffiſoit que les plus anciens, les principaux des manipules & des chambrées ſe trouvaſſent à la *harangue* dont enſuite ils rendoient compte aux autres; les ſoldats ſans armes, debout & preſſés occupoient peu de place; & d'ailleurs les anciens s'exerçoient dès la jeuneſſe à parler d'une voix forte, & diſtincte pour ſe faire entendre de la multitude dans les délibérations publiques.

Quand les armées étoient plus nombreuſes, que rangées en ordre de bataille, & prêtes à en venir aux mains, elles occupoient plus de terrein, le général monté à cheval, ou ſur un char, parcouroit les rangs, & diſoit quelques mots aux différens corps pour les animer, & ſon diſcours paſſoit de main en main. Quand les armées étoient compoſées de troupes de différentes nations, le prince ou le général ſe contentoit de parler ſa langue naturelle aux corps qui l'entendoient, & il faiſoit annoncer aux autres ſes vues & ſes deſſeins par des truchemens; ou le général aſſembloit les officiers, après leur avoir expoſé ce qu'il ſouhaitoit qu'on dit aux troupes de ſa part, il les renvoyoit chacun dans leurs corps ou dans leurs compagnies, pour leur faire le rapport de ce qu'ils avoient entendu, & pour les animer au combat.

Au reſte, cette coûtume de haranguer les troupes a duré long-tems chez les Romains, comme le prouvent les allocutions militaires, repréſentées ſur les médailles. *Voyez* ALLOCUTIONS. On en trouve auſſi quelques exemples parmi les modernes, & l'on n'oubliera jamais celle que Henri IV fit à ſes troupes avant la bataille d'Ivri: » Vous » êtes François; voilà l'ennemi; je ſuis votre roi: » ralliez-vous à mon panache blanc, vous le ver» rez toujours au chemin de l'honneur & de la » gloire ».

Mais il eſt bon d'obſerver que dans les *harangues* directes que les hiſtoriens ont ſuppoſé avoir été prononcées en de pareilles occaſions, la plupart ſemblent plutôt avoir cherché l'occaſion de montrer leur eſprit & leur éloquence, que de nous tranſmettre ce qui y avoit été dit réellement.

Le maréchal de Villars nous fournit un exemple qui prouve plus lui ſeul pour ces harangues, que tous les raiſonnemens poſſibles ». Ce qui me parut, dit-il, le plus important & le plus néceſſaire, fut d'établir une ſévère diſcipline dans l'armée, parce qu'il n'y a que l'ordre qui faſſe ſubſiſter dans le pays ennemi, lorſqu'on ne peut rien tirer de ſes propres magaſins. Or j'allois être dans ce cas. Je fis donc aſſembler les bataillons, & je parlai aux ſoldats, de manière que la plupart me puſſent entendre. *Mes amis*, leur dis je, *j'ai traverſé l'empire, il y a trois ans; votre ſageſſe & votre bonne diſcipline permettoient aux payſans d'apporter tout ce qui vous étoit néceſſaire; nous rentrons dans ce même empire: nous ne pouvons plus compter ſur nos magaſins: ſi vous brûlez, ſi vous faites fuir les peuples, vous mourrez de faim. Je vous ordonne donc pour votre propre intérêt, & pour celui du roi d'être ſages, & vous voyez bien vous-mêmes l'importance qu'il y a que vous le ſoyez. J'eſpère auſſi que vous comprendrez les bonnes raiſons que je vous dis. Je dois commencer par vous inſtruire; mais ſi ces raiſons ne vous contiennent pas, la plus grande ſévérité ſera employée, & je ne me laſſerai pas de punir ceux qui s'écarteront de leurs devoirs.*

Ce diſcours fit impreſſion, & l'armée demeura dans une diſcipline ſi exacte, que l'on ne fut obligé à aucun exemple. ». (Vie de Villars, tome I. pag. 424.)

HARENG. C'eſt une erreur de croire que ce ſoit le *halec* des Romains. Le *halec* étoit une eſpèce de ſauce de toutes ſortes de poiſſons ſalés & mis en morceaux, & n'étoit le nom d'aucun poiſſon en particulier.

Le *hareng* n'a point été connu des anciens. Ce n'eſt ni le *halec*, ou *halex*, ni le *mœnis*, ni le *leucomœnis*, ni le *geurres* de Pline. *Voyez* RONDELET, de *Piſci. Marin. l. V, c. XIII*; & *Vossius*, *de Idol. l. IV, c. II.*

HARICOT, *phaſelus*, *faſeolus*; il ne réuſſit bien que dans une terre que l'on a laiſſé repoſer durant une année; il ſe plaît ſur-tout dans une terre graſſe & réſtible. Les feuilles de ce légume ſont veinées, & ſes gouſſes, qui ſont longues, ſe mangent avec les ſemences. Voilà tout ce qui caractériſe le *faſeolus* dans Pline. (*Métr. de M. Pauſton.*) Galien (*de facult. alimen. II.*) dit que les Romains mangeoient au commencement de leurs repas des *haricots* confits dans le vinaigre, & dans le *garum*, pour aiguiſer leur appetit. Ces *haricots* étoient appellés *faſelares*.

HARMAMAXA. *Voyez* ARMAMAXI.

HARMATIAS, nome d'un nome dactilique de la muſique grecque, inventé par le premier Olympe Phrygien.

Plutarque, dans ſon traité *de muſicâ*, dit que le nome *Harmatias* paroît avoir tiré ſon nom du mot *char* Ἅρμαξα & dans ſon ſecond diſcours (*De fortuna vel virtute Alex. mag.*) il rapporte que

c'eſt en jouant le nome *Harmatias* qu'*Andigénite* le joueur de *flûte* fit courir Alexandre aux armes ; à en juger par ces deux traits, ce nome devoit être très-rapide. *Mattheſon*, célèbre muſicien allemand, prétend qu'il étoit purement rhythmique, ou qu'il n'avoit d'autre changement que celui des longues & des brèves.

HARMODIE, les Athéniens chantoient dans leurs feſtins une chanſon à l'honneur d'Harmodius & d'Ariſtogiton, qui les avoient délivrés de la tyrannie d'Hyparque, & ils la nommoient *Harmodie* du nom d'un des vengeurs de la patrie.

HARMONIE. A-t-elle été connue des anciens ? *Voyez* ACCORDS.

HARMOSTE, nom de magiſtrat à Lacédémone. *Harmoſtes*. Il y avoit pluſieurs *Harmoſtes*. Leur office étoit de faire bâtir des citadelles, & de faire réparer les fortifications des villes. Ainſi nous pourrions les appeller intendans des fortifications, ou commiſſaires généraux des fortifications. Ce mot eſt grec, & vient d'ἁρμόζω, *apto*, ἁρμόστης, *aptator, concinnator*.

HARMOSYNIENS, ἁρμοσύνιοι, officiers de la police de Lacédémone. Ces officiers furent établis à Sparte pour la raiſon que nous allons expoſer.

Lycurgue avoit eu grand ſoin d'ordonner tout ce qui pouvoit rendre les hommes vigoureux, capables de ſupporter avec beaucoup de patience & de courage, les plus grands travaux ; mais à l'égard des femmes mariées, il ne leur avoit impoſé d'autre loi, que celle de porter un voile quand elles iroient dans les rues, pour les diſtinguer des filles, qui avoient la liberté d'aller à viſage découvert.

Quelque facile à obſerver que fût cette loi, il y eut des femmes qui ne l'obſervèrent que fort imparfaitement après la mort du légiſlateur ; enſorte qu'il fallut alors commettre des magiſtrats pour l'obſervation de ſon ordonnance, & on les appella *harmoſyniens*. On voit ces officiers déjà nommés dans des inſcriptions, ſoixante ou quatre-vingt ans après Lycurgue ; il ne faut pas les confondre avec les *harmoſtes*. *Voyez* HARMOSTES. (D. J.)

HARPAGE. *Voyez* ARPAGE.

HARPAGEIA & HARPAGIUM, lieu où étoit Ganyméde, lors de ſon enlèvement. *Voyez* GANYMÈDE.

HARPALYCUS, roi des Amymnéens, dans la Thrace, fut père d'Harpalyce. *Voyez* HARPALYCE.

HARPALYCE, la plus belle fille d'Argos : Clymènus ſon père en devint amoureux, & tous les efforts qu'il fit pour vaincre cette paſſion, ne firent que l'augmenter. Il vint à bout de la ſatisfaire par le moyen de la nourrice de ſa fille, qui l'introduiſit auprès d'elle, ſans qu'elle le connût. Clyménus avoit long-tems réſiſté à la marier ; après y avoir cependant conſenti avec beaucoup de peine, & l'avoir laiſſé partir avec ſon nouvel époux, il s'en répentit bientôt, courut après eux, tua ſon gendre, & ramena ſa fille à Argos, pour en être ſeul le maître. Harpalyce, déſeſpérée de la mort de ſon mari, déteſtant la paſſion de ſon père, ſe porta aux plus grands excès ; renouvellant la ſcène d'Atrée & de Térée, elle tua ſon jeune frère, & le donna à manger à Clyménus. Il y en a qui diſent que ce fut le fils qu'elle avoit eu de Clyménus, qui ſervit à cet horrible repas. Après quoi, ayant demandé aux dieux d'être retirée de ce monde, elle fut changée en oiſeau. Pour Clyménus il ſe tua de déſeſpoir.

HARPALYCE, fille d'Harpalycus, roi de Thrace, fut nourrie du lait de jument, dit Hygin, & accoutumée de bonne heure au maniement des armes Son père ayant été attaqué par Néoptoléme, fils d'Achilles, fut bleſſé ; & il auroit été perdu ſans reſſource, ſi Harpalyce ne fût venue à ſon ſecours : elle chargea ſi à-propos l'ennemi, qu'elle le mit en fuite. Son père qu'elle avoit ſi heureuſement délivré de cette guerre étrangère, périt quelque tems après dans une guerre civile. Ses ſujets le chaſſèrent avec ſa fille, & le tuèrent à la fin. Pour Harpalyce, elle ſe retira dans les bois, où elle exerça mille brigandages. Elle marchoit avec la vîteſſe de la foudre ; & quand on couroit après elle pour recouvrer les beſtiaux qu'elle venoit d'enlever, on ne pouvoit point l'atteindre. Elle ne fut priſe que dans les filets qu'on lui tendit, comme pour la chaſſe des cerfs. On la mit à mort ; mais il en coûta cher à ſes meurtriers : car auſſi-tôt il s'éleva une diſpute dans le voiſinage, pour ſavoir à qui étoit le bétail qu'elle avoit volé ; on ſe battit ; & il en demeura de part & d'autres pluſieurs ſur la place. Depuis ce temps, on établit pour coutume qu'on s'aſſembleroit au tombeau de cette fille, & qu'on y feroit des tournois en expiation de ſa mort. Virgile dit que Venus s'offrit aux yeux d'Enée, ſous l'air d'une chaſſeuſe, telle qu'on repréſente la célèbre Harpalyce, piquant les flancs d'un cheval, plus rapide que les flots de l'Hébre. (*Æneid I.* 320.)

HARPALYCE, amante d'Iphicus, un des argonautes, mourut du chagrin de s'en voir mépriſée. C'eſt d'elle qu'un certain cantique fut appellé *Harpalyce*.

HARPALYCE, nom d'une chanson érotique, célèbre dans la Grèce, qu'on avoit faite sur la mort d'une jeune fille nommée *Harpalyce*. Aristoxène, nous apprend que méprisée par Iphicus, un des argonautes, qu'elle aimoit à la folie, elle sécha de douleur, & mourut; qu'à l'occasion de cet évènement on institua des jeux où les jeunes filles chantoient la chanson nommée *harpalyce*. Parthénius parle aussi de cette chanson, & de l'évènement qui y donna lieu. Il y avoit une autre chanson dans le même goût, appellée *calycé* dont Stésichore étoit auteur: cette Calycé rebutée par son amant se précipita dans la mer. (D. J.)

HARPASA, en Carie. ΑΡΠΑCΗΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Antonin, de Sept.-Sévère, de Gordien Pie.

HARPASTUM, balle de cuir d'un médiocre volume, puisque Clément d'Alexandrie (*Padagog.* 3. 10.) l'appelle σφαιρην μικραν. C'étoit un exercice très-fatigant que le jeu de l'*harpastum*. Plusieurs joueurs se rassembloient pour y jouer, se la lançoient & s'efforçoient ensuite de se l'arracher les uns aux autres. On y jouoit nud avec de simples caleçons, comme pour les autres exercices des athlètes; témoin ce vers de Martial (VI. 66. 4.):

Harpasto quoque subligata ludit.

HARPAX, fils de Borée & de Chloris. Il succéda au roi Hénochius. *Voyez* BORÉE.

HARPÉ, *HARPEDOPHORUS*, } nom donné à Mercure, à cause de l'*harpé* dont il s'étoit servi pour tuer Argus.

L'*harpé* est gravée sur les médailles des argiens, sur celles d'Iconium. On la voit dans la main de Persée sur une peinture d'Herculanum. Ce n'est point une épée courbée, ou un sabre, comme on l'a dit tant de fois. Mais c'est une épée droite, large vers la pointe, comme les épées & les poignards antiques, garnie d'un seul côté, & toujours près de la pointe, d'un crochet: ce qui fait ressembler l'*harpé* à un croc de batelier. Persée s'en servit pour couper la tête à Méduse.

HARPIE, s. f. (L'h s'aspire.)

Oiseau fabuleux dont il n'est fait mention que chez les poëtes, qui lui donnent un visage de femme, des pieds & des mains crochus. *Voyez* VIRGILE au troisième livre de l'Enéide. C'est une sorte de monstre fabuleux que les anciens regardoient comme une espèce de génie. Les *harpies* étoient filles de l'Océan & de la Terre. De-là vient qu'elles habitoient dans une île, dit Servius, tantôt sur la mer & tantôt sur la terre. Valérius Flaccus dit qu'elles étoient filles de Typhon. On les représentoit avec des ailes, des oreilles d'ours, un corps de vautour, un visage de fille, & des mains ou des pieds crochus. Il y avoit trois *harpies*, Aëllo, Ocypété & Celeno, qu'Homère appelle *Podargé*. Hésiode, dans sa Théogonie (8. 267), n'en compte que deux, Aëllo & Ocypété, & il dit qu'elles sont filles de Thaumas & d'Electre, qu'elles ont des ailes, qu'elles volent comme le vent, & avec la rapidité des oiseaux. Le zéphire les rendit mères de Balius & de Xanthus, chevaux d'Achille. Phérécide raconte que les boréades les chassèrent de la mer Egée, de celle de Sicile, & les poursuivirent jusqu'aux îles, qu'on nommoit *Plotæ*, ou, comme Homère, *Calynæ*, & que depuis on appella à cause de cela *Strophades*. Les *harpies* se retirèrent dans une antre de l'île de Crète.

Selon Vossius (*de Hol. l. III. c. 99. p. 631*), ce que les anciens ont dit des *harpies* ne convient à nul autre oiseau, aussi-bien qu'aux grandes chauve-souris, qui se voient au territoire de Darien, dans la Castille d'or, au nord de l'Amérique méridionale. Ces animaux tuent non seulement les volailles, mais les chiens & les chats, incommodent beaucoup les hommes par leurs piqûres; il dit même qu'elles sucent leur sang. Mais les anciens, comme Vossius le remarque lui-même, ne connoissoient point ces oiseaux; il ajoute que, par ces monstres, ils n'ont entendu autre chose que les vents; que c'est pour cela qu'ils ont dit qu'elles étoient filles d'Electre, qui l'étoit de l'Océan. C'est ce qu'en ont pensé les scholiastes d'Apollonius, d'Hésiode & Eustathius. Leurs noms *Aëllo*, *Ocipété* & *Celeno* en sont encore une preuve.

Ceux qui veulent interpréter les fables historiquement, disent que c'étoient des concubines du roi Phinée, que Calaïs & Zétés, fils de Borée, c'est-à-dire d'un roi du Septentrion, chassèrent de la cour.

On a écrit aussi que l'on avoit nommé *harpies* (d'αρπαζω, j'enlève) des corsaires dont les incursions troubloient le commerce & la navigation des états voisins, & y causoient quelquefois la famine.

D'autres prétendent que ces *harpies* n'étoient autre chose que des saurerelles, qui ravageoient des contrées entières; que le mot grec ἅρπυιαι, est dérivé de l'hébreu *arbeh*, saurerelle; que Celeno, nom de la principale des *harpies*, signifie en syriaque *sauterelle*, & qu'Achaloé, nom d'une

autre d'où Héſiode a fait *Aëllo*, vient d'*achal*, manger, parce que les ſauterelles dévorent toute la verdure. Ils ajoutent qu'elles furent chaſſées par les fils de Borée, c'eſt-à-dire par les vents ſeptentrionaux, qui balayent en effet ces nuées de ſauterelles; & enfin que ces inſectes cauſent la famine, la peſte, & inquiètent ainſi les ſouverains même juſque dans leurs palais; caractères qui conviennent aux *harpies*, qui déſoloient le roi de Thrace. L'auteur de l'*hiſtoire du ciel*, ſans s'éloigner abſolument de cette dernière opinion, y prête une nouvelle face. « Les trois lunes d'avril, de mai & de juin, dit-il, ſur tout les deux » dernières, étant ſujettes à des vents orageux, » qui renverſoient quelquefois les plants d'oliviers, » & qui amenoient du fond de l'Afrique, & des » bords de la Mer-Rouge, des ſauterelles & des » hannetons qui ravageoient & faliſſoient tout, » les anciens égyptiens donnèrent aux trois Iſis, » qui annonçoient ces trois lunes, un viſage fé» minin, avec un corps & des ſerres d'oiſeaux » carnaſſiers; les oiſeaux étant la clef ordinaire de » la ſignification des vents, & le nom de *harpies* » qu'ils donnoient à ces vents ſignifioient les » *ſauterelles*, ou les inſectes rongeurs que ces » vents faiſoient éclore ». Il n'a fallu aux poëtes que de l'imagination pour transformer des ſauterelles en monſtres; mais il faut bien de la ſagacité pour réduire des monſtres en ſauterelles.

HARPINE, fut aimée du dieu Mars, qui la rendit mère d'Œnomaüs, père de la belle Hippodamie.

HARPOCRATE. Ce dieu égyptien fut inconnu aux grecs avant le règne d'Alexandre. Aucun écrivain de cette nation ne parle d'*Harpocrate* avant *Eratoſthène*, qui fut ſurintendant de la bibliothèque d'Alexandrie, ſous le règne de Ptolomée Evergète, ou Ptolomée III. Hérodote, qui avoit viſité les plus célèbres temples de l'Égypte, & qui a parlé ſi au long des divinités égyptiennes, ne fait aucune mention d'*Harpocrate*; quoique ce dieu fût confondu ſouvent avec Horus, qui n'eſt pas oublié dans ſes écrits. Depuis que les Lagides occupèrent le trône d'Egypte, on vit le culte d'*Harpocrate*, renfermé auparavant dans la haute Egypte, ſe répandre à Alexandrie, & de-là dans tout l'Occident. Au temps où écrivoit le docte Varron (*L.ing. latin. lib. IV.*), on le connoiſſoit à Rome, & Pline l'ancien atteſte qu'il voyoit (*lib. 23. cap. 3*), les figures des dieux égyptiens, & d'*Harpocrate* en particulier, gravées ſur les bagues de ſes concitoyens. Les grecs, en propageant le culte de cette divinité ſous le nom de Sigalion (formé de σιγαω, ſe taire), chargèrent ſes figures de pluſieurs attributs, ou ſymboles inconnus aux anciens égyptiens. Nous les en dépouillerons dans cet article, afin de donner les véritables notions de l'*Harpocrate* égyptien.

Jablonski (*Pantheon. ægypti lib. 2. cap. 6.*) a prouvé que l'ancien nom d'*Harpocrate* étoit *Arphochrat*, qui veut dire en cophte (idiome des anciens égyptiens) celui qui boîte d'un pied, ou foible des pieds. C'eſt ainſi qu'Homère dépeint Vulcain (*Odyſſ* Θ. 330.) qu'il oppoſe à Mars aux pieds ſains, de même que les prêtres égyptiens oppoſoient *Harpocrate* au dieu Ammon.

Les égyptiens diſoient qu'*Harpocrate* étoit fils d'Oſiris & d'Iſis, de même qu'Horus: cette fraternité ſignifioit l'identité de perſonne dans le langage ſacerdotal. De même qu'Horus étoit l'emblême du ſoleil au ſolſtice d'été, lorſqu'il avoit acquis toute ſa force; de même *Harpocrate*, boiteux d'un pied, c'eſt-à-dire, foible, étoit l'emblême du ſoleil nouveau né au ſolſtice d'hiver. Cette naiſſance du ſoleil étoit fixée à Rome (*Servius in VII. Æneid. 720.*) au XXV de décembre, *propriè ſol novus eſt octavo kalendas januarias*; & l'on y voyoit ſa naiſſance inſcrite à ce jour parmi les fêtes du calendrier, NATALIS SOLIS INVICTI. Toutes les fois que Plutarque parle d'*Harpocrate* (*libro de Iſ. & Oſir.*), il l'appelle toujours foible, enfant, très-enfant. Dans une inſcription (*Gruter. pag. 88. 13.*) latine c'eſt le *dieu-enfant-phoſphorus*, ou porte-lumière, c'eſt-à-dire lumière naiſſante. Dans l'oracle de Claros, c'eſt le tendre *Jao*, ἁπαλὸς ἰαω. Sur les pierres, les bronzes, & les autres monumens, il eſt repréſenté ſous la forme d'un enfant, & on le voit emmailloté ſur la table iſiaque. Comme Oſiris, emblême de la puiſſance ſolaire, étoit tantôt le mari, tantôt le fils d'Iſis, & que ce fils étoit *perdu*, *pleuré*, *retrouvé* & *célébré* par des chants de joie; on conçoit qu'*Harpocrate* étoit l'Oſiris retrouvé; & que dans ce ſens Oſiris a pu être appellé auſſi ἁπαλὸς, foible ou tendre.

Plutarque dit pluſieurs fois que les égyptiens croyoient que le ſoleil naiſſant, ou renouvellé, ſortoit, étoit formé des parties humides du globe de l'univers; c'eſt pourquoi *Harpocrate* étoit repréſenté ſous la figure d'un enfant aſſis ſur le lotus, plante qui aime les marais & les eaux ſtagnantes. De-là vint auſſi que le lotus fut choiſi pour l'attribut d'*Harpocrate*.

Harpocrate fut mis au jour par Iſis avant le temps de la geſtation accompli, ſelon les traditions égyptiennes (*Plutarch. de Iſ. & Oſir.*), & avec une grande foibleſſe dans les parties inférieures du corps; c'eſt pourquoi il ſembloit être reſté dans l'attitude où ſe trouvent les enfans dans le ſein maternel, c'eſt-à-dire, avec les mains ou les doigts appliqués à la bouche, au viſage; ce qui vouloit dire en langage ſacerdotal que les forces du ſoleil, renouvellé au ſolſtice d'hiver, étoient ſi peu ſenſibles, que perſonne ne pouvoit encore les appercevoir, en parler. Les grecs donnèrent à cette attitude ordinaire d'*Har-*

pocrate une autre interprétation ; ils la prirent pour le commandement du silence, & ils en formèrent leur *Sigalion*, ou le dieu du silence.

Le séjour que fait dans le tropique du capricorne le soleil renouvellé, la lenteur de sa marche dans l'allongement des jours, le firent représenter boiteux, c'est-à-dire avec les deux pieds joints ensemble, & paroissant ne former qu'une seule jambe.

Au reste cette doctrine des égyptiens sur le soleil d'hiver se retrouvoit chez tous les anciens peuples, où le soleil étoit sous différens noms, sous divers emblêmes, l'objet de tous les cultes. Les phrygiens (*Plutarch. de Is. & Osir.*) croyoient que cet astre lumineux dormoit pendant l'hiver, veilloit pendant l'été, & ils célébroient ces deux états du soleil par des bacchanales. Les paphlagoniens (*ibid.*) disoient que le soleil étoit retenu dans des liens pendant l'hiver, qu'il se déliot & marchoit au printemps.

Venons actuellement aux traditions & aux représentations d'*Harpocrate* grecques & romaines.

On voyoit des statues de ce dieu dans plusieurs temples & places publiques ; il nous en reste encore des empreintes par des gravures & des médailles sur lesquelles il est représenté diversement, selon les divers attributs que les peuples lui donnoient.

On offroit à cette divinité les lentilles & les prémices des légumes ; mais le lotus & le *persea* lui étoient principalement consacrés.

Sa statue se trouvoit à l'entrée de la plupart des temples ; ce qui vouloit dire, au sentiment de Plutarque, qu'il falloit honorer les dieux par le silence ; ou, ce qui revient au même, que les hommes n'ayant des dieux qu'une connoissance imparfaite, ils n'en devoient parler qu'avec respect.

On représentoit le plus ordinairement *Harpocrate* sous la figure d'un jeune homme nud, couronné d'une mitre à l'égyptienne, tenant d'une main une corne d'abondance, de l'autre une fleur de lotus, & portant quelquefois la trousse ou le carquois.

Comme on le prenoit pour le soleil, cette corne d'abondance marquoit que c'est le soleil qui produit tous les fruits de la terre, & qui vivifie toute la nature ; le carquois dénotoit ses rayons, qui sont comme des flèches qu'il décoche de toutes parts. La fleur de lotus est dédiée à cet astre lumineux, parce qu'elle passoit pour s'ouvrir à son lever, & se fermer à son coucher : le pivot l'accompagne quelquefois, comme un symbole de la fécondité. Mais que signifie la chouette qu'on voit tantôt au pied d'*Harpocrate*, & tantôt placée derrière le dieu ? Cet oiseau étant le type de la nuit, c'est, dit Cuper, le soleil qui tourne le dos à la nuit.

Quelques statues représentent *Harpocrate* vêtu d'une longue robe tombant jusque sur les talons, ayant sur sa tête rayonnante une branche de *persea* garnie de feuilles & de fruits. Comme les feuilles de cet arbrisseau ont la forme d'une langue, & son fruit celle d'un cœur, les égyptiens, dit Plutarque, ont voulu signifier par cet emblême le parfait accord qui doit être entre la langue & le cœur.

Les gravures & les médailles d'*Harpocrate* le représentent ordinairement avec les mêmes attributs qu'on lui voit dans les statues antiques, le doigt sur la bouche, la corne d'abondance, le lotus, le *persea*, le pannier sur la tête. Quelques-unes de ces médailles portent sur le revers l'empreinte du soleil, ou de la lune ; & d'autres ont plusieurs caractères fantastiques des basilidiens, qui, mêlant les mystères de la religion chrétienne avec les superstitions du paganisme, regardoient ces sortes de médailles comme des espèces de talismans.

Mais on fit, sur-tout chez les anciens, quantité de gravures d'*Harpocrate*, pour des bagues & des cachets. Nos romains, dit Pline, commencent à porter dans leurs bagues *Harpocrate*, & d'autres dieux égyptiens. Leurs cachets avoient l'empreinte d'un *Harpocrate*, avec le doigt sur la bouche, pour apprendre qu'il faut garder fidèlement le secret des lettres ; & l'on ne pouvoit trouver d'emblême plus convenable de ce devoir essentiel de la société.

Varron parle succintement d'*Harpocrate*, de crainte, ajoute-t-il, de violer le silence qu'il recommande : mais Cuper n'a pas cru qu'il dût avoir les mêmes scrupules que le plus docte des romains ; il a au contraire publié le fruit de ses recherches sur cette divinité payenne, & n'a rien laissé à glaner après lui, en mettant au jour son ouvrage, intitulé *Harpocrates*. Nous y renvoyons les curieux, qui y trouveront une savante mythologie de cette divinité d'Egypte. La première édition est d'Amsterdam, en 1676, *in*-8°. ; & la seconde, augmentée de nouvelles découvertes, parut à Utrecht, en 1687, *in*-8°.

Le savant comte de Caylus a fait les réflexions suivantes, (*Rech. d'Antiq. I.* 29.) sur deux figures d'*Harpocrate*. »L'une & l'autre avoient au-dessus de l'oreille droite un ornement recourbé, descendant jusque sur l'épaule, ayant la forme d'une anse, semblable à celui qu'on voit ordinairement sur ces sortes de figures ; mais il n'en paroît plus que la racine sur la première, & il est à demi-rompu sur la seconde. Les antiquaires ne se sont guères expliqués sur ce symbole, & Cuper même n'en a rien dit dans un ouvrage où il a rapporté

tout ce que les anciens nous aprennent sur *Harpocrate* (*Gisbert. Cuper. Harpocrat. Traject. ad Ithenum* , 1687.) Ce silence m'a engagé à faire quelques recherches sur ce sujet , & je vais les exposer en peu de mots. »

» Il faut observer , 1°. que cet ornement se voit également sur toutes les têtes d'*Harpocrate :* ce qui prouve qu'il est indépendant de l'espèce de la coëffure. On doit remarquer en second lieu, qu'il ne se trouve que sur les figures d'*Harpocrate* & d'Horus , qui n'étoient qu'une seule & même divinité ; d'où il suit qu'on peut le regarder comme un attribut qui leur étoit propre. J'avois d'abord pensé que cet attribut n'étoit autre chose qu'un serpent mal formé & mal exécuté , attaché à l'oreille d'Horus , comme pour lui inspirer la prudence , dont cet animal est le symbole. Je m'étois fondé sur un monument rapporté dans le cabinet de Paul Petau (*Pl.* 22.) représentant une Isis , avec un serpent qui s'approche de l'oreille droite du petit Horus , couché sur les genoux de cette Déesse ; mais je me suis bientôt apperçu que celui qui a dessiné & gravé cette figure , avoit été trompé par une ressemblance qu'il a cru voir entre cet animal & l'ornement que j'examine , & qui se trouve constamment le même , comme je l'ai déja dit , dans toutes les figures d'*Harpocrate* & d'Horus qui se rencontrent dans les cabinets. Il s'en présente de mieux travaillées les unes que les autres , & dans celles qui ont été faites par de plus habiles artistes, l'ornement en question n'a jamais fait naître l'idée d'un serpent. Accuseroit-on les artistes Egyptiens de n'avoir pas sû dessiner ce reptile ; eux qui étoient dans l'habitude de le traiter , & qui l'ont répété mille fois dans l'écriture hiéroglyphique ? & ne vaut-il pas mieux douter de la fidélité du dessinateur qu'a employé Petau ? Les planches de son livre nous montrent que c'étoit un artiste dont les talens étoient fort médiocres. Pour moi je prétends que cette sorte d'ornement est un flocon de cheveux , qu'on laissoit pendre au côté droit de la tête & au-dessus de l'oreille d'Horus & d'*Harpocrate*. Je fonde ma première preuve sur ce que l'ornement que j'explique est souvent formé comme une tresse de cheveux liés & entrelacés. On en verra un exemple sensible dans une figure d'*Harpocrate* , rapportée par Cuper (*Harpocr. p.* 26.) & dans quelques autres gravées dans l'ouvrage de Montfaucon. (Antiq. exp. tom. II. pl. 123.) Enfin ma dernière preuve, & la plus convaincante , c'est qu'il est démontré par une foule de témoignages, qu'*Harpocrate* , Horus & le soleil n'étoient qu'une même chose dans le système religieux des Egyptiens ; en effet , Macrobe dit : » Lorsqu'ils veulent consacrer une » statue au soleil, ils la représentent la tête rasée , » à l'exception du côté droit dont on laisse pa- » roître les cheveux. Cette petite partie montre » que le soleil ne se découvre jamais au même » moment à l'univers entier ; les cheveux cou- » pés , & dont il ne reste plus que la racine , » prouvent que cet astre , après avoir disparu , a le » pouvoir de renaître. (*Saturn. lib. I. c. XXI.*) »

» Marobe ajoute une autre interprétation à celle-ci : Je ne garantis la justesse ni de l'une ni de l'autre ; il me suffit qu'il ait attesté l'usage des Egyptiens , pour en conclure que cette espèce de parure , dont la tête d'*Harpocrate* est si souvent ornée , n'est qu'une tresse de cheveux. »

On voit sur une agathe-onyx de la collection de Stosch , un buste d'*Harpocrate* , posté de face, enmaillotté dans un filet, ayant le prétendu *persea* sur la tête & sur la poitrine un globe, d'où sortent deux serpents. La tête est rasée à l'exception d'une petite touffe de cheveux au-dessus de l'oreille droite, & d'une tresse qui tombe sur l'épaule. Cette pierre est remarquable par cette singularité, car ce dieu se voit par-tout ailleurs avec des cheveux. On sait que les prêtres (*Rigalt. Not. ad. Oneirocr. Ardemidori p.* 123.) Egyptiens avoient la tête & les autres parties du corps rasées ; mais personne ne parle d'un pareil *Harpocrate*. (*Macrob. Saturn. lib. I c. XXI. p.* 248.) Macrobe nous apprend que les Egyptiens représentoient le soleil avec la tête rasée , excepté au côté droit , où ils laissoient des cheveux , & c'est justement de ce côté où cette tête porte une tresse. Une figure (*Recueil d'Antiq. tome II. pl. IV. n.* 1.) d'*Harpocrate* , publiée par monsieur le comte de *Caylus* , a la même particularité , & c'est ce qui pourroit appuyer le sentiment de *Cuperus* qui prétend qu'*Harpocrate* représentoit le soleil , il n'auroit donc pas autant de tort que le croyoit (*Hist. du Ciel. tom. I , p.* 95.) *Pluche*. Dans le cabinet d'un amateur à Rome , il y a un beau buste de marbre d'un enfant de grandeur naturelle , qui n'a pas la tête entièrement rasée , mais qui a des boucles de cheveux seulement au côté droit ; on pourroit présumer que c'étoit un enfant dévoué à *Harpocrate* , ou au soleil. Cela est conforme à la mode des bas tems de porter les cheveux longs, (*Buonarr. Osserv. sopra i vetri antichi , p.* 270.) d'un côté , & de les couper courts de l'autre ; ce que faisoient aussi les Egyptiens. (*Hérodote , l.* 2. *p.* 73. *l.* 13. *édit. Steph. & Ammian Marcellin , l.* 22. *c. XI*) Il y a aussi plusieurs *Harpocrates* qui portent une (*Cuperi Harpocr. p.* 32. 36. *Pococks Descr. of the East. tome I. Tab. LXV.*) bulle au cou, en forme d'amulette , mais ici c'est un globe avec deux serpents ; hiéroglyphe que l'on rencontre sur quelques (*Begeri Brand. Thes. tome III. p.* 23. *Haym. Mus. Bret. p.* 180.) médailles ; celui-ci est un (*Plut. de Is. & Osir. pag.* 672. *édit. Heno Steph.*) *Phylactérion* d'Isis , autrement appellé , voix de la vérité. Le filet, dans lequel notre *Harpocrate* est enmaillotté , n'est pas moins remarquable , il designe

la délicateſſe de ſon enfance, ſelon Plutarque. La table iſiaque ſeule nous le repréſente ainſi, & *Kircho* l'y prend pour le dieu Orus». Il eſt douteux qu'Horus ait auſſi le flocon de cheveux.

HARUIGA. } Ces deux mots, dont le pre-
HARVIGA. } mier ſe lit dans Donat, & le ſecond dans Feſtus, déſignent une victime dont on examinoit les viſcères adhérens.

HARUSPICES. *Voyez* ARUSPICES.

HASTA. Javelot romain, (Polybe, lib. 6. ch. 4.) il n'avoit qu'un doigt d'épaiſſeur, ſur quatre coudées & demie de long; on le lançoit de la main.

HASTAIRE ſ. m. *Haſtatus.* Les *haſtaires* étoient des ſoldats de légion qui furent ſubſtitués aux vélites, quand on eut accordé le droit de bourgeoiſie romaine à toute l'Italie Les *haſtaires* formoient une infanterie formidable, compoſée de frondeurs & de gens de trait, qui lançoient le dard & le javelot avec la main; c'eſt de-là qu'ils furent nommés *haſtaires.*

Ils étoient ſi pſamment armés, que nous avons bien de la peine à en concevoir la poſſibilité. Outre un caſque d'airain ou d'acier poli qu'ils portoient, ils avoient le corps revêtu d'une cotte de maille, ou d'une cuiraſſe, ſoit de cuivre, ſoit de fer, faite par écailles, comme celles d'un poiſſon, & ſi artiſtement travaillée, qu'elle obéiſſoit à tous les mouvemens du corps; les cuiſſes étoient couvertes de même, & les bras juſqu'au coude; le devant des jambes étoit pareillement défendu par une eſpèce de bottine d'un cuir très-fort.

Polybe nous apprend que ceux qui ne poſſédoient que quinze cens livres de biens, portèrent d'abord ſur l'eſtomac un plaſtron d'airain, de douze doigts de grandeur en quarré, qui leur tenoit lieu de cuiraſſe; mais dans la ſuite, ils furent armés comme les autres.

Indépendamment de cette armure, ils avoient un bouclier de quatre pieds de haut, ſur deux & demi de large, dont ce même auteur fait une deſcription bien détaillée. Il dit que ce bouclier étoit compoſé de deux ais d'un bois de peuplier fort léger; que ces deux ais étoient collés enſemble avec de la colle de taureau, & qu'ils étoient couverts d'une groſſe toile collée de même, avec un cuir de veau par-deſſus; les bords étoient revêtus de fer, de même que le milieu qui s'élevoit en boſſe, pour ſoutenir les plus grands coups de pierres ou de traits.

Leurs armes offenſives étoient l'épée eſpagnole, ce ſont les termes de Polybe, tranchante des deux côtés, également propre pour frapper d'eſtoc & de taille; la lame de la pointe en étoit forte & roide; ils portoient cette épée pendue à un baudrier au côté droit, & un poignard au côté gauche, avec deux traits longs de trois coudées, dont l'un étoit un javelot, & l'autre un dard qu'on appelloit *haſta*, d'où ils avoient été nommés *haſtati*, ou *haſtaires;* car le mot *haſta* ne peut être expliqué, que par le nom de cette ſorte d'arme qui étoit un dard qu'on lançoit, & non pas une pique.

Le bois de cette eſpèce de dard qu'on lançoit étoit quarré auſſi bien que le fer qui étoit de la même longueur que le bois; il ne coupoit que par la pointe; c'eſt la différence qu'Appien met entre le dard & le javelot qu'il nous repréſente comme plus léger & plus foible; mais tous les deux ſe lançoient également avec la main. (D. J.)

HASTARIUM, place où les marchandiſes ſe vendoient à l'encan, ou ſous la *haſte* du préteur, comme l'on parloit à Rome. Elle en prit ſon nom.

HASTE pure (la) eſt un javelot ſans fer, ou plutôt un ancien ſceptre qui convient à toutes les déités, parce qu'il déſigne la bonté des dieux, & la conduite de leur providence, également douce & efficace. Juſtin (*lib.* 43.) marque expreſſément que la coutume d'en donner à toutes les déités, vient de la ſuperſtition des anciens, qui dès le commencement du monde avoient adoré le ſceptre comme les dieux mêmes; ſans doute, parce que les ſtatues n'étoient point alors auſſi communes qu'elles l'ont été depuis. On ne peut ſe perſuader, quoique ſes paroles le diſent, qu'ils les adoraſſent comme de véritables déités.

» Un jour dit Winckelmann, que le cardinal Alexandre Albani faiſoit la revue de ſon magaſin d'anciens fragmens de marbre, auquel nous avions donné le nom de *cimetière*, nous trouvâmes une ſtatue aſſiſe ſur un ſiège, ſur le ſocle duquel on liſoit ces lettres, EYPI..... Contre le dos du ſiège on avoit appliqué une mince bande de pierre portant les titres des dix tragédies d'Euripide, dont l'autre morceau avoit été jetté dans un coin du collège romain des Jéſuites. J'y courus vîte, & je trouvai que la grandeur & la forme du fragment, dont j'avois pris le deſſin, ſe rapportoient parfaitement avec le morceau que je venois de découvrir. On prit donc ce morceau en échange contre quelques anciennes médailles d'argent des empereurs. Les anciens monumens ont ſouvent le ſort de ce voleur, qui laiſſa une oreille à Madrid & l'autre à Naples. Il n'y a ſur cette pierre que les noms de trente ſept-tragédies, que les anciens regardoient ſans doute comme les meilleures; & j'y ai trouvé les titres de cinq tragédies dont perſonne n'a jamais parlé. Conſidérez à préſent vous-même combien une choſe aide à en trouver une autre, & vous en conclurez qu'il faut avoir tout vu quand on veut ſe faire

paſſer

paſſer pour antiquaire. On ne pouvoit reconnoître cette ſtatue ſans avoir vu auparavant un des quatre tableaux découverts, en dernier lieu, à Herculanum. (C'eſt le ſecond tableau des quatre dont la deſcription ſe trouve dans la ſixième lettre à M. Bianconi.) Il y a des marques certaines que cette ſtatue a tenu à la main une *haſte pure*, ou ſceptre; quoiqu'il ſemble que cet ornement n'appartient qu'à un poëte qui, comme Homère, a joui de l'Apothéoſe. En voyant cette ſtatue, j'oſai néanmoins ſoutenir le contraire, & j'avançai pour preuve de mon ſentiment le poëte tragique de Portici; je citai de plus une épigramme grecque, dans laquelle on donne à Euripide non-ſeulement la *haſte*, mais encore le thyrſe. Qu'on change maintenant la *haſte* en thyrſe; qui n'étoit qu'une *haſte* entourée de lierre, & l'on aura un ſceptre ou bâton de commandement. »

Les déeſſes portoient auſſi la *haſte pure*. On voit ſur une pâte antique de Stoſch, une déeſſe avec un ſceptre long, *haſta*, ſans autre attribut qui la caractériſe. Les quatre déeſſes qui ſont avec Mars & Mercure ſur le côté d'un autel triangulaire de la villa Borghéſe, porte auſſi la *haſte pure*, & le diadéme.

H. C. I. R.

Honore contentus impenſam, vel *impendium remiſit*. *Voyez* STATUES.

HEBDOMÉES, fêtes qui, ſelon Suidas & Proclus (*in Heſiodi diebus* 768.) ſe célébroient à Delphes, le ſeptième jour de chaque mois lunaire, en l'honneur d'Apollon, ou ſeulement, ſelon Plutarque (*ſympoſ. VIII quæſt. I.*) & d'autres auteurs, le ſeptième jour du mois βύσιον, qui étoit le premier mois du printemps.

Les habitans de Delphes diſoient βύσιον pour πύσιον, parce que dans leur dialecte, le β prenoit ſouvent la place du π; πύσιος eſt formé du prétérit parfait de πυθάνεσθαι, interroger, parce qu'on avoit dans ce mois une entière liberté d'interroger l'oracle.

Les delphiens prétendoient qu'Apollon étoit né le ſeptième jour de ce mois; c'eſt pour cela que ce dieu eſt ſurnommé par quelques écrivains *Hebdomagènes*, c'eſt-à-dire, *né le ſeptième jour;* & c'étoit proprement ce jour-là qu'Apollon venoit à Delphes, comme pour y payer ſa fête, & qu'il ſe livroit dans la perſonne de ſa prêtreſſe à tous ceux qui le conſultoient.

Ce jour célèbre des *hebdomées* étoit appellé πολύφθοος, non parce qu'on mangeoit beaucoup de ces gâteaux faits de fromage & de fleur de froment, dits φθοῖς; mais parce qu'Apollon étoit fort importuné par la multitude de ceux qui venoient le conſulter.

Πολύφθοος ſignifie la même choſe que πολύπευθης, ou πολυπάντευτος.

La cérémonie des *hebdomées* conſiſtoit à porter des branches de laurier, & à chanter des hymnes en l'honneur du dieu; en même-temps les ſacrifices faiſoient le principal devoir de ceux qui venoient ce jour-là conſulter l'oracle; car on n'entroit point dans le ſanctuaire qu'on n'eût ſacrifié; ſans cela, Apollon étoit ſourd, & la Pythie étoit muette.

HÉBÉ, déeſſe de la jeuneſſe, étoit fille de Jupiter & de Junon, ſelon Homère, Héſiode & Apollodore. Des écrivains poſtérieurs lui donnent une origine plus extraordinaire. Junon, diſent ils, jalouſe de Jupiter, qui avoit produit tout ſeul la ſage Minerve, voulut produire à ſon tour de la même manière, & mit au monde la belle *Hébé*. On raconte encore ſa naiſſance d'une autre manière; invitée par Apollon à un feſtin dans le palais de Jupiter, Junon y mangea des laitues ſauvages, & devint ſur-le-champ enceinte, ayant été ſtérile juſqu'à ce temps-là; elle accoucha d'*Hébé*. Jupiter, épris de ſa beauté, lui donna l'honorable fonction de ſervir à boire aux dieux & aux déeſſes; mais un jour qu'elle ſervoit les dieux dans un grand feſtin, elle ſe laiſſa tomber de manière que ſes habits, en ſe relevant, laiſsèrent voir à nud ce que la pudeur veut que l'on tienne toujours caché. Ce malheur fut le prétexte de ſa deſtitution. Jupiter, qui pouvoit avoir quelques inquiétudes ſur ſa naiſſance (*voyez* JUNON), & qui d'ailleurs ſouhaitoit ardemment que Ganymède fût ſon échanſon, profita de cette conjoncture pour deſtituer *Hébé*, & pour la faire remplacer par ſon favori. Mais Junon la retint à ſon ſervice, & lui donna le ſoin d'atteler ſon char, comme on le voit dans Homère (*Iliad. lib. V.*). Hercule, déifié après ſa mort, étant monté au ciel, Jupiter lui donna *Hébé* en mariage; il eut, ſelon Apollodore, une fille nommée *Alexiare*, & un fils appellé *Anicetus*. A la prière d'Hercule, *Hébé* rajeunit Jolaüs. *Voyez* JOLAÜS. Elle a eu pluſieurs temples, un entr'autres à Corinthe, qui avoit le privilège des aſyles.

Son nom grec, Ἥβη, eſt le même que celui qui ſignifie *jeuneſſe*; c'eſt là ſans doute le fondement de cette fable. Les latins l'appellèrent *Hebe* & *Juventa*. Pauſanias dit qu'elle porta auſſi le nom de Ganymède (*Corinthiac.*) *Voyez* HOMÈRE, XIe. liv. de l'Odyſſée, la Théogonie d'Héſiode, vers 922e & 952e, Apollodore liv. I.

Entre toutes les repréſentations des déeſſes les plus rares, ſont celles d'*Hébé*. Deux ouvrages travaillés de relief nous offrent la partie ſupérieure de ſa figure; ſur l'un, qui repréſente la réconciliation d'Hercule, dans la villa Albani, on voit le nom à côté de la figure; ſur l'autre, qui eſt un grand baſſin de marbre dans la même villa, ſe trouve une figure parfaitement ſemblable à la pré-

cédente. Ce baſſin devoit paroître dans le troiſième volume des monumens de l'antiquité, que la mort a empêché Winckelmann de publier. Mais ces marbres ne nous fourniſſent aucune idée particulière d'*Hébé*, parce qu'on la voit ſans aucun attribut. La villa Borghèſe conſerve un troiſième bas-relief, où *Hébé* paroît proſternée, au moment qu'on lui ôte ſon emploi pour le donner à Ganymède (*Monum. antiq. ined.* n°. 16.), & quoiqu'elle ſoit repreſentée ſans aucun attribut, on la reconnoit facilement par le ſujet traité ſur le marbre. Mais ici, *Hébé* ſe diſtingue des autres déeſſes par la forme de ſon vêtement, qui eſt relevé à la manière des jeunes victimaires, nommés *Camilles*, & des jeunes garçons qui ſervoient à table.

Sur une pâte antique de la collection de Stoſch, paroît *Hébé* demi-nue, & careſſant l'aigle de Jupiter. On l'y voit auſſi gravée ſur du criſtal, debout tenant une patère qu'elle porte à la bouche; elle reſſemble à une autre *Hébé*, publiée par (*pierres grav. tom. I. pl. XLIV.*) *Gravelle*; avec cette différence que la nôtre tient la taſſe plus près de la bouche. On voit cette déeſſe ſur le revers d'une (*Triſtan. comment. tom. I. pag. 626.*) médaille de Marc-Aurèle, verſant la patère ſur un autel, avec la légende JUVENTAS.

HÉBON. *Voyez* ÉBON.

HÉBREUX ou JUIFS.

Le dictionnaire de Théologie ayant omis cet article, qui ſembloit lui appartenir, je vais le placer ici. Mais je ne parlerai des *hébreux* que relativement au coſtume, & ſeulement pour l'inſtruction des artiſtes.

Habillemens des hébreux ou juifs.

Les hommes avoient ordinairement la tête nue. Calmet (*Comment. tom. VI. fol.* 31) obſerve que le mot *bonnet* ne ſe trouve pas même dans la langue hébraïque, ſinon pour ſignifier les bonnets des prêtres ou des lévites. Lorſque les juifs vouloient ſe couvrir la tête, ils ſe ſervoient d'un pan de leur manteau; ils ne portoient pas les cheveux longs, puiſque c'étoit la diſtinction des nazaréens, conſacrés au Seigneur. On ne ſauroit croire, avec Calmet, que les prêtres ſe coupaſſent les cheveux (Diſſertation ſur les habits des anciens hébreux, tom. VI. fol. 31), & portaſſent continuellement le bonnet. Quelques-uns s'entouroient la tête (S. Matthieu, ch. 23. ℣. 5) d'une eſpèce de bande, à la manière des babyloniens: c'étoit un ruban de la largeur du petit doigt; Selon Solérius (*Anſ. Solerius de pileo, f.* 16), les juifs ont dans tous les temps porté la barbe.

Jacob fit pour Joſeph (*Geneſis, cap.* 37. ℣. 3.) une tunique de pluſieurs couleurs. Dans un autre paſſage ſes frères (*Geneſis, cap.* 37. ℣. 23) lui ôtent ſa tunique longue, de *pluſieurs couleurs*. Les juifs avoient des tuniques courtes & des longues, à longues manches; mais on ne peut aſſurer qu'ils les aient ornées de bandes deſcendant de chaque côté de la poitrine juſqu'en bas, comme l'a prétendu Bonnaruoti (Oſſervazioni ſopra alcuni frammenti di vaſi antichi di vetro, fol. 87.); comme auſſi on repréſente ordinairement les apôtres ſur les anciens monumens du chriſtianiſme. Selon Calmet (Diſſert. ſur les habits, &c. t. 6. fol. 29.), l'ouverture de la tunique autour du cou étoit ronde, comme chez les grecs. Les perſonnes diſtinguées portoient à la ville des tuniques longues: *Gardez-vous*, dit le Seigneur (*Marc, ch.* 12. ℣. 38.), *des Docteurs de la loi, qui aiment à ſe promener avec de longues robes, & à être ſalués dans les places publiques*. Ces longues robes étoient communes aux nations orientales; elles étoient à Rome l'habillement des femmes, ſous le nom de *ſtola*.

On trouve dans Calmet (Diſſert. ſur les hab. tom. 6. fol. 29.) que les juifs, comme tous les peuples de l'Orient, ſe déshabilloient entiérement en ſe couchant.

Quelques commentateurs, fondés ſur ce paſſage de l'écriture (Jérémie, ch. 13, ℣. 1.), où le Seigneur fit acheter une ceinture à Jérémie; & cet autre paſſage où Elyſée dit à Giéſi (*Reg. lib. 4. ap. 4. ℣. 29.*), *ceignez vos reins, prenez mon bâton en votre main, & allez vous-en*, croient que les juifs alloient communément ſans ceinture; mais on comprend aiſément qu'on peut entendre cela comme on entend le paſſage d'Horace, qui dit, *des voyageurs ceints plus haut*, &c. voulant dire leſtes & diſpos, parce qu'ordinairement ceux-là retrouſſoient leur tunique par-deſſus la ceinture, qu'ils portoient bien haute; au lieu que les gens, qui faiſoient tout à leur aiſe, portoient la tunique plus longue, & peut-être la ceinture ſur les hanches: il ſe peut faire cependant que dans la maiſon les juifs n'aient point porté de ceinture.

Le *pallium* ou manteau avoit ceci de particulier, que par une loi de Moïſe (Deutéronome, ch. 22. ℣. 12.), il étoit ordonné de faire, avec de petits cordons, des houppes pour y coudre aux quatre coins: *Parlez aux enfans d'Iſraël*, dit le Seigneur (Nombres, ch. 15. ℣. 38.), *& dites-leur de faire des franges aux coins de leur manteau (pallium), & d'y mettre des rubans de couleur d'hyacinthe*: c'eſt le bleu céleſte. La vulgate eſt ici contraire au texte hébreu, que Calmet a rendu par ces paroles: *Qu'ils faſſent des franges ſur les aîles de leurs habits...., & qu'ils mettent ſur ces franges de l'aîle un fil (ou ruban) de couleur d'hyacinthe*. Il eſt queſtion des quatre diviſions du manteau, ſur leſquelles il falloit placer les houppes; car

on lit dans le Deutéronome (ch. 22. ℣. 12), *vous ferez des houppes aux quatre extrémités des habits;* ce qui ne se peut entendre que du manteau : il y avoit donc une frange ou un galon d'une couleur arbitraire qui en suivoit le bord, & aux quatre divisions il y avoit des houppes de couleur d'hyacinthe. Calmet donne au *pallium* la forme d'un quarré oblong; mais l'agraffe (Dissert. sur les hab. comm. tom. 6. fol. 31.) qu'il lui suppose ne convient qu'à la chlamyde, ou au sagum; on voit cet habillement sur les médailles de Vespasien & de Tite, avec la légende *Judæa capta*, & les types d'un juif & d'une juive, captifs auprès d'un palmier. Les juifs ne se servoient point de caleçons, ou de haut-de-chausses, puisque dieu ordonne aux prêtres d'en porter (Exode, ch. 28. ℣. 42.) quand ils seroient en fonction.

Quelques auteurs ont dit que les juifs ne portoient que rarement une chaussure : il résulte cependant des recherches de Calmet (Dissert. sur les hab. t. 6. fol. 33.), que les juifs mettoient, du moins en voyage, des sandales; l'évangile le dit aussi expressément.

Les prophètes ne s'habilloient pas comme le reste du peuple. Elie se couvroit de peaux (Calmet, préface générale sur les prophètes, tom. 5. fol. 56.); Isaie portoit un sac ou cilice; ils les serroient l'un & l'autre d'une ceinture de cuir. S. Jean (S. Matthieu, ch. 23. ℣. 4.) étoit vêtu d'une étoffe faite de poil de chameau, ou d'un cilice; il portoit une ceinture de cuir sur les reins. Ces saints personnages ne se coupoient ni la barbe ni les cheveux.

Vers le temps des Machabées plusieurs sectes commencèrent à se distinguer parmi les juifs; les pharisiens, entr'autres, affectèrent un extérieur imposant. Moïse, en exhortant le peuple juif (Deutéronome, ch. 6. ℣. 8.) à l'observation des commandemens de dieu, avoit dit : *Vous les lierez comme une marque sur votre main, vous les porterez sur le front entre vos yeux;* les pharisiens prirent ces choses à la lettre; ils portoient (S. Matthieu, ch. 23. ℣. 5.), du temps de Jésus-Christ, des bandes de parchemin, que l'évangile appelle *phylactères*, sur lesquelles étoit écrit quelque commandement de dieu; ils les portoient plus larges, ces bandes, que le reste des juifs. Suivant Calmet (Dissert. sur les pharisiens, comment. tom. 7. fol. 272.) ils s'en entouroient la tête & les poignets, en guise de bracelets. Comme il a été observé plus haut que les juifs ne se servoient pas de bonnets, il faut supposer que ces bandes de parchemin se plaçoient à l'entour de la tête, en forme de diadême, usage qu'ils pouvoient avoir pris des babyloniens. Les pharisiens se distinguoient encore par des houppes ou des franges plus larges attachées aux manteaux.

Les juifs portoient, à la guerre & en voyage, le *sagum* ou la *chlamyde*, comme les grecs. *Voyez* les médailles citées plus haut, représentant un hébreu captif. Alexandre (*Machab. lib. I. c.* 10. ℣. 89.) envoya une agraffe d'or à Jonathas; ce qui suppose l'usage de la chlamyde, puisque le *pallium* ne s'attachoit point avec une agraffe; d'ailleurs on lit dans le livre des Juges (*cap.* 3. ℣. 16), *Aod se fit une dague à deux tranchans, &c.... & la ceignit sous son sagum.* Les septante ont traduit *mandua*, habit dont les perses se servoient à la guerre; mais Calmet observe que l'original dit simplement *habit*, comme qui diroit habit de voyageur.

Dans le deuil, les juifs se coupoient ou rasoient les cheveux & la barbe (Calmet, dissert. sur les habits des anciens hébreux, t. 6. fol. 32.), & ils se couvroient de sacs & de cilices, c'est à-dire, d'un habit de grosse laine, ou de poil de chameau ou de chèvre; ces cilices étoient noirs ou bruns : l'habillement de deuil se bornoit, suivant Calmet, à une ceinture grossière, placée sur la tunique; mais il est plus vraisemblable que l'écriture, par l'expression *se ceindre de sacs*, a entendu couvrir, envelopper le corps, d'autant qu'elle veut parler d'un habillement de mortification, à quoi n'auroit guère servi une simple ceinture au-dessus de la tunique. On lit que Judith jeûnoit tous les jours, & portoit sur ses reins un cilice. Ce doit avoir été une espèce de tunique étroite & très-rude, ceinte d'une corde, ou d'une bande de cuir : on la portoit par pénitence, sans manteau & nuds pieds; on se jettoit des cendres sur la tête; on poussoit la mortification jusqu'à se faire des incisions (*Levit. cap.* 21. ℣. 5.) dans la chair; cruauté que dieu défendit aux prêtres.

Habillement des femmes juives.

La rareté des monumens des hébreux ne permet pas de grands détails sur l'habillement des juives. Comme les tuniques étoient à peu près les mêmes chez toutes les nations, on croit pouvoir assurer que celles des femmes juives étoient semblables à celles des grecques; les juives aussi les portoient sans manches, les climats qu'elles habitoient n'exigeant pas qu'on fût totalement couvert, & la corruption des mœurs n'y ayant pas encore introduit ces loix de bienséance, qu'on fut obligé de garder dans la suite, avec une telle rigueur, qu'à peine le visage put rester découvert. Du temps des rois (*lib.* 2. *cap.* 15. ℣. 18.) les filles portoient de longues tuniques de diverses couleurs; c'est ce que l'écriture dit en particulier de la fille de David. Quelques médailles de Vespasien & de Tite, avec l'inscription *Judæa capta*, représentent cette nation sous l'emblême d'une femme vêtue d'une tunique à manches courtes. Une de ces médailles montre une seconde tunique à manches

très-courtes, & par-dessus une tunique longue, & à longues manches, qui est proprement la *stola* des romains. La ceinture (zona) (Isaïe, chap. 3. ℣. 18.) étoit d'une matière riche, suivant l'expression du prophète.

Les femmes se servoient du *pallium* (*Genesis*, *cap.* 24. ℣. 65.), comme on le voit sur ces médailles; sa forme étoit semblable à celui des femmes grecques. On trouve dans Isaïe le détail des ajustemens des filles juives à l'époque du plus grand luxe chez ce peuple (Isaïe, ch. 3. ℣. 18 & suiv.) *En ce jour*, dit le prophète, *le Seigneur leur ôtera leurs chaussures magnifiques, leurs croissans d'or, leurs colliers, leurs carcans, leurs brasselets, leurs mitres, leurs rubans de cheveux, leurs anneaux de jambes, leurs chaînes d'or, leurs boëtes de parfums, leurs pendans-d'oreilles, leurs bagues, les pierreries qui leur pendent sur le front, leurs habits à changer, leurs petits manteaux (palliola), leurs habits de lin, leurs aiguilles, leurs miroirs, leurs tuniques de grand prix, leurs bandeaux, leurs habillemens légers; & leur parfum sera changé en puanteur, leur ceinture en une corde; à leurs cheveux frisés succédera une tête nue sans cheveux; à leurs bandes de corps un cilice.* Ezéchiel (ch. 16. ℣. 10 & suiv.) parle de la manière suivante des filles de Jérusalem: *Je vous ai donné des robes en broderie, & une chaussure magnifique; je vous ai donné une ceinture du lin le plus beau, & je vous ai revêtue des habillemens les plus fins & les plus riches; je vous ai parée des ornemens les plus précieux; je vous ai mis des bracelets aux mains, & un collier autour du col; je vous ai donné un ornement pour vous mettre sur le front, & des pendans-d'oreilles, & une couronne éclatante sur votre tête; vous avez été parée d'or & d'argent, & vêtue de fin lin, & de robes en broderies de diverses couleurs....*

Les interprètes ne sont pas d'accord sur la signification des termes affectés à ces divers ajustemens; il paroît cependant qu'ils ne différoient pas beaucoup de ceux des grecs.

Les femmes se frisoient, ou boucloient leurs cheveux; elles avoient de plus une mitre pour ornement, c'étoit un ruban (Explicat. des textes difficiles de l'écriture-sainte, tom. 1, fol. 258.) ou quelque chose de semblable, servant à orner ou à lier les cheveux. On ne rencontre nulle part, sur les monumens d'aucune nation, cet ornement qui pendoit au nez, ou qui pendoit sur le front; quoiqu'il soit clairement énoncé dans l'hébreu, des interprètes croient (*Gasp. Bartolini de inauribus veterum*, *fol.* 14 & 15.) que cet ornement (*nesem*), qui pendoit sur la partie supérieure de la bouche, descendoit du front; d'autres (Calmet, sur le ℣. 12. ch. 16 d'Ezéchiel) le mettent sur le nez; M. Lens croit qu'il étoit attaché près de la partie supérieure des oreilles, & qu'il traversoit les joues entre le nez & la bouche, d'autant mieux que, selon quelques interprètes, c'étoit un ornement pour les oreilles & les narines.

Les pendans-d'oreilles étoient sans doute tels qu'ils sont encore de nos jours, des espèces d'anneaux enrichis de quelques pierres précieuses. Les couronnes, dans le sens d'Ezéchiel, étoient ou un diadême, ou simplement une couronne de fleurs, dont les femmes se paroient les jours de fête. Jérémie (*cap.* 5. ℣. 16), dans ses lamentations, fait allusion à ces couronnes. Les carcans, colliers, ou filets de perles, approchoient sans doute de la forme des colliers des grecs, comme aussi les bracelets, en observant cependant que la loi judaïque défendoit la représentation d'un animal quelconque.

Les tuniques (*sindones*) de grand prix, étoient celles qui se portoient immédiatement sur le corps. Les femmes juives mettoient au-dessus une autre tunique plus riche encore, ou de différentes couleurs rayées, ou plutôt de couleurs changeantes. Ce que le prophète appelle les habillemens les plus fins & les plus riches, ne sauroit s'expliquer autrement qu'en attribuant aux femmes juives ces sortes d'étoffes fines & transparentes, qui, selon Sénèque & Horace, laissoient voir comme à nud tous les membres du corps. Les bandes, dont parle le texte, paroissent distinguées de la ceinture. Ce pourroit être de ces bandes larges, qu'on portoit immédiatement sur le corps pour avoir la taille plus fine & plus dégagée.

Les femmes n'avoient pas ordinairement la tête couverte, puisque nous lisons qu'Abimélech (*Genesis*, *cap.* 20. ℣. 16.), *sachant que Sara étoit la femme d'Abraham, la lui rendit, & dit ensuite à Sara: J'ai donné mille pièces d'argent à Abraham, afin qu'en quelque lieu que vous alliez vous ayez toujours un voile sur les yeux devant tous ceux avec qui vous serez.*

La chaussure consistoit dans des sandales (*Cant. cap.* 7, ℣. 1. — *Judith*, *cap.* 10. ℣. 3.) liées avec des rubans, au travers desquels on voyoit la blancheur du pied. Les interprètes ne sont pas d'accord sur la signification des croissans, que les femmes plaçoient sur le cou-de-pied, selon quelques-uns, & qui servoient de boucles, selon Baulouin (*de calceo antiquo*, *fol.* 85.). Les anneaux, dit Buonaroti (Osservazioni sopra alcuni frammenti di vasi antichi di vetro, fol. 200.), étoient pour les jambes ce que les brasselets étoient aux bras; ces ornemens étoient ordinairement d'or ou d'argent. Eliézer (*Genesis*, *cap.* 24 ℣. 47.) fit présent à Rebecca de pendans-d'oreilles & d'anneaux. Au reste, ces passages d'Isaïe & d'Ezéchiel ont servi de matière à plusieurs de commentaires sur la véritable signification du texte hébreu: recherche jusqu'à présent infructueuse; le plus court sera de chercher chez

les grecs, ou même chez les romains, les parures analogues à celles des femmes juives.

Habillemens des prêtres juifs.

L'on interprète de différentes manières les paroles de l'écriture sur l'habillement des prêtres juifs. Selon Calmet, les prêtres en général ne pouvoient porter les cheveux dans toute leur longueur, ni les raser, il falloit qu'ils couvrissent simplement la peau; & dans leurs fonctions sacerdotales, la tiare leur couvroit la tête. La tiare (*cidaris*) du grand-prêtre étoit de fin lin, ou de coton, au-devant il y avoit une lame d'or très-pur avec ces paroles: *La sainteté est au seigneur;* cette lame descendoit sur le front, & étoit attachée à la tiare avec un ruban de couleur hyacinthe, ou bleu céleste, ou violet sombre, selon quelques interprètes. La tiare, suivant Joseph, (hist. des juifs, liv. III, ch. VIII.) étoit entourée d'une triple couronne d'or, ornée de petits calices qui finissoient là où commençoit la lame: ce bonnet couvroit le derrière de la tête & les tempes autour des oreilles. L'autorité de Joseph doit sans doute prévaloir pour les choses de son temps: il étoit prêtre lui même, & avoit vu plus d'une fois le grand-pontife; mais pour les temps antérieurs, il faut s'en tenir au sentiment des interprètes plus conformes au texte original: d'autant plus qu'il paroît, que du temps de Joseph, les juifs avoient changé la forme primitive de l'habillement du grand-pontife.

Quant à la forme de la cidaris, ou bonnet, quelques interprètes (*Voyez* Calmet, sur l'Exode, chap. XXVIII, v. 4.) la supposent formée d'une bande de toile de seize aunes de longueur, repliée à l'entour de la tête, & formant par son ensemble une espèce de bonnet en guise de casque; c'est aussi le sentiment de Maimonides. D'autres veulent que ce bonnet ait été enveloppé d'une autre toile, dont le bord se serroit par le moyen d'un ruban: c'est ainsi que Cunaeus le représente, à-peu près de la forme d'un turban. La tiare du grand-prêtre avoit, selon Calmet (sur le v. 4. chap. XXVIII, de l'Exode.) la forme de la tiare droite des rois de Perse; saint Jérome la compare à une demi-sphère, tel qu'étoit le bonnet d'Ulysse: ces deux formes paroissent assez vraisemblables par le rapport qu'elles ont avec des monumens connus, ceux de Persépolis, quoique d'ailleurs étrangers à la nation. La lame d'or, suivant Calmet, avoit deux doigts de largeur; elle se prolongeoit sur le front d'une oreille à l'autre, & s'attachoit par derrière. On veut aussi qu'il y ait eu un troisième ruban, qui, prenant au milieu de la lame, passoit par le travers & au-dessus de la tête pour aller rejoindre les autres extrémités.

Le grand-prêtre étoit vêtu d'une tunique de fin lin, avec des caleçons de même matière qui descendoient jusqu'au bas des cuisses. La tunique ressembloit à la tunique longue des Grecs, ou à la *stola* des romains. On varie beaucoup sur le tissu de cet habillement; les uns le croient rayé ou à lozanges, les autres grainé ou parsemé d'yeux comme la queue d'un paon, ou à petits enfoncemens ou creux. Elle n'avoit, suivant Calmet, d'autre différence avec la tunique des autres prêtres, qu'un tissu plus compact, ou plus serré. Cette tunique étoit serrée par une ceinture comme celle des autres prêtres.

Sur la tunique dont nous venons de parler, le grand-prêtre en mettoit une autre, que l'écriture appelle tunique de l'éphod, à cause que l'une n'alloit jamais sans l'autre. Cette tunique étoit toute de couleur d'hyacinthe, avec un tissu pour servir de bord à l'entour du cou. Le bord d'en bas étoit orné tout au tour alternativement d'une grenade, couleur de hyacinthe, pourpre ou écarlate, & d'une sonnette. Cette tunique étoit sans manches. Suivant Calmet, elle étoit toute d'une pièce, sans coutures, avec un ornement autour du cou, semblable aux colliers égyptiens ou grecs. Cette tunique, si c'en étoit une, doit avoir approché de la *stola* romaine, excepté que celle-ci, beaucoup plus ouverte par en haut, retomboit sur le bras, ce que celle du grand prêtre ne pouvoit faire, nous dirons notre sentiment sur cet article, après avoir exposé ceux des interprètes.

Le grand-prêtre portoit sur cette seconde tunique un habillement appellé *Ephod* (Exode, ch. 28. v. 6.), qui étoit tissu *d'or, d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate teinte deux fois, & de fin lin retors.* L'éphod, suivant Joseph (Hist. des juifs, l. v. 3, c. 8.), avoit la longueur d'une coudée; il étoit garni de manches, & ressembloit à une tunique racourcie ou coupée. Calmet pense que l'éphod, au temps de Joseph, n'étoit plus comme autrefois, une espèce de ceinture large & ample, (Commentaire sur le ℣. 7, ch. 25., Exod.) semblable à celle que l'on voit à quelques figures égytiennes de la table isiaque. Ces ceintures montent par dessus les épaules, vont se rapprocher sur la poitrine, & disparoissent à l'extrémité d'un petit habit, qu'elles semblent soutenir ou envelopper. Selon Calmet, l'éphod, n'avoit qu'une ceinture qui servoit à ceindre la robe supérieure, & d'une forme approchante du *Rediniculum.* L'éphod que portoient quelquefois les simples prêtres n'étoit que de lin. Nous avons parlé de la forme qui distinguoit celui du grand prêtre; *il avoit deux ouvertures sur les épaules, qui se reunissoient à ses extrémités. Le ruban de l'éphod qui lui étoit attaché, & qui servoit à ceindre la robe, étoit de même tissu & de même matière que l'éphod même;*

& ne lui étoit point attaché d'ailleurs. Calmet prétend que le nom d'*éphod* vient d'une racine qui signifie *lier, attacher, ceindre ;* & conséquemment il en fait une ceinture ; mais il nous paroît que c'eſt parler improprement, que de dire qu'une ceinture a des rubans qui ſervent à ceindre ; d'ailleurs, avoir ou laiſſer des ouvertures ſur les épaules, ne ſe dit pas proprement d'une bande de médiocre largeur, qui ne fait que paſſer par-deſſus les épaules. On convient qu'une courte tunique, telle que la définit Joſeph, ou le manteau des grecs, ou la cuiraſſe à laquelle Philon la compare, ne ſatisfont pas au texte de Moyſe. Calmet fait reſſembler l'éphod à des ceintures en uſage chez les égyptiens : il cite des figures de la table iſiaque ; mais les figures de ce monument ſont ſi bizarrement exécutées, qu'on ne conçoit pas de quelle forme ſont les habillemens qu'elles repréſentent ; c'eſt à des monumens bien exécutés qu'il faudroit avoir à s'en rapporter.

Si nous admettons le ſentiment de pluſieurs interprètes, (Calmet ſur le ℣. 4, ch. 28. Exod.) qui prennent la tunique de l'éphod, *mehil*, pour un manteau, ou un habit de deſſus, les ſtatues d'Iſis du capitole nous montreront la tunique de deſſous, l'habit de deſſus, nommé *tunique de l'éphod*, & l'éphod même, dont elle ſeroit ceinte, s'il y avoit des rubans. Ajoutez ces rubans aux deux bouts, qui des épaules deſcendent ſur la poitrine, & ces ſtatues d'Iſis ſeront un parfait modèle de l'habillement du grand-prêtre. Nous prenons ſon habit de deſſus, qui ne monte que juſqu'à la poitrine, pour ce qu'on appelloit la tunique de l'éphod ; il eſt vrai que le bord deſcend plus bas que le cou, mais cela ne contredit point les paroles du texte (*Exod. chap.* 28, *v.* 32.) *in cujus medio ſupra erit capitium & ora per gyrum ejus textilis.* Deſorte que pour achever la reſſemblance, il ne faudroit qu'un galon ou un tiſſu au bord ſupérieur, & des grenades & des ſonnettes au bas.

L'éphod, qui vient ſur les épaules, eſt un manteau qui, par la façon de le mettre & de l'attacher, ne ſe trouve nullement contraire à ces paroles de l'écriture (*Ibid. chap.* 28, *v.* 7) : *Duas oras junctas habebit in utroque latere ſummitatum, ut in unum redeant.* Ajoutons aux deux bouts qui s'uniſſent ſur la poitrine, les rubans pour ceindre l'habit de deſſus à l'entour du corps. C'eſt de cette manière que l'éphod (ſans être cependant une ceinture) ceignoit l'habit de deſſus par les rubans qui lui étoient attachés.

Les autres prêtres pouvoient porter ce manteau, *éphod*, ſur la tunique, ſans avoir l'habit de deſſus. Nous ne dirons rien de ſa longueur, elle pouvoit différer de celle du manteau d'Iſis. Revenons à celui du grand-pontife. Il y avoit à l'endroit des épaules deux pierres d'onix (*Exod. c.* 28, *v.* 12.), une de chaque côté, enchaſſées en or, avec les noms des tribus d'Iſraël ; quatre anneaux d'or attachés à l'éphod (*Ibid. c.* 28, *v.* 23.), répondoient aux quatre anneaux d'or placés aux quatre angles du *rational*, qui s'attachoit à l'éphod avec des rubans de couleur d'hyacinthe, afin que l'un ne pût être détaché de l'autre.

Le rational étoit tiſſu des mêmes matières & teint des mêmes couleurs que l'éphod : il étoit double, & de la longueur d'une palme, en quarré, enrichi de quatre rangs de pierres précieuſes. Il y avoit trois pierres à chaque rang ; au premier une ſardoine, une topaze, une émeraude ; au ſecond, un eſcarboucle, un ſaphir, & une pierre de jaſpe ; au troiſième, la ligure, l'agathe & l'améthiſte ; au quatrième, une chryſolite, un onix & un béril : chacune de ces pierres étoit enchâſſée dans l'or, & portoit le nom d'une tribu. Le rational s'attachoit par le haut avec de petites chaînes d'or, qui rapprochoient ſes anneaux ſupérieurs de ceux de l'éphod, comme ceux d'en bas du rational s'attachoient aux anneaux d'en bas de l'éphod avec des rubans d'hyacinthe : tel eſt le ſentiment commun des commentateurs. Joſeph (hiſt. des juifs, liv. 3, ch. 8.) veut qu'il y ait eu pour plus de ſolidité, deux chaînes aux angles ſupérieurs du rational, leſquelles paſſant au-deſſus des épaules, alloient s'attacher ſur le dos, à un anneau placé au bord de l'éphod. Il prétend de plus, qu'une ceinture couſue au rational l'embraſſoit tout entier, & revenoit ſe nouer par-deſſus la couture, & de-là laiſſoit flotter ſes bouts ſur le devant du corps. Calmet (ſur les v. 7, 8, du ch. 8. du Lévitique) refute encore ici Joſeph, & dit qu'il n'y avoit point de ceinture au rational, mais que l'éphod ſervoit à ceindre la robe du même nom. Il croit le prouver par le texte original : (Lévit. cap. 8, v. 7, 8.) *Il revêtit le grand-prêtre de ſa tunique de fin lin, & le ceignit avec ſa ceinture ; il le revêtit par deſſus de la robe hyacinthe, mit l'éphod ſur la robe, & le ſerrant, il y mit le rational.* La vulgate porte, *le ſerrant avec la ceinture.*

Les commentateurs toujours contraires à l'hiſtorien juif, lui diſputent un fait eſſentiel. Joſeph dit (guerre des juifs contre les romains, *liv. 5. ch.* 15.) que le grand-prêtre ne portoit qu'une fois l'an les habillemens décrits ci-deſſus, au jour de l'expiation ſolemnelle. Les autres, au contraire en convenant (Calmet ſur les v. 2, 4, ch. 16. Lévit.) que le grand-prêtre n'entroit qu'une ſeule fois l'an dans le ſaint des ſaints, aſſurent qu'il étoit habillé alors comme les prêtres ordinaires ; mais que hors ce jour, qui étoit celui de l'expiation ſolemnelle, il paroiſſoit toujours dans le temple, revêtu de ſes habits pontificaux. Cunœus prétend même, que ſi, d'abord après la cérémonie de l'expiation, il ſe préſentoit quelque autre fonction à remplir par le grand-prêtre, il repre-

noit auſſi-tôt l'éphod, le rational, & toutes les autres diſtinctions de ſa dignité. Il officioit nuds pieds, comme les autres prêtres.

L'habillement de ceux-ci conſiſtoit dans une tiare (Exode, c. 28, v. 40, 42.) blanche de fin lin, une tunique, une ceinture, & des caleçons, auſſi blancs, & de fin lin. Joſeph (hiſt. des juifs, liv. 3, ch. 8.) dit que la tiare étoit un turban ou gros bonnet, que cet hiſtorien compare à une épaiſſe couronne, enveloppée d'une coëffe de toile, ſerrée autour de la tête. Selon Calmet (ſur le v. 4, c. 28, de l'Exode.) la tiare avoit la forme des bonnets qu'on voit à quelques figures égyptiennes, à l'exception des plumes; & elle étoit liée de la même manière derrière la tête. Cette forme de caſque ou de bonnet coupé comme la moitié d'un œuf, eſt bien plus vraiſemblable que celle d'un turban, dont l'uſage ne s'introduiſit chez les Turcs qu'après la priſe de Conſtantinople (Sagredo, mémorie iſtoriche de Monarchi Ottomani, fol. 22.) On peut douter que l'invention du turban ſoit d'une date antérieure.

Calmet n'eſt pas d'accord avec Joſeph, ſur la forme de la tunique des prêtres. Ce dernier veut (hiſt. des juifs, liv. 3, ch. 8.) que la tunique ait eu une grande ouverture auprès du cou, reſſerrée devant & derrière avec des agraffes; & que toute la tunique fût longue & étroite, ainſi que les manches. Calmet ſoutient au contraire (ſur le v. 4, ch. 28. de l'Exode) qu'elle n'avoit d'ouverture autour du cou qu'autant qu'il étoit néceſſaire pour paſſer la tête, comme la tunique, ou la *ſtola* des romains, nom qui eſt approprié à la tunique des prêtres dans les paralipomènes, (*lib.* 1, *c.* 25, *v.* 27.)

La ceinture ſuivant Joſeph, (hiſt. des juifs, liv. 3, ch. 8.) ſe plaçoit ſur la poitrine, elle étoit large de quatre doigts, d'un tiſſu lâche, ornée de fleurs, & d'autres ornemens couleur d'hyacinthe, pourpre & écarlate, faiſant deux fois le tour du corps, ſe nouant par-devant, & tombant juſqu'au pieds. Lorſque le prêtre rempliſſoit quelque fonction de ſon miniſtère, il jettoit le bout de cette ceinture ſur l'épaule gauche. Celle du grand-prêtre avoit, ſuivant quelques interprêtes, de l'or mêlé à ſes ornemens, à la différence des autres prêtres, dont la ceinture n'étoit tiſſue que de lin ou de laine, de pluſieurs couleurs. Braunius, cité par Calmet, ſur le v. 4, ch. 28, de l'Exode, n'admet pas cette différence.

Cunœus, & pluſieurs autres écrivains diſent que le grand-prêtre portoit excluſivement la robe d'hyacinthe, le rational, la lame d'or au bonnet, & l'éphod, qui, ſuivant Calmet, (ſur le v. 7, chap. 25, Exode) étoit commun à tous les prêtres, car Samuel encore enfant, (*Reg. lib.* I, *c.* 12. *v.* 18.) portoit l'éphod. Les quatre-vingt prêtres qui furent mis à mort par Doëg, *Reg. lib. I, c.* 22. *v.* 18.) étoient revêtus de l'éphod. David parut avec l'éphod (*Reg. lib.* 2, *ch.* 6, *v.* 14) dans la cérémonie du tranſport de l'arche de la maiſon d'Obédédon dans le tabernacle de Sion. Buonaruoti (Oſſervazioni ſopra alcuni fragmenti di vaſi antichi di vetro fol. 78) eſt porté à croire que David avoit pris l'éphod par humilité; c'étoit comme il croit, un petit manteau qui couvroit les deux épaules, & pouvoit quelquefois s'attacher ſur la poitrine, & il n'y avoit pas de raiſon pour laquelle il dût beaucoup différer de celui du grand-pontife, ſur-tout pour la forme.

Les lévites n'avoient aucune diſtinction dans leur habillement. Dans l'année 62. de J. C. (Calmet, dictionnaire de la bible.) on leur permit de porter la tunique (ſans doute celle des prêtres).

Habillement des rois juifs.

Il ne paroît pas non plus que les rois portaſſent des habillemens diſtinctifs. Les paralipomènes (*lib. I, c.* 25. *v.* 27.) leur attribuent la tunique courte, & le manteau de pourpre; cependant puiſque les ſimples prêtres portoient l'éphod & la tunique longue, il eſt naturel de croire que les rois de Judée s'étoient approprié les mêmes diſtinctions. D'un autre côté cependant, on obſervera que les prêtres hors de l'enceinte du temple, étoient vêtus comme le reſte du peuple.

Le diadême des rois juifs étoit, à ce que l'on ſuppoſe, un bandeau blanc ſemblable à celui des grecs.

Des armes, enſeignes militaires, & chars des juifs.

Selon Calmet, (diſſertation ſur la milice des anciens hébreux, comment. tom. 3, fol. 525) les juifs ne commencèrent que ſous David, à ſe ſervir d'armes défenſives. Débora, dans ſon cantique, dit que parmi quarante mille ſoldats d'Iſraël, il n'y avoit ni bouclier, ni lance. Joſeph (hiſt. des juifs, liv. 2. c. 7.) raconte, qu'au paſſage de la mer rouge, les Iſraëlites ſe couvrirent des armes égyptiennes, que les vagues de la mer avoient pouſſées au rivage; le nombre doit cependant en avoir été très-petit pour armer tout un peuple. L'armée de Goliath peut donner une idée de l'armure juive. Il *avoit en tête*, dit l'écriture, (*Reg. lib.* I, *c.* 17 *v.* 5.) *un caſque d'airain; il étoit revêtu d'une cuiraſſe à écailles; il avoit ſur ſes cuiſſes des cuiſſards d'airain; un bouclier d'airain lui couvroit les épaules.*

Ailleurs David (*Reg. lib. I, cap.* 17. *v.* 38.)

met sur sa tête un casque d'airain, & s'arme d'une cuirasse. L'airain étoit la matière dont les peuples des temps anciens faisoient le plus communément usage. La forme des armes est plus difficile à déterminer : on apperçoit sur les médailles citées au commencement de cet article un casque de forme ordinaire, des boucliers longs, des cuirasses semblables à celle des grecs & des romains : il en est de même des cuissards. Au reste il n'est pas probable que toutes les cuirasses aient été d'airain comme celle de Goliath. Il est dit (*Reg. lib. II, c.* 20, *v.* 8) que Joab portoit à la guerre un habillement étroit, qui serroit le corps ; ce qui ne peut s'entendre que d'une cuirasse de laine ou de coton, ou autre matière souple, comme chez les grecs.

Les juifs portoient l'épée (*Reg. lib.* 2, *c.* 18, *v.* 11.) suspendue à un baudrier (*cant. cantico, lib.* 3, *v.* 7,), elle pendoit sur la cuisse gauche, puisqu'Aod, (*Judicum, cap.* 3, *v.* 19.) pour faire un coup de main, la mit sur sa cuisse droite, sous son sagum : Calmet croit (Dissert. sur la milice des anciens hébreux, comment. tom. III, fol. 529.) qu'ils portoient aussi l'épée attachée à une ceinture. La médaille romaine, représentant un hébreu captif, montre que ce peuple faisoit usage du sagum à la guerre. On attachoit un prix (*Judicum, c.* 20, *v.* 16.) chez les juifs, à ce qu'un guerrier pût se servir de la main gauche, comme de la droite.

Dieu avoit ordonné à Moyse (Nombres, c. 10, v. 2.) de faire deux trompettes d'argent, pour convoquer le peuple, ou pour annoncer le départ. Calmet croit (Dissert. sur la milice des anciens hébreux, comm. tom. III, fol. 527) qu'ils se servoient aussi du cor, pour sonner la charge ou la retraite ; il ajoute que les trompettes étoient des instrumens sacrés chez les juifs : on en voit la forme, sur un bas relief de l'arc de Titus. Les juifs avoient pour instrumens de musique les cythares, les nablia ou le psaltérion, le tympanum, les sistres, les flûtes, les cymbales, & les hidraules, qui étoient sans doute des orgues à-eau *Voy.* LAMPE, (*Fred. Adolphi Lampe, de cymbalis veterum*) & Calmet dans son commentaire.

Les juifs connoissoient l'usage des chars de guerre, puisque Josias, roi de Juda, ayant été blessé dans une bataille contre Nechao, roi d'Egypte, fut transporté du char dans lequel il étoit, dans un autre qui le suivoit selon la coutume des rois.

Le premier étoit donc un char pour le combat ; sans cela quelle nécessité y avoit il de le transférer dans un autre, si le premier eût été propre au transport d'un blessé ? On ignore du reste la forme qu'avoient ces chars ; ils étoient probablement semblables à ceux des grecs.

Le Seigneur avoit ordonné (Nombres, ch. 2. ℣. 2.) aux enfans d'Israël de camper autour du tabernacle par diverses bandes, chacune avec ses marques distinctives, & avec ses enseignes. Mais quelles étoient ces enseignes ? Les auteurs hébreux (Calmet, sur le ℣. 2. ch. 2. des Nombres.) rapportent différentes figures, qu'ils prétendent avoir été appropriées à chaque tribu ; mais Calmet révoque en doute ce récit des Rabbins (Dissert. sur la milice des anciens hébreux, comment. t. 3. fol. 533.), & à juste titre, vu la répugnance que les juifs exprimèrent à l'aspect des aigles romaines & des trophées érigés par Hérode. Leurs enseignes pouvoient être des piéces d'étoffes, distinguées entr'elles par la couleur. On veut même que la tribu de Juda ait eu un étendard verd ; celle de Ruben un étendard rouge ; Ephraïm un étendard couleur de chrysolite, ou jaune-verd, & celle de Dan blanc & rouge ; les autres tribus se rangeoient sous les quatre principales. Il est dit que Josué éleva son bouclier au haut d'une pique, pour donner le signal à ses troupes lorsqu'il marchoit contre Haï : leurs enseignes n'étoient probablement que de cette sorte.

De l'architecture, des meubles, &c. des juifs.

Les patriarches logeoient sous des espèces de tentes (*Genesis, cap.* 18. ℣. 1.) de bois, construites de manière à pouvoir être transportées d'un endroit à un autre. Les juifs, en temps de guerre (Calmet, dissert. sur la milice des hébreux, t. 3. fol. 534.), avoient des tentes de toiles ou de peaux. Dans la suite, ils élevèrent des maisons dans le goût oriental, avec des plates-formes ou terrasses (*Regum, lib.* 1. *cap.* 9. ℣. 25.), sur lesquelles on alloit prendre le frais, ou même coucher dans les plus grandes chaleurs ; c'est pourquoi la loi avoit ordonné (Deutéronome, ch. 2. ℣. 8.) d'environner ces plates-formes d'un mur d'appui ; l'escalier qui y conduisoit (Dissert. sur les demeures des anciens hébreux, par Calmet, t. 2. fol. 155.) étoit pratiqué ordinairement en-dehors, comme on en voit encore en Italie ; ces toits saillants de la même fabrique que ceux dont parle Diodore, & qu'il avoit observé dans l'île de Malte, garantissoient l'extérieur des maisons, & une partie de la rue, du soleil & de la pluie, sur-tout du soleil, dont les rayons tombent à plomb dans les pays méridionaux ; de là l'utilité des portiques & colonnades, assez communs encore en Italie. Calmet croit que les rues des juifs n'étoient point pavées ; du reste la construction des maisons doit avoir été très-simple chez les juifs, à en juger par ce qui nous reste des grecs & des romains ; les fenêtres des maisons se fermoient avec des voiles ou des rideaux, au lieu de vitrages : Calmet (*Ibid.* tom. 2. fol. 156.) parle de serrures aux portes ; en quelques endroits des livres des juifs ce sont des verrous, qu'on

qu'on levoit par-dehors à l'aide d'une corde qui paſſoit par un trou ; de façon que la porte étant fermée par dehors, ceux qui étoient en-dedans ne pouvoient l'ouvrir.

Les anciens, & les orientaux en particulier, faiſoient peu d'uſage des cheminées, même dans les cuiſines ; la fumée ſortoit par les fenêtres ou par la porte ; dans les temps froids ils ſe chauffoient avec des braſiers (Calmet, diſſert. ſur les demeures des hébreux, t. 2. fol. 154.), dans leſquels on brûloit des charbons ou des noyaux d'olives.

Les juifs, ſuivant Calmet (Diſſert. ſur les dem. des hébr. t. 2.), avoient des peintres & des ſculpteurs ; mais leurs ouvrages ſe bornoient à repréſenter des fleurs, des feuilles, ou des choſes ſemblables, à cauſe de la défenſe faite dans l'Exode (ch. 20. ℣. 4.) *de former des images ou figures ſculptées de tout ce qui eſt en haut dans le ciel, & en bas ſur la terre, ſous la terre & dans les eaux.*

On doit ſe former une haute idée du temple de Salomon, bâti à l'époque où les arts, que les juifs pouvoient pratiquer, avoient été portés auſſi loin qu'ils pouvoient l'être chez ce peuple. On ne dit pas qu'il fût d'une architecture grecque, quoique les commentateurs en aient approché leur ſyſtême autant qu'il a été poſſible. Certainement les grecs n'enſeignerent pas l'architecture aux ouvriers de Salomon ; ce prince ſe ſervit des tyriens pour conſtruire ſon temple, & ceux ci avoient probablement tiré leurs principes de l'architecture égyptienne ; ils devoient donc tenir du goût égyptien. Il en faut ſeulement retrancher les ſtatues & les figures d'animaux, ou de ſemblables ornemens, qui étoient défendus aux juifs ; cette défenſe étoit obſervée à la lettre, comme le prouve le ſoulévement (Joſeph, guerre des juifs contre les Romains, liv. 1. ch. 21.) du peuple de Jéruſalem, à l'occaſion de l'aigle placé au-deſſus de la porte du temple : entrepriſe qu'ils traitèrent d'attentat contre les commandemens de Dieu. Auſſi ce peuple avoit-il réſolu de ſe laiſſer maſſacrer (*idem*, liv. 2. ch. 14.) plutôt que de ſouffrir dans ſa ville les enſeignes romaines, ou, comme parle Philon (Tillemont, hiſt. des empereurs, tom. 1, fol. 1062.) les boucliers avec les images de Tibère, que Pilate avoit fait entrer la nuit dans Jéruſalem ; ſon mécontentement éclata de même contre les trophées d'armes (Joſeph, hiſtoire des juifs, liv. 15, ch. 11.) qu'Hérode avoit fait poſer au-deſſus de ſon théatre.

Des repas & des bienſéances chez les juifs.

L'hommage rendu par un inférieur à ſon ſupérieur avoit chez les juifs quelque choſe d'humiliant, & deſcendoit juſqu'à une eſpèce d'adoration. *Abraham* (*Geneſis*, *cap. XXIII. v. 7.*) *s'étant levé, adora les peuples de ce pays-là.* Les frères de Joſeph (*ibid. cap. L. v. 18.*) étant venus le trouver après la mort de leur père, ſe proſternèrent devant lui en l'adorant : c'étoit un excès de politeſſe orientale, mais qui différoit de la manière d'adorer la divinité. Eliezer (*ibid. cap. XXIV. v. 26.*), en adorant Dieu, s'inclina profondément ; on élevoit auſſi les mains vers le ciel dans la prière (*ibid. cap. XVIII. v. 2. Lament. de Jérémie, chap. III. v. 41.*), comme on le pratiquoit auſſi dans la formule du ſerment. (*Gen. cap XIX. v. 1. cap. XIV. v. 22.*) Abraham leve la main, & jure par le Seigneur le Dieu très-haut.

Un autre uſage ſe remarque dans le paſſage ſuivant : *Abraham étant* (*ibid. cap. XXIV. v. 2.*) *fort avancé en âge, dit au plus ancien de ſes domeſtiques : mettez votre main ſous ma cuiſſe, afin que je vous faſſe jurer par le Seigneur le Dieu du ciel & de la terre.* Quelques interprêtes ont expliqué différemment cette façon de jurer, comme on peut le voir dans le livre des *explications de pluſieurs textes difficiles de l'écriture ſainte.* Joab (*Regum, lib. I. cap. XX. v. 9.*), touchant le menton à Amaſa, en ſigne d'amitié, nous fait voir que cet acte de politeſſe n'étoit pas particulier aux grecs.

L'on ſait qu'il étoit d'uſage chez les juifs, de laver les pieds aux perſonnes qu'on recevoit dans ſa maiſon, & qui arrivoient de quelque voyage ; la propreté rendoit cet uſage néceſſaire chez un peuple qui ne portoit point de chauſſure capable de garantir de la pouſſière. Du reſte, faire honneur à ſes hôtes dans un repas, c'étoit comme chez les grecs en leur offrant des portions doubles (*Geneſis*, *cap. XLIII. v. 34.*). La place la plus diſtinguée, ſelon Calmet (Diſſertation ſur le manger des hébreux, tom. V. fol. 256), étoit au haut bout de la table, au fond de la ſalle vers le mur. Saül (*Regum, lib. I. cap. IX. v. 22. cap. XX. v. 25.*) occupoit cette place d'honneur. David (*ibid. liv. III. cap. XI. v. 19.*), pour honorer Bethſabée, la fit aſſeoir à ſa droite. Il ſeroit difficile d'aſſigner l'époque où les juifs adoptèrent l'uſage de manger couchés ſur des lits. Amos (Tobie, chap. XI. v. 4. Amos, chap. VI. v. 4.), Ézéchiel & l'hiſtoire de Tobie en font mention ; cependant, ſous le règne de Salomon (Diſſertation ſur le manger des hébreux, tom. V. fol. 256.) on ſe ſervoit encore de ſièges.

Selon S. Luc (chap. VII. v. 36.), *un phariſien ayant prié Jéſus de manger chez lui, il entra en ſon logis & ſe mit à table ; en même-temps une femme de la ville, qui étoit de mauvaiſe vie, ayant ſu qu'il étoit à table chez ce phariſien, y vint avec un vaſe d'albâtre plein d'huile de parfum ; & ſe tenant debout derrière lui à ſes pieds, elle commença à les arroſer de ſes larmes, & elle les eſſuyoit avec ſes cheveux ; elle les baiſoit & y ré-*

pandoit ce parfum. Il eſt impoſſible de ſe tenir debout derrière une perſonne aſſiſe à table ſur un ſiège, & en même-temps de toucher ſes pieds. Il faut donc ſe repréſenter Jéſus couché ſur un lit, appuyé ſur le côté & ſur le coude gauche, avec la tête vers la table, & les pieds en dehors vers le bord du lit. Les apôtres étoient ſans doute couchés de la même manière, lorſque le Seigneur leur lavoit les pieds (S. Jean, chap. XIII. v. 12.); dans cette hypothèſe, il auroit pu ſe remettre à table ſans que cette cérémonie eût dérangé perſonne: on conçoit de même facilement la poſition du diſciple bien-aimé à la dernière cène, où il s'appuyoit ſur la poitrine de ſon maître.

Mariage des hébreux.

On lit ſur le mariage des juifs dans Tobie (ch. VII. v. 15.) que *Raguel prenant la main droite de ſa fille, la mit dans la main droite de Tobie, & lui dit, que le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Iſaac, & le Dieu de Jacob ſoit avec vous; & ayant pris du papier, ils dreſsèrent le contrat de mariage; après cela ils firent le feſtin, en béniſſant Dieu.*

Les patriarches étoient moins cérémonieux. (*Geneſis, cap. XXIX. v. 23.*) *Laban ayant célébré les noces, fit entrer le ſoir Lia, au-lieu de Rachel, dans la chambre de Jacob* Ailleurs (*Geneſis, cap. XXV. v. 67.*), *Iſaac fit entrer Rebecca dans la tente de ſa mère, & la prit pour femme* (Diſſert. ſur les mariages, tom. V. fol. 67.) La fiancée étoit accompagnée des filles de noces, & l'époux de jeunes hommes. Lorſque l'époux conduiſoit l'épouſe chez lui, ce qui ſe faiſoit avec grande pompe, au ſon des inſtrumens, & ordinairement la nuit, on chantoit l'épithalame; mais avant cela, les parens & les amis ſe raſſembloient, & paſſoient les ſept jours qui précédoient la conſommation du mariage en fêtes & en feſtins. Les commentateurs prétendent, mais ſans preuves ſuffiſantes, que les juifs ſe couronnoient de fleurs.

Il ne paroît pas, au reſte, que le miniſtère des prêtres ait été requis chez les hébreux dans la célébration du mariage. La bénédiction du chef de famille, & l'intervention des parens ſuffiſoient.

Des funérailles des juifs.

Les hébreux enterroient les morts, ou les dépoſoient dans des cavernes, comme on le voit dans pluſieurs endroits de la Genèſe. Mais les juifs élevèrent des mauſolées ornés de colonnes, & même de portiques. La réſurrection du Lazare (S. Jean, chap. XI. v. 38. 44.) nous apprend que les morts avoient les pieds & les mains enveloppés (on ne ſait ſi le reſte du corps l'étoit auſſi) à la manière des égyptiens. Les plus anciens monumens du chriſtianiſme (*Oſſervazioni ſopra alcuni rammenti di vaſi antichi, fol.* 49.) repréſentent Rachel, Jacob, le Lazare & pluſieurs autres juifs morts, enveloppés de bandes comme les momies d'Égypte. Dans le deuil les habits étoient d'une couleur noire & ſombre (Calmet, diſſert. ſur les funérailles des hébreux, tom. V. fol. 241 & 248.), & d'une étoffe groſſière. On ſe ſervoit de pleureuſes aux funérailles; il y avoit auſſi des joueurs de flûtes. (S. Mathieu, chap. IX v. 23.)

Lorſque la Judée fut devenue province romaine ſous le règne d'Auguſte, on vit pluſieurs *juifs* emmenés captifs à Rome, y acquérir la liberté. Le quartier au-delà du Tybre, *tranſtiberina regio*, leur fut aſſigné pour ſéjour, parce que ce lieu, peu habité, étoit mal-ſain, & parce qu'il ſembloit étranger à la noble cité. Les juifs y fabriquoient des allumettes & les colportoient dans les rues de Rome, pour les échanger avec des morceaux de verre briſés, qu'ils vendoient ſans doute aux verriers, comme on le pratique encore de nos jours. Martial nous apprend ces détails précieux pour l'hiſtoire des peuples (I. 42. 1.):

Urbanus tibi cœcili videris.
Non es, crede mihi: quid ergo? Verna es.
Hoc quod tranſtiberinus ambulator,
Qui pallentia ſulphurata fractis
Permutat vitris.

Le ſoufre avec lequel ils fabriquoient les allumettes attaquoit peut-être leurs yeux; de là vint l'épithète *lippus*, chaſſieux, que Martial leur donne à tous (XII. 57. 13.):

A matre doctus, nec rogare judæus,
Nec ſulphurata lippus inſtitor mercis.

HÉCAERGUE ou HÉCAERGE, nymphe de la campagne & des bois, qui aimoit ſur-tout la chaſſe, & qui étoit ſi terrible pour les bêtes, qu'elle les atteignoit de loin, comme ſon nom grec le déſigne. On la diſoit ſœur de la déeſſe Opis, divinité favorable aux chaſſeurs.

Il paroît que c'eſt un ſurnom de Diane, priſe pour la lune, auſſi-bien que d'Apollon ou du ſoleil, que les poëtes appellent ſouvent Ἑκαέργος, parce qu'il darde ſes traits ou ſes rayons, & produit ſes effets en des lieux fort éloignés de lui.

HÉCALE. Jupiter avoit un temple à *Hécale*, bourgade l'Attique, & y étoit honoré ſous le nom de *Jupiter-Hécale*, d'où ſes fêtes prirent le nom d'*hécaleſies*.

HÉCALESIES, fêtes qu'on célébroit à *Hécale*, bourg de l'Attique dans la tribu léontide, en l'honneur de Jupiter, qui avoit un temple dans

ce lieu où il étoit adoré ſous le nom de *Jupiter-Hécale*. Spon nomme ce bourg *Ecali*, d'après la prononciation moderne & vicieuſe de quelques écoles.

HÉCATE. C'étoit proprement Proſerpine, conſidérée ſous le rapport d'une puiſſance divine qui venge les crimes. On ſait que les grecs placèrent les enfers au centre de la terre, & y mirent le lieu des châtimens après la mort. Proſerpine, comme fille de la Terre, déſignant en général tout ce qui y eſt renfermé, & regardée comme l'épouſe de Pluton, préſidoit néceſſairement à la diſtribution des peines dues aux crimes. Quelques auteurs ſuppoſerent qu'il y avoit des antres dans la lune, dont le plus grand portoit le nom d'*Hécate*, & où les ames des méchans ſubiſſoient différens (*Plut. de fac in orb. lun. t. II. op. p.* 944.) tourmens. Les rapports de cet aſtre avec la déeſſe ont ſans doute fait naître cette idée philoſophique, que le peuple ne paroît pas avoir adoptée.

Homère ne dit pas un ſeul mot d'*Hécate*, mais Héſiode, qui a vécu peu de temps avant, ou peu de temps après lui, parle de cette déeſſe dans pluſieurs endroits de ſa théogonie. On ne peut donc révoquer en doute l'ancienneté du culte d'*Hécate*, dont le nom pourroit venir d'ἑκὰς, loin, ἑκαταῖος, &c. par alluſion au ſéjour de cette déeſſe. Servius le dérive d'ἑκατὸν, cent, à cauſe de ſes pouvoirs multipliés (*ad An. l. IV. col.* 855), ou, ſelon d'autres, parce que, comme Proſerpine, elle étoit le ſymbole de la multiplication des grains. (*Fulg. l. I. c. IX.*).

Il y a ſans doute quelque rapport entre *athor*, la nuit chez les égyptiens, & *Hécate*, la déeſſe des ténèbres (*Jablonsk Panth. t. I. p.* 22.); mais l'identité de celle-ci avec Anubis eſt encore plus ſenſible. Plutarque aſſure que ce dernier étoit revêtu des mêmes pouvoirs qu'*Hécate* chez les grecs. Ce dieu égyptien étoit également céleſte & infernal (*de Iſ. & Oſir.* §. 44.): on le repréſentoit, comme cette déeſſe, avec une tête de chien, & on lui donnoit le nom d'*Hermanubis*, parce qu'il étoit le ſymbole des choſes céleſtes & infernales. On lui ſacrifioit, par la même raiſon, deux coqs de différentes couleurs (*de Iſ. & Oſir.* §. 61.). Perſonne n'ignore que les grecs avoient conſacré cet animal à Mercure, qui eut une partie des attributs d'Anubis, & le ſurnom de *Chthonien* (*Eurip. Alceſt v.* 743, *&c.*). Proſerpine étoit auſſi appellée *Chthonienne* (*Schol. Theocr. ad Idyll. II. v.* 12.), ou ſouterreine. Repréſentant Diane, elle étoit priſe pour une divinité céleſte, & ne différant point d'*Hécate*, pour la reine des enfers, la déeſſe invincible (*Soph. Œdip. col. v.* 1551.), &c. Les égyptiens diſoient qu'Anubis étoit le gardien des dieux (*Diod. l. I.* §. 87. *Plut. de Iſ. & Oſir.* §. 14.), & les grecs donnoient à *Hécate* le titre de gardienne (σκύλαξ, *Schol. Theocr. ad Idyll. II, v.* 12.).

S. Epiphane nous apprend que *Tithrambo* étoit le nom qu'*Hécate* portoit chez les égyptiens (*aav. Hæres, l. III. t. I. p.* 1093). Hérodote, Diodore de Sicile, & les autres écrivains de l'antiquité, n'en font cependant aucune mention; ce qui me porte à croire que cette divinité ne fut connue en Egypte qu'après que les grecs eurent fréquenté ce pays. Tithrambo dérive naturellement des mots cophtes *Titra-em-bon*, *irâ furens*, *furorem indens*, comme l'explique le ſavant Jablonski (*Panth. ægypt. t. I. p.* 105 & 106.). Le ſurnom de βριμὼ que portoit Hécate, lequel déſigne la terreur & l'horreur dont elle pénétroit les hommes (*Lycophr. v.* 1176, & *Tzetz. ſchol. Apoll. ad. l. III. v.* 860, 1210.), confirme cette étymologie. Les traducteurs cophtes du nouveau-teſtament rendent le verbe paſſif ἐμβριμᾶσθαι, par le mot *ambon*, la colère, ou la fureur (*Jablonsk. panth. p.* 1005-6.); ce qui convient à une divinité vengereſſe des crimes comme *Hécate*, ſur laquelle les égyptiens avoient adopté les idées des grecs. Peut-être encore Tithrambo n'étoit-elle, chez ce premier peuple, qu'un ſurnom, ou une épithète d'Iſis, qui faiſoit ſentir à ceux qui lui déplaiſoient tout le poids de ſon indignation (*Pſeudo Herm. Aſclep. p.* 99, *ed. Elm.*). On peut conjecturer que Diodore a voulu faire mention de cette déeſſe, lorſqu'il parle du temple de la *ténébreuſe Hécate* (*Diod. l. I.* §. 96.), en Egypte. Ces deux mots n'auront été alors que la traduction littérale d'*Athor* ou de *Nephtys*. Les grecs appelloient non-ſeulement cette déeſſe *Brimo*, mais encore Cérès, parce que le pouvoir de celle-ci s'étendoit juſqu'aux enfers, ou à cauſe de ſa colère contre Jupiter (*Clem. Alex. Protr. p.* 13.). Tzetzès prétend que *Brimo*, *Obrimo*, étoient des noms qui appartenoient également à Proſerpine, à la terre, & à la mort (*ad Heſiod. oper. v.* 144.). Ils auroient pu déſigner auſſi la redoutable Néméſis.

En ſéparant dans le culte public Proſerpine d'*Hécate*, les grecs imaginèrent pluſieurs généalogies de cette déeſſe. Celle qui paroît la plus ancienne la fait naître de Jupiter & de Cérès, qui l'envoya à la recherche de Proſerpine (*Schol. Theocr. ad Idyll. II. v.* 12.). Une ſeconde tradition, en donnant le même père à *Hécate*, lui aſſigne pour mère Phéraia, fille d'Eolus, laquelle expoſa le fruit de ſes amours dans un carrefour. Le bouvier de Cérès l'y trouva & le nourrit; c'eſt pourquoi ces endroits publics furent conſacrés à *Hécate* (*Ibid. ad v.* 36. *Tzetz. ad Lycophr. v.* 1178.), qui, ſelon d'autres, étoit fille de Jupiter & de Junon (*Schol. Theocr. ad Idyll. II. v.* 12.), ou de Latone, au rapport d'Euripide (*Phœnic. v.* 1108—9.).

Suivant Héſiode, le pouvoir d'*Hécate* s'étend

sur la terre & la mer, & dans le ciel. Elle accorde la prééminence dans les assemblées du peuple, la victoire aux guerriers, & le prix aux athlètes. Elle est assise à côté des rois, lorsqu'ils rendent la justice. Elle exauce les prières des cavaliers, des chasseurs, & des navigateurs. Enfin, dispensatrice des richesses, elle multiplie ou diminue les troupeaux à son gré (*Hesiod. Theog. v.* 416-50.). Tels sont les principaux traits dont le poëte se sert pour caractériser la déesse : on conviendra sans peine qu'ils ont peu de rapport avec les attributs de celle des enfers. Il paroît même ne donner à *Hécate* que l'intendance sur les habitans de la terre.

Cet ancien poëte ajoute que Jupiter ne priva *Hécate* d'aucunes des prérogatives dont elle jouissoit sous le règne des titans, c'est-à-dire des Pélasges, adorateurs du ciel & de la terre. Peut-être n'a-t-il voulu désigner par-là autre chose que la perpétuité du dogme des peines à venir, & chez les grecs barbares, & chez les grecs civilisés. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, l'ancienne *Hécate* n'en est pas moins différente de la nouvelle ; ce qui n'a pas empêché quelques écrivains de donner à celle-ci une généalogie qui n'appartient qu'à la première. Valérius Flaccus, adoptant cette opinion erronée, désigne très-improprement, par l'épithète de *Perseia*, la nouvelle *Hécate* (*Argon. l. VI. v.* 495.), que Diodore a faite, suivant les principes d'Evhémère, fille de Persée, qui règnoit en Tauride, & femme d'Aétès, roi de Colchide, dont elle eut Circé & Médée. (*Diod. l. IV.* §. 45.).

L'ancienne *Hécate* étoit représentée avec un seul visage & un seul corps. Alcamène, qui florissoit vers l'an 440 avant Jésus Christ, fut le premier, selon Pausanias, qui s'avisa de faire une statue de cette déesse, à trois visages & à trois corps (*Corinth. c. XXX.*), adossés les uns contre les autres. On y mit ensuite six mains qui tenoient un glaive, des poignards, des fouets, des cordes, des torches, une couronne de laurier & une clef. On voyoit quelquefois sur sa tête un dragon (*Porph. ap. Euseb. Præp. l. V. p.* 201.), & à ses pieds un chien, dont elle prenoit la figure. Cet animal domestique étoit principalement consacré à *Hécate*, présidente des carrefours, & à laquelle Lycophron donna le surnom de *cunophage*, mangeuse-de-chiens (*Cassand. v.* 77.). On les lui sacrifioit (*Eustath. ad Homer. Odiss. lib. III. p.* 1461. *Tzetz. ad Lycophr. l. C.*), & on employoit à Rome les entrailles de ces animaux à des purifications en son honneur (*Ovid fast. l. I* v. 389.). Le mulet & le *mena* étoient les poissons dont l'usage étoit commun dans les sacrifices de cette déesse, surnommée *Triglène*, parce que les grecs appelloient le premier poisson *trigle*. (*Athen. l. V. p.* 325.).

Les statues d'*Hécate* étoient placées aux carrefours & aux portes des maisons (*Hesych. in v.* Εκαταια. *Aristophan. Vespr. v.* 798), parce qu'elle étoit regardée comme la déesse des lustrations (*Schol. Theocr. ad Idyll. II. v.* 36.). D'autres étoient élevées sur les grands chemins, & dans de petites cellules, conformément à l'usage général (*Vid. Valcken. ad Ammon. l. II. c. XIX.*). A chaque néoménie, les citoyens opulens exposoient le soir un repas (*Schol. Aristophan. Plut. v.* 594.), ou une offrande de différents mets à *Hécate*, qui passoit pour les avoir mangés ; quoiqu'on sût très-bien qu'il avoit été la ressource des indigens (*Schol. Arist. l. C. Plut. Symp. tom. II. pag.* 708.). Il n'étoit pas permis à ceux qui préparoient ces repas d'en goûter dans leurs maisons (*Plut. l. C.*). Outre le pain & plusieurs autres comestibles (*Suidas in v.* Εκατην), on offroit encore à la déesse des sèches crues, & des œufs auxquels on supposoit la vertu expiatoire. Lucien nous représente un Cynique dévorant avec avidité toutes ces espèces de mets (*Catapl.* §. 7.), à l'exception vraisemblablement des petits chiens qui en faisoient partie (*Plut. quæst. Rom. tom. II. pag.* 280.). Le jour de ce singulier festin étoit appellé *triakas* (*Harpocr. in v.* τριακάς. *Athen. lib. VII. pag.* 325.) ; & tout ce qu'on y pratiquoit n'étoit qu'une espèce d'expiation, suivant la remarque du savant Hemsterhuis (*Not. ad Lucian. tom. I. pag.* 230-31.).

Les hommes ont toujours fait venir les spectres des enfers ; il étoit donc naturel qu'*Hécate* eût le pouvoir d'en faire paroître. On croyoit qu'ils étoient d'une grandeur prodigieuse, & qu'ils avoient la tête de dragon (*Suid. in v.* Εκάτην.). Ils portoient en général le nom d'*hécatéens* (*Schol. Apoll. l. III.* 860.), & le plus remarquable prenoit celui d'*Empouse*. Aristophane en fait mention, & dit qu'il avoit le visage éclatant de lumière, & une cuisse d'airain (*Ran. v.* 296 97.). Selon d'autres, il n'avoit qu'un pied d'airain, & il changeoit de forme. Comme enfant des ténèbres il passoit pour être de mauvais augure, & s'appelloit *Onopole*, dit l'*etymologicon magnum* sur le mot Εμπουσα. La figure triforme de la déesse suffisoit seule pour dissiper ces spectres, ou arrêter leur prétendue fureur (*Apul. metam. lib. XI. pag.* 224.). Au rapport de Sophron, cet effet pouvoit être encore produit par les hurlemens de petits chiens, qui redoutent, dit Théocrite, la présence de la souterreine *Hécate*, lorsqu'elle marche au milieu des tombeaux, & parmi les flots d'un sang noir. (*Idill. II. v.* 12-13.)

Cette déesse apparoissoit en songe à ceux qui l'invoquoient (*Porph. ap. Euseb. præp. lib. V. p.* 200.), & se trouvoit forcée, par des paroles mystérieuses, à venir sur la terre. (*Ibid. pag.* 193-94.) Attirée par les évocations de Médée, cette déesse nous

est représentée la tête couronnée de serpents, avec des branches de chêne, répandant autour d'elle une vive lumière, & faisant tout retentir des aboiemens des chiens infernaux, & des cris affreux des nymphes du Phase. (*Apoll. argon. lib. IV. v.* 1213-1219.) Phèdre implore, dans Sénèque le tragique, cette déesse triforme (*Hippol. v.* 411.), qui est toujours armée d'une torche ardente, d'un fouet & d'un glaive, quand elle est forcée de se rendre visible par la vertu des évocations magiques. (*Porph. ap. Euseb. Prap. liv. V. pag.* 202.)

Lorsqu'elles avoient pour objet de ramener un amant infidèle, ou de s'en venger, on se servoit d'un cercle chargé de figures & de caractères mystérieux, lequel portoit le nom d'*Hécate*. Doit-on ensuite être étonné si cette déesse étoit supposée prêter son ministère aux amours honteux & illicites (*Porph. ap. Euseb. Prap. l. IV. p.* 174.), attributs qu'elle devoit à Isis? Eudoxe demandoit pourquoi les choses érotiques étoient du ressort de cette dernière, & non de celui de Cérès. (*Plut. de Isi. & Osir.* §. 64.) Plutarque, qui rapporte cette question, n'y répond point. L'idée d'un pareil pouvoir auroit été assez incompatible avec celle qu'on avoit de la chasteté de la déesse grecque. C'est pourquoi on préféra de donner à *Hécate* le département relatif aux amours qui avoient besoin du voile des ténèbres auxquelles cette divinité présidoit. Par la même raison elle avoit sous sa protection les plus célèbres magiciennes, entr'autres celles de Thessalie. Le déréglement de leurs mœurs étoit presque toujours le motif qui les déterminoit à prendre cette profession odieuse & illusoire.

Lorsqu'un breuvage contenoit un poison mortel, il étoit consacré à Proserpine, ou *Hécate* (*Apul. l. X. p.* 214.), par le nom de laquelle les magiciennes juroient. (*Schol. Apoll. ad l. IV. v.* 1020.) Dans la belle Idylle de Théocrite, intitulée l'*Enchantereſſe*, Simæthe prie cette déesse de ne point rendre ses enchantemens inférieurs à ceux de Circé & de Médée. (*Théocr. Idyll. II. v.* 14-15.) *Hécate* avoit donné la connoissance de toutes les plantes de la terre & de la mer à cette dernière, qui s'en servoit pour appaiser la violence des flammes, arrêter le cours des fleuves, & retarder celui des astres. (*Apoll. Argon. l. III. v.* 529-33.) Tibulle voulant exalter le savoir d'une magicienne, assure qu'elle seule avoit en son pouvoir toutes les plantes vénimeuses de Médée, & qu'elle passoit pour avoir dompté la férocité des chiens d'*Hécate*. (*Tibull. lib. I. eleg. II.*)

La lune étoit invoquée dans les enchantemens, conjointement avec *Hécate*, à cause des prétendues influences de cet astre sur nos actions; mais encore parce que les anciens le regardoient comme le partage d'*Hécate*, céleste & infernale. Diane étoit confondue avec elle par cette raison; ce qui engage le poète Stace, en parlant d'Aulis, consacrée à Diane, de donner à cette ville l'épithète d'*Hécatée*. (*Achill. l. I. v.* 447.)

Tous les détails dans lesquels on vient d'entrer, nous découvrent suffisamment pourquoi les nouveaux platoniciens considéroient à la fois *Hécate* & Sérapis, comme les premiers d'entre les mauvais génies. En conséquence on donnoit l'épithète de *contraire* (*Etym. magn. in v.* Ἀντία) à cette déesse, qui se plaisoit à être invoquée sous les noms de *taureau*, de *chienne* & de *lionne*. (*Porph. de abst. lib. III.* §. 17.) L'ancienne *Hécate*, dont parle Hésiode, étoit bien différente: c'étoit une divinité bienfaisante, chargée par Jupiter du soin de conserver le jour aux enfans qui venoient de naître, & de pourvoir à leur nourriture. (*Theog. p.* 264. *ed. Heinſ.*) Elle fut remplacée dans cet emploi par la déesse Genetyllis, à qui les chiens étoient consacrés, comme ils continuèrent de l'être à la nouvelle *Hécate*. Ainsi, quoique les idées d'un peuple civilisé, en se multipliant, fournissent, si j'ose le dire, la matière de plusieurs divinités, cependant il arrive qu'une portion, plus ou moins considérable des attributs des anciennes, passe aux nouvelles, pour former à celle-ci un département séparé; autrement, sans cesse confondues avec les premières, elles n'auroient eu, ni un crédit assuré, ni une existence durable. (article extrait des *Recherches sur les mystères du paganisme* de M. le baron de Ste. Croix). *Voyez* DIANE.

HECATÉE, mesure attique; c'est la sixième partie du médimne, qui contenoit 72 sextiers.

HECATÉSIES, fêtes & sacrifices en l'honneur d'*Hécate*. On les célébroit tous les mois à Athènes, qui étoit la ville de Grèce, où l'on avoit le plus de vénération pour cette déesse: les Athéniens la regardoient comme la protectrice de leurs familles & de leurs enfans. En conséquence de cette idée, ils célébroient régulièrement sa fête avec un grand concours de peuple, & lui dressoient devant leurs maisons des statues appellées Ἑκαταῖα. A chaque nouvelle lune, les gens riches donnoient un repas public dans les carrefours où la divinité étoit censée présider, & ce repas se nommoit le repas d'*Hécate*, Ἑκάτης δεῖπνον (*Aristoph. in Pluto.*)

Ces repas publics étoient sur-tout destinés pour les pauvres, & même dans les sacrifices à *Hécate*, il y avoit toujours un certain nombre de pains & d'autres provisions, que leur distribuoient les sacrificateurs; c'étoit de-là principalement que les malheureux tiroient leur subsistance, au rapport du scholiaste d'Aristophane,

On dreſſoit les tables, autant qu'il étoit poſſible dans les carrefours & les places où trois rues venoient aboutir, parce que ces rues étoient conſacrées à la déeſſe ſuſnommée par cette raiſon *Trivia*; les ſacrifices qu'on lui offroit portoient auſſi le même nom.

Dans la plupart des autres ſacrifices une portion de la victime, outre ce que nos bouchers appellent *iſſues*, étoit réſervée pour la nourriture des perſonnes incapables de travailler. Les grecs & les romains avoient des uſages admirables dans leur police: tandis qu'ils ſéviſſoient contre les mendians & les vagabonds, ils avoient imaginé les moyens d'aider perpétuellement les familles indigentes, ſans le ſecours des hôpitaux qu'ils ne connoiſſoient pas; & leurs ſacrifices ſervoient tout enſemble à la religion, & au ſoutien de ceux qui ſe trouvoient dans le beſoin. (D. J.)

HECATOMBÆON, nom du premier mois de l'année des Athéniens: il étoit compoſé de trente jours, & il commençoit à la première nouvelle lune après le ſolſtice d'été; ce qui répond ſelon les uns au mois de ſeptembre, & ſelon d'autres, à la fin de notre mois de juin, ou au commencement de juillet. Les Beotiens appelloient ce mois *hyppodromus*, & les Macédoniens *loüs*.

L'auteur du grand étymologicon nous apprend que le premier mois des Athéniens ſe nommoit anciennement *chronius*, à cauſe des ſacrifices dit *chronia*, que l'on offroit alors à Saturne, mais que dans la ſuite des tems le mois *chronius* fut appellé *hécatombéon*, parce que les choſes grandes ſont dénotées par le mot *hécaton*, & que dans ce mois le ſoleil demeure davantage ſur l'horizon, & fait le plus grand jour de l'année.

Cependant j'aimerois mieux l'étymologie de Suidas & d'Harpocration qui prétendent que ce mois prit le nom d'*hécatombeon*, à cauſe du nombre d'hécatombes qu'on ſacrifioit à Athènes pendant ſon cours.

Au reſte, comme les mois des grecs étoient lunaires, & qu'ils ne peuvent s'accorder avec les nôtres, j'eſtime qu'en traduiſant les anciens auteurs, il convient bien mieux de retenir les noms propres des mois des Athéniens, des Macédoniens & des autres nations en général, que de les exprimer par les mois des romains que nous avons adoptés. *Voyez* MOIS DES GRECS. (D. J.)

HÉCATOMBE, ſ. f. C'eſt un ſacrifice de cent bœufs, ſelon la ſignification propre du mot; mais la dépenſe de ce ſacrifice ayant bientôt paru trop forte, on ſe contenta d'immoler des animaux de moindre prix; & il paroît par pluſieurs anciens auteurs qu'on appella toujours *hécatombe*, un ſacrifice de cent bêtes de même eſpèce, comme cent chèvres, cent moutons, cent agneaux, cent truies; & ſi c'étoit un ſacrifice impérial, dit Capitolin, on immoloit par magnificence cent lions, cent aigles, & *cætera hujuſmodi animalia centena feriebantur.*

Ce ſacrifice de cent bêtes ſe faiſoit en même tems ſur cent autels de gazon, & par cent ſacrificateurs; cependant on n'offroit de tels ſacrifices que dans des cas extraordinaires, lorſqu'un grand évènement cauſoit quelque joie publique, ou une calamité générale. Lorſque la peſte ou la famine obligeoit de recourir aux dieux, les cent villes du Péloponèſe faiſoient enſemble un *hécatombe*, c'eſt-à-dire, qu'elles immoloient une victime pour chaque ville; mais Conon, général des Athéniens, ayant remporté une victoire navale ſur les Spartiates, offrit lui ſeul une *hécatombe*. » C'étoit, dit Athenée, une véritable *hé-* » *catombe*, & non pas de celles qui en portent » fauſſement le nom »; ce qui prouve qu'on appelloit ſouvent une *hécatombe*, des ſacrifices où le nombre de cent victimes ne ſe trouvoit pas. L'hiſtoire romaine parle auſſi d'empereurs qui ont offert quelquefois des *hecatombes*; par exemple Balbin, à la première nouvelle qu'il reçut de la défaite du tyran Maximin, ordonna ſur le champ une *hécatombe*.

On tire communément l'origine du mot *hécatombe*, de ἑκατον *cent*, & de βῶς bœuf; d'autres dérivent ce mot de Ἑκατον *cent*, & de πῶς *pié*; & ſelon ceux-ci l'*hécatombe* de vingt-cinq bêtes à quatre pieds n'étoit pas moins une *hécatombe*; d'autres enfin le dérivent ſimplement du mot Ἑκατόμβη, qui déſigne un ſacrifice ſomptueux. (D. J.)

Muratori rapporte une inſcription (643. 1.) dans laquelle il eſt fait mention d'une *hécatombe* offerte dans les entr'actes des ſpectacles, *hecatombes immolata inter ſpectacula.*

HECATOMBÉES, fête qu'on célébroit à Athènes, en l'honneur d'Apollon, dans le premier mois de l'année civile, appellée de-là *hécatombeon*. Les Athéniens ſurnommoient Apollon *hécatombée*; les habitans de la Carie & de l'île de Crète appelloient auſſi Jupiter de la même manière, au rapport d'Héſychius.

On célébroit des fêtes du même nom à Argos & à Egine, en l'honneur de Junon (*Schol. Pind. od.* 7. 8.) elles prenoient leur nom de l'*hecatombe* offerte en ces jours.

Le nom d'*hécatombée* déſignoit auſſi le ſacrifice qu'offroient enſemble cent villes de la Laconie pour leur proſpérité (*Euſtath. Iliad. B.*)

HÉCATOMPÉDON, temple de Minerve à Athènes.

Parthénion étoit ſon nom primitif, l'autre étoit

rélatif à ſon étendue. Spon, & plus récemment M. le Roi, académicien françois, en ont pris la meſure très exactement ; ſa longueur, ſelon ce dernier, eſt de 221 pieds, ſur 94 de largeur. Comment étoit-il donc *hécatompédon* ou à 100 pieds ? Il étoit *hécatompédon*, dit M. le Roi, à raiſon de ſa façade, la principale partie de ces ſortes d'édifices, celle qu'on voyoit la première en y arrivant, & celle où les anciens étoient la plus grande magnificence. Ces 94 pieds, & quelques pouces, meſure du châtelet de Paris, trouvés par M. le Roi, donnent 100 pieds attiques, parce que le pied attique n'étoit que de 11 pouces, 4 lignes, & quelques points.

HÉCATOMPYLE, ville à cent portes, ſurnom de Thèbes d'Égypte, qui la diſtinguoit de Thèbes en Béotie.

HECATOMPHONIES, HECATOMPHONEUME, } fêtes que célébroient chez les Meſſéniens ceux qui avoient tué cent ennemis à la guerre. Ce mot eſt compoſé de *Ἑκατον cent* & de *φονεύω, je tue.* Ils offroient après cet exploit un ſacrifice du même nom. Pauſanias, (*l. IV.*) rapporte d'Ariſtomène ou Ariſtomède de Corinthe, qu'il offrit juſqu'à trois ſacrifices de ce genre ; mais Plutarque révoque en doute cette triple *hécatomphonie.*

HÉCATONCHIRES, c'eſt le nom général qu'on donnoit aux trois géans qui avoient cent mains. Briarée, Gygés & Cothis, *ἑκατον cent* & *χειρ main.*

HÉCATONSTYLON, portique à cent colonnes. On donna ce nom en particulier au grand portique du théâtre de Pompée à Rome, qui étoit placé ſur le mont Cœlius.

HÉCATONTARQUE, nom grec du centurion, ou du commandant de cent hommes.

HECTEUS, *Sixième*, modios, meſure grecque de capacité.

Elle valoit en meſures de France $\frac{5811}{10000}$ de boiſſeau.

Elle valoit en meſures grecques,

1$\frac{1}{2}$ Tétarton laconicon ;

ou, 8 chœnix ;

ou, 2 hémihectes ;

ou, 16 xeſtés.

Voyez MESURES pour l'évaluation de M. de Romé de l'Iſle.

HECTOR, fils de Priam & d'Hécube, paſſoit pour le plus fort & le plus vaillant des Troyens. Homère nous donne une preuve de ſa force prodigieuſe ; *Hector* trouva devant la porte du camp des grecs, une groſſe pierre, que deux hommes des plus robuſtes auroient eu de la peine à lever de terre, pour la mettre ſur un chariot, il la leva ſeul très-facilement, la jetta contre le milieu de la porte, qu'il enfonça avec un fracas horrible, & il fit tomber le monſtrueux rocher bien au-delà du mur. C'eſt que Jupiter, ajoute le poëte, avoit rendu la pierre légère. Les oracles avoient prédit que l'empire de Priam ne pourroit être détruit tant que vivroit le redoutable *Hector.* Pendant la retraite d'Achille, il porta le feu juſque dans les vaiſſeaux ennemis, & tua Patrocle qui voulut s'oppoſer à ſes progrès. Le deſir de venger la mort de Patrocle, rappella Achille au combat. A la vue de ce terrible guerrier, Priam & Hécube tremblèrent pour la vie de leur fils ; ils lui firent les plus vives inſtances pour l'engager à éviter le combat d'Achille ; mais il fut inexorable, & lié par ſon deſtin, dit Homère, il attendit ſon rival. » Alors Jupiter » prenant ſes balances d'or, met dans leurs baſ» ſins les deux deſtinées d'*Hector* & d'Achille, & » les élevant de ſa main toute puiſſante, il exa» mine leur poids ; celle d'*Hector*, plus peſante, » emporte la balance, & ſe précipite dans les en» fers ; &, dès ce moment, Apollon abandonne » ce prince ». Achille ôte donc la vie à Hector, &, par une barbarie qui ſe reſſentoit des mœurs des temps héroïques, il attache à ſon char le cadavre du vaincu, le traîne indignement pluſieurs fois autour de la ville ; & après avoir aſſouvi ſa vengeance & ſa cruauté ſur un ennemi mort, il vend le corps à Priam, qui vient en ſuppliant juſques dans ſa tente le lui demander, ou plutôt l'acheter par de riches préſens. Apollon, qui l'avoit protégé de ſon vivant à la prière de Vénus, prit ſoin de ſon corps après ſa mort, & empêcha qu'il ne fût déchiré, ni même défiguré par les mauvais traitemens d'Achille. Philoſtrate dit que les Troyens, après avoir rebâti leur ville, rendirent à ce héros les honneurs divins : on le voit repréſenté ſur leurs médailles (*Patin. Theſ. num. p.* 170.) monté ſur un char tiré par deux chevaux, tenant une pique d'une main, & de l'autre le palladium.

Le portrait d'*Hector* étoit fort commun chez les Grecs & chez les Romains, & les traits de ſon viſage & de toute ſa figure devoient être bien empreints dans leur imagination, s'il eſt vrai ce que raconte Plutarque, dans la vie d'Aratus : « Qu'un jeune Lacédémonien reſſembloit ſi fort » à *Hector*, que le bruit s'en étant répandu, on y » accouroit de tous côtés comme à un ſpectacle, » tant la figure & les traits du viſage d'*Hector* » étoient connus, même de la populace ». La foule étoit ſi grande, que le jeune homme fut jetté par terre & foulé aux pieds. C'étoit plu-

sieurs siècles après la prise de Troye. *Voyez* ANDROMAQUE & CHEVELURE.

On voit sur une pâte antique de la collection de Stosch, Andromaque qui engage *Hector* à ne pas sortir de Troye; elle l'en conjure par son amour pour le petit Astyanax, leur fils, qu'elle lui présente. Le même sujet paroît sur une sardoine, & d'une gravure fort antique; Astyanax y est effrayé du mouvement du panache d'*Hector*, & il se jette dans le sein de sa nourrice, selon le récit d'Homère. — Sur une cornaline paroit *Hector* sortant de Troye, dont on voit une porte & trois tours; sous la porte est Andromaque qui tient dans ses bras son fils Astyanax, & *Hector* ayant la tête tournée vers eux s'éloigne à grands pas. Auprès des murs de la ville on voit en relief Achille qui traîne le corps d'Hector attaché à son char.

Enfin, sur un jaspe rouge de la même collection paroît *Hector* renversé de son char par Achille, à la vue d'Andromaque, sa femme, & du roi Priam, qui regardent le combat du haut des murs de Troye. Andromaque est représentée les mains levées vers le ciel, & Priam tend les bras à *Hector*. Le génie de Troye, représenté sous la figure de Cybèle, est assis au bas, la tête appuyée sur la main, & déplorant la ruine prochaine de la ville. C'est Automédon qui conduit le char d'Achille. Le même sujet & la même idée se voient (*Caussei Gem. Tav.* 119.) sur une autre pierre gravée.

Hector traîné par Achille autour des murs de Troye est un sujet que les artistes anciens ont répété souvent. On le voit parmi les autres actions d'Achille sur un bas-relief rond du Capitole, & au Muséum Pio-Clémentin sur un bel autel où sont représentés l'origine & les commencemens de Rome, ainsi que plusieurs traits des poëmes d'Homère.

Sur une pâte antique de Stosch, Priam vient auprès d'Achille, & lui demande à genoux le corps d'*Hector*. Priam est reconnoissable au bonnet phrygien; & Achille est avec Automédon & Alcyme. C'étoit un des sujets favoris des anciens sculpteurs; car on le voit répété plusieurs fois. Il est en bas-relief dans le palais de la *Villa Borghese*, sur la Table Iliaque, & sur (*Bellori sepulcr. ant. Tav. LXXXII.*) l'urne sépulcrale d'Alexandre Sévère au Capitole, où on le voit avec le corps d'*Hector* attaché au char d'Achille.

Hector devroit être caractérisé sur les monumens par un char à quatre chevaux; il étoit le seul des héros de cette guerre qui monta un quadrige. (*Philostr. heroic. p.* 682. *ad fin.*)

HECTOS, modios de terre, mesure olympique pour l'arpentage des terres.

Elle valoit en mesure de France, $\frac{92}{1000}$ d'arpent.

Elle valoit en mesures anciennes, 2 hémihectes;

ou, 128 héxapodes quarrées;

ou, 4608 pieds olympiques quarrés.

Voyez MESURES pour l'évaluation, de M. de Romé de l'Isle.

HECTOS, modios de terre, mesure pythique pour l'arpentage.

Elle valoit 2 hémihectes;

ou, $3333\frac{1}{3}$ coudées médiocres quatrées.

Voyez MESURES pour l'évaluation, de M. de Romé de l'Isle.

HÉCUBE, fille de Céséis, roi de Thrace, & sœur de Théano, prêtresse d'Appollon, épousa Priam, roi de Troye, dont elle eut Hector, Pâris, Déiphobe, Hélénus, Polités, Antiphe, Hipponoüs, Polydore, Troile, & quatre filles; Creüse, Polixène, Laodice, Cassandre. Ces enfans infortunés (Virgile en compte cinquante) périrent presque tous sous les yeux de leur mère, pendant le siège ou après la ruine de Troye. *Hécube*, dans le partage des esclaves, échut à Ulysse. Lorsqu'on vient lui annoncer son sort dans les Troyennes d'Euripide, elle jette de grands cris, en versant des torrens de larmes; elle hait & méprise Ulysse; elle l'a vu ramper à ses pieds, lorsque ce prince ayant été surpris à Troye, déguisé en espion, supplia *Hécube* de le dérober à une mort certaine; & elle se voit ensuite destinée à être l'esclave d'Ulysse; c'est le comble de l'infortune. Avant de quitter le rivage de Troye, elle a la douleur de voir périr Astyanax, son petit-fils, dont elle est obligée de faire les funérailles; elle est conduite ensuite chez Polymnestor, roi de Thrace, à qui Priam avoit confié son fils Polydore; mais apprenant bientôt la mort funeste de ce fils, transportée de rage contre Polymnestor, auteur de sa mort, elle demande à lui parler en secret; elle l'attire au milieu des femmes Troyennes, qui se jettent sur lui avec des fuseaux ou des aiguilles, & l'aveuglent, tandis qu'elle tue elle-même les deux enfans du roi. Les gardes du prince étant accourus au bruit, traînent Hécube hors du palais & l'accablent de pierres. On montroit encore du temps de Strabon le lieu de sa sépulture dans la Thrace; on l'appelloit le tombeau du chien. D'autres racontent sa mort différemment. Ulysse partant *incognitò* pour retourner à Itaque, laissa sa captive dans le camp des Grecs. La malheureuse princesse, qui préféroit la mort à la honte de l'esclavage, ne cessa d'accabler tous les Grecs d'injures & de malédictions, pour obtenir la mort qu'elle souhaitoit: elle y réussit; les Grecs la lapidèrent, & firent courir le bruit qu'elle avoit été changée en chienne, pour marquer la rage & le désespoir où ses malheurs l'avoient réduite. On croit plus ordinairement qu'Ulysse fut

l'auteur

teur de la mort d'*Hécube ;* car étant arrivé en Sicile, il fut tellement tourmenté de songes funeſtes, que pour appaiſer les dieux, il fit bâtir un petit temple à *Hécube*, près d'un temple d'Hécate. Il y a dans Euripide deux tragédies, dont *Hécube* eſt le principal ſujet ; l'une porte ſon nom, & l'autre eſt intitulée, *les Troyennes :* dans celle-ci, c'eſt une reine privée de la couronne & réduite à l'eſclavage avec les dames Troyennes, que les vainqueurs ſe partagent entr'eux au ſort : pour les faire paſſer ſur leurs vaiſſeaux. Dans la première, c'eſt une princeſſe la plus malheureuſe qui fut jamais, puiſqu'outre l'eſclavage, elle a encore la douleur de voir égorger ſon fils Polydore & ſa fille Polixène. *Voy.* PARIS, POLYDORE, POLIXÈNE, &c.

Les plus ſages des artiſtes anciens avoient ſoin d'éviter la difformité, aimant mieux s'écarter de la vérité des traits que du ſoin de la beauté, comme on peut le remarquer entr'autres à une *Hécube* ſur un bas-relief des *monumens de l'antiquité* (Authol. L. 4. c. 9. p. 317.) Cependant ſur la plûpart des monumens cette reine infortunée paroît dans un âge décrépit. La ſtatue d'*Hécube* du cabinet du Capitole & un bas-relief de l'abbaye de Grotta-Ferrata nous l'offrent avec un viſage ſillonné de rides, & un autre marbre de la Villa-Pamphili, qui devoit paroître dans le troiſième volume des mêmes *monumens*, nous la repréſente la peau flétrie & les mamelles pendantes : tandis que dans le premier monument que j'ai cité on voit cette reine malheureuſe à peine ſur le retour de l'âge. La figure de la mère de Médée, tracée ſur un beau vaſe de terre cuite de la collection d'Hamilton, veut être jugée avec cette modification, attendu que la mère n'y eſt pas repréſentée plus âgée que la fille. Le bas-relief de Grotta Ferrata dont nous venons de parler, nous offre *Hécube* traitée conformément à cette maxime. La tête eſt courbée vers la terre ; elle porte la main droite à ſon front, pour marquer l'excès de ſa triſteſſe, ce qui paroît être chez elle un mouvement machinal. Plongée dans une morne douleur, elle ſe tient auprès du corps défiguré de ſon fils ; elle ne verſe point de larmes, parce que les larmes ne coulent plus lorſque l'affliction touche au déſeſpoir : c'eſt alors que Sénèque fait dire à Andromaque. — *Levia perpeſſæ ſumus, ſi flenda patimur.*

Les femmes âgées portoient une eſpèce de bonnet, dont la ſtatue du Capitole, connue ſous la fauſſe dénomination d'une *Præfica*, peut nous donner une idée. Winckelmann penſoit que cette ſtatue repréſentoit Hécube qui lève la tête comme ſi elle voyoit précipiter du haut des murs de Troye ſon petit fils Aſtyanax.

HÉGÉMONE, les Athéniens ne comptoient que deux Graces, qu'ils nommoient *Auxo* & *Hégémone.*

HÉGÉMONE, ſurnom qu'on donnoit à Diane, dans l'Arcadie, où elle avoit un temple ſous ce nom, qui ſignifie *Conductrice.* Elle portoit des flambeaux, dit Pauſanias, comme pour montrer le chemin. On célébroit dans ce temple des fêtes en ſon honneur, appellées HÉGÉMONIES.

HÉGÉTOR. *Voyez* AGANICE.

HÉGIRE (ère de l'). *Chronologie.*)

TABLE DES CARACTÈRES *des mois de l'*hégire, *tirée en partie de Gravius.*

NOMS DES MOIS ET NOMBRE DE LEURS JOURS.	FÉRIES INITIALES DES MOIS.						
Moharram, ou Muharram..... 30 jours.	1	2	3	4	5	6	7
Séfer, ou Safar, ou Suphar..... 29 jours.	3	4	5	6	7	1	2
Rabie premier, ou Rabi el-aoual, ou Rabiul-Euvel..... } 30 jours.	4	5	6	7	1	2	3
Rabie 2e, ou Rabi el-akher, ou Rabiul-Achir..... } 29 jours.	6	7	1	2	3	4	5

s'agit, est une année commune; mais si cette deuxième année est bissextile, alors il faut sauter le calendrier qui suit immédiatement, & prendre celui qui vient après, comme nous le disons dans l'avertissement qui est à la tête de notre CALENDRIER *solaire perpétuel*; (*voyez* ce mot). Par exemple la première année de l'*Hégire*, qui commence le 16 juillet, répondant aux années 622 & 623 de J. C. doit être supputée sur les calendriers C & B, qui sont propres à ces deux années communes. Mais la seconde année de cette même *Hégire*, qui commence le 5 juillet 623, & finit en 624, doit être supputée d'abord sur le CALENDRIER B, ensuite sur le CALENDRIER G, & non sur le calendrier A; parce que l'année 624 est bissextile.

Voilà ce que nous avions à dire de l'*Hégire*, pour ce qui concerne la vérification des dates. Ceux qui voudront s'instruire à fond sur cette matière, pourront consulter le commentaire de Gravius sur Ulug-Beg, celui de Christman, sur Alfragam, le septième livre du P. Pétau, *De doctrina temporum*, le premier livre de la Chronologie reformée du P. Riccioli, & le quatrième tome des élémens de mathématique de Wolfius.

(*Article extrait de l'art de vérifier les dates.*)

HEINDAL. *Voyez* ODIN.

HELA, c'est ainsi que les anciens Celtes, qui habitoient la Scandinavie, appelloient la déesse de la mort. Suivant leur mythologie, elle étoit fille de *Loke* ou du démon; elle habitoit un séjour appellé *niflheim* ou *l'enfer*. Son palais étoit l'angoisse, sa table la famine; ses serviteurs l'attente & la lenteur; le seuil de sa porte le danger; son lit, la maigreur & la maladie: elle étoit livide, & ses regards inspiroient l'effroi.

Il paroît que c'est du mot *hélas*, que les Allemands ont emprunté le mot *hell*, dont ils se servent pour désigner *l'enfer*. (*Introduction à l'histoire de Dannemark, par M. Mallet*). *Voy.* ODIN.

HÉLAGABALE. *Voyez* ÉLAGABALE, véritable nom de cet empereur.

HELCIARII. } Les romains appelloient *hel-*
HELCIUM. } *ciarii* les esclaves & les mercenaires qui traînoient les bateaux avec des courroies, ou avec une corde de spart, appellée *helcium*. Les ouvriers s'exhortoient au travail par un cri formé de la réunion de toutes les voix, & par des chants. Martial en parle (IV. 64.):

Quem (somnum) *nec rumpere nauticum celeuma,*
Nec clamor valet helciariorum.

Apulée fait mention de l'*helcium* (Met. IX.) *jamque maxima diei parte transacta, defectum alioquin me, helcio sparteo dimoto, nexu machinæ liberatum applicant præsepio.*

HÉLÈNE étoit, selon la plus commune opinion, fille de Jupiter & de Léda, femme de Tyndare & sœur de Clytemnestre, de Castor & de Pollux. Il y a peu de traits dans l'histoire poëtique sur lesquels il y ait plus de variations que sur l'origine de cette femme célèbre. Un très-grand nombre d'auteurs conviennent qu'elle étoit sortie d'un œuf: mais quelle étoit l'origine de cet œuf? c'est sur quoi l'on n'est pas d'accord. On a dit d'abord que cet œuf étoit tombé du ciel de la lune, & que les femmes de cette planète font des œufs, d'où il nait des hommes quinze fois plus grands que ceux qui habitent la terre. D'autres racontent que Jupiter devint amoureux de Néméſis, qui, pour se garantir des recherches importunes de ce Dieu, s'enfuit par mer & par terre, & se déguisa en toute sorte de forme; mais enfin, par une force majeure, Jupiter la rendit mère premièrement de Castor & de Pollux, ensuite d'*Hélène*. Pausanias dit, que selon l'opinion commune, *Hélène* étoit fille de Jupiter & de Néméſis, & que Léda n'étoit que sa nourrice. Phidias, se conformant à cette tradition, représenta Léda de telle sorte sur la base de la statue de Néméſis, qu'elle sembloit amener *Hélène* à cette déesse. Plusieurs ont écrit que Néméſis, aux approches de Jupiter, conçut un œuf, & que Léda ayant trouvé cet œuf, le couva & en fit éclore Castor, Pollux & *Hélène*. On raconte encore que Jupiter ne pouvant attendrir Néméſis, fit prendre à Vénus la forme d'un aigle, & se métamorphosa lui-même en cygne. Fuyant les poursuites de l'aigle, il se réfugia dans les bras de Néméſis; elle le reçut, le caressa & s'endormit. Le prétendu cygne profita du sommeil, & Néméſis conçut un œuf; lorsqu'elle l'eut pondu, Mercure le prit, le porta à Lacédémone, le jeta dans le sein de Léda; celle-ci l'échauffa & en fit sortir *Hélène* qu'elle adopta pour sa fille. Un grand nombre d'auteurs ne font aucune mention de Néméſis, & attribuent à Léda le commerce direct avec Jupiter déguisé en cygne, ils y joignent les circonstances dont on a parlé; d'autres attribuent à Jupiter deux métamorphoses en cygne; l'une rélative à Néméſis, & l'autre rélative à Léda; & ils font entendre qu'*Hélène* naquit de Léda. Quelques uns enfin, pour concilier ces deux opinions, supposent que Néméſis & Léda sont la même personne.

Il y a encore sur cette fable d'autres variantes, dont on a parlé au mot *Castor*. Quoi qu'il en soit, la beauté d'*Hélène* fut regardée comme un prodige; elle fut aussi célèbre de son temps qu'elle l'est aujourd'hui. Mais si elle fut la plus belle des femmes, elle fut aussi une des plus

infidèles. Sa beauté parut dans tout son éclat dès son enfance, & fit tant de bruit, que Thésée l'enleva du temple de Diane, où elle dansoit. Il la mit sous la conduite d'Ethra sa mère, les confia toutes les deux à la garde d'un de ses amis dans la ville d'Aphidnes, & s'en alla avec son ami Pirithoüs, travailler à l'enlevement de Proserpine. Castor & Pollux, frères d'*Hélène*, entrèrent sur le champ à main armée dans l'Attique, pour redemander leur sœur. Les Athéniens protestèrent qu'ils ignoroient l'endroit où elle étoit. Les dioscores peu satisfaits de cette réponse, se préparoient à des hostilités, quand un certain Academus découvrit aux frères d'*Hélène* qu'elle étoit à Aphidnes. Ils emportèrent la ville d'assaut, ramenèrent *Hélène* à Lacédémone avec la mère de Thésée, qui suivit *Hélène* jusques dans Troye. *V.* ETHRA.

Hélène se retira ensuite à Argos, chez Clytemnestre sa sœur; on assuroit qu'elle y étoit accouchée d'une fille, & que Clytemnestre pour sauver l'honneur de sa sœur, avoit fait croire à tout le monde, à Agamemnon même, qu'elle en étoit la mère. Quoi qu'il en soit, *Hélène* soutint, & l'on publia qu'elle étoit sortie vierge des mains de Thésée. Elle eut le bonheur de voir s'accréditer un fait si peu croyable, & de se voir recherchée par une foule de prétendans. De retour à Lacédémone, *Hélène* courut un grand danger; mais un prodige la sauva. Une grande peste ravageoit la ville; l'oracle fit savoir qu'elle cesseroit, pourvu qu'on sacrifiât tous les ans une fille de qualité. Le sort tomba une fois sur la belle *Hélène*; mais comme elle étoit destinée à servir d'instrument pour l'exécution des décrets des Dieux, ils la sauverent; & dans le temps qu'on la menoit à l'autel, un aigle enleva le couteau, & l'alla poser sur une génisse, qui fut sacrifiée en la place d'*Hélène*.

Tyndare étoit fort embarrassé du grand nombre de prétendans qui aspiroient à la main d'*Hélène*, parce qu'il craignoit de s'attirer la vengeance de ceux à qui il ne la donneroit pas. Il suivit le conseil d'Ulysse, & fit promettre à tous les prétendans qu'après que sa fille auroit fait choix de l'un d'eux pour époux, ils se joindroient tous à cet époux pour le défendre contre ceux qui voudroient la lui disputer. Ils jurerent sur les entrailles d'un cheval, qui fut immolé à cet effet, & enterré dans le lieu même; ce fut là, dit-on, le motif qui engagea toute la Grèce à prendre les armes pour faire rendre à Ménélas sa femme, enlevée par Pâris. *Voy.* MÉRION. *Hélène* fixa donc son choix sur Ménélas. On a prétendu que Tyndare céda son royaume à son gendre; mais il paroît qu'il ne fit que le désigner pour son successeur: ainsi il n'est pas étonnant qu'*Hélène* fût tant recherchée; car avec une beauté accomplie, elle apportoit une couronne en dot. Les commencemens de son mariage avec Ménélas furent tranquilles & heureux: mais *Hélène* étoit la plus belle femme du monde; Vénus avoit promis à Pâris de le récompenser par la main de la plus belle femme de l'univers. Elle lui devoit donc celle d'*Hélène*. (*Voy.* PARIS). Pendant le voyage de Lacédémone à Troye, le vaisseau qui la portoit relâcha en Arcadie, où elle se laissa suborner par un nommé Péritanus. Pâris les surprit, & rendit Péritanus eunuque; de-là vint qu'en Arcadie les hommes ainsi mutilés étoient appellés *Péritanes*. Arrivée à Troye, elle se laissa encore séduire par Corythus, fils de Pâris & d'Œnone. *Voy.* CORYTHUS. Achille ayant eu occasion de la voir un jour sur les murs de Troye, en devint amoureux; & l'on a même dit qu'il en eut un enfant. Enfin, on rapporte un grand nombre d'actions qui ternirent sa réputation; & pour y mettre le comble, on nommoit une de ses femmes, dont l'unique occupation auprès d'elle étoit de lui donner des leçons de lubricité.

Après la mort de Pâris, qui arriva la dixième année du siège de Troye, son frère Déiphobe remplit sa place auprès d'*Hélène*, & il fut massacré par Ménélas, quand la ville fut prise. *Voyez* DÉIPHOBE. Ménélas se réconcilia, sans beaucoup de peine, avec sa femme, & la ramena chez lui fort humainement. On a même dit qu'il s'étoit persuadé qu'elle séchoit de douleur dans la maison de Priam, & que c'étoit le principal motif qui poussoit ce mari débonnaire à la conquête de Troye.

Après la mort de Ménélas, Nicostrate & Mégapenthe, bâtards de Ménélas, la chassèrent de Lacédémone. Elle se retira chez *Polixo*, dont les femmes la pendirent à un arbre. *Voyez* POLYXO, DENDRITIS. D'autres ont dit qu'elle se pendit elle-même, & que sous le chêne qui lui servit de gibet, il croissoit une herbe, que l'on nomme *hélénéion*, douée de plusieurs vertus singulières; elle rendoit querelleurs ceux qui en mangeoient; elle embellissoit les femmes, & rendoit gais ceux qui en mettoient dans leur vin. Selon quelques écrivains, Thétis fit mourir *Hélène* pendant le retour des Grecs; selon d'autres, elle alla avec Ménélas dans la Chersonèse Taurique, pour chercher Oreste; ils y furent immolés tous deux par Iphigénie. Les opinions sont aussi partagées sur les enfans d'*Hélène*; les uns disent qu'elle n'eut que des filles; d'autres assurent que Ménélas la rendit mère de quatre garçons; ils parlent même d'un autre qu'elle eut d'Achille. Elle eut de Ménélas la belle Hermione, & de Pâris une fille. Le père vouloit qu'on la nommât *Alexandra*: la mère s'y opposa; ils décidèrent au sort lequel donneroit ce nom: *Hélène* gagna, & nomma sa fille comme elle; mais Hécube la fit mourir.

On a chanté le collier d'*Hélène*; il étoit d'or

maſſif, & Vénus lui en avoit fait préſent. Ménélas ſe préparant à l'expédition de Troye, fut conſulter l'Oracle de Delphes avec Ulyſſe; Apollon ordonna de lui conſacrer ce collier, qui fut porté dans ſon temple. Quand les Phocéens pillèrent ce temple, la femme à qui il échut n'en fut pas plutôt parée, qu'elle ſe livra à la proſtitution.

On a parlé auſſi du népenthe apporté d'Egypte, qui avoit la vertu de faire oublier le chagrin, & dont elle fit boire à Télémaque dans le temps qu'il étoit ſi inquiet & ſi affligé de l'abſence de ſon père. *Voyez.* NEPENTHES.

Telles ſont les traditions communes ſur l'hiſtoire d'Hélène : mais Hérodote & Euripide en ſuivent d'autres très-différentes.

Hérodote raconte qu'étant en Egypte, il avoit demandé aux prêtres égyptiens ſi *Hélène* avoit été véritablement enlevée, & que ces prêtres lui avoient répondu que la vérité de ce fait avoit été confirmée à leurs anciens par Ménélas même; que Pâris retournant avec elle avoit été jetté, par la tempête, ſur la côte d'Egypte, & conduit à Memphis devant Protée, qui lui reprocha fortement le crime & la lâche perfidie dont il s'étoit rendu coupable en enlevant la femme de ſon hôte, & avec elle tous les biens qu'il avoit trouvés dans ſa maiſon; que Protée, en chaſſant Pâris de ſes états, avoit retenu *Hélène* avec toutes ſes richeſſes, pour les reſtituer à leur légitime poſſeſſeur; que les Grecs avoient mené une grande armée devant Troye; qu'avant de commencer les hoſtilités, ils avoient envoyé à Priam des ambaſſadeurs, du nombre deſquels étoit Ménélas, pour redemander *Hélène*; que les Troyens avoient répondu que cette princeſſe étoit en Egypte chez le roi Protée; que les Grecs prirent cette réponſe pour une dériſion; mais qu'après la ville priſe, ils trouvèrent que la réponſe étoit vraie, & qu'*Hélène* étoit effectivement à Memphis; que Ménélas y alla ſur le champ, & qu'elle lui fut rendue. A ce récit des prêtres égyptiens, Hérodote ajoute ces réflexions : « Si *Hélène* avoit été à Troye, dit-il, » les Troyens l'auroient rendue malgré Pâris, » car Priam & tous les autres princes de ſa famille n'étoient pas aſſez fous pour haſarder la » ruine du royaume, dans la ſeule vue de lui conſerver ſa maîtreſſe; & quand même ils ſe ſeroient d'abord opiniâtrés à la retenir, ils auroient changé de ſentiment après leurs premières pertes, & ſur-tout après la mort de » deux ou trois fils de Priam, tués dans le combat. » D'ailleurs, ce n'étoit pas Pâris qui devoit » régner après Priam, mais Hector, & Hector » n'auroit pas eu la complaiſance de ſe ſacrifier » pour l'injuſtice de ſon frère. Mais les Troyens » ne purent ni rendre Hélène, ni perſuader qu'ils » ne l'avoient pas, le deſtin réglant de la ſorte » les évènemens, afin que Troye fût ſaccagée & » ruinée de fond en comble, & qu'elle apprît » à tous les hommes que les grandes injuſtices » attirent enfin de grandes punitions de la part » des dieux ». A ce raiſonnement d'Hérodote, on pourroit oppoſer ce que dit Homère de la belle *Hélène*, « que les vieillards, conſeillers de Priam, » n'eurent pas plutôt apperçu *Hélène*, que, frappés d'admiration, ils ſe dirent les uns aux autres : faut-il s'étonner que les Grecs & les » Troyens ſouffrent tant de maux, & depuis ſi » long-temps, pour une beauté ſi parfaite : elle « reſſemble véritablement aux déeſſes immortelles ».

Euripide nous préſente l'hiſtoire de cette princeſſe ſous un point de vue plus ſingulier : *Hélène* vertueuſe, c'eſt ce que l'on ne voit chez aucun autre auteur ancien. *Hélène*, dans l'acte premier de la tragédie qui porte ſon nom, « proteſte que » ce n'eſt point elle qui fut enlevée par le prince » Troyen, mais un fantôme qui avoit ſa reſſemblance; & cela, parce que Junon, piquée de » voir Vénus remporter la palme de la beauté, » voulut tromper Pâris par cette fauſſe apparence » d'*Hélène*. Cette erreur, dit elle, devint toutefois bien funeſte à la Grèce & à la Phrygie, » car il n'y a eu ni Phrygien, ni Grec qui ne » crût voir *Hélène* dans Troye. Cependant des » milliers d'hommes ont été les victimes d'une » guerre de dix ans : Troye eſt devenue la proie » des flammes, & toute la Grèce a été bouleverſée pour un fantôme ». Platon ſemble avoir adopté la tradition d'Euripide, puiſqu'au livre neuvième de ſa république, il compare les hommes qui courent après les plaiſirs vains & paſſagers aux Troyens qui combatoient, ſelon Stéſichore qu'il cite, pour le fantôme d'Hélène, croyant poſſéder la vraie Hélène, qu'ils n'avoient pas. Cette fable venoit apparemment des Lacédémoniens, qui étoient intéreſſés à la faire croire, pour ſauver l'honneur d'*Hélène*, ſi décriée par toute la Grèce, & de Ménélas, qui avoit eu la foibleſſe de ſe raccommoder avec elle après l'avoir recouvrée. Mais comment ſe trouvoit-elle donc en Egypte à l'inſçu des Grecs & des Troyens? Mercure, dit le poëte, enleva, par l'ordre de Junon, la reine de Sparte, tandis qu'elle cueilloit des roſes, & la tranſporta dans l'île de Pharos en Egypte. Ménélas, après la ruine de Troye, s'en retournoit en Grèce avec le fantôme d'*Hélène*, qu'il avoit enlevé aux Troyens, lorſque la tempête le jetta ſur la côte d'Egypte : il apprit qu'il y avoit au palais du roi une princeſſe grecque, nommée *Hélène*, fille de Tyndare; il reconnoît ſa femme en la voyant, & *Hélène* le reconnoît auſſi; mais ne pouvant concevoir qu'il y eût deux *Hélènes*, il ſe crut trompé par un ſonge. La véritable *Hélène* lui explique le ſecret de l'énigme; mais il ne ſe

contentoit pas de ce récit, lorsqu'un officier de sa suite, criant au prodige, lui vint dire que vainement les Grecs ont essuyé tant de maux à Troye, qu'il n'y a plus d'*Hélène* pour Ménélas, qu'elle s'est évanouie dans les airs après avoir dit ce paroles : « Grecs & Phrygiens, qui avez péri » pour moi aux rives du Scamandre, que je plains » votre illusion! Junon vous abusoit; vous crûtes » *Hélène* au pouvoir de Pâris; il ne la posséda » jamais; pour moi je vois ma destinée remplie, » & je retourne dans les airs dont je suis formée; » mais apprenez que la fille de Tyndare étoit inno- » cente ». Ménélas, pleinement convaincu par ce récit, se rendit à l'évidence du prodige, & ne songea plus qu'aux moyens d'emmener à Sparte sa vertueuse épouse. Tel est le sujet de la tragédie d'*Hélène* dans Euripide.

C'est sur ce fondement que les Lacédémoniens consacrèrent un temple à Hélène, où elle étoit honorée comme déesse, dit Pausanias. Hérodote ajoute qu'on l'invoquoit pour rendre beaux les enfans difformes. Une femme de Sparte, dit-il, extrêmement riche, étant accouchée d'une fille la plus laide de toutes les créatures, une personne inconnue apparut à la nourrice, qui lui conseilla de la porter souvent dans le temple de la déesse *Hélène*; & elle devint si belle dans la suite, qu'Ariston, roi de Sparte, en devint amoureux, & l'épousa. Si ce prétendu miracle eût été bien avéré, & que l'officieuse nourrice n'eût pas changé l'enfant, le temple d'*Hélène* auroit été assurément le plus fréquenté de tous les temples de la Grèce. Un autre miracle de la déesse *Hélène*, c'est qu'elle aveugla le poëte Stésichore, qui avoit osé médire d'elle dans ses poëmes, & qu'elle lui rendit la vue dès qu'il eut chanté la palinodie. *Voyez* ACHILLE, DÉIPHOBE, MÉNELAS, PARIS, PROTEE.

Isocrate a fait un panégyrique d'*Hélène*, dans lequel il assure que non-seulement elle obtint l'immortalité, mais qu'elle acquit encore une puissance dans l'olympe assez grande pour faire placer au nombre des dieux Castor & Pollux, ses frères.

Winckelmann croit reconnoître l'arrivée en Egypte d'*Hélène* & de Pâris sur la belle mosaïque de Palestine; mais M. l'abbé Barthélemy y reconnoît l'arrivée d'Hadrien dans la même contrée.

Colutus admiroit comme une beauté d'*Hélène* ses sourcils qui étoient réunis.

Winckelmann a publié dans ses *monumenti inediti* plusieurs bas-reliefs & une peinture, dont les sujets sont les amours de Pâris & d'*Hélène*, & l'enlèvement d'*Hélène* par Pâris. Il a trouvé dans la collection de Stosch une pâte antique représentant l'enlèvement d'*Hélène* par Thésée, aidé de son ami Pirithoüs, & une prime d'émeraude, sur laquelle on voit Ulysse assis devant un bassin destiné à lui laver les pieds, une femme agenouillée qui l'aide à se déchausser, & derrière celle-ci une autre femme debout. Comme Ulysse ne fait point ici le signe du silence à la femme agenouillée, on ne peut y reconnoître la nourrice frappée d'étonnement à la vue de sa cicatrice. On sait qu'*Hélène* (*Odyss.* Δ. *v.* 252.) lava les pieds à Ulysse lorsqu'il se fut introduit dans Troye déguisé en mendiant. D'ailleurs les deux femmes gravées sur cette pierre ont un air noble qui les distingue d'une nourrice & d'une vieille servante.

HÉLÈNE, femme de Constance-Chlore, mère de Constantin.

FLAVIA JULIA HELENA AUGUSTA.

Ses médailles sont :

RRRR. en or, ou peut-être unique, au cabinet du roi.

O. en argent.

C. en P. B. latin.

HÉLÈNE, femme de Crispe.

HELENA NOBILISSIMA FŒMINA.

Ses médailles sont :

O. en or, & en argent.

RRR. en P. B.; on n'en trouve que de cette forme.

HÉLÈNE, femme de Julien II.

FLAVIA JULIA HELENA AUGUSTA.

Ses médailles sont :

O. en or; quoique Banduri en rapporte une; mais elle n'est connue dans aucun cabinet.

O. en argent.

R. en P. B. qui est la seule grandeur où l'on trouve cette princesse avec le nom d'*Hélène*, ou avec le titre de ISIS FARIA.

HÉLÉNOPHORIES, fêtes célébrées à Athènes. Elles prenoient leur nom des corbeilles d'osier, appellées ἑλένας, dans lesquelles on portoit en grande pompe des choses religieuses, & cachées. (*Pollux X.* 53 & *Hesychius.*)

HÉLÉNUS, fils de Priam & d'Hécube, fut le seul des fils de ce prince qui survécut à la ruine de sa patrie. Il avoit appris de sa sœur Cassandre l'art de la divination. Virgile lui fait predire l'ave-

nir en plusieurs manières ; par le trépied où il s'asséoit à Buthrote, comme on faisoit à Delphe & à Délos ; par le laurier, c'est à-dire par la branche de laurier jetée dans le feu ; par la connoissance des astres dans lesquels il savoit lire ; & enfin, par l'intelligence du langage des oiseaux, & par l'inspection de leur vol : ce qui a fait dire à Homère qu'il fut le plus éclairé des augures. Pendant le siège de Troie Ulysse surprit de nuit *Hélénus*, & l'emmena lié au camp des Grecs, comme un prisonnier du premier ordre, & qui pouvoit leur être fort utile par son art. Entr'autres oracles, *Hélénus* leur apprit que jamais ils ne détruiroient la ville de Troie, s'ils ne trouvoient le secret d'engager Philoctète à quitter son isle & à se rendre au siège. Étant devenu l'esclave de Pyrrhus, fils d'Achille, il sut gagner son amitié par des prédictions qui furent heureuses pour ce prince : par exemple, il le détourna d'une navigation où périrent tous ceux qui s'y étoient engagés, comme il l'avoit prédit. Pyrrhus en reconnoissance, non-seulement céda à *Hélénus* la veuve d'Hector pour épouse, mais encore il le désigna pour son successeur au royaume d'Epire. En effet, ce prince Troyen monta sur le trône d'Achille ; & Molossus, propre fils de Pyrrhus, ne régna qu'après la mort d'*Hélénus*, & en partageant encore ses états avec le fils de ce prince. Voyez *Cestrinus*.

Winckelmann reconnoît *Hélénus* sur une cornaline sciée d'une scarabée Etrusque, faisant partie de la collection de Stoch. On y voit un homme sans barbe, courbé, qui tient de ses deux mains un objet mal exprimé. Il est placé sur une espèce de table ou d'autel, qu'il regarde avec attention. Quelques-uns le prennent pour Hercule offrant un gâteau. Winckelmann est d'un autre sentiment, & voici ses raisons qui compléteront l'histoire d'*Hélénus*.

On lit dans un poëme (*Falconnet Dis. sur les Bacylles, dans les mém. de l'Ac. des Inscriptions. T. IV, p.* 183. *A.*) sur les pierres attribuées à Orphée, qu'Apollon donna au Troyen *Hélénus* une pierre qui avoit le don de la parole. *Hélénus* voulant essayer la vertu de cette pierre, s'abstint pendant plusieurs jours du lit conjugal, des bains, & de la chair des animaux. Ensuite il fit plusieurs sacrifices, il lava la pierre dans une fontaine, il l'enveloppa soigneusement, & la mit dans son sein. Après cette préparation qui rendit la pierre animée, il fit semblant, pour l'exciter à parler, de vouloir la jeter ; alors elle fit un cri semblable à celui d'un enfant qui désire le lait de sa nourrice. *Hélénus* profitant de ce moment interrogea la pierre sur ce qu'il vouloit savoir, & il en reçut des réponses certaines ; c'est au moyen de ces réponses, qu'il prédit la ruine de Troie sa patrie.

Qu'on se figure de voir ici *Hélénus*, son bâton à terre, qui lave cette pierre miraculeuse dans une fontaine, & on aura de cette manière une autre explication qui peut très-bien convenir à notre gravure.

HÉLÉPOLE, machine militaire des anciens, propre à battre les murailles d'une ville assiégée. Ce mot vient du Grec ἑλέπολις qui est composé des mots ἑλεῖν prendre, & πόλις, *ville*.

L'*hélépole* étoit une tour de bois composée de plusieurs étages, garnis quelquefois de ponts qu'on abattoit sur les murailles des villes & sur les brêches, pour y faire passer les soldats dont cette machine étoit remplie.

Parmi les auteurs qui ont décrit l'*hélépole*, il y en a plusieurs qui prétendent qu'il y avoit un bélier au premier étage.

Diodore de Sicile & Plutarque, ont donné la description de la fameuse *hélépole* de Démetrius le Poliorcete au siège de Rhodes. Voici celle de Diodore.

« Démétrius ayant préparé quantité de matériaux de toute espèce, fit faire une machine » qu'on appelle *hélépole*, qui surpassoit en grandeur toutes celles qui avoient paru avant lui. » La base en étoit quarrée, chaque face avoit » cinquante coudées. Sa construction étoit un » assemblage de poutres équarries, liées avec du » fer ; des poutres distantes les unes des autres, » d'environ une coudée, traversoient cette base » par le milieu pour donner de l'aisance à ceux » qui devoient pousser la machine. Toute cette » masse étoit mise en mouvement par le moyen de » huit roues proportionnées au poids de la machine, dont les jantes étoient de deux coudées » d'épaisseur, & armées de fortes bandes de fer. ....» Aux encoignures il y avoit des poteaux d'égale » longueur & hauts à-peu-près de cent coudées, » tellement inclinés les uns vers les autres, que » la machine étant à neuf étages, le premier avoit » quarante-trois lits & le dernier n'en avoit que » neuf ». (On croit que par ces lits il faut entendre les solives qui soutenoient le plancher de chaque étage ; c'est le sentiment de Folard). » Trois » côtés de la machine étoient couverts de lames » de fer, afin que les feux lancés de la ville ne » pussent l'endommager. Chaque étage avoit des » fenêtres sur le devant d'une grandeur & d'une » figure proportionnée à la grosseur des traits de » la machine. Au dessus de chaque fenêtre étoit » élevé un auvent, ou manière de rideau fait de » cuir, rembourré de laine, lequel s'abaissoit par » une machine, & contre lequel les traits lancés » par les assiégés perdoient toute leur force. Chacun des étages avoit deux larges échelles, l'une » desquelles servoit à porter aux soldats les munitions nécessaires, & l'autre pour le retour. » Pour éviter l'embarras & la confusion, trois » mille quatre cents hommes poussoient cette machine,

» chine, les uns par dedans, les autres par de-
» hors. C'étoit l'élite de toute l'armée pour la
» force & pour la vigueur ; mais l'art avec lequel
» cette machine avoit été faite, facilitoit beau-
» coup le mouvement ».

Vegèce donne aussi une sorte de description de ces espèces de tours, qu'on va joindre à celle de Démétrius. Ceux qui voudront connoître un plus grand détail sur ces tours, & sur les autres machines de guerre des anciens, pourront consulter le *traité de l'attaque & de la défense des places des anciens*, par le chevalier Folard.

« Les tours, dit Vegece, sont de grands bâti-
» mens assemblés avec des poutres & des ma-
» driers ; & revêtus avec soin de peaux crues ou
» de couvertures de laine, pour garantir un si
» grand ouvrage des feux des ennemis : leur lar-
» geur se proportionne à la hauteur : quelquefois
» elles ont trente pieds en quarré, quelquefois
» quarante ou cinquante ; mais leur hauteur ex-
» cède les murs & les tours de pierre les plus
» élevés. Elles sont montées avec art sur plusieurs
» roues, dont le jeu fait mouvoir ces prodigieuses
» masses. La place est dans un danger évident
» quand la tour est une fois jointe aux murailles :
» ces étages se communiquent en dedans par des
» échelles, & la tour renferme différentes ma-
» chines pour battre la ville. Dans le bas étage
» est un bélier pour battre en brèche. Le milieu
» contient un pont fait de deux membrures, &
» garni d'un parapet de clayonnage. Ce pont poussé
» en dehors se place tout d'un coup entre la tour
» & le haut du mur, & fait un passage aux sol-
» dats pour se jeter dans la place. Le haut de la
» tour est encore bordé de combattans armés de
» longs épieux, de flèches, de traits & de pierres
» pour nettoyer les remparts. Dès qu'on est venu
» là, une place est bientôt prise ; quelle ressource
» reste-t-il à des gens qui se confioient sur la hau-
» teur de leurs murailles, lorsqu'ils en voient tout-
» à-coup une plus haute sur leur tête ». (Vegece, *traduction de Segrais*).

HELIADES, fils du Soleil & de la nymphe Rhodes. Ils étoient sept (*lib.* 5.) que Diodore nomme Ochimus, Cercaphus, Macar, Actis, Tenagès, Triopas & Candalus. Ils se distinguèrent par diverses connoissances & sur-tout dans l'astronomie & la navigation. Tenagès, le plus habile d'entr'eux périt par leur jalousie. Ce crime ayant été découvert, les auteurs prirent la fuite. Actis réfugié en Egypte y bâtit la ville d'Héliopolis, en l'honneur de son père le soleil, appellé en Grec *Helios* ; & il enseigna l'astronomie aux Egyptiens.

HÉLIADES, filles du Soleil & de Clymène, selon les poëtes. Elles furent, ajoute-t-ils, si sensiblement affligées de la mort de leur frère Phaéton, que les Dieux touchés de pitié, les métamorpho-

sèrent en peupliers, & leurs larmes en ambre jaune, sur les bords de l'Eridan.

Ovide (*Métam. lib.* 2 & 10.) nomme deux *Héliades*, Phaétuse & Lampétie. Cette fable a été peut-être imaginée sur ce que l'on trouve le long du Po, beaucoup de peupliers, d'où découle une espèce de gomme qui ressemble à l'ambre jaune.

HELIAQUE (lever *ou* coucher) d'une planète & d'une étoile. Le système mytho-astronomique de M. Dupuis exige la connoissance de ce mot. En voici l'explication : le lever d'un astre est *héliaque*, lorsqu'il est assez éloigné des rayons du soleil, pour pouvoir être apperçu le matin avant le lever du soleil. De même le coucher d'un astre est *héliaque*, quand il s'approche tellement du soleil, que l'on commence à le perdre le soir dans les rayons de cette planète.

HÉLIAQUES, mystères, fêtes & sacrifices qu'on faisoit en l'honneur du soleil que les Grecs nommoient *Helios*. Son culte passa des Perses en Capadoce, en Grece & à Rome, où il devint très-célèbre. Nous aurons beaucoup de choses à en dire ; mais nous les renvoyons aux articles *Mithras* & *Mitriaques*.

HÉLIASTE, membre du plus nombreux tribunal de la ville d'Athènes.

Le tribunal des *Héliastes* n'étoit pas seulement le plus nombreux d'Athènes, il étoit encore le plus important, puisqu'il s'agissoit principalement, dans ses décisions, ou d'interpréter les loix obscures, ou de maintenir celles auxquelles on pouvoit donner quelqu'atteinte.

Les *Héliastes* étoient ainsi nommés, selon quelques-uns, du mot ἁλίζω, *j'assemble en grand nombre* ; & selon d'autres, de ἥλιος, *le soleil*, parce qu'ils tenoient leur tribunal dans un lieu découvert, qu'on nommoit Ἡλιαία.

Les Thesmothètes convoquoient l'assemblée des *Héliastes*, qui étoit de mille, & quelquefois de quinze cens juges, *Voyez* THESMOTHÈTES. Selon Harpocration, le premier de ces deux nombres se tiroit de deux autres tribunaux, & celui de quinze cens se tiroit de trois, selon Blanchard, de l'académie des inscriptions, des recherches duquel voici un extrait.

Les Thesmothètes, pour remplir le nombre de quinze cens, appelloient à ce tribunal ceux de chaque tribu qui étoient sortis les derniers des fonctions qu'ils avoient exercées dans un autre tribunal. Il paroît que les assemblées des *Héliastes* n'étoient pas fréquentes, puisqu'elles auroient interrompu le cours des affaires ordinaires & l'exercice des tribunaux réglés.

Les Thesmothètes faisoient donner à chacun de ceux qui assistoient à ce tribunal trois oboles pour leur droit de présence, ce qui revient à deux sesterces romains, ou une demie drachme; c'est de-là qu'Aristophane les appellent en plaisantant, *les confrères du Triobole*. Le fonds de cette dépense se tiroit du trésor public.

Mais aussi on condamnoit à l'amende les membres qui arrivoient trop tard; & s'ils se présentoient après que les orateurs avoient commencé à parler, ils n'étoient point admis.

L'assemblée se formoit après le lever du soleil, & finissoit à son coucher. Quand le froid empêchoit de la tenir en plein air, les juges avoient du feu; le roi indiquoit l'assemblée, & y assistoit; les Thesmothètes lisoient les noms de ceux qui devoient la composer, & chacun entroit & prenoit sa place à mesure qu'il étoit appellé. Ensuite si les exégètes, dont la fonction étoit d'observer les prodiges & d'avoir soin des choses sacrées, ne s'opposoient point, on ouvroit l'audience. Ces officiers nommés *exégètes* ont été souvent corrompus par ceux qui étoient intéressés à ce qui devoit se traiter dans l'assemblée.

Le plus précieux monument qui nous reste sur le tribunal des *Héliastes*, est le serment que prêtoient ces juges entre les mains des Thesmothètes. Démosthène nous l'a conservé tout entier dans son oraison contre Timocrate: en voici la forme & quelques articles principaux.

« Je déclare que je n'ai pas moins de trente » ans.

» Je jugerai selon les loix & les décisions du » peuple d'Athènes & du sénat des cinq cents.

» Je ne donnerai point mon suffrage pour » l'établissement d'un tyran ou pour l'oligarchie.

« Je ne consentirai point à ce qui pourra être » dit ou opiné qui puisse donner atteinte à la » liberté du peuple d'Athènes.

» Je ne rappellerai point les exilés ni ceux qui » ont été condamnés à mort.

» Je ne forcerai point à se retirer ceux à qui » les loix & les suffrages du peuple & du tribunal » ont permis de rester.

» Je ne me présenterai point & je ne souffrirai » point qu'aucun autre, en lui donnant mon suffrage, » entre dans aucune fonction de magistrature, » s'il n'a au préalable rendu ses comptes de la » fonction qu'il a exercée.

» Je ne recevrai point de présent dans la vue » de l'exercice de ma fonction d'*Héliaste*, ni » directement, ni indirectement, ni par surprise, » ni par aucune autre voie.

» Je prêterai une égale attention à l'accusateur » & à l'accusé, & je donnerai mon suffrage sur » ce qui aura été mis en contestation.

» J'en jure par Jupiter, par Neptune & par » Cérès; & si je viole quelqu'un de mes engage- » mens, je les prie d'en faire tomber la punition » sur moi & sur ma famille; je les conjure aussi » de m'accorder toutes sortes de prospérités, si » je suis fidèle à mes promesses «.

Il faut lire dans Démosthène la suite de ce serment pour connoître avec quelle éloquence il en applique les principes à sa cause. Mais il auroit été avantageux que cet orateur ou Pausanias, nous eussent expliqué pourquoi dans ce serment on n'invoque point Apollon, comme on le pratiquoit dans tous les autres tribunaux.

La manière dont les juges y donnoient leurs suffrages nous est connue: il y avoit un piédestal sur lequel étoit placé un tissu d'osier, & par-dessus deux urnes, l'une de cuivre & l'autre de bois; au couvercle de ces urnes, étoit une fente garnie d'un quarré long, qui large par le haut, se rétrécissoit par le bas, comme nous voyons à quelques troncs anciens dans nos églises.

L'urne de bois étoit celle où les juges jettoient les suffrages de la condamnation de l'accusé; celle de cuivre recevoit les suffrages portés pour l'absolution.

C'est devant le tribunal des *Héliastes*, que fut traduite la célèbre & généreuse Phryné, dont les richesses étoient si grandes, qu'elle offrit de relever les murailles de Thèbes abattues par Alexandre, si on vouloit lui faire l'honneur d'employer son nom dans une inscription qui en conservât la mémoire. Ses discours, ses manières, les caresses qu'elle fit aux juges, & les larmes qu'elle répandit, la sauvèrent de la peine que l'on croyoit méritée par la corruption qu'elle entretenoit, en séduisant les personnes de tout âge.

Ce fut encore dans une assemblée des *Héliastes*, que Pisistrate vint se présenter montrant les blessures qu'il s'étoit faites à lui-même & aux mulets qui traînoient son char. Il employa cette ruse pour attendrir les juges contre ses prétendus ennemis, qui jaloux, disoit il, de la bienveillance que lui portoit le peuple, parce qu'il soutenoit ses intérêts, étoient venus l'attaquer pendant qu'il s'amusoit à la chasse. Il réussit dans son dessein, & obtint des *Héliastes* une garde, dont il se servit pour s'emparer de la souveraineté. Le pouvoir de ce tribunal paroît d'autant mieux dans cette concession, que Solon, qui étoit présent, fit de vains efforts pour l'empêcher.

HÉLICAON, fils d'Anthénor. *Voyez* LAODICE.

HÉLICE, surnom que les Grecs donnèrent à Callisto, depuis qu'elle fut placée dans le ciel, parce que la constellation de la grande ourse qu'elle forme, tourne toujours autour du pôle, sans jamais se coucher; ce qui la fait nommer *Hélice* ou *Tournante*, du grec ἑλίσσω, je tourne.

HÉLICE, ville de l'Achaie, où Neptune avoit un temple très-fréquenté par les Grecs.

HÉLICON, montagne de Béotie, voisine du Parnasse & du Cythéron; elle étoit consacrée à Apollon & aux Muses. La fontaine Hypocrène en arrosoit le pied, & l'on y voyoit le tombeau d'Orphée. Elle s'appelle aujourd'hui *Zagura* ou *Zagaya*. Elle est située dans la Livadie; & les poëtes qui l'invoquent & qu'elle inspire, en sont bien éloignés.

HÉLICONIADES, les Muses sont ainsi appellées à cause du mont *Hélicon*, où elles faisoient leur séjour.

HÉLIE, une des sœurs de Phaéton. *Voyez* HÉLIADES.

HÉLIÉE, place d'Athènes où se tenoit le tribunal des *héliastes*. *Voyez* ce mot. Son nom grec étoit Ἡλιαία.

HELIOCAMINUS, à la lettre, cheminée au soleil, espace abrité de tout côté, excepté de celui où donne le soleil, afin d'en recevoir les douces impressions pendant l'hiver. Il y en avoit un dans la maison de campagne de Pline le jeune.

HÉLIOCLÈS, roi inconnu.

Il y a au cabinet du roi un médaillon d'argent unique, avec la légende, ΗΛΙΟΚΛΕΟΥϹ ΒΑϹΙΛΕΟΥϹ ΔΙΚΑΙΟΥ, autour d'un Jupiter debout. L'autre côté est occupé par une tête ceinte d'un bandeau royal.

HÉLIOGABALE, traduction grecque du véritable nom syrien de l'empereur *Elagabale*.

HÉLIOPOLIS, ville ancienne de la basse Egypte, entre Alexandrie & Coptos. Ce nom lui fut donné à cause d'un fameux temple qui y étoit dédié au soleil, dans lequel il y avoit un miroir placé de telle manière, qu'il réfléchissoit pendant tout le jour les rayons de cet astre, de sorte que tout le monde en étoit illuminé. Il y avoit dans ce temple un oracle fameux, dit Macrobe: lorsque Trajan eut formé le dessein d'aller attaquer les Parthes, on le pria de consulter l'oracle d'*Héliopolis*, auquel il ne falloit qu'envoyer un billet cacheté. Trajan ne se fioit pas trop aux oracles; il voulut auparavant éprouver celui-là. Il lui envoya un billet cacheté, dans lequel il n'y avoit rien; on lui en renvoya autant. Trajan fut alors convaincu de la divinité de l'oracle. Il y envoya une seconde fois un billet cacheté, par lequel il demandoit au dieu s'il retourneroit à Rome après avoir mis fin à la guerre qu'il entreprenoit. Le dieu ordonna que l'on prît une vigne, qui étoit une offrande de son temple, qu'on la rompît en plusieurs morceaux, & qu'on la portât à Trajan. L'événement, dit Macrobe, fut parfaitement conforme à cet oracle; car Trajan mourut à cette guerre, & on rapporta à Rome ses os, qui avoient été représentés par la vigne rompue. Cette réponse allégorique étoit si générale, dit Fontenelle, qu'elle ne pouvoit manquer d'être vraie; car la vigne rompue convenoit à tous les cas où l'on pouvoit se trouver; & sans doute que les os de l'empereur rapportés à Rome, sur quoi on fit tomber l'explication de l'oracle, étoient la seule chose à quoi l'oracle n'avoit pas pensé. Outre les réponses par billet que le dieu d'*Héliopolis* rendoit, il savoit encore s'expliquer par signes, soit en remuant la tête, soit en marquant de la main le chemin qu'il vouloit tenir: mais alors il vouloit être porté par les gens les plus qualifiés de la province, qui eussent long-temps auparavant vécu en continence, & qui se fussent fait raser la tête.

Le taureau Mnévis avoit été long-temps adoré à *Héliopolis*; mais Cambyse brûla & abattit une partie du célèbre temple du soleil. Les Ptolémées la firent rétablir avec moins de magnificence, car Strabon y vit encore les traces de la fureur de Cambyse.

HELIOPOLIS, dans l'Égypte. ΗΛΙΟΠ.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque en l'honneur d'Hadrien, selon M. *Eckel*.

HÉLIOPOLIS, dans la Cœlésyrie, aujourd'hui BALBEK. *Voyez* ce mot.

COL. H. LEGG. H. *Colonia Heliopolis. Legio Heliopolis.*

COL. HEL. *Colonia Heliopolitanorum.*

C. G. JVL. H. A. P. *Colonia Gemella Julia Heliopolis Augusta Pia.*

Cette colonie romaine a fait frapper des médailles latines en l'honneur d'Hadrien, de Sept.-Sévère, de Domna, de Caracalla, de Géta, de Macrin, des deux Philippes, d'Otacile, de Valérien, de Gallien, de Nerva, de Plautille, de Gordien.

HÉLIOS ou HÉLIUS, fils d'Hypérion & de Basilée, fut noyé dans l'Eridan par les Titans, ses oncles, selon Diodore. Basilée, cherchant le long du fleuve le corps de son fils, s'endormit de

lassitude, & vit en songe *Hélius*, qui lui dit de ne point s'affliger de sa mort, qu'il étoit admis au rang des dieux, & que la substance appellée autrefois dans le ciel le feu sacré, s'appelleroit désormais *Hélius*, ou le soleil. *Voyez* BASILÉE, HYPÉRION, SILÈNE.

HÉLIOTROPE, fleur qui suit, dit on, le cours du soleil. *Voyez* CLYTIE.

HÉLIOTROPE, est aussi un jaspe verd, rayé de veines rouges. Pline dit que cette pierre demi-transparente étoit ainsi nommée à cause qu'étant jettée dans un vaisseau plein d'eau, les rayons du soleil qui y tombent semblent être de couleur de sang, & que hors de l'eau elle représente l'image du soleil, & fait bien observer son éclipse. On l'appelle aussi *jaspe sanguin*, à cause des taches de sang dont elle est marquée; mais c'est improprement qu'on lui donne ce nom. L'*Héliotrope* est une pierre à demi-transparente; & le jaspe, une pierre opaque. On en trouve dans les Indes, dans l'Ethiopie, dans l'Allemagne & dans la Bohême. Il y en a une à Bruges qui pourroit servir de tombeau. Les anciens lui attribuoient plusieurs propriétés fabuleuses, sur-tout celle de rendre invisible ceux qui la portoient. La fameuse bague de Gygès étoit ornée d'un *Héliotrope*.

HELLADARCHA, chef des Grecs. On trouve ce titre fastueux sur des inscriptions grecques depuis les Empereurs. Muratori (*Thesaur.* 561. 2.) en a publié deux où on lit *Hellardarcha Amphictyonum*, le premier des Amphyctions, & *Helladarcha & Pontifex perpetuus Græcorum*, Helladarque & Pontife perpétuel des Grecs.

HELLANODIQUES, officiers qui présidoient aux jeux sacrés d'Olympie, institués lors du rétablissement de ces jeux par Iphitus. Leur fonction étoit de présider aux jeux, de donner des avertissemens aux athlètes avant que de les y admettre; de leur faire ensuite prêter serment qu'ils observeroient les loix usitées dans ces jeux, d'en exclure ceux des combattans qui manquoient au rendez-vous général, & sur-tout de distribuer les prix. On appelloit souvent de leurs décisions au sénat d'Olympie, & sous les empereurs à l'Agonothète, ou surintendant des jeux. Ils entroient dans l'amphithéâtre avant le lever du soleil, & une de leurs fonctions étoit encore d'empêcher que les statues qu'on érigeoit aux athlètes ne surpassassent la grandeur naturelle; de peur que le peuple, qui n'étoit que trop porté à décerner à ces athlètes les honneurs divins, en voyant leurs statues d'une taille plus qu'humaine, n'eût envie de les mettre à la place de celles des dieux.

HELLÉ, fille d'Athamas, roi de Thèbes, & de Néphélé, fuyant la haine de sa belle-mère avec son frère Phrixus, osa se confier à la mer sur son bélier à toison d'or, pour passer le détroit qui sépare la Thrace de la Troade, & se rendre en Colchide. Quand elle se vit au milieu des eaux, elle fut si épouvantée de la grandeur du péril, qu'elle se laissa tomber dans la mer; elle rendit ce détroit célèbre par son naufrage, & par le nom qu'elle lui donna de mer d'Hellé ou d'Hellespont. *Voyez* PHRYXUS.

HELLEN, fils de Deucalion, régna dans la Phtiotide, partie de la Thessalie, & donna son nom à la Grèce, dont les peuples prirent toujours le nom d'*Hellenes*, quoique les Latins leur aient conservé leur ancien nom.

HELLENES, c'est le nom que les Grecs se donnèrent en leur propre langue; le singulier de ce nom est *Hellen*, un grec. Thucydide conclut du silence d'Homère qu'au temps de la guerre de Troye, les Grecs n'avoient point de nom général qui désignât la nation grecque prise collectivement, & que celui d'*Hellenes*, employé depuis dans ce sens, n'avoit point encore cette acception. Il se prenoit seulement pour les habitans du pays d'*Hellas*, soit que ce fût une contrée aux environs de Dodone & du fleuve Achéloüs, ou que ce fût un canton de Grèce dans la Thessalie, il n'importe, c'étoit un pays particulier de la Grèce: en effet, Homère distingue exactement les Myrmidons, les *Hellenes* & les Achéers. Ainsi le fameux passage de Denys d'Halycarnasse, qui a tant exercé les critiques modernes, signifie tout simplement, *Argolica vetustiora sunt Hellenicis*, les Argiens sont plus anciens que les *Hellenes*.

HELLÉNOTAMIENS, officiers d'Athènes, établis pour recevoir les taxes des villes tributaires.

HELLESPONT, fameux canal ou détroit qui sépare l'Europe & l'Asie, & qui est indifféremment nommé par les modernes, le *Bras de Saint-Georges*, les *bouches de Constantinople*, le *détroit de Gallipoli*, ou le *détroit des Dardanelles*.

Les anciens l'appelloient *Helléspont*, du nom de *Hellé*, fille d'Athamas, qui en le traversant pour fuir dans la Colchide avec son frère Phryxus, chargés tous deux de la toison d'or, tomba malheureusement dans cette mer, où elle périt. On y arrive par diverses routes, après avoir laissé derrière soi, à droite ou à gauche, les îles Cyclades & Sporades, qui composent dans la mer Egée ce qu'on appelle l'*Archipel*. Ce détroit est situé au 35 dégré $4\frac{1}{2}$ de *latitude*, & environ au 55 de *long.* toute sa longueur est de 10 à 12 lieues; il n'en a guères plus d'une de largeur à son entrée, & dans toute la suite, il n'a qu'une demi-lieue, tout au plus. A son couchant, que

l'on a sur la gauche en y entrant, on voit la Thrace partie de l'Europe, que ce détroit sépare d'avec la Troade, province d'Asie, qui est à son orient. Il a la Propontide au nord, avec tout l'Archipel au sud. A l'entrée de ce passage à main droite, on trouve le promontoire Sigée, qu'on appelle aujourd'hui *cap Gianizzari;* quand on a passé les châteaux neufs bâtis par Mahomet IV, on entre dans l'*Hellespont*, dont ils sont les portes; & de là jusqu'aux Dardanelles, il n'y a aucun vestige d'antiquités considérables.

Comme cette mer a divers noms chez les modernes, elle en a eu aussi plusieurs chez les poëtes, auxquels celui de *Hellespontis* ne convenoit pas toujours; Virgile (*Enéïd. lib. I. v.* 385.). l'appelle la mer de Phrygie, *Phrygium æquor*, parce qu'en effet ce détroit resserre la Phrygie à l'orient. Lucain (*liv. VI. v.* 55.) & Valerius Flaccus (*liv. II. v.* 586.) l'appellent, l'un *Phryxæum puntum*, l'autre *Phryxea æquora* la mer de Phryxus, nommant le frère pour la sœur, parce que, selon la fable, elle étoit avec son frère Phryxus lorsqu'elle donna son nom à cette mer. Leur père étoit Athamas, & de-là vint aussi à l'Hellespont la dénomination de *mer Athamantide.*

Enfin, Ausone (*in Mosell. v.* 287 & 288.) emploie trois expressions différentes pour peindre l'*Hellespont :*

Quis modò festiacum pelagus Nepheleidosque helles
Æquor, Abydoni freta quis miretur Ephebi.

HELLESPONTIQUE, surnom de Priape. *V.* PRIAPE.

HELLOPES, peuple qui faisoit partie des Perthèbes Epirotes, & dont on tiroit les ministres de Jupiter à Dodone; ce sont les mêmes que les Selles & les Helles, quoique Pline en fasse des peuples différens. On appelloit *Hella* ou *Siège* le temple de Jupiter à Dodone, de sorte qu'il est vraisemblable que le fertile canton qu'Hésiode nomme *Hellopie*, n'étoit autre chose que les terres des environs de l'oracle ou de la dépendance de son siège.

HÉLLOTÉS, ou HELLOTIDE, surnom de la Minerve de Corinthe. Les doriens ayant mis le feu à cette ville, *Hellotis*, prêtresse de Minerve, se refugia dans le temple de la déesse, & y fut brûlée avec le temple. Quelque temps après, une peste violente désola tout le pays : on recourut à l'oracle, qui déclara que, pour faire cesser ce fléau, il falloit appaiser les mânes de la prêtresse, & relever le temple de Minerve : l'un & l'autre furent exécutés; & pour consacrer la mémoire d'*Hellotis*, les corinthiens surnommèrent leur déesse *Hellotés*, ou *Hellotide.* Dans la suite, les crétois ayant honoré Europe, comme une déesse, lui donnèrent aussi le nom d'*Hellotés*, & célébrèrent en son honneur la même fête que les corinthiens avoient consacrée à Minerve. *Voyez* HELLOTIES.

A la vérité, le scholiaste de Pindare ne dit point qu'*Hellotés* fut prêtresse de Minerve, il dit seulement que cette fille se sauva avec sa sœur Eurytion, dans le temple de Minerve, où elles furent brûlées. Plusieurs auteurs allèguent une autre raison du surnom d'*Hellotés*, attribué à Minerve. Ils disent qu'il venoit d'un marais de ce nom, situé auprès de Marathon.

HELLOTIES, fête en l'honneur d'Europe. *Hellotés*, dans laquelle on portoit en pompe une couronne de myrthe, qui avoit vingt coudées de circonférence, avec les os d'Europe. Cette couronne s'appelloit aussi *Hellotis.*

Le nom de cette fête étoit formé du grec ἁλίσθαι, *être enlevé*, à cause de l'enlevement d'Europe par Jupiter.

Il y avoit à Corinthe des fêtes du même nom. *Voyez* HELLOTÉS.

HÉLOS, ancienne ville du Péloponèse. Les lacédémoniens s'en rendirent maîtres sous le règne de Soüs, & ils emmenèrent ses habitans esclaves; ce sont eux qu'on connoît sous le nom de *Hélotes*, *Heilotes*, ou *Ilotes*, nom qu'on donna depuis à tous les esclaves publics de Lacédémone, comme aux Messéniens, après que les lacédémoniens les eurent enlevés de leur pays & privés de la liberté. *Voyez* ILOTES.

HÉLOTES. *Voyez* ILOTES.

HELPIDE. Ce mot est grec & signifie espérance. Ce nom est donné à la déesse Espérance dans une ancienne inscription qui se voit dans Gruter (*p. CII. n°.* 2.) :

GENIO GENIALIS SPEI HELPIDIS.

Quoique l'origine grecque de ce mot demande une aspiration, ἐλπὶς, *espérance*, on l'écrit quelquefois sans *h*.

HELVIA, famille romaine, dont on n'a des médailles que dans Goltzius.

HELVOLÆ. } Les romains appelloient *hel-*
HELVUS. } *vola* une espèce de raisin mêlé de blancs & noirs, roussâtres; & Varron (3. 2.) dérive ce nom de leur couleur roussâtre, appellée *helvus color.*

HÉMACURIES. *Voyez* AIMAKOYPIA.

HÉMATITE, mine de fer qui ne sert aujourd'hui qu'aux doreurs pour faire des brunissoirs ; aux peintres, sous le nom de *sanguine*, & aux forges pour en extraire le fer. Les anciens l'appelloient d'un nom formé de celui du sang, αἷμα, à cause de sa ressemblance avec le sang caillé, ou à cause de la propriété qu'elle possède, ainsi que tous les styptiques, mais plus foiblement, d'étancher le sang.

Les anciens ont quelquefois employé l'*hématite* pour la gravure ; & le comte de Caylus en a publié une (*Rec. d'Antiq. VI. pl.* 44. *n°.* 2.), sur laquelle il a écrit les réflexions suivantes.

« La gravure est exécutée sur une *hématite*, pierre qu'on ne voit ordinairement employée que par les seuls égyptiens. Elle étoit sans doute commune dans leur pays ; de plus, la couleur noire étoit de leur goût ; nous en avons beaucoup d'autres preuves. Cette matière qui prend un très-beau poli, a donc été empruntée de l'Égypte, mais le travail, le sujet & les attributs dont la tête est accompagnée, ne peuvent convenir à ce pays. Il est impossible de méconnoître la tête de Ganimède à la coupe, & à l'aigle volant, placés l'une & l'autre dans le champ, non plus qu'à la disposition des sept étoiles qui désignent une constellation ; d'ailleurs la tête est jeune & belle, en même-temps qu'elle est coëffée d'un casque phrygien ».

« Le dessin de cet ouvrage est juste & grand, mais un peu sec ; cependant je ne puis m'empêcher de le donner à un artiste grec, dont le talent, à la vérité, n'étoit pas d'un ordre supérieur, mais qui peut l'avoir travaillé en Égypte dans le temps des Ptolémées ».

Les gravures exécutées sur des *hématites* sont souvent des *abraxas* (*voyez* ce mot) ou talismans, parce que l'on avoit consacré à Mars le fer dont l'*hématite* est impregnée.

HÉMÉRODROMES étoient chez les anciens des sentinelles ou des gardes qui veilloient à la sûreté des villes. Ils sortoient le matin de la ville, quand on en ouvroit les portes ; pendant tout le jour ils rodoient à l'entour, & ils s'avançoient même au loin dans la campagne, pour observer si quelque corps d'ennemis n'approchoit point pour la surprendre. C'est ce que nous appellons *batteurs d'estrade*.

Les *hémérodromes* étoient aussi chez les anciens des couriers qui ne marchoient qu'un jour, & qui donnoient leurs dépêches à un autre qui couroit le jour suivant, & ainsi de même jusqu'au terme. *Voyez* COURIER.

Les anciens grecs avoient pris les *hémérodromes* des perses, qui en furent les inventeurs, comme il paroît par Hérodote. Auguste fit la même chose, ou du moins il établit des couriers, lesquels, s'il ne se relevoient pas tous les jours, se relevoient au moins d'espace en espace, & ces espaces n'étoient pas grands.

Ce mot est formé de ἡμέρα, *jour*, & de δρόμος, *course*.

HÉMEROSCOPIUM, ancienne ville d'Espagne. Strabon la nomme *célèbre* ; & comme il ajoute qu'il y a sur le promontoire un temple consacré à Diane d'Éphèse, cette remarque fait voir que c'est le même lieu qui fut ensuite nommé, à cause de ce temple, *Dianeum*, aujourd'hui *Denia*. Cette ville avoit été bâtie par une colonie des massiliens.

HÉMICYCLE *de Béroſe* ; c'étoit une plinthe inclinée, coupée en demi-cercle, concave à l'extrémité supérieure, qui regardoit le septentrion. Il y avoit un style s'élevant du milieu dont la pointe répondoit au centre de l'*hémicycle*, & représentoit le centre de la terre. Son ombre tomboit sur la concavité de l'*hémicycle*, & représentant l'espace qu'il y a d'un tropique à l'autre, marquoit non-seulement les déclinaisons du soleil, c'est-à-dire, le jour des mois, mais aussi les heures de chaque jour. *Voyez* PERRAULT *sur Vitruve*, liv. IX. chap. IX. *Hémicycle* vient des deux mots grecs ἡμισυς, *demi*, & κύκλος, *cercle*.

Cette invention étoit due à un homme très-célèbre dans l'Astronomie, à Béroſe, le fameux historien de Babylone, qui vivoit du temps d'Alexandre, & au commencement du règne d'Antiochus Soter, surnommé *Théos* ; il lui dédia son histoire, laquelle contenoit les observations astronomiques de 480 ans. Il enseigna cette science à Cos, patrie d'Hippocrate, & de là se rendit à Athènes, où on éleva à sa gloire, dans le gymnase, une statue avec une langue d'or ; mais il lui falloit plutôt élever une statue tenant un *hémicycle*.

HEMICYCLUS, surnom de la famille FLAVIA.

HÉMIDANAKION, monnoie d'Égypte & de l'Asie. *Voyez* PONDION.

HÉMIHECTE, douzième de terre, mesure olympique pour l'arpentage des terres.

Elle valoit en mesure de France $\frac{407}{1000}$ d'arpent, selon M. Paucton.

Elle valoit 64 hexapodes quarrées ;

ou, 2304 pieds olympiques quarrés.

HÉMIHECTE, douzième de terre, mesure pythique pour l'arpentage.

Elle valoit en mesure ancienne 1666⅔ coudées médiocres quarrées.

HÉMIHECTE, tétramétron, *demi-sixième*, mesure grecque de capacité.

Elle valoit $\frac{2917}{10000}$ de boisseau, selon M. Paucton.

Elle valoit en mesures grecques 4 choœnix, ou 8 xestés.

Pour l'évaluation de ces mesures faites par M. de Romé de l'Isle, *voyez* MESURES.

HEMINE, vaisseau servant de mesure chez les Romains, & qui contenoit suivant l'opinion la plus vraisemblable, dix onces de vin ou neuf onces d'huile; mais selon Fernel & Garaut, chef de notre cour des monnoies, l'*hémine* romaine revient au demi septier de Paris, qui ne contient que huit onces de liqueur. Festus dit que l'*hémine* est ainsi nommée du Grec ἥμισυς, moitié, parce qu'elle est la moitié du septier romain, ce qui est confirmé par Aulugelle. (*lib. III, cap. IV.*

Apulée déclare aussi que la cotyle des Grecs & l'*hémine* romaine étoient synonymes, & que toutes deux se prenoient pour le demi-septier, de sorte qu'ils appelloient quelquefois l'*hémine*, la cotyle d'Italie. Les Grecs avoient coutume de mettre dans les temples les originaux de toutes les mesures liquides & solides, pour y avoir recours quand on voudroit les vérifier. Les Romains & les Juifs en usoient de même, & nos législateurs modernes ont adopté ce sage réglement: l'on garde, par exemple, dans l'hôtel-de ville de Paris, les étalons des mesures & des poids de cette capitale.

Arnaud a donné une dissertation curieuse sur l'*hémine*, on peut la consulter; mais rien n'a répandu tant de lumières sur ce sujet, que les ouvrages de divers savans du dernier siècle, entr'autres de ceux de Pelletier, Lancelot, Martenne & Mabillon, publiés à l'occasion de l'*hémine* de vin que saint Benoît ordonne à ses religieux par jour; car pour déterminer ce qu'il faut entendre par l'*hémine* de saint Benoît, si c'étoit huit, dix ou douze onces, plus ou moins, ou si c'étoit une mesure particulière à son ordre; les habiles gens que je viens de nommer ont tellement épuisé dans leurs contestations tout ce qui concerne l'*hémine* des anciens, qu'ils n'ont rien laissé à désirer ni à glaner après eux.

HÉMINE, cotyle, tryblion, corboai, mesure de capacité de l'Asie & de l'Égypte.

Elle valoit en mesure de France $\frac{176}{10000}$ de boisseau, selon M. Paucton.

HÉMINE, mesure de capacité des solides d'Asie & de l'Égypte. *Voyez* MINE.

HÉMINE, mesure de capacité pour les liqueurs des romains. *Voyez* SEXUNX.

HÉMINE, *trulla*, livre d'huile, mesure de capacité pour les liqueurs des anciens romains.

Elle valoit $\frac{3226}{10000}$ de pinte de France, selon M. Paucton.

Elle valoit en mesure du même peuple 2 quartarius;

ou, 4 acétabules;

ou, 6 cyathes;

ou, 24 ligules.

HÉMINE, *trulla*, mesure de capacite pour les grains, &c. des anciens romains.

Elle valoit $\frac{3226}{10000}$ de pintes de France, selon M. Paucton.

Elle valoit en mesure du même peuple 4 acétabules,

ou, 6 cyathes;

ou, 24 ligules.

HÉMIOPE (flûte); espèce de flûte qui avoit des trous petits. Ce mot est formé de ἥμισυς, *demi*, & ὀπή, *trou*.

HÉMITHÉA, étoit fille de Cygnus & de Proclea, & sœur de Ténés. Quand Ténés fut disgracié par son père, sur la fausse accusation de leur belle mère commune, (*V.* TENES.) *Hémithéa* fut si désolée de la disgrace de son frère, que Cygnus l'enferma dans le même coffre, sur lequel il abandonna son fils à la merci des flots: d'autres ont dit que c'étoit de son bon gré, qu'elle avoit voulu courir les mêmes risques que son frère. Elle étoit fort belle; & quand Achille alla piller Ténédos, il en devint amoureux, & voulut la violer. Ténés s'opposa au deshonneur de sa sœur, & fut tué; pour *Hémithéa*, les Dieux la garantirent de l'entreprise d'Achille, en la faisant engloutir par la terre.

HÉMITHÉE, divinité de Castabala, ville de de Cilicie, où elle étoit en singulière vénération; on venoit de fort loin offrir des sacrifices & des riches présens dans son temple, parce qu'on croyoit que tous les malades qui y dormoient, se trouvoient guéris à leur reveil, & que plusieurs y avoient été délivrés de maux prétendus incurables. On disoit aussi qu'elle présidoit aux accouchemens difficiles & périlleux, & que les femmes qui avoient recours à elle, en étoient toujours soulagées. L'opinion de son pouvoir étoit si grande, non-seulement chez les habitans de Castabala, mais dans toute l'Asie mineure,

que son temple, quoique renfermant de grandes richesses, étoit cependant sans murailles & sans gardes, & qu'il avoit toujours été respecté par les Perses qui avoient pillé tous les autres temples de la Grece, & même par les brigands, pour qui il n'y a rien de sacré. *Hémithée* ne portoit que le titre de demi-déesse, (ce que signifie son nom en Grec) & c'est la seule dont il soit parlé chez les mythologues : son premier nom étoit Malpadie.

HÉMON, fils de Créon, roi de Thébes, aimoit passionnement Antigone, fille d'Œdipe, ayant appris que son père avoit condamné à mort cette princesse, en haine de Polynice, à qui elle avoit rendu les devoirs de la sépulture, il vint se jeter à ses pieds, & le conjurer de révoquer ces ordres barbares. Mais n'ayant pu rien obtenir, il courut au lieu du supplice « & voyant, dit Sophocle, sa chère Antigone attachée à un nœud » fatal, qu'elle avoit formé elle-même de son » voile, il pousse des cris lamentables en la tenant embrassée, & fait mille imprécations contre la cruauté de son père. Le roi arrive & conjure son fils de s'éloigner ; mais *Hémon* lui jetant » un regard terrible, dédaigne ses prières : pour » toute réponse il tire son épée & s'avance, le » roi fuit ; *Hémon* tourne son courroux sur lui-» même, se perce, & embrassant Antigone, il » répand entre ses bras un torrent de sang & perd » la vie. Ainsi l'amant & l'amante ont été réunis » sous les auspices de Pluton ; exemple terrible, » ajoute le poëte, des suites funestes que traîne » après soi l'injuste courroux des rois ».

HEMUS, fils de Borée & d'Orithie, devint roi de Thrace & épousa Rhodope.

Ovide raconte cette fable en deux vers énergiques :

Nunc gelidos montes mortalia corpora quondam,
Nomina summorum sibi, qui tribuêre deorum.

Le livre des *poissons* qu'on a attribué à Plutarque, parle de ce roi *Hæmus* & de sa femme Rhodope, qui prenoient les noms de Jupiter & de Junon. Peut-être qu'effectivement ils périrent dans les montagnes de Thrace, où le peuple indigné de les voir s'égaler aux Dieux, les avoit obligé de se retirer. Les poëtes assignent ordinairement pour séjour à Mars le mont *Hémus* ; c'est de son sommet qu'il regarde la terre, & qu'il choisit le théâtre de ses ravages.

HENIOCHA, Junon étoit ainsi surnommée. Ceux qui consultoient l'oracle de Trophonius, commençoient par sacrifier à Jupiter roi, & à Junon *Héniocha* ; c'est-à-dire, selon la force du mot Grec ἡνίοχη *cocher*, Junon conductrice.

HENNA en Sicile. *Voyez* ENNA.

HENNIL, idole des Vandales ; elle étoit honorée dans tous les hameaux ; on la représentoit sous la forme d'un bâton, avec une main & un anneau de fer. Si le hameau étoit menacé de quelque danger, on la portoit en procession & les peuples crioient, *reveille toi, Hénnil, reveille-toi!*

HENRI, second Empereur Français à Constantinople.

Ses médailles manquent.

HÉPATOSCOPIE, genre de divination qui avoit lieu chez les anciens, par l'inspection du foie des victimes dans les sacrifices. (Ce mot est composé de ἥπατος, génitif de ἧπαρ, *foie*, & de σκοπιω, *je considere*.

Des victimes trouvées quelquefois sans cœur ou sans foie, viscères qu'on avoit sans doute l'art de faire disparoître, donna lieu à une question curieuse de la part de ceux qui croyoient la réalité de la divination : ils demandoient quelle étoit la cause de si étranges phénomènes. La réponse des aruspices étoit que les Dieux même faisoient ce miracle tout d'un coup, en annihilant ces parties au moment du sacrifice, pour le faire correspondre aux conjonctures des temps, & pour donner des lumières éclatantes au sacrificateur. Mais les philosophes se moquoient de cette solution contraire aux principes de la bonne physique ; ils pensoient qu'il étoit absurde d'imaginer que la divité pût annihiler, réduire à rien une chose existante, ou qu'elle pût former quelque chose de rien. (D. J.)

HEPHÆSTIA, dans l'isle de Lemnos. ΗΦΑΙ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RR. en bronze,

O. en or.

O. en argent.

HÉPHESTÉES. } *Voyez* ÉPHESTIÉES.
HÉPHESTIÉES. }

HEPHŒSTITE, pierre roussâtre dont les anciens faisoient des miroirs concaves pour mettre le feu à des matières combustibles : c'est pour cela qu'on l'appelloit *hephœstite*, c'est-à-dire, pierre de feu ou de Vulcain. Toutes les pierres qui peuvent prendre un beau poli peuvent produire le même effet.

HÉPHESTUS, un des noms de Vulcain ; en grec il signifie *brûlant*, ce qui convient au dieu du feu. *Voyez* CYCLOPES.

HEPTACORDE,

HEPTACORDE, lyre ou cythare à sept cordes. Ce fut long-temps la plus en usage & la plus célèbre de toutes : néanmoins quoiqu'on y trouve les sept voix de la musique, l'octave y manquoit encore : Simonides l'y mit, selon Pline, en y ajoutant une huitième corde, c'est-à-dire, en laissant un ton entier d'intervalle entre les deux tétracordes. Ainsi dans le système de l'octacorde ou de l'octave chez les anciens, les sons se trouvèrent dans la situation la plus favorable à une harmonie mâle, pleine de noblesse & de dignité, étant également éloignés du trop grave qui les rend sourds, & du trop aigu qui les rend glapissans, plus foibles & moins perceptibles à l'oreille. Cependant cette noble musique n'eut pas le bonheur de se soutenir, on vint à multiplier les sons à l'aigu ; car dans l'hendécacorde ou la onzième, & dans le dodécacorde ou la douzième, on rendit le système harmonique plus mol, plus efféminé, plus allongé, & c'est Melanippide que Plutarque accuse d'avoir énervé la musique par son invention des douze cordes.

Mais le caractère de la poésie dithyrambique, chantée sur les sons & les modes les plus aigus, s'accordant merveilleusement avec cette nouvelle musique, concourut avec elle à décréditer & à faire mépriser l'ancienne. (D. J.)

HÉRA
HPA } Les grecs donnoient quelquefois ce surnom à Junon, quelquefois même ils ne la désignoient que par ce seul nom qui signifie la maîtresse, la souveraine. En général on donnoit ce nom à toutes les déesses, comme un titre honorable. On le trouve assez souvent sur les médailles, précédant les noms de Diane & d'Isis.

HERACLAMMON, statue ou figure, représentant tout à la fois Hercule & Jupiter Ammon, & ayant les attributs de ces deux dieux.

HÉRACLÉE, *f. m.*, nom d'un mois des habitans de Delphes & de Bythinie ; c'étoit le cinquième de l'année ; & leur année commençant en octobre, il répondoit à notre février.

HÉRACLÉE, (*Géographie anc.*) nom commun à un si grand nombre de villes, que dans l'empire romain on en comptoit plus de trente ainsi nommées. Le culte d'Hercule, ce héros que les grecs appelloient Ηρακλῆς, étoit célèbre au point que la plupart des lieux qui lui étoient particulièrement consacrés, portoient son nom : delà vient qu'il s'en trouve tant qui sont appellés *Héraclée*, *Héracléopolis*, *Héracleum*, *Héracléotes*, & autres dont les noms sont formés, de celui d'*Hercule*. Mais je me contenterai de parler dans l'article suivant de la plus fameuse *Héraclée*, de l'*Héraclée* du pont en Bythinie, auprès de laquelle étoit la presqu'isle Achérusiade, d'où Hercule descendit aux enfers & en tira par force le Cerbère, ce chien terrible, dont le cou, disent les poëtes, étoit entouré de couleuvres, & qui faisoit des hurlemens affreux, quand quelqu'un vouloit s'échapper du ténare. (D. J.)

HÉRACLÉE DU PONT, *Héracléa pontica*, ville d'Asie en Bythinie, sur les fleuves Lycus & Hyppius. Les Milésiens la fondèrent, & les Mégariens y envoyèrent ensuite une colonie. Tous les anciens, Diodore, Pausanias, Xénophon, Eustache, Arien, Denys le Périégete, Ptolémée, Strabon, Pomponius Méla, Pline & tant d'autres, parlent beaucoup de cette ville. En effet, au dire de Tournefort, elle devoit être une des plus belles de l'Orient, s'il en faut seulement juger par les ruines, & sur-tout par les vieilles murailles bâties de gros quartiers de pierres qui étoient encore sur les bords de la mer au commencement de ce siècle.

La médaille de *Julia Domna* que possède le roi de France, & dont le revers représente un Neptune, qui de sa main droite tient un Dauphin & de la gauche un trident, marque bien la puissance que cette ville avoit sur mer. Mais rien ne fait plus d'honneur à son ancienne marine, que la flotte qu'elle envoya au secours de Ptolémée, après la mort de Lysimaque, un des successeurs d'Alexandre. Ce fut par ce secours que Ptolémée battit Antigonus. Il y avoit dans cette flotte un vaisseau nommé le *Lion*, d'une beauté surprenante & d'une grandeur si prodigieuse, qu'il contenoit plus de trois mille hommes d'équipage. L'histoire est remplie d'autres traits qui prouvent la puissance des *Héracliens* sur mer, & par conséquent la bonté de leur port qui n'existe plus aujourd'hui.

La caverne par laquelle on a supposé qu'Hercule descendit aux enfers pour enlever le Cerbère, & que l'on montroit encore du temps de Xénophon, dans la péninsule d'Achérusie, n'est plus reconnoissable, quoiqu'elle eût deux stades, c'est-à-dire deux cents cinquante pas de profondeur. Elle doit s'être abîmée depuis ce temps-là ; car il est certain qu'il y a eu une caverne de ce nom, laquelle a donné lieu à la fable du Cerbère, représenté sur plusieurs médailles.

Si Hercule n'a pas été le fondateur d'*Héraclée*, il y a du moins été en grande vénération : Pausanias nous apprend qu'on y célébroit tous les travaux de ce héros. Lorsque Cotta eut pris la ville d'*Héraclée*, il y trouva dans le marché une statue d'Hercule, dont tous les attributs étoient d'or pur. Pour marquer la fertilité de leurs campagnes, les *Héracliens* avoient fait frapper des médailles avec des épis & des cornes d'abondance : & pour exprimer la bonté des plantes médecinales que produisoient les environs de leur ville,

on avoit représenté sur une médaille de Diadumènier, Esculape appuyé sur un bâton autour duquel un serpent étoit entortillé.

Cette ville ne fut pas seulement libre dans son origine, mais recommandable par ses colonies; elle se soutint avec éclat jusqu'au temps que les romains se rendirent formidables en Asie. Elle refusa d'abord l'entrée de son port à l'armée de Mithridate; ensuite, à la persuasion d'Archélaüs, les *Héracliens* lui accordèrent cinq galères & coupèrent la gorge aux romains qui se trouvèrent dans leur ville.

Lucullus ayant battu Mithridate, fit assiéger *Héraclée* par Cotta, qui l'ayant prise par trahison & entièrement pillée, la réduisit en cendres. Il en obtint le nom de *Pontique* à Rome; mais les richesses qu'il avoit acquises au sac d'*Héraclée*, lui attirèrent de fâcheuses affaires. Un sénateur lui dit: « nous t'avions ordonné de prendre *Héraclée*, mais non pas de la détruire ». Le sénat indigné renvoya tous les captifs, & rétablit les habitans dans la possession de leurs biens; on leur permit l'usage de leur port & la faculté de commercer. Britagoras n'oublia rien pour la repeupler & fit long-temps sa cour à Jules César, pour obtenir l'ancienne liberté de ses citoyens; mais il ne put réussir. Auguste après la bataille d'Actium, la mit dans le département de la province de Pont jointe à la Bythinie.

Héraclée vint ensuite à passer dans l'empire des Grecs; & lors de la décadence de cet empire, on lui donna le nom de *Pendérachi*, lequel, même suivant la prononciation, paroît un nom corrompu d'*Héraclée du Pont*. Théodore Lascaris l'enleva a David Comnène, empereur de Trébizonde.

HÉRACLÉE, en Bithynie & dans le Pont HPAKΛEIA.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

Les rois d'*Héraclée*, dont on a des médailles, sont TIMOTHEE & DIONYSIUS. *Voyez* leurs articles.

Sous les romains { HPAKΛEIAC / HPAKΛEΩN } EN ΠONTΩ & HPAKΛHAC.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Sévère, de Domna, de Caracalla, de Macrin, de Diaduménien, d'Élagabale, de Mæsa, de Gordien, de Gallien, de Salonine.

HÉRACLÉE, en Lydie. HPAKΛEΩN & HPAKΛEIΩN.

La médaille autonome de bronze, que M. *Pellerin* a publiée, convient mieux, selon cet écrivain, à *Héraclée*, en Carie.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Antonin, de Sévère, de Domna, d'Élagabale, de Maximin.

HÉRACLÉE, en Carie. HPAKΛEΩTΩN.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent,

Elles ressemblent, par leur fabrique, aux médailles d'*Aphrodisias*, en Carie.

HÉRACLÉE, dans la Cyrénaïque. HPAKΛEIA.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze..... *Pellerin.*

O. en or.

O en argent.

On les distingue des médailles frappées dans les autres *Héraclées*, par le mouton de Barbarie, ou à grosse queue.

HÉRACLÉE, dans la Thrace. HPAKΛEΩTAN MHTP.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Trajan, de Gordien-Pie.

HERACLEA *sintica*, en Macédoine. HP. Σ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en bronze..... *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

Le Σ qui a accompagné HP, suffit pour les distinguer des médailles frappées dans les autres *Héraclées*.

HERACLEA *lyncestidis*, en Macédoine. HPAKΛEΩTΩN.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en argent.

Ce sont des médaillons pareils à ceux de la Macédoine.

O. en or.

O. en argent.

HÉRACLÉE, en Acarnanie. ΗΡΑΚΛΕΩΤΑΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RR. en argent..... *Hunter.*

RRR. en bronze.

O. en or.

La terminaiſon ΩΤΑΝ les aſſure à l'Acarnanie.

Leur type ordinaire eſt un lion courant.

HÉRACLÉE, en Sicile.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

HÉRACLÉE, en Italie. ΗΡΑΚΛΗΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

C. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

Ses types ordinaires ſont :

Hercule debout.

Hercule étouffant le lion de Némée.

Un lion courant.

On les diſtingue des médailles frappées dans les autres *Héraclées*, par la marque d'aſpiration qui précède la légende.

HÉRACLÉES, fêtes que l'on célébroit en l'honneur d'Hercule, ſur le mont Oëta, où étoit ſon tombeau ; elles furent inſtituées par Ménétius, roi de Thèbes.

HÉRACLÉONAS, 4e. fils d'Héraclius.

HERACLIUS AUGUSTUS.

On ne trouve point de médailles de ce prince, ſi ce n'eſt avec ſon père, & avec Héraclius ſon frère.

HERACLEOPOLIS, dans l'Égypte. ΗΡΑΚ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien.

HÉRACLÈS; c'eſt le nom grec d'Hercule, par lequel on a voulu ſignifier que les travaux ordonnés par Junon à Hercule, lui donnèrent occaſion d'acquérir de la gloire.

HÉRACLIDES, les deſcendans d'Hercule, par Alcée ſon fils, qu'il avoit eu de Malis. *Voyez* HERCULE, OMPHALE. Euryſthée, roi d'Argos, non content de voir Hercule mort, voulut exterminer les reſtes d'un nom ſi odieux pour lui. Il pourſuivit les enfans de ce héros de climats en climats, & juſques dans le ſein de la Grèce, c'eſt-à-dire, à Athènes; ils s'y étoient réfugiés autour d'un autel de Jupiter, pour contrebalancer Junon, qui animoit Euryſthée contre Hercule & ſa race. Les athéniens prirent leur défenſe, & Euryſthée fut la victime de la vengeance qu'il ſe préparoit à faire tomber ſur eux. C'eſt ce qui fait le ſujet d'une tragédie d'Eurypide, qui a pour titre les HÉRACLIDES. Après la mort d'Euryſthée, les *Héraclides* allèrent dans la Péloponnèſe, & s'en rendirent maîtres ; mais la peſte ayant commencé à déſoler leur armée, on conſulta l'oracle de Delphes, qui leur répondit, qu'étant entré trop tôt dans le pays, ils ne pourroient faire ceſſer le fléau que par une prompte retraite; ce qu'ils exécutèrent auſſi-tôt. Y étant rentrés trois ans après, ſuivant l'interprétation qu'ils avoient faite de la réponſe de l'oracle, qui leur avoit dit d'attendre le troiſième fruit, ils furent repouſſés par Atrée, & comprirent alors que le ſens de l'oracle étoit qu'il falloit trois générations. En effet, ce ne fut qu'environ un ſiècle après que les *Héraclides* eurent été chaſſés du Péloponnèſe par Euryſthée, qu'ils parvinrent à s'y établir, & l'enlever aux Pélopides. L'oracle qu'ils conſultèrent avant de s'embarquer, leur ordonna de prendre pour chef de l'expédition une perſonne qui auroit trois yeux. Le borgne Oxilus, étolien de naiſſance, qu'ils trouvèrent en leur chemin monté ſur ſon cheval, fut réputé être celui que les dieux avoient marqué pour les conduire, & ils le choiſirent pour chef. Sous la conduite de ce borgne, qui ne manquoit ni de jugement, ni de courage, ils vinrent à bout de ſe rendre maîtres d'Argos, de Lacédémone, de Mycène & de Corinthe. Ce rétabliſſement, qui fut une des principales époques de l'hiſtoire grecque, changea toute la face de la Grèce. Les Héraclides furent enſuite nommés Doriens. *Voyez* HERCULE, OXILUS.

Quelques chronologiſtes ne parlent avec Petau que de deux tentatives des *Héraclides* pour rentrer dans leurs anciennes poſſeſſions : d'autres avec Scaliger en diſtinguent trois : d'autres en reconnoiſſent un plus grand nombre. Mais comme ils ne ſont point d'accord enſemble ſur les époques de ces tentatives, nous allons tâcher de les fixer.

L'an 1323 avant Jeſus-Chriſt, & quarante-un ans avant la priſe de Troye, les *Héraclides* chaſſés de la Grèce par Euryſthée, l'implacable ennemi d'Hercule & de toute ſa race, ſe réfugièrent à Athènes. Théſée les ayant pris ſous ſa protection marcha contre ce prince. Hyllus, fils d'Hercule & de Déjanire, qui étoit à la tête de l'armée, vainquit Euryſthée, le tua, & paſſa dans le Pé-

loponnèſe avec ces troupes. Mais il fut obligé de ſe retirer promptement, à cauſe de la contagion qui déſoloit le pays : alors Atrée, fils de Pelops, régnoit à Argos & à Mycènes.

Hyllus étant revenu dans le Péloponnèſe, la troiſième année après ſa retraite, fut tué en combat ſingulier par Echémus, roi de Tégée, & les *Héraclides* ſe retirèrent.

L'an 1257 avant Jeſus-Chriſt, & trente-cinq ans après la priſe de Troye, ils firent une nouvelle entrepriſe ſur le Péloponnèſe, ſous la conduite de Cléodæus, fils d'Hyllus. Cette entrepriſe ne réuſſit pas mieux que les deux précédentes; Cléodæus fut repouſſé par Oreſte, établi ſur le trône de ſon père Agamemnon.

L'an 1222 avant Jeſus-Chriſt, & ſoixante ans après la priſe de Troye, les deſcendans d'Hercule formèrent, ſans ſe décourager, une quatrième tentative ſur le Péloponnèſe, ayant à leur tête Ariſtomachus, fils de Cléodæus; mais ils échouèrent encore, & leur chef périt au paſſage de l'Iſthme.

Enfin, 1202 ans avant Jeſus-Chriſt, & quatre-vingt ans après la priſe de Troye, les *Héraclides*, ſous la conduite des trois fils d'Ariſtomachus, firent une cinquième entrepriſe, dans laquelle ils éprouvèrent la fortune auſſi favorable qu'ils l'avoient juſqu'alors éprouvée contraire.

Ce ne fut néanmoins qu'après pluſieurs années qu'ils parvinrent à dépoſſéder de divers royaumes les deſcendans de Pélops; ils s'emparèrent premièrement de Lacédémone, & y formèrent deux branches de rois régnans conjointement : enſuite ils ſe rendirent maîtres d'Argos, de Mycènes, de l'Elide & de Corinthe.

Leur droit ſur les royaumes de Mycènes & d'Argos étoit inconteſtable. Amphytrion, père d'Hercule & petit-fils de Perſée, roi de ces deux pays, ayant eu le malheur de tuer, par mégarde, Electrion, ſon oncle & père de ſa femme Alcmène, fut obligé de s'enfuir à Thèbes. Ménélas, maître des états de ſon neveu fugitif, les tranſmit à ſon fils Euryſthée : celui ci n'eut point d'enfant, & inſtitua pour héritier ſon oncle maternel Atrée, fils de Pélops & père d'Agamemnon. De cette manière la couronne étoit paſſée aux Pélopides, qui donnèrent leur nom au Péloponnèſe, appellé auparavant *Apié*.

La révolution produite par le ſuccès des *Héraclides*, changea preſque toute la face de la Grèce. Juſques là les habitans du Péloponnèſe étoient diviſés généralement en Achéens & en Ioniens; les premiers poſſédoient les terres que les *Héraclides* aſſignèrent aux Doréens & aux autres peuples qui les avoient accompagnés; les derniers habitoient la partie du Péloponnèſe, nommée depuis l'*Achaïe*; ceux des Achéens qui deſcendoient d'Æolus, & que l'on chaſſa de Lacédémone, ſe retirèrent d'abord en Thrace, & allèrent enſuite s'établir dans le canton de l'Aſie mineure, qu'ils appellèrent *Aeolide*, où ils fondèrent Smyrne & onze autres colonies.

Les Achéens de Mycènes & d'Argos étant contraints d'abandonner leur pays, s'emparèrent de celui des Ioniens. Ceux-ci, après s'être réfugiés à Athènes, vinrent, au bout de quelques années, occuper cette côte de l'Aſie mineure, qui prit d'eux le nom d'*Ionie*; ils bâtirent, avec le temps, Ephèſe, Clazomène, Samos, & pluſieurs autres villes.

Le retour des *Héraclides* eſt le commencement de l'hiſtoire de Grèce, dont elle fait une des principales époques; & ce qui précède leur établiſſement, doit être regardé comme les temps fabuleux que les Poëtes ont embelli. (D. J.)

HÉRACLIUS I.

HERACLIUS AUGUSTUS.

Ses médailles ſont :

R. en or.

RR. le revers où on lit *victori focas*; il appartient à Phocas.

RR. en argent.

RR. en médaillons de bronze.

C. dans les autres modules.

HÉRACLIUS-CONSTANTIN, fils d'Héraclius I.

HERACLIUS CONSTANTINUS AUGUSTUS.

Ses médailles ſont :

R. en or.

RR. en argent.

R. en B.; on le trouve avec la tête de ſon père, & auſſi avec ſon père & Héraclius ſon frère.

HERÆA, dans l'Arcadie. HPAEΩN.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale en l'honneur de Caracalla.

HÉRATÉLÉE, ſacrifice qu'on faiſoit chez les grecs & les romains le jour du mariage, à Junon qui préſide aux noces, *Junoni pronubæ*. Dans ce ſacrifice on offroit à la déeſſe des cheveux de la nouvelle mariée, & une victime dont on jettoit le fiel au pied de l'autel, pour marquer que les époux déſiroient de vivre toujours bien unis.

Hératélée se dérive, selon les uns, de Ἥρα Junon, & de τελεία, parfaite, épithète qu'on a donnée à cette déesse; & selon d'autres, de Ἥρα Junon, & de τέλος, qui se disoit dans les premiers temps de la langue grecque, pour γαμος, *noces*; de sorte que, selon cette dernière étymologie, *Hératélée* signifie sacrifice à Junon, qui préside aux noces.

HÉRAULT, officier public chez les anciens, dont la fonction étoit de déclarer la guerre. Les grecs, les romains, & la plupart des autres peuples policés, ont eu de tels officiers sous des noms différens, & qui jouissoient de droits & de privilèges plus ou moins étendus. Leurs personnes, dans l'exercice de leur charge, étoient réputées sacrées par le droit des gens; car alors les nations civilisées avoient coutume de dénoncer la guerre à leurs ennemis par un *héraut* public. Les grecs les nommoient εἰρηνοφύλακες, *conservateurs de la paix*; & c'étoit un crime de lèse-majesté, que de les insulter dans leur ministère. L'enlèvement du *héraut* de Philippe, fut une des raisons qu'il allégua pour rompre la paix qu'il avoit jurée. Homère nous parle souvent dans l'Iliade & l'Odyssée des *hérauts* grecs, & de leurs fonctions. Achille, ce guerrier jeune, bouillant, emporté, traita avec le plus grand respect les *hérauts* que le despote, l'injuste Agamemnon envoya dans sa tente, pour lui enlever Briséïs qu'il aimoit, & que les grecs lui avoient accordée comme la récompense de ses travaux guerriers. Les *hérauts* trembloient, à mesure qu'ils approchoient, pour la commission dangereuse qu'on leur avoit donnée. Achille s'en apperçut, & leur dit: « Venez sans crainte, envoyés des dieux; ce n'est pas vous qui m'offensez, mais l'homme injuste à qui vous obéissez». Ce trait, & beaucoup d'autres, prouvent assez qu'on ne doit pas toujours dire d'Achille, *jura negat sibi nata*. Les *hérauts* portoient le nom de *féciaux* chez les romains; ils étoient tirés des meilleures familles, & formoient un collège également illustre & considérable. *Voyez* FÉCIAL & GLADIATEUR mourant du capitole.

HÉRAULT, officier qui servoit dans les jeux athlétiques à proclamer les statuts, les noms des combattans, des vainqueurs, & en général tous les ordres des Hellanodices.

Ces sortes de *hérauts* étoient consacrés à Mercure, & faisoient une partie de leurs proclamations en vers, dans la solemnité des jeux publics de la Grèce. La voix forte les rendoit recommandables; on les éprouvoit à cet égard, de manière qu'il y avoit entr'eux une espèce de combat, à qui remporteroit le prix en ce genre, comme on l'apprend de plusieurs passages de Lucien & de Démosthène. Homère n'a point oublié de célébrer Stentor, dont la voix plus éclatante que l'airain, pouvoit servir de trompette, & se faisoit entendre plus loin que celle de cinquante hommes des plus robustes. Tout étoit considéré chez les grecs; tous les avantages du corps comme ceux de l'esprit, avoient part aux honneurs & aux récompenses.

HÉRAULT mourant du capitole. *Voyez* GLADIATEUR mourant (prétendu).

HERBARIA, sive HERBATICA animalia in ludis, (654. 1. *Muratori Thes.*). Vopiscus rapporte dans la vie de l'empereur Probus, que l'on fit paroître & combattre dans un spectacle des dains, des ibis, des brebis, des bêtes fauves, & d'autres animaux herbivores, & *cætera herbatica animalia*. Ces mots peuvent expliquer le mot corrompu *herburiarum*.

HERCAERGUE, fille de Borée & d'Orithye.

HERCEUS, surnom de Jupiter. Cette ortographe est plus exacte que *Ercéus*; car ce mot grec Ἕρκος est écrit avec une aspiration. Jupiter avoit ce surnom, parce que ses autels, sur-tout dans les maisons des princes, étoient à découvert dans un lieu enfermé de murailles, dit Harpocration. Il ajoute qu'un tel lieu étoit appellé ἕρκος. Le poëme *in Ibin* attribué à Ovide & Lucain font mention de Jupiter *Hercéus* (*Ovid.* 284):

Cui nihil Hercei profuit ara Jovis.

& Lucain (IX. 979):

Herceas monstrator ait, non respicis aras.

HERCULANUM. Ce n'est point la lave ou le torrent du feu produit par les pierres liquéfiées qui a inondé immédiatement *Herculanum*: cette ville commença à être couverte par la cendre ardente de la montagne, & ensuite par les torrens d'eau, qui outre la cendre sous laquelle la ville fut immédiatement ensevelie, entraînoient dans leur cours & déposoient sur cette ville toutes celles qui étoient déja tombées sur la montagne. Les premières cendres étoient d'une si grande chaleur, qu'elles embrâsèrent les poutres des maisons, qu'on a trouvées converties en charbon; le bled & les fruits en devinrent tout noirs. Il faut que ces torrens n'aient pas dirigé leur cours sur Pompeï & sur Stabia, car dans ces deux endroits tout se trouve rempli d'une cendre légère, nommée *Papamonte*. D'ailleurs la lave ne pouvoit pas couler à une si grande distance; aussi tout s'est il mieux conservé dans ces deux villes que dans celle d'*Herculanum*. Après que cette dernière eut disparu sous les cendres & eut été inondée par les eaux, des torrens de laves & de feu

ſortirent de leurs ſources, & en coulant très-lentement, ils ſe répandirent peu-à-peu au-deſſus, de façon qu'elle s'en trouve couverte comme d'une croûte. Lors de l'éruption terrible de 1631, arrivée à la ſuite d'un repos de cent ans, les cendres furent également accompagnées d'une lavaſſe.

On a lieu de conjecturer par le petit nombre de corps morts, que les habitans eurent le temps de prendre la fuite, car on n'a trouvé aucun ſquelette ni à Portici, ni à Reſina, ni à Pompeii; ce n'eſt qu'à Gragnano ou à Stabia qu'on a découvert trois corps de femmes, dont l'une, qui étoit ſans doute la ſervante des deux autres, portoit vraiſemblablement une petit caſſette de bois qui s'eſt trouvée placée à ſes côtés; & qui, lorſqu'on a voulu y toucher, eſt tombée en pouſſière. Les deux autres avoient des braſſelets & des pendans d'oreille d'or, qu'on voit dans le cabinet. Voilà la raiſon pour laquelle on n'a découvert que quelques médailles d'or & quelques pierres gravées, & très-peu de meubles précieux, car les effets de quelque valeur avoient été retirés par les habitans avant leur fuite : auſſi les chambres de la plupart des maiſons ont-elles paru preſque entièrement démeublées. On a trouvé dans un appartement un coffre de fer jetté en travers ſur le plancher : les travailleurs perſuadés qu'ils y trouveroient des effets conſidérables, & que cette découverte leur vaudroit une gratification, furent trompés, car le coffe étoit vuide. La fuite des habitans de Pompeii fut très-précipitée : on en peut juger par la quantité des uſtenſiles peſans qa'on a déterrés loin des maiſons, & qui avoient probablement été abandonnés en fuyant.

Les fouilles de cette dernière ville prouvent qu'elle avoit ſubi bien plus anciennement les éruptions du Véſuve : mais les anciens n'en avoient que de foibles idéee, qui n'étoient établies que ſur les ſcories que la montage leur préſentoit; cependant il leur auroit été poſſible de s'en mieux aſſurer. Strabon a jugé des embrâſemens de cette montagne par ſon terrein cendré & par des cavernes remplies de pierres de la même couleur, qui paroiſſoient avoir été calcinées. Diodore ne dit rien autre choſe, ſinon que l'on trouve ſur cette montagne des marques d'embrâſemens anciens. Et Pline, à qui l'éruption de cette montagne a coûté la vie, parle dans deux endroits du Véſuve, ſans faire mention de ſes feux; de ſorte qu'il paroît que la nature de cette montagne lui a été également inconnue. La preuve la plus forte en faveur de mon opinion eſt la terre brûlée, mêlée de ſcories, ſur laquelle toute la ville de Pompeii eſt bâtie, terre qui s'appelle aujourd'hui *Terra di fuoco*.

Cet indice auroit dû ſuffire pour avertir ceux qui fouilloient la terre en ces endroits dans le deſſein d'y jetter les fondemens de quelques bâtimens, que le Véſuve y avoit fait autrefois des ravages. De plus, les rues ſoit d'*Herculanum*, ſoit de Pompeii, ſont pavées de grandes pierres de laves, qui ſe diſtinguent des autres caillous & pierres dures par un mélange particulier, & par de petites taches blanches, ſur un fond noir, tirant ſur le gris, & forment une ſorte de pierre qui ne paroît pas avoir été connue des anciens. On a tiré d'*Herculanum* une ſeule de ces pierres, pour la placer dans le cabinet de Portici; elle eſt large de deux palmes trois pouces, ſelon la meſure romaine. Le pére de la Torré, dans ſa deſcription du Véſuve, auroit pu citer avec utilité le pavé des laves qu'on trouve dans les villes abîmées; & ce témoignage ſeul lui auroit appris que la lave d'aujourd'hui n'eſt pas plus dure que celle des temps anciens : cet auteur (*Storia del Veſuvio*, c. 5, §. 128, page 98; & dans la Traduction françoiſe de ce livre, page 232.) raiſonne bien, mais l'expérience le contredit ſouvent. Les morceaux de laves que l'on voit employés dans les bâtimens de Pompeii, prouvent encore qu'il y a eu des éruptions antérieures au règne de Titus. (Winckelmann).

Sur-tout le reſte *voyez* HERCULANUM dans le dictionnaire de géographie ancienne, & CABARET dans celui-ci.

HERCULANUS nodus, nœud de la ceinture des nouvelles mariées.

HERCULE : « Je voudroisſavoir, dit Cicéron, » quel eſt l'*Hercule* que nous adorons : car ceux » qui ont approfondi ces hiſtoires peu connues, » nous aſſurent qu'il y en a eu plus d'un. Le plus » ancien, celui qui ſe battit contre Apollon, pour » le trépied de Delphes, eſt fils de Jupiter & de » Lyſite; mais le ſecond *Hercule* eſt l'Egyptien » que l'on croit fils du Nil, & qui paſſe pour » l'auteur des lettres Phrygiennes; le troiſième » pour qui l'on fait des offrandes funèbres, eſt » un des dactyles d'Ida; le quatrième fils de Ju- » piter & d'Aſtérie, ſœur de Latone, ſingu- » lièrement honorée par les Tyriens, qui pré- » tendent que Carthage eſt ſa fille; le cinquième » nommé Bel, que l'on adore dans les Indes; « le ſixième eſt le nôtre, le fils d'Alcmène & de » Jupiter, mais de Jupiter troiſième; car il y » en a eu pluſieurs ». Il eſt donc certain, d'après le témoignage de Cicéron & de pluſieurs auteurs de l'antiquité, qu'il y a eu pluſieurs *Hercules* beaucoup plus anciens que le fils d'Alcmène. On croit même que le nom d'*Hercule* n'étoit pas un nom propre, mais appellatif, qu'on donnoit aux fameux négocians qui alloient découvrir de nouveaux pays, & y conduire des colonies : s'y rendant ſouvent auſſi fameux par le ſoin qu'ils prenoient de les purger des bêtes farouches qui

les infestoient, que par le commerce qu'ils y établissoient. Les Grecs ont chargé l'histoire de l'*Hercule* de Thèbes, des exploits de tous les autres, de ce grand nombre de voyageurs & d'expéditions dont parlent les poëtes, & de tant d'avantures, pour lesquelles la vie d'un seul homme ne suffiroit pas.

Le plus ancien *Hercule*, dit Cicéron, est celui qui se battit contre Apollon. En voici l'histoire : *Hercule* étant allé consulter l'oracle de Delphes, la prêtresse lui fit savoir que le Dieu n'étoit pas disposé a répondre ce jour-là. *Hercule* qui n'étoit pas patient, s'emporta jusqu'à renverser & mettre en pièces le trépied sacré. Apollon offensé de ce procédé, voulut tirer raison de l'insulte qu'il avoit reçue dans son temple ; il en vint aux mains, dit-on, avec *Hercule*, mais il fut vaincu.

L'*Hercule* le plus connu, celui qui étoit honoré chez les Grecs & les Romains, & auquel se rapportent presque tous les anciens monumens, est le fils de Jupiter & d'Alcmène, femme d'Amphitrion, roi de Thèbes. La nuit qu'il fut conçu, dura l'espace de trois nuits, ou même de neuf : mais l'ordre des temps ne fut pas pour cela dérangé, parce que les nuits suivantes en furent plus courtes en proportion. Le jour de sa naissance le tonnerre se fit entendre dans Thèbes à coups redoublés, & l'on vit plusieurs prodiges, qui annonçoient la gloire future du fils de Jupiter. *Voyez* l'histoire de sa naissance au mot *Alcmène*. On y a aussi rapporté l'histoire des deux serpens envoyés dans son berceau. Junon adoucie par la preuve qu'il donna alors d'une force divine, & par les prières de Pallas, consentit même à lui donner de son lait pour le rendre immortel. Diodore raconte autrement cette dernière fable. Alcmène craignant la jalousie de Junon, n'osa s'avouer la mère d'*Hercule*, & l'exposa au milieu d'un champ dès qu'il fut né. Minerve & Junon passèrent bientôt par-là ; & comme Minerve regardoit cet enfant avec des yeux d'admiration, elle conseilla à Junon de lui donner à téter. Junon le fit, mais l'enfant dont la force étoit déjà prodigieuse, lui pressoit & lui tiroit si rudement le sein, qu'elle ne put le souffrir ; & comme elle retira sa mamelle avec effort, il tomba du lait, qui forma dans le ciel ce qu'on nomme la voie lactée. Il y en a qui disent que le lait qui la forma tomba de la bouche d'*Hercule*, qui avoit tété trop goulument. Ces fables supposoient que Junon étoit alors dans le ciel ; mais les Thébains montroient l'endroit, où, selon eux, Junon trompée par Jupiter, allaita *Hercule*. Minerve alors le prit & le porta chez Alcmène, comme chez une nourrice à qui elle l'avoit recommandé. Voyez ALCMENE, EURYSTÉE, GALAXIE. Voyez aussi LAONOME.

Le jeune *Hercule* eut plusieurs maîtres, il apprit à tirer de l'arc de Rhadamante & d'Euryte ; de Castor, à combattre tout armé : Chiron fut son maître en astronomie & en médecine ; Linus, selon Elien, lui enseigna à jouer d'un instrument qui se touchoit avec l'archet, & comme *Hercule* détonnoit en touchant, Linus l'en reprit avec quelque sévérité ; *Hercule*, peu docile, ne put souffrir la réprimande ; il jeta son instrument à la tête du chantre, & le tua du coup. Il devint d'une taille extraordinaire & d'une force de corps incroyable : on lui donnoit sept pieds de haut, & trois rangs de dents. Un ancien mythologue dit qu'il étoit quarré dans sa taille, nerveux, noir, ayant le nez aquilin, les yeux bleuâtres, les cheveux plats & fort négligés. C'étoit aussi un grand mangeur. (Voyez *Lépréas*). Un jour qu'il voyageoit avec son fils Hyllus, ayant grand faim tous les deux, il demanda des vivres à un laboureur qui conduisoit une charrue ; &, parce qu'il n'en obtint rien, il détacha un des bœufs de la charrue, l'immola aux Dieux & le mangea : pendant qu'il le mangeoit, le payſan proféra mille injures qui divertirent beaucoup *Hercule*. Quand on lui eut dressé un autel dans ce canton, il voulut que ce villageois fût son prêtre, & lui commanda de répéter ses injures toutes les fois qu'on lui offriroit des sacrifices ; car il n'avoit jamais, disoit-il, mangé avec plus grand d'appétit ; & les Lindiens conservèrent depuis la méthode de l'injurier dans les sacrifices qu'ils lui offroient. On raconte un fait assez extraordinaire relatif à l'avidité avec laquelle il mangeoit ; car on prétend qu'il faisoit mouvoir ses oreilles. Cette faim canine l'accompagna jusque dans le ciel : de là vient que Callimaque exhorte Diane à prendre, non des lièvres, mais des sangliers & des taureaux, parce que Hercule n'avoit point perdu entre les Dieux la qualité de grand mangeur qu'il avoit eue parmi les hommes. Voyez BUPHAGUS. Il devoit être un grand buveur, si on en juge par la grandeur de sa coupe : il falloit deux hommes pour la porter ; quant à lui il n'avoit besoin que d'une main, pour s'en servir lorsqu'il vouloit la vider. De-là on appella *Herculeanus Scyphus*, coupe d'Hercule, le grand vase que l'on faisoit vider à la ronde dans les festins joyeux.

Hercule étant devenu grand, se retira, dit Xénophon, en un lieu à l'écart, pour penser à quel genre de vie il s'adonneroit : alors lui apparurent deux femmes de grande stature, dont l'une fort belle qui étoit la vertu, avoit un visage majestueux & plein de dignité, la pudeur dans les yeux, la modestie dans tous ses gestes & la robe blanche. L'autre, qu'on appelloit la molesse ou la volupté, étoit dans un grand embonpoint & d'une couleur plus relevée ; ses regards libres & ses habits magnifiques, la faisoient connoître pour ce qu'elle étoit. Chacune des deux tâcha de le gagner par ses promesses ; il se détermina enfin

à suivre le parti de la vertu, qui chez les anciens étoit synonyme de la valeur. On voit sur une médaille *Hercule* assis entre Minerve & Vénus; l'une reconnoissable à son casque & à sa pique, est l'image de la vertu; l'autre précédée de cupidon, est le symbole de la volupté. Ayant donc embrassé de son propre choix, un genre de vie dur & laborieux, il alla se présenter à Eurystée, sous les ordres de qui il devoit entreprendre ses combats & ses travaux, par le sort de sa naissance. Celui-ci excité par Junon, lui commanda les choses les plus dures & les plus difficiles; c'est ce qu'on appelle les douze travaux d'Hercule.

Le premier est son combat avec le lion de Nemée. Voyez NEMÉE. Le second, est le combat de l'hydre de Lerne. Voyez LERNE. 3°. Il prit le sanglier d'Erymanthe. Voyez ERYMANTHE. 4°. Il atteignit à la course la biche aux pieds d'airain, dans la forêt de Ménale. Voyez MÉNALE. 5°. Il délivra l'Arcadie des oiseaux du lac de Stymphale. Voyez STYMPHALE. 6°. Il dompta le taureau de l'isle de Crète, que Neptune avoit envoyé contre Minos. 7°. Il enleva les cavales de Diomède, & le punit lui même de sa cruauté. Voyez DIOMÉDE. 8°. Il vainquit les Amazones, & leur enleva leur Reine. Voyez HIPPOLYTE. 9°. Il nettoya les étables du roi Augias. Voyez AUGIAS. 10°. Il combatit contre Géryon. Voyez GERYON. 11°. Il enleva les pommes d'or du jardin des Hespérides. Voyez HESPÉRIDES. 12°. Enfin il retira Thésée des enfers. Voyez THÉSÉE. On lui attribue plusieurs autres actions mémorables, & ses travaux se trouvent tellement multipliés dans les anciens auteurs, qu'il pourroit s'en trouver plus de cent cinquante. Tous les pays & presque toutes les villes, sur-tout dans la Grece, avoient quelque histoire particulière, & se faisoient honneur d'avoir été le théâtre de quelque action merveilleuse de ce héros. Voici la suite de ses exploits & de ses voyages. Quelques savans ont cru pouvoir se hasarder à leur assigner un ordre chronologique.

Il n'avoit que dix-huit ans quand il tua le lion de Némée. La meme année il vainquit les Minyens, par-là il délivra les Thébains du tribut qu'ils payoient aux Minyens. Créon, roi de Thébes, récompensa Hercule, en lui donnant en mariage Mégare sa fille. *Voyez* MEGARE.

Il s'embarqua ensuite avec les Argonautes; mais il étoit d'une masse si lourde, qu'il mettoit le vaisseau en danger de périr; & sa voracité consommoit tous les vivres destinés au voyage. Il débarrassa de lui les voyageurs, en se faisant mettre à terre sur les côtes de Thessalie.

Agé de vingt-trois ans, les furies s'emparèrent de lui, par l'ordre de l'implacable Junon; & dans un accès de fureur, il tua les enfans qu'il avoit eu de Mégare. Il fut délivré des furies par Médée; qui vint d'abord se réfugier à Thébes; après s'être vengée de l'infidélité de Jason.

Revenu dans son bon sens il alla consulter l'oracle, qui lui ordonna de se soumettre à Eurysthée.

Agé de vingt-quatre ans, il commença ses douze travaux, qu'il accomplit en onze ans, jusqu'à l'âge de trente-trois ans.

Devenu amoureux d'Iole, fille d'Eurythe, roi d'Achaïe, il la demanda à son père; il en essuya un refus, qui lui causa un second accès de fureur dans lequel il tua Iphitus, frère d'Iole. Il alla chez presque tous les princes du Péloponèse, pour se faire expier de ce crime; mais inutilement. L'oracle lui conseilla d'aller en Lydie, & de s'y faire vendre comme esclave à la reine Omphale, veuve de Tmolus, qui régnoit dans ce pays; l'esclavage devoit être de trois ans. Avant d'y passer il se fit expier par Thésée.

Arrivé chez Omphale, il devint amoureux de Malis, esclave de la princesse, & en eut un fils, qu'il nomma Alcée, du nom de son grand-père, C'est de cet Alcée que descendoient les Héraclides, qui régnèrent en Lydie pendant 505 ans, jusqu'a Gygés, qui détrôna Candaule. Ce fut pendant son esclavage qu'il marcha contre les Cercopes, peuple voisin de la Lydie, qui avoient osé se mesurer contre lui: leur témérité fut punie; ils furent métamorphosés en pierres. *Voyez* CERCOPES.

Au retour de cette expédition, il adressa ses vœux à Omphale, de laquelle il eut Agelaüs, de qui descendoit Crésus.

Le temps de son esclavage fini, il repassa en Grèce & de-là à Troie, où il délivra Hésione, & punit Laomédon. *Voyez* HÉSIONE, LAOMÉDON. C'est ici le lieu de placer une circonstance particulière de la délivrance d'Hésione; elle caractérise le courage de ce héros. Il se jetta à corps perdu & armé de toutes pièces, dans la gueule du monstre qui se disposoit à dévorer Hésione. Il descendit jusqu'au fond des entrailles de l'animal, & y resta trois jours, qu'il employa à le déchirer, jusqu'à ce qu'il se fût fait un passage pour sortir. Dans cette aventure il ne perdit que ses cheveux, que la chaleur du ventre du monstre fit tomber.

Au retour de cette expédition, *Hercule* fit une descente dans l'isle de Cos, dont il se rendit maître. Pendant son séjour dans cette isle, il devint amoureux de Galciope ou Chalciope, fille d'Eurypilus, & la rendit mère de Thessalus, dont les fils se trouvèrent au siège de Troie.

De retour dans le Péloponèse, il marcha contre les Molionides, les attaqua comme ils alloient au jeux isthmiques, & les tua. *Voyez* MOLIONIDES.

Après

Après la défaite d'Augias, Hercule passa à Olympie, où il institua les jeux Olympiques. *Voy.* OLYMPIQUES.

Après la fin de ces jeux il marcha à Pylos, dont Nélée étoit roi. Ce prince avoit refusé de l'expier après le meurtre d'Iphitus. Pour s'en venger il ruina la ville de ce prince, le tua lui & tous ses enfans, à l'exception de Nestor. *Voyez* NÉLÉE, PERICLYMÈNE.

De Pylos, il passa à Lacédémone, où Hippocoon avoit usurpé le trône sur Tyndare, mari de Léda. Il remit Tyndare sur le trône, & voulut se mettre en possession de celui de Tyrinthe; mais Eurystée s'y opposa, & l'obligea de se retirer à Phénée, ville d'Arcadie, où il passa quatte ans.

Au bout de ce temps Eurysthée, qui ne pouvoit, sans inquiétude, le souffrir si près de lui, le fit sortir du Péloponèse, & passer en Ætolie. Oënée roi de Calydon, pour se l'attacher, lui donna en mariage Déjanire sa fille, dont il eut Hyllus. Delà il marcha contre Philante, roi des Thespiores; il prit Ephyre, sa capitale, & rendit Astioché, fille de ce prince, mère de Tlepoléme.

Hercule obligé de quitter Calydon, pour un meurtre involontaire, ne se trouva point à la fameuse chasse du sanglier. Il alla chercher une retraite chez Ceyx, roi de Trachine, avec sa femme Déjanire, & son fils Hylus. Le roi le purifia du meurtre qui l'avoit obligé de sortir de Calydon. C'est dans ce voyage qu'arriva l'histoire de Nessus. *Voyez* DÉJANIRE.

Etant chez Ceyx, Hercule entreprit une guerre contre les Dryopes & les Lapithes, en faveur du roi des Doriens, qui lui céda le tiers de son royaume. Hercule s'y établit avec les siens; & de là est venu le nom de Doriens qu'on donna aux Héraclides, quand ils furent retournés dans le Péloponèse.

Hercule demanda Astiamie en mariage à Orménius, roi des Pélasges du mont Pélion, & lui déclara la guerre pour se venger de son refus. D'autres disent qu'Hercule épousa Astydamia, qui étoit fille d'Amintor. *Voyez* ASTYDAMIE, LÉPRÉAS.

Il ne pouvoit pardonner à Euryte, roi d'Achalie, le refus qu'il lui avoit fait autrefois de sa fille Iole. Pour s'en venger il lui déclara la guerre, le tua avec ses enfans, & emmena Iole prisonnière. Quoique cette princesse ne fût plus de la première jeunesse, puisqu'il y avoit quinze ans qu'*Hercule* l'avoit demandée en mariage, son amour se ralluma. Déjanire craignant d'être répudiée par son mari, qui depuis son exil de Calydon, ne trouvoit aucun avantage dans ce mariage; au lieu que celui d'Iole lui eût apporté des droits sur le royaume d'Œchalie; Déjanire crut qu'il étoit temps d'employer la robe de Nessus. *Hercule* empoisonné par le sang de Centaure, termina ses jours comme on le dira ci-après. Il étoit âgé de quarante-neuf ans.

On n'a pas fait entrer dans cette suite plusieurs autres exploits d'*Hercule* dont l'époque n'a pu être fixée. Tel est la défaite des Centaures. *Voyez* CENTAURES. La mort d'Anthée. *Voyez* ANTHEE; celles de Busiris. *Voyez* BUSIRIS; celle d'Eryx. *Voyez* ERYX; celle de Lycus. *Voyez* LYCUS; celle de Cacus; de plus il délivra Prométhée de l'aigle qui lui mangeoit le foie. Il soulagea Atlas, pendant quelque temps, du fardeau du ciel qu'il portoit sur ses épaules: on dit que ce fut pendant qu'Atlas alla lui cueillir les pommes du jardin des Hespérides. Il sépara d'un coup de massue, les deux montagnes, Calpé & Abyla qui empêchoient la jonction de l'océan avec la méditerannée, & planta ces deux fameuses colonnes, qui sont si connues par le *non plus ultrà*. Il combattit contre la mort, & la vainquit, en lui arrachant Alceste. Il descendit aux enfers, & entraina Cerbère sur la terre. *Voyez* ALCESTE. Il combatit & vainquit le fleuve Achéloüs. *Voyez* ACHÉLOÜS. Enfin, il alla jusqu'à combattre contre les Dieux mêmes. Homère dit que pour se venger des persécutions de Junon, Hercule tira contre cette déesse une flèche à trois pointes, & la blessa au sein; elle en ressentit de si grandes douleurs, qu'il sembloit qu'elles ne seroient jamais appaisées. Le même poëte ajoute que Pluton fut blessé d'une flèche par *Hercule*, dans les enfers mêmes, & que ce Dieu fut obligé de monter au ciel, pour se faire guérir par le médecin des Dieux. Un jour qu'il se trouvoit fort incommodé des ardeurs du soleil, il se mit en colère contre cet astre, & tendit son arc pour tirer contre lui: le soleil admirant son courage, lui fit présent d'une coupe d'or, sur laquelle, dit Phérécides, il s'embarqua. Le mot grec Σκύφος, signifie une barque & une coupe. Enfin *Hercule* s'étant présenté aux jeux Olympiques, pour disputer le prix, & personne n'osant se commettre avec lui, Jupiter lui-même voulut lutter contre son fils, sous la figure d'un athlète, l'avantage, après un long combat ayant été égal de part & d'autre, le Dieu se fit connoître, & félicita son fils sur sa force & sur sa valeur.

Ce héros ne fut pas moins vaillant dans les combats de Vénus. Le nombre de ses femmes & de ses concubines est infini: les plus connues sont, *Astidamie*, *Astioché*, *Augé*, *Déjanire*, *Epieaste*, *Iole*, *Mégare*, *Omphale & Parthénope*. N'oublions pas les cinquante filles de Tespius ou de Thestius, qu'il rendit mères toutes dans la même nuit. *Voyez* THESPIUS. Quintus *Calaber* compte cette avanture pour la treizième des travaux d'*Hercule*. On a remarqué que, comme ses exploits l'attiroient, tantôt dans un pays, tantôt dans un autre, il avoit dispersé des femmes en plusieurs endroits du

monde. Au reſte, il a eu avec de jeunes garçons, des liaiſons qui n'ont pas été à l'abri de toute critique. Lactance fait aux payens un juſte reproche d'avoir mis au nombre de leurs Dieux, un homme qui avoit laiſſé des marques de ſa débauche par toute la terre. *Hercules..... nonne orbem terræ, quem peragraſſe ac purgaſſe narratur, ſtupris, libidinibus adulteriis inquinavit? Nec mirum, cum eſſet adulterio genitus Alcmenæ. Quid tandem potuit in eo eſſe divini qui, ſuis ipſe vitiis mancipatus, & mares & fœminas, contra omnes leges, infamiâ, dedecore, flagitiis affecit.* (*Lactant. lib. I. caput* 2.)

Le nombre de ſes enfans a dû être infini. Combien d'ailleurs lui en ſuppoſa-t-on, & combien ſe firent honneur, dans la ſuite, de deſcendre de ce héros? Il eut, de Mégare, pluſieurs enfans, qu'il tua lui-même, avec leur mère, dans un de ces accès de fureur auxquels il étoit quelquefois ſujet. Junon, toujours ennemie déclarée d'*Hercule*, dit Euripide, n'ayant pu venir à bout de le perdre par tous les travaux qu'elle avoit inſpiré à Euryſthée d'exiger de lui, ordonna à une des Euménides de troubler le ſens de ce héros juſqu'à la fureur. Un jour qu'il offroit un ſacrifice à Jupiter-libérateur, au retour des enfers, il s'arrête tout-à-coup, ſes yeux roulent d'une manière affreuſe & ſe rempliſſent de ſang: l'écume coule ſur ſa barbe, & avec un ſouris convulſif & forcé, il demande ſes armes. En ſe retirant de l'autel il s'imagine monter ſur ſon char; il paſſe dans un autre appartement de ſon palais; il croit être chez les Mégariens; un moment après à Corinthe, puis à Mycènes. Il ſe dépouille; il ſe bat en l'air; il ſe perſuade avoir remporté de grandes victoires. Son père ſe préſente pour le rappeller à ſon bon ſens; mais *Hercule* le prend pour Euryſthée, & ſes propres enfans pour ceux de ſon ennemi: armé de ſon arc il les pourſuit; tout le monde fuit: on l'enferme dans un appartement; il ſe croit aux portes de Mycènes; il briſe tout, ſe fait un paſſage, & du même coup il tue ſa femme & ſes enfans: il court ſur ſon père; mais Pallas l'arrête & le renverſe: il eſt enfin plongé dans un profond ſommeil; & pendant ce temps on le lie à un débris de colonne. A ſon reveil il revient à lui; & voyant autour de ſoi tous ces cadavres, il eſt foudroyé par cette vue, & plus encore en apprenant qu'il eſt l'unique auteur de ce carnage. Trop inſtruit de ſon malheur, il veut ſe donner la mort; il ſe livre à un repentir affreux; il ne penſe qu'au moyen de ſe délivrer de la vie. Cependant Théſée lui perſuade à la fin, que ce ſeroit donner un ſoupçon de lâcheté, que de quitter la vie dans un accès de chagrin; il accepte l'aſyle que lui offre cet ami, & ſe retire à Athènes. Tel eſt le ſujet d'une tragédie grecque d'Euripide, & d'une autre latine de Sénèque: toutes les deux ont pour titre *Hercule furieux*. Ces accès de fureur étoient peut-être une ſuite du mal caduc, auquel, quelques auteurs nous diſent qu'il étoit ſujet: on le faiſoit revenir en lui faiſant ſentir une caille, dont l'odeur, au rapport de Galien, eſt un remède utile à ce mal; ce qui a donné lieu à une fable, qu'*Hercule* ayant été tué par Typhon, Iolas, ſon ami, lui rendit la vie avec une caille. C'eſt pourquoi les Phéniciens, au rapport d'Athénée, offroient à *Hercule* des cailles en ſacrifices.

La mort d'Hercule fut un effet de la vengeance de Neſſus & de la jalouſie de Déjanire. Cette princeſſe inſtruite des nouvelles amours de ſon mari, lui envoya une tunique teinte du ſang du Centaure, croyant ce préſent propre à l'empêcher d'aimer d'autres femmes; mais à peine ſe fut-il revêtu de cette fatale robe, que le venin dont elle étoit infectée, fit ſentir ſon funeſte effet; & ſe gliſſant dans les veines, pénétra, en un moment juſqu'à la moëlle des os. Il tâcha en vain d'arracher de deſſus ſon dos la fatale tunique: mais elle s'étoit collée ſur ſa peau, & comme incorporée à ſes membres; à meſure qu'il la déchiroit, il ſe déchiroit auſſi la peau & la chair. Dans cet état il pouſſe des cris effroyables, & fait les plus terribles imprécations contre ſa perfide épouſe. Voyant tous ſes membres deſſechés & ſa fin approcher, il éleve un bucher ſur le mont Oëta, y étend ſa peau de lion, ſe couche deſſus, met ſa maſſue ſous ſa tête, & ordonne enſuite à Philoctète d'y mettre le feu, & de prendre ſoin de ſes cendres. *V.* DÉJANIRE, LYCAS, NESSUS, PHILOCTÈTE. La mort d'Hercule a donné lieu à une belle tragédie grecque, intitulée, les *Trachiniennes*, & à une autre de Sénèque, qui a pour titre, *Hercule ſur le mont Oëta.*

Dés que le bucher fut allumé, la foudre, dit-on, tomba & réduiſit le tout en cendres en un inſtant, pour purifier ce qu'il y avoit de mortel dans Hercule. Jupiter l'enleva alors dans le ciel, & voulut l'aggréger aux collège des grands Dieux: mais il refuſa cet honneur ſelon Diodore, diſant que, comme il n'y avoit point de place vacante dans le collège, il ne devoit point y entrer, & qu'il ſeroit déraiſonnable de dégrader quelqu'autre divinité, afin qu'il y fût introduit. Il ſe contenta donc du rang de demi-Dieu: cependant Atlas ſe reſſentit bientôt, dit Lucien, du poids de cette nouvelle divinité. Philoctète ayant élevé un tombeau ſur les cendres de ſon ami, y vit bientôt offrir des ſacrifices au nouveau Dieu: les Thébains & les autres peuples de la Grèce, témoins de ſes belles actions, lui élevèrent des autels & des temples comme à un demi-Dieu. Son culte fut porté à Rome, dans les Gaules, en Eſpagne: il s'étendit juſques dans la Taprobane, dit Pline. Il y avoit à Tyr un fort beau temple d'Hercule, où l'on voyoit un pilier fait d'une ſeule émeraude,

& un siège pour le Dieu, fabriqué d'une seule pierre précieuse appellée *eusebés*. *Hercule* eut plusieurs temples à Rome, entr'autres celui qui étoit situé auprès du cirque; & celui qui étoit au marché aux bœufs : c'est dans ce dernier qu'il n'entroit jamais, ni chien, ni mouches, dit Pline; & la raison qu'en donne fort sérieusement Solin, c'est qu'*Hercule* en avoit fait anciennement la prière au Dieu Myagrus, ou chasse mouches. Enfin on vantoit un fameux temple d'*Hercule* à Cadix, dans lequel, dit Strabon, on voyoit les fameuses colonnes d'*Hercule*. La divinité n'y étoit représentée par aucune image, ni par aucune figure. Il n'étoit permis ni aux femmes, ni aux cochons d'y entrer. Celui qui sacrifioit devoit être pur, chaste, avoir la tête rasée, les pieds nuds & des habits traînans.

Hercule est ordinairement représenté sous la figure d'un homme fort & robuste, avec une massue à la main, & couvert de la peau du lion de Némée; peau invulnérable, qui lui servoit de bouclier. Il a aussi quelquefois l'arc & le carquois; mais rarement le trouve-t-on avec cette arme : il y a des monumens où il paroît avec la corne d'abondance sous le bras; & cela, parce qu'il avoit coupé une corne à Achéloüs, qui, pour la ravoir lui fit présent de la corne d'Amalthée. On le trouve assez souvent couronné de feuilles de peuplier blanc; parce qu'ayant fait la découverte de cet arbre en Thesprotie, dans le royaume d'Aidonnée, où il voyagea, il en apporta des plants dans la Grèce, & affecta, depuis ce temps-là, dit Pausanias, d'en porter des couronnes; c'est pour cela que le peuplier blanc lui étoit consacré, & que Virgile appelle cet arbre le peuplier d'Hercule. *Voyez* PEUPLIER. La massue d'*Hercule* étoit de bois d'olivier : les Trézéniens, selon Pausanias, en racontoient un grand miracle, savoir : qu'après la mort d'*Hercule*, sa massue ayant été fichée en terre, avoit pris racine, & étoit devenue un arbre.

On donne à ce héros différens noms, dont chacun aura son explication particulière. Les voici : Alcide, Amphitryoniadés, Archégétes, Baraicus, Bibace ou buveur, Buphagus, Buraicus, Charops, Cynosargés, Endovicellus, Erythréen, Fidius, Hippodéte, Ideus, Indicans, Magusanus, Manticlus, Mélampygus, Melchratés, Mélius, Musagéte, Myagrus, Ogmios, Pamphagus, Polyphagus, Prodicius, Promachus, Révélateur, Rhinocolustés, Sanctus, Sangus, Somnialis, Thrasius, Tricosus, Triveſperum, Tyrinthius, Vialis ou Ductor & Defensor, &c. Ses descendans se nommoient *Héraclides*. *Voyez* ce mot.

Hérodote place la naissance d'*Hercule* cent ans avant la prise de Troie par les Grecs; c'est-à-dire vers l'an 1382 avant l'ère chrétienne.

HERCULE-Egyptien. *Voyez* CHON & l'alinéa suivant :

Voici l'explication que donne de cette divinté M. Dupuis de Lizieux, d'après son système Mytho-Astronomique.

Plusieurs anciens Auteurs ont souvent confondu *Hercule* avec le soleil, quoiqu'il y eût une grande différence entre le soleil & le génie solaire, ou l'astre dans lequel l'ame du monde est supposée placer son énergie, lorsqu'elle imprime sa force motrice à la sphère du soleil; enfin, l'astre qui fixe l'époque la plus importante de son mouvement annuel. Cette vérité est exprimée dans un passage très-formel d'Athénagoras, (p. 180.) où il est clair que l'*Hercule* à qui on donne le titre de dieu du temps, est l'*Hercules Ophiucus* de nos sphères. Tant qu'on n'établira point cette distinction, jamais on n'expliquera les fables solaires. Il est vrai qu'on fit honneur au génie solaire des travaux du soleil dont il dirigeoit la marche; mais on ne peut pas réciproquement expliquer par le soleil tout ce qui est mis sous le nom du génie solaire. Les anciens eux mêmes nous ont quelquefois marqué cette distinction, & quelques-uns nous disent, non pas qu'*Hercule* est le soleil, mais qu'il est l'intelligence qui conduit le soleil, & semble voyager avec lui dans le zodiaque. Les Egyptiens, nous dit Plutarque, *fabulantur Herculem in sole positum unà cum illo circumferri* (*de Isid.*) Il en dit autant du génie connu sous le nom d'Apollon : *Virtutem illam, quæ præest soli, dùm circumfertur, Ægyptii Orum, Græci Apollinem vocant.* Apollon n'étoit donc pas le soleil, mais le génie solaire. Plutarque (*de Pythic. oracul. p.* 400.) fait dire par un des interlocuteurs : *Tu Apollinem à sole alium censes ? Omnino, inquam, sicut luna à sole differt. Verùm luna, neque sæpe, neque omnibus solem occultat. Sol autem ferè apud homines omnes, ut ignoretur Apollo effecit, sensu intelligentiam avertens ab eo quod est, ad id quod apparet.* Cette idée rentre absolument dans la nôtre; nous prétendons qu'on doit distinguer Apollon, ou l'astre du génie, d'avec le soleil auquel il est uni, comme cause motrice de la sphère solaire. C'est cette ame que Macrobe appelle *Hercule*, ou le soleil, *qui in omnibus per omnia;* ce *spiritus qui astra intus alit, lucentemque globum lunæ*, &c. (Virgile, lib. VI.). Macrobe (*Somn. scip.* lib. 2. c. 16.) nous dit, *si verò ipsius mundanæ animæ motus requires, cælestem volubilitatem & sphærarum subjacentium impetus intuere, ortum occasumve solis, cursus syderum vel recursus quæ omnia animâ movente proveniunt.* L'ame du monde étoit donc censée agir sur le ciel des fixes, imprimer le mouvement à toutes les sphères, & voyager ou circuler dans le zodiaque avec les planètes, & en particulier avec le soleil; voilà pourquoi dans l'hymne d'Orphée on dit à *Hercule* qu'il livre douze combats d'orient en occident,

allusion au mouvement des cieux. Voilà aussi pourquoi Nigidius donne le nom d'Orus au cocher céleste, le phaéton des anciens, qui étoit le génie solaire du printemps.

L'empereur Julien nous dit également, que le génie adoré à Edesse, sous le nom de Mars Azizus, *erat solis anteambulo* (*oratio in solem*). Cette distinction une fois établie, nous considérerons non pas seulement le soleil, mais sur-tout l'astre génie, celui qui guide sa marche, & semble triompher des monstres qui sont sur sa route, & lui applanir le chemin; aussi Diodore fait-il d'*Hercule* le général des troupes d'Osiris, ou de l'armée des cieux & des génies.

Premier travail d'Hercule.

Le premier animal qui se trouve à l'entrée de la carrière, ou de la distribution en douze signes, est le lion fameux connu sous le nom de lion Néméen; Manilius l'appelle *Nemæus* (liv. II. v. 621.); il semble que ce soit comme chef de cette distribution des douze signes, puisqu'en grec νεμεω, signifie *distribuo*. Le passage du soleil dans ce signe, est une espèce de triomphe sur ce monstre, & il le doit à *Hercule*, ou au génie moteur qui le guide; ce sera donc son premier triomphe; c'est effectivement celui que la fable place à la tête de ses travaux, & les anciens qui ont quelquefois varié sur l'ordre des travaux de ce héros, mettent tous sa victoire sur le lion à la tête de ses triomphes. Nous suivrons ici la succession qu'a établie entr'eux Diodore de Sicile, & qui étoit celle des tableaux de la galerie Phénicienne; c'est aussi à-peu-près l'ordre dans lequel on les trouve dans un bas-relief qui représente l'apothéose d'*Hercule*, d'après la galerie Farnèse (*Antiq. expliqu. pl.* 141).

Hercule porta toute sa vie la peau de ce lion, qui lui servoit, dit-on, de bouclier dans les combats. On sent, en effet, que l'attribut du premier signe devoit naturellement être celui du génie solaire, & la parure dont il fut toujours revêtu; cet emblême désignoit le point culminant de la route du soleil, & comme le trône de l'astre du jour. Aussi les anciens donnoient-ils de préférence à ce signe le nom de *Domicilium solis*, & ils plaçoient le soleil, dans la distribution qu'ils faisoient des planètes, dans les signes qui leur étoient consacrés. Anaxagoras disoit que le lion, dont triompha *Hercule*, étoit né dans la sphère de la lune, & tous les Mythologues s'accordent à dire que c'est lui qui est dans le zodiaque; aussi le signe céleste qui y répond, s'appelle-t-il encore *Leo nemæus*, *Herculeius*, ou *primus Herculis labor* (Cæsius, pag. 64).

Ce qui a trompé ceux qui ont voulu jusques ici expliquer les traditions anciennes, c'est qu'on sembloit leur dire que ce monstre avoit eu une existence réelle, & que c'étoit en mémoire de cette victoire qu'il avoit été placé dans le ciel. Mais il est aisé de voir que c'est l'expression du langage allégorique, qui ayant personnifié les signes astronomiques, leur laisse jusqu'au bout leur existence factice. Il est évident que le signe du lion a une autre origine; que cet emblême étoit connu des Egyptiens, des Perses & des Indiens, bien des siècles avant l'époque où l'on fait vivre l'*Hercule* grec, ou le prétendu fils d'Alcmène. Ce héros, suivant les chronologies, auroit vécu, tout au plus, 1300 ans avant l'ère chrétienne. Or, les fables que nous développons supposent que le lion étoit signe solstitial, & conséquemment remontent, au moins, à l'an 2500. Enfin, pour que ce symbole fût un monument de la victoire du héros grec, il faudroit qu'avant la naissance du fils d'Alcmène, les astérismes qui répondent au lion eussent été marqués par une autre emblême, & eussent eu un autre nom. Cependant nous voyons ce symbole astronomique parmi les monumens les plus anciens de l'Egypte; nous le retrouvons dans le zodiaque des Indiens; son nom est celui d'un des douze signes chez les Perses; on ne soupçonnera pas tous ces peuples d'avoir attendu la naissance du fils d'Alcmène pour avoir une astronomie, puisque, suivant la fable même, l'astronomie étoit inventée avant *Hercule*, qui en reçut des leçons d'Atlas & de Chiron. Tel est donc le sens de cette expression familière dans les allégories astronomiques; *il fut placé dans les cieux*; on auroit dû mettre, *il est dans les cieux*; mais alors il n'y auroit point eu d'allégorie, ni de mystère.

Second travail.

Le second travail d'*Hercule*, répondant au signe de la Vierge, est son triomphe sur l'hydre de Lerne; elle avoit un seul corps & cent cous, & chacun de ces cous se terminoit par une tête de serpent, & à mesure qu'il en coupoit une, il en renaissoit une autre. C'est par le secours du feu qu'*Hercule* en triompha.

Le soleil, après avoir parcouru les étoiles du lion, arrive au signe de la vierge; son entrée à ce signe étoit fixée par le coucher des dernières étoiles de l'hydre, constellation céleste, qui disparoît dans les feux solaires. Voilà le phénomène astronomique qu'on a voulu chanter dans le second triomphe d'*Hercule*, qui, à l'aide des feux, tue cette hydre redoutable. Le coucher héliaque de cette constellation étoit de longue durée; les étoiles de la tête commençoient à disparoître lorsque le soleil étoit vers le milieu de la constellation des gemeaux; il falloit que le soleil parcourût le cancer, le lion & la vierge pour que les dernières étoiles de la queue disparussent à leur tour, ou que le coucher de cette longue constellation s'a-

chevât entièrement. Lorſque le ſoleil approchoit du lion, les étoiles de la tête de l'hydre ſe levoient déja héliaquement & ſe dégageoient des rayons ſolaires avec le ſigne de l'écreviſſe ou du cancer; de manière que la tête renaiſſoit, tandis que ſes étoiles du corps ne faiſoient que périr, & que celles de la queue étoient viſibles ſur l'horiſon. Cette circonſtance de l'apparition des premières étoiles, avant le coucher des dernières, ſembloit rendre la victoire impoſſible, & elle l'étoit effectivement, conſidérée ſous ce rapport. Mais dans un autre ſens il l'avoit vaincue, quand toutes les étoiles s'étoient couchées héliaquement, & qu'elles avoient toutes ſucceſſivement diſparu, ce qui arrivoit dans le ſecond mois, ou ſous la vierge, ſigne ſous lequel tombe ce travail Comme la réproduction de la tête, ou le lever héliaque des premières étoiles de l'hydre accompagnoit toujours le lever héliaque du cancer ou de l'écreviſſe, ſous lequel elle eſt placée; on dit que ce héros fut ſur-tout géné dans le combat par une écreviſſe qui lui piquoit le pied, & que cette écreviſſe fut placée au nombre des douze ſignes du zodiaque; il en fut de même de l'hydre d'*Hercule*, ou de celle qui eſt dans nos conſtellations.

Pluſieurs penſent, dit Cœſius (p. 273), que l'hydre céleſte eſt celle dont triompha *Hercule*; voilà pourquoi autrefois on la peignoit avec pluſieurs têtes. Le rapport de cette conſtellation avec le ſigne de la vierge, ou le ſecond mois, à partir du lion, juſtifie cette conjecture, comme nous venons de le voir. Quelques mythologues ajoutent que ces têtes étoient d'or, alluſion manifeſte aux étoiles, dont ce métal précieux étoit le ſymbole: c'eſt ainſi que le bélier céleſte eſt appellé le bélier à toiſon d'or.

Troiſième travail.

Le troiſième travail eſt le triomphe ſur les centaures, & la défaite du ſanglier d'Erymanthe, qu'*Hercule* apporta vivant.

Le paſſage du ſoleil dans le troiſième ſigne, auquel répond la balance, étoit marqué par le lever du ſoir de la grande ourſe, ce que les anciens appelloient l'*Aſcenſion* du ſoir. Il paroît que les Syriens au lieu d'une ourſe y peignoient un ſanglier, & que c'eſt-là le fameux ſanglier d'Erymanthe; le ſurnom d'Erymanthis eſt encore reſté à l'ourſe céleſte: *Erymanthidos urſæ*, dit Ovide, (Triſt. Eleg. 3, v. 103. Eleg. 10, v. 15 & liv. III. Eleg. 4, &c.) Ce n'eſt pas cependant ſur cette ſeule dénomination que nous nous appuyons. Kircher (*Œdip.* tom. II. part. 2. p. 201.) nous donne une ſphère des orientaux, où le paſſage du ſoleil dans les ſignes, eſt marqué par des levers & des couchers d'étoiles; & en parlant du cancer & du lion, avec leſquels ſe couche la grande ourſe, il nous dit qu'à la place de l'ourſe, on deſſinoit *porcum ferreum*. Nous ſommes donc fondés à ſubſtituer ici le ſanglier à la place de l'ourſe. On eſt obligé de faire la même ſubſtitution dans la fable phénicienne ſur Adonis, que tue ce même ſanglier, & dans la fable indienne de Barhautar, l'une des incarnations de Viſchnou.

L'hiſtoire des métamorphoſes de Viſchnou, & de ſes aventures particulières, ſont des canevas de toutes les fables indiennes. Ce dieu n'eſt autre choſe que l'ame du monde, ou la force qui entretient l'harmonie de l'univers. Chargé du gouvernement de notre monde, il ſe montre ſouvent ſous des formes viſibles; il ſe métamorhoſe comme le Jupiter des Grecs, qui dans l'ancienne théologie étoit l'ame du monde, ſuivant Macrobe, *anima mundi, cujus omnia plena*; quelquefois on le confond avec l'univers, comme les Grecs, les Perſes, les Latins, confondoient Jupiter avec le ciel; quelquefois on le diſtingue de la matière, comme l'ame du monde en eſt diſtinguée, quoique répandue dans toutes ſes parties. Pluſieurs paſſages du Baga-Wadam ne permettent pas de douter que l'ame du monde ne ſoit le dogme fondamental de la religion des Indiens, dit l'Auteur de l'Ezour-Vedam (tom. II. pag. 238); tout l'univers n'eſt que la forme de Viſchnou; ce dieu porte tout dans ſon ventre. Tout n'eſt que Viſchnou; il eſt tout ce qui a été, tout ce qui eſt & tout ce qui ſera (*Bag.* liv. I. pag. 23). On compte encore vingt métamorphoſes ou incarnations principales; dans celle-ci, ou dans ſa métamorphoſe en porc, il ſoulève la terre; c'eſt le chien de Typhon, ou du mauvais génie chez les Egyptiens, qui bouleverſe la nature Dans le manuſcrit des métamorphoſes de la bibliothèque du roi, à la planche 138, on voit ce dieu au milieu du monde; il eſt placé au centre d'un cercle d'où s'échappent des flammes aux quatre points cardinaux, ou de 90 en 90 dégrés.

Le lever du ſoir de la grande ourſe précédoit de peu de temps l'entrée du ſoleil au ſcorpion, qui déſignoit l'empire de Typhon; les anciens Egyptiens appelloient auſſi la grande ourſe le chien de Typhon, ſelon le témoignage de Plutarque (*de Iſide*). Hor-Apollo dit que les Egyptiens peignoient un porc pour déſigner un méchant homme; il étoit chez eux Typhon. Kircher y met un homme aux pieds de ſerpent.

La liaiſon de ce travail avec celui des centaures, eſt encore une nouvelle preuve que le monſtre dompté par Hercule eſt le ſanglier, que les Syriens peignoient dans le ciel à la place de l'ourſe. En effet, c'eſt préciſément dans ce même mois, ou lorſque le ſoleil parcouroit le troſième ſigne répondant à la balance, que les étoiles du centaure céleſte, placées immédiatement ſous la balance, abſorbées alors dans les rayons ſolaires, ſe levoient

cosmiquement avec le soleil, ou montoient sur l'horison avec lui. Parmi les divers noms que cette constellation du centaure porte encore dans les livres d'astronomie, celui de Pholos lui est resté (*Casius*, pag. 283). Or, nous allons voir Pholos dans l'histoire d'*Hercule*.

Nous voyons que l'on peignoit autrefois le centaure tenant à la main une outre pleine de vin (*Germani Cæsar*, pag. 103), c'est le symbole des vendanges qui se faisoient au lever de cette constellation. Or, Diodore nous dit sur ce troisième travail, ou sur ce combat d'*Hercule* contre les centaures, que Pholos avoit accordé l'hospitalité à *Hercule*; il ouvrit à son honneur un tonneau de vin; l'odeur agréable de cette liqueur attira tous les centaures autour de la demeure de Pholos; ils se jettèrent avec impétuosité sur cette boisson; Pholos tremblant se cacha; mais *Hercule* se défendit vigoureusement contre les centaures, qui étoient armés de pins & de quartier de roches, comme l'on peint les géans. Néphèle, ou la Nue, mère des centaures, combat contre lui en versant des torrens de pluie; malgré cela *Hercule* en triomphe; Pholos lui-même, son hôte, & Chiron, son ami, y périssent, blessés de ses traits, qui avoient été empoisonnés par le sang de l'hydre de Lerne: *sanguine centauri Lernæa sanguis echidnæ mixtus* (Ovid. fast. liv. V. v. 405); l'une & l'autre furent placées dans les constellations (*Casius*, pag. 286). Pour sentir l'allégorie qui règne complètement dans toute cette fable, il suffit de placer le soleil dans les étoiles de la balance; pendant qu'il répond au premier dégré de ce signe, le centaure est absorbé dans les rayons solaires; lorsqu'il arrive aux derniers dégrés, le sagittaire, autre centaure, qui porte le nom de Chiron, s'y précipite aussi, & cette apparence astronomique avoit lieu vers le milieu de septembre, c'est-à-dire, vers la saison des vendanges, le commencement des pluies & le retour des nuages; voilà la mort de Pholos & de Chiron, dans le sens de ces anciennes fables.

Le nom de Chiron donné au sagittaire, vient du mot grec χειρ, main ou signe de la main, parce que dans les anciens zodiaques on peignoit dans ce signe, pour abréger, une main armée d'un trait. Quoiqu'il en soit de l'étymologie, il est certain que les deux centaures nommés dans le combat d'*Hercule* portent le nom de deux constellations, du centaure & du sagittaire, appellés dans les livres d'astronomie ancienne, l'un Pholos, l'autre Chiron. On faisoit de ce même Chiron le précepteur d'*Hercule*, parce qu'effectivement le lever héliaque de l'*Hercule* céleste, sa naissance ou son apparition entière, n'a lieu que lorsque le soleil arrive aux étoiles du sagittaire; *Hercule* étoit encore enfant, ou ne faisoit que de naître, pendant tout le temps que le soleil parcouroit le sagittaire. Cette allégorie est sans doute d'un autre poëme sur le même héros, considéré sous un autre rapport. Nous ne la détaillerons pas, parce que nous n'envisageons ici *Hercule*, que comme le vainqueur des centaures. La liaison de l'outre ou du sanglier d'Erymanthe avec les centaures, a été perpétuée par les Arabes, qui peignent le centaure comme formé de l'assemblage d'une ourse & d'un cheval, (*Casius*, *pag.* 283).

Le quatrième travail.

Le quatrième travail d'*Hercule*, répondant au signe du scorpion, est son triomphe sur la biche aux cornes d'or (*Nonnus*, liv. XXV. v 221), & aux pieds d'airain; elle couroit avec la plus grande vîtesse; mais *Hercule* la fatigua à la course, & la prit au bord des eaux (*Natalis comes*, *pag.* 675).

Plaçons donc, suivant notre méthode, le soleil aux premiers dégrés du scorpion, & voyons quelles constellations paroissent à l'horison le matin ou le soir, & ont pu donner lieu à la fable de la biche. Il semble d'abord que ce travail ne puisse s'expliquer par la sphère, puisque parmi les constellations actuelles nous n'avons pas de biche. Mais les interprètes arabes placent une biche dans la constellation que nous nommons *cassiopée*, & l'appellent encore *cerva* (*Casius*, pag. 116). Or, nous voyons que cette constellation, l'une des plus brillantes du ciel, se couchoit précisément le matin, lorsque le soleil entroit au scorpion, & fixoit très-bien, par son coucher, le passage du soleil dans ce signe. Hygynus, en parlant de Cassiopée, nous dit: *Hæc occidit scorpione oriente.* Elle descendoit au sein des eaux vers le nord-oueſt, pendant le quatrième mois, ou lorsque le soleil parcouroit le quatrième signe, les cornes d'or qu'on donne à cette biche sont encore une nouvelle preuve de l'allusion aux étoiles. C'est elle qui est appellée Harnacass dans la métamorphose de Vischnou, en porc ou en barhautar.

Cinquième travail.

Le cinquième travail d'*Hercule* tombe sous le signe du sagittaire, & il consistoit à chasser les oiseaux du lac Stymphale, qui ravageoient les contrées voisines. Pour y réussir, ce héros inventa une espèce de tambour d'airain, dont le bruit les fit envoler.

Si nous observons quelles constellations marquoient par leur lever héliaque le passage du soleil, dans le signe du sagittaire, ou le cinquième mois, nous verrons que les plus apparentes sont trois oiseaux, le vautour, l'aigle & le cygne, tous trois au bord de la voie lactée, désignée ici sous le nom d'un lac ou d'une rivière, & que les Chinois appellent en effet la rivière. La première de ces trois constellations qui se lève est le vautour ou la lyre, désignée par un double em-

blême, un oiseau de proie & un instrument de musique. Ce dernier symbole a donné lieu à l'allégorie qui suppose que ce fut au bruit d'un instrument qu'*Hercule* fit envoler les oiseaux ; mais on a pris le tambour de préférence à la lyre, pour rendre la chose plus vraisemblable, quoiqu'après tout on pourroit l'expliquer même par un instrument bruyant, puisque cette constellation est appellée *Cymbalum* (*Cæsius*, p. 186). Les oiseaux s'envolent, puisqu'il est ici question d'un lever ou d'une ascension d'étoiles : dans le planisphère égyptien du père Kircher, on trouve un oiseau dans la division du sagitaire.

Dans le planisphère de Bianchini, envoyé à l'académie des sciences en 1708, on voit une suite d'animaux répondans à chaque signe, & qui n'est que la suite des constellations extrazodiacales, en aspect avec les signes, soit à leur coucher, soit à leur lever ; dans la case du sagittaire est un oiseau. Dans un médaillon de Périnthe, frappé à l'honneur de Gordien, on voit le combat d'*Hercule* contre les oiseaux du lac Stymphale (Méd. du cardin. Albani II. 70. n°. 1.) Les oiseaux qui l'attaquent sont au nombre de trois, nombre précisément égal à celui des trois constellations ou des trois oiseaux qui s'élèvent, lorsque le soleil parcourt le sagittaire. *Hercule* y est représenté tenant un arc, symbole du sagittaire. Parmi ces oiseaux on en trouve qui ont le cou allongé & ressemblent assez au cygne. *Fuerunt autem ibibus similes Ægyptiis, sed rostro validiore, corpore majore* (*Natal. comes*, pag. 577). Le nombre de ces oiseaux, & la place de ce travail, justifient notre explication.

Sixième travail.

Le sixème travail, répondant au signe du capricorne, consistoit à nétoyer l'étable d'Augias, qui étoit remplie d'un fumier infect. *Hercule* en vint à bout en y faisant couler un fleuve.

Le passage du soleil dans le signe du capricorne, étoit marqué le soir par le coucher successif des étoiles qui forment l'eau du verseau ; celui-ci est placé immédiatement à l'horison sur le capricorne ou le bouc, emblême de la saleté & de l'infection, & il verse l'eau de son urne dans la division occupée par le capricorne. C'est cette apparence astronomique qui a été chantée dans le sixième travail. On disoit de cet Augias qu'il étoit fils du soleil, & *Augée* signifie brillant. D'autres disent qu'il étoit fils de Phorbas, nom du serpentaire, à la suite duquel il se lève, d'autres le font fils de Nyctée ou de la nuit, allusion à l'hiver où les nuits sont plus longues ; d'autres enfin, le faisoient fils de Neptune : or, dans Cæsius il porte le nom de *Neptunia proles*, & dans Horace, *Hesperia tyrannus unda*.

Septième travail.

Dans le septième travail, répondant au verseau, on place le triomple d'*Hercule* sur un taureau furieux qui ravageoit la Grèce ; on prétend que ce taureau est le même que celui dont Pasiphaé fut amoureuse ; d'autres disent que c'étoit le monstre qui fut le fruit de ses amours.

En examinant la position du ciel le soir & le matin, lorsque le soleil parcouroit le signe du verseau, nous voyons une constellation, qui par son coucher put donner lieu à la fable du taureau dompté. C'est le centaure, monstre composé originairement du corps d'un taureau, & en partie de celui d'un homme. *Nonnus* donne aux centaures l'épithète de φηρῶν ευκεραῶν (liv. V, v. 615) : la partie postérieure ou celle qui étoit formée du corps du bœuf, par son coucher du matin fixoit le passage du soleil dans le verseau, ou dans le signe qui répondoit au septième mois. Ce qui confirme encore cette conjecture, c'est que ceux qui placent ce travail dans un autre ordre, tel que Philippe de Byzance, le mettent le troisième, c'est-à-dire, où nous plaçons son triomphe sur le centaure. D'ailleurs, la tradition qui mêloit ce monstre dans les amours de Pasiphaé, justifie notre supposition, puisque le centaure céleste est appellé minotaure, c'étoit le fruit des amours de Pasiphaé (*Cæsius*, pag. 283). D'ailleurs le nom de taureau entroit dans la composition du nom du centaure, comme les parties de cet animal dans la composition de cet emblême astronomique ; de manière que le sagittaire lui-même, qui est un centaure, est appellé simplement taureau dans Cæsius. Il suffit de ces ressemblances, quand on a bien saisi le génie des allégories, & suivi la succession des autres triomphes, pour reconnoître que c'est le coucher des étoiles du bœuf centaure qui a été désigné dans le septième triomphe. Cette victoire tomboit au solstice d'hiver, où plusieurs peuples commençoient l'année & célébroient des fêtes. Diodore place sous ce même signe, ou unit au septième travail, la mort du vautour qui rongeoit le foie de Prométhée ; c'est précisément le coucher du vautour céleste, placé à côté d'*Hercule*.

Huitième travail.

Dans le huitième travail, répondant au signe des poissons, *Hercule* fut obligé d'amener de Thrace les cavales de Diomède, qui vomissoient des feux de leurs naseaux, *Hercule* les dompta & les amena à Eurysthée, qui les conduisit sur le mont Olympe (*Nat. comes*, 678).

Si nous plaçons le soleil dans les premiers dégrés des poissons, ou au huitième signe, nous verrons bientôt que les constellations qui précédoient le char de l'astre du jour, & qui achevoient

de se lever héliaquement, étoient le grand & le petit cheval. Le premier est mieux connu sous le nom de Pégase. L'allégorie est si frappante, que je ne m'attacherai pas même à en développer tous les rapports. C'est le Kallenqui ou Kelki, sur lequel monte Vischnou dans sa dernière métamorphose, au solstice d'été, au coucher du matin de la lyre ou de la tortue, *chelys marina*, & au lever de Pégase le soir. En effet, Vischnou se métamorphose en tortue, pour aller sous terre chasser la malignité du diable, & sous cette forme il soutient la terre avec le serpent. Lorsque Vischnou paroît sur le cheval, la tortue, disent-ils, plonge dans la mer, & le serpent ploie sous le fardeau, parce qu'il penche effectivement vers le couchant. Dans le manuscrit des métamorphoses, à la page 142, on voit Vischnou dans son repos solstitial, accompagné de deux lions.

Neuvième travail.

Le neuvième travail, qui tombe sous le bélier, est le combat d'*Hercule* contre les Amazones; & c'est après le huitième travail que plusieurs auteurs placent le départ d'*Hercule* pour la conquête de la toison d'or, ou du bélier placé dans nos constellations. (*Lylio Giraldi*, tome I, p. 552): *Post hæc Hercules cum Argonautis in Colchos ad vellus aureum navigavit.* Pour exécuter ce travail, il passe en Bebrycie (*Natalis comes*, page 678). Quant aux Amazones, le but de cette expédition étoit de conquérir la ceinture d'une de ces héroïnes. *Hercule*, pour cet effet, traverse la mer noire, & le pays des Cymmeriens: on lui refuse la ceinture; plusieurs Amazones périssent; la dernière meurt vierge; alors la reine des Amazones, appellée Ménalippe, lui livre la ceinture; le lieu du combat est Themiscure, sur les bords du Thermodon. De retour de cette expédition, ce héros délivre une femme exposée à un monstre marin, & tue le monstre.

Si nous considérons les constellations qui se trouvent à l'horison le soir & le matin, lorsque le soleil est arrivé aux premières étoiles du bélier, nous verrons que, soit le soir, soit le matin, ce sont toutes les femmes de la sphère, qui, par leur coucher ou leur lever, déterminoient cette époque astronomique, telles qu'Andromède, Cassiopée, la Vierge, & la femme qui tenoit la balance dans les anciennes sphères. Les étoiles de la ceinture d'Andromède sur-tout étoient en conjonction avec le soleil, ou, pour mieux dire, se couchoient cosmiquement & descendoient sous l'horison avec cet astre; c'est la fameuse ceinture dont le héros devoit faire la conquête. Il passe la mer noire, & traverse le pays des Cimmériens, expression allégorique pour dire qu'*Hercule* alors étoit sous l'horison vers le nord, où les anciens plaçoient le pays des Cimmériens; c'est aussi une allusion aux ténèbres qui étoient supposées régner sous le globe terrestre.

Comme c'étoit, non pas à l'aurore, mais le soir, qu'arrivoit cette conquête, on dit que c'étoit Mélanippe, (la femme aux cheveux noirs ou la nuit) qui lui livra la ceinture. Le lieu du combat étoit Themiscure ou Themiscore, la vierge Thémis, parce que c'étoit au moment de l'ascension de la balance ou de la femme porte-balance, que le soleil & la ceinture d'Andromède se couchoient. C'étoit près du fleuve Thermodon (*route de la chaleur*), le soleil regagnant alors l'équateur: ainsi l'allégorie éclate de toutes parts dans cette fable. Cette même époque astronomique étoit fixée le matin par le coucher de la vierge; voilà pourquoi on suppose qu'une de ces héroïnes étoit morte vierge, & qu'elle avoit juré de l'être toujours. *Hercule*, à son tour, c'est-à-dire le matin, délivre une femme exposée à un monstre marin; c'est-à-dire, que le matin Andromède est toute entière levée héliaquement, tandis que la baleine, qui est au-dessus d'elle, est absorbée dans les rayons solaires. On sait qu'Andromède fut exposée à un monstre marin; elle est représentée dans les sphères enchaînée, & s'appelle encore, *Mulier devota pesti futuræ*; & la constellation placée au-dessous, qui se couche avec elle, est la baleine céleste, que plusieurs auteurs prétendent être le monstre auquel fut exposée Hésione (*Cassus*, p. 227), que délivre ici *Hercule*.

Il n'est pas difficile d'appercevoir que ce sont toutes ces apparences astronomiques réunies, qui ont donné la naissance à la victoire sur les Amazones. *Hercule* y triomphoit de plusieurs femmes; mais *Hercule* ne devoit pas triompher de femmes timides; il étoit naturel de lui opposer une armée d'héroïnes; c'est la broderie poëtique; on ne peut espérer d'expliquer que les traits essentiels de ces allégories.

Dixième travail.

Le dixième travail d'*Hercule* tombe sous le signe du taureau. C'est la conquête de *Géryon*, roi d'Espagne.

On peut l'expliquer de la même manière que nous avons expliqué le triomphe d'*Hercule* sur le lion, & dire que c'est l'arrivée du soleil au signe équinoxial du taureau qu'on a voulu ici désigner. Ovide dit qu'on célébroit sous le taureau la fête des Argées; & à cette occasion il cite l'arrivée d'*Hercule* en Italie; avec les Bœufs de Géryon, & attribue à un des Argiens de sa suite, cet établissement (*fast. lib. V. v.* 621.) Nous observons encore que l'entrée du soleil au taureau, est annoncée le soir par le coucher de la chèvre & du cocher, & le lever entier d'*Hercule*. Cette chèvre, dans notre système, fournit les attributs de Pan & de Faune.

Or

Or voici ce que dit Plutarque (*Parallel. p. 315*). *Hercules boves Geryonis, per Italiam agens hospitio Fauni regis, qui Mercurii filius fuit & patri hospites mactare solebat, exceptus est : is agressus Herculem ab ipso trucidatus est* Dans notre système, Mercure est Persée, dont le lever est suivi de celui du Cocher ou de Faune. Cette même filiation a lieu quand on considère Persée comme Saturne, & le Cocher comme Jupiter. Ce Faune à pieds de bouc est donc fils de Mercure, comme Jupiter Ægiochus, fils de Crone ; & il est tué, c'est-à-dire qu'il se couche au lever d'*Hercule*, lorsque le soleil gagne le taureau, & ramène les vaches de Géryon, travail qui tombe précisément sous ce même signe, dans l'ordre des travaux d'*Hercule*.

Cependant les bœufs dont il est question dans le dixième travail, peuvent être aussi les sept étoiles de la grande ourse, qui se levoient le matin quand le soleil étoit dans le taureau, & qui par-là pouvoient désigner cette époque. On sait que les anciens appelloient ces étoiles les bœufs d'Icare ou du Bootès.

Noël le Comte dit qu'ils étoient gardés par un dragon, fils de Typhon & d'Echidna, tel précisément que le dragon céleste, placé à côté de l'Ourse, ou des bœufs d'Icare ; qu'ils étoient aussi gardés par des chiens, ce qui est encore vrai des bœufs d'Icare, puisqu'on peignit autrefois des chiens à côté de lui, *cum canibus venaticis pingitur*, dit Cæsius, (pag. 137.). Le conducteur de ces bœufs se couche & descend sous l'horison dans ce moment, vers les régions même, où les anciens plaçoient l'Hespérie.

On ne doit pas m'accuser de faire ici un double emploi de l'ourse, d'abord comme sangher d'Erymanthe, ensuite comme bœuf d'Icare : car il est certain qu'elle a eu cette double dénomination, & que le poëte l'ayant déjà envisagée dans le premier sens, l'a ensuite considérée sous un second rapport, pour ne point se répéter. Peut-être aussi que son triomphe sur le sanglier est d'un autre poëme, d'autant plus qu'il est uni à la victoire des Centaures, & forme en quelque sorte un double travail sous un seul signe.

Onzième travail.

Le onzième travail répond au signe des gémeaux & nous présente le triomphe d'*Hercule* sur le chien Cerbère ; ce héros le charge de chaînes de fer, & le force de venir à la lumière. L'histoire de Thésée & de Pirithoüs se trouve liée à ce travail ; *Hercule* obtient la permission de les ramener sur la terre. Celle d'Orphée s'y trouve aussi placée ainsi que sa lyre enchantereſſe.

L'entrée du soleil au premier degré des gémeaux étoit fixée par le coucher héliaque du chien céleste Procyon que les Arabes appellent Kebel, & qui disparoissoit dans les flots de lumière que répand l'astre du jour. Peu de jours après il se levoit, passoit au méridien, & se couchoit avec le soleil, & il sembloit enchaîné à son char : il n'en fallut pas davantage pour chanter la victoire du génie sur un chien monstrueux. Dans le même moment les dernières étoiles de la lyre céleste, appellée lyre d'Orphée, achevoient de se lever acroniquement ou le soir. L'histoire d'Orphée & de sa lyre, forma donc ici une épisode agréable. Quant à Thésée & à Pirithoüs, Cæsius, (pag. 40), prétend qu'on les avoit placés dans la constellation des gémeaux ; au moins il prouve qu'on y mit Thésée. Si cela est, la liaison de ce travail avec leur retour à l'horison supérieur, est naturelle, & l'allégorie s'explique d'elle-même. Au reste, je ferai observer que le chien dont il est question ici, n'est pas le chien symbolique représenté avec une triple tête de chien, de loup & de lion. Celui-ci étoit un emblême composé de la route du soleil dans les signes supérieurs. Ils n'ont de commun ensemble que le nom de Cerbère ou Kebel.

Le grand chien *Sirius*, venoit aussi de se précipiter, quelques-jours auparavant, dans les feux solaires ; mais Stace, (*Sylvarum, liv. III, n°. 11, verf. 112.*), parlant d'Anubis, que nous démontrons être le même que le chien céleste, qui en porte encore le nom en astronomie, l'appelle *Janitor Lethæus*.

Donc le cerbère est un des deux chiens célestes qui sont l'un près de l'autre, & appellés par les Arabes Kebel, par une inversion de *Cheleb*, chien. Le Cerbère étoit fils d'Echidna, & il étoit souvent peint avec les attributs du serpent, ou la tête hérissée de serpens. Mais l'hydre de Lerne, qui s'appelle Echidna, s'élève au-dessus de sa tête, & lui fournit sans doute ces attributs symboliques. Dans le manuscrit des métamorphoses de Vischnou (pag. 15.), on voit le dieu Calbairen, également avec le chien, debout à ses pieds, & il tient de la main droite un serpent ; des flammes s'élancent de sa tête.

Ce qui a donné lieu à la descente aux enfers, c'est qu'alors *Hercule* approche de l'horison inférieur, & que même sa massue & son bras sont couchés lorsque le soleil parcourt les derniers dégrés des gémeaux, ou pendant son onzième travail. Il revient ensuite sur l'horison, mais c'est à la fin du jour ; de manière qu'alors il est toute la nuit sur l'horison obscur, ou dans la partie du ciel obscurcie par l'ombre de la terre.

Douzième travail.

Le dernier travail d'*Hercule* répondant au Cancer est son second voyage en Hespérie ou au cou-

chant. Les uns disent qu'il y fut cueillir des pommes d'or, & d'autres disent qu'il enleva des brebis à toison d'or; & cette différence vient de l'équivoque du mot Grec, μῆλον, qui signifie *brebis* & *pomme*. Quoi qu'il en soit, elles étoient gardées par un dragon, & ce dragon est celui qui est au pôle, & qui porte encore le nom de *Custos hesperidum*.

Le voyage d'*Hercule* en Hespérie s'explique simplement par l'arrivée de la tête d'*Hercule* à l'horison occidental ou au couchant, & par le coucher successif des étoiles de la partie supérieure d'*Hercule*, qui se fait pendant que le soleil parcourt le Cancer, ou durant le douzième mois.

Pline convient que le nom de jardin des Hespérides vient, non pas des filles d'Hesperus, mais du couchant; de-là le nom d'Hespérie, donné à l'Espagne.

Nous sommes assez de l'avis de Paléphate, qui croit que μῆλα signifie des brebis à toison d'or, & non des pommes; parce que si nous considérons l'aspect du soir à l'entrée du soleil dans ce signe, nous verrons que comme l'arrivée d'*Hercule* en Hespérie, ou au couchant, fixoit le matin cette époque; le lever les étoiles de Céphée la determinoit également le soir. Dans les anciennes sphères on peignoit à la place de Céphée, un berger avec un troupeau de brébis. *Ibi*, disoit Cæsius (page 114), & Hydes, *fragmenta Azophi ostendunt pastorem cum ovibus & cane*. Cette constellation est exactement placée sur le dragon, *Custos hesperidum*, qu'on disoit avoit été le gardien des brebis dorées.

Nous avons démontré ailleurs, en expliquant le cycle des douze animaux, si fameux dans tout l'orient, que la brebis répondoit au cancer, & nous l'avons expliqué comme ici, par les brebis de Céphée. Il se lève acroniquement pendant tout ce mois, jusqu'à ce que le soleil arrivé au dernier degré du signe du cancer, termine sa course au lever du verseau ou de son urne, en grec *Calpe*; nom que porte encore cette constellation, & que les anciens donnoient au terme de la course du génie solaire *Hercule*.

Apollodore dit aussi qu'*Hercule* arrivoit aux extrémités de l'univers dans la coupe du soleil. Au reste, cette coupe peut être aussi-bien la coupe céleste, que l'urne ou le vase du verseau; elles ont toutes deux le même nom, & toutes deux ont pu également bien déterminer cette apparence astronomique, & le terme de la course du génie solaire. En effet, lorsque le soleil parcouroit le cancer, & arrivoit au lion, cette constellation disparoissoit au couchant, le soir, en aspect avec celle du verseau qui se trouvoit à l'orient. On a donc pu également faire allusion à cette coupe, *Calpe*: elle a cet avantage même sur celle du verseau, qu'elle s'appelle encore *coupe d'Hercule* (*Casius*, pag. 274, & Macrobe). Cette même constellation se couche au solstice d'été, avec les premières étoiles du centaure céleste, au lever du fleuve du verseau. Or, la fable dit qu'*Hercule*, après avoir achevé ses travaux, passe le fleuve Irène, & meurt revêtu de la robe du Centaure qu'il a tué, & dévoré de feux; allusion aux chaleurs solstitiales.

Travail d'Hercule enfant.

Je terminerai cette explication par celle d'un des travaux d'*Hercule* encore enfant, que l'on ne compte pas dans le nombre des douze travaux du héros, mais qui n'en est que plus propre à prouver l'origine astronomique des travaux d'*Hercule*.

Théocrite, dans son idylle sur *Hercule* enfant, nous dit qu'à l'âge de dix mois, il triompha de deux serpens, l'un mâle & l'autre femelle; à l'heure de minuit, lorsque l'ourse avoit passé le méridien, & qu'Orion venoit de se lever tout entier; une femme au lever du soleil, en jetta les cendres dans un fleuve en détournant la tête. La plupart de ces circonstances semblent n'être qu'une broderie poëtique, dont on ne croiroit pas pouvoir rendre compte dans l'analyse d'une fable allégorique; cependant *Hercule* céleste, ou l'*Ingeniculatus*, qui porte encore le nom d'*Hercule*, sur nos sphères, remplit toutes les conditions de la fable de Théocrite. La naissance ou le lever héliaque de la constellation d'*Hercule*, commence lorsque le soleil est parvenu environ au vingt-cinquième degré du scorpion. Alors on voit dans l'hémisphère supérieur, l'hydre de Lerne déployée toute entière, & une grande partie du serpent Ophiucus, qui est près d'Hercule; l'une est le serpent femelle, l'autre le serpent mâle qui assiègent son berceau. Ces deux constellations sont si étendues, & tellement disposées sur la sphère, qu'il n'y a qu'une seule position où elles puissent être toutes deux dans l'hémisphère inférieur ou sous l'horison; c'est ce qui arrive lorsque le soleil est parvenu à 25 degrés environ du signe de la vierge, dix mois précisément après le lever d'*Hercule*; à l'heure de minuit, la petite ourse venant de passer le méridien, & Orion venant de se lever, *Hercule* est alors presqu'entier sur l'horison, sa tête touche l'horison occidental; mais les deux serpens sont dessous, la queue de l'un touche l'horison occidental, la tête de l'autre le bord oriental, où il va paroître. Quelques minutes plutôt ou plus tard, il y a toujours un de ces deux serpens sur l'horison, & le plus petit mouvement du globe à droite ou à gauche, suffit pour les y ramener. C'est donc à l'heure indiquée par Théocrite qu'*Hercule* triomphe de tous deux. La femme qui jette au lever de l'aurore les cendres de ce monstre, dans un fleuve auquel elle tourne la tête;

c'eſt la vierge dont la tête ſe lève alors héliaquement au coucher des premières étoiles de l'éridan, auquel elle tourne le dos dans nos ſphères. Il ſeroit impoſſible que les circonſtances les plus minutieuſes de cette fable, ſe rencontraſſent dans le triomphe de l'*Hercule* céleſte, ſur les deux ſerpens-conſtellations, ſi le récit de Théocrite n'étoit pas une ancienne fable aſtronomique.

Ainſi il n'eſt pas un ſeul travail qui réſiſte à l'explication aſtronomique; non-ſeulement chaque explication iſolée prouve la vérité du principe que nous avons établi; mais la ſucceſſion même donne preſque la force de la démonſtration à chaque ſolution particulière. L'application que nous faiſons de l'aſtronomie à l'explication des douze travaux d'*Hercule*, & le rapport que nous ſuppoſons qu'ils ont avec les douze ſignes, n'eſt point une idée nouvelle: mais n'ayant jamais été démontrée, on l'avoit miſe au nombre des autres conjectures des anciens, ſur la fable ou l'hiſtoire allégorique de ce héros.

Le ſcholiaſte d'Héſiode l'avoit dit en parlant du mariage d'*Hercule* avec Hébé ou la jeuneſſe; *benè proſùs & ſapienter de Hercule perhibetur quod Heben in uxorem duxerit;..... ubi enim ſol totum Zodiacum unius anni ſpatio permeando emetitus eſt, jam tùm veluti ad juventutis principium de novo reverſus in vere nobis apparet.* Mais l'équinoxe de printemps étoit alors au taureau céleſte, ſigne dans lequel on plaça Europe. Voilà pourquoi dans le beau marbre de Gori, on voit Hercule avec Hébé & Europe. Les autres perſonnages ſont des ſatyres & des faunes, divinités à pieds de bouc, qui empruntèrent leurs attributs de Pan ou de la chèvre céleſte, qui fixoit alors par ſon coucher & ſon lever, l'équinoxe de printemps. Enfin, Euſebe, dans ſa *Préparation évangélique*, (liv. 3, chap. 11), s'exprime ainſi: *ſolem Heraclea, aut Herculem appellarunt, quem etiam duodecim certaminum labore defunctum eſſe fabulantur, cœleſtis orbis in duodecim ſigna diviſionem ſymbolo hoc declarare cupientes.* Toute la différence qu'il y a entre nous & ces auteurs, c'eſt 1°. qu'ils ont attribué au ſoleil ce que nous attribuons au génie ſolaire ou à l'intelligence, qui étoit cenſée guider ſa marche & faire avec lui le tour du monde; & 2°. qu'ils ont conſervé cette tradition ancienne ſans la développer, & peut-être ſans la bien comprendre; au lieu que nous croyons avoir bien réſolu le problême.

Il eſt encore pluſieurs traditions qui confirment le rapport d'*Hercule* aux douze ſignes. On dit qu'il éleva douze autels aux douze grands Dieux, alluſion au génie protecteur des douze ſignes & des douze mois.

L'oracle de Delphe lui ordonne de ſe rendre à Tyrinthe, & de ſervir douze ans Euriſthée; ce nombre eſt allégorique; *Hercule* accorde les honneurs néméens a trois cents ſoixante jeunes gens qui l'aidèrent dans ſes travaux, & périrent pour lui. Ce nombre eſt celui de trois cents ſoixante degrés du cercle & des jours de l'année ſans épagomènes.

Voilà donc ce héros dont la plupart des rois de la Grèce ſe diſoient deſcendus, comme les Péruviens ſe diſent enfans du ſoleil; un héros dont on a fait la généalogie, & qui a dans l'hiſtoire une exiſtence réelle, qui ſe trouve n'être qu'une conſtellation, chantée plus de deux mille ans, avant Hérodote, & plus de douze cents ans avant l'âge où l'on fait vivre le fils d'Alcmène. On dira, ſi l'on veut, qu'il a exiſté un prince grec qui a porté ce nom; cela peut être. Pluſieurs perſonnes ont cru que je voulois attaquer l'exiſtence des héros qui ont porté ſur la terre le même nom que les génies étoiles; ce n'eſt pas-là mon deſſein. Je dis qu'on a confondu l'hiſtoire de l'homme avec celle de ſon patron, celle du ciel avec celle de la terre, & je cherche à démêler ce cahos; cependant quand on parle d'*Hercule*, c'eſt toujours de celui dont nous venons d'expliquer les travaux, & c'eſt celui-là même qui ſe trouve nommé dans les généalogies des princes grecs, & dont le ſiècle eſt une époque chronologique. (*Fin de l'article de M. Dupuis*).

Hercule, ainſi que Mercure, préſidoit aux poids & aux meſures. On lui avoit donné ce département, à cauſe de ſon amour pour la juſtice. Les étruſques avoient précédé les romains dans cette attribution; car on trouve au cabinet de Florence des poids antiques marqués d'une maſſue & de lettres étruſques.

La collection d'antiques de Ste. Geneviève, à Paris, en renferme trois ſemblables, publiés par du Molinet (*pag.* 49.).

Voici des inſcriptions latines qui atteſtent ce département d'*Hercule* (*Fabretti inſcript.* 528.):

HERCULI PONDERUM
Q. ÆMILIUS. VIBIANUS
E. TRIB. COH. III.

& la ſuivante:

SACRVM. HERCVLI.
MAG. VICI. ANNI XI
A. A. MARCII. ATHENODOR
LIB. HILARVS. ET. BELLO.
N. LVCIVS. HERMEROS
ÆQVITAS. MAGISTER
PONDERA. AVRARIA. ET

ARGENTARIA
VICINIÆ. POSUERVN
IDEM. TVENTVR
ANNO. XIX
PRO. PARTE. IN
VIGVL. PROVICIN
VNA. CVM. MAGISR
CONTVLERVNT.

(*Articles extraits de l'hiſtoire de l'art de Winckelman*).

« *Hercule* ſe trouve quelquefois repréſenté dans la plus belle jeuneſſe, & avec des traits qui font preſque douter de ſon ſexe : ſa beauté reſſemble à celle que la complaiſante Glycère exigeoit d'un jeune homme digne de ſes faveurs (*Athen. Deipn. liv.* 13, *pag.* 605 *D.*). C'eſt ainſi qu'il eſt gravé ſur une cornaline du cabinet de Stoſch. (*Deſcription, &c. p.* 268). Mais la plupart du temps ſon front s'élève & prend une conſiſtance charnue, les os de ſes yeux ſe gonflent & s'arondiſſent, caractère qui dénote la force & les travaux du héros futur, au milieu des chagrins, qui, comme dit le poëte, enflent le cœur. (*Il. E. v.* 550. 642) ».

« Cette forme du front, ſur-tout ſes cheveux courts & ramaſſés ſur le front, ſont des caractères qui ſe trouvent à toutes les belles têtes d'*Hercule* de tous les âges ; ils nous offrent, outre la groſſeur du col, des marques ſymboliques de ſa force, & paroiſſent faire alluſion aux poils qui ſe trouvent entre les cornes du taureau. Ces cheveux ſont donc des traits caractériſtiques d'*Hercule*, qui nous font diſtinguer les têtes de ce héros de celles d'Iole, ſa maîtreſſe, couvertes pareillement d'une peau de lion, & garnies d'une chevelure qui deſcend en boucles ſur le front, ainſi qu'on la voit ciſſée ſur une pierre gravée du cabinet royal-Farnèſe, de Naples, repréſentant une tête de cette jeune beauté, travaillée de grand relief. Ce même caractère fut une des raiſons qui m'engagea autrefois à donner la vraie dénomination à une tête d'*Hercule* gravée en creux dans l'ancien cabinet de Stoch ; tandis que cette tête n'étoit connue des antiquaires que ſous le nom d'Iole. Ces mêmes traits caractériſtiques ſe trouvent à une tête jeune couronnée de lauriers, & gravée ſur une cornaline par Allion, artiſte grec ; elle ſe voit au cabinet du grand duc à Florence, & repréſente pareillement un *Hercule* & non un Apollon, pour lequel on a voulu le faire paſſer (*Stoch. Pierre gr. pl.* 8). Une autre tête d'*Hercule* du même cabinet, ſur une pierre gravée par Onéſas, eſt également couronnée de laurier ; mais comme le haut de la tête y eſt défectueux, le front a été reſtauré ſur la gravure en cuivre par des gens qui n'ont pas fait toutes ces obſervations. Il eſt certain que ſi les antiquaires adonnés à l'étude des médailles avoient fait les mêmes réflexions, nous trouverions aujourd'hui l'image d'*Hercule* ſur une infinité de médailles qui portent d'autres noms : tel que celui d'Alexandre ou de quelqu'autre roi. Combien n'y a-t-il pas de médailles qui repréſentent une tête jeune couronnée de lauriers, qui portent le nom d'Alexandre le grand, tandis qu'elles devroient porter celui d'*Hercule* ? »

« L'exiſtence ou la ſuppreſſion des nerfs & des muſcles diſtinguent *Hercule*, obligé de déployer la force de ſon bras contre des monſtres & des brigands, & éloigné encore du terme de ſes travaux, d'*Hercule* purifié par le feu des parties groſſières du corps & parvenu à la jouiſſance de la félicité des immortels. L'homme paroît dans l'*Hercule* Farnèſe, & le Dieu dans l'*Hercule* du Belvedere, ou dans le fameux Torſe. Ces traits caractériſtiques nous autoriſent à juger ſi des ſtatues rendues méconnoiſſables par la perte de la tête & des attributs, repréſentent un Dieu ou un homme. Plein de ces ſublimes conceptions l'artiſte élevoit ſon imagination du matériel à l'immatériel, & ſa main créatrice produiſoit des êtres, exempts des beſoins de l'humanité ; des figures qui repréſentoient l'homme dans une plus haute dignité, & qui ſembloient être les types & les images des eſprits penſans & des intelligences céleſtes ».

« Parmi les héros de l'antiquité, celui qui ſe diſtingue par des oreilles de lutteur, c'eſt-à-dire à rebords nerveux applatis par les coups, c'eſt ſur-tout *Hercule*, parce que dans les jeux qu'il inſtitua lui-même à Elis, en l'honneur de Pelops, fils de Tantale, il gagna le prix comme Pancratiaſte : il fut encore vainqueur au jeux qu'Acaſte, fils de Pélée, célébra à Argos. De même Pollux eſt figuré avec de ſemblables oreilles, parce qu'il remporta la victoire comme Pancratiaſte dans les premiers jeux pythiques de Delphes. Cette forme d'oreilles donnée à un jeune héros ſur un grand bas-relief de la Villa Albani, m'a fait croire que cette figure repréſente Pollux, ainſi que je l'ai fait voir dans mes monumens de l'antiquité. On remarque encore de ſemblables oreilles à la ſtatue de Pollux au Capitole, & à une petite figure du même héros, au palais Farnèſe. Il faut obſerver cependant que toutes les têtes d'*Hercule* ne paroiſſent pas avec des oreilles ainſi conformées : celles qui nous le repréſentent comme Pancratiaſte, & par conſéquent avec ce caractère, ſont, parmi les ſtatues, celles de bronze au capitole, & ſix autres de marbre : la première au Belvedère ; la ſeconde à la Villa Médicis ; la troiſième au palais Mattei ; la quatrième à la villa Borghèſe ; la cinquième à la villa Ludoviſi ; & la ſixième au jardin du palais Borghèſe. Entre les têtes d'*Hercule* avec des oreilles portant ces caractères, je peux citer les ſuivantes : celles

du capitole, du palais Barberini, de la villa Albani; mais la plus belle de toutes ces têtes est celle d'un Hermès du comte Fède, antique trouvée à Tivoli, dans les ruines de la villa Adriana. Les savans qui ont présidé à la publication des antiquités du cabinet d'Herculanum, auroient pu confirmer la véritable forme des oreilles des lutteurs, s'ils avoient voulu faire plus d'attention à celle des deux bustes d'*Hercule* de grandeur naturelle & de bronze; attendu que ces têtes étoient assez reconnoissables par leur configuration & par leurs cheveux. N'ayant point fait attention à ces caractères particuliers, ils nous ont donné de fausses notions de ces antiques, en faisant passer la première qui est dans l'adolescence pour un Marcellus, petit-fils d'Auguste, (*Bronzi, Ercol. tav.* 49, 50), & la seconde qui est dans l'âge viril pour un Ptolémée Philadelphe (*Ibid. tav.* 61, 62) ».

« A un *Hercule* du jardin Borghèse, on voit l'extrémité des parties naturelles reposer sur un soutien, qui est une baguette de marbre proprement travaillée & de l'épaisseur d'un tuyau de plume; cet *Hercule*, à cause de sa parfaite conservation, peut être rangé dans la classe des figures les plus rares de Rome : car il est presque entier, & il ne lui manque que les extrémités de deux doigts du pied, qui n'auroient pas souffert s'ils n'avoient pas débordé la plinthe.

« Dans l'appartement des conservateurs du capitole, on voit un *Hercule* fort connu, plus grand que le naturel, qui conserve encore toute sa dorure antique ».

« Je ne saurois passer sous silence une statue d'*Hercule* en marbre, placée au palais Pitti à Florence, & désignée par cette inscription qu'on lit sur le socle : ΛΥΣΙΠΠΟΣ ΕΠΟΙΕΙ, *Lysippe l'a fait*. Je ne ferois pas mention de cette antique, si un écrivain ne l'eût pas prônée comme un ouvrage de cet artiste. (*Maffei, Raccolt. di stat.*). Ce n'est pas en doutant de l'antiquité de l'inscription que je rejette son opinion : car suivant le témoignage de Flaminio Vacca, cette inscription s'y lisoit lorsque la statue fut tirée des fouilles du mont Palatin. Mais l'on sait que ces fausses inscriptions & ces supercheries se pratiquoient déjà chez les anciens, ainsi que je l'ai fait voir. Maffei avoit fait d'ailleurs toutes ces remarques sur l'inscription dont nous parlons. Quoi qu'il en soit, deux raisons sans réplique prouvent que cet *Hercule* ne sauroit être de la main de Lysippe; d'abord le silence des anciens sur les ouvrages de cet artiste en marbre, ensuite le travail de la statue même qui n'est rien moins que digne d'un Lysippe ».

Une mosaïque du capitole offre *Hercule* demi-nud, filant avec une quenouille & un fuseau, pendant qu'un petit amour joue de la flûte à plusieurs tuyaux. Auprès de lui on voit un lion que des amours ont lié par les quatre pieds, & qu'ils conduisent en lesse. Cette allégorie ingénieuse, se trouve sur plusieurs pierres gravées sous d'autres formes. Tantôt l'amour est porté sur un lion; tantôt il est placé sur le dos d'*Hercule* qui plie sous le faix, &c.

Une belle mosaïque de la villa Albani, représente *Hercule* délivrant Hésione exposée à un monstre marin, & la rendant à Télamon, son fiancé.

HERCULE *portant un enfant.*

« On a cru trouver, dit Winckelmann, le portrait de l'empereur Commode, dans la figure de l'*Hercule* du Belvedere; parce qu'il porte un enfant sur sa peau de lion. On a prétendu que cet enfant étoit celui que l'empereur avoit dans sa chambre pour l'amuser, le même qui ayant trouvé la liste des proscrits, & l'ayant laissé tomber par la fenêtre, donna lieu à la mort du tyran. (*Herodian. L.* 1, *c.* 53.). Ce qui a encore donné occasion à cette fausse dénomination, c'est la peau de lion, dont Commode se trouve couvert, comme *Hercule*, sur quelques-unes de ses médailles. L'enfant porté par cette figure est le jeune Ajax, fils de Télamon. *Hercule* prit cet enfant dans ses bras, & l'ayant mis sur sa peau de lion, il lui dit : « Puisse-tu de» venir un jour encore plus grand que ton père! » (*Pind. ihist.* 6. *v.* 60.). Dans le plâtre qu'on a tiré de cette statue on a supprimé l'enfant, & l'on fait tenir à *Hercule*, au lieu du petit Ajax, les trois pommes des Hespérides. Wright, qui répète dans son voyage tout ce que lui a dit son aveugle conducteur, pense que ce Commode n'est pas mauvais, mais qu'il montre une différence évidente entre le goût Grec & le goût Romain dans la sculpture. (*Trav. p.* 267.). Ce jugement absurde n'est fondé que sur le nom qu'on a donné à la statue; d'après son raisonnement on auroit pu y trouver le style Egyptien, si on avoit pu donner à la figure le nom de Ptolémée. Quoi qu'il en soit, on peut être assuré que cet *Hercule* est l'ouvrage d'un des grands maîtres Grecs, & qu'il mérite une place parmi les plus beaux ouvrages de Rome. La tête de cette figure est sans contredit la plus belle tête d'*Hercule*, & les cheveux y sont traités dans la plus grande manière, & travaillés comme ceux d'Apollon ».

Cette belle statue antique du capitole a été reconnue depuis la mort de Winckelmann, pour HERCULE *portant son fils Télephe*. On a placé depuis peu d'années, à la villa Borghèse, une semblable statue trouvée dans les faubourgs de Rome, d'où elle avoit été transportée dans la villa d'Est à Tivoli. Cet Hercule de la villa Borghèse, a de plus que celui du Vatican, une biche sculptée dans le même morceau, à côté de lui, & levant la tête vers l'enfant qu'il porte. On ne peut mé-

connoître ici la biche nourrice de Telephe, & le fils d'Augé. Une biche accompagnoit ſans doute auſſi l'*Hercule* du vatican; mais on n'a pu la retrouver, & ſon abſence a cauſé l'erreur de Winckelmann. (*Monum. inediti. Guatani, an.* 1788. *aprile.*).

HERCULE *en repos* (Torſe d') « Je crois, dit Winckelmann, qu'il faut aſſigner pour époque le ſiècle d'Alexandre le Grand, à Apollonius d'Athène, fils de Neſtor, ſculpteur du fameux Torſe du Belvedère, ou de la figure tronquée d'un *Hercule* en repos & déifié. Au moins le nom du ſtatuaire tracé ſur l'ouvrage me fait conjecturer qu'il a vécu quelque temps après Alexandre. Il eſt certain que la forme ω de l'oméga Ω dans le nom de cet artiſte, ne ſe trouve pas employée avant le temps de ce roi; & les médailles des rois de Syrie ſont les premiers ouvrages dans leſquels on la remarque. Le plus ancien monument public où cette lettre paroiſſe ainſi figurée, eſt un beau vaſe de bronze, entouré de cercles & conſervé au capitole. Suivant l'inſcription qu'on lit ſur le bord, il fut donné en préſent, par le fameux Mithridate Eupator, roi de Pont à un Gymnaſe: lieu qu'on avoit coutume de décorer de ces ſortes de vaſes. (*Polyb. L.* 5, *p.* 429. *B.*). Outre l'inſcription qui fait foi de ce que je viens de dire, on lit ſur le même vaſe en caractères plus petits ευφα διατωτω, mots qu'on n'a pas entendu juſqu'ici, & qui ſignifient ſans doute: ευφαλαξον διας ωτε, *conſerve le net & brillant*: car le mot ευφαλαξον eſt employé pour déſigner les harnois brillans de deux chevaux. (*Heſych.* φαλαξα, ευφαλαξος) ».

« Mutilée au dernier point, ſans tête, ſans bras & ſans jambes, cette ſtatue d'*Hercule*, telle qu'on la voit aujourd'hui, ſe préſente encore à ceux qui ſavent pénétrer les myſtères de l'art, dans un éclat qui décèle ſa beauté primitive. Le maître de ce chef-d'œuvre nous offre dans ſon ouvrage le haut idéal d'un corps élevé au-deſſus de l'homme, d'une conſtitution parvenue à tout le developpement de l'âge fait, d'une nature exaltée juſqu'au degré qui caractériſe le contentement divin. *Hercule* paroît ici au moment où il s'eſt purifié par le feu des parties groſſières de l'humanité, à l'inſtant qu'il a obtenu l'immortalité & une place parmi les Dieux: c'eſt ainſi que le peignit Artémon. (*Plin. liv.* 35, *c.* 40.). Il eſt repréſenté ſans beſoin de nourriture, & ſans être obligé de déployer davantage la force de ſon bras. Vous ne voyez d'apparent aucune veine: ſon corps eſt fait pour jouir & non pour ſe nourrir, ſon ventre eſt plein ſans être gros. A ce qu'on peut juger de ſon attitude, il eſt aſſis, le bras droit paſſé par deſſus ſa tête, & repréſenté dans l'état de repos après tous ſes travaux. C'eſt ainſi qu'on le trouve figuré ſur les deux monumens antiques conſervés à la villa Albani: le premier eſt un grand baſſin de marbre; le ſecond eſt un fameux bas-relief, nommé la réconciliation & l'apothéoſe d'*Hercule*, avec cette inſcription: ΗΡΑΚΛΗΣ ΑΝΑΠΑΥΟΜΕΝΟΣ, *repos d'Hercule*. La diſpoſition de ſon corps, la tête dirigée en haut, la ſérénité peinte ſur ſa phyſionomie, donnent lieu de croire qu'il étoit occupé à repaſſer la ſucceſſion de ſes grands exploits. C'eſt ce que ſemble indiquer ſon dos, courbé pour ainſi dire ſous le poids de ſes hautes méditations. Sa poitrine puiſſamment élevée eſt encore cette poitrine contre laquelle il étouffa le géant Géryon: la force & la longueur de ſes cuiſſes nous repréſentent cet homme agile qui pourſuivit, qui atteignit le cerf aux pieds d'airain, & nous montrent ce héros infatigable, qui, traverſant des pays ſans nombre, porta ſes pas juſqu'aux confins de l'univers. Que l'artiſte admire dans les contours de ce corps, cette tranſition ſucceſſive d'une forme à l'autre, ces traits cadencés dont la marche ondoyante reſſemblent aux vagues qui ſe hauſſent, qui ſe baiſſent les unes après les autres! Il trouvera qu'en deſſinant cet étonnant morceau, on ne peut jamais s'aſſurer d'en avoir ſaiſi la juſteſſe: car la convexité dont on croit ſuivre la direction, s'écarte de ſa marche, & prenant une autre route, trompe l'œil & la main. Les os paroiſſent revêtus d'un épiderme nourri; les muſcles ſont gras ſans ſuperfluité: il n'y a point de figure qui ſoit auſſi-bien *de chair* que celle-ci. L'on pourroit dire que cet *Hercule* approche encore plus du bel âge de l'art que d'Apollon même du Belvédère ».

« Quelques perſonnes ont dit que cette figure repréſente *Hercule* filant, & je ne conçois pas où quelqu'un peut avoir pris que Raphaël y ait trouvé cette poſition (Batteux, cours de belles-lettres, T. 1, p. 66.). Il eſt d'autres mépriſes qui méritent à peine d'être relevées. Telle eſt celle de Florent le Comte (cabinet de ſingularités, &c. T. 1, p. 20), lorſqu'il nomme l'auteur du Torſe, Hérodote de Sicyone. Pauſanias fait mention d'un Hérodothe d'Olynthe; mais perſonne ne connoît de ſtatuaire de ce nom, natif de Sicyone. Quant au Torſe d'une ſtatue de femme, qui doit être à Rome & ſurpaſſer en beauté toutes les autres ſtatues, ſelon le même écrivain, j'avoue qu'il m'eſt inconnu. Un autre écrivain dit (Demontio, Del. ſculpt. antiq. p. 12), que cet Apollonius eſt auſſi le maître du grouppe du Taureau-Farneſe, ce qui eſt abſolument faux ».

« Rien n'eſt plus propre à faire ſentir les beautés de l'*Hercule* du Bevedère, que de le comparer avec d'autres figures de ce héros, ſur-tout avec celle du fameux *Hercule*-Farnèſe, dont le maître eſt Glycon d'Athène. Dans cette ſtatue *Hercule* eſt repréſenté ſe repoſant au milieu de ſes travaux. Le ſtatuaire a donné au héros des veines gonflées,

des muſcles tendus, & élevés avec un renflement extraordinaire. Ici nous le voyons ſe repoſer, échauffé en quelque ſorte, & cherchant à reſpirer, après ſa courſe pénible, aux jardins des Heſpérides, dont il tient les pommes dans ſa main. Glycon ne s'eſt pas montré moins poëte qu'Apollonius, en s'élevant au-deſſus des formes ordinaires de l'humanité, dans l'expreſſion des muſcles qui ſont rendus comme des collines preſſées: & l'artiſte s'eſt propoſé pour but d'exprimer l'élaſticité rapide des fibres, en reſſerrant les muſcles & en leur donnant une tenſion circulaire. C'eſt avec ce jugement raiſonné que cette figure veut être conſidérée, afin que le génie poëtique du maître ne ſoit pas pris pour de l'enflure, & ſa force idéale pour une hardieſſe outrée: car vous pouvez ſuppoſer avec aſſurance cette intention à celui qui a été capable d'enfanter un pareil chef-d'œuvre ».

HERCULE conſtruiſant un trophée ſur les médailles des tyrans d'Héraclée dans le Pont.

—— Debout avec ſes attributs, ſur les médailles d'Héraclée en Italie, de Thermæ.

—— Étouffant un lion, ſur les médailles d'Héraclée en Italie, de Sueſſa, de Tarente.

—— Combattant l'hydre, Phæſtus.

—— Combattant les ſtymphalides, ſur celles de Stymphalus.

—— Aſſis ſur les médailles de Thaſus.

—— Armé du foudre ſur une médaille de Naxos.

HERCULES ruſticus, ou SILVAIN.

Cet *Hercule* étoit la même divinité que Silvain: c'eſt pourquoi les collèges de gladiateurs étoient dédiés à ce dernier. On voyoit dans le cabinet du cardinal Albani le deſſin d'un bas-relief antique, ſur lequel *Hercule* étoit repréſenté debout auprès d'un autel. Silvain étoit placé de l'autre côté de l'autel; & il y avoit aux pieds du premier un cochon, qui étoit la victime ordinaire du ſecond. Leur identité ſemble établie évidemment par ce marbre, que Winckelmann a publié dans ſes *monumenti inediti*.

Quelquefois *Hercule*-Silvain porte une couronne de pin, tient un arbre, ou arbriſſeau, & une faucille.

M. Carlo Antonini, architecte à Rome, poſſède une ſtatue d'*Hercule* debout, couvert de la dépouille d'un lion, le bras gauche appuyé ſur ſa maſſue. Cet *Hercule* a des oreilles de faune; ce qui convient bien à l'*Hercules ruſticus*. (*Monum. inediti Guattani.* 1787. *Agoſto.*)

HERCULE (*colonnes d'*). On entend préſentement par ce nom deux montagnes placées aux deux côtés du détroit de Gibraltar, ſavoir, *Calpé* en Eſpagne, & *Abila* en Afrique.

Les anciens ne s'accordent point ſur l'endroit où il falloit placer les *colonnes d'Hercule*, & ce ſont eux-mêmes qui nous l'apprennent. Les uns, dit Strabon, entendent par ces *colonnes* le détroit, ou ce qui reſſerre le détroit; d'autres *Gades*, d'autres des lieux ſitués au delà de *Gades*. Quelques-uns prennent Calpé & Abyla pour les *colonnes d'Hercule*; d'autres croient que ce ſont de petites iſles voiſines de l'une & de l'autre montagne. D'autres enfin veulent que ces *colonnes* ne ſoient autre choſe, ſinon des *colonnes* de bronze de huit coudées, qui étoient à *Gades*, dans le temple d'*Hercule*: ce ſont, dit-on, celles que les tyriens y trouvèrent. Ayant fini là leur navigation & ſacrifié à *Hercule*, ils eurent ſoin de publier que la terre & la mer ne s'étendoient pas plus loin. D'ailleurs c'eſt un ancien uſage que de pareils monumens, élevés de main d'homme, étant ruinés avec le temps, le nom demeure au lieu même où ils étoient. Voilà le précis des réflexions de Strabon ſur ce ſujet; & ce précis ſuffiroit pour prouver que cet auteur eſt un critique des plus judicieux indépendamment de ſon mérite en Géographie.

HERCYNE, une des compagnes de Proſerpine, étoit fille du fameux Trophonius; on l'honoroit à Lébadie, dit Pauſanias, & on lui conſacroit des ſtatues qui la repréſentoient tenant une oie ſur la main. (*Pauſan. l. IX.*)

HÉRÉDIE, meſure gromatique des anciens romains.

Elle valoit un arpent & $\frac{77}{1000}$ de France, ſelon M. Paucton.

Elle valoit en meſure du même peuple,

2 jugères;

ou, 4 actes quarrés;

ou, 24 onces de terre;

ou, 96 ſiciliques de terre;

ou, 120 actes ſimples;

ou, 144 ſextules de terre;

ou, 576 ſcrupules de terre;

ou, 57600 pieds romains quarrés.

HÉRÉE, le premier mois des grecs de Bithynie. Il répond à notre mois d'octobre.

HÉRÉE, ville du Péloponnèſe, dans l'Arcadie, au bord de l'Alphée. Élien dit que l'on faiſoit dans ſon territoire une eſpèce de vin qui rendoit les hommes inſenſés & les femmes fécondes.

HÉRÉENS (MONTS) de Sicile, nommés Ἥραια ὄρη, par Diodore de Sicile, qui en vante la beauté & la salubrité. (*lib. IV. cap. XXVI.*)

Cette chaîne de montagnes, suivant l'opinion la plus commune, s'étend dans la vallée de Démona; on les appelle présentement *monti sori*, & celle où la Chrysa prend sa source, se nomme *monte artesino*.

La description que Diodore fait de ces montagnes est confirmée par Fazel; ce sont, dit ce moderne, les plus belles & les plus agréables du pays; elles ont des sources en abondance, des vignes, des rosiers, des oliviers, & autres arbres domestiques, qui y conservent toujours leur verdure. Presque toutes les autres montagnes de Sicile, sont nues, dégarnies, ou couvertes seulement de forêts & d'arbres sauvages; mais celles-ci, ajoute-t-il, sont entièrement différentes; c'est, selon lui, dans ces montagnes propres à être cultivées, que Daphnis, si célèbre dans les poésies bucoliques, naquit des amours de Mercure & d'une nymphe du canton; c'est ici que ce même Daphnis fut changé en rocher, pour avoir été insensible aux charmes d'une jeune bergère. Mais Carera, ou l'auteur *della antica Syracusa illustrata*, place la naissance de Daphnis près de Raguse, dans une vallée qui est arrosée des eaux de la *Loza*.

Enfin, les auteurs qui placent les *monts héréens* aux environs de Syracuse, font Daphnis syracusain. Il paroît assez que chacun souhaite que le pays de sa naissance lui soit commun avec celui du charmant poète bucolique. (D. J.)

HÉRÉES, fêtes en l'honneur de Junon, à Argos, à Samos, à Égine, en Élide, & dans plusieurs autres villes de la Grèce, ainsi appellées du nom grec, Ἥρα, que portoit la femme de Jupiter. Voici la manière dont on les célébroit à Argos.

Après avoir immolé cent bœufs à la déesse, tous les jeunes gens du lieu se disputoient chaque année le prix proposé. Au-dessus du théâtre il y avoit un endroit d'un abord difficile, où l'on clouoit un bouclier de manière qu'il étoit très-difficile à arracher; celui qui y parvenoit, recevoit pour le prix de sa victoire une couronne de myrthe, & un bouclier d'airain; de-là vint que le lieu s'appelloit *Aspis*, c'est-à-dire, le *bouclier*. Ce prix ne regardoit pas seulement la jeunesse d'Argos, les étrangers étoient aussi admis à y concourir, comme il paroît par l'Ode VII. des olympioniques de Pindare, où Diagoras de l'isle de Rhodes est loué d'avoir remporté le prix: « le » bouclier d'airain l'a connu » dit Pindare, dans son style poétique.

HERRENNIA, famille romaine dont on a des médailles.

C. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

HÉRENNIEN, fils d'Odénat & de Zénobie.

HERENNIANUS AUGUSTUS.

On ne connoît de médailles du prince *Hérennien*, que celles qui sont rapportées par Ursinus & Goltzius, & qui sont très-incertaines.

HERENNIUS, fils de Trajan-Déce.

QUINTUS HERENNIUS ETRUSCUS MESSIUS DECIUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont:

RRRR. en or. Elle est au cabinet du roi, & étoit dans celui de Pellerin.

C. plutôt que R. en argent. Il y a des revers rares. Celles sur lesquelles il porte le titre d'empereur, RR.

RRR. en médaillons latins d'argent.

R. en G. B. de coin romain. Le revers avec les instrumens des sacrifices, RR.

RR. avec le titre d'empereur.

R. en M. B.

RR. en G. B. de Colonies.

R. en M. B.

RRR. en P. B.

RR. en G. B. grec.

RR. en M. B.

R. en P. B.

On ne connoît point de médaillons latins de B. de ce prince. Les grecs sont très-rares.

HÉRÈS, divinité des héritiers. Lorsqu'il survenoit à quelqu'un une succession, il faisoit un sacrifice à cette déesse en actions de graces. On la surnommoit *Martea*, & Festus la dit compagne de Mars, peut-être parce que ce dieu fait, plus qu'aucun autre, vaquer des successions. C'est une divinité romaine, comme le nom le fait voir.

HÉRÉSIDES, nymphes attachées au service de Junon, & dont la fonction principale étoit de préparer le bain de la déesse.

Les *héréſides* étoient auſſi les prêtreſſes de Junon, à Argos ; on les honoroit au point que les années de leur ſacerdoce ſervoient de dates dans les monumens publics.

HÉRILUS, roi de Préneſte, étoit fils de la déeſſe Féronie : il avoit reçu de ſa mère, par un prodige inouï, dit Virgile, trois ames & trois armures ; & pour lui ôter la vie, il falloit qu'il mourût trois fois. Évandre, roi d'Arcadie, lui arracha toutes ſes ames, & lui enleva ſa triple armure.

HERMÆUM, ſalle à manger du palais des Céſars, qui avoit pris ce nom de quelque ſtatue de Mercure, ſurnommé *Hermès*. Suétone en fait mention (Claud. c. 10.) *in diætam, cui nomen eſt hermæum. receſſerat.* Nardini (*Rom. vet. VI.* 13.) rapporte l'épitaphe d'un eſclave, dreſſée par ſon frère, eſclave de l'empereur, attaché à *l'hermæum :*

SYMPHORO
TESSERARIO
SER. CÆSARIS
DE. DOMO. GELO
TIANA. FECIT
PHILODESPOTUS
SER. CÆSARIS
EX HERMAEO
FRATRI B. M.

HERMANUBIS, c'eſt-à-dire, Mercure-Anubis, divinité égyptienne, dont la ſtatue préſentoit un corps d'homme avec une tête de chien ou d'épervier : (ce ſont les ſymboles d'Anubis.) Il tient ordinairement un caducée, qui déſigne Mercure. Quelquefois l'*Hermanubis* eſt vêtu en ſénateur ; tenant d'une main un caducée, & de l'autre un ſiſtre. (Spon Rech. d'Antiq. p. 111 & 112.) *Voyez* ANUBIS, HERMÈS.

HERMAPHRODITE ou ANDROGYNE, fils de Mercure & de Vénus, comme le porte ſon nom, fut élevé, dit Ovide, (*Meta. IV.* 347.) par les Naïades dans les antres du mont Ida : ſon viſage joignoit aux traits de ſon père la beauté & les graces de ſa mère. A l'âge de quinze, s'étant mis à voyager, il viſita les principales villes de la Lycie & de la Carie : un jour qu'il étoit fatigué, il s'arrêta près d'une fontaine, dont l'eau claire & paiſible l'invita à ſe baigner. La Naïade Salmacis, qui préſidoit à la fontaine, le vit, en devint amoureuſe ; & n'ayant pu le rendre ſenſible, pria les dieux d'unir leurs deux corps de telle ſorte, que déſormais ils n'en fiſſent plus qu'un, où les deux ſexes ſeroient diſtingués. *Hermaphrodite* obtint auſſi des dieux, à ſon tour, que tous ceux qui ſe laveroient dans la même fontaine, deviendroient efféminés.

HERMAPHRODITES.

Les *hermaphrodites* anciens ſont ordinairement repréſentés avec un bras poſé ſur la tête, pour déſigner leur molleſſe.

« On voit en Italie, dit le comte de Caylus, (*Rec. d'Antq. III. pl.* 29.) deux ſtatues d'*hermaphrodites* couchés ; elles méritent leur réputation par l'excellence de leur travail ; mais on ne pourroit prononcer ſur la préférence ſans les voir à côté l'une de l'autre : je ne crois pas qu'il y ait d'autres moyens pour comparer leurs beautés & leurs défauts. Celle que l'on conſerve à Rome dans la villa Borghèſe, a été plus ſouvent étudiée, par conſéquent elle eſt plus connue. On ſait qu'elle a été découverte au commencement du dernier ſiècle, auprès des Thermes de Dioclétien, lorſqu'on travailloit aux fondations de N. D. de la Victoire, & qu'il ne fut pas poſſible de retrouver le pied & une partie de la jambe gauche, non plus que la terraſſe qui ſoutenoit la figure. Elle étoit abſolument détruite, ou du moins il en ſubſiſtoit très-peu. Le Bernin, quoique dans ſa première jeuneſſe, fut chargé de reſtaurer ce précieux reſte d'antiquité ; il étoit déja célèbre par les ouvrages qu'il avoit faits pour la maiſon Borghèſe. Cet artiſte ingénieux, toujours porté aux idées agréables, après avoir recherché ce qui convenoit le mieux à une ſtatue, qui ne devoit inſpirer que la volupté, ſe détermina à la repréſenter couchée ſur un matelas à notre uſage, la tête poſée ſur un couſſin rempli de plumes ; & pour cacher le jour de la jambe qu'il ajoutoit, il fit paſſer en cet endroit un bout de la draperie, ſur laquelle la figure étoit couchée : il enveloppa auſſi de la même draperie l'extrémité de l'autre pied, dont les doigts étoient détruits : il mit dans le travail une vérité de touche capable de frapper & d'en impoſer à tous ceux qui regardent cette belle ſtatue ; mais, pour dire la vérité, il eſt fâcheux que le Bernin n'ait point eu pour guide ; dans cette reſtauration, la figure d'*hermaphrodite* que l'on conſerve dans la galerie de Florence ; il ſe ſeroit moins écarté du goût de l'antique, & n'en auroit eu que plus de mérite ; il auroit placé ſa figure ſur un ſimple pavé de pierres ; il ſe ſeroit contenté d'ajouter à la draperie, ſur laquelle elle étoit étendue, une peau de lion, qui tenoit lieu de matelas aux anciens, même pour les gens les plus délicats ; c'eſt dans cette diſpoſition que l'*hermaphrodite* qu'il a reſtauré étoit ſorti des mains de l'ancien ſculpteur. La ſtatue de Florence ne permet pas d'en douter ; elle eſt entière dans toutes ſes parties ; & s'il faut s'en rapporter au ſentiment de Gori, il eſt impoſ-

sible de voir un ouvrage plus accompli. On trouve l'eloge qu'il a fait de ce beau monument dans les explications qui accompagnent la gravure de toutes les figures antiques de la galerie de Florence ».

« Il ne seroit pas impossible qu'on ne découvrît encore une statue semblable à celles dont je viens de parler, & d'un aussi beau travail, car les anciens n'étoient pas difficiles sur les répétitions. Quand un sujet avoit réussi, les meilleurs artistes le multiplioient sans aucun scrupule, & souvent sans aucune différence. J'ai parlé de leur facilité à cet égard dans le premier volume de ce recueil, en rapportant l'enlèvement du Palladium : à plus forte raison doivent-ils avoir répété les statues, quand elles avoient pour objet des sujets piquans. L'*hermaphroaite* étoit fait pour plaire à des hommes aussi plongés dans la volupté que les grecs & les romains ; ils y trouvoient un assemblage de ce que les deux sexes offroient, chacun en particulier, de plus beau & de plus capable d'échauffer leurs idées. Mais quelque beauté que l'on trouve dans les statues de ce genre, je ne crois pas qu'on doive les regarder comme des imitations simples d'un jeu de la nature ; ce phénomène a été aussi rare dans tous les temps, qu'il peut l'être aujourd'hui. Il est vrai que l'espoir du gain a pu engager les marchands d'esclaves à faire des recherches, & que par ce moyen on a vu des *hermaphrodites* dans la Grèce & dans l'Italie, plus communément qu'on ne peut en voir aujourd'hui ; la différence des mœurs & de la religion engageroient même à les cacher à présent plutôt qu'à les divulguer. Mais, physiquement parlant, on peut être persuadé que ces créatures, sorties de l'ordre établi par la nature, suivent indubitablement le genre des monstres. Je suis d'autant plus porté à le croire, que celui que j'ai vu, jouissant d'une très bonne santé, auroit été très-peu avantageux à dessiner. Je crois donc que ces espèces de monstres ne peuvent porter avec eux le caractère de la beauté, encore moins celui de l'élégance, dont on voit la réunion dans les figures d'hermaphrodites, dont j'ai parlé. Ces réflexions me persuadent que les statues dont il s'agit, sont, en quelque sorte, des figures d'invention, & le fruit du génie d'un artiste du premier ordre ; c'est-à-dire, que cet homme savant a pris dans plusieurs modèles des deux sexes & du même âge ce qui pouvoit plaire davantage ; & qu'enfin, par une élégante réunion, il a voulu produire une figure singulièrement voluptueuse, telle que la nature ne l'avoit point produite, mais telle que les Grecs auroient desiré de la trouver. La fable même de Salmacis ne me paroît point avoir d'autre fondement, du moins elle rappelle toutes ces idées ».

« La quantité de figures *hermaphrodites* que les monumens nous présentent, me font croire, dit le comte de Caylus, (*Rec. d'antiq. V.* 220.) que les anciens n'ont pas toujours représenté les *androgynes* comme des effets singuliers de la nature, ou comme des effets de volupté. Le plus grand nombre de leurs figures avoit assez généralement rapport au culte, & ce culte étoit souvent chargé d'allégories. Un trait de l'ancienne histoire des Saxons me paroît expliquer non-seulement le genre, mais le nombre des *hermaphrodites* que les monumens nous présentent. (*Fasti danici, ab olao Worm. p.* 55. & 56.) *Frea, femme de Wooden ; étoit regardée chez les Saxons comme Vénus chez les Romains ; ils l'adoroient sous la figure d'une* HERMAPHRODITE, *parce qu'elle n'étoit pas moins la déesse de l'un que de l'autre sexe.* Ce passage m'a d'autant plus frappé, qu'il donne une explication vraisemblable & naturelle de la répétition de ce genre de figure ».

Les artistes, dit Winckelmann, (*hist. de l'art. IV.*) combinent les beautés & les propriétés des deux sexes dans les figures des *hermaphrodites*, qui sont des productions idéales, quoique je n'ignore pas qu'il y ait eu des *hermaphrodites*. Le rhéteur Philostrate nous apprend que le sophiste Favorien d'Arles, qui vivoit sous l'empereur Hadrien, avoit été *hermaphrodite* (*Philost. Vit. philof. L. I. c.* 8.). Mais sans examiner quelle a été la conformation de ces créatures mixtes, on peut établir que peu d'artistes ont eu occasion d'en voir. Toutes les figures de cette nature ont un sein de femme, avec les membres de la génération de notre sexe ; du reste elles sont femmes pour la taille & pour les traits du visage. Le temps nous a conservé plusieurs *hermaphrodites* : outre les deux belles statues couchées de la galerie de Florence, & celle qui est encore plus belle de la villa Borghèse, on en voit une petite debout à la villa Albani, qui n'est pas moins belle, & dont le bras droit repose sur sa tête.

« Pourquoi les anciens ont-ils tant célébré l'*hermaphrodite ;* pourquoi les poëtes en ont-ils fait des descriptions si charmantes ; pourquoi, enfin, les artistes l'ont-ils représenté sous des formes si agréables & si propres à réveiller des sentimens de volupté ? M. le comte de Caylus a cru que c'étoit de leur part un excès de mollesse, un raffinement de libertinage..... Mais la fable nous en offre une raison plus naturelle. L'*hermaphrodite* est une pure invention des Grecs ; & l'être de cette espèce qui seroit produit par la nature devroit être regardé comme un monstre. L'*hermaphrodite* considéré comme une fiction, & comme le fruit de l'imagination d'un peuple qui vouloit & savoit tout embellir, est dès-lors l'être le plus parfait qu'il soit possible de concevoir. Pandore ne réunissoit que les perfections de son sexe ; l'*hermaphrodite* réunit toutes les perfections des deux sexes : C'est le fruit des amours de Mercure & de Vénus, ainsi que l'indique l'étymologie

du nom. Or, Vénus étoit la beauté par excellence: Mercure à sa beauté personnelle joignoit l'esprit, les connoissances & toutes les talens. Qu'on se forme l'idee d'un individu en qui toutes ces qualités se trouvent rassemblées, & l'on aura celle de l'*hermaphrodite*, tel que les Grecs ont voulu le représenter; d'où l'on voit qu'il n'a rien de commun avec les Androgynes, êtres monstrueux & rebutans qui ne pouvoient, sans doute, faire naître une fiction si charmante. (*Pierres gravées du duc d'Orléans, I.* 108.) »

HERMAPOLLON, figure composée de Mercure & d'Apollon, représentant un jeune homme avec les symboles de l'une & de l'autre divinité, le pétase & le caducée, la lyre & l'arc. *Voyez* HERMÈS.

HERMATHÈNES, figure qui représentoit Mercure & Minerve, dont le nom grec est Athénes. On voit de ces figures ayant d'une part les habits, le casque & l'ægide de Minerve, & pour exprimer Mercure, le coq sous l'aigrette, les aîlerons sur le casque, un sein d'homme & la bourse. Cicéron avoit fait venir de Grèce une *Hermathène*, pour la placer dans son gymnase ou salle d'exercice. (*Atticum.* 1. 3.)

Tristan (dans son T. I, p. 47.) a fait graver une médaille des Triumvirs, où sont gravés d'un côté leurs trois têtes, & au revers une *hermathène*, devant laquelle est un autel entouré d'un serpent qui s'élève au-dessus, & derrière une aigle romaine ou légionaire. Cette *hermathène*, ou, comme il parle, cette *hermathæna* comprend en soi, selon Tristan, le dieu Terme avec Minerve & Mercure; car c'est un terme, dont la partie supérieure représente un buste avec les attributs de ces deux divinités. Mais de ce que le buste est posé sur un pied quarré, tel que celui du dieu Terme, s'il faut dire, comme a cru Tristan, qu'il y a trois divinités représentées, il y en aura toujours dans ces sortes de figures, ou presque toujours trois: car presque tous les *hermès* sont formés d'une tête ou d'un buste orné des attributs de deux ou plusieurs divinités, & posé sur un pied quarré.

HERMÉE, s. m. Nom d'un mois des Thébains & des Béotiens: il avoit trente jours comme les autres mois, & répondoit au mois d'octobre; c'étoit le second mois de l'année chez ces peuples. Il étoit aussi le second chez ceux de Bithynie; mais dans leur calendrier il répondoit au mois de novembre.

HERMÉES, fêtes en l'honneur de Mercure, dont le nom grec étoit *hermès*; on les célébroit avec différentes cérémonies dans le Péloponèse, en Boétie, en Crète, & ailleurs. Pendant la célébration de ces fêtes dans l'île de Crète, les maîtres servoient leurs esclaves à table; cet usage s'observoit également chez les Athéniens, chez les Babyloniens, & dans les saturnales des Romains. (D. J.)

HERMÉMITHRA, statue de Mercure, qui portoit une tête de Mithra. *Voyez* MITHRA.

HERMÉRACLE, statue composéée de Mercure & d'Hercule, dont le nom grec étoit Héracle. C'est un Hercule, tenant d'une main la massue & de l'autre la dépouille du lion, ayant la forme humaine jusqu'à la ceinture, & le reste se termine en colonne quarrée. On mettoit communément les *herméracles* dans les académies ou lieux d'exercices, parce que Mercure & Hercule, c'est-à-dire, l'adresse & la force doivent présider aux exercices de la jeunesse.

« Ces deux statues, dit le comte de Caylus, (*Rec. d'antiq.* 1. 217.) sont terminées en gaînes, & dans l'une Hercule paroît avec le caducée, ce que je n'ai remarqué sur aucun monument, & dont je vais me servir pour expliquer un passage de Cicéron, dans lequel l'orateur romain demande à son ami Atticus des *Hercules-Mercures*. J'avois toujours pensé que par cette expression, il falloit entendre des statues d'Hercule simplement terminées en gaînes; mais on voit par ce monument que ces statues réunissoient de plus les symboles de ces deux divinités ».

HERMÉROS, figure qui est moitié Mercure & moité Cupidon; Spon a donné la figure d'un *herméros* dans ses recherches d'antiq. (*p.* 98. *fig. XIV.*) C'est un jeune garçon dépeint comme on nous représente l'amour. Il tient une bourse de la main droite & un caducée de la gauche, deux caractères sous lesquels on a coutume de désigner Mercure. Spon dit au pluriel *hermérotes*, suivant la déclinaison grecque. Pline, parlant des beaux ouvrages des sculpteurs, fait mention des *hermérotes* d'un certain Tariscus.

Ce mot d'*herméros* a été souvent donné en surnom par les Romains & par les Grecs. Il y en a plusieurs exemples dans les inscriptions de Gruter. Spon (*Rech. d'antiq. p.* 119.) en rapporte aussi deux qu'il a trouvées à Rome & à Die.

HERMÈS, dieu ou trismégiste. *V.* MERCURE.

HERMÈS, *s. m.* Nom de certaines statues antiques de Mercure, faites de marbre, & quelquefois de bronze, sans bras & sans pieds. *Hermès* est au propre le nom grec de Mercure, & ce nom passe à ces statues.

Les Athéniens, & depuis, à leur exemple, les autres peuples de la Grèce, représentèrent ce

d'eu par une figure cubique, c'eſt-à-dire, quarrée de tous les côtés, ſans pieds, ſans bras, & ſeulement avec la tête. Servius rend raiſon de cet uſage par une fable; des bergers, ſelon lui (*Enéïd. VIII.* 138.), ayant un jour rencontré Mercure endormi ſur une montagne, lui coupèrent les pieds & les mains, pour ſe venger de quelque tort qu'il leur avoit fait; ce conte ſignifie peut-être qu'ayant trouvé quelque ſtatue de ce dieu, ils la mutilèrent de cette manière, & en placèrent le tronc à la porte d'un temple. Suidas explique moralement (*voce Ἑρμῆν*) la coutume de figurer les ſtatues de Mercure quarrées, ſans pieds & ſans bras, & de les placer aux veſtibules des temples & des maiſons; car, dit il, comme on tenoit à Athènes Mercure pour le dieu de la parole & de la vérité, on faiſoit ſes ſtatues quarrées & cubiques, pour indiquer que la vérité eſt toujours ſemblable à elle même, de quelque côté qu'on la regarde.

Suidas parle des *hermès* comme s'ils étoient particuliers à la ville d'Athènes; c'eſt qu'ils avoient été inventés dans cette ville, & qu'ils s'y trouvoient en plus grande quantité que par tout ailleurs. On comptoit au nombre des principaux *hermès* les Hipparchiens; Hipparchus, fils de Piſiſtrate, tyran d'Athènes, avoit érigé ceux-ci, non ſeulement dans la ville, mais dans tous les bourgs & villages de l'Attique, & avoit fait graver ſur chacun différentes ſentences morales, pour porter les hommes à la vertu.

On mit auſſi des *hermès* dans les carrefours & les grands chemins du pays, parce que Mercure, qui étoit le meſſager des dieux, préſidoit aux grands chemins, ce qui lui valut le ſurnom de *Trivius*, du mot *trivium*, qui ſignifie un *carrefour*, & celui de *Viacus*, du mot *via*, chemin, comme le prouvent quelques inſcriptions copiées dans Gruter.

Lorſqu'au lieu de la tête de Mercure, on mettoit la tête d'un autre dieu, comme de Minerve, d'Apollon, de Cupidon, d'Hercule, d'Harpocrate ou d'Ambis: alors le pilaſtre devenoit un compoſé des deux divinités, dont on réuniſſoit les noms, & qu'on appelloit *hermathénes*, *hermapollon*, *hermé.os*, *herméracle*, *herm'harpocrate*, *hermanubis*. *Voyez* tous ces mots.

On ne ſe contenta pas de repréſenter des dieux ſous ces formes de ſtatues, on érigea des *hermès* à la gloire des grands hommes, pour leſquels Athènes étoit paſſionnée; le lycée & le portique en étoient remplis. On y voyoit entr'autres l'*hermès* de Miltiade, avec ces mots *Miltiade athénien*, & on liſoit au deſſous deux vers.

Cet *hermès* ayant été depuis tranſporté à Rome, on y grava le diſtique ſuivant, qui en eſt la traduction.

Qui Perſas bello vicit Marathonis in arvis
Civibus ingratis, & patriâ interiit.

Les Athéniens ne priſoient pas moins les *hermès* des hommes illuſtres, que ceux des dieux mêmes; ils les tailloient comme ceux de Mercure, exactement quarrés, avec des inſcriptions honorables, qui étoient auſſi gravées en lettres quarrées. De-là vient qu'ils nommoient un homme de mérite, un homme quarré. Nous liſons dans Plutarque que ce fut un des principaux chef d'accuſation contre Alcibiade, d'avoir mutilé dans une débauche d'autres *hermès* que ceux des dieux.

Cicéron, grand amateur de l'antiquité, ayant appris par les lettres d'Atticus, qui étoit à Athènes, qu'il y avoit trouvé de beaux *hermès*, dont il le vouloit régaler, le preſſe de lui tenir parole, par la réponſe qu'il lui fait. Voici ce qu'il lui écrit: (*Lettre 7, liv. 1.*) « Vos *hermès* de marbre » du mont Pentelicus, avec leurs têtes de bronze, » me réjouiſſent déja d'avance; c'eſt pourquoi » vous m'obligerez beaucoup de me les envoyer » avec les ſtatues & les autres curioſités qui ſeront » de votre goût, & qui mériteront votre appro- » bation, tout autant que vous en trouverez, & » tout auſſi tôt que votre loiſir vous le permettra, » ſur-tout les ſtatues qui pourront convenir à » mon académie & mon portique de Tuſculum; » car je ſuis amoureux de toutes ces choſes. Me » blâmera qui voudra, je me repoſe ſur vos ſoins » pour ſatisfaire mon goût ». Liſez auſſi les lettres 5, 6 & 10.

On voit encore à Rome des *hermès* ou ſtatues quarrées apportées de la Grèce, qui ſoutiennent les têtes de pluſieurs poëtes philoſophes & capitaines illuſtres. On en a d'Homère, d'Ariſtote, de Platon, de Socrate, d'Hérodote, de Thucydide, de Thémiſtocle & de pluſieurs autres. Fulvius Urſinus, Théodore Galle (*Gallæus*) & Henry Caniſius, ont fait graver ces antiques dans leurs portraits des hommes célèbres de l'antiquité. Spon a auſſi trouvé dans ſes voyages de Grèce ceux du philoſophe Xénocrate, de Théon, & de quelques autres dont il croit qu'aucun auteur n'a parlé. L'*hermès* de Mercure a des ailes à la tête; mais ceux qui ont de la barbe ſont des portraits de Priape; les femmes ſtériles d'entre le peuple, les ornoient de fleurs aux parties que la pudeur ne permet pas de découvrir, eſpérant par-là ſe procurer la fécondité qu'elles deſiroient.

Les romains empruntérent des grecs l'uſage des *hermès* qu'ils nommèrent *termes*, & qu'ils placèrent ſur les grands chemins dans des endroits dangereux *in triviis & quadriviis*, pour éviter aux voyageurs l'embarras de ſe tromper de route. Ces *hermès* romains étoient ordinairement quarrés, ornés ſur le bas & le corps du pilaſtre d'inſ-

criptions qui inſtruiſoient les paſſans des villes où chaque chemin conduiſoit; le haut du pilaſtre étoit terminé par quelque figure d'un des deux gardiens & protecteurs des chemins, c'eſt-à-dire, de Mercure ou d'Apollon, de Bacchus ou d'Hercule. Plaute les appelle *lares viales*, & Varron *deos viacos*. Ces figures, ainſi que les pilaſtres qu'on faiſoit de bois, de pierre ou de marbre, étoient fort groſſièrement taillées. Il s'en trouvoit même pluſieurs que des villageois formoient à coups de hache, ſans art ni proportions; c'eſt ce qui a fait dire à Virgile :

Illi falce deus colitur, non arte politus.

De-là vint qu'on comparoit à ces ſtatues informes les gens lourds & ſtupides; témoin ce vers de Juvénal.

Nil niſi cecropides, truncoque ſimillimus hermæ.

Une autre choſe rendoit encore la vue de ces *hermès* romains très vilaine, c'eſt qu'ordinairement dans les endroits où ces pilaſtres étoient dreſſés, les paſſans portoient des pierres par religion aux pieds de ces pilaſtres, pour les conſacrer aux dieux des chemins, & obtenir leur protection dans le cours de leurs voyages Ces pierres ſont appellées par le Scholiaſte de Nicander, *pierres aſſemblées à l'honneur des divinités des voyageurs*.

On ne manquoit pas de pareils poteaux, non-ſeulement dans les grands chemins d'Italie, mais auſſi dans toutes les provinces de l'empire. Camden, parlant de Mercure, nous dit : *ejus ſtatuæ quadratæ hermæ dictæ, olim ubique per vias erant diſpoſitæ*. Cela eſt ſi vrai que Surita, dans ſes *commentaires ſur l'itinéraire d'Antonin*, nous a conſervé une inſcription antique tirée de la ville de Zamora en Eſpagne, qui prouve que des particuliers même s'obligeoient, par des vœux, à ériger de tels pilaſtres. Voici cette inſcription :

DEO MERCUR. VIACO.

M. ATTILUUS SILONIS F. QUIRIN. SILO.

EX VOTO.

Il n'eſt pas inutile de remarquer à propos des *hermès*, que les grecs & les romains faiſoient ſouvent des ſtatues dont la tête ſe détachoit du reſte du corps, quoique l'une & l'autre fuſſent d'une même matière; c'eſt en cela que conſiſtoit la mutilation dont Alcibiade fut accuſé, & dont il n'étoit que trop coupable. De cette manière, les anciens, pour faire une nouvelle ſtatue, ſe contentoient quelquefois de changer ſeulement la tête, en laiſſant ſubſiſter le corps. Nous liſons dans Suétone, qu'au lieu de briſer les ſtatues des empereurs, dont la mémoire étoit odieuſe, on en ôtoit les têtes, à la place deſquelles l'on mettoit celle du nouvel empereur. De-là vient, ſans doute, en partie, qu'on a trouvé depuis tant de têtes ſans corps, & de corps ſans têtes. Sur la manière de changer & de fixer ces têtes d'*hermès*, *voyez* BUSTES.

Au reſte, ce n'eſt pas des romains, mais des grecs, que nous eſt venu l'uſage des *termes* que nous mettons aux portes & aux balcons de nos bâtimens, & dont nous décorons nos jardins publics. Il eſt vrai qu'en conſéquence, on devroit les nommer *hermès* plutôt que *termes*, quoique les *termes* que les romains appelloient *termini*, fuſſent des pierres quarrées, auxquelles ils ajoutoient quelquefois une tête, néanmoins ils étoient employés pour ſervir de bornes, & non pour orner des bâtimens & des jardins; mais notre langue, par une crainte ſervile pour les aſpirations, a adopté le mot de *termes*, qui étoit le moins convenable.

La plus grande partie des têtes d'*Hermès*, ornées de longues barbes, paroiſſent être des copies d'un même original, qui étoit un Jupiter-Terme, & non un Platon, comme on l'a cru fauſſement. Dans la ſeule Villa Albani, on voit plus de vingt de ces têtes parfaitement ſemblables.

On voit dans le Muſéum Pio-Clémentin, un Hermès antique à tête double: l'une eſt le portrait d'Hérodote, & l'autre repréſente la Muſe de l'hiſtoire.

HERM-HARPOCRATE, ſtatue de Mercure, avec une tête d'Harpocrate. Elle a des pieds & des mains, puiſqu'elle a des aîles aux talons, ce qui déſigne Mercure, & puiſqu'elle met le doigt ſur la bouche, ſymbole d'Haſpocrate. Elle eſt aſſiſe ſur une fleur de lotus, tenant d'une main un caducé & portant ſur ſa tête un fruit de pêcher, arbre conſacré à Harpocrate. On a peut être voulu nous faire entendre, par cette figure, que le ſilence étoit quelquefois éloquent. (*Spon, Recher. p. 98, fig. 15*).

HERMHÈRACLE. *Voyez* HERMÉRACLE.

HERMINIA, famille Romaine dont on n'a des médailles que dans Goltzius.

HERMION, divnité des anciens Germains: il avoit été un de leurs rois, & avoit mérité par ſa valeur & par ſa ſageſſe, d'être mis après ſa mort, au rang des Dieux de la Germanie. On voyoit ſa ſtatue dans preſque tous les temples de ces contrées. Il étoit repréſenté en homme de guerre tout couvert de fer, portant une lance à ſa main droite, une balance à ſa main gauche, & un lion ſur ſon bouclier.

HERMIONE, fille de Mars & de Vénus, épouſa Cadmus, roi de Thèbes. On dit que le jour des nôces les Dieux abandonneront le ciel,

pour assister au mariage de la belle *Hermione* : Junon seule de toutes les Déesses, ne voulut point s'y trouver : elle haïssoit cette famille depuis l'enlevement d'Europe. *Hermione* eut un fils nommé Polidore, & quatre filles, Ino, Agavé, Autonoë, & Sémèle. Toute cette famille fut extrêmement malheureuse ; c'est pourquoi on a imaginé cette fable, que Vulcain, pour se venger de l'infidélité de Vénus donna à *Hermione*, qu'elle avoit eue de Mars, un habit teint de toutes sortes de crimes, ce qui fit que tous leurs enfans furent des scélérats. *Hermione* & Cadmus, après avoir éprouvé beaucoup de malheurs par eux mêmes, & dans la personne de leurs enfans, se virent changés en serpens. *Voy.* CADMUS.

HERMIONE, fille de Ménélas & d'Hélène, avoit été promise, dès son enfance, à Oreste, fils d'Agamemnon, par Tyndare leur ayeul commun, qui, en l'absence de Ménélas, prenoit soin de son royaume & de sa famille. Ménélas n'en étoit point informé, & voulant reconnoître les obligations qu'il avoit à un guerrier qui avoit combattu pour lui à Troie, promit sa fille à Pyrrhus, fils d'Achille. Le prince de Thessalie ne fut pas plutôt en Grèce, que sans avoir égard aux prières d'Oreste, & à l'amour de la princesse pour Agamemnon, il se fit livrer *Hermione* & l'emmena chez lui, en insultant son rival. Jusques-là Euripide & Ovide sont d'accord ; mais le dernier ajoute (*Héroid. VIII*), qu'*Hermione* devenue l'épouse de Pyrrhus, n'eut pour lui que de la haine, & soupira toujours pour son premier amant ; tandis que le poëte grec représente *Hermione* aimant son époux jusqu'à la jalousie, & reprochant à la veuve d'Hector, devenue sa captive, qu'elle lui avoit enlevé le cœur du roi : « la noir » ceur du procédé va, dit elle, jusqu'à employer » des filtres, pour me rendre odieuse à Pyrrhus. » Ce filtre dont vous vous plaignez, lui répond » Andromaque, c'est votre fierté ; Pyrrhus vous » entend vanter sans cesse la gloire de votre La- » cédémone, rabaisser Scyros, relever vos ri- » chesses au dessus des siennes, préférer Ménélas » à Achille : hé ! le moyen de lui plaire à ce prix ? » *Hermionene* pouvant l'emporter sur la veuve d'Hector, concerte avec Oreste, pour se défaire de Pyrrhus ; après la mort duquel elle épouse Oreste, & lui porte en dot le royaume de Spartes. Racine, dans son Andromaque, représente bien différemment *Hermione* : la princesse, après avoir chargé Oreste, dans un transport de douleur, de tuer Pyrrhus, s'en repent aussi-tôt, déteste le parricide, fait mille imprécations contre l'assassin, & se poignarde sur le corps de son mari. Cette mort d'Hermione est-elle de l'invention du poëte, ou l'a-t-il trouvée chez quelque ancien auteur ? c'est ce que nous ignorons. *Voy.* à l'article PYRRHUS, des détails sur *Hermione*, Oreste & Pyrrhus.

HERMIONE, ville de l'Argolide, dans le Péloponèse, qui avoit un fameux temple dédié à la terre. Strabon dit qu'à *Hermione* il y avoit un chemin fort court pour aller aux enfers ; & c'est pour cela, ajoute-t-il, que ceux du pays ne mettoient pas, dans la bouche de leurs morts, le *Naule*, ou prix du passage pour Charon. Pour ses médailles voyez l'article suivant :

HERMIONE, dans le Péloponnèse. ΕΡΜΙΟΝΕΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Julia Domna, de Plautille.

HERMOCAPELUS, en Lydie. ΕΡΜΟΚΑΠΗΛΕΙΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Sept.-Sévère, de Treb. Gallus, d'Hadrien.

HERMODE, divinité révérée par les anciens peuples du Nord, ou goths. Suivant leur Mythologie, *Hermode*, surnommé l'*Agile*, étoit fils d'Odin, le premier de leurs dieux ; il descendit aux enfers, pour en aller retirer *Balder* son frère qui avoit été tué. *Voyez* l'Edda, ou la Mythologie *celtique*.

HERMONTHIS, dans l'Égypte. ΕΡΜΩΝΘ.

On a des médailles impériales grecques frappées dans cette ville en l'honneur d'Hadrien.

Le taureau sacré, Onuphis, étoit adoré dans *Hermonthis*.

HERMOPAN, symbole de divinité, composé d'un Mercure & d'un Pan.

HERMOPAN, statue composée d'un *Hermès* & d'un *Pan*. *Voyez* HERMÈS & PAN.

HERMOPOLIS, dans l'Égypte. ΕΡΜΟΠΟΛΙΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien.

HERMOSIRIS, statue d'Osiris & de Mercure, avec les attributs de ces deux divinités, une tête d'épervier, & un aigle à son côté, symbole d'Osiris ; un caducée à la main pour Mercure. *Voyez* OSIRIS.

HERMOTIMUS, citoyen de Clazomène, passa pour un grand magicien : on disoit que son ame se séparoit de temps en temps de son corps, le laissant à demi-vivant, & qu'elle alloit voir ce qui se passoit en des pays fort éloignés, d'où elle revenoit bien vîte ranimer son corps, & annoncer à ses concitoyens ce qu'elle avoit vu dans ses voyages. Les Clazoméniens le croyoient sans défiance, parce qu'il leur contoit des choses qu'il ne pouvoit, ce me semble, savoir, sans y avoir été présent. Dans cette idée, ils le regardèrent, pendant sa vie, comme un homme chéri des dieux, & lui rendirent, après sa mort, les honneurs divins. Il eut un temple à Clazomène, dans lequel les femmes n'osoient entrer. (*Plin. VII.* 52.)

HERMOTYBIE, ou HERMOTYMBIQUE, nom d'une milice ancienne de l'Égypte. *Hermotybius*, ou *Hermotymbicus*. Le géographe Étienne les appelle aussi labaréens. Sésostris établit deux corps de milice, l'un appellé les calasyriens, & l'autre, les *hermotybies*. Ceux-ci montoient à 160000. *Voyez* HERODOTE, liv. II. chap. CLXIV. CLXV.

HERMUPOLIS, dans la Lydie. ΕΡΜΟΥΠΟΛΕΙΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Trébonien-Gallus.

HERMULES, deux petites statues de Mercure, placées à Rome, dans le cirque, devant l'endroit d'où les chevaux partoient, ou plutôt où ils étoient retenus, jusqu'à ce que le signal de la course fût donné. Ces *hermules* ouvroient & fermoient la barrière par une chaîne qu'on faisoit tomber à terre. Il y avoit aussi des *hermules* dans les stades ; ils y étoient même plus communs que dans les cirques.

HERNIE.

La cure de l'*hernia intestinalis*, avec la véritable distinction & la manière de guérir les autres espèces de cette maladie, sont exactement décrites par les anciens.

HÉRO, jeune prêtresse de Vénus, demeuroit à Sestos, ville située sur les bords de l'Hellespont, du côté de l'Europe. Vis-à vis de Sestos, sur l'autre bord de la mer, étoit Abydos, du côté de l'Asie, où demeuroit le jeune Léandre, qui aimoit passionnément la prêtresse de Sestos. Comme de pressantes raisons l'obligeoient de cacher son amour à ses parens, il n'avoit d'autre moyen d'aller voir sa maîtresse à Sestos, qu'en hasardant de traverser de nuit le détroit à la nage. (Or, le trajet étoit au moins de sept stades, qui font 875 pas.) *Héro* prenoit soin de tenir un flambeau allumé toutes les nuits au haut d'une tour, pour lui servir de guide dans sa route. Après diverses entrevues, la mer devint si orageuse, que sept jours s'écoulèrent, sans qu'il la pût passer, comme il avoit accoutumé : enfin, l'impatience de revoir sa maîtresse, ne lui permit pas d'attendre que la mer fût tout-à fait calme, il voulut la passer, lorsqu'elle étoit encore agitée ; mais il manqua de force, & se noya malheureusement. Les vagues poussèrent son corps sur le rivage de Sestos, où il fut reconnu. *Héro*, au désespoir de la mort de son amant, dont elle se reconnoissoit l'unique cause, ne voulut pas lui survivre, & se précipita dans la mer, choisissant le même genre de mort qui l'avoit privée de ce qu'elle avoit aimé. Les amours de *Héro* & Léandre sont le sujet d'un petit poëme grec fort estimé, qu'on attribue à Musée. Un auteur moderne a prétendu prouver que cette histoire de *Héro* étoit non-seulement possible, mais réelle. Si le fait est vrai, Léandre devoit être bien vigoureux pour faire, à la nage, un si grand trajet toutes les fois qu'il vouloit voir sa maîtresse. On le voit représenté sur des médailles de Caracalla & d'Alexandre-Sévère, précédé par un amour volant avec un flambeau à la main, pour le guider, & qui ne lui étoit pas d'un moindre secours que le fanal que sa maîtresse prenoit soin d'allumer sur le haut de la tour où elle l'attendoit. Ovide suppose, dans ses Héroïdes, que Léandre, n'ayant pu passer à la nage pendant quelques jours, à cause que la mer étoit agitée, envoya par un esquif une lettre à sa maîtresse pour la tirer d'inquiétude, & que *Héro* lui répondit par la même voie, pour lui exprimer son impatience. *Voyez* LÉANDRE.

HÉRODE-le-Grand, roi de Judée. ΗΡΩΔΟΥ.

Ses médailles sont :

C. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

HÉRODE Tétrarque, fils d'Hérode-le-Grand, roi de Judée.

Ses médailles sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

HÉRODIEN.

HERODIANUS AUGUSTUS.

On ne croit pas qu'il y ait des médailles vraiment antiques d'*Hérodien* ; Goltzius, Tristan & Occo en ont publiées en or, & en P. B. latin, & d'Égypte, mais elles sont regardées comme fausses.

HÉROIDE, nom de l'une des trois fêtes que l'on célébroit à Delphes tous les neuf ans. Les deux autres se nommoient *Septerium* & *Charila*. Les cérémonies de l'*Héroïde* étoient des symboles qui représentoient différentes actions fabuleuses ; mais il n'y avoit que les Thyades qui eussent l'intelligence de ces symbôles. Ce que l'on y voyoit de plus clair & de plus marqué, c'est que l'on y représentoit l'enlèvement de Sémélé au ciel.

HÉROINE, ΗΡΩΙΣ. Les anciens donnoient le titre de *Héros* ΗΡΩΣ, à ces hommes illustres par leurs vertus ou par leurs exploits, auxquels ils décernoient les honneurs divins. L'Empereur Hadrien n'eut pas honte de le faire donner à son favori Antinoüs. On l'accordoit aux morts qu'on vouloit honorer ; les inscriptions en donnent plusieurs exemples. Le titre de Héros fut même décerné à des personnes vivantes qui étoient distinguées par leur naissance ou par leurs actions. Le ténat de Thyatires proclama *héros* un Claudius Aurélius Proclus, en considération de la noblesse de son extraction, & des charges qu'il avoit exercées. (Spon, voy. T. III, pag. 113). Cet honneur fut aussi déféré aux femmes ; la ville de Mytilène fit graver sur ses monnoies la tête de Julia Procla, avec le titre d'*Héroïne*, ΙΟΥ ΠΡΟΚΛΑΝ ΗΡΩΙΔΑ ; la même ville fit graver sur ses monnoies la tête d'une autre *Héroïne*, appellée Nausicaa, ΝΑΥCΙΚΑΑΝ ΗΡΩΙΔΑ. *Seguin, Select. Numism. edit.* 1684, *p.* 74. Æ. 2. *è cim. D. Pelerin.* La ville de Cyzique aura décerné le titre d'*héroïne*, ΗΡΩΙΔΟΣ, qu'on lit Æ 3, *ex eod. cim.* sur un marbre rapporté par Fourmont à Julia Aurélia Ménélais, par de semblables motifs.

HÉROIQUES (Temps), temps fabuleux, où ont vécu les héros de la fable. Cette époque de la ruine de Troye, arrivée environ l'an 1213, avant notre ère, est remarquable à cause de l'importance d'un grand évènement célébré par les deux plus grands poëtes de la Grèce & de l'Italie, & à cause qu'on peut rapporter à cette date ce qu'il y a de plus remarquable dans les temps appellés fabuleux ou *Héroïques* : fabuleux, à cause des fables dont les histoires de ce temps sont enveloppées ; *Héroïques*, à cause de ceux que les poëtes ont appellés les enfans des dieux & des héros. Leur vie n'est pas éloignée de cette prise.

HÉROOPOLIS, en Egypte. ΗΡΩ.

L'abbé Bellei a publié une médaille de bronze de cette ville, ou de son nome.

Le canal de Trajan, creusé pour la communication du Nil & de la mer Rouge, finissoit à *Héroopolis*.

HÉROPHILE, nom de la Sybyle Erytréenne ; elle étoit fille d'une nymphe du mont Ida, & d'un berger de la contrée nommé Théodore. Quelques-uns ont dit qu'elle étoit fille de Jupiter & de Lamire. Elle fut d'abord gardienne du temple d'Apollon-Smynthéus, dans la Troade : c'est elle qui interprèta le songe d'Hécube, en lui prédisant les malheurs que causeroit, dans l'Asie, l'enfant qu'elle portoit dans son sein. *Voy.* PARIS. Elle passa une partie de sa vie à Claros, de-là à Samos, puis à Délos & à Delphes, & enfin elle revint au temple d'Apollon-Smynthéus, où elle mourut. Son tombeau subsistoit encore du temps de Pausanias, dans le bois sacré du temple.

HÉROS, autrement dit *demi-dieu*. On appelloit ainsi généralement tous les hommes illustres, que leurs grandes actions avoient fait placer dans le ciel après leur mort, soit qu'ils reconnussent quelques dieux pour leurs ancêtres, soit qu'ils descendissent d'un dieu & d'une femme mortelle, comme Hercule, Thésée, & tant d'autres ; ou d'une déesse & d'un homme, tel qu'étoit le fils de Vénus & d'Anchise.

La promotion des *héros* au rang des dieux, étoit due au dogme de la philosophie Platonicienne qui enseignoit que les ames des grands hommes s'élevoient jusqu'aux astres, séjour ordinaire des dieux, & par-là devenoient dignes des honneurs qu'on rendoit aux dieux mêmes, avec lesquels elles habitoient ; mais les Stoïciens leur assignoient pour demeure la vaste étendue qui se trouve entre le ciel & la terre, ce qui fait dire à Lucain (*Pharsal. lib. IX*) :

Quodque patet terras inter, cœlique meatus
Semi-dei manes habitant.

Le culte qu'on rendoit aux *héros* étoit différent de celui des demi-dieux. Le dernier consistoit dans des sacrifices & des libations, qui sont des hommages dus à la divinité, pendant que celui des *héros* n'étoit qu'une espèce de pompe funèbre, dans laquelle on célébroit le souvenir de leurs exploits, après quoi on leur faisoit des festins. C'est ce qu'Hérodote remarque, en parlant des différens Hercules. « On sacrifie, dit-il, à Hercule-Olympien, comme étant d'une nature immortelle, & on fait à Hercule, fils d'Alcmène, » comme à un *héros*, des funérailles plutôt qu'un » sacrifice ». Mais il est bon de savoir qu'on éleva peu-à-peu les *héros* au rang des demi-dieux ; c'est par exemple ce qu'on pratiqua pour Hercule, puisqu'après lui avoir rendu des honneurs comme à un *héros*, on en vint à lui offrir des sacrifices parfaits, c'est-à-dire, de ceux dans lesquels on brûloit à l'honneur de la divinité, une partie de la victime, & on mangeoit l'autre.

Diodore de Sicile confirme par son témoignage, que les *héros* ou les demi-dieux parvinrent à la

fin

fin à tous les honneurs des Dieux suprêmes; car en parlant d'une fête solemnelle, que l'on célébroit à Rome, & dans laquelle on portoit les statues des Dieux anciens & modernes; il ajoute que la pompe étoit fermée par les statues de ceux dont les ames, après avoir abandonné leurs corps mortels, étoient montées dans le ciel, où elles participoient aux mêmes prérogatives que les Dieux mêmes, tels étoient Hercule, Esculape, Castor & Pollux.

Comme l'opinion commune faisoit descendre tous les morts dans les enfers, les ombres des *Héros* même y étoient retenues, pendant que leurs ames pures & dégagées de ce quelles avoient de périssable, jouissoient dans le ciel des plaisirs & des grandeurs de l'immortalité.

Les grecs après avoir fait mettre une colonne & d'autres ornemens sur les tombes des *Héros*, établirent un culte pour les manes des mêmes *Héros*, & même pour les héroïnes; car on accorda des honneurs héroïques à des femmes. Coronis, mère d'Esculape; Alcmène, mère d'Hercule; Cassandre, fille de Priam; Andromaque; Andromède; Helène; Latone, & quelques autres, jouirent de cette distinction.

Les tombeaux des *Héros* & héroïnes étoient entourées d'un petit bois sacré accompagné d'autels; les parens & les amis alloient à des temps marqués, les arroser de libations, & les charger d'offrande; & ces mêmes tombeaux jouissoient du droit d'asyle; c'est là ce qu'on appelloit *monument héroïque*, ἡρῶον μνῆμα. Tel étoit le tombeau qu'Andromaque prit soin d'élever à son cher Hector; *libabat cineri Andromache.*

Les Romains érigèrent à leur tour des statues à ceux qu'ils regardèrent comme des *Héros*; ils en avoient placé dans le cirque, revêtus de peaux de lions, de sangliers, d'ours, ou de renards sauvages. Cette manière de se vêtir ordinaire aux premiers *Héros*, dans le temps qu'on n'avoit point encore trouvé l'art de séparer la laine ou le poil des bêtes, fut consacrée par la religion; de-là vient qu'ils sont représentés avec ces mêmes habillemens, dans les temples & sur les médailles.

Les grecs nommoient ἡρῶα, les tombeaux qu'ils érigerent aux demi-Dieux, à ceux des *Héros* qui leur étoient chers, & les temples qu'ils bâtirent aux empereurs après leurs décès. Athénée, parlant des honneurs rendus aux maîtresses de Démétrius, joint les ἡρῶα, avec les autels qu'on leur élevoit, & avec les hymnes sacrées que l'on chantoit à leur gloire. Enfin les particuliers appellèrent du même nom, les monumens qu'ils bâtirent aux personnes pour lesquelles ils avoient un respect & un dévouement particulier.

On sait que le mot ἡρὼς a une signification fort étendue dans la langue grecque: 1°. il désigne un homme qui pour sa valeur ou pour ses bienfaits, a été mis au rang des Dieux ou des demi-Dieux, après sa mort. 2°. Il répond au *divus* des latins, titre donné aux Empereurs déifiés, & ἡρωα répond à *diva*. Dans les médailles que les grecs frappèrent à l'honneur de l'infame Antinoüs, pour marquer sa consécration, ils l'appellent indifféremment ἡρωα & θεον. 3°. Le nom de *Héros* est souvent donné par les pères à leurs enfans décédés en bas âge, comme cela paroît par diverses inscriptions, recueillies par Gruter & Reinesius. 4°. Quelquefois ce nom désigne simplement un homme considéré pour sa valeur ou pour sa dignité; Homère l'applique non seulement aux chefs des grecs, mais aux grecs en général. 5°. Enfin, pour dire quelque chose de plus, le même poëte emploie le mot ἡρὼς, pour un domestique d'un des rivaux de Pénélope, & qui leur versoit à boire; c'est dans l'odyssée, liv. Σ. vers 422. (D. J.).

On voit sur un monument grec, rapporté par Spon (*Miscellan.* p. 335), dans une inscription placée au milieu d'une couronne, le titre de *Héros* donné à un athlète; il est vrai que l'on peut remarquer ce titre sur plusieurs autres monumens: on leur donnoit même assez communément ce nom honorable, & Virgile a suivi cet usage. Le roi *Aceste* adressant la parole a l'athlète *Entellus*, dit:

Entelle, heroum quondam fortissime frustrà.

« Comme les anciens, dit Winckelmann (*hist. de l'art. liv. IV, c. 2.*), s'étoient élevés par gradation de la beauté humaine, jusqu'à la beauté divine; ce dernier degré fut réservé à la beauté par excellence. Dans la représentation de leurs *Héros*, c'est-à dire des hommes, à qui l'antiquité donnoit la plus haute dignité de notre nature, ils allèrent jusqu'aux limites de la divinité, mais sans passer outre & sans confondre la différence délicate des ces deux natures. Battus sur les medailles de Cyrène, n'a besoin que d'un regard de volupté pour représenter un Bacchus: un trait de grandeur divine en feroit un Apollon. Minos, sur les médailles de Gnossus, sans un regard de fierté qui décèle un personnage royal, ressembleroit à un Jupiter plein de bonté & de clémence. Les artistes imprimoient à leurs *Héros* des formes *héroïques*, en relevant de certaines parties par des saillies au dessus du naturel. Ils animoient les muscles & leur donnoient une activité extraordinaire: dans les actions véhémentes ils mettoient en jeu tous les resforts de la nature. L'objet qu'ils se proposoient par ces procédés, étoit d'y introduire toute la variété possible: qualité dans laquelle Miron a surpassé tous ses devanciers. C'est ce qui se voit encore dans le prétendu gladiateur d'Agasias, d'Ephèse, statue conservée à la villa Borghèse: la physionomie de

cette figure eſt faite d'après une certaine perſonne dont on a tâché de ſaiſir la reſſemblance, & les muſcles grenus des côtés y ont plus de ſaillie, de mouvement & d'élaſticité que dans la nature. On en a un exemple encore plus frappant dans les mêmes muſcles de Laocoon, qui eſt une nature exaltée par l'idéal, lorſque nous comparons cette ſtatue, par rapport à la même partie du corps, aux figures déifiées ou divines, tels que l'Hercule & l'Apollon du Belvedère. Dans le Laocoon, le mouvement de ces muſcles eſt porté au-delà du vrai, juſqu'au poſſible : amoncelés comme des vagues, ils correſpondent l'un à l'autre pour exprimer la plus grande contention de ſes forces au milieu de la douleur & de la réſiſtance. Dans le Torſe ou dans l'Hercule déifié, ces mêmes muſcles ſont d'une forme idéale de la plus haute beauté : élevés d'une manière coulante, ils offrent un *cadencement* varié comme l'ondulation de la mer dans ſon calme. Dans l'Apollon, figure d'une beauté divine, les muſcles ſont de la plus grande délicateſſe : ſoufflés en ondes preſqu'imperceptibles, ils ſont plus ſenſibles au tact qu'à la vue ».

» Conſidérée ſous ces différens points de vue, la beauté étoit toujours le principal objet des artiſtes. La poéſie & les poëtes les autoriſoient, dans la configuration des jeunes *Héros*, à laiſſer le ſpectateur indécis de quel ſexe étoient leurs figures principales : ſtratagême qu'ils pouvoient pratiquer dans la repréſentation d'un Achille, dont les charmes du corps furent tels, qu'ils reſta inconnu ſous l'habit de femme parmi les filles du roi Lycomède. C'eſt ainſi que paroît ce *Héros* ſur un bas relief de la villa du Belvedère à Fraſcati. Ce même ſujet eſt encore repréſenté ſur un autre bas-relief de la villa Pamfili. Un artiſte pourroit donner auſſi cette beauté problématique à Théſée, s'il avoit deſſein de repréſenter ce *Héros* déguiſé en fille lorſqu'il ſe rendit de Trézène à Athènes. Pauſanias nous apprend qu'il parut vêtu d'une longue robe qui deſcendoit juſqu'au pieds, qu'il fut pris pour une belle fille par les ouvriers qui travailloient au temple d'Apollon, & qui s'étonnoient de voir marcher ſeule dans la ville, une jeune beauté ſi accomplie. (*Pauſ. L.* 1) ».

» Il faut l'avouer, cette idée de la beauté & cette conſidération de l'âge, ont été également négligées par le peintre ancien qui a traité un des premiers exploits de ce *Héros*, dans un tableau conſervé à Herculanum. L'artiſte y a repréſenté Théſée d'une taille giganteſque, vainqueur du Minotaure en Crète, pendant que les jeunes garçons & les jeunes filles d'Athènes lui baiſent les mains & lui témoignent leur reconnoiſſance. Le Pouſſin s'eſt encore plus écarté de la vérité & de la beauté du jeune âge, dans un tableau où il a repréſenté Théſée au moment où il lève la pierre ſous laquelle ſon père avoit caché ſon épée avec un de ſes ſoulers, & où il trouve l'un & l'autre en préſence de ſa mère Ethra. Ce *Héros* n'avoit que ſeize ans, quand il donna cette première preuve de ſa force, & il paroît ici avec de la barbe, dans l'âge d'un homme fait, le corps privé de tous les arrondiſſemens de la jeuneſſe. Je ne dirai rien des édifices, ni d'un arc de triomphe, qui ne s'accorde nullement avec le ſiècle de Théſée ».

Le jugement que Watelet porte des *Héros* & des demi-Dieux des anciens, ne paroît pas non plus être le réſultat de l'étude des ſtatues antiques. Cet écrivain ſemble vouloir établir, comme les caractères de leur conformation, « qu'ils ont les » articulations des membres bien nouées, ſerrées, » peu couvertes de chair, la tête petite, le col » nerveux, les épaules larges & hautes, la poi- » trine élevée, les hanches & le ventre petits, » les cuiſſes muſclées, & les principaux muſcles » relevés & détachés, les jambes ſèches par en » bas, les pieds minces, & la plante des pieds » creuſe ».

(*L'art de peindre. Refl. ſur les proportions*).

Pour concluſion de cet article, je dirai qu'après avoir parcouru les degrés qui conduiſent des Dieux aux *Héros*, l'on peut remonter les mêmes degrés qui menent des *Héros* juſqu'aux Dieux. Le procédé par lequel on fait d'un *Héros* un Dieu, s'opère plus par ſuppreſſion que par addition, c'eſt-à-dire, il ſe fait en retranchant graduellement les angles trop équarris & trop prononcés par la nature, juſqu'à ce que la forme ſoit portée à une telle fineſſe d'exécution, qu'il paroiſſe que l'eſprit ſeul y a opéré.

En général les artiſtes grecs ont toujours repréſenté les *Héros* nuds & ſans chauſſure ; c'eſt le coſtume *héroïque*. Sur la ſcène ils paroiſſoient avec une maſſue & des cothurnes.

HÉROS pacifique. *Voyez* DRIMAQUE.

HÉROSTRATE, marchand naucratien, inſtituteur de la couronne naucratite de Vénus.

HERSE.

Les anciens en plaçoient aux portes des villes & à l'entrée des ponts. Le dernier des *monumenti inediti* de Winckelmann nous en offre une dans le joli payſage antique qui y eſt repréſenté.

Les antiquaires ſe ſont peu occupés d'expliquer le véritable objet de l'attribut qu'Oſiris le plus ſouvent (rarement Iſis), tient par une longue corde, & qui pend ſur ſon épaule gauche, ou au milieu de ſon dos. Kircher, dans l'*Œdipus ægyptiacus*, *pag.* 490., dit que c'eſt le filet, à l'aide duquel Iſis pêcha Oſiris, que Typhon avoit jeté

dans la mer. Le comte de Caylus a donné sans hésiter le même nom de filet à cet attribut.

Nous avons remarqué comme une singularité frappante, que dans le grand nombre de figures égyptiennes renfermées dans les cabinets du roi & de Ste. Geneviève, celles qui sont de terre cuite portent seules ce prétendu filet, excepté une figure de bronze du premier cabinet. La singularité disparoîtroit, si l'on pouvoit démontrer rigoureusement l'hypothèse suivante, relative aux figures égyptiennes de terre cuite & de bronze. Elle suppose que les figures de terre cuite ont précédé de beaucoup en Égypte, ainsi qu'on en est assuré pour la Grèce, les figures de bronze; & que ces dernières inconnues aux anciens égyptiens n'ont été fabriquées que peu de temps avant les Ptolémées, ou même sous leurs règnes.

L'art de fondre les métaux paroît en effet avoir été peu pratiqué en Égypte avant cette époque; puisqu'on ne trouve point de monnoie que l'on puisse rapporter aux siècles qui précèdent celui d'Alexandre. Il paroît d'ailleurs assez constant, que les figures de terre cuite se trouvent seulement enveloppées dans les bandelettes qui entourent les momies. Du moins celles qu'y trouvèrent & Peiresc, ce savant si digne de foi, & Nardi, connu par des commentaires sur Lucrèce, cité par Kircher, étoient-elles de cette matière. On convient assez généralement, que les momies ont toutes été faites (si l'on excepte celles de Pietro della Valle, aujourd'hui du cabinet de Dresde, sur l'une desquelles est écrit le mot grec ΕΥΤΥΧΙ) dans les temps antérieurs à l'abolition des anciens usages, & des pratiques religieuses détruites par le farouche Cambyse, ou au plus tard, antérieurs aux Lagides.

Il y a donc apparence que les figures de terre cuite sont les monumens des premières traditions égyptiennes. Or, c'est toujours dans les mains d'Osiris qu'elles placent le prétendu filet joint à la charrue; ce n'est par conséquent pas à Isis qu'il faut rapporter cet attribut; & dès lors il ne représente plus un filet.

Ce ne seroit tout au plus qu'à un petit nombre de figures qu'on pourroit le reconnoître à la rigueur pour un filet, parce qu'il y paroît quarré ou trapézoïdal, & que son lien est fixé dans le milieu d'un de ses côtés. Il désignoit peut-être alors la pêche dont on avoit attribué à Osiris l'invention avec celle des autres arts. Mais ceux du plus grand nombre des figures sont attachés par un angle; & à quelques-unes cet attribut est composé de plusieurs pièces longues & étroites, qui n'offrent aucune ressemblance avec un filet. On voit d'ailleurs au cabinet de Portici, deux figures égyptiennes qui tiennent cet attribut figuré en tablettes, & chargé d'Hiéroglyphes. Seroit ce une *herse* pour couvrir de terre les semences? Seroit-ce un charriot, ou traîneau, employé pour fouler les bleds; & les hiéroglyphes indiqueroient-ils des temps ou des saisons relatives à ces pratiques? L'on ne peut opposer à cette double conjecture, que le défaut de preuves directes. Aussi nous ne les donnons toutes deux, que comme de simples apperçus qui lient de plus en plus à l'agriculture tous ces attributs portés par les figures égyptiennes.

HERSÉ, fille de Cécrops, roi & fondateur d'Athènes, revenant un jour du temple de Minerve, accompagnée des filles athéniennes, attira les yeux de Mercure, & le rendit amoureux. Le dieu comptant sur son mérite & sur sa bonne mine, se présenta sans déguisement au palais de Cécrops, & demanda *Hersé* en mariage. Aglaure, sœur d'*Hersé*, en conçut de la jalousie, & empêcha Mercure d'entrer dans l'appartement de sa sœur: elle se mit sur la porte, & protesta qu'elle n'en sortiroit point qu'il ne se fût retiré. Le dieu, après d'inutiles efforts pour la gagner, la frappa de son caducée, & la changea en une statue de pierre, dont la blancheur avoit été ternie par le venin de la jalousie. *Hersé* eut un temple à Athènes après sa mort, comme une héroïne. *Voy.* AGLAURE.

Apollodore (*Lib. III.*) dit que Mercure rendit *Hersé* mère de Céphalus.

On voit dans le jardin du Palais Farnèse, à Rome, *Hersé* enlevée par Mercure.

HERSILIE, femme de Romulus, fut choisie par ce prince comme la plus considérable & la plus digne d'entre les sabines qui avoient été enlevées par les romains. Après sa mort on lui donna le surnom d'*Horta*, parce qu'elle exhortoit les jeunes romains à la vertu. Les romains la joignirent dans le ciel à son mari, & lui rendirent les honneurs divins dans le temple de Quirinus. *Voyez* HORTA.

HERTA, ou HERTÉ, ou HERTHE, ou HERTUS, *s. f.* divinité que d'anciens peuples de Germanie, tels que les semnons, les neudinges, ou thuringes, les avions, les angles, les varins, les eudons, les sardons & les nuitons adoroient.

Tacite est le seul qui nous en instruise, & il pourroit bien lui même avoir été mal informé; cependant ce qu'il en rapporte est trop singulier pour le passer sous silence. Il dit dans son livre *des mœurs des germains* (*chap. XL.*), qu'il y avoit dans l'Océan (c'est apparemment la mer Baltique qu'il nomme ainsi) une isle (on soupçonne que c'est l'isle de Rugen), où se trouvoit une forêt appellée *Castum*, au milieu de laquelle étoit un char consacré à la déesse *Hertus*.

Il n'étoit permis qu'au prêtre seul de toucher

à ce char, parce qu'il savoit le temps que la déesse qu'on y adoroit venoit dans ce lieu; quand il sentoit la présence de cette divinité, il atteloit des buffles à ce char, & le suivoit avec grande vénération; tout le temps que duroit cette cérémonie, étoient des jours de fête, & par-tout où le char alloit, on le recevoit avec beaucoup de solemnité; toute guerre cessoit, toutes les armes se renfermoient; on ne respiroit que la paix & le repos, jusques à ce que le prêtre eût reconduit dans son temple la déesse rassasiée de la conversation des hommes. Alors on lavoit le char dans un lieu secret, & les étoffes qui le couvroient, & la déesse elle même; on se servoit pour cela d'esclaves, qui étoient aussi-tôt après jettés & engloutis dans un lac voisin.

Vossius conjecture que cette déesse, *Hertus*, doit être Cybèle; mais il est plus vraisemblable que c'est la Terre; au moins le nom y répond-il parfaitement. Les allemands emploient encore le mot *herth*, pour signifier la terre, & les anglois ont toujours dit *earth* dans le même sens. La plupart des peuples s'étant imaginés n'avoir point d'autre origine que la terre, les germains pourroient bien l'avoir adorée, & plusieurs raisons concourent à le persuader.

Il y a dans la plaine du comté de Salisbury, en Angleterre, des amas de pierres circulaires, que plusieurs savans croient avoir été un temple de la déesse *Herte*; on nomme ces pierres *stone henges*, c'est-à-dire, *pierres suspendues*, parce qu'elles sont mises les unes sur les autres, de manière qu'elles paroissent être en l'air, telles qu'on suppose qu'étoit le temple de *Herte*. Mais cette supposition n'est au fond qu'un fruit de l'imagination, destitué de preuve.

On ignore parfaitement quel étoit l'usage de cette espèce de monument, que les anciens appelloient, en latin, *chorea gigantum*. Les curieux qui n'ont pas vu les *stone henges* de Salisbury, peuvent consulter sur leur nature & leur ancienne destination apparente les *antiquités britann.* de Cambden; ils en trouveront le dessin dans cet auteur.

HÉSIODE.

Le poète *Hésiode* est un des plus anciens qui nous soit parvenu: il étoit du bourg d'Ascra, en Béotie. Il fut berger & ensuite prêtre des muses. Pausanias rapporte que de son temps on voyoit encore ses poésies sur des tables de plomb dans le temple des muses, qu'il avoit desservi. Quelques-uns font *Hésiode* plus ancien qu'Homère; d'autres disent qu'ils étoient contemporains, mais Hésiode un peu plus jeune. Velléius le place 120 ans après le prince des poètes.

HÉSIONE, fille de Laomédon, roi de Troye, ayant été exposée à un monstre marin, fut délivrée par Hercule. Cet événement fait le sujet d'une belle mosaïque de la villa Albani, où l'on voit Hercule rendant *Hésione* à son fiancé Télamon, après avoir tué le monstre. *Voyez* LAOMEDON & TELAMON.

HESPER. *Voyez* HESPÉRUS.

HESPÉRIDES, filles d'Hespérus selon les uns, & d'Atlas selon les autres.

Voici le récit de Paléphate: Hespérus étoit un riche Milésien qui vint s'établir dans la Carie. Il eut deux filles nommées *Hespérides*, qui avoient de nombreux troupeaux de brebis, qu'on appelloit *brebis d'or*, à cause de leur beauté, ou plus vraisemblablement, à cause du produit qu'elles en tiroient. Ces nymphes confièrent la garde de leur troupeau à un berger nommé *Dracon*; mais Hercule passant par le pays qu'habitoient ces filles d'Hesperus, enleva & le berger & le troupeau. Varon & Servius ont adopté ce récit simple & naturel.

D'autres écrivains en grand nombre, changent le berger des *Hespérides* & leur troupeau, en fruits nommés *pommes d'or* par les grecs, soit à cause de leur couleur, de leur goût excellent, ou de leur rapport. Cette seconde opinion n'a pas moins de partisans que la première; & il semble même que dans la suite des temps elle soit devenue, sur-tout parmi les modernes, l'opinion dominante; en sorte que les uns ont entendu par ces pommes d'or des coings, d'autres des oranges, & d'autres des citrons.

Diodore ne prend point de parti sur ce dernier article, parce que, (*lib.* 5.) dit-il, le mot grec μῆλα, dont les anciens auteurs se sont servis, peut signifier également des *pommes* ou des *brebis*; mais il entre dans des détails sur l'histoire même des *Hespérides*. Si nous l'en croyons, Hesperus & Atlas étoient deux frères qui possédoient de grandes richesses dans la partie la plus occidentale de l'Afrique. Hespérus eut une fille appellé *Hespérie*, qui donna son nom à toute la contrée; elle épousa son oncle Atlas, & de ce mariage sortirent sept filles, qu'on appella tantôt *Hespérides* du nom de leur mère, & de leur ayeul maternel, tantôt Atlantides, du nom de leur père.

Elles faisoient valoir soigneusement ou des troupeaux ou des fruits, dont elles tiroient de bons revenus. Comme elles étoient aussi belles que sages, leur mérite fit beaucoup de bruit dans le monde. Busiris, roi d'Egypte, devint amoureux d'elles sur leur réputation; & jugeant bien que sur la sienne il ne réussiroit pas dans sa recherche, il

envoya des pirates pour les enlever. Ceux-ci épierent le temps où elles se réjouissoient entr'elles dans un jardin, & exécutèrent l'ordre du tyran. Au moment qu'ils s'en retournoient tout fiers de leur proie, Hercule qui revenoit de quelqu'une de ses expéditions, les rencontra sur le rivage, où ils étoient descendus pour prendre un repas. Il apprit de ces aimables filles leur aventure, tua les corsaires, mit les belles captives en liberté, & les ramena chez leur père.

Atlas charmé de revoir ses filles, fit présent à leur libérateur de ces troupeaux ou de ces fruits, qui faisoient leurs richesses. Hercule fort content de la reception d'Atlas, qui l'avoit même initié, pour surcroit de reconnoissance, dans les mystères de l'astronomie, revint dans la Grèce, & y porta les présens dont son hôte l'avoit comblé.

Pline embrasse l'opinion de ceux qui donnent des fruits & non des troupeaux aux *Hespérides*, & paroît vouloir placer leurs jardins à Lixe, ville de Mauritanie : un bras de mer, dit-il, serpente autour de cette ville, & c'est ce bras de mer, qui a donné aux poëtes l'idée de leur affreux dragon.

Si l'on suit les autres historiens, on trouvera que ce qu'il y a d'incontestable touchant les *Hespérides*, se réduit à ces trois ou quatre articles : qu'elles étoient sœurs; qu'elles possédoient une sorte de bien, dont elles étoient redevables à leurs soins & à la bonté de leur terroir qu'elles cultivoient; que leur demeure étoit bien gardée; & qu'enfin Hercule étant allé chez elles, il remporta dans la Grèce de ces fruits, ou de ces troupeaux qui étoient d'un bon revenu.

Mais il faut voir ce que les poëtes ont fait de ce peu de matière, & quelle forme ils ont su lui donner. Ils changent le lieu qu'habitoient les *Hespérides* en un jardin magnifique & délicieux; l'or y brille de toutes parts; les fruits, les feuilles & les rameaux que portent ces arbres, sont de ce précieux métal; Ovide nous en assure. (*Métam. IV.*).

Arboreæ frondes, auro radiante nitentes,
Ex auro ramos, ex auro poma ferebant.

Ces richesses sont gardées par un horrible dragon qui a cent têtes, & qui pousse cent différentes sortes de sifflemens; aussi les pommes sur lesquelles il tient sans cesse les yeux ouverts, charment la vue par leur beauté, & font sur les cœurs des impressions dont il est impossible de se défendre. Lorsque Jupiter épousa Junon, cette déesse lui porta de ces pommes en mariage, & ne crut pas pouvoir lui payer sa dot plus magnifiquement. Ce fut avec une de ces pommes que la discorde mit la division entre trois des plus grandes divinités du ciel, Junon, Vénus & Pallas; & par cette seule pomme, elle jetta le trouble dans tout l'olympe. Ce fut avec ces mêmes pommes qu'Hippomène adoucit la fière Atalante, la rendit sensible à ses vœux, & lui fit éprouver toutes les fureurs de l'amour.

Tandis que ces mêmes poëtes font de ces jardins un séjour ravissant, ils font de celles qui l'habitent autant d'enchantereſſes; elles ont des voix admirables; elles tempèrent leurs travaux par des concerts divins; elles aiment à prendre toutes sortes de figures & à étonner les yeux des spectateurs par des métamorphoses également soudaines & merveilleuses. Les argonautes arrivent-ils auprès d'elles, Hespéra devient un peuplier, Erythéis est un ormeau, Eglé se change en saule.

Il ne restoit plus aux poëtes, pour rendre les *Hespérides* respectables de tout point, que de les marquer au coin de la religion, & que d'en créer des divinités dans toutes les formes. Ces beaux génies n'y ont pas manqué; ils leur ont donné un temple; ils y ont joint une prêtresse, redoutable par l'empire souverain qu'elle exerce sur toute la nature. C'est cette prêtresse qui garde elle-même les rameaux sacrés, & qui nourrit le dragon de miel & de pavots. Elle commande aux noirs chagrins, & fait à son gré les envoyer dans les cœurs des mortels, ou les chasser de leur ame avec la même facilité; elle arrête le cours des fleuves; elle force les astres à retourner en arrière; elle contraint les morts à sortir de leurs tombes; on entend la terre mugir sous ses pieds, & à son ordre on voit les ormeaux descendre des montagnes. Loin d'exagerer, je ne fais que rendre en mauvaise prose la peinture qu'en fait Virgile en de très-beaux vers :

Hesperidum templi custos, epulasque draconi
Quæ dabat, & sacros servabat in arbore ramos;
Spargens humida mella, soporiferumque papaver;
Hæc se carminibus promittit solvere mentes,
Quas velit, ast aliis duras immittere curas:
Sistere aquam fluviis, & vertere sidera retrò,
Nocturnosque ciet manes; mugire videbis
Sub pedibus terram, & descendere montibus ornos.

C'est ainsi que les poëtes peuvent tout embellir, & que, grace à leurs talens, ils trouvent dans les sujets les plus stériles des sources inépuisables de merveilles.

Peu nous doit importer, si l'on remarque dans leurs embellissemens une infinité de différences. Ce sont des choses inséparables des fictions de l'esprit humain, & ce seroit une entreprise ridicule de vouloir les concilier. C'est assez que les

poëtes conviennent enſemble que les *Heſpérides* ſont ſœurs; que leurs richeſſes conſiſtoient en pommes d'or; que ces pommes étoient gardées par un dragon; qu'Hercule trouva cependant le moyen d'en cueillir & d'en emporter dans la Grèce. Mais, dit-on, ils ſont diviſés ſur preſque tous les autres faits; ils ne s'accordent, ni ſur la naiſſance de ces nymphes, ni ſur leur nombre, ni ſur la généalogie du dragon, ni ſur le lieu où les jardins des *Heſpérides* étoient ſitués, ni finalement ſur la manière dont Hercule s'y prit pour avoir de leurs fruits. Tout cela eſt très vrai, mais ces variétés d'idées ne nuiſent à perſonne; les fictions ingénieuſes ſeront celles auxquelles nous donnerons notre attache, ſans nous embarraſſer des autres.

Héſiode par exemple, veut (*Theogon.* 215, 275, 518). que les *Heſpérides* ſoient nées de la nuit; peut-être donne-t il une mère ſi laide à des filles ſi belles, parce qu'elles habitoient à l'extrémité de l'occident, où l'on faiſoit commencer l'empire de la nuit. Lorſque Chérécrate au contraire les fait filles de Phorcus & de Céto, deux divinités de la mer, cette dernière fiction nous déplait, parce que c'eſt une énigme inexplicable.

Quant au nombre des *Heſpérides*, les poëtes n'ont rien fait d'extraordinaire. La plupart ont ſuivi l'opinion commune qui en établit trois, Eglé, Aréthuſe, Heſpéréthuſe. Quelques-uns en ajoutent une quatrième, qui eſt Heſpéra; d'autres, une cinquième, qui eſt Erythéis; d'autres, une ſixième, qui eſt Veſta; & ces derniers même n'ont point exagéré, puiſque Diodore de Sicile, hiſtorien, fait monter le nombre de ces nymphes juſqu'à ſept.

La généalogie du dragon nous eſt fort indifférente en elle-même, ſoit qu'on le ſuppoſe fils de la terre & de Pyſandre, ou de Typhon & d'Echidne avec l'Hérécide. Mais les couleurs dont quelques-uns peignent ce monſtre expirant, nous émeuvent & nous intéreſſent. Ce n'eſt pas une deſcription d'une mort ordinaire, qu'on lit dans Apollonius; c'eſt un tableau qu'on croit voir: « le dragon, dit-il, percé des traits d'Hercule, » eſt étendu au pied de l'arbre; l'extrémité de » ſa queue remue encore, le reſte de ſon corps » eſt ſans mouvement & ſans vie; les mouches » s'aſſemblent par troupes ſur le noir cadavre, » ſuçent le ſang qui coule des plaies, & le fiel » amer de l'hydre de Lerne, dont les flèches » ſont teintes. Les *Heſpérides* deſolées à ce triſte » ſpectacle, ſe couvrent le viſage de leurs » mains, & pouſſent des cris lamentables »...

En un mot, de telles deſcriptions nous affectent, tandis que nous ne ſommes point épris des prétendus myſtères qu'on prétend que ces fictions renferment, & des explications hiſtoriques, morales ou phyſiques qu'on nous en a données; encore moins pouvons-nous goûter les traces imaginaires que des auteurs, plus chrétiens que critiques, croient appercevoir dans ces fables de certaines vérités que contiennent les livres ſacrés. L'un retrouve dans les pommes, ou dans les brebis des *Heſpérides*, Joſué qui pille les troupeaux & les fruits des Cananéens; l'autre ſe perſuade que le jardin des *Heſpérides*, leurs pommes & leur dragon, ont été faits d'après le paradis terreſtre. Non, non, les poëtes, en forgeant la fable de ces aimables nymphes, n'ont point corrompu l'écriture ſainte, qu'ils ne connoiſſoient pas; ils n'ont point voulu nous cacher des myſtères, ni nous donner aucune inſtruction. C'eſt faire trop d'honneur à ces agréables artiſans de menſonges, que de leur prêter des intentions de cette eſpèce; ils ſe ſont uniquement propoſés de nous amuſer, d'embellir leur ſujet, de donner carrière à leur enthouſiaſme, d'exciter l'admiration & la ſurpriſe, en un mot de peindre & de plaire, & l'on doit avouer qu'ils ont eu, pour la plupart, le ſecret de réuſſir. (D. J.).

Le chevalier de Jaucourt, quoique dégoûté des explications mythologiques, auroit certainement accordé ſon aſſentiment à celle qu'a donnée des *Heſpérides*, M. Dupuis, s'il eût pu la connoître: on la trouvera dans Hercule, à ſon douzième travail.

HESPÉRIDES, (*iſles des*). Iſle de la mer Atlantique; Pline (*Liv. VI, c. XXX*), n'en parle qu'avec incertitude; ce qu'il en dit ne convient point aux canaries, encore moins aux açores, ni aux antilles; il met une journée de navigation depuis les iſles *Heſpérides* au cap nommé *Heſperu-ceras*; il parcourt donc la côte occidentale d'Afrique: le cap qu'il nomme *Heſperuceras*, doit être le Cap-verd; les *Heſpérides* étoient, dit-il, à une journée en-deçà d'*Heſperuceras*; ſeroient ce deux des iſles du Sénégal? Quel fond peut on faire ſur des relations imparfaites, & dreſſées dans des temps où ces lieux n'étoient connus que par une tradition également obſcure & incertaine? (D. J.).

HESPÉRIE, nymphe du mont Ida *V.* ESAQUE.

HESPÉRIE, mot originairement grec, qui ſignifie un pays occidental. Les grecs appellèrent l'Italie *Heſpérie*, parce qu'elle étoit à leur couchant; & les romains donnèrent pour la même raiſon ce nom à l'Eſpagne, qu'on a appellé grande *Heſpérie*.

Le mot latin, *Heſperus*, formé du grec ἕσπερος, eſt le nom d'une étoile qui paroît du côté de l'Italie, par rapport à la Grèce, & du côté de l'Eſpagne, par rapport à l'Italie.

Il y en a qui font venir le nom d'*Hespérie*, quand on le donne à l'Italie, du nom d'*Hespérus*, lequel ayant été chassé de son royaume par son frère Atlas, vint en Italie, & y régna.

HESPÉRUS, HESPER, } fils de Japet, & frère d'Atlas, ayant été chassé par son frère du royaume de ses pères, se retira en Italie, & donna à cette contrée le nom d'Hespérie. Diodore dit qu'*Hespérus* étant monté sur le sommet du mont Atlas, pour mieux contempler les astres, n'en revint point, & ne parut plus; ce qui fit croire qu'il avoit été changé en un astre, qu'on appelle *Hespérus* ou *Vesper*, l'étoile du soir (*Diodor. lib. III.*), & le matin, *Lucifer*.

Quelques poètes font l'astre *Hespérus*, fils de Céphale & de l'Aurore (*Hygin. astronom. c.* 42.)

Sur un autel rond de la villa Borghèse (*n°.* 21. *monum. inedit.*), on voit ce dieu sous la figure d'un jeune homme qui porte un flambeau. Cet attribut est relatif à l'Aurore, sa mère, qui l'eut pour fils du chasseur Céphale.

HESTIA. Quelques-uns donnoient ce nom à *Vesta*; c'étoit son nom grec, Ἑστία. D'autres l'appelloient HESTA, d'où l'on avoit formé le mot latin *Vesta*.

HESTIÉES, sacrifices solemnels qu'on faisoit dans plusieurs lieux de la Grèce, & sur-tout à Corinthe, en l'honneur de la fille de Saturne & de Rhéa, la déesse du feu, ou le feu même; car le nom ἑστία, que les grecs donnoient à cette divinité, signifie *feu*, foyer des maisons, d'où les latins ont fait celui de *Vesta*. *Voyez* VESTA.

HÉSUS. *Voyez* ÉSUS.

HÉSYCHIA; c'est le nom qu'on donnoit à Clazomène, aux prêtresses de la déesse Pallas, qui faisoient toutes leurs fonctions dans un grand silence, d'où leur est venu ce nom.

HÉSYCHASTIQUE (*musiq. des anc.*), sorte de mélopée des grecs, propre à calmer les passions.

HÉTÉRIARQUE, nom d'un officier dans l'empire grec. Il y avoit deux officiers qui portoient ce nom; l'un s'appelloit simplement *Hétériarque*, & l'autre le grand *Hétériarque*. L'*Hétériarque* étoit subordonné au grand *Hétériarque*. C'étoient les officiers qui commandoient les troupes des alliés. Ils avoient différentes fonctions à la cour auprès de l'empereur. Codin les décrit (*ch. V. n°.* 30, 31, 32, 37, *de officiis.*). *Voyez* aussi du Cange, dans ses notes sur l'alexiade d'Anne Comnène (*p.* 227.).

Ce nom vient de ἑταῖρος, *socius*, & ἀρχὴ, *imperium*.

HETEROMASCALA. *Voyez* ETEROMASCHALA, article transposé par inadvertance.

HÊTRE, *fagus*, arbre consacré à Jupiter, à cause de la fable de Dodone. Dans les grandes solemnités, on ornoit les autels de ce dieu avec des feuilles de *hêtre*.

HÉTRUSQUE. *Voyez* ÉTRUSQUE.

HEURES, en grec. ὧραι, *filles* de Jupiter & de Thémis, selon Hésiode, (*Théogon.* 901.) qui en compte trois, Eunomie, Dicé & Irène, c'est-à-dire, le bon ordre, la justice & la paix. Cette fiction signifioit, sans doute, que le bon usage des *heures* réglées entretient les loix, la justice & la concorde.

Homère nomme les *heures* les portières du ciel, & nous décrit ainsi leurs fonctions: « Le soin des » portes du ciel est commis aux *heures*; elles » veillent depuis le commencement des temps à la » garde du palais de Jupiter; & lorsqu'il faut » ouvrir ou fermer ces portes d'éternelle durée, » elles écartent ou rapprochent sans peine le nuage » épais qui leur sert de barrière ». (*Iliad.* 5.)

Le poëte entend par le ciel cette grande région de l'espace éthéré, que les saisons semblent gouverner; elles ouvrent le ciel, quand elles dissipent les nuages; & elles le ferment, lorsque les exhalaisons de la terre se condensent en nuées, & nous cachent la vue du soleil & des astres.

La mythologie grecque ne reconnut d'abord que les trois *heures*, dont nous avons donné les noms, parce qu'il n'y avoit que trois saisons, le printemps, l'été & l'hiver; ensuite quand on leur ajouta l'automne & le solstice d'hiver, ou sa partie la plus froide, la mythologie créa deux nouvelles *heures*, qu'elle appella *Carpo*, & (*Pausan. Bœot.*) *Thalotte*, elle les établit pour veiller aux fruits & aux fleurs; enfin, quand les grecs partagèrent le jour en douze parties égales, les poëtes multiplièrent le nombre des *heures* jusqu'à douze, employées au service de Jupiter, & les nommèrent les *douze sœurs*, nées gardiennes des barrières du ciel, pour les ouvrir & les fermer à leur gré; ils leur commirent aussi le soin de ramener Adonis de l'Achéron & de le rendre à Vénus.

Les mêmes poëtes donnèrent encore aux heures l'intendance de l'éducation de Junon; & dans quelques statues de cette déesse, on représente les heures au dessus de sa tête.

Elles étoient reconnues pour des divinités dans la ville d'Athènes, où elles avoient un temple bâti en leur honneur par Amphiction. Les athéniens,

ſelon Athénée, leur offroient des ſacrifices, dans leſquels ils faiſoient bouillir la viande au lieu de la rôtir, ils adreſſoient des vœux à ces déeſſes, & les prioient de leur donner une chaleur modérée, afin qu'avec le ſecours des pluies, les fruits de la terre vinſſent plus doucement à maturité.

Le mot ὥραι, déſignoit anciennement chez les grecs, les ſaiſons; enſuite après l'invention des cadrans ſolaires, le même terme ſe prit auſſi pour ſignifier la meſure du temps que nous nommons *heure*.

Les *heures* ſont les compagnes des graces; c'eſt-à-dire, elles ſont les déeſſes des ſaiſons & des beautés. Dans la plus haute antiquité de l'art, les *heures* n'étoient repréſentées que par deux figures; enſuite elles étoient au nombre de trois, parce que l'année fut diviſée en trois ſaiſons, le printemps, l'automne & l'hiver. Les poëtes, ainſi que les artiſtes, les repréſentent communément danſantes, & ſur la plupart des monumens elles paroiſſent du même âge. Leur vêtement eſt ordinairement court, comme celui des danſeuſes, & ne deſcend que juſqu'aux genoux; leur tête eſt couronnée de feuilles de palmier qui ſe redreſſent. C'eſt ainſi qu'on les trouve coëffées ſur une baſe triangulaire de la villa Albani, morceau rapporté dans les monumens de l'antiquité (*Monum. Ant. ind. n.* 47). Par la ſuite des temps, lorſqu'on fixa quatre ſaiſons, l'art introduiſit à ſon tour quatre *heures*, ainſi qu'on peut le voir ſur une urne funéraire de la même villa. Ici les *heures* ſont repréſentées dans différens âges & avec de longues draperies, mais ſans être couronnées de feuilles de palmier; l'*heure* du printemps y eſt caractériſée par les traits naïfs d'une jeune fille avant cette taille de jeuneſſe qu'une épigramme de l'anthologie appelle la taille de l'*heure* du printemps (*Anthol. L.* 7. *p.* 474. *l.* 10). Les trois ſœurs de cette *heure* augmentent en âge par gradation. Le fameux bas-relief de la villa Borghèſe, nous offre, à la vérité, un plus grand nombre de figures danſantes, mais c'eſt parce qu'on y voit les *heures* accompagnées des graces.

Les poëtes grecs ont feint qu'elles préſidoient à l'éducation des enfans, & qu'elles régloient toute la vie des hommes; c'eſt pourquoi ils les font aſſiſter à toutes les noces célébrées dans la Mythologie.

Les romains reconnoiſſoient Herſilie, la femme de Romulus, pour la ſeule divinité qui préſidât aux ſaiſons, & ils l'appelloient *hora*. *V.* ce mot.

HEURES (emploi des) chez les romains. *V.* VIE privée des romains.

HEURESIS. On trouve ce mot dans le calendrier ruſtique au mois de novembre. Ce marbre antique eſt conſervé dans le palais Farnèſe à Rome. Le mot grec εὕρεσις, découverte, fait conjecturer que l'on célébroit en ce jour la découverte de Proſerpine par Cérès.

HEXADRACHME, monnoie ancienne de l'Égypte & de l'Aſie.

Elle valoit 3 liv. $\frac{1}{8}$ monnoie de France actuelle, ſelon M. Paucton dans ſa *Métrologie*.

Elle valoit en monnoie des mêmes pays 1 $\frac{1}{2}$ tétradrachme.

Voyez MONNOIES, pour l'évaluation de M. de Romé de l'Iſle.

HEXADRACHME, ancien poids de l'Aſie & de l'Égypte.

Il valoit en poids de France $\frac{285}{10000}$ de liv. ſelon M. Paucton.

Il valoit en poids des mêmes pays 1 $\frac{1}{2}$ tétradrachme;

ou, 6 drachmes.

Voyez POIDS, pour connoître l'évaluation de M. de Romé de l'Iſle.

HEXAPHORES, les anciens gres & romains donnoient ce nom à une eſpèce de litière découverte, qui ſervoit à tranſporter dans la ville ou dans la campagne, les perſonnes opulentes; elles employent à cet effet ſix porteurs, & c'eſt ce que déſigne le terme grec *hexaphore*. Les ſeigneurs qui mépriſoient le faſte ſe faiſoient porter par quatre eſclaves. Du temps de l'empereur Néron, l'on avoit inventé des chaiſes où l'on n'employoit que deux porteurs; elles étoient à peu près ſemblables à celles qui ſont en uſage dans l'Europe & dans la Chine.

Les *hexaphores* ne ſont aujourd'hui de mode que dans le Japon, à Siam, & dans l'Aſie. Les romains donnoient auſſi le nom d'*hexaphore*, au magnifique lit funèbre qui ſervoit à porter au bucher les morts d'un rang diſtingué; ils donnoient le nom de *ſarda pila* au brancard ouvert, qui ſervoit à tranſporter les cadavres des pauvres: comme le *ſarda pila* n'étoit formé que de l'aſſemblage de quelques ais, on le brûloit avec le corps du défunt. Dans l'ouvrage qui a pour titre: *Roma ſotterranea di Abrahamo Boſio.* (*in-fol. Roma* 1632). On trouve pluſieurs eſtampes qui repréſentent ſur les bas-reliefs des ſépultures, les *hexaphores* ou lits funèbres des anciens romains qui vivoient dans l'opulence; ces meubles reſſembloient parfaitement à nos canapés, c'eſt-à-dire, à de petits lits à doſſier, garnis de ſangles, couverts d'un matelas. Dans quelques-uns des bas-reliefs qui repréſentent les *hexaphores*, les deux pieds qui ſoutiennent le côté où repoſe la tête du défunt, ont plus de hauteur que ceux qui ſoutiennent ſes pieds

pieds. Le cadavre paroît couché sur un plan incliné. Il est probable que l'on portoit le corps dans le lit où il étoit expiré. Les grecs modernes ont conservé l'ancien usage, ils ne couchent que sur des canapés.

HEXAPODE *quarrée*, mesure olympique pour l'arpentage des terres.

Elle valoit 36 pieds olympiques quarrés.

HEXAPODE, mesure linéaire & itinéraire de l'Asie & de l'Égypte. *Voyez* ORGYE.

HIACINTHE. *Voyez* HYACINTE.

HIARBAS. *Voyez* JARBAS.

HIBOU, oiseau de nuit consacré à Minerve, comme un symbole de la vigilance, en ce qu'il veille pendant la nuit : il passoit pour un oiseau de mauvais augure. Dans Virgile, un *hibou* solitaire, perché sur le toit du palais, effraie Didon par ses gémissemens funèbres. Ascalaphe fut changé en *hibou*, oiseau qui n'annonce que des malheurs, dit Ovide.

Son apparition n'étoit funeste que lorsqu'il chantoit. Mais s'il se taisoit, elle étoit d'un bon augure. Servius (*Æn. IV.* 462.) nous apprend cette puérile distinction : *nam non est mali ominis semper bubo, sed quum canit.* C'est pourquoi l'apparition muette d'un *hibou* présagea le sceptre de Judée à Agrippa détenu en prison. *V.* CHOUETTE, oiseau avec lequel on confond ordinairement le *hibou*.

HICETAS, tyran en Sicile.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

Unique en argent..... *Torremusa.*

O. en bronze.

HIDRE. *Voyez.* HYDRE.

HIÉRA, appellée par d'autres Astioché, épousa Télèphe, roi de Misie, combattit avec lui les grecs qui alloient assiéger Troye, & fut tuée par Nirée. *Voyez* ASTIOCHÉ.

HIÉRA, une des isles vulcanies, aujourd'hui les isles de Lipari, où étoient les forges de Vulcain. *Voyez* VULCANIES.

HIÉRACIEN (*musiq. des anc.*) nome ou chanson des grecs, surnommé *Hiéracien*, à cause d'Hiérax, disciple d'Olimpe. C'étoit aussi un nom de *flûte*. (Pollux, *Onomast. liv. IV. chap. X.*)

HIÉRACOBOSCOS, prêtres d'Égypte, qui étoient chargés de nourrir les éperviers consacrés à Apollon ou au Soleil. *Voyez* ÉPERVIER.

Ce nom est formé des deux mots grecs ἱέραξ, *épervier*, & βόσκω, *je nourris*.

HIÉRAPOLIS, en Phrygie. ΙΕΡΑΠΟΛΕΙΤΩΝ & ΙΕΡΑΠΟΛΙC.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

O. en or.

C. en bronze.

O. en argent.

Leurs types ordinaires sont :

Bacchus.

Esculape.

Un serpent.

Un Trépied.

Cette ville a fait frapper, sous l'autorité de ses préteurs, des médailles impériales grecques en l'honneur d'Auguste, de Tibère, de Néron, de Trajan, d'Antinoüs, de M. Aurèle, de Faustine jeune, de Commode, de Sévère, de Plautille, d'Élagabale, d'Alex.-Sévère, de Tranquilline, des deux Philippes, d'Otacilie, d'Othon, de Valérien.

Leur fabrique & les noms de magistrat les font distinguer aisément des médailles d'*Hiérapolis* de Syrie.

HIÉRAPOLIS, en Cilicie. ΙΕΡΟΠΟΛΕΙΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Diadumenien, d'Élagabale.

On les distingue des médailles frappées dans les autres *Hiérapolis* par le mot ΚΑΣΤΑΒΑ, ou par un type semblable à celui de Mégarsus, en Cilicie ; c'est un fleuve tenant un oiseau.

HIÉRAPOLIS, en Syrie. ΙΕΡΟΠΟΛΙΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales

grecques en l'honneur de Trajan, d'Antonin, de M. Aurèle, de Vérus, de Caracalla, d'Élagabale, de Sévère, de Mamée, d'Alex. Sévère, des deux Philippes, de Commode.

Leur fabrique syrienne & l'abſence des noms de magiſtrat, les diſtinguent des médailles frappées dans les autres *Hiérapolis*.

HIÉRAPYTNA, en Crète. ΙΕΡΑΠΥΤΝΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

O. en or.

RR. en argent.

O. en bronze.

Leurs types ordinaires ſont:

Une chouette.

Un palmier.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Caligula, de Néron.

HIÉRAX, jeune homme qui fut changé en épervier. Mercure, déguiſé en berger, ayant endormi Argus au ſon de ſa flûte, ſe préparoit à enlever la vache Io pendant le ſommeil de ſon gardien; mais *Hiérax*, dit la fable, ſurvint imprudemment, & réveilla Argus. Alors Mercure ne pouvant plus faire ſon vol en cachette, tua Argus, & changea *Hiérax* en épervier. Le nom grec de l'épervier, ἱέραξ, ſervit de fondement à cette métamorphoſe.

HIÉROCÆSAREA, en Lydie. ΙΕΡΟΚΑΙΣΑΡΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent,

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Septime-Sévère & de Caracalla.

HIÉROCÉRYCE, chef des héraults ſacrés dans les myſtères de Cérès, à Éleuſis. Sa fonction étoit d'écarter les profanes, & toutes les perſonnes exclues de la fête par les loix; d'avertir les initiés de ne prononcer que des paroles convenables à l'objet de la cérémonie, ou de garder un ſilence reſpectueux; enfin, de répéter les formules de l'initiation.

L'*Hiérocéryce* repréſentoit Mercure ayant des ailes ſur le bonnet, & la verge, le caducée à la main, en un mot, tout l'appareil que les poëtes donnent à ce dieu.

Ce ſacerdoce étoit perpétuel; mais il n'impoſoit point la loi du célibat: on peut même fortement préſumer le contraire par l'exemple du Dadouque; ainſi, ſelon toute apparence, la loi du célibat ne regardoit que l'*hiérophante* ſeul, à cauſe de l'excellence de ſon miniſtère.

Au reſte, la dignité d'*Hiérocéryce* appartenoit à une même famille; c'étoit à celle des céryces, deſcendue de Céryx, dernier fils d'Eumolpe, & qui par conſéquent étoit une branche des eumolpides, quoique ceux qui la compoſoient donnaſſent Mercure pour père à Céryx; mais c'étoit ſans doute parce que ce dieu protégeoit la fonction de hérault, héréditaire dans leur famille. (D. J.)

HIÉROCORACES, *HIEROCORAICA*, } certains miniſtres de Mithras, c'eſt-à dire, du ſoleil, que les perſes adoroient ſous ce nom, portoient le nom d'*hiérocoraces*, qui ſignifie *corbeaux ſacrés*, parce que ces prêtres du ſoleil portoient des vêtemens qui avoient quelque rapport par leur couleur, ou d'une autre manière, à ces oiſeaux, dont les grecs en conſéquence leur donnèrent le nom. ἱερος, *ſacré*, & κόραξ, *corbeau*.

On lit dans Gruter (303. 2.) une inſcription dans laquelle il eſt fait mention des *hierocoraica*, c'eſt-à-dire, des myſtères de Mithras, célébrés avec tout cet appareil ſuperſtitieux. *Voyez* MITHRIAQUES.

HIEROGLYPHES, premiers ſignes ou caractère dont les hommes, & ſur-tout les Egyptiens, ſe ſont ſervis autrefois pour exprimer leurs penſées ſans le ſecours de la parole; c'étoient ordinairement des animaux, des plantes, des pierres précieuſes, quelquefois des inſtrumens & des outils qui ſervent au détail des arts, plus ſouvent encore diverſes parties du corps humain. C'eſt dans ce dernier aſſemblage qu'on trouvoit une abondante moiſſon d'*hierophyphes*, & par le grand nombre des pièces dont eſt compoſée cette machine admirable, & par les attitudes différentes où ſes pièces peuvent ſe trouver les unes à l'égard des autres: ce qui fourniſſoit des manières toujours nouvelles de parler aux yeux & de peindre les penſées. Pour montrer, par exemple, que rien n'échappe au Tout-puiſſant, à celui qui écoute & qui voit tout, on repréſentoit des yeux & des oreilles ſur les murs des temples, & principalement au frontiſpice. Pour écarter la foule des importuns de la maiſon d'un miniſtre ou d'un ambaſſadeur, on peignoit ſur la porte un vieillard les yeux baiſſés & un doigt dans la bouche. Pour marquer un homme qui a beaucoup voyagé, & que ſes voyages ont rendu plus ſavant & plus vertueux, on repréſentoit un pêcher chargé de fruits. Le ſecret de l'*hiéroglyphe* eſt fondé ſur le caractère particulier de cet arbre qui réuſſit moins dans la Perſe, qu'on peut regarder comme

ſon pays natal, que dans les autres pays où il eſt tranſplanté.

Ce n'étoit pas ſeulement à de pareilles inſcriptions que ſe bornoient les figures *hiéroglyphiques* : on s'en ſervoit encore pour compoſer des diſcours ſuivis & détaillés, pour les mieux graver dans la mémoire.

» Aucune opération de l'eſprit, dit le comte de Caylus, ne peut être comparée à celle de l'invention des ſignes qui préſentent la parole aux yeux, & tranſmettent la penſée malgré la diſtance des lieux & l'intervalle des temps. On a trouvé chez les ſauvages quelques opérations ſemblables ; mais elles étoient renfermées dans des bornes très-étroites, & ne s'étendoient qu'à un ſignalement groſſier de guerriers allant en guerre, à des marques de nombre, ou bien à des reconnoiſſances. Les quipos, ou les nœuds des Péruviens, méritent un peu plus d'éloges, puiſqu'en effet ils avoient plus d'étendue & par conſéquent une plus grande utilité ; cependant ils étoient fort inférieurs aux ſignes & aux *hiéroglyphes* des Egyptiens. On ne peut douter que ces caractères n'aient été très-peu étendus lorſqu'ils ont commencé à paroître en Egypte ; mais cette découverte quoique ſimple & groſſièrement pratiquée dans ſon origine, ne doit pas moins être regardée comme un prodige de l'eſprit ».

» Malgré l'obſcurité de l'hiſtoire des Egyptiens, on voit clairement la route que l'écriture a ſuivie pour arriver à ſa perfection, ſans qu'il ſoit poſſible de démêler ni la date ni l'invention des *hiéroglyphes*, ni celle de leur progrès, car il eſt certain qu'ils en ont eu ; ſelon l'ordre de l'eſprit humain, ils ne peuvent avoir été inventés auſſi compoſés ou plutôt auſſi allégoriques qu'ils l'ont été dans la ſuite. Malgré cette augmentation, l'examen de ces mêmes ſignes démontre toujours l'extrême ſimplicité de leurs notions, lorſqu'ils faiſoient uſage d'une écriture qui n'étoit que le trait ou le deſſein particulier d'un objet réel. En conſidérant cette manière de communiquer ſa penſée, il eſt aiſé de concevoir que, ſi tout un peuple ne forme pas bien des caractères dont la convention eſt ſimple : à plus forte raiſon, il ne deſſinera pas correctement des figures qui doivent reſſembler à des objets déterminés ; car tels étoient les commencemens de cette admirable invention. Par conſéquent on peut croire que le deſſein, rarement bien exécuté, fut très-aiſément corrompu dans la main de tous ceux qui voulurent le pratiquer : & que par ſucceſſion de temps, il ne conſerva qu'une trace légère de ſa première origine : alors il fallut apprendre à lire, c'eſt-à-dire, à connoître ces traits, tandis qu'auparavant l'objet peignoit l'idée à tous les hommes, quelque différent que pût être leur langage. L'augmentation des connoiſſances exigea ſucceſſivement plus de moyens pour l'expreſſion : & l'on s'apperçut aiſément qu'il étoit impoſſible de faire concevoir par le moyen des *hiéroglyphes* ſimples, toutes les choſes idéales ou dépendantes de l'eſprit, néceſſaires cependant à exprimer, comme le temps préſent, le futur, le paſſé, &c. Les ſignes corrompus donnèrent la facilité d'en imaginer, & par conſéquent l'écriture courante ſe perfectionna. Quand la plus légère réflexion ne nous apprendroit que l'uſage & les beſoins ont été ſuffiſans pour augmenter le nombre des caractères, cette écriture étant une fois établie, la néceſſité dont elle étoit pour toutes les parties de la ſociété, & l'uſage continuellement répété par un très-grand nombre d'hommes, préſentèrent, pour ainſi dire, ſans étude, & par la ſeule ſucceſſion du temps, les combinaiſons dont un art eſt ſuſceptible. ».

» L'établiſſement de la véritable écriture auroit dû naturellement détruire & effacer juſqu'au ſouvenir des *hiéroglyphes ;* mais les prêtres Egyptiens eurent grand ſoin de les conſerver pour l'interprétation des loix, le détail des faits hiſtoriques, & le culte des dieux. Par ce moyen ils devinrent les maîtres de toutes ces parties, renfermées dans des ſignes toujours ſuſceptibles de ſignifications différentes, ou d'applications très-arbitraires. On peut en juger par l'inſcription du temple de Minerve à Saïs, que Plutarque nous a conſervé. (d'Iſis & d'Oſiris, trad. d'Amyot.):

On voyoit, dit-il, *un petit enfant, un vieillard & un épervier, & tout auprès un poiſſon, & à la fin un hippopotame ; ce qui ſignifioit, ſelon lui : ô arrivans & partans, jeunes & vieux, dieu hait toute violente injuſtice ; car, par l'épervier, ils repréſentent dieu ; par le poiſſon, haine, abomination ; & par l'hippopotame, toute impudence de mal faire.*

» Le lecteur peut juger par cette inſcription, de l'ancienne manière d'écrire, & du peu de confiance qu'on pouvoit prendre dans la lecture ou plutôt dans l'interprétation de ces ſortes de caractères, principalement dans un pays où la chaleur du climat dilate, pour ainſi dire, les idées & porte les hommes à l'allégorie.

» La controverſe qui s'eſt renouvellée depuis pluſieurs année en Europe, ou plutôt dans la France, à l'occaſion des Egyptiens, intéreſſe tous les ſavans & particulèrement les antiquaires. Elle doit au moins les engager à communiquer les monumens qu'ils poſſèdent. Je n'avois pas regardé juſqu'ici les morceaux chargés de caractères, ſous le point de vue d'utilité dont ils me paroiſſent aujourd'hui ; je donnerai donc plus particulièrement que je n'ai fait, non-ſeulement les caractères de cette nation, mais je pourrai quelque-

fois, m'étendre sur ceux dont il seroit possible de douter. Il seroit peut-être avantageux d'étudier jusqu'aux *Abraxas*, quelque modernes qu'ils soient; car les Syriens étoient plus instruits que nous de ce qui concerne les egyptiens : & le parti qu'on peut tirer du Cophte, tout corrompu qu'il est, autorise cette opinion; d'ailleurs les caractères phéniciens, ceux des anciens grecs, ceux même des arabes, & par conséquent des syriens; enfin toutes les écritures des trois parties du monde anciennement connu, dérivent en général de celle des Egyptiens : cette proposition peut paroître trop étendue; mais on conviendra que l'écriture est la plus importante recherche à l'égard de Egypte, & qu'on ne peut percer l'obscurité dont son écriture est voilée, que par la représentation multipliée des caractères ». (*Caylus IV, page 36.*).

Plusieurs anciens, dit le chevalier de Jaucourt, & presque tous les modernes ont cru que les prêtres d'Egypte inventèrent les *hiéroglyphes*, afin de cacher au peuple les profonds secrets de leur science. Kircher en particulier a fait de cette erreur les fondemens de son grand *théatre hiéroglyphique*, ouvrage dans lequel il n'a cessé de courir après l'ombre d'un songe. Tant s'en faut que les *hiéroglyphes* aient été imaginés par les prêtres égyptiens dans des vues *mystérieuses*, qu'au contraire c'est la pure nécessité qui leur a donné naissance pour l'utilité publique; Warburthon l'a démontré par des preuves évidentes, où l'érudition & la philosophie marchent d'un pas égal.

Les *hiéroglyphes* ont été d'usage chez toutes les nations pour conserver les pensées par des figures, & leur donner un être qui les transmît à la postérité. Un concours universel ne peut jamais être regardé que comme une suite soit de l'imitation, soit du hasard ou de quelqu'évènement imprévu. Il doit être, sans doute, considéré comme la voix uniforme de la nature parlant aux conceptions grossières des humains.

Les chinois dans l'orient, les mexiquains dans l'occident, les scythes dans le nord, les indiens, les phéniciens, les éthiopiens, les étruriens ont tous suivi la même manière d'écrire, par peintures & par *hiéroglyphes*; & les égyptiens n'ont pas eu vraisemblablement une pratique différente des autres peuples.

En effet, ils employèrent leurs *hiéroglyphes* à dévoiler nuement leurs loix, leurs réglemens, leurs usages, leur histoire; en un mot, tout ce qui avoit du rapport aux matières civiles. C'est ce qui paroît par les obélisques, par le témoignage de Proclus, & par le détail qu'en fait Tacite dans ses annales (*liv. II. ch. lx.*) au sujet du voyage de Germanicus en Egypte. C'est ce que prouve encore la fameuse inscription du temple de Minerve à Saïs, dont il est tant parlé dans l'antiquité, rapportée plus haut. Un enfant, un vieillard, un faucon, un poisson, un cheval marin servoient à exprimer cette sentence morale : « vous » tous qui entrez dans le monde & qui en sortez, » sachez que les dieux haïssent l'impudence ». Ce *hiéroglyphe* étoit dans un temple public; tout le monde le lisoit, & l'entendoit à merveille.

Il nous reste quelques monumens de ces premiers essais grossiers des caractères égyptiens dans les *hiéroglyphes* d'Horapollo. Cet auteur nous dit entr'autres faits, que ce peuple peignoit les deux pieds d'un homme dans l'eau, pour signifier un *foulon*, & une *fumée* qui s'élevoit dans les airs, pour désigner du *feu*.

Ainsi, les besoins secondés de l'industrie imaginèrent l'art de s'exprimer : ils prirent en main le crayon ou le ciseau, & traçant sur le bois ou les pierres des figures auxquelles furent attachées des significations particulières, ils donnèrent, en quelque façon, la vie à ce bois, à ces pierres, & parurent les avoir doué du don de la parole. La représentation d'un enfant, d'un vieillard, d'un animal, d'une plante, de la fumée, un serpent replié en cercle, un œil, une main, que'qu'autre partie du corps, un instrument propre à la guerre ou aux arts, devinrent autant d'expressions, d'images, ou, si l'on veut, autant de mots qui, mis à la suite l'un de l'autre, formèrent un discours suivi.

Bientôt les égyptiens prodiguèrent par-tout les *hiéroglyphes :* leurs colonnes, leurs obéliſques, les murs de leurs temples, de leurs palais & de leurs sépultures en furent surchargés. S'ils érigeoient une statue à un homme illustre, des symboles tels que nous les avons indiqués, ou qui leur étoient analogues, taillés sur la statue même, en traçoient l'histoire. De semblables caractères peints sur les momies, mettoient chaque famille en état de reconnoître le corps de ses ancêtres; tant de monumens devinrent les dépositaires des connoissances des égyptiens.

Ils employèrent la méthode *hiéroglyphique* de deux façons, ou en mettant la partie pour le tout, ou en substituant une chose qui avoit des qualités semblables à la place d'un autre. La première espèce forma l'*hiéroglyphe curiologique*, & la seconde l'*hiéroglyphe tropique :* la lune, par exemple, étoit quelquefois représentée par un demi-cercle, & quelquefois par un cynocéphale. Le premier *hiéroglyphe* est *curiologique*, & le second *tropique;* ces sortes d'*hiéroglyphes* étoient d'usage pour avertir; presque tout le monde en connoissoit la signification dès la tendre enfance.

La méthode d'exprimer les *hiéroglyphes tropiques*

par des propriétés ſimilaires, produiſit des *hiéroglyphes ſymboliques*, qui devinrent à la longue plus ou moins cachés, & plus ou moins difficiles à comprendre: Ainſi, l'on repréſenta l'Egypte par un crocodile & par un encenſoir allumé, avec un cœur deſſus. La ſimplicité de la première repréſentation donne un *hiéroglyphe ſymbolique* aſſez clair; & le rafinement de la dernière offre un *hiéroglyphe ſymbolique* vraiement énigmatique.

Mais auſſi-tôt que par de nouvelles recherches, on s'aviſa de compoſer les *hiéroglyphes* d'un myſtérieux aſſemblage de choſes différentes, ou de leurs propriétés les moins connues, alors l'énigme devint inintelligible à la plus grande partie de la nation. Auſſi quand on eut inventé l'art de l'écriture, l'uſage des *hiéroglyphes* ſe perdit dans la ſociété, au point que le public en oublia la ſignification. Cependant les prêtres en cultivèrent précieuſement la connoiſſance, parce que toute la ſcience des égyptiens ſe trouvoit confiée à cette ſorte d'écriture. Les ſavans n'eurent pas de peine à la faire regarder comme propre à embelſir les monumens publics, où l'on continua de l'employer; & les prêtres virent avec plaiſir, qu'inſenſiblement ils reſteroient ſeuls dépoſitaires d'une écriture qui conſervoit les ſecrets de la religion.

Voilà comment les *hiéroglyphes*, qui devoient leur naiſſance à la néceſſité, & dont tout le monde avoit l'intelligence dans les commencemens, ſe changèrent en une étude pénible, que le peuple abandonna pour l'écriture; tandis que les prêtres la cultiverent avec ſoin, & finirent par la rendre ſacrée. *Voyez* ÉCRITURE DES ÉGYPTIENS.

Mais je n'ai pas tout dit: les *hiéroglyphes* furent la ſource du culte que les égyptiens rendirent aux animaux, & cette ſource jetta le peuple dans une eſpèce d'idolatrie. L'hiſtoire de leurs grandes divinités, celle de leurs rois & de leurs légiſlateurs, ſe trouvoient peintes en *hiéroglyphes*, par des figures d'animaux & autres repréſentations; le ſymbole de chaque dieu étoit bien connu par les peintures & les ſculptures que l'on voyoit dans les temples, & ſur les monumens conſacrés à la religion. Un pareil ſymbole préſentant donc à l'eſprit l'idée du dieu, & cette idée excitant des ſentimens religieux, il falloit naturellement que les égyptiens, dans leurs prières, ſe tournaſſent du côté de la marque qui ſervoit à le repréſenter.

Cela dut ſur-tout arriver depuis que les prêtres égyptiens firent attribuer aux caractères *hiéroglyphiques* une origine divine, afin de les rendre encore plus reſpectables. Ce préjugé qu'ils inculquèrent dans les ames, introduiſit néceſſairement une dévotion relative pour ces figures ſymboliques; & cette dévotion ne manqua pas de ſe changer en adoration directe, auſſi-tôt que le culte de l'animal vivant eut été reçu. Ne doutons pas que les prêtres n'aient eux-mêmes favoriſé cette idolatrie.

Enfin, quand les caractères *hiéroglyphiques* furent devenus ſacrés, les gens ſuperſtitieux les firent graver ſur des pierres précieuſes, & les portèrent en façon d'amulete & de charmes. Cet abus n'eſt guères plus ancien que le culte du dieu Sérapis, établi ſous les Ptolémées. Certains chrétiens, natifs d'Egypte, qui avoient mêlé pluſieurs ſuperſtitions payennes avec le chriſtianiſme, ſont les premiers qui firent principalement connoître ces ſortes de pierres qu'on appelle *abraxas*; il s'en trouve dans les cabinets des curieux, & l'on y voit toutes ſortes de caractères *hiéroglyphiques*.

Aux abraxas ont ſuccédé les taliſmans, eſpèce de charmes, auxquels on attribue la même énergie, & pour leſquels on a aujourd'hui la plus grande eſtime dans tous les pays ſoumis à l'empire du grand-ſeigneur, parce qu'on y a joint, comme aux *abraxas*, les rêveries de l'aſtrologie judiciaire.

Nous venons de parcourir avec rapidité tous les changemens arrivés aux *hiéroglyphes* depuis leur origine juſqu'à leur dernier emploi; c'eſt un ſujet bien intéreſſant pour un philoſophe. Du ſubſtantif *hiéroglyphe*, on a fait l'adjectif *hiéroglyphique*. (D. J.)

Ce n'eſt point ici le lieu de dire ce qu'il faut raiſonnablement penſer des inſcriptions gravées ſur quelques obéliſques: on ſait, dit M. Paw, que Kircher a fait tous ſes efforts pour perſuader qu'elles ne renferment point des faits hiſtorigues, ni la narration de quelqu'évenement. Mais Kircher a ignoré que ces inſcriptions ſont des choſes très-indifférentes, par rapport à ce qui devoit conſtituer un obéliſque proprement dit; puiſqu'on en connoît juſqu'à trois de la première grandeur, qui étoient *purs*; c'eſt-à-dire, ſans aucune apparence de caractères ſur les quatre faces. Cependant nous ſavons indubitablement, qu'un de ces obéliſques purs a été dreſſé, pendant pluſieurs ſiècles, devant le temple du ſoleil, ſans qu'on puiſſe accuſer les prêtres, & les ſculpteurs d'avoir été trop ignorans pour y graver des caractères *hiéroglyphiques*, comme Hardouin l'inſinue ſi adroitement au ſujet d'une de ces aiguilles muettes, taillées par ordre du Pharaon Nectanebus. (*In Plin. Lib. 36, cap. XIV.*).

HIEROGRAMMATÉE, ſubſ. maſc. Nom que les anciens Egyptiens donnoient aux prêtres qui préſidoient à l'explication des myſtères de la religion & aux cérémonies.

Les *hiérogrammatées* inventoient & écrivoient des hiéroglyphes & les livres hiéroglyphiques, & ils les expliquoient, ainſi que toute la doctrine

de la religion. Si l'on en croit Suidas, ils étoient auſſi devins; au moins il rapporte qu'un *hiérogrammatée* prédit à un ancien roi d'Egypte, qu'il y auroit un Iſraëlite plein de ſageſſe, de vertu & de gloire, qui humilieroit l'Egypte.

Ils étoient toujours auprès du roi pour l'aider de leurs lumières & de leurs conſeils; ils ſe ſervoient pour cela de la connoiſſance qu'ils avoient des aſtres & des mouvemens du ciel, de l'intelligence des livres ſacrés, où ils s'inſtruiſoient eux-mêmes de ce qu'il y avoit à faire. Ils étoient exempts de toutes les charges de l'état, ils en étoient les premières perſonnes, après le roi, & portoient même, ainſi que lui, un eſpèce de ſceptre en forme de ſoc de charrue. Ils tombèrent dans le mépris ſous l'empire des romains.

HIÉROMANTIE *ἱερομαντεια*, nom général de toutes les ſortes de divinations qu'on tiroit des diverſes choſes préſentées aux dieux, & ſur-tout des victimes qu'on offroit en ſacrifice. D'abord on commença de tirer des préſages de leurs parties externes, de leurs mouvemens, enſuite de leurs entrailles, & autres parties internes; enfin de la flamme du bucher dans lequel on les conſumoit. On en vint juſqu'à tirer des préſages de la farine, des gâteaux, de l'eau & du vin, &c.

HIÉROMÉNIE, *ἱερομηνία*, nom donné au mois dans lequel on célébroit les jeux Neméens; c'étoit le même mois que le Boèdromion des Athéniens, qui répondoit au commencement de notre mois de ſeptembre.

HIEROMNÉMON, *ἱερομνήμων*, c'eſt-à-dire, préſident des ſacrifices, ou gardien des archives ſacrées.

Les *hiéromnémons* étoient des députés que les villes de la Grèce envoyoient aux Thermopyles, pour y prendre ſéance dans l'aſſemblée des amphictions, & y faire la fonction de greffiers ſacrés. Ils étoient particuliérement chargés de tout ce avoit rapport à la religion; c'étoit eux ſeuls qui payoient la dépenſe, & qui prenoient le ſoin des ſacrifices publics qu'on faiſoit pour la conſervation de toute la Grece en général. Auſſi la première attention de l'*hieromnémon*, à ſon arrivée aux Thermopyles, étoit d'offrir, conjointement avec les pylagores, un ſacrifice ſolemnel à Cerès, divinité tutélaire de ce lieu. Quand l'aſſemblée des amphictyons ſe tenoit à Delphes, Apollon Pythien & Minerve-la-prévoyante, recevoient à leur tour le même hommage des députés dont nous venons de parler.

Ordinairement chaque ville amphictionide n'envoyoit qu'un *hiéromnémon* & un pylagore à l'aſſemblée; mais cette regle générale n'a pas laiſſé de ſouffrir quelquefois des exceptions; cependant il paroît que quelque nombre qu'ils fuſſent de députés, ils n'étoient comptés que pour deux voix par rapport aux ſuffrages.

L'*hiéromnémon* qu'on devoit députer au conſeil des amphictions, s'éliſoit par le ſort; & le temps de ſa députation expiré, il étoit obligé, de même que les pylagores, de venir rendre un compte exact à ſes concitoyens, de tout ce qu'il avoit fait pendant la tenue de ces états généraux de la Grèce. *Voyez* PYLAGORE.

Ce compte ſe rendoit verbalement & par des mémoires, d'abord au ſénat, & enſuite au peuple; le même uſage ſe pratiquoit à l'égard des autres ambaſſadeurs ou envoyés.

Une des prérogatives éminentes de la dignité des *hiéromnémons*, à l'aſſemblée des amphictions, étoit le droit dont ils jouiſſoient de recueillir les ſuffrages, & de prononcer enſuite les arrêts; ils avoient encore l'honneur de préſider à l'aſſemblée, parce qu'ils préſidoient aux ſacrifices du dieu, tant à Delphes qu'aux Thermopyles. Le nom de l'*hieromnémon* étoit inſcrit à la tête des décrets des amphictyons, & l'on comptoit les années par les différens *hieromnémons*, de même que les romains comptoient les leurs par les différens conſulats. Les Byzantins comptoient auſſi leurs années par les magiſtrats qui portoient chez eux le nom d'*hieromnémons*. Enfin, un grand privilège des *hieromnémons*, c'eſt qu'à eux appartenoit le droit de convoquer l'aſſemblée générale des amphictyons, que les grecs appelloient *ἐκκλησία αμφικτυόνων*; ils devoient rediger par écrit tout ce qui ſe traitoit dans cette compagnie, & ils étoient les gardiens nés de ces actes importans. (D. J.).

HIÉRON I, roi de Sicile. ΙΕΡΩΝΟΣ.

Ses médailles ſont :

R. en or.

C. en bronze.

C. en argent.

HIÉRON II, roi de Sicile.

R. en bronze.

Unique..... en argent.... *Torremuſa.*

O. en or.

HIERONIQUES, *HIERONICÆ*, vainqueurs aux quatre grands jeux : les Pythiens, les Iſthmiens, les Neméens & les Olympiques. Vitruve (*Præfat.*) décrit les honneurs extraordinaires qu'on leur rendoit à leur retour dans les villes qui les avoient vu naître : ils y entroient en triomphateurs, montés ſur un quadrige, & par une brêche faite

aux murs de l'enceinte. Enfin ils étoient entretenus le reſte de leur vie aux dépens du tréſor public. Plutarque (*ſympoſ. II. 5.*) dit qu'on les faiſoit entrer par une brêche, afin de montrer qu'une ville pourvue d'auſſi vaillans défenſeurs n'avoit plus beſoin de murailles.

Néron jaloux de la gloire des athlètes voulut partager celle des *hiéroniques*, & il l'obtint. De retour en Italie il entra dans Naples par une brêche & traîné par des chevaux blancs (*Sueton. Ner. c. 24 & 25*). Il fit plus; voulant abolir la mémoire de tous les *hiéroniques*, & ne laiſſer fleurir que la ſienne, cet inſenſé fit abattre & trainer dans les cloaques toutes les ſtatues de ces vainqueurs.

HIÉRONYME, roi de Sicile. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΙΕΡΩΝΥΜΟΥ.

Ses médailles ſont:

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

Unique..... en or.... *Torrémuſa.*

HIEROPHANTE, ſubſt. maſ. ἱεροφάντης, *ſacrorum antiſtes*, ſouverain prêtre de Cérès chez les Athéniens.

L'*hiérophante* étoit à Athènes un prêtre d'un ordre très-diſtingué; car il étoit prépoſé pour enſeigner les choſes ſacrées & les myſtères de Cérès, à ceux qui vouloient y être initiés; & c'eſt de-là qu'il prenoit ſon nom. On lui donnoit auſſi le titre de prophète; il offroit les ſacrifices à Cérès, ou uniquement par rapport à elle; il étoit encore le maître d'orner les ſtatues des autres dieux, & de les porter dans les cérémonies religieuſes. Il avoit ſous lui pluſieurs officiers qui l'aidoient dans ſon miniſtère, & qu'on nommoit *exégètes*, c'eſt-à-dire, *explicateurs des choſes ſacrées.*

Eumolpe fut le premier *hiérophante* que Cérès ſe choiſit elle-même pour la célébration de ſes myſtères, c'eſt-à-dire, que ce fut lui qui le premier y préſida & les enſeigna. Cet Eumolpe, ſelon Athénée, fut le chef d'une des plus célèbres familles d'Athènes, qui ſeule eut la gloire de donner ſans interruption un *hiérophante* aux Eleuſiniens, tant que le temple de Cérès ſubſiſta parmi eux. La durée de ce ſacerdoce a été de douze cents ans; & ce qui le rend encore plus mémorable pour la famille des Eumolpides, c'eſt que celui qui étoit une fois revêtu de la dignité d'*hiérophante*, étoit obligé de paſſer toute ſa vie dans le célibat, comme nous l'apprenons de Pauſanias dans les Corinthiaques, de l'ancien ſcholiaſte de Perſe, ſur la cinquième ſatyre de ce poëte, & enfin de Saint Jérôme.

Ce mot *hérophante* eſt compoſé de ἱερὸς, *ſacré*, & de φαίνω, *je montre, je mets en lumière.*

Saint Jérôme dit que les *hiérophantes* éteignoient en eux les feux de l'impureté en buvant du ſuc de ciguë, ou même en ſe faiſant eunuques.

HIÉROPHANTES, ou HIÉROPHANTIES, étoient des femmes conſacrées au culte de Cérès, & qui avoient des fonctions diſtinctes de celles des *hiérophantes*; quelques auteurs les diſent femmes de ceux-ci; mais comment s'accorderoit avec ce mariage l'obligation où ils étoient de vivre toujours dans le célibat. Il y en a qui penſent qu'il leur étoit permis de ſe marier; mais que les ſecondes nôces leur étoient défendues, & que toute faute contre la chaſteté conjugale les excluoit pour jamais de leur miniſtère.

HIÉROSCOPIE, ſorte de divination, qui conſiſtoit à examiner tout ce qui ſe paſſoit pendant les ſacrifices & toutes les cérémonies de la religion, juſqu'aux moindres circonſtances, pour en tirer des préſages.

Ce mot eſt formé de ἱερὸς, *ſacré* & de σκοπέω *je conſidère.*

HIGIE. *Voyez* HYGIE.

HIGYRON. *Voyez* ACHILLE.

HILAIRE & Phoébé, filles de Leucippus, frère de Tyndare, étant près d'épouſer Lyncée & Idas, prièrent à leurs noces Caſtor & Pollux, leurs couſins germains. Mais ces princes en étant devenus eux-mêmes amoureux, les enlevèrent au milieu des rejouiſſances, & en eurent des enfans. (*Voyez* ANASCIS). Les deux époux outragés, coururent aux armes & ſe battirent contre les deux frères. Caſtor tua Lyncée, mais Idas ôta la vie à Caſtor, & la perdit enſuite par les mains de Pollux. Quant aux deux femmes, elles reçurent après leur mort, les honneurs héroïques, ſans doute à cauſe qu'elles avoient été femmes de deux héros. *Hilaire* eſt quelquefois nommée *Laira.*

Sur un bas-relief de la villa Medici à Rome, publié par Winckelmann. (*Monum. inedit. n°. 61*). on voit Caſtor & Pollux enlevant les deux filles de Leucippe. Ce double rapt étoit ſculpté ſur un ſiège à Amycle (*Pauſan. lib. 3.*) par Bathyclès, qui fut un des plus anciens artiſtes de la Grèce.

HILARIES, *hilaria*, fêtes qui ſe célébroient à Rome tous les ans avec beaucoup de pompe & de réjouiſſance, le huitième avant les calendes d'avril, c'eſt-à-dire le 25 mars, en l'honneur de la mère des dieux.

Pendant la durée de ces fêtes, qui étoit de plusieurs jours, il y avoit trêve de tout deuil & cérémonies funèbres. On promenoit Cybèle par toute la ville, & chacun faisoit marcher devant elle, en guise d'offrande, ce qu'il avoit de plus précieux. On s'habilloit comme on vouloit, & l'on prenoit les marques de telles dignités qu'on jugeoit à propos.

C'étoit proprement la Terre qu'on célébroit dans cette fête, sous le nom de la mère des dieux; on lui rendoit tous ces honneurs, pour qu'elle reçût du soleil une chaleur modérée & des rayons favorables à la naissance des fruits. On avoit choisi le commencement du printemps pour cette fête, parce qu'alors les jours commencent à être plus longs que les nuits, & que la nature est toute occupée de sa parure & de son renouvellement.

Les romains empruntèrent cette fête des grecs, qui la nommoient ἀναδάσις, *renouvellement*, par opposition à la veille, καταδασις, pendant laquelle ils revêtoient les apparences du deuil. Les romains les imitèrent encore en ce point, car ils passoient la veille de leurs *hilaries* en lamentations & autres marques de tristesse, d'où vient qu'ils nommoient ce jour-là un jour de sang, *dies sanguinis*.

Lorsque les grecs furent soumis à l'empire des romains, ils abandonnèrent l'ancien nom de leur fête pour prendre celui d'ἱλαρια, comme il paroît par Photius, dans ses extraits de la vie du philosophe Isidore.

HILARITAS, ou la gaieté, personnifiée par les romains. *Voyez* GAIETÉ & JOIE.

HILARODES. C'étoient chez les grecs des poëtes qui chantoient des vers moins libres que les pièces ioniques, mais gaies & plaisantes. Ils paroissoient vêtus d'un habit blanc, avec une couronne d'or; d'abord ils portoient des souliers pleins, ensuite ils ne prirent plus que la chaussure appellée *crepida*, qui ne consistoit qu'en une semelle, liée dessus le pied avec des courrois. Les *hilarodes* ne chantoient pas seuls. Ils avoient un jeune enfant, ou une jeune fille, qui les accompagnoit en jouant de quelqu'instrument. On les introduisit ensuite dans les tragédies, comme on introduisit les magodes dans les comédies. Scaliger traite de ces poëtes au *liv. I. de sa poëtique, c. 52.* Les *hilarodes* furent dans la suite appellés Simodes, du nom d'un poëte nommé Simus, qui excella dans cegenre de poésie.

Ce mot vient de ἱλαρὸς, *joyeux, agréable*, & d'ᾠδὴ, *chant, chanson*.

HILARODIE, pièce de vers, aite ou chantée par ceux qu'on nommoit *hilaroaes*. Scaliger prétend que l'*hilarodie*, l'*hilaro-tragédie*, la *phlyacographie*, & la fable rhintonique, sont les noms d'une même chose.

HILARO-TRAGÉDIE, pièce dramatique mêlée de tragique & de comique, ou de sérieux & plaisant, ou de ridicule. Scaliger, *poét. l. I. c. LIII.* prétend que l'*hilaro-tragédie* & l'*hilarodie* sont la même chose. D'autres ont cru que l'*hilaro-tragédie* étoit à peu près ce que nous appellons *tragi-comédie*, ou une tragédie dont la catastrophe est heureuse, & fait passer le héros d'un état malheureux dans un état fortuné. D'autres enfin croient que c'étoit, comme nous l'avons dit, un mêlange de tragique & de comique, de choses sérieuses, & d'autres ridicules. Ce dernier sentiment est le plus commun & le plus vraisemblable. Suidas dit que Rhinton fut l'inventeur de ces sortes de pièces. On les appella en effet *rhintonica fabula*. (Athénée, l. XIV.)

HILAS. *Voyez* HYLAS.

HILDÉRIC, roi des vandales.

HILDERICUS REX,

Ses médailles sont:

RRR. en argent.

O. en B.

O. en or.

HILÉIA, dans la Mésopotamie. ΙΑΗΑ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze.....*Pellerin*,

O. en or.

O en argent.

HILLUS, ou HILUS. *Voyez* HYLUS.

HILOTES. *Voyez* ILOTES.

HIMÈRE, fils de la nymphe Taygète & de Jupiter, dont elle eut encore Lacédémon, s'étant attiré la colère de Vénus, déshonora, pendant la nuit, Cléodice sa propre sœur, sans le savoir. Le lendemain ayant connu son crime, il en eut une extrême affliction; & transporté de douleur, il se précipita dans la rivière de Maraton, qui fut nommée *Himère*, à cause de lui. Plutarque le géographe, qui raconte cette fable, en ajoute une autre aussi puérile: savoir, qu'il naissoit dans cette rivière une pierre, appellée *thrasidile*, de la figure d'un casque: sitôt que l'on sonne de la trompette, cette pierre saute au rivage; mais elle se replonge dans l'eau dès qu'on vient à nommer les italiens. La rivière d'*Himère* perdit encore ce nom par un autre accident semblable à celui d'*Himère*. *Voyez* EUROTAS.

HIMÈRE,

HIMÈRE, en Sicile. HIMEPAION.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

C. en argent.

O. en or.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires sont :

Un coq posé.

Une écrevisse de mer.

Le bœuf à tête humaine.

Trois grains de bled.

HIN, *dadix*, mesure de capacité pour les liquides de l'Asie & de l'Égypte.

Elle valoit en mesures de France 5 pintes & $\frac{645}{1000}$ selon M. Paucton.

Elle valoit en mesures anciennes des mêmes pays $1\frac{1}{2}$ piloc ;

ou, $1\frac{1}{3}$ gomor ;

ou, 2 conges sacrés ;

ou, 3 cabs ;

ou, 4 marès ;

ou, 6 chénices ;

ou, 12 log ;

ou, 24 mines.

HIN, *dadix*, mesure de capacité pour les solides de l'Asie & de l'Égypte.

Elle valoit en mesure de France $\frac{4234}{10000}$ de boisseau, selon M. Paucton.

Elle valoit en mesures anciennes des mêmes pays, $1\frac{1}{2}$ piloc ;

ou, $1\frac{1}{3}$ gomor ;

ou, 2 conges sacrés ;

ou, 3 cabs ;

ou, 4 marès ;

ou, 6 chénices ;

ou, 12 log ;

ou, 24 hémines.

HINNUS, mulet, produit d'un cheval & d'une ânesse. (*Varron. de re rustic. lib. II. cap. VIII.*)

HIPHIALTES, ou EPIALTES, ou EPHIALTES ; c'est ainsi que les poètes grecs nommèrent certaines divinités rustiques, qu'ils supposèrent être des espèces de génies qui venoient coucher avec les hommes & les femmes ; *épialtes* est formé de ἐπιαύω, *je dors entre*. Les latins appellèrent ces prétendus génies, *incubes*. *Voyez* INCUBES.

HIPPADES.

« La législation d'Athènes ne se proposoit pas pour but l'égalité parfaite dans les biens-fonds, elle vouloit empêcher seulement la trop grande inégalité des fortunes. Solon n'ayant pas à Athènes autant d'autorité que Lycurgue en avoit eu à Lacédémone, mais voulant cependant opposer un obstacle invincible à l'agrandissement des propriétés, sans oser porter de loi qui prescrivît l'égalité dans le partage des terres, se contenta de diviser le peuple en quatre classes : La première (selon Aristote II, *Politicon*, Plutarque & Pollux), étoit composée des *pentacosiomédimnes*, c'est-à-dire, de ceux qui possédoient cinq cens médimnes ou plethres de terre, soit en grains, soit en vignobles, soit en plants d'oliviers. La seconde classe étoit celle des *zeugites*, qui possédoient trois cens médimnes de terre. La troisième étoit celle des *hippades*, qui jouissoient de deux cens plethres ou médimnes. La quatrième étoit celle des *thetes*, c'est-à-dire, des artisans & des salariés. Les citoyens des trois premières classes avoient des privilèges particuliers ; ils étoient regardés comme les nobles de la république, & pouvoient seuls prétendre aux magistratures & aux commandemens des armées, mais c'étoit à des conditions qui circonscrivoient singulièrement l'agrandissement de leur propriété. Les *pentacosiomédimnes* étoient obligés de payer chaque année un talent au trésor public, ce qui faisoit douze drachmes par plethre. Les *zeugites* payoient un demi-talent, ou dix drachmes par plethre ; & la contribution des *hippades* étoit de dix mines, faisant cinq drachmes par plethre ; c'est-à-dire, que les *pentacosiomédimnes* jouissoient de $280\frac{2}{5}$ arpens, pour chacun desquels ils payoient au trésor 21 liv. 4 sols ; que les *zeugites* possédoient $168\frac{1}{5}$ arpens, pour chacun desquels ils étoient taxés à 17 liv. 16 s. 7 den. ; que les *hippades* possédoient $112\frac{1}{5}$ arpens, pour chacun desquels ils payoient seulement 8 liv. 18 s. 4 den. Les *thetes* ne pouvoient parvenir à aucune charge tant qu'ils demeuroient dans cette classe ; mais ils étoient exempts de toute taxe ; ils avoient le droit d'opiner dans les assemblées & dans les jugemens ; ils pouvoient amasser des richesses par leur travail & leur économie, & dès-lors passer dans les classes supérieures, où ils jouissoient de toutes les prérogatives qui y étoient attachées ».

« L'Attique ou les terres de la république d'Athènes, pouvoient contenir 389800 arpens, c'est-à-dire, environ la moitié de la Laconie. On lit dans Rollin (*tome IV, p. 502.*) que la seule ville d'Athènes étoit peuplée de soixante-onze mille ames ; ce qui, réparti sur toute l'Attique,

ne feroit trouver, pour la part de chaque individu, que cinq arpens & demi. Mais Athènes étoit une ville commerçante, qui avoit des reſſources que n'avoit pas ſu ſe procurer Lacédémone. Avant ſes guerres avec cette dernière république, elle avoit ſur mer ou dans ſes ports juſqu'à quatre cens galères (*Xénophon. de Exped. Cyri, lib. VII.*); elle tiroit des provinces de ſa domination, ou des pays éloignés qui étoient ſes tributaires, juſqu'à mille talens, pour le moins, de revenu annuel. Athènes avoit de riches colonies, d'où elle pouvoit tirer beaucoup de ſubſiſtances pour l'entretien de ſes citoyens : ſans ces moyens, il paroîtroit impoſſible que ſon maigre territoire eût pu fournir aux beſoins d'une ſi nombreuſe population, vu ſur-tout l'inégalité de fortune qui y étoit permiſe. En effet, on voit par le calcul que 1390 *pentacoſiomédimnes* auroient ſeuls poſſédé toutes les terres de l'Attique, & auroient réduit tous les autres citoyens à l'état de mercenaires. Rien n'étoit donc plus ſage que la loi de Solon, qui rendoit aux riches la poſſeſſion des grands biens & des honneurs, onéreuſe & preſque inſoutenable ».

« Mais eſt-ce que les *thetes*, qui poſſédoient quelques terres ne payoient rien à l'état ? Un citoyen, par exemple, pouvoit être propriétaire de cent quatre vingt-dix médimnes de terre, & cependant il n'étoit que de la dernière claſſe ; cet homme ne payoit-il rien à l'état pour ſa propriété ? c'eſt ce que je ne puis comprendre. Il eſt plus vaiſemblable que les hiſtoriens ne nous ont conſervé que quelques circonſtances des loix de Solon, par le moyen deſquelles on peut, par la réflexion, en retrouver tout l'enſemble ». (*Métrologie de M. Paucton*).

HIPPAGOGÆ, navires qui portoient les chevaux & les cavaliers à la ſuite des armées navales (*Liv. lib. XLIV.* 28.). Aulu-Gelle les nomme *hippagines*. (*X.* 25.)

HIPPARINUS, Tyran en Sicile.

Ses médailles ſont :

O. en or.

O. en argent.

Unique..... en bronze.... *Torrémuſa.*

HIPPARQUE, officier chez les athéniens qui commandoit leur cavalerie ; cette cavalerie au nombre de deux mille huit cents chevaux en temps de paix, étoit diviſée en deux corps, qui chacun commandé par un *hipparque*, comprenoit les cavaliers. Les *hipparques* avoient ſoin de les exercer pour les tenir toujours en haleine. On voit bien que le mot *hipparque* vient de ἵππος, *cheval*, & de ἄρχω, *je commande*. Nous appellons ἄρχος, dit Ariſtote, les hommes que leur miniſtère met en droit de prononcer des jugemens, &, ce qui les caractériſe plus particuliérement, de donner, d'expédier des ordres; c'eſt pourquoi les premiers magiſtrats d'Athènes ſe nommoient *archontes*.

HIPPÉ, nom d'une fille du centaure Chiron. Un jour qu'*Hippé* chaſſoit ſur le mont Pélius, on lui fit violence ; elle conçut tant de crainte de l'indignation qu'auroit ſon père en apprenant ſon malheur, que les dieux ayant pitié d'elle, la changèrent en cavalle, & la tranſportèrent au ciel. Quelques-uns diſent qu'elle connoiſſoit & prédiſoit l'avenir. Le mot grec ἵππος, *cavale*, a probablement ſervi de fondement à cette fable.

HIPPIA. Minerve fut ſurnommée *Hippia*, c'eſt-à-dire la cavalière, parce qu'on la repréſentoit à cheval. C'eſt cette Minerve qu'on croyoit être fille de Neptune.

Les arcadiens lui donnoient ce ſurnom, parce qu'ils lui attribuoient l'invention des quadriges.

HIPPIUM, l'arène proprement dite dans les hippodromes, c'eſt-à-dire, l'eſpace entre la *ſpina* & les gradins de l'amphithéatre.

HIPPIUS, Neptune fut ſurnomné *Hippius* ou Equeſtre, dit Diodore de Sicile (*liv 6.*), parce qu'on attribuoit à ce dieu l'art de dompter les chevaux. Pauſanias rapporte qu'auprès de Mantinée on voyoit un temple de Neptune-*Hippius*, fort ancien, & où perſonne n'entroit. L'empereur Hadrien fit bâtir tout autour un autre temple, qui renfermoit le vieux : c'étoit, diſoit-on, Agamède & Trophonius qui avoient conſtruit ce vieux temple, en joignant des poutres de bois de chêne les unes aux autres. Ils ne mirent point d'autre empêchement pour entrer dans le temple qu'une bande de laine, tendue à l'entrée ; ſoit que cela parût ſuffiſant pour arrêter, au moins, ceux qui avoient de la religion, ſoit qu'on crût qu'il y avoit quelque vertu divine dans cette bande. On racontoit qu'Epite, fils d'Hippothoüs, ſans paſſer ni par-deſſus, ni par-deſſous la bande, mais l'ayant rompue, entra hardiment dans le temple : il fut à l'inſtant puni de ſa témérité & de ſon irréligion ; un flot d'eau de mer qui lui tomba miraculeuſement ſur les yeux, lui fit perdre la vue.

HIPPIUS, c'eſt encore un ſurnom de Mars : ainſi Minerve, Neptune & Mars, ſont les trois ſeules grandes divinités que les auteurs nous repréſentent à cheval, & les ſeules qui fuſſent honorées ſous le nom d'équeſtre, dans la Grèce & chez les romains.

HIPPO, une des nymphes océanides.

HIPPOBOTE, prairie ſituée à l'iſſue des portes Caſpiennes. C'étoit un terrein bas & très-fertile.

Tout y venoit bien, aux oliviers près, qui n'y croissoient qu'à peine, & qui étoient toujours maigres & sans vigueur. Ce terroir étoit fort propre à nourrir des chevaux ; c'est pourquoi les rois perses y avoient un haras de cinquante mille jumens. Quelques-uns disent que c'étoit de-là que sortoient les chevaux appellés nisséens, qui étoient grands & fort bons. & qui ne servoient qu'aux rois seuls. *Voyez* STRABON, *L. XI.*

Ce nom vient d'ἵππος, cheval, & de βόω, je pais, je nourris. *Hippobotes* est un homme qui nourrit des chevaux, & *hippobotum* un haras, un lieu où l'on nourrit des chevaux.

HIPPOBOTE, faction qui eut pendant quelque temps l'administration du gouvernement de l'isle d'Euboée, aujourd'hui Négrepont. Les *hippobotes* avoient l'administration du temps d'Alexandre. *Voyez* STRABON, *liv. X.*

HIPPOCAMPE, c'est ainsi qu'on appelle en *mythologie* les chevaux de Neptune & des autres divinités de la mer : cet animal est fabuleux. Pline fait mention, sous ce nom, d'un petit animal qui n'a rien de commun avec le cheval ; c'est un insecte d'environ six pouces de longueur.

HIPPOCENTAURE, monstre fabuleux qu'on feint avoir été demi-homme & demi-cheval ; on donna ce surnom aux peuples de Thessalie, qui entreprirent les premiers dans la Grèce de monter à cheval ; ensorte que leurs voisins crurent d'abord que l'homme & le cheval ne faisoient qu'un même composé.

La fable dit que les centaures s'étant mêlés avec des cavales, engendrèrent les *hippocentaures*, monstres qui tenoient en même-temps de la nature de l'homme & de celle du cheval ; mais comme de pareils monstres n'ont jamais existé, il est vraisemblable que lorsque l'on parloit d'un thessalien, on le nommoit *hippios* ou *cavalier ;* ces cavaliers dans la suite, pour montrer leur force & leur adresse, s'exercèrent à se battre contre des taureaux qu'ils perçoient de leurs javelots, ou ils les renversoient en les prenant par les cornes. Pline nous apprend que non-seulement cet exercice étoit ordinaire aux thessaliens, qui en étoient les inventeurs, mais que Jules-César en donna le premier spectacle aux romains; il y a donc bien de l'apparence qu'on ajouta, en parlant de ces thessaliens, au nom d'*hippios* celui de centaures, & que de ces trois mots ἵππιος, κεντῶν, ταυρὸς, on composa celui d'*hippio-centaure*, *cavalier perce-taureau.*

Enfin, ces cavaliers s'étant rendus redoutables par leurs brigandages, on n'en parla que comme de monstres, &, à l'aide de l'équivoque, on les nomma des *hippocentaures*, confondant ainsi le cavalier avec le cheval qui le portoit. Les poëtes saisirent cette idée ; on sait qu'ils profitoient de tout, pour donner du merveilleux au sujet dont ils parloient ; & rien certainement ne ressembloit mieux aux monstres, tels qu'ils les dépeignoient, qu'un homme à cheval. Des gens qui faisoient passer les oranges pour des pommes d'or, les bergers déguisés pour des satyres, & les vaisseaux à voile pour des dragons ailés, ne devoient pas faire de difficulté au temps où l'usage de monter à cheval étoit nouveau, de travestir des cavaliers en *hippocentaures.* (D. J.)

Il y a des auteurs qui ont soutenu l'existence de pareils monstres dans la nature. Pline assure avoir vu a Rome un *hippocentaure*, qu'on avoit apporté d'Egypte, sous l'empire de Claude, & qui étoit embaumé dans du miel, à la manière de ce temps-là. Saint Jérôme rapporte que Saint Antoine, allant visiter Saint Paul l'hermite, dans le désert de la Thébaïde, rencontra un *hippocentaure*, dont il donne la description : & il ajoute que l'Afrique produit souvent de pareils monstres ; mais ce n'est pas de ces sortes d'animaux monstrueux dont parlent nos poëtes : & la Thessalie n'en a jamais produit de tels.

HIPPOCOON avoit usurpé le royaume de Lacédémone, sur Tyndare son frère, mari de Léda. Hercule le tua & rétablit Tyndare. *Voyez* TYNDARE. En reconnoissance de la neutralité que Junon garda dans cette querelle, Hercule lui immola une chèvre. *V.* EGOPHAGE. (*Pausan. Lacon.*).

HIPPOCRATIES, fêtes en l'honneur de Neptune cavalier, Ἵππιος Ποσειδῶν, qui se célébroit chez les Arcadiens ; pendant ces fêtes les chevaux étoient exempts de tout travail, & on les promenoit par les rues ou dans les campagnes, superbement enharnachés, & ornés de guirlandes & de fleurs. C'est les mêmes fêtes que les romains célébroient sous le nom de *consualia.* Leur nom est formé de ἵππος *cheval*, & de κράτος, *force.*

HIPPOCRÈNE, fontaine du mont Hélicon en Béotie : on a dit que le cheval Pégase, ayant frappé du pied, avoit fait sortir cette fontaine, d'où elle prit son nom, qui signifie, fontaine du cheval. Ce fut depuis la fontaine des muses, qui furent elles-mêmes appellées *hippocrènes.* Suivant l'histoire ancienne, cette fontaine fut découverte par Cadmus, qui avoit apporté aux grecs les sciences phéniciennes, d'où on a pu l'appeller la fontaine des muses. *Voyez* AGANIPPE, MUSES, PÉGASE.

Pline (liv. IV. chap. VII.) décrivant les fontaines qui étoient dans la Béotie, nomme Œdipodie, Psamathé, Dircé, Epicrane, Aréthuse, *Hippocrène*, Aganippe & Gargaphie.

L'*hippocrène*, si vanté par les poëtes de tout pays, & dont il suffisoit d'avoir bu pour faire d'excellens vers, étoit sur le penchant de l'hélicon; cependant Pausanias, qui a décrit avec un détail extrême jusqu'aux moindres objets, & jusqu'aux plus petites statues que les anciens avoient érigées sur cette montagne, ne fait aucune mention de l'*hippocrène*; quoiqu'il parle de l'Aganippe, fontaine placée à la gauche de ceux qui alloient dans le bois solitaire, particulièrement consacré aux muses.

Ce nom est formé de *ἱππος cheval*, & de *κρήνη fontaine*.

HIPPOCTONIUS, surnom donné à Hercule, pour avoir tué les chevaux furieux de Diomède. Il est formé de *ἵππος cheval*, & de *κτείνω, je tue*.

HIPPODAMIE, fille d'Œnomaüs, roi de Pise, en Elide, étant en âge d'être mariée, dit Lucien, son père, qui la vit si belle, en fut épris comme tous les autres princes de la Grèce, & désirant conserver ce trésor, il s'avisa d'un moyen aussi criminel que son amour. Il avoit le chariot le plus léger, & les plus vîtes chevaux de tout le pays; faisant donc semblant de chercher à sa fille un mari qui fût digne d'elle, il la proposa pour prix à celui qui pourroit le vaincre à la course; mais avec cette condition qu'il tueroit tous ceux sur qui il auroit l'avantage. Il voulut même que sa fille montât sur le char de ses amans, afin que sa beauté les arrêtât & fût cause de leur défaite. Par ces artifices il vainquit & tua jusqu'à treize de ces princes. Enfin, les dieux irrités des abominations de ce père furieux, donnèrent des chevaux immortels à Pélops, qui courut le quatorzième, & qui demeurant victorieux par ce secours, devint possesseur de la belle *Hippodamie*.

Les poëtes ont ajouté ou changé diverses circonstances de l'histoire d'*Hippodamie*, qu'on verra aux articles de CHRISIPPE, MYRTIL, OËNOMAÜS, PÉLOPS.

HIPPODAMIE, maîtresse d'Achille, étoit la même que Briséis. *Voyez* BRISEÏS.

HIPPODAMIE, femme de Pirithoüs, étoit fille d'Adraste. *Voyez* DÉIDAMIE.

HIPPODÉTE, surnom donné à Hercule, au rapport de Pausanias; parce que l'armée des Orchoméniens étant venue dans la plaine de Ténérus, en Béotie, pour combattre les Thébains, Hercule attacha leurs chevaux à leurs chars, les uns à la queue des autres, & embarrassa si bien, par cet artifice, toute la cavalerie des ennemis, que le lendemain ils ne purent s'en servir pour le combat. Ce mot est formé de *ἵππος, cheval* & de *δέω lié*.

HIPPODROMUS, journée de marche d'un cheval.

HIPPODROME, lieu destiné chez les grecs aux courses des chevaux, & dans lequel on disputoit les prix. (*ἵππος, cheval*, & *δρόμος, course.*) Les romains ne firent que latiniser le mot grec *hippodromus*.

HIPPODROME de Constantinople. Cirque commencé par l'empereur Sévère, achevé par Constantin, destiné aux courses de chevaux, & qui subsiste encore en partie aujourd'hui. C'est une grande place qui a cinq cens pas de long & cent vingt de large. On y voit encore cinq colonnes, au milieu desquelles est un obélisque de granit, remarquable par ses caractères hiéroglyphiques. Sur sa base on reconnoît l'empereur Théodose, accompagné de ses deux fils Honorius & Arcadius. Les turcs appellent cette place *atmeïdan*, mot qui, dans leur langue, répond à celui d'*hippodrome*. *At* signifie cheval, & *meidan*, carrière.

Ce mot est grec, & vient de *ἵππος, cheval*, & de *δρόμος, course*, du verbe intitulé, *δρόμω, je cours*.

HIPPODROME est aussi le nom du septième mois des béotiens, qui répondoit, pour le temps de l'année, au mois hécatombéon des athéniens, c'est-à-dire, au mois de juin.

HIPPOLITE, (CYCLE paschal de St.) *Voyez* CYCLE, &c.

HIPPOGRYPHE, animal fabuleux, symbole d'Apollon. C'étoit un griffon, dont le corps étoit terminé en cheval.

HIPPOLYTE, étoit fils de Thésée & de l'amazone Antiope, ou *Hippolyte*. Il étoit élevé à Trézène, sous les yeux du sage Pitthée, son bisaïeul. Quoique Thésée eût abandonné Ariane, dans l'isle de Naxos, Deucalion, frère de cette princesse, ayant succédé au trône de Crète, par la mort de Minos, son père, se détermina, par des raisons de politique, à donner Phèdre, son autre sœur, en mariage au même Thésée. Cette Princesse, qui descendoit du soleil, étoit, par cette raison, odieuse à Vénus. *V.* PASIPHAÉ, PHÈDRE, VÉNUS. *Hippolyte*, de son côté, élevé par Pitthée dans les principes d'une vertu austère, étoit sage, prudent, chaste, ennemi des voluptés. Uniquement occupé de la chasse, des courses de chars & de chevaux, & de tous les autres exercices convenables aux personnes de son rang; Diane étoit de toutes les divinités celle qu'il honoroit le plus; il ne connoissoit l'Amour & Vénus que pour les mépriser. La belle-mère & le beau fils

étoient donc pour Vénus deux objets de vengeance; & voici comment elle l'exerça. Peu de temps après l'arrivée de Phèdre à Athènes, *Hippolyte* s'y rendit pour la célébration des mystères. Ce fut là que la jeune reine le vit pour la première fois, & qu'elle conçut pour lui cette passion, qui devint si funeste à l'un & à l'autre. Phèdre n'osa demander au roi le retour du jeune prince à Athènes; mais, pour se donner une sorte de consolation de son absence, elle fit bâtir un temple à Vénus, sur une montagne voisine de Trezène, où, sous prétexte d'aller offrir ses vœux à la déesse, elle avoit le plaisir de voir *Hippolyte*, qui faisoit ses exercices dans la plaine voisine; elle donna même à ce temple le nom d'*Hippolytion;* & la déesse, qui y étoit adorée, fut surnommée *Vénus la spéculatrice* ou *qui regarde*. Mais le plaisir de voir de temps en temps, & de loin, l'objet aimé, étoit bien peu de chose pour une amante aussi passionnée que l'étoit Phèdre; d'un autre côté, comment oser risquer une déclaration à un homme du caractère d'*Hyppolyte*. Elle ne put cependant y résister; elle choisit, pour risquer cet aveu fatal, le temps que Thésée étoit descendu aux enfers. Sa déclaration fut mal reçue; la princesse, désespérée des mépris de son beau-fils, résolut d'éteindre, par sa mort, une passion aussi inutile que criminelle, & sa nourrice lui inspira l'affreux dessein de se venger de la cruauté du jeune prince. Sur ces entrefaites, Phèdre, sachant que Thésée revenoit avec Hercule, qui l'avoit tiré des enfers, & craignant qu'il ne découvrît cette intrigue, se pendit, après avoir écrit une lettre, par laquelle elle apprenoit à Thésée qu'elle n'avoit pu survivre à la honte d'avoir été déshonorée par *Hippolyte*. D'autres disent que Phèdre eut la fermeté d'attendre son époux, de paroître devant lui dans le plus grand désordre, tenant à la main l'épée d'Hippolyte, pour marquer la violence qu'il avoit voulu lui faire. Thésée, abusé par l'accusation calomnieuse de sa femme, & sans autre examen, fait mille imprécations contre son fils, l'abandonne à la vengeance de Neptune, qui lui avoit promis de lui accorder les trois premières graces qu'il lui demanderoit; il ordonne ensuite à son fils de quitter ses états. Le jeune prince sortoit à peine de Trézène, monté sur son char, qu'un monstre furieux s'élance de la mer, s'avance sur le rivage, & pousse des mugissemens affreux. Les chevaux effrayés mordent leur frein, ne connoissent plus ni la main, ni la voix de leur maître; ils s'élancent au travers des rochers; le char se brise, *Hippolyte* est renversé & traîné par ses chevaux avec les rênes, dans lesquelles il est embarrassé; son corps, enfin, est déchiré, & sa tête est brisée. C'est ainsi qu'il devient la victime de l'amour de Phèdre, & de la crédulité de son père.

« Diodore raconte que Thésée, doutant de la » vérité de l'accusation, manda à son fils de venir » se justifier d'un crime dont on l'accusoit : le » jeune prince, monté sur son char, apprit en » chemin cette calomnie : il en eut l'esprit si » troublé, & il jetta un si grand cri, que ses » chevaux en furent effarouchés : son char fut « rompu; & lui-même, s'étant embarrassé dans » les rênes, fut traîné & tué malheusement par » les chevaux. Mais comme il avoit toujours été » irréprochable dans sa conduite, les trézéniens » lui rendirent les honneurs divins ». Ce fut dans un temple que Diomède lui fit bâtir : ce prince institua un prêtre perpétuel pour avoir soin de ce nouveau dieu, & lui consacra une fête annuelle. Les jeunes filles, avant de se marier, coupoient leurs cheveux, & les consacroient dans son temple, accompagnant leurs offrandes de leurs larmes sur le malheur de sa mort. Dans la suite, les prêtres de ce temple publièrent qu'*Hippolyte* n'étoit pas mort entraîné par ses chevaux, mais que les dieux l'avoient enlevé & placé dans le ciel parmi les constellations, où il formoit celle qu'on nomme *bootés*, ou le conducteur du chariot.

Du temps de Numa-Pompilius, il parut en Italie un faux *Hippolyte*, qui voulut passer pour le fils de Thésée; il habitoit dans la forêt d'Aricie, & se faisoit nommer Virbius, comme qui diroit deux fois homme, publiant qu'Esculape l'avoit ressuscité. *Voyez* VIRBIUS.

Le nom grec d'*Hippolyte* est formé de *ἵππος*, *cheval*, & de *λύω*, *je mets en pièces*.

HIPPOLYTE, un des géans qui firent la guerre à Jupiter : il fut tué par Mercure, armé du casque de Pluton, dit Hésiode.

HIPPOLYTE, reine des amazones. Eurysthée ayant commandé à Hercule de lui apporter le baudrier ou la ceinture de cette amazone, le héros alla chercher ces guerrières, tua Mygdon & Amycus, frères d'*Hippolyte*, qui lui disputoient le passage, défit les amazones à Thémiscire, & enleva leur reine, qu'il fit épouser à son ami Thésée.

Elle se nommoit aussi ANTIOPE. *Voyez* ce mot pour rendre l'article complet.

HIPPOLYTION; c'est le nom du temple que Phèdre fit bâtir sur une montagne près de Trézène, en l'honneur de Vénus, auquel elle donna le nom d'*Hippolytion*, & où, sous prétexte d'aller offrir ses vœux à la déesse, elle avoit souvent occasion de voir son amant, qui faisoit ses exercices dans la plaine voisine. Dans la suite, on l'appella le temple de vénus-spéculatrice, ou *qui regarde*.

HIPPOMANÉS, s. m. *Hist. nat.*, & *Littér.* ἱπποµανὴς, de ἱππὸς, *cheval*, & de µαίνοµαι, *être furieux*.

Ce mot signifie principalement deux choses dans les écrits des anciens : 1°. une certaine liqueur qui coule des parties naturelles d'une jument en chaleur. *V.* Aristote, *Hist. anim. lib. VI. c. xxij.* & Pline, *liv. XXVIII., chap xj.* 2°. une excroissance de chair que les poulains nouveaux-nés ont quelque fois sur le front, selon le même Pline, *liv. VIII. ch. xliij.*

Les anciens prétendent que ces deux sortes d'*hippomanés* ont une vertu singulière dans les philtres & autres compositions destinées à des maléfices; que la cavale n'a pas plutôt mis bas son poulain, qu'elle lui mange cette excroissance charnue, sans quoi elle ne le voudroit pas nourrir; qu'enfin si elle donne le temps à quelqu'un d'emporter ce morceau de chair, la seule odeur la fait devenir furieuse.

Virgile a su tirer parti de ces contes, en parlant des sortilèges, auxquels la malheureuse Didon eut recours dans son désespoir.

Quæritur, & nascentis equi de fronte revulsus
Et matri præreptus amor.

Æneid. lib. IV. v. 515.

Encore moins pouvoit-il oublier d'en faire mention dans ses géorgiques; mais c'est toujours avec cet art qu'il a d'ennoblir les plus petites choses.

Hinc demùm Hippomanes, *vero quod nomine dicunt*
Pastores; lentum distillat ab inguine virus,
Hippomanes *quod sæpè malæ legere novercæ,*
Miscueruntque herbas, & non innoxia verba.

Il paroît par Juvenal, *satyre VI*, que cette opinion étoit assez accréditée; car ce poète attribue la plupart des désordres de Caligula, à une potion que sa femme Cæsonie lui avoit donnée, & dans laquelle elle avoit fait entrer l'*hippomanés*.

Cependant Ovide se mocque de toutes ces niaiseries dans les vers suivans.

Fallitur Æmonias quisquis descendit ad artes,
Datque quod à teneri fronte revulsit equi;
Non faciunt ut vivat amor Medeides herbæ,
Mixtaque cum magicis versa venena sonis.
Sit procul omne nefas; ut amaberis, amabilis esto!

Enfin le mot *hippomanés* signifie encore dans Théocrite une plante de l'Arcadie, qui met en fureur les poulains & les jumens; ici nos botanistes recherchant qu'elle étoit cette plante, se sont épuisés en conjectures. Les uns ont pensé que c'étoit le cynocrambe ou apocynum, d'autres le suc de tithymale, & d'autres, avec Anguillard, le *stramonium, fructu spinoso rotundo, semine nigricante* de Tournefort, que nos français appellent *pomme épineuse*.

Saumaise, qui ne veut point entendre parler de de cette plante, aime mieux altérer le texte de Théocrite; il soutient que ce poète n'a point dit φυτον, mais χυτον, & par χυτον, il entend *la cavale de bronze* qui étoit auprès du temple de Jupiter Olympien. Cette cavale, au rapport de quelques écrivains, excitoit dans les chevaux les émotions de l'amour, comme si elle eût été vivante; & cette vertu, disoient-ils, lui étoit communiquée par l'*hippomanés* qu'on avoit mêlé avec le cuivre en la fondant. Bayle a très-bien refuté Saumaise, dans sa dissertation sur cette matière, que tout le monde connoît.

Les sages modernes ont entièrement abandonné les anciens sur le prétendu *hippomanés*, comme plante, comme philtre, *veneficium amoris*, & comme excroissance sur le front des poulains. La description publiée par Raygerus en 1678, dans *les actes des curieux d'Allemagne, ann.* 8, d'une substance charnue toute fraîche, tirée du front d'un poulain, que sa mère avoit ensuite nourri, ne peut passer que pour un cas extraordinaire, un vrai jeu de la nature.

Mais, suivant M. Daubenton, l'*hippomanés* est une matière semblable a de la gelée blanche qui se trouve constamment placée dans la cavité qui est entre l'amnios & l'allantoïde de la jument pleine; il peut arriver assez souvent, que cette matière vienne au-dehors avec la tête du poulain, étant ordinairement à l'endroit le plus bas de la matrice. Cette matière qui est flottante sans aucune attache, doit tomber dans cet endroit, & passer au-dehors aussi-tôt que les membranes sont déchirées; la formation de l'*hippomanés*, ou de la liqueur contenue entre l'amnios & l'allantoïde, étant une fois découverte, il est aisé de comprendre l'odeur forte d'urine qu'elle rend par l'évaporation, & le caractère du sédiment de cette liqueur; mais ne pouvant entrer dans de pareils détails, nous renvoyons les curieux au mémoire de ce physicien, qui se trouve dans le *Recueil de l'acad. des sciences, an.* 1751. (*D. J.*).

HIPPOMÉDON, neveu d'Adraste, & l'un des sept chefs de la guerre de Thèbes. *Voyez* ADRASTE.

HIPPOMÈNE, fils de Mégarée & d'Iphinoé, étoit petit-fils de Neptune. Il fut vainqueur & époux d'Atalante. *Voyez* ATALANTE.

HIPPONA, déesse romaine qui présidoit aux écuries & aux haras. *Voyez* ÉPONA.

Plutarque (*Parall*), Minucius Felix (*p.* 260.), Apulée (*Met.* 3.), &c., font mention de cette divinité, créée depuis Alexandre.

HIPPONE, dans l'Afrique.

C. G. I. H. P. A. *Colonia Gemella Julia Hipponensis Pia Augusta* : c'est ainsi que Vaillant avoit interprété ces signes. Il avoit en conséquence attribué à cette colonie romaine des médailles impériales, frappées avec ces lettres en l'honneur de Marc-Aurèle, de Commode, de Caracalla, de Gordien Pie, de Philippe père, de Gallien, de Valérien. M. l'abbé Belley les a restituées à Parium. *V.* PARIUM.

HIPPONIUM, en Italie, depuis Valentia, ΙΠΠΟΝΙΕΩΝ & ΕΙΠΩΝΙΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en argent..... *Hunter.*

RR. en bronze.

O. en or.

Leur type ordinaire est un vase.

HIPPONOME, femme d'Alcée, & mère d'Amphitrion. *Voyez* AMPHITRION.

HIPPONOUS. *Voyez* ADRASTE.

HIPPOPOTAME, cheval de rivière, comme son nom grec le signifie. Il se trouve en Afrique, & en particulier dans les contrées de la haute Egypte, & dans le Nil. C'est un amphibie qui passe le jour au fond des eaux ; & la nuit il va dans les campagnes voisines manger les bleds & les foins. Cet animal étoit regardé comme le symbole de Typhon à Hermopolis, ville d'Egypte, à cause de son naturel malfaisant ; cependant il étoit adoré à Papremis, autre ville d'Égypte (*Hérodot. l. II.*) Disons, en passant, que l'*hippopotame* ressemble bien plus au cochon, à l'exception des pieds, qu'à tout autre animal.

M. Scaurus (*Plin. liv. VIII, c.* 40.), fut le premier qui fit paroître à Rome un *hippopotame* dans les jeux de son édiliré. Il avoit fait creuser à ce dessein un de ces canaux qu'on appelloit *euripe* où l'*hippopotame* nageoit avec cinq crocodiles. Scaurus fut Edile l'an de Rome 658. Dion a donc tort de dire (*lib.* 51.) que l'an 725 de Rome, Auguste, dans son cinquième consulat, fit voir à Rome pour la première fois, un *hippopotame*, dans les jeux qu'il célébra en l'honneur de Jules-César.

Depuis ce temps on voit très-fréquemment cet animal sur des médailles frappées en mémoire des jeux. Il seroit long & ennuyeux d'en donner le catalogue. On peut consulter là-dessus Spanheim (*de usu & præstantia Numismatum dissert.* 4. *p.* 172 & suiv.). Il suffit pour prouver l'excès de la dépense, ou pour mieux dire, de la folie des romains par rapport à leurs jeux, d'observer qu'Ammien Marcellin & Thémistius, qui vivoient tous deux à la fin du quatrième siècle, s'accordent à dire que de leur temps on ne trouvoit plus d'*hippopotame* en Egypte ; & qu'au rapport des habitans du pays, ces animaux effarouchés par les chasseurs qui les poursuivoient sans cesse, pour fournir aux amphithéâtres, s'étoient refugiés plus avant, chez les Blemmyes.

Cet animal, loin de venir aujourd'hui jusqu'à la hauteur du vieux Caire, ne descend pas même au dessous des cataractes du Nil, & s'est par hasard qu'on en a vu un, qui s'étant égaré, suivit ce fleuve jusqu'à son embouchure, & se laissa prendre à Damiette. Il faut que dans l'antiquité les *hippopotames* aient été plus nombreux, & que leur race se soit éclaircie d'âge en âge, comme celle des tigres & des lions.

Les anciens employoient les dents de l'*hippopotame* aux mêmes usages que celles des éléphans. Pausanias (*Arcadic.*) parle d'une statue de Cybéle, fabriquée par les Proconnésiens, dont le visage étoit taillé dans une dent d'*hippopotame*, au défaut d'ivoire. Elle étoit à Tyrinthe en Arcadie, du temps de cet écrivain.

HIPPOPOTAME (on voit un) sur les médailles de Syracuse, de Lampsaque ; mais plus souvent sur celles d'Égypte, où il est le symbole du Nil.

HIPPOTAS, noble troyen, père d'Égeste. *Voyez* ACESTE, CRINISUS, ÉGESTE.

HIPPOTHOÉ, fille de Mestor & de Lysidice, ayant été enlevée par Neptune, fut conduite dans les îles Eschinades, où elle mît au monde Taphius. *Voyez* TAPHIUS.

HIPPOTHOÉ, nom de plusieurs Néréides.

HIPPOTHORE. Plutarque au commencement des *conjugalia præcepta*, rapporte qu'il y avoit un mode, appellé *hippothore*, qui excitoit les étalons à couvrir les jumens.

HIPPOTHOUS, fils de Neptune & d'Alope. Alope, pour dérober à Cercyon, son père, la connoissance de sa foiblesse, exposa son fils, qui fut allaité par une jument, d'où il fut nommé *Hippothoüs*. Il eut pour fils Épite, & régna à Éleusis, après que Cercyon eut été tué par Thésée. *Voyez* ALOPE, CERCYON, HIPPIUS.

HIRIE, mère de Cygnus, ayant appris la mort de son fils, se précipita dans un étang, auquel elle donna son nom, & dont elle devint la divinité tutélaire.

HIRNEA, le même vase que la *cirnea*. *Voyez* ce mot.

HIRONDELLE. On immoloit des *hirondelles* aux dieux Lares, parce qu'elles nichent dans les maisons dont les Lares sont les gardiens. L'*hirondelle* étoit encore une victime ordinaire de Vénus. Progné fut changée en *hirondelle*, & aima les maisons par un reste d'amour pour son fils, qu'elle cherche encore. *V.* PROGNÉ.

» Quoique cette *hirondelle*, dit le comte de Caylus (*Rec.* 3. *pl.* 11. *n°.* 1.), soit Egyptienne, j'ai peu vu de monumens de cette beauté & de cette conservation, j'ose même dire de cette élégance & de cette pureté de trait. Ce mérite joint à ses autres singularités, rend ce bronze infiniment précieux. Pline dit (*lib. X, c.* 33.) que cet oiseau étoit consacré à Isis, & je crois en trouver la raison dans la nature. C'est-là, pour l'ordinaire, qu'il faut chercher l'explication des idées les plus métaphysiques. Les tableaux & les images qu'elle présente, ont servi de matière, ou, pour ainsi dire, de canevas aux fictions de l'esprit. Le vol rapide, l'agitation de l'*hirondelle*, & sa manière de planer sur les eaux, ont fourni des images propres à exprimer les soins que prit la déesse, pour retrouver le corps d'Osiris. C'est ainsi que l'*hirondelle* devint l'emblême des courses d'Isis: & pour caractériser davantage cet oiseau sacré, on lui donna ensuite la tête de la vierge, soit que ce fût celle de la déesse elle-même, soit qu'on voulût marquer l'âge, & peut-être la saison où elle avoit entrepris ses recherches. Je ne puis donner aucune raison du large serpent que l'oiseau porte sur son dos; je sais seulement qu'il étoit révéré en Egypte, qu'on le voit fréquemment sur les monumens, qu'il est très-familier, & qu'on le nomme aujourd'hui en Egypte *thebam nasser*. Celui-ci est couronné par un ornement terminé en forme de rétable, & qui peut avoir été destiné à porter quelque corps mobile, ou du moins qui n'étoit point attaché. La tête de femme que porte cette *hirondelle* est coëffée simplement & sagement, par un chaperon, dont les extrémités retombent sur les épaules, & présentent quelque différence avec les ornemens ordinaires. Cette coëffure est surmontée de la fleur du lotus, ou du moins de celle que nous nommons ainsi ».

» Cette même figure, ou cet assemblage d'un corps d'*hirondelle* avec une tête de femme, paroît plusieurs fois, mais sans le serpent, sur la table Isiaque ».

» La beauté du travail pourroit faire croire que ce morceau est de l'âge des Ptolémées, temps où les grecs rendirent aux Egyptiens, avec usure, ce qu'ils en avoient emprunté plusieurs siècles auparavant; mais l'austérité & la grandeur du trait, font juger qu'il a été fabriqué en Egypte. Le seul reproche qu'il soit possible de faire à l'artiste qui l'a exécuté, regarde les jambes & les pieds tenus sans mouvement, & plus forts qu'il ne convient à une *hirondelle*; mais on peut inférer de la beauté des autres parties, que l'artiste n'a point commis cette faute sans dessein; il faut au contraire l'attribuer au désir de solidité qui a conduit les Egyptiens dans leurs plus simples opérations. Un trou placé sous le ventre de cet oiseau, permet de croire qu'il a été porté dans les fameuses processions de ce pays: les symbôles paroissent avoir été multipliés à l'infini pour ces cérémonies. Cet antique avoit appartenu au docteur Méad. ».

Le vol ou la *pose* des *hirondelles* sur certains lieux étoient regardés par les anciens comme un présage funeste. Elles annoncèrent au départ de Darius pour son expédition contre les Scythes, les malheurs qui la terminèrent. Posées sur la tente de Pyrrhus & sur le navire d'Antoine, elles annoncèrent leurs malheurs. Cependant Cicéron dit qu'une *hirondelle*, ou une *chélidon* (traduction latine du nom grec de cet oiseau), procura au déprédateur Verrès, & la préture de Rome, & celle de la Sicile. Mais c'est ici une allusion maligne de l'orateur aux auspices tirés du vol de la *chélidon*, & aux intrigues d'une femme, appellée *Chélidon*, que Verrès aimoit, & qui gouvernoit à Rome & à Syracuse sous le nom de cet indigne préteur. (*Verr.* 1. 40.)

Pline (X. 24.) raconte que Cæcina Volaterranus faisant courrir ses quadriges dans le cirque, apportoit aux spectacles des *hirondelles*, pour les renvoyer à sa maison porter des nouvelles de la victoire à ses amis. Il attachoit à ces *hirondelles* des fils d'une couleur convenue; & ces oiseaux retournoient d'un vol rapide, dès qu'il les lâchoit, aux nids qu'elles avoient construits sur les toits de Volaterranus.

HIRPES & HIRPINS. On a confondu les *hirpes*, *hirpia*, avec les *hirpins*, *hirpini*. Varron & Servius, commentateurs de Virgile, ont donné occasion

occasion à cette confusion. Varron qui ne manquoit jamais les occasions d'attaquer les superstitions, après avoir parlé d'un onguent, ajoute aussitôt que les hirpins, *hirpini*, s'en frottent la plante des pieds lorsqu'ils doivent marcher sur le feu. Ce passage n'apprend point ce que c'étoit que ces hirpins qui marchoient sur le feu : mais il y a des auteurs qui ont cru que Varron a voulu parler du peuple Samnite que l'on nommoit hirpins.

Virgile (Enéide XI, v. 785) dit qu'Apollon étoit le dieu du mont Soracte, & que pour l'honorer on marchoit sur des charbons ardens ; mais il ne nomme point ceux qui marchoient ainsi ; on voit seulement qu'ils étoient voisins du mont Soracte. Servius en commentant ce passage de Virgile, dit que c'étoit les *hirpins*, & ajoute que le mont Soracte est consacré aux dieux infernaux ; & qu'un jour qu'on y offroit un sacrifice à Pluton, des loups vinrent enlever du milieu du feu, les entrailles de la victime. Les bergers en les poursuivant s'engagèrent dans un antre, d'où sortoit une vapeur mortelle. Il en résulta une grande peste, dont l'oracle ne leur promit la cessation qu'à la charge qu'ils imiteroient les loups, en ne vivant que de rapines : ils le firent, & de-là ils furent appellés *hirpini sorani*, c'est-à-dire, *loups de Pluton* : *hirpius* en langue sabine signifiant loup, & Soranus étant le nom de Pluton ou du dieu de la mort.

Mais si l'on veut s'en rapporter à Strabon & à Pline, il est clair que Servius a confondu les noms & l'histoire des deux peuples différens. Strabon rapporte qu'un peuple conduit par un loup, alla s'établir dans le pays des Samnites, & fut nommé *hirpini* du mot sabin, *hirpus*, qui signifie *loup*. A l'égard de Pline, il assure que dans le pays des *hirpins*, il y a un lieu où l'on ne peut entrer sans perdre la vie. Virgile (Enéide VII, v. 63) parlant du même lieu, dit qu'il en sortoit une vapeur maligne, & que c'étoit un des soupiraux de l'enfer. Or, le mont Soracte, n'avoit rien de pareil ; l'exhalaison qui en sortoit n'étoit funeste qu'aux oiseaux seulement. Pline le dit en propres termes : si donc Servius a pris le Soracte pour une montagne consacrée à Pluton, voisine d'une caverne qui tuoit les hommes, c'est qu'il a confondu les *hirpins* avec les *hirpes*.

Au reste, les *hirpes* étoient un petit nombre de familles, qui, tous les ans, lorsqu'on faisoit un sacrifice solemnel à Apollon, sur le mont Soracte, se promenoient sur les charbons ardens sans se brûler ; & ce talent leur avoit valu par un senatus-consulte, l'exemption de porter les armes & de toutes les autres charges ou impositions publiques. Il y a aussi des variations parmi les anciens, concernant la divinité à laquelle on offroit le sacrifice où les *hirpes* se promenoient sur le feu. *Voyez* FERONIE.

HIRTACUS. *Voyez* ASIUS.

HIRTIA, famille romaine, dont on a des médailles.

RRR. en or.

O. en argent.

O. en bronze.

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

HISPALUS, surnom de la famille CORNELIA.

HISPANIENSIS, surnom de la famille FABIA.

HISTORIDE, fille de Tirésias. Quelques mythologues lui attribuent la ruse qui fit accoucher Alcmène.

HISTRION, s. m. *Hist. rom.*, farceur, baladin d'Etrurie. On fit venir à Rome des *histrions* de ce pays-là vers l'an 391, pour des jeux scéniques ; Tite-Live nous l'apprend, *déc. lib. VII.*

Les romains ne connoissoient que les jeux du cirque, quand on institua ceux du théâtre, où des baladins, qu'on appella d'Etrurie, dansèrent avec assez de gravité à la mode de leur pays & au son de la flûte, sur un simple échaffaud de planches. On nomma ces acteurs *histrions*, parce qu'en langue toscane un farceur s'appelloit *hister*, & ce nom resta toujours depuis aux comédiens.

Ces *histrions*, après avoir pendant quelque tems joint à leurs danses toscanes la récitation de vers assez grossiers, & faits sur le champ, comme pourroient être les vers Fescennins, se formèrent en troupes, & récitèrent des pièces appellées *satyres*, qui avoient une musique régulière, au son des flûtes, & qui étoient accompagnées de danses & de mouvemens convenables. Ces farces informes durèrent encore 220 ans, jusqu'à l'an de Rome 514 que le poëte Andronicus fit jouer la première pièce réglée, c'est-à-dire, qui eût un sujet suivi ; & ce spectacle ayant paru plus noble & plus parfait, on y accourut en foule. Ce sont donc les *histrions* d'Etrurie qui donnèrent lieu à l'origine des pièces de théâtre de Rome ; elles sortirent des chœurs de danseurs étrusques. (*D. J.*).

HIVER, *Iconograph.* Cette saison, ainsi que les autres, se voit caractérisée sur les anciens monumens. C'est ordinairement chez les grecs par des femmes, & chez les romains par de jeunes hommes qui ont des ailes, que chaque saison est personnifiée, avec les attributs qui lui conviennent.

Sur un tombeau de marbre antique, découvert dans des ruines près d'Athènes, l'*hiver* eſt repréſenté ſous la figure d'une femme, dont la tête eſt couverte avec un pan de ſa robe ; le génie qui eſt à côté d'elle, eſt bien habillé, & tient pour tout ſymbôle un lièvre, parce que la chaſſe eſt alors le ſeul exercice de la campagne. Sur d'autres monumens, l'*hiver* eſt déſigné par un jeune garçon, bien vêtu, bien chauffé, portant ſur ſa tête une couronne de rameaux ſans feuilles, & tenant à la main des fruits ridés, ou des oiſeaux aquatiques, comme des oies, des canards, *&c.* *V.* SAISONS.

Quelques modernes, qui ont cru faire des merveilles de s'éloigner de la ſimplicité de l'antique, repréſentent l'*hiver* ſous la figure d'un vieillard qui ſe chauffe ; ou d'un homme couvert de glaçons, avec la barbe & les cheveux d'une grande blancheur, & dormant dans une grotte ; ou finalement, ſous la forme d'une femme vêtue d'habits doublés d'une peau de mouton, & aſſiſe auprès d'un grand feu. (*D. J.*).

Sur le beau bas-relief de la villa Albani, qui repréſente les noces de Thétis & de Pélée, on voit l'*hiver* drapé, portant un lièvre avec un oiſeau, & traînant à ſa ſuite un ſanglier.

HLUDONIA. Muratori (112. 7. *Theſ.*) rapporte l'inſcription ſuivante :

DEÆ
HLUDONIA
SACRUM
C. TUBBIUS.

Gruter (547. 1.) en rapporte une trouvée près de Nimégue, ſur laquelle on lit LUIDONIA.

Il y avoit dans les environs de cette ville un endroit appellé *Luidonia*. C'eſt peut-être la même divinité topique que cette *Hludonia*.

HOC AGE. *V.* AGE.

HOCHET. Ariſtote (*lib. VIII. Politic. cap. VI.*) en attribue l'invention à Archytas ; il l'appelle ἡ ἀρχύτου πλαταγὴ, & il donne par métaphore ce nom à un grand babillard.

HODER. *V.* dans l'article ODIN.

HOLOCAUSTE, ſacrifice dans lequel la victime étoit entiérement conſumée par le feu, ſans qu'il en reſtât rien. Dans les ſacrifices des dieux infernaux, on n'offroit que des *holocauſtes* ; on brûloit toute l'hoſtie, & on la conſumoit ſur l'autel, n'étant pas permis de rien manger des viandes immolées pour les morts. Les anciens, qui ſelon Héſiode & Hygin, faiſoient de grandes cérémonies aux ſacrifices, conſumoient les victimes entières dans le feu : la dépenſe étoit trop grande pour que les pauvres puſſent ſacrifier ; & ce fut pour cela que Prométhée obtint de Jupiter qu'il fût permis de jeter une partie de la victime dans le feu, & de ſe nourrir de l'autre. Pour donner lui-même l'exemple, & établir une coutume pour les ſacrifices, il immola deux taureaux, jetta leur foie dans le feu : « il ſépara d'abord les chairs d'avec » les os, fit deux monceaux, & couvrit chacun » des monceaux, de l'une des peaux, ſi habile- » ment, que les deux monceaux paroiſſoient être » deux taureaux. Il donna enſuite à Jupiter le » choix des deux. Jupiter trompé par Prométhée, » croyant prendre un taureau pour ſa part, ne » prit que les os ; & depuis ce temps la chair » des victimes fut toujours miſe à part, pour nourrir ceux qui ſacrifioient, & les os qui étoient » la part des dieux, étoient conſumés par le feu ». Malgré la biſarrerie de cette fiction, il eſt certain qu'il y a eu des temps & des lieux où l'on brûloit la victime entière, d'où vient le mot d'*holocauſte*. Compoſé d'ὅλος, *tout*, & de καίω *je brûle*.

HOLOSERICA. } Le premier mot déſigne des
HOLOVERA. } vêtemens tiſſus de ſoie, ſans mélange ; & le ſecond, des vêtemens, ou peut-être des *holoſerica* teints en pourpre, ſans mélange d'autre couleur.

HOMER, meſure de capacité de l'Aſie & de l'Egypte. *Voyez* GOMOR.

HOMÈRE.

La vénération des anciens pour ce grand poète ne ſe borna pas à l'eſtime qu'on eut pour lui, & aux éloges qu'on fit de ſes ouvrages ; elle alla juſqu'à lui élever des temples. Ptolémée, Philopator, roi d'Egypte, en érigea un très-magnifique, dans lequel il plaça la ſtatue d'*Homère*, & tout autour de cette ſtatue il mit les plans des villes qui ſe diſputoient l'honneur de l'avoir vu naître. Les habitans de Smyrne firent bâtir un grand portique quarré, avec un temple dédié à *Homère*, renfermant ſa ſtatue. A Chio, on célebroit tous les cinq ans des jeux à l'honneur de ce poëte, & on frappoit des médailles pour conſerver la mémoire de ces jeux. On faiſoit la même choſe à Amaſtris, ville du Pont. Les Argiens, quand ils ſacrifioient, invitoient à leurs ſacrifices Apollon & *Homère*. Ils lui offrirent même des ſacrifices particuliers, & lui érigèrent dans leur ville une ſtatue de bronze. Ces honneurs rendus à Homère, donnèrent à un ancien ſculpteur de Pryène, appellé Archélaüs, l'idée de faire en marbre l'apothéoſe de ce poète. On y voit *Homère* aſſis ſur un ſiège, accompagné d'un mar-

che-pied ; car c'étoit le siège que l'on donnoit aux dieux, comme on le voit dans l'Iliade : Junon promet au sommeil un trône d'or qui sera accompagné d'un marche-pied. Le poète a le front ceint d'un bandeau qui est une marque de royauté ou de la divinité, comme étant roi ou dieu des poètes. Aux deux côtés de sa chaise sont deux figures à genoux qui représentent l'Iliade & l'Odyssée. Le poète est précédé d'Apollon & des neuf Muses, pour marquer que c'est par le secours des Muses qu'*Homère* est arrivé à l'immortalité. Ce beau marbre qui est à Rome au palais Colonna, est expliqué au mot APOTHÉOSE d'*Homère*.

Le monument que présente la planche 68e. du tome IV. du Musée capitolin, est un des plus intéressans pour sa célébrité & l'érudition de l'éclaircissement. Fabretti, Béger & Montfaucon, en ont fait l'objet de leurs recherches. L'éclaircissement que M. Foggini donne sur ce morceau de sculpture, est digne de sa célébrité. Le monument est à la mémoire d'*Homère*. « Les deux » grands poëmes d'*Homère*, dit-il, qui ont été » dans tous les temps, & chez toutes les nations » cultivées, l'admiration & les délices des hom- » mes de bon goût, furent aussi la mine, d'où ceux » qui professoient autrefois les arts du dessin, ti- » roient ordinairement les sujets qu'ils vouloient » représenter au moyen de la peinture, des mar- » bres & des métaux; parce qu'ils croyoient que » l'imagination d'*Homère* avoit tracé tous les mys- » tères de la divinité, indiqué les différentes cou- » tumes de toutes les nations, donné l'idée de » tous les arts nécessaires à la société humaine, & » recueilli les principales maximes de la philosophie » la plus parfaite. Telle fut l'idée de l'artiste de ce » célèbre bas-relief; comme l'atteste l'inscription, » qu'il y a gravée en grandes lettres, comme une » invitation à la plus sérieuse contemplation de ce » monument. Cette inscription étoit comprise dans » un distique, dont le commencement manque » avec toute la partie gauche de la sculpture. » Voici ce qui en reste » :

. . . . . ΩΡΗΟΝ ΜΑΘΕ ΤΑΞΙΝ ΟΜΗΡΟΥ

ΟΦΡΑ ΔΑΕΙΣ ΠΑΣΗΣ ΜΕΤΡΟΝΕΧΗΣ ΣΟΦΙΑΣ.

Sur ce monument sont sculptés les faits qu'*Homère* décrit dans l'Iliade, ils y sont disposés par ordre en autant de bandes qu'il y a de livres dans ce poëme. Dans l'origine, le monument étoit divisé en trois par deux colonnes, dans lesquelles étoient brièvement indiqués, en petits caractères, les faits de l'Iliade, exprimés sur les bandes. Mais aujourd'hui l'on n'a point la colonne gauche, ni le morceau correspondant. Archangelo Spagna, antiquaire romain, fut le premier possesseur de ce précieux monument : de chez lui il passa dans le Musée Rocci; & ensuite les héritiers de cette famille en firent présent à Clément XIII, qui depuis le plaça dans le Musée Capitolin. Le bas-relief fut trouvé par hasard dans les ruines d'un édifice sacré, situé sur la voie Appienne, dans l'endroit appellé *le Fratocchie*, à environ dix milles de Rome, où étoit le village, appellé par les romains *Bovillæ*, où avoit été aussi trouvé l'autre célèbre marbre représentant l'APOTHÉOSE *d'Homère* (*voyez* ce mot), que l'on conserve dans le palais Colonna, ainsi qu'un buste colossal de l'empereur Claude, porté sur les ailes d'un aigle. Si c'étoit dans ce lieu que fut placé, selon Tacite, le *sacrarium*, dédié à la famille des Jules (attendu que Tibère y avoit consacré la statue d'Auguste), Néron put bien y consacrer ce buste de Claude, qui est aujourd'hui en Espagne, & y orner la niche ou tribune de bas-reliefs, représentant des sujets tirés d'*Homère*, tant pour faire allusion au génie de Claude par les vers d'*Homère*, que pour satisfaire son propre génie.

HOMÈRE (portrait d').

Pline dit expressément que dans le temps où il écrivoit, on n'avoit pas le véritable portrait d'*Homère*, & que les têtes données alors pour représenter ce grand poète, étoient faites d'imagination (*lib. XXXV. cap. XI.*) : *quin imò etiam, quæ non sunt finguntur, pariuntque desideria non traditi vultus, sicut in* HOMERO *evenit.* Il attribue ailleurs (*lib. XXXV. c. VIII.*) l'invention de ces portraits supposés dans Rome, à Asinius Pollion : *Asinii Pollionis hoc Romæ inventum, qui primus bibliothecam dicando, ingenia hominum rem publicam fecit.*

HOMÉRIQUE. Qui est d'Homère, qui appartient à Homère. On appelle sorts *homériques* certaines divinations, par lesquels on prétendoit qu'à l'ouverture des poésies d'Homère, le vers qui se rencontroit étoit un oracle certain, & une réponse à la question que l'on agitoit. Les sorts *Homériques* & Virgiliens succédèrent aux sorts de Préneste; & à ceux-là les chrétiens ont fait succéder les sorts tirés de l'écriture sainte.

HOMÉRISTES, nom des chanteurs à gages, qui alloient dans les rues, dans les maisons & dans les festins chanter les vers d'Homère.

HOMICIDE, surnom donné à Vénus, parce que ce fut dans son temple que les femmes thessaliennes tuèrent la courtisane Laïs.

HOMME (On voit un)

—— nud, casqué & armé, marchant avec vitesse, sur les médailles des Mamertins;

—— nud, armé, debout, sur les médailles des Mamertins, des Opuntiens, des Locriens-Épicnémidiens;

—— nud, debout, tenant un cheval, sur les médailles des premiers rois de Macédoine, des Mamertins, de Nucrinum.

—— nud, debout, tenant un raisin & deux javelots, sur les médailles de Maronée;

—— idem sans javelots, sur les médailles d'Offet.

HOMME NOUVEAU, *novus homo.* (*Hist. rom.*) Les romains appelloient *hommes nouveaux*, ceux qui commençoient leur noblesse, c'est-à-dire, ceux qui n'ayant aucune illustration par leurs ancêtres, commençoient les premiers à s'illustrer par leurs vertus; c'est cependant ce reproche d'*homme nouveau* que tant de gens firent à l'orateur de Rome, & entr'autres Catilina, lorsqu'il lui fut préféré pour la première magistrature: « je ne prétends pas, dit Cicéron en plein sénat, m'étendre sur les louanges de mes ancêtres, par cette » seule raison qu'ils ont vécu sans rechercher les » applaudissemens de la renommée populaire, & » sans désirer l'éclat des honneurs que vous conférez ».

Cicéron étoit donc un *homme nouveau*; il étoit sans doute bien illustre par lui-même, & bien digne des premiers emplois, mais il n'étoit pas noble, il n'avoit pas le droit de faire porter à ses funérailles les bustes de cire de ses aïeux: celui-là seul avoit ce droit dont les ancêtres étoient parvenus aux grandes charges; il étoit noble par ce titre, & rendoit nobles ses descendans. Ceux qui avoient les images de leurs aïeux, pour me servir des termes d'Asconius, étoient appellés nobles, *nobiles*; ceux qui n'avoient que les leurs, on les nommoit hommes nouveaux, *novi homines*; & ceux qui n'avoient ni les images de leurs ancêtres, ni les leurs, étoient appellés ignobles, *ignobiles*; ainsi la noblesse, le droit des images, *jus imaginum*, se trouvoit attaché aux charges, aux dignités; c'est pourquoi Caton le censeur, qu'on qualifioit comme Cicéron d'*homme nouveau*, répondit qu'il l'étoit quant aux dignités, mais que quant au mérite de ses ancêtres, il pouvoit se dire très-ancien. (D. J.)

HOMOGRAMME. On tiroit au sort les athlètes qui devoient combattre l'un contre l'autre. Les deux qui tiroient la même lettre de l'urne, combattoient ensemble & se nommoient *homogrammes*.

HOMONOÉ, ὁμονόη, nom grec de la Concorde. *Voyez* PRAXIDICE.

HOMOPATORIES, ancienne fête ou assemblée chez les athéniens. C'étoit le jour que se tenoit l'assemblée des pères dont les enfans devoient être reçus dans les curies.

Ce nom vient d'ὁμῦ, ensemble, & de πατὴρ, père; assemblée des pères.

HOMORIANUS Jupiter, traduction latine de ὁμόριος, *terminalis*.

HOMULUS, surnom de la famille VALERIA.

HONNEUR, vertu qui fut divinisée par les romains.

Marcellus, dit Plutarque, voulant faire bâtir un temple à la Vertu & à l'*Honneur*, consulta les pontifes sur ce pieux dessein; on lui répondit qu'un seul temple étoit trop petit pour deux si grandes divinités: il en fit donc construire deux, mais proches l'un de l'autre, de manière qu'on passât par celui de la Vertu, pour arriver à celui de l'*Honneur*, afin d'apprendre qu'on ne pouvoit acquérir le véritable honneur que par la pratique de la vertu. On sacrifioit à l'*Honneur*, la tête découverte, comme on se découvre en présence des personnes qu'on honore. Aux ides de juillet, les chevaliers romains se rassembloient dans le temple de l'*Honneur*, d'où ils se rendoient au capitole. L'*Honneur* est représenté sur les médailles sous la figure d'un homme qui tient une pique de la main droite, & une corne d'abondance de l'autre. Souvent au-lieu de la pique c'est une branche d'olivier, symbole de la paix: c'est ainsi qu'il paroît sur des médailles de Titus, prince qui mettoit son honneur à procurer la paix & l'abondance à l'empire.

On voit sur les médailles consulaires la tête de l'*Honneur*.

HONORIA, sœur de Valentinien III.

JUSTA GRATA HONORIA AUGUSTA.

Ses médailles sont:

RRRR. en or.

O. en argent & en B.

HONORIAQUE, espèce de milice ancienne. Ce furent les *honoriaques* qui introduisirent les vandales, les alains, les goths en Espagne. Didyme & Vérinien, frères, avoient défendu à leurs propres frais, & avec beaucoup de vigilance & de valeur, les passages des pyrénées; mais ayant été tués, l'empereur Constant mit en garnison dans ces passages les *honoriaques*, qui non contens de les ouvrir à toutes les nations du Nord, qui ravageoient les Gaules, se joignirent à elles. (*Voyez* OROSIUS, *l. VII. c. XL.*)

HONORIUS, fils de Théodose I.

HONORIUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont:

C. en or.

Il y a au cabinet du roi un médaillon en or, plus grand que ceux d'Arcadius.

C. en argent.

RR. en médailles d'argent.

RR. en médaillons de bronze.

C. en M. & P. B.

HOPITAUX.

Les grecs ignorèrent jusqu'au noms des *hôpitaux*. *Nosocomium* fut formé par les latins de Νοσοκομειον, mot si nouveau qu'on ne le trouve chez aucun ancien auteur grec, & que saint Jérôme & saint Isidore sont les premiers qui l'aient employé. On avoit, il est vrai, établi à Athènes dans le Prytanée une nourriture assurée à ceux qui avoient souffert pour la patrie, à leurs femmes & à leurs enfans; mais nous ne voyons point qu'ils y trouvassent un asyle dans les maladies. Combien étoient-ils donc éloignés d'en offrir aux citoyens pauvres & à la classe des mercenaires! En parcourant les établissemens de Lycurgue, & voyant la nourriture commune aux premiers & derniers de la république, on croiroit que ce sage législateur se seroit occupé du sort des malades & des infirmes. Cependant nous ne trouvons aucun vestige d'un établissement semblable à Lacédémone, & les ilotes y étoient abandonnés dans leurs maux. Un pareil sort attendoit les éphores mêmes, qu'une fortune bornée n'avoit pas mis à l'abri des rigueurs de la pauvreté. Les autres villes de la Grèce imitèrent cet oubli des législations attique & lacédémonienne.

N'oublions cependant pas que dans un serment solemnel qui nous est parvenu tout entier, le père de la médecine, Hippocrate jure entr'autres articles de visiter toute sa vie les pauvres gratuitement. Dans l'enfance de la médecine, ses suppôts étoient médecins, chirurgiens & apothicaires; il est probable que par une conséquence naturelle de ce principe d'humanité, Hippocrate leur fournissoit également des remèdes sans espérer aucune rétribution : exemple que nous nous applaudissons d'offrir encore dans nos cités.

L'ancienne Rome, je veux dire celle dont les annales précèdent la venue du messie, ne fut pas plus occupée que la Grèce, à soulager les maux de l'humanité. Le sage Numa oublia dans ses institutions religieuses celle qui est sans contredit la plus agréable à l'Etre suprême, le soin des malades & des infirmes. Servius employa sa politique uniquement à les classer, & non à les soulager. Les temps de la république paroissoient leur devoir être plus favorables : les fréquentes distributions de terres, les répartions abondantes des dépouilles enlevées aux ennemis, redonnèrent une nouvelle existence à cette partie de la nation qu'on appelloit *capite censi*, parce qu'ils n'offroient au service de la patrie que leurs bras & leurs vies. Mais ce fut sur les citoyens dans l'état de santé qu'on répandit les largesses & les gratifications.

Les empereurs ne furent pas plus humains; nous n'apprenons pas même de Galien qu'il ait imité le désintéressement d'Hippocrate, quoiqu'il se fît gloire d'ailleurs de le reconnoître pour son maître & pour son modèle. Peut-être s'est-il acquitté de ce devoir; mais il ne nous en reste aucun témoignage.

Certains bains ou *thermes* furent consacrés aux pauvres par les empereurs, ainsi que des distributions de vivres & d'argent. Les riches, à leur exemple, affectoient de donner tous les jours à leurs cliens pauvres, ou crus tels, ce qu'on appelloit la *sportula*, dont Juvenal nous entretient si souvent, & qui étoit à-peu-près de même nature que les distributions dont je viens de parler. Les deux vers suivans de sa première satyre :

.....Sequiturque maritum
Languida vel prægnans uxor.....

nous apprennent d'abord que ces cliens pauvres & malades n'avoient d'autres ressources que cette modique *sportula*, puisque les maladies les plus aiguës ne pouvoient les empêcher d'accourir à sa distribution. Nous y voyons encore qu'aucun asyle public ne leur étoit ouvert, & qu'ils étoient réduits, quoiqu'aux portes de la mort, à leur malheureuse habitation placée immédiatement sous les tuiles :

..... quem tegula sola tuetur
A pluviâ.....

séjour mortel pendant les chaleurs redoutables qu'éprouve Rome sous le signe du lion, ou la constellation de *Procion*.

Il est donc constant que les grecs & les romains, ces peuples les mieux policés de toute l'antiquité, n'ont point élevé de retraite aux malheureux. Ne nous hâtons cependant pas de les accuser d'inhumanité, ou de barbarie : les reproches doivent porter sur la nature de leur constitution. Divisés constamment en libres & en esclaves, ces deux peuples ne paroissoient occupés que de la première classe, & négligeoient absolument la seconde, regardée comme la lie de l'espèce humaine. Un esclave dangereusement malade étoit abandonné aux soins de ses compagnons de servitude : son cadavre ne recevoit pas même la sépulture dans certaines occasions, & on se contentoit de le jetter dans un puits, où il devenoit la proie des vautours. C'étoit ainsi que l'on en usoit à Rome; & la colline des *Esquilies*, blanchie, selon Horace, par le grand nombe d'ossemens qu'y amassoient ces oiseaux carnaciers, est encore un témoignage du peu de soin que prenoit

cette capitale du monde, de la ſépulture des pauvres.

Le paganiſme n'inſpiroit aucun établiſſement charitable : des divinités qui ſe livroient des combats, ſe bleſſoient cruellement & s'abandonnoient dans cet état de foibleſſe ; une religion qui n'enſeignoit point l'égalité entre ſes proſélytes, qui ne blâmoit point l'inhumanité des maîtres envers leurs eſclaves, qui enfin ne mettoit aucune borne au deſpotiſme, ne pouvoit inſpirer la pitié pour les eſclaves malades. Les citoyens malheureux (car il en exiſta dans les plus beaux jours de Rome & d'Athènes) n'avoient d'autres reſſources dans leurs maux que la force du tempérament, ou les criſes de la nature.

La religion des peuples anciens n'éloignoit pas ſeule des malheureux, leur philoſophie contribuoit auſſi à cette barbarie. Le ſtoïciſme, cette ſecte qui ſe donnoit pour la réformatrice du paganiſme, & l'école des héros, étoit bien éloignée de rendre ſes ſectateurs favorables aux pauvres. La douleur n'étant point un mal, ſelon elle, l'ame s'endurciſſoit à ſa vue, & tout chemin étoit fermé à la pitié. Occupés à s'étourdir eux-mêmes ſur leurs maux, les diſciples de Zénon devenoient également inſenſibles à ceux de leurs concitoyens. D'un autre côté l'Epicurien plongé dans la molleſſe, & travaillant ſans ceſſe à repouſſer les impreſſions fâcheuſes que les malheurs & la triſteſſe pouvoient communiquer à ſon ame, n'avoit garde de penſer à ſoulager les malades : telles étoient cependant, à quelques légères différences près, les deux ſectes qui partageoient les philoſophes grecs & romains.

Le deſpotiſme d'ailleurs anéantit toutes les facultés de l'ame, & ne laiſſe recevoir à ſon eſclave d'autre impreſſion que celle des maux, dont la volonté biſarre du tyran peut l'accabler. Ce malheureux réſerve toute ſa pitié pour lui ſeul, & n'enviſage ſes concitoyens qu'avec l'indifférence cruelle qu'on éprouve pour des compagnons d'eſclavage. Auſſi les vaſtes états du Mogol, les riches contrées de l'Inde, la Chine ſi policée & en apparence ſi heureuſe, ignorent l'uſage des *hôpitaux*. Il eſt vrai que les peuples qui croient à la métempſicoſe en ont élevé pour les animaux, les chiens & les puces : l'homme ſeul a été oublié dans leurs établiſſemens. Par-tout où le pouvoir arbitraire a étendu ſes branches, il a étouffé la pitié & la généroſité.

Il étoit réſervé à cette religion ſublime, qui regarde tous les hommes comme les membres d'une même famille, & qui tient compte du plus léger ſecours donné aux malheureux, d'apprendre aux légiſlateurs ce qu'on doit à l'humanité ſouffrante. A peine ſon flambeau a-t-il diſſipé les ténèbres du paganiſme, que ſes diſciples établiſſent des ſoulagemens réglés pour leurs frères infirmes & malades. La rigueur des perſécutions ne peut être un obſtacle à leur zèle ; & en 258, nous voyons à Rome le chef des diacres, Laurent, aſſembler une grande quantité de malades & de pauvres que l'égliſe de cette ville faiſoit ſubſiſter par ſes aumônes. Ce n'étoit cependant pas encore un *hôpital*, ſelon l'idée que nous attachons à ce nom : car Prudence, qui nous a laiſſé un poëme trés-étendu ſur la vie du S. Diacre, ſon compatriote & preſque ſon contemporain, ne fait aucune mention de retraite commune pour les malades. Il dit au contraire poſitivement qu'il les raſſembla des différens quartiers de Rome.

L'année 380, ou 381 au plus tard, vit en Occident le premier *hôpital* proprement dit ; & S. Jérôme nous apprend que *Fabiola*, dame romaine, illuſtre par ſa piété, conſtruiſit pour la première fois, *primò omnium*, un *hôpital*, νοσοκομειον (*Hieron. ad Oceanum de Fabiolâ*), c'eſt-à dire, comme il l'explique lui-même, « une maiſon de campagne » deſtinée à raſſembler les malades & les infirmes, » qui étoient auparavant étendus ſur les places » publiques, & à leur fournir tous les ſecours » & les alimens néceſſaires ». Obſervons, avec ce père, que cette illuſtre pénitente commença l'emploi de ſes grands biens par le ſervice des pauvres, avant la conſtruction des monaſtères. Nous pouvons remarquer encore que ce fut hors de la ville, & dans un air pur, qu'elle plaça cet établiſſement, *villam languentium*.

En 330, l'empereur Conſtantin choiſit pour capitale de l'empire romain la ville de Byſance, & l'embellit d'édifices publics. Le prêtre Zotique, qui l'avoit ſuivi, établit ſous ſa protection un hoſpice pour les étrangers & les pélerins, qui commençoient dès-lors leurs pieux voyages. Cet édifice fut conſtruit ſur le modèle de l'hoſpice qu'Hircan avoit érigé le premier à Jéruſalem, 150 ans avant J. C. Ce prince chercha, par cet établiſſement, à ſe laver aux yeux des juifs du crime dont il s'étoit ſouillé, en ouvrant & expoliant le tombeau de David. Pour ſanctifier les richeſſes qu'il en tira, il voulut les faire partager aux étrangers, que le zèle ou la curioſité amenoient en foule dans la capitale de la Judée. Peut-être n'étoit-il ouvert qu'au temps de pâque, fête que les juifs ne devoient célébrer qu'à Jéruſalem. C'eſt de-là, dit S. Iſidore dans ſes étymologies, que fut formé le nom de cet établiſſement, ξενοδοχειον, hoſpice pour les étrangers.

L'empereur Juſtinien conſtruiſit à Jéruſalem, en 350, le fameux *hôpital* de S. Jean, qui a ſervi de berceau à l'ordre militaire des chevaliers de Malthe. Cet exemple fut ſuivi par ſes ſucceſſeurs avec tant d'émulation, qu'on voyoit à Conſtanti-

nople, selon Ducange, dans son commentaire sur l'Histoire Byzantine, jusqu'à trente-cinq établissemens de charité. Aucune espèce d'hospice ou d'*hôpital* n'avoit été oubliée : les malades, les pauvres, les vieillards sains ou infirmes, les enfans pauvres, les orphelins, les étrangers, tout âge en un mot, tout sexe y trouvoient des soulagemens & des remèdes. Des hôtelleries gratuites y offroient une retraite sûre & commode aux voyageurs, & préparoient ces magnifiques caravanserais, qui sont l'objet de l'admiration des européens, accoutumés à des hotelleries mesquines & très-dispendieuses.

Ces établissemens admirables qui tenoient à l'essence de la religion chrétienne, étendirent son empire avec la plus grande rapidité. Ils firent déserter les temples des idoles pour courir aux églises, dont la principale étoit accompagnée dans chaque ville d'hospices ou d'*hôpitaux*. Une lettre de l'empereur Julien confirme ce que j'avance. On l'y voit occupé à rétablir le paganisme, & à prendre pour cet effet les moyens qu'il croyoit avoir été employés par les premiers chrétiens. « Nous ne » faisons pas (écrit-il à Arsace, souverain pontife » de Galatie) assez d'attention aux moyens qui » ont contribué le plus à étendre le christianisme, » je veux dire l'humanité, les secours envers les » étrangers, & les soins empressés pour la sé» pulture des morts..... Etablissez donc dans » les villes grand nombre d'Hospices, pour y re» cevoir les étrangers, non-seulement ceux de » notre religion, mais tous indistinctement : & » s'ils ont besoin d'argent, que nos bienfaits leur » en fournissent abondamment ». Nous apprenons la même vérité de S. Augustin, qui dit que les hospices ont reçu des noms nouveaux.....mais qu'ils ont pour base la vérité même de la religion.

Les premiers rayons du christianisme éclairèrent à Rome & dans l'Orient la fondation des premiers *hôpitaux :* ce fut aussi par ces religieux établissemens que la piété des rois françois commença à se signaler.

J'ai rassemblé ici sous leurs acceptions communes, les différens noms donnés aux *hôpitaux* dans l'Histoire Byzantine & les anciennes chartes.

Nosocomium. Receptaculum ægrotorum.

Xenodochium, Xenon, Lobotrophium. Peregrinorum & exterorum receptaculum.

Ptochium, Ptochodochium, Ptochotrophium. Pauperum & mendicantium hospitium.

Brephotrophium. Locus infantium pauperum educationi dicatus.

Orphanotrophium. Locus orphanis sacer.

Gerocomium, Gerontocomium. Locus in quo senes tùm valetudine, tùm senio confecti alimtur.

Pandochæum. Diversorium gratuitum, nunc *Caravanserais.*

Morotrophium. Amentium & nepotum receptaculum.

HOPLITES, s. m. (*Hist. anc.*), nom que l'on donnoit à ceux qui, dans les jeux olympiques & les autres combats sacrés, couroient armés. *Voyez* JEU. Ce mot est grec, ὁπλίτης, formé d'ὅπλον, *armure.*

Un des beaux ouvrages du fameux Parrasius étoit un tableau qui représentoit deux *hoplites*, dont l'un couroit & sembloit suer à grosses gouttes, & l'autre mettoit bas les armes & sembloit tout essoufflé. Pline, *lib. XXXV, c. xx,* & Paschal, *de coronis, lib. VI, cap. xiv.*

HOPLITRODOMES, s. m. (*Hist. anc.*) on appelloit ainsi les athlètes qui couroient armés dans les jeux olympiques, & dont les armes étoient au moins le casque, le bouclier & les bottines. Pausanias, *liv. II, des éliaques, ch. x,* dit que de son temps on voyoit encore à Olympie la statue d'un *hoplitrodome.* Elle portoit, dit-il, un bouclier tout semblable au nôtre ; elle avoit un casque sur la tête & des bottines aux pieds. Théagenes leur donne aussi la cuirasse, mais légère. La course des *hoplitrodomes* avoit toujours fait partie des jeux neméens ; mais ils ne furent admis aux jeux olympiques que dans la soixante-cinquième olympiade ; ce fut Damarete qui remporta le premier prix. Cinq olympiades après, ils eurent entrée aux jeux pythiques, & Timenete fut le premier qui se distingua par la vîtesse de sa course. Pindare fait aussi mention de ces coureurs armés, & l'on en conjecture qu'ils avoient place aux jeux isthmiques. Dans la suite les Eléens, selon Pausanias, retranchèrent de leurs jeux cette sorte de course, & les autres grecs en firent autant. (*Mém. de l'acad. t. III.*)

HOPLOMAQUES, s. m. (*Hist. anc.*) étoient des espèces de gladiateurs qui combattoient armés de pied en cap, ou du moins du casque & de la cuirasse.

Ce mot est composé de deux autres mots grecs, ὅπλον, *armes,* & μάχομαι, *je combats.*

HOPLODAMUS, un des chefs des géants. *Voyez* THAUMASIE.

HORA, déesse de la jeunesse chez les romains. Junon avoit donné cette dignité à Hersilie, femme de Romulus. (*Ovid. met. XIV.* 851) Quelques écrivains la confondent avec *Horta. V.* ce mot.

HORATIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRRR. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

Le surnom de cette famille est *Cocles*.

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

HORCIUS, surnom de Jupiter. « Le Jupiter » posé dans le lieu où le sénat d'Athènes s'assemble, » dit Pausanias, est de toutes les statues de ce dieu » celle qui inspire aux perfides une plus grande » terreur : on l'appelle *Horcius*, comme qui diroit » Jupiter qui préside aux sermens : il tient un » foudre ; c'est devant lui que les athlètes, avec » leurs pères, leurs frères & les maîtres du gymnase, jurent sur les membres découpés d'un » sanglier immolé, qu'ils n'useront d'aucune supercherie dans la célébration des jeux olympiques. » Les athlètes jurent aussi qu'ils ont employé dix » mois entiers à s'exercer aux jeux dans lesquels » ils doivent disputer la palme. Ceux qui président » au choix des jeunes garçons & des jeunes chevaux, jurent encore qu'ils en ont porté leur jugement selon l'équité, sans s'être laissé corrompre » par des présens, & qu'ils garderont un secret » inviolable sur ce qui les a obligés de choisir ou » de rejetter tels ou tels ».

Horcius vient d'ὅρκος, jurement, serment.

HORDICALES ou HORDICIDIES, fêtes qu'on célèbroit à Rome, le 15 avril, en l'honneur de la terre, à qui on immoloit trente vaches pleines pour honorer sa fécondité. Une partie de ces victimes étoit immolée dans le temple de Jupiter capitolin : ce fut d'abord les pontifes, ensuite ce fut la plus âgée des vestales qui les brûla. Une famine qui arriva sous le règne de Numa, donna occasion à cette fête : le prince étant allé consulter l'oracle de Faune, sur le moyen de faire cesser ce fléau, reçut pour réponse en songe, qu'il falloit appaiser la terre par le sacrifice d'une génisse pleine : ce qu'ayant exécuté, la terre reprit sa première fertilité.

HORDICIDIES vient du vieux mot *Horda*, qui signifie une vache pleine, & de *Cædo*, j'immole ; c'étoient les mêmes fêtes que les *Fordicidies*. *Voyez* ce mot.

HORÉES, fêtes que l'on célébroit au commencement des quatre saisons de l'année ; & dans chacune desquelles on faisoit un repas solemnel des fruits de la terre. *Voyez* HEURES.

HORIA, *HORIOLA*, } barque de pêcheur. (*Plaut. Rud. IV. 2. 5.*)

HORLOGE. *Voyez* CADRAN & CLEPSYDRE, les seules *horloges* connues des anciens.

HORMISDATES, nom que les mages de Perse donnoient au principe du bien.

HORMIUS, (musiq. des anc.). On trouve dans quelques auteurs qu'on appelloit ainsi une sorte de mélodie des anciens, qui n'étoit que rythmique, ne changeant point de ton.

HORMUS, ce mot signifie en grec *collier*. C'étoit le nom d'une danse, qui n'étoit formée que par une *ronde* mêlée d'hommes & de femmes. Elle fut inventée par Dédale, & exécutée par les jeunes gens que Thésée avoit délivré du labyrinthe de l'isle de Crête. Eustathe remarque (sur le 18e. livre de l'Iliade) que l'*hormus* étoit alors exécuté par des hommes & des femmes qui dansoient séparément. Cette danse subsistoit encore du temps de ce savant archevêque de Thessalonique, & les matelots la dansoient fréquemment ; car elle est, selon lui, un exercice vigoureux.

HOROLOGIARIUM, tour ou colonne ornée d'un cadran. Il en est fait mention dans l'inscription suivante (*Gruter. p. 6. n. 6.*) :

I. O. M. ET

IUNONI REGIN

PRO. SAL. IMP. M. AUR. ANTONINI

ET. IULIAE. AUG. MATRIS. AUG.

M. ULP. MUCIANUS. MIL. LEG. XIII. GEM.

HOROLOGIAR. TEMPLUM. A. SOLO.

DE. SUO. EX. VOTIS FECIT.

HORREA, magasins publics, dépôts de grains & de vivres établis dans les cités & dans les mansions, pour distribuer aux soldats marchans sur les chemins militaires de l'empire romain. Ils donnèrent quelquefois leur nom aux villages qui les renfermoient. C'est pourquoi on rencontre dans l'itinéraire d'Antonin, & dans les fables de Peutinger, ces mots, *ad horrea*.

HORREUM, dans l'Épire. OPPI & OPPE.

Eckel attribue à cette ville une médaille d'argent, qui porte la première inscription dans son recueil, & la seconde, dans le recueil de Pellerin. Ce dernier n'avoit osé fixer le lieu de sa fabrique.

HORTA, déesse de la jeunesse chez les romains. On dit qu'elle exhortoit & portoit la jeunesse à la vertu. Son temple ne se fermoit jamais, pour marquer que la jeunesse avoit un besoin continuel d'être

d'être excitée au bien & à la vertu. On appelloit la même déesse *Stimula*. Ces noms furent formés d'*Hortari*, exhorter & de *Stimulus* aiguillon. *Voyez* HESILIE.

HORTATOR remigum, le même que le *pausarius* & le *portiſculus* : officier qui commandoit les manœuvres des rameurs sur les navires. Il étoit placé au milieu d'eux (*Polyb.* 1. 21.).

HORTENSIA. Goltzius seul a publié des médailles de cette famille romaine.

HORTENSIS, surnom de Vénus, qui présidoit aux jardins, ainsi que Priape.

HORTORUM CULTURA (*AB*). Gruter (601. 10.) rapporte l'épitaphe suivante d'un jardinier de Sextus Pompée.

SEX. POMPEIO. SALVIO. SEX. POM. A PEN
DICE. CEDRI. ITEM. AB. HORT. CULT. H. S. E.
SEX. POMPEIUS. METRODORUS. SEX. POMPEI
TON. ROGO. PER. DEOS. STYGIOS. OSS. NOS TR.
QUISQUIS. ES. HOMMO. NON. VIOLES. NON. TRAS. H. L.

HORUS, fils d'Osiris & d'Isis, fut, dit-on, le dernier des dieux qui régnèrent en Egypte. Il fit la guerre au tyran Typhon, qui avoit fait périr Osiris; & après l'avoir vaincu & tué de sa main, il monta sur le trône de son père : mais il succomba ensuite sous la puissance des titans, qui le mirent à mort. Isis, sa mère, qui possédoit les secrets les plus rares de la médecine, celui même de rendre immortel, ayant trouvé le corps d'*Horus* dans le Nil, lui rendit la vie, & lui procura l'immortalité, en lui apprenant, selon Diodore, la médecine & l'art de la divination. Avec ces talens *Horus* se rendit célèbre, & combla l'univers de ses bienfaits.

Les figures d'*Horus* accompagnent souvent celles d'Isis dans les monumens Egyptiens. Il est ordinairement représenté sous la figure d'un jeune enfant, quelquefois emmailloté & couvert d'un habit bigarré en losanges. Il tient de ses deux mains un bâton, dont le bout est terminé par la tête d'un oiseau & par un fouet.

Herodote (*lib.* 2, *c.* 14.) dit expressément que les Grecs nommoient Apollon l'*Horus*, fils d'Osiris; & que réciproquement (*ibid. c.* 156.) Apollon étoit appellé *Horus* chez les Egyptiens. Diodore, (*lib.* 1.) Plutarque, (*de Is. & Osir.*) Elien, (*de animal. lib. X, c.* 4.) Macrobe, (*Saturn. I, c.* 21.), &c, &c. disent la même chose. *Or* étoit son nom Egyptien, & les Grecs le prononcèrent Ὡρος.

Diodore (*lib.* 1.) fait *Horus* fils de Saturne & de Rhea, c'est-à-dire, selon l'interprétation de Jablonski, fils de Vulcain & de la nuit, frère par conséquent d'Osiris. On sait que dans la théogonie Egyptienne, les divinités étoient fils, frères, pères & mères à la fois les uns des autres, sous différens rapports.

Horus étoit le soleil considéré sous un rapport particulier. Nous avons vu en effet que les Grecs le confondoient avec Apollon. De plus, l'épervier consacré au soleil, symbole d'Apollon, de même qu'il l'étoit d'Osiris, fut pris aussi pour le symbole d'*Horus*.

A la vérité Plutarque (*loco citato*) dit qu'*Horus* étoit l'air, l'athmosphère qui embrasse tout le globe & qui le vivifie; de-là vint peut être que l'on confondit *Horus* avec le Priape (Suidas Πριαπος) des Grecs, c'est-à-dire, avec le principe fécondant de la terre.

Muratori (110. 9. *Thes. inscr.*) a publié une inscription dans laquelle il est aussi confondu avec Janus, l'ame du ciel & de la terre : SAC. TITIENUS. HORUS. JANUS.

La véritable explication de la divinité appellée *Horus* la fait connoître pour la substance même du soleil; mais substance parvenue au plus haut degré de son énergie, c'est-à-dire au solstice d'été. Les Grecs nous le donnent à entendre en traduisant dans leur théogonie, *Horus* par Apollon, ou par le soleil dans sa plus grande splendeur.

Jablonski trouve dans la langue Cophte l'étymologie du nom d'*Horus*, qui veut dire *Roi* ou *Seigneur*; ce qui convient parfaitement à la force & à la puissance du soleil d'été.

Fils d'Osiris & d'Isis, *Horus* & Harpocrate furent confondus ensemble. D'ailleurs on les disoit nés tous deux avec le doigt index appliqué à la bouche. C'est pourquoi le premier étoit appellé le vieil *Horus*, & le second le jeune *Horus*. C'est encore pour cela que les habitans de Butos, dans la basse Egypte, célébroient des fêtes communes à ces deux divinités.

Le signe du lion domine vers le solstice d'été; c'est alors que le Nil inonde & fertilise l'Egypte; c'est alors qu'*Horus* brille sous la forme du soleil. Aussi des lions soutiennent-ils sur la table Isiaque le thrône d'*Horus*.

Winckelmann (*Monum. inedit. n°.* 74.) a publié un monument de bronze représentant Isis qui allaite son fils *Horus*. Elle insère son doigt dans la bouche du nourrisson, pour lui tenir lieu de mammelon. Le comte de Caylus a publié un semblable monument. On ne peut se méprendre sur

l'enfant ; car il n'a point le flocon de cheveux placé du côté droit, qui distingue ordinairement Harpocrate.

Les rapports nombreux qui se trouvent entre *Horus* & Harpocrate, en ont fait le type des jumeaux célestes Castor & Pollux.

HOSIDIA, famille romaine dont on a des médailles,

RRR. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

Le surnom de cette famille est GETA.

HOSIES de Delphes, c'étoit des ministres d'Apollon, au nombre de cinq, dont l'office étoit d'assister les devins, la pithye, & de sacrifier avec eux. Cet office étoit à vie; on en faisoit remonter l'origine à Deucalion. La victime qu'on immoloit à leur initiation s'appelloit Hosioter. Leur nom ὅσιοι signifie *saints*.

HOSPITALIS, surnom de Jupiter, parce qu'il étoit regardé comme le dieu protecteur de l'hospitalité, & le vengeur des injures que l'on faisoit aux hôtes. Les Athéniens honoroient particulièrement Jupiter sous ce titre, parce qu'ils avoient beaucoup de considération pour les étrangers, & qu'ils observoient avec beaucoup de soin les droits de l'hospitalité. Bossuet remarque que les Samaritains avoient consacré leur temple de Garizim à Jupiter *Hospitalis*. Pendant la solemnité des Lectisternes à Rome, on exerçoit l'hospitalité envers toutes sortes de gens, connus ou inconnus, étrangers ou amis; les maisons des particuliers étoient ouvertes à tout le monde, & chacun avoit la liberté de se servir de tout ce qui étoit dedans, mais non pas de l'emporter.

HOSPITALITÉ. *L'hospitalité* est la vertu d'une grande ame, qui tient à tout l'univers par les liens de l'humanité. Les Stoïciens la regardoient comme un devoir inspiré par dieu même. Il faut, disoient-ils, faire du bien aux personnes qui viennent dans nos pays, moins par rapport à elles que pour notre propre intérêt, pour celui de la vertu, & pour perfectionner dans notre ame les sentimens humains, qui ne doivent point se borner aux liaisons du sang & de l'amitié, mais s'étendre à tous les mortels.

Je définis cette vertu, une libéralité exercée envers les étrangers, sur-tout si on les reçoit dans sa maison ; la juste mesure de cet espèce de bénéfice dépend de ce qui contribue le plus à la grande fin que les hommes doivent avoir pour but, savoir aux secours réciproques, à la fidélité, au commerce dans les divers états, à la concorde & aux devoirs des membres d'une même société civile.

De tout temps les hommes ont eu dessein de voyager, de former des établissemens, de connoître les pays & les mœurs des autres peuples; mais comme les premiers voyageurs ne trouvoient point de lieu de retraite dans les endroits où ils arrivoient, ils étoient obligés de prier les habitans de les recevoir, & il s'en trouvoit d'assez charitables pour leur donner un domicile, les soulager dans leurs fatigues, & leur fournir les diverses choses dont ils avoient besoin.

Les Egyptiens convaincus que les dieux mêmes prenoient souvent la forme de voyageurs, pour corriger l'injustice des hommes, réprimer leurs violences & leurs rapines, regardèrent les devoirs de l'*hospitalité* comme étant les plus sacrés & les plus inviolables: les voyages fréquens des sages de la Grèce en Egypte, l'accueil favorable qu'ils firent à Ménélas & à Hélène, du tems de la guerre de Troie, montrent assez combien ils s'occupoient de la pratique de cette vertu.

Les Ethiopiens n'étoient pas moins estimables à cet égard au rapport d'Héliodore: & c'est sans doute ce qu'Homère a voulu peindre, quand il nous dit que ce peuple recevoit les dieux, & les régaloit avec magnificence pendant plusieurs jours.

Ce grand poète ayant une fois établi l'excellence de l'*hospitalité* sur l'opinion de ces prétendus voyages des dieux ; & les autres poètes de la Grèce ayant à leur tour publié que Jupiter étoit venu sur la terre, pour punir Lycaon qui égorgeoit ses hôtes, il n'est pas étonnant que les grecs regardassent l'*hospitalité* comme la vertu la plus agréable aux dieux. Aussi cette vertu étoit elle poussée si loin dans la Grèce, qu'on fonda dans plusieurs endroits des édifices publics où tous les étrangers étoient admis. C'est un beau trait de la vie d'Alexandre, que l'édit par lequel il déclara que les gens de bien de tous les pays étoient parens les uns des autres, & qu'il n'y avoit que les méchans qui fussent exclus de cet honneur.

Les rois de Perse retirèrent de grands avantages de la réception favorable qu'ils firent à divers peuples, & sur-tout aux grecs, qui vinrent chercher dans leur empire une retraite contre la persécution de leurs citoyens.

Malgré le caractère sauvage & la pauvreté des anciens peuples de l'Italie, l'*hospitalité* y fut connue dès les premiers temps. L'asyle donné à Saturne par Janus, & à Enée par Latinus, en sont des preuves suffisantes. Elien même rapporte qu'il y avoit une loi en Lucanie qui condamnoit à l'amende ceux qui auroient refusé de loger les

étrangers qui arrivoient dans le pays après le soleil couché.

Mais les romains qui succédèrent surpassèrent toutes les autres nations dans la pratique de cette vertu, ils établirent, à l'imitation des grecs, des lieux exprès pour loger les étrangers ; ils nommèrent ces lieux *hospitalia* ou *hospicia*, parce qu'ils donnoient aux étrangers le nom de *hospites*. Pendant la solemnité des Lectisternes à Rome, on étoit obligé d'exercer l'*hospitalité* envers toutes sortes de gens connus ou inconnus; les maisons des particuliers étoient ouvertes à tout le monde, & chacun avoit la liberté de se servir de tout ce qu'il y trouvoit. L'ordonnance des Achéens, par laquelle ils défendoient de recevoir dans leurs villes aucun Macédonien, est appellé dans Tite-Live *une exécrable violation des droits de l'humanité.*

Les plus grandes maisons tiroient leur principale gloire de ce que leurs palais étoient toujours ouverts aux étrangers; la famille des Marciens étoit unie par droit d'*hospitalité* avec Persée, roi de Macédoine; & Jules-César, sans parler de tant d'autres romains, étoit attaché par les mêmes nœuds à Nicomède, roi de Bithynie. « Rien n'est plus beau, disoit Cicéron, que de voir les maisons des personnes illustres ouvertes à d'illustres hôtes, & la république est intéressée à maintenir cette sorte de libéralité; rien même, ajoute-t-il, n'est plus utile, pour ceux qui veulent acquérir, par des voies légitimes, un grand crédit dans l'état, que d'en avoir beaucoup au dehors ».

Il est aisé de s'imaginer comment les habitans des autres villes & colonies romaines, prévenus de ces sentimens, recevoient les étrangers à l'exemple de la capitale. Ils leur tendoient la main pour les conduire dans l'endroit qui leur étoit destiné ; ils leurs lavoient les pieds, ils les menoient aux bains publics, aux jeux, aux spectacles, aux fêtes. En un mot, on n'oublioit rien de ce qui pouvoit plaire à l'hôte & adoucir sa lassitude.

Il n'étoit pas possible après cela que les romains n'admissent les mêmes dieux que les grecs pour protecteurs de l'*hospitalité*. Ils ne manquèrent pas d'adjuger, en cette qualité, un des plus hauts rangs à Vénus, déesse de la tendresse & de l'amitié. Minerve, Hercule, Castor & Pollux jouirent aussi du même honneur, & l'on n'eut garde d'en priver les dieux voyageurs, *dii viales*. Jupiter eut avec raison la première place ; ils le déclarèrent par excellence le dieu vengeur de l'*hospitalité*, & le surnommèrent Jupiter hospitalier, *Jupiter hospitalis*. Cicéron écrivant à son frère Quintius, appelle toujours Jupiter de ce beau nom; mais il faut voir avec quel art Virgile annoblit cette épithète dans l'Enéide.

Jupiter, hospitibus nam te dare jura loquuntur,
Hunc latum, Tiriisque diem, Trojaque profectis
Esse velis, nostrosque hujus meminisse minores.

Notre poésie n'a point de telles ressources ni de si belles images.

Les Germains, les Gaulois, les Celtibériens, les peuples Atlantiques, & presque toutes les nations du monde, observèrent aussi régulièrement les droits de l'*hospitalité*. C'étoit un sacrilège chez les Germains, dit Tacite, de fermer sa porte à quelqu'homme que ce fût, connu ou inconnu. Celui qui a exercé l'*hospitalité* envers un étranger, ajoute-t-il, va lui montrer une autre maison, où on l'exerce encore, & il y est reçu avec la même humanité. Les loix des Celtes punissoient beaucoup plus rigoureusement le meurtre d'un étranger que celui d'un citoyen.

Les Indiens, ce peuple compatissant, qui traitoit les esclaves comme eux-mêmes ; pouvoient-ils ne pas bien accueillir les voyageurs ? Ils allèrent jusqu'à établir, & des hospices, & des magistrats particuliers pour leur fournir les choses nécessaires à la vie, & prendre soin des funérailles de ceux qui mouroient dans leurs pays.

Je viens de prouver suffisamment, qu'autrefois l'*hospitalité* étoit exercée par presque tous les peuples du monde; mais le lecteur sera bien aise d'être instruit de quelques pratiques les plus universelles de cette vertu, & de l'étendue de ses droits : il faut tâcher de contenter sa curiosité.

Lorsqu'on étoit averti qu'un étranger arrivoit, celui qui devoit le recevoir alloit au devant de lui, & après l'avoir salué, & lui avoir donné le nom de père, de frère, & d'ami, plutôt selon son âge, que par rapport à sa qualité, il lui tendoit la main, le menoit dans sa maison, le faisoit asseoir, & lui présentoit du pain, du vin & du sel. Cette cérémonie étoit une espèce de sacrifice que l'on offroit à Jupiter-hospitalier.

Les Orientaux avant le festin, lavoient les pieds à leurs hôtes. Les dames même de la première distinction, parmi les anciens, prenoient ce soin à l'égard de leurs hôtes. Les filles de Cocalus, roi de Sicile, conduisirent Dédale dans le bain, au rapport d'Athénée. Homère en fournit plusieurs autres exemples, en parlant de Nausicaa, de Polycaste, & d'Hélène. Le bain étoit suivi de fêtes, où l'on n'épargnoit rien pour divertir les hôtes : les Perses, pour leur plaire encore davantage, admettoient dans ces fêtes & leurs femmes & leurs filles.

La fête qui avoit commencé par des libations, finissoit de la même manière, en invoquant les dieux protecteurs de l'*hospitalité*. Ce n'étoit ordinairement qu'après le repas, qu'on s'informoit du nom de ses hôtes, & du sujet de leur voyage, ensuite on les menoit dans l'appartement qu'on leur avoit préparé.

Il étoit de l'usage & de la décence, de ne point laisser partir ces hôtes sans leur faire des présens qu'on appelloit *xenia*; ceux qui les recevoient les gardoient soigneusement, comme des gages d'une alliance consacrée par la religion.

Pour laisser à la postétité une marque de l'*hospitalité* qu'on avoit contractée avec quelqu'un, des familles entières & des villes mêmes formoient ensemble ce contrat. On rompoit une pièce de monnoie, ou plus communément l'on scioit en deux un morceau de bois ou d'ivoire, dont chacun des contractans gardoit la moitié; c'est ce qui est appellé par les anciens, *tessera hospitalitatis*, tessere d'hospitalité. *Voyez* TESSERE DE L'HOSPITALITE.

On trouve encore de ces *tesseres* dans les cabinets des curieux, où les noms des deux amis sont écrits; & lorsque les villes accordoient l'*hospitalité* à quelqu'un, elles en faisoient expédier un décret en forme, dont on lui délivroit copie.

Les droits de l'*hospitalité* étoient si sacrés, qu'on regardoit le meurtre d'un hôte comme le crime le plus irrémissible; & quoiqu'il fût quelquefois involontaire, on croyoit qu'il attiroit la vengeance de tous les dieux. Le droit de la guerre même ne détruisoit point celui de l'*hospitalité*, parce qu'il étoit censé éternel, à moins qu'on n'y renonçât d'une manière authentique. Une des cérémonies qui se pratiquoit en cette rencontre, étoit de briser la marque, le tessere de l'*hospitalité*, & de dénoncer à un ami infidèle qu'on avoit rompu pour jamais avec lui. (*D.J.*)

HOSTIE sorte de victime qu'on immoloit aux dieux. La chose immolée s'appelloit *Hostie*, lorsqu'il s'agissoit (*Isido.*) de petits animaux, comme brebis, oiseaux; & on l'appelloit victime lorsque c'étoit de gros animaux, comme des taureaux. Aulugèlle met encore cette différence entre l'*Hostie* & la victime, que l'*Hostie* pouvoit être sacrifiée indifféremment par toutes sortes de prêtres; mais que la victime ne le pouvoit être que par celui qui avoit vaincu l'ennemi. On a souvent confondu ces deux mots & pris l'un pour l'autre. Il y avoit deux sortes d'*hosties* que l'on offroit aux dieux; par les entrailles des unes on cherchoit à connoître leur volonté, & des autres, on se contentoit d'offrir l'ame; à cause de cela elles étoient appellées des hosties animales *animales hostiæ*. On donnoit encore différens noms aux hosties, suivant la manière de les immoler, ou suivant les motifs du sacrifice. Les *hosties pures* étoient des agneaux & de petits cochons de dix jours. Les hosties *bidentes*, celles de deux ans, qui étoit l'âge ordinaire où on les prenoit pour les immoler, & auquel temps elles avoient deux dents plus élevées que les autres. Les hosties *injuges*, celles qui n'avoient jamais été sous le joug ni domptées. Les hosties *precidanées* (de *præ* & de *cædo*, je tue devant) celles qu'on immoloit avant les grandes solemnités. Aulugèle appelle une truie précidanée, celle que sacrifioient à Cérès, par forme d'expiation, & avant la moisson, ceux qui n'avoient pas rendu exactement les derniers devoirs à quelqu'un de leur famille, ou qui n'avoient pas purifié le logis dans lequel il y avoit eu un mort: car la famille ne pouvoit être purifiée que par le sacrifice que l'héritier étoit obligé d'offrir à Cérès ou à la Terre.

Les *hosties succidannées* (de *sub* & de *cædo*, je tue ensuite) étoient celles qu'on immoloit successivement après d'autres, pour réitérer le sacrifice, lorsque le premier n'avoit point été favorable, ou qu'on avoit manqué à quelque cérémonie essentielle. C'est ce que fit Paul Émile sur le point de livrer la bataille à Persée, roi de Macédoine; il sacrifia vingt taureaux à Hercule avant d'en trouver un seul favorable: enfin le vingt-unième lui promit la victoire, pourvu seulement qu'il se tînt sur la défensive. *Hosties Cancares* ou *Caviaires* celles que l'on sacrifioit de cinq ans en cinq ans pour le collège des pontifes, c'est-à-dire, celles dont on sacrifioit la partie de la queue appellée *Caviar*. Les *hosties Ambiegnes* (*Ambo*, & *Agnus* agneau) ou *Ambegnes*, étoient des brebis qui avoient eu deux agneaux d'une portée, & qu'on immoloit à Junon avec leurs petits. Les *Hosties médiales*, étoient celles qu'on immoloit en plein midi: *Hosties* lustrales, celles qu'on égorgeoit pour se purifier d'un crime ou de quelque mauvaise action. Les hosties lustrales étoient ordinairement le cochon & le bélier. *Voy.* AMBARVALES & AMBURBALES.

Ovide dérive le mot *hostie* de *hostes*, ennemis: *hostibus à victis hostia nomen habet*. D'autres écrivains l'ont dérivé d'un ancien verbe latin *hostio*, je tue, je frappe.

HOSTILES. *Voyez* LARES.

HOSTILIA, famille romaine dont on a des médailles.

Les surnoms de cette famille sont MANCINVS, SASERNA, TVBVLVS.

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

HOSTILIEN, second fils de Trajan Déce.

Caïus Valens Hostilianus Messius Quintus Augustus.

Ses médailles sont :

RRRR. en or.

Elle est au cabinet du roi, & étoit aussi dans celui de Pellerin.

R. en argent ; avec la qualité d'empereur RR.—

R. en G. B. de coin romain ; il y a quelques revers RR. . . . sur-tout avec la qualité d'empereur.

RR. en M. B. Le revers qui a pour légende *Roma æterna*, est RRR.

RR. en G. B. de Colonies.

RR. en M. B. & RRR. avec la tête d'Hérennius & avec la sienne.

RR. en P. B.

RRR. en G. B. grec.

RR. en M. B.

RR. en P. B.

Les médaillons latins d'Hostilien sont très-rares ; on en connoit aussi un de la Colonie de Viminacium ; il n'y en a peut-être pas de grecs..

HOSTILII. Voyez Lares.

HOSTILINA, déesse qu'on invoquoit pour la conservation des bleds, lorsque la barbe de l'épi & l'épi étoient de niveau : S. Augustin (*de civ. Dei.* 4. 8.) dit que son nom étoit dérivé du vieux mot latin *hostire*, égaler, être de niveau.

HOSTIS chez les romains ne désigna pas toujours un ennemi ; c'étoit dans les premiers temps un étranger. Varron (*de ling. lat.* 4. 1.) & Cicéron (*de offic.* 1. 12.) en sont garans. De là vient que Pétrone (*bel. civil.* 10.) appelle un bois étranger, *hostile lignum* ; & que souvent dans Plaute, *hostis* est mis par opposition à citoyen, ou naturel du pays.

HOSTIUS, & mieux *HOSTUS*, prénom qui signifioit, né en pays étranger.

HOUE. Voyez Ascia.

HOULETTE. *Voyez* Pedum.

HOUPPES ou GLANDS, les anciens, dit Winckelmann, parlent de manteaux quarrés en général : ce qui ne fait aucune difficulté, lorsqu'on n'entend pas parler d'un drap coupé à plusieurs angles droits, mais d'un manteau à quatre coins qui prenoit la forme quarrée, d'après quatre petites houppes ou glands, quand on mettoit cet habillement. A la plupart des manteaux, soit aux statues, soit aux figures de pierres gravées de l'un & l'autre sexe, il n'y a que deux glands visibles, les deux autres se trouvent cachés par le jet du manteau. Quelquefois on en voit trois comme à une Isis, exécutée dans le style Etrusque, à un Esculape de grandeur naturelle, à Mercure sur un des deux beaux candelabres de marbre du palais Barbérini. On voit les quatre *glands* aux quatre coins du manteau, à une des deux figures Etrusques ressemblantes & de grandeur naturelle, conservées au même palais, ainsi qu'à la muse de la tragédie sur une urne funéraire. Il est évident que ces *glands* ne sont point attachés à des angles ; le manteau ne peut pas avoir des coins, parce que s'il étoit coupé en quarré, le jet des plis qui tombent de tous sens ne pourroit pas être ondoyant.

HOYAU. Sur un camée, cité par Montfaucon, & sur quelques médailles d'Albin & de Septime-Sevère, l'amour porte un *hoyau*, que quelques antiquaires ont pris pour une torche renversée. Winckelmann croyoit que ce *hoyau* annonçoit les préludes d'une joûte, d'un combat ; parce que les jeunes athlètes avoient coutume de remuer & d'égaler le sable de l'arène avec un *hoyau*, avant que de commencer les jeux. Il y avoit autrefois au capitole une statue d'un jeune homme portant un *hoyau*. Egone, dans Théocrite, allant combattre à Olympie porte un *hoyau* (Σκαπανην), & emmène vingt moutons pour sa nourriture. Sur une médaille de l'isle de Chio, citée par Scaliger, on voit d'un côté un Sphynx & de l'autre un *hoyau* avec les mots ΛΑΜΠΡΟΣ ΧΙΟΣ. Scaliger croit que ce Lampros étoit un athlète célèbre, & désigné par le *hoyau*. *Voyez* Capreolus.

HUILE. « Il n'est pas vrai, que, par une loi particulière, dit M. Paw, il fût défendu à l'ordre sacerdotal de faire entrer dans sa nourriture des choses, que l'Egypte ne produisoit pas, ou qui n'y croissoient pas : ce qui prouve qu'une telle loi n'a jamais eu lieu, c'est l'importation très-considérable de l'*huile* d'olive, faite aux environs d'Athènes ; & dont on sait que Platon aména un navire chargé en Egypte (*Plutarc. vita Solon.*) ; pour payer vraisemblablement ceux d'entre les prêtres d'Héliopolis, qui lui communiqueroient des connoissances philosophiques qu'il n'avoit pas au sortir de son pays. Pour comprendre ceci, il faut observer que les Egyptiens se servoient de beaucoup d'espèces d'*huiles* factices : ils en tiroient de la graine de sésame, du ricin & du carthame ou le *Cnicus* des anciens : ils en tiroient de la graine de rave & même de la graine d'ortie, qu'ils cultivoient régulièrement en plein champ, & c'est en quoi on pourroit bien, si l'on vouloit, les imiter en Europe ; car je suppose avec beaucoup de vrai-

ſemblance qu'on ne l'a jamais eſſayé. Cependant les prêtres jugeoient toutes ces ſortes d'*huiles*, ſans même excepter celle de ſéſame, mal-ſaines pour eux, & ils n'en faiſoient, comme Porphyre le dit, preſque aucun uſage. Mais il n'en étoit point ainſi de l'huile d'olive, qu'on leur apportoit de la Judée & de l'Attique; car le terrain de l'Egypte n'eſt pas du tout favorable aux oliviers, hormis dans de très-petits cantons, à l'occident d'un lieu nommé aujourd'hui Béniſuef & à Abydus dans la Thébaïde. La ſemence de la grande ortie *Urtica urens, maxima, ſemine lini*, renferme beaucoup d'*huile*, qui eſt moins mauvaiſe que celle de navette, & ſur-tout que celles de ricin & de carthame, dont les Egyptiens ne ſe ſervoient que pour des uſages extérieurs. La plante qu'ils nommoient en leur propre langue *Selepſion*, ne différe pas d'une ortie qui croit en Europe.

HUILE DE MÉDIE, *Pharmac. anc.*, autrement dite *huile des Mèdes*, ou *huile de Médée*, en latin *oleum médicum*, nom que les anciens ont donné à une *huile* célèbre, qui avoit la propriété de brûler dans l'eau, malgré tout ce qu'on pouvoit faire pour l'éteindre. On l'appella *huile de Médie*, parce qu'on la recevoit de ce pays-là; d'autres la nommèrent *huile de Médée*, parce qu'ils imaginèrent que c'etoit avec cette *huile* que la fille d'Hécate avoit brûlé la couronne de ſa rivale.

Ammien Marcellin raconte que, ſi l'on trempe une flêche dans cette *huile*, & qu'on la tire avec un arc contre quelque corps inflammable, le tout prend feu immédiatement ſans poſſibilité de l'éteindre avec de l'eau.

Le poiſon de Pharos, *venenum Pharicum* de Nicandre, paſſoit pour être la même choſe que l'*huile de Médie*; & tout ce qu'il en dit convient parfaitement au récit que font d'autres auteurs, des propriétés de l'*huile de Médée*, de ſorte qu'on ne peut douter que ces deux liqueurs ne ſoient la même choſe.

Quelques-uns prétendent qu'on tiroit cette *huile* d'une plante; mais Pline aſſure poſitivement que c'étoit un minéral bitumineux, liquide, de la nature du naphte, ce qui eſt très-vraiſemblable, parce que les huiles minérales ſont les ſubſtances les plus inflammables que nous connoiſſions. Babylone eſt fameuſe chez pluſieurs auteurs, pour fournir cette liqueur: il eſt certain que le naphte s'y trouve abondamment. Strabon dit qu'elle en produit deux eſpèces, l'une blanche & l'autre noire. La blanche étoit vraiſemblablement ce qu'on nommoit l'*huile de Médie* ou *de Médée*: mais on ne doit pas douter que les anciens n'aient extrêmement exagéré les effets, les propriétés & les vertus qu'ils lui ont attribués; l'hyperbole leur eſt familiere dans tous les récits qu'ils nous ont fait des choſes étrangères à leur pays, en quoi nous les avons aſſez bien imités. (*D. J.*).

HUITRES. Les grecs & les romains étoient friands d'*huîtres*; & ils les mangeoient comme nous au commencement du repas (*Plutarc. Sympoſ.* 9. & *Senec. epiſt.* 108.). On les ouvroit ſur la table, *in ipſa menſa aperiuntur*, dit Sénèque (*Epiſt.* 88).

Lucillius, qui écrivoit un ſiècle avant l'ère commune, dit qu'on payoit de ſon temps les *huîtres* juſqu'à mille *nummus* ou ſeſterce, 225 liv., ſelon M. Paucton:

(Sat. XIII..... *His itidem in cœna oſtrea mille*
Nummis empta.....

Les Romains préféroient les *huîtres* les plus grandes (*Juvenal. Sat. vj.* 302.).

Grandia quæ mediis jam noctibus oſtrea mordet.

Pour ſatisfaire ce luxe, ils créerent l'art de les engraiſſer & de les faire parquer. Pline (ix. 56.) raconte, d'après Varron, que Fulvius Hirpinus, en fut l'inventeur peu de temps avant la guerre de Pompée, qu'il engraiſſoit les coquillages avec du vin cuit en conſiſtance de miel, *ſapâ*, & avec une eſpèce de gâteau ou de pâte, *farre*.

Apicius avoit fait plus, il avoit trouvé l'art de conſerver long-temps les *huîtres* fraîches; il en envoya de cette eſpèce juſques chez les Parthes, à Trajan qui leur faiſoit la guerre. Son ſecret eſt encore ignoré.

Les Romains préférèrent d'abord les *huîtres* de la méditérannée, celles des Dardanelles, du détroit de Cumes, de Brinde, de Tarente, celle, de Veniſe, & entr'autres, celles du lac Lucrin, près de Baies. Mais ils en vinrent à ce raffinement de gourmandiſe, de les envoyer pêcher dans l'océan Atlantique, & notamment ſur les côtes de l'Armorique, aujourd'hui la Brétagne. (*Auſon. epiſt.* 13.):

Sunt & Aremorici qui laudent oſtrea ponti.

HUJUS DIEI (*Fortuna*); la fortune de ce jour. *Voyez* FORTUNE *de ce jour.*

HUMRA, meſure de capacité de l'Aſie & de l'Egypte. *Voyez* GOMOR.

HUNE. *Voyez* CORBITÆ.

HUNTER. Nous citerons ſouvent les médailles de la collection qu'avoit amaſſée avec diſcernement cét amateur anglois, & dont nous devons à M. Combe une ſavante & exacte deſcription imprimée à Londres en 1782, *in*-4°. Elle a ſur

celle de Pellerin le mérite particulier d'annoncer le poids de chaque pièce.

HUPPE, oiseau.

La huppe étoit révérée par toute l'Egypte, & elle étoit placée souvent sur le sceptre d'Horus. Voyez-en la raison à l'article CHARRUE.

Cet oiseau étoit le symbole de la joie (*Ælian. animal. lib.* 2. *c.* 16. & *lib.* 16. *c.* 5.) & de la piété, c'est-à-dire, de l'amour filial.

HYACINTHE étoit un jeune prince de la ville d'Amicles, dans la Laconie : son père Œbolus l'avoit fait élever avec beaucoup de soin. Il faisoit les délices d'Apollon, qui abandonnoit pour le suivre le séjour de Delphes. Un jour, vers midi, le jeune *Hyacinthe* voulant jouer au disque avec Apollon, ils se déshabillèrent l'un & l'autre, & s'étant frottés avec de l'huile, Apollon jetta le premier son disque avec tant d'adresse, qu'après qu'il se fût élevé jusques dans les nues, il retomba à plat sur la terre. *Hyacinthe*, emporté par l'ardeur du jeu, courut pour le ramasser dans le temps qu'il tomboit ; & le contre-coup l'ayant frappé au visage, on le vit dans le moment couvert d'une pâleur mortelle. Apollon pâlit comme lui, courut pour le relever, essuya sa plaie, & y appliqua les remèdes & les herbes qui ont le plus de vertu ; mais tout fut inutile, le coup étoit mortel ; *Hyacinthe* laisse tomber sa tête sur ses épaules, & rend le dernier soupir. Apollon au désespoir d'avoir été la cause de sa mort, lui dit en soupirant : « Que ne puis-je donner ma vie pour la vôtre, » ou mourir avec vous ; mais puisque le destin s'y » oppose, vous allez devenir une fleur qui portera gravées sur ses feuilles les marques de ma » douleur. Un héros célèbre (Ajax) sera un jour » changé en la même fleur, & on y verra les » premières lettres de son nom ». Aussi-tôt le sang d'*Hyacinthe* forma une fleur qui éclatoit comme la pourpre (violette), & sur les feuilles de laquelle le dieu grava les expressions de sa douleur : & on y voit encore cet *ai*, *ai*, qui marque nos regrets. On ajoute à ce récit une autre circonstance, c'est que Borée aimoit aussi *Hyacinthe*, & que jaloux de la préférence donnée par le jeune homme à Apollon, il avoit détourné le disque dont ils se servoient ensemble, & l'avoit fait tomber sur la tête d'*Hyacinthe*. *Voyez* AJAX, *fils de Télamon*.

Ovide (*lib.* 10.) a décrit cette métamorphose. Nicandre & Colutus l'ont chantée aussi ; le premier *in Theriacis*, & le second dans son poëme sur le rapt d'Hélène.

Dans la collection de Stosch, on voit une agathe-onyx, sur laquelle paroît Apollon assis, la lyre en main, & près de lui le bel *Hyacinthe*.

HYACINTHE, pierre précieuse des anciens. Ce n'étoit point l'*hyacinthe* moderne, pierre d'un rouge-orangé ; mais une variété d'améthyste, car Pline & Théophraste la décrivent d'un bleu-mêlé, ou violette.

HYACINTHÉES ou HYACINTHIES, fêtes qui se célébroient à Lacédémone pendant trois jours en l'honneur d'Apollon, auprès du tombeau du jeune *Hyacinthe*, sur lequel Pausanias dit qu'on voyoit la figure d'Apollon, à qui s'adressoient les sacrifices : mais les jeux furent institués en l'honneur du jeune prince. Le premier & le troisième jour étoient employés à pleurer la mort d'*Hyacinthe*, & le second à faire des réjouissances & des repas. Ceux qui célébroient ces fêtes se couronnoient de lierre pendant les trois jours.

Cette fête étoit célébrée dans le mois hécatombée, à-peu près en juin.

HYACINTHINUS color. Cette couleur des romains est comparée à la pourpre que nous savons avoir été de deux sortes, rouge & violette. S. Jérôme (*in Ezech. c.* 16. *n°.* 10.) dit que cette couleur étoit celle du ciel & bleuâtre, *aerii & κυανέᾳ coloris est*. On peut donc croire que l'*hyacinthinus color* étoit un bleu de ciel.

HYADES, filles d'Atlas & d'Ethra, étoient sept sœurs, que l'on nomme Eudoxe, Ambroisie, Prodice, Coronis, Phileto, Poliso & Thione. On dit que leur frère Hyas ayant été déchiré par une lionne, elles pleurèrent sa mort avec tant de douleur, que les dieux, touchés de compassion, les transportèrent au ciel & les placèrent sur le front du taureau, où elles pleurent encore. C'est-à-dire, que cette constellation présage la pluie, & par cette raison on a appellé *hyades* les étoiles qui la composent du grec ὕειν, pleuvoir. On dit encore des *hyades* qu'elles furent nourrices de Bacchus, & que craignant la colère de Junon, qui avoit excité contr'elles le tyran Lycurgue, Jupiter, pour les mettre en sûreté, les transporta au ciel parmi les astres.

Voici l'explication qu'a donnée de cette constellation fabuleuse M. Rabaud de Saint-Estienne.

« On verra à l'article d'ORION les violences qu'il exerça contre les *hyades* ses voisines. Un passage de Manilius (*Astronom.* 5.) prouve que, dans les peintures astronomiques, on paroit les *hyades*, & qu'on leur peignoit les joues en rouge ».

(*tertia Pleïades dotabit forma sorores*
Fœmineum rubro vultum suffusa pyropo).

« Les *hyades* annonçoient & donnoient la pluie ; on les appelloit les pluvieuses *uades* en grec ; on les peignoit versant des pleurs, allégorie très-naturelle, & qui fut employée également pour

représenter l'aurore. Elles étoient filles d'Atlas, qui porte le ciel, c'eſt-à-dire, de la conſtellation du bouvier ».

« Cet *Atlas*, fameux dans l'hiſtoire ancienne, doit être conſidéré ſous deux aſpects, comme conſtellation & comme montagne : ſelon leur uſage, les peuples poſtérieurs les confondirent. La clef que j'ai donnée doit ſervir à expliquer toutes ces hiſtoires & à les débrouiller : rapportez-les chacune à ſa phyſique, la montagne à la phyſique de la terre, la conſtellation à la phyſique du ciel. Atlas-montagne eſt cette chaîne de monts célébres qui a donné ſon nom à la mer Atlantique. Si dans l'hiſtoire d'Atlas, il y a quelque choſe qui tienne à la géographie de l'Afrique, c'eſt à la montagne qu'il faut le rapporter ; c'eſt ainſi qu'il eſt le père de l'île de Calypſo. Atlas-conſtellation, eſt celui qui a des rapports, c'eſt-à-dire, des avantures avec les conſtellations, avec les *hyades*, avec les pléïades, avec Hercule agenouillé, avec le dragon des heſpérides, avec leur jardin & leurs pommes, avec Perſée. C'eſt lui qui eſt le frère de l'aſtre *heſpérus*, oncle des heſpérides & père des atlantides : ſes colonnes ſont les deux pôles ; il porte le ciel ſur ſes épaules ; quand il étend ſes mains, il va d'une mer à l'autre. Cet atlas eſt le bouvier. Il n'y a point eu de roi à qui il ait pu arriver de pareilles hiſtoires. L'atlas-montagne n'a été roi que comme tant d'autres montagnes célèbres. Il eſt abſurde de dire que c'ait été un aſtronome fameux ; qu'il étoit frère de Prométhée, qui vivoit en Aſie, & de Saturne, qui régna en Italie. En un mot, ce n'eſt que de la phyſique céleſte & terreſtre, & la clef que j'ai donnée a éclairci tout, & met chaque fait à ſa place. Les grecs, dans leurs récits poſtérieurs, confondirent ces deux atlas, ce qui a formé une confuſion d'avantures & de généalogies ».

« On dit encore que les *hyades* étoient les nourrices de Bacchus, parce que les pluies du printemps font croître & pouſſer la vigne. Elles étoient ſœurs de Phaéton ou du cocher qui ſe lève à-peu-près dans le même-temps qu'elles ; & les larmes qu'elles verſent, viennent du regret que leur donne la mort de leur frère. Elles ont été pourſuivies long-temps par un certain Lycurgue, & n'ont trouvé de refuge que chez Téthys. On n'a pas oublié qu'Orion leur avoit donné les mêmes inquiétudes ; ce qui peut faire ſoupçonner que ces deux perſonnages n'en font qu'un. En effet, & c'eſt ici une autre règle pour l'explication de ces hiſtoires, chaque perſonnage a fourni à un très-grand nombre de fables dans chaque pays de la Grèce. La géographie doit ſervir à les rendre chacune au peuple à qui elles appartiennent ».

HYAGNIS, père de Marſyas, eſt regardé par quelques-uns comme l'inventeur du mode phrygien & du Lydien.

HYALE ; c'eſt le nom d'une des nymphes qui formoit la ſuite de Diane, lorſqu'elle fut apperçue dans le bain par Actéon : *Hyale* puiſoit l'eau dans les urnes, pour la répandre ſur la déeſſe.

HYALINUS color, verd-d'eau, couleur du verre commun, appellé en grec ὕαλος Servius expliquant le 334e. vers du IVe livre des Géorgiques, le dit expreſſément ; *Hyalo, hoc eſt, vitreo viridi nymphis apto.*

HYALOSTROTUM, pavé en moſaïque de verres diverſement colorés, mot formé de ὕαλος, *verre*, & de Στρωτὸς, *couvert.*

HYARBAS. *Voyez* IARBAS.

HYAS, frère des Hyades.

HYBLA major, en Sicile. ΥΒΛΑΣ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

HYBLA parva, ou *Megara*, autre ville de Sicile, ſur la côte orientale, dont on voit encore les ruines au bord de la mer. Les côteaux qui l'environnent le long du petit fleuve Alabus, ſont couverts en tout temps de fleurs, de plantes odoriférantes, de thym & de ſerpolet, d'où les abeilles tirent encore aujourd'hui le miel le plus exquis : ce qui porte à croire que le miel d'*Hybla*, ſi vanté par les anciens, étoit recueilli près d'*Hybla* la petite.

HYBRISTIQUES, fêtes qui ſe célébroient à Argos, en l'honneur des femmes qui avoient pris les armes, & ſauvé la ville aſſiégée par les lacédémoniens. Ceux-ci eurent la honte d'être repouſſés par les ſeules femmes d'Argos, d'où la fête a pris ſon nom. Ὕβρις ſignifie *injure*, *affront*.

HYDAR, troiſième mois de l'année éthiopienne. Il a trente jours, & commence le 18 d'octobre.

HYDÉE. *Voyez* ASTÉRIE.

HYDATOSCOPIE. *Voyez* HYDROMANTIE.

HYDRAULÆ, *HYDRAULICA*, *HYDRAULIS*, } mots formés d'ὕδωρ, *eau*, & d'αὐλος, *flûte* ou tuyau. Le premier déſigne le muſicien qui jouoit de l'orgue-hydraulique déſigné par le ſecond mot. Le troiſième déſigne une flûte à eau. Auroit-elle été ſemblable à ces vaſes de terre

terre remplies d'eau ſuivant de certaines proportions, dans leſquels les enfans ſouffient par un petit tuyau, ou par un trou, pour former divers ſons ? *Voyez* ORGUE *hydraulique*.

HYDRE DE LERNE, monſtre épouvantable, né de Typhon & d'Echidne, ſelon Héſiode, qui lui donne pluſieurs têtes. Quand on en coupoit une, on en voyoit autant renaître qu'il en reſtoit après celle-là, à moins qu'on n'appliquât le feu à la plaie. Le venin de ce monſtre étoit ſi ſubtil, qu'une flêche qui en étoit frottée, donnoit infailliblement la mort. Cette *hydre* faiſoit un ravage épouvantable dans les campagnes, & ſur les troupeaux des environs du marais de Lerne. Hercule monta ſur un char pour la combattre ; Iolas lui ſervit de cocher. Un cancre vint au ſecours de l'*hydre* ; Hercule écraſa le cancre & tua l'*hydre*. On dit qu'Euriſthée ne voulut pas recevoir ce combat pour un des douze travaux auxquels les dieux avoient aſſujettis Hercule, parce qu'Iolas l'avoit aidé à en venir à bout. Après que le monſtre fut tué, Hercule trempa des flêches dans ſon ſang, pour en rendre les bleſſures mortelles, comme il l'éprouva par celles qu'elles firent à Neſſus, à Philoctète & à Chiron. *Voyez* dans les travaux d'HERCULE l'explication aſtronomique de ce travail donnée par M. Dupuis.

Sur le beau baſſin de marbre blanc qui repréſente à la villa Albani les travaux d'Hercule, on voit l'*hydre* de Lerne ſous la figure d'un ſerpent à neuf têtes. (*Monum. inediti. n°. 64 & 65.*) Simonide (*Schol. Heſiod. Theogon. p. 257.*) lui en donne cinquante, & d'autres cent. Sur d'autres monumens, l'*hydre* porte une belle tête de femme, qui s'élève au milieu de pluſieurs têtes de ſerpens : ce qui ſemble faire alluſion à l'explication que donnoit Platon de ce travail d'Hercule. Il croyoit que l'*hydre* étoit une belle courtiſane.

HYDRE femelle, conſtellation méridionale, appellée *ſerpens aquaticus*, *aſina*, *coluber*, échidna ou vipère. Cette conſtellation s'étend au-deſſus du lion, de la vierge & de la balance : elle a une étoile remarquable appellée le *cœur de l'hydre;* en arabe, alphard. L'hydre a une origine commune avec les deux conſtellations de la coupe & du corbeau, au rapport d'Ovide, qui annonce leur lever acronique au 14 février (*Faſt. lib. 2.*) :

Dixit & antiqui monumenta perennia facti,
Anguis avis, crater, ſidera juncta micant.

Apollon voulant faire un ſacrifice à Jupiter, envoya, dit-on, le corbeau avec une coupe pour apporter de l'eau. Il s'arrêta ſur un figuier pour attendre la maturité du fruit ; enſuite pour excuſer ſon retardement, il prit un ſerpent qu'il accuſa de lui avoir fait obſtacle lorſqu'il vouloit puiſer de l'eau. Mais Apollon pour punir le corbeau, changea ſon plumage de blanc en noir, plaça le corbeau vis-à-vis de la coupe, & chargea le ſerpent d'empêcher le corbeau de boire.

On a prétendu auſſi que c'étoit l'*hydre* de Lerne tuée par Hercule.

HYDRELA, en Carie. ΥΔΡΗΛΕΙΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRRR. en bronze.....*Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

HYDRIA, c'étoit un vaſe percé de tous côtés, qui repréſentoit le dieu de l'eau en Egypte. Les prêtres le rempliſſoient d'eau à certains jours, l'ornoient avec beaucoup de magnificence, & le poſoient enſuite ſur une eſpèce de théâtre public ; alors tout le monde ſe proſternoit devant le vaſe, les mains élevées vers le ciel, dit Vitruve, & rendoit graces aux dieux des biens que cet élément leur procuroit. Le but de cette cérémonie étoit d'apprendre aux égyptiens que l'eau étoit le principe de toutes choſes, & qu'elle avoit donné le mouvement & la vie à tout ce qui reſpire. *Voyez* CANOPE, divinité repréſentée par ce vaſe.

HYDRIADES. *Voyez* ÉPHYDRIADES.

HYDRIAPHORES, Υδριαφόροι, *porte-cruches*, ſurnom des femmes étrangères qui réſidoient à Athènes. On les obligeoit dans la proceſſion des Panathénées, à porter des paraſols & des cruches pleines d'eau, pour garantir de l'ardeur du ſoleil & pour rafraîchir les femmes & les filles des citoyens qui formoient cette marche ſacrée.

HYDROGARUM, ragoût ou mélange (comme le nom l'indique) de la ſaumure appellée *garum* & d'eau. Ce ragoût étoit mis au rang des mets les plus recherchés & les plus friands. Lampride reproche à Elagabale d'avoir le premier des généraux romains ſervi de l'*hydrogarum* aux ſoldats : luxe que Sévère-Alexandre ſupprima bien-tôt après.

HYDROMANTIE ; c'eſt une des quatre eſpèces générales de divination, dans laquelle on faiſoit uſage de l'eau. On la pratiquoit de deux manières, ou en rempliſſant un baſſin d'eau & ſuſpendant un anneau à un fil qu'on tenoit avec un doigt pendant qu'on proferoit quelques paroles, & ſuivant que cet anneau frappoit les bords du baſſin, on en tiroit des préſages. L'*hydromantie* ſe faiſoit même en évoquant les eſprits qu'on croyoit voir au fond du baſſin. Cette ſeconde eſ-

pèce étoit souvent pratiquée par Numa-Pompilius; la première étoit en usage chez les grecs, & Pythagore y avoit grande foi.

HYDROPHORIES, fête ou cérémonie funèbre qui s'observoit à Athènes & chez les éginètes, en mémoire de ceux qui avoient péri dans le déluge de Deucalion & d'Ogygès. Ce nom formé de ὕδωρ, *eau*, & de φέρω, *je porte* ou *j'emporte*, désigne une fête commémorative de ceux qui ont été emportés par les eaux.

HYDROSCOPE, instrument qui étoit autrefois en usage: c'étoit une espèce d'horloge d'eau, composée d'un tuyau en forme de cylindre, au bout duquel il y avoit un cône: sur le tuyau on mesuroit le temps par des marques faites pour cela. Synésius décrit l'*hydroscope* dans une de ses lettres.

Ce mot vient de ὕδωρ, *eau*, & de σκοπέω, *je considère*.

HYDRUNTUM, en Italie. ΥΑΡ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

HYELA, en Italie. *Voyez* VELIA.

HYÈNE, quadrupède ressemblant au loup, mais qui en diffère par le caractère unique d'avoir quatre doigts aux pattes de derrière & à celles de devant.

L'an mil de Rome, aux jeux séculaires que donna l'empereur Philippe, & qui durèrent dix jours, comme on le conjecture par les médailles, il parut le sixième jour une *hyène*, animal célèbre en Egypte par sa cruauté, mais qui jusqu'alors n'avoit point été connu dans l'Europe. On peut voir la figure de cet animal sur une médaille de cet empereur, qui a pour inscription du côté de la tête IMP. CAES. IVL. PHILIPPVS. AVG. COS. III. & au revers SECVLARES AVGG. & dans l'exergue VI. (*Voyez MEZZABACBA*, p. 346; Pagi, à l'an 247, n. X; & *SPANHEIM*, t. I, p. 207). Ce dernier auteur en a aussi fait graver la figure à l'endroit cité. Il lui donne une tête de dogue, des oreilles courtes & triangulaires, une queue de lion, des pieds de même, & le poil tout moucheté comme un tigre. Il prétend encore que c'est une hyène qui est marquée sur le revers de quelques médailles de Gallien, dont les inscriptions sont LIBERO P. CONS. AVG. Il dit que l'*hyène* est semblable à un loup, mais moins haute sur ses jambes, & qu'elle a le corps aussi long & tout tacheté de marques noires. Il y a encore d'autres remarques sur cet animal. Jules Capitolin (dans la vie de Gordien III, c. 33.) dit qu'on tua jusqu'à dix *hyènes* dans les jeux séculaires de Philippe, dont nous avons parlé. Bochart, & après lui Ludoff (dans son commentaire sur son histoire d'Ethiopie, L. I, n. LXXXI.), soutiennent que le *Tsiboa* des hébreux est l'*hyène*. (*Voyez* l'HIEROICON, p. 1, L. III. c. 11).

Monconis assure, dans son voyage d'Egypte, qu'il y vit les restes d'une idole ancienne de ce pays là, dont la tête seule, dit Spon, avoit vingt-six pieds de haut. C'étoit la représentation d'une *hyène*, ou peut-être d'un sphinx, dont les statues étoient fort communes en Egypte. Cette idole étoit placée sur une voûte, par laquelle les Prêtres payens pouvoient entrer dans le vuide de la statue, & répondre à ceux qui consultoient l'oracle, y ayant même dans la tête un trou où un homme pouvoit demeurer sans être vu (SPON. *Rech. d'antiq. p.* 497; voyages de Monconis, P. I, p. 195). Mais il ne parle point de tête; il dit que l'idole a vingt-six pieds de haut, & sa coëffure, qui fait une partie de l'épaisseur de sa tête, quinze pieds: c'est tout ce qu'il en dit; il en donne la *fig. p.* 183, *fig.* 26.

On dit que ce nom hyène vient du grec ὕαινα, dérivé de ὗς, un *porc*, parce que le dos de cet animal est hérissé de poils semblables aux soies d'un porc.

HYÈNES. *Voyez* MITRIAQUES.

HYÉTIUS, Lucien dit que les athéniens honoroient Jupiter sous ce nom, qui signifie pluvieux, & sous lequel ils lui avoient élevé un autel sur le mont Hymette, du grec ὕετος, *pluie*. *Voyez* PLUVIEUX.

HYÈS, Ὑής, *pluvieux*, surnom de Bacchus, que les uns dérivent de *Hye*, surnom de sa mère Sémélé, & d'autres de la saison pluvieuse, où arrivoient ses fêtes.

HYGIÉ, HYGIÉE, *HYGIEA*, } fille d'Esculape & d'Epione, ou Lampétie. Orphée la dit femme & non fille d'Esculape. Elle étoit honorée chez les grecs comme la déesse de la santé. Elle avoit dans un temple de son père à Sycione une statue presqu'entièrement couverte d'un voile, à laquelle les femmes de cette ville dédioient leurs chevelures. On voit sur d'anciens monumens cette déesse couronnée de laurier, tenant de sa main droite un bâton de commandement. Sur son sein, est un grand dragon à plusieurs contours, qui avance sa tête pour aller boire dans une patère ou coupe qu'elle tient de la main gauche: elle porte la couronne & le sceptre comme reine de la médecine. On trouve un grand

nombre de ſtatues de cette déeſſe, parce que les perſonnes riches qui guériſſoient de grandes maladies, où elles avoient invoqué *Hygiea*, lui érigeoient des ſtatues en mémoire de leur convaleſcence. Les grecs donnèrent quelquefois le nom d'*Hygiea* à Minerve, & l'honorèrent ſous ce titre. Les romains, qui adoptèrent toutes les divinités des nations étrangères, ne manquèrent pas de recevoir dans leur ville la déeſſe de la ſanté, & de lui ériger un temple comme à celle de qui dépendoit le ſalut de l'empire. Ὑγίεια, *ſanté*, eſt le mot qui a donné lieu à créer la divinité appellée *Hygée* ou *Hygie*.

C'eſt la même divinité que *Salus* & que *Minerva Medica*. Auſſi porte-t-elle un caſque ſur un des beaux candelabres de marbre du palais Barberini de Rome.

Elle eſt toujours reconnoiſſable au ſerpent qui l'accompagne, ou qu'elle tient, ou auquel elle donne à manger. On la trouve ſouvent ſeule ſur les médailles & les marbres du capitole. Mais elle accompagne ordinairement Eſculape & Téléſphore.

HYGIÉE ſert de type aux médailles de Sala.

HYLAS, fils de Throdamante, roi de Myſie, s'attacha dès l'enfance à Hercule, & l'accompagna dans l'expédition de la Colchide. Les Argonautes étant arrivés ſur les côtes de la Troade, envoyèrent à terre le jeune prince avec ſes compagnons, pour chercher de l'eau. Les nymphes du lieu épriſes de ſa beauté l'enlevèrent, en ſorte qu'il ne reparut plus. Hercule qui l'aimoit tendrement, deſcendit à terre pour l'aller chercher; & l'appellant vainement, il fit retentir tout le rivage du nom d'*Hylas*, mille fois répété, dit Virgile.

On voit ce beau jeune homme tenant un vaſe, & arrêté par des nymphes, ſur un bas-relief du capitole, dédié aux fontaines & aux nymphes.

Souvent on trouve ſur les ſarcophages des anciens *Hylas* enlevé par les naïades (*Fabret. inſcript. c. 6, p. 432*); ſujet qu'on voit repréſenté au palais Albani; dans une ſorte de moſaïque, appellée par les Italiens *Commeſſo* (Ciampini. *Vet. Monum. T. 1, T. 24.*) & compoſée de pierres colorées. C'eſt à ce trait de la fable que ſe rapporte cette inſcription peu connue qu'on voit ſur la face d'une colonne ſciée en deux, à la maiſon Caponi à Rome; nous n'en citerons que le vers qui a rapport au ſujet:

ΗΡΠΑCΑΝ ὡC ΤΕΡΠΝΗΝ
ΝΑΙΑΔΕC ΟΥ ΘΑ ΝΑΤΟC.

Dulcem hanc rapuerunt nymphae, non mors.

HYLAS ſur les médailles.

On voit ce jeune infortuné tenant une cruche, ſur une médaille de Cius, en Bithynie, frappée en l'honneur de Sévère-Alexandre.

HYLLUS ou HYLUS, fils d'Hercule & de Dejanire, fut élevé chez Ceix, roi de Trachine, à qui Hercule avoit confié ſa femme & ſes enfans, tandis qu'il étoit occupé à ſes fameux travaux. Après plus d'une année d'abſence de ce héros, Dejanire inquiète conſeilla à ſon fils d'aller chercher les traces de ſon père, pour recueillir au moins quelques nouvelles de ſa deſtinée. *Hylus* va à Cénée, où il trouve Hercule occupé à bâtir un temple à Jupiter, & à tracer le deſſin d'un bois ſacré: mais il eut le chagrin d'y arriver dans le moment où Hercule venoit de ſe revêtir de la fatale robe de Dejanire, & il fut chargé de porter à ſa mère les imprécations que le héros fit contre elle. Mais inſtruit de la funeſte erreur où le Centaure avoit fait tomber Dejanire, il excuſa ſa mère auprès d'Hercule. Ce hèros ſentant que ſa dernière heure approchoit, ordonna à *Hyllus* de le porter ſur le mont Oeta, de le placer ſur un bucher, d'y mettre le feu de ſes mains, & enfin d'épouſer Iole, ſous peine d'imprécations éternelles. *Hyllus* après la mort de ſon père ſe retira chez Epalius, roi des Doriens, qui le reçut favorablement, & l'adopta même en reconnoiſſance des obligations qu'il avoit à Hercule, par qui il avoit été rétabli dans ſes états. Mais Euriſthée, ennemi irréconciliable d'Hercule & de ſa poſtérité, craignant qu'*Hyllus* ne fût bientôt en état de venger ſon père, vint le troubler dans ſa retraite, & l'obligea d'avoir recours à Théſée, roi d'Athènes. Ce prince parent & ami d'Hercule, prit hautement le parti des Héraclides, leur donna un établiſſement dans l'Attique, engagea les Athéniens dans leur querelle; & lorſqu'Euriſthée vint le redemander à la tête d'une armée, *Hyllus* commandant les troupes Athéniennes, lui livra bataille, le vainquit, le tua de ſa propre main, lui coupa la tête & l'envoya à Alcmène. Cependant la guerre continua toujours entre les Héraclides & les Pelopides, avec différens ſuccès, qui faiſoient craindre qu'elle ne durât long-temps. Alors le jeune Héraclide, pour la faire finir, envoya aux ennemis un cartel de défi, offrant de ſe battre contre quiconque ſe préſenteroit; à condition que s'il demeuroit victorieux, Atrée, chef des Pélopides, lui céderoit le thrône; & que s'il étoit vaincu, les Héraclides ne pourroient rentrer dans le Péloponèſe que cent ans après. *Hyllus* fut tué dans le combat, & ſes ſucceſſeurs ſe virent obligés de tenir le traité. *Voyez* HÉRACLIDES, IOLE.

HYLONOME. *Voyez* CYLLARE.

HYMÉE, chanſon des meûniers chez les anciens grecs, dite autrement *épiaulie*.

HYMEN ou HYMENÉE, étoit chez les grecs le dieu qui préſidoit plus particuliérement aux mariages; ſon nom même ſignifia dans la ſuite le mariage même, & il dérivoit du mot ὁμοιοῦν, qui ſignifie *demeurer enſemble, ou avoir le même ſentiment.* C'étoit un jeune homme d'Athènes, d'une extrême beauté, mais fort pauvre & d'une origine obſcure. Dans cet âge où un garçon peut aiſément paſſer pour fille, il devint amoureux d'une jeune Athénienne; mais comme elle étoit d'une naiſſance plus relevée que la ſienne, il n'oſoit lui déclarer ſa paſſion, & ſe contentoit de la ſuivre par-tout où elle alloit. Un jour que les dames d'Athènes devoient célebrer ſur le bord de la mer, la fête de Cérès, où ſa maîtreſſe devoit être, il ſe traveſtit en fille, & quoiqu'inconnu, ſa beauté & ſon air modeſte le firent recevoir dans la troupe religieuſe. Cependant quelques corſaires ayant fait une deſcente ſubite à l'endroit où étoit l'aſſemblée, enlevèrent toute la troupe, & la tranſportèrent ſur un rivage éloigné, où après avoir débarqué leur priſe, ils ſe livrèrent à la joie & à la débauche de la table. Accablés de vin & de ſommeil, ils s'endormirent. *Hymenée* ſecondé de ſes femmes, égorge tous les pirates, retourne ſeul à Athènes, déclare dans une aſſemblée du peuple, ce qu'il eſt, & ce qui lui eſt arrivé, & promet, ſi on veut lui donner en mariage celle des filles enlevées qu'il aimoit, de faire revenir toutes les autres. Sa propoſition eſt acceptée; il épouſe ſa maîtreſſe, & ce mariage fut ſi fortuné, que dans tous ceux qui furent célebrés depuis, on invoqua toujours le nom d'*Hymenée*, dont les grecs firent depuis un dieu, & en l'honneur duquel ils célébrèrent des fêtes appellées *Hymenées*. Dans la ſuite les poètes créèrent une généalogie à ce dieu, les uns le faiſant naître d'Uranie, d'autres d'Apollon & de Calliope, ou de Bacchus & de Vénus.

On repréſentoit toujours l'hymen ſous la figure d'un jeune homme couronné de fleurs, ſur-tout de roſes & de marjolaine, tenant de la main droite un flambleau, de la gauche un voile de couleur jaune & portant une chauſſure jaune. Cette couleur étoit autrefois particuliérement affectée aux nôces: car on lit dans Pline que le voile de l'épouſée étoit jaune. *Voy.* TALASSIUS.

Sur un bas-relief de la villa d'Albani (*monum. inedit. n°.* 111.) qui repréſente les noces de Thétis & de Pelée, on voit l'*Hymenée* ſous la figure d'un jeune homme, avec une longue chevelure relevée ſur la tête & couronné de fleurs.

HYMETTIUS, ſurnom de Jupiter, pris du mont Hymette, dans le voſinage d'Athènes, ſur lequel ce dieu avoit un temple. On a dit que les abeilles du mont Hymette avoient nourri Jupiter enfant, & qu'en récompenſe ce dieu leur avoit accordé le privilège de faire le miel le plus délicat de tout le pays.

HYMNE, *de Caſtor.* Les Lacédémoniens, en allant au combat, jouoient ſur la flûte un air qu'ils appelloient *Caſtoreum melos.* Quelques auteurs prétendent que ce fut Caſtor lui-même qui l'inventa, & que c'eſt d'où lui vient ſon nom; d'autres veulent que Minerve ait inventé l'hymne de Caſtor, & que cet air ait ſervi au commencement à danſer la pyrrhique.

HYMNES. Ce mot eſt toujours maſculin, lorſqu'il s'agit d'*hymnes* autres que les *hymnes* d'égliſe. *Voyez* cet article dans le dictionnaire de Grammaire & de Littérature.

HYMNIA, ſurnom de Diane, ſous lequel elle étoit invoquée dans un temple en Arcadie. Une vierge fut long-temps ſa prêtreſſe; mais Ariſtocrate lui ayant fait violence, on mit une femme mariée à ſa place. Diane-*Hymnia*, avoit encore ſous ce nom un temple dans le territoire d'Orchomène: il étoit deſſervi par un prêtre marié, qui ne communiquoit point avec les autres humains. (*Pauſan.*).

HYMNODE. } *Voyez* le dictionnaire de Grammaire & de Littérature.
HYMNOGRAPHIE. }

HYMNOLOGUS, Gruter (645. 4.) rapporte une inſcription dans laquelle il eſt fait mention d'un chantre, ou *hymnologue.*

HYONNE, femme d'Eleuſius, & mère de Triptolème, eut part aux honneurs que l'on rendit à ſon fils.

HYPÆPA, en Lydie. ΥΠΑΙΠΗΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper, ſous l'autorité de ſes magiſtrats, qui étoient quelquefois préteurs, des médailles impériales grecques en l'honneur d'Auguſte, d'Antonin, de Fauſtine jeune, de Criſpine, de Sept.-Sévère, de Domna, de Caracalla, de Géta, d'Elagabale, de Gordien Pie, de Tranquilline, de Déce, d'Etruſcille, de Valérien, de Salonine, de Gallien, de Néron, de Commode.

HYPÆTRÆ. *Voyez* HYPÉTRES.

HYPAR. Les grecs exprimoient par ce nom les deux marques ſenſibles de la préſence des dieux; car l'opinion des payens étoit que les dieux ſe manifeſtoient aux hommes, ou par le ſonge, ou par quelque réalité, ſoit en ſe montrant eux-

mêmes, soit en donnant des preuves sensibles de leur présence par quelque merveilles; lorsque, par exemple, Emilia, vestale, accusée d'avoir, par sa faute, laissé éteindre le feu perpétuel, invoqua Vesta, & jetta sa robe de lin sur un autel, où il n'y avoit que de la cendre froide, priant la déesse que s'il n'y avoit point de sa faute, elle fit ensorte que sa robe s'enflammât dans le moment, ce qui arriva selon sa prière, dit Denis d'Halycarnasse. Cet auteur étoit si persuadé que les dieux se montroient en ces deux manières, qu'il traite d'athées les philosophes qui le nioient: si pourtant, ajoute-t-il, on peut donner le nom de philosophes à ceux qui se mocquent de ces apparitions des dieux arrivées, ou chez les grecs ou chez les barbares, & qui tournent en ridicule toutes les histoires de cette nature, prétendant que ce ne sont que de vaines fictions, & qu'aucun des dieux ne se mêle de ce qui se passe parmi les hommes. Cicéron, qui n'étoit pas des plus crédules, après avoir rapporté plusieurs exemples des dieux qui s'étoient montrés en l'une & l'autre manière, dit, vers la fin du second livre de la nature des dieux: ces apparitions fréquentes des dieux prouvent qu'ils veillent, & sur les villes & sur chaque particulier: cela se prouve aussi par la connoissance des choses futures que plusieurs reçoivent, soit en songe, soit en veillant. *Voy.* AORASIE.

Le mot *hypar*, ὑπαρ, est grec, & signifie *apparition réelle.*

HYPATA. Dans la Thessalie. Les médailles des Ænianes, ont été frappées vraisemblablement dans cette ville.

HYPÉRASIUS, roi de Pellène, dans l'Achaie, fut père d'Amphion l'Argonaute.

HYPERBÉRÉTÉE, douzième mois des Macédoniens & de quelques grecs d'Asie, comme d'Ephèse, de Pergame, &c. On croit qu'il répond à notre mois de septembre. Ce même nom est aussi celui du douzième mois des autres grecs d'Asie, comme ceux de Smyrne, d'Antioche, de Tyr, de Gaze, &c. des Syro Macédoniens, &c. Mais dans leur calendrier, il répond à notre mois d'octobre, parce qu'ils ne commençoient leur année qu'au mois qui répond à celui d'octobre: les Sidoniens, les Lyciens commençoient leur année à-peu près comme nous; ainsi le mois d'*hyperberetée*, qui étoit le douzième, répond selon leur calendrier à notre mois de décembre. *Voy.* le P. Petau, Scaliger, Usserius, Noris, Valois, &c.

HYPERBOLÉIEN, nome, ou chant du même caractère que l'*Hexharmonien. Voyez* ce mot.

HYPERBORÉEN, surnom d'Apollon. Diodore dit que les *Hyperboréens* étoient des peuples qui habitoient au-delà du vent Borée, pour dire très-septentrionaux (ὑπὲρ, *au-delà* & de Βορέας *Borée*). Il y a là une isle, dit-il, aussi grande que la Sicile: les habitans croient que c'est le lieu de la naissance de Latone; & de là vient que ces insulaires revèrent particulièrement Apollon son fils. Ils sont tous, pour ainsi dire, prêtres de ce dieu; car ils chantent continuellement des hymnes en son honneur. Ils lui ont consacré dans leur isle un grand terrein, au milieu duquel est un temple superbe, de forme ronde, toujours rempli de riches offrandes. Leur ville même est consacrée à ce dieu, & elle est pleine de musiciens & de joueurs d'instrumens, qui célèbrent tous les jours ses vertus & ses bienfaits. Ils sont persuadés qu'Apollon descend dans leur isle tous les dix-neuf ans, mesure du cycle lunaire: le dieu lui-même joue de la lyre & danse toutes les nuits, l'année de son apparition, depuis l'équinoxe du printemps jusqu'au lever des pleyades, comme s'il se rejouissoit des honneurs qu'on lui rend. Enfin les *Hyperboréens* témoignoient leur vénération pour Apollon, en envoyant régulierement tous les ans à Délos, les offrandes qu'ils lui faisoient des prémices de leurs fruits. Au commencement c'étoit deux ou trois vierges choisies, accompagnées par cent jeunes gens d'un courage & d'une vertu éprouvée qui portoient ces offrandes; mais les droits de l'hospitalité ayant été violés une fois dans la personne de ces étrangères, on prit le parti de faire passer ces offrandes comme de main en main, jusqu'à Delos, par l'entremise des peuples qui se trouvoient sur le chemin, depuis leur pays jusqu'à Delos. Les grecs croyoient aussi que ce dieu étoit venu du pays des *Hyperboréens*, au secours de Delphes, dans le temps que cette ville fut assiégée par les Gaulois.

HYPERCHIRIA, ὑπερχειρία, *soumise* ou *adoucie.* On avoit donné ce surnom à Junon, & on lui avoit élevé un temple, sous cette invocation, dans la Laconie, après un débordement de l'Eurotas.

HYPERDIAIEUXIS, est un rapport du vieux Bacchius, l'intervalle entier du diapason entre deux tétracordes. Telle est la disjonction qui règne entre les tétracordes hypaton & hyperboléon. *V.* TÉTRACORDE.

HYPERDORIEN, ou *Myxolydien*, mode de musique ainsi nommé, parce que sa fondamentale étoit une quarte au dessus de celle du mode Dorien. On en attribuoit l'invention à Pythoclide.

HYPÉRENOR, l'un de ces hommes qui nâquirent des dents de dragons semées par Cadmus. *Orgueilleux* s'exprime en grec par ὑπερήνωρ. *Voyez* CADMUS.

HYPERÉOLIEN, le pénultième à l'aigu des quinze modes de la musique des grecs; ce mode

non plus que l'hyperlydien qui le ſuit, n'étoit pas ſi ancien que les autres. Ariſtoxène n'en fait aucune mention, & Ptolemée qui n'en admettoit que ſept le retranche avec pluſieurs autres. Ce mode portoit le nom d'*Hypeocolien*, parce que ſa fondamentale étoit une quarte au deſſus de celle du mode éolien, dont il tiroit ſon origine.

HYPERESIA, dans l'Achaïe. Goltzius ſeul a attribué des médailles impériales grecques à cette ville.

HYPERHYPATE. Boëce, dans ſon traité *de muſicâ*, appelle ainſi la corde ajoutée aux deux tétracordes, pour former l'énéacorde, ou ſyſtême de neuf cordes complet, elle étoit immédiatement au-deſſus de l'*Hypate*, & c'eſt l'origine de ſon nom. Il paroît au reſte que l'*hyper-hypate* & la proſlambanomène étoit une ſeule & même corde, ainſi que le prétend Wallis, dans ſon *appendice* aux harmoniques de Ptolomée. *Voyez* PROSLAMBANOMENOS.

HYPERIASTIEN ou MYXOLYDIEN AIGU, c'eſt le nom qu'Euclyde & pluſieurs anciens donnent au mode de la muſique grecque, appellé *hypérionien* par d'autres auteurs. *Voyez* HYPERIONIEN.

HYPERION, fils d'Uranus, & frère cadet de Saturne, épouſa ſa ſœur Baſilée, dont il eut un fils & une fille, Hélios & Séléné, tous deux admirables par leur vertu & leur beauté : ce qui attira ſur *Hyperion* la jalouſie des autres titans. Ils réſolurent d'égorger *Hyperion*, & de noyer dans l'Eridan, ſon fils Hélius, qui n'étoit encore qu'enfant. *Voyez* BASILÉE, HELIAS, SÉLÉNÉ, THIA, TITAN.

HYPERIONIEN, un des modes de la muſique des grecs, appellé auſſi par quelques-uns *hyperiaſdien & mixolidien aigu.*

Ce mode avoit ſa fondamentale, une quarte au-deſſus de l'Ionien, dont il tiroit ſon origine; & c'eſt le douzième mode du grave à l'aigu, ſelon le dénombrement d'Alypius. *Voyez* MODE.

HYPERIPNÉ, fille d'Arcas, & femme d'Endymion. *V.* ENDYMION.

HYPERLYDIEN, le plus aigu des quinze modes des grecs, dont on trouve le dénombrement dans Alypius. Ce mode non plus que ſon voiſin l'hyperéolien, n'étoit pas ſi ancien que les treize autres; Ariſtoxène, qui les nomme tous, ne fait aucune mention de ces deux-là. Celui dont il eſt ici queſtion s'appelloit *hyperlydien*, parce que ſa fondamentale étoit une quarte au-deſſus de celle du mode lydien, dont il tiroit ſon origine.

HYPERMESE, la même corde qu'on nomme ordinairement *lychanos-hypaton*. *V.* LYCHANOS.

HYPERMIXOLYDIEN, mode de la muſique grecque. *Voyez* HYPERPHRYGIEN.

HYPERMNESTRE, une des cinquante filles de Danaüs, fut la ſeule qui eut horreur d'exécuter l'ordre cruel de ſon père, & qui ſe diſpenſa de garder le ſerment qu'elle avoit fait de tuer ſon époux la première nuit de ſes noces. Au lieu de porter le poignard dans le ſein de Lyncée, elle lui donna le moyen de s'évader. Danaüs qui vouloit exterminer toute la race de ſon frère, entra dans une grande colère contre *Hypermneſtre*, la fit traîner cruellement en priſon & vouloit la faire mourir comme rebelle à ſes ordres. Mais le peuple prit ſon parti, & obligea le pere de la rendre à Lyncée. *Hypermneſtre*, en mémoire de ſa délivrance, fit bâtir un temple à la déeſſe de la Perſuaſion. Ovide, dans ſa quatorzième héroïde, ſuppoſe qu'*Hypermneſtre*, chargée de chaînes, écrit à ſon époux, pour lui marquer ce qu'elle ſouffre, & le preſſant beſoin qu'elle a de ſon ſecours.

HYPERMENESTRE, une des filles de Teſtius, mère d'Amphiaraüs. *Voyez* AMPHIARAÜS.

HYPERPHRYGIEN, appellé auſſi par Euclyde *Hypermixolidien*, eſt en muſique le plus aigu des treize modes d'Ariſtoxène, faiſant le diapaſon avec l'hypodorien le plus grave de tous.

HYPERTHUSE, une des heſpérides. *Voyez* HESPERIDES.

HYPERTYRON, mot formé de ὑπὲρ, *deſſus*, & de θύρα, *porte*; table que l'on met en forme de friſe ſur les jambages des portes & au-deſſus des linteaux des fenêtres dans l'ordre dorique.

HYPERTONIDE. Pollux ſemble indiquer (*Onomaſt. Liv. IV, cap. 9.*) qu'il y avoit autrefois un mode *hypertonide*.

HYPÈTHRES; on appelloit ainſi certains temples des anciens, qui avoient en dehors deux rangs de colonnes tout autour, & autant en dedans; mais tout le milieu étoit découvert comme nos cloîtres. Vitruve dit que le temple de Jupiter-olympien à Athènes, étoit de cette forme. Et Pauſanias nomme un temple de Junon qui étoit ſitué ſur le chemin de Phalères à Athènes, où il n'y avoit ni toit, ni portes. Comme Jupiter & Junon ſont pris ſouvent pour l'air & le ciel, il convient, diſoit-on, que leurs temples ſoient à découvert, & ne ſoient point renfermés dans l'étendue étroite des murailles, puiſque leur puiſſance embraſſe tout l'univers. Strabon nous apprend une particularité ſur les *hypèthres*, ſavoir

qu'ils étoient remplis de ſtatues de différentes divinités. L'*hypèthre* du temple de la Junon de Samos, étoit rempli de ſtatues d'excellens ouvriers, dont trois coloſſales de Myron. Marc-Antoine les enleva toutes trois; mais Auguſte en reſtitua deux, ſavoir celle de Minerve, celle d'Hercule, & n'en garda qu'une, qui étoit celle de Jupiter, pour la mettre dans un petit temple qu'il fit bâtir ſur le capitole.

HYPHI, meſure de capacité de l'Aſie & de l'Egypte. *Voyez* EPHA.

HYPHIALTES ou EPHIALTES, nom que les grecs donnoient à certaines divinités ruſtiques; elles apparoiſſoient en ſonges, & les latins les appelloient Incubes. *V.* INCUBES.

HYPOCAUSTE, mot formé de ὑπὸ, *deſſous*, & de καίω *j'échauffe*; fourneau ſouterrain qui ſervoit à échauffer les bains & les appartemens chez les grecs & les romains. Voyez-en la deſcription au mot CHEMINÉE.

HYPODIAZEUXIS dans la muſique des grecs, eſt au rapport du vieux Bacchius, l'intervalle de quinte, qui ſe trouve entre deux tétracordes, ſéparés par un troiſième tétracorde & par une diſjonction; ainſi il y a *hypodiazeuxis*, entre les tétracordes hypaton & diezeugmenon, & entre les tétracordes ſynnemenon & hyperboleon. *Voyez* TÉTRACORDE.

HYPODORIEN, le plus grave de tous les modes de l'ancienne muſique. Euclide dit que c'eſt le plus aigu; mais comme il eſt contredit par tous les autres auteurs, & qu'il ſe contredit lui-même un moment après, on doit croire que c'eſt une faute de cópiſte ou d'impreſſion.

Le mode *hypodorien* a ſa fondamentale une quarte au-deſſous de celle du mode dorien, dont il tire ſon origine. *Voyez* MODE.

HYPOÉOLIEN, mode qu'Euclide appelle auſſi *hypolydien grave*. Il tire ſon origine du mode éolien, dont la fondamentale eſt une quarte au-deſſus de la ſienne. *V.* MODE.

HYPOGÉE, tombeau ſous terre. Les grecs après avoir perdu l'uſage de brûler les corps des morts, les enterrèrent ſous terre dans des cercueils qu'ils nommèrent *hypogées*, & qui étoient ſemblables aux caveaux qu'on voyoit autrefois communément dans nos égliſes. Chaque corps chez les grecs avoit ſa place dans ces ſortes de monumens ſéparés, qui s'élevoient en forme de voûte.

Les *hypogées* des premiers romains étoient au rez-de-chauſſée, & n'occupoient point autant de profondeur que ceux de Grèce, parce qu'on n'y enfermoit que les urnes qui contenoient les cendres des morts; mais dans la ſuite, les grandes richeſſes des particuliers les portèrent à imiter en ce point la magnificence des grecs, & bientôt ils la ſurpaſſerent à tous égards.

Non contens de bâtir à leur imitation des tombeaux ſouterrains compoſés de pluſieurs appartemens, dans chacun deſquels il y avoit un grand nombre de niches pour placer des urnes ſépuchrales, ils ornèrent encore ces appartemens ſouterrains de peintures à Freſque, de moſaïques, de figures de relief en marbre, & d'autres décorations d'une richeſſe & d'une dépenſe infiniment plus conſidérable que celle des plus belles ſépultures élevées ſur terre. On a eu lieu de le connoître par les *hypogées* qu'on a découverts de temps en temps, en fouillant des ruines auprès de Rome.

Ce mot eſt formé d'ὑπὸ, deſſous, & de γῆ, terre. Vitruve a appliqué ce terme abuſivement à toutes les parties d'un bâtiment, qui ſont ſous terre, comme les caves, les ſelliers, les garde-mangers, &c. Mais ce n'étoit point là le ſens du mot *hypogée* dans ſon origine. (D. J.)

HYPOGLOTTIDE, ſ. f. couronne de laurier d'Alexandrie, qui étoit très odorant. On voit la figure d'un *hypoglottide*, ſur une médaille de la ville de Myrine, en Troade, qui couronne la célèbre amazone de ce nom, dont il eſt parlé dans Athénée, dans Strabon, & ſur-tout dans Diodore de Sicile. Triſtan a tâché d'expliquer cette médaille, mais il ne paroit pas qu'il ait réuſſi. (D. J.).

HYPOIASTIEN, un des modes de l'ancienne muſique. *Voyez hopoïonien.*

HYPOIONIEN, *Muſique*, le ſecond au grave des modes de l'ancienne muſique qu'Euclide appelle auſſi *hypoïaſtien* & *hypophrigien* grave. Sa fondamentale etoit une quarte au-deſſous du mode ionien. *V.* MODE.

Euclide diſtingue deux modes hypolidiens; ſavoir l'aigu dont nous venons de parler, & le grave qui eſt le même que l'*hypoéolien*. *Voyez* ce mot.

Quelques-uns attribuent l'invention du mode *hypolydien* à Polymneſte, d'autres à Damon l'Athénien.

HYPOPHRYGIEN, mode qui tiroit ſon origine du Phrygien, dont la fondamentale étoit une quarte au-deſſus de la ſienne.

HYPOPODIUM, ou *Scabillum*, marche-pied des romains.

HYPOPROPHÈTES. On appelloit ainſi les ſubdélégués des devins, c'eſt-à-dire, de ceux qui publioient les oracles; les *hypoprophètes* faiſoient leurs fonctions en leur abſence.

HYPORCHÉME, ſ. m. on appelloit ainſi chez les grecs une ſorte de poéſie, faite non-ſeulement pour être chantée & jouée ſur la flûte & ſur la cythare, mais encore pour être danſée au ſon des voix & des inſtrumens. C'eſt un chant accompagné de danſe, dit Proclus: or, cette danſe, ſelon Athénée, étoit une imitation ou une repréſentation des choſes même exprimées par les paroles que l'on chantoit. Lucien ſemble inſinuer que les *hyporchemes* ſe danſoient le plus ordinairement au ſon de la lyre ou de la cythare; auſſi étoit-ce, comme l'aſſure Athénée (*lib. XIV, cap.* 7), une des trois eſpèces de poéſie lyrique, ſur le chant deſquelles on danſoit, & cette danſe *hyporchémétique*, continue-t-il, avoit beaucoup de rapport avec la danſe comique appellée *cordax*, l'une & l'autre étant enjouée & badine. *Voyez* CORDAX.

Cependant s'il en faut croire le rhéteur Ménandre, l'*hyporchème*, ainſi que le péan, étoit conſacré au culte d'Apollon, & en ce cas là, ſans doute, la danſe devenoit plus ſérieuſe. Elle ſe faiſoit, dit l'auteur du grand étymologique, autour de l'autel de la divinité, pendant que le feu conſumoit la victime. Sur quoi il eſt bon de remarquer d'après Athénée (*lib. XIV, cap. 6.*), qu'anciennement les poètes eux-mêmes enſeignoient ces danſes à ceux qui devoient les exécuter, leur preſcrivoient les geſtes convenables à l'expreſſion de la poéſie, & ne leur permettoient pas de s'écarter du caractère noble & mâle qui devoit régner dans ces ſortes de danſes. On peut conſulter ſur ce point Meurſius, dans ſon traité intitulé *orcheſtra*. Du reſte, Plutarque, dans ſon traité de la muſique, dit qu'il y avoit de la différence entre les péans & les *hyporchèmes*. Sur quoi il prend à témoin Pindare, qui a cultivé l'un & l'autre genre de poéſie. Mais comme nous n'avons rien aujourd'hui de ce poète, ni en l'un ni en l'autre genre, nous ne pouvons fixer cette différence, ni le nombre, ni la qualité des pieds qui entroient dans la poéſie *hyporchématique*; on conjecture ſeulement que les vers étoient de meſure inégale, & que le pyrrhique y dominoit. (Note de Burette, *ſur le traité de la muſique de Plutarque. Mém. de l'acad. des belles-lettres, tom. X.*) (D. J.).

HYPOSCÈNE ou HYPOSCÉNION. C'étoit chez les grecs une enceinte de colonnes autour du *logeum*, où les mimes & les joueurs d'inſtrumens ſe tenoient ordinairement. *ὑπὸ, ſous*, & *σκηνὴ, tente.*

HYPOSTASE archique. *V.* CORYBANTES.

HYPOTÉATRALE. Il paroit qu'il y avoit une eſpèce de flûte nommée *hypotéatrale*, parce que ſuivant toutes les apparences, elle ſervoit principalement pour le théâtre.

HIPOTRÈTE, ſorte de flûte des anciens, dont Athénée ne nous rapporte que le nom.

HIPPA, une des nourrices de Bacchus, ſelon le faux Orphée.

HYPPANIUS, roi inconnu.

Ses médailles avec ΥΠΠΑΝΟΥ, ſont:

RRRR. en or.

O. en argent.

O. en bronze.

HYPPOPHORBE. Les lybiens, au rapport de Pollux, avoient inventé une eſpèce de flûte nommée *hyppophorbe*, parce qu'elle rendoit un ſon aigre très-aigu, & reſſemblant au henniſſement d'un cheval. L'*hyppophorbe* ſe faiſoit de laurier dépouillé de ſon écorce & de ſa moëlle, & ſervoit à ceux qui gardoient les chevaux dans les pâturages.

HYPPOSÉUS, roi des Lapithes, père de Cyrène. *Voyez* CYRÈNE.

HYPPOTÉS, petit-fils d'Hercule, tua à Naupacte, le devin Arnus, qu'il prit pour un eſpion des Pélopides. Apollon, pour venger la mort d'un de ſes miniſtres, envoya la peſte dans l'armée des Héraclides: l'oracle conſulté, dit que pour faire ceſſer ce fléau, il falloit exiler le meurtrier, & célébrer des jeux funèbres en l'honneur du devin. *Hyppotés* obéit à l'oracle, ſe bannit lui-même, & donna à ſon fils Alethès, le commandement de l'armée avec laquelle celui-ci s'empara de Corinthe.

HYPSÆUS, ſurnom de la famille PLAUTIA.

HYPSÉLIS, dans l'Égypte. ΥΨΗΛΙ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien.

HYPSIPYLE étoit fille de Thoas, roi de l'iſle de Lemnos & de Myrine. La fable dit que les femmes de Lemnos ayant manqué de reſpect à Vénus, & négligé ſes autels, cette déeſſe, pour les en punir, les avoit toutes rendues d'une odeur ſi inſupportable, que leurs maris les avoient abandonnées pour leurs eſclaves. *Voy.* LEMNOS. Les Lemniennes, piquées de cet affront, firent un complot entr'elles, contre tous les hommes de leur iſle, & égorgèrent pendant une nuit, tous ceux qu'elles trouvèrent. Il n'y eut qu'*Hyp-*

ſipyle

ſipyle qui conſerva la vie au roi ſon père, qu'elle fit d'abord cacher dans le temple de Bacchus, & enſuite ſauver ſecrètement dans l'iſle de Chio. Après le maſſacre des hommes elle fut élue reine de Lemnos. Quelque temps après, les Argonautes faiſant route vers la Colchide, relâchèrent dans cette iſle. Jaſon, leur chef, épris des charmes de la reine, qui, probablement, n'avoit point été compriſe dans la vengeance de Vénus, de même qu'elle n'avoit point pris de part au crime des Lemniades, s'arrêta deux ans à ſa cour, dans les bras de l'amour. Au bout de ce temps *Hypſipyle* le laiſſa partir pour la conquête de la toiſon d'or, à condition qu'à ſon retour, il repaſſeroit chez elle avant de rentrer dans la Grèce : mais Jaſon ſéduit par Médée, ne ſe ſouvint plus d'*Hypſipyle*, ni des enfans qu'il en avoit eus, au nombre deſquels on compte entr'autres Eunée. C'eſt cette ingratitude qu'Ovide fait reprocher à Jaſon, par *Hypſipyle*, dans la ſixième de ſes héroïdes, où elle exprime ſi vivement ſon déſeſpoir, & la honte d'un oubli ſi étrange & ſi peu mérité. Cette princeſſe eût un autre chagrin qui lui fit peut-être oublier le premier. Les dames de Lemnos ayant appris que le roi Thoas étoit plein de vie, & qu'il régnoit dans l'iſle de Chio, par les ſoins de ſa fille, conçurent tant de haine contre *Hypſipyle*, qu'elles l'obligèrent de deſcendre du trône, & de ſortir même de l'iſle. On dit que cette malheureuſe reine s'étant cachée ſur les bords de la mer, y fut enlevée par des pirates, & vendue à Lycurgue, roi de Theſſalie, qui la fit nourrice de ſon fils. Un jour ayant laiſſé ſon nourriſſon aux pieds d'un arbre, pour aller montrer une fontaine à des étrangers, elle le trouva au retour, tué par un ſerpent. Lycurgue voulut la faire mourir ; mais Adraſte & les Argiens, pour qui elle avoit abandonné l'enfant, prirent ſa défenſe & lui ſauvèrent la vie. *Voyez* ARCHÉMORE, LEMNOS, NEMÉENS, POLIXO.

HYPSISTUS, ſelon Sanchoniathon, demeurant aux environs de Biblos, eut pour femme Béruth, dont il eut un fils, nommé *Uranus*, & une fille qui porta le nom de *Gé*. C'eſt le nom de ces deux enfans, dit cet auteur, que les grecs ont donné au Ciel & à la Terre. *Hypſiſtus* étant mort à la chaſſe, on l'honora comme un dieu, & on lui fit des libations & des ſacrifices ; il fut regardé dans la ſuite chez les phéniciens, comme le père ou le premier des dieux.

Ὕψιστος ſignifie très-haut. *Voyez* URANUS, GÉ.

HYPSURANIUS étoit, ſelon Sanchoniathon, fils des premiers géants ; il habita à Tyr, & inventa l'art de conſtruire des cabanes de roſeaux & de joncs, & l'uſage du papyrus. Après ſa mort, ſes enfans lui conſacrèrent des morceaux informes de bois & de pierre, qu'ils adorèrent, & ils établirent des fêtes annuelles en ſon honneur.

HYRCANIS, en Lydie. ΥΡΚΑΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRRR. en bronze..... *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper, ſous l'autorité de ſes préteurs, des médailles impériales grecques en l'honneur de Commode, de Maxime, des deux Philippes, d'Otacilie.

HYRGALÆA, dont on ignore la ſituation.

On a quelques médailles impériales grecques de cette ville, ſelon le P. Hardouin.

HYRIÉUS, père d'Orion. Jupiter, Neptune & Mercure, voyageant ſur la terre, logèrent chez *Hyriéus*, & furent ſi contens de la réception qu'il leur fit, qu'ils lui demandèrent ce qu'il ſouhaitoit le plus au monde, promettant de le lui accorder. *Hyriéus* leur témoigna qu'étant ſans enfans, il ne deſiroit rien tant que d'en avoir ; & peu de temps après naquit Orion. *Voyez* ORION.

HYRIÉUS fit faire un édifice pour renfermer ſes tréſors, par Agamède & Trophonius. *Voyez* AGAMÈDE.

HYRMINE, mère d'un des perſonnages connus ſous le nom d'Actor. *Voyez* ACTOR.

HYRPACE, fille de Borée & de Chloris. *V.* BOREE.

HYSGINUS color. Le mélange de la pourpre terreſtre & de la pourpre marine, c'eſt-à-dire, du rouge & du violet, produiſoit, ſelon Pline (IX. 41.), la nuance appellée *hyſginus color.* C'étoit probablement le *cramoiſi.*

HYSIUS, ſurnom donné à Apollon, à cauſe d'un temple qu'il avoit à *Hyſia* en Béotie, où il rendoit des oracles. Il y avoit un puits dont l'eau mettoit, diſoit-on, le prêtre en état de donner des réponſes ſûres, lorſqu'il en avoit bu.

HYSTÉRIES, fêtes d'Argos, conſacrées à Vénus, dans leſquelles on lui immoloit des cochons, appellés ὗς. (*Athen. Deipn. lib. III.*)

HYSTÉROLITE, pierre ainſi nommée, parce qu'elle repréſente d'une manière aſſez diſtincte l'extérieur des parties ſexuelles des femmes. Ce ſont des empreintes de la coquille bivalve, appellée *bucardite*, ou cœur de bœuf.

Falconnet croyoit que l'*hyſtérolite* eſt la même pierre que celle que les anciens appelloient *pierre*

de la mère des dieux, & qu'ils croyoient tombée du ciel ; elle étoit d'une grandeur médiocre, d'une couleur noire, & l'on y voyoit une apparence de bouche. Ce ſavant académicien ajoute que, peut-être par rapport à une reſſemblance qui n'eſt guere éloignée de celle de la bouche, le culte de cette pierre fut imaginé ; & on ne crut point trouver de ſymbole plus convenable que cette pierre ainſi figurée, pour repréſenter une déeſſe qui, ſelon les poëtes étoit la mère des dieux & des hommes, & qui, ſelon les philoſophes, étoit la nature même, ſource féconde de tout ce qui paroît dans l'univers. *Voyez* les Mém. de l'Acad. royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, tom. VI, pag. 528.

HYSTÉROPOTMES, ſ. m. On nommoit ainſi chez les grecs les perſonnes qui revenoient chez leurs parens après un ſi long voyage dans les pays étrangers, qu'on les avoit cru mortes. On ne leur permettoit d'aſſiſter à la célébration d'aucune cérémonie réligieuſe, qu'après leur purification, qui conſiſtoit dans une ſorte d'enveloppement de robe de femme, afin que de cette manière ils paruſſent comme de nouveaux nés. (*Heſychius.*)

I.

SUR la distinction de l'I voyelle & de l'J consonne, *voyez* l'J après tous les articles de l'I voyelle.

Chez quelques auteurs I étoit une lettre numérale qui signifioit cent suivant ce vers :

I. C. *Compar erit, & centum significabit.*

Mais ce qu'il y a de prouvé, c'est qu'I signifie un dans le nombre romain ordinaire, & étant répété, il désigne autant d'unités qu'il est répété de fois: I, un; II, deux; III, trois; IIII, quatre. On ne le multiplie pas davantage; car cinq s'exprime par un V. Si la lettre numérale I est placée devant V, ou X, elle indique qu'il faut ôter un de cinq ou de dix. Ainsi IV signifie quatre, & IX signifie neuf; XIV, quatorze; XIX, dix-neuf. On ne place jamais l'I en ce sens avant une lettre numérale de plus grande valeur que lui, tel que C, D, L, M. Ainsi 49 n'est point IL, mais XLIX.

Les anciens ont dit *decumus* pour *decimus*, *optumè* pour *optimè*, *maxumus* pour *maximus*, *postumus* pour *postimus*.

Pourquoi les inscriptions romaines renferment-elles tant d'I, qui surpassent en hauteur les autres lettres des mêmes lignes? Les grammairiens répondent qu'on les employa pour distinguer les I longs & douteux des brefs, pour tenir lieu de deux I; pour désigner les I, qui devoient être écrits, & même prononcés *ei*. Mais le cardinal Norris, (suivi de plusieurs savans) est d'un avis contraire. Il ne disconvient pas à la vérité que l'I allongé n'en remplace souvent deux. Cependant ne voit-on pas aussi quelquefois deux grands I, à côté l'un de l'autre? & vit-on jamais quatre petits *i*, se suivre en latin: les deux grands I ne leur sont donc pas substitués. Quoique l'I soit simple & bref, il ne laisse pas d'être exprimé plus d'une fois par un I de taille gigantesque. Ces I semblent donc avoir été abandonnés au caprice des anciens écrivains, graveurs & sculpteurs. Il est pourtant assez vraisemblable, qu'ils furent d'abord astreints à des règles, dont ils ne s'écartèrent que par ignorance, ou parce qu'ils suivoient une prononciation vicieuse. Ainsi les grammairiens & les antiquaires, pourroient bien avoir raison: pourvu qu'on attribue à différens temps, à différens lieux, & à différentes circonstances, cette variété d'usages.

Dans les anciens manuscrits on supprime un *i* dans *reicere*, & autres mots semblables; parce qu'ordinairement l'*i* étoit double entre deux voyelles, comme dans *troia* pour *troija*, *ajacem* pour *aijacem*, *maia* pour *maija*, *traiani* pour *traijani*.

On les supprimoit aussi souvent dans les génitifs des inscriptions de la prose & des vers: ainsi *septimi*, *aureli*, &c. pour *septimii*, *aurelii*; *nec cura peculi* pour *peculii*, dans Virgile, &c.

Les marbres, bronzes, manuscrits, diplômes, où des points sont régulièrement placés sur les *i*, datent d'avant le XIVe. siècle. Si ces monumens sont originaux, ils doivent passer pour suspects ou supposés, selon qu'ils s'éloigneront plus ou moins de ce terme. Mais s'ils ne sont que des copies figurées, ces points doivent être envisagés comme des fautes des écrivains ou de graveurs, peu attentifs ou peu instruits. Les points sur les *i* n'ont commencé tout au plutôt, que vers la fin du XIVe. siècle. Peu-à-peu on les a substitués aux accens formés jusqu'alors en lignes obliques & courbes. Ils ne les remplacèrent encore constamment, que pendant le cours du XVIe. siècle. *Voyez* PONCTUATION.

I. (*Nouv. Diplom.*). La première série de l'I lui conserve sa figure droite, ou du moins en approche. Première sous-série, *I* incliné avant B. C. 2e. terminé en rond, deux siècles avant sa naissance; de plus en losange, en creux, en grife, &c. Jusqu'au gothique; 3e. horizontal, perpendiculaire; même durée: 4e. en crochet; 5e. en pyramide ou pointe, moyen & bas âge.

La IIe. lui prête la figure du T droit ou renversé, du Γ soit contourné, soit naturel. 1e. En T, durant les cinq premiers siècles; 2e. en Γ ou ⅂, même âge; en ⊥, avant J. C. & un peu après.

La IIIe. emprunte la figure de l'L, & se rapporte généralement aux quatre premiers siècles. Première sous-série, base ou traverse en ∽; 2e. seulement courbée en dessous; 3e. relevée en angle; 4e. en ligne droite; 5e. courbée en dessus.

La IVe. série d'une plus grande antiquité, transforme les I en L. & S, C, F, Y, Z, & se subdivise conséquemment en cinq sous-séries.

La Ve. division en forme d'J consonne, ne peut fixer son âge que par ses sous-séries; première, coupée par une barre médiane, se réfere aux trois premiers siècles; 2e. sans traverse depuis la plus haute antiquité jusqu'au bas temps; 3e. gothique.

La VIe. suite enchérit sur toutes les autres, par ses irrégularités. Presque tous ses caractères sont postérieurs au XIIe. siècle: 1e. base massivement

gothique ; 2°. un ou deux points sur les I, &c. 3°. plus ou moins tranchés ; 4°. bouts en grife ou évasés ; 5°. I en x ; 6°. I, bisarres & monstrueux.

Pour compléter l'article de la lettre I, voyez le dictionnaire de grammaire & de littérature.

IA, nom de la dernière des filles d'Atlas. Arnobe (L. V.) rapporte que les fables disoient qu'elle couvrit de laine Hercule mourant. Elle fut métamorphosée en violette. ἰον, en grec signifie *violette.*

IACATIT, nom du sixième mois de l'année des Ethiopiens & des Coptes ; il répond au mois de février. On l'appelle aussi *Jachathith*, *Jacatith*, & quelquefois *Lécahit ;* mais ce dernier mot n'est pas le véritable nom de ce mois. On lit mal *Lécatith* dans Kircher.

JACATRA. *Voyez* BATAVIA.

JACCHAGOGUES, nom qu'on donnoit à ceux qui portoient la statue de Bacchus dans les fêtes Eleusiennes.

IACCHUS. « Le jeune *Iacchus* étoit très-célèbre dans les mystères. On le représentoit à la mamelle ; (*Suid.* Ἴακχος) & si nous en croyons Bochard, son nom ne signifioit en Phénicien autre chose *qu'un enfant qui tette* (Chanaan, L. 1, C. XVIII, p. 480). Quelques grammairiens grecs (*Suid.* & *Etym. magn. in voce* Ἴακχος), dont Freret adopte l'opinion, dérivent le mot d'*Iacchus* des cris *Iacché*, *Iacché*, que les initiés & les Bacchantes poussoient à différentes reprises, lesquels venoient du verbe ἰαχεῖν, élever la voix & faire grand bruit. »

» Saumaise, qui avoit tout lu, prétend avoir trouvé dans un auteur ancien, qu'*Iacchus* étoit appelé κῶρος (*Salm. ad Inscr. her. Attic. & Reg. p.* 92, *de anno Climat. p.* 566. 67.). Les grecs donnoient en général aux dieux-enfants, ce nom (*Callim.* hymn. in del. v. 211. 14. *Apollon.* Argon. L. 1, v. 508 ; L. II, v. 709 ; L. III, v. 118, &c.), qui convient particulièrement à Bacchus, fils de Jupiter & de Proserpine, lequel n'avoit rien de commun avec Dionisius ou Bacchus, fils de ce même dieu & de Sémélé. Euripide introduit, dans une de ses pièces, le devin Tirésias, qui appelle avec raison, l'enfant de cette dernière, un nouveau génie (ὁ Διόνυσον ὁ νεός). En effet, son culte n'avoit été introduit par Mélampus, que vers l'an 170 avant la prise de Troie (acad. des inscr. T. III, p. 248) ; c'est-à-dire, postérieurement à celui de Bacchus, que Cicéron & Diodore de Sicile, font fils de Jupiter & de Proserpine (*Cic.* de Nat. Deor. L. III, § 21, 23, *Diod.* L. III, § 63.), le même à qui l'on donnoit encore pour mère, Cérès (*Diod.* L. III, § 62). Cette déesse surnommée Eleusinie, est représentée par Sophocle, tenant dans son sein ce jeune dieu (*Antigon.* v. 1232 & 1233.). *Démétrius* étoit aussi, par la même raison, un surnom de Bacchus. Cette attitude de Cérès a déterminé Lucrèce à lui donner l'épithète de *Mammosa* (*& Mammosa Cérès est ipsa ab* JACCHO. L. IV, v. 1161. Vid. *Arnob.* contr. Gent. L. III, p. 47.). Plutarque nous apprend que le nom des mères d'*Iacchus* étoit un mystère, & qu'on comptoit dans ce nombre la bonne déesse (*Vit. Cæsar. p.* 109, *T. IV*, *& Bryan.*), qui ne différoit pas de la mère de Proserpine. Malgré ces contradictions apparentes, dont la source est l'ancienne identité de plusieurs divinités, ou la parfaite ressemblance de quelques-uns de leurs principaux attributs, il n'en sera pas moins certain que l'*Iacchus* d'Eleusis étoit très-différent du Bacchus Thébain. »

» Dans la comédie d'Aristophane, intitulée les *Grenouilles*, ce dernier dieu est supposé rencontrer le cœur des femmes initiées aux mystères de Cérès, qui chante l'hymne en l'honneur d'*Iacchus*, dans lequel il n'y a rien qui ait le moindre rapport au Bacchus-Thébain. Celui-ci écoute même fort tranquillement ces femmes, sans prendre la moindre part à leur chant. (*Aristoph.* Raw. v. 326, &c id. v. 401, &c.) Freret en conclut très-bien, que Bacchus n'avoit rien de commun avec *Jacchus* (Acad. des Inscr. T. XXIII, p. 256.), qu'on couronnoit de myrte (*Aristoph.* Ran. v. 333.). Claudien, en lui donnant une couronne de lierre (de rapt. Proserp. L I, v. 16, 17.), blesse le costume & confond ce jeune dieu avec Bacchus ; erreur dont la plupart des écrivains qui ont parlé de celui-ci, n'ont pas su se garantir. »

» Arrien nous assure que l'*Iacchus* mystique, que les Athéniens célébroient dans leurs hymnes, est Bacchus, fils de Proserpine, & non Bacchus-Thébain (*Arr.* de exped. Alex. L. II. C. XVI.). Cicéron fait dire au stoïcien Balbus, que ce dernier fils de Sémélé, n'étoit pas celui que leurs ancêtres reveroient, conjointement avec Cérès & Proserpine, & qu'on pouvoit connoître par les mystères. L'orateur romain donne à ce jeune dieu pour père, Jupiter Arcadien (De nat. Deor. L. III, § 21) ; ce qui désigne que le culte d'*Iacchus* remontoit à la même époque dans l'Arcadie, que celui de Cérès, dont il étoit inséparable. Pindare appelle, par cette raison, *Iacchus*, l'assistant, ou si j'ose m'exprimer ainsi, l'assesseur de cette déesse (Isthm Od. VII), & Strabon, son génie, & le conducteur des mystères (Géogr. L. X, p. 322, *Clim. Alex.* protr. p. 54.). On croyoit qu'il avoit enseigné aux hommes à labourer avec des bœufs ; c'est pourquoi il étoit représenté quelquefois avec des cornes. (*Diod.* L. III, § 63) ».

» Ce Bacchus, fils de Cérès, selon Diodore, ou plutôt de Proserpine, suivant la tradition générale, adoptée par l'auteur du livre des récognitions, ayant été mis en pièce par les titans, fut rappellé à la vie par la première de ces déesses.

(*Diod.* L. III, § 62. *Clem. Alex. Proſt.* p. 15.). Cette fable, qui faiſoit originairement partie de l'hiſtoire d'*Iacchus*, étoit enſuite entrée dans celle de Bacchus-Thébain, depuis qu'Onomacrite avoit imaginé d'y introduire les titans (*Pauſan.* Arcad. C. XXVII). Il eſt facile de s'appercevoir que le corps d'Oſiris déchiré par Typhon, avoit donné lieu à cette ancienne tradition ».

» L'enfant de Proſerpine, déſigné par l'épithète de *Chtonien* ou infernal, avoit été mis au nombre des divinités des enfers (*Artemid. Harpocr. in* v. Λευκή.), parce qu'il ſervit de guide pour y deſcendre, à Cérès, qui avoit appris à Eleuſis l'union de ſa fille unique avec Pluton. Cette épithète paroît encore convenir à *Iacchus*, honoré chez les Thébains, ſous le nom de *Zagréé*, que les poëtes lui donnent en le faiſant naître également de Proſerpine (*Schol. Pind* Iſthm. Od. VII. Callim. fragm. ap. Etym. magn. in v. infr. cit.) A la lettre ce mot ſignifie un grand chaſſeur (*Etym. magn. in v.* Ζαγρεύς. *Heſych.* in h. v.), & par une métaphore ordinaire, un homme fort & agile; ce qui démontre l'identité d'Iacchus-Zagréé, avec Bacchus *Æſymnete*, ce dernier ſurnom déſignant auſſi un jeune homme vigoureux. On célébroit tous les ans à Patras, dans l'Achaïe, la fête de ce Bacchus; & la nuit qui la précédoit, le prêtre de ce dieu apportoit un coffre, dans lequel on gardoit ſa ſtatue. Tous les enfans du pays, après avoir dépoſé leur couronne d'épis de bled, aux pieds de Diane, & s'être lavés dans le fleuve Mélichus, alloient avec d'autres couronnes de lierre, au temple de Bacchus Æſymnete (*Pauſan.* Achaïe, c. 20). Pauſanias, qui nous apprend ces détails, obſerve que cette dernière cérémonie n'étoit pas fort ancienne; je crois qu'elle remonte au temps où les grecs confondirent Bacchus Æſymnete, ou *Iacchus*, avec le fils de Sémélé, dont le lierre étoit le ſymbole particulier ».

» Quoique les Crétois fiſſent jouer à Jaſion, dans leurs myſtères, le rôle d'*Iacchus*, il paroît néanmoins qu'ils donnoient encore à ce dernier, le nom d'Eubule, ſelon eux, fils de Cérès (Diod. L. V, § 76). L'auteur des hymnes fauſſement attribuées à Orphée, après avoir appellé *Eubule*, celui qui accompagna cette déeſſe aux enfers, lui donne enſuite le nom de Bacchus *Theſmophore*, (hymn. XL, XLI, v. 1—4); ce qui ne convient qu'à *Iacchus*; ainſi que l'épithète d'*Iſomator*, égal à ſa mère Cérès (*Heſych.* in h. v.), dont il partageoit les attributs ».

» Si le jeune *Iacchus* n'eſt point le Bacchus-Thébain, quelle peut être ſon origine? Il ſemble d'abord que le coffre dont on vient de parler, & cette mutilation totale attribuée aux titans, prouveroit ſon rapport intime avec Oſiris, le prototype du véritable Bacchus. Mais on doit ſe rappeller que les grecs appliquoient à pluſieurs divinités, ce qui concerne l'époux d'Iſis, & qu'ils ont ſouvent tout confondu. Horus, fils de cette déeſſe, fut d'ailleurs comme ſon père, mis en pièces; fable allégorique, dont Plutarque ſe contente de faire mention, ſans oſer l'expliquer, en aſſurant ſeulement qu'il eſt très-difficile d'en pénétrer le ſens (*De Iſ. & oſiv.* § 20.).

» Diodore nous dit qu'Horus fut maſſacré par les titans, & reſſuſcité enſuite par ſa mère Iſis, qui lui apprit la médecine (*Déod.* L. 1, § 25). Ceci n'eſt qu'une fable grecque, appliquée maladroitement, ſuivant le ſyſtême d'Evhémère, à l'ancienne théologie des Egyptiens; puiſque les titans leur étoient inconnus (*Pauſan.* Arcad. C. XXXVII). Cependant il n'eſt pas moins certain qu'Horus eſt ſuppoſé avoir eu le même ſort qu'*Iacchus*, dont les attributs conviennent parfaitement à ce fils d'Iſis, le ſymbole du monde, viſible & ſurnommée par cette raiſon, *Kaimin*, c'eſt-à-dire, viſible (*Plut.* de Iſis & Oſir. § 56.) ».

(Article tiré des *recherches ſur les myſtères du Paganiſme*, de M. le baron de Sainte-Croix).

IACRA, une des Néréides dans Héſiode.

JAETIA, en Sicile. ΙΑΙΤΟΥ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

JAKSHABAT, nom du douzième & dernier mois de l'année des tartares orientaux, & de ceux dont les terres font partie de l'empire de la Chine, des igméens & des cataïens. Il répond au mois de novembre. On l'appelle auſſi *Jaeſchaban*.

Ce nom dans la langue des tartares orientaux veut dire *roſalis shabat*, c'eſt-à dire, *ſchabat*, pendant lequel il y a beaucoup de pluie ou de roſée.

IALÉMOS, c'eſt le dieu qui préſidoit chez les grecs aux funérailles, & en général à tous les devoirs funèbres qu'on rendoit aux morts.

On donnoit le même nom aux chanſons lugubres. *Voyez* NÆNIA.

IALMENUS, fils du dieu Mars & de la belle Aſtioché, commandoit avec Aſcalaphe les béotiens d'Orchomène au ſiège de Troye. *Voyez* ASTIOCHÉ.

IAMBÉ, nom d'une fille de Pan & de la déeſſe Écho, attachée au ſervice de Métanire. Elle avoit l'humeur agréable & divertiſſante. Voyant

Cérès accablée de triſteſſe pour la perte de ſa fille, elle ſut charmer ſa douleur, & la faire rire par des contes plaiſans qu'elle lui fit en vers. *ïambes*, qui ont pris d'elle ce nom. *Voyez Nicandre* (*Alexipharm.*)

IAMBE. Pollux (*Onomaſt. liv. IV. ch. IX.*) met le *ïambe* au nombre des modes propres aux petits joueurs de cithare. *Voyez* PYTHIQUE.

Le *ïambe* étoit auſſi la troiſième partie du nome pythien, ſuivant le même auteur. Suivant Strabon, le *ïambe* compoſoit, avec le dactyle, la quatrième partie de ce même nome. *Voyez* PYTHIEN.

IAMBIDES, nome ou mode, à l'uſage de ceux que Pollux appelle *petits joueurs de cithare*. (*Onomaſt. liv. IV. chap. IX.*) *V.* PYTHIQUE.

IAMBIQUES. Il y avoit dans la muſique des anciens deux ſortes de vers *ïambiques*, dont on ne faiſoit que réciter les uns au ſon des inſtrumens, au-lieu que les autres ſe chantoient. On ne comprend pas bien quel effet devoit produire l'accompagnement des inſtrumens ſur une ſimple récitation; & tout ce qu'on en peut conclure raiſonnablement, c'eſt que la plus ſimple manière de prononcer la poéſie grecque, ou du moins l'*ïambique*, ſe faiſoit par des ſons appréciables, harmoniques, & tenoit encore beaucoup de l'intonation du chant.

IAMBYCE. Parmi les inſtrumens à cordes des anciens dont parle Pollux, on en trouve un nommé *ïambyce*; & Muſonius, *de luxu græcorum*, dit que c'étoit une eſpèce de cithare triangulaire inventée par Ibicus.

IAMIDES. Il y avoit dans la Grèce deux familles qui étoient ſpécialement deſtinées aux fonctions d'augures, celle des *Iamides* & celle des *Clytides*. Pindare fait mention dans ſes odes des *Iamides*.

IAMUS. } *Voyez* JANUS.
IANES. }

IANESSA, une des Néréides.

IANIRE, nom d'une nymphe Océanide & d'une Néréide, qui, ſelon Homère, jouoit avec Proſerpine quand elle fut enlevée.

IANISQUE, fils d'Eſculape & de Lampétie. Le ſcholiaſte d'Ariſtophane (*in Pluto. v.* 701.) eſt le ſeul écrivain qui en faſſe mention.

IANTHE, femme de Crète, épouſa Iphis; & le jour même de ſes noces elle fut changée en homme, dit Ovide. *Voyez* IPHIS.

IANTHE, une des nymphes Océanides.

IANTHINÆ veſtes, étoffes couleur de violette. (*Plin. lib. XXI. cap. VI & VIII.*)

IAO, nom de dieu; c'eſt le même nom que le *Jehova* des juifs, que les grecs prononcèrent *Iao*, Ἰαώ. (*Diodor. ſicul. lib. I.*) Les gnoſtiques l'employoient ordinairement, & ils l'ont placé ſouvent ſur les *abraxas* & autres pierres gravées de leur temps. On le lit dans le fameux oracle de Claros, rapporté par Macrobe (*Saturn. I.* 17.). Il y eſt appellé *tendre* ou *foible*, par alluſion au ſoleil d'hiver, ou ſoleil naiſſant. *Voyez* HARPOCRATE.

IAOR ou IARO. *Voyez* IEOR.

IAPIS, fils d'Iaſus, fut dans ſa première jeuneſſe l'objet de la tendreſſe d'Apollon, dit Virgile: & ce dieu lui offrit dès-lors tous ſes dons, ſon arc, ſes flèches, ſa lyre & ſa ſcience augurale. Mais *Iapis*, dans le deſir de prolonger les jours de ſon père infirme, aima mieux qu'Apollon lui fit connoître les vertus ſalutaires des plantes, & qu'il lui apprît à guérir les maladies des hommes.

C'eſt le médecin que le poète introduit pour guérir Énée d'une bleſſure qu'il avoit reçue dans un combat contre les latins.

IARBAS, roi de Gétulie, étoit fils de Jupiter-Ammon, ſelon Virgile, & d'une nymphe du pays des Garamanthes. Il avoit élevé dans ſes états, à l'auteur de ſa naiſſance, cent temples magnifiques & cent autels, ſur leſquels on immoloit nuit & jour des victimes. Ce prince irrité du refus que Didon avoit fait de l'épouſer, déclara la guerre aux carthaginois: ceux-ci pour avoir la paix, voulurent obliger leur reine à cette alliance; mais la mort de Didon mit fin à la guerre & aux eſpérances de *Iarbas*. *Voyez* DIDON.

IAPIX, fils de Déda'e, donna ce nom à ce canton de l'Italie méridionale, qui formoit proprement l'ancienne Pouille & la Meſſapie.

IAPIX, vent de l'Oueſt-nord-oueſt, quand il ſouffle de la pointe orientale de l'Italie. On l'a confondu mal-à-propos, & Dacier entr'autres, avec le *corus* des latins, & l'*argeſtes* des grecs. Le vent régionaire, nommé *iapix*, étoit favorable à ceux qui s'embarquoient à Brindes pour la Grèce, ou pour l'Égypte, parce qu'il ſouffloit toujours en poupe juſqu'au-deſſous du Péloponnèſe; voilà pourquoi Horace, liv. I, ode III, le ſouhaite au vaiſſeau qui devoit porter Virgile ſur les côtes de l'Attique:

Ventorumque regat pater obſtrictis aliis, præter iapyga

Navis, quæ tibi creditum debes Virgilium; finibus atticis

Reddas incolumem, precor, & ſerves animæ dimidium meæ.

IAR ou IIAR, mois des hébreux, qui répond à notre mois d'avril. Il étoit le huitième de l'année civile, & le ſecond de l'année ſainte, & n'avoit que vingt-neuf jours.

JARDAN, roi de Lydie, père d'Iole, maîtreſſe d'Hercule. *Voyez* IOLE.

IARIBOLOS, divinité palmyrénienne, dont le nom ſe lit dans les inſcriptions des ruines de Palmyre. Elle avoit, ſelon les apparences, les mêmes attributs que le dieu Lunus des phéniciens, je veux dire une couronne ſur la tête, & un croiſſant derrière les épaules; car *ïari* ſignifie le *mois* auquel la lune préſide. *Iaribolus* n'eſt peut-être que *baal* ou *bélus*, ou le ſoleil qui tourne en différentes manières. La difficulté d'exprimer les mots orientaux en caractères grecs, a fait donner ces divers noms au ſoleil. *Iaribolus* a été la principale divinité des phéniciéns & des palmyréniens; de ce mot *baal* ou de *bélus* ont été formés *malakbelus*, *aglibolus*, *iaribolus*, & autres ſemblables qu'on trouve dans les inſcriptions de Palmyre.

IASION, fils de Jupiter & d'Électre, une des Atlantides, eut les bonnes graces de Cybéle, qui le rendit père de Coribas. Comme *Iaſion* perfectionna l'agriculture, dont Cérès avoit, dit-on, appris l'uſage aux grecs, la fable a ſuppoſé qu'il étoit devenu amoureux de Cérès, & qu'ayant voulu attenter à ſon honneur, il avoit été frappé d'un coup de foudre. Hygin raconte que *Iaſion* épouſa légitimement Cérès, & qu'il en eut Plutus le dieu des richeſſes. Il fut mis au rang des dieux après ſa mort comme fils de Jupiter & comme mari de deux déeſſes. *Voyez* PLUTUS.

Quelques écrivains attribuent ſa mort à d'autres cauſes, les uns à l'envie de Jupiter, d'autres à la vengeance de ce dieu dont *Iaſion* avoit outragé la ſtatue. *Voyez* CURÈTES.

IASIS, une des nymphes-ïonides. *V.* IONIDES.

IASIUS, le même qu'*Iaſion*. *Voyez* ce mot.

IASO, fille d'Eſculape & d'Épione, fut honorée comme une des divinités de la Médecine: elle préſidoit à la maladie, comme ſa ſœur Hygiée préſidoit à la ſanté. Son nom vient du mot ἴαομαι, ἴασμαι, *je guéris*, ἴασις, *guériſon*.

IASTIEN, mode appellé *ïonien* par la plupart des écrivains grecs. Ariſtoxène & Alypius l'appellent *ïaſtien*.

IASUS, père d'Athalante. *V.* ATHALANTE.

IASUS, IASSUS, en Carie. { IACCEΩN & IA, & IAΣEΩN.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRR. en bronze..... *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Domitien, de M. Aurèle, de Vérus, de Gordien Pie.

IATICUS, roi de Galatie. IATIKO.

Ses médailles ſont:

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

IATRALEPTE, IATRALIPTE, IATROLIPTE, dans ſa première ſignification, étoit un officier particulier du gymnaſe, dont l'emploi ſe bornoit à oindre les athlètes; on le nommoit autrement *aliptes*, alipte.

Enſuite le mot *ïatralipte* déſigna un médecin qui traitoit les maladies par les frictions huileuſes, un médecin oignant, ἰατραλειπτης, mot compoſé de ἰατρὸς, médecin, & de ἀλείφω, *je oins*; cette méthode de traitement s'appella ἰατραλειπτική, iatroliptique. Ce fut au rapport de Pline (*liv. XXIX, chap.* I.) Prodicus, natif de Sélymbria, & diſciple d'Eſculape, qui mit ce genre de médecine en uſage.

On ſait que dans le temps des romains l'application des huiles, des onguens, des parfums liquides, dont on ſe ſervoit avant & après le bain, occupoit un grand nombre de perſonnes. Alors, ceux qui enſeignoient l'art d'adminiſtrer ces onguens, ou ces huiles, aux gens en ſanté, ſe firent à leur tour appeller *ïatroliptes*, & établirent ſous eux, en hommes & en femmes, des manieurs & des manieuſes de jointures pour aſſouplir les membres, *tractatores* & *tractatrices*.

Muratori (*Theſ. inſcr.* 884. 4.) rapporte une inſcription dans laquelle il eſt fait mention de l'officier qui étoit chargé de ce ſoin auprès des jeunes enfans que l'empereur faiſoit élever près de lui: voici le nom de ſa charge, MAGISTER IATROLIPTA PUERORUM EMINENTIUM CÆS. NOSTRI.

IBIS. Tous les *Ibis* ont le bec courbé; ce ſont des eſpèces de *courlis*: Belon en a décrit deux eſpèces, l'une blanche, l'autre noire (page 199

& 200); la première eſt, ſelon lui, répandue par toute l'Egypte ; la noire ne ſe trouve que vers *Peluſium*, aux embouchures du Nil. Cet éclairciſſement m'a paru d'autant plus néceſſaire que les modernes, croient ordinairement que l'*ibis* eſt une cicogne.

Les *ibis* ſont en Egypte d'une utilité ſi reconnue qu'il fut & ſera toujours reconnu néceſſaire de les mettre ſous la protection particulière des loix, dans un pays, qui, ſans eux, ne ſeroit abſolument pas habitable. Les turcs qui ne croient point être idolâtres, ne permettent à qui que ce ſoit de tuer les *ibis*, que les grecs & les romains épargnèrent tout de même. De quelque religion que puiſſent être ceux qui dans la ſuite envahiront cette contrée, on les verra toujours reſpecter des animaux qui ont été ſurnommés avec raiſon, les purificateurs de l'Egypte.

En publiant une momie d'*ibis*, le comte de Caylus dit (*Rec. 6.* pl. 11. n°. 1.). « Elle a été travaillée avec autant de ſoin qu'aucune de celles d'hommes & de femmes que j'ai examinées. Je ferai remarquer que cet oiſeau, n'a eu dans ſon embaumement, aucune partie reployée, & qu'il a été placé dans toute ſon étendue, c'eſt-à-dire, poſé ſur ſes pieds & la tête droite, comme on les voit par la gravure ; en un mot, qu'il a été diſpoſé & arrangé, comme on eût fait le corps le plus recommandable de l'Egypte. On auroit peine à ſe perſuader que les attentions ou les ſuperſtitions euſſent été pouſſées à un ſi grand excès ; on ſoupçonne aiſément d'exagération le récit des hiſtoriens, quand les faits qu'ils rapportent s'éloignent autant des vraiſemblances. On ne ſera donc pas ſurpris du plaiſir avec lequel j'ai trouvé, chez M. le duc de Sully, cette preuve ſi convaincante & ſi bien conſervée de la folie de l'eſprit humain, & de la ſincerité de ſes hiſtoriens ».

» Cette momie n'a jamais été ouverte, & n'a pas éprouvé la moindre altération : le bec de l'oiſeau ainſi que la tête, ne ſont point enfermés dans les bandelettes ; ils ont été enduits de bitume & garnis de fils de lin. Le bec eſt même mobile & ne tient à la tête que par ces mêmes fils ; il ſe peut que l'embaumement n'ait pu lui donner aſſez de conſiſtance pour le tenir en place ; mais il eſt plus vraiſemblable qu'il a été ainſi diſpoſé pour éviter les dangers de la caſſure, auquel ſa ſaillie naturelle l'expoſoit néceſſairement ».

» Je finirai par le paſſage d'Hérodote (*liv.* 2.), qui dit au ſujet des *ibis* : » il y en a de deux » eſpèces, l'une qui a les cuiſſes de grue, le plu» mage extrêmement noir, le bec crochu, qui » reſſemble enfin à l'oiſeau qu'on appelle *Crex* : » cette eſpèce eſt celle qui combat contre les » ſerpens ». Il eſt toujours agréable que le haſard nous ait prouvé celle qui avoit une plus grande utilité, & qui ſans doute étoit la plus recommandable en Egypte. Quant à l'autre eſpèce d'*ibis*, dont le bec eſt droit, elle eſt ſi connue qu'il eſt inutile de la décrire ».

Le même ſavant a publié dans ſes *Recueils d'Antiquités*, pluſieurs *ibis* de bronze Egyptiens.

L'*ibis* ſe laiſſe mourir de faim, diſoient les anciens naturaliſtes, lorſqu'on le tranſporte hors de l'Egypte. Quand il cache ſa tête & ſon col ſous ſes aîles, ſa figure, dit Elien, revient aſſez à celle du cœur humain, dont il étoit l'hiéroglyphe (*Horap.* 1. 35.). On dit que cet oiſeau a introduit l'uſage des clyſtères ; parce qu'on l'obſerva lorſqu'il ſe donnoit à lui même ce remède ; la longueur de ſon col & de ſon bec le rendant très-propre à cette opération. Les Egyptiens lui rendirent les honneurs divins ; & il y avoit peine de mort pour ceux qui tuoient un *ibis*, même par mégarde. Ce culte & ce reſpect pour l'*ibis* étoient fondés ſur l'utilité que l'Egypte en retiroit. Au printemps il ſortoit d'Arabie une infinité de ſerpens ailés qui venoient fondre ſur l'Egypte, & y auroient fait les plus grands ravages, ſans ces oiſeaux qui leur donnoient la chaſſe, & les détruiſoient entiérement. Ils faiſoient auſſi la guerre aux chenilles & aux ſauterelles.

La déeſſe Iſis, eſt quelquefois repréſentée avec une tête d'*ibis*. Cependant Thoth ou Mercure étoit la divinité à laquelle étoit conſacré l'*ibis*. Les grecs diſent enſuite que Mercure voulant ſe ſouſtraire à la rage de Thyphon, avoit pris la figure de cet oiſeau.

Martianus Capella (*lib.* 2.) dit que l'*ibis* préſentoit la lettre initiale d'un mois de l'année memphitique. C'étoit ſans doute le Θ *thêta*, initiale de *thoth* le premier mois de l'année Egyptienne. On voyoit ce Θ, où le cœur humain dans la poſition où l'*ibis* cachoit ſa tête & ſon col ſous ſon aîle.

ICADES, fêtes que les philoſophes épicuriens célébroient tous les mois en l'honneur d'Epicure, le vingtième jour de la lune, qui étoit celui où Epicure vint au monde. C'eſt de là qu'eſt venu le nom d'Icades (εἰκὰς, ſignifie une vingtaine). Ils ornoient leurs chambres ce jour-là, ils portoient en cérémonie, dans leurs maiſons, de chambre en chambre, les portaits d'Epicure, & lui faiſoient des ſacrifices. (*Plin. liv.* 35. *cap.* 2.).

ICANATES (les) étoient dans l'empire grec des ſoldats deſtinés à garder les dehors du palais ; ils avoient pour chef un officier appellé *Domeſticus*.

ICARE, ou ICARIUS, fils d'Œbalus, & père d'Erigone, vivoit à Athènes du temps de Pandion ſecond du nom. On dit qu'il avoit reçu chez lui Bacchus, qui, pour le recompenſer, lui apprit l'art de planter la vigne & de faire le vin.

vin. *Icarius* apprit cet art à quelques bergers de l'Attique; mais ceux ci ayant goûté du vin s'enivrèrent, & croyant qu'*Icarus* leur avoit fait avaler du poison, ils le tuèrent. Cette mort causa tant de chagrin à Erigone sa fille, qu'elle se pendit. Bacchus vengea leur mort par une peste qui désola l'Attique, & ne cessa, qu'après qu'on eut puni les meurtriers. *Icarius* fut mis au rang des dieux; on lui offrit en sacrifice du vin & des raisins, pour reconnoître le bien qu'il avoit fait aux hommes, en leur apprenant à cultiver la vigne. Dans la suite on le plaça parmi les astres où il forma la constellation du Bootes. *Voyez* ERIGONE. *Voyez* aussi HIPPOLYTE. (*Hygin. lib.* 1. *Fab.* 150. *Tibull. lib.* 4, *ad Messalam.*).

ICARE, fils de Dédale, fut enfermé par Minos, avec Dédale son père, dans le labyrinthe. *Voyez* DÉDALE). N'en pouvant sortir ni l'un ni l'autre, Dédale s'avisa de faire des aîles pour lui & pour son fils; il les attacha avec de la cire. Après en avoir fait l'essai, il crut pouvoir faire prendre l'essor à *Icare*; il lui recommanda de ne voler ni trop haut, ni trop bas, de peur qu'en approchant trop près du soleil, la cire qui tenoit les aîles attachées au corps, n'en pût pas soutenir la chaleur, ou qu'en volant à fleur d'eau, les aîles n'en fussent monillées. *Icare* s'élance, en tremblant, au travers de ce chemin nouveau; mais bientôt il s'aguerrit, il ne doute plus de rien, il força son vol outre mesure, s'élance fort haut, & abandonne son guide: alors les liens qui tenoient ses aîles, se relâcherent, la chaleur du soleil fondit la cire, & le téméraire *Icare* tomba dans la mer, il ne reste plus de lui que son nom donné à la mer où il fut précipité: c'est la mer *icarienne*, qui fait partie de la mer Égée.

Pour les monumens où *Icare* est représenté. *V.* DÉDALE.

ICARIENNE, (mer). *Voyez* l'art. précédent.

ICARIUS, père de Pénélope, étoit à Sparte, lorqu'Ulysse vint rechercher sa fille en mariage. Plusieurs autres princes de la Grèce, la demandoient aussi; en sorte que le père pour éviter les querelles qui auroient pu arriver, les obligea à la disputer dans des jeux qu'il leur fit célébrer. Ulysse fut vainqueur, & obtint Pénélope. Icarius fit alors tous ses efforts pour engager son gendre à demeurer avec lui, mais inutilement. Frustré de l'espérance de le fléchir, il se tourna du côté de sa fille, la conjura de ne point l'abandonner; & au moment qu'il la vit partir de Sparte pour s'embarquer, il redoubla ses instances, & se mit à suivre son char. Ulysse lassé enfin de ses importunités, dit à sa femme qu'elle pouvoit opter entre son père & son mari, & qu'il la laissoit la maîtresse, ou de venir avec lui à Ithaque, ou de retourner avec son père. Pénélope rougit à ce discours, & ne répondit qu'en se couvrant le visage d'un voile. *Icarius* qui entendit ce langage muet, la laissa aller avec son époux, mais touché de l'embarras où il l'avoit vue, il consacra une statue à la pudeur, dans l'endroit même où Pénélope avoit mis un voile sur sa tête. *V.* PÉNÉLOPE.

On lit cette fable allégorique dans l'Odyssée & dans l'héroïde d'Ovide, écrite par Pénélope à Ulysse.

ICARRA, en Sicile.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

O. en or.

O. en argent.

Unique..... en bronze.... *Torrémusa.*

ICARUS. isle. IKAP.

Les médailles autonomes de cette isle sont:

RRRR. en argent..... *Pellerin.*

O. en or.

O. en bronze.

ICÈLE, fils du sommeil, frère de Morphée & de Phantase, selon Ovide. Il avoit la propriété de se changer en toutes sortes de formes parfaitement ressemblantes; ce que signifie son nom Ἴκελος semblable d'ἔικω, je ressemble.). Les dieux l'appelloient *Icèle*, dit le poète, & les hommes Phobétor. *V.* MORPHÉE, PHOBETOR, SOMMEIL. (*Ovidi. métam. lib. XI. v.* 639.).

ICHNEUMON, quadrupède commun en Egypte, où il est d'une grande utilité. Il est de la grosseur du chat, couvert d'un poil rude comme celui d'un loup; il a le grouïn d'un pourceau, & la queue longue & épaisse, proche du corps: on l'apprivoise comme les chiens & les chats. C'est aujourd'hui la mangouste des naturalistes. Les habitans d'*Héracléopollis* lui rendoient les honneurs divins, comme à un être bienfaisant; parce que ce petit animal cherche sans cesse les œufs des crocodiles pour les casser; « & ce qu'il y a de merveilleux, dit Dio» dore, c'est qu'il ne les mange point, & paroît » ainsi condamné par la nature, à un travail qui » n'est utile qu'à l'homme. S'il ne prenoit ce soin » là, le fleuve seroit inaccessible aux hommes, par » la multitude des crocodiles dont ses bords se» roient assiégés. L'*Ichneumon* tue les crocodiles » eux-mêmes, par une ruse tout-à-fait singulière, » & que l'on auroit de la peine à croire. Pen» dant que le crocodile dort sur le rivage, la » gueule ouverte, l'*Ichneumon* s'étant roulé dans » la boue, se jette tout d'un coup dans son » corps: là il lui dévore les entrailles, & sort » ensuite sans danger, du ventre de l'animal

» qu'il laisse mort ». Ce récit de Diodore est fabuleux ; voyez les naturalistes modernes, pour le réduire à sa juste valeur.

L'*ichneumon* étoit consacré à Latone & à Lucine.

Son nom grec étoit formé d'*ἰχνευειν chercher*..

ICHNUPHIS, } *Voyez* CNEPH.
ICHONUPHIS, }

ICMIN. *Voyez* ESMUN.

ICHNÉE, surnom donné à Thémis, déesse de la justice, & à Nemésis, déesse vengeresse des crimes. Le mot grec *ἰχνος*, *vestige*, désigne celui qui marche sur les traces d'un autre ; parce que ces deux déesses, selon les poètes, suivent les traces des coupables & ne les abandonnent jamais.

ICHOR étoit le sang qui couloit dans les veines des dieux. *Voyez* DIEU.

ICHTHYOMANCE, ou ICHTHYOMANTIE. s. f. Divination qui se fait en considérant les entrailles des poissons. On faisoit sur les poissons à peu près les mêmes observations que l'on avoit coutume de faire sur les autres victimes. Athénée (*lib.* 2.) dit qu'il y avoit en Lycie assez près de la mer, une fontaine consacrée à Apollon, & appellée *Dina*, où ceux qui vouloient consulter l'oracle du dieu, offroient aux poissons qui venoient de la mer, les prémices des victimes attachées à des broches de bois, & qu'un prêtre assis observoit attentivement ce qui se passoit pour en tirer augure. Le même auteur a écrit qu'on croyoit trouver des présages dans la nature, la forme, le mouvement & la nourriture des poissons de la fontaine Phellus. Pline (L. 32, C. II.) rapporte qu'à Myra, en Lycie, on jouoit de la flûte à trois reprises, pour faire approcher les poissons de la fontaine d'Apollon appellée *Curius* ; que ces poissons ne manquoient pas de venir, & que tantôt ils dévoroient la viande qu'on leur jettoit, ce que les consultans prenoient en bonne part ; mais que souvent ils la repoussoient avec leur queue, ce qu'on regardoit comme un présage funeste. Polydamas & Tirésias, à la guerre Troie, eurent recours à l'*Ichthyomantie*. On prétend qu'Aquilée en fit aussi usage. (Bullengerus, *de ratione divinat. L.* 3, *C.* 20.).

Ce mot vient d'*ἰχθὺς*, *poisson* & de *μαντεία*, *divination*.

ICHTHYON. Quelques anciens astronomes, appellent *Ichthyon* le troisième mois de l'année, lequel répond selon eux, au signe des poissons. *V.* Scaliger, le père Pétau, Usserius, le Moine.

Les Achéens appelloient le douzième mois du nom d'*ichthys*, qui veut dire en grec *poisson* ; ce mois selon quelques-uns, répond à celui de décembre.

Le nom *ichthys* est grec, *ἰχθὺς*, *poisson*, & celui d'*ichthyon* en est formé ; il signifie mois des poissons. Quelques auteurs écrivent *ictys* & *ictyon*, mais contre toute analogie.

IXΘYC, sur les tombeaux.

Au haut & au côté gauche d'une inscription peinte sur un morceau de verre, & publiée par le sénateur Buonarruoti, on voit le mot grec IXΘYC, poisson. Il est composé de cinq lettres qui, prises séparément, forment ces noms : Ἰησοῦς Χριστὸς, θεοῦ Υἱὸς, Σώτηρ : Jésus-Christ, fils de Dieu, notre Sauveur. Le mot *ἰχθὺς*, est un symbole que les premiers chrétiens faisoient graver sur leurs cachets, leurs anneaux, sur les lampes, les tombeaux & les urnes sépulchrales avec la figure d'un poisson. Cet usage faisoit allusion aux eaux du baptême, où les fidèles sont régénérés ; comme le poisson est engendré dans l'eau & ne peut vivre hors cet élément. Aussi Tertulien appelle-t-il les chrétiens petits poissons. *Nos pisciculi secundùm ἰχθὺν nostrum Jesum-Christum in quo nascimur.* La piété des premiers chrétiens leur faisoit encore voir dans le poisson une figure sensible de notre Seigneur Jésus-Christ, qui a chassé le démon & rendu la vue au genre humain ; comme ce grand & mystérieux poisson, dont le jeune Tobie se servit par ordre de l'ange, chassa le démon, & rendit la vue au saint vieillard Tobie. (*Nouvelle Diplomatique.*)

Eusèbe & S. Augustin attribuoient cet acrostiche à la Sibylle Erythrée. Mais une critique plus saine nous a appris ce qu'il falloit penser des Sibylles & de leurs prétendus oracles.

ICHTON. *Voyez* CNEPH.

ICIDIEN, surnom des dieux Lares ou Pénates. Servius dit que les dieux *icidiens* étoient frères, ou du moins il les appelle frères, *divos fratres*.

Ce mot vient du grec Οἰκίδιος, qui signifie *domestique*, & qui est dérivé de *οἶκος*, *maison*. Ainsi il y a une faute dans Solin, au chapitre II, où on lit *Igidiorum* pour *Icidiorum*. *Voyez* Arnobe & Saumaise sur Solin, page 64.

ICONIQUE (statue). On nommoit ainsi dans la Grèce les statues que l'on élevoit en l'honneur de ceux qui avoient été trois fois vainqueurs aux jeux sacrés. On mesuroit exactement ces statues sur leur taille & sur leurs membres, & on les appella *statues iconiques*, parce qu'elles étoient censées devoir représenter plus parfaitement qu'aucune autre, la ressemblance de ceux pour qui elles étoient faites.

ICONIUM, en Lycaonie. ΕΙΚΟΝΙΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze.... *Pellerin.*

Q. en or.

O. en argent.

Ses types sont relatifs à Persée.

Cette ville devenue Colonie romaine, a fait frapper quelques médailles impériales latines & grecques en l'honneur de Gallien, de Néron avec Poppée, de Gordien Pie.

Eckel lui a restitué une médaille de bronze autonome, que Pellerin avoit attribuée à *Conium*.

ICONOLOGIE, s. f. science qui apprend à distinguer les figures & les représentations des hommes & des dieux.

Elle assigne à chacun les attributs qui lui sont propres, & qui servent à le différencier. Ainsi elle représente Saturne en vieillard avec une faux; Jupiter armé d'une foudre, avec un aigle à ses côtés; Neptune avec un trident, monté sur un char tiré par des chevaux marins; Pluton avec une fourche à deux dents, & traîné sur un char attelé de quatre chevaux noirs; Cupidon ou l'amour avec des flèches, un carquois, un flambleau, & quelquefois un bandeau sur les yeux; Apollon, tantôt avec un arc & des flèches, & tantôt avec une lyre; Mercure, un caducée en main, coëffé d'un chapeau ailé, avec des talonnières ailées; Mars armé de toutes pièces. avec vn coq qui lui étoit consacré; Bacchus couronné de lierre, armé d'un thyse, & couvert d'une peau de tigre, avec des tigres à son char, qui est suivi de bacchantes; Hercule revêtu d'une peau de lion, & tenant en main une massue; Junon portée sur des nuages avec un paon à ses côtés; Vénus sur un char tiré par des cygnes ou par des pigeons; Pallas le casque en tête appuyée sur son bouclier, & à ses côtés la chouette qui lui étoit consacrée; Diane habillée en chasseresse, l'arc & les flèches en main; Cerès, une gerbe & une faucille en main.. Les anciens ayant multiplié leurs divinités à l'infini, les poètes & les peintres après eux s'exercèrent à revêtir d'une figure apparente des êtres purement chimériques, ou à donner un espèce de corps aux attributs divins, aux saisons, aux fleuves, aux provinces, aux sciences, aux arts, aux vertus, aux vices, aux passions, aux maladies, &c. On donne à la prudence un miroir entortillé d'un serpent, symbôle de cette vertu; à la justice une épée & une balance; à la fortune un bandeau & une roue; à l'occasion un toupet de cheveux sur le devant de sa tête, qui est chauve par derrière; des couronnes de roseau & des urnes à tous les fleuves; à l'Europe une couronne fermée, un sceptre & un cheval; à l'Asie, une cassolette de parfums, &c. &c.

Plusieurs auteurs ont donné des traités d'*iconologie*; les plus connus sont Debie & Ripa.

Les traités *iconologiques* que nous venons de citer & quelques autres moins connus, ont donné trop d'extension à l'*Iconologie*, & ils trompent tous les jours les meilleurs artistes. De crainte de reproduire les mêmes erreurs, nous n'avons cité que les monumens antiques, ou les écrivains anciens, lorsque nous avons décrit des êtres allégoriques, ou leurs attributs. On les trouvera répandus dans ce dictionnaire chacun à son article respectif.

ICOSIPROTE, s. m., nom de dignité, qui signifie vingt-premier.

On disoit un *Icosiprote*, comme nous disons un cent-suisse.

ICOSIPROTIE, s. f., dignité d'Icosiprote. C'étoit une dignité chez les grecs modernes; il en est parlé au Digeste au titre *de munerib. & honor. l. fin. myst.* *Voyez* les notes de Budée.

Ces mots sont composés de εἴκοσι, *vingt*, & de πρῶτος, *premier*.

ICTON. *Voyez* CNEPH.

IDA, montagne de l'Asie-mineure, au pied de laquelle étoit bâtie la fameuse ville de Troie. Diodore dit que c'est, sans contredit, la plus haute montagne qui soit sur les bords de l'Hellespont. Elle renferme un antre qui semble fait exprès pour recevoir des divinités, & où l'on dit que Pâris jugea les trois déesses qui disputoient entr'elles le prix de la beauté. Horace l'appelle l'*Ida* aquatique, parce qu'il est la source de plusieurs rivières.

IDA, montagne de Crète, au milieu de l'isle, appellée aujourd'hui *monte Giove*, ou montagne de Jupiter, à cause de la tradition fabuleuse, selon laquelle Jupiter y est né & y a été élevé. On assure que les forêts de cette montagne, ayant été embrasées par le feu du ciel, peu de temps après le déluge de Deucalion, les dactyles, habitans de cette montagne, qui avoient vu couler le fer par la grande force du feu, apprirent dès-lors l'usage de fondre les métaux. Diodore regarde cela comme une fable, sans doute, puisqu'il dit que c'est la mère des dieux qui leur apprit, sur le mont *Ida*, ce secret si utile aux hommes.

Le nom *Ida* de ces deux hautes montagnes, est dérivé du grec *ἰδεῖν*, *voir*; & il convient parfaitement à la grande étendue de pays que l'on découvre de leurs sommets.

IDÆA mater. *Voyez* IDÉE.

IDALIE, ville de l'isle de Chypre, consacrée

à la déesse Venus. Il y avoit tout auprès un bois sacré que la déesse honoroit souvent de sa présence, dit Virgile; c'est là qu'elle transporta le jeune Ascagne endormi, pendant que Cupidon, sous la figure du fils d'Énée, vint offrir à Didon les présens des troyens.

IDAS, ADRASTÉE, } nymphes de l'isle de Crète, que l'on met au nombre des nourrices de Jupiter; elles étoient, dit-on, filles de Mélissus. *Voyez* MÉLISSES.

IDAS, fils d'Apharée, roi de Messénie, & d'Arène, sœur utérine de son père (*voy.* APHARÉE, GORGOPHONE), étoit petit-fils d'Éole par son père; & comme parent de Jason, il fut un de ceux qui le suivirent dans son expédition de la Colchide. Il fut aussi un des chasseurs de Calydon. Homère, dit qu'il étoit le plus brave de tous les hommes, & si brave, qu'il osa prendre les armes contre Apollon même, qui lui avoit enlevé sa femme, la belle Marpesse, fille d'Événus. Il tua Castor, pour lui avoir de même enlevé une autre femme, Phœbé, fille de Leucippus; mais il fut tué ensuite lui-même par Pollux. *Voyez* CASTOR, HILAIRE, LINCÉE.

IDÉE, ou *IDEA*, ou IDÉENNE, surnom de Cybèle, qui étoit honorée particulièrement sur le mont Ida. On la trouve quelquefois nommée *Idea magna mater*. On célèbre tous les ans, dit Denys d'Halicarnasse, la fête sacrée de la mère *Idéenne* par des sacrifices & par des jeux; & on promène sa statue dans les rues au son de la flûte & du tympanum. *Voyez* CYBÈLE, PALATINE.

Quelques-uns veulent qu'*Idée* soit une divinité particulière, mère des arts, & qui seroit la même que la nature.

IDÉA, fille de Dardanus, seconde femme de Phinée. *Voyez* PHINÉE.

IDÉEN. Jupiter prit ce surnom du mont Ida, en Crète, où il avoit été nourri, & où étoit, disoit-on, son tombeau.

IDÉENNE (mère). *Voyez* IDÉE.

IDÉENS, surnom des Dactyles. On appella *Idéens*-Dactyles, dit Strabon, les premiers qui habitèrent au pied du mont Ida, & on donna le même nom à tous ceux qui descendirent de ces premiers *Idéens*. *Voyez* DACTYLES.

IDES, (*les*) s. f. plur., *calendrier romain*, *idus*, *uum*, ce terme étoit d'usage chez les romains pour compter & distinguer certains jours du mois, on se sert encore de cette méthode dans la chancellerie romaine, & dans le calendrier du bréviaire.

Les *ides* venoient le treizième jour de chaque mois, excepté dans le mois de mars, de mai, de juillet & d'octobre, où elles tomboient le quinzième, parce que ces quatre mois avoient six jours devant les nones, & les autres en avoient seulement quatre.

On donnoit huit jours aux *ides*; ainsi le huitième dans les mois de mars, mai, juillet & octobre, & le sixième dans les huit autres, on comptoit le huitième avant les *ides*, & de même en diminuant jusqu'au douze ou au quatorze, qu'on appelloit la *veille des ides*; parce que les *ides* venoient le treize ou le quinze, selon les différens mois.

Ceux qui veulent employer cette manière de dater, doivent encore savoir que les *ides* commencent le lendemain du jour des nones, & se ressouvenir qu'elles durent huit jours: or les nones de janvier étant le cinquième dudit mois, on datera le sixième de janvier, *octavo idus januarii*, huit jours avant les *ides* de janvier; l'onzième janvier se datera *tertio idus*, le troisième jour avant les *ides*; & le treizième *idibus januarii*, le jour des *ides* de janvier; si c'est dans le mois de mai, de juillet & d'octobre, où le jour des nones n'est que le sept, on ne commence à compter avant les *ides* que le huitième jour de ces quatre mois, à cause que celui des *ides* n'est que le quinze.

Pour trouver aisément le jour qui marque les dates des *ides* dont se sert la chancellerie romaine, comme nous l'avons dit ci-dessus, il faut compter combien il y a de jours depuis la date jusqu'au treize, ou au quinze du mois que tombent les *ides*, selon le nom du mois, en y ajoutant une unité, & l'on aura le jour de la date. Par exemple, si la lettre est datée *quinto idus januarii*, c'est-à-dire, le cinquième jour avant les *ides* de janvier, joignez une unité au treize qui est le jour des ides de ce mois, vous aurez quatorze, ôtez-en cinq, il restera neuf; ainsi le cinquième avant les *ides* est le neuf de janvier. Si la lettre est datée *quinto idus julii*, qui est un mois où le jour des *ides* tombe le quinze, joignez une unité à quinze, vous aurez seize; ôtez-en cinq, il reste onze; ainsi le cinquième avant les *ides* de juillet, c'est le onzième dudit mois.

On observera la même méthode quand on voudra employer cette sorte de date; par exemple, si j'écris le neuf juillet, depuis le neuf jusqu'à seize il y a sept jours; ainsi je date *septimo idus julii*, le septième jour avant les *ides* de juillet. *Voyez* Antoine Aubriot, *principes de compter les kalendes*, *ides* & *nones*.

Le mot *ides* vient du latin *idus*, que plusieurs

dérivent de l'ancien Toscan *iduare*, qui signifioit *diviser*, parce que les *ides* partageoient les mois en deux parties presqu'égales. D'autres tirent ce mot d'*idulium*, qui étoit le nom de la victime qu'on offroit à Jupiter le jour des *ides*; mais peut-être aussi qu'on a donné à la victime le nom du jour qu'elle étoit immolée. Quoi qu'il en soit, la raison pour laquelle chaque mois a huit *ides*, c'est que le sacrifice se faisoit toujours neuf jours après les nones, le jour des nones étant compris dans le nombre de neuf.

Enfin, pour omettre peu de chose en littérature sur ce sujet, nous ajouterons que les *ides* de mai étoient consacrées à Mercure; les *ides* de mars passerent pour un jour malheureux, dans l'idée des partisans de la tyrannie, depuis que César eut été tué ce jour-là; le temps d'après les *ides* de juin étoit réputé favorable aux noces. Les *ides* d'août étoient consacrées à Diane, & les esclaves les chomoient aussi comme une fête. Aux *ides* de septembre on prenoit les augures pour faire les magistrats, qui entroient en charge autrefois aux *ides* de mai, & puis aux *ides* de mars, qui furent transportés finalement aux *ides* de septembre. (*D. J.*)

IDÉUS, fils de Testius, & frère d'Althée, selon Hygin, fut tué par Méléagre, son neveu, pour avoir voulu arracher à Atalante les dépouilles du sanglier de Calydon. *Voyez* MELEAGRE. C'étoit aussi un des surnoms d'Hercule.

IDMON, célèbre devin d'Argos, qu'on disoit à cause de cela fils d'Apollon, ayant prévu par les principes de son art, qu'il périroit dans le voyage de la Colchide, s'il suivoit Jason, préféra la gloire au plaisir de vivre. Il mourut en effet d'une blessure qu'il reçut à la chasse d'un sanglier dans la Thrace.

Les argonautes eurent soin de lui faire en ce pays de magnifiques funérailles. (*Orphei Argon.*)

IDOLON. *Voyez* OMBRES.

IDOMÉNÉE, roi de Crète, fils de Deucalion, & petit fils de Minos II, conduisit au siège de Troye les troupes de Crète, avec une flotte de quatre-vingts vaisseaux, & s'y distingua par quelques actions d'éclat. C'étoit Mérion qui conduisoit son char. Après la prise de Troye, *Idoménée*, chargé des dépouilles troyennes, retournoit en Crète, lorsqu'il fut accueilli d'une tempête qui pensa le faire périr. Dans le pressant danger où il se trouva, il fit vœu à Neptune, de lui immoler, s'il retournoit dans son royaume, la prémière chose qui se présenteroit à lui sur le rivage de Crète. La tempête cessa, & il arriva heureusement au port, où son fils, averti de l'arrivée du roi, fut le premier objet qui parut devant lui. On peut s'imaginer aisément la surprise, & en même-temps la douleur d'*Idoménée* en le voyant. En vain les sentimens de père combattirent en sa faveur, un zèle aveugle de religion l'emporta, & il résolut d'immoler son fils au dieu de la mer. Quelques anciens prétendent que cet horrible sacrifice fut consommé. D'autres croient avec plus de raison, que le peuple prenant la défense du jeune prince, le retira des mains d'un père furieux. Quoi qu'il en soit, les crétois saisis d'horreur pour l'action barbare de leur roi, se soulevèrent généralement contre lui, l'obligèrent de quitter ses états, & de se retirer sur les côtes de la Grande-Hespérie, où il fonda Salente. Il fit observer dans sa nouvelle ville les sages loix de Minos, son trisaïeul, & mérita de ses nouveaux sujets les honneurs héroïques après sa mort.

Diodore ne fait aucune mention de ce vœu d'*Idoménée*; il dit, au contraire, que ce prince, après la prise de Troye, revint heureusement dans ses états, où ses sujets honorèrent ses cendres par un magnifique tombeau dans la ville de Gnosse, & lui rendirent même des honneurs divins, puisque dans les guerres qu'ils avoient à soutenir, ils l'invoquoient comme leur protecteur. Or, si le vœu d'*Idoménée* étoit réel, comment les crétois auroient-ils honoré un prince qu'ils auroient chassé auparavant comme un furieux & un impie?

IDOTÉE. *Voyez* EIDOTHÉE.

IDOTHÉE, un des Mélisses. *V.* MÉLISSES.

IDOUTHOS, espèce de flûte grecque, dont Pollux fait mention.

IDRIÉUS, roi de Carie. ΙΔΡΙΕΩΣ.

Ses médailles sont:

RRR. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

IDUARII. Gruter (478. 9. *Thes.*) rapporte une inscription, dans laquelle on lit ces mots: IDUARIA DUO. P. Pithou (*Adverf. II.* 4.) croit qu'ils désignent des officiers qui étoient chargés de retirer aux *ides* de chaque mois les intérêts des sommes que les villes ou les corporations plaçoient dans le commerce. *Voyez* KALENDARII.

IDULIA. } Aux *ides* de chaque mois, on of-
IDULIS. } froit à Jupiter, dans Rome, des sacrifices appellés *idulia*. Une brebis, appellée à cause de cela *idulis*, en étoit la victime ordinaire. (*Varro. de ling. lat. IV.* 8. *Macrob. saturn. I.* 15. *Festus.*)

IDUNA. *Voyez* ODIN.

IDYIA, fille de l'Océan. Aétès, roi de la Colchide, épousa par le conseil des dieux la charmante *Idya*, dont il eut Médée. (*Héſiod.*)

Cicéron donne le même nom à la mère de Médée, qu'Ovide appelle *Ipſée*.

IÉOR, ou IARO, ou IAOR, *fleuve* en langue cophte, le Nil, fleuve par excellence pour les égyptiens, dont il paroît que le cophte étoit la langue primitive.

IÉRA, une des Néréides.

ΙΕΡΑ ſur les médailles & les marbres. *Voyez* VILLES *ſacrées*.

ΙΕΡΟΓΡΑΜΜΑΤΕΥΣ. *V.* HIÉROGRAMMATÉE.

IÉROPHORE, ſ. m., qui porte les choſes ſacrées, qui a la charge de les porter, qui eſt deſtiné à cela. C'étoit un office chez les grecs. Dans les cérémonies de religion, les *iérophores* portoient les ſtatues des dieux, & les autres choſes ſacrées. On donna un jour à Gronovius une ſtatue qui repréſentoit un de ces payſans de Saxe, qui tirent des métaux de la terre, & qui les portent dans les villes. Il prit cette ſtatue pour une antique reſpectable, il prétendit que c'étoit un prêtre des anciens germains, qui portoit le vaiſſeau d'Iſis, & du nombre de ceux que les grecs appelloient *iérophores*. C'eſt ce qui l'engagea à en donner la deſcription dans ſon tréſor des antiquités grecques.

IÉROPHYLAX, ſ. m., nom d'office dans l'égliſe grecque.

Hiérophylax. Ce nom ſignifie garde des choſes ſacrées. L'*Iérophylax* étoit chez les grecs ce qu'eſt le ſacriſtain chez nous.

IÉROSCOPIE, inſpection des choſes ſacrées, divination par l'inſpection des choſes qu'on offroit aux dieux, des victimes, de leurs entrailles, &c. C'eſt proprement l'art des aruſpices.

IEUX. *Voyez* YEUX.

IGNISPICIUM, nom latin de la *Pyromantie*. *Voyez* ce mot.

ILAPINASTE, ſurnom que l'on donnoit à Jupiter dans l'iſle de Cypre : les cypriots l'appelloient ainſi, parce qu'ils honoroient ce dieu par de grands & magnifiques feſtins, que l'on appelle en grec, ἱλαπίναι.

ILIA. *Voyez* RHEA *ſylvia*.

ILIA, IAIA, } jeux ſacrés voués par Alexandre, & établis par Lyſimaque en Troade.

ILERDA, en Eſpagne.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Devenue municipe, elle a fait frapper en l'honneur d'Auguſte des médailles avec cette légende :

MVN. ILERDA..... *Municipium Ilerda*.

ILES aux environs de l'Angleterre. Démétrius, voyageur, raconte dans Plutarque, que la plupart des *îles*, qui ſont vers l'Angleterre, ſont deſertes & conſacrées à des démons & à des héros ; qu'ayant été envoyé par l'empereur pour les reconnoître, il aborda à une de celles qui étoient habitées ; que peu de temps après qu'il y fut arrivé, il y eut une rempête & des tonnerres effroyables, qui firent dire qu'aſſurément quelqu'un des principaux démons venoit de mourir, parce que leur mort étoit toujours accompagnée de quelque choſe de funeſte. A cela, Démétrius ajoute que l'une de ces *îles*, eſt la priſon de Saturne, qui y eſt gardé par Briarée, & enſeveli dans un ſommeil perpétuel, ce qui rend le géant aſſez inutile pour ſa garde ; & qu'il eſt environné d'une infinité de démons, qui ſont à ſes pieds comme ſes eſclaves.

ILES (Médailles des).

L'uſage de ne mettre ſur les monnoies que les premières lettres du nom des lieux où elles étoient frappées, étoit plus communément ſuivi dans les *îles* que par-tout ailleurs. Les villes grecques, & les *îles* en particulier, avoient auſſi coutume de marquer ſur leurs monnoies les principales productions de leur territoire. De là vient qu'on y voit ſouvent des épis, des raiſins & des vaſes ; car on fabriquoit une grande quantité de poteries dans les îles ainſi que dans la Grande-Grèce.

ILIADE, ſ. f., le premier des poëmes d'Homère, le plus parfait de tous ceux qu'il a compoſés. Ce nom vient du mot grec ἰλιας, qui eſt formé d'ἰλιον, *ilium*, nom de cette fameuſe ville que les grecs tinrent aſſiégée pendant dix ans, & qu'ils ruinèrent enfin à cauſe de l'enlèvement d'Hélène. Cet enlèvement a fourni le fonds de l'ouvrage, dont le véritable ſujet eſt la colère d'Achille. L'*iliade* eſt un poëme où Homère, pour faire concevoir aux grecs diviſés en pluſieurs petits érats, combien il leur importoit d'être unis & de conſerver la bonne intelligence entr'eux, leur remet devant les yeux les maux que cauſa à leurs ancêtres, la colère d'Achille, ſa méſintelligence avec Agamemnon, & les avantages qu'ils retirèrent de leur réunion. L'*iliade* eſt en vingt-quatre livres, que l'on déſigne par les vingt-quatre

lettres de l'alphabet grec. Pline (liv. VII. Ch. 21.) parle d'une *iliade* écrite sur une membrane si petite & si déliée, qu'elle pouvoit tenir dans une coque de noix.

La petite *iliade* étoit un poëme de Lesches, poëte de l'isle de Lesbos, dans laquelle il décrivoit la prise de Troie. On appelloit encore ainsi une tragédie dont le sujet étoit tiré de ce poëme.

Il y avoit aussi une petite *iliade* composée par Homère; Hérodote en rapporte les deux premiers vers dans la vie d'Homère, & il dit que ce poëte l'avoit ainsi nommée par comparaison avec sa grande *iliade*. *Voyez* à l'APOTHEOSE d'HOMÈRE la manière dont étoit personifiée & caractérisée l'*Iliade*.

ILIAQUE (table). On désigne sous ce nom, au cabinet du capitole, un fragment de bas relief antique d'un pied quarré de surface. Cette table publiée à Rome par Fabretti en 1683, a été en 1719 insérée dans l'antiquité expliquée de Montfaucon (à la fin de la seconde partie du tome IV), & gravée de la grandeur de l'original. Un chanoine de la maison de Spagna, chassant sur la voie Appienne, non loin de Rome, près d'Albano, découvrit ce fragment; presqu'au même endroit appellé *Fratocchie*, anciennement *ad Bovillas*, (où l'empereur Claude avoit une maison de campagne), avoit été découverte peu de temps auparavant l'*apothéose* d'Homère du palais Colonna. A la mort du chanoine, la table *iliaque* passa par succession à la maison Spada, qui en fit présent au capitole.

» Elle est composée, dit Montfaucon, de cette matière ou stuc, que Vitruve (7. 3.) appelle *tectoria*, qu'on faisoit avec de la chaux & du sable pilés dans des mortiers; dont les grecs, dit le même auteur, composoient un mastic si dur qu'on en faisoit des incrustations aux murs, & qu'on les détachoit des vieilles murailles pour en faire des tables, sur lesquelles on voyoit des figures en bosse. Cette table contient la guerre de Troie représentée assez grossièrement avec des inscriptions greques à chaque fait particulier, qui font connoître ce que les bas-reliefs représentent: cette table est mutilée; l'un des côtés est perdu: ce côté perdu contenoit un pilastre chargé d'écriture comme celui qui reste, & douze petits tableaux qui renfermoient la suite de la première partie de l'histoire de Troie, depuis la retraite d'Achille, qui est représentée dans la bande d'en haut; en sorte que chaque tableau contenoit l'histoire d'un des livres de l'iliade, & étoit marqué des lettres numérales A, B, Γ, de même que la seconde partie de cette histoire est continuée dans les douze tableaux qui restent en commençant par le bas & finissant par le haut, où sont représentées les funérailles d'Hector, qui finissent l'iliade d'Homère. Le milieu de la planche contient le sac de Troie, décrit par Stésichore, comme porte l'inscription; & la bande d'en bas contient la suite de la guerre de Troie, depuis l'iliade d'Homère, selon Arctinus Milesien, & Leschès Pyrrhæus, auteur de la petite iliade, comme nous apprend une autre inscription de la même table ».

Fabretti a fait sur cette table une fort longue dissertation, qu'on peut appeller un commentaire sur l'iliade. Beger qui a expliqué cette table après lui, a suivi presque par-tout Fabretti, & a ajouté quelques monumens qui regardent l'histoire de Troie, dont la plupart se trouvent dispersés dans l'ouvrage de Montfaucon. Ce n'est pas notre intention de donner ici un commentaire sur l'iliade. C'est pourquoi nous nous contenterons d'indiquer les endroits imités, & de donner une simple narration des faits représentés sur la table *iliaque* ».

Chrysés devant le temple d'Apollon Sminthée, fait des imprécations contre les grecs qui ne vouloient pas lui rendre sa fille: deux hommes menent un taureau pour le sacrifice. — La peste envoyée sur le camp des grecs est désignée par une femme, ou peut être par un homme couché, qui a un chien à ses pieds. Les grecs sont assemblés pour délibérer sur ce fléau qui les afflige. — Achille donne son avis. — Calchas fait sa fonction de devin. — Agamemnon veut prendre Briséïs prisonnière d'Achille, en la place de Chryséïs qu'il rend. Achille en colère tire son épée. — Pallas l'arrête. — Nestor tâche d'appaiser la querelle. — Hecatombe menée par Ulysse pour appaiser Apollon. — Chryséïs rendue à son père Chrysés. — Temple d'Apollon. — Thétis prie Jupiter de punir les grecs, qui en avoient mal usé avec son fils. — Mérione tue Acamas. — Idomenée tue Othrionée. — Asius lui tourne le dos. — Enée tue Apharée. — Ajax porte un coup de lance à Polydamas; celui-ci évite le coup qui perce Archelocus. Le graveur s'est ici trompé, mettant Ajax Locrien au lieu d'Ajax Telamonien, comme dit Homère. — Neptune excite Ajax au combat. — Apollon encourage Hector. — Enée, Paris & Helenus, sont ici représentés à l'attaque des vaisseaux des grecs. Il paroit que le sculpteur a erré ici comme en plusieurs autres endroits. — Hector attaque les vaisseaux des grecs. — Ajax tue Caletor, Teucer tue Clitus. — Ambassade à Achille, pour le porter à secourir les grecs. Le sculpteur met ici Patrocle, Phenix & Diomède; quoiqu'il soit certain que Diomède ne fut pas de cette ambassade. — Patrocle qui se retiroit après avoir été blessé par Euphorbe, est tué par Hector. — Automédon se retire avec les chevaux d'Achille. — Hector sur son char veut enlever le corps de Patrocle. — Ajax lui résiste. — On croit que c'est Ménélas qui relève le corps de Patrocle; car il n'y a point d'écriture à ce tableau. — Ménélas & Mérione mettent le

corps de Patrocle sur le char. — Achille, Phénix, un Myrmidon & deux femmes autour du corps de Patrocle. — Thétis prie Vulcain de faire de nouvelles armes pour Achille. — Vulcain assis fait fabriquer ces armes. — Les cyclopes les forgent. — Thétis parle à Achille son fils, auquel elle vient d'apporter les armes. — Le bouclier d'Achille porté. — Achille sur son char. — Automédon conduit les chevaux. — On ne sait qui est le personnage qui se tient devant le char d'Achille. Fabretti croit que c'est Minerve : cependant il paroît être un homme. — Neptune sauve Enée des mains d'Achille. — Plusieurs combats d'Achille, qui tue tous ceux qui lui tiennent tête. — Frabretti reconnoît ensuite Hector qui vient combattre contre Achille : on n'y voit que deux hommes qui s'embrassent. Il n'y a point d'écriture ici. — Le Scamandre tient un homme par la jambe. — Achille entraîné par les eaux, sauvé par Neptune. Achille chassant les Troyens qui se sauvent dans la ville. — Hector entend Achille. — Achille combat contre Hector. — Achille prend par le casque Hector, qu'il vient de tuer. — Achille traîne derrière son char le corps d'Hector. — Patrocle sur le bucher : on croit qu'Achille met sur lui ses cheveux qu'il vient de couper. — Jeux funéraires & course de chevaux en l'honneur de Patrocle. — Eumele fils d'Admete court avec les autres ; son char verse, & il est couché par terre. — Fabretti croit que celui qui se tient auprès du bucher la pique à la main, est Phénix. — Mercure conduit Priam à la tente d'Achille, pour racheter le corps d'Hector. — Achille le lui accorde. — Automédon & Alcimus prennent les présens que Priam a apportés pour racheter le corps de son fils. — Achille & ses gens levent le corps d'Hector pour le mettre sur son char ; mais ce char ne paroît pas ici.

Je ne vois pas, dit Montfaucon, que cette table *iliaque* nous apprenne grand chose : les figures y sont si petites, qu'on n'y peut bien remarquer ni la forme ni des habits, ni des armes. (Elles n'ont que six à huit lignes de hauteur). Le bas-relief est d'ailleurs fait avec tant de négligence, qu'étant de l'iliade même, il s'éloigne cependant assez souvent de la narration d'Homère ; nous avons remarqué quelques endroits où il s'en éloigne positivement, & il y en a encore bien d'autres : de sorte que s'il falloit faire un commentaire, j'aimerois mieux le faire sur Homère même que sur cette table. Après les sujets décrits jusqu'ici, s'élève une colonne écrite en grec, dont voici le sens.

» Les grecs font un mur & un fossé pour défendre les navires. Ils combattent contre les Troyens » qui les défont, les poursuivent & passent la » nuit auprès des navires. Les principaux d'entre » les grecs envoient une ambassade à Achille. Aga» memnon offre, pour se reconcilier, plusieurs » présens, & Briséis qu'il lui avoit ôtée. Ulysse, » Phenix & Ajax portent la parole. Achille re» jette les présens, & refuse de secourir les grecs. » Les chefs de l'armée après ce refus d'Achille, » envoient Ulysse & Diomède, pour reconnoître » le camp des ennemis. Ceux-ci rencontrent Do» lon, qu'Hector envoyoit comme espion vers le » camp des grecs : ils apprennent de lui tout » l'ordre de l'armée, & la garde qu'on y faisoit. » Ils tuent Dolon, & ensuite Rhésus, roi des » Thraces, avec plusieurs autres, & emmenent » ses jumens au camp des grecs. Le jour étant arri» vé, le combat recommença. Les plus braves de » ceux qui défendoient ces navires inexpugnables, » étoient Agamemnon, Diomède, Ulysse, Ma» chaon, Eurypyle. Patrocle envoyé par Achille, » apprend de Nestor les affaires des grecs. Hec» tor rompt les portes des grecs, & vient atta» quer les navires. Pendant le fort du combat » Achille apprend de Patrocle le mauvais état des » grecs, & voyant le navire de Protesilas en feu, » il envoie les Myrmidons commandés par Patro» cle, à qui il donne ses chevaux & ses armes. » Les troyens voyant arriver ce secours, prennent » la fuite. Patrocle tue un grand nombre d'hom» mes ; entr'autres Sarpedon, fils de Jupiter, & » poursuit les autres jusqu'aux murs de la ville. » Hector le tue & prend ses armes. On combat » de part & d'autre à qui emportera son cadavre. » (La terreur seule de la voix d'Achille fait re» tirer les Troyens). Thétis prie Vulcain de fa» briquer des armes ; il les fait de bon cœur. Les » grecs emportent le corps de Patrocle aux na» vires, Thétis ayant apporté les armes, Aga» memnon rend Briséis à Achille, (qui poursuit » les troyens sur le fleuve Scamandre)... Il com» bat contre Hector & le tue, il recouvre ses » armes, attache le cadavre d'Hector à son char, » le traîne par la campagne jusqu'aux navires, & » rend à Patrocle les devoirs de la sépulture. » Priam vient au navire d'Achille, rachete le » corps d'Hector, l'emporte à la ville. Les » troyens font ses funérailles & lui érigent un » tombeau ».

Revenons à la suite de l'iliade qu'Homère n'a poussée que jusqu'au funérailles d'Hector & qui est sculptée sur la table *iliaque*. *Le sac de Troie écrit par Stesichore, Troyen :* Le nom τροϊκὸς *Troïcus* qui vient après paroît avoir été le titre de son livre. — *L'iliade selon Homère ; l'Ethiopide selon Arctinus Milesien* : son livre s'appelloit Ethiopide, des ethiopiens qui vinrent sous la conduite de Memnon, au secours de Troie. — *La petite iliade faite par Leschés Pyrrhéen.* On ne convenoit pas ci-devant de l'auteur de la petite iliade. Cette table semble déterminer à croire que c'est Leschés. — La table étant rompue, il ne reste qu'une dernière syllabe ΚΗΣ, qui est à ce qu'on croit la fin du mot ΠΟΔΑΡΚΗΣ, *Podarces* tué par Penthesilée ; on voit

voit la même Penthesilée tuée par Achille. — Achille tue Therſite. — Antiloque tué par Memnon. — Memnon tué par Achille, défendu par Ajax & par Ulyſſe. — Deuil ſur le corps d'Achille. — Muſe qui vient pleurer ſur le corps d'Achille. — Sépulcre d'Achille. — Ajax-Telamon en fureur. — Le tombeau d'Ajax qui ſe tua lui-même. — On croit que celui qui tombe eſt Nirée. — Eurypyle tué par Néoptoleme, fils d'Achille. — Ulyſſe & Diomède volent le Paladium. — Le cheval de bois mené par les Troyens & Phrygiens; Priam à la tête de ceux qui le conduiſent. Sinon mené les mains liées derrière le dos. Caſſandre fait en vain ſes prédictions trop vraies. — Le cheval de bois dans Troie, on n'y monte que par une échelle, & l'on en deſcend de même. — Le temple de Minerve. — Ajax-Oilée tire par les cheveux Caſſandre, qui tend les mains vers le temple de Minerve. — On croit enſuite voir Coræbus, tué par Diomède ou Sémelé. — Néoptolème, après avoir tué Polités, fils de Priam, tue ſur un autel Priam lui-même, qui embraſſoit ſon fils. — Démophoon & Achamas, fils de Théſée, trouvent Ethra leur grande mère, qui étoit comme en eſclavage ſous Helene. — Enée eſt ici repréſenté deux fois: une fois avec ſon père, tenant tous deux les dieux penates dans une eſpèce de petite chapelle. — Dans l'autre image Enée porte ſur les épaules Anchiſe ſon père, qui tient la niche des penates: Enée tient de l'autre main le petit Aſcanius; Mercure conduit la troupe. — Le ſépulcre d'Hector. Au tour du ſépulcre ſont Talthybie, Héraut qui fait des prédictions ordinaires; Andromaque qui tient ſon fils Aſtianax; Caſſandre qui pleure; Helenus de l'autre côté du ſépulcre; Hécube & Polyxène, Andromaque encore; Helenus qui parle à Ulyſſe. — Neoptoleme immole Polyxène auprès du ſépulcre d'Achille, en préſence d'Ulyſſe & de Calchas. — La flotte des grecs près du promontoire de Sigée, avec une tour qui la défendoit. — Enée s'embarque avec ſon père qui porte les dieux pénates, & Miſène qui porte le gouvernail.

Il eſt difficile de dire quelque choſe de certain ſur le temps où cette table a été faite. Fabretti croit qu'elle eſt poſtérieure à l'Enéïde de Virgile, ce que je croirois auſſi volontiers. Une choſe qui pourroit faire juger qu'elle a été faite ſous les premiers Empereurs; c'eſt que l'E, le Σ & l'Ω, y ſont en cette forme, qui fut bientôt changée après l'établiſſement de l'empire romain, comme Montfaucon l'a fait voir dans ſa paléographie grecque.

ILICET, mot formé des deux *ire licet*, on peut ſe retirer. Ce mot étoit la formule avec laquelle les huiſſiers terminoient les audiences, & les pleureuſes renvoyoient les gens du deuil.

ILION. *Voyez* ILIUM.

ILIONE, une des filles de Priam, fut mariée par ſon père au cruel Polymneſtor, roi de Thrace. Priam, pendant la guerre de Troye, avoit envoyé à ſon gendre le jeune Polydore, pour le mettre en ſûreté. Polymneſtor l ayant fait périr ſecrétement, *Ilione*, ſœur de ce jeune prince, en mourut de regret. Hygin raconte différemment cette hiſtoire. *Ilione*, dit-il, ayant reçu ſon frère encore au berceau, & connoiſſant la méchanceté de ſon mari, fit paſſer Diphile, fils du tyran, pour ſon frère, & éleva Polydore comme ſon fils: enſorte que Polymneſtor ayant voulu faire mourir le prince troyen, n'ôta la vie qu'à ſon fils. Dans la ſuite, *Ilione* ayant été répudiée par ſon mari, à la perſuaſion des grecs, elle découvrit le myſtère à Polydore, devenu grand, & trouva en lui un vengeur. *Voyez* POLYDORE.

ILIPA, en Eſpagne.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O en argent.

ILISSIDES, ou ILISSIADES, ſurnom des muſes, pris du fleuve *Iliſſus*, dans l'Attique, dont les eaux étoient réputées ſacrées chez les grecs par un ſtatut de religion, *ſacro inſtituto*, dit Maxime de Tyr.

Les athéniens avoient conſacré un autel aux muſes ſur les bords de l'*Iliſſus*; c'étoit-là auſſi que ſe pratiquoit la luſtration dans les petits myſtères.

ILISSUS. *Voyez* l'article précédent.

ILITHYE, fille de Junon, & ſœur d'Hébé, préſidoit, comme ſa mère, aux accouchemens: les femmes, dans les douleurs de l'enfantement, lui conſacroient des haſtes, & lui promettoient de ſacrifier des vaches, ſi elles étoient heureuſement délivrées. Cette déeſſe avoit à Rome un temple, dans lequel on portoit une pièce de monnoie à la naiſſance, à la mort de chaque perſonne, & lorſqu'on prenoit la robe virile. Servius-Tullius avoit établi cet uſage, pour avoir un exact dénombrement de tous les citoyens & habitans de Rome. *V.* LEVANA.

Le nom d'*Ilithye* étoit formé d'ἐλεύθειν, *naître*. Sur les médailles latines elle eſt appellée *Juno Lucina*, ou *Lucina*, parce que les romains tranſportèrent à Junon-Lucine les fonctions d'*Ilithye*, que les grecs attribuoient à Diane, ou à Bubaſte. *Voyez* BUBASTE.

ILIUM, ILION, ILIOS, } nom de la citadelle de Troye, qui

fut bâtie par Ilus, quatrième roi de Troye. Les poètes mettent assez indifféremment le nom d'*Ilion* pour celui de Troye. *Ilion* est la première ville qui ait porté le nom de Néocore. *Voyez* NÉOCORE.

ILIUM, dans la Troade. ΙΛΙΕΩΝ & ΙΛΙΟΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RR. en argent.

R. en bronze.

O. en or.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Caligula, de Claude, de Néron, d'Hadrien, de M. Aurèle, de Faustine jeune, de Vérus, de Commode, de Sévère, de Domna, de Caracalla, de Géta, de Gordien Pie, de Gallien, de Crispine, de Diaduménien, de Salonine.

ILLERGAVONIA, en Espagne.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

M. H. I. ILLERGAVONIA. DERT. *Municipium Hibera Julia Illergavonia Dertosanorum.*

Devenue municipe, elle a fait frapper des médailles latines en l'honneur de Tibère, avec la légende précédente.

ILLICI, en Espagne.

C. I. IL. A. *Colonia immunis Illice Augusta.*

C. C. IL. A. *Colonia Cæsarea Illice Augusta.*

Cette Colonie romaine a fait frapper des médailles latines en l'honneur d'Auguste, de Tibère.

ILLUSTRE, étoit autrefois dans l'empire romain un titre qu'on donnoit aux gens d'un certain rang. *Inlustris, illustris.* On donna d'abord le titre d'illustre aux chevaliers les plus distingués qui avoient droit de porter le *latus clavus.* Ensuite on appella *illustres* ceux qui tenoient le premier rang entre ceux que l'on appelloit *honorati;* c'est-à-dire, aux préfets du prétoire, aux préfets de Rome, aux trésoriers, aux maîtres des soldats, aux maîtres des offices, aux comtes des affaires privées, aux comtes des domestiques, &c. comme l'ont souvent montré Brissonnet, Pancirolle, le P. Sirmond & Jean Selden, *de Titul. honor.*

Il y avoit différens degrés ou ordres parmi les *illustres*; & comme on distingue en Espagne des grands de la première & de la seconde classe; il y avoit aussi des *illustres* qu'on nommoit grands, *majores illustres*; & d'autres qu'on nommoit petits, *illustres minores*; par exemple le préfet du prétoire étoit d'un rang au-dessus du maître des offices, quoiqu'ils fussent tous deux *illustres.* (*V.* Cujas, L. *ult. de dignitat. C. L.* 12.). La Novelle de Valentinien, *tit. de honoratis*, distingua jusqu'à cinq degrés d'*illustres*, entre lesquels les premiers de tous sont appellés *illustres administrateurs.* (*Voyez* encore Cujas *L.* 1, *de primicerio & secondicerio & notariis*, *C. L.* 10, & le Lexicon de droit de Calvin). Les grecs des bas siècles ont aussi dit ΙΛΛΥΣΤΡΙΟΣ, comme on peut le voir dans Suicer.

Nos rois de la première, & même de la seconde race, se trouvoient honorés du titre d'illustre: *Vir illustris* ou *illuster*: c'étoit le titre qu'ils prenoient dans leurs chartes, & celui qu'ils regardoient comme le plus distingué. Voyez les diplômes rapportés par Doublet, dans son hist. de S. Denis, par le P. Mabillon, dans sa diplomatique, & par Ducange. Ce titre commença lorsque Clovis I, reçut de l'empereur Anastase les honneurs consulaires, auxquels le titre d'*illustre* étoit attaché. Dans la suite les maires du palais qui avoient usurpé l'autorité royale, s'arrogerent aussi la même qualification, qui fut dédaignée par Charlemagne devenu Empereur, & abandonnée aux grands seigneurs.

ILLYRIEN. Eustathe, dans ses notes sur Denis le géographe (v. 385, de l'édition de Robert Etienne) dit que les *illyriens* avoient pris leur nom d'*illyrius*, fils de Cadmus & d'Harmonie. Les *illyriens* avoient parmi eux une fable qui disoit que des gens venus de Thèbes en cette contrée, après une grande vieillesse, furent changés en serpens, parce que Cadmus avoit tué un dragon qui gardoit une fontaine. Eustathe qui rapporte cette fable, en conclut que les *illyriens* étoient originairement grecs, que c'étoit une colonie venue de Grèce, mais qui avoit perdu la politesse grecque, & y étoit devenue barbare.

Les *illyriens* avoient la réputation d'être de grands buveurs. —— Ils rendoient un culte particulier à Belenus ou au Soleil. Tous les neuf ans ils précipitoient solemnellement quatre chevaux dans la mer, en l'honneur de Neptune-Hippius. (*Festus in hoc verbo*).

ILOTES, f. m. pl. *Hist. anc.*, nom des esclaves chez les Lacédémoniens. Quand ceux-ci commencèrent à s'emparer du Péloponèse, ils trouvèrent beaucoup de résistance de la part des naturels du pays, mais sur-tout des habitans d'Élos qui, après s'être soumise, se révolta contr'eux. Les Spartiates assiégèrent cette place, la prirent à discrétion, & pour faire un exemple de sévé-

rité, en réduisirent en esclavage les habitans, eux & tous leurs descendans à perpétuité. Les *Ilotes*, ou comme d'autres les appellent, les *Helotes* étoient donc à Lacédémone des esclaves publics, employés aux ministères les plus vils & les plus pénibles, & traités avec une extrême rigueur; mais les magistrats les accordoient quelquefois aux particuliers, à condition de les rendre à la ville quand elle les redemanderoit. On les employoit à la culture des terres & aux autres travaux de la campagne. Dans des besoins pressans on s'en servoit à la guerre, & plusieurs y ont mérité leur liberté par leur service. Dans les commencemens on avoit fixé leur nombre, de peur qu'en se multipliant ils ne fussent tentés de se révolter; & par cette raison l'on exposoit les enfans qui naissoient d'eux au-delà du nombre fixé; mais cette loi inhumaine dura peu; du reste on en usoit très-rigoureusement avec les *Ilotes*; on les fustigeoit cruellement & sans raison en certain temps de l'année, seulement pour leur faire sentir le poids de la servitude; on alloit même jusqu'à les tuer quand ils devenoient trop gras, & on mettoit leurs maîtres à l'amende, comme les ayant trop bien nourris, & trop peu chargés de travaux. Par une autre bisarrerie aussi condamnable, on les obligeoit à s'enivrer à certains jours de fêtes, afin que les enfans fussent par ce spectacle détournés du vice de l'ivrognerie. Quelques-uns de ces *Ilotes* étoient pourtant employés à des occupations plus honnêtes, comme à conduire les enfans aux écoles publiques ou aux gymnases, & à les ramener. Ceux-ci étoient des espèces d'affranchis qui ne jouissoient pas néanmoins de tous les priviléges des personnes libres, quoique par leur bonne conduite ils pussent arriver à ce degré de liberté; puisque Lysandre, Callicratidas, Gylippe, étoient *ilotes* de naissance, & qu'en considération de leur valeur on leur avoit accordé la liberté.

ILUS, quatrième roi de Troie, étoit fils de Tros & de la nymphe Callyrhoë. C'est lui qui fit bâtir la citadelle d'Ilion, & qui chassa Tantale de son royaume. Il eut pour frères Ganymède & Assaracus; & pour fils Laomédon. *Voyez* GANIMÈDE.

ILUS, le jeune Ascagne, fils d'Enée, porta aussi le nom d'*Ilus*, tandis qu'Ilion subsista: mais après sa ruine il changea le nom d'*Ilus*, en celui d'*Iulus*.

IMAGES (droit d'), *jus imaginum*. Les antiquaires se servent du mot *images* pour désigner les portraits des ancêtres & des empereurs sculptés ou peints, auxquels les grecs & les romains rendoient une espèce de culte, pour lesquels ils avoient une vénération particulière. Nous ne parlons point ici des *statues* qui auront leur article particulier.

Excepté quelques *images* sculptées sur des urnes sépulcrales, nous avons peu de monumens grecs de cette espèce. Les écrivains de cette nation nous apprennent cependant que l'on conservoit chez elle les *images* des hommes célèbres & des ayeux chéris.

Les romains nous fourniront plus de détails sur cet objet. Ils conservoient avec grand soin les *images* de leurs ancêtres, & les faisoient porter dans leurs pompes funèbres & dans leurs triomphes. Mais cet honneur, c'est-à-dire, le droit de faire peindre ou sculpter son portrait, *jus imaginis*, ou le droit de faire porter celles de ses ancêtres, *jus imaginum*, n'appartenoit pas indistinctement à tous les citoyens. Il falloit pour en jouir avoir exercé une des magistratures curules, l'édilité, la préture ou le consulat. Cicéron le dit expressément (*Verr.* 5.), en parlant de lui-même: *ego me ob ædilitatem mihi delatam adeptum esse intelligo antiquiorem in senatu sententiæ dicendæ locum, togam prætextam, sellam curulem, jus imaginis ad memoriam posteritatemque prodendam.* Il étoit d'usage de remercier le peuple de cette faveur, par un discours d'apparat, dans lequel on rapportoit les services ou les belles actions, par lesquelles ses ancêtres s'étoient rendus recommandables. Cicéron nous l'apprend encore (*Agrar.* 2. 1.): *est hoc in more positum, ut ii qui beneficio vestro imagines familiæ suæ consecuti sunt, eam primam habeant concionem, qua gratiam beneficii vestri cum suorum laude conjungant.*

Ces *images* étoient le plus souvent de cire, quelquefois de marbre, & même ornées de perles. Pline (37. 2.) fait mention des perles dont étoit entourée l'*image* de Pompée: *imago Cn. Pompeii è margaritis.* Mais ce luxe ne commença à devenir général que sous les empereurs. Ce fut alors qu'un simple avocat, Aemilius, fit élever dans l'*atrium* ou vestibule de sa maison, une statue équestre en son honneur (*Juven. sat. VII*, 125.). L'*atrium* des familles qui avoient longtemps occupé les grandes magistratures, étoit embarrassé de la quantité d'*images* enfumées qu'il renfermoit: *atriaque immodicis*, dit Martial (11. 90. 5.), *arctat imaginibus.* Ces *images* étoient enfumées par la vétusté & par le foyer qui étoit toujours allumé dans l'*atrium* en l'honneur des dieux lares. Pour les en préserver on les renfermoit quelquefois dans des armoires. Dans les jours de solemnité & de joie on tiroit les *images* de leurs niches, on les couronnoit de laurier & on les revêtoit des habits qui caractérisoient leurs magistratures. Polybe (VI. 51.) dit qu'on leur mettoit des toges à toutes, mais des toges prétextes aux *images* des consulaires ou des anciens préteurs; des toges ornées de pourpre à celles des censeurs, & enfin des toges brodées en or, à celles des triomphateurs. Les esclaves surnommés *atrienses*, avoient soin de net-

toyer les *images*, de les parer aux jours de fête, & de les porter aux funérailles des membres de la même famille. On les y portoit ordinairement placées sur de petits lits ou brancards, & quelquefois fichées sur des piques (*Sili. ital. X* 567.). Mais on brisoit les *images* de ceux dont on condamnoit la mémoire, ou on ne les laissoit pas paroître aux funérailles de leurs descendans. C'est ainsi qu'un empereur jaloux & barbare, empêchant de porter à un convoi les *images* de Brutus & de Cassius, servit plus à les rappeller au souvenir des assistans, que s'il ne les avoit point proscrites : *sed præfulgebant*, dit énergiquement Tacite, *Cassius atque Brutus hoc ipso, quod effigies illorum non visebantur.*

Les *images* des empereurs avec leurs noms attachées aux enseignes militaires, placées solemnellement dans les endroits publics, & portées en pompe, étoient des témoignages par lesquels le peuple & l'armée les reconnoissoient pour souverains. Lorsqu'au contraire ils vouloient les dégrader & secouer leur joug, ils brisoient leurs images, en traînoient les débris dans les boues & les précipitoient dans les fleuves & les cloaques. Pour les autres détails, *voyez* STATUES.

On plaçoit dans les bibliothèques publiques & particulières les *images* ou les statues des écrivains célèbres; & on dessinoit leurs portraits au commencement de leurs ouvrages. Mille passages garantissent le premier usage ; & le second est constaté par ce distique de Martial (*XIV.* 186.):

Quam brevis immensum capit membrana maronem!
Ipsius vultus prima tabella gerit.

Les romains faisoient graver sur leur anneaux les *images* de leurs amis. Les disciples d'Epicure ne se contentoient pas des ses *images* placées dans leurs chambres *cubiculaires*, & auxquelles ils rendoient une espèce de culte, mais ils les portoient gravées sur leurs anneaux & même sur leur coupes, *sed etiam in poculis*, dit Cicéron (*de fin. V.* 1.). Ovide disoit aussi (*Trist.* 1. 6. 5.) :

Hæc tibi dissimulas, sentis tamen omnia dici,
In digito qui me fersque refersque tuo.
Effigiemque meam fulvo complexus in auro
Cara relegati, qua potes ora vides.

Claude ne permit pas indistinctement à tous ses sujets de porter son *image* sur leurs bagues, mais seulement à ceux qui avoient les entrées de sa chambre, *admissionum jus*. Vespasien abolit cette vile distinction qui étoit devenue à charge à ceux qui l'obtenoient, & qui servoit souvent de fondement aux accusations des délateurs. Car ce fut un crime capital sous Tibère (*Suet.* 58. 3.), que de porter aux lieux secrets, ou dans les maisons de prostitution l'*image* de l'empereur gravée sur son anneau ; & même de prendre avec la main qui en étoit ornée le vase nécessaire pour le soulagement des besoins naturels (*Senec. de benef.* 3. 26.).

On plaçoit à la pouppe des navires les *images* de certaines divinités, ou de certains animaux, & c'étoit ce que l'on désignoit par ces mots, *tutela navis.*

Les grecs & les romains offroient dans les temples des dieux, non-seulement leurs propres *images*, mais encore celle des autres hommes. (*Diogen. vit. Plat.*) Mithridate, fils de Rodobate, dédia aux muses la statue de Platon. (*Denys d'Halycarn.*). Romulus dédie à Vulcain des quadriges d'or & sa propre *image*. (*Tacit. Annal.* 3. 64.). Julie dédia à Auguste, près du théâtre, l'*image* de Marcellus.

IMAGINES (*ad*), *IMAGINARIUS*, } porte-enseignes. *V.* ENSEIGNES.

IMAGUNCULÆ.

« Huit têtes de femmes rempliſſent ces quatre planches, dit Caylus, (*Rec. d'antiq. I.* 190.) Elles sont de terre cuite, & ont chacune depuis douze jusqu'à quinze lignes de hauteur : celle que l'on voit au *n°.* 1. est plus grande environ du double. Cette quantité de têtes de la même manière, à peu-près du même volume, trouvées toutes en Egypte, & qui n'ont aucun attribut de divinité, me persuade qu'elles pouvoient être quelques unes de ces poupées dont Cicéron, dans ses lettres à Atticus, parle, comme de portraits de dames romaines, tels que l'on en avoit trouvé plusieurs dans les équipages de quelques jeunes gens. Voici ses paroles. « On y trouve les portraits de cinq de nos dames. » (*Lettre VI. trad. de Mongault.*) Le traducteur donne dans sa note à ces portraits les noms « d'*imaguncula*, de *plaguncula*, petites » poupées de cire qui représentoient les perſon- » nes au naturel, & dont on se servoit dans les » enchantemens. » Ce dernier trait d'une superstition reçue chez les romains augmentoit le mérite de la confiance, & par conséquent celui de la faveur que ces dames accordoient à leurs amans. Mais il ne s'agit point ici de ces sortes de réflexions. Je n'ignore pas que ces poupées en bustes ou en figures entières étoient ordinairement de cire ; mais il se pouvoit aussi que pour les rendre plus durables & les préserver d'un grand nombre d'inconvéniens, on les eût fait de terre, par la raison qu'on avoit la ressource de la cuite, pour garantir ces figures des accidens inévitables à celles de cire. Je n'insiste point sur cette conjecture, de quelque vraisemblance qu'elle puisse être accompagnée ;

mais j'ajouterai qu'il ne paroît en aucun endroit que les anciens aient jamais consacré la peinture à cette consolation des amans dans l'absence. »

IMBRASIA, surnom de Junon, pris du fleuve Imbrasus, de l'isle de Samos, dans lequel les prêtres de cette déesse alloient quelquefois laver sa statue; aussi les eaux de l'Imbrasus étoient tenues pour sacrées. (*Plin. lib. V. cap. XXXI.*)

IMBRICES. Voyez APPLAUDISSEMENS.

IMBRIUS, fils de Mentor, & mari de Médésicarte.

IMBRUS, en Carie. IMBPOY.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze.....*Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

Leur fabrique & leur légende suffisent pour les distinguer des médailles frappées dans l'isle d'*Imbrus.*

IMBRUS, isle. IMBPIΩN.

Les médailles autonomes de cette isle sont:

RRR. en bronze.....*Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

I. M. D. *Idæa Matri Deum.*

IMÉROS, ou le desir, fut divinisé chez les grecs; on trouve son nom avec ceux d'Éros & de Pothos, qui signifient amour & souhait: tous les trois sont représentés sous la figure de trois cupidons, ou trois amours.

Le nom *Iméros* est formé de *ιμείρω, je desire.*

IMANTES. *Voyez* CESTE.

IMITATIONS *égyptiennes.*

« L'égalité, dit Caylus, (*Rec. d'antiq. IV. pl.* 19. *n.* 1.) ou plutôt la répétition de la manière d'opérer dans les arts, présente un tableau qui se retrace continuellement aux yeux de l'antiquaire. Depuis la découverte de la Chine, l'Europe n'a que trop souvent copié les magots & l'architecture de ce pays, si cette façon de bâtir mérite de porter ce nom: cette petite nouveauté pourroit trouver sa place dans les modes; mais elle a été malheureusement entretenue par la paresse & l'ignorance des artistes, qui par ce moyen composent sans étude & sans réflexion. Cependant il faut convenir que cet écart du goût vrai, est une *imitation* des anciens, ou plutôt une répétition dépendante du méchanisme des têtes. En effet, on remarque qu'après la décadence des grandes écoles de la Grèce, le prétendu goût Egyptien se répandit en Italie & peut-être même dans la Grèce, depuis la conquête que les romains firent de ce pays. Les payſages, les vues & les architectures qu'on a trouvées à *Herculanum*, ont augmenté les preuves de ce fait. Il est même très-vraisemblable que le genre bisarre, toujours plus facile que l'ornement raisonnable, mais un peu plus épuré qu'il n'a paru dans ces derniers temps, a été la source des grotesques & des arabesques qui ont passé jusqu'à nous. Ce n'est pas que les Egyptiens & les Chinois n'aient fait de bons ouvrages. La grandeur & la solidité des premiers les a rendus comparables aux géans de la fable; & j'ai vu quelques têtes faites d'après nature, exécutées à la Chine, qui n'étoient dépourvues ni de raison ni de beauté: il seroit même étonnant que cela ne fût pas; la nature est également belle dans toutes les parties du monde. Un génie heureux sait & la lire & la rendre à travers tous les nuages de la mode. Quoi qu'il en soit, les romains ont adopté à l'égard des Egyptiens, une manière facile, légère, ou plutôt négligée, que nous avons répétée & que nous répéterons encore à l'égard des Chinois: Il est vrai que les anciens ont poussé ce goût plus loin que nous, c'est-à-dire, que nous en avons moins abusé. Nous n'avons *imité* la Chine que sur des corps légers, & des matières d'une médiocre durée. Les romains au contraire ont peint des fresques. Ils ont oublié leur pays pour représenter les aspects de l'Egypte. Ils ont plus fait; ils ont exécuté des bas-reliefs sur le marbre, comme on peut le voir sur la plinte de la statue du Nil. Ce mauvais goût avoit fait dès-lors une si forte impression en Italie, que les hommes y sont représentés informes, boudinés & sans aucun sentiment de nature. Un ouvrage de ce genre & de cette importance, auroit suffi pour la preuve de ce que je viens d'avancer; mais le morceau de terre cuite, ou plutôt le modèle que présente ce n°. prouve une répétition de ce même abus. Le goût, la composition & le travail ont tant de rapport avec les bas-reliefs de la statue du Nil, que j'ai eu besoin de la confrontation pour croire que cette barque & ces deux Egyptiens n'étoient pas absolument conformes à une partie de cette plinte. Mais le bas relief de ce n°. présente des différences; il est même d'une plus petite proportion. Indépendamment de tous les rapports de goût, de travail & de composition, on ne peut douter que ce modèle n'ait été fait dans l'intention de représenter le Nil. Les pieds des *ibis* que le fragment a conservés, caractérisent absolument les bords de ce fleuve. (*Largeur sept pouces: plus grande hauteur cinq pouces six lignes*).

Voyez à la fin de l'article ÉGYPTIENS & de celui d'HADRIEN, le développement & les preuves qu'a données Winckelmann, de cette opinion du savant Caylus.

I. M. M. *Idæ Matri magnæ.*

IMMOLARE, se disoit proprement de l'action de répandre sur la tête de la victime un mélange de farine & de sel appellé *mola salsa*. Ce mot avoit conséquemment rapport à celui qui offroit le sacrifice & non au prêtre ou au victimaire.

IMMORTALITÉ de l'ame. Winkelmann a publié dans ses *monumenti inediti*, n°. 170, une allégorie facile à entendre, & dans laquelle l'*ame* est représentée par un papillon, son symbôle ordinaire. C'est une pâte antique du baron de Stosch. On y voit Platon assis tenant un livre, & méditant profondément à la vue d'une tête de mort, sur laquelle est posé un papillon. Il est difficile de méconnoître ici l'immortalité de l'*ame*.

IMPERATOR : on voyoit dans la cour du capitole une statue de Jupiter, surnommé *Impérator*, qui avoit été apportée de la Macédoine par T. Quintius Flaminius : elle avoit sans doute été consacrée par quelque général d'armée, à la suite d'une victoire, dont l'honneur étoit rapporté à Jupiter.

IMPERATOR, titre que les soldats déféroient par des acclamations à leur général, après quelque victoire signalée. Il ne le gardoit que jusqu'à son triomphe ; mais Jules-César l'ayant retenu en s'emparant de l'empire ; il devint le nom propre de ses successeurs, & désigna la souveraine puissance.

IMPÉRATRICE, femme de l'empereur. Le sénat immédiatement après l'élection de l'empereur donnoit le nom d'*Auguste*, *Augusta*, à sa femme & à ses filles. Entre les marques d'honneur attachées à leurs personnes, une des principales étoit, de faire porter devant elles du feu dans un brasier, & des faisceaux entourés de lauriers, pour les distinguer de ceux des principaux magistrat de l'empire. Cependant comme plusieurs *impératrices* ont joué un fort petit rôle dans le monde, ou sont restées peu de temps sur le trône : les plus habiles antiquaires se trouvent embarrassés, pour ranger quelques médailles singulières d'*impératrices*, dont on ne connoît ni le règne ni les actions, & dont les noms manquent le plus souvent dans l'histoire. Faustine & Lucille sont les seules qui nées de pères empereurs, n'ont dû qu'à elles-mêmes leur grandeur, & le rang qu'ont obtenu leurs maris.

Les *Impératrices* romaines paroissent souvent sur les médailles, sous la forme de quelque divinité & avec ses attributs ; de même que Cléopâtre, s'étoit fait représenter en Isis, & en portoit le nom.

IMPÉRIALES (Médailles). Les antiquaires appellent de ce nom les médailles des empereurs romains (auxquelles on en joint par convenance quelques autres en petit nombre), depuis Jules-César jusqu'aux derniers Paléologues. — Les *impériales* latines font suite aux *consulaires*, & même elles se mêlent ensemble jusqu'aux fils d'Auguste. — On peut y joindre, si l'on n'est pas fort riche en médailles, les *impériales* grecques, d'Égypte, ou de Colonies, qui finissent à Dioclétien.

Parmi les *Impériales*, dit Jobert, on distingue le haut & le bas-Empire : & quoi qu'à l'égard de ce qu'on appelle moderne, toutes les médailles des empereurs jusqu'aux Paléologues, passent pour antiques, encore qu'elles descendent jusqu'au quinzième siècle ; les curieux n'estiment que celles du haut-empire, qui finit selon eux au temps des trente tyrans, & commence à Jules-César, ou à Auguste ; en sorte qu'il renferme tout l'espace de temps, environ depuis l'an 700 de Rome, 54 ans avant J. C., jusqu'à l'an 1010 de Rome, ou environ, & de J. C. environ 260.

Le bas-empire comprend près de 1200 ans, si l'on veut aller jusqu'à la ruine de l'empire de Constantinople, qui arriva en l'an 1453, où les Turcs s'en rendirent maîtres ; de sorte que l'on ne reconnut plus que l'empire d'occident dans tout le monde chrétien. Ainsi l'on y peut trouver deux différens âges : le premier depuis l'empire d'Aurelien ou de Claude le Gothique, jusqu'à Héraclius, qui est d'environ 350 ans. Le second depuis Héraclius, jusqu'aux Paléologues, qui est de plus de huit cents ans.

Rien, dit la Bastie, n'est moins vrai que cette assertion de Jobert, sur-tout quand on termine le haut-empire aux trente tyrans : ce seroit autre chose si on ne le terminoit qu'à Constantin : encore seroit-on obligé d'avouer, que depuis ce prince jusqu'à Théodose, on trouve de fort belles médailles en tous métaux, quoique peut-être on n'en trouve pas en toute grandeur dans chaque métal. C'est donc seulement des médailles de Théodose & des empereurs qui suivent, qu'on peut dire avec quelque vraisemblance, que les curieux ne les estiment guères. Mais ce mot de *curieux* est fort équivoque, & mériteroit qu'on en fixât la signification. En effet, si par ce terme on entend tout homme qui fait une collection de médailles, l'homme de lettres se trouve confondu avec l'homme, purement homme de goût, qui ne cherche & n'estime dans les médailles que les beautés de la gravure antique. Rien ne distingue plus le vrai savant de celui qui ne cher-

che qu'à le paroître, & que ſes richeſſes mettent en état de ſatisfaire ſa vanité ; puiſque l'un & l'autre ramaſſent des médailles, quoique dans des vues bien différentes ; auſſi leurs cabinets ne ſe reſſembleront point, & l'homme ſtudieux qui ne travaille que pour s'inſtruire, recueillera avec ſoin des choſes qui ſeront négligées par celui qui cherche plutôt à flatter ſon amour propre ou ſon goût, qu'à former ſon eſprit & à perfectionner ſes connoiſſances.

Ordre dans lequel on peut diſpoſer les médailles impériales *qui exiſtent, & celles que l'on pourra découvrir.*

Pompée.
Jules-Céſar.
Sexte-Pompée.
Brutus.
Caſſius.
Lépide.
Marc - Antoine.
Marc - Antoine *fils.*
Cléopatre.
Alexandre, *fils de Cléopatre & d'Antoine.*
Céſarion, *fils de Cléopatre & de Jules-Céſar.*
Caius - Antonius, *frère du Triumvir.*
Lucius - Antonius, *frère des deux précédens.*
Auguſte.
Livie, *épouſe d'Auguſte.*
Agrippa, *gendre d'Auguſte.*
Julie, *fille d'Auguſte.*
Caius - Céſar, *fils adoptif d'Auguſte.*
Lucius - Céſar, *fils adoptif d'Auguſte.*
Agrippa le jeune, *fils adoptif d'Auguſte.*
Tibère.
Druſus, *fils de Tibère.*
Druſus, *frère de Tibère.*
Antonia, *épouſe de Druſus, frère de Tibère.*
Germanicus, *neveu de Tibère.*
Agrippine, *la mère, femme de Germanicus.*
Néron & Druſus, Céſars, *fils de Germanicus.*
Caligula, *fils de Germanicus.*
Céſonie, *épouſe de Caligula.*
Julie Druſille, } *ſœurs de Caligula*
Julie Liville, }
Claude I.
Meſſaline, *épouſe de Claude.*
Agrippine, *la jeune, mère de Néron.*
Britannicus, *fils de Claude.*
Claudia, *fille de Claude.*
Néron.
Octavie, *épouſe de Néron.*
Poppée, *épouſe de Néron.*
Meſſaline, *épouſe de Néron.*
Claudia, *fille de Néron.*
Clodius Macer, tyran d'Afrique, ſous Néron.
Galba.
Othon.
Vitellius.
Vitellius, *père de l'empereur.*
Veſpaſien.
Domitille, *épouſe de Veſpaſien.*
Titus.
Julie, *fille de Titus.*
Domitien.
Domitia, *épouſe de Domitien.*
Veſpaſien *le jeune.*
Nerva.
Trajan.
Plotine, *épouſe de Trajan.*
Marciana, *ſœur de Trajan.*
Matidie, *nièce de Trajan.*
Hadrien.
Antinoüs, *favori d'Hadrien.*
Sabine, *épouſe d'Hadrien.*
Ælius.
Antonin.
Fauſtine, *mère.*
Galère Antonin, *fils d'Antonin.*
Marc - Aurèle.
Fauſtine *jeune.*
Annius Vérus, *frère de Commode.*
Vérus.

Lucille, *épouse de Vérus.*
Commode.
Crispine, *épouse de Commode.*
Pertinax.
Titiane, *épouse de Pertinax.*
Julien I, *ou* Didius Julianus.
Manlia Scantilla, *épouse de Julien I.*
Didia Clara, *fille de Julien I.*
Pescennius Niger, tyran.
Plautiane, *épouse de Niger.*
Albin.
Septime-Sévère.
Julie Domna, *épouse de Septime-Sévère.*
Antonin Caracalla.
Plautille, *épouse de Caracalla.*
Géta, *frère de Caracalla.*
Macrin.
Diaduménien, *fils de Macrin.*
Élagabale.
Julia Paula, *femme d'Élagabale.*
Aquilia Sévéra, *femme d'Élagabale.*
Annia Faustina, *femme d'Élagabale.*
Soémias, *mère d'Élagabale.*
Mæsa, *aïeule d'Élagabale.*
Sévère-Alexandre.
Memmia, *épouse de Sévère-Alexandre.*
Orbiana, *épouse de Sévère-Alexandre.*
Mamée, *mère de Sévère-Alexandre.*
Uranius Antoninus, tyran.
Maximin I.
Pauline, *épouse de Maximin I.*
Maxime.
Gordien d'Afrique, *père.*
Gordien d'Afrique, *fils.*
Balbin.
Pupien.
Gordien-Pie.
Tranquilline, *femme de Gordien-Pie*
Philippe, *père.*
Otacilia Sévéra, *épouse de Philippe, père.*
Philippe, *fils.*
Marin.
Pacatien.
Trajan Déce.
Étruscille, *femme de Trajan Déce.*
Hérennius, *fils de Trajan Déce.*
Hostilien, *fils de Trajan Déce.*
Perpenna, *tyran.*
Trébonianus Gallus.
Volusien, *fils de Gallus.*
Émilien.
Valérien.
Mariniana, *épouse de Valérien.*
Gallien, *fils de Valérien.*
Salonine, *épouse de Gallien.*
Valérien, *jeune.*
Cornélia Supera, *femme de Valérien jeune.*
Salonin, *fils de Gallien.*
Jules Gallien, *fils de Gallien.*
Salonin Gallien, *fils de Gallien* (s'il a existé.
Sulpicius Antoninus, tyran.
Cyriade, tyran.
Ingénuus, tyran.
Macrien, *père, tyran.*
Macrien, *jeune, tyran.*
Quiétus, *fils de Macrien, tyran.*
Pison, *tyran.*
Valens, *tyran.*
Balliste, *tyran.*
Régillien, *tyran.*
Alexandre Émilien, *tyran sous Gallien.*
Trébellien, *tyran.*
Celsus, *tyran.*
Saturninus, *tyran.*
Odénat, *césar & empereur.*
Hérodien, *fils d'Odénat, Auguste.*
Zénobie, *épouse d'Odénat, Auguste.*
Hérennien, *fils d'Odénat, Auguste.*
Timolaüs, *fils d'Odénat, Auguste.*
Méonius, *cousin d'Odénat, Auguste.*

Postume, *tyran.*
Donata, *peut-être épouse de Postume.*
Postume *jeune*, *tyran.*
Lælien, *tyran.*
Lollien, *tyran.*
Victorin père, *tyran.*
Victorin fils, *tyran.*
Victorine, *mère de Victorin père.*
Marius, *tyran.*
Auréole, *tyran.*
Claude II, *ou le gothique.*
Censorin, *tyran.*
Quintillus, *frère de Claude le gothique.*
Aurélien.
Sévérine, *femme d'Aurélien.*
Vabalathe, 3e *fils de Zénobie, Auguste.*
Firmius, *tyran.*
Tetricus, *tyran.*
Tétricus jeune, *tyran.*
Septimius, *tyran.*
Tacite.
Florien, *frère de Tacite.*
Probus.
Saturnin, *tyran.*
Proculus, *tyran.*
Bonosius, *tyran.*
Carus.
Magnia Urbica, *femme de Carus.*
Numérien, *fils de Carus.*
Carinus, *fils de Carus.*
Nigrina, *femme de Carinus.*
Nigrinien, *fils de Carinus.*
Julien, *tyran en Italie.*
Dioclétien.
Maximien-Hercule.
Constance I, *ou* Chlore.
Hélène, *épouse de Constance-Chlore.*
Théodora, *épouse de Constance-Chlore.*
Galère-Maximien.
Valérie, *femme de Galère-Maximien.*
Achillée, *tyran en Egypte.*
Amand, *tyran dans les Gaules.*
Ælien, *tyran.*
Carausius, *tyran en Angleterre.*
Oriuna, *femme de Carausius* (si elle a existé.)
Allectus, *tyran.*
Domitius-Domitianus, *tyran.*
Sévère II.
Maximin Daza II.
Maxence, *tyran.*
Romulus, *fils de Maxence.*
Alexandre, *tyran.*
Licinius *jeune.*
Constantia, *femme de Licinius.*
Licinius.
Valérius Valens César.
Martinien, *tyran.*
Constantin I.
Fauste, *femme de Constantin.*
Crispe, *fils de Constantin.*
Hélène, *femme de Crispe.*
Fauste II.
Delmatius, *neveu de Constantin.*
Hannibalien, *neveu de Constantin.*
Constantin *jeune* II.
Constant, *fils de Constantin.*
Saturnin III, *tyran sous Constant.*
Constance II, *fils de Constantin.*
Eusébie, *épouse de Constance II.*
Népotien, *tyran.*
Vétranion, *tyran.*
Magnence, *tyran.*
Décence, *frère de Magnence.*
Désidérius, *frère de Magnence.*
Gallus, *fils de Constance.*
Constantine, *femme d'Hannibalien.*
Sylvain, *tyran.*
Julien II.
Hélène, *femme de Julien II.*
Jovien.

Valentinien I.
Sévéra, *femme de Valentinien I.*
Juſtine, *femme de Valentinien I.*
Valens, *frère de Valentinien I.*
Dominica, *femme de Valens.*
Procope, *tyran ſous Valens.*
Gratien, *fils de Valentinien I.*
Conſtantia, *femme de Gratien.*
Valentinien II.
Théodoſe I.
Flacille, *femme de Théodoſe I.*
Maxime, *tyran.*
Victor, *tyran, fils de Maxime.*
Eugène, *tyran.*
Arcadius, *fils aîné de Théodoſe I.*
Eudocie, *épouſe d'Arcadius.*
Honorius, *fils de Théodoſe I.*
Marie, *femme d'Honorius.*
Conſtance III.
Placidie, *fille de Théodoſe I.*
Conſtantin III, *tyran ſous Honorius.*
Conſtant, *fils du tyran Conſtantin.*
Jovin, *tyran.*
Sébaſtien, *frère de Jovin.*
Attale, *tyran.*
Théodoſe II, ou *le jeune.*
Eudoxie, *épouſe de Théodoſe II.*
Jean, *tyran.*
Valentinien III.
Eudoxie II, *femme de Valentinien III.*
Honoria, *ſœur de Valentinien III.*
Attila, roi des Huns. (On le place quelquefois avec les impériales.)
Pétrone Maxime, *tyran ſous Théodoſe II.*
Marcien.
Pulchérie, *épouſe de Marcien.*
Avite, *tyran.*
Léon I.
Vérine, *femme de Léon I.*
Majorien.
Sévère III.
Anthémius.
Olybrius.
Glycérius.
Léon *le jeune.*
Zénon.
Jules Népos.
Romulus Auguſtulus.
Baſiliſcus.
Zénonide, *épouſe de Baſiliſcus.*
Anaſtaſe I, ou *Dicore.*
Théodoric, *roi d'Italie.* (On le place quelquefois avec les impériales.)
Juſtin I.
Eufémie, *épouſe de Juſtin I.*
Vitalien.
Hildéric, *roi des Vandales.* (On le place quelquefois avec les impériales.)
Juſtinien.
Athalaric, *roi d'Italie.*
Théodat, *roi d'Italie.*
Witigès, *roi d'Italie.*
Baduéla, *roi d'Italie.*
Théias, *roi d'Italie.*
Théodebert, *roi des François.*
} On les place quelquefois avec les impériales.
Juſtin II.
Tibère II, *ou* Tibère-Conſtantin.
Maurice.
Phocas, *ou* Focas.
Héraclius.
Héraclius-Conſtantin.
Héracléonas.
Tibère III.
Conſtant II.
Conſtantin IV, ou *Pogonat.*
Juſtinien II, ou *Rhinotmétus.*
Tibère IV.
Léonce.
Tibère V, ou *Abſimare.*
Filépique, ou *Bardanes.*

Anaſtaſe II.
Théodoſe III.
Léon III, ou *l'Iſaurien.*
Conſtantin V, ou *Copronyme.*
Artavaſde.
Nicéphore, *fils d'Artavaſde.*
Léon IV, ou *Chazare.*
Conſtantin VI.
Irène, *femme de Léon Chazare.*
Nicéphore I.
Staurace.
Michel I, ou *Rhangabé.*
Léon V, ou l'*Arménien.*
Conſtantin VII.
Michel II, ou *le Begue.*
Théophile.
Théodora, DESPUNA, *épouſe de Théophile.*
Michel III.
Baſile.
Conſtantin VIII.
Léon VI, ou *le Philoſophe.*
Alexandre.
Romain I, ou *Lécapène.*
Chriſtophe.
Étienne.
Conſtantin IX.
Conſtantin X, ou *Porphyrogénète.*
Zoé Carbonopſine, *femme de Léon VI.*
Romain II.
Théophanon, *femme de Romain II.*
Nicéphore II, ou *Phocas.*
Jean Zimiſcès.
Baſile II.
Conſtantin XI.
Romain III, ou *Argyre.*
Michel IV, ou *le Paphlagonien.*
Michel V, ou *Calafate.*
Conſtantin XII, ou *Monomaque.*
Zoé II, *femme de Romain Argyre.*
Théodora, *ſœur de Zoé II.*
Michel VI, ou *Stratiotique.*
Iſaac Comnène I.
Conſtantin XIII, ou *Ducas.*
Romain IV, ou *Diogène.*
Michel VII, ou *Ducas.*
Conſtantin Ducas, ou *Porphyrogénète.*
Nicéphore III, ou *Botoniate.*
Alexis I. *Comnène.*
Jean II. *Comnène, Porphyrogénète.*
Manuël I. *Comnène.*
Alexis II. *Comnène.*
Andronic I. *Comnène.*
Iſaac II. *Lange.*
Alexis III. *Lange.*
Alexis IV. *Lange.*
Alexis V. *Ducas.*
Baudouin I.
Henri.
Pierre de Courtenai.
Robert de Courtenai.
Baudouin II.
Théodoſe I. *Laſcaris.*
Théodore II. *Lange.*
Jean III. *Ducas Vatace.*
Théodore III. *Laſcaris le jeune.*
Jean IV. *Laſcaris.*
Michel VIII. *Paléologue.*
Andronic II. *Paléologue.*
Michel IX. *Paléologue.*
Andronic III. *Paléologue.*
Jean V. *Paléologue.*
Jean VI. *Cantacuzène.*
Mathieu. *Cantacuzène.*
Andronic IV. *Paléologue.*
Manuël II. *Paléologue.*
Jean VII. *Paléologue.*
Jean VIII. *Paléologue.*
Conſtantin XIV. *Paléologue, dernier empereur de Conſtantinople.*

A chaque article particulier du dictionnaire relatif

à ce catalogue, on trouvera l'existence des médailles *impériales*, leur matière, leur rareté, & la langue qu'elles parlent. Beauvais nous en a fourni la plus grande partie. Je n'y ai pas joint, comme lui, les prix de chaque médaille, à cause du changement perpétuel dont ils sont susceptibles, & parce que ces connoissances mercantiles sont au-dessous de la dignité des gens de lettres. Elles doivent être abandonnées aux *brocanteurs*.

IMPERIOSUS, surnom de la famille *Manlia*. Il fut donné pour la première fois à L. Manlius, créé dictateur l'an de Rome 390, à cause de la sévérité qu'il mit dans les levées des jeunes soldats romains.

IMPERIUM. Ce mot qu'on ne peut rendre en françois que par une périphrase, & qu'on trouve si souvent dans les auteurs latins, mérite une explication. Il faut savoir que, lorsqu'il regarde le consul ou le préteur qu'on envoyoit gouverner les provinces, ce consul ou préteur partoit avec deux sortes de puissance, dont l'une se nommoit *potestas*, & l'autre *imperium*; la première étoit le droit de juridiction sur les personnes; droit qui étoit déféré par un décret du sénat. Mais la seconde se conféroit par une loi que le peuple assemblé faisoit exprès. Cette dernière puissance consistoit dans un pouvoir suprême donné au consul ou au préteur sur les gens de guerre; en sorte qu'alors ils avoient sur le militaire pouvoir de vie & de mort, sans appel; qu'ils conduisoient les armées où ils vouloient, & faisoient à leur gré la paix ou la guerre. Cette grande prérogative se nommoit en un seul mot *imperium*, prérogative dont le peuple romain retint toujours à lui la collation, la continuation ou prorogation. Quand c'étoient des magistrats ordinaires qu'il falloit envoyer dans les provinces, le peuple assemblé par curies, leur conféroit ou leur refusoit le pouvoir nommé *imperium*. De même si c'étoit à quelque personne privée que le gouvernement d'une province fût accordé, par la recommandation de son rare mérite, le peuple s'assembloit par tribus, pour lui conférer la puissance nommée *imperium*. Il résulte de là que *Potestas senatus consulto, Imperium lege deferebatur.* (D. J.)

IMPETRITUM, mot relatif aux augures, & propre à leur jargon mystérieux. On le trouve dans Plaute (*Asin.* 2. 1. 2.):

Impetritum, inauguratum est, quovis admittant aves.

IMPILIA, *EMPILIA*, } chaussure faite de spart. (*Plin.* 19. 2.)

IMPLUVIATA vestis. *IMPLUVIATUS color.* *IMPLUVIUM.* } Les romains appeloient *impluvium* & *compluvium* les cours des bâtimens, des endroits découverts, où la pluie tomboit sur le pavé. L'eau de pluie chargée de la poussière & de la fumée qu'elle avoit enlevées aux toits, formoit dans l'*impluvium* un amas d'eau rousâtre ou noirâtre, d'où cette couleur obscure prit son nom latin, *color impluviatus*, & d'où les manteaux de la même couleur prirent aussi les noms d'*impluvium* & d'*impluviata vestis*. Nonius (*XVI.* 3.) nous l'apprend: *impluviatus color*, dit-il, *quasi fumato stillicidio impletus, qui est mutinensis, quem nunc dicimus.*

IMPORCITOR, nom que les anciens romains donnoient à un dieu de la campagne & de l'agriculture. C'étoit celui qui présidoit à la troisième façon, ou au troisième labour que l'on donnoit aux champs, c'est-à-dire, au labour qu'on leur donnoit après avoir semé le grain. Alors on labouroit la terre en sillons élevés, qu'on appelloit *porcæ*, c'est pourquoi on donnoit à ce dieu le nom d'*Imporcitor*. Le flamine de Cérès invoquoit le dieu *Imporcitor* dans le sacrifice qu'il faisoit à Cérès & à la Terre. *Voyez* Saumaise sur Solin, pag. 724 & suiv.

IMPOT. Je ne dirai rien des *impôts* des grecs & des barbares, parce que cette matière n'est pas assez éclaircie, à cause du défaut de monumens. *Voyez* cependant quelques apperçus aux articles Babylonie, Égypte, Espagne, Hippadès pour l'Attique, Laconie, Gaules, Italie, Fertilité des terres.

Les romains établirent d'abord une distinction entre *tributum* & *vectigal*. Le premier étoit l'*impôt* payé par les possesseurs de terres, *rationes*, & il étoit payé doublement, comme capitation, & comme *impôt* territorial. Le second renfermoit seulement les droits imposés sur les marchandises. Spartien (*c.* 7.) dit d'Antonin Pie: *rationes omnium provinciarum apprimè scivit, & vectigalium.* C'est ainsi que les grecs distinguoient φόρος & τέλος. Mais cette distinction se perdit par la suite, & l'on employa indistinctement les mots *tributum* & *vectigal*. Je me servirai aussi de celui d'*impôt* pour les désigner tous les deux.

Les premiers rois de Rome exigèrent de chacun de leurs sujets un *impôt* égal. Servius Tullius établit le *cens*, c'est-à-dire (*v.* Monnoie des romains sous Servius), le recensement des biens de chaque citoyen, & il proportionna l'*impôt* à la richesse réelle. Tarquin-le-Superbe détruisit le cens, & fit payer également tous les citoyens. (*Dionys. lib. IV.*) Les consuls P. Valérius & T. Lucrétius rétablirent le cens & les *impôts* proportionnels,

qui subsistèrent jusqu'à l'année 586. Alors Æmilius Paullus déposa dans le trésor public une si grande masse de richesses enlevées à Persée, roi de Macédoine, que l'on déchargea le peuple romain de toute espèce d'*impôts* ; exemption dont il jouit pendant un assez long-temps : *omni Macedonum gaza*, dit Cicéron (*de offic.* 2. 22.), *quæ fuit maxima, potitus Paullus tantum in ærarium pecuniæ invexit, ut unius imperatoris præda finem attulerit tributorum.* Ces *impôts* étoient divisés en *tributum ordinarium*, *impôt* ordinaire, & *tributum temerarium*, *impôt* extraordinaire. Festus définit le dernier, un *impôt* tel que celui qui fut imposé après la prise de Rome par les gaulois, tel que l'apport de tout l'or & de tout l'argent, orfévri & monnoyé, fait au trésor public par le peuple & le sénat, l'an 543, sous le consulat de Valérius Lævinus & de M. Claudius Marcellus, pendant la seconde guerre punique. On en tenoit regître, & l'on en remettoit la valeur à chaque contribuable dans des temps plus heureux.

Les principaux *impôts* de Rome furent pendant long temps ceux des terres à bled & des vignes, *decima*, ceux des pâturages, *scriptura*, & ceux des marchandises, *portorium*. (*Voyez* DIXIÈME, PEAGES & SCRIPTURA.)

Les rois, puis le sénat, les empereurs enfin (*Polyb. lib. VI. XI. & XV.*) établirent & fixèrent les *impôts* ; jamais le peuple ni les magistrats, hors les censeurs, n'eurent ce droit. C'étoit à Rome seulement, & à l'enchère, devant une haste fichée au milieu du *forum* auprès de l'affiche des *impôts* mise depuis plusieurs jours, que l'on affermoit les *impôts*. (*Cicer. cont. Rull.* 1. 3. & 21.) On faisoit ces enchères dans le mois de mars, qui avoit été long-temps le premier de l'année (*Macrob. Saturn.* 1. 12.) ; elles étoient pour cinq ans, ou pour un lustre, durée des fonctions des censeurs. (*Cicer. Attic. VI.* 2.) Les fermiers, *publicani* payoient à cette époque ; mais les contribuables étoient forcés d'acquitter leur dette à trois époques dans chaque année, aux calendes de Janvier, de Mai & à celles de Septembre, qui étoient désignées à cause de cela par les mots *ad finem indictionis*.

Vectigal ædilitium, charges imposées par les édiles sur les provinces, pour subvenir aux frais des jeux & de l'entretien du *forum*, & d'autres édifices publics de Rome. (*Cicer. Quint. frat.* 1. 1. & *Famil.* 8. 9. & *Attic.* 5. 21. & 6. 1.)

Vectigal pro aëre, *impôt* sur l'air que l'on respiroit, sorte de capitation instituée par Michel Paphlagonien. (*Cedrenus.*)

Vectigal ex agrorum fructibus. V. DIXIÈME.

Vectigal ansarii. V. ANSARIUM.

Vectigal ex aquæductibus, ou *formæ*, ou *hortorum* (*Polyb. VI.*), *impôt* payé par ceux à qui les censeurs & ensuite les empereurs permettoient de *dériver* une partie de l'eau des aqueducs publics, pour arroser leurs champs ou leurs jardins.

Vectigal ex arboribus. V. plus bas *vectigal picariarum.*

Vectigal artium, *impôt* mis par Alexandre Sévère sur les marchands & les ouvriers ; ce que nous appellons aujourd'hui *industrie*. (*Lamprid. c.* 24.) Constantin ayant reculé de quatre ans l'époque du paiement de cet *impôt*, de sorte qu'on ne le paya plus que tous les cinq ans, il fut appellé *lustralis collatio.*

Vectigal pro cadavere. V. PÉAGES.

Vectigal pro cloacis. V. CLOACARIUM.

Vectigal pro columnis. V. COLUMNARIUM.

Vectigal pro eduliis, *impôt* sur les comestibles, créé dans Rome par Caligula. (*Suet. c.* 40. *n°.* 3.)

Vectigal epidemeticum. V. VECTIGAL PRÆTORIUM.

Vectigal fœni, contribution de fourrage pour l'entretien des écuries des empereurs ou des troupes, imposée en nature ou en argent sur les pâturages & les prairies.

Vectigal fumarium, *καπνικὸν*, *impôt* sur les cheminées, mis par Nicéphore. (*Zonar.* 3. *Cedrenus.*)

Vectigal hortorum. V. VECTIGAL EX AQUÆDUCTIBUS.

Vectigal ex lacubus, *impôt* mis sur la pêche des lacs & des étangs. Festus fait mention de celui du lac Lucrin, affermé par les censeurs.

Vectigal ex latrinis publicis, ferme des latrines publiques louées au profit du fisc. (*Juven. sat.* 3. 38.)

Vectigal macelli, le même que le *vectigal portorium*, ou le *vectigal pro eduliis.*

Vectigal à meretricibus. Caligula exigea le premier (*Suet. c.* 40. *n°* 6.) une contribution des femmes de mauvaise vie, & des hommes qui vivoient de cet infame commerce. Cet *impôt* duroit encore sous Constantin. (*Zozim.* 2. 38.)

Vectigal ex metallis, *impôt* mis en nature ou en argent sur les carrières & sur les mines. Cet *impôt* établi pour l'Italie, y fut aboli lorsque les romains eurent acquis des provinces qui pouvoient le supporter. 1° L'Espagne le payoit pour ses forges & ses mines d'argent (*Liv. lib.* 34. 21.) ; 2° l'Afrique le payoit pour ses marbres de Libye & de Numidie ; 3° la Macédoine pour ses mines d'or, d'argent & de fer ; 4° l'Illyrie, 5° la Thrace, 6° la Grande-Bretagne (*Tacit. Agricol. c.* 12. *n°* 8.) le payoient pour les mêmes produits que la

Macédoine. 7° La Sardaigne le payoit auſſi pour ſes mines d'argent (*Sidon. c. 5. n° 49.*) :

Sardinia argentum, naves Hiſpania defert.

Vectigal pecorum, animaux que telle ou telle province de l'empire devoit fournir à Rome. Les lucaniens & les brutiens fourniſſoient des cochons (*Caſſiod. Var. XI. 39.*), de même que les ſamnites & les campaniens (*l. III. C. Th. de Suar. pecuar. & novell. 15. Valentinian.*) L'Arménie fourniſſoit des bettiaux, & certaines provinces des chevaux pour la cavalerie. (*Probi ap. Vopiſc. c. XV.*)

Vectigal picariarum, *impôt* mis ſur les arbres qui fourniſſoient les gommes & les réſines.

Vectigal in pontibus. } *Voyez* PÉAGES.
Vectigal portorii. }

Vectigal prætorium (*Cicer. ad Attic. 5. 21.*), *impôt* que payoient les provinces aux préteurs, pour être diſpenſées de loger les gens de guerre pendant l'hiver. Il fut appellé auſſi *epidemeticum*. (*C. Juſt. de metallis & epidemet.*)

Vectigal ſalis, *impôt* ſur les ſalines. *V.* SALINES.

Vectigal ſiliquaticum. *V.* SILIQUATICUM.

Vectigal pro ſolo, ou *ſolariùm*, cens impoſé ſur les fonds publics concédés pour des édifices particuliers.

Vectigal tyrocinii, ſoldats exigés d'une province ou des particuliers, en nature ou en argent. La *milice* de France.

Vectigal venalitium. *Voyez* VENALITIUM.

Vectigal vini, vin exigé des pays de vignobles, 1°. en Italie de la Campanie & de la Toſcane (*Sidon. c. V. n° 46. & Symmach. epiſt. IX. 125.*); 2°. en Afrique (*l. ult. §. 20 ff. de muner. & honor.*); 3°. dans la Pannonie (*Claud. de laud. Stilich. 2. 199.*); 4°. dans les Cyclades, dans les Boétiques, dans les Gaules. (*Colum. Præfat. 1. de re ruſtic.*)

Vectigal pro umbra, expreſſion poétique de Pline (XII. 1.), pour déſigner un terrein fertile, payant l'*impôt*, & conſacré par un riche propriétaire à ne porter que des arbres à ombrage.

Vectigal urinæ. Veſpaſien mit un *impôt* ſur les urines, c'eſt-à-dire, qu'il fit vendre à ſon profit aux foulons, pour dégraiſſer les draps, l'urine que les paſſans dépoſoient dans des vaſes placés à cet effet aux coins des rues.

IMPRÉCATION, c'eſt-à-dire malédiction. Ce terme dans l'acception commune, déſigne proprement des vœux formés par la colère ou par la haine.

On appelle de ce mot les expreſſions emportées, que le deſir de la vengeance nous arrache, lorſque nous ſentant trop foibles pour nuire par nous-mêmes à ce que nous haïſſons, nous oſons réclamer le ſecours de la divinité, & l'inviter à épouſer nos ſentimens.

Mais il s'agit ici des *imprécations* ſingulières des anciens, que leur religion & la croyance des peuples autoriſoient. Ce ſujet vraiment curieux pour un littérateur philoſophe, a fait la matière de pluſieurs ſavans mémoires inſérés dans le recueil de l'académie des belles-lettres : il en faut détacher les généralités les plus importantes & les mieux aſſorties au plan de cet ouvrage.

Commençons par diſtinguer les *imprécations* des anciens, en *imprécations* publiques, en *imprécations* des particuliers, & en imprécations contre ſoi-même, lorſqu'on ſe dévouoit pour la patrie; mais nous ne dirons rien de ces dernières, parce que nous en avons déjà traité à l'*article* DÉVOUEMENT, (*Hiſt. & Littér.*).

J'entends par *imprécations* publiques, celles que l'autorité publique ordonnoit en certains cas chez les grecs, chez les romains, & chez quelques autres peuples.

Les citoyens impies, mais ſur-tout les oppreſſeurs de la liberté & les ennemis de l'état, furent l'objet le plus ordinaire de ces ſortes d'*imprécations*. Alcibiade en ſubit la peine, pour avoir mutilé les ſtatues de Mercure, & pour avoir profané les myſtères ſacrés de Cerès.

Dès que les Athéniens eurent ſecoué le joug des Piſiſtratides, un décret du ſénat ordonna des *imprécations* contre Piſiſtrate & ſes deſcendans. Un pareil décret en ordonna de plus fortes contre Philippe, roi de Macédoine. Tite-Live nous en a conſervé la teneur que voici :

Le peuple, dit-il, obtint du ſénat un décret, qui portoit que les ſtatues qu'on avoit élevées à ce prince, ſeroient renverſées; que tous ſes portraits ſeroient détruits; que ſon nom & ceux de ſes ancêtres de l'un & de l'autre ſexe, ſeroient effacés; que les fêtes établies en ſon honneur ſeroient répudiées profanes, & les jours où on les célebroit, des jours malheureux; que les lieux où l'on avoit placé quelque monument à ſa gloire, ſeroient déclarés des lieux exécrables; enfin, que les prêtres dans toutes leurs prières publiques pour les Athéniens & pour leurs alliés, ſeroient obligés de joindre des malédictions contre la perſonne & la famille de Philippe. On inféra depuis dans le décret, que tout ce qui pourroit être imaginé pour flétrir le nom du roi de Macédoine, ſeroit avoué & adopté par le peuple d'Athènes; & que ſi quelqu'un oſoit s'y oppoſer, il ſeroit tenu pour ennemi de l'état.

Eſchine nous apprend que les Amphictions s'obligèrent par une amère *imprécation*, non-ſeulement à ne jamais cultiver, mais même à ne jamais permettre qu'on cultivât les terres des Cyrrhéens &

des Acracallides, qui avoient profané le temple de Delphes, & s'étoient gorgés du butin des offrandes dont l'avoit enrichi la piété des peuples : voici les propres termes de l'*imprécation*, ils sont bien curieux :

« Si quelqu'un, soit particulier, soit ville, soit nation entière, viole cet engagement, qu'on les déteste comme criminels de leze majesté divine envers Apollon, Latone, Diane & Minerve ; que leurs terres ne donnent point de fruits ; que leurs femmes n'enfantent pas des hommes, mais des monstres ; que leurs troupeaux ne produisent que des masses contraires à l'ordre de la nature ; que sans cesse de tels gens succombent dans toute expédition de guerre, dans tout jugement detribunal, dans toute délibération du peuple, qu'eux, leur famille & leur race, périssent par une extermination totale ; qu'enfin aucune victime de leur part ne trouve grace devant les quatre divinités offensées, & qu'à jamais elles rejettent de semblables sacrifices ».

Comme toutes les *imprécations* avoient pour but d'attirer la colère des dieux sur la tête de celui contre qui on les prononçoit, les divinités, qui dans la mythologie présidoient à la vengeance, entre lesquelles les furies tenoient le premier rang, étoient celles qu'on invoquoit le plus généralement dans les *imprécations*.

Les vœux qu'on leur adressoit sont appellés indistinctement, *exécrationes*, *execrationum carmen*, *diræ*, *déprecationes*, *devotiones*, *verba feralia*, termes qui marquent qu'on ne les invoquoit que pour en obtenir quelque chose de funeste ; & afin de répandre une sorte d'horreur sur les sacrifices qui faisoient partie de la cérémonie, on les offroit ces sacrifices, non sur des autels élevés, mais dans des fosses profondes que l'on creusoit exprès.

Le premier but de ces prières vengeresses étoit de mettre les divinités infernales en possession du coupable, qu'on leur abandonnoit ; c'est ce qu'on entendoit par les deux mots *devovere diris*. Ceux qui avoient été ainsi dévoués étoient regardés comme des ennemis publics, & comme des hommes exécrables. Bannis de la société, ils n'avoient plus de part aux aspersions qui se faisoient avec les tisons sacrés trempés dans le sang des victimes. Ils n'avoient plus la liberté d'offrir des libations dans les temples, ni d'assister aux assemblées du peuple. Chassés de leur patrie ils n'y étoient pas même reçus après leur mort : on ne vouloit pas que leurs ossemens fussent confondus avec ceux des citoyens, ni que la terre natale qu'ils avoient déshonorée, servît à les couvrir ; à moins que sur des preuves bien authentiques de leur innocence, ils ne fussent réhabilités. La réhabilitation se faisoit en immolant quelques victimes à l'honneur des mêmes dieux, dont on avoit imploré l'assistance par les *imprécations*.

Mais les meurtriers, les assassins, les parricides, ne pouvoient jamais se flatter de cet avantage. C'est ainsi que le déclare Œdipe dans Sophocle, lorsqu'il prononce ses violentes *imprécations* contre le meurtrier de Laïus. « Je défends, dit-il, qu'en aucun lieu de mes états, ce malheureux soit reçu dans les sacrifices & dans les compagnies : je défends qu'on ait rien de commun avec lui, pas même la participation de l'eau lustrale ; & j'ordonne qu'on le bannisse comme un monstre, de toutes les maisons où il se retireroit. Puisse le criminel éprouver l'effet des malédictions dont je l'accable aujourd'hui. Qu'il traîne une vie misérable, sans feu, sans lieu, sans secours, & sans espoir d'être jamais réhabilité. »

Les *imprécations* furent originairement établies par le concours de la religion & de la politique, pour exclure de la société & de la participation aux avantages qui y sont attachés, ceux qui seroient capables d'en détruire l'ordre & l'administration. On regarda les *imprécations* comme une suite naturelle du droit commun dont jouit tout gouvernement, de pouvoir retrancher de son sein, les membres qui le bouleversent & les sujets rebelles.

On peut ajouter, à la décharge des *imprécations* des anciens, qu'elles n'étoient pas toujours mêlées de formalités odieuses, & qu'elles varioient suivant la nature du crime qui y donnoit lieu, & suivant l'idée que les peuples en avoient. Lorsque les crétois, chez qui la dépravation des mœurs étoit regardée comme la source de tous les désordres, chassoient de leur île un citoyen corrompu, ils ne formoient contre lui d'autre vœu, sinon qu'il fût obligé de passer sa vie hors de sa patrie, dans la compagnie de gens qui lui ressemblassent ; *imprécation* bien digne d'un peuple qui avoit eu Minos pour législateur.

L'usage des *imprécations* passa des grecs chez les romains ; elles s'étoient glissées à Rome dès la naissance de la république, & elles y subsistèrent dans les temps postérieurs. Valerius Publicola, autorisé par le peuple, dévoua aux dieux infernaux la vie & les biens de quiconque oseroit aspirer à la royauté. Crassus, ce romain si fameux par ses richesses, ayant formé le dessein d'aller conquérir le pays des Parthes, surmonta, par la faveur de Pompée, l'opposition que les pontifes mettoient à cette entreprise ; mais le tribun Atteius s'étant fait apporter, dans l endroit par où Crassus devoit passer, un réchaud plein de feu, y jetta quelques parfums, fit des aspersions, & prononça une formule conçue en termes si effrayans, qu'on la nomma *carmen desperatum*.

Telles étoient la plupart des *imprécations* particulières ; je les définis, des prières qu'on adresse

à un être suprême, pour l'engager à se porter vengeur des injures dont sa protection n'a pas garanti, & dont on est hors d'état de se venger.

Rien n'est plus naturel à la foiblesse accablée, que d'implorer l'assistance d'un pouvoir supérieur à ceux qui l'oppriment. Les hommes, dans tous les temps, ont adressé leurs vœux aux dieux protecteurs de l'humanité. L'idée de tirer vengeance des maux qu'on a soufferts par la malice ou la violence des autres, est une idée pleine de douceur & de consolation. Les malheureux ne desirent guères moins la vengeance de leurs calamités que la protection des dieux pour la conservation de leur repos. Ils se sont toujours adressés à la justice divine, pour la punition des offenses dont ils ne peuvent se flatter d'obtenir la satisfaction d'une autre manière. Les vœux commencent où l'espoir vient à cesser.

Il est beaucoup parlé, dans l'antiquité, des *imprécations* célèbres dont l'effet a rempli également de terreur & de pitié, les théâtres de la Grèce, & quelquefois les nôtres. Il est vrai que c'est par le canal des poètes que la connoissance de ces *imprécations* est parvenue jusqu'à nous; mais il n'est pas moins vrai que les poëtes sont les historiens des temps les plus éloignés, & les témoins d'une vieille tradition dont le souvenir, quand ils écrivoient, n'étoit pas encore effacé de la mémoire des hommes.

Or, de toutes les *imprécations* dont les écrits des poëtes sont remplis, les plus remarquables ont été celles que les pères irrités ont faites contre leurs enfans.

Il faut d'abord observer que soit qu'elles eussent leur fondement légitime dans quelque grand outrage, soit qu'elles ne fussent que le produit d'un esprit troublé par des soupçons injustes, l'événement n'en étoit pas moins funeste à ceux qui en étoient frappés.

Pour découvrir la cause de cette opinion reçue chez les anciens, il faut remonter aux temps du monde qui ont précédé l'établissement des états. Alors un père de famille, maître absolu de la destinée de ses enfans, ne voyoit rien au-dessus de lui que les dieux. Il en étoit en quelque sorte l'image vivante; & comme les pères, par leur sagesse, s'attiroient de leurs enfans l'admiration & le respect qui en est inséparable, de même, par leur tendresse & par leurs soins, ils en avoient le cœur & l'attachement. Les enfans ne voyoient donc, après les dieux, rien qui fût si bon ni si grand que les auteurs de leur naissance; aussi, de toute ancienneté, le respect dû aux pères par leurs enfans, marche à côté du culte des dieux.

Les Furies nées selon Hésiode, du sang d'un père outragé par son fils, de Célus mutilé par Saturne, étoient les ministres infatigables des vengeances paternelles. C'étoit à elles que les pères, dans l'excès de leur colère, adressoient les *imprécations* contre leur propre sang; & s'ils appelloient quelque autre divinité à leur vengeance, les Furies étoient toujours prêtes à se joindre à elles, pour exécuter leurs ordres. Athée, dit Homère, frappoit à genoux la terre avec les mains, lorsqu'elle proféroit son *imprécation* contre son fils Méléagre, & demandoit aux dieux des enfers & à Proserpine la mort de cet infortuné; la Furie, qui erre dans les ténèbres, entendit du fond du Tartare sa funeste prière.

L'effet même des *imprécations* paternelles sur des enfans innocens, ne se révoquoit point en doute, parce que le père étoit regardé comme le souverain seigneur de sa famille. La politique fortifia dans l'esprit des hommes une opinion d'où dépendoit le repos de l'ordre public.

Entre les *imprécations* prononcées par un père avec justice, personne ne peut oublier celle d'Œdipe contre Etéocle & Polinice, qui leur fut si fatale. C'est le principal point de vue des *phéniciennes* d'Eurypide, & de la tragédie d'Eschyle, intitulée *les sept devant Thèbes*.

On ne se ressouvient pas moins des *imprécations* de Thésée qui, tout injustes qu'elles étoient, donnèrent la mort à Hippolite son fils vertueux, & à lui une douleur mortelle. C'est encore le sujet de la tragédie d'Euripide, qui a pour titre *Hippolite*.

En général, les romains croyoient que les *imprécations* avoient une telle force, qu'aucun de ceux contre qui elles avoient été faites, n'en pouvoit éviter l'effet. C'est en profitant de cette opinion superstitieuse, qu'Horace, dans une ode satyrique contre la magicienne Canidie, lui dit: « vos maléfices ne changeront point le cours de la justice des dieux; mais mes *imprécations* vont attirer sur vous la colère du ciel, & nul sacrifice n'en pourra détourner l'accomplissement. »

Dira detestatio

Nullâ expiatur victimâ. Ode V. lib. V.

Je ne dois pas oublier de remarquer que les anciens, à la prise & à la destruction des villes qui leur avoient coûté beaucoup de sang, prononcèrent quelquefois des *imprécations* contre quiconque oseroit les rétablir.

Quelques-uns croient que ce fut la principale raison pour laquelle Troie ne put jamais se relever de ses cendres; les Grecs l'ayant dévouée à une chûte éternelle & irréparable.

Mais

Mais tous les peuples s'accordèrent à lancer des *imprécations* contre les violateurs des sépulcres, qui par-tout étoient des lieux réputés sacrés. On chargeoit les tombeaux de diverses formules terribles : que le violateur meure le dernier de sa race, qu'il s'attire l'indignation des dieux, qu'il soit privé de la sépulture, qu'il soit précipité dans le tartare, qu'il voie les ossemens des siens déterrés & dispersés, que les mystères d'Isis troublent à jamais son repos, que ses descendans soient réduits au même état qu'il éprouve.

Enfin, les *imprécations* furent en usage chez les Gaulois, mais il n'appartenoit qu'aux druides de les prononcer, & la désobéissance à leurs décisions étoit, au rapport de César, *de bello Gallico*, lib. VI. p. 220, *edit. variorum*, le cas le plus ordinaire où ils les employassent. On en peut croire César sur sa parole, il avoit vu ce qu'il avançoit, & s'il ne l'avoit pas vu, on pourroit l'en croire encore. (*D. J.*)

En voici quelques-unes prises de Gruter :

MITEM ISIDEM IRATAM HABEAT
SVORVM OSSA ERVTA ATQVE DISPERSA
VIDEAT.
(*Pag.* CCCIV. 1.)

LAESERIS HVNC TVMVLVM SI QVISQVIS IN
TARTARA PERGAS.
ATQVE EXPERS TVMVLI LAESERIS HVNC
TVMVLVM.
(*Pag.* DCLXII. 10.)

QVISQVIS EVM LAESIT SIC CVM SVIS VALEAT.
(*Pag.* DCCX. 10.)

ILLI DEOS IRATOS QVOS OMNES COLVNT.
(*Pag.* DCCCXVI. 7.)

HABEBIT SACRA ISIDIS ILLIVS QVIETATE
IRATA.
(*Pag.* DCCCCXVII. 1.)

MANES IRATOS HABEAT.
(*Pag.* DCCCCXXII. 3.)

MANIVM NVMINA IRATA SVNTO.
(*Ex Boissardo Tom. III. Part. V. p.* 53.)

Mabillon recueillit dans son voyage d'Italie plusieurs inscriptions antiques qui renferment des *imprécations*. En voici trois, dont les deux premières sont payennes, & la troisième appartient aux chrétiens.

C. TULLIUS. C. L.
BARNÆUS
OLLA. EJUS. SI QUI
OUVIOLARIT. AD.
INFEROS. NON. RECIPIATUR.

Cette inscription fut découverte à Rome, hors la porte Aurélienne, qu'on nomme aujourd'hui la porte de *S. Pancrace*.

L. CÆCILIUS. L.
ET O. L. FLORUS.
VIXIT ANNOS. XVI.
ET MENSIBUS. VII. QUI
HIC MIXERIT. AUT
CACARIT. HABEAT.
DEOS SUPEROS. ET
INFEROS. IRATOS.

Le marbre sur lequel on lit cette inscription, fut trouvé au même endroit en 1603. Le C. tourné à gauche signifie *Caia*.

MALE. PEREAT. INSEPULTUS.
JACEAT. NON. RESURGAT.
CUM JUDA. PARTEM HABEAT.
SI QUIS. SEPULCRUM
HUNC. VIOLARIT.

Cette inscription a été trouvée à Rome sur le chemin de Nomento.

IMPRÉCATIONS, s. f. plur. *diræ*, ce sont les déesses impitoyables que l'on nommoit *Furies* sur la terre ; *Euménides* aux enfers, & *Imprécations* dans le ciel, dit Servius sur le *quatrième livre de l'Enéide*.

Quelques-uns croient que leur nom latin *diræ* vient du grec δεῖναι, qui signifie *terribles*.

Incinctæ igni
Incedunt cum ardentibus tædis.

On les invoquoit toujours dans toutes les prières qu'on faisoit contre ses ennemis, ou contre les scélérats.

Ces prétendues déesses vengeresses avoient, outre leurs temples & leurs bois sacrés, des libations qui leur étoient propres, & dans lesquelles on n'employoit que l'eau & le miel, sans aucun mélange de vin. On ne parloit qu'avec une horreur religieuse de ces divinités infernales & cé-

leſtes. On évitoit de prononcer leurs deux noms d'*Imprécations* & de *Furies*, & on leur ſubſtituoit celui d'*Euménides*, qui n'offroit rien d'affreux. *Voyez* EUMENIDES.

Enfin, comme on tremble toujours à l'aſpect de la main qui va nous frapper, auſſi n'y avoit-il rien qui portât avec ſoi plus d'épouvante que le caractère des Furies, dont Héraclite diſoit qu'elles arrêteroient le ſoleil même, s'il vouloit ſe détourner de ſa route; mais il ne s'agit pas ici de s'étendre davantage, le lecteur peut conſulter leur article, où l'on eſt entré dans de grands détails. (*D. J.*)

IMPRIMERIE. « Les traits, dit Caylus (*Rec. III.. pag.* 310.), gravés ſur le bronze & chargés de couleur, auroient inſtruit les anciens du moyen de multiplier les gravures par l'impreſſion, ou pour mieux dire, de la répétition d'un ſeul travail exécuté ſur les métaux : opération qu'ils ont ignorée. Il eſt vrai que la ſéchereſſe du *papirus*, ſur lequel ils écrivoient, ne convenoit point à l'*impreſſion*, ni à l'*imprimerie*; que cette matière n'avoit pas l'avantage de notre papier, que l'on met, par le moyen de l'eau ſimple, en état d'approcher intimement & avec ſoupleſſe de la ſurface gravée, & de recevoir la couleur des traits les plus délicats ou les plus déliés.

IMPUDENCE. L'*impudence*, ainſi que l'injure ou l'outrage, eurent dans la ville d'Athènes un temple commun, dont voici l'hiſtoire en peu de mots. Il y avoit à l'aréopage deux eſpèces de maſſes d'argent taillées en ſièges, ſur leſquelles on faiſoit aſſeoir l'accuſateur & l'accuſé. L'une de ces deux maſſes étoit conſacrée à l'*injure*, & l'autre à l'*impudence*. Cette ébauche de culte fut perfectionnée par Epiménides, qui commença par élever à ces deux eſpèces de divinités allégoriques des autels dans les formes; & bientôt après, il leur bâtit un temple, dont Cicéron parle ainſi dans ſon IIe. livre des loix : *illud vitioſum Athenis, quod Cylonis ſcelere expiato, Epimenide Cretenſi ſuadente, fecerunt contumeliæ famem & impudentiæ.*

Virtutes, ajoute l'orateur romain, *non vitia conſecrare decet.* Sans doute qu'il faut conſacrer les vertus & non pas les vices; mais, quoi qu'en diſe Cicéron, ce que les athéniens firent ici, ne s'écartoit point des principes; ils en rempliſſoient parfaitement l'idée; leur temple dédié à l'outrage & à l'*impudence* n'indiquoit point qu'ils honoraſſent ces deux vices, il déſignoit tout au contraire qu'ils les déteſtoient. C'eſt ainſi que les grecs & les romains ſacrifièrent à la peur, à la fièvre, à la tempête, aux dieux des enfers; ils n'invoquoient en un mot toutes les divinités nuiſibles, & ne leur rendoient un culte que pour les détourner de nuire. Au reſte, le temple dont il s'agit préſentement, répondoit à celui qu'Oreſte avoit conſacré aux furies, qui en l'amenant à Athènes, lui procurèrent la protection de Minerve, comme nous l'apprenons de Pauſanias. (*In Attic.*) (D. J.)

INACHIDES. *Voyez* INACHUS.

INACHUS, fils de l'Océan, fonda le royaume d'Argos, & fut le chef de la race des inachides, dont huit regnèrent après lui. Pauſanias rapporte une fable des grecs ſur *Inachus*. Ce prince ayant fait creuſer un lit au fleuve Amphiloque, lui donna ſon nom : *Inachus*, avec trois autres fleuves du pays, Photonie, Aſtérion & Céphiſe, furent pris pour arbitres entre Junon & Neptune, qui ſe diſputoient à qui devoit avoir cette contrée dans ſon empire. Le différend fut jugé en faveur de Junon : Neptune en eut du reſſentiment; & pour ſe venger, il mit les quatre fleuves à ſec, & ne leur permit d'avoir de l'eau que dans la ſaiſon où les pluies ſont abondantes. La vengeance du dieu eſt fondée ſur ce qu'en effet les quatre fleuves, dont il eſt ici queſtion, ne ſont que de médiocres ruiſſeaux, qui ſont preſque à ſec toute l'année. *Inachus* fut père de Phoronée & d'Io, & donna à ſes ſucceſſeurs le nom d'Inachides. Après ſa mort, on publia qu'il étoit devenu la divinité tutélaire du fleuve qui portoit ſon nom.

INACHUS, petit fleuve de Péloponèſe, dans l'Argolide, dont parle Virgile (*Æn. liv. VII.*); il paſſoit à Argos, & ſe jettoit dans le golfe voiſin; il prit ce nom d'*Inachus*, qui fonda le royaume d'Argos, le plus ancien de la Grèce : il étoit étranger, & on a lieu de croire qu'il venoit de Phénicie; ſes deſcendans jouirent long-temps de ce royaume, juſqu'à ce qu'ils en furent dépouillés par Danaüs, venu d'Egypte. Io étoit ſa fille. Le fleuve auquel *Inachus* avoit donné ſon nom, eut un ſort ſingulier, il fut entièrement deſſéché, ſelon les anciens, de manière qu'on n'en voyoit aucun veſtige à Argos. Lucien obſerve à cette occaſion, que les fleuves mêmes ſont ſujets à la deſtinée qui fait diſparoître les hommes & les villes. On voit cependant encore aujourd'hui dans la place d'Argos, un petit fleuve, ſous le nom de Planizza, qui ſe perd dans un marécage, près de la mer.

INARCULUM, baguette de grenadier courbée en forme de couronne que portoit ſur la tête en ſacrifiant la flamine de Jupiter, ſurnommée *Reine*. (*Feſtus.*)

INARIMÉ, petite iſle de la mer Tyrrhienienne, aujourd'hui Iſchia, dans la mer de Toſcane, vis-à-vis de Cumes. Virgile dit que les rochers d'*Inarime*, ſont entaſſés par l'ordre de Jupiter ſur le corps du géant Typhoée. (*Æneid. 9. 715.*)

Les latins y ont tranſporté la fable de Typhoée,

que les grecs avoient placée en Asie, & en ont gratifié cette isle, à cause que son nom a quelque analogie avec celui des montagnes de Syrie ou de Cilicie.

INAUGURATION etoit la cérémonie que l'on faisoit à Rome, pour donner aux pontifes, aux prêtres, & à tous autres officiers de la religion, le pouvoir d'exercer leurs fonctions. La portion principale de cette cérémonie étoit de consulter les *augures*. On employoit en général le mot *inaugurare*, pour dire *consulter* les dieux par le vol des oiseaux; & en particulier, pour dire *consacrer*. On l'appliquoit aussi à la consécration des temples, des lieux sacrés, des tombeaux, &c.; parce que l'observation des *augures* étoit le préliminaire nécessaire. *Voyez* DÉDICACE.

INCENDIES. Le soin de veiller aux *incendies* dans Rome, & de les arrêter, regardoit avant Auguste les triumvirs *nocturnes*, les édiles & les tribuns du peuple. Cet empereur créa des compagnies pour veiller à cet objet, & on les appella *cohortes vigilum*. *Voyez* VIGILES.

INCERARE genua deorum. Juvenal (*sat.* X. 53.) désigne par cette expression l'usage où étoient les anciens d'écrire leurs demandes ou leurs vœux sur des tablettes cachetées avec de la *cire*, & de les déposer sur les genoux des divinités assises, afin d'en obtenir l'accomplissement.

INCINARIUM. Voyez CINERARIUS.

INCITATUS, nom du cheval auquel l'imbécile Caligula prodigua des honneurs si ridicules.

INCITEGA, ἐγγυθήκη, espèce de large soucoupe sur laquelle on plaçoit les cratères, ou grands vases pleins de vin, de peur que la liqueur qui s'écouleroit le long des parois ne se répandît sur les tables.

INCITI, les échecs, ou *calculi*, ou *latrunculi* pressés de tout côté, & dans l'impossibilité de se mouvoir.

INCOMBUSTIBLE. *Voyez* AMIANTE.

Grégoire de Tours parle de certaines marmites de bois qu'on faisoit de son temps, qui ne duroient pas moins que des marmites de fer sur le feu. Silla entreprit autrefois de brûler une tour de bois que défendoit Archélaüs, un des lieutenans de Mithridate, & il n'en put jamais venir à bout, à cause qu'elle étoit enduite d'alun. C'est Aulugèle qui nous a conservé cette histoire, & il dit qu'elle est prise du dix-neuvième livre des annales de Q. Claudius Quadrigarius, ancien historien romain, duquel Tite-Live a beaucoup profité. C'est encore d'eau d'alun que se frottent ceux qui manient hardiment les charbons, les barres de fer rouge, & qui font fondre de la cire d'Espagne sur leur langue.

INCOMMA, mesure de bois qui servoit, dans les camps des romains, à mesurer les soldats.

INCONNU (dieu). Les athéniens avoient un autel dédié au dieu *inconnu*. Non-seulement Pausanias dans ses attiques, mais S. Luc, dans les actes des apôtres, le témoigne expressément. On rapporte différemment les raisons que les athéniens eurent d'honorer ce dieu *inconnu*. Les uns disent que Philippide ayant été envoyé vers les lacédémoniens pour traiter avec eux d'un secours contre les perses, il lui apparut un spectre qui se plaignit de n'avoir point d'autel à Athènes, tandis qu'on y en érigeoit à tous les autres dieux. Il promit même que si on lui décernoit un culte & des honneurs divins, il secourroit les athéniens. Quelque temps après, ils remportèrent une victoire; on l'attribua au dieu *inconnu*, & on lui bâtit un temple & un autel.

D'autres disent que, dans un temps de peste, les athéniens s'étant inutilement adressés à tous les dieux qu'ils connoissoient, sans en recevoir de soulagement, ils crurent que ce fléau leur étoit envoyé par un dieu qu'ils ne connoissoient pas, & lui dédièrent un temple avec cette inscription: aux dieux d'Asie, d'Europe & de Lybie, & au dieu *inconnu* & étranger. Tertullien dit (contre Marcion, liv. 1. chap. 9.) qu'il y avoit à Rome un semblable temple.

Lilius Giraldus a écrit que les arabes se défiant de leurs dieux ordinaires, avoient dédié des autels au dieu *inconnu*. *Voyez* DIEUX *inconnus*, ÉPIMÉNIDE.

INCREMENTA, seul ou avec le mot *liberalitatis*, désigne une augmentation de largesses faites au peuple.

INCRUSTATION, *Archit. rom.*, en latin *incrustatio*, ou *tectorium opus*, dans Vitruve; sorte d'enduit dont les murs, les planchers, les toits, les pavés, les frises & autres parties des temples, des palais & des bâtimens, étoient couverts comme un pain l'est de croûte.

On distinguoit chez les romains quatre sortes d'*incrustations* principales, qui composoient ce genre d'ornement, & dont le lecteur ne sera pas fâché d'être instruit.

La première espèce se faisoit d'un simple enduit de mortier; si c'étoit de chaux, les architectes romains qui ne s'en servoient qu'à blanchir, le nommoient *albarium opus*; s'il y avoit du sablon,

de l'arène mêlée avec de la chaux, *arenatum ;* & si c'étoit du marbre battu & pulvérisé, *marmoratum :* c'eſt de telles *incruſtations* que Pline parle *liv. XXV, chap. XXIII*, quand il dit : *Tectorium, niſi ter arenato, & bis marmorato inductum eſt, non ſatis ſplendoris habet.* Voilà la ſeule *incruſtation* connue dans le ſiècle des Curtius & des Fabricius ; mais cette ſimplicité ne dura pas long-temps.

La ſeconde eſpèce d'*incruſtation* qui ſuivit de près, s'exécutoit avec des feuilles de marbre appliquées ſur la ſurface des murs. Les maiſons des grands en furent parées ſur la fin de la république. Cornelius Nepos veut que Mamurra, chevalier romain, ſurintendant des architectes de Jules-Céſar dans les Gaules, ſoit le premier qui revêtit ſa maiſon du mont Cœlius de feuilles de marbre ſciées en grandes & minces tables. Lépide & Lucullus l'ayant imité, cette invention s'accrut merveilleuſement par d'autres citoyens également riches & curieux, & ſur-tout par les empereurs.

On ne ſe contenta plus d'expoſer à la vue le marbre en œuvre, on commença ſous Claude à le peindre ou à le teindre, & ſous Néron à le couvrir d'or & à le mettre en compartimens de couleurs, qu'on diverſifioit, pommeloit, mouchetoit, & ſur leſquels on faiſoit des figures de toutes ſortes de fleurs, de plantes & d'animaux. C'eſt ce que Pline, *liv. XXXV, chap. I*, nous apprend dans ſon ſtyle pittoreſque : *Jam verò pictura in totum marmoribus pulſa jam quidem & auro : nec tantùm ut parietes toti operiantur, verùm & intérraſo marmore, vermiculatis ad effigies rerum & animalium cruſtis. Non placent jam abaci ; non ſpatia montis in cubiculo delitentia. Cœpimus & lapidem pingere. Hoc Claudii principatu inventum, Neronis verò, maculas, quæ non eſſent, in cruſtis inſerendo, unitatem* variare : *ut ovatus eſſet Numidicus, ut purpurâ diſtingueretur Synnadicus, qualiter illos naſci optarent delicia : montium huic ſubſidia deficientium.*

Pline veut dire, dans ce bel endroit, que les eſprits des romains de ce temps-là étoient tellement portés par le luxe à ce genre de recherches, qu'ils ne goûtoient plus les grandes tables de marbre quarrées (*abacos*), ni celles qui décoroient leurs appartemens, ſi elles n'étoient peintes ou teintes de couleurs étrangères. Les marbres de Numidie & de Synnade en Phrygie, qui étoient les plus précieux de tous, ne leur paroiſſoient plus aſſez beaux, à cauſe de leur ſimplicité. Il falloit marqueter, diaprer, jaſper de pluſieurs couleurs ceux que la nature avoit produits d'une ſeule. Il falloit que le marbre numidien fût chargé d'or, & le ſynnadien teint en pourpre : *ut ovatus eſſet numidicus, ut purpurâ diſtingueretur ſynnadicus* ; on ſous-entend *lapis*, qui précède un peu plus haut. Du Pinet transformant, comme un autre Deucalion, des pierres en des hommes, a pris les deux mots *numidicus* & *ſynnadicus* pour deux citoyens romains, l'un décoré du triomphe qu'on appelloit *ovatio*, & l'autre revêtu de pourpre.

Les marbres numidien & ſynnadien ſont les mêmes que Stace appelle *lybicum, phrygiumque ſilicem*, dont la maiſon de Stella Violantilla étoit toute *incruſtée*, ainſi que de marbre vert de Lacédémone.

Hîc lybicus phrygiuſque ſilex ; hîc dura Laconum
Saxa virent.

Le marbre de Numidie, *ovatus*, ſignifie *auratus*, chargé d'or, parce qu'on doroit le marbre avec du blanc-d'œuf, comme on dore le bois avec de l'or en couleur.

Pour ce qui eſt de la teinture des marbres, cet art étoit déja monté à une telle perfection, que les ouvriers de Tyr & de Lacédémone, ſi ſupérieurs dans la teinture de la pourpre, portoient envie à la beauté & à l'éclat de la couleur purpurine qu'on donnoit aux marbres. C'eſt Stace qui nous en aſſure encore.

Rupeſque nitent, queis purpura ſæpe
Oebalis, & Tyrii moderator livet aheni.

Le troiſième genre d'*incruſtation* dont les romains décoroient leurs bâtimens en dedans & en dehors, s'exécutoit avec de l'or ou de l'argent pur. Cette ſorte d'*incruſtation* ſe pratiquoit en deux manières ; ſavoir, ou par ſimples feuilles d'or ou d'argent battu, ou par lames ſolides de l'un & de l'autre métal. Les romains firent des dépenſes incroyables en ce genre.

La dorure en feuilles du temple de Jupiter capitolin, par Domitien, coûta ſeule plus de douze mille talens, c'eſt-à-dire, plus de trente-ſix millions de nos livres. Plutarque, après avoir parlé de cette dorure ſomptueuſe du capitole, ajoute : ſi quelqu'un s'en étonne, qu'il viſite les galeries, les baſiliques, les bains des concubines de Domitien, il trouvera bien de quoi s'émerveiller davantage.

La mode s'établit chez les particuliers de faire dorer les murs, les planchers & les chapiteaux des colonnes de leurs maiſons. *Laquearia, quæ nunc, & in privatis domibus auro teguntur, è templo capitolino, tranſiere in cameras, in parietes quoque, qui jam & ipſi, tanquam vaſa inaurantur*, nous dit Pline, *lib. XXXV, cap. III.*

C'étoit une choſe ordinaire à Rome du temps de Properce, de bâtir avec le marbre de Ténare, &

d'avoir des planchers d'ivoire sur des poutres dorées. Les deux vers suivans l'indiquent :

Quod non Tanariis domus est mihi fulta metallis,
Nec camera auratas inter eburna trabes.

PROPERT. Eleg. 5.

L'autre *incrustation* d'or consistoit en lames solides de ce métal, passées par les mains des orfèvres & appliquées aux poutres, lambris, solives des maisons, portes des temples, & maçonnerie d'amphithéâtres. Ces lames d'or sont désignées dans les auteurs par ces mots, *crassum vel solidum aurum*, pour les distinguer des feuilles d'or battu, qu'ils nommoient *bracteae*, & qui servoient aux simples dorures : il faut bien que cet usage d'*incrustation* de lames d'or fût commun sous l'empire de Domitien, puisque Stace parlant du temps où l'ancienne frugalité régnoit encore, dit dans *sa Thébaïde*, *liv. I.*

Et nondùm crasso laquearia fulta metallo,
Montibus aut late Graiis effulta nitebant
Atria.

Lucain nous assure que les poutres du palais de Cléopatre avoient été couvertes de ces *incrustations* de lames d'or ; ce qu'il met au rang des superfluités des siècles les plus corrompus, qui les eussent à peine souffertes dans un temple.

Ipse locus templi (*quod vix corruptior ætas*
Exstruat) *instar erat ; laqueataque tecta ferebant*
Divitias, crassumque *trabes absconderat* aurum.

Toutefois rien ne ressemble en ce genre à la magnificence presque incroyable que déploya Néron, en faisant revêtir intérieurement de lames d'or tout le théâtre de Pompée, lorsque Tiridate, roi d'Arménie, vint le voir à Rome, & même pour n'y demeurer qu'un seul jour : aussi ce jour, tant à cause de la dorure de ce théâtre, que pour la somptuosité de tous les vases & autres ornemens dont on l'enrichit, fut appellé le *jour d'or*. *Claudii successor Nero, Pompeii theatrum operuit auro in unum diem*, quod Tiridati, *regi Armeniæ ostenderet*, dit Pline, *lib. XXXIII, cap. III.* Ce n'est donc pas ridiculement que le poëte Asconius, parlant de la ville de Rome, la caractérise en ces termes :

Prima urbs inter divûm domos, aurea *Roma.*

Quant aux lames d'argent, Sénèque nous raconte que les femmes de son siècle avoient leurs bains pavés d'argent pur, ensorte que le métal employé pour la table, leur servoit aussi de marche-pied. Argento *femina lavantur, & nisi argentea sint folia, fastidiunt, eademque materia & probris serviat, & cibis.*

On en étoit venu jusqu'à enchâsser, dans le parquetage des appartemens, des perles & des pierres précieuses. *Eò deliciarum pervenimus, ut nisi* gemmas *calcare nolimus.* Et Pline dit à ce sujet qu'il ne s'agissoit plus de vanter des vases & des coupes enrichies de pierreries, puisque l'on marchoit sur des bijoux que l'on portoit auparavant seulement aux doigts.

Stace n'a point oublié ce trait de luxe effréné, lorsque décrivant une maison de campagne appartenante à Manlius Vopiscus, il ajoute :

Vidi artes, veterumque manus, variisque metalla
Viva modis : labor est, auri memorare figuras :
Aut ebur, aut dignas digitis contingere gemmas.
Dum vagor aspectu, visuque per omnia duco,
Calcabam, nec opimus opes.

Lib. sylvar. Manlii Vopisci.

Le quatrième genre d'*incrustations*, sur lequel je serai court, consistoit en ouvrages de marqueterie & de mosaïque, *opera tessellata, musiva, lithostrata, & cerostrata*, dont on décoroit aussi les palais & les maisons particulières. Dans ces sortes d'*incrustations*, différentes en forme & en matière, on employoit aux ouvrages deux sortes d'émaux, les uns & les autres faits sur tables d'or, de cuivre ou autre métal, propres à recevoir couleurs & figures par le feu. Quand ces émaux étoient de pièces ou tables quarrées, on les appelloit *abacos*, quand elles étoient rondes, on les nommoit *specula & orbes.*

Un homme se croyoit pauvre si tous les appartemens de sa maison, chambres & cabinets, ne reluisoient d'émaux ronds ou quarrés, d'un travail exquis, si les marbres d'Alexandrie ne brilloient d'*incrustations* numidiennes, & si la marqueterie n'étoit si parfaite qu'on la prît pour une vraie peinture.

Mais que Sénèque avoit raison d'apprécier en sage toutes ces sortes d'ornemens à leur valeur réelle ! c'est un beau morceau que celui de l'*épître* 115, dans laquelle il fait la réflexion suivante : « Semblables, dit-il, à des enfans, & plus ridicules qu'eux, nous nous laissons entraîner à des recherches de fantaisie, avec une passion aussi coûteuse qu'extravagante. Les enfans se plaisent à amasser, à manier de petits cailloux polis qu'ils trouvent sur le bord de la mer; nous, hommes faits, nous sommes fous de taches & de variétés de couleurs artificielles, que nous formons sur des colonnes de marbre, amenées à grands frais des lieux arides de l'Egypte, ou des déserts d'Afrique, pour soutenir

quelque galerie. Nous admirons de vieux murs que nous avons enduits de feuilles de marbre, sachant bien le peu de prix de ce qu'elles cachent, & ne nous occupant que du soin de tromper nos yeux, plutôt que d'éclairer notre esprit. En *incrustant* de dorures les planchers, les plafonds & les toits de nos maisons, nous nous repaissons de ces illusions mensongères, quoique nous n'ignorions pas que sous cet or il n'y a que du bois sale, vermoulu, pourri, & qu'il suffisoit de changer contre du bois durable & proprement travaillé. (*D. J.*)

A la suite de cet article je vais parler de quelques *incrustations* ou damasquinures exécutées sur des objets d'un moindre volume & sur des matières précieuses.

Métaux incrustés.

« Les métaux, dit Caylus (*Rec. V. pag. 6.*), *incrustés*, pour former les yeux, ou pour indiquer les parures, entraînent plusieurs pratiques fines & délicates pour leur exécution. Indépendamment de leur magnificence prouvée par ces *incrustations*, l'exactitude du creux, celle du métal, ou de la matière *incrustée*, sont des opérations, à la perfection desquelles on est long-temps sans pouvoir artiver, principalement quand aucun exemple étranger ne conduit à l'imitation. A l'égard de ces travaux délicats & recherchés, je ne citerai dans le nombre de ceux que je possède qu'un taureau-Apis, dont la fonte est admirable; mais, quoique sa taille, ou plutôt sa proportion soit assez considérable, je ne l'ai point fait graver, par la raison que ses quatre jambes sont rompues, & qu'il ne présente aucune autre singularité que les *incrustations* d'or & d'argent mêlés ensemble, pour enrichir la parure du col, & le triangle qu'il porte sur le front ».

« La première planche du quatrième volume présente un prêtre tout chargé d'*incrustations*, soit pour sa parure, soit pour les caractères dont il est orné; elles ne sont exécutées qu'en argent; mais la finesse des hiéroglyphes augmente le mérite du travail & de la précision ».

« Le volume cinquième fait voir (*Pl. XVIII. n°s. 4 & 5.*) un autre prêtre qui porte des brasselets formés par une *incrustation* en or. Ce monument prouve que cette parure, qu'on ne trouve pas communément sur les figures qui sont parvenues jusqu'à nous, étoit en usage chez les égyptiens : & l'on peut présumer qu'elle les engageoit à de grandes dépenses. On trouve les *incrustations* plus fréquemment employées pour former le globe des yeux : cette prétendue parure adoptée par des nations plus éclairées dans les parties du goût, est donc venue des égyptiens; mais ce peuple sage, non plus que les grecs, n'a pas fait, généralement parlant, le contre-sens d'y marquer des prunelles. Il est fréquent sur les ouvrages romains, & plusieurs modernes ont adopté ce procédé qui, je l'avoue, me paroîtra toujours ridicule ».

Parmi les figures qu'on fait remarquer aux étrangers à Portici, on distingue sur-tout une petite Pallas & une Vénus, chacune de la hauteur d'un palme (7 ou 8 pouces), ou environ. La première tient une patère de la main droite, & sa lance de la gauche : les ongles des mains & des pieds, les boucles de son calque, & une bande sur le bord de son vêtement, sont *incrustés* en argent avec beaucoup d'art. La Vénus a des brasselets d'or à ses bras & à ses jambes, formés avec des filets de ce métal. Pausanias (*lib. I.*) parle d'une statue avec des ongles d'argent. Hérode-Atticus fit élever à Corinthe un quadrige dont les coursiers étoient dorés & avoient les sabots d'ivoire. (*Ibid. lib. II.*) Le diadême de l'Apollon-Sauroctonon de la villa Albani est d'argent. Les bases de plusieurs statues du cabinet de Portici, sont *incrustées* du même métal.

« Ces deux morceaux de bronze, dit Caylus (*Rec. II. pl. 124. n°. 1.*), présentent une singularité que je n'avois point encore remarquée sur ces sortes d'antiquités. Tous les vuides d'un trait à l'autre ont été remplis d'une couleur grossière, verte ou rouge, qui subsiste encore aujourd'hui. Il est vraisemblable que les romains n'employoient ces sortes d'embellissemens que dans leurs colonies de la Gaule, peut-être même dans le temps que les armes ayant perdu leur première simplicité, reçurent des ornemens, que le luxe fut augmenter successivement. En tout cas je n'en ai point vu de semblables, ni de ce genre de décoration dans les monumens que les autres pays nous fournissent. Il faut cependant convenir que l'usage de ces couleurs, introduites pour l'ornement des bronzes, a été plus étendu que je ne l'avois soupçonné; car M. Louis Giraldi m'a envoyé de Rome, depuis que ces morceaux sont gravés, deux petites plaques de bronze, de forme circulaire, absolument semblables pour le travail, les couleurs & leur distribution. Il les regarde comme les couvercles de boîtes destinées à renfermer des parfums ».

Marbre incrusté.

« L'état, dit Caylus (*rec. I.* 220) où se trouvent ces espèces de gravures sur marbre, me persuade que tous ces creux n'ont été faits que pour recevoir des *incrustations* de métaux que l'avarice a détruites. Pour s'en former une idée; il suffira d'examiner un vase de marbre à peu près de même grandeur, possédé autrefois par le cardinal Mazarin, & conservé aujourd'hui dans le garde-meuble du roi, parmi un très-grand nombre de richesses en ce genre. Les *incrustations* qui y restent encore, car il y en a eu quelques-unes d'emportées, sont d'or & d'argent : elles représentent des divinités de la mer. Les figures de l'urne dont il

s'agit ici étant du double plus grandes que ces dernières, doivent faire juger qu'elle étoit anciennement la beauté de ce morceau, & l'opulence du père qui avoit consacré ce vase à la mémoire de sa fille. L'ornement courant dont j'ai déjà parlé, & qui est renfermé dans une bande, conserve encore des restes de dorures appliquées dans le champ: ce qui me persuade que ces *incrustations* pouvoient être d'or; nouvelle preuve du degré d'habileté que les romains avoient pour la préparation de leurs dorures & de leur couleur, qui parmi eux faisoient partie d'un luxe qui n'avoit point de bornes ».

Verre incrusté.

Deux morceaux (*Caylus*, *rec. I* 252) de verre bleu soutenu d'une couche de matière blanche, l'un & l'autre très-peu épais, sont *incrustés* d'or. Leur travail n'est pas tout-à-fait le même. L'un est d'un genre d'ornement plus épais, & l'or y est d'une seule pièce. Je ne crois pas que ce morceau ait été fabriqué autrement qu'en appliquant la feuille d'or toute découpée avec un emporte-pièce sur le verre encore chaud & presqu'en fusion. Cette feuille doit toujours avoir été d'une certaine épaisseur, pour recevoir le poliment quand les matières sont réfroidies. L'or du second a dû être appliqué de la même façon; mais la finesse des filets, & l'espèce d'émail coloré que l'on voit encore dans les côtes des feuilles, sont des objets dignes des curieux ».

Pierres gravées incrustées.

» On voit, dit Mariette, des agathes ou d'autres pierres fines, sur lesquelles des têtes ou des figures en basse taille & ciselées en or ont été rapportées & *incrustées*, de façon qu'à la différence près de la matière, elles font à-peu-près le même effet que les véritables camées. On en voit une à Florence. C'est un Apollon vainqueur du serpent Pithon, ou bien quelque chasseur qui se repose, appuyé contre un tronc d'arbre; & la figure qui est debout est d'un dessein correct & élégant. Je ne crois pas qu'avant cette pierre, citée avec éloge par le chevalier Maffei, & rapportée depuis dans le *Musæum Florentinum*, (*tom.* 1., *tab.* 66, *n°* 1.), on en eût produit aucune de la même espèce dans d'autres livres ».

» Mais, depuis environ un an (en 1750), un italien a distribué à Paris plusieurs pierres semblablement *incrustées*; &, comme il en avoit nombre, & qu'elles étoient toutes trop bien conservées pour n'être pas suspectes, bien des gens ont cru que c'étoient des pierres modernes. On a déjà remarqué que plusieurs têtes qui s'y voyoient représentées se retrouvoient précisément les mêmes, trait pour trait, sur des médailles. C'est déjà un grand préjugé contr'elles; car personne n'ignore combien il est aisé de prendre des empreintes avec des feuilles d'or, tant sur les médailles que sur les pierres gravées. L'or est un métal extrêmement ductile; &, s'il est appliqué mince sur un relief ou dans un creux, l'empreinte qui se formera aura la même netteté que si elle avoit été faite avec la cire. Il ne s'agit plus après cela que de découper cette empreinte sur ses bords, que de la masquer, comme les orfèvres font leurs ouvrages de ciselure, pour lui donner de la consistance, & que de l'assujettir dans la pierre, après avoir creusé cette pierre, ou fait un sillon suivant le contour du relief qu'on a dessein d'y *incruster*; opérations qui ne demandent que de l'adresse. J'ajouterai que je crois avoir remarqué dans quelques-uns de ces reliefs, des touches & des coups de ciselet & de burin, donnés après coup, soit pour réparer quelque défaut, soit pour mettre dans le travail cette vivacité d'outil, & ces arrêtes tranchantes, qu'une empreinte, quelle que bien faite qu'elle soit, ne peut avoir ». (*Traité des pierres gravées*, *I.*, *pag.* 89.)

Caylus étoit du même avis que Mariette. Il dit (*Rec. I.*, 167): » Cette espèce de camée, de la grandeur d'une bague, est sur un jaspe noir, dont la couleur est très-egale, & dans lequel on a creusé tout l'espace que doit occuper la figure, en suivant exactement le trait & le contour, pour y *incruster* ensuite cette même figure de bas-relief en or. Il est fort aisé d'imiter ce travail, dont les recueils contiennent peu d'exemples; & les plus habiles connoisseurs peuvent alors y être trompés, sans qu'on doive leur reprocher une erreur aussi simple; car quelle difficulté trouveroit on à mouler de l'or sur une pierre antique, dont l'empreinte sera d'autant mieux rendue, que cet or ne doit pas être fort épais? Je demande ensuite si nos meilleurs ouvriers, qui ont porté l'art de mettre en œuvre au plus haut degré d'exactitude & de précision, auront beaucoup de peine à exécuter ce genre d'*incrustation*, & à établir solidement dans le creux préparé sur la pierre, la figure qu'ils voudront y mettre; & cette figure, par les raisons que j'ai déja dites, aura le tour, la composition & quelques détails de l'antique. Rien de plus facile. Voici les paroles du chevalier Maffei, (*Pl. XCVI*, *vol III.*) à l'occasion d'un morceau de ce même travail: *Apollo in cammeo d'oro*, *incastrato in Nicolo*. Après ce titre, il ajoute, dans la description de la planche: *La novità e la perfezione di simil lavoro m'anno consiglioto a collocare questo bel cammeo fra le nostre stampe*, *quantunque non porti seco alcun simbolo particolare*. On en trouvera des morceaux rapportés dans le *Musæum Florentinum*; & je viens de relire ce que Mariette a écrit sur ce recueil, dans son *traité des pierres gravées*, *pag.* 989. On ne peut rien y ajouter ».

INCUBARE Jovi, ou *pellibus victimarum*,

coucher dans le temple de Jupiter Capitolin, (*ſerv. in Æneid. VII.* 88.), ou ſur les peaux des victimes immolées pour obtenir par des ſonges des réponſes des oracles ou des dieux : uſage des grecs & des romains. *Voy.* AMPHIARAUS.

INCUBATION ARTIFICIELLE. » Il faut parler, dit M. Paw, (*Recherches ſur les Egyptiens, I.* 160.) de l'*incubation artificielle*, telle que les égyptiens l'ont pratiquée anciennement, & telle que les chinois la pratiquent aujourd'hui. On ne trouve pas, que je ſache, dans l'hiſtoire, d'autres nations qui aient fait uſage de ce procédé ſinguliér, ſoit qu'elles n'aient pu en approfondir les principes, ſoit que leur climat s'y ſoit oppoſé, comme celui du nord de l'Europe ſemble s'y oppoſer effectivement; & c'eſt là une difficulté qu'on n'eût pu ſurmonter par l'adreſſe des égyptiens que M. de Maillet propoſoit, dit-on, d'envoyer en France, pour y donner des leçons, & corriger l'imperfection de la méthode de M. de Réaumur. C'eſt l'invincible attachement pour leur patrie qui a vraiſemblablement empêché ce voyage de quelques payſans des environs du Caire ; mais je crois qu'ils ne ſeroient jamais parvenus à diminuer la mortalité parmi les pouſſins, ni à prévenir la corruption ou l'avortement d'un grand nombre d'œufs expoſés à la chaleur des fours, des lampes ou du fumier. Ces hommes, tranſplantés ſous un autre ciel, auroient vu leur routine ſe déconcerter, auroient voulu avoir recours au thermomètre, ſeroient tombés dans tous les embarras dont on vouloit ſortir, & auroient dit pour excuſe, qu'ils n'avoient pas avec eux leur ſcheic. On ſait qu'en Egypte, les ſcheics arabes commencent par ſe deſhabiller tout nuds, ſe couchent ſur les fours, au moment qu'on les échauffe, & récitent dans cette attitude une prière pour laquelle le peuple paye ces charlatans, qui lui font accroire que ſans eux on n'amène pas les poulets à terme ».

» Il y a lieu d'être ſurpris que les anciens prêtres de l'Egypte, qui avoient d'ailleurs des connoiſſances aſſez étendues ſur une infinité de choſes, aient manqué de ſagacité en un point eſſentiel. Ils n'avoient pas découvert la méthode des fours, & ne paroiſſent pas même en avoir ſoupçonné la poſſibilité, comme il eſt aiſé de le démontrer. Ariſtote, le plus ancien auteur qui ait parlé de la maniére de faire éclore les œufs en Egypte, dit qu'on n'employoit que la chaleur du fumier. (*Hiſtoria. animalium, lib. VI, cap.* 2, *init.*) Antigone, qui vivoit pluſieurs ſiècles après Ariſtote, dit la même choſe. (*Hiſtoria .mirab. collectanea, cap.* 104, *pag.* 80.) Pline, qui écrivoit après Antigone, dit auſſi la même choſe. (*Hiſt. nat., lib. X, cap.* 54.) Pline a traduit mot pour mot les expreſſions d'Ariſtote. Enfin l'empereur Hadrien, qui avoit parcouru toute l'Egypte, & examiné ſes ſingularités avec attention, s'exprime en ces termes, dans ſa lettre à Servien : » Je ne ſouhaite autre » choſe aux égyptiens, ſinon qu'ils continuent à » ſe nourrir de leurs poulets, qu'ils font éclore » d'une manière que j'aurois honte de vous con- » ter; *pudet dicere* ». (*Vopiſcus in Saturn.*) Tous ces témoignages réunis prouvent que la méthode des fours a été inconnue dans ce pays, juſqu'à l'an 133 de notre ère, & peut-être encore longtems après ; car j'ignore quand & comment on eſt parvenu à la découvrir. Si les Egyptiens avoient eu de telles machines, ils n'auroient pas manqué de les montrer à l'empereur Hadrien, qui marquoit tant d'horreur pour les poulets nés dans le fumier : quoique je ne prétende pas inſinuer qu'il y ait quelqu'ombre de bon ſens dans les expreſſions qu'emploie ce prince, qui venoit d'élever ſur la rive orientale du Nil un temple au profane Antinoüs ; & voilà ce qu'il auroit dû avoir honte de conter ; car le culte des animaux valoit encore beaucoup mieux que ce culte-là ».

» Il ſe peut que les prêtres, attachés opiniâtrement aux anciennes obſervations recueillies ſur la manière dont les œufs d'autruches & de crocodiles dépoſés dans le ſable viennent à éclore, ne s'étoient pas mis en peine de faire des recherches & des expériences ultérieures. Cependant ce qui prouve que leur procédé n'étoit pas le meilleur, c'eſt qu'on l'a entièrement abandonné aujourd'hui en Egypte ; ce qui ne ſeroit jamais arrivé, s'il n'eût renfermé plus de difficulté dans la pratique que celui des fours ».

» Comme, par une conſtitution particulière du régime diététique, les Pharaons, les grands-officiers de la couronne, & les perſonnes attachées à la claſſe ſacerdotale ſe nourriſſoient principalement de chair d'oie, il avoit bien fallu chercher un moyen pour multiplier cette eſpèce de volailles, dont on détruiſoit un nombre étonnant, & même pour les ſacrifices. Ce qui révolta un peu les romains, lorſqu'on établit à Rome le culte d'Oſiris & d'Iſis, qui exigeoit pour ſes premières victimes les gardiens du capitole ».

Nec defenſa juvant capitolia, quominus anſer
Det jecur in Iances, inachi lauta, tuas.

» Tout cela avoit engagé les égyptiens, comme Diodore l'obſerve, à faire éclore artificiellement les œufs d'oies ; & l'on pouvoit s'imaginer que cette *incubation* réuſſiroit moins mal dans le nord de l'Europe, que celle qu'on y a eſſayée ſur les œufs de poules, qui ſont ſujettes à beaucoup de maladies, & dont les petits ont à chaque inſtant beſoin d'être réchauffés ».

» Il y a eu en Egypte des villages & des bourgades entières qui ont contracté le nom de *Chenoboſcion* (qui élève des oies), & où l'on ne nourriſſoit que des troupeaux d'oies, ſuivant une méthode

thode particulière, qu'on prétend s'être conſervée parmi les juifs ; & ce n'eſt pas là le ſeul uſage qu'ils aient retenu d'un pays qu'ils ont tantôt maudit & tantôt regretté, tellement qu'on ne ſauroit ſavoir au juſte ce qu'il faut en penſer. Les prêtres ont ſans doute eu des raiſons qui nous ſont inconnues, pour donner la préférence à ces oiſeaux dans leur régime ; mais, dès qu'ils préſentoient la moindre apparence de quelque maladie épidémique, ils renonçoient à cet aliment, y faiſoient renoncer auſſi le ſouverain, & ne ſe nourriſſoient plus alors que de pigeons, comme on peut s'en convaincre par ce paſſage d'Orus Apollon : *Purum autem columba animal eſſe videtur. Si quidem cùm aëris conſtitutio peſtilens eſt, omniaque tam animata, quam inanimata eâ afficiuntur, quodque hoc veſcuntur animali, ſoli ab hac lue immunes ſervantur. Ideoque eo tempore Ægyptiorum regi in cibo ſumendo nihil aliud præter columbas apponitur, idemque iis, qui, quod Diis miniſtrent, puri caſtique permanent.* (Hieroglyph., lib. 1, cap. 56.) Cette ancienne coutume de ſe nourrir de pigeons eſt encore fort en vogue de nos jours en Egypte ; auſſi y trouve-t-on plus qu'en aucun autre pays un nombre prodigieux de colombiers, que les turcs comptent parmi les plus grandes richeſſes de cette contrée. On peut conſulter là-deſſus les voyages de Bruyn, (chap. 34.) Pour ce qui eſt des tourterelles, il y en a en Egypte ; mais il étoit anciennement défendu aux prêtres d'en manger ».

INCUBES, eſpèce de génies, qu'on croyoit coucher avec les femmes, d'où leur vient leur nom (*Incubare*, coucher). Les grecs les appelloient *Ephialtes*. C'eſt auſſi un ſurnom qu'on donnoit aux dieux faunes & aux ſatyres, à qui l'on attribuoit le talent d'abuſer les hommes, en prenant différentes figures. On compte les *Incubes* parmi les dieux ruſtiques.

INCUSES, (*Médailles*). Les médailles incuſes n'ont probablement jamais été contrefaites, & on peut les regarder toutes comme des pièces ſurement antiques. Celles que nous appellons ainſi ſont des médailles qui ont la même tête en relief d'un côté, & en creux de l'autre. Ce défaut provient de la précipation du monnoyeur, qui, avant de retirer la médaille qu'on venoit de frapper, remettoit un nouveau flan, qui, trouvant en deſſus le carré, & en deſſous la médaille qu'on n'avoit pas retirée, marquoit des deux côtés la même tête, en relief & en creux, mais toujours frappée plus imparfaitement du côté du creux ; l'effort étant beaucoup plus foible du côté de la médaille qûe de celui du carré. Ces médailles, qui ſont rares, ne ſervent dans les cabinets que pour la curioſité. Il y en a d'or & d'argent, & quelques-unes de bronze, ſur-tout en moyen. On doute qu'il y en ait eu en grand bronze. On trouve quelquefois des têtes rares de cette façon : telle eſt un Pertinax d'argent, qui étoit autrefois dans le cabinet de M. de Pont-Carré.

INDENTATÆ. } *Voyez* CIROGRAPHE.
INDENTURÆ. }

INDICANT, ſurnom donné à Hercule. » On avoit dérobé une coupe d'or très-peſante, dans le temple d'Hercule, dit Cicéron, (au premier livre de la divination), & Hercule étant apparu en ſonge au poète Sophocle, lui indiqua celui qui l'avoit volée. Sophocle pourtant n'en dit rien alors ; il eut même encore une fois une ſemblable viſion, ſans en rien déclarer ; mais le même ſonge étant revenu pour la troiſième fois, il en alla rendre compte à l'aréopage. Auſſi-tôt on fit arrêter celui que Sophocle avoit nommé ; on le mit à la queſtion ; il confeſſa le vol ; il rendit la coupe, & ce temple fut appellé depuis, le temple d'Hercule *Indiquant* ».

INDICEA, ΙΝΔΕΙ, ſurnom de Stratonicée, dans la Carie. *Voy.* ce mot.

Pellerin a publié une médaille autonome de bronze, avec la légende ci-deſſus. On en a une impériale grecque, frappée en l'honneur de Trajan.

INDICTION, ſ. f. L'*Indiction* eſt en chronologie un cycle de quinze années juliennes accomplies. Ce terme a d'abord ſignifié un tribut que les romains percevoient toutes les années dans les provinces, ſous le nom d'*indictio tributaria*. Il eſt vraiſemblable que ce tribut étoit levé pour la ſubſiſtance des ſoldats, & particulièrement de ceux qui avoient ſervi pendant quinze ans la république. Quoi qu'il en ſoit, lorſque l'empire romain changea de face ſous les derniers empereurs, on conſerva le terme *indictio*, mais on l'employa ſimplement pour marquer un eſpace de quinze années. On chercheroit inutilement le tems où l'on a commencé à ſe ſervir de l'*indiction* dans ce dernier ſens ; on l'ignorera toujours. Ceux qui diſent que Conſtantin, après avoir aboli les jeux ſéculaires, & vaincu Maxence, introduiſit l'époque de l'*indiction* au mois de ſeptembre 312, deviment ſans doute, puiſqu'ils ne peuvent pas en rapporter la preuve.

On n'a pas mieux démêlé l'origine & le commencement de l'*indiction* romaine, ou, ſi l'on veut, pontificale ; ce ſecond point d'hiſtoire eſt encore un des plus obſcurs. Mabillon s'eſt donné des peines inutiles pour l'éclaircir ; & Ducange n'a pas été plus heureux dans ſon gloſſaire. Ce qu'on ſait de vrai, c'eſt que les papes, après que Charlemagne les eut rendus ſouverains, commencèrent à dater leurs actes par l'année de l'*indiction*, qui fut fixée au premier janvier 313 de l'an de J C. Auparavant ils datoient par les années des empe-

reurs ; & enfin ils les ont datés par les années leur de pontificat, comme le prouve le synode que le pape Jean XV tint en 1098.

Il eſt certain qu'on ne peut faire remonter plus haut l'uſage de l'*indiction*, qu'au tems de l'empereur Conſtantin, ni deſcendre plus bas que celui de Conſtance. Les premiers exemples qu'on en trouve dans le code Théodoſien, ſont du règne de ce dernier, mort en 361. S. Athanaſe eſt le premier auteur eccléſiaſtique qui ait employé la date de l'*indiction*. Dans ces premiers tems, il n'eſt pas aiſé de fixer les années pour les *indictions*, parce que tous les auteurs ne leur aſſignent pas la même époque. Quelques-uns mettent la première *indiction* en 312, le plus grand nombre en 313, d'autres en 314, & il s'en trouve enfin qui la placent en 315. Dans notre *table* CHRONOLOGIQUE, nous ſuivons l'opinion la plus commune, en faiſant partir l'*indiction* de l'an 313, & comptant 1 à cette année, 2 à la ſuivante, & ainſi de ſuite, juſqu'en 328, qu'on recommence la même opération.

On diſtingue communément trois ſortes d'*indictions*. La première eſt celle de Conſtantinople : elle commence avec le mois de ſeptembre. Les empereurs grecs s'en ſervoient ; & on l'a auſſi connue en France, comme on peut le voir au mot *indictio*, dans la nouvelle édition du gloſſaire de Ducange. Nous avons nous-mêmes rapporté, à l'article des années de Jéſus-Chriſt, la date d'une charte du roi Henri I, où l'*indiction* ſe prend du premier de ſeptembre. Pluſieurs diplômes de nos rois offrent le même commencement.

La ſeconde ſorte d'*indiction*, plus commune parmi nous & en Angleterre, eſt l'impériale, ou conſtantinienne, parce qu'on en attribue l'établiſſement à Conſtantin. On la nomme auſſi céſaréenne, à cauſe de l'uſage qu'en ont fait les empereurs d'occident. Son commencement eſt fixé au 24 ſeptembre. On peut voir la preuve de cette *indiction* dans le gloſſaire qui vient d'être cité. Elles ſont claires & en bon nombre.

La troiſième ſorte d'*indiction* commençoit au 25 décembre, ou au premier janvier, ſelon que l'un ou l'autre de ces deux jours étoit pris pour le premier de l'année. Les papes, ſur-tout depuis Grégoire VII, l'ont ſouvent employée dans leurs bulles ; c'eſt la raiſon pour laquelle on la nomme romaine ou pontificale. Elle n'a pas été inconnue en France ; on en trouve des veſtiges dans nos anciens écrivains, & dans les diplômes des empereurs Carlovingiens. C'étoit même preſque la ſeule qu'on ſuivît en Dauphiné, dans le quatorzième ſiècle.

Outre ces trois manières de compter l'*indiction*, il s'en trouve une quatrième dans les regiſtres du parlement de Paris. Celle-ci prend l'*indiction* du mois d'octobre. Au n° xxxv de la liaſſe d'accords du parlement, de la S.-Martin 1446, on voit une tranſaction entre l'évêque & le chapitre de Clermont, datée du 9 & du 13 décembre 1446, *indictione decima ſumpta menſe octobri*.

Dans le nouveau traité de diplomatique, (*t. V, p. 238, n. 1.*) on obſerve que le pape Grégoire VII introduiſit une nouvelle ſorte d'*indiction*, qu'il faiſoit commencer au 25 mars. On prétend de plus, (*ibid. p. 266, n. 3*) appercevoir une ſixième eſpèce d'*indiction*, dont on place le commencement à pâques. Cette opinion eſt appuyée ſur les dates de deux privilèges du pape Innocent II. Le premier porte : *Datum apud Campilium— III. Non. Martii, indict. XV, incarn. Dom anno 1138 ; pontif. vero D. Inn. PP. anno 9.* Il eſt certain que l'*indiction* XV, ſelon les cinq manières de la commencer, rapportées ci-deſſus, appartient à l'an 1137. Eſt-ce une nouvelle eſpèce d'*indiction* employée dans ces deux bulles ? eſt ce plutôt une faute du chancelier ? c'eſt ce que nous n'oſons décider.

Au reſte les mépriſes ſur la date de l'*indiction* ne ſeroient point particulières au pape Innocent II. Baluze & Mabillon remarquent que, pendant toute la durée de l'an 1207, dixième du pontificat d'Innocent III, le chancelier de ce pape met conſtamment dans les bulles la neuvième *indiction* pour la dixième. L'erreur, ajoute-t-on, ne fut pas renfermée ſeulement dans les originaux ; elle paſſa dans le regiſtre même de ce pape. Ce mécompte cependant ne porte aucun préjudice à l'authenticité des pièces où il ſe rencontre. En général, tous les ſavans conviennent qu'il y a un grand nombre d'actes vrais, dont l'*indiction* eſt fautive, ou très-embarraſſante.

De même on voit qu'au treizième ſiècle, tous les actes du chapitre de l'abbaye de Corbie, ſont datés d'*indictions*, dont les révolutions ſont ſupputées collectivement, comme celles des olympiades. Nous n'en citerons qu'un ſeul exemple, tiré d'un acte capitulaire de l'an 1172, dont voici les dates : *Actum & peractum anno incarnati verbi M. C. LXXII, Domini verò papæ Alexandri tertii anno XIII, domini autem Ludovici regis noſtri unctionis anno XXXV.... indictionis LXXIX, anno V, XVII Kal. maii, vigiliâ paſchæ, in Corbeienſi capitulo, B. Petri apoſtoli.* Au lieu de compter l'*indiction* V, en 1172, on ſuppute toutes les *indictions* révolues depuis la première année de J. C. Or, en 1172 ans, ſont compriſes 78 révolutions avec 5 années ; ce qui ne revient qu'à l'an 5 de la 79e *indiction*. (*Nouv. tr. de diplom. t. IV, p. 679. — Art. de vérifier les dates*).

INDICTÆ. *INDICTIVES.* } *Voyez* FÉRIES.

INDIGÈNE ou *autochthone*. *V.* ce mot.

INDIGETAMENTA, hymnes en l'honneur des dieux. Quelques-uns prétendent que c'étoient particulièrement les hymnes à l'honneur des dieux indigètes. Servius, (*in Georg.* 1. 21.) dit qu'on appelloit *Indigetamenta* les livres des pontifes qui contenoient les origines & les noms des dieux, les rites des dédicaces & des fêtes, &c. *Indigetare* signifie invoquer sous un nom particulier.

INDIGÈTE. Le Jupiter *Indigète*, chez les romains, étoit Enée. Ce prince ayant perdu la vie dans un combat contre Mézence; comme son corps ne se trouva pas, parce qu'il étoit apparemment tombé dans le fleuve Numicus, près duquel s'étoit donné la bataille, on dit que Vénus, après l'avoir purifié dans les eaux de ce fleuve, l'avoit mis au rang des dieux. On lui éleva un tombeau sur les bords du fleuve; monument qui subsistoit encore du tems de Tite-Live, & on lui offrit dans la suite des sacrifices, sous le nom de Jupiter *Indigète*. Dans ce sens, le mot d'*Indigète* vient de *in diis ago*, (je suis parmi les dieux.)

Il y avoit d'autres dieux *Indigètes*, auxquels les romains donnoient ce nom; savoir tous les héros de l'Italie, qu'ils avoient eux-mêmes divinisés, tels que Faune, Vesta, Romulus ou Quirinus, Jules César, &c. Minerve, à Athènes, & Didon, à Carthage, avoient aussi le surnom d'*Indigètes*, selon Servius. Alors le mot vient d'*indè genitus*, ou *in loco degens*, qui est né dans le pays, ou qui y a demeuré.

INDIGO. Les anciens n'ont point connu l'origine de l'*indigo*. Pline dit que c'est une écume de roseaux, qui s'attache à une espèce de limon, qui est noir quand on le broie, & qui fait un beau brun mêlé de pourpre, quand on le délaye. Dioscoride dit que c'est une pierre; mais aujourd'hui nous savons non-seulement que l'*indigo* est une fécule, ou un suc épaissi, qu'on tire aux Indes, par artifice, de la tige & des feuilles de l'*indigotier*; mais nous sommes encore très-instruits de la manœuvre de l'opération.

INDULGENCE. Cette vertu est représentée, dans une médaille de Gordien, par une femme assise entre un bœuf & un taureau; peut-être pour marquer que l'*indulgence* adoucit les esprits les plus brutaux. Dans une médaille de Gallien, l'*indulgence* est marquée par une femme assise, qui tend la main droite, & qui tient un sceptre de la gauche.

INDULGENTIÆ tributorum. Voy. REMISE des impôts.

INFERIÆ, mot latin consacré, qu'on ne peut rendre en françois que par une longue périphrase. Les *inféries* étoient des sacrifices ou offrandes que les anciens faisoient pour les morts, sur leurs tombeaux. A la coutume barbare d'immoler en sacrifice des prisonniers de guerre sur la tombe des grands capitaines, comme fit Achille sur celle de Patrocle, succéda, chez les romains, l'usage de faire battre des gladiateurs autour du bucher, en l'honneur du défunt; & ces victimes humaines se nommoient *inferiæ*.

On appelloit du même nom le sacrifice des animaux pour les morts. On égorgeoit une bête noire, on répandoit son sang sur la tombe, on y versoit des coupes de vin & de lait chaud, on y jettoit des fleurs de pavots rouges; on finissoit cette cérémonie par saluer & par invoquer les manes du défunt.

INFERNALES (divinités). *Voyez* DIEUX des enfers.

INFESTI spectatores, spectateurs qui vouloient la mort d'un gladiateur, & qui exprimoient ce sentiment barbare en montrant le pouce droit renversé, ou dirigé vers la terre, *infestum pollicem*, *conversum pollicem*.

INFIBULATION. La *fibula* étoit un instrument de chirurgie, une espèce de boucle ou d'anneau, dont les anciens se servoient dans une opération particulière, par laquelle ils se proposoient d'empêcher les jeunes hommes d'avoir commerce avec des femmes, lorsqu'on pensoit que cela seroit contraire à leur santé ou à la beauté de leur voix. Celse décrit cette opération à la fin du chap. XXV du liv. VII, sous ce titre: *Infibulandi ratio* Voici la traduction de cet article: » . . . . On boucle quelquefois les jeunes gens, » pour leur conserver la santé. Cela se fait de la » manière suivante: On tire le prépuce, & l'on » marque à gauche & à droite, avec de l'encre, » l'endroit qu'on veut percer; ensuite on laisse re- » tomber le prépuce. Si les marques se trouvent » vis-à-vis le gland, c'est une preuve qu'on a trop » pris de prépuce; alors il faut faire les marques » plus bas: si elles se trouvent au dessous du » gland, c'est à cet endroit qu'on doit placer la » boucle; c'est là qu'il faut percer le prépuce, » avec une aiguille enfilée d'un fil. On noue en- » suite les deux bouts de ce fil; on le remue tous » les jours, jusqu'à ce que les cicatrices des trous » soient affermies. Pour lors on ôte le fil, & l'on » y passe une boucle, qui sera d'autant meilleure, » qu'elle sera plus légère ». Celse ajoute, que l'*infibulation* est du nombre des opérations superflues, plutôt que du nombre des nécessaires. *Sed hoc quidem sæpiùs inter supervacua quàm inter necessaria est.* On a conservé cette opération dans l'art vétérinaire, pour empêcher l'accouplement du cheval avec la jument; mais c'est à la jument qu'on fait porter l'anneau. Fabrice d'Aquapendente, dans ses leçons de chirurgie, montroit à ses auditeurs

une boucle dont les anciens se servoient pour l'*infibulation* des jeunes hommes. Il l'avoit eue, disoit-il, d'un savant antiquaire. C'étoit sans doute une *fibule*, ou agraffe ordinaire des vêtemens, à laquelle on attribuoit cet usage sans aucun fondement.

On voit dans le cabinet de Kircher, au collège romain à Rome, une figure de bronze, laquelle ressemble parfaitement au beau Priape du cabinet de Portici. Cette figure représente un chanteur, qui semble lui-même charmé des sons qu'il tire de sa lyre, & dont le prépuce est *infibulé* avec un anneau. Il y avoit anciennement, du moins du temps des empereurs romains, des chanteurs castrats; & l'on sait que Plautien fit opérer, en une seule fois, la castration sur cent jeunes garçons & sur un grand nombre de citoyens romains mariés, pour servir de chanteurs à Plautille, sa fille, femme de Caracalla. Mais en général cependant, on se contentoit d'*infibuler* les chanteurs avec un anneau, de la manière qu'est représentée la figure en question, & cela pour le même objet que celui pour lequel on se servoit de la castration, savoir de rendre la voix plus belle. (*Monum. ant.* de Winckelmann.)

INFULA, INFULE. Festus dit que les *infules* étoient des filamens de laine, des franges de laine dont on ornoit les prêtres & les victimes, même les temples. Plusieurs confondent les *infules* avec la mitre, la tiare, ou le bonnet que portoient les prêtres. Il y avoit cependant beaucoup de différence. L'*infule* étoit proprement une bandelette, ou bande de laine blanche qui couvroit la partie de la tête où il y a des cheveux jusqu'aux tempes, & de laquelle tomboient de chaque côté deux cordons, *vittæ*, pour la lier; ce qui fait que l'on confond souvent le mot *vittæ*, cordons, avec *infulæ*. L'*infule* étoit aux prêtres ce qu'étoit le bandeau royal aux rois, la marque de leur dignité & de leur autorité. La différence entre le bandeau royal, ou le diadême & l'*infule*, est que le diadême étoit plat & large, & l'*infule* étoit entortillée & ronde. *Voyez* sur les *infules* Paschal, *de coronis*, ch. dern. du IVe. liv.; Barthius sur Stace, Theb. liv. II. pag. 319 & suivantes; Saumaise sur Solin, 370.

Dans les auteurs ecclésiastiques on donne quelquefois le nom d'*infule* à l'habit des prêtres, que nous nommons chasuble. *Voyez* Ducange dans son glossaire au mot *infula*.

L'*infula*, selon (*in vers.* 538. *lib. X. Eneid.*) Servius, étoit une bande en manière de diadême, & de laquelle pendoient de chaque côté des rubans; elle étoit le plus souvent large, mêlée de blanc & de pourpre, & tortillée. La tête d'Hiéron porte sur les médailles un diadême semblable. Il faut croire, d'après un grand nombre de monumens, que la différence entre l'*infula* & le diadême consistoit en ce que la première n'étoit point comme le diadême, d'une largeur égale dans toute sa longueur. L'*infula* étoit terminée & liée derrière la tête par des espèces de rubans. Il est cependant vrai qu'Alexandre Théopator (*Thesaur. Brand. pars I. fol.* 108.) est représenté sur une pierre antique, ayant un diadême lié par-derrière avec des rubans moins larges. Cela revient à la définition de Justin, qui nomme *infula* (*Justin. lib. II. cap. X. fol.* 489.) le bandeau royal des rois orientaux qui étoient venus à la rencontre d'Alexandre en Syrie; quoiqu'ailleurs (*lib. XLIII. cap. III. fol.* 479.) il se serve du mot de diadême en parlant des marques de la royauté. Selon Berneccerus (sur le premier passage), le sens de Justin est, que l'*infula*, quoique propre aux prêtres & aux victimes, étoit cependant quelquefois attribuée aux rois. Un anonyme (explication de plusieurs textes de l'Ecriture sainte, tom. I. fol. 81.) prend le diadême, l'*infula* & les *vitta* (qu'il appelle toutes mitres) pour des marques de supplians.

A la vérité, il n'y avoit pas grande différence entre le diadême & l'*infula*; mais après le passage de Servius, on peut conjecturer que les rois orientaux, dont parle Justin, avoient pris l'*infula* comme plus convenable que le diadême à leur situation vis-à-vis d'Alexandre. En effet, il étoit facile de les confondre, puisque le porte-torche, ou dadouque, office considérable à Athènes, qui portoit l'*infula* (*Plut. tom. III. fol.* 348.), avoit été pris pour un roi par un barbare après la bataille de Marathon.

INFUNDIBULUM, vase dont on se servoit pour verser l'huile dans les lampes. Il étoit fait en forme de nacelle, & s'appelloit *infundibulum*. Un pareil vase, qui ressemble à celui d'Herculanum, se trouve dans le cabinet du collège romain, & a été gravé dans la description qu'on a donnée de ce cabinet. (*Bonan. Musæ. Kirch. class. I. tab.* 4. n°. 10.)

INGÉNIEUR. *Mechanicus*, est pris substantivement par Suétone dans ce sens.

INGÉNU (*ingenuus*). On se sert de ce mot en parlant d'antiquités romaines, pour désigner ceux qui étoient nés de parens libres, honnêtes, nobles, *ingénus*. Rien n'empêchoit les affranchis de s'unir par le mariage avec les familles *ingénues*; mais il ne leur étoit pas permis de s'allier avec celles des sénateurs. (*Montesq.*) Chez les romains les hommes étoient libres, ou esclaves. Les hommes libres étoient *ingénus*, ou affranchis. Les *ingénus* étoient ceux qui n'avoient jamais été dans une juste & légitime servitude. Les affranchis étoient ceux qui avoient été tirés de cette servitude par leur maître.

INGÉNU désignoit encore celui qui étoit originaire d'un pays, comme on peut le voir par l'article suivant.

Ce mot vient du latin *ingenuus*, du verbe *ingigno*. On disoit autrefois *geno* pour *gigno*. *Ingenuus* parmi les latins étoit celui qui n'étoit point etranger, qui étoit de condition libre, qui étoit originaire du pays. C'est en ce sens que Lucrèce appelle *fontes ingenuos*, des sources qui ne viennent point d'un pays étranger. Isidore dit, que ceux là *dicuntur ingenui, qui habent libertatem in genere, non in facto.* Il appelle *ingénus* ceux qui naissent libres, & qui n'ont que faire d'acquérir la liberté.

INGENUUS, tyran sous Gallien.

D. Lælius Ingenuus Pius Felix Augustus.

Les médailles d'*Ingenuus* sont citées par Goltzius & par d'autres antiquaires; mais on ne les connoit plus aujourd'hui.

INJECTIO, INJECTION, } nom d'un impôt que mit autrefois Justinien, pour ceux qui mouroient de peste, ou de faim, dans un temps de contagion, ou de disette. Ceux qui n'étoient pas attaqués du mal, ou qui n'en mouroient point, & qui restoient après qu'il avoit cessé, payoient l'*injection* pour les morts. *Voyez* les anecdotes, ou histoire secrète de Procope, & Ducange dans son Glossaire.

INITALES, ou INITAUX, nom que l'on donnoit autrefois aux mystères de Cérès, parce que, pour y assister, il falloit auparavant y être initié & consacré par des cérémonies particulières. *Voyez* CÉRÉALES.

Ce mot vient du latin *initiare*, initier, introduire, consacrer. On trouve *initalia* dans la vie de Marc-Aurèle par Capitolin.

INITIALES (lettres).

Les antiquaires appellent ainsi les *sigles*, ou les premières lettres d'un mot, qui sont mises pour le mot entier, ou dans les inscriptions, ou sur des médailles. P. P. *pater patriæ*, P. F. A. *Pius, Felix, Augustus:* On distingue les lettres *initiales* des abréviations, auxquelles on joint plusieurs lettres, *Tr. pot.* qui exprime *Tribunitia potestate; Aug.* qui exprime *Augustus.*

Si l'on avoit toujours ponctué les lettres *initiales*, il seroit aisé de les connoître, & de distinguer quand il en faut joindre quelques-unes pour le même mot; mais parce qu'on a négligé souvent de le faire, particuliérement dans le bas-empire & dans les petites médailles, on n'y trouve pas la même facilité, & il entre souvent bien de l'arbitraire dans le déchiffrement de ces lettres.

Les antiquaires disent aussi substi. les *initiales*: voilà les deux *initiales* parfaitement expliquées.

INITIATION. } *Voyez* MYSTÈRES.
INITIÉ. }

(*Extrait d'un mémoire de M. Dupuis de l'académie des inscriptions.*)

Les télètes ou *initiations* ont été un des moyens que la philosophie a employés pour civiliser les sociétés & perfectionner l'homme. Ce n'étoit point, comme on l'a dit, une cérémonie destinée a rappeller l'ancien état des hommes avant la civilisation, ou le souvenir d'une découverte précieuse à l'humanité, telle que celle du bled; ou des principes d'une bonne législation; c'étoit encore moins de simples lustrations & l'observation de quelques pratiques religieuses. Ceux qui les ont envisagées sous ce point de vue, ont pris l'accessoire pour le principal, & ont regardé comme accessoire ce qui étoit le premier & presque l'unique but de ces institutions. Le véritable esprit de ces établissemens religieux étoit tout entier politique; & l'*initiation* étoit un des grands secrets de la législation, qui sentit toute l'insuffisance des meilleures loix pour conduire les hommes, & le besoin de les fortifier par la morale, & la morale elle-même par la religion. Originairement les *initiations* furent le complément des loix & une école de perfection pour l'homme social. Le nom même de télète renferme cette idée; leur union avec les loix est confirmée par leur but commun, par la tradition qui en fait remonter l'origine à la même source.....

Ceux qui attribuoient à Orphée l'établissement des mystères d'Eleusis, lui attribuoient aussi les thesmophories, comme on peut le voir dans Théodoret. L'*initiation* d'Eleusis & la cérémonie des thémosphories, sembloient avoir une union si étroite, qu'on crut devoir les rapporter à la même source & au même but, à la civilisation. Car Orphée, comme Cérès, passe pour avoir civilisé les hommes. L'origine de cette union doit être cherchée en Egypte, la mère patrie de toutes les *initiations* & de tous les mystères. On ne peut se dissimuler que les mystères de Cérès ne soient une copie de ceux d'Osiris & d'Isis, comme l'a judicieusement observé le même Théodoret; puisque suivant Hérodote lui-même, l'Isis des égyptiens est la Cérès des grecs; & que ce furent les filles de Danaüs qui apportèrent d'Egypte en Grèce les thesmophories. Plutarque & Lactance ont aussi reconnu l'identité de ces divinités & les ressemblances de ces fables.

On voit donc qu'en Égypte la même divinité qui avoit donné des loix avoit aussi établi les mystères, & que la législation & la religion partent de la même source; effectivement on ne peut

guères douter que les égyptiens, qui ont accordé tant d'importance à la religion dans le système politique, ne l'aient pas fait pour le bien de la législation; & peut-être est-ce à ce titre que l'Égypte a été l'école de tous les législateurs anciens.

Aussi la plupart des législateurs ont-ils cru devoir faire appuyer leurs loix du suffrage de la divinité, & faire croire au peuple que les dieux eux-mêmes les avoient dictées. Minos en Crète se renferme dans un autel sacré pour y composer son code de loix, qu'il dit tenir de Jupiter lui-même. Solon fait venir de Crète Épiménide, qui avoit la réputation d'être un homme saint, fort aimé des dieux, & profondément savant dans les choses divines, sur-tout pour ce qui concerne l'inspiration, & les cérémonies les plus mystérieuses & les plus cachées. Ce fut lui qui, à l'aide de la religion, fraya le chemin à Solon pour publier ses loix, & disposa le peuple à les recevoir.

Lycurgue, avant d'exécuter son plan de législation, va consulter Apollon à Delphes, & se fait rendre cet oracle fameux qui le déclare l'ami des dieux & dieu plutôt qu'homme.

Numa, chez les romains, feignit d'avoir un commerce secret avec la déesse Égérie, & d'être dirigé par elle dans la confection du code de loix qu'il donne à ce peuple féroce & sauvage. C'étoit un moyen de tous les législateurs qui, comme l'observe très-judicieusement Plutarque, crurent que, pour mieux faire recevoir leurs loix, il falloit s'appuyer de l'autorité des dieux, seule capable de soumettre ceux en faveur de qui ils faisoient cette feinte. Diodore de Sicile (liv. 1. c. 94.) avoit fait la même remarque. Il cite l'exemple de Ménès en Égypte, de Minos en Crète, de Lycurgue à Sparte, de Zathrautès chez les arimaspes, de Zamolxis chez les gètes, enfin de Moyse chez les juifs; & il dit que le motif qui détermina ces législateurs à user de cette supercherie, est la persuasion où ils étoient que le peuple, subjugué par la majesté de ceux qu'on supposoit être les inventeurs de ces loix, en deviendroit un observateur plus religieux. Diodore avoit parfaitement bien saisi le génie des anciens législateurs, & le système politique des chefs des premières sociétés. C'est cette connoissance que l'on avoit du motif qui détermina l'établissement des institutions religieuses, qui a fait dire à certains philosophes dont parle Cicéron (*de nat deor.* l. 1. c. 42.), « que la religion est » un ressort politique imaginé par les anciens » sages pour contenir dans le devoir, par la force » de l'opinion, ceux qu'on ne pouvoit y amener » par la raison. » Tant il est vrai que, dans tous les siécles, la raison a toujours été calomniée par ceux qui n'ont pas voulu se donner la peine de la perfectionner pour conduire les hommes, & qui ont cru qu'il étoit plus sûr de les tromper que de les instruire: au moins ce premier parti étoit plus court, & tous l'ont pris.

Les institutions religieuses, connues sous le nom d'*initiations* & de *mystères*, sont donc une de ces branches d'imposture politique, qui fait partie de l'art difficile de gouverner les hommes & de les assujettir par la persuasion. Ce fut d'abord pour les hommes grossiers, ignorans & sauvages, tels enfin que ceux qu'instruisoit Orphée & que Cérès civilisa, que ce moyen fut imaginé; parce qu'eux seuls en avoient besoin, comme eux seuls pouvoient s'y laisser tromper. Il eût infailliblement échoué auprès de l'homme sage, & chez qui la raison & la vérité jettent une lumière toujours redoutable à l'obscurité des mystères du paganisme. On crut qu'il y avoit une classe d'hommes destinés à être toujours trompés, & pour qui il falloit un frein religieux. On les trompa: les législateurs & les chefs des sociétés en devinrent plus puissans, mais les hommes n'en devinrent guères meilleurs. C'étoit un faux calcul dont les mystagogues & les princes seuls profitèrent, & dont les erreurs coûtèrent souvent cher aux sociétés. On peut dire néanmoins que cette association de la religion à la morale & à la législation, avoit un but louable, quoique presque toujours manqué: & dès ce moment la religion fut ennoblie.

La terre placée, d'après l'invention de l'Olympe, du Tartare & de l'Élysée, entre le ciel & les enfers, vit sa législation se lier aux idées d'ordre qui se manifestent par-tout dans le monde. On apprit aux hommes que les dieux eux-mêmes, dans l'administration de l'univers, leur avoient donné le modèle de l'harmonie qui doit régner dans les institutions sociales qui, sans ce lien, rentreroient bientôt dans le désordre & le cahos, d'où l'ordre & la législation les avoient tirées. En conséquence, le tableau du monde fut mis en spectacle dans les sanctuaires, & l'homme y apprit à étudier ses rapports avec la nature. C'est ce qui fait dire à Clément d'Alexandrie (*Strom.* l. 5.), en parlant de l'époptée, qui étoit le dernier terme de la science & de la perfection de l'*initié*, « qu'elle *initioit* l'homme aux grands » secrets de la nature, toute entière dévoilée à » ses yeux ».

On y enseigna aux hommes à demander aux dieux les véritables biens, en leur indiquant le moyen le plus sûr de leur plaire; ce moyen étoit de se rapprocher de leur nature par la pureté des mœurs; on célébra leur justice, au lieu que jusqu'alors on n'avoit vanté que leur puissance; on établit plus que jamais le dogme de la pro-

vidence universelle, & de la surveillance des dieux sur les actions des hommes; celui de l'immortalité de l'ame, base nécessaire de la fable de l'élysée & du tartare; & toute la théorie métaphysique de la route des ames à travers les élémens & les sphères, soit lorsqu'elles viennent ici-bas animer des corps, soit lorsque, libres & dégagées de cette nature ténébreuse, elles retournent vers le lieu de leur origine. Voilà les grands sujets que l'on traita dans les sanctuaires, ou plutôt dont on donna le spectacle aux initiés. C'étoit la partie dramatique de la religion qui, dans les grands temples tels que ceux d'Eleusis, devenoit un véritable spectacle à machines, où, par l'apparition de spectres & de fantômes, & par le changement des scènes, on inculquoit aux initiés les grands principes de la morale religieuse. On regarda le peuple comme un enfant que l'on n'instruit jamais mieux que lorsqu'on l'amuse, ou qu'on l'attache par la surprise & l'étonnement qu'inspire le merveilleux.

Les éloges de l'agriculture n'y entrèrent que subsidiairement. Le grand but fut la législation qu'on se proposa d'épurer par la morale & la religion, dont les grands principes furent consacrés dans les mystères. On étendit ensuite la proscription sur tous les grands crimes, & principalement sur l'impiété qui tendoit à affoiblir la religion, le respect pour les mystères, & par contre-coup les loix qui s'appuyoient sur les opinions religieuses. On enseigna que les fameux coupables, punis d'un supplice exemplaire aux enfers, l'étoient principalement pour avoir méprisé les saints mystères; c'est par la même raison que les épicuriens & les chrétiens en furent exclus & furent déclarés profanes. La magie, la goétie, furent aussi un titre d'exclusion; ce fut au moins le motif qu'allégua l'hiérophante pour refuser d'*initier* le fameux Apollonius de Tyane.

On porta les idées de perfection jusqu'à vouloir que l'*initié* s'affranchît de tous les mouvemens de la haine, de l'envie, & en général de toutes les passions qui portent le désordre dans l'ame, & par une suite nécessaire, dans la société.

L'*initié* ne pouvoit aspirer aux grands biens que promettoit l'*initiation*, qu'autant qu'il remplissoit les devoirs qui lient un citoyen à son concitoyen, un homme à un autre homme. « C'est » pour nous seuls, dit le chœur des initiés dans » Aristophane, que le soleil brille d'une lumière » pure, pour nous qui observons les règles de la » piété dans notre conduite à l'égard des étran- » gers & de nos concitoyens ».

L'humanité en général, & les sociétés en particulier, ne pouvoient que gagner à ces institutions; & c'est dans ce sens qu'on peut dire avec Cicéron, que les *initiations* ont été la source de grands biens pour les hommes, puisque, par leur nature & leur objet, elles durent effectivement en produire. C'est ce qui justifie les éloges pompeux que les anciens ont prodigués aux *mystères* d'Eleusis, & en général aux *mystères*. C'est le plus beau & le plus grand des biens, dit Théon, que la participation aux *mystères*.

Il faut convenir que, si la doctrine des mystagogues se fût renfermée dans les bornes d'une bonne législation, & n'eût établi des récompenses & des peines que pour les actions qu'une sage politique doit punir ou récompenser; enfin que, si la religion & les loix eussent marché d'un front égal, sans que l'une eût voulu enchérir sur l'autre, l'*initiation* & la doctrine de l'élysée & du tartare, qui en faisoit partie, pouvoit être un grand ressort & un instrument utile en politique; mais l'amour du mieux a détruit le bien qu'on pouvoit attendre; & l'homme moral, voulant devenir plus parfait, a fait évanouir l'homme social, que les premiers chefs de l'*initiation* avoient eu dessein de former. Ce mal vint de la philosophie pythagoricienne & platonicienne, qui porta dans la morale la spiritualité & la mysticité de la philosophie orientale, & qui réduisit presque toute la vertu à une oisive contemplation, & à une espèce de nullité sociale.

On assura aux *initiés* que les mystères élevoient l'ame jusqu'à la lumière éthérée, & à ces régions divines, connues sous le nom d'*Isles Fortunées*. Tels étoient effectivement les avantages que se promettoient les *initiés*. Ils quittoient la vie, remplis des plus flatteuses espérances; & on leur faisoit croire qu'ils auroient une place distinguée dans l'empire des morts, & qu'ils y jouiroient d'une félicité éternelle.

On ne peut douter que le but de la philosophie pythagoricienne & celui de l'*initiation* ne fût le même, puisque les promesses étoient les mêmes, & les préparations légales assez semblables.

Cicéron, dans le 2e liv. des loix, en parlant des *initiations* & des *mystères*, nous dit que, non-seulement on y enseigne les moyens de vivre heureux, mais qu'on y donne encore ceux d'emporter en mourant de flatteuses espérances. Isocrate, dans son panégyrique, assure également que les *initiés* trouvoient dans les mystères les espérances les plus consolantes pour le moment de la mort, & pour tout le tems qui devoit le suivre. La mort, suivant Aristides, ne devoit être pour eux qu'un passage à un état plus heureux. On leur promettoit des préséances dans l'élysée, & ils se regardoient comme les privilégiés de l'empire des morts. On alloit plus loin; on enseignoit que les portes de l'élysée ne seroient ouvertes qu'aux seuls *initiés*; & que ceux qui auroient négligé de se faire *initier*, seroient rejettés dans les ténèbres, pour y ramper dans le bourbier. Ainsi tous ceux qui n'étoient point inscrits sur le livre d'*initiation*, & qui n'é-

toient point admis à la participation des myſtères, ne pouvoient prétendre aux avantages qu'elle procuroit, & conſéquemment étoient exclus à jamais de l'élyſée.

Comme les eſpérances de l'*initié* & celles du diſciple de Pythagore étoient les mêmes, les pratiques religieuſes qui devoient les conduire à ce but n'étoient point non plus différentes; telles que l'*initiation*, le jeûne & la continence, que la philoſophie croyoit ſi propre à dégager l'ame de la matière, & à la décharger d'un poids incommode, qui pouvoit mettre obſtacle à ſon retour vers ſon principe. L'*initié* étoit obligé d'affirmer qu'il avoit jeûné, & qu'il avoit bu du *cycéon*. Vraiſemblablement il s'agit de quelque liqueur propre à affoiblir la faculté génératrice; au moins eſt-il certain que les Iérophantes ſe frottoient avec du jus de ciguë, pour amortir le feu de l'amour, & rendre plus facile à garder la chaſteté dont ils faiſoient vœu. On étoit perſuadé que l'*initiation* ſeroit inutile, ſi l'on ne s'y étoit préparé par la chaſteté, ou par quelques jours de continence. Tous ces rapports nous autoriſent à conclure que le dernier raffinement de la myſticité, ſoit des *initiations*, ſoit de la philoſophie pythagoricienne, étoit de rendre à l'ame ſa liberté, en la dégageant de la matière, le plus qu'il étoit poſſible; & de faciliter ſon retour vers les dieux, & ſa réunion à la ſubſtance lumineuſe dont elle eſt émanée. C'étoit ainſi qu'elle paſſoit de l'empire des ténèbres à celui de la lumière, par une régénération myſtérieuſe. C'étoit-là cette lumière divine, qu'on faiſoit briller aux yeux de l'*initié*, après l'avoir fait traverſer l'obſcurité la plus profonde, cet affranchiſſement & cette liberté qu'on regardoit comme le plus grand fruit de l'*initiation*.

D'après tout ce que nous venons de dire, il eſt aiſé de voir que l'eſprit des myſtères ne ſe borne pas toujours à la ſimple morale, ni aux premiers beſoins d'une bonne légiſlation; mais qu'on voulut aller plus loin, & que le raffinement de la métaphyſique ſur la nature de l'ame & ſur ſes rapports avec la divinité, firent partie des leçons de perfection qu'on donna à ceux des *initiés* qui étoient ſuſceptibles d'une éducation plus relevée; car nous ne croyons pas que ces lumières puſſent être communiquées au ſimple peuple & aux hommes groſſiers qu'Orphée entreprit de civiliſer. Pour eux, le dogme des peines & des récompenſes à venir, ou la fable de l'élyſée & du tartare, étoit ſuffiſante. Mais on ſait qu'il y avoit pluſieurs degrés de perfection dans l'*initiation*, & il eſt à préſumer que chacun étoit ſervi ſuivant ſon goût, & proportionnellement à ſon intelligence. L'*initiation* étoit une ſeconde éducation plus parfaite, une éducation religieuſe, qui avoit été, comme le dit Arrien, imaginée par les anciens, pour former l'homme, & rectifier ſes mœurs. Tel a été ſon premier but, & ſon but le plus général; mais, entre la morale ordinaire d'une ſociété bien réglée, & la myſticité rafinée, il y a un intervalle immenſe; l'une eſt avouée par la raiſon, dont elle eſt l'ouvrage; & l'autre ne mérite que le mépris, comme étant l'effet d'un délire religieux.

L'art téleſtique ne contribua pas plus à guérir les paſſions de l'ame, que l'art téleſmatique ne guérit celles du corps; l'un & l'autre étoient un véritable charlataniſme en morale & en médecine. Car les ablutions & les purifications, & les expiations étoient comme les taliſmans de la médecine ſpirituelle; elles n'avoient de vertu que celle que leur attribuoit une aveugle crédulité. On promettoit à l'*initié*, ſans garantie il eſt vrai, que ſon ame ſeroit préſervée du trouble & du déſordre des paſſions; qu'il obtiendroit la rémiſſion de ſes fautes; qu'il ſeroit purifié de ſes anciennes ſouillures, & même exempt des grands malheurs. Les purifications du Koës de Samothrace, aux pieds duquel l'initié alloit faire l'aveu de ſes fautes, n'avoient d'autre effet que de débarraſſer un coupable du poids de ſes remords, & ne le rendoient pas meilleur. Comment en effet redouter un mal à côté duquel eſt toujours placé le remède! On donna trop d'eſpérance au crime, par la crainte de jetter le coupable dans le déſeſpoir, & la morale ſe perdit par les moyens mêmes qu'on avoit imaginés pour la maintenir & la perfectionner. Ces cérémonies purificatoires dont les livres d'Orphée & de Muſée contenoient les rits & les régles, ayant la propriété prétendue de purger l'ame, de délivrer des crimes pendant la vie & des ſupplices après la mort, multiplièrent ſans doute le nombre des *initiés* que leur conſcience tourmentoit, & qui cherchoient dans la religion un moyen d'étouffer ce ver rongeur que la nature place dans le cœur du coupable; mais elles ne les rendoient pas plus vertueux pour l'avenir. Cette doctrine enſeignée non-ſeulement à des particuliers, mais à des villes entières, devoit néceſſairement tourner au détriment de la morale publique, puiſqu'elle affoibliſſoit la crainte de la juſtice des dieux, que la doctrine de l'élyſée & du tartare s'étoit propoſée d'établir. Cette conſéquence a été parfaitement bien ſentie par Socrate (*Plato de Repub.* lib. 2. pag. 364. 366.), lorſqu'il fait parler l'homme injuſte, qui ſe flatte de trouver, dans les *initiations* & les ſacrifices, un moyen d'échaper à la vengeance des dieux que ſes injuſtices avoient provoquée. On nous effrayera, dit-il, par la crainte des ſupplices de l'enfer; mais qui ne ſait que nous trouvons un remède à cette crainte dans les *initiations*; qu'elles ſont pour nous d'une reſſource merveilleuſe, & qu'on y apprend qu'il y a des dieux qui nous affranchiſſent des peines dues au crime. Nous avons commis l'injuſtice, oui; mais nous y avons gagné de l'argent, & avec cet argent nous ferons les

frais

frais des sacrifices & des offrandes destinées à appaiser les dieux. Cette conséquence n'a été malheureusement que trop de fois tirée par ceux qui ont cru qu'ils pouvoient s'acquitter envers la justice divine, en rendant à Dieu une partie de ce qu'ils avoient pris aux hommes.

Les orphéotélestes qui alloient mendier à la porte des grands, & trafiquer des faveurs de l'élysée, s'engageoient à purifier les coupables de toutes souillures, & à les affranchir de toutes les suites des crimes commis, soit par eux, soit par leurs pères, & cela à très-bon compte; ils s'engageoient aussi à faire tomber sur leurs ennemis la vengeance des dieux, qui étoit toujours à leurs ordres. La mère d'Eschine vivoit en partie de ce métier. Ces misérables charlatans effrayoient le peuple en menaçant du noir bourbier les ames de ceux qui n'auroient pas fait les frais de l'*initiation*, & qui ne se feroient point fait purifier. Ils faisoient en petit ce qu'on faisoit plus en grand & d'une manière plus triomphante à Eleusis.

Il est vrai que les anciens voulurent parer aux inconvéniens qui pouvoient résulter de l'abus de ces remèdes, en écartant des sanctuaires une certaine classe de coupables, & en n'accordant pas l'expiation à toutes sortes de crimes. Ils enseignèrent qu'il y a des hommes qu'il faut livrer à d'éternels remords, & à qui la religion ne doit point offrir de ressource contre les reproches de la conscience. Nous en avons un exemple dans Constantin, si on en croit Zozime (*Zozime*, liv. 2.) Ce prince féroce, souillé du sang de sa famille, se présente aux prêtres pour se faire purifier, & pour calmer les agitations d'une conscience déchirée par les remords; on lui répond qu'il n'existe point d'expiation pour d'aussi énormes forfaits. Un flatteur du palais, témoin de son désespoir, lui apprend que la religion des chrétiens expie tous les crimes, & qu'en l'embrassant ses forfaits seroient effacés. Constantin rassuré se déclare le protecteur d'une religion qui ne rejettoit pas de son sein les plus grands criminels, & qui leur rendoit, par le baptême, le privilège de l'innocence. Nous tirerons de ce passage cette seule conséquence, que les anciennes *initiations* n'avoient pas imaginé d'expiations pour tous les crimes, qu'il y avoit certains forfaits qui fermoient à jamais l'entrée des sanctuaires, & qu'on aima mieux livrer à l'horreur des remords les grands coupables, que d'encourager le crime par la faculté d'expier. On crut devoir donner des bornes à la clémence comme à la justice des dieux.

INJURE. Les anciens en firent une déesse. *Ate.* Les grecs la nommoient *Ate*, de ἀτάω, ατῶ, *noceo, lædo. Hésiode*, dans sa Théogonie (*v.* 230.) la fait fille d'Eride, c'est-à-dire, de la querelle ou de la chicane, & dit qu'elle étoit sœur de la Dysnomie, c'est-à dire, de la désobéissance aux loix, & de même génie, de même mœurs qu'elle. Homère (*Iliad. V.* ou *l. XX. v.* 19.) dit qu'elle étoit fille de Jupiter; qu'elle nuisoit à tous les hommes, qu'elle avoit nui à son propre père, le grand Jupiter; qu'elle avoit les pieds fort tendres, fort légers; qu'elle marchoit sur la tête des hommes sans toucher jamais la terre.

INO, fille de Cadmus & d'Hermione, épousa Athamas, roi de Thèbes, en secondes noces, après la mort de Thémisto. Les uns disent que celle-ci mourut sans enfans, & qu'*Ino* n'épousa Athamas qu'après son veuvage. D'autres disent que Thémisto ne fut que la seconde femme d'Athamas; qu'il l'épousa après avoir répudié *Ino*; qu'il en eut deux fils, qu'*Ino* fit périr de la maniere qu'on le dira au mot *Thémisto*. A ce compte, Athamas auroit eu trois femmes. D'autres ne lui en donnent que deux, *Ino* & Néphélé, & disent qu'il répudia *Ino* pour épouser Néphélé; qu'ayant ensuite repris *Ino*, celle-ci persécuta Phrixus & Hellé, fils de sa rivale, & qu'ils se garantirent de la mort qu'elle vouloit leur donner, comme on le dira au mot *Néphélé*. Quoi qu'il en soit, elle eut deux fils d'Athamas, Léarque & Mélicerte. Elle traita les enfans de Néphélé en vraie marâtre, & chercha à les faire périr, parce que, par leur droit de primogéniture, ils devoient succéder à leur père, à l'exclusion des enfans d'*Ino*. Pour réussir plus sûrement dans son entreprise, elle la couvrit du voile de la religion. La ville de Thèbes étoit désolée par une cruelle famine, dont on prétend qu'elle étoit elle-même la cause, ayant empoisonné le grain qui avoit été semé l'année précédente; ou, selon Hygin, l'ayant fait mettre dans de l'eau bouillante pour en brûler le germe. On ne manquoit jamais dans les calamités publiques de consulter l'oracle; les prêtres étoient gagnés par la reine; & leur réponse fut que, pour faire cesser la désolation, il falloit immoler aux dieux les enfans de Néphélé: ceux-ci évitèrent, par une prompte fuite, le barbare sacrifice que l'on vouloit faire de leurs personnes. *Voyez* Néphélé, Phrixus.

Athamas ayant découvert les cruels artifices de sa femme, fut si fort transporté de colère contre elle, qu'il tua Léarque, un de ses fils, & poursuivit la mère jusqu'à la mer, où elle se précipita avec Mélicerte, son autre fils.

Ovide a chanté cette fable dans ses métamorphoses. Junon, dit-il, irritée de ce qu'après la mort de Semèle, *Ino*, sa sœur, avoit osé se charger de l'éducation du petit Bacchus, jura de s'en venger. Elle descendit aux enfers, engagea les Furies à s'emparer d'Athamas; elles lui troublèrent tellement le sens, qu'il prit son palais pour une forêt, sa femme & ses enfans pour des bêtes

féroces ; & dans cette manie, il écrasa contre un mur le petit Léarque son fils. *Ino*, à cette vue, saisie elle-même d'un violent transport, qui tenoit de la fureur, sort tout échevelée, tenant entre ses bras son autre fils, & va se précipiter dans la mer avec lui. Mais Panope, suivie des cent nymphes ses sœurs, reçut dans ses bras la mère & l'enfant, & les conduisit sous les eaux jusqu'en Italie. L'implacable Junon les y poursuivit, & anima contre eux les bacchantes. La malheureuse *Ino* alloit succomber sous les coups de ces furieuses, lorsqu'Hercule, qui revenoit d'Espagne, entendit ses cris, & la délivra de leurs mains. Elle a la ensuite consulter la célèbre Carmente, pour savoir quelle devoit être sa destinée & celle de son fils. Carmente, remplie de l'esprit d'Apollon, lui annonça qu'après les peines qu'elle avoit essuyées, elle alloit devenir une divinité de la mer, sous le nom de Leucothoé, pour les grecs, & de Matuta pour les romains. En effet, Neptune, à la prière de Vénus, dont elle étoit petite-fille, reçut la mère & le fils au nombre des divinités de son empire. *Voyez* LEUCOTHOÉ, MATUTA, PALEMON, PORTUMNUS.

Tzetzès (*in Lycophr.*) nous apprend que le roi Sisyphe avoit établi à Corinthe des jeux & des sacrifices annuels en l'honneur d'*Ino*, appellés INΩA. Le même culte lui étoit rendu à Mégare (*Pausan. Attica*), premier endroit où elle fut surnommée Leucothoé, & où son corps fut jetté par les flots de la mer.--Pausanias dit encore, qu'on rendoit un culte à *Ino* dans la Laconie, où on lui avoit consacré un étang. Chaque année, à cette époque, on jettoit dans le lac des gâteaux de fleur de froment, & l'on tiroit un bon augure de leur submersion. C'en étoit au contraire un fort mauvais lorsqu'ils surnageoient.

INO précipitant Mélicerte dans la mer, sert de type à quelques médailles de Corinthe, devenue Colonie romaine.

IN PACE & TE IN PACE.

Mabillon a observé que ces deux formules ne se trouvent que sur les tombeaux des chrétiens des premiers siècles, & sur ceux des juifs ; ce qui annonceroit qu'elles ont été prises dans leurs livres sacrés. Cependant quelques antiquaires ont prétendu, sans vraisemblance, trouver la première sur une médaille de Salonine, femme de Gallien, où l'on voit au revers une femme assise tenant un rameau d'olivier, & une hasle, avec ces mots, *AUG. IN PACE.* Mais on regarde comme monoques les médailles & les mots, de même que *GALLIENÆ AUGUSTÆ.* Voici des exemples des deux formules.

DOMITIANAE FORTVNATAE
VENEMERENTI TE IN PACE.

Dans la *Roma subterranea.*

IAE. FORTVNATÆ
ENTI. TE. IN. PACE.

Dans les jardins Peretti.

SEPTIMVS. QVI. VIXIT
ANNIS. XI. MENSES. V.
DIES. XII. ORAS. VI. TE' IN. PA
CE.

Du cimetière de Calépodius sur la voie Aurélienne.

Ici est gravée une colombe sur un rameau. MATERNA TE HIN PACE. Ici un tonneau.

Dans le cimetière de Priscilla.

VICTORA TE IN PACE
MATER FILIÆ FECIT.

Dans le cimetière de Ste. Hélène.

INSCRIBERE ædes mercede, mettre un écriteau pour annoncer qu'une maison est à louer. (*Plaut. Heaut.* 1. 1. 92.) *Voyez*-en un exemple au mot CABARET.

INSCRIPTIO, marque, flétrissure. Chez les grecs on voit les samiens, au rapport de Plutarque, imprimer une chouette sur le front des athéniens qu'ils avoient faits prisonniers de guerre.

Platon ordonna que ceux qui auroient commis quelque sacrilège, seroient marqués au visage & à la main, & ensuite fouettés & bannis. Eumolpe, dans Pétrone, couvre le visage de son esclave fugitif de plusieurs caractères qui faisoient connoître ses diverses fautes. Cette pratique eut lieu chez les romains jusqu'au temps de l'empereur Constantin, qui défendit aux juges de faire imprimer sur le visage aucune lettre qui marquât le crime commis par un coupable ; permettant néanmoins d'imprimer cette lettre sur la main ou sur la jambe.

Il falloit un très-petit nombre de gardes pour conduire des milliers d'esclaves, à cause des *marques* ineffaçables que l'on imprimoit sur leurs visages & que l'on doubloit lorsqu'ils avoient fui. C'étoit ces infortunés que Plaute appeloit, par un jeu de mots assez froid, *des hommes lettrés.* (*Cas. II. 6. 49*).

Si hic literatus me finat.

Les esclaves ne pouvoient détruire ces stigmates que l'on avoit creusés sur leur front avec un fer

chaud & remplis enſuite avec une liqueur noire préparée pour cette opération. Il leur étoit auſſi difficile de les dérober aux yeux du public; parce qu'ils ſe ſeroient trahi ſeulement en voilant leur viſage. Perſonne ne les auroit recueillis dans leur fuite, les officiers publics les auroient emprisonnés & renvoyés à leurs maîtres; de ſorte qu'il étoit moralement impoſſible qu'un eſclave ſtigmatiſé pût ſe dérober long-temps aux fers, ou à l'attelier auquel ſon maître l'avoit fixé.

Les lois romaines marquoient du même ſceau de réprobation les criminels condamnés aux carrières, *ad metalla*. Les ſtigmates faiſoient partie de cette peine. Ce fut auſſi ce qui excita l'indignation publique contre Caligula, lorſqu'on vit ce cruel empereur condamner aux carrières, contre l'uſage & les termes exprès des lois, des hommes d'une naiſſance diſtinguée, & faire imprimer ſur leur front les ſtigmates funeſtes: *multos honeſti ordinis deformatos prius ſtigmatum notis, ad metalla, ad munitiones viarum & ad beſtias condemnavit.* Une foule de martyrs ſubit la même flétriſſure. On trouve à la vérité une loi de Conſtantin qui la défendit; parce que la religion chrétienne qu'il avoit embraſſée regardoit le viſage de l'homme comme formé à l'image de la divinité. (*Cod. Théod. lib. 2. de pœnit. lege ſi quis in metallum, &c.*) L'empereur Théophile la renouvella cependant dans la perſécution qu'il ſuſcita contre les défenſeurs de la ſainteté des images. Il pouſſa même l'excès de cruauté juſqu'à faire graver ſur le viſage des martyrs, Théodoſe & Théophane, douze vers (*Zonar. liber. III*) que je rapporterois ſi je ne craignois d'affoiblir l'indignation qu'excitoit un ſupplice auſſi barbare, par le ridicule attaché à l'ineptie de ces pitoyables iambes.

INSCRIPTION. Caractères gravés ſur le marbre ou ſur le bronze, pour tranſmettre à la poſtérité la mémoire de quelque événement.

La manière la plus ordinaire chez les anciens peuples du monde de conſerver le ſouvenir des faits qu'ils regardoient comme mémorables, étoit l'uſage des monumens matériels. On ſe contenta, dans les ſiècles groſſiers, pour y parvenir, de dreſſer en colonnades des monceaux de pierres. Quand Jacob & Laban ſe reconcilièrent, dit la Genèſe (*chap. xxxj, verſ.* 45), le premier prit une pierre qu'il érigea en forme de colonne, pour ſervir de témoignage de cette reconciliation; les frères de Laban prirent à leur tour des pierres & en firent un monceau. Jacob & Laban donnèrent chacun en leur langue, à cet amas de pierres, le nom de *monceau du témoignage*, parce que ce monceau de pierres devoit reſter pour témoignage ſolennel du traité d'amitié qu'ils contractoient enſemble.

Xénophon rapporte dans l'hiſtoire de la fameuſe retraite des dix mille, que les ſoldats ayant vu le Pont-Euxin, après avoir eſſuyé beaucoup de fatigues & de dangers, élevèrent une grande pile de pierres, pour marquer leur joie & pour laiſſer des veſtiges de leurs voyages.

Cependant ces pierres n'avoient rien qui montrât qu'elles ſignifioient quelque choſe, que leur poſition & leur ſituation. Elles remettoient bien devant les yeux quelque évènement, mais on avoit beſoin de la mémoire pour ſe rappeler cet évènement.

Dans la ſuite, on fit enſuite parler ces pierres mêmes, premièrement en leur donnant des figures qui repréſentoient des dieux, des hommes, des batailles, & en faiſant des bas-reliefs où ces choſes étoient dépeintes; ſecondement en gravant deſſus des caractères ou des lettres qui contenoient des *inſcriptions* de noms.

Cette coutume de graver ſur les pierres ſe pratiqua de toute ancienneté chez les phéniciens & les égyptiens, d'où les grecs en empruntèrent l'uſage, pour perpétuer la mémoire des événemens de leur nation. Ainſi, dans la citadelle d'Athènes, il y avoit, au rapport de Thucydide (*liv. VII*), des colonnes où étoit marquée l'injuſtice des tyrans qui avoient uſurpé l'autorité ſouveraine. Hérodote (*liv. VII*) nous apprend que, par le décret des amphictions, on érigea un amas de pierres avec une épitaphe en l'honneur de ceux qui avoient été tués aux Thermopyles.

On fit plus avec le temps; on écrivit ſur des colonnes & des tables les lois religieuſes & les ordonnances civiles. Chez les juifs le décalogue & le deuteronome furent inſcrits ſur des pierres enduites de chaux. Théopompe prétend que les Corybantes inventèrent l'art de dreſſer des colonnes pour y écrire les loix. Sans examiner s'il a tort ou raiſon, on peut dire que cette coutume prit faveur chez tous les peuples de la Grèce, excepté les lacédémoniens, chez leſquels Lycurgue n'avoit pas voulu permettre que l'on écrivît ſes loix, afin que l'on fût contraint de les ſavoir par cœur.

Enfin, l'on grava ſur le marbre, le bronze, le cuivre & le bois l'hiſtoire du pays, le culte des dieux, les principes des ſciences, les traités de paix, les guerres, les alliances, les époques, les conquêtes, en un mot tous les faits mémorables ou inſtructifs. Porphyre nous parle des *inſcriptions* que les crétois poſſédoient, & dans leſquelles ſe liſoit la cérémonie des ſacrifices des corybantes. Evhémérus, au rapport de Lactance, avoit tiré ſon hiſtoire de Jupiter & des autres dieux, des *inſcriptions* qui ſe trouvoient dans les temples, & principalement dans celui de Jupiter triphylien. Pline raconte que les aſtronomes de Babylone écrivoient leurs obſervations ſur des

briques, & se servoient de matières durés & solides pour conserver les opérations des arts. Aremnestus, fils de Pythagore, selon le témoignage de Porphyre, dédia au temple de Junon, une lame d'airain, sur laquelle il avoit gravé les principes des sciences qu'il avoit cultivées. Ce monument, dit Malchus, avoit deux coudées de diamètre, & contenoit sept sciences écrites. Pythagore, selon l'opinion de plusieurs savans, apprit la philosophie des *inscriptions* gravées en Egypte sur des colonnes de marbre. Il est dit, dans le dialogue de Platon, intitulé *Hipparque*, que le fils de Pisistrate fit graver sur des colonnes de pierres des préceptes utiles aux laboureurs.

Numa, second roi de Rome, écrivit les cérémonies de sa religion sur des tables de chêne. Quand Tarquin révoqua les loix de Tullius, il fit ôter du *forum* toutes les tables sur lesquelles elles avoient été écrites. On gravoit sur de pareilles tables, & quelquefois sur des colonnes, les traités & les alliances. Romulus montra l'exemple; il avoit fait graver sur une colonne le traité d'alliance qu'il contracta avec les Véiens; Tullius, celui qu'il fit avec les sabins, & Tarquin, celui qu'il eut le bonheur de négocier avec les latins.

Sous les empereurs, on formoit les monumens publics de lames de plomb gravées, dont on composoit des volumes en les roulant. L'acte de pacification, conclu entre les romains & les juifs, fut écrit sur des lames de cuivre, afin, dit Pline, que le peuple eût chez lui de quoi le faire souvenir de la paix qu'il venoit d'obtenir. Tite-Live rapporte qu'Annibal dédia un autel sur lequel il fit graver, en langues punique & grecque, la description de ses heureux exploits.

Thucydide ne parle que des colonnes de Grèce, qui se trouvoient dans les plaines d'Olinthe, dans l'Isthme, dans l'Attique, dans Athènes, dans la Laconie, dans Ampélie, & par-tout ailleurs, sur lesquelles colonnes les traités de paix & d'alliance étoient gravés. Les Messéniens, dans les contestations qu'ils eurent avec les lacédémoniens touchant le temple de Diane-Liménitide, produisirent l'ancien partage du Péloponnèse, stipulé entre les descendans d'Hercule, & prouvèrent par des monumens encore gravés sur les pierres & sur l'airain, que le champ dans lequel le temple avoit été bâti, étoit échu à leur roi. Que dis-je, toute l'histoire, toutes les révolutions de la Grèce, étoient gravées sur des pierres ou des colonnes; témoin les plus anciennes & les plus importantes époques des grecs; monument incomparable, & dont rien n'égale le prix.

En un mot, le nombre des *inscriptions* de la Grèce & de Rome, sur des pierres, sur des marbres, sur des médailles, sur des monnoies, sur des tables de bois & d'airain, est presque infini; & l'on ne peut douter que ce ne soient les plus certains & les plus fidèles monumens de leur histoire. Aussi, parmi toutes les *inscriptions* qui sont parvenues jusqu'à nous, ce sont celles de ces deux peuples qui nous intéressent davantage, & qui sont les plus dignes de nos regards. Les grecs cherchant eux-mêmes toutes sortes de moyens pour mettre leurs *inscriptions* à l'abri des injures du temps, en écrivirent quelquefois les caractères sur la surface inférieure d'un marbre, & se servirent d'autres blocs de marbre qu'ils avançoient par-dessus pour le couvrir & le conserver.

Mais outre que les *inscriptions* de ces deux peuples sont autant de monumens qui répandent la plus grande lumière sur leur histoire, la noblesse des pensées, la pureté du style, la brièveté, la simplicité, la clarté qui y régnent, concourent encore à nous les rendre précieuses, car c'est dans ce goût là que les *inscriptions* devroient être faites. La pompe & la multitude des paroles y seroient employées ridiculement. Il est absurde de faire une déclamation sur une statue & autour d'une médaille, lorsqu'il s'agit d'actions, qui étant grandes en elles-mêmes, & dignes de passer à la postérité, n'ont pas besoin d'être exagérées.

Quand Alexandre, après la bataille du Granique, eut consacré une partie des dépouilles de sa victoire au temple de Minerve à Athènes, on y mit en grec pour toute *inscription : Alexander Philippi filius, & greci, præter lacedemonios, de barbaris Asiaticis.*

Au bas du tableau de Polygnote, qui représentoit la ville de Troie, il y avoit seulement deux vers de Simonide, qui disoient : « Polygnote de Thase, fils d'Aglaophon, a fait ce tableau, qui représente la prise de Troie ». Voilà quelles étoient les *inscriptions* des grecs. On n'y cherchoit ni allusions, ni jeux de mots, ni brillans d'aucune espèce. Le poète ne s'amuse pas ici à vanter l'ouvrage de Polygnote; cet ouvrage se recommandoit assez par lui-même. Il se contente de nous apprendre le nom du peintre, le nom de la ville d'où il étoit, & celui de son père, pour faire honneur à ce père d'avoir eu un tel fils, & à la ville d'avoir eu un tel citoyen.

Les romains élevèrent une statue de bronze à Cornelie, sur laquelle étoit cette *inscription* : » Cornélie, mère des Gracques ». On ne pouvoit pas faire ni plus noblement, ni en moins de termes, l'éloge de Cornelie & l'éloge des gracques.

Cette brièveté d'*inscriptions* se portoit également sur les médailles, où l'on ne mettoit que la date de l'action figurée, l'archontat, le consulat sous lequel elle avoit été frappée, ou en deux mots, le sujet de la médaille.

D'ailleurs les langues grecque & latine ont une énergie qu'il eſt difficile d'imiter dans nos langues vivantes, du moins dans la langue françoiſe, quoi qu'en diſe Charpentier. La langue latine ſemble faite pour les *inſcriptions*, à cauſe de ſes ablatifs abſolus; au-lieu que la langue françoiſe traîne & languit par ſes gérondifs incommodes, & par ſes verbes auxiliaires auxquels elle eſt indiſpenſablement aſſujettie, & qui ſont toujours les mêmes. Ajoutez, qu'ayant beſoin pour plaire, d'être ſoutenue, elle n'admet point la ſimplicité majeſtueuſe du grec & du latin.

Leurs épitaphes, eſpèces d'*inſcriptions*, ſe reſſentoient de cette noble ſimplicité de penſées & d'expreſſions dont on vient de faire l'éloge. Après quelque grande bataille, l'uſage d'Athènes étoit de graver une épitaphe générale pour tous ceux qui y avoient péri. On connoît celle qu'Eurypide mit ſur la tombe des athéniens tués en Sicile: « Ici giſſent ces braves ſoldats qui ont battu huit fois les ſyracuſains, autant de fois que les dieux ont été neutres ».

De là vient que depuis la renaiſſance des lettres, les ſavans n'ont ceſſé de les raſſembler de toutes parts. Le recueil qu'ils en ont donné, contient déjà quelques centaines de volumes de prix, & fait une des principales branches de la profonde érudition.

En effet, de tous temps les *inſcriptions* ont été précieuſes aux peuples éclairés. Lors du renouvellement des ſciences dans la Grèce, Acaſilaus, natif d'Argos, publia avant la guerre des Perſes, un grand ouvrage, pour expliquer les *inſcriptions* qu'on avoit trouvées ſur de vieilles tables d'airain en creuſant la terre. Nos antiquaires imitent cet illuſtre grec, & tâchent de deviner le ſens des *inſcriptions* qu'ils découvrent, & dont la vérité n'eſt pas ſuſpecte. Je m'exprime ainſi, parce que toutes les *inſcriptions* qu'on lit dans pluſieurs ouvrages, ne ſont, ni du même titre, ni de la même valeur.

Cependant, puiſque bien des gens les regardent encore comme des monumens hiſtoriques, dont l'autorité doit aller de pair avec celle des médailles qu'on poſsède, il eſt important de diſcuter juſqu'où ce ſentiment peut être vrai.

Un de nos antiquaires, M. le baron de la Baſtie, qui eſt entré dans cet examen, a prouvé judicieuſement qu'on doit mettre une très-grande différence entre les *inſcriptions* qui exiſtent & celles qu'on ne ſauroit retrouver; entre les *inſcriptions* que les auteurs éclairés ont copiées fidellement eux-mêmes ſur l'original en marbre & en bronze, & celles qui ont été extraites de pluſieurs collections manuſcrites, qui n'indiquent ni le lieu, ni le temps où on les a trouvées; & enfin, qui ne ſont venues à nous que de copie en copie, ſans qu'il y en ait qu'on puiſſe dire avoir été priſes ſur l'otiginal.

On ſait que vers la fin du XVe. ſiècle, & au commencement du XVIe, il y eut des ſavans qui, pour s'amuſer aux dépens des curieux d'antiquités, ſe divertirent à compoſer des *inſcriptions* en ſtyle lapidaire, & en firent courir les copies, comme s'ils les avoient tirées des monumens antiques, qu'on découvroit alors encore plus fréquemment qu'aujourd'hui.

Un peu de critique auroit bientôt dévoilé la tromperie; car nous voyons par un des dialogues d'Antonio Auguſtino, & par une épigramme de Sannazar, que tous les ſavans n'en furent pas la dupe; mais ils ne furent pas non plus tous en garde contre cette eſpèce de fraude, & un grand nombre de ces fauſſes *inſcriptions* ont eu malheureuſement place dans les différens recueils qu'on a publiés depuis.

Mazocchi & Smétius ont cité pluſieurs de ces *inſcriptions* fictives ſans ſe douter de leur fauſſeté. Fulvio Urſini, quoique fort habile d'ailleurs, en a ſouvent fourni à Gruter, qui étoient entiérement fauſſes, & qu'il lui donnoit pour avoir été trouvées à Rome même. Antonio Auguſtino, que je citois tout à l'heure, ſavant & habile critique, en eſt convenu de bonne foi, & à eu l'honnêteté d'en avertir le public. Cependant le P. André Schott, Jéſuite d'Anvers, avoit ramaſſé ſans choix & ſans diſcernement toutes celles qu'on lui avoit communiquées d'Eſpagne, & il eſt preſque le ſeul garant que Gruter ait cité pour les *inſcriptions* de ce pays-là, qui ſont dans ſon ouvrage.

Outre les *inſcriptions* abſolument fauſſes & faites à plaiſir, il s'en trouve un grand nombre dans les recueils, qui ont été défigurées par l'ignorance, ou par la précipitation de ceux qui les ont copiées: de ſecondes copies, comme il arrive tous les jours, ont multiplié les fautes des premières, & les troiſièmes copies en ont comblé la meſure.

Ces réflexions ne doivent cependant pas nous porter à rejetter légérement & ſans de bonnes raiſons l'autorité des *inſcriptions* en général, mais ſeulement à ne la recevoir cette autorité, qu'après un mûr examen, lorſqu'il eſt queſtion de conſtater un fait hiſtoirque ſur lequel les ſentimens ſont partagés. Les règles d'une critique exacte & judicieuſe doivent toujours nous ſervir de flambeau dans les diſcuſſions littéraires. (D. J.)

INSCRIPTIONS. Adrien Auzout rétablit l'inſcription de l'arc de triomphe de Septime-Sévère, poſé ſur la pente du capitole, par l'inſpection

des trous percés pour chaque lettre, dont il en rétablit trente-deux, comme a fait M. Séguier à Nimes. On lui doit encore l'inscription entière de la pierre milliaire de Saquenai, sur le grand chemin de Langres, en 1680.

Les romains étoient si curieux d'*inscriptions*, & sur-tout d'épitaphes, qu'ils en mettoient sur les plus simples monumens. La plupart des tesseres antiques ont servi à imprimer des *inscriptions* sur les vases de terre cuite. — Ceux qui n'étoient pas assez riches pour avoir un petit cippe élevé sur leur sépulture & chargé d'une épitaphe, en gravoient une sur une brique, ou même sur un morceau informe de terre cuite. On en voit un semblable dans le cabinet de Ste. Geneviève, sur lequel on ne lit que ces mots:

FABRICIAE QVIETAE.

Vers le milieu de ce siècle, on trouva à Rome, près de la voie Appienne, dans une vigne des PP. Somasques, plusieurs débris d'anciennes sculptures. La simplicité du travail, le beau style des inscriptions, la belle forme des caractères, le défaut ordinaire de surnom dans les épitaphes des ingénus & des affranchis, les firent reconnoître pour des restes du temps de la république. On trouva dans ces débris une grande quantité de petites *fioles* appellées si improprement *lacrymatoires;* elles n'étoient pas de verre, comme on les voit ordinairement, mais de terre cuite: matière si commune qu'elle annonce des morts de la dernière classe. Sur ces petites fioles sont gravés grossièrement, avec un couteau ou un stylet, des noms d'hommes & de femmes, auxquels est joint un quantième du mois. Ces noms sont-ils ceux des morts, & les jours ceux de leur trépas; ou plutôt seroient-ce les noms des parens qui ont fait sur les sépultures des libations d'huile odoriférante, avec les petites bouteilles de terre cuite?

Pour ce qui regarde la manière de lire les *inscriptions*, on consultera les articles ABRÉVIATIONS, ARITHMÉTIQUE, NOTES, SIGLES, PONCTUATION, ÉCRITURE, &c.

Il seroit difficile de donner des règles générales sur le style lapidaire, ou des *inscriptions*. Le plus court moyen de s'en instruire, est de lire les recueils d'*inscriptions* antiques, l'histoire métallique des papes, & particulièrement l'histoire métallique de Louis XIV. Cependant on peut dire généralement que le style lapidaire tient le milieu entre les vers & la prose. Il ne faut pas qu'il soit ni trop froid, ni trop brillant. Cicéron semble en avoir voulu tracer les règles, lorsqu'il a dit: *Accedat oportet oratio varia, vehemens, plena animi, plena spiritûs. Omnium sententiarum gravitate, omnium verborum ponderibus est utendum.* — « Les *inscriptions*, dit Boileau, doivent être courtes, simples & familières. La pompe & la multitude des paroles ne valent rien. » Ce précepte de Boileau est trop exclusif; il détruiroit tous les charmes du style lapidaire. Il faut le modérer & le réduire à sa juste valeur.

Quant à la manière d'écrire ou de graver les *inscriptions*, Fabretti, chanoine de S. Pierre de Rome, dans le troisième chapitre de son recueil d'anciennes *inscriptions*, publié à Rome en 1699, remarque que les anciens *mettoient des points à la fin de chaque mot, mais presque jamais au bout des lignes*, & qu'ils en mettoient même quelquefois après chaque syllabe. Entre les mots des *inscriptions*, non-seulement on trouve des points, mais ils coupent encore un même mot, comme *ad. finibus, ob. venerit, dum. taxat.* C'est ce qu'on a remarqué sur un table d'airain, large de dix pieds & demi & haute de cinq & demi, découverte à dix-huit milles de Plaisance, en 1747, au lieu où étoit la ville *Veleiacium*, dont parle Pline, *liv.* 7, *chap.* 49.

INSCRIPTIONS gravées sous les portraits & sur les marbres antiques. Fulvio Ursini en mit sous tous les portraits antiques qu'il publia, & sur le plus léger rapprochement. Winckelman les a discutées pour la plupart; on verra ces discussions à chaque article des hommes célèbres à qui l'on a attribué ces portraits, & à l'article de chacun des monumens antiques qui portent une *inscription*. Je me contenterai seulement de faire observer ici, en général, que Pline se plaignoit déjà, de son temps, de ce que les marchands gravoient les noms des artistes anciens célèbres sur des marbres modernes, afin d'en rehausser le prix. C'est ainsi que les premiers chrétiens se servirent, pour graver leurs épitaphes, du revers de pierres chargées d'*inscriptions* romaines; mais ceci fut l'effet de l'ignorance, de l'*inhabileté*, & non de l'envie de tromper.

INSCRIPTIONS des médailles. Les antiquaires nomment ainsi les lettres ou les mots qui tiennent lieu de revers, & qui chargent le champ de la médaille au lieu de figures, qui forment en un mots les types des revers. Ils appellent *légendes* les mots qui sont gravés autour de la médaille, & qui servent à expliquer les figures gravées dans le champ.

On trouve plusieurs médailles grecques & latines, qui n'ont pour revers que des *inscriptions*, c'est-à dire, que des lettres, telles que S C. *Senatus consulto*, ou Δ. Ε. Δημαρχικῆς Ἐξουσίας, renfermées dans une couronne. Il y en a d'autres dont les inscriptions sont des espèces d'époques, comme dans M. Aurèle. *Primi decennales Cos. III.* Dans Auguste, *Imp. Cæs. Aug. ludi sæculares.* Dans le bas-empire, *Votis, V. XXX.* &c.

Quelquefois de grands événemens y ſont marqués, comme *Victoria Germanica Imp. VI. Coſ. III*, dans Marc-Aurèle ; *ſignis Parthicis receptis. S. P. Q. R.* dans Auguſte ; *Victoria Parthica Maxima* dans Septime-Sévère.

D'autres expriment des titres d'honneur accordés au prince, comme *S. P. Q. R. Optimo Principi* dans Trajan & dans Antonin Pie. *Aſſertori publicæ libertatis* dans Veſpaſien. D'autres *inſcriptions* ſont des marques de la reconnoiſſance du ſénat & du peuple, comme dans Veſpaſien, *libertate P. R. reſtitutâ ex S. C.* Dans Galba. *S. P. Q. R. Ob cives ſervatos.* Dans Auguſte, *Salus generis humani, &c.*

Quelques-unes de ces *inſcriptions* ne regardent que des bienfaits particuliers accordés en certains temps, ou à certains lieux, avec des vœux adreſſés aux dieux pour le rétabliſſement ou pour la conſervation de la ſanté des princes. Telles ſont ſous Auguſte les médailles ſuivantes gravées par l'adulation : *Jovi optimo Maximo. S. P. Q. R. Vota ſuſcepta pro ſalute Imperat. Cæſaris Aug. quod per eum Reſp. in ampliore atque tranquilliore ſtatu eſt. Jovi vota ſuſcepta, pro ſalute Cæſ. Aug. S. P. Q. R. Imperatori Cæſari, quod viâ munitâ ſint, ex eâ pecuniâ, quam is ad ærarium detulit.*

Parmi ces médailles poſtérieures au temps où les empereurs de Conſtantinople quittèrent la langue latine pour reprendre la grecque dans leurs *inſcriptions*, il s'en trouve qui pourroient embarraſſer un nouveau curieux ; telle eſt le IC XC NIKA IH COYC XPICTOC NIKA, *Jeſus-Chriſtus vincit ;* & le KYPIE BCHΘEI AAEΞIΩI. *Domine, Adeſto Alexio*, ΔΕCΠOTHIΠOPΦYPOΓENNHTΩI. On trouve dans les médailles d'Héraclius, *Deus adjuva Romanis ;* & c'eſt ce qu'ils ont voulu exprimer en grec par le Βοηθει, & que l'on auroit peine à deviner lorſque ce mot eſt écrit par les ſeules lettres initiales ; car le moyen de ſavoir que C. LEON PAMULΘ ſur la médaille de Conſtantin Copronyme, ſignifie *Conſtantinus Leoni perpetuo Auguſto, multos annos*, ſi M. du Cange ne l'avoit heureuſement deviné. Les plus ſavans ont été arrêtés par KEBOH ΔVAOCOV. KYPIE BOHΘEI ΔOYAΩ COY. *Domine Adeſto ſervo tuo*, faute de connoître les *inſcriptions* dont nous parlons.

Ces ſortes d'*inſcriptions* peuvent s'appeller des *acclamations* ou des *bénédictions*, qui conſiſtent à ſouhaiter à l'empereur la vie, la ſanté, la victoire. Telle eſt celle qu'on voit dans Conſtantin, *plura natalitia feliciter.* Celle de Conſtans, *Felicia decennalia.* Celle de Théophile, Θεοφιλε ΓVAOVCTE CVNIKAC. Celle de Baduela, BADUELA FLEURFAS ZEMPER. Cela nous fait ſouvenir d'une belle médaille d'Antonin Pie, qui peut avoir place parmi ces acclamations, *ſenatus populuſque romanus, annum novum, fauſtum, felicem, optimo principi Pio.* C'eſt ainſi que l'on doit expliquer ces lettres initiales, *S. P. Q. R. A. N. F. F. optimo principi Pio.*

Je ne dois point oublier ici celle de Conſtantin, qui a donné ſujet à tant de fauſſes conjectures ; elle porte du côté de la tête *Imp. C. Conſtantinus P. F. Auguſt.* du côté du revers, *Conſtantino. P. Auguſt.* BAPNAT. Car, pour n'avoir pas reconnu que l'A étoit un R à demi effacée, on a voulu que ce fût la mémoire du baptême de Conſtantin, au lieu qu'il faut lire *Bono Rei Publicæ Nato* Le P. Hardouin a ſenti plus heureuſement que d'autres cette vérité.

Je crois qu'on s'apperçoit aſſez du goût différent des anciens & des modernes pour les *inſcriptions.* Les anciens n'ont point imaginé que les médailles fuſſent propres à porter des *inſcriptions*, à moins que ces *inſcriptions* ne fuſſent extrêmement courtes & expreſſives. Ils ont réſervé les plus longues pour les édifices publics, pour les colonnes, pour les arcs de triomphe, pour les tombeaux ; mais les modernes en général, ſur-tout les allemands & les hollandois, chargent les revers de toutes leurs médailles de longues *inſcriptions*, qui n'ont rien, ni de la majeſté, ni de la brièveté romaine. On ne peut faire ce reproche aux médailles que l'académie des belles lettres a faites en l'honneur & à la gloire de Louis XIV.

Quelquefois même dans les *inſcriptions* des médailles antiques, on ne trouve que le ſimple nom des magiſtrats, comme dans Jules, *L. Æmilius, Q. F. Buca IIII. Vir A. A. A. F. F.* dans Agrippa. *M. Agrippa Coſ. deſignatus.*

INSITOR. Ce nom qui eſt purement latin, & qui vient d'*inſerere*, greffer, étoit le nom d'un dieu de la campagne chez les romains. Le dieu *inſitor* préſidoit aux ſemailles. Le *flamen dialis*, ou flamine de Jupiter, faiſoit mention du dieu *Inſitor*, dans l'hymne qu'il chantoit ou récitoit dans le ſacrifice qu'il faiſoit à Cérès ou à la terre. (*Voyez* Saumaiſe, ſur Solin, p. 714.) L'académie des Belles-Lettres a décidé qu'il falloit retenir ces noms latins dans notre langue, & ne les point traduire, & ſes académiciens le pratiquent dans leurs diſſertations.

INSOLATIO, pratique qui entroit dans le régime de vie des grecs & des romains. Elle conſiſtoit à ſe coucher pendant un certain eſpace de temps, expoſé aux rayons du ſoleil : *æſtate, ſi quid otii*, dit Pline, de ſon oncle, *jacebat in ſole ;* ou à ſe promener nud au ſoleil, *in ſole, ſi caret vento, ambulat nudus.* (*Plin.* 3. 5. 10. & 3. 1. 8.)

INSPECTEUR. Il y avoit chez les romains des *inſpecteurs* qu'on nommoit *peræquatores*, éga-

leurs, ſelon Cujas. On leur donnoit ces noms parce qu'ils conſidéroient, examinoient la qualité & la valeur des biens & des effets de chaque citoyen, qu'enſuite ils repartiſſoient également ſur chaque particulier les impôts à raiſon de la quantité, & de la qualiré des fonds qu'il poſſédoit; & qu'ils rendoient les impôts proportionnels. C'en étoit les aſſéeurs ou aſſayeurs. *Voyez* le code Juſtinien, *liv. II, t. 58 de cens &c.*

INSPECTEUR des ſtatues, des colonnes & autres monumens publics. *V. CENTURIO nitentium rerum.*

INSTITA, bordure couſue autour & au bas des ſtoles.

C'étoient auſſi des bandes ou bandelettes détachées des habits, telles que celles dont Auguſte entouroit ſes cuiſſes; telles que celles dont les femmes & les hommes entouroient une ſemelle, le pied & la jambe juſqu'au mollet, pour former cet entrelas que nous appelons cothurne. *Duas inſtitas*, dit Pétrone, (*C.* 20), *ancilla protulit de furis; alteruque pedes noſtros alligavit, altera manus.*

INSTITOR. Ce mot ſe trouve dans Horace, Ovide, Properce, Sénèque & Quintillien. Il ſignifioit deux choſes: premièrement, il déſignoit une eſpèce de revendeur à gages, à qui des lingers ou des tailleurs donnoient du linge & des habits à vendre dans les rues ou dans les maiſons, & Senèque le prend dans ce ſens. *Inſtitor* ſignifioit auſſi un commis, un facteur aiſé, ſoit qu'il eût la direction d'un magazin, ſoit qu'il voyageât en divers pays pour le commerce; les poëtes prennent ordinairement ce mot dans ce dernier ſens. Comme il y avoit à Rome de ces facteurs très-riches, très-bien mis, très-bien nippés, on les appelloit autrement *pretioſi emptores*, & les courtiſanes s'en accommodoient ſouvent mieux que des grands ſeigneurs. Enfin, Quintilien emploie ingénieuſement le mot *inſtitor* au figuré, & l'applique à l'éloquence, *eloquentiæ inſtitor.* (D. J.)

INSTRUMENTO (*ab*), On trouve dans Muratori, *abinſtum. auxiliarior Aug. inſtrumentis auguſtorum noſtrorum:* ces titres déſigneroient-ils des ſcribes chargés de tranſcrire les ordonnances des empereurs? Mais alors que ſignifieroit *auxiliario?*

INSTRUMENTS de chirurgie. Quoique les modernes réclament l'avantage ſur les anciens relativement à la variété de ces inſtrumens; il eſt néanmoins évident que ceux-ci connoiſſoient tous ceux qui leur étoient néceſſaires; il eſt même très-probable, d'après les écrits d'Oribaſus & de pluſieurs autres anciens écrivains, qu'ils en avoient une grande variété. La découverte d'Herculanum a donné à cette opinion le dernier degré de certitude; en rendant aux yeux des curieux plus de deux mille inſtrumens de chirurgie que la lave avoit enterrés avec cette ancienne v l e.

INSULA. Ile dans une ville, maiſon ou groupe de maiſons iſolé & entouré de rues.

INSULARII. } Les romains appelloient
INSULAIRES. } *inſulaires* les eſclaves qui gardoient les maiſons iſolées qui faiſoient une île. On appeloit auſſi *inſulaires* ceux qui faiſoient payer les loyers des maiſons. (*V.* Caſaubon ſur Suétone, Jules Céſ. C. 47). On appeloit encore *inſulaires* de miſérables eſclaves, tranſportés dans quelqu'île, & qu'on employoit pour toujours aux ouvrages publics. *Voy.* la loi 17, §. *de panis*, & Laurent Pignorius, *comment. de ſervis teſt.* Popma, *lib. de operis de ſervor.*

INSURRECTION. On nommoit ainſi le droit de ſoulèvement accordé aux citoyens de Crète, lorſque la magiſtrature abuſoit de ſa puiſſance & tranſgreſſoit les lois. Alors, il étoit permis au peuple de ſe ſoulever, de chaſſer ſes magiſtrats coupables, de les obliger de rentrer dans la condition privée, & d'en nommer d'autres à leur place.

Une inſtitution pareille qui permettoit la rébellion pour empêcher l'abus du pouvoir, ſembloit devoir renverſer quelque république que ce fût; elle ne détruiſoit pas cependant celle de Crète, parce que c'étoit le peuple du monde qui avoit le plus d'amour pour la patrie, & la force de ce grand principe l'entraînoit uniquement dans ſes démarches. Ne craignant que les ennemis du dehors, il commençoit toujours par ſe réunir de ce côté-là, avant que de rien entreprendre au dedans: ce qui s'appeloit *ſyncrétiſme*, & c'eſt une belle expreſſion.

INTERCESSEUR. C'étoit le nom d'un officier que les gouverneurs de provinces donnoient ou envoyoient principalement pour lever les deniers du fiſc, & exiger les corvées qui étoient dûes. (*Voy.* la troiſième loi du code théodoſien de *Pignorib.* & le commentaire de Godefroi ſur cette loi).

INTERCIDONA. Divinité champêtre des romaines, qui préſidoit à tous les ouvrages qui ſe faiſoient avec la hache. (*Ab interciſione ſecuris*, du verbe *intercedo*, je coupe). On ne voit pas quel rapport a ſon nom, avec le ſecond emploi qu'on lui donnoit, celui de veiller à la conſervation des femmes enceintes, qui l'invoquoient

avec

avec Pilumnus & Deverra, pour y être secourues contre les insultes du dieu Silvain.

INTERDIARIUS. Voleur de jour; le contraire du *dormitator*, ou voleur de nuit. (*Cujaci, observat. XI*, 27).

INTERDICTION *du feu & de l'eau*, formule de condamnation que l'on prononçoit à Rome contre ceux qu'on entendoit bannir pour quelque crime. *Voy.* BANISSEMENT, EXIL.

On ne les condamnoit pas directement au banissement; mais en donnant ordre de ne les point recevoir, & de leur refuser le feu & l'eau, on les condamnoit à une mort civile qu'on appeloit *legitimum exilium.* (Tite-Live).

INTERDUQUE Surnom que les romains donnoient à Junon. Junon *interduque*, ou Junon *conductrice*, est la même chose. C'étoit la déesse du mariage & des noces; & en cette qualité elle étoit censée conduire l'épouse nouvelle à son époux.

INTÉRÊT. *Voyez* USURE.

INTÉRÊT maritime. L'*intérêt maritime* a toujours été connu des peuples navigateurs; mais il a toujours été soumis à d'autres loix que l'intérêt ordinaire. Les anciens les distinguoient par *usura terrestris* & *usura nautica.* Chez les romains, l'*intérêt* ordinaire étoit d'un pour cent par mois, ce qui faisoit un peu plus de douze pour cent par an; puisque leurs mois, comme nos usances, n'étoient que de trente jours. L'*intérêt maritime* y étoit beaucoup plus considérable, & même le taux n'en dépendoit que de la volonté du prêteur. Chez les grecs, on le payoit annuellement sur le pied du huitième, quelquefois du cinquième, & quelquefois d'une partie encore plus forte. C'est ce qui fait dire à Manilius (liv. 4. de son astronomie, vers 173.)

Navigat, & celeres optando sortibus annos,
Dulcibus usuris æquo quoque tempora vendit.

Il est nécessaire d'ajouter que cet *intérêt* excessif, fondé sur les périls de la navigation, cessoit avec le danger. Je dis qu'il est nécessaire de l'ajouter, parce que, quelque juste que soit cette disposition, il paroît qu'en l'admettant, la loi romaine s'éloigna de celle des Rhodiens.

Au reste, cette espèce d'*usure* étoit pratiquée par des romains du premier rang, je dirai même de la plus haute considération. Caton qui, sous un dehors austère, cachoit une ame avide, s'y livra de la manière la plus méprisable.

Il obligeoit ses emprunteurs à faire une société entr'eux, de cinquante négocians, par exemple, qui avoient cinquante vaisseaux. En donnant ensuite la somme convenue avec un *intérêt maritime* qu'il fixoit, il s'arrangeoit de telle sorte qu'il ne perdoit tout, que si tous les vaisseaux ou toutes les marchandises périssoient. Or, comme c'étoit à la société & non aux particuliers qu'il prêtoit, & comme il est d'une impossibilité plus que morale qu'un grand nombre de vaisseaux périsse à la fois, on peut dire qu'il ne couroit aucun danger; & d'après cette certitude, on peut apprécier sa conduite. Il ne se contentoit pas d'éloigner ainsi le risque de la perte, il vouloit encore participer au gain. Outre l'obligation qu'il recevoit pour les sommes prêtées, de chaque marchand en particulier, il avoit dans la société une portion qu'il faisoit régir par un affranchi nommé Quintion, dont il avoit fait son agent, & qui suivoit le vaisseau dans ses courses, afin de veiller aux intérêts de Caton. On voit que, par tous ces moyens, il ne risquoit jamais qu'une très-petite partie de son argent, & c'étoit toujours pour de gros *intérêts.* Il prêtoit aussi de l'argent moyennant un fort gros *intérêt*, à ceux de ses esclaves qui vouloient trafiquer. *Plutarque, vie de Caton.* (Article de M. Pastoret.)

INTERMÈDE. *Voyez* DILUDIA.

INTERMELIUM, endroit de la huitième région, qui nous est tout-à-fait inconnu. Ce mot se trouve dans Tite-Live; mais au lieu d'*intermelio*, il y en a qui lisent *indemelio.*

INTERMONTIUM, vallée peu profonde, située entre deux hauteurs, au mont Capitolin. Les hauteurs étoient plantées de chênes. C'étoit un lieu sacré. Romulus voulut que ce fût un asyle pour les coupables. Quelques savans placent l'*intermontium* à l'endroit où l'on voit le cheval de Marc-Antonin, d'autres au pied du roc Tarpéien.

INTERPOLATION. Choses ajoutées postérieurement à un ancien manuscrit. Les copistes ont défiguré plusieurs pièces anciennes, & les ont interpolées, en y ajoutant des choses de leur temps. Pour établir une *interpolation*, Ruinard donne ces cinq règles. Il faut 1°. que la pièce, ou le passage que l'on veut donner pour ancien, ait l'air de l'antiquité qu'on prétend lui attribuer. 2°. Que l'on ait de bonnes preuves que cette pièce a été *interpolée* ou retouchée. 3°. Que les *interpolations*, ou changemens que l'on prétend y avoir été faits, conviennent au temps de l'interpolateur. 4°. Que ces interpolations ou changemens ne touchent point au fond de la pièce, & ne soient point si fréquens qu'elle en soit toute défigurée.... Il faut enfin que les restitutions que l'on fait re-

vienne parfaitement au reste de la pièce. (*Apologie de la Miss. de S. Maur*, *p.* 97.)

INTERREX, sénateur romain qui étoit revêtu par élection, & pour cinq jours, de l'autorité suprême, pendant la vacance du trône; & sous la république, dans le cas de quelque anarchie, au défaut d'un dictateur.

Ce nom est proprement latin, mais il faut s'en servir dans notre langue, puisque nous n'en avons aucun qui lui réponde; gouverneur, régent, & même entre-roi, ne rendent point le nom *interrex*, & ne peuvent le rendre, attendu la différence de nos gouvernemens avec celui de Rome.

Toutes les fois que, dans les commencemens de cette ville, l'élection d'un roi ne se faisoit pas sur le champ & qu'il y avoit un *interrègne*, le pouvoir cessoit entre les mains des sénateurs, qui choisissoient un chef pour gouverner l'état avec toutes les marques de la dignité royale; on appelloit le patricien qui en étoit honoré *interrex*. C'étoit lui qui assembloit le peuple pour procéder à l'élection d'un nouveau roi; mais sa charge ne duroit que cinq jours, au bout desquels on en déclaroit un autre, si la vacance du trône n'étoit pas remplie. On disoit, déclarer l'*interrex*, plutôt qu'élire: le mot consacré étoit *prodere interregem*.

Il est vrai cependant que les historiens ne sont point d'accord sur la manière dont les sénateurs distribuèrent entr'eux l'exercice de l'autorité suprême, dans l'*interrègne* qui subsista une année entière après la mort de Romulus. Denis d'Halicarnasse assure que chaque sénateur fut *interrex* cinq jours de suite. Tite Live marque que les sénateurs s'étant partagés en dixaines, chaque dixaine commandoit alternativement durant cinq jours; mais qu'il n'y en avoit qu'un de ces dix qui portât les marques de la souveraineté, & qui fît marcher devant lui les licteurs avec les haches & les faisceaux.

Le commandement de l'armée, après la mort de Romulus, fut prolongé pour un an aux consuls, & le sénat nomma pour premier *interrex* Cn. Claudius, fils d'Appius. Ce fut sur la fin de cet interrègne que celui qui en fit le premier la fonction, adressant la parole au peuple en pleine assemblée, lui tint ce discours remarquable: « Élisez donc un » roi, romains, le sénat y consent; & si vous » faites choix d'un prince digne de succéder à » Romulus, le sénat le confirmera. »

Après l'établissement de la république sous les consuls, quoiqu'il n'y eût plus de roi, on garda le nom & la fonction d'*interrex*, car lorsque les magistrats étoient absens, morts, qu'ils ne pouvoient tenir les comices, qu'ils avoient abdiqué, qu'il y avoit eu quelque défaut dans leur élection, ou qu'en un mot l'état se trouvoit dans une espèce d'anarchie, qui ne demandoit pas néanmoins qu'on vînt à créer un dictateur, on déclaroit un *interrex* pris du nombre des patriciens; sa fonction ne duroit, comme sous la royauté, que cinq jours, au bout desquels on en créoit un autre.

Il convoquoit le sénat par son pouvoir, faisoit assembler le peuple pour l'élection des consuls ou des tribuns militaires lorsqu'ils avoient lieu, & veilloit à ce qu'on y procédât dans les règles. Pendant le temps de sa charge, tous les magistrats, excepté les tribuns du peuple, déposoient leur autorité. En effet, il arriva que l'an 760 de la fondation de Rome, ils s'opposèrent si fortement à l'élection des consuls, que l'*interrex* ne pouvant les y contraindre, on fut obligé de déclarer Pompée dictateur: c'est là, je pense, la dernière fois qu'il est parlé de cette magistrature provisoire dans l'histoire romaine. Elle tomba d'elle-même avec la république, quand les empereurs se rendirent maîtres de tout le gouvernement. (D. J.)

INTERULA, *subucula*, *intusium*, χιτωνίσκος, ὑποκάμισον, ἐσωφόριον, & dans les bas siècles *camisia*. Tous ces mots désignent une tunique courte, placée immédiatement sur la peau, comme la chemise des modernes, & sous la tunique. *Voyez* CHEMISE. *Subucula* & *interula* désignoient celle des hommes, & *intusium* celle des femmes, selon Manuce (*Quæst. per epist.* 3. 2.).

INTESTINUM, *INTESTINARIUS*. Les romains appelloient *intestinarii*, intestinaires, certains ouvriers. C'étoient ceux qui faisoient des ouvrages pour le dedans des maisons & des appartemens appellés *opus intestinum*. Budé & d'autres savans ont cru que ces ouvrages étoient ce que nous appellons de la boiserie, de la menuiserie. Ainsi les *intestinaires* étoient des menuisiers. Saumaise est du même sentiment que Budé. Voyez-le sur Solin, pag. 1034 & 1040, & la 2e. loi du code Théodosien, de *Excus. Artif.* Godefroi sur cette loi, Vitruve L. IV. c. 4. L. V. c. L. VI. c. 2. 8. Pline L. XVI. c. 42. où il est parlé des ouvrages de ces artistes & de leurs différentes espèces.

INTRITUM, espèce de panade à l'ail, ragoût des moissonneurs.

INTUSIUM, ou *interula*. Varron appelle de ce nom la tunique que les femmes portoient sur la peau, comme les modernes portent la chemise. *Voyez* ce mot. (*Ling. lat. IV.* 30.)

INVICTA. *Voyez* LIMAÇON.

INVICTUS. } C'eſt un des ſurnoms de
INVINCIBLE. } Jupiter : les romains célébroient une fête aux ides de juin, en l'honneur de Jupiter *invincible*.

INVITATOR, } office d'un domeſtique à
INVITATEUR, } Rome. Il paroît, par une inſcription rapportée par Grævius, p. DXCVIII, n°. 6, que cet office n'étoit pas des moins conſidérables, puiſqu'on le donnoit à des affranchis; elle porte AGATOPUS AUGG. LIB. INVITATOR, &c. Les *invitateurs* étoient ceux qui alloient inviter les conviés au repas que l'on donnoit. *Voyez* Pline, L. XXXV. c. 10, où il parle des *invitateurs* de Ptolémée, qu'il appelle *vocatores*.

IO, fille du fleuve Inachus, ſortant un jour de chez ſon père, fut ſurpriſe par Jupiter qui, pour l'empêcher de fuir, couvrit la terre d'un nuage épais qui ſe répandit autour d'*Io*. Junon étonnée de voir la terre couverte de ténèbres dans un temps ſerein, deſcendit ſur la terre & diſſipa les nuages. Jupiter, qui avoit prévu l'arrivée de ſon épouſe, avoit changé *Io* en une géniſſe qui, même ſous cette forme, conſervoit encore de la beauté. Junon ne put encore s'empêcher de l'admirer; & feignant d'ignorer ce qui s'étoit paſſé, elle demanda à qui appartenoit la géniſſe, & de quel troupeau elle étoit. Jupiter, pour terminer toutes ſes demandes, lui dit que la terre venoit de la produire. Junon la voulut avoir, & la donna à garder à Argus, qui avoit cent yeux. Ce ſurveillant la laiſſoit paître pendant le jour; la nuit, il l'enfermoit & la tenoit attachée. Elle vint une fois paître ſur les bords du fleuve Inachus ſon père qui, charmé de ſa beauté, lui arracha de l'herbe: elle baiſa les mains qui la lui préſentoient, laiſſa couler quelques larmes, & au défaut de la parole qu'elle n'avoit plus, elle traça avec le pied, ſur le ſable, ſon nom & ſes malheurs. Jupiter ne pouvant plus ſupporter les maux auxquels il voyoit *Io* expoſée, envoya Mercure pour tuer Argus. A cette mort, la colère de Junon redoubla; la malheureuſe *Io* en reſſentit de nouveaux effets; à ſes yeux ſe préſente une horrible furie qui, jettant l'épouvante dans ſon eſprit & le trouble dans ſon cœur, la fit errer par toute la terre. Elle arriva enfin ſur les bords du Nil, où, accablée de fatigue & de laſſitude, elle ſe coucha ſur le ſable, & pria Jupiter de terminer ſes tourmens. Junon s'appaiſa à la prière de ſon mari; *Io* reprit ſa première figure, mit au monde Epaphus, & devint même déeſſe ſous le nom d'Iſis.

C'eſt ainſi qu'Ovide raconte la fable d'*Io*, au premier livre de ſes métamorphoſes. On trouve, dans les poëtes grecs, quelques autres circonſtances. Junon, pour venger la mort d'Argus, envoya, dit-on, à la vache *Io* une mouche qui, la piquant ſans ceſſe de ſon aiguillon, la mettoi en fureur. Agitée d'une étrange ſorte, *Io* traverſa à la nage la mer qu'on appella depuis Ionique (de ſon nom); elle alla en Illyrie, paſſa le mont Hémus, d'où elle deſcendit dans la Thrace. La mer arrêtoit auſſi peu ſes courſes que les montagnes. Le golfe de Thrace ſe trouvant ſur ſa route, elle le franchit comme la mer Ionienne: ce golfe prit de là le nom de Boſphore, qui veut dire le trajet de la vache. Elle alla enſuite en Scythie, de là en Europe & enſuite en Aſie, & enfin ſur les bords du Nil.

Eſchile, dans ſa tragédie de Prométhée, fait arriver *Io* en Scythie, au lieu où Prométhée étoit enchaîné ſur ſon rocher. Prométhée, comme dieu, la reconnoît; elle en eſt étonnée; elle l'interroge ſur la durée de ſes maux: après pluſieurs difficultés, il lui révèle les autres voyages auxquels la jalouſe Junon l'a condamnée, & fixe ſon établiſſement en Égypte, où elle aura, de Jupiter, Epaphus, dont la domination s'étendra auſſi loin que le Nil. A ce diſcours, un nouvel accès de fureur ſaiſit *Io*, & lui fait continuer ſes courſes. *Voyez* ARGUS, EPAPHUS, ISIS.

Marsham (*Canon Ægyptiac. Sec.* 1.) a montré le premier que l'*Io* des grecs avoit été formée ſur l'Iſis des égyptiens, & ſur l'Aſtarte des Phéniciens.

Jablonski (*Panth. Ægypt. lib.* 3. *c.* 1.) a porté cette opinion à la démonſtration, en rappellant que le nom cophte, ou ancien égyptien, de la lune (dont Iſis étoit le ſymbole) étoit *Ioh*. Hérodote avoit dit expreſſément (*lib.* 1. *cap.* 1. & 5.) que l'*Io* des argiens étoit la même divinité que l'Iſis des égyptiens. Les cornes de bœuf que porte Iſis ont ſervi de fondement à la métamorphoſe d'*Io* en vache. Enfin, les argiens, qui étoient d'origine égyptienne, avoient dans leur temple une vache, « image d'Io ou de la Lune, dit Euſtathe (*in* » *Dioniſ. Periègeten. verſ.* 94.); car la Lune eſt » appellée *Io* dans leur idiome ». Jean Malala (*Chronograph. pag.* 27.) dit auſſi que les argiens donnoient encore de ſon temps, à la Lune le nom myſtique & ſecret d'*Io*. *Voyez* ARGIENS.

IΩ. } Ce mot étoit, chez les grecs & les
IO. } latins, une eſpèce d'interjection. On peut le comparer à notre oh! — Les Bacchantes, dans les orgyes, crioient fréquemment *Io Bacche*. — Les romains crioient auſſi *Io Saturnalia*, pendant les ſaturnales (*Mart. XI.* 2.).

Clamant ecce mei IO Saturnalia verſus. — Les ſoldats, dans les triomphes, faiſoient retentir les airs du cri *Io triumphe*. (*Tibull.* 2. 6. 121.)

Ipſe gerens laurus, lauro devinctus agreſti
Miles, Io, magna voce, triumphe canet.

IO-BACCHUS. Chanſons à l'honneur de Bacchus, que les anciens chantoient dans les fêtes & dans les ſacrifices. On répétoit ſouvent dans ces chanſons les mots *Io* & *Bacchus*, & c'eſt d'où leur vient le nom *Io-Bacchus*.

IOH. *Voyez* Io.

IOL, dans la Mauritanie. On a des médailles impériales latines de cette ville, frappées en l'honneur d'Auguſte, de Julie, de Tibère, avec le nom de la ville en caractères puniques..... *Pellerin.*

IOLAS, fils d'Iphiclus, & neveu d'Hercule, fut le compagnon de ſes travaux, il lui ſervit de cocher dans le combat contre l'hydre de Lerne. Ovide le fait aſſiſter à la chaſſe de Calydon, & Hygin le nomme parmi les Argonautes. Dans les jeux que Jaſon fit célébrer pour la mort de Pélias, il remporta le prix de la courſe du char à quatre chevaux. Hercule ayant épouſé Mégare, fille de Créon, roi de Thèbes, & s'étant enſuite perſuadé, d'après quelques préſages, que ſon mariage avec cette princeſſe pourroit lui être funeſte, il la fit épouſer à ſon neveu *Iolas*. Après la mort d'Hercule *Iolas* voulut venger les maux qu'Euriſthée avoit fait ſouffrir à ce héros; il ſe mit à la tête des Héraclides, qu'il conduiſit à Athènes pour les mettre ſous la protection des fils de Théſée; quoique dans une extrême vieilleſſe, il voulut commander l'armée des athéniens contre Euriſthée; mais quand il eut pris ſes armes, il ſe trouva ſi accablé de leur poids, joint à celui de ſes années, qu'il fallut le ſoutenir pour le conduire au champ de bataille. A peine fut-il en préſence des ennemis, que les dieux lui rendirent les forces de ſa première jeuneſſe. Voici comment Euripide (dans ſes Héraclides, act. 3) rapporte ce prodige: « *Iolas* » paſſoit proche de Pallène, lieu conſacré à Minerve; il apperçoit le char du roi d'Argos: » incontinent il invoque Jupiter & la déeſſe Hébé; » il les prie de le rajeunir pour un jour, afin » de venger Hercule. Prodige incroyable! On » voit à l'inſtant deux aſtres s'arrêter ſur le char » d'*Iolas*, & le couvrir d'un nuage épais. » C'étoient diſent les ſages, Hercule lui-même, » & ſon épouſe Hébé. Le nuage ſe diſſipe, & » l'on voit *Iolas* en ſortir ſous la forme d'un » jeune homme plein de vigueur & de feu. Il » vole vers Euryſthée, il le rencontre aux ro» chers de Scyron; il le ſaiſit dans ſon char & » l'emmène en ſon camp chargé de chaînes ». Les grecs élevèrent à ce prince des monumens héroïques & célébrèrent des jeux en ſon honneur. Il eut même un autel à Athènes. *Voy.* Iolée.

Iolas, autre parent d'Hercule. Ce héros le tua, ſelon Euripide, dans un accès de fureur qui lui prit au retour des enfers. *Iolas* avoit été auſſi un des argonautes. *Voy.* Hercule.

IOLCHOS, ville maritime de la Theſſalie, ſur la côte de l'Archipel, au pied du mont Pélion; elle fut célèbre par la naiſſance de Jaſon, par l'aſſemblée qui s'y fit de l'élite des princes de la Grèce, pour aller à la conquête de la toiſon d'or, & par la célébration des jeux funèbres après la mort de Pélias.

IOLE, fille de Jardan, roi de Lydie, ou, ſelon Ovide, d'Eurytus, roi d'Œchalie, fut demandée en mariage par Hercule, il ne put l'obtenir. Ce refus le jetta dans un tel accès du fureur, qu'il lui fit tuer Iphitus, frère d'*Iole*. Il courut inutilement preſque toute la Grèce, pour ſe faire expier de ce meurtre: il le fut enfin par Théſée. Il fut diſtrait de cet amour pendant quinze ans, ſoit par ſes expéditions, ſoit par d'autres amours. Mais il conſervoit toujous le reſſentiment du refus qu'il avoit eſſuyé. Il arrive au bout de ce temps, tue le roi avec tous ſes enfans, & emmène *Iole* priſonnière, ſon amour ſe réveille; Déjanire qui étoit alors ſa femme devient jalouſe, & cette jalouſie cauſa la mort d'Hercule. *Voy.* Déjanire, Hercule.

Iole eſt ſouvent repréſentée ſur les pierres gravées; elle y paroît quelquefois revêtue de la dépouille d'un lion. De là eſt venue l'erreur de quelques antiquaires qui ont pris pour *Iole* quelques têtes d'Hercule jeune. *V.* Hercule.

Voici la notice des plus belles pierres de Stoſch ſur leſquelles paroît *Iole*. « Têtes accollées d'Hercule & d'*Iole*, avec le nom du graveur, ΚΑΡΠΟΥ. L'original de cette cette pâte de verre eſt dans le muſéum de Florence. — *Iole* debout ſur une calcédoine, revêtue de la peau de lion & portant la maſſue, telle qu'on la voit ſur d'autres pierres gravées. M. Fonten. (*mém. de l'acad. des inſcript. t. VII, p.* 61) veut que cette figure déguiſée en Hercule repréſente la muſe Thalie qui préſide aux jeux comiques, à cauſe de la maſſue que celle-ci tient dans quelques bas-reliefs. On voit ſur une pâte antique le même ſujet. Sur une pâte de verre dont l'original eſt dans le cabinet de ſa majeſté impériale, à Florence. (*Muſ. Flor. t. II, tab. v. ſtoch, pierre grav. pl. LXVIII*) Hercule eſt aſſis embraſſant *Iole* qui eſt nue, debout devant lui, avec le nom du graveur ΤΕΥΚΡΟΥ. Une ſeconde pâte de verre offre le même ſujet. Sur une pâte antique, Hercule coëffé en femme embraſſe *Iole* coëffée avec la peau de lion, ſur le reſte de laquelle ils ſont tous deux couchés. Le même ſujet dans la même attitude ſe trouve ſur une cornaline, dans le cabinet de l'empereur à Vienne. Stoch avoit encore, ſur une cornaline, une copie de cette pâte. Et ſur une pâte de verre

le même ſujet avec la différence qu'on n'y trouve plus la même coëffure, & qu'au-deſſus des deux amans eſt la maſſue attribut d'Hercule ».

IOLÉES, c'eſt le nom des fêtes ou des jeux que les athéniens avoient conſacré à *Iolas*, compagnon d'Hercule. Les thébains lui rendirent les mêmes honneurs.

ION, fils d'Apollon & de Creüſe, fille d'Erecthée, roi d'Athènes. Creüſe ſéduite par Apollon, mit au monde un fils à l'inſçu de ſon père, & abandonna l'enfant dans la même grotte qui avoit été témoin de ſon malheur. Mais elle eut la précaution de le mettre dans une corbeille fermée avec quelques ornemens qu'elle avoit. Mercure, à la prière d'Apollon, tira le fils de Creüſe hors de la grotte où elle l'avoit caché, & le tranſporta au temple de Delphes. Apollon inſpira en même-temps à la prêtreſſe de la pitié pour l'enfant, de manière qu'elle prit ſoin de nourrir ce pupille. Il crut ſous les yeux de ſa libératrice & à l'ombre des autels, ſans que, ni lui, ni elle euſſent aucune lumière ſur ceux dont il avoit reçu le jour. L'eſtime qu'il s'acquit parmi les Delphiens, les engagea à le faire le dépoſitaire des tréſors du temple. Cependant la mère Créüſe avoit épouſé Xuthus. Le deſſein d'Apollon étoit de faire paſſer le fils qu'il avoit eu de Créüſe pour véritable fils de Xuthus, & de lui procurer la gloire d'être un jour le fondateur de l'Ionie. Xuthus, chagrin de n'avoir point d'enfans, vient conſulter l'oracle de Delphes qui lui répond: « la première perſonne que tu rencontreras à la » ſortie du temple eſt ton fils ». Le prince ravi d'avoir un fils qu'il ne connoiſſoit pas, ne ſonge point, dans ſon tranſport, à demander à l'oracle de quelle femme il a eu cet enfant; il ſe ſouvient alors d'avoir eu un amour avant ſon himen, dans un pélérinage qu'il avoit fait à Delphes aux fêtes de Bacchus. Il ſort à l'inſtant du temple, rencontre le jeune miniſtre d'Appollon, & l'aborde en lui donnant le nom de fils: la date de ſes anciennes amours s'accordoit aſſez avec l'âge du jeune homme, qui conſent avec plaiſir de reconnoître pour ſon père le roi d'Athènes. Xuthus le nomme *Ion*, par allégorie à la rencontre qu'il en a faite à l'iſſue du temple (parce que cet enfant s'eſt offert le premier à la vue de Xuthus ſortant du temple, Ἐξιοντιμος). Créüſe inſtruite de l'action de Xuthus, la regarde comme une trahiſon, comme un artifice concerté pour placer le fils de quelqu'eſclave aimée ſur le trône des Erechtides: elle ſe propoſe de faire empoiſonner *Ion*, & charge du crime un vieillard ſon confident. Lorſqu'on apporta la coupe empoiſonnée, *Ion* étoit occupé à faire des ſacrifices & un feſtin, pour célébrer ſa naiſſance; au lieu de boire la liqueur, il en fait une libation aux dieux. Une colombe qui ſe trouvoit par haſard dans la tente d'*Ion* eut à peine trempé ſon bec dans le vin répandu par terre, qu'elle tombe étendue aux pieds des ſpectateurs. On reconnoît le crime, & l'échanſon arrêté en accuſe Créüſe. *Ion*, à la tête des conviés, court à l'inſtant aux miniſtres du temple, en demandant juſtice, & tous d'une voix condamnent la reine à être précipitée du haut d'un rocher. Créüſe à cette nouvelle ſe refugie vers l'autel du dieu qu'elle embraſſe. *Ion* veut l'en faire retirer, lorſque la prêtreſſe, envoyée par Apollon, paroît avec un petit berceau qui étoit celui où elle avoit autrefois trouvé *Ion* ſur la porte du temple. Créüſe reconnoît auſſi-tôt le berceau; & quittant tout-à-coup ſon azile, elle court embraſſer *Ion* qu'elle nomme ſon fils. Les ornemens qui étoient renfermés dans le berceau, achèvent la reconnoiſſance, par le détail que la mère en fait à ſon fils, ſans les avoir vûs. Mais *Ion*, en retrouvant ſa mère qu'il cherchoit, perd le père qu'il avoit trouvé; car Créüſe lui avoue qu'elle l'a eu d'Apollon, & que ce dieu, en le donnant pour fils à Xuthus, n'avoit pas dit qu'il fût iſſu de ce roi. Minerve vient les tirer de ce nouvel embarras, en ordonnant à Créüſe de placer *Ion* ſur le thrône, comme le rejetton des Erechtides, & en lui conſeillant de ne point dire à ſon mari qu'elle eſt mère de ce jeune prince, de peur de tirer ce bon roi d'une erreur qui lui eſt agréable. Cette fable fait le ſujet d'une tragédie d'Euripide, dont le titre eſt *Ion*.

Selon les hiſtoriens grecs *Ion* étoit véritablement fils de Xuthus & de Créüſe; il rendit de grands ſervices à ſon ayeul Erechtée, dans la guerre contre les éleuſiniens, & devint enſuite ſi puiſſant dans Athènes que quelques-uns le croient ſucceſſeur de ce prince; quoique ſon nom ne ſe trouve pas dans la ſuite des rois d'Athènes. D'autres croient qu'après avoir été marié, & avoir eu des enfans à Athènes, il paſſa en Italie, & que c'eſt le même que Janus. *Voyez* JANUS. La poſtérité d'*Ion* fut nombreuſe, & l'Attique ſe trouvant dans la ſuite ſurchargée d'habitans, on envoya la famille d'*Ion* dans l'Aſie mineure, où elle ſe diviſa en pluſieurs colonies, à qui l'on donna le nom commun d'*Ioniens*.

ION. Pline décrit une pierre précieuſe de couleur violette, claire & rarement foncée, venant des Indes, à laquelle il donne ce nom formé du mot grec Ἰον, *violette*. La légèreté de la teinte fait reconnoître dans une deſcription auſſi vague, le ſaphir préférablement à l'améthyſte.

IONIDES. Nymphes près d'Héraclée en Elide; il y a, dit Pauſanias, une fontaine qui tombe dans le fleuve Cythérus, ſur le bord de laquelle eſt un temple conſacré à des nymphes qui ont chacune leur nom particulier; car on les nomme,

Caliphaé, Synalaxis, Pégé & Iasis; ce qui n'empêche pas qu'on ne les appelle d'un nom général, les nymphes *Ionides*.

IONIEN. Le mode *ionien* étoit, en comptant du grave à l'aigu, le second des cinq modes moyens de la musique des grecs. Euclyde l'appelle encore *phrygien grave*. Pollux (*Onomast. liv. IV. chap. X.*) parle d'une harmonie *ionienne* propre aux flûtes. *Voyez* DORIEN.

IONIQUE (la transmigration) étoit une époque célèbre. C'est la retraite des colonies athéniennes, qui, après la mort de Codrus, s'en allèrent sous la conduite de Nélée son fils, établir les douze villes de l'Ionie d'Asie. Ces colonies furent fondées, selon Eratosthène, cinquante ans après le retour des Héraclides, &, selon le chevalier Marsham, soixante-dix-sept après la prise de Troye, & cinquante-sept après le retour des Héraclides. Les marbres d'Arondel parlent de cette *transmigration*.

IONOPOLIS, dans la Paphlagonie. ΙΩΝΟΠΟΛΕΙΤΩΝ.

On a des médailles impériales grecques de cette ville frappées en l'honneur de Vérus.

IOPAS, roi d'Afrique; Virgile en fait un des amans de Didon, & lui donne le mérite d'être habile dans la musique.

IOS, isle. ΙΗΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette isle sont:

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

On y voit ordinairement la tête d'Homère, dont le tombeau étoit dans cette isle.

IOXUS, né de Périgone & de Déjonée, fils d'Eurytus, roi de Thessalie, fut chef d'une colonie qui s'établit en Carie, d'où sont venus les *Ioxides*, qui, de père en fils, dit Pausanias, ont conservé la coutume de n'arracher & de ne brûler jamais, ni les asperges, ni les roseaux; mais d'avoir au contraire pour ces plantes une espèce de religion, & une vénération particulière; on n'en dit pas la raison.

IPHIANASSE, fille de Proëtus, roi des argiens, étant venue avec ses sœurs Lysippe & Iphinoé dans un temple de Junon, fit paroître aussi bien que ses sœurs quelque mépris pour cette déesse, en préférant la maison & les richesses de leur père, au temple de Junon & à ses ornemens, ou, selon Hygin, en préférant leur beauté à celle de Junon. La déesse irritée de l'insolence de ces filles, leur troubla tellement l'esprit, qu'elles s'imaginèrent toutes trois être devenues vaches, & se mirent à courir la campagne. Une maladie si singulière, affligea le roi leur père, qui eut recours à toutes sortes d'expédiens pour guérir ses filles, jusqu'à promettre la troisième partie de son royaume, , & une des princesses en mariage à celui qui seroit assez heureux pour faire cesser cette maladie. Mélampus, fameux médecin, à qui Apollon avoit aussi accordé le don de deviner, se présenta au roi, & lui promit une prompte guérison aux conditions qui avoient été offertes. Il commença par appaiser la déesse par un grand nombre de sacrifices; & après avoir ôté cette première cause du mal, il vint aisément à bout du reste: en sorte qu'il devint gendre du roi en épousant *Iphianasse*. *Voyez* MÉLAMPUS, PROËTIDES.

IPHIANASSE, une des quatre filles d'Agamemnon, selon Sophocle dans son Electre. Homère ne fait mention que de cette princesse, & dit que sur la fin du siège de Troye, le roi de Mycènes, pour appaiser la colère d'Achille, lui envoya en mariage sa fille *Iphianasse*. Ce poète ne dit rien, ni d'Iphigénie, ni de ses deux autres sœurs Electre & Chrysothémis.

IPHICLUS, fils de Philacus, prince de Thessalie, ayant vécu long temps avec sa femme Astioché, sans en avoir d'enfans, consulta le devin Mélampus, le même qui avoit guéri Iphianasse, sur les moyens de rendre sa femme féconde. Le devin lui conseilla d'enfoncer un couteau dans un arbre consacré à Jupiter, & de l'y laisser rouiller: de détremper ensuite cette rouille dans du vin, & d'en avaler pendant dix jours. Le remède opéra à merveille; *Iphiclus* devint père de plusieurs enfans, entr'autres de Protésilas, le premier des grecs qui fut tué au siège de Troye. *Iphiclus* fut un des argonautes, c'est lui qui remporta le prix de la course à pied aux jeux funèbres que Jason fit célébrer pour la mort de Pélias. *Voyez* MÉLAMPUS.

IPHICLUS, fils d'Amphytrion & d'Alcmène, fut frère jumeau d'Hercule. Dans la première expédition d'Hercule contre les Éléens, il fut blessé à mort par les fils d'Actor, & enterré à Phénéon en Élide. Les Phénéates l'honorèrent tous les ans vers son tombeau, comme un héros; il fut père d'Iolas. *Voyez* ACTOR, ALCMÈNE, IPHICLÈS.

IPHICLUS, fils de Thestius & frère d'Althée mère de Méléagre, est aussi compté parmi les argonautes.

IPHIDAMAS, fils de Busiris. *Voyez* BUSIRIS.

IPHIGÉNIE, suivant plusieurs anciens auteurs

cités par Pausanias & par Plutarque, étoit fille de Thésée & d'Hélène. Lorsque cette dernière princesse fut retirée, par ses frères, des mains de son premier ravisseur, on prétend qu'elle étoit enceinte, & qu'elle alla accoucher à Argos d'*Iphigénie*. Clytemnestre sœur d'Hélène, & déjà femme d'Agamemnon, pour sauver l'honneur de sa sœur, fit passer *Iphigénie* pour sa fille, & la fit élever en cette qualité à la cour d'Argos. Agamemnon qui avoit découvert dans la suite cette tromperie, sans oser la divulguer, ne fut pas fâché de trouver un prétexte de se défaire de cette fille supposée, lorsqu'il fut question du sacrifice d'*Iphigénie*. Ces auteurs prétendent justifier ainsi la facilité avec laquelle Agamemnon consentit à la mort de cette princesse; peut-être même que l'oracle d'Aulide avoit été préparé de concert entre le roi & Calchas.

D'autres écrivains anciens distinguent deux *Iphigénies*, l'une fille d'Hélène & l'autre de Clytemnestre. C'est l'opinion la plus commune, & que Racine a suivie dans sa belle tragédie d'*Iphigénie*, où il introduit la fille d'Hélène sous le nom d'Eriphile, qu'il suppose avoir été enlevée de Lesbos par Achille, & qui devient la victime de Diane, à la place d'*Iphigénie*.

Iphigénie, fille d'Agamemnon & de Clytemnestre, a fourni le sujet de deux tragédies à Euripide: l'une sous le titre d'*Iphigénie en Aulide*, & l'autre d'*Iphigénie en Tauride*. Voici le plan historique de la première.

Un calme opiniâtre arrêtant trop long-temps l'armée des grecs au port d'Aulide, Calchas consulté sur les moyens d'appaiser les dieux, répondit qu'il falloit immoler à Diane, divinité tutélaire d'Aulide, *Iphigénie* fille d'Agamemnon; qu'à ce prix seul les grecs auroient les vents favorables, & l'avantage de renverser Troye. Le roi d'Argos, après avoir long-temps balancé entre la tendresse paternelle & la gloire qui lui reviendroit de l'expédition de Troye, consentit enfin à sacrifier sa fille aux intérêts de toute la Grèce assemblée. La difficulté étoit de tirer *Iphigénie* d'Argos, & des mains de Clytemnestre: Agamemnon écrivit à la reine d'envoyer au plutôt sa fille en Aulide, pour la donner en mariage à Achille, qui ne vouloit partir pour Troye qu'en qualité d'époux d'*Iphigénie*. Clytemnestre n'hésite pas de partir avec sa fille, dans la vue de cet hymen. Mais elle est à peine arrivée au camp des grecs, qu'elle y apprend le fatal mystère. Aussi-tôt elle a recours à Achille, & implore sa protection pour la vie de sa prétendue épouse. Quant à *Iphigénie*, le poëte la représente d'abord frappée d'horreur à la vue du sort qu'on lui prépare: elle court demander grâce à son père, met tout en usage pour le fléchir, les efforts de Clytemnestre, ses raisons personnelles, ses larmes, ses attraits: ensuite elle pense à s'enfuir avec sa mère. Mais bientôt après avoir réfléchi sur la gloire dont seroit suivie son trépas, elle l'accepte généreusement; elle refuse avec constance le secours d'Achille, fait elle-même les préparatifs de son sacrifice, s'avance d'un pas ferme au pied de l'autel, & présente hardiment son sein au sacrificateur. Celui-ci prend le glaive, il invoque les dieux: il frappe: tous entendent le coup, mais la victime disparoît sans qu'on apperçoive aucune trace de sa retraite. On voit étendue par terre & palpitante, une biche d'une grandeur extraordinaire & d'une rare beauté: l'autel est arrosé de son sang; c'est Diane qui, satisfaite de la soumission de la princesse, a substitué cette biche à sa place. Pour *Iphigénie*, elle s'est envolée vers les dieux, dit Agamemnon à la reine, qui craignoit que ce prodige n'eût été inventé pour finir ses regrets. *Voyez* MÉNÉLAS.

Depuis Euripide, trois célèbres auteurs ont traité le même sujet tragique avec beaucoup de succès; l'un italien, c'est Louis Dolcé, en 1766, & les deux autres françois, savoir, Rotrou en 1649, & le célèbre Racine en 1675. L'auteur italien n'a presque fait que rendre les pensées du poëte grec en beaux vers italiens; excepté que n'ayant pu adopter le prodige de la biche substituée, il fait dire à l'acteur qui vient raconter l'histoire du sacrifice: « quelques-uns ont cru voir une » biche au lieu d'*Iphigénie*; mais je ne veux pas » croire ce que je n'ai pas vu ». De sorte que chez lui, non-seulement *Iphigénie* meurt, mais elle est décapitée dans les formes. Quant aux deux poëtes françois, ils se sont écartés de leur original, toutes les fois que les mœurs des grecs ne s'accordoient pas avec les nôtres, ce qui arrive assez fréquemment. Racine, qui a cru ne pouvoir pas faire mourir *Iphigénie*, ni la sauver par un prodige incroyable, fait dire à Calchas, pour le dénouement de la pièce, que c'est la fille d'Hélène, Eriphile, qui, sous un nom emprunté, est l'*Iphigénie* que demande Diane. Quelques auteurs ont dit qu'Achille fut effectivement aimé d'*Iphigénie*, & que, dès avant qu'il fût question de l'immoler, elle avoit sacrifié à ce héros sa virginité. *Voyez* ACHILLE.

D'anciens mythologues disent qu'au moment du sacrifice, *Iphigénie* fut changée en ourse, d'autres en génisse, ou en une vieille femme. Lucrèce veut qu'on ait effectivement répandu le sang de cette princesse; qu'elle fut immolée à la superstition des soldats, & à la politique d'un prince qui craignoit de perdre le commandement d'une belle armée. Mais l'opinion la plus suivie, est qu'Agamemnon, menacé du courroux de la déesse, résolut véritablement d'immoler sa fille, & que tout étant prêt pour le sacrifice, les soldats s'y opposèrent tous; de manière que Calchas, qui appré-

hendoit une sédition, insinua que Diane contente de la soumission du père & de la fille, pouvoit être appaisée par le sacrifice d'une biche, & par la consécration d'*Iphigénie*, qu'on envoya en effet dans la Tauride, pour lui servir de prêtresse. Dictis de Crète, ne veut pas même qu'Agamemnon y ait consenti; il dit qu'Ulisse partit secrètement de l'armée, sans consulter Agamemnon; qu'il contrefit des lettres de ce prince à Clytemnestre, avec ordre d'envoyer au camp des grecs la jeune princesse, & que l'y ayant conduite secrètement, il alloit, de concert avec Calchas, l'immoler à la déesse, lorsqu'il fut effrayé par quelque prodige, peut-être aussi par les menaces d'Achille, qui découvrit le mystère. La princesse fut alors envoyée dans la Tauride, & l'on sacrifia à sa place une biche que l'orage avoit obligée de se cacher près de l'autel de Diane. On parlera encore, à l'article ORILOCHIA, d'une autre tradition sur le sort d'*Iphigénie*.

Quel étoit le motif de ce calme & de ce sacrifice devenus si célèbres? Agamemnon avoit, par imprudence, tué une biche consacrée à Diane. Toute l'armée auroit été punie de la méprise de son roi, si, pour appaiser la déesse, on n'eût égorgé une princesse innocente.

Iphigénie en Tauride, autre tragédie d'Euripide, dont le sujet est une suite du premier. Cette princesse, enlevée de l'autel par Diane, est transportée en Tauride, dans la Scythie, où régnoit la barbare coutume de sacrifier les étrangers à la déesse qui y préside: on l'établit prêtresse du temple: c'est elle qui initie les victimes, qui les prépare au sacrifice: d'autres mains les égorgent. Aucun des grecs ne savoit le sort d'*Iphigénie*: tout le monde la croyoit morte en Aulide par le glaive de Calchas. Quelques années après, Oreste son frère voulant se délivrer des poursuites des Furies, reçoit ordre d'Apollon d'aller en Tauride, enlever la statue de Diane, qu'on croyoit être descendue du ciel, & de l'apporter dans l'Attique. Il est pris avec son ami Pylade; on veut les immoler, suivant la barbare coutume de ce pays. *Iphigénie*, sachant qu'ils étoient d'Argos, s'informe d'eux de l'état de sa famille, offre de délivrer l'un des deux de la mort, & de le renvoyer dans sa patrie, s'il veut se charger d'une lettre pour son frère Oreste. A ce nom la reconnoissance se fait: ils conviennent de se sauver ensemble: *Iphigénie* trompe Thoas, roi de la Tauride, sous le prétexte d'une prétendue expiation des victimes qu'elle doit faire sur le bord de la mer; elle s'embarque avec Oreste & Pylade, qui emportent la statue de Diane. *Voyez* CHRYSÈS.

Iphigénie, près d'immoler Oreste, est représentée sur un bas-relief du palais Accaramboni à Rome (*Monum. ined. Winckelmann.*). Sur un autre de la villa Albani, publié dans le même ouvrage, elle s'embarque avec son frère, emportant la statue de Diane, après la mort de Thoas.

Iphigénie, reconnoissant Oreste, est le sujet d'une peinture d'Herculanum.

IPHIMÉDIE, fille de Triopas, ou de Canache & de Neptune, ayant épousé Aloüs, devint sensible aux séductions de Neptune, & allant souvent sur les bords de la mer, pour s'entretenir avec son amant, elle devint mère des deux géans Aloïdes. Un jour qu'elle célébroit les orgyes avec sa fille & les bacchantes, elles furent toutes enlevées par des thraces, & partagées entr'eux suivant le sort. *Iphimédie* échut à un des favoris du roi, & Panchatis sa fille au roi même.

IPHINOÉ, fille de Nisus & femme de Mégaréus. *Voyez* MÉGARÉUS.

IPHINOÉ. *Voyez* IPHIANASSE.

IPHIS, née fille, devint garçon au temps de son mariage. Dans la ville de Phestè, près de Gnosse, dit Ovide (*Métam. liv. 9.*), demeuroit Ligdus, homme pauvre & d'une naissance obscure, mais cependant d'une honnête famille. Cet homme voyant sa femme grosse, lui dit que si elle accouchoit d'une fille, il ne vouloit pas l'élever, parce qu'il n'en avoit pas les moyens; il ordonna même de la faire périr. Téléthuse, sa femme, n'accoucha cependant que d'une fille, qu'elle fit passer pour garçon auprès de son mari, & qu'elle éleva publiquement sous ce nom. Ce mystère demeura long-temps caché, parce qu'*Iphis* (c'est le nom de l'enfant) avoit dans le visage tous les agrémens des deux sexes. A l'âge de treize ans, son père le destina à Ianthe, la plus belle fille de la ville. Sa mère, qui savoit l'impossibilité de ce mariage, ne chercha qu'à l'éloigner: une maladie feinte, un songe prétendu, un présage funeste, tout lui servoit de raison pour le différer. A la fin, ayant épuisé tous les prétextes, & le jour du mariage étant arrêté, elle alla la veille, avec sa fille, dans le temple d'Isis, implorer le secours de la déesse, pour se tirer de l'embarras où elle se trouvoit. *Iphis*, en sortant du temple, s'apperçut qu'elle marchoit avec plus de force qu'à l'ordinaire: son teint commença à perdre sa grande blancheur, & prit une couleur plus mâle: ses forces augmentèrent, ses cheveux s'accourcirent, & elle sentit, dans toute sa personne, une vigueur qui démentoit son sexe. Enfin elle reconnut qu'elle étoit homme. Charmé de ce changement, *Iphis* rentra dans le temple pour offrir à la déesse un sacrifice d'actions de grace, & y laissa cette inscription: *Iphis garçon accomplit les vœux qu'il avoit faits étant fille.* Le lendemain le mariage fut célébré, au grand contentement des parties.

IPHIS, père d'Étéoclus, un des chefs des argiens qui avoient été tués devant Thèbes, & d'Evadné, femme de Capanée, ayant appris que sa fille s'étoit échappée secrètement, dans le dessein de mourir sur le corps de son époux, court après elle, & l'apperçoit sur la pointe d'un rocher: il l'invite tendrement à revenir à lui; mais Evadné, sans lui répondre, se précipite, à la vue de son père, sur le bûcher de son mari. *Iphis* desespéré de la mort de ses deux enfans, veut se donner la mort: son petit-fils Hénélus l'en empêche, & lui promet de venger leur mort sur les thébains. *Voyez* ETÉOCLUS, ÉVADNÉ.

IPHIS, amant d'Anaxarète. *V.* ANAXARÈTE.

IPHITUS, roi d'Élide, contemporain de Licurgue, fut le restaurateur des jeux olympiques. La Grèce gémissoit de son temps, déchirée par des guerres intestines, & désolée en même-temps par la peste. *Iphitus* alla à Delphes, pour consulter l'oracle sur des maux si pressans: il lui fut répondu par la Pythie, que le renouvellement des jeux olympiques seroit le salut de la Grèce. Aussi-tôt *Iphitus* ordonna un sacrifice à Hercule, pour appaiser ce dieu, que les éléens croyoient leur être contraire, & rétablit les jeux olympiques qu'on avoit interrompu depuis plusieurs années. La statue d'*Iphitus* étoit placée auprès de celle de Jupiter-olympien, ornée d'une couronne que posoit sur sa tête la déesse *Écéchirie*, qui présidoit à la cessation d'armes. Dans le temple de Junon, à Elis, on conservoit le palet d'*Iphitus*, sur lequel étoient écrites, en rond, les loix des jeux olympiques, avec les privilèges dont ils étoient accompagnés. *Voyez* OLYMPIQUES.

IPHITUS, frère d'Iole. *Voyez* IOLE.

IPORA, en Espagne.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

IPSULLICES, médaillons ou plaques de métal (*Bracteæ*), représentant des hommes ou des femmes que les magiciens vouloient rendre amoureux par la force de leurs charmes. On ne trouve ce mot que dans Festus. (*Voss. lex. étymol.*)

IRÉNARQUE, officier de guerre dans l'empire grec, dont la fonction étoit de maintenir la paix, le repos, la tranquillité & la sûreté dans les provinces.

Ce mot est grec, εἰρηναρχης, composé de εἰρήνη, *paix*, & de ἄρχος, *prince*, ou de ἀρχη, *commandement*.

Dans le code de Justinien, il est dit que les *irénarques* sont envoyés dans les provinces pour y maintenir la tranquillité & la paix; ce qu'ils faisoient en punissant les crimes, & en faisant observer les loix.

Il y avoit encore un autre *irénarque* dans les villes, pour y procurer & y conserver la concorde entre les citoyens, y éteindre les dissensions. On l'appelloit autrefois *préfet de la ville*. *V.* PREFET.

Les empereurs Théodose & Honorius supprimèrent les charges d'*Irénarques*, parce qu'abusant de leur pouvoir, ils vexoient les peuples, au-lieu de maintenir entr'eux le bon ordre.

IRÈNE, fille de Jupiter & de Thèmis; c'étoit une des trois Saisons. *Voyez* HEURES.

Ce nom en grec est celui de la paix, Εἰρήνη.

IRÈNE, femme de Léon Chazare.

IRENE AUGUSTA.

Ses médailles sont:

RRR. en or.

O. en argent & en B.

IRÈNE, isle. IP.

Les médailles autonomes de cette isle sont:

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est un trident.

IRENOPOLIS, dans la Cilicie. EIPHNOΠOΛΙΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, avec son époque, en l'honneur de Caracalla, de Gordien, de Treb. Gallus, de Valérien, d'Alex. Sévère.

IRÉSIONE, εἰρεσιώνη, attribut ordinaire des supplians. C'étoit chez les athéniens en particulier, un rameau d'olivier entortillé de laine, avec des fruits attachés tout au tour; on le portoit dans plusieurs fêtes; les anciens auteurs en parlent beaucoup & citent les vers que l'on chantoit en le portant. *Voyez* Meursius *de festis græc. lib. V.* (D. J.)

IRIPPO, en Espagne. IRIPPO.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

IRIS, fille de Thaumas & d'Electra, étoit la meſſagère des dieux, & principalement de Junon, comme Mercure l'étoit de Jupiter. On la repréſente ſous la figure d'une jeune perſonne avec des aîles brillantes de millle couleurs, toujours aſſiſe auprès du thrône de Junon, & toute prête à exécuter ſes ordres. Son emploi le plus important étoit de couper le cheveu fatal des femmes qui alloient mourir, comme Mercure étoit chargé de faire ſortir des corps les âmes des hommes près de mourir. C'eſt ainſi que dans Virgile (*Encid. l.* 4, *v.* 699) Junon voyant Didon lutter contre la mort, après s'être poignardée, envoya *Iris* du haut de l'Olympe, pour dégager ſon ame des liens de ſon corps, en lui coupant le cheveu que Proſerpine n'avoit pas voulu couper; parce que cette mort n'étoit pas naturelle. *Iris* dans ſes momens de repos, avoit ſoin de l'appartement de ſa maitreſſe, de l'habiller; & lorſque Junon revenoit des enfers dans l'Olympe, c'étoit *Iris* qui la purifioit avec des parfums. *Iris* eſt une divinité purement phyſique, priſe pour l'arc-en-ciel; on la fait fille de Thaumas, dont le nom tiré du grec, ſignifie *admirer*, pour marquer qu'il n'y avoit rien de plus admirable que cet arc formé par les gouttes d'eau d'un nuage oppoſé au ſoleil. On nomme ſa mère Electra, qui ſignifie *ſplendeur du ſoleil*; parce qu'il faut en effet pour former ce météore, que le ſoleil luiſe dans un temps diſpoſé à la pluie. Comme Junon eſt la déeſſe de l'air, *Iris* en eſt la meſſagère, pour annoncer ſes volontés; parce que l'arc-en-ciel nous annonce les changemens de l'air.

Le mot, εἰρεῖν, *parler*, *annoncer*, eſt peut être le fondement le plus vraiſemblable de cette création poétique.

IRIS eſt, ſelon Héſiode, l'une des trois harpies, ſœur d'Aëllo & d'Ocypète. *Voyez* HARPYES.

IRIS (pierre d'), nom donné par Pline & par d'autres naturaliſtes au cryſtal, lorſqu'étant fendillé il produit les effets du priſme, c'eſt-à-dire les differentes couleurs de l'arc-en-ciel. Il paroît que cette pierre ne diffère en rien du cryſtal de roche ordinaire. Wallerius donne le nom d'*iris chalcédonica* à une eſpèce de chalcédoine de trois couleurs, & qui en regardant le ſoleil au travers fait voir les nuances d'un arc-en-ciel. Cette pierre ſe trouve en orient, elle a une teinte ou jaunâtre ou pourpre. Quelques auteurs ont encore donné le nom d'*iris* à l'eſpèce de cryſtal de roche qui s'appelle *fauſſe topaze*, & ils l'ont nommée *iris citrina* ou *ſubcitrina*. Wormius appelle le cryſtal noir, *iris enthracini coloris*. Enfin, il y a des auteurs qui donnent le nom d'*Iris* à une pierre orientale qui eſt de la couleur du petit lait, mêlée d'une teinte légère de bleu céleſte, appelée communément *giraſol*.

IRMINSUL. (*Hiſt. Germ.*) Dieu des anciens Saxons. On ignore ſi ce dieu étoit celui de la guerre, l'Arès des grecs, le Mars des latins, ou ſi c'étoit le fameux *Irmin*, que les romains appelèrent Arminius, vainqueur de Varus, & le vengeur de la liberté germanique.

Il eſt étonnant que Schedius qui a fait un traité aſſez ample ſur les dieux des Germains, n'ait point parlé d'*Irminſul*; & c'eſt peut être ce qui a déterminé Meibom à publier ſur cette divinité, une diſſertation, intitulée *Irminſula Saxonica*. Je ne puis faire uſage de ſon érudition mal digérée; je dois au lecteurs des faits ſimples & beaucoup de laconiſme.

Dans cette partie de l'ancienne Germanie, qui étoit habitée par les Saxons Weſtphaliens, près de la rivière de Diméle, s'élevoit une haute montagne, ſur laquelle étoit le temple d'*Irminſul*, dans une bourgade nommée *Héresberg* ou *Héresburg*. Ce temple n'étoit pas ſans doute recommandable par l'architecture, ni par la ſtatue du dieu, placée ſur une colonne, mais il l'étoit beaucoup par la vénération des peuples qui l'avoient enrichi par leurs offrandes.

On ne trouve dans les anciens auteurs aucune particularité touchant la figure de ce dieu; car tout ce qu'en débite Krantzius, écrivain moderne, n'eſt appuyé d'aucune autorité: l'abbé d'Erperg, qui vivoit dans le XIIIe. ſiècle, 300 ans avant Krantzius, nous aſſure que les anciens ſaxons n'adoroient que des arbres & des fontaines, & que leur dieu *Irminſul* n'étoit lui-même qu'un trone d'arbre dépouillé de ſes branches. Adam de Breme & Beatus Rhenanus, nous donnent la même idée de cette divinité, puiſqu'ils l'appellent *columnam ligneam ſub divo poſitam*.

Si l'on connoiſſoit la figure de cette idole, & les ornemens qui l'accompagnoient, il ſeroit plus aiſé de découvrir quel dieu la ſtatue repréſentoit; mais faute de lumières à cet égard, on s'eſt jetté dans de ſimples conjectures. Suivant ceux qui penſent que *Irmin* ou *Hermès* ſont la même choſe, *Irminſul* deſigne la ſtatue d'Hermès ou de Mercure. D'autres prétendent que Héresburg étant auſſi nommé *Marsburg*, qui veut dire le *fort de Mars*, il eſt vraiſemblable que les anciens ſaxons, peuple très belliqueux, adoroient ſous le nom d'*Irminſul* le dieu de la guerre. Enfin le plus grand nombre regardant *Irminſul* comme un dieu indigète, ſe ſont perſuadés que c'eſt le même que le fameux Arminius, général des chéruſques, qui briſa les fers de la Germanie, défit trois légions romaines, & obligea Varus à ſe paſſer ſon épée au travers du corps. Velléius Paterculus qui raconte ce fait, ajoute que toute la nation compoſa des vers à la louange d'Arminius, ſon libérateur. Elle put donc bien, après ſa mort, en faire un dieu,

dans un temps sur-tout où on élevoit volontiers à ce rang ceux qui s'étoient illustrés par des actions éclatantes.

Quoi qu'il en soit, *Irminsul* avoit ses prêtres & ses prêtresses dont les fonctions étoient partagées. Aventin rapporte que dans les fêtes qu'on célébroit à l'honneur de ce dieu, la noblesse du pays s'y trouvoit à cheval, armée de toutes pièces, & qu'après quelques cavalcades autour de l'idole, chacun se jettoit à genoux & offroit ses présens aux prêtres du temple. Meibom ajoute que ces prêtres étoient en même-temps les magistrats de la nation, les exécuteurs de la justice, & que c'étoit devant eux qu'on examinoit la conduite de ceux qui avoient servi dans la dernière guerre.

Charlemagne ayant pris Héresburg en 772, pilla & rasa le temple du pays, fit égorger les habitans, & massacrer les prêtres sur les débris de l'idole renversée. Après ces barbaries, il ordonna qu'on bâtit sur les ruines du temple, une chapelle qui a été consacrée dans la suite par le pape Paul III. Il fit encore enterrer près du Véser la colonne sur laquelle la statue d'*Irminsul* étoit posée; mais cette colonne fut déterrée par Louis-le-Débonnaire, successeur de Charlemagne, & transportée dans l'église d'*Hildesheim*, où elle servit à soutenir un chandelier à plusieurs branches.

IRRÉGULARITÉS des maisons de Pompéii, observées par Winckelmann. « Je dois dire que ni les maisons mêmes, ni les chambres n'avoient aucune symmétrie; ce dont je ne puis pas concevoir la raison. On ne peut pas dire que de pareilles bâtisses aient été faites au hasard, puisque les lignes du pavé en mosaïque des chambres forment des équerres parfaits, ce qui rendoit cette *irrégularité* des chambres encore plus visible. Ce défaut de symmétrie je l'ai remarqué aussi à d'autres anciens édifices, & entr'autres aux ruines du théâtre d'Albano, dont les arches ne sont pas d'une égale largeur, & il y a quelques chapiteaux sur lesquels ne porte point l'entablement, qu'ils devroient cependant soutenir. On remarque aussi au *forum* du temple de Sérapis, à Pouzzolo, que son aire n'occupe point une mesure régulière, & cela sans aucune cause, puisque rien n'empêchoit d'y donner une parfaite symmétrie. Enfin, j'ai observé que le plancher en mosaïque des chambres, descendoit par un talus assez rapide vers le seuil de la porte ».

IRRHÉSIA, isle. IPP.

Les médailles autonomes de cette isle sont :

RRRR. en bronze.....*Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

IRUS, étoit un mendiant du pays d'Ithaque, qui suivoit les amans de Pénélope. Il y avoit, dit Homère (*Odyss. l.* 18.), à la porte du palais, un mendiant qui avoit accoutumé de demander son pain dans Ithaque, & qui, par son horrible gloutonnerie, s'étoit rendu fort célèbre; car il mangeoit toujours, & étoit toujours affamé. Cependant, quoiqu'il fût d'une taille énorme, il n'avoit ni force, ni courage. Son véritable nom étoit Arnéa; mais on l'appeloit *Irus* (du mot εἰρεῖν, *porter la parole*, parce qu'il faisoit tous les messages dont on le chargeoit. Il voulut chasser Ulysse, qui étoit aussi à la porte du palais, déguisé en mendiant, & le provoqua à un combat singulier en présence des princes & de Télémaque. Ulysse accepta le défi, quoiqu'il parût tout cassé de vieillesse; & du premier coup qu'il donna à *Irus*, il lui brisa la machoire & l'étendit par terre tout couvert de sang. C'est cet *Irus* qui a donné lieu au proverbe, *plus pauvre qu'Irus.*

IRYNGE, fut fille de Pan & d'Écho.

ISAAC COMNÈNE I. du nom d'Isaac.

Isaacius Augustus.

Ses médailles sont :

RRR. en or, sur lesquelles on ne trouve que le même type au revers.

O. en argent & en B.

Isaac II. Lange.

Isaacius Augustus.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

RRR. en argent.

R. en M. & P. B.

ISAURIE. On se sert de ce nom pour désigner une contrée de la Galatie dans l'Asie mineure. Ses rois ou princes, dont nous avons des médailles, sont Polémon & Teucer. *Voyez* ces mots.

ISAURIEN (Léon l'). Léon *Isaurien*, ou *Isaurique*, vivoit au VIIIe. siècle. Il commença à régner l'an de J. C. 717.. *Voyez* Leon III.

ISAURIQUE; ce mot n'est en usage qu'en parlant de certaines personnes auxquelles il a été donné pour surnom *Isauricus*. Servilius fut surnommé *Isaurique*, à cause de la conquête qu'il fit de l'*Isaurie*. *Isauricus* devint un surnom de la famille Servilia.

ISAURIQUE. *Isauricum*, tribut que les empereurs payoient chaque année aux *isauriens*: c'étoit

des sommes d'argent, ou des présens que les empereurs faisoient donner à ces peuples pour empêcher leurs courses sur les terres de l'empire.

ISAURUS, dans l'Isaurie. ΙΣΑΥΡΩΝ.

On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées en l'honneur de Géta & d'Elagabale.

ISCHENIES. *Voyez* ISCHENIUS.

ISCHENIUS, petit-fils de Mercure, en l'honneur duquel on célébroit à Olympie les fêtes appellées *ischénies*. Hésichius fait mention de ces fêtes. Elles avoient pour but de célébrer le héros *Ischénius*, qui dans un temps de famine se dévoua pour son pays.

ISÉES. *Voyez* ISIAQUES.

ISÉLASTIQUES (jeux). *Iselastica certamina*, jeux publics des grecs & des romains, après lesquels les athlètes vainqueurs avoient droit d'entrer en triomphe, non par la porte, mais par une brèche dans la ville de leur naissance : ce mot dérive du grec ἰσελαυνειν, *être conduit en triomphe ;* de là vient qu'on surnommoit les athlètes qui avoient obtenu cet honneur, *athlètes iselastiques*.

Ils jouissoient encore de toute ancienneté du privilège d'être nourris le reste de leurs jours au dépens de la patrie. Toutefois dans la suite leurs victoires se multipliant aussi-bien que les jeux, on fut obligé de resserrer dans les bornes de la médiocrité cette dépense qui devenoit fort à charge à l'état. Solon, par cette considération, réduisit la pension d'un athlète vainqueur aux jeux olympiques, à 500 drachmes ; celle d'un vainqueur aux jeux isthmiques, à 100 drachmes, & ainsi des autres proportionnellement.

Les empereurs romains conservèrent ces sortes de graces aux athlètes ; mais Trajan leur eut à peine confirmé ce privilège en faveur de quelques jeux institués ailleurs qu'à Olympie, qu'il s'éleva deux difficultés, sur lesquelles Pline le jeune se vit obligé de consulter le prince. Il s'agissoit de savoir, 1°. si les athlètes *iselastiques* jouiroient de leurs privilèges à compter du jour de leur victoire, ou du jour de leur triomphe ; 2°. si ces mêmes privilèges leur étoient acquis par une victoire remportée dans des jeux qui n'étoient point encore *iselastiques*, mais qui l'étoient devenus depuis.

Trajan répondit en ces termes à ces deux questions : *Iselasticum tunc primùm mihi videtur incipere debere, quum quis in civitatem suam ipse ἰσελαυνειν. Obsonia eorum certaminum, quæ iselastica non fuerunt, retrò non debentur ;* c'est-à-dire, que les athlètes victorieux ne jouiroient de leur pension que du jour de leur entrée triomphale dans leur patrie, & seulement pour la victoire remportée dans les jeux actuellement *iselastiques*. Remarquez que Trajan ne dit point *j'entends, je veux, j'ordonne*, mais *il me semble* que telle chose doit être ainsi, *mihi videtur :* il décide en philosophe qui craint de se tromper. (D. J.)

ISEUM, } petit temple d'Isis. On en voyoit
ISIUM, } un à Rome dans la neuvième région, & un autre surnommé *Metellinum* sur le mont Cœlius.

ISIAQUE (*Table*), ou TABLE BEMBINE. « Le premier, dit Caylus (*Rec. d'Ant. VII. pl.* 12.), qui ait fait dessiner & graver la table *isiaque*, est Ænéas Vicus de Parme ; il en publia l'estampe à Venise en 1559, & la dédia à l'empereur Ferdinand I. Il y en eut une seconde édition en 1600, donnée également à Venise par Jacques Franco ; mais la gravure d'Ænéas Vicus a été l'original de toutes celles qui ont paru depuis. Une inscription, qu'on voit en tête, apprend que ce monument appartenoit alors à Torquato, fils du cardinal Bembo, d'où lui vint le nom de *table Bembine*. Le père l'avoit reçu en present du pape Paul III. Pignorius a donné une explication de cette *table* ; & Jean-George de Herwart de Hohemburg l'a reproduite dans l'ouvrage intitulé *Thesaurus hieroglyphicorum*. La gravure du monument est à la contre-épreuve. Pignorius, après avoir dit que cette *table* avoit été donnée, par Paul III, au cardinal Bembo, ajoute que d'autres personnes assuroient qu'elle avoit été achetée, après le sac de Rome, d'un serrurier qui la vendit assez cher à ce même cardinal. Montfaucon prétend qu'après sa mort, arrivée en 1547, Torquato Bembo son fils la vendit, & ce fut vraisemblablement au duc de Mantoue ; car ce prince l'avoit placée dans la galerie de ses tableaux, où elle étoit encore dans le temps que Pignorius écrivoit ; mais lorsque Mantoue fut saccagée par les impériaux en 1630, elle disparut, & quelque diligence que l'on pût faire, il fut impossible de la retrouver. Enfin, sans que l'on puisse savoir de quelle façon elle y est parvenue, on la voit aujourd hui à Turin, dans le trésor des archives, où elle est exposée à la vue des curieux ».

» Pignorius fait avec raison l'éloge de l'estampe d'Ænéas Vicus, & de son exactitude pour les proportions & pour le goût ; il ne s'en est pas écarté dans la copie qu'il en a donnée ».

« On peut compter sur la précision des détails que je vais rapporter ; ils m'ont été envoyés de Turin avec toute la politesse possible, par M. le chevalier Chauvelin, notre ambassadeur à cette cour. Cette *table* de bronze a trois pieds dix pouces trois lignes de longueur, & deux pieds trois pou-

ces neuf lignes de largeur. L'épaiſſeur du deſſus de la table eſt de cinq lignes & demie, & celle du bord, ou de la tranche dont elle eſt environnée, eſt de trois lignes. Cette tranche a deux pouces moins une ligne de hauteur, & ſon pourtour eſt de douze pieds quatre pouces. La proportion des figures, des hiéroglyphes & des ornemens, eſt exactement conforme à celle d'Ænéas Vicus, que Pignorius a ſuivie : mais comme on n'a pas toujours les livres à ſa diſpoſition, & que ceux qui traitent de l'antiquité ſont rares & très-chers, je vais donner le détail des meſures du monument, pour mettre le lecteur au fait, ſans avoir la peine de recourir à ces différens ouvrages ».

» Les figures repréſentées ſur la face de cette *table*, ſont renfermées en cinq eſpèces de tableaux que ſépare une petite friſe qui leur ſert d'encadrement, & qui, dans toute ſa continuité, porte huit lignes de largeur, tant dans les parties où elle eſt remplie d'hiéroglyphes, que dans celle où il règne un ornement courant. La diviſion qui occupe la partie ſupérieure de la table eſt de ſept pouces de hauteur, & de trois pieds huit pouces ſix lignes de longueur. Celle qui occupe le milieu a dix pouces ſept lignes de hauteur, ſur deux pieds quatre pouces trois lignes de largeur. En conſéquence, les figures dont elle eſt ornée ont quatre lignes de plus dans leur hauteur Cette diviſion eſt ſéparée à ſes deux extrémités, par deux tableaux : le premier, où l'on remarque le taureau Apis, porte ſix pouces huit lignes de largeur ; le ſecond, placé à l'autre extrémité, a ſept pouces de largeur. La diviſion inférieure eſt de la même longueur que la ſupérieure, & ſa hauteur eſt de ſept pouces deux lignes ».

» La table eſt d'un cuivre rouge, dont le fond eſt devenu couleur de marron, & dont la teinte eſt inégale ; les parties que la gravure exprime en noir ſont couvertes, dans l'original, par une eſpèce de vernis tirant ſur cette couleur. Les figures ſont gravées avec très peu de profondeur, c'eſt-à-dire, d'un peu moins d'une ligne ; elles ſont plus foncées en couleur que le champ, & le plus grand nombre de leur contour eſt marqué par filets d'argent incruſtés. La gravure en indique un grand nombre, principalement autour des coëffures. Les baſes ſur leſquelles les figures ſont aſſiſes ou poſées, & qu'Ænéas Vicus a laiſſées en blanc, ont été arrachées ; elles étoient d'argent. Ces incruſtations ou ces ouvrages de marqueterie ne laiſſent voir aucune apparence de liaiſon, & ce genre de travail ne peut être mieux exécuté ».

» Voici ce que l'on m'a mandé par rapport au deſſous de cette *table*, c'eſt-à-dire, à la tranche & aux traverſes percées qu'on y remarque. La *table* reçoit ſur chacune de ſes quatre faces, qui ſont coupées à angles droits, des bandes du même métal, qui, beaucoup moins épaiſſes que le deſſus de la *table*, viennent s'appliquer quarrément, & ſe réuniſſant aux quatre angles de la *table*, la font paroître épaiſſe de deux pouces. Il étoit néceſſaire qu'elle fût montée anciennement ſur un pied ſéparé ; on voit même les tenons qui l'y tenoient aſſujettie ; ils font corps avec les bandes qui circulent au pourtour de la *table*, & y ſont adhérens ; ils ſe replient & ſe prolongent en deſſous, & parallèlement avec la plaque au deſſous de la *table*. Ils ſont percés de trous par où paſſoient les clous ou vis qui lioient chaque montant du pied avec la partie ſupérieure de la *table*, de façon à pouvoir la rendre ſtable & d'un uſage commode ».

« Voilà ce que j'ai compris de la deſcription que l'on m'a envoyée. J'avoue que le dernier article me paroîtroit obſcur & ſuſpect du côté de l'antiquité. Ces traverſes, ces tenons, ces vis pour porter & arrêter la *table* ſur un pied, me donnent du ſoupçon, à cauſe de ces formes & de ces agencemens qui ne ſont nullement dans le goût égyptien, ni même dans celui d'aucune ancienne nation, je ne dis pas pour les *tables* de cette matière, mais pour toutes celles qui étoient à leur uſage. Auſſi je regarderois volontiers ces ouvrages placés ſous le deſſous de la *table*, comme ayant été ajoutés dans un temps poſtérieur, & faiſant tort à un des plus beaux monumens que le temps nous ait conſervé. Je déciderois avec plus de hardieſſe, ſi je parlois après l'avoir examinée ».

« J'ajouterai, par rapport à la copie que je préſente, que je n'ai point ſuivi les proportions de celle qu'Ænéas Vicus a donnée ; la grandeur des figures égales à celles de l'original auroit obligé de diviſer les planches. Cette néceſſité fatigue le lecteur, & détruit l'agrément & l'utilité qu'on retire quand la vue embraſſe toute la compoſition. J'ai donc copié la réduction de Jacques Franco, qui préſente à la fois la *table* & la tranche. C'eſt auſſi le parti qu'on a pris dans l'*antiquité expliquée* ; mais dans une plus grande proportion que celle dont j'accompagne ce mémoire. Au reſte, on peut compter ſur la fidélité de toutes les gravures que je viens de citer, à la réſerve de celle de Montfaucon. Indépendamment de pluſieurs détails ſur leſquels lui ou ſon graveur ont erré, il a, contre la vérité, placé ſur des plinthes les neuf premières figures de la diviſion ſupérieure ».

« Iſis eſt la divinité principale & l'objet dominant de ce précieux reſte de l'antiquité, & l'on ne peut mettre en doute qu'il ne lui ſoit conſacré. Cette déeſſe occupe, avec une ſuite diſtinguée, le plus grand des trois eſpaces qui diviſent la ſurface de cette *table*. La proportion augmentée des figures, ainſi que la richeſſe des ornemens, concourent à prouver la ſupériorité de ce groupe. C'eſt donc avec raiſon que le nom de *table iſiaque*, pour dé-

signer tout le monument, l'a emporté sur celui de *Bembine*, que les auteurs lui ont donné quelquefois à cause du cardinal *Bembo*, son premier possesseur moderne ».

» Ce monument ne me paroît pas remonter fort haut chez les égyptiens. La séparation des bras & des jambes, & par conséquent l'augmentation de mouvement & d'action en sont la preuve. C'est donc un monument des temps postérieurs, mais qui conserve la mémoire des anciens usages auxquels les égyptiens ont toujours été fort attachés ».

« La description que je donne ici est d'après la gravure d'Ænéas Vicus. Quelque reconnue que puisse être l'exactitude de cet artiste, qui travailloit sous les yeux du cardinal Bembo, on sent aisément qu'il y a plusieurs points sur lesquels je ne puis rien affirmer ».

» Cette incertitude raisonnable ne m'empêche pas d'être persuadé que cette *table*, constamment fabriquée en Égypte, a été portée en Italie lorsque les romains admirent cet ancien culte, c'est-à-dire, vers la fin de la république. Ce transport avoit, selon les apparences, l'objet de fixer les cérémonies religieuses qu'on vouloit pratiquer, & celui de prévenir leur altération ».

Nous avouons, disoit Montfaucon, que nous n'en pouvons pas pénétrer les sens mystérieux; nous ne comprenons pas ce qu'exprime chaque action ou scène particulière, encore moins les rapports qu'une scène peut avoir avec l'autre. Pignorius, homme habile & sensé, avoue qu'il ne peut comprendre le dessein général de cette *table*, ni pénétrer dans ses mystères; & que s'il vouloit hasarder quelques conjectures là-dessus, on pourroit fort bien lui nier qu'il fût entré dans la pensée de celui qui l'a composée, peut-être depuis plusieurs milliers d'années. Il s'est contenté de dire sur chaque figure ce que l'antiquité nous en apprend. Et comme nous l'avions déja fait dans l'histoire des dieux de l'Égypte, où l'on trouvera bien des choses qui avoient échappé à Pignorius, nous avons passé légèrement sur cette *table*, nous contentant de rapporter simplement ce qu'elle représente. C'étoient des mystères qu'on ne pénétroit qu'après avoir été long-temps initié par les prêtres égyptiens.

Kirker, plus hardi, a tout expliqué; il a cru avoir trouvé les sens les plus cachés de la *table*: ce sont, dit-il, les véritables; il n'en faut point chercher d'autres après ceux-là. C'est ce qu'il exprime ainsi dans son titre, p. 89. *Véritable & naturelle interprétation de la table isiaque.* Voici le plan de son commentaire: Les égyptiens, dit-il, considéroient la divinité en deux manières, ou comme un entendement éternel regardé en lui-même, & séparé de tout commerce avec les choses matérielles, jouissant dans sa divinité d'un bonheur ineffable; ou comme ayant rapport aux choses créées qu'il gouverne, se tenant toujours dans son centre, d'où, par le ministère des génies & des substances secondes, il anime & donne la fécondité aux choses de ce monde, qu'il soutient de sa puissance. Ils admettoient une triple puissance en Dieu, & une divinité triforme en une substance, comme ils l'avoient appris de Mercure Trismégiste, de laquelle dépendoient toutes choses; elle étoit comme un sceau imprimé sur les différentes classes des choses de ce monde, tant sensibles qu'insensibles. C'est sur ce plan qu'ils firent cette *table*, dit Kirker; & c'est sur le même plan qu'il a fait un commentaire d'une grande longueur, d'un détail prodigieux, & d'une obscurité qui ne cède guère à celle de la *table* même. Ceux qui voudront se donner la peine de le lire, le trouveront peut-être tout-à-fait original, & douteront infailliblement que jamais égyptien ait pensé comme lui.

Shuckdord, dans son histoire du monde, la juge des premiers temps, & croit qu'elle a été gravée avant que les égyptiens adorassent des figures d'hommes ou de femmes.

Warburthon pense, au contraire, que cette *table* a été faite pour les personnes attachées à Rome au culte d'Isis. Il est persuadé que l'ouvrier a désigné le culte rendu aux animaux, qui étoit si peu connu des étrangers, par la posture la plus remarquable d'adoration, tandis qu'il n'a marqué que par des actes d'offrandes & de sacrifices, le culte que les égyptiens rendoient à leurs grands dieux héroïques, & qui n'étoit pas différent de celui des romains. En un mot, il regarde la *table isiaque* comme le plus moderne des monumens egyptiens; ce qu'il croit qu'on peut justifier par le mélange que l'on y trouve de toutes les espèces de caractères hiéroglyphiques.

Je ne puis m'empêcher, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art. liv. 2. ch. 1.*), de combattre une opinion de Warburthon (*Essai sur les hiérogl. p. 294.*). Il croit que la fameuse *table isiaque* est un ouvrage fait à Rome. Cette opinion est tout-à-fait destituée de fondement, & il paroît ne l'avoir adoptée que parce qu'elle cadre avec son système. Quoiqu'il en soit, ce monument a tous les caractères de l'ancien style. Les hiéroglyphes qui s'y trouvent, & qui ne se rencontrent sur aucun des ouvrages imités par les romains, fournissent des raisons pour soutenir son antiquité, & pour réfuter l'opinion de Warburthon.

» Pline attribue, dit Paw, aux égyptiens une manière particulière de peindre sur l'argent; & si l'on prenoit ses expressions à la rigueur, il seroit

fort difficile de les bien développer. Auſſi a-t-on cru qu'il s'agiſſoit d'une eſpèce d'émail, ou bien d'une eſpèce de vernis qu'on répandoit ſur les vaſes de ce métal, à peu-près comme cette pâte noirâtre dont eſt enduite la *table iſiaque*, où on a enſuite incruſté des lames d'argent ſur un fond de cuivre. Mais la *table iſiaque* eſt un ouvrage exécuté en Italie, qui n'eſt égyptien que par le ſujet qu'il renferme, & qui eſt du deuxième ſiècle ».

Jablonski, ſi ſavant dans les antiquités égyptiennes, a donné une explication nouvelle & ingénieuſe de ce monument. Il aſſure qu'il eſt du temps de Caracalla ou des Antonins. C'eſt ſelon lui, un calendrier de fêtes égyptiennes, ajuſté à l'année romaine. Les égyptiens établis à Rome l'ont fabriqué pour ne pas perdre l'ordre établi par leur ancienne religion. On peut voir ſes conjectures dans les *Mélanges de Berlin* (*tom. 6. pag.* 139. *& tom. 7. pag.* 373.)

Je me réfère, ſur l'antiquité de la *table iſiaque*, au ſentiment de Winckelmann, & je ne ferai, ſur ce précieux monument, que des réflexions générales. D'abord on y voit beaucoup plus de figures avec des formes humaines, qu'avec des têtes d'animaux. Enſuite on n'y remarque qu'un ſeul ſiſtre; encore eſt il placé ſur la bordure. Enfin trois ſeuls perſonnages y portent, fixée ſur le menton, la plante Perſéa. *Voyez* ISIAQUES.

ISIAQUES (MYSTÈRES & PRÊTRES). Le peuple d'Égypte, preſſé par la tyrannie des Ptolémées, ſe vit contraint, ſous leur règne, d'admettre des divinités étrangères & d'altérer ſon ancien culte (*Macrob. l. 1. c. 7.*). Il eut alors des myſtères nouveaux, auxquels on ne pouvoit ſe faire initier que chargé de chaînes, avec des anneaux aux narines, la barbe longue & des habits craſſeux. Conſacrées à Saturne (*S. Epiph.* L. III. c. XI. p. 1092.) ces cérémonies faiſoient alluſion aux mœurs des premiers hommes, avant l'établiſſement de la ſociété. Non ſeulement toutes les fureurs & l'indécence des bacchanales & des fêtes de Cotytto s'introduiſirent à Memphis & à Héliopolis; mais elles pénétrèrent encore juſques dans les ſanctuaires d'Horus & d'Harpocrate (*Ibid.*). Le deſpotiſme extravagant des empereurs romains n'épargna pas davantage la religion des égyptiens, qui furent forcés de recevoir Antinoüs comme un dieu, & d'inventer en ſon honneur des myſtères (*S. Epiph.* L. C.), dans leſquels on devoit ſans doute être inſtruit ſi cet infame & malheureux favori d'Hadrien s'étoit noyé dans le Nil, ou s'il étoit mort victime de la ſuperſtition de ce prince. (*Dion. Caſſ.* L. LIX. §. 2.)

Quoique les égyptiens, pour ne pas confondre enſemble l'ancien & le nouveau culte, euſſent d'abord relégué toutes les divinités de celui-ci hors des villes (*Macrob. Saturn.* L. I. c. VII.), ils ne purent néanmoins dans la ſuite réſiſter à la ſéduction de l'exemple, & à l'autorité de leurs rois. Leur ſéjour à Alexandrie fit donner aux rits mélangés le nom d'*Alexandrins*, leſquels ſe répandirent bientôt dans tout l'empire romain. Corinthe, qui en faiſoit alors partie, les adopta; & il eſt impoſſible de les méconnoître dans les détails qu'Apulée nous a donnés des myſtères d'*Iſis* Pélagique ou Maritime. Elle avoit un temple dans cette ville (*Pauſan. Corinth.* c. IV.), où l'on célébroit, au printemps, ſa fête avec beaucoup de pompe.

Elle commençoit par une purification générale, où l'on ſe lavoit dans la mer, en y plongeant ſept fois la tête (*Apul. Metamorph.* L. XI. t. I. Op. p. 223. *Ed. Altenburg.*). Il paroît qu'enſuite on faiſoit une invocation à la déeſſe repréſentée comme la lune, avec un cercle lumineux, une robe de couleur changeante, une mante ou grand voile noir parſemé d'étoiles, qui environnoit cet aſtre dans ſon plein. *Iſis* ayant à la main droite un ſiſtre d'airain, à ſa gauche un vaſe d'or dont un aſpic formoit l'anſe, étoit encore couronnée de fleurs, & couverte de fruits. A ſes côtés l'on voyoit deux ſerpens, repréſentant aſſez bien les ſillons ſur leſquels s'étendoient quelques épis de bled.

L'ablution dont je viens de parler, cérémonie préparatoire & eſſentielle à ces myſtères (*Tertull. de bapt.* c. V. p. 226.), ſe pratiquoit avant le lever du ſoleil; & dès que cet aſtre étoit ſur l'horizon (*Apul. Metam.* L. XI. p. 227.), la ſtatue de la déeſſe, & tout ſon cortège, ſe mettoit en marche dans l'ordre ſuivant. D'abord paroiſſoit une multitude de perſonnes, les unes en habits de ſoldat & de gladiateur, en équipage de chaſſeur, d'oiſeleur, de pêcheur; d'autres avec l'appareil de la magiſtrature; celui-ci repréſentoit, par ſon ajuſtement & ſa démarche, une femme; celui-là s'enveloppoit du manteau de philoſophe, il en avoit les ſandales & la barbe, qu'Apulée compare à celle d'un bouc. L'attention des ſpectateurs ſe portoit enſuite ſur un ours, accoutré comme une matrone, & aſſis ſur une eſpèce de chaiſe. Un ſinge vêtu d'une robe, coëffé d'un bonnet phrygien, & tenant une coupe d'or, paſſoit pour Ganimède; un âne avec des ailes, accompagné d'un vieillard, annonçoit Pégaſe & Bellérophon. Tout cela ſervoit d'amuſement au peuple, pendant que la pompe ſacrée de la déeſſe s'avançoit.

Elle étoit précédée d'une troupe de femmes, les unes couronnées de fleurs, & les autres occupées du ſoin d'en parſemer le chemin par où devoit paſſer la ſtatue d'*Iſis*. Quelques-unes portoient des miroirs attachés ſur leurs épaules, & deſtinés à faire appercevoir à la déeſſe tous ceux qui la ſuivoient. C'étoient des perſonnes des deux ſexes, avec des flambeaux de cire ou de poix réſine & des

lampes ; un chœur de musiciens & de jeunes gens qui chantoient des hymnes relatifs à la fête, enfin la foule des initiés. Les hommes, avec la tête rasé, y étoient habillés de lin très blanc, & les femmes avoient leurs cheveux plés dans un bonnet. Les prêtres en robe longue, & chargés de figures symboliques, marchoient tous au son de la flûte sacrée & du sistre.

Le premier de ces ministres portoit une lampe d'or, faite en forme de barque ; le second soutenoit avec ses deux mains de petits autels appellés des *secours*, & regardés comme les symboles de la providence ; le troisième tenoit le caducée de Mercure, avec une palme à feuilles d'or ; le quatrième montroit au peuple l'emblême de la justice, une main gauche avec les doigts étendus, & étoit encore chargé d'un vase en forme de mammelle, d'où découloit du lait ; le cinquième & le sixième étoient obligés de porter, l'un le van mystique d'or, & rempli de rameaux du même métal, & l'autre une cruche.

Des ministres inférieurs, *sacrorum geruli* (*Apul.* L. XI. p. 234.) représentant les hiéraphores de l'ancienne Egypte, & même de simples initiés qui devoient représenter les *panages* d'Éleusis, s'avançoient avec les figures bizarres des divinités égyptiennes. Ici c'étoit une tête de chien ; là une tête droite, ayant une partie du visage dorée, & l'autre moitié de couleur noire ; suivoit immédiatement un prêtre traînant, par les pieds de devant, une vache, symbole de la déesse qui nourrit tout. Bientôt après on appercevoit la ciste mystique, près de laquelle une personne portoit dans son sein, dit Apulée, l'adorable image de la divinité suprême, dont la forme n'avoit rien de ressemblant, soit aux hommes, soit aux oiseaux, mais étoit digne de respect & d'admiration, par sa singularité & l'art avec lequel on l'avoit faite. C'étoit selon lui, la marque ineffable des profonds & sublimes mystères. Cette manière de s'exprimer me paroît désigner le *phallus* renfermé dans une petite urne, dont cet écrivain donne tout de suite la description, comme s'il vouloit éviter de parler de ce qu'elle contenoit. L'orifice de ce vase d'or & orné d'hyéroglyphes formoit un tuyau qui se recourboit à l'entour, & l'anse étoit couverte d'un dragon, dont la tête écaillée, sembloit s'élancer en avant.

Apulée se garde bien encore de faire mention de la cérémonie du pin, parce qu'elle étoit très-mystérieuse : elle consistoit à couper le milieu de cet arbre, & à lui donner la forme d'une statue d'Osiris, qu'on enterroit ensuite avec pompe. (*Arnob. contr. gent. p.* 17). Quoiqu'on en ignore le jour, il est néanmoins vraisemblable qu'il précédoit celui de la procession dont il faut achever la description.

Elle arrivoit dans l'ordre qu'on vient de rapporter, au bord de la mer, où se faisoit la principale cérémonie, celle de la consécration d'un navire artistement construit avec du bois de citronnier (notre cyprès blanc) & purifié suivant l'usage. De toutes parts on y voyoit des caractères hiéroglyphiques, & sur les voiles, le sujet des vœux des navigateurs. La poupe en étoit remarquable par une oie qu'on y avoit sculptée. Les profanes comme les initiés, avec des vans remplis d'aromates, & d'autres choses nécessaires aux sacrifices, s'avançoient à l'envi & les versoient dans ce bâtiment, qui, chargé de toutes les offrandes profitoit d'un vent favorable pour s'éloigner du rivage.

Dès qu'on avoit perdu de vue ce vaisseau sacré, les prêtres & leur suite revenoient au temple dans le même ordre qu auparavant, & les initiés entroient dans le sanctuaire où les statues des dieux étoient remises à leur place. Le grammatiste ou hiérogrammatiste qui tenoit le troisième rang dans l'ordre sacerdotal, ayant autour de lui les ministres inférieurs, les pastophores, & s'étant mis dans un endroit élevé du temple, prenoit à la main un livre, & récitoit tout haut les prières pour la prospérité de l'empereur, pour le sénat, les chevaliers & le peuple romain ; elles étoient terminées par des vœux en faveur de tous les navigateurs. Après cela, l'assemblée étoit renvoyée par la formule ordinaire.

Comme dans tous les autres mystères, les cérémonies de l'initiation se pratiquoient la nuit ; quand quelqu'un vouloit y participer, il falloit qu'il en obtînt la permission du grand-prêtre. Ensuite il choisissoit un autre membre de l'ordre sacerdotal pour son mystagogue, & fixoit la somme qu'il étoit résolu d'employer aux frais de sa réception. Les prêtres ne manquoient pas d'en profiter ; & outre cela leur chef exigeoit des présens particuliers. L'initié observoit d'abord pendant dix jours une continence rigoureuse, & s'abstenoit alors du vin & de la chair. Avant qu'il fît son sacrifice, l'hiérophante, ou prophète, tiroit du sanctuaire certains livres en caractères hiéroglyphiques, & où étoient encore des lignes tracées en différentes manières, & formant des nœuds ou des roues. Sans doute que ces objets fournissoient une ample matière à diverses interprétations, & aux leçons qu'on donnoit au récipiendaire. Je crois aussi qu'on lui expliquoit une partie de la fameuse *table isiaque* qui nous représente non les anciennes fêtes d'Isis, mais celles qu'on célébroit en son honneur dans l'Italie, où ce monument a été découvert. Peut-être étoit-elle exposée dans les temples de cette déesse, comme les bas-reliefs mithriaques l'étoient dans l'antre consacré à Mithra. Un examen réfléchi de cette table, montre que tout n'y est pas conforme à l'ancien

l'ancien égyptianisme ; elle n'appartient donc qu'aux nouveaux rites *isiaques*.

Après le sacrifice le récipiendaire étoit purifié & lavé dans des bains particuliers ; on le plaçoit ensuite, vêtu d'une robe neuve de lin, devant l'image de la déesse, & dans l'intérieur du sanctuaire. C'est là où il entendoit des choses qu'il ne lui étoit plus permis de révéler. Il y avoit encore d'autres cérémonies ; mais Apulée ne nous les désigne que d'une manière obscure & énigmatique. « Je me suis approché, dit-il, des confins » de la mort. Ayant foulé aux pieds le seuil de » Proserpine, j'en suis revenu à travers tous les » élémens. Au milieu de la nuit, le soleil me » parut briller d'une lumière éclatante. J'ai » été en présence des dieux supérieurs & infé- » rieurs, & je les ai adorés de fort près ». (*Apul. métam. l. IX, p.* 240.)

Le lendemain au point du jour, l'initié sortoit du sanctuaire, vêtu de douze robes sacrées, & venoit s'asseoir sur un siège élevé au milieu du temple & en face de la statue d'*Isis* ; il y prenoit un magnifique manteau traînant jusqu'à terre, & parsemé de figures de dragons, de griffons & d'autres animaux. Les prêtres donnoient à cet habillement le nom d'olympique, parce qu'il étoit le signe des épreuves auxquelles on s'étoit soumis avec courage, & sans y succomber. Le nouvel adepte tenoit à la main droite un grand flambeau, & avoit une couronne de palmier dont les feuilles formoient une espèce de *gloire* autour de sa tête. Le reste de la journée se passoit dans la joie & en festins, ceux-ci même duroient trois jours consécutifs, & se terminoient toujours par des sacrifices & des actions de graces.

Apulée n'a pas manqué de nous rapporter la prière de ce gente qu'il fit, sous le nom de Lucius, à *Isis*. On ne peut douter qu'il ne s'y soit conformé aux formules usitées en pareil cas. Il s'adresse ainsi à cette déesse : « Toi que les dieux célestes » honorent, que les divinités infernales redoutent ; » déesse qui imprimes le mouvement à notre globe, » qui éclaires le soleil, gouvernes l'univers, & » foules aux pieds le tartare, les astres t'obéissent ; » tu réjouis tous les dieux ; tu règles l'ordre des » saisons ; les élémens te sont asservis ; les vents » ne soufflent & les nuages ne s'assemblent qu'à » ton gré ; les semences ne peuvent germer ni » croître sans toi, &c.... » *Isis* avoit dit elle-même en apparoissant à Lucius : « me voici, la » nature, mère de toutes choses, souveraine de » tous les élémens, l'origine des siècles, la pre- » mière des divinités, la reine des mânes, la plus » ancienne habitante des cieux, l'image uniforme » des dieux & des déesses. Les voûtes éclatantes » du ciel, les vents salutaires de la mer, & le dé- » plorable silence des enfers, reconnoissent mon » pouvoir absolu. Je suis la seule divinité révérée » dans l'univers sous plusieurs formes, avec di- » verses cérémonies, & sous différens noms. Les » phrygiens m'appellent la mère des dieux ; les » cypriotes, Vénus paphienne ; les athéniens, Mi- » nerve cécropienne ; les habitans d'Eleusis, l'an- » cienne Cérès.... Les égyptiens, recomman- » dables par l'antiquité de leur doctrine, sont les » seuls qui m'honorent d'un véritable culte, & qui » me donnent mon vrai nom : *la reine* Isis ». (*Apul. métam. l. XI, p.* 226). Dans ce langage d'un polythéisme raffiné, on ne peut méconnoître le panthéisme, la nature déifiée, le système de l'ame du monde, en un mot le spinosisme. Si l'on y cherchoit le dogme de l'unité de dieu, en prenant à la lettre quelques expressions isolées, ce seroit vouloir s'éloigner du véritable sens d'un texte très-clair. Quoique les principes de la secte de l'auteur, l'éclectisme, semble en général y répugner, cependant il étoit trop conforme à l'ancienne doctrine égyptienne, pour qu'on n'osât s'en écarter dans les mystères *isiaques*. Tout le discours d'*Isis* n'est en effet qu'une explication ou simple commentaire de ces mots : *je suis tout ce qui a été, est & sera*, de la fameuse inscription gravée en caractères hiéroglyphiques sur la porte du temple de la déesse à Saïs (*Jambl. de myst.* §. *VIII, c.* v), & dont nous avons deux traductions grecques. (*Ap. Plut. de Is. & Osir. Procl. in Tim. Plat. p.* 30). D'ailleurs ceux qui ont prétendu qu'Apulée fait enseigner ici aux initiés le dogme de l'unité, n'ont pas sans doute remarqué un autre passage du même ouvrage de cet écrivain où Osiris est mis fort au-dessus de toutes les divinités. Conséquemment *Isis* ne pouvoit-être la première, encore moins la seule.

On enseignoit dans les mystères *isiaques* une autre doctrine, celle qui concernoit la vie future. Lorsque Lucius dit qu'il arriva aux confins de la mort, & foula aux pieds le seuil de Proserpine, n'est-ce pas une allégorie assez claire, sur les craintes dont il s'imaginoit être débarrassé par son initiation ? Mais toute difficulté s'évanouit par ces promesses que lui fait *Isis* : « Tu vivras heureux, » tu seras plein de gloire sous ma protection. » Quand ayant atteint le terme ordinaire de la vie, » tu descendras aux enfers, là tu habiteras les » champs-élysées.... Si, par ton zèle pour mon » culte, & par une chasteté inviolable, tu mé- » rites mes faveurs, tu sauras qu'il est en mon » pouvoir de prolonger tes jours au-delà du tems » que le destin a prescrit ». (*Ibid. p.* 227). A l'espoir de jouir après la mort d'une félicité assurée, se joignoit donc celui d'une vie longue & heureuse, sur lequel il n'est jamais difficile de tromper les hommes, parce que leur bonheur consiste à céder à la force de cette illusion.

Non-seulement *Isis* étoit regardée comme ayant le pouvoir d'arrêter l'exécution des arrêts des

parques, de détourner les malignes influences des astres, de calmer les orages de la fortune, mais encore de dissiper ceux de la mer, & de faire échapper les navigateurs aux périls dont elle les menace. (*Ibid p.* 226, 241, *&c.*) C'est pourquoi on consacroit à la déesse un navire, & on célébroit sa fête dès que les tempêtes qui règnent pendant l'hyver, ne se faisoient plus sentir, & que les flots, devenus paisibles, permettoient aux bâtimens d'appareiller. Personne n'ignore que l'heureuse position de Corinthe l'avoit rendue le centre du commerce maritime de la Grèce; il n'est donc point étonnant qu'elle fût celui du culte d'*Isis*, protectrice de la navigation. Quoique les égyptiens ne pussent souffrir la navigation autant par goût que par principe religieux, cela ne les empêchoit pas néanmoins de faire honneur de sa découverte à cette déesse en lui attribuant l'invention des voiles (*Hygin*, *fab. CCLXXVII*), & la construction du premier navire. (*Fulgent. l. I, c. XXV*).

Il est assez probable que le culte d'*Isis* passa de Corinthe à Rome, puisque cette déesse portoit aussi le surnom de Pélagique (*inscrip. ap. Grut. p.* 313, *n°.* 18) dans cette dernière ville où son origine remontoit au temps de Sylla. (*Apul. l. XI, p.* 246). Comme toutes les divinités égyptiennes, *Isis* y fut d'abord supportée avec peine (*Macrob. Saturn. l. I, c. VII*), ensuite chassée avec Sérapis du capitole, malgré les rumeurs du peuple, sous le consulat de Pison & de Gabinius, l'an 58 avant. J. C. Elle ne revint que peu de temps avant les guerres civiles dans cette capitale du monde où ses mystères s'établirent alors, & eurent de nombreux partisans. Appien raconte que l'édile Volusius cherchant à éviter la proscription des triumvirs, emprunta d'un *isiaque* sa robe de lin & son masque à tête de chien. Dans cet équipage il se rendit par les chemins ordinaires, un sistre à la main, & demandant l'aumône, auprès du jeune Pompée. (*Appian. de bell. civil. l. IV, t. II, éd. var. p.* 99,091). Si les yeux, comme le remarque très-bien Fréret (*Acad. des inscript. t. XVI, p.* 276), n'avoient pas été accoutumés à voir des hommes dans ce bisarre ajustement, rien n'étoit plus propre à faire arrêter Volusius par les premiers qui l'eussent rencontré.

Virgile parle avec tant de mépris des divinités égyptiennes, que son ancien commentateur, Servius, pense que leur culte ne fut introduit, ou, si l'on veut rétabli à Rome, qu'après le règne d'Auguste. Sous les successeurs de ce prince la superstition semblant croître avec la dépravation générale des mœurs, les mystères d'*Isis* eurent beaucoup de vogue; & au temps de Domitien, ils n'étoient plus que ceux de la débauche. (*Juven. sat. VI, v.* 488). C'étoit dans les jardins du temple même de cette déesse que les adultères se commettoient, & les femmes s'y prostituoient sans crainte. En falloit-il davantage pour mériter à cette cérémonie la protection de Commode & de Caracalla? On y vit le premier la tête rase, avec la figure d'Anubis sur les épaules, & se servant de son museau de chien pour assommer les assistans. D'autres fois il forçoit les malheureux initiés de se frapper la poitrine jusqu'à courir un danger éminent de mort. (*Æl. Lamprid. hist. August. t. I, p.* 499). On ignore si Caracalla fut moins inhumain dans les mêmes cérémonies; il y porta aussi la statue d'Anubis; mais il surpassa Commode par sa magnificence, en élevant des temples à *Isis*. (*Æl. Spartian. Ibid. p.* 728).

Le plus célèbre de ces édifices étoit celui du champ de Mars, où se faisoient les cérémonies de l'initiation à laquelle on se préparoit, pendant dix jours, par l'abstinence de la chair & une continence rigoureuse. L'une & l'autre étoient nécessaires aux mystères d'Osiris (*Apul. métam. l. XI, p.* 243), remarquables par quelques pratiques différentes de celles des mystère d'*Isis*, quoique le culte de ces deux divinités fût réuni. Les thyrses, les branches de lierre, étoient consacrés spécialement à la première, & portés par les initiés, à ces cérémonies mystérieuses. Comme la réception des initiés rendoit beaucoup d'argent aux prêtres, il n'est point étonnant, non-seulement qu'on trouvât dans le même temple deux sortes de mystères, mais encore qu'on s'y fît initier jusqu'à trois fois. C'étoit à la dernière initiation, à cause de la vertu prétendue de ce nombre, qu'on promettoit aux adeptes une félicité inaltérable. (*ibid.*) L'assemblée étoit ensuite congédiée avec cette formule: *quod felix itaque ac fauſtum salutareque tibi sit.* (*Ibid.*)

(*L'article précédent est tiré des Recherches sur les mystères du paganisme, de M. de Sainte-Croix*).

Les *isiaques* chantoient deux fois le jour les louanges d'Isis. Le matin à la première heure, c'est-à-dire, au lever du soleil, lorsqu'ils ouvroient son temple, ce qu'ils appelloient *ouverture*, ils saluoient la déesse, & appelloient cette cérémonie *salutation* ou *exercice*. Ensuite ils demandoient l'aumône tout le jour, & revenoient à la huitième heure; ils adoroient alors une seconde fois debout la statue d'Isis, l'accommodoient & la couvroient, puis ils fermoient son temple. Telles étoient la vie & les fonctions des *isiaques*. Ces *Isiaques* ressembloient aux galles, de même qu'Isis étoit Cybèle. Ils ne se couvroient les pieds qu'avec des écorces fines du roseau appellé *papyrus*; c'est pour cela que Prudence & d'autres ont dit qu'ils alloient nuds pieds. Il y a une statue antique à Rome, qui représente un *Isiaque* avec une besace & une clochette à la main, soit que ces prêtres s'en servissent en demandant l'aumône, soit qu'elle fût d'un

sage dans leurs sacrifices, comme Lucien l'a dit. Les *Isiaques* ne se revêtoient que de robes de lin, parce qu'Isis avoit appris aux hommes à cultiver & à travailler le lin. Ils ne mangeoient ni cochon, ni mouton, & ne saloient jamais leurs viandes, afin d'être plus chastes. Ils mêloient beaucoup d'eau dans leur vin, & se rasoient la tête.

« Il est bon, dit M. Paw, de faire quelques considérations sur le prétendu zèle à faire des prosélytes, qu'on attribue aux égyptiens, parce qu'on trouve dans différentes contrées une infinité de temples où le service divin se faisoit précisément suivant les rits *isiaques* par des prêtres rasés, vêtus de lin, & dont la probité étoit très-suspecte. Mais jamais les véritables égyptiens ne se soucièrent de faire des prosélytes; & ce sont des grecs asiatiques qui ont porté le culte d'Isis dans les isles de l'Archipel, à Corinthe, à Tithorée, & dans presque toutes les villes d'Italie, où l'on recevoit les néophytes sans les soumettre à la circoncision, qu'on regardoit en Egypte comme une opération indispensable. Quelques temples d'Isis, tels que celui de Bologne, peuvent avoir joui de revenus fixes, parce qu'ils étoient fondés par des familles romaines, ou par de riches affranchis; mais la plupart des autres n'étoient desservis que par des prêtres mendians, qui heurtoient aux portes avec leurs sistres, & qui faisoient croire au vulgaire qu'il n'y avoit point de différence entre commettre un énorme sacrilège, & leur refuser l'aumône.

Ecquis ita est audax, ut limine cogat abire
Jactantem Pharià tinnula sistra manu?

OVID. de Pont. I.

Ce mal vint bientôt à son comble, sans que la police, qui vouloit l'arrêter au moins à Rome & en Italie, ait pu y réussir; parce que le sénat & les empereurs employèrent d'aussi mauvais moyens pour extirper les *isiaques* que pour extirper les juifs & les astrologues.

Au reste, nous ne voulons pas nier absolument que sous le règne des Ptolémées il ne se soit mêlé de temps en temps parmi ces vagabonds, & même parmi les galles de vrais égyptiens, que la pauvreté persécutoit chez eux, & qui étoient des gens de la lie du peuple, dont toutes les espérances se fondoient sur la crédulité & la superstition.

Il est encore question chez les anciens & surtout chez Apulée de petits carêmes égyptiens, qui n'étoient que de dix jours, & dont la principale rigueur consistoit en ce qu'il n'étoit pas permis alors de coucher avec sa femme; ce qui excita de grandes plaintes en Italie, lorsque le culte d'Isis y devint dominant, malgré toutes les précautions prises par le sénat pour le réprimer. Il nous est resté sur ce sujet une élégie très-remarquable de Properce, qui n'use pas, comme on l'a cru, d'une licence purement poétique, lorsqu'il menace la déesse *Isis* de la faire chasser de Rome: car enfin elle en avoit été chassée plus d'une fois, comme on l'a vu par les révolutions arrivées à son temple tant de fois relevé de dessous ses ruines:

Tristia tam redeunt iterum solennia nobis.
Cynthia jam noctes est operata decem
.....
Quæ dea jam cupidos toties divisit amantes;
Quæcumque illa fuit, semper amata fuit. &c.

« Comme les romains, d'ailleurs si tolérans envers les cultes les plus absurdes, apportés en Italie par des fanatiques errans ou par des peuples vaincus, ont très-souvent persécuté la religion égyptienne avec fureur, on a cru qu'ils y avoient été engagés par les désordres, dont le temple d'*Isis* à Rome fut accusé long-temps avant Décius Mundus & Paul ne; mais il paroît par un passage du 42.me livre de Dion, que les aruspices & les sacrificateurs des divinités indigènes, excitoient sous main la persécution; & comme de tels hommes étoient incapables de donner de bons conseils, les romains se rendirent véritablement ridicules en suivant leur avis: car quoi de plus ridicule que de voir ce temple d'*Isis* à Rome, démoli jusqu'aux fondemens par arrêt du sénat, & de le retrouver bientôt après relevé: il fut de la sorte alternativement abattu & reconstruit huit ou neuf fois; ce qui y attira un concours extraordinaire de peuple, & occasionna en grande partie cette solitude affreuse qui régnoit autour des autres dieux de la capitale, si négligés dans leurs sanctuaires, que, suivant l'expression de Properce, les araignées y filoient paisiblement leur toile: *velavit aranea fanum* (*Lib. II. eleg. V.*). Ces choses n'étoient pas sur un autre pied, lorsque St. Jérôme vint à Rome: *fuligine aranearum telis omnia Romæ templa cooperta sunt*, dit-il. Preuve que les romains étoient très-peu attachés à leur religion, lors même qu'ils persécutèrent celle de l'Egypte ».

ISICIUM, ΙΣΙΚΙΟΝ, } boyaux farcis, andouilles, saucisses. On les appelloit aussi *esiciata*. Les anciens en mettoient dans le corps des oiseaux qu'ils servoient dans les repas, tels que les oies & les poules:

Eminet impleto pullorum carnibus anser,
Et varias mensæ torridus ambit opes.
Inguinibus nam portat olus, ventrisque soluti
Truditur è medio esiciata nitens.

Apicius (*de re coquin.* 2.) parle d'une vulve de truie farcie comme une andouille, *vulvula efficiata*. Lampride (*cap. XIX.*) dit qu'Elagabale fit servir le premier des boudins farcis de poissons, de crabes & d'autres crustacées. Cependant les livres attribuées à Apicius, que l'on croit avoir écrit sous Tibère, en font mention.

ISINDUS, en Camphylie. ΙΣΙΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze. *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

ISIS étoit avec Osiris la plus grande divinité des égyptiens. C'étoit à la fois sa sœur, son épouse & sa mère, mais sous des rapports différens. Plutarque nous donne la clef de cette allégorie astronomique (*de Isid. & Osiride*), en nous disant qu'*Isis* & *Osiris* étoient la lune & le soleil, qu'ils gouvernoient tout l'univers, en nourrissoient toutes les substances, & qu'enfin ils présidoient à la génération de tous les êtres. Sous ce rapport ils étoient frère & sœur. Dans les premiers temps les égyptiens rendirent un culte particulier au soleil & à la lune sous leurs noms ordinaires ou vulgaires. Mais les prêtres enveloppèrent bientôt de ténèbres un culte aussi simple, & ils déguisèrent jusqu'aux noms de ses objets. Le soleil & la lune devinrent Osiris & *Isis*. Celle-ci prit même le nom égyptien (ou Cophte) de la lune, *Joh* ou *Pi-Joh*. C'est sur ce léger fondement qu'Hérodote (*lib. cap. I. V.*) a trouvé une ressemblance & même l'identité entre l'*Isis* égyptienne & Jo, fille d'Inachus. (*Voyez* Jo.)

Les égyptiens voyant que la fertilité de leur pays dépendoit des débordemens du Nil, & que ceux-ci dépendans des pluies du solstice d'été, accompagnoient les premières phases de la lune après cette époque, attribuèrent d'abord à cet astre la vertu fécondante, ou génératrice, & ensuite à *Isis* son symbole mythologique. De la variété des phases vinrent les cornes de vache dont *Isis* est si souvent coëffée ; de la vertu fécondante vint sa ressemblance avec Cérès des grecs. Les égyptiens reconnoissant deux principes fécondans de l'univers, le chaud & l'humide, reconnurent pour les premières divinités Osiris ou le soleil, qui produit la chaleur pendant le jour, & *Isis* ou la lune, qui produit, selon l'opinion erronée des anciens, l'humidité pendant la nuit. Cette humidité, toujours selon les égyptiens, enfloit le Nil dans les montagnes de l'Ethiopie, & le faisoit déborder sur l'Egypte desséchée, brûlée par les feux du printemps & des tropiques. De là vinrent *les larmes d'Isis* tant desirées par ce peuple superstitieux, tant invoquées dans les mystères, & tant célébrées dans les écrits des grecs qui connurent l'Egypte : de là vinrent encore les attributs ordinaires d'*Isis* (*Servius in Æneid.* 8. *vers.* 596.), le sistre qui exprime par ses sinuosités celles du débordement, & le vase ou seau qui désigne la rentrée du fleuve dans son lit. ou dans un seul canal.

Telle fut l'*Isis* céleste ; mais Osiris étant descendu du ciel-planétaire pour devenir le fleuve nourricier de l'Egypte, *Isis* devint aussi terrestre, & ce fut alors la terre elle-même (*Macrob. Saturn.* 1. 21.) que le Nil fécondoit ; ce fut l'épouse d'Osiris ; ce fut la déesse dont la vache, instrument du labourage, devint le symbole ; ce fut enfin une divinité semblable à Cérès des grecs. Mais l'*Isis* terrestre ne représenta pas la terre entière (*Plutarch. de Isid. & Osir.*), ni même toute la terre de l'Egypte ; elle représenta seulement cette portion de terre que le Nil traversoit & rendoit féconde. Les contrées sèches & stériles de l'Egypte, dont le Nil n'approchoit jamais, furent représentées par NEPHTHYS. *Voyez* ce mot.

La superstition ne se repose jamais ; elle crée toujours de nouveaux fantômes. *Isis* fut non-seulement la lune, mais encore la collection de tous les êtres sublunaires, ou plutôt l'ame du monde, la φυσις des grecs (*Saturn.* 1. *cap.* 20 & 21.) : cette nature qui a toutes les formes, ΦΥCΙC ΠΑΝΑΙΟΛΟC ΠΑΝΤ. ΜΗΤ. & qui est mère de tout, comme l'appelle une inscription dans Gruter (XXVI. 7.) : cette nature - myrionyme, ou à mille noms. *Isis* étant la nature universelle, la mère des êtres, fut aussi la mère d'Osiris ou du soleil. C'étoit la doctrine qu'enseignèrent au temps des Ptolémées sur *Isis* les prêtres d'Egypte ; c'est-à-dire, que voulant se rapprocher des grecs, ils empruntèrent les opinions des pythagoriciens, des platoniciens & des stoïciens sur la nature, sur l'ame du monde, & ils les appliquèrent à *Isis*. De là vint que ces mêmes grecs crurent reconnoître leur Minerve dans *Isis*, surnommée *Neith*, leur Diane dans *Isis*, surnommée *Bubaste*, leur Latone dans *Isis*, surnommée *Buto*, leur Hécate dans *Isis*, surnommée *Tithrambo*, &c., &c. *Voyez* tous les articles des divinités égyptiennes femelles.

Après avoir débrouillé, à l'aide de Jablonski, le cahos des fables égyptiennes sur *Isis*, je vais rapporter les fables grecques qui ont rapport à la même divinité.

Plutarque dit qu'elle étoit fille de Saturne & de Rhéa, & qu'elle eut pour frère & pour ami Osiris. Il ajoute, suivant une tradition extravagante, qu'*Isis* & Osiris conçus dans le même sein, s'étoient mariés dans le ventre de leur mère, & qu'*Isis* en naissant étoit déjà grosse d'un fils. *Voyez* ARUERIS. Ils régnèrent en Egypte, vivant dans

une parfaite union, s'appliquant l'un & l'autre à polir leurs sujets, à leur enseigner l'agriculture, & les autres arts nécessaires à la vie. Osiris ayant perdu la vie par les embuches de Typhon son frère, *Isis*, après l'avoir long-temps pleuré, lui fit de magnifiques funérailles, vengea sa mort en poursuivant le tyran, & après l'avoir fait périr, elle gouverna l'Egypte durant la minorité de son fils Horus. Après sa mort, les égyptiens l'adorèrent avec son mari; & parce qu'ils s'étoient appliqués pendant leur vie à enseigner l'agriculture, le bœuf & la vache devinrent leurs symboles: on institua des fêtes en leur honneur, dont une des principales cérémonies étoit l'apparition du bœuf Apis. On publia ensuite que les ames d'*Isis* & d'Oris étoient allées habiter dans le soleil & dans la lune, puisqu'ils étoient devenus ces astres bienfaisans; en sorte qu'on confondoit leur culte avec celui du soleil & de la lune. Les égyptiens célébroient la fête d'*Isis*, dans le temps qu'ils la croyoient occupée à pleurer la mort d'Osiris, c'étoit le temps que l'eau du Nil commençoit à monter; ce qui leur faisoit dire que le Nil, après s'être grossi des larmes d'*Isis*, inonde & fertilise leurs terres.

Isis passa ensuite pour être la déesse universelle, à laquelle on donnoit différens noms, suivant ses différens attributs. Ecoutons Apulée, qui fait ainsi parler cette déesse: « Je suis » la nature, mère de toutes choses, maîtresse » des élémens, le commencement des siècles, la » souveraine des dieux, la reine des mânes, la » première des natures célestes, la face uniforme » des dieux & des déesses; c'est moi qui gouverne » la sublimité lumineuse des cieux, les vents salutaires des mers, le silence lugubre des enfers. » Ma divinité unique, mais à plusieurs formes, est » honorée avec différentes cérémonies & sous » différens noms. Les Phéniciens m'appellent la » pessinuntienne, mère des dieux; ceux de Crète, » Diane, Dictynne; les siciliens, Proserpine » Hygienne; les éleusiniens, l'ancienne Cérès; » d'autres, Junon, d'autres, Bellone quelques-» uns Hécate. Il y en a aussi qui m'appellent » Rhamnusia; mais les égyptiens m'honorent » avec des cérémonies qui me sont propres & » m'appellent de mon véritable nom, la reine » *Isis* ». On a trouvé une ancienne inscription qui confirme l'idée d'Apulée, la voici:

Déesse Isis qui est une & toutes choses.

Les grecs qui vouloient ramener toute l'antiquité à leur propre histoire, ont prétendu qu'*Isis* étoit la même qu'Io, fille d'Inachus, quoique leurs fables ne se ressemblent en rien; c'est pour cela qu'on trouve quelques statues d'*Isis* avec des cornes de vache, quoiqu'on les prenne aussi pour les cornes ou le croissant de la lune. *Voyez* Io.

Isis étoit sur-tout honorée à Bubaste, à Copte & à Alexandrie. « A Copte, dit Elien (*Hist. des* » *animaux, liv. X. ch. XXIII.*), on honore la » déesse *Isis* en bien des manières: une entr'autres » est le culte que lui rendent les femmes qui pleurent la perte de leurs maris, de leurs enfans & » de leurs frères. Quoique le pays soit plein de » grands scorpions, dont la piquure donne » promptement la mort, & est sans remède, & » que les égyptiens soient fort attentifs à les évi-» ter; ces pleureuses d'*Isis*, quoiqu'elles couchent » à platte terre, qu'elles marchent pieds nuds, & » meme, pour ainsi dire, sur ces scorpions per-» nicieux, n'en souffrent jamais de mal. Ceux de » Copte honorent aussi les chèvres, disant que » la déesse *Isis* en fait ses délices; mais ils man-» gent les chevreuils ». Un homme étant entré dans le temple d'*Isis*, à Copte, pour savoir ce qui se passoit dans les mystères de cette déesse, & en rendre compte au gouverneur; il en fut en effet témoin, s'acquitta de sa commission; mais il mourut aussi-tôt après, dit Pausanias, qui ajoute à cette occasion: il semble qu'Homère ait eu raison de dire que l'homme ne voit point les dieux impunément. Les romains adoptèrent avec beaucoup de répugnance le culte d'*Isis*: il fut long-temps proscrit à Rome, peut-être à cause de ses figures bisarres; mais après qu'il eut forcé les obstacles, il s'y établit si bien, qu'un grand nombre de lieux publics prit le nom d'*Isis*. Il est vrai qu'on donna à ses statues une forme plus supportable.

Le symbole le plus familier d'*Isis*, est le sistre qu'on lui met à la main. L'usage du sistre, dans les mystères d'*Isis*, étoit aussi général que celui de la cymbale dans ceux de Cybèle, & avoit le même but, celui de faire du bruit dans les temples & dans les processions; ces sistres rendoient un son à peu près semblable à celui des castagnettes.

Ajoutons enfin, que le culte d'*Isis* passa d'Egypte jusque dans les Gaules. On croit même que la ville de Paris en a pris son nom (παρὰ ἰσιδος, près du temple d'*Isis*), & qu'il y avoit à Issi, près de Paris, un temle d'*Isis*, comme plusieurs monumens en font foi.

Pour les détails du culte d'*Isis*. *Voyez* ISIAQUES.

Les feuilles dont *Isis* est ordinairement couronnée, sont des feuilles de *musa*, espèce d'arbre fort commun aux environs de Damiette, & que Théophraste a mis dans la classe des palmiers. Si c'est de cet arbre qu'on a dit (*Horus Apoll. hierog. lib. I. c. XXIII.*), qu'il poussoit une seule branche à chaque lunaison, & que les égyptiens l'employoient dans leur écritute symbolique, on ne doit pas être surpris que ses feuilles soient entrées dans la parure d'*Isis*, divinité qui n'étoit pas différente de la lune. A l'égard des cornes, Héro-

dote rapporte que les égyptiens repréſentoient cette déeſſe avec des cornes de bœuf, de la même manière que les grecs repréſentoient Io ; & Plutarque dit que Mercure mit une tête de bœuf ſur celle d'*Iſis*, à la place du diadême qu'Horus venoit de lui ôter. Mais comme il ne faut pas beaucoup s'arrêter à ces ſortes de traditions, je penſerois plutôt que les cornes de bœuf ayant été dans les plus anciens temps l'emblême de la puiſſance, elles entroient dans le nombre des attributs qui caractériſoient les princes & les dieux ; & je me fonde ſur un paſſage de Sanchoniaton, où il eſt dit, qu'Aſtarte mit ſur ſa tête *la marque de la royauté*, c'eſt-à-dire une tête de taureau.

« On doit, dit Winckelmann, aſſigner une haute antiquité aux deux grandes ſtatues de femmes conſervées au cabinet du capitole ; ces ſtatues ſont apparemmnt d'*Iſis*, quoiqu'elles n'aient pas de cornes ſur la tête. Les cornes de cette déeſſe indiquent les phaſes de la lune, ainſi que nous le voyons par une de ces figures en bronze, exécutée dans le ſtyle égyptien le plus ancien ».

« Quelques figures de femmes, ou, pour mieux dire, quelques images d'*Iſis*, portent ſur la tête une parure qui reſſemble à un tour de cheveux poſtiches ; mais à la plupart de ces figures, & ſurtout à la grande *Iſis* du capitole, ce tour paroît compoſé de plumes. Ce qui donne le plus de vraiſemblance à cette conjecture, c'eſt une *Iſis* que j'ai inſéré dans mes monumens de l'antiquité ; on voit ſur ſa coëffure une poule de Numidie, dont les ailes ſe rabattent ſur les côtés, & dont la queue deſcend par-derrière ».

« Le vêtement des deux *Iſis* grecques eſt garni de franges, ainſi que le ſont les manteaux des rois captifs ; par-là, à ce qu'il paroît, on a voulu déſigner une divinité dont le culte étoit venu des pays étrangers. Cette ſorte de vêrement, appellé *gauſapum*, étoit garni de filets : dès qu'il fut introduit à Rome, les femmes en portèrent l'hiver. Après cette remarque, j'ai obſervé toutes les figures d'*Iſis* par rapport à l'habillement, & j'ai découvert que toutes, ſans exception, portent le manteau de cette déeſſe. C'eſt au moyen de ce caractère que j'ai reconnu pour une *Iſis* le torſe d'une ſtatue coloſſale, placée contre le palais de Veniſe à Rome, & appellée par le peuple la *Dona Lucretia*. C'eſt ainſi qu'eſt ajuſtée encore une belle *Iſis* de bronze, de la hauteur d'une palme, conſervée au cabinet d'Herculanum. Il en eſt de même de deux ou trois figures plus petites de cette déeſſe du même cabinet. Toutes ces figures ont les attributs de la Fortune ».

Pour compléter l'article d'*Iſis*, je vais donner la deſcription de quelques unes des pierres gravées de Stoſch, relatives à cette déeſſe. . . . Sur une pâte de verre dont l'original étoit au collège de St. Ignace de Rome, on voit une belle tête d'*Iſis*. L'ornement qui eſt autour du cou, & qui deſcend juſqu'à la gorge, eſt une eſpèce de mantelet ou mantille, compoſée de pluſieurs rangs de globules faits comme des perles, ainſi qu'on en voit à quelques momies. Un des plus beaux (*Venuti, Collect. Manum. tab. III.*) canopes de baſalte du cardinal Alexandre Albani, a une mantille ſemblable ; on croit y diſtinguer au premier rang le fruit du *Perſea*, dont le bas reſſemble à un cœur, au ſecond, les feuilles de cet arbre qui avoient la figure d'une langue, & au troiſième, une file de globules.

Sur une pâte antique, tête d'*Iſis* en face, avec des cornes.

Sur une ſardoine, tête d'*Iſis* en face, coëffée d'une peau de vache, avec une maſſue au côté droit, & au gauche une corne d'abondance.

Sur une ſardoine, tête d'*Iſis* en face, coëffée comme la précédente, & trois étoiles autour. Cette conſtellation étoit appellée (*Horapollo Hier. lib. I. c. III.*) *Sothys* par les égyptiens, & *Aſtrokynos* par les grecs ; c'étoit la canicule.

Sur une ſardoine, tête d'*Iſis* jointe à une tête de vache.

Sur une agathe-onyx on voit une femme aſſiſe tenant de la droite un papillon. Elle a au-deſſus de ſa robe une écharpe de plumes qui lui couvre les jambes. Il y avoit à Rome, au ſiècle paſſé, un fragment égyptien qui repréſentoit une *Iſis*, avec des ailes attachées à ſes hanches, qui étant pliées la couvroient juſqu'aux jambes. Une (*Pignor. lit. 2.*) *Iſis* de la table Iſiaque a la même eſpèce d'ailes d'une longueur à lui couvrir même les pieds.

Sur une calcédoine, en forme de ſcarabée, paroît *Iſis* debout tenant un ſerpent dans la main droite ; Apulée (*Metam. l. XI. p.* 360.), dans ſa viſion, la repréſente avec cet attribut

Sur une pâte de verre, *Iſis* debout en face tient un ſiſtre de la main droite, & de la gauche une cruche, qui déſigne le vaſe rempli d'eau qu'on portoit devant toutes les proceſſions (*Apuleius Metam. l. XI. l. C.*) qu'on faiſoit en ſon honneur. Ce vaſe porté par *Iſis*, ſe nomme en latin (*Serv. ad l. VIII. Æneid. p.* 550.) *cymbium* ou *ſtella*. Le même ſujet s'y voit encore ſur une cornaline & ſur une prime d'émeraude.

Sur une cornaline, *Iſis* debout tient de la main droite un ſiſtre, avec la cruche ſuſpendue au bras gauche, & de cette main une patère d'où s'élève un ſerpent.

Sur une cornaline, *Iſis* debout tient de la main droite un ſiſtre & un timon, & de la gauche une corne d'abondance. Il n'eſt pas ordinaire de trou-

ver le timon pour attribut d'*Isis*; mais comme on voit sur un médaillon (*Buonarroti Osserv. Sopra Alcuni Medaglioni*, *p.* 225.) de l'empereur Macrin des Némésis avec le timon, & que Némésis est coëffée avec des plumes d'oiseau de Numidie, à la manière d'*Isis*, le timon peut encore convenir à *Isis*.

Sur une cornaline, *Isis-Pharia* debout tenant des deux mains une voile de vaisseau.

Sur une cornaline, *Isis* assise tenant son fils Horus dans ses bras, comme on la voit sur le revers (*Tristan, tom. I. p.* 510. *Patin Num. Imp. p.* 197) d'une médaille d'Hadrien, & sur une autre pierre gravée. (*Pignor. tab. I. Isiac. pl.* 34.) Mais ce qui fait le prix de la nôtre, c'est qu'*Isis* est dans l'attitude de mettre le doigt dans la bouche d'Horus, pour (*Plutarch de Is. & Os. p.* 636. *edit. Euz. Stephani.*) l'allaiter ainsi, au-lieu de lui donner la mamelle; ce qui est conforme à la tradition. Sur un jaspe rouge on voit le même sujet.

Sur une cornaline, *Isis* paroît à cheval sur un chien. La bête inconnue au P. Montfaucon (*Ant. expl. tom. II. p.* 284.), dans une médaille qu'il ne cite point, sur laquelle on voyoit *Isis* à cheval, peut donc être un chien, animal qui étoit particulièrement consacré à *Isis*. Les chiens (*Diod. Sic. lib. I. p.* 78. *A.*) précédoient l'image de cette déesse dans les processions solemnelles. Cette pierre est d'une belle gravure.

Sur une pâte de verre, Jupiter-Sérapis est assis dans une barque, & derrière lui est la Fortune qui a aussi un boisseau sur la tête comme Sérapis. Devant Jupiter on voit une tête, & *Isis* debout qui gouverne le vaisseau; car c'étoit là (*Lucian. Dial. Deor. III. p.* 208.) la fonction de cette déesse. L'original (*Museum Florent. tom. I. tab. LVII. C.*) de cette gravure est dans le cabinet de S. M. I. à Florence.

Sur une pâte de verre, Mercure debout, parle avec une femme drapée & voilée, assise sur un rocher, & derrière laquelle on apperçoit une branche d'arbre avec quelques feuilles. On pourroit croire que c'est ici une intrigue galante de Mercure, peut-être avec Acacallis, fille de Minos roi de Crète, (selon le scholiaste d'Apollonius) de même qu'avec Rhéa, & qu'avec Hersé, fille de Cecrops roi d'Athènes.

Mais comme le voile ne convient pas à une jeune fille, & qu'il convient mieux aux matrones & aux déesses, on peut aussi croire que la femme assise est *Isis*; ce qui devient d'autant plus probable, que Mercure, selon la tradition, étoit le conseiller & le premier ministre d'*Isis* (*Diod. Sic. L. 1. p.* 25. *lin.* 26.) pendant son gouvernement en Egypte, comme il l'avoit été d'Osiris auparavant. Sur le tombeau d'*Isis* il y avoit une colonne, avec cette inscription: *Je suis Isis, la reine de tout le pays, instruite par Mercure*, &c. Or selon cette idée, comme les feuilles, que l'on voit au bout de la branche qui est derrière la femme voilée, ressemblent assez à celles du lierre, ce seroit là encore de quoi appuyer notre conjecture, dit Winckelmann, puisqu'Osiris, mari d'*Isis*, avoit découvert ou introduit cette plante en Egypte. (*Diod, Sic. Lib. 1. p.* 23. *ad fin.*)

Isis-Athenodoria, statue d'*Isis*, faite par Athénodore, un des sculpteurs du sublime groupe de Laocoon, étoit placée dans la douzième région de Rome, selon Victor.

Isis-Atrypha (*Muratori Thes. inscr.* 73. 1., qui fuit la joie: épithète relative aux larmes d'*Isis*.

Isis-Myrionyma, à mille noms.

Isis-Patricia, monument d'*Isis*, placé dans la cinquième région de Rome. Nous n'en connoissons que le nom.

Isis-Pelagia, qui préside à la navigation. Elle avoit à Corinthe un temple sous cette dénomination. (*Pausan. Corinth.*

Isis-Pharia, de Pharos, isle située en Egypte, vis-à-vis Alexandrie.

La troisième région de Rome portoit le nom d'*Isis*.

Isis est le nom d'un des cinq jours que les coptes ont ajouté à leur année, pour la faire de trois cens soixante-cinq jours: le quatrième des cinq jours qu'ils ont ajoutés, s'appelle *Isis*. *Voyez* le P. Kirker, Fabricius, &c. Selon l'Astrologie des égyptiens, *Isis* est la divinité qui préside au signe du mois Parthénape, qui est le premier de l'année des égyptiens, & qui répond au mois de Septembre. *Voyez* Welschius, Kirker, &c.

Isis (fête du vaisseau d'). *Voyez* Isiaques.

ISITERIES. *Voyez* Eisiteries.

ISLES. *Voyez* Iles.

ISMÈNE, sœur d'Antigone, & des deux frères ennemis Etéocle & Polinice, naquit d'Œdipe & de Jocaste. Dans l'Antigone de Sophocle, *Ismène* n'ose contrevenir aux ordres du roi, en entreprenant d'ensevelir Polinice; mais lorsqu'elle apprend que sa sœur, pour l'avoir entrepris, est condamnée à mort par le tyran, elle vient prendre part à son malheur, & se déclare complice. L'action est trop belle, dit elle, pour la désavouer. Mais Antigone ne veut pas lui céder la gloire du crime & du supplice, & déclare au roi, qu'*Ismène* n'y a aucune part. *Voyez* Antigone.

ISMÉNIAS. *Voyez* Thèbes.

ISMÉNIDES, nymphes du fleuve Iſménus. *Voyez* ISMÉNUS.

ISMÉNIE, ſurnom de Minerve : il y avoit à Thèbes deux temples de Minerve ; dans l'un elle s'appelloit Minerve *Iſménie*, à cauſe du fleuve Iſménus, ſur le bord duquel étoit ce temple.

ISMÉNIEN, ſurnom d'Apollon, qui lui venoit du fleuve Iſménus.

ISMÉNIUS, fils d'Apollon & de Mélie, reçut de ſon père le don de deviner : comme il étoit né ſur les bords du fleuve Ladon dans la Béotie, il donna ſon nom à ce fleuve, qui ſe nomma depuis *Iſménius*, ou *Iſménus*. *Voyez* MÉLIE.

Plutarque le géographe donne une autre origine au nom de ce fleuve. *Voyez* ISMÉNUS.

ISMÉNUS, fleuve de la Béotie, qui couloit auprès de Thèbes. On l'appelloit auparavant pied de Cadmus ; voici à quelle occaſion. Cadmus ayant tué à coup de flèches le dragon qui gardoit la fontaine, & craignant que l'eau n'en fût empoiſonnée, parcourut le pays pour en chercher une autre dont il pût boire ſans danger : étant arrivé à l'antre corcyréen par le ſecours de Pallas, il enfonça le pied droit dans le limon, & quand il l'en eut retiré, il en ſortit une rivière qu'on appella le pied de Cadmus. Peu de temps après, *Iſménus*, l'aîné des enfans de Niobé, voulant ſe délivrer des douleurs violentes que lui cauſoient les plaies faites par les flèches d'Apollon, ſe jetta dans le fleuve du pied de Cadmus, qui, depuis cet événement, porta le nom de ce jeune prince.

ISMÉNUS, fils d'Amphion & de Niobé. *Voyez* l'article précédent.

ISOLINA. Voyez MONOLINUM.

ISOPSÈPHE, adj. On appelle vers *iſopsèphes*, les vers conſtruits de manière que la ſomme des lettres numérales du premier diſtique, produiſe le même nombre que celle du ſecond. Les grecs n'avoient point d'autres chiffres que les lettres de leur alphabet. A ſignifie un, B. deux, Γ. trois, ainſi du reſte. Ils appelloient mots *iſopsèphes*, ceux dont les lettres calculées produiſent le même nombre ; ils avoient de même des vers qu'ils appelloient *iſopsèphes* pour les mêmes raiſons. Les anciens grammairiens avoient découvert pluſieurs vers *iſopsèphes* dans Homère ; mais c'étoit le haſard ſeul qui les avoit produits. Un certain Léonide s'aviſa d'en faire exprès, & il compoſa des épigrammes dont les deux premiers vers étoient *iſopsèphes* aux deux ſeconds. Quand l'épigramme n'étoit compoſée que de deux vers, & qu'on ne pouvoit par conſéquent oppoſer diſtique à diſtique ; pour lors on oppoſoit vers à vers ; c'eſt ce que Huet a remarqué dans l'épigramme du XIIe chapitre du VIe livre de l'Anthologie, commençant par ces mots : Εις προς ἑνα, qui n'eſt compoſée que de deux vers, & dont chacun forme le nombre de 4111. Ce mot vient de ἰσος, *æqualis*, & de ψῆφος, *calculus*.

ISSA, iſle ſur les côtes de l'Illyrie.

M. Neumann lui attribue quelques médailles, ſur leſquelles on lit IΣ & Σ.

ISSA dans l'iſle de Lesbos.

M. Neumann a publié une médaille de bronze de cette ville, avec une étoile pour type.

ISSA, nymphe que Mercure rendit mère du devin Prylis. *Voyez* CADMUS ou CADMILUS.

ISSÉ, fille de Macarée, ſe laiſſa ſéduire par Apollon déguiſé en berger.

ISSÉDONS, peuples voiſins des Hyperboréens, dit Hérodote ; ils n'avoient qu'un œil. Quand quelqu'un d'entr'eux, dit le même auteur, a perdu ſon père, tous ſes parens lui amènent beaucoup de bétail ; & après avoir coupé en morceaux le cadavre, ils mêlent les chairs avec celle des animaux, & les ſervent dans le feſtin ; réſervant ſeulement la tête du mort, qu'ils enchaſſent dans de l'or, & font une idole à laquelle ils offrent tous les ans des ſacrifices ſolemnels. Ces peuples devoient donc avoir une prodigieuſe multitude de dieux, ſi chaque chef de famille étoit ainſi honoré.

Ils n'avoient qu'un œil, c'eſt-à-dire que les grands froids de leur pays faiſoient qu'ils avoient preſque toujours ſur le viſage une eſpèce de maſque qui n'avoit qu'une ouverture pour les yeux ; ou bien on a voulu marquer par-là que ces peuples, voiſins du pôle, étant la moitié de l'année dans les ténèbres, n'avoient que la moitié de la lumière dont jouiſſent les autres hommes.

ISTER. C'eſt un des noms du Danube ; car ce fleuve, chez les anciens, n'avoit pas le même nom vers ſa ſource & dans la partie baſſe de ſon cours. Né dans cette partie de la forêt Hercinie, qu'on appelle la *forêt noire*, il coule rapidement entre la Germanie au nord, la Rhétie, les Noriques & la Pannonie au ſud : mais parvenu à l'extrémité de la Mœſie & à l'entrée de la Dace qu'on appelloit *Ripenſis*, il trouve en ſon chemin une barre de roches qui reſſerre ſon lit & le traverſe ; ce qui cauſe une chute ou caſcade dans ſes eaux. C'eſt de-là que le Danube prend le nom d'*Iſter*, qu'il conſerve juſqu'à la mer.

C'eſt

C'eſt un peu au deſſous de cette caſcade que Trajan fit conſtruire un pont pour s'aſſurer en tout temps le paſſage du fleuve & l'entrée dans la Dace. On en voit encore le reſte à l'entrée de la Bulgarie, entre Fetislau & Swéirin; il étoit de vingt arches, larges de cent-vingt pieds romains. La longueur du pont étoit de cinq cent-vingt toiſes, c'eſt-à-dire que le Danube, en cet endroit, eſt ſept fois plus large que la Seine à Paris ſous le Pont-royal. L'*Iſter*, qui ſe jettoit autrefois par ſept embouchures dans le Pont-Euxin, n'en a plus que deux aujourd'hui. Ce grand fleuve reçoit plus de ſoixante rivières dans ſon cours. Malgré ſa rapidité, il eſt glacé preſque tous les hivers. C'eſt à la faveur des glaces que les daces & les ſarmates paſſoient le fleuve pour ravager les provinces ſituées au midi.

ISTHME *DE CORINTHE*. Les corinthiens diſoient, au rapport de Pauſanias, que le Soleil & Neptune avoient eu une diſpute au ſujet de leur pays, pour ſavoir à qui il devoit appartenir. Briarée, choiſi pour juge de ce différend, adjugea l'*iſthme* à Neptune, & le promontoire qui commande la ville, au Soleil. Depuis ce temps-là Neptune demeura en poſſeſſion de l'*iſthme*. Pluſieurs empereurs romains *entreprirent de percer, pour la commodité de la navigation, cet iſthme*, qui n'a que ſix milles de large; mais on n'en put jamais venir à bout: ce qui donna lieu au proverbe *iſthmum fodere*, percer l'iſthme, pour déſigner une choſe impoſſible.

ISTHMIENS (Jeux). *Voyez* ISTHMIQUES.

ISTHMIQUES, ou ISTHMIENS. Les jeux iſthmiques étoient les troiſièmes des quatre ſortes de jeux ou combats ſacrés ſi célèbres dans la Grèce. Ils ont pris leur nom de l'*iſthme* de Corinthe, où ils ſe célébroient. On diſoit qu'ils avoient été inſtitués par Siſyphe en l'honneur de Mélicerte, dont le corps avoit été porté par un dauphin, ou plutôt jetté par les flots ſur le rivage de l'iſthme. Plutarque, dans la vie de Théſée, en attribue la première inſtitution à Théſée, qui voulut en cela imiter Hercule, par qui les jeux olympiens avoient été établis. Il les conſacra à Neptune dont il ſe vantoit d'être fils, comme au dieu qui préſidoit particulièrement ſur l'*iſthme*.

Ces jeux ſe célébroient régulièrement tous les trois ans en été, & ils étoient regardés comme ſacrés, de ſorte qu'on n'oſa pas même les diſcontinuer, après que la ville de Corinthe eut été détruite par Mummius; mais on donna aux ſycioniens la charge de les continuer. Le concours y étoit ſi grand, qu'il n'y avoit que les principaux membres des villes de la Grèce qui puſſent y avoir place. Athènes n'avoit d'eſpace qu autant que le voile du navire qu'elle envoyoit à l'*iſthme* en pouvoit couvrir. Les éléens étoient les ſeuls de tous les grecs qui n'y aſſiſtoient pas, pour éviter les malheurs que pourroient leur cauſer les imprécations que Molione, femme d'Actor, avoit faites contre ceux de cette nation qui viendroient à ces jeux. *Voy.* MOLIONE.

Les romains y furent admis dans la ſuite, & les célébrèrent avec tant de pompe & d'appareil, qu'outre les exercices ordinaires de la courſe, du pugilat, de la muſique & de la poéſie, on y donnoit le ſpectacle de la chaſſe, dans laquelle on faiſoit paroître les animaux les plus rares. Ce qui augmentoit encore la célébrité de ces jeux, c'eſt qu'ils ſervoient d'époque aux corinthiens & aux habitans de l'iſthme.

Les vainqueurs à ces jeux étoient couronnés de branches de pin, puis on les couronnoit d'ache, comme les vainqueurs aux jeux néméens, avec cette différence, que ceux des jeux néméens étoient couronnés d'ache verte, au lieu que ceux des jeux *Iſthmiques* l'étoient d'ache sèche. Dans la ſuite on ajouta à la couronne une ſomme d'argent, qui fut fixée par Solon à cent drachmes, ou quarante livres de notre monnoie. Les romains ne s'en tinrent pas là, & aſſignèrent aux vainqueurs de plus riches prémiums. Pindare a compoſé pluſieurs odes à l'honneur des vainqueurs dans les jeux *Iſthmiques*: c'eſt pour cela que l'on a intitulé le quatrième livre de ſes odes, *Iſthmia*, les Iſthmiennes.

ISTHMION, collier des femmes grecques. (Suidas *Ἰσθμια.*) Il différoit de l'*ὅρμος*, en ce qu'il n'avoit point de pendeloque, comme ce dernier.

ISTIÆA, en Euboée. ΙΣΤΙΑΙΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

C. en argent.

R. en bronze.

O. en or.

Leurs types ordinaires ſont:

Un taureau entier, ou à mi-corps, ou ſa tête ſeule.— Un raiſin.— Une femme aſſiſe ſur la proue d'un vaiſſeau, tenant un voile.

ISTROPOLIS, en Moéſie. ΙΣΤΡΙΗ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en or.

R. en argent.

O. en bronze.

Leurs types ordinaires ſont:

Deux têtes humaines dont l'une eſt renverſée. — Un aigle poſé ſur un dauphin.

ISTRUS, dans le Pont. ICTPIHNΩN.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Caracalla, d'Alex. Sévère.

ITA. Ce mot commençoit les sermens des romains : *Ita me dii ament.... Ita mihi deos velim propitios..... Ita sim felix..... Ita vivam, &c.*

ITALICA, en Espagne.

MYN. ITAL. *Municipium Italica.*

Ce municipe a fait frapper des médailles latines en l'honneur d'Auguste, de Livie, de Tibère, de Drusus, de Germanicus.

Il fut la patrie de Trajan, d'Hadrien, de Théodose le vieux. On en voit les ruines près de Séville.

ITALIE ancienne. « Pour juger, dit M. Paucton dans sa *métrologie*, de la fertilité de cette ancienne terre, parcourons-en les différentes contrées, commençons par l'*Istrie*. Le terrein de cette Chersonnèse est inégal & hérissé de collines & de monticules qui produisent abondamment du vin, de l'huile & des fruits; mais le froment & les légumes n'y réussissent pas, excepté dans le territoire de Pisino & d'Humago. Le Mont-majeur abonde en plantes médicinales, qui y attirent beaucoup d'herboristes étrangers. L'Istrie a des mines de sel. Ses golfes sont templis de poissons. Elle a des bois propres pour la construction des vaisseaux, des carrières de bonnes piettes & d'un marbre fort recherché en *Italie* ».

» Dans le canton des *Carnes* on jouit d'une douce & agréable température, l'air est bon & salubre. Les plaines sont vastes, arrosées par une infinité de ruisseaux & de tivières; elles sont fertiles en toutes sortes de grains. Ses prairies charment la vue. Ses pâturages produisent des herbes très-agréables aux troupeaux. Ses vignobles fournissent des vins vigoureux & excellens; Pline (*lib. XIV, c. VI*) les a fort célébrés. Ses forêts procurent du bois & du gibier abondamment. Dans les montagnes on trouve des métaux, différentes sortes de marbres, des pierres précieuses. La côte maritime est couronnée d'un grand nombre de potts ».

« La *Vénétie* possède plusieurs villes riches & bien bâties. Elle a des plaines charmantes, & extrêmement fertiles en bleds, en toutes sortes de grains & de fruits. Il y a des sources d'eaux chaudes & froides très-utiles aux malades. Le pays, entrecoupé de rivières & de lacs, contient de riches mines de métaux. L'air y est sain, doux & tempéré. En un mot, la Vénétie a été partagée avec tant de profusion des dons de la nature, qu'on peut la regarder comme un des meilleurs cantons de l'*Italie* ».

« La partie septentrionale de la *Gaule cisalpine* ou *togate*, appelée depuis *Lombardie transpadane*, a des plaines vastes & riches en moissons de bled & de toutes sortes de grains. Les vendanges ne rendent nulle part une plus grande abondance d'excellens vins. Les rivières & les lacs y sont profonds & navigables; on y prend une grande quantité de poissons délicieux. La partie méridionale de la Gaule togate, c'est-à-dire, la *Lombardie cispadane*, est un des pays du monde le plus agréable; il est aussi libéral dans la quantité de ses productions, que varié dans les espèces de ses fruits. Ses collines chargées de vignes, de figuiers, d'oliviers & d'autres arbres, présentent le coup-d'œil le plus riant. Ses plaines couvertes de froment, d'orge, de fèves, & d'autres grains & légumes, ne font pas un moindre plaisir. Les villes y sont belles, opulentes & très-peuplées. En un mot, s'il en faut croire Sigonius, il seroit difficile de trouver ailleurs un pays plus fertile & naturellement plus fécond en toutes les choses nécessaires à la subsistance de l'homme. Aussi Tacite appelle-t-il la Gaule cisalpine, *Florentissimum Italiæ latus*, & Cicéton (*Philipp. III*), *Florem Italiæ, firmamentum imperii romani, ornamentum dignitatis*. Strabon parle de la fertilité des plaines de la Gaule cisalpine, de la fécondité & de la beauté de ses collines. On y recueille, dit-il, du vin en abondance, comme on peut le constater par la grandeur énorme des tonneaux qu'on y fabrique, & qu'on prendroit pour des maisons. Columelle (*lib. III, cap. III*) dit qu'on a vu des vignobles dans la Gaule, dont un jugère rendoit autrefois jusqu'à six cents urnes de vin. Soit que l'écrivain veuille parler de la Gaule cisalpine, comme il est probable, ou de la Gaule transalpine, c'est à très-peu près soixante muids, chacun de deux cents quatre-vingt-huit pintes, mesure de Paris, par arpent de France ».

« La *Ligurie* étoit un mauvais canton de l'Italie. Presque tout l'intérieur de cette côte, qui forme aujourd'hui les états de la seigneurie de Gênes est montagneux, pierreux, aride, & se refuse aux productions nécessaires à la vie de l'homme; cependant il fournit d'excellens vins & quantité d'olives. Ce pays est rempli de forêts, dont on tire des bois pour la construction des vaisseaux ».

« L'*Etrurie* ou la *Toscane*, est un pays de plaines sur la côte maritime : l'intérieur est parsemé de montagnes; mais par-tout il est agréable, & il n'est pas de canton en *Italie* qui jouisse d'une plus grande félicité. Ses vastes plaines sont extraordinairement fertiles en toutes sortes de productions; ses vallées charmantes, ses montagnes & ses collines sont couvertes de villages & de maisons de

campagne dont les jardins ſont plantés d'arbres, principalement d'orangers, de citroniers qui y ſont de la plus grande beauté. Les vignobles y ſont très-multipliés, & produiſent des vins dont on fait grand cas. On pêche beaucoup de poiſſon dans ſes fleuves & dans ſes lacs ».

« Le *Latium* qui ſervit de berceau au peuple romain, eſt fertile, ſelon Strabon, & produit des fruits de toute ſorte, excepté vers le rivage de la mer où le terrein eſt pierreux. Il y a auſſi des marais d'eaux croupiſſantes qui corrompent la pureté de l'air, tels que les Pontins. Le Latium produiſoit les vins de Cécube, ſi eſtimés des anciens; ceux de Setina & de Labica. Les vendanges en *Italie* tenoient du prodige. Au rapport de Pline (*lib. XIV, cap. IV*) on a vu des vignes produire juſqu'à dix culléus de vin par jugère, c'eſt 40 muids par arpent. Selon Caton & Varron, cités par Columelle (*lib. III, cap. III*), un jugère de vigne produiſoit, dans les anciens temps, juſqu'à ſix cents urnes de vin, qui feroient ſoixante muids par arpent. Columelle ajoute qu'on en a vu des exemples tant en *Italie* que dans la Gaule. Dans les vignobles de Senèque ſitués près de la ville de Rome, un jugère, au rapport du même écrivain, rendoit huit culléus, faiſant environ trente-deux muids par arpent. Le même auteur dit encore qu'une vigne qu'il avoit plantée lui-même, lui rapporta, la ſeconde année depuis la plantation, cent amphores de vins par jugère, c'eſt environ vingt muids par arpent. L'on peut au moins compter ſur vingt amphores ou un culléus par jugère, ajoute Columelle; c'eſt environ quatre muids par arpent. Mais il conſeille d'arracher la vigne qui produit moins de trois culleus par jugere, c'eſt-à-dire, douze muids par arpent. Dans la culture actuelle des vignes en France, un arpent (je ne ſais à quelle meſure) rapporte communément, dit-on dans la *Maiſon ruſtique*, dix ou douze muids de vin au moins par année, l'une portant l'autre, ce qui revient aſſez au calcul de Columelle, ſi pourtant il s'agit ici de l'arpent de France, comme il eſt vraiſemblable ».

« Une grande partie de l'*Ombrie* eſtoccupée par les monts Apennins, ſon terrein eſt par conſéquent fort inégal, & varié dans ſes productions. Ici, ce ſont de hautes montagnes; là, des collines plantées de vignes, d'oliviers, de figuiers & d'autres arbres qui produiſent des fruits en grande quantité; ailleurs ce ſont de belles plaines d'une fertilité admirable ».

« Le *Picenum*, ſuivant le témoignage de Tite-Live (*lib. XXIII*), eſt fertile en tout; cependant il produit plus de fruits que de grains. Pline a parlé avantageuſement des vins de la ville d'Ancone »

« On lit dans Strabon, que tout le canton des ſabins eſt merveilleuſement fertile en vignes & en oliviers. Il y croît beaucoup de gland qui ſert à nourrir les beſtiaux; il y a de bons pâturages. Martial a célébré les jardins & les potagers de Nurſia & d'Amiterne, dans le canton des Veſtins :

» *Nos Amiternis ager felicibus educat hortis:*

» *Nurſinas poteris parciùs eſſe rapas* ».

« Le *Samnium* jouit d'un air très-ſain; il eſt extrêmement peuplé. C'eſt un beau & bon pays vers la mer; mais dans le milieu des terres, il eſt hériſſé de montagnes; il y croît du ſafran en quantité, & il nourrit des troupeaux innombrables ».

« La *Campanie*, ainſi nommée du mot *campus*, qui ſignifie plaine, & appellée encore aujourd'hui *Terra di Lavoro*, Terre de Labour, eſt un pays où la nature ſemble avoir pris plaiſir à raſſembler tout ce qu'elle a répandu ailleurs de délices, d'agrémens & de félicité. C'eſt vraiment le jardin & le paradis de l'*Italie*, tant y eſt étonnante la fertilité des terres. On y découvre des plaines auſſi fécondes que vaſtes; des collines bien expoſées, qui produiſent une quantité prodigieuſe de fruits; des bois charmans, qui répandent une odeur exquiſe; de belles fontaines dont les eaux bienfaiſantes contribuent à la ſanté; & combien d'autres choſes? En un mot, la Campanie procure avec une ſorte de prodigalité tout ce qui peut rendre la vie des hommes heureuſe, &, ſelon Strabon, ſurpaſſe tous les autres cantons de l'*Italie*. Le froment y eſt de la meilleure qualité, & on dit qu'en pluſieurs endroits on fait deux récoltes de zéa, une de panis, & quelquefois une d'herbes potagères, le tout dans la même année. Ce pays produit le vin de Falerne, de Calène, de Statana & de Sorrento. Le territoire de Venafre abonde en excellentes olives. Florus (*lib. I. hiſt. Rom. cap. XVI.*) peint le bonheur de la Campanie avec des couleurs encore plus vives. C'eſt, dit-il, la contrée la plus belle, non-ſeulement de l'*Italie*, mais de la terre entière. Il n'en eſt point qui jouiſſe d'un ciel plus pur & plus ſerein, qui ſoit plus féconde, qui ſoit plus abordable du côté de la mer. Deux fois l'année les plaines y ſont émaillées de fleurs. On diroit que Bacchus & Cérès s'y diſputent la palme & la victoire. C'eſt-là qu'on voit les célèbres ports de Caïète & de Miſène, les bains chauds de Baïes. Là ſont les lacs Lucrin & Averne, dont les digues ſervent comme d'un boulevard inſurmontable à la mer. Là, couronnés de pampres & de grappes, s'élèvent le mont Gaurus, le Falernus, le Maſſicus & le Véſuve, le plus beau de tous, qui vomit des flammes comme l'Etna. Près de la mer ſont les villes de Formies, de Cumes, de Naples,

d'Herculanum, de Pompéii, & par-dessus toutes celles-là, Capoue, mise autrefois en parallèle avec les deux plus grandes villes du monde, Rome & Carthage. Denis d'Halicarnasse (*lib.* 1.) atteste, comme témoin oculaire, que chaque année, dans la Campanie, on faisoit trois récoltes, une au printemps, une autre l'été, & la troisième l'automne ».

» L'*Apulie-Daunie*, aujourd'hui *Puglia piana*, a d'amples plaines très fertiles en froment & en autres sortes de grains. L'*Apulie Peucétie*, à présent la terre de Bari, est encore un pays très-fertile, & qui peut le disputer aux autres parties de l'*Italie* pour l'abondance des grains & des fruits. L'*Iapygie* jouit d'un bon air & d'un beau ciel, excepté le long de la côte maritime, depuis Brindes jusqu'à Hydronte, où règnent des marais. Le terroir y est gras & fertile. Il y avoit un grand nombre de villes au temps de Strabon. Les anciens ont parlé avec éloge du sel, du miel, des noix, des laines, des porreaux, des figues, des châtaignes & de la pourpre de Tarente ».

» Selon Tite-Live (*lib. IX.*), toute la *Lucanie* est montagneuse; c'est une terre pierreuse. Au reste, ce pays est rempli de bois & de forêts. Il y a de nombreux troupeaux de bœufs; il en est fait mention dans le poète Lucilius :

Quem neque Lucanis oriundi montibu' Tauri
Ducere pro telo validis cervicibu' possent.

C'est dans les plaines de Thurium, autrement Sybaris en Lucanie, & sur la frontière du Brutium, que l'on recueille la manne qui y découle l'été des troncs & des feuilles des arbres. Le vin de ce canton étoit en réputation parmi les anciens. La récolte des bleds n'étoit nulle part plus belle. Varron (*lib. I. de re rustic. c. XLVII.*) dit que les terres y rendoient cent pour un. On y jouit d'un printemps perpétuel. On lit dans Pline (*lib. XVI. cap. XXI.*) que, de la ville même de Sybaris, on voyoit un chêne qui ne perdoit jamais son feuillage ni sa verdure. Suivant Strabon, cette ville étoit si peuplée, qu'elle mena trois mille hommes de troupes contre les habitans de Crotone; mais cette grande prospérité ne fut pas de longue durée, car, soixante-dix ans après, elle fut détruite par les crotoniates. Le territoire de la ville de Métaponte, située au nord de cette dernière, étoit également très-fertile ».

» Enfin le *Brutium*, aujourd'hui la Calabre, jouit d'une fertilité étonnante. Tout ce qui est nécessaire pour passer la vie agréablement & délicieusement, s'y trouve dans la plus grande abondance, froment, orge, toutes sortes de grains, vins de toute espèce, huile, sucre, manne, miel, cire, sel, figues, pommes, oranges, citrons, limons & autres fruits délicieux, mines d'or & d'argent, laine, coton, safran, soie, lin & mille autres choses. Le pays est arrosé & rafraichi par un grand nombre de rivières & de fontaines. Il y a des sources d'eau chaude, de bons pâturages, des montagnes parées de beaux arbres & de fruits, des collines grasses, des bois épais, des vallées très-fécondes, une population nombreuse ».

» Telle étoit la nature de l'*Italie*, & il semble que ses heureux habitans ne devoient porter envie au bonheur d'aucun peuple du monde : aussi furent-ils dans l'abondance, quelque nombreux qu'ils fussent, tant que l'agriculture fut en honneur parmi eux, & que les terres, partagées entre les citoyens d'une manière fort approchante de l'égalité, furent labourées par les propriétaires, & notamment par les premiers & les plus grands hommes de la république. Dans la suite, l'avarice, le luxe & l'injustice firent évanouir la prospérité de cette belle région. Rome ne trouva plus dans son sein des bleds suffisamment pour la nourriture de ses citoyens. La Sicile, usurpée sur ses anciens possesseurs, devint le grenier & la mère nourrice du peuple romain. Cette isle, avec la Sardaigne, ne put encore remplir le vuide des moissons de l'*Italie*. Rome peuplée d'un petit nombre de riches voluptueux qui avoient su s'approprier toutes les petites possessions, se crut obligée, pour subsister, d'engloutir encore les richesses de l'Afrique, de l'Égypte, de l'Asie & de toute l'Europe. Dans la guerre contre Philippe, les ambassadeurs de Carthage fournirent un million de modius de froment, cinq cents mille d'orge. Ceux de Massinissa en donnèrent autant. Voilà donc d'une part deux millions de modius, ou cent vingt neuf mille setiers de bled, & de l'autre un million de modius, ou soixante-quatre mille cinq cents setiers d'orge, dont le peuple romain a besoin pour l'entretien de ses armées, & que l'on tire de l'étranger; c'est pour la subsistance annuelle de 77,440 hommes. On peut juger par-là du dépérissement des terres qui arriva par degrés, à proportion de l'agrandissement de la puissance romaine ». *Article extrait de la Métrologie de M. Paucton.*

ITALIENS. L'influence du climat, dit Winckelmann (*Hist. de l'art. liv.* 1. *c.* 3.), fait que, dans les belles provinces de l'*Italie*, on voit rarement, sur les visages des habitans, de ces traits indécis & équivoques qu'on rencontre fréquemment sur ceux des ultramontains. Les traits qui caractérisent les *italiens* sont nobles ou spirituels; la forme de leur visage est ordinairement grande & décidée, & les parties sont dans un bel accord avec le tout. Cette beauté de la forme y est frappante jusques dans la dernière classe des habitans : souvent la tête d'un homme du peuple pourroit figurer avec grace dans le tableau d'histoire le plus sublime. Rien de plus pittoresque sur-tout que les

têtes des vieillards. Il ne seroit pas non plus difficile de trouver, parmi les femmes de basse condition, un modèle pour une Junon. La partie citérieure de l'*Italie*, qui jouit plus que les autres provinces des influences d'un ciel doux, produit des hommes caractérisés par la fierté & la grandeur des formes. La haute stature des habitans de ces contrées doit frapper les yeux de tout le monde. Ceux sur-tout qui offrent le mieux le développement de la taille & la force du corps, ce sont les pêcheurs & les mariniers, gens qui travaillent à demi-nuds au bord de la mer. C'est peut-être là ce qui donna lieu à la fable des titans, de ces hommes puissans qui combattirent contre les dieux dans les champs phlégriens près de Pouzzole, non loin de Naples. A l'égard de la Sicile, on assure que c'est à l'ancienne Éryx, où étoit le fameux temple de Vénus, qu'on trouve encore aujourd'hui les plus belles femmes.

ITALIQUE (*Droit*). *V.* LATIN (Droit).

En confondant le droit *italique* avec le droit du pays latin, le P. Hardouin a été obligé d'opposer le droit *italique* au droit de bourgeoisie romaine, & de soutenir en conséquence que ceux qui jouissoient du droit *italique* n'étoient point citoyens romains, & ne pouvoient prétendre aux magistratures ni aux grandes charges de l'état. Il auroit évité toutes ces fautes, s'il eût examiné avec soin ce que c'étoit que le droit *italique*, & en quel temps on avoit commencé d'en faire usage; nous allons discuter ces deux points d'après les remarques du baron de la Bastie; il en résultera évidemment, ou que le droit *italique* n'étoit accordé qu'à des villes qui jouissoient déja du droit de bourgeoisie romaine; ou que le droit de bourgeoisie romaine étoit inséparable du droit *italique*; en sorte que les peuples qui obtenoient ce dernier privilège, étoient aussi, dans le même temps, admis dans le nombre des citoyens romains.

L'ambition des peuples latins fut toujours d'établir une parfaite égalité entr'eux & les romains. Sous le consulat de P. Décius & de T. Manlius (*Tite-Live*. L. VIII. c. 4. 5.) excités par un de leurs préteurs nommé L. Annius, ils osèrent demander d'être admis à former un seul corps de nation avec les romains, en sorte que le sénat fût à l'avenir composé d'un nombre égal de romains & de latins, & que l'un des consuls fût toujours latin, comme l'autre continueroit d'être romain. Les romains rejettèrent avec hauteur cette proposition, & leur refus fut le signal d'une sanglante guerre entre les deux peuples. L. Camillus qui la termina, après avoir soumis toutes les places du *Latium*, les unes par force & les autres par composition (*Id. ibid. c.* 14. 15.), proposa au sénat deux partis pour mettre fin aux révoltes fréquentes des latins; le premier fut de les exterminer entièrement; l'autre, pour lequel il avoit plus de penchant, étoit de leur accorder le droit de bourgeoisie. Le sénat ne voulut point statuer sur le sort des latins en général; mais il ordonna qu'on lui rendît compte de ce qui concernoit chaque ville latine en particulier, afin de leur faire à chacune le traitement qu'elles lui paroîtroient mériter. En conséquence, il accorda le droit de bourgeoisie à presque toutes ces villes, mais aux unes en entier, aux autres avec des restrictions. Le *Latium* ne s'étendoit alors que depuis le Tybre jusqu'à *Circeii*: on y ajouta peu après tout le pays qui va jusqu'à *Sinuesse*; & en donnant aux peuples qui l'habitoient le droit du *pays latin* seulement, on l'appella *Latium novum*. Dans la suite, le même droit fut accordé aux campaniens, aux samnites, aux péligniens & aux autres peuples voisins de l'Apennin.

Mais tous ces peuples, & les autres alliés des romains en Italie, ne se contentant pas du droit *latin*, après diverses tentatives inutiles pour obtenir, de l'agrément du sénat, le droit de bourgeoisie romaine, prirent enfin les armes pour forcer les romains à le leur accorder. *Petebant enim*, dit Velléius Paterculus (*Vell. Paterc.* L. II, c. 15.), *eam civitatem cujus imperium armis tuebantur, et quod duplici suorum militum numero, in id fastigium provenerat.* Cette révolte, connue sous le nom de guerre sociale ou marsique, commença l'an de Rome 664, sous le consulat de L. Julius César & de P. Rutilius Lupus. Elle enleva, suivant Velleius, trois cent mille hommes de la jeunesse d'Italie, & pour la terminer, il fallut que les romains approuvassent la loi dont L. César étoit auteur, & par laquelle le droit de bourgeoisie étoit accordé à toute l'Italie en deçà du Pô, par rapport à Rome (*Pigh. Ann. T. III. p.* 226.).

Les peuples qui habitoient au-delà du Pô témoignèrent alors quelque mécontentement de ce qu'on ne leur accordoit aucune marque de distinction; & pour appaiser leurs murmures, Cn. Pompée, père du grand Pompée, établit dans l'Italie *transpadane* des colonies latines, l'an de Rome 705. Jules-César, qui avoit toujours favorisé les gaulois habitans de cette partie de l'Italie pendant le temps de sa première dictature, leur accorda aussi le droit de bourgeoisie (*V. Pigh. Ann. t. III p.* 433.). Par-là toute l'Italie ne fit plus qu'un seul corps de nation & un seul peuple. Il n'y eut plus de magistrat ordinaire chargé d'en gouverner quelque partie; plus de proconsul, de préteur ni de propréteur, excepté dans les temps de guerre, & même alors l'autorité de ces magistrats ne devoit s'étendre que sur les troupes & sur ce qui avoit rapport au militaire, car tout étoit romain en Italie.

Peu après, Auguste (*V. Sigon. de Ant. jur. ital. L. I. c.* 21.) considérant que les revenus qu'on

tiroit des provinces suffisoient pour fournir à toutes les dépenses de l'état, accorda à toute l'Italie l'exemption des tributs qu'il avoit imposés sur les provinces, & qui se levoient tant par tête que sur les biens, *tributum capitis & soli.* C'est dans ce privilège, qu'on nommeroit aujourd'hui *exemption de taille & de capitation*, que consistoit principalement le *droit italique* (*V. Pass. tot. Tit. Dig. de Censib.*). On l'appelloit ainsi à cause que ceux à qui on l'accordoit, jouissoient des mêmes franchises que les habitans de l'Italie. Or, comme le *droit italique* n'a commencé à être connu qu'après l'incorporation, pour ainsi dire, de toute l'Italie avec Rome par les loix juliennes, il est évident qu'on n'a pas pu l'accorder à aucune ville, sans que les habitans de cette ville fussent déjà, ou devinssent dans le même temps citoyens romains, & par conséquent eussent droit de suffrage dans les comices, & fussent en état de parvenir aux emplois & aux honneurs réservés aux citoyens romains. En effet, quand le *droit italique* commença de s'introduire, toute l'Italie jouissoit du bénéfice des loix juliennes; & on voit qu'alors chaque ville étoit attachée à une tribu, dans laquelle ses citoyens donnoient leur suffrage. Ainsi Padoue étoit de la tribu Fabia (*Ursat. Mon. Pat. p. 5. 6. 12. 41. 42. &c.*), Vicenze de la tribu Menenia (*Grut.* CCCXXVI. 8. CCCCXXI. 9.), Atesté de la tribu Romilia (DXXXVI. 5.), Vérone de la tribu Publilia (*Onuphr. Ant. ver. L. II. c. 33.*), Bresce de la tribu Fabia (CCCVII. 2. CCCXLIV. 12. CCCLVIII. 2. &c.), Tortone de la tribu Pomptina (DXXXVI. 10.), Verceil de la tribu Anienſis (*Ibid.* & DLXIV. 8.), Milan & Côme de la tribu Oufentina (MXXVIII. 10.), Bologne de la tribu Lemonia (*Marm. Fels.* p. 118); il en est de même des autres villes d'Italie, comme on peut s'en convaincre par les inscriptions anciennes qui se présentent à chaque page des recueils de Gruter, de Fabretti & de Doni.

Dans toutes ces villes les citoyens, à l'exemple des habitans de Rome, furent divisés en différens ordres : les moins riches composoient ce qu'on appelle le petit peuple, *plebs :* ceux qui avoient cent mille sesterces de bien, devenoient décurions dans leur patrie; & ceux dont le patrimoine alloit jusqu'à quatre cent mille sesterces, pouvoient entrer dans l'ordre de chevaliers romains. On se contentera, pour prouver cette assertion, de rapporter un passage de Pline le jeune, qui écrit à Romanus Firmus son compatriote & son ami (*Plin. L. 1. epist. 10.*) : *Ecce autem tibi centum millium censum satis indicat, quod apud nos decuriones; igitur ut te non decurione solùm, verùm etiam equite romano perfruamur, offero tibi ad implendas equestres facultates, trecenta millia nummûm.* Ces citoyens de différentes villes, que leurs facultés mettoient au rang des chevaliers romains, devenoient ensuite questeurs, édiles, tribuns du peuple, préteurs & consuls, de même que s'ils fussent nés à Rome : en voici un exemple tiré du même Pline. Un de ses amis, nommé Junius Mauricus, l'avoit prié de chercher un mari à sa nièce; Pline lui propose Minicius Acilianus, & lui parle ainsi de sa naissance (*Ib. L. 1. epist. 14.*). *Patria est ei Brixia..... pater Minicius Macrinus equestris ordinis princeps, quia nihil altius voluit, allectus enim a divo Vespasiano inter prætorios, honestam quietem, huic nostræ ambitioni dicam, an dignitati prætulit;* venant ensuite à Minicius même, il ajoute : *quæsturam, tribunatum, præturam honestissimè percucurrit, ac jam pro se tibi necessitatem ambiendi remisit.* Ce passage n'a pas besoin de réflexions; on sent assez, en le lisant, que la porte des honneurs étoit ouverte à ceux qui avoient pris naissance dans les différentes villes de l'Italie, comme à ceux qui étoient nés dans Rome même. Le célèbre Thrasea Pactus étoit de Padoue; A. Cæcina, né à Vicenze, fut questeur de Galba en Espagne, & peu après lieutenant de Vitellius; Pline l'ancien, né à Vérone, étoit dans l'ordre des chevaliers; il devint d'abord intendant de l'empereur, *procurator Augusti*, dans la Bétique, & ensuite commandant de la flotte qui se tenoit au port de Misène. Pline le jeune qui fut questeur, tribun, préteur & consul, étoit né à Côme; Aruntius Stella, Padouan, parvint au consulat sous Trajan (*Grut.* CCCCLVI. 1.); Vibius Crispus, né à Verceil, suivant l'auteur du dialogue sur les orateurs (*Dial. de Orat. c. 8.*), étoit sénateur, comme on peut le voir dans Tacite (*Tacit. Hist. II. c. 10. & IV. c. 41. 43.*). Lorsque, sous Claude, on agita la question si on accorderoit aux principaux d'entre les gaulois transalpins le droit de bourgeoisie avec toutes ses prérogatives, & si on les admettroit dans le sénat; ceux qui s'opposoient à cette proposition objectoient entr'autres choses (*Id. Ann. XI. 23.*), *an parum quod veneti & insubres curiam irruperint?* Or, les vénètes & les insubriens occupoient l'extrémité de l'Italie vers les Alpes; & puisqu'ils rempliſſoient le sénat du temps de Claude, il est évident qu'avant le règne de ce prince, les autres peuples, beaucoup plus voisins de Rome, avoient déjà le droit d'assister aux comices, d'y donner leur voix, & de briguer les emplois & les honneurs; en un mot, qu'ils étoient pleinement citoyens romains.

Il faut donc reconnoître qu'on n'a pu accorder à aucune ville le droit *italique*, c'est-à-dire qu'on n'a pu l'égaler aux villes qui étoient en Italie, sans qu'on ne lui eût donné précédemment, ou qu'on ne lui donnât en même temps le droit des citoyens romains, *jus civitatis* En effet on ne sauroit citer une seule ville jouissant du droit *italique*, dont les habitans ne fussent pas en même temps citoyens romains. Philippes & *Stobi*, dans la Macédoine, jouissoient du droit *italique*, sui-

vant le J. C. Paul (*L. 8. de Cenſib.*) : *in provincia Macedonia ..... philippenſes , ſtobenſes juris italici ſunt.* Or , *Stobi* eſt appellé par Pline l'ancien (*Plin.* L. IV. c. 10.) *oppidum civium romanorum ;* & à l'égard des Philippiens , ils étoient ſi bien en poſſeſſion du droit de bourgeoiſie , qu'on leur avoit aſſigné la tribu *Voltinia* pour y donner leurs ſuffrages. Nous l'apprenons de deux inſcriptions de Gruter , dans la première deſquelles on lit (*Grut.* DLXIV. 3.) :

VALERIVS C. F. VOLTINIA PHILIPIS,

& dans l'autre (*Ibid.* DLXX. 10.) :

NICIUS. Q. F. VOL. PHILIP.

Tyr , dans la Phénicie , jouiſſoit auſſi du droit *italique* , ſelon Ulpien (*L. 8. Dig. ub. ſupr.*) , & ce juriſconſulte , qui y étoit né , obtint lui-même à Rome toutes les dignités où un particulier pouvoit parvenir , & mourut préfet du prétoire.

Quant à ce qui regarde les colonies , il étoit d'uſage , même avant le temps où toute l'Italie fut comme incorporée à Rome , de ne point accorder indifféremment à toutes celles qu'on établiſſoit , le droit de cité ou de bourgeoiſie , pour ne pas avilir le nom de citoyen romain. On fut encore plus retenu ſur cet article , quand on commença d'envoyer des colonies & de créer des municipes hors de l'Italie ; & le plus grand nombre des villes de province , qui devinrent colonies ou municipes , n'obtinrent que le droit du pays *latin* , non tel qu'il étoit après que le *Latium* & l'Italie entière eurent acquis le droit de citoyens romains , mais tel qu'il avoit été dans ſon origine ; & par cette raiſon il eſt preſque toujours appellé dans Pline , *jus Latii veteris.* Par-là on diſtinguoit ces colonies & ces municipes du reſte des villes de provinces ; & ſans trop multiplier le nombre des citoyens romains , on facilitoit aux principaux habitans les moyens de le devenir , puiſqu'il ſuffiſoit , pour cela , qu'ils euſſent rempli les magiſtratures de la ville dans laquelle ils étoient nés. Il y eut auſſi des colonies & des municipes de citoyens romains dans les provinces , quoique leur nombre fût beaucoup au-deſſous de celui des colonies latines. Mais comme les revenus de l'état auroient ſouffert une diminution trop conſidérable , ſi on avoit accordé aux habitans de ces colonies & municipes les exemptions dont jouiſſoit toute l'Italie ; le titre de citoyen romain ſe bornoit , par rapport à eux , au droit de donner leurs ſuffrages dans les comices , & de pouvoir prétendre aux dignités de l'état ; & il n'empêchoit pas qu'ils ne payaſſent les tributs impoſés ſur la perſonne & ſur les biens des habitans des provinces.

Enfin , quand on vouloit décorer de plus grands privilèges quelque colonie ou quelque municipe , on les égaloit en tout aux villes de l'Italie , en leur accordant l'exemption appellée *droit italique.* Cette faveur n'étoit pas bien commune , puiſque les juriſconſultes n'ont guère connu plus de trente villes qui en aient joui (*tot. Tit. Dig. de Cenſib.*). Or , ce privilège eût été le moins déſirable de tous , ſi ceux qui l'obtenoient , n'étant pas au nombre des citoyens romains , euſſent été par conſéquent incapables de poſſéder les charges de l'état. Mais bien loin que cela fût ainſi , nous apprenons par une infinité d'inſcriptions recueillies par Spon (*Spon. Antiquit. de Lyon* , paſſim) & par Chorier (*Chorier , Antiquit. de Vien.* paſſim.) , que Lyon & Vienne qui , ſuivant les juriſconſultes , jouiſſoient du *droit italique* , donnoient leur ſuffrage dans la tribu *Voltinia ;* ce qui prouve que leurs habitans étoient citoyens romains. De plus , ces deux villes avoient déja fourni pluſieurs ſénateurs à Rome du temps de l'empereur Claude , comme on le voit par ces deux paſſages de la harangue de ce prince au ſénat , gravée ſur deux tables de bronze , que l'on conſerve dans l'hôtel de-ville à Lyon (*Grut.* DII.) : *Ornatiſſima ecce colonia Viennenſium quam longo jam tempore ſenatores huic curiæ confert ..... ex Lugduno haberę nos noſtri ordinis viros non pœnitet.*

ITALIQUE , ſorte de danſe théatrale inventée par Pylade & Bathylle , ſous le règne d'Auguſte.

Ces deux pantomimes , ſi célèbres dans l'hiſtoire romaine , formèrent , au rapport d'Athénée , de l'union des trois danſes , qui juſqu'alors avoient été en poſſeſſion du théatre , c'eſt-à-dire , de la danſe tragique , de la comique & de la ſatyrique , une eſpèce particulière qu'on nomma *danſe italique* ou *danſe de pantomimes* , parce que ces danſeurs faiſoient profeſſion de peindre , par leurs geſtes , par leurs attitudes & par leurs mouvemens , toutes les actions des hommes. Cette nouvelle danſe théatrale enchanta les romains , devint leur paſſion favorite , & ne tomba qu'avec l'empire.

ITANUS , en Crète. ITANIΩN.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

R. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

Leur type ordinaire eſt un aigle poſé retournant la tête.

ITER , actus & *via* différoient en ce qu'*iter* n'étoit qu'un ſentier de deux pieds romains pra-

ticable aux hommes seul ; *actus* en avoit quatre & servoit aussi aux bêtes de somme ; *via* enfin en avoit huit & servoit aux chars.

ITERATUS. Gruter (538. 9.) rapporte une épitaphe dans laquelle on lit ces mots :

MILITAVIT. ANN. XXVIII. ITERATUS. VIXIT. ANN. LXXX.

Ils désignent un soldat qui avoit servi pendant un temps double de celui qui constituoit la milice romaine.

ITHAQUE, petite isle de la mer Ionienne près de Céphalonie. Homère l'a rendue célèbre dans son poëme de l'Odyssée, où il fait naître & régner Ulysse dans cette isle, qui n'est aujourd'hui qu'un écueil habité par quelques pauvres pêcheurs.

ITHAQUE, isle. ΙΘΑ & ΙΘΑΚΩΝ.

M. Combe lui attribue une médaille autonome de bronze avec la première légende, & pour revers une tête barbue, coëffée d'un bonnet pareil à celui d'Ulysse.

Neumann en a publié une autre de bronze avec la même tête d'Ulysse, la seconde légende est un coq posé.

ITHOMATE, surnom de Jupiter, sous lequel il étoit honoré par les peuples de la Messénie, à cause d'un temple qu'il avoit sur le mont *Ithome* près de Messine. Ces peuples qui tiroient vanité de ce que Jupiter avoit été élevé sur cette montagne, lui consacrèrent un culte particulier, une fête annuelle qu'on appelloit la fête *ithomée*. La façon dont on l'honoroit le jour de sa fête est assez singulière : toute la journée se passoit à porter dévotement de l'eau, depuis la ville qui étoit au bas de la montagne, jusqu'au sommet où étoit bâti ce temple dans lequel on avoit construit un vaste réservoir pour contenir cette eau, qui étoit à l'usage des ministres du temple. Aristomène, citoyen de Messène, sacrifia trois cens hommes à Jupiter-Ithomate. *Voyez* NÉDA.

ITHOME étoit, selon les messéniens, l'une des nourrices de Jupiter ; Néda étoit l'autre. *Isthôme* étoit le nom de la montagne sur laquelle on voyoit le temple de Jupiter ; & Néda étoit le nom d'une fontaine au pied de cette montagne, où l'on prenoit tous les jours de l'eau qu'on portoit dans le temple. (*Pausanias lib. IV.* 33.)

ITHYMBE (*musiq. des anc.*) chanson à l'honneur de Bacchus. L'air de cette chanson étoit encore l'air d'une danse, nommée aussi *ithymbe*, de même que le musicien qui l'exécutoit.

ITHYPHALLE, espèce de bulle en forme de cœur, que l'on pendoit au cou des enfans & des vestales à laquelle on attribuoit plusieurs vertus. Pline dit (*l. XXVIII. c. V.*) que l'*ithyphalle* étoit un préservatif pour les enfans & pour les empereurs mêmes ; que les vestales le mettoient au nombre des choses sacrées, & l'adoroient comme dieu ; qu'on le suspendoit au-dessous des chariots de ceux qui triomphoient, & qu'il les défendoit contre l'envie. Cette amulète étoit une représentation du membre viril. On en promenoit de monstrueux dans les bacchanales & dans les mystères. Les grecs & les égyptiens-grecs donnèrent aussi ce nom à Priape.

ITHYPHALLI chez les romains, bouffons obscènes qui portoient des tuniques traînantes, comme l'on en donnoit souvent à Priape, dont ils représentoient les luxurieuses orgies.

ITHYPHALLOPHORES, ministres des orgies, qui dans les processions ou courses de bacchantes s'habilloient en faunes, contrefaisant des personnes ivres, & chantant en l'honneur de Bacchus des cantiques dignes de leurs fonctions.

ITIA, famille romaine dont on a des médailles :

RRR. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

ITINÉRAIRE (l') d'Antonin marque tous les grands chemins romains dans l'empire, & toutes les stations des armées romaines. Il fut fait par ordre de l'empereur Antonin-le pieux, comme le rapporte Luitprand ; mais il est fort défectueux par les fautes que les copistes y ont laissé glisser.

On appelle aussi *itinéraire* un écrit dans lequel on indiquoit la route que l'on doit suivre dans un voyage, & les lieux par lesquels il faut passer.

Une colonne *itinéraire* est une colonne à pan, posée dans un carrefour sur un grand chemin, où elle indique les routes différentes par les inscriptions gravées sur ses pans. Celles des romains sont appellées ordinairement colonnes *milliaires*, à cause des milles dont le nombre étoit gravé sur ces monumens.

ITONIA, surnom de Minerve, sous lequel elle eut à Coronée, dans la Béotie, un temple qui lui étoit commun avec Plutus, peut-être pour montrer que Minerve est la source de tous les biens par la prudence & par l'industrie. Ce surnom de Minerve venoit d'ITONE en Béotie, où elle étoit particulièrement honorée.

ITYLE, fils de Zéthus & d'Aëdo, fut tué par la

la jalouse rage de sa mère. *Voyez* AÉDO. *Voyez* aussi PANDARÉE.

ITYS, fils de Térée, roi de Thrace & de Progné, fut massacré par sa propre mère, qui le fit manger à son mari, pour venger l'injure qui avoit été faite à sa sœur Philomèle. *Voyez* PANDARÉE, PHILOMÈLE, PROGNÉ.

ΙΥΓΞ, ἴυγξ, *junx*. Cet oiseau étoit, selon Pindare, le principal ingrédient du philtre donné par Vénus à Jason, pour l'introduire auprès de Médée, & pour inspirer de l'amour à cette magicienne. On le voit sur une cornaline de Stosch, & sur une pierre gravée du cabinet de Florence, auprès de Jason.

Cet oiseau avoit été, selon la fable, une fille de Pan & de Pitho, ou d'Echo, qui ayant inspiré à Jupiter de la passion pour Io, fut métamorphosée par Junon. Devenu ensuite l'oiseau favori de Vénus, il conserva toujours son caractère complaisant & facile, & il servit aux philtres amoureux.

IULE, nom du premier des mois des anciens habitans de l'isle de Chypre, sur-tout de ceux de Paphos, *Julus*, *Julius*. Il commençoit le 24 du mois de décembre, & s'étendoit bien avant dans le mois de Janvier. Ce mot vient du grec ἴουλος; on trouve quelquefois ἰούλιος.

IULE, nom d'une pièce de vers que les anciens grecs, & ensuite les romains à leur imitation, chantoient pendant la moisson à l'honneur de Cérès & de Bacchus, pour se les rendre propices. Ce nom vient de ἶουλος ou ἴουλος, qui signifie une gerbe. On appelloit aussi cette hymne démétrule ou démétriule, c'est-à-dire, *Jule* de Cérès. *Voyez* le scholiaste d'Apollonius, (liv. I, Athénée, XIV.) On disoit *Ule*, ou *Jule*.

IULIS, dans l'isle de Céos. ΙΟΥΛ & ΙΥΛΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est une abeille.

Le P. Froelich en a publié une médaille impériale de Marc-Aurèle, avec la légende ΙΟΥΛΙΕΩΝ.

IULO, s. f., nom de Cérès. *Ulo*, ou *Julo*. Ce nom lui venoit de l'hymne appellée *Jule*, ou de ἰουλος & οὖλος, qui signifie gerbe de bled. On disoit *Ulo*, ou *Julo*.

IULUS. } *Voyez* ASCAGNE.
IULE. }

IVOIRE. « Les grecs, dit Winckelmann (*hist. de l'art. liv. I, c. 2*), travaillèrent l'*ivoire* dès la plus haute antiquité. Homère parle de poignées & de fourreaux d'épée, de lits, & d'une infinité d'autres choses faites de cette matière (*Pausan. l. I, p. 30; Casaub. ad. Spartian. p. 20, E*). Les chaises curules des premiers rois, & ensuite des premiers magistrats de Rome, étoient pareillement d'*ivoire*. (*Dionys. Halic. Ant. Rom. l. III, p. 187, l. 25; l IV, p. 257, l. 29*); & chaque romain, élevé à la dignité à laquelle étoit attaché l'honneur de la chaise en avoit une particulière en *ivoire* (*liv. L. 5. c. 41*). C'étoit sur des chaises semblables qu'étoit assis le sénat en corps, quand un orateur prononçoit de dessus les rostres, dans une place de l'ancienne Rome, l'oraison funèbre de quelques illustres romains. (*Polyb. l. VI, p. 495, lin. ult.*) Les lyres des anciens étoient d'*ivoire* (*Dionys. Halic. l. VII, p. 458, l. 39*). Il en étoit de même de plusieurs meubles; & Sénèque, dans sa maison de Rome, avoit cinq cents tables de bois de cèdre, montées sur des pieds d'*ivoire* (*Xiphil. Ner. p. 152, l. 9*). Dans la Grèce il y avoit plus de cent statues d'ivoire & d'or, la plupart fabriquées dans les temps les plus reculés de l'art, & plus grandes que le naturel. Un petit bourg en Arcadie possédoit un bel Esculape en *ivoire* (*Strab. géogr. l. VIII, p. 337, D.*), & un temple bâti sur la route de Pellène, en Achaïe, renfermoit une Pallas de la même matière (*Pausan. l. VII, p. 594, l. 29*). A Cyzique, au royaume de Pont, il y avoit un temple où les jointures des pierres étoient ornées de moulures d'or, dont l'intérieur étoit décoré d'un Jupiter d'*ivoire* couronné par un Apollon de marbre (*Plin. l. XXXVI, c. 22*). Il y avoit à Tivoli un Hercule semblable. (*Propert. l. IV, El. 7, v. 82*). Dans l'isle de Malthe, l'on conservoit quelques statues, représentant des victoires & datant des premiers temps de l'art, mais très-artistement faites. (*Cic. Verr. IV. c. XLVI.*) Hérodes-Atticus, célèbre par son éloquence & par ses richesses sous les règnes de Trajan & des Antonins, fit placer dans le temple de Neptune, à Corinthe, un char attelé de quatre chevaux tout dorés, à la réserve de la corne qui étoit d'*ivoire*. (*Pausan. l. II. p. 113. l. C.*) Parmi tant de découvertes qu'on a faites, il ne s'est trouvé aucun vestige de statues d'*ivoire*, à l'exception de quelques petites figures, parce que les dents des éléphans, ainsi que celles des autres animaux, se calcinent sous terre. Cependant un particulier à Rome, conserve une dent de loup, sur laquelle sont sculptés les douze grands dieux, parce que la dent de cet animal est la seule qui ne se calcine pas dans la terre. Il y avoit à Tyrinthe, en Arcadie, une Cybèle d'or, dont le visage étoit fait de dents d'hipopotame. (*Pausan. lib. VIII. pag. 694. lib. XXXII.*) Quant à l'exécution des statues composées de différentes matières, il pa-

roît que l'on commençoit par finir la tête, & que de-là on paſſoit aux autres parties, ce que nous pouvons inférer du récit que nous fait Pauſanias de la ſtatue d'un Jupiter de Mégare, dont le viſage étoit d'or & d'*ivoire*. Cette ſtatue ne fut pas achevée à cauſe des guerres du Péloponnèſe, qui en interrompirent l'exécution; elle n'eut de fini que le viſage; le reſte du corps fut modelé en plâtre & en terre cuite. (*Pauſan. lib. I. p. 97. l. IX.*) Rien de plus curieux en ce genre qu'une petite figure d'enfant en *ivoire*, de la hauteur d'un palme romain, & jadis entièrement dorée, qui ſe trouve dans le cabinet de M. d'Hamilton, ancien miniſtre plénipotentiaire du roi d'Angleterre, à Naples ».

« Il s'eſt conſervé en divers lieux des tablettes d'*ivoire* plus connues ſous le nom de *diptiques*, parce qu'elles n'étoient compoſées que de deux feuilles. Les autres prenoient la dénomination de triples, de quadruples, de quintuples (*Martial. lib. XIV. epigram.*), ſuivant le nombre des feuillets dont elles étoient garnies ».

« On en voit une à ſix feuilles dans la planche 194e. de l'*antiquité expliquée*. Les couleurs verte, jaune & de pourpre furent celles dont on affecta le plus de peindre leur couverture, quand elles ne conſiſtoient qu'en feuilles de vélin. Mais on y employa ſouvent une matière plus ſolide, telle que l'*ivoire*, le buis, le citron, & même l'ardoiſe. (*Hugo de primâ ſcribendi origine, p. 94.*) C'eſt au moins le ſentiment de Radérus, cité par le P. Hugue, dans ſon ancienne origine de l'écriture. Les tablettes (*Voſſius de art. gram lib. I. cap. XXXVIII.*) toutes nues & ſans enduit ſe nommoient *ſchedæ*. En général, on appelloit (*Pollucis onomaſticon*) polyptyques ces ſortes de tablettes, lorſqu'elles étoient compoſées de plus de deux feuillets ».

« Si les tablettes n'étoient enduites ni de cire, ni de craie, ni de plâtre (*Martial. epigram. 5. lib. 14 Palæograph. p. 16.*), la plume ou le pinceau tenoient lieu de burin ou de ſtyle. Les livres d'*ivoire*, dont parlent le juriſconſulte Ulpien (*Dig. lib. 32. lege 52.*) & le poète Martial, devoient être écrits de la ſorte. On ne peut douter qu'il n'en fût de même de certains ſénatus-conſultes ».

Du temps de Vopiſque (*Vop. in Tacit. p. 664 & 665. hiſt. aug. tom. III.*) on en voyoit un ſouſcrit de la main de l'empereur Tacite. Le livre d'*ivoire* ſur lequel il l'avoit ſigné étoit au nombre de ceux d'une bibliothèque publique de Rome. C'étoit une diſtinction accordée aux empereurs romains, que tous les arrêts du ſénat qui les concernoient fuſſent inſcrits ſur des livres de cette nature. Notre encre ne ſeroit pas auſſi propre à écrire ſur l'*ivoire* que celle des anciens. Les drogues dont elle ſe faiſoit, étoient fort différentes de celles qui entrent dans la nôtre. Cependant (*Pompon. lib. II. de orig. juriſ.*) nous n'aſſurons pas que les XII tables, & l'*ivoire* expoſés à Rome devant la tribune aux harangues, ne fuſſent pas plutôt gravées qu'écrites avec l'encre. (*Nouvelle Diplomatique.*)

IXION, roi des Lapythes en Theſſalie, devoit le jour à Jupiter & à la nymphe Mélète. Selon Diodore, ſon père s'appelloit Antion; & ſelon Hygin, Léonte. Il établit ſa demeure à Lariſſe, aux environs du mont Pélion. Ayant épouſé Dia, fille de Déjonée, il la rendit mère de Pirithoüs. C'étoit alors la coutume, lorſqu'on épouſoit une fille, qu'au lieu d'en recevoir une dot, l'époux faiſoit de grands avantages à la fille qu'il vouloit épouſer, & de riches préſens aux père & mère pour l'obtenir. Déjonée ayant ſouvent ſollicité ſon gendre d'accomplir les promeſſes qu'il lui avoit données en épouſant ſa fille, & voyant qu'il ne faiſoit que l'amuſer par de belles paroles, lui fit un jour enlever ſes jumens qui paiſſoient à la campagne. *Ixion*, piqué au vif de cet affront, feignit de vouloir entrer en accommodement avec lui, & l'invita à un feſtin. Déjonée ſe rendit à Lariſſe, y fut reçu avec beaucoup de magnificence; mais *Ixion* ayant fait creuſer à l'entrée de la ſalle où l'on devoit manger, une foſſe où l'on avoit jetté beaucoup de bois & de charbons ardens, Déjonée, à qui il donnoit le pas par honneur, y tomba & y perdit la vie. Tout le monde eut horreur de ce crime; & comme il étoit alors ſans exemple, on n'avoit point de formulaire pour l'expier. En vain *Ixion* ſollicita tous les princes de la Grèce, perſonne ne voulut même lui accorder les droits de l'hoſpitalité: il erra long-temps ſans trouver aucun aſyle.

Jupiter voyant ſon fils abandonné de tout le monde, eut pitié de lui, le reçut dans le ciel, le purifia, & lui permit même de manger à la table des dieux. Un bienfait ſi ſignalé ne ſervit qu'à faire un ingrat & un téméraire. Touché des charmes de la reine du ciel, *Ixion* eut l'inſolence de lui déclarer ſa paſſion. La ſévère Junon, offenſée de ſa témérité, s'en plaignit à Jupiter qui n'en parut pas irrité, regardant *Ixion* comme un inſenſé, à qui le nectar & l'ambroſie avoient troublé la raiſon. Lucien (*dans ſon dial. des Dieux.*) dit que le dieu propoſa même à Junon un moyen de ſatisfaire *Ixion* ſans bleſſer l'honneur de la déeſſe. Je ſuis d'avis, dit-il, de former une nuée qui ait votre reſſemblance, & de l'abandonner à *Ixion*. Comment, dit Junon, ce ſeroit le récompenſer au lieu de le punir; & de plus, tout l'affront retomberoit ſur moi, parce qu'il croiroit m'embraſſer, & pourroit même s'en vanter. Si cela arrive, répond Jupiter, je le précipiterai dans les enfers. En effet, *Ixion* adreſſa ſes vœux à la fauſſe Junon, & ſe vanta enſuite hautement d'avoir déshonoré le ſouverain des dieux; à ce dernier trait, la colère de Jupiter s'alluma contre le perfide; il le frappa d'un coup

de foudre & le précipita dans le tartare, où Mercure, par ſon ordre, l'attacha à une roue environnée de ſerpens, qui devoit tourner ſans relâche. Pindare (*Pith.* 2.) dit qu'*Ixion*, en tournant continuellement ſur ſa roue rapide, crie ſans ceſſe aux mortels, qu'ils ſoient toujours diſpoſés à témoigner leur reconnoiſſance à leurs bienfaiteurs, pour les graces qu'ils en ont reçues.

Lorſque Proſerpine fit ſon entrée au royaume de Pluton, *Ixion* fut délié pour la première fois, dit Ovide.

Du commerce d'*Ixion* avec la nuée, ou avec Néphelé, nâquirent les Centaures. *Voyez* CENTAURES.

IXION, prince du ſang des Héraclides, régna à Corinthe, après la mort de ſon père Alétès.

IYNX, oiſeau. *Voyez* l'article avant IULIS.

J.

» LEs anciens grammairiens romains diſtinguèrent la valeur de l'J conſonne de celle de l'I voyelle. Sur la dénomination qu'ils leur donnoient, & ſur l'application qu'ils en faiſoient, ils étoient parfaitement d'accord avec nous; mais nous ne convenons point avec eux ſur la manière de prononcer leurs J conſonnes, & ſur la figure que nous leur aſſignons maintenant. Leur prononciation étoit conforme à celle du ſecond J conſonne de notre langue, ſemblable à celui des italiens & de quelques autres nations. Nous avons coutume de le rendre par un Y ou par un i. Mais la valeur des diverſes ſortes d'I ne doit pas nous arrêter: nous ne devons nous occuper que de leur figure. Si l'I perpendiculaire eſt de tous les temps, l'J à queue étoit employé pluſieurs ſiècles avant la fin de la république romaine ».

» Comme nombres, l'I court & l'J à queue ſe trouvent ſouvent réunis, au ſiècle de Charlemagne & même avant lui. Dès le ſixième ſiècle, on diroit quelquefois qu'on affectoit de mettre l'J au commencement des mots; mais bientôt on s'apperçoit que cela ſe fait ſans deſſein. Aux onzième & douzième, ſur-tout en Écoſſe, on vit ſouvent l'J au commencement des phraſes, des noms propres & de lieux. On continua d'en uſer de la ſorte durant les ſiècles ſuivans, quoique peut-être un peu moins fréquemment, juſqu'au quinzième. Alors on s'aviſa de le marquer en général au commencement des mots: cette pratique paroît aſſez ſuivie dans quelques imprimés & manuſcrits; mais c'eſt ſans conſéquence pour les autres ».

» L'uſage de diſtinguer les figures de l'J conſonne d'avec celles de l'I voyelle eſt ſi récent, qu'on ne peut pas aſſurer qu'il ſoit généralement reçu dans tous les pays. Il n'étoit pas établi en France au milieu du dernier ſiècle: il ne l'étoit pas généralement en Allemagne, ni même en Eſpagne, il y a cinquante ans ».

» Le P. des Molets, au ſeptième tome de ſes mémoires de littérature, a publié une *diſſertation* de l'abbé Papillon ſur l'J & l'V conſonnes. Ce fut, nous dit cet abbé, Jacques Pelletier du Mans qui, dans ſa grammaire françoiſe imprimée en 1550 à Paris, plaça l'J à la tête des mots qui commencent par cette conſonne. Dans la poétique du même Pelletier, imprimée en 1555 à Lyon, l'J conſonne eſt conſtamment diſtingué de l'I voyelle. L'abbé Papillon ne devoit donc pas recourir à la grammaire latine de Ramus ou la Ramée, pour fixer l'époque de l'J conſonne, en tant que diſtingue de l'I; puiſqu'il ne peut la faire remonter au-delà de la date du privilège de cette grammaire, donné l'an 1557; d'autant plus que l'arithmétique du même, de 1555, ne fait point cette orthographe. Ramus l'avoit exigée de ſon imprimeur. Après la mort de l'un & de l'autre, les héritiers de Vechel furent exacts à remplir leurs engagemens dans les impreſſions des ouvrages de Ramus; mais ils n'étendirent point la nouvelle orthographe à ceux des autres auteurs. Gille Beys, imprimeur de Paris, la ſuivit en 1584, dans le commentaire de Mignault ſur les épîtres d'Horace. En 1599, ou peu après, Guillaume le Gagneur publia ſa technographie, où non-ſeulement toutes les planches en grand nombre obſervent exactement l'orthographe de l'J conſonne; mais il ſe déclare encore expreſſément en ſa faveur. « Quant à cet J, dit-il, que » nous faiſons toujours ſervir de conſonne, & qui » prend ſon origine de G, je n'en ferai autre deſ- » cription, & me contenterai d'en repréſenter ſeu- » lement la forme, *j*, *je*, *ju* ».

» La diſtinction de l'J conſonne fut obſervée preſque par-tout, dans l'hiſtoire des plantes rares de Cluſius, imprimée à Anvers en 1601. On a cru voir un germe de la diſtinction des J & V conſonnes d'avec les voyelles, quant à la figure, dans une édition du *catholicon* de Jean de Gènes, en 1460. Mais ſi l'on n'en a point d'autre preuve que le texte cité p. 220. des mémoires de littérature, on peut attribuer cette orthographe au haſard, plutôt qu'à quelque deſſein de la perfectionner. Il n'en eſt pas de même de l'uſage qu'en ont fait nos auteurs & nos imprimeurs; mais ce furent plutôt des tentatives de leur part qu'une pratique ſoutenue ».

» Les hollandois ne tardèrent pas à s'y conformer aſſez exactement. Ils ont daté ſur nous, à cet égard, de plus d'un demi-ſiècle. Il eſt vrai qu'ils n'employoient pas encore alors d'J majuſcule; ils ne le firent qu'au temps où nous commençames à ſuivre tout de bon un exemple que nous leur avions donné. Il n'y a pas cent ans que nous tenions encore à l'ancienne mode, & pas quatre-vingt que la nouvelle a chez nous pris ſa place. « Lorſqu'il » fut queſtion de diſtinguer les *i* & les *u* conſon- » nes & voyelles, il ne ſe trouva pas un ſeul ouvrier » en état d'en graver paſſablement les poinçons » (*Dictionn. Encycl. t. 2. p. 682.*) ». L'auteur parle d'après Fournier le jeune.

Cellarius dans ſon orthographe latine, & le ci

lèbre Fabricius ont encore réclamé de nos jours, fort sérieusement, en faveur de l'ancienne mode; mais la nouvelle fait tous les jours, en Allemagne, des progrès sensibles. Nous voyons un même imprimeur, à Nuremberg, employer en 1745 la vieille orthographe, & en 1747 la nouvelle. Nous n'entrerons point dans le détail des villes qui s'attachent à l'une, préférablement à l'autre. Il y a plus de quatre-vingt ans, que la *bibliothèque de l'empereur*, par Lambecius, a été imprimée à Vienne avec des J & des V consonnes, bien distingués des voyelles ». (*Nouvelle diplomatique.*)

JADE. On trouve, dans des tombeaux gaulois, des morceaux de *jade*, pierre très-dure, taillés en haches & en ciseaux. C'étoient les outils des peuples qui ne savoient pas travailler le fer. On en trouve de pareils chez les sauvages de la mer du sud.

JAILLISSANTES (eaux). On ne sauroit douter que les romains n'aient été versés dans l'art de faire des jets-d'eau. Le seul poète Manilius suffit pour le prouver, sans qu'on se donne la peine de parcourir les anciens auteurs, dont la plupart font mention des machines hydrauliques & de leurs usages.

Manilius (*lib.* 4. *vers.* 259.) dit que le Verseau préside aux travaux hydrauliques, & notamment aux eaux *jaillissantes* :

Ipsaque conversis aspergere fluctibus astra.

Ovide dit de la fontaine par laquelle l'eau de l'aqueduc d'Appius s'écouloit au *forum* de César :

Appias expressis aëra pulsat aquis.

JAIS ou JAYET. Cette tête de *Jayet*, dit Caylus (*Rec. IV. pl.* 12.), se joint aux autres preuves sans nombre que les monumens nous donnent, de la préférence que les égyptiens avoient accordée aux matières noires. La matière du *jayet* qui résiste difficilement à tous les accidens destructifs, m'a engagé à rapporter cette tête, peut-être plus encore que le plaisir de posséder la représentation d'un simple égyptien. Ces sortes de monumens ne se trouvent pas communément. Le travail de celui-ci est très-fin & même très-agréable, quoiqu'égyptien; aussi je l'ai fait dessiner de face & de profil.

JAMBAGES des portes. Les anciens rendoient une sorte de culte aux *jambages* des portes des temples; ils y appendoient les armes & les dépouilles prises aux ennemis. Ils les baisoient en signe de respect (*Æneid.* 2. 490.) :

Amplexaque tenent postes, & oscula figunt.

Des chefs de pirates passant par *Linternum*, où s'étoit retiré Scipion l'Africain, allèrent saluer ce grand homme. Arrivés à sa maison, ils saluèrent avec respect les *jambages* de la porte, comme ils auroient fait, dit Valère-Maxime, à un autel sacré & à un temple auguste.

Mais, dans la douleur, les anciens frappoient de la tête contre les *jambages* des portes sacrées (*Tibul.* 1. 5. 42.) :

Et miserum sacro tundere poste caput.

A Rome, les nouvelles mariées frottoient avec de la graisse, & essuyoient avec de la laine les *jambages* de la porte qui leur donnoit entrée chez leur époux. *Voyez* ANTEPAGMENTA.

JAMBES (Armûre des). *Voyez* BOTTINES.

M. de Nom a rapporté de Sicile deux armures de *jambes*. Elles sont de bronze, & ressemblent parfaitement aux bottines de carton que l'on met devant les cheminées aux *jambes*, pour les préserver du feu.

On voit ces *bottines* sur un bas-relief du capitole, où les cyclopes forgent des armes.

JAMBES (Beauté des). *Voyez* GENOU. Les anciens avoient toujours les jambes nues. Les femmes seules portoient au-dessus des chevilles une espèce d'anneau, de bande ou de bracelet. On en voit sur les vases étrusques, & les femmes de l'Orient en portent de semblables.

JAMBES croisées. « On ne trouve, dit Winckelmann (*Hist. de l'art. l. IV. c. III.*), aucune divinité de l'âge mûr qui ait les *jambes* croisées. Une pareille position auroit été jugée également indécente chez un orateur. (*Plutorch. Consol. ad Apoll. pag.* 194. *l. X.*) Les pythagoriciens regardoient même comme peu décente l'action de croiser la jambe droite sur la gauche, quand on étoit assis. (*Id. περὶ τῦ ἀκούειν p.* 78. *l, XVII. περὶ δοτωπ.*) D'après cela, je ne crois pas qu'une statue de bronze de la ville d'Elis, qui s'appuyoit des deux mains sur une pique, & qui avoit les deux *jambes* posées l'une sur l'autre, représentât un Neptune, comme on voulut le faire accroire à Pausanias. (*Pausan. l. VI. p.* 517. *l. XIII.*) Les interprètes n'ont pas bien entendu cette façon de s'exprimer : τὸ ἑτερὸν τῶν ποδῶν ἐπιπλεκῶν τὸ ἑτερῳ, en la rendant en latin par *pedem pede premere*, mettre un pied sur l'autre; ils auroient dû la traduire par *decussatis pedibus*, ce qui s'appelle en françois, *jambes* croisées ».

« Apollon & Bacchus seuls sont figurés ainsi dans quelques statues, pour exprimer dans le premier la première jeunesse, & dans le second la

douce molleſſe. Une ſtatue d'Apollon du capitole (*Muſ. cap. t. III. tav.* 15.), & quelques figures ſemblables de la villa Médicis, ainſi que la plus belle de toutes les ſtatues du palais Farnèſe, & un tableau du cabinet d'Herculanum, nous offrent ce dieu avec les jambes croiſées. (*Pitt. Erc. t. II. tav.* 17.) De toutes les figures de Mercure, je n'en connois qu'une ſeule qui ait cette poſition, ſavoir, la ſtatue de la galerie du grand-duc, à Florence, ſtatue ſur laquelle le Mercure de bronze du palais Farnèſe a été formé & moulé. Cette attitude eſt ſingulièrement propre à un Méléagre & à un Pâris, comme le prouve la ſtatue de ce dernier du palais Lancellotti. Au palais Farnèſe on voit un Mercure de bronze, de grandeur naturelle, dans cette même poſition; mais il faut ſavoir auſſi que c'eſt un ouvrage moderne ».

« Parmi les déeſſes je n'en connois pas une qui ſoit ainſi poſée, & cette attitude leur conviendroit encore moins qu'aux dieux. De-là je ne voudrois pas décider de l'antiquité d'une médaille de l'empereur Aurélien, repréſentant la Providence debout, les *jambes* croiſées. (*Triſtan. com. hiſt. t. III. p.* 183.) A l'égard des nymphes, cette poſition pourroit, à la rigueur, leur convenir; on voit ainſi poſée une nymphe, de grandeur naturelle, à la villa Albani. (*Ciamp. vet. monum. t. I. tav.* 24.) D'après ces obſervations, je crois être en droit de douter de l'antiquité d'une pierre gravée, qui repréſente debout une Minerve, nommée vulgairement *Medica*, tenant une baguette entortillée d'un ſerpent, & ayant une *jambe* croiſée ſur l'autre. Je crois mon doute d'autant mieux fondé, que cette figure eſt repréſentée la mammelle droite découverte, ce qui ne ſe trouve à aucune Pallas; remarque que j'ai faite à l'occaſion d'une figure ſemblable, ſur une pierre gravée qui m'a été montrée comme un ouvrage antique (*la Chauſſe, Muſ.*), & j'ai démontré le contraire par les raiſons que je viens d'alléguer. (*Montf. Diar. p.* 122) ».

« Cette attitude étoit auſſi jugée convenable aux perſonnes affligées. Telle étoit la poſition des guerriers rangés autour du corps d'Antiloque, fils de Neſtor, ἐναλιγκιοι τῷ ποδὶ, & plongés dans la douleur de la mort de ce capitaine, dans un tableau décrit par Philoſtrate. (*Philoſt. l. II. icon.* 7. *p.* 821.) C'eſt dans cette même attitude qu'Antiloque annonce à Achille la mort de Patrocle, ſur un bas-relief du palais Matteï, ainſi que ſur un camée, deux antiques que j'ai publiées dans mes monumens. (*Monum. ant. ined.* n° 129. 130.) Un tableau d'Herculanum nous offre encore la même poſition (*Pit. Erc. t. IV. tav.*) ».

JAMBON. Caton (*de re ruſt. c.* 163.) nous apprend la manière dont les romains préparoient les *jambons*. Ils les ſaloient, les expoſoient pendant deux jours à la fumée. Enſuite ils les frottoient d'huile mêlée de vinaigre, & les ſuſpendoient pour les garder. Les uns les ſervoient au commencement du repas, pour exciter l'appétit; & d'autres à la fin, pour aiguiſer la ſoif.

JANA, c'étoit le premier nom de Diane, qu'on appelloit au commencement *Dea Jana*, & par abréviation *D. Jana*; enſuite on n'en a plus fait qu'un ſeul mot, *Diana*. (Varron (*de re ruſt.* 1. 37.) appelle la lune *Jana creſcens*. De même le ſoleil a été appellé *divos Janos* (*Voſſius de idolol.* 2. *c.* 16 & 25.).

JANE. *Voyez* JANA.

JANÈS. *Voyez* JANUS

JANICULE. Une des collines de Rome, quoiqu'il ne ſoit pas compris dans le nombre des ſept qui ont fait donner à cette capitale le nom de la ville aux ſept montagnes, *urbs ſepti-collis*.

Le *Janicule* avoit tiré ſa dénomination de Janus qui y demeuroit, vis-à-vis du capitole, lequel étoit alors occupé par Saturne; ils poſſédoient chacun une petite ville; & quoique ni l'une ni l'autre ne ſubſiſtaſſent plus après la guerre de Troie, Virgile n'a pas laiſſé d'orner l'Enéïde de cette tradition populaire. Voyez, dit Evandre au héros troyen, ces deux villes dont les murs ſont renverſés; leurs ruines même vous rappellent le règne de deux anciens monarques; celle-ci fut bâtie par Janus, & celle-là par Saturne: l'une fut nommée *Janicule*, & l'autre fut appellée *Saturnie*.

Hæc duo præterea diſjectis oppida muris,
Reliquias, veterumque vides monimenta virorum;
Hanc Janus pater, hanc Saturnus condidit urbem;
Janiculum *huic, illi fuerat Saturnia nomen.*

Æneïd. liv. VIII, v. 355.

Cette oppoſition de deux villes, donna lieu au nom d'*Antipolis*, dont Pline ſe ſert pour déſigner le *Janicule*. Ancus Martius le joignit à la ville de Rome par un pont qu'il fit bâtir ſur le Tibre. Numa Pompilius y fut enterré, ſelon Denis d'Halicarnaſſe, Tite-Live, Pline & Solin. Euſèbe dans ſa chronique y met auſſi la ſépulture du poète Stace; Victor place au *Janicule* les jardins de Géta, que le Nardini & le Donati croient avoir été conſtruits près de la porte Septimienne

On poſoit au *Janicule* un corps-de-garde dans le temps des comices, & on y montoit la garde pour la ſûreté de la ville & de la rivière qui coule au bas. Aujourd'hui cette colline comprend ſous elle le Vatican, & ſe termine à l'égliſe de *Santo-Spiritu in Saſſia*. On l'appelle communément *Montorio*, à cauſe de la couleur de ſon ſable qui

eſt jaunâtre; c'eſt un des endroits de Rome des moins habités.

Pour ce qui regarde le pont du *Janicule*, que les romains appelloient *pons Janiculenſis*, Antonin l'avoit rebâti en marbre. Il ſe rompit par la ſuite des temps & demeura dans un triſte état de décombres, juſqu'à ce que Sixte IV en ait conſtruit un autre à la place; c'eſt de-là que lui vient ſon nom moderne, *ponte Siſto* (*D. J.*).

JANO (*ab*). *Voyez* A JANO.

JANUAL, gâteau que les romains offroient à *Janus* dans ſes fêtes. Il étoit fait de farine nouvelle, de ſel nouveau, d'encens & de vin.

JANUALE. } On donna ce nom à une des
JANUALIS. } portes de Rome, celle qui eſt ſur le mont Vimnial, à l'occaſion d'un prétendu miracle arrivé à cetteporte par la protection de Janus. Macrobe & Ovide rapportent que les ſabins, faiſant le ſiège de Rome, avoient déjà atteint la porte qui eſt ſur le mont Vinimal. Cette porte que l'on avoit bien fermée aux approches de l'ennemi, s'ouvrit tout à coup d'elle-même juſqu'à trois fois ſans qu'on pût venir à bout de la fermer; c'eſt que la jalouſe Junon, dit Ovide, en avoit enlevé les ſerrures & tout ce qui ſervoit à la fermer. Les ſabins inſtruits de ce prodige, & pouſſés par la fille de Saturne, accoururent en foule à cette porte pour s'en ſaiſir; mais Janus protecteur des romains, fit ſortir à l'inſtant de ſon temple une ſi grande quantité d'eau bouillante, qu'il y eut pluſieurs des ennemis engloutis ou brûlés, & le reſte fut obligé de prendre la fuite. C'eſt pour cela, ajoute Macrobe, que le ſénat ordonna qu'à l'avenir les portes du temple de *Janus* fuſſent ouvertes en temps de guerre, pour marquer que Janus étoit ſorti de ſon temple pour aller au ſecours de la ville & de l'empire. Nous verrons plus bas d'autres raiſons de cet uſage.

JANUALES, fête de *Janus*, qui ſe célébroit le premier janvier, par des danſes & autres marques de réjouiſſance publique. En ce jour on prenoit ſes plus beaux habits pour aller au capitole faire des ſacrifices à Jupiter, les nouveaux conſuls en habit de cérémonie, marchant à la tête du peuple. En ce jour, comme aujourd'hui, on ſe faiſoit d'heureux ſouhaits les uns aux autres, & l'on avoit grande attention de ne rien faire qui ne fût de bon augure, dit Ovide, pour le reſte de l'année. On offroit à *Janus* des dattes, des figues & du miel; la douceur de ces fruits faiſoit tirer de bons préſages pour l'année.

JANUALIS. *Voyez* JANUALE.

JANVIER, mois que les romains dédièrent à *Janus*, & que Numa mit au ſolſtice d'hiver.

Quoique les calendes de ce mois fuſſent ſous la protection de Junon, comme tous les premiers jours des autres mois, celui-ci ſe trouvoit conſacré particulièrement au dieu *Janus*, à qui l'on offroit ce jour-là le gâteau nommé *janual*, ainſi que des dattes, des figues & du miel, fruits dont la douceur faiſoit tirer d'heureux pronoſtics pour le cours de l'année. *Voyez* JANUAL & JANUALES.

Ce même jour tous les artiſtes & artiſans ébauchoient la matière de leurs ouvrages, dans l'opinion que pour avoir une année favorable, il falloit commencer par le travail. C'eſt, dit Ovide, le dieu Janus qui le preſcrivit en ces termes:

Tempora commiſi naſcentia rebus agendis,
Totus ab auſpicio, ne foret annus iners.

Cette idée étoit bien plus raiſonnable que celle des anciens chrétiens, qui jeûnoient le premier de *janvier* pour ſe diſtinguer des romains, parce que ceux-ci ſe régaloient le ſoir en l'honneur de Janus.

Les conſuls déſignés prenoient poſſeſſion ce jour-là de leur dignité, depuis le conſulat de Quintus Fulvius Nobilior, & de Titus Annius Luſcus, l'an de la fondation de Rome 601. Ils montoient au capitole accompagnés d'une grande foule de peuple, tous habillés de neuf; & là, au milieu des parfums, ils immoloient à Jupiter capitolin deux taureaux blancs, qui n'avoient pas été mis ſous le joug.

Les flamines faiſoient des vœux pendant ce ſacrifice pour la proſpérité de l'empire & le ſalut de l'empereur, après lui avoir prêté le ſerment de fidélité. Ces vœux & ce ſerment étoient faits pareillement par tous les autres magiſtrats. Tacite nous dit dans ſes annales, *liv. XVI*, qu'on fit un crime à Thraſea d'avoir manqué de ſe trouver au ſerment & aux vœux de la magiſtrature, pour le ſalut de l'empereur. Ovide vous dira plus diſtinctement toutes ces cérémonies.

Dans ce même jour les romains ſe ſouhaitoient une heureuſe année, & prenoient garde de laiſſer échapper aucun propos qui fût de mauvais augure. Enfin les amis avoient ſoin d'envoyer des préſens à leurs amis, qu'on appeloit *ſtrenæ*, des étrennes. *Voyez* ETRENNES.

Parcourons maintenant les autres jours de ce mois, & ſes diverſes fêtes.

Le ſecond jour étoit eſtimé malheureux pour la guerre, & appelé par cette raiſon *dies ater*, jour funeſte.

Le troisième & le quatrième étoient jours comitiaux.

Le cinquième jour des nones étoit jour plaidoyable.

Le sixième passoit pour malheureux.

Le septième, on célébroit la venue d'Isis chez les romains.

Le huitième étoit jour d'assemblée.

Le neuvième des ides de ce mois, on fêtoit les agonales en l'honneur de Janus.

Le dixième étoit un jour mi-parti, marqué ainsi dans l'ancien calendrier, F. N.

L'onzième ou le iij des ides arrivoient les *carmentales* pour honorer la déesse Carmenta, mère d'Évandre. *Voyez* CARMENTALES. On célébroit ce même jour la dédicace du temple de Juturna dans le champ de Mars.

Le douzième étoit jour d'assemblée, quelquefois on y faisoit la fête des compitales ou des carrefours.

Le treizième, jour des ides, consacré à Jupiter, se marquoit dans le calendrier, par ces deux lettres, N. P. *Ne fastus primâ parte diei*, pour dire qu'il étoit seulement fête le matin; on sacrifioit au souverain des dieux une brebis appellée *ovis idulis*.

Le quatorzième, semblable au dixième, étoit coupé moitié fête, moitié jour ouvrier.

Le quinzième on solemnisoit pour la seconde fois les carmentales, nommées par cette raison *carmentalia secunda*.

Au seizième arrivoit la dédicace de ce grand & superbe temple de la Concorde, qui fut voué & dédié par Camille, & que Livia Drusilla décora de plusieurs statues, & d'un autel magnifique.

Depuis le seize jusqu'au premier février, étoient des jours comitiaux, ou d'assemblée, si vous en exceptez le dix-sept, où l'on donnoit des *jeux palatins*; le vingt-quatre, où l'on célébroit les féries sémentines pour les semailles; le vingt-sept, où l'on fêtoit la dédicace du temple de Castor & de Pollux à l'étang de Juturna, sœur de Turnus; le vingt-neuvième, où se donnoient les *équiries*, *equiria*, c'est-à-dire, les jeux de courses de chevaux dans le champ de Mars; & finalement le trentième, qui étoit la fête de la paix, où l'on sacrifioit une victime blanche, & où l'on brûloit quantité d'encens.

Dans ce mois de *janvier*, que les grecs appelloient Γαμηλιών, iis solemnisoient la fête des gamélies, en l'honneur de Junon, fête instituée par Cecrops, au dire de Favorin. *Voyez* GAMÉLIES.

Les ioniens célébroient aussi dans ce mois les lénées. *Voyez* LÉNÉES; & les égyptiens fêtoient la sortie d'Isis de Phénicie.

JANVIER étoit personnifié sous la figure d'un consul qui jette sur le foyer d'un autel, des grains d'encens en l'honneur de Janus & des Lares. Près de l'autel est un coq qui marque que le sacrifice s'est fait le matin du premier jour de janvier. Ausone a expliqué cela en quatre vers, dont voici le sens: « Ce mois est consacré à Janus; voyez » comme l'encens brûle sur les autels pour honorer les dieux Lares; c'est le commencement de » l'année & des siècles: en ce mois les hommes » que la pourpre distingue sont écrits dans les fastes ». Il parle là des consuls qui entroient en magistrature au commencement de janvier.

JANUS, le plus ancien roi d'Italie dont l'histoire fasse mention, étoit originaire d'Athènes. Aurelius Victor rapporte que Creüse, fille d'Érectée roi d'Athènes, d'une grande beauté, fut surprise par Apollon, & en eut un fils qu'elle fit nourrir & élever à Delphes. Tout cela se passa à l'insu d'Érectée: il donna sa fille en mariage à Xiphée, qui, n'en pouvant avoir des enfans, alla consulter l'oracle, & demanda comment il pourroit faire pour devenir père. Le dieu lui répondit qu'il falloit qu'il adoptât le premier enfant qu'il rencontreroit le lendemain. Le premier qu'il trouva fut *Janus*, fils de Creüse, qu'il adopta (*Voyez* JON.). *Janus* étant devenu grand, équipa une flotte, aborda en Italie, y fit des conquêtes, & bâtit une ville qu'il appella de son nom, *Janicule*. Dans le temps de son règne, Saturne, chassé du ciel, se réfugia en Italie: *Janus* le reçut humainement & l'associa même à sa royauté; ce qu'on a représenté par une tête à deux faces, pour faire voir que la puissance royale étoit partagée entre ces deux princes, & que l'état étoit gouverné par les conseils de l'un & de l'autre. On assure que Saturne, par reconnoissance, doua *Janus* d'une rare prudence, qui rendoit le passé & l'avenir toujours présens à ses yeux; ce qu'on croit encore exprimé par les deux visages. Le règne de *Janus* fut toujours pacifique, ce qui le fit regarder depuis comme le dieu de la paix. C'est sous ce titre que Numa lui fit bâtir un temple qui restoit ouvert pendant la guerre, & qu'on fermoit pendant la paix. De-là cette inscription que l'on voit au revers de plusieurs médailles de Néron, avec le temple de *Janus: pace terra marique parta, Janum clausit*; & cette inscription trouvée à Mérida en Espagne: *Imp. Cæsar. divi. F. Augustus. Pont. Max. Cos. XI. Tribunic. Pot. X. Imp. IX. orb. mari. & terra. pacato. templo. Jani. clauso.* &c. De-là les surnoms de *Patulcius* & de *Clusius*, comme qui diroit l'*ouvert* & le *fermé*.

Il paroît, par le plus grand nombre des inscriptions, que ce temple se nommoit tout court

Janus ; Janum clauſit. Horace l'appelle *Janum Quirini*, c'eſt-à-dire, *Janum Romuli*, ce qui ne pouvoit pas s'appliquer aux autres temples que *Janus* avoit à Rome, & dont nous parlerons tout-à-l'heure.

On remarque que ce temple fut fermé deux fois depuis la fondation de Rome juſqu'au règne d'Auguſte, & huit fois pendant tout le cours de la royauté, de la république & de l'empire. La première fois qu'on le ferma, fut ſous le règne de Numa, l'inſtituteur de cette cérémonie ; la ſeconde fois à la fin de la première guerre punique, l'an 519 de Rome ; la troiſième fois après la bataille d'Actium, qui rendit Auguſte le maître du monde, l'an 725 de Rome ; la quatrième fois cinq ans après, au retour de la guerre des cantabres en Eſpagne, l'an 730 ; la cinquième fois ſous le règne du même empereur, l'an 744 de Rome, environ cinq ans avant la naiſſance de Jéſus Chriſt, & la paix générale qui régnoit alors dans l'empire romain, dura douze ans ; la ſixième fois ſous Néron, l'an 811 ; la ſeptième fois ſous Veſpaſien, l'an 824 ; la huitième fois enfin, ſous Gordien le jeune, à-peu-près vers l'an 994 de Rome.

Il n'eſt pas bien sûr que les premiers empereurs chrétiens aient obſervé cette cérémonie. Il eſt vrai qu'Ammien Marcellin, dans ſon *Hiſt. liv. XVI, ch. x.* ſemble dire poſitivement que Conſtance II, après ſes victoires, vint à Rome l'an 1105 de ſa fondation, & ferma le temple de Janus, *concluſo Jani templo, ſtratiſque hoſtibus cunctis :* mais comme on aſſure que ce paſſage ſe lit différemment dans les manuſcrits, & aſſez obſcurément, il faudroit encore quelque autre autorité pour rendre le fait plus certain.

Ovide, au premier livre des faſtes, fait raconter à *Janus* ſon hiſtoire : « Les anciens, dit-il, m'appelloient Chaos, voyez combien je ſuis vieux. » ..... Lorſque les quatre élémens, qui juſqu'alors avoient été confondus, furent ſéparés, & » que chacun eut pris ſa place, alors, d'une maſſe » informe que j'étois, je pris la figure d'un dieu. » J'ai encore quelques reſtes de mon ancienne » confuſion ; car on voit, en ma perſonne, la même choſe par-devant que par-derrière : apprenez la raiſon de ce double viſage, afin que vous » connoiſſiez & ma puiſſance & mon emploi. » J'exerce mon empire ſur tout ce que vous voyez, » ſur le ciel & ſur l'air, ſur la terre comme ſur la » mer ; tout s'ouvre ou ſe ferme quand je le veux. » C'eſt moi ſeul qui garde la vaſte étendue de l'univers ; & j'ai ſeul le pouvoir de faire tourner » le monde ſur ſes deux pôles. Lorſqu'il me plaît » de donner la paix & de la faire ſortir de mon » temple, auſſi-tôt elle va ſe répandre par-tout. » Mais ſi je n'en ferme les portes, la guerre s'allumera par-tout, & la terre ſera inondée de » ſang. Je préſide aux portes du ciel, & je les » garde, de concert avec les heures qui s'écoulent lentement. Le jour, & Jupiter même qui » en eſt l'auteur, ne vont & ne viennent que par » mon moyen ; c'eſt de là que l'on m'a appellé » *Janus*..... Mais voici pourquoi j'ai deux viſages : toute porte a deux faces, l'une au dehors » & l'autre au dedans : la première regarde le » peuple, la ſeconde l'entrée de la maiſon ; & » comme celui qui garde la porte voit ceux qui » entrent & qui ſortent ; de même moi qui ſuis » le portier du ciel, j'obſerve en même temps » l'orient & l'occident, & j'ai le pouvoir de le » faire des deux côtés à la fois, ſans faire aucun » mouvement, crainte de perdre le temps en tournant la tête, ou qu'il n'échappe quelque choſe » à ma vue..... Mais pourquoi (lui demande le » poète) ferme-t-on votre temple en temps de » paix, & pourquoi l'ouvre-t on en temps de » guerre ? J'ouvre les portes de mon temple en » temps de guerre (répond le dieu) pour le retour des ſoldats romains, quand ils ſont une fois » partis pour la guerre ; & je le ferme en temps » de paix, afin que la paix y étant une fois rentrée, elle n'en ſorte plus..... (Voyez une » autre raiſon de cette inſtitution au mot JANUALIS.). Enfin pourquoi, avant de faire des ſacrifices aux dieux, ou de leur adreſſer ſes prières, » faut-il que ce ſoit par vous, ô *Janus* ! que l'on » commence ? C'eſt afin (dit-il) que, comme je » garde les portes du ciel, vous puiſſiez, par mon » moyen, trouver un accès favorable auprès des » dieux à qui vous vous adreſſez ».

Macrobe rend une autre raiſon plus hiſtorique pourquoi on invoquoit *Janus* le premier dans les ſacrifices ; c'eſt qu'il fut le premier qui bâtit des temples, & qui inſtitua des rites ſacrés. « Le ſeul » nom de *Janus*, continue le mythologue, marque » qu'il préſide ſur toutes les portes, qui s'appellent » *januæ*. On le repréſente tenant d'une main une » clef, & de l'autre une verge, pour marquer » qu'il eſt le gardien des portes, & qu'il préſide » aux chemins. Quelques-uns prétendent que » *Janus* eſt le ſoleil, & qu'il eſt repréſenté double, comme le maître de l'une & de l'autre porte » du ciel ; parce qu'il ouvre le jour en ſe levant, » & le ferme en ſe couchant. Ses ſtatues repréſentent ſouvent, de la main droite, le nombre » trois cents ; & de la gauche, celui de ſoixante & » cinq, pour ſignifier la longueur de l'année ; la » plus grande marque de la puiſſance du ſoleil. » D'autres veulent que *Janus* ſoit le monde ou le » ciel, & qu'il ſoit ainſi appellé, *ab eundo*, parce » qu'il va, & que le monde va toujours en tournant perpétuellement. De-là vient que les phéniciens expriment cette divinité par un dragon » qui ſe tourne en cercle, & qui mord & dévore » ſa queue, pour marquer que le monde ſe nourrit, ſe ſoutient & ſe tourne en lui-même.....

» Dans le culte que nous rendons à ce dieu, nous » invoquons *Janus geminus*, *Janus père*, *Janus* » *Junonius*, *Janus Consivius*, *Janus Quirinus*, » *Janus Patuleius & Clusivius* » Tous ces noms sont expliqués dans leurs articles.

Plutarque, dans ses questions romaines, rapporte deux opinions différentes sur les deux têtes adossées de *Janus*. C'est, dit-il, ou parce que ce prince étant grec & natif de Perrhèbe, il vint en Italie s'établir parmi des barbares, & changea de langue & de genre de vie; ou parce qu'il persuada aux italiens, peuples féroces & sauvages, de changer de mœurs, de s'appliquer à l'agriculture, & de se policer.

Il y avoit à Rome plusieurs temples de *Janus*; les uns de *Janus bifrons* ou à deux faces; d'autres de *Janus quadrifrons* ou à quatre faces. Les temples de *Janus quadrifrons* étoient aussi à quatre faces égales, avec une porte & trois fenêtres à chaque face: les quatre côtés & les quatre portes marquoient sans doute les quatre saisons de l'année; & les trois fenêtres de chaque côté, les trois mois de chaque saison: ce sont les douze mois de l'année. Varron dit qu'on avoit érigé à *Janus* douze autels, par rapport aux douze mois. Ces autels étoient hors de Rome, au-delà de la porte du Janicule. Ovide nous apprend encore une particularité sur Janus, savoir que, sur le revers de ses monnoies, on voyoit un navire, ou simplement une proue de navire. C'étoit, dit ce poète, en mémoire de l'arrivée de Saturne en Italie sur un vaisseau. *Voyez* CAHOS, HORUS, &c.

PROBLÊME MYTHOLOGIQUE SUR JANUS PAR M. DUPUIS.

La nature & les fonctions d'une divinité mythologique, qui a son siège dans les constellations, étant données, déterminer le lieu qu'elle occupe dans le ciel?

Nous avons cette satisfaction dans notre travail, de pouvoir réduire souvent à la marche rigoureuse des géomètres, la nouvelle manière de procéder à la solution des énigmes mythologiques, d'après nos principes physiques, métaphysiques & astronomiques, & d'après notre théorie sur le feu principe & sur l'ame universelle. Nous allons en faire l'essai sur le premier dieu de la Mythologie romaine, le fameux *Janus*, qui régna sur le Latium, & donna l'hospitalité à Saturne, ou au dieu du temps. Nous examinerons d'abord sa nature & ses fonctions; & nous déterminerons ensuite son lieu dans le ciel.

Voici ce que Marcus Messala, qui avoit été cinquante ans augure, & qui avoit sur ce dieu des idées plus justes que le simple peuple, nous dit de *Janus*: il est le dieu « *qui cuncta fingit, eadem-* » *que regit, aquæ terræque vim ac naturam gravem* » *atque pronam dilabentem, ignis atque animæ lé-* » *vem immensum, in sublime fugientem copulavit* » *circumdato cœlo: quæ vis cœli maxima duas vis* » *dispares colligavit.* (Macrob. sat. l. I.) Cette » idée sur *Janus*, considéré comme dieu qui fait » ce que fait le feu Ether démiourgique de la » Théologie d'Orphée, lequel donne une forme » régulière au cahos, est confirmée par Ovide. » (*Fast. l. I. v.* 103.) Voici ce qu'il fait dire à » *Janus*:

» *Me chaos antiqui, nam res sum prisca, vocabant.....*
» *Lucidus hic aër, & quæ tria corpora restant,*
» *Ignis, aqua, tellus, unus acervus erant.*
» *Ut semel hæc rerum seceſſit lite suarum,*
» *Inque novas abiit massa soluta domos,*
» *Flamma petit altum, propior locus aëra cepit,*
» *Sederunt medio terra, fretumque solo.*
» *Tunc ego qui fueram globus, & sinè imagine moles,*
» *In faciem redii, dignaque membra deo.*

Nous ajouterons à ce témoignage celui d'un auteur, connu sous le nom de Bérose, qui, quoiqu'il ne soit pas de la plus grande autorité, a conservé cependant des traditions précieuses, & s'accorde parfaitement ici avec Ovide & Messala, sur *Janus*, qu'il confond avec le Deucalion des Scythes, peut-être à cause du vaisseau qui les caractérise tous deux. Il l'appelle *chaos* & *semen mundi*: il lui donne pour femme la Terre, épouse du ciel dans toutes les Théogonies. Il dit (*l. III.*) que ce fut lui qui « *docuit astrorum cursus, & distinxit an-* » *num ad cursum solis, & duodecim menses ad mo-* » *tum lunæ.....* »; qu'il régna sur l'Italie, & qu'on l'y honore sous le nom de cahos, *cœlum*, & « *semen mundi, patrem deorum majorum, & mino-* » *rum, animam mundi moventem cœlos. Illum* » *signant in scriptis cursu solis & motu lunæ &* » *sceptro dominii..... Duabusque clavibus*, &c. »

Il n'est pas difficile de reconnoître dans ce génie céleste, aux mains duquel on remet le sceptre & les clefs du temps, dans ce dieu, ame du ciel & du monde, le *Janus*, dont les deux auteurs nommés ci-dessus nous ont défini la nature. Le titre de père qu'il lui donne, appartenoit à *Janus*, *quasi deorum deum*, dit Macrobe (*sat. l. I. c. IX.*) citant les vers saliens les plus anciens. Sa liaison avec la révolution du monde, & avec le soleil, & l'année dans Bérose, est aussi confirmée par Macrobe: « *Alii Janum mundum, id est, cœlum esse* » *voluerunt*, & Arnobe (*contrà gentes, l. III. p.* » 117.) *Janus quem quidam ex vobis mundum,* » *annum alii, solem nonnulli esse prodidêre* ». Le même Arnobe fait *Janus*, fils du Ciel: « *Janum*

» *quem ferunt Cœlo procreatum regnasse in Italiâ* » *primùm* ».

La nature de *Janus* est donc la même que celle de la force démiourgique, qui agit dans le monde visible, que celle de ce feu principe, générateur des corps, qui meut la sphère, circule dans les cieux, & brille dans tous les astres, & spécialement dans le soleil, enfin l'agent universel des formes régulières du cahos. En le plaçant dans le ciel, dont les uns le font fils, ou avec lequel les autres le confondent, en le formant de la même substance que le soleil, nous ne nous écarterons point des principes théologiques de l'antiquité.

Examinons maintenant quelle fonction il rempliſſoit dans l'ordre du monde, & quel étoit son rang dans la république des dieux. — *Janus* ouvroit la marche des révolutions célestes, étoit placé aux portes de l'Olympe, étoit le chef du temps & de l'année, & donnoit l'impulsion au système harmonique du monde. — Il étoit le père de l'année :

Jane biceps, anni tacitè labentis origo.

OVIDII *fast.* I. *v.* 64.

Principium des, Jane, licèt velocibus annis,
Et revoces vultu sæcula longa tuo.

MARTIALIS *epigr. l. VIII.*

Il présidoit avec les saisons & les heures aux portes du ciel ; & cette fonction lui fit donner le nom de *janitor*, ou portier du ciel :

Præsideo foribus cœli, cùm mitibus horis ;
Indè vocor Janus.

Il en avoit les clefs, « *cùm clavi figuratur* », dit Macrobe (*Sat. l. I. c. IX.*). Ovide (*Fast. l. I. v.* 99.) le représente de même :

« *Ille tenens dextrâ baculum, clavemque sinistrâ.* »

Personne n'entroit au ciel, s'il n'en ouvroit la porte.

Ovide lui demande pourquoi dans tous les sacrifices faits aux autres dieux, il recevoit toujours les premices de l'encens :

» *Cur quamvis aliorum numina placem,*
» *Jane, tibi primo thura, merumque fero ?*

(*V.* 171.)

Janus répond :

» *Ut per me possis aditum, qui lumina servo,*
» *Ad quoscumque velis prorsùs habere deos.*

Il étoit comme le chef de l'harmonie universelle.

» *Quidquid ubique vides, cœlum, mare, nubila, terras,*
» *Omnia sunt nostra clausa, patentque manu.*
» *Me penès est unum vasti custodia mundi,*
» *Et jus vertendi cardinis omne meum est.*

Comme l'année solaire & ses divisions recevoient de lui leur impulsion, il eut tout le cortège symbolique du génie du temps.

On mettoit à ses pieds douze autels représentatifs des douze mois de l'année, dont il faisoit l'ouverture. (*Sat. l. I. c. IX.*) « *Varro libro quinto* » *rerum divinarum scribit*, dit Macrobe, *Jano duo-* » *decim aras pro totidem mensibus dedicatas* ». Il présentoit dans ses mains le nombre 365 égal à celui des jours de l'année. (*Ibid.*) « *Simulachrum ejus plerumque fingitur manu dexterâ trecentorum & sinistrâ sexaginta & quinque numerum retinens ad demonstrandam anni dimensionem* ». Pline en dit autant. (*Pline l. XXXIV. c. VII.*) « *Ut per significa-* » *cationem hanc anni temporis & ævi se denuò indicaret* ». On mettoit souvent aussi près de lui un seul autel à quatre faces, pour désigner, dit Plutarque (*Plut. Quest. rom.*), les quatre saisons de l'année ; quelquefois on désignoit la même chose, en donnant à sa statue quatre visages, dont les différens âges exprimoient ceux du temps.

Tous ces attributs symboliques du temps, & leur explication se trouvent dans un passage de Suidas, sur *Janus*, dont voici la traduction latine : » *Januarii simulachrum est quadriforme, ob quatuor* » *anni conversiones. Alii fingunt dextrâ manu clavim* » *gestantem, ut principem temporis & apertorem anni* » *& janitorem ; alii dextrâ ejus numerum* 300, *in sinistrâ* 65 *tenentem, ut qui sit annus* ». Longin, dit-il, lui donne le nom d'*Æonarius*, c'est-à-dire, de père des siècles & du temps.

Le premier des douze mois fut spécialement sous son inspection, & emprunta de lui son nom. Le commencement de tous les autres lui fut également consacré comme au père du temps & de ses divisions. Numa, dit Macrobe (liv. I. chap. XIII.), donna au premier mois le nom de *Janus*. « *Et primum anni esse voluit, tanquam bicipitis* » *dei mensem* » ; & ailleurs (chap. IX.), « *non* » *solùm Januarii mensis, sed omnium mensium in-* » *gressus tenet* ».

Il ne nous reste plus rien à désirer, pour connoître la nature & les fonctions de *Janus* dans l'administration universelle du monde. Il s'agit maintenant avec ces données, de déterminer le lieu qu'il occupe sur la voûte céleste, parmi la foule des génies brillants qui la peuplent, & forment le cortège du Dieu-Soleil, qui s'avance tous

jours escorté de douze grandes intelligences qui présidents aux douze divisions de sa marche.

Janus doit se trouver à la tête, & au point où commence la révolution des cieux, & qui ouvre la marche du temps qui circule dans le zodiaque ; & effectivement il s'y trouve.

Pour nous en assurer, plaçons la sphère telle qu'elle s'offroit aux yeux de Numa, lorsqu'il régla son année, & nous verrons que *Janus* est le premier astre qui monte sur l'horizon, & ramene la nouvelle période.

Le commencement de l'année romaine fut fixé par Numa peu de jours après le solstice d'hiver, & à l'heure de minuit, comme on peut le voir dans Plutarque (Quest. romaines, pag. 284.), & dans Macrobe (Saturn. liv. I. ch. III.).

Or, le capricorne dans lequel étoit alors le soleil, étant mis sous l'horizon, au méridien inférieur, si nous considérons l'état du ciel en ce moment, & si nous tirons en quelque sorte l'horoscope de l'année, en regardant quel signe monte à l'Orient, nous trouverons que c'est la vierge, le bouvier & le vaisseau céleste. Les vers d'Aratus nomment le vaisseau parmi les constellations qui se lèvent avec les extrémités de la vierge. Nous trouvons déjà là un des emblêmes astronomiques qui caractérisent *Janus*, la barque céleste, qui est aussi inséparable de lui que le sont les clefs. Tout le monde sait que la monnoie romaine portoit d'un côté l'empreinte de *Janus* à deux têtes, & de l'autre celle de sa barque : « *cùm primus ære Janus signa-* » *ret*, dit Macrobe (l. I. ch. VII.), *servavit* » *ut ex unâ quidem parte sui capitis effigies, ex al-* » *terâ verò navis exprimeretur* ». De là l'expression des enfans dans leur jeu, « *aut capita, aut navia* ».

Ovide pareillement demande à *Janus* l'origine de l'usage de marquer ainsi la monnoie :

» ..... *Cur navalis in ære*

» *Altera signata est, altera forma biceps ?*

(*Fast. l. I. v.* 129.)

Ces auteurs s'accordent à dire que ce vaisseau étoit celui dans lequel Saturne, dieu du temps, étoit arrivé en Italie ; allusion manifeste à l'arrivée de l'année qu'annonçoit le lever de cette constellation, & laquelle d'ailleurs commençoit dans le signe du capricorne, domicile de la planète de Saturne, où étoit alors le soleil. Dans la sphère des Décans, rapportée par Scaliger, on voit vers le 23me degré de la vierge un génie porté dans un vaisseau : « *vir navicula navigans* ».

Il nous reste à trouver le navigateur, ou l'homme à qui l'on attribuoit la barque. Voyons ce que disent les anciens auteurs, des étoiles de la constellation de la vierge, ou de celles qui en sont voisines, telles que le bouvier, connu sous le nom d'Icare. Plutarque nous dit que parmi les étoiles qui brillent dans cette bande du ciel, est l'étoile *Janus*, avec ses frères Hymnus, Faustus, & Felix. Il les fait petits-fils du bouvier ou d'Icare, par sa fille Erigonne ou la vierge. Il le place peu loin de l'étoile appellée vendangeuse, & dit de *Janus* en particulier : « *Janus prior stella oriens antè pedes* » *virginis* ». (*Parallel. p.* 307).

Ainsi toute la partie du ciel qui se trouve border circulairement l'horizon à l'instant précis où la révolution commence, se trouve liée à l'histoire & à la généalogie de *Janus*, qui lui même part le premier, & s'avance avec le vaisseau sur l'horizon. Peut-on douter après cela que ce ne soit là le génie lumineux qui ouvre la marche de l'année, ramène la nouvelle révolution, ouvre les portes de l'Olympe, dont il tient les clefs ; & donne une espèce d'impulsion au système universel du monde ? Il a dû être dans la sphère céleste, puisque c'est lui qui en dirige le mouvement. Il a dû être à la porte des dieux, à l'orient, au moment où le temps mesuré par le soleil va commencer. Il s'y trouve ; il s'élance dans les cieux ; & traîne à sa suite lourde duodécimal des génies qui forment le cortège du dieu-lumière, au moment où le temps se renouvelle. Son vaisseau, son père Icare, & sa mère l'accompagnent. Peut-on croire que le hazard ait ainsi arrangé les choses ?

Et si l'on voit évidemment du dessein, convenons que toute son histoire est allégorique & liée au système astronomique. Les noms seuls de ses frères achèvent de démontrer l'allégorie. *Faustus* & *Felix* étoient les deux mots consacrés pour les vœux chez les romains : *quod Faustum, Felixque sit. Hymnos*, signifie chant ; & rentré ici dans le sens de vœux exprimés dans les chants, de manière que tout se réduit à peu près à ceci : « je la » souhaite bonne & heureuse ». Et l'on sait que les anciens romains faisoient en ce jour-là des souhaits & des vœux de bonne année, comme nous le dit Ovide. (*Fast. l. I, v.* 175).

» *At cur lata tuis dicuntur verba Kalendis,*

» *Et damus alternas, accipimusque preces.*

Tout ici est personnifié ; ainsi le fut Janus ; ainsi le fut l'année elle-même sous le nom d'*Anna Perenna*. Tel étoit le goût de toute l'antiquité religieuse.

Ainsi le dieu aux clefs & à la barque, le plus ancien génie qui ait été consacré dans la religion des romains, comme première divinité tutélaire ; celui dont ils unirent le culte à celui du temps & du dieu-lumière qui circule dans les douze signes, dont *Janus* ouvroit la marche, est une intelligence céleste qui brille dans les astres, & nullement un bon prince qui ait régné autrefois

dans le Latium. Ceci est la fable qui masquoit toujours l'idée théologique, dont les prêtres avoient seuls le secret. Ils étoient chargés de rédiger le calendrier, & l'ordre des fêtes dont la succession étoit marquée par des levers & des couchers d'étoiles, comme le prouvent les fastes d'Ovide.

A la tête des constellations dut être placée celle qui fixoit la première fête, celle de *Janus* ou du dieu qui ouvroit la marche de l'année. On tiroit, pour ainsi dire, l'horoscope de l'année, qui, suivant Firmicus (*l. II, c. 30*), *ab horoscopo semper sumit exordium;* & l'horoscope lui même, suivant le même auteur (*l. II, c. 18*), *ab orientali parte primus exurgit.* Il étoit, *totius genituræ fundamentum, cardo primus, totius genituræ compago atque substantia, quæ reliquis aditum præbet.* Ce fut sur ces principes que les pontifes astrologues composèrent le thème de l'année, & formèrent la parure symbolique du génie *Chronocrator*, qui en commençoit la marche. Comme les révolutions célestes sont connues & réglées, la méthode géométrique a pu être employée pour décomposer cette fable, puisqu'elle l'a été pour la composer. On voit donc encore ici une nouvelle preuve de la nécessité indispensable d'appliquer la clef astronomique à la théologie ancienne; & que sans elle le sanctuaire des dieux est fermé pour nous. La mythologie dans son origine est l'ouvrage de la science la plus profonde, la science seule l'expliquera. (*Cet article est de M. Dupuis*).

JANUS. Les latins ont donné quelquefois le nom de *Janus* à de grandes arcades fort exhaussées, qui traversent une rue d'un côté à l'autre, comme des arcs-de-triomphe, & sous lesquelles on passe. Ces *Janus* étoient pour la plupart incrustés & ornés de statues; Suétone & Publius Victor le disent expressément. Il y avoit plusieurs de ces sortes d'arcades, dites *Janus*, dans différentes rues de Rome. Le *forum seul*, cette place qui formoit le quartier des banquiers, des marchands & des usuriers, avoit trois *Janus* ou arcades, au rapport de Tite-Live (liv. XLI.), savoir, une à chaque bout, & une troisième au milieu : *forum porticibus, tabernisque claudendum, & Janos tres faciendos locavêre;* ce sont les paroles de cet historien qui signifient que Flavius Flaccus enferma la place romaine de portiques, de boutiques, & y fit faire trois *Janus*. Le troisième de ces *Janus*, nommé *Janus medius*, étoit célèbre; Horace en parle dans une de ses satyres, & Cicéron en plusieurs endroits de ses offices. Le *Janus medius*, dit ce dernier dans sa VIe Philipique, est sous la protection d'Antoine.

JANUS. On voit sa tête à deux visages sur les as romains, & sur les médailles de Lampsaque, de Rhegium.

JAPET fils d'Uranus, & frère de Saturne, ayant épousé, dit Hésiode, la belle Climène, fille de l'Océan, en eut Atlas, Ménétius, Prométhée & Epiméthée. Diodore dit qu'il se maria avec la nymphe Asie; & au-lieu de Ménétius, il lui donne pour second fils, Hespérus ou Vespérus. Ce fut, ajoute-t-il, un homme puissant dans la Thessalie, peu sociable, & plus recommandable par ses quatre fils, que par son propre mérite. Les grecs le reconnoissoient pour l'auteur & le chef de leur race, & croyoient qu'il n'y avoit rien de plus ancien que lui. C'est pourquoi ni leur histoire, ni leurs traditions ne remontoient point au-dessus de lui. De là vient aussi qu'on appelloit *japets*, des vieillards décrépits qui commençoient à radoter, comme on le voit dans Hésychius & Suidas. *Voyez* TITAN.

JARDINAGE. On ne peut douter que ce ne soit une occupation très-noble, dont les grecs & les romains faisoient leurs délices. Pline (*Hist. nat. liv. XVIII. chap. III.*) nous le fait si bien connoître par ces mots, *imperatorum olim manibus colebantur agri.* Les philosophes les plus distingués ont suivi leur exemple, & nous lisons dans Goltzius, *de eruditis hortorum cultoribus dissertatio* (Lubec, 1706.), qu'Epicure, Théophraste, Démocrite, Platon, Caton, Cicéron, Columelle, Paladius, Varron, & plusieurs autres hommes célèbres ont aimé le jardinage.

JARDINIER de la villa Négroni, à Rome. Cette villa renferme une statue qui représente un vainqueur du cirque. On a de la peine à reconnoître cette figure aujourd'hui, parce qu'en la restaurant on en a fait un *jardinier*, à cause d'un couteau antique, recourbé en forme de serpette, qui est attaché à sa ceinture, & que le vainqueur, représenté sur ce bas-relief, portoit de cette façon. Par la même mauvaise raison on lui a fait tenir une houe de *jardinier*.

JARDINIER. *Voyez Hortorum cultura (ab).*

JARDINS de Babylone, l'une des sept merveilles du monde. On peut bien mettre au nombre des fables de l'antiquité ces *jardins* suspendus, si renommés parmi les grecs. Ils étoient, dit-on, soutenus par des colonnes de pierres : sur ces pierres étoient des poutres de bois de palmier, qui ne pourrit jamais à la pluie, & qui, bien loin de plier sous le poids, s'élève toujours & monte en haut, plus il est chargé. Ces poutres étoient assez près l'une de l'autre, & soutenoient un grand poids de terre : dans l'espace qui étoit entre les poutres, s'inféroient les racines des arbres du *jardin*. Cette terre ainsi suspendue en l'air, étoit si profonde, que plusieurs sortes d'arbres y venoient fort grands; les plantes, les légumes, & toutes sortes de fruits s'y trouvoient abondamment. Ces *jardins* étoient

arrosés par des canaux, dont quelques-uns qui venoient de lieux plus élevés, étoient tout droits; d'autres se formoient de l'eau tirée avec des pompes & d'autres machines.

JARDINS d'Adonis. *Voyez* ADONIS.

JARDINS. Les rois de Perse se plaisoient fort à briller par la splendeur de leurs *jardins*; & les satrapes, à l'imitation de leurs maitres, en avoient dans les provinces de leur district, d'une étendue prodigieuse, clos de murs en forme de parcs, dans lesquels ils enfermoient toutes sortes de bêtes pour la chasse. Xénophon nous parle de la beauté des *jardins* que Pharnabase fit à Dascyle.

Ammien Marcellin rapporte que ceux des romains, dans le temps de leur opulence, étoient, pour me servir de ses expressions, *instar villarum, quibus vivaria includi solebant.* On prisoit entr'autres, pour leur magnificence, les *jardins* de Pompée, de Lucullus & de Mécène. Ils n'offroient pas seulement en spectacle au milieu de Rome, des terres labourables, des viviers, des vergers, des potagers, des parterres, mais de superbes palais, & de grands lieux de plaisance, ou maisons champêtres faites pour s'y reposer agréablement du tumulte des affaires. *Jam quidem* (dit Pline, liv. XXIX. ch. IV.), *hortorum nomine, in ipsâ urbe, delicias, agros, villasque possident.* Le même goût continue de régner dans Rome moderne, appauvrie & dépeuplée.

Ce fut C. Marius, dont il reste quelques lettres à Cicéron, & qu'on nommoit par excellence l'*ami d'Auguste*, qui enseigna le premier aux romains le rafinement du *jardinage*, l'art de greffer & de multiplier quelques uns des fruits étrangers des plus recherchés & des plus curieux. Il introduisit aussi la méthode de tailler les arbres & les bosquets dans des formes régulières. Il passa la fin de ses jours dans un de ces lieux de plaisance de Rome, dont nous venons de parler, où il employoit son temps & ses études au progrès des plantations, aussi-bien qu'à rafiner sur la délicatesse d'une vie splendide & luxurieuse, qui étoit le goût général de son siècle. Enfin, il écrivit sur les *jardins* & l'agriculture plusieurs livres mentionnés par Columelle & autres auteurs de la *vie rustique*, qui parurent après lui.

Le mot *hortus* désignoit chez les romains un *jardin* potager; mais *horti* désignoit une maison de campagne, des bosquets, des fontaines, &c.

Les *jardins* d'Agrippa étoient situés entre le Panthéon & l'église de St. André. Il les légua au peuple dans son testament.

Les *jardins* d'Agrippine, femme de Germanicus, étoient situés entre la Basilique de St. Pierre & le Tybre. Senèque (*de ira* 3. 18.), & Philon (*legat. ad Caium*) en font mention.

Les *jardins* des argiens, ou plutôt des largiens, comme on lit dans la notice de l'empire, étoient situés dans la VIIe région, appellée *via lata.*

Les *jardins* de Caius & de Lucius, fils adoptifs d'Auguste, etoient situés sur la colline des esquilies.

Les *jardins* de Domitia, appellés depuis les *jardins* de Commode, étoient situés sur le mont Cœlius, près de la maison de Latéranus, qui est aujourd'hui la Basilique de S. Jean de Latran.

Les *jardins* de Domitien, qui avoient appartenus à Domitia, son épouse, étoient situés dans la XIVe. région au-delà du Tybre.

Les *jardins* de la maison dorée de Néron, étoient situés sur les esquilies, vis-à-vis le palatium.

Les *jardins* d'Elagabale étoient situés près de la Porte-majeure, jadis Nævia, non loin de *Spes vetus.*

Les *jardins* de César étoient situés près du Tybre; il les légua au peuple romain.

Les *jardins* des Lamiens, si chéris de Caligula, étoient situés sur les esquilies, près de Ste. Marie-majeure.

Les *jardins* de Lucullus, si célèbres dans l'antiquité romaine, étoient situés sur le mont Pincio, à la place de la villa Médici & de la Trinité du Mont.

Les *jardins* de Mécène étoient situés à l'endroit où l'on a trouvé le monument appellé *trophées de Marius.*

Les *jardins* de Néron étoient ceux d'Agrippine sa mère.

Les *jardins* des Pallantiens étoient situés près de la Porte-majeure & de Ste. Croix de Jérusalem.

Les fameux *jardins* de Salluste étoient situés sur le Quirinal, vers la porte Salara.

Les *jardins* de la *Spes vetus* étoient situés auprès de la porte majeure.

Les *jardins* de Tarquin-le-Superbe étoient placés sur les esquilies.

JARDINS. Les *jardins* étoient en Grèce sous la protection de Vénus; ce que prouvent ses surnoms grecs, Ευκαρπος & Ζεφυρος. (*Plutarch. Amor.*) Les romains avoient mis aussi leurs *jardins* sous la protection de cette déesse. (*Varr. de l. lat. I. l. V. & Plin. l. XIX. c. XIX.*)

On lui joignit ensuite Vertumne, Priape, Flore & Pomone.

JASON étoit fils d'Éson roi d'Iolchos & d'Alcimède. Il fut persécuté dès sa naissance, parce que l'oracle avoit prédit que l'usurpateur du trône seroit chassé par un fils d'Éson; c'est pourquoi dès que le prince fut né, son père fit courir le bruit que l'enfant étoit dangereusement malade: peu de jours après il publia sa mort, & fit tous les apprêts des funérailles, pendant que la mère le portoit secrètement sur le mont Pélion, où Chiron, l'homme le plus sage & le plus habile de son temps, prit soin de son éducation, & lui apprit les sciences dont il faisoit lui même profession, surtout la médecine; ce qui fit donner au jeune prince le nom de *Jason*, au lieu de celui de Diomède qu'il avoit reçu en naissant. *Voyez* IASO.

Jason, à l'âge de vingt ans, voulant quitter sa retraite, alla consulter l'oracle, qui lui ordonna de se vêtir à la manière des magnésiens, de joindre à cet habillement une peau de léopard, semblable à celle que portoit Chiron, de se munir de deux lances, & d'aller, en cet équipage, à la cour d'Iolchos, ce qu'il exécuta. En son chemin, il se trouva arrêté par le fleuve ou le torrent Anaure, qui étoit débordé. Il rencontra heureusement sur le bord une vieille femme, c'étoit Junon, qui lui offrit de le porter sur ses épaules. Dans le trajet, *Jason* perdit un de ses souliers (Diodore rapporte cette circonstance, parce que l'oracle, qui avoit prédit à Pélias qu'un prince du sang des éolides le détrôneroit, avoit ajouté qu'il se gardât d'un homme qui paroîtroit devant lui un pied nud & l'autre chaussé.). Pour prix de sa complaisance, Junon, après avoir repris sa figure naturelle, lui accorda ses faveurs. *Voyez* JUNON.

Jason, arrivé à Iolchos, attire l'attention de tout le peuple, par sa bonne mine & par son équipage extraordinaire; il se fait connoître pour fils d'Éson, & demande hardiment à son oncle, la couronne qu'il a usurpée. Pélias qui étoit haï des peuples, ayant remarqué l'intérêt qu'on avoit pris au jeune prince, n'osa rien entreprendre contre lui; il ne refusa pas même ouvertement sa demande; mais il chercha à éluder & à éloigner son neveu d'Iolchos, en lui proposant une expédition glorieuse, mais pleine de danger. « Fatigué depuis » long-temps par des songes effrayans, lui dit » Pélias, j'ai fait consulter l'oracle d'Apollon, » & j'ai appris qu'il falloit nécessairement appaiser » les mânes de Phryxus descendant d'Éolus, cruellement massacré dans la Colchide, & le ramener » dans la Grèce; mais mon grand âge est un obstacle à un si long voyage. Vous qui êtes dans » la fleur de la jeunesse, vous êtes en état de l'entreprendre; votre devoir vous y engage, la gloire » vous y appelle: vous satisferez par-là à un devoir dont je ne puis m'acquitter; & je jure par » Jupiter, de qui vous & moi nous tirons notre » origine, que dès que vous serez de retour, je » vous placerai sur le trône qui vous appartient ». *Jason* étoit dans l'âge où l'on aime la gloire, il saisit avidement l'occasion d'en acquérir: son expédition prochaine est annoncée dans la Grèce; l'élite de la jeune noblesse accourt à Iolchos pour accompagner *Jason*.

Lorsque tout fut prêt pour le voyage, *Jason*, avant de mettre à la voile, ordonna un sacrifice solemnel au dieu auteur de sa race, & à toutes les divinités qu'il crut pouvoir être favorables à son entreprise. Chacun, dit Apollonius, s'empressa à apporter des pierres pour élever sur le rivage un autel que l'on couvrit de branches d'olivier. Après les ablutions ordinaires, le prêtre répandit dessus de la fleur de farine mêlée avec du miel & de l'huile, & immola deux bœufs aux dieux en l'honneur desquels se faisoit le sacrifice. Jupiter, dit Pindare, promit, par la voix du tonnerre, son secours à cette troupe de héros qui s'embarqua après le sacrifice. Telle est l'origine de l'expédition des argonautes; leur navigation fournit diverses aventures, dont on verra le détail aux articles AMYCUS, CYSICUS, HARPIES, HYPSIPYLE, LEMNOS, PHINÉE, SYMPLEGADES.

Il s'agissoit d'arriver à Colchos, & de ravir à Aëtes, roi de Colchide, la toison d'or que Phryxus y avoit laissée: elle étoit gardée par des taureaux à gueules enflammées, & par un horrible dragon. Les poëtes disent que Junon & Minerve, qui chérissoient *Jason*, convinrent ensemble qu'il falloit rendre Médée amoureuse de ce prince, afin que, par l'art des enchantemens qu'elle possédoit parfaitement, elle le tirât des périls où il alloit être exposé. Cependant *Jason* & Médée se rencontrèrent hors de la ville, près du temple d'Hécate, où ils étoient allés l'un & l'autre implorer le secours de la déesse; Médée, qui prenoit déjà un tendre intérêt à *Jason*, lui promet toutes sortes de secours, s'il veut lui donner sa foi. Après des sermens mutuels, ils se séparent, & Médée va préparer tout ce qui étoit nécessaire pour sauver son amant.

Le roi lui avoit dit que, pour avoir la riche toison, il devoit d'abord mettre sous le joug deux taureaux, présent de Vulcain, qui avoient les pieds & les cornes d'airain, & qui vomissoient des tourbillons de feu & de flamme, les attacher à une charrue de diamant, & leur faire défricher quatre arpens d'un champ consacré à Mars, qui n'avoit jamais été labouré, pour y semer les dents d'un dragon, d'où il devoit sortir des hommes armés, qu'il falloit tous exterminer, sans qu'il en restât un seul; enfin tuer le monstre qui veilloit sans cesse à la conservation de ce précieux dépôt, & exécuter tous ces travaux en un jour. *Jason*, sûr du secours de Médée, accepta tout; & le lendemain on s'assembla hors de la ville, dans le champ de Mars; le roi d'un côté, accompagné d'une foule

de ses sujets, accourut à ce spectacle ; de l'autre, le chef des argonautes avec tous ses compagnons, consternés à la vue du danger auquel il alloit s'exposer. On lâche les taureaux, dont la vue seule fait frémir les spectateurs. *Jason* les apprivoise, les met sous le joug, laboure le champ, y sème les dents du dragon de Mars ; & lorsqu'il en voit sortir des combattans, il lance une pierre au milieu d'eux ; ce qui les met si fort en fureur, qu'ils s'entretuent les uns les autres : il va chercher le monstre qui gardoit la toison d'or, l'assoupit avec les herbes enchantées & un breuvage préparé, que son amante lui avoit donnés ; lui ôte la vie, & enlève le précieux dépôt. *Voyez* ABSYRTHE, AETES, MÉDÉE, TRÉPIED DE JASON.

Jason, avec les Argonautes, revint heureusement à Iolchos, avec la gloire d'avoir réussi dans une entreprise où il devoit naturellement périr. Cependant Pélias ne se pressoit pas d'accomplir sa promesse, & retenoit toujours la couronne qu'il avoit usurpée. Médée trouva encore le moyen de débarrasser son époux de cet ennemi ; en feignant d'avoir un secret pour rajeunir Pélias qui étoit extrêmement vieux, elle engagea les filles du roi à égorger leur père, sous la belle espérance de le voir renaître. Ce crime de Médée ne rendit pas à *Jason* sa couronne : Acaste, fils de Pélias, s'en empara, & contraignit son rival d'abandonner la Thessalie, & de se retirer à Corinthe avec la princesse de Colchide. Ils trouvèrent, en cette ville, des amis & une fortune tranquille ; ils y vécurent dix ans dans la plus parfaite union, dont deux enfans furent le fruit, jusqu'à ce qu'elle fut troublée par l'infidélité de *Jason*. Ce prince, oubliant les obligations qu'il avoit à son épouse, & les sermens qu'il lui avoit faits, devint amoureux de Glaucé, fille du roi de Corinthe, l'épousa, & répudia Médée. La vengeance suivit de près l'injure : la rivale, le roi son père, & les deux enfans de *Jason* & de Médée en furent les victimes. *Voyez* CRÉON, GLAUCÉ, MÉDÉE.

Jason, après la retraite de Médée & la mort du roi de Corinthe, son protecteur, mena une vie errante, sans avoir d'établissement fixe. Médée lui avoit prédit, au rapport d'Euripide, qu'après avoir assez vécu pour sentir tout le poids de son infortune, il périroit accablé sous les débris du vaisseau des argonautes ; ce qui lui arriva en effet. Un jour qu'il se reposoit sur le bord de la mer, à l'abri de ce vaisseau qu'on avoit tiré à sec, une poutre détachée lui fracassa la tête. Après sa mort, il fut honoré comme un héros à qui on consacra plusieurs statues, & d'autres monumens héroïques.

« L'histoire de la Toison d'or, dit M. Rabaud de Saint-Etienne, est connue de tout le monde : l'antiquité la trouva si brillante, qu'elle multiplia les poèmes qui la chantoient. (Il nous en reste trois : ceux d'Onomacrite, d'Apollonius de Rhodes, & de Valerius Flaccus). Une toison d'or ravie par *Phryxus*, & gardée soigneusement en Colchide, est l'objet de cette guerre fameuse où *Jason*, à la tête de cinquante-deux guerriers, monta sur un navire désormais célèbre, cingla vers la Colchide, enleva la toison à l'aide de Médée, & revint en Thessalie chargé de cette dépouille précieuse. Je ne m'arrête pas à réfuter toutes les explications qu'on a données de cette histoire ; il suffira d'en établir une plus simple & plus vraie ; mais toutes ces explications prouvent du moins que ce récit paroissoit fabuleux, & que c'étoit à regret, & comme malgré soi, qu'on le regardoit comme une histoire ».

« Celle-ci étoit une des plus importantes de l'astronomie, parce qu'elle avoit rapport à la première des constellations, au bélier qui ouvroit l'année. Ses voyages méritoient en effet d'être observés ; & si quelque chose pouvoit exciter la verve poétique, c'étoit la juste impatience de voir arriver le printemps, d'être délivré des frimats ».

« Quand ensuite le bélier a parcouru presque toute sa carrière dans le ciel, & que le soleil est près d'entrer dans le signe du lion, la canicule est élevée au méridien & désole les campagnes. Alors la vue du signe du bélier ne fait plus l'objet du désir du laboureur ; il soupire après le lever de signes plus favorables, & languit que le bélier disparoisse & soit immolé. Il disparoît en effet quand la vierge est toute entière sur l'horizon ; il se jette dans la mer, emportant sur son dos cette sœur chérie qui doit le suivre. Dans ce voyage nouveau du bélier, où le point du départ est l'occident, il est évident que c'est à l'orient qu'il doit reparoître. Cet orient pour les grecs, étoit la *Phrygie*, pays oriental de la mer Égée, & la *Colchide*, dernier terme de la mer Méditerranée à l'orient (les anciens appeloient la Colchide, l'extrémité du monde).

Ilicet extremis nos littora solis, Iberas
Condidit alta domos, & sidera sustulit astris.
(*Val. Fl. Argon., l. III, v.* 830).

Cette mer s'étend en effet depuis le détroit de Gibraltar jusqu'à l'embouchure du Phâse : ce sont là des *termes*, des *colonnes*, au-delà desquelles ne peut aller le navigateur. Si les étoiles se couchent dans la mer atlantique, elles se lèvent dans la mer de Phrygie pour les habitans du Péloponèse ; pour ceux de la Thessalie & de la Thrace, elles se lèvent aux extrémités du Pont-Euxin ».

« Ces notions astronomiques, qui sont de la plus grande simplicité, & dont l'observation tient aux temps primitifs, furent écrites par les peuples de

de ces temps d'une manière figurée. Ils disoient que les moissons ayant péri; l'oracle dit à Athamas, roi de Beotie, qu'il falloit immoler un des enfans de *Néphelé* ou *Nuée*, l'une de ses femmes. On désignoit par-là le *bélier*, fils d'une petite *Nuée*, qui est sur son dos, comme j'ai déjà observé que le *centaure* étoit fils d'une *Nuée* qui est au méridien en même-temps que lui: *Phryxus* ou le *Phrygien* étoit le nom de ce fils de la *Nuée*. Sa mère, avertie par *Crios* (*crios* est le nom du bélier en grec) de l'avis de l'oracle, prend le parti de soustraire ses enfans, la *jeune vierge* & *Phryxus*, à la cruauté d'Athamas; elle les met sur le dos d'un *bélier*, & leur conseille d'aller en Colchide auprès d'Aétas leur oncle, *fils du soleil*. Le bélier part, emportant *Phryxus* & la *vierge*, connue sous le nom d'Hellé; après avoir parcouru la mer Égée, la Vierge, lassée de cette course, ne put résister à la fatigue, & *tomba dans la mer*; mais *Phryxus* arriva en Colchide; son premier soin fut de sacrifier son bélier à Jupiter, & sa toison fut suspendue à un chêne ou un hêtre, dans un bois consacré au dieu Mars. (J'ai déjà dit que Jupiter présidoit au signe du bélier, parce qu'il désignoit le soleil du printemps: voilà pourquoi Jupiter-Ammon étoit peint avec des cornes de bélier; Mars présidoit au signe du scorpion, après le coucher duquel le bélier se lève). Je ne m'arrête plus à faire voir que ces histoires, purement astronomiques, n'ont pu arriver sur la terre, & que ces voyages, pris à la lettre, seroient de la plus grande absurdité ».

« Ce voyage astronomique est décrit par les anciens en termes si clairs, qu'il est étonnant qu'on n'y ait pas fait attention. « Lorsque le bélier, » dit Hygin, se couche avec les autres signes, le » lion & la vierge occupent le ciel; alors la balance se lève, & ils parcourent le firmament » après que le bélier s'est couché. Et quand ceux-» ci se couchent à leur tour le bélier, en se levant, » vient redonner la lumière ». *Cùm autem eum reliquis signis ipse aries occidit, & exortus est leo, virgo; tum chela exoriuntur, & in superiore hemisphario, ariete occidente, vehuntur. Quæ cùm occiderent, rursus aries exortus efficiet lucem.* (*Hygin, de circul. l. IV*). Ce retour du bélier, & son empire dans le ciel, sont ainsi décrits par Manilius: « Le bélier, » partageant également les constellations lorsqu'il » est au milieu du ciel, dans la saison modérée du » printemps, redonne des forces à la mer, à cette » mer qu'il avoit subjuguée, lorsqu'après la chûte » de la vierge, il versa des pleurs en se voyant » déchargé d'un si précieux fardeau, & conduisit » son frère sur le rivage ».

« Lorsque Phryxus eut immolé son bélier à Jupiter dans le signe du bélier, Mercure, dit on, convertit sa toison en or; mais plus souvent cet animal est appelé le bélier à la toison d'or (*Chrysomallos, vervex aureus*). C'est ainsi que le taureau avoit des cornes d'or & des pieds d'airain; que l'aigle portoit dans ses serres des armes d'or; & que la baleine ou la gorgone avoit des écailles de fer ».

« Il y avoit cependant dans le voyage céleste du bélier une circonstance importante qui, par le nombre & la grandeur des constellations qui en sont le sujet, forme une des plus brillantes histoires astronomiques que l'antiquité nous ait transmises; c'est le lever du navire *Argo* ».

« Quand le bélier est sorti du méridien & qu'il a cédé la place au taureau, le navire argo se lève & semble se mettre à la poursuite de l'animal fugitif. Il le suit à la trace; il prend la même route, & le terme de sa course est également la Colchide. Cette course doit durer *deux mois*. Ce fut dans le temps, disent les anciens, où le printemps finit & où les Pléiades se lèvent le matin, que les argonautes s'embarquèrent (*Nat. comes. voce Argo*); & c'est en effet l'époque la plus favorable pour la navigation, selon Hésiode & Aratus. Le navire ainsi placé sur la sphère, étoit donc un symbole très-significatif ».

« Cependant le vaisseau ne pouvoit tout seul conquérir la *Toison d'or* qu'il poursuivoit; il falloit un pilote; il avoit besoin du secours des vents; il devoit être monté par des guerriers, & ces guerriers devoient avoir un capitaine. Le vaisseau & le voyage étant allégoriques, les héros devoient être de la même nature ».

« D'abord ce fut *Minerve* qui en donna le dessin; ce fut *Argus* qui le construisit; il fut fait dans le port de *Pagaze* ou *Chantier*, & son premier pilote fut *Lyncée*: on ne pouvoit mieux choisir, car *Lyncée* avoit des yeux de *lynx*; il voyoit le fond des enfers & distinguoit les objets de cent trente mille pas; on assure même qu'il vit la nouvelle lune dans le signe du bélier: circonstance purement astronomique, & relative à l'objet du voyage dans lequel le bélier étoit le but des observations. On dit aussi que *Typhis* étoit un des pilotes; & ce choix étoit très bon encore, car la ville de *Typha* passoit pour fournir les meilleurs matelots de la Grèce ».

« Quant aux vents nécessaires à la navigation, ils ne pouvoient leur manquer. *Calaïs* & *Zéthès*, argonautes célèbres, fils de *Borée* & du vent du nord, furent les premiers à s'embarquer & ils ramoient aux deux côtés du vaisseau; & quand on fut arrivé chez *Phinée*, on prit les deux autres vents qui manquoient & qui étoient les propres neveux de *Calaïs* & de *Zéthès*; avec de telles précautions que ne devoit-on pas espérer? En cas que le vaisseau eût besoin d'être radoubé, on embarqua le célèbre *Nauphlius* ou le *fabricateur des navires*. Enfin, ce voyage ayant lieu dans le firmament, quelques-uns mettent *Astérius*, ou le firmament lui même, au nombre des argonautes; il fut à fin du voyage: il étoit fils de *Cométés* ou le *chevelu*, attribut donné

aux comètes, & même aux étoiles. Voilà déjà les noms allégoriques de quelques uns des argonautes ».

« Toute la jeuneſſe des princes grecs s'empreſſa pour entrer dans cette expédition ; & parmi ces princes il y en a pluſieurs que nous avons déjà vu être conſtellations. *Caſtor* & *Pollux*, qui ſont évidemment les deux *gémeaux* ; *Eſculape*, qui étoit le *ſerpentaire* (*Bayeri Uranom. Caſii cœl. aſtr. poët.*) *Amphiaraüs*, que nous avons vu être le cocher ; *Jolas*, autre cocher qui avoit aſſiſté à la chaſſe de Calydon, qui étoit le cocher & le compagnon d'Hercule ; dans des jeux célébrés par les argonautes, il remporta le prix à la courſe du *char*. Parmi ces guerriers étoit encore *Télamon*, qui eſt le même qu'*Atlas* ou le *bouvier*. (*Bayer Uranom.*) ; *Périclymène*, prince tué depuis par Hercule, lorſque pour échapper au héros, il ſe transforma en *aigle*, & s'envola dans le ciel : ruſe inutile ! Il ne put éviter ſes traits vainqueurs ; & l'on voit encore parmi les aſtres, cet *aigle* infortuné avec la flèche qui le perce ; c'eſt le dédommagement que lui ont donné les dieux touchés de ſon infortune ».

« Là étoit encore *Théſée*, dont tous les travaux pareils à ceux d'Hercule, annoncent qu'il étoit l'Hercule des athéniens (*Vide Bayeri Uranom.*) & *Phirithoüs* ſon compagnon & ſon ami. *Philoctète*, compagnon d'Hercule, étoit un des plus braves des argonautes. Célèbre par ſon arc & ſes flèches, perſonne n'ignore ſes malheurs, & comment une *flèche* lui étant tombée ſur le pied il fut mis hors de ſervice. Si l'on veut bien ſe rappeler ce que j'ai dit, en racontant la chaſſe du ſanglier, du *ſagittaire*, ſur le pied duquel tomba la flèche qui le bleſſa, on verra que Philoctète eſt le ſagittaire lui-même. En effet, on ne peut rien faire dans le ciel ſans ſon arc redoutable ; & dans le ſiège aſtronomique de Troye on eut encore beſoin de lui ».

» *Hylas* ou le *Verſeau*, petit-fils d'*Orion*, & ſon voiſin dans le firmament, fut encore un des guerriers qui s'embarquèrent. On ne ſait que trop comment ce malheureux argonaute, jeune & d'une figure charmante, chargé de *fournir de l'eau* à ſes compagnons, fut en puiſer avec la cruche qu'il tient encore. Il tomba dans les ondes, ſoit que ſa cruche l'entraînât, ſoit que les nymphes, épriſes de ſa beauté, le tiraſſent à elles. Hercule, qui l'aimoit, quitta ſes compagnons pour chercher *Hylas*, & les argonautes ne les virent plus ni l'un ni l'autre. Mais ſi vous regardez le planiſphère, vous verrez qu'à peine le navire *Argo* eſt-il monté de quelques degrés dans le ciel, que le *Verſeau* diſparoît, & après lui Hercule ; ils n'aſſiſtèrent donc pas à la conquête de la toiſon ; ils étoient ſortis du vaiſſeau ».

» Je n'entre point dans le détail des autres argonautes ; ce détail me mèneroit trop loin. D'ailleurs, il y en a pluſieurs dont nous n'avons que les noms ; les poëtes ou les hiſtoriens n'en parlent qu'une fois, & il eſt impoſſible d'établir, à leur ſujet, des conjectures ſolides. Mais au milieu de ces êtres allégoriques, que feroient, je vous prie, des êtres réels ? (Parmi les argonautes étoient les pères de pluſieurs des prince qui ont aſſiégé Troye : Admète, Pélée, Laërte, Ancée, Méléagre, &c. chacun d'eux demanderoit une longue ſuite d'explications. Mais dans une expédition céleſte, il ne peut y avoir des perſonnages hiſtoriques.) A tant de héros il falloit un chef : il y avoit une toiſon à ramener de l'orient ; cette toiſon, c'eſt celle du bélier porteur de *Phryxus* ; le héros qui la pourſuit doit être aſtronomique auſſi, & nous devons le trouver dans le planiſphère. Pour que l'explication que je donne ſoit exacte, on doit exiger que le héros vainqueur du bélier ſoit une des conſtellations qui ſe lèvent quand le bélier ſe couche ; car on a vu que, dans le ſtyle allégorique, la conſtellation qui naît eſt le meurtrier ou le vainqueur de celle qui diſparoît de deſſus l'horizon ».

» Deux conſtellations ſe lèvent lors du coucher du bélier ; c'eſt *Hercule agenouillé* & *le Serpentaire* : un des deux eſt phyſiquement le conquérant de la toiſon. Quelques anciens ont dit, en effet, qu'Hercule avoit été le chef des argonautes ; mais le plus grand nombre s'accorde à dire que cette brave jeuneſſe ayant prié Hercule de conduire l'expédition, ce héros le refuſa, & qu'il nomma lui-même *Jaſon* comme celui qui avoit été indiqué par l'oracle. Il faut donc abſolument que le Serpentaire ſe mette à la pourſuite du bélier juſqu'en Colchide, & qu'il ne diſparoiſſe pas de deſſus l'horizon, que le bélier n'y ſoit remonté ; c'eſt la tâche qu'il doit remplir. Il faut enſuite que le *Serpentaire* ſoit *Jaſon* lui-même ».

» D'abord on donne ce nom au ſerpentaire, au rapport de Céſius (*Coel. Aſtr. poët. XIII, pag.* 146.) ; & dans le grand nombre de noms que porte cette conſtellation, ainſi que toutes les autres, elle eſt appellée auſſi *Jaſon*. Comme elle a fourni à beaucoup d'autres fables, qu'il n'eſt pas à préſent de mon ſujet de rapporter, il y en a qui ſont relatives à la médecine, parce que cette conſtellation, avec ſon ſerpent ou ſes ſerpens, portoit le nom d'*Eſculape*, ainſi que je l'ai déjà obſervé. Le nom de *Jaſon* ſignifie préciſément le *médecin*. Enfin on ajoute qu'il avoit appris la médecine du centaure *Chiron* (ἰάομαι, ἰάομαι, ſignifie *je guéris*.). *Chiron* avoit auſſi enſeigné la médecine à Eſculape. *Nonnus*, parlant du combat des conſtellations contre le volcan Typhée, dit : « Le brillant Ophiucus » lance ſon dard de ſes mains qui chaſſent les maux ; » il ſecoue le dos de ſes ſerpens nourris de feu » (*Dionyſ. L. I.*) ». On voit ici que le double ſerpent d'Ophiucus a donné lieu de dire quelquefois qu'il y en avoit deux. Eſculape eut quatre

enfans, *Jaſo*, *Hygiée*, *Églé*, & *Panacée* (tous ces noms ſont relatifs à la médecine) ».

» Le ſerpent d'Ophiucus avoit donné lieu auſſi à des fables aſtronomiques; à celle de *Cadmus*, qui cherche par-tout ſa ſœur *Europe*, & qui ne la trouve que dans la région du *Bœuf*, en Béotie, lorſque, ſelon l'oracle, il voit un bœuf agenouillé, comme eſt en effet celui du planiſphère. *Cadmus* eut, comme *Jaſon*, un ſerpent à combattre; comme lui, il en fut vainqueur, & il en ſema les dents, dont il ſortit des hommes armés. Mais le ſerpentaire eſt auſſi nommé *Cadmus* (*Caſius. ibid.*) ».

» C'eſt en effet un terrible combat que celui du ſerpent & de l'homme qui le tient. Il y a une hiſtoire où le ſerpent eſt le vainqueur, c'eſt celle de *Laocoon*, autre nom du ſerpentaire (*ibid.*): & je ne puis m'empêcher de dire ici d'avance, que comme les aſiatiques & les grecs avoient également des fables aſtronomiques, le ſujet de la guerre de Troye n'eſt que le combat des héros qu'honoroient les grecs, contre ceux qu'honoroient les habitans de l'Aſie mineure. Les guerriers de la Grèce & ceux de l'Aſie ſont les uns & les autres dans le planiſphère ».

» L'homme qui porte un ſerpent étoit donc *Eſculape*; l'homme qui combat un ſerpent étoit *Jaſon*. Mais, outre ce ſerpent, il y en avoit un qui gardoit la toiſon, & qu'il falloit abſolument ſubjuguer, c'eſt-à-dire faire dormir, faire coucher avant que d'arriver au but de la courſe; c'eſt celui que combattit Hercule dans un de ſes travaux, celui qui accompagne le navire, en un mot, l'*hydre céleſte*. Les anciens diſent que ce ſerpent étoit auſſi long qu'un vaiſſeau à cinquante rames; en effet, il eſt de la même longueur que le navire *Argo*, ſur lequel il eſt placé. Il gardoit la toiſon; mais dans les figures faites d'après Aratus & Germanicus (édit. d'Alde Manuce. M. I D.), il eſt dépeint grimpant ſur un arbre dont il garde les fruits; le ſerpent eſt appellé *arborem conſcendens*. Cet arbre portoit des fruits d'or; c'eſt là que ſe tenoit le fameux rameau d'or qu'il falloit cueillir dans les initiations, avant que d'entrer en enfer; car j'ai déjà obſervé que le pôle auſtral déſigne le tartare; & Virgile met les centaures & l'hydre de Lerne à la porte des enfers ».

» Les anciens qui avoient fait du planiſphère un théâtre fidèle de toutes les ſcènes qu'exécutent les conſtellations, avoient parfaitement déſigné l'objet de cette courſe; car au ſommet de l'arbre, ils avoient dépeint la *toiſon d'or* que le navire alloit chercher. Apollonius & Valerius Flaccus, qui nous ont tranſmis ces poëmes, le diſent poſitivement. « Jaſon & Médée, dit Apollonius, ſortirent du vaiſſeau; ils ſe rendirent dans le bocage où étoit la couche du bélier; c'eſt là qu'il » fléchit les genoux, lorſqu'il eut tranſporté ſur » ſon dos le fils d'Athamas.....; ils s'avancèrent par un ſentier étroit, juſques vers la forêt » ſacrée, cherchant ce hêtre immenſe auquel étoit » ſuſpendue la toiſon, ſemblable à une nuée que » le ſoleil levant empourpre de ſes rayons ». (*Apollon. Argon. IV. v.* 114 *& ſeq. L. II. v.* 1240 *&* 1270. *& Valerius Flaccus.*) Sur le dos du ſerpent étoit la *coupe médicinale*, ou de *Médée*, d'où devoit découler la liqueur deſtinée à aſſoupir le dragon; & cette coupe s'y voit encore ».

» Voilà donc quelques-unes des conſtellations qui entrent dans l'hiſtoire de *Jaſon*, parfaitement déſignées; le *bélier* qu'il va chercher, la *toiſon* qu'il doit conquérir, le *ſerpent* qu'il doit endormir, & le *fleuve* même qu'il doit traverſer avant ſon départ, le *fleuve céleſte* qui ſe couche un peu après que le ſerpentaire s'eſt levé, & dans lequel ce héros n'a pas le temps de mettre les deux pieds ».

» Voici maintenant l'hiſtoire céleſte du ſerpentaire. Quand le bélier s'eſt plongé dans les ondes pour prendre la route de la Colchide, le ſerpentaire, chargé de le ramener, ſe lève dans le firmament: le fleuve céleſte eſt près de diſparoître, le ſerpentaire le traverſe aiſément; il s'embarque ſur le navire, il ſurmonte les taureaux céleſtes & les force de labourer; il s'avance enſuite vers l'arbre ſacré; aidé de la coupe de Médée; il endort le dragon énorme, & enlève la toiſon. A peine la queue de l'hydre a-t-elle diſparu, que le bélier reparoît à l'orient; il ſort des mers de la Colchide, & l'aventure eſt terminée ».

» J'ai donné une deſcription exacte de la marche de cette conſtellation: on va voir que l'hiſtoire de *Jaſon* lui eſt parfaitement conforme. Un oracle avoit annoncé à Pélias, qui avoit détrôné Éſon roi de Theſſalie, qu'il le ſeroit lui-même par un deſcendant d'Éolus: il conjectura que cette prédiction ne pouvoit regarder que les enfans d'Éſon même; en ſorte qu'Alcimède ſa femme ayant accouché, il fit enlever le petit Dolomède (l'*habile médecin*, celui qui guérit avec adreſſe), nommé depuis *Jaſon*; il le mit ſur un mauvais *vaiſſeau*, & l'expoſa à la mer: mais ſes parens le ſauvèrent; ils le cachèrent dans l'antre de *Chiron*, aux ſoins duquel l'éducation du jeune prince fut confiée. Cette circonſtance eſt purement aſtronomique, car le Serpentaire & Chiron ſont enſemble dans la partie cachée du ciel. Ils ſont également enſemble dans la partie lumineuſe, & nous verrons qu'il ſervit encore à *Jaſon* pendant ſon voyage ».

« Cependant, le jeune prince devenu grand, & inſtruit par Chiron dans l'art de la médecine, fut appellé *Jaſon*, ou le *médecin*. Il ſortit de l'antre, & ſe trouvant ſur les bords du fleuve Anaure, il y laboura. Le fleuve Anaure eſt le fleuve céleſte, qui n'eſt pas encore couché quand le Serpentaire ſe lève. Il eſt appellé Anaure, parce qu'il y avoit

une rivière de ce nom, où l'on mettoit le lieu de la scène. D'autres ont dit que c'étoit le fleuve Évène; & cette circonstance est indifférente. On ne voit pas trop ce que fait ici la circonstance du labour, qui semble ne pas tenir aux autres aventures : mais les anciens ne disoient rien inutilement dans ces histoires; & quand on ne pourroit pas expliquer ce fait particulier, il ne s'ensuivroit pas que l'explication des autres faits fût mauvaise ».

« Quoi qu'il en soit, *Jason laboura*. Ensuite il s'achemina à la cour de Pelias. Chemin faisant, il eut besoin de traverser le fleuve Anaure; il ne savoit comment faire; il trouva Junon déguisée en vieille, qui le prit sur ses épaules & le porta. D'autres disent que ce fut lui qui porta Junon sur son dos. Mais de quelque manière qu'on prenne cette fable, c'est une fable; & comme elle ne peut être qu'astronomique, & que Junon est la *lune*, cette circonstance tient à un aspect observé de la *vieille lune*, à l'époque où le fleuve va disparoître, & où il faut le traverser. (Dans les peintures qu'on traçoit des dieux astronomiques, on observoit de leur donner des attributs relatifs à leur âge; on changeoit ces attributs; on habilloit & on déshabilloit les statues. Cérès, après la perte de Proserpine, c'est-à-dire en hiver, étoit habillée de noir. Apollon & Bacchus ont été peints quelquefois avec une barbe. La lune étoit peinte une ou trois; elle étoit, selon son âge, ou vierge, ou amante, ou matrone, ou sage-femme ».

« Cependant *Jason* ne mit qu'un pied dans le fleuve, car il n'eut pas le temps de les y mettre tous deux, & le fleuve est couché avant que les deux jambes du serpentaire soient sur l'horizon : il perdit à cette occasion un de ses souliers; & se présenta dans cet état à la cour de Pélias. Or, l'oracle avoit averti Pélias de se défier de quelqu'un qui se présenteroit à lui un pied chaussé & l'autre nud. Le roi frappé, comme on peut croire, de l'apparition de *Jason*, si conforme à la menace de l'oracle, chercha à se défaire de lui, en lui ordonnant d'aller chercher la toison d'or ».

« Alors fut construit le vaisseau. Les argonautes dont j'ai parlé, s'embarquèrent, c'est à-dire, que les principales constellations qui font le voyage céleste en même temps que le serpentaire, s'embarquent avec lui. Chiron leur fit connoître les astres, & leur enseigna la route qu'ils devoient tenir : & voilà pourquoi l'on dit que Chiron étoit inventeur de l'Astronomie, circonstance fabuleuse, sur laquelle le grand Newton avoit fondé sa chronologie. Le centaure Chiron passoit pour avoir enseigné la chirurgie, parce que son nom signifie l'art de la *main*, qui s'appelle *cheir* en grec. La main armée d'une flèche fut long-temps le symbole du Sagittaire, appellé aussi la main. Il est à cheval, il avoit enseigné l'équitation; il est chasseur, on lui devoit la science de tirer de l'arc, & il avoit mené Achille à la chasse. Il se lève avec le navire, il fut de l'expédition, & enseigna la route aux argonautes. Je passe ces circonstances du voyage, auxquelles je dois revenir, & je suis *Jason* à la cour d'Aétus, auquel il commença par demander la toison ».

« Le serpentaire est placé perpendiculairement sur le signe du scorpion, & est porté par lui; & lorsque le soleil est dans son dernier signe, c'est l'annonce du labourage. Celui qui étoit porté par le scorpion, sur le dos duquel sont appuyés les pieds du serpentaire, cet homme, dis-je, étoit le laboureur, & annonçoit les travaux de la saison ».

« Dans les calendriers anciens où la balance n'existoit pas, & où le scorpion occupoit deux places, il suivoit immédiatement la vierge comme le labourage succède aux moissons. La vierge porte un épi à la main, signe parlant qu'il est aisé de reconnoître. On l'appelia Cérès, & c'étoit elle qui avoit fait don aux humains du *bled* & de la *charrue*. On la dépeignit, comme chacun sait, portée sur un char; c'étoit le char aratoire, & il étoit attelé de *deux serpens* ».

« *Cérès* fit présent de ce char, comme on sait encore, à Triptolème son fils, qui étoit dépeint porté sur sa charrue & traîné par les deux serpens. *Triptolème* étoit le laboureur, le serpentaire des athéniens, & l'on célébroit ses fêtes à Eleusis. Etre porté par le scorpion, ou être porté par le char aratoire, étoit la même chose. On voit donc ici deux symboles anciens, celui de *Cérès*, portant des *épis*, & traînée sur le char attelé des deux serpens d'*Ophiucus*; & celui d'Ophiucus ou du serpentaire, porté sur le dos du scorpion, & traîne par deux serpens. Cela signifioit que les époques, d'abord de la moisson, & ensuite du labourage, étoient arrivées ».

« Cependant il y a lieu de croire que le scorpion avoit été auparavant figuré par une charrue; premièrement, pour les raisons que je viens de dire, & ensuite parce que le nom oriental du scorpion désigne aussi l'action de déchirer, de labourer la terre. Les hébreux l'appelloient & les arabes l'appellent encore *Hacrab*, qui vient de la racine *hacrab*, déraciner, déchirer. Manilius qui s'est fort étendu à raconter les influences des constellations, transmises par les anciens, & qui sont toujours tirées du nom de ces constellations & de leur sens, dit que ceux qui naissent sous la constellation du scorpion, s'adonneront à la charrue, & qu'ils seront laboureurs; & il attache cette influence à la queue du scorpion, qui désigne aussi le coutre de la charrue. Celui qui naît sous le signe du scorpion, au moment où les étoiles de sa

queue brillent dans le firmament, celui-là accroîtra le nombre des villes, & soumettant des taureaux au joug, il tracera l'enceinte des cités, ou bien il renversera les villes mêmes, il les réduira en champs labourables, & voiturera les récoltes dans les greniers. En style astronomique, cela signifie que le scorpion est l'annonce du labourage, & qu'il en est l'instrument. Le signe astronomique dont nous nous servons encore pour désigner le scorpion, & qui ne ressemble en aucune manière à cet animal, ressemble beaucoup plus à une charrue montée sur ses roues, & terminée par un coutre. C'est le signe primitif réduit au simple trait, comme le verseau, les poissons, le lion, les gémeaux, &c. Scaliger & les autres savans qui ont fait des recherches à cet égard, me paroissent avoir mal expliqué ce signe abrégé du scorpion ».

« Une autre histoire composée à propos du serpentaire, prouvera évidemment que cette constellation étoit l'annonce du labourage. On racontoit que *Cérès* s'étoit rendue amoureuse d'un homme nommé *Iasion*, dont on voit déjà que le nom ressemble beaucoup à celui de *Jason*, s'il n'est pas le même. Cérès lui accorda ses faveurs dans un champ défriché & labouré trois fois; & de ce commerce naquirent deux frères, *Plutus* ou le dieu des richesses, *Philomélus*, celui qui aime les troupeaux. L'injuste Plutus prenoit tous les biens pour lui, & n'en faisoit point part à son frère; alors Philomélus s'adonna à la culture des troupeaux; il acheta deux bœufs, il les fit labourer; & Cérès enchantée des succès de son fils, le plaça parmi les astres, sous le nom du *bouvier*; cette constellation étoit en effet le symbole & l'annonce de la moisson, comme je le prouverai évidemment à la fin de cet article. On voit par cette histoire de Philoméius, fils d'Iasion, une parenté allégorique entre le bouvier & le serpentaire. Le bouvier étoit le moissonneur, & le serpentaire qui le suit étoit celui qui laboure, & auquel le moissonneur ordonne de battre les grains, d'atteler des taureaux & de labourer la terre sous le signe du scorpion. Aussi cette même histoire continue sur le même ton. Iasion reçut Cadmus chez lui dans l'île de Samothrace, au moment où Cadmus alloit épouser sa sœur Hermione. Tous les dieux assistèrent aux noces & lui firent des présens; Cérès lui donna du bled, ces épis qu'elle tient à la main, afin que Iasion le semât. Mais *Jason*, *Iasion*, & même *Iasus*, frère de Dardanus, ne sont autre chose que le serpentaire ».

« Nous voyons donc ici, l'explication de la fable de *Jason* & de celle de Cadmus. Quelque soin que je prenne de l'abréger, je ne puis me dispenser de donner les détails nécessaires; & comme c'est encore ici une clé de l'explication de beaucoup d'autres histoires grecques, je dois en dire assez pour que l'on y trouve les règles qui peuvent servir à les débrouiller ».

« Avant que *Jason* pût conquérir la toison, il avoit d'autres travaux astronomiques à remplir. *Ætas* le lui signifia en ces termes pleins de courage, & que dictoit une fureur secrete: « pourquoi m'adresses tu, ô *Jason*, de si longs discours? Si vous êtes en effet de la race des dieux, » & qu'égaux à moi en valeur, vous soyez venus » tenter des aventures, je te livrerai la toison » d'or, pourvu que tu te soumettes aux épreuves » nécessaires; car je ne suis point jaloux des héros » tels que vous me dépeignez le maître de la » Grèce. Le combat auquel j'exposerai ton courage, quelque périlleux qu'il soit, est un exploit » que je fais moi-même. J'ai dans le champ de » Mars deux taureaux aux pieds d'airain, & dont » les naseaux soufflent la flamme. Je les soumets » au joug, & je les fais labourer quatre arpens » dans un champ consacré au dieu Mars. Ce que je » sème n'est point le froment de Cérès, mais les » dents d'un serpent horrible; elles sortent de la » terre sous la forme de guerriers armés; je me » jette au milieu d'eux avec ma lance, & je les » mets en pièces. Tous ces travaux sont l'ouvrage » d'un seul jour: le matin j'attèle les taureaux, & » le soir ma moisson est faite. Si tu achèves en un » jour cet exploit, je te livre la toison; sinon, » n'espère rien de moi; il seroit indigne d'un » homme de cœur de céder à un homme moins » brave que lui ». (*Apollon. Argon. l. III, v.* 401, *& seq.*) Cette pompe de paroles ne doit plus nous étonner, depuis que nous connoissons le génie des anciens; & puisque l'astronomie & l'agriculture étoient mises en poèmes épiques, il falloit bien que des héros poétiques parlassent un langage digne d'eux. L'ordre donné à *Jason* a évidemment rapport au labourage: les taureaux qu'il doit atteler sont les *bœufs* célestes, ceux qui traînent le char septentrional; les bœufs d'Icare, qui est aussi le bouvier; les bœufs d'Hercule que ce héros embarqua avec lui; les bœufs du soleil qu'osèrent attaquer les compagnons d'Ulysse. Ils ont des pieds d'airain, comme la biche céleste & comme le taureau; comme celui-ci ils soufflent la flamme, emblême de la lumière que répandent les constellations. Les dents de la constellation *azimech*, dont il va être question, de cette lance entourée de gerbes & surmontée de serpens, ces dents sont le bled lui-même qui tombe sous le fléau; & ces guerriers armés, au milieu desquels *Ætas* faisoit voler sa lance pour les exterminer, sont les bleds qui tombent sous le fléau du moissonneur. Et cette dernière explication que je donne, n'est pas plus arbitraire que les autres. Hésiode parlant dans sa Théogonie (*Théog. v.* 185.) de la mutilation allégorique du ciel, avec une faulx mise dans la main de Saturne, dit que le sang du ciel devint fécond; que la terre reçut ces gouttes précieuses, & qu'au

bout d'un certain temps, elle produisit les vaillantes *Erinnys*, c'est un des noms de Cérès, les géans armés de lances, c'est-à-dire, les épis de bled & les nymphes des fruits, connues sous le nom de *Mélies* ».

« *Jason* ou le serpentaire, ayant reçu l'ordre de dompter les taureaux & de labourer, obéit : il alla dans le champ de Mars, car ce dieu présidoit à la constellation du scorpion; il courut après les bœufs, les atteignit, les mit sous le joug, laboura, sema les dents, & tua tous les guerriers armés de lances. « C'est ainsi, dit *Apollonius*, que lorsque » Jupiter répand du haut du ciel des orages, les » plantes qui fleurissoient dans un verger, sont » renversées sur la terre : la tristesse & la douleur » s'emparent de leur cultivateur paisible, qui voit » tous ses travaux perdus : tel fut le chagrin qui » remplit le cœur d'*Aétas*. (*Apoll. Argon. l. III.* » *v.* 1398.) ».

« Voilà de grands exploits; mais il restoit encore une autre constellation à vaincre, c'est le dragon, qui a toujours les yeux ouverts, & qui grimpant sur l'arbre où la toison est suspendue, épouvante tous ceux qui oseroient en approcher. J'ai fait voir en détail que ce dragon est l'hydre céleste, dernier travail du serpentaire, qui voit enfin le bélier monter derrière lui sur l'horizon ».

« Le bouvier est placé perpendiculairement au-dessus de la vierge; celle-ci tient dans sa main un épi, & anciennement elle tenoit des épis. Le bouvier tient une faulx, & à ses pieds est une constellation appellée la chevelure de Bérénice, mais qui représentoit autrefois un faisceau d'épis autour d'une lance. (*Bayer. Uranom. Cæsi Cæl. Astr. Poët. X. p.* 138.) Son nom étoit *Azimech*, & c'est aussi celui qui est donné au faisceau d'épis que tenoit la vierge, ou la lune, annonce des moissons. Cette lance, entourée d'épis, étoit un signe très-expressif de l'époque des moissons, au moment où le soleil est dans la maison de la vierge ».

« Le bouvier tient de l'autre main un bâton qui lui sert à piquer ses bœufs, mais dont la forme & les noms sont très-différens : comme moissonneur, le *bâton recourbé* ou *brisé*, le *colorrobon* étoit un fléau, annonce de la moisson, & de l'exécution que devoit faire le moissonneur sur les épis qui étoient à ses pieds. C'étoit l'opération que faisoit Aétas, quand il se jettoit avec sa *lance* au milieu des guerriers armés, & les tuoit jusqu'au dernier. Il imposa cette tâche à *Jason* ».

« Enfin, cette même figure d'Azimech, ces gerbes qui entourent une lance, cette figure, dis-je, est peinte singuliérement, au rapport de Bayer, sur la sphère des turcs. On voit sortir, dit-il, *un faisceau de feuillages, ou de je ne sais quelles herbes, d'autour d'une lance qui porte des chiens ou des serpens.* C'est ici la raison de la fable des géans armés, qui étoient nés des dents semées d'un serpent, & que combattirent *Jason* & *Cadmus*, les exécuteurs de la moisson; car les grains qui tomboient sous le fléau, étoient nés des dents de ces serpens ».

« Au reste, la lance *azimech* fut aussi appellée *quenouille*, & c'est à cette *quenouille* que fila l'Hercule céleste. Elle est appellée la *quenouille*, le fuseau, la filasse ».

(*Article de M. Rabaud de St. Étienne.*)

JASON. On voit à Versailles sa statue appellée faussement Cincinnatus. *Voyez* CINCINNATUS.

Un bas-relief du palais Borghèse, représente *Jason* domptant les taureaux aux pieds de bronze.

JASPE, pierre étincellante, opaque. L'opacité le distingue de l'agate. Les moindres accidens & les moindres couleurs des *jaspes* leur ont fait donner des noms différens par les anciens naturalistes; c'est ainsi qu'ils ont nommé *lapis pantherius*, ou *pierre de panthère*, un *jaspe* jaunâtre moucheté de rouge. Pline donne le nom de *grammatias* à un *jaspe*, dans lequel on voyoit des taches ou des veines blanches; sans parler d'une infinité d'autres noms qui ont été donnés aux *jaspes* en faveur de différences qui ne sont qu'accidentelles, & qui ne changent rien à la nature des pierres.

Le *jaspe-sanguin* est vert, & rempli de taches rouges comme du sang; on l'appelle souvent *jaspe-héliotrope*.

Le *jaspe-floride*, ou *fleuri*, est de plusieurs couleurs différentes.

Le *lapis-lazuli* est un vrai *jaspe* d'un bleu plus ou moins vif, parsemé de petits points brillans comme de l'or. *Voyez* LAPIS.

Le caillou d'Egypte est un vrai *jaspe* d'une couleur brune, dans lequel on voit des accidens noirâtres tout-à-fait singuliers. C'est une mine de fer herborisée, assez pauvre.

Le caillou de Rennes, ou pavé de Rennes, est aussi un vrai *jaspe* jaunâtre, ou d'un brun clair & rougeâtre.

JASPE-*agate*, espèce d'agate, dans laquelle se trouvent quelques parties entiérement opaques, & qui sont du *jaspe*.

JASPE-*camée*, pierre précieuse, demi-transparente, connue sur-tout des lapidaires italiens, mais qu'on ne voit guère parmi nous. Il est rare de la trouver grande; elle est composée de zônes ou de couches assez larges, d'un beau blanc & d'un beau vert, qui ressemble à celui de quel-

ques *jaſpes*. On trouve, dit-on, cette pierre dans les Indes orientales, & dans quelques endroits de l'Amérique; les italiens en ſont fort curieux, ils la nomment *jaſpi-cames*, & s'en ſervent comme des autres *camées*, pour y graver des figures en relief, ou en creux, & pour contrefaire des antiques, métier qu'ils entendent parfaitement bien.

JASPE-*onyx*. Quelques naturaliſtes donnent ce nom à une eſpèce de *jaſpe*, dans lequel il ſe trouve des taches ou des veines tranſparentes, & de la couleur de la corne ou des ongles, telle que l'onyx; cela vient de ce que la partie colorante, qui a donné l'opacité à la pierre, n'a pas également pénétré par-tout.

JAVELOT. On voit dans Homère, Agamemnon armé de deux *javelots* ſemblables à de grandes flèches, qui ſe lançoient de la main. La pointe en étoit très-affilée, & quelquefois en forme d'hameçon.

Le *javelot* étoit l'arme particulière des vélites, ou troupes légères des romains. Il avoit pour l'ordinaire deux coudées de long & un doigt de groſſeur. La pointe étoit longue d'un grand palme, & ſi amenuiſée, dit Polybe, qu'au premier coup elle ſe fauſſoit; ce qui empêchoit les ennemis de les renvoyer.

JAVELOT, eſpèce de dard qu'on lançoit contre un but dans les jeux agoniſtiques; & celui qui le lançoit le plus près du but étoit victorieux. Le *javelot* dont ſe ſervoient les peuthathles, ſe nomma ἀκοντομάχος chez les grecs, & l'exercice s'appelloit ἀκόντιον; c'étoit un des cinq qui compoſoient le peuthathle, ſuivant l'opinion la plus commune; les quatre autres étoient la courſe, le ſaut, le diſque & la lutte.

JAUNE (couleur). Cette couleur étoit appellée *croceus*, lorſqu'elle étoit extraite du ſafran. Sous le nom *Flavus* elle déſignoit le *jaune-paille*, d'où Cérès étoit ſurnommée *Flava*, & Apollon aux blonds cheveux, *Flavus Apollo*. Sous les noms *Lutéus* & *Mélinus* elle déſignoit le *jaune* des œufs & des pommes, μήλινον χρῶμα.

JEAN, tyran ſous Théodoſe II.

Joannes Augustus.

Ses médailles ſont:

RR. en or, rares en quinaires.

RRR. en argent.

RRRR. en P. B. ou unique dans la collection de d'Ennery.

JEAN ZIMISCÉS.

Joannes Zimisces Augustus.

Ses médailles ſont:

O. en or, & en argent.

C. dans les trois modules de B.

Ce prince fit mettre ſur toutes ſes monnoies la figure de Jéſus-Chriſt, avec le nom d'EMMANUEL; au revers de ces monnoies, il y a pour inſcription *Jeſus-Chriſtus, rex regum.*

JEAN II. Comnène, dit Porphyrogénète.

Joannes Porphyrogenitus Augustus.

Ses médailles ſont:

RR. en or.

RR. en argent.

R. en M. B.

R. en P. B.

JEAN III. (Ducas Vatace.)

Joannes Augustus.

Les médailles de ſon règne manquent.

JEAN IV. Laſcaris.

Joannes Lascaris Augustus.

Ses médailles manquent.

JEAN V. Paléologue.

Joannes Palæologus Augustus.

Les médailles de ce règne manquent.

JEAN VI. Cantacuzène.

Joannes Cantacuzenus Augustus.

Ses médailles ne ſont point connues.

JEAN VII. Paléologue.

Joannes Palæologus Augustus.

Comme il n'y a point de médailles de Manuel II, on n'en trouve pas non plus de Jean VII.

JEAN VIII. Paléologue.

Joannes Palæologus Augustus.

On connoît un grand médaillon d'or de Jean VIII, & un de bronze, que le P. Banduri a tiré de l'ouvrage de Ducange.

JECORUS, aruſpice qui examinoit le foie, *jecur*.

JÉHUD, ou JÉHOUD, fils de Saturne & de la nymphe Anobret, ſelon Porphyre. Saturne, règnant en Phénicie, dit-il, eut un fils de la nymphe Anobret, auquel il donna le nom de JEHUD,

qui, en langue phénicienne, signifie unique. Dans une guerre très-dangereuse, que ce prince fut obligé de soutenir, ayant couvert son fils *Jéhud* des ornemens royaux, il l'immola sur un autel qu'il avoit élevé exprès. (*Euseb. Prap. Ev. l. I.*)

JENTACULUM, déjeûner des romains, repas léger qu'ils faisoient entre le lever du soleil & midi, avec du pain, des dattes, des raisins secs, du miel ou des fruits confits au miel. Vopisque remarque de l'empereur Tacite (*cap. II.*), qu'il ne *déjeûnoit* qu'avec du pain sec, *panem nisi siccum.* Martial dit (8. 67.) d'un homme qui venoit *déjeûner* à la cinquième heure du jour, vers nos dix heures & demie, qu'il venoit trop tôt pour dîner, & trop tard pour *déjeûner*. Pour le *déjeûner* des grecs, *voyez* ACRATISME.

JÉSUS-CHRIST (années de). *V.* ANNÉES de J. C.

JETS d'eau. *Voyez* JAILLISSANTES.

JETTON, s. m. *litt. anc. & mod.* J'appelle de ce nom tout ce qui servoit chez les anciens à faire des calculs sans écriture, comme petites pierres, noyaux, coquillages, & autres choses de ce genre.

L'on a donné dans le recueil de l'acad. des belles-lettres, l'extrait d'un mémoire instructif dont je vais profiter, sur l'origine & l'usage des *jettons*. Ils sont peut être aussi anciens que l'arithmétique même, pourvu qu'on ne les prenne pas pour ces pièces de métal fabriquées en guise de monnoie, qui sont aujourd'hui si communes. De petites pierres, des coquillages, des noyaux, suffisoient au calcul journalier de gens qui mépriſoient, ou qui ne connoissoient pas l'or & l'argent. C'est ainsi qu'en usent encore aujourd'hui la plupart des nations sauvages; & la manière de se servir de ces coquillages ou de ces petites pierres, est au fond trop simple & trop naturelle pour n'être pas de la première antiquité.

Les égyptiens, ces grands maîtres des arts & des sciences, employoient cette sorte de calcul pour soulager leur mémoire. Hérodote nous dit, qu'outre la manière de compter avec des caractères, ils se servoient aussi de petites pierres d'une même couleur, comme faisoient les grecs; avec cette différence que ceux-ci plaçoient & leurs *jettons* & leurs chiffres, de la gauche à la droite, & ceux-là de la droite à la gauche. Chez les grecs, ces petites pierres qui étoient plates, polies & arrondies, s'appelloient ψῆφοι; & l'art de s'en servir dans les calculs, ψηφοφορία. Ils avoient encore l'usage de l'ἄβαξ, en latin *abacus*. *Voyez* ABAQUE.

Ces petites pierres que je dis avoir été nommées ψῆφοι par les grecs, furent appellées *calculi* par les romains. Ce qui porte à croire que ceux-ci s'en servirent long temps, c'est que le mot *lapillus* est quelquefois synonime à celui de *calculus*. *Voyez* CALCULI.

Lorsque le luxe s'introduisit à Rome, on commença à employer des *jettons* d'ivoire; c'est pourquoi Juvenal dit (*sat. XI. v.* 131.):

. . . . . Adeò nulla uncia nobis
Est eboris nec Tessella, nec calculus *ex hâc*
Materiâ. . . . . .

Cent expressions qui tenoient lieu de proverbes, prouvent que chez les romains la manière de compter avec des *jettons* étoit très-ordinaire: de là ces mots *ponere calculos*, pour désigner une suite de raisons; *hic calculus accedat*, pour signifier une nouvelle preuve ajoutée à plusieurs autres; *calculum detrahere*, lorsqu'il s'agissoit de la suppression de quelques articles; *voluptatum calculos subducere*, calculer, considérer par déduction la valeur des voluptés; & mille autres qui faisoient allusion à l'addition ou à la soustraction des *jettons* dans les comptes.

C'étoit la première arithmétique qu'on apprenoit aux enfans, de quelque condition qu'ils fussent. Capitolin parlant de la jeunesse de Pertinax, dit, *puer calculo imbutus.* Tertullien appelle ceux qui apprenoient cet art aux enfans, *primi numerorum arenarii;* les jurisconsultes les nommoient *calculones*, lorsqu'ils étoient ou esclaves, ou nouvellement affranchis; & lorsqu'ils étoient d'une condition plus relevée, on leur donnoit le nom de *calculatores* ou *numerarii*. Ordinairement il y avoit un de ces maîtres pour chaque maison considérable, & le titre de sa charge étoit *à calculis, à rationibus.*

On se servoit de ces sortes de *jettons* faits avec de petites pierres blanches ou noires, soit pour les scrutins, soit pour spécifier les jours heureux ou malheureux. De là viennent ces phrases *signare, notare aliquid albo nigrove lapillo, seu calculo, calculum album adjicere errori alterius*, approuver l'erreur d'une personne.

Mais les *jettons*, outre la couleur, avoient d'autres marques de valeur, comme des caractères ou des chiffres peints, imprimés, gravés: tels étoient ceux dont la pratique avoit été établie par les loix pour la liberté des suffrages, dans les assemblées du peuple & du sénat. Ces mêmes *jettons* servoient aussi dans les calculs, puisque l'expression *omnium calculis*, pour désigner l'unanimité des *suffrages*, est tirée du premier emploi de ces sortes de *jettons*, dont la matière étoit de bois mince, poli, & frotté de cire de la même couleur, comme Cicéron nous l'apprend.

On en voit la forme dans quelques médailles de la famille Cassia; & la manière dont on les jettoit dans

dans les urnes pour le scrutin, est exprimée dans celles de la famille Licinia. Les lettres gravées sur ces *jettons*, étoient *V. R. uti rogas*, & *A. antiquo*. Les premières marquoient l'approbation de la loi, & la dernière signifioit qu'on la rejettoit. Enfin, les juges qui devoient opiner dans les causes capitales, en avoient de marqués à la lettre *A* pour l'absolution, *absolvo*; à la lettre C pour la condamnation, *condemno*; & à celles-ci *N. L. non liquet*, pour un plus amplement informé.

Il y avoit encore une autre espèce de bulletins, qu'on peut ranger au nombre des *jettons*. C'étoit ceux dont on se servoit dans les jeux publics, & par lesquels on décidoit du rang auquel les athlètes devoient combattre. Si par exemple ils étoient vingt, on jettoit dans une urne d'argent vingt de ces pièces, dont chaque dixaine étoit marquée de numéros depuis 1 jusqu'à 10; chacun de ceux qui tiroient, étoit obligé de combattre contre celui qui avoit le même numéro. Ces derniers *jettons* étoient nommés *calculi athletici*.

Si nous passons maintenant aux véritables *jettons*, ainsi nommés proprement dans notre langue, lesquels sont d'or, d'argent, ou de quelque autre métal, c'est je crois en France que nous en trouverons l'origine, encore n'y remonte-t-elle pas au-delà du XIVe siècle. On n'oseroit en fixer l'époque au règne de Charles VII, quoique ce soit le nom de ce prince, avec les armes de France, qui se voit sur le plus ancien *jetton* d'argent du cabinet du roi.

Les noms qu'on leur donna d'abord, & qu'ils portent sur une de leurs faces, sont ceux de *gettoirs*, *jettours*, *getteurs*, *giets*, *gets*, & *gietons*, & depuis plus d'un siècle & demi, celui de *jettons*. Or il paroit que tous ces noms, ou pour parler plus juste, ce nom, varié seulement par les changemens arrivés dans la langue & dans l'ortographe, devoit son étymologie à l'action de compter, ou de jetter, *à jactu*, comme le pense Ménage.

Les *jettons* les plus anciens de cette dernière espèce, que Saumaise a latinisé en les nommant *jacti*, ou *jactones*, n'offroient dans leurs inscriptions que le sujet pour lequel ils avoient été faits, savoir pour les comptes, pour les finances. On lit sur quelques-uns de ceux qui ont été frappés sous le règne de Charles VIII, *entendez bien & loyaument aux comptes*; sous Anne de Bretagne, *gardez-vous de mès-compter*; sous Louis XII, *calculi ad numerandum reg. jussu, Lud. XII*; & sous quelques rois suivans, *qui bien jettera, son compte trouvera.*

L'usage des *jettons* pour calculer, étoit si fort établi, que nos rois en faisoient fabriquer des bourses pour être distribuées aux officiers de leur maison qui étoient chargés des états des comptes, aux personnes qui avoient le maniement des deniers publics.

La nature de ces comptes s'exprimoit ainsi dans les légendes, *pour l'écurie de la royne*, sous Anne de Bretagne; *pour l'extraordinaire de la guerre*, sous François I; *pro pluteo domini Delphini*, sous François II. Quelquefois ces légendes portoient le nom des cours à l'usage desquelles ces *jettons* étoient destinés: *pour les gens des comptes de Bretagne*, *gettoirs aux gens de finances; pro camerâ computorum Bressiæ*. Quelquefois enfin, on y lit le nom des officiers même à qui on les destinoit. Ainsi nous en avons sur lesquels se trouvent ceux de Raoul de Refuge, maître des comptes de Charles VII; de Jean de Saint-Amadour, maître-d'hôtel de Louis XII; de Thomas Boyer, général des finances sous Charles VIII; de Jean Testu, conseiller & argentier de François I; & d'Antoine de Corbie, contrôleur sous Henri II.

JEU. Les anciens connoissoient différens *jeux*, entre autres les dés inventés par les lydiens, selon Hérodote, pour se désennuyer pendant une affreuse famine, qui ne leur permettoit de prendre de la nourriture qu'une fois en deux jours. Philostrate dit que Palamèdes inventa une sorte de *jeu* de dames, les échecs & les dés. On appelloit *talus* ou *tali*, le jeu des osselets; il y en avoit de bronze (*Istor. universf. de Monsignor Bianchini*, *fol.* 163). Dans le temple des graces, en Elide, une d'elle portoit un osselet; chaque face de l'osselet exprimoit un nombre; celui qui revenoit en haut le plus difficilement, s'appeloit Vénus, & avoit le plus de valeur. Le *Trochus* (*Horatii Ode* 24, *lib.* 3); jeu grec, qui ensuite passa à Rome, étoit un cercle de bronze, d'environ quatre pieds de diamètre qu'on faisoit rouler avec une baguette. (*Monum. antiq. ined. t. II*, *fol* 257. *Horat. Ode* 18, *lib.* 3). Ce cercle étoit quelquefois garni de petits anneaux qui faisoient du bruit dans la course. On trouve *le trochus* sur plusieurs monumens, entr'autres sur un bas-relief de Villa Albani. (*Monum. antiq. ined. t. I*, *fig.* 194).

Les lacédémoniens furent les seuls qui bannirent entièrement le *jeu* de leur république. On raconte que Chilon, un de leurs citoyens, ayant été envoyé pour conclure un traité d'alliance avec les corinthiens, il fut tellement indigné de trouver les magistrats, les femmes, les vieux & les jeunes capitaines tous occupés au *jeu*, qu'il s'en retourna promptement, en disant que ce seroit ternir la gloire de Lacédémone, qui venoit de fonder Byzance que de s'allier à un peuple de joueurs.

Il ne faut pas s'étonner de voir les corinthiens passionnés d'un plaisir qui communément règne dans les états, à proportion de l'oisiveté, du luxe

& des richeſſes. Ce fut pour arrêter, en quelque manière la même fureur, que les lois romaines ne permirent de jouer que juſqu'à une certaine ſomme, mais ces lois n'eurent point d'exécution, puiſque parmi les excès que Juvénal reproche aux romains, celui de mettre tout ſon bien au haſard du *jeu*, eſt marqué préciſément dans ſa première ſatyre. (*verſ.* 88).

..... *Alea quando*
Hos animos ? Neque enim loculis comitantibus
Ad caſum tabulæ, poſita ſed luditur arca.

La frénéſie des *jeux* de haſard a-t elle jamais été plus grande ? Car ne vous figurez pas qu'on ſe contente de riſquer, dans ces académies de *jeux*, ce qu'on a par occaſion d'argent ſur ſoi ; on y fait porter exprès des caſſettes pleines d'or ; pour les jouer en un coup de dé.

Ce qui paroît plus ſingulier, c'eſt que les germains mêmes goûtèrent ſi fortement les *jeux* de hazard, qu'après avoir joué tout leur bien, dit Tacite, ils finiſſoient par ſe jouer eux mêmes, & riſquoient de perdre, *noviſſimo jactu*, pour me ſervir de l'expreſſion, leur perſonne & leur liberté. Si nous regardons aujourd'hui les dettes du *jeu* comme les plus ſacrées de toutes, c'eſt peut-être un héritage qui nous vient de l'ancienne exactitude des germains à remplir ces ſortes d'engagemens (D. J.)

JEÛNES. « Pour concevoir, dit M. Paw, ce qui a donné lieu à une inſtitution auſſi ſingulière, que l'étoit celle des *jeûnes* en l'honneur d'Iſis, en Egypte, il faut ſavoir que pendant les grandes chaleurs on n'y vit encore aujourd'hui que de végétaux dans les meilleures maiſons, & tous les repas s'y font alors le ſoir ou le matin, c'eſt-à-dire, avant que les appétits & les forces du corps ſoient abattues par l'ardeur du ſoleil parvenu au méridien, inſtant que les nations beaucoup plus ſeptentrionales ont choiſi pour l'heure de leur dîner. Ceci ſuffit pour concevoir que les prêtres ont ſuivi les indications du climat, lorſqu'ils ont ajouté une loi poſitive à un beſoin phyſique. Le chevalier Chardin, en parlant de la religion des perſans, dit *qu'il y en a parmi eux qui tiennent que le mois de Ramazan étant arrivé alors pendant la plus grande chaleur de l'été, Mahomet ordonna que ce ſeroit ce mois-là même qu'on jeûneroit.* Voilà la raiſon des *jeûnes* fréquens établis de toute antiquité chez les phéniciens, les aſſyriens, les égyptiens, & les autres habitans des pays chauds.

Les grecs adoptèrent les mêmes coutumes : chez les athéniens il y avoit pluſieurs fêtes, entr'autres celle d'Eleuſine, & des Theſmophories, dont l'obſervation étoit accompagnée de *jeûnes*, particuliérement pour les femmes, qui paſſoient un jour entier dans un équipage lugubre, ſans prendre aucune nourriture. Plutarque appelle cette journée la plus triſte des Theſmophories : ceux qui vouloient ſe faire initier dans les myſtères de Cybèle, étoient obligés de ſe diſpoſer à l'initiation par un *jeûne* de dix jours ; s'il en faut croire Apulée, Jupiter, Cérès, & les autres divinités du paganiſme, exigeoient le même devoir des prêtres ou prêtreſſes qui rendoient leurs oracles ; comme auſſi de ceux qui ſe préſentoient pour les conſulter ; & lorſqu'il s'agiſſoit de ſe purifier, de quelque manière que ce fût, c'étoit un préliminaire indiſpenſable.

Les romains, plus ſuperſtitieux que les grecs, pouſsèrent encore plus loin l'uſage des *jeûnes ;* Numa Pompilius lui-même obſervoit des *jeûnes* périodiques, avant les ſacrifices qu'il offroit chaque année pour le bien de la terre. Nous liſons dans Tite-Live, que les décemvirs ayant conſulté par ordre du ſénat les livres de la Sybille, à l'occaſion de pluſieurs prodiges arrivés coup ſur coup, ils déclarèrent que pour en arrêter les ſuites, il falloit fixer un *jeûne* public en l'honneur de Cérès, & l'obſerver de cinq en cinq ans : il paroît auſſi qu'il y avoit à Rome des *jeûnes* réglés en l'honneur de Jupiter.

Quand on réfléchit ſur une pratique ſi généralement répandue, on vient à comprendre qu'elle s'eſt établie d'elle-même, & que les peuples s'y ſont d'abord abandonnés naturellement. Dans les afflictions particulières, un père, une mère, un enfant chéri, venant à mourir dans une famille, toute la maiſon étoit en deuil, tout le monde s'empreſſoit à lui rendre les derniers devoirs : on le pleuroit ; on lavoit ſon corps ; on l'embaumoit ; on lui faiſoit des obſèques conformes à ſon rang : dans ces occaſions on ne penſoit guère à manger, on *jeûnoit* ſans s'en appercevoir.

De même dans les déſolations publiques, quand un état étoit affligé d'une ſéchereſſe extraordinaire, de pluies exceſſives, de guerres cruelles, de maladies contagieuſes, en un mot de ces fléaux où la force & l'induſtrie ne peuvent rien ; on s'abandonne aux larmes ; on met les déſolations qu'on éprouve ſur la colère des dieux qu'on a forgés ; on s'humilie devant eux ; on leur offre les mortifications de l'abſtinence ; les malheurs ceſſent ; ils ne durent pas toujours ; on ſe perſuade alors qu'il en faut attribuer la cauſe aux larmes & aux *jeûnes*, & on continue d'y recourir dans des conjonctures ſemblables.

Ainſi, les hommes affligés de calamités particulières ou publiques, ſe ſont livrés à la triſteſſe, & ont négligé de prendre la nourriture ; enſuite ils ont enviſagé cette abſtinence volontaire comme un acte de religion. Ils ont cru qu'en macérant

leur corps, quand leur ame étoit désolée, ils pouvoient émouvoir la miséricorde de leurs dieux ou de leurs idoles : cette idée saisissant tous les peuples, leur a inspiré le deuil, les vœux, les prières, les sacrifices, les mortifications & l'abstinence. (D. J.)

JEUNESSE. Les divinités qui présidoient à la *jeunesse*, étoient Hébé & *Horta* : les romains y ajoutèrent encore une déesse, *juventa* ou *jeunesse*, qui présidoit à la *jeunesse* depuis que les enfans avoient pris la robe appellée *prétexte*. Cette divinité fut honorée long-temps dans le capitole. Auprès du temple de Minerve, dit Tite-Live (*lib. XXXVI.*), étoit l'hôtel de la *jeunesse*, & sur cet autel de la *jeunesse*, un tableau de Proserpine. Ensuite, au tems de la seconde guerre punique, Livius Salinator lui voua un temple, qu'il bâtit étant censeur ; la dédicace en fut faite quelques années après, au rapport de Pline. On institua aussi alors les jeux de la *jeunesse*, qui se célébrèrent lorsque ce temple fut dédié : mais on ne trouve pas qu'ils aient été continués dans la suite.

JEUNESSE (jeux de la). *Voyez* l'article précédent.

JEUNESSE (prince de la). *Voyez* PRINCE.

JEUNESSE (têtes de), ou têtes de JEUNES personnages. « Les gens peu connoisseurs admirent, dit Winckelmann (*Histoire de l'art, liv. IV. ch. II.*), en général, plus l'art dans une figure où les muscles & les os sont fortement prononcés, que dans une taille de *jeunesse*, où toutes les parties sont traitées avec le moëlleux de la nature. Les pierres gravées & leurs empreintes nous fournissent des preuves frappantes de ce que j'avance : il est certain que les artistes modernes ont infiniment mieux réussi à copier de belles têtes de vieillesse que de belles têtes de *jeunesse*. A la première inspection un connoisseur pourroit bien hésiter à prononcer sur l'antiquité d'une tête de vieillard en pierres gravées, tandis qu'il décidera avec plus de confiance sur la copie d'une tête idéale de *jeunesse*. Quoique les meilleurs artistes modernes se soient efforcés de rendre exactement la fameuse Méduse du cabinet de Strozzi à Rome, qui n'est pas une figure de la plus haute beauté, cependant un antiquaire éclairé distinguera toujours l'original des copies. La même remarque a lieu par rapport à la Pallas d'Aspasius, que Natter & d'autres ont gravée dans la même grandeur que l'original. Du reste, il faut observer que je ne parle que du sentiment & de la formation de la beauté dans le sens le plus strict, & que je ne dis rien de la science du dessin & de l'exécution. Par rapport au dernier point, il est certain qu'on peut mettre plus de savoir dans les figures fortes que dans les figures délicates ».

JEUNESSE. La *jeunesse* de Rome eut pendant long-temps un grand respect pour les vieillards. (*Valer. Max.* 2, 1.) Lorsque des jeunes gens étoient invités à un festin, ils s'informoient soigneusement si quelque vieillard devoit être du nombre des convives, afin de ne pas prendre des places honorables, qu'ils auroient été obligés de lui céder. Après le repas ils se levoient de table les premiers, & reconduisoient les viellards à leurs maisons.

Sous le nom de *juniores*, la *jeunesse*, Servius Tullius comprit tous ceux qui avoient moins de quarante ans ; c'étoient eux qui devoient combattre hors des murs de Rome. Ce nom s'appliqua à tous les citoyens romains âgés de moins de quarante ans, soit qu'ils fussent habitans de Rome, soit de la campagne de Rome, soit du Latium, soit de l'Italie entière, soit enfin qu'ils habitassent des contrées situées hors de l'Italie. De là vint cette expression de Tite-Live, qui dit en parlant de la guerre contre Persée : *multitudinem juniorum ingentem ex foris & conciliabulis esse conscriptam.*

Les jeunes gens de Rome ne buvoient point de vin avant l'âge de 35 ans. Ils ne se rasoient qu'à l'âge de 20 ans environ.

JEUX, s. m., *Antiq. grecq. & rom.* sortes de spectacles publics qu'ont eu la plupart des peuples pour se délasser, ou pour honorer leurs dieux ; mais puisque parmi tant de nations nous ne connoissons guère que les *jeux* des grecs & des romains, nous nous retrancherons à en parler uniquement dans cet article.

La religion consacra chez eux ces sortes de spectacles ; on n'en connoissoit point qui ne fût dédié à quelque dieu en particulier, ou même à plusieurs ensemble ; il y avoit un arrêt du sénat romain qui le portoit expressément. On commençoit toujours à les solemniser par des sacrifices & autres cérémonies religieuses ; en un mot, leur institution avoit pour motif apparent la religion, ou quelque pieux devoir.

Les *jeux* publics des grecs se divisoient en deux espèces différentes, les uns étoient compris sous le nom de *gymniques*, & les autres sous le nom de *scéniques*. Les *jeux* gymniques comprenoient tous les exercices du corps, la course à pied, à cheval, en char, la lutte, le saut, le javelot, le disque, le pugilat, en un mot le pentathle ; & le lieu où l'on s'exerçoit, & où l'on faisoit ces *jeux*, se nommoit *Gymnase*, *Palestre*, *Stade*, &c. selon la qualité des *jeux*. *Voyez* GYMNIQUES, GYMNASE, PALESTRE, STADE, &c.

A l'égard des *jeux scéniques* on les représentoit sur un théâtre, ou sur la scène, qui est pris pour le théâtre entier. *Voyez* SCÈNE.

Les *jeux* de musique & de poésie n'avoient point de lieux particuliers pour leurs représentations.

Dans tous ces *jeux* il y avoit des juges pour décider de la victoire ; mais avec cette différence que dans les combats tranquilles, où il ne s'agissoit que des ouvrages d'esprit, du chant de la musique, les juges étoient assis lorsqu'ils distribuoient les prix ; & dans les combats violens & dangereux, les juges prononçoient debout : nous ignorons la raison de cette différence. Pour ce qui regarde l'ordre, les loix, les statuts de ces derniers combats, on en trouvera le détail au mot GYMNIQUES.

Toutes ces choses supposées connues, nous nous contenterons de remarquer, que parmi tant de *jeux*, les olympiques, les pythiens, les néméens & les isthmiens ne sortiront jamais de la mémoire des hommes, tant que les écrits de l'antiquité subsisteront.

Dans les quatre *jeux* solemnels qu'on vient de nommer ; dans ces *jeux* qu'on faisoit avec tant d'éclat, & qui attiroient de tous les endroits de la terre une si prodigieuse multitude de spectateurs & de combattans ; dans ces *jeux*, dis-je, à qui seuls nous devons les odes immortelles de Pindare, on ne donnoit pour toute récompense qu'une simple couronne d'herbe : elle étoit d'olivier sauvage aux *jeux* olympiques ; de laurier aux *jeux* pythiques, d'ache verd aux *jeux* néméens, & d'ache sec aux *jeux* isthmiques. La Grèce voulut apprendre à ses enfans que l'honneur devoit être l'unique but de leurs actions.

Aussi lisons-nous dans Hérodote, que durant la guerre de Perse, Tigrane entendant parler de ce qui constituoit le prix des *jeux* si fameux de la Grèce, il se tourna vers Mardonius, & s'écria, frappé d'étonnement : « ciel avec quels hommes nous avez-vous mis aux mains ! insensibles à l'intérêt, ils ne combattent que pour la gloire ». *Voyez* donc JEUX OLYMPIQUES, PYTHIENS, NÉMÉENS, ISTHMIENS.

Il y avoit quantité d'autres *jeux* passagers, qu'on célébroit dans la Grèce ; tels sont dans Homère ceux qui furent faits aux funérailles de Patrocle ; & dans Virgile, ceux qu'Énée fit donner pour le jour de l'anniversaire de son père Anchise. Mais ce n'étoient-là que des *jeux* privés ; des *jeux* où l'on prodiguoit pour prix des cuirasses, des boucliers, des casques, des épées, des vases, des coupes d'or, des esclaves. On n'y distribuoit point de couronnes d'ache, d'olivier, de laurier ; elles étoient réservées pour de plus grands triomphes.

Les *jeux* romains ne sont pas moins fameux que ceux des grecs, & ils furent portés à un point incroyable de grandeur & de magnificence. On les distingua par le lieu où ils étoient célébrés, ou par la qualité du dieu à qui on les avoit dédiés. Les premiers étoient compris sous le nom de *jeux circenses* & de *jeux scéniques*, parce que les uns étoient célébrés dans le cirque, & les autres sur la scène. A l'égard des *jeux* consacrés aux dieux, on les divisoit en *jeux sacrés*, en *jeux votifs*, parce qu'ils se faisoient pour demander quelque grace aux dieux ; en *jeux funèbres* & en *jeux divertissans*, comme étoient, par exemple, les *jeux compitaux*. *Voyez* CIRCENSES, FUNEBRES, SACRES, VOTIFS.

Les rois réglèrent les *jeux romains* pendant le temps de la royauté ; mais après qu'ils eurent été chassés de Rome, dès que la république eut pris une forme régulière, les consuls & les préteurs présidèrent aux *jeux circenses*, *apollinaires*, & *séculaires*. Les édiles plébéiens eurent la direction des *jeux plébéiens* ; le préteur, ou les édiles curules, celle des *jeux* dédiés à Cérès, à Apollon, à Jupiter, à Cybèle, & aux autres grands dieux, sous le titre de *jeux mégalésiens*. *Voyez* APOLLINAIRES, JEUX CEREAUX, CAPITOLINS, MÉGALESIENS.

Dans ce nombre de spectacles publics, il y en avoit que l'on appelloit spécialement *jeux romains*, & que l'on divisoit en grands, *magni*, & très-grands, *maximi*.

Le sénat & le peuple ayant été réunis l'an 387, par l'adresse & l'habileté de Camille, la joie fut si vive dans tous les ordres, que pour marquer aux dieux leur reconnoissance, de la tranquillité dont ils espéroient jouir, le sénat ordonna que l'on fît de grands *jeux* à l'honneur des dieux, & qu'on les solemnisât pendant quatre jours, au lieu qu'auparavant les *jeux* publics n'avoient eu lieu que pendant trois jours, & ce fut par ce changement qu'on appella *ludi maximi* les *jeux* qu'on nommoit auparavant *ludi magni*.

On célébroit chez les romains des *jeux*, non-seulement à l'honneur des divinités qui habitoient le ciel, mais même à l'honneur de celles qui régnoient dans les enfers ; & les *jeux* institués pour honorer les dieux infernaux, étoient de trois sortes connus sous le nom de *Taurilia*, *Compitalia*, & *Terentini ludi*. *Voyez* TAURILIENS, *jeux* COMPITALES & TERENTINS.

Les *jeux scéniques* comprenoient toutes les représentations qui se faisoient sur la scène. Elles consistoient en tragédies, comédies, satyres qu'on représentoit sur le théâtre en l'honneur de Bacchus, de Vénus & d'Apollon. Pour rendre ces divertissemens plus agréables, on les préludoit par des danseurs de corde, des voltigeurs, & autres spectacles pareils ; ensuite on introduisit sur la scène les mimes & les pantomimes, dont les romains s'enchantèrent dans les temps où la corruption chassa les mœurs & la vertu. *Voyez* SCÈ-

NIQUES, SCHÉNOBATE, MIME & PANTOMIME.

Les *jeux ſcéniques* n'avoient point de temps marqués, non plus que ceux que les conſuls & les empereurs donnoient au peuple pour gagner ſa bienveillance, & qu'on célébroit dans un amphithéâtre environné de loges & de balcons; ils donnoient auſſi des combats d'hommes ou d'animaux. Ces *jeux* étoient appellés *agonales*, & quand on couroit dans le cirque, *équeſtres* ou *curules*, les premiers étoient conſacrés à Mars & à Diane; les autres à Neptune & au Soleil. *Voyez* AGONALES, EQUESTRES, CIRQUE, &c.

Les *jeux ſéculaires* en particulier ne ſe célébroient que de cent ans en cent ans. *Voyez* SÉCULAIRES, *jeux*.

On peut ajouter ici les *jeux Actiaques*, *Auguſtaux* & *Palatins*, qu'on célébroit à l'honneur d'Auguſte; les Néroniens à l'honneur de Néron, ainſi que les *jeux* à l'honneur de Commode, d'Hadrien, d'Antinoüs, & tant d'autres imaginés ſur les mêmes modèles. *Voyez Jeux* ACTIAQUES, AUGUSTAUX, NÉRONIENS, PALATINS.

Enfin, lorſque les romains devinrent maîtres du monde, ils accordèrent des *jeux* à la plupart des villes qui en demandèrent; on en trouve les noms dans les marbres d'Arondel, & dans une inſcription ancienne érigée à Mégare, dont parle Spon dans *ſon voyage de Grèce*.

Comme les édiles au ſortir de charge donnoient toujours des *jeux* publics au peuple romain, ce fut entre Lucullus, Scaurus, Lentulus, Hortenſius, C. Antonius & Muræna, à qui porteroit le plus loin la magnificence; l'un avoit fait couvrir le ciel des théâtres de voiles azurés; l'autre avoit couvert l'amphithéâtre de tuiles de cuivre ſurdorées, &c. Mais Céſar les ſurpaſſa tous dans les *jeux* funèbres qu'il fit célébrer à la mémoire de ſon père; non content de donner les vaſes, & toute la fourniture de théâtre en argent, il fit paver l'arène entière de lames d'argent; de ſorte, dit Pline, « qu'on vit pour la première fois les bêtes marcher & combattre ſur ce métal ». Cet excès de dépenſe de Céſar étoit proportionné à ſon excès d'ambition; les édiles, qui l'avoient précédé, n'aſpiroient qu'au conſulat, & Céſar aſpiroit à l'empire.

C'en eſt aſſez ſur les *jeux* de la Grèce & de Rome, conſidérés d'une vue générale; mais comme ils ſont une branche très-étendue de la littérature, le lecteur trouvera dans cet ouvrage les détails qui concernent chacun de ces *jeux*, ſous leurs noms reſpectifs: voici la liſte des principaux, dont il importe de conſulter les articles.

ACTIAQUES, APOLLINAIRES, AUGUSTAUX, CAPITOLINS, CÉRÉAUX, CIRCENSES, JEUX DE CASTOR ET DE POLLUX, COMPITALES, CONSUALES, FLORAUX, FUNÈBRES, GYMNIQUES, ISELASTIQUES, ISTHMIENS, JEUX DE LA LIBERTÉ, LUCULLIENS, MARTIAUX, MEGALÉSIENS, NÉMÉENS, NERONIENS, OLYMPIQUES, PALATINS, PANHELLÉNIENS, PANATHENÉES, PLEBÉIENS, PYRRHIQUES, PYTHIENS, ROMAINS, SACRES, SCÉNIQUES, SÉCULAIRES, TAURILIENS, TÉRENTINS, TROYENS, VOTIFS, & quelques autres, dont les noms échappent à ma mémoire. (D. J.)

Voici quelques jeux oubliés à leurs articles reſpectifs. — Les *jeux appollinaires* (*Macrob. ſat. I*, 17) furent établis à Rome & célébrés la première fois par les décemvirs, l'an de Rome 542. On les ouvroit en ſacrifiant à Appollon un bœuf, deux chèvres blanches & à Latone une vache qui avoient tous les cornes dorés. Les *jeux* étoient annuels, & ſe célébroient le troiſième jour avant les nones de juillet dans le cirque; les quindécemvirs en avoient le ſoin.

Les *jeux* appelés *Aſtyci*, ont été mal lus; leur véritable nom étoit ſelon Grævius (*in Sueton.*), *iſelaſtici*. *V.* ISÉLASTIQUES.

Les *jeux de Caſtor & de Pollux*. Voici l'origine de ces *jeux* que l'on célébroit à Rome tous les ans. A. Poſthumius, dictateur, voyant les affaires des romains dans un état déplorable, s'engagea par un vœu ſolemnel, au cas que la victoire les rétablît, à faire repréſenter des *jeux* magnifiques en l'honneur de *Caſtor & de Pollux*. Le ſuccès de cette guerre ayant été favorable, le ſénat, pour remplir le vœu de Poſthumius ordonna qu'on célébreroit chaque année, pendant huit jours, les *jeux* que le dictateur avoit voués. Ces *jeux* étoient précédés du ſpectacle des gladiateurs. Les magiſtrats accompagnés de ceux de leurs enfans qui approchoient de l'âge de puberté, & ſuivis d'une nombreuſe cavalcade, portoient les ſtatues ou les images des dieux en proceſſion depuis le capitole juſques dans la place du grand cirque.

Les *jeux* appelés *caſtrenſes* étoient célébrés dans les camps par les ſoldats, pour entretenir leur vigueur & leur courage.

Le *jeux* appelés *inſtaurativi*, *jeux* interrompus & rétablis.

Les *jeux* appelés *luſtrales* étoient célébrés le VII des kalendes d'avril, en l'honneur de Mars; ils portoient encore le nom de *Rubigalia*. On y faiſoit le *luſtre*, ou la purification & la conſécration des trompettes, des armes & des enſeignes militaires.

Les *jeux* appellés *miſcelli* par Suétone (*in Caligul.*) étoient mêlés de toute eſpèce de ſpectacles, combats d'athlètes, de gladiateurs, de muſiciens, pièces de théâtre, &c.

Les *jeux* de *naiſſance* étoient célébrés pour honorer la mémoire de quelque perſonnage illuſtre, en fêtant le jour de ſa naiſſance. « Hadrien, dit Spartien (*cap.* 7), donna, pour célébrer l'anniverſaire de ſa naiſſance, des combats de gladiateurs pendant ſix jours, & des chaſſes de plus de mille bêtes fauves ou ſauvages ». Le 8 des ides de février on célébroit les *jeux* de *naiſſance* d'Alexandre le grand; le 4 des ides de juillet ceux de Jules-Céſar; le 9 des kalendes de janvier, ceux de Titus; le 4 des kal. de décembre, ceux de Nerva; le 6 des kal. de novembre, ceux d'Hadrien, aux kal. d'avril, ceux d'Antonin; le 3 des ides d'avril, ceux du Céſar Vérus; le 18 des kal. de décembre, ceux de Septime-Sévère; le 13 des kal. de janvier, ceux de Gordien; le 4 des kal. de février, ceux de Conſtantin; le 7 des ides d'août, ceux de Conſtantin le jeune.

Le *jeux* appelés *novendiales* étoient ainſi appelés parce qu'on les célébroit le neuvième jour après les funérailles. Comme on les célébroit en l'honneur des morts, les ſpectateurs étoient couronnés de peuplier & portoient des habits de couleur rouſſe, dit Servius.

Les *jeux* appellés *piſcatorii* étoient, dit Feſtus (qui ſeul en fait mention), célébrés par le préteur de la ville au-delà du Tybre au mois de juin, en faveur des pêcheurs du Tybre qui ne vendoient pas leur poiſſon dans le *macellum*, mais dans la place de Vulcain; où l'on offroit à ce dieu de petits poiſſons tels que les donne le fleuve.

Les *jeux* des *pontifes* étoient ceux que donnoient les pontifes à leur avénement au pontificat.

Les *jeux* des *queſteurs* étoient donnés par ces officiers au commencement de leur queſture.

Les *jeux* des *prêtres* étoient donnés dans les provinces par les nouveaux initiés au ſacerdoce.

Les *jeux* appelés *taurii* étoient célébrés tous les ans à l'honneur des dieux infernaux, & dans le cirque de Flaminius ſitué hors de Rome, parce qu'il n'étoit pas permis d'évoquer dans la ville les divinités infernales. Ils avoient été inſtitués ſous le règne de Tarquin le ſuperbe pour faire ceſſer une maladie épidémique dont les femmes enceintes étoient attaquées, & dont on attribuoit la cauſe à l'infection cauſée par les cadavres des *taureaux* immolés aux dieux, ou à de la chair de taureau corrompu dont on s'étoit nourri.

Voilà les *jeux* qui nous ont été conſervés par les écrivains & les anciens calendriers. Mais les médailles nous en ont fait connoître pluſieurs autres que nous allons citer.

Sur les médailles les *jeux* publics qui ne ſont marqués ordinairement que par des vaſes, d'où il ſort des palmes, ou des couronnes, ne ſe diſtinguent que par la légende qui contient ordinairement ou le nom de celui qui les a inſtitués, ou de celui en l'honneur duquel on les célébroit. Ainſi l'on apprend que Néron fut l'auteur des *jeux* qui devoient être célébrés à Rome de cinq en cinq ans, par la médaille où on lit, *certamen quinquennale Romæ conſtitutum*, par la légende du revers de la médaille de Caracalla:

ΜΗΤΡΟΠΟΛ. ΑΝΚΥΡΑC. ΑCΚΛΗΠΙΑ. CΩΤΗΡΙΑ.
ΙCΘ. ΠΥΘΙΑ.

L'on apprend qu'à Ancyre en Galatie on célébroit en l'honneur d'Eſculape, dit le ſauveur, les mêmes *jeux* qui ſe célébroient dans l'iſthme de Corinthe en l'honneur d'Apollon.

On trouve auſſi les *jeux* marqués ſur les médailles latines avec le temps qu'ils ont été célébrés. Nous avons ſur la médaille de Memmius, *ÆD. CERIALIA PRIMUS FECIT.* Nous trouvons ſurtout les jeux ſéculaires qui ſe célébroient à la fin de chaque ſiècle, marqués avec grand ſoin ſur les médailles; *LUDOS SECULARES FECIT*, dans celles de Domitien; *SÆCULARES AUG.* ou *AUGG.* dans Philippe, &c. Les types en ſont fort différens; tantôt ils expriment des ſacrifices, tantôt des combats, tantôt des animaux extraordinaires dont on donnoit le ſpectacle au peuple dans ces *jeux*.

Les *jeux* appellés *Agonotheſia*, parce que l'*Agonothète* les donnoit à ſes frais.

Les *jeux* d'*Alexandre*, inſtitués en ſon honneur.

Les *jeux* d'*Antonin*; de même.

Les *jeux* d'*Aſclépius* ou d'*Eſculape*. *Voyez* ASCLÉPIES.

Les *jeux* d'*Aſie*, ou communs à toutes les villes d'Aſie.

Les *jeux* d'*Attalus*, roi de Pergame, établis en ſon honneur.

Les *jeux Chyſantins*. *Voyez* ce mot.

Les *jeux Dyſaria*, établis en Arabie en l'honneur de Bacchus. *Voyez* DYSARÈS.

Les *jeux* appellés *Enmonideia*. *Voyez* ce mot.

Les *jeux* appellés *Epinicia*. *Voyez* ce mot.

Les *jeux* appellés *Epheſia*, établis à l'honneur de Diane d'Ephèſe.

Les *jeux Eugamia*. *Voyez* ce mot.

Les *jeux* appellés *Gamelia*, célébrés en l'honneur de Junon - *Gamelia*. *Voyez* ce mot.

Les *jeux* appellés *Gordianæa* en l'honneur de Gordien.

Les *jeux* appellés *Gymnaſiarchia*, célébrés aux dépens du Gymnaſiarque.

Les *jeux* appellés *Helia*, célébrés en l'honneur du soleil.

Les *jeux* appellés *Heraia*. *Voyez* HERÉES.

Les *jeux* appellés *Coraia*. *Voyez* CORÉE.

Les *jeux* appellés *Latonia*, célébrés en l'honneur de Latone.

Les *jeux* appellés *Naumachia*, où l'on représentoit un combat naval.

Les *jeux* appellés *Panionia*, célébrés à *Pànionium*, près de Priène, par la fédération de treize villes d'Ionie.

Les *jeux* appellés *Philadelphia*, ou des frères unis, établis en l'honneur de Caracalla & de Géta.

Les *jeux* appellés *Semalia*, établis en l'honneur de Jupiter-*Prodigialis*.

Les *jeux* appellés *Theogamia*, les *Severæa*, les *Cabiræa*, les *Demetria*, se trouvent à leurs articles.

Sur un jaspe noir de Stosch, on voit Cupidon debout tenant une palme des deux mains, ou Cupidon-*Agonothète*, c'est-à-dire, qui préside aux *jeux* & distribue les prix. Les thespiens (*Pausan. l. IX. p. 770, l. XVIII.*) célébroient des *jeux* en l'honneur de l'Amour, & il y concouroit des poètes, des musiciens & des Athlètes.

JEUX DES ENFANS DE ROME.

Tous les enfans ont des *jeux* qui ne sont pas indifférens, pour faire connoître l'esprit des nations. Les *jeux* de nos enfans sont ceux de la toupie, de clignemusette, de colin-maillard, &c. Les enfans de Rome représentoient dans leurs *jeux* des tournois sacrés, des commandemens d'armes, des triomphes des empereurs, & autres grands objets. Nous lisons dans Suétone, que Néron dit à ses gens de jetter dans la mer son beau-fils Rufinus Crispinus, fils de Poppée, encore enfant, *quia ferebatur ducatus & imperia ludere*

Un de leurs principaux *jeux* étoit de représenter un jugement dans toutes les formes, ce qu'ils appelloient *judicia ludere*. Il y avoit des juges, des accusateurs, des défenseurs & des licteurs pour mettre en prison celui qui seroit condamné.

Plutarque, dans la vie de Caton d'Utique, nous raconte qu'un de ces enfans, après le jugement, fut livré à un garçon plus grand que lui, qui le mena dans une petite chambre où il l'enferma. L'enfant eut peur & appella à sa défense Caton, qui étoit du *jeu*; alors Caton se fit jour à travers ses camarades, délivra son client, l'emmena chez lui, où tous les autres enfans le suivirent.

Ce Caton, depuis si grand homme, tenoit déjà dans Rome le premier rang parmi les enfans de son âge, quand Sylla donna le tournois sacré des enfans à cheval; il nomma Sextus, neveu du grand Pompée, pour un capitaine des deux bandes; mais tous les enfans se mirent à crier qu'ils ne courroient point. Sylla leur demanda quel camarade ils vouloient donc avoir à leur tête; alors tous répondirent à la fois *Caton;* & Sextus lui céda volontairement cet honneur, comme au plus digne. (D. J.)

JOBATE, roi de Lycie. *V.* BELLOROPHON.

JOCASTE, fille de Créon, roi de Thèbes, & femme de Laïus, fut mère d'Œdipe, qu'elle épousa depuis sans le connoître, & dont elle eut deux fils & deux filles, Étéocle, Polynice, Antigone & Ismène. *Jocaste* se pend de désespoir dans Sophocle, aussitôt qu'elle a découvert le fatal mystère de la naissance de son second époux: mais dans Euripide, elle survit à sa douleur; elle demeure dans Thèbes après l'exil d'Œdipe: lorsque ses deux fils veulent se faire la guerre pour la royauté, elle obtient d'eux une trève, durant laquelle elle travaille à les reconcilier; & ce n'est qu'après avoir été témoin de la mort des deux princes, que *Jocaste* se donne la mort avec l'épée qui étoit entrée dans le corps d'Étéocle, & tombe entre les deux fils, qu'elle tient embrassés. Selon Homère & Pausanias, qui citent d'autres anciens auteurs, l'inceste de *Jocaste* & d'Œdipe n'eut point de suite, parce qu'il fut aussitôt découvert. *Voyez* ŒDIPE, ÉPICASTE.

JOCATOR scenicorum. Ce nom qui se lit dans une inscription rapportée par Muratori (*Thes. inscr. 660. 2.*), est sans doute celui d'un bouffon de théatre.

JODAME, mère de Deucalion, fut aimée de Jupiter, qui la rendit mère de ce prince & de Thébé.

JODUTTE, idole des saxons; ce fut d'abord une statue que Lothaire, duc de Saxe, avoit fait placer aux environs de la forêt de Weps, après la victoire qu'il remporta en 1115, sur Henri V. Cette statue étoit un homme tenant de la main droite une massue, & de la gauche un bouclier rouge, & assise sur un cheval blanc.

JOIE, *lætitia;* elle se trouve personnifiée sur les médailles: c'est une femme qui tient de la main droite une couronne, & de la gauche un gouvernail, ou une pique, ou une ancre. La *joie* publique (*lætitia temporum*) est exprimée par les jeux publics, les courses de chevaux, les naumachies, & les combats des animaux, spectacle qu'on donnoit au peuple en signe de *joie* publique. La *joie* paroît ne différer de la *gaieté* (*hilaritas*) qu'en ce qu'elle pénètre & saisit davantage l'ame,

& qu'elle eſt comme une gaieté renforcée. *Voyez* GAIETÉ.

JONATHAN, roi de Judée.

Les médailles ſur leſquelles ſon nom eſt gravé en caractères ſamaritains entre les rais d'une roue ; au revers une ancre avec ces mots, ΒΑΣΙ. ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ, ſont :

R. en bronze.

Ses médailles incertaines, avec des légendes ſamaritaines, ſont :

R. en bronze.

JONCS pour écrire. *Voyez* CALAMUS.

C'eſt à tort que les artiſtes donnent à Neptune une couronne de *joncs*. On ne lui en voit une pareille ſur aucun monument antique. La couronne de *joncs* ne convient qu'aux Tritons & autres divinités ſubalternes des mers. (*Monum. inedit. tom. II. pag.* 47.)

JOU étoit chez les celtes le nom de Jupiter, dont *Jovis* eſt le génitif. Les celtes appelloient ce dieu *jou*, c'eſt-à-dire, le jeune, pour marquer que ce dieu ne vieillit jamais. Le mont *jou*, dans les Alpes, que les latins appelloient *mons Jovis*, lui étoit conſacré, & il prouve que c'étoit le nom de Jupiter. Le jour de la ſemaine qui porte ſon nom, *dies Jovis*, jeudi, ſe prononce encore dans toutes les provinces méridionales de France, *Di-Jou*. Enfin, c'eſt ſous ce nom de *Jou*, que le ſouverain des dieux étoit autrefois connu & honoré dans les Gaules.

JOPPÉ, en Paleſtine. ΙΟΠΗ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRR. en bronze..... *Pellerin.*

O. en or.

O en argent.

JOTAPATÆ, dans la Judée.

Goltzius ſeul a attribué des médailles impériales grecques à cette ville.

JOTAPÉ, reine de Commagène. ΑΣΙΑΙΣΑ ΙΟΤΑΠΗ.

Ses médailles ſont :

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

JOTAPE, dans la Cilicie.

On a quelques médailles impériales grecques de cette ville, ſelon le P. Hardouin.

JOUES des caſques. *Voyez* CASQUE.

JOUEUR de lyre. *Voyez* CITHAROEDUS.

JOUEURS de gobelets. *Voyez* ACETABULARII, CHARLATAN & PILANI.

JOUG des chars. *Voyez* CHAR.

JOUG. Les romains appelloient *jugum*, *joug*, un aſſemblage de trois piques ou javelines, dont deux étoient plantées en terre debout, ſurmontées d'une troiſième, attachée en travers au haut des deux autres ; elles formoient une eſpèce de baie de porte plus baſſe que la hauteur d'un homme ordinaire, afin d'obliger les vaincus qu'on y faiſoit paſſer preſque nuds l'un après l'autre, de ſe baiſſer ; ce qui marquoit l'entière ſoumiſſion : & cela s'appelloit *mittere ſub jugum*.

Tous les peuples voiſins de Rome avoient le même uſage. C'étoit le comble des deshonneurs dont ſe ſervoit le vainqueur, pour faire ſentir le poids de la victoire à ceux qui avoient ſuccombé : les romains ont rarement éprouvé cette honte, & l'ont aſſez fait éprouver à leurs ennemis.

Cependant ils éprouvèrent dans la guerre contre les ſamnites, lorſque le conſul Spacius Poſthumius, pour ſauver les troupes de la république, enfermées par ſa faute aux défilés des fourches caudines, qu'on nomme aujourd'hui *ſtreta d'arpaia*, conſentit de ſubir lui-même cette infamie avec toute ſon armée. Il eſt vrai que de retour à Rome, il opina dans le ſénat pour qu'on le renvoyât pieds & poings liés, pour mettre à couvert la foi publique du traité honteux qu'il avoit conclu. Son avis fut ſuivi ; mais les ſamnites ne voulurent point recevoir le malheureux conſul.

Denys d'Halicarnaſſe rapporte (*liv. III.*) que les pontifes à qui Tullius Hoſtilius avoit renvoyé le jugement d'Horace, accuſé du meurtre de ſa ſœur, commencèrent à purifier la ville par des ſacrifices, & après pluſieurs expiations, ils firent paſſer Horace ſous le *joug* : c'eſt une coutume, dit-il, parmi les romains, d'en uſer ainſi envers les ennemis vaincus, après quoi on les renvoie chez eux. (D. J.)

JOVIA. *Voyez* JOVIUS.

JOVIEN.

FLAVIUS JOVIANUS AUGUSTUS.

Ses

Ses médailles sont :

RRR. en or ; il y a quelques revers plus rares.

R. en argent.

Celle où on lit au revers, *Victoria Augusta*, est RR.

RR. en médaillon de B.

R. en M. B.

C. en P. B.

JOVIN, tyran sous Honorius.

Jovinus Augustus.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

R. en argent.

O. en bronze.

On voit avec étonnement que la plupart des médailles de *Jovin* & de Sébastien paroissent avoir été fabriquées à Constantinople, pendant que Théodose II, qui régnoit alors dans cette ville, n'avoit aucune relation avec ces tyrans ; car ceux-ci devoient être ses ennemis, comme ils l'étoient d'Honorius son oncle, contre lequel ils s'étoient révoltés. A moins qu'on ne veuille expliquer ces lettres, COMOB, placées sur leurs médailles, par les mots *COnflata Moneta OBryzo*. C'est ici une conjecture de Beauvais, qui n'a pas pu prendre sur lui, de ne pas expliquer un mot peut-être barbare.

JOUJOUX. *Voyez* CREPUNDIA.

JOVIUS, surnom donné à Hercule, parce qu'il étoit fils de Jupiter.

Dioclétien portoit le même surnom, & de-là fut appellée *Jovia*, la partie de la Dalmatie, Spalatro, où il se retira après avoir abdiqué l'empire.

JOUR (commencement du). Le *jour* civil est déterminé par rapport à son commencement, & à sa fin, selon l'usage de chaque nation. Les égyptiens le commençoient à minuit. Les chaldéens au lever du soleil. Les juifs & les athéniens à son coucher. Les astronomes le commencent à midi. Dans l'usage ordinaire moderne il commence à minuit, c'est le *jour* naturel, civil & ecclésiastique.

Les babyloniens commençoient le *jour* d'un orient à l'autre. Les italiens l'ont déterminé d'un occident à l'autre, & comptent la première heure au soleil couchant. Les marins comptent le *jour* comme les astronomes depuis un midi jusqu'à l'autre.

JOUR *civil des romains*. Le *jour* civil des romains étoit divisé en plusieurs parties, auxquelles ils donnoient différens noms. La première partie étoit *media nox*, minuit : après cela venoient *mediæ noctis inclinatio*, *gallicinium* le chant du coq ; *conticinium*, qui étoit le temps le plus calme de la nuit ; *diluculum*, la pointe du jour ; & *mane*, le matin qui duroit jusqu'à midi. Après midi, étoit *meridiei inclinatio*, que nous appelons vulgairement *la relevée ; solis occasus*, le coucher du soleil ; après cela étoient *suprema tempestas*, *vesper*, *crepusculum*, *concubium*, le temps où l'on se couche, & *nox intempesta* qui duroit jusqu'à minuit. On divisoit aussi la nuit en quatre parties que les romains appeloient *veilles*, *excubiæ* ou *vigiliæ*. *V.* NUIT.

Parmi ces jours il y en avoit qu'on appeloit *festi*, & d'autres *profesti* : ceux-là étoient consacrés aux dieux, soit pour faire des sacrifices, soit pour célébrer des jeux en leur honneur. Ces *jours* de fêtes s'appeloient *feriæ* ; il y en avoit de publiques & de particulières. *V.* FETES *des romains*.

Les *jours* qu'on nommoit *profesti*, étoient ceux dans lesquels il étoit permis de vaquer aux affaires publiques & particulières ; on les partageoit en *jours fastes* & *néfastes* ; les fastes étoient ceux où le préteur pouvoit prononcer ces trois mots *do*, *dico*, *addico*, c'est-à-dire, les *jours* où il étoit permis de rendre la justice. Les *jours* néfastes étoient ceux où il ne pouvoit l'exercer, comme dans les féries & dans les temps de la vendange & de la moisson. Il y avoit aussi des *jours* appelés *intercisi* & *endocisi*, dans lesquels on pouvoit rendre la justice à certaines heures seulement. On les trouve marqués dans les fastes par ces lettres *F P* & *N P* qui signifient *fastus prior*, & *nefastus prior*. Quelques-uns confondent mal-à-propos les *jours* néfastes avec ces *jours* où l'on se faisoit un scrupule de travailler, à cause de quelque malheur arrivé à pareil *jour*, comme celui de la bataille d'Allia. Il est cependant vrai qu'on a donné le nom de *néfastes* à ces *jours* malheureux.

Les romains avoient encore d'autres *jours* qui avoient différens noms, comme ceux qu'on appeloit *comitiales*, pendant lesquels on tenoit les comices & les *jours* de marchés appelés *nundinæ* ou *novendinæ*, parce qu'ils revenoient tous les neuf jours. Les habitans de la campagne venoient à la ville ces *jours* de marché pour y porter des denrées, pour y recevoir des lois & même pour y travailler à leurs procès depuis la loi *hortensia* ; car jusques-là ces *jours* avoient été néfastes.

Les *jours* qu'on nommoit *prælliares*, étoient ceux où il étoit permis de répéter son bien & d'attaquer ses adversaires ; les *jours* qui leur étoient opposés s'appeloient *non prælliares* : c'étoit, par exemple, les *jours* noirs & funestes, *dies atri*, qui arrivoient tous les lendemains des kalendes,

des ides & des nones de chaque mois : car le peuple s'imaginoit ridiculement qu'il y avoit quelque chose de funeste dans le mot *post* qui servoit à exprimer ce que nous appelons *le lendemain*. Ainsi tous les *jours* malheureux se nommoient chez les romains comme chez les grecs, des *jours noirs*. Les *jours* heureux au contraire étoient appelés *blancs* chez ces deux peuples.

On ne pouvoit dans ces *jours* malheureux, travailler publiquement à aucune affaire : cependant on doit les distinguer des *jours* néfastes : car les féries étoient des *jours* néfastes & non des *jours* malheureux. Les *jours* appelés *inominales* étoient tous les quatrièmes *jours* avant les kalendes, les ides & les nones de chaque mois, & quelques féries.

On trouve dans le droit romain des *jours* qu'on nomme *comperendini*, qui étoient ceux où l'on assignoit son adversaire à comparoître pour le surlendemain de la première audience : d'autres appelés *stati* qui étoient pour terminer ses affaires avec l'étranger, & d'autres enfin qui portoient le nom de *justi* ; c'est-à-dire trente *jours* complets, accordés par une loi des douze tables à celui qui avoit avoué son crime ou à celui qui avoit été condamné, afin de lui donner la facilité de trouver la somme d'argent qu'il étoit obligé de payer ou de satisfaire de quelqu'autre manière à la sentence du juge (*D. J.*).

JOUR, *Iconolog.* Les anciens qui représentoient en figure tout ce qu'ils croyoient pouvoir en être susceptible, donnèrent une image au *jour* considéré en lui-même, & sans aucun rapport ni à l'année, ni au mois, ni à la semaine dont il fait partie. Athénée, dans la description d'une magnifique pompe d'Anthiochus Epiphane, dit qu'on y voyoit des statues de toutes les sortes, jusqu'à celles du *jour* & de la nuit, de l'aurore & du midi.

Comme le nom grec du *jour* est féminin, le *jour* étoit peint en femme, & non-seulement le *jour*, mais aussi ses parties étoient aussi personnifiées suivant leur genre.

Le crépuscule,

Tempus,

Quod tu nec tenebras nec possis dicere lucem,

Sed cum luce tamen, dubia confinia noctis.

le crépuscule, dis-je, étoit peint en jeune garçon qui tenoit une torche, & qui avoit un grand voile étendu sur la tête, mais un peu reculé en arrière ; voilà ce qui désignoit que le crépuscule participoit à la lumière & aux ténèbres, au *jour* & à la nuit, & c'est aussi ce que signifie la torche qu'il tenoit à la main ; car au point du jour il fait un peu clair, mais si peu qu'on a encore besoin d'un flambeau qui éclaire.

L'aurore aux doigts de rose, *& croceo velamine fulgens*, se peignoit en femme ayant un grand voile & étant traînée dans un char à deux chevaux ; le voile qu'elle portoit sur sa tête étoit fort reculé en arrière, ce qui marque que la clarté du *jour* est assez grande & que l'obscurité de la nuit se dissipe.

Le midi, *quùm medio sol aureus splendet olympo*, étoit aussi peint en femme, à cause qu'il est du genre féminin dans la langue grecque.

Le soir ou le vesper, *infuscans terras jam croceo noctis amictu*, étoit peint en homme qui tenoit le voile sur sa tête, mais un peu en arrière, parce que l'obscurité de la nuit ne se répand qu'insensiblement, & laisse assez long-temps de la clarté pour se conduire encore.

Enfin le crépuscule du soir étoit représenté comme celui du matin, par un petit garçon qui porte un voile sur la tête ; mais il n'a point de flambeau ; il lui seroit inutile, puisqu'il va se perdre dans les ténèbres de la nuit ; il tient de ses deux petites mains les rênes d'un des chevaux du char de Diane, prise pour la lune, & qui court se précipiter aussi dans les ondes de l'océan : *hesperias abiturus in undas*. (*D. J.*)

JOUR *heureux & malheureux*. Quelque ridicule que soit l'idée qu'il y ait dans la nature des *jours* plus *heureux* ou plus *malheureux* les uns que les autres, il n'en est pas moins vrai que de temps immémorial, les plus célèbres nations du monde, les chaldéens, les égyptiens, les grecs, & les romains, ont également donné dans cette opinion superstitieuse, dont tout l'orient est encore convaincu.

Les rois d'Egypte, selon Plutarque, n'expédioient aucune affaire le troisième *jour* de la semaine, & s'abstenoient ce jour-là de manger jusqu'à la nuit, parce que c'étoit le jour funeste de la naissance de Typhon. Ils tenoient aussi le dix-septième *jour* pour infortuné, parce qu'Osiris étoit mort ce jour-là. Les juifs poussèrent si loin leur extravagance à cet égard, que Moïse mit leurs recherches au rang des divinations dont dieu leur défendoit la pratique.

Si je passe aux grecs, je trouve chez eux la liste de leurs *jours* apophrades ou malheureux, ce qui a fait dire plaisamment à Lucien, en parlant d'un fâcheux de mauvaise rencontre, qu'il ressembloit à un apophrade. Le jeudi passoit tellement pour un apophrade chez les athéniens, que cette superstition seule fit long-temps différer les assemblées du peuple qui tomboient ce *jour-là*. Le poème d'Hésiode sur les travaux rustiques, écrit dans le onzième siècle avant J. C. fait une espèce de calendrier des *jours heureux* où il importe de former certaines entreprises, & de ceux où il convient de s'en abstenir ; il met sur-tout dans ce

nombre le cinquième *jour* de chaque mois, parce qu'ajoute-t-il, ce *jour*-là les furies infernales se promènent sur la terre. Virgile a fait cette fiction d'Héſiode, pour en parer ſes géorgiques. « N'entreprenez rien, dit-il, le cinquième *jour* du mois, » c'eſt celui de la naiſſance de Pluton & des Eumé» nides; en ce *jour* la terre enfanta Japet, le géant » Cée, le cruel Thiphée, en un mot, toute la » race impie de ces mortels qui conſpirèrent contre » les dieux ». Mais Héſiode, pour conſoler ſon pays, mit au rang des *jours heureux* le ſeptième, le huitième, le neuvième, le onzième & le douzième de chaque mois.

Les romains nous font aſſez voir par leur calendrier la ferme créance qu'ils avoient de la diſtinction des *jours*. Ils marquèrent de blanc les *jours* heureux, & de noir ceux qu'ils réputoient malheureux; tous les lendemains des kalendes, des nones & des ides, étoient de cette dernière claſſe. L'hiſtoire nous en a conſervé l'époque & la raiſon.

L'an de Rome 363, les tribuns militaires voyant que la république recevoit toujours quelque échec, requirent qu'on en recherchât la cauſe. Le ſénat ayant mandé le devin L. Aquinius, il répondit que lorſque les romains avoient combattu contre les Gaulois, près du fleuve Allia, avec un ſuccès ſi funeſte, on avoit fait aux dieux des ſacrifices le lendemain des ides de juillet, & qu'à Crémère les fabiens furent tous tués, pour avoir combattu le même *jour*; ſur cette réponſe, le ſénat, de l'avis du collége des pontifes, défendit de rien entreprendre à l'avenir contre les ennemis le lendemain de kalendes, des nones & des ides; chacun de ces *jours* fut nommé *jour funeſte : dies atra, nefandus, inauſpicatus, inominalis, ægyptiacus dies.*

Vitellius ayant pris poſſeſſion du ſouverain pontificat le quinzième des kalendes d'août, & ayant ce même *jour* fait publier de nouvelles ordonnances, elles furent mal reçues du peuple, diſent Suétone & Tacite, parce que tel *jour* étoient arrivés les déſaſtres de Crémère & d'Allia.

Il y avoit quelques autres *jours* eſtimés *malheureux* par les romains; tels étoient le *jour* du ſacrifice aux mânes, celui des lémuries, des féries latines & des ſaturnales, le lendemain des volcanales, le quatrième avant les nones d'octobre, le ſixième des ides de novembre, les nones de juillet, appellées caprotines, le quatrième avant les nones d'août, à cauſe de la défaite de Cannes, & les ides de mars, par les amis de Jules-Céſar.

On juge bien qu'outre ces *jours*-là il y en avoit d'autres que chacun eſtimoit malheureux par rapport à ſoi-même. Auguſte n'entreprenoit rien d'important le *jour* des nones; & pluſieurs particuliers avoient une folie pareille ſur le quatrième des kalendes, des nones & des ides.

Pluſieurs obſervations hiſtoriques, ſuperſtitieuſement recueillies, ont contribué à favoriſer, avec tant d'autres erreurs, celles des *jours* heureux & malheureux. Joſeph remarque que le temple de Salomon avoit été brûlé par les babyloniens le 8 ſeptembre, & qu'il le fut une ſeconde fois au même *jour* & au même mois par Titus. Æmilius Probus débite que Timoléon le corinthien gagna toutes les victoires le jour de ſa naiſſance.

Aux exemples tirés de l'antiquité, on en joint d'autres puiſés dans l'hiſtoire moderne. On prétend que Charles Quint fut comblé de toutes ſes proſpérités le *jour* de St. Matthias. Henri III, nous dit-on, fut élu roi de Pologne, enſuite roi de France, le *jour* de la pentecôte qui étoit auſſi celui de ſa naiſſance. Le pape Sixte V. aimoit le mercredi ſur tous les jours de la ſemaine, parce qu'il prétendoit que c'étoit le *jour* de ſa naiſſance, de ſa promotion au cardinalat, de ſon élection à la papauté, & de ſon couronnement. Louis XIII aſſuroit que tout lui réuſſiſſoit le vendredi. Henri VII, roi d'Angleterre, étoit attaché au ſamedi, comme au *jour* de tous les bonheurs qu'il avoit éprouvés.

Mais rien ne ſeroit ſi facile que d'apporter encore un plus grand nombre de faits qui prouveroient l'indifférence des *jours* pour la bonne ou mauvaiſe fortune, s'il s'agiſſoit de combattre par des exemples des préventions ſuperſtitieuſes, contraires au bon ſens & à la raiſon. On remarqua, dit Dion Caſſius (*l. XLII.*), que Pompée fut aſſaſſiné en Egypte le même *jour* qu'il avoit autrefois triomphé des Pirates & de Mithridate, & l'on ajoutoit encore que c'étoit celui de ſa naiſſance. Le même jour, dit Guichardin, que Léon X fut ſacré avec une pompe merveilleuſe, il avoit été fait miſérablement priſonnier un an auparavant. Reconnoiſſons donc avec un ancien, qu'une même journée nous peut être également mère & marâtre, & que ceux conſéquemment qui ſe ſont moqués du choix ſuperſtitieux de certains *jours*, ont eu par-là un grand avantage pour le ſuccès de leurs entrepriſes ſur ceux qui ont été aſſez crédules pour s'y aſſujettir.

Alexandre le grand, bien inſtruit ſur ce point par Ariſtote ſon précepteur, ſe moqua ſpirituellement de quelques-uns de ſes capitaines qui lui repréſentoient ſur le bord du Granique, que jamais les rois de Macédoine ne mettoient leurs armées en campagne au mois de juin, & qu'il devoit craindre le mauvais augure qu'on pouvoit tirer, s'il négligeoit de ſuivre l'ancien uſage. « Il faut bien y remédier, répondit il en ſouriant; & j'ordonne auſſi pour cela que ce juin, que l'on

craint tant, soit nommé le second mois de mai ». Il sçut encore insister si adroitement auprès de la sibylle du temple de Delphes, qui lui refusoit de consulter le dieu un *jour* réputé malheureux, qu'elle lui dit enfin, en cédant à ses instances, qu'il vouloit faire paroître jusques sur le seuil du temple de Delphes qu'il étoit invincible. « Cet oracle me suffit, répartit gaiement Alexandre; je n'en peux recevoir de plus clairs, ni de plus favorables ».

C'est sur ce même ton que Lucullus répondit à ceux qui tâchoient de le dissuader de combattre contre Tigranes aux nones d'octobre, parce qu'à pareil *jour* l'armée de Cépion fut taillée en pièces par les Cimbres; & moi, dit-il, je vais le rendre de bon augure pour les romains ». Il attaqua le roi d'Arménie & le vainquit.

Dion de Syracuse se conduisit de même vis-à-vis de Denys de Syracuse; il lui livra la bataille le *jour* d'une éclipse de lune, qui étoit réputé un *jour* funeste, & remporta la victoire.

JOUR DE L'AN, *Hist. anc.* ou premier jour de l'année, a fort varié chez différens peuples par rapport au temps de sa célébration; mais il a toujours été en grande vénération.

Chez les romains le premier & le dernier *jours* de l'an étoient consacrés à Janus; de là vint, disoit-on, qu'on le représente avec deux visages.

C'est des romains que nous tenons cette coutume si ancienne des complimens du nouvel an. Avant que ce jour fût écoulé, ils se faisoient visite les uns les autres, & se donnoient des présens accompagnés de vœux réciproques. Lucien parle de cette coutume comme très-ancienne, & la rapporte au temps de Numa. *Voyez* ÉTRENNES, VŒUX, ANNEE, *&c.*

Ovide a cette même cérémonie en vue dans le commencement de ses fastes :

Postera lux oritur, linguisque animisque favete :
Nunc dicenda bono sunt bona verba die.

Et Pline plus expressément, *LXXVIII. chap. I. Primum anni incipientis diem lætis precationibus invicem faustum ominantur.*

JOURNEE des romains. *Voyez* VIE privée des romains.

JOURS ALCYONIENS, *Hist. anc.* phrase que l'on trouve souvent dans les auteurs pour exprimer un temps de paix & de tranquillité.

Cette expression tire son origine d'un oiseau de mer, que les naturalistes appellent *alcyon*, & qui, selon eux, fait son nid vers le solstice d'hiver, pendant lequel le temps est ordinairement calme & tranquille.

Les *jours alcyoniens*, suivant l'ancienne tradition, arrivent sept jours avant & sept jours après le solstice d hiver; quelques-uns appellent ce tems-là l'*été de S. Martin*; & le calme qui règne dans cette saison engage les *alcyons* à faire leur nid & à couver leurs œufs dans les rochers qui sont au bord de la mer.

Columelle appelloit aussi *jours alcyoniens* le tems qui commence au 8 des kalendes de mars, parce qu'on observe qu'il règne pour lors un grand calme sur l'océan atlantique.

JOURS de la semaine & du mois pour chartres. *Voyez* DATES (gloss. des).

JUBA, roi de Mauritanie; il y en a eu trois de ce nom. Minutius Félix dit que les maures honorèrent *Juba* comme un dieu. *Juba* n'étoit peut-être qu'un nom appellatif qui approche fort de celui de *Jéhova*, qui est le nom de dieu. D'ailleurs les maures regardoient tous leurs rois comme des dieux.

JUBA le père, *roi de Mauritanie.*

REX JUBA.

Ses médailles entrent dans la suite des empereurs, & sont :

RRRR. en or, dans le cabinet du roi.

RR. en argent.

Il y a au revers un temple.

On en voit quelques-unes en bronze dans le cabinet du roi, & il s'en trouvoit trois dans celui de Pellerin. Les légendes sont en caractères puniques.

JUBA le jeune.

REX JUBA.

Ses médailles sont :

O. en or & en bronze.

RRR. en argent. On en trouve environ quarante avec des revers différens dans les cabinets du roi & de Pellerin.

RRR. en argent, avec la tête de Cléopâtre la jeune, sa femme. Elles sont également rares en bronze avec la tête de cette princesse.

Pellerin en a publié quelques-unes.

JUBAR, étoile appellée *Lucifer* au matin, & *Hesperus* le soir. Varron (*de ling. latin. VI.* 4.) dit que les romains l'appelloient *Jubar*, parce qu'elle étoit *jubata*, c'est-à-dire, parce que ses rayons se développoient comme la crinière d'un lion. Festus dit expressément que *Jubar* étoit le φωσφόρος & le ἕσπερος des grecs.

JUBILO. Muratori rapporte (101. 4. *Theſ.*) l'inſcription ſuivante :

JUBILO
SACRUM
V. S. L. M.

Jubilus étoit-il une divinité qui préſidât à la joie, comme *Volupia* au plaiſir, *Pavor* à la peur, &c. ?

JUDÉE (fertilité de la).

« Autrefois la Judée étoit, dit M. Paucton, dans ſa *Métrologie*, une terre excellente, arroſée par des ruiſſeaux de lait & de miel, comme parle l'écriture. Ce pays produiſoit avec une abondance qui tenoit du prodige, des grains, des olives, des dattes, du miel, du baume, toutes ſortes d'autres fruits delicieux. Les troupeaux de bœufs & de moutons y étoient innombrables. Cette grande fertilité de la Terre-ſainte, eſt atteſtée par tous les écrivains de l'antiquité tant ſacrés que profanes ».

« Strabon écrit (*lib. XVI. p.* 519.) que les vallées ſituées ſur les bords du Jourdain, ſont extrêmement fertiles, & qu'elles produiſent toutes les choſes néceſſaires à la vie. Les terres des environs du port de Joppé étoient d'une fécondité ſi merveilleuſe, que la petite ville de Jamnia & les villages voiſins pouvoient fournir quarante mille hommes en état de porter les armes. J'obſerve qu'entre Joppé & Jamnia il y avoit une ville appellée Gadara, Gazara : ne faudroit-il pas entendre du territoire de cette ville ce qu'on lit dans Varron, que les terres de *Gadara* rendoient cent pour un ? Les plaines de Jéricho, arroſées par les eaux du Jourdain, produiſoient abondamment toutes les choſes néceſſaires aux beſoins de l'homme : elles étoient très-peuplées ; mais il n'en étoit pas de même des environs de Jéruſalem ; le terrein en eſt ſec & pierreux à la diſtance de 60 ſtades de la ville. On lit dans la Genèſe (*c. XXVI. v.* 12 & 13) que la famine ayant obligé Iſaac d'aller s'établir aux environs de Gérare dans le pays des philiſtins, il y fit labourer & ſemer une portion de terre qu'on lui avoit cédée, & que dès la même année il recueillit le centuple de la ſemence qu'il y avoit répandue. D'année en année la terre ſe bonifiait entre ſes mains, & devenoit plus fertile, enſorte que ſes riches moiſſons attiroient chez lui une bonne partie de l'or & de l'argent du pays : *ſevit autem Iſaac in terrâ illâ, & invenit in ipſo anno centuplum* ».

« Il ne faut donc pas regarder comme une hyperbole ou une exagération ce qu'on lit dans S. Mathieu (*cap. XIII. v.* 8.), que du bled ſemé dans la bonne terre, l'un rendit cent pour un, l'autre ſoixante, & l'autre trente. La parabole de Jéſus-Chriſt eſt priſe dans la nature même du ſol de la Judée : les meilleures terres y rendoient cent pour un, les médiocres ſoixante, & celles de moindre qualité trente ſeulement ».

« Si l'on admet que les terres de la Paleſtine, bien cultivées, rendoient ſoixante pour un, il s'enſuivra qu'un arpent de terre, meſure de France, ſuffiſoit dans ce pays pour procurer la ſubſiſtance à douze perſonnes en leur donnant à chacune trente boiſſeaux de bled, meſure de Paris, pour leur conſommation annuelle. Selon Hécatée d'Abdère, cité par Joſèphe, dans ſon diſcours contre Appion, le royaume de Juda contenoit trois millions d'aroures d'une terre excellente & très-fertile. Ce nombre d'aroures ne revient qu'à 454200 arpens, & ne doit pas comprendre toute l'étendue de la tribu de Juda, mais ſeulement ce qu'il y avoit de meilleures terres. Sur les cartes de d'Anville, la Terre ſainte entière comprendroit au moins cinq millions d'arpens, en ſorte que le terrein aſſigné dans Juda par Hécatée, en ſeroit la onzième partie. Si donc on employoit ſeulement le quart des terres de la Paleſtine à la culture du bled, on trouvera que la population pouvoit y monter juſqu'à quinze millions d'habitans, & dans la tribu de Juda, en particulier ſur les bonnes terres dont nous venons de faire mention, 1,362,600 hommes. L'on conviendra que cela devoit être en effet, ou bien l'on ne pourra jamais concilier l'obſervance de la loi de Moïſe avec l'étonnante population du peuple juif ».

« On ſait qu'il étoit défendu à ce peuple de faire aucuns travaux de la campagne chaque ſeptième année, qui étoit l'année ſabbatique. On n'enſemençoit donc point les terres la ſixième année, parce qu'il auroit fallu récolter la ſeptième, ce qui n'étoit pas permis ; par la même raiſon, on n'enſemençoit point non plus les terres la ſeptième année ; ce n'étoit que la huitième qu'on les labouroit, & on ne faiſoit la récolte que la neuvième, en ſorte qu'il falloit que la récolte de la ſixième année ſervît à la ſubſiſtance des habitans durant trois ans ; à moins qu'on n'eût la prévoyance de conſerver une partie du bled des années précédentes. Ce que je dis ici, eſt contenu mot pour mot dans le XXVe chapitre du Lévitique, où on lit ces paroles : « la ſeptième année » ſera le ſabbat de la terre ; l'année du repos du » Seigneur : vous ne ſemerez point vos champs, » vous ne taillerez point vos vignes. Que ſi vous » dites, que mangerons-nous la ſeptième année, » ſi nous ne ſemons point, ſi nous ne recueillons » point de fruits ? La ſixième année je vous donnerai ma bénédiction, & la terre vous produira » des fruits pour trois ans : vous ſemerez la » huitième année ; vous vous nourrirez des anciens fruits juſqu'à la neuvième, que vous en

en récolterez de nouveau ». Je ne sais si cette loi a toujours été observée par le juifs; mais on voit dans Josèphe (*Antiq. Jud. lib. XI. cap. VIII.*) qu'elle l'étoit encore au temps d'Alexandre-le-Grand & du grand prêtre Jaddus ».

« Partant donc de cette loi, on trouvera que la Terre-sainte entière n'aura pu souffrir qu'une population de cinq millions d'habitans; mais on y en trouve davantage. D'après le dénombrement fait par Moïse même (*Numer. XXV.*), le nombre des hommes en état de porter les armes, & âgés au moins de vingt ans, se monta à 601,730, sans compter les femmes, les enfans & les esclaves, & sans comprendre la tribu de Lévi, dont le nombre des mâles, depuis l'âge d'un mois, étoit de 23000. Dans le dénombrement fait par Josué, le nombre des combattans étoit de 603,550, & les mâles de la famille de Lévi, de 22000: d'où il suit que sous Moïse, la population des israëlites pouvoit être de 2,452,920 hommes, femmes, ou enfans, & sous Josué, de 2,458,200. On lit dans le second livre des rois (*cap. XXIV.*), que sous le règne de David, on comptoit dans la tribu du Juda 50,000 hommes en état de porter les armes, & 800,000 dans les autres; ce qui suppose dans Juda une population de deux millions d'hommes; dans les autres tribus une population de trois millions deux cens mille, & dans les douze tribus réunies, une population de cinq millions deux cens mille hommes. Mais on voit par le premier livre des Paralipomènes (*c. XXI.*), que la population étoit plus grande, puisqu'on compte 470,000 hommes en état de porter les armes dans la seule tribu de Juda, & 1,100,000 dans les autres tribus, non compris celles de Lévi & de Benjamin. La population étoit donc de 1,880,000 hommes dans Juda, de 4,400,000 dans les autres tribus, sans comprendre Lévi & Benjamin, & en total 6,280,000 ames dans onze tribus seulement. Suivant l'historien Josèphe, par le dénombrement que fit faire David, on trouva dans la tribu de Juda quatre cens mille hommes en état de porter les armes, & neuf cens mille dans les autres tribus, sans compter Lévi & Benjamin, qui ne furent point compris dans ce dénombrement, ce qui suppose toujours au moins 1,600,000 ames dans Juda, & 5,200,000 dans onze des treize tribus ».

« Mais ce n'est pas tout encore, il étoit resté un grand nombre de chananéens au milieu des juifs, dont une partie avoit été forcée d'embrasser la religion de ces derniers. Salomon fit faire le dénombrement de ces nouveaux convertis (11. *Paral. cap. II. v.* 17.), & il s'en trouva 153,600 en état de supporter les travaux les plus rudes; ce qui fait encore une augmentation de plus de 500,000 ames, en comprenant les femmes & les enfans. Ainsi l'on peut assurer d'après ces autorités, que la population de la Terre-sainte étoit à cette époque de six à sept millions. Sous les règnes d'Abia & de Jéroboam, on compta (11. *Paral. XIII.* 3.), dans Juda & Benjamin, quatre cens mille combattans, & dans Israël, huit cens mille. Sous le règne d'Asa, on trouva (11. *Paral. XIV.* 8.) trois cens mille combattans dans Juda, & deux cens quatre-vingt mille dans Benjamin, ce qui suppose dans ces deux tribus une population de 2,320,000 ames ».

« On voit par le second livre des paralipomènes (*cap. XVII.*) que Josaphat, roi de Juda, avoit 1,160,000 hommes en état de combattre, outre les troupes qu'il avoit dans les places fortes; c'est une population de 4,640,000 ames dans ce petit royaume. Sous Amasias, on ne compta que 300,000 combattans (*cap. XXV. v.* 5.), & sous Ozias (*cap. XXVI.* 13.) 307500 ».

« Pour juger de cette population, il faut la comparer à celle d'un état connu. On compte en France vingt ou vingt-deux millions d'habitans. A raison de six millions dans toute la Terre-sainte, la France seroit peuplée de cent vingt millions d'habitans. Accoutumés, dans le siècle où nous vivons, à n'entendre parler que de populations peu considérables, nous avons peine à croire celle des juifs; cependant rien n'est plus facile à comprendre. Dans l'antiquité, les terres rendoient en certains pays deux ou trois cents pour un; dans d'autres, cent ou cent cinquante; dans d'autres, cinquante ou soixante. Si la France rendoit soixante pour un, & que chaque année on pût mettre en culture de bled vingt-cinq millions d'arpens, ce royaume pourroit supporter une population de quatre cens seize millions d'habitans au moins ».

« Si la population des juifs étoit grande, elle n'étoit pas néanmoins excessive pour la fertilité du pays; il y avoit encore un grand superflu de fruits: ce qui le prouve, c'est le luxe & la profusion de la cour de Salomon. Nous n'entrerons pas dans le détail étonnant du comestible de la maison de ce prince, ni des envois de bled, d'orge, de vin, d'huile qui furent exportés à Tyr; il nous suffira de remarquer que ces exportations seules, jointes à la consommation de soixante-quatre mille chevaux que Salomon nourrissoit dans ses écuries, soit pour le service de sa cour, soit pour celui de ses armées, faisoient dans son état un vuide de subsistances pour plus d'un million d'hommes? En voilà bien assez pour montrer que cet heureux pays produisoit des fruits bien au delà de ce qu'il en falloit pour nourrir le peuple immense qui l'habitoit. Nous pourrions cependant faire observer encore, que dans l'étendue que nous avons donnée à la Terre-sainte, nous avons compris la Phénicie & le pays des Philistins, qui, quoique

destinés à faire partie de la Terre promise, n'ont cependant jamais été en la possession du peuple juif, & que par conséquent les philistins, les sidoniens, les tyriens, &c. devroient encore être ajoutés à la population des israëlites. Il s'ensuit de tout ce que nous avons dit jusqu'ici, que chaque habitant de la Palestine tiroit tout ce qui étoit nécessaire pour sa subsistance d'une étendue de terrein moindre qu'un arpent de France ».

On a quelque peine, dit Pluche (*Concord. Géogra. p.* 322.), à accorder les prodigieux dénombremens que l'écriture nous rapporte des habitans des royaumes de Juda & d'Israël, avec l'état de langueur & de misère dans lequel les voyageurs nous les représentent aujourd'hui ».

« L'indifférence du gouvernement des turcs pour la population, & le triste état des habitans de leurs pays conquis; l'avarice des officiers qui en ont l'intendance; la vente des permissions qu'ils accordent aux monopoleurs & aux coureurs arabes, ont découragé & fait fuir les habitans. La terre sans culture n'a plus rien de florissant. Les terres sont négligées. Les villes sont devenues ou des villages misérables, ou des amas de ruines. Les habitans sont ou des grecs ruinés & fugitifs, ou des arabes sans goût pour l'agriculture, ou de pauvres syriens qui n'osent rien entreprendre, de peur d'être pillés par les corps de voleurs qui vont & viennent, ou par les officiers même préposés pour les défendre ».

« Autrefois tout y étoit en valeur, jusqu'au plus haut des montagnes, par le soin qu'on prenoit d'en couper tous les pendans en différentes terrasses, d'en varier les productions selon les aspects, & de cultiver le tout à la charrue ou à la pioche. Les hébreux fournissoient Tyr & Sidon de bled, de menus grains, de lin, de chanvre & de fruits: ils portoient ou envoyoient aux égyptiens de grandes provisions d'huile & de vin. Aujourd'hui la terre est la même; mais les habitans manquent à la terre, & le courage aux habitans ».

« C'étoient les pâturages & les bestiaux qui, par des engrais, produisoient à la Terre sainte & aux régions voisines cette heureuse fécondité, qui en faisoit des états puissans dans une petite étendue de terres. Les israëlites & tous les peuples du voisinage furent bergers de profession dès les premiers temps. Qu'on parcoure la bible, on verra toujours les hébreux, à commencer par Abraham, faire consister la meilleure partie de leurs richesses dans la nourriture des bœufs, des moutons & des chèvres; ils ne négligèrent jamais cette lucrative occupation, pas même durant leur servitude en Egypte. (*Métrologie de M. Paucton.*) »

JUDÉE (*Numismat.*).

Les rois, ou souverains de la *Judée*, dont on a des médailles, sont :

Jonathan.—

— *Médailles incertaines avec des légendes samaritaines.*

— Antigone, *fils d'Aristobule.*

— Zénodore.—

— Hérode *le grand.*—

— Hérode, *Tétrarque.*—

— Agrippa I.—

— Agrippa II.—

Voyez leurs articles.

Ce royaume, réduit en province romaine, a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Auguste, de Titus, de Domitien, de Tibère avec Julie (*Eckhel*), de Britannicus.— La légende est IOYΔAIAC.

La *Judée*, personnifiée sur les monumens, est reconnoissable au palmier qui l'avoisine, ou qu'elle porte. Cet arbre étoit son symbole, ainsi que de la Phénicie.

JUDÉE (Bitume de). *Voyez* ASPHALTE.

JUDEX, surnom de la famille VETTIA.

JUGA, selon Festus,
JUGALIS, selon Servius,
JUGATINA, selon S. Augustin, } noms que l'on donnoit à Junon, en qualité de déesse qui présidoit aux mariages. Ce nom vient de *jugum*, joug, par allusion, non au joug que l'on a prétendu mal-à-propos avoir été placé, en effet, sur les deux époux dans la cérémonie des noces, mais parce qu'elle unissoit sous le même joug les personnes qui se marioient. Junon-*Juga*, avoit un autel dans une rue de Rome, qu'on appelloit, à cause de cela, *Vicus Jugatius.*

JUGATINUS; il y avoit deux dieux de ce nom, dont l'un présidoit aux mariages, & l'autre au sommet des montagnes qu'on appelle en latin *Juga.* Saint Augustin est le seul qui fasse mention de ces deux divinités, dans son quatrième livre de la Cité de Dieu, d'après un texte de Varron, que nous avons perdu.

JUGATIO, impôt établi sur le nombre des animaux employés à la culture des terres, sur le nombre des *jougs.* (*lib. I. cap. X. tit. XLVIII.*) Il étoit de quatre siliques.

JUGE de table. *V. ARBITER bibendi.*

JUGE.
JUGEMENT.
JUGER. } *V.* le Dict. de Jurisprudence.

JUGEMENT de *Pâris*. *Voyez* PARIS.

JUGÈRE, *JUGERUM*, } f. m., mesure romaine pour les terres ; c'étoit originairement la grandeur du terrein qu'une paire de bœufs attelés pouvoit labourer en un jour. On dit encore en Auvergne, dans le même sens, un *joug de terre*.

Le *jugère* faisoit la moitié d'une *hérédie* ; l'hérédie contenoit quatre actes quarrés : l'acte quarré, *actus quadratus*, avoit cent vingt pieds de long. Quintilien (*lib. I. cap. IX.*) lui donne aussi la même longueur, & cent vingt pieds en largeur. Enfin, Isidore (*lib. XV. cap. XV.*) confirme la même chose en ces termes : *actus duplicatus* jugerum *facit;* jugerum *autem constat longitudine pedum* CCXL. *latitudine* CXX.

Voilà donc l'étendue du *jugère* trouvée ; & pour l'évaluer exactement, il ne faudroit pas dire le *jugère* est un demi de nos arpens, parce que notre arpent diffère suivant les différentes provinces. Le rapport du *jugère* des romains à l'acre d'Angleterre, est comme 10,000 à 16,097. (D. J.)

Le *jugère* valoit $\frac{5188}{10000}$ d'arpens de roi, selon M. Paucton.

Il valoit en mesures anciennes,

2 actes quarrés ;
ou, 12 onces de terre ;
ou, 48 siciliques de terre ;
ou, 60 actes simples ;
ou, 72 sextules de terre ;
ou, 288 scrupules de terre ;
ou, 28800 pieds romains quarrés.

JUGÈRE, mesure pythique pour l'arpentage. *V.* MEDIMNE.

JUGÈRE, mesure olympique pour l'arpentage. *Voyez* PLETHRE.

Voyez MESURES pour l'évaluation de M. de Lisle.

JUGES DES ENFERS.

Platon dit qu'avant le règne de Jupiter, il y avoit une loi établie de tous temps, qu'au sortir de la vie, les hommes fussent jugés pour recevoir la récompense ou le châtiment de leurs bonnes ou mauvaises actions. Mais comme ce jugement se rendoit à l'instant même qui précédoit la mort, il étoit sujet à de grandes injustices : les princes qui avoient été avares & cruels, paroissant devant leurs juges avec toute la pompe & tout l'appareil de leur puissance, les eblouissoient & se faisoient encore redouter ; en sorte qu'ils passoient sans peine dans l'heureux séjour des justes. Les gens de bien, au contraire, pauvres & sans appui, étoient encore exposés à la calomnie & condamnés comme coupables. La fable ajoute que, sur les plaintes réitérées qu'on en porta à Jupiter, il changea la forme de ces jugemens ; le temps en fut fixé au moment même qui suit la mort. Radamante & Eaque, tous deux fils de Jupiter, furent établis *juges ;* le premier pour les asiatiques ; l'autre pour les européens ; & Minos au-dessus d'eux, pour décider en cas d'obscurité & d'incertitude. Leur tribunal est placé dans un endroit appellé *le champ de la vérité*, parce que le mensonge & la calomnie n'en peuvent approcher : il aboutit d'un côté au tartare, & de l'autre aux champs-élysées. La, comparoît un prince, dès qu'il a rendu le dernier soupir, dépouillé de toute sa grandeur, réduit à lui seul, sans défense & sans protection, muet & tremblant pour lui-même, après avoir fait trembler toute la terre. S'il est trouvé coupable de crimes qui soient d'un genre à pouvoir être expiés, il est relégué dans le tartare pour un temps seulement, & avec assurance d'en sortir quand il aura été suffisamment purifié. Telles sont les idées qu'un philosophe payen avoit sur l'autre vie.

L'idée de ce jugement, après la mort, avoit été empruntée par les grecs d'une ancienne coutume des égyptiens racontée par Drodore. « Quand un » homme est mort en Egypte, on va, dit-il, » annoncer le jour des funérailles, premiérement » aux juges, & ensuite à toute la famille & à tous » les amis du mort : aussi-tôt quarante juges s'as- » semblent, & vont s'asseoir dans leur tribunal » qui est au-delà d'un lac, avant de faire passer » le lac au mort. La loi permet à tout le monde » de venir faire ses plaintes contre le mort. Si » quelqu'un le convainc d'avoir mal vécu, les » juges portent la sentence, & privent le mort » de la sépulture qu'on lui avoit préparée. Mais » si celui qui a intenté l'accusation ne la prouve » pas, il est sujet à de grandes peines. Quand » aucun accusateur ne se présente, ou que ceux » qui se sont présentés sont convaincus eux-mêmes » de calomnie, tous les parens quittent le deuil, » louent le défunt, sans parler néanmoins de sa » race, parce que tous les égyptiens se croient » également nobles ; & enfin ils prient les dieux » infernaux de le recevoir dans le séjour des bien- » heureux. Alors toute l'assistance félicite le mort » de ce qu'il doit passer l'éternité dans la paix & » dans la gloire.

JUIFS. *Voyez* HEBREUX.

JUILLET. Ce mot vient du latin *Julius*. Marc-Antoine, dans son consulat, ordonna que ce mois, qui s'appelloit auparavant *Quintilis*, porteroit dorénavant le nom de *Julius*, parce qu'il étoit celui de la naissance de Jules-César. On l'appeloit *Quintilis*, parce qu'il étoit le cinquième mois de l'année, laquelle ne commençoit qu'en mars dans le premier calendrier, établi assez grossièrement par Romulus. Détaillons la distribution de ce mois.

Chez les romains, le jour des calendes du mois de *Juillet*, étoit celui auquel finissoient & commençoient les baux des maisons de Rome. C'est ce que nous apprenons d'une épigramme assez piquante de Martial, *épigramm. xxxvii.* 12.

Au 3 des nones, ou au cinquième du même mois, tomboit la fête appelée *Poplifugia*, en mémoire de la retraite du peuple sur le mont Aventin, après que les Gaulois eurent pris la ville de Rome.

La veille des nones, ou le sixième du mois, on faisoit cette fête de la fortune féminine, qui avoit été fondée par la femme & la mère de Coriolan, quand elles eurent obtenu de lui la paix & le salut de la patrie.

Le lendemain des nones, ou le huitième du mois, se célébroit la fête de la déesse Vitula. *V.* VITULA.

Le IV des ides, ou le douzième du mois, se fêtoit du temps des empereurs, à cause de la naissance de Jules-César.

La veille des ides, ou le quatorze du mois, on commençoit les mercuriales, qui duroient six jours.

Les ides, ou le quinze du mois, étoit particulièrement consacré à Castor & Pollux, & l'on donnoit ce jour-là des jeux & des combats solemnels.

Le XVI des calendes d'août, ou le dix-sept *Juillet*, passoit pour un jour funeste, à cause de la bataille d'Allia.

Le X des calendes, ou le ving-trois *juillet*, se célébroient les jeux de Neptune, & les femmes enceintes sacrifioient à la déesse Opigena.

Le XXIV ou faisoit les festins des pontifes.

Le VIII des calendes ou le vingt-cinq du mois on célébroit les funérales, & le même jour arrivoient les ambarvales.

Le vingt huit on faisoit un sacrifice de vin & de miel à Cérès; & le reste du mois on égorgeoit quelques chiens roux à la canicule, pour detourner les trop grandes chaleurs qui règnent dans cette saison.

Enfin, c'étoit en *juillet* qu'on donnoit les jeux apollinaires, ceux du cirque & les minervales.

Les grecs nommèrent ce mois Μεταγειτνιών, à cause de la fête appelée *métagitnie*, qu'ils consacrèrent en l'honneur d'Apollon. Ils célébroient aussi dans le même mois la fête d'Adonis, favori de Vénus. *V.* ADONIS.

Les Syracusains faisoient le vingt-quatre de ce mois une fête qu'ils nommoient *asinaire*, en mémoire de la victoire qu'Euriclès, préteur de Syracuse, avoit remportée sur les athéniens.

Le mois de *juillet* étoit censé sous la protection de Jupiter. Il est personnifié dans Ausone sous la figure d'un homme nud, qui montre ses membres halés par le soleil: il a les cheveux roux, liés de tiges de bled & d'épis; il tient dans un panier des mûres, fruit qui paroît sous le signe du lion.

JUIN. En latin *junius*, que quelques uns dérivent de Junon, *à Junone*: Ovide le croit ainsi, car il fait dire à cette déesse:

Junius *à nostro nomine, nomen habet.*

Le premier jour de *juin*, les romains faisoient quatre fêtes, l'une à Mars hors de la ville, parce qu'en ce jour F. Quintius, duumvir des sacrifices, lui avoit dédié un temple hors de la porte capène. La seconde fête regardoit *Carna*, en mémoire du temple que Junius Brutus lui consacra sur le mont Célius après avoit chassé Tarquin. La troisième fête se faisoit à la gloire de Junon, surnommée *moneta*, pour accomplir un vœu qu'avoit fait Camille de lui bâtir un temple. La quatrième fête étoit consacrée à la tempête, & fut instituée du temps de la seconde guerre punique. Parcourons les autres jours de *juin*.

Le iij des nones étoit dédié à Bellone, & le jour suivant à Hercule dans le cirque.

Le jour des nones ou le cinquième du mois, on sacrifioit au dieu Fidius, à qui les romains bâtirent un temple sur le mont Quirinal.

Le vij des ides, ou le septième du mois, les pêcheurs faisoient les jeux piscatoriens au-delà du Tibre.

Le vj des ides, ou le huitième du mois, étoit la fête de la déesse *Mens*, c'est-à-dire de la déesse de l'entendement. Ce jour-là on sacrifioit solemnellement à cette déesse dans le capitole, où Otacilius Crassus, préteur lors de la seconde guerre punique, lui dédia un temple, après la défaite du consul C. Flaminius au lac de Thrasimène.

Le v des ides, ou le neuvième du mois les vestales chommoient la fête de leur divinité.

Le iv des ides, ou le dixième du mois, étoit la fête des Matutales, en l'honneur de la déesse Matuta, que les grecs appeloient *Leucothoéa*. Le même jour étoit dédié à la fortune.

Le iij des ides, ou le onzième du mois tomboit la fête de la *concorde*.

Le viij, qui étoit le jour des ides, arrivoit la fête de Jupiter, *invictus*, ou l'invincible, à qui l'empereur Auguste crut devoir dédier un temple, en mémoire des victoires qu'il avoit remportées. On célébroit ce même jour la fête de *Minerve* appelée *quinquatrus minores*, qui étoit la fête des ménétriers.

Le xvij des calendes de juillet, ou le quinze du mois de *juin*, on transportoit les immondices du temple de Vesta dans le Tibre, & cette cérémonie donnoit lieu à une fête particulière.

Le xvj des calendes, ou le dix-huitième du mois on faisoit la fête de la dédicace du temple de Pallas sur le mont Aventin.

Le xij des calendes, ou le vingt de *juin*, venoit la fête du dieu *Summanus*, en mémoire de la dédicace du temple, faite en son honneur pendant la guerre de Pyrrhus.

Le x des calendes, ou le vingt-deux du mois, passoit pour un jour funeste, parce que Titus Flaminius fut vaincu ce jour-là par les Carthaginois.

Le viij des calendes, ou le vingt-quatre, étoit la fortune *forte*. Ce jour-là Syphax fut défait par Massinissa, & le même jour fut appelé *dies fortis fortunæ*, parce que Servius lui avoit dédié un temple hors de la ville, au-delà du Tibre. Les artisans & les esclaves couronnés de fleurs, alloient se promener en bateaux sur la rivière, se régaler & se divertir.

Le v des calendes ou le vingt-sept du mois, se consacroit à Jupiter-*stator*.

Le iv des calendes, ou le vingt-huit du mois venoit la fête des dieux *Lares*.

Le iij des calendes, ou le vingt-neuf du mois, étoit voué à Quirinus ou à Romulus, pour la dédicace de son temple au mont Quirinal.

Le dernier jour de *juin* étoit consacré à Hercule & aux muses.

Les jeux olympiques, si fameux dans toute la Grèce, commençoient au mois de *juin*. Les athéniens, qui le nommoient Ἑκατομβαιών, le solemnisoient par la fête des hécatombes, & ensuite par la fête des ilthéries. Le huitième du même mois ils célébroient la mémoire de l'entrée de Thésée dans leur capitale, & le douzième ils célébroient les chronies en l'honneur de Saturne.

Les béotiens faisoient vers le même temps les jeux de l'hippodromie ou des courses de chevaux; mais la plus illustre des fêtes de la Grèce étoit celle des grandes panathénées, qui avoit lieu tous les cinq ans, qui étoit indiquée au 28 *juin*. *V.* PANATHENEES.

Voici comme Ausonne personnifie ce mois dont Mercure étoit la divinité tutélaire: « *Juin*, dit-il, va tout nud, nous montre du doigt un horloge solaire, pour signifier que le soleil commence à descendre. Il porte une torche ardente & flamboyante pour marquer les chaleurs de la saison qui donne la maturité aux fruits de la terre. Derrière lui est une faucille; cela veut dire qu'on commence dans ce mois à se disposer à la moisson. Enfin on voit à ses piés une corbeille remplie des plus beaux fruits qui viennent au printemps dans les pays chauds ».

JUJUBIER *sauvage*. *Voyez* LOTUS.

JULES-CÉSAR (médailles & monumens de). *Voyez* CÉSAR.

JULES-CÉSAR (Cycle de). *Voyez* CYCLE.

JULES-CÉSAR (année de). *Voyez* ANNÉE.

JULES-NÉPOS, avant Romulus & Anastase I.

FLAVIUS JULIUS NEPOS AUGUSTUS,

Ses médailles sont:

RRR. en or, de la forme ordinaire.

Moins rares en quinaires.

RRR. en argent.

O. en B.

JULIA, *Géog. anc.*, prénom de villes ou colonies romaines.

Quand Jules-César eut détruit la liberté de sa patrie, & qu'il eut usurpé l'autorité des consuls & du sénat, il arriva que plusieurs lieux joignirent son nom à celui qu'ils avoient déjà, soit parce qu'il y envoya des colonies pour les repeupler, soit parce qu'ils reçurent d'autres marques de sa bienveillance, ou qu'ils espérèrent de se la procurer par ce témoignage de leur dévouement ou de leur flatterie.

Quoi qu'on en pense, on ne voit que villes & colonies qui firent gloire de porter le nom du *Julia*, ou simple, sans une autre dénomination, ainsi que *Julia* (Juliers) en Germanie, *Julia* aujourd'hui Fidence ou Borgo san Domino en Italie; ou composé, ainsi que *Juliopolis* en Bithynie, *Juliobriga* dans la Terragonoise, *Juliodunum* (Loudun) dans la Celtique, *Juliomagus* (Angers), *Julia*

Bona (Vienne) en Autriche; ou joint avec quelque épithète, ou quelque qualité particuliere; comme *Julia-Fama* en Eſtramadan, *Julia Campeſtris*, *Rabba* dans la Mauritanie Tingitane, *Julia-Nova* dans le royaume de Naples, *Julia-Concordia*, *Julia-reſtituta*, *Segeda* dans la Bétique, *Julia traducta*, *Tingi*, dans la Mauritanie; ou réuni ſimplement avec les anciens noms des villes, par exemple, *colonia Julia Berytus*, *colonia Julia Accitana*, *colonia Julia Sinope*, &c.

Les colonies romaines, & quantité d'autres villes, ne ſe firent pas moins d'honneur du titre d'*Auguſta* que de celui de *Julia*. Les habitans de ces villes étoient perſuadés qu'ils ne pouvoient mieux marquer à Auguſte leur reconnoiſſance & la vénération qu'ils avoient pour ſon nom, qu'en l'adoptant: il fut même conſacré en quelque ſorte à déſigner la capitale & le chef-lieu de quantité de peuples particuliers; de là l'*Auguſta Taurinorum*, *Auguſta Trevirorum*, *Vindelinorum*, *Sueſſionum*, *Veronanduorum*, &c.

Pluſieurs colonies prenoient, même conjointement, la qualité de *Julia* avec celle d'*Auguſta*; rien de plus ordinaire que de lire ſur les médailles, *colonia Julia*, *Auguſta*, *Berytus*; *colonia Julia Auguſta Apamea*; *Colonia Julia Auguſta Pella*; *colonia Julia Auguſta Heliopolis*, & tant d'autres; les unes, parce qu'Auguſte les avoit fondées en exécution des dernières volontés de Jules Céſar, ou augmentées par de nouvelles bandes de ſoldats vétérans; les autres, à cauſe qu'il les avoit confirmées dans leurs anciens droits & privilèges, ou qu'il leur en avoit accordé de nouveaux.

On trouve auſſi, par les mêmes raiſons, quelques villes nommées *Juſtinopolis*, de l'empereur Juſtin; on en trouve encore un plus grand nombre nommées *Juſtiniana*, de l'empereur Juſtinien; ce prince, qui déſola ſes ſujets par toutes ſortes de tyrannies, crut étendre ſa gloire en bâtiſſant de nouvelles villes, en en réparant d'autres & en conſtruiſant des fortereſſes qui portaſſent ſon nom; mais ſi pluſieurs villes le prirent de cette manière, elles ne le gardèrent pas long-temps. (*D. J.*)

JULIA GENS, *Antiq. rom.*, la première maiſon de Rome. La famille *Julia* prétendoit tirer ſon origine de Julus, fils d'Énée, par lui conſéquemment de la déeſſe Vénus. On trouve des médailles de cette famille, qui ont au revers Énée, portant Anchiſe ſur le bras gauche, tenant de ſa main droite le palladium, & marchant à grands pas comme un homme qui fuit. Le fils de Julus vint à ſuccéder à ſon père dans le ſouverain ſacerdoce, & tranſmit à ſa famille cette première dignité de la religion, dont les empereurs romains ne manquèrent pas de s'emparer, comme ſuccédant aux droits des Jules; car ils prirent tous le titre de *ſouverain pontife*, & ce fut un grand coup de politique, *primum arcanum imperii*. *Voyez* PONTIFE. (*D. J.*)

Les médailles de cette famille ſont:

R. en or.

C. en argent.

R. en bronze.

Les ſurnoms de cette famille ſont CÆSAR, LIBO, BVRSIO.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

JULIA tribus. *Voyez* TRIBU.

JULIA, dans la Phrygie. IOYAIEΩN.

Cette ville a fait frapper, ſous l'autorité de ſes archontes, des médailles impériales grecques en l'honneur de Poppée, de M. Aurèle, de Fauſtine jeune, de Valérien, de Cornelia-Supera, d'Agrippine jeune, de Domna.

JULIAS, en Paleſtine. IOYAIA.

Pellerin lui a attribué une médaille autonome de bronze.

Mais M. Eckhel reſtitue cette médaille à Julie, nièce de Tibére, & la croit impériale.

JULIE, fille d'Auguſte.

Ses médailles ſont:

O. en or & en argent.

RRR. en M. B. avec les légendes en caractères africains, dans le cabinet de Pellerin.

RRR. en P. B. grec.

On n'en connoît point de coin romain, ni de colonies.

Il y a un médaillon d'or de coin moderne, au revers duquel eſt la déeſſe *Pietas*. Il eſt dans le cabinet de Ste. Geneviève.

JULIE, fille de Titus.

JULIA AUGUSTA DIVI TITI FILIA.

Ses médailles ſont:

RRRR. en or.

RR. en argent.

Il y a des revers rares; celui de la conſécration eſt RRR.

RRR. en médaillons d'argent; Pellerin en a publié un.

R. en G. B.

Sa tête y manque ; on n'y voit que la consécration.

R. plutôt que C. en M. B.

O. de Colonies.

RRR. en P. B. grec.

On voit dans le trésor de l'abbaye de S. Denis en France, une belle tête de *Julie*, gravée par Évodus sur une aigue-marine.

JULIE DOMNA, épouse de Septime-Sévère.

Julia Domna Pia Felix Augusta Augusta.

Ses médailles sont :

R. en or.

RRR. avec les têtes de Caracalla & de Géta.

C. en argent ; avec les têtes de ses enfans, ou de Septime-Sévère, elles sont RR.

R. en médailles grecques d'argent.

C. en G. B. de coin romain. Il y a un grand nombre de revers rares.

RRR. en G. B. de Colonies.

R. en M. & P. B.

R. en G. B. grec.

C. en M. & P. B. & RR. en M. B. au revers de Caracalla.

RR. en G. B. d'Égypte.

Il y a des médaillons latins & grecs de *Julie*, qui sont fort rares.

JULIEN I, ou Didier-Julien.

Marcus Didius Severus Julianus Augustus.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

RRR. en argent.

R. en G. B.

Il y a une médaille de ce genre dans le cabinet du roi, qui a pour légende au revers, *Juno regina.*

RRR. en M. B.

O. de colonies latines ou grecques.

On cite une médaille de bronze de ce prince, sur laquelle il porte le nom de Commode.

JULIEN, tyran en Italie, sous Carinus.

Marcus Aurelius Julianus Augustus.

Ses médailles sont :

RRRR. en or.

Au cabinet du Roi.

RRRR. en argent.

Il y en a deux au cabinet du roi.

RRRR. en P. B.

Il y en a trois dans le même cabinet.

JULIEN II, neveu de Constantin, successeur de Constance.

Flavius Claudius Julianus Cæsar postea Augustus.

Ses médailles sont :

R. en or ; quelques revers sont RR.

RRRR. en médaillons d'or.

Il y en a un au cabinet du roi.

C. en argent ; il y a des revers RR.

RRR. en médaillons du même métal.

Il s'en trouve au cabinet du roi.

RR. en médaillons de bronze.

C. en M. & P. B.

JULIENNE (Ère).

« L'ère *Julienne*, qui précède de 45 ans notre ère vulgaire, a pour époque la réformation du calendrier romain faite par Jules-César. Depuis Numa, le dérangement de l'année étoit parvenu, par degrés, au point que les mois d'hiver tomboient en automne, ceux du printemps en hiver, & ainsi des autres. Pour remédier à ce désordre, Jules-César, par le conseil de Sosigène, fameux astronome, ordonna, 1° que l'année de Rome 708, seroit composée de quatorze mois, faisant ensemble la somme de 422 jours (c'est ce qu'on nomma l'année de confusion) ; 2° que pour la suite, l'année seroit composée de 365 jours, auxquels on ajouteroit tous les quatre ans, après le 6 des calendes de mars, ou 24 de février, un jour de plus ; ce qui fit nommer cette année bissextile, par la raison, comme nous le disons à l'article du cycle solaire, qu'on doubloit alors le 6 des calendes de Mars. L'année 709 de Rome, fut la première qui procéda suivant cette réformation, & cette année fut bissextile. Mais après la mort de César, la forme qu'il avoit donnée à l'année, fut mal entendue par ceux qui étoient chargés de la direction du calendrier romain. Au-lieu d'intercaler dans la quatrième année seulement, ils intercalèrent dans la troisième ; ensorte que dans les trente-six premières années qui s'écoulèrent depuis la réformation, il y eut douze intercalations

au-lieu de neuf, & qu'ainsi l'année de Rome reçula de trois jours sur l'année *Julienne*. Au bout de ces trente six ans, on s'apperçut de cette différence. Pour remédier, & regagner les trois jours que l'année romaine avoit perdus, Auguste ordonna qu'on omettroit les trois premières intercalations à faire dans les années suivantes, c'est-à-dire, en 41, 45, 49 de l'ère *Julienne*, & par cette omission ces trois jours étant regagnés au mois de février 49, le premier mars romain de cette année recommença avec le premier mars *Julien*».

« Pour avoir l'année *Julienne*, qui répond à une année chrétienne proposée, il faut ajouter le nombre 45 à l'année chrétienne dont il s'agit ».

(Extrait de l'art de vérifier les dates.)

JULIENNE (Période). *Voyez* PERIODE.

JULIENS. Les luperces, les plus anciens prêtres de Rome, étoient divisés en trois collèges, des fabiens, des quintiliens & des *juliens*. *Voyez* LUPERCES.

JULIOPOLIS, dans la Bithynie. ΙΟΥΛΙΟΠΟΛΕΙΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Trajan, de Commode, de Domna, de Caracalla, de Géta, de Paula, de Sévère, de Maximin, de Maxime, de Gordien-Pie.

JUMENT. Les anciens préféroient pour les courses de char les *juments* aux chevaux (*Ælian. hist. v. lib. V. 6.*). Servius (*Georgic.* 1. 59.) le dit expressément, & il cite les *jumens* de l'Epire qu'on employoit aux jeux olympiques de préférence aux autres coursiers.

JUNIA, famille romaine dont on a des médailles.

RR. en or.

C. en argent.

R. en bronze.

Les surnoms de cette famille sont :

Albinus, Brutus, Bursio, Callaicus, Pera, Silanus.

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

JUNIANUS, surnom de la famille LUCINIA.

JUNIA TORQUATA, vestale d'une vertu digne des anciens temps, dit Tacite (*virgo priscæ sanctimoniæ.*), fut honorée, après sa mort, d'un monument public, sur lequel on la qualifia de céleste patrone. Caius Silanus son frère, pro-consul d'Asie, ayant été accusé de malversation & de péculat, ne fut pas puni en considération des vertus de sa sœur.

JUNIORES. Voyez JEUNESSE.

JUNON. Les égyptiens n'ont point connu cette divinité, selon le témoignage précis de leur plus ancien historien, de celui qui a le mieux connu la religion égyptienne, d'Hérodote enfin (*lib. II. cap. L.*). De sorte que tous les passages des écrivains grecs postérieurs, dans lesquels il est fait mention d'une *Junon* égyptienne, doivent être entendus ou d'ATHOR, ou de BUBASTE, ou d'ILITHYE, ou de la VENUS EGYPTIENNE, la même divinité qu'Athor. (*Voyez* ces articles.)

Manethon (*apud Porphyr. de Abst. lib. II.*), Diodore de Sicile (*initio ubi de Geneſi Oſiridis*), & Horapollo (*Hieroglyph. lib. I. cap. II.*) ont fait cette confusion, dont on verra la réfutation aux articles indiqués ci-dessus. Je vais donc passer à l'histoire fabuleuse de *Junon* chez les grecs, les romains, &c.

JUNON, sœur & femme de Jupiter, étoit fille de Saturne & de Rhée. Tout le monde sait que Saturne craignant que ses enfans ne le chassassent un jour du thrône, avoit résolu de les dévorer tous. Il ne fit pas plus de grace aux filles qu'aux mâles. Quand *Junon* vint au monde, il avoit dévoré ses deux sœurs aînées Vesta & Cérès: *Junon* eut le même sort; mais on fit prendre à Saturne un breuvage qui lui fit rendre tous les enfans qu'il avoit eu la cruauté de dévorer. C'est ainsi que *Junon* revint au monde. On ne s'accorde pas sur le lieu où elle fut élevée. Les uns disent à Samos. Les habitans de cette ville soutenoient qu'elle étoit née chez eux, sous un arbrisseau qu'on montroit encore du temps de Pausanias. Le temple où on l'y adoroit étoit fort ancien: l'île fut même nommée *Parthenia*, parce que *Junon* y avoit été élevée. Ce fut aussi là que ses noces avec Jupiter furent célébrées; c'est pourquoi elle étoit représentée dans son temple, comme une fille qu'on épouse, & l'anniversaire de sa fête se célébroit comme des noces. D'autres disent qu'elle fut élevée dans l'océan. Elle l'assure elle-même à Vénus quand elle va emprunter son ceste. Jupiter étoit favorable aux Troyens que *Junon* vouloit perdre: il étoit sur le mont Ida prêt à les secourir contre les grecs & contre Neptune même qui combattoit pour ceux-ci: *Junon* voulut le distraire en lui donnant d'autres occupations; elle se para de tous les ornemens les plus propres à réveiller la tendresse de son époux; mais pour être plus sûre de réussir elle y voulut joindre le ceste de Vénus. (*Voyez* CESTE). Elle la pria de lui donner la faculté d'inspirer cet amour & ces desirs dont elle

se servoit pour dompter les dieux & les hommes. « Je vas, dit-elle, trouver l'Océan & Thétys, » qui, dans leur palais, m'ont nourrie & élevée » avec tant de soin, & je vas les trouver pour » faire cesser le différend qui les tient brouillés » depuis long-temps ». Quand elle eut obtenu ce qu'elle souhaitoit, elle se rendit sur le mont Ida auprès de son mari, qui, surpris de tant d'éclat, lui en demanda la raison: elle lui donna le même prétexte qu'elle avoit allégué à Vénus; mais le dieu, épris de tant de charmes, l'arrêta, & pour dérober ses transports aux yeux des dieux & des hommes il s'enveloppa, avec sa femme, d'un nuage si épais que le soleil même ne pouvoit pas le pénétrer. La terre de son côté, pour rendre le lieu plus agréable & plus commode, poussa des herbes & des fleurs. Elle devoit donc, suivant elle-même, son éducation à l'Océan & à Thétys. Les argiens de leur côté soutenoient que les trois filles du fleuve Astérion avoient nourri Junon: elles se nommoient Eubéa, Porsynna, & Acréa ou Acrona. Le nom d'Eubea fut donné à la montagne sur laquelle le temple de *Junon* étoit bâti. Eupolême fut l'architecte de ce temple, & Phoronée, fils du fleuve Inachus, en fut le fondateur. On voyoit dans le vestibule les statues de tous les prêtres de la déesse: c'étoit à Argos une dignité très-considérable (*Voy.* Crysis). Enfin il y en a qui prétendent que le soin de son éducation fut confié aux heures. (*Voy.* Heures).

On n'est pas plus d'accord sur les circonstances de l'union de *Junon* avec Jupiter, que sur le lieu de son éducation. Les uns disent qu'elle aima Jupiter avant d'être sa femme, & qu'ils avoient eu ensemble de grandes privautés avant le mariage, & à l'insçu de leurs parens. D'autres assurent qu'elle résista long-temps aux importunités de ce dieu, son frère; & qu'un jour qu'il la poursuivoit avec beaucoup d'ardeur elle se refugia dans l'antre d'un certain Achille, dont les discours l'attendrirent tellement en faveur de Jupiter, qu'elle se rendit sur le champ. (*Voy.* Achille). D'autres racontent qu'un jour *Junon*, après une longue promenade, s'éloigna de ses compagnes & se coucha sur l'herbe, en un bel endroit de la montagne Thomax dans le Péloponèse. Jupiter qui la vit dans cette situation, en fut épris; il se déguisa en coucou, & suscitant un froid extrême dans l'air, tout tremblant & tout gelé il s'alla jetter entre les bras de la déesse, qui par pitié le réchauffa. Il reprit alors sa forme ordinaire, lui promit de l'épouser, & en obtint ce qu'il voulut: de-là vint que les argiens firent poser, sur le sceptre de la déesse, la figure d'un coucou en or. Jupiter épousa ensuite la déesse dans les formes, & leurs noces furent célébrées sur le territoire des Gnossiens, près du fleuve Thérène, où, du temps de Diodore, on voyoit encore un temple entretenu par des prêtres du pays. Pour rendre ces noces plus solennelles, Jupiter ordonna à Mercure d'y inviter tous les dieux, tous les hommes & tous les animaux. Tout s'y rendit, excepté la nymphe Chélonée qui en fut punie. (*Voy.* Chélone, Tortue). Le lendemain de son mariage elle s'alla laver dans une fontaine qui est entre le Tigre & l'Euphrate, dont les eaux eurent depuis une odeur si agréable que l'air d'alentour étoit embaumé.

Jupiter & *Junon* ne s'accordèrent presque jamais: cette déesse étoit une prude acariâtre, hautaine, jalouse, & vindicative; c'étoient des querelles & des guerres perpétuelles. Son mari, qui lui donnoit de fréquens sujets de jalousie, la battoit & la maltraitoit de toutes les manières. Homère raconte que quand Jupiter se fut apperçu du préjudice que les troyens avoient souffert de la distraction que *Junon* lui avoit causée pendant que Neptune se battoit contre eux, & ayant deviné le motif qui avoit engagé sa femme à redoubler ses charmes, la menaça du fouet, & lui demanda si elle avoit oublié le tems où il lui avoit attaché une enclume à chaque pied, & l'avoit laissé pendre entre le ciel & la terre, à la vue de tous les dieux qui s'efforcèrent en vain de la délivrer; car il précipitoit du ciel en terre tout ceux qu'il saisissoit. *Junon* reçut la réprimande avec soumission, se disculpa par de faux sermens, & promit de se conformer aux désirs de son mari. On raconte diversement la punition que Jupiter rappelle ici à sa femme. On dit que Vulcain voulant connoître ceux à qui il devoit la vie, & que *Junon* s'obstinoit à lui cacher, fabriqua un siège construit de façon que, quand on y étoit une fois assis, on ne pouvoit plus s'en détacher. *Junon* en fit l'essai, & Vulcain refusa de l'en tirer, jusqu'à ce qu'on lui eût révélé le secret de sa naissance, & qu'on l'eût admis au nombre des dieux. D'autres disent que Vulcain voulant se venger de *Junon*, lui envoya un trône d'or, auquel elle se trouva liée dès qu'elle s'y fut placée. Bacchus fut le seul qui pût résoudre Vulcain à retourner dans le ciel, encore fallut-il qu'il l'enivrât pour l'engager à ce voyage. On voyoit à Athènes un tableau qui représentoit Bacchus ramenant Vulcain au ciel; & à Lacédémone un ouvrage de sculpture qui représentoit le même Vulcain déliant *Junon*. *Voyez* Vulcain.

Enfin, d'autres racontent la disgrace de cette reine des dieux de la manière dont on vient de voir, que Jupiter la lui rappella, & disent que la chaîne dont il lui lia les mains étoit d'or. Il alla enfin jusqu'à la répudier & à la chasser du ciel. Elle se retira à Stymphale. Jupiter voulut se raccommoder avec elle, mais elle résista longtemps. Enfin, il fit courir le bruit qu'il alloit se marier avec Platée, fille d'Asope; & cette nouvelle fit plus d'impression sur le cœur de la déesse,

que toutes les prières de Jupiter : elle retourna au plus vîte prendre sa place. Cette reconciliation se fit par les conseils & par l'entremise du mont Cythéron; d'où *Junon* fut nommée *Cythéronia*. *Voyez* CYTHERON, PLATÉE.

Le penchant que Jupiter avoit pour les belles déesses & pour les belles mortelles, excita souvent la jalousie & la haine de *Junon* : mais aussi elle donnoit souvent occasion à la colère de son mari par sa mauvaise humeur, par sa méchanceté, & par ses intrigues galantes. Le dépit qu'elle eut de voir Epaphus, fils de son mari & d'Io, gratifié d'un royaume, la porta à conspirer contre son mari, & à lui susciter la guerre des titans. Une autrefois elle conspira avec d'autres dieux, pour détrôner son mari & le charger de liens; mais Thétis la Néréide amena au secours de Jupiter le formidable Briarée, dont la seule présence arrêta les pernicieux desseins de *Junon* & de ses adhérens. Quant à ses intrigues amoureuses, elle avoit eu des complaisances pour le géant Eurymédon, avant même d'être épouse de Jupiter. Le dieu s'apperçut après les noces, que dans peu de jours elle alloit être mère d'un enfant qui ne seroit pas de lui. *Junon* jura qu'elle avoit conçu d'elle-même : il le crut; mais il ne laissa pas de décharger sa colère sur l'enfant, sous d'autres prétextes (*voyez* PROMETHEE), & de précipiter le géant dans les enfers.

Junon eut de son mariage avec Jupiter, trois enfans, Mars, Vulcain & Hébé. On a dit qu'ils étoient venus naturellement; mais d'autres assurent que Jupiter n'eut aucune part à leur naissance. Elle lui fit accroire qu'elle avoit conçu Mars par le simple attouchement d'une fleur que Flore lui avoit indiquée. *Voyez* MARS.

Elle devint enceinte de Vulcain, sans autre secours que celui du vent. Elle devint mère d'Hébé, simplement pour avoir mangé des laitues avec beaucoup d'appétit. *Voyez* HÉBÉ.

Fachée de ce que son mari avoit enfanté Minerve sans aucun secours de sa femme, elle invoqua le ciel, la terre & tous les dieux infernaux, pour avoir un fils sans l'aide de Jupiter; elle frappa la terre, la fit trembler, prit ce tremblement pour un bon augure, se tint séparée de son mari pendant un an, au bout duquel elle eut un fils qui ne ressembloit ni aux hommes, ni aux dieux : ce fut Typhon. *Voyez* TYPHON.

Elle eut encore une fille dont on ignore le père; ce fut Ilythie. Ces conceptions mystérieuses n'empêchèrent pas qu'elle eût du lait suivant le cours ordinaire de la nature; elle donna même le sein à l'un des fils naturels de Jupiter. *V.* HERCULE.

On a dit aussi que cette déesse déguisée en vieille, se trouva arrêtée par un fort mauvais tems au passage d'une rivière; que Jason la prit sur ses épaules, & la passa; qu'il perdit même un de ses souliers en rendant ce bon office; que pour le récompenser, elle lui accorda ses faveurs : on a ajouté que Jason ne s'apperçut qu'il avoit eu les bonnes graces de *Junon*, qu'à la frayeur dont elle fut saisie au bruit du tonnerre, qui étoit la voix de Jupiter qui la rappelloit : d'autres ont dit que Jason ne devoit uniquement sa bonne fortune qu'aux charmes dont la nature l'avoit pourvu, & auxquels *Junon* ne put résister. Enfin, plusieurs auteurs disent que l'isle de Samos étoit fameuse par les débauches de cette déesse, qui s'y retiroit pour se livrer à la prostitution. Il faut avouer cependant qu'elle se tira avec honneur de l'aventure d'Ixion. *Voyez* IXION.

On ne voit pas que Jupiter se soit plaint des infidélités de sa femme, quoiqu'il essuyât souvent des reproches de sa part sur ses fréquentes galanteries avec des mortelles. *Junon* étoit sans doute plus adroite que lui à cacher ses intrigues; d'ailleurs elle avoit un secret admirable pour en déguiser les effets; il lui suffisoit de se laver dans la fontaine de Canathe, auprès de Nauplie, que l'on appelle aujourd'hui Napolie de Romanie, pour recouvrer sa virginité : avec ce beau secret, elle pouvoit tromper son mari autant qu'elle jugeoit à propos. Avec tout cela, on dit qu'elle haïssoit en général toutes les femmes galantes; & c'est pour cette raison, ajoute-t-on, que Numa leur défendit à toutes, sans exception, de paroître jamais dans les temples de *Junon*.

Si, comme le croyoient les anciens, la vie heureuse & tranquille étoit l'appanage de la divinité, on peut dire que *Junon*, la plus grande des déesses, étoit celle qui y avoit le moins de part; ses emplois & son caractère lui donnoient sans cesse les occupations les plus fatigantes & les plus désagréables. Elle présidoit aux mariages, à toutes les cérémonies & à tous les événemens qui les précédoient, les accompagnoient & les suivoient. Elle s'appelloit *Interduca*, *Iterduca*, ou *Domiduca*, parce qu'elle accompagnoit la mariée, lorsqu'elle se rendoit à la maison de son mari. Elle s'appelloit *Vnxia*, parce qu'elle présidoit à la cérémonie que faisoit la femme en graissant la porte de la maison de son mari avant que d'y entrer. Mais *Junon* ne s'arrêtoit pas à la porte de la chambre nuptiale; son secours étoit encore nécessaire dans le lit nuptial; elle y entroit sous le nom de *Dea mater prema*, de *Dea pertunda*, accompagnée du dieu *pater subigus*. Cette déesse présidoit encore aux accouchemens.

Elle présidoit encore aux empires, aux royaumes & aux richesses : c'est aussi ce qu'elle offrit à Pâris, s'il vouloit lui adjuger le prix de la beauté. Elle prenoit un soin particulier des ornemens des femmes; c'est pour cela que dans ses portraits ses cheveux paroissoient élégamment ajustés. On disoit, comme une espèce de proverbe, que les coëffeu-

ſes préſentoient le miroir à *Junon*. Que de ſoins ! que de détails à la fois ! A ces fatigues joignons la néceſſité où elle ſe vit réduite de perſécuter les maîtreſſes & les enfans de ſon mari, pour chercher du ſoulagement à la jalouſie qui la dévoroit. Sa ſenſibilité, à cet égard, rendoit ſon tourment plus inſupportable, & l'obligeoit à remuer ſans ceſſe la mer & la terre pour ſe procurer le plaiſir de la vengeance. Elle n'y oublioit rien, ne ſe donnoit aucun repos; mais elle ne goutoit jamais la ſatisfaction d'avoir réuſſi pleinement. Tous les ſoins qu'elle prit pour punir Io, toutes les fatigues qu'elle ſe donna, aboutirent à faire une déeſſe de cette concubine de Jupiter. Calyſto eut le même ſort; & toute la vengeance que *Junon* en put tirer, fut d'empêcher que ce nouvel aſtre n'allât avec les autres ſe coucher dans la mer; encore fallut-il, pour cela, que cette ſouveraine des dieux ſuppliât l'Océan & Thétis. Pour punir une des filles de Cadmus, elle eſt obligée de deſcendre aux enfers, & de s'abaiſſer juſqu'à implorer le ſecours des furies. *Voyez* INO.

Elle prit à tâche de perſécuter Hercule; qu'y gagna-t-elle? Des fatigues, & la honte de voir ſon ennemi placé au nombre des dieux.

La ſatisfaction de voir périr Troye fut une très-petite conſolation des tourmens qu'elle avoit ſoufferts, & des mortifications qu'elle avoit eſſuyées pendant la longue réſidance des Troyens, & elle ſe vit bientôt obligée à s'agiter de nouveau pour perſécuter Enée & l'empêcher d'aborder en Italie. Elle n'y épargna rien, elle alla s'humilier devant Eole pour lui demander une tempête: une autre fois elle ſe plaça ſur une nuée très froide, & s'expoſa à l'inclémence de l'air, pendant un combat du parti qu'elle protégeoit, contre le parti qu'elle haïſſoit, & tout cela aboutit à voir placer Énée au rang des dieux, & ſa poſtérité régner ſur-tout l'univers. Si elle eut un moment de ſatisfaction, ce fut quand elle perſécuta la nymphe Thalie, maîtreſſe de Jupiter. Le ſeul moyen d'échapper qui reſtât à cette nymphe, fut d'être engloutie dans les entrailles de la terre; mais quand le terme fut venu, elle ne laiſſa pas d'accoucher des deux enfans dont elle étoit enceinte, qui devinrent enſuite deux divinités fameuſes. (*Voy.* PALICES).

Il ne faut pas mettre au nombre des moindres diſgraces dont la vie de *Junon* fut traverſée, le malheur qu'elle eut de perdre ſa cauſe dans une diſpute de beauté, dont la déciſion étoit commiſe à un ſimple mortel, & qui exigea même qu'elle ſe montrât ſans voile devant lui; car le reſſentiment qu'elle en témoigna contre Pâris ſon juge, & contre toute ſa parenté fut très-violent, ſuivi de mille fatigues & de mortifications pour elle. Ce fut ſans doute une bleſſure plus cuiſante que celle qu'elle reçut d'Hercule au côté droit du ſein: elle y fut d'autant plus ſenſible qu'elle étoit femme & eſſentiellement belle. (*Voy.* PARIS). Ce n'eſt là qu'un échantillon de l'hiſtoire de cette déeſſe, mais il ſuffit pour faire voir que *Junon* étoit une des plus malheureuſes perſonnes qui fuſſent dans l'univers, & qu'elle pouvoit auſſi bien fournir l'image d'une extrême infortune, que les Prométhées, les Siſyphes, les Ixions, les Tantales, les Danaïdes, & les autres fameux ſcélérats livrés aux ſupplices infernaux. Le titre pompeux de reine du ciel, un beau trône, le ſceptre, le diadême, tout cela ne la garantiſſoit pas d'un ſupplice continuel.

Au reſte ſon culte étoit extrêmement répandu; elle fut fort honorée à Carthage, où elle tenoit en dépôt ſon char & ſes armes. Elle l'étoit encore beaucoup à Olympie: ſeize femmes de cette ville étoient préposées aux jeux que l'on célébroit tous les ans en l'honneur de *Junon*. Trois claſſes de jeunes filles y diſputoient le prix de la courſe, deſcendoient dans la carrière des jeux olympiques, la fourniſſoient preſque toute entière: les victorieuſes recevoient une couronne d'olivier. Les mêmes femmes brodoient une eſpèce de voile ou de robbe nommée *peplus* qu'elles conſacroient à *Junon* tous les ans. Voici comment Pauſanias décrit la ſtatue de *Junon*. En entrant dans le temple on voit la ſtatue de cette déeſſe d'une grandeur extraordinaire toute d'or & d'ivoire; elle a ſur la tête une couronne au-deſſus de laquelle ſont les graces & les heures; elle tient d'une main une grenade, & de l'autre un ſceptre au bout duquel eſt un coucou. On voyoit dans le temple l'hiſtoire de Cléobis & Biton. *Voy.* BITON, CLÉOBIS. *Junon* ne fut d'abord repréſentée à Argos que par une ſimple colonne; car toutes les premières ſtatues des dieux n'étoient que des pierres informes. Il n'y avoit rien de plus reſpecté dans la Grèce que les prêtreſſes de la *Junon* d'Argos; & leur ſacerdoce ſervit à marquer les principales époques de l'hiſtoire grecque. Ces prêtreſſes avoient ſoin de lui faire des couronnes d'une certaine herbe qui venoit dans le fleuve Aſtérion ſur les bords duquel étoit le temple; elles couvroient auſſi ſon autel des mêmes herbes. L'eau dont elles ſe ſervoient pour les ſacrifices & les myſtères ſecrets, ſe puiſoit dans la fontaine Eleuthérie, qui étoit peu éloignée du temple, & il n'étoit pas permis d'en puiſer ailleurs. Stace parlant de la *Junon* d'Argos, dit qu'elle lançoit le tonnerre, mais il eſt le ſeul des anciens qui ait donné le tonnerre à cette déeſſe. La *Junon* de Samos paroiſſoit dans ſon temple avec un voile ſur la tête: auſſi étoit elle appellée *Junon* la reine. Du reſte elle étoit couverte d'un grand voile depuis la tête juſqu'aux pieds. *Voy.* ADMÈTE, fille d'Eurythée.

La vénération des romains pour cette déeſſe étoit ſi grande qu'il y avoit des femmes qui honoroient *Junon* en faiſant ſemblant de la peigner & en

en lui tenant le miroir : mais il y en avoit d'autres qui la respectoient fort peu ; car elles alloient s'asseoir dans le capitole auprès de son mari dont elles s'imaginoient être les maîtresses. *Junon* partageoit les honneurs du capitole avec Jupiter & Minerve, & elle y étoit adorée sous l'épithète de *Moneta*. Pendant la guerre des Arunces il survint un grand tremblement de terre, & *Junon* avertit les romains qu'il falloit immoler une truie pleine : on fit vœu de lui ériger un temple dans le lieu même où avoit été la maison de Manlius ; ce qui fut exécuté quelque temps après. On surnomma cette *Junon Moneta*, de *monere*, à cause de l'avis qu'elle avoit donné. Cicéron observe que depuis cet avertissement elle n'avoit jamais plus averti de rien. Outre ce temple qui étoit au capitole, elle en avoit un sur le mont Aventin. Camille se préparant à donner l'assaut aux Véiens, offrit la dixme du butin à Apollon, & pria *Junon* la protectrice des assiégés, de les quitter pour se rendre à Rome, où on lui bâtiroit un temple digne d'elle. Après le pillage on travailla à la translation des dieux. Quelqu'un demanda à la statue de *Junon* si elle vouloit venir à Rome ; elle fit un signe affirmatif ; on prétend même qu'elle prononça *oui*. Elle fut transportée sans aucune peine, on eût dit qu'elle se donnoit du mouvement pour suivre les vainqueurs. Camille lui érigea & lui consacra un temple sur le mont Aventin, comme il l'avoit promis ; & c'est à cette époque que plusieurs auteurs fixent la protection que *Junon* ne cessa d'accorder aux romains. Elle avoit encore un autre temple à Rome, au marché aux herbes. Il fut consacré par Caius Cornélius Céthégus, en qualité de censeur. Elle étoit encore adorée à Rome sous le surnom de Caprotine. *Voy.* ce mot.

Enfin, on trouvoit partout dans la Grèce & dans l'Italie des temples, des chapelles ou des autels dédiés à cette déesse ; & dans les lieux considérables il y en avoit plusieurs. Son culte ne s'étoit pas renfermé dans l'Europe seule ; on a déjà vu qu'il existoit à Carthage ; il avoit pénétré dans l'Asie, surtout dans la Syrie & dans l'Egypte. De toutes les divinités du paganisme il n'y en avoit point dont le culte fut plus solennel & plus généralement répandu que celui de *Junon*. L'histoire des prodiges qu'elle avoit opérés & des vengeances qu'elle avoit tirées des personnes qui avoient osé la mépriser, ou même se comparer à elle, avoit inspiré tant de crainte & de respect qu'on n'oublioit rien pour l'appaiser & pour la fléchir quand on croyoit l'avoir offensée. On ne convient pas du nombre de ses enfans. Hésiode lui en donne quatre, savoir, Hébé, Vénus, Lucine, & Vulcain ; d'autres y joignent Mars & Typhon. On y ajoute encore Illithye & Argé. Voyez ces mots, & ce que l'on a dit plus haut sur ses enfans.

Voici la plupart des surnoms donnés à Junon *par les anciens écrivains. Leur explication tirée d'une dissertation de M. Leblond (couronnée à l'Académie des Inscriptions en 1771), fournira tous les détails nécessaires pour rendre complette l'histoire de cette divinité.*

Il ne devoit point paroître indécent aux anciens de donner une femme à Jupiter, & surtout une déesse qui jouissoit de l'immortalité, après avoir prêté à ce dieu des foiblesses honteuses pour des femmes mortelles. Aussi celle qu'ils lui choisirent étoit-elle digne de lui, son origine étoit aussi relevée que la sienne, puisqu'elle étoit sa propre sœur. C'étoit-là du moins l'opinion du peuple sur la divinité, ou plutôt sur le Jupiter, dont ils se formoient une idée qu'il leur auroit été difficile d'analyser, & sur *Junon* sa prétendue femme, qu'ils ne connoissoient pas davantage.

Mais les stoïciens & les mystiques parmi les payens, ceux enfin qui prétendoient avoir une plus juste idée de la divinité, voyoient en cela un mystère & une allégorie tout-à-fait ingénieuse selon eux. Jupiter étoit le ciel supérieur, la région du feu, l'éther, une substance subtile répandue dans toute la nature, & qui l'animoit. La proximité de l'air avec l'éther leur fit imaginer que l'air étoit son épouse ; d'où quelques-uns ont cru que *Junon* fut appellée Ἥρα à cause de la conformité de ce nom avec celui d'Ἀὴρ. En effet, nous avons beaucoup d'exemples qui prouvent que cette opinion avoit été adoptée par les poètes. Orphée, dans un hymne en l'honneur de *Junon*, identifie cette déesse avec l'air ; il lui donne l'empire sur les vents & sur la pluie ; il dit que les mortels tiennent d'elle seule la faculté de respirer, & il rapporte à sa puissance & à sa bienfaisance comme à une cause première tous les effets de l'air. C'est *Junon*, dans l'Enéide, qui excite Eole & qui lui donne des ordres pour perdre la flotte troyenne. C'est elle qui envoie Iris vers Didon, pour diminuer la violence de ses douleurs en avançant la mort de cette princesse infortunée.

Plusieurs autres écrivains donnent à *Junon* l'épithète d'aérienne (*Martian. Capell. &c.*), *aëria*. C'est peut-être pour cette raison qu'on la voit sur des médailles, portée au milieu des airs sur un char tiré par des paons. (*Trissan. t. I. p.* 589.) C'est aussi, sans doute, ce qui a fourni à l'Albane l'idée de représenter l'air par l'allégorie de cette déesse (*les quatre élémens*) portée ainsi dans un char tiré par des paons.

Quelle que soit l'étymologie du nom de *Junon*, il est certain, si on la mythologie, que cette déesse étoit fille de Saturne & de Rhée, sœur & épouse de Jupiter ; elle échappa, ainsi que lui, à la cruauté de Saturne leur père. En cette qualité de fille de

Saturne, *Junon* eſt une des plus anciennes déeſſes, comme le dit Homère.

Et ce privilège d'ancienneté dont les femmes mortelles ſont ſi peu jalouſes, *Junon* ſavoit bien s'en prévaloir, parce qu'il lui donnoit en même temps la prééminence.

Aſt ego quæ divum incedo regina, Joviſque
Et ſoror & conjux.

Auſſi, une des épithètes que les poètes lui donnent le plus ſouvent, eſt celle de fille de Saturne, & de *reine* du ciel & des dieux :

Nec minus interea extremam Saturnia bello
Imponit regina manum.

Le titre de reine des cieux convenoit très-bien à la ſœur & à l'épouſe de Jupiter, qui en étoit le roi. Aucune autre déeſſe, Venus même la plus belle, n'oſa jamais le réclamer; & parmi les mortels il ne ſe trouva perſonne d'aſſez injuſte pour lui conteſter un droit qui lui étoit ſi juſtement acquis. C'eſt ſon attribut eſſentiel : il eſt ſi inſéparable de ſon exiſtence, que la plupart des écrivains le joignent ſouvent avec ſes autres attributs, & nous venons d'en voir un exemple dans le paſſage cité de Virgile. Le même poète ne le lui épargne point toutes les fois qu'il en trouve l'occaſion. C'eſt avec la ſoumiſſion d'un ſujet reſpectueux devant ſa ſouveraine qu'il repréſente Eole recevant les ordres de la reine des cieux:

Tuus ô regina, quid optes,
Explorare labor : mihi juſſa capeſſere fas eſt.

& il la conſidère toujours ſous ce même rapport, quand il lui donne ailleurs le ſurnom de *regia :*

..... *Tum regia Juno*
Acta furore gravi.....

Ce culte pourroit bien avoir été emprunté de l'Italie. En effet, il paroît avoir pris naiſſance chez les étruſques. *Junon* étoit adorée ſous le titre de *reine*, à Véies, avant même que ce culte lui fut déféré à Rome, & il paroît qu'on ne l'a limit dans cette ville, qu'avec la ſtatue de la déeſſe que Camille y fit tranſporter après la priſe de Véies.

Outre la célébrité du temple de *Junon* ſur le mont Aventin, on lui en éleva encore dans d'autres lieux de la ville. L'hiſtoire nous apprend que le conſul Æmilius (*Liv. lib. XXXIX.* 2.) lui en voua un pendant la guerre des liguriens, & qu'il en fit la dédicace huit ans après.

Cependant le coſtume du *Junon*-reine eſt aſſez conſtant & ne varie guère ; elle paroît toujours la même ſur les médailles du haut & du bas-empire, c'eſt-à-dire, debout la tête voilée, vêtue d'une robe blanche, une haſte ou un ſceptre, & le paon aſſez ſouvent à ſes pieds ; elle porte le ſceptre, ſymbole de la royauté, & la patère, attribut que les anciens donnoient ordinairement aux dieux, ſoit pour ſignifier qu'ils recevoient avec plaiſir des libations en leur honneur, ſoit pour marquer que la meilleure manière de ſe les rendre favorables étoit de leur offrir des ſacrifices.

De même que Jupiter étoit repréſenté ſur pluſieurs revers des médailles des empereurs ; *Junon*-reine l'étoit ſur la plupart de celles des impératrices par une flatterie intolérable, qui faiſoit égaler ces princeſſes à la reine du ciel. C'eſt auſſi qu'on la voit ſur les médailles de Sabine, de Fauſtine mère, de Fauſtine ſa fille, de Lucille, de Manlia Scantilla, de Julia Domna, de Salonine, de Séverina, de Magnia Urbica, de Cornelia Supera, & de pluſieurs autres.

Il y avoit une telle analogie entre certains attributs de Jupiter & ceux de *Junon*, que dès que l'on accordoit quelques prérogatives à l'un, il falloit néceſſairement que l'autre les partageât. Il n'eſt donc point étonnant de voir ſouvent les mêmes noms donnés à ces deux divinités. Jupiter ayant été ſurnommé *Opt. Maximus*, & ſa ſouveraine puiſſance une fois reconnue, c'auroit été connoître bien peu le caractère de la déeſſe qu'on lui donnoit pour épouſe, que de la priver de la part qu'elle pouvoit prétendre à cet eſprit de domination & de grandeur, auquel les perſonnes de ſon ſexe, même parmi les femmes mortelles, ne ſont point du tout inſenſibles. C'étoit un moyen de la conſoler un peu des petits dégoûts & des autres privations attachées à ſa qualité de reine.

Hélénus, dans Virgile (*Æneid. III. v.* 437.) lui donne le titre de *magna*, de *domina potens.*

Junonis magnæ primum prece numen adora ;
Junoni cane vota libens, dominamque potentem
Supplicibus ſupera donis.

Virgile, en racontant l'accompliſſement de la prédiction d'Hélénus, & l'exécution du ſacrifice de la laye blanche avec tout ſon troupeau, donne à la déeſſe l'épithète de *Maxima* par excellence.

Quam pius Æneas, tibi, enim, tibi maxima Juno
Mactat, ſacra ferens & cum grege ſiſtit ad aram.
(*Æneid. VIII. v.* 84.)

Et cette épithète n'eſt point de la fantaiſie du poète, puiſqu'elle eſt fondée ſur la qualité de ſœur

& d'épouſe du maître des dieux, & ſur l'analogie avec celle de *Maximus* que portoit Jupiter ; auſſi eſt-elle en quelque ſorte conſacrée dans l'Enéide, où on la trouve plus d'une fois. (*Ibid. IV. v.* 371 & *X. v.* 685.)

Quand Virgile fait dire à *Junon* qu'elle eſt la reine des dieux, il ſe ſert d'une expreſſion heureuſe, & qui eſt en même-temps bien remarquable par l'air de majeſté, de grandeur & de gravité qui la caractériſe : *divûm incedo regina.* Ce ſont-là, par exemple, de ces tours latins dont notre langue ne peut rendre ni la force, ni l'idée. Cette gravité majeſtueuſe de la démarche de *Junon*, a été exprimée par un autre auteur dans ce vers (*Sidon.*) :

Juno gravis, prudens Pallas, turrita Cibele.

& cet attribut étoit tellement propre à la déeſſe, que cela eſt paſſé en proverbe : Βαδίζειν Ἥραιον ἐμπεπλεγμένον.

Les artiſtes doivent avoir grande attention de ſaiſir cette démarche grave, & cette contenance majeſtueuſe dans leurs figures de *Junon*, ſur-tout s'ils ont à repréſenter cette déeſſe comme la reine des cieux. Il leur ſeroit plus important, & peut-être plus difficile, de rendre avec le ciſeau, ou le pinceau, l'idée de Virgile, que de couvrir *Junon* de perles, comme on en voit, & que de la charger confuſément de vains ornemens placés ſans goût, & qui appartiennent plutôt à une reine de théâtre qu'à la ſœur & à l'épouſe de Jupiter. *Junon*-reine, comme je l'ai déjà remarqué, eſt toujours voilée ſur les médailles ; c'eſt ainſi qu'elle paroît ſur une ſtatue du capitole, ſur deux baſ-reliefs rapportés par Bartoli.

L'apothéoſe des empereurs étoit célébrée avec la plus grande pompe ; & le ſénat faiſoit frapper des médailles pour en perpétuer la mémoire. Sur le revers de ces médailles, qui repréſentent la tête d'un empereur ou d'une impératrice, on voit le bûcher ou l'aigle, avec la légende CONSECRATIO. Le paon, & quelquefois l'aigle, eſt ſur celles des impératrices, avec la même légende. Souvent l'impératrice y eſt repréſentée portée par un paon qui l'enlève dans les airs. (Médailles de Fauſtine, &c.) On ne ſe contente pas de lui donner pour attribut l'oiſeau de *Junon*, elle eſt encore figurée comme cette déeſſe, & vêtue d'une robe longue, avec un ſceptre ou la haſte qu'elle tient de la main droite, & la tête voilée, ce qui prouveroit aſſez que le voile étoit regardé comme un des ſymboles de la divinité. (*Æ. I. cabinet de Pellerin.*) Il eſt remarquable ſur une médaille de conſécration de Fauſtine la jeune ; un aigle qui traverſe les airs, porte l'impératrice qui tient de la droite le ſceptre, & de la gauche tient un voile parſemé d'étoiles & voltigeant au-deſſus de ſa tête.

En général, on ne verra guère de monumens ſur leſquels *Junon* ne paroiſſe avec beaucoup de décence, elle n'a même jamais la gorge découverte.

Si l'on remonte à l'origine de la haine que *Junon* portoit aux troyens, il ne ſera pas difficile d'en découvrir la cauſe, & il y avoit autant de fondement que l'on en peut exiger. Un troyen, conſtitué juge de la beauté entre trois déeſſes, en avoit préféré une à *Junon*, Pâris avoit donné la pomme à Vénus. Quelle femme mortelle ſeroit inſenſible à une pareille préférence, ſeroit-il poſſible que jamais elle oubliât le mépris fait de ſa beauté ? Auſſi ce jugement trop ſincère laiſſa-t-il dans l'ame de la reine des déeſſes une plaie profonde :

..... *Manet alta mente repoſtum*
Judicium Paridis.....

Un outrage bien plus ſanglant encore, au lieu d'adoucir cette bleſſure, ne fit que l'accroître davantage ; le goût criminel de Jupiter pour un jeune troyen, l'emploi de verſer le nectar dont ce dieu chargea Ganymède à l'excluſion d'Hébé, fille de *Junon*, étoit un de ces affronts qu'il étoit impoſſible de pardonner :

..... *Spretæque injuria formæ,*
Et genus inviſum, & rapti Ganymedis honores.

De plus, les troyens tiroient leur origine de Dardanus, fils de Jupiter & d'Electre ; la beauté de *Junon* avoit auſſi été mépriſée par Antigone, fille de Laomédon, pourquoi elle fut changée en cigogne. Toutes ces raiſons étoient plus que ſuffiſantes pour autoriſer l'indignation de la déeſſe. Elle avoit outre cela un prétexte qui pouvoit couvrir ſa haine perſonnelle contre les troyens, c'eſt qu'elle préſidoit aux mariages, comme nous le verrons bientôt : pouvoit-elle donc voir de ſens froid l'outrage fait par le fils de Priam à Ménélas, dans le raviſſement d'Hélène, contre tous les droits de l'hoſpitalité ? Si une femme en colère eſt à redouter, & ſe porte aux plus violens excès :

Furens quid fœmina poſſit.

C'eſt donc avec juſtice que les poëtes (*Æneid. I. v.* 283. *Val. Flacc. Argon. lib. VI. v.* 591.) l'ont ſurnommée *Aſpera* pour marquer la dureté de ſon caractère, dureté que Callimaque a très-bien exprimée par l'épithète de Βαρύθυμος.

Si la paſſion de la haine étoit grande dans *Junon*, celle de la jalouſie ne l'étoit guère moins, & ces deux paſſions réunies dans une grande déeſſe, étoient capables d'occaſionner les plus grands ravages, & de lui faire bouleverſer la terre & les cieux. Elle pardonnoit bien moins à une mortelle

d'avoir ſçu plaire à Jupiter ſon époux, qu'elle ne paſſoit aux troyens leurs petits ſuccès & leurs vues d'établiſſement en Italie.

C'eſt avec la douleur la plus amère qu'elle ſe plaint d'être réduite au titre ſeulement honorifique de ſœur de Jupiter, & de ſe voir préférer des rivales indignes d'elles :

Soror tonantis (hoc enim ſolum mihi

Nomen reliquum eſt) ſemper alienum Jovem, &c.

(*Senec. Hercul. fur. act. 1. v. 1.*)

Elle faiſoit reſſentir les effets de ſa jalouſie à des femmes qui étoient le plus ſouvent ſurpriſes, ou qui n'étoient tout au plus coupables que de condeſcendance & de ſoumiſſion pour les ordres de Jupiter, & elle ſe vengeoit de l'infidélité de ſon mari ſur l'objet de ſes amours. La métamorphoſe d'Io (*Ovid. metam. lib I*) en géniſſe ne put la ſouſtraire à la pourſuite de la déeſſe jalouſe, elle la fit garder par Argus aux cent yeux, & la rendit furieuſe en lui envoyant un taon qui la tourmentoit ſans ceſſe.

On connoît les violences auxquelles elle s'eſt portée contre Callisto, qu'elle maltraita juſqu'à la prendre par les cheveux & la renverſer par terre (*Ovid. met. liv. I.* 477.) :

..... *Arreptam prenſis à fronte capillis*

Stravit humi pronam .....

Elle va porter ſes plaintes à Thétys & à l'Océan contre le maître des dieux, après qu'elle a vu placée parmi les aſtres cette même Calisto qu'elle avoit changée en ourſe. (*Ibid.*) « Une autre, » leur dit-elle, règne en ma place. Eh! qui craindra déſormais d'offenſer *Junon* » ?

On croiroit que c'eſt l'ambition qui la tourmente, tandis que c'eſt la jalouſie qui la dévore ; ſes perſécutions envers la nymphe Thalie & les autres maîtreſſes de Jupiter, en ſont une preuve bien complette. Ce n'eſt donc pas non plus ſans raiſon que Callimaque donne à *Junon* l'épithète de ζηλήμων.

C'étoit par une ſuite de cette jalouſie opiniâtre qu'elle voyoit d'un mauvais œil les fruits qui réſultoient des commerces clandeſtins de Jupiter. Tous ces enfans illégitimes étoient un monument ſubſiſtant de la honte de ſon époux, qui rejailliſſoit ſur elle.

Tous ces motifs, l'intérêt que *Junon* prend aux mariages auxquels elle préſide, la naiſſance des enfans, leur éducation qu'elle protège peut-être d'autres raiſons particulières faiſoient qu'elle s'opposoit de tout ſon pouvoir à la fécondité & aux couches des mortelles honorées de la protection ſpéciale de Jupiter, comme elle fit par rapport à Alcmène : ſi malgré ces précautions elle ne pouvoit réuſſir dans ſes deſſeins, malheur au nouveau né. Quoiqu'il n'eût pu prendre aucune part à tout ce qui s'étoit paſſé, ſon innocence n'étoit pas capable de le juſtifier aux yeux d'une déeſſe irritée, il étoit sûr de mériter toute ſa haine. Un poète repréſente Hercule encore en butte à cette averſion après ſon apothéoſe. De là vint l'épithète *Torva*, qui eſt donnée à *Junon* par Ovide (*Ovid. metam. lib. IV.*), & qui eſt très-bien rendue & même expliquée par celle de μισόνεικος qu'on lit ailleurs.

L'indignation de la déeſſe lui faiſoit inventer toutes ſortes d'artifices ; elle n'épargnoit rien pour détruire la cauſe, ou pour anéantir les effets de pareils amours. C'eſt ainſi qu'elle envoya à Hercule, encore au berceau, deux ſerpens que cet enfant, doué dès lors d'une force extraordinaire, eut le bonheur d'étouffer.

Théocrite a exprimé par le ſeul mot de πολυμήχανος, l'eſprit artificieux de *Junon*.

Elle fut la ſeule qui ſe réjouit du malheur arrivé à la famille de Cadmus, dans la punition d'Actéon ſon petit-fils. La haine qu'elle avoit conçue contre Europe, lui faiſoit haïr toute ſa poſtérité.

Enfin, on connoît la méchanceté avec laquelle elle prit la figure de Béroé, nourrice de Sémelé, pour inſpirer à cette princeſſe un conſeil pernicieux.

Je ne rapporterai point les autres peines dont elle affligea les victimes de ſa jalouſie ; je ne parlerai point de Tirésias, qu'elle rendit aveugle, de la nymphe Echo, qu'elle métamorphoſa en voix, des filles de Prætus, qu'elle frappa d'une fureur utérine, ni de mille autres effets de ſa colère. Son mauvais caractère eſt aſſez connu, & il juſtifie bien les ſurnoms odieux que les poètes lui ont donnés pour peindre ce caractère vindicatif. Ils ſont puiſés dans la nature. Il n'y a jamais eu de *Junon* ; mais s'il en eût exiſté une, elle auroit ſans doute réaliſé toutes les ſuppoſitions des poètes. Il ſemble qu'Ovide ait voulu peindre la déeſſe en grand, & réunir toutes ſes autres épithètes déſavantageuſes dans celle d'*Iniqua*, dont il la qualifie. (*Metam. lib. VII.*)

Dira lues populis, ira Junonis iniquæ.

Virgile s'en eſt auſſi ſervi pour exprimer les travaux que cette déeſſe ſuſcita malicieuſement à Hercule :

..... *Ut duros mille labores*

Rege ſub Euryſthæo, fatis Junonis iniquæ

Pertulerit.

Junon favoriſoit avec autant de bonté les peuples qui étoient ſous ſa protection, qu'elle pourſuivoit avec acharnement ceux à qui elle étoit oppoſée. Elle aimoit les carthaginois ; Argos, Sparte, My-

cènes, Samos étoient l'objet de ſes complaiſances. Jaſon éprouva plus d'une fois les effets de ſa bienfaiſance, & elle protegea de tout ſon pouvoir l'infortunée Didon. C'eſt-là le ſeul moyen que je trouve de lever la contradiction que l'on appetçoit d'abord entre les ſurnoms odieux qui viennent d'être donnés à la déeſſe, & d'autres qui lui ſont tout-à fait oppoſés; celui d'*Iniqua*, par exemple, & celui de *Bona* employés par le même poète. La circonſtance eſt changée, *Junon* n'eſt plus méchante, quand elle n'y a plus d'intérêt; elle donne au contraire des preuves de ſa bonté aux peuples qui l'invoquent comme leur divinité tutélaire; & c'eſt à ce titre que Didon la prie de lui être favorable (*Æneid. I. v.* 738.):

Adſit lætitiæ Bacchus dator, & bona Juno.

Nous trouvons dans les auteurs pluſieurs autres épithètes de *Junon*, dont l'interprétation eſt très-avantageuſe, & préſente en général l'idée d'une divinité bienfaiſante: telles ſont celles de χρηστὴ, de Κλυτὴ, & de φερέσβιος.

Ovide l'appelle *Sancta*:

Sancta Jovem Juno, nata ſine matre Minerva
Officio doluit non eguiſſe ſuo

(*Faſt. lib. V. v.* 231.)

Enfin, ſur une inſcription on lit le titre de *Pia* donné à cette déeſſe. (*Gruter. p. XXV. n°* 1.)

Il eſt difficile d'exprimer en notre langue le mot *Pia*, ainſi que le mot grec πειος, qui eſt formé du mot latin *Pius*, & qui eſt une des épithètes de Jupiter. On peut dire néanmoins, que toutes les fois qu'il a été donné à une divinité, c'étoit pour déſigner ſa bonté & ſa bienveillance.

L'eſtime que l'on faiſoit des grands yeux, & les ſons que les femmes grecques avoient de les faire paroître tels, a engagé Homère à donner de grands yeux à *Junon*. (*Iliad. Δ. v.* 50.) Car c'eſt ainſi qu'on doit rendre βοῶπις par les *yeux grands* les *beaux yeux*. Héſychius l'explique de cette manière βοῶπις, μεγαλοφθαλμος, εὐόφθαλμος, contre l'interprétation de certains ignorans, qui, pour jetter du ridicule ſur le plus grand des poètes, & ſur un auteur infiniment au-deſſus de leur capacité, ont voulu donner à ce mot un ſens tout-à-fait ignoble. A l'avantage d'avoir de grands yeux, *Junon* joignit celui de les avoir bleus, ce qui eſt exprimé par l'épithète de γλαυκῶπις qui lui eſt donnée.

Les artiſtes qui repréſenteront *Junon*, auront donc ſoin, ſi les circonſtances le permettent, de ſe conformer à la deſcription qu'en fait Homère, & de lui donner de *grands yeux bleus*, *de beaux cheveux & des bras arrondis avec grace & d'une blancheur éclatante*, comme l'a dépeinte le poète.

On vouloit déſigner ſur les médailles l'empereur ou l'impératrice vivante ſous le nom d'*Auguſtus* ou d'*Auguſta*, joint à celui d'un dieu ou d'une déeſſe, que l'on repréſentoit ſouvent avec les différentes légendes, *Apollo*, *Mars*, *Mercurius Auguſtus*. *Vénus*, *Cérès*, *Diana*, *Minerva Auguſta*. On connoît les médailles de Commode, où cet empereur eſt repréſenté lui-même avec les attributs d'Hercule, & la légende *Herculi Romano*. Les légendes *Iuno Avgvsta* & *Iunoni Avgvstae* qu'on lit ſur beaucoup de médailles d'impératrices, doivent donc ſe rapporter à ces princeſſes. C'eſt ainſi qu'il faut auſſi expliquer une inſcription, ſur laquelle on lit: *Iunoni Avgvstae*. (*Murator. inſcript. tom. I. p. XIV. n°* 8.)

On repréſentoit auſſi la déeſſe *Junon*, avec la légende *Iuno victrix*: elle eſt alors figurée de différentes manières, toujours debout & tenant une haſte de la gauche, quelquefois avec un bouclier; mais portant de la droite tantôt une palme, d'autrefois un caſque, & ſouvent tenant la patère.

Junon a été appellée Τρόπαια par Lycophron, parce qu'on lui dédioit des trophées, ainſi qu'à Jupiter, qui avoit été ſurnommé pour cette raiſon *Tropæuchus*. Et l'épithète d'ὁπλοσμία, qu'on lit dans le même auteur, eſt également relative à quelque fonction militaire de la déeſſe; elle étoit honorée ſous ce titre en Elide.

Quant à l'épithète de *Martialis*, qui eſt ſi ſouvent répétée ſur les médailles, & principalement ſur celles de Voluſien & de Trebonien Galle, elle lui a peut-être été donnée pour la même raiſon que celle de *Victrix*; car on ne la trouve que ſur des médailles. La déeſſe y eſt ordinairement repréſentée debout ou aſſiſe dans un temple de forme ronde, à deux colonnes, tenant de la droite quelque choſe d'inconnu que quelques-uns ont cru être des épis, & d'autres des tenailles, mais qui eſt néceſſairement quelqu'inſtrument militaire.

« Une déeſſe portant des tenailles, eſt, dit Winckelmann, un ſujet mythologique fort étrange; on la trouve dans la villa Borghèſe, ſur un grand autel triangulaire de marbre étruſque, & elle eſt tournée vers Minerve. On pourroit croire qu'il y a eu deux Minerves, & que celle dont je parle, eſt la Minerve qui accorda (*Epigr. græc. ap. Spanhem obſ. in callim. p.* 644.) ſes faveurs à Vulcain. Mais la déeſſe avec les tenailles paroît plutôt être une *Junon*, qui, ſelon un auteur grec (*Codin. de orig. Conſtant. pag.* 44. *edit. Lugd.* 1596. 8.) du moyen âge, fut repréſentée ainſi; & cela ſe trouve encore confirmé par une médaille (*Triſtan. comment. hiſt. t. II. pag.* 668.), où on voit *Junon* aſſiſe avec des tenailles en main, & l'inſcription *Juno Martialis*. Cette déeſſe, avec la même épithète ſur des médailles, tient peut-être auſſi des

tenailles qu'on a pris pour des épis de bled plutôt que pour cet attribut si peu commun. Cette *Junon* aura été opposée à une autre qui avoit le surnom de *Placida* (*Boissard. topogr. t. II pag.* 128.); comme il y avoit un Jupiter (*Casaub. not. in Spartian. p.* 110. *C.*) *Serenus*. L'auteur grec cité se sert du mot ψαλις, qui signifie aussi-bien des ciseaux de tuilleur (*Gloss. Cyrill.*), que de barbier (*Poll. Onom. l. X. sect. CXL.*) d'où dérive le verbe φαλίζω, *raser;* mais il paroît aussi signifier des tenailles, comme ici. (*Poll. Onom. l. IV. sect. CLXXXI.*) Dans la langue latine il y a de même peu de différence entre ciseaux & tenailles (*Isid. orig. l. XX. c. XIII. p.* 1324.) ; plusieurs même sont d'opinion qu'il n'y en a aucune, & soutiennent que le même mot (*Charis. instit. gram. l. I. p.* 72.) signifie indifféremment l'un & l'autre ; & en effet, les tenailles, dans la main de *Junon*, ont été prises pour des ciseaux ».

Personne n'ignore que pour se venger de ce que Jupiter avoit produit Minerve de son cerveau, *Junon* lui fit voir qu'elle pouvoit enfanter sans son secours, & qu'elle conçut le dieu Mars par l'attouchement d'une fleur que Flore lui indiqua (*Fast. l. V. v.* 255).

L'épithète de *Martialis* peut encore convenir à *Junon* sous ce rapport, de même que l'on a donné celle de *Junonius* à Mars pour la même aventure (*Auson, Eclog. ad us. Delph. p.* 422.) :

..... *Junonie mavors,*
Ut redeas, referasque exordia prima, cieris.

Les femmes célébroient avec autant de cérémonie que les hommes le jour anniversaire de leur naissance en l'honneur de *Junon;* ceux-là étoient vêtus de blanc, & celles-ci avoient des habits rouges, ayant soin chacun de paroître devant leurs dieux tutélaires vêtus du même habillement & de la même couleur qu'ils leur supposoient. *Junon*, en cette qualité, étoit représentée sous la forme d'une jeune fille avec un manteau de pourpre, comme il paroît par ces vers de Tibulle (*Tibull. lib. IV. Eleg. ad Junonem*):

Annue purpureaque veni pellucida Palla;
Ter dea fit libo, ter dea casta mero.

Les femmes juroient aussi par leur *Junon*, comme on le voit dans Pétrone (*in Satyric.*) : *Junonem meam iratam habeam si meminerim, &c.*

Et Tibulle donnant des préceptes pour se garantir des enchantemens trompeurs de certaines femmes, dit que leurs plus tendres caresses, leurs discours les plus séduisans, ne doivent nullement exciter la confiance, quand même elles jureroient par leurs yeux & par leur *Junon :*

Etsi perque suos fallax juravit ocellos,
Junonemque suam.....

(*Lib. III. Eleg. XIV.*)

L'épithète caractéristique de *Junon*, présidant aux mariages, est celle de *Pronuba*. Le mariage étoit censé valide, quand on avoit imploré son assistance, & qu'on l'avoit prise à témoin des engagemens que les époux vouloient contracter. « Notre union est légitime, dit Hypsipyle à Jason (*Ovid. epist Hypsipyl. Jason.*), elle a été consacrée par la présence de *Junon*, qui préside aux mariages ».

Non sum furtim tibi cognita : Pronuba Juno
Adfuit.....

Le culte de *Junon*, surnommée *Pronuba*, étoit établi à Samos, où elle étoit adorée d'une manière particulière. La plupart des médailles de cette ville ont pour type la déesse debout en face, quelquefois au milieu d'un temple à quatre colonnes avec un grand voile, le *tutulus* sur la tête, tenant une patère de chacune de ses mains soutenues sur des appuis, & ayant pour attribut un paon à ses pieds de chaque côté.

Apulée a formé du mot grec ζυγία celui de *zygia*, qu'il emploie dans la prière de Psyché à *Junon* : *quam cunctus oriens Zygiam veneratur.* Les latins lui donnèrent le surnom de *Juga* dans le même sens : quelques auteurs ont dérivé ce mot d'un joug que l'on mettoit, selon eux, sur le col des nouveaux époux dans la cérémonie du mariage ; mais leur témoignage ne paroît pas assez bien fondé.

Il est évident que l'on doit plutôt entendre ces deux passages métaphoriquement, que de leur donner un sens naturel. L'épithète de *Juga* vient donc plus vraisemblablement, comme le dit Festus, *à conjunctione maris & feminæ.* La déesse avoit un autel & étoit adorée sous ce titre (*Ol. Borrich. antiq. urb. Rom. Marlian. de urb. Rom. topogr.*) dans un lieu de la ville qui donna à la rue le nom de *vicus jugarius*.

L'union des époux à laquelle *Junon* présidoit, lui a fait donner aussi par Martianus Capella l'épithète de *Socigena* (*de nupt. Philolog.*). Les grecs lui donnèrent encore le surnom de γαμηλία dérivé de γαμέω, *j'épouse.* Selon Tournefort (Voyag. de Levant, t. I. p. 422.) *Junon* portoit une couronne de souchet & de ces fleurs que nous appellons *immortelles* ; on en couvroit une petite corbeille fort légère placée sur le haut de la tête ; c'est peut-

être de-là, ajoute ce savant voyageur, que sont venues les couronnes que l'on met encore dans le Levant sur la tête des nouveaux mariés, & la mode n'en est pas entièrement passée parmi nous. Tournefort (*Athen. l. 15 p. 678.*) cite un passage d'Athenée où cet auteur appelle Πυλαῖον la couronne dont les peuples de Laconie ornoient *Junon*. C'est vraisemblablement pour cette raison qu'elle a été surnommée Ἀγεία, épithète qui ne se trouve que dans Pausanias (*Corinth.*), & que l'on peut traduire en françois par *Junon couronnée de fleurs*. On voyoit son temple dans la ville d'Argos, à la droite & près celui de Latone.

Il suffit de faire remarquer que la conduite de la nouvelle épouse, dans la maison de son mari futur, se faisoit avec beaucoup de solemnité; & c'est de-là que vient l'expression latine *uxorem ducere*, qui signifie se *marier*. On réclamoit la protection de *Junon* pour cette cérémonie, & on invoquoit la déesse sous le nom d'*Iterduca* & de *Domiduca*. *Iterducam & Domiducam mortales puellæ debent in nuptiis convocare ut earum & itinera protegas, & in optatas domos ducas.*

Dans l'intention d'éviter les enchantemens magiques & d'autres maléfices, la mariée faisoit à la porte du mari une onction avec de la graisse de loup. *Massurius*, dit Pline (*Plin. l. XXXVIII. cap. IX.*) *palmam lupino adipi dedisse antiquos tradit. Ideò novas nuptas illo perungere postes solitas, ne quid mali medicamenti inferretur.* *Junon* étoit invoquée dans cette onction sous un nom qui marquoit la part que l'on croyoit qu'elle y prenoit, *Unxia*.

Il restoit encore à faire au mari une opération préalable, c'étoit de dénouer la ceinture virginale de son épouse. *Junon* n'étoit point oubliée dans ce moment critique, les jeunes filles qui en espéroient dans cette circonstance une influence favorable, l'invoquoient encore sous le nom de *Cinxia*. (*Martian. Capell. ibid.*) *Cinxiam mortales puellæ debent in nuptias convocare, ut cingulum ponentes in thalamis non relinquas.*

Junon fut en conséquence regardée comme la déesse qui présidoit aux accouchemens, au moins chez les latins; car les grecs attribuoient cet office à Diane, qu'ils nommoient pour cela φωσφόρος. Mais Diane n'étoit pas la seule divinité admise par les grecs pour présider aux accouchemens, ils en reconnurent encore une autre qu'ils nommèrent Εἰλείθυια (*Vid. Hesiod. Theogon.*), dont on a fait quelquefois une divinité particulière, & que l'on a d'autres fois regardée comme la fille de *Junon*; Pindare (*Nem. Od. VII.*) l'invoque sous ce rapport.

Les latins confondirent cette déesse Ilythie, fille de *Junon* avec *Junon* elle-même; car le mot grec Εἰλείθυια est toujours rendu par celui de *Lucina*, & on sait que ces peuples ne mettoient aucune différence entre *Junon* & Lucine, & que, selon eux, le mot de *Lucina* étoit l'épithète de celui de *Junon* (*de nat. deor. lib. II.*). *Itaque & apud græcos*, dit Cicéron, *Dianam eamque Lucinam, eamque Luciferam. Sic apud nos Junonem Lucinam in pariendo invocant.* On a pu attacher une autre idée au mot *Lucine*, & le considérer comme le nom d'une divinité particulière, à laquelle seule appartenoit la fonction d'assister les femmes dans les douleurs de l'enfantement; &, en ce cas, on auroit pris seulement le signe pour la chose signifiée.

Il peut se faire aussi, que sans rien diminuer des droits de *Junon*, on l'ait invoquée seulement sous le nom qui les indiquoit.

..... *Magno*
Lucinam ad nexos partus clamore vocabam.

Nous considérons ici le mot *Lucina* comme l'épithète & un surnom de cette déesse, qui lui est donné par plusieurs auteurs & par Térence, qui introduit la courtisane Glycérium l'implorant dans les douleurs sous ce titre (*in Andr act. III. scen. I.*):

Juno Lucina fer opem, serva me, obsecro.

Junon-Ilithie avoit un temple dans la ville d'Athènes, dont parlent Platon (*de leg.*), & Pausanias (*Paus. in Attic.*)

Le temple de *Junon*-Lucine étoit à Rome sur les esquilies, comme il paroît par un passage de Varron: *Cispius Mons..... apud eadem Junonis Lucinæ.*

La quantité d'*ex voto* & de monumens qui existent encore avec le titre de *Juno Lucina*, font assez voir combien étoit grande la vénération que l'on avoit pour elle en Italie. Gruter, Muratori, Reinésius & d'autres auteurs en ont publié une grande partie.

Junon-Lucine est représentée sur les médailles de la même manière à peu près que sur les monumens chargés d'inscriptions; c'est ainsi qu'on la voit sur une médaille d'or de Faustine la jeune (Cab. de M. Pellerin), où elle est assise tenant de la main droite un enfant, avec un autre qui est devant elle lui tendant les bras, de la gauche une haste, & un marche-pied sous ses pieds.

Junon étant bien reconnue pour la déesse qui présidoit aux accouchemens, il est aisé d'expliquer les autres noms relatifs à cet office qui lui ont été donnés. Le surnom de *Patulcia*, par exemple, n'est rien autre chose qu'une dépendance & une confirmation de celui de *Lucina*. L'assistance de

Junon envers les femmes enceintes étant bien conſtatée, on la chargea de tous les ſoins qui pouvoient en dépendre; on crut qu'elle ne négligeoit rien de tout ce qui tenoit à la diſpoſition phyſique des femmes pour la formation du fétus, ſa nutrition & ſa production; c'eſt cette production à laquelle on s'imaginoit qu'elle préparoit les voies en accélérant l'accouchement, & en diminuant les douleurs, qui la fait appeller *Patulcia*, ſurnom dont l'étymologie n'eſt pas bien connue; mais qui a la même ſignification que s'il venoit du verbe *pandere: à pandendo genitales meatus.*

C'eſt toujours par une ſuite des ſecours que *Junon* procuroit aux femmes, qu'elle a été ſurnommée *Egeria; à partu egerendo*, ſelon Feſtus: & *Opigena; quòd opem præberet*, ſelon le même auteur.

Les accouchemens étant quelquefois ſuivis d'accidens fâcheux, on eut encore recours à l'aſſiſtance de *Junon*, & les femmes l'imploroient dans ces circonſtances ſous un titre qui marquoit le ſecours qu'elles en attendoient, c'eſt celui de *Fluonia*; Feſtus en donne la raiſon: *Fluoniam Junonem mulieres celebrant, quod eam ſanguinis fluorem in conceptu retinere putabant.* Ce qui ne ſouffre point d'autre interprétation.

Junon reçut les ſurnoms de *Menſalis*, de *Kalendaris* & de *Novelia* pour d'autres raiſons tout-à-fait différentes. Elle fut ſurnommée *Kalendaris* dans la plus haute antiquité par les laurentes avant la fondation d'Albe, parce que ces peuples lui avoient conſacré les calendes de chaque mois, depuis le mois de mars juſqu'à celui de décembre inclusivement, de même qu'ils avoient conſacré les ides à Jupiter: *idus omnes Jovi*, dit Macrobe (*Saturn. lib. I. cap. XV.*), *ita kalendas Junoni tributas, & Varronis & Pontificalis affirmat auctoritas; quod etiam laurentes patriis religionibus ſervant, qui & cognomen deæ ex cæremoniis addiderunt, Kalendarem Junonem vocantes, ſed & omnibus kalendis à menſe martis ad decembrem huic deæ ſupplicant.*

Ovide fait auſſi mention de cet uſage dans ſes faſtes (*Ovid. faſt. I.*):

Vendicat Auſonias Junonis cura kalendas.

Je n'inſiſterai pas davantage ſur quelques autres épithètes de *Junon*, qui ont rapport aux mariages & à leurs ſuites. Celles de *Matrona* & de *Populonia* lui ſont données par pluſieurs auteurs (*Martian. Capell. Senec. Tryphiod.*), & elle eſt ſurnommée φαεσίμβροτος, parce qu'elle étoit cenſée donner la vie aux hommes, & *Februalis* en tant qu'elle préſidoit à la cérémonie de la purification des femmes accouchées.

Voici la raiſon qui a fait donner le paon pour attribut à *Junon*, ainſi que l'aigle à Jupiter. L'iſle de Samos eſt le premier pays où l'on ait découvert des paons ſelon le témoignage d'Athénée (*Athen. lib. XIV. p. 655. Jul. Pollux*) & d'autres auteurs, & c'eſt de cette iſle qu'ils furent tranſportés dans d'autres pays; de même que les coqs le furent de la Perſe. C'eſt pourquoi Antiphane, cité par Athénée, dit qu'Héliopolis fournit des phénix, Athènes, des chouettes, l'iſle de Cypre, de belles colombes, & que l'on trouve à Samos des paons, eſpèce d'oiſeau qui l'emporte ſur tous les autres par la variété de ſes couleurs, & par l'or qui eſt répandu ſur ſes plumes. Il n'eſt donc pas étonnant que les Samiens aient conſacré cet oiſeau à *Junon*, qu'ils prétendoient avoir pris naiſſance chez eux, qu'ils l'aient donné pour attribut à la reine des cieux, déeſſe des richeſſes, & qu'ils l'aient figuré ſur leurs monnoies. Le paon n'eſt pas le ſeul oiſeau qui ait été donné pour attribut à cette déeſſe ſelon M. de Buffon (Hiſt. des oiſeaux, in-12°. tom. II. pag. 120.): « les prêtres, dit » ce ſavant naturaliſte, ont dédié l'aigle à Jupiter, » & le duc à *Junon;* c'eſt en effet l'aigle de la » nuit, & le roi de cette tribu d'oiſeaux qui craignent la lumière du jour, & ne volent que quand » elle s'éteint ».

L'iſle de Samos paſſoit, comme nous l'avons vu, pour le lieu de la naiſſance de *Junon*. L'itinéraire d'Antonin le marque poſitivement à cet article, on y lit:

INSVLA SAMOS IN MARI AEGEO

IN HAC IVNO NATA EST.

Il n'eſt pas ſi aiſé de concilier ce que dit Pauſanias de la naiſſance de *Junon* dans l'île de Samos, avec ce que le même auteur rapporte ailleurs de ſon éducation dans la ville de Stymphale en Arcadie. (*Pauſ. Arcad.*) C'étoit une tradition parmi les peuples de ce pays que Temenus habitoit l'ancienne ville de Stymphale, qu'il y éleva *Junon*, & qu'il lui bâtit enſuite trois temples ſous différens noms ſuivant les trois états où il l'avoit vue: le premier étoit appellé le temple de *Junon* vierge, Παρθένος; le ſecond le temple de *Junon* mariée, Τελεία; & le troiſième le temple de *Junon* veuve, χήρα. Le dernier lui fut élevé lorſqu'elle demeura à Stymphale où elle s'étoit retirée après ſon divorce. (*Pauſan. Bœot.*) Selon le même auteur *Junon* étoit auſſi honorée ſous les noms de Τελεία & de Νυμφευομένη à Platée en Bœotie.

On raconte qu'un jour *Junon* étant irritée contre Jupiter, ſans que l'on ſache pourquoi, s'étoit retirée en Eubée, & que Jupiter n'ayant pu la fléchir d'aucune manière vint trouver Cithéron qui régnoit alors à Platée. C'étoit l'homme le plus ſage de ſon temps; il conſeilla au dieu de faire faire une ſtatue de bois, de l'habiller en femme, de

de la promener sur un char dans la ville, & de répandre le bruit que c'étoit Platœa, fille d'Asopus qu'il alloit épouser. Jupiter suivit ce conseil. Aussitôt *Junon* en étant informée se rend à Platée, s'approche du char, & dans sa colère, voulant déchirer les habits de la mariée, elle s'apperçoit que c'est une statue. Elle pardonna aisément à Jupiter cette petite tromperie & elle se reconcilia avec lui. En mémoire de cet évènement on célébroit dans le pays une fête appelée les *dédales*, parce qu'anciennement toutes les statues de bois étoient nommées dédales.

Le culte de *Junon* dans l'Eubée n'est vraisemblablement fondé sur d'autres principes que sur la retraite prétendue de la déesse dans cette isle; encore les auteurs en parlent-ils rarement.

Il n'y a aucune ville, non-seulement dans la Grèce, mais encore dans le reste du monde qui se soit signalée par le culte qu'elle rendoit à *Junon* d'une manière plus particulière que celle d'Argos. Homère ne fait point mention de Samos parmi les villes qu'il dit être chéries préférablement par *Junon*; il en cite trois autres principales dont la première est Argos. (*Iliad. S. v.* 51).

Les argiens prétendoient que la déesse avoit pris naissance chez eux, que les trois filles de la rivière Astérion l'avoient nourrie, & que ce fut une d'elle nommée Eubée qui donna son nom à la montagne sur laquelle fut bâti le temple de *Junon* dont Eupolème, natif d'Argos, fut l'architecte. Ce temple nommé Ηραῖον étoit situé au pied du mont Eubée, à-peu-près à égale distance d'Argos & de Mycènes, & les peuples de l'une & de l'autre ville s'y rendoient en commun pour célébrer les fêtes de *Junon*.

Pausanias (*Corinth.*) fait la description de la statue de la déesse telle qu'on la voyoit dans son temple. En y entrant, dit-il, on y voit sur son trône la statue de *Junon* toute d'or & d'ivoire, & d'une grandeur extraordinaire; elle porte une couronne sur laquelle on voit en relief les graces & les heures. D'une main *Junon* tient une grenade, & de l'autre un sceptre surmonté d'un coucou. Quant à la grenade c'est un mystère que je passe sous silence, continue l'historien; mais pour le coucou qui est au haut de son sceptre, on dit que c'est le symbole de la métamorphose de Jupiter qui étant amoureux de la jeune déesse, prit la figure de cet oiseau afin qu'elle s'en amusât. Cet ouvrage étoit de la main de Polyclète, fameux sculpteur d'Argos. Mycènes étoit aussi chérie de *Junon*; néanmoins Argos avoit la prééminence, & c'est pour cela que les auteurs latins ont donné à *Junon* le surnom d'*Argiva* & quelquefois celui d'*Argolica* comme Sénèque: *& te sororem cuncta pollentis viri Argolica Juno.* Muratori a publié une inscription sur laquelle on lit celui d'*Argeia* qui signifie la même chose:

IUNONI ARGEIAE
C. BLANDUS PROCOS.

(*Muratori, inscript. tom. I, p. XIV, n°. 7.*)

On a plusieurs médailles sur lesquelles on lit, ΑΡΓΕΙΩΝ ΗΡΑ, ou ΗΡΑ ΑΡΓΕΙΑ; mais la déesse n'y est point du tout représentée suivant la description de Pausanias.

Entre les villes qui étoient sous la protection immédiate de *Junon* (*Iliad. S. v.* 51) Homère compte aussi celle de Sparte. Les lacédémoniens avoient pour cette déesse une vénération particulière, & nous lisons dans Pausanias (*Eliac.* 2) l'épithète de lacédémonienne donnée à *Junon* Ἥρα Λακεδαιμονία. Ils étoient les seuls des grecs qui l'honoroient sous le titre d'Αἰγοφάγος, surnom qui venoit du sacrifice de chèvres qu'ils faisoient. Ce fut Hercule, dit Pausanias, qui lui éleva un temple, & qui le premier lui immola des chèvres, parce qu'il n'avoit trouvé aucun obstacle de la part de la déesse dans son combat contre Hippocoon & ses enfans. Le héros, en reconnoissance de ce qu'elle ne s'étoit point opposée à ses desseins, comme elle avoit coutume de le faire, lui offrit un sacrifice des premiers animaux qu'il trouva sous sa main, & c'étoit des chèvres.

Le culte de Jupiter Ammon fut transporté de Libye dans différens pays de la Grèce & particulièrement à Olympie, les éléens faisoient des libations en son honneur, & il étoit invoqué dans le Prytanée. De-là vint à *Junon* sa sœur le surnom d'*Ammonienne*, non que son culte ait été apporté de Libye en Grèce, ainsi que celui de Jupiter; mais parce que la déesse ayant été honorée dans le prytanée d'Olympie où Jupiter portoit le surnom d'Ammon, l'on crut que *Junon* devoit porter le même nom par conformité, & parce qu'elle participoit aux mêmes honneurs. Elle fut donc nommée Ammonienne, Ἥρα Ἀμμωνία, comme le rapporte Pausanias. (*Eliac.* 1).

Les grecs reçurent sur le culte des dieux quelques idées, des peuples plus anciens qu'eux. Si l'on en croit Strabon (*lib. V, p.* 166) ils donnèrent le nom de *Junon* ou plutôt de Ἥρα à la déesse que les étrusques nommoient *Cupra*, Τὴν Ἥραν ἐκεῖνοι Κυπραν καλοῦσι. Nous n'avons point assez de détails sur la religion de ces derniers peuples pour savoir quelle idée ils se formoient de cette déesse. On sait seulement qu'il y avoit dans le Picenum une ville maritime du nom de *Cupra*, dans laquelle Strabon dit qu'étoit bâti le temple de la déesse qui portoit ce nom. Le mot *Cupra* ne devroit pas être par conséquent regardé comme un surnom de *Junon*; mais comme un synonime employé chez les étrusques pour exprimer la déesse que les grecs nommoient Ἥρα; de même que les

syriens employoient celui de Marnas, & les égyptiens celui de Sérapis pour désigner la divinité que les grecs nommoient Ζὺς & les latins Jupiter.

Il y a également diversité d'opinion sur l'étimologie du surnom de *Lacinia* sous lequel *Junon* étoit adorée en Italie & sur l'occasion de la fondation du temple. Les uns disent (*Servius in Æneid. lib. III, v.* 552) que le roi Lacinius le fit bâtir en l'honneur de *Junon*, parce qu'elle haïssoit Hercule, qu'il n'avoit pas voulu recevoir chez lui. D'autres disent que c'est au contraire Hercule qui l'a bâti en l'honneur de la déesse qu'il surnomma *Lacinia*, après avoir fait une punition exemplaire du voleur Lacinius. Le sentiment qui me paroît le plus vraisemblable est celui qui dérive l'épithète *Lacinia* du Promontoire *Lacinium* dans la partie de l'Italie nommée le Brutium; ce qui justifieroit aussi Tite-Live contre Valère Maxime dans la position que le premier donne du temple de *Junon* lacinienne près de Crosone.

Aucune ville du Latium ne signala autant son zèle & son respect envers *Junon* que celle de *Lanuvium*. On ignore quel fut le fondateur du temple qui la rendit si illustre; on soupçonne néanmoins qu'il étoit aussi ancien que la ville même; & comme l'époque de la fondation de Lanuvium est incertaine, celle du temple de la déesse n'est pas plus connue. On pourroit peut-être la rapporter à Diomède originaire de Grèce. Quelques-uns ont cru qu'il avoit consacré dans cette ville un temple à *Junon* sous le titre de *Sospita*, parce qu'il y étoit abordé heureusement, après avoir essuyé mille dangers sur mer & de la part de tous les peuples par les pays desquels il avoit été obligé de passer. Au dedans du temple on voyoit la statue de la déesse représentée d'un jeune âge & d'une figure très-agréable avec un habillement particulier. Elle étoit debout, la tête couverte d'une peau de chèvre avec ses cornes, armée d'une haste, tenant de l'autre main un bouclier, & sa chaussure étoit recourbée pardevant à peu près comme nos patins. On ne peut rien ajouter à la description qu'en fait Cicéron. (*Cicer. de nat. deor. lib. I, c.* 29). Elle paroît ainsi sur plusieurs médailles consulaires & impériales. Une inscription trouvée dans ses ruines à Lanuvium, & publiée par Spanheim (*de præst. & usu p.* 83 *Fabreti. c.* 9) nous apprend que Jupiter étoit adoré dans le même temple sous le titre de *sispes* ou de *sospes*.

Les romains & les latins firent alliance sous le consulat de L. Furius Camillus & de C. Mænius; c'est alors que la coutume fut établie, que dès que les consuls romains entroient en charge, entr'autres cérémonies auxquelles ils étoient obligés, ils iroient offrir des sacrifices à *Junon* surnommée *Sospita* dans son temple de Lanuvium; ce que Cicéron exprime très-clairement (*Pro Murena*) quand il dit: *nolite à sacris patriis Junonis sospitæ, cui omnes consules facere necesse est domesticum & suum consulem potissimum avellere.*

On connoît une autre épithète de *Junon* qui signifie à peu près la même chose & que l'on peut regarder comme synonime de *sospita*, c'est celle de *conservatrix* qu'on lit sur une médaille de Julia Mamæa, au revers de laquelle la déesse est assise (*Harduin, fol. p.* 820) ayant le paon à ses pieds avec la légende *IUNO CONSERVATRIX*, & sur une de Salonine au revers de laquelle *Junon* paroît debout tenant de la droite une patère & de la gauche une haste (*Band. p.* 252), avec le paon à ses pieds & la légende *IVNO CONSERVAT.*

Cette épithète se lit aussi sur une inscription avec celle de *placida*, & elle paroît bien ici se rapporter au secours qu'elle accordoit aux femmes dans les accouchemens & aux suites fâcheuses dont elle les préservoit (*Gruter XXV, n°.* 2).

Que les sabins aient emprunté de leurs voisins le culte de *Junon*, ou qu'ils le lui aient déféré d'eux-mêmes; il n'en est pas moins certain que la déesse étoit en grande vénération chez ces peuples. Ils l'honoroient sous le titre de *curis* ou *quiris* surnom que quelques auteurs & entr'autres Plutarque (*Quæst. rom.*) ont cru formé d'un terme de la langue des sabins qui signifioit une haste, d'où ils prétendent aussi que le dieu Mars a été appelé Quirinus. Cette étimologie pourroit bien avoir quelque fondement. (On connoît une inscription sur laquelle le titre de *Quiris* est donné à Junon). Mais il paroît plus vraisemblable que si elle a été adorée sous ce titre par les sabins, comme il y a lieu de le croire, elle tiroit plutôt ce nom de la ville capitale de ces peuples qui s'appelloit Κυρὶς, & que le véritable surnom de la déesse étoit Κυριτία. C'est ce qu'Etienne (*Stephan. de urbib.*) fait entendre par l'explication qu'il en donne à ce mot.

D'où l'on peut conclure que les surnoms de *Curis* & de *Quiris* ne sont que des diminutifs ou des orthographes variées de celui de Κυριτία, & que son origine est Κυρὶς, nom de la métropole des sabins.

Quant au surnom *Feronia*, Strabon dit qu'au pied du mont Soracte étoit une ville nommée *Feronia*, & qu'on y adoroit une déesse du même nom. Ce pays étant limitrophe de celui des sabins qui honoroient déjà *Junon* sous le nom de *Curis*, & qui avoient un temple consacré à la déesse *Feronia*, lequel leur étoit commun avec les latins, cette déesse pourroit bien être *Junon*; ou plutôt le mot de *Feronia* seroit un surnom de *Junon* qu'on auroit

employé seul, comme on fit ailleurs celui de *Lucina*.

Junon fut honorée à Rome sous les noms de *Sororia* ou de vengeresse des sœurs, relativement au crime d'Horace, & de *Moneta*, c'est-à-dire, de la donneuse d'avis. Il y avoit un temple de *Junon* sur le capitole, avant que Camille le fils eût voué le temple de *Junon Moneta*; ou bien il faudroit dire qu'il vous seulement un temple à *Junon*, & que dans la suite cette déesse reçut le surnom de *Moneta*, à cause de l'avis qu'elle donna dans ce temple, de sacrifier une truie pleine, afin de faire cesser un tremblement de terre.

Suidas donne une origine différente au temple qui fut bâti par les romains à *Junon*, & une autre étymologie du surnom de *Moneta*. Les romains, dit cet auteur, manquant d'argent dans la guerre contre Pyrrhus & les tarentins, firent un vœu à *Junon*; la déesse leur répondit que si pour défendre leur droit, ils combattoient avec courage, l'argent ne leur manqueroit point. Sur quoi les romains ayant obtenu le succès, ils honorèrent *Junon* sous le titre de *Moneta*, & ils ordonnèrent que désormais on frapperoit la monnoie dans son temple. C'étoit en effet près de ce temple qu'étoient les maisons des monétaires appellés *triumviri*.

Il a des auteurs qui dérivent le nom latin de *Junon à Juvando*, *quasi Juvaret*. En la considérant comme l'air qui donne le mouvement & la vie aux hommes, ou bien sous le rapport du secours qu'elle procure aux femmes dans les douleurs de l'enfantement, cette étymologie est également raisonnable. Je ne crois cependant pas qu'elle soit bien sûre; & si l'on veut dériver le mot *Juno* du verbe *Juvare*, seulement parce que l'un & l'autre commencent par la même syllabe, j'aimerois mieux le dériver de celui de Jupiter qui ne vient pas lui-même de *Juvare*. Il semble que le nom Ἥρα, qui doit venir de la même racine que Ἥρως, étoit un ancien synonime de δέσποινα, *dame* ou *maîtresse*, titre d'honneur de plusieurs divinités grecques.

Le paon, l'oiseau favori de *Junon*, ne se trouve jamais auprès d'aucune autre déesse. L'épervier & l'oison lui étoient aussi consacrés, & accompagnent quelquefois ses statues. On ne lui sacrifioit point de vaches, parce que dans la guerre des géans contre les dieux, *Junon* s'étoit cachée en Égypte sous la figure d'une vache. Le dictame, le pavot & la grenade étoient les plantes que les grecs lui offroient, & dont ils ornoient ses autels & ses images. La victime la plus ordinaire qu'on lui immoloit, étoit l'agneau femelle: cependant au premier jour de chaque mois on lui immoloit à Rome une truie.

Panfile & Alcman, deux anciens poëtes cités par Athénée, disent qu'à Sparte on voyoit *Junon* coëffée avec le πολεών, tel que Cérès le porte ordinairement.

Elle paroît ainsi coëffée sur une médaille des argiens, publiée par Haym.

Junon, indépendamment de son *diadême* relevé en pointe au milieu, est reconnoissable sur les monumens à ses grands yeux & à sa bouche impérieuse: traits qui caractérisent si bien cette déesse, qu'on l'a reconnue à un simple profil qui étoit resté d'une tête de femme, débris d'un bas-relief du cabinet de Strozzi. La plus belle tête de cette déesse, de grandeur colossale, se trouve à la villa Ludovisi; on voit au même lieu une tête plus petite de la même déesse qui mérite d'occuper le second rang. Mais la plus belle statue que nous ayons de cette divinité, est celle du palais Barberini.

Par rapport à l'air qu'elle désigne, *Junon* peut être représentée vêtue de bleu-céleste; quoique Martianus Capella (*lib. I. pag.* 19.) la fasse paroître couverte d'un voile blanc.

Junon-nourrice est une belle statue du Muséum Pio-Clementin, qui a été publiée par Winckelmann. Il a cru reconnoître Hercule dans l'enfant qu'elle allaite, trompée par Jupiter, selon Pausanias, ou persuadée par Pallas, selon Tzetzès. Mais M. Visconti, éditeur de ce Muséum, dit que cet enfant est Mars, dont *Junon* fut mère sans le secours d'aucun homme, & par la vertu seule d'une fleur.

Junon paroît dans la même attitude, & de plus tenant cette fleur, sur une médaille de bronze de Mammée.

Elle tient quelquefois par la même raison une fleur de lys, plante qu'elle aimoit beaucoup, selon Clément d'Alexandrie. (*Pædagog. l. II. c. VIII.*)

Voici les pierres gravées de la collection de Stosch, qui sont relatives à *Junon*.

Une pâte antique. Tête de *Junon* voilée, comme Vesta. On la voit sur un bas relief (*Bartoli admiranda tom. XXVII.*), à Rome, avec un voile qui lui couvre entièrement le visage. Muratori croit (*Inscr. tom. I. p.* 28.) que la tête de *Junon* voilée signifie l'air, dont elle étoit l'image.

Sur une cornaline, *Junon* debout, avec des cornes sur la tête, & la peau de chèvre dans la main gauche: avec ces attributs elle est appellée *Sispita* ou *Sospita*. On voit *Junon* avec des cornes sur plusieurs médailles romaines.

Sur une pâte de verre, *Junon* assise sur un trône, sur le dossier duquel on voit d'un côté la tête d'Apollon, avec des rayons représentant le soleil, & de l'autre côté Diane, avec le croissant repré-

sentant la lune. Autour de la tête de *Junon* sont les sept planètes.

Sur une pâte de verre, *Junon* portée sur une aigle, & son voile flottant autour de la tête, forme un cercle, dans lequel on voit les sept planètes.

Sur une cornaline, *Junon* nue portée sur une aigle, tenant un sceptre à la main droite.

Sur un jaspe rouge, Jupiter & *Junon* debout. Autour de *Junon* est un voile tout parsemé d'étoiles. On la voit avec un voile semblable sur une médaille de Samos. (*Spanheim Obs. in Callim.*) L'étoile de *Junon* étoit appellée φωσφόρος, comme celle de Vénus.

Sur une cornaline, le paon de *Junon*.

JUNON-*Mephitis*. *Voyez* MEPHITIS.

JUNONALES ou JUNONIES, fêtes romaines en l'honneur de Junon, dont Ovide ne parle point dans ses fastes, & qui est cependant décrite fort particuliérement par Tite-Live. (*Décade III, liv. VII.*)

Cette fête fut instituée à l'occasion de certains prodiges qui parurent en Italie; ce qui fit que les pontifes ordonnèrent que vingt-sept jeunes filles, divisées en trois bandes, iroient par la ville en chantant un cantique composé par le poète Livius; mais il arriva que comme elles l'apprenoient par cœur, dans le temple de Jupiter-Stator, la foudre tomba sur celui de Junon-reine, au mont Aventin.

A la nouvelle de cet événement, les devins ayant été consultés, répondirent que ce dernier prodige regardoit les dames romaines, qui devoient appaiser la sœur de Jupiter par des offrandes & des sacrifices. Elles achetèrent donc un bassin d'or, qu'elles allèrent offrir à Junon sur le mont Aventin: ensuite les décemvirs assignèrent un jour pour un service solemnel, qui fut ainsi ordonné: « on conduisit deux vaches blanches du temple d'Apollon dans la ville, par la porte Carmentale: on porta deux images de Junon-reine, faites de bois de cyprès: ensuite marchoient 27 jeunes filles, vêtues de robes traînantes, & chantant une hymne en l'honneur de la déesse. Les décemvirs suivoient couronnés de laurier, & ayant la robe bordée de pourpre. Cette pompe, après avoir fait une pause dans la grande place de Rome, où les 27 jeunes filles exécutèrent la danse de leur hymne; la procession continua sa route, & se rendit, sans s'arrêter, au temple de Junon-reine; les victimes furent immolées par les décemvirs, & les images de cyprès furent placées dans le temple de la divinité. (D. J.)

JUNONIGENA, surnom de Vulcain, fils de Junon.

JUNONIUS, surnom donné à Janus, parce que c'est lui qui introduisit en Italie le culte de Junon, d'où il fut aussi appellé fils de cette déesse.

JUNONS, au pluriel: on appelloit ainsi les génies particuliers des femmes. Chaque femme avoit sa Junon, comme chaque homme avoit son génie. Nous trouvons plusieurs exemples de ces *Junons*, génies des femmes, dans les inscriptions anciennes qu'on a recueillies; & pour n'en citer qu'un exemple, dans un monument consacré à *Junia Torquata*, l'inscription porte: *à la Junon de Junia Torquata céleste patrone.* Enfin, les femmes juroient par leurs *Junons*, comme les hommes par leurs génies.

On voit dans Muratori (17. 1. & 7.) des inscriptions qui s'adressent aux *Junons*, *Junonibus*, &c. *Voyez* JUNON.

JUPITER des égyptiens. *V.* AMMON.

JUPITER, fils de Saturne & de Rhéa. Son premier nom étoit *Jon*. Il auroit été dévoré par son père dès sa naissance, dit la fable, si sa mère, au lieu de l'enfant, n'eût donné à celui-ci une pierre qu'il engloutit aussi-tôt. Saturne faisoit ce traitement à tous ses enfans, parce que le ciel & la terre lui avoient prédit que l'un d'eux lui ôteroit l'empire. Rhéa, pour sauver l'enfant dont elle étoit enceinte, se retira en Crète, où elle accoucha dans un antre appellé Dicté, & donna l'enfant à nourrir aux curètes & aux nymphes *Mélisses*, qui le firent allaiter par la chèvre *Amalthée*. Les curètes se tenoient dans l'antre, armés de piques & de boucliers qu'ils faisoient retentir de peur que Saturne n'entendît la voix de l'enfant. *Voyez* ADAMANTHÉE, AIGLE, AMALTHÉE, CELME, COLOMBES, CURÈTES, LYCÉUS, MÉLISSES.

Quand *Jupiter* fut devenu grand, il commença, suivant le conseil de Métis, par donner à son père un breuvage qui lui fit vomir premièrement la pierre qu'il avoit avalée, & ensuite tous ses enfans qu'il avoit dévorés. Alors, aidé de ses frères, il attaqua Saturne & les titans; le parti de Saturne fit une assez longue résistance puisqu'il ne succomba qu'après une guerre de dix ans. Ce fut au bout de ce temps que la terre prédit à Jupiter qu'il remporteroit la victoire s'il pouvoit délivrer ceux qui étoient renfermés dans le tartare. Il l'entreprit & en vint à bout. *Voyez* CAMPÉ. Alors les cyclopes donnèrent à *Jupiter* le tonnerre, les éclairs & la foudre; & avec ces armes il vainquit les titans & les enferma dans le tartare. Il partagea ensuite l'empire du monde avec ses frères; il donna la mer à Neptune, les enfers à Pluton, & se réserva l'empire du ciel & de la terre. A la guerre des titans, succéda quelque temps après celle des géans. *Voyez* GÉANS. *Jupiter* ne fut plus depuis troublé dans son empire, & jouit tran-

quillement du titre de maître & de père des dieux. Chef de la nature & le souverain législateur du ciel & de la terre, *Jupiter* cependant se rendit coupable des crimes les plus atroces & les plus honteux. Outre qu'il détrôna son père, le mutila & le précipita dans le tartare chargé de chaînes, il commit des inceſtes avec ſes ſœurs, avec ſes filles & avec ſes tantes; il voulut même violer ſa mère; il enleva le beau Ganymède dont il étoit le triſaïeul, & le fit ſon échanſon pour l'avoir toujours auprès de lui. Il ſéduiſit un grand nombre de filles & de femmes; & pour réuſſir il prenoit les figures de toutes ſortes de bêtes, & même d'êtres inanimés. Les menſonges, les parjures & en général toutes les actions contraires à l'équité, & aux lois naturelles, lui étoient familières. On eſt allé juſqu'à dire qu'il dévora une de ſes femmes. Il ſeroit trop long d'entrer dans le détail de toutes ces abominations, nous allons indiquer celles qui ſont les plus intéreſſantes pour la connoiſſance de la mythologie. On a dit à l'article de Junon qu'il l'avoit ſéduite avant de contracter avec elle ſon inceſtueux mariage. Après ce mariage il viola Cérès ſon autre ſœur & en eut Proſerpine, qu'il déshonora auſſi dès qu'elle fut en âge de donner de l'amour. *Voyez* CÉRÈS, PROSERPINE. De Latone ſa troiſième ſœur il eut Apollon & Diane. *Voyez* LATONE. Il eut de Thémis ſa tante, quinze enfans, les douze heures & les trois parques. *Voy.* THÉMIS. De Dioné ſon autre tante, il eut la belle Vénus dont les charmes ne manquèrent pas de faire impreſſion ſur le cœur de ſon père. *Voy.* DIONÉ, VÉNUS. Il avoit dévoré Métis ſa première femme. *Voy.* MÉTIS. Il vit un jour ſa mère endormie, en devint amoureux & voulut la ſurprendre: elle s'éveilla, mais ſa réſiſtance auroit été vaine, ſi l'ardeur de ſon fils ne s'étoit évaporée par les efforts qu'il faiſoit; une pierre devint groſſe de ſes vains efforts, & en accoucha au bout de dix mois.

Jupiter fut marié ſept fois ſelon Héſiode: il épouſa ſucceſſivement Métis, Thémis, Eurinomé, Cérès, Mnémoſine, Latone, & Junon qui fut la dernière de ſes femmes. Il eut un bien plus grand nombre de maîtreſſes, & des unes & des autres naquirent un grand nombre d'enfans, qui ont preſque tous été mis au rang des dieux & des demi-dieux. Il eut de Léda, Caſtor & Pollux; d'Europe, Minos, Rhadamante, Sarpédon & Carnes; de Calyſto, Arcas; de Niobé, Pélaſgus; de Laodamie, fille de Bellérophon, Sarpédon & Argus; d'Alcmène, Hercule; d'Antiope, Amphion & Zéthus; de Danaé, Perſée; d'Iodame, Deucalion; de Carné, Britomarté; d'une des Sithnides, Mégare; de Prothogénie, Ethilie & Memphis; de Thorédie, Arcéſilas; d'Ora, Colax; de Cyrno, Cyrne; d'Électre, Dardanus; de Thalie, les Palices; de Garamanthis, Hyarbas, Phile, Pilumnus & Picumnus; de Cérès, Proſerpine; de Mnémoſine, les neuf muſes; de Maïa, Mercure; de Sémélé, Bacchus; de Dioné, Vénus; de Métis, Minerve; de Latone, Apollon & Diane; d'Hybris, le dieu Pan; de Thémis, les Heures & les Parques; enfin de Junon, Mars, Vulcain, Angelo & Lucine. Alcmène fut la dernière mortelle à laquelle ce dieu rendit des ſoins, comme Niobé avoit été la première. *Voyez* ALCMÈNE.

Jupiter tenoit le premier rang parmi les divinités: on l'appelloit le père & le ſouverain des dieux & des hommes. Un jour que les dieux murmuroient & ſembloient vouloir ſe ſoulever; il leur dit qu'il les enleveroit tous avec le globe de la terre & de la mer. Les autres dieux n'étoient point perſuadés qu'il eût tant de force: ils croyoient ſeulement que dans les combats d'un à un il auroit l'avantage. Sa menace parut même ridicule à Mars, qui ſe ſouvenoit qu'il n'y avoit pas long-temps que Neptune, Junon & Minerve, ayant entrepris de ſe ſaiſir de *Jupiter*, & de le lier, le remplirent de frayeur, & l'euſſent effectivement enchaîné, ſi Théty's n'eût eu pitié de lui, & n'eût appellé à ſon ſecours les cent bras de Briarée. *Voy.* BRIARÉE.

Son culte a toujours été le plus ſolemnel & le plus univerſellement répandu. Il eut trois fameux oracles, celui de *Dodone*, celui de *Lybie*, & celui de *Trophonius*. Les victimes les plus ordinaires qu'on offroit à ce dieu, étoient la chèvre, la brebis & le taureau blanc, dont on avoit ſoin de dorer les cornes. Souvent ſans aucune victime on lui offroit de la farine, du ſel & de l'encens; mais on ne lui ſacrifioit pas de victimes humaines. L'exemple ſeul de Lycaon, qui, ſelon Pauſanias, lui immola un enfant, ou, ſelon Ovide, un priſonnier de guerre, ne fut pas ſuivi: & le prince, par ſon horrible ſacrifice, s'attira l'indignation de toute la terre; l'averſion de ce dieu pour ces ſortes de ſacrifices, n'étoit cependant pas générale. Un des temples de *Jupiter* les plus renommés, étoit celui du mont Lycée dans l'Arcadie. Suivant la tradition du pays il avoit été élevé ſur cette montagne, par trois nymphes, dont l'une donna ſon nom à une fontaine qui avoit une propriété merveilleuſe; car lorſqu'une longue ſéchereſſe deſſéchoit les biens de la terre, le prêtre de Jupiter n'avoit qu'à jetter une branche de chêne ſur l'eau de cette fontaine, après avoir fait certaines cérémonies & certains ſacrifices, il ſurvenoit à l'inſtant une pluie abondante. *Voyez* LYCÉUS.

Proche du temple étoit une cour conſacrée à ce dieu, dans laquelle les hommes & les bêtes qui y entroient ne faiſoient point d'ombre; & quiconque oſoit y mettre le pied, mouroit néceſſairement dans l'année. Arcas y ayant pourſuivi ſa mère changée en ours, ils auroient l'un & l'autre ſubi cette loi rigoureuſe, ſi *Jupiter* ne les eût enlevés pour en

faire des conſtellations. *Voy.* ARCAS, CALYSTO. Les victimes que l'on immoloit ordinairement dans ce temple, étoient des enfans; & ceux qui avoient la témérité de manger de la victime, étoient métamorphoſés en loups. *Voyez* DÉMÆNÈTE. Parmi les arbres, le chêne & l'olivier lui étoient conſacrés. Perſonne n'honoroit ce dieu plus particuliérement & plus chaſtement, dit Cicéron, que les dames romaines.

Les philoſophes & les hiſtoriens ont parlé de ce dieu bien différemment que les poëtes. Les premiers ne prennent Jupiter que pour l'air le plus pur, ou l'æther, comme Junon, pour l'air groſſier qui nous environne. Ceux qui en parlent ſelon l'hiſtoire, prétendent qu'il y a eu pluſieurs *Jupiters*. Cicéron dit que de ſon temps on en reconnoiſſoit trois: « il y en a deux de l'Arcadie, dit-il, l'un » fils de l'Æther, & père de Proſerpine & de » Bacchus; l'autre, fils du Ciel, & père de Mi» nerve; un troiſième, né de Saturne dans l'iſle de » Crète, où l'on fait voir ſon tombeau »; parmi les deux *Jupiters* d'Arcadie, il y en avoit un très-ancien. Né de parens obſcurs, il s'éleva, ſe fit connoître par ſes talens, & par le ſoin qu'il prit de polir l'eſprit des arcadiens, qui menoient alors une vie ſauvage, vivant dans leurs forêts, uniquement occupés de la chaſſe. Ce *Jupiter* leur donna des loix, & leur apprit à honorer les dieux. Les arcadiens pleins de reconnoiſſance, le mirent lui-même au nombre des dieux, & pour cacher ſon origine, ils dirent qu'il étoit fils de l'Æther ou du Ciel. Mais ce n'étoit pas là le plus ancien de ceux qui avoient porté le nom de *Jupiter*. Le premier de tous, eſt le *Jupiter*-Ammon des lybiens; enſuite le *Jupiter*-Sérapis des égyptiens; le *Jupiter*-Bélus des aſſyriens; le *Jupiter*-Célus des anciens perſes; le *Jupiter* de Thèbes en Egypte; le *Jupiter*-Pappée des ſcythes; le *Jupiter*-Aſſabinus des éthiopiens, le *Jupiter*-Taranus des gaulois; le *Jupiter*-Apis, roi d'Argos, petit-fils d'Inachus; le *Jupiter*-Aſtérius, roi de Crète, qui enleva Europe, & fut père de Minos; le *Jupiter*, père de Dardanus; le *Jupiter*-Proëtus, oncle de Danaë; le *Jupiter*-Tantale, qui enleva Ganymède; enfin, le *Jupiter*, père d'Hercule & des Dioſcures, qui vivoit ſoixante ou quatre-vingts ans environ avant le ſiège de Troie, &c., ſans compter tant de prêtres de ce dieu, qui ſéduiſoient les femmes, & rejettoient leur crime ſur *Jupiter*. D'où il paroît qu'on a réuni ſous une ſeule perſonne les actions de pluſieurs princes de ce nom, dont le plus célèbre a été le *Jupiter* de Crète.

Les loix de *Jupiter* paſsèrent pour être les plus modérées de toutes; il fut auſſi le modérateur de l'Olympe, le juſte par excellence; l'empire lui fut dévolu. (Les juifs appelloient la planète de *Jupiter*, *Tſedek* le juſte.) Il détrôna le vieux & pareſſeux Saturne. Celui ci, à cauſe de ſa lenteur & de ſon éloignement, paſſa pour n'avoir qu'une influence froide. Il fut repréſenté comme un vieillard pareſſeux & glacé, qui avoit perdu ſes forces, & qui ſe traînoit avec peine.

Ultima ſorte ſenex loca poſſidet: ultimus auras
Ambit, & æterno contriſtat frigore terras.
Nigra ſeni facies, tardus gradus, horrida barba,
Et cani crines, & membra effœta ſenectâ.

(*Jov. Pontanus, de ſtellis, l. I.*)

Pauſanias parlant du partage du monde entre *Jupiter* & ſes deux frères, prétend que c'eſt *Jupiter* qui repréſentoit le dieu-ſouverain, qui gouvernoit en même-temps le ciel, la terre & les enfers ſous trois différens noms. En parlant d'une ſtatue de *Jupiter*, qui étoit à Argos, dans un temple de Minerve, il dit: « cette ſtatue avoit deux yeux, » comme la nature les a placés aux hommes, & » un troiſième au milieu du front..... On peut » raiſonnablement conjecturer que *Jupiter* a été ainſi » repréſenté avec trois yeux, pour ſignifier qu'il » régna premiérement dans le ciel, comme tout » le monde en convient; ſecondement dans les » enfers: car le dieu qui, ſuivant la fable, tient » ſon empire dans ces lieux ſouterrains, eſt auſſi » appellé *Jupiter* par Homère (*Ζεὺς καταχθόνιος*, » *Jupiter infernal*); troiſiémement enfin ſur les » mers, comme le témoigne Eſchile. Quiconque » a donc fait cette ſtatue, je crois qu'il lui a donné » trois yeux, pour faire entendre qu'un ſeul & » même dieu gouverne les trois parties du monde, » que les autres diſent être tombées en partage à » trois divinités différentes ». Tacite appelle auſſi Pluton *Jupiter-Dis*.

L'explication des différens ſurnoms de Jupiter, *complettera ſon hiſtoire; elle eſt tirée d'une diſſertation de M. le Blond, qui remporta le prix de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, en* 1770.

SURNOMS GÉNÉRAUX DE JUPITER.

Cicéron, Sénèque, Apulée & d'autres auteurs dérivent le nom de *Jupiter* du verbe latin *juvare*, *à juvando, quòd juvet*; mais le nom ancien de *Jupiter* étoit JOVIS, comme on le voit par les médailles: IOVIS CVSTOS, IOVIS AXVR. (*Mém. de l'Acad. tom. III. pag.* 242.) Sur un monument antique, trouvé dans les fondemens de l'égliſe cathédrale de Paris, on voit la repréſentation & le nom de pluſieurs divinités rangées en cet ordre: *Vulcanus*, *Jovis*, *Eſus*, *Caſtor*, &c. Le même nom ſe trouve dans un diſtique où le poëte Ennius raſſemble les noms des douze grands dieux:

Juno, Veſta, Minerva, Ceres, Diana, Venus, Mars.
Mercurius, Jovis, Neptunus, Vulcanus, Apollo.

Or, le nom de *Jovis* ne paroît point dériver de *juvans*. D'ailleurs le surnom d'*Opitulus*, qui, selon St. Augustin (*de civ. Dei.*) avoit été donné à ce dieu, auroit été un pléonasme, si le mot *Jupiter* avoit signifié *juvans pater*. D'autres ont cru qu'il venoit du mot hébreu, qui exprimoit le nom de dieu par excellence chez les hébreux. Ce nom se prononçant *Jéhovah*, le mot *Jovis* a pu en être formé par gradation; on y ajouta le mot *pater*, ainsi qu'à d'autres noms de dieux. Nous ne rapportons cette étymologie que pour montrer l'abus qu'ont fait de l'érudition les savans étymologistes.

Le culte des divinités topiques n'excluoit pas celui d'un dieu qui étoit toujours regardé comme le plus grand & le premier de tous; c'est pourquoi le culte de *Jupiter* & celui de Minerve furent communs dans Athènes (*Pausan. Att.*); & l'on voit plusieurs monumens de cette ville où *Jupiter* & Minerve sont réunis. D'ailleurs les athéniens croyoient être le premier peuple de la Grèce, que *Jupiter* eût honoré de sa visite en quittant le lieu de sa naissance; c'étoit donc encore une raison de plus de l'honorer d'une façon particulière. Aussi *Jupiter* y fut surnommé Πατρῶος, ainsi qu'Apollon (*Schol. Aristoph.*), parce qu'ils se vantoient d'être les premiers qui eussent reçu ces dieux & qui leur eussent offert des sacrifices.

Ils l'adorèrent aussi sous le titre de Πολιεὺς, c'est-à-dire protecteur de la ville, comme l'indique l'étymologie du mot. Les grecs croyoient que la garde de toutes les villes en général étoit confiée à Minerve, qui est appellée pour cela par Homère ἐρύσιπτολις, *custos urbium*; mais ils attribuoient aussi le même office à *Jupiter*, qu'ils nommèrent de là πολιεὺς. On voyoit à Athènes la statue de ce dieu, qui étoit un ouvrage de Léocharès.

Un autel de *Jupiter*, exposé à l'air dans une enceinte fermée par une espèce de balustrade, qui s'appelloit en grec ἕρκος, a fait naître le surnom ἑρκεῖος donné à *Jupiter*, que l'on honoroit comme le gardien des maisons des grands, où se trouvoit ordinairement cet autel. Ce dieu étoit chargé en Grèce du même office que les dieux Pénates chez les romains. La belle description que fait Virgile de l'autel élevé dans le palais de Priam, convient très-bien à un autel de *Jupiter-Hercéus*.

Il y avoit plusieurs édifices publics à Athènes, où *Jupiter* étoit adoré sous un titre particulier. On voyoit dans le sénat des cinq cens la statue de ce dieu, qui étoit surnommé βουλαῖος, parce qu'il passoit pour présider aux conseils.

C'est pour la même raison que le surnom de μητιέτης lui est donné dans Hésiode & les autres poètes. Quoique l'épithète d'ἀγοραῖος puisse signifier le dieu qui préside au marché, à la place publique, elle signifie aussi le dieu qui préside au bureau & aux assemblées judiciaires.

L'épithète κτήσιος donnée à Mercure, signifie le dieu propice à ceux qui sont avides du gain; mais ce surnom donné à *Jupiter*, marque le maître des richesses, des patrimoines, & le protecteur de toutes sortes de possessions. C'étoit la coutume d'élever des statues à ce dieu près du trésor public des villes. On lui en avoit érigé une dans celui d'Athènes; & les myrrhinusiens l'honoroient particuliérement.

Le Pirée étant l'entrepôt du commerce de la ville, & par conséquent de toutes les richesses qui se répandoient dans le pays, devoit être naturellement sous la protection de *Jupiter-Ctésius*, & il y étoit en effet, comme nous l'apprend un passage d'Antiphon. (*Orat. in Noverc.*) Plaute le nomme *Opulentus*; & ce fut lui vraisemblablement que les grecs désignèrent par l'autre surnom de πλούσιος. Selon Pausanias (*Pausan. Lacon.*), en sortant d'Amiclès, en dirigeant sa route vers Térapné, & avant que de passer l'Eurotas, on découvroit un temple de *Jupiter*-le-riche, πλούσιος. Il étoit à quelque distance du fleuve.

Quelques auteurs ont regardé *Jupiter*-ἐλευθέριος & *Jupiter*-Σωτὴρ comme la même divinité. La statue même de *Jupiter*-Eleuthérien, à Athènes, portoit sur son inscription le titre de Σωτὴς; & ce dieu étoit indifféremment invoqué sous ces deux noms.

Les thespiens ayant été délivrés (*Pausan. Beot.*) d'un fléau qui désoloit leur ville, consacrèrent une statue à *Jupiter*, duquel ils croyoient tenir cette faveur, & le surnom de *Saotas* qu'ils lui donnèrent, comparé avec celui de Σωτὴρ, que le dieu reçut dans des circonstances pareilles, fait voir que c'est le même.

Les athéniens reconnurent encore la divinité de *Jupiter* sous plusieurs autres noms. Ils avoient un grand respect pour celui qu'ils avoient surnommé Μειλίχιος, parce qu'ils croyoient que le succès des entreprises des hommes dépendoit de sa volonté.

Parmi les noms que les athéniens donnèrent à *Jupiter*, nous trouvons celui de φράτριος (*Pollux. lib. I. cap. I. scit. 23.*), c'est-à-dire, le dieu qui préside aux tribus, aux sociétés. Le temple dans lequel on l'honoroit, étoit nommé φράτριον. (*Pollux, lib. III. cap. IV.*)

L'épithète de Καταιβάτης qu'on lui a donnée, se rencontre souvent dans les auteurs, & se voit sur des médailles. (*Vid. Burman.* Ζεὺς καταιβάτης.) Si l'on s'en tient au sens grammatical, elle signifie simplement *descendens*; mais l'usage la détermina

à l'action de foudroyer. *Jupiter* seul avoit le droit de lancer la foudre; les autres dieux qui avoient aussi le même pouvoir, ne le tenoient que de lui. On lit au-dessus d'un buste conservé à Venise, dans le palais de Grimani, l'inscription :

BONO DEO
BRONTONTI.

Les athéniens lui élevèrent un autel aux environs de l'académie, & ils ajoutèrent au nom de Καταιβάτης (*Schol. Sophocl.*), que ce *Jupiter* portoit, celui de Μόριος, parce qu'il y avoit là beaucoup d'oliviers consacrés à Minerve, dont le temple n'étoit pas éloigné. (*Strab. lib. IX.*) Il y avoit dans l'Attique un lieu nommé *Harma*, où l'on voyoit un autel de *Jupiter-*ἀστραπαῖος, foudroyant. Après la mort d'Æacus, & lorsque son palais eut été embrasé de la foudre, les Eléens (*Paus. Elid.*) élevèrent à Olympie un autel à *Jupiter* sous le titre de κεραυνὸς, foudroyant. Gruter rapporte beaucoup d'inscriptions sur lesquelles on voit l'épithète *Fulgerator* donnée à *Jupiter*. Il y en a une entr'autres sur laquelle les trois noms de *Fulminator*, *Fulguritor* & de *Tonans* sont réunis.

Jupiter-Tonnant fut révéré par d'autres peuples que les grecs & les romains. Il fut désigné chez les gaulois sous le nom de *Taranis*; chez les saxons sous celui de *Thor*; les teutons l'appelèrent *Thonter* ou *Donder*, & les bretons *Tanar* : en ajoutant à ce dernier nom la termination latine, on en a formé le mot *Tanarus*, qu'on lit sur une inscription. (*Marm. Oxon.*)

Jupiter-Tonnant dont on vouloit appaiser le courroux par des jeux ou fêtes appellées Σημαλια, en reçut le surnom de Σημαλέος. L'orage n'avoit pas toujours des effets funestes; quelquefois il fondoit en pluie; d'autres fois il se dissipoit en l'air, & c'est pour cela que sur le mont Parnès en Attique, où l'on avoit érigé un autel à *Jupiter-*Σημαλέος, il y en avoit aussi un autre, où l'on faisoit des sacrifices à *Jupiter*, en l'appellant tantôt ὄμβριος, *pluvius*, tantôt ἀπήμιος, *innoxius*, selon que la circonstance de la pluie tombée ou de l'orage dissipé d'une autre manière l'exigeoit.

*Jupiter-*Σημαλέος est donc *Jupiter* qui donne un signe de sa colère; c'est le *Jupiter-Prodigialis* des latins, auquel, selon Plaute, on offroit un gâteau salé, pour détourner les signes qu'il donnoit de sa colère. (*Amphit.*)

Les auteurs parlent peu de *Jupiter-Elicius* & de son culte. Voici l'étymologie qu'Ovide donne de son nom (*Ovid. Fast.*) :

Eliciunt cœlo te Jupiter, *unde minores*
Nunc quoque te celebrant, Eliciumque vocant.

Comme c'est du milieu des nues que la foudre a coutume de sortir, & que le droit de la calmer appartient à *Jupiter*; c'est pour cela principalement que le pouvoir d'assembler les nues fut attribué à ce dieu, & qu'il fut surnommé Νεφεληγερέτης par les poètes (*Homer. &c.*), titre qui est une dépendance de ceux de tonnant, de fulminant & de foudroyant. Ovide lui accorde la même puissance. Ce poète en décrivant l'appareil du déluge, dit de *Jupiter*, quand il fut question d'arrêter les eaux :

Nubila disjecit, nimbisque aquilone remotis,
Et cœlo terras ostendit, & æthera terris.

C'est ce qui lui fit donner par les grecs l'épithète d'αἰθριος, & par les latins (*Apul. lib. de mund.*) celle de *Serenus*, qu'on lit sur une inscription. (*Gruter, p. XXIII. n°* 1.)

Il ne fallut qu'une pluie nécessaire & bienfaisante, tombée après une longue sécheresse, pour faire donner à *Jupiter* l'épithète de pluvieux, ὄμβριος, ὑετός. Entre tous les monumens sur lesquels *Jupiter*-Pluvieux est représenté, il n'y en a peut-être pas de plus curieux que la colonne Antonine, sur laquelle, comme tout le monde sait, on voit en relief les principales actions de Marc-Aurèle dans la guerre contre les marcomans & les quades.

On dit qu'Hercule, pendant qu'il sacrifioit un jour, fut fort incommodé par la quantité des mouches; qu'alors il sacrifia à *Jupiter*, comme à un dieu qui avoit la puissance de les chasser; & que les mouches s'assemblèrent toutes & s'envolèrent au-delà de l'Alphée. (*Pausan. Eliac. Plin. lib. XXIX. cap. VI.*) Depuis ce temps, les éléens avoient coutume de sacrifier dans le même endroit à *Jupiter*, qui de là fut nommé ἀπομυιος.

Chez les anciens rien n'étoit plus respectable que les droits de l'hospitalité; & *Jupiter* qui en étoit regardé comme le vengeur, fut surnommé pour cela hospitalier, Ξένιος. (*Odyss. IX. v.* 270.) Les romains dans la suite surpassèrent les autres peuples dans la pratique de l'hospitalité; & si nous en croyons Cicéron (*de offic 2. n° 64.*), les maisons les plus illustres de Rome, tiroient leur principale gloire de ce qu'elles étoient toujours ouvertes aux étrangers. Ce peuple nomma *Hospitalis* le *Jupiter* que les grecs appelloient Ξένιος.

Les personnes qui, ainsi que les hôtes, avoient besoin d'un secours étranger, avoient un droit sur le cœur de ceux qui pouvoient leur procurer de l'assistance. La leur refuser c'étoit mériter la vengeance de *Jupiter-*Ἱκετήσιος (*Odyss. XIII. v.* 213.)

215.), épithète qui lui est donnée par Homère, & qui signifie le protecteur des supplians & le dieu qui tire vengeance de l'inhumanité. Phœnix, dans le discours qu'il tient à Achille (*Iliad. IX. v.* 198.), insiste beaucoup sur ce qu'il ne faut point rejetter les demandes des supplians; & il dit que les Prières, Λιταί, filles de *Jupiter*, excitent la colère de leur père contre ceux dont elles n'ont point été écoutées. C'est pourquoi on avoit coutume d'employer leur nom quand on faisoit quelque demande. De là vint le nom λιταῖος, donné à *Jupiter* sur une médaille d'Antonin, de petit bronze, du cabinet du roi, frappée à Nicée de Bithynie. On y lit: ΝΙΚΑΙΕΩΝ; au revers est un autel, avec la légende: ΔΙΟΣ ΛΙΤΑΙΟΥ. On ne trouve le nom de ΛΙΤΑΙΟΣ sur aucun autre monument, ni dans aucun dictionnaire, ce qui rend cette médaille très-précieuse.

Parmi les dieux que les grecs prenoient à témoin de leur serment, *Jupiter* étoit un des principaux. (*Iliad. III. v.* 276.) C'est pourquoi ils surnommèrent ce dieu ὅρκιος, vengeur du parjure; & ils le représentèrent armé du foudre, prêt à punir ceux qui violeroient leur serment. On avoit érigé dans le sénat des éléens la statue de ce dieu; & pour inspirer plus de terreur, on lui avoit mis un foudre dans chaque main.

Jupiter étoit honoré dans plusieurs villes (*Vaill. Num. Græ. p.* 294.) sous le nom de ΠΕΙΟΣ, qui ne signifie pas pieux, puisque les grecs, pour exprimer cette qualité, se servent ordinairement du mot εὐσεβὴς; mais plutôt bienfaisant. (*Seguin. select. numism. p.* 155.) Les habitans de Sébaste en Phrygie, l'adoroient sous ce titre. Sur une médaille de Trajan, frappée à Pergame, on lit: ΠΕΙΟΣ ΖΕΥΣ ΠΕΡΓΑ. *Jupiter* assis tient de la droite une patère, & de la gauche une haste. (Médail. d'Antonin, *Vaill. ibid.*) Sur une autre d'Ephèse, où le mot ΖΕΥΣ est sous-entendu, on lit: ΠΕΙΟΣ ΕΦΕΣΙΩΝ. *Jupiter* assis sur les nues, distille goutte à goutte la pluie sur la terre, & tient de la gauche le foudre: représentation qui conviendroit assez à *Jupiter*-pluvieux.

Le mot φίλιος signifie ami; mais donné à un dieu, il ne peut guère avoir d'acception que celle de bienfaisant, de *protecteur*. *Jupiter-Philius* avoit un temple célèbre à Antioche sur l'Oronte. (*Julian. Misopogon.*)

Les surnoms de γαμήλιος & de γενέθλιος sont quelquefois donnés à *Jupiter*, par les auteurs qui ont eu occasion d'en parler comme d'une divinité qui présidoit aux mariages & à la naissance des enfans.

Selon Hésychius, le surnom d'Ἐξαχεσήριος, formé du verbe ἐξεχεῶμαι, fut donné à *Jupiter*, parce que ce dieu avoit le pouvoir de guérir les maladies, & qu'on l'invoquoit pour la santé. Le titre de *salutaris*, qui lui est donné sur une médaille de Faustine, feroit croire que les romains reconnurent en lui ce pouvoir; car le mot *salutaris* dérive évidemment du mot latin *salus*, qui signifie toujours santé, *guérison*, conservation.

Le surnom de *Restitutor*, dont *Jupiter* est quelquefois décoré, signifie, selon quelques-uns, la même chose; on le lit sur une inscription publiée par Muratori. (*Pl. X. n°* 7.) Nous croyons devoir ranger aussi sous la même classe celui de *Depulsor*, qui se trouve sur une inscription publiée par le même auteur. (*Pl. MCMLXXII. n°* 4.) Après le mot *Depulsor*, on ne peut guère sous-entendre que celui de *morborum*; & cette conjecture paroît être autorisée par une autre inscription en l'honneur d'Hercule, qui porte *Herculi morborum depulsori.*

Une nation belliqueuse, ou commerçante, exposée tous les jours aux dangers de la mer, dut se former aisément l'idée d'un dieu dispensateur des vents favorables, afin de se le rendre propice. Le titre d'Ὄυριος, donné si souvent à *Jupiter* par Homère, fut consacré par l'usage. On avoit élevé un temple à ce dieu dans l'endroit le plus étroit du Bosphore de Thrace. Le temple que Pausanias dit que les spartiates avoient élevé à *Jupiter-*εὐάνεμος, est une preuve que ces peuples ignoroient le culte & le surnom de *Jupiter-*Ὄυριος, qui n'étoit proprement que la même divinité.

Le premier de tous les temples qui ait été bâti à Rome & sur le Capitole, est celui de *Jupiter-Feretrius*. A peine la ville de Rome étoit-elle fondée, que les habitans de Camina, ville du Latium, déclarèrent la guerre aux romains. Romulus non seulement repoussa les ennemis, mais encore ayant tué de sa propre main Acron leur roi, il fit de ses dépouilles & de ses armes un trophée qu'il porta sur le Capitole. Il l'offrit à *Jupiter*, & y fit bâtir le temple qu'il avoit voué à ce dieu. (*Titus. Liv. lib. I.*) Quelques auteurs dérivent le surnom de *Feretrius* du verbe *ferire*, tuer; parce que Romulus avoit tué plusieurs ennemis.

Mais on dérive plus ordinairement ce nom du verbe *ferre*, porter, *à ferendis spoliis*, parce que Romulus porta lui-même à pied les dépouilles d'Acron, jusqu'au lieu où fut bâti le temple, & qu'il les attacha à un chêne. (*Spanheim. de usu & præst. tom. II. p.* 225.)

C'est pourquoi *Jupiter-Feretrius* est désigné par les grecs sous les différens noms de Τροπαιοῦχος, de Σκυλοφόρος & d'Ὑπερφερέτης.

Le temple de *Jupiter-Stator*, bâti aussi par Romulus, fut l'accomplissement d'un vœu fait par ce

roi pendant la guerre des sabins. Voyant avec une extrême douleur le désordre de son armée, dont la fuite l'avoit lui-même entraîné, il eut recours à *Jupiter*; & levant ses armes vers le ciel, il fit vœu de lui bâtir dans ce lieu-là même un temple sous le titre de *Jupiter-Stator*, pour servir de monument à la postérité que c'étoit sa protection qui avoit sauvé Rome. (*Liv. lib. I.*)

Au revers de quelques médailles d'Antonin-Pie & de Gordien, on voit *Jupiter* nud debout, appuyé de la droite sur une haste, tenant de la gauche un foudre, avec la légende : IOVI STATORI.

Domitien s'étant caché chez un gardien du temple de *Jupiter*-Capitolin, pendant les troubles de Vitellius, devenu empereur, il fit bâtir sur le Capitole un temple magnifique à *Jupiter*, sous le nom de *Custos*, qui étoit le même que le *Jupiter-Conservator*, dont il avoit reconnu la protection.

Au revers d'une médaille de Commode, *Jupiter* nud, dans l'attitude d'un homme qui s'avance avec précipitation, tient une haste de la gauche, & un foudre de la droite, prêt à le lancer au milieu de sept étoiles, avec la légende : IOVI DEFENS. SALVT. AVG.

Banduri cite une médaille de Dioclétien, avec la légende : IOVI TVTATORI AVG. P. *Jupiter* nud tient de la droite une victoire, & de la gauche une haste. Dans Spanheim on en voit une avec la légende : IOVI SOSPITATORI. S. C. (*De usu & præst. tom. II p. 645.*) *Jupiter* debout, au milieu d'un temple à deux colonnes, tient de la droite élevée un foudre, & de la gauche s'appuie sur une haste. C'est pour la même raison que sur une médaille de Valérien, *Jupiter* est représenté assis tenant une patère de la droite; de la gauche s'appuyant sur une haste, avec un aigle à ses pieds, & la légende : IOVI PACATORI ORBIS. (*Bandur. tom. I. pag. 164.*) Sur une médaille de Gallien on lit : IOVI PACIFERO. *Jupiter* est figuré marchant la main droite élevée & étendue.

Denys d'Halicarnasse (*lib. IX.*) semble confondre *Jupiter-Sponsor* avec le *Dius fidius* des romains; car dans plusieurs endroits où il est obligé de traduire le nom de ce dernier, il se sert des mots Ζεὺς πίστιος. mais il est abandonné sur ce point par tout ce qu'il y a de meilleurs critiques, & jamais l'on ne trouve le nom de *Fidius* ajouté comme épithète à celui de *Jupiter*.

Personne n'a encore fait de recherches heureuses sur la divinité appellée *Vejupiter*, *Vejovis*, *Védius*; & on ignore absolument son origine : la première syllabe étant retranchée, ces noms présentent le nom ordinaire de *Jupiter*. C'est ce qui a fait croire à quelques anciens auteurs que ce n'étoit autre chose que ce dieu, & que la particule *ve* qui étoit ajoutée devant son nom, ayant la propriété tantôt d'augmenter, comme dans le mot *vehemens*, tantôt celle de diminuer, comme dans ceux de *vecors*, *vesanus*, avoit été prépoſée au nom de *Jupiter* dans ce dernier sens, & qu'elle signifioit ici le *Jupiter-Puer*. C'est le sentiment d'Ovide qui a parlé expressément de ce dieu, & qui a examiné l'étymologie de son nom. On lit au contraire dans Aulu-Gelle (*lib. V. cap. XII.*) que le dieu, appellé *Vejupiter*, *Vejovis*, est une divinité mal-faisante, & qui n'avoit d'autre pouvoir que celui de nuire. Cet auteur expose les différentes acceptions de la particule *ve*, & lui donne celle de particule de malheur. C'est la faculté de nuire, attribuée à *Vejovis* (*Martian. Capella*), qui l'a fait prendre par quelques-uns pour Pluton.

Les prenestins rendoient un culte à *Jupiter*, sous le titre d'*imperator*; & c'est la statue de ce dieu que Quintius-Cincinnatus, après s'être rendu maître de Prenestе, fit transporter à Rome, où elle fut placée sur le Capitole. (*Liv. lib. VI.*) Le nom d'*imperator* n'a pas été donné à *Jupiter*, pour signifier que son empire s'étendoit sur toutes choses, car plusieurs autres de ces noms, comme ceux de παντκρατης, παντοκράτωρ, ὕπατος, βασιλεὺς (*Homerus, Orpheus, Ennius, Virgil. Dio Chrysost. Hesych. Phavorin. &c.*) *altissimus*, *supremus*, *rex*, lesquels se trouvent dans les auteurs, expriment très-bien cet empire. Les prénestins, ou les autres peuples qui le surnommèrent les premiers *imperator*, le considérèrent sans doute comme le chef & le commandant des armées. On sait que les soldats qualifièrent souvent leurs chefs de ce nom, & que c'est de lui qu'a été formé celui d'empereur; de sorte que ces mots *dux* & *præses militiæ* peuvent être regardés comme les synonimes ou l'explication de celui d'*imperator*. C'est dans ce sens que *Jupiter* est aussi nommé ΣΤΡΑΤΗΓΟΣ. (*Rec. de med. tom. II. p. 14.*)

Pistor est un surnom sous lequel on érigea à *Jupiter* un autel sur le Capitole. Pendant le siège du Capitole par les gaulois, dit Lactance (*lib. I.*), *Jupiter* inspira en songe aux romains, d'employer tout le bled qu'ils avoient à faire du pain, & de le jetter dans le camp des ennemis. Ils exécutèrent les ordres du dieu avec succès; car les gaulois desespérant de réduire les romains par famine, levèrent le siège; & ceux-ci en reconnoissance dressèrent sur le Capitole un autel à *Jupiter*, qu'ils nommèrent *Pistor*, ou Boulanger. Les commentateurs d'Aristophane remarquent que *Jupiter* fut surnommé ἀλιτήριος, & Cérès, ἀλιτήρια; parce que dans une famine ils avoient conservé ceux qui avoient soin de moudre le bled.

St. Augustin (*de civ. Dei, c. XI. l. VI. VII.*) dit que ce dieu portoit le nom d'*Almus*, ou d'*Alum-*

nus, parce qu'il étoit censé donner la nourriture à toutes choses. Il cite encore plusieurs autres de ces noms que nous allons placer ici, parce que la plupart ne se trouvent que dans ce père : *dixerunt eum Victorem, Invictum, Opitulum, Impulsorem, Statorem, Centumpedum, Supinalem, Tigillum, Almum, Ruminum, & alia quæ persequi longum est.*

On célébroit aux ides d'avril, à Rome, une fête en l'honneur de *Jupiter*-vainqueur & de la liberté, comme l'on voit par ces vers d'Ovide :

Occupat aprileis idus cognomine victor
Jupiter, hac illi sunt templa data die.
Hæc quoque, nisallor, populo dignissima nostro
Atria libertas cœpit habere sua.

Les grecs honoroient aussi *Jupiter* sous le titre de Νικηφόρος. L'oracle de ce dieu, selon Spartien, promit l'empire à Hadrien. La figure de *Jupiter* portant une victoire que l'on voit très-souvent sur les médailles, a peut être rapport au nom de *Victor*, & de Νικηφόρος. (*Numm. Illust. p.* 334. 335. *in*-4°) Hardouin seul croit qu'il vient de la ville de *Nicephorium*.

Il paroît que *Jupiter*, surnommé *Invictus*, adoré par les romains selon St. Augustin (*lib. VII. de civ. Dei.*), n'est autre que le *Jupiter*-vainqueur ; car Ovide, en parlant de celui-ci, dit qu'on lui éleva un temple le jour des ides d'avril : *occupat apriles idus cognomine victor Jupiter.* Et ailleurs il dit qu'on en éleva un aussi à *Jupiter*-*Invictus* le jour des ides : *idibus Invicto sunt data templa Jovi.* (*Ovid. VI. fast.*) Quoique le poète n'ait point marqué de quel mois étoient ces ides, il y a tout lieu de croire que c'étoit du mois d'avril. D'ailleurs sur une médaille de Dioclétien (*Banduri tom. II. pag.* 41.) sur laquelle on lit IOVI INVICTO, *Jupiter* est représenté la tête ornée d'une couronne radiale, portant de la droite une victoire posée sur un globe ; de la gauche il tient une haste, & à ses pieds est un aigle avec deux palmes ; ce qui est assez semblable à la manière dont *Jupiter* vainqueur est figuré sur les médailles de Domitien.

On ne trouve point dans les auteurs ce qui a donné lieu au surnom de *Propugnator* que *Jupiter* a porté. On voit seulement qu'il y avoit un lieu consacré sur le mont Palatin sous ce titre. (*Gruter. p. ccc.*)

Quoique le surnom d'Επικλοπιος, brigand, ait été donné, selon Hésychius, à *Jupiter*, & que sa signification ne présente point un sens avantageux ; cependant le *Jupiter-Prædator*, du temple duquel Fabricius fait mention dans sa description de Rome, n'étoit point regardé comme le protecteur des voleurs. Il étoit ainsi surnommé, parce que l'on portoit dans son temple une partie de la dépouille des ennemis.

Il a existé dans Rome un lieu consacré à *Jupiter-Arbitrator*. Publius Victor, dans son ouvrage sur la ville de Rome, parle de ce lieu, qu'il appelle *pentapylum Jovis arbitratoris* (*Pancirol. descript. urb. Rom.*), & que quelques-uns ont cru être un portique à cinq rangs de colonnes quarrées. Le mot par lui-même présente l'idée d'un juge équitable, qui du haut du ciel examine la conduite des hommes, & dispose de leurs destinées & de leur sort. Il y a beaucoup d'analogie avec celui d'Ὑψίζυγος, donné par les poètes à *Jupiter*, & employé par Homère. (*Iliad. x.*)

On raconte qu'Hercule, après avoir retrouvé ses bœufs (*Dionys. Solin. Onuphr. Panvin. Fit. Liv.*), & puni Cacus qui les avoit entraînés dans sa caverne près du mont Palatin, détruisit la caverne de ce voleur. Il consacra une chapelle, ou, selon d'autres auteurs, il dressa un autel à *Jupiter*, qu'il nomma *Inventeur* en mémoire de ce fait, & lui offrit un sacrifice avec des cérémonies grecques. Ce qui fut continué par le peuple latin, & ensuite par les romains. Après que Rome eut été bâtie, cet autel fut placé dans la VIe région de la ville, appellée le *grand cirque*. On voit le nom d'*Inventeur* sur une inscription publiée par Gruter.

Les anciens, quand ils entreprenoient des voyages, avoient coutume d'adresser des prières aux dieux tutélaires du lieu d'où ils partoient, à ceux sous la protection desquels étoient les lieux par où ils passoient, & enfin aux divinités du lieu où se terminoit leur voyage. La formule des prières nous a été conservée dans les inscriptions PRO SALVTE, ITV ET REDITV. Il en subsiste encore un grand nombre sur lesquelles on lit : IOVI REDVCI (*Gruter.*) ; NEPTVNO REDVCI, FORTVNAE REDVCI. Non-seulement les anciens demandoient aux dieux un heureux retour, ils leur sacrifioient aussi après un long trajet, ou pour obtenir de faire avec succès quelques passages ; c'est ce qui fit donner par les grecs le surnom de Διαβατήριος à *Jupiter*.

On croit que le nom de *Paganicus* a été donné à *Jupiter* (*Sertor. Ursa.*) parce que l'on rendoit un culte à ce dieu pendant les fêtes appellées *Paganalia* (*Macrob. Scaliger.*), ou *feriæ paganicæ*, que chaque village célébroit en particulier relativement à la culture des terres : *Paganicæ feriæ* (*Varro de L. L. lib. V.*) *agriculturæ causâ suscipiebantur.* Nous ne connoissons ce surnom de *Jupiter*, que par une inscription trouvée dans la ville d'Assise en Ombrie. (*Gruter. p.* 21. *n°* 11.)

D'on ne dit point pourquoi Agrippa entreprit de bâtir ou d'orner le Panthéon. Selon Pline, il l'éleva en l'honneur de *Jupiter-vengeur* ; mais on

ignore auſſi à quelle occaſion le dieu reçut ce ſurnom, & ſi c'eſt Agrippa qui le lui a donné le premier. L'épithète d'ἀλάστωρ, qui préſente à peu près le même ſens que celle d'*Ultor*, a été donnée à *Jupiter*, ſelon Phurnutus, cité par Gyraldi. (*Hiſt. deor.*)

On voit ſur une médaille rapportée par Spanheim, *Jupiter* au milieu d'un temple (*de uſu & præſt. tom. II. p.* 645.) à quatre colonnes, qui, ſelon cet auteur, lui fut élevé par Sevère-Alexandre, & qui eſt entouré d'édifices, & orné de ſtatues; pour légende : IOVI VLTORI P. M. T. R. P. III. COS. II.

Surnoms topiques de Jupiter, *c'eſt-à-dire, formés des lieux où on l'honoroit.*

La plupart des montagnes étoient conſacrées à *Jupiter*; & c'étoit le lieu où les anciens ſe plaiſoient le plus à lui dreſſer des autels & à lui ériger des temples : Πᾶν δὲ ὄρος τοῦ Διὸς ὀνομάζεται. L'uſage en étoit tellement établi, que le dieu fut ſurnommé Επάκριος, ſur-les-montagnes; & le mont St. Bernard, qui s'appelloit autrefois *Montjou* ou *Montjeu*, tire évidemment de là ſon étymologie. On appelloit auſſi *Jupiter*, ὀρεῖος, dans le même ſens.

Ce n'étoit pas ſeulement ſur les montagnes que *Jupiter* avoit des temples, on lui en avoit auſſi élevé dans les citadelles, parce qu'elles dominoient les villes, & à la pointe des promontoires que l'on découvroit aiſément de loin. C'eſt de là qu'il reçut le ſurnom d'ἀκραῖος, ſur-les-hauteurs, que l'on voit ſur des médailles de Smyrne : ΖΕΥϹ ΑΚΡΑΙΟϹ ϹΜΥΡΝΑΙΩΝ. (*Beger. Spanh. Spon.*)

La fable de *Jupiter*, né en Crète, a fait ſurnommer ce dieu Κρηταγενὴς.

Selon la fable, ce fut la nymphe Αἰγιόκη, portée ſur une chèvre, ou la Chèvre-Amalthée qui allaita *Jupiter*. C'eſt en mémoire de ce fait ſuppoſé qu'il eſt repréſenté monté ſur la chèvre, & qu'il eſt ſurnommé Αἰγίοχος; car ce nom ne vient point de ce qu'il avoit porté une égide faite de la peau d'une chèvre, comme l'ont cru quelques interprêtes d'Homère. L'aigle qui l'accompagne ſouvent ſur les médailles, où il eſt ainſi repréſenté, ſignifie ou la manière dont l'enfant fut ſouſtrait à la fureur de ſon père, & porté par cet oiſeau dans l'antre de Crète; ou bien il a rapport à ce beau jeune homme, nommé Αἰετός, qui, dit on, ſervit *Jupiter*, lorſqu'il fut élevé ſur le mont Ida, & que Junon, pour cauſe de jalouſie, changea par la ſuite en oiſeau de ſon nom. Théocrite paroît avoir fait alluſion à cette fable. (*Idyll. xxvi. v.* 31.)

Les médailles qui nous repréſentent *Jupiter* enfant, ou dans le premier état de la vie, nous fourniſſent la preuve du culte qu'on lui rendoit à cet égard. Les antiquaires, en les expliquant, ſe ſervent toujours des termes *Jupiter infans*, *Jupiter creſcens*, *Jupiter puer*. (*Boxhorn. Quæſt. Rom.*) Les tégéates, ſelon Pauſanias, avoient dédié un autel à ce dieu. (*Pauſan. Arcad.*)

Le lieu de la naiſſance de *Jupiter*, eſt indiqué par le ſurnom d'Idéen, qui lui fut donné pour cette raiſon. (*Callimach. in hymn. ad Jovem.*) Morel a publié une médaille qui paroît avoir été frappée en Crète, & qui a pour type un aigle, avec la légende : ΔΙΟϹ ΙΔΑΙΟΥ.

Jupiter fut encore ſurnommé *Dictæus* d'une montagne de ce nom en Crète; & Strabon (*lib. X.*) parle du temple qu'il y avoit. Elle n'étoit pas, comme le prétend Aratus, voiſine du mont Ida; elle en étoit éloignée de mille ſtades vers l'Orient. *Jupiter*, ſelon la fable, fut nourri & élevé dans un antre de cette montagne (*Æneid. l. III.*) :

Dictæo cœli regem pavere ſub antro.

On voyoit un promontoire aſſez voiſin du mont Ida, & nommé *Dictynum*, où le dieu avoit un bois ſacré (*Theon. in Aratum.*), & un temple dans lequel il étoit adoré ſous le nom d'*Alyſius*, parce qu'il avoit apparemment un autel ſur le mont de ce nom, qui étoit ſitué près de là.

Ce fut auſſi de deux autres montagnes de Crète qu'il fut ſurnommé *Arbius* & *Scylletius*; *Aſius* de la ville d'Atus (*Steph.*); *Biennius* de Biennus, ville de la même iſle. Il portoit encore le ſurnom de *Temilius* dans la dernière.

On trouve dans Chiſhull (*Ant. Aſiat. p.* 34.) un traité d'alliance fait entre deux peuples de Crète, nommés *Latii* & *Olontii*, où l'on voit les *Olontii* jurer par *Jupiter*-Ταλλαῖος Ce ſurnom de *Jupiter* ne ſe trouve dans aucun autre endroit; c'eſt pourquoi on ne peut fournir qu'une conjecture pour ſon explication. Peut-être étoit-il le même que Τέλειος, mais écrit en dialecte dorique. Ce dernier ſignifioit parfait, ou *adultus*, ayant pris tout ſon accroiſſement. Or, *Jupiter* & Junon préſidant aux mariages, étoient adorés ſous ce nom. (*Plutarch. in Probl.*)

Les crétois ſeuls des anciens célébroient avec des orgies, en l'honneur de *Jupiter*, des fêtes appellées *Sabaſia*, comme celles de Bacchus; & ils appelloient à cauſe de cela *Jupiter Sabaſius*. On lit dans pluſieurs inſcriptions (*Gruter.* 22. 5. & 22. 4.) ce ſurnom, formé d'un mot barbare ſynonyme du mot grec εὐοάζειν crier, *évohé*.

Outre les noms généraux donnés à *Jupiter* par les athéniens & rapportés plus haut, il en recevoit encore de *topiques*, ou locaux, dans l'Attique.

Jupiter-Hymettien avoit sur le mont Hymette un autel sous le nom de pluvieux, ὄμβριος; sur le mont Parnès, un autre autel où on l'honoroit sous le nom de *Parnétien*, de *Sémalius* & de ἀπήμιος; une statue sur le mont Anschème, d'où lui vint le surnom d'*Anschémien*.

Dans la tribu léontide d'Athènes, à l'endroit appellé ΕΚΑΑΗ, il fut surnommé Ἐκαλεῖος. (*Stephan.*) Il fut surnommé Διομειεὺς par un autre peuple de la tribu Ægéide, qui étoit aussi dans le territoire d'Athènes. (*Stephan.*) Eustathe (*ad Iliad. P.*) fait mention des jeux nommés Διομεῖα, qui étoient institués en l'honneur de *Jupiter*-Διομειεύς.

Itenius-Jupiter est marqué sur une carte de Laconie (dans l'ouvrage de Laurenberg, sur l'ancienne Grèce (*apud Gronov. tom. IV. p.* 50.), à l'Orient, près de *Charitum nemus*.

Jupiter-Néméen étoit célèbre dans l'Argolide, par le temple magnifique (*Pausan. Argo.*) qu'il avoit à Némée, & qui attiroit encore l'admiration du temps de Pausanias, quoique la voûte en fût tombée, & qu'il n'y fût pas resté une statue. Ce temple étoit placé vis-à-vis de celui de Junon. (*Pausan. ibid.*) La statue de bronze du dieu, qui y étoit debout, étoit un ouvrage de Lysippe. Le nom de ΝΕΜΕΙΟΣ, donné à *Jupiter*, sur une médaille de Néron, frappée dans la ville d'Alexandrie (*Pell. met. tom. II. p.* 339.) d'Egypte, feroit croire, que l'on y rendoit aussi quelque culte à ce dieu. La ville de Némée étoit au pied du mont Apesas (*Pausan. ibid.*), sur lequel on dit que Persée fut le premier qui fit un sacrifice à *Jupiter*; d'où le dieu reçut le surnom d'Ἄψιος, ou plutôt ἄπτωος; car c'est ainsi qu'il faut lire avec Callimaque. (*in Jamb.*)

Il y a tant de villes & de lieux du nom de *Larissa*, qu'il est difficile de dire duquel de ces lieux *Jupiter* a été surnommé *Larissæus*, Λαρισσαῖος. Strabon (*p.* 440.), après les avoir tous cités, place une *Larissa* aux environs de Sardes, à trente stades environ de cette ville, & il dit que c'est peut-être celle-là qui a donné le nom à *Jupiter*.

Jupiter étoit adoré dans l'isle d'Egine, sous le nom de *Panhellenien*, qui lui fut donné à cause de la députation faite à Eacus de la part de tous les peuples de la Grèce, & dont Pausanias raconte le sujet, selon la tradition du pays, dans ses Argoliques.

Pausanias fait mention du culte de *Jupiter-Ammon* en Arcadie; & ce dieu est représenté sur plusieurs médailles de cette contrée.

En Laconie, *Jupiter* étoit surnommé *Messapéen* d'un canton de ce pays, selon Etienne. Pausanias (*Lacon*) dit que dans la plaine qui est au bas du mont Taygète, on voyoit un temple de ce dieu, avec un bois qui lui étoit consacré, & que le nom de Messapéen lui venoit d'un de ses prêtres.

(*Pausan. ibid.*) De là, en descendant vers Gythion, sur le bord de la mer, on trouvoit un village appellé Crocée. Les habitans de ce lieu adoroient *Jupiter*, & lui avoient donné le surnom de *Crocéat*; ils avoient placé à l'entrée du village la statue du dieu, qui étoit de pierre.

Le Promontoire Malée, si célèbre chez les poètes & les historiens, a donné le nom à *Jupiter Maléen*, qui y étoit adoré. (*Stephan.*)

Le mont Ithome servoit de place forte ou de citadelle aux messéniens: *Jupiter* y avoit un temple célèbre, & on l'y adoroit sous le nom d'*Ithomate*.

On connoît plusieurs montagnes du nom d'Olympe, celle de Bithynie, deux autres dans l'isle de Cypre, & une autre, qui étoit la plus célèbre de toutes, séparoit la Thessalie de la Macédoine. *Jupiter* étant adoré sur presque toutes les montagnes, comme nous l'avons dit ci-dessus, il n'est pas étonnant qu'il l'ait été sur celles ci, & qu'il en ait reçu le surnom d'*Olympien*. C'est pour cela que sur une médaille de Trajan de la ville de Prusa en Bithynie (*Pell. Met. tom. II. pl. XXVI. n°* 15.) on lit: ΔΙΑ ΟΛΥΜΠΙΟΝ ΠΡΟΥΣΑΕΙΣ, du nom Olympe, voisin de cette ville. *Jupiter* assis s'appuie de la droite sur une haste, & de la gauche tient une victoire. Mais ce qui a consacré plus particuliérement ce titre donné à *Jupiter*, c'est la ville d'Olympie en Elide. C'est là que l'on voyoit un temple magnifique de ce dieu, avec sa statue qui passoit pour une des merveilles du monde. C'est là que l'on avoit institué des jeux qui devinrent les plus célèbres de la Grèce.

Jupiter Olympien est quelquefois désigné dans les auteurs, & sur-tout dans les poètes, sous le nom d'Eléen, de la province d'Elide, dont Olympie étoit la capitale (*Stephan. l. III.*), ΗΛΕΙΟΣ ΖΕΥΣ. Il est ainsi nommé dans Properce:

Nec Jovis Elaï cœlum imitata domus.

D'autres fois il étoit surnommé *Pisanus* (*Theocrit. interp. in 4 Idyll. Pindar. & Pindar. comment. in Olymp.*), ou *Pisæus* de l'ancien nom de la ville d'Olympie, qui s'appelloit *Pisa*. Strabon parle de l'oracle de ce dieu.

Diodore de Sicile (*lib. V.*) nous apprend que ce n'étoit pas seulement dans la Triphylie, contrée de l'Elide, que l'on adoroit *Jupiter-Triphylien*; mais qu'il y avoit aussi dans l'Arabie heureuse une montagne sur laquelle on voyoit un temple de *Jupiter* avec ce surnom.

Le culte de *Jupiter* chez les arcadiens étoit de la plus haute antiquité. (*Pauſan. lib. VIII.*) Il y fut établi par Lycaon, fils de Pelaſgus, qui bâtit ſur le mont Lycée la ville de Lycoſure. Il donna le nom de *Lycéen* à *Jupiter*, Λυκαῖος (*Plut. in vit. Caſ. ſchol. Pindar. Olymp. Od. VII.*), & inſtitua en ſon honneur des jeux appellés auſſi Lycéens, ΛΥΚΑΙΑ.

Pauſanias dit que ſur le chemin de Mantinée à Pallantium, il y avoit un temple de *Jupiter*, ſurnommé *Charmon* d'un lieu où il étoit adoré.

Le mont Citheron donna le nom à *Jupiter Citharonius*. Cette montagne de Béotie étoit appellée auparavant *Aſterius*, ſelon Plutarque; l'hiſtoire ne fait point mention qu'il y ait eu une ville ſur cette montagne. (*Beot.*) Pauſanias en parle cependant comme d'un lieu très-fréquenté, où l'on célébroit des fêtes, & où l'on faiſoit des ſacrifices à *Jupiter*.

Les auteurs grecs font ſouvent mention de l'oracle de *Jupiter-Trophonius*, que l'on venoit conſulter de toute la Béotie; il étoit placé entre l'Hélicon & Chéronée.

Jupiter avoit encore un oracle en Béotie, dans la ville de Thèbes; ſi l'on en croit Suidas, Omoloia, fille d'Ennéus, que l'on envoya enſuite à Delphes, en étoit l'interprête. Ce fut à cauſe d'elle, ſelon le même auteur, que l'on donna au dieu le ſurnom d'*Omolius*, ou *Homolius*. (*Suidas.*)

Callimaque appelle *Jupiter Lycoræus* de Lycorée, bourg ſitué près de Delphes.

Dodone a été attribuée à différens pays, ſuivant les circonſtances, & elle fut tantôt de la Perrhébie, tantôt de la Theſprotie, & enfin du pays des Moloſſes, ſelon que ces peuples en étendant leur domination ſe l'approprièrent. Le pays des Moloſſes avoit fait autrefois partie de la Theſprotie, & les deux noms ayant été confondus, celui des Moloſſes reſta ſeul en uſage. Il n'eſt pas ſans exemple que des pays, après avoir changé de maîtres, aient conſervé leur ancien nom, & que ce nom ait été employé par des auteurs étrangers ſans avoir égard à ces changemens. Ce ſont apparemment ces raiſons qui ont tant fait varier les auteurs ſur la poſition de Dodone. *Jupiter* avoit dans cette ville un temple & un oracle célèbre; ce qui lui fit donner le ſurnom de *Dodonéen*. (*Heſych.*) L'oracle de Dodone étoit le ſeul connu chez les Pélaſges, & le plus ancien de tous ceux de la Grèce. Hérodote avoit fait des recherches ſur ſon origine, il s'étoit informé lui-même ſur les lieux.

L'oracle de Dodone ayant été fondé chez les Pelaſges, les plus anciens peuples de la Grèce, l'épithète de *Pelaſge* a quelquefois été donnée à *Jupiter*, comme on le voit dans la prière d'Achille adreſſée à ce Dieu (*Homer.*)

Suidas dit qu'il y avoit en Theſſalie un temple de Jupiter *Phégonéen*, ſurnom qui ne peut avoir tiré ſon origine que des oracles que l'on croyoit être rendus à Dodone par des *Chênes*.

Dodone étoit ſituée au pied du mont *Tmarus* ou *Tomurus* ſur lequel *Jupiter* étoit adoré. Le dieu & ſes prêtres reçurent le nom de cette montagne.

Le temple que l'on avoit élevé à *Jupiter* ſur une montagne de Theſſalie, appellée Elacatée, fit donner au dieu le ſurnom de *Elacatéen*. (*Stephan.*)

Hardouin (*Num. Illuſtr.*) rapporte une médaille de Goltzius, ſur laquelle on voit un *Jupiter* aſſis ſur une montagne, qu'il croit être le mont Athos, & le *Jupiter* ſurnommé Ἄθως. Il eſt vrai qu'on rendoit un culte à ce dieu ſur le mont Athos. (*In Iliad. V. Euſtath.*) Il fut appellé Αἰνησίος, du mont Aenus dans l'iſle de Cépralonie.

L'iſle de Naxos, ſituée dans la mer Égée au milieu des Cyclades, domine toutes les iſles voiſines, & renferme dans ſon enceinte une montagne extrêmement haute, que l'on apperçoit dans un temps ſerein de la partie occidentale de l'iſle de Chio, c'eſt-à-dire, de 120 milles d'Italie. Les habitans conſacrèrent cette montagne à *Jupiter*; comme le ſommet en étoit très-fertile en pâturages, & que l'on y conduiſoit autrefois comme à préſent beaucoup de troupeaux, on donna pour cette raiſon le ſurnom ΜΗΛΩΣΙΟΣ, ami des moutons, à *Jupiter*, qui en étoit regardé comme la divinité tutélaire.

Dans l'iſle de Lesbos, on adoroit *Jupiter*-Ὑπερδέξιος & Minerve-Ὑπερδέξη, ſurnom qui leur avoit été donné de la petite contrée appellée Ὑπερδέξιον. (*Stephan.*)

Une médaille d'Auguſte de l'Iſle de Cos, publiée par Vaillant, nous apprend que l'on y rendoit un culte à *Jupiter* (*Numis. Select. p.* 294); & cependant aucun auteur n'en parle. On voit au revers la tête de *Jupiter*, avec la légende: ΖΕΥΣ ΚΟΙΩΝ.

Le culte de *Jupiter*-Cénéen fut établi dans l'Eubée par Hercule. Ce Héros, après avoir pris Œchalie, épouſa Iole, fille d'Euritus, roi de ce pays & aborda au promontoire Cenée, où il bâtit un temple à *Jupiter*, qui de ce lieu fut appellé Κηναῖος. (*Séchol. Sophocl. in Trachin.*)

Dans la partie de l'iſle oppoſée au promontoire Cenée, dans le terroire d'Eretrie, étoit une ville appellée *Tamyna*, dont parlent Strabon (*p.* 447. *in Phocion.*), Etienne & Plutarque; *Jupiter* y étoit adoré & ſurnommé Ταμυναῖος.

Denys le Périégete, dans la deſcription qu'il a faite de la ville d'Alexandrie d'Égypte, dit que l'on y voyoit un temple de *Jupiter-Sinopites* tout brillant d'or, & que ſa magnificence ſurpaſſoit tous ceux

qui étoient alors connus. (*Edit. Rob. Steph. p.* 43.) Selon Eustathe, le *Jupiter* dont parle Denys, pouvoit être ainsi nommé de la ville de *Sinope* dans le Pont.

Ce seroit ici le lieu de parler du mont Olympe de Bithynie & du *Jupiter*-Olympien qui étoit adoré sur cette montagne; mais nous en avons fait mention à l'article d'Olympie, ville d'Elide. Etienne le Géographe dit qu'il y avoit en Bithynie une ville de Tarente dans laquelle Jupiter étoit adoré & surnommé Τάραντος. Cette ville & le dieu ne sont pas fort connus.

Vaillant a publié une médaille de Domitien, frappée à Nicée (*Num. Græc. p.* 24.) de Bithynie, sur laquelle, selon lui, on lit: ΝΙΚΑΕΙΣ & ΖΕΥΣ ΜΗΛΙΟΣ: au tour de la tête nue de *Jupiter*, & il traduit ainsi cette légende: *Nicæenses Jupiter Piorum conservator.* On ne sauroit imaginer pourquoi Vaillant a rendu Μήλιος par *piorum conservator*, puisque ce mot ne présente aucune idée qui ait rapport à cette signification, & qu'il est quelquefois employé dans une acception tout-à-fait contraire, Μήλιος, *Melius* est l'Ethnique de l'isle de Melos une des Cyclades.

La Mysie, province d'Asie, désignée sous les différens noms d'Æolis & de Mœonia (*Plin. Strab. Steph.*) a été aussi appellée *Abrettina*, Ἀβρετίνη, ou, comme l'écrit Suidas, Ἀβρεταννή, dénomination qui a été restreinte à une partie de la province. *Jupiter* qui étoit la divinité tutélaire de cette contrée & de toute la Mysie, en reçut l'épithète d'*Abrettenien.* (*Strab. Lib. XII. p.* 574.)

Jupiter étoit la divinité principale de toute la province de Lydie, comme on le voit par une médaille de la ville de Sardes, frappée du temps de Septime-Sévère, & publiée par Pellerin (*Tom. II. pl. LXIII.* n°. 50.) D'un côté est la tête de *Jupiter*, avec la légende: ΖΕΥΣ ΑΥΔΙΟΣ; au revers Hercule nud, appuyé de la main droite sur la massue, porte de la main gauche une peau de lion, pour légende: ΣΑΡΔΙΑΝΩΝ.

Le culte général qui étoit rendu à *Jupiter* dans toute la Lydie, n'empêchoit pas qu'on ne lui en rendît un particulier dans quelques endroits de la même province. Il étoit, par exemple, surnommé *Ascræus* de la ville d'Ascra.

Suivant Pausanias, *Jupiter-Coryphée* étoit le même que les romains appelloient *Jupiter*-Capitolin; nous aurons bientôt occasion d'en parler.

Nous voyons le titre d'*Ephésien* donné à *Jupiter* sur une médaille de Septime-Sévère, frappée à Ephèse. (*Vaill. Numisen. Select. p.* 224.)

La province de Carie honoroit *Jupiter* d'un culte spécial. Les habitans de Mylasa, ville principale du pays, avoient deux temples de ce dieu. Le premier étoit dans la ville, & *Jupiter* y étoit révéré sous le nom d'*Osogo*, selon Strabon (*pag.* 659.), ou d'*Ogoa*, selon Pausanias; l'autre étoit situé sur une montagne à quelque distance de la ville dans un lieu appellé *Labranda*, ce qui fit donner au dieu le surnom de *Labrandéen.* Plutarque, en racontant l'usurpation (*Plut. Quæst. Græc. Quæst. XLV.*) de la couronne de Lydie par Gygès, dit: que ce prince s'étant révolté contre Candaule, roi de Lydie, il se ligua avec Arsélis de Mylasa en Carie, qui lui amena un corps considérable de Cariens: Candaule fut défait & tué dans un combat, ainsi que l'écuyer auquel il avoit confié la hache d'Hercule. Ce héros, dans son expédition contre les amazones, l'avoit enlevée à leur reine Hypolite, & en avoit fait présent à Omphale. Depuis ce temps les rois de Lydie, successeurs de cette princesse, la portèrent toujours eux-mêmes dans les combats; & Candaule ne viola pas impunément une coutume que la religion avoit en quelque sorte consacrée. Gygès, qui se croyoit redevable de la victoire à la valeur d'Arsélis, lui abandonna la possession de cette hache; & ce général plein du desir de transmettre à la postérité ses belles actions la porta en Carie & en arma *Jupiter*-Labrandéen. On voit sur les médailles de Mylasa cette hache à deux tranchans, représentée comme celle des amazones. Il est vraisemblable que c'est de là que le dieu fut aussi surnommé Στράτιος guerrier, titre qui n'est point du nombre de ses attributs essentiels. C'étoit Mars & non *Jupiter* qui étoit regardé comme le dieu de la guerre; Minerve ne reçut le surnom de Στρατεία, que parce qu'elle passoit pour présider aux armées, & qu'elle étoit confondue avec Bellone. Mais le nom de Στράτιος, donné à *Jupiter*, ne peut lui venir que de l'instrument militaire dont l'avoit armé Arsélis. Cet attribut étoit assez singulier, & l'événement qui l'avoit occasionné, étoit assez remarquable pour avoir donné lieu à cette dénomination.

Freret (*Mém. de l'Acad. tom. V. pag.* 283.) dit que l'on voit la double hache de *Jupiter*-Labrandéen, très-bien représentée sur un bas relief, où le dieu est nommé *Dolichenus*, du nom d'une isle voisine des côtes de Carie.

Vaillant a publié une médaille de la ville d'Euromus en Carie, avec la légende: ΖΕΥΣ ΕΥΡΟΜΕΥΣ ΕΥΡΩΜΕΩΝ.

De toutes les villes de Carie, où le culte de *Jupiter* étoit établi d'une manière spéciale, Stratonicée est une des plus remarquables. Elle révéroit ce dieu & Hécate comme ses divinités tutélaires. (*Tacit. Strabon. p.* 660.) Il avoit dans son territoire un temple célèbre dédié à *Jupiter-Chrysaorien.*

Selon Etienne, il y a eu en Carie une ville du nom de *Chrysaoris*, qui fut ensuite appellée *Adrias.* Apollonius dit qu'elle fut bâtie d'abord par les peuples de Lycie. C'est de là qu'il forme l'Eth-

nique *Chryſaoréus*. Epaphroditus dit plus ; car il aſſure que toute la province avoit porté le nom de *Chryſaoris*.

On faiſoit des ſacrifices à *Jupiter*-Aſcréen dans la ville d'Halicarnaſſe. L'on connoît auſſi des médailles de cette ville, avec le type de *Jupiter*-Dodonéen. Cependant elle révéroit encore ce dieu ſous le nom de Κωμύρος, ſi l'on en croit Phavorin.

En Lycie *Jupiter* étoit nommé *Cragus* (*Lycophron. Strabon. Euſtath.*), peut être de la montagne de ce nom. Il y en avoit une autre en Cilicie, qui faiſoit partie du Taurus, laquelle pouvoit également y avoir contribué.

Etienne fait mention d'une ville de Lycie, nommée Σάρδησσον, peu éloignée de Lyrnoſſe. Le culte que l'on y rendoit à *Jupiter*, fit ſurnommer le dieu Σαρδήσσιος.

Jupiter étoit appellé Δρύμνος en Pamphylie, ſelon Lycophron, qui eſt le ſeul qui rapporte cette épithète : ὁ δρύμνος δυίμων.

La ville de Synnades étoit métropole de la Phrygie ſalutaire. (*Stephan. Plin. lib. V.*) Cette ville étoit ainſi appellée, de l'aſſemblée générale de la province qui s'y faiſoit. Son ancien nom, ſelon Etienne, étoit *Synæa*, & par corruption elle fut nommée *Synnada*. *Jupiter* étoit regardé comme le protecteur & le préſident de cette aſſemblée du peuple. C'eſt en cette qualité qu'il reçut cette épithète de Πάνδημος, populaire, qui ſe lit ſur une médaille de Domitien, ΖΕΥϹ ΠΑΝΔΗΜΟϹ ϹΥΝΝΑΔΕΩΝ (*Vaill. Select. Numiſm. p.* 294.).

Près de Tyane, ville de Cappadoce, célèbre par la naiſſance d'Apollonius, on voyoit un temple de *Jupiter*, ſurnommé *Asbamæus*.

La ville de Tarſe rendit de tout temps un culte particulier à *Jupiter*. (*Vaill. Select. Numiſm. p.* 295.) Nous voyons ſon nom exprimé ſur une médaille d'Hadrien, frappée dans cette ville, ΔΙΟϹ ΤΑΡϹΕΩΝ ΜΗΤΡΟΠΟΛΕΩϹ.

Les habitans de Gaza reconnoiſſoient dans le Marnas qu'ils adoroient, la même divinité que les grecs nommoient *Jupiter* de Crète, Ζεὺς Κρηταγενης.

On connoît deux montagnes & deux temples de *Jupiter*, du nom de *Caſius*. La première de ces montagnes étoit près de Péluſe, à l'entrée de l'Egypte, & célèbre par le tombeau de Pompée. La ſeconde & la plus renommée des montagnes qui portoient le nom de *Caſius*, étoit en Syrie, à peu de diſtance de Séleucie. Les médailles de cette ville font voir que *Jupiter* étoit ſa divinité principale & tutélaire, qu'elle le révéroit ſous pluſieurs formes, & particuliérement ſous celle d'une groſſe pierre repréſentant le mont *Caſius*. Le rocher que l'on voit ſur les médailles déſigne ſeulement le *Jupiter-Caſius* de Syrie ; car il ne paroît point qu'aucun des autres fût ainſi repréſenté. Selon Achille Tatius, celui de Péluſe étoit repréſenté ſous la figure d'un jeune homme reſſemblant à Apollon, étendant les bras & tenant d'une main une orange.

Les romains conſervèrent toujours à leur dieu, même dans leurs colonies, le nom de *Jupiter optimus maximus*, qui lui étoit donné à Rome. Et de même que ce dieu y étoit ſurnommé *Capitolinus* du Capitole, ſur lequel étoit ſon temple principal, ils lui donnèrent à Héliopolis de Syrie le ſurnom d'*Hélioplitanus*, ce qui ne peut faire d'autre ſens que celui-ci : *Jupiter* le très-bon, le très-grand, adoré par les romains dans *Héliopolis*.

On dit que Séleucus, ayant deſſein de bâtir une grande ville en Syrie, conſulta l'oracle de *Jupiter*, & que pendant le ſacrifice un aigle fondit ſur l'autel, enleva une partie de la victime & la tranſporta ſur un autre qu'Alexandre-le-Grand avoit élevé à *Jupiter-Bottiæus*. Séleucus croyant que le dieu manifeſtoit ſa volonté par ce prodige, ne balança point à bâtir ſa nouvelle ville ſur l'Oronte, environ à quinze milles de la mer, au lieu où étoit l'autel ; & à ſa place il fit conſtruire un temple à *Jupiter-Bottiæus*. Uſſérius, d'après Malala, le nomme *Botzius*, d'autres écrivent *Boltzious* ; mais la véritable prononciation, celle que Libanius admet, c'eſt *Botiæus*. Ce nom vient d'une contrée de Macédoine, appellée *Bottiæa*. Diodore de Sicile (*lib. XII.*), Thucydide (*lib. II.*), Hérodote (*lib. VII.*) parlent de cette contrée. La ville de Pella étoit dans ſon territoire. Alexandre qui en étoit originaire, en dreſſant un autel à *Jupiter* ſur les bords de l'Oronte, ſurnomma le dieu *Bottiæus*, pour rappeller la mémoire du culte qui lui étoit rendu dans ſa patrie. Peut-être auſſi le héros avoit-il en vue ſa propre gloire, en conſacrant dans la Syrie un nom qui n'étoit en uſage que dans une partie de la Macédoine.

Jupiter étoit en grande vénération à Damas, où ſon culte étoit établi d'une manière particulière. L'empereur Julien (*Epiſt. XXIV.*), dans une lettre à Sarapion, fait le plus grand éloge de cette ville, & lui donne l'épithète de ville de *Jupiter*.

Le ſurnom de *Cæleſtis* a quelquefois été donné à *Jupiter*, pour le diſtinguer de Pluton ſon frère, que l'on nommoit *Jupiter-Stygius*. Neptune le troiſième frère a été auſſi appellé quelquefois *Jupiter Æquoreus*.

Sur des médailles de Veſpaſien & de Trajan, frappées dans l'iſle de Cypre (*Vaill. Colon. p.* 135.), on voit *Jupiter*, avec la légende : ΚΟΙΝΟΝ ΚΥΠΡΙΩΝ. Vaillant croit que ce *Jupiter* eſt celui que l'on appelloit *Salaminius*. En effet, Tacite

nous

nous apprend que ce dieu étoit la divinité principale de Salamine, ville de Cypre.

Althémènes, descendant de Minos (*Apollodor. 1. 3. cap. II.*) ayant été forcé de quitter l'isle de Crète, aborda dans celle de Rhodes. Lorsqu'il y fut arrivé, il monta sur le mont Atabyris, & de là considérant toutes les isles voisines, celle de Crète lui rappella le souvenir des dieux de sa patrie, & lui fit naître le dessein d'élever un autel à *Jupiter*; ce qu'il exécuta sur le lieu même, & le dieu en fut surnommé *Atabyrien*.

Chez les habitans de l'Italie, on célébroit principalement le temple de *Jupiter-Latialis*, bâti sur le mont Albain des dépouilles de l'ancienne Suessa Pométia, capitale des Volsques. C'est là que se faisoient les assemblées. (*Dionys. Halycar. l. IV.*) A la première il se trouva quarante-sept peuples par leurs députés, & tout fut égal entr'eux, excepté que le président étoit romain, & le fut toujours par la suite. Ces fêtes en furent nommées *féries latines*, parce que les peuples du Latium étoient obligés de s'y trouver, & qu'ils avoient droit d'y participer aux victimes.

A Rome, le plus célèbre des surnoms de *Jupiter* fut celui de Capitolin. Ovide lui donne l'épithète de *Tarpeien* (*XIII. Métam.*) :

Quique tenes altas Tarpejus Jupiter *arces*,

du nom de la roche tarpéienne située sur le Capitole, au-dessous du temple de *Jupiter*-Capitolin.

Numa porta une loi, par laquelle il étoit ordonné à chacun de marquer le terrein qui lui appartenoit, & d'y placer des bornes. Afin d'inspirer plus de respect pour un tel établissement, il voulut que ces bornes ou *termes* fussent consacrés à *Jupiter*, que l'on appella, sans doute pour cette raison, *terminalis*. Il ordonna de plus, que ceux qui les enleveroient ou les changeroient de place, seroient coupables de mort. Les grecs adoroient un *Jupiter-ὅριος*, qui étoit le même que le *terminalis* des latins. (*Plato. in Octav. Leg.*)

Il ne seroit pas juste de conclure du nom de *Jupiter*-terminal, que les romains juroient par ce dieu, quand ils faisoient le serment si renommé & si sacré chez eux, que l'on désignoit par ces paroles : *Jovem lapidem jurare*. Il est vrai que toutes ces idées paroissent avoir entr'elles une certaine analogie. Mais outre que les *termes* n'étoient pas tous de pierre, comme on le voit par ces vers d'Ovide :

Termine, sive lapis, sivè es defossus in agris
Stipes, ab antiquis tu quoque nomen habes.

Est-il bien sûr que les romains aient reconnu un *Jupiter-lapis*? Cette imagination paroît si bizarre que, pour l'expliquer, on a eu recours à la matière dont étoit formée originairement la statue de *Jupiter*-Capitolin, qui étoit d'argile. C'est peut-être la coutume observée dans ce serment qui aura donné lieu à l'erreur, supposé que c'en soit une de dire que le mot *Lapis* soit un surnom de *Jupiter*. Festus nous apprend que ceux qui devoient faire ce serment & jurer par *Jupiter*, tenoient une pierre dans leur main, & qu'ils prononçoient cette formule : *si sciens fallo, tum me Diespiter, salvâ urbe arceque ejiciat, ut ego hunc lapidem.*

Dans tout ce passage il n'y a rien de commun entre la pierre que l'on tenoit & *Jupiter*, si non qu'en la tenant on juroit ordinairement par ce dieu chez les romains. C'est comme si l'on se fût exprimé de cette sorte : *Jovem lapidem tenens, juro.*

Les statues de *Jupiter* étoient fort répandues dans Rome. Il y en avoit une colossale près du théâtre de Pompée, ce qui fit donner au dieu le surnom de *Pompéianus*. Celle qu'il avoit dans la rue habitée par les acteurs, le fit surnommer *Tragœdus*.

Si les surnoms de *Jupiter*, que Varron mettoit au nombre de trois cents, lui venoient tous des romains ou des peuples d'Italie, & que dans ce nombre il ne comprenne point ceux qui lui avoient été donnés par les étrangers, on peut dire que nous en avons perdu beaucoup. Nous avons vu ci-dessus ceux qui ont été conservés dans les auteurs & sur les monumens. Les romains lui avoient aussi donné des noms tirés du lieu où il étoit adoré; mais on en connoît peu. Il semble que *Jupiter-Capitolin* ait fixé lui seul toute l'attention, & que par sa réputation, il ait diminué celle de tous les autres. Festus nous apprend que le nom de *Viminéus* fut donné à *Jupiter*, parce que ce dieu avoit un autel sur le mont Viminal.

Festus, Varron & Pline (*lib. XVI. cap. X.*) font mention d'un petit temple de *Jupiter*, dans lequel on conservoit un hêtre qui fit donner au dieu le surnom de *Fagutalis*. On sait que cet arbre, ainsi que le chêne, étoit consacré à *Jupiter*.

L'usage de colorer avec du *minium* les statues de *Jupiter*, faites de terre cuite, le fit surnommer *Minianus*.

Les habitans de Tusculum adoroient *Jupiter* avec le surnom de *Maius*; on n'en sait point la raison. (*Macrob. sat. 1. 12.*)

» On distingueroit, dit Winckelmann, (*Hist-*
» *toire de l'Art. liv. IV. cap. II.*), le por-
» trait de *Jupiter* par les cheveux de son front,
» ou par le jet de sa barbe, si l'on trouvoit

» des têtes dont il n'existât plus que ces parties. » *Jupiter* étoit représenté avec un regard toujours » serein (*Martian. Capel. l.* 1. *p.* 18). Ceux là se » trompent assurément qui ont prétendu trouver » sur une tête de basalte noire de la villa Matteï, » fort ressemblante à celle du père des dieux, mais » caractérisée par une mine sévère, un *Jupiter* » surnommé le *terrible*. Ils n'ont pas fait attention » que cette tête, ainsi que toutes les prétendues » têtes de *Jupiter*, qui n'annoncent pas un regard » de bonté & de clémence, portent ou ont porté » le *modius*. Ils ne se sont pas non plus rappellés » que Pluton, au rapport de Sénèque, ressemble » à *Jupiter*, mais à *Jupiter* fulminant (*Senec. Herc* » *Fur. V.* 721), & qu'il porte le modius, ainsi » que Sérapis; ce qu'on peut voir dans une statue » assise qui décoroit le temple de ce dieu à Pozzuoli, & qui se trouve aujourd'hui à Portici, de » même que sur un bas relief conservé au palais » épiscopal d'Ostie. Dérouté par la fausse dénomination de *Jupiter* le terrible, on a négligé d'observer que Pluton & Sérapis, tous deux caractérisés par le modius, sont la même divinité. Par » conséquent ces têtes ne représentent pas un *Jupiter*, mais un Pluton; & comme jusqu'ici on » ne connoissoit de cette dernière divinité ni statues, ni têtes de grandeur naturelle, je me flatte » d'avoir multiplié les simulacres des dieux par » cette observation. »

» La sérénité du regard n'est pas le seul trait » caractéristique de *Jupiter*: il est encore reconnoissable à son front, à sa barbe & à sa chevelure. Ses cheveux s'élevent par dessus le front » & formant différens étages, ils retombent en » boucles serrées sur les côtés, comme nous le » voyons par une tête gravée en cuivre, d'après » une agathe travaillée de relief. Ce jet de cheveux est regardé comme un caractère si essentiel » de *Jupiter*, qu'il indique en effet dans ses fils » une ressemblance frappante avec leur père. C'est » ce que nous montrent clairement les têtes de » Castor & de Pollux dans les deux statues colossales du Capitole, celle sur-tout qui est antique, » car l'une de ces têtes est moderne. Il en est » à peu près de même d'Esculape: ses cheveux » s'élevent au dessus du front d'une manière assez » approchante de ceux de *Jupiter*. De sorte que » pour cette partie il n'y a pas une grande différence entre le père des dieux & ses petits-fils, » ce qui nous est prouvé par la plus belle tête » d'Esculape d'une des statues plus grande que nature de la villa Albani, & par un grand nombre » d'autres figures de cette divinité, entre autres » par celle qui est en terre cuite au cabinet d'Herculanum. Cette grande ressemblance du petit-» fils avec le grand père pourroit bien avoir pour » principe la remarque faite déjà par les anciens, » que les fils ressemblent souvent moins au père » qu'au grand père: ce faut que fait la nature dans » la conformation des créatures, est prouvé aussi » par l'expérience à l'égard des animaux, particulièrement à l'égard des chevaux: en conséquence » de cette remarque, lorsqu'il est dit dans une épigramme grecque, au sujet d'une statue de Sarpédon, fils de *Jupiter*, que le sang du père des » dieux se manifestoit sur la physionomie de ce » Héros, on seroit fondé à croire que ce n'étoient » pas les yeux qui portoient ce caractère, mais » bien les cheveux relevés au dessus du front qui » indiquoient cette origine: Ἐνι μόρφῃ σπέρμα Διὸς » σημαίνον. (*Anthol. lib* 5. *p.* 530).»

» La même observation a lieu pour les centaures, » par rapport à leurs cheveux relevés au dessus du » front, à peu près comme sont ceux de *Jupiter*, » afin d'indiquer apparemment leur affinité avec ce » dieu. »

» *Jupiter* se distingue des divinités qui ont de » la ressemblance avec lui par sa coëffure, par » des cheveux qui descendent le long des tempes » & qui couvrent entiérement les oreilles. D'ailleurs il a les cheveux plus longs que les autres » dieux; sans former de boucles, ils sont jettés » d'une manière ondoyante, & ressemblent à la » crinière du lion. Il paroît que c'est cette agitation de la crinière du roi des animaux, ainsi que » le mouvement de ses sourcils lorsqu'il est en colère (*Buffon. Hist. natur. du lion*), que le » poëte a eu devant les yeux dans son fameux tableau de *Jupiter*, qui ébranle l'Olympe par l'agitation de sa chevelure & par le mouvement de » ses sourcils ».

» Cependant *Jupiter* n'est pas représenté dans » tous ses portraits avec cet air de sérénité qui » le caractérise ordinairement. Un bas-relief, appartenant au marquis Rondinini, nous l'offre » assis sur un fauteuil avec un regard sombre; » Vulcain, placé derrière lui & armé d'un mailler avec lequel il vient de le frapper sur la tête, » est dans l'attente de voir sortir Pallas de son cerveau. *Jupiter* étourdi par le coup qu'il vient » de recevoir, est comme dans les douleurs de » l'enfantement. Ce dieu, par la naissance de Pallas, veut produire au jour toute la sagesse sen» sible & intellectuelle. J'ai fait graver ce morceau sur le titre du second tome de mes mo» numens de l'antiquité ».

Jupiter est représenté avec des ailes sur une pierre gravée étrusque du cabinet de Stosch. Sur une pâte de verre & sur une cornaline du même cabinet, il se présente à Sémelé dans toute sa majesté, & avec des ailes.

« Ce que j'ai observé, dit Caylus (*Rec.* 2. *pl.* 45. *n°* 3.), de plus singulier dans cette figure de Priape, c'est la tête qui a tout le caractère de

Jupiter. J'en ai une autre pareille, mais plus obscène, haute de deux pouces, huit lignes, qui est dans la même position, & dont la tête a le le même caractère ».

En deux endroits de l'Iliade, Homère arme *Jupiter* d'un fouet.

« Ce *Jupiter-Terminalis*, dit Caylus (*Rec. 3. pl. 40. n° 2. 3.*), peut être mis au rang des monumens les plus rares, par rapport à sa matière; car il est de bronze, & c'est le seul de cette espèce qui soit connu, si l'on excepte celui que le P. Contucci possédoit aux Jésuites de Rome, & dont le volume est moindre que celui-ci qui m'appartient. Boldetti en a trouvé un autre dans les catacombes, qui est d'ivoire; on le conserve aussi dans le cabinet des jésuites à Rome. Ces deux monumens ont le *calathus* ou le *modius* sur la tête; ce qui me persuade avec raison, que le monument de ce nud étoit chargé d'un pareil attribut: on voit en effet la tête disposée pour recevoir cet ornement. Les rubans de la couronne sont d'un grand volume. Le derrière de la tête dessiné sous le numéro 3, met le lecteur en état d'en juger. Je ne crois pas que le piédestal sur lequel la gaîne est soudée, soit du même temps que le terme; cependant il me paroît antique. Au reste, cette gaîne convient principalement aux dieux Termes, & ne laisse aucun doute sur leur origine égyptienne».

On trouvera difficilement l'explication d'un *Jupiter* assis sur un centaure, qui est sur un autel triangulaire des souterreins de la villa Borghèse. La même difficulté se rencontre dans l'explication du *Jupiter* d'une médaille de l'empereur Valérien (*Havercamp. Num. Reg. Christ.* 37.), contre lequel se dresse un serpent. Peut-être Bartoli, en dessinant cette médaille, a-t-il pris une pierre pour la foudre, comme on voit cet attribut à une figure semblable, qui représente Cadmus sur les médailles de Gordien III. & d'Hostilien. (*Vaill. Num. Col. tom. II. pag.* 217. 9. *& pag.* 299.)

Sur un autel carré du Muséum Capitolin, on voit Rhéa couchée après avoir donné naissance à *Jupiter*, Saturne auquel on présente une pierre emmaillottée en guise d'enfant, les curètes frappant de leurs épées sur des boucliers longs, pendant que *Jupiter* tette la chèvre Amalthée; enfin, *Jupiter* assis dans l'Olympe au milieu des dieux.

L'éducation de *Jupiter* se voit aussi sur un médaillon de bronze de Laodicée de Phrygie, frappé en l'honneur de Caracalla; sur un pareil de Magnésie, frappé pour Maximin, & sur une médaille de Séleucie, frappée pour Macrin, & publiée par Pellerin.

Dans la collection de Stosch, on voit entr'autres les portraits suivans de *Jupiter*.

Sur une pâte antique, tête de *Jupiter* couronnée de laurier ou d'olivier; la couronne d'olivier caractérisoit *Jupiter*-Olympien, & le laurier étoit consacré à ce dieu, parce que la foudre, disoit-on, ne frappoit jamais cet arbre.

Sur un jaspe noir, *Jupiter* debout, la tête rayonnée, avec un manteau attaché sur la poitrine, tenant de la main droite la foudre, & de la gauche son sceptre.

Sur une cornaline, *Jupiter* debout tenant une aigle sur la main droite, & de la main gauche son sceptre; à côté on lit les caractères THELC.

Sur une prisme d'émeraude, *Jupiter* assis tenant de la main droite un globe, & de la gauche son sceptre, avec l'aigle à ses pieds.

Sur une pâte de verre, *Jupiter - Pacifique* assis sur son trône, vu en face, tenant tranquillement la foudre dans son sein.

Sur une cornaline, deux *Jupiters* assis avec la foudre & le sceptre, & au milieu d'eux une tête en profil; au-dessous on lit: M V H.

Il y a dans le cabinet du roi de France (*pl. x. n° 3.*) un médaillon de Marc-Aurèle, avec deux *Jupiters*, l'un assis & l'autre debout, expliqués par Montfaucon. (*Suppl. de l'ant. tom. I. p.* 55.): Ce sont peut-être les deux *Jupiters* nés en Arcadie de différens pères, Æther & le Ciel.

Les anciens se plaisoient à multiplier les dieux; & comme c'étoit une de leurs coutumes de donner plusieurs noms à une divinité, ils en faisoient souvent deux: il y avoit deux Neptunes (*Aristoph. Plut. v.* 397. *Catull. epigram.* 32. *conf. Spanh. ad Aristoph. lib. C.*), & l'on comptoit, suivant Arnobe (*Adv. Gent. lib. IV. pag.* 135.), jusqu'à cinq *Jupiters*, cinq Mercures, autant de Bacchus, &c.

Sur un jaspe jaune, *Jupiter-Axur*, ou sans barbe, appellé par les romains *Vejovis*; il est debout. La tête de ce *Jupiter* se voit sur quelques médailles (*Beger. Obs. in num. p.* 14.), & en particulier, sur une de la famille Licinia. (*Vaill. n°* 21.)

Sur une pâte de verre, avec le nom du graveur, NEICOY, *Jupiter* sans barbe debout, avec l'aigle à ses pieds qui le regarde; il tient la foudre dans la main droite, & son bras gauche est enveloppé dans l'égide, c'est-à-dire, dans la peau de la chèvre Amalthée, comme dans un casque. La forme de l'égide, la manière dont *Jupiter* la tient, sont conformes à l'étymologie du nom & à l'origine de cet attribut. (*Melpom. c.* 187.) Hérodote prétend que l'égide vient de la Lybie, où les peuples s'habilloient de peau de chèvres (égide, en latin *ægis*, vient du grec αἰγὶς, chèvre) & que les courroies avec lesquels ils lioient ces peaux autour du corps, avoient donné lieu à l'idée de

les transformer en serpens. Au reste, cette pâte vient à propos au secours de ceux qui font venir l'épithète de *Jupiter* Αιγίοχος, de son égide, quoique, selon Spanheim (*Obs. in Call. hymn. in Jov. v. 49. p. 19.*), leur sentiment soit sans aucun fondement. Il est vrai qu'on ne trouve sur aucune pierre ou médaille, *Jupiter* portant l'égide, ni selon l'idée commune qu'on en peut avoir, ni selon ce que nous en apprend la fable; & c'est ainsi que cette pâte peut servir à entendre Pausanias, & je crois qu'elle représente (*l. V. p. 417. l. XVII.*) *Jupiter-Martius*, APEIOΣ, dont il ne nous a laissé que le nom.

Sur une prisme d'émeraude, *Jupiter* debout sur le foudre, ayant un boisseau sur la tête; il porte une patère de la main droite, & sur la gauche avec laquelle il tient son sceptre, il y a un aigle qui étoit posé originairement (*Pausan. lib. V. p. 400. l. 41.*) sur le sceptre de *Jupiter*, comme on le voit sur un autel antique qui est dans la villa Albani. Au reste, ce *Jupiter* est *Jupiter-Philius* qui tenoit une patère.

Sur un jaspe rouge, tête de *Jupiter-Sérapis*, avec l'inscription: EIC CEYC CEPAΠIC, c'est-à-dire, *Jupiter-Sérapis est unique.*

Sur une sardoine de deux couleurs, tête de *Sérapis* rayonnée, avec les cornes de *Jupiter*-Ammon.

Sur une pâte de verre, tête de *Jupiter*-Ammon, ayant au-dessus un croissant comme Diane. C'est ici la seule fois qu'on ait trouvé *Jupiter* avec un croissant, pas même dans la grande collection d'empreintes de ce cabinet, où il n'y a rien de semblable.

Sur une pâte de verre, *Jupiter* à tête de bélier, debout, tenant de la main droite la foudre, & de la gauche son sceptre. Diodore de Sicile (*Hist. l. I. p. 77.*) & d'autres auteurs racontent que les dieux poursuivis par Typhon, s'étoient cachés sous la figure de différens animaux, & que *Jupiter* avoit pris celle du bélier. A Thèbes, en Egypte, on l'adoroit avec la tête de bélier.

Sur une pâte antique, tête de *Jupiter* en forme de mouche, dit Απόμυιος, ou *Muscarius*. Les deux ailes de l'insecte forment la barbe du dieu, le corps en fait le visage, & au-dessus du front est la tête de la mouche, avec ses deux yeux qui sont aisés à distinguer. On sait qu'Hercule (*Pausan. l. V. p. 400.*), étant fort incommodé des mouches pendant un sacrifice qu'il faisoit à *Jupiter* à Elis, il le supplia de vouloir les chasser; d'où les éliens retinrent la coutume de sacrifier à *Jupiter-Apomyos*, c'est-à-dire, qui chasse les mouches.

Sur une pâte de verre, une figure ayant de la barbe, vêtue de la robe longue qu'on appelloit *Talaris*, avec le *modius* sur la tête, une corne d'abondance à la main gauche, & à la main droite une patère, sur laquelle est posé un papillon. C'est *Jupiter*, & celui qu'on appelloit par excellence *Exsuperantissimus*, mot créé pour exprimer toute la force du terme grec (*Gallim. hymn. in Jov. v. 91.*) παντυπέρτατος.

C'est le seul *Jupiter* que l'on voie tenir une corne d'abondance. Quant au papillon, c'étoit le symbole de l'ame.

Sur une calcédoine, *Jupiter* debout tenant une tortue sur la main droite, & son sceptre de la main gauche, avec l'aigle à ses pieds. Vénus avoit une tortue à ses pieds; & à Elis, cet animal étoit aussi un symbole de Mercure; mais personne n'en fait mention au sujet de *Jupiter*. Peut être que comme la tortue servoit encore de symbole au Péloponèse, il y eut dans ce pays-là un *Jupiter* particulier à qui on donnoit cet attribut.

Sur une cornaline, *Jupiter* debout, avec la foudre & son sceptre, posant le pied droit sur la proue d'un navire. Il est dans un temple rond, dont la *tholus* ou le dôme est posé sur deux colonnes quarrées, & sur deux colonnes torses. Aux extrémités de l'entablement il y a deux têtes de bélier; & la cime du dôme est terminée par la foudre, qui y est posée horizontalement: aux côtés du temple on lit le nom M. VAL. AEQVAL.

Sur une pâte de verre, *Jupiter-Epacrius*, ou *Cacumenarius* (*Conf. Spanheim. in Callim. Jov. v. 82. p. 35.*), c'est-à-dire, *Jupiter* sur le sommet des montagnes, comme on le voit sur plusieurs médailles. On voit aussi *Jupiter*, avec Neptune & Pluton (*Bianchini Istor. universf. pag. 213.*), sur un médaillon rare, avec l'inscription: ΘΕΟΙ ΑΚΡΑΙΟΙ.

JUPITER assis tenant une victoire & un sceptre; sur les médailles est un type ordinaire d'Antioche de Syrie, de Tarse.

—— Debout, les bras étendus, des *Bruttii*, de Messène.

———— Dans un bige. *Bruttii.*

—— Sa tête sur les médailles des Ptolémées.

JUREMENT, s. m., *Mythol.*, affirmation qu'on fait d'une chose en marquant cette affirmation d'un sceau de religion.

Les *juremens* ont pris chez tous les peuples autant de formes différentes que la divinité; &

comme le monde s'eſt trouvé rempli de dieux, il a été inondé de *juremens* au nom de cette multitude de divinités.

Les grecs & les romains juroient tantôt par un dieu, tantôt par deux, & quelquefois par tous enſemble. Ils ne réſervoient pas aux dieux ſeuls le privilège d'être les témoins de la vérité; ils aſſocioient au même honneur les demi-dieux, & juroient par Caſtor, Pollux, Hercule, &c. avec cette différence chez les romains, que les hommes ſeuls juroient par Hercule; les hommes & les femmes par Pollux, & les femmes ſeules par Caſtor: mais ces règles mêmes, quoiqu'en diſe Aulugelle, n'étoient pas inviolablement obſervées. Il eſt mieux fondé quand il obſerve que le *jurement* par Caſtor & Pollux fut introduit dans l'initiation aux myſtères éleuſyniens, & que c'eſt de là qu'il paſſa dans l'uſage ordinaire.

Les femmes juroient auſſi généralement par leurs Junons, & les hommes par leurs génies; mais il y avoit certaines divinités, au nom deſquelles on juroit plus ſpécialement en certains lieux qu'en d'autres. Ainſi à Athènes on juroit le plus ſouvent par Minerve, qui étoit la déeſſe tutélaire de cette ville; à Lacédémone, par Caſtor & Pollux; en Sicile, par Proſerpine, parce que ce fut en ce lieu que Pluton l'enleva; & dans cette même iſle, le long du fleuve Simettre, on juroit par les dieux Palices. *Voyez* PALICES.

Les particuliers avoient eux-mêmes certains ſermens dont ils uſoient plus ſouvent ſelon la différence de leur état, de leurs engagemens & de leurs goûts. Les veſtales juroient volontiers par la déeſſe Veſta, les femmes mariées par Junon, les laboureurs par Cérès, les vendangeurs par Bacchus, les chaſſeurs par Diane, &c.

Non-ſeulement l'on juroit par les dieux & les demi-dieux, mais encore par tout ce qui relevoit de leur empire, par leurs temples, par les marques de leur dignité, par les armes qui leur étoient particulières. Juvenal, qui comme Sénèque, ne ſait pas toujours s'arrêter où il le faut, nous préſente une longue liſte des armes des dieux par leſquels les jureurs de profeſſion tâchoient de donner du poids à leurs paroles. Un homme de ce caractère, dit-il, brave dans ſes *juremens* les rayons du ſoleil, les foudres de Jupiter, l'épée de Mars, les traits d'Apollon, les flèches de Diane, le trident de Neptune, l'arc d'Hercule, la lance de Minerve, & finalement, ajoute ce poète dans ſon ſtyle emphatique, tout ce qu'il y a d'armes dans les arſenaux du ciel.

Quidquid habent telorum armamentaria cœli.

Les poètes & les orateurs imaginèrent de certifier leurs affirmations, en jurant par les perſonnes qui leur étoient chères, ſoit qu'elles fuſſent mortes ou vivantes: j'en jure par mon père & ma mère, dit Properce.

Oſſa tibi juro per matris, & oſſa parentis.

Quintilien s'écrie au ſujet de ſa femme & d'un fils qu'il avoit perdu fort jeune: j'en jure par leurs mânes, les triſtes divinités de ma douleur, *per illos manes, numina doloris mei*: j'en atteſte les dieux, & vous ma ſœur, dit tendrement Didon dans l'énéide, *teſtor, cara, deos & te, germana.*

Quelquefois les anciens juroient par une des principales parties du corps, comme par la tête ou par la main droite: j'en jure par ma tête, dit le jeune Aſcagne, par laquelle mon père avoit coutume de jurer.

Per caput hoc juro, per quod pater ante ſolebat.

Dans la célèbre ambaſſade que les troyens envoient au roi Latinus, Illionée qui porte la parole, emploie ce noble & grand ſerment: j'en jure par les deſtins d'Enée, & par ſa droite auſſi fidèle dans les traités, que redoutable dans les combats.

Facta per Æneæ juro, dextramque potentem,
Sive fide, ſeu quis bello eſt expertus, & armis.

Æneid. VII. v. 234.

On ne doit pas être ſurpris que les amans préféraſſent à tout autre uſage celui de jurer par les charmes, par les beaux yeux de leur maîtreſſe: c'étoient là des ſermens dictés naturellement par l'amour, *atteſtor oculos, ſydera noſtra tuos*: je me ſouviens, dit Ovide, que cette ingrate me juroit fidélité par ſes yeux, par les miens; & les miens eurent un preſſentiment de la perfidie qu'elle me préparoit.

Perque ſuos nuper juraſſe recordor,
Perque meos oculos, & doluere mei.

Amor lib. III. Eleg. 3.

Mais on eſt indigné de voir les romains jurer par leur génie, par le ſalut, par la fortune, par la majeſté, par l'éternité de l'empereur, par ſon génie.

Tibère ne voulut pas le ſouffrir, dit Suétone; mais Caligula faiſoit mourir ceux qui refuſoient de le faire; & il en vint juſqu'à cet excès de folie, que d'ordonner qu'on *jurât* par le ſalut & la fortune de ce beau cheval qu'il vouloit faire ſon collègue pour le conſulat.

Le *jurement* ſolemnel des dieux étoit par les eaux du Styx. La *fable* dit que la Victoire, fille du Styx,

ayant secouru Jupiter contre les géans, il ordonna par reconnoissance, que les dieux jureroient sur ses eaux ; & que s'ils se parjuroient, ils seroient privés de vie & de sentiment pendant neuf mille ans, selon Servius. Il rend raison de cette fable, en disant que les dieux étant bienheureux & immortels, *jurent* par le Styx, qui est un fleuve de tristesse & de douleur, comme par une chose qui leur est entiérement contraire, ce qui est *jurer* par forme d'exécration. Hésiode raconte, dans sa Théogonie, que, lorsque quelqu'un des dieux s'est parjuré, Jupiter envoie Iris, pour apporter de l'eau du Styx dans un vase d'or, sur lequel le menteur doit *jurer*, & s'il s'est parjuré, il est une année sans vie & sans mouvement, mais pendant une grande année qui contient plusieurs millions d'années.

JUSJURANDUM in acta, serment particulier au sénat de Rome, par lequel il promettoit d'observer les ordonnances de l'empereur régnant, & de ses prédécesseurs, excepté de ceux que lui sénat avoit déclarés tyrans, tels que Néron, Domitien, Maximin, ou de ceux encore dont la mémoire, sans avoir été flétrie par une condamnation juridique, n'en étoit pas moins odieuse, tels que Tibere & Caligula. Il faut bien distinguer ce serment du serment de *fidélité* que faisoient à l'empereur les militaires, & même ceux qui ne portoient pas les armes. Ce dernier serment se nommoit, *jusjurandum in verba*, & quelquefois, *in nomen*. La plupart des savans, entr'autres, Juste Lipse, Gronovius & Tillemond, confondent le serment d'observer les statuts, nommé *jusjurandum in acta*, avec le serment de fidélité appelé *jusjurandum in verba*.

JUSTA seul est sinonyme des deux mots, *justa funebria*, & il désigne les honneurs que l'on rendoit aux morts après les funérailles. Cette distinction est exprimée dans le passage suivant d'un ancien Scholiaste de Stace ; *justa, hoc est omnem pompam, quâ manes meos decorabis, & meæ memoriæ satisfacies.* Voici les vers, de Stace (*Theb.* 9 903) qui ont donné lieu à cette observation :

Huic dabis exsequias : atque inter justa memento

Ne quis inexpertis hebetet mea tela lacertis.

C'étoit aux héritiers à remplir ces devoirs, *justa*; & leur omission étoit regardée comme un crime capital. Ils consistoient à jetter de la terre sur la sépulture, avant la moisson nouvelle. On en étoit dispensé par les loix vis-à-vis de ceux que la foudre avoit fait mourir ; parce qu'on les croyoit punis par les dieux.

JUSTICE. Les Grecs ont divinisé la *justice* sous le nom de *Dicé* ou d'*Astrée* : les romains en ont fait une *divinité* distinguée de Thémis.

On la peignoit, dit Aulugelle (*lib.* 14. *c.* 4.) ; sous les traits d'une vierge qui avoit un regard formidable : la tristesse qui paroissoit à ses yeux, n'avoit rien de bas ni de farouche ; mais elle conservoit avec un air sévère beaucoup de dignité. Les Grecs du moyen âge la représentoient en jeune fille, qui tient une balance d'une main, & de l'autre une épée, pour marquer que la *justice* ne considère personne, & qu'elle punit également qu'elle recompense.

Hésiode (*Erga.* 254. & *Theogo.* 902.) dit que la *justice*, fille de *Jupiter*, est attachée à son trône, & lui demande vengeance toutes les fois que l'on blesse ses loix. Arratus, dans ses phénomènes, fait un portrait encore plus admirable de la *justice*, déesse qui conversoit pendant l'âge d'or, sur la terre, se mêlant jour & nuit dans la compagnie des hommes de tout âge, de tout sexe de toutes conditions, en leur apprenant ses loix. Pendant l'âge d'argent, elle ne put plus se montrer que pendant la nuit, & comme en secret, reprochant aux hommes leur infidélité.

L'âge d'airain la contraignit par la multitude des crimes, à se retirer dans le ciel.

Auguste fit bâtir à Rome un temple à la *justice*.

Sur une prime d'émeraude de la collection de Stosch, on voit la *justice* représentée sous les traits d'une femme debout, drappée, tenant de la main droite une balance, & de la gauche une palme.

JUSTICIUM, clôture des tribunaux, des boutiques, & cessation entiere de travail. Les magistrats romains par un édit, ou le sénat par un sénatus-consulte l'ordonnoit dans un deuil public. Mais le peuple l'exécutoit souvent de lui-même à la mort de quelque personnage illustre ou chéri, sans attendre le sénatus-consulte ou l'édit. C'est ainsi qu'il en usa en apprenant la mort de Germanicus (*Taciti. Annal.* 2. 82. 4.). Nous trouvons une description détaillée du *justicium* (dont l'étymologie est *jura stant.*) dans les vers suivans de la consolation à Livie sur la mort de Drusus.

Incerti clauduntque domos, strepitantque per urbem;

Hic illic pavidi clamque palamque dolent.

Jura silent, mutaque tacent sine vindice leges :

Adspicitur toto purpura nulla foro.

JUSTIN I.

Justinus Augustus.

Ses médailles sont :

C. en or, avec sa tête seule.

RRR. avec sa figure & celle de Justinien.

R. en argent.

C. dans tous les modules de B.

JUSTIN II, neveu de Justinien.

Justinus Augustus Junior.

Ses médailles sont :

RRR. en or, principalement avec le titre de *junior*.

RRRR. le revers qui a pour légende Gabalorum.

O. en argent ; du moins il n'est pas certain que l'on en possède.

RR. en médaillons de bronze.

C. dans les autres modules.

Les médailles de cet empereur sont difficiles à reconnoître d'avec celles de *Justin I*, qui se trouvent plus fréquemment.

JUSTINE, femme de Valentinien I.

Flavia Justina Augusta.

Les médailles de *Justine* ne sont connues que dans le recueil de Goltzius.

JUSTINIEN.

Justinianus Augustus.

Ses médailles sont :

C. en or. Les deux premières, qui sont marquées dans le P. Banduri, sont RR.

Il y a au cabinet du roi un médaillon d'or extrêmement grand : de Boze l'a publié dans les mémoires de l'académie des Inscriptions.

R. en argent.

RR. avec le nom du roi Théodat au revers.

C. dans toutes les grandeurs de B. même en médaillons.

« Dans plusieurs livres on s'est attaché, dit Winckelmann, à faire passer pour une statue de l'empereur *Justinien*, une figure de forme presque colossale, placée à la villa Giustiniani. Ce qui a donné lieu à cette dénomination, c'est la maison de Giustiniani, qui prétend descendre de cet empereur, & qui a tâché d'établir de nouveau cette descendance dans une inscription mise depuis quelques années à cette figure. Mais c'est une prétention qui est destituée de tout fondement. Cette statue, toute médiocre qu'elle est, seroit un prodige de l'art, si elle étoit de ce temps. La tête est moderne, & faite d'après un jeune Marc-Aurèle ».

« Les deux figures en mosaïque de *Justinien* & de Théodora son épouse, qu'on voit à Ravenne & qui datent de ce temps (*Procop. de ædif. l. I. c. II. p.* 10.), suffisent pour nous donner une idée de la statue équestre de cet empereur (*ibid. c. XI. p.* 25.), & de celle de cette impératrice (*Alcman. Not. in Procop. hist. Arcan. cap. VIII. pag.* 110. *cap. X. p.* 123.) toutes deux en bronze, & autrefois exposées à Constantinople. Du reste, la statue de *Justinien* étoit ajustée comme Achille, c'est-à-dire, au rapport de Procope, avec des semelles attachées au-dessus des pieds, & avec des jambes nues : nous dirions qu'elle étoit représentée à la manière des hommes illustres des tems héroïques ».

Justinien II. (le mutilé).

Justinianus Augustus (Rhitnotmetus).

Ses médailles sont :

R. en or.

O. en argent & en B.

JUTURNE, fille de Daunus, & sœur de Turnus, roi des Rutules : Jupiter pour prix des faveurs qu'il avoit obtenues de cette belle nymphe, l'éleva au rang des divinités inférieures, & lui donna l'empire sur les étangs & les petites rivières de l'Italie.

Juturne. (*Enéide l.* 12.) instruite par Junon, que Turnus & Enée devoient terminer la guerre par un combat singulier, & que son frère succomberoit si le combat avoit lieu, se mêle parmi les soldats sous la figure d'un guerrier, & les excite à rompre le traité. Mais voyant Enée s'approcher de Turnus, elle monte sur le char de son frère, en prend les guides, & le détourne sans cesse de la présence d'Enée. Cependant n'ayant pu empêcher le combat, ni sauver son frère, elle va se précipiter dans le fleuve Numique. Jupiter, touché de la douleur de son amante, la change en une fontaine de son nom.

Juturne, étoit une fontaine du Latium, près d'Albe, qui se jettoit dans le fleuve Numicus, & dont l'eau étoit estimée très-salutaire. On se servoit ordinairement de cette eau pour les sacrifices, sur-tout pour ceux de Vesta, où il étoit défendu d'en employer d'autre. On l'appelloit l'eau virginale. *Juturne* avoit un temple à Rome, dans la neuvième région, celle du cirque de Flaminius. On l'invoquoit, dit Varron (*de ling. latin.* 4. 10.), lorsqu'on croyoit avoir besoin de secours dans quelque entreprise, *ut juvaret :* de là fut formé son nom de *Juturne*, qui signifie *adjutrice.* Quelques écrivains assurent que son temple étoit situé dans l'endroit où est aujourd'hui sainte Marie la *libératrice.*

JUVENAUX (Jeux), *Juvenales ludi ;* jeux mêlés d'exercices & de danses, institués par Né-

ron, lorſqu'il ſe fit faire la barbe pour la première fois. On les célébra d'abord dans des maiſons particulières, & il paroît que les femmes y avoient part; car Xiphilin rapporte qu'une dame de la première qualité, nommée Æolia Catula, y danſa à l'âge de 80 ans; mais Néron rendit bientôt après les *jeux juvenaux* publics & ſolemnels, & on les nomma *Néroniens*.

JUVENTAS, déeſſe de la jeuneſſe chez les romains; elle préſidoit à la jeuneſſe, depuis que les enfans avoient pris la robe appellée *prætexta*. Cette divinité fut honorée long-temps dans le capitole, où Servius Tullius fit mettre ſa ſtatue. Auprès de la chapelle de Minerve, étoit l'autel de *Juventas*, & ſur cet autel étoit un tableau de Proſerpine. Lorſque Tarquin l'ancien voua le temple de Jupiter capitolin, pour lequel il fallut démolir ceux des autres divinités, le dieu Terme & la déeſſe *juventas*, au rapport de Tite-Live (*liv. XXXVI. ch. XXXVI.*), déclarèrent, par pluſieurs ſignes, qu'ils ne vouloient pas quitter la place où ils étoient honorés. M. Livius Salitanor étant cenſeur, voua un temple à *Juventas*, & le fit élever après une victoire qu'il remporta ſur Aſdrubal. A la dédicace de ce temple, on inſtitua les jeux de la jeuneſſe, qui ſont différens des jeux *juvenaux*, & qui ne furent pas répétés dans la ſuite, autant du moins qu'on en peut juger par le ſilence de l'hiſtoire. Les grecs appelloient Hébé, la déeſſe de la jeuneſſe; mais la *Juventas* des romains n'étoit pas poſitivement l'Hébé des grecs, à ce que penſe Voſſius (*de idololat. lib. VIII. cap. III & V.*). (D. J.)

JUVENTIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRR. en bronze, de Colonies.

O. en or & en argent.

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

K.

CETTE lettre, qui étoit le *kappa* des grecs, fut adoptée par les latins depuis Saluſte. Cet écrivain attribue cette adoption à un grammairien, appellé *Salvius*. Auſone dit que le k n'étoit employé que dans trois mots latins (*de lit. mon. græc. & lat. n° 20.*) :

Hæc tribus in Latio tantum addita nominibus K.

Le grammairien Terentianus Maurus nomme ces trois mots :

K ſimiliter otioſa eſt cæteris ſermonibus ;

Tumque in uſu eſt, cum kalendas annotamus aut kaput.

Sæpe kaſones notabant hæc vetuſti litera.

Obſervez qu'ici *kaput* n'eſt pas la tête, mais un chapitre de loi.

Il faut joindre à ces trois mots celui de *kalumnia*, dont on imprimoit la première lettre, ainſi formée, ſur le front des colomniateurs, afin qu'ils ne pûſſent plus être accuſateurs. *Voyez* C.

Sous les empereurs romains on confondit les lettres grecques avec les romaines ; témoins les inſcriptions que l'on voit au Capitole ſur les têtes d'Epicure & de Métrodote. Le nom du premier eſt ainſi écrit : ΕΠΙCΥΡΟC. Une tête de Méduſe change également le *k* en c dans le nom de Soſocles l'artiſte, CωCOCΛΕ : & l'on trouve des médailles de Corinthe avec le mot COPIN. Le nom de Carthage eſt écrit par *k* ſur les médailles (*SALVIS AUGG. ET CÆS. FEL. KART.*) de Dioclétien, de Maximien, de Conſtantius, &c. Quelquefois un *k* ſeul eſt pris pour l'initiale de *Carthago* ſur les médailles. Selon Béger, un grand *K* qui ſe voit au revers des médailles des empereurs grecs, eſt l'initiale de CONSTANTINUS ; & ſur les médailles grecques, il eſt l'initiale de ΚΟΙΛΗΣΥΡΙΑ, la Cœléſyrie.

Le *k* eſt ſur les marbres l'initiale de *Kaſo*.

Le *k* a été chez quelques auteurs une lettre numérale qui valoit 250, ſuivant ce vers :

K quoque ducentos & quinquaginta tenebit.

Avec un tiret au-deſſus $\bar{k}$ elle acquéroit une valeur mille fois plus grande : 250,000.

La lettre *k* a différentes ſignifications dans les chartres, dans les diplômes. En voici quelques exemples les plus ordinaires : KR, *chorus*, KR. C. *cara civitas*, KRM. *carmen*, KR. AM. N. *carus amicus noſter*, KS. *chaos*, K. T. *capite tonſus*.

« Les *k* des manuſcrits, des marbres & des médailles peuvent être diviſés en quatre ſéries.

« La I^e grande ſérie du *k*, à traits irréguliers, tient à la plus haute antiquité. 1e ſous ſérie, traverſes ſéparées l'une de l'autre ; 2e jointes en angle ; 3e faiſant un angle ou bien une courbure, derrière la haſte qu'elles traverſent ; 4e angle détaché de la haſte ; 5e preſque en H ».

« La IIe ſérie, aſſez régulière, s'étend ſur les figures des quatre premières ſous-ſéries depuis deux ſiècles avant J. C. juſqu'à la fin du moyen âge. Les autres deſcendent juſqu'au bas temps. 1° A jambages tranchés ; 2° à traverſes au moins d'un côté plus courtes que la haſte, ou à haſte plus courte que l'une des traverſes ; 3° traverſe ſupérieure à peu près droite ; 4° courbée en-deſſous ; 5° K en *x* ; 6° en *h* ; 7° haſte inégale à l'une de ſes branches ».

« La IIIe grande ſérie prenant la figure de l'R, eſt gothique dans ſes quatre dernières ſous-ſéries. Les trois autres peuvent ſe rapporter au moyen âge, quoique pluſieurs de leurs figures remontent plus haut. 1e Sous-ſérie, tête ou panſe ouverte en-deſſous, côtés tranchés, tous ; 2e quelques-uns ; 3e nul ; 4e tête fermée ; 5e ouverte en-deſſous ; 6e fermée, montant prolongé ; 7e K anguleux & très-gothique ». (*Nouv. Diplomat. II.* 322.)

KABBADE ou CABADE, habit militaire des grecs du bas-empire. *Kabbadium*, *Kabadium*, Tzetzès (*Chiliad.* 2.) dit que cet habit étoit ainſi appellé de Cabades, roi des Perſes. Codin (*de off. Conſtant. c. VI.*) dit qu'il avoit paſſé des aſſyriens aux grecs de Conſtantinople. D'autres ont dit que ce nom lui venoit de ſa forme, qui étoit ſemblable à celle d'un *kappa* grec. Le P. Goar trouve ce ſentiment ridicule. Quoi qu'il en ſoit, c'étoit un habit intérieur que l'on portoit ſous un autre : le *kabbade* étoit court, ſerré, ſans plis, il ne deſcendoit que juſqu'au haut de la jambe, & ſe boutonnoit juſqu'au bas de la poitrine avec de gros boutons. On le ceignoit d'une cein-

ture ; il étoit bordé de franges, que le mouvement des jambes faisoit jouer en faisant ouvrir le *kabbade* quand on marchoit. C'est la description qu'en fait le P. Goar, dans ses notes sur Codin (*p.* 49. *not.* 30.). Il croit que ce n'est autre chose que le *fagum* des romains, qui avoit dégénéré en *kabade* chez les grecs. L'empereur & le despote portoient le *kabade* violet, ou pourpre.

KADOLE, *s. f.* ministre des choses secrètes de la religion dans les mystères des grands dieux. *Kadolus*. Denys d'Halicarnasse, dans ses antiquités romaines (*l. II.*), dit que les *kadoles* étoient chez les étrusques, & auparavant chez les pélasges, c'est-à-dire, les anciens grecs, ce qu'étoient les *camilles* chez les romains : les ministres des prêtres dans les sacrifices, & dans les mystères des curètes & des grands dieux.

KÆSO, KAISO, KESO, CÆSO. On trouve ce nom romain écrit de toutes ces manières différentes, parce que l'Æ n'étoit pas encore en usage à Rome l'an 271 de sa fondation, & qu'il étoit remplacé par la diphtongue grecque AI : *Aimilius*, *Kaiso*, pour *Aemilius*, *Kæso*.

Festus dit qu'on appelloit *cæsones* ceux que l'on avoit arrachés du sein de leurs mères par une opération chirurgicale.

KAIΣAPIA, Σεβάστια. On désignoit par ces mots tous les édifices consacrés aux empereurs, ou Césars.

KALATOR SACERDOTII (*Muratorii.* 188 1. & 2.) *Voyez* CALATOR.

KALENDARIUM, registre sur lequel on écrivoit chez les romains les noms de ceux à qui l'on prêtoit à intérêt les sommes & les arrérages qu'ils devoient. Le prêt & le paiement de l'intérêt se faisoient aux *calendes* de chaque mois ; de là vint le mot *kalendarium*. Celui qui étoit chargé de ce détail étoit appellé *kalendarii curator*, en y ajoutant le nom de la ville, de la tribu, ou du particulier dont il faisoit valoir l'argent. Les inscriptions en font souvent mention.

Cet officier, ou courtier, est appellé *kalendarius* dans une inscription recueillie par Gruter. (478. 9.)

KALENDES. Depuis long-temps on n'écrit plus ce mot en latin & en françois par un k, mais par un c.

Voici des vers techniques qui enseignent combien il y avoit dans chaque mois de jours désignés par les *calendes* du mois suivant, ou de jours appellés *calendæ*, y compris le premier du mois suivant :

Versibus his noscas, mensis cujusque kalendas :
Tantum, Tendebat, Quod, Regni, Summa, Regebat,
Sanctus, Rex, Talis, Sapienter, Regna, Subegit.

Chaque mot des deux derniers vers répond à un des douze mois, en commençant par décembre. De ces mots l'initiale seule a une signification ; cette lettre désigné, par le rang qu'elle tient dans l'alphabet, le nombre des jours du mois, compris inclusivement depuis les ides jusqu'aux *calendes* du mois suivant. Ainsi dans le mot *Tantum* correspondant à décembre, l'initiale T étant la 19e de l'alphabet, nous apprend que décembre a 19 jours depuis les ides jusqu'aux *calendes* de janvier inclusivement, ainsi des autres. Par cette méthode veut-on ordonner le mois de juin, par exemple : on sait d'abord que juin a 4 jours de nones, & 8 jours d'ides, ce qui fait 12. Le mot *Sanctus* répond à juin ; & son initiale, 18e lettre de l'alphabet, donne 18 jours de *calendes* dans juin, y compris le 1er. de juillet ou les calendes de juillet proprement dites. En retranchant ce dernier, & ajoutant ensemble les 17 restant, les 12 de nones & d'ides, & le premier de juin, on aura les 30 jours du mois de juin cherchés.

Les *calendes* étoient généralement consacrées à Junon, d'où lui vint le surnom *kalendaris*. Celles de janvier qui commençoient l'année, étoient particulièrement consacrées à Janus. On célébroit aux *calendes* de février la fête de la déesse appellée *Sospita*. Celles de Mars étoient appellées *feminæ*, parce que les hommes mariés faisoient en ce jour des présents aux femmes ; ce qui fait dire à Horace (*Od.* 3. 8. 1.) : *Martiis cœlebs quid agam kalendis, &c. ? Voyez* MATRONALES.

Comme l'année avant Numa commençoit avec le mois de mars, ses *calendes* furent fêtées pendant long-temps ; on renouvelloit les couronnes & les guirlandes de laurier dont étoient ornées les curies, les maisons des flamines, le palais des empereurs. &c. & l'on rallumoit le feu de Vesta. Aux *calendes* d'avril, les dames sacrifioient à Vénus, & lavoient sa statue ; elles sacrifioient aussi dans ce jour, couronnées de myrthe, à la Fortune virile, & elles se baignoient en son honneur.

Le 1er. jour de mai étoit consacré aux lares. Les *calendes* de juin étoient nommées *fabariæ*, parce que l'on offroit en sacrifice à la déesse Carnea des fèves nouvelles. Les *calendes* de juillet étoient l'époque où l'on changeoit de logement, ce qui fait dire à Martial (12. 32. 1.) :

O Juliarum dedecus, kalendarum!

Vidi, vacerra, sarcinas tuas, vidi:

Quas non retentas pensione pro bima

Portabat uxor rufa crinibus septem.

Aux *calendes* d'août on célébroit la fête de l'Espérance; à celles de septembre les féries de Neptune; à celles de décembre les saturnales.

Enfin, les *calendes* sont appellées *tristes* & *celeres* par les poëtes, à cause que les créanciers exigeoient au premier de chaque mois l'intérêt de leur prêt.

KAPANE, s. f., nom d'une ancienne voiture des grecs, carolle des grecs; voiture traînée par des mules, attelée de mules. La *kapane* étoit apparemment semblable au *carpentum*, ou *pilentum* des dames romaines, dont on voit des figures sur les médailles. Eustathe, sur Homère (*Iliad. V. p.* 799.) dit que καπανη étoit la même chose qu'ἀπανη, ἀπίτνη; que c'étoient les thessaliens qui avoient fait ce mot d'ἀπίτνη, en ajoutant un κ au commencement.

KAPPA, s. m., nom de la lettre grecque κ. *Voyez* K.

Suidas appelle le c une lune croissante, un croissant, un *kappa* romain, parce que le c étoit à la langue latine ce qu'étoit le *kappa* dans la grecque. En ce sens il dit que les sénateurs portoient à leur chaussure la figure d'un *kappa* romain.

KARDARIQUE, s. m., nom ancien d'un office, d'une dignité chez les perses. *Kardarichas, Chardaricha.* Ce nom se trouve dans Cédrénus, dans Anastase le bibliothécaire, & dans l'historien Théophane; mais on n'y apprend rien du *kardarique*, sinon que c'étoit une dignité très-considérable. (*Fabrot. Gloss. Cedreni.*)

KASMILLE. *Voyez* CABIRES.

KAYSIA, casque plat & sans panache, particulier aux thessaliens & aux macédoniens, qui leur servoit aussi de bonnet, parce qu'il n'étoit que de cuir. On le reconnoît aisément sur les médailles de Philippe, père d'Alexandre.— *Voyez* CAUSIA, pour de plus grands détails.

KEIROTONIE, & mieux CHEIROTONIE, manière de donner son suffrage à Athènes par l'élévation des mains. Lorsque les athéniens vouloient élire leurs magistrats, ils assembloient le peuple pour les suffrages: mais comme il étoit difficile & long de recueillir les voix séparément, on introduisit l'élévation de la main, par laquelle chaque particulier marquoit son suffrage. Cette manière d'élection, dont Isocrate & Démosthène nous parlent souvent, fut nommé *cheirotonie*, χειροτονια.

La même méthode fut employée par les romains dans plusieurs circonstances. Cicéron nous en fournit la preuve dans ce passage de son plaidoyer pour Flaccus: *Nec sunt expressa ista præclara, quæ recitantur psiphismata (les décrets) non sententiis, neque auctoritatibus declarata, nec jure jurando constricta, sed porrecta manu.*

Cet article a été oublié au C, & je profite de l'erreur de l'ancienne encyclopédie, qui l'avoit placé au K, pour le remettre dans le corps de ce dictionnaire.

ΚΕΚΡΥΦΑΛΛΟΣ. *Voyez* FILET.

KELMIS. *Voyez* DACTYLES.

KÉPHALÉONOMANCE, s. f., terme de divination. Cette ridicule superstition se pratiquoit, en faisant différentes cérémonies sur la tête d'un âne cuite.

Ce mot est grec, il est composé de κεφαλη, tête, d'ὄνος, âne, & de μαντεία, divination. On ne trouve point ce mot écrit avec un c, *céphaléonomance*, comme il seroit naturel qu'il le fût, de même que les mots qui sont dérivés du mot grec κεφαλη, *céphalique, hydrocéphale, Bucéphale*, &c. mais l'usage du mot de *képhaléonomance* est si rare, qu'on ne trouve point ce mot dans les auteurs récens.

KÉRAMION, stamnos, métrétès, pithos, cados, mesure grecque de capacité.

Elle valoit en mesure de France 35 pintes & $\frac{1}{1000}$ selon M. Paucton dans sa Métrologie.

Elle valoit en mesures attiques grecques,

2 amphoréus.

ou, 12 chous.

ou, 72 Xestés.

ou, 144 cotyles.

ou, 576 oxybaphon.

ou, 864 cyathes.

Voyez MESURES.

KÉRATION, filique, kokkion, *pois chiche*, ancien poids de l'Asie & de l'Égypte.

Il valoit en poids de France, selon M. Paucton, dans sa Métrologie,

3 grains $\frac{47}{72}$

Il valoit en poids des mêmes pays,

2 chalcous.

ou, 4 sitarion.

Voyez POIDS.

KÉRATION d'or, monnoie des romains sous le grand Constantin & ses successeurs. *Voyez* LIVRE DE CUIVRE & MONNOIES de l'Isle.

KÉRATION, ancien poids des romains *Voyez* SILIQUE & POIDS.

KERMÈS. *Voyez* COCCUS.

KEST, mesure de capacité de l'Asie & de l'Égypte. *Voyez* LOG.

KIKKABOS, ciccabos, ancien poids de l'Asie & de l'Égypte.

Il valoit en poids de France 5 grains $\frac{23}{48}$, selon M. Paucton.

Il valoit en poids des mêmes pays,

$1\frac{1}{2}$ kération.

ou, 3 chalcous.

ou, 6 sitarion. *Voyez* POIDS.

KIST, mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte. *Voyez* LOG.

ΚΑΗΔΟΥΧΟΣ, claviger. Cette dénomination qui étoit propre aux prêtresses de Cérès éleusinienne, convient aussi à l'Amour, qui est représenté sur une pierre gravée du baron de Stosch. Il y paroît vainqueur d'Hercule, & porte de la main droite la massue du héros & la peau de lion. De la main gauche il tient des clefs liées ensemble par un anneau; de même que les porte une figure sur une lampe antique de Bartoli. Le prétendu Orphée donne à l'Amour, dans l'hymne qu'il lui adresse, les clefs de l'air, du ciel, de la mer & de la terre.

Schwartz a pris cette expression pour une métaphore; mais la pierre de Stosch a fait voir au savant Winckelmann, qu'on pouvoit la prendre à la lettre : voilà un Amour *κληδοῦχος*.

ΚΑΙΣΙΟΝ. Pollux & Hésychius donnent ce nom à une *maison*, que les anciens plaçoient sur la scène des théâtres, auprès de la porte d'entrée de la scène, c'est-à-dire, à la droite du théâtre. Cette décoration étoit couverte de tapisserie. On faisoit passer par la porte de ce *κλισίον* les chars de triomphe & autres, qui n'étoient point figurés comme chez les modernes. C'étoient de véritables chevaux, & de véritables chariots; car on a observé dans les ruines du théâtre de Taurmino, en Sicile, qui étoit taillé dans le roc, l'endroit correspondant au *Clisium*, qui est usé & cannelé par le frottement des essieux, comme le sont les bornes des rues, ou des portes-cochères.

ΚΝΗΜΙΔΕΣ. *Voyez* BOTTINES.

KODDA, mesure de capacité de l'Asie & de l'Égypte. *Voyez* LOG.

KODRANTÈS, *quadrans*, *tetarton*, monnoie ancienne de l'Égypte & de l'Asie.

Elle valoit 1 denier & $\frac{29}{96}$, monnoie actuelle de France, selon M. Paucton dans sa Métrologie.

Elle valoit en monnoie ancienne des mêmes pays,

2 Pérutah.

KODRANTÈS, monnoie des romains sous Constantin & ses successeurs. *Voyez* ASSARION & MONNOIES.

ΚΟΙΝΟΝ ΑΣΙΑΣ, les *jeux communs* de la province d'Asie. Les auteurs, les médailles & les marbres ont souvent fait mention de ces jeux publics, qui étoient célébrés principalement en l'honneur des empereurs romains, aux frais & dans les assemblées générales de la province d'Asie. L'Asiarque présidoit à ces jeux; on les célébroit dans une des grandes villes de la province, à Éphèse, à Smyrne, à Sardes, à Pergame, &c. Ces *jeux communs de l'Asie* furent célébrés à Cyzique en l'honneur de l'empereur Hadrien.

Quelques autres provinces de l'Orient avoient aussi obtenu la permission d'élever des temples, d'instituer des fêtes, & de célébrer des jeux publics en l'honneur des empereurs : on lit encore sur les monumens, ΚΟΙΝΟΝ ΒΕΙΘΥΝΙΑΣ : ΚΟΙΝΟΝ ΓΑΛΑΤΩΝ : ΚΟΙΝΟΝ ΚΙΛΙΚΩΝ, &c.

KOKKION, pois chiche, ancien poids de l'Asie & de l'Égypte. *Voyez* KÉRATION.

KOPH. *Voyez* COPH.

ΚΟΠΠΑΤΙΑC. *Voyez* COPPATIÆ.

ΚΟΡΥΜΒΟC. *Voyez* CORYMBE.

KOST, s. m., nom d'une mesure égyptienne. *Kosi*, *kostus*. un auteur arabe, nommé Sérapion, cité par le P. Kirker (*Œdip. Æg. t. II. p. 2. p.* 286.) dit qu'elle valoit une livre romaine, plus deux tiers, ce qui fait vingt onces romaines. Aben Sira dit la même chose. Il s'ensuit que le *kosi* est une livre de France, plus une once & demie, deux gros & seize grains; en supposant que l'once romaine étoit d'un neuvième plus foible que la nôtre.

KOZE, s. m., nom d'un dieu des iduméens. Joseph parle dans ses antiquités judaïques, d'un certain Costobare, qui étoit d'une famille considérable parmi les iduméens, & dont les ancêtres étoient toujours prêtres du dieu *Koze*.

Ce mot vient, selon quelques-uns, du mot chaldaïque, qui veut dire *saintete;* la racine en hébreu, & en chaldaïque veut dire *saint*. Quelques-uns écrivent *Coze* avec un C, parce que dans le grec il y a K, Κοζέ, que nous changeons en un C dans le latin & dans nos langues modernes d'Europe. D'autres conservent le K au nom de *Koze*, pour mieux marquer son origine hébraïque ou chaldaïque.

KRODO ou KRODON, s. m., nom d'un dieu ou d'une idole que les anciens saxons honoroient. *Krodo*. Depuis qu'ils eurent embrassé la religion chrétienne, le nom de *Krodo* devint un terme d'exécration, dont ils se servoient pour marquer qu'ils avoient quelque chose en horreur. Czantzius (*Métropol. l. I. c. III.*) dit que *Krodon* étoit le Saturne des saxons.

KRITÉ, grain d'orge, ancien poids de l'Asie & de l'Égypte. *Voyez* SITARION.

KRUZMANN, s. m., divinité qui étoit autrefois adorée par les peuples qui habitoient sur les bords du Rhin, près de Strasbourg. Il y a tout lieu de croire que sous ce nom ils rendoient un culte à Hercule, que les romains leur avoient fait connoître: c'est ce qu'on peut juger par la figure de *Kruzmann*, armée d'une massue & d'un bouclier, qui s'est conservée dans une chapelle de l'église de saint Michel, jusqu'en 1525.

On ne sait ce que cette statue est devenue depuis ce temps; on prétend que le conseil de la ville en fit présent à Louvois, ministre de la guerre sous Louis XIV.

ΚΤΙΣΤΗΣ, fondateur.

« Les villes grecques déféroient, dit Caylus (*Rec. II. pag.* 185.), les honneurs divins à leurs fondateurs. Elles les adoroient comme des dieux & des héros, & leur consacroient des temples, des statues, des jeux & des fêtes. On peut voir la IXe dissertation du baron de Spanheim, qui rapporte plusieurs preuves de cet usage. (*Diss. de Præst. & usu numism. tom. I. pag.* 360.) Ces mêmes villes décernoient par reconnoissance à d'illustres bienfaiteurs, les honneurs & le titre de fondateur de la ville, ΩΣ ΚΤΙΣΤΗ. Hiéron I, roi de Syracuse, ayant établi une nouvelle Colonie à Catane (*Diodor. Sic. lib. XI.*), la ville lui décerna les honneurs héroïques dus au fondateur d'une ville. Démétrius, fils d'Antigone, après avoir fait construire de nouveaux édifices à Sicyone, donna la liberté au peuple; on lui décerna les honneurs divins, des sacrifices, des fêtes, des jeux, en un mot, toutes les cérémonies instituées pour les fondateurs (*Diodor. Sic. l. XX.*) ».

« Brasidas, général des lacédémoniens, ayant été tué dans la bataille qu'il gagna près d'Amphipolis, & qui délivra la ville de la domination des athéniens, les amphipolitains (*Thucyd. lib. V.*) lui décernèrent les honneurs dus à un héros, ΩΣ ΗΡΩΙ, & lui consacrèrent, comme au fondateur de la colonie, ΩΣ ΟΙ ΚΤΙΣΤΗ, des jeux & des sacrifices anniversaires. Sous la domination romaine, les villes grecques, par reconnoissance ou par flatterie, déférèrent aux empereurs les honneurs héroïques comme à leurs fondateurs; les villes de Clazomène & de Téos firent graver sur leurs monnoies la tête d'Auguste, avec le titre de fondateur, ΣΕΒΑΣΤΟΣ ΚΤΙΣΤΗΣ.

La ville d'Abydos honora l'empereur Hadrien, comme son sauveur & son fondateur, ΣΩΤΗΡΑ ΚΑΙ ΚΤΙΣΤΗΝ; Smyrne lui décerna les mêmes honneurs, ΣΩΤΗΙ ΚΑΙ ΚΤΙΣΤΗ; la ville de Thyatire proclama l'empereur Caracalla son fondateur, ΤΗΣ ΠΟΛΕΩΣ ΚΤΙΣΤΗΝ. (*Spon. voyag. t. III. part. II. pag.* 43. *ibid. pag.* 44. *ibid. part. I. pag.* 118.)

La flatterie des grecs fut portée à un tel excès, qu'ils accordèrent les honneurs divins non-seulement aux empereurs, mais encore aux personnes d'une condition privée. Marcus Agrippa, gendre & favori d'Auguste, avoit mérité par ses excellentes qualités l'amour & l'estime de tout l'empire; Mytilène, la seconde métropole des villes éoliennes, lui décerna les honneurs divins & le titre de *fondateur*: on lit encore l'inscription que cette ville fit graver sur le piédestal de la statue qu'elle lui érigea. (*Chishull. Ant. Asiat. p.* 186.)

Ο ΔΑΜΟΣ
ΘΕΟΝ ΣΩΤΗΡΑ ΤΑΣ ΠΟΛΙΟΣ ΜΑΡΚΟΝ
ΑΓΡΙΠΠΑΝ ΤΟΝ ΕΥΕΡΓΕΤΑΝ ΚΑΙ
ΚΤΙΣΤΑΝ.

Le peuple (honore) *le dieu, sauveur de la ville, Marcus Agrippa, bienfaiteur & fondateur.*

La ville de Cume, la première des villes éoliennes, porta plus loin la flatterie ou la reconnoissance; le peuple vouloit consacrer un temple & des statues à Labéon, l'un de ses magistrats, & le proclamer fondateur. Labéon refusa ces honneurs divins, & se contenta des honneurs ordinaires, qui lui furent déférés par le décret du sénat & du peuple, qu'on lit sur un marbre du roi ». *Voyez* FONDATEURS.

L

L Étoit une lettre numérale & ſignifioit cinquante :

Quinquies L denos numero deſignat habendos.

Une ligne horizontale placée au-deſſus de L, lui donne une valeur mille fois plus grand : $\bar{L}$ vaut 50,000.

L fut choiſie pour marquer 50, parce qu'elle eſt la moitié du C carré, Ⅽ, qui ſignifie 100, & qui eſt formé de deux L, l'une droite, L, & l'autre renverſée, ⅃, placées l'une ſur l'autre.

L, dans les inſcriptions, eſt l'initiale de *Lucius*.

LL, dans les inſcriptions, ſignifie *Libens Libens*, ou *Libentiſſime*, ou *Lucii Libertum*, ou *Lucii Libertam*, ou *Libra* & *libra*, ſynonymes de *dupondius*.

On trouve ſouvent dans les auteurs LLS barrées, avec une expreſſion numérique; c'eſt un ſigne abrégé qui ſignifie *ſextertius*, le petit ſexterce, ou *ſextertium*, le grand ſexterce. Celui ci valoit deux fois & une demie fois le poids de métal que les romains appelloient *libra* (balance) ou *pondo*, comme on le prétend communément, quoiqu'il y ait lieu de croire que c'étoit plutôt *pondus* ou *pondum* (peſée); c'eſt pour cela qu'on le repréſentoit par LL, pour marquer les deux *libra*, & par S, pour déſigner la moitié, *ſemis*. Cette *libra*, que nous traduiſons livre, valoit cent deniers (*denarius*); & le denier valoit 10 *as*. Le petit ſexterce valoit le quart du denier, & conſéquemment deux *as* & un demi-*as*; en ſorte que le *ſextertius* étoit à l'*as*, comme le *ſextertium* au *pondus*. C'eſt l'origine de la différence des genres : *as ſextertius*, ſyncope de *ſemiſtertius*, & *pondus ſeſtertium*, pour *ſemiſtertium*, parce que le troiſième *as* ou le troiſième *pondus* y eſt pris à moitié. Au reſte, quoique le même ſigne LLS déſignât également le grand & le petit ſeſterce, il n'y avoit jamais d'équivoque; les circonſtances fixoient le choix entre deux ſommes, dont l'une n'étoit que la millième partie de l'autre.

L *(numiſmatique)*.

L'L latine trouvée ſur un grand nombre de médailles grecques d'Egypte & d'ailleurs, a donné beaucoup d'exercice aux ſavans. Comme elle eſt toujours jointe à des lettres viſiblement numérales, nous ne connoiſſons que Caſaubon, qui l'ait priſe pour un trait de ſéparation d'écriture plutôt que pour une meſure de temps. Le P. Pétau ne ſait ſi c'eſt la marque d'une année ou de quelque choſe d'annuel. Le P. Hardouin penſe que ce pourroit être un gamma Γ renverſé. C'eſt ſur quoi, comme ſur pluſieurs autres articles, il a ſavamment été réfuté par le cardinal Noris. Scaliger, ſuivi de Reinéſius, ne voit dans cette L que des luſtres. La plupart lui font ſignifier l'année du règne d'un prince, ou de toute autre époque. Ceux-ci ſe partagent en deux opinions. Salvini ſuppoſe que cette lettre veut dire ἔτους, année. Ainſi ce ſeroit un véritable E, auquel il manqueroit deux traits. Par-là diſparoît l'L myſtérieuſe. Mais eſt-il croyable, que ſur un ſi grand nombre de médailles d'Egypte & de Syrie, ſans parler des inſcriptions lapidaires, on ait oublié conſtamment deux traverſes de l'E ?

L'opinion la mieux appuyée & la plus ſuivie, quoique traitée avec beaucoup de mépris par Scaliger & Caſaubon, rend L par le terme λυκαβας. Ce mot chez les grecs ſignifioit année; nous en avons pour garans Elien & Macrobe. Nous pourrions même ajouter Homère, qui l'emploie en ce ſens, & une épigramme de l'Anthologie (*lib. I. c. XCI.*), & pluſieurs anciens monumens grecs.

Cette initiale de *Lycaba* a quelquefois la figure d'un ⊥ renverſé.

Caſaubon taxoit le ſentiment contraire au ſien, d'ineptie & d'abſurdité. « Se ſeroit-on, dit-il, ſervi ſur des monnoies d'une expreſſion poétique, & ſi éloignée de l'uſage, en ſe contentant même de la marquer par une ſeule lettre? Mais le terme *Lycabas* n'eſt poétique, que parce qu'il eſt ancien. On a ſouvent affecté de conſerver les vieilles modes ſur les monnoies. Ce mot pouvoit être très-commun en certains pays : il étoit d'ailleurs lié avec la ſuperſtition, comme on le verra bientôt. Quelle néceſſité d'ailleurs de ſe ſervir de deux traits en équerre, pour ſéparer un ou deux chiffres du reſte de l'écriture; au-lieu d'employer ces mêmes traits, pour marquer en abrégé l'année, qu'il faut toujours ſous-entendre ſuivant ſon aveu? Ne valoit-il pas mieux l'exprimer par un E ou par une L ?

Quoique le nombre des inſcriptions où ſe trouve l'initiale de *Lycabas*, ne ſoit pas auſſi grand à beaucoup près que celui des médailles; Maffei en cite une, qu'il avoit ſous les yeux, dans laquelle

le caractère L, pour signifier *Lycabas*, eſt répété plus d'une fois. L'antiquité du mot répond à celle de la lettre. Telle étoit en effet chez les grecs ſa première forme. Outre le reſpect pour les anciens uſages, qui aura fait retenir ce caractère, Maffei preuve, d'après le cardinal Noris, que la crainte d'une équivoque a pu engager les grecs à donner à l'L la préférence ſur le A, depuis qu'ils eurent commencé à ſe ſervir du dernier comme d'un ſigne numérique. Qu'on eût écrit, par exemple, AB pour λυκάβαντος β, on auroit douté, s'il falloit interpréter ces deux lettres, *anno* 32, ou *anno ſecundo*. Du moins auroit-on été forcé de mettre de ſuite deux A, qui auroient eu deux ſignifications différentes : ce qui auroit cauſé un embarras plus conſidérable. Au moyen de l'L toute ambiguité ceſſe. Gori ſoupçonne que l'L ſe trouvant ſeule dans les monumens étruſques, pourroit avoir la même acception, & ſignifier les années de la vie des perſonnes dont ils annoncent la mort.

Voici les paſſages des auteurs cités plus haut, dans leſquels on lit le mot *Lycabas*... Διὰ ταῦτα εἰς τιμὴν τὴν τῶ ζώῶ κεκλῆθαι καὶ τὸν ἐνιαυτὸν λυκάβαντα εἰσίν οἱ λέγουσι : *ſunt qui exiſtiment in honorem animalis (lupi) annum lycabanta nominari*....*Elien.*

Macrobe..... *Annum quoque vetuſtiſſimi græcorum* λυκάβαντα appellant τὸν ἀπὸ τῦ λύκου, *id eſt ſole φαινόμενον καὶ μετερόμενον. Lycon autem ſolem vocari etiam Lycopolitana Thebaïdos civitas teſtimonio eſt : quæ pari religione Apollinem itemque lupum, hoc eſt* λύκον, *colit, in utroque ſolem venerans*.... *ipſos quoque* λύκους ἀπὸ τῆς λύκης, *id eſt, à primâ luce appellatos quidam putant.* SATURN. lib. c. 17.

Τοῦ δ'αὐτοῦ λυκάβαντος ἐλεύσεται ἐνθάδ' ὀδυσσεύς. *Hoc ipſo anno huc veniet Uliſſes.—Odyſſ. ξ. Homeri.* ..... Voici enfin deux épitaphes grecques où ce mot ſe trouve : Ἑπτὰ μόνους λυκάβαντας δύω καὶ μῆνας ἔζησα : *ſeptem tantùm annos gemino cum menſe peregi.* FABRETTI p. 425..... Ἑβδομον εἰς δέκατον τε βίου λυκάβαντα περοῶντα : *dum vitæ excurrit decimus mihi ſeptimus annus.* THES. GRUT. p. 1036.

L. On peut partager en neuf ſéries toutes les L des marbres, médailles & manuſcrits.

La I^e^ ſérie de l'L preſque en forme d'V, dont le côté droit eſt néanmoins plus court que l'autre, remonte pluſieurs ſiècles avant J. C. Elle a ſa haſte, 1° inclinée vers la gauche; 2° perpendiculaire; 3° tranchée; 4° penchée vers la droite.

La IIe reſſemblant au *b* a déjà cours trois ſiècles avant l'incarnation. 1° Pointe inférieure très-aiguë; 2° traverſe preſqu'en ∽ couchée, plus recourbée en-deſſus, &c.; 3° horizontalement commencée, avant de ſe courber &c.; 4° arrondie ſans angle; 5° ſondeur plus ample, relativement à la haſte; 6° courbure legère; 7° fort relevée, &c.; 8° baſe en S couchée; 9° tirant peu ſur le *b*, quoique concave en-deſſus par la traverſe.

La IIIe ſe borne preſque aux figures les plus régulières & les plus communes. Elle dure depuis la haute antiquité juſqu'à la fin du moyen âge. 1° L aux extrémités rondes ne paroiſſent guère depuis J. C.; 2° tranchées élégamment, premier âge; 3° moins régulièrement; 4° non tranchées par le bas; 5° à ſommets avancés vers la droite, ou preſque en C, deſcend à peine au VIe ſiècle.

La IVe emprunte la figure du Z; l'L employée ſous cette forme deux ſiècles avant J. C., l'étoit encore au XIIe; 1° à angles droits; 2° aigû & droit; 3° aigu; 4° droit & obtus; 5° aigu & obtus; 6° en zigzag; 7° traverſe courbée en-deſſous; 8° en ∽, ſommet arrondi; 9° L en forme 2 ou d'ℒ.

La Ve abaiſſe ſa traverſe ou ſa baſe. Preſque tous ſes caractères ſont très-anciens. Il en eſt qui remontent quelques ſiècles au-deſſus de l'ère chrétienne. Tels ſont la plupart de celles des 3e & 4e ſous-ſéries. Il en eſt auſſi qu'on peut rejetter vers le Xe ſiècle; telles ſont quelques-unes des 1e & 6e ſubdiviſions. Preſque toutes les autres ne deſcendent pas plus bas que le VIIe. 1° haſte perpendiculaire, baſe oblique; 2° toutes deux obliques; 3° baſe en ∽; 4° en zigzag; 5° notablement courbée en-deſſous; 6° peu; 7° plus vers la gauche; 8° vers la droite en-deſſus.

La VIe ſérie a ſes L en Λ, ou peu s'en faut. A peine ſe rencontrent-elles avant le Ve ſiècle, & elles ne deſcendent guère en-deça du IXe. On trouve néanmoins quelques L de la 1e ſous-ſérie, pluſieurs ſiècles avant J. C. & quelques-unes de la dernière au Xe; 1e en chévron briſé; 2e en Λ; 3e grand côté à gauche; 4e à droite; 5e côté ſe traverſant; 6e L en ligne perpendiculaire tranchée à droite par le milieu.

La VIIe grande ſérie n'eſt occupée que par des L contournées ou renverſées, tournées vers la gauche; 1° à angle obtus; 2° droit; 3° aigu; 4° en C carré, contourné; 5° en Γ. Les quatre premières ſous-ſéries ſont propres aux ſiècles antérieurs & poſtérieurs à la naiſſance de J. C. excepté l'L perlée; la 5e depuis le IVe juſqu'au Xe.

La VIIIe ne renferme que des L ſemblables, ou preſque ſemblables à des ⊥. Ce ſeroit les dégrader que de les rabaiſſer au-deſſous du IVe ſiècle; 1° baſe oblique; 2° un peu creuſée en-deſſous; 3° en voûte; 4° en ancre; 5° horizontale; 6° L en U.

La IXe appartient toute entière au gothique moderne; 1° L en C anguleux par le dos; 2° ſommets

sommets en croissant, &c. 3° en griffe ; 4° L à base courbée en dehors ; 5° en-dedans ; 6° armées d'un éperon ; 7° abaissées par la tête vers la droite ; 8° très-massives ; 9° à bases élevées au-dessus des têtes ; 10° en fourche, ou recourbées. (*Nouvelle Diplomatique II.* 223.)

LABARUM, enseigne, étendard qu'on portoit devant les empereurs romains à la guerre. C'étoit une longue lance, traversée par un bâton, duquel pendoit un riche voile de couleur de pourpre, orné de pierreries & d'une frange à l'entour. Il y avoit une aigle peinte, ou tissue d'or sur le voile jusqu'à Constantin, qui y fit mettre une croix, avec un chifre ou monogramme qui marquoit le nom de Jésus-Christ, & qui étoit accompagné de ces deux lettres A & Ω, pour signifier que Jésus-Christ est le commencement & la fin de toute chose. Quelquefois au-dessus du voile s'élevoit une couronne, au milieu de laquelle étoit renfermé le monogramme de Jésus-Christ. De la traverse pendoit un morceau d'étoffe précieuse en carré, sur lequel Constantin fit mettre sa figure en or, & celles de ses enfans. On ne les voit pas néanmoins sur les médailles. L'empereur choisit ensuite cinquante hommes des plus braves & des plus pieux de ses gardes, qui eurent la charge de porter le *labarum* tour-à-tour. (*Voyez* Suétone dans Auguste, c. X. la vie de Constantin par Eusèbe, l. I. c. XXVII & XXVIII. l. II. c. VIII. Prudence, l. I. contre Symmaque, v. 488. Cujas.) On dit que Constantin donna cet étendard à ses troupes, à l'occasion d'un prodige qui lui arriva en allant combattre Maxence ; il vit dans l'air une croix avec ces mots grecs : EN TOYTΩ NIKA, c'est-à dire, *vainquez par ce signe*. On voit pourtant au revers des médailles des deux Licinius, le père & le fils, un *labarum*, avec la figure d'une croix au sommet de la pique, ou haste de cet étendard. Tristan, dans son troisième tome (*pag.* 845.) conjecture que Licinius & son fils se servirent du *labarum*, pour contenter Constantin pendant le temps de leur réconciliation ; que le père agissoit ainsi par une complaisance forcée, craignant Constantin, & le fils par obligation & instruction, comme étant nourri dans le christianisme par sa mère Constantia, sœur de Constantin.

Les romains avoient pris cet étendard des germains, des daces, des sarmates, des pannoniens, des arméniens, nations qu'ils avoient vaincues. On pretend que Constantin est le premier qui le donna pour étendard aux troupes romaines. Ainsi, quand on le voit sur les médailles d'Auguste & des empereurs qui ont précédé Constantin, ce n'est point un étendard romain ; mais l'étendard de quelque nation vaincue par l'empereur, pour qui la médaille a été faite. Il paroît néanmoins par Tertullien, dans son apologétique, qu'avant Constantin les enseignes militaires ressembloient à une croix, de laquelle pendoit un morceau d'étoffe, & que par conséquent, à la couronne près, & au monogramme de Jésus-Christ, c'étoit la même chose que le *labarum* ; & qu'ainsi Constantin ne fit qu'y ajouter ces deux choses à l'occasion qu'on a dite.

Le nom de *labarum* n'est connu que depuis Constantin.

Grégoire de Nazianze dit que le *labarum* étoit ainsi nommé, parce qu'il finissoit les travaux, comme si ce mot venoit de *labor*. Mais on a très-bien remarqué que cet étendard étant venu des nations barbares, on chercheroit inutilement son nom dans les langues grecque ou latine. Quelques-uns dérivent ce mot d'εὐλαβεία, qui signifie *piété* ; d'autres le tirent de λαβεῖν, *prendre*. Fullerus (*Miscel. l. IV. c. XII.*) croit que ce nom est fait de λαφυρον, *dépouilles*, en changeant υ en α, comme dans *calix* formé de κύλιξ, & qu'il fut donné à cet étendard ; ainsi le *labarum* étoit λάφυρον, une dépouille de l'ennemi.

LABBACUS, roi de Thèbes, étoit petit fils de Polydore, petit-fils de Cadmus, & père de Laïus. *Voyez* CADMUS, LAÏUS.

LABDA, fille d'Amphion, étant boiteuse, ne trouva personne dans la famille des Bacchides, dont elle étoit, qui voulût l'épouser ; elle eut recours à l'oracle, qui lui prédit qu'elle seroit mère d'un fils qui usurperoit la souveraine autorité à Corinthe, & s'en feroit reconnoître roi. Peu de temps après, elle se maria à Echéon, fils d'Echécrate, citoyen de Corinthe, & en eut un fils, nommé Cypsélus. Les corinthiens, instruits de l'oracle que *Labda* avoit reçu, voulurent faire mourir cet enfant. *Labda*, pour le dérober à leur fureur, le cacha dans une mesure de bled, que les grecs appellent cypsèle, dont l'enfant prit le nom.

LABDACISME, s. m., mot grec qui désigne une espèce de grasseyement dans la prononciation. Ce défaut n'étoit point désagréable dans la bouche d'Alcibiade & de Démosthène, qui avoient trouvé moyen de suppléer par l'art, à ce qui leur manquoit à cet égard du côté de la nature.

Les dames romaines y mettoient une grace, une mignardise, qu'elles affectoient même d'avoir en partage, & qu'Ovide approuvoit beaucoup ; il leur conseilloit ce défaut de prononciation, comme un agrément sortable au beau sexe ; il leur disoit souvent : *in vitio decor est quædam malè reddere verba.*

LABDACUS ; fils de Phœnix, roi de Thèbes, fut père de Laïus.

LABEO, surnom de la famille FABIA, qui désignoit des lèvres d'une grosseur extraordinaire.

LABIA fut aimée de Neptune, qui la rendit mère de la nymphe Rhodus. *Voyez* RHODUS.

LABIENUS, surnom de la famille ATIA.

LABRADEUS, ou *LABRANDEUS*, nom qu'on donnoit à Jupiter, dans la Carie, où il porte la hache, dit Plutarque (dans ses questions grecques), au-lieu de la foudre ou du sceptre, pour la raison qui suit. Après qu'Hercule eut vaincu l'Amazone Hyppolite, il lui enleva ses armes, entre lesquelles étoient une hache, dont il fit présent à Omphale. De cette princesse elle passa aux rois de Lydie, qui la portèrent au-lieu de sceptre, jusqu'à ce que dans la défaite de Candaule, dernier roi de Lydie, elle tomba entre les mains des cariens, qui firent une statue à Jupiter, & lui mirent cette hache à la main.

LABRATUM osculum, usage d'honorer les dieux, les empereurs, le peuple, ou leurs statues & portraits, en baisant ses propres mains. *Voyez* ADORATION.

LABURUS. Muratori (1986. 10. *Thes.*) rapporte l'inscription suivante, gravée en l'honneur de *Laburus*, divinité dont il n'est fait ailleurs aucune mention :

LABURO
EX VOT
SACR
M. MARCELL.
FIL. ET
M. VIBIUS
MARCELLUS
F. F.

LABYRINTHES. On compte dans les merveilles du monde les *labyrinthes*, par où l'on entend celui du lac Moëris, en Egypte, & celui de Crète, qui, selon Pline, ne faisoit que la centième partie de celui d'Egypte. Celui-ci méritoit mieux le nom de merveille du monde, qu'aucune de celles qu'on a mises de ce nombre. « Ce monument, dit Hérodote, fut fait par les douze rois qui régnèrent ensemble en Egypte; ils firent ce *labyrinthe* un peu au-dessus du lac Moëris, auprès de la ville des Crocodiles. Je l'ai vu, continue-t-il, & je l'ai trouvé plus merveilleux que je ne puis l'exprimer. Si quelqu'un vouloit le bien considérer, & le comparer aux plus beaux ouvrages des grecs, même au temple d'Ephèse & de Samos, il les trouveroit, soit pour le travail, soit pour la dépense, beaucoup inférieurs à ce *labyrinthe*..... Il y a dans ce merveilleux ouvrage douze grandes salles couvertes, dont les portes sont opposées les unes aux autres : six de ces salles sont posées du côté du Midi, sur le même rang, & six du côté du Septentrion; le même mur les environne par dehors. Il y a trois mille chambres, dont la moitié est sous terre, & l'autre moitié sur celle-ci. Dans celles de dessous étoient les sépulcres des rois qui avoient bâti le *labyrinthe*, & ceux des crocodiles sacrés; on ne permettoit à personne de les voir. Pour les chambres d'en haut, elles passent tout ce qui a été fait par la main des hommes. Il y a des issues par les toits, & des contours, & des circuits de différentes manières, pratiqués dans les salles avec tant d'art, que nous en étions épris d'admiration. On passe des salles dans les chambres, & des chambres dans d'autres appartemens : tous ces appartemens ont des toits de pierres, & sont tous ornés d'ouvrages en sculpture, faits sur les murs mêmes. Chaque salle est bordée d'une colonade de belle pierre blanche. Pomponius Méla en fait une description plus courte, qui ajoute pourtant à celle d'Hérodote. Ce *labyrinthe*, ouvrage de Psammétichus, contient trois mille appartemens & douze palais dans une seule enceinte de murailles; il est bâti & couvert de marbre. Il n'y a qu'une seule descente; mais au dedans, il y a une infinité de routes par où l'on passe & repasse, en faisant mille détours, & qui jettent dans l'incertitude, parce que l'on se trouve souvent au même endroit. Après avoir tournoyé, on se trouve au même lieu d'où l'on étoit parti, sans savoir comment se tirer de là ».

« Le soulévement des égyptiens, dit M. Paw, qui entreprirent de raser le *labyrinthe*, étoit une fureur de religion très répréhensible. Mais il n'y a pas de doute que ce ne soit sous les romains qu'on vit éclater ce fanatisme; & c'est entre le règne d'Auguste & celui de Vespasien ou de Tite, que le *labyrinthe* fut en partie démoli : car Strabon en parle comme d'un ouvrage, qui n'avoit pas essuyé la moindre violence, & Pline dit qu'il avoit été singulièrement maltraité par ceux qui habitoient la ville d'Hercule, & ses environs. Par-là on voit clairement que c'est depuis l'époque du voyage de Strabon, que cet édifice avoit tant souffert. Et c'est encore là un désordre que les romains auroient pu prévenir, s'ils avoient voulu ».

« Le goût des prêtres égyptiens pour les mystères & les énigmes passa au peuple, & fit une partie de son caractère. Je ne nie point que les députés des provinces, ou des nômes, n'aient pu de temps en temps traiter dans leur assemblée des affaires de la dernière importance, & qu'il convenoit de tenir très-secrettes; mais il faut avouer.

aussi qu'il n'a pu tomber que dans l'esprit des égyptiens, de faire assembler ces députés dans un *labyrinthe*, où avant que de parvenir aux salles, il falloit traverser des allées aussi obscures que des caveaux, comme Pline s'en explique en termes non équivoques; *majore autem in parte*, dit-il, *transitus est per tenebras.* (*lib.* XXXVI. *cap.* XIII.) »

« Il seroit aujourd'hui impossible de donner une idée précise du *labyrinthe*, soit par le moyen d'un plan, soit par le moyen d'une description. Car les savans de l'Europe ne sauroient se flatter d'avoir acquis des notions bien claires sur le *labyrinthe*, dont il doit certainement exister des ruines très-considérables; mais les voyageurs ne les cherchent point où elles sont, & s'égarent tous en allant trop à l'Ouest. On pardonne volontiers à un homme tel que Paul Lucas, qui ne savoit pas écrire, & à Fourmont son rédacteur, d'avoir pris les mesures du château de Caron pour les débris du *labyrinthe*; mais que le P. Sicard & Pococke soient aussi tombés dans cette erreur, c'est ce qui a lieu de nous surprendre. Ce prétendu château de Caron, dont nous avons vu différens plans, semble avoir été une chapelle de Sérapis, qui n'a ni pyramide, ni aucune apparence de dédale, ni même cent pieds de long; tandis que Strabon assure que ceux qui montoient sur la terrasse du *labyrinthe*, voyoient autour d'eux comme une campagne de pierres taillées, & terminée par un édifice de figure pyramidale ».

Le *labyrinthe* de l'isle de Crète, fut bâti sur le modèle de celui d'Egypte. Dédale en fut l'architecte par l'ordre de Minos, pour y enfermer le minotaure. Dédale y fut enfermé lui-même avec son fils. « Ce *labyrinthe*, dit Virgile, par ses sentiers obscurs, & par mille routes ambiguës, égaroit, sans espérance de retour, tous ceux qui s'y engageoient ». *Voyez* ARIADNE, DÉDALE, MINOTAURE. Ce *labyrinthe* étoit placé auprès de la ville de Gnosse.

Les historiens parlent d'un troisième *labyrinthe* dans l'isle de Lemnos; & d'un quatrième en Italie, bâti par Porsenna, roi d'Etrurie, qui voulut se faire un magnifique tombeau.

LABYRINTHE (un) sur les médailles, est le symbole de Crète en général, & de Cnossus en particulier.

LAC. *Voyez* LACS.

LACANATÆ, en Cilicie. ΛΑΚΑΝΑΤΩΝ.

Les médailles autonomes de ce peuple sont:

RRR. en bronze.....*Pellerin.*

O. en or.

O en argent.

LACÉDÈMON, fils de Jupiter & de la nymphe Taygète, & frère d'Hymère, ayant épousé Sparte, fille d'Eurotas, roi de la Laconie; & ayant hérité du royaume par ce mariage, il donna à la ville capitale son nom & celui de sa femme; ensorte que les anciens donnent assez indifféremment à cette ville le nom de Sparte & de *Lacédémone*. Ce fut *Lacédémon* qui, le premier, consacra un temple aux muses. Il eut après sa mort un monument héroïque dans la Laconie.

LACÉDÈMONE, en Laconie. ΛΑΚΕΔΑΙΜΟΝΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RR. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

Leurs types ordinaires sont: [illegible]

Une Diote, avec les bonnets des Dioscures.— Un caducée terminé en massue.— Un foudre ailé.— Un aigle posé.— Deux Diotes.— Une chouette.— Une lyre.

Soumise aux romains, cette ville a fait frapper, sous l'autorité de ses préteurs, des médailles impériales grecques en l'honneur d'Auguste, de Néron, d'Hadrien, d'Antonin-Pie, de M. Aurèle, de Commode, de Géta.

LACEDEMONIA (surnom de Junon) étoit la divinité tutélaire de Sparte.

LACERNE (la) étoit une espèce de manteau qu'on mettoit par-dessus la toge, & quand on quittoit la toge, par-dessus la tunique; on l'attachoit avec une agraffe sur l'épaule, ou pardevant. Elle fut d'abord courte, presqu'autant que la chlamyde; ensuite on l'alongea. Les pauvres en portoient constamment pour cacher leurs haillons; & les riches en prirent l'usage pour se garantir de la pluie, du mauvais temps, ou du froid aux spectacles, comme nous l'apprenons de Martial (XIV. 137.):

Amphitheatrales nos commendamur ad usus,
Quum tegit algentes nostra lacerna togas.

L'usage des *lacernes* étoit fort ancien dans les armées de Rome, tous les soldats en avoient. Ovide (*liv. II. des fastes. v.* 745.) nous apprend que Lucrèce pressoit ses esclaves d'achever la *lucerna* de son mari Collatinus, qui assiégeoit Ardée:

Mittenda est domino, nunc nunc properate, puellæ,
Quam primùm nostra facta lacerna *manu.*

Mais sur la fin de la république, la mode s'en

établit à la ville comme à l'armée; & cette mode dura jusqu'au régne de Gratien, de Valentinien & de Théodose, qui défendirent aux sénateurs d'en porter en ville. Les femmes même s'en servoient le soir, & dans certains rendez vous de galanterie : la *clara lacerna* d'Horace (*Satyr. VII. lib.* 2. *v.* 49.), c'est-à-dire, le beau manteau transparent vaut tout autant pour leçon du texte, que la *clara lucerna*, la lampe allumée de Lambin.

Il y avoit des *lacernes* à tout prix. Martial parle de quelques-unes qu'on achetoit jusqu'à dix mille sesterces. Ce qui ne doit pas étonner, puisqu'il y en avoit de pourpre. Juvenal le dit expressément (*Satyr. I.* 27.) :

Crispinus, Tyrias humero revocante lacernas.

Mais ordinairement elles étoient faites de laine commune, grossière & sans teinture. Les gaulois en fabriquoient pour les romains. (*Juvenal. sat. IX.* 28.) :

..... Pingues aliquando lacernas
Munimenta togæ, duri, crassique coloris
Et male percussas textoris pectine galli
Accipimus.....

La *lacerna*, que Pline (*l. XVIII. cap. XXV.*) nomme manteau d'hiver, fut d'abord propre aux chevaliers. Juvenal (*Sat. I. v.* 25.) nous apprend qu'elle s'attachoit sur l'épaule avec une agraffe. (*Claud.* 6.) Suétone raconte que les chevaliers, pour faire honneur à Claude, à son entrée au spectacle, quittèrent la *lacerna*.

Ce manteau ressembloit pour la forme au *paludamentum* des généraux, puisqu'on lit dans Paterculus, que Cassius voyant approcher des troupes, qu'il prenoit pour des ennemis, s'enveloppa la tête de la *lacerna* : elle lui tenoit lieu du *paludamentum*. Elle étoit d'une étoffe plus forte que le *sagum*; son usage, selon Pline, étoit de résister à la pluie.

Saumaise (*in Tertul. lib. de pallio notæ, fol.* 76.), Ferrarius (*de re vest. part. II. lib. I. cap.* 1. 25.), & Bellori (*Colonna Antonia, fol.* 65.) font ressembler la *lacerna* à la *chlamyde*, mais ils lui donnent plus de longueur. Albert Rubens (*de re vest. lib. I. cap. VI.*) la suppose plus étroite & plus courte que la *panula*. Ces deux sentimens sont vrais. Du reste, quelques bas-reliefs de l'arc de Trajan, placés dans celui de Constantin, représentent ce prince à la chasse, & sacrifiant dans un bois; il est vêtu d'une ample *chlamyde*, dont la coupe supérieure est ramenée sur la tête, comme la toge des sacrificateurs. La *lacerna* fut d'abord un manteau d'étoffe grossière, puis d'une étoffe fine & légère (*Juvenal. sat. I. v.* 25.) : elle devint un habillement de luxe, lorsqu'on commença à s'en servir pour manteau de ville, ce qui n'arriva point avant le temps de Cicéron. (*Ferrarius, de re vest. pars II. lib. I. cap. I.*)

Il y avoit une *lacerna cucullata* celtibérienne. Quelques figures de l'arc de Septime-Sévère (*veteres arcus Augustorum, tab. C.*) portent un sagum garni de capuchon. Bellori (*Colon. Anton. fol.* 56.) l'appelle *lacerna cucullata*, ou cappe espagnole. Cependant des monumens égyptiens, étrusques & autres rapportés par Caylus (*Recueil d'Antiquités, tom. V. pl.* 16. 45.), font voir que l'usage de la cappe étoit trop ancien & trop général pour l'attribuer exclusivement aux espagnols. D'ailleurs, Juvenal (*Sat. VIII.*) dit que les gaulois aquitaniens en avoient l'usage.

Il est vrai que le capuchon se trouve communément attaché à la tunique, & que les figures dont parle Ciaconus, le portent lié, non pas au *pallium* ou à la *palla*, comme il s'explique; mais attaché au *sagum* ou à la *lacerna* (que nous avons trouvé être de la même forme, mais plus alongée que le sagum & la chlamyde.) C'est de cette façon qu'elle pourroit faire distinguer les cappes espagnoles.

Juvenal (*Sat. III. v.* 146.) attribue le *cucullus*, ou la cappe, aux marses & aux sabins, peuples austères, & vivant continuellement exposés aux injures de l'air : mais la pensée du poète n'est point que le *sagum cucullatum* ait été tellement particulier aux marses & aux sabins, que dans d'autres parties de l'Italie, les matelots, les laboureurs & autres gens du peuple vivant durement, ne s'en soient aussi servi. Il cite seulement les marses & les sabins, parce qu'ils étoient les peuples les moins corrompus de l'Italie. Pour cette raison il leur suppose un habillement aussi éloigné du luxe général, que le *sagum cucullatum* pouvoit différer des habillemens usités à Rome, & dans les autres villes les plus opulentes de l'Italie.

Les habitans de la côte Septentrionale de l'Afrique, portent encore la *lacerna cucullata*, c'est-à-dire, un large manteau auquel est attaché un capuchon. *Voyez* CHLÆNA, CIRRATÆ, PENULA.

LACERT, *lacertus* ou *dracunculus*, poisson du genre des callionymes, dont les romains faisoient un grand cas dans les festins. Ils le plongeoient dans une saumure, & en mangeoient la queue de préférence; c'est la partie de ce poisson dont Martial (7. 77. 1.), & Juvenal (XIV. 131.) font une mention particulière. Le premier dit : *cum sexitani, fertur tibi cauda lacerti;* & le second..... *conchen æstivam cum parte lacerti.*

LACERTUS, pâtisserie formée en poisson-lacert, ou en lézard. Apulée (*Met. X.*) parle de cette

friandiſe : *hic panès, crúſtula, lucunculos, hamos, lacertulos.*

LACHÉSIS, une des trois Parques, celle qui filoit tous les événemens de la vie, ſuivant cette expreſſion de Juvenal (*liv. I. ſatyre III.*), pendant que *Lachéſis* a encore de quoi filer, pour dire, pendant que nous vivons encore. *Voyez* PARQUES.

« *Lachéſis* paroît ſur une cornaline de Stoſch, aſſiſe ſur un maſque comique, & ayant devant elle un maſque tragique en profil : elle file à ſa quenouille la deſtinée des hommes; & derrière elle il y a une autre quenouille. Banier (*Diſſ. ſur les Parques, pag.* 31.) ſe plaint à ce qu'il ne nous reſte plus aucune figure des parques. Mais c'eſt mal-à-propos; car la figure, (*Bartoli admirand. tab. LXVI. fig. II.*) d'une parque ſur une urne fameuſe, qui eſt maintenant au Capitole, n'eſt point équivoque. Le graveur de notre pierre manquant d'eſpace, n'a pas donné des ailes à ſa Parque, comme (*Hom. hymn. in Merc. v.* 550.) Homère peint les ſœurs des Deſtins, pour marquer leur vîteſſe; mais il lui pouvoit mettre des ailes à la tête, comme on a la Parque, qui eſt ſur une grande urne (*Donii. Inſc. tab. XII.*) de la villa Borghèſe, où eſt repréſentée la mort de Méléagre. Les deux maſques de notre pierre peuvent ſignifier que la Parque diſpoſe des deſtins des héros, dont le maſque tragique eſt le ſymbole, également que de ceux des ſimples mortels, dont la vie privée eſt figurée par le maſque comique. Je remarque en paſſant, qu'on voit ſur un bas-relief de la villa Borghèſe, un comédien aſſis ſur une chaiſe ſoutenue par un maſque tragique. (Winckelmann) ».

LACIDES. *Voyez* LACIUS

LACINIA, ou LACINIENNE, ſurnom qu'on donnoit à Junon, tiré d'un promontoire d'Italie, dans le golfe de Tarente, où elle avoit un temple, reſpectable par ſa ſainteté, dit Tite-Live, & célèbre par les riches préſens dont il étoit orné. Plus grand que le plus grand temple qui fut à Rome, il étoit couvert de tuiles de marbre, dont une partie fut enlevée par le cenſeur Quintus Fulvius Flaccus, pour ſervir de couverture à un temple de la Fortune, qu'il faiſoit bâtir à Rome. Comme ce cenſeur périt bientôt après miſérablement, on attribua ſa mort à une vengeance de la déeſſe; & par ordre du ſénat, on reporta les tuiles au même lieu où on les avoit ôtées. A ce premier prodige, on en ajoutoit un autre plus ſingulier, c'eſt que ſi quelqu'un gravoit ſon nom ſur ces tuiles, la gravure s'effaçoit auſſi-tôt que cet homme mouroit. Cicéron rapporte un autre miracle de Junon-*Lacinienne*. Hannibal voulant prendre une colonne d'or dans ce temple, & ne ſachant ſi elle étoit d'or maſſif, ou ſi elle n'étoit que couverte de feuilles d'or, l'avoit fait ſonder; de ſorte qu'ayant reconnu qu'elle étoit toute d'or, il avoit réſolu de l'emporter; mais que la nuit ſuivante, Junon lui étant apparue, & l'ayant averti de n'en rien faire, s'il ne vouloit perdre le bon œil qui lui reſtoit, Hannibal déféra à ſon ſonge; de l'or qu'il avoit tiré de la colonne en la ſondant, il en fit fondre une petite géniſſe, qu'il fit poſer ſur le chapiteau de la colonne. Pline fait encore mention d'un autre prodige. Il dit que les cendres que l'on laiſſoit ſur l'autel de la déeſſe, expoſées à toutes les injures de l'air, n'étoient jamais emportées de leur place. Selon Tite-Live, les beſtiaux de toute eſpèce conſacrés à la déeſſe, paiſſoient dans les prairies du temple, ſans que perſonne les gardât, & ils ſe retiroient le ſoir d'eux-mêmes, ſans que jamais les bêtes ſauvages, ou les voleurs, les inquiétaſſent. *Voyez* LACINIUS.

LACINIA, le bord de la toge, du manteau, &c., appellée par les grec πτερύγιον & κράσπεδον.

LACINIUS, brigand redoutable, qui vexoit tout le pays de Crotone : Hercule combattit contre lui, le tua; & en mémoire de ſa victoire, fit bâtir un temple à Junon, ſous le nom de *Lacinienne.*

LACIUS, un des héros de l'Attique, auquel on avoit conſacré un bois près d'une bourgade, appellée de ſon nom, la *bourgade de Lacides*; c'étoit la patrie de Miltiades, & de Cimon ſon fils, deux grands capitaines de la Grèce.

LACONICUM. Le *laconique* étoit l'étuve sèche dans les paleſtes grecques, & l'étuve voûtée pour faire ſuer, ou le bain de vapeur, qui portoit chez les latins le nom de *tepidarium.* Ces deux étuves étoient jointes enſemble; leur plancher étoit creux & ſuſpendu pour recevoir la chaleur de l'hypocauſte, c'eſt-à-dire, du grand fourneau maçonné au-deſſous. On avoit ſoin de remplir ce fourneau de bois ou d'autres matières combuſtibles, dont l'ardeur ſe communiquoit aux deux étuves, à la faveur du vuide qu'on laiſſoit ſous leurs planchers.

L'idée d'entretenir la ſanté par la ſueur de ces ſortes d'étuves, étoit de l'invention des lacédémoniens, *comme le mot laconicon* le témoigne; & Martial le confirme dans les vers ſuivans :

Ritus ſi placeant tibi laconum,
Contentus potes arido vapore,
Cruda Virgine, Martiaque mergi.

Les romains empruntèrent donc cet uſage des lacédémoniens. Dion Caſſius rapporte qu'Agrippa fit bâtir un magnifique *laconicon* à Rome, l'an

729 de sa fondation, ce qui revient à l'année 25 avant J. C. L'effet de ces sortes d'étuves, dit Columele, est de reveiller la soif, & de dessécher le corps. On bâtissoit les *laconiques* avec des pierres brûlées ou desséchées par le feu. (D. J.)

LACONIE. « Lycurgue, dit M. Paucton dans sa *Métrologie*, jugeant absolument nécessaire, pour rétablir dans la république de Sparte, la paix & le bon ordre, de partager les terres entre les citoyens & les habitans de la campagne, osa proposer, & fut assez habile pour exécuter ce hardi projet. La plupart des habitans du pays étoient si pauvres, qu'ils n'avoient pas un seul pouce de terre, & tout le bien se trouvoit entre les mains d'un petit nombre de particuliers. Pour bannir donc l'insolence, l'envie, la fraude, le luxe, & deux autres maladies du gouvernement encore plus anciennes & plus grandes que celles-là, je veux dire, l'indigence & les excessives richesses, il persuada à tous les citoyens de remettre leurs terres en commun, & d'en faire un nouveau partage, pour vivre ensemble dans une parfaite égalité, ne donnant les prééminences & les honneurs qu'à la vertu & au mérite ».

« Cela fut aussi tôt exécuté. Il partagea les terres de la Laconie en trente mille parts, qu'il distribua à ceux de la campagne, & il fit neuf mille parts du territoire de Sparte, qu'il distribua à autant de citoyens. La totalité des terres de la république fut ainsi divisée en trente-neuf mille parts égales, si pourtant celles de la campagne étoient égales à celles de la ville, ce qui est au moins probable. Or, la Laconie, mesurée sur la Grèce antique de d'Anville, pouvoit contenir huit cents mille arpens, en renfermant dedans les montagnes de Taygète & de Zarex; par conséquent la part de chaque père de famille lacédémonienne étoit d'environ vingt arpens. Cette petite possession étoit assurément suffisante pour fournir à la subsistance de dix personnes au moins. Car je crois que deux arpens peuvent procurer tous les besoins à une personne; ce qui se rapporte d'ailleurs aux observations faites en Allemagne. On y prétend qu'un mille quarré peut fournir aux besoins de six mille personnes; c'est 1795, c'est-à-dire, moins de deux arpens par personne. Trois personnes au plus devoient suffire pour faire valoir ces vingt arpens, ce qui suit des mêmes observations d'après lesquelles on compte que le travail de vingt-cinq personnes adultes suffit pour procurer à cent autres, aussi adultes, toutes les choses nécessaires à la vie, suivant notre consommation actuelle en Europe ».

Mais quel réglement fit le législateur de Lacédémone, pour rendre permanente & inaltérable cette première distribution des terres? Un violent & cruel. Aussi-tôt qu'un enfant étoit né, les anciens de chaque tribu le visitoient; & s'ils le trouvoient bien formé, fort & vigoureux, ils ordonnoient qu'il fût nourri, & lui assignoient une des neuf mille portions pour son héritage: si au contraire ils le trouvoient mal fait, délicat & foible, & s'ils jugeoient qu'il n'auroit ni force, ni santé, ils le condamnoient à périr, & le faisoient exposer. Voilà donc apparemment le moyen par lequel les lacédémoniens régloient l'étendue de la population sur celle des hérédités. Il est certain que la population pouvant naturellement devenir plus ou moins grande, il auroit fallu faire de temps en temps de nouveaux partages pour conserver l'égalité, comme cela se pratiquoit tous les huit ans chez les dalmates, suivant le témoignage de Strabon. Ce moyen doit être fort embarrassant, & peut contribuer à éteindre l'émulation dans les cultivateurs, prévenus par cette loi que l'amélioration qu'ils feront à leurs terres ne sera ni pour eux, ni pour leur postérité. Mais les inconvéniens que l'on rencontre dans cette législation, se retrouveront toujours sous une autre forme, de quelque manière qu'on s'y prenne, parce qu'il ne dépend pas de nous de fixer les bornes de la population ». (*Métrologie de M. Paucton.*)

LACONIE (marbre de). *Laconicum marmor.* Les anciens donnoient ce nom à un marbre verd d'une grande beauté, mais dont la couleur n'étoit point uniforme; il étoit rempli de taches & de veines d'un verd ou plus clair, ou plus obscur que le fond de la couleur. La ressemblance avec la peau de certains serpens l'a fait appeller *ophites* par quelques auteurs: il ne faut point confondre ce marbre avec le serpentin, que l'on a aussi appellé *ophites*.

Le nom de ce marbre sembleroit devoir faire conjecturer qu'on en tiroit de la partie de la Grèce, qui est aux environs de Lacédémone; cependant on dit que les romains le faisoient venir d'Egypte. Aujourd'hui on en trouve en Europe, près de Vérone en Italie, en Suède, & en Angleterre près de Bristol. Il paroît que ce marbre est le même que celui que les marbriers nomment *verd d'Egypte*, ou *verd antique*.

LACRIMATOIRE, vase ou petite bouteille de verre, ou de terre, à long col, que l'on trouve dans les tombeaux des anciens. Schoëfflin & Paciaudi (Schoëfflin, *Mémoire sur la huitième légion*, Académie des Inscriptions, tom. X. page 162. Paciaudi *Monumenta Peloponesia*, troisième partie, page 180.), membres de l'Académie des Belles-Lettres de Paris, ont donné la connoissance du véritable usage de ces vases. Ces deux académiciens n'ont fait qu'indiquer cet usage, sans donner aucun detail: le second, sur-tout, n'a employé que le ridicule pour combattre l'opinion des Chifflet, des Kirchman, des Sméthius,

&c. On doit cependant à la célébrité de ces érudits un corps de preuves qui puisse balancer leur autorité.

Les savans qui pensoient que ces vases avoient servi à recueillir les larmes des parens ou des pleureuses gagées, s'appuyoient en général sur la forme ronde & évasée des goulots, commode pour embrasser le globe de l'œil; sur la petitesse des vases proportionnée à la rareté des larmes; sur les expressions *lacrymas posuit & cum lacrymis ponere;* enfin sur la transparence du verre favorable à la vanité des affligés & à leur douleur affectée. Cette dernière preuve sur-tout leur a paru si concluante, qu'ils l'ont tous étendue avec une complaisance incroyable. Du Molinet, un de mes savans prédécesseurs, en ajoute une si extraordinaire, qu'elle doit être rapportée dans ses propres termes (le cabinet de sainte Geneviève, p. 26.). « Les larmes s'étant condensées dans les » phioles par succession de temps, y ont fait un » vernis de couleurs changeantes, qui est le plus » beau du monde..... & plus bas..... On » trouve aussi souvent dans les tombeaux des an- » ciens, & même dans ces phioles dont je viens » de parler, des cuillères qui servoient à recueillir » les larmes qui découloient des yeux de ces » pleureuses, & à les mettre dans ces *lacryma-* » *toires* ».

Il est aisé de voir que ces *couleurs changeantes*, ces iris des *lacrymatoires*, n'ont pas une origine différente de celles qui naissent sur tous les verres placés dans des endroits habités. On les apperçoit sur les bouteilles qui ont séjourné long-temps dans les caves, sur les vitres exposées aux vapeurs des matières animales, des latrines; par-tout, en un mot, où l'on peut soupçonner l'existence de vapeurs putrides & la présence de l'alkali volatil fourni si abondamment par la décomposition des substances animales. Le sentiment de du Molinet n'engage donc pas à admettre dans ces vases d'autre matière que des baumes liquides propres à arroser le bûcher, ou les cendres des morts.

Ce qui est encore prouvé par les cuillères de bronze trouvées dans les *lacrymatoires*, & par la petitesse des vases. On sait à quel prix se vendoient à Rome les parfums de l'Orient; & Pline parle dans le chap. I. de son 13e livre, d'une composition de parfum qui s'étoit vendue, selon l'évaluation d'Hardouin, depuis dix jusqu'à cent vingt de nos livres. Telle étoit la véritable cause de la petitesse des *lacrymatoires*. La cherté extraordinaire des parfums & des baumes n'a pas empêché cependant le luxe d'étendre son pouvoir jusque sur les tristes monumens qui les renfermoient; car le cabinet des antiques de sainte Geneviève en possède plusieurs de six & huit pouces de hauteur, & un, entr'autres, trouvé à Lyon, qui a plus de seize pouces de hauteur. Demandons aux antiquaires qui, pour remplir ces vases avec des larmes, se sont beaucoup étendus sur la facilité avec laquelle les femmes pleurent ordinairement, & sur un redoublement de larmes que les pleureuses savoient se procurer en raison de leurs honoraires; quel convoi, disons plus, quelle ville en pleurs aura pu fournir huit pouces cubiques de larmes? Quel dommage qu'ils aient ignoré le moyen employé par les chinois, pour s'exciter à pleurer. Ils passent un fil par un point lacrymal dans leurs narines, & le remuent en tout sens pour s'arracher des larmes. (*Haller, commentaire sur Boerhaave.*).

Ils ont d'ailleurs beaucoup insisté sur la transparence du verre, qui donnoit occasion aux héritiers de montrer par la hauteur du fluide combien étoient grandes leur douleur & leur affliction. Mais il est constant qu'on a trouvé plusieurs *lacrymatoires* de terre cuite, comme l'a assuré Leibnitz, dont le témoignage cependant a été rejetté par Baruffaldi, dans sa dissertation *de Præficis*. Le cabinet de sainte Geneviève en renferme autant d'argile que de verre, & l'on en admire un, entr'autres, d'albâtre gypseux, appelle *Alabastrite* par les anciens. La forme de son goulot le rend encore plus recommandable que sa matière; à peine a-t-il trois lignes d'ouverture. Est-ce là une forme commode pour recueillir des larmes? L'étonnement redouble à la vue d'un *lacrymatoire* de verre, dont la bouche est figurée comme un cœur: forme consacrée à des vases faits pour verser des liquides, & jamais à ceux qui devoient les recevoir. Elle est parfaitement semblable à celle de plusieurs vases étrusques & de deux des *Præfericulum* du même cabinet. On peut le regarder lui seul comme une démonstration complette. Quel nouveau degré de force ne recevra-t-elle pas, si l'on jette les yeux sur un *lacrymatoire* que possédoit M. Picard, & qui est actuellement dans la collection précieuse de M. l'abbé de Tersan! Ce vase de verre est à l'ordinaire surmonté d'un petit goulot, & son ventre est percé d'un trou auquel répond un autre goulot long & conique, semblable à celui des théières.

Plusieurs de nos *lacrymatoires* de verre ont souffert d'un coup de feu assez fort pour les avoir ramollis & aplatis. Prêtera-t-on cette chaleur aux cendres renfermées dans l'urne avec ces vases? Mais on sait que les anciens arrosoient de vin, d'huile & de lait les restes du bûcher, avant que de les placer dans l'urne cinéraire. Cet usage, qui avoit été défendu comme une profusion par la loi des XII tables, mais qui n'en étoit pas moins adopté par toutes les nations soumises aux romains, est consigné dans cette jolie épitaphe que Gruter nous a conservée. Un esclave l'avoit

placée sur le tombeau qu'il fit élever à son jeune maître, & elle est terminée par ce vers :

Ossibus infundam quæ numquam vina bibisti.

(On sait que les enfans des romains ne buvoient point de vin avant l'âge de la puberté.) D'ailleurs l'*Ossilegium*, c'est-à-dire, la cérémonie de recueillir les os à demi-consumés, leur donnoit le tems de se refroidir. Ces *lacrymatoires* ont donc été jettés dans le bûcher avec les baumes qu'ils contenoient, & c'est le vrai sens du *lacrymis & oppobalsamo udum condidit*. Cette expression nous fait de plus entrevoir l'usage des cuillères de bronze, dont parle du Molinet. Elles servoient sans doute à distribuer dans plusieurs *lacrymatoires* les baumes renfermés auparavant dans un plus grand vase, afin que plusieurs personnes placées aux angles du bûcher pussent en répandre par-tout en même-temps. De même que nous voyons Achille le pratiquer aux funérailles de Patrocle, en invoquant l'Aquilon & le Zéphir à augmenter par leur souffle la vivacité des flammes. L'huile versée sur le bois & le cadavre, remplissoit encore mieux cette indication ; & dès-lors on en devoit faire des infusions sur tous les côtés du bûcher.

Passons à l'explication des mots *cum lacrymis ponere*, & *lacrymas posuit*. Les derniers ne se trouvent qu'une seule fois dans les recueils immenses de Gruter & de Muratori; d'où l'on peut conclure que *lacrymas* y est mis pour *lacrymans*. Cette faute d'orthographe seroit au plus la millième de toutes celles qui se trouvent sur les anciennes inscriptions. Quelque peu versé qu'on soit dans l'ancien style lapidaire, on avouera sans peine qu'il n'existe presque pas d'ancienne inscription exactement conforme à l'usage ordinaire; soit que l'on doive en accuser l'ignorance, la négligence des ouvriers; soit plutôt que ces prétendues fautes fussent liées à des prononciations vicieuses, ou à des idiômes locaux. Si d'ailleurs ces mots *lacrymas posuit*, & *cum lacrymis posuit* doivent être pris à la lettre : comme on n'a généralement pas trouvé d'urne sans *lacrymatoire*, on n'auroit pas dû également trouver d'épitaphe sans ces mêmes expressions. Tous les antiquaires savent qu'elles ne se trouvent cependant pas sur la centième partie des épitaphes que nous ont conservées Gruter & Muratori.

En parcourant ces deux vastes collections, on observe constamment qu'aucune inscription n'employoit ces diverses expressions *mœstissimus*, ou *mœrore confectus*, avec la formule *cum lacrymis*. Si cependant cette dernière devoit être entendue dans le sens matériel, elle cesseroit d'être synonyme des premières; elles devroient dès lors se trouver souvent ensemble. La pratique constante & universelle des romains dépose le contraire. On en doit donc conclure, en toute rigueur, que les deux expressions sont purement identiques, & s'excluent par conséquent l'une & l'autre.

Les interprètes, qui entendoient les mots *lacrymis & oppobalsamo udum condidit* de certains baumes précieux, mêlés avec les larmes dans les *lacrymatoires*, s'appuyoient sur l'existence des baumes dont ces vases sont encore remplis en partie, & que leur consistance résineuse ou sirupeuse avoit fait survivre aux larmes, aussi promptes à s'évaporer que l'eau pure. Acceptons leur témoignage, & servons-nous-en pour prouver notre assertion, & montrer encore que ces vases n'ont jamais contenu que des baumes destinés à arroser le bûcher.

Si je n'avois pas entrepris de rassembler sous un seul point de vue tout ce qui peut avoir rapport à la question que je traite, je passerois sous silence la ridicule explication que Baruffaldi a donnée du passage suivant de Pétrone. Il dit en parlant de la matrone d'Ephèse, renfermée avec une esclave dans le tombeau de son époux : *Assidebat ægrè fidelissima ancilla, simulque & lacrumas commodabat lugenti, &, quoties defecerat in monumento, lumen renovabat.* Plusieurs éditions portoient *lacrymas commendabat :* mais Rittershuys, dans ses notes sur Phèdre, avoit sagement restitué le *commodabat;* & Kirchman avoit entendu avec lui que cette jeune esclave, peu susceptible de la douleur extraordinaire, & bien éloignée du projet funeste de sa maîtresse, s'affligeoit cependant & pleuroit avec elle, pour diminuer ses chagrins, en les partageant. Cette explication a paru *trop ingénieuse & trop figurée* à Baruffaldi, qui, d'ailleurs vouloit parler des *lacrymatoires*. Il a expliqué ce passage par l'action mécanique de l'esclave, qui auroit versé les larmes de son *lacrymatoire* dans celui de sa maîtresse, lorsque l'évaporation diminuoit le fluide, qui devoit attester la douleur de cette veuve. C'est ainsi qu'on est tourmenté par l'esprit de système, & qu'on tourmente en conséquence les passages les plus clairs, pour leur faire signifier ce qu'on désire.

Il est donc certain que l'opinion des larmes recueillies dans les *lacrymatoires*, n'est fondée sur aucun usage ancien, & sur aucun passage bien entendu. Elle doit son origine au médecin Chifflet, qui la répandit en Europe dans sa dissertation intitulée: *Lacryma prisco ritu fusa.* Sans doute qu'il a consigné dans cet écrit une erreur enfantée par quelque *Ciceroné*, ou quelque guide d'Italie. Malgré sa nouveauté & son invraisemblance, elle fut successivement adoptée par Gouthier, Kirchman, Kipping, &c. Baruffaldi l'embellit par sa prétendue découverte des larmes transvasées d'un *lacrymatoire* dans un autre.

Sméthius

Smethius enfin, & le gros des antiquaires la suivit sans examen jusqu'en 1729, que Schoefflin commença à la ridiculiser à la page 75 de son livret de *Imp. Roman. Apotheosi.* Il en parla encore dans sa dissertation citée plus haut, & le savant Paciaudi suivit ce critique éclairé. Sans doute qu'il ne restera plus d'incrédules sur cet objet, après les preuves détaillées & victorieuses que je viens d'exposer.

On voit au capitole un bas-relief qui vient à l'appui de mon opinion. Sur ce marbre qui représente les funérailles de Méléagre, une femme s'approche du bûcher, tenant d'une main un vase à large ventre, semblable à nos *compotiers* de verre, & de l'autre un vase long, mince, à col & à fond allongés, semblable en tout à plusieurs *lacrymatoires* d'argile du cabinet de Ste. Geneviève. Elle est dans l'attitude de verser du grand vase dans le petit, sans doute, des baumes ou des huiles odoriférantes, pour en arroser le bûcher de Méléagre.

A la vérité, on trouve sur quelques *lacrymatoires* l'empreinte de l'orbite d'un œil, & quelquefois des deux yeux. Fulvius Ursinus a fait dessiner quelques-uns de ces monumens, & ces dessins sont dans la bibliothèque du vatican.

Les partisans de l'introduction réelle des larmes dans les *lacrymatoires*, auront cru trouver ici de quoi étayer leur système. Mais il est facile de leur répondre que cet œil est emblématique comme celui des monumens égyptiens, qui désignoit la providence, Osiris, le dieu à plusieurs yeux. *V.* LARMES.

LACS. Les gaulois avoient un respect religieux pour les *lacs*, qu'ils regardoient ou comme autant de divinités, ou du moins comme des lieux qu'elles choisissoient pour leur demeure; ils donnoient même à ces *lacs* le nom de quelques dieux particuliers. Le plus célèbre étoit celui de Toulouse, dans lequel ils jettoient, soit en espèces, soit en barres, ou lingots, l'or & l'argent qu'ils avoient pris sur leurs ennemis. Il y avoit aussi dans le Gevaudan, au pied d'une montagne, un grand *lac* consacré à la lune, où on s'assembloit tous les ans des environs, pour y jetter les offrandes que l'on faisoit à la déesse. Strabon parle d'un autre *lac* très-célèbre dans les Gaules, qu'on nommoit le *lac des deux corbeaux;* parce qu'il y avoit deux de ces oiseaux qui y faisoient leur séjour, & sur lesquels on faisoit mille contes ridicules: mais ce qu'il y a de certain, c'est que dans les différends qui arrivoient, les deux partis s'y rendoient, & leur jettoient chacun un gâteau, celui que les corbeaux mangeoient, en se contentant d'éparpiller l'autre, donnoit gain de cause.

LACTAIRE. *Colomne. Lactaria*, on sous-entend *columna;* colomne élevée dans le marché aux herbes à Rome, où l'on apportoit les enfans trouvés, pour leur faire avoir des nourrices. Nous apprenons de Juvenal (*satyr. VI, v.* 610) que les femmes de qualité y venoient souvent prendre des enfans abandonnés, pour les élever chez elles; ensuite les autres enfans, dont personne ne se chargeoit, étoient nourris aux dépens du public. (D. J.)

LACTOS. Dieu des sarmates. Le dieu *Lactos* étoit le pluton des sarmates.

LACTUCINE. *Voyez* LACTURCE, qui suit:

LACTURCE, ou LACTURCIE, s. f. Terme de mythologie. Nom d'une déesse des anciens romains. *Lacturcia.* Flore avoit soin des fromens en fleur; *Lacturce*, quand ils s'amollissent en lait. (*Cité de Dieu, de S. August. L. IV, c.* 8.) Louis Vivez remarque sur cet endroit, qu'au lieu de *Lacturcia*, d'autres lisent *Lacticinia*, & que Servius, sur le premier des Géoraiques, (v. 315) dit, après Varron, que c'est le dieu *Lactans*, qui donne le lait aux blés, qui les amollit en lait, qui leur fait produire du lait. Les bénédictins, dans leur édition de St. Augustin, ont mis *Lacturnus*, le dieu *Lacturne*, au lieu de la déesse *Lacturce*, fondés, 1°. sur les anciens livres qui, disent-ils, lisent ainsi, sans néanmoins en indiquer aucun; 2°. sur ce que Servius donne cette fonction à un dieu, & non pas à une déesse. Vossius (*de idolol. L. X, c.* 47) & Hoffman ont dit *Lactucina*, Lactucine, qui ne se trouve point ailleurs.

LACTURNE, s. m. *Voyez* LACTURCE.

LACUS, réservoirs publics de Rome. *Voy.* RÉSERVOIR.

Lacus, jarre ou cuve, dans laquelle on laissoit fermenter les raisins, après les avoir pressés.

Lacus, morceau quarré d'étoffe précieuse, cousu sur les habits, pour les orner: ces habits étoient appellés *lacuata vestes.* Isidore (XIX. 22.) le dit expressément: *Lacuata vestis, quæ lacus quadratos quosdam habet cum picturâ intextos, aut additos acu..... Lacus* & πλίνθιον sont synonymes.

LACYDON, dans les Gaules. ΛΑΚΥΔΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en argent.....*Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

C'eſt proprement le nom du port de Marſeille. La ville & le port avoient des noms particuliers, comme Athènes.

LADON, fleuve d'Arcadie, que la fable dit être père de la nymphe Daphné, & de la nymphe Syrynx; c'eſt des roſeaux du fleuve *Ladon* que Pan ſe ſervit pour faire ſa flûte à ſept tuyaux. *Voyez* DAPHNE, SYRINX.

LADON. Apollonius (*Argon.* 4. 1396.) donne ce nom au ſerpent qui gardoit les pommes des Heſpérides.

LÆCA, ſurnom de la famille PORCIA.

LÆLIA, famille romaine, dont on ne connoît de médailles que dans Goltzius.

Lælia, en Eſpagne. LAELIA.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles latines, avec la légende LAELIA, en l'honneur de Lucius Cæſar & de Tibère.

LÆLIEN, tyran ſous Gallien.

Ulpius Cornelius Lælianus Augustus.

Ses médailles ſont:

RRRR. en or.

RRR. en argent fin.

R. en billon, ou P. B; & avec la légende: ULP. CORN. LÆLIANUS.

LÆNA. *Voyez* CHLÆNA.

LÆNAS, ſurnom de la famille POPILIA. Il lui vint de Popillius, qui étant conſul, & faiſant un ſacrifice en qualité de flamine de Carmente, apprit que les plébéiens s'étoient ſoulevés contre les ſénateurs. Il accourut vêtu de la *læna*, & ſans prendre ſa toge, pour appaiſer la ſédition. Il y parvint par ſon éloquence. (*Cicer. de Clar. Orat. c.* 14.)

LAERTE, fils d'Arcéſius, & père d'Ulyſſe, eſt compté par Apollodore au nombre des Argonautes; il étoit en effet contemporain & parent de Jaſon. Il épouſa Anticlie, fille d'Autolicus, dont il eut le célèbre Ulyſſe.

LAERTE, en Cilicie. ΛΑΕΡΤΕΙΤΩΝ.

On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées en l'honneur d'Antonin, de Valérien jeune, de Salonin.

LAETILIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

LÆTITIA. Voyez GAIETÉ.

LÆTORIA. Voyez PLÆTORIA.

Goltzius ſeul a publié des médailles conſulaires avec le nom *Latoria*.

LÆVINUS, ſurnom de la famille VALERIA.

LAGANUM (*Horat. ſat.* 1. 6. 115.). Ce n'étoit point préciſément un morceau de pâte cuite dans la graiſſe, une gaufre, une crêpe, un bignet, comme traduiſent nos dictionnaires. Le *laganum* étoit une eſpèce de petit gâteau, fait avec de la farine, de l'huile & du miel; c'étoit-là un des trois plats du ſouper d'Horace, à ce qu'il dit: les deux autres conſiſtoient l'un en poireaux & l'autre en fèves; mais Horace ſavoit bien quelquefois faire meilleure chère, & il paroît aſſez par ſes écrits qu'il s'y connoiſſoit. (D. J.)

Galien a fait mention de cette eſpèce de gâteau groſſier (*de aliment. facult. lib. I. cap. IV.*).

LAGÈNE, LAGÉNON, } meſure de capacité de l'Aſie & de l'Égypte. *Voyez* CONGE SACRÉ.

LAGÉNOPHORIES, fêtes célébrées à Alexandrie du temps des Ptolémées. Elles étoient ainſi nommées (de Λάγηνος, *bouteille*, & de φέρω, *je porte*); parce que ceux qui les célébroient, ſoupoient ſur des lits étendus, & buvoient chacun de la *bouteille* qu'il avoit apportée de chez lui. C'étoit une fête qui n'étoit que pour le menu peuple.

LAGIDES, nom que l'on donne aux rois grecs qui poſſédèrent l'Egypte après la mort d'Alexandre. Les deux plus puiſſantes monarchies qui ſe ſoient élevées alors, furent celles d'Egypte, fondée par Ptolémée, fils de *Lagus*, d'où vinrent les lagides; & celle d'Aſie ou de Syrie, fondée par Séleucus, d'où vinrent les ſéleucides.

LAITUES. Les *laitues* ont toujours tenu le premier rang parmi les herbes potagères: les romains en particulier en faiſoient un de leurs mets favoris; d'abord ils les mangeoient à la fin du repas: enſuite, ſous Domitien, cette mode vint à changer, & les *laitues* leur ſervirent d'entrée

de table. Elles ſont agréables au goût, elles rafraîchiſſent, humectent, fourniſſent un chyle doux, délayé, fluide; elles modèrent l'acrimonie des humeurs par leur ſuc aqueux & nitreux. En conſéquence, elles conviennent aux tempéramens bilieux, robuſtes & reſſerrés.

Auguſte, attaqué d'hypocondrie, ſe rétablit par le ſeul uſage des *laitues*, d'après le conſeil de Muſa, ſon premier médecin, à qui le peuple romain, dit Suétone, fit dreſſer, pour cette cure, une belle ſtatue auprès du temple d'Eſculape.

Les pythagoriciens croyoient que les *laitues* éteignoient les feux de l'amour; c'eſt pourquoi, Callimaque aſſure que Vénus, après la mort d'Adonis, ſe coucha ſur un lit de *laitues*, pour modérer la violence de ſa paſſion; & c'eſt par la même raiſon, qu'Eubulus le comique appelle cette herbe *la nourriture des morts*. (D. J.)

ΛΑΓΩΒΟΛΟΝ, bâton courbé, que les paſteurs lançoient aux lièvres pour les bleſſer & les prendre. Son nom eſt formé de Δαγὼς, *lièvre*; & de Βάλλω, *je jette*.

On voit, ſur une agathe-onyx du baron de Stoſch, un comédien marchant avec un bâton paſtoral, ou de berger; les acteurs, ſur-tout ceux qui repréſentoient le comique, portoient un bâton courbé, appellé (*Pollux Onomaſt. L.* 11, *ſect.* 120, *p.* 422. *Conf. Ficoroni, Maſch. tab.* 2.) λαγωβόλον; & quoique Pollux, en cet endroit, ne ſemble le donner qu'à ceux qui faiſoient le rôle de payſan, on peut pourtant inférer d'un autre paſſage, où il eſt dit (*Ibid. p.* 41) que les paraſites, & les marchands de femmes portoient un bâton droit, appellé ἄρσικος; on peut, dis-je, en inférer, que le bâton courbé étoit plus commun ſur la ſcène; il étoit auſſi propre à ceux qui faiſoient le rôle de vieillard.

On voit même des (*Ficoroni, L. C. tab.* 44.) actrices avec ce bâton. L'Hécube d'Euripide ſe ſoutenoit ſur un bâton courbé. (*Eurip. Hécub. v.* 65.)

LAINE. Les romains regardèrent toujours le ſoin des bêtes à *laine*, comme la branche d'agriculture la plus eſſentielle. Numa voulant donner cours à la monnoie, dont il fut l'inventeur, y fit marquer l'empreinte d'une brebis, en ſigne de ſon utilité; *pecunia à pecude*, dit Varron.

Quelle preuve plus authentique du cas qu'on faiſoit à Rome des bêtes à *laine*, que l'attachement avec lequel on y veilloit à leur conſervation? Plus de ſix ſiècles après Numa, la direction de tous les troupeaux des bêtes blanches appartenoit encore aux cenſeurs; ces magiſtrats ſuprêmes, à qui leur charge donnoit le droit d'inſpection ſur la conduite & ſur les mœurs de chaque citoyen.

Ils condamnoient à de fortes amendes ceux qui négligeoient leurs troupeaux, & accordoient des récompenſes, avec le titre honorable d'*Ovinus*, aux perſonnes qui faiſoient preuve de quelque induſtrie, en concourant à l'amélioration des *laines*. Elles ſervoient chez eux, comme parmi nous, aux vêtemens de toute eſpèce. Curieux de celles qui ſurpaſſoient les autres en ſoie, en fineſſe, en molleſſe & en longueur, ils tiroient leurs belles toiſons de la Galatie, de la Pouille, ſur-tout de Tarente, de l'Attique & de Milet. Virgile célèbre ces dernières *laines* dans ſes géorgiques, & leurs teintures étoient fort eſtimées.

..... *Mileſia vellera nympha carpebant.*

Pline & Columelle vantent auſſi les toiſons de la Gaule. On attachoit un ſi grand prix à la toiſon des brebis qui paiſſoient ſur les bords du Galèſe dans la Calabre, qu'on les enveloppoit dans des peaux, de crainte que leur toiſon ne ſe déchirât dans les buiſſons.

Columelle, frappé de la blancheur & de l'éclat de quelques moutons ſauvages, amenés de l'Afrique à Cadix pour les ſpectacles, conçoit qu'il eſt poſſible d'apprivoiſer ces animaux, & d'en établir la race dans ſa patrie; il en exécute le projet, & en accouplant des béliers africains avec des brebis eſpagnoles, il en voit naître des moutons qui avoient le moëlleux & le délicat de la toiſon de leur mère, l'éclat & la blancheur de la *laine* de leur père.... Don Pèdre, roi d'Arragon, & après lui, le cardinal Ximenès, font venir en Eſpagne des moutons africains; & c'eſt à cette époque ſeulement, que remonte la ſupériorité de ſes *laines* ſur toutes celles de l'Europe.

M. Daubenton a eſſayé, depuis pluſieurs années, à Montbard en Bourgogne, d'élever des moutons au parc, ſoit en été, ſoit en hiver; ils ont bien réuſſi, il a eu de bonne *laine*, & des toiſons de deux à trois livres ſur chaque mouton.

Gruter a publié l'épitaphe d'une femme appellée *Claudia*, dans laquelle on lui donne, entre autres éloges, celui de s'être occupée des ouvrages de *laine*.

SERMONE. LEPIDO. TUM. AUTEM.
INCESSU. COMMODO. DOMUM. SERVAVIT.
LANAM. FECIT. DIXI. ABEI.

Les romains regardoient ce travail comme l'occupation principale d'une mère de famille; c'eſt pourquoi on faiſoit aſſeoir les nouvelles mariées ſur un ſiège couvert d'une peau de brebis, garnie

de sa *laine*; c'est encore pour cela, que l'on suspendoit de la *laine* aux portes de l'époux.

On voit plusieurs fois, dans Ausone, les femmes louées d'avoir, entre autres bonnes qualités, des mains exercées à travailler la *laine*.... *Lanificæque manus.*

LAIRA. C'est la même qu'Hilaire, fille de Leucippus, qui fut fiancée à Lyncée, & enlevée par Castor. Hygin la nomme *Laira*. *Voy.* HILAIRE.

LAIS, fameuse courtisane de Corinthe. C'est elle qui demanda, pour une nuit, 10,000 drachmes à Démosthènes, qui lui répondit qu'il n'achèteroit pas si cher un repentir. Quelques femmes, jalouses de sa beauté, l'ayant surprise dans un temple de Vénus, la tuèrent à coups d'aiguilles; & depuis son aventure, la Vénus de Corinthe fut surnommée ανδροφονος, c'est-à-dire, homicide. Dans le faubourg de cette ville étoit le tombeau de *Laïs*, sur lequel on voyoit une lionne qui tenoit un bélier entre ses pattes.

LAIT. Les anciens faisoient dans les sacrifices de fréquentes libations de *lait*. Les moissonneurs en offroient à Cérès, après la récolte; & les bergers à Palès, leur divinité. On n'offroit point de vin à Mercure, mais du *lait*, dans un quartier de Rome, qui fut appellé, à cause de cela, *vicus sobrius*. Dans les sacrifices de la nuit, de la fortune virile, de Sylvain & de Pluton, on faisoit aussi des libations de *lait*. *V.* CAILLÉE.

LAIT. (frère & sœur de). *Voyez* COLLACTANEUS.

LAITON, ou cuivre jaune; alliage de cuivre & de zinc. Spon avoit copié une inscription antique à Séville, chez le duc d'Alcala, qu'il a publiée dans ses mélanges d'antiquités; (*sect. VI*) on y lit ces mots CONFECTORES ÆRIS, qu'il traduit par ouvriers *employés aux mines de cuivre*. Je crois cette traduction trop vague. Voici l'inscription entière:

T. FLAVIO AUG.
LIB. POLYCHRYSO
PROC. MONTIS
MARIANI PAES
TANTISSIMO
CONFECTORES AERIS.

Et voici l'explication que je propose de substituer à celle de Spon. « Les ouvriers de la fabrique de *laiton* consacrent ce monument à Titus Flavius Polychrisus, affranchi d'Auguste, » procurateur du mont Marius ».

Cette explication est fondée sur l'emploi, assez rare à la vérité, du mot *conficere*, dans le sens du mot *tingere*.

Pline (*lib.* 13, *cap.* 6.) dit que les graines de l'arbre à encens servent à la teinture des cuirs, *pelles conficiuntur ex iis*. Un ancien scholiaste de Juvenal, expliquant le vers 38e. de la 10e. satyre, s'exprime ainsi: *Tunicam Jovis palmatam dixit purpura confectam, hoc est serrana.*

Saumaise rapporte ce passage du scholiaste, lorsqu'il rend, par le mot *teinturiers*, les *confectores* dont parle Vopisque dans la vie d'Aurélien..... *Missis diligentissimis confectoribus.* (*In Vopisc. Aurelian. c. 29; & in exerc. Plinian. p.* 330. *F.*) Ceux qui fabriquent le *laiton*, teignent en jaune le cuivre, en l'alliant avec le zinc renfermé dans la calamine. Je crois donc qu'ils ont pu être appellés, dans le sens rigoureux, les teinturiers du cuivre, *confectores æris*.

Cette conjecture acquiert un grand poids, lorsqu'on lit ces mots de Pline: (*lib.* 34, *cap.* 2.) *Aeris..... summa gloria nunc in Marianum conversa, quod Cordubense dicitur. Hoc à Liviano cadmiam maximè sorbet, & aurichalci bonitatem imitatur in sestertiis dupondariisque; Cyprio suo assibus contentis.* « Le cuivre le plus recherché aujourd'hui est celui du mont Marius, que l'on appelle aussi cuivre de Cordoue. Si l'on excepte le cuivre des mines de Livie, dans la Gaule, celui du mont Marius s'allie le mieux avec la calamine; dans les sesterces & les *dupondium*, il ressemble parfaitement au *laiton* formé par la nature. Quant aux as, ils sont toujours fabriqués avec le cuivre de Chypre ». Voilà une fabrique de *laiton*, établie au mont Marius, aujourd'hui la Sierra Morena, située entre l'Estramadoure & l'Andalousie; & ses ouvriers ont consacré le monument cité par Spon.

LAIUS, fils de Labdacus, roi de Thèbes, petit-fils de Cadmus, & père d'Œdipe. Tous les malheurs de sa famille, & les siens propres, furent une suite de la colère de Junon contre la race de Cadmus. *Laïus* étoit encore au berceau, lorsqu'il perdit son père; ce qui porta Lycus, son oncle, à s'emparer du trône qui lui étoit dû; mais les thébains, après la mort de l'usurpateur & de ses enfans, rétablirent *Laïus* sur le trône. *Voyez* ŒDIPE.

LALASSIS, dans l'Isaurie. ΑΑΑΑCCΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze..... *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

LALISIO, ânon sauvage. Sa chair étoit un mets très-recherché par les romains, tant qu'il tetoit encore sa mère. Martial a chanté cette friandise (*XIII.* 94.):

Dum tener est onager, solaque lalisio matre
Pascitur, hoc infans, sed breve tempus habet.

Mécène fut le premier qui en fit servir à sa table. (*Plin.* 8. 43.)

LALLUS, divinité des anciens qui étoit invoquée par les nourrices, pour empêcher les enfans de crier, & pour les faire dormir. C'est ce que prouve un passage d'Ausone (*Epist.* 16.):

Hic iste qui natus tibi
Flos floscul orum Romuli
Nutricis inter lemmata,
Lallique somniferos modos
Suescat peritis fabulis,
Simul jocari & discere.

Peut-être aussi n'étoient-ce que des contes, ou des chansons qu'on faisoit aux petits enfans pour les faire dormir. *Voy. Ephémérides natur. curios. Centuria V & VI.* On exprimoit par le mot LALLARE, l'action de chanter pour endormir les enfans; & de là s'est formé le mot LALLUS.

LAMIA, en Thessalie. ΛΑ & ΛΑΜΙΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

Leur type ordinaire est une diote, c'est-à-dire, un vase à deux anses.

M. Neumann croit qu'on doit ôter à cette ville, pour les restituer à Lampsaque, les médailles de bronze, qui portent des attributs relatifs à Bacchus.

LAMIA, surnom de la famille *Ælia*. Il étoit dérivé de *Lamus*, fils de Neptune, roi des Lestrigons, fondateur de la ville de Formies. (*Horat. Od. III.* 17. 1.)

LAMIE, étoit fille de Neptune. Les africains l'avoient nommée Sybille, & la regardoient comme la première femme qui eût prophétisé. Jupiter en eut une fille, qui fut nommée Hérophyle, & qui fut l'une des sybilles. *Voyez* HÉROPHYLE. D'autres disent que *Lamie* fut une belle femme de Lybie, & qu'elle étoit fille de Bélus & de Lybie. Jupiter en fut épris; & Junon conçut tant de jalousie de leurs amours, qu'elle fit périr tous ses enfans avant qu'ils vinssent au monde. Un de ces enfans, nommé Achille, échappa cependant aux fureurs de la déesse. *Voyez* ACHILLE. Les effets de la colère de Junon causèrent à *Lamie* un si grand chagrin, qu'elle perdit entiérement la beauté qui lui avoit attiré les regards de Jupiter, & qu'elle devint furieuse au point d'enlever & de tuer tous les enfans qu'elle trouvoit sous sa main; on a même dit qu'elle les dévoroit.

LAMIE & AUXÉSIE, deux divinités auxquelles on rendoit un culte à Épidaure, à Égyre & à Trézène. C'étoient deux jeunes filles, dit Pausanias, qui vinrent de Crète à Trézène, dans le temps que cette ville étoit divisée par des partis contraires; elles furent les victimes de la sédition, & le peuple qui ne respectoit rien, les assomma à coups de pierres; c'est pourquoi on célébra tous les ans, en leur honneur, un jour de fête, appellé la lapidation.

LAMIE, fille d'un athénien, nommé Cléanor, excella dans l'art de jouer de la flûte, & en fit son métier; elle devint ensuite une célèbre courtisane, & parvint à être concubine de Ptolémée, premier roi d'Egypte. Dans la bataille que ce prince perdit contre Démétrius Poliorcétes, *Lamie* fut prise avec plusieurs de ses compagnes, & présentées au vainqueur. Quoiqu'elle commençât à être sur le retour, elle lui inspira un amour si décidé, que jusqu'à la mort elle fut la plus chérie de ses maîtresses; aussi, disoit-on, qu'il étoit aimé des autres, mais qu'il aimoit celle-là. On eut beau le railler sur son choix, elle ne cessa de le tenir sous son empire, & de lui arracher des richesses immenses, qu'elle prodiguoit avec la même profusion qu'elles lui étoient données. Entre plusieurs violences que les athéniens eurent à souffrir de Démétrius, à l'occasion de cette courtisane, rien ne les facha davantage, que l'ordre qu'il leur donna de lui fournir incessamment deux cents cinquante talens La levée s'en fit avec beaucoup de rigueur & de précipitation; & lorsque l'argent fut prêt, il commanda de le remettre à *Lamie*, & aux autres courtisanes qu'elle avoit à sa suite; *c'est*, dit-il, *pour leur savon.* Ces paroles & l'usage qu'elles indiquoient, firent plus de peine aux athéniens, que la perte de leur argent. Cependant ils poussèrent la flatterie, à l'égard de Démétrius, jusqu'aux impiétés les plus folles; ils érigèrent à *Lamie* un temple sous le nom de *Vénus-Lamie*. *Voyez* LEÆNA.

Les autels & les libations furent prodigués à cette indécente divinité. Démétrius en fut si surpris, qu'il disoit hautement, qu'il n'y avoit alors dans Athènes aucun habitant qui eût du sentiment.

LAMIES, *lamiæ*, spectres de la fable qu'on représentoit avec un visage de femme, & qu'on di-

soit se cacher dans les buissons près des grands chemins, pour dévorer les passans. On leur donna ce nom du mot grec λαιμος, qui signifie *voracité*; à moins qu'on n'aime mieux adopter le sentiment de Bochart, qui tire de Lybie la fable des *Lamies*, & qui donne à ce mot une étymologie phénicienne, dont le sens est le même que celui de l'étymologie grecque.

Lucilius se moque en très-beaux vers de la frayeur de l'homme qui, parvenu à l'âge de raison, ajoute encore foi à ces sortes d'êtres imaginaires :

Terricula Lamias *Fauni quas Pompiliique*
Instituere Numa; tremit has, hic omnia ponit,
Ut pueri infantes credunt signa omnia Ahena
Vivere.....

» Et toutes les effroyables *Lamies* que les Fau» nus & les Numa Pompilius ont inventées, il les » craint. Il croit que tous ses maux & ses biens » dépendent d'elles, comme les petits enfans » croient que toutes leurs poupées & toutes les » statues sont vivantes ».

LAMINÉ (plomb). Caylus (3. pag. 297.) parle, dans ses recueils d'Antiquités, d'un fragment de lame de plomb, que M. Barthélemy lui avoit rapporté de Rome, & qu'on avoit détaché de la voûte intérieure du Panthéon. Ce fragment de cinq pouces sur six, ne porte aucun caractère; cependant il mérite une sorte d'attention, car il est *laminé*, & nous apprend avec certitude, que les romains connoissoient cette pratique, & que le plomb ainsi préparé résiste à l'injure des siécles, quoiqu'il soit d'une très-médiocre épaisseur; celle de ce fragment n'étant que d'une demi-ligne.

LAMPA, en Crète. ΛΑΜΠΑΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze.....*Pellerin.*

O. en or:

O. en argent.

M. Neumann les lui enlève toutes, pour les restituer à Cassope en Épire.

LAMPADAIRES, officiers du palais des empereurs, chargés de porter devant eux des flambeaux allumés. Il y en avoit pour le service des grands officiers & des premiers magistrats, & sur-tout du préfet de prétoire, & du maître des offices. D'abord ces grands officiers seuls avoient le droit d'avoir des *lampadaires*; les empereurs l'accordèrent ensuite aux charges inférieures, & sur-tout aux questeurs ou tréforiers, & aux gouverneurs des isles. Justinien, par un édit, l'accorda aussi au vicaire de la contrée du Pont. Les grands officiers avoient plusieurs *lampadaires*; car il y en avoit un qu'on appelloit Primicier des *lampadaires*. Avec les flambeaux on portoit aussi devant les magistrats l'image de l'empereur, comme il paroît par le VIIe concile (*action première*), & il est probable qu'on ne leur accordoit de faire porter les flambeaux devant eux, qu'à cause de cette image de l'empereur. Pour l'empereur, c'est Hérodien dans Commode & dans Antonin, & Tertullien dans son Apologétique (*c.* 34.), qui nous apprennent qu'on portoit devant lui des flambeaux.

LAMPADÉDROMIE, mot grec formé de λαμπας, lampe, flambeau, & de δρομος, course. C'est ainsi qu'on appelloit à Athènes, la course des jeunes gens qui se faisoit un flambeau à la main. Celui qui arrivoit le premier, sans que son flambeau s'éteignît, remportoit le prix. Ces courses se faisoient à pied ou à cheval.

LAMPADISTES. Caylus s'exprime ainsi (*Rec.* 1.). « La vignette de la page 117. représente un monument qui a été trouvé dans les ruines de l'ancienne ville d'Athènes. Il paroît avoir été élevé à l'honneur de quelques *lampadistes*, qui étoient nommés, & qui avoient remporté le prix dans les jeux appellés *la course du flambeau*, ou *lampadophories*, sorte de spectacles ou de jeux qui se célébroient à Athènes, & dont je vais donner une légère description. A l'extrémité du faubourg d'Athènes, où étoient situés le céramique & l'académie, s'élevoit une tour, auprès de laquelle étoit un autel consacré à Prométhée, & sur lequel dans la suite Pisistrate, amoureux de Charmès, fit placer une statue de Cupidon. La jeunesse athénienne, qui vouloit disputer le prix de la course du flambeau, s'assembloit sur le soir, trois fois l'an, c'est-à-dire, aux fêtes panathéniennes, à celles de Vulcain, & à celles de Prométhée, autour de l'autel, à la clarté du feu qui brûloit dessus; & lorsque les spectateurs, par un cri général, avoient ordonné de commencer les jeux, on allumoit un flambeau. Ceux qui prétendoient au prix devoient le porter tout allumé, jusqu'à un terme marqué à la porte de la ville, ou dans la ville même, en traversant le Céramique, & courant à toutes jambes, si la course se faisoit à pied, comme c'étoit l'usage; ou en courant à toutes brides, si la course se faisoit à cheval, comme on voit dans Platon, que cela s'est quelquefois pratiqué : si le flambeau venoit à s'éteindre entre les mains de celui qui en avoit été saisi le premier, celui-ci, déchu de toute espérance, donnoit le flambeau à un second, qui n'ayant pas été plus heureux, le donnoit à un troisième, & ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on eût épuisé le

nombre de ceux qui se présentoient pour disputer le prix; & si aucun des prétendans n'avoit réussi, le prix étoit réservé pour une autre fois ».

L'archonte-roi présidoit, soit que ce spectacle tenant un peu à la religion, exigeât sa présence; ou qu'on crût par-là relever la dignité de ces jeux, & prévenir le désordre. L'archonte étoit accompagné des épimelètes, nom fort connu dans les usages d'Athènes, & qui désignoit en général des commissaires chargés de l'exécution des ordres émanés de la volonté du souverain, ou de celle des particuliers; mais qui semble ici restreint à une espèce d'inspecteur commis pour le détail de tous les petits soins que demandoient l'appareil & la célébration de ces jeux. Je suis tenté d'ajouter, quoique je n'en trouve aucune trace que l'archonte & les épimélètes connoissoient des petits différends qui s'élevoient quelquefois entre les champions; qu'ils décidoient du degré de mérite de chacun d'eux en cette journée; qu'ils nommoient & couronnoient le vainqueur, & qu'on ne pouvoit appeller de leurs jugemens; & si quelqu'un prétend, outre cela, que l'archonte & les épimélètes, ou même l'archonte seul, donnoit le signal pour commencer la course, je ne disputerai point avec lui, quoique j'aie dit nettement le contraire; pourvu toutefois qu'il puisse plier à son sentiment le passage d'Aristophane (dans la Com. des grenouilles.), l'unique fondement de mon opinion à cet égard ».

« Une plus ample explication deviendroit une dissertation, s'écarteroit du dessein général de cet ouvrage; ainsi je laisserai aux littérateurs profonds le soin de rechercher, pourquoi l'ancien commentateur de Perse donne le nom de vainqueur à celui qui commençoit la course; une victoire précédente, le sort, ou quelqu'autre titre décidoit-il du rang dans lequel les prétendans devoient courir? Sur quoi se fonde Psellus, lorsqu'il avance, contre le texte de Pausanias, que le flambeau tout allumé passoit de main en main successivement, & tout en courant? Je demanderai encore, si la coupe qui est ici représentée, étoit le prix ordinaire de ces jeux; si l'on y couronnoit plus d'un vainqueur, comme l'inscription semble l'insinuer, ou si le nom de *lampadistes* se donnoit indifféremment à tous ceux qui avoient disputé le prix, même sans succès; & enfin, si Meursius a bien rencontré, lorsqu'il a dit, contre le témoignage de quelques texres assez précis, qu'aux fêtes panathéniennes ces jeux se donnoient dans le Pirée & non pas dans le faubourg d'Athènes, comme aux fêtes de Vulcain, & à celles de Prométhée ».

LAMPADOMANCIE, *divination* dans laquelle on observoit la forme, la couleur, & les divers mouvemens de la lumière d'une lampe, afin d'en tirer des présages pour l'avenir.

Ce mot est formé de λαμπὰς, *lampe*, & de μαντεια, *divination*.

C'est de cette divination que parle Properce (*liv. IV.*), lorsqu'il dit :

Sed neque suppletis constabat flamma lucernis.

& ailleurs :

Seu voluit tingi parca lucerna mero.

Pétrone en fait aussi mention dans sa satyre. Cependant on pense que la *lampadomancie* étoit une espèce d'augure.

LAMPADOPHORE; c'est le ministre qui portoit les lampes dans les sacrifices. *Voyez* DADOUQUE.

On appelloit aussi de ce nom des gens qui donnoient le signal du combat, en élevant en haut des torches ou des flambeaux. Les *lampadophores* faisoient autrefois avec leurs torches, ce qu'ont fait depuis, & ce que font encore les trompettes & les tambours en sonnant la charge.

Ce mot est composé de λαμπὰς, λαμπάδος, une lampe, & de φέρω, je porte.

LAMPADOPHORIES, fêtes dans lesquelles on se servoit de lampes pour les sacrifices. Les athéniens en allumoient principalement aux fêtes de Minerve, parce qu'elle étoit l'inventrice des arts; à celles de Vulcain, parce qu'il étoit, selon eux, l'auteur du feu & des lampes; & à celle de Prométhée, parce qu'il avoit apporté le feu du ciel. La fête des lampes revenoit donc trois fois l'année; la première s'appelloit Athénée; la seconde, Héphestiée, ou Vulcanie; la troisième, Prométhée. Dans ces jours là on donnoit aussi des jeux à la lueur des lampes. C'étoit dans ces fêtes que se faisoient les courses des lampadistes.

LAMPÉ, nom d'une statue de Vénus. *Voyez* SYRIENNE.

LAMPE, en grec λυχνος, en latin, *lychnus*, *lucerna*, vaisseau propre à faire brûler de l'huile, en y joignant une mêche pour éclairer.

Les *lampes* servoient chez les anciens à trois principaux usages indépendamment de l'usage domestique.

Elles servoient, 1° aux fêtes, aux temples & aux actes de religion; car, quoique l'usage de la cire ne fût pas inconnu aux anciens, quoiqu'ils usassent de gros flambeaux, ils n'avoient point de

bougies, comme nous, mais des *lampes* de différentes grandeurs, formes & matières, d'où vient le proverbe latin, *tempus & oleum perdidi*, pour dire, j'ai perdu ma peine. Dans les premiers temps de Rome, ces *lampes* étoient la plupart très-simples, de terre cuite, ou de bronze; mais par l'introduction du luxe, on en fit d'airain de Corinthe, d'or, d'argent, & à plusieurs mèches; enfin, l'on en disposa par étages, qu'on plaçoit sur des lustres, des candelabres à plusieurs branches, & qui formoient une véritable illumination.

En second lieu, l'usage de ces *lampes* fut très-commun dans les maisons aux jours de réjouissance, & de noces & de festins qui se faisoient seulement la nuit. On ne voit, dit Virgile dans sa description d'une brillante fête, que *lampes* pendues aux lambris dorés, qui étouffent la nuit par leur lumière :

..... *Dependent lychni laquearibus aureis,*
Incensi & noctem flammis funalia vincunt.

En troisième lieu, l'usage des *lampes* s'introduisit pour les sepulcres. On en mit dans les tombeaux, mais rarement enfermées dans le cercueil, & ces *lampes* prirent le nom de *lampes sepulchrales*, que quelques modernes ont prétendu brûler éternellement. *Voyez* LAMPES INEXTINGUIBLES.

Lorsqu'on enterroit vive une vestale qui avoit enfreint son vœu de chasteté, on mettoit dans son tombeau une grande *lampe* qui brûloit jusqu'à ce que l'huile fût consumée.

Enfin, les romains, ainsi que les grecs, avoient des *lampes* de veille, c'est-à-dire, des *lampes* particulières, qu'ils n'éteignoient jamais pendant la nuit, & qui étoient à l'usage de tous ceux de la maison. Cet établissement régnoit par un principe d'humanité; car, dit Plutarque (dans ses questions romaines sur cette coutume, *quest.* 75.), il n'est pas honnête d'éteindre une *lampe* par avarice; mais il faut la laisser brûler pour que chacun puisse jouir à toute heure de sa clarté : en effet, ajoute-t-il, s'il étoit possible, quand on va se coucher, que quelqu'un se servît alors de notre propre vue pour ses besoins, il ne faudroit pas lui en refuser l'usage. (D. J.)

Clément Alexandrin (*Strom.* 1. *n°* 16.), & Eusèbe (*Præf. Evangel. lib. X. cap. II.*) attribuent aux égyptiens l'invention des *lampes*. On n'en connoissoit point encore l'usage au temps du siège de Troye. Les poursuivans de Pénélope, dans l'Odyssée, *placèrent dans la salle trois brasiers pour éclairer, & les remplirent d'un bois odoriférant..... ils allumèrent d'espace en espace des torches, & les femmes du palais d'Ulysse, éclairoient tour à tour.* Télémaque monte à sa chambre, conduit par Euriclée, qui portoit deux torches allumées devant lui. Ces brasiers dans lesquels on brûloit du bois, étoient posés sur des trépieds, comme les *lampes* le furent sur des candelabres.

Il y a des idées communes à tous les peuples. L'inconstance, le changement & la variété sont constamment de ce nombre; & les nations les plus sages ont été soumises à ces idées dans plusieurs de leurs usages. Nous ne jugeons ordinairement de la façon de penser des anciens à cet égard, que sur des objets de culte, toujours moins sujets aux influences du changement. Je suis donc persuadé, dit Caylus, que si nous étions plus instruits des détails de la vie domestique de ces mêmes anciens, cette conjecture seroit bientôt convertie en une réalité consolante pour la nation françoise, que l'on accuse de légéreté dans les modes. Quelques objets connus autorisent ce soupçon. Les *lampes*, par exemple, prouvent que les romains ont épuisé à leur égard presque toutes les combinaisons que leur usage peut fournir : aussi je crois qu'il est possible d'avancer, que tous les corps dont l'épaisseur a pu contenir une certaine quantité d'huile, & permettre un lumignon d'une manière à peu près vraisemblable, ont été employés dans la forme des *lampes*. La multiplicité & la solidité de ce meuble nous mettent tous les jours en état d'en juger : mais combien de bagatelles plus légères, conduites par le même esprit de changement, ont été perdues, & nous empêchent de porter le même jugement?

Non seulement tous les cabinets sont remplis de *lampes* de terre cuite & de cuivre; mais tous les recueils gravés conservent la forme & les ornemens d'un nombre infini d'autres qui ne subsistent plus.

« Je mettrai, dit Winckelmann, au nombre des ustensiles les plus curieux trouvés à Herculalanum, les lampes dans lesquelles les anciens cherchoient à faire voir de l'élégance, & même de la magnificence : les chandelles moulées, ou à baguettes, n'étoient point alors d'un usage général. On trouve de ces *lampes* de toutes les espèces dans le cabinet de Portici, soit en terre cuite, soit en bronze, mais principalement de ces dernières; & comme les ornemens des anciens sont ordinairement relatifs à quelque objet, on y rencontre souvent des sujets singuliers. Dans le nombre de celles qui sont de terre cuite, la plus grande représente une barque avec sept becs de chaque côté, pour placer un pareil nombre de mêches. Le vase dont on se servoit pour verser de l'huile dans ces *lampes* de terre, ressemble à une petite barque ronde, dont le pont seroit fermé; son bec est pointu; & au bout opposé, il y a une petite assiette concave, percée au milieu d'un trou, par lequel on faisoit couler, dans la petite barque, l'huile dont on rempliſſoit ensuite la *lampe*. Parmi celles

celles qui ſont de bronze, on voit ſur le bout de derrière de l'une des plus grandes une chauve-ſouris, dont les ailes ſont étendues, ce qu'on peut regarder comme un emblême de la nuit : le tiſſu délicat des ailes de cet animal, les tendons, les veines & la pellicule qui les recouvre, ſont travaillés d'un art admirable. Sur une autre de ces *lampes* on voit une ſouris qui paroît épier le moment où elle pourra lécher l'huile; & ſur une autre *lampe* eſt un lapin qui broute des herbes. Rien ne montre mieux la magnificence des anciens dans la conſtruction de leurs *lampes*, qu'un piédeſtal de bronze, préſentant une baſe quarrée, ſur laquelle on voit un enfant nud de la hauteur de deux palmes. D'une main, cet enfant tient une *lampe* ſuſpendue à trois chaînes entrelacées quatre fois; & de l'autre, il ſoulève une autre chaîne formée comme les premières, à laquelle eſt attaché le crochet qui ſervoit à arranger la mèche. On voit auprès de l'enfant une colonne avec des cannelures tournées en ſpirales; & à la place du chapiteau, il y a un maſque qui ſert auſſi de *lampe*. La mèche ſortoit par la bouche, & l'on verſoit l'huile par une ouverture pratiquée ſur le ſommet de la tête; cette ouverture ſe fermoit par le moyen d'une petite plaque ou ſoupape à charnière ».

« J'ai rarement trouvé des *lampes* étruſques. Il eſt donc à préſumer qu'elles ſont peu communes; c'eſt pourquoi j'en vais décrire une. Elle eſt formée par une tête, ou plutôt par un maſque de théâtre, dont le travail eſt ſec & auſtère, ainſi que les pans & les ornemens, dont le corps de la *lampe* eſt orné. Cette *lampe* eſt de la plus parfaite conſervation, à la réſerve de l'anneau qui ſervoit à la porter. Il faut cependant convenir, qu'on voit au bas d'une des planches du *muſeum etruſcum*, un petit vaſe que l'on pourroit regarder comme une *lampe*. Mais l'auteur place ce morceau parmi les vaſes funéraires; ainſi il eſt toujours vrai de dire, que ces ſortes de monumens ſont très-rares ».

LAMPES INEXTINGUIBLES. Pluſieurs écrivains ont ſoutenu, que les *lampes perpétuelles* & *inextinguibles* ont exiſté, & ils rapportent des exemples de *lampes* anciennes qui ont été trouvées dans ces derniers temps encore allumées; mais qui s'éteignoient dès que l'air venoit à entrer dans les lieux ſouterreins où on les avoit miſes. Entre les exemples qu'on rapporte pour prouver cette opinion, le plus fameux eſt celui de Tullïola, fille de Cicéron, dont le ſépulcre fut découvert à Rome en 1540. On y trouva, dit-on, une *lampe* allumée, qui s'éteignit dès que l'air y entra. Pauſanias rapporte que Callimaque conſacra une *lampe* d'or, à Athènes, devant la ſtatue de Diane. On empliſſoit cette *lampe* d'huile au commencement de l'année, & elle étoit allumée jour & nuit pendant un an, ſans qu'il fût beſoin d'y toucher davantage. Solin parle d'une *lampe* ſemblable, qui étoit dans un temple d'Angleterre. On cite beaucoup d'autres exemples de ces *lampes* perpétuelles trouvées dans des ſépulcres. Un ſeul ſuffiroit (s'il étoit bien prouvé) pour perſuader que la choſe eſt poſſible, quand tous les philoſophes enſemble s'obſtineroient à démontrer l'impoſſibilité de trouver ou une huile qui ne ſe conſumeroit point en brûlant, ou une mèche qui brûleroit perpétuellement ſans huile & ſans nourriture. Mais des auteurs ſenſés nient tous les exemples allégués, parce qu'ils ne ſont fondés que ſur des ouï-dires, ſur le rapport des manœuvres qui auront vu quelque fumée ou de l'air inflammable s'allumer à leurs flambeaux, ſortir des monumens, & qui trouvant enſuite une *lampe*, auront cru qu'elle s'étoit éteinte, & que de là venoit la fumée. Ce que Pauſanias & Solin rapportent à ce ſujet, n'étoit appuyé tout au plus que ſur le témoignage de prêtres impoſteurs qui y mettoient ſecrettement de l'huile. Plutarque dit auſſi, que Cléombratus, lacédémonien, viſitant le temple de Jupiter-Ammon, vit une *lampe*, que les prêtres de ce temple diſoient brûler perpétuellement avec la même huile. Il ne rapporte pas cela comme une choſe qui ſe faiſoit par art humain, mais comme un prodige, qui n'étant atteſté que par ces prêtres intéreſſés à attirer les peuples à leur temple par cette merveille, ne mérite aucune créance.

La plus légère teinture de phyſique ſuffit pour réfuter toutes les chimères de cette eſpèce. Il n'eſt point d'huile qui ne ſe conſume en brûlant, ni de mèche qui brûle long-temps ſans nourriture. Il eſt vrai que celle d'amiante éclaire ſans déperdition de ſubſtance, & ſans qu'il ſoit beſoin de la moucher, mais non pas ſans aliment & après la conſommation de ſon aliment; c'eſt un merveilleux impoſſible. La mèche de lin pouvoit brûler un an dans la *lampe* d'or, conſacrée par Callimaque au temple de Minerve, parce qu'on ne laiſſoit point l'huile de cette *lampe* tarir, & qu'on la renouvelloit ſecrettement.

La *lampe* de Cardan nous montre de quelle nature étoit la tromperie des prêtres d'Ammon. Cette *lampe*, qui porte le nom de ſon inventeur, ſe fournit elle-même ſon huile. C'eſt une petite colonne de cuivre ou de verre bien bouchée partout, à la réſerve d'un petit trou par en bas au milieu d'un petit goulot où ſe met la mèche; l'huile ne peut ſortir qu'à meſure qu'elle ſe conſume, & qu'elle fait découvrir cette petite ouverture.

Les *lampes* de Cardan pourroient s'appeller *lampes* de Caſſiodore; car les *lampes* que ce ſavant homme inventa pour l'uſage des moines du monaſtère qu'il avoit bâti près de Squillace en Calabre,

étoient la même chose que les *lampes* de Cardan. *Voyez* Cassiodore lui-même, *de institutione divinarum litterarum*, *c. XXX*. L'on ne sait pas trop quelle idée le P. Garet, bénédictin de S. Maur, s'en formoit, lorsqu'il disoit dans son édition de Cassiodore, que ces *lampes* étoient *non admiratione solùm, sed æternis etiam laudibus dignissimas ..... quas stupendo artificio concinnaverat.* Et à la marge du chapitre que nous avons cité». Cassiodore avoit inventé des *lampes* éternelles : *Lucernas perpetuas invenerat Cassiodorus.* Cassiodore le dément, en disant lui-même que ces *lampes* conservoient long-temps *prolixè*, & non pas perpétuellement, la lumière, en se fournissant elles-mêmes l'huile. *Voyez* sur ces *lampes* Baronius, à l'an 562, n° XI, & Pompeo Sarnelli dans ses lettres ecclésiastiques, tom. X, lettre 61. On les a beaucoup perfectionnées. Au cylindre de cuivre on a substitué une phiole de verre, qui fournit de l'huile assez pour entretenir la lumière pendant plusieurs jours; au-lieu que de ce qu'a dit Cassiodore, on peut inférer simplement qu'elles duroient douze ou seize heures, pour suffire aux veilles de la nuit.

LAMPES SÉPULCHRALES, *lampes* trouvées dans les tombeaux. Elles sont ordinairement de terre cuite, & quelquefois de cuivre. On en trouve dans les catacombes; ce qui prouve que les chrétiens imitèrent en cela les payens, qui léguoient quelquefois des terres pour l'entretien des esclaves chargés de fournir l'huile aux *lampes* qui brûloient dans leurs sépultures.

On voit dans le cabinet de Ste. Geneviève deux *lampes sépulchrales*, que le monogramme ☧, abrégé de ΧΡΙΣΤΟΣ, fait attribuer à des chrétiens.

LAMPÉTIE, fille du Soleil, & sœur de Phaétuse. Le Soleil, dit Homère, avoit confié à ses deux filles le soin & la garde des troupeaux qu'il avoit dans la Sicile. Ulysse ayant été jetté par la tempête sur les côtes de cette isle, ses compagnons pressés par la faim, tuèrent quelques bœufs de ce troupeau, & les mangèrent. *Lampétie*, en porta ses plaintes au Soleil, & le Soleil à Jupiter, qui lui promit la punition des coupables. « Les dieux » ne tardèrent pas d'envoyer à ces malheureux des » signes de leur colère. Les peaux de ces bœufs » se mirent à marcher, les chairs qui rôtissoient » sur les charbons, commencèrent à mugir; celles qui étoient encore crues, répondoient à leurs » mugissemens : on croyoit entendre les bœufs » mêmes ». Ulysse s'étant rembarqué, fut assailli d'une tempête qui fit périr tous ses compagnons. *Voyez* PHAETUSE.

LAMPÉTIE, autre fille du Soleil & de Climène, l'une des Phaétontiades qui furent changées en peupliers, à cause de la mort de Phaéton leur frère. Servius appelle celle-ci Lampéthuse. *Voyez* HELIADES.

LAMPÉTIE ou ÉPIONE, femme d'Esculape. *V.* ÉPIONE, ESCULAPE.

LAMPONIA, dans la Troade.

Goltzius seul a attribué des médailles impériales grecques à cette ville.

LAMPOS, ou resplendissant; c'est le nom que Fulgence le mythologue donne à un des chevaux du Soleil : il est pris du Soleil vers son midi, lorsqu'il est dans toute sa splendeur. *Voyez* ACTEON, ERITHRÆUS, PHILOGEUS.

LAMPROIE, *muræna*. Les gourmands de Rome faisoient un grand cas de ce poisson cartilagineux. Mais celles qu'ils prisoient le plus, étoient pêchées dans le détroit qui sépare la Sicile de l'Italie. Macrobe (*sat.* 2. 2.) nous a conservé une opinion fabuleuse sur les *lamproies*. On croyoit qu'elles étoient desséchées par le soleil, lorsqu'elles montoient à la surface de la mer, au point de ne pouvoir plus plonger ni descendre au fond.

C. Hirtius eut le premier des viviers destinés aux *lamproies* seules, & placés sur le bord de la mer. Ce prodigue dépensa six mille nummus en *lamproies*, pour les tettins donnés aux triomphes de Jules-César (*Plin.* 9. 55.). On recherchoit singuliérement les laites des *lamproies*.

LAMPSAQUE, ville de l'Asie-mineure, où Priape étoit autrefois honoré d'un culte particulier. On y voyoit aussi un beau temple de Cybèle.

LAMPSAQUE, en Mysie. ΛΑΜ. & ΛΑΜΨ. & ΛΑΜΨΑΚΗΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en or.

R. en argent.

R. en bronze.

Leurs types ordinaires sont :

Un cheval marin à mi-corps.— Janus.

M. Neumann croit qu'on doit restituer à cette ville les petits bronzes avec des attributs de Bacchus, que MM. Pellerin & le Blond ont donné à *Lamia* de Thessalie.

On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées en l'honneur d'Auguste, de M. Aurèle, de Commode, de Julia Donna, de Géta, de Maximin, de Trajan Dece, de Caracalla, de Trajan, de Sévère, de Philippe fils.

LAMPTÉRIES, fêtes célébrées à Pallène;

en l'honneur de Bacchus, & ainſi appellées, parce qu'elles ſe faiſoient la nuit à la clarté des lampes. (*Pauſan. Ach.*) On y verſoit du vin à tous les paſſans.

LAMPUSA, ſibylle, fille de Calchas.

LAMUS, roi des leſtrigons, étoit fils de Neptune. Il bâtit la ville de Formies, qu'Homère appelle *Leſtrigonie*, ou *ville de Lamus*. Horace dit que c'eſt de lui que deſcendoit la famille *Lamia* à Rome.

LANARII pectinarii ſodales. Gruter (648. 2.) rapporte une inſcription, dans laquelle les cardeurs de laine ſont déſignés par ces mots.

LANASSE, femme de Pyrrhus; elle étoit arrière petite-fille d'Hercule, par Hyllus, petit-fils de ce héros, & aïeul de *Lanaſſe*. Pyrrhus la rencontra au temple de Jupiter-Dodonéus, & l'enleva. Il en eut huit enfans, du nombre deſquels étoit Pyalis, qui, ſuivant quelques-uns, lui ſuccéda; mais il paroît plus vrai qu'il eut pour ſucceſſeur Piélus, fils d'Andromaque. *Voyez* ANDROMAQUE, PIALIS, PIÉLUS, PYRRHUS.

LANCE. Pline dit (*lib. 7, c. 56*) que l'on attribuoit aux étoliens l'invention de la *lance*. Varron, & après lui Aulugelle, diſent que le mot latin *lancea* étoit eſpagnol: ſur quoi quelques ſavans ſoutiennent que l'uſage de la *lance* étoit venu d'Eſpagne en Italie; ils ajoutent que cet inſtrument n'étoit pas ſeulement une arme des eſpagnols, mais de tous les celtes, chez qui on trouve le mot *lance*. Feſtus dérivoit *lancea* du grec λογχη.

Le dard, ou fer de la *lance*, a été quelquefois accompagné d'une pointe recourbée en crochet; de ſorte qu'on pouvoit la comparer à un hameçon.

Sur des médailles autonomes de Conium en Phrygie, on voit le buſte d'un héros portant ſur l'épaule une *lance* de cette eſpèce. Les gaulois ajoutèrent un ſecond crochet au premier, de ſorte que cette courte *lance* qu'ils appélèrent *Angon*, étoit ſurmontée d'un dard placé entre deux crochets. On en voit une ſemblable ſur une médaille gauloiſe. Cette arme étoit particulière aux gaulois, comme le dit Agathias, & dès-lors on peut la reconnoître pour leur attribut, leur ſymbole, leur armoirie. La reſſemblance de la fleur-de-lys, ſymbole de l'empire françois, avec l'*angon*, nous apprend ſa véritable origine, ſur laquelle on a tant écrit de choſes invraiſemblables.

Les romains, ſelon Varron, repréſentoient le dieu de la guerre ſous la forme d'une *lance*, avant qu'ils connuſſent l'art de ſculpter. Ils avoient pris cette coutume des ſabins, chez qui la *lance* étoit le ſymbole de la guerre. Quelques peuples rendoient, ſelon Varron, un culte à une *lance*; & c'eſt de-là, ajoute-t-il, qu'eſt venue la coutume d'armer de *lances* ou de haſtes pures les ſtatues des dieux.

LANCER un navire. Les navires des anciens n'ayant point de quille, étoient *lancés* d'une manière plus ſimple que la nôtre. Une partie de l'équipage les tiroit par la proue (*Virgil. Æneid. IV.* 397.):

Tum verò Teucri incumbunt, & littore celſas
Deducunt toto naves.....

Une autre partie les pouſſoit par la poupe (*Valer. Flacc.* 1. 184.):

At ducis imperiis Minyæ, monituque frequentes
Puppem humeris ſubeunt, & tento poplite proni
Decurrunt.....

On employoit auſſi des leviers & des rouleaux au temps d'Homère. (*Odyſſ. E.* 261.)

Les navires étoient vuides quand on les *lançoit* de cette manière; mais Archimède inventa une machine qui *lançoit* en mer un navire tout chargé (*Plutarch. in Marcell.*) Athénée la nomme *hélice* (*lib. V.*); & Silius Italicus l'a chantée (*XIV.* 352.). Pour en peindre l'effet prodigieux, il dit qu'une femme ſeule pouvoit la faire agir:

..... Puppes etiam, conſtructaque ſaxa
Feminea traxiſſe ferunt contra ardua dextra.

Lorſque les navires étoient éloignés de la mer, ou qu'on vouloit les tranſporter par terre d'un port à un autre, ou les renfermer dans un retranchement placé loin du rivage, on réuniſſoit pluſieurs chariots ſur leſquels on plaçoit ces navires; & pour rendre le roulis plus facile, on étendoit ſur le chemin des cuirs d'animaux récemment écorchés (*Sil. Ital. XII.* 441.):

Incluſas igitur quibus haud errare dabatur
Arce ſuperpoſita, clauſtris maris extulit æſtu,
Perque adverſa tulit portatus in arva carinas.
Lubrica roboreis aderant ſubſtramina plauſtris,
Atque recens cæſi tergo prolapſa juvenci
Æquoream rota ducebat per gramina puppim.

LANCEARIS. Gruter (495. 3.) rapporte une inſcription dans laquelle on lit ce mot pour *Lanceariis*.

LANDINA, en Italie. ΛΑΝΔΙΝΑ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en bronze..... *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

LANGES. *Voyez* BERCEAU.

LANGUE grecque. Les romains étudièrent, avec passion, la *langue* grecque, vers le déclin de la république. Ceux qui se destinoient au barreau, Ciceron entr'autres, alloient à Athènes & en Grèce pour se perfectionner dans l'étude de cette *langue*. On donnoit aux autres des maîtres pour la leur enseigner. Apollodore, grec célèbre (*Sueton. c.* 89, *n.* 1) avoit été celui d'Auguste.

LANGUE latine. Malgré cette fureur des romains pour la *langue* grecque, leurs magistrats affectèrent de ne l'employer jamais dans les actes publics ou les actions d'éclat, même dans la Grèce. (*Valer. Maxim.* 2. 2. 2.) Jamais ils ne répondirent aux grecs qu'en latin; & ils les obligeoient de leur parler la même langue, ou d'employer à cet effet un interprète, quoique le grec fût entendu & parlé dans l'usage ordinaire par ces magistrats. Tite-Live (*lib. XI*, 42.) nous a conservé un témoignage encore plus éclatant de ce respect public des romains pour la *langue* latine, dans la démarche que firent les habitans de Cumes pour leur plaire. Cette ville parloit ordinairement grec, ainsi que toutes celles de la Campanie & de la grande Grèce; mais pour complaire à ses maîtres elle leur demanda & obtint de parler latin dans ses actes publics, & même dans les ventes: *cumanis..... petentibus permissum, ut publicè latinè loquerentur, & præconibus latinè vendendi jus esset.*

LANGUE (tirer la). Ce geste mocqueur étoit en usage chez les romains, comme on le voit dans Tite-Live (VII. 9.) Lorsque le gaulois vint insulter le camp de Manlius, entr'autres gestes mocqueurs dont il accompagnoit ses fanfaronades, il tira la *langue* à T. Manlius qui sortit pour le combattre. Aulu-Gelle (IX. 13.) en a aussi conservé le souvenir. Cornutus, interprétant ce vers de Perse (*Sat.* 1. 60.):

Nec linguæ, quantum sitiat canis appula, tantum.

dit que pour se mocquer de quelqu'un on tire la *langue* comme un chien altéré, *Sanna genus esse linguam exerere ad canis sitientis instar.*

Cet usage peut servir à expliquer un type fréquent des médailles grecques: c'est une tête de lion, vue de face, ouvrant la gueule & tirant la *langue*. Un héros de la guerre de Troie portoit ce symbole sur son bouclier, pour inspirer la terreur aux ennemis; en leur annonçant par-là sans doute qu'il se mocquoit d'eux.

LANGUES. Élagabale (*Lamprid.*) dépensoit dans ses festins des sommes considérables pour avoir des plats de *langues* de paons, de *langues* de rossignols.

Les *langues* étoient une offrande particulière à Mercure, comme dieu de l'éloquence.— On terminoit les festins chez les grecs par un sacrifice de *langues* que l'on brûloit (*Athen.* 1. 14.), peut-être pour recommander le secret & le silence sur les conversations tenues pendant le repas.

LANIPENDIUS *augustæ*. Muratori (889. 4.) rapporte une inscription, dans laquelle ces mots désignent un officier domestique chargé d'inspecter les travaux des esclaves de l'impératrice, de leur distribuer leur tâche. C'étoit une femme *lanipendia*, qui rempliſſoit cet office chez les particuliers.

LANISTA. On appelloit *lanistes* à Rome, les maîtres qui formoient les gladiateurs, & qui les fournissoient par paires au public. C'étoit eux qui les exerçoient, qui les nourrissoient, qui les encourageoient, & qui les faisoient jurer de combattre jusqu'à la mort. De là vient que Pétrone nomme plaisamment les gladiateurs, *lanistica familia*. Nous avons parlé des *lanistes* au mot GLADIATEURS.

Le *lanista* étoit lui-même un ancien gladiateur, un gladiateur émérite, qui avoit été gratifié du bâton appellé *rudis*, & affranchi. Ces maîtres de gladiateurs achetoient, pour former leurs troupes, des enfans; ou ils enlevoient ceux qui étoient exposés & abandonnés (*Martial.* 6. 82.):

Inspexit velut emptor, aut lanista.

Columelle (8. 2.) appelle *avium lanistæ*, ceux qui enseignoient à des oiseaux, & en particulier à des coqs, à se battre.

LANTERNES ordinaires & sourdes. Les anciens avoient aussi des *lanternes* sourdes; mais elles différoient des nôtres. Elles étoient couvertes sur les quatre côtés de peaux, dont trois étoient noires, & une seule étoit blanche. Casaubon les a décrites d'après un manuscrit de Julius Africanus. Leur usage étoit à la guerre, pour dérober une marche à l'ennemi. Les anciens se servoient aussi de vessies pour les *lanternes*, comme on le pratique encore aujourd'hui.

Il y avoit aussi des *lanternes* de corne, & entr'autres de celles du bœuf sauvage, ou de l'*urus*. Pline dit (*lib. VIII. cap. XV.*) que cette corne coupée

en lames minces est transparente. Il est fait mention dans le prologue de l'Amphytrion de Plaute d'une *lanterne* de corne : *quis es tu qui Vulcanum inclusum in cornu geris ?* L'épigramme 61e du 14e livre de Martial, a pour titre, *laterna cornea*. Mais est-on bien sûr que ce titre soit de Martial lui-même ?

L'on substitua le verre à la corne pour les *lanternes* dans le XIIe siècle. Adhelme, dans son éloge de la virginité, dit : n'aye point honte, ô vierge, de t'éclairer de *lanternes* de verre.

Sur deux cornalines de Stosch, & sur des pierres de la galerie de Florence, on voit l'Amour enveloppé dans une draperie, marchant doucement, & tenant une *lanterne* à la main.

LANTERNE de dôme. *Voyez* DÔME.

LANTIN, nom impropre donné dans les ateliers à la statue d'Antinoüs, qui est au Capitole.

LANUVIUM. Il y avoit un temple à *Lanuvium*, dédié à Junon-conservatrice. Tite-Live (*liv. XXII. chap. I.*) fait mention des sacrifices qui y furent décernés ; mais les anciens auteurs parlent encore davantage du champ de divination, nommé *solonius campus*, qui se trouvoit dans le territoire de cette ville.

Ce champ servoit d'asyle à un vieux & redoutable serpent, qui, toutes les années dans la saison du printemps, lorsque la terre reprend une nouvelle vie, venoit demander de la nourriture à certain jour fixe. Une fille du lieu, encore vierge, étoit chargée de la lui offrir ; cependant avec quelle crainte ne devoit-elle pas approcher du serpent terrible, & quelle épreuve pour son honneur ! Ce reptile ne vouloit recevoir de nourriture que d'une main pure & chaste. Malheur aux jeunes filles qui lui en auroient offert après avoir eu des foiblesses. Pour les autres, elles étoient rendues à leurs parens ; elles étoient comblées de caresses, & l'air retentissoit de cris de joie, qui sur ce favorable augure, annonçoit au pays la récolte la plus abondante.

Properce (*Eleg. 8. liv. 4.*) a décrit cette cérémonie ; & le roi de France possède dans son cabinet une belle pierre gravée, qui en donne la représentation. Un jeune homme, dit Mariette, se baisse pour prendre la corbeille mystérieuse dans laquelle est le serpent : cet animal va paroître ; & la fille, aussi modeste que timide, s'avance tenant une patère & un vase rempli de lait ou de miel. Son père & sa mère qui l'accompagnent, semblent implorer sur elle l'assistance des dieux ; & le satyre qui le suit & qui lève le bras en signe d'acclamation, nous apprend le succès de l'épreuve, & les avantages que les habitans en vont retirer.

LAOCOON, frère d'Anchise, étoit prêtre d'Apollon & de Neptune en même-temps. Voyant le peuple troyen admirer le cheval de bois que les grecs avoient laissé dans leur camp, & s'empresser de l'introduire dans la ville, il courut du haut de la citadelle pour s'y opposer, en les assurant qu'il y avoit des soldats cachés dans le corps de ce cheval, ou que c'étoit une machine de guerre pour renverser leurs murailles, pour dominer leurs maisons, ou pour quelqu'autre surprise. « Croyez, » troyens, que c'est un piège que l'on vous tend, » ne vous y fiez point ; je crains les grecs, même » lorsqu'ils font des présens ». En parlant ainsi, il lança de toute sa force une longue javeline contre les flancs du cheval. La javeline y resta, & leur profonde concavité retentit de la violence du coup. Cette action fut regardée par tout le monde comme une impiété ; & on en fut encore bien plus persuadé, lorsque *Laocoon*, après cela, offrant un sacrifice à Neptune sur le bord de la mer, vit sortir de l'isle de Ténédos deux affreux serpens, qui, se glissant sur la surface des eaux, s'élancent sur le rivage, & s'approchent avec des yeux étincelans & des sifflemens terribles ; ils vont droit à *Laocoon*, & commencent par se jetter sur ses deux petits enfans pour les dévorer : leur père, armé de dards, vient à leur secours ; ils se jettent de même sur lui, l'embrassent, se replient autour de son corps, & s'élèvent encore au-dessus de *Laocoon* de toute la tête, & de la partie supérieure de leur corps, *superant capite, & cervicibus altis* : couvert de leur venin, il fait tous ses efforts pour se dégager, & pousse vers le ciel des cris affreux : le peuple saisi de frayeur, disoit hautement, que c'étoit un châtiment que *Laocoon* avoit mérité, lui dont la main sacrilège avoit osé insulter le cheval sacré offert à Pallas. « On prétend, » dit Desfontaines, que cette description de Vir» gile a été copiée d'après le groupe de Phidias, » qui représentoit l'histoire de *Laocoon* & de ses » deux enfans, dévorés par deux serpens ». Pline (*lib. XXXVI. cap. V.*) assure qu'il a vu ce groupe dans le palais de l'empereur Titus ; il pouvoit être à Rome du temps de Virgile : il existe encore aujourd'hui à Rome ; & l'on en a fait en France plusieurs copies estimées, surtout celle qui est en bronze à Marli.

« Le monument le plus précieux du siècle d'Alexandre, dit Winckelmann (*hist. de l'Art, liv. 6. ch. 3.*), qui nous soit parvenu en entier, est, sans contredit, le grouppe de *Laocoon*. Nous plaçons sans preuve positive les auteurs de ce monument au siècle d'Alexandre : la plus forte conjecture en faveur de cette opinion est la perfection de l'ouvrage. Pline, en parlant de ce grouppe, nous le fait connoître comme une production préférable à tout ce qui a été fait en peinture & en sculpture (*Plin l. 36. c. 4. §. 11.*). Les auteurs du *Laocoon* sont Agésandre, Polydore & Athé-

nodore, rhodiens; l'opinion la plus générale fait les deux derniers fils du premier. En effet, ce qui prouve qu'Athénodore étoit fils d'Agésandre, c'est l'inscription de la base d'une statue de la villa Albani :

ΑΘΑΝΟΔΩΡΟΣ
ΑΓΗΣΑΝΔΡΟΥ ΡΟΔΙΟΣ
ΕΠΟΙΗΣΕ.

Athénodore, fils d'Agésandre, l'a fait. La statue de *Laocoon* rend aussi très-vraisemblable l'opinion qui donne à Polydore Agésandre pour père; parce qu'autrement il ne seroit pas concevable que trois artistes eussent pu s'accorder, je ne dis pas dans la manœuvre d'une seule & même statue, mais dans la distribution du travail, la statue du père étant bien plus belle que celles des fils. Je pense donc qu'Agésandre a fait *Laocoon*, & que Polydore & Athénodore ont sculpté les deux fils. »

« La base de la villa Albani, citée plus haut, découverte au milieu des ruines d'Antium, est de marbre noir; mais quelques restes font voir qu'elle portoit une statue de marbre blanc, dont on a trouvé un morceau de chlamyde. »

« Le grouppe de *Laocoon* décoroit jadis le palais de Titus; ce fut là qu'on en fit la découverte, & non, comme l'assurent Nardini & d'autres (*Rom. p.* 116.), dans les sept salles, qui étoient les réservoirs pour les bains de l'empereur. On sait positivement qu'il fut retrouvé sous la voûte d'un sallon qui paroît avoir fait partie des thermes de Titus; & cette découverte nous fait connoître la situation précise du palais de cet empereur, qui communiquoit avec ses thermes. Le *Laocoon* étoit placé dans une grande niche pratiquée au bout du sallon peint, où l'on voit encore le tableau antique du prétendu Coriolan. Les mémoires du temps nous apprennent que cette importante découverte fut faite par Félix de Frédis, romain. »

« Pline dit que le grouppe de *Laocoon* étoit formé d'un seul bloc; & la chose a pu lui paroître ainsi, parce qu'alors les différentes parties étoient jointes très-exactement : mais deux mille ans écoulés depuis sa fabrication, ont fait entrevoir des divisions presque insensibles, par lesquelles il est évident que l'aîné des fils avoit été travaillé séparément & ensuite ajouté au grouppe. Le bras droit de *Laocoon*, qui manquoit & qui est aujourd'hui de terre cuite, fait par le Bernin, devoit être restauré en marbre par Michel-Ange, qui l'avoit déja dégrossi, mais qui ne l'a pas achevé : on voit cette ébauche aux pieds de la figure. Ce bras, entortillé des deux serpens, se recourberoit par-dessus la tête de la statue, s'il étoit à sa place. Il est possible que l'artiste moderne se soit proposé pour but de renforcer l'aspect des souffrances de *Laocoon*; & comme le reste de la figure est libre, il a voulu sans doute, en approchant ce bras de la tête, offrir le sentiment de ses maux dans deux idées liées. Par les tours répétés des serpens, il a voulu concentrer dans cet endroit la douleur que l'artiste ancien a combinée avec la beauté de la figure, se proposant d'y faire régner l'une & l'autre. Mais il semble que le bras replié par-dessus la tête auroit partagé l'attention principale qu'exige cette partie essentielle du corps; & il paroît d'ailleurs que tous ces serpens auroient trop attiré les regards du spectateur. C'est pour cela que le Bernin a étendu le bras qu'il a restauré en terre cuite, pour laisser libre la tête de la figure, & pour ne la pas cacher par aucune autre partie du corps. »

« Les deux degrés pratiqués au bas de la plinthe sur laquelle repose *Laocoon*, paroissent indiquer les degrés de l'autel près duquel s'est passé la scène représentée dans le grouppe. »

« Dans l'immense quantité de statues qui furent enlevées aux villes grecques & transportées a Rome, celle de *Laocoon* tient le premier rang. Regardé comme la production la plus accomplie de l'art par les anciens eux-mêmes, ce fameux grouppe mérite d'autant plus l'attention & l'admiration de la postérité, qu'elle n'a rien produit encore qui puisse être comparé à ce chef-d'œuvre. Le philosophe y trouve une ample matière à réflexion, & l'artiste un sujet d'étude inépuisable. Qu'ils soient intimément persuadés tous deux que cette figure cache encore plus de beautés qu'elle n'en montre, & que l'entendement du maître étoit encore plus sublime que son ouvrage. »

« *Laocoon* vous offre le spectacle de la nature plongée dans la plus vive douleur, sous l'image d'un homme qui rassemble contre ses atteintes toute la force de son ame. Tandis que les souffrances gonflent ses muscles & contractent ses nerfs, on voit son esprit, armé de force, éclater sur son front sillonné, & sa poitrine, oppressée par la respiration gênée & par la contrainte cruelle, s'élever avec effort pour renfermer & concentrer la douleur qui l'agite. Les gémissemens qu'il étouffe & l'haleine qu'il retire, épuisent le tronc & creusent ses flancs; action qui nous laisse découvrir, pour ainsi dire, les viscères. Cependant ses propres souffrances paroissent l'affecter moins que celles de ses enfans, qui lèvent les yeux vers lui & qui implorent son secours. La tendresse paternelle de *Laocoon* se manifeste dans ses regards languissans; la compassion paroît nager sur ses prunelles comme une sombre vapeur. Sa physionomie exprime les plaintes & non pas les cris : ses yeux, dirigés vers le ciel, implorent l'assistance des dieux : sa bouche respire la langueur, & la lèvre inférieure qui descend, en est accablée; mais dans la lèvre supérieure qui est tirée en haut, cette langueur est jointe à une sensation douloureuse,

La souffrance, mêlée de l'indignation que font naître d'injustes châtimens, remonte jusqu'au nez, le gonfle & éclate dans les narines élargies & exhaussées. Au-dessous du front est rendu, avec la plus grande sagacité, le combat entre la douleur & la résistance, qui sont comme réunis en un point : pendant que celle-là fait remonter les sourcils, celle-ci comprime les chairs du haut de l'œil, & les fait descendre vers la paupière supérieure, qui en est presque toute couverte. L'artiste ne pouvant embellir la nature, s'est attaché à lui donner plus de développement, plus de contention, plus de vigueur : là même où il a placé la plus grande douleur, se trouve aussi la plus haute beauté. Le côté gauche, dans lequel le serpent furieux lance son venin mortel par la morsure, est la partie qui semble le plus souffrir par la proximité du cœur, & cette partie du corps peut être appellée un prodige de l'art. *Laocoon* veut lever les jambes pour se soustraire à ses maux. Enfin aucune partie n'est en repos. La touche même du maître concourt à l'expression d'une peau engourdie. »

De toutes les statues entièrement travaillées avec l'outil, la plus belle est sans contredit le *Laocoon*. C'est ici qu'un œil attentif découvre avec quelle dextérité & quelle sûreté le statuaire a promené l'instrument sur son ouvrage, pour ne pas perdre les touches savantes par un frottement réitéré. L'épiderme de cette statue paroît un peu brut, en comparaison de la peau lisse d'autres figures ; mais ce brut est comme un velours doux, comparé à un satin brillant. L'épiderme du *Laocoon* est pour ainsi dire comme la peau des premiers grecs, qui n'étoit point dilatée par l'emploi fréquent des bains chauds, ni relâchée par l'usage répété des frottoirs, connue chez les romains amollis par le luxe. Sur la peau de ces hommes nageoit une transpiration salutaire, comme le premier duvet qui revêt le menton de l'adolescent.

Ce fameux groupe se trouve sur une pierre gravée antique du cabinet du roi ; on remarque sur le devant un brûler, & dans le fond le commencement du frontispice du temple pour le sacrifice que ce grand-prêtre & ses enfans faisoient à Neptune, lorsque les deux horribles serpens vinrent les envelopper & leur donner la mort. Enfin le *Laocoon* a été gravé, avec beaucoup d'art, sur une améthyste, par le célèbre Sirlet, & cet ouvrage passe pour son chef-d'œuvre.

Il y a dans la collection de Stroschi une pâte de verre de *Laocoon* & ses deux fils, copiés exactement d'après le beau groupe du *Belvédère* de Rome.

LAODAMANTE, fils d'Hector & d'Andromaque. *V.* ANDROMAQUE.

LAODAMIE, fille de Bellérophon & d'Achémone, fut aimée de Jupiter, dont elle eut Sarpédon, roi de Lycie. Homère dit que Diane ne pouvant souffrir son orgueil, la tua à coups de flèches. *Voyez* SARPÉDON.

LAODAMIE, femme de Protésilas, ayant appris que son mari avoit été tué au siège de Troye, pour ne pas perdre de vue l'objet de sa douleur & de son amour, fit faire une statue qui ressembloit à son mari, & elle la tenoit toujours auprès d'elle. Un esclave ayant vu cette statue dans le lit de *Laodamie*, alla dire à Acaste son père, que la princesse étoit couchée avec un homme. Le roi accourt aussitôt à son appartement, & n'ayant trouvé que cette statue, il la fait enlever pour ôter à sa fille ce qui entretenoit sa douleur. *Laodamie* affligée de cette seconde perte, demanda aux dieux pour toute grace, qu'il lui fût permis de voir & d'entretenir son mari pendant trois heures seulement ; ce qui lui fut accordé. Mercure alla retirer des enfers Protésilas, & le lui présenta : mais le terme étant expiré, *Laodamie* ne peut se résoudre à la séparation, elle aima mieux suivre son époux dans le royaume de Pluton, que de rester sans lui sur la terre. Ovide nous a laissé une épitre de *Laodamie* à Protésilas, (c'est la treizième de ses héroïdes) par laquelle elle lui exprime la vive douleur qu'elle a ressentie de son départ, & la crainte continuelle où elle est que cette guerre ne lui devienne fatale, crainte entretenue par des songes funestes qui l'obsèdent toutes les nuits. *Voy.* PROTESILAS.

LAODAMIE, princesse d'Epire. Les épirotes ayant fait périr tous les princes de la famille royale dans une révolte générale, il ne restoit du sang de leurs rois, que Néréis & *Laodamie* sa sœur. Néréis épousa le fils de Gélon, roi de Sicile.

Laodamie s'étant réfugiée à l'autel de Diane, comme à un asyle qu'elle croyoit inviolable, y fut assommée impitoyablement par le peuple. Les dieux vengèrent ce forfait, par des fléaux & des calamités qui firent périr presque toute la nation. A la stérilité, à la famine, à la guerre civile, succédèrent d'autres guerres qui achevèrent de tout perdre. Milon qui avoit porté le coup mortel à *Laodamie*, devint furieux jusqu'au point de se déchirer le ventre & les entrailles, avec des pierres, du fer, & ses propres dents ; enforte qu'il mourut le douzième jour après le meurtre commis. C'est ainsi que Diane vengea la profanation de son asyle.

LAODICE, fille de Priam & d'Hécube, fut mariée en premières noces à Télèphe, fils d'Hercule ; mais ce jeune prince ayant quitté le parti des troyens pour passer dans celui des grecs, abandonna aussi son épouse. Priam remaria sa fille à Hélicaon, fils d'Antenor, qui fut tué peu de

temps après : pendant son veuvage, elle eut un fils d'Acamas, prince grec. *V.* ACAMAS. Lorsque la ville de Troye fut prise, *Laodice* pour éviter la captivité où elle se voyoit près de tomber, craignant surtout de devenir l'esclave de la femme de Télèphe, se précipita du haut d'un rocher. On voyoit, dans la Phrygie, le tombeau de cette infortunée princesse, du temps de Maximus, préteur de l'Asie, qui le fit réparer. Pausanias expliquant le fameux tableau de Polignote, qui représentoit la ville de Troye, dit que *Laodice* étoit représentée éloignée des autres captives, parce qu'elle ne fut point comprise parmi elles. « Il » n'est pas vraisemblable, dit-il, que les grecs » l'eussent tenue prisonnière ; car d'un côté, » Homère dit dans l'Iliade, qu'Anténor reçut chez » lui Ménélas & Ulysse, & qu'Hélicaon, fils » d'Antenor, épousa *Laodice* ; & de l'autre, Lesché nous apprend qu'Hélicaon ayant été blessé » en combattant de nuit, fut reconnu & sauvé » par Ulysse ». *Voy.* ASTIOCHÉ & TÉLÈPHE.

LAODICE, fille d'Agapénor, qui commandoit les troupes arcadiennes au siège de Troye, suivit son père à cette guerre & eut part à sa mauvaise fortune. Agapénor, après la prise de Troye, fut obligé de se retirer dans l'île de Chypre, & de s'y établir avec sa famille. *Laodice* envoyoit de là, tous les ans, un voile à Minerve-Aléa, par considération pour la ville de Tégée sa patrie.

LAODICE, fille d'Agamemnon & de Clytemnestre ; son père, dit Homère, l'offrit en mariage à Achille, pour être le sceau & le lien de leur reconciliation. On prétend que c'est la même qu'Electre. *Voy.* ELECTRE.

LAODICE fut mère de Niobé, selon quelques mythologues.

LAODICE, reine de Cappadoce, étant restée veuve d'Ariarathe avec six enfans mâles, en fit mourir cinq par le poison, dans la crainte de ne pas jouir long-temps de l'administration du royaume, si quelques-uns parvenoient à la majorité. Il y en eut un que le soin de ses parens déroba à la scélératesse de cette marâtre. Il fut le seul qui monta sur le trône après qu'elle eut été mise en pièces par le peuple indigné de sa cruauté.

LAODICÉE, dans le Pont galatique. ΛΑΟΔΙΚΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Le carquois & l'égide font distinguer ses médailles de celles des autres *Laodicées*.

Laodicée est formée des mots λαὸς, *peuple*, & δίκη, *droit* : endroit où l'on rend la justice au peuple.

LAODICÉE, en Phrygie, sur les confins de la Carie. ΛΑΟΔΙΚΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en argent ; ce sont des cistophores.

O. en or.

R. en bronze.

On distingue ses médailles au type de Jupiter debout, aux noms des magistrats, & aux alliances avec les autres villes.

Cette ville a fait frapper, sous l'autorité de ses *scribes*, des médailles impériales en l'honneur d'Auguste, de Claude, de Néron, de Titus, de Domitien, de Domitia, d'Hadrien, de Sabine, d'Antonin, de M. Aurèle, de Faustine jeune, de Commode, de Domna, d'Elagabale, de Mæsa, des deux Philippes, d'Otacile, de Caracalla.

Cette *Laodicée* a pris seule le titre de Néocore depuis Sévère.

LAODICÉE de Syrie, près de la mer. ΛΑΟΔΙΚΕΩΝ.

Sur plusieurs des médailles de cette ville, on voit une chouette, ou deux cornes d'abondance.

Ses médailles autonomes sont :

RRRR. en argent.

O. en or.

C. en bronze.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, avec son époque, en l'honneur de Néron, de Domitien, de Trajan, d'Antonin, de M. Aurèle, de Vérus, de Commode, de Sept.-Sévère, de Caracalla, d'Elagabale, de Caligula, de Sabine.

LAODICÉE, en Syrie. LAODICEON & LAVDICEON.

Col. Laodicéas. Metropoleos. Coloniæ Laodiceas Metropoleos.

Sept. Col. Laod. Metro. Septimiæ Coloniæ Laodiceæ Metropolis.

Cette colonie romaine a fait frapper des médailles latines en l'honneur de Caracalla, de Géta, d'Elagabale, de Tranquilline, de Philippe père, de Trébonien-Gallus, de Valérien, de Septime-Sévère, de Domna, de Macrin, de Diadumémen, d'Alexandre Sévère.

Seule des *Laodicées*, celle de Syrie porte le nom, ou le type de colonies, ou des époques, ou

ΙΕΡΑΣ, ou ΙΟΥΛΙΕΩΝ, ou ΠΡΟΣ ΘΑΛΑΣΣΗΙ, *ad mare.*

LAODICÉE, dans la Cœléſyrie, près du Liban. ΛΑΟΔΙΚΕΩΝ. ΠΡΟΣ. ΛΙΒΑΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales en l'honneur d'Antonin, de Commode, de de Septime-Sévère, de Domna, de Trajan-Déce.

On les diſtingue des médailles des autres *Laodicées*, parce qu'elles ſont toujours mention du mont Liban.

LAODOCUS, fils d'Antenor, fut le premier qui conſeilla de rompre le traité fait entre les troyens & les grecs, lorſque Pâris & Ménélas offrirent de ſe battre en combat ſingulier pour vider querelle. Homère dit que Minerve, par ordre de Jupiter, prit la reſſemblance de *Laodocus*, pour exhorter les troyens à l'infraction du traité.

LAOMÉDÉE, une des cinquante Néréides.

LAOMÉDON étoit fils d'Ilus, roi de Troie, & neveu de Ganimède. Cette fameuſe ville n'étoit pas encore entourée de murs. *Laomédon* entreprit ce grand ouvrage, & fut aidé par Neptune & Apollon, qui étoient alors dans la diſgrace de Jupiter, & bannis du ciel. *Voyez* APOLLON.

D'autres ont dit que ces dieux ne travaillèrent pas aux murs de Troie, mais ſe chargèrent du ſoin de garder les troupeaux du roi, tandis que tous ſes ſujets étoient occupés à conſtruire les murs. Ovide ne parle point de la diſgrace de ces dieux; il dit qu'Apollon, après s'être vengé de Midas, prit ſon eſſor dans les airs, & s'arrêta auprès de Troie, dans le temps que *Laomédon* commençoit à faire bâtir ſes murs; que cet ouvrage étant très-difficile, & d'une très-grande dépenſe, Neptune & lui ſe déguisèrent, ſe préſentèrent devant le prince, s'offrirent de conſtruire ſes murailles, & convinrent d'une ſomme d'argent pour leur récompenſe. Quoi qu'il en ſoit de ces circonſtances, tous les poëtes ſe réuniſſent à dire que, l'ouvrage fini, le roi refuſa à ces dieux le ſalaire dont il étoit convenu. Apollon ſe vengea en déſolant la ville par la peſte. Neptune, de ſon côté, inonda les états de *Laomédon;* non content de ce fléau, il envoya un monſtre furieux, qui acheva de tout déſoler. L'oracle conſulté répondit que, pour appaiſer les dieux, il falloit livrer à la voracité de ce monſtre une fille du ſang royal. Le ſort tomba ſur Héſione, fille du roi, qui fut attachée à un rocher ſur le rivage, pour attendre que le monſtre la dévorât. Hercule qui ſe trouva dans ces cantons, promit de la délivrer, moyennant un attelage de ſix chevaux. Les chevaux, qui étoient l'objet de ce traité, étoient les mêmes que Tros avoit reçu de Jupiter, en échange pour Ganymède ſon fils, que ce dieu avoit enlevé au ciel. *Voyez* CHEVAUX, GANYMÈDE.

Hercule réuſſit dans ſon entrepriſe. *Voyez* HERCULE. Mais le roi, que rien ne corrigeoit de ſa perfidie, refuſa de s'acquitter de ſa promeſſe. Hercule ſaccagea la ville, fit mourir *Laomédon*, & donna ſes états à Podarcès ſon fils, qui s'appella depuis Priam, & donna Héſione en mariage à Télamon ſon ami, qui l'avoit aidé dans cette expédition. Le tombeau de *Laomédon* fut placé au haut d'une des portes de Troie; & la durée de la ville fut attachée à celle de ce tombeau. *V.* FATALITÉS. Il fut aimé de la nymphe Strymo, fille du fleuve Scamandre, qui le rendit père de Tithon, mari de l'Aurore. Une des fatalités de Troie, étoit qu'elle ne pouvoit être priſe tant que ſubſiſteroit le tombeau de *Laomédon*, que Priam ſon fils, avoit fait élever ſur une des portes de la ville. Les troyens levèrent eux-mêmes cet obſtacle, lorſque, pour faire entrer le cheval de bois dans la place, ils firent une brèche à leurs murailles, & abattirent ce tombeau. *Voyez* HESIONE.

LAONOME, fille de Gunéus, fut mère d'Amphitrion, & eut ſoin des premières années de ſon petit fils Hercule, qu'elle retint auprès d'elle à Phénéon dans l'Arcadie. *Voyez* AMPHITRION.

LAPÉTHOS, dans l'iſle de Chypre.

Goltzius ſeul a attribué des médailles impériales à cette ville.

LAPHRIA, ſurnom que les calydoniens donnèrent à Diane, lorſqu'ils crurent que la colère qu'elle avoit fait ſentir à Oénée & à ſes ſujets s'étoit appaiſée. L'empereur Auguſte ayant dépeuplé Calydon & toute l'Italie, pour en tranſférer les habitans à Nicopolis, ſa nouvelle ville, donna à ceux de Patra en Achaïe, une partie des dépouilles de Calydon, & nommément la ſtatue de Diane *Laphria*, que ces peuples gardèrent précieuſement dans leur citadelle. Cette ſtatue étoit d'or & d'ivoire, & repréſentoit la déeſſe en habit de chaſſe. Les habitans de Patra, après lui avoir élevé un temple, établirent une fête annuelle en ſon honneur. Pauſanias (*Achaic.*) décrit les cérémonies qu'ils y obſervoient. « Ils arrangent en » rond, dit-il, tout au tour de l'autel, des piè» ces de bois verd de la longueur de cinquante cou» dées, & au milieu de ce circuit, ils mettent » une quantité de bois ſec. La veille de la fête, » ils y apportent de la terre molle, dont ils font » des gradins, afin de pouvoir monter à l'autel. » Enſuite la cérémonie commence par une proceſ» ſion, où l'on porte la ſtatue de la déeſſe avec » toute la pompe imaginable; une vierge qui » exerce le ſacerdoce, paroît la dernière portée ſur » un char attelé de deux cerfs. Le lendemain on » prépare le ſacrifice, & tous y aſſiſtent avec autant » de dévotion que d'allégreſſe; entre la baluſtrade » & l'autel, il y a un grand eſpace où l'on jette » toutes ſortes d'animaux vivans; premiérement

» des oiſeaux bons à manger ; en ſecond lieu, des » victimes plus conſidérables, comme des ſan » gliers, des cerfs, des chevreuils, des louve- » teaux, des ourſons, même des lou[illegible]s & des » ours ; troiſiémement, des fruits de toute eſ- » pèce, enſuite on met le feu au bûcher. Alors » ces animaux qui ſentent la chaleur de la flamme, » deviennnent furieux, quelques-uns même s'é- » lancent au-deſſus de la baluſtrade, & cherchent » à s'échapper ; mais on les reprend, & on les » ramène à l'autel. Ce qu'il y a de particulier, » c'eſt qu'au rapport de ces peuples, il n'en » arrive point d'accident, & que jamais perſonne » n'a été bleſſé en cette occaſion ». Cette Diane Laphria eſt auſſi nommée *Triclaria*.

LAPHRIA (*Diana*).

Les habitans de *Patra*, dans l'Achaïa, rendoient un culte particulier à Diane, ſous le nom de *Laphria*, ſynonyme de *Venatrix* ; c'eſt pourquoi on doit rapporter à cette Colonie romaine les medailles latines ſans inſcriptions de villes, ſur leſquelles on lit : DIANA LAPHRIA.

LAPHYRE, ſurnom de Minerve, formé de λαφυρα, *butin*, *dépouille*, parce qu'elle étoit la déeſſe de la guerre, & que c'étoit elle qui faiſoit faire du butin, remporter les dépouilles des ennemis.

LAPHYSTIUS, ſurnom de Jupiter, à qui Phryxus immola le bélier qui l'avoit porté à Colchos. Les orchoméniens lui donnèrent ce nom, formé de λαφυζειν, ſe hâter, s'enfuir, en mémoire de la fuite de Phryxus ; & depuis ce tems-là, Jupiter *Laphyſtius* fut regardé comme le dieu tutélaire des fugitifs.

Le mont *Laphyſtium*, où ce Jupiter étoit adoré, étoit encore célèbre par ſes bacchantes, & par le repos qu'y prit Hercule, ſortant des enfers & traînant le cerbère.

LAPICIDINIS *cariſtiis* (*à*). Gruter (593. 8.) a publié l'épitaphe d'un inſpecteur des carrières de *Cariſtium*, déſigné par cette dénomination. L'ancienne *Cariſtium* étoit ſituée entre *Dertona* & *Genua*, aux environs d'Aqui, dans le Montferrat.

LAPIDAIRE (ſtyle). *Voyez* INSCRIPTIONS.

LAPIDARIUS. On liſoit à Vaiſon l'inſcription ſuivante, dans laquelle ce mot déſigne un tailleur de pierres, ou un lapidaire :

D. SALLUSTIO. ACCEPTO. OPIFICES LAPIDARI
OB. SEPULTURAM. EJUS.

(*Spon. Miſc. ſect. VI. p.* 222.)

LAPIDATION ; c'eſt le nom d'un jour de fête que les éginètes célébroient en mémoire de deux filles de Crète, qu'ils avoient malheureuſement tuées à coup de pierres dans une ſédition. *Voyez* AUXÉSIE & LAMIE.

LAPIN ſur les médailles. Le lièvre & le *lapin* ſont le ſymbole de l'Eſpagne, où il s'en trouve en quantité. On en voit auſſi ſur les médailles de Sicile, & ils marquent en général l'abondance, à cauſe de leur fecondité.

LAPIS (Jupiter). *V.* JUPITER.

LAPIS-LAZULI, eſpèce de jaſpe bleu, taché de couleur d'or par des pyrites. Les anciens graveurs l'ont employé quelquefois. C'étoit leur *cyanus* que les égyptiens ſavoient contrefaire. *V.* COBALT.

LAPIS-FABALIS, pierre ainſi nommée par les anciens, parce qu'elle reſſembloit à une fève. On la trouvoit communément dans le Nil, & elle étoit noire. C'étoit probablement une mine de fer en globules allongés & applatis.

LAPIS-MANALIS, pierre ſacrée que l'on portoit en grande pompe dans les rues de Rome, pour obtenir de la pluie de Jupiter. Elle étoit dépoſée hors la porte Capène, près d'un temple de Mars. Feſtus qui nous l'apprend, ajoute que cette cérémonie étoit toujours couronnée du ſuccès, & que de là fut formé le nom de la pierre : *inſequebatur pluvia ſtatim : eumque quòd aquas manaret, manalem lapidem dixere.*

LAPIS-PERTUSUS. Victor place ce monument dans la ſeptième région. Il eſt probable que c'étoit un endroit, frappé de la foudre, couvert d'une pierre percée à jour ; parce qu'il étoit défendu de couvrir entiérement un tel lieu.

LAPIS-SUGGESTUS, terrein élevé dans le marché, ou la place publique, ſur lequel ſe plaçoit le crieur des marchandiſes à vendre, des meubles, des eſclaves, &c. De là vient que Ciceron (*in Piſ. c.* 15.) déſigne deux tribuns du peuple qui avoient été eſclaves, par ces mots : *duos de lapide emptos tribunos plebis.*

LAPITHES, peuples de Theſſalie, qui prirent leur nom de Lapitha, fils d'Apollon, & de Stilbé, fille de Pénée. Les nôces de Pirithoüs, leur roi, occaſionnèrent une guerre ſanglante entre ces peuples & les centaures, où ceux-ci furent exterminés, ou du moins entiérement diſſipés par la valeur d'Hercule & de Théſée, chefs des lapithes. *Voyez* CENTAURES, PIRITHOÜS.

Pline (*lib. VII. cap. LVI.*) & Virgile leur attribuent l'invention de la ſelle & de la bride, parce qu'ils étoient d'habiles cavaliers.

LAPITHÆ, dans la Theſſalie. ΛΑΠΙΘ.

Les médailles autonomes de ce peuple ſont :

RRR. en argent.

RRRR. en bronze.

O. en or.

Leur type ordinaire eſt une lyre.

LAPPA, en Crète. ΛΑΠΠΑΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Auguſte, de Domitien, de Domitia & de Commode.

LAQUEATORES, les mêmes gladiateurs que les *Rétiaires*. *V.* ce mot.

LAR, *lartis*, prénom des rois du Latium, tels que Porſena, Tolumnius, &c. Herminius, qui fut conſul l'an 306 de Rome avec T. Virginius, s'appelloit auſſi *Lar Herminius*, peut-être pour déſigner ſon ancienne origine.

LAR, *laris*, dieu Lare. *Voyez* LARES.

LARA, LARUNDA, } fille du fleuve Almon, ayant eu l'indiſcrétion de faire confidence à Junon des galanteries de Jupiter, ce dieu, dit Ovide, lui fit couper la langue, & ordonna à Mercure de la conduire aux enfers. Le triſte état où elle étoit n'avoit pas éteint tous ſes charmes ; ſon conducteur en devint amoureux, & la rendit mère de deux jumeaux, appellés lares. On l'appelloit auſſi *Laranda*, *Larunda* & *Mania*, parce qu'elle étoit mère des Mânes. (*Ovid. faſt.* 2. 597. 615.)

LARAIRE, *larârium*, oratoire, chapelle domeſtique, deſtinée en particulier chez les romains au culte des dieux *lares*. Chacun y honoroit encore d'un culte ſingulier les divinités particuliéres de ſa famille, de ſa maiſon, & y dépoſoit leurs images en raccourci. Lampride (*Alex. Sev. cap. XXIX.*) dit qu'Alexandre-Sévère avoit deux eſpèces de *laraire*, l'un plus retiré où il avoit placé les images des bons princes déifiés, & des hommes les plus eſtimés pour les mœurs, entre leſquels on voyoit Apollonius, Jéſus-Chriſt, Abraham, Orphée, &c., & les images de ſes ancêtres. Dans un autre *laraire*, moins retiré, étoient les hommes célèbres par leurs talens, Virgile, Cicéron, Achille, &c. Tous les matins l'empereur leur offroit à tous un ſacrifice.

Les *laraires* des anciens ont été le plus grand magaſin, ou plutôt la plus grande reſſource des antiquaires ; ſans eux, on ſeroit réduit aux ſeuls monumens publics, élevés par la magnificence ou par la vanité ; ſans eux, pluſieurs divinités domeſtiques, mais principales, ſeroient preſque inconnues. C'eſt à quelques-uns de ces *laraires* que nous devons les bronzes qui rempliſſent les cabinets.

« Les attributs, dit Caylus (*Rec. d'ant. tom. III. pag.* 168.), & les accompagnemens de cette très-petite figure de plomb, ne permettent pas de douter, qu'elle ne repréſente une Vénus ſortant du bain. Une diſpoſition, ſi commune & ſi répétée, ne peut avoir d'autre mérite que celui du tour & de la compoſition : ce monument privé de l'un & de l'autre, n'auroit donc pas trouvé place dans ce recueil, ſans la ſingularité dont il eſt accompagné. La voici : les figures de ce métal, & de cette proportion, ſervoient à l'amuſement des enfans, ainſi qu'à leurs petits autels, appellés *lararium puerile*, dont il eſt fait mention dans les auteurs anciens : de ſorte que les enfans faiſoient alors par religion, ce que font aujourd'hui les nôtres. Le marquis Olivièri, très-connu dans la république des lettres, avoit trouvé à Péſaro, dans une de ſes terres, un petit coffre rempli de divinités, exécutées en plomb avec de très-petits inſtrumens propres aux ſacrifices. En 1749, on trouva auprès de *Sarſina* des figures pareilles, qui n'avoient point été ſéparées depuis leur ſortie du moule. On fait aujourd'hui pour les enfans les ornemens des autels de la même manière & du même métal. L'étude de l'antiquité confirme à chaque inſtant la maxime du ſage, qui diſoit il y a pluſieurs ſiècles : *nihil ſub ſole novum* ».

LARALIES, LARARIES, } fêtes célébrées en l'honneur des Lares ; les mêmes que les *compitales*. *Voyez* ce mot. On trouve dans les faſtes kalendaires, aux féries de décembre, le mot *LAR.*, que Manuce a cru être l'abrégé des *larentalia*. Mais c'eſt l'abrégé de *laralies* ; car Denys d'Halycarnaſſe dit qu'on célébroit ces dernières fêtes peu de jours après les ſaturnales. (*Dionyſ. lib. IV.*)

LARANDA. *Voyez* LARA.

LARANDA, dans la Lycaonie. ΛΑΡΑΝΔΕΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Antonin.

LARARIUM. *V.* LARAIRE.

LARARIES. *V.* LARALIES.

LARDARIUS. Gruter (647. 4.) rapporte l'épitaphe ſuivante, qu'on liſoit à Narbonne.

L. NEFFINIUS
POTITI. L.
PRIMUS
LARDARIUS
SIBI ET.....

Elle appartient à un marchand de lard.

LARENTALES; c'eſt le nom que Feſtus donne à une fête des romains. Ovide & Plutarque l'appellent *laurentales*, & Macrobe, *larentalia*, *laurentalia*, *laurentiæ feriæ*, ou *laurentinalia;* car, ſelon l'opinion de Paul Manuce, de Goltzius, de Roſinus, & de la plupart des littérateurs, tous ces divers noms deſignent la même choſe.

Les *larentales* étoient une fête à l'honneur de Jupiter; elle tomboit au 10 des calendes de janvier, qui eſt le 23 de décembre. Cette fête avoit pris ſon nom d'*Acca larentia*, nourrice de Rémus & de Romulus; ou, ſelon d'autres (les avis ſe trouvant ici fort partagés) d'*Acca Larentia*, célèbre courtiſane de Rome, qui avoit inſtitué le peuple romain ſon héritier, ſous le règne d'Ancus Martius. Quoi qu'il en ſoit de l'origine de cette fête, on la célébroit hors de Rome, ſur les bords du Tibre, & le prêtre qui y préſidoit, s'appelloit *larentialis flamen*, le flamine larentiale. (D. J.)

LARENTIA. V. ACCA.

LARES; c'étoient chez les romains les dieux domeſtiques, les dieux du foyer, les génies protecteurs de chaque maiſon, & les gardiens de chaque famille. On appelloit indifféremment ces dieux tutélaires, les dieux *Lares*, ou *Pénates;* car pour leur deſtination ces deux noms ſont ſynonymes. Varron & Macrobe diſent que les *lares* étoient enfans de Mania; Ovide, dans ſes faſtes, les fait naître de Mercure & de *Lara*, que Lactance & Auſone appellent *Larunda*.

L'idée de leur exiſtence & de leur culte paroît devoir ſa première origine à l'ancienne coutume des égyptiens, d'enterrer dans leurs maiſons les morts qui leur étoient chers. Cette coutume ſubſiſta chez eux fort long-temps, par la facilité qu'ils avoient de les embaumer & de les conſerver. Cependant l'incommodité qui en réſultoit à la longue, ayant obligé ces peuples & ceux qui les imitèrent, de tranſporter ailleurs les cadavres, le ſouvenir de leurs ancêtres & des bienfaits qu'ils en avoient reçus, ſe perpétua chez leurs deſcendans; ils s'adreſsèrent à eux comme à des dieux propices, toujours prêts à exaucer leurs prières.

Ils ſuppoſèrent que ces dieux domeſtiques daignoient rentrer dans leurs maiſons, pour procurer à la famille tous les biens qu'ils pouvoient, & détourner les maux dont elle étoit menacée; ſemblables, dit Plutarque, à des athlètes, qui ayant obtenu la permiſſion de ſe retirer à cauſe de leur grand âge, ſe plaiſoient à voir leurs élèves s'exercer dans la même carrière, & à les ſoutenir par leurs conſeils.

C'eſt de cette eſpèce qu'eſt le dieu *Lare*, à qui Plaute fait faire le prologue d'une de ſes comédies, de l'*Aulularia;* il y témoigne l'affection qu'il a pour la fille de la maiſon, aſſurant qu'en conſidération de ſa piété, il ſonge à lui procurer un mariage avantageux, par la découverte d'un tréſor confié à ſes ſoins, dont il n'a jamais voulu donner connoiſſance ni au père de la fille, ni à ſon aïeul, parce qu'ils en avoient mal uſé à ſon égard.

Mais les particuliers qui ne crurent pas trouver dans leurs ancêtres des ames, des génies aſſez puiſſans pour les favoriſer & les défendre, ſe choiſirent chacun, ſuivant leur goût, des patrons & des protecteurs parmi les grandes et les petites divinités, auxquelles ils s'adreſsèrent dans leurs beſoins: ainſi s'étendit le nombre des dieux *lares* domeſtiques.

D'abord, Rome effrayée de cette multiplicité d'adorations particulières, défendit d'honorer chez ſoi des dieux dont la religion dominante n'admettoit pas le culte. Dans la ſuite, ſa politique plus éclairée ſouffrit non-ſeulement dans ſon ſein l'introduction des dieux particuliers, mais elle crut devoir l'autoriſer expreſſément.

Une loi des douze tables enjoignit à tous les habitans de célébrer les ſacrifices de leurs dieux pénates, & de les conſerver ſans interruption dans chaque famille, ſuivant que les chefs de ces mêmes familles l'avoient preſcrit.

On ſait que lorſque, par adoption, quelqu'un paſſoit d'une famille dans une autre, le magiſtrat avoit ſoin de pourvoir au culte des dieux qu'abandonnoit la perſonne adoptée. Ainſi Rome devint l'aſyle de tous les dieux de l'univers, chaque particulier étant maître d'en prendre pour ſes pénates tout autant qu'il lui plaiſoit, *quum ſinguli*, dit Pline, *ex ſemetipſis, totidem deos faciant Junones, genioſque.*

Non-ſeulement les particuliers & les familles, mais les peuples, les provinces & les villes, eurent chacune leurs dieux *lares* ou pénates. C'eſt pour cette raiſon que les romains, avant que d'aſſiéger une ville, en évoquoient les dieux tutélaires, et les prioient de paſſer de leur côté, en leur promettant des temples & des ſacrifices, afin qu'ils ne s'oppoſaſſent pas à leurs entrepriſes; c'étoit là ce qu'on nommoit *évocation. Voyez ce mot.*

Après ces remarques, on ne ſera pas ſurpris de trouver dans les auteurs & dans les monumens,

outre les *lares* publics & particuliers, les *lares* qu'on invoquoit contre les ennemis, *lares hoſtilii ;* les *lares* des villes, *lares urbani ;* les *lares* de la campagne, *lares rurales ;* les *lares* des chemins, *lares viales ;* les *lares* des carrefours, *lares compitales*, &c. En un mot, on trouve dans les inſcriptions de Gruter, & autres livres d'antiquités, des exemples de toutes ſortes de *lares ;* il ſeroit trop long de les rapporter ici.

C'eſt aſſez de dire que le temple des *lares* de Rome en particulier étoit ſitué dans la huitième région de cette ville. Ce fut Titus Tatius, roi des ſabins, qui le premier leur bâtit ce temple : leur fête, nommée *lararies*, arrivoit le onze avant les calendes de janvier. Macrobe l'appelle aſſez plaiſamment la ſolemnité des petites ſtatues, *celebritas ſigillariorum ;* cependant Aſconius Pédianus prétend que ces petites ſtatues étoient celles des douze grands dieux ; mais la plaiſanterie de Macrobe n'en eſt pas moins juſte.

Les *lares* domeſtiques étoient à plus forte raiſon repréſentés ſous la figure de petits marmouſets d'argent, d'ivoire, de bois, de cire, & autres matières ; car chacun en agiſſoit envers eux ſuivant ſes facultes. Dans les maiſons bourgeoiſes, on mettoit ces petits marmouſets derrière la porte, ou au coin du foyer, qui eſt encore appelle *la lar* dans quelques endroits du Languedoc. Les gens qui vivoient plus à leur aiſe, les plaçoient dans leurs veſtibules ; les grands ſeigneurs les tenoient dans une chapelle nommée *laraire*, & avoient un domeſtique chargé du ſervice de ces dieux ; c'étoit chez les empereurs l'emploi d'un affranchi.

Les dévots aux dieux *lares* leur offroient ſouvent du vin, de la farine & de la deſſerte de leurs tables ; ils les couronnoient dans des jours heureux, ou dans de certains jours de fêtes, d'herbes & de fleurs, ſur-tout de violettes, de thym & de romarin ; ils leur brûloient de l'encens & des parfums ; enfin, ils mettoient devant leurs ſtatues des lampes allumées. Je tire la preuve de ce dernier fait, peu connu, d'une lampe de cuivre, à deux branches, qu'on trouva ſous terre à Lyon, en 1505. Les mains de cette lampe entouroient un petit piédeſtal de marbre, ſur lequel étoit cette inſcription : *Laribus ſacrum, P. F. Rom.* qui veut dire, *publicæ felicitati Romanorum.* Il eût été agréable de trouver auſſi le dieu *lare ;* mais apparemment que les ouvriers le mirent en pièces en fouillant.

Quand les jeunes enfans de qualité étoient parvenus à l'âge de quitter leurs bulles, petites pièces d'or en forme de globe applati, qu'ils portoient ſur la poitrine, ils venoient les pendre au cou des dieux *lares* & leur en faire hommage. « Trois de ces enfans, revêtus de robes blanches, » dit Pétrone, entrèrent alors dans la chambre : » deux d'entr'eux poſèrent ſur la table les *lares* » ornés de bulles ; le troiſième tournant tout » autour avec une coupe pleine de vin, s'écrioit : » Que ces dieux nous ſoient favorables ! »

Les bonnes gens leur attribuoient tous les biens & les maux qui arrivoient dans les familles, & leur faiſoient des ſacrifices pour les remercier ou pour les adoucir ; mais d'autres, d'un caractère difficile à contenter, ſe plaignoient toujours, comme la Philis d'Horace, de l'injuſtice de leurs dieux domeſtiques.

.....*Et penates*

Maret iniquos.....Od. IV. l. 2.

Caligula, que je dois au moins regarder comme un brutal, fit jetter les ſiens par la fenêtre, parce qu'il étoit, diſoit-il, très-mécontent de leur ſervice.

Les voyageurs religieux portoient toujours avec eux, dans leurs hardes, quelque petite ſtatue des dieux *lares ;* mais Cicéron craignant de fatiguer ſa Minerve dans le voyage qu'il fit avant que de ſe rendre en exil, la dépoſa par reſpect au capitole.

La victime ordinaire qu'on leur ſacrifioit en public, étoit un porc. Plaute appelle ces animaux, en badinant, *porcs ſacrés*. Ménechme, *act. II. ſc.* 2. demande combien on les vend, parce qu'il en veut acheter un, afin que Cylindrus l'offre aux dieux *lares* pour être délivré de ſa démence.

La flatterie des romains mit Auguſte au rang des dieux *lares*, voulant déclarer, par cette adulation, que chacun devoit le reconnoître pour le défenſeur & le conſervateur de ſa famille. Mais cette déification parut dans un temps peu favorable ; perſonne ne croyoit plus aux dieux *lares*, & l'on n'étoit pas plus croyant aux vertus d'Auguſte : on ne le regardoit que comme un heureux uſurpateur de la tyrannie.

J'ai oublié d'obſerver que les *lares* s'appelloient auſſi *præſtites*, comme qui diroit *gardiens des portes ; quod præſtant oculis omnia tuta ſuis*, dit Ovide dans ſes Faſtes. J'ajoute que les auteurs latins ont quelquefois employé le mot *lare* pour exprimer une famille entière, l'état & la fortune d'une perſonne ; *parvo ſub lare, paterni laris inops*, dit Horace.

Les *lares*, dit Plaute, avoient pour ſymbole un chien, & ils étoient quelquefois revêtu de la peau d'un chien, ſans doute parce que les chiens font la même fonction que les *lares*, qui eſt de garder la maiſon, & on étoit perſuadé que ces dieux en éloignoient tout ce qui auroit pu nuire. On les honoroit encore ſous le nom de *grondiles ;* c'eſt-à-dire grognant comme font les porcs : c'eſt Romulus qui leur donna ce nom, en mémoire de la truie qui avoit mis bas trente petits cochons en une ſeule fois.

On voit au Muſeum de Florence un autel antique, qui étoit autrefois dans la villa Médicis de Rome, ſur lequel on lit *Laribus Augustis*, au deſſus de deux *lares*. Ces dieux ſont repréſentés comme les *Pocillatores*, eſclaves ſervant à boire. Ils ſont couronnés de laurier, vêtus d'une tunique courte, liée avec une ceinture, & chauſſés avec des brodequins ou bottines qui ſe terminent à mi-jambe. D'une main, ils tiennent un vaſe à boire, fait en manière de corne, appellé *rhyton*, & de l'autre une patere. Cette inſcription fixe l'idée que l'on doit avoir des figures de cette eſpèce, répétées ſi ſouvent ſur les monumens antiques.

On n'adreſſoit le plus ſouvent à ces divinités domeſtiques que des prières : on ſe contentoit de brûler des parfums devant elles ; & pour l'ordinaire, les offrandes qu'on leur préſentoit, ſe réduiſoient à des prémices & à des libations. Comme néanmoins ces dieux particuliers étoient ſouvent les mêmes, auxquels on ſacrifioit avec le plus de pompe, on leur conſacroit, en proportion de leur taille, tous les uſtenſiles qui, dans un plus grand volume, ſervoient dans leurs temples au culte public qu'on leur rendoit « C'eſt pourquoi, dit Caylus (*Rec. 3. p. 171.*), je leur attribue ce petit vaſe, de la hauteur de treize lignes ſeulement, certainement antique, d'agathe noire, & dont la forme n'eſt pas des plus heureuſes. Son inutilité dans tous les temps, m'engage à le regarder comme un meuble que le culte des dieux *lares* avoit introduit chez les romains. »

« Le médiocre volume de ce réchaud de terre cuite, m'engage à le placer, ainſi que le vaſe du numéro précédent, au nombre de ceux qui étoient deſtinés au ſervice des dieux *lares*. Il eſt vraiſemblable qu'il n'avoit d'autre deſtination que celle des fumigations qu'on leur offroit. Sa forme ſingulière, c'eſt-à-dire l'élévation de ſes quatre angles, qui donnoient de l'air au feu, & par conſéquent le pouvoient entretenir, malgré les plats ou les autres corps que l'on vouloit échauffer, n'ont paru dignes d'être remarqués. La matière de ce petit meuble, malgré les feuillages & les autres ornemens répandus ſur ſes quatre faces, ne donne pas une haute idée de l'opulence de ſes anciens maîtres : cependant il a été trouvé à Rome depuis très-peu de temps ; mais on ſait que dans les plus grandes villes l'opulence a toujours été fort inégalement répartie. Il a de hauteur cinq pouces. »

LARGESSES, ſ. f. pl. *Hiſt.* dons, préſens, libéralités. Les *largeſſes* s'introduiſirent à Rome avec la corruption des mœurs, & pour lors les ſuffrages ne ſe donnèrent qu'au plus libéral. Les *largeſſes* que ceux des romains qui aſpiroient aux charges prodiguoient au peuple, ſur la fin de la république, conſiſtoient en argent, en blé, en pois, en féves ; & la dépenſe à cet égard étoit ſi prodigieuſe, que pluſieurs s'y ruinèrent abſolument. Je ne citerai d'autre exemple que celui de Jules-Céſar qui, partant pour l'Eſpagne après ſa prêture, dit qu'attendu ſes dépenſes en *largeſſes* il auroit beſoin de trois cents trente millions pour ſe trouver encore vis à-vis de rien, parce qu'il devoit cette ſomme au-delà de ſon patrimoine. Il falloit néceſſairement, dans cette poſition, qu'il périt ou renverſât l'état ; & l'un & l'autre arrivèrent. Mais les choſes étoient montées au point que les empereurs, pour ſe maintenir ſur le trône, furent obligés de continuer à répandre des *largeſſes* au peuple : ces *largeſſes* prirent le nom de *congiaires* ; & celles qu'ils faiſoient aux troupes, celui de *donatifs*. *Voyez* CONGIAIRES & DONATIFS.

Enfin, dans notre hiſtoire, on appella *largeſſes* quelques légères libéralités que nos rois diſtribuoient au peuple dans certains jours ſolemnels. Ils faiſoient apporter des hanaps ou des coupes pleines d'eſpèces d'or & d'argent ; & après que les hérauts avoient crié *largeſſes*, on les diſtribuoit au public. Il eſt dit, dans le Cérémonial de France, (*tom. II. p. 742.*), qu'à l'entrevue de François I & d'Henri VIII, près de Guignes, l'an 1520, « pendant le feſtin, il y eut *largeſſes* criées par » les rois & héraults d'armes, tenant un grand pot » d'or bien riche. »

C'eſt la dernière fois de ma connoiſſance qu'il eſt parlé de *largeſſes* dans notre hiſtoire ; & au fond, la diſcontinuation de cet uſage frivole n'eſt d'aucune importance à la nation. Les vraies *largeſſes* des rois conſiſtent dans la diminution des impôts qui accablent le malheureux peuple. (*D. J.*)

LARGITIONALIS, bas-officier de l'empereur, eſpèce d'huiſſier ou de ſergent offrant des ſacrifices & des fleurs. *Voyez* GENIES, PÉNATES.

LARINUM, en Italie. VADINOD.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leurs types ordinaires ſont :

Un cavalier galopant.

Un aigle éployé ſur un foudre.

Un dauphin.

Deux cornes d'abondance.

LARISCOLUS, ſurnom de la famille ACCOLEIA.

LARISSA, en Theſſalie. ΛΑΡΙΣΑΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

C. en argent.

O. en or.

RR. en bronze.

Leurs types ordinaires ſont :

Un cheval courant.

Un cheval paiſſant.

Un cheval à mi-corps.

LARISSA, ville de la Theſſalie, ſur le Penée. C'étoit la patrie d'Achille. Jupiter y étoit particuliérement honoré, d'où il fut ſurnommé LARISSÆUS.

LARISSÆUS, LARISSIUS, } Jupiter. *Voyez* LARISSA.

LARISSUS, rivière du Péloponèſe, entre l'Achaïe & l'Elide. Pauſanias dit que ſur les bords de cette rivière étoit un temple de Minerve-*Lariſſéenne*.

LARMES. Ce n'étoit pas aſſez pour les antiquaires d'avoir cru que les lacrymatoires trouvés dans les tombeaux des anciens avoient été remplis de *larmes ;* ils ont encore dit que les trous pratiqués ſouvent dans le couvercle de ces tombeaux avoient auſſi ſervi à y introduire des *larmes*. Fabretti (*Inſcript. p.* 63 & 69.) croit que les coupes ſculptées ſur les couvercles des ſarcophages, toujours perçées dans le milieu d'un trou qui pénétroit toute l'épaiſſeur des couvercles, & ſouvent de pluſieurs, ont pu ſervir à faire couler ſur les cendres des libations de vin & de lait. Mais il aſſure qu'elles étoient deſtinées particuliérement à laiſſer pénétrer les *larmes* des parens dans l'intérieur du ſarcophage, pour en arroſer des cendres chéries. Il étaye ſon ſentiment des épitaphes ſuivantes, qui toutes ſont accompagnées de coupes ſculptées, & dans leſquelles on trouve quelquefois les *larmes* exprimées.

D. M. Q. CREPEREIO
ABASCANTO. FILIO. PIO
VIX. AN. VII. MENS. VIIII.
DIEB VI
H VIII

FECIT. ATIMETUS. PATER
ET. SIBI. ET. CONIVGI. SPENI
DONAVIT. CLAVDIA. CARA
LONG. PED. VI. LAT. PED. III

DIIS. MANIBUS
FECIT FVFICIA
ALEXA NDRIA
BENE MEREN
CON IVGI
SEPTIMO. LVPO

CINE
RIBVS
CANIÆ. FORTVNATÆ

D. . M. . S.
SVM. CASTÆ. CINERVM. LAPIS. PVELLÆ
CVSTOS. ME. RELEGENS. PIVS. VIATOR
HVIVS. COGNITA. SI. TIBI. FVISSET.
VIRTVS. LACRYMVLIS. TVIS. RIGARES
EVODIÆ. CYPARÆ. ANN. VI.

Viterbii ex Schedis Vaticanis.

D M
INIICE. SI. PIETAS. VSQVAM. SVSPIRIA. ET. IMPLE
MECVM. HOSPES. LACRYMIS. MARMORIS. HOC
VACVVM
NAM. FORMÆ. EXEMPLVM. PERIIT. CVM. OBIIT.
MEA. LYDE
QVAM. PERIERE. HOMINES. VEL. PERIERE. DII.

Ces épitaphes devroient toutes renfermer le mot de *larmes*, ou des expreſſions relatives aux *larmes*, de même qu'elles ſont toutes accompagnées de coupes, ſi ces vaſes ſculptés étoient deſtinés à faire couler les pleurs dans les tombeaux. Mais la choſe n'eſt pas ainſi ; & ſans s'appeſantir ſur le ridicule d'une quantité de *larmes* ſuffiſantes pour prendre à volonté un écoulement déterminé, on peut ſe prévaloir avantageuſement de l'abſence des expreſſions relatives aux pleurs, pour combattre l'opinion de Fabretti.

On peut donc aſſurer que ces trous n'ont ſervi qu'à faire couler dans les tombeaux les libations des funérailles & les libations anniverſaires des parens ou des affranchis. Cette aſſertion ſera portée à l'évidence, quand on conſidérera quelques-

unes de ces coupes sculptées, avec un manche, c'est-à-dire en forme de patères, vases destinés aux libations. En voici des exemples.

D . M
Q. VALERIO
TER TVLLO
FRATR ES
BENEMER. FECER.

Grut. pag. DCCCLIII. I.

TI. CLAVDIO. ZEVXE
TI. CLAVDIVS ERASTVS
FECIT. LIBERTO. SVO. BENE
MERENTI. VIX. AN. IV.

avec une patere semblable. Enfin, une autre épitaphe sur la voie Appienne, avec ces lettres D M. SA. & une patere sculptée au-dessous. (*Fabrett. p. 69.*)

LARVES. « Il est démontré, dit M. Lessing, que les anciens n'ont pas représenté la mort par un squelette, & qu'il s'en trouve cependant sur d'anciens monumens; il est naturel de demander ce que ces squelettes doivent signifier? Je réponds sans détour : Ces squelettes sont des *larves;* non pas que *larva* ne signifiât autre chose qu'un squelette; mais parce que les anciens entendoient par *larves* une certaine classe d'ames humaines séparées de leurs corps. »

« Voici la pneumatologie des anciens. Après les dieux, ils croyoient à un nombre infini d'esprits créés, appellés *démons;* ils associoient à ces êtres les ames des hommes morts, qu'ils comprenoient sous le nom général de *lemures*, dont il devoit y avoir nécessairement deux classes : celle des ames des bons, & celle des ames des méchans. Les bonnes ames devinrent les dieux pénates, sous le nom de *lares;* les autres, en punition de leurs crimes, erroient sans cesse sur la terre, effrayant les méchans, & causant une vaine terreur aux bons : ils s'appelloient *larves*. Dans l'incertitude de savoir si une ame appartenoit à la première ou à la seconde classe, on se servoit du mot *manes*. »

« Je soutiens que de pareils *larves*, c'est-à-dire, les ames des hommes méchans, ont été représentés par des squelettes. Je suis convaincu que, par rapport à l'art, cette observation est absolument neuve, & qu'aucun antiquaire n'en a fait usage avant moi pour l'explication d'anciens monumens. On désirera par conséquent d'en voir la preuve, & il ne suffiroit peut-être pas de citer une note de Henri Etienne, d'après laquelle σκελετον dans une ancienne épigramme, doivent être expliqués par *manes;* mais ce que cette note laisse peut-être entrevoir, sera mis hors de doute par le passage suivant. Séneque dit : *Nemo tam puer est, ut cerberum timeat, & tenebras, & larvarum habitum nudis ossibus coharentium.* Seroit-il possible de désigner un squelette plus positivement que par *nudis ossibus coherens!* Quelle plus forte preuve pourroit-on desirer que les anciens ont représenté leurs revenans par des squelettes? »

« Si une pareille observation fournit une explication plus naturelle de plusieurs représentations, dont jusqu'à ce jour on n'a pas compris le sens, il en résulte une nouvelle preuve de sa justesse. En ne trouvant sur un monument antique *qu'un seul* squelette, on pourroit sans doute le prendre pour la mort, s'il n'étoit pas prouvé d'ailleurs que les anciens ne l'ont pas représentée ainsi; mais comment, lorsqu'on en trouve *plusieurs semblables*, peut-on dire que, puisque le poëte connoit plusieurs genres de mort,

Stant furiæ circum, variæque ex ordine mortes,

il doit aussi être permis à l'artiste de rendre plusieurs manières de mourir, chacune par une figure particulière, quoique toutes semblables? Cependant que diroit-on si, dans cette supposition, une pareille composition de plusieurs squelettes réunis n'offroit pas un sens raisonnable? J'ai fait mention plus haut d'une pierre gravée, rapportée par Gori, sur laquelle on voit trois squelettes; l'un conduit un bige, attelé de deux animaux furieux, par-dessus un autre couché par terre, & menace de renverser de même le troisième, placé devant le char. Gori appelle cela : *Le triomphe de la mort sur la mort.* C'est-là du galimathias tout pur. Heureusement pour lui le travail de cette pierre est médiocre, & elle est surchargée d'inscriptions qui paroissent grecques, mais qui n'offrent aucun sens. Gori en fait donc l'ouvrage d'un gnostique; & de tout temps il a été permis de débiter sur le compte de ces hérétiques toutes les extravagances qu'on n'avoit pas envie de prouver. Au lieu de voir ici le triomphe de la mort sur elle-même, ou sur deux concurrens qui lui disputent l'empire, je n'y vois que des ames, des *larves*, qui, dans l'autre vie, s'occupent encore des amusemens qui firent leurs délices dans celle-ci. Cette opinion fut généralement reçue chez les anciens; & dans les exemples que Virgile en donne, il n'oublie pas la course des chars (*Æneid. VI. v. 653.*).

. . . . . *Quæ gratia curruum*
Armorumque fuit vivis, quæ cura nitentes
Pascere equos, eadem sequitur tellure repostos. »

« Aussi

« Auſſi rien n'eſt-il plus commun que de trouver ſur des tombeaux, ſur des urnes, & ſur des ſarcophages, des génies qui exercent,

Aliquas artes, antiquæ imitamina vitæ. »

LARUNDA. Voyez LARA.

LARYMNA & SALGANEUS, en Béotie. ΑΑ. & ΑΑ. ΣΑ.

M. Neumann a reſtitué à ces deux villes les médailles qui portent le bouclier béotien avec ces lettres. On les avoit données mal-à-propos aux lacédémoniens.

LARYNGOTOMIE, ou l'ouverture du larynx dans l'eſquinancie étoit pratiquée par les anciens avec ſuccès. Cette opération sûre & néceſſaire eſt preſque hors d'uſage parmi nous, ſoit par la timidité des malades & de leurs amis, ſoit par la répugnance & quelquefois l'ignorance des médecins ou des chirurgiens. Quoique *Arétée*, *Paul Eginéte* & *Cœlius Aurelianus* ſemblent, ſur l'autorité d'*Antyllus*, parler d'une manière équivoque du ſuccès de cette opération; cependant la plus grande partie des anciens grecs & arabes la conſeillent. Galien en particulier, appuyé de la raiſon, de l'expérience & de l'autorité d'Aſclépiade, la recommande avec raiſon comme une dernière reſſource en cas d'eſquinancie.

LARYSIUS, montagne de la Laconie, fameuſe par un temple dédié à Bacchus, où l'on célébroit tous les printemps des fêtes renommées en l'honneur du dieu du vin.

LAS, dans la Laconie. ΛΑΩΝ.

On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées en l'honneur de Geta, de Maximin, de Caracalla.

LASER, *LASERPITIUM*, } *Voyez* SILPHIUM.

LASIUS, un des princes de la Grèce qui aſpira à la poſſeſſion d'*Hyppodamie*. Il fut tué par ŒNOMAUS. *Voyez ce mot.*

LAT eſt le nom d'une ſtatue qui étoit adorée par les indiens dans la ville de Soummat. Elle étoit d'une ſeule pierre, haute de 50 braſſes, poſée au milieu d'un temple ſoutenu de 56 colonnes d'or maſſif. Mahomet, fils de Sébéetghin, ayant conquis cette ville, briſa l'idole de ſes mains.

Elle venoit peut être des arabes, que l'on ſait avoir adoré des Abadirs ou Bœtyles, c'eſt-à-dire, de groſſes pierres brutes.

LATERANUS, dieu des foyers. Ce nom lui fut donné, ſelon Arnobe, parce qu'anciennement on faiſoit ou revêtiſſoit le foyer d'une cheminée de briques, appellées en latin *lateres*.

LATERCULUS, troupe rangée en bataille ſur un front double ou triple de ſa profondeur. Les romains lui donnèrent ce nom à cauſe de ſa reſſemblance avec une brique, *laterculus*.

LATERCULUS, gâteau quarré, plus long que large, en forme de biſcuit. On y mêloit du miel, qui tenoit lieu de ſucre dans les confitures & les pâtiſſeries des anciens... *Hic panes, laterculos... & complura ſcitamenta mellita* (Apul. Met. X.)

LATERCULUM, *LATERCULENSIS*, *LATERCULUS*, } On appelloit ſous les Antonins *laterculum*, le rôle de tous les officiers militaires, de tous les magiſtrats, contenant l'état des fonctions de leurs charges, & des appointemens qui y étoient annexés. Il étoit ſous la garde du primicier des *notarii*; les greffiers qui le compoſoient étoient appellés *laterculi* ou *laterculenſes*.

La forme quarrée & allongée de ce regître lui firent donner le nom de *laterculum*, à cauſe de ſa reſſemblance avec une brique.

LATERE a divo Veſpaſiano (*Aſcenſus de*). Muratori (*Theſ. inſcript.* 899. 2.) rapporte une inſcription où ſe trouvent ces mots, qui déſignent un ſecrétaire particulier de Veſpaſien. *De latere* ſignifient qu'il ſe tenoit toujours près de ſa perſonne.

LATERES aurei & *argentei*, lingots d'or & d'argent moulés en forme de briques. On dépoſoit ſous cette forme, dans le tréſor public de Rome, les contributions & les dépouilles des ennemis.

LATHRIA & ANAXANDRA, deux ſœurs jumelles, filles de Theraſandre, roi de Cléone, épouſèrent les deux fils jumeaux d'Ariſtodême, & après leur mort, eurent un autel dans le temple de Lycurgue, à Lacédémone.

LATIALIS, ſurnom de Jupiter, à qui les villes du Latium ſacrifioient dans les féries latines. Tarquin le ſuperbe érigea à Jupiter-*Latialis* une ſtatue ſur une haute montagne, proche d'Albe, où ſe tint dans la ſuite l'aſſemblée des féries latines. Les romains, qui, dans un traité de paix, avoient exigé des carthaginois qu'ils ne ſacrifieroient plus leurs enfans à Saturne, les romains eux-mêmes ſacrifioient tous les ans un homme à leur Jupiter-*Latialis*.

Euſèbe cite Porphyre, qui le rapporte comme une choſe encore en uſage de ſon temps.

LATIAR, nom de la fête instituée par Tarquin en l'honneur de Jupiter-*Latialis*. Tarquin ayant fait un traité d'alliance avec les latins, proposa, pour en assurer la perpétuité, d'ériger un temple commun, où tous les alliés, les romains, les latins, les herniques & les volsques s'assemblassent tous les ans pour y faire une foire & y célébrer ensemble des fêtes & des sacrifices. Telle fut l'institution du *latiar*. Tarquin n'avoit destiné qu'un jour à cette fête. Les premiers consuls en ajoutèrent un autre, après qu'ils eurent conclu l'alliance avec les latins. On en ajouta un troisième lorsque le peuple de Rome, qui s'étoit retiré sur le mont sacré, fut rentré dans la ville; & un quatrième, après qu'on eut appaisé la sédition qui s'éleva à l'occasion du consulat, auquel le peuple vouloit avoir part. Ces quatre jours étoient ceux qu'on appelloit *féries latines*; & tout ce qui se faisoit pendant ces féries, fêtes, offrandes, sacrifices, tout cela s'appelloit *latiar*.

LATICLAVE, *LATICLAVIA*, *LATICLAVIUS*, } On appelle *laticlave* un ornement de la tunique des sénateurs romains & de quelques autres magistrats, qui en prirent le surnom de *laticlavii*. Tout le monde reconnoît que le *latus clavus*, ou la *tunica clavata*, étoit une marque de dignité, *laticlavia dignitas* (*Cassiod. VI.* 14.), l'attribut de certaine magistrature; mais il n'y a rien, en fait d'habits, sur quoi les savans soient si peu d'accord que sur la forme du *laticlave* & de l'*angusticlave*.

Les uns ont imaginé que le *laticlave* étoit une bande de pourpre entiérement détachée des habits, qu'on la passoit sur le col & qu'on la laissoit pendre tout du long pardevant & parderrière, comme le scapulaire d'un religieux. D'autres ont pensé que c'étoit un manteau de pourpre qui couvroit seulement les épaules; mais ces deux opinions sont également insoutenables. Indiquons-en une troisième qui ait plus de vraisemblance, & cela ne sera pas difficile.

On distinguoit chez les romains plusieurs sortes de tuniques, & entr'autres la tunique nommée *tunica clavata*. C'étoit une tunique avec des bandes de pourpre, appliquées en forme de galon sur le devant, au milieu de la tunique & dans toute sa longueur. Si la bande étoit large, la tunique s'appelloit *laticlave*, *latus clavus*, *tunica laticlavia*. Si elle étoit étroite, la tunique prenoit le nom d'*angusticlave*, *angustus clavus*, *tunica angusticlavia*. *Voyez* CLAVUS.

Ces deux sortes de tuniques qui servoient à distinguer les emplois parmi les gens de qualité, étoient opposées à celle qui étoit toute unie, sans bandes, qu'on nommoit *tunica recta*, & dont l'usage étoit pour toutes les personnes qui n'avoient point de part à l'administration des affaires.

Il résulte de-là, que le *laticlave* étoit une large bordure de pourpre, cousue tout du long sur la partie de devant d'une tunique; ce qui la distinguoit de celle des chevaliers, qui étoit à la vérité une bordure de la même couleur & de la même manière, mais beaucoup plus étroite, d'où vient qu'on l'appelloit *angusticlave*.

Plusieurs savans se sont persuadés que les bandes ou galons de ces tuniques étoient comme brochés de têtes de clous, *quasi clavis intertexta*; cela peut être. Cependant Dacier, qui n'est pas de cet avis, remarque, pour le réfuter, que les anciens appelloient *clavus*, clou, tout ce qui étoit fait pour être appliqué sur quelque chose.

Ce qui est plus sûr, c'est qu'on a confondu à tort le *laticlave* avec la prétexte, peut-être parce que la prétexte avoit un petit bordé de pourpre; mais outre que ce bordé de pourpre régnoit tout autour, il est certain que ces deux habits étoient différens à d'autres égards, & même que la prétexte se mettoit sur le *laticlave*; Varron l'a dit quelque part: d'ailleurs on sait que quand le préteur prononçoit un arrêt de mort, il quittoit la prétexte & prenoit la robe *laticlave*.

Elle se portoit sans ceinture, & étoit un peu plus longue que la tunique ordinaire; c'est pourquoi Suetone observe comme une chose étrange que César ceignoit son *laticlave*. « Il étoit, dit » cet historien, fort singulier dans ses habits; son » *laticlave* avoit de longues manches avec des » bordures: il se ceignoit toujours, & toujours » sa ceinture étoit lâche; ce qui donna lieu à ce » mot de *Sylla*, qu'il avertissoit les grands de se » donner garde du jeune homme mal ceint, *ut* » *malè præcinctum puerum caverent*. »

Comme les sénateurs avoient droit de porter le *laticlave*, le même Suétone remarque qu'on les appelloit d'un seul nom *laticlavii*. Les consuls, les sénateurs, les édiles, les préteurs, & ceux qui triomphoient, jouissoient aussi de cette décoration. Isidore nous apprend que, sous la république, les fils des sénateurs n'en étoient honorés qu'à l'âge de vingt-cinq ans. César fut le premier qui ayant conçu de grandes espérances d'Octave, son neveu, & voulant l'élever le plutôt possible au timon de l'état, lui donna le privilége du *laticlave* avant le temps marqué par les loix.

Octave étant parvenu à la suprême puissance, crut à son tour devoir admettre de bonne heure les enfans des sénateurs dans l'administration des affaires; pour cet effet, il leur accorda libéralement la même faveur qu'il avoit reçue de son oncle. Par ce moyen, le *laticlave* devint sous lui l'ordre de l'empereur: il en revêtoit à sa volonté les personnes qu'il lui plaisoit; magistrats, gouverneurs de provinces, & les pontifes mêmes.

Sacrificam lato *vestem distinguere* clavo.

Il paroît que, sous ses successeurs, les premiers magistrats des colonies & des villes municipales obtinrent la même grace. Ensuite les Césars la prodiguèrent à toutes leurs créatures & à quantité de chevaliers.

Enfin, les dames, à leur tour, ne furent point privées de cette décoration, qui passa même jusqu'aux étrangères. Flavius Vopiscus nous rapporte qu'Aurélien fit épouser à Bonosus, l'un de ses capitaines, Humila, belle & aimable princesse. Elle étoit prisonnière, & d'une des plus illustres familles des Goths; les frais de la noce furent pris sur l'épargne publique. Le prince voulut avoir le soin d'en régler les habits; & parmi des tuniques de toutes espèces, il ordonna, pour cette dame, celle du *laticlave*, *tunicam auro clavatam.*

Ciaconus appelle de ce nom le double rang de courroies qui pendent au bas de la cuirasse & sur les cuisses de l'empereur, des tribuns & des autres chefs dans les monumens. On y apperçoit sur le bout de chacune un morceau de pourpre, qui, par la réunion, paroît faire une bande continue. Les deux rangs de courroies étant inégaux, paroissent former deux bandes l'une au-dessus de l'autre; c'étoit peut-être la manière dont les militaires, décorés du *laticlave*, le portoient à l'armée.

Les doutes sur cette marque distinctive des sénateurs paroissent levés à la vue d'un buste de marbre de Philippe père, publié par M. Guattani, dans ses *Monumenti antichi*, année 1784. Ce buste est revêtu d'une toge, non pas simple comme celle des premiers Césars, ou des derniers républicains, mais telle qu'on le voit dans le troisième siècle. Elle offre un objet saillant très-remarquable: c'est un pli très-large & très-épais qui la traverse depuis l'épaule gauche jusque sous le bras droit. On a cru avec assez de vraisemblance reconnoître à ce pli énorme le *laticlave*, qui étoit cousu à la tunique & non à la toge. Le buste de Philippe jeune, au capitole, offre le même pli, qui, traité avec plus de finesse, fait voir que ce grand pli appartient à la tunique & se confond avec les autres plis de cet habillement intérieur.

LATIN (droit du pays). *Voyez* DROIT ITALIQUE.

C'est une faute de confondre le droit du pays *Latin* avec le droit *Italique*, comme l'ont fait les PP. Hardouin & Jobert. Asconius Pedianus, auteur qui vivoit du temps de l'empereur Claude, & qui est souvent cité par Pline le naturaliste, distingue expressément ces deux droits, en parlant des deux sortes de colonies que le peuple romain avoit fondées (*Ascon. Ped. in Cic. or. Pisonian. p.* 156.). *Duo porro*, dit-il, *genera earum coloniarum quæ à populo romano deductæ sunt, fuerunt; erant enim aliæ quibus jus Italiæ dabatur, aliæ item quæ Latinorum essent.* Pline lui-même reconnoît cette distinction, en parlant des peuples qui s'assembloient à Carthagène (*Plin. l.* 3. *c.* 3.). *Ex colonia accitanâ Gemellenses & Libisosanâ cognomine foro-Augustanâ quibus duabus jus Italiæ datum, ex colonia Salarienſe oppidani Latii veteris, Castulonenses.* Le même Pline, en nommant d'autres peuples, se sert du terme de *jus italicum* (*id. l. III. c.* 21.). *Jus italicum habent.....Aluta Flanates, à quibus sinus nominatur, Lopsi, Varvarini, immunesque assessiates, & ex insulis fertinates, curiotæ.* Mais quand il parle de ceux qui avoient le droit *latin*, il se sert constamment (*id. l. III. c.* 4.) des noms d'*oppida latina*, (*id. l. III. c.* 3.) *oppida latinorum veterum*, (*id. l. IV. c.* 22.) *Latii antiqui, Latii veteris.* Il nous apprend encore que l'empereur Vespasien avoit accordé le droit *latin* à toute l'Espagne, (*id. l. III. c.* 3.). *Universæ Hispaniæ Vespasianus imperator Augustus, jactatus procellis reipublicæ, Latii jus tribuit.* Cependant le jurisconsulte Paul, qui vivoit sous Sévère & sous Caracalla, ne compte que trois villes de l'Espagne citérieure qui jouissent du droit *italique*: Valence, *Illici*, qu'on nomme aujourd'hui *Elché*, & Barcelone, (*L. S. dig. cens.*). *Idem jus Valentini, & Illicitani habent, Barcinonenses quoque ibidem immunes sunt.* Le droit *italique* n'est donc pas la même chose que le droit *latin*, puisque l'Espagne entière jouissoit du droit *latin* depuis Vespasien, & que trois villes seulement de l'Espagne citérieure jouissoient du droit *italique* du temps de Caracalla.

C'est se former une fausse idée du droit du pays *latin* que de le faire consister à n'être point assujetti à payer des tributs & à pouvoir servir dans les légions romaines. Les anciens *latins*, depuis le traité qu'ils firent avec les romains, sous le consulat de Sp. Cassius & de Posthumus Cominius (*liv. II. c.* 33.), l'an de Rome 261, avoient droit, lorsqu'ils se trouvoient à Rome, de donner leurs suffrages dans les comices ou assemblées du peuple, pourvu qu'ils y fussent invités par le magistrat qui présidoit à ces assemblées; mais comme les latins n'étoient attachés à aucune tribu, parce qu'ils n'étoient pas citoyens romains, dans le cas de cette invitation, on tiroit au sort la tribu dans laquelle ils devoient donner leur voix. C'est ce qui résulte clairement de deux passages, l'un de Denys d'Halicarnasse (*Dionys. Hal. lib. VIII. p.* 540.), l'autre de Tite-Live (*Liv. l. XXV. c.* 3.), que nous nous contentons d'indiquer; c'est aussi ce qu'on doit conclure du fait rapporté par Plutarque, dans la vie de C. Gracchus, (*Plutarch. Gracch. p.* 829.). Il fut ordonné, dit cet historien, aux *latins* de sortir de Rome, afin qu'ils n'assistassent pas à l'assemblée où le peuple, divisé par tribus, devoit prononcer sur les loix proposées par Gracchus.

Les *latins* jouissoient encore de l'avantage de

pouvoir, par plusieurs moyens, acquérir facilement le droit de bourgeoisie romaine, & même pour qu'ils devinssent de plein droit citoyens romains, il suffisoit qu'ils eussent exercé dans leur pays une des magistratures annuelles, c'est-à-dire, qu'ils y eussent été duumvirs, édiles, questeurs, &c. Asconius Pédianus nous le fait entendre, lorsqu'il dit, au sujet des colonies transpadanes établies par Pompée, père du grand Pompée (*Ascon. Ped. in Or. Cic. Pisonian. p.* 156.): *Pompeius enim non novis colonis eas constituit, sed veteribus incolis manentibus jus dedit Latii, ut possent habere jus quod cæteræ coloniæ, id est ut petendi magistratus gratiâ, civitatem Romanam adipiscerentur.* Il est vrai que ce dernier passage d'Asconius n'est pas absolument clair; mais il doit être expliqué par un passage d'Appien, que nous rapporterons seulement en latin, pour abréger (*Appian. Civil. l. II. p.* 443.): *Urbem Novocomum Cæsar latinam coloniam in Alpibus condidit ita ut omnes qui in eâ per annum magistratum gessissent, cives Romani fierent.* La même chose est exprimée très-clairement dans Strabon, dont le vrai sens n'a été entendu en cet endroit ni par Xylander, ni par un savant de nos jours, qui s'est un peu trop fié à la version latine de Xylander. Ce géographe parle de la colonie de Nîmes (*Strab. l IV. p.* 187.). Xylander traduit ainsi ce passage: *Et jus quoque Latii habent, ita ut Nemausi inveniat Romanos, qui ædilitatis & questuræ honorem consecuti sint.* Au lieu qu'il falloit traduire avec Sigonius & Onuphre (*Onuphr. Ant. Veron. l. II. c.* 14.): *Latii quoque jus habent, ita ut qui ædilitatis & questuræ munus Nemausi adepti fuerint, cives Romani hi sint.* Strabon parle, au même endroit, d'une autre prérogative dont jouissoient plusieurs villes *latines*; c'est qu'elles étoient exemptes de la juridiction du magistrat envoyé de Rome pour gouverner la province où ces villes se trouvoient situées.

Les *latins* pouvoient encore devenir citoyens romains en s'établissant à Rome, pourvu toutefois qu'ils ne laissassent point de postérité dans le pays qu'ils abandonnoient; & ce privilége leur étoit si bien acquis, que pour remédier aux abus qui en pouvoient naître, & sur tout au dépeuplement des villes *latines*, on étoit souvent obligé de faire des réglemens dont on trouvera des exemples dans Tite-Live (*Tit. Liv. l. XLI. c.* 8.).

On donnoit aussi le droit de bourgeoisie aux *latins* qui, ayant formé contre quelque citoyen romain une accusation publique de malversation au fait des finances, parvenoient à le faire condamner. Cicéron nous en fournit quelques exemples, dans son oraison pour Balbus (*Cicer. pro Balb. n.* 23.). *Cùm latinis omnibus fœdus ictum Sp. Cassio, Posthumo Cominio Coss. quis ignorat?.... Quomodò igitur L. Cossinius Tiburs.....damnato T. Cœlio; quomodò ex eadem civitate T. Coponius... damnato C. Massone civis romanus est factus..... an quod adipisci poterunt dicendo, id eis assequi pugnando non licebit? An accusatori majores nostri majora præmia quàm bellatori esse voluerunt?*

Les villes *latines* étoient à la vérité exemptes des tributs; elles ne payoient pas les sommes qu'on imposoit sur les villes des provinces, & qui étoient destinées à la solde des troupes, ce qui faisoit appeller les dernières villes *stipendiariæ*; mais on les cotisoit à une certaine somme, répartie avec proportion, suivant un tarif arrêté, *ex formulâ*, expression qui se trouve cent fois dans Tite-Live. De plus, elles fournissoient aussi un certain nombre de gens de guerre soudoyés à leurs dépens: ces soldats formoient des corps particuliers, & n'étoient point enrôlés dans les légions. On les appelloit *socii latini*, *socii latini nominis*. Ils étoient commandés par des officiers de leur nation, qui obéissoient aux généraux romains: c'est ce qu'on peut apprendre de tous les anciens historiens, ou si l'on veut du Traité de la milice romaine de Juste Lipse (*Lipsi. Mil. rom. dial. VII. l. I.*). On ne verra point que les *latins* aient été admis à servir dans les légions, avant que les romains eussent accordé le droit de bourgeoisie à tout le *Latium*; c'est donc à tort que Hardouin, & Joubert après lui, ont prétendu que le droit du pays *latin* consistoit à ne point payer de tribut, & à pouvoir porter les armes dans les légions, comme les citoyens romains.

LATINES (Féries). *Voyez* FÉRIES & LATIAR.

LATINI JUNIANI, affranchis qui obtinrent, sous Auguste, à la faveur de la loi *Junia norbana*, le droit *latin*.

LATINS. (habits des) Les *latins*, ou les peuples du Latium, ont été confondus de bonne heure avec les romains. Virgile (*Æneid. lib. VII*, *v.* 178.) leur suppose la *trabea* pour habillement, au temps où les troyens arrivèrent en Italie; mais il paroît que Virgile a visé souvent à peindre les usages des romains dans ceux de l'antiquité. Les lits sur lesquels il fait manger Didon, l'usage de la trompette, l'art de faire des portraits en sculpture, & autres inventions semblables, appartiennent évidemment à des siècles postérieurs à celui dont il parle. Du temps des romains, les *latins* étoient confondus avec eux. Quant aux armes, (*Tite-Live, décad.* 1, *liv.* 8.) il paroît que les troyens abandonnèrent leur nom & leurs usages, en s'incorporant avec les peuples d'Italie: ainsi, le bonnet phrygien & les longues chausses avoient disparu, avant même que Rome fût bâtie.

LATINUS, roi du Latium, étoit fils de Faune & de la nymphe Marrica. Il avoit eu de la reine Amate un fils, que les destins lui enlevèrent

dans la fleur de ſes jours. Il ne lui reſta qu'une fille qui, dans un âge nubile, ſe voyoit l'objet des vœux de pluſieurs princes de l'Italie. Ce fut alors qu'Enée aborda en cette contrée, & vint demander à *Latinus* un petit eſpace de terre ſur le rivage, pour s'y établir, avec ſes troyens. Le roi le reçut favorablement, & ſe ſouvenant d'un oracle qui lui avoit preſcrit de ne marier ſa fille qu'à un prince étranger, il fit alliance avec Enée, & lui offrit ſa fille en mariage. Les latins s'oppoſèrent à cette alliance, & forcèrent leur roi à faire la guerre à Enée. Le prince troyen ayant eu tout l'avantage de cette guerre, devint poſſeſſeur de la princeſſe, & héritier du trône de *Latinus*. Il regna quarante-ſix ans. *Voyez* LAVINIE.

LATINUS, fils de Télémaque & de Circé. *Voyez* TÉLEMAQUE.

LATIUM, ou pays des latins; c'étoit à-peu-près le pays que nous nommons aujourd hui campagne de Rome. Il fut ainſi nommé du mot *latere*, ſe cacher, parce que, ſelon la fable, Saturne ayant été chaſſé du ciel par ſon fils Jupiter, vint ſe cacher dans cette contrée de l'Italie où régnoit Janus.

LATMUS, montagne de Carie, fameuſe par l'aventure fabuleuſe d'Endymion. Il y a un endroit de cette montagne, dit Pauſanias, qu'on appelle encore la *grotte d'Endymion*. De-là vient qu'il eſt appellé *latmius heros* par Ovide, (*Triſt.* 2. 299.) & *latmius venator* par Valérius Flaccus, (*lib.* 8. 28.)

LATOBIUS. C'eſt le nom qu'on donnoit chez les anciens Noriques, au dieu de la ſanté; c'étoit leur Eſculape, ou peut-être le nom de quelque célèbre médecin, qu'ils honoroient après ſa mort. Son nom (formé de *fero*, je porte, & *βίος*, vie, celui qui porte la vie), peut le ſignifier, s'il vient des grecs & des romains. Il n'eſt fait mention de ce dieu que dans deux inſcriptions trouvées en Carinthie, & publiées par Gruter. (*p.* 87, n°. 7. 8.). L'une des deux eſt un vœu que forme une mère pour la ſanté de ſon fils & de ſa fille: *Latobio ſac. pro ſalute Nam. Sabiniani & Juliæ Babillæ Vindona mater. V. S. L. L. M.*

LATOIDE, fille de Latone, ſurnom de Minerve.

LATOMIES, *LATOMIÆ*, } anciennes carrières abandonnées, & qui ſervoient de priſon à Syracuſe & à Rome. Celles de Syracuſe, appellées aujourd'hui *le tagliate*, furent célèbres ſous Denis le Tyran & ſous l'infâme Verrès; celles de Rome étoient pratiquées dans les flancs du mont Capitolin, & leur entrée communiquoit au *Tullianum*.

LATONE étoit la divinité appellée *Buto* chez les égyptiens: elle étoit le ſymbole de la pleine lune. *Voyez* BUTO.

LATONE, fille du Titan Céæus & de Phœbé, ſa ſœur, ſelon Héſiode, ou fille de Saturne, ſelon Homere, fut aimée de Jupiter. Junon en conçut tant de jalouſie, qu'elle perſécuta ſa rivale avec fureur: elle fit ſortir de terre le ſerpent Python, à qui elle confia ſa vengeance; & comme ſi l'univers entier avoit embraſſé le reſſentiment de Junon, *Latone* ne trouva aucun lieu où elle pût accoucher; car la Terre avoit juré qu'elle ne lui donneroit aucune retraite. Neptune, touché du triſte ſort de cette amante infortunée, fit ſortir d'un coup de ſon trident l'iſle de Délos, du fond de la mer. C'eſt là que *Latone*, métamorphoſée en caille par Jupiter, ſe retira à l'ombre d'un olivier, mit au monde ſes deux enfans, Apollon & Diane.

Lucien, dans ſon dialogue des dieux marins, fait ainſi parler Iris & Neptune au ſujet de *Latone*. « *Iris*. Jupiter te commande d'arrêter cette iſle qui flotte ſur la mer Egée. *Neptune*. Pourquoi cela? *Iris*. Pour ſervir aux couches de *Latone* qui eſt en travail d'enfant. *Neptune*. Quoi! le Ciel & la Terre ne ſont pas ſuffiſans pour lui rendre ce ſervice? *Iris*. La colère de Junon lui ferme le Ciel, & la Terre a juré de ne la point recevoir; de ſorte que cette iſle, qui n'étoit point encore créée, n'eſt point obligée au ſerment. *Neptune*. Arrête à ma voix, iſle flottante, pour ſervir à la naiſſance de deux jumeaux, qui feront l'honneur du ciel, & les plus beaux enfans de Jupiter. Que les vents retiennent leur haleine, tandis que les tritons tranſporteront l'accouchée. Pour le ſerpent qui la pourſuit, il ſervira de trophée à ces jeunes dieux dès le moment de leur naiſſance. Va dire à Jupiter que tout eſt prêt, & qu'il vienne quand il lui plaira.

A peine *Latone* fut elle accouchée, que la vindicative Junon ayant découvert ſa retraite, ne lui permit pas de goûter le repos dont elle avoit beſoin: elle l'obligea bientôt de ſortir de cette iſle, & d'emporter ſes deux enfans encore à la mamelle. Après avoir long-temps erré à l'aventure, elle arriva en Lycie, où étant accablée de laſſitude & de ſoif, à cauſe qu'il faiſoit chaud, elle pria des payſans, qui coupoient l'herbe d'un étang, de lui donner un peu d'eau, pour appaiſer la ſoif qui la dévoroit; mais ceux-ci lui en refuſèrent, & même ils troublèrent l'eau pour lui ôter le moyen d'en pouvoir boire. *Latone*, pour punir cette méchanceté, invoqua Jupiter, qui changea ces brutaux en grenouilles: elle ſe vengea, d'une manière plus cruelle encore, des mépris que Niobé lui témoigna. *Voyez* NIOBÉ.

Hérodote dit que *Latone* n'étoit que la nourrice d'Apollon, & qu'Iſis en étoit la mère. Selon cet

historien, *Latone*, pour dérober Apollon aux persécutions de Typhon, le cacha dans l'isle de Chemnis, qui est dans un lac auprès de Butès, où demeuroit *Latone*. Elle inspira aussi de tendres desirs au géant Tytius, & ne fut préservée des entreprises de ce monstre que par le courage & l'adresse de ses enfans. *Voyez* TYTIUS.

Latone, malgré la haine de Junon, fut admise au rang des déesses, en considération de ses deux enfans qui devinrent deux grandes divinités. Elle eut un temple dans l'isle de Délos, auprès de celui de son fils. Athénée en rapporte une histoire assez plaisante. Parménisque Métapontin, qui, par sa naissance & par ses richesses, tenoit le premier rang dans son pays, ayant eu la témérité d'entrer dans l'antre de Trophonius, en punition de sa faute, ne pouvoit plus rire, quelqu'occasion qu'on lui en donnât. Il consulta l'oracle d'Apollon, qui lui répondit que sa mère, dans sa maison, lui rendroit la faculté de rire qu'il avoit perdue. Parménisque entendit, par sa mère, sa patrie, & crut que, dès qu'il seroit arrivé dans sa maison, il riroit, selon la parole de l'oracle. Il s'en retourna chez lui, & voyant qu'il ne rioit pas plus qu'auparavant, il crut que l'oracle l'avoit trompé. Depuis ce temps là il fit un voyage à Délos, vit avec admiration tout ce qu'il y avoit dans l'isle, & entra dans le temple de *Latone*, croyant y voir quelqu'excellente statue de la déesse; mais il n'y trouva qu'une statue de bois d'une figure si misérable, qu'il en fit un éclat de rire : il comprit alors le sens de l'oracle, & se trouvant guéri de son mal, il rendit de grands honneurs à *Latone*.

Cette déesse eut un autre temple à Argos, dont Pausanias fait mention. Sa statue étoit un ouvrage de Praxitèle. *Voyez* MÉLIBÉE.

Les égyptiens honoroient beaucoup cette déesse. De six grandes fêtes qu'ils célébroient chaque année, la cinquième étoit en l'honneur de *Latone* : la grande solemnité étoit dans la ville de Butis. C'étoit encore la divinité tutélaire des tripolitains. Les gaules ont aussi honoré *Latone*, comme on le prouve par quelques inscriptions : on croit même qu'elle avoit un temple dans un bourg du comté de Bourgogne, appellé *Laône*, en retranchant le *t*; en latin *Latona* : c'est aujourd'hui Saint-Jean de Laône. Ce n'étoit pas seulement aux femmes en couche auxquelles *Latone* présidoit; elle aidoit aussi les femelles des animaux à mettre bas leurs petits, comme on le voit par une épigramme de l'anthologie. (*lib.* 1. 33. *cap.*)

LATONE, portant sur ses bras étendus Apollon & Diane, ses deux enfans, paroît sur quelques médailles d'Ephèse, de Tripolis en Carie, & de Magnésie en Ionie. Sur celles de Magnésie, elle ne porte quelquefois qu'un seul de ses enfans.

LATOS. Strabon (*lib.* 17. *p.* 558. 559.) nous apprend qu'il y avoit deux poissons, le *lépidote* & l'*oxirinque*, qui étoient généralement honorés partous les égyptiens; que ce dernier étoit particulièrement adoré, & qu'il avoit un temple à Oxyrinque, capitale d'un nom qui portoit le même nom. Il y avoit aussi quelques poissons qui, n'étant point adorés par tous les égyptiens, avoient un culte dans quelques villes ou cantons particuliers de l'Egypte : tel étoit le *latos* qui étoit honoré à *Latopolis*. Les trois poissons, dont parle Strabon, se trouvent dans le nil. On voit par Elien, (*hist animal. lib.* 10. *c.* 46.) que l'*oxyrinque* étoit une des espèces de poissons de ce fleuve, ὀξυρύγχος ἔνος ὁ ἰχθὺς τρέφει δὲ ὁ Νεῖλος. Le *lépidote* étoit aussi un poisson du même fleuve. Plutarque (*de Isid. & Osir.*) dit que le membre d'Osiris, jeté par Typhon dans le nil, fut mangé par trois poissons qu'il nomme : le premier *lépidote*, le second *phagre*, le dernier *oxyrinque*. Il ajoute que c'est pour cela que ces trois sortes de poissons sont en exécration chez les égyptiens; mais il se trompe, puisqu'il y en avoit deux, comme on vient de le voir suivant le témoignage de Strabon, qui étoient honorés dans toute l'Egypte. L'*oxyrinque* avoit un temple dans une ville, à laquelle il donnoit son nom; le *lépidote* donnoit aussi son nom à une autre ville de l'Egypte, appellée *Lépidote* par Ptolémée. Ces dénominations de ville paroissent une preuve qui justifie ce que Strabon a avancé, & qui condamne Plutarque.

Il est bon d'observer que les noms de ces poissons ne sont point égyptiens, mais grecs. Les grecs, en les traduisant en leur langue, ont eu sans doute égard à l'analogie de la langue égyptienne, & ont fait attention à ce qu'ils signifioient en égyptien, pour les expliquer en terme correspondant.

Le *phagre* étoit ainsi nommé, à cause de sa voracité, du mot grec φαγω, φαγειν, qui signifie *manger*, *dévorer*. Il étoit adoré à Syène, suivant Saint-Clément d'Alexandrie. (*Admonet. ad gent.* *p.* 25.)

Le *lépidote* étoit une espèce de poisson qui avoit des écailles, ou plus belles, ou plus fortes que les autres; car son nom signifie, *celui qui a des écailles*, & vient du mot grec, λεπὶς, λεπιδος, *écorce*, *écaille*, dont la racine est λεπω, *écorcher*, *arracher la peau*, *ôter les écailles* *Voyez* LÉPIDOTE.

Le *latos* étoit, selon la description qu'en fait Athénée, (*l. VII. c.* 17.) un très-gros poisson du nil; il s'en trouvoit qui pesoient plus de deux cents livres. C'est un poisson du genre, appellé *silure*, dont on trouve plusieurs espèces dans le nil.

L'*oxyrinque* portoit ce nom, à cause de sa tête longue, pointue, de deux mots grecs, ὀξὺς, *aigu*,

pointu, & ρυγχος, *bec*, *pointe*, *roſtrum*. Il appartient au genre des *ſalmones*, dans lequel ſe trouvent les ſaumons.

LATRINE. ſ. f. *littér.*, *latrina*, æ, dans Varron, lieu public chez les romains, où alloient ceux qui n'avoient point d'eſclaves pour vider ou pour laver leurs baſſins. On ne trouve point dans les écrits ni dans les bâtimens qui nous ſont reſtés des anciens, qu'ils euſſent des foſſes à privés, telles que nous en avons aujourd'hui.

Leurs *lieux publics*, & il y en avoit pluſieurs de cette eſpèce à Rome, étoient nommés *latrinæ* ou *lavatrinæ*, de *lavando*, ſelon l'étymologie de Varron. Plaute ſe ſert auſſi du mot *latrinæ*, pour déſigner le baſſin; car il parle de la ſervante qui lave le baſſin, *quæ latrinam lavat*. Or, dans ce paſſage du poëte, *latrina* ne peut être entendu de la foſſe à privé des maiſons, puiſqu'il n'y en avoit point, ni de la foſſe des privés publics, puiſqu'elle étoit nettoyée par les conduits ſouterrains dans leſquels le tibre paſſoit.

Non-ſeulement les *latrines publiques* étoient en grand nombre à Rome, mais de plus on les avoit en divers endroits de la ville pour la commodité. On les nommoit encore très-bien *ſterquilinia*; elles étoient couvertes & garnies d'éponges, comme nous l'apprenons de Sénèque dans ſes épîtres.

On avoit pour la nuit l'avantage des eaux coulantes dans toutes les rues de Rome où l'on jettoit les ordures; mais les riches avoient pour leur uſage des baſſins que les bas eſclaves alloient vider à la brune dans les égouts, dont toutes les eaux ſe rendoient au grand cloaque, & de-là dans le tibre. (D. J.)

En fouillant dans les ruines du palais des Céſars, au mont Palatin, on a trouvé depuis cinq ou ſix ans des *latrines* de marbre; les ſièges & leurs ſupports étoient de cette matière. Des incruſtations calcaires qui ſubſiſtent ſur les murs, montrent que le pavé étoit couvert d'eau à quelques pouces de hauteur, & que les pieds devoient y être plongés.

LATRO, ſoldat étranger & mercenaire. Les généraux les mettoient toujours en avant, comme aujourd'hui nos enfants perdus. Servius (*Æneid. XII.* 7.) dit: *Latrones vocantur conducti milites: moris autem erat ut hos imperator & circà ſe haberet, & eos primùm mitteret ad omne diſcrimen.* De là vint le terme de *latrocinari*, pour déſigner ce ſervice. Plaut s'en ſert. (*Cornic.*)

Latrocinatus annos decem mercedem.

Feſtus dit que de ſon temps on appliquoit le nom *latro* aux voleurs de grands chemins: *At nunc viarum obſeſſores dicuntur.... latrones.*

LATRONES, } *Voyez* ÉCHECS.
LATRUNCULI, }

LAVACRUM, bains moins conſidérables que les thermes. Le *lavacrum* d'Agrippine étoit placé dans le bois du Quirinal. Rufus place dans la région du cirque de Flaminius le *lavacrum* d'Apollon.

LAVATION, fête que les romains célébroient en l'honneur de la mère des dieux. On portoit ce jour-là en pompe la ſtatue de la déeſſe ſur un char, & on alloit enſuite la *laver* dans le fleuve Almon, à l'endroit où il tombe dans le tibre. Cette ſolemnité, qui arrivoit le 25 de mars, fut inſtituée en mémoire du jour auquel le culte de Cybèle fut apporté de Phrygie à Rome. Voici comme Saint-Auguſtin parle (*liv. II. de la cité de Dieu*) de cette fête: « Le jour où on lavoit ſolemnellement Cybèle, cette vierge & mère de tous les dieux, de malheureux bouffons chantoient devant ſon char des choſes ſi obſcènes, qu'il eût été très indécent, je ne dis pas que la mère des dieux, mais que la mère de quelque perſonne que ce ſoit, ni de ces bouffons même, les eût entendues: car il y a une certaine pudeur que la nature nous a donnée pour nos parens, que la corruption même ne nous peut ôter. Ainſi, ces baladins auroient eux-mêmes eû honte de répéter chez eux, & devant leurs mères, pour s'exercer, toutes les paroles & les poſtures laſcives qu'ils faiſoient devant la mère des dieux, à la vue d'une multitude de perſonnes de l'un & de l'autre ſexe, qui ayant été attirées à ce ſpectacle par leur curioſité, devoient au moins s'en aller avec beaucoup de confuſion, d'y avoir vu des choſes qui bleſſoient ſi fort la pudeur ».

LAUDICŒNI, chez les romains étoient les mêmes que les σαφωνιδες des grecs, gens gagés pour applaudir aux pièces de théâtre & aux harangues publiques. *Voyez* les détails au mot APPLAUDISSEMENS.

LAVERNE, (*mythol. & littérat.*) en latin *Laverna*, déeſſe des voleurs & des fourbes chez les romains.

Les voleurs ſe voyant perſécutés ſur la terre, ſongèrent à s'appuyer de quelque divinité dans le ciel: la haine que l'on a pour les larrons ſembloit devoir s'étendre ſur une déeſſe qui paſſoit pour les protéger; mais comme elle favoriſoit auſſi tous ceux qui deſiroient que leurs deſſeins ne fuſſent pas découverts, cette raiſon porta les romains à honorer *Laverne* d'un culte public. On lui adreſſoit des prières en ſecret & à voix baſſe, & c'étoit là ſans doute la partie principale de ſon culte.

Elle avoit, dit Varron, un autel proche une des portes de Rome, qui ſe nomma pour cela la

porte lavernale, *porta lavernalis ab arâ* Lavernæ, *quod ibi ara ejus deæ.*

On lui donne encore un bois touffu sur la voie salarienne; les voleurs, ses fidèles sujets, partageoient leur butin dans ce bois, dont l'obscurité & la situation pouvoient favoriser leur évasion de toutes parts. Le commentateur Acron ajoute qu'ils venoient y rendre leurs hommages à une statue de la déesse; mais il ne nous dit rien de la figure sous laquelle elle étoit représentée; l'épithète *pulchra*, employée par Horace, (*épist. XVI. l.* 1.) semble nous inviter à croire qu'on la représentoit avec un beau visage.

Enfin, une ancienne inscription de l'an de Rome 585, recueillie par Dodwell, (dans ses *prælect. acad. p.* 665.) nous fournit la connoissance d'un monument public, qui fut alors érigé en l'honneur de *Laverne*, proche du temple de la Terre, & & nous apprend la raison pour laquelle on lui dressa ce monument. Voici la copie de cette inscription singulière: IV. K. *Aprileis Fusciis penès Licinium..... C. Titinius Æd. Fl. Mulcavit Lanios Quòd Carnem Vendidissent Populo Non Inspectam. De Pecuniâ Mulctaticâ, Cella Extructa Ad Telluris* Lavernæ, c'est-à-dire, *Cella extructa* Lavernæ, *Ad Ædem Telluris.*

Cicéron écrivant à Atticus, parle d'un *Lavernium*, qui étoit apparemment un lieu consacré à *Laverne;* mais on ne sait si c'étoit un champ, un bois, un autel ou un temple; je dis *un temple*, car si cette déesse avoit des adorateurs qui en attendoient des graces, on la regardoit aussi comme une de ces divinités nuisibles, qu'il falloit invoquer pour être garanti du mal qu'elle pouvoit faire. Cependant c'est seulement comme protectrice des voleurs de toute espèce, qu'un de nos savans, M. de Foncemagne, l'a envisagée dans une dissertation particulière qu'on trouvera dans les mémoires de l'académie des belles-lettres, *tome VII.*

Laverna, nom latin de la déesse *Laverne*, a reçu bien des étymologies, entre lesquelles on donne ce mot pour venir de *laberna*, qui est le *ferramentum latronum* selon les gloses, & *laberna* peut dériver de λάφυρα, *dépouilles, butin*, ou de λαβεῖν, *prendre.*

Quoi qu'il en soit, les voleurs furent appellés *laverniones*, parce qu'ils étoient *sub tutelâ deæ Lavernæ*, dit Festus. (*D. J.*)

LAVERNIUM, (*Géog. anc.*) lieu d'Italie dont il est parlé dans une des lettres de Cicéron à Atticus, (*liv. I.*) & dans les saturnales de Macrobe. (*l. III.*) Il prenoit ce nom d'un temple de la déesse Laverne, comme ceux de Diane & de Minerve avoient donné lieu aux noms *Dianium* & *Minervium.* (D. J.)

LAVINIE, (*Myth.*) fille unique de Latinus, roi du Latium, & de la reine Amate. Héritière du royaume de son pere, elle se voyoit l'objet des vœux de plusieurs princes de l'Italie; mais les dieux, par d'effrayans prodiges, s'opposoient à leur alliance. Un jour que la princesse, a côté de son père, faisoit un sacrifice, & brûloit des parfums sur l'autel, le feu prit à sa belle chevelure: toute sa coëffure, ornée de perles, fut en proie à la flamme, qui, bientôt s'attachant à ses habits, répandit autour d'elle une pâle lumière, & l'enveloppa de tourbillons de feu & de fumée, dont tout le palais fut rempli. Cet accident causa un grand effroi. Les devins augurèrent de-là que la princesse auroit une brillante destinée, mais que sa gloire seroit fatale à son peuple, qui auroit à soutenir pour elle une guerre funeste. Le roi, pour s'éclaircir sur le sort de la princesse, alla consulter l'oracle de Faune, qui lui fit entendre ces mots: « Gardes-toi, mon fils, de marier ta fille à aucun prince du Latium; bientôt il arrivera des étrangers, dont le sang mêlé avec le nôtre, élèvera jusqu'au ciel la gloire de notre nom ». C'étoit Enée & les troyens qui vinrent aborder en ce temps-là sur les côtes du Latium. Turnus, roi des Rutules, & neveu de la reine, disputa à Enée sa conquête; mais la mort de ce rival assura au prince troyen la possession de *Lavinie* & de son royaume. *Lavinie* devenue veuve d'Enée, & voyant son trône occupé par Ascagne, fils d'Enée & de Creuse, eut peur que ce prince n'attentât à sa vie, afin de s'assurer la couronne des latins. Dans cette pensée, elle s'alla cacher dans des forêts, où elle accoucha d'un fils qui prit, à cause de cela, le nom de *Sylvius*. L'absence de *Lavinie* fit murmurer le peuple contre Ascagne, qui se vit obligé de faire chercher sa belle-mère, & de lui céder, à elle & son fils, la ville de Lavinium. Après la mort d'Ascagne, le fils de *Lavinie* monta sur le trône & le transmit à ses successeurs, tandis que les descendans d'Ascagne n'eurent que la charge de souverain pontife.

LAVINIUM, (*géog. anc.*) ville d'Italie dans le Latium, à 10 milles de Rome, selon Appien, & à 8 milles de la mer, selon Servius, fort près de Laurente. Enée trouva *Laurentum* bâti; c'étoit la résidence du roi dont il épousa la fille Lavinie. Il fonda pour lors une nouvelle ville pour ses troyens, & la nomma *Lavinium* en l'honneur de son épouse. Sous son fils, les lavinens bâtirent la ville d'Albe, qui fut la résidence de ses descendans, jusqu'à la fondation de Rome. (D. J.)

LAUREA, divinité connue seulement par l'inscription

cription suivante trouvée en Catalogne, & rapportée par Gruter. (*p. CIV. n°. 5.*)

LAUREAE AUGUSTAE.
SACRUM
IN. HONOREM. ET. MEMORIAM.
AEMILIAE
L. AEMILIUS. MATERNUS.
ET
FABIA. FUSCA. PARENTES
S. P. F. C.

c'est-à-dire, *sepulchrum posuerunt filiæ charissimæ.*

LAURENTALES. *Voyez* LARENTALES.

LAURENTINS, anciens peuples d'Italie, sujets du roi Latinus. Il y avoit dans le palais du roi, dit Virgile, un laurier, qu'un respect religieux conservoit depuis long-temps. Le roi l'ayant trouvé planté dans le lieu qu'il avoit choisi pour bâtir son palais, l'avoit consacré à Apollon; & c'est de ce laurier célèbre que les *laurentins* ont emprunté leur nom.

LAURETUM. Lieu jadis planté de lauriers sur le mont Aventin de Rome, & qui étoit couvert de maisons au temps de Denys d'Halycarnasse. (*lib. 3.*)

LAURIER. (*littér. & mythol.*) Cet arbre, nommé *daphné*, (δάφνη) par les grecs, est de tous les arbres celui qui fut le plus en honneur chez les anciens. Ils tenoient pour prodige un *laurier* frappé de la foudre. Admis dans leurs cérémonies religieuses, il entroit dans leurs mystères, & les feuilles étoient regardées comme un instrument de divination. Si, jettées au feu, elles rendoient beaucoup de bruit, c'étoit un bon présage; si au contraire elles ne pétilloient point du tout, c'étoit un signe funeste. Vouloit-on avoir des songes sur la vérité desquels on pût compter, il falloit mettre des feuilles de cet arbre sous le chevet de son lit. Vouloit on donner des protecteurs à la maison, il falloit planter des *lauriers* au-devant de son logis. Les laboureurs, intéressés à détruire ces sortes de mouches si redoutées des bœufs pendant l'été, qu'elles les jettent quelquefois dans une espèce de fureur, ne connoissoient point de meilleurs remèdes que les feuilles de *laurier*. Dans combien de graves maladies son suc préparé, ou l'huile tirée de ses baies, passoient-elles pour des contre-poisons salutaires? On mettoit des branches de cet arbre à la porte des malades; on en couronnoit les statues d'Esculape. Tant de vertus qu'on attribuoit au *laurier*, le firent envisager comme un arbre divin, & comme l'arbre du bon génie.

Mais personne n'ignore qu'il étoit particulèrement consacré à Apollon, & que c'est pour cela qu'on en ornoit ses temples, ses autels, & le trépié de la pithie. L'amour de ce dieu pour la nymphe Daphné, est la raison qu'en donnent les mythologistes; cependant la véritable est la croyance où l'on étoit qu'il communiquoit l'esprit de prophétie & l'enthousiasme poëtique. De là vint qu'on couronnoit les poëtes de *laurier*, ainsi que ceux qui remportoient les prix aux jeux pythiques.

Les faisceaux des premiers magistrats de Rome, des dictateurs & des consuls, étoient entourés de *lauriers*, lorsqu'ils s'en étoient rendus dignes par leurs exploits. Plutarque parlant de l'entrevue de Lucullus & de Pompée, nous apprend qu'on portoit devant tous les deux des faisceaux surmontés de *laurier*, en considération de leurs victoires.

Virgile fait remonter jusqu'au siècle de son héros la coutume d'en ceindre le front des vainqueurs : il est du moins certain que les romains l'adoptèrent de bonne heure; mais c'étoit dans les triomphes qu'ils en faisoient le plus noble usage. Là les généraux le portoient non-seulement autour de la tête, mais encore dans la main, comme le prouvent les médailles. On décoroit même de *laurier* ceux qui étoient morts en triomphant : ce fut ainsi qu'Annibal en usa à l'égard de Marcellus.

Parmi les Grecs, ceux qui venoient de consulter l'oracle d'Apollon, se couronnoient de *lauriers* s'ils avoient reçu du dieu une réponse favorable; c'est pourquoi dans Sophocle, Œdipe voyant Oreste revenir de Delphes la tête ceinte de *lauriers*, conjecture qu'il rapporte une bonne nouvelle. Ainsi, chez les romains, tous les messagers qui en étoient porteurs, ornoient de *lauriers* la pointe de leurs javelines. La mort de Mithridate fut annoncée de cette manière à Pompée. On entouroit semblablement de *laurier* les lettres & les tablettes qui renfermoient le récit des bons succès : on faisoit la même chose pour les vaisseaux victorieux. Cet ornement se mettoit à la poupe, parce que c'étoit là que résidoient les dieux tutélaires du vaisseau, & que c'étoit à ces dieux que les matelots, menacés du naufrage, adressoient leurs vœux & leurs prières. J'ajoute encore que le *laurier* étoit un signe de paix & d'amitié; car au milieu de la mêlée, l'ennemi le tendoit à son ennemi pour marquer qu'il se rendoit à lui.

Enfin, l'adulation pour les empereurs introduisit l'usage de planter des branches de *laurier* aux portes de leurs demeures : voilà d'où vient que Pline appelle cet arbre, *le portier des Césars*, le seul ornement & le fidèle gardien de leurs palais. *Gratissima domibus janitrix, quæ sola & domos exornat, & ante limina Cæsarum excubat. V.* Si

vous êtes curieux de plus grands détails, la dissertation de Madrisio *dell'Alloro, e suoi vari usi presso gli Antichi.*

Mais parcourez tant que vous voudrez tout ce qu'on a pris soin de recueillir en littérature à l'honneur du *laurier*, vous ne trouverez rien au-dessus de l'éloge charmant qu'Ovide en a fait. Je ne connois point de morceau dans ses ouvrages sur un pareil sujet, qui soit plus joli, plus agréable & plus ingénieux; c'est dans l'endroit de ses métamorphoses où Apollon ayant atteint Daphné déjà changée en *laurier*, la sent encore palpiter sous la nouvelle écorce qui l'enveloppe: lisez cette peinture.

Complexusque suis ramos, & membra lacertis,
Oscula dat ligno: refugit tamen oscula lignum.
Cui deus: At quoniam conjux mea non potes esse,
Arbor eris certè, dixit, mea; semper habebunt
Te coma, te citharæ, te nostræ, laure, *pharetræ.*
Tu ducibus latis aderis, cum læta triumphum
Vox canet, & longas visent capitolia pompas.
Postibus augustis, eadem fidissima custos,
Ante fores stabis, mediamque tuebere quercum.
Utque meum intonsis caput est juvenile capillis,
Tu quoque perpetuos semper gere frondis honores;
Finierat Pæan: factis modo laurea *ramis,*
Annuit, utque caput, visa est agitasse cacumen.

« Apollon serre entre ses bras les rameaux du *laurier*, comme si c'étoit encore la belle nymphe qu'il vient de poursuivre. Il applique au bois des baisers que le bois semble dédaigner. Ce dieu lui adresse alors ces paroles: Puisque tu ne peux être mon épouse, tu seras du moins mon arbre chéri; *laurier*, tu seras à jamais l'ornement de ma tête, de ma lyre & de mon carquois. Tu seras l'ornement des généraux qui monteront triomphans au capitole, au milieu d'une pompe magnifique & des chants de victoire & d'allégresse. Tu décoreras l'entrée de ces demeures augustes où sont renfermées les couronnes civiques que tu prendras sous ta protection. Enfin, comme la chevelure de ton amant ne vieillit jamais, & qu'elle n'est jamais coupée, je veux que tes rameaux soient toujours verds & toujours les mêmes. Ainsi parla le dieu. Le *laurier* applaudit à ce discours, & parut agiter son sommet, comme si la nymphe encore vivante eût fait un signe de tête. (*D. J.*)

Le *laurier* est le symbole de la victoire; les romains en couronnoient ceux qui recevoient les hommages du triomphe.

Apollon & les divinités qui préfident aux arts libéraux, ont des couronnes de *laurier* pour signifier que les ouvrages de génie sont consacrés à l'immortalité dont le *laurier* est le symbole, puisqu'il conserve sa verdure malgré les rigueurs de l'hyver.

Le *laurier*, dont étoient faites les couronnes des anciens, étoit le *ruscus* ou *laurier* alexandrin.

LAURIUM, (*géog. anc.*) montagne de Grece, dans l'Attique, entre le promontoire Sunium & le port de Pyrée.

Les mines d'argent de l'Attique étoient dans cette montagne, & l'on frappoit une monnoie du métal que l'on en tiroit. Xénophon & Plutarque prétendent qu'elles devenoient plus fécondes à mesure qu'on y creusoit davantage, & qu'elles sembloient redoubler leur libéralité en faveur de ceux qui travailloient à les épuiser; cependant ce bonheur ne dura pas toujours; les mines du mont *Laurium* s'épuisèrent & tarirent à la fin; c'est Strabon (*lib. IX.*) qui le dit en termes formels. Au reste, ces précieuses mines appartenoient originairement à des particuliers d'Athènes; mais Thémistocle les unit au domaine de la république, & commença par les employer à l'armement de la flotte pour la guerre d'Egine (D. J.)

On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées en l'honneur de Gordien-Pie.

LAUS. On trouve sur des médailles de colonie ces sigles C. L. I. C. & C. L. I. N. AVG. que l'on explique ainsi: *Colonia* Laus *Julia Corinthus*, & *Colonia* Laus *Julia Nova Augusti.*

LAUS, aujourd'hui *Lodi*, étoit en Lucanie.

LAUSUS. Voyez LESSUS.

LAUTIA, dans Tite-Live, désigne la dépense de l'entretien des ambassadeurs étrangers à Rome, payée par le trésor public.

LAYA ou PHAYA. *Voyez* PHAYA.

LEÆNA, courtisane de Démétrius Poliorcètes, à laquelle les Athéniens bâtirent un temple, & élevèrent des autels. *Voyez* LAMIE.

LÉANDRE, jeune homme de la ville d'Abydos, sur la côte de l'Hellespont, du côté de l'Asie, amoureux de la jeune Héro. *Voyez* HERO.

On voit souvent sur les pierres gravées le buste de *Léandre*, plongé dans l'eau jusqu'aux épaules. Le sujet a été un de ceux que les anciens graveurs ont traité avec le plus de plaisir, puisqu'il est encore plus répété que celui de Diomède. Il y avoit dans la seule collection des souffres du baron de Stosch, soixante empreintes différentes des

têtes de *Léandre*. Sur une pâte antique de cette collection, paroît Héro sur une tour, tenant une lampe à la main pour éclairer *Léandre*, qui traverse à la nage l'Hellespont, précédé de deux dauphins. Sur une autre, le buste de *Léandre* est orné d'un croissant, qui désigne sans doute la nuit, temps où cet infortuné alloit voir Héro.

LÉARQUE, fils d'Ino & d'Athamas, fut la victime de la haine que Junon avoit conçue contre toute la race de Cadmus. Il fut tué par son propre père, que la déesse avoit rendu furieux. *Voyez* ATHAMAS.

LEBEDUS, en Ionie, ΛΕΒΕΔΙΩΝ.

Les médailles autour de cette ville sont :

RRRR. en argent. *Pellerin.*

O. en bronze.

O. en or.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Caracalla, de Geta.

LEBENA, ville de Crète, qui servoit de port à Gortyne. Il y avoit un temple d'Esculape, bâti sur le modèle de celui qui étoit à Cyrène, & (*Philost.* 4. 11.) toute la Crète se rendoit dans ce temple, de même que toute l'Asie se rendoit à Pergame.

LÉCANOMANCIE, divination qui se pratiquoit de la manière suivante. On jettoit dans un bassin plein d'eau des pierres précieuses chargées de caractères magiques, & des lames d'or & d'argent; de manière que le son, produit par leur chûte dans le fond du bassin, étoit interprêté pour la réponse desirée.

Glycas rapporte sérieusement, (*liv.* 2. *des Annal.*) que Nectanébo, roi d'Egypte, connut par ce moyen qu'il seroit détrôné par ses ennemis.

LECHES, fils de Neptune & de Pirène, fille d'Achéloüs, donna son nom à un des ports de Corinthe appellé Léchée.

LECORIS; c'est le nom qu'on donne à une des graces, dans un ancien monument : les deux autres sont *Gélasie* & *Comasie*. *Voyez* GELASIE.

LECTEUR, s. m. (*Littérat.*) *lector*, quelquefois à *studiis*, & en grec ἀναγνώστης; c'étoit chez ces deux peuples un domestique dans les grandes maisons, destiné à lire pendant les repas. Il y avoit même un domestique *lecteur* dans les maisons bourgeoises, où l'on se piquoit de goût & d'amour pour les lettres. Servius, dans ses *commentaires sur Virgile*, *liv. XII*, *v.* 159, parle d'une lectrice, *lectrix*.

Quelquefois le maître de la maison prenoit l'emploi de *lecteur*; l'empereur Sévère, par exemple, lisoit souvent lui même aux repas de sa famille. Les grecs établirent des *anagnostes* qu'ils consacrèrent à leurs théâtres, pour y lire publiquement les ouvrages des poëtes. Les anagnostes des grecs & les *lecteurs* des romains avoient des maîtres exprès qui leur apprenoient à bien lire, & on les appelloit en latin *prælectores*.

Le temps de la lecture étoit principalement à souper dans les heures des vacations, au milieu même de la nuit, si l'on étoit réveillé & disposé à ne pas dormir davantage : c'étoit du moins la pratique de Caton, dont il ne faut pas s'étonner; car il étoit affamé de cette nourriture. Je l'ai rencontré, dit Cicéron, dans la bibliothèque de Lucullus, assis au milieu d'un tas de livres de stoïciens, qu'il dévoroit des yeux. *Erat in eo inexhausta aviditas legendi, nec satiare poterat, quippe nec reprehensionem vulgi inanem reformidans, in ipsa curiâ soleret sæpiùs legere, dùm senatus cogeretur, ità ut helluo librorum videbatur.*

Atticus ne mangeoit jamais chez lui en famille, ou avec des étrangers, que son *lecteur* n'eût quelque chose de beau, d'agréable & d'intéressant à lire à la compagnie; de sorte, dit Cornélius Népos, qu'on trouvoit toujours à sa table le plaisir de l'esprit réuni à celui de la bonne chère. Les historiens, les orateurs, & sur-tout les poëtes, étoient les livres de choix pendant le repas, chez les romains comme chez les grecs.

Juvenal promet à l'ami qu'il invite à venir manger le soir chez lui, qu'il entendra lire les vers d'Homère & de Virgile durant le repas, comme on promet aujourd'hui aux convives une reprise de brelan après le souper. Si mon *lecteur*, dit-il, n'est pas des plus habiles dans sa profession, les vers qu'il nous lira sont si beaux, qu'ils ne laisseront pas de nous faire plaisir.

Nostra dabunt alios hodie convivia ludos,
Conditor iliados cantabitur atque Maronis
Altisoni, dubiam facientia carmina palmam :
Quid refert tales versus quâ voce legantur ?

Satyr. II.

LECTICAIRE, porteur de chaise ou de litière. Il y en avoit à Rome de deux sortes; les uns étoient gagés & faisoient partie du domestique des riches. Les autres étrangers, pour la plupart, attendoient sur les places qu'on les employât. Ils étoient en grand nombre, & ils jouoient un grand rôle dans les séditions. Leur demeure étoit au-delà du Tybre, dans la douzième région.

LECTICARII Dei. On lit dans une inscription (*Muratori* 26. 1.) ces mots qui désignent les porteurs des statues des dieux dans les pompes religieuses.

LECTICARIOLA, femme qui prodigue ses faveurs aux porteurs de chaises ; mot forgé par Martial. (12. 58.)

LECTISTERNE, cérémonie religieuse pratiquée à Rome, dans des temps de calamités publiques, dont l'objet étoit d'appaiser les dieux. C'étoit un festin que, pendant plusieurs jours, on donnoit au nom & aux dépens de la république, aux principales divinités dans un de leurs temples, persuadé qu'elles y prendroient part effectivement, parce qu'on y avoit invité leurs statues, & qu'on le leur avoit présenté. Mais les ministres de la religion, s'ils n'avoient pas l'honneur du festin, en avoient tout le profit, & se régaloient entre eux aux dépens des superstitieux. On dressoit dans un temple une table avec des lits autour, couverts de beaux tapis & de riches coussins, & parsemés de fleurs & d'herbes de senteur, sur lesquels on mettoit les statues des dieux invités au festin ; pour les déesses, elles n'avoient que des sièges. Chaque jour que duroit la fête, on servoit un repas magnifique, que les prêtres avoient soin de desservir le soir.

Le premier *lectisterne* parut à Rome vers l'an 356 de sa fondation : un mauvais hiver ayant été suivi d'un été encore plus fâcheux, où la peste fit périr un grand nombre d'animaux de toutes sortes ; comme le mal étoit sans remède, & qu'on n'en pouvoit trouver ni la cause, ni la fin, par un décret du sénat, on alla consulter les livres des sybilles ; les duumvirs sybillins rapportèrent que pour faire cesser ce fléau, il falloit faire une fête avec des festins, à sept divinités qu'ils nommèrent ; savoir, Apollon, Diane, Hercule, Latone, Mercure & Neptune. On célébra pendant huit jours cette nouvelle fête, dont le soin ou l'ordonnance fut confiée aux duumvirs, & dans la suite on leur substitua les épulons. Les citoyens en leur particulier, pour prendre part à la solemnité, laissèrent leurs maisons ouvertes, avec la liberté à chacun de se servir de ce qui étoit dedans : on exerça l'hospitalité envers toutes sortes de gens connus, inconnus, étrangers : on vit en même-temps disparoître toute animosité. Ceux qui avoient des ennemis, conversèrent & mangèrent avec eux, de même que s'ils eussent toujours été en bonne intelligence : on mit fin à toutes sortes de procès & de dissentions ; on ôta les liens aux prisonniers, & par principe de religion, on ne remit point dans les fers ceux que les dieux en avoient délivrés. Tite-Live, qui rapporte tout ce détail, (*au cinquième liv. de son hist.*, c. 13.) ne nous dit pas si ce premier *lectisterne* produisit l'effet qu'on en attendoit ; du moins étoit-ce toujours un moyen de se distraire pendant un temps des fâcheuses idées qu'offre à l'esprit la vue des calamités publiques. Mais le même historien nous apprend que la troisième fois qu'on tint le *lectisterne*, pour obtenir encore la cessation d'une peste, cette cérémonie fut si peu efficace, qu'on eut recours à un autre genre de dévotion, qui fut l'institution des jeux scéniques, dans l'espérance que, n'ayant point encore paru à Rome, ils seroient plus agréables aux dieux.

Valère Maxime fait mention d'un *lectisterne* célébré en l'honneur de trois divinités seulement, Jupiter, Mercure & Junon. Encore n'y avoit-il que la statue de Junon qui fût couchée sur le lit, pendant que celles de Jupiter & de Mercure étoient sur des sièges. Arnobe fait aussi mention d'un *lectisterne* préparé à Cérès seulement.

Le *lectisterne* n'est pas d'institution romaine, comme on l'a cru jusqu'au temps de Casaubon ; ce savant critique a fait voir qu'il étoit aussi en usage dans la Grèce. En effet, Pausanias parle en plusieurs endroits de ces sortes de coussins, *pulvinaria*, qu'on mettoit sous les statues des dieux & des héros. Spon, dans son voyage de Grèce, dit qu'on voyoit encore à Athènes le *lectisterne* d'Isis & de Sérapis : c'étoit un petit lit de marbre de deux pieds de long sur un de hauteur, sur lequel ces deux divinités étoient représentées assises. Nous pouvons juger par-là de la forme des anciens *lectisternes*. Le nom de la cérémonie est pris de l'action de préparer des lits, de les étendre. (de *lectus*, lit, & de *sternere*, dresser, préparer, étendre.

LECTISTERNIUM: Le plus grand des *lectisternium* qu'on a trouvé à Herculanum, est de bronze ; de cinq palmes romains, (de sept pouces de long) & en a quatre de long sur deux & demi de large. Les barres d'en haut, du côté de devant, portent sur deux belles têtes de cheval, & celles du derrière reposent sur des têtes de cygnes. Un petit *lectisternium* aussi de bronze, a la figure d'un bois de lit à l'antique, avec quatre colonnes, sans lesquelles on pourroit prendre cet ustensile pour un joujou.

On voit souvent sur les médailles impériales des *lectisternium* chargé de divinités, qui servent de type.

LÉDA, fille de Thestius, épousa Tyndare, roi de Sparte. Jupiter l'ayant trouvée sur les bords de l'Eurotas, fleuve de Laconie, où elle se baignoit, en devint amoureux ; & pour pouvoir l'approcher sans aucun soupçon, il commanda à Vénus de se métamorphoser en aigle : pour lui il prit la figure d'un cygne, qui, étant poursuivi par cet aigle, alla se jetter entre les bras de *Léda*, & se

repoſa ſur ſon ſein. Au bout de neuf mois, la reine de Sparte accoucha d'un œuf, d'où ſortirent Pollux & Hélène. D'autres racontent qu'elle accoucha de deux œufs; que de l'un d'eux ſortirent Caſtor & Pollux, & de l'autre Hélène & Clytemneſtre. Pluſieurs des anciens ont confondu *Léda* avec Néméſis. Pauſanias dit que *Léda* n'étoit point la mère d'Hélène, mais ſeulement ſa nourrice. Phidias ſe conformant à cette tradition, repréſenta *Léda* de telle ſorte, ſur la baſe de la ſtatue de Néméſis, qu'elle ſembloit amener Hélène à cette déeſſe. D'autres enfin ont dit que ce fut Néméſis qui pondit l'œuf, & que *Léda* l'ayant trouvé, le couva, & en fit éclore Caſtor, Pollux & Hélène. *Voyez* le mot HELÈNE, où l'on expoſe les différentes traditions touchant cet œuf myſtérieux.

L'uſage a conſacré la dénomination de *Léda* pour toutes les femmes qu'on voit careſſées par un cygne, de quelque manière qu'elles ſoient repréſentées : peut-être ſeroit-on plus fondé à leur donner le nom de *Néméſis*.

Nous trouvons cependant un caractère diſtinctif dans la fable; elle nous apprend que Jupiter, déguiſé en cygne, & pourſuivi par Vénus, métamorphoſée en aigle, alla chercher un aſyle dans le ſein de Néméſis. Cette déeſſe recueillit l'oiſeau fugitif, qui en jouit pendant ſon ſommeil, & s'envola à ſon réveil. On pourroit donc appeller Néméſis les femmes qui ſont repréſentées endormies ſur les monumens antiques, & careſſées par un cygne. Le nom de *Léda* appartiendroit excluſivement aux femmes qui ſeroient repréſentées avec le cygne, mais éveillées, ou dans toute autre attitude que couchées.

LÉÉNA, fameuſe courtiſane d'Athènes, ayant été ſoupçonnée d'avoir eu part à la conjuration contre les fils du tyran Piſiſtrate, parce qu'elle étoit amie d'un des meurtriers d'Hipparque, Hippias, frère d'Hipparque, ſous ce prétexte, fit ſouffrir à cette femme toutes ſortes de cruautés, juſqu'à ce qu'elle expirât dans les tourmens. Les athéniens, lorſqu'ils ſe virent délivrés de la tyrannie des Piſiſtrates, érigèrent à cette courtiſane une ſtatue ſous la figure d'une lionne ſans langue, pour marquer que la force des tourmens n'avoit pu arracher une ſeule parole de la bouche de *Lééna*, qui même ſe coupa la langue, dans la crainte de ſuccomber à la douleur.

LEGATIO, employé de l'officier appellé *legatus* chez les romains. *Voyez* LÉGATUS.

LEGATIS. (*à*) On trouve cet office dans une inſcription rapportée par Muratori. (898. 9.) C'étoit probablement un officier chargé du ſoin des ambaſſadeurs, *legati*, comme nos introducteurs des ambaſſadeurs.

LEGATIUM, honoraires d'un envoyé.

LEGATUS, déſignoit chez les romains, 1°. un officier ſupérieur qui commandoit en qualité de député du général, ce qui répondoit à nos lieutenans généraux des armées; 2°. un officier civil député par le proconſul ou le gouverneur pour gouverner une province; 3°. une perſonne de marque que le ſénat décoroit de ce titre ſans fonctions, pour lui attirer le reſpect dans ſes voyages, & pour le faire défrayer par les villes qui ſe trouvoient ſur ſon paſſage. On appelloit le titre d'honneur des troiſièmes, *libera legatio*, une ambaſſade libre, parce que la perſonne qu'elle regardoit n'étoit chargée d'aucune fonction, & pouvoit ſe dépouiller de ce titre à volonté.

LÉGENDE, mots gravés ſur les médailles autour des têtes ou des types. L'*inſcription*, au contraire, eſt l'aſſemblage des mots qui tiennent ſur le milieu de la médaille la place d'un type.

D'après cette diſtinction, il faut dire que chaque médaille porte deux *légendes*, celle de la tête & celle du revers. La première ne ſert ordinairement qu'à faire connoître la perſonne, repréſentée, par ſon nom propre, par ſes charges, ou par certains ſurnoms que ſes vertus lui ont acquis. La ſeconde eſt deſtinée à publier ſoit à tort, ſoit avec juſtice, ſes vertus, ſes belles actions, à perpétuer le ſouvenir des avantages qu'elle a procurés à l'empire, & des monumens glorieux qui ſervent à immortaliſer ſon nom. Ainſi, la médaille d'Antonin porte du côté de la tête, *Antonius Auguſtus pius, pater patriæ, trib. pot. cos. III.* Voilà ſon nom & ſes qualités. Au revers, trois figures, l'une de l'empereur aſſis ſur une eſpèce d'échaufaud; l'autre d'une femme debout, tenant une corne d'abondance, un carton quarré, avec certain nombre de points. La troiſième eſt une figure qui ſe préſente devant l'échafaud, & qui tend ſa robe, comme pour recevoir quelque choſe : tout cela nous eſt expliqué par la *légende*, *liberalitas quarta*, qui nous apprend que cet empereur fit une quatrième libéralité au peuple, en lui diſtribuant certain nombre de meſures de bled, ſelon le beſoin de chaque famille.

Cet uſage n'eſt pas néanmoins ſi univerſel & ſi indiſpenſable, que les qualités & les charges de la perſonne ne ſe liſent quelquefois ſur le revers, auſſi bien que du côté de la tête; ſouvent elles ſont partagées moitié d'un côté, moitié de l'autre; d'autres fois on les trouve ſur le revers, où on ne laiſſe pas encore, quoique plus rarement, de rencontrer le nom même, celui d'Auguſte, par exemple, celui de Conſtantin & de ſes enfans.

On trouve quelquefois des médailles ſur leſquelles le nom ſe lit des deux côtés, même ſans preſqu'aucune différence dans la *légende*. Témoin

un petit médaillon de potin frappé en Egypte, sur lequel on trouve des deux côtés, CABEINA, CABACTH. L. I E., quoique sur un de ces côtés on voye la tête de Sabine, & sur l'autre une figure de femme assise, tenant de la main droite des épis, & une haste de la gauche. Tel est encore un médaillon d'argent de Constantin, où, du côté de la tête on lit *Constantinus max. Aug.*, au revers, *Constantinus Aug.*, avec trois labarum, dans l'exergue *sit;* & cet autre médaillon aussi d'argent, de l'empereur Julien, où, autour de la tête sans couronne, on trouve *F L. C L. Julianus Nob. Cæs.*, au revers trois labarum, pour *legende*, *D N. Julianus Cæs.*; dans l'exergue *T. Con.* Enfin une médaille de Maximien Daza, qu'on peut placer également dans le moyen & dans le petit bronze, où l'on voit d'un côté Maximien à mi-corps, ayant la tête couronnée de laurier, & la poitrine couverte d'une cuirasse; il tient de la main droite un globe, sur lequel est une victoire; sa gauche est cachée par son bouclier, dont la partie supérieure représente deux cavaliers courant à toute bride de gauche à droite, précédés par la Victoire. Dans la partie inférieure sont quatre petits enfans debout, qui désignent les quatre saisons de l'année. La *légende* de ce côté est *Maximinus Nob. Cæs.*; au revers un homme debout, vêtu du paludament, tenant de la main droite un globe, sur lequel est une Victoire; il s'appuie de la gauche sur un haste; on lit autour: *Maximinus nobilissimus Cæs.*; dans le champ à gauche *E*, dans l'exergue *A N T.*

Quand les médailles n'ont point de têtes, les figures qui y sont représentées en tiennent lieu; & alors la *légende* du revers est une espèce d'inscription. Par exemple, dans la médaille de Tibère, en reconnoissance du soin qu'il prit de faire rétablir les villes d'Asie qu'un tremblement de terre avoit ruinées, il est représenté assis sur une chaise curule, avec ces mots: *Civitatibus Asiæ restitutis*, & le revers n'a qu'une simple *légende*, *Tiberius Cæsar divi Augusti filius Augustus Pont. Max. Tr. Pot. XXI.*

Quant à ce qui concerne les médailles des villes & des provinces, comme elles portent ordinairement pour tête le génie de la ville, ou celui de la province, ou quelqu'autre déité qu'on y adoroit, la *légende* est aussi le nom de la ville, de la province, de la déité, ou de tous les deux ensemble, Αντιοχέων, Συρακοσίων, &c. Ζευς Φίλιος Συρακοσίων, Ηρακλεους Θασίων, &c. soit que le nom de déité demeure du côté de la tête, soit que le nom de la ville se lise au revers, & que le nom de la ville serve de *légende* à la déité, comme Καταναίων à Jupiter Hammon, Μασσαλίων à Hercule, &c.

Dans ces mêmes médailles, les revers sont toujours quelques symboles de ces villes, souvent sans *légende*, plus souvent avec le nom de la ville, quelquefois avec celui de quelque magistrat, comme Αγυρναίων επι Σοσαρχε, &c.; ensorte qu'il est vrai de dire que la *légende*, dans ces sortes de médailles, ne nous apprend que le nom de la ville ou celui du magistrat qui la gouvernoit, lorsque la médaille a été frappée.

Par-tout ailleurs les belles actions sont exprimées sur le revers, soit au naturel, soit par des symboles, dont la *légende* est l'explication. Au naturel, comme quand Trajan est représenté mettant la couronne sur la tête au roi des parthes, *rex parthus datis*. Par symbole, comme lorsque la victoire de Jules & d'Auguste est représentée par un crocodile enchaîné à un palmier avec ces mots, *Egypto captâ*. L'on voit aussi dans Hadrien toutes les provinces qui le reconnoissoient pour leur réparateur; & ceux qui n'en connoîtroient pas les symboles, apprendoient à les distinguer par les *légendes*, *restitutori Galliæ*, *restitutori Hispaniæ*, &c. Ainsi, les différentes victoires désignées par des couronnes, par des palmes, par des trophées, & par de semblables marques qui sont d'elles mêmes indifférentes, se trouvent déterminées par la *légende*, *Asia subacta* d Auguste; *Alemannia devicta* de Constantin le jeune; *Judæa capta* de Vespasien; *Armenia & Mesopotamia in potestatem populi romani redacta* de Trajan, ou simplement, *de Germanis*, *de Sarmatis*, de Marc-Aurèle; car les *légendes* les plus simples ont ordinairement le plus de dignité.

Mettant donc à part les *légendes* de la tête destinées à marquer le nom, soit tout seul, comme Brutus, César, soit avec des qualités, ainsi que nous venons de le dire, les autres *légendes* ne doivent être que les explications des symboles, qui paroissent sur les médailles, par lesquelles on prétend faire connoître les vertus des princes, certains événemens singuliers de leur vie, les honneurs qu'on leur a rendus, les avantages qu'ils ont procurés à l'état, les monumens de leur gloire, les déités qu'ils ont le plus honorées, & dont ils ont cru avoir reçu une protection particulière: car les revers n'étant chargés que de ces sortes de choses, les *légendes* y ont un rapport essentiel; elles sont comme la clef des types, que l'on auroit bien de la peine à deviner sans leur secours, sur-tout dans les siècles éloignés, & dans des pays où les usages sont tous différens de ceux des anciens.

C'est en cela qu'excellent les médailles du haut empire, dont les types sont toujours choisis & appliqués par quelque bonne raison que la *légende* nous découvre; au lieu que dans le bas empire on ne cesse de répeter les mêmes types & les mêmes *légendes;* & l'on voit que les uns & les autres sont donnés indifféremment à tous les empereurs, plutôt par coutume que par mérite. Témoin *gloria exercitus*, *felix temporum renovatio.*

Comme les vertus qui rendent les princes plus ai-

mables & plus estimables à leurs peuples, sont aussi ce que les revers de leurs médailles représentent ordinairement, les *légendes* les plus communes sont celles qui font connoître ces vertus, tantôt par leur simple nom, comme dans ces revers de Tibère, qu'il méritoit si mal, *moderationi, clementiæ, justitiæ*, tantôt en les appliquant aux princes, ou par le nominatif ou par le génitif, *spes Augusta*, ou *spes Augusti*, *constantia Augusta*, ou *constantia Augusti*, gardant aussi indifféremment le même régime à l'égard de la vertu même : *virtus Aug.* ou *virtuti Aug. clementia* ou *clementiæ*, &c.

Les honneurs rendus aux princes consistent particuliérement dans les surnoms glorieux qu'on leur a donnés, pour marquer ou leurs actions les plus mémorables, ou leurs plus éminentes vertus ; c'est ainsi que je les distingue des monumens publics qui devoient être les témoins durables de leur gloire. Ces surnoms ne peuvent être exprimées que par la *légende*, soit du côté de la tête, soit du côté du revers.

Quant aux honneurs rendus aux princes après la mort, qui consistoient à les placer au rang des dieux, nous les connoissons par le mot de *consécratio*, par celui de *pater*, de *divus* & de *Deus*. *Divo pio*, *divus Augustus pater*, *Deo & Domino Caro*. Quelquefois autour des temples & des autels on mettoit *memoriæ felix* ou *memoriæ æternæ*. Quelquefois sur les médailles des princesses on lit, *æternitas*, ou *sideribus recepta* ; & du côté de la tête, *diva*, ou en grec Θεᾶ.

Les *légendes* qui expriment les bienfaits répandus sur les villes, sur les provinces, & sur l'empire, sont ordinairement fort courtes & fort simples : mais elles ne laissent pas d'être magnifiques. Par exemple, *conservator urbis suæ*, *ampliator civium*, *fundator pacis*, *rector orbis*, *restitutor urbis*, *Hispaniæ*, *Galliæ*, &c. *pacator orbis*, *salus generis humani*, *gaudium reipublicæ*, *gloria rom. Hilaritas pop. rom. lætitia fundata*, *tellus stabilita*, *exuperator omnium gentium* ; *gloria orbis terræ*, *bono reipublicæ nati*, *gloria novi sæculi*. Quelquefois la manière en est encore plus vive, comme *Roma nascens*, *Roma renascens* ; *Roma resurgens*, *libertas restituta*.

Les bienfaits plus particuliers sont quelquefois exprimés plus distinctement dans les *légendes*, comme *restitutor monetæ*, *remissa ducentesima*, *quadragesima remissa*, *vehiculatione Italiæ remissa*, *fisci judaïci calumnia sublata*, *congiarium pop. rom. datum*, *puellæ faustinianæ*, *via trajana*, *indulgentia in Cartaginenses*, *reliqua vetera H. S. novies millies abolita*, c'est-à-dire, douze millions, *plebei urbanæ frumento constituto*. Telles sont les *légendes* de plusieurs médailles d'Alexandre Sévère, de Caligula, de Domitien, de Septime-Sévère, d'Hadrien & de Nerva.

On distingue encore par les *légendes*, les événemens particuliers à chaque province, lors même qu'ils ne sont représentés que par les symboles communs. Par exemple, une Victoire avec un trophée, une palme ou une couronne désignent une médaille de Vespasien, & sont déterminées par le mot *victoria Germanica*, à signifier une victoire remportée sur les germains ; il en est de même de ces autres *légendes*, *victoria navalis*, *victoria parthica*, *prætoriani recepti*, *imperatore recepto*, qu'on voit sur les médailles de Marc-Aurèle. La *légende* nous marque la réception glorieuse que firent à Claude les soldats de son armée. La grace que l'on fit à Néron de l'agréger dans tous les collèges sacerdotaux, a été conservée par celles-ci, *sacerdos cooptatus in omnia collegia suprà numerum* ; dans cette autre, *pax fundata cum Persis*, l'empereur Philippe nous a laissé un monument de la paix qu'il fit avec les perses. La merveille qui arriva à Tarragone, lorsque de l'autel d'Auguste l'on vit sortir une palme, nous est connue par une médaille sur laquelle on voit le type du miracle, & les quatre lettres *C. V. T. T. Colonia victrix togata*, ou plutôt *turrita Tarraco* ; l'empereur Tibère fit à ce sujet une agréable raillerie, que Suétone rapporte.

Les monumens publics sont aussi connus & distingués par la *légende* ; de sorte que ceux qui ont été construits par le prince même, sont mis au nominatif ou au génitif, ou exprimés par un verbe, au lieu que ceux que l'on a bâtis ou consacrés en leur honneur sont mis au datif. *Macellum Augusti*. *Basilica Ulpia*. *Aqua Martia*. *Portus Ostiensis*. *Forum Trajani*. *Templum divi Augusti restitutum* ; parce que ces édifices ont été élevés par Néron, par Trajan, par Antonin : au lieu que nous voyons *Romæ & Augusto*, *Jovi Deo*, *Divo Pio*, *Optimo Principi* ; pour marquer les temples en l'honneur d'Auguste, & les colonnes élevées pour Antonin & pour Trajan.

L'attachement que les princes ont eu pour certaines déités, & les titres sous lesquels ils les ont honorées en reconnoissance de leur protection en général, ou de quelques graces particulières, nous sont connus par les manières différentes dont la *légende* est exprimée. Nous savons que Numérien honoroit singulièrement Mercure, parce que ce dieu est au revers de la médaille avec ce mot *Pietas Aug.* Nous connoissons que Dioclétien honoroit Jupiter comme son protecteur, parce que nous voyons sur des médailles *Jovi Conservatori*, *Jovi Propugnatori*, & même le surnom de *Jovius* ; que Gordien attribuoit à ce dieu le succès d'une bataille où ses gens n'avoient point lâché le pied, *Jovi Statori*.

Sur les médailles des princesses, on mettoit l'image & le nom des déités de leur sexe, *Ceres*, *Juno*, *Vesta*, *Venus*, *Diana*. On marquoit le bonheur de leur mariage par *Venus Felix* ; la re-

connoiſſance qu'elles avoient de leurs couches heureuſes & de leur fécondité, *Junoni Lucinæ*, *Veneri genitrici*.

La bonne fortune des princes, qui a toujours été leur principale déité, ſe trouve auſſi le plus ſouvent ſur leurs médailles en toutes ſortes de manières : *Fortuna Auguſta*, *Perpetua*. *Fortunæ Felici Muliebri*. *Fortuna manens*, *Fortuna obſequens*, *Fortuna redux*, où le nom de la Fortune eſt indifféremment par le nominatif, par le datif, ou par l'accuſatif; car nous voyons également *Mars Victor*, *Marti Ultori*, *Martem Propugnatorem*, & même *Martis Ultoris*; mais cette dernière *légende* ſe rapporte au temple bâti pour venger la mort de Jules, ce qui fait une différence notable.

Il ne faut pas oublier ici que les noms exprimés dans les *légendes* ſe liſent quelquefois au nominatif, *Cæſar Auguſtus*, quelquefois au génitif, *Divi Julii*, enfin au datif, *Imp. Nervæ Trajano Germanico*, &c. où à l'accuſatif, Μ. Αυρηλ. Αλεξανδρον, &c. On ne trouve guère d'exemples de l'accuſatif ſur les médailles latines, que dans celle de Gallien, *Gallienum Aug.* au revers, *Ob conſervationem ſalutis*.

Ne parlons point maintenant des perſonnes, mais des choſes même qui paroiſſent ſur les médailles, où leurs noms & leurs qualités tiennent lieu de *légendes* : je rangerai dans ce nombre :

1°. Les villes, les provinces, les rivières, dont nous voyons les unes avec leur ſimple nom, *Tiberis*, *Danuvius*, *Rhenus*, *Nilus*, *Ægyptus*, *Hiſpania*, *Italia*, *Dacia*, *Africa*, *Roma*, *Alexandrea*, *Valentia*, *Italica*, *Bilbilis*. Les autres avec leurs titres particuliers, leurs qualités & leurs prérogatives : *Colonia Julia Auguſta Felix Berytus*. *Colonia immunis illici Auguſta*. *Colonia Aurelia Metropolis Sidon*. *Colonia Prima Flavia Auguſta Cæſarenſis*. *Municipium Ilerda*. *Aelium Municipium Coilutanum Antonianum*.

Les villes grecques ſur-tout étoient ſoigneuſes d'exprimer les priviléges dont elles jouiſſoient, Ιερας, Ασυλου, Αυτονομου, Ελευθερας, Ναυαρχιδος, Κολωνιας. Pour marquer qu'elles étoient inviolables, c'eſt-à-dire, qu'on ne pouvoit en retirer les criminels qui s'étoient réfugiés dans leurs murs, elles ſe qualifioient Ιερας ασυλου. Le droit qu'elles avoient conſervé de ſe gouverner par leurs propres loix, s'exprimoit ſur leurs médailles par le mot Αυτονομου. Les villes qui n'étoient point ſoumiſes à la juriſdiction du magiſtrat envoyé de Rome pour gouverner la province dans laquelle elles étoient ſituées, s'appelloient *libres*, Ελευθερας. C'eſt une obſervation du marquis Maffei. Le privilége d'avoir un port de mer & des vaiſſeaux ſe marquoit en *légende* ſur les médailles, par le mot Ναυαρχιδος. Celui d'être exempt des tributs & des impôts, par le mot Ελευθερας. Les priviléges particuliers des colonies, tels que le droit du pays latin, ou le droit des citoyens romains, par le mot Κολωνιας. Ceux des Néocores, qu'elles étoient fort ſoigneuſes de marquer par les mots Δις, τρις, τετρακις, Νεωκορων. Enfin les alliances qu'elles avoient avec d'autres villes, par le terme Ομονοια. Il faut conſulter ſur tous ces titres les ſavantes remarques de Vaillant, dans ſon livre des médailles grecques; il ſeroit difficile d'y rien ajouter.

2°. Les *légendes* des médailles nous découvrent le nom des légions particulières qui compoſoient les armées. Nous trouvons ſur une médaille de Marc-Antoine, *Leg. xxiv.* dans le cabinet du P. Chamillard, qui eſt une médaille bien rare. La médaille qui porte *Leg. I*, l'eſt encore davantage; car la plupart de celles qu'on connoît, portoient dans leur origine un autre chiffre, & ne ſont réduites à celui-ci que par la friponnerie de quelques brocanteurs. Il eſt bon d'en avertir les curieux, pour qu'ils n'y ſoient pas trompés.

3°. Les jeux publics, marqués ordinairement par des vaſes, d'où il ſort des palmes ou des couronnes, ne ſe diſtinguent que par la *légende*, qui contient ou le nom de celui qui les a inſtitués, ou de celui en l'honneur duquel on les célébroit. Ainſi l'on apprend que Néron fut l'auteur des jeux qui ſe devoient donner à Rome de cinq ans en cinq ans, par la médaille où l'on lit, *Certamen Quinquennale Romæ Conſtitutum*. Par la *légende* du revers de la médaille de Caracalla, Μητροπολ. Ανκυρας. Ασκληπια. Σωτηρια Ισθ. Πυθια. on apprend qu'à Ancyre en Galatie on célébroit en l'honneur d'Eſculape, dit le Sauveur, les mêmes jeux qui ſe célébroient dans l'iſthme de Corinthe en l'honneur d'Apollon; qu'on conſulte là-deſſus des lettres de Spanheim, publiées par Morel, dans le projet qu'il nous a donné du plus beau deſſein qu'on ait jamais formé pour la ſatisfaction des curieux.

On trouvera dans ce projet (*Specimen univerſæ rei nummariæ*) les *légendes* qui expriment les principaux jeux des anciens, & les ſavantes remarques que M. de Spanheim a faites ſur ce ſujet. On nommoit Καβειρια, ceux qui ſe faiſoient à Theſſalonique en l'honneur des Cabires; Θεογαμια, ceux qui ſe célébroient principalement en Sicile, pour honorer le mariage de Proſerpine & de Pluton; Ceουηρεια, ceux qui avoient été inſtitués par Septime Severe; Κομοδεια, ceux qu'on faiſoit par l'ordre de Commode, &c. On trouve auſſi les jeux marqués ſur les médailles latines avec le temps de leur célébration. Nous ayons ſur la médaille de Memmius, *Ad Cerialia primus fecit*. Nous trouvons ſur-tout des jeux ſéculaires qui ſe célébroient à la fin de chaque ſiècle, marqués avec grand ſoin ſur les médailles, *Ludos ſæculares Fecit*, dans celle de Domitien; *Sæculares Aug.* ou *Augg.* dans Philippe, &c. Les types en ſont différens; tantôt ils expriment des ſacrifices, tantôt des combats, tantôt

tantôt des animaux extraordinaires, dont on donnoit le ſpectacle au peuple dans ces jeux.

4°. Les vœux publics pour les empereurs, & qui ſont marqués ſur pluſieurs médailles, ſoit en *légende*, ſoit en inſcription, ont fait nommer ces ſortes de médailles *médailles votives*.

5°. L'une des choſes les plus curieuſes que les médailles nous apprennent par les *légendes*, ce ſont les différens titres que les empereurs ont pris, ſelon qu'ils ont vu leur puiſſance plus ou moins affermie. Jules-Céſar n'oſa jamais revêtir ni le titre de roi, ni celui de ſeigneur; il ſe contenta de ceux-ci, *Imperator*, *Dictator perpetuus*, *Pater Patriæ*. Ses ſucceſſeurs réunirent inſenſiblement à leur dignité le pouvoir de toutes les charges. On les vit ſouverains pontifes, tribuns, proconſuls, cenſeurs, augures. Je ne parle que des magiſtratures; car pour les qualités, elles devinrent arbitraires; & le peuple s'accoutumant peu à-peu à la ſervitude, laiſſa prendre au ſouverain tel nom que bon lui ſembla, même ceux des divinités qu'il adoroit: témoin *Hercules Romanus*, dans Commode; *Sol Dominus Imperii Romani*, dans Aurélien, ſi toutefois ce nom eſt donné au prince, & non pas au ſoleil même, qui ſe trouve ſi ſouvent ſur les médailles, *Soli invicto Comiti*.

Auguſte ne ſe nomma d'abord que *Cæſar Divi Filius*, & puis *Imperator*, enſuite *Triumvir Reipublicæ Conſtituendæ*, enſuite *Auguſtus*; enfin il y ajouta la puiſſance de tribun, qui le faiſoit ſouverain. Caligula garda les trois noms, *Imp. Cæſ. Auguſt.* Claude y ajouta le titre de *Cenſor*. Domitien ſe fit *Cenſor perpetuus*, ſans que depuis lui on puiſſe rencontrer cette qualité ſur les médailles. Aurélien, ou, ſelon d'autres, Æmilien, s'arrogea le titre de *Dominus*, que les provinces accordèrent à Septime Severe & à ſes amis. Après Carus, cette qualité devint commune à tous les empereurs, juſqu'à ce que ceux d'Orient prirent le nom de rois des romains, Βασίλευς Ρωμαίων. Il eſt bon d'apprendre ici que les grecs donnèrent quelquefois ce même nom aux Céſars, quoiqu'ils n'aient jamais ſouffert qu'ils priſſent celui de *Rex* en latin. Le titre de *Nobiliſſimus Cæſar*, donné au prince deſtiné à l'empire, ne ſe vit pas pour la première fois ſur les médailles de Philippe le jeune, comme tous les antiquaires l'ont cru. M. l'abbé Belley prouve, dans l'*Hiſt. de l'acad. des Inſcrip.* que ce titre parut dès le règne de Macrin ſur les médailles de Diaduménien.

L'ambition des princes grecs, & la flatterie de leurs ſujets, nous fourniſſent, ſur leurs médailles, une grande quantité de titres, qui étoient inconnus aux empereurs latins, Βασιλευς Βασιλεων, *Nicator*, *Nicephorus*, *Evergetes*, *Soter*, *Epiphanes*, *Ceraunus*, *Callinicus*, *Dionyſius*, *Theopator*. Ils ont été auſſi bien moins ſcrupuleux que les latins à ſe faire donner le nom de dieu: Démétrius s'étant appellé Θεος Νικατορ; Antiochus, Θεος Επιφανης Νικηφορος; un autre Démétrius, Θεος Φιλοπατορ Σοτηρ. Ils ne faiſoient pas non plus difficulté d'adopter les ſymboles des divinités, comme la foudre & les cornes de Jupiter-Hammon, avec la peau de lion d'Hercule. Tous les ſucceſſeurs d'Alexandre s'en firent même un point d'honneur.

Les princeſſes reçurent la qualité d'*Auguſta* dès le haut empire, *Julia Auguſta*, *Antonia Agrippina*, &c. On la trouve même ſur les médailles de celles qui ne furent jamais femmes d'empereurs, *Julia Titi*, *Marciana*, *Matidia*, &c. Les titres de *Mater Senatûs* & *Mater Patriæ* ſe voient ſur les médailles d'or & d'argent, de grand & de moyen bronze de Julie, femme de Septime Severe, dont le revers repréſente une femme aſſiſe, ou une femme debout, tenant d'une main un rameau & de l'autre un bâton ou une haſte, avec ces mots en abrégé, *Mat. Augg: Mat. Sen: Mat. Pat.*

6°. Les alliances ſe trouvent auſſi marquées dans les *légendes* à la ſuite des noms, & non-ſeulement les alliances par adoption qui donnoient droit de porter le nom de fils, mais celles même qui ne procuroient que le titre de neveux & de nièces. Nous n'entrerons point dans ce détail aſſez connu, ce qui d'ailleurs ſeroit long & ennuyeux.

7°. Les *légendes* nous découvrent encore le peu de temps que duroit la reconnoiſſance de ceux qui ayant reçu l'empire de leur père, de leur mère, ou de leur prédéceſſeur qui les avoit adoptés, quittoient bientôt après le nom & la qualité de fils qu'ils avoient pris d'abord avec empreſſement. Trajan joignit à ſon nom celui de Nerva qui l'avoit adopté; mais peu de temps après il ne porta plus que celui de Trajan. D'abord c'étoit *Nerva Trajanus Hadrianus*, bientôt ce fut *Hadrianus* tout ſeul; & le bon Antonin, qui s'appelloit au commencement de ſon règne *Titus Ælius Hadrianus Antoninus*, s'appella peu après *Antoninus Auguſtus Pius*: cependant la vanité ou l'ambition leur faiſoit quelquefois garder des noms auxquels ils n'avoient aucun droit, ni par le ſang, ni par le mérite. Ainſi celui d'Antonin a été porté par ſix empereurs juſqu'à Elagabale; celui de Trajan par Dèce, &c.

Ces noms propres, devenus communs à pluſieurs, ont cauſé beaucoup d'embarras aux antiquaires, parce que ces ſortes de médailles ne portent aucune époque, au lieu que les médailles grecques, beaucoup plus exactes, portent les ſurnoms & marquent les années, & par-là facilitent extrêmement la connoiſſance de certains rois,

dont on n'auroit jamais bien débrouillé l'hiſtoire ſans ce ſecours, comme les Antiochus, les Ptolémées, & les autres.

8°. N'oub'ions pas d'ajouter que dans les *légendes* des médailles on trouve ſouvent le nom du magiſtrat ſous lequel elles ont été frappées. Vaillant s'eſt donné la peine de faire le recueil des divers noms de magiſtrature grecque énoncés ſur les médailles, & d'expliquer les fonctions de ces différentes charges. Dans les médailles des colonies latines, on voit les noms des duumvirs à l'ablatif.

Il eſt temps de parler de la poſition de la *légende*. L'ordre naturel, qui la diſtingue de l'inſcription, eſt qu'elle ſoit poſée ſur le tour de la médaille, au-dedans du grenetis, en commençant de la gauche à la droite, & cela généralement dans toutes, depuis Nerva. Mais dans les médailles des douze Céſars, il eſt aſſez ordinaire de les trouver marquées de la droite à la gauche, ou même partie à gauche, partie à droite.

Il y en a qui ne ſont que dans l'exergue, *de Germanis*, *de Sarmatis*, &c. Il y en a qui ſont en deux lignes parallèles, l'une au-deſſus du type, & l'autre au-deſſous, comme dans Jules. Il y en a, dans le même empereur, poſées en travers & comme en ſautoir. Il y en a en pal, comme dans une médaille de Jules, où la tête de Marc-Antoine ſert de revers. Il y en au milieu du champ, coupées par la figure, comme dans un revers de Marc Antoine, qui repréſente un fort beau trophée. On voit un autre revers du même, où un grand palmier au milieu d'une couronne de lierre coupe ces mots, *Alexand. Ægypt.* Enfin il y en a en baudrier, comme dans Jules; tout cela prouve que la choſe a toujours dépendu de la fantaiſie de l'ouvrier.

C'eſt particulièrement ſur les grandes médailles grecques qu'on trouve les poſitions de *légendes* les plus bizarres, ſur-tout quand il y a plus d'un cercle. Il n'eſt point de manière de placer, de trancher, de partager les mots & de ſéparer les lettres que l'on n'y rencontre : ce qui donne bien de la peine à ceux qui ne ſont pas aſſez intelligens pour les bien démêler.

On pourroit être trompé à certaines médailles où la *légende* eſt écrite à la manière des Hébreux, les lettres poſées de la droite à la gauche. Celle de Gela eſt de cette ſorte, ΣΑΛΑΤ : quelques-unes de Palerme & d'autres de Céſarée; c'eſt ce qui a fait croire à quelques-uns que l'on avoit autrefois nommé *Céſarée* ΑΛΦΑ, au lieu de *Flavia*, ΦΛΑ. La médaille de Lipari eſt du même genre; on a été long-temps ſans l'entendre, parce qu'on y lit ΠΙΑ pour ΑΙΠ.

Il ne paroît donc pas que les anciens aient ſuivi des règles fixes dans la manière de placer les *légendes* ſur les médailles, & de plus toutes leurs médailles n'ont pas des *légendes*; car encore qu'il ſoit vrai que la *légende* eſt l'ame de la médaille, il ſe trouve cependant quelques corps ſans ames, non-ſeulement dans les conſulaires, mais auſſi dans les impériales; c'eſt-à-dire, des médailles ſans *légende* ni du côté de la tête, ni du côté du revers : par exemple, dans la famille Julia, la tête de Jules ſe trouve ſouvent ſans *légende*. On voit auſſi des revers ſans *légende*, & ſur-tout dans cette même famille. Une médaille qui porte d'un côté la tête de la piété avec la cigogne, & de l'autre une couronne qui enferme un bâton augural & un vaſe de ſacrificateur, eſt ſans aucune *légende*.

Il s'en trouve qui ne ſont que demi-animées, pour parler ainſi, parce que l'un des côtés eſt ſans *légende*, tantôt celui de la tête, & tantôt celui du revers. Nous avons pluſieurs têtes d'Auguſte ſans inſcription, comme celle qui porte au revers la ſtatue équeſtre que le ſénat fit ériger en ſon honneur, avec ces mots, *Cæſar Divi filius*. Nous avons auſſi une infinité de revers ſans *légende*, quelquefois même des revers précieux pour la ſingularité du type & pour le nombre des figures. Je crois qu'on peut mettre dans ce nombre ceux qui ne portent que le nom du monétaire, ou le ſimple *S. C.* puiſque ni ce nom, ni ces lettres ne contribuent en rien à expliquer le type; telles ſont trois ou quatre belles médailles de Pompée, avec des revers très-curieux, qui n'ont que le nom de *M. Minatius Sabinus proquæſtor*. Deux de Jules-Céſar, dont l'une, chargée d'un globe, de faiſceaux, d'une hache, d'un caducée & de deux mains jointes, n'a que le nom *L. Buca*; l'autre, qui porte un aigle militaire & une figure aſſiſe, tenant une branche de laurier ou d'olivier, couronnée par derrière par une victoire en pied, n'a que *ex S. C.* Une de Galba, dont le revers eſt une allocution de ſix figures, que quelques-uns croient marquer l'adoption de Piſon, ſe trouve auſſi ſans aucune *légende*. Les ſavans diſent que le coin eſt moderne, & que la véritable médaille porte *Allocutio*.

Pour celles qui ſe trouvent avec les ſeules *légendes* ſans tête, on les met dans la claſſe des inconnues ou des médailles incertaines, & on les abandonne aux conjectures des ſavans. *Voyez* MÉDAILLE *ſans tête*.

Il manqueroit quelque choſe d'important à ce diſcours, ſi je ne diſois rien des deux langues ſavantes, la latine & la grecque, dans leſquelles ſont écrites les *légendes* & les inſcriptions des médailles antiques.

Mais je dois observer d'abord que la langue ne suit pas toujours le pays, puisque nous voyons quantité de médailles impériales frappées en Grèce ou dans les Gaules, dont les *légendes* sont en latin ; car le latin a toujours été la langue dominante dans tous les pays où les romains ont été les maîtres ; & depuis même que le latin est devenu une langue morte, par la destruction de la monarchie romaine, il ne laisse pas de se conserver pour tous les monumens publics & pour toutes les monnoies considérables dans tous les états de l'empire chrétien.

Il y a des médailles frappées dans les colonies, dont la tête porte l'inscription en latin, & le revers l'inscription en grec. Le P. Jobert parle d'un Hostilien M. B. qui d'un côté porte Γαΐος ουαλενς οστιλιανος κουιντος, avec la tête du prince rayonnée, & de l'autre côté *Col. P. T. Cæs. Metr.* La tête du génie de la ville est surmontée d'un petit château tout entier ; c'est Césarée de Palestine. Enfin, les médailles dont les *légendes* sont en deux langues différentes, ne sont pas extrêmement rares ; témoin celles d'Antioche, où l'on trouve des *légendes* latines du côté des têtes de Claude, de Néron & de Galba, & des *légendes* grecques au revers.

Le grec est, comme je l'ai dit, l'autre langue savante dont on s'est servi le plus universellement sur les médailles. Les romains ont toujours eu du respect pour cette langue, & se sont fait une gloire de l'entendre & de la parler. C'est pourquoi ils n'ont pas trouvé mauvais que non-seulement les villes de l'Orient, mais toutes celles où il y avoit eu des grecs, la conservassent sur leurs médailles. Ainsi les médailles de Sicile & de plusieurs villes d'Italie ; celles des provinces, & de tout le pays qu'on appelloit *la grande Grèce*, portent toutes les *légendes* grecques, & ces sortes de médailles font une partie si considérable de la science des antiquaires, qu'il est impossible d'être un parfait curieux, si l'on n'entend le grec comme le latin, & l'ancienne géographie aussi bien que la nouvelle.

Il ne nous reste plus, pour completter cet article, qu'à faire quelques observations sur les lettres initiales des *légendes*.

1°. Il paroît qu'à proprement parler les lettres initiales sont celles qui, étant uniques, signifient un mot entier. Dès qu'on en joint plusieurs, ce sont des abréviations & non pas des initiales : *P. P. Aug.* signifie *Perpetuus Augustus* par abréviation ; *T. P.* signifie *tribunitiæ potestatè* par des initiales, *Tr. Pot.* se dit par abréviation ; *V. P.* exprime *vota populi* par initiales, *Vot. Po.* par abréviation. Or, dans un grand nombre de lettres, il n'est pas aisé de deviner celles qui doivent être jointes ensemble, & celles qui doivent demeurer seules ; & je ne crois pas qu'on puisse donner sur cela de règle certaine.

2°. L'usage des lettres initiales est de tous les temps & de toutes les nations, depuis qu'on a commencé à écrire. Les latins, les grecs, les hébreux s'en sont servis. On en a fait usage principalement sur les médailles, à cause du peu d'espace qu'il y a pour exprimer les *légendes* ; la multiplicité des prénoms, des surnoms, des titres & des charges, n'a pu se marquer autrement, non pas même sur le *G. B.* La nécessité a été encore plus grande dans les longues inscriptions ; c'est pourquoi il n'est pas possible de donner aucun précepte : la vue seule de plusieurs médailles & des inscriptions, où les mots se lisent tout au long, en peut faciliter la connoissance. Ainsi personne ne doute que *S. C.* ne signifie *senatus consulto*, & que *S. P. Q. R.* ne signifie *senatus populusque romanus*. On convient aussi que *I. O. M.* veut dire *Jovi optimo maximo* ; mais on n'est pas d'accord sur l'interprétation de ces deux lettres Δ. Ε. qui peuvent également signifier Δημαρχικῆς Ἐξουσίας, ou Δογματι Ἐπαρχίας, ou Δήμου Ἐοχαὶ, *tribunitia potestate, decreto provinciæ, voto publico.*

3°. Si l'on avoit toujours ponctué exactement les lettres initiales, il seroit aisé de les reconnoître, & de distinguer quand il en faut joindre quelques-unes ensemble pour un même mot ; mais parce qu'on a souvent négligé de le faire, particulièrement dans le Bas-empire & sur les petites médailles, on n'y trouve pas la même facilité. On dit, sans se tromper, *D. N. V. Licinius : dominus noster Valerius Licinianus Licinius* ; mais il faut savoir d'ailleurs que *DDNNIOVLICINV AVG ET CÆS*, sur la médaille où les deux bustes sont affrontés, signifie *domini nostri Jovii Licinii invicti Augusti & Cæsaris.* De-là est venu la liberté qu'on s'est donnée, de prendre pour des lettres initiales celles qui ne le sont point, & de faire plusieurs mots d'un seul ; dans *Con. (Constantinopoli.*) on veut trouver *civitates omnes Narbonenses*, &c.

4°. Je crois qu'on peut donner pour constant que toutes les fois que plusieurs lettres jointes ensemble ne forment aucun mot intelligible, il faut conclure que ce sont des initiales ; & que lorsque les mots ont quelques sens, il ne faut pas les séparer pour en faire plusieurs mots.

5°. Quand plusieurs lettres ne peuvent former aucun mot, & que ce sont clairement des lettres initiales, il s'agit d'en découvrir la signification. La difficulté ne consisteroit pas tant à donner un sens aux *légendes* les plus embarrassantes, puisqu'il suffiroit pour cela de se livrer à toutes les conjectures qui peuvent s'offrir à l'esprit d'un antiquaire exercé & ingénieux. Mais il ne seroit pas si aisé de faire adopter ces conjectures par

des perſonnes accoutumées à demander des preuves de ce qu'on prétend leur perſuader ; auſſi la plupart des explications paroiſſent peu vraiſemblables au plus grand nombre des ſavans. C'eſt ainſi que la prière à Jéſus-Chriſt, que le P. Hardouin trouvoit le ſecret de lire ſur la médaille de Decentius, n'eſt aux yeux d'un autre ſavant jéſuite, Froelich, (*Diſſert. de numm. monet. culp. vitioſ. cap. ij. p.* 381.) qu'une pure imagination, uniquement fondée ſur l'arrangement bizarre de quelques lettres tranſpoſées par l'ignorance de l'ouvrier qui a gravé le coin.

Il ne faut pas ſe perſuader que les monétaires aient été ſi ſavans, qu'ils n'aient fait quelquefois de très-groſſes fautes dans les *légendes*. Nous en avons en particulier des preuves trop évidentes ſur certaines médailles frappées hors d'Italie, comme celle des Tetricus, &c. Ces mépriſes venoient tantôt de précipitation, tantôt de ce que les ouvriers ne ſavoient pas aſſez le latin ou le grec, tantôt encore de ce que ceux qui leur donnoient les *légendes* ne les écrivoient pas aſſez diſtinctement. (*D. J.*)

LÉGENDES de la plupart des Médailles de Peuples, de Villes & de Rois, rangées suivant l'ordre de l'alphabeth latin, pour en faciliter la recherche.

NOTA. *Cette Table n'eſt imprimée que ſur le recto de chaque feuillet, afin que regardant le jour au travers, on puiſſe reconnoître les Légendes écrites en* BOUSTROPHÉDON, *ou à retours.*

A.

A.....Apollonie, en Crète.
A.....Argos, dans l'Argolide.
A.....Atabyrium, en Sicile.
C. I. C. A.....Apamée, dans la Bithynie.
C. I. G. A.....Accis, dans l'Eſpagne.
ABAK.....Abacænum, en Sicile.
ABBAITΩN.....Abbætum, en Myſie.
ABAALLO.....Aballo, dans les Gaules.
ABACCHNΩN.....Abaſſus, en Phrygie.
ABΔEPITEΩN.....Abdere, en Thrace.
ABEΩN.....Aba, dans la Carie.
BAΣIΛEYΣ. ABΓA....Abgare, roi d'Edeſſe & d'Oſrhoene.
ABOA.....Abolla, en Sicile.
ABΩNOTEIXEITΩN...Abonotichus, dans la Paphlagonie.
ABVDOS.....Abudos, dans les Gaules.
ABYΔHNΩN.....Abydus, en Troade.
AKANΘ.....Acanthus, en Macédoine.
AKAPNANΩN.....Acarnanie.
COL. ACCI.....Accis, dans l'Eſpagne.
COL. GEM. ACCI....Accis, dans l'Eſpagne.
AKH.....Acé, en Paleſtine.
ACERV.....Acerra, en Italie.
AX.....Achéens.
AXAIΩN.....Achéens.
AXAIOIC.....Achéens.
ACHVLLA.....Achulla, en Afrique.
AKI.....Acilium, en Italie.
AKIΛIΩN.....Acilium, en Italie.
ACINIPO.....Acinipo, en Eſpagne.
AKMONI.....Acmonia, en Phrygie.
AKPAIΩN.....Acræ, en Sicile.
AKPAΓANTINΩN.....Acragas, en Sicile.
AKPACIΩTΩN.....Acraſus, dans la Lydie.
AKTIO.....Actium, dans l'Acarnanie.
ΑΔΑΝΕΩΝ.....Adana, en Cilicie.
ΑΔΕΛΦΩΝ. ΔΗΜΩΝ..Laodicée, Apamée, Antioche & Séleucie, quatre villes de Syrie confédérées.
ΑΔΡΑΜΝΩΝ.....Adramne, dans la Cœléſyrie.
ΑΔΡΑΜΥΤΗΝΩΝ.....Adramytium, en Myſie.
ΑΔΡΑΝΟΥ.....Adranus, en Sicile.
ΑΔΡΙΑΝΕΩΝ.....Hadriani, en Bithynie, près de l'Olympe.
ΑΔΡΙΑΝΩΝ. ΠΡΟC. ΟΛΥΜΠΟΝ.....Hadriani, en Bithynie, près de l'Olympe.
ΑΔΡΙΑΝΟΠΟΛΕΙΤΩΝ..Hadrianopolis, en Bithynie.
ΑΔΡΙΑΝΟΠΟΛΙΤΩΝ...Hadrianopolis, en Thrace.
ΑΔΡΙΑΝΟΘΗΡΕΙΤΩΝ..Hadrianothera, en Bithynie.
ΑΕΛΑΝΩΝ.....Aela *ou* Lelana, en Paleſtine.
COL. AEL. CAP.....Aelia Capitolina, dans la Paleſtine.
COL. AEL. CAP. COMM.Aelia Capitolina, dans la Paleſtine.
AIΓAEΩN.....Aegæ, en Macédoine.
AIΓAEΩN.....Aegæ, en Aeolie.
AIΓEAIΩN.....Aegæ, en Cilicie.
AIΓEIEΩN.....Aegée, dans l'Aetolie *ou* dans l'Achaïe.
AIΓIEΩN.....Aegium, en Achaïe.
AIΓEINHTΩN.....Aegina, île.
AIΓINH.....Aegina, île.
AIΓOΣ. ΠO.....Aegoſpotamos, en Thrace.
AIA. KA. KOA.....Aelia Capitolina, en Paleſt.
AINIANIEΩN.....Aenianes, en Theſſalie.
AINIANΩN.....Aenianes, en Theſſalie.

ΑΙΝΙΑΝΩΝ.....Aenianes, Aeneia, en Acarnanie.
ΑΙΝΙΟΝ.....Aenus *ou* Aenos, en Thrace.
ΑΙΠΕΑΙΩΝ.....Aepea, dans la Meſſénie.
AISERNIN.....Aeſernia, en Italie.
ΑΙΤΝΑΙΩΝ.....Aetna, en Sicile.
ΑΙΤΩΛΩΝ.....Aetoliens.
ΑΙΖΑΝΕΙΤΩΝ.....Aezanus, en Phrygie.
ΑΓΑΘΟΚΛΕΟΣ.....Agathocle, roi de Sicile.
ΑΓΧΙΑΛΕΩΝ.....Anchialus, dans la Cilicie.
ΑΓΧΙΑΛΕΩΝ.....Anchialus, dans la Thrace.
ΑΓΚΩΝ.....Ancone, en Italie.
ΒΑ. ΑΓΡ.....Agrippa II, roi de Judée.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΑΓΡΙΠΠΑ. Agrippa I, roi de Judée.
ΑΓΡΙΠΠΕΩΝ.....Agrippias, jadis Anthédon, en Paleſtine.
ΑΓΥΡΙΝΑΙΩΝ.....Agyrina, en Sicile.
ΑΛΑΒΑΝΔΕΩΝ.....Alabanda, en Carie.
ΑΛΑΙΣΑΣ.....Alæſa, en Sicile.
ALBA.....Alba, en Italie.
ΑΛΕΙΩΝ. ΑΧΑΙΩΝ..Alea, en Arcadie.
ΑΛΕΩΣ.....Aleus, roi de Tégée.
ΑΛΗCΕΙΤΩΝ.....Aleſis, dans l'Elide.
ΑΛΕΞΑΝ.....Alexandrie, en Troade.
ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΙΑ.....Alexandrie, en Egypte.
ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΩΝ. ΚΑ-TICCON..... Alexandrie, près de la ville d'Iſſus.
ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ.....Alexandre I, roi de Macéd.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ..... Alexandre-le-Grand, roi de Macédoine.
ΑΛΕΞ. ΤΟΥ. ΝΕ.....Alexandre, fils de Néoptolème, roi d'Epire.
ΑΛΙΚΑΡΝΑCCΕΩΝ....Halicarnaſſus, en Carie.
ΑΛΙΗΝΩΝ.....Alia & Alieni, en Phrygie.
ΑΛΙΝΔΕΩΝ..... Alina, Alinda, Alindus, en Carie.
ΑΛΙΝΕΩΝ.....
ΑΛΛΑΡΙΩΤΑΝ.....Allaria, en Crète.
ΑΛΛΙΒΑΝΩΝ.....Allibanon, en Sicile.
ΑΛΜΟΝΙΩΝ.....Almum, en Mœſie.
ΑΛΟ.....Haloneſus, île.
ΑΛΟΝΤΙΝΩΝ.....Alontinum *ou* Aluntium, en Sicile.
ΑΛΩΠΕΚΟΝ.....Alopeconneſus, dans la Cherſonnèſe de Thrace.
ΑΛΥ.....Alyſia, dans l'Acarnanie.
ΑΛΥΩΝ.....Alvona, en Illyrie.
ΑΜ.....Amorgus, île.
ΑΜΑΝΤΩΝ.....Amantia, en Illyrie.
ΑΜΑCΙΑ.....Amaſia, dans le Pont Galatique.
ΑΜΑΣΣΕΙΑΣ.....Amaſia, dans le Pont Galatique.
ΑΜΑΣΤΡΕΩ.....Amaſtris, en Paphlagonie.
ΑΜΑΣΤΡΙΑΝΩΝ.....Amaſtris, en Paphlagonie.
ΑΜΑΣΤΡΙΣ.....Amaſtris, en Paphlagonie.
ΑΜΑΞΙΩΝ. ΠΕ.....Hamaxia, dans la Cilicie.
ΑΜΒΡ.....Ambracia, en Epire.
ΑΜΗΣΤΡΑΤΙΝΩΝ....Amiſtra, en Sicile.
ΑΜΙCΗΝΩΝ.....Amiſus, dans le Pont Galatique.
ΑΜΙΣΟΥ.....Amiſus, dans le Pont Galatique.
ΑΜΜΩΝ.....Ammonia, dans la Marmarique.
ΑΜΟΡΙΑΝΩΝ.....Amorium, en Phrygie.
ΑΜΦΑΞΙΩΝ.....Amphaxis, en Macédoine.
ΑΜΦΙ.....Amphilochia, dans l'Acarnanie.
ΑΜΦΙΠΟΛΕΙΤΩΝ.....Amphipolis, en Syrie.
ΑΜΦΙΠΟΛΙΤΩΝ.....Amphipolis, en Macédoine.
ΑΜΦΙΤΟΥΝ.....Amphia, dans la Meſſénie.
ΑΜΥΝΤΑΣ.....Amyntas III, roi de Macéd.
ΑΜΥΝΤΑΣ.....Amyntas, roi de Cybire.
ΑΜΥΝΤΑΣ.....Amyntas, roi de Galatie.
ΑΝΑΚΤΟΡΙΩΝ.....Anactorium, dans l'Acarnanie.
ΑΝΑΖΑΡΒΕΩΝ.....Anazarbus, en Cilicie.
ΑΝΚΥΡΑΝΩΝ. ΜΗΤ..Ancyre, dans la Galatie.
ΑΝΚΥΡΑΝΩΝ.....Ancyre, en Phrygie.
ΑΝΚΥΡΑC.....Ancyre, en Galatie.
ANDEC.....Andegavi, dans les Gaules.
ANDOB.....Andob, dans les Gaules.
ΑΝΔΡΙ.....Andros, île.
ΑΝΔΡΩΝ.....Andros, île.
ΑΝΕΜΟΥΡΙΕΩΝ.....Anemurium, en Cilicie.

ΑΝΩ.....Anolus, en Lydie.

COL. ANT.....Antioche, de Piſidie.

ΑΝΤΑΙΟ.....Anteopolis, dans l'Egypte.

ΑΝΤΑΝΔΡΙΩΝ.....Antandros, en Myſie.

ΑΝΘΕΜΟΥCΙΩΝ.....Anthemuſium, dans la Méſopotamie.

ΑΝΘΗ.....Anthédon, en Phœnicie.

BACIΛ. ΑΝΤΙΓ.....Antigone, fils d'Ariſtobule, roi de Judée.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΑΝΤΙΓΟΝΟΥ.....Antigone Gonatas, roi de Macédoine.

ΒΑΛΙΛΕΩΣ. ΑΝΤΙΓΟΝΟΥ.....Antigone, roi d'Aſie.

COL.CAESAR.ANTIOC.Antioche, de Piſidie.

COLONIAE. ANTIOCHEAE.....Antioche, de Piſidie.

ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ.....Antioche, de Cilicie.

ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ.....Antioche. en Carie.

ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ.....Antioche, capitale de Syrie, ſur l'Oronte.

ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ. ΜΗΤΡΟ. ΚΟΛ.....Antioche, de Syrie.

ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ. ΤΩΝ. ΕΝ. ΠΤΟΛΕΜΑΙΔΙ.....Antiochiens établis à Ptolémaïde, en Paleſtine.

ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ.ΤΩΝ. ΕΠΙ. ΚΑΛΛΙΡΟΗΙ.....Antiochiens établis à Callirohé, en Méſopotamie, ou Edeſſe.

ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ. ΤΩΝ. ΠΡΟΣ. ΔΑΦΝΗΙ...Antiochiens établis au bourg de Daphné, en Syrie.

ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ. ΤΩΝ. ΠΡΟΣ. ΕΥΦΡΑΤΗΝ.Antiochiens établis près de l'Euphrate, en Syrie.

ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ. ΤΩΝ. ΠΡΟC. ΙΠΠΟΝ.....Antiochiens établis près du mont Hippus, dans la Cœlé-Syrie.

ΑΝΤΙΟCΗΙΑ.....Antioche de Syrie, ſur l'Oronte.

ΣΩΤΗΡΟΣ.ΑΝΤΙΟΧΟΥ.Antiochus I Soter, roi de Syrie.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ.ΑΝΤΙΟΧΟΥ.Antiochus I Soter, roi de Syrie.

ΑΝΤΙΠ.....Antipolis, dans les Gaules.

ΑΝΤΙΣ.....Antiſſa, dans l'île de Lesbos.

ΑΟΡΝΙΩΝ.....Aornos, dans l'Epire.

ΑΟΥΕ.....Avenio, dans les Gaules.

COL.IVL.CONC. AUG. ΑΡΑΜ.....Apamée, en Bithynie.

ΑΠΑΜΕΙC.....Apamée, ſur le Méandre, en Phrygie.

ΑΠΑΜΕΩΝ.....Apamée, en Syrie.

ΑΠΑΜΕΩΝ.....Apamée, ſur le Méandre, en Phrygie.

ΑΠΑΜΕΩΝ. ΠΡΟΣ. ΑΧΙΟΝ.....Apamée, ſur l'Axius, en Syrie.

ΑΠΑΜΕΩΝ. ΤΩΝ. ΜΥΡΛΕΑΝΩΝ.....Apamée, en Bithynie.

ΑΠΕΙΡΩΤΑΝ.....Epire.

ΑΦΡΑ.....Aphra, en Eſpagne.

ΑΦΡΟΔΙCΙΕΩΝ.....Aphrodiſias, en Carie.

ΑΦΥΤΑΙ.....Aphytis, en Macédoine.

ΑΠΟΛ.....Apollonopolis, en Egypte.

ΑΠΟΛΛ.....Apollonie, en Thrace.

ΑΠΟΛΛΩ.....Apollonie, en Ætolie.

ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΑΝ.....Apollonie, en Il'yrie.

ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΑΝ.....Apollonie, en Epire.

ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΑΝ. ΠΡΟC. ΡΥΝΔ.....Apollonie, près du Rhyndacus, en Myſie.

ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΩΝ.....Apollonie, en Lydie.

ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΩΝ.....Apollonie, en Carie.

ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΩΝ. ΛΥ.Apollonie, en Lycie.

ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΩΝ.....Apollonie, près d'Ephèſe, en Ionie.

ΑΠΟΛΛΩΝΙΔΕΩΝ.....Apollonidea, en Lydie.

ΑΠΟΛΛΩΝΙΕΡΕΙΤΩΝ..Apollonos-hieritæ, en Lydie.

ΑΠΟΛΛΩΝΙΕΩΝ. ΕΝ. ΙΩΝΑ.....Apollonie, près d'Ephèſe, en Ionie.

ΑΠΟΛΛΩΝΙΗΤΕΩΝ.ΕΝ. ΠΟΝΤΩ.....Apollonie, en Thrace.

ΑΠΟΛΛΩΝΟΣ.....Apollonie, en Sicile.

ΑΠΟΛΛΩΝΟΣ.....Apollonos, île.

ΑΠΤΑΡΑΙΩΝ.....Aptère, en Crète.

ΑΠΤΕΡΑΙΩΝ.....Aptère; en Crète.

AQUINO.....Aquinum, en Italie.

ΑΡ.....Aradus, île ſur les côtes de la Phénicie.

ΑΡ.....Arcadiens, dans le Péloponèſe.

ΑΡΑΒΙΑ.....Arabia.

ΑΡΑΔΙΩΝ.....Aradus, île ſur les côtes de la Phœnicie.

ΑΡΚ.....Arconeſus, île.

ΑΡΚΑΔΩΝ.....Arcadia, en Crète.
ΑΡΧΕΛΑΟ.....Archélaüs I, roi de Macéd.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΑΡΧΕΛΑΟΥ.....Archélaüs, roi de Cappadoce.
AREMACIOS.....Arematium, dans les Gaules.
ΑΡΕΘΟΥΣΑΤΩΝ.....Arethusa, dans la Syrie.
ΑΡΓΕΙΩΝ.....Argos, dans l'Argolide.
ΑΡΓΕΙΩΝ.....Argos, en Cilicie.
ΑΡΓΕΙΩΝ.....Argos-Amphilochium, en Acarnanie.
ΑΡΓΙΩΝ.....Argos-Amphilochium, en Acarnanie.
ΑΡΙΑΣΣΕΩΝ.....Ariassus, en Pamphilie.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΑΡΙΑΡΑΘΟΥ.....Ariarathe, roi I *ou* II *ou* III de Cappadoce.
ARIMI.....Arminium, en Italie.
ARIMNO.....Ariminium, en Italie.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΑΡΙΟΒΑΡΣΑΝΟΥ.....Ariobarzane Philoromæus I, roi de Cappadoce.
ΑΡΙ.....Aristæum, en Thrace.
ΑΡΙΣ.....Arisbas, roi d'Epire.
ΑΡΙΣΒΕΩΝ.....Arisbe, dans la Troade.
ΑΡΜΕΝΙΑ.....Arménie.
ARN. ASI.....Arna, en Italie.
ΑΡΠΑΝΩΝ.....Arpi, en Italie.
ΑΡΠΑΝΟΥ.....Arpi, en Italie.
ΑΡΠΑΣΗΝΩΝ.....Harpasa, en Carie.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΑΡΣΑΚΟΥ. Arsace I, roi des Parthes.
ΑΡΣΙ.....Arsinoë, en Crète.
ΑΡΣΙ.....Arsinoë, dans la Cyrénaïque.
ΑΡΣΙΝΟΗΣ. ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ.....Arsinoë, femme de Ptolémée Philadelphe.
ΑΡCINOITHC.....Arsinoë, en Egypte.
ΑΡCINOITΩΝ.....Arsinoë, dans l'Egypte.
ΑΡΤΑΥΑΣ.....Artavasde, rois des rois; roi d'Arménie.
ΑΡΞ.....Arxata, en Arménie.
ΑΡΥΚΑΝ.....Arycanda, en Lycie.
ΑΣ.....Ascalon, en Palestine.
AC.....Ascalon, en Palestine.
ΑCΚΑΛΩ.....Ascalon, en Palestine.
ARN. ASI.....Asinium, en Italie.
ΑCIBAIΩΝ.....Asiba, dans le Pont Cappadocien.
ASIDO.....Asido, en Espagne.
ΑCINAIΩΝ.....Asine, en Laconie.
ΑCΩΠΕΙΤΩΝ.....Asopus, en Laconie.
ΑCΩΤΙΩΝ.....Azotus, dans la Phœnicie.
ΑCΠΕΝΔΙΩΝ.....Aspendus, en Pamphylie.
ΑΣΣΙ.....Assus, en Aeolie.
ΑCCIΩΝ.....Assus, en Aeolie.
ASSORV.....Assorus, en Sicile.
COL. AST. AVGVSTA. Astiurica, en Espagne.
ΑΣΤΥΠΑΛΑΙΕΩΝ.....Astypalea, ile.
ΑΣΤΥΡΑ.....Astyra, dans l'île de Rhodes.
ΑCTYPHNEΩΝ.....Astyra, dans la Mysie.
AT.....Atrax, en Thessalie.
AT.....Atabyrium, en Sicile.
ΑΤΑΡ.....Atarnea, en Mysie.
D. N. ATHALARICUS. REX.....Athalaric, roi des Goths.
ΑΘΑΜΑΝ.....Athamanes, en Aetolie.
ΑΘΕ.....Athènes.
ΑΘΗΝΑΙΩΝ.....Athènes.
ΟΥΑΒΑΛΛΑΘΟC. ΑΘΗΝΟ. Υ. ΑΥΓ...Athénodore, roi de Palmyre.
ΑΘΡΙΒ.....Athribites, dans l'Egypte.
ΩΙΝΙΤΑ.....Atinum, en Italie.
ΑΤΡΑΓΙΩΝ.....Atrax, en Thessalie.
ΑΤΤΑΒΥΡΑΙΩΝ.....Attaburæa, dans la Phœnicie.
ΑΤΤΑΙΤΩΝ.....Attæa, en Phrygie.
ΑΤΤΑΛΕΩΝ.....Attalia, en Lydie.
ΑΤΤΑΛΕΩΝ.....Attalia, dans la Pamphylie.
ΑΤΤΟΥΔΕΩΝ.....Attuda, en Phrygie.
ΑΥΔ.....Audoléon, roi de Péonie.
ΑΥΓΟΥCΤΑΝΩΝ.....Augusta, en Cilicie.
AVLIRCO.....Aulirci, dans les Gaules.
ΑΥΡΗΛΙΟΠΟΛΙΤΑIC. Auréliopolis, dans la Lydie.
ΑΥΡΗΛΙΟΠΟΛΙΤΩΝ.. Auréliopolis, dans la Lydie.
ΑΥΤΩ.....Automale, dans la Cirénaïque.
ΑΥΤΟΜΑΛΗC.....Automale, dans la Cyrénaïque.
ΑΞ.....Axia, en Locride *ou* en Crète.

ΑΖΕΤΙΝΩΝ.....Azetini, dans l'Attique.

B.

C. C. I. B.....Babba, dans la Numidie.
BA.....Batus, roi de la Cyrénaïque.
D. N. BADVILA. REX. Baduela I, roi des Goths.
ΒΑΓΗΝΩΝ.....Bage, en Lydie.
BAILO.....Bailo, en Eſpagne.
ΒΑΛΑΝΕΩΝ.....Balanea, en Syrie.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ.ΒΑΛΛΑΙΟΥ. Ballæus, roi inconnu.
ΒΑΡ.....Barce, dans la Cyrénaïque.
ΒΑΡΚΑΙ.....Barce, dans la Cyrénaïque.
ΒΑΡΓΑCΗΝΩΝ.....Bargaſa, en Carie.
ΒΑΡΓΥΛΙΗΤΩΝ.....Bargylia, en Carie.
ΒΑΡΙΝΩΝ.....Baris, en Italie.
ΒΕΙΘΥΝΙΑC.....Bithynie.
ΒΕΙΘΥΝΙΕΩΝ.....Bithynium, en Bithynie.
ΒΕΡΑΙΩΝ.....Beroea, en Macédoine.
ΒΑΣΣΙΛΙΣΣΗΣ. ΒΕΡΕ-ΝΙΚΗΣ..... Bérénice I, femme de Ptolémée, roi d'Egypte.
COL. FEL. BER.....Berytus, en Phœnicie.
ΒΕΡΟΗ.....Beroea, en Syrie.
ΒΕΡΟΙΑ.....Beroea, en Syrie.
ΒΗΡΥΤΙΩΝ.....Béryte, en Phœnicie.
ΒΕΡΡΟΙΑ.....Berroea, en Syrie.
ΒΗΤΑΡΡΑ.....Betarræ, dans les Gaules.
BIAT.....Biatec, roi inconnu.
BIATEC.....Biatec, roi inconnu.
BILBILIS. ITALICA. MV.....Bilbilis, en Eſpagne.
ΒΙΣΑΛΤΙΚΟΝ.....ΒΙΣΑLΤΙΑ, en Macédoine.
ΒΙΣΑΛΤΙΩΝ.....ΒΙΣΑLΤΙΑ, en Macédoine.
ΒΙΣΑΝΘΗΝΩΝ.....Bizanthe, en Thrace.
ΒΙΣΤVVIΣ.....Biſtuvium, en Italie.
ΒΙΤΟΥΙΟ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Bitovius, roi de Galatie.
ΒΙΤΟΥΚΟC.....Bitucus, roi de Galatie.
ΒΙΖΥ.....Bizya, en Thrace.
ΒΙΖΥΑΝΩΝ.....Bizya, en Thrace.
ΒΛΑΥΝΔΕΩΝ.....Blaundos, en Phrygie.
ΒΟΙΑΤΩΝ.....Boea, en Laconie.
ΒΟΙΩΤΩΝ.....Bœotiens.
COLONIA. BOSTRA..Boſtra, dans l'Arabie.
ΒΟCΤΡΑC.....Boſtra, en Arabie.
ΒΟCΤΡΩΝ.....Boſtra, en Arabie.
ΒΟΤΡΥΗΝΩΝ.....Botrys, en Phœnicie.
ΒΟΤΤΑΙΩΝ.....Bottiæa, en Macédoine.
ΒΟΤΤΕΑΤΩΝ.....Bottiæa, en Macédoine.
ΒΟΤΤΙΑΙΩΝ.....Bottiæa, en Macédoine.
ΒΟΥΒΑC.....Bubaſtæ, en Egypte.
ΒΟΥΡΡΑΙΩΝ.....Bura, dans l'Arcadie.
ΒΟΥCΙΡΙΤΩΝ.....Buſiris, en Egypte.
ΒΡΕΤΤΙΩΝ.....Bruttii, en Italie.
BRICCIT.....Brico, Briccit, dans les Gaules.
ΒΡΙΟΥΛΕΙΤΩΝ.....Briula, en Lydie.
ΒΡΟΥΖΗΝΩΝ.....Bruzus, en Phrygie.
BRVN.....Brundiſium, en Italie.
ΒΥΒΛΙΩΝ.....Byblos, en Phœnicie.
ΒΥΒΛΟΥ.....Byblos, en Phœnicie.
ΒVΛΛΙΟΝΩΝ.....Bullis, en Illyrie.
C. A. BVT. *ou* BVTHR. Buthrotum, en Epire.
C. A. BVTHR.....Buthrotum, en Epire.
ΒΥΤΟΝΤΙΝΩΝ.....Butontum, en Italie.
ΒΥΤΡΟΤΙΩΝ.....Buthrotum, en Epire.
ΒΥΖΑΝΤΙΩΝ.....Byzantium, en Thrace.

C.

Ϙ.....Corinthe, en Achaïe & Sicile.
Q.....Corſe, île.
C. A. C.....Cæſarée, près du Liban, dans la Phœnicie.
C. I. C.....Carthage, en Afrique.
C. I. N. C.....Cartago nova, en Eſpagne.
V. I. N. K.....Carthago nova, en Eſpagne.
C. A.....Cæſarea Auguſta, de Phœnicie.
C. A.....Cæſar Auguſta, en Eſpagne.
C. C. A.....Cæſar Auguſta, en Eſpagne.
MV. C. I.....Calaguris, en Eſpagne.
ΚΑ.....Caryſtus, dans l'Eubée.
ΚΑΒΑCΙΤΩΝ.....Cabaſis, en Egypte.
COL. CABE.....Cabellio, dans les Gaules.

ΚΑΒΗΡΩΝ.....Cabira, dans le Pont Cappadocien.

ΚΑΔΟΗΝΩΝ.....Cadi, en Phrygie.

ΚΑΙΑΝΤΟΛΟΥ.....Cæantolus, roi de Galatie.

ΚΑΙΛΙΝΩΝ.....Cælium, en Italie.

ΚΑΙΝΩΝ.....Caene, île.

COL. PR. FL. AUG. CAESAR..... Cæsarée, près du Liban, en Phœnicie.

COL. CAESARIA. LIB. ΦΛΑ..... Cæsarée, près du Liban, en Phœnicie.

ΚΑΙCΑΡΕΙΑ. ΠΑΝΙΑC. Cæsarée, près du mont Panius, dans la Samarie.

ΚΑΙCΑΡΕΙΑC.....Cæsarée, en Bithynie.

ΚΑΙCΑΡΕΙΑC. ΓΕΡΜΑΝΙΚΗS. & ΓΕΡΜΑΝΙΚΕΩΝ..... Cæsaréa Germanicia, en Syrie.

ΚΑΙCΑΡΕΙΑC. ΛΙΒΑΝΟΥ.....Cæsarée, en Paleſtine.

ΚΑΙCΑΡΕΙΑC. CEBAC-THC..... Cæsarée, près du mont Panius, en Samarie.

ΚΑΙCΑΡΕΩΝ.....Cæsarée, en Paleſtine.

ΚΑΙCΑΡ. ΤΩΝ. ΠΡΟC. ΤΩ. ΑΝΑΖΑΡ..... Cæsarée, près d'Anazarbus, en Cilicie.

ΚΑΙCΑΡΕΩΝ. ΤΩΝ. ΠΡΟC. ΑΡΓΑΙΩ.... Cæsarée, près du mont Argæus, en Cappadoce.

MV. CAL. IVL.....Calaguris, en Eſpagne.

ΚΑΛΑΚΤΙΝΩΝ.....Calacta, en Sicile.

ΚΑΛΧΑΔΩΝΙΟΙC.....Calchedon, en Bithynie.

ΚΑΛΧΑΔΩΝΙΩΝ.....Calchedon, en Bithynie.

CALENO.....Caleno, Cales, en Italie.

ΚΑΛΛΑΤΙΑΝΩΝ.....Callatia, en Moeſie.

CALP.....Calpe, en Eſpagne.

ΚΑΜΑΡΙΝΑΙΩΝ.....Camarina, en Sicile.

ΚΑΜΠΑΝΟ.....Capua, en Italie.

ΚΑΝ.....Canata *ou* Canatha, en Paleſtine.

ΚΑΝω..... .Canopus, en Egypte.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΚΑΝΟΓ. ΠΟΛΥ. ΘΟΝΝΟΙΑ..Canog Poly, roi inconnu.

ΚΑΝΟΘ.....Canotha, dans la Décapole de Syrie.

ΚΑΦΥΙΑΤΩΝ.....Caphia, en Arcadie.

ΚΑΠΙΤΩΛΙΕΩΝ.....Capitolias, dans la Coélé-Syrie.

CAPV.....Capua, en Italie.

ΚΑΡΑΛΙΩΤΩΝ.....Caralis, dans l'Iſaurie.

ΚΑΡΑΛΛΙΩΤΩΝ.....Carallia, en Pamphylie.

CARBVLA.....Carbula, en Eſpagne.

ΚΑΡΔΙΑ.....Cardia, en Thrace.

CARI.....Cariſia, en Eſpagne.

CARISI.....Cariſia, en Eſpagne.

CARMO.....Carmo, en Eſpagne.

ΚΑΡΡ.....Carrhae, en Méſopotamie.

ΚΟΛ. ΚΑΡΡΗΝ.....Carrhae, en Méſopotamie.

ΑΥΡ. ΚΑΡΡΗΝΩΝ. ΦΙΛΩΡ.....Carrhae, en Méſopotamie.

CARTEIA.....Carteia, en Eſpagne.

ΚΑΡΘΑ.....Cartha, dans l'île de Ceos.

KARTHAGO.....Carthage, en Afrique.

ΚΑΡΥΣΤΙΩΝ.....Caryſtus, dans l'Eubée.

ΚΑCΑΤΩΝ.....Caſatæ, en Pamphylie.

MVNICIP. CASCANTVM.....Caſcantum, en Eſpagne.

CASSANDREA.....Caſſandria, en Macédoine.

COL. IVL. AVG. CASSANDREN.....Caſſandria, en Macédoine.

ΚΑSSΑΝΔΡΩΥ.....Caſſandre, roi de Macédoine.

ΚΑΣΣΩΠΑΙΩΝ.....Caſſope, dans l'Epire.

CAST.....Caſtulo, en Eſpagne.

ΚΑCΤΑΒΑΛΕΩΝ.....Caſtabala, en Cilicie.

ΚΑCΤΑΒΑΛΕΩΝ.....Caſtabala, en Cappadoce.

ΚΑΤΑΝΑΙΩΝ.....Catana, en Sicile.

ΚΑΥΛ.....Caulonia, en Italie.

ΑΥΛΩΝ.....Caulonia, en Italie.

ΚΑΥΣΤΡΙΑΝΩΝ.....Cayſtriani, en Lydie.

CE.....Cenchræ, dans l'Achaïe.

ΚΕ.....Ceos, île.

ΚΕ.....Cephalenia, île.

ΚΗΒΗCCΕΩΝ.....Cebeſſus, dans la Lycie.

C. V. I. CEL.....Celſa, en Eſpagne.

ΚΕΛΕΝΔΡΕΝΩΝ.....Celendris, en Cilicie.

ΚΕΝΤΟΡΙΠΙΝΩΝ.....Centuripæ, en Sicile.

ΚΕΩΝ.....Ceos, île.

ΚΕΦΑΛ.....Cephalœdium, en Sicile.

ΚΕΡΑΙΤΑΝ.....Ceraetania, en Crète.

ΚΕΡΑCΟΥΝΤΙΩΝ.....Ceraſus, dans le Pont.

ΚΕΡΕΤΑΠΕΩΝ.....Ceretapa, en Phrygie.

ΧΑΒΑΚΤΩΝ.....Chabacti, dans le Pont Galatique.

ΚΑΛΧΑΔΟΝΙΩΝ.....Chalcedon, en Bithynie.

ΧΑΛΚΙΔΕΩΝ.....Chalcis, dans la Syrie.

ΧΑΛΚΙΔΕΩΝ.....Chalcis, dans l'Euboée.

ΧΕΡ.....Cherſoneſus, dans la Taurique.

ΧΕΡΣΟΝΑΣΙΟΝ.....Cherſoneſus, en Crète.

ΧΙΩΝ.....Chios, île.

ΧΙΩΣ.....Chios, île.

ΚΥΠΡΙΩΝ..... Chypre, île.

ΚΙΑΝΩΝ.....Cius, en Bithynie.

ΚΙΒΥΡΑΤΩΝ.....Cibyra, en Phrygie.

ΚΙΔΡΑΗΝΩΝ.....Cidra, en Phrygie.

ΚΙΔΥΗCCΕΙG.....Cidyeſſus, en Phrygie.

ΚΙΕΡΕ.....Cierus, en Bithynie.

ΚΙΛΒΙΑΝΩΝ. ΤΩΝ. ΑΝΩ.....Cilbiani *ſuperiores*, en Lydie.

ΚΙΛΒΙΑΝΩΝ. ΤΩΝ. ΚΑΤΩ.....Cilbiani *inferiores*, en Lydie.

ΚΙΜΩΛΙ.....Cimolis, île.

ΚΙΘ.....Cithæron, en Bœotie.

ΚΛΑΡΗΝΩΝ.....Claros, dans l'Ionie.

ΚΛΑΥΔΕΙΚΟΝΙΕΩΝ...Claudiconium, en Lycaonie.

ΚΛΑΥΔΙΕΩΝ.....Claudias, en Cappadoce.

ΚΛΑΥΔΙΟ.....Claudiopolis, en Lycaonie.

ΚΛΑΥΔΙΟΠΟΛΕΙΤΩΝ..Claudiopolis, en Iſaurie.

ΚΛΑΖΟΜΕΝΙΩΝ.....Clazomène, en Ionie.

ΚΛΕΩ.....Cleonæ, dans l'Argolide.

ΚΛΕΩΝΑΙΩΝ.....Cleonæ, dans l'Achaïe.

ΒΑΣΣΙΛΙΣΣΗΣ. ΚΛΕΟΠΑΤΡΑΣ..... Cléopâtre II, mère de Ptolémée VIII & de Ptolémée IX, rois d'Egypte.

ϑLOVNIOQ.....Clunia, en Eſpagne.

CLVNIA.....Clunia, dans l'Eſpagne.

ΚΝΙ.....Cnidus, en Carie.

ΚΝΙΔΙΩΝ.....Cnidus, en Carie.

ΚΝΩΣΙΩΝ.....Cnoſſus, en Crète.

ΚΝΩΣΙΩΝ.....Minos, roi de Crète.

AEL. MVNICIP. COEL.Coëlu *ou* Coillu, en Numidie.

AEL. MVNICIP. COEL.Coëlum *ou* Culla, dans la Cherſonèſe de Thrace.

AEL. MVNICIP. COIL.Coëlu *ou* Coïllu.

ΚΟΛΩΝΑΩΝ.....Colonæ, dans la Meſſénie.

ΚΟΛΟΦΩΝΙΩΝ.....Colophon, en Ionie.

ΚΟΛΟCCΗΝΩΝ.....Coloſſæ, en Phrygie.

ΚΟΛΥΒΡΑCCΕΩΝ.....Colybraſſos, en Cilicie.

ΚΟΜΑΝΩΝ.. .....Comana, dans le Pont Galatique.

COL. IVL. AVG. F. COMANORVM.....Comana, dans le Pont.

COMIOS.....Comios, dans les Gaules.

ΚΟΜΜΑΓΗΝΩΝ.....Commagène, en Syrie.

ΚΟΝΑΝΕΩΝ.....Conana, en Piſidie.

ΚΟΝΟVO.....Conoviano, dans la Grande-Bretagne.

COPIA.....Copia, en Italie.

ΚΟΠΤΗΤΩΝ.....Coptos, en Egypte.

COL. IVL. AVG. COR.Corinthe, dans l'Achaïe.

ΚΟΡ.....Corinthe, dans l'Achaïe.

ΚΟΡ.....Corcyra nigra, île, aujourd'hui Curzola.

ΚΟΡΑΚΗCΙΩΤΩΝ....Coraceſium, dans la Cilicie.

ΚΟΡΚΥΡΑΙΩΝ.....Corcyra, île, aujourd'hui Corfou.

CORDV.....Corduba, en Eſpagne.

ΚΟΡΙΝΘΙΩΝ.....Corinthe, en Achaïe.

LAVS. IVLI. CORINT.Corinthe, en Achaïe.

ΚΟΡΩΝΑΙΩΝ.....Corone, en Meſſénie.

ΚΟΡΟΠΙCCΕΩΝ.....Coropiſſus, en Lycaonie.

ΚΩΡΥΚΙΩΤ.....Corycus, en Cilicie.

ΚΩΡΥΔΑΛΛΩΝ.....Corydalla, en Lycie.

ΚΟΙΝΩΝ.....Cyrénéens.

ΚΩΙΟΝ.....Cos, île.

ΚΟΙΩΝ.....Cos, île.

ΚΟΣΩΝ.....Coſa, en Italie.

ΚΟΤΙΑΙΕΩΝ.....Cotiæum, en Phrygie.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΚΟΤΥΣ..Cotis III, roi de Thrace.

ΚΡΑ.....Cragus, en Lycie.

ΚΡΑ.....Crannium, dans l'île de Céphalénie.

ΚΡΑ.....Crannon, en Theſſalie.

ΚΡΑΝΑΙΩΝ.....Crannium, dans l'île de Céphalénie.

ΚΡΑΝ⁝ΩΝ.....Crannon, en Theſſalie.

COL. IVL. AVG. CREMNA.....Cremna, dans la Piſide, ſur les confins de la Pamphylie.

ΚΡΗΤΙΑ. ΦΛΑΟΥΙΟ-ΠΟΛΙC.....Cretia Flaviopolis, dans la Bithynie.

ΚΡΗΤΩΝ.....Crète, île.

ϘΡΟ.....Crotone, en Italie.

ΚΡΩΜΝΑ.....Cromna, dans la Paphlagonie.

ΚΡΟΤΩΝΙΑΤΑΣ.....Crotone, en Italie.

ΚΤΗ.....Ctimenæ *ou* Ctemenæ, en Theſſalie.

ΚΤΙΜΕΝΟC.....Ctimenæ *ou* Ctemenæ, en Theſſalie.

ΚΥ.....Cydna, en Lycie.

ΚΥΔΩΝΙΑΤΑΝ.....Cydonia, en Crète.

ΚΥΜΑΙΟΙC.....Cyme, en Aeolie.

ΚΥΜΑΙΩΝ.....Cumæ, en Italie.

CVNOBELINVS.....Roi des Bretons.

ΚΥΜΑΙΩΝ.....Cyme, en Aeolie.

ΚΥΙΤΩΝ.....Cyon, en Carie.

ΚΥΝΟΠ.....Cynopolis, en Egypte.

ΚΥΠ.....Cypariſſus, en Phocide.

ΚΥΠΑΡΙCCΙΕΩΝ.....Cypariſſa, dans le Péloponèſe.

ΚΥΡΑΝΑΙΩΝ.....Cyréne.

ΚΥΡΡΗCΤΩΝ.....Cyrrhus, en Syrie.

ΚΥΘΝΙ.....Cythnus, île.

ΚΥΖΙΚΗΝΩΝ.....Cyzique, en Myſie.

D.

C. I. A. D.....Dertoſa, en Eſpagne.

C. F. P. D.....Deulton, dans la Thrace.

ΔΑΚΙΑ.....Dace.

ΔΑΛΔΙΑΝΩΝ.....Daldis, en Lydie.

COL. ΔΑΜΑ. METR.....Damaſcus, dans la Cœléſyrie.

ΔΑΜΑ⁝ΚΗΝΩΝ.....Damas, dans la Cœléſyrie.

ΔΑΜΑCΚΟΥ.....Damas, dans la Cœléſyrie.

ΔΑΜΑΣΤΙΩΝ.....Damaſtium, en Epire.

....ΔΟΡΣΩΝ.....Daorſi, en Illyrie.

ΔΑΡΔΑΝΙΩΝ.....Dardanus, dans la Troade.

ΔΗ.....Délos, île.

ΔΕΙΗΝΩΝ.....Dium, dans la Cœléſyrie.

ΔΕΛΦΩΝ.....Delphes, dans la Phocide.

ΔΗΜΗΤΡΙΕΩΝ.....Démétrias, en Aſſyrie.

ΔΗΜΗΤΡΙΕΩΝ.....Démétrias, en Theſſalie.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ.....Démétrius I, Dieu, Philopator, Soter, roi de Syrie.

ΔΗΜΩΝ * ΑΔΕΛΦΩΝ. Laodicée, Apamée, Antioche, Séleucie, quatre villes de Syrie confédérées.

COL. FL. PAC. DEVLT. Deulton, en Thrace.

DIAOVLOS.....Diablintes, dans les Gaules.

COL. IVL. AVG. DIENSIS.....Dium, en Macédoine.

ΔΙΟ.....Diotus, roi de la Bactriane.

ΔΙΟΚΑΙ.....Diocæſarée, de Galilée.

ΔΙΟΚΑΙCΑΡΕΙΑC.....Diocæſarée, en Cappadoce.

ΔΙΟΚΑΙCΑΡΕΙΩΝ.....Diocæſarée, en Phrygie.

ΔΙΟΚΑΙCΑΡΕΩΝ.....Diocæſarée, en Cilicie.

ΔΙΟΝΥCΟΠΟΛΕΙΤΩΝ. Dionyſopolis, en Thrace.

ΔΙΟΠ.....Dioſpolis *parva*, en Egypte.

ΔΙΟΠΟΛΙΤΩΝ. ΜΕ...Dioſpolis *magna*, en Egypte.

ΔΙΟΣΚΟΥΡΙΑΔΟΣ.....Dioſcurias, en Colchide.

ΔΙΟCΙΕΡΕΙΤΩΝ.....Diosheritæ, en Lydie.

ΔΙΟCΠΟΛΙC.....Dioſpolis, en Paleſtine.

ΔΙΟCΠΟΛΙΤΩΝ. ΜΕΓ. Dioſpolis *magna*, en Egypte.

ΔΙΟΥ.....Diodotus, roi de la Bactriane.

ΔΟΚΙΜΕΩΝ.....Docimeum, en Phrygie.

ΔΟΛΙΧΑΙΩΝ.....Doliche, en Syrie.

ΔΩΡΑ.....Dora, ville de Phœnicie.

ΔωΡΕΙΤωΝ.....Dora, ville de Phœnicie.

ΔωΡΕΙωΝ.....Dora, ville de Phœnicie.

ΔωΡΙΤΕΙΤωΝ.....Dora, ville de Phrygie.

DORNACOS.....Durnacus, dans les Gaules.

ΔΟΡΥΛΑΕΩΝ.....Dorylæum, en Phrygie.

ΔΩ⁝ΕΩΝ.....Doſa, en Aſſyrie.

ΔΡΕ.....Drepanum, en Sicile.

ΔΥΡ.....Dyrrachium, en Illyrie.

DVRAT.....Duratum, dans les Gaules.

ΔΥΡ. ΛΑΚΩ.....Dyrrachium, en Laconie.

DVRNACVS.....Durnacus, dans les Gaules.

E.

HAT.....Atria, en Italie.

EBOR.....Ebora, dans le Portugal.

EBVRO.....Eburones, dans les Gaules.

EΔECCA.....Edeſſa, dans la Syrie.

MAP. AYP. ANTΩ. EΔECCA.....Edeſſa, en Méſopotamie.

EΔECCAIΩN.....Edeſſa, en Macédoine.

EΔECCAIΩN.....Edeſſa, en Syrie.

EΔECCEΩN.....Edeſſa, en Macédoine.

EΓΕΣΤΑΙΩN.....Egeſta *ou* Segeſta, en Sicile.

EΓΙΑΛΕΩN.....Aegialus, dans le Péloponèſe.

EIKONIEΩN.....Iconium, en Lycaonie.

EIΠΠONIEΩN.....Hipponium, en Italie, depuis Valentia.

EIP.....Ereſus, dans l'île de Lesbos.

EIPHNOΠOΛITΩN....Irenopolis, en Cilicie.

EΛΑIOYΣIΩN.....Elæuſa, île.

ΕΛΑΙΤΩN.....Elæa, en Aeolie.

ΕΛΑΤΕΙΩN.....Elatea, dans la Phocide.

HΛΕΙΩN.....Elis, dans le Péloponèſe.

ΕΛΕΥΣΙ.....Eleuſis, dans l'Attique.

ΕΛΕΥΘΕΡΝΑΙΩN.....Eleutherna, en Crète.

ΕΛΕΥΘΕΡΟΠΟΛΙΤΩN..Eleutheropolis.

HΛΙΟΠ.....Héliopolis, en Egypte.

ΕΛΥΡΙΩN.....Elyrus, en Crète.

COL. EMERITA. AVGVSTA.....Emerita, dans le Portugal.

EMICΩN. KOΛΩNIAC..Emiſa, dans la Phœnicie.

EMPOR.....Emporiæ, en Eſpagne.

EMΠOP.....Emporiæ, en Sicile.

EMΠOPITΩN.....Emporiæ, en Eſpagne.

ENNAIΩN.....Enna & Henna, en Sicile.

ENTEΛΛINωN.....Entella, en Sicile.

EΠ.....Epidaure, dans l'Argolide.

HΦAI.....Ephæſtia, dans l'île de Lemnos.

EΦΕΣΙΩN.....Ephèſe, en Ionie.

EΠIKTHT.....Epictetus, contrée de la Phrygie.

EΠIΔAYPOY.....Epidaure, dans l'Argolide.

EΠIΦANEΩN.....Epiphanea, en Syrie.

EΠIΦANEΩN.....Epiphanea, en Cilicie.

EP.....Ereſus, dans l'île de Lesbos.

EP.....Erythræ, en Crète.

HP. Σ.....Heraclea ſintica, en Macédoine.

HPAK.....Héracléopolis, en Egypte.

HPAKΛΗAC. EN. ΠONTΩ.....Héraclée, dans le Pont.

HPAKΛEIA.....Héraclée, en Bithynie.

HPAKΛEIA.....Héraclée, dans la Cyrénaïq.

HPAKΛEIAC. EN. ΠONTΩ.....Héraclée, dans le Pont.

HPAKΛHIΩN.....Héraclée, en Italie.

HPAKΛEIΩN.....Héraclée, en Lydie.

HPAKΛEΩN.....Héraclée, en Lydie.

HPAKΛEΩN. EN. ΠONTΩ.....Héraclée, dans le Pont.

HPAKΛEΩTAN.....Héraclée, en Acarnanie.

HPAKΛEΩTAN. METP.Héraclée, en Thrace.

HPAKΛEΩTΩN.....Héraclea Lynceſtidis, en Macédoine.

HPAKΛΘΩTΩN.....Héraclée, en Carie.

EPAΔ.....Eradæ, dans l'Attique.

HPAEΩN.....Heræa, dans l'Arcadie.

EPEBOIΩN.....Erebæa, en Bithynie.

EPEΣI.....Ereſus, dans l'île de Lesbos.

EPETPIEΩN.....Eretria, dans l'Euboée.

MVN. ERGAVICA....Ergavica, en Eſpagne.

EPI.....Eriza, en Carie.

EPMIONEΩN.....Hermione, dans le Péloponèſe.

EPMO.....Hermopolis, en Egypte.

EPMOKAΠHΛEITΩN..Hermocapelus, en Lydie.

EPMΩNΘ.....Hermonthis, en Egypte.

EPMOΠOΛITΩN.....Hermopolis, en Egypte.

EPMOYΠOΛEITΩN....Hermupolis, en Lydie.

HPΩ.....Heroopolis, en Egypte.

HPΩΔOY.....Hérode-le-Grand, roi de Judée.

EPY.....Erythræ, en Ionie.

EPYKEIΩN.....Eryx, en Sicile.

ΕΡΥΘΡΑΙΩΝ.....Erythræ, en Ionie.
ΕCBOΥ.....Esbus, dans l'Arabie.
ΕCBΟΥC.....Esbus, dans l'Arabie.
ΕΣΤΡΕΔΙΥΣ.....Aſpendus, en Pamphilie.
ΕΤΕΝΝΕΩΝ.....Etenna, en Pamphilie.
ΕΥ.....Eubée, île.
ΕΥΑ.....Eva, en Arcadie.
ΕΥΒΟΙΕΩΝ.....Eubée, île.
ΕΥΚΑΡΠΕΙΑ.....Eucarpia, en Phrygie.
ΕΥΚΑΡΠΕΩΝ.....Eucarpia, en Phrygie.
ΕΥΚΡΑΤΙΔΟΥ.....Eucratides le fils, roi de la Bactriane.
ΕΥΜΕΝΕΩΝ.....Eumenia, en Phrygie.
ΕΥΜΕΝΕΩΝ. ΑΧΑΙΩΝ.Eumenia, en Phrygie.
ΒΑΣΙΛ. ΕΥΠΑΤΟΡΟC.Eupator, roi du Boſphore.
ΕΥΡΩΜΕΩΝ.....Eurome, dans la Carie.
ΕΥΡΥΔΙΚΕΩΝ.....Eurydicium, dans l'Elide.
ΕΥΣΕΒΕΙΑΣ.....Euſebia, en Cappadoce.

F.

FA.....Faleria, dans l'Etrurie.
FAI.....Faiſula, en Italie.
FAΛΕΙΩΝ.....Faliſci, en Italie.
FAΡΙΑΙΩ.....Faria, île.
FAΞΙΩΝ.....Axia en Locride *ou* en Crète.

G.

ΓΑΒΗΝΩΝ.....Gabe, dans l'Iturée *ou* la Trachonite.
ΓΑΒΑΛΕΕΩΝ.....Gabala, en Syrie.
ΓΑΔΑΡΑ.....Gadara, en Paleſtine.
ΓΑΔΑΡΕΩΝ.....Gadara, en Paleſtine.
ΓΑΛΑΤΙΑC.....Galatie, en Aſie.
ΓΑΛΑΤΩΝ.....Galatie, en Aſie.
ΓΑΡΓΑΡΕΩΝ.....Gargara, en Aeolide.
ΓΑΥΛΙΤΩΝ.....Gaulos, île.
ΓΑΖΑΕΩΝ.....Gaza, en Paleſtine.
ΓΑΖΙΟΥΡΩΝ.....Gaziura, dans le Pont Galatique.
CΕΛΑΣ.....Gela, en Sicile.
CΕΛΟΙΩΝ.....Gela, en Sicile.
ΓΕΛΟΙΩΝ.....Gela, en Sicile.
ΒΑ. ΓΕΛΩΝΟΣ.....Gélon, roi de Sicile.
ΓΕΡΑCΩΝ.....Geraſa, dans la Décapole de Syrie.
ΓΕΡΜΑΝΙΚΕΩΝ.....Cæſarea Germanicia, en Syrie.
ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΠΟΛΕΩC.Germanicopolis, en Iſaurie.
ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΠΟΛΙC...Germanicopolis, en Paphlagonie.
COL. AVG. F. GERMENO.....Germé, en Galatie.
ΓΕΡΜΗΝΩΝ.....Germé, en Myſie.
ΓΟΜΦΕΩΝ.....Gomphi, en Theſſalie.
ΓΟΡΔΗΝΩΝ.....Gordus-Julia, en Lydie.
ΓΟΡΔΟC.....Gordus-Julia, en Lydie.
ΓΟΡΤΥΝΙΩΝ.....Gortyna, en Crète.
ΓΟΡΤΥC.....Gortyna, en Crète.
ΓΡΑ.....Graviſcæ, en Italie.
MVNICIP.GRACCVRIS.Graccuris, en Eſpagne.
ΓΡΥ.....Grumentum, en Italie.
ΓΥΡΤΩΝΙΩΝ.....Gyrton, en Theſſalie.
ΓΥΘΕΑΤΩΝ.....Gythium, en Laconie.

H.

COL. H. LEC. H.....Héliopolis, dans la Cœléſyrie.
C. G. IVL. H. A. P...Héliopolis, dans la Cœléſyrie.
C. G. I. H. P. A.....Hippone, dans l'Afrique.
HADR.....Hadrumetum, en Afrique.
COL. HEL.....Héliopolis, dans la Cœléſyrie.

I.

IA.....Jaſus, en Carie.
IAITOΥ.....Jaetia, en Sicile.
IAΣΕΩΝ.....Jaſus, en Carie.
IACCΕΩΝ.....Jaſus, en Carie.
IATIKO.....Iaticus, roi de Galatie.
IBRVIX.....Eburovices, dans les Gaules.
IKAP.....Icarius, île.
IΔΡΙΕΩC.....Idricus, roi de Carie.
IЄΡΑΠΟΛΕΙΤΩΝ.....Hiérapolis, en Phrygie.
IΕΡΑΠΟΛΙC.....Hiérapolis, en Phrygie.
IΕΡΑΠΥΤΝΙΩΝ.....Hierapytna, en Crète.

ΙΕΡΟΚΑΙΣΑΡΕΩΝ....Hiérocæſarée, en Lydie.
ΙΕΡΩΝΟΣ.....Hiéron I, roi de Sicile.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΙΕΡΟΝΥΜΟΥ.....Hiéronyme, roi de Sicile.
ΙΕΡΟΠΟΛΕΙΤΩΝ.....Hiérapolis, en Cilicie.
ΙΕΡΟΠΟΛΙΤΩΝ.....Hiérapolis, en Syrie.
ΙΗΤΩΝ.....Jos, île.
C. I. IL. A.....Illici, en Eſpagne.
C. C. IL. A.....Illici, en Eſpagne.
ΙΛΗΑ.....Hileia, en Méſopotamie.
MVN. ILERDA.....Ilerda, en Eſpagne.
ΙΛΙΕΩΝ. .....Ilium, en Troade.
ΙΛΙΟΝ.....Ilium, en Troade.
M. H. I. ILLERGAVONIA. DERT.....Illergavonia, en Eſpagne.
ΙΜΒΡΙΩΝ.....Imbrus, île.
ΙΜΒΡΟΥ.....Imbrus, en Carie.
ΗΙΜΕΡΑΙΩΝ.....Himére, en Sicile.
ΙΝΔΕΙ.....Indicæa.
ΙΩΝΟΠΟΛΕΙΤΩΝ.....Ionopolis, en Paphlagonie.
ΗΠΠΟΝΙΕΩΝ.....Hipponium, en Italie, depuis Valentia.
IP.....Irène, île.
IRIPPO.....Irippo, en Eſpagne.
IPP.....Irhesia, île.
IΣ.....Iſſa, île près de l'Illyrie.
ΙΣΑΥΡΩΝ.....Iſaurus, en Iſaurie.
ΙΣΙΝ.....Iſindus, en Pamphylie.
ΙΣΤΙΑΙΕΩΝ.....Iſtiæa, en Euboée.
ΙΣΤΡΙΗ.....Iſtriopolis, en Moeſie.
ΙΣΤΡΙΗΝΩΝ.....Iſtrus, dans le Pont.
MVM. ITAL.....Italica, en Eſpagne.
ΙΤΑΝΙΩΝ.....Itanus, en Crète.
ΙΘΑ.....Ithaque, île.
ΙΘΑΚΩΝ.....Ithaque, île.
ΙΟΠΗ.....Joppé, en Paleſtine.
ΒΑΣΙΛΙΣΣΑ. ΙΟΤΑΠΗ.Jotapé, reine de Commagène.
ΙΟΥΔΑΙΑC.....Judée.
ΙΟΥΛΑ.....Julis, dans l'île de Céos.
ΙΟΥΛΙΑ.....Julias, en Paleſtine
ΙΟΥΛΙΕΩΝ.....Julia, en Phrygie.
ΙΟΥΛΙΟΠΟΛΕΙΤΩΝ...Juliopolis, en Bithynie.
REX IVBA.....Juba le fils, roi de Numidie & de Mauritanie.
REX IVBA.....Juba le père, roi de Numidie & de Mauritanie.
ΙΥΛΙΩΝ.....Julis, dans l'île de Ceos.

L.

Λ.....Locriens Epizéphiriens, en Italie.
ΛΑ.....Lacédémone, en Laconie.
ΛΑ.....Lampſaque, en Myſie.
ΛΑ.....Larymna & Salgaſſus, en Béotie.
ΛΑ. ΣΑ.....Larymna & Salgaſſus, en Béotie.
ΛΑΚΑΝΑΤΩΝ.....Lacanatæ, en Cilicie.
ΛΑΚΕΔΑΙΜΟΝΙΩΝ...Lacédémone, en Laconie.
ΛΑΚΥΔΩΝ.....Lacydon, dans les Gaules.
VADINOD .....Larinum, en Italie.
LAEIIA.....Lælia, en Eſpagne.
ΛΑΕΡΤΕΙΤΩΝ.....Laërte, en Cilicie.
ΛΑΛΑCCEΩΝ.....Lalaſſis, dans l'Iſaurie.
ΛΑΜ.....Lampſaque, en Myſie.
ΛΑΜΙΕΩΝ.....Lamia, en Theſſalie.
ΛΑΜΠΑΙΩΝ.....Lampa, en Crète.
ΛΑΜΨ. .....Lampſaque, en Myſie.
ΛΑΜΨΑΚΗΝΩΝ.....Lampſaque, en Myſie.
ΛΑΝΔΙΝΑ.....Landina, en Italie.
SEPT. COL. LAOD. METRO.....Laodicée, en Syrie.
COL. LAODICEAS. METROPOLEOS. .Laodicée, en Syrie.
ΛΑΟΔΙΚΕΩΝ.....Laodicée, en Phrygie, ſur les confins de la Carie.
ΛΑΟΔΙΚΕΩΝ.....Laodicée de Syrie, près de la mer.
ΛΑΟΔΙΚΕΩΝ.....Laodicée, dans le Port Galatique.
ΛΑΟΔΙΚΕΩΝ. ΠΡΟC. ΛΙΒΑΝ.....Laodicée, dans la Cœléſyrie, près du Liban.
ΛΑΟΔΙCΕΩΝ.....Laodicée, de Syrie.
ΛΑΠΙΘ.....Lapithæ, en Theſſalie.

ΛΑΠΠΑΙΩΝ.....Lappa, en Crète.
ΛΑΡΑΝΔΕΩΝ.....Laranda, en Lycaonie.
ΛΑΡΙΣΑΙΩΝ.....Lariſſa, en Theſſalie.
ΛΑΩΝ.....Las, dans la Laconie.
LAVDICEΩN.....Laodicée, en Syrie.
ΛΕΒΕΔΙΩΝ.....Lebedus, en Ionie.
ΛΕΟΝΤΙΝΟΝ.....Leontini, en Sicile.
ΛΕΟΝΤΟΠΟΛΕΙΤΩΝ..Leontopolis, en Egypte.
COL. VIC. IVL. LEP..Leptis, en Afrique.
ΛΕΠΤΙC.....Leptis, en Afrique.
C. V. I. L.....Leptis, en Afrique.
ΛΕCΒΙΩΝ.....Lesbos, île.
ΛΕΣΒΟΥ.....Lesbos, île.
ΛΗΤΟΠΟΛΙΤΩΝ.....Letopolis, en Egypte.
ΛΕΥΚΑΔΙΩΝ.....Leucade, en Acarnanie.
ΛΕΥΚΑΔΙΩΝ.....Leucas, en Syrie.
ΛΙΒΥΗ.....Libya, nome d'Egypte.
LIHOVI.....Lexovii, dans les Gaules.
ΛΙΛΥΒΑΙΤΑΝ.....Lilybæum, en Sicile.
ΛΙΜΥΡΕΩΝ.....Limyra, en Lycie.
ΛΙΠΑΡΑΙΩΝ.....Lipari, île.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΛΙΣΑΜΟ Liſamo, roi inconnu, peut-être d'Arſamoſate.
ΛΙΣΙΩΝ.....Liſſus, en Crète.
LITAN.....Litanobriga, dans les Gaules.
ΛΟΚΡΩΝ.....Locriens-Epizéphyriens, en Italie.
ΛΟΚΡΩΝ.....Locriens-Ozoles, en Locride.
ΛΟΓ.....Longone, en Sicile.
ΛΟΓΓΟΣ. ΤΑΛΗΤΩΝ.....en Laconie.
ΛΟΥΚΑΝΟΜ.....Lucania, en Italie.
LOVCERI.....Luceria, en Italie.
ΛΥΚΑΟΝΙΑC.....Lycaonie, dans l'Aſie mineure.
ΛΥΚΙΑΝΩΝ.....Lyciani, en Italie.
ΛΥΚΙΩΝ.....Lycie, dans l'Aſie mineure.
ΛΥΚΙΩΝ.....Cragus, en Lycie.
ΛΥΚΟΠΟΛΙΤΩΝ.....Lycopolis, en Egypte.
LUGD.....Lugdunum, dans les Gaules.
ΛΥΡΒΕΙΤΩΝ.....Lyrbe, en Pamphylie.
LVS.....Lus, dans les Gaules.
ΛΥCΙΑΔΕΩΝ.....Lyſias, en Phrygie.
ΛΥΣΙΜΑΧΕΩΝ.....Lyſimachie, en Thrace.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΛΥΣΙΜΑΧΟΥ.....Lyſimaque, roi de Macédoine.
ΛΥΤΤΙΩΝ.....Lyttus, en Crète.

M.

Μ.....Malée, en Laconie.
ΜΑ.....Rhodanuſia, dans les Gaules.
ΜΑΚΕΔΟΝΩΝ.....Macédoniens (les) après les rois.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΜΑΓΑ...Magas, roi de la Cyrénaïque.
ΜΑΓΝΗΤΩΝ.....Magneſia, en Theſſalie.
ΜΑΓΝΗΤΩΝ.....Magneſia, en Ionie, près du Méandre.
ΜΑΓΝΗΤΩΝ. CI-ΠΥΛΟΥ.....Magneſia, en Lydie, près du mont Sipylus.
ΜΑΓΥΔΕΩΝ.....Magydus, en Pamphylie.
ΜΑΙΟΝΩΝ.....Mæonie, en Aſie.
ΜΑΙΩΝΩΝ.....Mæonie, en Aſie.
ΜΑΛΕΩΝ.....Malée, en Laconie.
ΜΑΛΙΕΩΝ.....Maliens, en Theſſalie.
ΜΑΛΙΩΝ.....Maliens, en Theſſalie.
ΜΑΛΛΩΤΩΝ.....Mallus, en Cilicie.
ΜΑΜΕΡΚΟΥ.....Mamercus, roi de Sicile.
ΜΑΜΕΡΤΙΝΩΝ.....Mamertins, en Italie.
ΜΑΝΤΑΛΗΝΩΝ.....Mantala, en Phrygie.
ΜΑΝΤΙΝΕΩΝ.....Mantinée, en Arcadie.
ΜΑΡΚΙΑΝΟΠΟΛΙΤΩΝ & ΛΕΤΩΝ.....Marcianopolis, en Thrace.
ΜΑΡΩΝΕΙΤΩΝ.....Maronée, en Thrace.
ΜΑΡΩΝΙΤΩΝ.....Maronée, en Thrace.
ΜΑΣ.....Marſeille, dans les Gaules.
ΜΑΣ.....Mazara, en Sicile.
ΜΑΣ. ΛΥΚΙΩΝ.....Maſſycites, en Lycie.
ΜΑΣΣΑΛΙΗΤΩΝ.....Marſeille, dans les Gaules.
ΜΑCΤΑΥΡΕΙΤΩΝ.....Maſtaura, en Lydie.
ΜΑΘΥ.....Methymna, dans l'île de Lesbos.
ΜΑΥΣΣΟΛΛΟ.....Mauſole, roi de Carie.
MEDIO.....Mediomatrici, dans les Gaules.
ΜΕΓ.....Megalopis, en Arcadie.

ΜΕΓ.....Megarſus, en Cilicie.
ΜΕΓ.....Megara, en Sicile.
ΜΕΓΑΡΕΩΝ.....Mégare, en Attique.
ΜΕΓΑΡΣΩΝ.....Megarſus, en Cilicie.
ΜΕΓΙΑΙΤΩΝ.....Megia, en Méſopotamie.
ΜΗΛΙΩΝ.....Melos, île.
ΜΕΛΙΤΑΙΩΝ.....Melite, aujourd'hui Malte.
ΜΕΜΦΕΙΤΗC.....Memphis, en Egypte.
ΜΕΜΦΙ.....Memphis, en Egypte.
ΜΕΝΑΙΝΩΝ.....Menæ, en Sicile.
MELITAS.....Melite, aujourd'hui Malte.
ΜΕΝΔ.....Mendes, en Egypte.
ΜΕΝΔΙΗ.....Mende, en Macédoine.
MENE.....Ménélaïs, en Egypte.
ΜΕΝΕΛΑΙ.....Ménélaïs, en Egypte.
ΜΕΝΕΛΑΙΤΩΝ.....Ménélaïs, en Egypte.
ΜΕΣ.....Meſſene, en Meſſénie.
ΜΕΣΑΜΒΡΙΑΝΩΝ....Meſambria, en Thrace.
ΜΕΣΣΑΝΙΩΝ.....Meſſine, en Sicile.
ΜΕCCHNIΩN.....Meſſene, en Meſſénie.
ΜΕΣΣΕΝΙΩΝ.....Meſſine, en Thrace.
ΜΕΤΑ.....Metapontum, en Sicile.
ΜΕΤΑΜΒΡΙΑΝΩΝ....Meſambria, en Thrace.
ΜΕΤΑΠΟΝΤΙΝΩΝ....Metapontinum, en Sicile.
ΜΕΤΗΛΙ.....Metelis, en Egypte.
ΜΕΘΑΝΑΙΩΝ.....Methana, dans l'Argolide.
ΜΗΘΥΜΝΑΙΩΝ.....Methymna, dans l'île de Lesbos.
ΜΗΤΡΟΠΟΛΕΙΩC. ICAYPΩN.....Metropolis, en Iſaurie.
ΜΗΤΡΟΠΟΛΕΙΤΩΝ...Metropolis, en Phrygie.
ΜΗΤΡΟΠΟΛΕΙΤΩΝ. ΤΩΝ. ΕΝ. ΙΩΝΙΑ..Metropolis, en Ionie.
ΜΗΤΡΟΠΟΛΙΤΩΝ....Metropolis, en Phrygie.
ΜΗΤΡΟΣ.....Metroum, en Bithynie.
ΜΙ.....Milet, en Ionie.
ΜΙΔΑΕΩΝ.....Midæum, en Phrygie.
ΜΙΔΑΩΝ.....Midæum, en Phrygie.
ΜΕΙΛΗΤΟΠΟΛΕΙΤΩΝ.Miletopolis, en Myſie.
ΜΙΛΗCΙΩΝ.....Milet, en Ionie.
ΜΙΛΗΤΟΠΟΛΕΙΤΩΝ..Miletopolis, en Myſie.

ΜΙΝΥ.....Minya, en Theſſalie.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΜΙΘΡΑΔΑ-ΤΟΥ..... Mithridate, premier roi de Pont.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΜΙΘΡΑΔΑ-ΤΟΥ..... Mithridate Eupator, roi de Pont.
Β. ΜΟΑΓ.....Moagéte, roi de Cybire.
ΜΟΚΑ.....Moca, dans l'Arabie Pétrée.
ΜΟΚΟΚΛΕΙΩΝ.....Mococle *ou* Moccle, en Phrygie.
ΜΟΛΟΣΣΩΝ.....Moloſſi, en Epire.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΜΟΝΟΥ-ΝΙΟΥ..... Monunius, roi de Dyrrachium.
ΜΟΨΕΑΤΩΝ.....Mopſos *ou* Mopſueſtia, en Cilicie.
ΜΟΨΕΙ.....Mopſium, en Theſſalie.
ΜΟΡΓΑΝΤΙΝΩΝ.....Morgantinum, en Sicile.
ΜΟCΤΗΝΩΝ.....Moſtene, en Lydie.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΟΣΤΙΔΟΣ. Moſtis, roi de Dalmatie.
ΜΟΘΩ.....Motone, en Meſſénie.
ΜΟΤΥΑΙΩΝ.....Motye, en Sicile.
ΜΥ.....Mycaleſſus, en Bœotie.
ΜΥΚΟΝΙωΝ.....Mycon.us, île.
ΜΥΛΑCCEΩΝ.....Mylaſa, en Carie.
ΜΥΝΔΙΩΝ.....Myndus, en Carie.
ΜΥΡ.....Myrlea, en Bithynie.
ΜΥΡΕΩΝ.....Myra, en Lycie.
ΜΥΡΙΑΝΔΡΙΤΩΝ.....Myriandos, en Cilicie.
ΜΥΡΙΝΑΙΩΝ.....Myrina, en Aeolie.
ΜΥΡΤΑΝΤΙΑ.....Murgantia, dans le Samnium.
ΜΥΤΙΛΗΝΑΙ.....Mytilène, dans l'île de Lesbos.

N.

C. V. I. N.....Norba, en Eſpagne.
C. C. N. C.....Norba, en Eſpagne.
ΝΑΚΟΛΕΩΝ.....Nacolia, en Phrygie.
ΝΑΚΡΑCEΩΝ.....Nacraſa, en Lydie.
ΝΑΚΡΑCITΩΝ.....Nacraſa, en Lydie.
ΝΑΓΙΔ.....Nagidus, en Cilicie.
ΝΑΥ.....Naupactus, en Aetolie.
ΝΑΥΚΡΑΤΙC.....Naucratis, en Egypte.
ΝΑΞΙΩΝ.....Naxus, île.

ΝΑΞΙΩΝ.....Naxus, en Sicile.
ΝΕ.....Nea, île.
ΝΕΑΠ.....Neapolis, en Carie.
COL. NEAP.....Neapolis, en Paleſtine.
COL. SERG. NEAPOL. Neapolis, en Paleſtine.
ΦΛ. ΝΕΑCΠ.....Neapolis (*Flavia*), en Paleſtine.
ΝΕΗΤΩΝ.....Netum, en Sicile.
ΝΕΙΚΑΝΙΕΩΝ.....Nicée, en Bithynie.
ΝΕΙΚΑΝΙΕΩΝ. ΤΩΝ. ΕΝ. ΚΙΛΒΙΑΝΩ.... Nicée, dans l'Aſie mineure, près de Cilbianus.
ΝΕΙΚΟΠΟΛΕΙΤΩΝ. CΕΛΕΥΚΙΔΟC.....Nicopolis, en Séleucide.
ΝΕΙΚΟΠΟΛΕΩC.....Nicopolis, en Epire.
COL. NEM.....Nemauſus (*Niſmes*), dans les Gaules.
ΝΕΟ.....Neapolis, en Macédoine.
ΝΕΟΚΑΙCΑΡΕΙC:.....Neocæſarée, dans le Pont.
ΝΕΟΚΑΙCΑΡΕΩΝ.....Neocæſarée, dans le Pont.
ΝΕΟΠΟΛΙΤΙΙC.....Neapolis, en Italie.
ΝΕΟΠΟΛΙΤΩΝ.....Neapolis, en Italie.
ΝΕΡΩΝΙΕΩΝ.....Neronias, en Paleſtine, jadis Cæſarée.
CΕΠ. ΚΟΛΩ. ΝΕCΙΒΙ..Niſibe, en Méſopotamie.
ΝΙ.....Niſyros, île.
ΝΙΚΑΙΕΩΝ.....Nicée, en Bithynie.
ΝΙΚΗΦΟΡΙΩΝ.....Nicephorium, en Méſopotamie.
ΝΙΚΟΜΕΔ.....Nicomédie, en Bithynie.
ΒΑCΙΛΕΩC. ΝΙΚΟΜΗΔΟΥ.....Nicomède I, roi de Bithynie.
ΝΙΚΟΠΟΛΕΩC.....Nicopolis, en Epire.
ΝΙΚΟΠΟΛΕΩC.....Nicopolis, ſur le Meſtus, en Thrace.
ΝΙΚΟΠΟΛΕΩC.....Nicopolis, dans la Séleucide.
ΝΙΚΟΠΟΛΙC.....Nicopolis, ſur l'Iſter *ou* Danube, en Moeſie.
ΝΙΚΟΠΟΛΙΤΩΝ.....Nicopolis, ſur l'Iſter *ou* Danube, en Moeſie.
ΝΙΝΝΟ.....Ninno, dans les Gaules.
ΝΙCΥ.....Niſyros, île.
ΝΩΛΑΙΩΝ.....Nola, en Italie.
ΝΟΥΚΡΙΝΩΝ.....Nucrinum, en Italie.
ΝVCRINVM.....Nucrinum, en Italie.
ΝΥCΑ. CΚΥΘΟΠΟΛΙC. Nyſa, en Syrie.
ΝΥCΑ. ΕΝ. ΠΑΙΩ....Nyſa, en Paeonie.
ΝΥCΑΕΩΝ.....Nyſa, en Carie.

O.

C. A. O. A. F.....Oea, en Afrique.
OBVLCO.....Obulco, en Eſpagne.
OCII.....Ocii, dans les Gaules.
OΔΗCCΕΙΤΩΝ.....Odeſſus, en Moeſie.
OΙΝΙΑΔΑΝ.....Oeniadæ, en Acarnanie.
OΙΤΑΙ.....Oetæi, en Theſſalie.
COL. IVL. AVG. OLBABEN.....Olba, en Piſidie, aux confins de la Pamphylie.
OΛΒΑCΑ.....Olbaſa, en Pamphylie.
OΛΒΙΟ.....Olbiopolis, dans la Sarmatie.
OΛΟΝΤΙΩΝ.....Olus, en Crète.
OΛΥ.....Olympus, en Lycie.
ΟΝΟΥ.....Onuphis, en Egypte.
ONVBA.....Onuba, en Eſpagne.
OΦΡΥ.....Ophrynium, en Troade.
OΠΟΝΤΙΩΝ.....Opuntii, en Locride.
ΟΡΑΝΔΕΩΝ.....Oroanda, en Pamphylie.
ΟΡΧΩΜΕΝΙΩΝ.....Orchomenus, en Arcadie.
ΩΡΙΚΙΩΝ.....Oricus, en Epire.
ΟΡΙΠΠΟ.....Orippo, en Eſpagne.
ORRA.....Orra, en Sicile *ou* en Italie.
OPPE.....Horreum, en Epire.
OPPI.....Horreum, dans l'Epire.
ΟΡCΑΝΤΙΝΩΝ.....Urſentum *ou* Urſo, en Lucanie.
ΟΡΘΑΓΟΡΕΩΝ.....Orthagoria, en Macédoine.
ΟΡΘΩCΙΕΩΝ.....Orthoſias, en Carie.
ΟΡΘΩCΙΕΩΝ.....Orthoſias, en Phœnicie.
ORTONA.....Ortona, en Italie.
OSCA.....Oſca, en Eſpagne.
V. V. OSCA.....Oſca, en Eſpagne.
VRB. VIC. OSCA....Oſca, en Eſpagne.
OSET.....Oſſet, en Eſpagne.
OSI.....Oſicerda, en Eſpagne.
OSIC.....Oſicerda, en Eſpagne.

MVN. OSICERDA....Oſicerda, en Eſpagne.
OSSET.....Oſſet, en Eſpagne.
OSTVR.....Oſtur, en Eſpagne.
ΟΤΡΟΗΝΩΝ.....Otrus & Otrea, en Phrygie.
ΟΥΑΒΑΛΛΑΘΟC.....Vabalathe, roi de Palmyre.
ΟΥΙΚΥ.....Vicus Julius, dans les Gaules.
OVIRICIV.....Viritium, dans les Gaules.
ΟΥΡΑΝΙΑΣ ΠΟΛΕΩC.Uranopolis, en Macédoine.
ΟΞΥΡΥΝΧΙΤΩΝ.....Oxyrynchus, en Egypte.

P.

C. A. A. P.....Patræ, dans l'Achaïe.
C. I. P.....Parada, en Afrique.
C. C. I. P.....Parada, en Afrique.
C. G. I. H. P.....Parium, en Myſie.
Π.....Panticapæum, dans la Cherſonnèſe Taurique.
Π.....Palés, dans l'île de Céphalénie.
ΠΑ.....Palés, dans l'île de Céphalénie.
PAE.....Paeſtum, en Italie.
ΠΑΓΑΙΩΝ.....Pagæ, dans l'Attique.
ΠΑΙS.....Paeſtum, en Italie.
ΠΑΙSTANO.....Paeſtum, en Italie.
ΠΑΛΛΗΝΩΝ.....Palléne, en Achaïe.
ΠΑΛΜΥΡΑ.....Palmyre, en Syrie.
ΠΑΛΤΗΝΩΝ.....Paltos, en Syrie.
ΠΑΝ.....Panticapæum, dans la Cherſonnèſe Taurique.
ΠΑΝΔΟ.....Pandoſia, en Italie.
ΠΑΝΕΜΟΤΕΙΧΕΙΤΩΝ.Panemotichus, en Pamphylie.
ΠΑΝΟΡΜΙΤΑΝ.....Panormus, en Sicile.
PANORMITANORVM.Panormus, en Sicile.
ΘΕΟΥ. ΠΑΝΟC.... } Panopolis, en Egypte.
ΠΑΝΟΠ..... }
ΠΑΝΤΑΛΕΩ.ΕΝ.ΠΑΙΩ.Pantalia & Pautalia, en Pœonie.
ΠΑΝΤΙ.....Panticapæum, dans la Cherſonnèſe Taurique.
ΠΑΝΤΙΚΑΠΑΙΤΩΝ...Panticapæum, dans la Cherſonnèſe Taurique.
ΠΑΦΙΩΝ.....Paphos, dans l'île de Chypre.
ΠΑΡΙ.....Paros, île.
COL. PARIA. IVL. AVG.....Parium, en Myſie.
ΠΑΡΙΑΝΩΝ.....Parium, en Myſie.
ΠΑΡΙΩΝ.....Paros, île.
ΠΑΡΛΑΙΩΝ.....Parlais, dans la Lycaonie.
COL. PARLAIS.....Parlais, en Lycaonie.
COL. NER. PAT.....Patræ, en Achaïe.
COL. PATR.....Patricia (*colonia*), en Eſpagne.
ΠΑΤΑΡΕΩΝ.....Patare, en Lycie.
ΠΑΤΡΑΟΥ.....Patræ, en Achaïe.
ΠΑΤΡΑΟΥ.....Patrée.
ΠΑΤΡΕ.....Patræ, en Achaïe.
COL. A. A. PATRENS.Patræ, en Achaïe.
ΠΑΤΡΕΩΝ.....Patræ, en Achaïe.
COLONIA. PATRICIA.Patricia (*colonia*), en Eſpagne.
ΠΑΥΤΑΛΙΩΤΩΝ.....Pantalia & Pautalia, en Pœonie.
ΠΕ.....Pelinna, en Theſſalie.
ΠΕΔΝΗΛΙCCΕΩΝ.....Pedneliſſus, en Piſidie.
ΠΕΙΡΑ.....Peiræ, en Achaïe.
ΠΕΛΕΚΑΝ.....Pelecania, en Bœotie.
ΠΕΛΙΝΝΑΙΣ.....Pelinna, en Theſſalie.
ΠΕΛΛΑ.....Pella, en Syrie.
COL. IVL. AVG. PELLA.....Pella, en Macédoine.
ΠΕΛΛΑΙΩΝ.....Pella, en Macédoine.
ΠΕΛΛΗC.....Pella, en Macédoine.
ΠΕΛΩΡΙΑΣ.....Meſſine, en Sicile.
ΠΗΛΟΥ.....Peluſium, en Egypte.
ΠΕΛΤΗΝΩΝ.....Peltæ, en Phrygie.
ΠΕΠΑΡΗΘΙΩΝ.....Peparethus, île.
ΠΕΡΔΙΚΚΑ.....Perdiccas II, roi de Macédoine.
ΑΡΤΕΜΙΔΟΣ. ΠΕΡΓΑΙΑΣ.....Perga, en Pamphylie.
ΠΕΡΓΑΕΙΩΝ.....Perga, en Pamphylie.
ΠΕΡΓΑΙΩΝ.....Perga, en Pamphylie.
ΠΕΡΓΑΜΗΝΩΝ.....Pergame, en Myſie.
ΠΕΡΙΝΘΙΩΝ.....Perinthus, en Thrace.
ΠΕΡΠΕΡΙΝΩΝ.....Perperenna, en Aeolide.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΠΕΡΣΕΩΣ. Perſée, roi de Macédoine.
ΠΕΣΣΙΝΟΥΝΤΙΩΝ.... Peſſinus, dans la Galatie.
ΓΑΛ. ΤΟΛΙΣ. ΠΕΣΣΙΝΟΥΝΤΙΩΝ..... Peſſinus, en Galatie.
ΠΕΤΗΛΙΝΩΝ..... Petelia, en Italie.
ΠΕΤΡΑ..... Petra, dans la Marmarique.
ΠΕΤΡΑ..... Petra, dans l'Arabie.
Φ..... Phocéens, dans la Phocide
Φ..... Phaeſtus, en Crète.
ΦΑ..... Phaeſtus, en Crète.
ΦΑ..... Palaſarna, en Crète.
ΦΑ..... Pharus, île.
ΦΑ..... Phanagoria, ſur le Boſphore Cimmérien.
ΦΑΙ..... Phaeſtus, en Crète.
ΦΑΙΣ..... Phaeſtus, en Crète.
ΦΑΛΑ..... Phalanna, en Theſſalie.
ΦΑΡΒΑΙ..... Pharbæthites, nome d'Egypte.
ΦΑΡΚΑΔΟ..... Pharcadon, en Theſſalie.
ΦΑΡΝΑΚΕΩΝ..... Pharnacia, dans le Pont Polémoniaque.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΦΑΡΝΑΚΟΥ. Pharnace I, roi de Pont.
ΦΑΡΣ..... Pharſalus, en Theſſalie.
ΦΑΣΗΛΙ..... Phaſelis, en Lycie & en Pamphylie.
ΦΕΑ..... Phea, dans l'Elide.
ΦΕΝΕΑΤΩΝ..... Pheneos, dans l'Arcadie.
ΦΕΝΕΩΝ..... Pheneos, en Arcadie.
ΦΕΡΑΙΩΝ..... Pheræ, en Theſſalie.
ΦΙΑΛΕΩΝ..... Phialæ, en Arcadie.
ΦΙΛΑΔΕΛΦΕΩΝ..... Philadelphie, en Lydie.
ΦΙΛΑΔΕΛΦΕΩΝ..... Philadelphie, dans la Cœléſyrie.
ΦΙΛΑΔΕΛΦΙΑ..... Philadelphia, en Lydie.
ΦΙΛΕΤΑΙΡΟΥ..... Philetaere, roi de Pergame.
COL. AVG. IVL. PHILIPPI..... Philippi, en Macédoine.
ΦΙΛΟΠΠΟΠΟΛΕΙΤΩΝ. Phlippopolis, en Thrace.
ΦΙΛΙΠΠΟΠΟΛΕΟΣ.... Philippopolis, en Thrace.
ΕΝ. ΦΙΛΙΠΠΟΠΟΛΙ... Philippopolis, en Thrace.
ΦΙΛΙΠΠΟΠΟΛΙΤΩΝ. ΚΟΛΩΝΙΑC..... Philippopolis, dans l'Arabie.
ΦΙΛΙΠΠΟΥ..... Philippe II, roi de Macédoine.
ΦΙΛΙΠΠΩΝ..... Philippi, en Macédoine.
ΒΑΣΙΛΙΣΣΑΣ. ΦΙΛΙΣΤΙΔΟΣ..... Philiſtis, reine en Sicile.
ΦΙΛΟΜΗΛ..... Philomelium, en Phrygie.
ΦΙΛΟΜΙΛΕΩΝ..... Philomelium, en Phrygie.
ΦΙΝΤΙΑΣ..... Phintias, roi de Sicile.
ΦΛΑΟΥΙΟΠΟΛΕΙΤΩΝ.. Flaviopolis, en Cilicie.
ΦΛΙΑΣΙΩΝ..... Phlius, dans l'Achaïe.
ΦΩ..... Phocée, en Ionie.
ΦΩΚΑΕΩΝ..... Phocée, en Ionie.
ΦΩΚΑΙΩΝ..... Phocée, en Ionie.
ΦΟΚΕΩΝ..... Phocéens, de la Phocide.
ΦΩΚΙ..... Phocéens, de la Phocide.
ΦΟΙΝΕΚΑΙΩΝ..... Phoenicie.
ΦΟΙΝΙΚΗC..... Phoenicie.
ΦΘΕΝΕΟΥ..... Phthénéotes, nome de l'Egypte.
ΦΥ..... Phycus, dans la Cyrénaïque.
ΠΙΜΟΛΙC..... Pimolis, dans le Pont Galatique.
ΠΙΝΑ..... Pinamus, dans l'Egypte.
ΠΙΟΝΙΤΩΝ..... Pionia, dans l'Aeolide.
ΠΙΣΑΥΡ..... Piſaurum, en Italie.
ΠΙΤΑΝΑΙΩΝ..... Piténé, en Myſie.
ΠΙΞΟΔΑΡΟ..... Pixodare, roi de Carie.
ΠΛΑΡΑΣΣΕΙΩΝ..... Plaraſſa, en Carie.
ΠΛΩΤΕΙΝΟΠΟΛΕΙΤΩΝ. Plotinopolis, en Thrace.
ΠΛΟΥCΙΑC..... Pluſia, en Sicile.
ΠΟΔΑΛΙΩΤΩΝ..... Podalia, en Lycie.
ΠΟΙΜΑΝΗΝΩΝ..... Poemani, en Myſie.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΠΟΛΕΜΩΝΟ..... Polémon II, roi de Pont.
ΠΟΛΕΜΟΝΟΣ. ΑΡΧΙΕΡΕΩΣ..... Polémon, roi ou prince d'Iſaurie.
ΠΟΛΥΡΗΝΙΩΝ..... Polyrrhenium, en Crète.
ΠΟΜΠΗΙΩΠΟΛΕΙΤΩΝ. Pompeiopolis, en Cilicie, *jadis* Soli.
ΠΟΜΠΗΙΟΠΟΛΙC.... Pompeiopolis, capitale de la Paphlagonie.
ΓΟΣΕΙ..... Poſidonia, en Italie.
ΓΟΜΕΙ..... Poſidonia, en Italie.

ΠΡΑΣΙ.....Præſus, en Crète.
ΠΡΑΙΣΙΩΝ.....Præſus, en Crète.
ΠΡΙΑΝΖΙΕΩΝ.....Prianſus, en Crète.
ΠΡΙΑΠΗΝΩΝ.....Priapus, en Myſie.
ΠΡΙΑΠΕΩΝ.....Priapus, en Myſie.
ΠΡΙΗ..... } Priene, en Ionie.
ΠΡΙΗΝΕΩΝ..... }
Π Ρ. *en monograme*. Pronos, dans l'île de Cé-
ΠΡΟ..... phalénie.
ΠΡΩΑΝΩΝ.....Proana, en Theſſalie.
ΠΡΟΚΟΝ.....Proconneſus, île.
ΠΡΟCΩ.....Proſopis, en Egypte.
ΠΡΟCΤΑΝΝΕΩΝ.....Proſtanna, en Piſidie.
ΠΡΟΥΣΑΕΩΝ.....Pruſa, en Bithynie.
ΠΡΟΥCΙΕΩΝ.....Pruſias, en Bithynie, près du fleuve Hippias.
ΒΑΣΙΛ. ΠΡΟΥΣΙΟΥ....Pruſias I, roi de Bithynie.
ΠΡΥΜΝΗCCΕΩΝ.....Prymneſſus, en Phrygie.
ΨΩΦΙΔΙΩΝ.....Pſophis, en Arcadie.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΠΤΟ.....Ptolémée Appion, à ce qu'on croit, roi de la Cyrénaïque.
COL. PTOL.....Ptolemaïs, en Phoenicie.
COL. CLA. PTOL....Ptolemais, en Phoenicie.
REX. PTOLE.....Ptolémée, roi de Numidie & de Mauritanie.
ΠΤΟΛΕΜΑΙ.....Ptolémaïs, dans la Cyrénaïque.
ΠΤΟΛΕΜΑΙΟC. ΤΕ-ΤΡΑΡΧΗC..... Ptolémée, roi ou tétrarque de Chalcidice.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΠΤΟΛΕ-ΜΑΙΟΥ..... Ptolémée I Soter, roi d'Egypte.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΠΤΟΛΕ-ΜΑΙΟΥ..... Ptolémée Céraune, roi de Macédoine.
ΠΥ.....Pylos, de Triphylie, en Elide.
ΠΥΔΝΑΙΩΝ.....Pydna, en Macédoine.
ΠΥΛ.....Pylos, en Meſſenie.
ΠΥΛΙΩΝ.....Pylos, en Meſſenie.
ΠΥΛΛΟΥ.....Pylli, ſur les médailles de Salapia & d'Arpi, en Italie.
PVPLVNA, *en lettres étruſques*.....Populonium, en Etrurie.
ΠΥΡΝΗΩΝ.....Pyrnus, en Carie.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΠΥΡΡΟΥ. Pyrrhus, roi d'Epire.
ΠΥΘΙΕ.....Pythium, en Macédoine.
ΠΥΘΟ.....Pythopolis, en Bithynie.

Q.

Q.....*Voyez* C.

R.

Ρ.....Rithymna, dans l'île de Crète.
ΡΑΒΒΑΤΑΜΗΝΩΝ....Rabatama, dans l'Arabie.
ΡΑΒΒΑΘΜΩΜΑ.....Rabbathmoma, dans l'Arabie Pétrée.
ΡΑΒΒΑΘΜΩΜΗΝΩΝ..Rabbathmoma, dans l'Arabie Pétrée.
ΡΑΜΑΘΗΝΩΝ.....Rhamata, en Paleſtine.
ΡΑΦΙΑ.....Raphia, en Syrie.
RATVMACOS.....Rhotomagus, dans les Gaules.
ΡΑΥΚΙΩΝ.....Raucus, en Crète.
ΡΗ.....Regium, en Italie.
RECI.....Regium, en Italie.
RECINON.....Regium, en Italie.
ΡΗΓΙΝΩΝ.....Rhegium, en Italie.
REMO.....Remi, dans les Gaules.
ΡΕΦΑΝΕΩΝ.....Raphanea, en Syrie.
ΡΕΦΑΝΕΩΤΩΝ.....Raphanea, dans la Syrie.
ΡΗCΑΙΝΗCΙΩΝ.....Rhéſaina, en Méſopotamie.
ΡΕCΚΥΠΟΡΙΔΟΥ.....Rheſcyporis I, roi du Boſphore.
ΡΙ.....Rithymna, en Crète.
ΡΙΘΥ.....Rithymna, en Crète.
ΡΟΔΗΤΩΝ.....Rhoda, en Eſpagne.
ΡΟΔΙΟΝ.....Rhodes, île.
RODOMO.....Rhotomagus, dans les Gaules.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΡΟΙΜΗ-ΤΑΛΚΟΥ..... Rhoemetalces I, roi de Thrace.
COL. ROM.....Romulea (*colonia*), en Eſp.
ROTHOMO.....Rhotomagus, dans les Gaules.
ROTVMAGVS.....Rhotomagus, dans les Gaules.
ROVECA.....Roveca, dans les Gaules.
ROVV.....Rovu, dans les Gaules.
ΡΥ.....Rypæ, dans l'Achaïe.
ΡΥΒΑΣΤΕΙΝΩΝ.....Baſta, en Italie.
ΡΥΨ.....Rypæ, dans l'Achaïe.
COL. RVS.....Ruſcino, dans la Gaule Narbonnoiſe.

S.

C. I. F. S.....Sinope, dans le Pont.
Σ.....Salamis, en Chypre.
Π A. *en monogramme.* Samé, dans l'île de Céphalénie.
ΣA.....Salamis, en Chypre.
SAETABI.....Saetabi, en Eſpagne.
CAETTΩN.....Saittæ, en Lydie.
SAG.....Saguntus, en Eſpagne.
CAΓ.....Sagalaſſus, en Piſidie.
CAΓA.....Sagalaſſus, en Piſidie.
CAΓAAACCEΩN.....Sagalaſſus, en Piſidie.
SAGVNTINV.....Saguntum, en Eſpagne.
CAIT.....Sais, en Egypte.
CAITTHNΩN.....Saetteni, en Lydie.
ΣAAAMINI.....Salamis, en Chypre.
ΣAAAΠINΩN.....Salapia *ou* Salpia, en Italie.
CAAHNEITΩN.....Sala, en Phrygie.
CAAHNΩN.....Sala, en Phrygie.
ΣAAΠINΩN.....Salapia *ou* Salpia, en Italie.
ΣAMAIΩN.....Samée, dans l'île de Céphalénie.
ΣAMΔAAI.....Samdalium, en Piſidie.
ΣAMIΩN.....Samos, île.
Π A M O Π A T Ω N...Samoſate, dans la Commagène.
BAΣIΛEΩΣ. ΣAMOY..Samus Théoſebès & le Juſte, roi de Commagène.
SANTONOS.....Santones, dans les Gaules.
ΣARΔIANΩN.....Sardes, en Lydie.
BAΣIΛEΩΣ. ΣAYPOMATOY..... Sauromates I, roi du Boſphore.
CAΞIΩN.....Saxus, en Crète.
CKHΨIΩN.....Scepſis, en Myſie.
CKHΨIΩN. ΔAP.....Scepſis, en Troade.
ΣKIAΘI.....Sciathos, île.
ΣKOΔPEINΩN.....
ΣKOΔPINΩN..... } Scodra, dans l'Illyrie.
ΣKOTOYΣA.....Scotuſſa, en Theſſalie.
ΣKOTOYΣΣAIΩN.....Scotuſſa, en Theſſalie.
CKYΘOΠ.....Scythopolis, dans la Décapole de Syrie.
ΣE.....Séleucie, en Pamphylie.
ΣE.....Seriphus, île.
COL. L. SEP. SEBASTE.Sébaſte, en Paleſtine.
KOA. CEBACTE.....Sébaſte, en Paleſtine.
CEBACTH.....Sébaſte, en Cilicie.
CEBACTHNΩN.....Sébaſte, jadis & depuis Ancyre, en Galatie, chez les Tectoſages.
CEBACTHNΩN.....Sébaſte, en Phrygie.
CEBACTHNΩN.....Sébaſte, dans la Samarie.
CEBACTOΠOΛEITΩN.Sebaſtopolis, dans le Pont Galatique.
CEBACTOΠOΛEITΩN.Sebaſtopolis, dans l'Aeolie.
CEBEN.....Sebennys, en Egypte.
ΣEΓECTAIΩN.....Segeſta, en Sicile.
ΣEΓECTAΠIB.....Segeſta, en Sicile.
SEGOBRIG.....Segobriga, en Eſpagne.
ΣEIPI.....Siris, en Italie.
ΣEΛHNH..... Sélene, femme de Ptolémée VIII, roi d'Egypte.
CEΛEYKEIAC.....Séleucie, en Syrie, dans la Piérie.
ΣEΛEYKEΩN.....Séleucie, en Syrie, dans la Piérie.
ΣEΛEYKEΩN. TΩN. ΠPOΣ. KAΛYKAΔNΩN. Séleucie, en Cilicie, près du fleuve Calycadnus.
BAΣIΛEΩΣ. ΣEΛEYKOY. Séleucus I Nicator, roi de Syrie.
ΣEΛΓEΩN.....Selge, en Piſidie.
ΣEΛINONTION.....Selinus, en Sicile.
ΣEΦI.....Zephyrium, en Cilicie.
CEΠΦΩPHNΩN.....Sepphoris, en Paleſtine.
SEQVANO.....Sequani, dans les Gaules.
CEPΔIKHC. OYΛΠIAC.Serdica, en Thrace.
CEPΔΩN.....Serdica, en Thrace.
CHCTIΩN.....Seſtus, en Thrace.
CEΘPOEITHC.....Sethrum, dans l'Egypte.
BAΣIΛE. ΣEYTO.....Seutes III, roi de Thrace.
ΣIKHΛIOTAN.....Sicile.
ΣIKI.....Sicinus, île.
CIKYΩNIΩN.....Sicyone, dans l'Achaïe.
COL. AVR. PIA. METR. SID.....Sidon, en Phoenicie.

ΣΙΔΗ.....Sidé, en Pamphylie.
ΣΙΔΗΤΩΝ.....Sidé, en Pamphylie.
ΣΙΔΩΝΙΩΝ.....Sidon, en Phoenicie.
ΣΙΔΩΝΟΣ.....Sidon, en Phoenicie.
ΣΙΛΑΝΔΕΩΝ.....Silandus, en Lydie.
ΣΙΛΥΕΩΝ.....Silyus, en Pamphylie.
ΑΥΡ. ΣΕΠ. ΚΟΛ. ΣΙΝΓΑΡΑ.....Singara, en Méſopotamie.
ΣΙ.....Siphnus, île.
ΣΙΝ.....Sinope, dans la Paphlagonie.
ΣΙΝΟΠΗΣ.....Sinope, dans la Paphlagonie.
C. I. AV. SINOP....Sinope, dans le Pont.
ΣΙΦΝΙΩΝ.....Siphnus, île.
ΣΙΠΟΝΤ.....Sipontum, en Italie.
ΣΜΥΡΝΑΙΩΝ.....Smyrne, en Ionie.
ΣΩ.....Soli *ou* Soloë, en Chypre.
ΣΩΛΕΩΝ.....Soli *ou* Soloë, en Chypre.
ΣΩΛΕΩΝ.....Soli, en Cilicie.
ΣΟΛΟΙ.....Soli *ou* Soloë, en Chypre.
ΣΟΛΟΝΤΙΝΩΝ.....Solûs, en Sicile.
SOTIOGA.....Sotioga, dans les Gaules.
ΣΤΑΦΙ.....Stabiæ, en Italie.
ΣΤΕΚΤΟΡΗΝΩΝ....Stectorium, en Phrygie.
MVNIC. STOBENS...Stobi, en Macédoine.
ΣΤΡΑΤΟΝΕΙΚΕΩΝ...Stratonicea, en Carie.
ΣΤΡΑΤΟΝΙΚΕΩΝ....Stratonicea, en Carie.
ΣΤΥΜΦΑΛΙΩΝ.....Stymphalus, en Arcadie.
VM.....Sybaris, en Italie.
MV.....Sybaris, en Italie.
ΣΥΒΡΙΤΙΩΝ.....Sybritus, en Crète.
ΣΥΕΔΡΕΩΝ.....Syedra, en Pamphylie.
SVESANO.....Sueſſa, en Italie.
ΣΥΝΑΕΙΤΩΝ.....Synaos, en Phrygie.
ΣΥΝΝΑΔΕΩΝ.....Synnade, en Phrygie.
ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ.....Syracuſe, en Sicile.
SYRIAC.....Syrie.
ΣΥΡΙΕΩΝ.....Syros, île.
ΣΥΡΙΩΝ.....Syrie.

T.

C. V. T.....Tarraco, en Eſpagne.
C. V. T. T.....Tarraco, en Eſpagne.
TA.....Tanagræ, en Bœotie.
ΤΑΒΑΛΕΩΝ.....Tabala, en Lydie.
ΤΑΒΗΝΩΝ.....Taba, en Syrie.
ΤΑΒΗΝΩΝ.....Tabæ, en Carie.
TANA.....Tanagræ, en Bœotie.
TANI.....Tanis, en Egypte.
ΤΑΝΟΣ.....Tanos, en Crète.
ΤΑΟΥΙΑΝΩΝ.....Tavia, dans la Galatie.
ΤΑΦΑΙ.....Taphia, île.
C. V. T. TAR.....Tarraco, en Eſpagne.
ΤΑΡΑΝΤΙΝΩΝ.....Tarente, en Italie.
TARRACO.....Tarraco, en Eſpagne.
ΤΑΡΣΕΩΝ.....Tarſe, en Cilicie.
ΤΑΡCOY.....Tarſe, en Cilicie.
TAVROMENITAN.....Tauromenium, en Sicile.
TE.....Tegea, en Crète.
TH.....Teos, en Ionie.
ΤΕΓΕΑ.....Tegea, en Crète.
ΤΕΓΕΑΤΩΝ.....Tegea, en Arcadie.
ΤΗΙΩΝ.....Teos, en Ionie.
THAI.....Telos, île.
ΤΗΜΕΝΟΘΥΡΕICI....Temenothyra, en Phrygie.
ΤΗΜΕΝΟΘΥΡΕΩΝ....Temenothyra, en Phrygie.
ΤΗΜΝΕΙΤΩΝ.....Temnus, en Aeolie.
ΤΕΝΕΔΙΩΝ.....Tenedos, île.
ΤΗΝΙΩΝ.....Tenos, île.
ΤΕΝΤΥΡ.....Tentyre, en Egypte.
ΤΕΡ.....Termeſſus, en Piſidie.
ΤΕΡΙΝΑΙΩΝ.....Terina, en Italie.
ΤЄΡΜΗCCЄΩΝ.....Termeſſus, en Piſidie.
ΤΕΥΧΡΟΥ.....Teucer, roi ou prince d'Iſaurie.
ΘΑΣΙΩΝ.....Thaſus, île.
ΘΕ.....Thèbes, en Bœotie.
ΘΗ.....Thera, île.
ΘΕΒ.....Thèbes, en Bœotie.
ΘΗΒΑΙΩΝ.....Thèbes, en Bœotie.
ΘΕΒΗ.....Thèbes, en Bœotie.
ΘΕΛΠΟΥCΙΩΝ.....Thelphuſe, dans l'Arcadie.

ΘΕΜΙCΩΝΕΩΝ.....Themiſonium, en Phrygie.

ΘΕΜΙCΩΝΙΩΝ.....Themiſonium, en Phrygie.

D. N. THEODAHATVS REX.....Théodahat, roi des Goths.

ΘΕΩΝ. ΑΔΕΛΦΩΝ...Dieux-Frères, Ptolémée-Philadelphe & ſon frère.

ΘΗΡΑΙΩΝ.....Thera, île.

ΘΗΡΕΩΝ.....Thera, île.

ΘΕΡΜΙΤΑΝ.....Thermæ, en Sicile.

ΘΕΡΩΝΟS.....Théron, roi de Sicile.

ΘΕΣ.....Theſpiæ, en Bœotie.

ΘΕΣΠΙΕΩΝ.....Theſpiæ, en Bœotie.

ΘΕCCΑΛΟΥ.....Theſſaliens.

ΘΕΣΣΑΛΩΝ.....Theſſaliens.

ΘΕΣΣΑΛΟΝΕΙΚΕΩΝ..Theſſalonique, en Macéd.

ΘΕCCΑΛΟΝΙΚΗ. ΜΗΤΡ. ΚΟ.....Theſſalonique, en Macédoine.

ΘΕΣΣΑΛΟΝΙΚΗΣ....Theſſalonique, en Macéd.

ΘΙΒΡΩ.....Thibrus, en Theſſalie.

ΘΙΝΙΤΩΝ.....Thinis, en Egypte.

ΘΟΥΡΙΑΤΩΝ.....Thuria, en Meſſénie.

ΘΟΥΡΙΩΝ.....Thurium, en Italie.

ΘΡΑΚΩΝ.....Thrace.

ΘΥ.....Thyrium, dans l'Acarnanie.

ΘΥΑΤΕΙΡΗΝΩΝ.....Thyatire, en Lydie.

ΘΥΕΣΣΕΩΝ.....Thyeſſus, en Lydie.

ΘΥΡΙΑ.....Thyria, dans l'Argolide.

ΘΥΡΡΗΩΝ.....Thyrium, en Acarnanie.

ΘΥΡΡΕΙΩΝ.....Thyrium, en Acarnanie.

TIANO.....Tianum, en Italie.

TIANOI.....Tianus, dans la Paphlagonie.

TIANΩN.....Tianus, dans la Paphlagonie.

TIANΩN.....Tios, en Paphlagonie.

TIANVR. *en étruſque*..Teanum, en Italie.

TIATI.....Tiati, en Italie.

TIBEPIAC.....Tiberias, en Galilée.

TIBEPIEΩN.....Tiberias, en Galilée.

TIBEPIOΠOΛITΩN....Tyberiopolis, en Phrygie.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΤΙΓΡΑΝΟΥ.Tigrane, roi, roi des rois, roi-dieu, roi des rois-dieux, grand roi des rois, roi de Syrie.

ΤΙΜΟΘΕΩΣ. ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ.....Timothée & Dionyſius, rois d'Héraclée, dans le Pont.

TMOΛITΩN.....Tmolos, en Lydie.

TOMEITΩN.....Tomi, en Moeſie.

TOMEΩC.....Tomi, en Moeſie.

TOMITΩN.....Tomi, en Moeſie.

TOMOC.....Tomi, en Moeſie.

TOΠEIPITΩN.....Topirus, en Thrace.

TOΠEIPOY. ΘΥΠΛΙΑC.Topirus, en Thrace.

COL. ALEX. AVG. TR.Troas, en Phrygie.

COL. AVR. ANTONIANA. ALEX. TR.Troas, en Phrygie.

JVL. TRAD.....Traducta (*Julia*), en Eſpagne.

ΤΡΑΙΑΝΗC, ΑΥΓΟΥC-ΤΗC.....Trajanopolis *ou* Trajana Auguſta, en Thrace.

ΤΡΑΙΑΝΟΠΟΛΕΙΤΩΝ.Trajanopolis, en Phrygie.

ΤΡΑΙΑΝΟΠΟΛΙΤΩΝ..Trajanopolis *ou* Trajana Auguſta, en Thrace.

ΤΡΑΛΛΙΑΝΩΝ.....Tralles, en Lydie.

ΤΡΑΠΕΖΟΠΟΛΙΤΩΝ...Trapezopolis, en Carie.

ΤΡΑΠΕΖΟΥΝ.....Trapezus, dans le Pont Galatique.

ΤΡΙΚΚΑΙΩΝ.....Tricca, en Theſſalie.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΤΡΙΦΩΝΟΣ.....Tryphon (*Autocrator*), roi de Syrie.

ΤΡΙΠΟΛΕΙΤΩΝ.....Tripolis, en Carie, ſur le Méandre.

ΤΡΙΠΟΛΙΤΩΝ.....Tripolis, dans le Pont Polémoniaque.

ΤΡΙΠΟΛΙΤΩΝ.....Tripolis, en Phoenicie.

ΤΡΟ.....Troezenes, dans l'Argolide.

COL. TROA.....Troas, en Troade.

COL. AVG. TROA...Troas, en Phrygie.

ΤΡΟΙΖΗΝΙΩΝ.....Troezenes, dans l'Argolide.

ΤΥΑΝΕΩΝ.....Tyana, en Cappadoce.

ΤΥΑΝΩΝ.....Tyana, en Cappadoce.

ΤΥΛΙΣΙΩΝ.....Tyliſium, en Thrace.

TVRIASO.....Turiaſo, en Eſpagne.

MVN. TVRIASO.....Turaſo, en Eſpagne.

TYRONOS.....Turones, dans les Gaules.

ΤΥΡΟΥ.....Tyr, en Phoenicie.

ΤΥΡΑΝΩΝ.....Tyras, en Moeſie.

COL. SEPT. TYRVS.
METROP.....Tyr, en Phoenicie.

TVTERE, *en étruſque*. Tuder, en Italie.

V.

C. I. V.....Valentia, en Eſpagne; *ou plutôt* Vienna, dans les Gaules.

C. I. V.....Vienna, dans les Gaules.

VALENTIA.....Valentia, en Italie, *jadis* Hippo.

ΥΒΛΑΣ. ΜΕΓΑΛΑΣ...Hyblas, en Sicile.

ΥΔΡΗΛΕΙΤΩΝ.....Hydrela, en Carie.

ΥΔΡ.....Hydruntum, en Italie.

VE.....Velia, en Italie.

ΥΕΛΗΤΩΝ.....Velia, en Italie.

P. M. S. COL. VIM...Viminiacum, dans la Moeſie ſupérieure.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΥΙΟΙ.....Epiphanès & Callinicus, rois de Commagène.

VLIA.....Ulia, en Eſpagne.

VOLCAE.....Volcæ, dans les Gaules.

ΥΠΑΙΠΗΝΩΝ.....Hypaepa, en Lydie.

ΥΠΠΑΝΟΥ.....Hyppanius, roi inconnu.

ΥΨΗΛΙ.....Hypſelis, en Egypte.

ΥΡΚΑΝΩΝ.....Hyrcanis, en Lydie.

VRENA.....Urina, en Italie.

VRINA.....Urina, en Italie.

VRSONE.....Urſo, en Eſpagne.

M. MVN. IVL. VTICEN.....Utique (*Uticenſe Julium*), en Afrique.

D. N. WITIGES. REX. Vitigès, roi des Goths.

X.

ΞΑΝ.....Xanthus, en Lycie.

ΞΟΙΤΩΝ.....Xous, en Egypte.

Z.

ΖΑ.....Zacynthus, île.

ΖΑΚΥΝΘΙΩΝ.....Zacynthus, île.

ZANKLE, *en étruſque*. Zancle, en Sicile.

ΖΑΥΘΗC.....Zaytha, en Méſopotamie.

ΖΗΛΙΤΩΝ.....Zela, dans le Pont.

ΣΕΠΤΙΜΙΑ. ΖΗΝΟΒΙΑ.
ΣΕΒ.....Zénobie, reine de Palmyre.

ΖΗΝΟΔΩΡΟΣ.....Zénodore, roi de Judée.

ΖΗΦΥΡΙΩΤΩΝ.....Zephyrium, en Cilicie.

ΖΕΥΓΜΑΤΕΩΝ.....Zeugma, en Syrie.

Table alphabétique d'un grand nombre d'abréviations qui se lisent dans les Légendes *des médailles.*

A. A. *Apolloni Augusto.*

ABN. *Abnepos*, petit-fils.

ACT. *Actiacus*, *Actia*, *Actium*, ville d'Epire.

AD FRV. EMV. *Ad fruges emundas.*

ADI. *Adjutrix* (*legio*).

ADIAB. *Adiabena*, ancien nom de l'Assyrie.

AED. *Ædes* ou *Ædilis*, édifices ou édile.

AED. P. *Ædilitia potestas.*

AED. S. *Ædes sacræ*, ou *Ædibus sacris.*

AEL. MVN. COEL. *Ælium municipium cœla*, ancienne ville sur l'Hellespont.

AFR. *Africanus.*

ALE. *Alexandria.*

ANFF. *Annum novum*, *felicem*, *faustum.*

ANN.....NAT. VRB. P. CIR. CON. *Anno..... natali urbis*, *populo Circenses*, (*ludi*) *constituti.*

APOL. PAL. Apollon Palatin.

AQVA M. *ou* MR. *Aqua Marcia.*

AST. *Astigitana*, Astigitane, aujourd'hui Ecise, ville d'Andalousie.

B. Berythe, ville d'Asie; ou *bono*, pour le bien; ou *Braccara Augustalis*, à présent Brague en Portugal; ou enfin 2.

BA. *Braccara Augustalis.*

BRPN. *Bono reipublicæ nato.*

BRVN. Bronduse ou Brindes, ville du royaume de Naples.

BVTHR. *Buthroum*, Butrinto, ville d'Epire.

CA. *Cæsar Augusta*, ou *Cæsarea Antiochia.*

CAAP. *Colonia Augusta Aroe Patrensis*, colonie, &c. de Patras.

CABE. *Cabellio*, Cavaillon, ville de France au Comtat Vénaissin.

CABVT. *Colonia Augusta* de *Brutinto.*

CAC. *Colonia Augusta Cæsarea*, colonie Auguste de Césarée.

CAE. *ou* CAES. *ou* CA. *Cæsarea*, Antioche de Pisidie.

CAI. *ou* CIA. Colonie Julienne Auguste de Cadix, en Espagne.

CAF. Colonie Auguste Emérite, à présent Mérida, en Espagne.

CAL. Calaguris, ville d'Espagne, aujourd'hui Calahorra.

CAOAF. *Colonia Antoniana Oca*, *Augusta*, *Felix.* Oca est Tripoli d'Afrique.

CAPI. MET. SID. *Colonia Aurelia Pia Metropolis Sidon.* Sidon, ville de Phénicie.

CAR. *Colonia Aug. Rauracorum*, de Rauracum, à présent Augst, village en Suisse; ou *Colonia Asta Regia*, colonie d'Ast, autrefois grande ville de l'Andalousie.

CCA. *Colonia Cæsarea Augusta*, de Sarragoce, en Espagne.

CCCOL. LVG. *Claudia copia colonia Lugdunensis.*

CCIB. *Colonia campestris Julia Babba*, colonie champêtre de Babba, en Mauritanie.

CCIBDD. De même avec *Decreto decurionum.*

CCIHPA. *Colonia Concordia Julia Hadumetrina Pia Augusta.* Concordia est en Italie, & la colonie Concordia d'Hadrumète est en Afrique.

C. CIV. *ou* C. *ou* CIB. DDP. *Corona civica l decreto populi.*

CCNA.. *Colonia Carthago nova*, *Augusta*, nouvelle Carthage, ou Carthagène, en Espagne.

CCNCDD. *Colonia Concordia Norba Cæsareanea*, *decreto decurionum.* Norba Cæsarea est une ville de Lusitanie.

CCOR. *Colonia Corinthus.*

CCR. *Ducentesima remissa.* L'impôt du deux centième remis; ou *Circenses* (*ludi*) *restituti.*

CCS. *Colonia Claudia Sabaria*, colonie de l'empereur Claude; *ou* colonie Claudia de Sabarie, ville de Hongrie.

CER. SACR. PER. OECUM. ISELA. *Certamina sacra periodica Œcumenica Iselastica.* Les combats ou jeux appelés *Iselatiques.*

CERT. QUIN. *ou* QUINQ. ROM. CON. *Certamina Quinquemalia Romæ constituta*: Combats ou jeux Quinquennaux établis à Rome.

C. E. S. *Cum exercitu suo.*

C. F. P. D. *Colonia Flavia Pacensis Develtum.* Pax-Augusta *ou* Pazaugusta de Develtum, ville de Thrace; Pax Augusta, ville de Lusitanie; Develtum est Develto, en Turquie.

CGIHPA. *Colonia Gemella*, *Julia*, *Hadriana*, *Pariana*, *Augusta*, colonie Gemella, Julia, Hadrienne, Auguste de Parium; Parium, ville de Mysie sur la Propontide.

CICA. *Colonia Julia, Concordia Apamea*, colonie Julienne, surnommée *Concordia d'Apamée.*

CIAD. *Colonia Julia, Augusta, Dertona*, colonie, &c. Dertona; de Tortone, au duché de Milan.

C. I. AV. *Colonia Julia Augusta*, colonie Julia Augusta, de Cadix en Espagne.

C. I. AUG. F. SIN. *Colonia Julia, Augusta, Felix, Sinope*, colonie, &c. de Sinope, à présent Sinope, ville de Natolie, en Asie.

C. I. B. *Colonia Julia Babba*, colonie Julia Babba, dans la Mauritanie Tingitaine.

C. I. C. APA. *Colonia Julia, Carthago, Augusta, Antiqua, Pia*, Villefranche d'Espagne, ou *Colonia Julia, Corinthus, Augusta, Pia, Antoniana.*

C. I. CAL. *Colonia Julia Calpa*, colonie Julia de Calpe, à présent Gibraltar.

C. I F. *Colonia Julia Felix.*

C. I. G. A. *Colonia Julia, Gemella, Augusta Gemella*, ainsi nommée comme ayant été tirée de deux autres.

ACC. L. III. *Accitana legio tertia.* Accitane, légion III, *ou* légion III d'Acci, à présent Guadix, au royaume de Grenade.

C. I. I. A. *Colonia immunis Illice, Augusta*, colonie franche, Julienne Auguste d'Illicé, à présent Elche, en Espagne.

C. I. N. C. *Colonia Julia, nova Carthago*, Carthagène.

C. I. N. C. *Colonia Julia, Norba Cæsariana*, Norba Cæsarea, ville de Lusitanie, à présent Alcantara.

CIR. CON. *Circenses (ludi) constituti*, ou *concessit*, ou *concessi.*

C. I. V. *Colonia Julia, Valentia*, de Valence en Espagne.

CLASS. PR. *Classis præfectus* ou *prætoria*, préfet de la flotte, *ou* flotte prétorienne.

C. V. T. *Colonia victrix Taraco*, colonie victorieuse de Tarraco; c'est Tarragone d'Espagne.

C. L. I. COR. *Colonia Laus Julia Corinthus*, colonie Laüs Julienne de Corinthe. *Laus* est Lodi, en Lucanie.

C. L. I. N. AUG. *Colonia Laus Julia nova Augusta*, colonie Julienne de Lodi nouvelle Auguste; c'est une ville d'Italie.

C. M. L. *Colonia metropolis Laodicea*, colonie de Laodicée métropole, en Cœlé-syrie.

CO. DAM. METRO. *Colonia Damascus metropolis*, colonie de Damas, métropole de Syrie.

COHH. PRET. VII. P. VI. F. *Cohortes prætorianæ septimùm Piæ, sextùm fideles* ou *felices.*

COH. I. CR. *Cohortis primæ Cretensis*, de la première cohorte de Crète, en l'île de Candie.

COH. PRAET. PHIL. *Cohors prætoriana Philippensium*, des Philippiens, ou de la Macédoine, en Thrace.

COL. AEL. A. H. MET. *Colonia Ælia Augusta Hadrumetina metropolis*, colonie Elienne *ou* Elia, c'est-à-dire d'Hadrien, qui s'appelloit *Aelius*; Elia est à présent Zama; Hadrumète est aussi une ville d'Afrique.

COL. AEL. CAP. COMM. P. F. *Colonia Ælia, Capitolina Commodiana, Pia, Felix*, colonie Ælienne Capitoline de Commode, Pieuse, Heureuse. *Ælia Capitolina* est Jérusalem.

COL. ALEX. TROAS. *Colonia Alexandriana Troas*, colonie d'Alexandrie, de Troade ou Troas: c'est la nouvelle Troade en Phrygie; les Turcs l'appellent *Carasia.*

COL. AMAS. *ou* AMS. *Colonia Amastrianensis* ou *Amastrianorum*, colonie d'Amastris ou des Amastriens, en Paphlagonie; Amastro est possédée par les Turcs.

COL. ANT. *ou* ANTI. *Colonia Antiochia*, Antioche de Pisidie.

COL. ARELAT. SEXTAN. *Colonia Arelate Sextanorum*, colonie d'Arelate Sequani; Arles, dans la Gaule Narbonnaise.

COL. AST. AUG. *Colonia Astigitana Augusta*, colonie d'Astigi; c'est Exija, en Espagne.

COL. AUG. FEL. BER. *Colonia Augusta felix Berytus*, colonie Auguste, heureuse de Beryte, à présent Beroot, en Phénicie, aux Turcs.

COL. AUG. FIR. *Colonia Augusta firma*, colonie Auguste ferme; c'est l'Astigitane ou d'Astigi, à présent Exija ou Ecija, en Espagne.

COL. AUG. JUL. PHILIP. *Colonia Augusta Julia Philippensis*, de Philippe, en Thrace.

COL. AUG. PAT. TREVIR. *Colonia Augusta Paterna Trevisis*, colonie Auguste Paternum de Treves; peut être avoit-elle été tirée de *Paternum*, en Italie.

COL. AUG. TROA. *ou* TROAD. *Colonia Augusta Troadensis*, colonie Auguste de la nouvelle Troye.

COL. AUR. KAR. COMM. P. F. *Colonia Aurelia Karrha, Commodiana, Pia, Felix*, colonie Aurélienne de Carrhe, de Commode, Pieuse, Heureuse; c'est Carrhes en Asie; ou *Colonia Aurelia Carneatum Commagena*, &c. colonie Aurélienne des Carneates de Commagène, &c. Carnes & Commagène, deux villes d'Italie.

COL. AUR. ANTONI. AUG. TROA. Colonie Aurélienne, Antonienne, Auguſte de Troade, ou de Troye.

COL. AUR. P. M. SIDON. Colonie Aurélienne pieuſe de la métropole Sidon, à préſent Seid ou Sayd, en Syrie, aux Turcs.

COL. B. A. *Colonia Braccara Auguſta*; c'eſt Brague en Luſitanie ou Portugal.

COL. BERIT. L. V. *ou* VIII. Colonie de Bérite; légion cinquième ou huitième : c'eſt Beroot, en Phénicie.

COL. CABE. *Colonia Cabellio.* C'eſt Cavaillon.

COL. CÆS. AUG. Colonie de Céſarée Auguſte, en Paleſtine.

COL. CAMALODUN. Colonie de Camalodunum Colcheſter; ſelon d'autres, Maldon, dans la Grande-Bretagne.

COL. CASILIN. Colonie de Caſilimin, Capoue; ſelon d'autres, Caſtel-Lazzo.

COL. CL. PTOL. *Colonia Claudia Ptolemaïs*, à préſent Acre, en Phénicie, aux Turcs.

COL. DAMAS. METRO. *Colonia Damaſcus metropolis*, métropole de Syrie.

COL. F. J. A. P. BARCIN. *Colonia Flavia, Julia, Auguſta, Pia, Barcino*, Barcelone, en Eſpagne.

COL. FL. PAC. DEULT. *Colonia Flavia Pacenſis Deultum. Colonia Flavia*, &c. Paz-Auguſte de Develtus ou Develtund; Paz-Auguſte de Develto eſt Zagara ou Zagoria, en Thrace, Turquie d'Europe.

COL. HA. MET. *Colonia Hadriana Mercurialis Thanitana*, colonie Hadrienne, Mercuriale des Thénites ou de Thénes; Mercuriale eſt Fermo, ville d'Italie; Thénes, ville d'Afrique.

COL. H. *Colonia Heliopolis.*

HEL. LEG. H. Légion d'Héliopolis, &c.

COL. HEL. J. O. M. H. *Colonia Heliopolis, Jovi optimo maximo Heliopolitano*, l'Héliopolitain.

COL. JUL. AUG. C. I. F. COMAN. *Colonia, &c. Concordia, Invicta, Felix, Comanorum*, colonie, &c. de Concorde, l'Invincible, l'Heureuſe, des Comaniens. Cette colonie paroît avoir été tirée de Concorde, en Italie, & envoyée à Comane, en Cappadoce, ſurnommée *Pontica.*

COL. JUL. AUG. FEL. CREMNA. *Colonia..... Cremna*, colonie....des Cremniens; Cremna, ville de la Pamphilie.

COL. JUL. CER. SAC. AUG. FEL. OECUM. ISE. HEL. *Colonia Julia certamen ſacrum, Auguſtum, Felix, Capitolinum, Œcumenicum, Iſelaticum, Heliopolitanum*, jeu donné ſans doute par cette colonie Julienne d'Héliopolis de Syrie.

COL. JUL. CONC. APAM. AUG. DD. *Colonia Julia Concordia Apamea, Auguſta decreto decurionum*, colonie Julienne de Concorde d'Apamée Auguſte, *ou* colonie tirée de Concorde, en Italie, & envoyée à Apamée.

COL. JUL. PATER. NAR. *Colonia Julia Paterna Narbonenſis*, colonie tirée de Paternum, en Italie, & envoyée à Narbonne.

COL. NEM. *Colonia Nemauſus* ou *Nemauſenſis*, colonie de Nîmes.

COL. NICEPH. COND. *Colonia Nicephorium condita*, colonie établie à Nicephorium, en Méſopotamie, ſur l'Euphrate.

COL. PATR. *Colonia Patrenſis* ou *Patricia*, colonie d'Aroë ou Patras; *ou* colonie de Patricia; c'eſt Cordoue, en Eſpagne.

COL. P. F. AUG. F. CAES. MET. *Colonia prima Flavia, Auguſta, Felix, Cæſarea metropolis*, première Flavienne..... de Ceſarée, métropole, en Paleſtine.

COL. P. FL. AUG. CÆS. METROP. P. S. P. Colonie première Flavienne, &c. P. S. P. *Provincia Syria Paleſtina*, de la province de Syrie, en Paleſtine.

COL. R. F. AUG. FL. C. METROP. *Colonia Romana, Felix, Auguſta, Flavia, Cæſarea metropolis.*

COL. ROM. *Colonia Romulenſis*, de Romula; c'eſt Séville, en Eſpagne.

COL. ROM. LUGD. *Colonia Romanorum Lugdunum*, colonie de romains à Lyon.

COL. RUS. LEG. VI. *Colonia Ruſcino.* C'eſt le Rouſſillon, en France. *Legio ſexta.*

COL. SABAR. Colonie de Sabaria ou de Sabarie, dans la Pannonie; c'eſt Sarwart, en Hongrie.

COL. SEBAS. Colonie Sébaſte; Sébaſte, en Paleſtine.

COL. SER. G. NEAPOL. *Colonia Sergii Galba Neapolis*, colonie de Sergius Galba, à Néapolis; c'eſt Naplouſe, en Paleſtine.

COL. V. I. CELSA. *Colonia Victrix Julia Celſa*, colonie victorieuſe, Julienne, de Celſa, peut-être Kelſa, en Eſpagne.

COL. VIC. JUL. LEP. *Colonia Victrix, Julia, Leptis*, de Leptis; c'eſt la grande Leptis.

COL. VIM. AN. I. *Colonia Viminacium, anno primo*, colonie de Viminacium; c'eſt Widin, dans la Servie.

COL. VLP. TRA. *Colonia Vlpia Trajana*, colonie

de Trajan. Vlpie eſt Kellen ou Verbel, en Tranſylvanie.

COM. ASI. ROM. ET AUG. *Commune Aſiæ Romæ & Auguſto.*

COM. IMP. AUG. *Comes Imperatoris Auguſti.*

COMM. (L'empereur) Commode, *ou* colonie de l'empereur Commode.

CONC. *Concordia*, Concorde, *ou* la ville Concorde.

CONC. APAM. *Concordia Apamea*, Apamée, ville de Bithynie.

CONG. PR. *Congiarium primum*, ou *Populo romano.*

CONG. TER. P. R. IMP. MAX. DAT. *Congiarium tertium populo romano impenſis maximis datum.*

CONS. SUO. *Conſervatori ſuo.*

CONSTANTINO P. AUG. B. M. V. N. P. R. CI M. S. P. L. C. *Conſtantino Pio Auguſto bonæ memoriæ, urbis noſtræ perpetuo rectori, cives municipi ſuo primæ Lugdunenſium civitatis.* Tout cela eſt fort conjectural; au reſte, cette médaille ne ſe retrouve plus.

CO. P. F. CAE. METRO. *Colonia prima Flavia Cæſarea metropolis*, de Céſarée la métropole.

C. O. P. J. A. *Colonia Octavanorum pacenſis, Julia Auguſta*, colonie des Octaviens pacifiques, *ou* de Paz-Auguſte, Julienne & Auguſte.

C. P. FL. AUG. F. G. CAES. METRO. P. S. P. *Colonia prima Auguſta Felix, Germanica Cæſarea metropolis provinciæ Syriæ Paleſtinæ.* Conjecture.

C. R. J. F. S. *Colonia romana Julia Felix, Sinope*, colonie romaine.....de Smope.

C. SACR. FAC. *Cenſor ſacris faciundis*, cenſeur prépoſé aux choſes ſacrées.

C. T. T. *Colonia Togata Taraco*, colonie de Taraco ou Tarragone, en Eſpagne.

C. V. *Clupeus votivus.*

C. V. IL. *Colonia victrix Illice*, colonie d'Illice, à préſent Elche, en Eſpagne.

CVNOBE. *Cunobelinus*, roi des Bretons.

CUR. X. F. *Curator denariorum Flandorum.*

D. C. C. N. C. *Decurionis coloniæ Concordiæ Norbæ-Cæſarianæ*, les décurions de la colonie de Norba-Céſarée; c'eſt Alcantara.

DD. PP. *Decuriones poſuere.*

DEO. NEM. *Deo Nemauſo*, de Nîmes.

DERT. *Dertoſa*, Dertoſe; Tortoſe, dans la Catalogne.

DIANA PERG. *Diana Pergenſis*, de Perge, en Pamphilie.

D. J. M. S. *Deo invicto Mithræ ſacrum*, autel ou temple conſacré à Mithras, &c.

D. PP. *Dii penates.*

DR. CAES. Q. PR. *Druſus Cæſar quinquennalis præfectus*, préfet quinquennal.

D. S. J. M. *Deo ſoli invicto Mithræ.*

EQ. COH. *Equeſtris* ou *Equites cohortis*, chevaliers d'une telle cohorte, ou cohorte à cheval; cavalerie.

ETR. *Etruſcus*, étruſque, ou toſcan.

EUR. *Europa.*

EX. AR. P. *ou* EX. A. P. *Ex argento publico, puro, probato.*

EX. CONS. *Ex conſenſu.*

EX. DD. *Ex decreto decurionum.*

EX EA P. Q. J. S. AD A. D. E. *Ex eâ pecuniâ, quæ juſſu ſenatus ad ærarium delata eſt.*

FANE. *Faneſtris*, à préſent *Fano*; conjecture. Il y a eu la colonie de Faneſtris Julienne.

F. C. S'il y a ſur la médaille des inſtrumens de monnoie, liſez: *Faciundum curavit.* Si ce ſont des épis ou une voiture, liſez: *Frumento covehendo*, officier prépoſé à la fourniture & à la traite des grains.

FEL. PR. *Felicitas provinciarum.*

FER. *Feronia*, la déeſſe Féronia.

FLAM. DIAL. *Flamendialis*, prêtre de Jupiter.

FLAM. D. Flamine du divin (Auguſte, &c.)

FL. FEL. *Flaviæ, felicis (legionis).*

FORT. PRIM. *Fortunæ primigeniæ*, à la fortune tutélaire des premiers nés.

FRUG. AC. *Fruges acceptæ*, grains ou vivres reçus.

GADIT. *Gaditanus.*

GEM. LEG. *Gemina* ou *Gemella legioa*, légion double, ou Gemelle, ou de Tucci.

GEN. COL. COR. *Genio coloniæ Corinthi.*

GEN. COL. NER. PATR. *Genio coloniæ Neroniana Patrenſis*, de la colonie Néronienne de Patras.

GEN. ILLY. *Genio Illyrici*, au génie d'Illyrie.

GER. P. *Germanica provincia*, ou *Germaniæ populus.*

GL. E. R. *Gloria exercitûs romani.*

GL. R. *Gloria romanorum.*

G. L. S. *Genio loci ſacrum.*

G. M. V. *Gemina Minervia victrix*, la colonie victorieuſe de Minervium, en Italie.

G. P. *Gratiâ peragratâ*, ou *Gratia populus.*

G. T. A. *Genius tutelaris Ægypti*, ou *Gemina tutator Africa*, protecteur des deux Afriques.

H. *Haſtati*, ſoldats armés de toutes pièces.

HERC. GADIT. *Herculi gaditano.*

HEL. Héliopolis, en Egypte.

HIS. *ou* HISP. *Hiſpalis* ou *Hiſpania.*

HO. *Honos*, l'Honneur, divinité.

HA. P. *ou* H. P. *Haſtatorum & principum*, les premières cohortes des légions.

HS. *Seſtercium*, ſeſterce, monnoie.

II. VIR. QUINQ. *Duumvir quinquennalis.*

IMP. C. C. VA. F. GAL. VEND. VOLUSIANO AUG. *Imperatori Cæſari Carpico, Vandalico, Finnico, Galandico, Vendenico, Voluſiano Auguſto.*

IMP. CAES. M. C. LAT. POSTHUMUS. *Imperator Cæſar Marcus Caſſius Latienus.*

JO. CANTAB. *Jovi Cantabrico*, à Jupiter le Cantabre.

J. O. M. D. Dédié à Jupiter très-bon, &c.

J. O. M. SPONS. SECURIT. AUG. *Jovi, &c. ſponſori ſecuritatis Auguſti.*

J. O. M. S. P. Q. R. V. S. PR. S. IMP. CAES. QUOD PER EU. R. P. IN AMP. ATQ. TRAN. S. E. *Vota ſuſcepta pro ſalute imperatoris Cæſaris quod per eum reſpublica iu ampliori atque tranquilliori ſtatu eſt.*

J. O. M. V. C. *Victori, conſervatori.*

ISEL. OECUM. *Iſelaſtica Œcumenica* (*certamina*).

I. S. M. R. *Juno ſoſpita magna regina*, ou *Mater romanorum.*

IT. *Italia.*

ITAL. MUN. *Italicum municipium*, municipe d'Italie.

KAP. *Kapitolina*, capitolins.

LAPHR. *Laphria*, Diane, ainſi nommée.

LEG. I. ADI. P. F. *Legio I. adjutrix, pia, fidelis.*

LEC. I. MIN. *Legio I. Minervia*, Minervium, en Italie.

LEG. II. PART. V. P. V. F. *Legio II. quintùm pia, quintùm fidelis.*

LEG. II. TRO. *ou* TRA. FOR. *Trojana* ou *Trajana fortis.*

LEG. IIII. FL. VI. P. VI. F. *Legio quarta Flavia, ſextùm pia, ſextùm fidelis.*

LEG. V. M. P. C. *Maccdonica, Pia, Conſtans.*

LEG. VII. CL. GEM. P. FIDEL. *Claudia, gemina, pia, fidelis.*

LEG. XVI. FR. *Fregellæ*, de Frégelle, ancienne ville du Latium, *ou* de Frégène, ancienne ville de Toſcane.

LEG. M. XX. *Legio macedonica vigeſima.*

LEG. XXX. NEP. VI. F. *Legio trigeſima neptuniana, ſextùm fidelis.*

LENT. CUR. X. F. *Lentulus curator denariorum Flandorum*, ou *curavit denarium Flandum.*

LEP. *Lepidus* ou *Leptis*, nom de ville.

L. P. D. Æ. P. *Lucius Papirius deſignatus ædilis plebis.*

MAC. AUG. *Macellum Auguſti*, édifice bâti par Néron, pour les boucheries.

M. C. J. *Municipium Calaguris, Julia*, municipe de Calaguris, Julienne, à préſent Calahorre, en Eſpagne.

M. D. M. J. *Magnæ deum matri Ideæ*, à Cybèle, la grande mère des dieux Idéenne.

MET. DEL. pour DAL. *Metallum Dalmaticum*, métal de Dalmatie.

METAL. ULPIAN. PAN. *Metallum Ulpianum Pannonicum*, de Pannonie.

MET. NOR. *Metallum Noricum*, métal de Norique.

M. H. ILLERGAVONIA DERT. *Municipium Hibera Illergavonia Dertoſa*, Tortoſe, en Catalogne.

M. LEP. C. REG. INST. *Marcus Lepidus Reginenſium inſtauravit*, ville de Regina ou des Réginiens, ville d'Eſpagne dans la Bœtique.

M. M. J. V. *Municipes municipii Julii Uticenſis*, ceux du municipe de Julius d'Utique, à préſent Biſerte, en Afrique.

M. R. *Municipium Ravennatium*, municipe de Ravenne, ville d'Italie.

M. S. *Moeſiæ ſuperioris*, de la Méſie ſupérieure.

MUL. FEL. *Multa felicia*, nombreuſes proſpérités.

MULT. XX. MULT. XXX. *Multis vicennalibus, multis tricennalibus*, pluſieurs vingtaines & trentaines d'années.

MUN. CAL. JUL. *Municipium Calaguris Julia*, de Calaguris Julienne.

MUN. CLUN. *Municipium Clunia*, ancienne ville d'Eſpagne, à préſent Crunna.

MUN. FANE. AEL. *Municipium Faneſtre-Aelium*, de Faneſtre-Aelien, ou d'Aelius, peut-être Fano, en Italie.

MUN. STOB. *Municipium Stobenſe*, de Stobi, en Macédoine.

MUN. JUL. VTICEN. DD. PP. *Municipii Julia Uticenſis decuriones poſuêre*, les décurions du municipe Julia d'Utique ont poſé, &c. Biſerte, ville d'Afrique.

MUN. TUR. *ou* MU. TU. *Municipium Turiaſſo*, ville d'Eſpagne.

NAT. *Natali* ou *Natus*, naiſſance, ou né.

NAT. URB. CIRC. CCN. *Natali urbis circenſes conſtituti*, au jour anniverſaire de la fondation de la ville, établiſſement des jeux du cirque.

N. C. A. P. R. *Nummus Cuſus à populo romano.*

NEP. *Neptunalia*, fêtes de Neptune.

NER. I. Q. URB. *Nerva primus quæſtor urbis.*

NICEPH. *Nicephorium*, colonie de Nicephorium, en Méſopotamie.

N. T. M. *Numini tutelari maximo.*

N. TR. ALEXANDRIANÆ COL. BOSTR. *Nervia, Trajana, Alexandriana colonia Boſtra*, à la colonie ou de la colonie Nervienne, Trajane, Alexandrienne de Boſtra, ville de la Paleſtine.

OEC. *Œcumenica*, jeux ou combats œcuméniques ou univerſels.

P. D. *Populo datum.*

PELAG. *Pelagia*, titre donné à Vénus.

P. F. Quelquefois *Primus fecit.*

P. H. C. *Provincia Hiſpania citerioris.* C'eſt une conjecture.

PH. COND. *Philippi condita*, bâti par Philippe; ou *Philippus conditor*, Philippe, fondateur.

P. M. S. COL. VIM. *Provincia Mœſia ſuperioris colonia Viminiacum* ou *Viminacium.* C'eſt Widin, dans la Servie.

PR. COS. *Pro conſule*, à la place du conſul.

PRON. *Pronepos*, arrière-petit-fils.

PRO. P. Propréteur.

PR. S. P. *Provincia Syria Paleſtina.*

PR. VRB. *Præfectus urbis*, ou *Prætor urbanus.*

PROQ. Proqueſteur.

Q. C. V. I. N. C. *Quinta colonia victrix Julia, nova Carthago.* C'eſt Carthagène, en Eſpagne.

Q. DES. *Quæſtor deſignatus.*

Q. P. *Quæſtor prætoris.*

Q. PR. *Quæſtor provinciæ.*

Q. PROC. *Quæſtor proconſulis.*

QUADRAG. REM. *Quadrageſima remiſſa*, remiſe d'un impôt appelé *le quarantième*, ou remiſe du quarantième des impôts.

QUIN. ITER. Quinquennal pour la deuxième fois.

Q. V. *ou* QUOD V. M. S. &c. *Quod via munita ſint* ou *ſunt*, à cauſe que les chemins ont été rendus sûrs, commodes, &c.

R. *Remiſſa*, remiſe; ou *reſtituit*, ou *romanus*, ou *Roma.*

R. CC. *Remiſſa ducenteſima*, remiſe de la deux centième partie des impôts.

RECEP. *Recepta*, reçus.

REF. *Refecta*, refaite, réparée.

R. M. *ou* REI MIL. *Rei militaris*, d'affaire militaire.

REST. NUM. *Reſtituta Numidia*, la Numidie rétablie.

ROC. IL. C. (en liſant de droite à gauche.) *Colonia Laus Julia Corinthus*, colonie appellée *Laus Julia*, de Corinthe.

ROM. COL. *Romulea colonia*, colonie de Romulea.

R. XL. *Remiſſa quadrageſima*, le quarantième remis.

SACERD. COOP. IN OMN. COLL. SUPRANUM. Prêtre aggrégé dans tous les collèges comme ſurnuméraire.

SAC. F. *Sacris faciundis*, ou *Sacra faciens*, préposé pour vaquer, *ou* vaquant aux choſes ſacrées.

SACR. PER. *Sacra periodica* ou *perpetua*, ſacrifices périodiques ou perpétuels.

SAG. *Saguntum*, Sagunte, ancienne ville d'Eſpagne.

SAL. *Salduba*, ancienne ville d'Eſpagne.

SALM. *Salmantica*, Salamanque, ville d'Eſpagne.

SCIS. *Sciſcia*, Siſcia, ville de Croatie, à préſent Siſſey.

SEP. COL. LAUD. *Septimia colonia Laudicea*, colonie Septimienne de Laudicée: c'eſt Laodicée.

SEP. TUR. MET. *Septimia Tyrus metropolis*, colonie Septimia de Tyr, métropole, en Phénicie.

S. R. *Senatus romanus*, ou *Salus romanum*, ou *Spes reipublicæ.*

STABILIT. *Stabilita*, la terre ou l'état.

SS. *Seſtertium*, ſeſterce, monnoie valant 2 as & demi : on le marquoit de pluſieurs manières.

TASCIA. Sur les médailles de *Cunobelinus*, roi des bretons.

TERT. *ou* TER. *Tertium.*

TES. *ou* TESS. *Theſſalonicæ*, de Theſſalonique.

T. G. A. *Tutelaris genius Ægypti.* Conjecture.

TRA. *ou* TR. F. *Trajana fortis*, légion Trajane courageuſe.

TR. II. *Tribunus legionis* II^æ.

TR. PL. D. *Tribunus plebis deſignatus.*

TR. V. MON. *Trium viri monetales.*

V. ÆT. *Virtus æterna.*

VETER. *Veteranorum*, colonie des vétérans.

V. J. *Vota imperii.* Conjecture.

VIC. S. *Victoria Sicula*, victoire de Sicile.

VIII. ſur une monnoie d'argent. *Octo aſſes*, huit as romains.

VII. VIR. EPU. *Septem viri epulones.*

VI. VIR. AUG. *Sevir auguſtalis*, dignité romaine.

V. N. M. R. *Urbi Nicomedienſi moneta reſtituta*, droit de frapper monnoie.

X. *Decem, decennalia, denarius.*

X. F. *Denarium faciundum*, pour la fabrique de l'argent.

XV. *Quindecim denarios.* Cette marque ſur une monnoie d'or, indique qu'elle vaut quinze deniers.

XVI. *Sexdecim aſſes*, marque d'une pièce d'argent qui ne valoit d'abord que 10 as; lorſqu'elle fut montée à 16 as, on annonça ce changement par XVI.

XX. V. *Vicennalia vota.*

N. B. Pour rendre cette TABLE complette, le lecteur conſultera les tables d'abréviations contenues dans les articles ABRÉVIATIONS, CONSULAIRES & EXERGUE.

TABLE des principales abréviations qui ſe trouvent dans les LÉGENDES *des médailles grecques, & en particulier des noms de dignités, avec ces titres & ces dignités.*

A. AP. APXO. APXON. APXONTOΣ. Archonte.

ΣYNAPKONTOC. Aſſocié à l'archonte.

A. AC. ACY. ACYΛ. *Aſylum, aſili*, aſyle.

AYΓ. *Αυγουστος.* Auguſte.

AΘHNA. *Αθηναίων. Athenienſium.*

AIΓ. *Αιγυπτου. Ægypti.*

AMAC. *Αμασις.* Ville de Pont.

ANAZ. *Αναζαρβε.* Ville de Cilicie.

ANEΘH. *Ανεθηκε. Poſuit.*

ANΘY. *Ανθυπατος. Proconſul.*

ANTI. *Αντιστρατηγου. Propratoris.*

APIC. *Αριστος. Optimus.*

APXI. APXIE. *Αρχιερεως. Pontificis maximi.*

AYΓ. AYΓOY. *Auguſta, Auguſtæ.*

AYT. AYTO. *Αυτονομος. Populus ſuis utens legibus.*

AΦP. *Africanus.*

AX. *Αχαιων. Græciæ populorum.*

APXIEPYΣ. MEΓAΣ. Souverain pontife.

APXONTOC. Archonte.

AΓΩNOΘETHΣ. Agonotète.

ACYΛOY. Sacrée & ville d'aſyle.

ΕΛΕΥΤΕΡΑΣ. Titre d'une ville libre.

AYTONOMOΣ. Titre d'une ville qui ſe gouverne ſuivant les loix. Quelques médailles réuniſſent ces deux titres, qui, ſur d'autres, ſe trouvent ſéparés.

B. *Iterùm. Secundò.*

BEΛ. *Βελτιστου. Optimi. Attributum ſummi pontificis.*

B. N. *Βις Νεωκορων. Secundùm Neocororum.*

Γ. *Γαιος. Γνεος. Caïus. Cneus.*

Γ. B. *Γραμματι Βουλῆς. Decreto ſenatûs.*

Γ. Γ. *Γραμματι Γερουσίας. Decreto ſenatûs.*

ΓΡ. ΓPA. ΓPAM. *Γραμματευς. Scriba.*

ΓPAMMATEIΣ. *Grammateur.* C'étoit dans Ephèſe, Magnèſie, Tralles, & autres villes de l'Aſie, le nom d'un des grands magiſtrats, & quelquefois le premier & le ſeul.

Δ. *Δις. Secundùm.*

ΔHM. *Δῆμος. Populus.*

ΔHMHT. *Δημητρ.* Surnom de Cérès.

ΔIK. *Δικαιος. Juſtus.* Surnom de Peſcennius Niger.

ΔPOYC. *Δρουσιλλα.* Druſilla, ſœur de Caligula, & femme de Germanicus.

Δ. E. ΔHMAPXIKHΣ EΞOYΣIAΣ. *Tribunitiâ poteſtate.*

Δ. E. ΔOΓMATI EΠAPXIAΣ. *Decreto provinciæ.*

ΕΛΕΥΘ. Ελευθερας. *Liberæ.* Ville libre.

ΕΝΔ. ΕΝΔΟΣ. *Illuſtris.*

ΕΞ. Εξουσια. *Poteſtas.*

ΕΤ. ΕΤΟ. Ετους. *Anno.*

ΕΥ. Ευσεβης. *Pius.*

ΕΧ. Εχοντος. *Habente*, participe.

ΕΦΟΡΟς. Ephore, & comme tribun du peuple. Tyr, Sidon, Dore, Egée, Nicopolis, Sébaſte, & autres villes, ont, dans leurs légendes, le titre de *Navarchides*, qu'on y voit ainſi en abrégé, ΝΑΥΑΡΧ.

Il y avoit des villes avec ces titres: ΙΕΡΑΣ ΚΑΙ ΑΣΥΛΟΥ. Sacrée & ville d'aſyle.

La bonne intelligence de quelques villes entr'elles ſe marquoit par ce mot, ΟΜΟΝΟΙΑ. *Concordia.*

ΚΟΙΝΩΝΙΑ. *Communitas* exprimoit une communication de biens, privilèges, dieux, &c.

ΗΓ. ΗΓΕΜ. Ηγεμονος. *Præſidis.*

ΗΓΕΜΟΝΟς. Nom du premier magiſtrat.

Θ. Θεων. *Deorum.*

ΘΥ. Θυγατηρ. *Filia.*

ΙΟ. ΙΟΛ. Ιουλίος. *Julius.*

ΙΕΡ. Ιερα, Ιερας. *Sacra, ſacræ.*

ΙΟΥΛ. Ιουλια. *Julia.*

ΙΣΘ. Ισθμια. *Iſtmia*, jeux, combats.

ΚΑΙ. ΚΑΙς. Καισαρ. *Cæſar.*

ΚΑΙΣΑΡ. Καισαρες. *Cæſares.*

ΚΑς. Κασσιος. *Caſſius.*

ΚΕ. Κεσαρος. *Cæſaris.*

ΚΛΑΡΙ. Κλαρια. *Claria*, ſurnom de Diane.

ΚΟΙ. Κοινον. *Commune.*

ΚΟΡ. Κορνηλιος. *Cornelius.*

ΚΤΙς. Κτιστης. *Conditor.*

ΚΟΥ. ΚΟΥΙΝ. Κουίντος. *Quintus.*

ΚΥ. ΚΥΙΝ. *Idem.*

ΛΙ. ΛΙΚ. Λικινιος. *Licinius.*

ΛΟ. ΛΟΥ. ΛΟΥΚ. Λουκιος. *Lucius.*

ΛΟΓΓΕΙ. Λογγεινου. *Longini*, ſurnom dans la famille Caſſia, & autres.

ΜΗ. ΜΗΤ. Μητροπολις. *Metropolis.*

ΜΑΙΑΝ. Μαίανδρος. *Mœander*, fleuve célèbre de la Carie.

ΝΕ. ΝΕΩ. ΝΕΩΚ. Νεωκορων. *Neocororum*, villes à qui on avoit donné le droit de bâtir certains temples & de les entretenir.

ΝΑΥ. ΝΑΥΑΡ. Ναυαρχιδος. *Navarchis, ſeu claſſica*, privilège de ville.

ΝΕΙΚ. ΝΕΙΚΟ. Νικομηδέων. *Nicomedenſium in Bithyniâ.*

ΝΕΩΚΟΡΟΣ. Particulier prépoſé à la garde d'un temple.

ΝΙΓ. Νιγρος. *Niger*, ſurnom de Peſcennius.

ΟΙΚΟΥΜΕΝ. Οικουμενικα. *Œcumenica*, combats univerſels.

ΟΜΟ. Ομόνοια. *Concordia.*

ΟΝ. Οντος, étant, participe.

ΟΥΑΛ. Ουαλεριανος. *Valerianus.*

ΟΥΑΛ. Ουαλης. *Valens*, ſurnom d'Hoſtilien.

ΟΥΗΡ. Ουηρος. *Verus.*

Π. Π. Πρώτη πόντου. *Prima Ponti.* C'eſt la ville d'Amaſie.

ΠΑΝ. ΠΑΝΗ. Πανηγοριστου. *Panegyriſtæ.*

ΠΕΣΚ. *Peſcenius.*

ΠΡ. ΠΡΕς. Πρεσβευτος. *Legatus.*

ΠΡΟΔΙ. Προδικου. *Procurante.*

ΠΥΘ. Πύθια. *Pythia certamina.*

ΠΡΙΤΑΝΕΙΣ. Pritane; c'étoit une eſpèce d'Archonte.

ΕΠΙΣΤΡΑΤΗΣ. Epiſtrate, ou premier des Pritanes, qui étoient cinquante, ſervant par ſemaine au nombre de dix.

ΠΡΟΕΔΡΟΣ. Proedre; c'étoit le titre des neuf autres pritanes.

ΠΑΝΗΓΥΡΙΣΤΗΣ. Panégyriſte, chargé de faire l'éloge des dieux.

ΠΟΛΙΑΡΧΟΣ. Polyarque, préfet d'une ville.

ΠΡΟΔΙΚΟΣ. *Prodicos*, curateur, avocat, &c.

ΠΑΡΟΧΟς. *Parochus*, homme chargé de fournir l'hoſpice aux romains qui paſſoient en Grèce.

ΣΕΒ. ΣΕΒΑς. Σεβαστος. *Auguſtus.*

ΣΑΛΩ. Σαλονινος. *Saloninus.*

ΣΕΟΥ. Σεουηρος. *Severus.*

ΣΟ. ΣΟΦ. Σοφιστου. *Sophiſtæ.*

ΣΤΕΦΑΝΗ. Στεφανηφορου. *Stephanophoro*, dignité.

ΣΩΤ. Σωτηρι. *Servatori.*

ΤΕΜ. Τεμενου. *Templi.*

ΥΠ. Υπο. *Sub*, prépoſition.

ΥΠΑΤΟΡ. Consul.

ΦΗΣΤ. Φηστ. *Festo*, surnom romain.

ΦΛΑ. ΦΛΑΟΥ. Φλαουιου. *Flavii, sub Flavio.*

ΑΥ. ΑΥΤ. Αυτοκρατωρ. *Imperator.*

ΓΒ. Γνωμη Βουλης. *Decreto senatûs.*

ΓΑΛ. *Galba.*

ΔϘΥ. *Anno* 494.

ΕΤ. Ε. ΔΡΑΧΜΗ. *Anno V drachma.*

ΕΤΥΧ. Ετυχης. *Felix.*

ΙΟΥΣ. *Justus.*

L. Ανκαβαντος. *Annus.*

ΛΕΥΚ. *Lucius.*

ΝΕ. ΙΕΡΟΥ. Νεου, Ιερου. *Novo sancto.*

Π. Π. *Pater patriæ.*

ΣΤΡ. Στρατηγος. *Prætor.*

ΣΤΡΑΤΗΓΟΣ. Stratège, espèce de préteur.

ΤΑΜΙΟΣ. Questeur.

LÉGION, s. f. *Art militaire des Romains*, on formoit chez les Romains avec des soldats qui n'avoient que leurs bras pour tout bien, selon l'expression de Valere-Maxime, les corps de troupes appellés *légions*, du mot latin *legere*, *choisir*; parce que quand on levoit des *légions*, on faisoit un choix, dit Végece, de la jeunesse la plus propre à porter les armes; ce qui s'appeloit *delectum facere*, au rapport de Varron.

Dans les commencemens de la république, les seuls citoyens romains, inscrits au rôle des tributs, soit qu'ils habitassent Rome, ou qu'ils demeurassent à la campagne, formèrent ces *légions* invincibles qui rendirent ce peuple les maîtres du monde.

Les *légions* étoient composées d'infanterie & de cavalerie, dont le nombre a varié sans cesse; de sorte qu'on ne doit pas être surpris, si les auteurs qui en ont parlé, paroissent se contredire, puisque leurs contradictions ne viennent que de la différence des temps.

D'abord, sous Romulus, instituteur de ce corps, la *légion* n'étoit que de trois mille hommes d'infanterie, & de trois cent chevaux Sous les consuls, elle fut long temps de quatre mille, ou de quatre mille deux cents fantassins, & de trois cent chevaux. Vers l'an de Rome 412, elle étoit de cinq mille hommes d'infanterie. Pendant la guerre que Jules-César fit dans les Gaules, ses *légions* se trouvèrent encore à peu près composées du même nombre d'hommes. Sous Auguste, les *légions* avoient six mille cent-fantassins, & sept cents vingt-six chevaux. A la mort de ce prince, elles n'étoient plus que de cinq mille hommes d'infanterie, & de six cents chevaux. Sous Tibere, elles revinrent à six mille hommes de pied, & à six cents cavaliers. Comme Septime-Severe imagina de former, à l'imitation des Macédoniens, une phalange ou bataillon quarré de trente mille hommes, composé de six *légions*, nous apprenons de ce trait d'histoire, que la *légion* étoit alors de cinq mille hommes. Sous les empereurs suivans, elle reprit l'ancien état qu'elle avoit sous Auguste.

Il résulte évidemment de ce détail, que pour connoître la force des armes romaines dans les différens temps, il faut être au fait du nombre des *légions* que Rome levoit, & du nombre d'hommes qui composoient chaque *légion*. Les variations ont été fort fréquentes sur ce dernier point, elles l'ont été de même par rapport au premier, du moins sous les empereurs; car du temps de la république, le nombre des *légions* fut long-temps limité à quatre *légions* romaines, dont chaque consul commandoit deux; avec autant des alliés.

Quand Annibal se fut emparé de la citadelle de Cannes, on fit à Rome, dit Polybe, ce qui ne s'étoit pas encore fait; on composa l'armée de huit *légions*, chacune de cinq mille hommes, sans les alliés. C'étoient alors des légions soumises à l'état: mais quand le luxe eut fait des progrès immenses dans Rome, & qu'il eut consumé le bien des particuliers, le magistrat, comme le simple citoyen, l'officier & le soldat portèrent leur servitude où ils crurent trouver leur intérêt.

Les *légions* de la république, non seulement augmentèrent en nombre, mais devinrent les *légions* des grands & des chefs de parti; & pour attacher le soldat à leur fortune, ils dissimulèrent ses brigandages, & négligèrent la discipline militaire, à laquelle leurs ancêtres devoient leurs conquêtes & la gloire de Rome.

Ajoutons que les *légions* ne furent composées de citoyens de la ville de Rome, que jusqu'à la destruction de Carthage; car, après la guerre des alliés, le droit de bourgeoisie romaine ayant été accordé à toutes les villes d'Italie, on rejeta sur elles la levée des troupes légionnaires, & très-peu sur Rome.

Ces troupes néanmoins s'appellèrent *romaines*, parce que les alliés participant aux mêmes privilèges que les citoyens de Rome, étoient incorporés dans la république.

Mais l'empire s'étant aggrandi de toutes parts, les villes d'Italie ne purent fournir le nombre d'hommes nécessaire à la multiplicité des *légions* que les empereurs établirent. Ils les formèrent alors des troupes de toutes les provinces, & les distribuèrent sur les frontières, où on leur assigna des camps, *castra*, dont quelques-uns sont devenus des villes par succession de temps; de-là tant de noms

géographiques, où le mot *castra* se trouve inséré.

Il nous faut présentement indiquer les différentes parties & les différentes sortes de soldats, dont la *legion* romaine étoit composée.

Romulus, à qui Rome doit cet établissement, la divisa en dix corps, qu'on nommoit *manipules*, du nom de l'enseigne qui étoit à la tête de ces corps, & qui consistoit en une botte d'herbes, attachée au bout d'une gaule. Ces corps devinrent plus forts, à mesure que la *légion* le devint; & toutefois lorsqu'on eut pris d'autres enseignes, ils ne laissèrent pas de retenir ce premier nom de *manipule*.

On fit avec le temps une nouvelle division de la *légion* qui néanmoins fut toujours de dix parties, mais qu'on appella *cohortes*, dont chacune étoit commandée par un tribun: chaque cohorte étoit composée de trois manipules, fortes à proportion de la *légion:*

On attribue cette nouvelle division à Marius. Elle continua depuis d'être toujours la même, tant sous la république, que sous les empereurs. La *légion* étoit donc composée de trente manipules & de dix cohortes ou régimens, pour parler suivant nos usages, plus ou moins nombreuses, selon que la *légion* l'étoit.

Mais il faut remarquer que la première cohorte étoit plus forte du double, & qu'on y plaçoit les plus grands hommes; les neuf autres cohortes étoient égales en nombre de soldats. Ces dix cohortes formoient dix bataillons qui se rangeoient sur trois lignes. Si la *légion* étoit de six mille hommes, la manipule étoit de deux cents hommes, ou deux centuries.

Une *légion* étoit composée, indépendamment des cavaliers, de quatre sortes de soldats qui, tous quatre, avoient différent âge, différentes armes & différens noms. On les appelloit *vélites*, *hastaires*, *princes & triaires; voyez* VELITES, HASTAIRES, PRINCE & TRIAIRES, car ils méritent des articles séparés.

Les *légions*, sous la république, étoient commandées par un des consuls & par leurs lieutenans Sous les empereurs, elles étoient commandées par un officier général qu'on nommoit préfet, *præfectus exercituum*. Les tribuns militaires commandoient chacun deux cohortes, & portoient, par distinction, l'anneau d'or comme les chevaliers. Chaque manipule avoit pour capitaine un officier qu'on appelloit *ducentaire*, quand la *légion* fut parvenue à six mille hommes d'infanterie: de même qu'on nommoit *centurion* celui qui commandoit une centurie. Les tribuns militaires élisoient les centurions, & ceux-ci élisoient leur lieutenant qu'on nommoit *succenturion* & qu'on appela dans la suite *option*. *V.* OPTION.

Quant aux *légions* que les alliés fournissoient, ceux qui les commandoient étoient appellés *préfets* du temps de la république, mais ils étoient à la nomination des consuls ou des généraux d'armées.

Chaque *légion* avoit pour enseigne générale une aigle les aîles déployées, tenant un foudre dans ses serres. Elle étoit postée sur un piédestal du même métal au haut d'une pique; cette figure étoit d'or ou d'argent, de la grosseur d'un pigeon. Celui qui la portoit s'appeloit le *porte aigle*, & sa garde, ainsi que sa défense, étoit commise au premier centurion de la *légion*.

Ce fut Marius, selon Pline, *liv. X. c. iv*, qui choisit l'aigle seule pour l'enseigne générale des *légions* Romaines; car, outre l'aigle, chaque cohorte avoit ses propres enseignes, faites en forme de petites bannieres, d'une étoffe de pourpre, où il y avoit des dragons peints. Chaque manipule & chaque centurie avoit aussi ses enseignes particulieres de même couleur, sur lesquelles étoient des lettres pour désigner la *légion*, la cohorte & la centurie.

On distinguoit les *légions* par l'ordre de leur levée, comme première, deuxième, troisième, ou par les noms des empereurs, auteurs de leur fondation, comme *legio Augusta*, *Claudia*, *Flavia*, *Trajana*, *Ulpia*, *Gordiana*, &c. Elles furent encore distinguées dans la suite par des épithètes qu'elles avaient méritées pour quelque belle action, comme celle qui fit surnommer une légion la *foudroyante*, une autre la *victorieuse*; ou même pour quelque défaut qui lui étoit propre, comme la *paillarde*. Enfin elles retinrent quelquefois le nom des provinces où elles servoient, comme *l'illyrienne*, *la macédonienne*, *la parthique*, *la gauloise*, &c.

Il nous reste à parler de la cavalerie qui composoit chaque *légion*. On lui donnoit le nom d'*aile*, parce qu'on la plaçoit ordinairement de manière, qu'en couvrant les flancs elle en formoit les aîles. On la divisoit en dix parties ou brigades, autant qu'il y avoit de cohortes.; & chaque brigade étoit forte, à proportion du total de la cavalerie de la *légion*. Si elle passoit six cents chevaux, chaque aîle ou brigade étoit de deux turmes ou compagnies, de trente-trois chevaux chacune. La turme se subdivisoit en trois décuries ou dixaines, qui avoient chacune un décurion à leur tête, dont le premier commandoit à toute la turme, & en son absence le second. On prenoit toujours un de ces premiers décurions, pour commander chaque aîle ou brigade, & en cette qualité il étoit appellé *préfet de cavalerie;* il avoit rang au dessus du petit tribun, ou comme nous dirions, du colonel d'infanterie.

Toute la cavalerie romaine qu'établit Romulus dans

dans les légions qu'il institua, ne consistoit qu'en trois cents jeunes hommes, qu'il choisit parmi les meilleures familles, & qu'on nommoit *celeres*; c'est-là l'origine des chevaliers romains. Servius-Tullius porta ce nombre à dix-huit cents cavaliers, & en forma dix-huit centuries. Ils avoient un cheval fourni & entretenu aux dépens de l'état. Cependant cette cavalerie n'étant pas suffisante, on l'augmenta en faisant les levées pour les *légions*; mais on observa de la tirer d'entre les plébéiens aisés, parce qu'on les obligea de se fournir de monture à leurs dépens. Ils n'avoient encore point d'autres armes defensives qu'un mauvais bouclier de cuir de bœuf, & pour arme offensive qu'un foible javelot.

Mais comme on éprouva les désavantages de cette armure, on les arma à la grecque, c'est-à-dire, de toutes pièces; leurs chevaux mêmes étoient bardés au poitrail & aux flancs. Le cavalier avoit un casque ouvert, sur lequel étoit un grand panache de plumes, ou un ornement relevé qui en tenoit lieu. Une cotte de mailles ou à écailles le couvroit jusqu'au coude, & descendoit jusqu'aux genoux, avec des gantelets ou un épais bouclier.

Les armes offensives étoient une grosse javeline ferrée par les deux bouts, & une épée beaucoup plus longue que celle de l'infanterie, c'est ainsi que Polybe, *l. IV., ch iv.*, nous décrit l'armure de la cavalerie des *légions* romaines.

Elle ne se servoit point d'étriers, & n'avoit que des selles rases. Les cavaliers pour monter à cheval, étoient obligés de se lancer dessus tout armés, & ils apprenoient à faire cet exercice à droite comme à gauche; il n'étoit pas non plus d'usage de ferrer leurs chevaux, quoiqu'on le pratiquât pour les mules.

Parmi les légionnaires romains, il n'y avoit point de cavalerie légere, elle n'étoit connue que dans leurs troupes auxiliaires, mais les empereurs en établirent sous le nom d'*archers*, lesquels pour être plus agiles, ne portoient aucune armure, & n'avoient que le carquois plein de flèches: l'arc & l'épée. Quant aux étendarts & cornettes de la cavalerie, on les distinguoit de celles de l'infanterie, par la couleur qui étoit bleue, & parce qu'elles étoient taillées en banderolles.

On mettoit sous la garde du premier capitaine les étendarts & cornettes de la cavalerie dans un asyle assuré, ainsi que les aigles ou drapeaux de l'infanterie étoient sous la garde du porte-aigle. Les cavaliers & les soldats des *légions* portoient leur argent en dépôt dans ces deux endroits. Végece, *c. xx, liv. II*, nous apprend qu'on y déposoit encore la moitié des gratifications qu'on faisoit aux troupes, de peur qu'elles ne dissipassent tout en débauches & en folles dépenses.

Ce furent les empereurs qui imaginèrent l'usage de faire aux *legions* des donatifs, pour me servir des mêmes termes des auteurs. On partageoit ces donatifs en dix portions, une pour chaque cohorte, & sur quoi toute la *légion* mettoit quelque chose à part dans un onzième sac, pour la sépulture commune; quand un soldat mouroit, on tiroit de ce sac de quoi faire ses funérailles.

Enfin, lorsque les *légions* avoient remporté quelque victoire, on ornoit de lauriers les aigles romaines, les étendarts de la cavalerie, les enseignes où étoit le portrait de l'empereur, & on faisoit brûler des parfums devant elles.

Voilà les particularités les plus importantes sur cette matière; je les ai recueillies avec quelque soin de Tite-Live, de Denys d'Halicarnasse, de César, de Polybe, de Végece, de Frontin, & d'autres auteurs; en y mettant de l'ordre, j'ai pris pour guide des gens du métier. (*D J.*)

LÉGION. Les antiquaires appellent *légion* une médaille, sur laquelle on voit pour revers, deux signes ou étendarts militaires, avec l'aigle des *légions* au milieu; & pour inscription, le nom de la *légion*: LEGIO I., II., X., ou LEGIO XV. Par exemple, ANT. AUG. III. VIR R. P. C., avec un navire; au revers, deux signes appellés *pila*, & l'aigle romaine au milieu; avec ces mots, LEG. *II*, ou LEG. *III*, ou LEG. *XVI*, un autre, LEG *XVII* CLASSICÆ. On trouve sur les médailles d'Antoine, (*V. son article*,) jusqu'à la XXXe. *légion*. La XXXVIe. paroit sur les médailles de Victorin le pere: on n'en connoît pas au-delà de ce nombre. Antoine est le premier, & Carausius le dernier, sur les médailles desquels on trouve des *légions*.

Sur les médailles de Gallien, on voit non seulement le nombre & le nom des *légions*, tels que ULPIA, *III.* ITALICA, *II.* ADJUTRIX; mais encore les animaux qui étoient leurs symboles particuliers, un Porc-épi, un Ibis, le Pégase, &c. &c.

LÉGIONNAIRE, s. m. *Hist anc.*, soldat des légions romaines; c'est le nom qu'on donnoit surtout aux fantassins, car les cavaliers retenoient le nom d'*equites*. On distinguoit dans chaque légion quatre espèces de soldats dans l'infanterie: les vélites; les hastaires, les princes & les triaires. Les vélites, autrement nommés *antesignani*, parce qu'on les plaçoit avant les enseignes, aux premiers rangs, & qu'ils commençoient le combat, étoient armés à la légère d'un petit bouclier rond, d'un pié & demi de diamètre, & d'un petit casque d'un cuir fort; du reste, sans armure pour être plus dispos. Leurs armes offensives étoient l'épée, le javelot & la fronde. Ils ne servoient que pour escarmoucher. Ils se rangeoient d'abord à la queue des troupes, &

là ; par les intervalles menagés entre les cohortes, ils s'avançoient sur le front de la bataille, pour harceler les ennemis ; mais dès qu'ils étoient une fois poussés, ils rentroient par les mêmes intervalles ; & derrière les bataillons qui les couvroient, ils faisoient voler sur l'ennemi une grêle de pierres ou de traits. Ils étoient aussi chargés d'accompagner la cavalerie pour les expéditions brusques & les coups de mains. On croit que les romains n'instituèrent les vélites dans leurs légions qu'après la seconde guerre punique, à l'exemple des carthaginois, qui dans leur infanterie avoient beaucoup de frondeurs & de gens de trait. Selon Tite-Live, il n'y avoit que vingt vélites par manipule ; ce qui faisoit soixante par cohorte, & six cents par légion, quand la légion étoit de six mille hommes. Avant qu'ils fussent admis, les soldats qui composoient l'infanterie légère, s'appelloient *rorarii* & *accensi*. On supprima les vélites, quand on eut accordé le droit de bourgeoisie romaine à toute l'Italie ; mais on leur substitua d'autres armés à la légère. Le second corps des *légionnaires* étoient ceux qu'on nommoit *hastaires*, d'un gros javelot qu'ils lançoient, & que les latins appelloient *hasta*, arme différente de la pique punique : celle-ci étoit trop longue & trop pesante pour être lancée avec avantage. Ils étoient pesamment armés du casque, de la cuirasse & du bouclier, de l'épée espagnole & du poignard. Ils faisoient la première ligne de l'armée. Après eux venoient les *princes*, armés de même, aussi bien que les *triaires*, à l'exception que ceux-ci portoient une espèce d'esponton court, dont le fer étoit long & fort. On les opposoit ordinairement à la cavalerie, parce que cette arme étoit plus résistante que les javelines & les dards des princes & des hastaires. On donna aux triaires ce nom, parce qu'ils formoient la troisième ligne & l'élite de l'armée ; mais dans les nouveaux ordres de bataille qu'introduisit Marius, on plaça les triaires aux premiers rangs : c'étoient toujours les plus vieux & les plus riches soldats qui formoient les triaires, & c'étoit devant eux qu'on portoit l'aigle de la légion. On ne pouvoit entrer dans ce corps avant l'âge de 17 ans, & outre cela, il falloit être citoyen romain : cependant il y eut des circonstances où l'on y admit des affranchis ; & après l'âge de 46 ans, on n'étoit plus obligé de servir. Le temps du service des *légionnaires* n'étoit pourtant que de 16 ans. Avant Septime Severe, il n'étoit pas permis aux *légionnaires* de se marier, ou du moins de mener leurs femmes en campagne avec eux. La discipline militaire de ces soldats étoit très sévere ; ils menoient une vie dure, faisoient de longues marches chargés de pesans fardeaux ; & soit en paix, soit en guerre, on les tenoit continuellement en haleine, soit en fortifiant des places & des camps, soit en formant ou en réparant les grands chemins.

LEGIONIS alumni. Les soldats élevés dès leur enfance dans une légion, s'appelloient élèves de ce corps ; *ALUMNUS LEG. VII.*

AEINA, bandes de pourpre ou d'autre couleur qui bordoient les toges-prétextes.

LÉGUMES. *Voyez* FÈVES & SEMAILLES.

LEHERENNUS. Gruter (1074. 6. 7.) rapporte les inscriptions suivantes, trouvées dans la Novempopulonie, près de Comminges :

LEHERENNO
DOMESTICUS
RUFI. F.
V. S. L. M.

LEHEREN
DEO
TERTULLUS
V. S. L. M.

Cette divinité étoit peut-être la même que la *Nehalennia* des zélandois.

AEITOYPΓOI. Les *leiturges*, chez les athéniens, étoient des citoyens d'un rang & d'une fortune considérables. Leur tribu, ou même toutes les tribus, les obligeoient de remplir quelque charge pénible de la république, &, dans les occasions pressantes, de fournir à leurs frais des dépenses extraordinaires, mais nécessaires pour le salut de l'état.

LÉITUS, un des cinq chefs qui menèrent au siège de Troye l'armée des béotiens de Thèbes. *Voyez* ARCÉSILAS.

LELANA. *Voyez* ÆNA.

LÉLAPE. C'est le nom du chien que Procris donna à Céphale. Thémis, dit Ovide, piquée de la mort du sphinx, & de voir l'obscurité de ses oracles développée, envoya ce furieux renard qui causa tant de désordres, que toute la noblesse des environs s'assembla pour le perdre ou pour le tuer. Céphale, excité par Amphytrion à se trouver à cette chasse, lâcha après le monstre son chien, qui n'avoit pas son pareil à la course. A peine fut-il en liberté, qu'on le perdit de vue ; on ne voyoit que la trace de ses pieds dans la poussière : il fit tous ses efforts pour atteindre le renard, & le suivit de si près, qu'il ouvroit à

tout moment la gueule pour le saisir ; mais il ne mordoit que le vent. A la fin, les deux animaux furent changés en deux figures de marbre, dont l'une étoit dans la posture d'un animal qui fuit ; l'autre dans celle d'un chien qui aboye après lui. Les dieux n'ayant pas voulu permettre qu'aucun de ces deux animaux fût vaincu, les avoient métamorphosés en pierres. Les poëtes ont fait l'histoire & la généalogie de ce chien. Vulcain, selon eux, l'avoit formé, & en avoit fait présent à Jupiter, qui le donna à Europe. Procris, qui le reçut de Minos, le donna ensuite à Céphale. *Voyez* AMPHYTRION, CRÉON, CÉPHALE, SPHYNX.

LELEX fut la tige d'une famille célèbre dans le Péloponnèse (*Euseb. Chronic.*). Il eut pour fils Mylès & Polycaon. Le second épousa Messène d'Argos, fille de Phorbas, & régna à Andanie. L'aîné, Mylès, fut père d'Eurotas : de-là vint que la Laconie fut appellée *Lélégie*.

LEMBARII, *LEMBUS*, } On appelloit *lembus* de grandes barques, ou des navires légers non pontés, qui ne servoient que pour les rivières & pour la mer aux pirates seuls. Les flottes des rivières, telles que le Rhin, le Danube, &c. étoient montées par des soldats, qui en prirent le nom de *lembarii*.

LEMNISQUES, ou bandelettes de pourpre avec lesquelles on lioit les couronnes, on ornoit les palmes des athlètes vainqueurs, &c. &c. « On » peut observer, dit Caylus (*Rec. 3. pl. 40.*), » sur ce Jupiter les *lemnisques* ou les rubans de » la couronne : on juge, par leur disposition, » qu'ils ont été pendant un temps une parure » symmétriquement placée, & avec étalage, sur » chacune des épaules ».

LEMNOS, île de la mer Egée, voisine de la Thrace & du mont Athos. Plusieurs auteurs ont observé que l'ombre de cette montagne s'étend jusques sur l'île, lorsque le soleil étant prêt à se coucher, rend les ombres infiniment plus grandes que les corps qui les occasionnent. *Lemnos* est célèbre dans la mythologie. Elle tire son nom de la grande déesse qui s'appelloit *Lemnos*, & à qui on sacrifioit des filles. Son labyrinthe fut l'un des quatre édifices de cette nature dont les anciens aient fait mention. *Voyez* LABYRINTHE. C'est dans cette île que Vulcain tomba quand il fut précipité du ciel. *Voyez* VULCAIN. Sa chûte donna à l'endroit de la terre sur laquelle il tomba de grandes vertus, celle entr'autres de guérir toutes sortes de blessures. Belon, qui voyageoit en Turquie en 1548, nous apprend qu'il n'y a aucun habitant de *Lemnos* qui ne parle de Vulcain : les uns disent qu'en tombant, lui & son cheval se rompirent les cuisses, mais qu'il fut promptement guéri par la vertu de la terre qui le reçut. Le même auteur dit que les anciens faisoient, en médecine, beaucoup usage d'une certaine terre argilleuse, qui est encore aujourd'hui aussi recommandable qu'elle l'ait jamais été. Les latins la nomment *terra lemnia*, ou *terra sigillata*, & les françois *terre scellée* ou *sigillée*. Les ambassadeurs, ajoute-t-il, qui reviennent de Turquie, en apportent ordinairement pour en faire présent aux grands seigneurs ; car elle est entr'autres propre contre la peste & contre toutes sortes de fluxions. Il se vend beaucoup de terre scellée, continue Belon ; mais elle est presque toujours contrefaite, parce qu'il ne s'en trouve que dans l'île de *Lemnos*, où il faut l'aller prendre en personne, & la recevoir de la main du sous-bachi, qui la tient à ferme du grand-seigneur. Il se fit conduire à l'endroit d'où l'on tire cette terre, & n'y vit *autre chose, sinon qu'un pertuis oblique*, qui étoit fermé, & qu'il lui fut impossible de faire ouvrir, parce qu'on ne l'ouvre qu'une fois l'an, le 6 d'Août, avec beaucoup d'appareil & de grandes cérémonies. Le même auteur ajoute, que du temps de Dioscoride on mêloit du sang de bouc avec la terre, pour en faire des espèces de pains ; mais on ne tuoit pas les boucs sans beaucoup de cérémonies. La prêtresse scelloit ensuite les pains d'un sceau qui représentoit une chèvre, d'où on les appelloit *sphragida aegos*, qui, en grec, signifie *sceau d'une chèvre*. Cette cérémonie d'immoler les boucs & de mêler leur sang avec la terre, étoit en mémoire de la colère de Vénus, dont on va parler, qui punit les femmes de *Lemnos*, en leur imprimant à toutes une odeur violente de bouquin. Ces cérémonies n'avoient plus lieu du temps de Galien : une prêtresse se contentoit de semer du froment & de l'orge sur la terre avec certaines cérémonies ; ensuite elle en emplissoit un chariot, qu'elle faisoit mener à Ephestia, l'une des villes de l'île. Il est bon de remarquer à cette occasion qu'il y a des auteurs qui disent que ce ne fut pas une flèche d'Hercule qui blessa Philoctète, mais la morsure d'un serpent, & qu'il en fut guéri par la vertu de cette terre.

L'île de *Lemnos* étoit encore fameuse par le massacre dont on a parlé à l'article d'*Hypsipyle*. Ce massacre auroit fait de cette île un désert, si les Argonautes n'y eussent remédié. Les femmes avoient tué tous les hommes, & n'étoient pas dans le dessein de recevoir les premiers venus ; car ayant appris qu'un vaisseau abordoit dans leur île, elles accoururent en armes sur le rivage pour s'opposer à l'invasion. Mais quand elles eurent su que ce n'étoient point les Thraces leurs ennemis qui venoient les attaquer, & que c'étoit le vaisseau des Argonautes, elles les reçurent avec beaucoup de courtoisie ; elles ne leur permirent cependant de descendre qu'après leur avoir fait

jurer de leur ſervir de maris. Les Argonautes, inſtruits de la cauſe qui avoit dégoûté les *lemniens* de leurs femmes, & du maſſacre qu'elles avoient fait de leurs époux, de leurs pères & de leurs frères, eurent de la peine à promettre : il y a même des auteurs qui diſent qu'ils ſe battirent; mais enfin ils promirent, & tinrent ſi bien leur parole, qu'ils ne ſongeoient plus à l'expédition de Colchos : ils y reſtèrent deux ans. Enfin Hercule, qui étoit toujours reſté dans le vaiſſeau, ſans vouloir prendre part aux plaiſirs de ſes compagnons, les obligea de ſe rembarquer, & c'eſt ainſi que l'île fut repeuplée. On a dit à l'article d'*Hypſipyle* qu'elle devint amoureuſe de Jaſon, & qu'ils vécurent pendant ces deux ans très-bien enſemble.

Cette île étoit fort incommodée des ſauterelles; & c'étoit pour cela que chaque habitant étoit taxé à en tuer un certain nombre, & qu'on y adoroit les oiſeaux qui les détruiſoient. Bacchus y étoit auſſi en grande vénération; ſon culte y avoit été établi par Thoas, fils de ce dieu & d'Ariadne. Le pays étoit bien récompenſé de ce culte par l'abondance des vins. Le culte de Diane y étoit auſſi ſolemnel. Pour Vénus, elle n'y étoit point aimée; & c'étoit pour ſe venger de ce mépris, qu'elle avoit rendu les lemniennes ſi puantes : d'ailleurs cette déeſſe ſe ſouvenoit toujours, avec chagrin, que c'étoit dans cette île que Vulcain la ſurprit avec le dieu Mars, & la donna en ſpectacle à tous les dieux. Homère place cependant cette aventure dans le ciel. *Voyez* CYCLOPES, HYPSIPYLE, PHILOCTÈTE, VÉNUS, VULCAIN.

LEMNUNCULUS, le même que *LENUNCULUS*.

LEMURALIA, fêtes des Lémures. *Voyez* LÉMURES.

LÉMURES *ou* LARVES. C'étoient des génies malfaiſans, ou les ames des morts inquiets, qui revenoient tourmenter les vivans. On inſtitua à Rome des fêtes appellées *lémures* ou *lémurales*, pour appaiſer les *lémures* ou pour les chaſſer. On croyoit que le meilleur moyen pour les écarter des maiſons, étoit de leur jetter des féves, ou d'en brûler, parce que la fumée de ce légume roti leur étoit inſupportable. Apulée, dans ſon *Démon de Socrate*, dit que, dans l'ancienne langue latine, *lémures* ſignifioit l'ame de l'homme ſéparée du corps après la mort. Les *lémuries* ſe célébroient au mois de mai : tous les temples étoient fermés à Rome, & il n'étoit pas permis de ſe marier pendant ces fêtes. Elles ſe célébroient la nuit; car Ovide les appelle *fêtes nocturnes*; c'eſt auſſi le temps des latins. Enfin elles furent inſtituées par Romulus, qui voulut appaiſer les mânes de ſon frère Rémus, qu'il avoit tué. C'eſt pourquoi on croit que le mot de *lémures* eſt pris pour *rémures*; ou fêtes en l'honneur de Rémus. *Voyez* LARVES.

LÉMURIES. *Voyez* LÉMURES.

LENÆUM, terrein & temple conſacrés à Bacchus. On donnoit auſſi ce nom au charriot ſur lequel on ſe promenoit, bizarrement traveſti, pendant les bacchanales.

LÉNÉEN, *lenæus*, ſurnom ordinaire de Bacchus, du mot grec ληνος, qui ſignifie *un preſſoir*, ou plutôt *la table d'un preſſoir* : de-là Bacchus a été nommé *lénéen*, c'eſt-à-dire, le dieu qui préſide à la vendange. Mais Horace le déſigne plus noblement, *cingentem viridi tempora pampino*, le dieu couronné de pampre verd. Les bacchantes furent ſemblablement nommées *lenææ*, lénéennes; les fêtes de Bacchus, *lenæa*, lénées; & le mois dans lequel on les célébroit, *lenæon*. Nous expliquerons tous ces mots.

LÉNÉES *ou* LÉNÉENNES, ſ. f. pl. en latin *lenæa*, en grec ληναια, fêtes qu'on célébroit tous les ans dans l'Attique en l'honneur de Bacchus, dans le cours du mois lénéon, en automne. Outre les cérémonies d'uſage aux autres fêtes de ce dieu, celles-ci étoient remarquables, en ce que les poëtes y diſputoient des prix, tant par des pièces compoſées pour faire rire, que par le combat de tétralogie, c'eſt-à-dire, de quatre pièces dramatiques : de-là vient que dans les *lénées* on lui chantoit : « Bacchus, nous ſolemniſons vos » fêtes, en vous préſentant les dons des muſes » en nos vers éoliens; vous en avez la première » fleur; car nous n'employons point des chanſons » uſées, mais des hymnes nouveaux & qui n'ont » jamais été entendues ».

LÉNÉON, *lenæon*, en grec ληναιων, mois des anciens ioniens, dans lequel on célébroit les fêtes de Bacchus en Grèce. Quelques ſavans croient que ce mois répondoit au poſidéon des athéniens; d'autres le font répondre à leur mois anthœſterion : auſſi, ſelon les uns, ce mois ſe rapporte à notre mois de ſeptembre, & ſelon d'autres, à notre mois d'octobre : tout cela prouve que dans les traductions il faut conſerver les noms grecs ſur des choſes de cette nature, ſauf à faire les explications dans les notes.

LENOCINIUM, *LENONES*. La profeſſion de proſtituer des femmes étoit appellée à Rome *lenocinium*, & ceux qui l'exerçoient *lenones*. Les loix les déclarèrent infâmes, & des empereurs les chargèrent d'un honteux tribut. Alexandre-Sévère fit plus, il défendit de porter ce vil tribut dans le tréſor public, de crainte qu'il ne le ſouillât; mais il

l'affecta aux réparations du cirque, des théâtres & de l'amphithéâtre.

Juſtin (2. 3. 8.) appelle des hérauts, des envoyés, *lenones : miſſis primò lenonibus, qui hoſtibus parendi legem dicerent.*

LENS ou *LENTICOLA*, poids des romains, qui étoit la 208e partie d'une dragme, & qui valoit un grain & demi.

LENTICOLA, vaſe à mettre des huiles odoriférantes, ainſi nommé de ſa forme ronde, & très-applatie.

LENTILLE (*Métrologie de M. Paucton.*). Caton dit qu'il faut ſemer la lentille, *lens*, dans des terres rapportées, & provenant de démolitions, dans les terres rouges & où il ne croît point d'herbe. La *lentille*, ſelon Pline, préfère une terre légère à une terre graſſe; elle aime un ciel pur & un temps ſec. Il y a de deux ſortes de *lentilles* en Egypte : l'une eſt ſemblable à celle qu'on cultive en Italie; l'autre eſt plus ronde & plus noire. On dit que ce légume rend l'eſprit content & tranquille dans ceux qui en mangent, & leur donne de la gaieté.

LENTULUS, ſurnom de la famille *Cornelia.*

LENUNCULUS ou *LEMNUNCULUS*, petite barque de pêcheur, *navigium piſcatorium*, dit Nonnius (*XIII.* 8.).

LENUNCULARIUS, celui qui monte ou conduit un *lenunculus*. On lit à Rome cette inſcription (*Spon. Miſcel. VI. p.* 224.) :

MEMORIAE PERPETUAE
Q. CAECILIO. Q. L. NICANORI
LENUNCULARIO R. TIB.
Q. CAECILIUS. ANOPTES. TABUL
R. TIB. S. T. T. L.

LEO lapideus. Voyez Lion.

LÉON I.

Leo Augustus.

Ses médailles ſont :

C. en or; le revers, qui a pour légende *Virtus Auguſti*, eſt R.

O. en argent & en B.

Léon le jeune.

Flavius Leo Augustus.

Ses médailles ſont :

RRR. en or; on le trouve avec ſa tête ſeule, ou avec celle de Zénon.

O. en argent, & à ce qu'on croit en B.

Léon III, l'Iſaurien.

Leo Augustus.

Ses médailles ſont :

O. en or.

O. en argent & en B.

Léon IV. (*Chazare.*)

Leo Augustus Chazarus.

Il eſt incertain ſi l'on poſsède des médailles de *Léon Chazare :* les deux de M. & P. B. que Ducange lui attribue, peuvent appartenir à Léon iſaurien, & à ſon fils Conſtantin Copronyme, plutôt qu'à celui-ci & à ſon fils Conſtantin. On pourroit même les donner à Léon l'arménien & à ſon fils Conſtantin; tant eſt difficile à démêler la confuſion que les noms des trois *Léons*, avec leurs fils Conſtantins, mettent dans leurs médailles.

Léon V, l'Arménien.

Leo Augustus.

On ne connoît point de médailles de *Léon* l'Arménien.

Léon VI, ou le Philoſophe.

Leo Augustus.

Ses médailles ſont :

RRR. en or.

RR. en argent.

R. en B.

Léon I, roi d'Arménie.

Pellerin en a publié une médaille de bronze; ſur laquelle on voit un lion à mi-corps couronné, avec une légende arménienne.

LÉONCE.

Leontius Augustus.

Ses médailles ſont :

RR. en or.

O. en argent & en B.

LÉONIDÉES, fêtes inſtituées en l'honneur de Léonidas, roi de Lacédémone, qui ſe fit tuer,

avec toute sa troupe, en défendant vaillamment le passage des Thermopyles.

LÉONTE, père d'Ixion. *Voyez* IXION.

LEONTICA. Gruter (303. 1. 1087. 5.) & plusieurs autres ont rapporté des inscriptions dans lesquelles il est parlé des *leontica*, qui sont assimilées aux *coracica*, *persica*, *putrica*, *hierocoracica*; c'étoient des fêtes, ou des mystères, ou des initiations, des mithriaques. *Voyez* LEONTIQUES.

LÉONTINI, en Sicile. ΛΕΟΝΤΙΝΩΝ.

Les médailles autonomes de ce peuple sont :

C. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

Leurs types ordinaires sont :

Une tête de lion.

Un grain d'orge ou de bled barbu.

Quatre épis d'orge ou de bled barbu.

Un lion à mi-corps.

Un lion passant.

Deux poissons.

LÉONTIQUES, s. m. ou f. de *leontica*. C'étoient des sacrifices qui se faisoient à l'honneur du soleil, & qu'on appelloit autrement *mithriaques*, parce que le soleil se nommoit *mithra* chez les perses. On leur avoit donné le nom de *léontiques*, & les prêtres qui les faisoient étoient appellés *lions*, parce que l'on représentoit le soleil sous une figure à tête de lion rayonnée, portant une thiare, & tenant de ses deux mains les cornes d'un taureau, qui tâchoit en vain de se débarrasser.

Il y a dans Gruter (*p.* MLXXXVII.) deux inscriptions, dans l'une desquelles il est dit que Nonius Victor & Aurélius Victor donnèrent des *léontiques* sous le consulat de Dacien & de Céréalis, le 16 avant les calendes d'avril, c'est à-dire avant le 17 de mars; & dans l'autre, qu'ils les donnèrent encore sous le consulat d'Eusèbe & d'Hypatius, c'est à dire l'année suivante, le quatrième avant les ides de mars, qui est le douzième du même mois : or, du 17 de mars au 12 du même mois de l'année suivante, il y a 360 jours, qui font, selon la supputation des grecs, une année lunaire. De-là le cardinal Noris, dans ses Epoques syro-macédoniennes (*Dissertat I. de anno macedonum.*), conclut que les *léontiques* étoient une fête annuelle, mais qui se faisoit après la révolution de l'année lunaire, & non pas de l'année solaire; car quoique l'année lunaire ne soit que de 354 jours 8 heures 48 minutes & 36 secondes; cependant, dit-il, dans l'usage civil & populaire, les grecs lui donnoient 360 jours; ce qu'il prouve par S. Augustin (*l. V. de civit. Dei, c.* 12. & *l. IV. de Trinit. c.* 4.). Il y a cependant sur cela une difficulté qui mérite d'être proposée; car dans le même Gruter (*p. CCCIII. n.* 1.) une inscription porte que sous le XIe consulat de l'empereur Constantius, & le IIe de Julien, qui fut l'année qui précéda celui de Dacien & de Céréalis, ces mêmes Nonius Victor & Aurélius Victor donnèrent des *léontiques* le quatrième jour devant les ides d'août, c'est-à-dire le dixième d'août : or, du 10 au 17 de mars de l'année suivante qu'ils en donnèrent aussi, comme l'inscription citée par le cardinal Noris le montre, il n'y a que deux cents vingt jours au plus, qui certainement ne font point une année lunaire; il y a 140 jours à dire. Les *léontiques* ne se faisoient donc pas au bout de la révolution d'une année lunaire. *Voy.* encore MITHRIAQUES.

LÉONTOPOLIS, dans l'Egypte. ΛΕΟΝΤΟΠΟΛΕΙΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Antonin.

LÉOS, un des héros éponymes de la Grèce : il acquit ce titre, dit Pausanias, pour avoir dévoué ses filles à la mort pour le salut de l'état. Les héros éponymes d'Athènes étoient ceux qui avoient donné leurs noms aux tribus de l'Attique.

LÉPIDE (*Marcus*). *MARCUS LEPIDUS PONTIFEX MAXIMUS III. VIR. Reipublica constituendæ.*

Ses médailles sont :

RRR. en or.

RR. en argent, au revers d'Auguste. Celles qui ont au revers *Mussidius Longus*, sont RRR.

RRRR. en G. B. de la colonie de *Cabe*.

RR. en M. B.

R. en P. B.

RRR. en P. B. grec, au revers d'Auguste. Tristan en a rapporté une grecque, qui paroît du module du moyen bronze, frappée à *Cos*.

LÉPIDOTUS. *Voyez* CARPE & LATOS.

LEPIDUS, surnom de la famille *ÆMILIA*.

LEPISTA, petit vase ouvert en forme de coquille.

LEPORARIUM, parc où l'on élève des lièvres. Au temple de Varron, du vivant de Pompée, ce

mot désigna tout parc destiné à renfermer toute espèce d'animal (*de re rustica, lib.* 3. *cap.* 3 & 12.).

LÉPRÉAS *ou* LÉPRÉUS, fils de Glaucon & d'Astydamie, & petit-fils de Neptune, avoit comploté avec Augias de lier Hercule lorsqu'il demanderoit la récompense de son travail, selon la promesse faite par Augias. Depuis ce temps-là, Hercule cherchoit l'occasion de se venger; mais Astydamie réconcilia *Lépréas* avec le héros. Après cela, *Lépréas* disputa avec Hercule à qui joueroit mieux au disque, à qui puiseroit plus d'eau en un certain temps, à qui auroit plutôt mangé un taureau d'égal poids, & à qui boiroit davantage. Hercule remporta par-tout la victoire. Enfin *Lépréas*, plein de vin & de colère, ayant de nouveau défié Hercule, fut tué dans le combat. (*Athénée, l.* 10.)

LEPTE. *Voyez* LEPTON.

LEPTIS, en Afrique. AEPTIC.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Auguste, de Tibère, & quelques-unes en caractères puniques,

COL. VIC IVL. LEP. *Colonia victrix Julia Leptis.*
C. V. I. L. *Colonia victrix Julia Leptis.*

Devenue colonie romaine, elle a fait frapper des médailles latines, sous l'autorité de ses préteurs, avec ces légendes..... *Pellerin.*

LEPTON, s. m. en grec λεπτὸς, monnoie ancienne de cuivre, qui étoit la septième partie du chalque ou calque, & la deux cent cinquante-deuxième partie de la dragme; car la dragme faisoit 6 oboles, l'obole 6 chalques, & la chalque 7 *leptes*. La dragme évaluée à 10 sols de notre monnoie, donne 15 sols 8 deniers pour l'obole, 3 deniers $\frac{1}{3}$ pour le chalque, & un peu moins d'un demi-denier pour le *lepte*.

Dans l'évangile selon S. Marc, *chap. xij. ℣.* 42, il est dit, suivant la version grecque des Septante, que la pauvre veuve mit deux *leptes* dans le tronc, ce que la vulgate rend par *duo minuta*, & les traductions en langue vulgaire, par *deux deniers* ou *deux pites*; mais le *lepte* vaut moins qu'un denier & plus qu'une pite. Le *lepte* étoit la plus petite monnoie de cuivre chez les athéniens, comme le *quadrain* ou le *quadrans* étoit la plus petite monnoie chez les romains.

Pour connoître l'estimation de M. Paucton, *voyez* CHALCOUS, dont le *lepte* étoit la septième partie. Pour celle de Romé de Lisle, *voyez* MONNOIE.

LEPTON, monnoie ancienne de l'Egypte & de l'Asie. *Voyez* PERUTAH.

LEPTON D'ARGENT, miliarésion, monnoie des romains. Elle valut, selon M. Paucton, sous Constantin & ses successeurs, 1 livre tournois & $\frac{24}{1000}$. Elle valoit alors, en monnoie du même peuple,

1 $\frac{1}{5}$ denier de Néron,

ou 1 $\frac{1}{4}$ livre de cuivre,

ou 21 nummus ou phollis,

ou 84 assarion.

LEPTON, monnoie de cuivre des romains, sous Constantin & ses successeurs. *Voyez* ASSARION.

LEPTURGUS, s. m. On nommoit en grec λεπτούργοι, & en latin *tenuarii*, des ouvriers qui s'occupoient à faire ces *pallia bombicina*, ces robes fines, ces habits transparens, ces gazes de cos, si fort en vogue dans les temps de la dépravation des mœurs des grecs & des romains.

Rosinus nous décrit l'usage & la variété de ces nuages de lin ou de soie, qu'un poëte nommoit si heureusement *ventos textiles*.

Les planches en grand nombre d'Herculanum, *tab.* 17., 18., 19., 20., 21., 22., 23., 25. du *tom.* I, nous représentent de très-jolies bacchantes dansant, revêtues de ces robes de gaze; c'est dans ce même habit qu'Apulée nous dépeint Vénus, *qualis erat dùm virgo, nudo & iniecto corpore, perfectam formositatem professa, nisi quod tenui* pallio bombicino *inumbrabat spectabilem*. *Voyez* GAZE DE COS. (*D. J.*)

LERNE, c'est l'ancien nom d'un lac dans le territoire d'Argos, dont le circuit n'a pas plus d'un tiers de stade, (ce stade est environ la vingt-quatrième partie d'une de nos lieues,) dit Pausanias. Ce lac est renommé dans les anciens poëtes, à cause de l'hydre de *Lerne*. Cette hydre étoit un monstre à plusieurs têtes; les uns lui en donnent sept, d'autres neuf, & d'autres cinquante. Quand on en coupoit une, on en voyoit autant renaître qu'il en restoit après celle-là, à moins qu'on n'appliquât le feu à la plaie. Le venin de ce monstre étoit si subtil, qu'une flèche qui en étoit frottée, donnoit infailliblement la mort. Cette hydre faisoit un ravage incroyable dans les campagnes & dans les troupeaux. Hercule reçut ordre d'Eurysthée d'aller combattre ce monstre. Il monta sur un char: Iolas lui servit de cocher. Junon voyant Hercule prêt à triompher de l'hydre, avoit envoyé à son secours un cancre marin

qui le piqua au pied. Hercule l'ayant auſſitôt écraſé, la déeſſe le plaça parmi les aſtres, où il forme le ſigne de l'écréviſſe ou du *cancer*. L'hydre fut tuée enſuite ſans obſtacle. Ce fut un des travaux d'Hercule. On dit qu'Euryſtée ayant ſçû qu'Iolas avoit accompagné Hercule dans le combat, ne voulut pas admettre celui-ci au nombre des douze travaux auxquels le deſtin avoit aſſujetti le héros. Quelques mythologues avoient dit que les têtes de l'hydre étoient d'or, ſymbole de la fertilité qu'Hercule procura à un lieu inacceſſible. Euripide dit auſſi que la faulx dont ce héros ſe ſervit pour couper les têtes de ce monſtre, étoit d'or.

Pauſanias rapporte d'autres particularités du lac de *Lerne* : « c'eſt par ce lac, dit-il, que les Argiens prétendent que Bacchus deſcendit aux enfers, pour en retirer Semelé ſa mere : ce qu'il y » a de vrai, ajoute l'hiſtorien, c'eſt que ce marais » eſt d'une profondeur exceſſive, & que qui que » ce ſoit, juſqu'à préſent, n'en a pu trouver le » fond, de quelque machine qu'il ſe ſoit ſervi pour » cela : car Neron fit lier des cables de la longueur » de pluſieurs ſtades, & par le moyen d'un plomb » que l'on y attacha, il fit ſonder le fonds de ce » marais, ſans qu'il fut poſſible de le trouver. On » en raconte encore une autre particularité : c'eſt » que l'eau de ce marais qui paroît toujours comme » dormante, tourne néanmoins tellement que, » quiconque oſeroit y nager, ne manqueroit pas » de ſe perdre. »

LERNÉES ou LERNÉENS, fêtes ou myſtères qu'on célébroit à *Lerna*, près d'Argos, en l'honneur de Bacchus & de Cerès. La déeſſe y avoit un bois ſacré de platanes ; & au milieu du bois étoit ſa ſtatue de marbre qui la repréſentoit aſſiſe. Bacchus y avoit auſſi une ſtatue. Quant aux ſacrifices nocturnes qui s'y font tous les ans à Bacchus, dit Pauſanias, il ne m'eſt pas permis de les divulguer.

LESBOS, île de la mer Egée, qu'on appelle aujourd'hui Mételin. Les Les biens avoient la barbare coutume d'immoler à Bacchus des victimes humaines. *Voyez* CADMUS *ou* CADMILUS.

Cette iſle fourniſſoit un marbre bleu-clair, fort recherché des anciens.

LESBOS, île. ΛΕCΒΙΩΝ & ΛΕΣΒΟΥ.

Les médailles autonomes de cette île ſont :

R. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

Leurs types ordinaires ſont :

Des vaſes.

Des hommes.

Des centaures ou des ſatyres dans des attitudes deshonnêtes. Ces derniers types les font rapporter, par quelques écrivains, à Magnéſie de Theſſalie.

On a frappé dans cette île des médailles impériales grecques en l'honneur de M. Aurèle & d'Antonin.

LESCHÉNORE, ſ. m. ſurnom que les anciens grecs ont donné à Apollon : *Leſchenorius*. Apollon étoit le dieu des ſciences ; & par rapport aux progrès qu'on y faiſoit, on lui donnoit differens noms. Par rapport aux commençans, il ſe nommoit Pythien, *Pythius* ; par rapport à ceux qui commençoient à entrevoir la vérité, Délien & Phanée, *Delius*, *Phanéus* ; par rapport à ceux qui étoient habiles, ſavans, Iſmenien, *Iſmenius* ; & enfin, par rapport à ceux qui faiſoient uſage de leur ſcience, qui ſe trouvoient dans les aſſemblées, qui y parloient, qui y philoſophoient, Leſchénore, *Leſchenorius*.

Ce nom vient du grec λεσχὴ, *entretien, conférence de philoſophes*.

LESCHÉ, ſ. m. Le *Leſché* étoit un endroit particulier chez les Grecs, où l'on ſe rendoit pour converſer ; mais on donnoit le nom de *Leſché* par excellence, aux ſalles publiques de Lacedemone, dans leſquelles on s'aſſembloit pour les affaires de l'état. C'étoit-là où le pere portoit lui-même ſon enfant nouveau né, & où les plus anciens de chaque tribu qui y étoient aſſemblés, le viſitoient ; s'ils le trouvoient bien formé, fort & vigoureux, ils ordonnoient qu'il fût nourri, & lui aſſignoient une des neuf mille portions pour ſon héritage ; ſi au contraire ils le trouvoient mal fait, délicat & foible, ils l'envoyoient aux apothètes, c'eſt-à-dire, dans le lieu où l'on expoſoit les enfans : Lycurgue l'avoit ainſi preſcrit, & Ariſtote lui-même approuve cette loi de Lycurgue. (*D. J.*)

LESSUS, lamentation des pleureuſes aux enterremens. Une loi des XII tables la défendoit : *Mulieres genas ne radunto, neve leſſum funeris ergò habento*. On dérive ce mot du λῖνος des grecs.

LESTRIGONS, étoient un peuple qui habitoit en Italie, proche de Caïete. Leur ville capitale, qu'Homère appelle *Leſtrigonie*, & qui a eu depuis le nom de *Formies*, avoit été bâtie par Lamus. *Voyez* LAMUS. Homère (*Odyſſ. l.* 10.) nous donne les *leſtrigons* pour antropophages. Ulyſſe étant arrivé ſur les côtes de la Leſtrigonie, envoya deux de ſes compagnons vers le roi du pays : ceux-ci trouvèrent, à l'entrée du palais, la femme du roi, qui leur fit horreur ; elle étoit auſſi grande qu'une haute montagne. Dès qu'elle les vit, elle appella ſon mari, qui leur prépara une cruelle mort ; car empoignant d'abord

un

un des deux envoyés, il le mangea pour son dîner; l'autre voulut s'enfuir, mais ce monstre se mit à crier & à appeller les *lestrigons*. Sa voix épouvantable fut entendue de toute la ville. Les *lestrigons* accoururent de toutes parts sur le port, semblables non à des hommes, mais à des géans; & du haut de leurs rochers escarpés, accablèrent de pierres les compagnons d'Ulysse: ils en saisirent plusieurs; & enfilant ces malheureux comme des poissons, ils les emportèrent pour en faire bonne chère. Ulysse, qui n'étoit point descendu à terre, s'éloigna au plus vîte de cet horrible lieu, après avoir perdu plus de la moitié des siens. Cette histoire est contée différemment par Ovide. *Voyez* ANTIPATE. Au reste, les *lestrigons* ne cultivoient point la terre; ils ne vivoient que de la chair & du lait de leurs troupeaux.

LÉTES, nom célèbre dans l'histoire du bas-empire. On avoit toujours cru qu'il désignoit une nation particulière; mais Dubos (*Hist. critique de l'établissement de la monarchie française*) dit qu'il désignoit tous les barbares enrôlés au service de l'empire, de quelque nation qu'ils fussent, auxquels on avoit donné des bénéfices militaires. Il dérive le nom *létes* de *lætus*, content, parce qu'ils étoient satisfaits de servir l'empire; mais il seroit plus naturel, en adoptant son opinion sur les *létes*, de dériver leur nom du grec λειτὸς, public.

LÉTHÉ, un des fleuves de l'enfer, autrement nommé *le fleuve d'Oubli*. Les eaux du *Léthé*, dit Virgile, baignoient les champs Elysées. Sur les bords du fleuve voltigeoient une foule d'ombres de toutes les nations de l'univers, qui paroissoient fort empressées de s'y plonger & d'en boire à longs traits, pour perdre le souvenir du passé: c'étoient les ames qui devoient animer de nouveaux corps. « Mais est-il croyable, disoit Enée » à son père Anchise aux champs Elysées, que » les ames retournent sur la terre pour animer une » seconde fois des corps mortels? Est-il possible » qu'elles desirent avec tant d'ardeur de revoir la » lumière, & qu'elles aient tant de goût pour » cette malheureuse vie? » Anchise lui répond: « Lorsque le temps a achevé d'effacer toutes les » souillures des ames dans les enfers, & qu'elles » ont recouvré la pureté de leur céleste origine, » & la simplicité de leur essence, un dieu, au » bout de mille ans, les conduit sur les bords » du fleuve d'Oubli, afin de les rappeller à la vie, » & de les unir, suivant leurs desirs, à de nou- » veaux corps ». Ceux qui admettoient la métempsycose, pensoient que c'étoit la cause pour laquelle on ne se souvenoit plus de ce qu'on avoit été auparavant. Il y avoit en Egypte un marais près du lac Querron, appellé *Léthé*, mot qui, en grec, signifie *oubli*. Toute la fable du *Léthé* paroît bâtie uniquement sur la signification du mot *Léthé*

Le *Léthé* étoit aussi une rivière d'Afrique, qui se jettoit dans la Méditerranée, proche le cap des Syrtes. Il interrompoit, dit-on, sa course, & rentrant dans la terre, couloit par-dessous l'espace de quelques milles, & ressortoit ensuite plus gros près de la ville de Bérénice: c'est ce qui fit imaginer qu'il sortoit des enfers. Il y avoit encore en Espagne deux fleuves de ce nom; l'un dans la Bétique, c'est le Guadalethe, l'autre dans le Portugal, aujourd'hui le Lima. Enfin, on trouve dans l'île de Crète un fleuve *Léthé*, ainsi nommé, dit la fable, parce qu'Hermione y oublia son mari Cadmus.

Léthé étoit encore le nom d'une des fontaines sacrées de la Béotie, dont tous ceux qui venoient consulter l'oracle de Trophonius étoient obligés de boire.

LETHEC, *ardob*, mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte. Elle valoit en mesures de France, selon M. Paucton, 12 boisseaux & $\frac{700}{1000}$. Elle valoit en mesures anciennes des mêmes pays,

1 $\frac{1}{4}$ caphizos,
ou 2 $\frac{1}{2}$ vœba *des arabes*,
ou 3 médimnes *de Salamine*,
ou 3 $\frac{1}{3}$ médimnes *de Paphos & de Sicile*,
ou 5 éphap,
ou 7 $\frac{1}{2}$ métrétès,
ou 10 sephel,
ou 15 modios.

LETHEC, *ardob*, mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte. Elle valoit, selon M. Paucton, en mesure de France, 169 pintes & $\frac{3}{10}$. Elle valoit en mesures anciennes & des mêmes pays,

1 $\frac{1}{4}$ caphizos,
ou 2 $\frac{1}{2}$ vœba *des arabes*,
ou 5 éphad,
ou 7 $\frac{1}{2}$ métrétès,
ou 10 sephel,
ou 15 modios,
ou 360 log.

LÉTHÉE & Oléne changés en rochers. *Voyez* OLÉNE.

LETOPOLIS, en Egypte. ΛΗΤΟΠΟΛΙΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque en l'honneur d'Hadrien.

LETTRES égyptiennes. *Voyez* ÉCRITURE *des égyptiens.*

LETTRES grecques.

« Les vingt-quatre *lettres* de l'alphabet grec étoient depuis long-temps accréditées chez quelques peuples de la Grèce, tandis que les autres s'en tenoient encore aux anciens caractères. Sous l'archontat d'Euclide, l'an 2 de la 94 olympiade, 403 ans avant J. C. les athéniens reçurent, par l'entremise de Callistrate de Samos, l'usage des vingt-quatre *lettres* de l'alphabet ; car auparavant, si l'on en croit Eusèbe, ils n'en avoient que seize. Après qu'on eut adopté, ordinairement plutôt par l'usage que par aucun décret solemnel, les nouveaux élémens, on ne laissa pas d'employer les anciens. Une même inscription renferma quelquefois des Ξ & des ΚΣ, des Ο & des Ω pour des ο longs. Quand même on ne trouveroit dans un monument que des ο pour des Ω, il ne s'ensuivroit pas qu'ils précédassent l'invention des derniers. Il n'est point de médaille grecque qui égale l'antiquité des tables lacédémoniennes, publiées par Fourmont. Cependant on rencontre beaucoup de médailles où l'on ne fait usage que de l'Ο pour l'Ω : c'est ce qu'on peut vérifier sur un nombre de celles qui non-seulement ont précédé l'ère chrétienne, mais encore qui appartiennent aux trois premiers siècles, d'après cette époque ».

« Quant à la figure, dans les plus anciennes inscriptions & médailles, on voit souvent paroître le Z sous cette forme ⌶. L'Ξ l'emprunta aussi, sur-tout durant le second & le troisième siècle. Le Ρ ainsi figuré Γ, est fréquent sur les anciennes médailles grecques ; mais sur les inscriptions de la plus haute antiquité, à peine le jambage droit paroît-il naissant. Spanheim combat Saumaise, Huet, & autres, pour avoir estimé le *sigma* en forme de C, plus ancien que celui-ci Σ. On voit néanmoins le premier dans une des inscriptions lacédémoniennes de Fourmont, & l'on ne voit nulle part de Σ du même âge. Ce dernier fut à la vérité formé sur un *sigma* plus ancien, & dont la figure approchoit de la lettre Z ou de l'*épisémon* ϛ. Il est encore vrai que le Σ fut d'un usage commun depuis environ 400 ans avant J. C. jusqu'à l'empire de Domitien ; que dans la suite il parut moins fréquent ; qu'on en découvre pourtant des exemples au troisième siècle, & même au-delà. Le *sigma* sous cette figure ⊏ devint à la mode pour lors ; mais il fut au plus tard employé dès le temps d'Auguste. Le C tient la place du Γ dans quelques anciennes médailles de Sicile ; les latins s'en servoient aussi au lieu du G. L'V pour l'Y n'est pas fort rare sur les médailles du troisième siècle, & sur d'autres encore plus antiques. L'F pour le Φ se montre sur les médailles des falisques, peuple de la grande Grèce, voisin du Latium. Spanheim prétend retrouver dans cette F le *digamma* éplique, ayant la force de l'H & peut-être de l'V. » (*Nouvelle Diplomatique.*)

La forme des caractères du mot ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΣ (nom de l'artiste qui a fait le torse du Belvédère) ne permet pas de douter, dit Winckelmann, que ce fameux fragment, qui, dans la partie de l'idéal, surpasse tous les chefs-d'œuvre de sculpture de l'antiquité, n'ait été exécuté dans le temps où l'art commençoit à décheoir, ce qui eut lieu environ dans la 150e olympiade. Dans tous les temps, il y a eu des génies heureux qui, malgré la décadence générale, se sont soutenus par leurs propres forces. La plus ancienne médaille, du moins autant que je sache, sur laquelle se trouve un ω, au lieu d'un Ω, est celle de Polémon, roi de Pont, avec cette inscription :

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΟΛΕΜΩΝΟΣ.

Elle est à Rome dans le cabinet des PP. Franciscains, à San-Bartholomeo all' Isola. Il est facile de se tromper lorsqu'on ne veut juger que d'après l'élégance des caractères. J'ai vu dans le cabinet de Faucaulti, à Naples, ainsi que dans le cabinet de la reine de Suède, chez le duc de Bracciani, à Rome, des médailles des rois de Pont, dont les caractères sont d'une grande élégance, mais dont le dessin & le coin sont plus que barbares. A l'égard de la beauté même des caractères, on pourroit établir quelques règles : les points & les boules aux bouts extérieurs des caractères grecs, par exemple, commencèrent à être en usage du temps d'Alexandre-le-Grand, & ôtèrent beaucoup de l'élégance que ces caractères avoient eue jusqu'alors.

Les caractères des ouvrages de Philodémus, extraits des fouilles d'Herculanum, sont, dit Winckelmann, exactement de la même grandeur que ceux dont *Jo. Lascaris Rindacenus* s'est servi pour faire imprimer quelques auteurs grecs qui étoient devenus rares, tels, par exemple, que le Callimaque, l'Apollonius de Rhodes, l'Anthologie. J'avois d'abord pensé que la forme des caractères de ces manuscrits auroit été plus ancienne, & j'étois, pour ainsi dire, persuadé que j'y trouverois le Є rond ; que le Σ auroit la figure d'un C latin, & que l'Ω auroit la forme d'un ω italique ; parce qu'on trouve ces caractères écrits de cette manière dans l'inscription d'un vase du roi Mithridate, qui est au Capitole. Mais Α, Δ, Λ, Μ, y sont représentés par ᾳ, ᾶ, ᾳ, ᾳ, qu'on ne trouve pas dans les inscriptions des premiers siècles. Je conviens que l'Α des plus anciennes monnoies de la ville de Caulonia, dans la grande Grèce, a presque la même forme : sur l'une de ces médailles, il y a, par exemple ΚΑVΛΟ, & sur une autre (avec l'Α renversé) ΚΑVΛΟ, dont le jambage qui dépasse par le haut fait la différence & lui donne un air moins ancien. Dans plusieurs

inſcriptions latines d'Herculanum, (car on n'en a pas trouvé de grecques en marbre) les caractères ſont d'une forme plus moderne; forme qui diffère de celle des caractères du temps des premiers empereurs, & particulièrement de ceux des deux grandes tables de marbre ſur leſquelles on lit les noms d'affranchis. Ces inſcriptions ne donnent pas une juſte idée du temps auquel elles ont été faites. Je crois néanmoins qu'elles ne ſont pas plus anciennes que ne l'indiquent les caractères; car l'endroit au pied du Véſuve n'a été détruit qu'après l'enfouiſſement d'Herculanum. Ce fait eſt prouvé par des monnoies poſtérieures, particulièrement par une médaille d'or d'Hadrien, qu'on a trouvée dans les ruines d'Herculanum, ainſi que par une autre inſcription que Fabretti a déjà fait connoître (*n.* 13. *p.* 280.), qui contient la deſcription des ſtatues tirées *ex abditis locis*, qu'on a fait ſervir à décorer les bains de l'empereur Sévère. Par ces *lieux cachés*, il ne faut entendre, ſelon moi, que les villes enſevelies d'Herculanum, de Reſina, de Stabia & de Pompeii. Cette table de marbre a été portée de Pouzoles à Portici.

« Si les *lettres grecques* du premier âge frappent tout d'un coup par leur figure, elles le font encore plus par la façon dont elles ſont penchées de côté, mais non pas de la manière qu'elles le furent plus de 600 ans après l'ère chrétienne. Les anges & même les triangles les caractériſent auſſi très-particulièrement: elles deviennent bientôt plus droites, & ſe partagent en rondes & carrées, quoique le plus ſouvent les mêmes monumens admettent & les unes & les autres. Les Σ ſans baſe, dont la pointe eſt dirigée Z en haut, marquent une antiquité très-reculée. Quelques auteurs veulent que l'Y ne ſoit pas des premiers temps; mais les plus anciens monumens que nous connoiſſons, & ceux qu'ils citent eux-mêmes, prouvent tout le contraire. Auſſi Spanheim ſoutient-il, d'après Ariſtote & pluſieurs autres auteurs, que l'Y étoit du nombre des *lettres* cadméennes. Cependant la place que l'Y tient dans l'alphabeth grec, ſemble nous annoncer qu'il y fut ajouté après coup, quoiqu'il fût emprunté du *vau* ou de l'*épiſémon* ϝαῦ; mais comme la prononciation des orientaux, des grecs & des occidentaux mêmes varioit ſur cette *lettre*, cela fut cauſe qu'ils en firent deux & même trois. L'F, qu'on prétend avoir été inventée par les éoliens, n'étoit que l'*épiſémon* ϝαῦ, dont ils firent un uſage ſingulier, en l'inſérant entre deux voyelles, pour en empêcher le concours. »

« Les *lettres* perlées, ponctuées & nouées, annoncent les règnes des ſucceſſeurs d'Alexandre. On ne laiſſe pourtant pas d'en rencontrer ſur les médailles & les anneaux grecs, fabriqués ſous les empereurs romains. Du temps des premiers Céſars, les *lettres* ſont remarquables par leur netteté, leur proportion; & la régularité de leurs traits; leur reſſemblance avec nos capitales ou majuſcules peut preſque ſuffire pour les diſtinguer. »

« Montfaucon doute ſi avant le premier ſiècle on fit jamais uſage de l'Є à deux traits. Sur un grand nombre d'inſcriptions antiques qu'il avoit examinées, jamais une ſeule *lettre* de cette ſorte ne s'étoit offerte à ſes yeux. On en a découvert depuis d'un âge qui remonte beaucoup au-deſſus de celui des médailles & des marbres, dont il avoit vu les caractères. Il eſt vrai que cet Є n'étoit pas encore ſi arrondi; mais il le fut au plus tard dès le temps d'Alexandre-le-Grand. »

« Parmi les monumens écrits depuis l'ère chrétienne, ceux où l'on obſerve en même-temps le Σ & l'Ω ainſi figurés, ſont communément les plus anciens, quoique ces deux caractères ſe trouvent encore quelquefois réunis juſqu'au Ve ſiècle, ſurtout en Orient. L'Є rond, le ⊏ ou *ſigma* carré, & l'ϖ, après avoir pris inſenſiblement le deſſus, devinrent ordinaires ſur les médailles & les marbres aux IVe & Ve ſiècles, même en Orient; car en Occident ils commencèrent à être à la mode dès les premiers temps des empereurs romains, lorſqu'on y faiſoit uſage des *lettres grecques*. Tous ces caractères eurent auſſi cours en Orient avant l'ère chrétienne. Montfaucon nous aſſure que les *lettres* A, E, Σ, Ω ne paroiſſent jamais ſous cette forme dans les manuſcrits; il ne faut les chercher que dans les inſcriptions, au moins du temps de l'empire romain. On y obſerve auſſi des I élevés au-deſſus de la ligne, des M, des N & des A approchans de nos *lettres* majuſcules en écriture courante. L'M, au reſte, eſt de toutes la plus fréquente: elle commença dès-lors à s'élargir & à s'arrondir par le milieu, même dans les inſcriptions. De là eſt venue ſans doute l'*μ* d'écriture courante, ſi elle n'étoit pas encore d'uſage. »

« Quelque ordinaires que ſoient les A, ſemblables à ceux des latins, dans les inſcriptions grecques, Montfaucon n'en avoit jamais vu dans les manuſcrits copiés par les grecs. Toujours, ſelon lui, ils prennent ou cette forme Δ, ou celle ci ⅄, & ſont faits à deux traits dans les manuſcrits antérieurs au commencement du Xe ſiècle; mais dans ceux qui y ſont poſtérieurs, ces lettres ſont formées d'un ſeul trait. Si jamais nous n'avons vu dans les manuſcrits grecs d'E parfaitement carrés, non plus que Montfaucon, le manuſcrit du roi, *n°.* 63, nous en offre au moins ſous cette forme E. Sur les médailles du IIIe ſiècle, on découvre, au jugement de cet habile antiquaire, des traces d'écriture courante; par exemple, ϗ pour *ou*. Mais à compter depuis Alexandre, ces caractères compoſés ſe rencontrent aſſez ſouvent. Du IXe ſiècle aux Xe & XIe, les grecs, ſur leurs monnoies, & dans des expreſſions pure-

ment grecques, firent usage des *lettres* latines b, F, L, m, n, R, S : ainsi parle Montfaucon. Mais la plupart de ces *lettres* sont incomparablement plus anciennes sur les médailles, sans y être pourtant ordinaires. »

« On croit communément que l'usage des accens & des esprits ne s'est introduit dans les manuscrits grecs qu'au VIe siècle, parce qu'on en trouve du VIe où ils ne paroissent pas. Leur origine est néanmoins, de l'aveu des savans, beaucoup plus antique ; & l'on ne pourroit rien conclure contre l'âge de manuscrits marqués d'accens, s'ils portoient des caractères d'un âge plus reculé : peut-être même auroit-on tort, sous ce seul prétexte, d'en rabaisser quelques-uns au-dessous des Ve ou VIe siècles. Cependant, comme au VIIe siècle l'usage des accens devint général, on ne peut se dispenser de fixer au moins à ce siècle les manuscrits qui en sont dépourvus. » (*Nouvelle Diplomatique.*) *Voyez* ÉCRITURE.

LETTRES gauloises. *Voyez* GAULOIS & ÉCRITURE.

LETTRES historiées.

« Les *lettres* initiales des livres, des chapitres & des *alinea* étoient d'abord d'un goût beaucoup plus simple qu'elles ne commencèrent à le paroître au VIIe siècle, & même sur la fin du VIe. Ces ornemens furent prodigués de plus en plus dans la suite. Moins un manuscrit affecte les *lettres historiées* à la tête des livres & des chapitres, moins il emploie de *lettres* initiales d'un plus grand volume que celles du texte aux *alinea*, plus on doit juger ce manuscrit ancien, s'il est écrit en onciale ou demi-onciale. Par exemple, les premières *lettres* des pseaumes du célèbre Pseautier qu'on croit avoir été à l'usage de S. Germain, évêque de Paris au VIe siècle, ne sont point supérieures à celles du texte. C'est encore une marque d'une belle antiquité lorsqu'on trouve la première *lettre* de chaque page, ou seulement la plupart des pages d'un manuscrit, commençant par une grande *lettre*, tandis qu'on n'en met que d'une taille ordinaire à la tête des livres & des *alinea* : tels sont les fragmens d'un Virgile, dont on a donné le modèle dans la nouvelle appendice de la Diplomatique de Mabillon ; tel est le manuscrit 960 de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés. »

« Il n'est peut-être point de caractère plus facile à saisir, ni plus propre à déterminer l'âge des manuscrits, que celui qui résulte de la forme & du génie de leurs *lettres historiées*, répondant à nos *lettres* grises. En général, leur rareté dans les manuscrits, où d'ailleurs on ne s'est point négligé sur l'élégance, est en proportion avec leur antiquité. Si ce caractère n'étoit démenti par aucun autre, on pourroit estimer du Ve siècle, ou du VIe au moins, tout manuscrit où l'on n'en découvriroit aucune. Du reste, on ne prétend pas fixer au dernier l'origine des *lettres historiées* : on ne sauroit même presque douter qu'elle ne soit bien plus ancienne. »

« En effet, le VIe siècle n'étoit pas un temps fort propre à faire éclore des nouveautés si recherchées. Ces *lettres* sont appellées *capitulaires*, parce qu'elles étoient placées au commencement des chapitres & des livres. »

« Les *lettres* en broderie commencent à relever les manuscrits du VIe siècle. Au VIIe, elles deviennent plus fréquentes, & rempliſſent quelquefois la première page d'un livre. »

« Aux *lettres* brodées, en France, succéda la mode des *lettres* en treillis ou à mailles. Leur massif commença d'abord par recevoir des chaînettes : bientôt elles se multiplièrent au point de produire des *lettres* tressées & entrelassées. Le règne de ce caractère désigne les VIIIe & IXe siècles. »

« Les arabesques parurent sur les *lettres historiées* dès le VIIIe siècle ; leur faveur s'accrut dans la suite ; leur crédit se soutint au moins jusqu'au XIIe siècle ; mais depuis le Xe siècle, ce fut avec un dépérissement sensible du côté du goût. »

« Les *lettres* blasonnées, ou pour ainsi dire en marqueterie, appartiennent à l'écriture lombardique. Elles sont extrêmement massives ; quelquefois même leur largeur excède leur hauteur. »

« Lorsque les *lettres* grises wisigothiques sont plus simples du côté des images, elles le paroissent aussi du côté des couleurs ; mais en général elles sont très-composées, sur-tout dans les livres d'église. Ce sont des *lettres* à figures d'hommes, ou de quelques parties de leurs membres. Elles représentent des animaux à quatre pieds, des oiseaux, des poissons, des serpens, des fleurs, des fleurons, des feuillages. Les VIIe & VIIIe siècles sont, à proprement parler, ceux des *lettres* composées d'un ou de plusieurs animaux à quatre pieds, d'un ou de plusieurs oiseaux, poissons, serpens, ou de différens assortimens de ces animaux entr'eux, ou même avec les hommes. Les uns & les autres formèrent originairement le corps des *lettres* ; mais dans le moyen âge, communément ils n'y parurent que comme des décorations, qui n'empêchèrent pas qu'on n'y figurât les *lettres* à l'ordinaire. »

« Les *lettres historiées* anglo-saxones se distinguent des autres, parce qu'elles aboutissent en têtes & en queues de serpens, parce qu'elles sont bordées de points, parce qu'elles paroissent dans leur massif garnies de perles, parce qu'elles portent sur un fond rouge, bleu, jaune, mi-partie

ou écartelé de ces couleurs. Ces *lettres* grises, terminées en tête ou en queue de serpens, de dragons, de monstres, ou les représentant dans leur massif, ont été moins imitées des autres nations que les précédentes. Le treillage & les entortillemens ont souvent lieu dans ces sortes de *lettres*. »

« Les *lettres* fleuronnées ou fleuries, constamment employées dans les manuscrits, ont passé de-là dans les imprimés. Leur variété presque infinie ouvroit sans doute un vaste champ à l'imagination des peintres de manuscrits; aussi se donnèrent-ils carrière en ce genre. Aux VIIIe & IXe siècles, ils diversifièrent prodigieusement leurs *lettres historiées*: souvent les couleurs les plus vives & les plus tranchantes y contrastèrent. Rien dans la nature dont ces *lettres* n'aient emprunté la forme; mais après l'avoir pour ainsi dire épuisée, à force de vouloir raffiner, les enlumineurs & les peintres tombèrent dans le ridicule & dans l'extravagant. Toutefois avant le XIIIe siècle ils s'en préservèrent en quelque sorte, si l'on compare les productions de leur imagination la plus égarée avec celle des siècles suivans. On ne vit plus alors ces *lettres* garnies que de têtes déplacées, avec des nés monstrueux, ou bien elles se chargèrent de lignes de diverses couleurs, en barbes, en gerbes, en chevelures bouclées par les extrémités; souvent leurs extensions postiches ne se bornèrent pas, soit à remonter au haut, soit à descendre au bas de la page, mais se replièrent encore le long des marges supérieures & inférieures: cependant le corps de la *lettre* proprement dite n'avoit ordinairement guère plus d'un pouce de diamètre. Les extensions chevelues affectoient des couleurs opposées à celle du fond de la *lettre*. Deux filets voisins soutenoient souvent leur alternative de couleur autant de fois qu'ils étoient répétés. Dans leurs intervalles, d'autres petites lignes, qui ne tenoient à rien, se trouvoient placées; souvent elles étoient en vis ou en volute. Quand les filigranes n'avoient pas lieu, les échappemens des *lettres*, presque en forme d'antennes, ne laissoient pas d'occuper autant ou plus de terrein, lors même qu'on leur donnoit pour fond des feuilles d'or. En un mot, tout ce qu'un goût dépravé peut produire de plus absurde, tout ce qu'un cerveau frénétique peut enfanter de chimères, fut presque l'unique apanage des *lettres historiées* des XIIIe, XIVe & XVe siècles. »

« Cependant c'est au XVe siècle qu'on commence un peu à se réconcilier avec la belle nature; on en découvre même quelques foibles préludes dès le XIVe. Ces filigranes & ces échappemens de *lettres historiées* donnèrent lieu à des vignettes, à des rinceaux, où l'on vit naître des fleurs & des fruits. Les enlumineurs s'exercèrent d'abord beaucoup sur les fraises, & c'est peut-être en quoi ils réussissoient le mieux. Leurs dessins au reste étoient des pièces mal assorties. S'ils s'avisoient d'orner les manuscrits de portraits, leurs personnages étoient roides & sans vie; mais peu-à-peu leurs mignatures devinrent plus douces, plus finies & plus naturelles: les vignettes & les peintures furent détachées des *lettres*. Les portraits devenus un peu plus animés, sur la fin du XVe & le commencement du XVIe siècle, ne servirent plus que d'ornemens isolés; & les vignettes, de cadres & de bordures. Les rinceaux de feuillages y paroissoient souvent sur un fond d'argent; & les fleurs sur un fond d'or. Des oiseaux, des dragons, des reptiles &c. faisoient quelquefois un effet assez gracieux dans ces cadres & ces bordures; quoique la nature n'y fût pas encore tout-à-fait copiée dans sa beauté. Les *lettres* initiales étoient souvent elles-mêmes décorées de plantes, garnies de feuilles, de fleurs & de fruits. » (*Nouvelle diplomatique.*)

LETTRES sur des galets, c'est-à-dire sur des pierres roulées par les eaux des fleuves ou des torrens. Ces galets sont ordinairement de 4 à 5 pouces de longueur, 2 ou 3 de largeur & 1 ou 2 d'épaisseur. Les *lettres* sont de relief. Ces pierres sont ordinairement calcaires. En voici une description: on a trouvé, disoit-on, près de S. Maixent-en-Poitou, une de ces pierres sur laquelle étoit sculpté en relief un trophée d'armes avec cette inscription: VIEN. TI. C. II. S. P. Q. R. Le possesseur de ce petit monument le croyoit antique, & en préparoit une savante explication. J'examinai la nature de ce galet, & le trouvant calcaire, je reconnus la supercherie.

Voici la manière dont on s'y prend pour en fabriquer de semblables. On couvre le galet d'un fort enduit de cire jaune ordinaire; sur lequel on trace les *lettres* ou figures désirées. Puis on enlève la cire de toutes les parties qui ne doivent pas concourir à ces *lettres*. On plonge ensuite le galet dans un acide; & on l'y laisse assez de temps pour que l'acide dissolve & ronge les parties nues du galet. On découvre enfin les parties chargées de cire, & elles se trouvent de relief sur le reste de la pierre. Toute cette manipulation dépend, comme le savent les chymistes, de la propriété qu'ont les acides de ronger & de dissoudre les pierres calcaires.

LETTRES missives. Les *lettres* des grecs & des romains avoient, comme les nôtres, leurs formules: voici celles que les grecs mettoient au commencement de leurs missives.

Philippe, roi de Macédoine, à tout Magistrat, *Salut*; & pour indiquer le terme grec, χαίρειν. Les mots χαίρειν, ευπραττειν, ὑγιαίνειν, dont ils se servoient & qui signifioient *joie*, *prospérité*, *santé*, étoient des espèces de formules

affectées au ſtyle épiſtolaire, & particuliérement à la décoration du frontiſpice de chaque *lettre*.

Ces ſortes de formules ne ſignifioient pas plus en elles-mêmes que ſignifient celles de nos *lettres* modernes; c'étoit de vains complimens d'étiquette. Lorſqu'on écrivoit à quelqu'un, on lui ſouhaitoit, au moins en apparence la *ſanté*, par ὑγιαινειν, la proſpérité par ευπρατ]ειν, la joie & la ſatisfaction par χαίρειν.

Comme on mettoit à la tête des *lettres*, χαιρειν, ευπρατ]ειν, ὑγιαινειν, on mettoit à la fin, ερρωσο, ευτυχε; & quand on adreſſoit ſa *lettre* à pluſieurs, ερρωδε, ευτυχετε, *portez-vous bien*, *ſoyez heureux*, ce qui équivaloit (mais plus ſenſément) à notre formule, *votre très-humble ſerviteur*.

S'il s'agiſſoit de donner des exemples de leurs *lettres*, je vous citerois d'abord celle de Philippe à Ariſtote, au ſujet de la naiſſance d'Alexandre.

» Vous ſavez que j'ai un fils; je rends graces aux dieux, non pas tant de me l'avoir donné, que de me l'avoir donné du vivant d'Ariſtote. J'ai lieu de me promettre que vous me formerez en lui un ſucceſſeur digne de vous, & un roi digne de la Macédoine. Ariſtote ne remplit pas mal les eſpérances de Philippe. Voici la *lettre* que ſon éleve devenu maître du monde lui écrivit ſur les débris du trône de Cyrus.

« J'apprends que tu publies tes écrits acromatiques. Quelles ſupériorité me reſte-t-il maintenant ſur les autres hommes? Les hautes ſciences que tu m'a enſeignées, vont devenir communes, & tu n'ignores pas cependant que j'aime encore mieux ſurpaſſer les hommes par la ſcience des choſes ſublimes que par la puiſſance. Adieu ».

Les romains ne firent qu'imiter les formules des grecs dans leurs *lettres*. Elles finiſſoient de même par le mot *vale*, *portez-vous bien*, elles commençoient ſemblablement par le nom de celui qui les écrivoit, & par celui de la perſonne à qui elles étoient adreſſées. On obſervoit ſeulement lorſqu'on écrivoit à une perſonne d'un rang ſupérieur, comme à un conſul ou à un empéreur, de mettre d'abord le nom du conſul ou de l'empereur.

Quand un conſul on un empereur écrivoit, il mettoit toujours ſon nom avant celui de la perſonne à qui il écrivoit. Les *lettres* des empereurs, pour les affaires d'importance, étoient cachetées d'un double cachet.

Les ſucceſſeurs d'Auguſte ne ſe contentèrent pas de ſouffrir qu'on leur donnât le titre de ſeigneurs, dans les *lettres* qu'on leur adreſſoit, mais ils ſouffrirent qu'on joignît à leur nom les épithètes magnifiques de très-grand, très-auguſte, très-debonnaire, invincible & ſacré. Dans le corps de la *lettre*, on employoit les termes de votre clémence, votre piété, & autres ſemblables. Par cette introduction de formules inouies juſqu'alors, il arriva que le ton noble épiſtolaire des Romains, ſous la république, ne reconnut plus ſous les empereurs d'autre ſtyle, que celui de la baſſeſſe, & de la flatterie.

LETTRES numérales. C'eſt ainſi qu'on appelloit les *lettres* dont les Romains ſe ſervoient pour leurs chiffres, & que nous avons priſes d'eux. Ces *lettres numérales* ſont, C. D. I. L. M. V. X. Toutes ces *lettres numérales* des romains ſe trouvent formées ſi vous faites un cercle & le diviſez par deux lignes, une traverſale, & l'autre perpendiculaire, qui viennent à ſe croiſer en droiture par le centre.

Obſervez pour entendre cet article que l'M dont il s'agit ici, étoit une M onciale formée ainſi CIↃ; mais dont les parties courbes touchoient immédiatement la partie droite. Si donc à cette M onciale vous ajoutez une ligne horizontale, paſſant par le centre, vous trouverez par ſa décompoſition toutes les *lettres* numérales ci-deſſus marquées. Le C. le D. ou IↃ, le I, l'CIↃ ou M ne ſouffrent aucune difficulté. Il n'y en a d'apparente que pour l'L, l'V & l'X: mais elle s'évanouit, ſi l'on conſidére que l'L, l'V, ſont formées par un quart de l'interſection des lignes perpendiculaires & horizontales, plus ou moins ouvertes; & l'X par l'interſection entière des deux lignes, ou par la réunion des pointes de deux V. *Voyez pour rendre cet article complet chaque* LETTRE *en particulier, mais ſur-tout le* D *& l'*E.

LETTRES dominicales. *Voyez* CALENDRIER lunaire, & CONCURRENS.

LETTRES de Bellérophon. *Voyez* BELLÉROPHON.

LETTRES Epheſiennes, & LETTRES de Milet, étoient des mots barbares, ou bizarrement aſſemblés auxquels les grecs du temps d'Apulée attribuoient des vertus magiques.

LETTRES dans le champ des Médailles. *Voy.* EPOQUES & ERE.

LEVAIN. *Voy.* PAIN des anciens, & MILLET.

LEVANA. La déeſſe *Lévane* préſidoit à l'action de celui qui levoit un enfant de terre: car quand un enfant étoit né, la ſage femme le mettoit à terre, & il falloit que le père, ou quelqu'un de ſa part, le levât de terre, & le prît dans ſon ſein, ſans quoi il paſſoit pour

illégitime. S. Augustin (L. IV. de la cité de Dieu) dit que Lévane n'étoit point une déesse particulière; qu'au sentiment des payens, c'étoit Jupiter à qui l'on donnoit divers noms selon les offices différens qu'il avoit; qu'il ouvre la bouche aux petits enfans & qu'on le nomme le Dieu *Vatican*, qu'il les lève de terre, & qu'il est la déesse *Lévane*. Vossius (*de Idol. L. II, c. 26.* à la fin) prétend que *Lévane* est la même que Jlithie, ou Lucine; qui est la même que la Lune; & que le nom *Lévana* vient de l'hébreu, *Lebana*, qui signifie la Lune.

LEUCACHATE, *s. f. hist. nat.* Les anciens donnoient ce nom à une espèce d'agate, qui suivant cette dénomination devoit être blanche, ou du moins dans laquelle on remarquoit des taches ou des veines blanches.

LEUCADE. Le lieu d'Acarnanie le plus célèbre par le culte d'Apollon est l'isle de *Leucade*. Quelques-uns font venir son nom de Leucas Zacynthien, l'un des compagnons d'Ulysse, & ils prétendent que ce fut lui qui bâtit le temple d'Apollon.-*Leucadien* (*Servius in Æn. III.*) D'autres ont avancé que le mont *Leucate* devoit son nom à l'aventure d'un jeune enfant nommé *Leucatée* qui s'étoit élancé du haut de cette montagne dans la mer pour se dérober aux poursuites d'Apollon. Le promontoire de cette Isle étoit terminé par une pointe qui s'avançoit au-dessus de la mer, & qui se perdoit dans les nues. Elle étoit si haute qu'elle étoit toujours environnée de brouillards dans les jours mêmes les plus sereins. C'étoit précisément sur cette hauteur qu'étoit bâti le temple d'Apollon. (*Strab. lib. x. p.* 453.) Et comme on l'appercevoit de loin, ceux qui naviguoient dans la mer ionienne ne manquoient jamais de le reconnoître pour s'assurer de leur route: (*Æneid. III. V.* 274.)

Mox & Leucatæ nimbosa cacuminæ montis
Et formidatus nautis aperitur Apollo.

L'origine du culte d'Apollon en ce lieu étoit fondée (*Ptolem. Hephæst. ibid.*) sur l'opinion où l'on étoit que ce Dieu avoit découvert dans la roche *Leucadienne* une propriété particulière pour guérir les amans malheureux, & qu'il avoit indiqué lui-même le saut qu'il falloit faire du haut de cette roche dans la mer, comme une recette infaillible contre l'amour.

Il falloit suivant une ancienne coutume, que tous les ans, au jour de la fête du Dieu de *Leucade* l'on précipitât du haut de cette montagne quelque criminel condamné à mort; c'étoit un sacrifice expiatoire, que les leucadiens offroient à Appollon pour détourner les fléaux qui pouvoient les menacer. Il est vrai qu'en même temps on attachoit au coupable des aîles d'oiseaux, & même des oiseaux vivans, pour le soutenir en l'air & rendre sa chûte moins rude. On rangeoit au bas du précipice, de petites chaloupes pour tirer promptement le criminel hors de la mer. Si on pouvoit ensuite le rappeller à la vie, on le banissoit à perpétuité, & on le conduisoit hors du pays.

Voilà ce qu'on faisoit par l'autorité publique & pour le bien de la patrie: mais il y eut des particuliers qui de leur propre mouvement, & dans l'espérance de guérir des fureurs de l'amour, se précipitèrent eux-mêmes du haut de cette roche. Delà vient que le promontoire fut appellé le *saut des amoureux*, *ἅγμα τῶν ἐραστῶν*, *saltus quo finiri amores creditum est.*

On ne manque pas d'exemple d'amans malheureux, qui dans le désespoir d'aimer sans être aimés, n'ont envisagé que la mort pour se délivrer de leurs peines, & ont pris les chemins les plus courts pour se la procurer. L'exécution de si noirs projets n'écoute ni réflexion ni raisonnement. Il n'en est pas de même du saut de *Leucade*, qui consistoit à se précipiter du haut de cette montagne dans la mer, pour obtenir la guérison des tourmens de l'amour.

Ce saut étoit regardé comme un remède souverain, auquel on recouroit sans renoncer au plaisir & à l'espérance de vivre. On se rendoit de sang froid à *Leucade*, des pays les plus éloignés; on se disposoit par des sacrifices & par des offrandes, à cette épreuve; on s'y engageoit par un acte de religion, & par une invocation à Apollon, qui faisoit partie du vœu même; enfin, on étoit persuadé qu'avec l'assistance du dieu dont on imploroit la protection avant que d'entreprendre ce redoutable saut, & par l'attention des personnes placées au bas du précipice, pour en recevoir tous les secours possibles à l'instant de la chûte, on recouvroit en cessant d'aimer, la tranquillité qu'on avoit perdue.

Cette étrange recette fut accréditée par la conduite de Jupiter, qui n'avoit trouvé, disoit on, d'autre remède dans sa passion pour Junonque de descendre du ciel, & de s'asseoir sur la roche *Leucadienne*. Venus elle-même, ajoutoient les poëtes, éprouvant après la mort de son cher Adonis, que les feux dont elle brûloit, devenoient chaque jour encore plus insuportables, recourut à la science d'Apollon, comme au dieu de la médecine, pour obtenir du soulagement à ses maux; il fut touché de son triste état, lui promit sa guérison, & la mena généreusement sur le promontoire de *Leucade*, d'où il lui conseilla de se jetter dans la mer. Elle

obéit, & fut toute surprise au sortir de l'onde, de se trouver heureuse & tranquille.

On ignore cependant quel mortel osa le premier suivre l'exemple des dieux. Sapho nous assure dans la lettre où l'aimable Ovide lui servoit de sécrétaire, que ce fut Deucalion, trop sensible aux charmes de l'indifférente Pyrrha. L'histoire parle de deux poëtes qui l'imitèrent; l'un nommé Nicostrate, fit le saut sans aucun accident, & fut guéri de sa passion pour la cruelle Tettigigée; l'autre, appellé *Charinus*, se cassa la cuisse, & mourut quelques heures après.

Nous ne savons pas mieux si ce fut la fille de Ptéréla, éperdument amoureuse de Céphale, ou Calycé, atteinte du même mal pour un jeune homme qui s'appelloit *Evathlus*, ou l'infortunée Sapho, qui tenta la première le terrible saut de *Leucade*, pour se délivrer des cruels tourmens dont Phaon étoit la cause; mais nous savons que toutes périrent victimes de leur aveugle confiance dans le remède des prêtres d'Apollon.

On doit être cependant moins étonné des égaremens où l'amour jetta les trois femmes que nous venons de nommer, que de ceux où tomba depuis une illustre héroine, qui ayant partagé sa vie entre les soins d'un état, & les pénibles exercices de la guerre, ne put avec de pareilles armes, garantir son cœur des excès d'une folle passion, je veux parler d'Artemise, fille de Lygdamis, & reine de Carie.

Cette Princesse dont on vante l'élévation des sentimens, la grandeur de courage, & les ressources de l'esprit dans les plus grands dangers, sécha d'amour pour un jeune homme de la ville d'Abydos, nommé *Dardanus*. Les prières & les promesses furent vainement employées; Dardanus ne voulut rien écouter: Artémise guidée par la rage & le désespoir, entra dans sa chambre, & lui creva les yeux; bientôt une action si barbare lui fit horreur à elle-même, & pour lors ses feux se rallumèrent avec plus de violence que jamais: accablée de tant de malheurs, elle crut ne pouvoir trouver de ressource que dans le remède d'Apollon *Leucadien*; mais ce remède trancha le fil de ses jours, & elle fut enterrée dans l'isle *Leucadie*.

Il paroît par les exemples tirés des annales historiques, que le saut du promontoire a été fatal à toutes les femmes qui s'y sont exposées, & qu'il n'y eut qu'un petit nombre d'hommes vigoureux qui le soutinrent heureusement.

Il est même très-vraisemblable que sans les liens d'un vœu redoutable contracté par les amans sur les autels d'Apollon, avant que de subir l'épreuve du saut; tous auroient changé de résolution à la vue du précipice; puisqu'il y en eut qui malgré cet engagement solemnel, firent céder dans ces moments d'effroi, le respect pour les dieux, à la crainte plus forte d'une mort presqu'assurée; témoin ce Lacédémonien qui s'étant avancé au bord du précipice, retourna sur ses pas, & répondit à ceux qui lui réprochoient son irréligion. » J'ignorois que mon vœu avoit besoin d'un autre vœu bien plus fort, pour m'engager à me précipiter. »

Enfin, les hommes éclairés par l'expérience; ne songèrent plus à risquer une si rude épreuve, que les femmes avoient depuis long-temps pour toujours abandonnée: alors les ministres du temple d'Apollon, ne trouvant aucun moyen de remettre en crédit leur remède contre l'amour, établirent, selon les apparences, qu'on pourroit se racheter du saut, en jettant une somme d'argent dans la mer, de l'endroit où l'on se précipitoit auparavant. Du moins cette conjecture est fondée sur ce qu'un historien rapporte, qu'on tira de la mer, dans un filet, une cassette pleine d'or, avec un jeune homme nommé *Nérée*, dont on sauva la vie. (*D. J.*)

LEUCADE, dans l'Acarnanie. ΛΕΥΚΑΔΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

C. en argent.

O. en or.

RR. en bronze.

Leur type ordinaire est:

Pégase volant. — Une massue.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque, en l'honneur de Commode.

LEUCADIUS, surnom d'Apollon, à cause d'un temple qu'il avoit dans l'isle de Leucade sur la côte d'Egypte.

LEUCANIE. On ne connoît cette divinité que par l'inscription suivante, rapportée dans Cruter, page 1074, n°. 8.

DEAE LEUCANIAE
SEX AURELIUS BACCHI
LUS. VOT. SOLV.

LEUCAS, en Syrie. ΛΕΥΚΑΔΙΩΝ.

Ses médailles autonomes sont:

RRR. en bronze..... *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

La fabrique syrienne les fait distinguer des médailles de l'autre Leucade.

Cette

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur de Gordien-Pie, de Macrin, de Fauſtine jeune, de Claude, d'Hadrien.

LEUCÉ, iſle du Pont-Euxin, dont les anciens ont fait une eſpèce de champs eliſées, où habitoient les ames de pluſieurs héros. » Il y a ſur le Pont-Euxin, dit Pauſanias, vers l'embouchure de l'Iſter, (le Danube) une iſle conſacrée à Achille, qui s'appelle *Leucé* : cette iſle a quelques vingt ſtades de circuit. elle eſt toute couverte de forêts, qui abondent en bêres fauves & de toute eſpèce. Achille y a un temple & une ſtatue. On dit que Leonyme de Crotone eſt le premier qui ait abordé en ce lieu. En effet la guerre s'étant allumée entre les crotoniates & les locriens d'Italie, ceux-ci à cauſe de leur ancienne affinité avec les oponciens, invoquèrent Ajax fils d'Oilée. Léonyme qui commandoit les crotoniates, attaqua les ennemis & donna d'abord ſur un gros que l'on ſuppoſoit être commandé par Ajax; mais il reçut une grande bleſſure dans l'eſtomac, ce qui l'obligea à ſe retirer du combat; dans la ſuite, comme ſa plaie lui faiſoit beaucoup de douleur, il alla conſulter l'oracle de Delphes. La Pythie lui dit d'aller dans l'iſle de *Leucé*, que là il trouveroit Ajax qui le guériroit. Il y alla en effet & fut guéri. Les crotoniates diſent qu'à ſon retour il aſſura qu'il avoit vu dans cette iſle Achille, les deux Ajax & avec eux Patrocle & Antiloque; qu'Helène étoit mariée à Achille, & que cette princeſſe lui avoit recommandé qu'auſſitôt qu'il ſeroit arrivé à Himera, il avertit Stéſichore, qui n'avoit perdu la vue que par un effet de ſa colère & de ſa vengeance; avis dont le poëte profita ſi bien que peu de temps après il chanta la palinodie ». Il faut remarquer que Pauſanias commence ſon récit par ces mots : ». Il faut que je rapporte un conte que font les crotoniates, ſur Hélène. Voyez *Achillea*.

LEUCIPPE, fille de Theſtor. *Voyez* Thestor.

LEUCIPPIDES, Phœbé & Hilaire, fille de Leucippus. *V.* Castor, Hilaire.

LEUCIPPUS étoit fils de Gorgophone & de Perierès, fils d'Eole. *Leucippus* fut père de Phœbé & d'Hilaire, qui furent enlevées par Caſtor & Pol'ux leurs couſins germains; Tyndare étant frère utérin de Leucippus. *Voyez* Gorgophone, Hilaire.

Leucippus, fils d'Œnomaüs roi de Piſe, au rapport de Pauſanias, devint paſſionnément amoureux de Daphné, mais il comprit que s'il la demandoit ouvertement en mariage il s'expoſeroit à un refus, parce qu'elle avoit une averſion générale pour tous les hommes. Voici le ſtratagême dont il s'aviſa; il laiſſa croître ſes cheveux, pour en faire diſoit-il, un ſacrifice, au fleuve Alphée. Après les avoir noués à la manière des jeunes filles; il prit un habit de femme, & alla voir Daphné : il ſe préſenta à elle ſous le nom de la fille d'Œnomaüs, & lui témoigna avoir grande envie de faire une partie de chaſſe avec elle. Daphné fut trompée à l'habit, & *Leucippe* paſſa pour une fille. Comme d'ailleurs ſa naiſſance & ſon adreſſe lui donnoient un grand avantage ſur toutes les compagnes de Daphné, & qu'il n'oublioit rien pour lui plaire, il gagna bientôt ſes bonnes graces. Ceux qui mêlent les amours d'Apollon avec cette aventure, continue l'hiſtorien, ajoutent que le dieu, piqué de voir *Leucippe* plus heureux que lui, inſpira à Daphné & à ſes compagnes, l'envie de ſe baigner dans le Ladon; que *Leucippe* fut contraint de quitter ſes habits comme les autres, & qu'ayant été reconnu pour ce qu'il étoit, il fut tué à coups de flêches ou de poignard. Cette hiſtoire peut être vraie dans toutes ſes circonſtances, ſi on en ôte l'inrervention d'Apollon; car il eſt sûr que *Leucippus* périr dans ſa jeuneſſe par quelqu'aventure tragique. *Voyez* Daphné.

LEUCO, divinité des platéens. Au temps de la guerre de Perſe, la Pithie ordonna aux Grecs d'honorer *Leuco* comme un Dieu, & les platéens furent les plus empreſſés à obéir à l'oracle. (*Voſſius, de Idololatr.* 1. 13.)

LEUCOCHRYSOS, nom par lequel Pline & les anciens ſemblent avoir déſigné l'hyacinthe d'un jaune clair.

LEUCOGRAPHIS, *Maracus, Galaxia*, terre à foulon, formant lait ou bouillie avec l'eau. Dioſcoride (*5.* 152.) en vante les propriétés médicales.

LEUCOLITHE, nom par lequel les auteurs grecs déſignent une eſpèce de Pyrite blanche qu'ils calcinoient & qu'ils regardoient comme un remède efficace contre les maux d'yeux.

LEUCOMA, régiſtre public de la ville d'Athènes, dans lequel on écrivoit le nom de tous les citoyens, d'abord qu'ils avoient atteint l'âge preſcrit, pour être admis à l'héritage paternel, cet âge étoit celui de vingt-ans (*Potter Archæol. græc. lib.* 1. *cap. XII, tom.* 1. *p.* 79.)

LEUCON, fils d'Athamas. *Voyez* Andreus.

LEUCONICUM, mot mis mal-à-propos pour *Lingonicum*. *Voyez* ce dernier.

LEUCONOÉ. *Voyez* MINÉIDES.

LEUCONOTUS, λευκόνοτος, nom d'un vent chez les anciens. Nous pouvons le nommer en françois, le *vent du midi*; car Végece le place au point que nous appellons le *Sud-Sud-Eſt*, à vingt-deux degrés & demi du Sud. Les Grecs l'ont nommé λεύκος, & les latins *albus*, parce qu'il eſt ordinairement ſerein en Italie comme en Grèce. (*D. J.*)

LEUCOPHAEUS color, gris, mélange de blanc & de noir.

LEUCOPHRYNE, ſurnom que les magnéſiens donnoient à Diane, & qui eſt pris, ſoit de *Leucophrys*, ville d'Aſie en Phrygie, ſur les bords du Méandre, ſelon Xénophon, ſoit de *Leucophois*, ancien nom de l'île de Ténédos, où Diane avoit un temple célèbre. Ce fut ſur le modèle de ce dernier temple que les magnéſiens conſacrèrent à cette divinité celui qu'ils élevèrent en ſon honneur, avec une ſtatue qui la repréſentoit à pluſieurs mamelles, & couronnée par deux victoires.

LEUCOPHTALMUS, eſpèce d'onyx dans laquelle on trouvoit la reſſemblance d'un œil humain, entouré d'un cercle blanc.

LEUCOPHYLE, en grec λεύκοφιλος, plante fabuleuſe qui venoit dans le Phaſe, rivière de la Colchide. Plutarque en parle dans ſon *Traité des Fleuves*. Les anciens lui attribuoient une vertu admirable, celle d'empêcher les femmes de tomber dans l'adultère; mais on ne trouvoit cette plante qu'au point du jour, vers le commencement du printemps, lorſqu'on célébroit les myſtères d'Hécate; & alors il la falloit cueillir avec de certaines précautions. Les maris jaloux, après l'avoir cueillie, la jettoient autour de leur lit, afin de le conſerver à l'abri de toute tache. C'eſt ce que Plutarque dit élégamment en grec, & que Pontus de Tyard traduit ainſi dans ſon vieux gaulois:

Car quiconque au printemps en ſon lit cachera
Cette plante cueillie en Phaſis, trouvera
Que jamais ſa Vénus ne ſera dérobée.

Un uſage pareil ſe pratiquoit chez les athéniens durant la fête des Theſmophories; mais l'herbe du Phaſis avoit des propriétés bien plus étendues que l'*agnus caſtus* des athéniens, puiſque ſa vertu ne ſe bornoit pas à la durée d'une fête, & qu'elle calmoit pour toujours l'inquiétude des maris jaloux. (*D. J.*)

LEUCOSIE, une des ſyrènes, donna ſon nom à une île de la mer Thyrrénienne, ſur la côte occidentale d'Italie, où elle fut rejettée, dit Strabon, lorſque, ſelon la fable, elles ſe précipitèrent dans la mer. *Voyez* SYRÈNES.

LEUCOSTICOS. Pline donne ce nom à une eſpèce de porphyre, parce qu'il eſt rempli de taches blanches, formées par le feld-ſpath ou ſpath étincelant.

LEUCOTHOÉ, c'eſt la même qu'Ino, nourrice de Bacchus, à qui les dieux donnèrent ce nom après qu'elle eut été admiſe au nombre des divinités marines. Elle avoit un autel dans le temple de Neptune à Corinthe: elle fut auſſi honorée à Rome, dans un temple où les dames romaines alloient offrir leurs vœux pour les enfans de leurs frères, n'oſant pas prier la déeſſe pour les leurs, parce qu'elles avoient été trop malheureuſes en enfans. Il n'étoit pas permis aux femmes eſclaves d'entrer dans ce temple; & on les battoit impitoyablement, juſqu'à les faire mourir ſous le bâton, ſi on les y trouvoit. *Voyez* MATUTA. C'eſt ſous ce nom que le dictateur Furius Camillus, après la priſe de Veïes, établit un culte public à *Leucothoé*.

On ſait la ſage réponſe que fit le philoſophe Xénophon aux éléates, qui lui demandoient s'ils feroient bien de continuer d'offrir à *Leucothoé* leurs ſacrifices, accompagnés de pleurs & de lamentations: il leur répondit que s'ils la tenoient pour déeſſe, il étoit inutile de la tant pleurer; & que s'ils croyoient qu'elle eût été du nombre des mortelles, ils ſe pouvoient paſſer de lui ſacrifier. (*D. J.*)

« Le plus ancien, dit Winckelman (*Hiſt. de l'Art, liv. 3. c. 2.*), non-ſeulement des bas-reliefs étruſques, mais encore de tous les ouvrages de demi-boſſe qui ſont à Rome, ſe voit à la Villa Albani, & ſe trouve gravé dans mes Monumens de l'antiquité (*Monum. ant. inedit. n°. 56.*). Cet ouvrage, compoſé de cinq figures, repréſente la déeſſe *Leucothoé*, nommée *Ino* avant ſa déification. Elle étoit une des trois filles de Cadmus & d'Harmonie, & femme d'Athamas, roi de Thèbes. Ses deux ſœurs étoient Agape & Semelé; celle-ci, comme on ſait, fut aimée de Jupiter, & eut de lui Bacchus. Ino, après la mort funeſte de Semelé, prit ſoin du petit Bacchus, étant ſa tante maternelle. Sur notre monument, Ino tient l'enfant debout ſur ſes genoux; comme elle eſt aſſiſe dans un fauteuil, il ſe pourroit bien que l'épithète εὐθρόνος, de *bien aſſiſe*, que Pindare donne à ces filles de Cadmus, fît alluſion à ce fauteuil. Au deſſus du front, elle porte une eſpèce

de diadême qui a la forme d'une fronde ; c'eſt-à-dire, ſur le devant de la tête, on voit un ruban large de trois doigts attaché autour des cheveux des deux côtés, au moyen de deux bandes moins larges ; ce qui fait qu'Ariſtophane explique le mot φενδόνη par une eſpèce d'ornement de tête ou de diadême. Ses cheveux ſont arrangés en anneaux crêpés au-deſſus du front & ſur les tempes, & deſcendent tout droit ſur les épaules & ſur le dos. Vis-à-vis d'Ino ſont placées trois nymphes qui ont pris ſoin du petit Bacchus, & qui ſont de différente grandeur ; celle qui eſt ſur le devant, & qui eſt la plus grande, tient l'enfant par la liſière. Les têtes des cinq figures de ce morceau ont beaucoup de reſſemblance avec les formes égyptiennes, tant par des yeux tirés en haut & applatis, que par une bouche dont la direction eſt ſemblable à celle des yeux. Leur draperie eſt diſpoſée en plis droits & parallèles, indiqués ſeulement par des inciſions, de manière que deux lignes s'approchent toujours l'une de l'autre. »

On voit encore à la Villa Albani une belle ſtatue de *Leucothoé*, dont le manteau eſt attaché ſur l'épaule par un bouton.

LEUCOTHOÉ, fille d'Orchame, ſeptième roi de Perſe depuis Bélus, & d'Eurinome, la plus belle perſonne de l'Arabie. Apollon, charmé de ſa beauté, prit la figure de ſa mère, & ſous ce déguiſement, eut un accès facile auprès de ſon amante. Orchame ayant été averti de ſon crime par Clytie, que la jalouſie pour une rivale avoit portée à cette baſſe vengeance, le roi, dis-je, tranſporté de fureur, ordonna que *Leucothoé* fût enterrée toute vive, & que l'on jettât ſur ſon corps un monceau de ſable. Apollon n'ayant pu la ſauver, parce que le Deſtin s'y oppoſoit, arroſa de nectar ſon corps & la terre qui l'environnoit ; auſſi-tôt l'on en vit ſortir l'arbre qui porte l'encens. *Voyez* CLYTIE.

LÉVE, déeſſe honorée dans le Brabant, à Léewe ou Leuwe. Valois conjecture que ce lieu fut appellé *Levæfanum*, parce qu'il y avoit un temple de la déeſſe Leva. (*Not. Gal. p.* 265.)

LEVÉE des troupes. *Voyez* le Dictionnaire de l'Art militaire.

LEVER (ſe). Voyez *ASSURGERE.*

LEUGAIRE (colonne), colonne itinéraire des romains, découverte dans les Gaules, où les diſtances ſont marquées par le mot *leuga.*

Tout le monde ſait l'uſage où les romains étoient de placer de mille en mille pas, le long de leurs routes, des colonnes de pierres, ſur leſquelles ils marquoient la diſtance des différens lieux à la ville où chaque route commençoit.

Mais 1°. les colonnes itinéraires découvertes dans les Gaules & dans le voiſinage au-delà du Rhin ont une ſingularité qu'on ne voit point ſur celles d'aucun autre pays ; c'eſt que les diſtances y ſont quelquefois marquées par le nombre des lieues, *leugis*, & non par celui des milles.

2°. Ces ſortes de colonnes ne ſe rencontrent que dans la partie des Gaules nommée par les romains *comata* ou *chevelue*, & dont Céſar fit la conquête ; dans tout le reſte, on ne voit que des colonnes milliaires.

3°. Quelquefois, dans le même canton & ſous le même empereur, la diſtance d'une ſtation à l'autre étoit exprimée à la romaine & à la gauloiſe, c'eſt à-dire, en milles ou en lieues, non pas à-la-fois ſur une même colonne, mais ſur des colonnes différentes.

4°. Le mot *leuga* ou *leonga* eſt originairement gaulois ; il vient du mot celtique *longe* ou *leak*, une pierre ; d'où l'on doit inférer que l'uſage de diviſer les chemins en lieues, & de marquer chaque diviſion par une pierre, étoit vraiſemblablement connu des gaulois avant que les romains les euſſent ſoumis à leur empire. (*D. J.*)

LEVITONARIUM eſt colobium ſine manicis, quali monachi Ægyptii utuntur, dit Iſidore (19. 21.). C'étoit une tunique ſans manches, c'eſt-à-dire, ſans manches ajoutées au corps de la tunique, mais avec des prolongemens des parties correſpondantes aux épaules, capables de couvrir le haut du bras juſqu'à quatre à cinq pouces au-deſſus du coude. Cette explication, fondée ſur les marbres, explique les prétendues manches du *colobium* de Caſſien (2. 5.).

LÈVRES, (*Sculpture.*) *Voyez* BOUCHE.

LEVURE de bierre. *Voyez* PAIN des anciens.

LEXIARQUE, Λεξιάρχος, officier ou magiſtrat d'Athènes employé principalement à tenir regiſtre de l'âge & des qualités de l'eſprit & du cœur de tous les citoyens qui pouvoient avoir droit de ſuffrage dans les aſſemblées.

Potter, dans ſes *Archæol. grecques, lib. I. cap. xvj*, dit que les *lexiarques* étoient au nombre de de ſix en chef, aſſiſtés de trente autres perſonnes ſous leurs ordres.

Ils enregiſtroient tous les citoyens capables de voter dans une des quatre tribus de la république. On tiroit enſuite de chacune de ces tribus un certain nombre de ſujets pour former les prytanes de l'année, & travailler dans les différens bureaux où on les diſtribuoit, ſelon les matières, dont la diſcuſſion leur étoit renvoyée.

Comme l'on ne recevoit point dans l'aſſemblée

les citoyens qui, par défaut d'âge, n'étoient pas encore enregistrés, auſſi forçoit-on les autres de s'y trouver, & même à une certaine heure fixe.

Les *lexiarques* en ſous-ordre, avec une corde fraîchement teinte d'écarlate, qu'ils tenoient tendue, les pouſſoient vers le lieu de l'aſſemblée; & quiconque paroiſſoit avec quelque tache de cette teinture, portoit, pour ainſi dire, des livrées de pareſſe, qu'il payoit d'une amende; au lieu que l'on récompenſoit de trois oboles l'exactitude & la diligence.

Tous les citoyens écrits dans le regiſtre dont les *lexiarques* en chef étoient dépoſitaires, avoient voix délibérative dès l'âge de vingt ans, à moins qu'un défaut perſonnel ne leur donnât l'excluſion.

Ainſi, l'on n'admettoit point aux voix les mauvais fils, les poltrons déclarés, les brutaux qui, dans la débauche, s'étoient emportes juſqu'à oublier leur ſexe, les prodigues & les débiteurs du fiſc.

Les femmes, juſqu'au temps de Cécrops, avoient eu droit de ſuffrage: elles le perdirent, dit-on, pour avoir favoriſé Minerve dans le jugement du procès qu'elle eut avec Neptune à qui nommeroit la ville d'Athènes.

Le mot *lexiarque* vient de λῆξις, *héritage, patrimoine*, & d'ἄρχειν, *commander*, parce que ces magiſtrats avoient la juriſdiction ſur les ſujets qui devoient décider des affaires, du bien & du patrimoine de la république. (*D. J.*)

LEXOVII, dans les Gaules. LIHOVI.

Les médailles autonomes de ce peuple ſont:

RRRR. en bronze.....*Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

LÉZARD. Les anciens tiroient de cet animal un remède pour les yeux. C'eſt pourquoi on trouve dans la collection de Stoſch une agathe-onyx, ſur laquelle ſont gravés un *lézard* & ces mots: LVMINA RESTITVTA. (*Plin.* 29. 38.)

On en faiſoit auſſi un grand uſage dans la magie & dans les philtres.

LÉZARD. Voyez *Sauroctonos* (Apollon).

LIACULUM, *LIARE*. Les maçons qui faiſoient cette eſpèce de ſtuc ou d'enduit, connu chez les romains ſous le nom de *tectorium*, le poliſſoient avec un inſtrument de bois appellé *liaculum*. Cette façon étoit déſignée par le mot *liare*. (*Vitruv.* 7. 3.)

LIAGORE, une des cinquante Néréides.

LIBANOMANTIE, divination qui ſe faiſoit par le moyen de l'encens.

Ce mot eſt compoſé du grec λιβανος, *encens*, & de μαντεία, *divination*.

Dion Caſſius (*l. XLI. de l'Hiſt. auguſt.*) parlant de l'oracle de Nymphée, proche d'Apollonie, décrit ainſi les cérémonies uſitées dans la *libanomancie*. On prend, dit-il, de l'encens; & après avoir fait des prières relatives aux choſes qu'on demande, on jette cet encens dans le feu, afin que ſa fumée porte la prière juſqu'aux dieux. Si ce qu'on ſouhaite doit arriver, l'encens s'allume ſur-le-champ; quand même il ſeroit tombé hors du feu, le feu ſemble l'aller chercher pour le conſumer; mais ſi les vœux qu'on a formés ne doivent pas être remplis, ou l'encens ne tombe pas dans le feu, ou le feu s'en éloigne & ne le conſume pas. Cet oracle, ajoute-t-il, prédit tout, excepté ce qui regarde la mort & le mariage. Il n'y avoit que ces deux articles ſur leſquels il ne fût pas permis de le conſulter.

ΛΙΒΑΝΩΤΡΙΣ, l'*acerra* des romains, le coffret à l'encens.

LIBANOTOS, vent placé entre l'*africus* & le *notus*.

LIBANUS. *Voyez* ENCENS.

LIBATION, en grec λοιβὴ & σπονδὴ (*Hom.*), en latin *libatio*, *libamen*, *libamentum*, d'où l'on voit que le mot françois eſt latin d'origine; mais nous n'avons point de terme pour le verbe *libare*, qui ſignifioit quelquefois *ſacrifier*. Virgile dit (*l. VII de l'Enéïde*) *nunc pateras* libate *jovi*; car les ibations accompagnoient toujours les ſacrifices. Alors les *libations* étoient une cérémonie d'uſage, où le prêtre épanchoit ſur l'autel quelque liqueur en l'honneur de la divinité à laquelle on ſacrifioit.

Mais les grecs & les romains employoient auſſi les *libations* ſans ſacrifices dans pluſieurs occaſions très-fréquentes, comme dans les négociations, dans les traités, dans les mariages, dans les funérailles, lorſqu'ils entreprenoient un voyage par terre ou par mer; quelquefois en ſe couchant, en ſe levant; enfin très-ſouvent au commencement & à la fin des repas: alors les intimes amis ou les parens ſe réuniſſoient pour faire enſemble leurs *libations*. C'eſt pour cela qu'Eſchine a cru ne pouvoir pas indiquer plus malicieuſement l'union étroite de Démoſthène & de Céphiſodote, qu'en diſant qu'ils faiſoient en commun leurs *libations* aux dieux.

Les *libations* des repas étoient de deux ſortes; l'une conſiſtoit à ſéparer quelque morceau de

viande & à la brûler en l'honneur des dieux ; dans ce cas, *libare* n'eſt autre choſe que *excerpere ;* l'autre ſorte de *libation*, qui étoit la libation proprement dite, conſiſtoit à répandre quelque liqueur, comme de l'eau, du vin, du lait, de l'huile, du miel, ſur le foyer ou dans le feu, en l'honneur de certains dieux ; par exemple, en l'honneur des Lares qui avoient un ſoin particulier de la maiſon, en l'honneur du génie-dieu tutélaire de chaque perſonne, & en l'honneur de Mercure, qui préſidoit aux heureuſes avantures. Plaute appelle aſſez plaiſamment les dieux qu'on fêtoit ainſi, les dieux des plats, *dii patellarii.*

En effet, on leur préſentoit toujours quelque choſe d'exquis, ſoit en viandes, ſoit en liqueurs. Horace peint ſpirituellement l'avarice d'Avidienus, en diſant qu'il ne faiſoit des *libations* de ſon vin que lorſqu'il commençoit à ſe gâter.

Ac niſi mutatum parcit defundere vinum.

On n'oſoit offrir aux dieux que d'excellent vin, & même toujours pur, excepté à quelques divinités, auxquelles, pour des raiſons particulières, on jugeoit à propos de le couper avec de l'eau. On en uſoit ainſi à l'égard de Bacchus, peut-être pour abattre ſes fumées ; & vis-à-vis de Mercure, parce que ce dieu étoit en commerce avec les vivans & les morts.

Toutes les autres divinités vouloient qu'on leur ſervît du vin pur ; auſſi dans le Plutus d'Ariſtophane un des dieux privilégiés ſe plaint amèrement de ce qu'on le *triche*, & de ce que, dans les coupes qu'on lui préſente, il y a moitié vin & moitié eau. Les maîtres, & quelquefois les valets, faiſoient ces tours de pages.

Dans les occaſions ſolemnelles, on ne ſe contentoit pas de remplir la coupe des *libations* de vin pur, on la couronnoit d'une guirlande de fleurs ; c'eſt pour cela que Virgile, en parlant d'Anchiſe qui ſe préparoit à faire une *libation* d'apparat, n'oublie pas de dire :

Magnum cratera coronâ induit, implevitque mero.

Avant que de faire les *libations*, on ſe lavoit les mains, & l'on récitoit certaine prière. Ces pratiques étoient une partie eſſentielle de la cérémonie des mariages & des feſtins des noces.

Outre l'eau & le vin, le miel s'offroit quelquefois aux dieux, & les grecs le mêloient avec de l'eau pour leurs *libations*, en l'honneur du ſoleil, de la lune & des nymphes.

Mais des *libations* fort fréquentes, auxquelles on ne manquoit guère dans les campagnes, étoient celles des premiers fruits de l'année, d'où vient qu'Ovide dit :

Et quodcumque mihi pomum novus educat annus,
Libatum agricolæ ponitur antè deos.

Ces fruits étoient préſentés dans de petits plats, qu'on nommoit *patellæ*. Cicéron remarque qu'il y avoit des gens peu ſcrupuleux qui mangeoient eux-mêmes les fruits réſervés en *libations* pour les dieux : *Atque reperiemus aſotos non ità religioſos, ut edant de patella, quæ diis libata ſunt.*

Enfin, les grecs & les romains faiſoient des *libations* ſur les tombeaux dans la cérémonie des funérailles. Virgile nous en fournit un exemple dans ſon troiſième livre de l'Enéide :

Solemnes tùm forte dapes, & triſtia dona,
Libabat cineri Andromache, manesque vocabat
Hectoris ad tumulum.....

Anacréon n'approuve point ces *libations* ſépulchrales. A quoi bon, dit-il, répandre des eſſences ſur mon tombeau ? Pourquoi y faire des ſacrifices inutiles ? Parfume-moi pendant que je ſuis en vie ; mets des couronnes de roſes ſur ma tête.....

Quelques empereurs romains partagèrent les *libations* avec les dieux. Après la bataille d'Actium, le ſénat ordonna des *libations* pour Auguſte dans les feſtins publics, ainſi que dans les repas particuliers ; & pour completter la flatterie, ce même ſénat ordonna, l'année ſuivante, que dans les hymnes ſacrés le nom d'Auguſte ſeroit joint à celui des dieux. Mais en vain deſira-t-il cette eſpèce de déification, il ne ſe trouvoit pas moins tous les matins, à ſon réveil, le foible, le tremblant & malheureux Octave. (*D. J.*)

Quoique l'on fît des *libations* ſur les autels & ſur les tombeaux, il y avoit cependant une grande différence entre les unes & les autres. Quelques autels antiques ſont creuſés au deſſus pour recevoir les *libations*, & percés de côté pour les laiſſer couler au pied de l'autel. On diſtingue très-bien ces ouvertures latérales à cinq autels deſſinés ſur les vaſes étruſques du Vatican, dont un a été publié exprès par Winckelmann, au *n°.* 181 de ſes *Monumenti antichi inediti.* Les tombeaux n'ont qu'une ſeule ouverture, la ſupérieure, deſtinée à recevoir les *libations ;* mais ils n'en ont point de latérales, parce que les cendres des morts devoient s'abreuver du lait, du vin ou de l'huile qu'on répandoit tous les ans au jour anniverſaire des funérailles. Les ouvertures des tombeaux ſont travaillées ordinairement en forme de coupes ou de cratères, formées de pluſieurs petits trous comme un couloir ou une paſſoire ; quelquefois ce cratère eſt ſculpté ſur les côtés du tombeau, & alors on n'y voit point d'autre ouverture. *V.* LARMES.

LIBELLA, monnoie de compte des romains. Elle étoit représentée par ce ſigne I-I-S-. Elle valoit 2 *ſembella* ou 4 *teruncius*.

LIBELLA-teruncius, monnoie de compte des romains pour le numéraire ſeſterciaire. *Voyez* SEMIS *æris*.

LIBELLES injurieux. Sous l'empire de Néron, un romain, nommé *Fabricius Vegeton*, ayant été convaincu d'avoir écrit pluſieurs *libelles* contre les ſénateurs & les prêtres de Rome, fut banni d'Italie, & ſes écrits ſatyriques condamnés au feu. On les rechercha, dit Tacite, on les lut avec la dernière avidité tant qu'il y eut du péril à le faire; mais dès qu'il fut permis de les avoir, perſonne ne s'en ſoucia plus. Le latin eſt au-deſſus de toute traduction: *Convictum Vejetonem, Italia depulit. Nero libros exuri juſſit, conquiſitos, lectitatoſque, donec cum periculo parabantur; mox licentia habendi, oblivionem attulit.* (Annal. liv. XIV. ch. 1.)

Néron, tout cruel qu'il étoit, empêcha de pourſuivre criminellement les écrivains des ſatyres contre ſa perſonne, & laiſſa ſeulement ſubſiſter l'ordonnance du ſénat, qui condamnoit au baniſſement & à la confiſcation des biens le préteur Antiſtius, dont les *libelles* étoient les plus ſanglans.

LIBELLI. Les *libelli* étoient à Rome les informations dans leſquelles les accuſateurs écrivoient le nom & les crimes de l'accuſé; ils les ſignoient & les remettoient au juge ou au préteur.

LIBELLIS, (*a*). Gruter (597. 9. 10.) a publié des inſcriptions dans leſquelles il eſt fait mention de ceux qui recevoient les requêtes adreſſées aux empereurs, déſignées par ce mot.

LIBELLIO, colporteur de livres, par oppoſition aux libraires ayant des magaſins. Stace (*Sylv.* 4. 9. 21.) a employé ce mot:

De capſa miſeri libellionis.

LIBENTINE, *Libentina*, déeſſe des romains. De *libendo*, dit Varron (*De ling. lat. l. V.*) ſe ſont faits les noms *libido*, *libidinoſus*, & beaucoup d'autres, comme celui de *libentine*. Demandons, s'il vous plaît, qui de cette nombreuſe troupe de dieux que les romains ont adorés en a principalement étendu & conſervé l'empire? Car de ce grand ouvrage, & ſi digne de conſidération, ils n'oſeroient faire aucune part à la déeſſe Cloacine, ou à Volupie, qui prend ſon nom de la volupté, ou à *Libentine*, qui tient le ſien de la convoitiſe, dit Ceriziers (*trad. de la Cité de Dieu de S. Aug.*). On dit que *Libentine* étoit Vénus, ou que c'étoit Proſerpine; & l'on ajoute que c'étoit à Vénus *Libentine*, que les filles, quand elles devenoient grandes, conſacroient leurs poupées. Il eſt vrai que Perſe (*Sat. II. v. 70.*) dit qu'elles les offroient à Vénus; mais il ne dit point que ce fut à Vénus *Libentine*, & l'on ne trouve nulle part que *Libentine* fût Vénus. Scaliger, dans ſes notes ſur Varron, cite des exemplaires qui portent *Libentine*: il dit que Nonnius & S. Auguſtin l'appellent ainſi (*L. de Civit.* 8.); que d'autres liſent dans Varron *Libentia*, & d'autres Vénus *Libentina* & *Libitina*; mais on ne trouve dans S. Auguſtin nulle variante ſur le mot *Libentina*. Scaliger, qui cite ce père mal-à-propos, pourroit bien ſe tromper de même ſur Varron, & il faudroit ſavoir quels ſont ces auteurs ou ces manuſcrits qui diſent *Libentina*, *Libentia*, Vénus *Libentina*, & *Libitina*. Voſſius (*L. VIII de Idolol. c. 16.*) parle de cette déeſſe, qu'il appelle auſſi *Lubentine*.

Plaute la nomme *Lubentia*, quand il dit (*Aſin. act. II. ſc. 2. v. 2.*) *uti ego illos Lubentiores faciam quam Lubentia eſt.* C'eſt Vénus *Libentine*, dit Lambin, la déeſſe de la joie.

Ce mot eſt venu de *libet* ou *lubet*, il plaît, il eſt agréable, c'eſt le bon plaiſir.

LIBER. Les latins appelloient *liber* la partie de l'écorce qui touche immédiatement au bois: *liber dicitur* (ainſi s'énonce Servius, commentateur de Virgile) *interior corticis pars, quæ ligno cohæret.* Or comme on employa cette écorce pour écrire, on donna d'abord le nom de *liber* aux écrits dont les feuilles étoient d'écorce; ce qui s'étendit dans la ſuite à toutes ſortes de *livres*, de quelque matière qu'ils fuſſent compoſés. *Voyez* ÉCORCE d'arbre.

LIBER, *LIBERA*. On donna à Bacchus le ſurnom de *Liber*, ſelon quelques mythologues, parce qu'il avoit rendu la liberté aux villes de Béotie; ſelon d'autres, parce qu'il rendoit, par ſa liqueur chérie, l'eſprit *libre* de ſoucis. Ovide, dans ſes *Faſtes*, dit que Bacchus donna à Ariadne le ſurnom de *Libera*; & Cicéron (*de natura Deorum*) fait *Libera* fille de Jupiter & de Cérès; c'eſt Proſerpine. On voit réunies ſur les médailles de la famille Caſſia les têtes de *Liber* & de *Libera*, c'eſt-à-dire, ſelon quelques antiquaires, de Bacchus mâle & de Bacchus femelle.

Un paſſage de Varron, conſervé par S. Auguſtin (*lib. 6. c. 9. de civit. Dei*), nous donne la véritable intelligence de ces deux divinités: il nous apprend que dans l'eſprit des plus anciens théologiens romains *Liber* & *Libera* préſidoient à la formation des hommes & à l'effuſion des ſemences, à leur *liberté* ou à leur émiſſion, chacun reſpectivement à ſon ſexe. C'eſt pourquoi on

joignoit toujours le mot *pater* au surnom *liber*, & celui de *mater* au surnom de *libera ;* car en Sicile (*Plutarch. Metellus.*) on appelloit *mères* Cérès & Proserpine. *Liberum à liberamento appellatum volunt, quòd mares in coeundo per ejus beneficium, emissis seminibus, liberentur. Hoc idem in fœminis agere Liberam, quam etiam Venerem putant, quod & ipsas perhibeant semina emittere, & ob hoc Libero eamdem virilem corporis partem in templo poni, fœmineam Liberæ.* Voyez LIBERALES.

LIBER, nom latin des pellicules qui forment l'écorce des arbres. On s'en servoit pour écrire dans les lieux où l'on n'avoit point de *papyrus* ni de parchemin.

LIBERA (*toga*). *Voyez* TOGE.

LIBÉRALES, fêtes qu'on célébroit à Rome en l'honneur de *Liber pater* ou de Bacchus. Elles étoient fixées au 17 mars. S. Augustin (*l. VII. de la Cité de Dieu*) en parle comme de fêtes pleines de la plus grande dissolution. Voici comme il s'explique : « Varron dit qu'en certains lieux » de l'Italie on célébroit des fêtes de *Liber* avec » tant de licence, qu'on révéroit en son honneur » des figures infâmes, non dans le secret, pour » épargner la pudeur, mais en public, pour faire » triompher l'iniquité ; car on les mettoit honorablement sur un charriot, que l'on conduisoit » dans la ville, après l'avoir d'abord promené » par la campagne. Mais dans Lavinium il y avoit » un mois entier pour les seules fêtes de *Liber*, » pendant lesquelles on disoit les plus grandes » saletés du monde, jusqu'à ce que le charriot » eût traversé la place publique & fût arrivé au » lieu que l'on avoit destiné pour mettre ce qu'il » portoit. Après quoi il falloit que la plus honnête dame de toute la ville allât couronner cet » infâme dépôt devant tout le monde. C'est ainsi » qu'on croyoit rendre le dieu *Liber* favorable aux » semences, & détourner des terres les charmes » ou sortiléges ». Cette fête étoit différente des Bacchanales. Varron ajoute que de vieilles femmes, couronnées de lierre, se tenoient assises avec des prêtres de Bacchus à la porte de son temple, ayant devant elles un foyer & des liqueurs composées avec du miel, & qu'elles invitoient les passans à en acheter pour faire des libations à Bacchus, en les jettant dans le feu. On mangeoit en public ce jour-là ; chacun avoit la liberté de dire ce qu'il vouloit.

LIBÉRALITÉ. Cette vertu est personnifiée sur les médailles romaines. C'est une femme qui, dans un revers d'Hadrien, répand une corne d'abondance : dans une autre, elle tient une corne d'abondance d'une main, & de l'autre une tablette ou tessère, marquées de points & de nombres ; c'étoit pour indiquer la quantité de grains ou de vin ou d'argent que l'empereur donnoit. Outre ces figures de la *Libéralité*, représentée en femme, il y en a plusieurs autres où l'action même du prince qui fait ses libéralités est représentée. On appelle même ces médailles *liberalitas*. Le globe étoit aussi un des symboles de la *Libéralité*. *Voyez* GLOBE.

Cette *Libéralité* romaine parut sans doute trop sobre & trop économe ; les modernes en imaginèrent une autre, à laquelle on donna à chaque main une corne d'abondance, dont l'une même est renversée, afin qu'elle répande mieux les richesses qu'elle contient. On lui mit aussi sur la tête un aigle, dont on ignore absolument la signification. D'autres ont préféré de donner à la *Libéralité* un vase dans chaque main.

LIBERATOR. Jupiter se trouve quelquefois appellé de ce nom dans les poètes, lorsqu'il avoit été invoqué dans quelque danger dont on croyoit être sorti par sa protection.

LIBÉRIES, *liberia*, fête ou jour auquel les enfans des romains quittoient les habits de l'enfance & prenoient la toge, appellée *toga libera*. Les *libéries* tomboient le 16 des kalendes d'avril, c'est-à-dire, le 17 mars.

LIBERTÉ. C'étoit une divinité chez les grecs, sous le nom d'*Eleuthérie ;* mais son culte fut bien plus célèbre chez les romains, si amoureux de la liberté, qu'ils lui bâtirent plusieurs temples, & lui élevèrent un grand nombre de statues. Tibérius Gracchus consacra à la *Liberté*, sur le mont Aventin, un temple dont les colonnes étoient de bronze, & où on voyoit de très-belles statues : il étoit précédé d'une cour, que l'on appelloit *atrium libertatis*. Les romains, par un décret public, firent bâtir un temple à la même déesse, pour flatter Jules-César ; comme si leur liberté étoit rétablie par celui qui en sapa jusqu'aux fondemens. Mais dans une médaille de Brutus, on voit un bonnet, symbole de la *Liberté*, entre deux poignards, avec cette inscription : *Eidibus martiis*, aux ides de mars ; c'étoit le quinzième de ce même mois où Brutus, Cassius & les autres conjurés tuèrent Jules-César, pour rendre la liberté à la république romaine. Dans d'autres médailles, c'est une femme qui tient d'une main un bonnet, & de l'autre une pique ou une baguette, dont les maîtres frappoient légèrement leurs esclaves lorsqu'ils vouloient les mettre en liberté.

On érigea sous Tibère, dans la place publique, une statue à la *Liberté*, dès qu'on fut la mort de Séjan. Josephe rapporte qu'après le massacre de Caius, Cassius Chérea vint demander le mot aux consuls, ce qu'on n'avoit point vu de mémoire

d'homme, & que le mot qu'ils lui donnèrent fut *liberté*.

Caïus étant décédé, on érigea, sous Claude, un monument à la *Liberté*; mais Néron replongea l'empire dans une cruelle servitude. Sa mort rendit encore la joie générale. Tout le peuple de Rome & des provinces prit le bonnet de la *Liberté*; ce fut un triomphe universel. On s'empressa de représenter par-tout, dans les statues & sur les monnoies, l'image de la *Liberté*, qu'on croyoit renaissante.

Une inscription particulière nous parle d'une nouvelle statue de la *Liberté*, érigée sous Galba. La voici telle qu'elle se lit à Rome sur la base de marbre qui soutenoit cette statue:

Imaginum domus Aug. cultoribus signum libertatis restitutæ, Ser. Galbæ imperatoris. Aug. curatores anni secundi, C. Turranius Polubius, L. Calpurnius Zena, Murdius Lalus, C. Turranius Florus, C. Mardius Demosthenes.

Sur le côté gauche de la base est écrit: *Dedic. id. Octob. C. Bellico Natale Cos. P. Corneliâ Scipione asiatico.*

Ces deux consuls furent subrogés l'année 68 de J. C. Ce fut sur le modèle de cette statue, ou de quelqu'autre pareille, qu'on frappa, du temps du même empereur, tant de monnoies qui portent au revers: *Libertas augusti., libertas restituta, libertas publica.* Les provinces, à l'imitation de la capitale, dressèrent de pareilles statues. Il y a, dans le cabinet du roi de France, une médaille grecque de Galba avec le type de la *Liberté* & le mot Ελευτεριαι.

LIBERTINUS. Ce mot veut dire un *affranchi* qui été delivré de l'esclavage & mis en liberté. Dans les premiers temps de la république, *libertinus* étoit *liberti filius*, le fils d'un affranchi, lequel affranchi se nommoit proprement *libertus*; mais sur la fin de la république, quelque temps avant Cicéron, & depuis sous les empereurs, on n'observa plus cette différence, & les affranchis furent appellés indifféremment *liberti* & *libertini*. Cette remarque est de Suétone. (*D. J.*)

LIBÈTHRE, ville qui étoit autrefois au pied du mont Olympe. Les libéthriens ayant envoyé à l'oracle de Bacchus, en Thrace, pour savoir quelle destinée auroit leur ville, la réponse du dieu fut qu'aussi-tôt que le soleil verroit les os d'Orphée, *Libèthre* seroit détruite; parce qu'on l'appelle en grec *Sus*. (Συς en grec signifie un porc, un sanglier; mais il signifioit aussi un torrent nommé le *Sus*: de-là l'ambiguité de l'oracle & la méprise des libéthriens.). Les habitans crurent que l'oracle vouloit dire un sanglier. Au reste, persuadés qu'il n'y avoit point de bête au monde capable de renverser une ville comme la leur, & que le sanglier étoit un animal qui avoit plus d'impétuosité que de force, ils demeurèrent tranquilles, & ne tinrent pas compte de l'oracle. Cependant lorsqu'il plut à Dieu, dit Pausanias, d'exécuter ses desseins, voici ce qui arriva. Un berger, sur l'heure de midi, s'étant couché auprès du tombeau d'Orphée, tout en dormant se mit à chanter des vers d'Orphée, mais d'une voix si douce & si forte, qu'on ne pouvoit l'entendre sans être charmé. Chacun voulut voir une chose si singulière; les bergers des environs, & tout ce qu'il y avoit de gens répandus dans la campagne, accoururent en foule: ce fut à qui s'approcheroit le plus près du berger. A force de se pousser les uns les autres, ils renversèrent la colonne qui étoit sur le tombeau. L'urne qu'elle soutenoit tomba & se brisa: le soleil vit donc les os d'Orphée. Dès la nuit suivante, il y eut un orage effroyable; le *Sus*, un des torrens qui tombe du mont Olympe, grossi des eaux du ciel, se déborde, inonde la ville de *Libèthre*, en jette à bas les murs, les temples, les maisons, gagne enfin avec tant de précipitation & de violence, que cette misérable ville, avec tout ce qu'elle renfermoit d'habitans, est enseveli sous les eaux. Ainsi fut accompli l'oracle.

LIBÉTHRIDES. On donne quelquefois ce nom aux muses; il étoit particulier à des nymphes qui habitoient aux environs du mont Libéthrius, près de l'Hélicon. Près de là étoit aussi la fontaine *Libéthride*, qui sortoit d'une grosse roche dont la figure imitoit le sein d'une femme; de manière que l'eau sembloit couler de deux mammelles comme du lait. Les muses & les nymphes *Libéthrides* avoient leurs statues sur le mont Libéthrius.

LIBITINAIRE, LIBITINE, *Libitine* présidoit aux funérailles. Plutarque prétend que c'étoit Vénus-*Epithymbia* à qui on donnoit ce nom, pour avertir les hommes de la fragilité de la vie, & leur faire comprendre que la fin n'en étoit point éloignée du commencement, puisque la même divinité présidoit à l'un & à l'autre: c'est aussi le sentiment de Denys d'Halycarnasse. D'autres croient que c'étoit Proserpine. *Libitine* avoit un temple à Rome, qui étoit environné d'un bois sacré: c'étoit dans ce temple qu'on vendoit tout ce qui étoit nécessaire pour les funérailles. Par une ancienne coutume établie par Servius Tullius, on portoit à ce temple de l'argent pour chaque personne qui mouroit: on mettoit cet argent dans le trésor de *Libitine*; & ceux qui étoient préposés pour le recevoir, écrivoient sur un registre le nom de chaque mort pour lequel on venoit apporter cette espèce de tribut: ce registre s'appelloit le registre de Libitine, *Libitinæ ratio*. C'est par-là qu'on savoit combien il mouroit de monde chaque année.

On

On appella *libitinaires* des officiers publics qui avoient soin des funérailles & de tout ce qui concernoit cette cérémonie.

Il paroît, par la troisième ode du troisième livre d'Horace, qu'on donnoit aussi le nom de *libitine* à cette espèce de lit dans lequel on portoit les corps morts à leur sépulture, & à la porte de Rome par où on sortoit les cadavres.

Lampridius appelle porte de *Libitine, libitinensis porta*, celle par laquelle on sortoit de l'amphithéâtre les cadavres des gladiateurs morts.

Gruter (971. 8.) rapporte l'inscription suivante, faite en l'honneur de cette déesse, & la seule peut-être que l'on connoisse :

AB. LUCO. LIBITINA
Q. CORUNCANI. STATI
Q. Q. L. EROS
CORUNCANIA. Q. L. CRESTE

in. fr. p. XIIII. In. a. p. XIII.

LIBO, surnom des familles ; *Julia*, *Livia*, *Maria* & *Scribonia*.

LIBONOTUS, l'un des douze vents des anciens. Les dictionnaires traduisent ce mot latin par le vent du sud-oueſt, le vent qui souffle entre le midi & l'occident ; mais cette traduction n'est pas exacte, parce que nous n'avons point sur notre bousſole le nom qui marque au juste ce rhumb de vent des anciens ; en voici la raison :

Aristote & Pline ont divisé les vents en douze ; le quart du cercle qui s'étend entre le midi *notus* ou *auſter*, & l'occident *zephirus* ou *favonius*, se trouve partagé en deux intervalles de trente degrés chacun, & ces deux espaces sont remplis par deux vents ; savoir : *libonotus* & *africus*, éloignés l'un de l'autre à distance égale.

Le premier est au milieu entre le vent d'Afrique, nommé λιψ par les grecs, & le vent du midi, nommé Νότος dans la même langue, *notus* en latin.

Ainsi, cette division, par douze, ne sauroit s'accorder avec la nôtre, qui est par trente-deux ; le vent, dont le *libonotus* approche le plus, c'est le sud-oueſt quart au sud ; & comme nous disons *sud-oueſt*, pour signifier le vent qui souffle au milieu, précisément entre le *sud* & l'*oueſt*, d'un nom composé de ces deux ; de même les anciens ont unis les noms de *lips* & de *notus*, & ont appellé *libonotus*, le vent qui souffle précisément entre ces deux autres vents. (*D. J.*)

LIBRA, as, pondo, division de l'ancienne livre romaine valoit, selon M. Pauſton, (*Métrologie.*) en poids de France, 6312 grains ; valoit en poids romains,

1 $\frac{1}{11}$ deunx,
ou 1 $\frac{1}{5}$ dextans,
ou 1 $\frac{1}{3}$ dodrans,
ou 1 $\frac{1}{2}$ besſis,
ou 1 $\frac{5}{7}$ septunx,
ou 2 sexunx,
ou 2 $\frac{2}{5}$ quincunx,
ou 3 triens,
ou 4 quadrans,
ou 6 sextans,
ou 12 onces.

Voyez Livre.

LIBRAIRE. Les Romains appelloient *bibliopolæ*, nos *libraires*, *notarii* ceux qui écrivoient en notes abrégées ; & *librarii* ou *antiquarii*, ceux qui transcrivoient en beaux caractères, ou du moins lisibles, ce qui avoit été écrit en notes.

LIBRARIA, *LIBRARIUS*. Tous les savans sont d'accord sur les fonctions du *librarius* : c'étoit un esclave ou un affranchi, qui mettoit au net les notes abrégées des *notarii*. Il en est fait mention dans les inscriptions suivantes :

L. VOLUSIO. AEGIALEO
SYRILLO. LIBRAR.
ROGATU. VOLUSIAE
EROTIDIS.

Et :

JUCUND
DOMITIAE
BIBULI. LIBRAR.
AD. MANUM.

On trouve encore dans Muratori (948. 3.), *librarius ab extra porta trigeminæ.... & librarius legionis & præfecti & turmæ*, &c. Elles désignent celui qui tenoit dans une légion, dans un escadron, ou auprès du préfet, le régistre des sommes dues aux soldats ; comme Vegece (2. 7.) nous l'apprend, *in libros referebat rationes ad milites pertinentes.*

Les fonctions de l'eſclave, appellée *librària*, ſont encore douteuſes. Quelques critiques veulent qu'elles fuſſent les mêmes que celles des *librarii*, ou des copiſtes mettant au net. Euſebe (*Hiſt. eccléſ.* 6. 17.) dit expreſſément qu'Origène avoit auprès de lui des hommes & des femmes qui écrivoient & copioient pour lui.

Mais Fabretti expliquant cette inſcription:

AUG. L. LIBRARIA
CON. SUO. PIISSIM.
ET. BENE. MER. ET. SIBI.

dit que *libraria* étoit la même eſclave que la *lanipendia*, c'eſt-à-dire, qu'elle peſoit & diſtribuoit aux autres eſclaves la laine pour les travaux domeſtiques; & c'eſt dans ce ſens, qu'il explique le vers ſuivant de Juvenal. (6. 435.)

..... *ſi nocte maritus*
Averſus jacuit, periit libraria, ponunt
Coſmeta tunicas.....

Un ancien ſcholiaſte de Juvenal, & l'ancien abréviateur du droit civil, donnent de *libraria* la même explication que Fabretti.

LIBRATOR. Muratori (774. 1.) rapporte une inſcription dans laquelle ce mot eſt contenu. Il déſignoit les ſoldats qui faiſoient agir (*librabant*) les machines deſtinées à lancer de gros traits ou des pierres. *Librator* étoit auſſi celui qui dirigeoit la conduite des eaux pour les aqueducs.

LIBRES (villes). *Voyez* AUTONOMIE.

LIBRILIA. Ce fut tantôt le nom des machines qui lançoient de gros traits ou des pierres d'un gros volume; ce fut auſſi, comme le témoigne Feſtus, le nom particulier d'une arme offenſive formée d'une branche ou bâton, auquel pendoit lié avec des courroies un caillou de la groſſeur du bras, *librilia appellantur inſtrumenta bellica, ſaxa ſcilicet ad brachii craſſitudinem in modum flagellorum loris revincta.*

LIBRIPENS, en grec ζυγοστάτης. C'eſt le nom de celui qui peſoit l'argent qu'on donnoit aux ſoldats pour leur paie; c'étoit auſſi le fermier du poids public, & celui qui tenoit la balance lorſqu'on émancipoit quelqu'un à prix d'argent. Le *libripens* étoit encore celui qui tenoit la livre de cuivre dans la cérémonie de la paſſation du contrat de vente appellé *mancipatio*. *Mancipatio* ou *mancipatus* ſignifioit l'aliénation de fonds privilégiés aux citoyens romains, qui ſe faiſoit avec les formalités requiſes, en ſe ſervant de certains termes formels, en préſence d'un certain nombre de témoins, & de celui qui tenoit la balance, & peſoit l'argent. Dans ces occaſions, & dans d'autres encore, l'argent ſe peſoit, & ne ſe comptoit pas, par attachement pour les uſages anciens des premiers jours de Rome.

LIBROS (*ad*). On lit dans Muratori (919. 1.) ces mots, pour déſigner le garde des livres.

LIBRIS pontificalibus (*à*). Le garde des livres pontificaux de Rome eſt déſigné par ces mots dans l'inſcription ſuivante publiée par Gruter. (306. 6.)

C. JULII PHILOCALAE	TI. CLAUDIUS NATALIS A LIBRIS PONTIFICALIBUS.

LIBUM. (*Cato de re ruſtica.*).

« Pour faire le pain appellé *libum*, (eſpèce de gâteaux qu'on offroit aux dieux), on pile dans un pétrin deux livres de fromage, on y incorpore une livre de farine de ſeigle; ou bien ſi l'on veut que le gâteau ſoit plus léger, on ſe contente d'y jetter une demi-livre de farine de froment & un œuf: avec cette pâte, on forme un pain qu'on met ſur des feuilles, & qu'on fait cuire ſous un couvercle de tourtière ſur un âtre échauffé. »

LIBURNE, *liburnus*, huiſſier qui appelloit les cauſes qu'on devoit plaider dans le barreau de Rome; c'eſt ce que nous apprenons de Martial, qui tâche de détourner Fabianus, homme de bien, mais pauvre, du deſſein de venir à Rome, où les mœurs étoient perdues: *Procul horridus liburnus;* & Juvenal, dans ſa quatrième ſatyre:

Primus, clamante liburno, currite jàm ſedit.

L'empereur Antonin décida dans la loi VII, (*ff. de integ. reſtit.*) que celui qui a été condamné par défaut, doit être écouté, s'il ſe préſente avant la fin de l'audience, parce qu'on préſume qu'il n'a pas entendu la voix de l'huiſſier, *liburni*. Il ne faut donc pas traduire *liburnus* par *crieur public*, comme ont fait la plupart de nos auteurs, trop curieux du ſoin d'appliquer tous les uſages aux nôtres.

LIBURNE, *liburna* dans Horace, *liburnica* dans Suétone & dans Lucain; ſorte de frégate légère, de galiote ou de brigantin, à voiles ou à rames, qu'employoient les liburniens, pour

courir les îles de la mer Ionienne. Suidas dit que les *liburnes* servoient beaucoup en guerre pour des pirateries, à cause qu'elles étoient bonnes voilières. La flotte d'Octave en avoit un grand nombre, qui lui furent très-utiles à la bataille d'Actium. Végèce prétend qu'elles étoient de différentes grandeurs, depuis un rang de rameurs jusqu'à cinq. (*D. J.*)

LIBURNUM, sorte de chaise roulante chez les romains, ou plutôt de litière, fort commode pour lire, écrire & dormir. On leur donna ce nom parce qu'elles avoient la figure d'une frégate liburnienne. (*D. J.*)

LIBYA, nome d'Egypte. AIBYA.

Ce nome a fait frapper une médaille de bronze en l'honneur d'Hadrien.

LIBYE, fille d'Epaphus & de Cassiopée, ou, selon d'autres, de l'Océan & de Pampholyge, fut aimée de Neptune, dont elle eut deux fils, Agénor & Bélus. C'est elle qui a donné son nom à la *Libye*.

Hérodote dit que les *libyens* n'adoroient que le soleil & la lune. Le soleil y portoit le nom de *Jupiter-Ammon*. En général le culte des *libyens* avoit de grands rapports avec celui d'Egypte, de même que leurs mœurs & leurs usages.

AIBYES. Hesychius donne ce nom aux vases dans lesquels on renfermoit les offrandes pour les morts, & que l'on déposoit sur les tombeaux.

LICHANOS, s. f. est en *musique* le nom que donnoient les grecs à la troisième corde de chacun de leurs deux premiers tétracordes, parce que cette troisième corde se touchoit de l'index. *Lichanos*, dit Boëce, *idcircò*, *quoniam lichanos dicitur quem nos indicem vocamus*. La troisième corde à l'aigu du plus bas tétracorde, qui étoit celui des hypates, s'appelloit quelquefois *lichanos hypaton*, quelquefois *hypaton diatonos*, *enharmonios*, ou *cromatiké*, selon le genre. Celle du second tétracorde, ou du tétracorde des moyennes, s'appelloit *lichanos meson*, ou *meson diatonos*, &c. *Voyez* TÉTRACORDE. (*S.*)

LICHAS, rocher qui étoit entre l'Eubée & la Grèce propre. On connoît l'origine fabuleuse qu'Ovide lui donne dans ses Métamorphoses, (*l. IX. v. 526. & suiv.*). Strabon dit que les *lichades*, ainsi nommées de *lichas*, étoient au nombre de trois, qu'il place sur la côte des Locres Epicnémédiens. *Voyez* LYCHAS.

LICHAS, compagnon d'Hercule. *V.* LYCHAS.

LICHAS, *canostome*, mesure linéaire & itinéraire de l'Asie & de l'Egypte. Elle valoit, selon M. Paucton (*Métrologie.*), 6 pouces $\frac{420}{1000}$ de France. Elle valoit en mesures anciennes des mêmes pays,

2 $\frac{1}{2}$ tophach,

ou 5 condyles,

ou 10 esbaa.

LICHEN de Grèce, espèce de *lichen* qui sert à teindre en rouge. Tournefort, qui en a donné le premier la description, le nomme *lichen græcus*, *polypoïdes*, *tinctorius* (*Coroll.* 40.).

Il croît par bouquets grisâtres, longs d'environ deux ou trois pouces, divisés en petits brins presque aussi menus que du crin, & partagés en deux ou trois cornichons délés à leur naissance, arrondis & roides, mais épais de près d'une ligne dans la suite, courbés en faucille, & terminés quelquefois par deux pointes; ces cornichons sont garnis dans leur longueur d'un rang de bassins plus blancs que le reste, de demi ligne de diamètre, relevés de petites verrues semblables aux bassins de polype de mer: toute la plante est solide, blanche, & d'un goût salé.

Elle n'est pas rare dans les îles de l'Archipel; mais son usage pour la teinture n'est connu qu'à Amorgos.

Elle vient sur les rochers de cette île & sur ceux de Nicomia. Il y a beaucoup d'apparence qu'elle servoit autrefois à mettre en rouge les tuniques d'Amorgos, qui étoient si recherchées. Cette plante se vendoit encore dans l'Archipel, sur la fin du dernier siècle, dix écus le quintal; ce qui feroit vingt écus de nos jours. On la transportoit à Alexandrie & en Angleterre, pour l'employer à teindre en rouge, comme on se servoit en France de la parelle d'Auvergne; mais l'usage de la cochenille a fait tomber toutes les teintures que les plantes peuvent fournir. (*D. J.*)

LICINIA, famille romaine dont on a des médailles,

C. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

Les surnoms de cette famille sont: CRASSVS, GETA, IVNIANVS, LVCVLLVS, MACER, MVCIANVS, MVRENA, NERVA, SACERDOS, SILIANVS, STOLO, VARVS.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

LICINIA GALLIENA, cousine de Gallien.

On ne connoît de *Licinia Galliena* que la médaille rapportée dans Goltzius.

LICINIUS.

Flavius Valerius Licinianus Licinius Augustus, antea Cæsar.

Ses médailles ſont :

RRR. en or.

O. en argent pur, du module ordinaire.

RRR. en médaillons d'argent.

RRR. en médaillons de bronze.

C. en M. & P. B.

Licinius le jeune.

Flavius Valerius Licinianus Licinius Cæsar.

Ses médailles ſont :

RRR. en or.

O. en argent pur.

C. en P. B.

LICINUS, ſurnom des familles *Fabia*, *Porcia*.

LICIUM, ceinture particulière aux officiers publics, établis pour exécuter les ordres des magiſtrats. Le *licium* que portoient les licteurs étoit mélangé de différentes couleurs, & appliqué ſur un *limus*, comme on le voit par ce paſſage de Pétrone : *Nec longe à præcone, aſciltos ſtabat, amictus veſte diſcoloriâ, atque in lance argentea indicium & fidem præferebat.* Chez les romains, on cherchoit le larcin chez autrui avec un baſſin & une ceinture, *per lancem liciumque*; & le larcin ainſi trouvé, s'appelloit *conceptum furtum, lance & licio*; d'où vient dans le droit *actio concepti*, parce qu'on avoit action contre celui chez qui l'on trouvoit la choſe perdue. (*D. J.*)

ΛΙΚΝΟΣ, ΛΙΚΝΙΤΗΣ, ΛΙΚΝΟΦΟΡΟΙ, LICNOPHORES, } Bacchus, diſoient les mythologiſtes, avoit eu pour berceau une corbeille d'oſier, ou un van, λικνὸς. De-là vinrent ſon ſurnom λικνίτης, & celui des *licnophores*, λικνοφόροι, qui portoient des vans remplis de fruits dans les pompes de Cérès & de Bacchus.

LICORNE. Les anciens ont déſigné par ce nom un animal fabuleux, auquel ils donnoient la taille du cheval ou du cerf, & une corne unique de quatre pieds de long. Les dents foſſiles des monodons ou narhwals, ſeconde claſſe des cétacés, & dont ils ignoroient l'origine, ont donné lieu à cette fable. Ces dents, longues quelquefois de neuf à dix pieds, droites & cannelées, ſortent de la mâchoire ſupérieure de cet animal marin, & reſſemblent à deux dards implantés : on n'en trouve ſouvent qu'une ſeule, l'autre ayant été briſée.

Voici maintenant une fable de nos anciens naturaliſtes, rapportée par Iſidore de Séville (*au l. XII de ſes Origines, c.* 2.) ſur la manière de prendre les *licornes*. « Rhinocéros, ainſi appellé » par les grecs, s'explique en latin, *qui a une* » *corne ſur le nez*. Le monocéros, ou la *licorne*, » de même s'appelle ainſi, parce qu'elle a au » milieu du front une corne de quatre pieds de » long. Cette corne eſt ſi forte, qu'elle renverſe » ou perce tout ce qu'elle frappe. Elle combat » ſouvent contre l'éléphant, & le tue en lui » perçant le ventre. Sa force eſt telle, que les » chaſſeurs ne pourroient jamais la prendre; mais, » comme aſſurent ceux qui ont écrit ſur la nature » des choſes, on fait avancer une jeune fille » vierge, qui découvre ſon ſein devant la *licorne* » lorſqu'elle approche; alors la bête dépoſant » toute ſa férocité, applique ſa tête contre ce » ſein, où s'étant comme aſſoupie, elle eſt priſe » ſans aucune peine, comme ſi la nature ne l'avoit » point armée ». Cette fable, qui choque la vraiſemblance, ſe trouve exprimée ſur une pierre gravée, qui eſt digne des beaux ſiècles de l'antiquité.

LICTEUR. ſ. m., en latin *lictor*, huiſſier qui marchoit devant les premiers magiſtrats de Rome, & qui portoit la hache enveloppée dans un faiſceau de verges : il faiſoit tout enſemble l'office de ſergent & de bourreau.

Romulus établit des *licteurs*, pour rendre la préſence des magiſtrats plus reſpectable, & pour exécuter ſur le champ les jugemens qu'ils prononcoient. Ils furent nommés *licteurs*, parce qu'au premier commandement du magiſtrat, ils lioient les mains & les piés du coupable, *lictor à ligando*. Apulée croit qu'ils tiroient leur nom d'une ceinture ou courroie qu'ils avoient autour du corps, & qu'on appelloit *licium*. *Voyez* Licium.

Quoi qu'il en ſoit, ils étoient toujours prêts à délier leurs faiſceaux de verges, pour fouetter ou pour trancher la tête, ſelon l'ordre qu'ils recevoient, *I, lictor, colliga manus, expedi virgas, plecte ſecuri*. Il s'étoient cependant, malgré leur vil emploi, de condition libre, de race d'affranchi; & on n'admettoit point d'eſclave à cet office.

Quand les dictateurs paroiſſoient en public, ils étoient précédés par vingt-quatre *licteurs*; les conſuls par douze; les proconſuls, les préteurs, les généraux, les maîtres de la cavalerie, par ſix; le préteur de la ville par deux; & chaque veſtale qui paroiſſoit en public, en

avoit un par honneur. Comme les édiles & les tribuns ne jouiſſoient point de la haute juſtice, les huiſſiers qui les précédoient s'appelloient *viatores*, parce qu'ils étoient ſouvent en route pour donner des ajournemens aux parties. Les queſteurs n'avoient ni *licteurs* ni *viatores*.

La charge des *licteurs* conſiſtoit en trois ou quatre points. 1°. *Submotio*, c'eſt-à-dire, à contenir le peuple aſſemblé, & chaque tribu dans ſon poſte; à appaiſer le tumulte s'il s'en élevoit; à chaſſer les mutins de la place, ce qu'ils exécutoient avec beaucoup de violence; enfin, à écarter & à diſſiper la foule. Horace, *Ode XVI, l. II*, fait une belle alluſion à cette première fonction des *licteurs*, quand il dit :

Non enim gazæ, neque conſulariſ
Submovet lictor *miſeros tumultus*
Mentis & curas laqueata circum
Tecta volantes.

Euſſions nous encore une eſcorte plus nombreuſe, que celle de nos conſuls, nous ne viendrions pas à bout de diſſiper le tumulte de nos paſſions, ni les ſoucis importuns qui voltigent autour des lambris dorés; le *licteur* peut bien écarter, *ſubmovere*, le peuple, mais non pas les troubles de l'eſprit.

Matronæ non ſubmovebantur *à magiſtratibus*, dit Feſtus : les dames avoient ce privilége à Rome de n'être point obligées de ſe retirer devant le magiſtrat; ni *licteurs*, ni huiſſiers, ne pouvoient les contraindre de faire place; on le défendit à ces gens là, de peur qu'ils ne ſe ſerviſſent de ce prétexte, pour les pouſſer ou les toucher. Ils ne pouvoient pas même faire deſcendre leurs maris, lorſqu'ils étoient dans un char avec elles.

La ſeconde fonction des *licteurs* ſe nommoit *animadverſio*; ils devoient avertir le peuple de l'arrivée ou de la préſence des magiſtrats, afin que chacun leur rendît les honneurs qui leur étoient dus, & qui conſiſtoient à s'arrêter, à ſe lever ſi l'on étoit aſſis, à deſcendre de cheval ou de chariot, & à mettre bas les armes ſi on en portoit.

La troiſième fonction des *licteurs* s'appelloit *præitio*; ils précédoient les magiſtrats, marchoient devant eux, non tous enſemble, ni deux ou trois de front, mais de file, un à un, & à la ſuite les uns des autres. De-là vient que dans Tite-Live, dans Valere-Maxime, dans Cicéron, on lit ſouvent *primus*, *proximus*, *ſecundus* lictor. Lipſe rapporte une inſcription qui fait mention du *proximus lictor*. On les voit ainſi rangés ſur une médaille de Brutus.

Une quatrième fonction des *licteurs*, étoit de marcher dans les triomphes devant le char du triomphateur, en portant leurs faiſceaux entourés de branches de laurier.

Je ne m'amuſerai point à rechercher ſi, dans les cas ordinaires, ils portoient leurs faiſceaux droits, ou ſur l'épaule; je remarquerai ſeulement, qu'outre les faiſceaux, ils tenoient des baguettes à la main, dont ils ſe ſervoient pour faire ouvrir la porte des maiſons où le magiſtrat vouloit entrer.

Pline obſerve que Pompée, après avoir vaincu Mithridate, défendit à ſon *licteur* de ſe ſervir de ſes baguettes pour faire ouvrir la porte de Poſſidonius, dont il reſpectoit le ſavoir & la vertu.

Enfin, quand les magiſtrats vouloient plaire au peuple & gagner ſa faveur, ils faiſoient écarter leurs *licteurs*, & c'eſt ce qu'on appelloit *ſubmittere faſces*. *Voyez* FAISCEAUX. Mais les magiſtrats n'eurent le glaive en main que ſous la république & les premiers empereurs; ce furent enſuite les ſoldats du prince qui prirent la place de *licteurs*, pour arrêter les coupables, & pour trancher la tête.

Sur un bas-relief repréſentant un ſacrifice de Titus & publié par Winckelmann, (*monumenti antichi inediti*, n°. 178.) les *licteurs*, couronnés de lauriers n'ont point de barbe. Ils ſont vêtus d'une large tunique & d'un manteau agraffés ſur la poitrine, & orné d'un gland, ou d'une houpe. Cette manière de l'agraffer le diſtingue ſans doute des *paludamentum*, *ſagum*, *lacerna* & *trabea* qui ne différoient point entr'eux par la forme, mais qui tous s'attachoient ſur l'épaule. C'eſt ſans doute le *ſagum*; car le paſſage ſuivant de Cicéron nous apprend qu'ils portoient le *ſagum*, manteau des ſoldats, lorſqu'ils ſuivoient hors de Rome les conſuls, ou les généraux, mais qu'en rentrant dans la Capitale, ils les quittoient pour prendre une toge courte, *Togula*. Voici ce paſſage (*in Piſon.* c. 23.) qui leur donnant la toge, annonce qu'ils n'étoient point eſclaves, mais affranchis au moins : *Togulæ ad portam lictoribus præſto fuerunt : quibus illi acceptis ſagula rejecerunt*. *Voyez* FAISCEAUX.

LICURGUE. *Voyez* LYCURGUE.

LICYMNIUS, frère d'Alcmène, fut tué par Tlépolème fils d'Hercule. *Voyez* ARGEE ÆNOUS TLEPOLÉME.

LIERRE de Bacchus. C'eſt le *lierre* fruit jaune, ou pour parler noblement, à fruit doré, comme Pline s'exprime d'après Dioſcoride & Théophraſte; nos botaniſtes modernes l'appellent auſſi *Hedera dionyſios*. Il n'eſt pas moins commun en Grece que le *lierre* ordinaire l'eſt en

France ; mais les turcs s'en ſervent aujourd'hui pour leurs cautètes ; tandis qu'autrefois on l'employoit aux plus nobles uſages. Ses feuilles ſelon la remarque de Pline, ſont d'un verd plus gai que celles du *lierre* ordinaire, & ſes bouquets couleur d'or, lui donnent un éclat particulier. Ses feuilles cependant ſont ſi ſemblables à celles du *lierre* commun, qu'on auroit ſouvent de la peine à les diſtinguer, ſi on ne voyoit le fruit. Peut-être que ces eſpèces ne différent que par la couleur de cette partie. Les piés qui ont levé de la graine jaune de ce *lierre* ſemées dans le jardin royal de Paris, étoient ſemblables aux pieds qui levent de la graine de notre *lierre* en arbre. Leurs feuilles etoient pareillement anguleuſes, cependant les fruits différent beaucoup.

Ceux du *lierre* jaune ſont, au rapport de Tournefort qui les a vus ſur les lieux, de gros bouquets, arrondis de deux ou trois pouces de diamètre, compoſés de pluſieurs grains ſphériques, un peu anguleux, épais d'environ quatre lignes, & un peu applatis ſur le devant où ils ſont marqués d'un cercle duquel s'élève une pointe haute de demi-ligne.

La peau qui eſt feuille morte ou couleur d'ocre, eſt charnue ; elle renferme trois ou quatre grains ſéparées par des cloiſons fort minces ; chaque graine eſt longue d'environ une ligne & demie, blanche en dedans, griſatre, veinée de noirâtre, & relevée de petites boſſes en dehors ; elles n'ont point de goût & leur figure approche aſſez de celle d'un petit rein ; la chair qui couvre ces graines eſt douceâtre d'abord, enſuite elle paroît mucilagineuſe. On vend ces graines dans le marché aux herbes de Conſtantinople.

Le *lierre* qui produit ce fruit doré, étoit ſpécialement conſacré à Bacchus, ou parce qu'il fut jadis caché ſous cet arbre, ou par d'autres raiſons que nous ignorons. Plutarque dans ſes propos de table, dit : que ce dieu apprit à ceux qui étoient épris de ſes fureurs à ſe couronner des feuilles de cet arbre, à cauſe de la vertu qu'elles ont d'empêcher qu'on ne s'enivre.

On en couronnoit auſſi les poëtes, comme on le voit dans Horace & dans la ſeptième éclogue de Virgile, ſur laquelle Servius obſerve qu'on en agiſſoit ainſi, parce que les poëtes ſont conſacrés à Bacchus, & ſujets comme lui à des enthouſiaſmes ; ou bien parce que l'éclat des beaux vers, ſemblable à celui du fruit de cet arbre, dure éternellement, & acquiert à leurs auteurs l'honneur de l'immortalité.

Il n'eſt pas ſurprenant que les Bacchantes aient autrefois employé le *lierre* pour garnir leurs thyrſes & leurs coëffures, toute la Thrace eſt couverte de ces ſortes de plantes. (D. J.)

Il ne faut pas toujours prendre pour des évantails les feuilles de *lierre* qu'on voit dans la main de pluſieurs figures ſur les monumens. En effet, il eſt aiſé de remarquer qu'elles ont la queue très-fine & très-déliée, & qu'elles ne ſauroient avoir ni la proportion, ni la ſolidité convenables à un évantail. D'un autre côté on ne voit pas trop ſur quoi ſeroit fondé l'uſage d'en porter à la main, à moins que ce ne fuſſent de ces feuilles ſur leſquelles on écrivoit les noms des perſonnes que l'on aimoit ; les anciens écrivoient le nom de leurs maîtreſſes, ſur les murailles, ſur les arbres & ſur des feuilles.

Malgré l'uſage qu'ils faiſoient du *lierre* dans différentes fêtes & dans les repas voluptueux, nous n'oſons prononcer ſur le motif qui a pu faire placer ces feuilles entre les mains des figures qui les portent. Si nous en connoiſſions bien la nature, la queſtion ſeroit peut-être plus aiſée à réſoudre ; mais quand ce ſeroit celles du *Nymphoea*, ainſi que l'ont penſé quelques auteurs, il reſteroit toujours des doutes ſur leur uſage. Au reſte l'antiquité a ſes myſtères comme beaucoup d'autres ſciences, & il y auroit de la folie à vouloir rendre raiſon de tout.

Diodore de Sicile, (*lib.* 1.) dit qu'Oſiris, avoit apporté ce végétal en Egypte.

LIEUE, meſure itinéraire, dont ſe ſervent les françois, & les Eſpagnols, pour marquer la diſtance d'un lieu à un autre. Les Anglois, les Italiens, les Allemands, &c. uſent du mot de *mille* quoiqu'ils ne donnent pas la même étendue à leurs milles. Il en eſt de même des *lieues* françoiſes. La *lieue* gauloiſe étoit de 1500 pas romains, ſelon Ammien Marcellin. La *lieue* commune de France eſt de 2500 pas géométriques, la petite de deux mille, la grande de trois mille cinq cents, & même plus.

Vigenère & d'Ablancourt ne ſauroient être aprouvés dans leurs évaluations des *lieues*. L'un & l'autre, en traduiſant les auteurs latins, évaluent toujours quatre milles anciens à une *lieue*, première faute ; & ſecondement ils confondent le mille romain avec le mille italique.

Ménage dérive le mot *lieue* de *leuca*, *leuga*, ou *leca*, c'eſt tout comme il voudra, mais il faut remarquer que ces trois mots ont été inconnus aux auteurs de la bonne latinité, & que ce ſont ceux de la baſſe latinité qui s'en ſont les premiers ſervis.

Il eſt encore à propos d'obſerver, que les mots *leg. lega & leuga* déſignent dans Antonin, une *lieue* de quinze cents pas : cependant quelquefois, & non pas toujours (comme l'a imaginé Zurita), le mot *leg.* ſignifie dans l'itinéraire de ce géographe, *legio*, légion ; & cela eſt clair,

quand après le mot *leg.* eſt ajouté le mot *ala*, ou des nombres, comme I. IX. XI. XIV. &c. ſuivis des noms *italica*, *ionia*, *gemina*, & autres ſemblables, qui ſont certainement des noms de légions : le bon ſens aidé d'un peu de ſavoir, fera ſans peine ce diſcernement, & diſtinguera ſans erreur les paſſages d'Antonin, où il s'agit de légions, de ceux qui déſignent les diſtances par *lieues*.

Ammien Marcellin qui fait les *leucæ* gauloiſes chacune d'un milliaire & demi, ou de 1500 pas romains, dit que les romains ne comptoient par *leucæ* ou *leugæ* que depuis Lyon en allant au Nord. Auſſi appelle-t il cette ville *exordium Galliarum*.

LIÈVRE. Le *lièvre* étoit conſacré à Vénus. (*Philoſtrat. lib. 7. Icon. 6.*). Il l'étoit auſſi à Bacchus, depuis que ce dieu en avoit pris la forme, pour échapper à la pourſuite de Penthée. (*Aeſchyl. Eumenid. v. 26.*).

Les anciens regardoient les *lièvres* des Gaules Ciſalpines au-delà du Pô, du Milanez, comme les meilleurs de toute l'Europe.

L'opinion des Romains qui penſoient que l'on acquerroit de la beauté, en mangeant ſouvent du *lièvre*, a pu venir de l'équivoque *leporis* du *lièvre*, & *leporis* de la beauté, de la grace ; de-là, ce vers technique :

Venator ſequitur lepores, rhetorque lepores.

Sur les monumens, un enfant ou génie tenant un *lièvre* & des fruits, eſt le type de l'automne, ſaiſon de la chaſſe.

LIÈVRE & lapin, ſymbole de l'Eſpagne & de la Sicile, où il eſt le ſymbole naturel de la fécondité.

Lièvre courant ſur les médailles de Meſſine.

LIEUTENANT, *legatus*. Chez les romains, les magiſtrats, même ceux qui avoient l'adminiſtration de la juſtice, avoient la liberté de remettre en tout ou en partie, à une ou pluſieurs perſonnes, les fonctions dépendantes de leur office.

Les proconſuls qui avoient le gouvernement des provinces, tant pour les armes que pour la juſtice & les finances, avoient ordinairement des eſpèces de *lieutenans* diſtincts pour chacune de ces trois fonctions ; ſavoir, pour les armes, *legatum*, c'eſt à-dire, un député ou commis, lequel ne ſe mêloit point de la juſtice, à moins que le proconſul ne le lui eût mandé expreſſément. Pour la juſtice, il's avoient un aſſeſſeur, *aſſeſſorem* ; & pour les finances, un queſteur. Quelquefois pour ces trois fonctions, ils n'avoient qu'un même *lieutenant*, lequel, ſous les derniers empereurs, s'appelloit ἐπαρχώτου, & quelquefois *vicarius* ; mais ce dernier titre ſe donnoit plus ordinairement à ceux que l'empereur envoyoit dans les provinces où il n'y avoit point de gouverneur, leſquels en ce cas en étoient gouverneurs en chef, étant vicaires, non du gouverneur, mais de l'empereur même.

Les légats des proconſuls étoient choiſis par le ſénat, mais les aſſeſſeurs étoient choiſis par les gouverneurs de provinces ; & lorſque les légats avoient, outre les armes, l'adminiſtration de la juſtice, ils tenoient cette dernière fonction de la volonté du gouverneur.

Les gouverneurs des provinces & pluſieurs autres des principaux officiers de l'empire avoient auſſi coutume d'envoyer, par les villes de leur département, des commis appellés τοποτοζήται, ce que Julian, interprête des novelles, traduit par *locum tenentes*, d'où nous avons ſans doute tiré le terme de *lieutenant*. Mais Juſtinien, en ſa novelle 134, ſupprima ces ſortes d'officiers, voulant que les défenſeurs des cités, choiſis par les habitans, fiſſent la charge des gouverneurs des provinces en leur abſence.

Mais cela n'empêcha pas qu'il ne fût toujours libre à l'officier de commettre & de léguer quelqu'un pour faire ſa charge ; les fonctions même de la juſtice, quoique les plus importantes & les plus difficiles, pouvoient preſque toutes être déléguées, même à des perſonnes privées.

D'abord, pour ce qui eſt de la ſimple juriſdiction, il eſt certain qu'elle pouvoit être déléguée : celui auquel elle étoit entièrement commiſe, pouvoit même ſubdéléguer & commettre à diverſes perſonnes des procès à juger.

L'appel du commis ou délégué général ſe relevoit devant le ſupérieur du magiſtrat qui l'avoit commis, parce que ce délégué étoit comme nos *lieutenans* ; il n'exerçoit d'autre juriſdiction que celle de ſon commettant & en ſon nom. Il y a même lieu de croire que les ſentences de ce délégué général étoient intitulées du nom du magiſtrat qui l'avoit commis ; de même qu'en France, les ſentences rendues par le *lieutenant*, ne laiſſent pas d'être intitulées du nom du bailli.

Il y avoit pourtant un cas où l'on appelloit du légat au proconſul ; mais apparemment que dans ce cas, le légat avoit quelque juriſdiction qui lui étoit propre.

Du ſimple juge délégué on ſe pourvoyoit devant le délégué général qui l'avoit commis ; mais ce n'étoit pas par voie d'appel proprement dit : car le ſimple délégué n'avoit pas proprement de juriſdiction ; il ne donnoit qu'un avis, lequel n'avoit de ſoi aucune autorité juſqu'à ce que le déléguant l'eût approuvé.

Le pouvoir appellé chez les romains, *mixtum imperium*, ne pouvoit pas être délégué indistinctement; car il comprenoit deux parties.

L'une attachée à la juriſdiction, & pour la maintention d'icelle, qui emportoit ſeulement droit de légère correction: cette première partie étoit toujours cenſée déléguée à celui auquel on commettoit l'entière juriſdiction, mais non pas au délégué particulier.

La ſeconde partie du *mixtum imperium*, qui conſiſtoit à décerner des décrets, à accorder des reſtitutions en entier, recevoir des adoptions, manumiſſions, faire des émancipations, miſes en poſſeſſion & autres actes ſemblables, n'étoit pas transférée à celui auquel la juriſdiction étoit commiſe, parce que ces actes légitimes tenoient plus du commandement que de la juriſdiction; le mandataire de juriſdiction, ou délégué général, n'avoit pas droit de monter au tribunal, & d'occuper le ſiège du magiſtrat, comme font préſentement les *lieutenans* en l'abſence du premier officier du ſiège; & c'eſt encore une raiſon, pour laquelle le délégué général ne pouvoit faire les actes qui devoient être faits *pro tribunali*. On pouvoit néanmoins déléguer quelques-uns de ces actes légitimes, pourvu que ce fût par une commiſſion expreſſe & ſpéciale.

L'uſage de ces commiſſions ou délégations avoit commencé à Rome, pendant l'état populaire; les magiſtrats étant en petit nombre, & le peuple ne pouvant s'aſſembler auſſi ſouvent qu'il auroit fallu pour donner lui-même toutes les commiſſions néceſſaires, il falloit néceſſairement que les magiſtrats ſubſtituaſſent des perſonnes pour exercer en leur place, les moindres fonctions de leur charge: les grands officiers avoient même le pouvoir d'en inſtituer d'autres au-deſſous d'eux.

Mais toutes ces délégations & commiſſions, étant abuſives, furent peu-à-peu ſupprimées ſous les empereurs. Le titre du code *de officio ejus qui vice præſidis adminiſtrat*, ne doit pas s'entendre d'un juge délégué ou commis par le préſident, mais de celui qui étoit envoyé au lieu du préſident pour gouverner la province, ſoit par l'empereur ou par le préfet du prétoire.

Il fut donc défendu, par le droit du code, de commettre l'entière juriſdiction, du moins à d'autres qu'aux légats ou aux *lieutenans* en titre d'office; il fut même défendu aux magiſtrats de commettre les procès à juger, à moins que ce ne fût des affaires légères. C'eſt pourquoi les juges délégués, n'étant plus mandataires de juriſdictions, furent appellés *juges pédanés*, comme on appelloit auparavant tous ceux qui n'avoient point de tribunal ou prétoire, & qui jugeoient *de plano*.

LIEUX. *Voyez* LATRINES.

LIGDUS. *Voyez* IPHIS.

LIGÉE, une des nymphes que Virgile donne pour compagne à Cirène, mère d'Ariſtée.

LIGÉE, λιγὺς, λιγεῖα, ſignifie qui a un ſon doux & agréable, une voix claire & argentine. C'eſt auſſi le nom d'une des *Sirènes*.

LIGNA verſatilia in circo, rouleaux de bois ſuſpendus au-deſſous des premiers gradins du cirque pour arrêter les efforts des bêtes féroces qui vouloient s'élancer ſur les ſpectateurs. Ces rouleaux, ſuſpendus par les extrémités de leurs axes, tournoient ſur eux-mêmes, & ne préſentoient jamais un point fixe, un appui ſolide aux pieds des animaux; de ſorte que ceux-ci retomboient néceſſairement dans l'arène, ſans pouvoir s'échapper ni bleſſer perſonne.

Ces rouleaux étoient remplacés quelquefois par de vaſtes tambours d'un diamètre plus grand que la longueur des animaux. On en voit de pareils ſur des diptyques d'ivoire du cinquième ſiècle, où ſont repréſentés les jeux du cirque. Ammien Marcellin (19. 6.) les décrit ainſi: *Ut dentatæ in caveis beſtiæ, tetro pædore efferatæ, evadendi ſpe repagulis verſatilibus illiduntur.* En voici une deſcription poétique de Calpurnius (*Eclog.* 7. 48.):

.....*Necnon, ubi finis arenæ,*
Proxima marmoreo peragit ſpectacula muro:
Sternitur adjunctis ebur admirabile truncis,
Et coit in rutilum (ou *ruplum*), *tereti qua lubricus axis*
Impoſitos ſubita vertigine falleret ungues,
Excuteretque feras.....

LIGNARII, charpentiers ou marchands de bois. Leur quartier à Rome étoit placé hors de la porte *Trigemina* (*Tit. Liv.* 35. 41.).

LIGNATORES, goujats, valets des ſoldats, qui apportoient le bois & l'eau dans les camps.

LIGNES des manuſcrits.

« Les *lignes* tirées horiſontalement, pour eſpacer également & rendre droites celles de l'écriture, & perpendiculairement, pour déterminer l'étendue de la page ou de la colone, peuvent aider à fixer l'âge des manuſcrits: en rouge, elles ne conviennent, qu'aux plus bas tems: au crayon ou bien à la mine de plomb; elles décèlent les XII. XIII. & XIVe. ſiècle. On en trouve pourtant déja quelques exemples dès le XI. Tracées ſeulement avec le ſtylet, elles ſe rapportent aux ſiècles précédens, & s'étendent juſqu'au XIII.

Les

Les *lignes* blanches horisontales, prolongées d'un bout à l'autre de la feuille, indiqueront du moins le VIIe. Bornées à la largeur de la colonne ou de la page, on n'en pourra rien conclure. Mais, si tandis que les autres horizontales sont ainsi terminées; deux parallèles au haut, & deux au bas de la page sont portées depuis l'extrémité du feuillet jusqu'au fond de la page : on aura le signe d'un âge, qui ne peut s'élever au dessus du XI siècle. Les points perçans placés au bout de ces lignes ne marquent rien de bien précis : au contraire, cachés dans le texte, ils désigneront le VIIe & plus. »

« On a peine à croire qu'on puisse tirer quelques inductions de la distance des *lignes;* c'est néanmoins un fonds qui n'est pas tout-à-fait stérile. La distance des *lignes* varie dans les diplomes des rois, suivant la diversité des siècles, & quelque fois même des âges. Du tems des romains, elle n'alloit guère, qu'à un demi pouce dans les actes publics. Elle se soutint à peu près sur le même pié sous les premiers rois mérovingiens : c'est-à-dire, jusqu'à la moitié du VIIe. siècle. Souvent depuis elle fut réduite à un quart de pouce. Telle fut presque toujours son étendue dans les chartes privées. Cette distance fut portée jusqu'aux trois quarts de pouce & même au-delà dans les diplomes de Charlemagne. Elle s'étendit encore plus dans ceux de Louis le débonnaire. Elle fut poussée à l'extrême dans ceux de Charles-le-Chauve : de sorte qu'on en voit où les lignes sont écartées de deux pouces; particulièrement dans ceux des dernières années de son règne. Les *lignes* se raprochèrent sous ses successeurs environ à la distance d'un pouce. Cet intervalle diminua presque insensiblement, pendant trois siècles. Du tems de Philippe Auguste les *lignes* n'étoient plus éloignées que d'un quart de pouce. La même réduction eut lieu en Allemagne sous Frédéric II. On pourroit sur ce point porter beaucoup plus loin les détails. Mais il y a moins d'inconvéniens, à ne faire qu'effleurer certaines matières, qu'à prétendre les épuiser. (*Nouvelle diplomatique.*)

LIGNES de circonvallation étoient connues des anciens; mais on n'en peut pas dire autant des *lignes* destinées à couvrir un pays. Ils bâtissoient pour remplir cet objet, de longues & solides murailles. *Voyez* MURAILLES.

LIGULA, mal prononcé LINGULA, comme nous l'apprend Martial (14. 120.) :

Quamvis me ligulam dicant equitesque patresque,
Dicor ab indoctis lingula Grammaticis.

Ligula, l'épiglotte du gosier, la hanche des flûtes antiques, l'agraffe qui nouoit toute la chaussure, la partie amincie d'un levier, la partie creuse d'un *strigil*, l'espèce de cuiller à manche perpendiculaire qui sert à puiser dans un grand vase, un poignard court & large en forme de langue, &c.

LIGULE, *cochlear*, cinquième partie du cyathe, mesure de capacité des romains. Elle valoit, selon M. Paucton (*Métrologie.*), pour les solides & les liquides $\frac{134}{10000}$ de pinte françoise.

LIGURIENS (les) passoient pour des hommes vigoureux, adonnés au travail, vivant de lait, de fromage, & usant, dit Strabon, d'une boisson faite avec de l'orge. Ils supportoient constamment la fatigue & la peine, *assuetum malo ligurem.* Virgile néanmoins les dépeint comme des gens faux & fourbes. Claudien insinue la même chose, & Servius les traite de menteurs.

Les peuples qui habitoient la vraie Ligurie ayant envoyé des colonies en Italie, y introduisirent leur nom en s'y établissant eux-mêmes. Le mot *ligus* en grec signifie *un amateur de la poésie & de la musique.* Les grecs ont souvent imposé aux nations d'Europe, d'Asie & d'Afrique des noms sous lesquels nous les reconnoissons encore aujourd'hui, parce qu'ils les ont tirés de quelque qualité morale ou corporelle qui leur étoit particulière.

LIGYRIENS, peuples anciens de la Thrace. Ils avoient un lieu saint, consacré à Bacchus, qui rendoit des oracles, au rapport de Macrobe (*Saturn. I, lib. I. ch. xviij.*). (*D. J.*)

LILÉE, naïade, fille du fleuve Céphise, donna son nom à une petite ville qui étoit près de Delphes, du côté du mont Parnasse; dans laquelle Apollon & Diane avoient chacun un temple.

LILIUM, pieux à demi enfoncé en terre dans une fosse recouverte de broussailles, pour faire l'effet des chausses-trapes. Césat (*de bell. Gall.* 7. 73.) s'en servit dans le siége d'Alexia. Ces pieux s'élevant au milieu de la fosse, avoient une ressemblance grossière avec les étamines du lys qui sont placées au centre des pétales.

LILYBÆUM, en Sicile. AIAYBAITAN.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est une lyre ou un trépied.

LIMAÇON. Le *limaçon* étoit le symbole de la volupté & de la lubricité, parce qu'il est doué des deux sexes. On le voit sur une cornaline de

Stosch, ou sa présence atteste la lubricité de la célèbre Messaline. Baudelot publia, en 1708, une pierre dont le sujet étoit analogue à celui-ci, & où l'on voyoit la même impératrice assise sur un *limaçon*.

Fulvius Hirpinus, habitant de Tarquinium, inventa, peu de temps avant la guerre civile de Pompée, l'art d'engraisser les *limaçons* pour la cuisine, en les nourrissant de farine pétrie avec du vin cuit en syrop. Cette nourriture les faisoit parvenir à une grosseur extraordinaire (*Plin.* 9. 56.).

LIMA, déesse à qui les romains confioient la garde du seuil des portes, *liminum*. Arnobe (*IV. p.* 132.) en fait mention : *Quis Limentinum, quis Limam custodiam liminum gerere, & janitorum officia sustinere credat ?*

LIMBE, cercle qui entoure la tête, & que Horapollon nomme βασιλεῖον τῆς κεφαλῆς, parce que les empereurs l'avoient adopté comme la marque de leur dignité. Claude est le premier dont on ait conservé une tête ornée du *limbe*, dans son buste qui est en Espagne. Trajan le porte dans plusieurs des reliefs de l'arc de Constantin. Les artistes l'attribuèrent aussi aux divinités ; & l'on voit dans les pierres de Stosch le *limbe* accompagner une tête d'Isis, gravée sous les empereurs.

Quant aux étrusques & aux grecs, le plus ancien *limbe* qui se trouve sur leurs monumens est celui dont est ornée la tête du soleil sur un vase étrusque de la bibliothèque du Vatican, publié par Winckelmann, au *n°*. 22 de ses *Monumenti antichi inediti*.

Cet ornement devint très-fréquent sur les médailles des empereurs grecs.

LIMBOLARIUS. Muratori (937. 8.) rapporte une inscription dans laquelle il est fait mention de ces artisans qui fabriquoient & appliquoient les bordures (*limos*) de pourpre que l'on cousoit aux tuniques, aux toges-prétextes, & aux chlamydes ou paludaments. On lit dans Plaute (*Aul.* 3. 5. 45.) :

Textores, limbolarii, arcularii ducuntur.

LIMBUS, bordure, bande appliquée. *Voyez* BORDURES.

LIMENARQUE, *limenarcha*, commandant d'un port. Dans une inscription antique, il est fait mention du *liménarque* de Chypre, c'est-à-dire, du gouverneur des ports de cette île.

Ce mot est grec, & il est formé de λιμὴν, *port*, & de ἄρχειν, *commander*.

LIMENETIS, surnom de Diane, qu'on lui donnoit lorsqu'elle présidoit aux ports ; & sous ce tte idée, sa statue la représentoit avec une espèce d'écrevisse de mer sur la tête.

Ce nom est formé de λιμὴν, *port*.

LIMENTINUS ou *LIMENTINA*, divinité qui présidoit à la garde des portes, qui s'appellent en latin *limen* (*Arnob. IV. p.* 132.). Voyez *LIMA*.

LIMETANUS, surnom de la famille *MAMILIA*.

LIMINARQUE, officier destiné à veiller sur les frontières de l'empire, & qui commandoit les troupes préposées à leur garde. Ce terme, comme plusieurs autres qui se sont établis au temps du bas-empire, a été formé de deux mots, l'un latin, *limen*, porte, entrée, parce que les frontières d'un pays en sont pour ainsi dire les portes, & l'autre grec, ἄρχος, qui signifie *commandant*. (*D. J.*)

LIMITANEI milites, troupes préposées à la garde des frontières, *limitum*.

LIMITE, *LIMES*. Ce mot latin répond au mot *limites* que nous en avons emprunté, & signifie *bornes* ou l'extrémité qui sépare une terre, un pays d'avec un autre. Dans les pays que les romains distribuoient aux colonies, les champs étoient partagés entre les habitans à qui on les donnoit à cultiver, & on les séparoit par des *limites*, qui consistoient ou en un sentier battu par un homme à pied, ou en pierres qui tenoient lieu de bornes ; ces pierres étoient sacrées, & on ne pouvoit les déplacer sans crime. Hygin a fait un traité exprès sur ce sujet, intitulé : *De limitibus constituendis*.

Le mot *limes* désigne encore la *frontière*, lorsqu'il est question d'un état tout entier. C'est ainsi qu'Auguste, maître de l'empire, s'arrogea despotiquement un certain nombre de provinces, fixa leurs *limites*, & mit dans chacune de ces provinces un certain nombre de légions pour les défendre en cas de besoin. Les *limites* de l'empire changèrent avec l'empire ; tantôt on ajouta de nouvelles *frontières*, & tantôt on les diminua. Dioclétien fit élever à leur extrémité des forteresses & des places de guerre pour y loger des soldats. Constantin en retira les troupes pour les mettre dans les villes ; alors les barbares trouvant les frontières de l'empire dégarnies d'hommes & de soldats, n'eurent pas de peine à y entrer, à les piller ou à s'en emparer. Telle fut la fin de l'empire romain, dont Horace disoit d'avance, *jam Roma mole ruit suâ*.

LIMITES. Solon avoit fait une loi par laquelle

les limites des héritages étoient distinguées par un espace de cinq pieds qu'on laissoit entre deux pour passer la charrue; & afin que l'on ne pût se méprendre sur la propriété des territoires, cet espace de cinq pieds étoit imprescriptible.

Cette disposition fut d'abord adoptée chez les romains par la loi des douze tables. La loi *Manilia* avoit pareillement ordonné qu'il y auroit un espace de cinq ou six pieds entre les fonds voisins. Dans la suite, on cessa de laisser cet espace, & il fut permis d'agir pour la moindre anticipation qui se faisoit sur les *limites*; c'est ce que l'on induit ordinairement de la loi *quinque pedum*, au code *finium regundorum*, laquelle n'est pourtant pas fort claire.

Depuis que l'on eut cessé de laisser un espace entre les héritages voisins, on marqua les *limites* par des bornes ou pierres, & quelquefois par des tertres.

Dans les premiers temps de la fondation de Rome, c'étoient les frères Arvales qui connoissoient des *limites*.

Le tribun Manilius fut surnommé *Limitaneus* parce qu'il avoit fait une loi sur les *limites*.

Il y avoit chez les romains, comme parmi nous, des arpenteurs, *mensores*, que les juges envoyoient sur les lieux pour marquer les *limites*.

LIMITOTROPHI fundi, terreins voisins des frontières, & conquis sur les ennemis, que les empereurs, & Sévère-Alexandre le premier, (*lamprid.* 58.) affectèrent pour l'entretien des troupes placées aux frontières, appellées *limitanei milites*.

LIMMA, en musique, est ce qui reste d'un ton majeur, après qu'on en a retranché l'apotome, qui est un intervalle plus grand d'un comma que le semi-ton moyen; par conséquent le *limma* est moindre d'un comma que le semi-ton majeur.

Les grecs divisoient le ton majeur en plusieurs manières. De l'une de ces divisions, inventée par Pythagore selon les uns, & selon d'autres par Philolaus, résultoit l'apotome d'un côté, & de l'autre le *limma*, dont la raison est de 243 à 256. Ce qu'il y a ici de singulier, c'est que Pythagore faisoit du *limma* un intervalle diatonique qui répondoit à notre semi-ton majeur; de sorte que selon lui, l'intervalle du *mi* au *fa* étoit moindre que celui du *fa* à son dièse; ce qui est tout au contraire, selon nos calculs harmoniques.

La génération du *limma*, en commençant par *ut*, se trouve à la cinquième quinte *si*; car alors la quantité, dont ce *si* est surpassé par l'*ut*, est précisément ce rapport que nous venons d'établir.

Il faut remarquer que Zarlin, qui s'accorde avec le P. Mersenne sur la division pythagorique du ton majeur en *limma* & en apotome, en applique les noms tout différemment; car il appelle *limma* la partie que le P. Mersenne appelle *apotome*, & *apotome* celle que le P. Mersenne appelle *limma*. *Voyez* APOTOME. *Voyez* aussi ENHARMONIQUE. (*S.*)

LIMNADES *ou* LIMNIADES, nymphes des étangs & des marais. Nom formé de λίμνη, étang, lac.

LIMNATIDE (*Voyez* CRABE.), surnom de Diane, qui étoit regardée comme la patrone des pêcheurs d'étangs, lesquels, par reconnoissance, célébroient entr'eux, en l'honneur de la déesse, une fête nommée *limnatidie*. (*D. J.*)

LIMNÆ, ville de Thrace dans la Chersonèse, auprès de Sestos; 2°. *Limnæ* étoit encore un lieu du Péloponèse, aux confins de la Laconie & de la Messénie, célèbre par le temple de Diane, qui en tira son nom de Diane *limnéenne*. Les messéniens violèrent les filles qui s'étoient rendues dans ce temple, pour y sacrifier à la déesse. On demanda justice de cette violence, & le refus des messéniens donna lieu à une guerre cruelle, qui causa la ruine de leur ville; 3°. enfin *Limnæ* étoit un quartier d'une tribu de l'attique située proche la ville d'Athènes, où il y avoit un temple de Bacchus, dans lequel on célébroit une fête en son honneur le 12 du mois Anthestorion, & on y faisoit combattre des jeunes gens à la lutte. C'étoit dans ce temple, qu'on lisoit un décret des athéniens, qui obligeoit leur roi, lorsqu'il vouloit se marier, de prendre une femme du pays, & une femme qui n'eût point été mariée auparavant, (*D. J.*)

LIMNEUS. On trouve quelquefois cette épithète donnée à Bacchus; mais à quel titre? Présidoit-il aussi aux lacs, aux étangs? Ce n'est pas la fonction du dieu du vin.

LIMNORIE, une des cinquante Néréides.

LIMOCINCTI, officiers des magistrats, qui portoient la ceinture appellée *licium*, dessus le vêtement appellé *limum* ou *limus*. Aulugelle, (*XII.* 2.) en fait mention en ces termes: *Licio transverso, quod limum appellatur, qui magistratibus præministrabant, cincti erant.* Pignorius (*de servis*) rapporte cette inscription:

HONORI
M. GAVI. M. F.
POB. SQUILLIANI
EQ. PUB. IIII. VIR. I. D.
IIII. VIR. AP. UB.
CURATORI VICETINORUM
APPARITORES ET
LIMOCINCTI
TRIBUNALIS EJUS.

LIMONIADES } LIMONIATE } De ces deux mots formés de λειμών, *pré*, le premier désigne les nymphes des prés; le second une espèce d'émeraude, ou de pierre couleur verd-pré.

LIMUS ou *LIMUM*, bande d'étoffe, qui enveloppoit un homme depuis le nombril, ou la ceinture, jusqu'à la cheville du pied: *vestis erat*, dit Servius (*Æneid.* 12. 119.), *quâ usque ad pedes tegebantur poparum pudenda.* C'étoit le seul vêtement des victimaires qui le fixoient à leur ceinture, avec plusieurs tours d'une ceinture ou bandelette. Cette ceinture étoit tissue de plusieurs couleurs, & s'appelloit *licium*, lorsqu'il s'agissoit du *limus* des serviteurs des magistrats, qui étoient appellés *limocincti*. Le plus souvent le *limus* est terminé, sur les monumens, par une bande de pourpre; d'où lui vint son nom, selon Isidore, *limus quià limas, id est, obliquas habet purpuras.*

LIMYRA, en Lycie. ΛΙΜΥΡΕΩΝ.

On a une médaille impériale grecque de cette ville, frappée en l'honneur de Gordien Pie.

LIMYRE, fontaine de Lycie, qui rendoit des oracles, selon Pline, d'une façon singulière: c'étoit par le moyen des poissons. Les consultans leur présentoient à manger; si les poissons se jettoient dessus, c'étoit une augure favorable pour l'événement sur lequel on venoit les interroger; s'ils le refusoient, en le rejettant avec leurs queues, c'étoit la marque d'un mauvais succès.

LIN. Pour cacheter un testament, une lettre, ou un autre papier secret; on le perçoit de trois trous, au travers desquels on passoit un fil de *lin* que l'on lioit, & sur lequel on appliquoit de la cire pour recevoir l'empreinte d'un cachet. *Voyez* BYSSUS & TOILE.

LIN *incombustible*. *Voyez* AMIANTE.

LINDES, ville de l'île de Rhodes, fondée, selon les uns, par Tlépolème, fils d'Hercule; selon les autres, par les Héliades, petits-fils du soleil. Le culte qu'on y rendoit à Minerve la fit surnommer LINDIENNE.

LINEA, fil d'a-plomb ou d'un niveau, corde de la sonde de mer, corde de l'arc, horizon.

Linea margaritæ, un rang de perle.

Linea sacra, au jeu des *calculi*, étoit la *ligne* vuide, placée entre les deux armées.

Linea incita, au même jeu, étoit la dernière ligne de chaque côté.

LINEA alba, dans les cirques, étoit la même chose que la βαλβὶς (*Voyez* ce mot.), ou la ligne tirée devant les chars & les coureurs, pour aligner au moment du départ. Une corde tendue & frottée de craie ou de chaux, *linea cretata*, pour être mieux visible, formoit cette ligne: de là vinrent ces expressions, *à carceribus ad calcem*, & *hæc spatiis ultima creta meis.* (*Propert.* 4. 2. 58.)

LINEA in circo, espace vuide qui coupoit les gradins, & formoit un rayon de cercle tiré du *podium* à la circonférence extérieure du cirque. La *linea* étoit vuide de sièges, & l'on ne pouvoit y rester que debout. Ovide (*Amorum* 3. 2. 19.) parlant d'une femme qu'il aimoit, auprès de laquelle il se plaisoit à être assis dans le cirque à l'avant-dernière place du gradin, tandis qu'elle étoit à la dernière, lui dit que la *linea* la force de se rapprocher de lui malgré elle:

Quid frustrà refugis? cogit nos linea jungi,
Hæc in lege loci commoda circus habet.

Et (*Arte amandi.* 1. 141.)

Et benè quòd cogit, si nolis, linea jungi.
Quòd tibi tangenda est lege puella loci.

LINEATORES in hippodromo, les mêmes que les *DESIGNATORES ludorum*. Voyez *ce mot.*

LINGE. Les anciens en faisoient peu d'usage, & on peut assurer en général qu'ils n'en portoient pas sur la peau: de-là vint la nécessité des bains.

Les mouchoirs n'étoient pas en usage chez les anciens, du moins chez les grecs. On voit que les personnes de distinction se servoient de leur manteau pour s'essuyer les yeux, comme avoit fait Agathocle, frère d'une reine d'Egypte, dans une assemblée du peuple à Alexandrie (*Polyb. l. XV. p.* 712.) Il en étoit de même des serviettes chez les romains: elles ne furent introduites que très-tard, & encore l'usage étoit que chaque convive apportât son linge.

LINGE (écriture sur le). Au IVe siècle, quand

on promulguoit quelque loi, elle étoit encore exposée dans toutes les villes sur des tables d'airain, ou de bois enduit de céruse, ou sur des nappes de *linge*. *Æris tabulis, vel ceruſſatis, aut linteis mappis ſcripta.* (*Cod. Theodoſ.*)

Quant aux livres de *linge*, ils étoient d'un grand usage dans l'antiquité. Tite-Live en fait souvent mention; il cite Licinius Macer & Tubéron, comme ayant consulté les livres des magistrats, & les anciennes annales de Rome, qui n'avoient pour matière que de la toile. Vopisque parle de quelques ouvrages écrits sur le *linge*, & conservés dans une des plus célèbres bibliothèques de son siècle. La toile fournissoit alors à l'écrivain la même matière, qu'elle continue d'offrir au peintre: celle de lin étoit particulièrement employée. Les parthes, au lieu de se servir du *papyrus*, qu'ils auroient pu trouver en abondance à Babylone, faisoient avec l'aiguille des lettres sur leurs habits. Quand on emploie tant de temps à former quelques lettres, on ne doit pas se promettre des progrès fort rapides dans les sciences. Les livres de *linge* étoient appellés *lintei*, *carbaſini*.

A Athènes, on écrivoit sur le voile de Minerve les noms de ceux qui avoient été tués en combattant vaillamment pour la patrie. Les indiens, au rapport de Philostrate, dans la vie d'Apollonius de Thyane, écrivoient sur des toiles, qu'il nomme *ſyndones*. Symmaque, après avoir dit deux mots des écrits sur le *linge*, rend témoignage à la coutume ancienne, & qui, de son tems, étoit encore en vigueur, de faire transcrire sur des volumes de soie, les pièces qu'on vouloit conserver précieusement, & pour lesquelles on avoit conçu la plus haute estime. Si la chose étoit susceptible de quelque difficulté, les thèses imprimées de nos jours sur le satin, suffiroient pour la faire disparoître.

LINGONICUM, mieux que *LEUCONICUM*, bourre de laine, avec laquelle on faisoit à Rome des matelats. Son nom venoit des étoffes velues des gaulois *lingones*, que l'on tondoit pour avoir cette bourre. Les grecs avoient le même usage, & appelloient γναφαλον, le *lingonicum* des latins.

Le *lingonicum*, sur lequel on étoit assis sur les gradins du cirque étoit fait avec des joncs secs hachés.

Martial (*lib. XIV. apoph.* 159.) décrit le *lingonicum* en ces vers:

Oppreſſæ nimiùm vicina eſt faſcia plumæ,
Vellera lingonicis accipe raſa ſagis.

LINIES, fêtes en l'honneur de Linus.

LINONASME, *muſ. des anc.* Chanson lugubre & solemnelle des grecs, sur la mort de Linus. Il y a toute apparence que le *linonaſme* étoit la même chanson que le *linos*.

LINOS, espèce de chanson triste ou de lamentation, en usage chez les anciens grecs.

Voici ce qu'en dit Hérodote, *liv. II*, en parlant des égyptiens. « Ils ont, dit-il, plusieurs autres usages remarquables, & en particulier celui de la *linos*, qui est célèbre en Phénicie, en Chypre & ailleurs, où elle porte différens noms, suivant la différence des peuples. On convient que c'est la même chanson, que les grecs chantent sous le nom de *linos*; & si je suis surpris de plusieurs autres singularités d'Egypte, je le suis sur-tout du *linos*, ne sachant d'où il a pris le nom qu'il porte. Il paroît qu'on a chanté cette chanson dans tous les temps: au reste, le *linos* s'appelle chez les égyptiens, *maneros*. Ils prétendent que Maneros étoit le fils unique de leur premier roi; & que leur ayant été enlevé par une mort prématurée, ils honorèrent sa mémoire par cette espèce de chanson lugubre, qui ne doit son origine qu'à eux seuls ». Le texte d'Hérodote donne l'idée d'une chanson funèbre. Sophocle parle de la chanson *élinos*, dans le même sens; cependant le *linos* & l'*élinos* étoient chantées pour marquer non-seulement le deuil & la tristesse, mais encore la joie, suivant l'autorité d'Euripide, cité par Athenée. (*l. XIV. ch. iij.*). Pollux donne encore une autre idée de cette chanson, quand il dit que le *linos* & le *lithyerſe* étoient des chansons propres aux fossoyeurs & aux gens de la campagne. Comme Hérodote, Euripide & Pollux ont vécu à quelques siècles de distance les uns des autres, il est à croire que le *linos* fut sujet à des changemens qui en firent une chanson différente, suivant la différence des temps. (Sophocle, *in ajace.* Pollux, *liv. I. c. j. Diſſert.* de M. de la Nauze, *ſur les chanſons des anciens, mém. de l'Acad. des belles-lettres, tom. IX. pag.* 358.).

LINTEARII, *LINTEONES*, } Gruter (38. 15.) rapporte l'inscription suivante, trouvée auprès de Vérone:

L. POSTHUMIUS. FACILIS
T. KAREIUS. VALENS
LINTEONES. APOLL.
D. P. S. D. L. D. P.

Les *linteones* fabriquoient les toiles, & les *lintearii* les vendoient.

LINTRARII, conducteurs de canots.

LINTRES, pluriel de *LINTER*. C'étoient de véritables canots, c'eſt-à-dire, des troncs d'arbre creuſés, appellés en grec μονοξυλα, & qui, ſelon Xénophon, pouvoient porter trois hommes. Pline, Strabon & Tite-Live en parlent comme ſubſiſtant encore chez différens peuples.

On donnoit auſſi ce nom à des vaſes, dont la forme étoit la même que celle des canots.

LINUS étoit fils d'Uranie & d'Amphimarus, fils de Neptune, ſelon Pauſanias. Il fut le plus excellent muſicien que l'on eût encore vu; mais Apollon le tua, pour avoir oſé ſe comparer à lui. Les habitans du mont Helicon faiſoient, tous les ans, ſon anniverſaire, avant de ſacrifier aux muſes. *Linus* fut pleuré des nations les plus barbares; & Homère dit que Vulcain avoit gravé ſur le bouclier d'Achille, entre pluſieurs autres ornemens, un jeune muſicien, qui chantoit ſur ſa lyre la mort de *Linus*.

LINUS, fils d'Apollon & de Terpſicore, fut maître d'Orphée, & enſuite d'Hercule. Il apprit à ce dernier à jouer d'un inſtrument de muſique qui ſe touchoit avec l'archet. Ce diſciple le tua. (*Voyez* HERCULE). On dit qu'il avoit écrit de l'origine du monde, du cours du ſoleil & de la lune, de la nature des animaux & des plantes. Il diſoit, ſelon Diogène Laërce, que tout avoit été créé en un inſtant.

LION. Les *lions* étoient conſacrés à Vulcain, chez les égyptiens, à cauſe de leur tempérament allumé, dit Elien. (*de animal XII. c.* 7.). Mais le vulcain des grecs étoit Cnuphis ou l'Agathodæmon des égyptiens, c'eſt-à-dire, cet eſprit de vie, qui anime & remplit tout l'univers. Auſſi voit-on dans la barque de Marcianus Capella, un *lion* ſur un arbre, ſymbole de Vulcain.

Les rapports du *lion* avec le ſoleil étoient plus directs, parce que le débordement du Nil arrivoit pendant que le ſoleil parcourt le ſigne du *lion*, c'eſt-à-dire, en juillet & août (*Horapollo, lib. I. c.* 21.): De-là venoit, ajoute Horapollo, que les prêtres donnoient la forme de *lion* aux bouches & aux robinets des fontaines ſacrées; de-là vint, ſelon le même écrivain, (*lib. I. c.* 17.). que l'on plaçat des *lions* ſous le trône d'Horus, pour montrer la grande analogie qui exiſtoit entre cet animal & le ſoleil, qui eſt appellé *horus*.

Plutarque dit (*Simp. queſt.* 1. 4. *q.* 5.) que le *lion* étoit conſacré au ſoleil; parce que, de tous les animaux, qui ont des griffes recourbées, c'eſt le ſeul qui voit en naiſſant, & parce qu'il dort fort peu, & les yeux ouverts: mais c'eſt une fable. Le *lion* étoit un attribut de Veſta. Les poëtes attellent le char de Cybèle de deux *lions*, comme il paroît par pluſieurs médailles. On portoit auſſi une effigie de *lion*, dans les ſacrifices de cette déeſſe; parce que les Galles, ſes prêtres, avoient trouvé le moyen d'adoucir & même d'apprivoiſer des *lions*, juſqu'au point de pouvoir les toucher & les careſſer, ſans crainte, à ce que dit Varron. Les léontins adoroient le *lion*, & en mettoient une tête ſur leurs monnoies. Quant au *lion* de Nemée, qu'Hercule tua, *Voyez* NEMÉE. C'eſt le *lion*, dont les poëtes ont fait la conſtellation du *lion* céleſte.

LIONS (Prêtres). Porphyre dit que chez les perſes, le ſoleil étoit repréſenté ſous la forme d'un *lion*; qu'il s'appelloit *mithra*; que ſes prêtres s'appelloient *lions*, & ſes prêtreſſes *hyènes*.

LION ſur les monumens. Dans les ſculptures du coffre de Cypſelus (*Pauſan. V.*), on voyoit Agamemnon portant ſur ſon bouclier une tête de *lion, pour exprimer la terreur*, diſent l'inſcription & Pauſanias.

Cette tête tiroit peut-être la langue en ſigne de dériſion, comme celles de pluſieurs médailles grecques; & ce ſeroit l'explication de ce type extraordinaire.

On voit à Rome des *lions* égyptiens, deux à la montée du capitole, & deux autres à la fontaine dite *fontane felice*. (*Kircher l. cit. p.* 463.) Ces animaux ſont traités avec beaucoup d'intelligence, avec des travaux très-variés & des contours coulans & amenés de loin. Les grands attachemens des épaules & des flancs, qui ne ſont point indiqués dans les figures humaines, égyptiennes, ſont très-apparens dans celles des animaux; ces parties, conjointement avec les veines des cuiſſes & des autres membres, ſont d'une exécution vigoureuſe & élégante. On ne peut douter que ce ne ſoient des ouvrages égyptiens, puiſque les *lions* de la fontaine *felice* ſont caractériſés par des hiéroglyphes qui ne ſe trouvent pas à ces animaux de fabrique poſtérieure.

Il s'eſt conſervé des *lions* grecs, d'une grande beauté, tant de ronde-boſſe & demi-boſſe, que ſur des médailles & ſur des pierres gravées. Le *lion* aſſis de marbre blanc, plus grand que le naturel, le même qui étoit placé autrefois au port du Pirée d'Athène, & qui décore maintenant l'entrée de l'arſenal de Veniſe, eſt rangé, avec raiſon, parmi les plus beaux monumens de ce genre. Le *lion*, ſur ſes pieds du palais Barberini, auſſi plus grand que le naturel, & enlevé d'un tombeau, montre ce roi des animaux dans ſa majeſté terrible. De quelle beauté de deſſin & de coin ne ſont pas les médailles de la ville de Velia! Au reſte, ceux qui ont obſervé plus d'un *lion* dans la nature, nous aſſurent que les figures

antiques de ces animaux renferment quelque chose d'idéal qui les distingue des *lions* vivans.

Sur une pâte de verre moulée sur l'antique, on voit, dans la collection de Stosch, Jupiter assis avec les pieds sur un marche-pied, mettant la main droite sur la tête d'un *lion* ailé, qui est du même côté. Au côté du trône où est le *lion*, il y a la déesse Vesta debout, avec un flambeau; & de l'autre côté, sur un autel est Harpocrate aussi debout, qui tient une corne d'abondance posée sur un terme de Priape: l'aigle est au pied de Jupiter, à sa gauche. Au reste, Vesta est représentée ici comme à l'ordinaire, avec le flambeau, & un *lion*.

Une cornaline du même cabinet offre un horoscope; on y voit un *lion*, un caducée, le cancer, une tête de bélier, deux étoiles au-dessus, & un fouet sous la tête du *lion*.

Sur une cornaline de la même collection, Hercule jeune entraîne le *lion* de la forêt de Nemée hors de sa caverne. La gravure en est fort belle, & approche un peu de la manière étrusque. Cette pierre & les suivantes, qui représentent le même sujet, nous autorisent à mettre ce travail d'Hercule, le premier de tous: car il est ici représenté toujours jeune, & sans barbe; ce que Béger ne pouvoit pas bien distinguer sur une (*Thes. Palat. pag.* 204) médaille d'Héraclée, dont le revers représente la même action. Outre cela, Hercule n'est pas encore revêtu de la peau de *lion* sur nos pierres, quoiqu'au fond il auroit pu l'être, avant même qu'il eût tué celui de Nemée; puisque, dès son enfance, il prit plaisir à porter (*Theocrit. idil.* 25 *ad fin.*) la peau de *lion*, & qu'il vouloit coucher dessus.

LION (Tête de). Sur les médailles: symbole de Cyzique & de Cnidus, en Carie; sur les médailles de Lysimachia, de Rhegium, de Salamis.

— *Lion* passant, type ordinaire des rois de Galatie, de Capua, de Centoripe, d'Héraclée en Italie, des Léontins, de Magnesia en Ionie, de Messine, de Roma, de Silandus, de Smyrne, de Syracuse, de Tiati, de Velia, d'Héraclée en Acarnanie, de Lyon.

— *Lion* debout, ou couché, regardant une étoile sur les médailles de Miler.

— *Lion* déchirant un animal sur les médailles de Morgantium, de Velia, d'Acanthus.

LIONNE. Les ambraciotes adoroient autrefois la *lionne*, parce que Paphagès, ou comme Janus Parrhasius l'appelle, *epist.* 8, Phacyllus, tyran d'Ambracie, ayant rencontré une *lionne* accompagnée de ses petits lionceaux, cet animal le mit en pièces, & remit ainsi Ambracie en possession de sa liberté. *Voyez* VOSSIUS, *de Idol.* (*l. III. c.* 75.). La *lionne* est un des animaux qui a le plus d'amour pour ses petits. Hérodote, (*l. III. c.* 108) Antigonus, (*histor.* 25) Horus, (*Hiéroglyphe, l. II. c.* 78.) disent que la *lionne* ne porte des petits qu'une fois dans sa vie; que la nature a pourvu ainsi à la sûreté du genre humain, que ces animaux eussent détruit, s'ils avoient multiplié beaucoup; que chez les égyptiens, une *lionne* étoit le hieroglyphe d'une femme qui n'a eu qu'une fois des enfans Quoi qu'il en soit du hiéroglyphe des égyptiens, qui a bien pu être fondé sur une fausse opinion, plusieurs auteurs soutiennent que c'est une fable, & que les *lionnes* ont des petits plus d'une fois, & qu'elles en ont plus d'un chaque fois; elles en portent jusqu'à quatre, & quelquefois plus. *Voyez*, sur les *lionnes*, BOCHART.

LIPARI, île. ΛΙΠΑΡΑΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette île sont:

RRRR. en or.....*Hunter.*

RRRR. en argent.....*Hunter.*

C. en bronze.

Leurs types ordinaires sont: — trident — dauphin — proue de vaisseau. *Voyez* CYCLOPES.

LIPOGRAMMATIQUE, mot formé de λειπω, *je laisse*, & de γράμμα, *lettre*. Il se dit d'un ouvrage, où l'on affecte de ne point employer quelques lettres de l'alphabet. C'est de cette manière, que Tryphiodore fit son odyssée. Il n'y a point d'A dans le premier livre, point de B dans le second, & ainsi des autres. Nestor, poète de Lavanda, qui vivoit du temps de l'empereur Sévère, fit aussi une iliade *lipogrammatique*. Lasus-d'Hermonie, très-ancien poète, avoit fait une ode & une hymne sans Σ. Cléarque, dans Athenée, parle aussi d'une ode sans Σ, faite par Pindare.

LIQUARE vinum. Les romains ne faisoient point bouillir le vin dans des cuves, mais dans les amphores, où ils le gardoient jusqu'à plus de cent ans. De plus, ils cuisoient leurs vins en exposant les amphores de terre cuite à la fumée. Tout cela rendoit le vin très-épais & très-chargé de lie. Ils étoient obligés, pour le boire, de le passer, *liquare*, à la chausse, ou dans une passoire, *colo*.

LIRIOPÉE, une des nymphes océanides, qui eut Narcisse du fleuve Céphise; elle donna son nom à la fontaine, dans laquelle on feint que Narcisse se noya. *Voyez* NARCISSE.

LIS. La fleur du *lis* est souvent placée dans

la main de Junon, de Vénus & de l'Espérance. Clément d'Alexandrie (*Pædag. l. 2. c. 8.*) dit que Vénus l'aimoit beaucoup.

LISAMO, roi inconnu, peut-être d'Arsamosate.

Ses médailles, avec ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΛΙΣΑΜΟ, sont:

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

LISSA. Euripide, dans son hercule furieux, met la déesse *Lissa* au nombre des furies, parce qu'elle inspiroit la fureur & la rage, d'où elle avoit tiré son nom grec. Junon, dans ce poëme, ordonne à Iris de conduire cette furie, armée de serpens, auprès d'Hercule, pour lui inspirer les fureurs qui lui firent enfin perdre la vie.

LISSUS, en Crète. ΛΙΣΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

O. en or.

RRRR. en argent.....*Eckhel.*

O. en bronze.

LIT. *Voyez* LITS.

LITANOBRIGA, dans les Gaules. LITAN.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en argent.....*Pellerin.*

O. en or.

O. en bronze.

LITARE diffère de *sacrificare*, selon Macrobe, en ce que ce dernier exprime l'offrande; & *litare*, l'acceptation de l'offrande de la part des dieux. Un acteur du *Pœnulus* de Plaute veut bien offrir des victimes pour les manger ensuite, mais non les abandonner aux dieux, ou aux prêtres; *tùm me Jupiter faciat, ut semper sacrificem, & nunquàm litem.*

LITERATUS. Voyez INSCRIPTIO.

LITERNUM, en Italie.

Pellerin a publié une médaille de bronze autonome, avec les noms étrusques de Cume & de *Liternum*, deux villes voisines & alliées.

LITES. C'étoient, selon Homère, les prières, filles de Jupiter (Le mot λιτη signifie *supplication, prières.*). « Ces déesses, dit-il, sont boiteuses, » ridées, ayant toujours les yeux baissés, toujours » rampantes & toujours humiliées; elles marchent » toujours après l'injure: car l'injure, altière, » pleine de confiance en ses propres forces, & » d'un pied léger, les dévance toujours, parcourt la terre, pour effrayer les hommes, tandis que les humbles prières la suivent pour » guérir les maux qu'elle a faits. Celui qui les » respecte & qui les écoute, en reçoit de grands » secours; elles l'écoutent à leur tour dans ses » besoins, & portent ses vœux aux pieds du » grand Jupiter ». (*Odyss. lib. II*)

LITHÉSIEN, surnom de l'apollon de Mélée ou Mélia. (*Lithesius.*) On l'appelloit ainsi, dit Etienne de Byzance, parce que, dans cette ville, la statue de ce dieu étoit posée sur une pierre: λίθος, *lithos*, en grec, signifie *pierre.*

LITHOBOLIE. C'est le nom grec de la fête appellée la *lapidation*, dont nous avons parlé; (de λίθος, *pierre*, & de βαλλω, *je jette.*).

LITHOMANTIE, divination par les pierres, comme le porte ce nom tiré du grec, & composé de λιθος, *pierre*, & de μαντεια, *divination.*

On a quelques conjectures incertaines sur cette espèce de divination. Dans le poëme des pierres attribué à Orphée, il en est fait mention d'une, qu'Apollon donna à Hélénus le troyen. Cette pierre, dit le poëte, s'appelle *siderites*, & a le don de la parole; elle est un peu raboteuse, dure, pesante, noire, & a des rides qui s'étendent circulairement sur sa surface. Quand Hélénus vouloit employer la vertu de cette pierre, il s'abstenoit pendant vingt-un jours du lit conjugal, des bains publics & de la viande des animaux; ensuite il faisoit plusieurs sacrifices, il lavoit la pierre dans une fontaine, l'enveloppoit pieusement & la portoit dans son sein. Après cette préparation qui rendoit la pierre animée, il la prenoit à la main pour l'exciter à parler, & faisoit semblant de la vouloir lancer. Alors elle jettoit un cri semblable à celui d'un enfant qui désire le lait de sa nourrice. Hélénus profitant de ce moment, interrogeoit la pierre sur ce qu'il vouloit savoir, & en recevoit des réponses certaines. C'est sur ces réponses, qu'il prédit la ruine de Troye sa patrie.

Dans ce qui nous reste des prétendus oracles de Zoroastre, il est fait mention d'une pierre que Pline nomme *astroïte*, qu'il faut offrir en sacrifice, dit Zoroastre, lorsqu'on verra un démon terrestre s'approcher. Delrio & Psellus appellent cette pierre *mizouris*, *minzouris* & *minsuris*, & ajoutent qu'elle avoit la vertu d'évoquer les génies, & d'en tirer les réponses qu'on souhaitoit; mais les poëmes d'Orphée & de Zoroastre sont des ouvrages supposés. Cherchons donc

donc dans des sources plus certaines des traces de la *lithomantie*.

Il y a apparence que les chananéens & les phéniciens consultoient les pierres comme des oracles; & ces pierres, ainsi divinisées, étoient connues dans toute l'antiquité sous le nom de *bœtiles*, ou pierres animées, qui rendoient des oracles. *Voyez* BŒTILES. *Mém. de l'Acad. des inscript. t. VI. pag.* 514. 525. & 531. Delrio, *disquisit. magiq. l. IV. c. XI. quæst. vij. sect.* 1. *p.* 555. On rapporte encore à la *lithomantie* la superstition de ceux qui pensent que la pierre précieuse, qu'on nomme *améthiste*, a la vertu de faire connoître à ceux qui la portent les événemens futurs par les songes.

LITHOSTROTOS. Ce mot est grec λιθοστρωτος, en latin *lithostrotum*, c'est-à-dire, *pavé de pierres*; mais les petits pavés portèrent ce nom par excellence chez les anciens. Ils entendoient proprement par *lithostrota*, des pavés, tant de marqueterie simple, que de mosaïque, faits de coupures de divers marbres, qui se joignoient & s'enchassoient ensemble dans le ciment. On formoit, avec ce petit carrelage, toutes sortes de compartimens différens en couleurs, en grandeurs & en figures. *Lithostrota*, dit Grabaldus, *è parvulis crustis marmoreis, quasi pavimenta lapidibus strata.* C'est de ces sortes de pavés, dont parle Varron, *de re rust. lib. IV*, en écrivant à l'un de ses amis, *quum villam haberet opere tectorio ac pavimentis nobilibus* lithostrotis *spectandam, parùm putasset esse, ni quoque parietes essent illis ornati.*

Les *lithostrota*, ou pavés de marqueterie & de mosaïque succédèrent aux pavés peints, inventés par les grecs, & en firent perdre l'usage. C'est Pline, *lib. XXXVI. cap. xxv.*, qui nous l'apprend en ces termes: *Pavimenta originem apud græcos habent, elaboratâ arte, picturæ ratione, donec* lithostrota *eam expulêre.*

Ils commencèrent à Rome sous Sylla, qui fit faire un de ces nouveaux pavés de pièces de rapport, dans le temple de la Fortune, à Préneste, environ 900 ans avant J. C.

Lithostrotos est composé de λίθος, *pierre*; & de στρώτος, un *pavé*; en latin, *stratum.* (*D. J.*)

LITICEN. *Leg. III. Parthicæ.* Muratori (794. 4.) rapporte une inscription, dans laquelle il est fait mention du trompette courbé, ou joueur de *lituus*, de la troisième légion surnommée *parthique.*

LITIÈRE, *basterna & lectica.* C'étoit chez les romains, comme parmi nous, une espèce de corps de carrosse fixé sur les brancards. Entrons dans quelques détails.

Les Romains avoient deux sortes de voitures portatives, dont les formes étoient différentes, & qui étoient différemment portées; savoir, l'une par des mulets, on l'appelloit *basterna*; & l'autre par des hommes, on la nommoit *lectica.*

La basterne ou la *litière*, proprement nommée, selon nos usages, a été parfaitement décrite dans une ancienne épigramme que voici:

Aurea matronas basterna pudicas,
Quæ radians latum gestat utrumque latus.
Hunc geminus portat duplici sub robore burdo,
Provehit & modico pendula septa gradu.
Provisum est cautè, ne per loca publica pergens,
Fucetur visis casta marita viris.

« Une *litière* dorée & vitrée (en verre ou en pierre spéculaire), des deux côtés, enferme les dames de qualité; elle est soutenue sur un brancard par deux mulets qui portent à petits pas cette espèce de cabinet suspendu: la précaution est fort bonne, pour empêcher que les femmes mariées ne soient subornées par les hommes qui passent ».

Isidore, dans ses origines (*liv. XX. cap. xij.*), & d'autres auteurs, parlent aussi de cette *litière* fermée, qui ne servoit que pour les femmes.

L'autre espèce de *litière*, appellée *lectica*, étoit communément ouverte, quoiqu'il y en eût de fermées; les hommes s'en servoient d'ordinaire, & des esclaves la portoient, comme c'est la coutume parmi les asiatiques pour les palanquins. Il y en avoit de plus ou moins magnifiques, selon la qualité, le rang, ou le gout dominant du luxe. Dion Cassius nous apprend que, sous Claude, ces sortes de *litières* vinrent à la mode pour les dames; on les faisoit alors plus petites qu'auparavant, & toutes découvertes. De là vint que Pline appelloit les *litières* couvertes, des *chambres de voyageurs; cubicula vectoria.*

On y employoit plus ou moins de porteurs; deux, quatre, six, huit. La *litière*, *lectica*, portée par quatre esclaves, s'appelloit *tétraphore*, *tetraphorum*; la *litière* portée par six, s'appelloit *exaphore*, *exaphorum*; & la *litière*, portée par huit, se nommoit *octophore*, *octophorum.*

On en usoit non-seulement en ville, mais en voyage, comme on peut le voir dans Plutarque, au sujet de Cicéron, qui commanda à ses domestiques de s'arrêter, & de poser sa *litière*, lorsqu'Hérennius, qui le cherchoit avec ses soldats par ordre de Marc-Antoine, pour lui ôter la vie, étoit près de l'atteindre: alors Cicéron tendit le cou hors de sa *litière*, regardant fixé-

ment ſes meurtriers ; tandis que ſes domeſtiques déſolés ſe couvroient le viſage : ainſi périt l'orateur de Rome, le 8 décembre 710 de Rome, âgé de près de 64 ans.

Il ſemble réſulter de ce détail, que nos *litières*, portées par des mulets ou par des chevaux, répondent à la *baſterne ;* & que nos chaiſes vitrées, portées par des hommes, ſe rapportent en quelque manière à la *lectica* des romains.

Mais il eſt bon de remarquer que le mot *lectica* avoit encore d'autres ſignifications analogues à celui de *litière.*

1°. Il déſignoit de grandes chaiſes de chambre, vitrées de toutes parts, où les femmes ſe tenoient, travailloient & parloient à tous ceux qui avoient à faire à elles : j'ai vu quelque choſe d'approchant dans des cafés à Londres. Auguſte avoit une de ces chaiſes, où il s'établiſſoit ſouvent après ſouper, pour travailler ; Suétone l'appelle *lecticulam lucubratoriam.*

La *ſella* étoit moins élevée que la *lectica*, & ne pouvoit contenir qu'une perſonne aſſiſe.

2°. *Lectica* ſignifioit encore le *cercueil*, dans lequel on portoit les morts au bûcher. On les plaçoit ſur ce brancard, habillés d'une manière convenable à leur ſexe & à leur rang : on en trouvera la preuve dans Denys d'Halycarnaſſe, dans Cornélius Népos, & autres hiſtoriens.

Il eſt vraiſemblable que *lectica* eſt dérivé de *lectus*, un lit, parce qu'il y avoit dans la *litière* un couſſin & un matelat, comme à un lit.

L'invention de cette voiture, portée par des hommes ou par des bêtes, venoit des rois de Bithynie ; mais l'uſage de ces voitures prit une telle faveur à Rome, que ſous Tibère les eſclaves ſe faiſoient porter en *litière* par d'autres eſclaves inférieurs. Enfin cette mode ceſſa ſous Alexandre Sévère, pour faire place à celle des chars, qui s'introduiſit même juſques chez les gens du peuple de Rome, à qui l'empereur permit de décorer leurs chars, & de les argenter à leur fantaiſie.

Je finis d'autant mieux, que le lecteur peut ſe dédommager de mes omiſſions par le Traité de Scheffer, *de re vehiculari*, in-4°. & celui d'Arſtorphius, *de lectis & lecticis*, in-12. (*D. J.*)

LITIERSE *ou* LITIERSES, chanſon en uſage parmi les grecs, & ſur-tout affectée aux moiſſonneurs. Elle fut ainſi nommée de Lytierſès, fils naturel de Midas, & roi de Célenes en Phrygie.

Pollux dit que le *litierſe* étoit une chanſon de deuil qu'on chantoit autour de l'aire & des gerbes, pour conſoler Midas de la mort de ſon fils, qui, ſelon quelques-uns, avoit été tué par Hercule. Cette chanſon n'étoit donc pas une chanſon grecque dans ſon origine : auſſi Pollux la met-il au rang des chanſons étrangères ; & il ajoute qu'elle étoit particulière aux phrygiens, qui avoient reçu de Lytierſès l'art de l'agriculture. Le ſcholiaſte de Théocrite aſſure que de ſon temps les moiſſonneurs de Phrygie chantoient encore les éloges de Lytierſès, comme d'un excellent moiſſonneur.

Si le *litierſe* a été, dans ſon origine, une chanſon étrangère aux grecs, qui rouloit ſur les éloges d'un prince phrygien, on doit reconnoître que les moiſſonneurs de la Grèce n'adoptèrent que le nom de la chanſon, & qu'il y eut toujours une grande différence entre le *litierſe* phrygien & le *litierſe* grec. Ce dernier ne parloit guère ni de Lytierſès, ni de Midas, à en juger par l'*Idylle X* de Théocrite, où le poète introduit un moiſſonneur, qui, après avoir dit : voyez ce que c'eſt que la chanſon du divin Lytierſès, la rapporte partagée en ſept couplets, qui ne s'adreſſent qu'aux moiſſonneurs, à ceux qui battent le grain, & au laboureur qui emploie les ouvriers. Au reſte, cette chanſon de Lytierſès paſſa en proverbe en Grèce, pour ſignifier une chanſon qu'on chantoit à contre-cœur & par force. Pollux, *lib. IV. c. vij.* Eraſme, *adag. chil. iij. cent.* 4. *adag.* 75. Diſſert. de M. de la Nauſe ſur les Chanſons anciennes. Mémoires de l'acad. des Belles-Lettres, *tom. IX, p.* 349 *& ſuiv.*

LITOMANTIE, terme formé du grec λιτος, *qui rend un ſon clair*, & de μαντεία, *divination.* Eſpèce de divination qui conſiſtoit à pouſſer les uns contre les autres pluſieurs anneaux, dont le ſon plus ou moins clair & aigu formoit, diſoit-on, des préſages bons ou mauvais pour l'avenir.

LITRE d'argent, monnoie ancienne de l'Egypte & de l'Aſie. *Voyez* ONCE D'OR.

LITRE, ancien poids de l'Aſie & de l'Egypte. *Voyez* ROTULE.

LITS pour le ſommeil, *lecti cubiculares.* Tant que les romains conſervèrent leur genre de vie dur & auſtère, ils couchèrent ſimplement ſur la paille, ou ſur des feuilles d'arbres sèches, & ils n'avoient pour couvertures que quelques peaux de bêtes, qui leur ſervoient auſſi de matelats. Dans les beaux jours de la république, ils s'écartèrent peu de cette ſimplicité ; & pour ne pas dormir ſous de riches lambris, leur ſommeil n'en étoit ni moins profond, ni moins plein de délices. Mais bientôt l'exemple des peuples qu'ils ſoumirent, joint à l'opulence qu'ils commencèrent à goûter, les porta à ſe procurer les commodités de la vie, & conſécutivement les raffinemens de la molleſſe. A la paille, aux feuilles d'arbres

sèches, aux peaux de bêtes, aux couvertures faites de leurs toisons, succèdèrent des matelats de la laine de Milet, & des *lits* de plumes du duvet le plus fin. Non contens de bois de *lits* d'ébène, de cèdre & de *citreus*, ils les firent enrichir de marqueterie ou de figures en relief; enfin ils en eurent d'ivoire & d'argent massif, avec des couvertures fines, teintes de pourpre & rehaussées d'or.

Au reste, leurs *lits*, tels que les marbres antiques nous les représentent, étoient faits à-peu-près comme nos *lits* de repos, mais avec un dossier qui régnoit le long d'un côté, & qui de l'autre s'étendoit aux piés & à la tête, n'étant ouverts que pardevant. Ces *lits* n'avoient point d'impériales ni de rideaux; & ils étoient si élevés, que l'on n'y pouvoit monter sans marche-pied ou gradin.

C'est à Rome qu'on dormoit sur ces *lits* de plumes si recherchés dans l'antiquité, & qu'on achetoit des égyptiens, qui furent toujours assez sensés pour ne pas s'en servir eux-mêmes. Il en est parlé dans une épigramme de Martial, qui commence par ces mots: *Quid torus à Nilo*, &c. Ce commerce étoit fondé sur la prodigieuse quantité d'oies que les égyptiens nourrissoient.

On peut croire que les grecs avoient des *lits* à pavillon, d'après leur nom Κωνωπεῖα.

Περιστρώματα & Στρωματοδέσματα étoient des *lits* couverts de housses de plusieurs couleurs.

LITS DE TABLE des grecs. La molleſſe asiatique inventa l'usage de manger couché sur des *lits*; cet usage passa chez les grecs, sans qu'on puisse en fixer l'époque. Il en est parlé dans le festin que Clisthène (Diodore de Sicile) donna, l'an 548 avant J. C., aux prétendans de sa fille. Plutarque parlant de la frugalité de Cléomène (*Hommes illustres*), dit que sa table étoit ordinairement laconique, c'est-à-dire, très-frugale, à trois *lits* seulement; & s'il avoit à recevoir des ambassadeurs ou autres étrangers, il ajoutoit deux *lits*, & alors sa table étoit servie par des officiers, & un peu plus splendidement. Dès que le repas étoit fini, on apportoit une table à trois pieds, sur laquelle on posoit un vase d'airain rempli de vin, deux autres vases & quelques tasses d'argent qu'on présentoit à ceux qui vouloient boire. Les tables étoient ordinairement de trois *lits*, à trois personnes par *lits*, quelquefois cinq; mais cela devenoit incommode. On verra chez les romains des particularités qui feront comprendre la manière dont on se plaçoit. Chez les grecs, on ne couvroit point les tables d'une nappe (*Jac. Phi. Thomasini de tesseris hospitalitatis, cap.* 18. *Ferrarius de re vest. pars II. lib. I. c.* 7.). Ces tables ont sur les monumens trois pieds ou soutiens; il semble cependant, par la description de Plutarque, que la première table en avoit plus de trois, comme étant plus grande.

LIT DE TABLE, *lectus triclinaris*. *Lit* sur lequel les anciens se mettoient pour prendre leur repas dans les salles à manger.

Ils ne s'asseyoient pas comme nous, pour manger; ils se couchoient sur des *lits* plus ou moins semblables à nos *lits* de salle, dont l'usage peut nous être resté de l'antiquité. Leur corps étoit élevé sur le coude gauche, afin d'avoir la liberté de manger de la main droite, & leur dos étoit soutenu par derrière avec des traversins, quand ils vouloient se reposer.

Cependant la manière dont les romains étoient à table, n'a pas toujours été la même dans tous les tems, mais elle a toujours paru digne de la curiosité des gens de lettres; & si je l'ose dire, je me suis mis du nombre.

Avant la seconde guerre punique, les romains s'asseyoient sur de simples bancs de bois, à l'exemple des héros d'Homère, ou, pour parler comme Varron, à l'exemple des crétois & des lacédémoniens; car, dans toute l'Asie, on mangeoit couché sur des *lits*.

Scipion l'africain fut la première cause innocente du changement qui se fit à cet égard. Il avoit apporté de Carthage de ces petits *lits*, qu'on a long-tems appellés *punicani*, africains. Ces *lits* étoient fort bas, d'un bois assez commun, rembourrés seulement de paille, ou de foin, & couverts de peaux de chèvre ou de mouton.

Un tourneur ou menuisier de Rome, nommé *Archias*, les imita, & les fit un peu plus propres; ils prirent le nom de *lits archiaques*. Comme ils tenoient peu de place, les gens d'une condition médiocre n'en avoient encore point d'autres sous le siècle d'Auguste. Horace lui-même s'en servoit à son petit couvert: je le prouve par le premier vers de l'*épitre* 5. *du liv. I*; car c'est ainsi qu'il faut lire ce vers:

Si potes archiacis *conviva recumbere* lectis.

« Si vous voulez bien, mon cher Torquatus, » accepter un repas frugal, où nous serons cou- » chés sur des *lits* bourgeois ».

Il est certain qu'il y avoit peu de différence pour la délicatesse entre les *lits* africains, apportés à Rome par Scipion, & les anciens bancs dont on se servoit auparavant. Mais l'usage de se baigner chez soi, qui s'établissoit dans ce temps-là, & qui affoiblit insensiblement le corps, fit que les hommes au sortir du bain se jetoient volontiers sur des *lits* pour se reposer, & qu'ils trouvèrent commode de ne pas quitter ces *lits* pour manger.

Enſuite la mode vint que celui qui prioit à ſouper fit la galanterie du bain à ſes conviés ; c'eſt pourquoi on obſervoit, en bâtiſſant les maiſons, de placer la ſalle des bains proche de celle où l'on mangeoit.

D'un autre côté, la coutume de manger couchés ſur des *lits* prit faveur, par l'établiſſement de dreſſer pour les dieux des *lits* dans leurs temples aux jours de leur fête & du feſtin public qui l'accompagnoit. La remarque eſt de Tite-Live (*Décad. liv. I. ch. j.*). Il n'y avoit preſque que la fête d'Hercule où l'on ne mettoit point de *lits* autour de ſes tables, mais ſeulement des ſiéges, ſuivant l'ancien uſage : ce qui fait dire à Virgile, quand il en parle, *hæc ſacris ſedes epulis.* Tous les autres dieux furent traités plus délicatement. On peut voir encore aujourd'hui la figure des *lits* dreſſés dans leurs temples ſur des bas-reliefs & des médailles antiques. Il y en a deux repréſentations dans Spanheim ; l'une pour la déeſſe *Salus*, qui donne à manger à un ſerpent ; l'autre, au revers d'une médaille de la jeune Fauſtine.

Comme les dames romaines, à la différence des dames grecques, mangeoient avec les hommes, elles ne crurent pas d'abord qu'il fût de la modeſtie d'être couchées à table, elles ſe tinrent aſſiſes ſur les *lits* tant que dura la république ; mais elles perdirent avec les mœurs la gloire de cette conſtance ; & depuis les premiers Céſars juſques vers l'an 320 de l'ère chrétienne, elles adoptèrent & ſuivirent ſans ſcrupule la coutume des hommes.

Pour ce qui regarde les jeunes gens qui n'avoient point encore la robe virile, on les retint plus long-temps ſous l'ancienne diſcipline. Lorſqu'on les admettoit à table, ils y étoient aſſis ſur le bord du *lit* de leurs plus proches parens. Jamais, dit Suétone, les jeunes Céſars, Caius & Lucius, ne mangèrent à la table d'Auguſte qu'ils ne fuſſent aſſis *imo loco*, au bas bout.

La belle manière de traiter chez les romains, étoit de n'avoir que trois *lits* autour d'une table, un côté demeurant vuide pour le ſervice. Un de ces trois *lits* étoit au milieu, & les deux autres à chaque bout ; d'où vint le nom de *triclinium*, donné également à la table & à la ſalle à manger.

Il n'y avoit guère de place ſur les plus grands *lits* que pour quatre perſonnes ; les romains n'aimoient pas être plus de douze à une même table, & le nombre qui leur plaiſoit davantage étoit le nombre impair de trois, de ſept ou de neuf : leurs *lits* ordinaires ne contenoient que trois perſonnes. Le maître de la maiſon ſe plaçoit ſur le *lit* à droite au bout de la table, d'où voyant l'arrangement du ſervice, il pouvoit plus facilement donner des ordres à ſes domeſtiques ; il réſervoit une place au-deſſus de lui pour un des conviés, & une au-deſſous pour ſa femme ou quelque parent.

Le *lit* le plus honorable étoit celui du milieu ; enſuite venoit celui du bout à gauche : celui du bout à droite étoit cenſé le moindre. L'ordre pour la première place, ſur chaque *lit*, requéroit de n'avoir perſonne au-deſſus de ſoi ; & la place la plus diſtinguée étoit la dernière ſur le *lit* du milieu : on l'appelloit la *place conſulaire*, parce que effectivement on la donnoit toujours à un conſul quand il alloit manger chez quelque ami. L'avantage de cette place conſiſtoit à être la plus libre pour ſortir du repas, & la plus acceſſible à ceux qui ſurviendroient pour parler d'affaires ; car les romains, quoiqu'à table, ne ſe départoient jamais de remplir les fonctions de leurs charges.

Horace, dans une de ſes ſatyres (*l. II. ſat.* 8.), nous inſtruit qu'on mettoit la table ſous un dais quand on traitoit un grand ſeigneur, comme Mécène ; & Macrobe décrivant un repas des pontifes, dit, pour en exprimer la magnificence, qu'il n'y avoit que dix conviés, & que cependant on mangeoit dans deux ſalles. C'étoit par le même principe de magnificence qu'il y avoit une ſalle à cent *lits* dans la célèbre fête d'Antiochus Epiphanès, décrite par Elien.

La ſomptuoſité particulière des *lits* de table conſiſtoit, 1°. dans l'ébène, le cèdre, l'ivoire, l'or, l'argent, & autres matières précieuſes dont ils étoient faits ou enrichis ; 2°. dans les ſuperbes couvertures de diverſes couleurs, brodées d'or & de pourpre ; 3°. enfin dans les trépiés d'or & d'argent.

Pline (*l. XXXIII. c. xj.*) remarque qu'il n'étoit pas extraordinaire, ſous Auguſte, de voir les *lits* de table entièrement couverts de lames d'argent, garnis des matelats les plus mollets & des courtepointes les plus riches. Du temps de Sénèque, ils étoient communément revêtus de lames d'or, d'argent, ou d'électrum, mêlange d'or avec l'argent. Cette mode paſſa de l'Orient à Rome, comme il paroît par la pompe triomphale de Lucullus, dont Plutarque nous a laiſſé la deſcription.

Aulugelle ſe plaignant du luxe des romains en *lits* d'or, d'argent & de pourpre, ajoute qu'ils donnoient aux hommes, dans leurs feſtins, des *lits* plus magnifiques qu'aux dieux mêmes ; cependant un docteur de l'égliſe, en parlant des *lits* des dieux, dit : *Dii veſtri triclinii celeſtibus, atque in chalcidicis aureis canitant.* En effet, un auteur grec fait mention d'un *lit* des dieux, qui étoit tout d'or, dans l'île de Pandère. Que devoit-ce être des *lits* des hommes, s'ils les ſurpaſſoient encore !

Ciaconius, qui a épuisé ce sujet dans sa Dissertation de *triclinio*, vous en instruira. Il vous apprendra le degré de somptuosité où l'on porta la diversité de ces *lits*, suivant les saisons; car il y en avoit d'été & d'hiver. Il vous indiquera la matière de ces divers *lits*, le choix des étoffes & de la pourpre, enfin leur perfection en broderie. Pour moi j'aime mieux ne vous citer que ce seul vers d'Ovide, qui peint l'ancienne pauvreté romaine : « Les *lits* de nos pères n'étoient » garnis que d'herbes & de feuilles; il n'appartenoit qu'aux riches de les garnir de peaux ».

Qui poterat pelles addere, dives erat.

La mode donna à ces *lits* depuis deux pieds jusqu'à quatre pieds de hauteur; elle en changea perpétuellement la forme & les contours. On en fit en long, en ovale, en forme de croissant; & ensuite on les releva un peu sur le bout qui étoit proche de la table, afin qu'on fût appuyé plus commodément en mangeant. On les fit aussi plus ou moins grands, non-seulement pour être à son aise, mais encore afin que chaque *lit* pût tenir au besoin, sans se gêner, quatre ou cinq personnes; d'où vient qu'Horace dit (*l. I. sat. iv. v.* 86.) : « Vous voyez souvent quatre personnes » sur chacun des trois *lits* qui entourent une table».

Sæpè tribus lectis *videas cœnare quaternos.*

Plutarque nous apprend que César, après ses triomphes, traita le peuple romain à vingt deux mille tables à trois *lits*. Comme il est vraisemblable que le peuple ne se fit point de scrupule de se presser pour un ami, & de se mettre quelquefois quatre, il en résulte qu'il y avoit au moins deux cents mille personnes à ces vingt mille tables, aux dépens de César. *Voyez* au mot LARGESSE ce que j'ai dit de l'argent qu'il avoit employé pour se faire des créatures.

Puisque dans les repas publics on faisoit manger le peuple romain sur des *lits*, on ne doit pas s'étonner de voir cet usage établi en Italie, sous le règne de Néron, jusques parmi les laboureurs. Columelle leur en fait le reproche, & ne le leur permet qu'aux jours de fêtes.

Quant aux tables autour desquelles les *lits* étoient rangés, c'est assez d'observer ici que de la plus grande simplicité, on les porta en peu de temps à la plus grande richesse. Les convives y venoient prendre place à la sortie du bain, revêtus d'une robe qui ne servoit qu'aux repas, & qu'on appelloit *vestis cœnatoria*, *vestis convivalis*. C'étoit encore le maître de la maison qui fournissoit aux conviés ces robes de festins, qu'ils quittoient après le repas.

Nous avons des estampes qui nous représentent ces robes, ces tables, ces *lits*, & la manière dont les romains étoient assis dessus pour manger; mais je ne sais si, dans plusieurs de ces estampes, l'imagination des artistes n'a pas suppléé aux monumens : du moins il s'y trouve bien des choses difficiles à concilier. Il vaut donc mieux s'en tenir aux seules idées qu'on peut s'en former par la lecture des auteurs contemporains, & par la vue de quelques bas-reliefs qui nous en ont conservé des représentations incomplettes.

Dans l'un de ces bas reliefs, on voit une femme à table, couchée sur un des *lits*, & un homme près d'elle, qui se prepare à s'y placer quand on lui aura ôté ses souliers : on sait que la propreté vouloit qu'on les ôtât dans cette occasion. La femme paroît couchée un peu de côté, & appuyée sur le coude gauche, ayant pour tout habillement une tunique sans manches, avec une draperie qui l'enveloppe au-dessus de la ceinture jusqu'en bas. Elle a pour coëffure une espèce de bourse où sont ses cheveux, & qui se ferme autour de la tête.

La *pl. XIV* du *tome I.* des peintures antiques d'Herculanum, représente aussi la fin d'un souper domestique de deux personnes seulement, assises sur un même *lit*. La table est ronde; il y a dessus trois vases & quelques fleurs, & le plancher en est tout couvert. (*D. J.*

Caylus dit (*Rec. d'antiq. 2. pl.* 115.), en publiant un bas-relief de marbre, qui représente un repas : « La forme du *lit*, ou de la table, en demi-cercle, & la manière dont les trois convives sont disposés, paroissent assez singulières; mais on voit plusieurs *lits* ou tables arrangés de cette façon dans les anciens monumens ».

« L'ouvrage intitulé *Roma subterranea* (*lib. VI. cap.* 27.) en fournit plusieurs exemples à l'occasion des agapes ou repas des premiers chrétiens. Je renvoie principalement le lecteur à la *p.* 606. Mais le manuscrit du Virgile conservé au Vatican, & dont les figures ont été gravées par Pietro-Sante-Bartoli, nous donne un dessin dont les rapports me paroissent avoir une plus grande conformité avec le bas-relief dont il est question. Il représente ce que dit Virgile (*Enéide, liv. II. v.* 258 & *suiv.*) en décrivant le moment où les grecs sortent du cheval de bois & égorgent les sentinelles & ceux des habitans qu'ils trouvent livrés au sommeil & plongés dans l'ivresse où les avoit conduit la joie d'être délivrés de leurs maux. Les *lits* & les tables, à moitié renversés, sur lesquels les grecs en font même périr quelques-uns, sont dans le goût du bas-relief de ce numéro ».

Les anciens poussoient la recherche des festins jusqu'à avoir des habits particuliers pour les repas;

on les appelloient *synthèses*. Selon Ferrarius, la figure principale d'un bas-relief de la Villa Negroni (*admiranda Roman. antiquit. fol.* 71.) en est revêtue : ce bas-relief représente quelques fêtes, que les uns ont pris pour les Saturnales, & les autres pour le festin de Trimalcion de Pétrone. Selon Bianchini (*Istoria universale*, *fol.* 85.), la barbe prouve décidément que la figure principale n'est point Trimalcion ; mais sa grande stature ne prouve pas non plus que ce soit Saturne, comme l'a pensé cet auteur. Quoi qu'il en soit, il étoit contre la bienséance de paroître en public avec la *synthèse* : Néron fut blâmé de l'avoir fait (*Suetonius*). Ferrarius (*de re vest. cap.* 32.) cite un passage de Juste-Lipse, suivant lequel la *synthèse* ressembloit au *pallium*. Il n'est pas possible de distinguer la forme de cet habillement à la figure du bas-relief de la Villa Negroni. Les monumens qui représentent des romains à table, leur donnent ordinairement une tunique sans ceinture, accompagnée d'un manteau, dont ordinairement on ne voit qu'une partie. Les historiens n'ont rien écrit de positif sur cet habillement de table ; ils ont seulement blâmé Néron de s'être présenté en public avec la synthèse, dont ils parlent comme d'un habit trop généralement connu pour avoir besoin d'être décrit. On ne découvre pas davantage les serviettes (*Bayfius*, *de vasculis*, *fol.* 147. 151.), dont les romains faisoient usage au siècle de Tibère & de Néron.

Le luxe ayant introduit à Rome l'usage de manger couchés sur des *lits*, cette coutume ne pouvoit être si générale, qu'une infinité de personnes ne s'en tinssent à la manière ancienne de manger assis sur des sièges. On voit sur quelques monumens de ces sièges recouverts d'un coussinet avec un dossier ; & souvent des femmes & des enfans assis sur ces sièges auprès d'hommes couchés sur les *lits* auprès d'une table.

LIT NUPTIAL, *lectus genialis*, *lit* préparé par les mains de l'Hymen. C'étoit un *lit* qu'on dressoit exprès chez les romains pour la nouvelle mariée, dans la salle située à l'entrée de la maison, & qui étoit décorée des images des ancêtres de l'époux. Le *lit nuptial* étoit toujours placé dans cette salle, parce que c'étoit le lieu où la nouvelle épouse devoit dans la suite se tenir ordinairement pour filer & faire des étoffes.

On avoit un grand respect pour ce *lit* ; on le gardoit toujours pendant la vie de la femme pour laquelle il avoit été dressé ; & si le mari se remarioit, il devoit en faire tendre un autre. C'est pourquoi Cicéron traite, en orateur, de crime atroce l'action de la mère de Cluentius, qui, devenue éperduement épriſe de son gendre, l'épousa, & se fit tendre le même *lit nuptial* qu'elle avoit dressé deux ans auparavant pour sa propre fille, & dont elle la chassa.

Properce appelle le *lit* de noces *adversum lectum*, parce qu'on le mettoit vis-à-vis de la porte. Il s'appelloit *genialis*, parce qu'on le consacroit au génie, le dieu de la nature, & celui-là même qui présidoit à la naissance des hommes. (*D. J.*)

LITTERARIÆ URNÆ. C'est le nom qu'on donnoit aux vases qui portoient quelque inscription, ou simplement quelques lettres numérales indicatives de leur capacité.

LITTORALIS. On trouve cette épithète, donnée à Sylvain, dans un monument où il paroît couronné de lierre, avec ses cornes qui percent la couronne : apparemment qu'il étoit honoré sur le rivage de la mer en cette forme.

LITTUS, ce mot ancien, qui veut dire *rivage*, du côté de la mer, étant joint à quelque épithète, a été donné par les anciens, comme nom propre à certains lieux. Ainsi, dans Ptolomée, *littus Cœsiæ*, étoit une ville de Corse ; *littus magnum*, une ville de Taprobane, &c.

LITTUS, PLAGIA, PORTUS, STATIO, POSITIO, COTO, REFUGIUM, GRADUS. Il y a, dans tous ces mots de la navigation des romains, des différences qu'il importe d'expliquer non-seulement pour l'intelligence des auteurs, mais encore parce que l'itinéraire maritime d'Antonin est disposé par *littora*, *plagia*, *portus*, *ſtationes*, *positiones*, *cotones*, *refugia* & *gradus*.

Je commence par le mot *littus*, *rivage*, qui a la plus grande étendue, & qui comprend tous les autres ; car, à parler proprement, *littus* est la lisière, le bord de la terre habitable, qui touche les mers, comme *ripa*, la *rive*, signifie la *lisière* qui borde les fleuves de part & d'autre. Il est vrai cependant qu'en navigation, ce mot général a une signification spéciale. En effet, il se prend dans les bons auteurs pour tout endroit où les bâtimens peuvent aborder à terre, & y rester à l'ancre avec quelque sûreté, & pour lors, ce mot désigne ce que nous appellons une rade.

Plagia, *plage*, se confond assez ordinairement avec *littus* & *ſtatio*, comme Surita le remarque ; mais aussi souvent les rades & plages, *plagia*, sont des parties du rivage, fortifiées par des ouvrages de maçonnerie, pour en rendre l'accès plus sûr & plus facile. On appelloit ces sortes de fortifications ou *remparement*, *aggeres*, nom commun à toute levée de terre excédant en hauteur la surface du terrein.

Il se trouve aussi des rades ou stations, *ſtationes*, très-sûres, & qui sont l'ouvrage seul de la nature. Telle est celle que Virgile dépeint dans ses géorgiques, *liv. IV.*

.....*Est specus ingens*
Exesi latere in montis, quò plurima vento
Cogitur inque sinu scindit sese unda reductos,
Deprensis olim statio tutissima nautis.

Portus signifie tous ports faits par nature ou par art, ou désignés par la nature, & achevés par artifice.

Cotones sont les ports sûrs faits uniquement de main d'hommes; *cotones*, dit Festus, *appellantur portus in mari tutiores, arte & manu facti;* tel étoit le port de Carthage en Afrique, que Scipion attaqua. *Portum*, dit Appius, *quem cotonem appellant, ineunte vere aggressus est Scipio;* tel étoit encore le port de Pouzzole, près de Naples, au rapport de Strabon.

Stationes, les stations tiennent le milieu entre les plages & les ports, *plagia & portus;* ce sont des lieux disposés, soit naturellement, soit artificiellement; de manière que les navires s'y tiennent plus sûrement que dans de simples plages, mais moins sûrement que dans les ports. Surita nous le fait entendre, en disant: *Stationes sunt quæ portum, tutam mansionem non assequuntur, & tamen littoribus præstant;* tel étoit dans l'île de Lesbos le havre, dont parle Virgile en ces termes:

Nunc tantùm sinus, & statio male fida carinis.

Positiones, les positions désignent la même chose que les stations; *positiones pro stationibus indifferenter usurpantur*, dit un des commentateurs de l'itinéraire d'Antonin.

Refugium semble désigner en général tout rivage où l'on peut aborder; cependant il paroit signifier spécialement un *havre*, où les navires, qui y abordent, peuvent rester avec assurance. *Ego arbitror*, dit Surita, *voce refugii stationes designari quâ fida navibus mansio designatur.*

Gradus, degré, signifie quelquefois une espèce de pont sur le bord de la mer ou sur le rivage des grands fleuves, fait exprès comme par degrés, pour monter de terre dans le vaisseau, ou du vaisseau descendre sur terre avec plus de facilité. C'est la définition de Surita. J'ajoute que les romains donnèrent plus communément le nom de *gradus* aux ports qui étoient à l'embouchure des rivières, & où l'on avoit pratiqué des degrés, enfin, ils nommèrent *gradus* les embouchures du Rhône. Ammien Marcellin nous l'apprend, en décrivant le cours de ce fleuve: « *Rhodanus*, dit-il, *inter valles quas ei natura præscripsit, spumans gallico mari concorporatur, per patulum sinum, quem vocant*, ad gradus, *ab Arelate* 18 *fermè & lapide dispositum* ». Le Rhône coulant entre les vallées que la nature lui a prescrites, se jette tout écumant dans la mer gauloise, par une ouverture qu'on nomme *aux degrès*, à environ 18 milles de la ville d'Arles. (*D. J.*)

LITUUS, instrument avec lequel les augures partageoient le ciel en quatre régions, pour former le *templum*, lorsqu'ils vouloient observer le vol des oiseaux. C'étoit un bâton droit sur les deux tiers de sa longueur, & recourbé sur le troisième tiers en spirale à un ou deux tours: tel, en un mot, que la crosse des évêques romains.

Romulus, dont la politique demandoit de savoir se rendre les dieux favorables, créa trois augures, institua le *lituus*, pour marque de leur dignité, & le porta lui-même comme chef du collège, & comme très-versé dans l'art des présages: depuis lors les augures tenoient toujours en main le *lituus*, lorsqu'ils prenoient les auspices sur le vol des oiseaux; c'est par cette raison, qu'ils ne sont jamais représentés sans le bâton augural, & qu'on le trouve communément sur les médailles, joint aux autres ornemens pontificaux.

Comme les augures étoient en grande considération dans les premiers tems de la république, le bâton augural étoit gardé dans le capitole avec beaucoup de soin: on ne le perdit qu'à la prise de Rome par les gaulois; mais on le retrouva, dit Cicéron, dans un petit temple des saliens sur le Mont-Palatin.

Dans la collection de Stosch, on voit sur une sardoine, qui paroit étrusque, un augure debout, sans barbe, ayant à la main droite le *lituus*, tel qu'on le voit sur quelques médailles romaines. (*Vaillant, num. famil. cass.*). Winckelmann croyoit que cette gravure étoit la plus ancienne de toutes celles qui avoient été publiées sur ce sujet, & il observoit que sur les anneaux qui sont aux doigts de presque toutes les statues de bronze des empereurs, qu'on a trouvées à Herculanum, il y a un *lituus*.

LITUUS, instrument de la musique militaire des romains. Les auteurs latins distinguent constamment le *lituus* de la *tuba*; & entr'autres, Horace, dans ces vers: (*Od.* 1. 1. 23.).

Multos castra juvant, & lituo tubæ
Permistus sonitus .....

Acron, ancien commentateur de ce poète, dit sur ces vers: *Litui acutus est sonus, tubæ gravis: inter lituum & tubam hoc distare inveni: lituus equitum est, & incurvus; tuba verò peditum est & directa.*

La trompette droite, notre trompette moderne, *tuba*, étoit l'inſtrument de l'infanterie ; & le *lituus* qui étoit recourbé, ſervoit à la cavalerie. Le ſon aigu du *lituus*, lui fit donner ce nom, formé de λιτος, *ſon clair ou aigu*. Celui de la trompette droite étoit grave.

La courbure du *lituus* étoit moindre que celle du *cornu*, qui étoit à-peu près auſſi recourbé que nos cors-de-chaſſe. Le *lituus* étoit droit ſur les deux premiers tiers de ſa longueur ; & il ſe recourboit légèrement à ſon extrémité, où le pavillon repréſentoit ordinairement la bouche d'un poiſſon, ou la gueule d'une bête féroce. La courbure du *lituus* formoit au plus un quart de rond ; tandis que le *cornu* faiſoit ſouvent plus que le cercle entier.

LIVIA, famille romaine dont on a des médailles,

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Les ſurnoms de cette famille ſont : CLAVDIANVS, DRVSVS, LIBO, MAMILIANVS, SALINATOR.

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

LIVIANUS, ſurnom des familles *Æmilia* & *Terentia*.

LIVIE, épouſe d'Auguſte;

Livia Augusta, ou *Julia Augusta*.

Ses médailles ſont :

O. en or & en argent.

RR. en G. B. de la colonie de *Romulea*.

RRR. en G. B. des colonies d'*Emérite* & de *Patras*.

RR. en M. B. de colonies.

RR. en P. B.

C. en M. B. de coin romain, ſous les effigies de la Juſtice, de la Piété & de la Santé.

R. du même module, reſtituées.

RR. en M. B. grec.

On en trouve au revers d'Auguſte & de Tibère, & d'autres avec ſa tête, au regard de celle d'Auguſte. RR. avec ſa tête ſeule, frappée à Sidon.

Le médaillon d'or de cette impératrice, ſous l'effigie de la Piété, & au revers VESTA, eſt de coin moderne. Il eſt dans le cabinet de Sainte-Geneviève.

On voit à la galerie de Florence (*tom. II. tab.* 27. *n.* 4.) une tête de *Livie*, ornée du diadême, & couverte par derrière d'un voile. Le deſſin de cette tête, dans le *Muſeum Florentinum*, n'a pas trop de reſſemblance avec l'original, & il paroît que le commentateur s'eſt plus réglé ſur le deſſin, qui n'a pas l'air de *Livie*, que ſur l'original, puiſqu'il l'a laiſſé ſans dénomination. Une belle tête coloſſale, avec le diadême & le voile par derrière, dans la vigne du cardinal Alexandre Albani, que l'on croit repréſenter *Livie*, reſſemble à celle de la Pierre.

On conſerve dans la Villa Mattei une ſtatue, que l'on croit être de *Livie*, ou de Sabine, femme d'Hadrien. Elle eſt repréſentée en Melpomène, comme l'indique ſon haut cothurne.

LIVILLE, troiſième fille de Germanicus.

Julia Junior.

Ses médailles ſont :

O. en or & en argent.

RRR. en P. B. grec.

On n'en trouve pas de latines.

LIVINEIA, famille romaine dont on a des médailles,

RR. en or.

O. en argent.

R. en bronze.

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

LIVRE romaine, *libra*, poids d'uſage chez les romains. Ses parties étoient : l'once, qui en faiſoit la douzième partie ; le *ſextans*, qui peſoit deux onces & étoit la ſixième partie de la *livre* ; le *quadrans*, qui en peſoit trois & en étoit le quart ; le *triens*, qui en peſoit quatre & en étoit le tiers ; le *quincunx*, qui en peſoit cinq ; le *ſemis*, ſix, & faiſoit une demi-livre ; le *ſeptunx*, ſept ; le *bes*, huit ; le *dodrans*, neuf ; le *dextans*, dix ; le *deunx*, onze ; enfin, l'*as* peſoit douze onces ou une *livre*.

On ne diſpute point ſur le ſens de tous ces mots latins ; mais ce dont on n'eſt point aſſuré, c'eſt de la valeur de la *livre* romaine. Les uns y ont compté cent deniers ou cent drachmes, d'autres quatre-vingt-ſeize, & d'autres enfin quatre-vingt-quatre. Voilà les trois chefs auxquels on peut rapporter les principales évaluations que nos ſavans ont faites de la *livre* romaine.

Budé, dans ſon Traité de cette *livre* romaine (*de aſſe*), eſt le premier qui a cru qu'elle peſoit cent drachmes. Cet habile homme ne manqua

pas

pas de graves autorités pour appuyer son sentiment ; & comme les deniers qu'il pesa se trouvèrent la plupart du poids d'un gros, il conclut que la *livre* qu'il cherchoit étoit égale à douze onces & demie de la *livre* de Paris ; mais son hypothèse n'a point fait de progrès, parce qu'elle s'est trouvée fondée sur des observations ou peu exactes, ou manifestement contraires à la vérité.

Agricola renversa cette opinion de fond en comble, en prouvant qu'au lieu de cent drachmes il n'en falloit compter que quatre-vingt-seize à la *livre ;* ce qu'il établit par une foule d'autorités précises, auprès desquelles celles que Budé avoit produites ne purent se soutenir. Tout le monde sentit que la commodité d'employer un nombre entier, peu éloigné du nombre vrai, avoit fait négliger aux écrivains allégués par ce savant une exactitude qui ne leur avoit pas paru nécessaire.

Après la chûte du système de Budé, les deux autres ont régné successivement dans l'empire littéraire. Pendant près d'un siècle, presque tout le monde a supposé la *livre* romaine du poids de quatre-vingt-seize drachmes ; enfin, on s'est persuadé qu'il n'y avoit que quatre-vingt-quatre deniers dans cette *livre*, & c'est l'hypothèse la plus commune aujourd'hui.

La première preuve qu'on en donne, c'est que Pline & Scribonius Largus ont assuré que la *livre* romaine étoit composé de quatre-vingt-quatre deniers. Celse a dit aussi qu'il y avoit sept deniers à l'once, & l'on apprend de Galien que la même chose avoit été avancée par d'anciens médecins, dont il avoit vu les ouvrages. La seconde preuve est qu'on s'est assuré de ce que le conge, mesure d'un demi-pied cubique, pouvoit contenir d'eau. Ce vaisseau, qui contenoit, à ce qu'on croit, dix *livres* ou cent vingt onces romaines d'eau ou de vin, ne contient que cent huit ou cent neuf onces de la *livre* de Paris ; ainsi l'once de Paris est bien plus forte que celle de Rome n'a pu être, & cela sera vrai si vous ne comptez à la *livre* romaine que quatre-vingt-quatre deniers ; mais vous serez obligé de supposer tout le contraire, si vous donnez quatre-vingt-seize deniers à cette *livre*, & huit deniers à chacune de ses douze onces ; car les deniers qu'on doit employer ici, & qui ont été frappés au temps de la république, pesent chacun soixante-quatorze ou soixante-quinze grains, c'est-à dire, deux ou trois grains de plus que nous n'en comptons pour un gros.

M. Eisenschmid, qui publia, en 1708, un Traité des poids & des mesures des anciens, est peut-être celui qui a mis ces preuves dans un plus grand jour ; car après avoir déterminé la valeur de l'once romaine à quatre cents vingt-trois grains de Paris, conformément à l'expérience faite à Rome par M. Auzout, pour connoître le poids d'eau que contenoit le conge, il a montré qu'en conséquence il étoit absolument nécessaire de ne compter que sept deniers consulaires pour une once, puisque chacun de ces deniers étoit du poids de soixante-quatorze à soixante-quinze grains ; & comme il auroit été un peu dur de contredire ce grand nombre d'anciens qui ont écrit qu'il y avoit huit drachmes ou huit deniers à l'once, il a remarqué que depuis Néron jusqu'à Septime Sévère, le denier affoibli d'un huitième ne pesa plus que soixante-trois grains, qui, multipliés par huit, donnent cinq cents quatre : de sorte qu'alors on a pu & même on a dû dire, comme on a fait, qu'il y avoit quatre-vingt-seize deniers à la *livre* romaine.

Une autre observation non moins importante du même auteur, c'est qu'encore que tous les anciens aient supposé que la drachme attique & le denier romain étoient du même poids, il y a néanmoins toujours eu une différence assez considérable entre ces deux monnoies, puisque la drachme attique avoit un peu plus de quatre-vingt-trois grains.

Cependant M. de la Barre, qui présente lui-même cette hypothèse dans toute la force qu'elle peut avoir, la combat savamment dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscriptions*, & soutient que la *livre* romaine étoit composée de 96 deniers, & son once de huit deniers.

1°. Parce que le conge, qui, rempli d'eau, contient environ cent neuf onces de la *livre* de Paris, ne contenoit en poids romains que cent onces de vin ; ce qui montre que l'once romaine étoit plus forte que la nôtre. Or il y a huit gros à notre once, & le gros est de trois grains plus foible que n'étoit le denier romain.

2°. Parce que divers auteurs, qui vivoient avant qu'on eût affoibli à Rome les deniers d'un huitième, ont assuré, en termes exprès, qu'il y en avoit quatre-vingt-seize à la *livre*, & qu'ils n'en ont dit que ce que tout le monde en disoit de leur temps.

3°. Parce qu'il y en a d'autres qui ont évalué le talent en *livres*, après avoir comparé le poids des deniers avec celui des drachmes, & que leur évaluation se trouve vraie en donnant quatre-vingt-seize deniers à la *livre*.

Il faut pourtant convenir que les autorités qu'on rapporte pour donner quatre-vingt-quatre deniers à la *livre* romaine, au lieu de quatre-vingt-seize, sont très-fortes. Pline dit positivement que la *livre* avoit quatre-vingt-quatre deniers ; mais on peut répondre avec M. de la Barre, qu'il parloit de ce qu'on en délivroit à la monnoie pour une *livre* ; car les officiers des monnoies n'étoient pas tenus de donner une *livre* pesant de deniers pour une *livre* de matière : il s'en falloit un huitième, dont sans doute une partie tournoit au profit de l'état,

& l'autre au profit des monnoyeurs De plus, Pline vivoit dans un temps où l'on affoiblit les deniers d'un huitième, & cependant il marque huit deniers pour une once, comme on faiſoit avant lui, & comme font tous nos auteurs quand ils parlent de nos monnoies.

Pour moi voici mon raiſonnement, ſur cette matière : je le tire des faits mêmes, qu'aucune opinion ne peut conteſter.

Le poids des deniers a varié chez les romains : le poids de leurs drachmes n'a pas toujours été uniforme à celui de leurs deniers, quoique ces mots ſoient ſynonymes dans les auteurs : les drachmes ni les deniers n'ont pas toujours été de poids. Tel des anciens a compté ſept deniers l'once, tel autre ſept deniers & demi, & tel autre huit. Pluſieurs d'entr'eux ont ſouvent confondu dans leurs ouvrages la *livre* poids & la *livre* meſure ſans nous en avertir, attendu qu'ils parloient de choſes connues de leur temps, & qu'il ne s'agiſſoit pas d'expliquer aux Boizards à venir. Toutes ces raiſons contribuent donc à nous confondre ſur l'évaluation des monnoies romaines, parce qu'on ne peut établir aucun ſyſtême ſur des autorités qui ſe contrediſent. Voilà pourquoi, parmi nos ſavans, les uns comptent cent deniers, d'autres quatre-vingt-ſeize, & d'autres quatre-vingt-quatre à la *livre* romaine.

Enfin, non-ſeulement les deniers, les drachmes, les onces, en un mot toutes les parties de la *livre* en or, en argent & en cuivre, qu'ils ont pris pour baſe de leurs évaluations en les peſant, n'ont pas toujours eu le même poids ſous la république, ni depuis Néron juſqu'à Septime Sévère ; mais dans les pièces mêmes contemporaines & du même conſulat, il eſt arrivé que par l'uſer ou autres cauſes, les unes, d'un même temps, pèſent plus & les autres moins. (*D. J.*)

Livre, poids des romains. *Voyez* Mine italique, ou *Libra*, ou *Pondo*, pour l'évaluation de M. Paucton, dans ſa *Métrologie* ; & Poids des anciens, pour celle de Romé de l'Iſle.

Livre, as, livre de cuivre, monnoie des anciens romains. Elle valut, depuis la fondation de Rome juſqu'à l'an 537,

1 livre, monnoie actuelle de France, ſelon M. Paucton.

Elle valoit alors, en monnoie du même peuple,

2 ſembelles,

ou 4 téronces.

Pour les autres époques du numéraire romain depuis l'an 537 cherchez Once de cuivre. En multipliant par 12 la valeur de l'once, vous aurez celle de la *livre* de cuivre.

Livre de cuivre, kération d'or. Elle valut, ſous le grand Conſtantin & ſes ſucceſſeurs, $\frac{625}{1000}$ de *livre* tournois, ſelon M. Paucton. Elle valoit en monnoie du même peuple,

12 nummus,

ou 48 aſſarion.

Livre d'argent, monnoie de compte des romains, n'eut de baſe numéraire, c'eſt-à-dire, de ſous-multiple d'argent (le *denarius*), que depuis l'an 485 de la fondation de Rome.

La *livre* d'argent valut, ſelon M. Paucton, dans ſa *Métrologie*, depuis 485 juſqu'en 537, 120 liv. tournois de monnoie actuelle de France ; depuis 537 juſqu'en 586, 108 liv. ; depuis 586 juſqu'au règne de Claude ou de Néron, 75 liv. 12 ſous ; depuis le règne de Claude ou de Néron juſqu'à Conſtantin, 75 liv.

Elle valut, ſous le grand Conſtantin & ſes ſucceſſeurs, 75 liv. tournois. Elle valoit alors, en monnoie des romains,

5 ſous d'or,

ou 60 miliaréſion,

ou 68 $\frac{4}{7}$ lepton d'argent,

ou 96 deniers de Néron,

ou 120 livres de cuivre,

ou 1440 nummus,

ou 5760 aſſarion.

La *livre*, poids romain d'argent, monnoie de la loi Salique, valoit 75 liv. tournois actuelles, ſelon M. Paucton. Elle valoit, en monnoie de la loi Salique,

7 $\frac{1}{5}$ ſous d'or,

ou 24 ſous d'argent,

ou 288 deniers d'argent.

Livre d'or, monnoie de compte des romains, n'eut de baſe numéraire, c'eſt-à-dire, de ſous-multiple d'or (*l'aureus*), que depuis l'an 547 de Rome. Elle valut depuis cette époque, ſelon M. Paucton, dans ſa *Métrologie*, juſqu'en 560, 2160 liv. tournois de la monnoie actuelle de France ; depuis 560 juſqu'à 586, 1728 liv. ; depuis 586 juſqu'au règne de Claude ou de Néron, 907 liv. 4 ſous ; depuis le règne de Claude ou de Néron juſqu'à Conſtantin, 900 liv.

La *livre* d'or valut, ſous le grand Conſtantin & ſes ſucceſſeurs, 1080 liv. tournois. Elle valoit alors, en monnoie du même peuple,

5 $\frac{331}{625}$ phollis ou balantion,

ou 7 $\frac{787}{875}$ phollis militaire,

ou 14 $\frac{2}{3}$ livres d'argent,

ou 72 sous d'or,

ou 864 miliarésion,

ou 987 $\frac{3}{7}$ lepton d'argent,

ou 1382 $\frac{2}{3}$ deniers de Néron,

ou 1728 livres de cuivre.

La *livre* d'or, poids romain, monnoie de la loi Salique, valoit 750 liv. tournois actuelles. Elle valoit, en monnoie de la loi Salique,

10 livres d'argent, poids romain,

ou 72 sous d'or,

ou 240 sous d'argent,

ou 2880 deniers d'argent.

N. B. Pour connoître les évaluations des LIVRES de cuivre, d'or & d'argent, romaines, de Romé de l'Isle, *voyez* MONNOIES des romains.

LIVRÉE. Dion rapporte qu'Œnomaüs fit le premier porter des couleurs vertes & bleues aux troupes qui devoient représenter dans les jeux publics des combats de terre & de mer.

LIVRES des anciens. On écrivit les premiers *livres* sur des feuilles de palmiers, sur l'écorce intérieure du tilleul, sur celle de la plante d'Égypte nommée *papyrus*. On se servit encore de tablettes minces enduites de cire, sur lesquelles on traçoit les caractères avec un stilet ou poinçon; ou de peaux, surtout de celles des boucs & des moutons, dont on fit ensuite le parchemin. Le plomb, la toile, la soie, la corne, & enfin le papier, furent successivement les matières sur lesquelles on écrivit.

Les parties des végétaux furent long-tems la matière dont on faisoit les *livres*; & c'est même de ces végétaux, que sont pris la plupart des noms & des termes qui concernent ces *livres*, comme le nom grec βιβλος, les noms latins *folium*, *tabula*, *liber*, d'où nous avons tiré *feuillet*, *tablette*, *livre*, & le mot anglois *book*. On peut ajouter que cette coutume est encore suivie par quelques peuples du nord, tels que les tartares Kalmouks, chez lesquels les Russes trouvèrent, en 1721, une bibliothèque, dont les *livres* étoient d'une forme extraordinaire. Ils étoient extrêmement longs, & n'avoient presque point de largeur: les feuillets étoient fort épais, composés d'une espèce de coton ou d'écorces d'arbres, enduits d'un double vernis, & dont l'écriture étoit blanche sur un fond noir. (*Mém. de l'Acad. des belles-lettres, tom. V. pag. 5. & 6.*).

Quand les anciens avoient des matières un peu longues à traiter, ils se servoient plus commodément de feuilles ou de peaux cousues les unes au bout des autres, qu'on nommoit *rouleaux*, appellés pour cela par les latins *volumina*, coutume que les anciens juifs, les grecs, les romains, les perses, & même les indiens, ont suivie, & qui a continué quelques siècles après la naissance de J. C.

La forme des *livres* est aujourd'hui quarrée, composée de feuillets séparés: les anciens faisoient peu d'usage de cette forme, ils ne l'ignoroient pourtant pas. Elle avoit été inventée par Attale, roi de Pergame, à qui l'on attribue aussi l'invention du parchemin. Les plus anciens manuscrits que nous connoissons, sont tous de cette forme quarrée; & le P. Montfaucon assure que de tous les manuscrits grecs qu'il a vus, il n'en a trouvé que deux qui fussent en forme de rouleau. (*Palæograp. græc. lib. I. c. iv*, p. 16 Reimm. *Idea syst. antiq. litter. p. 227. Item* p. 242. Schwartz, *de ornam. lib. dissert.* 11.

Ces rouleaux ou volumes étoient composés de plusieurs feuilles attachées les unes aux autres, & roulées autour d'un bâton qu'on nommoit *umbilicus*, qui servoit comme de centre à la colonne ou cylindre que formoit le rouleau. Le côté extérieur des feuilles s'appelloit *frons*; les extrémités du bâton se nommoient *cornua*, & étoient ordinairement décorées de petits morceaux d'argent, d'ivoire, même d'or & de pierres précieuses: le mot Συλλαβος étoit écrit sur le côté extérieur.

Les *livres* des anciens étoient ordinairement roulés: on en voit cependant de quarrés comme des tablettes, sur plusieurs monumens.

Isidore met cette distinction, entre *liber* & *codex*, que le premier marque particulièrement un ouvrage séparé, faisant seul un tout à part, & que le second signifie une collection de *livres* ou d'écrits. (Isid. *orig. lib. VI. cap. xiij.*) Maffei prétend que *codex* signifie un *livre* de forme quarrée, & *liber* un *livre* en forme de régistre. (Maffei, *histor. diplom. lib. II. biblioth. italiq. tom. II. p.* 244.)

Selon les anciens, un *livre* différoit d'une lettre non-seulement par sa grosseur, mais encore parce que la lettre étoit pliée, & le *livre* seulement roulé. Il y a cependant divers *livres* anciens, qui existent encore sous le nom de *lettres*; tel est l'art poétique d'Horace.

Livres pontificaux, *libri pontificales*, λεγατικα βιβλια; c'étoient chez les romains les *livres* de Numa, qui étoient gardés par le grand prêtre, & dans lesquels étoient décrites les cérémonies des fêtes, des sacrifices, les prières & tout ce qui avoit rapport à la religion. On les appelloit aussi *indigitamenta*, parce qu'ils servoient, pour ainsi dire,

à désigner les deux dont ils contenoient les noms, aussi-bien que les formules & les invocations usitées en diverses occasions.

Livres rituels, *libri rituales*, appellés par Cicéron, *reconditi :* c'étoient ceux qui contenoient la science de prévoir l'avenir par le vol & le chant des oiseaux. *Voyez* CICERON, *orat. pro domo suâ ad pontif.* Servius, *sur le Ve liv. de l'Enéid. v.* 788.

Livres des haruspices, *libri haruspicini :* c'étoient ceux qui contenoient les mystères & la science de deviner par l'inspection des entrailles des victimes.

Livres achérontiques ; c'étoient ceux dans lesquels étoient contenues les cérémonies de l'Acheron : on les nommoit aussi *libri etrusci*, parce qu'on en faisoit auteur Tagès l'étrurien, quoique d'autres les attribuassent à Jupiter même. Quelques uns croient que ces *livres* étoient les mêmes que ceux qu'on nommoit *libri fatales*, & d'autres les confondent avec ceux des haruspices. *Voyez* SERVIUS, *sur le Ve liv. de l'Enéid. v.* 398.

Livres fulminans, *libri fulgurantes :* c'étoient ceux qui traitoient du tonnerre, des éclairs, & de l'interprétation qu'on devoit donner à ces météores ; tels étoient ceux qu'on attribuoit à Bigoïs, nymphe d'Etrurie, & qui étoient conservés dans le temple d'Apollon. *Voyez* SERVIUS, *sur le VIe liv. de l'Enéid. v.* 72.

Livres fatals, *libri fatales*, qu'on pourroit appeller autrement *livres des destins*. C'étoient ceux dans lesquels on supposoit que l'âge ou le terme de la vie des hommes étoit écrit, selon la discipline des étrusciens. Les romains consultoient ces *livres* dans les calamités publiques, & on y recherchoit l'espèce d'expiation la plus propre à appaiser les dieux.

Livres sibyllins ; c'étoient des *livres* composés par des prétendues prophétesses appellées *sibylles*, lesquels étoient déposés à Rome dans le capitole, sous la garde des duumvirs. *Voyez* SIBYLLE.

LIXÆ, valets des soldats. Ils n'étoient pas esclaves, mais libres, comme le témoigne Festus : *lixæ, quòd exercitum sequuntur quæstûs gratiâ, dicti, quòd extrà ordinem sint militiæ, eisque liceat quòd libuerit.*

LIXULÆ, espèce de gâteau.

L. LIB. *liberti libertus*, ou *liberti liberta*, ou *libertæ libertus*, ou *libertæ liberta*, affranchi d'un affranchi, ou d'une affranchie.

L'épitaphe suivante nous apprend que *Titus Claudius Onesimus* a consacré un monument à sa femme *Flavia Restituta*, affranchie de *Titus Flavius Blastus*, qui étoit lui-même affranchi de l'empereur *Titus*.

D . M
FLAVIAE. RESTITVTAE
T. FLAVI. AUG. LIB. BLA
STI. LIBERT. FECIT
TI. CLAVDIVS. ONESI
MVS. CON. B. M. F.

LOCARII. On appelloit à Rome de ce nom ceux qui se rendoient de bonne heure aux spectacles pour occuper les places les plus commodes, & les céder ensuite pour de l'argent aux riches citoyens qui arrivoient tard. Martial parlant de l'opulent Hermès, l'appelle la *fortune* des *locarii*. (*Lib.* 5. 25. 9.) *Hermes divitiæ locariorum.*

LOCARIUM, écot, somme donnée à un aubergiste, pour le payer de ses avances : *quod datur in stabulo, & taberna, ubi consistant*, dit Varron. (*de ling. lat. iv.* 2.).

LOCATOR scœnicorum. Ce mot a été mal lu dans une ancienne inscription (*Muratori*, 660. 1.) publiée plusieurs fois. Il faut lire *Jocator.*

LOCIS (*à*) *cubicul.* Ces mots, dans les inscriptions latines, désignent un serviteur chargé du soin & de la garde d'une chambre.

LOCRIEN. Il paroît par un passage de Pollux (*Onomast. liv. IV. chap.* 9.) qu'il y avoit anciennement un *mode locrien*, inventé par Philoxène. (*F. D. C.*).

LOCRIENS-Ozoles, en Locride. ΑΟΚΡΩΝ.

Les médailles autonomes de ce peuple sont :

RR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

Leur type ordinaire est Pégase, ou un foudre.

M. Neumann renvoie le type de Pégase aux *Locriens*-Epizéphiriens.

LOCRIENS-Épicnémidiens, en Locride.

Les médailles autonomes de ce peuple sont :

RRR. en argent.

O. en or.

RRR. en bronze.

On les distingue des médailles frappées chez les autres *Locriens* par les types de l'homme nud, armé, marchant, du raisin, du monogramme OH.

M. Combe leur attribue deux médailles d'argent d'Hunter, avec EΠI, & Pégase volant; mais le type du Pégase doit les faire restituer aux *Locriens*-Ozoles, ou à ceux d'Italie, selon M. Neumann.

LOCRIENS-Épizéphiriens, en Italie. ΛOKPΩN & A.

Les médailles autonomes de ce peuple sont:

RR. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

Leurs types ordinaires sont:

Un foudre aîlé.

Deux cornes d'abondance.

Un caducée.

Un aigle posé.

Un aigle posé déchirant un cerf.

On les distingue des médailles frappées chez les autres *Locriens*, par les globules, ou par leur fabrique, semblable à celle des médailles de la grande Grèce. M. Neumann attribue aux *Locriens* d'Italie les médailles qui ont pour types Pallas & Pégase.

LOCULAMENTUM. Ce mot désignoit chez les romains un étui à mettre des *livres*; car les anciens n'ayant pas l'usage de l'imprimerie ni de la reliûre, écrivoient leurs ouvrages sur des écorces d'arbres, sur du parchemin, sur du papyrus d'Egypte; & après les avoir roulés, ils les enfermoient avec des bossettes d'ivoire ou de métal, & les mettoient dans des étuis, dans des compartimens ou niches faites exprès pour les conserver, & c'est ce qu'ils appelloient *loculamentum.* (*D. J.*).

LOCULI, sacs à argent.

LOCULUS, *LOCUS*, } Ces mots sont relatifs aux tombeaux. Lorsqu'il s'agit d'un tombeau placé dans un champ, *loculus* ou *locus*, désigne l'espace de terre qu'occupoit le monument, & celui qui devoit rester vuide tout autour, afin de conserver un accès libre aux héritiers ou aux amis.

S'agissoit-il d'un hypogée ou d'un tombeau souterrein commun, tels que les catacombes? *Loculus* ou *locus* désignoit alors une niche, une petite excavation faite dans le mur ou dans les terres du souterrein, pour recevoir une urne ou un cadavre. Lorsqu'elle renfermoit un cadavre, on la bouchoit avec une tablette de marbre ou de terre cuite, scellée avec du plâtre & des crampons de fer, de peur que l'odeur de la putréfaction ne s'exhalât dans les rues ou passages du souterrein.

LOCUTIUS. Voyez *AIUS-LOCUTIUS.*

LOFNA. Les anciens goths désignoient par ce nom une déesse, dont la fonction étoit de réconcilier les époux & les amans les plus désunis.

LOG, rob, xestès, kest, kist, kodda, mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte pour les solides. Elle valoit, en mesure de France, $\frac{353}{10000}$ de boisseau, selon M. Paucton, dans sa *Métrologie.* Elle valoit, en mesures anciennes des mêmes pays, deux hémines.

LOG, rob, xestès, acsac, évid, mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte pour les liquides. Elle valoit $\frac{4704}{10000}$ de pinte de France, selon M. Paucton. Elle valoit, en mesures anciennes, deux mines.

LOGA. *Voyez* LOG.

LOGEUM, λογεῖον, avant-scène, place élevée de dix à douze pieds romains devant le théâtre, sur laquelle s'avançoient les acteurs pour être mieux entendus.

ΛOΓΓOΣ TAΛHTΩN, en Laconie.

Les médailles autonomes de ce lieu sont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est un trépied.

LOGISTE, λογίστης, nom d'un magistrat très distingué à Athènes, préposé pour recevoir les comptes de tous ceux qui sortoient de charge: le sénat même de l'aréopage, ainsi que les autres tribunaux, étoient obligés à une reddition de compte devant les *logistes*, & à ce qu'on croit tous les ans.

Les *logistes* répondoient assez bien à ceux qu'on nommoit à Rome *recuperatores pecuniarum repetundarum.*

Il faut encore distinguer les *logistes* des euthynes, εὔθυνοι, quoique l'office de ces deux sortes de magistrats eût la plus grande affinité;

les uns & les autres étoient au nombre de dix, & l'emploi des uns & des autres rouloit entièrement sur la reddition des comptes; mais les euthynes étoient en sous-ordre. On doit donc les regarder comme les assesseurs des *logistes* : c'étoient eux qui recevoient les comptes, les examinoient, les dépouilloient, & en faisoient leur rapport aux *logistes*.

On élisoit les euthynes; on tiroit au sort les *logistes*. Si ces derniers trouvoient que le comptable étoit coupable de délit, son cas étoit évoqué au tribunal qui jugeoit les criminels. Enfin les *logistes* & les euthynes ne connoissoient que du fait des affaires pécuniaires, & renvoyoient la prononciation du jugement de droit aux autres tribunaux.

Logiste est dérivé de λογίζεσαι, *compter*. (*D. J.*)

LOGOTHÈTE, s. m. *logotheta*. C'étoit un des principaux officiers de l'empire grec. Le *logothète* étoit le ministre général des finances & des dépenses publiques. Il signoit aussi les édits & les ordonnances de l'empereur, comme le chancelier signe ceux du roi. On trouve grand *logothète*, *logothète* général, Bullenger, *l. VIII. de imp. rom. c.* 29. Le *logothète* des secrets, *logotheta secretorum*; c'étoit le chancelier. Bulleng. *l. VIII. de imp. rom. c.* 30. *Logothète* des affaires particulières ou domestiques, *comes rei privatæ*, *logotheta privatorum* ou *domesticorum*. Bulleng. *l. VIII. de imp. rom. c.* 51. Le *logothète* des troupeaux, *logotheta gregum*; Bullenger croit que c'étoit le sitocome de la cour, c'est-à-dire, celui qui avoit soin de l'annône & des vivres, *l. VIII. de imp. rom. c.* 39. Le *logothète* du trésor militaire, *logotheta ærarii militaris*; c'étoit le trésorier des guerres. Bulleng. *ibid. c.* 57. *Voyez* encore l'Onomasticon de Rosweyd, & le Glossaire de Meursius, outre Codin, *de officiis*.

Le grand *logothète* étoit au-dessus de tous les autres *logothètes* : il étoit proprement le chancelier de l'empire; & un empereur, à son avénement à l'empire, faisoit entre ses mains le serment accoutumé dans l'église des Blaquernes.

Ce mot vient de λόγος, *compte*, & de τιθέναι, *mettre*. Nicétas explique le nom de *logothète* par celui de chancelier; & Symmachus appelle le *logothète* du nom de contrôleur, *discussor*; ce qui montre que le *logothète*, qui est quelquefois appellé *rationalis* en latin, faisoit les fonctions d'un contrôleur & d'un chancelier.

ΛΟΙΒΕΙΑ, petits vases avec lesquels on faisoit les libations, & que l'on appelloit encore λοιβίδες, ou σπονδεῖα.

LOIMIUS, surnom d'Apollon. Macrobe dit que les indiens honoroient Apollon *Loimius* (λοιμὸς signifie *peste*.), c'est-à-dire, surnommé de la peste, mais de la peste comme déjà finie, parce que c'est Apollon qui chasse les maladies & la peste.

LOIRS, rats dormeurs, *glires*.

« Une espèce d'ustensile, inventé par le luxe, & trouvé à Herculanum, dit Winckelmann, étoit celui dans lequel les anciens nourrissoient & engraissoient une espèce de souris des champs, ou *loirs*, qui se trouve dans les bois de châtaigniers. Ces vases sont de terre cuite, à-peu-près de la hauteur de trois palmes & de deux & demi de diamètre (21 pouces de hauteur & 18 de diamètre). Ils ont une embouchure passablement grande, & l'on voit dans l'intérieur de petits bassins demi-ronds, aussi de terre, pratiqués dans le contour & par degrés; ils servoient à mettre la nourriture de ces animaux. Le vase de cette espèce étoit nommé *glirarium*, de *glis*, nom qui est passé dans la langue allemande & dans celle de quelques autres peuples, & qui a la même signification que dans le latin. Comme ces animaux ne sont pas connus hors de l'Italie, il est arrivé que quelques savans étrangers ont conjecturé que les romains engraissoient des rats, & qu'ils les mangeoient comme une viande délicate. Non-seulement Sloane établit cette opinion dans l'avertissement de sa Description de la Jamaïque, en anglois; mais Lister, dans ses Remarques sur Apicius, de l'Art de la cuisine, ne paroît pas mieux instruit. En Italie, cet animal s'appelle *ghiro*, de *glis* : on l'y mange encore aujourd'hui, mais seulement dans les grandes tables, car il n'est pas commun; & je sais que la maison de Colonna en fait des présens. Il reste caché pendant l'hiver, & l'on prétend qu'il demeure alors dans un assoupissement continuel, sans prendre de nourriture; c'est par cette raison que les modernes en ont fait le symbole du sommeil, & que l'Algarde en a représenté un auprès de la statue du Sommeil, qu'il a exécutée en marbre noir dans la vigne Borghèse ».

Varron (*de re Rustic.* 3. 16.) dit que pour engraisser les *loirs* on les renfermoit dans des tonneaux & sans lumière; là, on les nourrissoit de châtaignes, de glands & de noix. Fulvius Hirpinus substitua à ces tonneaux le *glirarium*, cage de son invention. Les habitans de la campagne engraissoient des *loirs* pour en faire des présens à leurs patrons des villes (*Martial. lib.* 3. 58.) :

Nec venit inanis rusticus salutator
Fert ille ceris cana cum suis mella,
Metamque lactis; Sarcinate de sylva,
Somniculosos ille porrigit glires.

LOKE, nom donné par les anciens peuples

du Nord au démon. Suivant leur mythologie, *Loke* étoit le calomniateur des dieux, l'artisan des tromperies, l'opprobre du ciel & de la terre. Il étoit fils d'un géant, & avoit une femme nommée *Signie*; il en eut plusieurs fils. Il eut aussi trois enfans de la géante *Augerbode*, messagère des malheurs; savoir, le loup Fenris, le grand serpent de Midgrad, & Hela le mort. *Loke* faisoit une guerre éternelle aux dieux, qui le prirent enfin, l'attachèrent avec les intestins de son fils, & suspendirent sur sa tête un serpent, dont le venin lui tombe goutte à goutte sur le visage. Cependant *Signie* sa femme est assise auprès de lui, & reçoit ces gouttes dans un bassin, qu'elle va vuider; alors le venin tombant sur *Loke*, le fait hurler & frémir avec tant de force, que la terre en est ébranlée. Tel étoit, suivant les Goths, la cause des tremblemens de terre. *Loke* devoit rester enchaîné jusqu'au jour des ténèbres des dieux. *Voyez l'Edda des islandois.*

LOLLIA, famille romaine dont on a des médailles,

RR. en argent.

R. en bronze.

O. en or.

Les surnoms de cette famille sont: *Classicvs*, *Palikanvs.*

Goltzius en a publié des médailles, inconnues depuis lui.

LOLLIEN, tyran sous Gallien.

Spurius Servilius Lollianus Augustus.

On ne connoît de médailles de *Lollien* que celles en or & en B. rapportées par Goltzius, Urfin & Chifflet.

LOMBARDS. Paul Warnefridus, appellé communément *Paul Diacre*, a écrit l'histoire des *lombards* en six livres. Il dit que ces peuples se rasoient le derrière de la tête; que pardevant ils laissoient croître leurs cheveux jusqu'à la bouche, & les rangeoient des deux côtés du visage; qu'ils avoient des habits larges, & ordinairement de laine, ornés de bandes de différentes couleurs. Leurs souliers étoient ouverts presque jusqu'au gros doigt du pié; ils les fermoient & les lioient avec des courroies, dont ils les laçoient. *Voyez l. I. c.* 8 *& suiv.* Spelman écrit que les *lombards* que Narsès appella en Italie étoient une colonie de saxons. Grégoire de Tours (*Hist. de France, Epitom. n.* 65.) dit que les *lombards* ayant passé le Danube avec leurs femmes & leurs enfans, les Chunes leur voulurent faire la guerre, & leur envoyèrent demander pourquoi ils passoient sur leurs terres? Alors les *lombards* dirent à leurs femmes de se lier les cheveux le long des joues & du menton, afin que les Chunes les prenant pour des hommes, crussent avoir en tête un plus grand nombre de guerriers qu'ils n'en avoient en effet, & qu'ils n'osassent point les attaquer; & c'est de ce stratagême, si l'on en croit Grégoire de Tours, qu'ils furent appellés *longobardi*, longues barbes, *lombards.* Mais Paul Diacre dérive leur nom de *lang*, long, & de *barden*, lances ou hallebardes.

Le dieu des *lombards* se nommoit *Wadan*, & selon d'autres, *Wisodan*, qui, au rapport de Paul Diacre, étoit le Mercure des romains.

LOMENTUM, farine de féves avec laquelle on se frottoit la peau chez les romains, pour oblitérer les rides & donner de la fraîcheur.

Lomento ruges uteri quod condere tentas.

Lomentum, bleu-clair, bleu lavé. Pline dit (2. 13.) de cette nuance: *Ex coeruleo fit, quòd vocatur lomentum: perficitur id lavando, terendoque. Et hoc est coeruleo candidius.*

LONGA corona, guirlande. Les loix des XII tables défendoient d'orner les corps des défunts de couronnes longues, c'est-à-dire, de guirlandes. Il étoit d'usage d'en orner les portes dans les fêtes & les réjouissances (*Ovid. Fast.* 4. 738.).

Et tegat ornatas longa corona fores.

LONGINUS, surnom de la famille *Cassia.*

LONGONE, en Sicile. ΛΟΓ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze.....*Pellerin.*

O. en or.

O en argent.

LONGURIUS, barre d'écurie qui sépare les chevaux (*Varro, de re rustic.* 2. 7.).

LONGUS, surnom des familles *Manlia*, *Mussidia*, *Sempronia.*

LOPADUSÆ, île voisine de l'Afrique, au royaume de Tunis.

Le prince de Torremusa en a publié une médaille de bronze.

LORA, piquette, boisson que l'on fait, en détrempant du marc de raisins dans de l'eau. Les grecs l'appelloient τευτηφάνιον ὄινον & δευτεριαν. Varron (*de re rustica.* 1. 54.) dérive son nom de la manière de la faire: *ea vocatur lora, quod lota acina, ac pro vino operariis datur hieme.*

LORARII, ceux qui, dans l'arène, forçoient à grands coups de fouet ou de courroies les gladiateurs à faire leur devoir; ceux auſſi qui puniſſoient les eſclaves rébelles.

LORICA, petit rempart de terre ou de claies, dont on couronnoit le foſſé d'un retranchement.

Lorica, corniche qui débordoit les murs ſous les dernières tuiles, pour empêcher les eaux de pluie de s'écouler le long des murailles.

Lorica étoit encore un maſſif de maçonnerie, compoſé de chaux, de marbre pilé & de ſable.

LORUM, courroie qui ſe la chauſſure. Celle des plébéiens étant baſſe, n'étoit garnie que d'une courroie; mais celle des patriciens qui montoit juſqu'au gras de la jambe, en exigeoit pluſieurs.

Ces courroies étoient noires, & la chauſſure blanche, comme on l'apprend de ces vers d'Horace:

Nam ut quiſque inſanus nigris medium impedit crus
Pellibus.

Et de celui-ci de Juvenal (*Stat.* 7.).

Appoſitam nigræ lunam ſubtexit alutæ.

Lorum, ornement que les romains portoient par-deſſus leurs habits, du tems de l'empereur Conſtantin & de ſes ſucceſſeurs, λώρον.

Les bas-reliefs de l'arc de Conſtantin, qui ſont du tems de cet empereur, le repréſentent lui & d'autres perſonnages, avec une bande large de ſept à huit pouces; elle deſcend de l'épaule gauche, traverſe la poitrine, paſſe enſuite ſous le bras droit, & remonte par derrière à l'épaule gauche. Cette direction ſe fait remarquer ordinairement au bord de la toge. Différens buſtes ou portraits de grandeur naturelle ſont ornés de cette bande. Mais à ces buſtes, on ne la voit jamais ſimple; elle revient de deſſous le bras droit & paſſe ſous la portion qui deſcend de l'épaule gauche, ce qui forme une eſpèce de croix. Quoi qu'il en ſoit de cette différence, il eſt à remarquer que cette bande ou *lorum* ne ſe trouve à aucune figure vêtue de la toge. Ce dernier habillement étant devenu hors d'uſage, il eſt vraiſemblable que les ſénateurs ou les conſuls, qui s'en ſervirent les derniers, y ſubſtituèrent cette bande pour leur ſervir d'ornement diſtinctif. En effet cet ornement ne ſe trouve que ſur les monumens fabriqués vers le ſiècle de Conſtantin. Buonaruoti (*Oſſervazioni, &c. fol.* 157. 247.) penſe de même que cette bande ſuppléoit & repréſentoit la toge; mais l'idée qu'il s'eſt formée de celle-ci, a ſi peu de juſteſſe, qu'il prend le *pallium* ou manteau, qui couvre une partie du *lorum*, pour le *lorum* même, a la figure d'un conſul, gravée ſur un diptyque, dont il donne le deſſin & l'explication.

Le *lorum* eſt très-apparent ſur les diptyques & ſur les médailles des empereurs grecs. Il conſiſte dans une large bande chargée de pierres précieuſes & de broderies, poſée par derrière ſur le cou, paſſant ſur les deux épaules, & ſe croiſant ſur la poitrine, pour deſcendre enſuite juſqu'au bas de la tunique. Rien ne ſauroit mieux la répréſenter, que l'étole des prêtres romains; ſi ce n'eſt cette étole plus large, que portent les évêques grecs dans les anciennes peintures, deſſous la *caſula* ou chaſuble, & dont on ne voit que dans le bas les bouts larges, frangés, brodés & ornés de perles. — Le ſcapulaire étroit des anciens moines reſſemble au *lorum*. Auſſi le *lorum* eſt-il appellé *ſuperhumerale*, ἀμοφόριον.

LOTERIES des romains, *hiſt. rom.*, en latin *pittacia*, dans Pétrone.

Les romains imaginèrent, pendant les ſaturnales, des eſpèces de *loteries*, dont tous les billets qu'on diſtribuoit *gratis* aux conviés, gagnoient quelques prix; & ce qui étoit écrit ſur les billets, ſe nommoit *apophoreta*. Cette invention étoit une manière galante de marquer ſa libéralité, & de rendre la fête plus vive & plus intéreſſante, en mettant d'abord tout le monde de bonne humeur.

Auguſte goûta beaucoup cette idée; & quoique les billets des *loteries* qu'il faiſoit, conſiſtaſſent quelquefois en de pures bagatelles, ils étoient imaginés pour donner matière à s'amuſer encore davantage; mais Néron, dans les jeux que l'on célébroit pour l'éternité de l'empire, étala la plus grande magnificence en ce genre. Il créa, en faveur du peuple, des *loteries* publiques de mille billets par jour, dont quelques-uns ſuffiſoient pour faire la fortune des perſonnes, entre les mains deſquelles le haſard les diſtribuoit.

L'empereur Elagabale trouva plaiſant de compoſer des *loteries*, moitié de billets utiles, & moitié de billets qui gagnoient des choſes riſibles & de nulle valeur. Il y avoit, par exemple, un billet de ſix eſclaves, un autre de ſix mouches, un billet d'un vaſe de grand prix, & un autre d'un vaſe de terre commun, ainſi du reſte.

LOTINE. Athénée rapporte que la flûte appellée *lotine*, étoit la même que la flûte appellée par les alexandrins *photinge*. *Voyez* PHOTINGE. Il ajoute qu'on la faiſoit de bois de lotos, qui croît en Afrique.

LOTIS,

LOTIS, nymphe qui, pour éviter la violence que Priape lui voulut faire, pria les dieux de la secourir; elle fut changée en *lotus*. (*Ovid. meta.* 4. 348.). Il ne faut pas la confondre avec Dryopé, qui fut aussi changée en *lotus*.

LOTOPHAGES, anciens peuples d'Afrique, qui habitoient la côte de Barbarie, dans le golphe de la grande Syrte. Ulysse ayant été jetté par la tempête sur la côte des *lotophages*, envoya deux de ses compagnons, qui ne leur firent aucun mauvais traitement; ils leur donnèrent seulement à goûter de leur fruit de *lotus*. Tous ceux qui mangeoient de ce fruit, ne vouloient ni s'en retourner, ni même donner de leurs nouvelles: ils n'avoient d'autre envie que de demeurer avec ces peuples, & de vivre de *lotus*, dans un entier oubli de leur patrie. Il fallut user de violence, pour les faire revenir dans leurs vaisseaux. Les *lotophages* étoient ainsi appellés, parce qu'il vivoient du fruit de *lotus*. (*Odyss.* 9.). Leur nom est formé de λοτος, *lotus*, & de φαγομαι, je mange.

LOTUS, LOTOS, } plante aquatique d'Egypte, appellée aussi *féve* d'Egypte.

Le *lotus*, suivant M. Savary (*lettres sur l'Egypte*, II. 8.), est une nymphée particulière à l'Egypte, qui croît dans les ruisseaux, & aux bords des lacs. Il y en a de deux espèces, l'une à fleur blanche, & l'autre à fleur bleuâtre. Le calice du *lotus* s'épanouit comme celui d'une large tulipe, & répand une odeur suave, approchante de celle du lys. La première espèce produit une racine ronde, semblable à une pomme de terre: les habitans du bord du lac Menzalé s'en nourrissent. Les ruisseaux des environs de Damiette sont couverts de cette fleur majestueuse, qui s'élève d'environ deux pieds au-dessus des eaux. M. Paw assure qu'elle a disparu de l'Egypte, & en donne une description qui ne lui ressemble aucunement (*Recherches sur les égypt & les chin. pag.* 150.); mais il n'est pas étonnant que ce savant se soit trompé, puisque la plupart des voyageurs, qui ont parcouru l'Egypte, n'ont jamais vu le *lotus*, qui ne se trouve point sur les grands canaux du Nil, mais dans les ruisseaux qui traversent l'intérieur des terres..... C'est auprès de Damiette, que le *lotus*, auquel les arabes ont conservé le nom primitif de *nuphar*, élève sa tige orgueilleuse au dessus des eaux. Il épanouit son large calice, ou légèrement azuré, ou d'une blancheur éblouissante, & paroît le roi des plantes aquatiques. Les étangs & les canaux qui traversent l'intérieur des terres sont remplis de cette fleur superbe, qui répand une odeur très-agréable; aussi entroit-elle chez les anciens dans la composition des parfums.

La figure que nous en avons, la plus conforme à la description de Théophraste, nous a été donnée d'après nature par l'auteur du Recueil des plantes du Malabar; les parties qui en sont représentées sur les monumens, s'y trouvent très-conformes. La fleur est de toutes ces parties celle qui s'y remarque le plus ordinairement en toutes sortes d'états; ce qui vient du rapport que ces peuples croyoient qu'elle avoit avec le soleil, à l'apparition duquel elle se montroit d'abord sur la surface de l'eau, & s'y replongeoit dès qu'il étoit couché; phénomène d'ailleurs très-commun dans toutes les espèces de nymphaea.

C'étoit l'origine de la consécration que les égyptiens avoient faite de cette fleur à cet astre, le premier & le plus grand des dieux qu'ils aient adorés. Delà vient la coutume de la représenter sur la tête d'Osiris, sur celle d'autres divinités, sur celle même des prêtres qui étoient à leur service. De tout temps & en tout pays, les prêtres ont voulu partager les honneurs qu'on rend aux divinités qu'ils servent.

Les rois d'Egypte, affectant les symboles de la divinité, se sont fait des couronnes de cette fleur. Elle est aussi représentée sur les monnoies, tantôt naissante, tantôt épanouie, & environnant son fruit. On la voit avec sa tige comme un sceptre royal dans la main de quelques idoles.

Le *lotus* de Théophraste est donc l'espèce de nénuphar nommée *nymphæa alba major Ægyptiaca*, par quelques uns de nos botanistes, & que Prosper Alpin a si bien décrite dans son second livre des plantes d Egypte, *ch. xxj.*

Sa tige ressemble à celle de la féve & pousse quantité de fleurs blanches comme celle du lis. Ses fleurs se resserrent, plongent la tête dans l'eau quand le soleil se couche, & se redressent quand il paroît sur l'horison. Il porte une tête & une graine comme le pavot, ou semblable au millet dont les égyptiens faisoient autrefois du pain, ainsi que le témoignent Hérodote & Théophraste. Cette plante a une racine faite en pomme de pin, qui est bonne à manger crue & cuite.

Il est une autre espèce de *lotus* ou de *nymphæa* dont Cluvius & Herman nous ont donné des figures, & qui ne diffère de la précédente que par la couleur incarnate de sa fleur. Cette fleur, au rapport d'Athénée (*liv. XV.*), est celle qu'un certain poète présenta comme une merveille, sous le nom de *lotus antinoien*, à l'empereur Hadrien, qui renouvella dans Rome le culte d'Isis & de Sérapis.

Le fruit de cette plante, qui a la forme d'une coupe de ciboire, en portoit le nom chez les grecs. Dans les bas-reliefs, sur les médailles & sur les pierres gravées, souvent elle sert de siége à un enfant, que Plutarque dit être le crépuscule, à

cause de la similitude de couleur de ce beau moment du jour avec cette fleur. Le *lotus antinoien* est vraisemblablement la même chose que la fève d'Egypte, qui a été assez amplement décrite par Théophraste.

On voit dans la collection de Stosch, sur une cornaline brûlée, deux Osiris mitrés, ayant en main un bâton, terminé par une tête de hupe; au milieu d'eux est un vase d'une forme élégante, orné d'un ouvrage fait en treillis, dont les anses sont formées par de petites figures : il contient la plante de *lotus*, dont la fleur qui est épanouie ressemble à une fleur de lis, comme l'a dépeint Théophraste (*Hist. plant. l. IV. c.* 10. *p.* 87.), & comme le *lotus* en marbre noir du capitole, haut de deux palmes (environ 16 pouces), qui fut trouvé dans la Villa d'Hadrien à Tivoli, nous en donne incontestablement la forme; au-dessus du vase, il y a des caractères égyptiens, deux cancres & un globe avec des ailes. On y voit aussi, sur une pâte antique, un vase qui contient une plante dont la tige a trois branches des deux côtés, & qui est semblable à la plante du vase rapporté par Montfaucon (*Ant. expl. t. II. p.* 11. *pl. CXLI.*). Toute cette plante ressemble parfaitement au grand chandelier du temple de Jérusalem, que l'on voit en bas-relief sur l'arc de Titus, auquel ressembloient ceux des Juifs & des premiers chrétiens (*Fabretti, Inscr. c. v. p.* 389. *n.* 44. *&c. vij. p.* 537. *n.* 53.). La forme de cette plante, qui s'approche de celle du *lotus*, dont la fleur est épanouie sur la pierre précédente, pourroit conduire à l'origine de la forme du grand chandelier du temple de Jérusalem, fait peut-être à la façon de ceux des égyptiens, chez qui les chandeliers dédiés aux dieux avoient six branches (*Clem. Alexand. Strom. l. V. p.* 666.), ou plusieurs branches, selon quelques auteurs (*Callimach. épigr.* 59.). Le *lotus* étoit regardé par ce peuple comme une chose des plus sacrées; on s'en servoit pour orner les chapiteaux des colonnes (*Norden. Voy. en Egypte, tab. XCIX. CXV.*), en quoi ils ont aussi été suivis par les grecs (*Athen. Deipnos. l. V. p.* 206. B.), & pour orner beaucoup d'instrumens, d'ustensiles, & sur-tout ceux qui tendoient à la religion, parce que le *lotus* tendant à la figure ronde, autant par la forme des feuilles, que par celle des fleurs & des fruits, selon Iamblique (*de Myster. sect. VII. c.* 2.), il étoit pris pour l'image de la perfection. D'un autre côté, il étoit aussi le symbole du soleil (*Plut. de Is. & Osir. p.* 633. *edit. Henr. Steph.*) : on voit de-là le rapport qu'il avoit avec un chandelier.

Caylus dit (*Rec. d'Antiq. t. I. p.* 32.) : « Cette figure appartenoit autrefois à M. le maréchal d'Estrées, & le P. de Montfaucon l'a déjà fait graver dans le supplément de l'*Antiquité expliquée* (*t. II. pl. CXC.*). Elle représente le Soleil ou le petit Horus assis sur la fleur du *lotus*, plante qui croît dans le Nil, & qui semble régler ses mouvemens sur ceux de cet astre (*Dioscorid. lib. IV. c.* 114.), en s'élevant au-dessus de l'eau lorsqu'il paroît sur l'horison, & en s'y replongeant lorsqu'il disparoît. Ce phénomène avoit engagé les égyptiens à lui consacrer cette plante, & à le représenter fort souvent assis sur la fleur qu'elle produit (*Voyez* entr'autres Plut. *de Isid. & Osirid*). Je crois encore que c'est sur cette espèce de trône qu'on le montroit au peuple dans les pompes isiaques, où l'on portoit les divinités égyptiennes. Spon & Kirker ont rapporté des monumens où l'on voit des prêtres tenant les simulacres de leurs dieux entre leurs mains (*Miscell. Erud. Antiq. p.* 306.). Ces petits simulacres sont fort semblables à celui que je donne ici, & se terminent de même par une poignée, pour donner la facilité de les tenir & de les porter. Ce petit bronze a en tout trois pouces neuf lignes de hauteur; la fleur a quinze lignes de diamètre, & la figure assise a un pouce de hauteur. »

LOTUS, plante (Fleur de). Sur les médailles de Syracuse.

LOTUS, LOTOS, } arbrisseau d'Egypte & de Lybie.

Extrait d'un mémoire intitulé : *Recherches sur un arbrisseau connu des anciens, sous le nom de* lotus *de Lybie.* Par M. des Fontaines, *de l'Académie des sciences.*

Les naturalistes anciens avoient donné, comme l'on sait, le nom de *lotus* ou *lotos* à diverses espèces de plantes économiques, parmi lesquelles il en est deux qui ont eu la plus grande célébrité; l'une particulière à l'Egypte, croissoit dans les canaux qui servoient à conduire les eaux du Nil pour arroser & fertiliser les campagnes: c'est le *nenuphar* des arabes, connu des botanistes modernes sous le nom de *nymphæa lotus*, & dont Prosper Alpin nous a laissé une bonne description dans son livre des plantes d'Egypte, *chap.* 16.

Cette plante, remarquable par la beauté de sa fleur qui ressemble beaucoup à celle de notre volet blanc, est représentée sur plusieurs médailles antiques, sous le nom de *lotus*, & décrite dans l'ouvrage de Pline, de manière à ne pouvoir être méconnue; ses semences & sa racine étoient employées autrefois, & le sont encore aujourd'hui, à la nourriture des hommes.

L'autre espèce de *lotus*, qui va faire le sujet de ce mémoire, aussi célèbre, mais beaucoup moins connue que la précédente, croissoit naturellement sur les côtes de la Lybie, & avoit donné son nom à un peuple nombreux de ces contrées, auquel elle servoit de principale nourriture, les *lotophages*.

La plupart des naturalistes & des historiens

anciens ne nous ont laiſſé que des deſcriptions très-imparfaites, & d'après leſquelles il eſt difficile de s'en former une idée juſte; auſſi leurs interprêtes & leurs commentateurs ont-ils fait des efforts inutiles pour le reconnoître, & rarement même s'accordent-ils entr'eux? Les uns ont dit que c'étoit l'*aliſier*, d'autres l'ont pris pour le *micoucoulier*; quelques-uns ont penſé que c'étoit une eſpèce de *plaqueminier*. Mais en liſant attentivement les deſcriptions du *lotus*, que Théophraſte, Polybe & Pline nous ont tranſmiſes, & en les comparant avec les arbres dont il vient d'être fait mention, on voit qu'elles ne peuvent s'y rapporter; & pour réfuter encore plus ſûrement toutes ces conjectures, il me ſuffira d'aſſurer qu'aucun de ces arbres ne ſe trouve dans le pays des anciens lotophages, où j'ai ſéjourné pendant long-tems, & que j'ai viſité avec beaucoup de ſoin. Il eſt hors de doute que ces peuples habitoient particulièrement dans le voiſinage du golphe qui porte le nom de *petite-Syrthe*, ſur les confins de la partie méridionale du royaume de Tunis, où ſe trouve l'île Gerbi, connue des anciens, ſous le nom de *lotophagite*, parce qu'elle produiſoit abondamment du *lotus*.

Strabon déſigne le pays des *lotophages*, de manière à ne nous laiſſer aucun doute ſur ſa poſition. « A l'entrée de la petite Syrthe, dit » ce géographe, eſt une île oblongue, nom- » mée *Cercinna*, tout près ſe trouve celle de » *Cercinnitis*. (Ces deux îles, ſituées exactement » comme le dit Strabon, ont encore conſervé » leur ancien nom; on les appelle les iles de » *Cercinna* ou *Carcana*). Là, ajoute le même » auteur, commence la petite Syrthe ou Syrthe » des lotophages, ainſi nommée, parce que » le *lotus*, dont le fruit eſt très-agréable au » goût, croît abondamment le long de ſes » bords ».

Pline confirme exactement ce que dit Strabon, ſur la ſituation de ce pays célèbre.

« La partie de l'Afrique, qui regarde l'Italie, » produit un arbre remarquable, connu ſous le » nom de *lotus*; il naît en grande quantité aux » environs des Syrthes. Son fruit, ajoute-t-il, » a une ſaveur ſi délicieuſe, qu'il a donné ſon » nom à un peuple nombreux & à toute l'étendue » du pays où il croît naturellement ».

C'eſt donc dans la partie méridionale du royaume de Tunis, & particulièrement aux environs de la petite Syrthe, qu'il faut rechercher le *lotus*. Il eſt preſque impoſſible qu'un végétal, qui y fut autrefois aſſez abondant pour ſervir de principale nourriture aux hommes, & pour fournir, comme le dit Pline, à la ſubſiſtance des armées romaines, lorſqu'elles traverſoient l'Afrique, ne ſe ſoit pas conſervé dans ces contrées.

Le *lotus* de Lybie étoit un arbre, & non une herbe, comme celui d'Egypte; c'eſt un fait atteſté par tous les naturaliſtes anciens, qui en ont parlé, & que l'on ne peut révoquer en doute, comme nous le verrons ci-après.

Pendant le ſéjour que j'ai fait ſur les côtes de Barbarie, & dans les lieux même où croiſſoit anciennement le *lotus*, je n'ai rien négligé pour découvrir un végétal auſſi intéreſſant. J'avois lu avec attention les deſcriptions qu'en ont laiſſé les anciens, & entr'autres celles de Théophraſte, de Pline & de Polybe, qui avoit lui-même obſervé le *lotus*.

Les recherches que j'ai faites m'ont conduit à penſer que c'étoit une eſpèce particulière de jujubier ſauvage, qui eſt encore aujourd'hui très-répandu dans toute la partie méridionale du royaume de Tunis, ſur les bords du déſert, & aux environs de la petite Syrthe. Le docteur Schaw avoit le premier embraſſé cette opinion, ſans cependant qu'il l'ait appuyée ſur des preuves auſſi fortes que celles que je vais offrir: d'ailleurs, il n'en a donné qu'une deſcription très-imparfaite à la fin du catalogue des plantes, imprimé à la ſuite de ſes voyages, avec une figure qui n'en repréſente ni les fleurs, ni les fruits, & d'après laquelle il eſt difficile de le reconnoître. Il le nomme *Ziziphus ſylveſtris*, *inſt. r. herb.*; dénomination qui manque d'exactitude, puiſque Tournefort déſigne, par cette phraſe, une plante différente de celle qui eſt en queſtion.

Le jujubier décrit par Linnæus, ſous le nom de *rhamnus lotus*, paroît bien être l'arbriſſeau, dont j'offre l'hiſtoire; mais il faut avouer, en même-tems, que les caractères qui le diſtinguent ont échappé à ce célèbre naturaliſte, il paroît même qu'il n'en a parlé que d'après le docteur Schaw. Je vais en donner une deſcription abrégée, & je diſcuterai enſuite les paſſages de quelques auteurs anciens, où il eſt fait mention du *lotus*, & d'après leſquels il me paroît évident qu'il n'y a que l'arbriſſeau en queſtion, qui puiſſe raiſonnablement s'y rapporter.

Le *rhamnus lotus* s'élève à la hauteur de quatre à cinq pieds; ſes rameaux nombreux & recourbés vers la terre ſont garnis d'épines qui naiſſent deux à deux, & dont l'une eſt droite, & l'autre courbe, comme celles du jujubier cultivé.

Ses feuilles tombent pendant l'hiver; elles ſont alternes, ovales, obtuſes, légèrement crenelées, larges de trois à quatre lignes, & marquées de trois nervures longitudinales.

Les fleurs naiſſent en petits groupes aux aiſſelles des feuilles, quelquefois elles ſont ſolitaires.

Le calice eſt à cinq diviſions ovoïdes, ouvertes, partagées longitudinalement par une petite ligne ſaillante.

La corolle eſt compoſée de cinq pétales plus courts que le calice, & eſt creuſée en forme de demi entonnoir.

Les étamines, au nombre de cinq, ſont oppoſées aux pétales, & les deux ſtyles ſont courts & rapprochés.

Le fruit eſt un drupe pulpeux, à-peu-près ſphérique, de la groſſeur d'une prunelle ſauvage. Il renferme un noyau oſſeux dans ſon intérieur. En mûriſſant, il prend une couleur rouſſe, approchante de celle de la jujube.

Le *lotus* fleurit en mai, & ſes fruits ſont mûrs dans le courant d'août & de ſeptembre, leur goût approche de celui de la jujube; mais il eſt plus agréable.

On voit, d'après ce que je viens de dire, que cet arbriſſeau a de grands rapports avec le jujubier cultivé, dont il différe ſur-tout par la forme de ſon fruit, qui eſt ſphérique, & au moin une fois plus petit que celui du précédent. Ses feuilles ſont auſſi moins alongées. Le jujubier s'élève à la hauteur de vingt à vingt-cinq pieds; le *lotus* forme toujours un buiſſon, il ſe trouve abondamment dans preſque toutes les plaines ſabloneuſes & arides du royaume de Tunis, particulièrement ſur les bords du déſert, & aux environs de la petite Syrthe.

Je vais maintenant rapporter les paſſages des auteurs anciens, où il eſt fait mention du *lotus*, afin de les comparer avec mes obſervations, & d'établir les raiſons qui me portent à croire que c'eſt le jujubier que je viens de décrire, qui eſt le véritable *lotus* de Lybie.

Hérodote (*liv.* 4.) dit que le fruit du *lotus* a la forme des graines du lentiſque; qu'il a une ſaveur auſſi agréable que la datte; qu'il ſert d'aliment aux lotophages, & qu'ils en font du vin. Ce récit ne nous donne, à la vérité, que peu de connoiſſance ſur le *lotus*; mais du moins la comparaiſon que l'auteur fait de ſon fruit avec la ſemence du lentiſque, eſt exacte & conforme à ce que j'ai dit de celle du jujubier que je regarde comme le *lotus*. Elles ont l'une & l'autre une figure à peu-près ſphérique, & elles ne différent ſenſiblement que par la groſſeur.

Selon Théophraſte, le *lotus* qu'il nomme *celtis* eſt à-peu près de la grandeur d'un poirier. Ses feuilles ſont découpées & reſſemblent à celles de l'*ilex*. Le fruit eſt de la groſſeur de la fève d'Egypte (ou *colocaſe*). Il mûrit comme les raiſins en changeant de couleur, & naît comme ceux du mirte ſur les deux côtés des tiges qui ſont nombreuſes & touffues. Sa ſaveur eſt douce, il ne fait aucun mal. (Celui qui eſt ſans noyau eſt préféré à l'autre). On en fait du vin, & l'arbre produit une très-grande quantité de fruits.

Pline parle du *lotus*, à peu-près dans les mêmes termes que Théophraſte, il le compare au *celtis* d'Italie; mais il dit que le climat l'a fait changer, qu'il eſt de la grandeur d'un poirier, quoique cependant Cornelius-Nepos aſſure qu'il a moins d'élévation. Ses rameaux ſont touffus comme ceux du myrte; la couleur du fruit, qui imite celle du ſafran, change ſouvent avant la maturité, comme dans les raiſins. Si ces deux deſcriptions ne ſont ni auſſi préciſes, ni auſſi détaillées qu'on pourroit le deſirer, du moins elles renferment pluſieurs caractères qui conviennent mieux à notre jujubier qu'à aucun autre arbre du pays des anciens lotophages. Ce que Théophraſte & Pline diſent de la forme du fruit, de ſa groſſeur, de ſon goût, de ſa couleur, de la manière dont il naît ſur des rameaux touffus, comme ceux du myrte, &c. ſe rapporte parfaitement à l'arbriſſeau dont je viens de parler.

Théophraſte raconte que le *lotus* étoit ſi commun dans l'île *lotophagite*, & ſur le continent adjacent, que l'armée d'Ophellus ayant manqué de vivres en traverſant l'Afrique pour ſe rendre à Carthage, ſe nourrit des fruits de cet arbre pendant pluſieurs jours. Et préciſement la plupart des plaines arides & incultes, qui conduiſent de la partie méridionale du royaume de Tunis vers les ruines de l'ancienne Carthage, ſont encore aujourd'hui couvertes en beaucoup d'endroits de l'eſpèce de jujubier que je prends pour le *lotus*; je n'y ai obſervé aucun autre arbre ou arbriſſeau, avec lequel on puiſſe le confondre.

Si nous conſultons Polybe, qui avoit vu le *lotus* de Lybie, cet hiſtorien nous offrira encore des rapprochemens plus frappans que ceux que je viens de rapporter.

« Le *lotus* eſt un arbriſſeau rude & armé d'épines. Ses feuilles ſont petites, vertes, ſemblables à celles du *rhamnus*, mais plus larges & plus épaiſſes. Ses fruits encore tendres reſſemblent aux baies de myrte. Lorſqu'ils ſont mûrs, ils ſe teignent d'une couleur de pourpre; ils égalent alors en groſſeur les olives rondes, & chacun renferme un noyau oſſeux dans ſon intérieur ». On voit que ces obſervations ſont parfaitement conformes avec la deſcription que j'ai donnée du *rhamnus lotus*.

Je ſais que quelques commentateurs regardent le *lotus* de Polybe comme une eſpèce différente de celui de Théophraſte & de Pline. Mais il me ſemble que c'eſt ſans fondement; car les deſcriptions de ces deux naturaliſtes ont plus de rapport avec le jujubier que j'ai indiqué pour le

lotus, & qui eſt le même que celui de Polybe, qu'avec aucun autre arbre qui croiſſe ſur les côtes de Barbarie.

Polybe ne s'eſt pas ſeulement borné à le décrire; il nous apprend auſſi la manière dont on le préparoit anciennement, & ce qu'il en dit, ſervira encore à confirmer l'opinion que j'ai embraſſée.

« Lorſque le *lotus* eſt mûr, les lotophages le » recueillent, le broient & le renferment dans » des vaſes. Ils ne font aucun choix des fruits » qu'ils deſtinent à la nourriture des eſclaves; » mais ils choiſiſſent ceux qui ſont de meilleure » qualité pour les hommes libres. Ils les mangent preparés de cette manière; leur ſaveur » approche de celle des figues ou des dattes: on » en fait auſſi du vin, en les écraſant & en les » mêlant avec de l'eau; cette liqueur eſt très- » bonne à boire, mais elle ne ſe conſerve pas » au-delà de dix jours ».

Pline dit la même choſe que Polybe, ſur la préparation du *lotus*; ce qui me porte d'autant plus à croire que c'eſt le même arbriſſeau dont ils ont parlé l'un & l'autre. Il ajoute ſeulement que le bois étoit fort recherché pour faire des inſtrumens à vent, & divers autres ouvrages. Aujourd'hui les habitans des bords de la petite Syrthe & du voiſinage du déſert recueillent encore les fruits du jujubier que je prends pour le *lotus*; ils les vendent dans tous les marchés publics, les mangent comme autrefois & en nourriſſent même leurs beſtiaux. Ils en font auſſi de la liqueur en les triturant avec de l'eau. Il y a plus, c'eſt que la tradition que ces fruits ſervoient anciennement de nourriture aux hommes, s'eſt même conſervée parmi eux.

D'après toutes ces conſidérations, il me paroît évident que c'eſt le jujubier que je viens de décrire, qui eſt le véritable *lotus* des lotophages. Il eſt le ſeul végétal des contrées qu'ils habitoient autrefois, qui puiſſe s'accorder avec ce qu'en ont dit les anciens, & ſur-tout Polybe qui l'avoit obſervé lui-même.

Il eſt vraiſemblable que c'eſt ce même *lotus*, dont Homère a parlé dans l'Odyſſée (*liv.* 9.); mais ſon imagination féconde l'avoit entraîné un peu au-delà de la vérité, en lui faiſant dire que les fruits de cet arbriſſeau avoient un goût ſi délicieux, qu'ils faiſoient perdre aux étrangers le ſouvenir de leur patrie ».

LOUCHES. M. Paw dit des égyptiens:

«On croit que plus l'air d'un pays eſt ſec & preſque toujours ſerein, plus la vue des habitans y eſt foible; & à cet égard, l'humidité de l'atmoſphère ſemble être beaucoup plus favorable. Mais indépendamment de cette cauſe générale, les habitans de l'Egypte, de la Péninſule Arabique, de la Carmanie ou du Kirman, de l'Inde, de Siam, de la Chine Méridionale, & d'une partie du Japon, ſont aſſez ſujets à une maladie des yeux, dont nous avons traité fort amplement, en parlant des chinois & des égyptiens en particulier. (*V.* AVEUGLEMENT). Cependant on peut ſoupçonner que de certains vents très-pénétrans, qui ſouflent quelquefois de la ligne équinoxiale vers le tropique du cancer, doivent être regardés comme une plaie à l'égard de tous ces peuples, auxquels il ne ſeroit vraiſemblablement point poſſible de lire ſans ceſſe des ouvrages écrits ou imprimés en caractères auſſi petits que ceux dont on ſe ſert en Europe: d'ailleurs ils ont le diaphragme des paupières plus épanché que nous, & quelques-uns d'entr'eux, comme les chinois, l'alongent encore par artifice; & leurs peintres rendent à peine tout l'orbite de l'Iris ſenſible, lorſqu'ils repréſentent des viſages de face: les ſculpteurs de Siam taillent les yeux en lozange, les indiens les font d'une manière ſingulière, qu'il me ſeroit difficile de définir; & il eſt certain qu'on ne voit pas non plus de beaux yeux dans les anciennes ſtatues égyptiennes. Cette bizarrerie, qui a eu cours parmi les mythologues au ſujet de la Vénus Cythéréenne, qu'ils diſent avoir un peu *louché*, paroît provenir de quelque repréſentation de la *Nephtis*, faite en Egypte: auſſi voit-on que Perſe, pour déſigner une prêtreſſe de cette contrée, ſe contente de l'appeller *luſca ſacerdos* ».

LOUNA. *Voyez* ODIN.

LOUP. Les égyptiens avoient en vénération cet animal, parce qu'ils croyoient qu'Oſiris s'étoit ſouvent déguiſé en *loup*. Le *loup* étoit même adoré à Lycopolis, qui ſignifie la ville du *loup*. Cet animal étoit conſacré à Apollon, parce que le *loup*, dit-on, a la vue fine & perçante. Mais Pauſanias en donne une autre raiſon. « Il y » avoit, dit il, près du grand autel d'Apollon, » à Delphes, un *loup* de bronze: c'étoit une » offrande faite par les habitans de Delphes eux- » mêmes. On dit qu'un ſcélérat, après avoir » volé l'argent du temple, alla ſe cacher dans » l'endroit le plus fourré du mont Parnaſſe; » là s'étant endormi, un *loup* ſe jetta ſur lui, » & le mit en pièces. Ce même *loup* entroit » tous les ſoirs dans la ville, & la rempliſſoit » d'hurlemens: on crut qu'il y avoit à cela » quelque choſe de ſurnaturel; on ſuivit le *loup*, » & on retrouva l'argent ſacré, que l'on re- » porta dans le temple ». En mémoire de cet événement, on fit faire un *loup* de bronze pour le conſacrer au dieu de Delphes. *Voyez* LYCOGÈNE & MACÉDO.

Elien donne une autre raiſon de cette attribution

du *loup* au soleil, ou à Apollon, λυκογενετης. Latone s'étoit, disoit-il, métamorphosée en *louve*, pour accoucher en sûreté d'Apollon & de Diane.

L'apparition d'un *loup* traversant le chemin, étoit chez les romains un très-mauvais augure pour les voyageurs. Horace le dit. (*Od.* 3. 27.):

Impios parræ recinentis omen
Ducat, aut pragnans canis, aut ab agro
Rava decurrens lupa lanuvino.

Entre les divers symboles qui formoient les enseignes militaires des romains, on voyoit des *loups*.

Un *loup* à mi-corps étoit le symbole des argiens; & on voit encore les pierres d'un temple à Argos chargées de têtes de *loup*.

Loup entier, ou à mi-corps sur les médailles d'Argos en Argolide, de Cartha.

Loup-cervier. Pline (8. 19. & 22.) dit que Pompée montra le premier dans les amphithéâtres un *loup*-cervier amené des Gaules; il ajoute qu'il portoit le surnom *cervarius*, à cause des tâches de son poil, qui le faisoient ressembler aux faons des biches.

Loup-marin, espèce de persegue.

Les anciens avoient donné à ce poisson le nom de *loup*, à cause de sa voracité. La chair étoit un des alimens qu'ils estimoient le plus; mais selon Willughby, ils consultoient plutôt leur sensualité, que leur santé dans le jugement qu'ils portoient de ce poisson. Cet auteur préfère, parmi les poissons de cette espèce ceux qui ont été pris en pleine mer; il met au second rang ceux qui ont séjourné dans les étangs marins; au troisième, ceux qu'on a pêchés à l'embouchure des fleuves, & fait encore moins de cas de ceux qui ont été trouvés dans le lit même des fleuves, parce qu'ils y ont vécu de nourritures fangeuses, ainsi que de petits poissons nourris eux-mêmes dans la fange. Il paroît cependant que ces derniers flattoient davantage le goût des romains; puisqu'au rapport de Pline (*hist. nat. l.* 9. *c.* 54.), les meilleurs *loups*-marins étoient ceux qu'on avoit pris dans le Tybre entre les ponts: les plus sensuels même parmi cette nation se vantoient de reconnoître au seul goût, si un *loup* marin avoit été pêché en pleine mer ou à l'embouchure du Tybre, ou entre les ponts; comme il paroît, par un passage de la seconde satyre du second livre d'Horace, où ce poëte, sous la personne d'un certain Ofellus, se moque de ce prétendu discernement des romains de son tems.

Ce poisson, selon Willughby, parvient quelquefois à une grandeur considérable, puisqu'on en a vu qui avoient jusqu'à quatre pieds & demi de long. Sa forme est assez semblable à celle du saumon ou de la truite: sa couleur est d'un bleu noirâtre sur le dos qui est marqué au-dessus des lignes latérales d'une multitude de points noirs.

LOUPE microscopique. *Voyez* VERRE.

LOUS, nom d'un mois des macédoniens & des grecs de Pergame, d'Ephèse, &c. Philippe, roi de Macédoine, en parle dans une lettre à ceux du Péloponèse. *Voyez* l'oraison de Démosthène pour la couronne. Plutarque, dans Alexandre, fait répondre le *lous* des macédoniens à l'hécatombéon des athéniens, c'est-à-dire, à-peu-près à notre mois de juin. Chez les tyriens, le mois *lous* répondoit à une grande partie de notre mois de septembre; & chez les lyciens & les sidoniens, il répondoit à-peu près à notre mois d'octobre; enfin, chez les achéens, il répondoit à notre mois d'août.

LOUTRE. La *loutre* paroît avoir été honorée & respectée dans toutes les contrées de l'Egypte, quoiqu'on n'en ait nourri nulle part d'apprivoisées.

LOUVE, nourrice de Remus & de Romulus. Ces deux enfans jumeaux, dit Virgile, suçoient ses mammelles, badinoient sans crainte autour de la bête féroce qu'ils regardoient comme leur mère, & qui, tournant la tête, les caressoit avec sa langue. C'étoit la tradition populaire des romains. *Voyez* ACCA LARENTIA. Cette *louve* se trouve souvent représentée sur les monumens romains, avec les deux enfans qui tètent.

Plutarque, dans les parallèles, rapporte un fait à-peu-près semblable, arrivé dans l'Arcadie. Philonomé, fille de Nyctinnus & d'Arcadie, alloit d'ordinaire à la chasse avec Diane: Mars prenant la forme d'un berger, obtint les faveurs de Philonomé; elle accoucha de deux garçons. Craignant l'indignation de son père, elle les jetta dans l'Erimanthe. Les enfans tombèrent dans un chêne creux, où une *louve* se tenoit avec ses petits. La *louve* leur donna la mammelle. Le berger Tyliphe, qui s'en apperçut, prit les deux enfans, les éleva & les nomma Lycastus & Parrhasius: ils succédèrent à leur aïeul au royaume d'Arcadie.

Lactance (*Instit. christ. lib. I. c.* 10) dit que les romains rendirent des honneurs divins à la *louve*, parce qu'une *louve* avoit sauvé Remus &

Romulus, en les alaitant, quand ils furent exposés. Arnobe (*l. IV. adv. gentes*). ajoute que de cette *louve* ils firent la deesse Luperca. *Voy.* encore sur cela Properce, (*Eleg. IV. lib. IV. v. 55.*). Ovide, (*Fast. l. II. v. 413.*). Tite-Live, (*lib. I. c. 4.*); & Plutarque, dans la vie de Romulus. L'origine de cette fable étoit que leur nourrice s'appelloit *lupa*.

« Les cheveux, dit Winckelmann, (*hist. de l'Art, liv. 3, ch. 2.*), & les poils disposés par étage, se trouvent tels sans exception à toutes les figures étrusques, tant des hommes que des animaux. C'est dans ce goût que nous voyons traitées ces parties à la fameuse *louve* de bronze, qui alaite Remus & Romulus, & qui se trouve au capitole. Il y a grande apparence que cette *louve* est la même qui étoit placée, du tems de Denys d'Halycarnasse, dans un petit temple de Romulus, au pied du mont Palatin, temple qui s'est conservé, & qu'on appelle aujourd hui St. Théodore, où ce morceau a été trouvé. Comme l'auteur des antiquités romaines (*ant. rom. l. I. p. 64.*) nous apprend que cette *louve* étoit réputée un ouvrage de l'art antique, il faut croire que c'est une production des artistes étrusques, dont les romains se servoient dans les tems les plus reculés. Cicéron fait mention d'une semblable *louve*, & nous apprend qu'elle fut frappée de la foudre. (*De divinat. l. 2. c. 20.*). Dion Cassius, qui marque la date de ce fait, dit qu'il arriva sous le consulat de Jules-César & de Bibulus. (*Dio Cass. l. XXXVI. p. 33.*). Mais ce qui semble prouver que notre *louve* de bronze est la même *louve* designée par Cicéron, c'est un coup à une des jambes de derrière, où l'on remarque une fente de la largeur de deux doigts. Dion dit à la vérité, dans le passage que nous venons de citer, que la *louve*, frappée de la foudre, étoit placée au capitole; mais cette assertion peut bien être une erreur, puisque cet écrivain a vécu plus de deux cens ans après. Je remarquerai cependant qu'il n'y a que la *louve* d'antique, & que les deux enfans sont une addition moderne.

Le LOUP & la LOUVE, sur les médailles, signifient ou l'origine de la ville de Rome, fondée par les deux frères Romulus & Rémus, qu'on disoit avoir été alaités par une *louve*, ou simplement la domination romaine, à laquelle les peuples étoient soumis. Peut-être désignent-ils le pays, où il se trouvoit quantité de *loups*, comme l'exprime la médaille de Mérida. Souvent on voit les deux frères attachés aux mammelles de la *louve*. (*Jobert*).

LOUVE alaitant des enfans (On voit une) sur les médailles de *Roma*, d'Antioche de Pisidie, de Carthage, d'Afrique, de Coillu, de Germé, d'Hippone, de Patras, de Philippi, de Troas.

LOUVE alaitant un *louveteau* sur les médailles de Cydonia, de Tegea en Crète.

LOUVE, outil de fer attaché à un cable, & qui sert à élever les pierres. Les *louves*, dont on se sert dans la construction de l'église de Ste. Geneviève à Paris, sont ainsi fabriquées: deux fortes barres de fer sont assemblées, comme des ciseaux, par un boulon; elles portent deux anneaux qui jouent à la place des anneaux fixes des ciseaux, & les deux autres bouts des barres sont recourbés en dehors. On introduit dans le trou conique, creusé dans la pierre, par la partie du cône la plus étroite, les deux bouts recourbés, serrés l'un contre l'autre, & tenant les anneaux éloignés l'un de l'autre. On lie alors le cable aux deux anneaux, & on enlève la pierre. Son poids fait serrer les anneaux; ceux-ci, en se rapprochant, écartent les crochets, & les pressent contre les parois du trou conique de la pierre Vitruve (10. 2.) décrit une espèce de *louve* semblable, qu'il appelle *forfex: Ad rechamum imum ferrei forfices religantur, quorum dentes in saxa ferrata accommodantur.*

Les pierres de l'ancien temple de Girgenti en Sicile montrent un autre méchanisme. Les pierres sont taillées en parallélipipèdes, dont deux côtés opposés portent un canal creusé en croissant, avec les pointes fixées à la surface supérieure de la pierre. Le cable rempliſſoit ce canal, & enlevoit la pierre.

LOXIAS, λοξιας, ambigu, équivoque; surnom donné à Apollon, à cause de ses oracles obscurs & équivoques.

Ce surnom seroit mieux dérivé de la course oblique du soleil, relativement à l'équateur.

LOXO, fille de Borée & d'Orythie.

LOXO, surnom de Diane, selon le scholiaste des hymnes de Callimaque. Le surnom d'*oblique* convenoit parfaitement à la lune, dont la course autour de la terre paroît très-oblique.

ΛΟΞΟΣ. *Voyez* OBLIQUE.

LUA, divinité romaine qu'on invoquoit à la guerre. Tite-Live, liv. 8, dit qu'après un combat contre les volsques, le consul, qui commandoit l'armée romaine, consacra & voua à la déesse *Lua* les armes des morts qui se trouvèrent sur le champ de bataille. On croit que c'étoit la déesse des expiations, (*de luere*, expier) & que cette offrande étoit pour expier l'armée victorieuse pour le sang humain répandu.

Demp ſter (*Paralip. ad Roſini antiquit.*) lit *luna* au lieu de *Lua*, & il dit que les généraux faiſoient des dons à la lune: mais Turnèbe (*adv. l. 16. c. 20.*) a démontré qu'il faut lire *Lua*.

LUBENTIN. *Voyez* LIBENTINA.

LUCA (*bos*). *Voyez* ÉLÉPHANT.

LUCANIA, en Italie. AOYKANOM.

Les médailles autonomes de ce peuple ſont:

RRRR. en bronze..... *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

Les *lucaniens* fourniſſoient tous les ans aux romains, en guiſe de tribut, un certain nombre de porcs. (*Caſſiodor. var.* 11. 39).

LUCAR, gages des acteurs romains, qui étoient pris ſur le produit des coupes de bois voiſins de Rome, appartenant au fiſc, μισθος ἀπὸ φισκε, (*Gloſſæ*); de-là vint le mot *lucar*, & non de *locus*, place.

Lucien, dans l'*Icaroménippe*, parle de ſept dragmes, environ 7 liv. pour le *lucar*. Marc-Aurèle le fixa à 5 *aureus*, pour le fiſc, ſans doute; car il permit à ceux qui donnoient le ſpectacle, de le porter juſqu'à dix. (*Capitol. in c.* 11.). Pour concilier cette énorme différence entre le prix aſſigné par Lucain, & celui que fixa Marc-Aurèle, on pourroit dire que le premier parloit du *lucar* d'un jour, & le ſecond du *lucar* d'un mois; ou que l'un parloit du commun des acteurs, & l'autre des plus fameux.

LUCARIES & LUCERIES, fêtes romaines qui prenoient leur nom de *lucus*, bois ſacré. Ce bois ſacré, où l'on célébroit les *Lucaries*, étoit entre le chemin appellé *via ſalaria*, & le Tibre. Les romains célébroient là cette fête, en mémoire de ce qu'ayant été défaits par les gaulois, ils s'étoient cachés dans ce bois, & y avoient trouvé un aſyle aſſuré. Plutarque dit qu'on payoit, ce jour-là, les comédiens avec l'argent des coupes que l'on faiſoit dans le bois ſacré: D'autres tirent l'origine de cette fête, des préſens de monnoie qu'on faiſoit à ces bois ſacrés, & qu'on appelloit *luci*. Ces fêtes ſe célébroient au mois de juillet.

LUCERES, nom de la troiſième tribu du peuple romain, au commencement de ſon empire. Romulus, dit Varron, (*de ling. lat. l. IV.*) diviſa les habitans de la nouvelle ville en trois tribus; la première fut appellée *les Tatiens*, qui prirent ce nom de Tatius; la ſeconde de *Ramnès*, ainſi nommée de Romulus; & la troiſième les *Lucères*, qui tiroient leur nom de Lucumon.

LUCERIE, *Luceria*, aujourd'hui *Lucera*, étoit une ville conſidérable d'Italie dans la Pouille Daunienne, aux confins des Hirpins, avec le titre de *colonie romaine*. C'eſt la *Nuceria Apulorum* de Ptolémée (*liv. III. chap. j.*); ſes peuples ſont nommés *Lucerini*, dans Tite-Live; ſes pâturages paſſoient pour excellens: les laines de ſes troupeaux, au rapport de Strabon, quoique un peu moins blanches que celles de Tarente, étoient plus fines, plus douces & plus eſtimées. Horace (*Ode* 15. *liv. III.*) aſſure Chloris qu'elle n'a point de graces à jouer du luth & à ſe couronner de roſes, & qu'elle n'eſt propre qu'à filer les laines de *Lucerie*.

Te lanâ propè nobilem
Tonſæ Luceriam, *non citharæ decent*,
Nec flos purpureus roſæ. (*D. J.*)

LUCERIA, en Italie. LOVCERI.

Les médailles autonomes de cette ville ſont

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leurs types ordinaires ſont;

Une roue.

Une tête de taureau.

Une maſſue, avec l'arc & le carquois.

LUCERIUS, ſurnom donné à Jupiter comme à l'auteur de la lumière (de *lux*, lumière).

LUCÉTIEN, ou plutôt *LUCETIUS*, ſurnom que l'on donnoit à Jupiter dans la langue ſque. C'étoit la même choſe dans cette langue, que *Dieſpiter* & *Dijovis* en latin. Ce mot venoit de *lux*, lumière; & on le donnoit à Jupiter, à cauſe que c'eſt lui qui donne la lumière au monde. *Voyez* Aulu-Gelle, *l. V. c.* 12.

Une inſcription rapportée par Gruter, *p.* 58. *n.* 3. donne auſſi cette épithète à Mars; mais elle écrit *Leucetius*.

MARTI LEUCETIO.
PRO SALUTE IMP.
DOMINI N. AUG. PII.
Q. VOCONIUS VITU.
LUS LEG. XXII. PR.
P. F. CURAVIT.

LUCIFER.

LUCIFER. C'eſt le nom que les poëtes donnant à l'étoile de Vénus, lorſqu'elle brille le matin: comme elle paroît avec l'aurore, on dit que *Lucifer* étoit né de l'aurore; on le fait auſſi le chef & le conducteur des aſtres: c'eſt lui qui a ſoin des chevaux & du char du ſoleil, qu'il attèle & qu'il dételle avec les heures. Enfin on lui donne des chevaux blancs.

Les chevaux de main, *equi deſultorii*, lui étoient conſacrés.

LUCIFERA, ſurnom de Diane. Les grecs invoquèrent Diane *Lucifera* pour les accouchemens, dit Cicéron; de même que nous invoquons Junon, Lucine. Diane, ſous ce titre, eſt la même que Diane-Lune; elle porte le croiſſant ſur la tête, & un flambeau élevé à la main; elle eſt auſſi couverte d'un grand voile tout parſemé d'étoiles. *Voyez* LUNE. On donnoit auſſi ce nom à Hécate. *Voyez* HÉCATE.

LUCILIA, famille romaine, dont on a des médailles,

RRR. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

Le ſurnom de cette famille eſt *Rufus*.

LUCILLE, femme de Vérus.

Lucilla Augusta.

Ses médailles ſont:

C. en or.

C. en argent.

RRR. en médailles grecques d'argent, avec le nom de *Mannus*, prince de l'Arabie.

C. en G. & M. B. de coin romain.

RRR. en M. B. de colonies.

RRR. en G. B. grec.

RR. en M. & P. B.

Il y a des médaillons de bronze de *Lucille*.

Sur quelques têtes de dames romaines, on remarque des coëffures de cheveux poſtiches: la ſtatue de *Lucille*, femme de l'empereur Lucius Vérus, conſervée au capitole, a des cheveux de marbre noir, qui ſont adaptés de façon qu'on peut les ôter.

LUCINE, divinité qui préſidoit aux accouchemens chez les Romains. Les Egyptiens chargèrent de cette fonction Bubaſte (*Voyez* ce mot) à laquelle les Grecs ſubſtituèrent Diane-Ilithie, ou ſimplement Ilithye (*Voyez* ce mot). Les Romains créèrent à leur exemple une divinité particulière, pour préſider aux accouchemens, & ils l'appellèrent *Lucine*. Cependant il y a grande apparence que *Lucine* n'étoit qu'un ſurnom d'une divinité déjà connue, mais un ſurnom relatif à ces nouvelles fonctions.

Souvent c'eſt Diane, comme dans une inſcription antique, recueillie par Gruter, qui porte: *Diana Lucina invicta*; mais plus communément, c'eſt Junon; Térence ne dit que *Juno Lucina*. Olen de Lycie, un des plus anciens poëtes de la Grece, donne cette Déeſſe pour mère de Cupidon, dans un hymne qu'il avoit fait en ſon honneur, & dont parle Pauſanias; mais Olen eſt le ſeul qui ait imaginé cette fiction.

Dès que les femmes en travail invoquoient *Lucine*, elle venoit pour les aſſiſter & leur procurer une heureuſe délivrance. Les Parques accouroient auſſi de leur côté, mais c'étoit pour ſe rendre maîtreſſes de la deſtinée de l'enfant, au moment de ſa naiſſance.

On connoît les formules de prières des femmes en couche, lorſqu'elles appelloient *Lucine* à leurs ſecours: elles s'écrioient, *caſta, fave Lucina! Juno Lucina, fer opem; ſerva me, obſecro!* Mais Ovide, qu'on peut regarder comme un grand prêtre, initié dans les myſtères les plus ſecrets de *Lucine*, ou plutôt inſtruit par elle-même, apprit aux femmes en travail la conduite importante qu'elles devoient tenir dans ces momens, lorſqu'il leur dit:

Ferte Deæ flores, gaudet florentibus herbis
Hæc Dea; de tenero cingite flore caput;
Dicite: tu lumen nobis Lucina dediſti:
Dicite: tu voto parturientis ades.

Le même Ovide nous décrit toutes les fonctions de *Lucine*; mais c'eſt aſſez pour nous de voir que les couronnes & les guirlandes entroient dans les cérémonies de ſon culte. Tantôt on repréſentoit cette déeſſe comme une matrone, qui tenoit une coupe de la main droite, & une lance de la gauche; tantôt elle eſt figurée aſſiſe ſur une chaiſe, tenant de la main gauche un enfant emmailloté, & de la droite une fleur qui reſſemble au lys. Quelquefois on lui donnoit une couronne de dictamne, parce qu'on croyoit que cette plante procuroit une prompte & heureuſe délivrance.

On appelloit cette déeſſe *Ilithie*, *Zigie*, *Natalis*, *Opigène*, *Olympique*; & ſous ce dernier nom, elle avoit un temple en Elide, dont la prêtreſſe étoit annuelle.

Le nom de *Lucine* vient, dit Ovide, de *lux*, lumière, parce que c'eſt cette divinité qui donne par ſa puiſſance, le jour, la lumière aux enfans.

LUCINIENE, Junon avoit un autel à Rome sous ce nom, qui paroît être le même que Lucine. On dit que les cendres qui restoient du sacrifice, demeuroient immobiles, quelque vent qu'il fit.

LUCIPOR, fils de Lucius, comme *Marcipor* étoit le fils de *Marcus*.

LUCIUS CESAR, second fils d'Agrippa.

Lucius Cæsar, princeps juventutis.

Ses médailles sont :

O. en or, en argent, & en G. B. de coin romain.

RRR. en M. B.

RR. en P. B.

RRR. en G. B. de colonies, avec sa tête & celle de son frère.

RR. en M. B. avec les mêmes têtes.

RR. en P. B. & les mêmes têtes.

RR. en P. B. grec.

LUCRECE. Sur une pierre gravée antique de la galerie de Florence (*tome 2 table 57 n. 1*) on voit cette généreuse Romaine s'enfoncer un poignard dans le sein.

LUCRETIA, famille Romaine, dont on a des médailles,

C. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

Les surnoms de cette famille sont : *Trio*, *Vespillo*.

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

LUCRETILE, *Lucretilis*, montagne de la Sabine en Italie, dans le canton de Bandusie, peu loin de la rive droite de la Curnèze. Horace avoit sa maison de campagne sur un côteau de ce mont ; & je trouve qu'elle étoit mal placée pour un poëte qui ne haïssoit point le bon vin ; car les vignobles de tout le pays, & particulièrement du mont *Lucrétile*, étoient fort décriés ; mais il avoit tant d'autres agrémens, qu'Horace n'a pu s'empêcher de le célébrer & d'y inviter Tyndaride. « Faune, lui dit-il, ne fait pas toujours sa demeure sur le Lycée ; souvent il lui préfère les délices de *Lucrétile* ; c'est là qu'il défend mes troupeaux contre les vents pluvieux, & contre les chaleurs brûlantes de l'été. Il ne tiendra qu'à vous de venir dans ce riant séjour ».

Velox amœnum sæpè Lucretilem
Mutat Lycæo Faunus, & igneam
Defendit æstatem capellis
Usque meis, pluviosque ventos, &c.

(Ode XVII. liv. 1.). *D. J.*

LUCRIN (*le*), *Lucrinus lacus*, lac d'Italie, qui étoit sur les côtes de la Campanie, entre le promontoire de Misène & les villes de Baies & de Pouzzoles, au fond du golfe Tyrrhénien.

Il communiquoit avec le lac Averne, par le moyen d'un canal qu'Agrippa fit ouvrir l'an 717 de Rome. Il construisit dans cet endroit un magnifique port, le port de Jules, *portus julius*, en l'honneur d'Auguste, qui s'appelloit alors seulement *Julius Octavianus* ; la flaterie ne lui avoit pas encore décerné d'autre titre.

Non-seulement Pline & Pomponius Méla, mais encore Horace, parlent plus d'une fois du *lac Lucrin* ; tantôt ce sont les huîtres de ce lac qu'il vante à l'imitation de ses compatriotes : *non me lucrina juverint conchylia* (ode XI, *liv.* V.) Non les huîtres du *lac Lucrin* ne me feront pas faire une meilleure chère ». En effet les Romains donnèrent long-tems la préférence aux huîtres de ce lac ; ils s'en régaloient dans les festins de nôces, *nuptiæ videbant ostreas lucrinas*, dit Varron ; ils les regardoient comme les plus délicates ; *concha lucrini delicatior stagni*, disoit Martial de son tems ; ensuite ils aimèrent mieux celles de Brindes & de Tarente ; enfin ils ne purent plus souffrir que celles de l'Océan atlantique.

Horace portant ses réflexions sur ces progrès du luxe, dit que l'on avoit formé de grands viviers & de vastes etangs dans les maisons de plaisance, des étangs même d'une plus grande étendue que le *lac Lucrin*.

Undique latius
Extenta visentur Lucrino
Stagna lacu.

Ode XII, liv. II.

Mais nous ne pouvons plus juger de la grandeur de ce lac, ni du mérite de ses coquillages. En 1638, le 29 septembre, le *lac Lucrin* fut presqu'entièrement comblé ; la terre, après plusieurs secousses, s'ouvrit, jetta des flammes & des pierres brûlées en si grande quantité, qu'en vingt-quatre heures de tems il s'éleva du fond une nouvelle montagne qu'on nomma *Monte nuovo di Cinere*, & que Jules-César Capaccio a décrite dans ses Antiquités de Pouzzoles (*Historia Puteolana, cap.* XX). Ce qui reste de l'ancien lac

autour de cette montagne, sur laquelle il ne croît point d'herbes, n'est plus qu'un marais qu'on appelle *lago di Licola* (D. J.).

LUCULLEUM MARMOR, nom que les anciens donnoient à un marbre noir, sans veines, très-dur, & qui prenoit un très-beau poli; lorsqu'il étoit cassé on remarquoit dans l'endroit de la fracture de petits points luisans, comme du sable d'or. Son nom lui a été donné, parce que Lucullus fut le premier qui en introduisit l'usage à Rome, où il l'apporta d'Egypte. On en trouve en Italie, en Allemagne, en Flandre, & dans le comté de Namur. Les Italiens le nomment *nero antico*, noir antique: on le nomme aussi *marbre de Namur*.

LUCULLIENS, (*jeux*) *ludi luculliani*, jeux publics que la province d'Asie décerna à Lucullus, en mémoire de ses bienfaits.

Ce général Romain, célèbre par son éloquence, par ses victoires & par ses richesses, après avoir chassé Mithridate du Pont, & soumis presque tout le reste de ce royaume, employa près d'un an à réformer les abus que les exactions des traitans y avoient introduits. Il remédia à tous les désordres, & gagna si fort l'estime & le cœur de toute la province, qu'elle institua en son honneur, l'an 70 avant J. C., des jeux publics qui furent nommés *luculliens*, & qui durèrent assez longtems; on les célébroit tous les ans avec un nouveau plaisir; mais les partisans voyant leurs grosses fortunes détruites par les réglemens de Lucullus, vinrent cabaler fortement à Rome contre lui, & firent si bien par leur argent & leurs intrigues, qu'on le rappella & qu'on lui donna un successeur qui recueillit les lauriers dûs à ses victoires. (*D. J.*)

LUCULLUS, surnom des familles *Licinia*, *Terentia*.

LUCUMON, prince ou chef particulier de chaque peuple des anciens Etrusques. Comme l'Etrurie se partageoit en douze peuples, chacun avoit son *lucumon*; mais un d'eux jouissoit d'une autorité plus grande que les autres. Les priviléges distinctifs des *lucumons*, étoient de s'asseoir en public dans une chaire d'ivoire, d'être précédés par douze licteurs, de porter une tunique de pourpre enrichie d'or, avec un sceptre au bout duquel étoit fixé un aigle (D. J.).

Festus dit qu'on appelloit aussi *Lucumones* des fous, qui, semblables à de mauvais génies, infestoient certains lieux: *dicti sunt quidam homines ob insaniam, quòd loca, ad quæ venissent, infesta facerent*. C'étoit la fable des loups-garoux.

LUCUNS, *LUCUNCULUS*, } gâteaux & friandises. Afranius cité par Nonius (*c. 2. n. 483.*).

Pistori cur non, cur non scriblitario,
Ut mittat fratris filio lucunculos.

On disoit *lucuns* dans l'origine. Varron cité par Nonius, dit:

Ac nulla ambrosia, non nectar, non allia, Sardæ,
Panis, pemma, lucuns, cibus qui purissimus multò est.

LUCUS, bois sacré. *Voyez* Bois.

L'antiquité ayant l'usage de consacrer les bois à des dieux ou à des déesses, il est arrivé en géographie qu'il y a des noms de divinités, même des noms d'empereurs joints à *lucus*, qui désignent des villes ou lieux autrefois célèbres, comme *lucus Augusti*, ville de la Gaule Narbonnoise; *lucus Asturium*, qui est Oviedo, ville d'Espagne en Asturie, & autres semblables.

L'étimologie du mot *lucus*, bois consacré aux dieux, vient de ce qu'on éclairoit ces sortes de bois aux jours de fêtes, *quod in illis maximè luceat*; du moins cette étimologie me semble préférable à celle de Quintilien & de Servius, qui ont recours à l'antiphrase, figure de l'invention des grammairiens, que les habiles critiques ne goûtent guères, & dont ils ont fort sujet de se moquer. (D. J.)

LUDERE, expression des gladiateurs, éviter un coup, une atteinte,

LUDIUS, *LUDUS*, *LYDUS*, } homme qui se donnoit en spectacle aux Romains, gladiateur, pantomime, &c.

Ludii, étoient spécialement de jeunes enfans, des adolescens, qui marchoient armés & vêtus élégamment dans les pompes du cirque & des théâtres.

LUDI, *LUDUS*, }. *Voyez* Jeux.

LUDUS Æmilius, école de gladiateurs, bâtie par Æmilius Lepidus. Victor la place dans la huitième région de Rome.

Ludus Dacicus, école des gladiateurs Daces. Elle étoit placée dans la troisième région, selon Victor & Rufus.

Ludus Gallicus, école des gladiateurs Gaulois, située dans la seconde région.

Ludus magnus, école de gladiateurs, célèbre par son étendue & sa magnificence, située dans la troisième région, selon Victor & Rufus.

Ludus matutinus, lieu des exercices du matin pour la jeunesse Romaine, & pour les gladiateurs, situé dans la seconde région.

Ludus litterarius, école où l'on enseignoit à lire; il y en avoit à Rome pour les garçons & pour les filles. Celles-ci y étoient conduites par leurs nourrices, comme il paroît par l'histoire de Virginie, l'objet de la passion du décemvir Appius. Tite-Live dit d'elle (*lib. 3, c. 44.*). *Cum nutrice veniſſe in forum: namque ibi in tabernis litterarum ludi erant.*

LUGA, mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte. *Voyez* LOG.

LUGDUNUM, dans les Gaules. LVGD.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en argent.....*Pellerin.*

O. en or.

O. en bronze.

On lui attribue avec raison une médaille latine, frappée en l'honneur de César & d'Auguste, avec le mot COPIA.

On commençoit à compter par lieues, *leugæ*, depuis cette ville, en allant au Nord.

LUGOVIBUS. Muratori (529. 7.) rapporte l'inscription suivante, trouvée à Osma en Espagne. C'est la seule fois qu'il est mention des divinités appellées *Lugoves*, & du *Collegium ſutorum*.

LVGOVIBVS
SACRVM
LOCO. PVTEI
CO. COLLE
GIO. SVTORV
M. D. *. D.

LUGUBRIA, habits de deuil. Ovide (*Met. XI.* 669.):

Surge, age, da lacrymas; lugubriaque induc, nec me
Indeploratum ſub inania tartara mitte.

Sénèque dit de même (*ad Helv. c. 16.*): *Noſtis quaſdam, quæ amiſſis filiis impoſita lugubria numquam exuerunt.*

LUMIIS. Gruter (107. 4.) rapporte l'
tion suivante:

LVMIIS
EX. VOTO
RIMICENIVS
LITIO.

Si *lumiis* n'est pas une corruption de *lymphis*, on ne sait ce que ce mot peut exprimer.

LUNA, aujourd'hui *Carrare*, près de Gènes, sur les confins de l'ancienne Ligurie.

Ses carrières inépuisables de marbre blanc fournissoient déjà aux empereurs Romains la matière des statues & des vases; car on trouve un *ADJUTOR tabularii MARMORUM LUNENSIUM, ſous-inſpecteur des marbres de Luna.* *Voyez* APOLLON, MARBRE *de Luna*, & *LUNENSE marmor.*

LUNA. Voyez *LUNULA.*

LUNAIRE (Calendrier, Année & Cycle): *Voyez* CALENDRIER, CYCLE & ANNÉE.

LUNAISON, période ou espace de tems, compris entre deux nouvelles lunes consécutives.

La *lunaiſon* est aussi nommée *mois ſinodique*, & elle est composée de 29 jours 12 heures $\frac{3}{4}$.

La *lunaiſon* est fort différente de l'espace de tems que la lune met à faire sa révolution autour de la terre; car cet espace de tems qu'on appelle *mois périodique lunaire* est de 27 jours 7 heures 43 secondes, & plus court d'environ deux jours que la lunaison.

Après 19 ans, les mêmes *lunaiſons* reviennent au même jour, mais non pas au même instant du jour, y ayant au contraire une différence d'une heure 25 minutes 33 secondes: en quoi les anciens étoient tombés dans l'erreur, croyant le nombre d'or plus sûr qu'il n'est. *Voyez* NOMBRE D'OR, METHONIQUE, EPACTE, & CALENDRIER. *Voyez aussi* SAROS.

On a trouvé depuis qu'en 312 ans les *lunaiſons* avancent d'un jour sur le commencement du mois, de façon que lorsque l'on réforma le calendrier, les *lunaiſons* arrivoient dans le ciel quatre à cinq jours plutôt que le nombre d'or ne le marquoit. Pour remédier à cela, nous faisons maintenant usage du cycle perpétuel des Epactes.

Nous prenons 19 épactes pour répondre à un cycle de 29 ans; & quand au bout de 300 ans la lune a avancé d'un jour, nous prenons 19 autres épactes, ce qui se fait aussi lorsque l'on est obligé de rajuster, pour ainsi dire, le calendrier au soleil par l'omission d'un jour intercalaire, comme il arrive trois fois dans 400 ans.

Il faut avoir ſoin que l'index des épactes ne ſoit jamais changé, ſi ce n'eſt au bout du ſiècle, lorſqu'il doit l'être en effet par rapport à la métemptoſe ou proemptoſe. *Voyez* METEMPTOSE & PROEMPTOSE.

LUNDI, ce ſecond jour de la ſemaine ſe trouve perſonnifié dans les monumens, par une figure de Diane-lune qui porte le croiſſant ſur la tête, ornement ordinaire de Diane.

LUNE. *Voyez* ISIS, DIANE, HÉCATE, NOÉMÉNIE, ASTARTE, IOH, BUBASTE, BUTOS.

Les Egyptiens donnoient les deux ſexes à la *lune*; aſtre, elle étoit du féminin; être myſtique, c'étoit un dieu. Recevant les influences du ſoleil, elle étoit paſſive ou du genre féminin; mais renvoyant ces influences à la terre, la *lune* agiſſoit, & c'étoit une divinité du genre maſculin. Elle étoit avec le ſoleil le principal objet du culte des Egyptiens, qui la nommèrent d'abord *Ioh*, & depuis *Iſis*, & ſouvent la reine du ciel. Ce peuple attribuoit à la *lune* une grande influence ſur la génération, la conſervation & l'accroiſſement de tous les êtres ſublunaires; & leur opinion ſe répandit chez tous les autres peuples de l'antiquité.

La *lune* avoit encore, ſelon les Egyptiens, des influences particulières ſur le Nil; c'étoit elle qui le faiſoit enfler, & ſur-tout dans ſa première phaſe. Elle exerçoit un empire ſouverain ſur les vents. Ses noms changeoient ſuivant ſes phaſes; on l'appelloit Bubaſte, lorſqu'elle étoit nouvelle; & *Butos*, lorſqu'elle étoit pleine. Cheremon prêtre Egyptien, dit expreſſément (*in Porphyrii epiſtolâ ad Anebonem, præmiſſa Jamblicho de Myſteriis pag.* 7 &) que l'hiſtoire d'Oſiris & d'Iſis, & que toutes les fables ſacerdotales d'Egypte ſe rapportoient à la *lune* croiſſante, à ſon décours, & au cours du ſoleil.

Les Egyptiens, & d'après eux, tous les anciens croyoient que la *lune* pompoit les eaux ſauvages, & s'en nourriſſoit; c'eſt pourquoi ils lui attribuoient des influences humides, telle que la production de la roſée, des fruits nouveaux. Ses influences augmentoient d'énergie à meſure qu'elle approchoit du plein. On l'accuſoit de cauſer la folie, ſans doute à cauſe des viciſſitudes de ſes phaſes.

Une partie des peuples orientaux adoroient la *lune* ſous le nom de *Céleſte*; les Phéniciens, ſous le nom d'*Aſtarté*; les Perſes, ſous le nom de *Miſitra*; les Arabes, ſous le nom d'*Alizat*; les Africains, ſous le nom du dieu *Lunus*; les Grecs & les Romains, ſous le nom de *Diane*.

Macrobe aſſure que toutes les divinités des Païens pouvoient ſe rapporter à ces deux aſtres. Du moins il eſt ſûr qu'ils firent l'un & l'autre les premiers objets de l'idolâtrie chez la plupart des peuples de la terre.

Les hommes frappés de la grandeur de ces deux globes lumineux qui brilloient ſur tous les autres avec tant d'éclat & de régularité, ſe perſuadèrent aiſément qu'ils étoient les maîtres du monde, & les premiers dieux qui les gouvernoient. Ils les crurent animés; & comme ils les voyoient toujours les mêmes, & ſans aucune altération, ils jugèrent qu'ils étoient immuables & éternels.

Dès-lors on commença à ſe proſterner devant eux, à leur bâtir des temples découverts, & à leur adreſſer mille hommages pour ſe les rendre favorables.

Mais la *lune* ne paroiſſant que la nuit, inſpira le plus de crainte & de frayeur aux hommes; ſes influences furent extrêmement redoutées. De là vinrent les conjurations des magiciens de Theſſalie, celles des femmes de Crotone, les ſortilèges & tant d'autres ſuperſtitions de divers genres qui n'ont pas encore diſparu de deſſus notre hémiſphère.

Céſar ne donne point d'autres divinités aux peuples du Nord, & aux anciens Germains que le feu, le ſoleil & la *lune*. Le culte de ce dernier aſtre franchit les bornes de l'océan Germanique, & paſſa de la Saxe dans la Grande-Bretagne.

Il ne fut pas moins répandu dans les Gaules; & ſi nous en croyons l'auteur de la *Religion des Gaulois*, il y avoit un oracle de la *lune* déſervi par des Druides dans l'île de Saïn, ſituée ſur la côte méridionale de la Baſſe Bretagne.

En un mot, on ne vit qu'un petit nombre de philoſophes grecs & romains, regarder la *lune* comme une ſimple planete, & pour m'exprimer avec Anaximandre, comme un feu renfermé dans la concavité d'un globe dix-neuf fois plus grand que la terre. C'eſt-là, diſoient-ils, que les ames moins légeres que celles des hommes parfaits, ſont reçues, & qu'elles habitent les vallées d'Hécate, juſqu'à ce que dégagées de cette vapeur qui les avoit empêchées d'arriver au ſéjour céleſte, elles y parviennent à la fin. (*D. J.*)

LUNENSE MARMOR, nom que les anciens donnoient à une eſpèce de marbre blanc plus connu ſous le nom de *marbre de Carrare*. Il étoit très-eſtimé chez les anciens; il eſt d'un blanc très-pur, d'un tiſſu très-ſerré, & d'un grain très-fin: il s'en trouve encore beaucoup en Italie; il eſt plus dur que les autres eſpèces de marbre blanc, & a plus de tranſparence. Quelques auteurs l'ont confondu avec le marbre de Paros; mais ce dernier n'eſt pas d'un tiſſu auſſi ſolide, & n'eſt point

si blanc que le marbre de Carrare, quoiqu'il ait plus d'éclat que lui.

LUNES d'argent, *lunula*. Souvent les gens du peuple à Naples attachent à leur bras une demi-*lune* d'argent, qu'ils appellent *luna pezzura*, c'est-à-dire, *lune* pointue, & qu'ils regardent comme un préservatif contre l'épilepsie; mais il faut que cette *lune* ait été fabriquée de l'aumône qu'on a recueillie soi même, & qu'on la porte ensuite à un prêtre qui la bénisse. Cet abus est connu, cependant on le tolère. Il se pourroit que le grand nombre de demi-*lunes* d'argent, qui se trouvent dans le cabinet de Portici, aient eu le même objet de superstition. Les athéniens les portoient au cuir du talon de leurs chaussures sous la cheville du pied. (*Vinckelmann*). *Voyez* LUNULE.

LUNETTES. Les anciens ont-ils connu les *lunettes ?* S'ils ne les ont pas connues, à qui les devons-nous? Je vais répondre en détail à ces deux questions, parce qu'elles appartiennent à une découverte, dont les modernes doivent se glorifier, & qui est de l'usage le plus étendu. On trouve, à la vérité, chez les écrivains grecs & romains les principes d'optique, sur lesquels sont construites les *lunettes*. Pline a parlé des effets de la réfraction, & même des verres qui pouvoient aider les myopes. « *Iidem*, dit-il, *plerumque & concavi, ut visum colligant..... Nero gladiatorum pugnas spectabat smaragdo* ». On tailloit, selon lui, des émeraudes dans la forme de nos verres concaves; elles devoient par conséquent produire le même effet que les lorgnettes qui, en diminuant les objets, les nettoient & les rendent distincts; & Neron, qui apparemment avoit la vue courte, regardoit de loin, au travers d'une émeraude ainsi taillée, les combats des gladiateurs. Séneque s'est également expliqué sur les propriétés des verres convexes d'une manière très-précise. Comment le premier de ces deux écrivains, qui a composé un chapitre entier des *inventeurs des choses*, comment tous les historiens, comment les poëtes satyriques de la Grèce & de Rome; enfin, comment les médecins de ces mêmes peuples ont-ils tous passé sous silence d'un commun accord, les *lunettes*, instrument d'une utilité si générale & d'une construction si facile? C'est qu'il n'a jamais été connu & appliqué aux besoins des vieillards.

En vain objecteroit-on le *faber ocularius*, ou *ocularius* de quelques anciennes inscriptions? Ces ouvriers n'avoient rien de commun avec les opticiens; mais ils faisoient des yeux de verre, de cristal, d'or, d'argent, de pierres précieuses pour les statues, principalement pour celles des dieux. Pline parle d'un lion, dont les yeux étoient des émeraudes; ceux de Minerve, au temple de Vulcain à Athènes, brilloient, selon Pausanias, d'un verd de mer, & étoient sans doute des bérils. On a découvert à Herculanum plusieurs statues, dont les yeux sont creusés; & Buonarotti en conservoit, dans son cabinet, avec des yeux d'argent. Les vieillards anciens ne renonçoient cependant pas à l'écriture & à la lecture. Ils se servoient d'un tube simple, qui, séparant & isolant les objets, dirigeoit la vue, & rendoit la vision plus nette. L'expérience est d'accord avec cette conjecture: car même, sans tube, & regardant entre leurs doigts un peu séparés, ou par un trou d'épingle fait dans une carte, plusieurs personnes assujetties depuis long-tems à l'usage des *lunettes*, lisent assez facilement. D'ailleurs, ne connoissant pas les postes, les anciens écrivoient peu; les grands ne le faisoient que par le ministère des affranchis, & tous se servoient d'un caractère très-gros & très-lisible. Témoins les anciens manuscrits, & principalement le Virgile de Florence, celui de Rome, & les pandectes de la première ville, qui sont de la plus grosse écriture. On peut donc regarder comme démontré que les *lunettes* ont été inconnues aux anciens, & qu'elles sont dues aux modernes.

Les arabes, en renouvellant l'étude de l'astronomie & de la médecine, avoient-ils porté leurs recherches sur les verres convexes, & en avoient-ils transmis la connoissance aux grecs avec leurs ouvrages? On ne peut donner d'autre origine à ce verre, dont du Cange fait mention. Il a trouvé dans la bibliothèque du roi un poëme grec manuscrit, par lequel il veut prouver que les *lunettes* étoient en usage à Constantinople dès l'an 1150. Le poëte Ptochoprodromus, y dit dans ses vers politiques contre Hégumenus, que les médecins de l'empereur Manuel Comnène *tâtent le pouls, & regardent ensuite les excrémens du malade avec un verre*. Mais Ménage croit qu'ils en usoient ainsi plutôt pour le soulagement de leurs nez, que pour celui de leurs yeux. Quoi qu'il en soit, cette invention fut inconnue pour lors à l'Occident, & il la doit probablement à un florentin nommé Salvino *de Gl'armati*, mort en 1317. Maria Manni rapporte dans ses opuscules scientifiques l'épitaphe de ce Salvino, qui se lisoit autrefois dans la cathédrale de Florence, & qui lui faisoit expressément honneur de sa découverte. Elle fut peu répandue d'abord; car on l'attribua à un dominicain, Alexandre Spina, mort à Pise en 1313, qui, sans doute rendit les *lunettes* communes & d'un facile usage. Ce dominicain cependant ne s'en occupa que d'après les descriptions vagues qui lui avoient été faites du travail de Salvino. Nous apprenons ce fait d'une ancienne chronique manuscrite des prêtres de l'oratoire de Pise, dans laquelle on lit ces mots sous l'an 1313, après sa mort. « *Qua-*

cumque vidit aut audivit facta, scivit & facere; ocularia ab aliquo primo facta & communicare nolente, ipse fecit & communicavit ». Quoique l'invention de Salvino eût transpiré, comme nous l'apprenons d'un Bernard Gordon, qui, dans son *Lilium medicinæ*, écrit en 1305, parle d'un collyre avantageux pour faire lire un vieillard sans *lunettes*; comme nous l'apprenons encore d'un Scandro di Popozzo, qui dit, dans un manuscrit écrit en 1298, *je suis si vieux, que je ne puis lire ni écrire sans verres qu'on nomme* lunettes, *senza occhiali*; nous attribuons à Spina l'honneur de cette découverte, parce que lui seul nous en a fait jouir.

Nous pouvons donc lui donner pour époque l'espace qui s'est écoulé entre 1280 & 1300; & c'est l'opinion générale pour l'Italie, où Jordanus de Rivalto, autre dominicain, disoit, dans des sermons prêchés autour de l'an 1305: « Il n'y a » pas vingt ans qu'on a trouvé l'art de faire des » *lunettes* qui aident la vue. C'est un art des plus » utiles & des plus nécessaires ». La France partagea bientôt les fruits de cette découverte; & le Roman de la Rose, achevé sous Philippe-le-Bel, par Jean de Meun, vers l'année 1300, parle, sous le nom de *miroirs*, de plusieurs sortes de *lunettes*, tant de celles qui grossissent les objets, que de celles qui les diminuent. Il vante même beaucoup un ouvrage intitulé *le Livre des Regars*, qu'il attribue à un certain Alhetam, mort depuis quelques années. Voici ces vers:

Cil fit le livre des regars.
De ce doit il science avoir,
Qui veult de l'arc du ciel scavoir.
Car de ce doit estre jugeur
Clerc naturel & regardeur:
Et sache de geometrie,
Dont necessaire est la maistrie
Au livre des regars prouver.
Lors pourra les causes trouver,
Et les forces des mirouers,
Qui tant ont merveilleux povoirs,
Que toutes choses trés-petites,
Lettres gresles, trés-loing escriptes
Et poudres de sablon menues,
Si grandes & si grosses sont veues,
Et si apparans aux mirans,
Que chacun les peult choisir, ens
Que l'on les peult lyre & compter
De si loing, que qui racompter
Le vauldroit, & qui l'auroit veu,
Si ne pourroit-il estre creu
D'homme qui point veu ne l'auroit,
Ou qui les causes n'en sauroit.
Si ne seroit-ce pas creance,
Puisqu'il en auroit la science.

Voyez VERRE.

LUNISOLAIRE (Cycle). *Voyez* CYCLE paschal.

LUNULA, *LUNULE*, } *Voyez* LUNES d'argent. C'étoit un ornement que les patriciens de Rome portoient sur leurs souliers, peut-être pour marquer l'ancienneté de leur race, ainsi que les peuples d'Arcadie, qui prenoient le titre de προσελήνοι, parce qu'ils prétendoient être plus anciens que la Lune, & l'être autant que Jupiter.

Séneque le tragique (*in Hyppolito*) désigne la lune par cette périphrase:

Sidus post veteres arcades editum.

Le roi Numa fut l'inventeur de la *lunule*. Martial (*lib. II. epist. 29.*) parlant d'une ancienne noblesse, dit:

Non hesterna sedet lunatâ lingula plantâ.

On trouve dans Stace (*liv. V. sylv. 2. v. 28.*) *Patricia luna.*

Plutarque, dans ses *Questions romaines*, nous apprend que ces petites *lunes* étoient un symbole qui signifioit que les ames de ceux qui les portoient devoient un jour être élevées au-dessus de la lune; ou qu'elles étoient l'emblême de l'inconstance de la Fortune, à cause des différentes phases de cette planète.

Cependant Isidore (*Orig. l. XXXIX. c. 34.*) assure que cet ornement n'étoit point la représentation de la lune en son croissant, mais la figure de la lettre C, pour désigner le nombre *cent*, & qu'on vouloit par-là conserver le souvenir de celui des sénateurs établis par Romulus.

Les savans ne sont pas d'accord sur l'endroit du soulier où l'on plaçoit cette petite lune. L'opinion la plus généralement reçue est que c'étoit une espèce de boucle d'ivoire qu'on attachoit sur la cheville du pied. Albert Rubens a remarqué que les anciennes statues ont cette boucle sur la partie du pied la plus élevée; mais Ferrarius (*in Analectis de re vest. c. 35.*) assure que cette boucle n'étoit pas la petite lune des patriciens; qu'elle ne servoit qu'à serrer le soulier, & que la petite

lune étoit placée aux talons, ἐν τοις ἀστραγάλοις : d'où venoit le proverbe, *nobilitas in aſtragalis.* Ceux qui penſent ainſi, croient que, ſelon Philoſtrate, dans ſes Vies des Sophiſtes (*l. II. in Herode Attico.*), cette boucle ne ſe mettoit pas ſur la partie antérieure du ſoulier, mais autour du talon. Il faut s'en tenir au ſentiment des premiers. Les autres ne paroiſſent pas avoir entendu le mot ἐπισφύριον dont ſe ſert Philoſtrate, & que Didyme, en parlant de la chauſſure des héros d'Homère (*Il.* Δ. *v.* 18.) & Héſychius expliquent par *malleorum tegumenta;* σφύρον ſignifie *la cheville du pied* & non pas *le talon.*

LUNUS (le dieu). *Voyez* MEN.

On le voit ſur les médailles de Cibyra, de Trapezopolis en Carie, de Cius en Bithynie, de Sébaſte en Galatie, de Sardes.

LUPATA frena, mors rude hériſſé d'aſpérités & d'inégalités. comme les machoires du *loup*, dont les dents ſont fort inégales. Les romains attribuèrent aux gaulois, l'invention de ces mors rudes. Dans les fouilles faites par M. Grignon, dans la ville, gauloiſe, du Châtelet en Champagne, près de Joinville, on a trouvé des mors de fer briſés & très-rudes, *frena lupata.*

LUPERCAL, grotte où Rémus & Romulus avoient été allaités par la louve; elle étoit au pied du mont Palatin. Servius croit que cette grotte fut ainſi appellée, parce qu'elle étoit conſacrée à Pan, dieu de l'Arcadie, auquel le mont Licée étoit auſſi conſacré; il ajoute qu'Evandre, arcadien, étant venu en Italie, dédia de même un lieu au dieu de ſa patrie, & le nomma *lupercal*, parce que c'eſt par le ſecours de ce dieu, que les beſtiaux ſont préſervés des loups. Il eſt vrai que le *lupercal* étoit conſacré à Pan, & que les luperques, ſes prêtres, lui faiſoient dans cette grotte, des ſacrifices.

LUPERCALES, fêtes inſtituées à Rome en l'honneur de Pan. Elles ſe célébroient, ſelon Ovide, le troiſième jour après les Ides de février. Nous avons vu au mot *Lupercal*, que Servius en attribue l'inſtitution à Evandre. Valère-Maxime prétend que les *Lupercales* ne furent commencées que ſous Romulus & Rémus, à la perſuaſion du berger Fauſtulus. Ils offrirent un ſacrifice, immolèrent des chevres, & firent enſuite un feſtin, où s'étant échauffé la tête à force de boire du vin, ils diviſèrent en deux troupes les bergers, qui s'étant ceints de peaux des bêtes immolées, coururent de tous côtés, folatrant les uns avec les autres. En mémoire de cette fête, de jeunes gens couroient tous nuds (remarquez que c'étoit au mois de février), tenant d'une main les couteaux dont ils s'étoient ſervi pour immoler les chevres; ils ſe teignoient le front de ce ſang, & l'eſſuyoient enſuite avec de la laine trempée dans du lait. Dans l'autre main, ils avoient des couroies dont ils frappoient tous ceux qu'ils rencontroient dans leur chemin. L'opinion où étoient les femmes que ces coups de fouet leur ſervoient à devenir fécondes, ou à accoucher heureuſement, faiſoit que loin de s'éloigner pour éviter leurs rencontres, elles s'en approchoient pour recevoir ces coups favorables. Voici, ſelon Ovide, (*Faſt. lib.* 2.) l'origine de cette opinion. Les Sabines furent long-tems à concevoir après leur enlevement; maris & femmes s'adreſſèrent à Junon; ils allèrent l'invoquer dans un bois qui lui étoit conſacré: elle répondit qu'il falloit qu'un bouc saillît les femmes de Rome : *italicas matres, inquit, caper hircus inito.* Par bonheur un augure qui ſe trouva préſent, les tira de peine; il immola un bouc, dont il ordonna que la peau fût miſe en lanières pour fouetter les femmes. Elles y conſentirent, & ne manquèrent pas d'accoucher au dixième mois.

Parmi les Luperques il y avoit des gens de la première qualité, & des magiſtrats qui couroient la ville tout nuds comme les autres. La raiſon qui faiſoit courir tout nud pendant les *Lupercales*, étoit qu'un jour que Rémus & Romulus célébroient cette fête, des voleurs profitèrent de l'occaſion, & enlevèrent leurs troupeaux. Les deux frères & toute la jeuneſſe qui étoit avec eux, s'en étant apperçus, mirent bas leurs habits, pour courir plus aiſément après ces voleurs; & les ayant atteints, ils leur enlevèrent le butin. Comme cela leur avoit réuſſi, la coutume de courir nuds aux *Lupercales*, s'introduiſit & s'établit. Ovide (*Faſt.* 2.), en rapporte encore une autre raiſon. Il dit qu'Hercule voyageant un jour avec Omphale, Faune qu'il prend ici pour le dieu Pan, devint amoureux de cette belle. Hercule & Omphale logèrent cette nuit dans une caverne. Pendant qu'on leur préparoit à ſouper, Omphale para Hercule de ſes habits & de ſes bijoux, & prit à la place la peau de lion, la maſſue, le carquois & les flèches; ils ſoupèrent ainſi traveſtis, & ne quittèrent point en ſe couchant leur déguiſement. Il fallut ſe ſéparer pour cette nuit, parce qu'ils devoient dès le matin faire un ſacrifice à Bacchus; & cette cérémonie demandoit que l'on paſſât la nuit dans la continence. Faune qui avoit ſuivi l'objet de ſon amour, entra dans la caverne à la faveur des ténèbres & du ſommeil où tout le monde étoit plongé. Il va de côté & d'autre à tâtons, juſqu'à ce qu'il trouve le lit d'Omphale; mais il n'a pas plutôt touché la peau du lion, qu'il recule tout effrayé. Il trouve enfin le lit d'Hercule qu'il prend au toucher des habits pour Omphale. Il ſe gliſſe dans le lit; le héros s'éveille, & d'un coup de coude jette Faune hors du lit. Omphale s'éveille

veille, appelle à ſon ſecours, demande de la lumière; on trouve Faune étendu par terre, ayant de la peine à ſe relever, mais qui en fut quitte pour des ris & des huées. De cette aventure il prit en horreur les habits qui l'avoient trompé, & voulut que ſes prêtres n'en portaſſent point pendant les cérémonies de ſon culte.

Du temps d'Auguſte, cette fête qui tomboit en déſuétude, fut rétablie, & continua même au-delà du paganiſme; car il fut aboli à Rome dès le quatrième ſiècle, & cependant les *Lupercales* ſe célébroient encore à la fin du cinquième, comme on le voit dans les lettres du pape Gélaſe.

LUPERCES ou LUPERQUES, étoient les prêtres du dieu Pan, qui célébroient les lupercales. C'étoient les plus anciens prêtres de Rome, ayant été inſtitués ou par Evandre, ou par Romulus. Ils étoient diviſés en deux collèges ou compagnies, celle des Fabiens, & celle des Quintiliens. Jules-Céſar en ajouta une troiſième qu'il nomma les Juliens de ſon nom. Suetone donne à entendre que cet établiſſement fut une des choſes qui rendit cet empereur plus odieux. Il paroît même que cette compagnie de *Luperques* ne fut point inſtituée par Céſar, ni à l'honneur de Pan, mais par les amis de Céſar, & en ſon honneur; « car il ſouffrit, dit Suetone, qu'on lui décernât des honneurs au-deſſus de l'homme, un ſiège d'or dans le ſénat & ſur le tribunal, des temples, des autels, des ſtatues auprès de celle des dieux, un flamine des *Luperques* & qu'il y eût un mois qui portât ſon nom ». Cette eſpèce de ſacerdoce n'étoit pas en grand honneur à Rome. Cicéron reproche à Antoine de l'avoir exercé; & il traite le corps des *Luperques* de ſociété agreſte, inſtituée avant l'humanité & les loix, c'eſt-à-dire, avant que les hommes fuſſent humaniſés & policés (*Cicero pro Cœlio. cap.* 2.)

On voit ſur une calcedoine de la collection de Stoſch, une figure nue, debout avec une eſpèce de large ceinture de peau de quelque animal, liée autour du corps; c'eſt un homme robuſte qui ayant un thyrſe appuyé contre l'épaule, ſe met un maſque avec les deux mains.

Cette figure qui eſt d'une admirable gravure, fut publiée par Ficoroni (*Maſchere Scen. tom. XIII. pag.* 57.), à qui elle appartenoit alors, & qui en mourant en fit préſent au baron de Stoſch. Elle a été auſſi publiée par Gravelle (*Pierres Gravées tom. II, pl.* 29), & par Natter (*Pier. Grav. pl.* 21.); mais le deſſin de ces auteurs ne répond pas à la pierre; celui de Natter eſt pourtant recommandable, en ce qu'il montre la profondeur de la gravure.

La figure repréſente ſans doute un *Lupercal*, c'eſt-à-dire, l'un de ces prêtres de Pan (*Val. Max. lib. II. cap.* 2. *n.*9.), qui couroient nuds par les rues, & n'avoient que les parties naturelles couvertes des peaux des brebis qui avoient été immolées à Pan. Les rits des fêtes de Pan ne différoient pas beaucoup de ceux des fêtes de Bacchus; & celles-ci étoient célébrées par des divertiſſemens de théâtre; les fêtes de Pan ſe diſtinguoient peut-être auſſi par des ſpectacles, auxquels le maſque feroit alluſion; car, on ne lit pas que les prêtres des *Lupercales* couruſſent maſqués; mais le ſilence des anciens ne rend pas cette ſuppoſition impoſſible.

LUPERCUS, ſurnom de la famille GALLIA.

LUPIN, *lupinus* ou *lupinum*, ſemence de *lupins*.

Du tems de Galien, on faiſoit ſouvent uſage des graines de *lupin* pour la table; aujourd'hui on n'en mange plus. Lorſqu'on les macère dans l'eau chaude, les *lupins* perdent leur amertume & deviennent agréables au goût; on les mangeoit cuits avec de la ſaumure ſimple, ou avec de la ſaumure & du vinaigre, ou même aſſaiſonnés ſeulement avec un peu de ſel. Pline rapporte, que Protogène travaillant à ſon chef-d'œuvre, au tableau d'Ialyſe, pour l'amour duquel, Démétrius manqua depuis de prendre Rhodes, ne voulut, pendant long-tems, ſe nourrir que de *lupins* ſimplement apprêtés, de peur que d'autres mets ne lui rendiſſent les ſens moins libres.

Les comédiens & les joueurs à Rome ſe ſervoient quelquefois de *lupins* au lieu d'argent, & on y imprimoit une certaine marque pour obvier aux fripponneries: cette monnoie fictive couroit entr'eux, pour repréſenter une certaine valeur & ne paſſoit que dans leur ſociété. De-là vint qu'Horace (*Ep. VII. l. I.*) dit qu'un homme ſenſé connoit la différence qu'il y a entre l'argent & les *lupins*.

Nec tamen ignorat quid diſtent æra lupinis.

Il y a un paſſage aſſez plaiſant, à ce ſujet, dans le *Panulus* de Plaute (*Act. III. Scène II*) le voici:

AGA. *Agite, inſpicite, aurum eſt.*

COL. *Profectò, ſpectatores, comicum; macerato hoc pingues fiunt auro in barbariâ boves.*

« AGA. C'eſt de l'or ».

« COL. Oui, meſſieurs, ma foi c'eſt de l'or de comédie; c'eſt de cet or dont on ſe ſert en Italie, pour engraiſſer les bœufs ».

Il paroît par une loi de Juſtinien (*l. I. cod. tit. de aleatoribus*) que les joueurs ſe ſervoient ſouvent de *lupins* au lieu d'argent, comme nous nous ſervons de jetons: « Si quelqu'un, dit la loi, a perdu au jeu, des *lupins* ou d'autres marques,

celui qui a gagné ne pourra s'en faire payer la valeur ».

Je ne sais d'où vient l'origine de *lupin*, mais je ne puis la tirer du grec λύπη, *tristesse*; parce que les anciens grecs ne font point mention de ce légume; il n'étoit connu qu'en Italie; c'est donc plutôt à cause de son amertume, que Virgile appelle le *lupin*, triste, *triste*. On corrigeoit, comme j'ai dit, ce défaut en faisant cuire les grains dans l'eau bouillante, que l'on jettoit, ensuite on les égouttoit bien; & on les apprêtoit. (*D. J.*) *Voyez* BIERRE & CICER.

LUPINAIRE, marchand de lupins, *lupinarius*. Lampride, dans la vie d'Alexandre-Sévère, dit que cet empereur fit des corps de tous les métiers; & il nomme, entr'autres, les *lupinaires*. Cependant comme on ne trouve point qu'il soit parlé ailleurs des *lupinaires*, Casaubon, dans ses notes sur cet endroit, doute s'il ne faut pas lire *popiniariorum*, au lieu de *lupinariorum*, cabaretiers, au lieu de *lupinaires*.

LUPUS, instrument crochu, semblable aux harpons des bateliers. On s'en servoit dans les assauts, pour percer & saisir les assiégeans. (*Tit. liv.* 28. 3.).

Lupus, poisson. *Voyez* LOUP.

Lupus, surnom de la famille *Rutilia*.

LURCO, surnom de la famille *Aufidia*. Il désignoit un gourmand, un dissipateur.

LVRIA, famille romaine dont on a des médailles,

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Le surnom de cette famille est *Agrippa*.

LURIDUS color. *Voyez* GRIS.

LUS, dans les Gaules. Lvs.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze.....*Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

LUSCINUS, surnom de la famille *Fabricia*.

LUSCUS, surnom de la famille *Anicia*.

LUSITANIENS. *Voyez* ESPAGNOLS.

LUSORIA, endroits particuliers que les empereurs faisoient construire dans l'enceinte de leurs palais, ou tout auprès, pour se donner le divertissement des jeux, des combats de gladiateurs ou de bêtes féroces, hors de la foule, & pour ainsi dire, dans leur domestique.

Lampride, dans la vie d'Elagabale, fait mention des *lusoria* que les empereurs avoient à Rome. Domitien en avoit un à Albe, dont il est parlé dans Juvénal (*Sat. IV vers* 99) & dans son ancien Scholiaste. Lactance parle de celui de Valère Maximien, dans lequel il se plaisoit à faire déchirer des hommes par des ours furieux. A Constantinople il y avoit deux *lusoria*, l'un dans la quatorzième région, & l'autre dans la première, auprès du grand palais.

Ces *lusoria* étoient des diminutifs de vrais amphithéâtres; ils étoient beaucoup plus petits & beaucoup moins coûteux, mais destinés aux mêmes usages, peut-être ont-ils servi de modèles aux petites arènes, dont la mémoire s'est conservée dans un grand nombre de villes. (*D. J.*)

LUSTRAL (jour), en grec ἀμφιδρομία, en latin *lustricus dies*; jour dans lequel les enfans nouveau-nés recevoient leurs noms & la cérémonie de leur lustration. La plupart des auteurs assurent que c'étoit, pour les mâles, le neuvième jour après leur naissance, & le huitième pour les femelles. D'autres prétendent que c'étoit le cinquième jour après la naissance, sans aucune distinction pour le sexe; & d'autres établissent que le jour *lustral* étoit le dernier jour de la semaine où l'enfant étoit né.

Quoi qu'il en soit, cette cérémonie se pratiquoit ainsi. Les accoucheuses après s'être purifiées elles-mêmes en se lavant les mains, faisoient trois fois le tour du foyer avec l'enfant dans leurs bras; ce qui désignoit, d'un côté, son entrée dans la famille, & de l'autre, qu'on le mettoit sous la protection des dieux de la maison, auxquels le foyer servoit d'autel, ensuite on jettoit par aspersion, quelques gouttes d'eau sur l'enfant.

On célébroit ce même jour un festin, avec de grand témoignage de joie, & on recevoit des présens de ses amis; à cette occasion si l'enfant étoit un mâle, la porte du logis étoit couronnée d'une guirlande d'olivier; si c'étoit une femelle, la porte étoit ornée d'écheveaux de laine, symboles de l'ouvrage auquel le sexe devoit s'occuper. (*D. J.*)

LUSTRALE (eau), eau sacrée qu'on mettoit dans un vase à la porte des temples. *Voyez* EAU LUSTRALE. J'ajoute seulement que c'étoit parmi les grecs une sorte d'excommunication, que d'être privé de cette *eau lustrale*. C'est pourquoi

dans Sophocle (*act. II. scène I.*) Œdipe défend expreſſément de faire aucune part de cette eau ſacrée au meurtrier de Laïus. (*D. J.*)

LUSTRALIA. Voyez JEUX.

LUSTRATION, cérémonies ſacrées accompagnées de ſacrifices, par leſquelles les anciens purifioient les villes, les champs, les troupeaux, les maiſons, les armées, les enfans, les perſonnes ſouillées, ou par quelque crime, ou par l'inſpection d'un cadavre, ou par quelqu'autre impureté.

On faiſoit les *luſtrations* de trois manières différentes; ou par le feu, le ſouffre allumé & les parfums, ou par l'eau qu'on répandoit, ou par l'air qu'on agitoit autour de la choſe qu'on vouloit purifier.

Les *luſtrations* étoient ou publiques ou particulières. Les premières ſe faiſoient à l'égard d'un lieu public, comme d'une ville, d'un temple, d'une armée, d'un camp. On conduiſoit trois fois la victime autour de la ville, du temple ou du camp, & l'on brûloit des parfums dans le lieu du ſacrifice.

Les *luſtrations* particulières ſe pratiquoient pour l'expiation d'un homme, pour la purification d'une maiſon, d'un troupeau; à tous ces égards il y avoit des *luſtrations* dont on ne pouvoit ſe diſpenſer, comme celle d'un camp, d'une armée, des perſonnes dans de certaines conjonctures, & des maiſons en tems de peſte, &c. Il y en avoit d'autres dont on s'acquittoit par un ſimple eſprit de dévotion.

Dans les armiluſtres, qui étoient les plus célèbres des *luſtrations* publiques, on aſſembloit tout le peuple en arme, au champ de Mars; cela s'appelloit *condere luſtrum*, & le ſacrifice ſe nommoit *ſuovetaurilia*, parce que les victimes étoient une truie, une brebis & un taureau. Cette cérémonie du *luſtre* ſe faiſoit ou devoit ſe faire tous les cinq ans, le 19 octobre; mais on la reculoit fort ſouvent, ſur-tout lorſqu'il étoit arrivé quelque malheur à la république, comme nous l'apprenons de Tite-Live. *Eo anno*, dit-il, luſtrum *propter capitolium captum & conſulem occiſum, condi religioſum fuit*; on ſe fit ſcrupule cette année de terminer le *luſtre*, à cauſe de la priſe du capitole & de la mort d'un des conſuls. *Voyez* LUSTRE.

Les anciens macédoniens purifioient chaque année le roi, la famille royale, & toute l'armée, par une ſorte de *luſtration* qu'ils faiſoient dans leur mois xanthus. Les troupes s'aſſembloient dans une plaine, & ſe partageoient en deux corps qui, après quelques évolutions s'attaquoient l'un l'autre, en imitation d'un vrai combat.

Dans les *luſtrations* des troupeaux, chez les romains, le berger arroſoit une partie choiſie de ſon bétail, avec de l'eau, brûloit de la ſabine, du laurier & du ſouffre, faiſoit trois fois le tour de ſon parc ou de ſa bergerie, & offroit enſuite en ſacrifice à la déeſſe Palès, du lait, du vin cuit, un gâteau & du millet.

A l'égard des maiſons particulières, on les purifioit avec de l'eau & avec des parfums, compoſés de laurier, de genièvre, d'olivier, de ſabine, & d'autres plantes ſemblables. Si l'on y joignoit le ſacrifice de quelque victime, c'étoit ordinairement celui d'un cochon de lait.

Les *luſtrations* que l'on employoit pour les perſonnes, étoient proprement appellées *des expiations*, & la victime ſe nommoit *hoſtia piacularis*. *Voyez* EXPIATION.

Il y avoit encore une ſorte de *luſtration* ou de purification pour les enfans nouveau-nés, qu'on pratiquoit un certain jour après leur naiſſance, & ce jour s'appelloit chez les romains *luſtricus dies*, jour luſtral. *Voyez* LUSTRAL (jour).

Il paroît donc que *luſtration* ſignifie proprement *expiation* ou *purification*. Lucain a dit, *purgare mœnia luſtro*; ce qui ſignifie *purifier les champs*, en marchant tout-autour en forme de proceſſion.

On peut conſulter les auteurs des Antiquités grecques & romaines qui ont raſſemblé pluſieurs choſes curieuſes ſur les *luſtrations*; mais Jean Lomeyer a épuiſé la matière dans un ouvrage écrit ſur cet objet, intitulé: *de luſtrationibus veterum gentilium*, à Utrecht, 1681, *in*-4°. (*D. J.*)

LUSTRE, *luſtrum*, eſpace de temps que les anciens & les modernes ont conſtamment regardé comme un intervalle de cinq ans. En effet, comme le cens devoit naturellement avoir lieu tous les cinq ans, cet eſpace de temps prit le nom de *luſtre*, à cauſe d'un ſacrifice expiatoire que les cenſeurs faiſoient à la clôture du cens, pour purifier le peuple.

Si nous approfondiſſions cependant le véritable état de la choſe, nous ne trouverions point de raiſon ſuffiſante pour donner au *luſtre* la ſignification préciſe de cinq ans; nous verrions au contraire que le cens & le *luſtre* furent célébrés le plus ſouvent ſans règle, dans des temps incertains & différens, ſuivant l'exigence particulière & les beſoins de la république.

Ce fait réſulte invinciblement du témoignage des anciens auteurs, & des monumens antiques, tels que les faſtes gravés ſur le marbre & conſervés au capitole, où l'on voit une ſuite de magiſtrats de la république, ainſi qu'un abrégé de leurs actions, depuis les premiers ſiècles de Rome. Par exemple, Servius Tullius, qui établit le

cens, qui adopta le *luſtre*, & qui ne fit que quatre fois l'eſtimation des biens & le dénombrement des citoyens, commença à régner l'an 175, & ſon règne dura trente-quatre ans. Tarquin-le-Superbe, ſon ſucceſſeur, ne tint point de cens.

Les conſuls P. Valerius & T. Lucretius rétablirent l'inſtitution de Servius, & tinrent le cinquième cens, l'an de Rome 245. Les marbres du capitole manquent à cette époque, & l'on y voit une lacune qui comprend les ſept premiers *luſtres*; mais ils marquent que le huitième fut fait l'an de Rome 279; de ſorte que les trois premiers *luſtres* célébrés par les conſuls, forment un intervalle de trente-quatre ans.

Ce fut à la création des cenſeurs, l'an de Rome 311, qu'on célébra le onzième *luſtre*, qui comprend, à un an près, le même intervalle que les trois derniers tenus par les conſuls.

Le douzième *luſtre*, ſelon les marbres du capitole, ſe rapporte à l'an de Rome 390; ce qui montre que ſous les cenſeurs, créés afin de faire le dénombrement du peuple & d'en eſtimer les biens, les neuf premiers *luſtres* l'un dans l'autre embraſſent chacun d'eux à-peu-près l'eſpace de neuf années.

Le dernier *luſtre* fut fait par les cenſeurs Appius Claudius & L. Piſon, l'an de Rome 703, & ce fut le 71e *luſtre*. Si donc on compte les *luſtres* depuis le premier, célébré par les cenſeurs, juſqu'au dernier, on trouve entre chacun des ſoixante *luſtres* intermédiaires un intervalle d'environ ſix ans & demi. Tel eſt le véritable état des choſes. Il en réſulte avec évidence que quoique le temps & l'uſage ait attaché l'idée d'un intervalle de cinq ans au mot *luſtre*; c'eſt ſans fondement que cet uſage s'eſt établi.

Au reſte, l'on n'a pas eu moins de tort d'écrire que Servius Tullius eſt l'auteur du *luſtre* pris pour le ſacrifice expiatoire du peuple. Servius Tullius n'inventa que le cens ou le dénombrement. Le *luſtre*, la luſtration, le *ſacrificium luſtrale*, étoient d'uſage avant ce prince; je le prouve par ce paſſage de Tite-Live, qui dit que Tullus Hoſtilius ayant gagné la bataille contre les habitans d'Albe, prépara un *ſacrifice luſtral* ou *expiatoire* pour le lendemain à la pointe du jour. Après que tout fut préparé, ſelon la coutume, il fit aſſembler les deux armées, &c. *Sacrificium luſtrale in diem poſterum parat; ubi illuxit paratis omnibus ut aſſolet, vocari ad concionem utramque exercitum jubet*, &c.

Servius Tullius adopta ſeulement pour la clôture du cens le même ſacrifice luſtral, pratiqué avant lui par Tullus Hoſtilius, lors de la bataille contre les albins.

Si le mot *luſtrum*, luſtre, ne vient pas de *luſtrare*, purifier, peut-être eſt-il dérivé de *luere*, qui ſignifioit *payer* la taxe à laquelle chaque citoyen étoit impoſé par les cenſeurs : c'eſt du moins le ſentiment de Varron. (*D. J.*)

LUSTRICI dies. *Voyez* LUSTRAL.

LUSUS naviandi. Voyez *NAVIANDI.*

LVTATIA, famille romaine dont on a des médailles,

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

Les ſurnoms de cette famille ſont : *CATVLVS*, *CERCO*.

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

LUTEUS color. *Voyez* JAUNE.

LUTTE, deux hommes combattans corps à corps, pour éprouver leurs forces, & pour ſe terraſſer, *luttent* enſemble.

La *lutte* étoit un des plus illuſtres exercices paleſtriques des anciens. Les grecs, qui l'ont cultivé avec le plus de ſoin, & qui l'ont porté à la plus haute perfection, le nommoient πάλη, mot que nos grammairiens modernes dérivent de παλλεῖν, *ſecouer, agiter*, ou de πηλος, *de la boue*, à cauſe de la pouſſière dont ſe frottoient les *lutteurs*; du moins les autres étymologies, rapportées par Plutarque, ne ſont pas plus heureuſes. Quant au mot *lucta* des latins, on ne ſait s'il vient de *lucere*, pris au ſens de *ſolvere*, réſoudre, relâcher, ou de *luxare*, démettre, déboîter, ou de quelque autre ſource.

Mais, ſans nous arrêter à ces futilités, recherchons l'origine de la *lutte*, & ſes préparatifs; après cela, nous indiquerons les principales eſpèces de *luttes*, & les deſcriptions qui nous en reſtent; enſuite nous déterminerons en quel tems les lutteurs furent admis aux jeux publics de la Grèce; enfin nous paſſerons en revue ceux qui s'y ſont le plus diſtingués. Les auteurs latins de l'art gymnaſtique ont épuiſé cette matière; mais Burette en particulier l'a traitée dans ſes mémoires de littérature avec le plus de netteté, & avec l'érudition la plus agréable : il va nous prêter ſes lumières.

La *lutte* chez les grecs, de même que chez les autres peuples, ne fut dans les commencemens qu'un exercice groſſier, où la peſanteur du corps & la force des muſcles avoient la meilleure part. Les hommes les plus robuſtes, & de la taille la plus avantageuſe, étoient preſque ſûrs d'y vain-

cre, & n'y connoiſſoient point encore la ſupériorité que pouvoit donner, dans cette eſpèce de combat, beaucoup de ſoupleſſe & de dextérité, jointes à une force médiocre.

La *lutte*, conſidérée dans cette première ſimplicité, peut paſſer pour un des plus anciens exercices ou des premières manières de ſe battre; car il eſt à croire que les hommes, devenus ennemis les uns des autres, ont commencé par ſe colleter & s'attaquer à coup de poings, avant que de mettre en œuvre des armes plus offenſives. Telle étoit la *lutte* dans les ſiècles héroïques & fabuleux de la Grèce, dans ces tems féconds en hommes féroces, qui n'avoient d'autres loix que celle du plus fort.

On reconnoît à ce portrait ces fameux ſcélérats qui infeſtoient, par leurs brigandages, les provinces de la Grèce, & dont quelques-uns contraignoient les voyageurs à lutter contr'eux, malgré l'inégalité de leurs forces, & les tuoient après les avoir vaincus. Hercule & Théſée travaillèrent ſucceſſivement à purger la terre de ces monſtres, employant d'ordinaire pour les vaincre & pour les punir, les mêmes moyens dont ces barbares s'étoient ſervis, pour immoler tant de victimes à leur cruauté. C'eſt ainſi que ces deux héros vainquirent à la *lutte* Antée & Cercyon, inventeurs de ce combat, ſelon Platon, & auxquels il en coûta la vie, pour avoir oſé ſe meſurer contre de ſi redoutables adverſaires.

Théſée fut le premier, au rapport de Pauſanias, qui joignit l'adreſſe à la force dans la *lutte*, & qui établit des écoles publiques appellées paleſtres, où des maîtres l'enſeignoient aux jeunes gens. Comme cet exercice fit partie des jeux iſthmiques, rétablis par ce héros, & qu'il fut admis dans preſque tous ceux que l'on célébroit en Grèce & ailleurs, les athlètes n'oublièrent rien pour s'y rendre habiles; & le deſir de remporter les prix, les rendit ingénieux à imaginer de nouvelles ruſes & de nouveaux mouvemens qui, en perfectionnant la *lutte*, les mettoient en état de s'y diſtinguer. Ce n'eſt donc que depuis Théſée que la *lutte* qui avoit été juſqu'alors un exercice informe, fut réduite en art, & ſe trouva dans tout ſon luſtre.

Les frictions & les onctions, ſi communes dans les gymnaſes, parurent être dans l'art athlétique des préparatifs néceſſaires pour ce combat en particulier. Comme il étoit queſtion dans la *lutte* de faire valoir toute la force & toute la ſoupleſſe des membres, on eut recours aux moyens les plus efficaces pour réunir ces deux qualités. Les frictions, en ouvrant les pores, & en facilitant la tranſpiration, rendent la circulation du ſang plus rapide, & procurent en même tems une diſtribution plus abondante des eſprits animaux dans tous les muſcles du corps. Or, l'on ſait que la force de ces organes dépend de cette abondance, jointe à la fermeté du tiſſu des fibres. D'un autre côté, les onctions qui ſuccédoient aux frictions produiſoient deux bons effets; l'un d'empêcher, en bouchant les pores, une trop grande diſſipation d'eſprits, qui eût bientôt mis les athlètes hors de combat; l'autre de donner aux muſcles, à leurs tendons & aux ligamens des jointures, une plus grande flexibilité, & par-là de prévenir la rupture de quelques-unes de ces parties dans les extenſions outrées, auxquelles la *lutte* les expoſoit.

Mais comme ces onctions, en rendant la peau des lutteurs trop gliſſante, leur ôtoient la facilité de ſe colleter & de ſe prendre au corps avec ſuccès, ils remédioient à cet inconvénient; tantôt en ſe roulant dans la pouſſière de la paleſtre, ce que Lucien exprime plaiſamment, en diſant, *les uns ſe vautrent dans la boue comme des pourceaux;* tantôt en ſe couvrant réciproquement d'un ſable très-fin, réſervé pour cet uſage dans les xyſtes, & ſous les portiques des gymnaſes; *ceux-ci*, ajoute le même Lucien, & dans le même ſtyle, *prenant le ſable qui eſt dans cette foſſe, ſe le jettent les uns aux autres comme des coqs.* Ils ſe frottoient auſſi de pouſſière après les onctions, pour eſſuyer & ſécher la ſueur dont ils ſe trouvoient tout trempés au fort de la *lutte*, & qui leur faiſoit quitter priſe trop facilement. Ce moyen ſervoit encore à les préſerver des impreſſions du froid; car cet enduit de pouſſière, mêlée d'huile & de ſueur, empêchoit l'air de les ſaiſir, & mettoit par-là ces athlètes à couvert des maladies ordinaires à ceux qui ſe refroidiſſent trop promptement, après s'être fort échauffés.

Les lutteurs ainſi préparés en venoient aux mains. On les appairoit deux à deux, & il ſe faiſoit quelquefois pluſieurs *luttes* en même tems. A Sparte, les perſonnes de différent ſexe *luttoient* les unes contre les autres, & Athénée obſerve que la même choſe ſe pratiquoit dans l'île de Chio.

Le but que l'on ſe propoſoit dans la *lutte*, où l'on combattoit de pied-ferme, étoit de renverſer ſon adverſaire, de le terraſſer, en grec καταβάλλειν; de-là vient que la *lutte* s'appelloit καταβαλητικος, *l'art de jetter par terre.*

Pour y parvenir, ils employoient la force, l'adreſſe & la ruſe; ces moyens de force & d'adreſſe ſe réduiſoient à s'empoigner réciproquement le bras, en grec δρᾶσσειν; à ſe retirer en avant, ἀπαγειν; à ſe pouſſer & à ſe renverſer en arrière, ἀθελεῖν & ἀναρρῖπτειν; à ſe donner des contorſions & à s'entrelacer les membres, λυγίζειν; à ſe prendre au collet, & à ſe ſerrer la gorge, juſqu'à s'ôter la reſpiration, ἄγχειν & ἀποπνίγειν; à s'embraſſer étroitement & ſe ſe-

couer, ἀγωνίζειν; à ſe plier obliquement, & ſur les côtés, πλαγιάζειν; à ſe prendre au corps & à s'élever en l'air, à ſe heurter du front comme des béliers, συναράττειν τραχήλους; enfin à ſe tordre le cou, τραχηλίζειν.

Tous ces mots grecs & pluſieurs autres que je ſupprime, pour ne pas ennuyer le lecteur, étoient conſacrés à la *lutte*, & ſe trouvent dans Pollux & dans Héſychius.

Parmi les tours de ſoupleſſe, & les ruſes ordinaires aux lutteurs, nommées en grec παλαίσματα, je ne dois pas oublier celui qui conſiſtoit à ſe rendre maître des jambes de ſon antagoniſte; cela s'exprimoit en grec par ὑποσκέλιζειν, πτερνίζειν, ἀγκυρίζειν, qui reviennent au mot français *ſupplanter, donner le croc en jambe;* Dion, ou plutôt Xiphylin, ſon abréviateur, remarque dans la vie d'Hadrien, que cette adreſſe ne fut pas inutile aux ſoldats romains dans un de leurs combats contre les jazyges.

Telle étoit la *lutte*, dans laquelle les athlètes combattoient debout, & qui ſe terminoit par la chûte ou le renverſement à terre de l'un des combattans. Mais lorſqu'il arrivoit que l'athlète terraſſé entraînoit dans ſa chûte ſon antagoniſte, ſoit par adreſſe, ſoit autrement, le combat commençoit de nouveau, & ils luttoient couchés ſur le ſable, ſe roulant l'un ſur l'autre, & s'entrelaçant en mille façons, juſqu'à ce que l'un des deux gagnant le deſſus, contraignît ſon adverſaire à demander quartier, & à ſe confeſſer vaincu.

Une troiſième eſpèce de *lutte* ſe nommoit ἀκροχειρισμος, parce que les athlètes n'y employoient que l'extrémité de leurs mains, ſans ſe prendre au corps, comme dans les deux autres eſpèces. Il paroît que l'ἀκροχειρισμος étoit un prélude de la véritable *lutte*, par lequel les athlètes eſſayoient réciproquement leurs forces, & commençoient à dénouer leurs bras.

En effet, cet exercice conſiſtoit à ſe croiſer les doigts, en ſe les ſerrant fortement; à ſe pouſſer, en joignant les paumes des mains; à ſe tordre les poignets & les jointures des bras, ſans ſeconder ces divers efforts, par le ſecours d'aucun autre membre; & la victoire demeuroit à celui qui obligeoit ſon concurrent à demander quartier. Pauſanias parle de l'athlète Léontiſque, qui ne terraſſoit jamais ſon adverſaire dans cette ſorte de combat, mais le contraignoit ſeulement, en lui ſerrant les doigts, de ſe confeſſer vaincu.

Cette ſorte de *lutte*, qui faiſoit auſſi partie du Pancrace, étoit connue d'Hipocrate, lequel, dans *le IIe livre du régime*, l'appelle ἀκροχειρίν, & lui attribue la vertu d'exténuer le reſte du corps, & de rendre les bras plus charnus.

Comme nous ne pouvons plus voir ces ſortes de combats, & que le tems des ſpectacles de la *lutte* eſt paſſé, le ſeul moyen d'y ſuppléer, à quelques égards, c'eſt de conſulter, pour nous en faire une idée, ce que la peinture & la ſculpture nous ont conſervé de monumens qui nous repréſentent quelques parties de l'ancienne gymnaſtique, & ſur-tout de recourir aux deſcriptions que les poètes nous en ont laiſſées, & qui ſont autant de peintures parlantes, propres à mettre ſous les yeux de notre imagination les choſes que nous ne pouvons enviſager d'une autre manière.

La deſcription que fait Homère (*Il. l. XXIII, v.* 708 *& ſuiv.*), de la *lutte* d'Ajax & d'Ulyſſe, l'emporte ſur tous les autres pour la force, pour le naturel & pour la préciſion. La *lutte* d'Hercule & d'Achéloüs, ſi fameuſe dans la fable, a ſervi de matière au tableau poétique qu'Ovide en a fait dans le *IXe liv. de ſes Métamorphoſes*. On peut voir auſſi de quelle manière Lucain, dans ſa pharſale, (*l. IV. v. 6. 10. & ſuiv.*), décrit la *lutte* d'Hercule & d'Antée. La *lutte* de Tydée & d'Agylléé, peinte par Stace dans la Thébaïde, (*l. VI. v.* 847), eſt ſur-tout remarquable par la diſproportion des combattans, dont l'un eſt d'une taille giganteſque, & l'autre d'une taille petite & ramaſſée.

Ces quatre morceaux de poéſie méritent d'autant mieux d'être conſultés ſur la *lutte*, qu'en nous préſentant tous ce même objet, dont le ſpectacle étoit autrefois ſi célèbre, ils le montrent à notre imagination par différens côtés, & par-là ſervent à nous le faire connoître plus parfaitement; de ſorte qu'en raſſemblant ce que chacun renferme de plus particulier, on trouve preſque toutes les circonſtances qui caractériſoient cette eſpèce d'exercice.

Le lecteur peut y joindre une cinquième deſcription, laquelle, quoiqu'en proſe, ne peut figurer avec la poéſie. Elle ſe trouve au *XXIe. livre de l'Hiſtoire Ethiopique* d'Héliodore, ingénieux & aimable romancier grec du IVe ſiècle. Cette peinture repréſente une *lutte* qui tient en quelque ſorte du Pancrace, & qui ſe paſſe entre Théagène, le héros du roman, & une eſpèce de géant éthiopien.

Après avoir conſidéré la *lutte* en elle-même, & renvoyé les curieux à la lecture des deſcriptions qui nous en reſtent, indiquons dans quel tems on a commencé d'admettre cet exercice dans la ſolemnité des jeux publics, dont il faiſoit un des principaux ſpectacles.

Nous apprenons de Pauſanias que la *lutte* faiſoit partie des jeux olympiques, dès le tems de l'Hercule de Thèbes; puiſque ce héros en remporta le prix. Mais Iphitus ayant rétabli la cé-

rémonie de ces jeux, qui, depuis Hercule, avoit été fort négligée, les différentes espèces de combats n'y rentrèrent que successivement; en sorte que ce ne fut que vers la XVIIIe. olympiade, qu'on y vit paroître des lutteurs; & le lacédémonien Eurybate fut le premier qu'on y déclara vainqueur à la *lutte*. On n'y proposa des prix pour la *lutte* des jeunes gens, que dans la XXXVIIe olympiade; & le lacédémonien Hypostène y reçut la première couronne. Les lutteurs & les pancratiens n'eurent entrée dans les jeux pythiques que beaucoup plus tard, c'est-à-dire, dans la XLVIIIe olympiade. A l'égard des jeux néméens & des isthmiques, Pausanias ni aucun auteur ne nous apprennent en quel tems la *lutte* commença d'y être admise.

Les prix que l'on proposoit aux lutteurs dans ces jeux publics, ne leur étoient accordés qu'à certaines conditions. Il falloit combattre trois fois de suite, & terrasser au moins deux fois son antagoniste, pour être digne de la palme: un lutteur pouvoit donc sans honte être renversé une fois, mais il ne pouvoit l'être une seconde sans perdre l'espérance de la victoire.

Entre les fameux athlètes, qui furent plusieurs fois couronnés aux jeux de la Grèce, l'histoire a immortalisé les noms de Milon, de Chilon, de Polydamas & de Théagène.

Milon étoit de Crotone, & florissoit du tems des Tarquins. Sa force étonnante & ses victoires athlétiques ont été célébrées par Diodore, Strabon, Athénée, Philostrate, Galien, Elien, Eustathe, Cicéron, Valère-Maxime, Pline, Solin & plusieurs autres. Mais Pausanias est celui qui paroît s'être le plus intéressé à la gloire de cet illustre athlète, par le détail dans lequel il est entré, dans *le IIe livre de ses Eliaques*, sur ce qui le concerne. Il nous apprend, entre autres particularités, que Milon remporta six palmes aux jeux olympiques, toutes à la *lutte*, l'une desquelles lui fut adjugée, lorsqu'il n'étoit encore qu'enfant; qu'il en gagna une en luttant contre les jeunes gens, & six en luttant contre des hommes faits aux jeux pythiens; que s'étant présenté une septième fois à Olympie pour la *lutte*, il ne put y combattre, faute d'y trouver un antagoniste qui voulût se mesurer à lui.

Le même historien raconte ensuite plusieurs exemples de la force incomparable de cet athlète; il portoit sur ses épaules sa propre statue faite par le sculpteur Daméas, son compatriote. Il empoignoit une grenade, de manière que sans l'écraser, il la serroit suffisamment pour la retenir, malgré les efforts de ceux qui tâchoient de la lui arracher. Il n'y avoit que sa maîtresse, dit Elien en badinant, qui pût en cette occasion lui faire quitter prise.

Pausanias ajoute que Milon se tenoit si ferme sur un disque qu'on avoit huilé pour le rendre plus glissant, qu'il étoit comme impossible de l'y ébranler. Lorsqu'appuyant son coude sur son côté, il présentoit la main droite ouverte, les doigts serrés l'un contre l'autre, à l'exception du pouce qu'il élevoit il n'y avoit presque force d'homme qui pût lui écarter le petit doigt des trois autres. Cet athlète si robuste, ce vainqueur des sybarites, fut néanmoins obligé de reconnoître que sa force étoit inférieure à celle du berger Titorme, qu'il rencontra sur les bords d'Evenus, s'il en faut croire Elien.

Le lutteur Chilon, natif de Patras en Achaïe, n'est guère moins fameux que Milon, par le nombre de ses victoires à la *lutte*. Il fut couronné deux fois à Olympie, une fois à Delphes, quatre fois aux jeux isthmiques, & trois fois aux néméens. Sa statue, faite des mains de Lysippe, se voyoit encore à Olympie du temps de Pausanias. Il fut tué dans une bataille, & les achéens lui élevèrent un tombeau, avec une inscription simple, qui contenoit les faits que je viens de rapporter.

Pausanias parle du pancratiaste Polydamas, non-seulement comme du plus grand homme de son siècle pour la taille; mais il raconte de ce célèbre athlète des choses presque aussi surprenantes que celles qu'on attribue à Milon. Il mourut comme lui par trop de confiance en ses forces. Etant entré avec quelques camarades dans une caverne prête à fondre sur eux, elle s'entrouvrit en plusieurs endroits. Les compagnons de Polydamas prirent la fuite; mais lui, moins craintif, ou plus téméraire, éleva ses deux mains, prétendant soutenir les pierres qui s'écroûloient, & qui l'accablèrent de leurs ruines.

Je finis ma liste des célèbres lutteurs par l'athlète Théagène de Thasos, vainqueur au pancrace, au pugilat & à la course, une fois aux jeux olympiques, trois fois aux pythiens, neuf fois aux néméens, & dix fois aux isthmiques. Il remporta tant de prix aux autres jeux de la Grèce, que ses couronnes alloient jusqu'au nombre de quatorze cents, selon Pausanias, ou de douze cents, selon Plutarque. (*D. J.*)

On voit sur une pâte antique de Stosch quatorze amours qui s'exercent à des jeux gymnastiques autour de deux colonnes, sur l'une desquelles il y a une espèce de vase, & sur l'autre quelque chose de crochu.

Cette pâte qui appartenoit autrefois à Bellori, & qui passa ensuite à Ficoroni, & de là dans le cabinet de Stosch, a été décrite & expliquée par Agostini & Maffei (*Maffei Gem. tab. IV. tab. 59. Montfauc. Ant. Expl. p. 1. pl. 118.*).

De ces quatorze amours il y a cinq grouppes

qui luttent deux à deux pour marquer les cinq différens genres d'exercices des jeux publics de la Grèce ; quoiqu'il soit vrai de dire qu'on ne trouve pas dans leurs attitudes précisément tout ce qu'il faudroit pour les représenter tous ; ils consistoient à sauter, courir, jetter le disque, lancer le javelot & lutter. Outre ces cinq grouppes, il y a un amour qui fait rouler le *trochus*, un autre qui court avec la palme & la couronne ; un troisième qui se frotte d'huile auprès d'un grand vase fait en forme de *concha*, & deux autres qui font la fonction d'agonothètes ou de maître de gymnase.

On ne voit ici proprement que deux genres de *lutte*, c'est-à-dire, celle qui s'appelloit ὀρθοπάλη, ou *la lutte de pied ferme*, & où il suffisoit d'avoir jetté son adversaire par terre, & la lutte des *pancratiastes*, appellée ἀναλινοπάλη, dans laquelle celui qui tomboit à terre, ne lâchoit pas son adversaire, mais l'entraînoit avec lui (*fabr. Agonist. lib. I. c.* 10. 11.).

Les deux amours qui font la fonction d'*Agonothètes* ou de maîtres de gymnase (*ibid. liv. I. c.* 19. 20.), vont corriger la lutte, ou la faire cesser. On voit trois *lutteurs* semblables à celui de notre gravure sur le vase de Patin (*Num. imp. p.* 160). Celui qui s'oint le corps, ne puise point de l'eau d'un grand vase dans un autre, comme le prétend Agostini. Ce que l'on voit de crochu sur l'une des colonnes. pourroit bien être un cadran solaire, car ordinairement on voit les cadrans posés sur des colonnes, comme est représenté un cadran sur un vase d'argent qui fut trouvé dans le port de Nettuno, l'ancien *Antium*, & sur lequel le savant Pacciaudi a donné des explications qui méritent les éloges de tous les amateurs de la littérature.

LUTTEURS (Grouppe des). Il y a grande apparence, dit Winckelmann (*Histoire de l'Art, lib. VI. c.* 2.) que les deux fameuses figures, connues sous le nom de *Lutteurs* de la galerie du grand duc de Toscane à Florence, sont deux fils de Niobé. Aussi furent-elles regardées comme tels lorsqu'on en fit la découverte, & dans le temps qu'on n'en avoit pas encore les têtes qui se trouvèrent ensuite. Car c'est sous la dénomination des fils de Niobé que ces figures se trouvent indiquées dans une estampe fort rare de l'année 1557 ; & je conjecture que, puisque la découverte de ces deux statues date du même temps, que celle des autres figures du grouppe de Niobé, elles ont été tirées du même endroit, comme nous l'atteste aussi Flaminio Vacca dans ses notices sur les découvertes faites de son temps (*Montfauc. Diar. Ital.* 139.). La fable même donne un nouveau dégré de vraisemblance à ma conjecture ; elle nous apprend que les fils aînés furent tués par Apollon, lorsqu'ils s'amusoient à faire des courses de chevaux dans une plaine, & que les plus jeunes périrent au moment qu'ils s'exerçoient à la *lutte*. L'art confirme aussi cette maxime par la ressemblance & du style & de l'économie de la manœuvre avec les autres statues de Niobé. Ce qui prouve encore que ces deux figures ne sauroient être des *lutteurs* des jeux publics, c'est la forme de leurs oreilles qui ne sont pas faites comme celles des Pancratiastes. D'ailleurs les *lutteurs* ordinaires ou les Pancratiastes avoient coutume de se terrasser (*Mercurial. de Gymnast. lib.* 2. *c.* 28.), tandis que les athlètes de Florence combattent & luttent debout. On peut appeller ces fils de Niobé un *symplegma*, c'est-à-dire, un grouppe de *lutteurs* qui s'entrelacent : c'est ainsi que Pline nomme deux fameux grouppes de deux *lutteurs*, l'un de Céphissodore, dont il dit que les mains paroissoient entrer plutôt dans la chair que dans le marbre ; & l'autre d'Héliodore, & qui représentoit la *lutte* de Pan & d'Olympus (*Plin. lib.* 36. *c.* 4. §. 6. *p.* 276. *ibid.* §. 11. *p.* 284.).

LUZERNE (*Métrologie de M. Paucton.*). La médique ou *luzerne*, *medica*, est une plante étrangère qui nous vient de la Médie, d'où elle fut apportée en Grèce au temps de Darius, fils d'Histaspes. Les avantages de la médique sont tels, qu'elle pousse pendant trente ans (selon les uns, ou au moins pendant dix ans selon les autres, dans la terre qui en a une fois été ensemencée. Sa tige est divisée par des nœuds ou bouquets de feuilles, & ressemble à celle du trèfle. Amphiloque avoit écrit un volume entier sur cette plante & sur le cytise. Elle se plaît dans un terrein sec, plein de sucs, & qui peut être arrosé. Après avoir épierré & nettoyé la terre où on veut la semer, on lui donne un léger labour en automne ; bientôt après on fait un labour plus profond, on herse la terre pour casser les grosses mottes, puis on passe une claie deux ou trois fois sur la terre pour l'adoucir, & l'on y met du fumier. Le terrein ainsi préparé, on y répand la semence au retour du printemps, on la jette avec la main comme le bled, & la terre doit en être absolument couverte pour intercepter & faire périr les herbes étrangères qui pourroient y naître ; c'est pour cela qu'on met jusqu'à vingt modius de cette graine dans un jugere. Il faut avoir soin de la bien enterrer, de peur que le soleil ne la brûle, & ce travail ne souffre aucun délai. Si la terre est humide, ou fertile en herbes, la médique est étouffée, & l'on n'a qu'un pré ordinaire ; c'est pourquoi, dès qu'elle s'est élevée à la hauteur d'un doigt, il faut, avec la main & non avec le sarcloir, en arracher toutes les mauvaises herbes. On la coupe lorsqu'elle commence à fleurir, & toutes les fois qu'elle entre en fleur, ce qui arrive six ou au moins quatre fois par an. Il ne faut point la laisser grener avant la troisième année, temps auquel il faut racler la terre avec la marre pour détruire entièrement ce qui reste d'herbes étrangères,

gères, ce qu'on peut faire alors sans endommager la plante, parce que ses racines sont profondes. Si avec ces précautions les herbes prennent néanmoins le dessus & dominent, il n'y a d'autre moyen que de remuer la terre pour suivre ces plantes importunes jusqu'à leurs racines. Il ne faut pas rassasier les bestiaux de médique, de peur d'être obligé de les faire saigner. C'est en vert qu'elle est plus utile; elle donne beaucoup de lait aux troupeaux, selon Varron; c'est le contraire, suivant Aristote. Si on la laisse sécher sur pied, elle se dépouille de son feuillage, & se réduit en une poussière qui n'est bonne à rien. Un jugere de médique suffit de reste pour nourrir trois chevaux durant toute l'année; par conséquent un arpent de France doit suffire pour en nourrir six.

Plusieurs écrivains prétendent que la médique est le sainfoin ordinaire: *Onibrichis foliis vicia fructu echinato major.* Mais il me semble que Pline décide la question, lorsqu'il dit que la tige de la médique avec son feuillage est semblable à celle du trèfle, ce qui ne peut convenir qu'à la luzerne: *Similis est trifolio caule, foliisque geniculata.* *Voyez* MEDIE.

LYBAS, un des compagnons d'Ulisse. Ce prince s'en retournant en Grèce après la prise de Troye, fut jetté par la tempête sur la côte d'Italie, au pays des Bruttiens, & prit terre à Témesse. *Lybas*, dans le vin & la débauche, fit violence à une jeune fille, & la déshonora. Les habitans, pour se venger de cet attentat, lapidèrent le grec. Depuis cet accident, les mânes de *Lybas* ne cessèrent de tourmenter ces habitans; & n'épargnant aucun âge, ils portoient la désolation dans toutes les familles; de sorte que ce malheureux peuple étoit sur le point d'abandonner Témesse. Mais ayant consulté l'oracle d'Apollon, la Pythie ordonna aux habitans de rester dans leur ville, & de tâcher seulement d'appaiser les manes du héros, en lui consacrant un temple avec une portion de terre, & en lui dévouant tous les ans une jeune vierge, la plus belle qu'ils pourroient trouver; ce qu'ayant pratiqué, ils furent délivrés de la persécution qu'ils souffroient. Un athlète nommé Euthyme, se trouvant par hasard à Témesse, dans le temps qu'on alloit faire ce cruel sacrifice au génie du héros, informé de ce que c'étoit, demanda à entrer dans le temple. Là il apperçoit une belle personne dans l'appareil d'une victime. A cette vue il est attendri; d'abord la compassion agit, puis l'amour; cette jeune personne lui promet sa foi, s'il peut la délivrer. Euthyme l'entreprend, combat le génie & remporte sur lui une si belle victoire, que le génie honteux de sa défaite, quitte le pays & va se précipiter dans la mer. Pausanias qui raconte cette fable, ajoute à la fin: « Ce que je viens de rapporter, n'est que sur le récit & sur la foi d'autrui; mais je me souviens d'avoir lu cette histoire dans un récit original. Le génie, disoit-on, paroissoit fort noir, d'une figure effrayante, & couvert d'une peau de loup ».

LYBIE, fille d'Epaphus, & mère de Busiris. *Voyez* BUSIRIS, LAMIE.

LYBIE fut aimée de Neptune, dont elle eut deux fils, Bélus & Agenor.

AYKABAΣ, ancien nom grec de l'année. *Voyez* L.

LYCAON, roi d'Arcadie, fut célèbre par sa cruauté. Il faisoit mourir, dit la fable, tous les étrangers qui passoient dans ses états. Jupiter étant allé loger chez lui, *Lycaon* se prépara à lui ôter la vie, pendant que son hôte seroit endormi; mais auparavant il voulut s'assurer si ce n'étoit pas un dieu; & pour cela il lui servit à souper les membres d'un de ses hôtes qu'il venoit d'égorger. Un feu vengeur, allumé par l'ordre de Jupiter, consomma bientôt son palais; & *Lycaon* se vit changé en loup. Pausanias, après avoir rapporté cette métamorphose, ajoute: « La chose n'est pas incroyable; car outre que le fait passe pour constant parmi les arcadiens, il n'a rien contre la vraisemblance. En effet les premiers hommes étoient souvent les hôtes & les commensaux des dieux; c'étoit la récompense de leur justice & de leur piété; les bons étoient honorés de la visite des dieux, & les méchans éprouvoient sur le champ leur colère: delà vient que plusieurs d'entre les hommes furent alors déifiés, & qu'ils jouissent encore des honneurs divins. Par la raison contraire, on peut bien croire que *Lycaon* fut changé en une bête. Mais aujourd'hui que les hommes sont généralement corrompus, on ne voit plus que les dieux en adoptent aucun, si ce n'est par de vaines apothéoses qu'invente la flatterie; & la justice divine devenue plus lente & plus tardive, se réserve à punir les coupables après leur mort. Or, de tout temps les événemens extraordinaires & singuliers, en s'éloignant de la mémoire des hommes, ont cessé de paroître vrais, par la faute de ceux qui ont bâti des fables sur les fondemens de la vérité. Car depuis l'aventure de *Lycaon*, on a débité qu'un autre *Lycaon*, sacrifiant à Jupiter Lycéus, avoit été aussi changé en loup; qu'il reprenoit figure d'homme tous les dix ans, si dans cet intervalle il s'étoit abstenu de chair humaine, & qu'autrement il demeuroit loup ».

Les autres historiens grecs, moins crédules que Pausanias, nous représentent *Lycaon* comme un prince également poli & religieux, qui fut d'abord chéri de son peuple, à qui il apprit à mener une vie moins sauvage qu'auparavant. Il bâtit sur

les montagnes d'Arcadie, la ville de Lycosure, la plus ancienne de toute la Grèce, & y éleva un autel en l'honneur de Jupiter Lycéus, à qui le premier il sacrifia des victimes humaines. Voilà le fondement de sa métamorphose, & ce qui a fait dire à Ovide, qu'il avoit donné à Jupiter un festin, dans lequel il lui avoit servi les membres d'un esclave qu'il avoit fait égorger. Sa cruauté & son nom, qui en grec veut, dire un loup (λυκος), l'ont fait changer en cet animal aussi féroce que carnassier. Il régnoit en Arcadie, du temps que Cécrops régnoit à Athènes.

Suidas raconte autrement la fable de *Lycaon*. Ce prince, dit-il, voulant porter ses sujets à l'observation des lois qu'il venoit d'établir, publioit que Jupiter venoit le visiter souvent dans son palais, sous la figure d'un étranger. Pour s'en éclaircir, ses enfans, dans le moment qu'il alloit offrir un sacrifice à ce dieu, mêlèrent parmi les chairs des victimes, celle d'un jeune enfant qu'ils venoient d'égorger, persuadés que nul autre que Jupiter ne pourroit s'en appercevoir. Mais une grande tempête s'étant élevée avec un vent orageux, la foudre réduisit en cendres tous les auteurs de ce crime; & ce fut, dit-on, à cette occasion que *Lycaon* institua les lupercales.

LYCAON, un des fils de Priam, prêta à son frère Paris sa cuirasse & son épée, pour un combat singulier avec Ménélas.

LYCAONIA, dans l'Asie mineure. ΛΥΚΑΟΝΙΑ C.

Cette partie de la Phrygie a fait frapper sous la domination des romains, des médailles impériales grecques en l'honneur d'Antonin.

LYCAONIENNE (langue). La langue dont il est parlé dans les actes des apôtres (XIV. 10) en ces mots: *Ils élevèrent la voix parlant lycaonien;* nous est absolument inconnue. Le sentiment le plus raisonnable & le mieux appuyé sur cette langue, est celui de Grotius, qui croit que la langue des *Lycaoniens* étoit la même que celle des Cappadociens, ou du moins en étoit une sorte de dialecte.

LYCASTUS & PARRHASIUS, nourris dans leur enfance par une louve. *Voyez* LOUVE.

LYCÉE, λυκειον, c'étoit le nom d'une école célèbre à Athènes, où Aristote, & ses sectateurs, expliquoient la philosophie. On y voyoit des portiques & des allées d'arbres plantés en quinconce, où les philosophes agitoient des questions en se promenant. De-là on a donné le nom de *péripatétitienne*, ou de *philosophie du Licée* à la philosophie d'Aristote. Suidas observe que le nom de *licée* venoit originairement d'un temple bâti dans ce lieu, & consacré à Apollon *Licéon*; d'autres disent que les portiques qui faisoient partie du *lycée*, avoient été élevés par un certain *Lycus*, fils d'Apollon; mais l'opinion la plus généralement reçue, est que cet édifice commencé par Pisistrate, fut achevé par Périclès.

LYCÉE, montagne d'Arcadie. Voyez *LYCEUS*.

LYCÉES, fêtes d'Arcadie, qui étoient à-peu-près la même chose que les lupercales de Rome; on y voyoit des combats où le prix du vainqueur étoit une armure d'airain. On dit aussi qu'on y immoloit un homme: Lycaon passoit pour l'auteur de cette fête.

LYCÉES, autres fêtes qui se faisoient en l'honneur d'Apollon qui donnoit la chasse aux loups d'Argos. *Voyez* LYCOGENE.

LYCEUS, surnom de Jupiter, pris du mont *Lycée* en Arcadie, qu'on nommoit autrement le mont sacré, parce que les arcadiens prétendoient, au rapport de Pausanias, que Jupiter avoit été nourri sur cette montagne, dans un petit canton nommé Clétée; c'est-là, disent-ils, que Jupiter a été élevé par trois nymphes, Thisoa, Néda, & Hagno. « Sur ce mont Lycée est une fontaine qui porte le nom de la troisième de ces nymphes. Dans les temps de sechereſſe, lorsque la terre aride & brûlée, ne peut nourrir les arbres & les fruits qu'elle donne, le prêtre de Jupiter *Lyceus*, tourné vers la fontaine, adresse ses prières au dieu, lui fait des sacrifices, en observant toutes les cérémonies prescrites, ensuite il jette une branche de chêne sur la surface de l'eau, car elle ne va point à fond. Cette légère agitation qui arrive à la fontaine, en fait sortir des exhalaisons qui s'épaississent, & forment des nuages; lesquels retombant bientôt en pluie, arrosent & fertilisent le pays. Le mont *Lycée* est fameux par bien d'autres merveilles, continue Pausanias. Il n'est pas permis aux hommes, d'entrer dans l'enceinte consacrée à Jupiter *Lyceus*. Si quelqu'un, au mépris de la loi, est assez hardi pour y mettre le pied, il meurt infailliblement dans l'année. On dit aussi que tout ce qui entre dans cette enceinte, hommes & animaux n'y font point d'ombre. Si une bête poursuivie par des chasseurs, peut s'y sauver, elle est en sûreté, les chasseurs ne passent pas outre, ils se tiennent en dehors; mais ils remarquent que le corps de cette bête, quoique opposé aux rayons du soleil, ne fait point d'ombre. (Il faut croire que l'historien ne parle que d'après ces peuples). Sur la croupe la plus haute de la montagne, on a fait à Jupiter, un autel de terres rapportées, d'où l'on découvre presque tout le Péloponèse. Devant cet autel on a posé deux colonnes au soleil levant, sur lesquelles il y a deux aigles dorés d'un goût fort ancien: c'est sur cet autel qu'ils sacri-

fient à Jupiter *Lyceus*, avec un grand myſtère. Il ne m'eſt pas permis de divulguer les cérémonies de ce ſacrifice, ainſi laiſſons les choſes comme elles ſont, & comme elles ont toujours été ». Ces derniers mots de Pauſanias, renferment une eſpèce de formule, dont les anciens uſoient pour éviter de cenſurer ou de divulguer les myſtères d'un culte étranger ».

Lycéus, c'eſt auſſi le ſurnom de Pan, qui avoit un temple ſur le mont Lycée, avec un bois ſacré près duquel étoit un hippodrome & un ſtade, où, de toute ancienneté, on célébroit des jeux en l'honneur du dieu Pan.

LYCHAS, jeune homme attaché au ſervice d'Hercule. Ce héros étoit à Cénée, où il élevoit un temple en l'honneur de Jupiter; c'eſt-là que *Lychas* vint le trouver, & lui préſenta, de la part de Déjanire, la tunique teinte du ſang du centaure Neſſus; mais à peine le héros fut-il revêtu de cette fatale robe, qu'il ſe ſentit dévoré d'un feu ſecret, qui le mit en fureur. Il appelle *Lychas*, dit Sophocle, lui demande de quelle main il a reçu cet horrible préſent; & ſur ſa réponſe, ſaiſi de courroux, & preſſé par l'excès de la douleur, il prend le malheureux *Lychas*, & le jette ſi rudement contre un rocher, que ſon corps en eſt briſé. Ovide dit, qu'après l'avoir fait pirouetter pendant quelque tems, il le jetta dans la mer, avec plus de force & de roideur qu'une machine qui lance une pierre. Le corps de ce malheureux, ſe durcit en l'air; & la crainte lui ayant en même tems glacé le ſang, il fut changé en ce rocher qu'on voit encore dans un enfroit de la mer Eubée, avec quelques traits d'une figure humaine. Les matelots qui le nomment *Lychas*, ajoute le poëte, n'oſent en approcher, comme s'il conſervoit encore ſa ſenſibilité.

LYCHNITES, nom que les anciens donnoient quelquefois au marbre blanc de Paros, dont ſont faites les plus belles ſtatues de l'antiquité. *Voy.* PAROS.

C'eſt ſon éclat qui lui avoit apparemment fait donner le nom de *lychnites*, parce qu'il brilloit comme une lampe. Quelques auteurs ont cru que les anciens déſignoient ſous ce nom une eſpèce d'eſcarboucle qui ſe trouvoit, diſoit-on, aux environs d'Orthoſia & dans toute la Carie. *Voyez* Pline, *hiſt. nat. lib. XXXVII. cap. vij.*

LYCHNOMANTIE, eſpèce de divination qui ſe faiſoit par l'inſpection de la flamme d'une lampe. Ce mot eſt grec, & vient de λυχνος, *lampe*, & de μαντεια, *divination*.

On ignore le détail précis des cérémonies qui s'y pratiquoient: il y a cependant grande apparence que c'étoit la même choſe que la lampadomantie. *Voyez* LAMPADOMANTIE.

LYCHNUCHUS. Une lampe de Portici, que tient un enfant nud, ſert à expliquer un paſſage de Lucrèce & de Virgile, où ces Poëtes parlent de figures d'enfans qui tenoient des lampes pour éclairer les maiſons (*Lucr. lib. II. v. 24. Virg. Æneid. lib. I. v. 726.*); de même qu'une ancienne inſcription, dans laquelle il eſt fait mention de deux *cupidines*, *cum ſuis lychnuchis* (*Gruter. inſcript. pag. 77. n. 3.*) Sur une colonne à cannelures torſes, pareille à celle qu'on voit auprès de cet enfant, Sante Bartoli, a repréſenté (*Luc. part. 1. tab. 19.*) un feu flamboyant, au lieu d'une lampe qui devoit s'y trouver.

Athénée (*lib. XV.*) parle d'un *lychnuchus*, ou d'une torchère dont Denys le jeune avoit fait préſent au Prytanée de Tarente, qui avoit autant de mêches, que l'on compte de jours dans l'année.

LYCIANI, en Italie, près de la Lucanie. ΛΥΚΙΑΝΩΝ.

Les médailles autonomes de ce peuple ſont:

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

LYCIARQUE, magiſtrat, ou pontife de Lycie, *Lyciarcha*. Strabon (*lib. XIV.*) dit que le *lyciarque* étoit créé dans un conſeil compoſé des députés de vingt-trois villes de Lycie, c'eſt-à-dire, de toutes les villes de cette province. Quelques-unes de ces villes avoient trois voix, ou trois députés, d'autres deux, & les dernières ſeulement un.

Le cardinal Noris dit que le *lyciarque* préſidoit aux choſes de la religion. Et en effet il en étoit du *lyciarque* comme du ſyriarque & de l'aſiarque. Quoique ces magiſtrats fuſſent les chefs des conſeils ou des états de ces provinces, on les établiſſoit néanmoins, principalement pour avoir ſoin des jeux & des fêtes que l'on faiſoit à l'honneur des dieux, dont ils étoient auſſi inaugurés prêtres, en même-temps qu'ils étoient faits *lyſiarques*, aſiarques ou ſyriarques. Ils étoient pourtant auſſi magiſtrats, & les chefs des magiſtrats. Cette charge étoit annuelle. *Voyez* Saumaiſe ſur Solin, *p.* 805. & le cardinal Noris, dans ſes époques ſyromacédonniennes. (*Diſſert. III. p.* 220.

LYCIE, nom d'une province de l'Aſie mineure, *Lycia*. Elle étoit entre la Pamphylie à l'orient, & la Carie à l'occident, la mer au midi, & la Phrygie au nord. La *Lycie* étoit renommée pour avoir d'excellens parfums, dont elle traſi-

quoit par-tout. Les *lyciens* les compoſoient de narciſſes, de ſafran, & d'autres fleurs de leur pays, dont l'odeur ſurpaſſoit toutes les fleurs des autres provinces de l'Aſie. (*Pline, l. XII.*). Il y avoit une autre *Lycie* proche de la Troade; mais ce n'étoit qu'un même peuple, celui de l'une de ces régions étant originaire de l'autre.

LYCIE, dans l'Aſie mineure. ΛΥΚΙΩΝ.

Cette contrée, réduite ſous la domination romaine, a fait frapper des médailles impériales-grecques en l'honneur d'Antonin.

LYCIUS, ſurnom donné à Apollon par Danaüs. Ce prince, diſputant la couronne d'Argos à Gelanor, apperçut un loup & un taureau qui ſe battoient; le loup ayant remporté la victoire, Danaüs le fit remarquer aux argiens, en leur diſant qu'Apollon avoit voulu faire voir qu'un étranger devoit l'emporter ſur un citoyen; puiſque le loup, qui eſt un animal étranger, avoit vaincu le taureau. Cette remarque fit impreſſion ſur un peuple groſſier & ſuperſtitieux, qui adjugea la couronne à Danaüs. Le nouveau roi d'Argos ne manqua pas de témoigner ſa reconnoiſſance à Apollon, & lui éleva un temple, ſous le nom d'*Apollon-le-Loup* ou *Lycius*. (de λύκος, *loup*).

LYCOGÈNE, ſurnom d'Apollon. Ce que Elien raconte, au ſujet de ce nom, mérite d'être rapporté. « On dit qu'Apollon aime le loup, » parce que Latone étant ſur le point d'enfanter, ſe métamorphoſa en louve, & c'eſt pour » cela, qu'Homère nomme Apollon *Lycogène*. » Pour la même raiſon, il y a à Delphes un » loup de bronze, pour marquer, dit-on, l'enfantement de Latone. Quelques-uns en apportent une autre raiſon; c'eſt, diſent-ils, que » des voleurs ayant pillé toutes les richeſſes du » temple de Delphes, que la piété des dévôts » à Apollon y avoit accumulées, & les ayant enfouies en terre, un loup vint prendre par le » vêtement un des prophètes d'Apollon, le mena » au lieu où le tréſor étoit enfoui, & ôta avec » ſes pattes la terre qui le couvroit ». *Voyez* LOUP.

LYCOMÈDE, roi de l'île de Scyros, étoit fils de Parthenopée & d'Apollon. Il eſt connu dans l'hiſtoire héroïque, par une perfidie. Théſée ayant été obligé de quitter Athènes, ſe retira chez ce prince, eſpérant y trouver un aſyle aſſuré; mais *Lycomède* gagné par les ennemis de Théſée, ou craignant la réputation d'un ſi grand homme, le mena ſur la plus haute montagne, comme pour lui faire voir ſon île, & le précipita d'un rocher. C'eſt ce même *Lycomède*, chez qui Achille fut envoyé par ſa mère Thétis pour l'empêcher d'aller au ſiège de Troye. Enfin il étoit père de la belle Déidamie, qu'Achille rendit mère de Pyrrhus. *Voyez* ACHILLE, DÉIDAMIE, PYRRHUS.

LYCOMIDES (*les*), famille ſacerdotale d'Athènes, conſacrée au culte de Cérès éleuſinienne; c'étoit dans cette famille, que réſidoit l'intendance des myſtères de la déeſſe, pour laquelle divinité le poète Muſée compoſa l'hymne qu'on y chantoit. C'étoit un bonheur d'appartenir à la famille des *Lycomides*: auſſi Pauſanias en parle plus d'une fois dans ſes ouvrages. (*D. J.*).

LYCON. Des oreilles applaties, dont les rebords cartilagineux paroiſſent enflés, & retréciſſent le conduit intérieur, annoncent un pancratiaſte. C'eſt à de ſemblables oreilles, que Winckelmann (*Hiſt. de l'Art. liv. IV. chap.* 4.) croit reconnoître dans l'Hermès, ou le terme d'un philoſophe, à la Villa Albani, le fameux *Lycon*, ſucceſſeur de Straton, de la ſecte péripatéticienne; car ce *Lycon* avoit été dans ſa jeuneſſe un fameux pancratiaſte, & il eſt, à ce qu'il croit, le ſeul philoſophe qui ſe ſoit diſtingué par ce genre d'exercice. Or, comme ce philoſophe, au rapport de Diogène Laerce, avoit des oreilles écraſées, & qu'il offroit encore, après avoir renoncé à ces combats, toute la taille d'un *lutteur*, il croit rendre aſſez probable par-là la dénomination de cet Hermès.

LYCOPHTALMUS, nom donné à une pierre précieuſe, eſpèce d'onyx, parce qu'on avoit cru y trouver quelque reſſemblance avec l'œil d'un loup. Pline dit que cette pierre étoit de quatre couleurs.

LYCOPOLIS, nom d'une ville d'Egypte. Ce nom ſignifie ville des loups; λύκος, *loup*, & πόλις, *ville*. Diodore de Sicile dit dans ſon ſecond livre, que les éthiopiens étant entrés en Egypte, & ravageant les campagnes, des loups s'aſſemblèrent en une eſpèce d'armée, chaſsèrent les éthiopiens, & les pourſuivirent juſqu'à Eléphantine; qu'en mémoire de ce fait, les égyptiens bâtirent une ville dans l'endroit où ces animaux s'étoient aſſemblés, & la nommèrent de leur nom *Lycopolis*. Elle étoit près du Nil, & capitale d'un nôme, ou territoire, auquel elle donnoit ſon nom.

Diodore dit que les égyptiens adonnés à toutes ſortes de ſuperſtitions, même les plus ridicules, adoroient les loups dans cette ville, & les reſpectoient juſqu'au point de n'oſer non-ſeulement les tuer, mais même leur donner la fuite.

LYCOPOLIS, dans l'Egypte. ΛΥΚΟΠΟΛΙΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles grecques en l'honneur d'Hadrien.

LYCORÉE, quartier de la ville de Delphes dans la Phocide, où Apollon étoit particulièrement honoré. C'étoit le reste d'une ville antérieure à Delphes, dont elle devint partie. Etienne le géographe dit que c'étoit un village du territoire de Delphes. Lucien veut que *Lycorée* ait été la montagne, sur laquelle Deucalion s'arrêta après le déluge.

LYCORIAS, une des nymphes que Virgile donne pour compagne à Cyrène, mère d'Aristhée.

LYCORUS, fils d'Apollon & de la nymphe Corycie, bâtit la ville de *Lycorée* sur le mont Parnasse, lorsque le deluge, qui arriva sous Deucalion, eut inondé toute la terre, & que le peu d'hommes, qui s'en sauvèrent, eurent gagné le mont Parnasse.

LYCOSTHÈNE, dans la Lydie.

Goltzius seul a attribué des médailles impériales grecques à cette ville.

LYCURGÉES, λυκυργεῖα, fêtes des Lacédémoniens en l'honneur de Lycurgue. Ils lui élevèrent un temple après son décès, & ordonnèrent qu'on lui fît des sacrifices anniversaires, comme à un dieu, dit Pausanias. Ils subsistoient encore, du temps de Plutarque. On prétendoit que lorsque les cendres de Lycurgue eurent été apportées à Sparte, la foudre consacra son tombeau. Il ne laissa qu'un fils qui fut le dernier de sa race; mais ses parens & ses amis formèrent une société qui dura pendant plusieurs siècles, & les jours qu'elle s'assembloit, s'appellèrent *Lycurgides*.

Lycurgue, fort supérieur au législateur de Rome, fonda par son puissant génie une république inimitable; & la Grèce entière ne connut point de plus grand homme que lui. Les romains prospérèrent en renonçant aux institutions de Numa, & les Spartiates n'eurent pas plutôt violé les ordonnances de Lycurgue, qu'ils perdirent l'empire de la Grèce, & virent leur état en danger d'être entièrement détruit. (*D. J.*)

LYCURGUE, fils de Dryas, roi de Thrace, ne jouit pas long temps d'une longue vie, dit Homère, pour avoir osé faire la guerre aux dieux célestes. Livré à un esprit d'étourdissement, il poursuivit un jour sur la montagne de Nysse, les nourrices de Bacchus qui célébroient ses orgies; ces femmes effrayées de se voir poursuivies avec tant de fureur par ce roi impie, jettèrent à terre leurs thyrses, & Bacchus lui-même épouvanté, se précipita dans la mer. Thétis le reçut dans son sein, & le remit à peine de son effroi, si grande étoit la terreur que cet homme lui avoit imprimée. Tous les dieux en furent irrités. Jupiter le frappa d'aveuglement, & sa mort fut bientôt le fruit de la haine que les dieux vengeurs avoient conçue contre lui». On ajoute à la fable d'Homère, que *Lycurgue* ayant voulu animer par son exemple les ouvriers qu'il employa pour arracher les vignes, se coupa les deux jambes d'un coup de hache, ce qui fut regardé comme l'effet de la vengeance de Bacchus.

On voit sur une cornaline de la collection de Stosch, un homme avec de la barbe, portant une couronne, tenant des deux mains une hache avec laquelle il coupe un arbre. La figure est nue & à l'héroïque; ce qui a fait croire à Winckelmann que ce sujet se rapporte à quelque trait de la fable, & d'autant mieux qu'il est souvent repété. Il lui sembloit qu'on pouvoit y voir Erysichton qui coupe une forêt consacrée à Diane.

..... *Labefactaque tandem,*
Ictibus immensis, adductaque funibus arbor
Corruit, & multam prostravit pondere silvam.
Attonitæ Dryades damno nemorisque suoque,
Omnes germanæ, cererem cum vestibus atris
Mœrentes adeunt, pœnamque Erysichtonis orant.

(Ovid. Métam. VIII. fab. XI.)

Il ne rejette cependant pas l'explication de Gronovius (*Gorlaei Dactil. p.* 11, *n.* 174.) sur un sujet semblable. Selon Gori (*Mus. Florent. t. XCII. n.* 9.), c'est *Lycurgue* coupant les vignes en Thrace où il régnoit. Ce pourroit aussi être Halyrrhotius fils de Neptune (*Schol. Aristoph. Nub. v.* 1001.), qui voulant couper les oliviers produits par Minerve, se blessa & mourut de sa blessure.

On voit le même sujet (*Mus. Florent. liv.* 92.) sur une pierre qui se trouve au cabinet du grand duc à Florence; & sur une pâte antique de Stosch. Mais dans ces deux gravures, la figure qui coupe l'arbre, n'a ni barbe ni couronne.

LYCURGUE, roi des Thégéates en Arcadie, fut père d'Aunée l'argonaute.

LYCUS, frère de Nyctéus, usurpa la couronne de Thèbes, qui appartenoit à Laïus, & persécuta Antiope.

LYCUS, compagnon de voyage d'Hercule, lorsque ce héros alla faire la guerre aux Ama-

zones, par ordre d'Euristhée. Hercule, pour le récompenser, lui fit présent d'une ville que *Lyeus* nomma Héraclée, en l'honneur de son bienfaiteur. Mais pendant qu'Hercule étoit descendu aux enfers, il voulut lui enlever le cœur de sa femme Mégare, & l'engager à lui ceder le royaume. Hercule revenu à propos, le tua. *Voyez* HERCULE, MÉGARE.

LYDIEN, c'étoit le nom d'un des anciens modes de musique des grecs, lequel occupoit le milieu entre l'éolien & l'hyperdorien.

Euclide distingue deux modes *lydiens*; celui-ci & un autre qu'il appelle *grave*, & qui est le même que le mode éolien. *Voyez mode.*

On appelloit aussi quelquefois *mode barbare*, *le mode lydien*, parce qu'il portoit le nom d'un peuple asiatique.

Le caractère du mode *lydien* étoit animé, piquant; triste, cependant, pathétique & propre à la mollesse; c'est pourquoi Platon le bannit de sa république; c'est sur ce mode qu'Orphée apprivoisoit, dit-on, les bêtes mêmes, & qu'Amphion bâtit les murs de Thèbes. Il fut inventé, selon les uns, par Amphion, fils de Jupiter & d'Antiope; selon d'autres, par Olympe Mysien, disciple de Marsias; selon d'autres enfin, par Mélampide: & Pindare dit qu'il fut employé pour la première fois aux nôces de Niobé.

Pollux, *au chap.* 10 *du IV liv. de son Onomasticon*, parle d'une harmonie lydienne, propre à la flûte, & dont il attribue l'invention à Anthippus; un peu plus bas il dit que le nome *lydien* aussi propre à la flûte, a été inventé par Olympe ou par Marsias, car ce passage est équivoque: ici Pollux prend le mot *harmonie* pour synonyme de *mode*, ou pour synonyme de *genre*. *Voyez* DORIEN.

LYDIENNE, surnom d'une des flûtes des anciens. *Voyez* FLUTE.

LYDIENS (jeux), nom qu'on donnoit aux exercices & amusemens que les *Lydiens* inventèrent. Ces Asiatiques, après la prise de leur capitale, se réfugièrent la plupart en Etrurie, où ils apportèrent avec eux leurs cérémonies & leurs jeux.

Quelques romains ayant pris goût pour les jeux de ces étrangers, en introduisirent l'usage dans leur pays, où on les nomma *lydi*, & par corruption *ludi*. C'étoient des jeux d'adresse, comme le palet, dont on attribue la première invention aux *Lydiens*, & des jeux de hasard, comme les dés. Ces derniers devinrent si communs sous les empereurs, que Juvénal déclame vivement dans ses satyres contre le nombre de ceux qui s'y ruinoient.

LYDIUS LAPIS, nom donné par les anciens à une pierre noire fort dure, dont ils se servoient pour s'assurer de la pureté de l'or; ce nom lui avoit été donné, parce que cette pierre se trouvoit dans la rivière de Tmolus en Lydie. On nommoit aussi cette pierre *lapis heracleus*, & souvent les auteurs se sont servis de ces deux dénominations pour désigner l'aimant, aussi bien que la pierre de touche; ce qui a produit beaucoup d'obscurité & de confusion dans quelques passages des anciens. Au reste, il pourroit se faire que les anciens eussent fait usage de l'aimant pour essayer l'or, du moins est-il constant que toutes les pierres noires, non calcaires, pourvu qu'elles aient assez de consistance & de dureté, peuvent servir de pierre de touche. *Voyez* TOUCHE (pierre de).

LYE, surnom que les Siciliens donnoient à la lune, parce qu'elle les avoit délivrés, disoient-ils, d'une maladie contagieuse. Ce nom vient de λύω, *je délivre.*

LYEUS, voyez *LYÆUS.*

LYGDINUM MARMOR, *ou LYDUS LAPIS.* Les anciens nommoient ainsi une espèce de marbre ou d'albâtre, d'une blancheur admirable, & qui surpassoit en beauté même le marbre de Paros, & tous les autres marbres les plus estimés. Il est composé de particules spathiques, ou de feuillets luisans, que l'on apperçoit dans l'endroit de la facture; ce qui fait que le tissu de cette pierre ne paroît point compacte comme celui des marbres ordinaires; & même il n'a point leur solidité; il s'égraine facilement, & se divise en petites masses. On en trouvoit des couches immenses en Egypte & en Arabie; il y en a aussi en Italie. Les blocs que l'on tire de cette pierre ne sont point considérables, parce que son tissu fait qu'elle se fend & se gerce facilement. Les anciens en fabriquoient des vases & des ornemens.

Il y a lieu de croire que cette pierre étoit formée de la même manière que les stalactites, & qu'elle ne doit pas être regardée comme un vrai marbre, mais plutôt comme un vrai spath. Pline dit qu'on le tiroit du mont Taurus, en Asie; & Chardin, dans son *Voyage de Perse*, dit qu'on y trouvoit encore une espèce de marbre blanc & transparent dans une chaîne de montagnes. *Voyez* Hill & Eman. Mendez d'Acosta, *Hist. nat. des fossiles.*

LYGODESMAS, surnom de la Diane Orthya,

parce que la ſtatue de cette Déeſſe étoit venue de la Tauride à Sparte, empaquetée dans des brins d'oſier. (De λυγος, *oſier*, & de δεσμος *lien*). *Voyez* ORTHESIE.

LYMAX, rivière d'Arcadie, dans laquelle on dit que les nymphes qui aſſiſtoient aux couches de Rhéa, lorſqu'elle mit au monde Jupiter, lavèrent cette déeſſe. Le mot λύμα ſignifie *purification.*

LYMPHÆA, eſpèce de grottes artificielles, ainſi nommées du mot *lympha* eau, parce qu'elles étoient formées d'un grand nombre de canaux & de petits tuyaux cachés, par leſquels on faiſoit jaillir l'eau ſur les ſpectateurs, pendant qu'ils s'occupoient à admirer la variété & l'arrangement des coquilles de ces grottes. Les jardins de Verſailles abondent en ces ſortes de jeux hydrauliques.

LYNCE. *Hiſt. nat.*, pierre fabuleuſe formée, diſoit-on, par l'urine du lynx; on prétendoit qu'elle devenoit molle lorſqu'on l'enfouiſſoit en terre, & qu'elle ſe durciſſoit dans les lieux ſecs. Sa couleur étoit mêlée de blanc & de noir. On dit qu'en la mettant en terre elle produiſoit des champignons. Boëce de Boot croit que c'eſt le *lapis fungifer*, ou la pierre à champignons.

LYNCÉE, fils d'Apharée, roi de Meſſénie, fut un des argonautes. Pindare (*dans l'ode X de ſes Neméennes.*) dit que *Lyncée* avoit les yeux ſi perçans que de fort loin il avoit apperçu Caſtor dans le trone d'un arbre. D'autres auteurs enchériſſant ſur le reçit de Pindare, ont dit de *Lyncée* qu'il voyoit juſqu'aux entrailles de la terre. Il fut tué par Pollux, à l'occaſion d'une diſpute que *Lyncée* & ſon frère Idas eurent avec les Dioſcures pour un troupeau de bœufs. Théocrite donne une autre cauſe de cette diſpute. *Voyez* HILAIRE & PHŒBÉ.

LYNCÉE, fils d'Egyptus, fut le ſeul, de cinquante frères, qui échappa au maſſacre des cruelles Danaïdes. Il ſuccéda à ſon beau-père au thrône d'Argos, & l'occupa quarante ans. Sa ſtatue ſe voyoit dans le temple de Delphes, parmi celles de tous les héros de la grèce. *Voyez* HYPERMNESTRE.

LYNCÉE, fils d'Epitus avoit auſſi la vue très-perçante.

LYNCURIUS lapis. Les naturaliſtes modernes ſont partagés ſur la pierre que les anciens déſignoient ſous ce nom. Théophraſte dit qu'elle étoit dure, d'un tiſſu ſolide comme les pierres précieuſes; qu'elle avoit le pouvoir d'attirer comme l'ambre, qu'elle étoit tranſparente & d'une couleur de flamme, & qu'on s'en ſervoit pour graver des cachets.

Malgré cette deſcription, Woodward & pluſieurs autres naturaliſtes ont cru que le *lapis lyncurius* des anciens étoit la bélemnite, quoiqu'elle ne poſſède aucune des qualités que Théophraſte lui attribue. Geſſner & Géoffroy ſe ſont imaginé que les anciens vouloient par-là déſigner l'ambre; mais la définition de Théophraſte, qui dit que le *lapis lyncurius* attiroit de même que l'ambre, & qui compare ces deux ſubſtances, détruit cette opinion.

Hill conjecture avec beaucoup de raiſon, d'après la deſcription de Théophraſte, que cette pierre étoit une vraie hyacinthe ſur laquelle on voit que les anciens gravoient aſſez volontiers. Les anciens ont diſtingué pluſieurs eſpèces de *lapis lyncurius*, telles que le *lyncurius* mâle, le *lyncurius* femelle, & le *lyncurius* fin. Hill penſe que c'étoient des hyacinthes qui ne differoient entre elles que par le plus ou le moins de vivacité de leur couleur. *Voyez THÉOPHRASTE, traité des pierres avec les notes* de Hill; & *Voyez HYACINTHE.*

LYNCUS, roi de Scythie, jaloux de la préférence que Cérès avoit donnée à Triptolème ſur lui, voulut aſſaſſiner ce prince lorſqu'il vint à ſa cour: dans le moment qu'il alloit lui percer le ſein, il fut changé, dit-on, en *lynx*, animal qui eſt le ſymbole de la cruauté. La reſſemblance des noms a donné occaſion à la métamorphoſe.

LYNX, animal que les anciens ont dit avoir une vue ſi fine & pénétrante, qu'il voyoit à travers les murailles, & même en dormant. C'eſt un animal qui n'exiſte que dans le pays des fables. Il étoit conſacré à Bacchus; ſa figure accompagne quelquefois les images de ce dieu, elle approche beaucoup de celle du chevreuil.

Le véritable *lynx* des naturaliſtes modernes reſſemble beaucoup au chat.

LYON. *Voyez* COPIA, LUGDUNUM, & AINAI.

LYRBE, dans la Pamphylie. ΛΥΡΒΕΙΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales-grecques en l'honneur d'Alexandre ſevère, de Gordien pie, de Dèce, de Gallien, de Salonine, de Valérien le jeune.

LYRE, λύρα, χέλυς, βαρβιτος, κιθαρα, *lyra*, *chelys*, *teſtudo*, *cithara*, *barbitos.*

Le mot générique *lyre* déſigne un inſtrument de muſique à cordes, très-célèbre chez les anciens & ſouvent répété ſur leurs monumens. On ne ſauroit établir les différences de cet inſtrument

ſur le nombre des cordes ; parce qu'il a varié ſingulièrement. Mais les *lyres* offrent des caractères plus propres à les claſſer. Ces caractères ſont diſtinguer d'une manière conſtante la grande *lyre*, ou BARBITOS (*Voyez* ce mot), & la petite *lyre* ou *chelys* & CITHARE (*Voyez* ce mot).

La petite *lyre* ou *cithare* & *chelys* différoit du *barbitos*, en ce que l'on en pinçoit les cordes avec les doigts, ſans employer le *plectrum*, en ce qu'elle n'avoit point de MAGAS (*Voyez* ce mot), vuide placé vers le bas de l'inſtrument pour en augmenter le ſon, & enfin en ce qu'elle étoit formée le plus ſouvent d'une écaille de tortue, ce qui en fit attribuer l'invention à Mercure, dont la tortue étoit le ſymbole. Telles ſont les lyres d'un Mercure de la Villa Negroni, & de la muſe Terpſichore d'Herculanum, déſignée par l'épigraphe ΤΕΡΨΙΧΟΡΗ ΛΥΡΑΝ (*Pittur. tom.* 2. *tav.* 5.),

La *lyre* proprement dite, eſt celle qui eſt ornée d'un MAGAS, ou tambour quadrangulaire deſtiné à augmenter le ſon. Cette addition la rendoit plus peſante que la *cithare* ; c'eſt pourquoi on la ſuſpendoit aux épaules avec une courroie ou baudrier ; comme le pratiquent encore les joueurs de vielle. Apulée appelle cette lyre *apta baltheo*, lyre-à-baudrier. On remarque ce baudrier aux médailles & aux ſtatues d'Apollon-joueur-de-lyre, ou muſagète, ou palatin, ou actiaque. Telle eſt la *lyre* d'une muſe du palais Barberini, & celle d'Apollon dans les peintures d'Herculanum (*tom.* 2. *tav.* 1.).

La *lyre* a fort varié pour le nombre des cordes. Celle d'Olympe & de Therpandre n'en avoit que trois dont ces muſiciens ſavoient diverſifier les ſons avec tant d'art, que, s'il en faut croire Plutarque, ils l'emportoient de beaucoup ſur ceux qui jouoient d'une *lyre* plus compoſée. En ajoutant une quatrième corde à ces trois premières, on rendit le tétracorde complet, & c'étoit la différente manière dont on accordoit ces quatre cordes, qui conſtituoit les trois genres diatonique, chromatique & enharmonique.

L'addition d'une cinquième corde produiſit le pentacorde, dont Pollux attribue l'invention aux Scythes. On avoit ſur cet inſtrument la conſonnance de la quinte, outre celle de la tierce & de la quarte que donnoit déja le tétracorde. Il eſt dit du muſicien Phrynis, que de ſa *lyre* à cinq cordes il tiroit douze ſortes d'harmonies ; ce qui ne peut s'entendre que de douze chants ou modulations différentes & nullement de douze accords, puiſqu'il eſt manifeſte que cinq cordes n'en peuvent former que quatre, la deuxième, la tierce, la quarte & la quinte.

L'union de deux tétracordes joints enſemble, de manière que la corde de la plus haute du premier devient la baſſe du ſecond, compoſa l'eptacorde, ou la *lyre* à ſept cordes, la plus en uſage & la plus célèbre de toutes.

Cependant, quoiqu'on y trouvât les ſept voix de la muſique, l'octave y manquoit encore. Simonide l'y mit enfin, ſelon Pline, en y ajoutant une huitième corde, c'eſt-à-dire en laiſſant un ton entier d'intervalle entre les deux tetracordes.

Long-tems après lui, Timothée Miléſien, qui vivoit ſous Philippe roi de Macédoine vers la cviij olympiade, multiplia les cordes de la *lyre* juſqu'au nombre de douze, & alors la *lyre* contenoit trois tétracordes joints enſemble, ce qui faiſoit l'étendue de la douzième, ou de la quinte par-deſſus l'octave.

On touchoit de deux manières les cordes de la *lyre*, ou en les pinçant avec les doigts, ou en les frappant avec l'inſtrument nommée *plectrum*, πληκτρον, du verbe πλήττειν ou πλασσειν, *percutere*, frapper. Le *plectrum* étoit une eſpèce de baguette d'ivoire ou de bois poli, plutôt que de métal, pour épargner les cordes, & que le muſicien tenoit de la main droite. Anciennement on ne jouoit point de la *lyre* ſans *plectrum* ; c'étoit manquer à la bienſéance que de la toucher avec les doigts, & Plutarque cité par Henri-Etienne, nous apprend que les Lacédémoniens mirent à l'amende un joueur de *lyre* pour ce ſujet. Le premier qui s'affranchit de la ſervitude du *plectrum*, fut un certain Epigone, au rapport de Pollux & d'Athénée.

Il paroît par d'anciens monumens & par le témoignage de quelques auteurs, qu'on touchoit des deux mains certaines *lyres*, c'eſt-à-dire, qu'on en pinçoit les cordes avec les doigts de la main gauche, ce qui s'appelloit *jouer en-dedans*, & qu'on frappoit ces mêmes cordes de la main droite armée du *plectrum*, ce qui s'appelloit *jouer en-dehors*. Ceux qui jouoient ſans *plectrum*, pouvoient pincer les cordes avec les doigts des deux mains. Cette manière de jouer étoit pratiquée ſur la *lyre* ſimple, pourvu qu'elle eût un nombre de cordes ſuffiſant, & encore plus ſur la *lyre* à doubles cordes. Aſpendius, un des plus fameux joueurs de *lyre* dont l'hiſtoire faſſe mention, ne ſe ſervoit que des doigts de la main gauche pour toucher les cordes de cet inſtrument, & il le faiſoit avec tant de délicateſſe, qu'il n'étoit preſqu'entendu que de lui-même, ce qui lui fit appliquer ces mots, *mihi & fidibus cano*, pour marquer qu'il ne jouoit que pour ſon unique plaiſir.

Toutes ces obſervations de Burette, ſur la ſtructure, le nombre des cordes, & le jeu de la *lyre*, le conduiſent à rechercher qu'elle ſorte de

de concert pouvoit s'exécuter par un seul instrument de cette espèce ; mais je ne puis le suivre dans ce genre de détail. C'est assez de dire ici que la *lyre* à trois ou quatre cordes n'étoit susceptible d'aucune symphonie : qu'on pouvoit sur le pentacorde jouer deux parties à la tierce l'une de l'autre ; enfin que plus le nombre de cordes se multiplioit sur la *lyre*, plus on trouvoit de facilité à composer sur cet instrument des airs qui fissent entendre en même tems différentes parties. La question est de savoir si les anciens ont profité de cet avantage, & je crois que s'il n'en tirerent pas d'abord tout le parti possible, du moins ils y parvinrent merveilleusement dans la suite.

De-là vient que les poëtes n'entendent autre chose par la *lyre* que la plus belle & la plus touchante harmonie. C'est par la *lyre*, qu'Orphée apprivoisoit les bêtes farouches, & enlevoit les bêtes & les rochers ; c'est par elle qu'il enchanta Cerbère, qu'il suspendit les tourmens d'Ixion & des Danaïdes ; c'est encore par elle qu'il toucha l'inexorable Pluton, pour tirer des enfers la charmante Euridyce.

L'ancienne tragédie grecque se servoit de la *lyre*, dans ses chœurs. Sophocle en joua dans sa pièce nommée *Thamyris*, & cet usage subsista tant que les chœurs conservèrent leur simplicité grave & majestueuse.

Les anciens monumens, statues, bas-reliefs & médailles nous représentent plusieurs figures différentes de *lyre*, montées depuis trois cordes jusqu'à vingt selon les changements que les musiciens firent à cet instrument.

Ammien marcellin rapporte que de son temps, au IV siècle de l'ère chrérienne, il y avoit des *lyres* aussi grosses que des chaises roulantes : *fabricantur lyræ ad speciem carpentorum ingentes*. En effet, il paroît que dès le temps de Quintilien, qui a écrit deux siècles avant Ammien Marcellin, chaque son avoit déja sa corde particulière dans la *lyre*. Les musiciens (c'est Quintilien qui parle) ayant divisé en cinq échelles, dont chacune a plusieurs degrés, tous les sons qu'on peut tirer de la *lyre*, ils ont placé entre les cordes qui donnent les premiers tons de chacune de ces échelles, d'autres cordes qui rendent des sons intermédiaires, & ces cordes ont été si multipliées, que, pour passer d'une des cinq maîtresses-cordes à d'autre, il y a autant de cordes que de degrés.

La *lyre* étoit chez les grecs le symbole de la musique & en même tems de la poésie, parce que la plupart des vers & surtout des odes, étoient faites pour être chantées au son de cet instrument, dont l'invention étoit attribuée à Apollon. L'épithète Ἀοιδὸν μέλον de Callimaque (*Hymn. in Del. v.* 5.), pourroit bien lui convenir à cet égard, ainsi que celle de l'μερόφωνος qu'on lit dans Nonnus (*Dionys.*). Cela justifie aussi l'expression, *per me concordant carmina nervis*, qu'Ovide met dans la bouche du dieu (*Metam lib.* 1.).

Linus, si l'on en croit Censorin (*in fragm. c.* 12.) reçut d'Apollon son père la *lyre* à trois cordes de lin, mais ayant cherché à la perfectionner en y substituant d'autres cordes beaucoup plus harmonieuses, le dieu irrité lui ôta la vie. D'autres disent cependant qu'il fut tué par Hercule. (*Eustath. in Iliad. IV. p.* 1163. *edit. rom*).

La *lyre*, comme attribut d'Apollon, diffère de l'arc & du serpent qui sont aussi des attributs de ce dieu, en ce que l'arc a quelquefois rapport à Hercule, & le serpent à Esculape, & que la *lyre* & l'attribut propre d'Apollon de même que le laurier, comme l'a remarqué Pellerin (*Suppl. IV. p.* 12.). C'est pourquoi le laurier seul ou la *lyre* seule sur une médaille de ville, par exemple, indiquent que l'on y rendoit un culte à ce dieu.

Apollon doit à cet attribut principal les surnoms de *pulsator citharæ*. (*Valer. Flacc. August. de civ. dei. Pind. Pyth.*) & de *citharista*, & les poëtes lui ayant donné une lyre d'or, il fut appellé pour cette raison Χρυσολύρατος.

(*Callim. hymn. v.* 33. *Horat. lib. I. ad III. Tibull. lib. III. Eleg. IV. Apud. comic. lyristr. p.* 783.

LYRE sur les médailles, est un symbole de la Concorde, ou d'un culte particulier rendu à Apollon ; on la voit sur les médailles d'Antioche de Syrie, des arcadiens, de Calacta, de Carbula, de Centuripæ, de Cos, de Cragus en Lycie, de la Cyrénaïque, de Cythnus, de Delos, de Lacédémone, de Lilybée, des macédoniens, de Massicytes, de Mégare en Attique, de Malte, de Menæ, de Méthymna, de Mytilène, de Néapolis en Italie, d'Olympus, de Pella, de Périnthus, de Philadelphie en Lydie, de Rhegium, de Smyrne, de Syracuse, de Tauromenium, de Thespiæ, de Thorium, de Tuder, de Valentia en Italie, de Chalcis dans l'Eubée, des Lapithes.

LYRISTA } LYRODUS } Ces deux espèces de Musiciens jouoient de la Lyre ; mais les seconds seuls s'accompagnoient de la voix. *Voyez*, sur ce qui regarde leur costume, le mot CITHAROEDUS.

LYRODIE, air pour la lyre.

LYROPHŒNICION, instrument de musique des anciens, dont parle Musonius, dans son traité de *luxu græcorum*, sans en donner la description.

LYSIAS, en Phrygie. ΛΥCΙΑΔΕΩΝ.

On a une médaille impériale-grecque, de cette ville, frappée en l'honneur de Gordien.

LYSIDICE, femme de Meſtor. *Voyez* ALCMENE.

Il y a eu une autre *Lyſidice*, fille de Pélops, mère d'Amphitrion. *Voyez* AMPHITRION.

LYSIMACHIA, en Thrace. ΛΥΣΙΜΑΧΕΩΝ.

Les médailles autonomes de ce peuple ſont :

RR. en bronze.

O. en or.

O en argent.

Leur type ordinaire eſt une tête de lion vue de face, ou un lion entier.

Goltzius ſeul lui a attribué des médailles impériales-grecques.

LYSIMACHUS, pierre ou marbre dans lequel on voyoit des veines d'or, ou de couleur de ce métal. Pline dit qu'il reſſembloit au marbre de Rhodes.

LYSIMAQUE, roi de Macédoine.

Ses médailles ſont communes en tous métaux. & même ſes médaillons d'or ne ſont que R. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΛΥΣΙΜΑΧΟΥ.

LYSINIASSE, fille d'Epaphus & mère de Buſiris. *Voyez* BUSIRIS.

LYSIODE. Athénée, d'après Euphorus & Euphranor, dit que c'étoit une eſpèce de flûte.

Le même auteur dans un autre endroit, dit que ſuivant Ariſtocles, *liſiode*, ſignifioit la même choſe, que *magode* (*Voyez* MAGODE,) mais que ſuivant Ariſtoxène, le *liſiode* étoit l'oppoſé de *magode*, c'eſt-à-dire que le *liſiode* faiſoit le rôle de femme, quoique habillé en homme; au reſte ils chantoient les mêmes vers, & ne differoient d'ailleurs en rien.

LYSIPPE. *Voyez* IPHIANASSE.

LYSIPPE, ſculpteur fameux de Sicyone, vivoit du tems d'Alexandre environ 360 ans avant Jeſus-Chriſt. Un de ſes plus beaux ouvrages étoit la ſtatue d'un homme qui ſe frotte en ſortant du bain. Agrippa l'avoit miſe à Rome devant les Thermes qu'il fit conſtruire. Le peuple étoit ſi enchanté de cette ſtatue, que Tibère l'ayant fait enlever pour la mettre dans ſon palais, les romains la lui redemandèrent en plein théâtre, & forcerent leur empereur de la reſtituer.

LYSIZONA, ſurnom de Diane (*Voyez* VIRGINENSE.). Il ſignifie qui détache la ceinture, étant formé de λύω, *je détache* & de ζώνη, *ceinture*.

LYSSA. λυσσα, ſignifie *rage*, *deſeſpoir*. Euripide en a fait une divinité, qu'il met au nombre des furies; l'emploi particulier de celle-ci conſiſtoit à ſouffler dans l'eſprit des mortels la fureur & la rage. Ainſi Junon dans ce poëte ordonne à ſa meſſagère Iris de conduire promptement *Lyſſe*, coëffée de ſerpens, auprès d'Hercule pour lui inſpirer ces terribles fureurs qui lui firent enfin perdre la vie (J. D.).

LYTHAN, mois de l'année Cappadocienne, ſelon un fragment qu'on trouve dans Uſſérius; ce mois répondoit au mois de janvier des romains.

LYTIERSE. *Voyez* LITIERSE.

LYTTUS, en Crète. ΛΥΤΤΙΟΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

C. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

Leurs types ordinaires ſont :

Une tête de ſanglier.

Un aigle volant ou poſé.

M.

LA lettre M, lorſqu'elle étoit numérale, ſignifioit 1000 chez les latins, ſuivant ce vers technique :

M caput eſt numeri quem ſcimus mille tenere.

Une ligne horiſontale placée au deſſus, ainſi $\overline{M}$, lui donnoit une valeur mille fois plus grande : elle valoit 1,000,000. *Voyez* CHIFFRES romains.

M' ou M/ ſont l'abrégé de MANIUS, pour le diſtinguer de MARCUS, dont la note abrégée eſt une M ſimple. Sur les marbres du capitole, on trouve Manius Curius Dentatus ainſi déſigné : M' CVRIVS. M'. F. M'. N. DENTATVS ; c'eſt-à-dire, *Manius Curius Dentatus*, fils de *Manius*, petit-fils de *Manius*. Sur les médailles conſulaires, on lit : M/. ACILIVS. IIIVIR. VALETV. ; c'eſt-à-dire, *Manius Acilius triumvir valetudinis*.

Les M, les CC, les K, & autres caractères qui ſe trouvent ſeuls & comme iſolés ſur les médailles des empereurs de Conſtantinople, depuis le Ve ſiècle, marquent la valeur des monnoies, ſelon quelques antiquaires. Mais nous croyons que par l'M il faut entendre *imperii* ou *imperatoris*. L'M, les A & les T qui s'y trouvent quelquefois joints, entrent dans la compoſition du mot, quoiqu'il s'y rencontre auſſi des lettres qui marquent ſeulement le numéro de la monnoie ou de ſes matrices. Les CCK déſignent le conſulat, qui commença à ſe confondre avec l'empire, l'an 567. Le PK marque le proſtconſulat, qui revient au même. Comme l'M eſt véritablement un I & une M conjoints, nous les expliquons par les mots *imperium* & *imperatoris*. L'I ſeul a la même ſignification. (*Nouvelle Diplomatique.*)

Les auteurs de la *Nouvelle Diplomatique*, *t. II. p.* 324, partagent les M des manuſcrits & des marbres en huit grandes féries, diviſées elles-mêmes en pluſieurs ſous-féries.

La première ſérie renferme les M irrégulières dans leurs jambages. Les M de la première grande ſérie ont le bout de celui du milieu notablement élevé au deſſus de l'un des pieds, ou même de tous les deux. L'antiquité de ces figures les attache aux premiers ſiècles, à l'exception de quelques-unes des deux premières ſous féries qui renferment, 1°. l'M à jambage extérieur gauche plus court que le droit ; 2°. le droit plus court que le gauche ; 3°. concaves ſeulement en-dehors ; 4°. en-dedans au moins.

La ſeconde ſérie eſt aſſez régulière dans ſes jambages, quoique les deux extérieurs ſoient encore plus longs qu'eux. 1°. M ſans baſe ni ſommets ; 2°. jambages mitoyens diverſement courbés ; 3°. bouts arondis ; 4°. tranchés ſurtout par le bas ; 5°. par le haut ou quarrés ; 6°. à côtes extérieures irrégulières. La troiſième ſous-ſérie eſt généralement antique ; les autres ne le ſont pas ſans mêlange de moderne.

La troiſième ſérie a ſes jambages de niveau ou preſque de niveau : 1°. angles ſupérieurs aigus avant J. C. & un peu après ; 2°. quarrés, commençant au IIe ſiècle, communs au IIIe ; 3°. tous les jambages obliques ; 4°. mitoyens en V détachés, Ier ou IIe ſiècle ; 5°. autres diſjonctions avant J. C. 6°. M en-deſſus, tranchées obliquement ; 7°. à jambages courbes. Les deux dernières ſous-féries ſont moins antiques.

La quatrième ſérie préſente ſes jambages de même, mais preſque toujours irréguliers. Ces M ſe rapportent principalement au premier & au moyen âge : 1°. côté gauche plus court que le droit ; 2°. le contraire ; 3°. M tortueuſes ou briſées ; 4°. renverſées ; 5°. ſecond jambage, prolongé de gauche à droite ; 6°. les deux mitoyens ſe coupant ; 7°. les deux premiers ſe traverſent ; 8°. les deux derniers de même ; 9°. tous les quatre ; 10°. triangulaires par les extrémités ſupérieures.

La cinquième grande ſérie montre ſes jambages, ou du moins l'un d'entr'eux, ſupérieurement prolongés. Preſque toutes ces figures peuvent difficilement être rabaiſſées juſqu'au Ve ſiècle : 1°. le jambage droit plus élevé que le gauche ; 2°. le gauche plus que le droit ; 3°. égaux, peu courbés, &c. 4°. très-courbés en-deſſus vers la gauche.

La ſixième ſérie renferme des M à figure très-hétéroclite, & n'a proprement que deux ou trois jambages. Tous ſes caractères ſont concentrés dans le moyen âge : 1°. en H ; 2°. avec extenſion abaiſſée du milieu de la traverſe ; 3°. en potence ſimple ; 4°. double ; 5°. médiane preſque en zigzag, &c. 6°. deux H unies par un jambage commun, &c. 7°. celui du milieu détaché ; 8°. croiſſant ſur deux I ; 9°. deux II ; 10°. figure approchant de l'N, accompagnée d'un I.

La ſeptième ſérie comprend les *m* minuſcules dont le gothique a ſouvent fait des majuſcules : 1°. arrondies preſque en demi-cercle ; 2°. au moins à deux pieds droits au moyen âge ; 3°. quarrées en-deſſus ; 4°. ſecond jambage ſouvent très-diminué, &c. 5°. *m* aſſez conforme à nos minuſcules, moyen & bas âge ; 6°. en griffe, gothiques, ainſi que les ſuivantes ; 7°. arrondies

par le haut, avec un seul enfoncement dans le milieu; 8°. jambages ordinairement détachés; 9°. mitoyen prolongé par-dessus; 10°. supprimé; 11°. distance inégale de jambages peu réguliers; 12°. M chargées d'angles, &c.

A la huitième série appartiennent les M onciales ou rondes & les gothiques qui en sont dérivées. Il est ordinairement essentiel aux dernières d'être arrondies, au moins par le bas du côté gauche en-dedans, sans se recourber en-dehors: 1°. M fort arrondie des deux côtés; 2°. jambage mitoyen diminué; 3°. côtés plus courts; 4°. M irrégulière à griffe, &c. 5°. premier côté concave en-dedans & le troisième droit, &c. 6°. par le bas du troisième pied, M relevée en-dehors; 7°. en-dedans; 8°. en S couchée; 9°. close d'une part, au moins; 10°. à deux ovales, &c. 11°. ligne presque perpendiculaire au milieu d'un cercle; 12°. M fermées par une horisontale inférieure; 13°. en double cercle, &c. en oméga. L'antiquité des M de cette série remonte au IVe siècle, & descend jusqu'aux derniers temps du gothique, qui ne commence proprement qu'à la sixième sous-série. (*Nouvelle Diplomatique.*)

MA. C'est le nom que les lydiens donnoient quelquefois à Rhéa, & sous lequel on lui sacrifioit un taureau. On donne aussi ce nom à une femme qui suivit Rhéa.

MAA, monnoie ancienne de l'Egypte & de l'Asie. *Voyez* MEHAH.

MACAR. *Voyez* HELIADE.

MACARÉE, fils d'Eole: l'inceste qu'il commit avec Canacée sa sœur, étant venu à la connoissance d'Eole, il ordonna que le fils qui en étoit né fut exposé aux chiens: il envoya une épée à sa fille, elle en fit l'usage qu'il souhaitoit en se tuant. Pour *Macarée*, il évita le chatiment par la fuite & s'étant retiré à Delphes, il fut admis parmi les prêtres d'Apollon.

Voyez la description du groupe de sa sœur à l'article d'ARIE & *Pétus*.

MACARIE, fille d'Hercule & de Dejanire, se sacrifia généreusement pour le salut des Héraclides. Lorsqu'Euristée vint déclarer la guerre à Demophoon roi d'Athènes, parce qu'il avoit pris les Héraclides sous sa protection; on consulta l'oracle, qui promit la victoire aux Athéniens s'ils vouloient immoler à Cérès, une fille née d'un père illustre. Le Roi ne voulut ni sacrifier sa fille, ni contraindre ses sujets à faire un pareil sacrifice. *Macarie* instruite de l'oracle, se dévoue elle-même à la mort, sans vouloir permettre que le sort en décide entre ses sœurs & elles. » Si le sort est notre arbitre, dit-» elle, (dans les Héraclides d'Euripide, acte 2.) » le trépas n'est plus volontaire, & la victime » perd son prix; je m'offre moi-même à mourir; » acceptez, si vous le jugez à propos, une mort » volontaire; mais j'y renonce s'il faut la subir » par l'arrêt du destin ». Les Athéniens pour conserver le souvenir d'une action si généreuse donnèrent le nom de *Macarie* à la fontaine de Marathon, & ensuite, ils lui consacrèrent un temple sous le nom de la déesse *Félicité*, ou *Μακαρία*.

MACEDO, fils d'Osiris, ou seulement un de ses lieutenans, selon Diodore, eut part aux honneurs que les Egyptiens rendirent à son père: & comme il portoit pour habillement de guerre, une peau de loup, les Egyptiens eurent en vénération cet animal.

MACÉDOINE.

Rois de Macédoine, dont on a des médailles.

Alexandre I.
Pausanias.
Archélaüs I.
Amyntas III.
Perdiccas III.
Philippe II.
Alexandre-le-Grand.
Cassandre.
Démétrius.
Lysimaque.
Ptolémée Ceraune.

Nota. *Ses médailles doivent être rapportées à Ptolémée Philadelphe.*

Antigone Gonatas.
Démétrius, fils d'Antigone.
Philippe, fils de Démétrius.
Persée.

N. B. On ne voit point ici Amyntas I, auquel Hardouin a attribué une médaille d'Amyntas III, qu'il croyoit être la plus ancienne médaille connue, puisque ce roi avoit régné dès l'année 527 avant J. C. Mais il paroît, par la fabrique de cette médaille, qui est la même que celle des médailles d'Archélaüs I, qu'elle ne peut être d'un tems aussi éloigné: il y auroit lieu de la rapporter plutôt à Amyntas II, s'il avoit régné plus d'un an, ou s'il s'étoit passé quelque chose de mémorable sous son règne; mais tout concourt à faire juger qu'elle est comme les autres

d'Amyntas III, qui régna à deux repriſes, depuis l'an 330 juſqu'à l'an 371 avant J. C. *Pellerin.*

La *Macédoine* eſt repréſentée ſur les médailles par un cocher, le fouet à la main, ou parce qu'elle fourniſſoit d'excellens chevaux, ou parce qu'elle honoroit particulièrement le ſoleil, qui eſt lui-même repréſenté avec un fouet à la main ſur pluſieurs monumens. Les médailles de la *Macédoine* portent auſſi pour type la maſſue d'Hercule, dont les rois de *Macédoine* ſe vantoient de deſcendre.

MACÉDONIENS (les) après les rois. MAKEΔONΩN.

Leurs médailles autonomes ſont:

RRR. en or.....*Pellerin.*

C. en argent.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires ſont:

Une maſſue.

Une proue de vaiſſeau.

Une tête de Silène.

Un foudre aîlé.

Un trident.

Un vaſe avec une palme.

Une lyre.

Un cavalier courant.

Réduits en province romaine, les *Macédoniens* ont fait frapper des médailles impériales-grecques en l'honneur d'Auguſte, de Claude, de Néron, de Vitellius, de Veſpaſien, de Domitien, d'Hadrien, d'Antonin, de M. Aurele, de Fauſtine le jeune, de Commode, de Sévère, de Caracalla, d'Alex. Sévère, de Gordien-Pie, de Diadumémien.

Le coſtume des *Macédoniens* paroît ſur les monumens le même que celui des grecs, excepté une plus longue chlamyde (*Voyez* CHLAMYDE), & des cornes de bélier, qui coëffoient Lyſimaque, & d'autres rois, ſes ſucceſſeurs. *V.* BELIER & CORNES.

MACEDONICUS, ſurnom de la famille *CÆCILIA.*

MACELLÆ en Sicile.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

O. en or.

O. en argent.

RRRR. en bronze.

MACELLARIA, *MACELLARII*, }. Les traiteurs étoient appellés *macellarii*, & leur profeſſion *macellaria ars*; comme on le voit dans une inſcription rapportée par Gruter (*p.* 647. *n.* 5.), où on lit: *MACELLARIÆ ARTIS NEGOTIATOR.*

MACELLUM, marché, & non boucherie.

Néron fit bâtir un *macellum*, comme nous l'apprend une de ſes médailles de moyen bronze, ſur laquelle on lit autour de la tête: NERO CLAUD. CÆSAR AUG. GER. P. M. TR. P. IMP. P. P.; & ſur le revers, au-deſſous d'un bâtiment rond, couvert, orné de colonnes & d'un perron de quatre marches: MAC. AUG. S. C.

Cet édifice, dans lequel on voit la ſtatue de Néron, & dont il fit l'inauguration, étoit un marché deſtiné à la vente de tous les objets employés dans les repas. Térence les décrit dans ſon Eunuque, (*act.* 2. *ſcen.* 2.).

Intereà loci ad macellum ubi advenimus,

Concurrunt læti mî obviam cupedinarii omnes,

Cetarii, lanii, coqui, fartores, piſcatores, aucupes.

Voyez BOUCHERIE.

MACER, ſurnom des familles *LICINIA*, *SEPULLIA.*

MACER, tyran d'Afrique, ſous Néron.

LUCIUS CLAUDIUS MACER.

Ses médailles ſont:

O. en or.

RRR. en argent, ſur leſquelles on lit ſon nom à l'entour d'une tête de femme qui repréſente l'Afrique.

RRRR. en P. B. avec ſa tête, au revers de laquelle on voit une galère, & pour légende: *PROPRETOR AFRICÆ.* Triſtan en rapporte une qu'il a donnée pour antique.

MACERIA, mur de clôture pour les jardins, les champs, les tombeaux, &c.

MACERINUS, ſurnom de la famille *GEGANIA.*

MACHÆRA, épée eſpagnole que l'infanterie légionnaire des romains portoit, & qui la rendit ſi redoutable, quand il falloit combattre de près; c'étoit une eſpèce de ſabre court & renforcé, qui frappoit d'eſtoc & de taille, & faiſoit de terribles exécutions. Tite-Live raconte que les macédoniens, peuple d'ailleurs ſi aguerri, ne

purent voir, sans une extrême surprise, les blessures énormes que les romains faisoient avec cette arme. Ce n'étoit rien moins que des bras & des têtes coupées d'un seul coup de tranchant, des têtes à demi-fendues, & des hommes éventrés d'un coup de pointe. Les meilleures armes offensives n'y résistoient pas; elles coupoient & perçoient les casques & les cuirasses à l'épreuve. On ne doit point, après cela, s'étonner si les batailles des anciens étoient si sanglantes. (*G.*)

MACHÆREUS. Voyez PYRRHUS, qu'il tua.

MACHANÉE, μαχανεὺς, onzième mois des anciens habitans de *Corcyra*, aujourd'hui Corfou.

MACHAON, fils d'Esculape & d'Epione, ou Lampetie, fut un des disciples de Chiron. Il régna dans la Messénie avec son frère Podalire; ils allèrent ensemble au siège de Troyes, où ils commandoient les æchaliens. Virgile compte *Machaon* parmi ceux qui s'enfermèrent dans le fameux cheval de bois. Il fut tué par Eurypile, fils de Télephe; de-là vient, dit Pausanias, que dans un temple d'Esculape, qui est à Pergame, on chante des hymnes en l'honneur de Télephe, sans y rien mêler qui soit à la louange d'Eurypile: il n'est pas même permis de prononcer son nom dans ce temple, parce qu'il est regardé comme le meurtrier de *Machaon*. Ses os furent recueillis par Nestor, & portés à Gérénie, où il fut inhumé, & sur son tombeau, on lui éleva un temple qui devint fort célèbre; car les habitans croyoient que *Machaon* avoit aussi la vertu de guérir les maladies. Dans ce temple, le dieu étoit représenté en bronze debout sur ses pieds, ayant sur la tête une couronne que les messéniens nommoient en leur langue, *Ciphos*.

Μαχαων signifie, *je désire le combat.*

MACHEFER. Les anciens employoient dans la construction des chemins cette scorie de fer vitrifié, que fournissent les forges & les fourneaux, où l'on brûle du charbon de terre.

MACHERA, pierre fabuleuse dont parle Plutarque, dans son traité des *fleuves*. Elle se trouvoit, selon lui, en Phrygie sur le mont Berecyntus; elle ressembloit au fer, & celui qui la trouvoit au tems de la célébration des mystères de la mère des dieux, devenoit fou & furieux.

MACHINARIUS mensor (*lib. VII. ff. si mensor*) est sans doute un inspecteur des charrois, puisqu'on lit aussi dans le droit (*lib. LX. ff. de legat III.*), *asinum machinarium*, c'est-à-dire, un âne de trait, *ad vectorias machinas*.

MACHINATOR. Ce mot qui se lit dans une inscription (*Gruter.* 642. 4.) désigne un machiniste.

MACHINATOR étoit aussi chez les phœniciens le surnom de Jupiter, sous lequel ils honoroient Vulcain (*Euseb. prep. evang. l. IV. c.* 10.).

MACHINES employées dans les mystères & les initiations. « C'est ici le endroit, dit M. Paw, (*Recherches sur les égyptiens & les chinois.*) où je dois entrer dans quelques discussions entièrement neuves sur la manière dont on imitoit le tonnerre & la foudre, dans la célébration des mystères: car il est certain qu'on faisoit voir & entendre ces phénomènes simulés aux personnes qu'on initioit. Je ne prétends pas parler, en quelque sens que ce soit, de ce qui doit s'être passé en Arabie sur le *Gebel-Tour*; car cet événement est étranger à notre sujet: mais il faut observer que les égyptiens ayant les premiers imaginé tout l'appareil des mystères, transportés depuis dans l'Asie & dans l'Europe, doivent être regardés comme les inventeurs du tonnerre artificiel, & de cette effusion de lumière qui paroissoit tout-à coup au milieu des ténèbres, au point qu'Apulée en compare les effets à ceux du soleil: car ayant été admis, ainsi que l'on sait, aux secrets isiaques à Corinthe, il observa assez bien toute la singularité de ce spectacle ». (*Nocte mediâ vidi solem candido coruscantem lumine.* Metamorphos. lib. XI. p. 1001. Edit. Beroal.).

« S'il étoit vrai, comme on l'a prétendu, que de certains mystères se célébroient dans quelques appartemens du labyrinthe, alors il n'eût point été difficile d'y faire entendre des éclats semblables à ceux de la foudre; puisque Pline assure que la répercussion de l'air produisoit un bruit épouvantable dans ce bâtiment, dès qu'on y ouvroit des portes ou des soupiraux, qui vraisemblablement en faisoient refermer d'autres; car sans cela, je ne puis expliquer ce phénomène, suivant toute la rigueur des termes employés par ce naturaliste, qu'il faut supposer avoir été bien instruit, & la description détaillée qu'il donne du labyrinthe le fait penser. (*Quarumdam autem domorum* (in labyrintho) *talis est situs, ut adaperientibus fores contra intùs terribile existat.* lib. XXXVI. cap. 13.). Quant à Hérodote, on ne voulut point lui permettre d'entrer dans les chambres souterraines où doit avoir été le centre de l'artifice, & la sépulture de ces crocodiles qu'on nommoit les *justes*, ou en égyptien, *suchu*, & qu'on a pris pour de petits lézards d'une espèce différente, & laquelle n'est point malfaisante ».

« Quant à la Grèce, j'avois d'abord cru que le bruit qu'entendoient les initiés dans le temple de Cérès Eleusine, venoit de la voûte ou du comble; que Vitruve dit avoir été dans cet édi-

fice d'une grandeur effrayante, *immani magnitudine*, & construit par un architecte nommé Ictinus. (Vitru. *Præfat ad lib. VII.*). Or il n'eût pas été difficile de faire retentir cette partie par le moyen des machines: mais si l'on peut ici citer l'autorité d'un poëme tel que le *Rapt de Proserpine*, il est sûr que ce bruit sortoit de quelque excavation pratiquée sous le pavé du temple: car Claudien, après avoir parlé des éclairs qu'on voyoit, ajoute que le mugissement terrible, qui succédoit immédiatement, paroissoit partir des entrailles de la terre ».

Jam mihi cernuntur trepidis delubra moveri
Sedibus, & claram dispergere culmina lucem,
Adventum testata Dei. Jam magnus ab imis
Auditur fremitus terris, templumque remugit
Cecropidum.

De rap. Proser. Amstelod. apud Jansson. 1627.

Il faut observer que d'autres éditions de Claudien portent *fulmina* au lieu de *culmina*, & *Cecropium* au lieu de *Cecropidum*; mais cette dernière différence n'est point si importante que la première.

« Quoi qu'il en soit, les machinistes, qui travailloient à ces spectacles mystérieux, ont dû être aussi embarrassés pour faire un tonnerre simulé, que pour bien copier les effets de la foudre; car le comble du ridicule seroit de vouloir que ceux qui assistoient aux mystères ne voyoient & n'entendoient rien de semblable; mais qu'ils se l'imaginoient, & que la frayeur faisoit en même-tems, une égale illusion à leurs yeux & à leurs oreilles. On ne sauroit trop répéter que les anciens nous parlent de toutes ces choses d'une manière qui ne laisse subsister, à cet égard, aucune ombre de doute. Et le grec Pléthon, en décrivant l'initiation, emploie les termes les moins équivoques de sa langue, comme ceux de *keraunus* & de *pyr*, la foudre & le feu ». (*Pletho. Schol. ad Orat. mag. Zoroast.*).

« Je dois ici avouer au lecteur que je sens une extrême répugnance à admettre que, dans des temples & même dans des souterreins, on eût fait usage de la *machine* dont se servoient les comédiens de l'antiquité sur les théâtres, c'est-à-dire, du *céraunoscope*, par le moyen duquel on lançoit violemment la foudre sur la scène, d'un endroit nommé le *Bronteion*, où, suivant l'opinion commune, on contrefaisoit le tonnerre, en roulant des pierres dans des vases de cuivre ».

« Le *céraunoscope*, dont on peut à peine aujourd'hui se former une idée fort claire, doit avoir été une *machine* très-élevée, & dont l'action a pu être frappante en plein air; mais dans des temples comme ceux des anciens, qui étoient ordinairement peu exhaussés en comparaison de leur étendue, ce jeu n'eût point été praticable. Quant aux vases rangés dans le *Bronteion*, c'est-à-dire, le lieu où l'on contrefaisoit le tonnerre, on ne conçoit pas qu'ils aient pu produire un bruit assez violent, sans le secours du feu. Il s'agissoit d'épouvanter les initiés, & on les épouvantoit bien dans les mystères de *Mithra*, en leur mettant une épée nue sur la gorge; mais leur frayeur eût-elle été fort grande, si l'on ne leur avoit fait voir & entendre que les mêmes choses qui se passoient aux yeux de tout le monde sur les théâtres? Ces considérations me portent à penser que, dans les mystères, ces phénomènes étoient beaucoup mieux executés, & sans comparaison, plus terribles à l'aide de quelque composition pyrique, qui est restée cachée comme celle du *feu grégeois*, qu'on n'a pas retrouvé de nos jours, ainsi que l'on a affecté de le publier pour allarmer toutes les puissances maritimes ». *Voyez* BRONTEE & CÉRAUNOSCOPION.

MÂCHINES de théâtre. Les anciens en avoient de plusieurs sortes, tant celles qui étoient placées dans l'espace ménagé derrière la scène, & qu'on appelloit παρασκηνιον, que celles qui étoient sous les portes de retour pour introduire d'un côté les dieux des bois, des campagnes, & de l'autre les divinités de la mer. Il y en avoit aussi d'autres au-dessus de la scène pour les dieux célestes, & enfin d'autres sous le théâtre pour les ombres, les furies & les autres divinités infernales: ces dernières étoient à-peu-près semblables à celles dont nous nous servons pour cet objet. Pollux (*liv. IV.*) nous apprend que c'étoient des espèces de trappes qui élevoient les acteurs au niveau de la scène, & qui redescendoient ensuite sous le théâtre par le relâchement des forces qui les avoient fait monter. Ces forces consistoient, comme celles de nos théâtres, en des cordes, des roues, des contre-poids; c'est pour cela que les grecs nommoient ces *machines* αναβατικματα: pour celles qu'ils appelloient περιακτοι, & qui étoient sur les portes de retour, c'étoient des *machines* tournantes sur elles-mêmes, qui avoient trois faces différentes, & qui se tournoient d'un & d'autre côté, selon les dieux à qui elles servoient. Mais de toutes ces *machines*, il n'y en avoit point dont l'usage fût plus ordinaire que celles qui descendoient du ciel dans les dénouemens, & dans lesquelles les dieux venoient, pour ainsi dire, au secours du poète; d'où vint le proverbe θεος απο μηχανης. Ces *machines* avoient même assez de rapport avec celles de nos opéras; car, au mouvement près, les usages en étoient les mêmes, & les anciens en avoient comme nous de trois sortes en général; les unes, qui ne descendoient point jusqu'en bas, & qui ne faisoient

que traverser le théâtre; d'autres, dans lesquelles les dieux descendoient jusques sur la scène; & des troisièmes, qui servoient à élever ou à soutenir en l'air les personnages qui sembloient voler. Comme ces dernières étoient toutes semblables à celles de nos vols, elles étoient sujettes aux mêmes accidens : nous voyons dans Suétone qu'un acteur qui jouoit le rôle d'Icare, & dont la *machine* eut malheureusement le même sort que les aîles du fils de Dédale, alla tomber près de l'endroit où étoit placé Néron, & couvrit de sang ceux qui étoient autour de lui (*Suetone, in Nerone, c. xij.*). Mais quoique *ces machines* eussent assez de rapport avec celles de nos ceintres, comme les théâtres des anciens avoient toute leur étendue en largeur, & que d'ailleurs ils n'étoient point couverts, les mouvemens en étoient fort différens; car au lieu d'être emportées comme des chassis courans dans ces charpentes en plafond, elles étoient guindées à une espèce de grue, dont le cou passoit par-dessus la scène, & qui tournant sur elle-même, pendant que les contre-poids faisoient monter ou descendre ces *machines*, leur faisoient décrire des courbes composées de son mouvement circulaire & de leur direction verticale, c'est-à-dire, une ligne en forme de vis de bas en haut, ou de haut en bas, à celles qui ne faisoient que monter ou descendre d'un côté du théâtre à l'autre, & différentes demi-ellipses à celles qui après être descendues d'un côté jusqu'au milieu du théâtre, remontoient de l'autre jusqu'au milieu de la scène, d'où elles étoient toutes rappellées dans un endroit du *post scenium*, où leurs mouvemens étoient placés. (*Dissert. de M. Boindin sur les Théâtres des anciens. Mém. de l'acad. des Inscript. & Belles-Lettres, t. I. p.* 148 *& suiv.*)

MACHINES de guerre des romains. Les romains connoissoient l'usage de différentes *machines* propres à lancer des pierres ou des flèches à une grande distance. Lucain parle de la *baliste* comme d'une *machine* à ressort, qui faisoit voler des dards ou des pierres d'une grosseur énorme. Du Choul (*Disc. sur la castramétation des romains, fol.* 88.) nous a conservé une figure tirée d'un marbre antique, qu'il dit représenter la *Catapulte;* mais le méchanisme de cette figure est indéchiffrable: d'ailleurs c'est un monument du Bas-Empire. On apperçoit sur la colonne trajane (*fol.* 30.) des *machines* servant à lancer des dards, qui sont incompréhensibles comme celle de du Choul. Vitruve (*l. X. ch.* 15. 16. 17. & 18.) parle des proportions de ces *machines;* mais les plus experts sont obligés d'avouer qu'ils n'y comprennent rien. Les figures qu'on trouve à la suite du livre intitulé *Notitia dignitatum utriusque imperii* (*de magistratibus municipalibus & de rebus bellicis, fol.* 29), ne sont pas plus intelligibles; de manière qu'on nous dispensera de nous étendre sur cet article, notre intention n'étant pas de former des systêmes de méchanique. Nous ne parlerons que des *machines* les plus simples & les plus connues.

Les romains plaçoient ces *machines* sur des tours de bois, qu'on poussoit en avant, & qui étoient élevées à la hauteur des murailles de la ville assiégée; à coups de flèches ou de pierres, on chassoit (*Cæsaris comment. lib. II.*) les ennemis du rempart, pour favoriser la sappe des murs. Les assiégés, de leur côté, s'efforçoient de détourner l'effet du bélier avec des sacs remplis de laine, ou d'autre matière qu'on descendoit avec des cordes, pour les placer adroitement en avant du bélier; on le détournoit aussi avec des crochets de fer. La hauteur de ces tours de bois, souvent portées sur des roues, permettoit qu'on y pratiquât plusieurs étages, qu'on garnissoit de soldats destinés à s'élancer sur les murs, ou à seconder leurs compagnons, qui tentoient l'escalade, & qui poussoient le bélier.

Nous ne dirons ici qu'un mot de la tortue. En montant à l'assaut, chaque soldat étoit couvert de son bouclier, qu'il tenoit par-dessus la tête; tous ces boucliers se joignoient de fort près, à droite & à gauche. Ceux de la seconde file passant quelque peu sous les premiers (*colonne anton. fol.* 36.), & formant ainsi une espèce de toît; tellement que les pierres, & toute autre matière pesante ou liquide, qu'on jettoit du haut des remparts, ne faisoient que glisser sur la surface. (*Dion. fol.* 64.). Sur ce premier toît, d'autres soldats montoient, également couverts. Ceux qui étoient aux extrémités, se couvroient les flancs; de façon qu'on ne voyoit que des boucliers. (*Lipsii Poliorceticon, lib. I. dial.* 5.). On peut appeller la *tortue* une *machine* animée.

Les béliers étoient des poutres d'une longueur & d'une grosseur proportionnées à la résistance des murs; elles étoient armées à leur extrémité d'une tête de bélier de fer ou d'airain, & suspendues par de grosses chaînes à d'autres poutres fixées en terre, ou montées sur des roues, & souvent recouvertes (*Vitruve, liv. X. c.* 19.) d'un toît qui garantissoit le bélier & les soldats, comme on voit sur les bas-reliefs de l'arc de Septime-Sévère (*fol.* 11 & 12.). D'autres fois le bélier étoit soutenu simplement par un nombre d'hommes qui le poussoient à force de bras contre les murs.

MACHOIRE. On voit une *mâchoire* de sanglier sur les médailles des ætoliens, de leur apollonie, des *ætæi*. Elle rappelle la hure du sanglier de Calydon.

MACHOIRES des navires. On voit dans Pollux (1. 9. 3.) que l'on donnoit ce nom aux deux parties avancées de la proue, qui la défendoient des approches des autres navires.

MACINARIUS.

MACINARIUS. Muratori (965. 7.) rapporte une inſcription dans laquelle on lit ce mot, qui eſt probablement une corruption de *machinarius.*

MACIONISSE, l'une des maîtreſſes de Neptune, qu'il rendit mère d'Euphémus.

MACRIEN le père, tyran ſous Gallien.

Marcus Fulvius Macrianus Augustus.

Ses médailles ſont :

O. en or & en argent.

RRR. en M. ou P. B. grec, de la fabrique d'Egypte.

Macrien le jeune, tyran ſous Gallien.

T. Fulvius Junius Macrianus Augustus.

Ses médailles ſont :

O. en or.

RR. en argent de billon, ou en P. B. latin.

RRR. en médailles grecques de M. B. fabriquées à Nicée.

RRR. en M. B. dans le goût de la fabrique d'Egypte.

RR. en P. B. de la même fabrique.

MACRIN.

Marcus Opelius Severus Macrinus Augustus.

Ses médailles ſont :

RRR. en or.

Le revers où l'on voit *Macrin* dans un char de triomphe, eſt plus rare encore.

R. En argent, & RRR. au revers du char de triomphe.

RR. En médaillons de potin.

Ils ont été fabriqués dans la Syrie.

R. en G. B. de coin romain, quelques revers RR.

Ni R. ni C. en M. B.

RRR. en G. B. de colonies.

R. en M. & P. B.

RR. en G. B. grec.

R. en M. & B.

RR. du même module, avec la tête de Macrin & de Diaduménien, en regard.

R. en P. B.

R. en médailles frappées en Egypte.

Les médaillons latins de bronze de *Macrin* ſont d'une rareté extrême; les médaillons grecs ſont moins rares. On en connoît un de Tarſe, ſur lequel on voit les têtes de Macrin & de Diaduménien, & au revers le mont Argée.

On voit ſur une cornaline de la collection de Stoſch la tête de *Macrin.* La ſeule ſtatue que l'on ait de *Macrin*, ſe trouvoit dans la vigna Borioni de Rome, & ſe voyoit au temps de Winckelmann dans la même ville chez le ſculpteur Pacilli.

Macris, fils d'Ariſthée. Elle reçut Bacchus ſur ſes genoux, après que Mercure l'eut tiré des flammes, & lui fit avaler du miel. Pour éviter la colère de Junon irritée de ce ſervice rendu à Bacchus, Macris quitta l'Eubée, & s'alla cacher dans un antre de l'île des Phéaques, où elle rendit de grands ſervices aux habitans.

MACROCHERE, prononcer *macrokere*, nom d'une ancienne tunique à longues manches.

Macrocheea. L'empereur Alexandre Sévere fit revenir la mode des *macrocheres* de pourpre. (*Lampride, c. 33.*).

Ce mot vient de μάκρος long, & de χεῖρ main; ce vêtement fut ainſi nommé, parce que les manches en étoient longues, c'eſt-à-dire, qu'elles deſcendoient juſqu'au poignet, comme celles des barbares.

MACROCOLUM, ſorte de grand papier des anciens, que Catulle appelle *regia charta*; ce terme ſe trouve dans les lettres de Cicéron à Atticus. Ce mot vient du grec, & eſt dérivé de μακρός *long*, & de κολλάω *je colle.* On colloit enſemble chez les anciens les feuillets des livres, & lorſqu'on en faiſoit faire une dernière copie au net, pour les mettre dans ſa bibliothèque, on l'écrivoit ordinairement ſur de grandes feuilles. *Macrocolum* eſt donc la même choſe qu'un écrit, un livre, un ouvrage en grand papier. (*Voyez Pline, liv. III. chap. XII.*). Cette ſorte de grand papier avoit au moins ſeize pouces de long, & communément vingt-quatre. (D. J.)

MACTARE, *MACTE*, } expreſſions des ſacrificateurs. Servius (*in Æneid. 4. 57.*), nous apprend que toutes les expreſſions triſtes ou fâcheuſes, *ſæva verba*, étoient bannies des ſacrifices, & qu'au lieu de dire, on tue une victime, *occiditur victima*, on diſoit, on augmente le prix ou le mérite de cette victime, *mactatur, id eſt, magis augetur.*

De-là vient le mot *macte* & au pluriel *macti*; contraction de *magis auctè* ou *aucti.*

MACTEA, mets recherchés, tels que les morceaux détachés des animaux immolés, *mactatorum*, & réservés pour les prêtres.

MACUSANUS, voyez *Magusanus*.

MADBACHUS, surnom que les syriens donnèrent à Jupiter lorsqu'ils eurent adopté son culte. Huet qui a cherché l'origine de ce mot dans les langues orientales, croit qu'il signifie présent par-tout, qui voit tout.

Muratori (1978. 7.) rapporte une inscription trouvée près d'Alep, & gravée en l'honneur de ce dieu, dont il n'est fait ailleurs aucune mention.

MAECIA, famille romaine dont on a des médailles,

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

MAECILIA, famille romaine dont on a des médailles,

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Le surnom de cette famille est *Tullus*.

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

MÆMACTÉRIES, *μαμακτηρια*, fête que les athéniens célébroient en l'honneur de Jupiter dans le mois mæmactérion, pour obtenir de lui, comme maître des saisons, un hiver qui leur fût heureux. (D. J.)

MÆMACTERION, *Μαιμακτηρίων*, le quatrième mois de l'année des athéniens, qui faisoit le premier mois de leur hiver. Il avoit vingt-neuf jours, & concouroit, selon Pétau, avec les mois de novembre & décembre, & selon Potter qui a bien approfondi ce sujet, avec la fin du mois de septembre, & le commencement d'octobre.

Les béotiens l'appelloient *alalcomenius*. Voyez *Archæol. græc. lib. II. c. XX. tom. I. p.* 413. (D. J.)

MÆMACTÈS, s. m., surnom donné par les grecs à Jupiter en l'honneur de qui les anciens célébroient les fêtes *mamactéries*. Toutes les étymologies qu'on rapporte de ce surnom *mamactes*, sont aussi peu certaines les unes que les autres. Festus nous apprend seulement que dans la célébration des *mamactéries* on prioit ce dieu d'accorder un hiver doux & favorable aux navigateurs. (D. J.)

MÆNALIUS, c'est le père du quatrième Vulcain, selon Cicéron.

MÆNIA, famille romaine dont on a des médailles,

RR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

Le surnom de cette famille est *Antiaticvs*.

MÆONIE, en Lydie. MAIONΩN. MAIΩNΩN.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Ses habitans ont fait frapper, sous l'autorité de leurs archontes, des médailles impériales grecques en l'honneur de Néron, de Marc-Aurèle, d'Alexandre Sévère, de Mamée, de Dece, d'Etruscille, de Tranquilline.

MÆRA, nom que les poëtes donnent au chien d'Orion, & qui signifie brûlant (*de μαίρω je brûle*), parce que sous cette constellation, le soleil est des plus ardens.

MAERGETÈS, surnom donné à Jupiter, & qui signifie le conducteur des parques, parce qu'on croyoit que ces divinités ne faisoient rien que par les ordres de Jupiter.

Maeré, une des cinquante Néréïdes, selon Hésiode.

MÆSA, aïeule d'Elagabale.

Julia Mæsa Augusta.

Ses médailles sont:

RRR. en or.

On en connoît trois revers, qui ont pour légendes: *Juno*, *faculi felicitas*, & *pudicitia*.

C. en argent.

Celle qui a au revers sa consécration, n'est connue que depuis peu de temps: elle est RR.

C. en G. B. de coin romain.

Celle avec sa consécration est très-rare.

C. en M. B.

RRR. en G. B. de colonies.

R. en M. & P. B.

R. en G. B. grec.

C. en M. & P. B.

On regarde comme un ouvrage du temps d'Elagabale une ſtatue de femme, de grandeur naturelle, conſervée à la Villa Albani. Elle repréſente une femme déjà ſur le retour, avec un viſage ſi mâle que la draperie ſeule en indique le ſexe ; ſes cheveux ſont tout ſimplement peignés par deſſus la tête, relevés & attachés par derrière. Elle tient dans ſa main gauche un rouleau écrit, ce qui eſt extraordinaire dans les figures de femme. De-là on croit que c'eſt *Mæſa*, ſa grande mère, qu'il menoit toujours au ſénat ou *Soëmias* ſa mère qui avoit accès au conſeil privé de l'empereur, & qui préſidoit à un ſénat de femmes, dans lequel on rendoit des arrêts ſur les habits, ſur les modes & ſur les galanteries des femmes *(lamprid. heliogab. p.* 102. *)*.

MAFORTIUM, *maforium*, *mavorte*, *mavortes* & *mavortium*, eſpèce de voile qui couvroit quelquefois la tête des romains. C'étoit le même habillement que le *ricinium*.

Les moines d'Egypte portoient un *mafortium* ſur la tunique pour ſe couvrir le cou & les épaules. Il étoit de lin, comme la tunique, & il ſe plaçoit entre celle-ci & la mélote, ou manteau de peau de mouton. C'étoit, à vrai dire, une eſpèce de ſchawls, tels que les portent encore les algériens, tuniſiens, &c. & dont ils s'enveloppent le cou.

MAGADA, nom ſous lequel Vénus étoit connue & adorée dans la Baſſe Saxe, où cette déeſſe avoit un temple fameux, qui fut reſpecté par les huns & les wendes ou vandales, lorſqu'ils ravagèrent ce pays. On dit que ce temple ſubſiſta même juſqu'au temps de Charlemagne, qui le renverſa. (D. J.).

MAGADE, ſ. f., *magadis*, inſtrument de muſique à 20 cordes, qui étant miſes deux à deux, & accordées à l'uniſſon ou à l'octave, ne faiſoit que dix ſons lorſqu'elles étoient pincées enſemble. De-là vient le mot μαγαδίζειν, qui ſignifie *chanter* ou *jouer* à *l'uniſſon ou à l'octave* ; c'eſt la plus grande étendue de modulation que les anciens grecs & romains aient connue juſqu'au ſiècle d'Auguſte, comme on le voit par Vitruve, qui renferme tout le ſyſtême de la muſique dans l'étendue de cinq tétracordes, leſquelles ne contiennent que vingt cordes. (D. J.).

MAGADE, on peut voir dans le traité *De luxu Græc.* de Muſonius que, ſuivant Ariſtarque, la *magade* étoit une eſpèce de flûte, ce qui eſt confirmé par un paſſage du poëte Ion de Chios, & par un autre de Tryphon. Muſonius ajoute enſuite que la *magade* avoit un ſon aigu & grave, ce qui pourroit faire ſoupçonner que c'étoit un inſtrument d'une grande étendue, ou bien une flûte double, dont une tige étoit l'octave de l'autre. Cette dernière conjecture ſemble fortifiée par le même nom de *magade*, qui vient probablement du verbe *magadiſer*, chanter à l'octave.

De plus cet auteur dit encore que, ſuivant Ariſtoxene & Menechme de Sicyone, la *magade* & le *pectis* étoient la même choſe. *Voyez* PECTIS. Ce dernier dit encore que Sapho, qui vivoit avant Anacréon, eſt la première qui ſe ſoit ſervi du *pectis*.

Apollodore, dans ſa lettre à Ariſtote, dit que la *magade* étoit ce qu'on appelloit alors *pſaltérion*.

Au reſte, ſi quelqu'un eſt curieux de lire une ample diſſertation ſur la *magade*, dans laquelle on rapporte les opinions différentes de pluſieurs auteurs, qu'il liſe la fin du *chap.* 3 *du lib. XIV des Deipnoſoph.* d'Athenée. Il paroît par un paſſage du IVe l. v. du même ouvrage, qu'il y avoit auſſi une trompette de ce nom.

MAGADISER, c'étoit la muſique grecque chantée à l'octave, comme faiſoient naturellement les voix de femmes & d'hommes mêlées enſemble : ainſi les chants *magadiſés* étoient toujours des antiphonies, ce mot vient de *magas* chevalet d'inſtrumens, & par extenſion, inſtrument à cordes doubles, montées à l'octave l'une de l'autre, comme aujourd'hui nos claveſſins.

MAGARSIS DEA. Muratori (52. 3.) rapporte une inſcription en l'honneur de Minerve, ainſi nommée de *Magarſus* en Cilicie où elle avoit un temple magnifique.

MAGAS, μάγας. Héſychius donne ce nom à une concavité formée vers le bas de la lyre, pour en augmenter le ſon. Les cordes étoient fixées ſur la partie convexe de la planchette qui formoit cette eſpèce de tambour. On voit le *magas* à pluſieurs lyres, des figures d'Herculanum & des autres muſéum ; & il ſert à diſtinguer la grande lyre de la petite qui n'avoit point de *magas*.

MAGAS, roi de la Cyrénaïque. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΑΓΑ.

Ses médailles ſont :

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

MAGDOLUS, dans l'Egypte.

Goltzius ſeul a attribué des médailles impériales grecques à cette ville.

MAGEDDO, en Phénicie.

Cette ville a fait frapper des médailles autonomes de bronze avec des légendes phéniciennes.

MAGES, c'eſt ainſi qu'on appelloit chez les Perſes les prêtres & miniſtres de la religion, comme les druides chez les gaulois, les gymnoſophiſtes chez les Indiens. Ces *mages* jouiſſoient d'une extrême conſidération, également recherchés des grands & du peuple. On leur confioit l'éducation des princes, & même aucun roi n'étoit couronné, dit Suidas, qu'il n'eût ſubi une eſpèce d'examen devant les mages.

Darius, fils d'Hyſtaſpes, crut s'honorer beaucoup en faiſant graver ſur ſon tombeau qu'il avoit été parfaitement inſtruit dans toutes leurs connoiſſances. Par rapport au culte de la divinité, ils ne vouloient ni temples, ni autels, diſant qu'on diminue la majeſté de dieu, de celui qui remplit tout par ſa préſence & par ſes bienfaits, en renfermant pour ainſi dire, cette majeſté dans des murailles. « Tout l'univers, ajoutoient-ils, ſelon Cicéron (*au liv. I. des loix*), annonce ſa grandeur & ſa puiſſance; tout l'univers par conſéquent doit lui ſervir de temple & d'autel. Où peut-on mieux le connoître & adorer, que là où il s'eſt peint avec le plus d'avantage? » ainſi, quand les perſes vouloient ſatisfaire aux devoirs de la religion, ils ſe retiroient ſur les montagnes les plus élevées, & là ils ſe proſternoient devant Jupiter, c'eſt-à-dire, devant le ciel même qu'ils croyoient tout pénétré de la divinité, là ils faiſoient leurs différens ſacrifices.

Les mages croyoient à une eſpèce de métempſycoſe aſtronomique, toute différente de celle de Pythagore. Ils s'imaginoient que les ames après la mort étoient contraintes de paſſer par ſept portes, ce qui duroit pluſieurs millions d'années, avant d'arriver au ſoleil, qui eſt le ciel empirée ou le ſéjour des bienheureux. Chaque porte différente par ſa ſtructure, étoit auſſi compoſée d'un métal différent, & Dieu l'avoit placée dans la planete qui préſide à ce métal. La première ſe trouvoit dans Saturne, & la dernière dans Vénus. Comme rien n'étoit plus myſtérieux que cette métempſycoſe, les mages la repréſentoient ſous l'image d'une échelle très-haute, & diviſée en ſept paſſages conſécutifs, dont chacun avoit ſa marque, ſa couleur particulière; & c'eſt ce qu'ils appelloient la grande révolution des corps céleſtes & terreſtres, l'entier achevement de la nature. (*Ceci eſt tiré de l'hiſt. critique de la Philoſophie l. I. c. 3.*).

Selon Thomas Hyde, ſavant anglois, les mages ne reconnoiſſoient qu'un ſouverain être, dont le feu étoit le ſymbole, & s'ils rendoient un culte religieux à cet élément, ce n'étoit qu'un culte relatif à la divinité qu'il repréſentoit. Cette religion qu'on appelle le *magiſme*, ſubſiſte encore aujourd'hui chez les guebres, dont on trouve quelques reſtes en Aſie. Zoroaſtre paſſe pour le fondateur de cette religion, & pour le chef des *mages*. *Voyez* ZOROASTRE.

Mais il ne fit que rappeller le *magiſme* preſque éteint; & il y ajouta l'uſage des temples, pour mettre le feu ſacré à l'abri des vents & des pluies.

Si les monumens des perſes n'étoient pas auſſi rares, on verroit quelques *mages*, & on pourroit parler du détail de leur coſtume. Ils ſuivoient les rois à l'armée, ſelon Quinte-Curce; & Darius faiſoit porter à ſa ſuite le feu ſacré ſur un autel d'argent accompagné des *mages* & de jeunes gens vêtus de robes de pourpre. On trouve la forme de cet autel dans les ſculptures des tombeaux de Nachſki-Ruſtam, près de Perſépolis.

Les médailles des rois de Perſe de la dynaſtie des ſaſſanides, donnent quelque lumière ſur le coſtume des *mages*. Pellerin dans ſon troiſième ſupplément à ſes recueils de médailles, en a publié pluſieurs planches 1. & 2.; ſur celle du n°. 13. de la 2e planche on voit le feu ſacré gardé par deux figures. L'une reſſemble à toutes celles du même type des autres médailles; ſa tiare crénelée, ſa cuiraſſe, ſes chauſſes longues & ſes manches pendantes, hors des bras la font reconnoître pour un ſoldat perſe, d'après la deſcription qu'a donnée Strabon (*liv. 15.*) de ces ſoldats. Mais la ſeconde figure diffère de la première par la forme de ſa tiare, qui eſt ſurmontée d'un globe, comme celle des rois perſes ſaſſanides.

Agathias (*lib. 2. p. 645. & 64. édit. reg.*) dit que la garde du feu ſacré étoit confiée aux *mages*. Strabon cité plus haut, nous apprend que les chefs des perſes portoient la même tiare que les *mages*. D'après ces deux autorités, la ſeconde figure de la médaille eſt un *mage*. On n'en avoit point encore trouvé ſur les monumens.

MAGICIENS, ceux qui poſſédoient l'art des enchantemens, qui s'adonnoient à la *magie*. Circé a paſſée pour une fameuſe *magicienne*. Les *magiciennes* de Theſſalie faiſoient, dit-on, deſcendre la lune ſur la terre. *Voyez* CIRCÉ, LUNE, MAGIE.

MAGIE. C'eſt l'art prétendu de produire, dans la nature, des choſes au-deſſus du pouvoir de l'homme, par le ſecours des dieux, en employant certaines paroles & certaines cérémonies. Il paroît que la *magie* eſt auſſi ancienne que la crédulité, c'eſt-à-dire, autant que les hommes.

Comme les magiciens invoquoient deux ſortes de divinités, les unes bienfaiſantes, les autres malfaiſantes & nuiſibles, cette différence conſ-

tituoit deux ſortes de *magies ;* l'une, qui avoit recours aux dieux bienfaiſans, fut nommée *théurgie ;* l'autre, qui n'avoit pour objet que de faire le mal, & qui, pour cela, n'invoquoit que des génies malfaiſans, fut appellée *goétie*. Voyez *ces mots :*

Il y a une autre eſpèce de *magie* qu'on appelle *naturelle*, qui n'eſt qu'une connoiſſance des cauſes phyſiques, plus étendue que celle du vulgaire ignorant, qui a coutume de regarder comme des prodiges les choſes dont il ignore la cauſe, & comme de véritables prédictions, ce que le phyſicien lui annonce devoir arriver. Ceux qui avoient des connoiſſances ſupérieures aux lumières ordinaires, n'étoient pas fâchés qu'on les crût inſpirés des dieux, ou en commerce intime avec eux : de-là tant de prétendus prodiges attribués aux dieux.

MAGISME, religion des mages. *Voyez* MAGES.

MAGISTER, &c. Dignités de l'Empire-Romain, que l'on ne peut rendre en françois par des noms de dignités abſolument ſemblables. Il faut donc conſerver les dénominations latines :

Magiſter admiſſionum. Voyez *ADMISSIONALES.*

Magiſter archivi, le garde des archives de l'Empire.

Magiſter auctionis, commiſſaire à la vente des biens d'un créancier, & à la liquidation des créances.

Magiſter auguſtalis, chef du collège des auguſtaux.

Magiſter bibendi. Voyez *ARBITER bibendi.*

Magiſter cenſûs, magiſtrat chargé du ſoin & de l'exécution des teſtamens, de l'inſpection ſur les étrangers, &c.

Magiſter collegii augurum, chef du collège des augures.

Magiſter collegiorum, chef de pluſieurs collèges.

Magiſter curiæ, celui qui diſtribuoit aux tribus les ſommes que leur donnoient les candidats, pour acheter leurs ſuffrages.

Magiſter factionum. Voyez *DOMINUS factionum.*

Magiſter fani, gardien du temple. On lit cette inſcription à Capoue :

Q. PETICIO. M. F. FAL.
MAG. FANI DIANAE.

Magiſter gladiatorum, maître des gladiateurs, celui qui leur enſeignoit leur vil métier.

Magiſter larum, gardien d'un laraire, d'un petit temple conſacré aux lares. On lit ſur un marbre antique :

MARTI AUGUSTO
L. JUNIUS. MAURUS. LARUM. AUG.
MAGISTER. DEDIT.

Magiſter militum ou *equitum*, officier qui remplaça, depuis Alexandre Sévere, le *legatus*, & qui exerça les mêmes fonctions.

Magiſter navis, capitaine de vaiſſeau.

Magiſter obſonii, écuyer tranchant, ou maître d'hôtel.

Magiſter officiorum, celui qui avoit l'inſpection ſur tous les officiers du palais des empereurs, le ſurintendant du palais.

Magiſter pagorum, chef des cantons.

Magiſter pecoris, inſpecteur des troupeaux & des pâturages.

Magiſter plauſûs, celui qui donnoit le ſignal & le ton pour applaudir. *Voyez* APPLAUDISSEMENS.

Magiſter populi, le dictateur.

Magiſter ſacrorum Junonis, l'ordonnateur des pompes de Junon.

Magiſter Saliorum, chef du collège des Saliens. Marc Aurèle en exerça les fonctions.

Magiſter ſcriniorum, ſurintendant des départemens appellés, *epiſtolarum*, *libellorum*, *memoriæ* & *diſpoſitionum.*

Magiſter ſepinatium, chef de la colonie des ſépinates.

Magiſter ſocietatis vectigalis, directeur de la ferme d'un impôt.

Magiſter veſtis lineæ, & *veſtis privatæ.* Voyez *COMES veſtiarii.*

Magiſter vicorum, ou *Vicomagiſter*, ou στρατάρχης, inſpecteur d'un quartier ou portion de région de Rome. Auguſte les établit, & on les éliſoit au ſort tous les ans.

Magiſter equitum. Il n'y a point de mot françois, qui puiſſe exprimer ce que c'étoit que cette charge ; & en le rendant par *général de la cavalerie*, comme font tous nos traducteurs, on n'en donne qu'une idée très-imparfaite : il ſuffit de dire que c'étoit la première place après le dictateur, tant en paix qu'en guerre.

Magiſter ſcrinii diſpoſitionum, c'étoit celui qui

faisoit le rapport au prince des sentences & des jugemens rendus par les juges des lieux, & qui les examinoit, pour voir s'ils avoient bien jugé ou non, & envoyoit sur cela la réponse du prince. Il y avoit des couriers établis pour porter ces réponses, nommés *agentes ad responsum*, & un fonds pour les payer, appellé *aurum ad responsum*.

Magister scrinii epistolarum, secrétaire qui écrivoit les lettres du prince. Auguste écrivoit les siennes lui même, selon Dion, & puis les donnoit à Mécénas & à Agrippa pour les corriger. Les autres empereurs les dictoient ordinairement, ou disoient à leur secrétaire leurs intentions, se contentant de les souscrire de ce mot *vale*. Le secrétaire avoit sous lui trente-quatre commis qu'on appelloit *epistolares*.

Magister scrinii libellorum, maître des requêtes, qui rapportoit au prince les requêtes & les placets des particuliers, & recevoit sa réponse qui étoit rédigée par écrit par ses commis, au nombre de trente-quatre, nommée *libellenses*. Nous lisons ces mots dans la notice de l'Empire : *Cognitiones & preces* magister libellorum *tractabat, & acta libellenses scribebant*. Il nous reste encore une formule de requête, qui fut présentée à l'empereur Antonin-le-Pieux, en ces termes :

Cùm ante hos dies conjugem & filium amiserim, & pressus necessitate corpora eorum fictili sarcophago commendaverim, donec quietis locus quem emeram ædificaretur, via flaminia, inter milliare secundum & tertium euntibus, ab urbe parte lævâ, custodia monumenti. Flam. Tymel. Amelo. M. signi Orgilii, rogo, domine, permittas mihi in eodem loco, marmoreo sarcophago, quem mihi modò comparavi, eadem corpora colligere, ut quandò & ego esse desiero, pariter cum iis ponar. Voilà la requête que présentoit Arrius Alphius, affranchi d'Arria Fadilla, mère de l'empereur, tendante à ce qu'il lui fût permis de ramasser dans un cercueil de marbre les os de sa femme & de son fils, qu'il avoit déposés dans un cercueil de terre, en attendant que le lieu qu'il avoit acheté, pour y faire bâtir un monument, fût construit ; à quoi il fut répondu ce qui suit : *Decretum fieri placet. Jubentius Celsus, pro* magister *subscripsi. III. non. novembris.*

Magister scrinii memoriæ, secrétaire & officier de l'Empire, à qui le prince donnoit la ceinture dorée, en le créant : sa charge étoit de recueillir en abrégé les réponses que faisoit l'empereur aux requêtes & placets qu'on lui présentoit, & de les étendre ensuite dans les patentes ou brevets. Il avoit sous lui les commis qu'on nommoit *scriniarii memoriæ*, ou *memoriales*. On croit que cette charge fut instituée par Auguste, & qu'il la faisoit exercer par des chevaliers romains.

Magister scripturæ, receveur d'un département des finances romaines. *Scriptura* étoit ce que l'on payoit en Asie aux fermiers de la république, pour les pâturages. Ceux qui levoient ce droit étoient appellés *scriptuarii*, & le bétail *pecus inscriptum*. (*D. J.*)

MAGISTRATS. Les grecs eurent communément pour maxime de partager l'autorité du gouvernement & de la *magistrature* entre plusieurs personnes.

Les républiques prenoient de plus la précaution de changer souvent de *magistrats*, dans la crainte que s'ils restoient trop long-tems en place, ils ne se rendissent trop puissans, & n'entreprissent sur la liberté publique.

Les athéniens, qui ont les premiers usé de cette politique, choisissoient tous les ans cinq cens de leurs principaux citoyens, dont ils formoient le sénat, qui devoit gouverner la république pendant l'année.

Ces cinq cens sénateurs étoient distribués en dix classes de cinquante chacune, que l'on appelloit *prytanes* ; chaque prytane gouvernoit l'état pendant 35 jours.

Des cinquante qui gouvernoient pendant ce tems, on en tiroit toutes les semaines dix, qui étoient qualifiés de présidens ; & de ces dix, on en choisissoit sept qui partageoient entr'eux les jours de la semaine ; & tout cela se tiroit au sort. Celui qui étoit de jour, se nommoit *archonte*, prince ou premier ; les autres formoient son conseil.

Ils suivoient à-peu-près le même ordre pour l'administration de la justice : au commencement de chaque mois, lorsqu'on avoit choisi la cinquantaine qui devoit gouverner la république, on choisissoit ensuite un *magistrat* dans chaque autre cinquantaine : de ces neuf *magistrats* appellés *archontes*, trois étoient tirés au sort pour administrer la justice pendant le mois ; l'un qu'on appelloit *préfet* ou *gouverneur* de la ville, présidoit aux affaires des particuliers, & à l'exécution des loix pour la police & le bien public ; l'autre, nommé βασιλεύς, roi, avoit l'intendance & la juridiction sur tout ce qui avoit rapport à la religion ; le troisième, appellé *polemarchus*, connoissoit des affaires militaires, & de celles qui survenoient entre les citoyens & les étrangers ; les six autres archontes servoient de conseil aux trois premiers.

Il y avoit encore quelques autres tribunaux inférieurs pour différentes matières civiles & criminelles ; ils changeoient aussi de juges, les uns tous les mois, les autres tous les ans.

Tous les tribunaux n'étoient chargés de la police,

que pour l'exécution; la connoiſſance principale de la police étoit réſervée au ſénat de l'aréopage, qui étoit le ſeul tribunal compoſé de juges fixes & perpétuels: on les choiſiſſoit entre les principaux citoyens, qui avoient exercé avec le plus d'applaudiſſemens l'une des trois *magiſtratures* dont on vient de parler.

Pour ce qui eſt des romains, lorſque Romulus eut fondé cet empire, il rendit lui-même la juſtice avec ceux des principaux citoyens qu'il s'étoit choiſis pour conſeils, & qu'il nomma *ſénateurs*. Il diſtingua le peuple en deux claſſes; les patriciens ou nobles furent les ſeuls auxquels il permit d'aſpirer aux charges de la *magiſtrature*; il accorda aux plébéïens le droit de choiſir eux-mêmes leurs *magiſtrats* dans l'ordre des patriciens.

Lorſque les rois furent chaſſés de Rome, la puiſſance du ſénat s'accrut beaucoup: la république fut gouvernée par deux conſuls, qui étoient les chefs du ſénat; ils l'étoient encore du tems d'Auguſte, & néanmoins le ſénat leur commandoit ſur-tout dans la guerre: on leur donna pour collègue le cenſeur, dont la charge étoit de faire le dénombrement des citoyens, & d'impoſer chacun aux ſubſides, ſelon ſes facultés; & comme les conſuls étoient quelquefois obligés de commander dans les provinces, on nommoit, dans les tems de trouble, un ſouverain *magiſtrat* qu'on appella *dictateur*.

Le préfet de la ville, qui avoit été inſtitué dès le tems de Romulus, pour commander en ſon abſence, devint ſous Juſtinien le chef du ſénat; après lui les patrices, les conſuls, enſuite les autres officiers, tels que ceux que l'on appelloit *préfets* & *meſtres-de-camp*; enfin les ſénateurs & les chevaliers, les tribuns du peuple, leſquels avoient été inſtitués par Romulus, & dont le pouvoir augmenta beaucoup, ſous la république, les édiles, les queſteurs & autres officiers.

On créa auſſi des tribuns des ſoldats, des édiles curules, des préteurs, les préfets du prétoire, un maître général de la cavalerie, un maître des offices, un préfet de l'épargne, *comes ſacrarum largitionum*; un préfet particulier du domaine du prince, *comes rerum privatarum*; le grand pourvoyeur, *comes ſacri patrimonii*; un maître de la milice, des proconſuls & des légats; un préfet d'orient, un préfet d'Auguſte, un préfet des proviſions, *præfectus annonæ*; un préfet des gardes de nuit, *præfectus vigilum*.

Il y eut auſſi des vicaires ou lieutenans donnés à divers *magiſtrats*, des aſſeſſeurs ou conſeillers, des défenſeurs des cités, des décurions, des décemvirs, & pluſieurs autres officiers.

La fonction de tous ces *magiſtrats* n'étoit point érigée en office; ce n'étoit que des commiſſions annuelles, qui étoient données par le ſénat ou par le peuple, ou en dernier lieu, par les empereurs.

Aucune magiſtrature n'étoit vénale; mais comme il ſe gliſſe par-tout de l'abus, on fut obligé de défendre à ceux qui briguoient les charges de venir aux aſſemblées avec un double vêtement, ſous lequel ils puſſent cacher de l'argent, comme ils avoient coutume de faire, pour acheter le ſuffrage du peuple.

Tous ceux qui exerçoient quelque partie de la puiſſance publique étoient appellés *magiſtrats*, ſoit qu'ils fuſſent ſimplement officiers de judicature, ſoit qu'ils euſſent auſſi le gouvernement civil & militaire, ou même qu'ils fuſſent ſimplement officiers militaires. Il y avoit des *magiſtrats* ordinaires, comme les conſuls, les préteurs, &c.; & d'autres extraordinaires, comme les dictateurs, le préfet des vivres, &c.

On diſtinguoit auſſi les *magiſtrats* en deux claſſes; ſavoir: en grands & petits *magiſtrats*, *majores & minores* magiſtratus.

Les *magiſtrats*, *majores*, ou grands, étoient élus dans les comices formés par centuries. C'étoient ordinairement les préteurs, les cenſeurs; & extraordinairement le préfet de la ville, dans l'abſence du *magiſtrat* ordinaire, l'*interrex*, le dictateur, le maître de la cavalerie, les décemvirs créés pour rédiger les loix, les tribuns militaires jouiſſant du pouvoir des conſuls, les triumvirs chargés du gouvernement de la république.

Les *magiſtrats*, *minores*, ou petits, étoient élus par les comices formés par tribus. C'étoient ordinairement les queſteurs, les tribuns du peuple, les édiles du peuple, les édiles curules, les édiles céréaux, les curateurs des tribus, les triumvirs capitaux, les triumvirs de nuit, les triumvirs de ſalubrité, les triumvirs monétaires, les quartumvirs des chemins, les quinquévirs en-deçà & au-delà du Tibre, les centumvirs pour le jugement des procès, les décemvirs pour le jugement des procès, les préfets du tréſor public, les curateurs des travaux publics, les curateurs du lit du Tibre & des Cloaques, les curateurs des voies publiques hors de Rome, le préfet du prétoire, le préfet des diſtributions de bled au peuple, le préfet des gardes de la ville pendant la nuit, les curateurs des régions, les dénonciateurs des régions, les *magiſtri vicorum urbis*, l'avocat du fiſc; & extraordinairement les duumvirs de trahiſon, les queſteurs du parricide & de crimes capitaux, le préfet de l'annone, les quinquévirs *menſarii*, ou chargés des revenus publics, les triumvirs *menſarii*, les duumvirs des vaiſſeaux, les triumvirs des recrues, les quinquévirs des fortifications, les décemvirs-juges des conteſtations relatives au ſerment militaire & à l'affranchiſſement,

les décemvirs des largeſſes, les triumvirs qui formoient le ſénat, les triumvirs-inſpecteurs de la cavalerie.

Les *magiſtrats-curules* jouiſſoient des honneurs de la chaiſe-curule; c'étoient les conſuls, les cenſeurs, les préteurs & les édiles-curules.

Les *magiſtrats extraordinaires* étoient ceux qui n'étoient élus que dans certains cas particuliers, tel que le dictateur.

Les *magiſtrats ordinaires* étoient élus périodiquement, & ſans interruption; tels que les conſuls.

Les *magiſtrats patriciens* étoient tirés des familles patriciennes, & étoient élus dans des comices formés par centuries.

Les *magiſtrats plébéïens* étoient tirés du peuple & de toutes les familles, excepté des patriciennes. On les éliſoit dans les comices formés par curies.

Les *magiſtrats provinciaux* étoient ceux dont les fonctions s'exerçoient hors de Rome. Tels étoient les triumvirs, les quinquevirs, les décemvirs, les vigintivirs prépoſés à la formation des colonies, & à la conduite des colons, les curateurs des chemins hors de Rome, les triumvirs des recrues, &c. les plus diſtingués des *magiſtrats provinciaux* étoient les proconſuls, les propréteurs & les proqueſteurs des provinces.

MAGISTRATS (Noms de) ſur les médailles.

La plupart des noms d'homme qui ſont ſur les médailles grecques ſont ceux des *magiſtrats* qui avoient dans chaque ville le ſoin de faire frapper les monnoies. Ces noms ne doivent point ſe rapporter aux têtes que l'on voit ſur ces mêmes médailles: ces têtes ſont ordinairement celles des divinités honorées d'un culte particulier dans les villes où les médailles ont été frappées. Il y a eu dans la Grèce pluſieurs hommes appellés *Socrate*, *Pittacus*, &c; & quelques ignorans liſant ces noms, qui étoient ceux de certains *magiſtrats*, les ont pris pour les noms des hommes illuſtres qui les avoient auſſi portés. Ils ont plus fait, ils ont lié ces noms avec les têtes qui ſervoient de types à ces médailles, & ont aſſuré qu'ils avoient trouvé les véritables traits de *Socrate*, de *Pittacus*, &c. Cette obſervation eſt générale, & n'exclut pas quelques exceptions, telles que les têtes avec les noms d'Homère, de Pythagore, de Rhodope, &c; mais ces exceptions ſe bornent à cinq ou ſix environ.

Voici les noms des *magiſtratures* ou dignités qui ſe liſent ordinairement, ou que l'on a cru lire ſur les médailles des villes grecques:

ΑΓΩΝΟΘΕΤΗC, agonothète.

ΑΝΘΥΠΑΤΟC, proconſul.

ΑΡΧΙΕΡΕΥC, ſouverain pontife.

ΑΡΧΩΝ, archonte.

ΑCΙΑΡΧΗC, aſiarque.

ΓΡΑΜΜΑΤΕΥC, greffier.

ΕΠΙΣΤΑΤΗΣ, préfet.

ΕΦΟΡΟC, éphore.

ΗΓΕΜΩΝ, égémon ou préſident.

ΘΕΟΛΟΓΟΣ, théologien.

ΙΕΡΕΥΣ, prêtre.

ΝΕΩΚΟΡΟΣ, néocore.

ΠΑΝΗΓΥΡΙΣΤΗΣ, panégyriſte des dieux ou des empereurs dans les jeux célèbres.

ΠΟΛΙΑΡΧΟΣ, préfet de la ville.

ΠΡΕΣΒΕΥΤΗΣ, *legatus*, lieutenant ou commiſſaire.

ΣΟΦΙΣΤΗΣ, ſophiſte.

ΣΤΕΦΑΝΗΦΟΡΟΣ, ſtéphanéphore, ou ſacriſtain de quelque divinité.

ΣΤΡΑΤΗΓΟΣ, préteur.

ΑΙΤΗΣΑΜΕΝΟΣ, poſtulant ou adjudant.

ΕΠΙΜΕΛΗΣ, épimélète.

ΠΡΟΔΙΚΟΣ, curateur.

ΣΥΝΑΡΧΗΣ, ſynarque.

ΥΠΑΤΟΣ, conſul.

ΕΞΟΥΣΙΑΝ ΕΧΩΝ ΥΠΑΤΟΡΑ, faiſant les fonctions de conſul.

ΕΞ. ΥΠΑΤΟΡΑ ΠΡΑΤΤΩΝ, faiſant les fonctions de proconſul.

ΑΝΤΙΣΤΡΑΤΗΓΟC, propréteur.

On trouvera l'explication de ces titres à chaque article en particulier, & dans l'ouvrage de Vaillant, intitulé: *Numiſ. imperat. græcè loquentia*, au chapitre *urbium magiſtratus & dignitates*. Nous ferons ſeulement ici quelques obſervations, puiſées dans l'ouvrage de Pellerin. On croit devoir remarquer au préalable que les villes grecques qui n'étoient pas ſituées dans les provinces réſervées aux empereurs, par le partage qui fut fait de toutes celles dont l'empire romain étoit compoſé, entre Auguſte & le ſénat de Rome, n'avoient proprement pour *magiſtrats* que ceux appellés Ἄρχοντες, Στρατηγοὶ, & Γραμματεῦς, dont les magiſtratures étoient annuelles; de ſorte qu'elles en éliſoient tous les ans pour les gouverner & adminiſtrer les affaires publiques, ſuivant la forme de gouvernement qui avoit

avoit été établie anciennement dans chacune de ces villes. Il étoit rare qu'elles changeaſſent leurs premières inſtitutions. On voit cependant par les médailles que quelques-unes ont eu différentes ſortes de *magiſtrats* en différens temps ; telle eſt entr'autres la ville de *Daldia* en Lydie, dont les médailles montrent qu'elle a eu pour *magiſtrats* des ſtratéges ſous Hadrien, & des archontes ſous Septime Sévère & ſous Gordien.

Dans les provinces dont le gouvernement général étoit réſervé aux empereurs, les villes avoient pour *magiſtrats* ceux qu'ils y envoyoient ſous les noms d'Ἡγεμόνες & de Πρεσβευταὶ, comme on le voit par les médailles frappées dans les villes de Thrace, de Galatie & de Cappadoce.

Tous ceux qui ſont nommés ſous les autres titres de ce chapitre, ſoit en qualité d'aſiarques, ſoit en qualité de miniſtres de la religion, comme pontifes, prêtres, &c. n'étoient point *magiſtrats* des villes ſur les monnoies deſquelles leurs noms ſe trouvent, à moins qu'ils n'euſſent été élus pour exercer les magiſtratures d'archontes, de ſtratèges, ou de Γραμματεῖς. Lorſqu'ils étoient revêtus de ces magiſtratures, il en étoit fait mention ſur les monnoies, en joignant, par exemple, à la qualité d'aſiarque le titre d'*archonte* ou celui de *ſtratége* ; à la qualité de prêtre, le titre de *ſtratége* ou celui de Γραμματεὺς, & ainſi du reſte. Il paroît par-là que tous ceux qui poſſédoient ces deux qualités, ainſi que celles de Θεολόγος & de Σοφιστὴς, pouvoient être élus magiſtrats des villes ; ceux qui, pendant leur magiſtrature, étoient faits aſiarques, continuoient de faire les fonctions de *magiſtrats* juſqu'à la fin de l'année, & même dans l'année ſuivante, s'ils étoient encore élus pour une autre année, dans lequel cas il étoit marqué ſur les monnoies ou médailles qu'ils exerçoient ces magiſtratures pour la ſeconde fois. On en trouve qui avoient exercé la même magiſtrature trois & quatre fois, ce qui étoit très-rare.

Mais lorſque les médailles ne contiennent qu'un nom ſimple, ſans déſignation d'aucune qualité, ou quand le nom eſt accompagné des dignités en queſtion, ſans le titre d'*archonte*, de *ſtratége* ou de Γραμματεὺς, il eſt difficile de juger ſi ceux qui ſont nommés de la ſorte étoient *magiſtrats*, ou ſeulement éponymes. On ſait que dans la plupart des villes c'étoit un des *magiſtrats* qui étoit ordinairement éponyme, & qu'il ne mettoit pas toujours ſa qualité de *magiſtrat* ſur les monnoies qui étoient frappées dans l'année de ſa magiſtrature, parce qu'il étoit aſſez connu pour n'avoir pas beſoin de ſe déſigner autrement que par ſon nom. D'un autre côté, on trouve auſſi que quand les villes éliſoient pour extraordinaire un éponyme qui n'étoit pas *magiſtrat*, il étoit ſouvent nommé ſeul ſur les monnoies, pour lui faire plus d'honneur. On en voit des exemples ſur les médailles autonomes de Smyrne.

La charge ou dignité d'agonothète n'étoit pas une magiſtrature de ville particulière, & l'on ne trouve point qu'il ſoit fait mention d'agonothètes ſur aucune médaille de villes grecques en Aſie. Cette charge ou dignité avoit été inſtituée en Grèce pour donner à celui qui en étoit revêtu l'autorité d'ordonner & de régler tout ce qui regardoit les jeux publics, dont il étoit comme le ſurintendant, de même que l'aſiarque l'étoit dans la province proconſulaire d'Aſie.

On voit à la vérité dans quelques inſcriptions de villes de Lydie des noms d'agonothètes joints à ceux des magiſtrats & des officiers particuliers de ces villes, & il y a lieu d'en inférer qu'elles éliſoient des officiers avec cette qualité pour les jeux particuliers qu'elles faiſoient repréſenter quelquefois en leur nom propre, & non en commun avec d'autres villes ; au lieu que quand il étoit célébré des jeux publics, ſoit aux frais de pluſieurs villes, ſoit aux dépens de toute la province, c'étoit l'aſiarque, dans la province proconſulaire d'Aſie, qui préſidoit à ces jeux, & qui en ordonnoit & régloit la repréſentation. Au reſte, ce n'eſt point comme *magiſtrat* qu'*Artema* ou *Artemagoras* eſt nommé ſur une médaille d'Apamée, mais c'eſt en qualité d'éponyme, titre qui lui aura été conféré par diſtinction, ſoit en conſidération de ſes ſervices en cette qualité, ſoit en reconnoiſſance de ce qu'il aura peut-être donné à ſes frais les jeux pour leſquels il aura été élu agonothète.

C'eſt auſſi par honneur & en qualité d'éponymes, que des proconſuls ſont nommés ſur des médailles de pluſieurs villes. Quoique, par leur dignité de proconſuls, ils fuſſent de beaucoup ſupérieurs aux *magiſtrats* des villes particulières, ils pouvoient bien cependant y être élus en cette dernière qualité, puiſque des empereurs avoient conſenti que quelques villes la leur donnaſſent ; mais on ne trouve point d'exemple qu'elle ait été conférée à aucun des proconſuls de la province d'Aſie.

On ignore ſi la dignité de pontife (ΑΡΧΙΕΡΕΥΣ) étoit incompatible avec la magiſtrature des villes ; mais on ne voit point par les médailles impériales qu'aucun pontife ait été archonte ni ſtratége ; ainſi il y a lieu de juger que c'eſt ſeulement en qualité d'éponymes que le nom de pluſieurs pontifes ſe trouve ſur des médailles.

La forme du gouvernement des villes qui avoient des archontes pour *magiſtrats* étoit différente de celle qui étoit inſtituée dans les villes qui étoient gouvernées par des ſtratéges. Il paroît cependant, par les médailles de quelques villes, qu'elles ont eu en différens temps des archontes & des ſtra-

téges pour *magiſtrats*. Quoiqu'il y eût ordinairement deux archontes dans chaque ville, c'étoit toujours le premier dont le nom étoit inſcrit ſur les monnoies ; d'où l'on infère qu'il étoit en même-temps éponyme.

L'aſiarchat étoit une dignité ſupérieure à la qualité de *magiſtrat* des villes particulières. On trouve néanmoins pluſieurs médailles où des aſiarques ſont nommés ſoit *archontes*, ſoit *ſtratéges* de différentes villes ; mais il y a apparence que ce n'eſt qu'en qualité d'éponymes qu'ils ſont nommés ſur celles où leur nom eſt inſcrit, avec le ſeul titre d'*aſiarque*.

Il y avoit dans chaque ville un Γραμματεὺς, qui étoit proprement le greffier du ſénat & le garde des archives. Cette eſpèce de magiſtrature avoit plus ou moins de relief dans les différentes villes, ſuivant la forme du gouvernement qui y étoit établi. On ne trouve ſon nom ſur aucune médaille de celles qui étoient gouvernées par des archontes. On le voit ſur pluſieurs médailles de villes qui avoient un ſtratége pour premier *magiſtrat*, & il faiſoit même les fonctions de ſtratége quand celui-ci venoit à s'abſenter ou à mourir ; alors il ſe qualifioit de Στρατηγὸν ſur les monnoies qu'il faiſoit frapper. Quand ſon nom s'y trouve avec le ſeul titre de Γραμματεὺς, comme on le voit ſur des médailles d'Ephèſe, de Smyrne, & autres, on eſtime que c'eſt en qualité d'éponyme qu'il y eſt nommé. Mais toutes les médailles généralement des villes de Carie, celles de Laodicée en Phrygie, & celles de Tralles & de Magnéſie en Lydie, ne contiennent point d'autre nom que celui du Γραμματεὺς ; de ſorte qu'il paroît que cette eſpèce de magiſtrature étoit celle qui avoit la prééminence & la plus grande autorité dans toutes ces villes. Elles avoient cependant des *magiſtrats* d'un grade ſupérieur à celui de Γραμματεὺς, comme on le voit entr'autres par un médaillon de Sabine, frappé à Laodicée.

Vaillant (*p.* 314. 316. 324.) ne dit point pourquoi un Ἐπιστάτης eſt nommé ſur la médaille qu'il rapporte, ni ce qui avoit pu donner lieu de nommer ſur d'autres un Νεωκόρος, un Ἐπιμελὴς & un Πρόδικος. La rareté de ces ſortes de médailles fait voir que c'étoit par extraordinaire que les villes avoient fait mettre ſur leurs monnoies le nom de ceux qui avoient de pareilles qualités. C'étoit apparemment parce qu'ils s'étoient diſtingués dans leurs fonctions, de manière à mériter qu'elles leur donnaſſent des marques de conſidération, en les faiſant *magiſtrats* & éponymes.

Pellerin a rapporté une médaille qui a pour légende : ΕΠΙ. ΒΑΣΣΙΛΑΟΣ. ΕΦ. ΑΙΤΗΣΑΜΕΝΗΣ. ΟΥΟΛΟΣΕΝΝΑ. ΑΝΘΥΠΑΤΩ. ΙΟΥΛΙΕΩΝ. ΑΝΚΥΡΑΝΩΝ. Vaillant (*p.* 315.) & Hardouin, qui a parlé auſſi de cette médaille, ont jugé que les lettres ΕΦ. qu'on y voit ſont les premières d'Ἔφορος, & que cette magiſtrature, qui étoit particulière à la ville de Lacédémone, avoit été établie ſoit à Julia, ſoit à Ancyre, villes de Phrygie. Vaillant ajoute que les habitans d'Ancyre étoient peut-être originaires de Lacédémone, s'écartant par-là de ſa prétendue règle, que les médailles qui contiennent deux noms de villes ont été fabriquées dans la première qui y eſt nommée. Tout cela ne préſentant rien de certain, il n'y a pas lieu de s'y arrêter ; & ſi c'eſt en effet un éphore qui eſt nommé ſur cette médaille, ce doit être en qualité d'éponyme, comme l'avoit été vraiſemblablement l'agonothéte Artemagoras, dont il a été ci-devant parlé.

Ce n'eſt que ſur les médailles des villes de Thrace qu'on trouve le nom des *magiſtrats* appellés Ἡγεμονες, leſquels y étoient envoyés par les empereurs pour les gouverner, comme Vaillant l'a bien remarqué. Il a auſſi obſervé que ſous Hadrien un autre *magiſtrat* avoit été prépoſé, ſous le titre de Πρεσβευτὴς, au gouvernement de la ville de Bizya. Il y a d'autres exemples que des villes de Thrace ont eu pareillement des Πρεσβευταὶ pour *magiſtrats*.

Les noms qu'on voit ſur deux médailles rapportées par Vaillant, ſous le titre de Θεολογος, y ſont accompagnés de ce titre, & en même-temps de la qualité de ſtratége ; ce n'eſt par conſéquent qu'en cette dernière qualité qu'ils y ſont nommés.

Il a déjà été dit que la qualité de prêtre (ΙΕΡΕΥΣ) n'étoit point incompatible avec la magiſtrature des villes. Auſſi voit-on ſur deux des médailles rapportées par Vaillant, que l'un étoit ſtratége & l'autre Γραμματεὺς. A l'égard de celle ſur laquelle Vaillant a lu : Μ. ΦΟΥΡΙΟΣ. ΙΕΡΕΥΣ. ΚΑΙ. ΑΣΙΑΡΧΗΣ. ΠΕΡΓΑΜΗΝΩΝ, il a été ci-devant marqué que ſur une médaille toute ſemblable on lit : Μ. ΦΟΥΡΙΟΣ. ΙΕΡΕΥΣ. ΚΑΙ. ΑΡΧΩΝ, non pas ΑΣΙΑΡΧΗΣ. Ceux dont les noms ſe trouvent ſur les médailles avec le titre de *prêtre*, ſans autre qualité, n'étoient point *magiſtrats*, mais avoient été, ſelon les apparences, élus éponymes par les villes qui les ont fait frapper.

Il en eſt de même des médailles qui contiennent des noms avec le ſeul titre de Πανηγυριςὴς. Ce n'étoit point non plus des *magiſtrats*, mais des éponymes.

La médaille dont Vaillant parle (*p.* 317.), & ſur laquelle il lit ſoit ΠΟΛΙΑΡΧΟΣ, a été mal lue. Le préſent titre doit être retranché, n'y ayant aucune médaille où il ſoit fait mention de cette eſpèce de magiſtrature.

Les *magiſtrats* appellés Πρεσβευταὶ, étoient du nombre de ceux que les empereurs envoyoient dans les provinces dont le gouvernement leur étoit réſervé.

Il y a eu un temps où le nom de *ſophiſte* étoit un titre honorable. On le donnoit à ceux qui excelloient dans les ſciences & dans les arts. Les médailles rapportées par Vaillant font voir que la ville de Smyrne en éliſoit quelquefois, ſoit pour ſtratèges, ſoit pour éponymes.

Les ſtéphanéphores (ΣΤΕΦΑΝΗΦΟΡΟΙ) tenoient un rang diſtingué entre les miniſtres de la religion, & les villes de Lydie en éliſoient quelquefois pour être leurs premiers *magiſtrats*. Vaillant ne rapporte que deux médailles, par leſquelles il paroit que le même ſtéphanéphore a été fait deux fois archonte de la ville de Mœonia, ſous le règne de Trajan Dece. Une médaille d'Otacilia Severa contient le nom d'un autre ſtéphanéphore qui étoit archonte de la ville d'Hyrcanis.

De toutes les médailles frappées dans les villes grecques, celles qui contiennent des noms de ſtratéges ou préteurs ſont les plus nombreuſes, parce que cette eſpèce de magiſtrature étoit établie dans un plus grand nombre de villes, & que le ſtratége civil y étoit ordinairement éponyme. Il y avoit des villes qui avoient un ſecond ſtratége, lequel étoit militaire; mais celui-ci n'eſt nommé ſur aucune médaille que l'on connoiſſe, non plus que le ſecond archonte ſur les médailles des villes où l'archontat étoit établi.

Après les titres compris dans ce chapitre, Vaillant donne la liſte de toutes les médailles qui ne contiennent que des noms ſimples, ſans aucun titre. Il a jugé & marqué à côté de la plupart de ces médailles quelle étoit l'eſpèce de magiſtrature que ceux qui y ſont nommés devoient avoir exercée, relativement au nom des villes qui les ont fait frapper, & qui ont marqué ſur d'autres médailles le nom des *magiſtrats* par leſquels elles étoient gouvernées. Cette conjecture paroît fondée en quelque ſorte, parce que le premier *magiſtrat* de la plupart des villes y étoit ordinairement éponyme, & ne faiſoit pas toujours mention de ſa qualité de *magiſtrat* ſur les monnoies qu'il faiſoit fabriquer dans l'année de ſon exercice. Mais outre que parmi ces ſortes de médailles il y en a pluſieurs de villes qui n'ont point fait connoître quels étoient leurs *magiſtrats*, par les médailles qui nous en reſtent, il eſt à préſumer que pour le moins quelques-uns des noms qu'on y voit ſans titre, étoient ceux d'éponymes que ces villes avoient élus par extraordinaire.

Il eſt très-rare de voir des noms de *magiſtrats* ſur des médailles de rois. On ne connoît entre les médailles d'Alexandre qu'une, rapportée par Pellerin, & une autre, rapportée par le P. Panel, ſur laquelle on voit le nom ΑΙΝΗΤΟΡ. Pellerin en avoit une autre de Lyſimaque avec le nom ΣΚΟΣΤΟΚΟΥ, laquelle étoit connue de Goltzius.

MAGISTRIEN *ou* MAGISTÉRIEN, ſ. m. nom d'un officier à la cour des empereurs de Conſtantinople, *magiſtrianus*. On nommoit *magiſtriens*, c'eſt-à-dire officier du maître des offices, ceux que l'on nommoit autrement *agens de l'empereur*. Roſweid, dans ſon Onomaſticon, dit que c'étoient des officiers des troupes de la garde de l'empereur; qu'on les trouve quelquefois nommés *caſtrenſes* ou *caſtrenſiens*, *caſtriani*, *caſtrènſiani*; que cependant le Code Juſtinien diſtingue ces deux offices, qui étoient l'un & l'autre ſous le maître des offices.

MAGMENTUM, contraction de *majus augmentum*. Voyez MACTARE. Expreſſion ſacrée des pontifes pour déſigner un mets offert à Pan, à Silvain, &c. On lit à Padoue cette inſcription :

SI. QUIS. HIC. HOSTIA. SACRUM.
FAXIT. QUOD. MAGMENTUM.
NEC. PROTOLLAT. IDCIRCO. TAMEN.
PROBE. FACTUM. ESTO.

Arnobe (*lib. VII. adv. gentes.*) dit auſſi : *Non magmenta, non augmina, non mille ſpecies, vel farciminum, &c.*

MAGNARIORUM (*corpus*), Gruter.

On trouve encore dans Muratori : *Corpus magnariorum Caſtrenſium, ſeu Palatinorum.*

Dans le gloſſaire de Philoxène, *magnarius* eſt rendu en grec par le mot μεγαλέμφορος, le même que μεγαλέμπορος, *marchand en gros.*

MAGNENCE, tyran.

FLAVIUS MAGNENTIUS AUGUSTUS.

Ses médailles ſont :

R. en or.

Il y a des revers qui valent le double à cauſe de leur rareté; on en trouve en quinaire.

RRR. en médaillon d'or.

Il y en a un dans le cabinet du roi.

RR. en argent.

R. en médaillon de B.

C. en M. & P. B.

MAGNESIE en Theſſalie. ΜΑΓΝΗΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RR. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

On les distingue des médailles frappées dans les autres *Magnésies* par les types des thessaliens, le centaure, le cheval, & par un navire relatif à sa situation.

Cette ville a fait frapper quelques médailles impériales grecques, selon Hardouin.

Quelques antiquaires lui restituent les médailles prétendues de Lesbos, sur lesquelles un homme ou un centaure porte une femme.

MAGNÉSIE en Lydie, près le mont Sipylus. ΜΑΓΝΗΤΩΝ. ΣΙΠΥΛΟΥ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

O. en or.

C. en bronze.

O. en argent.

On les distingue des médailles frappées dans les autres Magnésies par ΣΙΠΥΛ toujours ajouté à celui de ΜΑΓΝΗΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques sous l'autorité de ses préteurs, en l'honneur d'Auguste, de Livie, de Tibere, de Caligula, de Néron, de Poppée, de Domitien, de Sabine, d'Antonin, de M. Aurèle, de Commode, de Crispine, de Caracalla, d'Alexandre-Sevère, de Mamée, de Gordien-Pie, des deux Philippes, d'Otacile, d'Etruscille, de Gallien, de Trajan, de Faustine jeune.

MAGNÉSIE dans l'Ionie, près du Méandre. ΜΑΓΝΗΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RR. en argent. *Hunter.*

C. en bronze.

O. en or.

Leurs types ordinaires sont :

Un taureau qui frappe de la corne.

Un lion passant.

Diane Pronuba.

On les distingue des médailles frappées dans les deux autres *Magnésies*, par l'absence des caractères particuliers aux monnoies de ces deux villes.

On a des médailles impériales de cette ville, frappées sous l'autorité de ses *feribes*, en l'honneur d'Hadrien, d'Antonin, de M. Aurèle, de Faustine jeune, de Sept. Sevère, d'Elagabale, d'Alexandre-Sevère, de Mamée, de Maximin, de Gordien-Pie, de Philippe père, d'Otacile, de Gallien, des Césars Caius & Lucius, de Caracalla, de Commode.

MAGNIA URBICA, épouse de Carus

MAGNIA URBICA AUGUSTA.

Ses médailles sont :

RRRR. en or.

Il y en a deux dans le cabinet du roi.

RRR. en argent.

RRR. en médaillons de bronze.

RR. en M. B.

R. en P. B.

Le Baron de Stosch a publié une médaille de cette impératrice en P.B. au revers de Carinus son fils, d'où il avoit jugé qu'elle avoit été la femme & non la mère de cet empereur ; mais l'abbé Belley a détruit parfaitement cette conjecture, dans une de ses dissertations imprimées dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions.

MAGNUS, surnom des familles, *CORNELIA*, *POMPEIA*, *POSTUMIA*.

MAGODES, *μαγῳδὸς*. Athénée (*liv.* 14.) les décrit ainsi : ceux qu'on appelle *magodes*, dit-il, jouent des cymbales, s'habillent en femmes, en jouent les rôles, aussi bien que ceux de débauché & d'hommes ivres ; & font toutes sortes de gestes lascifs & déshonnêtes. Suivant Hésychius, ces *magodes* étoient des espèces de pantomimes, qui sans parler exécutoient différens rôles par des danses seules.

Le spectacle d'une comédie noble, qui s'étoit fixée dans la Grèce un peu avant le règne d'Alexandre, & qui étoit si propre à divertir les honnêtes gens, ne put suffire au peuple ; il lui fallut toujours des bouffons. Aristote nous dit que de son temps la coutume de chanter des vers phalliques subsistoit encore dans plusieurs villes. On conserva aussi des farces dans l'ancien goût, qui furent appellées *dicelies*, *magodies* ; & les baladins de ces farces furent nommés *diceliste*, *magodes*, *mimographes*.

MAGOPHONIE, fête établie chez les anciens perses, en mémoire du massacre des mages, & en particulier de Smerdis le mage, qui avoit usurpé le trône de Perse après la mort de Cambyse. Darius fils d'Hystape, ayant été élu roi à la place du mage, voulut en perpétuer

la mémoire par *une grande fête* (de μάγος mage, & de φόνος meurtre) qui devoit se célébrer tous les ans, dit Hérodote.

MAGUSANUS; Hercule se trouve surnommé *Magusanus* sur des médailles de Posthume; on croit que ce nom est pris de *Magusum*, ville d'Afrique, dont Pline fait mention au sixième livre de son histoire naturelle, (*chap.* 29.) & dans laquelle ce héros avoit peut-être un temple ou quelque statue célèbre, dont le culte s'étendoit bien loin. On trouva en 1514, dans l'île de Valkeren, en Zélande, sur le bord de la mer, une figure de cet Hercule, *Magusanus*. Il porte un grand voile qui lui couvre la tête, & lui descend sur le bras, sans le couvrir d'ailleurs. Il tient une grande fourche appuyée contre terre, & de l'autre main un dauphin. A son côté est un autel, d'où sortent de longues feuilles pointues, comme des joncs marins; & à l'autre côté est un poisson ou un monstre marin. On peut conjecturer de ces symboles, qu'il passoit pour une divinité de la mer.

MAGYDUS, dans la Pamphylie. ΜΑΓΥΔΕΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales en l'honneur de Trajan, d'Hadrien, d'Antonin.

Vaillant lui en avoit attribué une de Livie avec Auguste; mais Pellerin l'a restituée à Méthymne, rétablissant ΜΑΘΥ pour ΜΑΓΥ.

MAI, ce mois est représenté dans les enluminures des manuscrits sous la figure d'un homme entre deux âges, habillé d'une tunique fort large, & à grandes manches, qui porte une corbeille de fleurs, & tient de l'autre main, une fleur qu'il porte à son nez, ce qui peut avoir rapport aux jeux floraux. Le paon qui est à ses pieds, montre une image du mois de mai, à cause des fleurs que la nature y a peintes. Ausone a ainsi exprimé en quatre vers ce mois de mai. « C'est le mois qui produit le lin dans nos campagnes; c'est lui qui nous fournit toutes les délices du printems, qui orne les vergers de fleurs, & qui remplit nos corbeilles: il est appelé *mai* de Maïa, fille d'Atlas; c'est le mois qu'Uranie aime sur tout autre. » Mai étoit sous la protection d'Apollon. C'est dans ce mois qu'on célébroit les florales pendant les trois premiers jours; les lémuriennes qui duroient trois jours, à commencer le 7 avant les ides, ou le 9 du mois. Les agonales ou agonies de Janus, le 12 avant les calendes de juin, ou le 22 de mai, & les tubilustres le 10 avant les calendes de juin. *Voyez* TUBILUSTRE. On célébroit encore aux ides de mai la naissance de Mercure, & la fête des marchands. Les romains qui étoient en général fort superstitieux, observoient de ne se point marier pendant le mois de *mai*, Voyez MARIAGE.

MAIA, fille aînée d'Atlas & de la Nymphe Pleïon, est mise au nombre des Pléïades; elle eut de Jupiter le dieu Mercure. Il y en a qui prétendent que *Maïa* n'est qu'un surnom de la déesse Tellus, ou de la grande-mère, & se fondent sur ce qu'on immoloit à *Maïa* une truie pleine, qui étoit la victime propre de la terre. C'est elle qui a donné son nom au mois de *mai*.

MAJA. Gruter (53. 8.) rapporte l'inscription suivante gravée en l'honneur de Mercure, dans laquelle il est fait mention de sa mère *Maïa*.

MERC. SACR.

SUM DEUS ALATUS QUI CRURIBUS ÆTHERA CARPO

QUEM PEPERIT SUMMO LUCIDA MAIA JOVI.

MAIA, femme de Vulcain, selon Macrobe, qui dit que le flamine ou prêtre de Vulcain faisoit un sacrifice à *Maia* au premier jour de mai; il lui offroit du vin, mais dans un pot à miel. Cette *Maia* étoit fille du dieu Faune, & différente de la mère de Mercure.

MAIANIA, famille romaine, dont on a des médailles.

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

MAJESTÉ. Sous la république romaine le titre de *majesté* appartenoit à tout le corps du peuple & au sénat réuni: d'où vient *majestatem minuere*, diminuer la *majesté*. C'étoit manquer de respect pour l'état. La puissance étant passée dans la main d'un seul, la flatterie transporta le titre de *majesté* à ce seul maître & à la famille impériale, *majestas augusti*, *majestas divina domus*.

Enfin le mot de *majesté* s'employa figurément dans la langue latine, pour peindre la grandeur des choses qui attirent de l'admiration, l'éclat que les grandes actions répandent sur le visage des héros, & qui inspire du respect & de la crainte au plus hardi. Silius Italicus a employé ce mot merveilleusement en ce dernier sens, dans la description d'une conspiration formée par quelques jeunes gens de Capoue. Il fait parler ainsi un des conjurés: Tu te trompes, si tu crois trouver Annibal désarmé à table; la majesté qu'il s'est acquise par tant de batailles, ne le quitte jamais; & si tu l'approches, tu verras autour de lui les journées de Cannes, de Trébie & de Trasymène, avec l'ombre du grand Paulus. »

Fallit te mensas inter quod credis inermem;

Tot bellis quæsita viro, tot cædibus armat

Majestas æterna ducem ; si admoveris ora,
Cannas & Trebiam ante oculos, Trasimenaque busta,
Et Pauli stare ingentem miraberis umbram.

MAILLET, } *MALLEUS*, } signifioit dans le langage mystérieux des prêtres, la hache avec laquelle on immoloit les victimes. Cette hache coupoit d'un côté & frappoit de l'autre, qui étoit fait en marteau. Sur l'arc de triomphe de Titus, sur la colonne trajane, les *popæ* ou victimaires sont armés d'un maillet à deux têtes, arrondi, & auquel le nom de *malleus* conviendroit mieux qu'à une hache. (*Ovid. metam.* 12. 248. & *Sueton. calig. c.* 32.)

MAILLOT, *voyez* ENFANT & BERCEAU.

MAIN, toutes les parties du corps humain prises séparément, & principalement la *main*, étoient honorées comme des divinités, selon S. Athanase dans son traité contre les gentils : ce qui se prouve véritablement par un très-grand nombre de *mains* qui se voyent dans les collections des monumens, lesquelles sont presque toutes chargées de têtes & de symboles des dieux, & de ces animaux qui faisoient l'objet du culte des égyptiens. Rien n'empêche pourtant de croire que ces mains mystérieuses sont des vœux, ou plutôt des accompliſſemens de vœux, & qu'elles ont été appendues dans les temples des dieux, à qui elles étoient vouées, en reconnoissance de quelque signalée faveur reçue, ou de quelque guerison opérée extraordinairement.

Un des symboles les plus ordinaires de la concorde, sont deux *mains* jointes ; rien de plus commun que ce type sur les médailles. Quelquefois les deux mains jointes tiennent un caducée, pour marque que la concorde est le fruit de quelque négociation. On voit aussi les deux mains jointes, tenant un caducée entre deux cornes d'abondance, pour montrer que l'abondance accompagne toujours la concorde. Dans une médaille d'Auguste, on trouve trois *mains* jointes & croisées d'un caducée, avec ces mots : *le salut du genre humain.* C'étoit peut-être la devise du fameux triumvirat ; ou peut-être ce nombre de trois se prend-il pour exprimer la concorde parfaite qui régna dans l'empire romain sous Auguste. La *main* portée sur la tête, chez les anciens étoit une marque de sûreté, ou demandée, ou obtenue. Plutarque dans la vie de Tibérius Gracchus, raconte que celui-ci voyant que Scipion Nasica venoit pour le tuer, & que le tumulte étoit si grand qu'on ne pouvoit entendre sa voix, mit sa *main* sur sa tête, pour montrer la grandeur du péril & demander sûreté. *Voyez* SURETÉ.

La beauté de la *main* consiste dans un embonpoint modéré, avec des traces à peine sensibles, comme des ombres adoucies sur les jointures des doigts, qui sont marquées à une *main* potelée par de petits trous. Les doigts sont filés avec une diminution agréable, comme des colonnes d'une belle proportion, & paroissent sans indication des articles. Chez les anciens statuaires, le dernier article des doigts n'est pas recourbé sur le devant comme chez les modernes ; ils ne tenoient pas non plus les ongles si longs que les tiennent ces derniers. Les poètes nomment de belles *mains*, des *mains* de Pallas (*Anthol. l.* 7. *p.* 476. *l.* 5.) ; ils disent encore des *mains* de Polyclète (*ibid. p.* 477. *l.* 16.), parce que cet artiste avoit la réputation de les faire d'une belle forme. Quant aux belles *mains* antiques qui se sont conservées, on citera d'abord parmi celles d'hommes une main de celui des fils de Niobé qui est étendu par terre, & une autre main de Mercure, embrassant Hersé, dans le jardin du palais Farnese. Quant aux belles *mains* de femmes, nous en avons une de l'Hermaphrodite de la ville Borghèse, & les deux *mains* (ce qui est bien rare) à la figure d'Hersé du groupe cité plus haut.

Caylus a publié une *main* de bronze, qui lui a fourni des réflexions très-utiles. « Ce monument, dit-il, (*Rec. d'antiq. V. V. pl.* 55. *n.* 4. 5.) est un des plus singuliers de ceux que j'ai rassemblés. Il représente la *main* droite d'une jeune femme, dont la proportion est plus grande que nature. Le dessin en est élégant, & l'exécution belle : la conservation n'est pas tout-à-fait si complète ; les doigts *medius* & *aunularis* sont absolument cassés & perdus ; mais le reste est très-bien conservé. La *main* n'est pas fondue pleine, cependant le poignet qui sert de base, a été fermé de tout temps ; ce qui prouve qu'elle n'est point un fragment, & qu'elle n'a jamais fait partie d'une statue : une preuve plus forte encore de son objet particulier, est l'inscription grecque, écrite dans l'intérieur de la *main* avec les plus beaux caractères, & qui paroissent du meilleur temps. on y lit :

ΣΥΜΒΟΛΟΝ
ΠΡΟΣ
ΘΥΕΛΑΥΝΙΟΥΣ

Symbolum Ad Velaunios.

C'est ici une *main* droite. L'on sait qu'elle étoit consacrée à la fidélité. Pline dit (lib. 2. cap. 45.). *Inest & aliis partibus quædam religio, sicut dextra oculis aversa appetitur, in fide porrigitur.* Et c'est de-là sans doute qu'est venue l'expression si familière aux anciens, *Jungere dextras*, quand il est question d'alliance.

Jura, fides, ubinunc commiſſaque dextera dextrâ.

Dit Phyllis à Démophon dans Ovide.

« Cet uſage étoit commun à tous les peuples barbares. On le voit par quantité d'exemples ; la concorde des villes, la fidélité des armes ſont ſouvent exprimées ſur les médailles grecques & romaines par deux *mains* jointes enſemble ; mais ce qui convient plus parfaitement au ſujet dont il eſt queſtion, eſt que les villes & les armées s'envoyoient ſouvent les unes aux autres des *mains* droites, comme un ſymbole d'amitié. Tacite, au premier livre des Hiſtoires (*cap.* 54), dit que la cité de Langres avoit envoyé aux légions de la Germanie ſupérieure, des *mains* droites en ſigne d'amitié, & que cette coutume étoit ancienne : *Miſerat civitas Lingonum, vetere inſtituto, dona Legionibus dextras hoſpitii inſignia.* Au ſecond livre des mêmes hiſtoires, on voit le centurion, chargé par l'armée de Syrie de porter aux prétoriens des *mains* droites en ſigne de concorde.

Dextras concordiæ inſignia.

Et l'on ne peut douter que les *mains* droites placées ſur le haut des enſeignes, ne fuſſent une marque de fidélité.

Après avoir prouvé que cette *main* ne pouvoit être qu'un ſymbole d'alliance, d'hoſpitalité ou de concorde, il eſt queſtion de rechercher quels ſont les peuples auxquels ce ſymbole eſt adreſſé, & que l'inſcription de ce monument nomme ΟΥΕΛΑΥΝΙΟΙ, *Velaunii.*

On ne peut guère douter que ce ne ſoient les *Velaunii* cités par Pline (3. 10.) dans l'inſcription du trophée des Alpes. Les *Velaunii*, de Pline, placés à la ſuite des *Neruſii*, dont Vence étoit la capitale, devoient être peu éloignés d'Antibes ; cette poſition convient très-bien aux peuples nommés ſur le monument dont il s'agit. Ils devoient être grecs d'origine. Les grecs n'auroient pas honoré d'une teſſère d'hoſpitalité ou d'alliance, des peuples qui ne parloient pas leur langue, & qu'ils mépriſoient comme barbares. Or, (*Strabon. p.* 203.) ſur toute la côte depuis Monaco juſqu'à Marſeille, il y avoit quantité de peuplades grecques mêlées parmi la nation d'origine ligurienne, qu'on nommoit *Salyes*. Ainſi les *Velaunii* de ce monument ſeront les mêmes peuples que les *Velaunii* du trophée des Alpes ; peuple grec d'origine, ſitué près de *Neruſii*, peut-être colonie de Marſeille, vers la côte d'Antibes, ſur le territoire des peuples nommés *Salyes* par Strabon, & dont les *Oxybiens* & les Déceates de Polybe ſemblent avoir fait partie. Ce ſymbole leur aura été envoyé par une ville grecque, ſoit de la Grèce Italique, ſoit de la Grèce proprement dite, ſoit de la Sicile ; ou peut être, ſans aller ſi loin, par quelqu'une des colonies grecques établies dans leur voiſinage. »

Les longues manches ont toujours caractériſé les tuniques des perſes & des orientaux. Tantôt elles ſe rejettoient hors des bras, & tantôt elles ſervoient à envelopper les bras & les mains en entier. Xénophon (*de rebus geſtis Græcorum lib.* 2. *circa initium*) raconte que le jeune Cyrus punit de mort l'audace d'Autobiſace & de Mitrée qui s'étoient préſentés devant lui ſans lui rendre les honneurs réſervés au roi ſeul, c'eſt à-dire, ſans cacher leurs *mains* dans leurs manches. « Car, ajoute l'écrivain grec, ces manches ſont beaucoup plus longues que le bras & la *main* ; de ſorte qu'on ne peut agir en aucune manière lorſqu'on tient les *mains* cachés dans les manches. » Ces longues manches ſont encore en uſage chez les aſiatiques, dont la poſture reſpectueuſe eſt auſſi celle que le jeune Cyrus exigeoit de ceux qui l'approchoient.

MAINS *jointes.* Ovide (*met. IX. v.* 298.) exprime ainſi cette attitude.

..... *Digitis inter ſe pectine junctis.*

Elle eſt très-rare ſur les monumens antiques. On ne l'a vue encore que trois fois. 1°. ſur une figure peinte d'Herculanum, que l'on croit être Didon ; 2°. à un petit Faune vêtu de marbre, du même muſeum, & à l'Iphigénie du ſarcophage conſervé dans le palais Accoramboni.

MAINS *ouvertes, ſculptées ſur les tombeaux.*

Les inſcriptions ſépulchrales accompagnées de la repréſentation de deux *mains* élevées vers le ciel, ne ſont point communes. Cependant on en trouve quelques-unes dans les grandes collections, comme dans la deſcription du cabinet de l'archevêque de Ravennes, faite par l'architecte *Bonamici* ; ce ſymbole ſe trouve également ſur les monumens grecs & romains ; il a donc été commun aux deux nations.

On n'avoit point encore expliqué ce ſymbole en 1752 ; on le regardoit comme un myſtère que les antiquaires ne cherchoient point à approfondir. Le père Pacciaudi, dans un ouvrage intitulé *Græci Anaglyph. interpretatio* (*Romæ* 1752.) a donné une bonne explication de ce ſymbole. En examinant les différens marbres de ce genre, il a remarqué que les *mains* élevées ne ſe trouvent que ſur les tombeaux des perſonnes mortes à la fleur de leur âge : il en a conclu que cet emblême repréſentoit le reproche d'une mort ſi prompte, c'eſt à-dire, une imprécation contre les parques & contre le ciel. L'auteur cite pluſieurs paſſages favorables à ſon opinion ; mais ce qu'il a trouvé de plus déciſif, eſt un marbre qui ſubſiſte à Rome, ſur lequel les deux *mains* ſont repréſentées dans cette

disposition, & au-dessous du nom de la personne, on voit cette inscription qu'il faut lire horisontalement, malgré les séparations.

PRO	COPE. MA	NUS
LE	BO. CON	TRA
DE	VM	QUI
ME	INNO	CEN
TEM	SUSTU	LIT
QV	AE. VIXI	T
AN	N. XX.	
POS	PROC	LUS

Cette opinion qui paroît suffisamment prouvée, annonce que la femme représentée sur un marbre du cabinet du roi, est morte fort jeune : voici l'inscription dont il est chargé.

ΚΟΡΝΗΛΙΑ ΛΕΥΚΙΟΥ ΒΡΗΣΑΛΙΣ

Cornelia Lucii filia Bresalis.

Main (*baiser la*). Les suppliants étoient dans l'usage de baiser la *main* de celui dont ils vouloient émouvoir la pitié. C'est ainsi que Priam baise la *main* d'Achille, pour obtenir le corps de son malheureux fils sur une marbre de la villa Borghèse.

Les anciens en adorant les divinités, baisoient aussi leurs *mains* propres en signe de respect & d'amour.

Voy. ADORATION.

Mains (*laver les*). C'étoit un usage général chez les anciens de se laver les *mains* avant de prier les divinités, & sur-tout avant que de leur offrir des sacrifices. On lit ces mots dans une inscription rapportée par Muratori (112. 2.).

JOVE NEQUE GENIO
UTARIS NISI LOTIS MANIBUS.

Mains panthées. Voyez PANTHÉES.

Main droite élevée vers le menton, enveloppée dans le manteau, est une attitude qui exprime le recueillement, sur tout quand elle est donnée à une figure enveloppée dans une draperie volumineuse.

La Mnémosyne du muséum Pio-Clémentin qui porte son nom gravé sur sa plante dans le même tems où elle a été sculptée, la Polymnie du même muséum appellée la *muse de la mémoire* par Plutarque, Fulgence & le scholiaste d'Horace, sont dans la même attitude. La même attitude désigne aussi un philosophe qui médite.

MAIN *renversée*. On voit un grand nombre de figures dans le *museum etruscum* qui présentent une main extrêmement renversée sur le poignet. Ce mouvement est trop souvent répété dans les figures de ce siècle & de cette nation, pour n'avoir point une raison qu'il est cependant impossible, ou du moins très difficile de découvrir aujourd'hui.

MAIN *touchant une oreille*. Voyez OREILLE.

MAIN *droite* ou *gauche*. Voyez CÔTÉ & GAUCHE.

MAIN *fermée*. Voyez FASCINATION.

MAIN *touchant le menton*. Voyez MENTON.

MAIN dont l'index est seul étendu, symbole du serment militaire, sur les médailles de la famille *Licinia*.

MAIN armée du ceste sur les médailles de Smyrne & de Tuder.

MAINS *de justice sur les sceaux*.

On voit quelquefois des *mains* sur les médailles des empereurs de Constantinople; il y en a une descendant du ciel sur la tête de Charlemagne dans le monument qui le représente, comme patrice des romains; cette *main* se voit encore descendant d'en haut, & envoyant des rayons sur la tête de Charles le-Chauve dans deux images de cet empereur. Les bulles de plomb du pape Victor II représentent une *main* sortant d'un nuage & offrant une clef à Saint Pierre. La *main* de justice qu'on voit pour la première fois sur le sceau de Hugues-Capet n'auroit-elle point rapport à ces *mains* célestes ? Quoiqu'il en soit, elle est le symbole de la justice souveraine des rois & des princes. Nous ne la trouvons point sur les sceaux des empereurs d'Allemagne. Le sceau de Guaimar, prince de Salerne au onzième siècle, le représente tenant dans sa main droite un sceptre fleurdélisé, & élevant fort haut sa *main* gauche. Son contre-scel porte une *main* seule, dont le doigt du milieu est recourbé. Depuis Hugues Capet la *main* de justice ne paroît point sur les sceaux jusqu'à Louis X, dit le Hutin. Lui & ses successeurs jusqu'à Charles VI, la portèrent dans leur gauche, & le bâton royal dans leur droite. On croit que Charles VI est le premier qui a introduit l'usage qui s'observe encore de porter le sceptre avec la *main* de justice. Ce prince est représenté avec ces deux symboles dans quelques unes de ses monnoies. Cependant

chez

chez du Tillet, il tient un long bâton & un ſceptre. Henri V roi d'Angleterre, qui ſe diſoit fauſſement roi de France, fit repréſenter ſur ſes ſceaux deux *mains* de juſtice, pour manifeſter ſon autorité dans l'un & l'autre royaume.

MAJORIEN

JULIUS MAJORIANUS AUGUSTUS.

Ses médailles ſont

R. en or, le revers qui a pour légende *Votis multis* eſt RR.

RR. en argent.

RR. en quinaires d'argent.

RR. en P.B.

MAIRABUS (*Dii*) V. DÉESSES-MÈREE.

MAISONS *des égyptiens.*

On tâchera de tenir, dit M. Paw, un milieu entre la trop grande élévation que Diodore donne aux *maiſons* de l'ancienne Egypte & l'état où les réduit Pococke, qui prétend que ce n'étoient que des tentes. Suivant cette biſarre idée, toute une ville égyptienne n'eût conſiſté qu'en un temple, & en une aſſemblée de gens qui campoient autour de ce temple. Mais Pococke eſt le ſeul qui ait jamais imaginé de faire camper les égyptiens ſans s'appercevoir qu'ils avoient pour ce genre de vie une horrible averſion, au point qu'ils ne permirent pas même aux juifs de camper en Egypte; & il ſeroit à ſouhaiter que les turcs euſſent obſervé la même conduite à l'égard des arabes bédouins, auxquels ils ont permis de vivre ſous des tentes, ce qui a entraîné la ruine de différentes provinces.

MAISONS *des grecs.*

Les maiſons des premiers ſiècles reſſembloient ordinairement à des tours, ſelon Denys d'Halicarnaſſe; mais ce n'eſt pas des tems ſauvages que nous voulons parler ici. Les *maiſons des grecs* dont nous voulons parler, c'eſt-à-dire, les palais des grands & des gens riches, brilloient par le goût de l'architecture, les ſtatues & les peintures dont ils étoient ornés.

Ces *maiſons* n'avoient point de veſtibules comme celles des romains; mais de la première porte on traverſoit un paſſage où d'un côté étoient les écuries, & de l'autre la loge du portier, avec quelques logemens de domeſtiques. Ce paſſage conduiſoit à une grande porte, d'où l'on entroit dans une galerie ſoutenue par des colonnes avec des portiques. Cette galerie menoit à des appartemens où les mères de famille travailloient en broderie, en tapiſſerie, & autres ouvrages, avec leurs femmes ou leurs amies. Le principal de ces appartemens ſe nommoit *thalamus*; & l'autre qui lui étoit oppoſé, *antithalamus.*

Autour des portiques il y avoit d'autres chambres & des garde-robes deſtinées aux uſages domeſtiques.

A cette partie de la maiſon étoit jointe une autre partie plus grande, & décorée de galeries précieuſes, dont les quatre portiques étoient d'égale hauteur. Cette partie de la *maiſon* avoit de grandes ſalles quarrées, ſi vaſtes qu'elles pouvoient contenir, ſans être embarraſſées, quatre lits de table à trois ſièges avec la place ſuffiſante pour le ſervice, la muſique & les jeux. C'étoit dans ces ſalles que ſe faiſoient les feſtins où l'on ſait que les femmes n'étoient point admiſes à table avec les hommes.

A droite & à gauche étoient d'autres petits bâtimens dégagés, contenant des chambres ornées & commodes, uniquement deſtinées à recevoir les étrangers avec leſquels on entretenoit les droits d'hoſpitalité. Les étrangers pouvoient vivre dans cette partie de la *maiſon* en particulier & en liberté. Les pavés de tous les appartemens étoient de moſaïque ou de marqueterie. Telles étoient les *maiſons des grecs*, que les romains imitèrent & qu'ils portèrent au plus haut point de magnificence. (D. J.)

Obſervations générales de Caylus ſur les maiſons des Romains.

La médiocrité des habitations particulières ne doit pas empêcher de convenir que les maiſons *ordinaires* des romains, avoient en général une ſorte d'apparence dont elles étoient redevables à leur porte d'entrée, & à la décoration de leurs cours, dont l'eſpace étoit cependant fort reſſerré; mais les diſtributions intérieures en étoient fort petites. Indépendamment des preuves que peut donner le plan de quelques maiſons qui ont ſubſiſté juſqu'à nos jours, les réflexions tirées des différens récits épars dans les hiſtoriens, ne ſerviront qu'à les confirmer.

Les romains ne recevoient aucun étranger dans leurs chambres à coucher, ni dans les retraites ou cabinets d'étude & de travail. Ils avoient des logemens voiſins & ſéparés, pour recevoir les hôtes. Une grande pièce conſacrée à la vanité, & que l'on nommoit l'*atrium*, parée des portraits de famille & des ancêtres, étoit deſtinée pour

les visites, & pour mettre à couvert les cliens les plus distingués. La salle à manger devoit nécessairement être grande & espacée, par la raison du terrein que les lits occupoient, & par la nature du service; ces lieux plus vastes, emportoient sans doute la plus grande partie des maisons; & par conséquent, vu la médiocrité de l'espace rotal, c'étoit aux dépens des autres distributions. Ainsi, quelques grandes que fussent ces pièces, toujours obscures, généralement parlant, à cause du peu de largeur des rues, elles soutenoient très-convenablement les petits objets de décoration, dont l'œil pouvoit approcher, & principalement ceux que le brillant de leur poli rendoit encore plus apparens. Ce genre de décoration, fréquemment répété, en avoit établi la mode qui ne manqua pas sans doute d'être suivie dans le petit nombre de grandes *maisons* que le luxe fit bâtir dans la suite: ainsi le mal étoit général.

Ce léger tableau des *maisons* de la ville (car les maisons de la campagne étoient différentes) sert à rendre raison de ces petites figures de relief, d'ivoire, de verre, d'ambre, & d'autres matières précieuses susceptibles de poli, que l'on trouve tous les jours dans les fouilles de Rome, & qui sont encore scellées dans des enduits de matière calcaire, ou de gypse. D'ailleurs les détails de ces petits ornemens s'accordent avec les récits des anciens auteurs, & principalement avec ceux de Pline & de Vitruve.

Observations particulières de Winckelmann sur les maisons des villes Romaines.

Quoiqu'il ne soit resté à *Herculanum* aucune *maison* de particulier entière, étant toutes tombées en ruines, soit par la fouille, ou après, j'ai cependant lieu de croire que la vie domestique des anciens étoit en général fort frugale & sans le moindre luxe; puisque leurs *maisons* étoient très-simples, & leurs appartemens fort bas & fort petits. Ce qui me suggère cette idée, c'est la comparaison que j'ai faite entre le plan des ruines d'une ville découverte, il y a déjà quelque tems, à Frescati, sur le terrein de laquelle est maintenant bâtie la ville des jésuites, appellée *la Ruffinella*.

Imaginez-vous que les chambres, tant des *maisons* d'Herculanum que celles de l'ancienne ville de Tusculum, ne sont guère plus grandes que votre cabinet d'étude, en faisant même abstraction de l'alcove. Dans quelques-unes de ces chambres se trouvoit encore le lit, ainsi que le prouve une niche fort basse, dans laquelle on en prouvoit glisser la partie supérieure. A quelques appartemens de Tusculum il y avoit une espèce d'antichambre, dont la largeur ne passoit pas celle d'une allée étroite, & c'est-là que se tenoit le portier ou celui qui annonçoit au maître de la maison les personnes qui venoient lui faire visite. (Voyez la description & le dessin de ces appartemens de Tusculum, dans les remarques sur l'architecture des anciens, par Winckelmann, p. 73.) Il paroît que la chambre intérieure du maître n'avoit point de porte, car on n'y trouve aucune espèce de fermeture; & il se pourroit qu'on se fût contenté d'y pendre un voile ou rideau, appellé par les anciens *velum admissionis*. Cette vie privée si simple des anciens me rappelle un passage de Démosthène, où il dit: « Thémistocle & Cimon, ces hommes d'ailleurs si adonnés au luxe, n'habitoient point de *maison* plus magnifique que leurs voisins. » (*Winckelmann.*)

Les *maisons* que l'on a découvertes dans la ville de Pompei méritent beaucoup d'attention, d'autant plus qu'étant entièrement déblayées, elles peuvent nous donner une idée exacte de la forme des habitations des anciens. Cette forme des *maisons*, tant de Pompei que des autres villes ensevelies, est en général quarrée, de manière qu'elles forment au milieu une cour intérieure (*area*, *cortile*), autour de laquelle règnent les appartemens. Dans les cours des maisons *ordinaires*, il y avoit au-dessus & au-dessous du toît un larmier ou une large saillie d'ais, pour y être à couvert de l'eau des goutières. Cette cour intérieure s'appelloit, à cause de cela, *impluvium* ou *atrium*, de *αἴθριον*, *ὑπαίθριον*, *dessous le ciel couvert.*

Jusqu'à présent on n'a découvert en dedans de la porte de la ville, & à la droite de la rue pavée, que deux *maisons*, toutes deux placées sur le penchant de la colline sur laquelle la ville étoit bâtie. L'entrée de ces deux *maisons* se trouve du côté de la rue. La première maison a une grande porte, large de dix palmes romains (le palme romain a 7 $\frac{1}{5}$ pouces de France), laquelle conduit directement dans la cour intérieure. De chaque côté de cette porte, il y en a une autre de cinq palmes de large. Celle de la gauche néanmoins est maçonnée, & ressemble intérieurement à une niche. L'autre porte conduisoit aux appartemens d'en haut, ainsi que cela paroît distinctement par quelques marches de l'escalier. Ces portes qui conduisent immédiatement de la rue aux appartemens d'en haut, sont encore très-communes en Italie. On voit dans les ruines, devant cette porte, une grande corniche denticulée en stuc, qui en est tombée. La cour intérieure qui peut avoir au-delà de soixante-dix palmes romains de long, est entièrement pavée en très-beau stuc, d'une espèce de mastic ou ciment avec du marbre pilé, dans le goût dont étoient faits autrefois les planchers des palais de Venise, & comme on en voit dans la villa du cardinal Alexandre Albani. Au milieu de cette cour, il y a un endroit quarré dont le pavé est

enlevé; ce quarré est enclavé dans un ornement de mosaïque, & il y a tout lieu de croire qu'il a été carrelé en marbre, & que sur ce pavé il y a eu une citerne, ainsi que semble le prouver un petit puits rond, de deux palmes de diamètre, maçonné en petites briques. Dans la cour intérieure d'une *maison* de campagne découverte à Stabia, il y avoit une citerne quarrée, dont le toît portoit sur quatre colonnes maçonnées & enduites.

De la cour on entre immédiatement dans cinq chambres, tant de l'un que de l'autre côté; & en face de la porte de la cour, il y a trois autres chambres, qui toutes ont des pavés de différentes espèces de mosaïques, & des murailles peintes. La seconde chambre à la gauche semble avoir été une chambre à coucher; comme on en peut juger tant par une espace pratiqué dans le bas du mur pour y placer le lit sur sa longueur, que par deux fers qui formoient les pieds du bois de lit. Cet espace destiné à contenir le lit est enduit en couleur rouge, ainsi que tout le pourtour de la chambre, qui a douze palmes romains de longueur, sur neuf palmes & demi de largeur.

Les murs de toutes ces chambres sont peints; quoiqu'on en ait déjà enlevé les meilleurs morceaux pour le cabinet de Portici, il y reste néanmoins encore de beaux tableaux. J'y remarquai entr'autres deux jeunes figures masquées dans le goût grotesque. Les seuils des portes de quelques-unes de ces chambres sont d'albâtre blanc.

La seconde *maison* qui tient immédiatement à la première, & qu'on a presque entièrement déblayée, possède encore dans une chambre des peintures plus belles que celles des chambres de l'autre *maison*. Cette chambre forme, pour ainsi dire, un carré parfait de quinze palmes romains, tant en longueur qu'en largeur, n'étant que de quatre pouces plus longue que large. La principale porte de la même chambre a six palmes de largeur. (*winckelmann.*)

Il me reste à faire, sur les *maisons* de Pompéï, les remarques suivantes: Premièrement, toutes les chambres étoient voûtées; mais ces voûtes etoient toutes écroulées, à l'exception de celles des caves, & on n'a trouvé aux portes des chambres que du bois brûlé: cependant les montans des portes n'étoient jamais de bois, comme Montfaucon se l'est imaginé. (*Antiq. expliq. t. iij. p.* 105.). Car, comment auroient-ils pu convenir à des *maisons* construites en maçonnerie? On a trouvé une grande quantité de scories du Vésuve dans la maçonnerie des murailles, & peut-être en auroit-on aussi découvert dans les voussures, si elles s'étoient conservées entières. Cependant Vitruve ne dit rien de la manière de rendre les voûtes plus légères, en y employant des scories; & Palladius est le seul écrivain qui en fasse mention. (*De re rust. l. j. c.* 13.). Aussi est-il vrai qu'il est venu plus d'un siècle après Vitruve, & lorsque la grande éruption du Vésuve, sous le règne de Titus, eut fait mieux connoître la nature de ses scories.

En second lieu, on y voit, à ne pas en douter, que les plus belles chambres, & celles qui étoient entièrement peintes, tant des *maisons* de campagne, que des habitations de la ville, ne recevoient le jour que par les portes, qu'à cause de cela, on faisoit extraordinairement hautes & larges. De pareils édifices ne pouvoient pas priver les habitations voisines de la lumière du jour, ainsi que cela étoit défendu à Rome par l'ancienne loi: *Ne luminibus officiatur.* (*Winckelmann*). *Voyez* ETAGES & IRRÉGULARITÉS des *maisons*.

Observations sur les maisons *de campagne des Romains.* Par WINCKELMANN.

Les *maisons* de campagne des villes romaines, (ces *maisons* sont appellées *villa*, par les romains-modernes), qui n'étoient point situées sur des hauteurs, telles que l'étoient celles de Pompéï, avoient été bâties sur le bord de la mer, & sur la mer même, non-seulement par volupté, & pour mieux jouir de l'air frais de la mer, mais encore, comme il paroît, pour en rendre l'habitation plus salubre. Ce qui me donne lieu d'appuyer sur ce sentiment, ce sont les ruines de six ou sept *maisons* de campagne qu'on trouve entre le port de l'ancien Antium & la ville de Nettuno, dans la distance d'un mille & demi d'Italie. Pendant le flux qui, dans cette mer, se fait sentir toutes les douze heures, les murs de ces bâtimens ne sont couverts que de deux palmes d'eau, & l'on peut se promener à pied sec tout autour de ces ruines, pendant le reflux, dans l'après-midi, & vers le soir, & même lorsque les jours sont longs, au lever du soleil. Il seroit possible encore aujourd'hui de lever le plan de ces bâtimens, tant les fondemens en sont visibles, particulièrement ceux d'une villa proche de l'ancien port d'Astura, (à huit milles au-delà de Nettuno), laquelle étoit assez vaste pour faire penser qu'elle a été celle d'un homme puissant & même d'un prince.

Deux fortes murailles, qui se prolongent en forme de digues, depuis la grève horisontale & sabloneuse jusqu'au bâtiment même dans la mer, servent à prouver clairement que ces édifices ont, depuis leur construction, été situés à la même distance, dans la mer. Dans cet emplacement, on a eu sans doute en vue la salubrité de l'air qui, agité par le mouvement & le battement continuel des

flots, en étoit plus pur, & rendoit moins ſenſibles les effets du vent du midi. Car on ſait que les perſonnes, qui demeurent ſur les jettées du port du Porto d'Anzo, n'éprouvent aucune incommodité des grandes chaleurs; tandis que ceux qui habitent ſur la côte même, paſſent rarement l'été, ſans être ſujets à des fièvres. Suivant Cicéton même, ſa *maiſon* de campagne d'Aſtura étoit ſituée dans la mer; (*Ad Attic. l. ij ep.* 19.) & Lucullus fit bâtir des habitations, depuis ſa *maiſon* de campagne, près de Baya, juſques dans la mer, (*Plutarch. Lucull. p.* 947. *l.* 3. *H. Steph.*) ainſi que nous le prouvent encore aujourd'hui les ruines placées dans l'eau.

La *maiſon* de campagne, découverte à Herculanum, étoit ſituée ſur le bord de la mer; & une longue allée conduiſoit depuis le jardin juſqu'à un cabinet ou pavillon d'été, de forme circulaire, & percé de toutes parts, lequel doit avoir été ſitué dans la mer même, comme on peut le conjecturer par la longue allée. Ce pavillon s'élevoit de vingt-cinq palmes de Naples, au-deſſus du niveau de la mer, & de quatre ularches au-deſſus de l'allée qui y conduiſoit. Le pavé de ce cabinet circulaire formoit une grande roſe géométrique, à ſeize angles égaux, compoſée de carreaux de marbre d'Afrique, & de jaune antique uniformes, & placés alrernativement en vingt deux bandes, formant autant de cercles; de manière que le cercle extérieur conſiſte en quatre-vingt-ſeize triangles rectangles, forme qu'ont auſſi toutes les autres pierres. Le pavé entier a vingt-quatre palmes romains de diamètre. Cependant comme les pierres, en ſe prolongeant vers le point central de cette grande roſe, devenoient infiniment petites, on a placé au milieu une autre eſpèce de roſe, dans le contour de laquelle viennent ſe terminer les pierres de la roſe majeure. Cet ouvrage ſert aujourd'hui de pavé à la ſeconde chambre du cabinet de Portici.

L'architecture des *maiſons* de campagne ne différoit point de celle des grandes *maiſons* des villes; de ſorte qu'on peut appliquer aux unes ce qui a été dit du plan & de l'élévation des autres. Je parlerai ſeulement ici des étangs & des canaux de ces villa. Un canal de médiocre largeur circuloit autour du mur du jardin, de la même manière que celui qui, ſuivant Homère, baignoit les murs du jardin d'Alcinoüs. (*Hom. Odyſſ. n. v.* 129). L'eau des *maiſons* de campagne des villes enſevelies par le Véſuve, étoit ſans doute de l'eau de pluie raſſemblée dans des citernes, puiſqu'il n'y a jamais eu dans ces endroits ni ſource ni rivière, comme il n'y en a pas encore aujourd'hui, ſi ce n'eſt la rivière de Sarno, proche de Pompéi, laquelle n'eſt pas aſſez conſidérable pour avoir pu ſuffire à fournir de l'eau aux *maiſons* de campagne de cette ville, ſituées d'ailleurs ſur une hauteur. On aura pu conduire l'eau de la mer dans les canaux de ces *maiſons* de campagne; & Columelle (*De re ruſt. l. viij. c.* 17.) nous apprend quelle profondeur il faut donner aux canaux pour y faire venir l'eau. Voilà auſſi pourquoi ſans doute ces étangs étoient entièrement conſtruits en ouvrage de maçonnerie. (*Pall. de re ruſt. l. j. c.* 17.). (Winkelmann).

Dans la *villa* ou *maiſon* de campagne d'Herculanum, décrite ci-deſſus, on y a découvert, outre les manuſcrits, les buſtes de marbre placés dans les anti-chambres de la feue reine de Naples, & quelques belles ſtatues de femmes en bronze. Il faut remarquer qu'en général, les bâtimens de cette *maiſon* de campagne, ainſi que ceux de pluſieurs habitations de particuliers de ce canton & des environs, n'ont jamais eu qu'un étage. Cette *maiſon* de campagne renfermoit une grande pièce d'eau, longue de deux cent cinquante-deux palmes de Naples, & large de vingt-ſept, dont les deux extrémités ſe terminoient en portion de cercle. A l'entour de cet étang, il y avoit ce que nous appellons des comparrimens de jardin; & il régnoit tout le long de l'enceinte un rang de colonnes de briques revêtues d'une couche de ſtuc, au nombre de vingt-deux ſur le côté le plus long, & de dix dans la largeur. Ces colonnes portoient des ſolives appuyées par un bout ſur le mur de clôture du jardin, ce qui formoit une feuillée ou berceau autour de l'étang. On trouvoit ſous cet abri des cabinets de formes différentes, ſoit pour la converſation, ſoit pour prendre le bain; les uns en demi-cercle, les autres quarrés par leur plan; & les buſtes, ainſi que les figures de femmes en bronze, dont j'ai parlé, étoient placés alternativement entre les colonnes.

Lorſqu'on l'a découvert, la roſe géométrique en moſaïque, qui formoit le pavé du pavillon au bord de la mer, cette roſe étoit entourée d'une bordure de marbre blanc, dont la largeur étoit d'un palme & demi de Naples, & qui ſailloit preſque d'un demi palme au-deſſus du ſol. Cet ouvrage étoit couvert de laves du Véſuve, de l'épaiſſeur de cent deux palmes de Naples. Il y avoit dans le voiſinage, & toujours dépendant de la même *maiſon* de campagne, (on me l'a du moins rapporté ainſi) une petite chambre, ne recevant aucun jour, dont l'étendue étoit d'environ cinq palmes en tous ſens, & la hauteur de douze. La peinture qu'on en a enlevée, & où ſont repréſentés des ſerpens, pourroit faire croire que ce lieu étoit deſtiné aux myſtères ſuperſtitieux d'Eleuſis; & ce qui rend cette conjecture plus vraiſemblable, eſt un très-beau trépied de bronze qui s'y eſt trouvé. (*Winckelmann.*)

On a découvert à Gragnano, qui eſt l'ancienne

Stabia, près de Pompéi, une *villa* ou *maison* de campagne, qui reſſemble aſſez à celle d'Herculanum. Au milieu du jardin étoit pareillement une pièce d'eau diviſée en quatre parties égales, communiquant entre elles par autant de petits ponts, chacun d'une arche. Autour de la place, on voyoit ſur l'un des côtés dix compartimens de parterre; ſur l'autre côté dix cabinets pour converſer ou pour ſe baigner, tantôt de forme hémicycle, & tantôt quarrée, leſquels ſe ſuivoient alternativement, ainſi qu'à Herculanum. Les uns & les autres, tant les compartimens de parterre que les cabinets, étoient accompagnés d'un berceau conſtruit de la même manière que celui dont j'ai parlé, & porté ſur le devant par des colonnes ſemblables. Le jardin étoit environné d'un canal, tant en dedans que hors du mur de clôture; il ſervoit, ſelon les apparences, à conſerver l'eau de pluie, car on ne trouve ici aucun veſtige d'aqueducs, & dans cette contrée on ne faiſoit ſans doute uſage que de l'eau de pluie; ce qui le confirme, c'eſt qu'on a trouvé dans l'*atrium* ou veſtibule de cette maiſon de campagne, une grande citerne. (*winckelmann.*)

MAISON *dorée de Néron.* C'eſt ainſi qu'on appelloit par excellence le palais de Néron. Il ſuffira, pour en donner une idée, de dire que c'étoit un édifice décoré de trois galeries, chacune de demie lieue de longueur, dorées d'un bout à l'autre. Les ſalles, les chambres & les murailles étoient enrichies d'or, de pierres précieuſes, & de nacre de perles par compartimens, avec des planchers mobiles & tournans, incruſtés d'or & d'ivoire, qui pouvoient changer de pluſieurs faces, & verſer des fleurs & des parfums ſur les convives. Néron appella lui-même ce palais *domum auream, cujus tanta laxitas, ut porticus triplices milliarias haberet. In cœteris partibus cuncta auro lita, diſtincta gemmis unionumque eburneis verſatilibus ut flores, fiſtulatis, & unguenta deſuper ſpargerentur.*

Domitien ne voulut céder en rien à Néron dans ſes folles dépenſes; du moins Plutarque ayant décrit la dorure ſomptueuſe du capitole, ajoute qu'on ſera bien autrement ſurpris ſi on vient à conſidérer les galeries, les baſiliques, les bains ou les ſérails des concubines de Domitien. En effet, c'étoit une choſe bien étonnante, qu'un temple ſi ſuperbe & ſi richement orné que celui du capitole, ne parût rien en comparaiſon d'une partie du palais d'un ſeul empereur.

MAITRE, voyez *MAGISTER & COMES.*

MAITRE ŒCUMÉNIQUE, nom qu'on donnoit dans l'empire grec au directeur d'un fameux collège fondé par Conſtantin dans la ville de Conſtantinople. On lui donna ce titre, qui ſignifie *univerſel*, ou parce qu'on ne confioit cette place qu'à un homme d'un rare mérite, & dont les connoiſſances en tout genre étoient très-étendues, ou parce que ſon autorité s'étendoit univerſellement ſur tout ce qui concernoit l'adminiſtration de ce collège. Il avoit inſpection ſur douze autres *maîtres* ou docteurs, qui inſtruiſoient la jeuneſſe dans toutes les ſciences divines & humaines. Les empereurs honoroient ce *maître œcuménique*, & les profeſſeurs d'une grande conſidération, & les conſultoient même dans les affaires importantes; leur collège étoit riche, & ſur-tout orné d'une bibliothèque de ſix cent mille volumes. L'empereur Léon l'Iſaurien, irrité de ce que le *maître œcuménique* & ſes docteurs ſoutenoient le culte des images, les fit enfermer dans leur collège, & ayant fait mettre le feu pendant la nuit, livra aux flammes la bibliothèque, le collège & les ſavans; exerçant ainſi ſa rage contre les lettres auſſi bien que contre la religion. Cet incendie arriva l'an 726. (*Cedren. Theop. Zonaras.*)

MAJUME, fête que l'empereur Claude inſtitua pour les premiers jours de mai, auquel commençoient les florales, qui devinrent par-là bien plus ſolemnelles. Julien, dans ſon *miſopogon*, nous décrit la magnificence avec laquelle on célébroit cette fête, & la dépenſe qui s'y faiſoit en feſtins & en offrandes. La licence des florales ſe communiqua ſans doute à la *majuma*, ce qui a fait dire à Tillemont que c'étoit une fête de débauche & de licence. Ce jour-là un grand nombre de citoyens de tous états, ſe rendoient à Oſtie ſur le bord de la mer, où ſe ſolemniſoit la fête; mais elle ſe répandit bientôt dans les provinces de l'empire, & juſqu'à Daphné, fauxbourg d'Antioche, où on ſe livroit en ce jour aux plus grandes diſſolutions. Les Provençaux ont encore aujourd'hui la fête de la Maie, que l'on croit être un reſte de l'ancienne fête *majume*.

MALACH-BELUS, (*malach* en ſyrien veut dire roi, & *Bélus* ſeigneur.) nom que les Palmyreniens donnoient à la lune, ou plutôt au mois qu'ils adoroient comme un dieu. Car il étoit repréſenté en homme avec un croiſſant & une couronne. Voyez *AGLIBOLUS, LUNUS.*

MALCANDRE, mari d'Aſtarté. *Voyez* ASTARTÉ & BYBLOS.

MALÉE, en Laconie. M. & MAΛΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

C. en argent.

O. en or.

RRRR. en bronze..... *Neumann.*

Leur type ordinaire eſt un oiſeau volant.

M. Eckel a promis de prouver que ces médailles n'appartiennent pas à *Malée.*

MALIENS, en Theſſalie. ΜΑΛΙΕΩΝ & ΜΑΛΙΩΝ.

Les médailles autonomes de ce peuple ſont :

RR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

MALIS, eſclave d'Omphale. *Voyez* ALCÉE & HERCULE.

MALLÉABLE. (Verre). Pluſieurs écrivains anciens ont aſſuré que les romains avoient ſu rendre le verre *malléable*. Mais c'eſt une erreur populaire. La nature du verre répugne à la *malléabilité*: car, s'il étoit ductile, ſes pores ne ſeroient plus vis-à-vis l'un de l'autre, & par conſéquent il ne ſeroit plus tranſparent, & il perdroit ainſi ſa principale qualité.

Une matière tranſparente, qui ſeroit *malléable*, ne ſeroit point du verre ; il eſt impoſſible que le verre ſoit *malléable*, parce qu'il eſt impoſſible que ce qui eſt fragile, ſoit *malléable* ; & il eſt de la nature eſſentielle du verre d'être fragile, parce que, ce qui conſtitue eſſentiellement le verre, c'eſt l'union des ſels avec les terres ou ſables fondus enſemble, & qui étant refroidis, font un corps compoſé de parties différentes, & qui eſt fragile.

MALLEATOR MONETÆ CÆSARIS. *N.* Ces mots d'une inſcription publiée par Gruter (1066. 5.) déſignent le monnoyeur qui frappoit ſur les coins avec un maillet. On lit encore dans une autre inſcription, SIGNATORES, SUPPOSTORES, MALLIATORES MONETÆ. Tous les ouvriers de la monnoie ſont ici déſignés ; les graveurs des coins, *ſignatores* ; les placeurs des flaons entre les coins, *ſuppoſtores* ; & enfin les frappeurs, *malliatores*.

MALLEOLI, torches, ou brandons, ou faſcines goudronnées que l'on lançoit dans les murs & dans les retranchemens ennemis pour les incendier.

MALLEOLUS, ſurnom de la famille POBLICIA.

MALLEUS. *Voyez* MAILLET.

MALLOPHORE, ſurnom que les Mégariens donnoient à Cérès, parce qu'elle leur apprit, dit on, à nourrir les troupeaux & à profiter de leur laine. Ce ſurnom eſt formé de μάλλος, *laine*, & de φέρω, *je porte*.

MALLUS, en Cilicie. ΜΑΛΛΩΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale-grecque en l'honneur d'Antonin.

Dion Caſſius dans la vie de Commode, appelle l'oracle de *Mallus*, l'oracle d'Amphiloque, parce que l'on attribuoit la fondation de *Mallus* à Amphiloque & à Mopſus, fils d'Apollon & de la nymphe Manto.

MALLUVIUM, baſſin dans lequel on ſe lavoit les mains avant les ſacrifices. Terme du jargon ſacerdotal. *Malluvium latum*, dit Feſtus, *in commentario ſacrorum ſignificat manus ut lavent.*

MALOBATHRUM, huile odoriférante, ou parfum de l'Inde, que les grecs & les romains recevoient de l'orient par la Syrie, d'où lui vint le ſurnom *Syrium*.

On appelloit *malobathrarii*, les marchands de ce parfum.

MALPADIE. *Voyez* EMITHÉE.

MALTE. *Voyez* MÉLITA.

MALTHA, μαλθη, dans l'antiquité, un ciment, un corps glutineux, qui avoit la faculté de lier les corps les uns aux autres.

Les anciens font mention de deux ſortes de ciment, le naturel & le factice ; l'un de ces derniers, qui étoit fort en uſage, étoit compoſé de poix, de cire, de plâtre & de graiſſe ; une autre eſpèce, dont les romains ſe ſervoient pour plâtrer & blanchir les murs intérieurs de leurs aqueducs, étoit faite de chaux éteinte dans du vin, & incorporée avec de la poix fondue & des figues fraîches.

Le *maltha* naturel eſt une eſpèce de bitume, avec lequel les aſiatiques plâtrent leurs murailles. Lorſqu'il a une fois pris feu, l'eau ne peut plus l'éteindre, & elle ne ſert au contraire qu'à le faire brûler avec plus d'ardeur.

MALUGINENSIS, ſurnom de la famille CORNELIA.

MAMELLE. *Voyez* AMAZONES & DIANE D'EPHESE.

MAMERCUS, ſurnom que les Sabins don-

noient à Mars, & qui passa ensuite à la famille *Æmilia*. C'est un mot de la langue osque.

Mamercus, roi de Sicile. ΜΑΜΕΡΚΟΥ.

Ses médailles sont:

RRRR. en bronze.

O. en argent.

O. en or.

MAMERTINS, en Italie. ΜΑΜΕΡΤΙΝΩΝ.

Leurs médailles autonomes sont:

C. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leurs types ordinaires sont:

Un homme nud casqué, marchant avec vîtesse.

Un homme nud debout, armé.

Un aigle éployé sur un foudre.

Un taureau frappant de la corne.

Un homme nud, tenant un cheval.

Un chien.... un bonnet.

MAMILIA, famille romaine, qui tiroit, disoit on, son origine de *mamilia*, fille de Télégone, fils d'Ulysse & de Circé, lequel fonda Tivoli. C'est pour cela que les antiquaires prennent pour Ulysse arrivant chez lui, & reconnu par son chien, (ainsi qu'Homère le rapporte, *Odissée*, *liv. xviij*), un homme qui est au revers des médailles de cette famille, en habit de voyageur, un bâton à la main, & qui a devant lui un chien qui semble le caresser. (*Voy.* Sextus Pompéius dans Plutarque, Acron, Pomponius, Porphyrion sur Horace, Tite-Live, *liv.* 1, & Patin, *fam. rom. p.* 163. 164.).

Les médailles de cette famille sont:

R. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

Les surnoms de cette famille sont *Limetanus*, *Turrinus*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

MAMILIANUS, surnom de la famille *Livia*.

MAMMA, nom de la mammelle d'une nourrice, que les romains donnoient à la nourrice elle-même; de même qu'ils appelloient *Tata*, le père nourricier. On lit ces deux noms dans une inscription publiée par Gruter, (*p.* 662.).

D I S. M.

Z E T H O. C O R I N T H U S.

T A T A. É J U S. E T. N I C E.

M A M M A. F.

V. A. I. D. X V I.

MAMMÉE, mère de Sévère-Alexandre.

Julia Mammæa Augusta.

Ses médailles sont:

RRR. en or.

C. en argent.

C. en G. B. de coin romain.

C. en M. B. Il y a deux revers rares, qui ont pour légendes: l'un, *felicitas perpetua;* l'autre, *matri castrorum.*

RR. en G. B. de colonies.

R. en M. & P. B.

R. en G. B. grec.

R. en M. & P. B.

R. en G. B. d'Egypte.

Il y a des médaillons latins de bronze d'Alexandre-Sévère & de Mammée, avec leurs têtes en regards.

MAMURIUS veturius, armurier qui fabriqua par ordre de Numa, onze boucliers appellés *ancilia*, absolument semblables à celui que l'on disoit être tombé du ciel, & auquel étoient attachées les destinées de Rome. Sa statue de plomb étoit placée dans la sixième région, où elle donna le nom à un quartier, *vicus*.

MAN ou MANNUS, dieu des anciens germains; il étoit fils de Tuiston, autre dieu. *Voy.* Germains.

MANA ou *MANIA*, divinité romaine qui présidoit particulièrement aux maladies des femmes. On y joignoit ordinairement le mot *genita*, parce qu'elle présidoit aussi à la naissance des enfans; c'est pourquoi les romains la comptoient parmi les divinités qu'ils appelloient *genitales*. Voyez *Genita*.

MANALE. (Pierre) *manalis lapis ;* dans Varron, *manalis petra :* c'étoit une pierre pour laquelle le peuple romain avoit une grande confiance, & qu'on rouloit dans les rues de Rome, dans un tems de sécheresse, pour avoir de la pluie. Elle étoit placée près du temple de Mars. On lui donna peut-être ce nom, parce que *manalis fons* signifioit une fontaine, dont l'eau coule toujours.

MANCEPS, collecteur des tributs & des impôts. *Mancipes*, dit Asconius (*in Ciceron. p. 29.*) *sunt publicanorum principes, romani homines, qui quæstus sui causa, si decimas redimunt, decumani appellantur ; &c.*

Manceps cursûs publici, ou *stationum*, est un inspecteur des postes aux chevaux.

Manceps monumenti, seroit-il un entrepreneur chargé de l'entretien d'un tombeau ? On lit cette inscription dans Grutter (414. 10.)

C. JULIUS. DIVI. AUG. L. HILARUS.

MANCEPS. HUJUS. MONUMENTI.

ANTEROS. MARMOR. VEDIAN.

C. JULIUS. DIVI. AUG. L. ELAINUS.

Manceps viæ, contrôleur d'un chemin, ou inspecteur. Il est fait mention du *manceps* de la voie Appienne dans une ancienne inscription.

MANCHES. Je ne me rappelle pas, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art. liv. IV. chap. 5.*), d'avoir vu des tuniques avec des *manches* longues & étroites à des figures d'hommes ni grecques ni romaines, à l'exception des figures théâtrales. Mais sur quelques tableaux d'Herculanum on voit des robes avec des *manches* courtes, qui ne descendent que jusqu'au milieu du bras supérieur, robes qu'on appelloit de-là *colobia*. Les seules figures qui représentent des personnages comiques ou tragiques, sont ajustées d'habits d'hommes avec des manches longues & étroites, ainsi que nous le voyons à deux petites statues de personnages comiques à la Villa Matteï, & à une autre semblable à la Villa Albani, de même qu'à une figure tragique sur un tableau d'Herculanum. (*Pitt. Erc. t. 4. tav. 41.*) Cependant cette représentation est encore plus évidente, & se voit à un plus grand nombre de figures sur un bas relief de la Villa Pamphili, que j'ai fait connoître dans mes monumens de l'antiquité (*Monum. Ant. ined. n. 189.*). Les valets de comédie portent dessus l'habillement à longues *manches* étroites, une casaque courte avec des demi-*manches* (*Pitt. Erc. t. tav. 33.*).

J'ai dit exclusivement que les *manches* longues & étroites ne se trouvent pas aux figures d'hommes grecques & romaines, les figures théâtrales exceptées ; & j'ajouterai ici que ces mêmes *manches* sont données à toutes les figures phrygiennes, ainsi qu'on le voit aux belles statues de Pâris dans les palais Lancellotti & Altemps, & d'autres figures du même berger, tant sur les bas reliefs, que sur les pierres gravées. De-là vient que Cybèle (*Monum. Ant. ined. n. 8.*), comme divinité phrygienne, est toujours figurée avec des *manches* de cette forme, ainsi qu'on le remarque à la figure de ronde-bosse de cette déesse, conservée au cabinet du capitole. Il résulte du même principe qu'Isis, envisagée comme une divinité étrangère, est la seule déesse, conjointement avec Cybèle, qui ait des *manches* longues & étroites. Les figures qui doivent désigner les nations barbares, sont ordinairement ajustées à la phrygienne, ayant les bras revêtus de *manches* fort longues. Lorsque Suétone parle d'une toge germanique, il paroit désigner par-là une robe avec des *manches* faites de cette manière. (*Sueton. Domit. c. 4.*)

Les femmes portoient quelquefois des robes avec des *manches* étroites & cousues, qui venoient jusqu'aux poignets, & qui se nommoient de-là ΚΑΡΠΩΤΟΙ, de ΚΑΡΠΟΣ, le poignet (*Salmas. in Tertul. de Pal. p. 44.*).

C'est ainsi qu'est vêtue l'aînée des deux plus belles filles de Niobé, & pareillement la prétendue Didon dans les tableaux d'Herculanum. Sur les vases peints on trouve encore un plus grand nombre de figures ajustées de cette manière. Quand les *manches* sont très-larges, comme à deux belles statues de Pallas de la Villa Albani, ce ne sont pas les *manches* de la robe qu'on voit, ce sont celles de la tunique. Pour lors elles ne sont pas coupées séparément, mais la partie de la robe quarrée qui tombe de l'épaule sur le bras, se trouve arrangée en forme de *manches* au moyen de la ceinture. Quand ces robes, au lieu d'être cousues sur les épaules, sont attachées par des boutons, alors les boutons tombent sur les bras. Aux jours solemnels les femmes portoient des robes de cette ampleur (*liv. L. 27. c. ult. ampliſſima veſtis*). Mais dans toute l'antiquité on ne trouve pas des *manches* larges plissées & retroussées, comme celles de nos chemises modernes, & comme le Bernin en a donné une à Sainte Véronique, dans l'église de S. Pierre à Rome. D'autres sculpteurs modernes en ont donné mal à propos de semblables à leurs figures de femmes.

La tunique des hommes proprement dite, est composée de deux pièces d'étoffes longues & quarrées. Elles sont cousues des deux côtés, comme on le voit à la statue d'un prêtre de Cybèle, dans le cabinet de M. Broswne à Londres, où

où l'on remarque jusqu'à la ceinture. Cette tunique a une ouverture pour y passer le bras; la partie qui descend jusqu'à la moitié supérieure du bras, forme une sorte de *manche* raccourcie. Cependant on portoit aussi une espèce de tunique avec des *manches* qui n'excédoient pas de beaucoup les épaules, ainsi qu'on voit à une belle statue de sénateur dans la Villa Négroni, qu'on nommoit KOAOBIA, raccourcie (*Salmas ad Tertull. de Pal. p.* 85.). Sur une peinture d'Herculanum, on remarque des *manches* toutes semblables à une figure de femme) *Pitt. Erc. t.* 4. *tav.* 16.). Juste Lipse prétend qu'il n'y avoit que les *Cinacdi* & les *Pueri meritorii*, qui portassent des tuniques avec des *manches* longues & étroites, qui de même que celles des robes de femmes, alloient jusqu'aux poignets. (*Pitt. Erc. t.* 4. *tav.* 16.). Mais sans doute ce savant a ignoré que les personnages de théâtre étoient ainsi vêtus, comme nous l'avons déjà remarqué. Je ne répéterai pas ici ce que j'ai dit à l'article des tuniques des femmes, qui eurent long-tems ce vêtement de commun avec les hommes. Ce qu'il y a de certain, c'est que dans les tems anciens, la tunique des romains n'avoit pas de *manches*. (*A. Gell. Noc. att. l.* 7. *c.* 12. *S. August. de Doct. Christ. l.* 3. *c.* 12.).

MANCINUS, surnom de la famille *Hostilia*.

MANCIPARE, *MANCIPIUM*, } Mots qui expriment le droit de propriété qu'avoient les seuls citoyens romains sur les fonds d'Italie & leurs appartenances, comme les esclaves & le bétail. De-là le verbe *mancipare* signifie aliéner avec les formalités requises, en se servant de certains termes formulaires, en présence de cinq témoins & de celui qui portoit la balance & pesoit l'argent nommé *Libripens*. (*Voyez* ce mot). Ces fonds privilégiés aux citoyens romains s'appelloient *res mancipii*, ou *juris civilis*.

MANDRÆ, au jeu des *calculi*, étoient les cases ou les rangs des cases qui fixoient la place de chaque *calculus*.

MANDROPOLIS, dans la Phrygie.

Goltzius seul attribue des médailles impériales-grecques à cette ville.

MANDUCUS, espèce de marionette hideuse; les romains appellèrent *manducus* certaines figures ou certains personnages qu'ils produisoient à la comédie, dans les pompes funèbres, dans d'autres jeux publics, pour faire rire les uns, & pour faire peur aux autres. L'origine du nom *manducus* vient de ce qu'on donnoit au personnage qui jouoit ce rôle de grandes joues, une grande bouche ouverte, des dents longues & pointues, qu'il faisoit craqueter perpétuellement. Les enfans, au rapport de Suétone, en étoient fort effrayés, & les mères leur en faisoient un épouvantail.

MANERUS, un des dieux d'Egypte. Julius Pollux, dans son *onomasticon* (*lib.* 4. *c.* 7.), parle de *Manérus*, comme ayant été l'inventeur de l'agriculture en Egypte, & le disciple des Muses.

MANES, nous ne pouvons mieux prouver l'utilité de nos recherches sur les *manes*, que par ces vers de Prudence (*lib. I. contra Symmachum.*).

Ecce Deos manes cur inficiaris haberi?
Ipsa patrum monumenta probant: diis Manibus illis
Marmora secta lego, quacumque latina vetustas
Custodit cineres, densisque salaria bustis.

Ils nous apprennent que leur divinité n'étoit pas avouée universellement, & qu'elle étoit rejettée par quelques sages du paganisme. C'étoit un dogme cependant généralement reçu, & mille monumens en font foi. On leur avoit élevé des autels auprès de Trézènes dans le temple de Diane *Sospita*. (*Corinth. pag.* 141. *Phocica. p.* 673.). Pausanias les appelle θεοι καταχθονιοι, *dei subterranei*. Nous les voyons invoqués sous ce nom dans un monument sépulcral d'un travail recherché; sur lequel Mercure tenant son caducée (*Gruteri. p.* 8. *n.* 5. & 6.) se montre à mi-corps. Philostrate, dans la vie d'Apollonius de Thyane, leur donne le nom de χθόνιοι θεοι, *dii terrestres*.

Les latins avoient le même respect pour les *manes*, & les plaçoient entre les divinités infernales. Numa leur consacra nommément le second mois de l'année, *secundum dicavit februo deo*, dit Macrobe (*Saturn. lib. I. c.* 13.) *qui lustrationum potens creditur. Lustrari autem eo mense civitatem necesse erat; quo statuit ut justa diis manibus solverentur.* La loi des douze tables pourvoit à ce que personne ne doute de leur divinité, & fortifie cette croyance pour diminuer les dépenses que l'on faisoit aux funérailles. Voici cette loi que Cicéron a conservée. *Deorum Manuum jura sancta sunto: hos leto datos divos habento: sumptum in illos luctumque minunto.* Un tombeau de marbre dessiné par Spon parle le même langage. *Ne tangito, ô mortalis; reverere manes deos.*

Tous les tombeaux leur furent consacrés sous l'invocation générale *Diis Manibus*, ou *Dibus inferis*. Mais on trouve des consécrations particulières & expresses, faites aux Dieux *Manes*. C. *Mindius C. L. Pacorus aram Dis Manibus sacravit II. Kal. Aug.*, & dans Muratori, *Genio. Man. sacr.* (*Manium*) (*Gruteri. p.* 1035. *n.* 5. *Muratori p.* 782. *n.* 7.). Lorsqu'un général romain dévouoit l'armée ennemie, ou la ville qu'il assiégeoit, il les invoquoit en ces termes. *Dis pater, vejovis, Manes, sive vos quo alio nomine*

fas est nominare, &c. &c. (*Macrob. saturn. lib. III. cap. 9.*) Enfin une inscription rapportée par Gruter, nous prouve évidemment l'opinion des anciens sur l'état des ames après la mort, & leur déification. (*pag. 794. n. 1.*). *D. M. Portitori Plutoni et Proserpin. hare. Julia... in deorum numerum recepta.*

Les ames des gens de bien étoient seules admises au rang des divinités inférieures. Lucain le dit expressément :

Semideique Manes habitant quos ignea virtus
Innocuos vitæ patientes ætheris imi.
Fecit.....

C'est pourquoi on plaçoit dans les cercueils une attestation de vie & de mœurs, comme nous l'apprenons d'Eustathe & du Scholiaste de Pindare. Ce formulaire étoit signé par un pontife : en voici la teneur. (*Banier explicat. des fables in-12. tom. 2. p. 99.*). *Ego Sextus Anicius pontifex testor hunc honestè vixisse ; Manes ejus inveniant requiem.* Admis au nombre des Dieux inférieurs ou terrestres, les *manes* jouissoient d'un pouvoir étendu, qu'ils ne pouvoient néanmoins exercer que pendant la nuit & à la faveur de ses ombres. Les premières lueurs du crépuscule, & le chant des coqs, mettoient fin à leur empire.

Nocte vagæ ferimur, nox clausas liberat umbras, (*Proper. Eleg. 4.*).
.....sub nocte silenti,
Cum superis terrena placent..... (*Stace.*).

Nous ne pouvons nous refuser à placer ici une épitaphe qui respire la tendresse & la sensibilité les plus vives, & sert à éclaircir ces deux poëtes... *Animæ sanctæ colendæ. D. M. S. furia spes. L. Sempronio. firmo. conjugi. carissimo. mihi. ut cognovi. puer puella. obligati amoris pariter. cum. quo. vixi. tempori minimo. &. quo. tempore. vivere. debuimus. a. manu. mala. disparati. sumus. ita. peto. vos. Manes. sanctissimæ. commendatum. habeatis meum. carum. &. vellitis. huic. indulgentissimi. esse. horis. nocturnis. ut eum. videam. & etiam. me. fato. suadere.* (*suo addere*) *vellit. ut. &. ego. possim. dulcius. &. celerius. apud. eum. pervenire.* (*Gruteri. 786. n. 5.*).

Ces divinités subalternes sortoient pendant la nuit par la porte de l'Enfer. Quelques Etymologistes ont même déduit leur nom de cette source : *Manes..... quia ad superos manare credebantur per ostium Orci.* Festus donne à ce mot une autre origine, & croit qu'il leur avoit été imposé par les augures, *quod per eos omnia manare credebant*, ce qui les faisoit placer quelquefois parmi les divinités supérieures. On s'étonnera moins de l'étendue du pouvoir que leur accorde Festus, si l'on jette les yeux sur une épitaphe recueillie par Fabretti. Elle porte ces mots : *D. M. fatorum arbitris.* Aussi-tôt que les ames étoient séparées du corps, elles sembloient reprendre tout ce que la prison leur avoit fait perdre de dignité & de grandeur. Le Génie qui apparut à Brutus la veille de sa mort, étoit selon Plutarque, d'une taille plus qu'humaine. Nous en voyons un semblable dans Gori (*Mus. Etrusc. tab. 104. n. 3.*), & sur une patere étrusque de Dempster. Ils ont tous deux une taille gigantesque. Didon dit aussi d'elle-même :

Et nunc magna mei sub terras ibit imago.

Dans cet état les ames étoient présentées aux redoutables juges ; si leur vertu étoit reconnue, Proserpine les accueilloit favorablement, & les faisoit conduire aux Champs-Élisées. Stace le dit (*Sylv. 5.*) :

Præterea si quando pio laudata marito
Umbra venit, jubet ire faces Proserpina lætas,
Egressasque sacris veteres heroidas antris,
Lumine perpetuo tristes aperire tenebras,
Sertaque & Elysios animæ prosternere flores.

La cérémonie de leur déification n'étoit autre chose que l'association aux héros & aux ombres pieuses. Elles entroient sur le champ en jouissance de toute l'étendue du pouvoir accordé aux *Manes*, & pouvoient en user dans tout l'univers, excepté les seuls endroits où Jupiter tenoit sa cour. *Manibus refutatis, quippe hi in consectum Jovis non poterant advenire.* (*Philol. lib. I.*).

Les anciens attribuoient aux *Manes* en premier lieu une connoissance distincte de l'avenir, & les évoquoient pour apprendre leurs destinées. Nous en verrons plusieurs exemples en décrivant le culte qu'on leur rendoit. Ensuite on leur dévouoit ses ennemis ; on se dévouoit soi-même à eux pour obtenir la victoire. Mais il falloit que les victimes volontaires fussent pures, sans taches ; les *Manes* n'exigeoient que ce mérite, sans exception du noble ou du plebeien. Juvénal le fait entendre, en disant des trois Décius qui se dévouèrent pour leur patrie (*Satyr. 8.*) :

Plebeia Deciorum anima plebeia fuerunt
Nomina : pro totis legionibus hi tamen, & pro
Omnibus auxiliis, atque omni plebe latina
Sufficiunt Dis infernis, terræque parenti.

On les regardoit aussi comme les coopérateurs des furies, & les vengeurs des crimes, entre lesquels le parjure & la profanation des sépulcres tenoient lieu. C'est dans ce sens, que Virgile

emploie leur nom pour exprimer les tourmens: *Quisque suos patimur manes;* & Cicéron dit à Verrès (5. 112.): *Jam illa præclara, non testium modò catervas, quum tua res ageretur, sed tùm à diis manibus innocentium pœnas sceleratorumque furias in tuum judicium esse venturas.*

Ceux qui vouloient attester la vérité dans leurs récits ou leurs promesses, prenoient à témoins les *mânes* de leurs parens. Properce emploie cette invocation comme le plus redoutable des sermens.

Ossa tibi juro per matris, & ossa parentis;
Si fallo, cinis heu sit mihi uterque gravis!
(*Eleg.* 20, *lib* 2.)

Les anciens regardoient encore les *mânes* comme les divinités tutélaires des tombeaux. Tantôt ils en donnoient le nom aux restes inanimés que renfermoient les urnes. (*Gruter. p.* 895.)

Ummidiæ manes tumulus tegit ipse simulque
Primigeni verna, quos tulit una dies.

Tantôt ils les prioient d'exclure de ce lieu de repos & de paix, ceux qui s'en étoient rendus indignes par une vie criminelle, ou par l'ingratitude envers leurs patrons, ou enfin par la profanation des sépultures. Les recueils d'épitaphes sont remplis de ces imprécations, & Suétone nous en a conservé une des plus remarquables. Après la mort du successeur d'Auguste, le peuple romain, ne redoutant plus le tyran, fit éclater sa haine & son indignation. Les uns vouloient que l'on traîna Tibère dans le Tibre; les autres plus modérés adressoient leurs plaintes aux dieux *mânes* (*Suéton. 77. vitæ Tiberii*), & les supplioient de n'accorder à l'ombre de ce méchant prince d'autre place que la région des supplices destinés aux coupables.

Ces divinités étoient chargées de poursuivre, comme les furies, les criminels sur la terre, & de troubler leur repos. Aussi les mourans, en tombant sous les coups des traîtres, leur remettoient-ils le soin de les venger? *Dii morientis Elisæ*, s'écrie Didon, près de mourir, *vos, ô mihi manes, esto boni: quoniam superis aversa voluntas!*

La crainte de cette redoutable vengeance, ou plutôt les remords des impies, firent naître l'opinion des *Larves* & des *Lémures*. C'étoient des ombres malfaisantes, que l'on croyoit errer sur la terre pendant la nuit, entrer dans les maisons, troubler le sommeil, & causer mille ravages. Ces terreurs paniques, dont les femmes & les esprits foibles sont encore tourmentés, alloient jusqu'à donner la description des traits hideux de ces ombres vengeresses. Les auteurs tragiques les introduisoient si souvent dans leurs pièces, que l'on avoit imaginé, pour les peindre, un masque effrayant, nommé par les grecs μορμολυκειον. On attribuoit encore la démence & l'aliénation d'esprit à la rencontre inopinée des *Larves*. De-là vient le mot *larvatus* (*Aulularia*) pris dans le sens des furies, ou d'insensé. L'avare de Plaute ayant examiné les deux mains de son domestique, lui demande encore à voir une troisième main. Strobilius croit, à ce propos, la tête de son maître dérangée. *Larva*, dit-il, *hunc atque intemperiæ, insaniaque agitant senem.* Et dans une autre comédie de ce poëte, on lit: *Larvæ stimulant virum.* (*Captivæi*)

L'imagination frappée ne s'en tint pas aux larves, elle enfanta encore les lamies, ces êtres fantastiques, dont parle Horace. « *Neu pranse lamiæ vivum puerum extrahat alvo* ». (*Art. poet. v.* 340.). Il paroît que les enfans ne les redoutoient pas seuls; car Philostrate dit que les lamies (*Apollonii vita*) étoient des femmes très-portées à l'amour. Elles poursuivoient, selon lui, les jeunes gens pour en jouir, & les dévoroient ensuite. Aussi croyoit-on communément que semblables aux chauve-souris, ces monstres s'attachoient à la peau des hommes endormis, & suçoient tout leur sang. Les vampires, dont on s'est occupé si sérieusement vers le milieu de ce siècle, avoient été imaginées sans doute d'après ces dangereuses femmes. Les hommes instruits, chez les grecs & les romains, n'ajoutoient pas plus de foi à leur existence, que les philosophes nos contemporains n'y en ajoutent aujourd'hui.

Quelques pratiques de religion avoient pu donner naissance à l'opinion de ceux qui réalisoient ces visions. Nous voyons dans Homère (*Odyss. XI.*) & dans les plus anciens poëtes, que les *mânes* accouroient autour de ceux qui les invoquoient par des sacrifices, & qu'ils buvoient avidement le sang des victimes. (*Hécuba*). Pyrrhus, dans Euripide, immolant Polyxene sur le tombeau d'Achille, appelle l'ombre de ce héros, & l'invite à se rassasier du sang de cette princesse infortunée, dont les grecs lui faisoient une offrande. (*Macrob. Saturn. lib. 1. cap. n. 3. Acron. in Horat. I. lam. 4. Apuleius de deo Socratis; Martinus Capella, lib. 2. Servius in Æneid. I.* 143. *Nonius* 2. 513.). Cette avidité pour le sang humain & pour le trouble fit sans doute distinguer en deux classes les dieux *mânes*, en génies bienfaisans, *lares* ou *mânes*, de l'ancien mot *manum*, bien, & en *larves* ou *lamies*. On étendoit à ceux-ci mêmes le nom de *mânes;* mais par anti-phrase, selon Servius, *quia non sunt boni.* On n'employoit jamais, pour les peindre, que les plus noires couleurs. *Larva noc-*

turnæ, dit Nonius, *& terrificationes imaginum & beſtiarum.* Mais le nom de *mânes* paroiſſoit être de l'uſage le plus général, & nous apprenons d'Apulée qu'on s'en ſervoit dans l'incertitude du deſtin heureux qu'avoit ſubi un mort. Ces êtres fantaſtiques, ſelon lui, n'étoient appellés *dieux*, que par les ſupplians qui cherchoient à ſe concilier leur bienveillance en multipliant les dénominations flatteuſes.

C'étoit là ſans doute la doctrine ſecrette d'Apulée; car nous ſavons que les philoſophes anciens avoient une doctrine publique pour le vulgaire, & une doctrine particulière réſervée à leurs ſeuls amis. On connoît les plaintes d'Alexandre, lorſqu'Ariſtote rendit publique ſa doctrine ſecrette. Le héros macédonien, qui y avoit été initié par ce célèbre inſtituteur, & qui ambitionnoit tous les genres de gloire, fut bleſſé de n'être pas le ſeul dépoſitaire des lumières du philoſophe. Sans doute que la doctrine ſecrette d'Apulée lui eſt échappée, lorſqu'il a dégradé les dieux *mânes*. Il n'eſt en effet aucun dogme de la mythologie mieux prouvé & plus expreſſément énoncé dans les auteurs grecs & romains, que leur divinité. Nous avons commencé cet article par les autorités de tous les genres qui la démontrent, nous l'acheverons par l'examen du culte rendu aux *mânes*, & des ſacrifices qu'on leur offroit. Ce ſera une réponſe à laquelle le philoſophe de Madaure n'auroit pu répliquer, s'il eût été de bonne foi.

Le culte des *manes* étoit de la première antiquité chez les grecs, puiſque Orphée auquel on attribue la plus grande partie des dogmes fabuleux rapportés de ſes voyages en Egypte, le trouva établi. Il y avoit dans la Theſprotie à Aorne un temple & un bois conſacrés à ces divinités (*Pauſanias*). C'étoit là qu'on les évoquoit par des enchantemens & des ſacrifices, & c'eſt là que le chantre de la Thrace ſe rendit pour trouver quelque ſoulagement à ſa douleur. Il venoit de perdre ſon épouſe Euridice, & il eſpéroit que le plaiſir de voir cette ombre chérie, de s'entretenir avec elle, appaiſeroit ſa douleur. Son attente fut trompée, la vue du Fantôme que les artifices des prêtres firent paroître à ſes yeux le frappa de mort ſelon les uns, & ſelon l'autres lui cauſa une mélancolie noire à laquelle il ſuccomba après avoir erré ſeul long tems au milieu du bois. On imagina depuis la fable de ſa deſcente aux enfers; elle n'eut d'autre fondement que ce voyage dans la Theſprotie.

Ce mauvais ſuccès ne décrédita pas l'oracle des *manes*. Pluſieurs ſiècles après Périandre tyran de Corinthe alla chez les theſprotes pour conſulter ſur un dépôt l'ombre de ſa femme Melyſſe qu'il avoit fait périr ſur de faux rapports. Le reſpect pour ces dieux fit établir une fête en leur honneur appellée Νεκυσια. Suidas en parle d'après Démoſthène dans ſa harangue contre Spudias. Le témoignage d'Homère & des plus anciens poëtes vient à l'appui de notre ſentiment, & prouve que le culte des *manes* étoit établi chez les pelaſges long-tems avant leur communication avec les Egyptiens.

Ils le tenoient peut-être des peuples du nord avec qui ils avoient pu communiquer de proche en proche au travers de la Thrace. Le culte des morts, la divinité des ombres, leur retour ſur la terre, leur ſéjour auprès des tombeaux & leur préſence dans les combats, ſont la baſe de toutes les théologies ſeptentrionales. Tous les écrivains grecs parlent des myſtères de la Samothrace & de ſes prêtres rois. C'eſt là ſans doute le canal par lequel ces fables ſi douces, ſi conſolantes auront pénétrées dans la Grèce. Il n'eſt au reſte aucune nation ſauvage chez qui ce dogme ne ſoit en faveur. Car on a retrouvé chez toutes, & même chez les othaïtiens, qu'il eſt de l'eſſence de la douleur de diviniſer l'objet de ſes regrets & de ſa tendreſſe. Nous ne recourrons donc ni aux egyptiens ni aux conſtellations, ni aux traditions hiſtoriques, mais au cœur humain ſeul, pour trouver l'origine du culte des manes.

Homère nous a conſervé dans l'Odyſſée (*lib.* 2.) les cérémonies qui étoient employées dans leurs évocations. Ulyſſe veut conſulter le devin Tirésias avant de deſcendre aux enfers, & il leur offre un ſacrifice. Ce héros creuſe d'abord une foſſe avec ſon épée, y fait enſuite en l'honneur des *manes* des libations de miel, de vin & d'eau, & y jette de la farine. Il fait vœu de leur ſacrifier une vache ſtérile lorſqu'il ſera de retour à Iraque dans ſon royaume, &. d'immoler alors à Tirésias un mouton noir, mais il égorge ſur le champ pluſieurs victimes dont le ſang coule dans la foſſe. Attirées par ce ſang, les ombres ſortent de l'enfer & ſe preſſent autour des cadavres. Elles ſe diſpoſoient à le boire. Ulyſſe ſachant que les ombres n'annoncent l'avenir qu'après s'en être raſſaſiées, s'oppoſe à leur avidité juſqu'à ce que Tirésias par cette boiſſon ſe ſoit mis en état de lui répondre. Il les effraie avec ſon épée & le devin ayant bu de ce ſang ſacré remplit ſon attente. Virgile a imité très-heureuſement cet endroit de l'Odyſſée, & il s'en eſt ſervi pour le ſacrifice qu'offre ſon héros dans la même circonſtance où s'etoit trouvé Ulyſſe. (*Ænéid. lib.* 5.).

Quatuor hìc primum nigrantes terga juvencos
Conſtituit : frontique invergit vina ſacerdos :
Et ſummas carpens media inter cornua ſetas

Ignibus imponit sacris libamina prima,
Voce vocans hecaten cœloque ereboque potentem.
Supponunt alii cultros, tepidumque cruorem
Suscipiunt pateris : ipse atri velleris agnam
Æneas matri Eumenidum, magnaque sorori
Ense ferit, sterilemque tibi, Proserpina, vaccam :
Tum stygio regi nocturnas inchoat aras,
Et solida imponit taurorum viscera flammis
Pingue superque oleum fundens ardentibus extis.

Stace a délayé le même tableau dans vingt-trois vers (*lib.* 4.) de sa Thébaide.

Les romains observèrent fidellement la loi des douze tables qui concernoit le culte des *manes*. Numa leur consacra le second mois de l'année qui reçut le nom de fevrier de *februare*, *lustrare*, à cause des lustrations & des sacrifices aux morts. Ovide a chanté dans le second livre des fastes ces fêtes appellées *feralia*. On s'abstenoit alors de la célébration des mariages, de crainte qu'étant contractés sous des auspices funestes, ils ne devinssent malheureux. Les temples des dieux étoient fermés ; celui de Pluton & des divinités infernales au contraire ne s'ouvroient que dans ces tristes solemnités. On croyoit alors les tombeaux ouverts, & les morts errans dans les rues & les maisons. De semblables apparitions avoient fait reconnoître aux premiers habitans de Rome une négligence funeste dans leur culte. Les *manes* avoient été oubliées. On chercha à réparer cette offense en leur consacrant le mois de février. Ces fêtes n'occasionnoient que de foibles dépenses. Ovide s'en explique ainsi :

Parva petunt Manes ; pietas pro divite grata est
Munere, non avidos fixa habet ima deos.
Tegula porrectis satis est velata coronis,
Et sparsæ fruges, parvaque mica salis ;
Inque mero mollita Ceres, violaque soluta.
Hæc habeat media testa relicta via.

Les secondes fêtes des *Manes* célébrées le 9 du mois de mai, furent appellées d'abord *Remuria*, du malheureux frere de Romulus, parce qu'elles devoient servir à expier ce fratricide royal. Mais elles furent aussi négligées comme les premières, & rétablies sous le nom plus général de *Lemuria*. On s'occupoit pendant leur célébration à chasser les mauvais génies, & l'on croyoit y réussir en jettant derrière soi des fèves noires qu'ils ramassoient avidement, selon l'opinion commune. (*Varro de vita pop. Romani, lib.* 1,) Chaque père de famille pratiquoit cet exorcisme. (*5. fast. Voyez* 479.).

Et canis & variæ conticuistis aves,
Ille memor veteris ritus, timidusque Deorum
Surgit, habent gemini vincula nulla pedes.
Signaque dat digitis medio cum pollice junctis ;
Occurrat tacito ne levis umbra sibi.
Terque manus puras fontana proluit unda,
Vertitur, & nigras accipit ore fabas,
Aversusque jacit : sed dum jacit, hæc ego mitto,
His, inquit, redimo meque meosque fabis.
Hæc novies dicit, nec respuit, umbra putatur
Colligere, & nullo terga vidente sequi.
Rursus aquam tangit, temesæaque concrepat æra,
Et rogat ut tectis exeat umbra suis,
Cum dixit novies, Manes exite paterni,
Respicit, & purè sacra peracta putat.

Cette cérémonie paroissoit avoir rendu les fèves de mauvais augure ; aussi étoit-il expressément défendu au flamine de Jupiter (*festus*) de les toucher ou même de les nommer. Quelques auteurs latins en ont donné pour raison qu'on apperçoit dans leurs fleurs des lettres lugubres. On sent le ridicule d'une pareille explication : & c'est ainsi que les latins ont travesti l'ancienne mythologie déjà altérée par les grecs. Il faut donc les abandonner & en rechercher une autre dans des monumens plus reculés. L'abstinence des fèves étoit un dogme fondamental des pythagoriciens. C'est un grand sujet de controverse, dit l'abbé Ladvocat, parmi les savans pourquoi il ne vouloit point manger de fèves, & défendoit à ses disciples d'en manger, opinion qu'il avoit puisée chez les égyptiens. (*Dict. hist. Pythagore.*).

Cette dernière réflexion auroit dû mettre les savans sur la voie ; & nous ignorons pourquoi ils n'ont pas fait devant nous un rapprochement qui est si naturel & si simple. Les égyptiens devoient être pénétrés du plus grand respect pour les plantes légumineuses. Le lotos que l'on a enfin reconnu dans ce siècle (*mém. Inscrip. tom.* 3. *p.* 181.), pour appartenir à cette nombreuse famille, servoit de coëffure à la plupart de leurs divinités, & de siège à Harpocrate, le symbole du soleil renaissant avec l'année zodiacale ; la superstition regarda dès-lors ces plantes comme privilégiées & consacrées aux dieux ; & la fève d'Egypte fut exclue des repas. On s'abstint de

manger des végétaux auſſi précieux. Le prétendu Orphée paroît avoir eu connoiſſance de cette pratique religieuſe; car il dit, dans le titre de l'hymne à la terre, qu'on lui offroit toutes ſortes de graines & de ſemenees, excepté les fèves (πλην κυαμῶν) & les parfums. Pythagore la trouva établie dans ſes voyages, & la tranſporta en Italie avec le dogme de la métempſycoſe qu'il y avoit appris des ſages & des prêtres. Le voiſinage de Crotone où il enſeignoit la philoſophie, & de Rome, la fit paſſer dans cette ville avec l'éloignement pour les fèves. On ignora en occident la raiſon de cette averſion, & on lui ſubſtitua des conſidérations fondées ſur la nature des fèves, & leur influence ſur l'économie animale.

Ainſi s'établit à Rome l'averſion pour ce légume, & l'on crut devoir offrir aux Manes un fruit qu'on n'oſoit employer à aucun uſage domeſtique. On a pris depuis la cauſe pour l'effet, & l'on a répété cent fois que l'averſion des latins pour les fèves, venoit de la nature des divinités infernales, auxquelles ils les offroient.

On croyoit ne les honorer dignement qu'en leur offrant des victimes noires ou rouſſes & ſtériles. Donat en donne cette raiſon, *QUIA NIHIL AB INFERNIS NASCITUR*. Les roſes priſes ſi ſouvent pour l'emblême de la brieveté de notre vie, faiſoient partie des offrandes qu'on leur faiſoit, ainſi que les mauves, ſelon Gori (*muſ. Etruſc. p.* 189. *&* *p.* 194.). A cela près, les cérémonies qui accompagnoient ces ſacrifices, étoient les mêmes que pour les autres dieux. Dempſter nous a donné, d'après les deſſins de Pietre-Sante-Bartoli, la deſcription d'un tombeau étruſque, ſur lequel on les voit repréſentées. On y apperçoit deux victimes, une grande pour les grandes divinités infernales, Pluton & Proſerpine; & une petite pour les divinités inférieures, les *Manes*, les furies, &c. L'autel eſt allumé & orné de guirlandes; un prêtre eſt debout, avec pluſieurs autres miniſtres, dont l'un frappe un tambour, un ſecond joue de la flûte double; un troiſième des crotales, & le quatrième porte des viandes dans un plat.

MANGAN, nom d'une ancienne machine de guerre, *manganum*, μαγγανον; ce nom déſignoit en général une machine, comme dit Héſichius; mais on l'appliquoit en particulier à la plus forte & à la plus violente des machines de guerre, qui lançoit des pierres d'une groſſeur extraordinaire, des catapultes mêmes, des cadavres d'hommes, des chevaux, &c. & qui portoit plus loin que toutes les autres machines. Si on l'appelloit fronde, *funda*, ce n'eſt pas que ce fût une fronde ou un inſtrument ſemblable à la fronde; mais parce qu'elle jettoit des traits, des fardeaux à *fundendo*. On la nommoit auſſi *baliſte*, parce qu'elle lançoit, de βάλλω; *tormentum* à *torquendo*, pour la même raiſon; *petraria*, c'eſt-à-dire, pierrière, parce qu'elle lançoit des pierres. Le *mangan* avoit quelquefois tant de force, qu'il jettoit des pierres de trois cent ſoixante livres; il ſervoit également à la défenſe & à l'attaque des villes, & on l'employoit même ſur mer. On dit qu'on conſerve un *mangan* à Bâle. (*Voyez* JUSTE LIPSE. Poliorcet, *l. III. dial.* 3. & le *Gloſſai.*, *Archæol. de Spelman*).

MANGER aſſis ou couché. *Voyez* DINER & LITS de table.

MANIA. Muratori rapporte (198;. 9.) une inſcription dédiée à cette déeſſe, *Maniæ deæ*. Elle paſſoit pour la mère des dieux lares, qui préſidoient aux carrefours, *lares compitalitii*. On lui offroit le jour de ſa fête, qui étoit le même que celui de ſes enfans, des figures de laine, en pareil nombre qu'il y avoit de perſonnes dans chaque famille; on la prioit de s'en contenter, & d'épargner les perſonnes qui lui rendoient cet hommage. (*D. J.*).

MANIES, étoient des déeſſes que Pauſanias croit être les mêmes que les furies. « Elles » avoient un temple ſous ce nom, dans l'Arcadie, près du fleuve Alphée, au même endroit où Oreſte perdit l'eſprit, après » avoir tué ſa mère. Près du temple, eſt une » eſpèce de tombe ſur laquelle eſt gravée la figure d'un doigt; c'eſt pourquoi les arcadiens » l'appellent la ſépulture du doigt, & diſent » qu'Oreſte, devenu furieux, ſe coupa là, avec » les dents, un des doigts de la main. Dans le » voiſinage, eſt un temple conſacré aux eumé» nides, parce qu'Oreſte fut guéri là de ſes fu» reurs ». Ils racontent qu'à la première apparition de ces déeſſes, lorſqu'elles troublèrent l'eſprit à Oreſte, il les vit toutes noires; qu'à la ſeconde apparition, après qu'il ſe fut arraché un doigt, il les vit toutes blanches; qu'alors il reprit ſon bon ſens; qu'à cauſe de cela, pour appaiſer les premières, il les honora, comme on a coutume d'honorer les mânes des morts, ſous le nom de déeſſes *manies*; mais qu'il ſacrifia aux ſecondes.

MANILIA. Goltzius ſeul a publié des médailles de cette famille.

MANIPULARII, MANIPULE, *MANIPULUS*, } Le *manipule* étoit un corps d'infanterie romaine, qui, du tems de Romulus, formoit la dixième partie d'une légion; mais, ſous Marius, la légion fut compoſée de

trente *manipules*, & chaque *manipule* contenoit plus ou moins d'hommes, selon que la légion étoit plus ou moins forte. Dans une légion composée de six mille hommes, le *manipule* étoit de deux cens hommes, ou de deux centuries, parce que le *manipule* avoit deux centurions qui le commandoient, & dont l'un étoit comme lieutenant de l'autre. Les romains donnoient le nom de *manipule* à cette troupe, à cause de l'enseigne qui étoit à la tête de ces corps. Cet enseigne, *manipulus*, consistoit dans les commencemens en une botte d'herbe attachée au bout d'une perche, usage qui subsista jusqu'à ce que les romains eussent substitué des figures d'animaux aux bottes de foin. (*D. J.*).

Nous ne pouvons nous refuser au plaisir de transcrire les vers, où Ovide peint l'attachement des anciens romains pour leurs enseignes de foin. (*Fast.* 3. 114.).

Non illi cœlo labentia signa tenebant;
Sed sua, qua magnum perdere crimen erat.
Illa quidem fœno, sed erat reverentia fœno,
Quantum nunc aquilas cernis habere tuas;
Pertica suspensos portabat longa manipios:
Unde maniplaris nomina miles habet.

MANIUS se seroit confondu avec *marcus* dans les inscriptions, si tous les deux eussent été exprimés par cette sigle M. Elle fut réservée au dernier, & *manius* s'exprimoit par *M'.* ou *M.*.

MANLIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRRR. en or, au cabinet de Sainte Genevieve.

C. en argent.

RRR. en bronze.

Les surnoms de cette famille sont, *Acidinus*, *Atticus*, *Longus*, *maximus*, *Serratus*, *torquatus*, *vulso*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

MANLIA SCANTILLA, épouse de Didier Julien.

Manlia Scantilla.

augusta.

Ses médailles sont:

RRR. en or.

RR. R. en argent.

RR. en G. B.

RRR. en M. B.

O. de colonies & grecques.

MANNUS, roi d'Edesse, fils d'Abgare — On trouve ce roi au revers des médailles de M. Aurèle, de Faustine jeune, de Verus, de Lucille. *Voyez* Abgare.

MANSION. Ce mot doit être employé dans la géographie de l'empire romain, lorsqu'il s'agit de grandes routes. C'est un terme latin, *Mansio*, lequel signifie proprement *demeure*, *séjour*; & même ses autres acceptions sont toutes relatives à cette signification.

Quand les romains s'arrêtoient un petit nombre de jours pour laisser reposer les troupes dans des camps, ces camps étoient nommés *mansiones*; mais s'ils y passoient un tems plus considérable, ils s'appelloient *stativa castra*.

Les lieux marqués sur les grandes routes, où les légions, les recrues, les généraux avec leur suite, les empereurs même trouvoient tous leurs besoins préparés d'avance, soit dans les magasins publics, soit par d'autres dispositions, se nommoient *mansiones*. C'étoit dans une *mansion* entre Héraclée & Constantinople qu'Aurélien fut assassiné par deux de ses gens. Ces mansions étoient proprement affectées à la commodité des troupes ou des personnes revêtues de charges publiques, & on leur y fournissoit tout des deniers de l'état. Celui qui avoit l'intendance d'une *mansion* se nommoit *manceps* ou *stationarius*.

Il y avoit outre cela des *mansions* ou gîtes pour les particuliers qui voyageoient, & où ils étoient reçus en payant les frais de leur dépense. C'étoient proprement des auberges. C'est de ce mot *mansio*, dégénéré en *masio*, que nos ancêtres ont formé le nom de *maison*.

Comme la journée du voyageur finissoit au gîte ou à la *mansion*, de là vient l'usage de compter les distances par *mansions*, c'est-à-dire, par journées de chemin. Pline dit *mansionibus octo, stat regio thurifera, è monte excelso.* Les grecs ont rendu le mot de *mansion* par celui de *stathmos*, σταθμος (*D J*).

MANSUETAIRE. s. m. Nom d'un bas officier de la maison des empereurs romains. *Mansuetarius ferarum domitor.* Les *Mansuétaires* étoient ceux qui apprivoisoient les lions, les ours, les léopards, & les autres bêtes féroces, que ces princes nourrissoient pour leur plaisir. C'étoient des officiers, des valets de la ménagerie des empereurs.

MANTALA dans la Phrygie. ΜΑΝΤΑΛΗΝΩΝ. Cette ville a fait frapper des médailles grecques en l'honneur de Marc-Aurèle.

MANTEAU. Les Grecs portoient le *manteau grec* ou *pallium* sur la tunique, comme les romains portoient la toge. Ils avoient ainsi que les romains plusieurs espèces de *manteau*, les uns courts, & les autres longs.

Les *manteaux* courts étoient la *Chlamyde*, la *Chlaina* ou *læna* & le *paludamentum*. *Voyez* ces mots.

Le *manteau* long des grecs paroît sur plusieurs monumens. Il perd jusqu'aux chevilles du pied. Il étoit quelquefois doublé, comme celui que portoit Nestor à cause de son grand âge, & la doublure étoit désignée par le mot διπλη. Le *manteau* des cyniques étoit aussi doublé, *duplex pallium*, parce qu'ils ne portoient point de tunique. *Voyez* DIPLOÏS.

Le *manteau* étoit proprement un habillement des anciens, qui se plaçoit sur toutes les autres. « La troisième pièce de l'habillement des femmes étoit, dit Winckelmann, (*Hist. de l'Art liv. 4. ch. 5.*) le *manteau* nommé par les grecs ΠΕΠΛΟΝ, terme qui désignoit originairement le *manteau* de Pallas, & qui fut appliqué ensuite aux *manteaux* des autres divinités (*Non. Dionys. liv. 2. p. 45.*), ainsi qu'à ceux des hommes (*Æschyl. Pers.* 199. 1035. *Sophocl. Trachin. v.* 609. 684. *Eurip. Heracl. v.* 49. 131. 604. *Helen, v.* 430. 573. 1556. 1645. *Jon. v.* 326. *Herc. fur. v.* 33.). Il n'étoit point quarré comme Saumaise se l'est imaginé. C'étoit un drap coupé en rond, de la même manière que les *manteaux* des modernes. Il y a grande apparence que le *manteau* des hommes a été de la même forme. Ce sentiment est à la vérité opposé à celui des savans qui ont écrit sur l'habillement des anciens, mais qui n'ont jugé pour la plupart que d'après des livres & des estampes peu fidèles. Ne pouvant entrer ici dans les détails nécessaires pour expliquer les anciens auteurs, ou pour concilier ou refuter leurs commentateurs, je me contente de les entendre relativement à la forme dont il est question. Les anciens parlent de *manteaux* quarrés en général, ce qui ne fait aucune difficulté, lorsqu'on n'entend pas par-là du drap coupé à plusieurs angles droits, mais un *manteau* qui prenoit la forme quarrée ou à quatre coins, d'après quatre petites houpes, quand on mettoit cet habillement. »

« A la plupart des *manteaux*, soit aux statues, soit aux figures des pierres gravées de l'un & de l'autre sexe, il n'y a que deux glands visibles; les deux autres se trouvent cachés par le jet du *manteau*. Quelquefois on en voit trois, comme à une Isis exécutée dans le style étrusque, à un Esculape de grandeur naturelle, ainsi que la figure précédente, & à un Mercure sur un des deux beaux candelabres de marbre du palais Barberini, de même qu'à l'Isis & à l'Esculape. On voit les quatre glands aux quatre coins du manteau à une des deux figures étrusques ressemblantes & de grandeur naturelle, conservées au même palais, ainsi qu'à la muse de la tragédie, sur l'urne funéraire dont nous avons parlé ci-devant. Il est évident que ces glands ne sont point attachés à des angles, & le *manteau* ne peut pas avoir des coins; parce que s'il étoit coupé en quarré, le jet des plis qui tombent de tout sens, ne pourroit pas être ondoyant. Les manteaux des figures étrusques jettent les mêmes plis, d'où il résulte qu'il ont eu la même forme; ce qu'on peut voir sur le bas-relief de la Villa Albani, qu'on trouvera gravé dans le troisième volume de cette histoire. »

» Tout le monde peut se convaincre de ce que j'avance; on peut en faire l'essai avec un *manteau* cousu seulement de quelques points, & s'en couvrir comme d'un drap rond, à la façon des anciens. La forme de nos chasubles, coupées presqu'en rond pardevant & par derrière, indique assez qu'elles ont été anciennement toutes rondes, & qu'elles ont eu la forme des *manteaux*, forme qu'ont encore aujourd'hui les chasubles grecques. Cet ornement se mettoit par-dessus la tête au moyen d'une ouverture (*Ciampini. Vet. monum. t. 1. c. 26. p. 239.*); &, pour que le prêtre fût moins gêné en officiant à l'autel, il étoit relevé par-dessus les bras, de sorte que cette mante descendoit en forme d'arc pardevant & par derrière. Les chasubles ayant été faites ensuite de riches étoffes, on leur donna, autant par épargne que pour la commodité, la forme qu'elles avoient quand on les relevoit par dessus le bras, c'est-à-dire, la forme qu'elles ont aujourd'hui. »

» Quant aux *manteaux*, tant des figures d'hommes que de celles de femmes, il est à propos d'observer encore, qu'on ne les trouve pas toujours mis ni arrangés à la façon ordinaire des autres vêtemens, comme on peut s'en convaincre par l'inspection des monumens, mais qu'ils sont ajustés selon l'idée ou la convenance de l'artiste. Ceci est si vrai, qu'une statue impériale assise, conservée à la Villa Albani, & surmontée de la tête de Claude, est ajustée du paludamentum, ou de la chlamyde espèce de *manteau* court; de manière qu'il traîneroit à terre, si la figure étoit debout. Le statuaire qui avoit fait ce morceau, jugea à propos de jetter une partie du *manteau* sur les cuisses de sa figure, pour ménager de beaux plis, & pour ne pas laisser les deux jambes découvertes, ce qui auroit causé de la monotonie. »

Les anciens avoient plusieurs façons de mettre & de jetter le manteau, περιβαλλεσθαι; la plus ordinaire

dinaire étoit d'en croiser un tiers ou un quart qui, lorsque le manteau étoit mis, pouvoit servir à couvrir la tête lorsque l'on sacrifioit. C'est ainsi que Scipion Nasica, suivant Appien (*Bel. Civ. liv. I. p.* 168. *l.* 6.), relevoit par-dessus la tête le bord de sa toge, κρωσπεδον. Quelques auteurs (*Cuper. Apoth. Hom. p.* 144.), nous apprennent qu'on portoit aussi le *manteau* plié en double, ce qui formoit alors un plus grand volume, comme nous le voyons à quelques statues. Les *manteaux* des deux belles statues de Pallas de la villa Albani, sont agencés de cette manière; au lieu d'être arrangés sur les figures, ils passent sous le bras gauche, sont relevés par devant & par derrière sous l'égide le long de la poitrine, tandis qu'ils sont attachés au-dessus de l'épaule droite. »

La manière la plus ordinaire, dit Winckelmann (*hist. de l'art*), de jetter le *manteau*, étoit de le passer sous le bras droit, & de-là sur l'épaule gauche. Mais quelquefois les *manteaux* ne sont pas croisés & se trouvent attachés au-dessus des épaules par deux boutons, comme nous le voyons à la belle & unique statue de Leucothoé de la Villa Albani, & à deux caryatides de la Villa Negroni, toutes trois de grandeur naturelle. En voyant ces *manteaux* il faut supposer que le tiers au moins en étoit croisé, comme on le remarque sensiblement au *manteau* d'une figure de femme plus grande que nature dans la cour du palais Farnese: la partie rabattue de cette sorte d'habit, est retenue & attachée par la ceinture. La figure d'une muse au-dessus du naturel dans la cour de la chancellerie, & celle d'Antiope du grouppe nommé vulgairement le taureau Farnèse, nous offre une pareille *mante* traînante, où la queue est relevée & passée sous la ceinture. Le *manteau* s'attachoit aussi quelquefois par un nœud sous le sein, comme sont attachés les manteaux de quelque figure égyptienne & celui d'Isis en particulier. D'autres fois encore, au lieu de faire un nœud, on attachoit les deux bouts du *manteau* sous la poitrine avec une agraffe, περονη. (*Sophocl. Trachin. vers.* 942), de sorte qu'il est à présumer que l'un des bouts descendoit le long de l'épaule & que l'autre passoit par dessous le bras. Je remarquerai comme une particularité que le torse d'une statue de la Villa du comte de Fede, où étoit la fameuse Villa Adriana de Tibur, a par dessus son *manteau* attaché sur la poitrine comme celui d'Isis, une espèce de voile tissu comme un réseau. Ce réseau est apparemment la sorte de voile qui s'appelloit αγρωνον. C'étoit une mode que suivoient les personnes qui célébroient les Orgies de Bacchus. (*Hesych. Voyez* Αγρωνον), & c'étoit aussi un ajustement des figures de Tirésias & des autres devins. (*Poll. Onom. l.* 4. *Seg.* 116.)

Une muse sur l'urne sépulchrale de la galerie du capitole, porte un *manteau* traînant, *palla & peplum* qu'on apperçoit clairement ne pas être le *pallium*, quoique Ferrarius (*de re vestiaria, pars se. lib.* 4, *cap.* 4.) l'ait pris pour tel. Ce *manteau* paroît plus étroit par en haut que la chlamyde, il est attaché sur les deux épaules avec deux agraffes ou boutons, de manière qu'il flotte sur le dos seulement. Neron représenté sur des médailles en joueur de flûte, ainsi qu'une figure du même caractère, publiée par Caylus (*recueil d'antiquités, tom.* 6, *pl.* 87, *fig.* 1.) le portent aussi. Il paroît que ce *manteau*, à en juger par le caractère des figures qui en sont couvertes sur les monumens, servoit particulièrement aux gens de théâtre.

» Au lieu de ce grand *manteau*, les femmes étoient aussi dans l'usage d'en porter un plus petit, fait de deux morceaux, cousus par en bas & attaché par dessus l'épaule avec un bouton, de façon qu'il y avoit deux ouvertures ménagées pour passer le bras. Les romains appelloient ce manteau *ricinium* (*Varro de lin at. l.* 4. *c.* 30. *Non. Marcel. c.* 14. 11. 33.). Quelquefois il descend à peine jusqu'aux manches, & il n'est souvent guere plus long que les mantelets de nos jours. En effet nous voyons sur quelques peintures d'Herculanum que ce vêtement est fait comme celui que portent les dames d'aujourd'hui: c'est un mantelet léger, qui couvre les bras & qui paroît coupé en rond, de sorte qu'il falloit le passer pardessus la tête. C'est probablement là cette pièce de l'habillement des femmes, que les Grecs nommoient κυκλιον, ou κυκλας, c'est-à-dire, un habit rond, ce que signifie le mot κυκλος, ainsi que ceux d'ἀναβολαδιον & d'αμφιεχονιον (*Ælian. Var. Hist. l.* 7. *c.* 9.). La Flore du capitole nous offre une singularité dans ce genre; c'est un *manteau* plus long, composé pareillement de deux pièces, l'une de devant, l'autre de derrière. Ce vêtement est cousu des deux côtés de bas en haut & boutonné par dessus l'épaule, ayant des fentes pour passer les bras, & le bras gauche est passé par une de ces ouvertures, tandis que le droit est couvert du *manteau*, mais laissant voir l'ouverture de ce côté ».

» Les savans ayant trouvé différentes figures avec la tête couverte du *manteau*, ont pris en général cette draperie pour l'ajustement des vestales, tandis qu'elle n'est propre qu'aux femmes placées dans certaines circonstances, telles qu'un sacrifice, un mariage, une grande douleur, &c ».

MANTEAU avec capuchon, *Voyez* Bardocuculus & Telesphore.

MANTEAU des barbares. *Voyez* FRANGES.

MANTELET de guerre. *Voyez* VINEA.

MANTICHORE, quadrupède fabuleux, cruel & terrible, dont on ne trouve que des descriptions pleines de merveilleux dans Ctésias, Aris-

tote, Elien & Pline. Les latins ont nommé cet animal *mantichora* & *martiora*; les grecs l'ont appelé *antropophage* mangeur d'hommes. Suivant Ctéſias, cet animal eſt de couleur rouge, & a trois rangs de dents à chaque mâchoire, qui, quand il les ferme, tombent les unes ſur les autres en manière de dents de peigne. Ariſtote & Pline ajoutent qu'il a les oreilles & les yeux comme ceux de l'homme, gris ou bleus; ils nous repréſentent ſon cri comme celui d'une trompette, dont il imite les ſons par les modulations de l'air dans ſon goſier. Ils aſſurent auſſi que l'extrémité de la queue eſt hériſſée de pointes avec leſquelles il ſe défend contre ceux qui l'approchent, & qu'il darde même au loin contre ceux qui le pourſuivent. Enfin ils prétendent que ſon agilité eſt telle qu'il ſaute en courant, ce qui n'eſt guère moins que la puiſſance de voler. Pauſanias rapporte la plupart de ces contes, ſans y donner confiance; car il commence par déclarer qu'il croit que cet animal n'eſt autre choſe qu'un tigre. Il eſt vraiſemblable qu'il a raiſon, & que le danger de l'approcher a produit toutes les fables que les naturaliſtes ont tranſcrites (*D. J.*).

MANTICLUS; Hercule avoit un temple hors les murs de Meſſine en Sicile, ſous le nom d'Hercule *Manticlus*. Ce temple fut bâti par *Manticlus*, chef d'une colonie des Meſſeniens qui, chaſſés de leur pays, vinrent fonder cette nouvelle ville, à laquelle ils donnèrent leur nom, 664 ans avant l'ère chrétienne.

MANTILE, *voyez* NAPPES.

MANTINÉE, ville de l'Arcadie où Antinoüs le favori de l'empereur Hadrien, eut un temple, des ſacrifices & des jeux qui ſe célébroient tous les cinq ans en ſon honneur. Antinoüs étoit repréſenté dans ſes ſtatues, ſous la forme de Bacchus. Ce fut par ordre d'Hadrien que Mantinée rendit tous ces honneurs à Antinoüs, parce que ce jeune homme étoit de Bythinium, colonie des *mantinéens*. Voyez ANTINOUS.

MANTINÉE en Arcadie. MANTINΩN.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRR. en bronze. *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales greeques en l'honneur de Septime Sevère, de Domna, de Caracalla, de Plautille.

MANTO, étoit fille de Tirésias, & grande dévineresſe comme ſon père. Il y en a qui ont dit qu'elle avoit eu Hercule pour père; mais ſuivant la tradition la plus générale, c'étoit Tirésias. On dit que Thèbes ayant ſuccombé ſous les efforts des Epigones, dans la ſeconde guerre de Thèbes, *Manto* fuyant les vainqueurs, ſe retira à Claros, où elle bâtit le temple d'Apollon Clarien. Une autre tradition portoit que quand les Argiens pillèrent le temple de Thèbes, ils ne crurent pouvoir s'acquitter du vœu qu'ils avoient fait à Apollon, de lui conſacrer ce qu'il y avoit de plus excellent dans leur butin, s'ils ne lui offroient *Manto*. Elle fut donc envoyée au temple de Delphes. Alcméon qui avoit été généraliſſime de l'armée qui prit Thèbes, eut deux enfans de *Manto*, Amphilocus, & la belle Thiſphone. (Voyez ces articles.) Ce qu'il y a de particulier dans la naiſſance de ces deux enfans, c'eſt que leur mère eut pour Alcméon la foibleſſe qui leur donna naiſſance, pendant la fureur dont il avoit été ſaiſi après qu'il eut fait mourir ſa mère. Voila ce qu'Apollodore rapporte de *Manto*. Pauſanias dit qu'à la vérité elle fut amenée à Delphes avec les autres priſonniers thébains; mais que l'oracle leur ayant ordonné de fonder une colonie, ils allèrent à Claros, où Rhacius en avoit établi une; qu'il l'épouſa, & en eut Mopſus. Strabon donne cependant à Mopſus Apollon pour père. Au lieu de tout cela, Diodore de Sicile dit que la fille de Tirésias ſe nommoit Daphné; qu'elle fut envoyée à Delphes comme une offrande des Argiens; qu'elle y perfectionna les connoiſſances qu'elle avoit déjà dans l'art prophétique; qu'elle écrivit un grand nombre d'oracles; qu'on prétend qu'Homère lui avoit dérobé beaucoup de vers, pour en orner ſes poëſies; qu'on la regarda comme une ſybille, parce qu'elle étoit ſouvent ſaiſie de l'eſprit divin, & qu'elle rendoit pluſieurs réponſes. Pauſanias dit qu'on montroit encore de ſon tems à Thèbes, devant le veſtibule d'un temple, la pierre ſur laquelle *Manto* s'aſſeyoit, & qu'on la nommoit la chaiſe de *Manto*. Il falloit qu'elle eût beaucoup voyagé, car Virgile la tranſporte en Italie où le Tibre la rendit mère d'Ænus, qui bâtit une ville qu'il appella du nom de ſa mère *Mantoue*. Enfin, ce fut à Claros qu'elle mourut. On dit que déplorant ſans ceſſe les malheurs de ſa patrie, à la fin elle fondit en larmes, & que ſes pleurs formèrent une fontaine & un lac, dont l'eau communiquoit le don de prophétie; mais comme cette eau n'étoit pas ſaine, elle cauſoit auſſi des maladies, & abregeoit la vie. *Voyez* ALCMEON, AMPHILOCUS, MOPSUS.

MANTUELIS, *Chlamys Dardanica* (*Treb. Poll. Claud. c.* 17.) eſpèce de chlamyde, fermée en partie, approchant de la *panula*.

MANTURNE, divinité romaine, que les maris invoquoient pour obliger leurs femmes à reſter à la maiſon. Ce nom eſt formé de *manere*, demeurer. (*Auguſt. de Civit. Dei. lib6. c.* 9.).

MANU (A), Muratori (952. 10. 962. 5. 963. 9.), rapporte des inscriptions où se lisent ces mots. Voyez-en l'explication aux mots *A Manuensis* & *a manu*.

MANUBALISTE, arbalête à main, machine portative, qui servoit à lancer des traits.

MANUBIÆ, n'étoient pas les dépouilles des ennemis, mais l'argent provenu de la vente de ces dépouilles.

Manubiæ triumphales, les richesses & le prix des richesses enlevées aux ennemis, que l'on portoit dans la pompe des triomphes.

Manubiæ désignoit les coups & les effets du tonnerre, dans le langage énigmatique des augures d'Étrurie.

MANUEL I. Comnène.

Manuel Porphyrogenitus, Augustus.

Ses médailles sont :

RR. en or.

O. en argent.

R. en M. & P. B.

MANUEL II. Paleologue.

Manuel Palæologus Augustus.

Les médailles de ce prince ne sont point connues.

MANULEARII, tailleurs, faiseurs de manches. Plaute en fait mention (*Aulul.* 3. 5. 37.), *aut Manulearii, aut murrobathrarii.*

MANUMISSIO & ses dérivés. *Voyez* Affranchi & Affranchissement.

MANUPRETIUM, prix de la main-d'œuvre.

MANUS, désignoit particulièrement un coup de dé quelconque.

Manus désignoit aussi une paire de gladiateurs.

Manus ferrea Voyez Grappin.

MANUS, fils de Thuiston, divinité des anciens germains.

MANUSCRITS (*Diplomatique*).

Les plus anciens *manuscrits* (reliés & non en rouleau) qui existent aujourd'hui, ne sont pas portés au-delà du 5e. siècle par les antiquaires: encore n'a-t-on pas de preuves absolument certaines d'une si haute antiquité. Tertullien atteste avoir vu l'autographe des épitres de S. Paul. Gellius parle du second livre de l'Eneide, qu'on croyoit être l'original même de Virgile, & qui fut vendu pour vingt figures, (*Sigillaria*) ou petites statues d'or. Pallade s'étoit servi d'un livre écrit de la propre main de S. Hyppolite, qui avoit vécu avec les apôtres. Le même auteur cite encore un autre livre écrit de la main d'Origène. Mais ces précieux autographes ne subsistent plus. Quoique plusieurs auteurs graves, mais assez modernes, assurent que l'on garde à Venise l'évangile de S. Marc écrit de sa propre main; il est plus probable que ce n'est qu'une copie ou traduction, à la vérité très-digne de respect. D. Bernard de Montfaucon avoue qu'il n'a jamais vu de *manuscrits* qui respire une plus haute antiquité. Il est en papier d'Egypte très-fin, de forme carée & couvert d'argent; le texte est latin, ainsi que les caractères. Le savant bénédictin refute Misson protestant & les autres écrivains, qui ont prétendu que les lettres en sont grecques. Quant à l'original d'Esdras, ce n'est encore que sur une tradition peu fondée que la même ville se vante de le posséder ».

Montfaucon, dit Casley, ne donne que 1200 ans aux plus anciens *manuscrits*; il a raison, supposé que les manuscrits aient commencé alors à être reliés, & qu'ils fussent auparavant en rouleaux. Mais il est certain que long-temps avant les douze derniers siécles, les manuscrits étoient déjà reliés. « Il falloit prouver que la manière d'écrire les livres sur des feuilles, & de les relier comme ceux qui sont parvenus jusqu'à nous, a été inventée il y a 1200 ans & qu'avant ce tems les livres étoient écrits sur des rouleaux, qui sont beaucoup plus sujets à s'user : mais s'il est vrai que long-tems auparavant on les écrivoit en la même forme que ceux qui se sont conservés jusqu'ici; ne s'ensuit-il pas que plusieurs des livres que ce père reconnoît avoir été écrits il y a 1200 ans pouvant raisonnablement durer encore quelques siècles; il y en peut aussi avoir de ceux-là qui ont été écrits quelques siècles plutôt ? M. Casley ne sauroit croire que tous les manuscrits des siécles précédens soient péris de vieillesse, & qu'un grand nombre de ceux de ce siècle subsistent encore, & même si entiers, qu'ils peuvent durer beaucoup plus long-tems. Pour confirmer ce qu'il vient de dire, il indique quelques manuscrits de nos bibliotèques, qui selon toutes les apparences ont 1500 ans d'antiquité». On a des preuves convaincantes que long-tems avant la naissance de Notre Seigneur les grecs & les romains relioient leurs livres avec de la colle. La ville d'Athènes

erigea une ſtatue à l'auteur de cette invention.

Comme la ſuppreſſion des accens paſſe pour un des ſignes d'antiquité le moins équivoque ; nous n'admettons aucun *manuſcrit*, dont l'écriture ne ſoit marquée à ce caractère : ſi ce n'eſt qu'elle en porte d'autres, qui paroiſſent également avantageux, & qu'il n'y ait au moins quelque ſujet de douter, ſi les accens n'ont pas été ajoutés après coup.

Le ſecond ſigne d'une haute antiquité dans les *manuſcrits* grecs & latins, c'eſt que les mots n'y ſoient point diſtingués les uns des autres.

Le troiſième ſigne d'antiquité eſt que l'écriture ſoit onciale & ſur-tout quarrée ou ronde, & non penchée ou allongée. (*Nouvelle diplomatique*).

MANUSCRITS d'Herculanum. Voici ce qu'en dit Winkelmann.

Quant à la forme & à l'état des *manuſcrits* trouvés à Herculanum, il faut remarquer que le plus grand nombre ont un palme de hauteur, quelques-uns deux, & d'autres trois ; & que roulés ils portent juſqu'à quatre doigts d'épaiſſeur ou de diamètre ; cependant il s'en trouve auſſi quelques-uns d'un demi palme d'épaiſſeur. La plupart ſont deſſéchés & auſſi ridés que la corne d'un bouc. La chaleur a produit cet effet, & les a convertis, pour ainſi dire, en charbon ; car ils ſont ou noirs, ou d'un gris très-foncé. En les tirant de la fouille, ils n'ont pas tout-à-fait conſervé leur forme cylindrique ; ils ont pris un contour inégal & raboteux ; & à ne les conſidérer que par l'extérieur, on les prendroit pour du bois pétrifié : ce qui n'empêche pas qu'on en diſtingue aiſément à chaque bout les circonvolutions des feuilles de papier, dont eſt compoſé le rouleau. A l'égard des livres de forme quarrée, il ne s'en eſt pas trouvé un ſeul.

Ce papier d'Egypte eſt mince & plus délié qu'une feuille de pavot ; il n'a plus la même conſiſtance qu'il avoit dans ſon premier état ; le feu, après l'avoir déſſéché, lui en a fait prendre une nouvelle ; un ſouffle, en le déroulant, peut y cauſer du dérangement. On ne peut douter que ce papier n'ait toujours été fort mince, par l'examen de pluſieurs *manuſcrits* qui ſont moins ridés & moins deſſéchés, & qui cependant étoient roulés auſſi ſerrés qu'ils le paroiſſent aujourd'hui ; car comme ceux-ci n'ont pu être comprimés par la chaleur, dans un volume moindre que celui qu'ils occupoient, & qu'ils n'ont diminué en aucun ſens, ils ſont reſtés ſans rides & ſans compreſſion.

Un rouleau de cette ſorte eſt formé de pluſieurs bandes minces & larges comme la main, qui, miſes au bout l'une de l'autre, forment à l'endroit de leur jonction, un recouvrement de la largeur d'un doigt, & ſont ſi bien aſſemblées, que rien n'a été capable de les diſjoindre. Les anciens avoient des ouvriers dont la profeſſion étoit de coller ces feuilles ; on les nommoit *glutinatores* (*Cic. ad Att. l. IV, ep. 4.*), & l'on ne doit pas les confondre avec les ouvriers du commun ; car les athéniens élevèrent une ſtatue à un certain Philtatius (*Phol. Bibl. ex Olimpiodoro.*) qui leur avoit enſeigné à coller les manuſcrits, ou, ce qui me paroît plus vraiſemblable, qui avoit inventé une eſpèce de colle particulière pour les livres.

Cette bande de papier compoſée de pluſieurs morceaux collés enſemble, étoit ſouvent ſimplement roulée ſur elle-même ; mais il y en avoit d'autres qui, ſelon le témoignage du ſcholiaſte (*Porphyr. in hor. Epod. 14, v. 8, p. 285. ed. Plant. 1611. 4.*) d'Horace étoient roulés autour d'un tube de bois ou d'os, tantôt mince & tantôt plus gros. C'étoit ſans doute ce que les anciens nommoient le nombril (*umbilicum*) des livres ; car ce tube, non-ſeulement occupoit au centre du rouleau la même place que le nombril occupe au milieu du ventre, mais ce qui en paroiſſoit au dehors, reſſembloit aſſez pour la figure, à cette partie du corps humain. Cette obſervation me ſervira à donner l'explication d'un paſſage de Martial dans lequel il parle d'un écrit qui n'avoit pas plus de circonférence que l'ombilic :

Quid prodeſt mihi tam macer libellus,
Nullo craſſior ut ſit umbilico,
Si totus tibi triduo legatur ?

(*Lib. 2, ep. 6 v. 10.*)

Il ne me paroît pas que ce paſſage ait été bien entendu ; la comparaiſon manqueroit de juſteſſe, ſi l'on prétendoit qu'il fût ici queſtion d'un nombril humain. L'auteur latin n'a pas non plus voulu parler de l'ornement qu'on plaçoit ſur la couverture des livres ; mais il a eu ſans doute en vue le petit rouleau qui étoit placé au centre du livre. Le poëte veut donc dire, que le livre n'eſt ni plus fourni ni plus épais que le petit tube ou bâton autour duquel il eſt roulé. Voilà auſſi pourquoi l'on diſoit *ad umbilicum adducere* (*Hor. loc. cit.*), pour ſignifier finir un écrit, & être à être mis en rouleau ; & *ad umbilicum pervenire* (*Martial. liv. 5, ep. 9, v. 2.*), lorſqu'on vouloit exprimer la lecture qu'on a faite de cet écrit, juſqu'à ce qu'on ſoit parvenu au rouleau.

En conſéquence, il faut ſe figurer que le bâton intérieur qui ſervoit à dérouler, demandoit un autre bâton ou tube extérieur, pour rouler une ſeconde fois le manuſcrit que l'on avoit déroulé,

& que ces tubes étoient attachés à chacune des extrémités de la bande qui formoit l'enſemble du livre. De cette façon, après avoir entièrement achevé la lecture du livre, le tube qui auparavant étoit en dedans, ſe retrouvoit en dehors, juſqu'à ce qu'on eût fait une nouvelle & ſemblable opération, & qu'on eût remis les choſes dans leur état primitif.

Les *manuſcrits* d'Herculanum n'ont point de ſecond tube; mais apparemment que la feuille à laquelle il étoit attaché, & qui faiſoit la couche extérieure du livre, n'exiſte plus, du moins aux rouleaux qu'on a examinés, & par conſéquent l'on peut croire que ce tube a été perdu. Ils ſont très-viſibles ſur le livre ou rouleau que tient la muſe Clio, dans un tableau d'Herculanum (*tome ſecond, planche ſeconde*). D'ailleurs les anciens parlent ſouvent au pluriel (*Mart. lib. iij, ep. 2, v. 9; lib. IV, ep. 91, v. 2; lib. viij, ep. 61, v. 4; Stat. l. IV; Subr. 9.*), de ces ſortes de tubes conſacrés aux *Manuſcrits*. Dans quelques-uns de ces *Manuſcrits*, on voit quelque choſe qui entre dans l'intérieur du tube, & qui paroît être une petite baguette, ſur laquelle le tube tournoit en roulant; quand celui-ci n'avoit que la hauteur du manuſcrit, la baguette qui le dépaſſoit, ſervoit à tourner le tube. Cette baguette ſe terminoit, ſelon les apparences, en un bouton travaillé au tour, & peint; ce qui a fait dire à un poëte: *Pictis luxurieris umbilicis.* C'eſt auſſi ſur cette baguette, quand il y en avoit une, que s'attachoit, à ce qu'il paroît, l'étiquette qu'on apperçoit dans une des peintures d'Herculanum citée plus haut, & qui, pendue au rouleau, portoit apparemment le titre du livre. Cette dénomination priſe de l'ombilic des tubes, dont je viens de parler, peut avoir paſſé dans la ſuite à l'ornement du milieu du volume ou de la couverture des livres quarrés, comme Martorelli le prétend, d'après un paſſage du traité de Lucien *contra indoctos*. (Διφθέρας περιβάλλεις καὶ ὀμφαλὸς ἐνήθης.). Cet ornement étoit ou une garniture de cuivre, comme il y en a dans nos plus vieux livres ou ſimplement un timbre, tel qu'on en met ordinairement ſur des reliures en parchemin.

En déroulant les *manuſcrits*, on avoit coutume d'en tenir un bout ſous le menton; (*Martial, l. j. épigr. 67.*); mais il n'étoit pas poſſible de les lire pendant cette opération, ainſi qu'on a inſe prété ſur ce ſujet le poëte cité. (*Schwarz: diſſert. de ornam. libror. §. 19.*). Car, lorſque le *manuſcrit* étoit ainſi déroulé, l'écriture ſe trouvoit en travers; mais on tenoit un des bouts du rouleau ſous le menton, afin de le dérouler d'une manière égale; après quoi, on tournoit ce qui étoit ainſi déroulé dans le ſens requis pour le lire.

Il étoit également impoſſible de lire, en tenant ainſi le bout du rouleau ſous le menton, ni les *manuſcrits* trouvés à Herculanum, qui ſont écrits par colonnes ſur la largeur du papier, ni les actes de Ravénne, dont l'écriture deſcend ſur toute la largeur du rouleau.

Les *manuſcrits* d'Herculanum ne ſont écrits que d'un ſeul côté, pas un n'eſt ὀπισθόγραφος, *écrit des deux côtés;* ce qu'on ne faiſoit pas apparemment ſur du papier ſimple, tel que celui-ci. Le côté de l'écriture eſt placé dans l'intérieur des rouleaux; & c'eſt par cette raiſon, qu'il eſt difficile de ſavoir de quelle eſpèce eſt l'écriture, avant que d'avoir commencé de les dérouler: il faut donc que les *manuſcrits* écrits des deux côtés aient été faits ſur du papier double ou doublé.

Tous ces ouvrages ſont écrits par colonnes larges d'environ quatre bons doigts, c'eſt-à-dire, occupant autant d'eſpace qu'un vers grec de ſix pieds; une colonne contient dans quelques *manuſcrits*, quarante lignes, & dans d'autres quarante-quatre. On a laiſſé entre les colonnes l'eſpace d'un doigt de blanc; & il paroît que ces colonnes ont été encadrées avec des lignes rouges, comme on faiſoit à l'égard de beaucoup de livres dans les premières impreſſions: ces lignes ou encadremens ſont aujourd'hui blanchâtres; ce qui, ſans doute, eſt un effet du feu ſur le minium ou cinabre. On ne remarque ici, comme ſur le parchemin, aucune trace de ces lignes qui y étoient miſes pour régler l'écriture; mais comme ce papier ſimple étoit fort mince, & qu'il paroît avoir été tranſparent, on ſe ſervoit ſans doute d'une feuille de papier réglé ou d'un tranſparent qu'on mettoit deſſous.

Le premier *manuſcrit* d'Herculanum, qui a été déroulé, contient quarante colonnes, & ſa longueur eſt de treize palmes; le ſecond eſt de ſoixante-dix colonnes; le troiſième peut avoir environ douze palmes de longueur; & le quatrième, trente. Je ne garantis point l'exactitude de ces meſures, ces *manuſcrits* déroulés étant fort difficiles à voir. Le premier eſt le ſeul qui ſoit expoſé dans une armoire du cabinet; on l'a coupé en cinq parties, chacune de huit colonnes, qu'on a collées ſur du papier, & qu'on a encadrées.

Pline parle de *manuſcrits* traités ſur du papier doublé, c'eſt-à-dire, qui étoit compoſé de deux feuilles collées enſemble; de manière que l'une de ces feuilles étoit placée ſur ſa longueur, & l'autre ſur ſa largeur; de ſorte que les fibres de ces deux feuilles ſe croiſoient. De cette eſpèce de papier collé ou doublé, ſont quelques diplômes que l'on conſerve dans la bibliothèque du Vatican, où l'on garde auſſi ceux des exarques

de Ravenne, que Maffei a expliqués dans ſon hiſtoire diplomatique. Un de ces diplômes, de huit palmes de longueur, a ſon étui particulier qui ſe ferme. Le papier de ces diplômes eſt compoſé de fibres groſſières, de l'épaiſſeur d'un gros fil. De cette même eſpèce de papier, & parallelement doublé, ſont auſſi faits quelques actes qu'on garde dans les archives de Ravenne. Mais on ne trouve point dans la bibliothèque du Vatican les diſcours de S. Auguſtin, écrits ſur des feuilles de vélin, avec des feuilles de papier d'Egypte, intercalées en pluſieurs endroits, comme le dit dom Mabillon, qui a vu ces diſcours dans la bibliothèque du préſident Pétau, qui l'acheta de la reine Chriſtine, & qui, dans la ſuite, fut incorporée dans celle du Vatican. Il ſe peut que ce *manuſcrit* en ait été enlevé, ainſi que pluſieurs autres, avant que ce tréſor ait paſſé de Suède à Rome.

Les *manuſcrits* d'Herculanum, dont le papier eſt ſimple, & non doublé ou collé, nous prouvent que ce ſeroit une erreur de croire, d'après la deſcription que Pline nous donne de la préparation du papier à écrire, où il ne parle que du papier collé ou doublé, que ce ſeroit une erreur de croire, dis je, que les anciens ne firent jamais uſage du papier ſimple. Ce papier ſimple, ou compoſé d'une ſeule feuille, étoit néanmoins trop mince pour pouvoir y écrire des deux côtés; & ſi l'on avoit voulu s'en ſervir de cette manière, il auroit fallu ſans doute en coller deux feuilles enſemble: tel fut probablement le papier des cent ſoixante livres du *commentarium electorum*, que Pline l'ancien laiſſa après lui, & qui étoit écrit des deux côtés. (*Plin. jun. l. iij. ep.* 5.). Quand le papier n'étoit écrit que d'un ſeul côté, & lorſqu'on ne vouloit plus faire uſage du *manuſcrit*, on ſe ſervoit du *verſo*, ou dos de cet écrit, qui étoit reſté en blanc, pour faire le canevas d'un nouvel ouvrage, ou pour y écrire des remarques qu'on nommoit, à cauſe de cela, *adverſaria*, parce qu'elles étoient écrites, *in adverſâ parte*, ſur le dos du papier. On donnoit auſſi ce papier, écrit d'un ſeul côté, aux enfans, pour leur apprendre à écrire. (*Horal. l. j. ep.* 20.). Le papier des anciens étoit, ſuivant Pline, Auſone & Caſſiodore, d'un blanc de neige. Rittershauſen (*Obſ. ad Phædri ſub. p.* 50.) doit être compté parmi les écrivains qui ont fauſſement cru que le papier étoit fait avec de l'écorce d'arbre. *V.* ENCRE.

MAPALIA, ſ. n. pl. Ce mot déſigne proprement les habitations ruſtiques des Numides. On voit encore, dit Salluſte, que leurs bâtimens, qu'ils nomment *mappalia*, conſervent la figure des carènes des vaiſſeaux, par leur longueur & leur couverture cintrée des deux côtés. Ces ſortes de bâtimens numides étoient des eſpèces de tentes portatives, couvertes de chaume; c'eſt ce qui fait dire à Lucain:

Surgere congeſto non culta mapalia *culmo.*

Virgile fait une peinture admirable de la vie de ces Numides:

Omnia ſecùm,
Armentarius afer agit, tectumque, laremque,
Armaque, amyclæumque canem, criſtamque pharetram.
Non ſecus ac patriis acer romanus in armis
Injuſta ſub faſce viam dum carpit.....

Quoique Caton prétende que ces ſortes de cabanes étoient rondes, & que S. Jérôme les repréſente ſemblables à des fours, l'on peut joindre au témoignage de Salluſte celui de Silius Italicus, (*lib. II. v.* 85.), qui leur donne déciſivement une figure longue.

Ipſa autem gregibus per longa mapalia *lectos*
Ante aciem oſtendebat equos.

L'eſpèce d'édifice nommé *magalia*, ne différoit des *mapalia*, qu'en ce que les *magalia* étoient ſtables, & qu'ils ne pouvoient ſe tranſporter, comme les *mapalia*, qu'on peut comparer aux tentes des tartares vagabonds.

Le mot *mapalia* ne ſe trouve pas également dans les hiſtoriens, les poëtes & les géographes, pour déſigner des maiſons champêtres, ainſi que des huttes & des cabanes portatives. *Mappalia*, avec deux *pp*, veut dire des ruines, des *maſures*. (*D. J.*)

MAPPA circenſis. C'étoit chez les romains, un rouleau de linge qui ſervoit de ſignal pour annoncer le commencement des jeux du cirque. On trouve ſouvent gravé dans les diptyques, le nom, les qualités du conſul, ſa figure, ſon ſceptre d'ivoire, des animaux, des gladiateurs, le rouleau *mappa circenſis*, & tout ce qui devoit faire partie des jeux qu'il donnoit au public, en prenant poſſeſſion du conſulat. (*D. J.*).

MAPPAIRE, nom d'officier chez les anciens romains; c'étoit celui qui, dans les jeux publics, comme celui du cirque & des gladiateurs, donnoit le ſignal pour commencer, en jettant une mappe, *mappa*, qu'il recevoit auparavant de l'empereur, du conſul, ou de quelqu'autre magiſtrat apparemment le plus diſtingué, qui fût préſent, ou de celui qui donnoit les jeux. *Voyez* ACACIA.

MARATHESIUM, dans l'Ionie.

Goltzius seul a attribué des médailles impériales-grecques à cette ville.

MARATHON, fils d'Epopée, petit-fils d'Aléus, qui avoit le soleil pour père, craignant la colère & les mauvais traitemens d'Epopée, s'étoit établi dans la partie maritime de l'Attique. Après la mort de son père, il revint dans le Péloponèse, partagea le royaume avec ses enfans, & retourna ensuite dans l'Attique, où ses deux fils Sicyon & Cerinthus s'établirent & donnèrent leur nom aux lieux qui leur étoient échus en partage. *Marathon* donna aussi le sien à une bourgade qui devint célèbre dans la suite, & où sa mémoire fut honorée.

MARATHON, fleuve. *Voyez* HIMÈRE.

MARATHON, bourgade de l'Attique, celèbre par la victoire que Miltiade, à la tête de dix mille athéniens, y remporta sur les perses, dont l'armée étoit de cent mille hommes. Les vainqueurs ne perdirent que deux cents hommes, à qui on érigea sur le champ de bataille d'illustres monumens, où leurs noms, & celui de leurs tribus étoient marqués. Pausanias dit « que, si » l'on veut croire les *marathoniens*, il y eut dans » cette fameuse journée un événement fort sin- » gulier: Un inconnu, qui avoit l'air & l'habit » d'un paysan, vint se mettre du côté des athé- » niens durant la mêlée, tua un grand nombre » de barbares avec le manche de sa charrue, & » disparut aussi-tôt après. Les athéniens ayant » consulté l'oracle pour savoir qui étoit cet in- » connu, n'eurent d'autre réponse, sinon qu'ils » honorassent le héros *Echetlée*. (εχετλη signifie » manche d'une charrue). On raconte encore » que, dans la campagne de *Marathon*, on en- » tend, toutes les nuits, des hennissemens de » chevaux & un bruit de cambattans : tous ceux » que la curiosité y attire, & qui prêtent l'o- » reille à dessein, s'en retournent fort maltrai- » tés; mais ceux qui, passant leur chemin, » voient ou entendent quelque chose, n'offensent » point les mânes, & il ne leur arrive point de » mal ».

Marathon étoit déjà fameux par la victoire de Thésée, sur un furieux taureau qu'Hercule avoit amené de Crète, par ordre d'Eurysthée, & qui ayant été lâché dans le territoire de *Marathon*, y faisoit d'horribles dégâts. Thésée combattit cet animal, le dompta, l'amena tout vivant à Athènes pour le faire voir au peuple, & le sacrifia ensuite à Apollon.

MARATHONIA, dans la Thrace.

Goltzius seul a attribué des médailles impériales-grecques à cette ville.

MARBRE. « Les artistes de toutes les nations, dit Winckelmann, (*Hist de l'Art, liv. I. chap.* 2.), se sont étudiés à bien travailler le *marbre*. Les espèces de *marbre* les plus connues chez les grecs étoient ceux de l'île de Paros & du mont Pentélicien, dans l'Attique. Les statues antiques nous offrent encore aujourd'hui ces espèces capitales des *marbres* grecs; savoir, un *marbre* à petits grains, qui ressemble à une pâte blanche & laiteuse; & un autre à gros grains, qui est mêlé de particules brillantes comme des grains de sel, & qui est appellé pour cela *marmo salino*. Il y a grande apparence que c'est cette dernière sorte qu'on appelloit le *marbre* pentélicien. Ce *marbre* est très-solide; & infiniment plus dur que quelques espèces de celui de Paros; à cause de cette propriété & de l'inégalité de ses grains, il n'est pas tout-à-fait aussi maniable que le premier, qui est par cette raison plus propre pour les ornemens & les ouvrages délicats. C'est de *marbre* pentélicien qu'est faite la belle Pallas de la Villa Albani, dont j'aurai souvent occasion de parler. Quant au *marbre* de Paros, si renommé chez les anciens par sa blancheur, qui approche le plus de la peau, il s'en trouve de différente dureté & de diverses qualités; mais en général, l'homogénéité de ses parties le rend plus propre pour la composition de toutes sortes d'ouvrages de sculpture. Depuis quelques années, l'on a trouvé dans les *marbrières* de Carare des veines & des couches, qui ne le cèdent aux *marbres* de Paros ni pour la finesse du grain, ni pour la beauté de la couleur. La plus belle espèce de ce *marbre* est presqu'aussi dure que le porphyre. Parmi plusieurs statues exécutées en *marbre* de Paros, on voit à la Farnésine un vieux héros grec tué, un phrygien mourant, & une amazone morte, figures moitié grandes comme nature. A la Villa Borgheſe, on trouve un jeune héros blessé, de même grandeur, &, à ce qu'il paroît, de la même main ».

» Dans les commencemens, on employoit le *marbre* blanc à faire la tête, les mains & les pieds des figures de bois : telles étoient les statues de Junon (*Pausan. l.* 7. *p.* 382. *l.* 33.) & de Vénus, de la main de Damophon. (*Id. l.* 8. *p.* 665. *l.* 16.). Cette manière étoit encore pratiquée du tems de Phidias: sa Pallas de Platée étoit travaillée dans ce goût. (*Id. ibid.*). Les statues, dont les seules extrémités étoient de pierre, furent nommées *Acrolithi*. C'est là le vrai sens de ce mot, que ni Saumaise, (*Vitruv. l.* 2. *c.* 8. *p.* 59. *l.* 19.), ni les autres commentateurs, n'ont jamais bien saisi (*Not. ad scrip, hist. aug. p.* 322.). Pline observe qu'on n'avoit commencé à travailler en *marbre* que dans la cinquantième olympiade,

(*Conf. Triller. Obſer. Crit. l.* 4. *c.* 6. *Paciaud. Monum. Pelop. vol.* 2. *p.* 44.), ce qui ne doit s'entendre ſans doute que des figures entières. On avoit auſſi des ſtatues de *marbre* vêtues d'une étoffe réelle: telles étoient les figures d'une Cérès à Bura en Achaïe (*Plin. l.* 36. *c.* 4. *& pag.* 724. *l.* 15.), & d'un très-ancien Eſculape à Sicyone. (*Plauſan. l.* 7, *p.* 590. *l.* 13.). »

»Dans la ſuite cette manière de drapper fit naître l'idée de peindre le vêtement des ſtatues de *marbre*, ce que nous voyons à une Diane trouvée à Herculanum en 1750. Cette figure eſt haute de quatre palmes & demi, & paroît remonter au premier temps de l'art. Les cheveux en ſont blonds, la tunique eſt blanche, ainſi que la robe, au bas de laquelle il y a trois bandes qui font le tour; la bande d'en bas eſt mince & couleur d'or; la ſeconde eſt un peu plus large & couleur de laque, ornée de filets & de fleurs blanchâtres; la troiſième eſt auſſi couleur de laque. La ſtatue que le Corydon de Virgile vouloit ériger à Diane, devoit être de *marbre*, avec des brodequins rouges. (*Eclog. VII. v.* 31.). On a des ſtatues de *marbre* de différentes eſpèces; on en a auſſi de *marbre* de diverſes couleurs; mais juſqu'ici il ne s'en eſt pas trouvé de verd antique, marbre qu'on tiroit des carrières du Promontoire de Tenare en Laconie. (*Sext. Empyr. Pyrrh. hypot. l. I. p.* 25. *E.*). »

» Quand Pauſanias parle de deux ſtatues de l'empereur Hadrien qu'on voyoit à Athènes, l'une faite de *marbre* de l'île de Thaſe, & l'autre de *marbre* d'Égypte (*Pauſan. liv. I. p.* 42. *l.* 33.), il veut dire ſans doute que celle-ci étoit de porphyre, & celle-là de *marbre* tacheté (*Plin. l.* 36. *c.* 5.), de celui peut-être que nous nommons *Paonazzo*. Il réſulte du récit de ces ſtatues que la tête, les mains & les pieds de ces ſtatues étoient de *marbre* blanc.

» L'Egypte avoit auſſi des carrières de différens *marbres*, fait atteſté par les voyageurs qui nous font la deſcription d'une infinité d'ouvrages de ce pays, encore ſubſiſtans en *marbre* blanc, noir & jaunâtre. C'eſt de *marbre* blanc que ſont revêtues les galeries longues & étroites de la grande pyramide; (*Norden, voy. d'Egypte, p.* 1. *p.* 79.); & ſelon toutes les apparences, ce *marbre* n'eſt pas de Paros, comme on l'avoit laiſſé croire à Pline. (*Plin. l.* 36. *c.* 19. §. 2. *p.* 340.). Le cabinet du collège romain conſerve une table du même *marbre*, travaillée de relief, & dans le goût égyptien. Je ſuis indécis ſur un ouvrage d'un fini extrême, conſervé au cabinet d'Herculanum: c'eſt un petit buſte d'homme d'environ un demi-palme de hauteur, avec de la barbe, & fait d'un riche *marbre* blanc, qu'on nomme *palumbino*. Mon indéciſion vient de ce que la barbe de cette figure eſt jetée à la manière de celle des hermès, pendant que toutes les ſtatues d'hommes des égyptiens ſont avec un menton uni ».

» On appelle un MARBRE *rougeâtre*, le *marbre* égyptien, & l'on ne connoît cependant aucune ſtatue d'ancien ſtyle égyptien, qui ſoit faite de ce *marbre*. Il s'en trouve à la vérité du ſtyle imité de l'égyptien; mais faite en Italie ſous Hadrien On peut croire que ſon règne eſt l'époque où ce marbre fut travaillé, comme les ſtatues de Porphyre ne commencèrent que ſous Claude. Les grecs n'avoient garde d'employer des *marbres* colorés, qui rompent tout l'effet de la ſculpture. »

» Il n'eſt pas aiſé de prononcer ſur les ſtatues de *marbre*, qui paroiſſent d'exécution étruſque, parce qu'elles peuvent être des premiers temps des grecs; & la vraiſemblance eſt toujours plus pour la dernière que pour la première opinion. Il ſe pourroit donc qu'un Apollon, expoſé au cabinet du capitole, & une autre ſtatue de ce Dieu, trouvée dans un petit temple du Cap de Circé, conſervée au palais Conti, fuſſent plutôt grecques qu'étruſques. De même je n'oſerois ſoutenir qu'une prétendue Veſtale du palais Giuſtiniani, peut-être la plus ancienne ſtatue qui ſoit à Rome, ainſi qu'une Diane du cabinet d'Herculanum, ayant tous les caractères du ſtyle étruſque, fuſſent d'un artiſte de cette nation, au lieu d'être de la main d'un grec. La plus forte préſomption en faveur d'un travail étruſque, pourroit tomber ſur un morceau conſervé à la Villa Albani. C'eſt la ſtatue d'un prétendu prêtre, morceau plus grand que le naturel & d'une bonne conſervation pour toutes les parties, hormis les bras qui ſont reſtaurés. L'attitude de cette figure eſt parfaitement droite, & ſes pieds ne ſont pas ſéparés. Les plis de la robe, qui eſt ſans manches, ſont parallèles & arrangés les uns ſur les autres, comme s'ils étoient repaſſés. Les manches de la tunique ſont jettées en plis amples, mais applatis. »

« Le *marbre* étant la principale matière miſe en œuvre par l'antiquité, dit Wincke mann (*hiſt. de l'Art, liv.* 4 *ch.* 7.) mérite une attention particulière. La plupart des ſtatues de *marbre* ſont exécutées d'un ſeul bloc. Platon dans ſa république, en fait une loi. (*Plat. Leg.* 12. *p.* 956.) Cependant quelques-unes des plus belles ſtatues de *marbre* nous font connoître que, dès le commencement de l'art, on étoit dans l'uſage de travailler les têtes ſéparément, & de les adapter enſuite aux troncs. c'eſt ce qu'on voit clairement aux têtes de Niobé & de ſes filles, aux deux Pallas de la Villa Albani. »

» Les caryatides, découvertes il y a quelques années, ont auſſi des têtes rapportées. Quelquefois on pratiquoit la même choſe par rapport aux bras :

bras : ceux des deux Pallas en queſtion ſont adaptés aux ſtatues ».

« La figure preſque colloſſale, repréſentant un fleuve, conſervée aujourd'hui à la Villa Albani & placée autrefois à la maiſon de campagne des ducs d'Eſte à Tivoli nous fait voir que les ſtatuaires anciens avoient coutume d'ébaucher leurs ſtatues par le même procédé que font les ſculpteurs modernes, car la partie inférieure de cette ſtatue eſt à peine dégroſſie. Sur les principaux os, couverts par la draperie, on a laiſſé des points ſaillans, qui ſont les maſſes deſtinées à être enlevées avec l'outil dans l'entière exécution, comme l'on fait encore aujourd'hui ».

« On voit par quelques ſtatues que les anciens procédoient comme les modernes dans la manière de traiter les membres iſolés d'une figure, & que pour travailler ſans riſque les parties ſéparées, ils les aſſujettiſſoient à la figure par un ſoutien. C'eſt ce qu'on remarque même à quelques ſtatues où cela pourroit bien ne pas paroître néceſſaire. A un hercule du jardin Borghèſe, on voit l'extrêmité des parties naturelles repoſer ſur un pareil ſoutien, qui eſt une baguette de *marbre* proprement travaillée & de l'épaiſſeur d'un tuyau de plume ; cet appui eſt aſſujetti aux membres & aux teſticules. Du reſte cet Hercule, par rapport à ſa parfaite conſervation, peut être rangé dans la claſſe des figures les plus rares de Rome : car il eſt tellement intact, qu'il ne lui manque que les extrêmités de deux doigts du pied, qui n'auroient pas non plus ſoufferts, s'ils ne débordoient pas la plinthe ».

« Après l'exécution complette des ſtatues, on prenoit le parti, ou de les polir entièrement, ce qui ſe faiſoit d'abord avec la pierre ponce & enſuite avec la potée & le tripoli, ou de les repaſſer d'un bout à l'autre avec l'outil. Cette dernière opération ſe faiſoit ſans doute, après avoir donné le premier poli aux figures avec la pierre ponce. On procédoit ainſi, tant pour s'approcher de la vérité des chairs & des draperies que pour mieux dévoiler le fini de l'exécution ; parce que les parties entièrement polies jettent un éclat ſi vif, lorſqu'elles ſont éclairées, qu'on n'y peut pas toujours remarquer le travail le plus ſoigné. Il eſt probable qu'on craignoit auſſi que le frottement & le poliment des ſtatues, ne leur fiſſent perdre les traits les plus ſavans & les touches les plus moëlleuſes, attendu que cette opération ne ſe fait pas par le ſculpteur lui-même. De-là quelques ſtatuaires ont eu la patience de remanier leurs ouvrages & de promener doucement le ciſeau ſur toutes les parties ».

« Cependant la plupart des ſtatues, même les coloſſales ſont entièrement polies, ainſi que le font voir les morceaux du prétendu coloſſe de l'Apollon du capitole. Deux têtes coloſſales qui repréſentent des tritons, & deux autres têtes auſſi coloſſales de Titus & de Trajan de la Villa Albani, nous offrent des chairs avec le même poli. Le mot du philoſophe Lacyde qui dit, après avoir refuſé l'invitation du roi Attale, qu'il ne falloit voir les rois que de loin comme les ſtatues, ne ſauroit être appliqué à toutes les ſtatues, ainſi qu'il pourroit bien l'être à tous les rois. Il eſt certain que les monumens que nous venons de citer ſont tellement terminés, qu'ils peuvent être comparés pour le poliment aux gravures des pierres précieuſes ».

« A l'égard des ſtatues, entièrement travaillées avec l'outil, la plus belle eſt ſans contredit le Laocoon. C'eſt ici qu'un œil attentif découvre avec quelle dextérité & quelle ſûreté le ſtatuaire a promené l'inſtrument ſur ſon ouvrage, pour ne pas perdre les touches ſavantes par un frottement réitéré. L'épiderme de cette ſtatue, paroît un peu brut, en comparaiſon de la peau liſſe d'autres figures ; mais ce brut eſt comme un velours doux, comparé à un ſatin brillant. L'épiderme du Laocoon eſt pour ainſi dire comme la peau des premiers grecs, qui n'étoit point dilatée par l'emploi fréquent des bains chauds, ni relachée par l'uſage répété des frottoirs connus chez les romains amollis par le luxe. Sur la peau de ces hommes nageoit une tranſpiration ſalutaire, comme le premier duvet qui revêt le menton de l'adoleſcent ».

» Ces comparaiſons éclairciront peut-être mieux une expreſſion obſcure de Denys d'Halicarnaſſe (*Epiſt. ad Cn. Pompei. de ſtat. p.* 204. *L.* 7), que les diſputes ſavantes & emportées des Saumaiſe (*not. in Tertul. de Pal. p.* 234. *ſeq. conſut. animadvert. Andr. Cercotii, p.* 172, 189.) & de Petau (*Andr. Kerkoetii, Maſtigoph. part.* 3. *p.* 106. *ſeq.*). Voici cette expreſſion : χνους αρχαιοπρεπης & χνους αρχαιοτητος ; il s'agit du ſtyle de Platon ainſi que de quelques autres paſſages ſynonimes des auteurs ; tel que le *Litteræ πεπινωμεναι* de Ciceron (*ad Attic. l.* 14. *ep.* 7.) A mon avis on pourroit rendre l'expreſſion grecque, priſe en général, par le *velouté* & *l'onctueux de l'antiquité*. En prenant le mot χνους non dans ſa ſignification éloignée & impropre, comme firent nos ſavans, mais dans ſon ſens primitif & naturel, qui déſigne le premier duvet du menton, & en comparant cette expreſſion à l'application que je fais de cette image à l'épiderme de Laocoon, l'on ſentira que Denys d'Halicarnaſſe a voulu dire la même choſe. Hardion (*ſur une lettre de Denys d'Halicarnaſſe à Pompée. p.* 128.), qui a prétendu expliquer ce paſſage après les ſavans en queſtion, nous laiſſe plus incertain qu'auparavant. Le mot

uvous rend la même image, lorſqu'il eſt employé pour déſigner la peau veloutée des fruits, comme dans Ariſtophane. (*Nub. v.* 974.) »,

« Du reſte les monumens de ſculpture, terminés au ſimple outil, ſont en aſſez grand nombre. Tels ſont entr'autres les deux grands lions, placés à l'entrée de l'arſenal de Veniſe & tranſportés d'Athènes en cette ville : ils ſont traités avec le ſimple outil, ainſi que l'exigent le poil & la crinière de ce fier animal ».

« D'après la lettre grecque H, gravée ſur le ſocle d'un faune, au palais Altieri, l'on peut conjecturer que les ſtatues rangées dans un même endroit, portoient les marques de leur nombre, & que celle dont nous parlons avoit été la huitième. Un buſte, dont ſait mention une inſcription grecque, s'eſt trouvé marqué de la même lettre. L'inſcription nous fait voir que ce morceau étoit placé dans un temple de Sérapis, & la lettre nous montre que c'étoit le huitième buſte. C'eſt ce que le traducteur de cette inſcription n'a pas remarqué, & de-là il a regardé la lettre H comme ſuperflue (*Falcon. Inſcr. Athlet. p.* 17.) Je crois que la lettre N, gravée ſur le tronc d'une amazone dans le cabinet du capitole, ſignifie le nombre de cinquante, c'eſt-à-dire que cette ſtatue étoit la cinquantième dans l'endroit où elle étoit placée. »)

» Le marbre noir, tiré des carrières de l'île de Lesbos (*Philoſtrat. vit. Sophiſt. lib.* 2. *p.* 556.), fut employé plus tard que le blanc. Il ſe trouve toutefois une ſtatue de ce *marbre*, faite par un ancien artiſte Eginete. L'eſpèce la plus dure & la plus fine de ce *marbre* ſe nomme ordinairement parangon ou pierre de touche. Quant aux figures grecques entières de cette pierre, il s'en eſt conſervé pluſieurs; un Apollon dans la galerie du palais Farneſe; le Dieu nommé vulgairement *Aventinus*, dans le cabinet du capitole, morceaux plus grands que nature; de plus, les deux Centaures qui avoient appartenu autrefois au cardinal Furietti, & qui ſont incorporés aujourd'hui aux antiques du cabinet du capitole, morceaux dont les maîtres, Ariſtéas & Papias d'Aphrodiſium, ont gravé leurs noms ſur le ſocle des figures. En fait de ſtatue de grandeur naturelle, il ſe trouve un jeune ſatyre qui danſe, & un athlète qui tient dans ſa main un flacon d'huile, figures qui ſe voient toutes deux à la Villa Albani, & qui furent découvertes par le cardinal Alexandre dans les fouilles de l'ancienne ville d'Antium, où on les trouva placées, outre un Jupiter & un Eſculape auſſi de *marbre* noir & de même grandeur, dans une ſalle ronde près du théâtre. Indépendamment de ces ſtatues, exécutées dans le ſtyle grec, & faites de *marbre* noir, il y a encore celles qui ſont des imitations de la manière égyptienne, & qu'on a trouvées à Tivoli, dans les fouilles de la Villa Adriana ».

» La pierre calcaire noire dont nous parlons, diffère beaucoup par rapport à la dureté. Le *marbre* le plus tendre de cette eſpèce, c'eſt le plus noir, & c'eſt celui que nous appellons le noir antique, *nero antico*; quant à celui qu'on tire encore des carrières, il n'eſt pas de bonne qualité, & il eſt d'ordinaire caſſant comme du verre. La dureté du *marbre* des Centaures en queſtion l'a fait prendre par quelques connoiſſeurs pour une pierre d'Egypte; mais l'expérience a bientôt démontré le peu de fondement de leurs conjectures. »

Le premier des romains qui emplova dans ſa maiſon un *marbre* étranger, fut l'orateur Craſſus (*Plin.* 363.) l'an de Rome 662. M. Brutus lui reprocha ce luxe, qui conſiſtoit en ſix colonnes du mont hymette ſitué dans l'Attique, & longues de douze pieds romains. Peu de temps après M. Scaurus, gendre de Sylla, étant édile, fit tranſporter à Rome pour bâtir ſon fameux théatre 360 colonnes de *marbre*. Dès-lors l'emploi du marbre devint ordinaire à Rome, & Mamura, chevalier préfet des ouvriers de Céſar dans les Gaules, fit incruſter de *marbre* toute ſa maiſon bâtie ſur le Cœlius.

En 666 & avant Marmura, M. Lepidus fut blâmé pour avoir fait les chambranles des portes de ſa maiſon en *marbre* de Numidie. Quatre ans après, Lucullus fit paroître ce *marbre* noir tâcheté auquel il donna ſon nom.

Sidoine nous a conſervé les noms de cinq variétés de *marbre* fort recherchées des anciens, à cauſe de leurs couleurs : (*Carm. XI* 17.). *Hic lapis eſt de quinque locis, dans quinque colores. Æthiopus, Phrigius, Parius, Pœnus, Lacédæmon, purpureus, viridis, muculoſus, eburneus, & albus.* Le *marbre* de Laconie étoit verd; celui de Paros, blanc; celui de Carthage, rouge; celui de Phrygie, tacheté; celui d'Ethiopie, jaune clair, comme l'ivoire qui a vieilli.

Auguſte ſe vantoit d'avoir trouvé Rome bâtie de brique, & de l'avoir laiſſée bâtie en *marbre*. Le fondement de cette aſſertion eſt que l'emploi du *marbre* devint très commun en Italie. Auſſi a-t-on trouvé à Pompeii un buffet couvert de *marbre*, & à Herculanum des battans de porte tout entiers de *marbre*.

MARCA. Varron (*de ling. lat.* 8. 38.), dit que l'on n'appelloit point une femme *Marca*, ni *Numeria*. Cependant on lit le contraire ſur d'anciennes inſcriptions (*Gruter.* 522. 10.) :

M. ÆLIA TERTULLA.

L. CÆCILIUS UXORI FE.

Et page 885. 14 :

P. L. F. Postumenia.

M. Aureliæ. d. m. f.

MARC AGRIPPA.
MARC ANTOINE,
MARC AURÈLE,
} *Voyez* AGRIPPA, ANTOINE, AURÈLE, &c.

MARCELLUS, surnom de la famille CLAUDIA.

Marcellus, neveu d'Auguste. Les savans qui ont expliqué les Antiquités d'Herculanum, ont donné mal-à-propos le nom de *Marcellus* à un buste de *bronze* de grandeur naturelle ; les oreilles écrasées de ce buste & ses cheveux le font clairement reconnoître pour un Hercule. (*Bronzi. Ercol. tav.* 49.).

MARCELLÉES, fêtes que les syracusains instituèrent à l'honneur de Marcellus, en mémoire de la sagesse avec laquelle il avoit gouverné la Sicile. Verrès les abolit (*Cicer. Verr.* 2. *n.* 51.).

MARCHANDS, Terrasson (*Hist. de la Jurispr. Romaine p.* 137.), parle d'un réglement fait dans les premiers temps de l'existence de Rome, qui interdisoit le commerce, ou du moins ne le permettoit qu'aux esclaves. Il ajoute que cette occupation étant devenue peu à peu moins ignoble, on établit l'an 259 un collège de *marchands*, qu'on nomma *collegium Mercuriale*, parce qu'il étoit sous la protection de Mercure. On n'y étoit admis qu'après un sacrifice offert à ce Dieu. Ovide y fait allusion, (*fast.* 11.).

Te quicumque suas profitentur vendere merces,
Thure dato, tribuas ut sibi lucra rogant.

Au reste il paroît, & Terrasson est de cet avis, que les romains distinguoient les *marchands* en détail, *mercatores*, *propolæ*, *arillatores*, des négocians, *negociatores*, *magnarii*. Cicéron (de *Offic. lib.* I.), croit que les derniers peuvent mériter des éloges ; mais il appelle sordide la profession des premiers. « *Nihil enim proficiunt*, dit-il, *nisi admodum mentiantur, nec vero quidquam turpius est vanitate.* »

Une loi donnée par le tribun Q. Claudius l'an 354 de Rome, ne permit aux sénateurs d'avoir d'autres bâtimens que les esquifs nécessaires pour transporter jusqu'à la ville les productions de leurs campagnes (*Tit. Liv. lib.* 21. §. 63.). Ce réglement suppose que les sénateurs en avoient alors un assez grand nombre ; & l'évidence de cette supposition se fortifie quand on se rappelle que cette loi dont C. Flaminius, parmi les patriciens, fut le seul apologiste, lui attira d'un côté la haine des citoyens de son rang, & de l'autre l'amour du peuple & l'honneur d'être une seconde fois consul. Cicéron dans ses discours contre Verrès, (*liv.* 7.) atteste aussi que les sénateurs faisoient autrefois construire plusieurs vaisseaux ; mais il ajoute que cet usage antique ne subsiste plus. « *Antiquæ sunt istæ leges & mortuæ.* »

On ajouta dans la suite à la sévérité de la loi Claudia ; & une troisième loi émanée des empereurs, prohiba la construction & la propriété des navires, tant qu'ils y avoient une administration publique. (*Loix des Rhodiens de m. Pastoret*).

MARCHÉS, *Fora*, places publiques de Rome, consacrées à rendre la justice au peuple, ou à exposer en vente les vivres & autres marchandises. Les *marchés* que les romains appelloient *fora* étoient enrtourés de superbes édifices, lorsqu'on y rendoit la justice au peuple. C'étoient de spacieuses & larges places quarrées ou quadrangulaires, environnées de galeries soutenues par des arcades à peu-près comme la place royale de Paris ; mais ces édifices à Rome étoient beaucoup plus grands & plus riches en architecture. Ammien Marcellin rapporte que le *marché* de Trajan, *forum Trajani*, passoit pour une merveille par le nombre d'arcades posées artistement les unes sur les autres ; de sorte que Constantin, après l'avoir vu, désespéra de pouvoir rien faire de semblable. Strabon parlant du *forum romanum*, dit qu'il étoit si beau, si bien accompagné de galeries, de temples & d'autres édifices magnifiques, qu'il suffiroit seul pour préserver Rome de l'oubli.

Outre ces *marchés* destinés aux assemblées du peuple, il y avoit à Rome quatorze autres *marchés* pour la vente des denrées, qu'on appelloit *fora venalia* ; tels étoient le *forum olitorium*, le *marché* aux herbes où se vendoient les légumes : ce *marché* étoit auprès du mont capitolin. On y voyoit un temple dédié à Junon *matuta* ; & un autre consacré à la piété. Il y avoit la halle au vin, *vinarium* ; le *marché* aux bœufs, *forum boarium* ; le *marché* au pain, *forum pistorium* ; le *marché* aux poissons ou la poissonnerie, *forum piscarium* ; le *marché* aux chevaux, *forum equarium* ; le *marché* aux porcs, *forum suarium*.

Il y avoit encore un *marché* que nous ne devons pas oublier, le *marché* aux friandises, où étoient les rotisseurs, les pâtissiers & les confiseurs, *forum cupedinarium* : Festus croit que ce mot vient de *cupedia*, qui signifioit chez les latins des *mets exquis* ; mais Varron prétend que ce *marché* prit son nom d'un chevalier romain

nommé *Cupes*, dont le palais bâti dans cette place, fut raſé à cauſe de ſes rapines, & la place employée à l'uſage dont nous venons de parler.

Quoi qu'il en ſoit, tous les *marchés* de Rome, deſtinés à la vente des denrées & marchandiſes, étoient environnés de portiques & de maiſons, garnies d'étaux & de grandes tables, ſous leſquelles chacun expoſoit les denrées & marchandiſes dont il faiſoit commerce. On appelloit ces étaux, *abaci* & *operaria menſa*.

Onuphre Panvini, dans ſon ouvrage des *regions* de Rome, donne la deſcription complette de tous les *marchés* de cette ancienne capitale du monde; c'eſt aſſez pour nous d'en raſſembler ici les noms; le *forum romanum ou le grand marché; forum Cæſaris Auguſti; boarium; tranſitorium; olitorium; piſtorium; Trajani; Ænobarbi; ſuarium; archamorium; Diocletiani; equarium; ruſticorum; cupedinis; piſcarium; Saluſti*. Il faut y ajouter la halle au vin, *vinarium* (*D. J.*)

MARCHE-PIED. Dans les monumens antiques, égyptiens, grecs, romains & même dans ceux de Perſépolis on voit les perſonnages principaux lorſqu'ils ſont aſſis avoir les pieds poſés ſur un *marchepied*. Cette obſervation eſt générale, & cependant elle ſouffre peu d'exceptions.

MARCIA (la fontaine) fut ainſi nommée du préteur Marcus Titius qui amena à Rome en 613 pluſieurs ruiſſeaux réunis de trente trois milles de diſtance. Cette eau arrivoit par la porte eſquiline où l'on voit encore des reſtes des arches qui formoient ſon aqueduc. L'eau *marcia* étoit potable, & elle abreuvoit le capitole. Lorſque Saturnin & d'autres ſéditieux ſe retirerent ſur le capitole, on en coupa les tuyaux, pour les réduire par la ſoif; ce qui arriva. Elle jettoit pluſieurs embranchemens ſur les monts Cœlius & Aventin. Après pluſieurs réparations & réconſtructions, Trajan l'amena dans ſes Thermes, & elle en fut appellée *eau de Trajan*.

MARCIA, famille romaine dont on a des médailles qui portent ſouvent la tête *d'Ancus Martius*, parce qu'elle prétendoit en deſcendre.

Ses médailles ſont:

C. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

Les ſurnoms de cette famille ſont *Censorinus*, *Figulus*, *Libo*, *Philippus*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

MARCIANA, ſœur de Trajan.

Marciana Augusta.

Ses médailles ſont:

RRR, en or,

RRR, en argent.

Elle eſt beaucoup plus rare avec le titre de *Soror imp. Trajani*.

RRR, en G. B.

O, en M. & P. B. & de Colonies,

RRRR, en P. B. Grec

Un des monumens remarquables de l'art au temps de Trajan eſt une Vénus nue, dont la draperie eſt jettée ſur un grand vaſe placé à côté d'elle. La tête de cette ſtatue qui n'en a jamais été détachée, a beaucoup de reſſemblance avec *Marciana*, ſœur de Trajan. Cette ſtatue ſe voit dans le jardin du palais farnèſe. Dans le même endroit il ſe trouve une Vénus ſemblable à la premiere, à l'exception du vaſe qui diffère un peu. Cette Vénus a les traits de beauté qui la caractériſent ordinairement; mais ſon ornement de tête reſſemble parfaitement à celui de l'autre ſtatue; c'eſt-à-dire ſes cheveux treſſés ſont relevés en nœud au-deſſus de la tête, comme aux têtes de *Marciana* ſur les médailles. Les cheveux des faces ont une tournure particulière, & ſont aſſujettis par un ruban mince, paſſé dans chaque boucle. Sur le front on remarque une agraffe en forme de fleur compoſée de pierres précieuſes. A la Villa Négroni on voit une Marciana drapée de la plus grande beauté.

MARCIANOPOLIS, en Thrace. ΜΑΡΚΙΑΝΟΠΟΛΙΤΩΝ & ΛΕΙΤΩΝ.

Les médailles Autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en bronze.....*Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper ſous l'autorité de ſes gouverneurs romains des médailles impériales grecques en l'honneur de ſept. Sevère, de Domna, de Caracalla, de Geta, de Macrin, de Diadumémien, d'Elagabale, de Meſa, d'Alex. Sevère, de Gordien-Pie, des deux Philippes.

MARCIEN.

Marcianus Augustus.

Ses médailles ſont:

RR. en or.

RRR. en petits médaillons d'or.

O. en argent.

RRR. en P. B.

MARCIPOR, contraction de *marci puer*, employée pour désigner un serviteur de *Marcus*; de même que *Publipor* au lieu de *Publii puer*.

MARDELLE de puits. Les grecs ornoient de sculptures & de bas-reliefs les *mardelles* des puits; ce qui les a fait prendre quelquefois pour des autels. Telle est la *mardelle* de puits que présente le *n°.* 2, *pl.* 58 du 4e volume des Recueils d'Antiquités de Caylus. On en trouve beaucoup de semblables dans les ruines d'*Herculanum*, & dont le plus grand nombre est de marbre. M. Soufflot l'avoit dessinée & mesurée lui-même; il assuroit que cette forme lui avoit paru générale pour tous les puits, & qu'ils étoient tous d'une très-belle exécution. Cette recherche & cette magnificence offrent une singularité qu'il est naturel d'attribuer à la Grèce: les romains, plus voisins de nous, ne paroissent point avoir adopté cet embellissement.

Ces *mardelles* étoient basses; elles n'avoient qu'un pied huit pouces de hauteur; en conséquence, le diamètre de leur ouverture n'étoit que de neuf pouces. On voit, par cet exemple, que les anciens ne faisoient point usage de poulies pour tirer les eaux de leurs puits; & ce fait est prouvé par la marque du frottement des cordes, très-distinctes & très-apparentes sur l'arrête intérieure du marbre. Au reste, par la même raison, ces puits étoient peu profonds.

MARDI, troisième jour de la semaine, consacré à Mars: il étoit personnifié sous la figure de ce Dieu.

MARE, mot latin d'où nous avons fait celui de *mer*, qui signifie la même chose; mais les auteurs latins se servoient du mot *mare* dans le sens que nous exprimons par celui de *côte*, pour signifier *la mer qui bat les côtes d'un pays*. En voici des exemples:

Mare Ægyptium, est la côte d'Egypte; *mare Æolium*, la côte aux environs de Smyrne; *mare Asiaticum*, la côte de l'Asie proprement dite dans l'Anatolie; *mare Ausonium*, la côte occidentale du royaume de Naples, & la mer de Sicile; *mare Cantabricum*, la côte de Biscaye; *mare Cilicium*, la côte de Cilicie aujourd'hui la côte de Caramanie; *mare germanicum*, les côtes de Zélande, de Hollande, de Frise & ce qui suit jusqu'à l'Elbe, où commence *mare cimbricum*, c'est-à-dire la mer qui lave la presqu'île où sont le Holstein, le Jutland, le Sleswig; *mare Iberum*, la côte d'Espagne, depuis le golphe de Lyon, jusqu'au détroit; *mare Illyricum*, la côte de Dalmatie; *mare ligusticum*, la côte de la Ligurie, , ou la rivière de Gènes; *mare lycium*, la côte de la Lycie, au midi de l'Anatolie, elle fait présentement partie de la mer de Caramanie; *mare Suevicum*, les côtes méridionales de la mer Baltique, vers la Poméranie; *mare Thyrrhenum*, la côte occidentale de l'Italie; *mare Venedicum*, le golfe de Dantzig.

Les anciens ont aussi nommé l'Océan, *mare exterius*, mer extérieure, par opposition à la Méditerranée, qu'ils appelloient *mare interius*, mer intérieure. Ils nommoient aussi *mare infernum*, la mer de Toscane, par opposition à *mare Superum*, nom qu'ils donnoient à la mer Adriatique.

Ils ont appellés *mare Hesperium*, l'Océan, au couchant de la Lybie; *mare hyperboreum*, la mer au septentrion de l'Europe & de l'Asie: ils n'en avoient que des idées très-confuses.

Enfin, ils ont nommé *mare Myrtoum*, cette partie de l'Archipel, qui s'étendoit entre l'Argolide dans le Péloponèse, l'Attique, l'Eubée & les îles d'Andros, de Tine, de Scyro & de Sérife. Ce nom de *Myrtoum* lui vient de la petite île de Myrthos, qui est à la pointe méridionale de Négrepont. La fable dit d'un certain Myrtile, écuyer d'Enomaüs, que Pelops jetta dans cette mer. (*D. J.*)

MARÉOTIDE (lac). Le vin qui croissoit sur ses bords, s'appelloit *mareoticum vinum*, & c'est le même qu'Athénée nomme *vin d'Alexandrie*: tous les anciens en parlent avec éloge. Virgile dit de ses vignes:

Sunt Thasia vites, sunt & Mareotides albæ.

Les excellens vins de l'île de Thasos & ceux du lac *Maréotide* sont blancs.

Sur la nouvelle qu'Octave avoit pris Alexandrie, Horace, pour lui plaire, peint le caractère de Cléopâtre avec les couleurs les plus vives: l'amour de cette princesse étoit, selon lui, une fureur, son courage un désespoir, son ambition une ivresse; le trouble de son esprit, causé par les fumées du vin d'Egypte, se changea tout-à-coup en une véritable crainte.

— Mentemque lymphatam Mareotico
Redegit in veros timores
Cæsar, ...

Non-seulement on ne voit plus les bornes du lac *Maréotide*, ni aucun vestige des fameux vignobles qui donnoient ce vin si renommé chez

les anciens ; mais le lac lui-même eſt tellement deſſéché, que nous doutons ſi c'eſt le lac de Bukiara des modernes.

MAREOTIS. Cette province d'Egypte a fait frapper des médailles grecques en l'honneur d'Hadrien.

MARÈS, capitha des chaldéens, meſure de capacité de l'Aſie & de l'Egypte. Elle valoit, en meſure de France, $\frac{1058}{10000}$ de boiſſeau, ſelon M. Pauſton. Elle valoit, en meſures anciennes des mêmes pays,

1 ½ chénices,

ou 3 logs,

ou 6 hémines.

MARÈS, *maris*, capitha de Perſe, meſure de capacité de l'Aſie & de l'Egypte. Elle valoit, en meſure de France, ſelon M. Pauſton, 1 pinte & $\frac{411}{1000}$. Elle valoit, en meſures anciennes des mêmes pays,

1 ½ chénices,

ou 3 logs,

ou 6 mines.

MARIA, famille romaine dont on a des médailles,

RRRR. en or au cabinet de Sainte-Geneviève.

C. en argent.

R. en bronze.

Le ſurnom de cette famille eſt *Trogvs*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

MARIAGE. Dans preſque toutes les religions & chez preſque tous les peuples, cet engagement a été regardé comme très-important & lié à des cérémonies religieuſes. Chez les grecs, avant de célébrer les noces, il y avoit un jour deſtiné à célébrer les fiançailles, *ſponſalia*, où ſe traitoient ordinairement les conventions ; c'étoit en quelque ſorte le jour de l'achat, *coemptio*. Dès ce moment la femme étoit ſujette à la puiſſance & à l'autorité maritale.

Les romains avoient établi une autre façon de s'engager : qui s'appelloit uſucaption. On faiſoit mutuellement pendant un an l'eſſai de l'eſprit, de l'humeur & des qualités corporelles. Il n'étoit pas permis d'abandonner pendant ce temps le lit nuptial ; & ſi l'on s'en étoit éloigné pendant trois nuits, on avoit la liberté de ſe ſéparer. Cet uſage avoit, dit on, commencé dans le tems de l'enlèvement des Sabines.

On s'engageoit encore par confarréation, *confarreatione* (*Voyez ce mot.*) Cette cérémonie inſtituée par Numa, ſe faiſoit avec un gâteau de froment par le miniſtère du grand pontife & du prêtre de Jupiter. C'étoit par-là que les mariés croyoient rendre leur union inviolable : ils ne laiſſoient pas cependant de la rompre quelquefois ; & leur divorce s'appelloit *diffarréation*. Cette cérémonie étoit néceſſaire pour les miniſtres de la religion ; & l'on ne pouvoit obtenir le ſacerdoce qu'on ne fût iſſu d'un ſemblable mariage. Tibère, dit Tacite, propoſa d'élire un prêtre de Jupiter, & de faire une nouvelle loi ſur ce ſujet. Il dit que la coutume étoit autrefois de nommer trois patriciens dont les pères euſſent obſervé dans leur mariage la cérémonie de la confarreation & d'en choiſir un des trois. Cette cérémonie, dans la ſuite fut négligée. Le même auteur en attribue l'abolition à trois cauſes ; le peu d'attachement pour les cérémonies religieuſes, la difficulté de la cérémonie, & la perte de la puiſſance paternelle qui ceſſoit à l'égard de celui qui acqueroit cette prêtriſe.

Les autres cérémonies étoient aſſez conformes aux nôtres. L'époux donnoit un anneau. (*Voyez ANNEAU*). Celui qui devoit dreſſer les articles du contrat arrivoit enſuite, & après lui, ceux qui prenoient les augures.

La célébration de cet engagement avoit ſa ſaiſon & ſes jours permis. Le mois de mai étoit regardé comme funeſte, ſoit parce que ſe rencontrant entre le mois d'avril conſacré à Vénus, & le mois de juin conſacré à Junon, on ait cru devoir avancer, ou reculer pour ſe trouver dans un tems plus deſtiné à un culte plus particulier des divinités qui préſident au mariage ; ſoit que ce mois ſe paſſât dans l'obſervation des plus grandes cérémonies de la religion, & que les prêtres de Junon affectaſſent une triſteſſe qui paroiſſoit juſque dans leur habillement ; ou ſoit enfin, que l'oblation pour les morts qui eſt placée dans ce mois, ne convînt guères à l'eſpèce de ſacrifice qu'exigeoient les dieux du *mariage*. Cette ancienne ſuperſtition ſubſiſte encore aujourd'hui en quelques endroits, parmi le peuple, qui regarde le mois de mai, comme un mois malheureux ſans en alléguer d'autres raiſons qu'une ancienne tradition, *menſe maio malè nubunt* (Ovid. *Faſt.* l. V.)

Les *mariages* étoient encore défendus les jours des calendes & des ides, parce que, ſuivant Macrobe, toutes voies de fait étoient défendues ces jours là, & que la loi qui ne permettoit aucune violence, avoit enveloppé dans ſa défenſe les mouvemens même de la paſſion. Le tems où la lune étoit dans ſon plein, étoit celui que les grecs croyoient le plus heureux pour les *mariages*.

Il y avoit des acclamations pour les fiançailles mêmes ; la première étoit ἐυτυχῶς, *feliciter* Auſſi-tôt que les conventions étoient ſignées, les parens & les

amis assemblés, répétoient souvent ce mot qui étoit d'un bon augure. Ensuite ils faisoient ensemble un repas qu'on nommoit *repotia*. On se faisoit des présens les uns aux autres; & quelquefois on distribuoit des pièces d'or & d'argent où le portrait de la mariée étoit frappé. *Hymeneus* étoit le dieu qui chez les grecs présidoit aux mariages. *Voyez* HYMEN.

Les romains avoient une autre invocation. Quand ils enlevèrent les sabines, les soldats de *Talassius*, jeune homme d'une grande considération dans Rome, & un des premiers chefs des romains, enlevoient une fille d'une beauté singulière: on leur demanda à qui ils la réservoient; craignant qu'on ne la leur ravît, ils s'écrièrent tous, que c'étoit pour Talassius; ce qui tint en respect tous ceux que la beauté de cette fille avoit pu tenter; & c'est de-là, dit Tite-Live, que les romains se sont toujours servis depuis du nom de Talassius, comme les Grecs de leur *Hymeneus*.

Le jour des noces on paroit la mariée avec beaucoup de soin; on la revêtoit de plusieurs ornemens mystérieux, dont Plutarque a parlé dans les conseils qu'il donne sur ce *mariage*. On lui mettoit une couronne de fleurs ou d'herbes sacrées, qu'elle même avoit cueillies.

Chez les romains on partageoit sa chevelure en six boucles ou tresses, avec le fer d'un javelot. Plutarque croit que l'on se servoit du javelot, soit en mémoire de l'enlèvement des sabines, qui se fit à main armée; soit qu'on ait voulu par-là insinuer à la jeune épouse qu'il falloit mépriser tout autre ornement que ceux de la vertu; ou que l'engagement qu'elle contractoit, ne pouvoit se rompre que par la force des armes; soit enfin pour honorer Junon, qui présidoit particulièrement au mariage, & à laquelle le javelot étoit particulièrement consacré.

La mariée demeuroit voilée, dans la maison de ses parens, jusqu'au commencement de la nuit, que l'époux, suivi des siens, venoit la chercher; avant lui, personne n'avoit la liberté de la voir; & c'eût été blesser sa pudeur, que d'oser l'entreprendre. Ce voile s'appelloit *flammeum*; il étoit violet. C'étoit la couleur qui convenoit aux amans.

Mais de tous les ornemens qui servoient aux mariées, le plus remarquable étoit une ceinture mystérieuse, appellée *cestus*. *Voyez* CESTE.

L'époux recevoit la mariée de la main de sa mère; il lui ôtoit son voile, & elle recevoit de chacun des complimens sur les charmes de sa personne: belle ou laide, sa beauté étoit célébrée. Mais ces louanges étoient interrompues par les mouvemens d'impatience qui prenoient à l'assemblée en faveur de l'époux. Quelquefois les amis étoient occupés à essuyer les larmes honorables que la pudeur faisoit couler.

Trois jeunes garçons parens des deux côtés la conduisoient à la maison de l'époux: l'un portoit un flambeau devant elle, & les deux autres lui donnoient la main. Des joueurs de flûte & d'autres instrumens l'accompagnoient, & de tems en tems on entendoit les acclamations de tout ce cortège. Le dieu *Domiducus* présidoit à cette marche; on le prioit d'être favorable, & d'écarter tous les mauvais présages qui pouvoient se présenter sur le chemin. On invoquoit Junon pour le même objet sous le nom de *Domiduca*.

Avant d'entrer chez l'époux, elle alloit avec son cortège, au temple, où l'on offroit un sacrifice & où les époux se juroient une foi mutuelle: de-là dans le même appareil, elle se rendoit à la maison de son mari. Elle avoit bien soin de ne pas toucher le seuil de la porte en entrant; cet accident auroit été du plus mauvais présage: la moins vive le franchissoit avec légèreté. En entrant, les parents & les amis s'emparoient du flambeau, & se hâtoient de l'éteindre. La femme le cachoit sous le lit nuptial; mais si le mari l'éteignoit dans un tonneau, c'étoit, disoit la superstition, la marque d'un veuvage prochain. Les chants d'alégresse cessoient dès que l'épouse entroit, & faisoient place aux plaisanteries. On récitoit souvent des vers auxquels on attribuoit la vertu d'arrêter tous les charmes & les fascinations. La plupart de ces vers s'appelloient *fescennins* ils étoient pleins de traits vifs & malins, & souvent licencieux.

On jettoit des noix à une troupe d'enfans. Les uns ont dit que cette cérémonie n'avoit pour but, que de rappeller à l'époux, qu'il falloit renoncer aux amusemens frivoles, représentés par ces noix, pour s'adonner aux occupations sérieuses du mariage. D'autres croient que ces noix n'étoient jettées à une troupe d'enfans ramassés exprès, qu'au moment où l'époux disparoissoit avec son épouse, afin d'exciter un bruit qui pût favoriser la pudeur de l'épouse.

Cinq principales divinités présidoient aux mariages, Jupiter, Junon, Vénus, la douce Persuasion, & Diane; en conséquence on allumoit cinq flambeaux à toutes ces noces. Trois autres divinités étoient particulièrement révérées comme dieux du *mariage*, *Picumnus*, *Pilumnus* & *Manturna*. (*Voyez* ces mots.). La superstition des romains avoit multiplié les divinités à proportion des incidens du *mariage*, & de tous les momens de cette première journée. Une déesse appellée *Virginensis* (*Voyez* VIRGINENSE.) aidoit au mari à délier la ceinture de l'épouse. Plusieurs autres divinités subalternes étoient appellées à la célébration du mariage. L'épouse pour se ren-

dre de l'autel dans la chambre nuptiale ; paſſoit de main en main par les ſoins & ſous les auſpices d'une infinité de Dieux, dont quelques-uns étoient cenſés ne la point abandonner, & ſe chargeoient de fonctions dont la bienſéance ne permet pas le détail. Plutarque en parlant du concours de ces divinités nous en donne une image très-agréable. Il met en mouvement Vénus, les Graces, Mercure & la Perſuaſion. Des femmes d'un certain âge, inſtruiſoient la mariée dans la chambre nuptiale, & lui donnoient les avis & les leçons dont elles croyoient que ſon inexpérience pouvoit avoir beſoin. Les acclamations redoubloient alors. *IO hymen : hymenæe IO.* On donnoit à la bonne mine de l'époux les louanges que l'on avoit donné à la beauté de la femme. Enfin de jeunes filles avoient ſoin de fermer les portes de l'appartement, & chantoient l'épithalame, où les vœux pour les plaiſirs & la durée d'une union dont les dieux & les hommes avoient pris ſoin. *Voyez* DOMIDUCUS, MANTURNA, PERTUNDA, PREMA QUIRIS, SUBIGUS, VOLUMNUS.

MARIAGES. Les égyptiens & les grecs conduiſoient dans un char la mariée à la maiſon de l'époux ; mais les romains l'y conduiſoient à pied ; ce qui fit naître l'expreſſion *uxorem ducere*. Cette différence peut faire diſtinguer dans les bas-reliefs un *mariage* romain d'un *mariage* grec ou égyptien, ſi l'on ne voit point de char dans toute la compoſition du bas-relief.

MARIANDYNIENS, ancien peuple d'Aſie, dans la Bithynie. Ils habitoient les environs d'Héraclée, & donnoient le nom au golfe où tombe le fleuve Sangar. Ce furent eux qui adoptèrent les premiers & communiquèrent le culte d'Adonis à toute l'Aſie mineure.

MARIANUS, ſurnom de Jupiter, qui lui fut donné à cauſe du temple que Marius lui éleva dans Rome.

MARICA, nymphe que le dieu Faune rendit mère du roi Latinus. Elle habitoit les bords du fleuve Liris, près de Minturne. Lactance dit expreſſément que Circé fut appellée *Marica* après ſa mort.

MARIDIANUS, ſurnom de la famille *COSSUTIA.*

MARIE, femme d'Honorius.

FLAVIA MARIA AUGUSTA.

Les médailles de *Marie* ne ſont connues que dans le recueil de Goltzius.

MARIN, tyran ſous Philippe.

P. CARVILIUS MARINUS AUGUSTUS.

Ses médailles ſont :

O. en or & en argent.

RRRR. en G. B. grec.

On y lit du côté de la tête : ΘΕΩ ΜΑΡΙΝΩ.

RRR. en M. B.

Goltzius rapporte une médaille latine d'argent, qui a au revers *MARS ULTOR ;* mais elle n'eſt connue dans aucun cabinet.

MARINIANA, ſeconde femme de Valérien.

DIVA MARINIANA.

Ses médailles ſont :

O. en or.

R. en argent.

RRRR. en argent. On la connoiſſoit avec le revers *felicitas deorum.*

RR. en G. B. de coin romain.

R. en M. B.

R. en P. B.

O. de colonies & grecques.

Toutes ſes médailles repréſentent ſa conſécration.

MARINS. Les *marins* portoient un gros ſurtout avec un capuchon, comme celui des matelots de la Méditerranée, excepté les manches. On en voit un ſur une pierre gravée de la collection de Stoſch, publiée par Winckelmann, *n°.* 158 de ſes *Monumenti antichi inediti.*

MARIO Patri & Herculi. Gruter (1012. 4.) rapporte l'inſcription ſuivante, dans laquelle *Mario patri* eſt mis pour *Marti patri.*

MARIO. PATRI
ET. HERCULI
D. CALLISTUS.

MARIONNETTES. Un ſeul paſſage d'Horace ſuffiroit pour prouver que les romains employoient les petites figures que nous appellons *marionnettes.* Ce poëte compare à ce badinage un homme qui eſt le jouet de ſes paſſions & de mille impreſſions étrangères (*Sat. VII. l.* 2. *v.* 82.)

Duceris ut nervis alienis mobile lignum.

Mais l'uſage de ces figures étoit plus ancien que les romains ; on les employoit dans la Grèce : les grecs les nommoient νευροσπαστα, terme qui exprimoit la nature de la choſe ; car il ſignifie *ce qui eſt mis en mouvement par de petites cordes.*

L'auteur

L'auteur du livre *de Mundo*, attribué communément à Ariſtote, en fait la deſcription. Voici le paſſage, traduit par Apulée :

Qui in ligneolis hominum figuris geſtus movent, quando filum membri, quod agitari ſolet, traxerint, torquebitur cervix, nutabit caput, oculi vibrabunt, manus ad miniſterium præſto erunt, nec invenuſtè totus videbitur vivere.

« Lorſque ceux qui font agir & mouvoir de » petites figures de bois tirent le fil qui répond à » un des membres, ce membre obéit auſſi-tôt ; » on voit le col tourner, la tête ſe pencher, les » yeux ſe remuer, les mains ſe prêter au mou- » vement qu'on en exige ; en un mot, toute la » perſonne paroît vivante & animée ».

Dans le *Banquet de Xénophon*, Socrate demande à un joueur de *marionnettes* quelle eſt la choſe ſur laquelle il compte le plus dans le monde ? *C'eſt*, répond-il, *ſur le grand nombre des ſots ; car ce ſont eux qui me nourriſſent pour le plaiſir de voir mes* marionnettes. *Auſſi*, leur dit un des convives, *vous ai-je entendu l'autre jour faire aux dieux cette prière : Que par-tout où vous iriez il y eût abondance de pain & de vin, & diſette de bon ſens.*

Marc-Antonin, dans ſa vie, parle de ces petites figures ; & Favorin, dans Aulu-Gelle, dit : « Si les hommes ne faiſoient rien d'eux- » mêmes, & par le mouvement de leur propre » volonté, mais s'ils étoient en tout conduits par » l'influence des aſtres, comme le prétendent les » aſtrologues, ils ne feroient que des *marion-* » *nettes* : *Ludicra & ridenda quædam νευροσπαστα* ».

Caylus a publié, dans ſes *Recueils d'Antiquités* (*tom. IV. pl.* 80. *n°.* 1. *tom. VI. pl.* 90. *n°.* 3. *tom. VII. p.* 164.), pluſieurs *marionnettes* antiques de bronze & d'ivoire.

MARIS, meſure de capacité de l'Aſie & de l'Egypte. *Voyez* MARÈS.

MARIUS, tyran ſous Gallien.

Marcus Aurelius Marius Augustus.

Ses médailles ſont :

RRRR. en or.

Il y en a deux au cabinet du roi, dont les revers ſont : *Concordia militum & ſeculi felicitas* ; & une troiſième, avec le revers *Fides militum*, dans un cabinet de Paris.

R. en argent de billon.

R. en P. B.

Il y a cinq revers différens : celui avec la tête du ſoleil, & la légende *Pacator orbis*, eſt le ſeul qui ſoit rare.

« Je regarderois, dit Winckelmann (*Hiſt. de l'Art, liv. VI. c.* 5.), comme ſuperflu de faire mention de la prétendue ſtatue de Caius *Marius*, conſervée au cabinet du capitole, ſi, dans la nouvelle deſcription des antiques de ce cabinet, on ne l'avoit pas rapportée comme un portrait de cet homme fameux. Faber (*Muſ. capit. t. III. l.* 50.), qui d'ailleurs ne ſe faiſoit pas grand ſcrupule de baptiſer des figures, avoit déjà remarqué que cette ſtatue ne ſauroit repréſenter *Marius*, parce qu'elle avoit à ſes pieds une boîte ronde pour y mettre des écrits, comme la marque ſymbolique d'un ſénateur ou d'un ſavant, & qu'il n'étoit ni l'un ni l'autre. Malgré le peu de fondement de cette dénomination, l'auteur de l'ouvrage que nous venons de citer donne hardiment le nom de *Marius*, dont la confirmation nous eſt inconnue. Cicéron & Plutarque (*Mar. p.* 743.) ſont les ſeuls auteurs qui nous parlent de ſon air bourru & de ſa mine ſombre ; d'ailleurs, il ne nous reſte aucun monument de l'art qui puiſſe donner une idée de ſa phyſionomie. Pour les médailles connues ſous ce nom, & rapportées par les écrivains comme étant de lui, nous pouvons aſſurer qu'elles ſont toutes fauſſes & ſuppoſées. D'après l'idée d'une pareille phyſionomie, Fulvius Urſinus s'eſt cru autoriſé de donner à la tête d'une pierre gravée le nom de *Marius* (*Fulvi. Urſ. imag. n°.* 38.). C'eſt avec tout auſſi peu de fondement qu'on a aſſigné le même nom aux têtes du palais Barberini & de la villa Ludoviſi, ainſi qu'à une ſtatue de la villa Negroni, morceaux qui ſe trouvent cités, comme des preuves inconteſtables, dans les explications du cabinet du capitole ».

« Des ouvrages de l'art (*Ibid. liv. VI. c.* 6.) encore plus glorieux, ſeroient les fameux *trophées de Marius*, ſi l'on ne vouloit pas rejetter la validité d'une inſcription qui ſe trouvoit au-deſſous, avant qu'ils euſſent été enlevés de l'endroit où ils étoient pour être tranſportés dans le capitole (*Gruter. Inſcript. p.* 1022. *n°.* 1. *Fabret. Column. Traj. p.* 108.). L'inſcription dont je viens de parler, indiquoit qu'un affranchi, dont le nom preſque effacé étoit difficile à déchiffrer, avoit fait élever ce monument à Domitien. Ce ſont des ouvrages qu'il faut conſidérer comme des trophées de la guerre contre les daces. Domitien, qui ſe tira aſſez mal de cette guerre, dans laquelle ces mêmes daces, ſous la conduite de Décéballe, leur roi, remportèrent pluſieurs victoires contre ſes généraux, ne laiſſa pas de s'en glorifier & de vouloir qu'on lui décernât le triomphe. Xiphilin nous apprend, d'après Dion Caſſius, qu'on lui érigea tant de monumens, que le monde ſe trouva rempli de ſes ſtatues & de ſes buſtes en or & en argent (*Domit. p.* 217.). Il eſt vrai qu'il y a eu des auteurs qui ont cru que ces trophées avoient été élevés à l'honneur d'Auguſte ; ils ont pré-

tendu en tirer la preuve du lieu même où ils étoient placés. C'étoit un château d'eau des aqueducs Juliens, construits par Agrippa; c'est-à-dire, un réservoir d'où l'eau *Julia* étoit distribuée dans les différens endroits de la ville : on sait d'ailleurs qu'Agrippa aimoit à décorer d'ouvrages de l'art les édifices de cette nature qu'il élevoit à Rome (*Plin. l. XXXVI. c.* 24. §. 9.). Mais en supposant que ces aqueducs aient été réparés par Domitien, conjecture qui n'est pas détruite par le silence de Frontinus, la vraisemblance en faveur de mon opinion devient plus grande, lorsque je donne ces trophées pour des ouvrages de cet empereur. Je m'y trouve confirmé par la comparaison que j'ai faite de ces trophées avec d'autres morceaux du même genre, découverts à la villa Barberini de Castel-Gandolfo, & incrustés dans le mur, c'est-à-dire, dans l'endroit où se trouvoit la fameuse maison de campagne de Domitien, & par la ressemblance parfaite du travail & du style de ces différens ouvrages ».

MARMARITE, nom donné à une légion, mais dont on ignore l'origine ; la Notice ne nous l'apprend point. Cette légion auroit-elle été originairement levée dans la Libye-*Marmarique*, & en auroit-elle pris son nom, quoique ses recrues ne se fissent pas toujours dans le lieu de son origine ?

MARMAX, un des amans d'Hippodamie, qui fut tué par Œnomaüs, père de cette princesse. Il donna son nom à un fleuve de l'Elide.

MARMORARII, carriers qui exploitoient les marbres.

MARMORATUM, espèce de stuc ou de ciment fait avec du marbre pilé. On en faisoit des enduits sur les terrasses & sur les murs.

MARMORIBUS, *a.* Gruter (593. 7. & 25. 12.) a publié des inscriptions sur lesquelles on lit les noms de deux officiers des Césars, dont l'un est appellé *A MARMORIBUS*, & l'autre *AB MARMORIBUS MAGISTER*. Ils avoient sans doute l'inspection sur les marbres du palais & sur leur emploi.

MARNAS, dieu des syriens. Dans Lampridius, Alexandre Sévère s'écrie : *O Marna!* ô Jupiter ! ô dieux immortels ! car il faut lire avec Saumaise *ô Marna!* & non point *ô numina!* Ce commentateur a fait la correction d'après un manuscrit de la bibliothèque palatine. Un empereur syrien, dit-il, invoque un dieu de Syrie. Saint Jérôme, dans la vie de S. Sérapion & dans sa lettre à Læta, parle de *Marnas*. Sous ce nom, les habitans de Gaza adoroient le Jupiter de Crète. *Marnas* en syrien, signifie *seigneur des hommes*.

MARNE. Les anciens avoient connu & recommandé l'usage de la *marne*. Pline en attribue la première idée aux gaulois & aux bretons (*Hist. nat. lib. XVII. cap.* 6.) Columelle parle aussi de cet usage ancien. On ne peut donc douter de l'utilité de la *marne* pour fertiliser les terres.

MARON, un des grands capitaines qui signalèrent le plus leur courage au combat des Thermopyles. Après sa mort, on lui dédia un temple comme à un dieu, dit Pausanias.

MARON, compagnon d'Osiris : c'est le même que Bacchus. Il donna son nom à la ville de *Maronée* en Thrace, qui devint fameuse par ses bons vins : de là vient que le vin *maronéen* est appellé par Tibule *Maroneus Bacchus*.

MARONÉE, en Thrace. ΜΑΡΩΝΙΤΩΝ & ΜΑΡΩΝΕΙΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

C. en argent.

O. en or.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires sont :

Un homme nud, debout, tenant un raisin & deux javelots.

Un raisin.

Un cheval entier ou à mi-corps.

Un chien.

Une feuille.

Une diote.

Cette ville a fait aussi frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Néron, d'Hadrien, de Commode, d'Alexandre Sévère, de Maximin, d'Antonin, de Domna.

MARPESSE, fille d'Evenus, roi d'Eolie, fut enlevée par Idas, fils d'Apharée, sur le char de Neptune, dans le tems qu'Apollon la recherchoit en mariage. Evenus, irrité de cet enlèvement, poursuivit le ravisseur, & n'ayant pu l'atteindre, se précipita de désespoir dans le fleuve Lycormas, auquel il donna son nom. Mais Apollon se rendit maître de la personne de *Marpesse*, qu'Idas avoit emmenée à Messene. Celui-ci en porta ses plaintes à Jupiter, qui remit à *Marpesse* le choix de l'un des deux rivaux : elle décida en faveur d'Idas, dans la crainte qu'Apollon, déjà connu par l'inconstance de ses amours, ne la quittât, lorsque sa beauté seroit effacée par l'âge. *Voyez* IDAS.

MARQUES. Il est constant que les romains

marquoient leurs eſclaves ſur différentes parties du corps : les preuves de cet uſage ſont rares ſur les monumens ; mais les hiſtoriens nous en ont conſervé des témoignages qui ne laiſſent aucun doute. Nonius cite ce vers de Nœvius.

Signari oportet frontem calidâ forcipe.

Le front des eſclaves doit être marqué par un fer chaud.

Plaute, (*Caſina, act. 2. ſc. 6.*), appelle un eſclave, qui avoit cette marque, *ſervus litteratus*, un *eſclave lettré ;* ce jeu de mots, aſſez médiocre en lui-même, ſert toujours de preuve au fait dont il s'agit.

Pline (*lib. XVIII. c. 3.*) dit plus ſimplement, & contre ſon ordinaire, *inſcripti vultus*, marqués au viſage.

Auſone, (*Epigr. 5.*), en parlant d'un ſcribe ou d'un copiſte qui avoit pris la fuite, dit :

Ergò notas ſcripto toleraſti, Pergame, vultu,
Et quas neglexit dextera frons patitur.

Vous avez donc mieux aimé, Pergame, que l'on gravât ſur votre front quelques lettres, que d'en écrire.

Ce paſſage prouve que tous les eſclaves n'avoient pas généralement ces caractères imprimés ; mais qu'on étoit attentif à les appliquer pour les punir, quand ils avoient fait quelque faute. Auſſi Valère Maxime dit (*lib. VI. cap. 8. art. 1.*) poſitivement qu'on imprimoit avec le fer chaud des caractères ineffaçables ſur le viſage des eſclaves qui méritoient la priſon, ou qui avoient fui. *Voyez* FUGITIFS & F.

Les ouvriers employés à la fabrique des armes, *fabricenſes*, étoient marqués au bras. (*Cod. Theodoſ. lib. X. tit. 22.*). Il eſt probable qu'on ne doit entendre ce paſſage quà l'égard des eſclaves employés à ces travaux : cependant les ſoldats, ſelon Aëtius, (*lib. VIII. c. 12.*), portoient les mêmes *marques* dans le Bas-Empire.

Ce procédé, bien capable de dégrader & d'avilir les troupes, peut être mis au nombre de ceux qui ont rendu les troupes romaines ſi foibles & ſi peu courageuſes, dans ces tems rapprochés de notre ſiècle.

Un croiſſant gravé ſur le front d'un enfant, ſur un verre antique, pourroit être la *marque* d'un vœu ou d'une conſécration, ſoit à la lune, ſoit au dieu Lunus. Le poëte Prudence autoriſe ce ſoupçon ; il nous apprend que ceux qui ſe conſacroient à certaines divinités, ſe ſtigmatiſoient avec des aiguilles ardentes. Περὶ Στεφ. *hymn.* 14. *v.* 1076.

Ils font rougir de petites pointes ou des aiguilles fines, & ſe *marquent* ſur différentes parties du corps, & la partie *marquée* eſt celle qu'ils diſent avoir conſacrée à la divinité.

Les anciens mettoient quelquefois pluſieurs *marques* ſur le même animal. Tel eſt le cheval, qui eſt gravé ſur une agathe onyx de Stoſch. Il a ſur la cuiſſe de derrière, hors du montoir, une *marque* qui reſſemble à une palme ; c'eſt ainſi qu'on en voit une à un cheval deſſiné ſur un verre antique de Buonarroti. Le cheval de Stoſch en porte ſur l'épaule, hors du montoir, une ſeconde qui a la forme d'un cercle, ou peut-être du ϙ, *koph.*

On *marquoit* auſſi les bœufs de la même manière. Car on trouve dans la collection du même baron de Stoſch, un bœuf *marqué* d'un ϙ, *koph*, ſur la cuiſſe de derrière, hors du montoir, & d'un E ſur l'épaule du même côté.

Anacréon parle dans ſon ode 55e. de ces *marques* imprimées ſur la cuiſſe des animaux.

MARS. La théologie des égyptiens étoit fondée ſur l'aſtronomie & ſur l'aſtrologie ; c'eſt à-dire, ſur l'obſervation des aſtres & ſur leurs prétendues influences. L'aſpect trouble & rougeâtre de *Mars* lui fit attribuer la propriété de deſſécher, & par une ſuite néceſſaire dans la zone torride, celle de faire mourir. De-là vint que le dieu *Mars* eut le département de la guerre & des combats.

Les égyptiens donnoient à cette planète le nom mythologique d'étoile d'Hercule, de l'Hercule des orientaux. *Artès* ou *Ertoſi* fut ſon nom relatif à ſes influences. On fit préſider *Mars* au mois qui commençoit l'année des ſyriens, des perſes, &c. ; & de même que ce mois, le dieu *Mars* & la planète de *Mars* préſidèrent au renouvellement annuel de la nature, à la régénération annuelle des plantes, des animaux, &c.

Les grecs firent deux êtres mythologiques du *Mars* des égyptiens : Hercule, ſymbole à la fois du ſoleil & de *Mars*, préſidoit au renouvellement de l'année ; & *Mars*, la divinité des combats, eût Bellone pour conductrice de ſon char, & pour compagnes ſes enfans, la Terreur & la Crainte.

MARS, le dieu des batailles, des combats & des querelles, étoit, ſelon Homère, & tous les poëtes grecs, fils de Jupiter & de Junon. Ce n'eſt que chez les poëtes latins, qu'on lit que Junon, piquée de ce que Jupiter avoit mis au monde Minerve, ſans ſa participation, avoit voulu, à ſon tour, concevoir & engendrer, ſans le concours d'un mâle. La déeſſe Flore lui montra une fleur qui croiſſoit dans les champs d'Olène, & dont le ſeul attouchement produiſoit

cet admirable effet, & elle devint mère de *Mars*. Junon fit élever le jeune *Mars*, par Priape, de qui il apprit la danse & les autres exercices du corps, comme les préludes de la guerre. C'est pour cela, dit Lucien, qu'en Bythinie, on offroit à Priape la dîme des dépouilles qui étoient consacrées au dieu *Mars*.

Les principales aventures de *Mars* sont le jugement qu'il subit dans le conseil des douze dieux pour la mort d'Allyrothius; la mort de son fils Ascalaphus, qu'il voulut venger contre l'ordre de Jupiter; la blessure qu'il reçut de Diomède; son combat contre Minerve, & son adultère avec Vénus.

Mars ayant appris qu'Allyrothius, fils de Neptune, avoit fait violence à Alcippe, vengea sa fille, en tuant l'auteur du crime. Neptune, désespéré de la mort de son fils, fit appeller *Mars* en jugement devant les douze grands dieux du ciel, qui l'obligèrent de défendre sa cause. *Mars* se défendit si bien, qu'il fut absous.

Ascalaphus, fils de *Mars*, qui commandoit les béotiens au siège de Troye, ayant été tué, le dieu en fut si pénetré de douleur, que, sans craindre le ressentiment de Jupiter, qui avoit défendu aux dieux de prendre parti pour ou contre les troyens, « il ordonne à la Fureur & à la » Fuite, dit Homère, d'atteler son char, & » prend ses armes éclatantes: Il alloit, dans ce » moment, allumer dans l'esprit de Jupiter une » colère bien plus furieuse, si la déesse Minerve » n'eût couru sur-le-champ après lui. Elle lui » arracha son casque, son bouclier, sa pique, » & d'un ton plein d'aigreur, elle lui dit: Furieux & insensé que vous êtes, ne conservez-» vous donc plus aucun respect pour le maître » des dieux, & avez-vous oublié sa défense? » Retenez le ressentiment que vous inspire la » mort de votre fils: de plus braves que lui » ont déjà mordu la poussière; ou la mordront » bientôt. Est-il possible, dans les sanglans combats, de sauver de la mort tous les fils des » mortels? En finissant ces mots, elle ramena » *Mars*, & le fit asseoir, malgré sa fureur ».

Mars ayant pris parti pour les troyens, contre la parole qu'il avoit donnée à Minerve; cette déesse excite Diomède à aller combattre contre le dieu même des combats. Ne craignez, lui dit-elle, ni le dieu *Mars*, ni aucun des immortels; poussez vos chevaux droit à lui, & frappez-le de près, sans respecter ce furieux, cette peste publique qui fait tant de maux à tous les mortels. *Mars* n'eut pas plutôt apperçu Diomède, qu'il marcha contre lui, & lui allongea un grand coup de pique, que la déesse eut soin de détourner. Diomède, à son tour, lui porte un aussi grand coup: Minerve conduit la pique, & la fait entrer bien avant au-dessous des côtes; elle fait une cruelle blessure au dieu, & déchire son beau corps. *Mars*, en la retirant, jette un cri épouvantable, & tel que celui d'une armée qui marche pour charger l'ennemi. Il s'élève aussi-tôt vers l'Olympe, au milieu d'un tourbillon de poussière; & le cœur serré de douleur & de tristesse, il montre à Jupiter le sang immortel qui coule de sa blessure, lui porte ses plaintes contre Diomède & contre Minerve, qui l'a enhardi à ce combat. « Jupiter le regardant avec des yeux » de colère: Inconstant, perfide, lui dit-il; de » tous les dieux de l'Olympe, tu m'es le plus » odieux: tu ne prends jamais plaisir qu'à la dis-» corde, à la guerre & aux combats.... Ce-» pendant, parce que *Mars* est son fils, il or-» donne au médecin des dieux de le guérir. Péon » met sur sa blessure un baume exquis, qui le » guérit sans peine; car, dans un dieu, il n'y » a rien qui soit mortel ».

Homère (*au* 8e. *livre de l'Odyssée*) fait chanter, devant Ulysse, par un chantre divin, les amours de *Mars* & de Vénus. Le dieu avoit eu une première fois les faveurs de la déesse, dans le palais même de Vulcain. Le soleil, qui le vit, en alla d'abord avertir le mari qui, outré de l'offense & avide de vengeance, se mit à forger des liens indissolubles pour arrêter les coupables. Il tendit ces liens autour du lit, & les disposa de manière que, par un secret merveilleux, ils devoient envelopper les deux amans, dès qu'ils seroient couchés. Ils ressembloient à des toiles d'araignée; mais ils étoient d'une si grande finesse, qu'ils ne pouvoient être apperçus d'aucun homme, non pas même d'un dieu. Quand le piège fut tendu, Vulcain fit semblant d'aller à Lemnos: les amans en furent informés, & ne tardèrent pas à se voir. Le soleil, qui faisoit sentinelle pour le mari, l'avertit du succès de ses pièges. Vulcain, à cette vue, est saisi de fureur, & se met à crier avec tant de force, qu'il assemble tous les dieux de l'Olympe. La plupart rient de l'aventure, & les moins sévères témoignent qu'ils ne seroient pas fâchés d'être découverts à ce prix. Neptune est le seul qui ne rit point; mais cependant il prie instamment Vulcain de délier *Mars*, en lui promettant de sa part une entière satisfaction: Vulcain, à la prière de Neptune, & sous sa caution, défait ces merveilleux liens. Les captifs, mis en liberté, s'envolent aussi-tôt; l'un dans la Thrace; l'autre à Paphos.

Mars, comme dieu de la guerre, étoit toujours accompagné de la victoire & de la terreur. Il n'étoit cependant pas toujours invincible. *Voy.* ALOIDES.

Les poëtes racontent que Vénus rendit *Mars* père de la Terreur & de la Crainte, Φόβος & Δεῖμος, deux fils, selon le genre grec, & de l'Harmonie (*Théogon.* 734. 937.) appellée aussi Hermione,

qui épouſa Cadmus. *Mars* eut encore de Rhéa, Romulus & Rémus, Evadné de Thébé, fille d'Aſopus, & il fut auſſi père de Cycnus tué par Hercule. Bellone étoit ſa ſœur. Les anciens habitans de l'Italie donnoient à *Mars* pour épouſe Néréine. (*Plaut. Trucul. act. 2. ſc. 6. Aul. Gell. l. 13. cap. 22.*).

Les anciens romains, dit Varron, adoroient *Mars* ſous la figure d'une pique, avant qu'ils euſſent appris à donner une forme humaine à leurs dieux. Chez les ſcythes, c'étoit une épée qui figuroit *Mars*.

Il ne paroît pas que le culte de *Mars* ait été fort répandu dans la Grèce; car Pauſanias, qui fait mention de tous les temples des dieux & de toutes les ſtatues qu'ils avoient dans la Grèce, ne parle d'aucun temple de *Mars*; mais ſeulement de deux ou trois de ſes ſtatues. C'eſt chez les romains principalement qu'il faut chercher le culte de ce dieu, parce qu'il n'y a point de lieu où il ait été tant honoré qu'à Rome. Les romains regardoient ce dieu comme le père de Romulus & le protecteur de leur empire. Parmi les temples qu'il eut à Rome, celui qu'Auguſte lui bâtit après la bataille de Philippes, ſous le nom de *Mars* le Vengeur, étoit des plus célèbres. Vitruve dit qu'ordinairement les temples de *Mars* étoient hors des murs, afin qu'il n'y ait point de diſſention entre le peuple, & qu'il ſoit là comme un rempart pour délivrer les murs des périls de la guerre. Mais cet uſage n'étoit pas ſuivi par-tout, puiſqu'à Halycarnaſſe, ſelon le même Vitruve, le temple de *Mars*, dont la ſtatue étoit coloſſale, étoit ſitué au milieu de la forteresſe. Les ſaliens, prêtres de *Mars*, formoient à Rome un collège ſacerdotal très-conſidérable. *Voyez* SALIENS.

On immoloit à *Mars* le taureau, le verrat & le bélier: quelques-uns lui immoloient des chevaux. Les luſitaniens lui offroient en ſacrifice des boucs & des chevaux, & même leurs ennemis captifs. Les cariens lui ſacrifioient des chiens, & les ſcythes des ânes. Les ſaracores, dit Elien, lui ſacrifioient les ânes les plus gras qu'ils pouvoient trouver. Les lacédémoniens tenoient ſa ſtatue liée & garottée, afin que le dieu ne les abandonnât pas dans les guerres qu'ils auroient à ſoutenir.

Les jours célèbres à Rome pour le culte de *Mars* étoient le 4 des ides de mai, ou le 12 de mai, & le 1er août. On célébroit des jeux & des combats en ſon honneur. Les ſeconds jeux de *Mars* furent établis en mémoire de la dédicace de ſon temple, qui ſe fit ce jour-là. Ces jeux conſiſtoient en courſes de chevaux & en combats contre des bêtes. Dion rapporte (*lib. LVI.*) que dans une de ces fêtes Germanicus tua dans le cirque deux cents lions.

Les pierres gravées & la belle ſtatue de *Mars* de la villa Ludoviſi à Rome, où il paroît tel que l'a décrit Lucien, nous repréſentent *Mars* jeune, ſans barbe & en repos. On connoit cependant quelques pierres en petit nombre où *Mars* paroît avec de la barbe, ainſi que ſur une médaille de Syracuſe (*Beger. Theſ. Brand. I. pag.* 181.).

Caſanova a ſoûtenu qu'on ne voyoit jamais ſur les médailles *Mars* avec de la barbe. Les médailles des lucaniens, de Métaponte, de Petelinum, des Bruttiens, des familles romaines avec MARS. VLTOR. & ADSERTOR, prouvent le contraire.

Sur le bas-relief du palais Albani, publié par Winckelmann (n°. 28 de ſes *Monumenti inediti*), on voit *Mars* repréſenté jeune & ſans barbe.

Mars porte le foudre dans Sophocle (*Oed. Tyr. v.* 477.), dans Pline (*lib. X. c.* 2.), & ſur une pâte antique du cabinet de Stoſch, où il eſt repréſenté foudroyant les titans. On la voit au n°. 4 des *Monumenti inediti*.

Eſchyle (*Agam. v.* 651.) donne à *Mars* un fouet pour arme.

On le voit, ſurpris avec Vénus par Vulcain, ſur deux bas-reliefs publiés par Winckelmann, ſous les nos. 27 & 28 de ſes *Monumenti inediti*.

Les dames romaines ſacrifioient un coq à ce dieu le premier jour du mois qui porte ſon nom.

Mars porte pluſieurs ſurnoms, qui ſont la plupart relatifs aux armes; tels ſont: *Armiger*, Ὁπλοφόρος, Ὁπλοχαρής, tous trois ſynonymes de *belliqueux*; Ἀλλοπρόσαλλος, ou inconſtant, formé d'ἄλλος, *autre*; de πρὸ, *pour*, & de ἄλλος, *autre*, qui va de l'un à l'autre; *Biſultor*, qui accorde deux victoires, ſurnom donné par Auguſte lorſque les Parthes lui rendirent les aigles des légions de Craſſus (*Ovid. Faſt. 5.* 595.):

Rite deo templumque datum, nomenque Biſultor.

Britovius (Voyez ce mot.); *Commun*, parce qu'il favoriſe ſouvent l'un & l'autre parti; *Camulus* (Voyez ce mot.); *Enyalius* (Voyez ce mot.); *Gradivus* (Voyez ce mot.); *Heſus*, *Hippius*, *Mamers* ou *Mamercus*, *Marſpiter*, *Olloudius*, *Quirinus*, *Saliſubſulus*, *Secutor*, *Silvanus* (Voyez ces mots.)

Mars fut encore appellé *Thracius*, de la contrée où ſa divinité étoit en grande vénération.

Mars ultor. Voyez ce mot.

On trouve un ſurnom particulier de *Mars* dans deux inſcriptions découvertes près de Gubbio, en 1781. Elles ont appartenu à un petit temple qui y avoit été élevé à *Mars Cyprius*. M. l'abbé Raughiaſci les a publiées & expliquées en 1784. Voici ces inſcriptions:

MARTI. CYPRIO.
....I..AVOLENUS. APULUS. SIGNUM
MARMOREUM. EX. VOTO. POSUIT. ET
AEDEM VETUSTATE. CONlapſam
REFECIT. ADJECTO. PRANAO. ET compluvio.
(*Selon la conjecture de l'éditeur.*)

La ſeconde inſcription eſt ſur la baſe d'une ſtatue de marbre, qui repréſente une divinité vêtue en militaire. Voici cette inſcription :

L. JAVOLENUS. APOLUS
VOTUM. SOLVIT. L. M.

MARS nud, avec un caſque, & marchant, ſe voit ſur les médailles des *Bruttii*.

MARS. Ce mois étoit autrefois le premier chez les romains. Quoiqu'il eut pris ſon nom du dieu *Mars*, il étoit ſous la protection de Minerve. Les calendes de ce mois étoient remarquables, parce que c'étoit le premier jour de l'année auquel on pratiquoit pluſieurs cérémonies. On allumoit du feu nouveau ſur l'autel de Veſta. *Voyez* VESTA. On ôtoit, dit Ovide, les vieilles branches de laurier & les vieilles couronnes, tant de la porte du roi des ſacrifices, que des maiſons des flamines & des haches des conſuls, & l'on en mettoit de nouvelles. En ce jour on célébroit les Matronales & la fête des boucliers ſacrés. *Voyez* ANCILIES. Le 6, c'étoit les fêtes de Veſta ; le 14, les Equiries ; le 15, la fête d'*Anna Perenna* ; le 17, les Libérales ou Bacchanales ; le 19, la grande fête de Minerve, appellée les *Quinquatries*, qui duroit cinq jours ; le 25, les Hilaries. On trouve ce mois perſonnifié ſous la figure d'un homme vêtu d'une peau de louve, parce que la louve étoit conſacrée au dieu *Mars*. « Il eſt aiſé, dit Auſone, » de reconnoître ce mois par la peau de louve » dont il eſt ceint. Il s'appelle *Mars*, & c'eſt » *Mars* qui lui a donné ſa dépouille. Le bouc » pétulant, l'hirondelle qui gazouille, le vaiſſeau » plein de lait, l'herbe verdoyante, tout cela » marque le printemps, qui commence au mois » de *Mars* ». Ce ſont les ſymboles qui accompagnent la figure de ce mois.

MARSAL (Chauſſée de). *V.* BRIQUETAGE.

MARSEILLE, dans les Gaules. ΜΑΣΣΑΛΙΗΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

C. en argent.

O. en or.

Ç, en bronze.

Leurs types ordinaires ſont :

Un lion poſé ou marchant.

Un aigle éployé.

Un taureau frappant de la corne.

Un trépied.

Un cerf.

Pour les médailles de ſon port, *V.* LACYDON.

MARSES (les) habitoient l'Italie, près du lac Fucin. Les uns les faiſoient venir d'Aſie avec Marſyas, qu'Apollon vainquit ; d'autres les faiſoient deſcendre d'un fils d'Ulyſſe & de Circé. On croyoit qu'ils ne craignoient point les morſures des ſerpens, qu'ils ſavoient s'en garantir avec certaines herbes, & que par leurs enchantemens ils les faiſoient crever ſans les toucher (*Lucilius apud Nonium* 3. 69.).

MARSPITER, nom de Mars, compoſé de *Mars* & de *Pater*, comme le ſurnom *Dieſpiter*.

MARSYAS, fils d'Hyagnis, étoit un habile joueur de flûte de la ville de Célène en Phrygie : il joignoit, dit Diodore, à beaucoup d'eſprit & d'induſtrie, une ſageſſe & une chaſteté à toute épreuve. Son génie parut ſur-tout dans l'invention de la flûte, où il ſut raſſembler tous les ſons qui auparavant ſe trouvoient partagés entre les divers tuyaux des chalumeaux. Il eut un attachement ſingulier pour Cybèle, & fut le fidèle compagnon des courſes de cette déeſſe. Etant arrivé à Niſe ſéjour de Bacchus, il y rencontra Apollon qui étoit tout fier de ſes nouvelles découvertes ſur la lyre. *Marſyas* eut la hardieſſe de faire au dieu un défi qui fut accepté, à condition que le vainqueur feroit à l'autre le traitement qu'il voudroit. Les niſéens furent pris pour juges de cette diſpute : ce ne fut pas ſans peine & ſans péril d'être vaincu, qu'Appollon l'emporta ſur ſon concurrent. Indigné d'une telle réſiſtance, on dit qu'il attacha *Marſyas* à un arbre, & l'écorcha tout vif. Mais, quand la chaleur du reſſentiment fut paſſée, ſe repentant de ſa barbarie, il rompit les cordes de ſa lyre, & la dépoſa avec ſes flûtes dans un antre de Bacchus, à qui il conſacra ſes inſtrumens. C'eſt ce qui eſt repréſenté dans pluſieurs monumens où l'on voit Apollon & l'infortuné *Marſyas*. Mais entre les deux figures, on voit un jeune homme qui fléchit un genou devant Apollon : Hygin dit que c'eſt Olympus diſciple de *Marſyas* qui demande à Apollon le corps de ſon maître, pour lui rendre le devoir des funérailles, il ajoute qu'il l'obtint. Les faunes, les ſatyres des forêts voiſines, Olympe, les nymphes & les bergers de la campagne, tous verſèrent des pleurs à cette mort. La terre, dit

Ovide; reçut toutes les larmes dans son sein, & l'on en vit sortir ce fleuve rapide qui fut nommé *Marsyas*. Il y a des figures de *Marsyas* qui le représentent avec des oreilles de faune ou de satyre, une queue de silène, & des pieds de bouc : aussi y a-t-il des auteurs qui le mettent au rang des satyres.

Voici l'explication que donne de cette fable M. Rabaud de S. Etienne.

« Les roseaux qui croissent sur les bords du fleuve *Marsyas*, & qui servoient à composer la flute antique, ont été vaincus par la *lyre d'Apollon ;* la brillante poésie de ces peuples s'empare de cet événement ; elle en compose une histoire touchante : *Marsyas* vaincu est changé en fleuve ; *l'écorce de pin* qui croissoit sur ses bords, & où sa flûte étoit suspendue, est enlevée ; ou *Marsyas* est écorché. Le peuple ignorant, qui se plaisoit encore à ces rustiques sons, est puni sous le nom de *Midas ;* & les roseaux même de ses bords servent à publier sa honte. Mais Appollon se repentit de sa cruauté ; de douleur il brisa sa lyre ; & la flûte lui fut désormais en horreur. Les Muses cependant retrouvèrent cette lyre brisée ; Linus, Orphée, Tamyris y ajoutèrent successivement les trois cordes qui la composent ; &, déposée dans l'antre de Bacchus, elle servit désormais à chanter ses travaux & à célébrer ses victoires ».

« Athénée & Pausanias, lui attribuent l'invention de la flûte ; selon d'autres il la reçut de Minerve. On lit dans Plutarque qu'il imagina le bandeau de cuir appelé *Phorbeion*, dont les joueurs de flûte se servirent depuis, tant pour diriger tout le souffle vers l'embouchure de l'instrument ; que pour sauver la difformité causée par l'enflure des joues. Pline nous dit qu'il inventa la double flûte, ainsi que le mode phrygien, & qu'il enrichit la musique de plusieurs autres découvertes ; il composa les airs qu'on chantoit aux fêtes de Cybèle ; & lorsque les gaulois tentèrent de s'emparer de la Phrygie, il dissipa leur armée au bruit de son instrument. *Marsyas* osa défier Apollon, & il fut cruellement puni de sa témérité.

Nous ferons avec les éditeurs des *pierres gravées du Palais Royal*, une réflexion utile aux artistes modernes sur le supplice de ce satyre. Persuadés qu'il n'étoit pas convenable de faire un bourreau d'un dieu, la plupart des artistes anciens ont pris sagement le parti de charger un scythe de cette exécution dégoutante & barbare. Dans un tableau *d'Herculanum*, où ce sujet est traité, on voit un homme debout qui se dispose attendre les ordres du dieu. Sur une médaille d'Antonin, publiée par M. Pellerin (*Peuples & villes*, *t. III. pl.* 132. *n°.* 7.) Apollon ayant sa lyre à la main est assis en face de *Marsyas* déjà attaché à un arbre, pendant qu'un jeune homme le genou à terre, paroît aiguiser un couteau. Il existe à la vérité dans la galerie Gustinienne une statue d'Apollon, représenté tenant d'une main un couteau, & portant de l'autre la peau d'un homme écorché ; mais si l'artiste a osé charger le dieu lui-même d'une exécution si barbare, il n'a eu garde du moins de choisir l'instant de l'exécution. Outre ces trois monumens, il en est encore de très-remarquables, tels que la statue de *Marsyas*, de la galerie de Florence, une autre publiée dans le recueil de Maffei, & plusieurs pierres gravées dont la plupart sont des jaspes rouges ainsi que celle du Palais-royal, ce qui vient à l'appui de la remarque que nous avons faite sur l'attention des graveurs anciens à choisir des pierres dont la couleur fût analogue au sujet ».

« Le *Rémouleur*, en italien *Arrotino* (V. ce mot.) ou *Rotatore*, de la galerie de Florence, n'est autre chose que le scythe qui se dispose à écorcher *Marsyas* ».

Les représentations de *Marsyas* décoroient plusieurs édifices antiques. Il y avoit dans la citadelle d'Athènes une statue de Minerve, qui châtioit le satyre *Marsyas*, pour s'être approprié les flûtes que la déesse avoit rejettées avec mépris. On voyoit à Mantinée, dans le temple de Latone, un *Marsyas* jouant de la double flute ; & il n'avoit point été oublié dans le beau tableau de Polygnote, qui représentoit la descente d'Ulysse aux enfers. Servius témoigne que les villes libres avoient, dans la place publique, une statue de *Marsyas*, qui étoit comme un symbole de leur liberté, à cause de la liaison intime de *Marsyas*, pris pour Silène, avec Bacchus, connu des romains sous le nom de *Liber*. Il y avoit à Rome, dans le *forum*, une de ces statues, avec un tribunal dressé tout auprès, où l'on rendoit la justice. Les avocats qui gagnoient leur cause, avoient soin de couronner cette statue de *Marsyas*, comme pour le remercier du succès de leur éloquence, & pour se le rendre favorable, en qualité d'excellent joueur de flûte ; car on sait combien le son de cet instrument & des autres influoit alors dans la déclamation, & combien il étoit capable d'animer les orateurs & les acteurs. Enfin, on voyoit à Rome, dans le temple de la Concorde, un *Marsyas* garotté, peint de la main de Zeuxis. (*D. J.*)

On voit sur un bas-relief de la villa Borghèse *Marsyas* lié à un arbre, & près de subir la punition qu'Apollon lui avoit imposée (*Monum. inediti.*).

On trouve encore ce sujet sur la base triangulaire d'un candélabre nouvellement déterré à Otricoli, & enfin sur une patère étrusque, publiée par M. Guattani dans son *Journal d'Antiquités*, année 1785. Sur cette dernière, *Marsyas* est

attaché à un arbre, près de lui, debout, est le scythe tenant un couteau, ayant de longues chaussses, boutonnées sur le devant de la jambe. Le troisième personnage est Olympus, affligé de n'avoir pu obtenir la grace de son maître.

MARTEA. *Voyez* HÉRÈS.

MARTEAU. Pline en attribue l'invention à Cinyra, fille d'Agriope.

Cet instrument annonce sur les médailles consulaires la puissance des triumvirs monétaires. Il étoit le symbole de Vulcain, & ce dieu en porte un singulier sur les monumens étrusques. Le manche est d'une longueur extraordinaire, & la tête est renflée des deux côtés au point de le confondre presque avec une bipenne, ou hache à deux tranchans.

MARTÉSIEN, milice de l'empire romain. La notice de l'empire d'Occident nous apprend que les *martésiens* étoient sur la frontière de l'empire, vers Mayence, & aux ordres de celui qui commandoit à Mayence. Ils étoient chargés de défendre les bords du Rhin.

MARTIA. Junon avoit à Rome un temple, sous le nom de *Juno Martia*, Junon, mère de Mars.

MARTIALIS. Junon porte ce surnom sur des médailles impériales, où elle tient des tenailles. On lui voit le même attribut sur un autel étrusque de la villa Borghèse, publié sous le n°. 15 des *Monumenti inediti* de Winckelmann. Cet antiquaire pense qu'on a voulu par ce symbole des *tenailles* lui faire honneur de l'invention de l'ordre de bataille du même nom, comme on le faisoit de l'invention de la phalange au dieu Pan (*Polyæn. Stratag. lib. I. c. 2.*).

MARTIAUX (Jeux), *ludi martiales.* Ils furent appellés *martiaux*, comme les jeux institués en l'honneur d'Apollon furent appellés *apollinaires.* Les romains les célébrèrent d'abord dans le cirque le 13 de mai, & dans la suite le premier d'août, parce que c'étoit le jour auquel on avoit dédié le temple de Mars. On faisoit dans ces jeux des courses à cheval & des combats d'hommes contre les bêtes, deux choses qui s'accordoient à merveille avec la fête du dieu de la guerre. *Voyez* JEUX. (*D. J.*)

MARTINIEN, tyran sous Constantin.

M. MARTINIANUS AUGUSTUS.

O. en or.

On ne connoît en argent que celle que Strada a rapportée, & qui paroît être fausse.

MARTIOBARBULE, s. m. nom d'une arme des anciens romains, *martiobarbulus.* C'est ainsi qu'on lit dans Végèce (*l. I. c. 17.*) & dans Modestus, & non pas *manobarbulus*, comme a dit Hoffmann à ce mot & au mot *plumbata.* Le *martiobarbule* étoit une plombée. Turnèbe, dans ses *Adversaria* (*l. XXIV. c. 12.*), dit que le nom de *martiobarbule* vient de *martius*, martial, & de *barbulus*, barbeau, nom d'un poisson, & que les soldats avoient ainsi nommé cette arme par raillerie, comme s'ils avoient voulu dire que c'étoit un barbeau de Mars ou de guerre, & non pas un barbeau à manger & à servir à table. D'autres la nomment *martiobule*, comme qui diroit *marteus barbulus.* Le moine Godefroi, dans ses Annales, l'appelle simplement *barbolus*, barbole; & barbole signifie une coignée, une hache. Martinus croit qu'on le nommoit ainsi à cause du long fer dont cet instrument étoit armé par un bout; & que, par comparaison à la barbe, on le nommoit *barbulus*, comme qui diroit *marteau barbu*, parce que d'un côté il avoit un fer, comme nous l'avons dit; de l'autre côté, que nous appellons *la tête*, on pouvoit s'en servir comme d'un marteau, de même que la tête de nos haches peut encore servir, & sert effectivement, quelquefois à cogner comme un marteau. Le vieux traducteur de Végèce dit *martiobarbulin* au lieu de *martiobarbule.* « Encore mais aux jouvanceaux doit » être baillée pour enseignements & expérience » l'exercitation des plombées, que les anciens » appelloient *martiobarbulins*, &c. » *Voyez* le reste à l'article suivant.

MARTIOBARBULE, s. m. nom de milice ou de soldat armé d'un martiobarbule, *martiobarbulus.* On donna ce nom à deux légions d'Illyrie, qui faisoient un corps de douze mille hommes. L'ancien traducteur de Végèce (*l. I. c. 17.*) dit *martiobarbu.* « En Illyrique, autrement dit Esclavonie, Japieça avoit deux légions, lesquelles » avoient six mille hommes de guerre, dont pour » cause que iceux faigement & vigoureusement » usoient des susdits javelots & dards, étoient » appellés *martiobarbuts*: aussi appert que long- » temps depuis, toutes guerres & batailles ont » été noblement faites par iceux & mises en exé- » cution jusques ad ce que Dioclétan & Maxi- » mian lorsqu'ils parvinrent à l'empire, pour » mérite des vertus d'iceux *martiobarbuz*, ils les » auroient estimés dignes d'être appellés *joviares* » & *herculians*, & lesquels, comme certains au- » teurs témoignent, ils préféroient pardevant » ceux de toutes les légions. Or est qu'ils avoient » accoutumés porter cinq martiobarbulins inserez » & mis dedans leurs escus, lesquels dès lorsque » lesdits compagnons de guerre gettoient à temps » opportuns, étant ainsi munis d'escus & pavois, » sembloient à-peu-près en suivre l'office des » sagittaires & archiers, pour autant que les » adversaires

» adverſaires avec leurs chevaux étoient playez » & navrez par iceulx, devant que poſſible fut » parvenir à combattre non-ſeulement main à » main, mais auſſi aux coups deſdits miſſiles, » javelots & dards ».

On trouve auſſi que cette arme s'eſt nommée *mattium*, au lieu de *martiobarbule*; & de ce nom *mattium*, ceux qui la portoient & qui s'en ſervoient s'appellèrent *mattiaires*. *Voyez* du Cange, Gloſſ. au mot *Mattium*.

MARTIUS, ſurnom de Jupiter, père de Mars.

MARTYRS (Ère des). *Voyez* Dioclétien (Ère de).

MARZANA, la Vénus des ſarmates.

MASANORADA, dans la Carie.

Goltzius ſeul attribue des médailles impériales grecques à cette ville.

ΜΑΣΧΑΛΩΤΟΣ *χιτών*. Voyez *Axillaris tunica*.

MASCULA, ſurnom de Vénus. *V.* *Barbata*.

MASQUES des égyptiens. On auroit tort de dire ſans reſtriction que les égyptiens n'ont pas connu les *maſques*. Ceux du théâtre pouvoient leur être inconnus, ainſi que les imitations particulières; mais on verra ici plus bas, & dans la table iſiaque, qu'on ne peut s'empêcher de regarder comme des figures maſquées pluſieurs repréſentations d'hommes, introduites dans les cérémonies, avec des têtes d'animaux. Ces exemples ſont fréquens.

Diodore de Sicile dit: *Les rois d'Egypte avoient coutume de porter ſur leurs têtes des figures de lion, de léopard ou de loup, & même d'arbres.*

Diodore (*lib. I.*) dit encore: *Les officiers prépoſés pour diſtribuer la nourriture des animaux ſacrés, ne paroiſſoient qu'avec les marques de cet honneur, & l'indication des animaux dont ils étoient gardiens.*

Caylus (*5. pl. V. n°. 5.*) dit, à l'occaſion d'un bronze égyptien:

« La tête du loup eſt très-bien deſſinée; mais cette figure prouve clairement la têtière ou l'eſpèce de caſque de papyrus, ou d'autre matière légère, qui environnoit la tête, pour lui donner la repréſentation convenable au culte particulier du Nome. Je croirois donc que ce Nome, ou ce canton, qui, de même que tous les autres Nomes de l'Egypte, adoroit Oſiris, faiſoit deſſervir ce dieu par des prêtres, qui repréſentoient les animaux révérés dans ce même canton. Je ne donne cette dernière réflexion que comme une conjecture; elle m'a paru ſi vraiſemblable, que je n'ai pu la paſſer ſous ſilence ».

« Le ſexe de cette figure, dit-il ailleurs (*Rec. 3. pl. VI. n°. 1.*), ne peut être douteux: le caleçon, ou tonnelet, & le bec d'oiſeau, annonçent un prêtre de la déeſſe. Cet attribut lui ſuffiſoit apparemment; car il n'a aucune parure ſur la tête. Au reſte, le camail ou le chaperon ſervoit à porter cette tête poſtiche, & autoriſe mes idées ſur les *maſques* égyptiens; car la forme de la tête humaine demeure ſenſible ſous cette eſpèce de camail; mais comme le bec eſt long & trop délicat pour réſiſter, les égyptiens qui ne ſe ſont jamais départis de la ſolidité, ont ſoutenu ce bec par un tenon ».

On voit de ces *maſques* ou têtières de prêtres égyptiens faites en têtes de lion (*Caylus*, 4. *pl. IV. n°. 1.*), en tête d'épervier (*ibid. 3.*), en tête d'Iſis (*3. pl. VI. 1.*), &c. &c.

Le déguiſement des miniſtres de Mithra, ſous la forme de divers animaux féroces dont parle Porphyre, n'étoit pas une pratique abſolument nouvelle à Rome: il ſe paſſoit quelque choſe d'approchant dans les myſtères d'Iſis. Valère Maxime & Appien diſent que lors de la proſcription des triumvirs, l'édile Voluſius ſachant qu'il étoit ſur la liſte de ceux dont on avoit mis la tête à prix, emprunta d'un iſiaque de ſes amis ſa longue robe de lin & ſon *maſque* à tête de chien: on ſait que les *maſques* antiques enveloppoient la tête entière. Dans cet équipage, Voluſius ſortit de Rome & ſe rendit, par les chemins ordinaires, un ſiſtre à la main, & demandant l'aumône ſur la roure, *per itinera viaſque publicas ſtipem petens*, dit Valère Maxime. Si les yeux n'avoient pas été accoutumés à voir des hommes dans cet équipage, rien n'étoit plus propre à faire arrêter Voluſius par les premiers qui l'euſſent rencontré. Ce fut peut-être par le ſecours d'un ſemblable déguiſement que Mundus perſuada à Pauline qu'elle avoit paſſé la nuit avec le dieu Sérapis.

« Cette tête qui, dit Caylus (1. 41.), conjointement avec une des figures précédentes, m'a été envoyée d'Egypte par M. de Lironcour, eſt un *maſque* qui, ſuivant l'uſage des égyptiens, avoit été mis à plat ſur les bandelettes qui couvroient le viſage d'un mort. Il eſt de bois de ſycomore, haut de cinq pouces quatre lignes, plat ſur le derrière, & convexe dans la partie antérieure. La ſculpture en eſt auſſi mauvaiſe que la peinture; ni l'une ni l'autre ne ſuppoſe de goût pour les beaux arts ».

Masque de théâtre, en grec *προσώπων*, en latin *perſona*, partie de l'équipage des acteurs dans les jeux ſcéniques.

Les *maſques de théâtre* des anciens, étoient une

espèce de casque qui couvroit toute la tête, & qui outre les traits du visage, représentoit encore la barbe, les cheveux, les oreilles, & jusqu'aux ornemens que les femmes employoient dans leur coëffure. C'est ce que nous apprennent tous les auteurs qui parlent de leur forme, comme Festus, Pollux, Aulugelle; c'est aussi l'idée que nous en donne Phedre, dans la fable si connue du *masque* & du renard;

Personam tragicam fortè vulpes viderat, &c.

C'est d'ailleurs un fait dont une infinité de basreliefs & de pierres gravées ne nous permettent point de douter.

Il ne faut pas croire cependant que les *masques de théâtre* aient eu tout d'un coup cette forme; il est certain qu'ils n'y parvinrent que par degrés, & tous les auteurs s'accordent à leur donner de foibles commencemens. Ce ne fut d'abord, comme tout le monde sait, qu'en se barbouillant le visage, que les premiers acteurs se déguisèrent; & c'est ainsi qu'étoient représentées les pièces de Thespis:

Quæ canerent agerentve, peruncti faciebus ora.

Ils s'avisèrent dans la suite de se faire des espèces de *masques* avec des feuilles d'arction, plante que les grecs nommèrent à cause de cela προσώπων, & qui étoit aussi quelquefois nommée *personata* chez les latins, comme on le peut voir par ce passage de Pline. *quidam arction personatam vocant, cujus folio nullum est latius*; c'est notre grande bardane.

Lorsque le poëme dramatique eut toutes ses parties, la nécessité où se trouvèrent les acteurs de représenter des personnages de différent genre, de différent âge, & de différent sexe, les obligea de chercher quelque moyen de changer tout d'un coup de forme & de figure, & ce fut alors qu'ils imaginèrent les *masques* dont nous parlons; mais il n'est pas aisé de savoir qui en fut l'inventeur. Suidas & Athénée en font honneur au poète Chérile, contemporain de Thespis. Horace, au contraire, en rapporte l'invention à Eschile:

Post hunc persona pallaque repertor honestæ; Eschilus.

Cependant Aristote, qui en devoit être un peu instruit, nous apprend au cinquième chapitre de sa poétique, qu'on ignoroit, de son temps, à qui la gloire en étoit due.

Mais quoique l'on ignore par qui ce genre de *masques* fut inventé, on nous a néanmoins conservé le nom de ceux qui ont mis les premiers au théâtre quelque espèce particulière. Suidas, par exemple, nous apprend que ce fut le poète Phrynicus, qui exposa le premier *masque* de femme au théâtre, & Néophron de Sicyone, celui de cette espèce de domestique que les anciens chargeoient de la conduite de leurs enfans, & dont nous est venu le mot de *pédagogue*. D'un autre côté, Diomède assure que ce fut un Roscius Gallus, qui le premier porta un *masque* sur le théâtre de Rome, pour cacher le défaut de ses yeux qui étoient louches.

Athénée nous apprend aussi qu'Eschile fut le premier qui osa faire paroître sur la scène des gens ivres dans sa pièce des Cabires; & que ce fut un acteur de Mégare nommé Maison, Μαισων, qui inventa les *masques* comiques de valet & de cuisinier. Enfin nous lisons dans Pausanias, que ce fut Eschile qui mit en usage les *masques* hideux & effrayans dans sa pièce des Eumenides; mais qu'Euripide fut le premier qui s'avisa de les représenter avec des serpens sur leur tête.

La matière de ces *masques* au reste ne fut pas toujours la même; car il est certain que les premiers n'étoient que d'écorce d'arbres:

Oraque corticibus sumunt horrenda cavatis.

Et nous voyons dans Pollux, qu'on en fit dans la suite de cuir, doublés de toile ou d'étoffe; mais comme la forme de ces *masques* se corrompoit aisément, on vint, selon Hesychius, à les faire tous de bois; c'étoient les sculpteurs qui les exécutoient d'après l'idée des poètes, comme on le peut voir par la fable de Phèdre que nous avons déjà citée.

Pollux distingue trois sortes de *masques de théâtre*; des comiques, des tragiques & des satyriques: il leur donne à tous dans la description qu'il en fait, la difformité dont leur genre est susceptible, c'est-à-dire, des traits outrés & chargés à plaisir, un air hideux ou ridicule, & une grande bouche béante, toujours prête, pour ainsi-dire, à dévorer les spectateurs. Les comiques avoient la bouche moins ouverte que les tragiques.

On peut ajouter à ces trois sortes de *masques*, ceux du genre orchestrique ou des danseurs, ou plutôt des pantomimes des danseurs. Ces derniers, dont il nous reste des représentations sur une infinité de monumens antiques, n'ont aucun des défauts dont nous venons de parler. Rien n'est plus agréable que les *masques* des danseurs, dit Lucien; ils n'ont pas la bouche ouverte comme les autres, mais leurs traits sont justes & réguliers; leur forme est naturelle, & répond parfaitement au sujet. On leur donnoit quelquefois le nom de *masques muets*, ορχηστρικὰ καὶ ἄφωνα προσωπεῖα.

Outre les *masques de théâtre*, dont nous venons de parler, il y en a encore trois autres genres, que Pollux n'a point distingués, & qui néanmoins avoient donné lieu aux différentes dénominations

de προσωπεῖον, μορμολύκειον, & γοργόνειον ; car quoique ces termes aient été dans la suite employés indifféremment, pour signifier toutes sortes de *masques*, il y a bien de l'apparence que les grecs s'en étoient d'abord servis, pour en désigner des espèces différentes ; & l'on en trouve en effet, dans leurs pièces, de trois sortes, dont la forme & le caractère répondent exactement au sens propre & particulier de chacun de ces termes.

Les premiers & les plus communs étoient ceux qui représentoient les personnes au naturel ; & c'étoit proprement le genre qu'on nommoit προσωπεῖον. Les deux autres étoient moins ordinaires ; & c'est pour cela que le mot προσωπεῖον prit le dessus, & devint le terme générique. Les uns ne servoient qu'à représenter les ombres ; mais comme l'usage en étoit fréquent dans les tragédies, & que leur apparition ne laissoit pas d'avoir quelque chose d'effrayant, les grecs les nommoient μορμολύκειον. Enfin, les derniers étoient faits exprès, pour inspirer la terreur, & ne représentoient que des figures affreuses, telles que les gorgones & les furies, & c'est ce qui leur fit donner le nom de γοργόνειον.

Il est vraisemblable que ces termes ne perdirent leur premier sens, que lorsque les *masques* eurent entièrement changé de forme, c'est-à-dire, du temps de la nouvelle comédie ; car jusques-là, la différence en avoit été fort sensible. Mais dans la suite tous les genres furent confondus ; les comiques & les tragiques ne différèrent plus que par la grandeur, & par le plus ou le moins de difformité ; il n'y eut que les *masques* des danseurs qui conservèrent leur première forme. En général, la forme des *masques* comiques portoit au ridicule, & celle des *masques* tragiques à inspirer la terreur. Le genre satyrique fondé sur l'imagination des poètes, représentoit par ses *masques*, les satyres, les faunes, les cyclopes & autres monstres de la fable. En un mot, chaque genre de poësie dramatique avoit des *masques* particuliers, à l'aide desquels l'acteur paroissoit aussi conforme qu'il le vouloit, au caractère qu'il devoit soutenir. De plus, les uns & les autres avoient plusieurs *masques* qu'ils changeoient selon que leur rôle le requeroit.

Mais comme c'est la partie de leurs ajustemens qui a le moins de rapport à la manière de se mettre de nos acteurs modernes, & à laquelle par conséquent nous avons le plus de peine à nous prêter aujourd'hui, il est bon d'examiner en détail quels avantages les anciens tiroient de leurs *masques* ; & si les inconvéniens étoient effectivement aussi grands qu'on se l'imagine du premier abord.

Les gens de théâtre parmi les anciens, croyoient qu'une certaine physionomie étoit tellement essentielle au personnage d'un certain caractère, qu'ils pensoient que pour donner une connoissance complette du caractère de ce personnage, ils devoient donner le dessein du *masque* propre à le représenter. Ils plaçoient donc après la définition de chaque personnage, telle qu'on a coutume de la mettre à la tête des pièces de théâtre, & sous le titre de *Dramatis personæ*, un dessin de ce *masque* ; cette instruction leur sembloit nécessaire. En effet, ces *masques* représentoient non-seulement le visage, mais même la tête entière, ou serrée, ou large, ou chauve, ou couverte de cheveux, ou ronde, ou pointue. Ces *masques* couvroient toute la tête de l'acteur ; & ils paroissoient faits, comme en jugeoit le singe d'Esope, pour avoir de la cervelle. On peut justifier ce que nous disons, en ouvrant l'ancien manuscrit de Térence, qui est à la bibliothèque du roi, & même le Térence de madame Dacier.

L'usage des *masques* empêchoit donc qu'on ne vît souvent un acteur déjà flétri par l'âge, jouer le personnage d'un jeune homme amoureux & aimé. Hyppolite, Hercule & Nestor, ne paroissoient sur le théâtre, qu'avec une tête reconnoissable à l'aide de sa convenance avec leur caractère connu. Le visage sous lequel l'acteur paroissoit, étoit toujours assorti à son rôle, & l'on ne voyoit jamais un comédien jouer le rôle d'un honnête homme, avec la physionomie d'un fripon parfait. Les compositeurs de déclamation, c'est Quintilien qui parle, lorsqu'ils mettent une pièce au théâtre, savent tirer des *masques* même le pathétique. Dans les tragédies, Niobé paroit avec un visage triste, & Médée nous annonce son caractère, par l'air atroce de sa physionomie. La force & la fierté sont dépeintes sur le *masque* d'Hercule. Le *masque* d'Ajax est le visage d'un homme hors de lui-même. Dans les comédies, les *masques* des valets, des marchands d'esclaves & des parasites, ceux des personnages d'hommes grossiers, de soldat, de vieille, de courtisane, & de femme esclave, ont tous leur caractère particulier. On discerne par le *masque*, le vieillard austère d'avec le vieillard indulgent ; les jeunes gens qui sont sages d'avec ceux qui sont débauchés, une jeune fille d'avec une femme de dignité. Si le père, des intérêts duquel il s'agit principalement dans la comédie, doit être quelquefois content, & quelquefois fâché, il a un des sourcils de son *masque* froncé, & l'autre rabattu, & il a une grande attention à montrer aux spectateurs, celui des côtés de son *masque*, lequel convient à sa situation présente.

On peut conjecturer que le comédien qui portoit ce *masque*, se tournoit tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, pour montrer toujours le côté du visage qui convenoit à sa situation actuelle, quand on jouoit les scènes où il devoit changer d'affection, sans qu'il pût changer de *masque* derrière le théâtre. Par exemple, si ce père entroit content sur la scène, il présentoit d'abord le côté

de ſon *maſque*, dont le ſourcil étoit rabattu, & lorſqu'il changeoit de ſentiment, il marchoit ſur le théâtre, & il faiſoit ſi bien, qu'il préſentoit le côté du *maſque* dont le ſourcil étoit froncé, obſervant dans l'une & dans l'autre ſituation, de ſe tourner toujours de profil. Nous avons des pierres gravées qui repréſentent de ces *maſques* à double viſage, & quantité qui repréſentent de ſimples *maſques* tout diverſifiés. Pollux en parlant des *maſques* de caractères, dit que celui du vieillard qui joue le premier rôle dans la comédie, doit être chagrin d'un côté, & ſerein de l'autre. Le même auteur dit auſſi, en parlant des *maſques* des tragédies, qui doivent être caractériſés, que celui de Thamiris, ce fameux téméraire que les Muſes rendirent aveugle, parce qu'il avoit oſé les défier, devoit avoir un œil bleu, & l'autre noir.

Les *maſques* des anciens mettoient encore beaucoup de vraiſemblance, dans ces pièces excellentes où le nœud naît de l'erreur, qui fait prendre un perſonnage pour un autre perſonnage, par une partie des acteurs. Le ſpectateur qui ſe trompoit lui-même, en voulant diſcerner deux acteurs, dont le *maſque* étoit auſſi reſſemblant qu'on le vouloit, concevoit facilement que les acteurs s'y mépriſſent eux-mêmes. Il ſe livroit donc ſans peine à la ſuppoſition ſur laquelle les incidens de la pièce ſont fondés, au lieu que cette ſuppoſition eſt ſi peu vraiſemblable parmi nous, que nous avons beaucoup de peine à nous y prêter. Dans la repréſentation des deux pièces que Molière & Regnard ont imitées de Plaute, nous reconnoiſſons diſtinctement les perſonnes qui donnent lieu à l'erreur, pour être des perſonnages différens. Comment concevoir que les autres acteurs qui les voient encore de plus près que nous, puiſſent s'y méprendre; ce n'eſt donc que par l'habitude où nous ſommes de nous prêter à toutes les ſuppoſitions établies ſur le théâtre par l'uſage, que nous entrons dans celles qui ſont le nœud de l'Amphitrion & des Ménechmes.

Ces *maſques* donnoient encore aux anciens la commodité de pouvoir faire jouer à des hommes ceux des perſonnages de femmes, dont la déclamation demandoit des poumons plus robuſtes que ne le ſont communément ceux des femmes, ſurtout quand il falloit ſe faire entendre en des lieux auſſi vaſtes que les théâtres l'étoient à Rome. En effet, pluſieurs paſſages des écrivains de l'antiquité, autre autres le récit que fait Aulugelle de l'aventure arrivée à un comédien nommé Polus, qui jouoit le perſonnage d'Electre, nous apprennent que les anciens diſtribuoient ſouvent à des hommes des rôles de femme. Aulugelle raconte donc que ce Polus jouant ſur le théâtre d'Athènes le role d'Electre dans la tragédie de Sophocle, il entra ſur la ſcène en tenant une urne où étoient véritablement les cendres d'un de ſes enfans qu'il venoit de perdre. Ce fut dans l'endroit de la pièce où il falloit qu'Electre parût tenant dans ſes mains l'urne où elle croit que ſont les cendres de ſon frère Oreſte. Comme Polus s'attendrit exceſſivement en apoſtrophant ſon urne, il toucha de même toute l'aſſemblée. Juvénal dit, en critiquant Néron, qu'il falloit mettre aux pieds des ſtatues de cet empereur des *maſques*, des thyrſes, la robe d'Antigone enfin, comme une eſpèce de trophée qui conſervât la mémoire de ſes grandes actions. Ce diſcours ſuppoſe manifeſtement que Néron avoit joué le rôle de la ſcène d'Etéocle & de Polinice dans quelque tragédie.

On introduiſit auſſi, à l'aide de ces *maſques*, toutes ſortes de nations étrangères ſur le théâtre, avec la phyſionomie qui leur étoit particulière. Le *maſque* du Batave aux cheveux roux, & qui eſt l'objet de votre riſée, fait peur aux enfans, dit Martial :

Ruſi perſona Batavi
Quæ tu derides, hæc timet ora puer.

Ces *maſques* donnoient même lieu aux amans de faire des galanteries à leurs maîtreſſes. Suétone nous apprend que lorſque Néron montoit ſur le théâtre pour y repréſenter un dieu ou un héros, il portoit un *maſque* fait d'après ſon viſage; mais lorſqu'il y repréſentoit quelque déeſſe ou quelque héroïne, il portoit alors un *maſque* qui reſſembloit à la femme qu'il aimoit actuellement. *Heroum deorumque, item heroidum, perſonis effictis ad ſimilitudinem oris ſui, & feminæ prout quamque diligeret.*

Julius Pollux qui compoſa ſon ouvrage pour l'empereur Commode, nous aſſure que dans l'ancienne comédie grecque, qui ſe donnoit la liberté de caractériſer & de jouer les citoyens vivans, les acteurs portoient un *maſque* qui reſſembloit à la perſonne qu'ils repréſentoient dans la pièce. Ainſi, Socrate a pu voir ſur le théâtre d'Athènes un acteur qui portoit un *maſque* qui lui reſſembloit, lorſqu'Ariſtophane lui fit jouer un perſonnage ſous le propre nom de Socrate dans la comédie des Nuées. Ce même Pollux nous donne dans le chapitre de ſon livre que je viens de citer, un détail curieux ſur les différens caractères des *maſques* qui ſervoient dans les repréſentations des comédies, & dans celles des tragédies.

Mais d'un autre côté, ces *maſques* faiſoient perdre aux ſpectateurs le plaiſir de voir naître des paſſions & de reconnoître leurs différens ſymptômes ſur le viſage des acteurs. Toutes les expreſſions d'un homme paſſionné nous affectent bien; mais les ſignes de la paſſion qui ſe rendent ſenſibles ſur ſon viſage, nous affectent beaucoup plus que les ſignes de la paſſion qui ſe rendent ſenſibles par le moyen de ſon geſte, & par la voix. Cependant les comédiens des anciens ne pouvoient pas rendre ſenſibles ſur leur viſage les ſignes des paſſions. Il étoit rare qu'ils quittaſſent le *maſque*, & même il y avoit une eſpèce de comédiens qui ne le quittoient jamais. Nous ſouffrons bien, il eſt vrai, que nos comé-

diens nous cachent aujourd'hui la moitié des signes des passions qui peuvent être marquées sur le visage. Ces signes consistent autant dans les altérations qui surviennent à la couleur du visage que dans les altérations qui surviennent à ses traits. Or, le rouge qui est à la mode depuis 60 ans, & que les hommes mêmes mettent avant que de monter sur le théâtre, nous empêche d'appercevoir les changemens de couleur qui dans la nature font une si grande impression sur nous. Mais le *masque* des comédiens anciens cachoit encore l'altération des traits que le rouge nous laisse voir.

On pourroit dire en faveur de leur *masque*, qu'il ne cachoit point au spectateur les yeux du comédien, & que les yeux sont la partie du visage qui nous parle le plus intelligiblement. Mais il faut avouer que la plupart des passions, principalement les passions tendres, ne sauroient être si bien exprimées par un acteur masqué que par un acteur qui joue à visage découvert. Ce dernier peut s'aider de tous les moyens d'exprimer la passion que l'acteur masqué peut employer, & il peut encore faire voir des signes des passions dont l'autre ne sauroit s'aider. Je croirois donc volontiers, avec l'abbé du Bos, que les anciens qui avoient tant de goût pour la représentation des pièces de théâtre, auroient fait quitter le *masque* à tous les comédiens, sans une raison bien forte qui les en empêchoit; c'est que leur théâtre étant très-vaste & sans voûte, ni couverture solide, les comédiens tiroient un grand service du *masque*, qui leur donnoit le moyen de se faire entendre de tous les spectateurs, quand d'un autre côté ce *masque* leur faisoit perdre peu de chose. En effet, il étoit impossible que les altérations du visage que le *masque* cache, fussent aperçues distinctement des spectateurs, dont plusieurs étoient éloignés de plus de douze ou quinze toises du comédien qui récitoit.

Dans une si grande distance, les anciens retiroient cet avantage de la concavité de leurs *masques*, qui servoient à augmenter le son de la voix; c'est ce que nous apprennent Aulugelle & Boëce qui en étoient témoins tous les jours. Peut-être que l'on plaçoit dans la bouche de ces *masques* une incrustation de lames d'airain ou d'autres corps sonores, propres à produire cet effet. On voit par les figures des *masques* antiques qui sont dans les anciens manuscrits, sur les pierres gravées, sur les médailles, sur les ruines du théâtre de Marcellus & de plusieurs autres monumens, que l'ouverture de leur bouche étoit excessive. C'étoit une espèce de gueule béante qui faisoit peur aux petits enfans:

Tandemque redit ad pulpita notum
Exodium, cum personæ pallentis hiatum,
In gremio matris formidat rusticus infans.

(Juven. *sat* 3.)

Or, suivant les apparences, les anciens n'auroient pas souffert ce désagrément dans les *masques* de théâtre, s'ils n'en avoient point tiré quelque grand avantage; & ce grand avantage consistoit sans doute dans la commodité d'y mieux ajuster les cornets propres à renforcer la voix des acteurs. Ceux qui récitent dans les tragédies, dit Prudence, se couvrent la tête d'un *masque* de bois, & c'est par l'ouverture qu'on y a ménagée, qu'ils font entendre au loin leur déclamation.

Tandis que le *masque* servoit à porter la voix dans l'éloignement, il faisoit perdre, par rapport à l'expression du visage, peu de chose aux spectateurs, dont les trois quarts n'auroient pas été à portée d'appercevoir l'effet des passions sur le visage des comédiens, du moins assez distinctement pour les voir avec plaisir. On ne sauroit démêler ces expressions à une distance de laquelle on peut néanmoins discerner l'âge, & les autres traits les plus marqués du caractère d'un *masque*. Il faudroit qu'une expression fût faite avec des grimaces horribles, pour être sensible à des spectateurs éloignés de la scène, au-delà de cinq ou six toises.

Ajoutons une autre observation; c'est que les acteurs des anciens ne jouoient pas comme les nôtres, à la clarté des lumières artificielles qui éclairent de tous côtés; mais à la clarté du jour, qui devoit laisser beaucoup d'ombres sur une scène où le jour ne venoit guère que d'en-haut. Or, la justesse de la déclamation exige souvent que l'altération des traits dans laquelle une expression consiste, ne soit presque point marquée; c'est ce qui arrive dans les situations où il faut que l'acteur laisse échapper, malgré lui, quelques signes de sa passion.

Enfin, les *masques* des anciens répondoient au reste de l'habillement des acteurs, qu'il falloit faire paroître plus grands & plus gros que ne le sont les hommes ordinaires. La nature & le caractère du genre satyrique demandoient de tels *masques* pour représenter des satyres, des faunes, des cyclopes & autres êtres forgés dans le cerveau des poëtes. La tragédie sur-tout en avoit un besoin indispensable, pour donner aux héros & aux demi-dieux cet air de grandeur & de dignité qu'on supposoit qu'ils avoient eu pendant leur vie. Il ne s'agit pas d'examiner sur quoi étoit fondé ce préjugé, & s'il est vrai que ces héros & ces demi-dieux avoient été réellement plus grands que nature; il suffit que ce fût une opinion établie, & que le peuple le crût ainsi, pour ne pouvoir les représenter autrement sans choquer la vraisemblance.

Concluons que les anciens avoient les *masques* qui convenoient le mieux à leurs théâtres, & qu'ils ne pouvoient pas se dispenser d'en faire porter à leurs acteurs, quoique nous ayons raison à notre tour de faire jouer nos acteurs à visage découvert.

Examinons les autres usages que les anciens faisoient des *masques*.

L'usage des *masques* fut très-fréquent dans les cérémonies religieuses & les fêtes de certaines divinités. Sans parler des Saturnales, temps où l'on donnoit une grande licence aux esclaves, & où il leur étoit permis de paroître dans les rues avec le visage barbouillé de suie, il est constant qu'on ne célébroit point de fêtes de Bacchus sans se couronner de lierre & se servir des *masques*. Il y en a une multitude d'exemples dans les auteurs anciens; mais Ovide (*Metam. VI.*), Virgile (*Georgic. II.*), l'attestent de la manière la plus précise.

On ne finiroit pas si l'on vouloit faire l'énumération de toutes les fêtes instituées en l'honneur de Bacchus. Il n'y avoit presque point de ville ni de pays où on ne les célébrât avec solemnité, sous une dénomination particulière, quoiqu'elles fussent désignées chez les grecs par le nom générique de Διονύσια, & par celui d'*Orgia* chez les latins.

Les monumens confirment à cet égard & les récits des historiens & les descriptions des poëtes. Dans une fête de Bacchus, représentée sur un bas-relief gravé dans l'*Antiquité expliquée* (*t. II. pl.* 89.), on voit des personnages masqués & quatre *masques* posés sur une table, autour de laquelle sont un homme & une femme. Le même sujet est répété dans un ouvrage du docteur Spon (*Miscellan.*). Une pierre, gravée dans le recueil du marquis Maffei, offre un arbre auquel sont suspendus plusieurs petits *masques* (*Gemme antiche III. tav.* 64.), sujet qui a rapport à un des vers dans lesquels Virgile décrit les fêtes de Bacchus (*Georgic. III.* 388.). Il faut observer en passant que plusieurs traducteurs ont rendu assez improprement par le mot d'*escarpolettes* ou *branloires* celui d'*oscilla*, par lequel le poëte avoit désigné ces petits *masques*. Le superbe vase de Saint-Denis est orné de différens *masques* & de plusieurs autres accessoires relatifs à Bacchus ou aux fêtes de ce dieu. Enfin les *masques* étoient tellement censés appartenir à Bacchus & à son culte, que ceux qui s'en servoient par état lui étoient consacrés; c'est ce qui résulte d'une des Questions romaines de Plutarque (*Quæst. rom. CV.*).

L'usage qu'on faisoit des *masques* dans les fêtes de Bacchus passa bientôt à celles de plusieurs autres divinités. Ovide (*Fast. lib. VI.* 651.) & Censorin (*cap.* 12.) nous disent que, pendant les fêtes de Minerve, nommées les *Quinquatres*, on couroit les rues avec un *masque* sur le visage.

Valère Maxime parle d'une compagnie de joueurs de flûte qui, dans certaines fêtes publiques & particulières, se montroient avec des habits de différentes couleurs & le visage *masqué* (*lib. II. cap.* 5.). On lit dans Hérodien (*in Commod. p.* 16.) qu'aux fêtes de Cybèle chacun avoit la liberté de se déguiser comme il lui plaisoit; qu'il n'y avoit personne dont il ne fût permis de prendre la ressemblance, ni aucune dignité dont on ne pût emprunter le costume, & que ce fut au moyen d'un pareil déguisement qu'on attenta à la vie de l'empereur Commode. Les *masques* étoient aussi en usage dans les fêtes d'Isis & dans celles de la déesse de Syrie, si l'on en croit Apulée (*Metam. lib. VIII & IX.*).

C'est à des fêtes semblables, & principalement à celles de Bacchus, qu'il faut rapporter les *masques* représentés sur plusieurs médailles de Néapolis en Macédoine, de Populonium en Etrurie, d'Abydus en Troade, de Parium en Mysie (& non de l'île de Paros), de Camarina & de Mazara en Sicile, & particulièrement sur celles de la Thrace & de la Macédoine, où ces fêtes étoient célébrées avec plus de solemnité que partout ailleurs. Ces *masques* sont pour la plupart effrayans & tels que les dépeint Virgile. Ceux qui sont représentés sur les médailles de la famille *Vibia*, ont trait aux jeux que C. Vibius Pansa fit célébrer à Rome en l'honneur de Bacchus & de Cérès, pendant qu'il étoit édile-curule.

On peut consulter Panvinius sur l'usage qu'on faisoit des *masques* dans les jeux, les cérémonies religieuses, & même dans les pompes funèbres; nous remarquerons seulement que quelques uns de ces *masques* & de ceux qui les portoient avoient le nom de *manduci* ou de *manducones*, terme que Plaute a employé & que le grammairien Festus a défini.

On se servoit encore de *masques* dans les triomphes, & cet usage étoit une suite de la liberté qu'on avoit accordée aux soldats de chansonner le triomphateur. On prétend que le mot *triomphe*, formé du mot grec θριαμβω, tire son étymologie de θρίον & d'ἴαμβος, parce qu'avant qu'on se servît de *masques*, on se couvroit le visage avec des feuilles de figuier, en chantant des vers iambiques en l'honneur de Bacchus. C'est Zonare qui fait cette observation, en parlant du triomphe de Dioclétien. Cet historien ne laisse pas d'assigner au mot *triomphe* une autre étymologie. Denys d'Halycarnasse, Démosthène, Ulpien son scholiaste, & plusieurs auteurs, fournissent des preuves de l'usage qu'on faisoit des *masques* dans les triomphes & les pompes publiques.

On s'en servoit aussi quelquefois dans les festins. Athénée nous apprend qu'Alexandre-le-Grand, dans certains repas d'appareil, se présentoit déguisé tantôt en Jupiter-Hammon, tantôt en Mercure ou en Hercule, & même en Diane; & nous lisons dans Suétone (*lib. XII.*) qu'Auguste parut en Apollon dans un repas qu'il donna à ses amis,

& où ceux-ci étoient habillés eux-mêmes en divinités.

Pour prouver que les romains faiſoient quelquefois uſage des *maſques* dans les feſtins, quelques auteurs ont allégué un paſſage de Pétrone; mais ils ſe ſont trompés dans l'acception du mot *larva*, lequel, à la vétité, eſt quelquefois ſynonyme de celui de *perſona*, mais qui ne ſauroit l'être dans le paſſage en queſtion. Ce paſſage, tiré du *Souper de Trimalcion*, porte qu'au milieu du repas un eſclave apporta une *larve* dont les jointutes & les vertèbres étoient flexibles & ſe mouvoient en tous ſens; & qu'après qu'on eut fait ptendre à cette eſpèce de mannequin différentes attitudes, Trimalcion s'écria: *O que tout l'homme n'eſt rien! Voilà donc ce que nous ſerons après notre mort!* Il eſt évident qu'ici le mot *larva* ne déſigne point un *maſque*, mais bien une figure entière, qui repréſentoit un ſquelette; on ſait que chez les égyptiens on avoit coutume d'expoſer au milieu du banquet un ſquelette véritable. C'eſt ainſi qu'au milieu des plaiſits, & ſur-tout de ceux de la table, les anciens aimoient à ſe rappeller l'idée de la mort, pour ſe livrer avec plus d'ardeur à toutes les jouiſſances de la vie. La penſée de la mott fait oublier de vivte, a dit Vauvenaigues: la penſée de la mott avertit de vivre, diſoient Anacréon & Horace.

Pour ne tien omettre de ce qui concerne la matière que nous traitons, nous remarquerons qu'il y avoit des *maſques* figurés ſur des pierres ſépulchrales, & qu'on en a même trouvé de réels, renfermés dans des tombeaux, tel que celui d'un petit enfant conſervé dans la galerie de S. Ignace à Rome. Winckelmann obſerve à ce ſujet que les anciens prenoient avec de l'argile des empreintes ſur le viſage des morts, & qu'ils mettoient ces ſortes de *maſques* dans les tombeaux à côté des cadavres.

On montre aujourd'hui, dans pluſieurs égliſes, des *maſques* de ſaints, tel, pat exemple, que celui d'un théatin, expoſé à la dévotion du peuple dans une égliſe de Naples, ſelon Pacichelli. On voit auſſi dans le cabinet de Sainte-Geneviève un *maſque* de plâtte, moûlé ſur le viſage d'un fameux crim nel après ſon ſupplice. Mais les *maſques* figurés ſur des tombeaux avoient ſans doute un tout autre objet: quelques auteurs ont penſé que ces tombeaux appartenoient à des comédiens, & que les *maſques* dont on les avoit ornés devoient être conſidérés comme les attributs de leur profeſſion. Cette remarque doit diminuet notre étonnement ſur la prodigieuſe quantité de pierres antiques qui repréſentent des *maſques*; ne ſeroit on pas fondé à croire que ces pierres étoient portées au doigt par des comédiens, qui y avoient fait graver le *maſque* du rôle où ils ſe diſtinguoient le plus?

On trouve des *maſques* de femme de la plus haute beauté, & même ſur des ouvrages d'une exécution médiocre, tel que celui de la villa Albani, qui repréſente une marche de Bacchus. Ce marbte offte deux *maſques* de femme, que Winckelmann ne ſe laſſoit point d'admirer. Il les citoit, pour faire revenir de leur erreur ceux qui ſe repréſentoient tous les *maſques* antiques ſous une forme hideuſe. Caylus en cite un autre, qui repréſente une actrice jeune & agréable, avec les grandes boucles de cheveux pendantes ſur le cou, pour cacher ſans doute la liaiſon du *maſque* avec les épaules (*Caylus*, *I.* 145.).

Les *maſques* tragiques ſont ſouvent d'une grande beauté. Ceux qui reptéſentoient de jeunes perſonnes, étoient ornés d'une chevelure blonde. On donnoit une chevelure éparſe & flottante aux *maſques* des actrices qui apportoient des nouvelles fâcheuſes. Ils étoient diſtingués des *maſques* comiques pat la bouche plus ouverte & pat la chevelute. *Voyez* CHEVEUX.

On voit, dans un tableau d'Herculanum, une figute de femme qui tourne le dos à un poëte tragique. Elle a un genou en tette & le pied droit poſé en avant, vis-à-vis un *maſque* tragique, placé ſur un piédeſtal, dont le front eſt garni d'un haut toupet de cheveux appellé ογκος (Toupet de cheveux qui s'élevoit au-deſſus du front du *maſque* tragique des deux ſexes.).

Que les *maſques* antiques fuſſent formés de deux viſages, ou d'un ſeul, ils enveloppoient toujours la tête entière. De ſorte qu'un acteur voulant ſe rafraîchir le viſage, relevoit ſon *maſque* ſur le ſommet de la tête. Quelques antiquaires ont pris des têtes ainſi ajuſtées pour des têtes doubles ou des Janus.

« Ce beau camée, dit Caylus (1. 145.), dont la matière eſt une agathe-onyx de trois couleurs, ne laiſſe rien à deſirer ſur ſa conſervation. Nous y voyons un ordonnateur des ſpectacles, ou plutôt un auteur donnant le ton d'une ſcène difficile, avant de commencer la pièce, à deux acteurs dont les *maſques* relevés laiſſent voir le viſage à découvert. Le lieu de la ſcène eſt placé entre deux gaînes, ſur leſquelles le culte & les attributs de l'ancienne comédie ſont poſés. On y voit auſſi l'autel qui ſe trouvoit preſque toujours placé ſur le théatre; les ſpectacles, ſelon tous les auteurs, étant conſacrés à quelque divinité & faiſant partie des fêtes religieuſes ».

« Il eſt à préſumer, dit Caylus (*Rec. d'Antiq.* 1. 145.), que ces ſortes de petits *maſques* ſe plaçoient ſur le viſage des dieux lares pendant les Saturnales, ou d'autres fêtes ſemblables. Celui-ci peut donc avoir ſervi au dieu domeſtique du comédien même qui le portoit au théâtre, & qu'il avoit fait réduire en petit pour cet uſage; peut-

être auſſi avoit-il choiſi une figure de fantaiſie, ou plutôt un *maſque*, qui lui rappelloit des idées comiques & agréables. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que l'on voit encore au haut du front le trou qui ſervoit à l'attacher vraiſemblablement à la figure dont il couvroit quelquefois le viſage ».

On voit, ſur une cornaline du baron de Stoſch, Lachéſis, une des parques, aſſiſe ſur un *maſque* comique, & ayant devant elle un *maſque* tragique vu de profil : elle file à la quenouille la deſtinée des humains. Ces deux *maſques* peuvent ſignifier que la parque fixe les deſtins des héros, dont le *maſque* tragique eſt le ſymbole, comme ceux des ſimples mortels, dont la vie privée eſt figurée par le *maſque* comique.

Un bas-relief de la villa Borghèſe offre un comédien aſſis ſur une chaiſe, ſoutenue par un *maſque* tragique.

Pluſieurs écrivains modernes ont travaillé à éclaircir cette partie de la littérature qui regarde les *maſques de théâtre* des anciens. Savaron s'en eſt occupé dans ſes notes ſur Sidoine Apollinaire. Pacichelli en a recherché l'origine & les uſages dans ſon Traité *de Maſcheris ſeu Larvis*. Boindin en a fait un ſyſtême très-ſuivi dans un des Mémoires de l'académie des Inſcriptions. François Ficoroni a recueilli, ſur le même ſujet, des particularités très-curieuſes dans ſa Diſſertation *de Larvis ſcenicis & figuris comicis antiq. rom.* 1750, *in*-4°.

MASQUE (On voit un) ſur les médailles de Neapolis en Macédoine, de Parium, d'Abyde, de Populonium, de Camarina, de Mazara, &c.

Les *maſques* des anciens enveloppant toute la tête juſqu'au col, on les diſtingue des têtes ſur les médailles & les pierres gravées, en ce qu'ils ſont tranchés ſous le menton, tandis que les têtes ont un col.

MASSA. Ce mot, qui ſe lit ſouvent dans les inſcriptions funéraires, doit s'entendre d'un mur ou maſſif de maçonnerie, dans lequel on ſcelloit les urnes & les ſarcophages fragiles, tels que ceux de verre, de terre cuite, &c. La plupart des urnes de terre exigeoient cette précaution ; car elles ne pouvoient ſe ſoutenir d'elles-mêmes, étant terminées en pointe par le bas. La *maſſa* réuniſſoit pluſieurs urnes ; & il faut la définir, comme nous venons de le faire, pour entendre les inſcriptions ſuivantes (*Gruteri MCVIII. 6.*). *MASSA. EXTRUCTA. TUM. FILIO. TUM. LIBERTO. FILIUS. IN. VASCELLO. ET. MASSA. DEPOSITUS. POSTEA. PLACUIT. LAPIDE. TIBURTINO. AMBOS. IN. SE. CIRCUMDARE. ET. TITULUM. INSCRIBERE.* Ailleurs on lit (*DCLXIII. 3.*) : *MASSA. CUM. CINERARIO.* c'eſt-à-dire, avec *CINERUM URNA*, qui eſt appellée ci-deſſus *vaſcellus*.

On liſoit dans les porte-feuilles des Barberini l'épitaphe ſuivante :

LACERIIS. FAVSTINAE. PAVLINAE
SATVRNINAE. SORORIBVS. SANCTIS
IANVARIVS. LVCILLAE. AVG. N
ACTOR. TVMVLVM. INFRA. MONI
MENTVM. SVPER. SARCOPHAGA
EARVM. MASSA. AEDIFICAVIT. VS-
QVE. AD. CVMVLVM. BEN. ME
RENTIBVS. SANCTISSIMIS. SVO
IMPENDIO. FECIT.

MASSA in codice, étoit l'aſſemblage de pluſieurs feuillets pour faire, non un rouleau, *volumen*, mais un *codex*, ou volume quarré-long (*Martial.* 14. 192.) :

Hæc tibi multiplici quæ ſtructa eſt maſſa tabella
Carmina Naſonis quinque decemque gerit.

MASSA pomorum, maſſe de figues, de pommes, de raiſins, &c. ſéchés au ſoleil.

MASSA, nom de pluſieurs petits endroits cités par les auteurs anciens, & diſtingués par un ſurnom les uns des autres ; mais il faut remarquer que ces petits lieux ne déſignoient ordinairement qu'un village, un hameau, où le ſeigneur d'un lieu logeoit les eſclaves deſtinés à l'agriculture. On en trouvera les exemples dans Ortelius, qui les a tirés de Ducange. On a dit avec le temps, dans le même ſens, *maſa*, *mazada*, *maſagium*, *maſum*, *maſio* ; & c'eſt de ce dernier mot eſtropié que nos ancêtres ont fait le mot de *maiſon*.

MASSICYTES, en Lycie. ΜΑΣ. ΛΥΚΙΟΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RR. en argent.

O. en or.

RRR. en bronze.

Leur type ordinaire eſt une lyre.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque en l'honneur d'Auguſte..... *Eckhel.*

MASSINISSA. Il y a dans la villa Albani de Rome une tête, que l'on croit être la ſienne. Elle a de la barbe, & porte un diadême, qui s'élève en pointe ſur le devant, & tel qu'on en voit aux déeſſes ſeules & aux reines.

MASSIQUE (Mont), *Maſſicus mons*, côteau ou monticule de la Campanie, aux environs de Sinueſſe.

Sinueſſe. Il s'y recueilloit beaucoup de vin, qui étoit excellent. Martial en fait l'éloge (*Epigr. LVI. liv. XII.*) dans ce vers :

De Sinueſſanis venerunt Maſſica prelis.

Horace le vante auſſi dans ſa première Ode, & dit que quand il eſt vieux il rappelle le goût du buveur.

Eſt qui nec veteris pocula Maſſici,
Spernit.....

Le vin *maſſique* ſe nomme aujourd'hui *maſſacano*, & le côteau *monte di Dracone*. Ce côteau eſt dans la terre de Labour, qui fait partie de l'Italie méridionale.

MASSUE ſur les monumens. C'eſt l'arme des perſonnages que l'on ſuppoſe avoir vécu dans les temps héroïques. Les aſſyriens & les éthiopiens de l'armée de Xercès contre les grecs portoient des *maſſues* (*Herodot. lib. VII. p. 257 & 258*). Dans les bas-reliefs de la colonne Trajane, les daces portent des *maſſues*.

Les héros de la tragédie ancienne portoient cette arme redoutable : elle devint pour cela un attribut de Melpomène.

C'eſt le ſymbole ordinaire d'Hercule, parce que ce héros ne ſe ſervoit que d'une *maſſue* pour combattre les monſtres & les tyrans. Après le combat des géans, il conſacra ſa *maſſue* à Mercure : on dit qu'elle étoit de bois d'olivier ſauvage, qu'elle prit racine & devint un grand arbre. On donne auſſi quelquefois la *maſſue* à Théſée. Euripide, dans ſes *Suppliantes*, dit que Théſée combattant contre Créon, roi de Thèbes, s'arma d'une *maſſue* énorme, avec laquelle il renverſoit tout ce qui s'oppoſoit à ſa fougue. Le poëte appelle cette *maſſue* épidaurienne, parce que, au rapport de Plutarque, Théſée en dépouilla l'épiphétés, qu'il tua dans Epidaure. Il s'en ſervit depuis, comme Hercule de la peau du lion de Némée.

Sur une hyacinthe de la collection de Stoſch, Hercule, revêtu de la peau d'un lion, fabrique ſa *maſſue* avec une branche d'olivier ſauvage : elle eſt appuyée ſur ſon genou gauche, & de la main droite il en ſoulève les branches. Ce ſujet eſt unique.

Cupidon tient ſouvent, ſur les pierres gravées, la *maſſue* d'Hercule, pour déſigner ſes victoires ſur le fils d'Alcmène. On le voit entr'autres, ſur une pâte antique de Stoſch, appuyé ſur la *maſſue*, & dans la même attitude que l'Hercule-Farnèſe.

Sur une ſardoine de la même collection, on voit la *maſſue* d'Hercule terminée en caducée, d'où il ſort deux palmes & deux épis de bled. C'eſt peut-être une alluſion à la tradition des corinthiens (*Pauſan. lib. II. ad finem*), qui portoit qu'Hercule avoit conſacré ſa *maſſue* à la ſtatue de Mercure-Polygius, que l'on voyoit dans le temple de Minerve, placé dans Corinthe.

« Le travail de ce jeune Bacchus, dit Caylus (*Recueil d'Antiquités, t. III. pl. XLI. n°. 2.*), eſt aſſez mauvais ; l'attitude néanmoins de ce dieu donne à ce monument une ſorte de recommandation, parce que les figures aſſiſes ſont rares, & par-là plus eſtimées. Bacchus, qui paroît ici appuyé ſur une *maſſue*, n'eſt pas ordinairement repréſenté avec cet attribut. Cette circonſtance rappelle le ſouvenir de la comédie où Ariſtophane faiſant deſcendre Bacchus aux enfers, lui donne la *maſſue* & la peau d'Hercule. Cette ſcène eſt trop comique & trop pleine d'eſprit, ainſi que de fine critique, pour n'avoir pas fait impreſſion dans tous les ſiècles. Elle peut donc avoir donné lieu à ce monument, qui d'abord exécuté dans la Grèce, aura enſuite été copié par les romains. Pluſieurs monumens ont ſans doute une origine pareille ; mais l'ignorance de mille particularités qui n'ont pas paſſé juſqu'à nous, en rend l'explication impoſſible ».

MASSUE ſurmontée d'un monogramme ſur les médailles, eſt le ſymbole de Tyr.

Maſſue derrière la tête des rois de Galatie.

Maſſue ſur les médailles de Centuripæ, de Luceria, des macédoniens, de Menæ, de Thèbes, de Theſſalonique, de Tuder, de Valentia en Italie, de Leucade en Acarnanie.

MASTAURA, en Lydie. ΜΑCΤΑΥΡΕΙΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRRR. en bronze.....*Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales en l'honneur de Criſpine, de Caracalla, d'Alexandre Sévère, de Maximin, des deux Philippes.

MASTIGORE ou PORTE-VERGE, ſ. m. eſpèce d'huiſſier des hellanodices, prépoſés aux jeux publics de la Grèce.

Les loix qui concernoient la police des jeux publics étoient obſervées d'autant plus exactement, que l'on puniſſoit avec ſévérité ceux qui n'y obéiſſoient pas. Ce ſoin étoit confié aux *maſtigophores*, leſquels, par l'ordre des hellanodices ou des agonothètes, & même quelquefois à la prière des ſpectateurs, frappoient de verges les coupables.

Pour mériter ce châtiment, il suffisoit qu'un athlète entrât mal-à-propos en lice, en prévenant le signal ou son rang. Si l'on s'appercevoit de quelque collusion entre deux antagonistes, c'est-à-dire, qu'ils parussent vouloir s'épargner réciproquement en combattant avec trop de négligence, on leur imposoit la même peine. On ne faisoit pas meilleur quartier à ceux qui, après avoir eu exclusion pour les jeux, ne laissoient pas d'y paroître, ne fût-ce que pour réclamer une palme qu'ils prétendoient leur appartenir, quoiqu'ils l'eussent gagnée sous un nom emprunté.

La sévérité des agonothètes grecs à châtier les fautes ou la prévarication des athlètes, se faisoit extrêmement redouter de ceux qui vouloient se donner en spectacle dans les jeux publics; & lorsque les courtisans de Néron l'exhortèrent de paroître aux jeux olympiques pour y disputer le prix de la musique, il leur donna pour excuse la crainte qu'il avoit des *mastigophores;* mais pour s'en délivrer, il eut d'abord soin de gagner leurs bonnes graces, & plus encore de corrompre tout ensemble ses juges & ses antagonistes à force d'honnêtetés & de présens. C'est par ce moyen qu'il vint à bout de se délivrer de la juste appréhension que lui inspiroit sa foiblesse. Suetone nous apprend cette anecdote : *Quam autem trepidè anxièque certaverit*, dit-il, en parlant de cet empereur, *quantâ adversariorum æmulatione, & quo metu judicum, vix credi potest. Adversarios si qui arte præcellerint corrumpere solebat, judices autem priusquam inciperet, reverendissimè alloquebatur.*

Il est donc vrai qu'on punissoit les athlètes qui corrompoient leurs adversaires par argent, & les concurrens qui s'étoient laissé corrompre; mais quel agnothète eût osé sévir contre Néron ?

MAT. Les bâtimens à rames ont précédé les bâtimens à voiles. Icare ou Dédale inventèrent les voiles. Elles l'étoient déjà au temps de la guerre de Troye. Homère dit dans plusieurs endroits de ses poèmes qu'à cette époque les *mâts* n'étoient pas fixés dans les navires; mais qu'on les plaçoit & les ôtoit selon le besoin, comme on le pratique pour les felouques & autres petits bâtimens.

On s'est appuyé d'un passage d'Aristote (*Quæst. mechan. VI* 2.) & d'un autre de Denys d'Alexandrie, cité par Eusèbe (*Præparat. evangel. XIII.* 24.) pour prouver que les anciens ne mettoient qu'un seul *mât* à leurs navires. Mais on voit sur un jaspe rouge de la collection de Stosch un vaisseau de charge sans rames, avec le grand *mât* & le *mât* d'artimon ou de poupe, garnis de leurs voiles enflées. Sur une agathe-onyx de la même collection, paroît un *gaulus*, ou bâtiment léger, à rames; à sa proue, il y a une espèce de de *mât* d'avant ou de beaupré fort incliné, comme on en voit à plusieurs autres navires gravés sur des pierres de cette collection; il y a vers la poupe deux autres *mâts*, dont l'un seroit celui d'artimon; mais comme tous ces *mâts* sont sans antennes, sans voiles & sans cordages, leur destination paroîtroit douteuse, sans l'exemple précédent.

MATELAT. Les anciens les faisoient avec des plumes, de la laine hachée (*tomentum*) & des végétaux secs. Scipion assiégeant Numance (*Appian.*) rétablit la discipline des camps romains, & entr'autres réglemens il défendit l'usage des *matelats* de plume ou de laine. Il donna l'exemple de cette sévérité, en ne couchant que sur de la paille ou du foin.

MATELLA, *MATULA*, } vase destiné à recevoir les excrémens humains. Athénée (*lib. XII.*) dit que les sybarites poussèrent la molleſſe jusqu'à se faire apporter sur leurs lits-de table ces vases infects. Eschyle & Sophocle (*Athen. I. p.* 17.), Démosthène (*adversus Conon.*), témoignent qu'ils devinrent souvent des armes dans les mains de convives perdus d'ivresse & privés de raison.

Martial reproche à Bassa d'employer l'or à ce vil usage, tandis qu'elle ne buvoit que dans des vases de verre.

Bartholin a cru voir la corne employée au même usage dans les vers suivans de Martial (*XII.* 32. 12.) :

Et cum lucerna, corneoque cratere
Matella rupto curta latere mejebat.

& il fonde son explication sur le *posso* des matelots siciliens, qui est une corne de bœuf.

MATERA, *MATERIS*, *MATARIS*, } javelot dont la pointe ferrée étoit fort lourde & obtuse. Elle meurtrissoit plutôt qu'elle ne perçoit. C'étoit l'arme des gaulois. Il en est parlé dans les Commentaires de César (*de bello gallico, lib. I. cap.* 26.), dans Tite-Live (*lib. VII. cap.* 24.). Strabon (*lib. IV.*) dit précisément que c'étoit une espèce de javelot, μάτερις παλτὸν τι εἶδος; on ne peut donc confondre la *materis* avec une lance. D'ailleurs Sisenna (*III. apud Nonium*) oppose les *materis* aux lances, *galli materibus, suevi lanceis configunt.*

Les arbalétriers français donnoient le nom de *matras* à un dard de même forme, qui meurtrissoit, ou, comme on parloit alors par analogie, qui *matrassoit.*

Matera, déesse à laquelle on consacroit les *materis*, que l'on suspendoit auprès de ses autels.

MATERIARIUS, désigne dans les inscriptions (*Gruter.* 460. 7. *Muratori*, 16. 3.) un menuisier. Ce mot a été formé de *materia*, bois.

MATHEMATICI. Les écrivains latins désignent ordinairement par ce mot, non des mathématiciens, mais des astrologues & des diseurs de bonne aventure, qui exerçoient à Rome leur art imposteur dans le cirque sur la *Spina*.

MATHIEU CANTACUZÈNE.

Matheus Cantacuzenus.

On ne connoît point de médailles de ce prince.

MATHO, surnom des familles *Pomponia*, *Papiria*.

MATIDIE, nièce de Trajan, fille de Marciana.

Matidia Augusta.

Ses médailles sont:

RRR. en or; au revers de Plotine RRRR.

RRR. en argent.

RRRR. en G. B.

O. en M. & P. B.

O. de colonies.

RRRR. en P. B. grec.

On voit à la villa Ludovisi une tête de *Matidie* qui a les oreilles percées pour recevoir des boucles.

MATRABUS Augg. (*Muratori*, 94. 4.) *Voyez* Déesses-Mères.

MATRALES, *MATRALIA*, fêtes qu'on célébroit à Rome, le 11 de juin, en l'honneur de la déesse Matuta, que les grecs nommoient *Ino*. Il n'y avoit que les dames romaines qui fussent admises aux cérémonies de la fête, & qui pussent entrer dans le temple; aucune esclave n'y étoit admise, à l'exception d'une seule, qu'elles y faisoient entrer, & la renvoyoient ensuite, après l'avoir légèrement soufflettée, en mémoire de la jalousie que la déesse Ino, femme d'Athamas, roi de Thèbes, avoit justement conçue pour une de ses esclaves que son mari aimoit passionément. Les dames romaines observoient encore une autre coutume fort singulière; elles ne faisoient des vœux à la déesse que pour les enfans de leurs frères ou sœurs, & jamais pour les leurs, dans la crainte qu'ils n'éprouvassent un sort semblable à celui des enfans d'Ino; c'est pour cela qu'Ovide (*liv. VI. des Fastes*) conseille aux femmes de ne point prier pour leurs enfans une déesse qui avoit été trop malheureuse dans les siens propres. Elles offroient à cette déesse en sacrifice un gâteau de farine, de miel & d'huile, cuit sous une cloche de terre. Le poëte appelle ces sacrifices *flava liba*, des libations rousses.

MATRES (*Deæ*). *Voyez* Déesses-Mères.

MATRES SACRORUM. C'étoient les prêtresses de Mythras, qu'on appelloit *Mères des mystères sacrés*. On leur donnoit aussi le surnom d'*Hyenne*, qui est une bête fauve. On en verra la raison à Mythras.

MATRICARII, *MATRICULA*, *MATRICULARII.* On appelloit *matricarii* des gens préposés pour éteindre les incendies de Rome; & leur nom étoit dérivé du rôle ou *matricula* du préteur du peuple, sur lequel ils étoient inscrits.

Matricularii étoient ceux dont les noms étoient inscrits sur le rôle militaire, sur la *matricule* des pauvres d'une église, &c. &c.

MATRONA, Matrone. Servius donne l'explication du mot *matrone* dans le onzième livre de l'Enéide, où il dit: « Quelques-uns croient qu'il y a cette différence entre *matrone* & *mère de famille*, que l'on appelle *matrone* celle qui a un enfant, & *mère de famille* celle qui en a eu plusieurs; mais d'autres estiment qu'on nomme *matrone* la femme qui est mariée, quoiqu'elle n'ait point encore eu d'enfans, & que l'espérance qu'elle a d'en avoir lui a donné ce nom de mère ou *matrone*, & c'est pour cette raison que le mariage est appellé *matrimonium* ». Aulu-Gelle & Nonnius Marcellus appuient cette opinion.

Matrone, en Mythologie. On donnoit ce nom à Junon, parce qu'elle étoit la divinité protectrice des femmes nubiles qui sont en âge & en état de devenir mères.

MATRONALES, fêtes célébrées à Rome par les matrones, aux calendes de Mars. Ovide (*Fastes*, *liv. III.*) donne cinq causes à l'institution de cette fête; la première est que les sabines, enlevées par les romains, mirent fin à la cruelle guerre que se faisoient les deux nations, dont l'une vouloit tirer vengeance du rapt, & l'autre le soutenir; la seconde, afin que Mars, en l'honneur de qui se faisoit la fête, leur procurât la même félicité qu'à Romulus & à Rémus ses enfans; la troisième, afin que la fécondité que la terre

éprouve au mois de Mars fût donnée aux *matrones* ; la quatrième, parce que c'étoit aux calendes de ce mois qu'on avoit dédié un temple à Junon-Lucine sur le mont Esquilin ; la dernière enfin, parce que Mars étoit fils de la déesse qui présidoit aux noces & aux accouchemens.

On faisoit donc en ce jour des sacrifices à Mars, à Junon-Lucine, & à toutes les divinités qui présidoient aux mariages. Cependant on évitoit de se marier en ce mois-ci, parce qu'on le croyoit malheureux, à cause de l'adultère de Mars & de Vénus.

Les dames romaines commençoient la journée des *matronales* par les sacrifices ; retournées dans leurs maisons, elles y recevoient en cérémonie les félicitations & les présens que leurs amis & leurs maris leur offroient ou leur envoyoient, pour les remercier de l'heureuse médiation qu'elles leur avoit donnée autrefois. Les hommes mariés se rendoient de leur côté, dans la matinée du même jour, au temple de Janus, pour offrir des sacrifices. La solemnité finissoit par de somptueux festins, que les maris donnoient à leurs épouses ; car cette fête ne regardoit que les gens mariés. C'est pour cela qu'Horace dit à Mécène (*Ode VIII. lib. III.*) :

Martiis cœlebs quid agam kalendis,

Quid velint flores, &c ?

« Vous êtes sans doute surpris de ce que, vivant dans le célibat, je me mets en frais pour le premier de Mars, dont la solemnité n'intéresse que les gens engagés dans le mariage....&c ? »

Pendant les *matronales*, les dames accordoient à leurs servantes les mêmes libertés & licences dont les esclaves mâles jouissoient à l'égard de leurs maîtres pendant les Saturnales : *In Martio matronæ servis suis cœnas ponebant, sicut Saturnalibus domini.*

MATTÉES, *MATTEA*, *MATTIA*, } en grec ματτύη. Il paroît que c'étoit un service composé de mets délicats, hachés & assaisonnés d'épiceries. Athénée dit qu'en grec il désignoit toutes sortes de *viandes délicates*, poisson & autres.

MATTIAIRE, s. m. *mattiarius*. On trouve que ce nom a été donné aux troupes qui se servoient du martiobarbule, parce que cette arme se nommoit aussi *mattium* en latin, d'où l'on a fait *mattiaire*. (*V.* MARTIOBARBULE.) Zozime (*l. III.*), Ammien Marcellin (*l. XXI. c. 13.*), & d'autres, parlent des *mattiaires*. La Notice de l'empire les joint aux lanciers.

MATULA. Voyez *MATELLA*.

MATUTA étoit, chez les romains, la même divinité que Leucothoé ou Ino chez les grecs. Elle avoit un temple à Rome, où les femmes alloient offrir leurs vœux pour les fils de leurs frères, se gardant bien d'en faire pour leurs propres enfans, & cela dans la crainte qu'ils n'éprouvassent un sort pareil aux enfans d'Ino. C'est ce que dit Ovide (au sixième livre des *Fastes*), qui conseille aux femmes de ne point prier pour leurs enfans une déesse qui avoit été trop malheureuse dans les siens propres. La fête qu'on célébroit en son honneur s'appelloit les *Matrales*.

MAVORS. Voyez *MAFORTIUM*.

MAURES. *Voyez* MAURITANIENS.

MAURICE, empereur de Constantinople.

MAURITIUS TIBERIUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

R. en or.

RRR. en argent.

C. dans les différens modules de bronze.

MAURITANIENS & NUMIDES. Les *numides* & les *mauritaniens* sont les seuls parmi les peuples d'Afrique que les monumens paroissent avoir distingués. La colonne trajane, dont Ciaconus & Bellori ont donné l'explication, d'après le témoignage des historiens, contient quelques figures qui paroissent avoir échappé à ces auteurs. Elles sont à cheval, & paroissent clairement désigner des *numides*, par le rapport qu'elles ont avec la médaille (*Agostini sopra le medaglie, dialogo 6. fig. 1.*) qui représente Juba, roi des *numides*, ou son fils Juba, roi des *mauritaniens*. Il est remarquable par des cheveux qui sont bouclés d'une manière particulière, & qui ne se voit que sur la colonne trajane (*fol. 43.*), à une troupe de cavalerie auxiliaire des romains. Ces cavaliers sont à cheval, sans bride, sans selle, & même sans couverture, à la manière du pays, & comme montoit encore Massinissa à l'âge de quatre-vingt ans (*Appian. Alexandrin. fol. 41.*). Lipse (*de Militiâ rom. l. III. dial. 8.*) & Strabon (*lib. XVII. fol. 309.*) dépeignent les *numides* tels qu'ils paroissent sur la colonne trajane. Leur habillement est une tunique sans manches ; mais de la manière qu'ils sont représentés sur la colonne trajane, on pourroit douter s'ils n'ont point un petit *sagum* par-dessus. Ils ont les bras & les jambes nuds, portant des boucliers faits de peaux, de forme ronde ou ovale ; selon Strabon, avec des piques ; ou, comme s'exprime Tite-Live (*Livii, lib. XXXV.*), avec des dards ou des

javelines. L'adreſſe avec laquelle ils ſavoient manier leurs chevaux, les diſpenſoit même de l'uſage de la bride (*Titi-Livii*, *lib. XLV.* *Hérodien*, *fol.* 287.).

Les médailles ſur leſquelles on lit l'inſcription *Mauritania*, repréſentent des hommes vêtus d'une tunique, tenant une pique d'une main & un cheval de l'autre. Quelques petits bas-reliefs de l'arc de Conſtantin repréſentent des archers *maures* ou *mauritaniens* (*veteres arcus Auguſtorum*, *fol.* 46.) ayant les cheveux & même la barbe bouclés; ils ſont vêtus de tuniques larges, à manches, mais ſans armes défenſives.

En général toutes les nations africaines, ſuivant Strabon (*lib. XVII.*), s'habilloient à-peu-près de la même manière, portant des habits larges, ſans ceintures, & ſe couvrant de peaux de lions, de léopards, d'ours, ou d'autres animaux.

Les *maures* ou *mauritaniens* & les *numides* étoient habiles à jetter les flêches (*Herodian.* 1. 15. 4.). Ils formoient un corps de cavalerie légère dans l'armee romaine dès avant le temps de Jules-Céſar. On voit ſous Trajan un Luſius Quietus, commandant des *maures*, *præfectus maurorum*, élevé au conſulat. Ce commandant eſt nommé *tribunus maurorum*, tribun des *maures*, par Trebellius (*trig. tyrann. c.* 32.). Enfin la Notice de l'empire fait ſouvent mention des cavaliers *maures*, dénomination ſous laquelle les *numides* & les autres cavaliers africains étoient ſans doute compris.

MAUSOLE, roi de Carie. ΜΑΥΣΣΩΛΛΟ.

Ses médailles ſont :

RRR. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

Frère & époux d'Artémiſe, *Mauſole* eſt devenu célèbre par l'amour que ſa femme eut pour lui. « Amour, dit Aulu Gelle (*liv. X. ch.* 18.), qui paſſe tout ce que la fable a jamais débité touchant les amans : on a peine à croire que le cœur humain puiſſe jamais pouſſer ſi loin la tendreſſe. *Mauſole* mourut entre les bras de ſa femme, qui fondoit en larmes, déſolée de cette cruelle ſéparation : on lui fit de magnifiques funérailles. Cependant le deuil d'Artémiſe ne ceſſoit point : la privation & l'abſence de ſon mari augmentoient ſes douleurs. L'amour inventif lui inſpira une choſe où elle eſpéroit de trouver quelque ſoulagement : elle prit les cendres de ſon mari, avec les oſſemens, qu'elle fit réduire en poudre, mêla le tout avec des aromates & des parfums; elle l'infuſa dans l'eau & l'avala peu-à-peu, comme ſi elle eût voulu changer le corps de ſon mari en ſa propre ſubſtance ». Non contente de cela, Artémiſe fit bâtir, en l'honneur des mânes de *Mauſole*, le plus ſuperbe monument qu'on eût encore vu, & y employa les quatre plus habiles architectes de la Grèce, qui rendirent cet édifice une des ſept merveilles du monde. Il avoit quatre cents onze pieds de circuit & cent quarante pieds de hauteur, y compris une pyramide de même hauteur que l'édifice, dont il étoit ſurmonté. Ce célèbre monument porta le nom de *mauſolée*, nom qui a paſſé depuis à tous les grands ſépulcres qui ſe diſtinguoient par la magnificence de leur ſtructure. Pour ne rien omettre de ce qui pourroit célébrer la mémoire de ſon mari, Artémiſe établit des jeux funèbres, aſſignant de grands prix pour les poëtes & pour les orateurs qui viendroient à l'envi exercer leurs talens en l'honneur du roi *Mauſole*. Enfin on prétend qu'Artémiſe ne ſurvécut que deux ans à ſon mari, & que ſa douleur ne finit qu'avec ſa vie. Mais ſi nous en croyons Vitruve & Démoſthène, Artémiſe, durant ſa viduité, ne ſe conduiſit pas en veuve déſolée & inconſolable; car ils lui font faire de très-belles conquêtes ſur les rhodiens : ce qui a donné lieu à Bayle de ſoupçonner que tout ce qu'on dit de merveilleux de la triſteſſe d'Artémiſe pourroit bien avoir été tiré de quelque roman du temps, & copié dans la ſuite par quelques écrivains poſtérieurs.

MAUSOLÉE d'Auguſte. Les latins adoptèrent le nom de *mauſolée*, & le donnèrent à tous les tombeaux ſomptueux, comme Pauſanias nous l'apprend. C'eſt ainſi que l'on appella le ſuperbe monument qu'Auguſte fit faire pendant ſon ſixième conſulat, entre le chemin de Flaminius & le Tibre, pour y être enterré avec les ſiens. Strabon (*liv. V. p.* 236.) nous en a laiſſé la deſcription. Il dit que c'étoit un tertre élevé ſur une baſe de marbre blanc, & couvert juſqu'au haut d'arbres toujours verds; qu'à la cime de ce tertre il y avoit une ſtatue de bronze d'Auguſte; qu'en bas l'on voyoit les tombeaux de ce prince, de ſes parens & de ſes domeſtiques; & que derrière l'édifice il y avoit un grand boſquet, avec des promenades admirables.

Enfin le nom de *mauſolée* eſt celui que Florus donne aux tombeaux des rois d'Egypte, dans lequel il dit que Cléopâtre s'enferma & ſe fit mourir.

MAUVE. Les romains faiſoient un grand uſage de cette plante pour leur nourriture, & elle tenoit le premier rang entre les herbages. Horace en fait ſouvent mention.

Une épigramme de Porphyrius, conſervée par

Euſtathe, nous apprend que les grecs en ſemoient avec des aſphodèles autour des tombeaux. *Voyez* ASPHODÈLE.

MAXENCE, tyran, fils de Maximien-Hercule.

M. Aurelius Valerius Maxentius Augustus.

Ses médailles ſont :

RRR. en or.

Et avec le titre de prince de la jeuneſſe, du côté de la tête, plus rares encore.

Les mêmes avec ce titre : PRINC. INVICT.

Unique en argent pur, du grand module, dans un cabinet de Paris, avec le revers CONSERVATOR URBIS SUÆ ; la figure de la déeſſe Rome, dans un temple à ſix colonnes, avec les lettres R. S. dans l'exergue.

RRR. en médaillons de bronze.

C. en M. & P. B.

MAXIME, tyran ſous Théodoſe I.

Magnus Maximus Augustus.

Ses médailles ſont :

R. en or.

Il y a des revers RR.

R. en argent.

On y trouve des revers plus rares.

C. en M. & P. B.

MAXIME, fils de Maximin I.

Caius Julius Verus Maximus Cæsar.

Ses médailles ſont :

O. en or.

RR. en argent.

C. en G. & M. B. de coin romain.

RRR. en G. B. avec le revers *Victoria Auguſtorum.*

O. en G. B. de colonies.

RR. en M. & P. B.

RR. en G. B. grec.

R. en M. & P. B.

On connoît les médaillons grecs de bronze de *Maxime :* ils ſont très-rares.

MAXIMIEN HERCULE.

Marcus Aurelius Valerius Maximianus Augustus.

Ses médailles ſont :

RR. en or.

Celles où ſes conſulats ſont marqués ſont plus rares ; on y trouve juſqu'à ſon huitième.

RRR. en médaillon d'or.

Il eſt au cabinet du roi.

R. en médailles d'argent.

Il ſe trouve des revers rares.

RRR. en médaillons d'argent.

RR. en médaillons de bronze.

C. en M. B.

Les médailles où l'on voit ſa tête à côté de celle d'Hercule ſont RR ; on en trouve en M. B. en petits médaillons d'Egypte, qui ſont fort rares.

C. en P. B. latin & d'Egypte.

MAXIMIN I.

Caius Julius Verus Maximinus Augustus.

Ses médailles ſont :

RRR. en or.

La Libéralité avec pluſieurs figures vaut le double des autres revers.

C. en argent.

Il y a des revers rares.

C. en G. B. de coin romain.

On trouve de ce module des revers rares.

C. en M. B.

Il y a des revers rares.

O. en G. B. de colonies.

RRR. en M. B.

RR. en P. B.

RR. en G. B. grec.

R. en M. B. & RRR. avec les têtes de *Maximin* & de ſon fils.

R. en P. B.

R. en B. d'Egypte.

Les médaillons de ce prince, en bronze de coin romain, ſont fort rares. Il y en a un au cabinet du roi, avec une Libéralité de pluſieurs figures au revers. On en trouve pluſieurs frappés dans la Grèce.

MAXIMIN DAZA, IIe du nom.

C. Galerius Valerius Maximus Cæsar, deindè Aug.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

RRRR. en argent pur, au revers VIRTUS MILITUM, à l'entour de la porte d'un camp.

Cette médaille, de la forme du quinaire, est dans un cabinet de Paris.

RRR. en médaillon d'argent.

RR. en médaillon de bronze.

C. en M. B. & RR. avec la qualité de *Filius Aug.*

C. en P. B.

MAXIMUS, surnom des familles *Carvilia, Egnatia, Fabia, Manlia, Sulpicia, Valeria.*

MAZA, espèce de pain d'orge, fait avec de la farine d'orge grillé, humectée de quelque liquide. C'étoit la nourriture du petit peuple, qui le mangeoit cru avec le *defrutum*, le miel, le *posca*, ou l'eau. Hyppocrate regarde le *maza* comme humectant, & conseille d'en user au printemps plutôt que du froment, comme plus doux & moins nourrissant.

MAZANOMUM. C'étoit originairement un grand rond de bois sur lequel on mettoit les gâteaux appellés *maza*. Ensuite ce mot fut employé pour signifier un grand plat, un grand bassin, sur lequel on servoit plusieurs sortes de viandes. Horace, en décrivant le repas que l'avare Nasidienus s'avisa de donner à Mécène, repas dont les viandes étoient ou gâtées, ou mal choisies, ou mal apprêtées, dit :

.....*Deindè secuti*

Mazonomo pueri magno discerpta ferentes

Membra gruis, sparsa sale multo non sine farre.

« Ensuite deux valets nous servirent un grand » bassin où il y avoit une grue dépecée & bien » saupoudrée de sel & de farine, &c. » (*D. J.*)

MAZARA, en Sicile. MAΣ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze.....*Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

MEA, monnoie ancienne de l'Egypte & de l'Asie. *Voyez* MEHAH.

MÉANDRE, fleuve d'Ionie, célèbre par les détours nombreux qu'il fait avant que de se jetter dans la mer.

MÉANDRE, dessin qui imite les détours du fleuve de ce nom. De tous les ornemens dont sont chargées les draperies des femmes antiques, le plus agréable paroît avoir été la bordure sinueuse, ou le *méandre*, dont il est fait mention dans une épigramme grecque (*Anthol. l. VI. c. 8. ep. 17. 18.*). Un beau vase du cabinet d'Hamilton nous offre des exemples de bordures semblables, tant sur les draperies de femme, que sur celles d'homme, & l'on y voit aussi un roi à demi nud, assis, & portant un sceptre, qui a un manteau bordé d'un *méandre* tout à l'entour. Ce même *méandre* paroît aussi sur le vêtement d'une figure étrusque de bronze (*Buonan. Oss. sop. alc. Medagl. p. 98.*).

MÉANDRE sur les médailles de Magnésie, d'Apamée, d'Apollonie.

MEATI & PICTES. Les peuples des îles britanniques (nous parlons de ceux qui vivoient libres, & non de ceux qui reçurent le joug des romains au temps de l'empereur Septime Sévère), ou les *meati*, les *calidoniens* & les *pictes*, habitans de l'Ecosse, & originaires de la Scythie, étoient tout nuds (*Dio in Severo*), ou ils ne couvroient que la partie inférieure du corps, & se peignoient de différentes couleurs. Leurs armes étoient une petite épée très-affilée, une courte pique & le bouclier. Au bout de leur pique (*ibidem*) ils attachoient une pomme de cuivre, dont l'ébranlement produisoit un certain bruit qui leur plaisoit. Ils faisoient des colliers & des ceintures de fer (*Hérodian*) pour leur servir de parure. Ces peuples habitoient sous des tentes. Une médaille d'Hadrien (*Thes. Brand. pars II. fol. 654.*), avec l'inscription *Britannia*, offre une femme vêtue d'une tunique & d'un pallium, avec un bouclier de forme ovale. Cette figure n'est qu'une province personnifiée.

MÉCÈNE. On croit reconnoître ce favori d'Auguste sur plusieurs pierres gravées, dont deux se voyoient dans la collection du duc d'Orléans. Voici comment s'explique à leur sujet M. le Blond, qui a publié cette collection.

« Une tête accompagnée du nom de Solon, sur une pierre gravée, aura pu aisément être prise pour le portrait du législateur d'Athènes, & c'est ce qui est arrivé à l'égard de celle qu'on voyoit sur une sardoine du palais Ludovisi (*Stosch, Gemm. Ant. Calat. tab. LXI.*) : toutes les autres

reſſemblantes à cette dernière furent attribuées depuis à Solon le légiſlateur. Mais c'étoit une mépriſe ; & S. A. S. M. le duc d'Orléans, qui s'en apperçut le premier, jugea que le nom joint à cette tête étoit celui du graveur de la pierre. Ce prince éclairé voulut bien faire part de ſes conjectures ſur cet objet à M. Baudelot, qui les expoſa dans un Mémoire, qu'on trouve parmi ceux de l'académie des Belles-lettres (*tom. III. pag.* 268.) ».

« Le nom de Dioſcoride joint à une tête reſſemblante à celle dont il eſt queſtion, celui de Solon joint à des têtes bien différentes, & même à des ſujets compoſés de pluſieurs figures, prouvoient aſſez le ſentiment de M. le régent. Il ne s'agiſſoit plus que de ſavoir quel perſonnage le graveur Solon avoit voulu repréſenter. M. Baudelot crut que c'étoit Agrippa ; mais la comparaiſon qu'on pouvoit faire de ce portrait avec les médailles du gendre d'Auguſte, ſuffit pour détruire l'opinion de l'académicien : le régent ſe décida pour *Mécène*. Voici les raiſons que nous croyons pouvoir alléguer en faiſant uſage de ſa conjecture à l'occaſion des deux têtes que nous attribuons à *Mécène*, & qui ont donné lieu à cet article ».

« La tête originale dont celles-ci ne ſont que des copies, a été gravée par Solon ; elle l'a été auſſi par Dioſcoride. Ces deux artiſtes étoient honorés de l'eſtime d'Auguſte ; ils ont ſouvent traité les mêmes ſujets avec une ſorte de rivalité : or il eſt à croire qu'ils ſe ſeront empreſſés de faire le portrait d'un perſonnage auſſi puiſſant que *Mécène*, qui ſe ſervoit, ſur-tout pour la gloire des arts, de la faveur dont il jouiſſoit auprès du prince ».

« Mais l'amour de la vérité ne nous permet pas de diſſimuler une objection qu'on peut former contre le ſentiment que nous propoſons, c'eſt que la tête dont il s'agit eſt très-forte, & qu'elle ſemble appartenir à un corps vigoureux ; ce qui ne s'accorde point avec le portrait qu'Horace & Pline nous ont fait de *Mécène*, dont la ſanté, ſelon ces auteurs, étoit délicate & fragile ».

« Nous pourrions répondre que non-ſeulement on ne doit pas toujours juger de la force ou de la ſanté d'un homme d'après ſon portrait, mais encore que ſouvent des hommes, bien conſtitués en apparence, ſont cependant valétudinaires. Quoi qu'il en ſoit, ſi l'on ne peut regarder comme le portrait de *Mécène* le ſeul qui nous ſoit parvenu avec les noms de deux célèbres artiſtes contemporains de ce grand miniſtre, quel autre portrait pourra paſſer pour celui de *Mécène* ? Ce ne ſera pas, ſans doute, celui qu'on voit ſur la médaille gravée au frontiſpice de la vie de ce favori d'Auguſte (*Meibomii Mæcenas, Lugd. Bat.* 1653. *in*-4°.) ; car cette médaille eſt certainement de coin moderne ».

« En effet, il n'y avoit point de raiſons pour qu'on frappât des médailles au coin de *Mécène* ; quoiqu'il comptât des rois parmi ſes ayeux, il n'étoit pas roi lui-même, & le droit de faire frapper des médailles étoit réſervé aux rois ſeuls & aux empereurs. Il eſt vrai néanmoins qu'il y a eu des médailles frappées en tous métaux, à Rome, au coin d'Agrippa, & que le même honneur lui a été déféré dans d'autres pays ſoumis aux romains ; mais cette exception, quoiqu'en faveur du gendre d'Auguſte, n'en eſt pas moins étonnante chez un peuple qui conſervoit encore le ſentiment de ſon ancienne liberté, & à qui ce ſymbole de la royauté devoit être odieux. Ce qui eſt plus étonnant encore, c'eſt que malgré de ſi grands honneurs rendus à Agrippa, ſon nom ſoit bien moins célèbre que celui de *Mécène* ».

MECHANEUS, ſurnom de Jupiter ; il ſignifie celui qui bénit les entrepriſes des hommes (du verbe μιχανεύομαι, *je médite, j'entreprends.*). Il y avoit à Argos, au milieu de la ville, un cippe de bronze, d'une grandeur médiocre, qui ſoutenoit la ſtatue de Jupiter-*Mechaneus*, accompagné de Diane & de Minerve. Ce fut devant cette ſtatue que les argiens, avant d'aller au ſiège de Troye, s'engagèrent tous, par ſerment, à périr plutôt que d'abandonner leur entrepriſe (*Pauſan.*). C'eſt le même que *Jupiter-Machinator.*

MECHANICUS. Voyez INGÉNIEUR.

MECISTÉE. *Voyez* EURYALE.

CHRONOLOGIE

DES

DOUZE SIECLES,

ANTÉRIEURS AU PASSAGE DE XERCÈS EN GRÈCE.

EXAMINÉE,

1. Chez les Hébreux,
2. les Phéniciens,
3. les Grecs,
4. les Egyptiens,
5. les Perſes,
6. le Lydiens,
7. Chez les Mèdes,
8. les Babyloniens,
9. les Aſſyriens,
10. & les Bactriens, à l'époque où fleurit Zoroaſtre.

En hiſtoire, les ſuffrages ne ſe comptent pas par têtes.

PAR M. VOLNEY.

CHRONOLOGIE

DES

DOUZE SIÈCLES.

AVERTISSEMENT
DE L'AUTEUR.

CE Mémoire commencé en 1777, & achevé en 1780, a été envoyé au mois de Juillet 1790 à l'académie des Inſcriptions de Paris, pour concourir au prix de Chronologie qu'elle avoit propoſé l'année précédente : il s'eſt trouvé ſeul, & cela étoit aſſez naturel, puiſque le ſujet du programme exigeoit un travail au moins de deux ans. Sept commiſſaires, nommés au ſcrutin, ont été chargés de l'examiner; ſavoir,

MM. Anquetil (1), *Larcher*, *Deguignes*;
Dupuis le jeune, *le Blond*, *le Roi*;
Dacier, ſecrétaire.

J'avois peu compté ſur l'approbation de l'académie; mais lorſque j'eus vu la liſte de mes juges, j'en déſeſpérai ſans retour. En effet, outre l'oppoſition qui ſe trouvoit entre la *hardieſſe* ou la *nouveauté* de mes vues, & l'inébranlable & ſcrupuleux attachement de quelques-uns d'eux à tout ce qui eſt *ancien*, je ſentis que M. *Anquetil* atteint par mon Mémoire d'un *anachroniſme de ſix ſiècles* ſur l'époque de Zoroaſtre, & que M. *Larcher*, fortement ſoupçonné de n'avoir pas ſaiſi le ſyſtême chronologique d'Hérodote, dont il a traduit le texte, ne me pardonneroient point un tel dérangement de leurs idées; & je connoiſſois trop bien l'aſcendant de ces Meſſieurs en choſes de *diſpute*, pour eſpérer que leurs confrères, même convaincus, pûſſent leur réſiſter. Cependant, contre mon préſage, le ſuccès a été balancé. Lecture faite du Mémoire, ſur ſix juges auditeurs, trois ont eu le courage de le couronner, & trois autres, comme de raiſon, l'ont rejetté. Le ſeptième juge

(1) Ce n'eſt pas l'auteur de *l'Eſprit de la Ligue*; mais le traducteur des *Livres liturgiques des Parſes*, qui ne ſont pas ceux de Zoroaſtre, malgré ſes aſſertions.

devoit *départir ;* il m'a *condamné*, mais en même-temps il m'a fourni de quoi me conſoler au beſoin : car je tiens de ſa bouche, *que le manuſcrit ne lui a été remis que trois jours avant le rapport, & qu'accablé d'affaires, il n'a pu le lire :* je ſens trop la *convenance* de ſe ranger à l'avis des *anciens*, pour m'y refuſer : *d'ailleurs*, comme dit M. L.....r, *il faut craindre que l'eſprit d'innovation ne vienne auſſi tout brouiller en hiſtoire.* Ce dernier motif néanmoins ne pouvant pas trop s'alléguer, on en a produit un plus recevable, & l'on a dit que, *ſans parler de l'emploi que j'ai fait de l'apocryphe Annius*, je n'avois pas rempli toutes les conditions du programme. Mais ſi j'en ai réſolu les plus grandes difficultés, peut-être étois-je digne de quelqu'indulgence. Au reſte, comme dans tous les cas une académie n'eſt qu'un juge proviſoire, j'ai droit d'appeller au *juge définitif*, & j'ai ce droit, ſur-tout quand effectivement je me trouve jugé ſans être entendu : or, ſi l'on conſidère que je me préſente au tribunal des ſavans de l'Europe, appuyé de l'autorité de Newton, de l'opinion d'Hérodote, & du ſuffrage de trois de mes juges, on me pardonnera ſans doute de regimber contre les *décrets* de MM. *Anquetil* & *Larcher.*

L'Académie, en me rendant mon manuſcrit, m'a honoré d'un témoignage de confiance auquel je n'ai point manqué. L'imprimé eſt exactement conforme à la copie, à cela près des notes querelleuſes, dont il a plu à un de mes cenſeurs de charger mes marges.

INTRODUCTION.

Les réſultats principaux de ce mémoire ſont :

1°. Que les anciens ont commis en Chronologie les mêmes erreurs qu'en Géographie, c'eſt à dire, que dans l'éloignement des objets ils ont exagéré l'intervalle des temps comme celui des lieux, & que pour arriver à la vérité, il faut reſtreindre leurs proportions.

2°. Que de tous les hiſtoriens grecs, Hérodote eſt le ſeul qui ait ſaiſi l'enſemble & la ſérie des temps anciens, par la raiſon, ſans doute, qu'ayant écrit ſous la dictée des ſavans indigènes de chaque pays, à une époque où la tradition n'étoit pas encore interrompue, il a, en quelque ſorte, recueilli l'extrait digéré de ce que les originaux avoient de plus clair & de plus certain ; tandis que ſes ſucceſſeurs, pour ainſi dire poſthumes à la ſcience & ſans guides dans l'étude des monumens & des langues *barbares*, n'ont fait que des compilations indigeſtes ; & cette différence de caractère & de moyens eſt le motif de notre épigraphe.

3°. Qu'après tout débat & toute diſcuſſion, nos connoiſſances actuelles en Chronologie ne remontent pas réellement au-delà du douzième ſiècle avant la guerre de Xercès, c'eſt-à-dire, environ 1600 ans avant J. C. ; & cette période, juſqu'ici mal connue dans ſes détails & ſes proportions, exige que l'on en traite de nouveau toute la partie hiſtorique.

Il y a dix ans révolus que ce mémoire eſt compoſé. Dès février 1781, l'auteur voulant conſulter l'opinion publique ſur les réſultats de ſes recherches, publia, ſans ſe nommer, dans le journal des Savans, un fragment ſur les Phéniciens & ſur quelques époques grecques, telles que la guerre de Troye, le ſiècle de Pythagore, d'Homère, &c. Le jugement qu'en portèrent des perſonnes inſtruites, l'affermit dans la perſuaſion d'avoir réſolu le problême : d'autres études intervenues, & après elles les affaires publiques actuelles l'avoient détourné de ce genre, d'ailleurs peu encouragé, lorſqu'au mois d'octobre dernier le prix propoſé par l'académie vint réveiller ſes ſouvenirs & ranimer ſon intérêt pour la ſcience. Il jugea d'autant plus heureuſe cette occaſion de produire ſon travail, qu'en l'examinant il le trouva preſque calqué ſur les condition du programme. L'hiſtoire d'*Hérodote*, la *chronique de Paros*, la *bibliothèque hiſtorique de Diodore*, les *recueils d'Eusèbe & de Syncelle*, avoient été ſes principales ſources ; & dans l'uſage qu'il en avoit fait, il n'avoit pas négligé de ſe rendre compte du *caractère de chaque écrivain, & de ſes moyens d'inſtruction :* il deſira ſeulement, pour mieux remplir les vues de l'académie, de

réunir en un corps les réflexions qu'il avoit semées sur ce sujet dans le cours de son ouvrage ; & d'y joindre quelques notes relatives à des dissertations publiées depuis 1781 ; il espéra que les travaux de l'assemblée nationale se terminant avant le mois de juillet 1790, il auroit la faculté d'effectuer son projet ; mais aujourd'hui que l'événement a trompé son espoir, & que le terme de rigueur expire, sans que son devoir lui ait permis de distraction, il prend le parti de remettre son mémoire, après une légère révision ; persuadé que s'il a rempli, quant au fond, les conditions d'un problême si difficile, l'académie usera d'indulgence sur la forme.

Paris, 22 juin 1790.

TABLE ANALYTIQUE
DES CHAPITRES.

CHAPITRE I. *Des Hébreux.* Discordance principale des annales de Samarie & de Jérusalem. ┼ Elle vient d'une erreur commise dans le règne de Joathan par les rédacteurs des *Rois* & des *Paralipomènes.* | Elle a eu un effet rétrograde sur les règnes précédens. | Sa correction. ─ Des 70 ans de Jérémie : ils ne peuvent être entendus que du tems qui s'écoula de la ruine de Jérusalem à la seconde année de Darius Hystapide. Anachronisme du livre attribué à Daniel.

CHAP. II. *Des Tyriens.* Les annales des Tyriens sont les plus anciennes & les mieux instruites. Divers fragmens précieux de ces annales. Ere de *Sanchionaton ;* cet écrivain est prouvé contemporain de David ; par Dictys de Crète, par Virgile, par Porphyre : Virgile vengé de son prétendu anachronisme. Didon très-voisine de la guerre de Troye. Prise de cette ville l'an 100 du temple de Salomon. Système complet d'erreur détruit.

CHAP. III. §. 1. *Ere des olympiades.* Ignorance des Grecs en antiquités.

§. 2. *Système des générations.* On les a évaluées faussement à 33 ans. Elles ne doivent s'estimer qu'à 25 dans la partie de l'Asie qui fait le theâtre de notre histoire.

§. 3. *Du tems d'Homère & d'Hésiode.* On les prouve contemporains de Lycurgue.

§. 4. Lycurgue a donné ses loix lors de l'institution des jeux olympiques. Conséquences de tous ces faits sur la guerre de Troye.

§. 5. *Du tems de Pythagore.* Erreur adoptée jusqu'à ce jour. Sa réfutation. Il a précédé immédiatement Lycurgue.

CHAP. IV. *Des Egyptiens.* Les monumens originaux sont perdus. Extraits qui nous en restent dans Hérodote, Manethon, Eratosthènes. Divers rois de ces auteurs reconnus dans les livres hébreux. Sesostris est le même que le *Sesak* des Hébreux. Confusion de Manethon. Ses listes ne sont qu'un monument indigeste où l'on a répété jusqu'à quatre fois les mêmes princes. Il a été copié par Eratosthènes, par Apollodore, par Diodore. Considérations sur les premiers tems de l'Egypte. Diversité des royaumes & des dynasties.

CHAP. V. *Des Perses.* Epoque de leur empire & du règne de Cyrus.

CHAP. VI. *Des Lydiens.* Dates du règne de Crœsus, & des différentes tyrannies des Pisistratides.

CHAP. VII. *Origine des empires Mède & Babylonien.* Véritable époque de la fin de l'empire des Assyriens de Ninive. Le Sardanapale des Grecs est le même qu'*Asar-Adon*, fils de Sennachérib. Preuves de cette identité. Le Belesis de Ctésias est la même personne que le Mérodak des Hébreux. Les empires Mède & Babylonien datent ensemble de la prise de Ninive sous Sardanapale.

CHAP. VIII. *Des Mèdes.* Les premiers tems de leur empire sont confus dans le récit d'Hérodote. Grande différence entre sa liste & celle de Ctésias. Découverte de l'erreur de ce dernier, qui a doublé précisément les tems & les noms.

CHAP. IX. *Des Babyloniens.* Empire de Babylone assez moderne, quoique la ville fût ancienne. Elle fut d'abord une satrapie de Ninive. Nemrod est un être mythologique. La confusion perpétuelle que font les grecs, des Assyriens de Ninive & de Babylone, est une source féconde de mépriſes. Liste exacte des vrais Rois de Babylone. Difficultés du récit de Judith. Quels furent les *Ibériens* que conquit Nabuchodonosor. Quels furent les Phéniciens qui vinrent jadis des bords de la Mer-Rouge s'établir sur la

Méditerranée. Erreur groſſière des chroniques ſur une liſte de rois reconnus pour être Babyloniens.

CHAP. X. *Des Aſſyriens proprement dits ou de Ninive.* Enormes contradictions d'Hérodote & de Ctéſias. Elles ſont proportionnelles à celle qu'ils ont ſur les Mèdes. Liſte ſingulière qui réſout les difficultés. Ctéſias a doublé les tems & les Rois de Ninive comme il a fait ceux des Mèdes. Preuves. Incertitudes & erreurs ſur Ninus & ſur ſes conquêtes. Equivoques de *Ninus*, *homme* ou *ville*. Ere de *Nabon-Aſar*, même prince que *Phul*.

CHAP. XI. *Du ſiécle de Zoroaſtre.* Liaiſon étroite des tems des Aſſyriens & des Bactriens. Zoroaſtre a paru chez ces derniers dans le premier ſiécle du temple. Cela eſt prouvé par Céphalon, par Xantus, par les livres des Parſes. Découverte de l'ancien royaume des Bactriens. Son origine eſt antérieure aux tems dont nous traitons.

CHAP. XII. *Supplément à la chronologie des Hébreux.* Erreurs des livres hébreux ſur le règne de Saül. Sa durée eſt déterminée. Difficultés des temps antérieurs. L'année au tems d'Abraham & de Moïſe eſt prouvée n'être que de ſix mois. Preuves tirées du Pentateuque; preuve aſtronomique.

Tableau de comparaiſon des temps de divers peuples à des époques principales & certaines, dreſſé d'après les corrections de cet ouvrage.

CHRONOLOGIE
DES DOUZE SIECLES,
ANTÉRIEURS AU PASSAGE DE XERCÈS EN GRÈCE.

CHAPITRE PREMIER.

Des tems des Hébreux.

MALGRÉ tout le ſoin que les écrivains hébreux ont ſemblé prendre de nous tranſmettre fidèlement les dates des règnes des Rois, l'on s'eſt toujours plaint, & avec raiſon, que leur chronologie reſtoit ſujette à des difficultés d'autant plus grandes, que l'on a moins oſé y toucher; quoique ce ſujet ait exercé une foule de critiques, l'on eſt encore à deſirer des réſultats déciſifs & certains. Nous allons eſſayer de remplir cette tâche vraiment épineuſe & rebutante; & pour entrer en matière, nous reprendrons le fil de quelques faits principaux.

Depuis la mort de *Saül*, *David* régna quarante ans.

Salomon ſon fils lui ſuccéda; & l'an quatre de ſon règne ce prince jetta les fondemens du premier temple de Jéruſalem. C'eſt à cet événement que je rapporte tous mes calculs : c'eſt de cette époque que je pars pour remonter ou deſcendre dans l'échelle des ſiècles paſſés.

Depuis la fondation du temple, *Salomon* régna encore trente ſix ans; en tout 40.

A ſa mort arriva ce ſchiſme ſi connu, qui partagea la nation hébraïque en deux états diſtincts. La famille de *David* continua de régner ſur *Benjamin* & *Juda*, dans la perſonne de Roboam & de ſes deſcendans, tandis que *Jéroboam* établit une autre branche de rois pour les dix tribus, que l'on appella ſpécialement le royaume d'*Iſraël*. Tous ces événemens datent de la trente ſeptième année du temple.

Les tems des deux royaumes s'écoulèrent de front; leurs calculs devroient par conſéquent être uniformes. Cependant, quand on les compare à des époques communes, l'on y trouve toujours des diſcordances : les chronologiſtes ſe ſont efforcés de les *concilier*, mais on ne *concilie* point des contradictions. La table ſuivante offre ſous un coup d'œil facile le réſultat comparé des deux liſtes, telles que les donnent les annaliſtes hébreux. Il eſt néceſſaire de les examiner pour ſuivre les raiſonnemens dont elles vont être le ſujet.

Rois de Juda.

SECTION I.

Reg. I. c. 14. v. 21	.....	Roboam	17 ans.
c. 15. v. 2	.....	Abia	3
v. 10	.....	Asa	41
c. 22. v. 42	.....	Josaphat	25
Reg. II. c. 8. v. 17	.....	Joram	8
v. 26	.....	Okosias	1
	Total		95

SECTION II.

c. 11. v. 3	.....	Athalie	6 ans.
c. 12. v. 1	.....	Joas	40
c. 14. v. 2. 17. 23		Amasias	14
	Total		60

SECTION III.

	Amasias continue		15 ans.
c. 15. v. 2	.....	Ozias	52
v. 33	.....	Joathan	16
c. 16. v. 2	.....	Achaz	16
c. 18. v. 10	.....	Ezekias	6
	Total		105

Rois d'Israël.

SECTION I.

Reg. I. c. 14. v. 20	.....	Jeroboam I.	22 ans.
c. 15. v. 25	.....	Nadab	2
v. 33	.....	Baza	24
c. 16. v. 8	.....	Ela	2
v. 15	.....	Zamri. 7 j.	
v. 23	.....	Amri	12
v. 29	.....	Achab	22
c. 22. v. 52	.....	Ochozias	2
Reg. II. c. 3. v. 1	.....	Joram	12
	Total		98

SECTION II.

c. 10. v. 36	.....	Jehu	28 ans.
c. 13. v. 1	.....	Joakas	17
v. 10	.....	Joas	16
	Total		61

SECTION III.

c. 14. v. 23	.....	Jeroboam II.	41 ans.
c. 15. v. 9	.....	Zakarie. 6 m.	
v. 13	.....	Sellum. 1 m.	
v. 17	.....	Manahem	10
v. 23	.....	Phacée I	2
v. 27	.....	Phacée II	20
c. 17. v. 1	.....	Osée	9
	Total		82

Dans les sections I & II, la différence des sommes totales est peu considérable, & le seul développement de sa cause en donnera la solution.

Mais la différence de vingt-trois ans qui se trouve dans le résumé des sections III mérite des recherches particulières. Pour traiter avec clarté ce sujet compliqué, il faut circonscrire de plus en plus le local des discordances. Les confrontations que les livres hébreux font sans cesse des dates réciproques des règnes, nous en donnent le moyen facile & sûr.

Selon leur témoignage constant, la cinquante-deuxième année d'Ozias concourut avec la première de Phacée II; depuis cette date jusqu'à la ruine de Samarie, les rois d'Israël comptent vingt neuf ans, & ceux de Juda trente neuf; la différence est *dix*, qu'il faut ajouter aux uns, ou retrancher aux autres; on n'a pas la moindre indication pour les ajouter aux rois d'Israël, & il y a des autorités pour les retrancher aux rois de Juda. L'ambiguité d'un fait a causé cette erreur.

« *Sur ses derniers jours, Ozias devint lépreux:* » *ce prince ayant été* (selon la loi de Moyse) » *séquestré de la société des hommes*, Joathan » son fils *jugea* à sa place. (1)

C'est à dire, que Joathan *régna* du vivant de son père: or combien dura ce *règne* d'association? L'a-t-on compté? l'a-t on omis dans le calcul du règne total de Joathan? Voilà l'équivoque qui a trompé les écrivains hébreux eux-mêmes dans la plus haute antiquité, dans la rédaction des annales premières. Ceci demande quelques observations préliminaires.

Les deux ouvrages intitulés, les *Paralipomènes* & les *Rois*, ne sont que des extraits de

(1) Reg. II, c. 15. v. 5. Paral. II. c. 26. v. 21.

mémoires

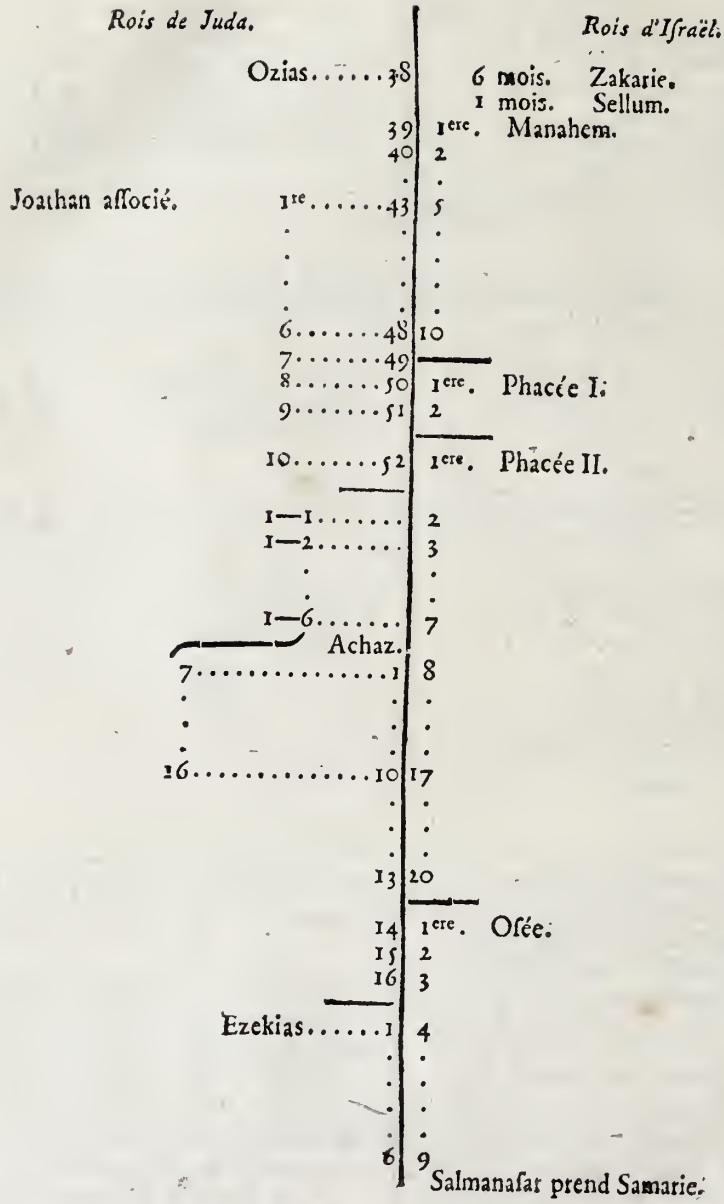
Rois de Juda.
Rois d'Iſraël.
Ozias.....38
6 mois. Zakarie.
1 mois. Sellum.
39 1ere. Manahem.
40 2
Joathan aſſocié.
1re.....43 5
6.....48 10
7.....49
8.....50 1ere. Phacée I.
9.....51 2
10.....52 1ere. Phacée II.
1—1..... 2
1—2..... 3
1—6..... 7
Achaz.
7.....1 8
16.....10 17
13 20
14 1ere. Oſée.
15 2
16 3
Ezekias.....1 4
6 9
Salmanaſar prend Samarie.

mémoires antérieurs, comme il eſt prouvé par les citations perpétuelles, qu'ils ſont des *commentaires* originaux. Or le livre des *Rois* ne peut avoir été compilé que depuis le règne d'*Evil Mérodak*; c'eſt-à-dire depuis la vingt-ſeptième année de la ruine de Jéruſalem; les *Paralipomènes* ſont encore plus tardifs, puiſque la priſe de Babylone par Cyrus entre dans leur narration. Mais ſi la compoſition de ces deux ouvrages n'a pu devancer les époques alléguées, ce n'eſt pas à dire qu'elle les ait ſuivies immédiatement; elle a pu ſe retarder de pluſieurs années. Dans les deux cas, il n'exiſtoit plus de connoiſſances ſur les tems dont nous traitons, que dans les mémoires contemporains, ou même dans les réſumés qui déjà peut-être en avoient été faits, & de-là il s'enſuit que l'autorité des rédactions que nous avons, dépend du dégré d'intelligence, d'inſtruction & de critique des compilateurs, qui ſont reſtés inconnus.

Nous avons dit que Joathan eut, du vivant de ſon père, un règne de dix ans. Nous allons prouver que les *écrivains hébreux*, avec l'apparence d'avoir ignoré ou omis ce règne, l'ont cependant reverſé après la mort d'Ozias, qu'ils en ont fait un double emploi qui a produit l'excédent de dix ans dont nous avons parlé, & de ce double emploi ſont réſultés deux ſyſtêmes, dont l'un, lié dans toutes ſes parties, repréſente l'état primitif & vrai; l'autre bâti après coup ſur de mauvais apperçus, décèle par ſes contradictions l'erreur des rédacteurs, & le moyen de la corriger, il faut reprendre de plus haut l'ordre des choſes. (*Voy. la table ci à côté.*)

Ier. *Syſtême.* « L'an trente-huit d'Ozias, » Zakarie ſuccède à Jéroboam II, & règne » ſix mois. *Reg. II. c.* 15. *v.* 8.

» L'an trente-neuf d'Ozias, Sellum ſuccède » à Zakarie & règne un mois. *Ibid*, v. 13 » & ſuiv.

» La même année, Manahem ſuccède à » Sellum, & règne dix ans. *Ibid.* (donc juſ- » qu'à l'an 49 exlcuſivement.) L'an cinquante » d'Ozias, Phacée I ſuccède à Manahem, » & règne deux ans. *Ibid.* v. 23.

» L'an cinquante-deux, Phacée II ſuccède » à Phacée I, & règne vingt ans. *Ibid. v.* 27.

» L'an douze (au lieu de quatorze) d'Achaz, » Oſée ſuccède à Phacée II, & règne neuf » ans. *Reg. II. c.* 17. *v.* 1.

» L'an neuf d'Ozée, Salmanazar, roi d'Aſſy- » rie, prend Samarie & détruit le royaume » d'Iſraël. *Or cette même année fut la ſixième* » *d'Ezékias. Ibid. v. 6. & c.* 18. *v.* 10. »

Donc la première année d'Ezékias répond à la *quatrième* d'Oſée, comme il eſt dit *c.* 18. *v.* 1. où l'on a mis par erreur la *troiſième*. Or Achaz, père d'Ezékias, avoit régné ſeize ans, donc ſa première année concourut avec la huitième de Phacée II: ce que les rédacteurs ont omis; alors il ne reſte plus que ſix ans pour le règne de Joathan, depuis la mort d'Ozias: s'il en régna ſeize, les dix autres furent du vivant de ſon père; & de ce règne d'aſſociation ou de ſubſtitution dont on a parlé: le règne total de Joathan s'eſt trouvé partagé en deux portions, qui ont eu chacune leurs époques & leurs dates de commencement & de fin. De là eſt né un équivoque qui a tout embrouillé. La *première* année du règne de Joathan *ſeul*, commença l'an *deux* de Phacée II; mais les auteurs l'ont entendue de ſon gouvernement d'aſſociation; & par cette mépriſe ils ont deſcendu après la mort d'Ozias, dix ans qui s'écoulèrent de ſon vivant; de-là ce ſecond ſyſtême d'erreur & de contradiction.

Achaz ſuccéda à Joathan l'an dix-ſept (pour dix huit) *de Phacée II. Reg. II. c.* 16. *v.* 1. & Achaz n'a plus eu d'eſpace que pour *ſix ans.*

Quant à ce qu'il eſt dit qu'*Oſée tua Phacée II l'an vingt de Joathan*, cela n'a de ſens qu'en interprétant *Oſée tua Phacée la vingtième année depuis la première de Joathan* (ſeul). *c.* 15. *v.* 30.

Ainſi la première des ſeize de Joathan ſe confond avec la quarante-troiſième d'Ozias, enſorte que les dix dernières de l'un & les dix premières de l'autre, ne font qu'un ſeul & même tems. Il reſte une difficulté de treize ans, à la ſolution de laquelle il faut maintenant procéder.

« Jéroboam II ſuccéda à Johaz, roi d'Iſraël, » l'an quinze d'Amazias, roi de Juda. *Reg. II.* » *c.* 14. *v.* 23.

» Et l'an quinze de Jéroboam, Amaſias finit » un règne de vingt-neuf ans. *Ibid, v.* 17.

Ozias, fils d'Amazias, dut donc lui ſuccéder l'an ſeize de Jéroboam. Pourquoi eſt-il

deſcendu juſqu'à l'an vingt-ſept ? (*c.* 15. *v.* 1.) Les chronologiſtes veulent admettre ici un interrègne qui auroit retardé le *couronnement* d'Ozias : mais il eſt contre cette hypothèſe une autorité expreſſe qui la détruit ſans réplique ; car il eſt dit qu'*Amaſias étant* mort, *le peuple prit Ozias, dit Azarias, ſon fils, alors âgé de 16 ans, & l'établit roi à ſa place.* Reg. II. c. 14. v. 21.

L'intervalle mentioné eſt donc une véritable lacune, & il en exiſte encore une autre. Il eſt dit que Jeroboam II régna quarante un ans, dont quatorze du vivant d'Amazias, reſtent vingt-ſept après la mort de ce roi. Zakarie, fils de Jéroboam, devroit donc lui ſuccéder à la vingt-huitième : car on le répète, les livres ne font aucune mention d'interrègne ? Cependant Zakarie ſe trouve abaiſſé à la trente huitième d'Ozias ; (Reg. II. c. 15. v. 8.) ce qui donne d'abord une lacune de dix ans, en ſuppoſant qu'Ozias eût ſuccédé immédiatement à Amazias ; mais ſi l'on admet la lacune déjà introduite, il en réſulte un vuide de vingt ans entre Jeroboam & Zakarie, & une erreur totale de plus de trente.

On doit reconnoître encore ici deux ſyſtêmes qui ſemblent des effets rétrogrades des deux dont nous avons parlé : l'un, qui me paroît le meilleur, tient à ce verſet qui fait ſuccéder immédiatement Ozias à ſon père, & par conſéquent aſſigne ſon avénement au trône à l'an ſeize de Jéroboam ; l'autre, que je juge encore une mépriſe de nos rédacteurs, le retarde juſqu'à l'an vingt ſept. Pour en parler ſans confuſion, appellons le premier, *ſyſtême ancien*, & le ſecond, *ſyſtême moderne* ; il eſt eſſentiel de ſuivre la table ci à côté.

On y voit les années rangées dans les différens ordres de rapports que leur aſſignent les différens paſſages. Seulement je me ſuis permis d'abaiſſer Ozias d'une année par des raiſons dont je rendrai compte.

On remarquera d'abord que le ſyſtême *A* élève dix ans plus haut, toute la ſérie des faits qui dans le ſyſtême *M* ſe trouvent deſcendre dix ans plus bas. De-là naît déjà une équivoque pour l'application des dates alléguées au texte. Ainſi, par exemple, étant dit que Zakarie régna l'an trente huit d'Ozias, ſi on l'entend dans le ſyſtême *A*, on n'a que treize ans de vuide ; ſi c'eſt dans le ſyſtême *M*, on en a vingt trois.

La diſpoſition de ces colonnes préſente l'idée d'une opération qui ſemblera peut-être arbitraire, mais dont il réſulte des effets pour le moins très ſinguliers.

La première année de Zakarie, en répondant à la trente huitième d'Ozias, ſyſtême *A*, répond à la vingt-huitième dans le ſyſtême *M* ; en admettant cette tranſpoſition, on ſatisfait exactement à la vraiſemblance ; car la vingt-huitième année d'Ozias, *priſe depuis la mort d'Amaſias, & ſans égard pour la lacune du ſyſtême*, ſe trouve être la ſeconde année d'après la mort de Jéroboam II : & en ſuppoſant une erreur d'un an, erreur dont ces livres fourniſſent cent exemples, nous la prendrons pour la première même, & elle concourra préciſément avec les ſix mois de Zakarie. De même la 52e année d'Ozias, ſyſtême *A*, eſt la 42e ſyſtême *M*, en ſorte que l'un des ſyſtêmes fait à l'autre une ſouſtraction de dix ans, qui a un rapport frappant avec l'opération que nous avons faite ci devant. Prenons maintenant les 42 ans d'Ozias pour le tems total de ſon règne, l'aſſociation de Joathan remontera à la 33e année, & de ce moment tout rentre dans l'ordre. N'eſt il pas évident que cette confuſion dérive toujours de l'équivoque commiſe ſur les dix dernières années d'Ozias, ainſi que ſur les dix premières de Joathan ? Mêmes réſultats, mêmes motifs, mêmes erreurs décimales. Leur origine & leurs progrès me paroiſſent faciles à expliquer. Le germe en eſt dû aux mémoires originaux. Ils avoient ſans doute dit dans leur ſtyle ambigu : *Or le roi Ozias régna 42 ans ; & ſur la fin de ſon règne étant devenu lépreux, il fut éloigné du maniement des affaires ; & ſon fils lui fut aſſocié pendant dix ans, & le roi Joathan régna ſeize ans.* Les redacteurs n'ont pas ſaiſi l'équivoque ; mais calculant tout ſimplement, ils ont dit : Ozias régna 42 ans, plus dix ans avec ſon fils ; total cinquante-deux. Plus Joathan 16 ans, & c'eſt ainſi que d'un ſeul trait, on a introduit 30 ans ſurabondans. Il fallut adapter à ce nouveau calcul les autres pièces ; de là ces rapports vicieux, cet enjambement de deux ſyſtêmes que l'on ne réſout que par une double tranſpoſition, & dont l'un paroît avoir été bâti en rétrogradant de la priſe de Samarie, l'autre en deſcendant de l'an 15 d'Amaſias.

Quoi qu'il en ſoit, perſonne ne pourra diſconvenir que le ſilence abſolu gardé ſur un emploi quelconque des lacunes introduites

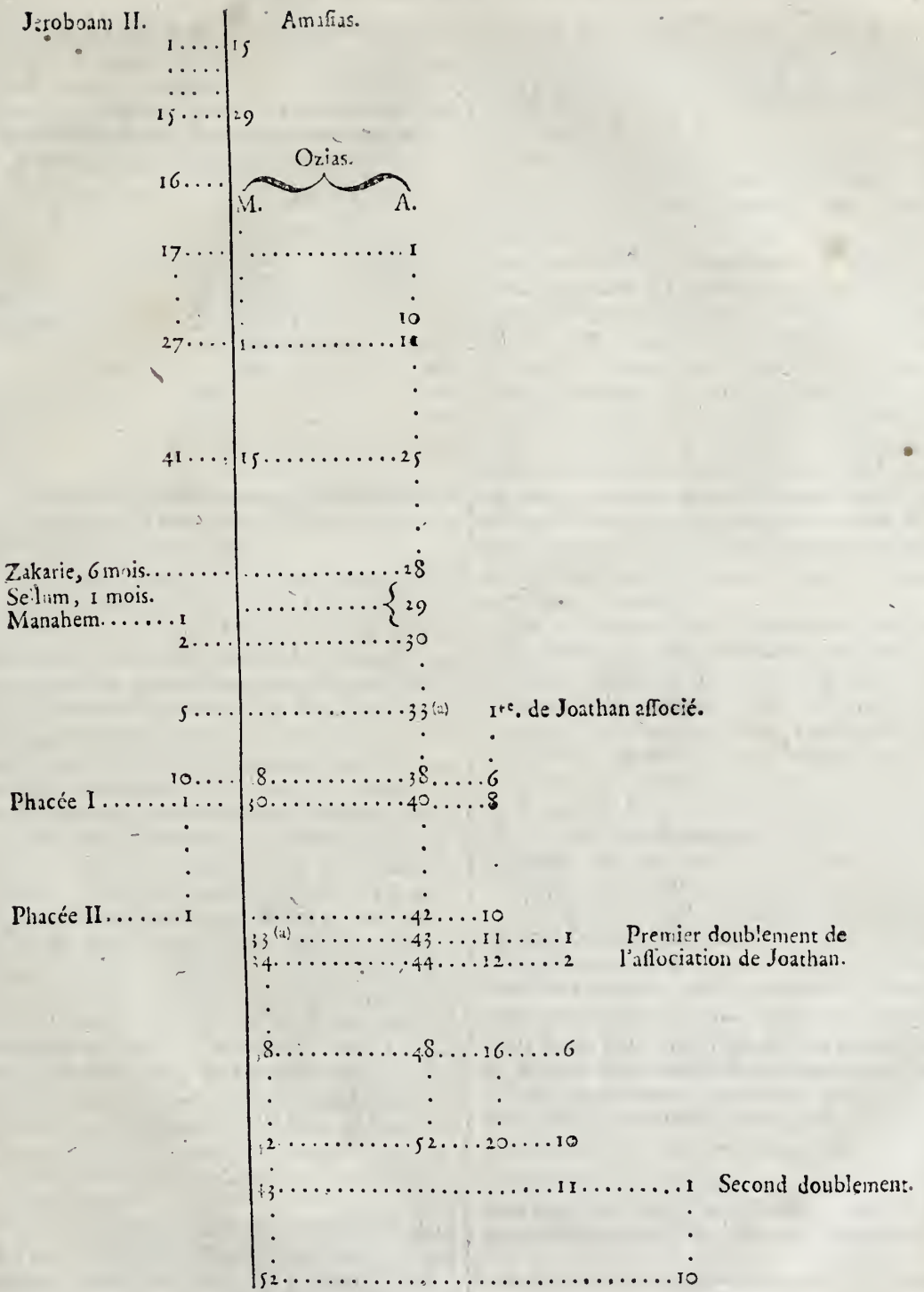
Jeroboam II.
Amasias.
Ozias.
M.
A.
Zakarie, 6 mois.
Sellum, 1 mois.
Manahem
Phacée I
Phacée II
1re. de Joathan associé.
Premier doublement de l'association de Joathan.
Second doublement.

autorise à les supprimer. Je ne donnerai donc à Ozias de règne total, que quarante-deux années, dont il partagera les six dernières avec Joathan, lequel à ce moyen ne fournira de son chef que six ans dans la série des temps.

Il en résulte ce tableau de concordance.

Rois de Juda.		*Rois d'Israël.*	
Amasias	15	Jeroboam II	41
Ozias	42	Zakarie	6 mois.
Joathan	6	Sellum	1 mois.
Achaz	16	Manahem	10
Ezekias	6	Phacée I	1
		Phacée II	20
		Osée	9
	85		82

(V. ci-devant, p. xiij.)

Il ne nous reste désormais que des difficultés de deux & trois ans, dont la solution découle de la nature même du sujet.

Le lecteur doit savoir que les historiens originaux de la haute antiquité ne dressoient point leurs annales sur des époques fixes & fondamentales, mais qu'ils calculoient les temps par les années des pontificats ou des règnes. Telle fut la méthode des Hébreux en particulier, à laquelle les rédacteurs des *paralipomènes* & des *rois* n'ont rien changé; & cette méthode entraîne nécessairement des erreurs; car dans la succession des princes & des prêtres, il arrive presque toujours que l'un achève & l'autre commence dans le courant de la même année. Qu'a t on fait de ces années communes à deux règnes? Sans doute on eût dû les diviser, & en compter les fractions selon qu'elles appartenoient à chacun: quelqu'un prétendra t il que nos écrivains en aient ainsi usé? Non sans doute. Par-tout les règnes & les pontificats sont exprimés en années complettes; on ne fait mention de mois ou de semaines que pour les princes qui, n'ayant pas même régné une année entière, obligent de désigner la fraction. David est la seule exception à cette règle; & sur un nombre de trente princes, cet exemple ne suffit point.

Ainsi, tantôt les fractions ont été négligées, & l'on a soustrait une année du catalogue des temps; tantôt l'on a compté comme entière à deux princes l'année qui n'étoit que commune entr'eux, & l'on a introduit une année surabondante; ces assertions peuvent se prouver par des exemples.

Il est dit, (Reg. I. c. 16. v. 8. 23. 29.) *l'an vingt-six d'Asa, roi de Juda, Ela régna sur Israël, & son règne dura deux ans. Après lui, Amri en régna douze, & Achab qui lui succéda commença l'an 38 d'Asa.*

Si les calculs étoient exacts, ce devroit être l'an 40; car 12 d'Amri & 2 d'Ela font 14; & néanmoins de 26 à 38 exclusivement, on ne compte que 12. D'où vient ce mécompte, sinon des raisons que je viens d'alléguer? La seconde année d'Ela & la première d'Amri se sont confondues dans la 27e. d'Asa; ils n'en auront occupé chacun qu'une portion comme six mois, & on l'aura cependant comptée à chacun comme entière. De même la dernière d'Amri & la première d'Achab ont concouru avec la 38e. d'Asa; & l'on y a commis la même faute. Ces erreurs ont toujours dû se trouver de préférence dans les cas d'interruption, plutôt que dans la continuité des années d'un même prince; & les discordances qui en résultent doivent s'accroître en raison de la répétition de leurs causes (1).

Tel est le moyen de solution de toutes les difficultés d'un, deux & trois ans qui se trouvent dans le rapport des années des rois de Samarie & de Jérusalem. Je n'en discuterai point ici pied à pied tous les détails: un tel examen seroit trop fastidieux pour le lecteur. Je me contente de donner le résultat de ce travail qu'il m'a fallu faire; & l'on observera que c'est sur un relevé exact de tous les articles chronologiques, que j'ai combiné le tableau de concordance qui se trouve à la fin de ce chapitre.

Depuis la ruine de Jérusalem sous Sédécias, les annales des Hébreux ne forment plus une chaîne continue; il faut avoir recours à d'autres chronologies, pour completter les temps dont nous voulons traiter. Celles des Babyloniens & des Perses rempliſſent bien notre objet, en ce que leurs années sont certaines, & que la jonction de leur canon avec celui des Hébreux est déterminée d'une manière précise par le témoignage unanime des uns & des autres.

C'est le règne de *Nabukodonosor II* qui forme cette jonction. Selon les Hébreux, qui ont eu de grandes raisons d'être bien instruits sur cette

(1) Il est d'autres raisons de discordances de peuple à peuple; telles sont les années lunaires chez les uns, solaires chez les autres, la différence des saisons où l'on prenoit le commencement de l'année; les intercalations négligées ou usitées; &c.

Partie, la ruine de Jéruſalem arriva vers l'an dix-neuf de ce prince. Or, ces mêmes Hébreux s'accordent avec Beroſe (1) & Ptolomée (2) à donner quarante-trois ans de règne à *Nabukodonoſor*.

Il ſurvécut donc à ſa conquête	25 ans.	
Après lui Evil-Merodak régna	2	
Nerigliſſor	4	
Labo-roſo-Achod	0	9 mois.
Nabonide *ou* Balthazar	17	
Total	48 ans	9 mois.

Cyrus ayant conquis Babylone, y régna	9 ans.		
(3) Cambyſes	7	5	mois.
(3) Smerdis le Mage	0	7	
Darius fils d'Hyſtaſpes	2		
Total	67 ans	9	mois.

Je m'arrête ici en ce moment, parce qu'il reſte à réſoudre une difficulté qui tient à ce ſujet; je veux parler des ſoixante-dix ans de captivité prédits par Jérémie. On diſpute encore ſur les époques de cette période; la plupart de nos compilateurs s'opiniâtrent à en établir la fin au règne de Cyrus. Il eſt vrai qu'ils ne font en ceci que copier les anciens chronologiſtes chrétiens, tels qu'Africanus, Euſebe, & le Syncelle: mais ce calcul, dénué de preuves chez les uns comme chez les autres, n'eſt fondé que ſur l'intérêt de donner à la prophétie de Jérémie (4) l'accompliſſement littéral qui lui manque. On a beau tourmenter les faits, troubler l'ordre de toutes les chronologies étrangères pour trouver 70 ans depuis Cyrus juſqu'à la ruine de Jéruſalem, & même juſqu'à la priſe de Jéchonias, les faits réſiſtent; & à l'autorité des écrivains dits *prophanes*, vient ſe joindre celle des Hébreux eux-mêmes: il ne faut que les écouter pour diſſiper les incertitudes qu'on veut maintenir ſur ce ſujet.

L'an 2e. de Darius, le prophète Zacharie invitant le peuple à rebâtir le temple *pour obéir aux ordres du Seigneur*, diſoit (5): *Voici la 70e. année.* N'eſt-ce pas là une alluſion manifeſte aux paroles de Jérémie? *Après 70 ans, Dieu vous ramenera, & vous rebâtirez ſon temple.*

Cette même année, (2e. de Darius) le prophète Aggée publioit la même choſe. *N'eſt-il pas arrivé*, diſoit-il (6), *le temps déſigné pour*

(1) Beroſus apud Joſeph. contra Appion. liv. 1. n°. 20. Edit d'Havercamp.

(2) Ptolom. in canone. Aſtron. Quant au témoignage des Hébreux, il eſt renfermé dans ce paſſage des *rois*, lib. II. c. 25. v. 27. « La trente-ſeptième année » de la captivité de Jéchonias, qui fut la première » d'Evil-Mérodac, &c. » Or, Jéchonias ayant été pris l'an 395, la trente-ſeptième année depuis celle-là eſt l'an 431, qui tomba préciſément vingt-ſix ans après la ruine de Jéruſalem.

(3) Hérodote, lib. II. édit. de Weſſeling.

(4) Il eſt certain, & quelques critiques en ont déjà fait la remarque, que le nombre *ſoixante-dix* étoit chez les Hébreux un nombre proverbial comme *trois* le fut chez les Latins. Le terme qui l'exprime emporte l'équivoque de *ſabat*; & la phraſe que l'on a traduite, *cette terre reſtera déſerte 70 ans*, s'explique auſſi littéralement: *la terre reſtera déſerte des ſabats d'années*, célébrera des *ſabats d'années*, c'eſt-à-dire, *ne ſera rien, ſera inculte*: & c'eſt dans ce ſens qu'il faut prendre cette foule de captivités de 70 *ans*, qu'Iſaïe, Ezéchiel & Jérémie prodiguent aux Egyptiens, aux Tyriens, aux Ammonites, leſquelles n'ont jamais eu d'accompliſſement littéral.

(5) Zakar. c. 1. v. 7. 12.

(6) Agg. c. 1. v. 2.

rebâtir

rebâtir le temple? Enfin, le livre de Daniel eſt encore plus clair; car il y eſt dit (1): *La première année de Darius*, (moi Daniel) *je compris que le nombre des années dont le Seigneur avoit parlé par la bouche de Jérémie, alloit être accompli.*

Je ſais que le livre de *Daniel* a ſemblé déſigner un autre *Darius* que le fils d'Hyſtaſpes; mais c'eſt une indication dont l'erreur eſt redreſſée par Eſdras, par Joſephe (2), par les prophètes cités, & par l'examen des faits.

On ſe rappelle que nous avons compté depuis la ruine de Jéruſalem, juſqu'à la ſeconde année de *Darius*, ſoixante-ſept ans neuf mois. Une telle approximation ſuffiroit déjà ſans doute pour prouver que cette année eſt la véritable époque finale des ſoixante-dix ans; mais nous avons une remarque à faire qui porte le ſynchroniſme à la dernière préciſion. On doit obſerver que ces années ſont tirées des calculs babyloniens & perſes; or chez ces deux peuples l'année étoit ſolaire. Chez les Hébreux, au contraire, elle étoit lunaire, c'eſt-à dire, de 355 jours (3), ſelon une ancienne évaluation des Egyptiens, qui ont preſque tout fourni aux Hébreux. De-là réſulte en excès une différence de 10 ½ jours par an: nous avons donc à retirer ſur nos 67, ou plus rondement 68 années ſolaires, 697 jours, qui, répartis en années lunaires, en donnent deux moins 13 jours; ce qui, dans le calcul des Hébreux, fait en totalité 69 ans 9 mois. Aſſurément on n'a pas coutume d'obtenir de ſemblables préciſions dans ces ſiècles reculés.

Mais demandera quelqu'un, quel eſt ce Darius que Daniel fait contemporain de Cyrus, & prenant Babylone avec lui? Malheureuſement la raiſon de ceci n'eſt pas orthodoxe. Quoi qu'en ait décidé le Concile de *Trente*, nous ne pouvons regarder le livre intitulé *Daniel*, comme un livre authentique, ni comme l'ouvrage de l'homme dont il porte le nom.

En vain l'auteur peint en ſtyle prophétique le retour des Juifs, la conquête d'Alexandre, les guerres de Ptolemée & des Antiochus. Nous ne voyons dans cette formule qu'une ſupercherie mal-adroite, & nous tenons pour certain que cet ouvrage eſt une ſuppoſition poſtérieure à Antiochus Epiphane(4); c'eſt ce prince qu'il a en vue quand il parle de l'*abomination*, de la *déſolation* du temple, c'eſt-à-dire de la ſtatue de Jupiter qu'Antiochus fit placer dans le ſanctuaire; & ceci explique pourquoi l'on trouve des termes grecs dans Daniel (5), & pourquoi les Septantes, de l'aveu de St.-Jérôme, (6) n'en ont point fait la traduction.

Ceci poſé, j'apperçois d'où vient le Darius de Daniel. Hérodote nous apprend que du tems de Darius, fils d'Hyſtaspes, la ville de Babylone ayant ſecoué le joug des Perſes, ce prince en fit le ſiége & vint à bout de la reprendre. C'eſt ce ſiége & cette priſe qui, dans l'eſprit du Rabbin ſuppoſiteur, ont fait confuſion avec le ſiége & la priſe par Cyrus; & c'eſt en conſéquence de cette confuſion qu'il a tranſporté au premier événement une circonſtance du ſecond. Ceux qui connoiſſent la littérature juive de ces ſiècles, ſavent qu'il n'eſt point d'anachroniſme & de fable dont l'ignorance rabbinique n'ait été capable.

Cette première erreur établie a été la ſource de celle que nous avons détruite; c'eſt-à dire, de l'opinion qui ſuppoſoit 70 ans de la priſe de Jéruſalem au règne de Cyrus. En effet, ayant reporté à cette époque *Darius*, fils d'Hyſtaſpes, il a été preſque néceſſaire de lui conſerver l'idée des 70 ans qui s'étoit déjà aſſociée à la ſienne (7).

Nous terminerons cet article par établir le rapport du canon du temple à notre ère vulgaire.

Darius ayant régné trente-ſix ans, mourut l'an 507 (8).

La bataille de Marathon, qui eut lieu cinq ans avant la mort de ce prince, (9) tombe donc à l'an 503.

(1) Dan. c. 9. v. 1.

(2) Contr. app. lib. 1.

(3) V. Aſtron. ancien. de Bailly. Liv. 6. Eclairc. §. 3.

(4) C'eſt le ſentiment de Porphyre.

(5) par exemple, Symphonia. c. 3. v. 15.

(6) Præf. in Daniel.

(7) Joſephe me paroît le premier écrivain qui ait copié cette faute, *Antiq. jud. lib. X.* c. 11. & lib. XI. c. 1. mais il la corrige enſuite dans ſon ouvrage contre Appion. lib. 1.

(8) Herod. lib. 5.

(9) Id. ib. p. 403.

Xercès fils, & ſucceſſeur de Darius, commença de régner l'an 508.

Son paſſage en Grèce étant arrivé dans la cinquième année (1) de ſon règne, tombe parſéquent à l'an 512. Cette même année arriva une éclipſe de ſoleil, que Coſtard, dans ſes calculs, place à l'an 478 avant J. C. (2) De là réſulte un appointement des deux ères, qui place la fondation du temple 989 ans avant J. C.; mais comme dans cette ſomme il y en a quatre cens ſix lunaires, étant fournies par les Hébreux, il ſe trouve, en les réduiſant en années ſolaires, une ſomme totale de neuf cens ſoixante-dix-ſept ans, plus 221 ½ jours.

(1) Id. lib. 7. p. 520.

(2) V. Aſtron. de la Lande. in-4°. *Préface.*

Tableau des années des rois Hébreux, calculées sur l'ère du temple de Salomon.

		Années avant le Temple. Années lunaires de 354 jours ½.
David	1ere	
	40	44
Salomon	1	5
	4	4
	40	Fond. du Temple 36

Le royaume des Hébreux se divise en deux.

Rois de Juda.		*Rois d'Israël.*	
Roboam	1ere	Jéroboam I.	1ere 37
	17		17 53
Abia	1		18 54
	3		56
Asa	1	(20 pour)	21 57
	2	Nadab	1 58
	3	Baza	1 59
			23 81
	26	Ela	1 82
	27	Zambri, 7 jours Amri	1 83
			11 93
	38	Achab	1 94
	40		96
Josaphat	1ere		4 97
			22 115
(17 pour)	20	Okosias	1 116
			2 117
		Joram	1 118
	25		121
Joram	1		5 122
	7		128
Ochozias	1		12 129
Athalie	1	Jehu	1 130
	6		135
Joas	1		7 136
			28 157
	23	Joakas	1 158
			16 173
(37 pour)	39	Johaz	1 174
Amasias	1		2 175
			15 188
	15	Jeroboam II.	1 189
	30		204

Années après le Temple.	*Rois de Juda.*	*Rois d'Israël.*
205	Ozias dit Azarias.....1ere	17
230	.....	42
231	.....(28 pour).....27	Zacharie, 6 mois.
232	.....(29 pour).....28	{ Sellum, 1 mois. Manahem.....1
242	.....	12
244	40	Phacée I.....1
245	.....	2
246	42	Phacée II.....1
247	Joathan seul.....1	2
252	6	.....
253	Achaz.....1	.....
264	.....	19
265	.....(12 pour).....13	Osée.....1
26-	15	.....
268	Ezekias.....1	.....(3 pour).....4
273	6	9
296	29	*Fin du royaume d'Israël.*
297 à 351	Manasses.....55	
352 353	Amon.....2	
354 384	Josias.....31	
385 395	{ Joakas, 3 mois. Joakim.....11 ans Jekonias, 3 mois.	
396 406	Sédecias.....11 ans	
	Fin du royaume de Juda.	

Années solaires.	
	Nabukodonosor règne depuis la prise de Jérusalem.
406 430	Inclusivement..... 25
431 432	Evil-Merodak.....2
433 436	Nérigliſſor.....4
437	Laborosso-Achod.....9 mois.
438 454	Nabonide.....17
455 463	Cyrus prend Babylone, & règne 9 ans.
464 470	Cambyses.....7 ans 5 mois.
471	Smerdis.....7 mois.
472	‡ Darius Hystaspide, première année.
503	‡ Bataille de Marathon, cinq ans avant la mort de Darius. Herod.
507	36e. de Darius.
508	‡ Xercès.....1
512	‡ Passage de Xercès en Grèce.
989	Naissance de J. C.

‡ Les marbres d'Arundel donnent les mêmes dates, à deux années près.

CHAPITRE II.

Des Tyriens.

« DE tout tems, dit l'historien Josephe (1), » les Tyriens furent soigneux d'écrire l'his- » toire; & non-seulement ils tenoient regître » des faits de leur propre pays, mais ils com- » paroient encore les évènemens les plus re- » marquables des étrangers. Leurs annales ont » été traduites du phénicien en grec par Dius » & Ménandre d'Ephèse, qui, pour composer » une histoire très-fidèle des Rois tant grecs » que *barbares*, ont compulsé les archives & » monumens de chaque peuple & de chaque » pays. »

Il seroit à souhaiter que Josephe eût extrait beaucoup de morceaux d'un pareil ouvrage; mais ses recherches n'ayant eu pour but que de prouver certains faits par le témoignage des étrangers, il s'est borné à quelques rapports principaux de l'histoire des Tyriens à celle des Hébreux. Voici entr'autres un des fragmens qu'il donne de la liste des Rois de Tyr, & le mérite de cette pièce développé dans ses conséquences nous fera sentir combien est grande la perte que nous avons faite.

Liste des Rois de Tyr.

Abibal...., ... (*fortè* 20 ans.)
Son fils Hiram 34
Son fils Baléazar.. 7 (ou plutôt 17)
Son fils Abd-Astarte, ... 9
(2). *assassiné par les quatre enfans de sa Nourrice, dont l'aîné* N...., ... 12
Astarte, *fils de Deléastarte* 12
Son frère Aseryme, ... 9
assassiné par son frère Phelès ..... 00 8 mois.
assassiné par Ithobal, *Prêtre d'Astarté* ..... 32.
Son fils Badézor ..... 6 ans.
Son fils Matgen..... 9
(3)... Pygmalion..... 47

La septième année de Pygmalion, Didon, sa sœur, s'enfuit en Afrique & fonde Carthage (4).

Les annales de Tyr ajoutoient que le temple de Salomon fut fondé l'an 12 d'Hiram. Sur ce rapport connu, il est aisé de classer ces règnes; (*V. le tableau général.*) mais il s'élève une difficulté; car elles assuroient en même-tems que la fuite de Didon arriva 143 ans huit mois après la fondation du temple: or, dans le détail des années, la septième de Pygmalion ne se trouve être que la 127e; ce qui donne un *déficit* de 17 ans, qu'il n'est pas aisé de corriger, parce que Josephe est le seul écrivain compétent en cette partie (5); & son récit ne laisse point appercevoir bien évidemment de quel côté, du détail ou du résumé, se trouve l'erreur: cependant je suis porté à admettre 17 ans pour le règne de Baléazar au lieu de 7, parce que tel est le témoignage unanime de Syncelle & de Théophile. Mais il reste toujours un vuide de 7 ans, que nous laisserons douteux plutôt que de nous égarer en mauvaises interprétations comme Scaliger (6).

(1) Ant. jud. lib. 8°. t. 3. & contr. App. lib. I. n°. 17. & 18.

(2) Quoique les expressions de Josephe soient ambigues, il paroît néanmoins que ces quatre sont frères.

(3) Josephe ne dit pas expressément que Pygmalion fut fils de Matgen, mais les copistes Eusèbe & Théophile l'assurent.

(4) Les Phéniciens avoient fondé des Colonies dans ce pays long-tems auparavant, puisque *Utique* date de 287 avant Carthage. *V.* Bochart. Phaleg.

(5) Ce même fragment se trouve dans Théophile d'Antioche, *apud Justin. Martyr.* & dans le Syncelle: mais ces deux écrivains ne sont que copistes, & copistes très-infidèles; car, d'un côté, le Syncelle, p. 183, omet le règne de l'Anonyme, & quand on le rétitue, il se trouve en excès de quatorze ans: d'autre part Théophile omet Abdastarte & l'anonyme; ensuite il dispose tellement les règnes & les âges, qu'Ithobal se trouve engendrer à deux ans, & que Pygmalion naît dix-sept ans avant Matgen, qu'il appelle cependant *son père*. Toutes fois, comme il s'accordent à donner dix-sept ans à Baleazar, il faut croire qu'ils ont eu cette lecture dans leur manuscrit.

(6) *Proleg. emend. Temp. p.* 38.

Il faut ajouter à la liſte de Joſephe, un *Eululéus*, qu'il dit avoir régné du tems de Salmanazar. Maisen outre, nous trouvons deux princes dont il n'a pas jugé à propos de faire mention. Le premier eſt *Paphus*, que deux auteurs anciens, cités par Bochart (1), nous apprennent avoir été fils de Pygmalion, & avoir régné après lui, ſans cependant ſpécifier la durée de ſon règne. Le ſecond eſt un *Hiram* fourni par les livres hébreux. Ils rapportent que peu de tems après que David fut devenu Roi de toutes les Tribus, (2) Hiram, Roi de Tyr, lui envoya des ouvriers pour conſtruire ſon palais. Or, ce fait ne pouvant guère ſe deſcendre au-deſſous de la douzième année de David, il eſt impoſſible que cet Hiram ſoit le même dont il eſt parlé au tems de Salomon. Ce ne peut être, ainſi qu'on l'a déjà penſé, qu'un autre prince qui aura été père d'Abibal. A ce moyen, le règne de ce dernier deviendroit connu; car ce premier Hiram prenant dix à douze ans ſur le règne de David, & le ſecond huit, il en reſteroit vingt à vingt-deux pour Abibal, qui fut intermédiaire.

Nous remarquerons que l'Ithobal de Ménandre eſt l'*At Bal* des Hébreux, beau-père d'Achab, par Jeſabel; & les tems conviennent parfaitement, puiſque l'un date de l'an 94 du temple, & l'autre de l'an 84.

Mais une obſervation beaucoup plus importante, c'eſt que les Rois de Tyr le furent auſſi de Sidon. Depuis Hiram juſqu'à Pygmalion, on en a des preuves inconteſtables. Quand Salomon fit demander à Hiram des ouvriers, il voulut que les charpentiers & les menuiſiers fuſſent *Sidoniens* (3), donc Hiram régnoit ſur les *Sidoniens*.

Atbal, père de Jeſabel, eſt expreſſément appellé Roi des Sidoniens (4).

Virgile étoit donc bien inſtruit, quand il donnoit à Didon, arrière petite-fille d'At-Bal, l'épithète de *Sidonienne*, & nous verrons bientôt combien les connoiſſances de ce poëte ont été exactes dans toute cette partie.

(1) Phaleg. p. 363.

(2) Samuel II. c. 5. v. 11. & paral. I. c. 19. v. 1.

(3) Reg. 1. c. 5. v. 6.

(4) Ibid, c. 16. v. 31.

Ce ſujet amène naturellement un fragment très-précieux de Porphyre, lequel, par ſes rapports avec certains faits, va nous conduire d'analogie en analogie à la ſolution du plus important problême de l'hiſtoire grecque. Ce philoſophe, que ſes querelles avec les Chrétiens avoient engagé dans des recherches particulières ſur les antiquités des Hébreux, avoit découvert entr'autres un ouvrage phénicien, dont il tiroit des éclairciſſemens ſinguliers ſur l'antiquité. Voici ſes paroles, ou plutôt celles de Philon de Beryte, dont il empruntoit l'autorité (5)

« Perſonne n'a parlé avec plus d'exactitude » de ce qui concerne les Hébreux, qu'un nom- » mé *Sanchoniaton* de Beryte. Ayant entrepris » d'écrire l'hiſtoire des tems anciens, il s'ap- » pliqua à recueillir des inſtructions de toutes » parts; il compulſa les archives des villes & » les monumens des temples. Quant à ce qu'il » dit des Hébreux, il le tint d'un certain *Hié-* » *rombal, prêtre du Dieu Yéou:* auſſi les noms » des lieux & des perſonnes qu'il rapporte, » conviennent exactement avec les leur.... Il » dédia cette hiſtoire à *Abibal, Roi de Beryte*, » & non ſeulement ce prince, mais tous ceux » au pouvoir de qui il étoit de juger par eux- » mêmes de la vérité des faits, donnèrent leur » applaudiſſement à cet ouvrage. Or, le ſiècle » d'*Abibal* & de *Sanchoniaton* ſe rapproche » beaucoup de celui de Moyſe, comme il ſe » prouve par la chronologie des Rois phéni- » ciens; & il eſt parallèle au tems de Sémiramis » que l'on aſſure avoir vécu avant la guerre de » Troye, ou tout au plus tard dans le même » tems.... C'eſt à Philon de Béryte que nous » devons cet ouvrage, qu'il a traduit du phé- » nicien en grec. »

A ces détails, Porphyre joint un paſſage du traducteur qui mérite d'être rapporté.

« Pour approfondir l'hiſtoire des Phéniciens, » diſoit Philon, il m'a fallu parcourir une foule » de livres & de monumens, *non de ceux qui* » *ſont entre les mains des Grecs*..... Le cahos » & les contradictions de leur hiſtoire, qui » ſemblent écrites plutôt par un eſprit de diſpute » ſcholaſtique, que par amour de la vérité, » n'offrent rien d'inſtructif ».

(5) *Apud Euſeb. præp. Evang.* Lib. I. p. 30.

Ceci vient à l'appui de ce que Joſephe nous dit du grand nombre de Livres hiſtoriques des Phéniciens ; & l'hiſtoire des Philoſophes Grecs prouve qu'ils en eurent dans toutes les ſciences.

Je ne parlerai point des doutes que l'on a élevés ſur l'authenticité du fragment de Sanchoniaton : ils conviennent à ceux qui ne ſont point aſſez verſés dans la littérature orientale, pour en reconnoître les caractères ; il eſt d'ailleurs aſſez familier à quelques ſavans de traiter d'apocryphes les ouvrages qui contrarient leurs idées. Mais plus on pénétrera dans les antiquités de l'Aſie, plus on ſentira le prix du morceau qui nous reſte, plus on regrettera la perte du corps de l'ouvrage.

Il faut nous borner actuellement à déterminer le temps où l'auteur a vécu.

Juſqu'à ce jour, on n'a rien entendu à l'enſemble de temps que préſente Porphyre, ou plutôt ſon auteur Philon ; & cela n'eſt pas ſurprenant ; car, pour réſoudre cet énigme, il falloit bouleverſer toutes les idées reçues, culbuter un édifice d'erreur qui ſubſiſte paiſiblement depuis deux mille ans : en un mot, il falloit reprendre la Chronologie par ſes fondemens, & perſonne ne s'eſt aviſé de ſoupçonner le travail qu'il y avoit à faire en cette partie.

Le récit de Porphyre porte un louche qui a maſqué juſqu'ici les rapports & les analogies des faits qu'il préſente. Il ſembleroit à l'entendre, que *Beryte* fut un royaume indépendant & particulier, ce qui n'eſt point.

L'*Abibal*, dont il eſt fait mention ici, eſt réellement un roi de Tyr, celui-là même qui dans notre iſle eſt le père d'Hiram ; il a mérité le titre de *roi de Beryte*, en ce que cette ville étoit de la dépendance de Tyr ; & il a été déſigné ſous cette qualité par l'équivoque d'une phraſe originale qui a dû porter : que *Sanchoniaton de Beryte dédia ſon ouvrage au roi de ſa patrie.*

Sans doute l'on ſe récriera contre cette application : on alléguera la chronologie des Aſſyriens, qui, plaçant Sémiramis ſept ou huit ſiècles avant David, rejette par conſéquent *Sanchoniaton* & *Abibal* bien loin du temps où je les place.

Mais que deviendra cet argument, ſi je prouve que Sémiramis elle-même fut contemporaine de David (1) ?

On invoquera Séſoſtris, qui, de l'aveu de tous les auteurs, fut contemporain de Sémiramis, & qui, par les calculs des Chronologiſtes, précéda Moyſe de pluſieurs ſiècles ; mais je démontrerai encore que Séſoſtris n'a point précédé David.

Enfin on m'objectera la guerre de Troye, qui, d'un commun accord, eſt de beaucoup antérieure au prince hébreu.

Mais je prouverai que ſur cet article on ſe trompe d'un commun accord, & que la guerre de Troye fut poſtérieure à David.

L'ordre des faits ne me permet point de déduire à la fois toutes ces preuves ; dans des choſes qui ſe tiennent par des rapports étroits, il faut néceſſairement accorder des données, ſauf à retirer ſa croyance quand les preuves ſuppoſées ſe trouvent fauſſes.

Je vais d'abord établir la guerre de Troye, & prouver qu'étant arrivée ſur la fin du premier ſiècle du Temple, elle a été poſtérieure à David, & par conſéquent à *Sanchoniaton* & *Abibal*, ſelon le témoignage de Philon.

Trois hiſtoriens phéniciens, cités dans un fragment de Tatien, que nous a conſervé Euſèbe (2), convenoient unanimement que ſous un même roi de tel pays, étoient arrivés, 1°. l'enlèvement d'Europe ; 2°. l'abord de Ménélas en Phénicie ; 3°. l'alliance d'Hiram avec Salomon. Or, Ménélas eſt un des principaux acteurs de la guerre de Troye. Voici donc déjà de grands rapprochemens, puiſque Philon fait ſon Abibal un peu antérieur, ou preſque contemporain à cet événement. Tatien ajoute que Ménandre de Pergame atteſtoit la même choſe dans *ſon Hiſtoire ;* ce Ménandre me paroît le même que celui que Joſephe dit originaire d'Ephèſe, & le témoignage de cet écrivain eſt du plus grand poids.

(1) D'ailleurs, on tombe dans une abſurdité : car il eſt dit que Sanchoniaton conſulta un *Prêtre hébreu* : or il n'en exiſta point avant Moyſe ; la phraſe de Philon eſt de l'hébreu tout pur. *Hierom-bal, ennemi de Bal* ; eſt le nom générique que les Phéniciens donnoient aux Prêtres hébreux ; & *Ieou* eſt l'*Iéouê* de Moyſe, dans la meilleure prononciation poſſible.

(2) *Euſeb. præpar. Evang. p.* 493.

Mais il eſt des faits encore plus précis.

Dans l'ouvrage que l'on attribue à *Dictys* de Crète, & qui, de quelque main qu'il vienne, a puiſé ſes inſtructions dans des monumens très-anciens; dans cet ouvrage, dis-je, il eſt deux paſſages qui nous indiquent au doigt & à l'œil l'époque de ce célèbre événement. On y fait mention d'un roi de Sidon, qui régnoit dans la première année de la guerre, & l'on y donne ſon nom, qui eſt *Phalis* (1). Si, comme je le prétends, la guerre de Troye fut poſtérieure à David, les rois de Sidon étant les mêmes que ceux de Tyr, nous devons reconnoître celui-ci dans notre liſte, & cela ſe trouve ainſi : perſonne ne niera que le *Phalis* de *Dictys* ne ſoit le même nom que le *Phélès* de Ménandre; & le détail des faits confirme l'identité de perſonne; le même *Dictys* rapporte que Paris, après le rapt d'Hélène, fut pouſſé par des vents contraire à Sidon, & ſon récit, atteſté en ceci par Hérodote & par Homère (2), prouve qu'il a puiſé aux mêmes ſources qu'eux. Il ajoute que par une perfidie atroce, Paris aſſaſſina le roi de Sidon, qui lui avoit donné l'hoſpitalité. Or, il ſe trouve qu'*Aſeryme*, prédéceſſeur de *Phélès*, mourut *aſſaſſiné;* il eſt vrai que Ménandre attribue ce meurtre à *Phélès même ſon frère.* Mais Dictys porte une circonſtance, qui, loin de contrarier ce récit, s'y rapporte parfaitement; car il dit que, *Paris rendit la famille même du roi complice de ſon crime* (3). D après cette complicité, on peut bien avoir regardé à Tyr, *Phélès* comme le meurtrier d'Aſéryme, & l'on voit ici une concordance qui certifie ce que j'ai avancé. Or, diſpoſant la guerre de Troye en conſéquence de ces indications, nous en placerons le commencement dans l'année du règne de Phélès, c'eſt-à-dire, en 83. Mais ſi l'on ſe rappelle que nous avons ſept ans en lacune, & qu'on peut les ſuppoſer antérieurs à Phélès; alors elle ſe retardera juſqu'à l'an 90, & le ſiége de la ville ayant duré dix ans, la ruine d'Ilium tombera l'an 100. Dans tous les cas, elle appartient à la fin du premier ſiècle du temple, & voilà ſans doute pourquoi le Syncelle dans ſes époques vagues, la place ſur le témoignage de Philiſtus (4), au même temps que la fondation de Carthage. On a cru que Philiſtus indiquoit une autre fondation que celle de Didon, parce qu'il l'attribue à *Ezor* & *Karchedon;* mais l'auteur grec, comme l'a très-bien prouvé Bochart, n'a pas entendu la phraſe phénicienne; & il a pris pour des noms d'homme ceux des villes de *Tyr* (*É-tſour* en phénicien) & de Carthage même.

Ceci poſé, il ſe trouve que Virgile a très-bien connu ces faits : tout ce qu'il dit y correſpond, & dans les détails qu'il donne, il devient en quelque ſorte la continuation de l'hiſtoire. Examinons ſon récit.

Atque equidem teucrum memini Sidona venire, &c.

« Je me ſouviens, fait-il dire à Didon, je » me ſouviens d'avoir vu Teucer à Sidon, » quand, chaſſé de ſa patrie, il vint chercher » de nouveaux états par le ſecours de Belus » mon père. Belus (5) alors portoit ſes armes » victorieuſes dans l'opulente Chypre, & la » ſoumettoit à ſes loix. Dès-lors je connus la » funeſte cataſtrophe *d'Ilium*, &c. »

Suppoſons la ruine de Troye arrivée l'an 100, ſuppoſons que Didon parle à Enée l'an 148. Selon les marbres, Teucer aborda à Sidon ſept ans après la priſe de Troye; il y auroit donc eu 38 ans que Didon avoit pu voir Teucer; & ces paroles, *je me ſouviens, dès-lors* indiquent un temps aſſez lointain. Il eſt vrai que l'arrivée d'Enée en Afrique eſt trop retardée : mais elle ne paſſe point une certaine vraiſemblance, ſur-tout ſi l'on obſerve que Virgile, qui a pris en tout Homère pour ſon modèle, a pu ſuppoſer à ſon héros vingt ans de voyage comme à Ulyſſe. Il eſt encore vrai que, prenant Matgen pour père de Didon, elle ne pouvoit alors être née; mais auſſi le poëte a pu prendre quelques licences; &, certes, elles ne ſont point déraiſonnables comme cet énorme anachroniſme de 300 ans, dont on l'inculpe aujourd'hui contre toute vérité. Ce n'eſt point par pure gentilleſſe d'eſprit qu'il a fait Enée & Didon contemporains, mais en conſéquence d'un ſyſtême encore en vigueur

(1) *Dictys Cretenſis de Bello Trojano. p.* 20. *in*-4°.

(2) Herod. p. 156, & il cite Homère.

(3) *Ipſiuſque domum in proprium ſcelus convertit. p.* 7.

(4) Syncelle. p. 172.

(5) Ce nom de Belus ſembleroit mieux convenir à Ithobal qu'a Matgen, mais il paroît avoir été commun à tous les Rois de Tyr. Abi-*bal*. Bal-eaſar, &c.

de

de ſon temps, & qui tenoit les eſprits en balancé contre celui qui depuis a prévalu (1). En effet, il ſeroit incroyable que Virgile, qui ſuit en tout la trace des traditions *homériques*, que Virgile, qui étoit très-verſé dans les antiquités, comme le prouve ſa géographie de l'Italie & de l'ancien Occident, eût fabriqué de ſon chef une fable auſſi révoltante. D'autres détails nous prouvent qu'il étoit bien inſtruit ſur les rois Tyriens (2); & il nous apprend une circonſtance neuve & intéreſſante, quand il dit que le père de Didon conquit l'iſle de Chypre. Ce fut en conſéquence de cette conquête, que Pygmalion la poſſéda, comme l'atteſtent *Néanthe de Cyzique* & *Aſclépiade*, cité par Porphyre (3); qu'il y bâtit la ville de *Carpaſia*, comme nous l'apprend *Etienne* de Byzance: c'étoit encore par une ſuite de cette même domination, qu'*Eululeus*, roi de Tyr, faiſoit, du temps de Salmanazar, la guerre aux *Kithiens* qui s'étoient *révoltés* contre lui (4).

Par tous ces faits ſe trouvent juſtifiées & l'époque que nous avons aſſignée à la guerre de Troye, & l'application que nous avons donnée au paſſage de Philon. Il eſt remarquable que les témoignages allégués ſont tous phéniciens ou de ſource phénicienne: à ce titre ils ſont du plus grand poids, parce que les Phéniciens *eurent des annales, dont la ſérie remontoit avec continuité dans une antiquité très-reculée*; avantage que n'ont point celles des Grecs. Auſſi, lors même que les aſſertions de celles-ci ſeroient toutes contraires, l'ordre que nous rétabliſſons n'en ſubſiſteroit pas moins par l'autorité de celles là. Mais les Grecs eux-mêmes, dans la confuſion de leurs récits, nous fourniſſent des preuves tout à fait analogues, comme nous l'allons voir dans les articles ſuivans.

(1) » Les ſentimens des plus anciens Hiſtoriens ſur la » fondation de Rome, dit Denys d'Halicarnaſſe, ſont » très-variés: les uns l'attribuent à Romulus, & » comptant quinze générations depuis la guerre de » Troye, la placent dans la ſeptième Olympiade; » d'autres, comme Cephalon de Gergithe, l'attribuent » à *Enée* ou à *ſon fils Remus*, deux ans après le ſac de » Troye. (& Ariſtote la place à cette date. Voyez Syn- » celle, p. 192.) Enfin Timée de Sicile, ſuivant des cal- » culs dont je ne connois point les ſources, aſſure « qu'elle fut fondée en même-tems que Carthage. » Dion. Hal. Liv. I. p. 57.

Or cette dernière époque forme un ſynchroniſme avec Cephalon: & il eſt remarquable que Timée eſt un des plus anciens & des meilleurs Chronologiſtes de l'Occident, comme nous aurons d'autres occaſions de le voir.

(2) Servius puiſoit également dans de bonnes ſources, quand il a dit que *Belus* étoit ſynonime à *Mithras*.

(3) V. Samuel Bochart. Phaleg. in-fol. p. 363.

(4) Menandre *apud Joſeph. Ant. Jud.* Lib. IX. c. 14. & Contr. App. Lib. I.

CHAPITRE III.

§. 1. *De l'Ere des Olympiades. Du ſyſtême des Générations. Du tems d'Homère, Héſiode, Lycurgue & Pythagore.*

POUR déterminer avec certitude le rapport de l'ère des Olympiades à celle du temple, il faut deſcendre juſqu'au paſſage de Xercès en Grèce. Selon Diodore, qui paroît ſuffiſamment inſtruit dans cette partie, cet événement arriva la première année de la 75e. Olympiade; mais ceci demande une obſervation. Il faut ſavoir qu'il y avoit deux calculs d'Olympiades : 1°. celui des Eléens, qui tenoient pour nuls deux quatrains d'années qui euſſent dû faire la 8e. & la 32e.; & c'eſt ce qu'on nomme *Anolympiades;* 2°. celui des Piſéens qui les reſtituoient. Cette différence a dû produire dans les auteurs une équivoque à laquelle on n'a peut-être point aſſez fait attention. Elle n'exiſte point dans notre cas, parce que Diodore avertit qu'il compte ſur les Eléens (1).

D'autre part, Hérodote, contemporain de Xercès, nous apprend que ce prince paſſa en Grèce la 5e. année de ſon règne (2), qui nous eſt connue pour la 512e. du temple. Or, 74 Olympiades, à quatre ans chacune, plus l'année courante, donnent 297, qui, ſouſtraits de 512, laiſſent de reſte 215 pour la première année des Olympiades *ſelon les Eléens :* mais ſi l'on reſtitue les huit ans qu'ils omettoient, on remontera à 207, & telle eſt l'époque (4) de la fondation, ou plutôt du rétabliſſement des Jeux Olympiques par *Iphitus*, roi d'*Elis* (3).

Le calcul des temps par les Olympiades ne s'introduiſit que fort tard. Hérodote n'en fournit pas un ſeul exemple : ce ne fut que près d'un ſiècle après lui que les écrivains, ſentant la néceſſité d'un type général & commun, s'aviſèrent de choiſir celui-là. On parle de Timée de Sicile comme en ayant, le premier, fait uſage; or ce Timée n'ayant écrit que vers le ſiècle d'Alexandre, preſque toutes les citations d'O-

(1) *Agebatur apud Eleos 75a. Olympias ... Hac tempeſtate Xerces græcis Bellum movit.* Diod. Sicil. Lib. XI. p. 406. Edit. de Weſſeling. 2 vol. *in-fol.*

(2) Herod Lib. VII. p. 520.

(3) Les anciens Chronologiſtes Chrétiens, & les modernes, qui ne ſont ordinairement que leurs copiſtes, deſcendent de vingt ans l'Ere des Olympiades; mais c'eſt parce qu'ils la calculent ſur le règne de Cyrus, & qu'ils veulent toujours admettre 70 ans de la priſe de Jéruſalem juſqu'au règne de ce prince.

(4) L'origine de ces jeux va ſe perdre dans la nuit des antiquités ſacrées de l'Egypte; ils furent apportés en Grèce par les Phéniciens avec tout le ſyſtême de religion dont ils faiſoient partie : par le laps de tems, le véritable motif de leur inſtitution s'oublia; & ce que les Grecs nous en racontent, prouve combien ils étoient ignorans dans leurs propres antiquités. Ils diſoient, par exemple, que c'étoit un homme appellé *Hercules* qui les avoient inventés, & que lui-même y avoit combattu le premier : mais ce prétendu *homme* n'eſt qu'un être aſtronomique; c'eſt le *Soleil*. En écartant les voiles de l'allégorie, ou plutôt des équivoques du langage, on reconnoît que les jeux Olympiques étoient une fête cyclique à l'honneur de cet aſtre. On célébroit ſon quatrième retour au même tropique; & au 1460 jours écoulés, on en ajoutoit un formé du quart réſervé pendant les quatre ans. C'eſt ce que nous pratiquons encore dans l'intercalation que nous appellons *Biſſextile*. Joignez à ceci que le nom d'*Elis*, où ſe célébroient les jeux, ſignifie *ville du ſoleil* en phénicien. (*Al.*)

C'eſt cette même période de quatre ans, dont l'emblême étoit chez les Egyptiens, ſes inventeurs, un champ quadripartite : & il eſt remarquable que ce caractère aſtronomique eſt devenu *gramma* alphabétique; c'eſt la huitième lettre de l'alphabet primitif, bien conſervée dans le *Hé* des Phéniciens. Cette idée, qui a bien des conſéquences, prouve entr'autres que la connoiſſance de la révolution ſolaire, telle que nous l'avons aujourd'hui, appartient à la plus haute antiquité; mais les Barbares de la Grèce, chez qui ce fut une plante étrangère, ne furent pas la conſerver, puiſqu'on les trouve pluſieurs ſiècles après ſe ſervant de l'imparfaite année lunaire, & qu'il fallut qu'Eudoxe & Platon retournaſſent en Egypte chercher la connoiſſance de l'an ſolaire.

Il en fut ainſi des Jeux Iſthmiques, Pythiques & Néméens, qui tous furent des *Jubilés* de diverſes périodes aſtronomiques, & tous les uſages de là haute antiquité portent le même caractère. Les *Cirques*, les *Amphithéâtres*, les *Danſes*, la *Muſique*, tout étoit ſymbole des révolutions des aſtres dans leurs orbites circulaires : de-là le caractère ſacré de toutes ces choſes chez les anciens : de-là cette fameuſe danſe *Pyrrhique* en l'honneur de la Canicule; la danſe *Angelique* en l'honneur des Planètes; celles d'Adonis, de Bacchus, d'Hercule en l'honneur du Soleil. V. *Theſaur. ant. Græcar. Gronovii. tom. 7* : de-là ces tournoiemens des Derviſches, des Bonzes, des Fakirs, les proceſſions des Chrétiens, &c.

lympiades qui le précèdent n'ont été faites que par supputation. On confronta les calculs des différens mémoires & monumens, & on les rapporta à la série des Olympiques. Dans ce travail, la diversité des Chroniques, l'inexactitude des rédacteurs dûrent nécessairement introduire des variations; aussi les historiens ont-ils des discordances continuelles sur les dates des évènemens un peu anciens.

§. 2. *Du Système des Générations.*

La méthode d'évaluer les temps par la succession des générations, est plus ancienne, & a été plus étendue qu'on ne l'imagine ordinairement. On la trouve employée dans les premiers écrivains cités de la Grèce, de l'Italie, de l'Asie, de l'Egypte, dans Tyrtée, Ephorus, Agathocle de Syracuse, Céphalon de Gergithe, Xanthus de Lydie, Hérodote, &c. Les trois *âges* de Nestor, dans Homere, ne sont pas autre chose que des *générations;* & par là le poëte n'a pas entendu trois siècles, comme quelques-uns l'ont cru; mais trois fois 33, ou, en nombre ronds, un siècle, selon l'évaluation généralement usitée par les anciens.

De nos jours on a ressuscité le système des générations; mais on n'en a point retiré l'avantage qu'on s'en étoit promis, parce qu'on a péché dans un point capital. Avant d'employer cette mesure universelle, il eût fallu examiner sa constitution, vérifier si l'évaluation qu'on admettoit étoit fondée sur les faits, sur une expérience constante; & l'on n'a rien fait de raisonnable sur cet objet. Il est vrai que Newton a prétendu prouver, par la généalogie des rois de France, que le terme commun des générations étoit réellement de 33 ans: mais quand cet exemple seroit vrai, il ne suffiroit point; car dans une matière aussi susceptible d'accidens, il faut s'attendre à des variations. Disons la vérité: on n'a point cherché à fonder un système sur des faits, mais on a cherché des faits pour prouver un système reçu d'avance, parce qu'il étoit consacré par un usage de trois mille ans, par l'autorité des Grecs, des Latins, & sur-tout des Egyptiens à qui il paroît devoir son origine. Il seroit curieux de rechercher quels furent chez ce peuple les motifs de cette évaluation; l'on trouveroit sans doute qu'elle provint de quelqu'usage civil; il semble qu'on en aperçoit des traces dans une coutume des Hébreux, dont les Lévites n'entroient en charge qu'à trente ans, & dans une autre des Romains qui ne conféroient les magistratures qu'au même âge. Quoi qu'il en soit, l'évaluation des Egyptiens ne peut s'admettre, parce qu'elle contrarie les faits & l'expérience. J'avois commencé sur ce sujet des recherches particulières qu'il n'a pas été en mon pouvoir d'achever; mais sur l'examen de plus de quinze généalogies, à dix chefs au moins chacune, j'ai cru pouvoir établir pour terme moyen vingt-cinq ans à la génération; & je le trouve encore souvent pécher plutôt en excès qu'en *déficit.* Je ne prétends point cependant, par une simple assertion, déraciner une opinion qui a jusqu'à ce jour subsisté presque sans contradiction. Je demande seulement qu'on admette la mienne comme hypothèse; au surplus, que l'on revienne à l'examen des faits, que l'on calcule de nouveau un grand nombre de généalogies; mais dans ce travail il faudra porter certaines précautions, avoir égard à des circonstances physiques, morales, politiques qu'on n'a point assez observé. On n'a point assez remarqué les différences qui résultent dans les générations de la différence des climats, des gouvernemens, des conditions & des mœurs. Cependant, tout cela produit des variétés sensibles; on n'engendre point au même âge sous le pôle que sous l'équateur; les particuliers n'engendrent point communément d'aussi bonne heure que les princes: dans les pays nouveaux & sans luxe, les mariages sont plus précoces que dans les pays où le luxe règne & où la population regorge. Ainsi dans l'Amérique septentrionale on voit habituellement des époux de 18 à 20 ans, & le terme moyen de 25 y seroit trop fort: or, la plupart des anciennes généalogies que nous avons sont dans le cas de la plus grande brièveté, puisque les sujets en sont des princes ou des prêtres, qui ont vécu dans des climats très-chauds, tels que la Palestine, l'Egypte, la Perse, la Grèce, &c. Les Hébreux en sont la preuve, puisque de David à Jéchonias, c'est-à-dire dans un espace de 438 ans, ils donnent dix neuf générations, ce qui ne fait pas vingt-trois ans solaires par chacune; & cependant cette généalogie n'est pas dans le cas le plus favorable, puisque Salomon est à l'égard de David, comme son petit-fils: aussi, pour me rapprocher de ces conditions le plus qu'il étoit possible, j'avois pris mes exemples dans les familles des Empereurs Turcs, des Rois de Perse anciens & modernes, des Kalifes & des

autres orientaux ; & comme je l'ai dit, elles m'ont donné, pour terme moyen le plus fort, 25 ans. C'eſt ſur ce pied que j'employe le ſyſtême des générations : & l'on aura plus d'une occaſion, dans le cours de cet écrit, de s'étonner de la juſteſſe avec laquelle il me conduit au niveau des dates connues & déterminées avec certitude par d'autres moyens.

§. 3. *Du tems d'Homère & d'Héſiode.*

Tatien, dans un fragment conſervé par Euſèbe (1), a rapporté les noms de ſeize auteurs plus anciens les uns que les autres, qui tous à l'envi s'étoient occupés de la recherche du tems où vécut Homère ; la confrontation de leurs réſultats eſt très-intéreſſante, parce que leurs calculs ayant été faits ſur ce que l'on avoit de plus anciens monumens, & ſur des mémoires originaux de différens peuples & de différens tems, ils nous repréſentent un état de chronologie dont les détails ne ſubſiſtent plus.

Voici le paſſage de Tatien.

« Selon Cratès, Homère fut poſtérieur à la » guerre de Troye de 80 ans : de 100 ſelon » Eratoſthènes, de 140 ſelon Ariſtarque, de » 180 ſelon d'autres ; quelques-uns le font » contemporain de la Colonie Ionienne ; plu » ſieurs de Gygès, Roi de Lydie. Hérodote (2) » eſtime qu'il vivoit 400 avant lui, & il lui aſſo- » cie Héſiode. »

Dans l'état actuel des connoiſſances, ces ſentimens forment des contradictions énormes : par exemple, de Gygès à la guerre de Troye, l'on compte aujourd'hui plus de quatre cents ans. Mais ces diſcordances ſont-elles bien réelles ? Eſt-il probable que des écrivains qui ont eu en main des monumens originaux, aient commis des erreurs auſſi groſſières ? Voyons quelle ſolution reçoivent ces difficultés dans notre ſyſtême. Nous commencerons par Hérodote.

Par quel moyen a-t-il *eſtimé* qu'Homère vécut 400 ans avant lui ? A-t-il été privilégié d'une Chronologie exacte & détaillée ? Dans ce cas, pourquoi ces termes vagues de *vécut*, *eſtimer ?* Pourquoi ce nombre ſommaire de 400 ? Ici le calcul d'Hérodote n'eſt pas ce qu'il préſente au premier coup-d'œil ; il n'a pas prétendu eſtimer par années, mais par *générations :* c'eſt une méthode qui lui eſt familière, & dont nous aurons occaſion de voir d'autres exemples ; ainſi, quand il dit que les Poëtes ont vécu quatre ſiécles avant lui, il entend la valeur de quatre ſiécles en générations, c'eſt-à-dire, *douze* dans ſon ſyſtême ; mais ſi l'on évalue ces douze générations, ſelon que nous le propoſons, on n'aura que trois cents ans. Or, Hérodote ayant fleuri vers 530, Homère eſt placé par le vrai ſens de ſon calcul à l'an 230, & nous allons voir comment les témoignages des autres écrivains quadrent avec cette interprétation.

On doit ſe rappeller que nous avons placé la ruine de Troye à l'an 100 du Temple. Homère ayant vécu, ſelon Cratès, 80 ans, répond à l'an 180. Dans le calcul d'Eratoſthènes, il répond à l'an 200. Ceux qui le faiſoient contemporain de Gygès ne s'éloignent guère du même ſentiment, puiſque Gygès régna en 262. D'ailleurs, le terme de *contemporain* embraſſant la vie entière, prend une grande extenſion. Ceux qui le plaçoient au tems de la Colonie Ionienne, formoient ſynchroniſme avec Ariſtarque, puiſque de l'aveu d'Erathoſtènes (3), elle tombe à l'an 140, depuis la ruine de Troye. Il en étoit encore qui le diſoient né avant les Olympiades, & l'expreſſion de ceux-là revenoit au ſentiment de la plupart des auteurs cités. Enfin la contemporanité reconnue d'Homère avec Lycurgue, Légiſlateur de Sparte, achève de prouver la même choſe.

§. 4. *Du tems de Lycurgue.*

(4) Ariſtote avoit appris par le *diſque* même des jeux Olympiques, ſur lequel on gravoit les noms des vainqueurs, que Lycurgue fut contemporain d'Iphitus, fondateur de ces jeux, & qu'il l'aida même de tout ſon crédit dans cette entrepriſe. L'autorité d'un pareil monument eſt ſans réplique. Iphitus ayant vécu en 207, ou 215, Lycurgue appartient à cette même date. Cicéron approchoit beaucoup de la vérité, ou plutôt il y touchoit, lorſque l'an

(1) *Euſeb. Præpar. Evang.* pag. 491.

(2) Hérod. Lib. II. p. 129.

(3) Marsham Chron. Egypt. p. 334. *in-fol.*

(4) *Plutarq. in vitâ Lycurgi.*

deux de la 18e Olympiade, il disoit que Sparte gardoit ses loix depuis 700 ans; car ce calcul revient à l'an 227 du T. Il est remarquable que Cicéron suivoit ici la Chronologie de Timée de Sicile, dont il faisoit beaucoup de cas; or, Timée assuroit qu'Homère fut contemporain de Lycurgue (1), & son témoignage en ceci est confirmé par Apollodore & par tout ce que nous venons de voir (2)

Je demande maintenant pourquoi cette foule de synchronismes & de coïncidences? Si le tems que j'assigne à la guerre de Troye est faux, comment produit il des rapports aussi bien liés entre des Ecrivains divers de tems & lieux? Une pareille concordance peut-elle exister sans un fond commun de vérité?

Mais, dira-t on, si cette même époque est réelle, comment se fait-il que les anciens comptent quatre siècles entre la guerre de Troye & les Olympiades? Voilà le problême de contradiction que je laisse à résoudre, parce qu'il demande un travail qui excède les bornes que le tems m'a imposées; j'observerai seulement que laissant même à part les contradictions ci-dessus, les calculs des auteurs sont suspects par eux mêmes, en ce que pendant que d'un côté ils détaillent jusqu'aux années, de l'autre ils avouent qu'au-delà des Olympiades il n'y a rien de certain ni de susceptible d'un ordre probable (3) D'ailleurs, les listes des Rois Grecs & Latins, par lesquelles on veut justifier ces calculs, demandent elles mêmes d'être prouvées; on doit avoir plus que des doutes sur leur certitude historique, quand on y voit des êtres mythologiques, tels que Hercule, Inachus, Deucalion, Ogygès, Erectée, Cecrops, Danaüs, Acrisius, Persée, Cadmus, Faunus, Janus, Saturne, Latinus, Picus, Hesperus, &c. qui n'ont jamais existé comme hommes, & qui cependant figurent comme tels dans les Chroniques. En général, les antiquités de la Grèce & de l'Italie sont encore dans les élémens du cahos. Jusqu'à ce jour, on a peu fait pour y rétablir l'ordre; ce seroit cependant une entreprise digne d'être tentée; mais il ne faudroit pas suivre servilement & exclusivement un auteur, se borner étroitement à un peuple; il faudroit généraliser ses vues, ses recherches, confronter, distinguer les rapports factices & systématiques, de ceux qui sont authentiques & réels; en un mot, reprendre la Chronologie dans ses fondemens. Quant à moi, les antiquités de l'Occident n'ayant point fait l'objet spécial de mes recherches, il me suffit d'avoir établi un point capital qui étoit lié trop étroitement à d'autres parties que je traiterai, pour le laisser en arrière. Je terminerai ce que j'ai à dire sur celle-ci, par le siècle de Pythagore.

§. 5. *Du tems de Pythagore.*

C'est aujourd'hui une opinion généralement reçue, que Pythagore fut contemporain de Thalès, c'est à-dire, vécut vers le milieu du quatrième siècle: tous nos modernes l'écrivent & le répètent; il est vrai qu'ils ont pour garans de leur assertion Diodore, Diogène de Laerte, Jamblique, & la plupart des compilateurs qui sont venus après ces auteurs; mais ce n'en est pas moins une erreur démentie par des faits avérés & des autorités décisives; il est entr'autres un passage de Pausanias, qui, si l'on eut su l'apprécier, eût dès longtems donné des idées plus justes & des notions plus précises. *Pythagore*, dit cet écrivain estimable, fut fils de *Mnésarque*, fils d'*Hippase*; Hippase étoit un citoyen de Phliunte, qui s'opposa à l'invasion de *Regnidas Héraclide*, fils de *Phalcès*, fils de *Téménus*: or, *Téménus* étoit frère d'*Aristodème*, premier Roi Héraclide de Sparte. Il résulte de ces rapports une confrontation généalogique au Roi de Sparte, qui nous conduit à des tems très-connus.

(1) *Ciceron Orat. pro Flacco.* V. Marsham, p. 424.

(2) Il est encore un témoignage en notre faveur. Les marbres d'Oxford reconnoissent Homère pour être contemporain de Phidon, tyran d'Argos. Or il est certain que Phidon existoit à la huitième Olympiade (242 du Temple), dont il troubla la célébration chez les Eléens. Si les calculs des marbres placent ces deux personnages à la fin du premier siècle du Temple, c'est par un abus du système des générations, & par une mauvaise acception des 400 ans d'Hérodote.

(3) V. *Diodor. inpræfat. Varron. Africanus apud Euseb. præ. Evangel.* p. 487. Le système des générations ne paroît avoir eu ici beaucoup d'influence; j'imagine qu'on a rejetté, à cette période, l'excés accumulé des générations postérieures. Peut-être encore a-t-on fait erreur de la *génération* au *siècle*: du moins il est singulier de trouver dans notre système quatre générations de la guerre de Troye aux Olympiades; & cette équivoque se retrouve dans les quinze *générations* du Cycle caniculaire.

Aristodême.	Téménus.	
Proclès.	Phalcès.	
Soüs.	Regnidas.	Hippase.
Eurypon		Euphron.
Prytanis		Mnésarque
Ennomus		Pythagore.
Lycurgue.		

Par ce tableau, l'on voit que Pythagore précéda d'une génération le Légiſlateur Lycurgue. Or, ce dernier ayant fleuri dans le commencement du troiſième ſiècle, le Philoſophe appartient à la fin du ſecond.

Voilà véritablement l'époque de Pythagore, auſſi convient elle parfaitement à l'idée que les meilleurs auteurs anciens ſe ſont toujours fait de ſon antiquité; elle venge ceux qui ont aſſuré que Numa fut Pythagoricien, puiſque ce Prince n'a pu régner avant l'an 278. L'on n'eût jamais dû aller contre cette tradition, puiſqu'il eſt démontré que Numa, dans la réforme de l'année, employa des idées tout à fait pythagoriciennes (1).

Un autre fait auſſi notoire vient à l'appui de la même vérité. On convient que Phérécide fut le maître de Pythagore; ce Phérécide, qui avoit puiſé des connoiſſances *extraordinaires*, diſent les Grecs, dans les *livres des Phéniciens*, etablit dans l'iſle de Syros ou Syra, ſa patrie, un gnomon, qui marquoit les diviſions de l'année par tropiques & par équinoxes; cette pièce très-neuve dans ces cantons ignorans, fit beaucoup de ſenſation, & devint célèbre dans tout l'Archipel; or, il eſt prouvé qu'Homère en a parlé. *Au-delà d'Ortygie*, fait-il dire à Circé, *eſt une iſle appellée Syra, où la main d'un mortel a tracé les routes du Soleil* (2) D'ailleurs, on trouve dans Homère des idées toutes pythagoriciennes, telles que le ſyſtême des neuf *Muſes ou des neuf ſphères*, & de la *chaîne d'or qui pend des cieux en terre*, emblême de la liaiſon qu'ont toutes les parties de l'univers (3). Que peut-on demander de plus conſéquent que tous ces faits?

(1) V. l'Aſtron. anc. de M. Bailly. p. 198. C'eſt encore une preuve du pythagoriciſme de Numa que l'épithète d'*intonſus* que lui donnent les auteurs: l'uſage de ne ſe jamais paſſer le raſoir ſur la tête, qui faiſoit partie de la conſécration des Nazaréens, fut apporté de l'Orient par Pythagore.

(2) *Ortygiam ſuprà inſula quadam Syra vocatur ub. ſolis tropici.* Odyſſée, Lib. 15. V. Phaleg. mot *phéricidesi*

(3) V. Macrobe, Som. Scip. p. 19. *recto* Edit. de 1472. Tout le ſyſtême des Muſes y eſt très-bien expliqué. J'ajouterai que le Phénicien *Muzéh Zone, Sphere*, eſt le *Muſé* même des Grecs.

CHAPITRE IV.

Des Egyptiens.

Nos moyens d'instruction sur les *temps égyptiens*, se réduisent à trois fragmens principaux : je dis *nos moyens;* car on ne prendra pas pour des connoissances réelles des listes de rois tronquées, presque stériles, & dont les discordances ont jusqu'ici laissé dans une incertitude égale à l'ignorance absolue. Ce sont ces discordances qu'il s'agit de discuter : c'est de ces contradictions qu'il faut tirer une vérité identique; car si les faits n'ont qu'une manière d'être, ils ne doivent avoir qu'une manière de se presenter : les variétés ne sont que des accidens qui appartiennent à des causes étrangères; c'est-à-dire, dans le cas présent, aux mains par lesquelles le fonds a passé. Pour juger de la valeur des monumens qui nous sont parvenus, il n'est pas inutile de prendre une idée des écrivains qui nous les ont transmis.

La plus ancienne liste que nous ayons des rois égyptiens, est d'Hérodote d'Halicarnasse, qui, peu d'années après le passage de Xercès, parcourut l'Asie pour s'instruire de l'histoire des différens peuples. Il tira ses instructions à Babylone des prêtres de *Bel;* à Memphis de ceux de *Vulcain;* & les prêtres étoient alors exclusivement la partie savante des nations. Ainsi, l'on doit regarder son histoire moins comme un ouvrage qui lui soit propre, que comme un extrait des connoissances des savans indigènes, écrit en quelque sorte sous leur dictée. Avec ce caractère original, il n'est point surprenant qu'il se trouve être aujourd'hui l'écrivain de toute l'antiquité, dont le plan d'histoire & de chronologie offre le plus bel exemple (1).

Le second fragment est de Manéthon, prêtre égyptien, qui écrivit deux siècles après Hérodote, sous Ptolemée Philadelphe. Mais il a passé par les mains d'*Africain* & d'*Eusèbe*, compilateurs des premiers siècles du christianisme; & il y a subi des altérations considérables : il fut encore retouché par le *Syncelle* où il se trouve aujourd'hui.

Le troisième fragment est de Diodore de Sicile; mais comme Diodore fut le copiste d'Apollodore (2), qui lui-même avoit calqué Eratosthènes, c'est à ce dernier qu'il faut rapporter le système du premier : or, comme Eratosthènes n'écrivit que sous Ptolemée Evergètes, fils de Ptolemée Philadelphe, on ne doit le regarder lui même que comme copiste de Manéthon.

A cela, il faut joindre cinq ou six passages des livres hébreux, qui font note de quelques rois à des dates certaines, & ces petits fragmens nous seront du plus grand secours.

Je ne parle point d'une liste de rois de Thebes, conservée par Eratosthènes, parce que Thèbes fut un royaume particulier & distinct de ceux dont nous allons traiter, & que d'ailleurs cette liste n'offre aucun rapport avec les autres.

Pour ne point nous égarer dans le labyrinthe de la chronologie égyptienne, il faut y entrer par une porte connue, & remontant du moderne à l'ancien, ne pas faire un pas qui ne soit soutenu d'un précédent.

Ce fut dans le commencement de son règne que Cambyse, fils & successeur de Cyrus, réduisit en province des Perses l'Egypte, jusqu'alors indépendante. Hérodote, qui nous apprend ce fait (3), a oublié de spécifier l'année; mais son récit indique la première ou la seconde, c'est-à-dire, l'an du Temple 464 ou 65. Dans ses calculs, Diodore place cet événement à l'an 3 de la 60e. Olympiade (4), ce qui revient à

(1) Beaucoup d'anciens ont décrié Hérodote, & les modernes, qui sont leurs échos, répètent leurs cris sans l'avoir lu. On se plaît sur-tout à citer le mot de Cicéron, qui l'appelle le père de l'histoire & *des fables* : mais ce jugement prouve que celui qui le porta, & que ceux qui l'admettent, n'ont aucune idée du génie de l'antiquité.

(2) Marsham, p. 314.

(3) Hérod. Lib. 3. p. 193.

(4) Diod. lib. I. p. 79, Edit. de Wesseling.

l'an 457. Cela fait une erreur de huit ans. Ne semble-t-il pas qu'elle soit due à l'équivoque des deux Anolympiades dont nous avons parlé (1) : en les restituant on forme un synchronisme qui fixe la conquête de l'Egypte à l'an 465. Amasis venoit de mourir; Psammétik son fils fut détrôné au bout de six mois. Nous partirons de cette date pour mettre en ordre les années des rois qui précédèrent. Leurs règnes & leur succession étant hors d'incertitude jusqu'à Psammétik, nous allons d'abord en donner le tableau.

	Après le Temple.		
Psammétik régna	54 ans.	de 319	à 372
Nechos	17	373	389
Psammis	6	390	395
Apriès	25	396	420
Amasis	44	421	464
Psammétik, 6 mois Cambyse conquiert l'Egypte			465

Je suis ici le tableau d'Hérodote (2), sans correction, parce qu'il est le seul qui satisfasse à une indication certaine des livres hébreux : ils attestent que l'an 384, (3) *Nekos*, roi d'Egypte, battit à Mageddo les troupes de Josias, qui périt même des suites de la bataille : par la distribution d'Hérodote, cette année se trouve en effet embrassée dans le règne de Nekos, ce qui ne se rencontre ni dans Diodore ni dans Manéthon. Hérodote a même connu le trait d'histoire rapporté par le livre des rois, avec cette particularité qu'il appelle les Hébreux *Syriens*; & ce n'est point la seule fois qu'il leur donne ce nom; car il le répète dans un autre endroit, au sujet de la circoncision (4), & il appelle la Palestine *Syrie* (5).

Son Apriès est le *Pharaon Haphrâ* des Hébreux chez qui ils se réfugièrent après la ruine de Jérusalem, en 406. Au dessus de Psammétik, Hérodote ne marque plus régulièrement les règnes, & là commencent les incertitudes & les discussions. Avant de nous engager dans ce chaos, posons quelques termes qui puissent servir à nous reconnoître & à nous guider.

L'an 281, les Hébreux font mention d'un Tarakah, roi de *Kous*, c'est-à dire du royaume de *Thèbes*, qui combattit contre Sennacherib. *Reg. II. c.* 19. *v.* 9.

Vers l'an 270, il est parlé d'un *Souah*, roi d'Egypte, vers qui envoya Osée, roi de Samarie. *Ibid. c.* 17. *v.* 4.

Du temps d'Aza, mais à une date incertaine, parut un *Zarèh*, roi de Thèbes, qui livra une grande bataille aux troupes de Juda. *Paral. II. c.* 14. *v.* 9.

Enfin, l'an 41, *Sesak*, roi d'Egypte, vint piller Jérusalem, & enleva tous les trésors de David & de Salomon. *Reg. I. c.* 14. *v.* 25.

Tels sont les points qu'il s'agit de reconnoître dans les listes des Grecs. Examinons d'abord celle d'Hérodote : après avoir traité d'une manière sommaire & vague le temps de la haute antiquité, cet écrivain entre en matière par *Mœris*, & ne commence qu'à lui la succession des rois comme il suit.

(1) § de l'ère des Olympiades.
(2) Lib. II. p. 181. & suiv.
(3) Reg. II. c. 23. v. 29.
(4) Lib II. p. 150.
(5) Lib. I. p. 53.

Mœris. Temps omis.
Séſoſtris.....o.....conquit l'Ethiopie, l'Aſie, la Scithie, la Thrace, équippa le premier une flotte ſur la Mer-Rouge, & ſoumit les habitans des côtes, inſtitua une police, fit faire des grands chemins, des canaux, &c..... « Il en fit pratiquer un entre autres qui joignoit le Nil à la Mer-Rouge, ſelon Strabon, lib. 17, qui ajoute qu'il vécut avant la guerre de Troye.
Son fils Phéron.....12 ans connus.
Protée.....o.....De ſon temps Pâris & Ménélas abordent en Egypte.

Rhampſinit.....o
Chéops.....50
Cephrène.....56
Myceryne.....6
Aſychis.....o
Anyſis.....o
Chaſſé par Saba-Kus l'Ethiopien qui régna cinquante ans.
Anyſis revient.....o
Séthon, prêtre de Vulcain....o.....combattit contre Sennacherib, roi des Arabes.
Douze rois.....o
dont Pſammitik fut d'abord l'un, puis régna ſeul, &c. *Voyez ci-devant.*

Ce tableau dans ſon enſemble ſe rapproche infiniment du ſyſtême des Hébreux, & l'on y découvre pluſieurs rapports marqués.

La date de *Séthon* nous devient connue par celle de Sennacherib, qui faiſoit la guerre l'an 281. Il eſt remarquable que les Egyptiens racontoient la déroute de ce prince d'une manière tout auſſi miraculeuſe que les Hébreux; car ils diſoient que Séthon ayant été au-devant de l'Aſſyrien, Vulcain envoya une multitude effroyable de rats qui rongèrent toutes les cordes des arcs de l'ennemi; en ſorte que ſe trouvant hors d'état de combattre, les troupes de Sennachérib prirent la fuite..... Le *Tarakah*, dont les Hébreux parlent à la même date, n'eſt point le même prince.

Dans l'ordre des faits, *Saba-Kus l'Ethiopien* répond à *Soua*: bien plus, le nom eſt le même, car *Saba* eſt écrit pour *Sava* ou *Seve-Kus*, comme porte Manéthon, & la déſinence *Kus* ſemble être le *Kous* des Hébreux, ce qui voudroit dire *Soua* le *Thébain*. Or, le royaume de Thèbes ayant été appellé par les anciens Grecs, *Ethiopie*, & *Soua* ayant régné ſur la baſſe Egypte par droit de conquête, on voit ici une homonymie parfaite entre Hérodote & les Hébreux.

Les 50 ans de *Sabakus* nous conduiroient juſques vers l'an 220: mais cette durée ſouffre de grandes difficultés. *Anyſis*, dont le règne eut une ſi grande lacune, n'a pu régner que fort peu de temps.

Les temps connus des quatre rois antérieurs, en nous donnant 112 ans, nous conduiſent au commencement du ſecond ſiècle: mais comme ils ont auſſi des temps inconnus, ils peuvent emonter juſques dans le premier; alors ſe préſente Protée, & ne voilà-t-il pas que la guerre de Troye, en tombant ſous ſon règne, ſe trouve ſur la fin du premier ſiècle où nous l'avons placée?

Enfin, un règne au-delà, s'offre Séſoſtris. Si Protée a régné vers l'an 80 ou 90, Phéron ſon prédéceſſeur peut être placé vers l'an 60: alors Séſoſtris ne demande-t-il pas naturellement à être reconnu pour le *Seſak* des Hébreux?

Cette opinion n'eſt pas nouvelle. Joſephe (1) avoit dès long-temps fait cette application; & l'autorité de cet écrivain eſt d'un grand poids ici, parce qu'il avoit à la main des chroniques égyptiennes. Parmi les modernes, Marsham &

(1) Antiq. Jud. lib. 8. c. 10.

Newton ont soutenu cette thèse ; mais tel a été jusqu'à ce jour l'incertitude des connoissances, que l'on n'a point su reconnoître la vérité qui se présentoit. Les Petau, les Pezron, une foule d'érudits de cette trempe, ont protesté, entassé des argumens, ont tant cité de passages grecs & latins, tant écrit, tant commenté, que la multitude a pris le poids de leurs *in folio* pour celui des raisons, & l'on craindroit aujourd'hui de ressusciter des opinions vieillies.

Le grand argument de ces compilateurs est celui-ci.

« De l'aveu de toute l'antiquité, de Strabon, de Diodore, d'Hérodote, &c. *Sésostris* » est antérieur à la guerre de Troye : or, la » guerre de Troye est antérieure de deux siècles au Temple ».

Oui, dans le chaos de vos Grecs, dans le désordre de votre système ; mais dans l'ordre véritable, elle tombe à la fin du premier siècle, & toutes les autorités se tournent pour moi (1).

Mais, disent-ils encore, Sésostris conquit la Thrace, la Scythie, l'Asie entière, la Colchide, l'Inde, &c. Or, dans le siècle de David, on ne trouve rien de semblable.... Il est vrai ; mais dans les siècles précédens en trouve-t-on plus de preuves ? Où ces preuves sont elles solides & satisfaisantes ? Examinons les.

Hérodote, c'est-à-dire les prêtres égyptiens ses auteurs, nous apprennent que Sésostris laissa dans les pays qu'il conquit des monumens, sur lesquels il fit graver des emblêmes hiéroglyphiques relatifs à sa victoire (2). Cet historien atteste en avoir vu dans la *Palestine Syrienne*, revêtus de ces caractères d'authenticité : cela doit être, parce qu'en effet Sésostris conquit tout le royaume de Jérusalem sur Roboam.

Hérodote ajoute qu'il en avoit encore vu deux dans l'Ionie, qu'il *imaginoit* appartenir également au conquérant égyptien ; mais ceci ne peut être. Il suffit, pour s'en convaincre, de peser ses paroles. « Sur ces colonnes, dit-il, » est sculpté un homme tenant dans ses mains » un arc & une flèche. Au-dessus est une inscription en lettres égyptiennes, que l'on explique, *j'ai conquis (ou possédé) cette terre* » *par mes épaules.* Cependant il faut convenir » que cela n'indique point de qui est ce monument, ni qui il représente ; aussi plusieurs personnes qui l'ont examiné, prétendent que » c'est une statue de *Memnon.* »

Et ceux-là avoient raison : car ce Memnon, ainsi que celui de Thèbes, n'étoit qu'un emblême du soleil. L'arc & la flèche qu'il porte ici sont les attributs d'Apollon, autre symbole du même astre. L'inscription elle-même y est relative ; car le mot *épaule* en égyptien est équivoque avec *orient*, *lever*, & ces mots *j'ai conquis cette terre par mes épaules*, qui ne signifient rien, sont susceptibles de ce sens, *c'est moi qui me levant chaque jour*, *domine sur ce pays.* Ainsi, ce monument ne prouve point que Sésostris ait pénétré dans l'Asie Mineure.

Sa conquête de la Colchide est tout aussi fabuleuse. Hérodote convient lui-même qu'il est le premier qui ait *conjecturé* sur certaines affinités que les Colches étoient d'origine égyptienne (3) ; & comme on faisoit courir le monde à Sésostris, on lui attribua la fondation de cette colonie ; mais ce n'étoit qu'une conjecture sans preuves ; & si par la suite les an-

(1) Il est un passage d'Hérodote qui pourroit sembler contradictoire, mais qui entendu dans son vrai sens, est tout-à-fait analogue. Il dit que de Mœris à lui (Herodote), il ne s'étoit pas encore écoulé 900 ans. (1) Ici Hérodote compte encore par le système des générations, & il ne le pouvoit par d'autre moyen, puisque ses calculs certains ne remontent pas au-delà de Psammétik. Par ce calcul, Mœris se trouve antérieur de 100 ans à la guerre de Troye, qu'il dit ailleurs l'avoir précédé de 800 ans. Or la guerre de Troye étant arrivée l'an 700, Mœris est placé dans les premières années de Salomon, & cela s'accorde avec le tems que nous assignons à son successeur *Sesak-Sesostris*. Dans les Rois antérieurs Hérodote donne des exemples manifestes de cette manière de réduire les générations en années, que je retrouve dans la décomposition de plusieurs de ses calculs. Voy. lib. II. p. 173.

(1) 900 ans à trois générations par siècle égalent 27 générations, qui, réduites par 25 ans, donnent 675 ans. Hérodote a écrit vers l'an 550.

(2) Quos generosos (populos) reperisset, apud ipsos genitalia virilia insculpsit ; muliebria verò apud imbelles.

(3) 1°. *Parce que les Colches étoient circoncis, & que, de l'aveu de tous les peuples, même des Syriens de la Palestine* (les Hébreux), *la circoncision est originaire d'Egypte.* 2°. *Parce que les Colches étoient noirs & crépus comme les Egyptiens* ; c'est-à-dire, que les Egyptiens étoient de vrais Nègres. Ceci résout de reste le problême, *si les Nègres sont propres aux sciences ?*

ciens en ont fait une assertion, c'est par un abus contre lequel il faut protester.

Enfin il est impossible de prouver que Séfostris ait passé les frontières de la Palestine, & les conquêtes qu'on lui attribue au Nord sont imaginaires, comme celles d'Osyris, à qui il fut comparé, & avec lequel on l'a peut être confondu. Il n'en est pas de même de celles du Midi; il est très-certain qu'il conquit l'Ethiopie & l'*Inde*; mais il faut entendre le vrai sens des ces mots.

L'Ethiopie proprement dite des anciens Grecs étoit le Royaume de Thèbes, qui comprenoit ce qu'on a depuis appellé l'Egypte supérieure; ce royaume, très-distinct, étoit, au tems de *Séfostris*, puissant & florissant. Il avoit ses Rois particuliers plus anciens que ceux du Delta, & ce pays semble réclamer ce que l'Egypte a de plus ancien. *Séfostris, roi de Memphis*, & peut-être de tout le cours inférieur du fleuve, *porta la guerre contre les Thébains, les subjugua, & recula les bornes de son empire jusqu'à Syenne. Il poussa encore plus loin, car ayant fait construire des vaisseaux longs, il s'embarqua sur la Mer-Rouge* (sans doute à Bérénice), *& rangeant les côtes, il soumit les Ichtiophages & les Troglodytes, jusqu'à ce qu'il trouva une mer dont les bas fonds l'arrêtèrent;* c'est-à-dire, qu'il pénétra dans la Nubie: or, par cette raison, on dut dire qu'il alla dans l'*Inde*, parce que chez les anciens orientaux, le nom d'*Inde* fut générique à tout pays situé sous le *zodiaque;* aussi trouve-t-on chez les Grecs la Nubie, désignée sous ce nom (1). C'est par la même raison que la Chronique d'Eusèbe fait mention d'une émigration d'Indiens en Egypte. On a voulu l'interpréter des Indiens du Gange; mais ce furent véritablement des Indiens du haut Nil. C'étoit encore par une suite de cet équivoque, que dans les derniers siècles l'Europe ignorante appelloit *Inde* l'Abyssinie, en y plaçant l'empire du *Prêtre Jean* (2).

(1) Marsham, p. 320 en cite plusieurs exemples.

(2) Ces équivoques doivent rendre très-circonspect dans les interprétations de Géographie. Il est vraisemblable qu'ils ont eu lieu pour la Thrace, la Scythie, &c. Il est du moins certain que dans l'Egypte ancienne on trouve un pays de *Lyd*, qu'on a pris pour la *Lydie* d'Asie: un pays de *Phul*, qui a fait confusion avec la Pam *Phulie*. Nous verrons un pareil équivoque donner dans des tems plus modernes une absurdité, en faisant passer un Nabukodonosor en Espagne contre toute vraisemblance: & n'eût-on que cette règle-là, elle est toujours bonne à consulter.

Voilà quelles furent les conquêtes réelles de Séfostris, & si l'on pèse bien un passage des Paralipomènes (3), on verra que tous ces caractères se retrouvent dans *Sefak*; car son armée, outre les Egyptiens propres ou *Metzarim*, étoit composée de *Kouffim* ou *Thébains*, de *Tfiim* ou *mangeurs de poissons:* en grec (ichtiophages) & de *Soukiim* ou *habitans des cavernes* (Troglodytes), dont le nom s'est conservé jusqu'à ce jour dans *Suakem*; & ceci semble donner la borne de la navigation de Séfostris, car il règne dans ces parages des bas fonds comme ceux dont parlent les historiens (4).

Qu'on ajoute à ces conquêtes celles de quelques cantons philistins, & de tout le royaume de Juda, le pillage de Jérusalem où Sefostris trouva les trésors immenses que les rapines de David & le commerce de Salomon avoient entassés pendant 70 ans, on sentira qu'un règne aussi brillant, que des faits aussi nouveaux dûrent faire la plus grande sensation chez les Egyptiens, qui, jusqu'alors, n'avoient rien vu de semblable, & qui, dans leurs éloges hyperboliques, dûrent comparer Séfostris à *Osyris, au soleil, roi du monde, & conquérant universel.*

Pourquoi donc & par quel calcul se trouve-t-il dans Eratosthènes & Manethon placé dans des siècles plus reculés? C'est ce que nous allons rechercher. Il faut d'abord jetter un coup-d'œil sur la liste de Manethon; je ne la transcris pas toute entière, mais je me borne aux parties nécessaires à mon sujet. Le lecteur doit prendre la peine de la parcourir, afin de suivre les raisonnemens dont elle va servir de base.

(3) Lib. II. c. 12. v. 2.

(4) V. Danville, carte de la Mer Rouge.

DYNASTIES des Rois Egyptiens, tirées de Manéthon, & disposées en ordre *par Africain.* (*Ad mentem* Africani.)

DYNASTIE I.....8 Rois, dont le premier est placé à Thanis, & le second à Memphis.

DYN. II. 9 *Rois Thanites.*

×
×
×

8 *Sesoch*-ris haut de cinq coudées, large de trois, règne.....48 ans.

9 Cencherès.....30

DYN. III. 9 *Rois Memphites.*

Première liste.

1 Necheropes.....28 De son temps les Lybiens se révoltèrent contre les Egyptiens.

×
×

DYN. IV. 8 *Rois Memphites.*

1 Soris.....29

2 *Suphis*.....63 fit construire la pyramide qu'Hérodote attribue à Cheops.

3 Suphis.....66

×
×
×

DYN. V. 9 *Rois d'Eléphantine.*

DYN. VI. 6 *Rois Memphites.*

DYN. VII. 70 *Rois Memphites qui régnèrent* 70 *jours.*

DYN. VIII. 27 *Rois Memphites.*

DYN. IX. 19 *Rois d'Héraclée.*

DYN. X. 19 *Rois d'Héraclée.*

DYN. XI. 16 *Rois de Thèbes.*

×
×
×

16 Ammanemès.....16 ans.

Fin du premier volume de Manéthon.

DYN. XII. *Rois de Thèbes.* [6]

Deuxième liste

1 Sesonchoris, fils d'Ammanemès.....46

2 Ammanemès.....38

3 Séséostris.....48. Il conquit en neuf ans l'Asie, la Thrace, la Scythie, la Colchide, & fut placé par les Egyptiens au premier rang après Osyris. Or il étoit *haut de quatre coudées*, trois palmes, deux doigts.

×
×

Deuxieme liste

Dyn. XIII. 60 *Rois de Thèbes.*

Dyn. XV. 6 *Rois paſteurs Phéniciens.*

Dyn. XVI. 32 *Rois paſteurs Grecs.*

Dyn. XVII. 43 *autres Rois paſteurs.*

Dyn. XVIII. Rois de Thèbes. [16]

1 Amoſis, ſous lequel Africain place Moyſe.

×
×
×

Dyn. XIX. 6 *Rois de Thèbes.*

Troiſième liſte.

1 Sethos.

×
×

6 Thuoris. Du temps duquel fut priſe la ville de Troye.

Dyn. XX. 12 *Rois de Thèbes.*

Dyn. XXI. 7 *Rois de Thèbes.*

Dyn. XXII. 9 *Rois de Bubaſte.*

Quatrieme liſte

1 *Seſonchis.*
2 Oſoroth.

×
×

Dyn. XXIII. 4 *Rois de Tanis.*

1 Petubaſtes, (ſous lequel Africain place la première Olympiade.)

Dyn. XXIV. .....

Bonchoris de Saïs.

Dyn. XXV. 3 *Rois Ethiopiens.*

1 *Sabbaco*.....8 ans.
2 Son fils Sevechus.....14
3 *Tarcus*.....18

Dyn. XXVI. 9 *Rois.*

×
×
×

4 Pſammitik.....54 ans.
5 Nechao.....6
6 Pſammuthis.....6
7 Vaphris.....19
8 Amaſis.....44
9 Pſammachérites, 6 mois.

Cambyſes réduit l'Egypte en province.

Telle est cette chronique tant vantée, & que l'on préfère aujourd'hui au système des anciens prêtres de Vulcain ou d'Hérodote leur interprète.

On observera avant tout qu'Africain & Eusebe, tous deux copistes de Manéthon, ont des différences énormes, continuelles, sur la succession, le nombre des rois, sur leurs années, sur l'ordre des dynasties, &c.; & ces contradictions ne préviennent pas en faveur de leur ouvrage, ni de celui qu'ils ont calqué. C'est donc à la XIIe dynastie que se trouve le Sésostris d'Hérodote; & certes la file immense de rois qui suivent, détruit bien complettement ce que nous avancé, si elle est vraie: mais il faut prouver cette condition, & un examen critique ne lui est pas favorable.

Je reprends cette liste dès son commencement.

A la IIe. dynastie se présente un *Sesochris*, *haut de cinq coudées & large de trois.* Voilà une singulière circonstance! Mais il est bien singulier que ce soit presque la même qui est ajoutée au Sésostris de la XIIe. Ne seroit-ce point le même prince? Le temps de leur règne appuie cette idée. Tous deux règnent 48 ans: le titre de leur dynastie ne la détruit pas; car Sésostris ayant régné sur Thèbes & sur Tanis, peut être appellé Tanite & Thébain: mais la suite achève de confirmer cet apperçu.

Quarante ans après Sésochris, *les Lybiens se révoltent.* Or Sésostris fut le premier qui les soumit; il paroît même qu'on doit entendre ici les *Ethiopiens* de *Thèbes:* alors il se trouve que c'est en conséquence de cet événement que *Zarhâ*, roi de ce pays, paroît en Palestine sur la fin d'Asa, après avoir secoué le joug, & même avoir fait sans doute la conquête du royaume de Memphis.

Dans la dynastie suivante, on voit un roi dont Manéthon reconnoît l'identité avec le *Cheops* d'Hérodote.

Après cela, le prêtre égyptien se perd dans un cahos de rois de différens pays, tels qu'Héraclée, Eléphantine, Memphis, &c.

A la XIIe. dynastie, il rentre dans le sentier qu'il a déjà parcouru, mais il ne s'y reconnoît point. Il nous donne pour rois de Thèbes les aïeux de Sésostris qui n'y régnèrent point, puisqu'il n'y régna lui même que par droit de *conquête.* Bien plus, non content de *doubler* les listes, il double aussi les noms; car *Sesostris* est certainement le même que *Sesoncho-ris*, ayant également un Ammanémès pour père: or, le nom de *Séfoncho-ris* est le même que *Séfoch ris*, dans lequel on reconnoit évidemment le *Sesak* des Hébreux, avec la finale *ris* ou *ras*, qui veut dire *roi.*

Le même prince reparoît à la XIXe dynastie; car *Sethos* est le nom sous lequel Diodore a connu Sésostris, en y ajoutant la désinence dialectique *is*, il a fait *Sesto-osis:* aussi la guerre de Troye se trouve-t-elle placée peu après ce *Séthos.*

Enfin notre aveugle le ramène encore à la XXIIe. dynastie, sous le nom de *Sesonch-is* (toujours Sesac-is.) Nous l'avons vu Thébain, Memphite, Tanite, le voici Bubastite. L'*Ozoroth* qui le suit est le Zarhâ des Hébreux. Viennent ensuite comme dans Hérodote *Sabbaco* & *Sevechus*, qui semblent n'être qu'un; puis Tarcus, le *Tarakah* des Hébreux suit immédiatement. Enfin il termine par les autres rois qui nous sont connus, mais tellement altérés, qu'il ne parle point des douze rois, & que Nechao ou Nechos ne règne que l'an 390, six ans après la bataille de Mageddo.

Voilà comme Manéthon défiguré par Africanus, se perd dans un cahos d'absurdités. Errant dans le labyrinthe de ses dynasties, il va, il vient, il sort, il rentre, il tourne sans se reconnoître. Il joint bout à bout des listes qui sont les mêmes, & de quatre il n'en fait qu'une. Il falloit avoir aussi-peu de critique qu'Eusebe & le Syncelle, pour ne pas saisir ces répétitions bien plus sensibles encore par les détails qu'ils avoient en main; mais ils étoient accoutumés à en dévorer bien d'autres; c'est sur le même plan qu'est bâtie la liste de Diodore (1), ou plutôt d'Eratosthènes.

(1) Diodore, lib. I. pag. 68.

Seſtooſis.....33 ans. conquit la Thrace, la Scythie, l'Aſie, l'Inde, &c.

Son fils Seſtooſis...o

Après lui une lacune immenſe de rois. (interpolés)

Amaſis.....o vaincu par Actiſanes l'Ethiopien.

Marus ou Mendès..o

Cinq générations en anarchie.

Protée.....o De ſon temps la guerre de Troye.

Sept générations.

Chembès.....o

Cephrène.....56

Mycerine.....o

Bocchoris.....o

Après pluſieurs générations ;

Sabacon l'Ethiopien.o

Interrègne.....2

XII Rois.....15

Pſammitik.....o

Quatre générations après.

Apriès.....22

Amaſis.....55

Pſamménit, 6 mois, &c.

Ainſi que Manéthon, & ſans doute ſur ſes traces, Diodore ſe perd dans un dédale de dynaſties apocryphes, quand il ſuppoſe *cette ſérie immenſe de rois ignorés.*

Son *Actiſanes* paroît être *Sabacon*.

A *Marus* ſemble commencer une ſeconde liſte ; car le nom de ce roi répond au *Mœris* d'Hérodote, & Protée ne differe que d'une génération de la place qu'il occupe chez cet écrivain.

Entre *Sabacon* & les douze rois, il y a une lacune manifeſte, & les temps qui ſuivent, quoique les plus faciles à connoître, ſont abſolument tronqués.

De telles erreurs ſurpendront ſans doute (1) : mais il faut s'y accoutumer. Elles ſe retrouvent dans preſque toutes les parties de la chronologie ancienne : nous verrons de pareils doublemens chez les Mèdes, les Babyloniens, les Aſſyriens (2) : c'eſt eux qui, maſquant juſqu'ici les rapports des temps des nations, en ont fait manquer l'enſemble. Par un cas ſingulier, il ſe trouve qu'Hérodote a par-tout évité ce défaut, parce que, comme nous l'avons dit, ſon ouvrage eſt le réſumé des notions des ſavans indigènes. Les autres écrivains ont bien recueilli des monumens originaux & authentiques ; mais on s'eſt trompé en regardant leurs chroniques comme des ouvrages digérés : ce ne ſont que des compilations où l'on a entaſſé ſans ordre des monumens de différentes mains, qui ſouvent ſont les mêmes. Tel eſt le recueil de Manéthon, où l'on trouve répétée juſqu'à quatre fois la même liſte, la même ſérie de princes.

Mais il eſt encore en cette partie un motif particulier d'erreur auquel on n'a point fait aſſez d'attention. Juſqu'ici l'on a voulu prendre cette foule de dynaſties pour des familles qui ſe ſeroient ſuccédées dans le gouvernement de l'Egypte, conſidérée comme ne formant qu'un ſeul & même état. Cependant il eſt inconteſtable qu'elles ne ſont que des liſtes de rois de différens états, qui régnèrent de front & dans des temps paralleles. Marsham, dans l'étude particulière qu'il avoit fait de cette hiſtoire, avoit ſenti cette vérité ; mais les érudits l'ont réjettée, parce qu'il n'y avoit pas de paſſage grec ou latin qui le dît en termes formels. Cependant n'eſt-il pas abſurde d'imaginer qu'une étendue de pays de plus de deux cents lieues de longueur, ait été de tout temps réunie ſous un même prince ? N'eſt-ce pas aller contre toutes les règles de la nature ? N'eſt-il pas dans les loix de cette nature, que tout pays ſoit d'abord habité par des ſauvages chaſſeurs & pêcheurs ? Dans cet état l'homme vit iſolé, parce

(1) Elles ne le devroient pas dans Eratoſthènes, qui n'a pas entendu l'égyptien, comme il eſt clair par un paſſage. Il dit dans ſa liſte des rois de Thèbes, qu'Apappus le Grand vécut cent ans moins une *heure* ; il a pris cette *heure* pour la vingt-quatrième partie du jour ; mais il eût dû ſavoir que jadis les Egyptiens appelloient *horæ* les ſaiſons, & qu'ils comptoient par ſaiſons avant de compter par années.

(2) Ils exiſtent dans les premiers Rois d'Athènes, où l'on compte deux Cécrops, deux Pandion, deux Erecthée.

que conſommant pour ſa ſubſiſtance le produit d'une grande étendue, il forme un déſert autour de lui. Vient enſuite à pas lents l'agriculture. Alors la nourriture raſſemblée dans un petit eſpace permet aux individus de ſe rapprocher; l'état ſocial commence: mais dans cette enfance de la ſociété, les réunions ne ſe font que peu à peu. Il y a d'abord autant de peuples que de familles, autant d'états que de hameaux. Bientôt ſurvient l'état de guerre. Une peuplade envahit la propriété d'une autre, & ſe l'incorpore comme eſclave ou comme alliée. La maſſe des ſociétés ſe ſurcompoſe de jour en jour. Par la réunion ſucceſſive des hameaux aux hameaux, des cantons aux cantons, on voit ſe former les provinces; par la réunion des provinces, les royaumes; par la réunion des royaumes, les empires: tous les pays offrent des exemples de cette gradation. Voyez la Paleſtine: au temps de Joſué, on y trouve plus de cent rois dans un eſpace de moins de 30 lieues quarrées. Quatre cents ans après, on n'y compte plus que trois royaumes, qui bientôt ſe confondent en une ſeule maſſe ſous les rois aſſyriens, perſes & grecs. Au temps de la guerre de Troye, la Grèce eût pu dénombrer deux cents royaumes ou républiques: au temps de Xercès, le nombre en étoit réduit à une vingtaine. Sous les Romains, ce ne fut plus qu'un ſeul état; il en fut de même de l'Italie, de l'Aſie Mineure, de tout pays; & telle eſt la néceſſité de cette diviſion primitive, de cette aggrégation progreſſive, que par-tout où l'on voit de grands états, on en doit conclure cette marche préparatoire à leur formation: & ſi l'on veut y réfléchir, on verra que l'hiſtoire de la compoſition graduelle des états eſt écrite dans leurs diviſions géographiques-politiques. En effet, analyſez ces grands corps que l'on appelle empires, vous y verrez d'abord une diviſion principale en royaumes; puis la diviſion de chaque royaume en provinces, & encore la ſubdiviſion des provinces en diſtricts: & toutes ces diviſions ſont les veſtiges d'un état primitif & originel. Prenons pour exemple l'Eſpagne: ce qui ne forme aujourd'hui qu'un ſeul royaume, étoit jadis diviſé en pluſieurs, tels que Caſtille, Valence, Arragon, Léon, Navarre, Aſturies, Grenade, Murcie, Cordoue, &c. Si l'on paſſe aux ſubdiviſions de ces royaumes, on y retrouvera la trace des états de cinq ou ſix cents peuples, que Pline y dénombroit il y a ſeize ſiècles. Maintenant que l'on ſuppoſe que tous les monumens viennent à ſe perdre, qu'un nouvel *Omar* brûle tous les livres, qu'arrivera-t-il? La poſtérité perdant toute idée des détails, ne connoîtra l'Eſpagne que ſous ſon état le plus récent, ſous celui d'aggrégation qui n'en fait qu'un ſeul empire. Qu'on lui préſente des liſtes ſtériles de rois d'Arragon, Valence, Caſtille, elle pourra imaginer que ces dynaſties ne ſont que des familles différentes, ou que les capitales de ces royaumes ont tour-à tour été le ſiége de l'empire du continent entier. Voilà préciſément ce qui eſt arrivé pour l'Egypte. Depuis Pſammétik, n'ayant plus formé qu'une monarchie, les hiſtoriens qui vinrent après ce temps, accoutumés à la regarder comme un tout homogène, s'imaginèrent qu'elle avoit toujours ainſi ſubſiſté. Ce fut par cette raiſon qu'en recueillant les monumens des différentes villes, on n'en fit qu'un ſeul corps: comme l'hiſtoire n'étoit bien connue que depuis Séſoſtris, ce prince ſervit de ralliement; & voilà pourquoi les diverſes liſtes commencent toutes par lui.

Appliquant à l'Egypte les principes énoncés, je retrouve ſon hiſtoire dans ſa diviſion géographique. Les 53 nômes ou provinces qui la compoſoient ſous les rois grecs, me repréſentent autant d'états originairement indépendans; & remarquant que les dynaſties portent les noms de la plupart de ces nômes, je les regarde comme des fragmens de liſtes de leurs rois. A cette diviſion en ſuccéda une autre plus ſimple. Ces petits royaumes s'étant ſucceſſivement engloutis les uns les autres, il s'en forma trois plus conſidérables, repréſentés dans la Thébaïde, l'Heptanôme & le Delta: enfin les cauſes d'aggrégation perſiſtant toujours, un de ces états envahit les autres; ce fut Séſoſtris qui le premier opéra cette réunion; mais elle ne ſubſiſta pas. Ce *Zarhâ*, qui paroît en Paleſtine au temps d'Aſa, indique que Thèbes avoit recouvré ſon indépendance, & peut-être à ſon tour impoſé ſon joug à Memphis. Nous ignorons les détails de ces révolutions, parce que tous les monumens ſont perdus: mais il ſemble que la domination des Ethiopiens ne dura point, puiſque Sabbacus revint au troiſième ſiècle reconquérir l'Egypte. Si Taracus qui lui ſuccéda régna dans le Delta, on y doit compter alors deux rois, puiſque Séthon vivoit à la même

même époque ; & s'il n'y régna point, il eſt prouvé que Manéthon a fait ce que nous avons dit, un recueil indigeſte de liſtes de Rois de divers royaumes. Nahum en nomme un entre autres, qu'on doit rapporter à ces temps ; car ce prophète parle de *Na amoun* (1), comme d'une ville capitale, comparable à *Ninive*, qu'il menace d'être détruite, comme venoit de l'être la première : or, *Na-amoun* n'eſt ni Alexandrie, comme le prétend Saint-Jérôme, ni Thèbes, comme l'a cru Bochart, mais *Pach na amounis*, capitale d'un nôme du Delta. Enfin, dans le commencement du quatrième ſiècle du Temple, l'Egypte ſe forma en un ſeul corps d'Empire, ſous l'ariſtocratie des douze rois. Depuis cette époque, la ſérie de ſes temps étant connue, nous ſommes diſpenſés d'en parler.

CHAPITRE V.

Des Perſes.

Depuis que les Perſes eurent conquis l'Aſie, leur nom s'étendit comme leur domination, & devint en quelque ſorte générique & commun à tous leurs ſujets. Mais dans l'origine, les Perſes étoient un corps de nation diſtinct, diviſé en *tribus*, dont Hérodote nomme juſqu'à dix (2). Ces peuples, partie pâtres, partie laboureurs, étoient répandus dans le pays qui fut appellé de leur nom la *Perſe*, proprement dite, ayant pour limites au Nord la chaîne des monts Elyméens, à l'Orient, les déſerts de la Carmanie, au Midi & à l'Oueſt le Tigre & le golfe perſique.

L'hiſtoire des Perſes, ainſi que de la plupart des peuples, n'eſt point connue dans la haute antiquité. Dans des ſiècles moins reculés, les diſcordances des Ecrivains laiſſent douter s'ils furent ſoumis aux Aſſyriens ; car, d'un côté, Creſias les compte dans le dénombrement de cet empire (3)..... D'autre part, Hérodote aſſure qu'ils ne furent jamais ſubjugués avant Phraortes (4), ſecond Roi des Mèdes. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'ils furent aſſujettis à ces derniers, à l'aggrandiſſement deſquels ils contribuèrent beaucoup.

Tel étoit l'état des Perſes depuis environ quatre-vingt ans, quand Cyrus parut, & d'un peuple conquis & ſujet, entreprit de faire un peuple conquérant & dominateur.

Cyrus, en s'élevant, trouva l'Aſie inférieure partagée preſqu'entièrement entre trois grandes puiſſances ; 1°. les Mèdes, qui régnoient du fleuve Halys à la Bactriane ; 2°. les Lydiens, qui avoient envahi la majeure partie de la preſqu'île (Aſia Minor) ; 3°. enfin les Babyloniens, qui occupoient depuis le Tigre juſqu'à la Méditerranée. Par une révolution rapide, toute cette vaſte étendue de pays fut réduite en un ſeul & même domaine ; & Cyrus, dans un règne de vingt-neuf ou trente ans, non ſeulement conquit l'un après l'autre, les Etats nommés, mais y ajouta encore des peuples, qui, juſqu'alors avoient défendu leur liberté, & conſervé leur indépendance.

Pour claſſer les différens événemens de l'hiſtoire de Cyrus, il faut partir d'une époque principale & connue, & à ce titre ſe préſente la priſe de Babylone. Selon le canon de Ptolomée, Cyrus fit la conquête de cette ville neuf ans avant ſa mort, par conſéquent dans la vingt-unième année de ſon règne : or cette année étant déterminée dans notre canon par la ſucceſſion des Rois Babyloniens la quatre cent cinquante-cinquième du Temple, il eſt facile de ranger les autres dates.

Nous aſſignerons donc à l'an quatre cent

(1) Nahum. c. 3. v. 8. il a dû écrire vers 300 & 310.

(2) Hérod. lib. p. 62.

(3) Cteſias apud Diodor. ſicul. lib. II.

(4) Hérod. ib. p. 52.

trente-cinq la révolte & l'indépendance des Perſes, l'origine de leur empire, & la première année du règne de Cyrus, conſtaté par ſa victoire ſur les Mèdes, & par la priſe d'Aſtyages leur dernier Roi.

Peu de tems après, il ſubjugua les Lydiens; & nous allons voir dans leur article les raiſons qui nous font aſſigner la priſe de Sardes leur capitale à l'an quatre cent trente-ſept. Après avoir mis ordre aux affaires de l'Aſie mineure, Cyrus retourna dans la Perſe. Il y fut occupé pendant pluſieurs à dompter les Mèdes, qui s'étoient révoltés, à conquérir la Bactriane, & à faire les préparatifs de ſon expédition contre Babylone. Il partit enfin vers l'an quatre cent cinquante-trois pour en former le ſiège, qui dura deux ans.

Les Ecrivains varient beaucoup ſur les circonſtances de la vie de ce prince; mais nous verrons qu'ils s'accordent très-bien ſur la chronologie des faits, qui dans ce moment eſt le ſeul objet de nos recherches.

Depuis cette époque, l'Aſie occidentale ne forma plus qu'une ſeule & même puiſſance, dont les tems poſtérieurs ſont connus; mais la durée antérieure des Etats particuliers qui vinrent ſe fondre en une ſeule maſſe ne l'étant pas, c'eſt à ſon éclairciſſement que ſont deſtinés les Chapitres ſuivans.

CHAPITRE VI.

Des Lydiens.

QUAND Cyrus réduisit la Lydie en province de l'Empire Perse, ce pays formoit un Etat indépendant, dont l'origine paroît remonter aux tems voisins de la guerre de Troye. Mais l'histoire & la durée des princes qui le gouvernèrent n'ont de suite & de certitude que depuis ceux-ci.

(1) Gygès.....régna..... 38 ans.
Ardys..... 49
Sadyattes..... 12
Alyattes..... 57
Crœsus pris par Cyrus..... *omis.*

En omettant de nous donner la durée du règne de Crœsus, Hérodote a failli de nous faire manquer le nœud de jonction de la chronologie Lydienne à notre canon; mais on peut, par différentes combinaisons, réparer cette lacune.

« Il y avoit déjà deux ans, dit notre auteur, que Crœsus pleuroit la mort d'un fils qu'il aimoit tendrement, quand la défaite d'Astyages, par Cyrus, & l'accroissement trop rapide de la puissance des Perses vinrent le retirer de sa léthargie..... Dès-lors la guerre fut résolue, & il en hâta les préparatifs de toutes parts..... (Selon la coutume de ces siècles superstitieux) il envoya consulter tous les oracles, & particulièrement celui de Delphes; il fit en même-tems solliciter différens peuples de la Grèce, & entr'autres les Athéniens, de se liguer avec lui..... Or Pisistrate gouvernoit alors la ville d'Athènes.

Cet exposé insinue que ce fut vers l'an quatre cent trente-cinq que Crœsus songea à faire la guerre aux Perses, puisque ce fut en conséquence de la destruction de l'empire des Mèdes, arrivée l'année précédente. On pourroit donc, par de simples conjectures, assigner l'ouverture de cette guerre à l'an quatre cent trente-six, & la prise de Crœsus, arrivée dans le courant de la seconde campagne, à l'an quatre cent trente-sept. La confrontation des tems de la Grèce va constater précisément les mêmes dates.

Chacun sait que Pisistrate s'empara à trois reprises du Gouvernement d'Athènes: chassé deux fois, il se maintint à la troisième, & transmit son autorité à ses enfans. Les Ecrivains n'ont pas spécifié la durée des deux premières tyrannies, ni de l'intervalle qui les sépara; mais ce n'est pas de ces détails que nous avons besoin.

Selon Plutarque, (2) & selon les marbres d'Oxford, Pisistrate fit sa première tentative sous l'archontat de Comias, l'an quatre de la cinquante-quatrième olympiade; cette date revient à l'an quatre cent trente du temple.

Six ans après, disent les marbres, *Crœsus envoye consulter l'oracle de Delphes*: or ce fut dans le même tems qu'il envoya à Athènes; Pisistrate y régnoit alors, ce ne pouvoit être que pour la seconde fois, parce que la première fut de très-peu de durée. Cette assertion se trouve confirmée par le récit d'Hérodote. Lib. I. p. 29.

« Les Pisistratides, dit cet historien, furent » chassés (3) d'Athènes vingt ans avant la ba» taille de Marathon, & ils avoient gouvernés

(1) Hérod. lib. I. p. 8 & suiv.

(2) In vitâ Solonis.

(3) C'est par une erreur manifeste que les marbres d'Oxford font deux expulsions, l'une des *Pisistratides*, & l'autre d'*Hippias*, fils de Pisistrate; il suffit de lire Hérodote & Thucidides, pour se convaincre que ce n'est qu'un même événement.

« trente-six ans..... Or la bataille de Marathon fut donnée l'an cinq cent trois, cinq ans avant la mort de Darius (1); donc ce gouvernement des Pisistratides avoit commencé l'an quatre cent quarante-sept; & ceci nous donne l'époque de la troisième tyrannie de Pisistrate, comme il est clair par cet autre passage « Après sa seconde expulsion, Pisis-» trate resta onze années banni de la ville; » mais à la onzième il revint en forces & se rétablit; or ce rétablissement s'étant fait en quatre cent quarante-sept, la seconde expulsion tombe en quatre cent trente-six: donc il est évident que l'ambassade de Crœsus arriva sous la seconde tyrannie de Pisistrate, dans l'une des deux années 435 ou 436.

La suite des faits veut que Crœsus ait été pris deux ans après; nous supposerons quatre cent trente-sept, & il en résulte un nouvel accord avec Xénophon (2), qui assure que Crœsus ne fut vaincu qu'après la mort d'un Roi assyrien, que nous trouvons être Nérégliſſor, dont le règne finit effectivement en quatre cent trente-six.

Eusèbe prétend que Crœsus régna quinze ans; mais l'autorité de ce compilateur ne mérite point de l'emporter sur l'exigence d'un fait historique. La guerre d'Alyattes avec Kyaxares, Roi des Mèdes, veut que le Roi Lydien ait commencé de régner au plus tard l'an trois cent soixante un: or son règne ayant duré cinquante-sept ans, jusqu'en 418, il en résulte nécessairement vingt pour Crœsus, qui n'a pu passer 437, & c'est sur cette évaluation que je dispose le rapport des règnes aux années du temple.

	Règnes.	Années du Temple.
Gygès.....	38	depuis 362 jusqu'à 399.
Ardys.....	49.....	300..... 348.
Sadyattes.....	12.....	349..... 360.
Alyattes.....	57.....	361..... 417.
Crœsus.....	20.....	418..... 437.

(1) Hérodote. Lib. V. *Voy.* la Chronologie d'Hérodote dressée à la fin de son histoire. p. 30.

(2) Xénophon Cyropédie, in-fol. p. 176.

CHAPITRE VII.

De l'origine des Empires Mède & Babylonien.

DANS des tems anciens, mais bien moins reculés qu'on ne penſe, quelques peuplades ſituées à l'orient du Tigre, ſe réunirent en un même corps de Nation, & formèrent ce qu'on appella proprement les *Aſſyriens*. Leur pays paroît avoir été compris dans l'enceinte des montagnes qui enveloppent les deux *Zab* (1), & les autres moindres rivières dont ils reçoivent les eaux. Leur ville capitale fut ce que nous appellons *Ninive*, *Ninos* chez les Grecs, & *Ninoué* chez les Hébreux. Voilà proprement la nation & la contrée que les anciens orientaux déſignent ſous le nom d'*Aſchour* (2), & à qui il faut appliquer ſpécialement l'*Aſſouria* & *Athouria* des Géographes occidentaux. Mais les *Aſſyriens* ayant par la ſuite envahi une grande partie de l'Aſie, il arriva ce qui eſt toujours arrivé en pareil cas; le nom du peuple dominateur s'étendit comme ſon empire, & devint générique & commun à tous ſes ſujets (3). Ce fut en cette qualité & par cette raiſon que les Babyloniens s'appellèrent *Aſſyriens*. Bien plus, le nom de *Syriens* ſous lequel les Grecs ont connu les *Araméens* des Aſiatiques, n'a pas une autre origine, & n'en eſt qu'une altération. C'eſt ce qu'Hérodote atteſte poſitivement..... *Ceux que les Barbares appellent Aſſyriens, les Grecs les nomment Syriens* (4).

Dans ces ſiècles reculés, l'Aſie étoit partagée en une multitude de peuples & d'Etats, qui diviſés d'intérêts, avoient un fonds général & commun de mœurs, de langues, de religion, de caractère. Quand il s'éleva une nation prédominante, les autres furent aſſujetties; mais rarement perdoient-elles leur police intérieure, leurs uſages civils & religieux; ſouvent même elles conſervoient leurs Rois: il ſuffiſoit au vainqueur de retirer des tributs & des troupes pour ſes expéditions; c'étoit une ſorte de féodalité dont l'Indoſtan offroit en ces derniers tems une image aſſez fidèle. Le peuple conquérant étoit un ſuzerain; les peuples conquis étoient des vaſſaux; le Roi du peuple dominateur commandoit à des Rois; & de là le titre orgueilleux *de Roi des Rois*.

Tel fut l'état de l'empire aſſyrien ſous une aſſez longue ſérie de princes deſpotes; mais enfin l'abus de la puiſſance ayant eu ſes conſéquences naturelles, le peuple dominateur ſe corrompit, s'énerva; & les peuples ſerfs, réunis par une conſpiration générale, renverſèrent le trône de Ninive, & briſèrent le ſceptre des Aſſyriens.

Deux nations furent les principaux agens de cette révolution; 1°. les *Mèdes*, nom générique ſous lequel étoient compriſes diverſes tribus (5), ſituées au nord-eſt des Aſſyriens; 2°. les Babyloniens, autre ligue de peuples ſituées ſur le cours inférieur de l'Euphrate. Arbaces Satrape de Médie, & Béléſys, prêtre Kaldéen de Babylone, furent les chefs de la révolte, & devinrent les premiers princes des deux nouveaux empires qui ſe formèrent des débris de l'ancien.

Le témoignage des hiſtoriens ne varie point ſur ces faits: ils s'accordent encore à reconnoître Sardanapale (6) pour le prince Ninivite; ſous qui arriva cet événement; mais quand il a fallu le claſſer dans l'ordre des tems, les écrivains ſe ſont perdus dans un cahos de contradictions & d'erreurs qu'il étoit cependant bien aiſé d'éclaircir.

Le Sar-dana-pal-os des Grecs n'eſt pas autre

(1) *Voy.* les cartes de Danville, Aſie anc. & mod.

(2) Prononcez *ſch* comme *ch* dans charme.

(3) C'eſt ainſi que l'on appella Romains tous les peuples d'Italie, & Francs tous ceux des Gaules, &c.

(4) Hérod. lib. VII. p. 539. Auſſi Strabon appelle-t-il *Syriens* les peuples & les Rois de Ninive & de Babylone. Strab. Geogr. lib. XV. Et par un inverſe Macrobe appelle Aſſyriens les *Araméens* d'Héliopolis. *Saturn. p.* 73. & 79. *in-fol.* 1472.

(5) Hérodote en nomme ſix; mais il eſt probable qu'il y en eût un plus grand nombre. Lib. I. p. 52.

(6) Hérod. lib. II. p. 177. Et Cteſias apud Diodor. lib. II.

que le Roi de Ninive, connu sous le nom d'Asar-Adon, fils de Sennachérib. Les preuves en sont nombreuses.

1°. Le nom même, Asar Adon étoit de la famille de *Phoul* ou *Phal*, Roi d'Assyrie, qui le premier, vers l'an deux cent trente trois, fit connoître & redouter en deça de l'Euphrates, les armes de cet empire (1). Suivant une coutume orientale, les descendans de ce prince portèrent son nom; on le retrouve dans *Teglat-Phal-Asar*. Asar-Adon l'ajouta en définence, & fut appellé *Asar-Adonphal*; pour peu qu'on soit versé dans la connoissance des langues, on sait que le *ph* des orientaux a sans cesse été rendu par *p* chez les occidentaux; mais si le *ph* des Assyriens fut le *p* dur ou aspiré des Arméniens, comme j'ai lieu de le croire, la confusion dans le cas présent fut inévitable & les Grecs dûrent prononcer *aSAR-aDANaPAL os.*

2°. Pas un seul des livres hébreux dont la composition soit antérieure à *Asar Adon* ne parle de *Mèdes* ni de *Babyloniens*. C'est toujours des *Assyriens* de *Ninive* qu'il est fait mention, encore n'est-ce que depuis que *Phal* eût passé l'Euphrates. Après lui, *Teglat-Phal-Asar*, *Salman-Asar*, *Sennacherib*, fils (2) de *Salmanazar*, *Asar-Adon*, fils (3) de Sennacherib, se succèdent sans lacune probable dans un espace de soixante-dix ans, & sans laisser entrevoir la plus légère indication de révolution. Mais depuis ce dernier, on ne parle plus des Assyriens de Ninive, & l'on voit après un assez long silence, les Nabukodonosor Rois particuliers de Babylone, développer tout à coup une puissance dont il n'avoit point encore été question.

Plusieurs années après l'avénement d'Asar-Adon, Tobie, qui habitoit parmi les Mèdes, & qui voyoit de près les causes préparer les effets, disoit: *la ruine de Ninive est proche.* (Tobie, c. 14, v. 6.)

Dans le même tems paroît à Jérusalem une députation venant de *Babylone*, pour féliciter Ezékias sur sa convalescence, & lui offrir des présens & une lettre de la part de *Mérodak-Baladan*. Quel motif peut-on supposer à cette démarche, sinon un intérêt secret, comme de demander des secours pour quelqu'entreprise? Sous ce point de vue, ceci a un rapport marqué avec ce que Ctésias rapporte de Béléssys; 1°. le nom est le même; car *Belesys* & *Baladan* ne diffèrent que de Dialecte; 2°. Ctésias dit que Belesys ayant formé avec Arbaces le plan de leur révolte, *envoya des députés en Arabie pour faire part de ses desseins au Roi, qui étoit son ami & son hôte.*(4) Or si l'on observe que la position geographique des Hébreux convient infiniment; que dans les anciens historiens on les trouve toujours confondus avec les nations voisines plus connues (5), on ne pourra douter

(1) Il imposa entr'autres un tribut à Manahem, Roi de Samarie. Reg. II. c. 15. v. 19.

(2) Tob c. 1. v. 18.

(3) Id. ibid. v. 24. Reg. II. c. 19. v. 37.

(4) Belesys, missis in Arabiam nuntiis, terræ principem cui cum necessitudo ipsi & jus hospitii intercedebat participem consiliorum fecit. *Ctesias apud. Diodor. lib. II. p.* 138.

(5) C'est ainsi qu'Hérodote les appellent *Syriens*, dans trois passages que nous avons cités (chap. IV). Mais ce qui est plus remarquable, & qui paroît avoir été moins remarqué, c'est eux qu'il désigne en deux autres endroits, qu'il faut rapporter tels qu'ils sont: 1° lorsqu'au début de son histoire il dit:

« Les plus savans des Perses assurent que les premiers » auteurs des guerres furent les *Phéniciens, qui ayant* » *jadis émigré des bords de la mer Rouge*, vinrent s'é- » tablir sur la Méditerranée, dans le pays qu'ils ha- » bitent encore. Ils s'adonnèrent aussi-tôt à la navi- » gation, & se formèrent en peu de tems un com- » merce immense. Ce fut à ce titre qu'ils abordèrent » en Grèce, où régnoit alors Inachus, &c. Lib. I. p. 1.

Et Herodote continue de s'expliquer au septième livre c. 89, quand faisant l'énumération des peuples & des troupes qui composoient l'armée navale de Xercès il dit:

« Les Phéniciens, conjointement avec les Syriens » qui habitent la *Palestine*, fournirent trois cents Tri- » rèmes ..... Or ces Phéniciens, comme ils le ra- » content eux-mêmes, habitèrent jadis sur la mer » Rouge, d'où ils vinrent ensuite s'établir sur la côte » maritime de *Syrie*; or ce canton de la Syrie, & » tout ce qui s'étend vers l'Egypte, s'appelle *Pa-* » *lestine.* »

Il est inconcevable qu'on ait presqu'à ce jour méconnu dans ces passages les Hébreux & leur émigration au tems de Moyse: Est-ce parce qu'Hérodote les appelle Phéniciens? Mais les Hébreux n'en avoient-ils pas la langue, les mœurs, les usages, en un mot tous les caractères? N'étoient-ils pas une nation phénicienne comme les Etoliens une nation *grecque*, comme les Albains un peuple *Latin*. Est-ce parce qu'on en fait des navigateurs? Mais n'est-il pas évident qu'Hérodote ou les Perses, ses auteurs, ayant envisagé toutes les hordes phéniciennes comme un peuple de la même espèce, ont attribué aux Hébreux un fait propre aux Kananéens? La relation d'ailleurs est exacte, en ce que l'entrée des Hébreux en Palestine fut pour la plupart des habitans le signal d'une émigration subite, qui fait une des grandes époques de l'histoire d'Occident. D'ailleurs, cette désignation spéciale de la Palestine, comme pays de ces Phéniciens, exclut tout équivoque. Enfin que l'on examine le plan général de

que Ctésias ne les ait ici désignés sous le nom d'*Arabes*, & que l'ambassade de *Belesys & Baladan* ne soit le même fait. Nous prouverons ailleurs la convenance exacte des tems. Toutes les autres circonstances sont analogues; ces lettres, ces présens, cette félicitation sur la convalescence, sont des marques d'amitié; aussi Ezékias donne-t il aux envoyés de son ami un témoignage de sa confiance, en leur faisant voir tous ses trésors. Enfin la réflexion d'Isaïe à ce sujet quadre avec notre sentiment. *Un jour*, dit-il, *un jour vient que tout cet or, toutes ces richesses seront transportées à Babylone.* Or ce pressentiment, Isaïe le dût à la connoissance qu'il avoit de l'état des affaires qui lui présentoit Babylone prête à devenir indépendante, & siége d'un empire nouveau. (Isaïe, c. 39.)

La ruine de l'empire assyrien arriva donc sur la fin du règne d'Ezékias; aussi Josephe qui avoit sous les yeux Berose, le meilleur historien de l'Asie, y avoit-il apperçu l'ensemble que je rétablis; car après avoir parlé de la fuite de Sennachérib, de la maladie d'Ezékias, & de la députation des Babyloniens, il ajoute: *vers ce tems arriva la subversion de l'Empire assyrien par les Mèdes* (1). Et plus bas il dit: *La dernière année de Josias* (384), *Nechao, Roi d'Egypte, porta la guerre vers l'Euphrates contre les Babyloniens & les Mèdes, qui avoient détruit l'empire assyrien* (2).

Enfin Moyse de Chorène, qui a composé une histoire d'Arménie sur des monumens d'origine kaldéenne, & de la plus haute antiquité, dit clairement la même chose: *Quand Sennacherim fut tué par ses enfans, Scœordius régnoit en Arménie: or Parerus, fils & successeur immédiat de Scœordius, entra dans la ligue d'Arbaces contre Sardanapale* (3).

Tout prouve donc *qu'Asaradon* est réellement le Sardanapale des Grecs, ainsi que l'a pensé Newton. Il a reçu encore d'autres noms qui n'ont servi qu'à le faire méconnoître. C'est le *Tonos Concoleros* des chroniques grecques: les Paralipomènes l'appellent *Asar Hâdon*, aspiration qui a donné lieu à l'*Asara Koddas* de Josephe, c'est encore lui qu'Alexandre Polyhistor appelle *Sarak* dans un fragment rapporté par le Syncelle (4): & ceci explique un passage d'Isaïe (5), où il est dit, que *Sarag-on, Roi d'Assyrie, envoya une armée contre Azot, sous la conduite de Tartan.* Or ce Tartan est le même Général qui vint de la part de Sennachérib, sommer Ezékias de se rendre (6).

L'époque de Sardanapale ne sera pas désormais difficile à déterminer. Sennachérib ayant fui de Judée l'an quatorze d'Ezékias (deux cent quatre-vingt un du Temple), il fut assassiné à Ninive quarante-cinq jours après, & Sardanapale, le plus jeune de ses enfans, lui succéda (7).

On peut donc assigner son avènement à l'an deux cent quatre-vingt-deux. Les historiens varient sur la durée de son règne; j'adopte les vingt années que lui donnent les listes grecques; & nous verrons qu'Hérodote a dit énigmatiquement la même chose; c'est donc à l'an trois cent un qu'il faut rapporter la prise de Ninive, & à l'an trois cent deux l'origine des empires Mède & Babylonien.

---

l'histoire d'Hérodote, tout y est analogue à notre acception. Immédiatement après cet évènement vient *Inachus*, & dans les traditions grecques, rapportées par Appion, Polémon, (1) & le prêtre Egyptien Ptolomée, Inachus, est placé vingt générations avant la guerre de Troye. Or, dans les calculs des Hébreux, je trouve 500 ans entre Moyse & cette guerre; & 500 ans font juste vingt générations de 25 ans. Après *Inachus*, Hérodote place un intervalle indéfini, puis l'expédition des Argonautes & la guerre de Troye chez les Grecs: un peu au-dessus, chez les Egyptiens, c'est Sésostris: chez les Assyriens l'origine de leur empire; en un mot, c'est le même plan que je rétablis & qui fait ma confiance, parce que comme je le dirai plus bas, Hérodote est le seul historien ancien qui ait fait un extrait digéré de la Chronologie. La seule différence entre son plan & le mien consiste dans les proportions qui sont plus grandes chez lui, plus rapprochées chez moi. Mais cette différence dérive de la nature des choses: n'ayant pas de terme fixe ni de mesure certaine des tems, les anciens les ont distendus par leur estimation vague & vicieuse des générations. Il en est, pour ainsi dire, des faits en histoire comme des objets en physique, quand les uns & les autres prennent un trop grand éloignement, alors il n'est plus possible à l'œil d'assigner leur distance exacte, parce qu'il n'y a plus de terme de comparaison; & les erreurs deviennent faciles & immenses comme l'espace des lieux & des tems où le jugement s'élance. L'expérience même semble attester que dans ces cas l'erreur est toujours en excès. Nous en avons un exemple frappant dans la Géographie des anciens, dans laquelle à mesure que l'on a mieux connu les gisemens, il a fallu rapprocher les positions.

(1) *Inachus.* V. Euseb. Evan. p. 87.

(1) Ant. jud. Lib. X. c. 2.
(2) Ibid. c. 5. Ce Nechao est le Nechos d'Hérodote.
(3) Moses charenensis. Hist. Armenica. p. 55. & 60.
(4) Syncelle. p. 210.
(5) Reg. II. c. 18. v. 17.
(6) Isaïe. c. 20. v. 1.
(7) Reg. II. c. 19. v. 37. & Isaïe. c. 37. v. 38. & Tob. c. 1. v. 24

CHAPITRE VIII.

Des Mèdes.

PAR ces rapprochemens, la durée de l'empire Mède se trouve resserrée entre les années 302 & 434 inclusivement : cette dernière ayant été l'époque de la prise d'Astyages par Cyrus, comme je le prouverai. Examinons présentement si le témoignage des historiens y est conforme.

Deux auteurs principaux ont partagé dans leurs contradictions la foule de leurs copistes. Le premier est Hérodote, qui recueillit quelques années après le passage de Xercès ce que les savans de l'Asie connoissoient de plus clair dans l'antiquité. Le second est Ctésias de Cnide, qui, moins d'un siècle après lui, prétendit avoir trouvé dans les monumens originaux même des faits très contraires aux assertions de son prédécesseur. L'analyse de leurs récits fera voir lequel s'est le plus rapproché de la vérité.

Hérodote a donné, sans s'en appercevoir, deux calculs des temps des Mèdes, assez différens. 1°. Dans la liste de leurs Rois, il évalue d'abord leur durée à 150 ans, comme il suit :

(1) Deïokès régna	53 ans.
Phraortes	22
Kyaxares	40
Astyages	35
Total	150

2°. Il dit ailleurs (2), la durée de l'empire des Mèdes fut de cent vingt-huit ans, non compris vingt huit que des Scythes venus de la Sarmatie dominèrent dans l'Asie : or, 128 & 28 font 156. Pourquoi cette différence de six ans ? Mais en outre il se présente une objection raisonnable contre le règne de Deïokès. Selon le récit d'Hérodote, ce fut une réputation répandue de justice & de probité, qui, dans des temps d'anarchie, engagea quelques tribus Mèdes à lui déférer une puissance absolue. Or, une telle réputation suppose-t elle moins de quarante ans ? Et cet âge souffre-t-il naturellement une addition d'un règne de cinquante-trois ? Pourquoi d'ailleurs Hérodote parle-t-il si confusément de la révolution qui renversa Ninive, & de ces années d'anarchie qui la suivirent (3) ? Tout semble indiquer que cet écrivain n'a pas bien connu le détail de ces temps.

J'ai dit que l'indépendance des Mèdes, & par conséquent leur empire, commença l'an trois cent deux, & finit l'an quatre cent trente-quatre ; sa durée fut donc de cent trente-trois ans. Pourquoi ce nombre se rapprocher-il tellement des 128 d'Hérodote ? Pourquoi & d'où ces 128 ? Pour faire concorder ses calculs, il auroit dû dire 122 plus les 28 des Scythes égalent les 150 des Rois. Ne semble-t-il pas qu'Hérodote ait voulu dire que la durée de l'empire Mède fût en total 128 ans ? Il n'y auroit de différence avec nos calculs que cinq ans, & il est singulier que c'est presque la même qui se trouve entre les 150 & 156 qu'il compte. De tels rapports, à travers des différences, décèlent toujours une sorte d'identité. Je pense donc que les 28 années des Scythes ont fait confusion dans l'esprit d'Hé-

(1) Herod. lib. I. p. 52.
(2) Ibid. p. 65.

(3) Cùm enim Assyrii 520 annis superiorem Asiam obtinuissent, primi ab ipsis, Medi defecerunt..... Post quos & aliæ nationes..... Itaque per continentem gentes omnes propriis legibus vixerunt..... Medis igitur vicos habitantibus bella & tumultus aderant..... Vir quidam nomine Deïokes ad Tyrannidem aspirans, ita se gessit ostentatione probitatis & justitiæ ut ipsum eligerent..... Porrò Deïokes Medicam gentem in unam contraxit..... Herod. lib. I. p. 49-51.

rodote

rodote ou de ſes auteurs. Elles avoient été priſes ſur le regne de Kyaxares, comme il nous en avertit lui même dans un autre endroit (1); mais on en fit un double emploi. En les retirant, il reſtera pour les Rois 122 ans : les onze ans reſtans juſqu'à 133, repréſenteront le temps qui s'écoula depuis la ruine de Ninive juſqu'à l'élection de Deïokès, qui ſupportera toute la ſouſtraction, & ſera réduit à 25 ans. J'eſtime également qu'il y a faute dans le ſecond calcul; & au lieu d'y lire *non compris*, il faut corriger *y compris*.

Si Hérodote a failli dans cette occaſion, Ctéſias va nous fournir des erreurs encore plus ſaillantes. Selon lui, neuf Rois, depuis Arbaces, régnèrent ſur les Mèdes dans un eſpace de trois cent dix-ſept ans. Voici ſa liſte telle qu'il la donne en Diodore, lib. II. p. 146-47.

Arbaces	28 ans.
Man-daukès	50
Soſarmus	30
Artykas	50
Arbianes	22
Artæus	40
Artynes	22
Aſtibaras	40
Aſpadas ou Aſtyïgas (Aſtyages)	35

Un examen attentif de cette liſte y fait découvrir un ordre ſingulier de reſſemblances qui ſautent de deux en deux. Rendons-le plus ſenſible en la diviſant.

Arbaces	28	30 ..... Soſarmus.
Man daukès	50	50 ..... Artykas.
Arbianes	22	22 ..... Artynes.
Artæus	40	40 ..... Aſtibaras.

Eſt il donc bien vrai que ces liſtes ſoient différentes, que ces princes ne ſoient pas les mêmes? Le haſard fit-il jamais des reſſemblances auſſi conſtantes? Non ſans doute. Ctéſias s'eſt aſſurément ici laiſſé induire en erreur, & il a doublé une même liſte. Les noms à la vérité ne ſe reſſemblent pas tous; mais encore reconnoit-on dans ſon Man-daûkès le Deïokes d'Hérodote. Aſtibaras eſt le nom qu'Eupolème (2) donne à un roi Mède au temps des guerres de Nabukodonoſor II en Judée; & c'eſt le temps de Kyaxarès. Artæus eſt un autre nom qui, en ancien perſe, déſignoit *un grand, un héros* (3); & il put être donné comme épithéte à Kyaxarès. Les notes que Ctéſias ajoute à ſes princes, ſont encore des preuves de ce que j'avance.

« Man-daûkès gouverna *juſtement & paiſiblement* (comme Deïokès.)

» Du temps d'Artæus, les Caduſiens ſe » révoltèrent contre les Mèdes, & leur firent » une guerre cruelle.

» Du temps d'Aſtibaras, les Parthes ſe » révoltèrent contre les Mèdes, & appellèrent à leur ſecours les Sakes, (Scythes des » Grecs) ».

Mais les Caduſiens étoient un peuple Parthe; c'eſt donc le même événement avec différentes circonſtances, & les Scythes ou Sakes qui viennent du tems d'Aſtibaras, ſont évidemment les mêmes qui parurent ſous Kyaxares.

Il eſt donc certain que Ctéſias a joint deux liſtes de noms, & par là a doublé les temps, ſans avoir évité ſur ce ſecond article l'écueil d'Hérodote : & cette mépriſe mérite la plus grande attention, en ce qu'elle a pu être, diſons mieux, en ce qu'elle a été répétée dans toute l'hiſtoire de Ctéſias; nous en verrons ailleurs les preuves & les motifs vraiſemblables. Reſte une ſeule difficulté; c'eſt le règne d'Arbaces dont les 28 ou 30 ans, ſuppoſé qu'ils ſoient vrais, ne peuvent précéder entièrement Deïokès. Je ſuis porté à croire, ſur le récit d'Hérodote, que les diverſes hordes Mèdes eurent pendant quelque temps des chefs divers, & qu'Arbaces régna ſur quelques unes, enſorte qu'une partie de ſes années fut parallèle aux premières de Deïokès, & que ce ne fut que dans un laps de temps plus ou moins conſidérable, que celui ci *raſſembla*

(1) Cùm annos 40 regnaſſet Kyaxares, in quibus ſunt & 28 Scytharum. Ibid.

(2) Apud Euſeb. præpar. Evang. lib. IX. c. 39.

(3) Herod. lib. VI. p. 483.

les tribus Mèdes en un seul corps de nation (1). Quoi qu'il en soit des détails, la nécessité des dates capitales exige l'ordre qui suit.

Arbaces prend Ninive.... } 302
Anarchie.... } 36
Deïokès meurt } 337
Phraortes.....22 depuis 338 jusqu'à 359
Kyaxares (2)....40.....360.....399
Astyages.....35.....400.....434
Cyrus règne sur les Medes.....435

Dans l'ordre qu'Hérodote donne aux faits, le premier événement du règne de Kyaxares fut une guerre entre les Medes & les Lydiens alors gouvernés par Alyattes (3).

L'éclipse totale du soleil, qui termina cette guerre à la sixième année, ne peut se descendre au-dessous de la sept ou huitième de Kyaxarès, parce qu'il faut trouver ensuite les vingt huit ans des Scythes, puis le temps du siége & de la prise de Ninive. Les astronomes se sont beaucoup exercé sur cette éclipse. Coltard entr'autres, dont les calculs sont estimés, en a trouvé une à l'an 603 avant Jésus-Christ, qu'il a cru devoir prendre pour celle dont il s'agit (4); mais l'an six cent trois avant Jésus-Christ répondant à l'an trois cent quatre vingt six du Temple, l'application ne peut convenir; elle me paroît plutôt être celle à l'occasion de laquelle Jérémie disoit aux Hébreux (5): « Pourquoi vous effrayez vous des » phénomènes célestes? Pourquoi vous livrez-» vous aux terreurs superstitieuses des nations?

Mais si l'on fait attention que les éclipses reviennent à-peu-près les mêmes au bout de la période de 18 ans, on trouvera qu'en remontant de l'an 386, il dut y en avoir une de la même espèce l'an 368, ce qui remplit exactement l'exigence de l'histoire.

Dans nos calculs, l'irruption des Scythes tombe vers l'an trois cent soixante neuf ou soixante-dix. Selon Hérodote, Psammétik régnoit encore en Egypte, & notre tableau répond exactement à cette circonstance. Enfin Kyaxares ayant chassé les Scythes vers l'an trois cent quatre-vingt seize, prit Ninive l'année suivante.

Kyaxares eut pour successeur Astyages son fils, qui, après trente cinq ans de règne, fut détrôné par Cyrus, ainsi que nous l'avons dit.

Ce point d'histoire est présenté d'une manière assez différente dans Xénophon. Cet écrivain, ou plutôt les Perses dont il emprunta son récit, introduisent après Astyages un second Kyaxares son fils, oncle & beau-père de Cyrus, auquel, par ce moyen, ils font passer le royaume par le droit légitime de succession. La plupart des modernes adoptent ce récit; & décrient beaucoup celui d'Hérodote: mais dans ce choix, c'est bien moins l'amour de la vérité qui les guide, qu'un motif secret de partialité. Ils préfèrent Xénophon, en ce que son Kyaxares est propre à représenter le Darius Mède de Daniel.

Mais le silence unanime de Ctésias & d'Hérodote sur ce Kyaxares, dément Xénophon. Les bons critiques ont d'ailleurs senti que la Cyropédie n'étoit en quelque sorte qu'un roman moral, où, sur un fait historique, vrai à quelques égards, on a brodé des circonstances imaginaires. On voit dans tout le cours de cet ouvrage le dessein manifeste de tracer le modèle d'un prince parfait; & l'on y donne

(1) Herod. lib. I. p. 49.

(2) Observez que cette époque de Kyaxarès remplit parfaitement l'indication d'un passage de Strabon, qui dit, liv. 17, du temps de Psammétik, roi d'Egypte, qui fut contemporain de Kyaxarès, roi des Mèdes, les Milésiens abordèrent, &c.

(3) Lib. I. p. 52. Phraorti successit filius Kyaxaris qui cum Alyatte bellum quinquennale gessit..... (p. 36) Sexto cujus (belli) anno cùm ex utràque parte acrius dimicaretur dies subitò obscurata est..... Sicuti prædixerat Thales..... (p. 52) pace factâ & deindè omnibus ad Halyn conciliatis Kyaxares adversus Ninum progressus est ... Jam verò Assyriis pugnâ superatis Ninum obsidenti ingens Scytharum exercitus ingruit..... Cum quibus ad Caucasum congressi Medi in fugam versi sunt..... Porrò Scythæ rectà in Ægyptum tendunt. Ipsos verò jam Syriam, Palæstinam ingressos, Psammeticus occurens, donis arretivit..... Postquam autem annis 28 Scythæ universâ Asiâ potiti essent, ipsos expulit Kiaxares & deinde Ninum expugnavit.

(4) Voyez Astron. de la Lande, *in*-4°. Préface.

(5) Jérémie, c. 10. v. 2.

bien plutôt des leçons qu'on n'y raconte des faits. Comme l'uſurpation de Cyrus n'eut point cadré avec le rôle qu'on lui faiſoit jouer, on l'a dénaturée, & on lui a fait paſſer l'empire par des moyens qui ſuppoſent peut-être moins de force d'ame, mais qui ſont plus honnêtes; & il ſemble qu'Hérodote ait voulu nous prévenir d'être en garde contre ce récit; car il obſerve avec affectation (1) que déja de ſon temps la vie de Cyrus avoit quatre verſions différentes qui ſemblent ſe retrouver dans lui-même, Ctéſias, Eſchyle (2) & Xénophon.

Au ſurplus, lors même qu'on admettroit le ſecond Kyaxares, il n'en réſulteroit aucun changement dans notre ordre chronologique, comme on pourra s'en convaincre par les rapports de Cyrus aux princes Babyloniens.

(1) Herod. lib. I. p. 49.

(2) Eſchyle, tragédie des Perſes.

CHAPITRE IX.

Des Babyloniens.

UNE origine obſcure, des commencemens foibles & incertains, des progrès lents & ſucceſſifs, voilà à quoi ſe réduit l'hiſtoire des premiers tems de Babylone, ainſi que de la plupart des cités.

Babylone ne fut d'abord qu'un hameau de pêcheurs, qui ſans doute eût ſes roitelets particuliers, comme on voit au ſiècle de Joſué chaque bourgade de Phénicie avoir les ſiens. Mais, faute de monumens, on n'aura peut-être jamais de grands éclairciſſemens ſur ces détails. Babylone dût au commerce ſes accroiſſemens & ſa ſplendeur. Une poſition heureuſe en fit le rendez-vous naturel des habitans de la Paleſtine, des Syriens, des Arabes, des peuples du haut Euphrates & du Tigre. C'étoit-là qu'ils venoient faire des échanges contre les marchandiſes qui y abordoient par le golfe perſique, contre les perles & l'or d'*Ophir* (1), & les parfums des autres contrées de l'Arabie méridionale. Un long cabotage dut y faire paſſer des productions de l'Inde même. Avec ces moyens, Babylone devint floriſſante, & dût tenter l'avarice des puiſſances voiſines; auſſi les Aſſyriens en firent-ils la conquête vers le tems de Phoul, c'eſt-à-dire, entre les années deux cent à deux cent trente; & ils en formèrent la capitale d'une ſatrapie dépendante : c'eſt ce que l'on infère d'un paſſage du livre des Rois (2).

« Salmanazar, Roi d'Aſſyrie, ayant enlevé » les habitans de Samarie & du pays adjacent, » les remplaça par des Colonies, tirées entr'au» tres de *Babylone* ».

Donc Babylone dépendoit des Aſſyriens, & cette exportation de ſes habitans indique un pays récemment conquis, un peuple encore indocile au joug.

Mais Ninive ayant perdu l'empire, Babylone devint le ſiége d'une puiſſance qui s'enrichit des dépouilles de l'ancienne; & c'eſt à ce tems qu'il faut rapporter ce que Béroſe (3), Hérodote, les Grecs & les Hébreux ont dit de l'*empire* des Babyloniens.

Quant à ce que la Généſe dit de celui d'un *Nemrod*, qui, ſitôt après *le déluge*, auroit occupé une vaſte étendue de pays, c'eſt un récit qui tient à des traditions qu'on n'a point entendues, & qui ne ſont rien moins que ce que l'on penſe.

La différence des noms de dynaſties & d'individus qu'on a donnés aux Rois de Babylone, a jetté le déſordre & la confuſion dans leur hiſtoire; on les appelle tantôt *Kaldéens*, tantôt *Arabes* & *Aſſyriens*. L'équivoque de ce dernier nom ſur-tout a égaré la plupart des écrivains dans un dédale de mépriſes & d'erreurs. Sans ceſſe ils ont attribué à Babylone ce qui n'appartient qu'à Ninive, *& vice versâ*. Les Hébreux, que leur voiſinage mit plus à portée d'être bien inſtruits, ſemblent avoir fait une diſtinction plus exacte; car ils affectent d'appeller *Aſſyriens* les Ninivites, & *Kaldéens* les Babyloniens.

L'empire Babylonien date, comme celui des Mèdes, de l'an trois cent deux; & il dura juſqu'à l'an quatre cent cinquante-cinq, où fut diſſous par Cyrus, & remplacé par celui des Perſes.

On a déjà vu (art. des Hébreux), la liſte des Princes Babyloniens depuis Nabukodonoſor ſecond; il s'agit de reconnoître ceux qui le précédèrent. Ptolomée, dans ſon canon aſtronomique, eſt le ſeul qui en ait raſſemblé tous les noms; mais la liſte qu'il donne demande des éclairciſſemens nouveaux. On n'a point ſenti que Ptolomée a fait cette confuſion dont je viens de parler, & qu'il a regardé comme Rois de Babylone des Princes qui appartiennent à Ninive. L'examen de ſon canon va le prouver.

(1) On pourra s'étonner de voir ici Ophir compté au rang des contrées arabes; mais j'ai en main une maſſe de preuves qui ne laiſſent pas même le doute ſur la juſteſſe de cette opinion.

(2) Reg. II. c. 17. v. 24.

(3) Beroſe ap. Joſeph. contr. app. lib. I.

Liſte des Rois Aſſyriens de Babylone.

Nabon-Aſſarus	14 ans.	
Nadius	2	
Chinzirus & Porus	5	
Jugæus	5	
Mardok-Empadus	12	
Arkianus	5	
I. Interrègne	2	
Belibus	3	
Apronadius	6	
Rigebelus	1	
Meſſeſſi-Mordakus	4	
II. Interrègne	8	
Aſſar-Addinus	13	
		80
Saoſduchæus	20	
Chyniladanus	22	
Nabo-Pol-Aſſarus	21	
Nabo-Col-Aſſarus	43	
Iloua-Rodamus	2	
Niri-Caſſol-Aſſarus	4	
Nabonadius	17	
Cyrus	0	
	209	129

Qu'eſt-ce que l'Aſſar-Addinus qui termine la première ſection de cette liſte, ſinon l'*Aſſar-Adoun* des Hébreux? Or ſi ce prince fut le dernier des Rois de Ninive, n'eſt-il pas évident que Ptolomée s'eſt trompé, en les intitulant de Babylone. Ce n'eſt qu'à *Saosdukæus* que commencent les Rois propres de cette ville. La raiſon qui a fait confondre en une ſeule & même liſte deux dynaſties réellement différentes, eſt que les Rois de Ninive ayant régné ſur Babylone depuis *Nabon-Aſſar*, les aſtronomes de cette ville, copiés par Ptolomée, ont compté leurs années comme s'ils euſſent été les princes indigènes.

On reconnoît aiſément le *Nabou-Kaden-Atſar* des Hébreux, dans *Nabo col-Aſſar*; leur *Aouil-Mérodak* dans *Iloua Rodame*. *Niricaſſolaſſar* eſt le *Nirigliſſor* de Béroſe; & *Nabonadius* le *Nabonide* du même, dit encore *Nabo-Andel* & *Balthaſar*. Mais Ptolomée a omis *Laboroſoachod*, & ce n'eſt pas la ſeule choſe qu'on ait à lui reprocher.

En raſſemblant les connoiſſances des divers auteurs, il eſt déſormais facile de donner une liſte complette des Rois Babyloniens. J'écrirai le nom de ceux qu'ont connu les Hébreux, ſelon leur ortographe orientale.

Liſte des Rois Babyloniens.

		Années du T.
Saoſduchœus dit Beleſys & Merodak & Baladan & Mardokentes	20 ans de	302 à 321
Chyniladanus-Ben Merodak	37	322 à 358
Nabo-Pol Atſar dit Nabukodonoſor I.	29	359 à 387
Noubou-Kaden-Atſar II.	43	388 à 430
Aouilmerodak	2	431 à 432
Niricaſſol Atſar	4	433 à 436
Laboroſo-Achod	9 mois.	437
Nabonidus dit Bâl-Atſar	17	438 à 454
Cyrus prend Babylone		455

A ſuivre les calculs de Ptolomée, la première année de Saosduchœus ne remonteroit qu'à l'an 321. Mais cet auteur s'eſt trompé dans les nombres: ou bien il a oublié un prince qui auroit été le Béleſys de Ctéſias. Rien n'autoriſe cette ſeconde conjecture; mais les fautes notoires du canon aſtronomique rendent probable la première (1).

(1) Je ne parle point du canon aſtronomique retouché par les Ecrivains dits Eccléſiaſtiques, il ne mérite que le ſilence.

Bérose (1) donne vingt-neuf ans à Nabopolassar; & cet historien, élevé dans Babylone, & devant par cette raison être mieux instruit que Ptolomée, je préfère son calcul. Il reste à ce moyen trente-sept ans pour Chynil-Adan (2).

Le Saosduchæus de Ptolomée ne peut être que le Béléſys de Ctésias; & tout ce que Ctésias rapporte de son *Beleſys* convient, comme nous l'avons déjà remarqué, au Mérodak-Baladan des Hébreux.

Il faut convenir qu'il se présente ici plusieurs difficultés. J'ai dit que l'ambassade de *Mérodak-Baladan* à Ezékias avoit pour objet d'en tirer des secours pour faire la guerre à Sar-dana pal. Mais 1°. la mort d'Ezékias, qui tombe à l'an deux cent quatre-vingt-seize, paroîtra rendre cette démarche trop précoce; 2°. Mérodak est appellé roi de Babylone dès le tems de l'ambassade, & cependant Ninive n'étoit point encore détruite; 3°. ce prince est dit fils de *Baladan*, & l'on voudra penser que ce dernier est plutôt le Beleſys de Ctésias; ce qui remonteroit plus haut la subversion de l'Empire assyrien. Mais je pense au contraire, 1°. que *Mérodak Baladan* doit être pris pour Beleſys, parce que ce terme de *Mérodak* paroît avoir été dans ces contrées un titre de la puissance royale: on le retrouve dans *Aouil-Mérodak*, dans plusieurs noms du canon astronomique, & nous le verrons encore dans une liste fort ancienne, où il tient, comme nous le rétablissons ici, la première place des Rois Babyloniens.

2°. Il est bien vrai que *Mérodak*, au tems de l'ambassade, n'étoit point encore effectivement Roi de Babylone; mais on doit observer que les livres qui lui donnent ce titre, n'ayant été rédigés que depuis l'événement, ils ont pu très naturellement lui anticiper un titre qu'il eût trois ans après; il n'est point d'histoire qui n'offre des exemples de cela.

3°. La difficulté qui naît de la mort d'Ezékias, n'est qu'une difficulté apparente. Il faut se rappeller que les années étoient solaires à Babylone, & lunaires à Jérusalem. Or si depuis l'an deux cent quatre-vingt-seize jusqu'à quatre cent six on les réduit à la même espèce, c'est-à-dire, qu'on réduise les années lunaires en solaires, la mort du prince hébreu descendra de trois ans quatre mois, & répondra à l'an trois cent. Si l'on remarque ensuite que la guerre dura trois ans au moins (3), on conviendra que l'ensemble qu'offrent ces événemens, est aussi rigoureux qu'on puisse l'exiger.

C'est peut être ici le lieu d'examiner le récit de *Judith*, qui suscite quelques difficultés dans cette portion d'histoire.

« Après avoir soumis plusieurs nations à son » empire, Arphaxad, Roi des Mèdes, dit ce » livre, avoit superbement bâti la ville d'Egbatanes, & il y jouissoit avec splendeur de » sa puissance & de sa gloire.

» Or l'an douze de son règne, Nabukodonosor, qui régnoit dans Ninive, combattit » Arphaxad & le défit dans les plaines de Ragau; fier de sa victoire, il députa vers tous » les peuples de l'Asie pour les sommer de reconnoître sa puissance; mais par tout ses envoyés furent méprisés..... L'an treize de son » règne, il fit des préparatifs immenses pour » venger son affront; Holoferne, son Général, partit à la tête d'une armée formidable, » & ravagea toute la basse Asie, la Syrie, la » Palestine &c. ».

Quel est cet Arphaxad, Roi des Mèdes? Les caractères qu'on lui donne ici se partagent entre deux princes d'Hérodote. C'est Déïokes qui, selon lui, bâtit Egbatanes d'une manière tout-à-fait conforme au récit de Judith (4): mais il n'est point dit qu'il ait eu affaire aux Assyriens.

(5) *Phraortes son fils*, au contraire, *après avoir dompté le premier les Perſes, tourna ſes armes contre les Aſſyriens, & particulièrement contre ceux de Ninive, jadis dominateurs de tous*

(1) Ap. Joseph. Lib. I. contr. App. n°. 19. Il est vrai que Joseph dit en ses Antiq. Jud. lib. X. c. 11. qu'il régna 21 ans; mais les Ant. Jud. paroissent en général bien moins exactes dans leurs citations que le petit ouvrage contre Appion.

(2) Observez que ce sont 37 années lunaires qui n'en font pas 36 solaires.

(3) Ctesias apud Diod. lib. II. p. 140. Arbaces & Beleſys livrèrent d'abord quatre batailles; ils perdirent les trois premières; mais ayant gagné la quatrième, ils allèrent mettre le siége devant Ninive; & la ville ne se rendit qu'après deux ans révolus.

(4) Hérod. lib. I. p. 50.

(5) Phraortes primus Perſas ſubegit..... deinde ad Aſſyrios progreſſus, & quidem ad eos Aſſyriorum qui Ninum incolebant, quondam omnium principes, ſed à ſociis per deſertionem defectos, alioqui per ſe benè habentes. Sed expeditione adversùs eos ſuſceptâ cum pleraque exercitûs parte interiit. *Ib.* p. 51.

les autres, mais alors réduits à leurs seules forces, d'ailleurs encore assez puissans. mais il périt dans cette expédition avec la majeure partie de son armée.

Phraortes sembleroit donc plutôt être l'Arphaxad de Judith : mais 1°. Il n'est aucun prince babylonien dont la douzième année réponde à sa dernière ; 2°. chez les Babyloniens, le prince désigné par Judith ne répond point à Phraortes ; car son Nabukodonosor est le Chynil-Adan de Ptolomée, la même que les Paralipomènes appellent *Roi d'Assyrie* (1), dont les Généraux, dans une expédition qui paroît la même que celle de Judith, enlevèrent Manassès, & le transférèrent à Babylone. Ce titre de Roi d'*Assyrie* prouve également qu'il régnoit dans Ninive ; car, comme nous l'avons dit, les Hébreux n'appellent proprement *Assyriens* que les Ninivites ; & cela est si vrai, que depuis que Kyaxa est le fût emparé de cette ville, les Hébreux affectent de ne plus donner aux Rois de Babylone, le titre de *Rois d'Abyssinie.*

Mais d'ailleurs il se présente ici des contradictions ; car d'un côté Hérodote peint les Ninivites comme un peuple indépendant (*a sociis per defectionem desertos*) ; d'autre part, les Hébreux semblent faire de Ninive une province de l'empire babylonien. Comment accorder ceci avec ce que rapporte Hérodote? Comment imaginer que Nabopolassar ( ) se fut rendu médiateur l'an trois cent soixante-huit, entre Alyattes & Kyaxares, pour voir le Roi des Mèdes assiéger incontinent Ninive, dont on trouve ce même Nabopol-Assar en possession en 384 (3)? Comment Nabukodonosor eut-il souffert tranquillement qu'on lui enlevât une aussi belle possession? Toutes ces dissonnances de faits, ces contrariétés d'auteurs rendent si équivoque l'état de Ninive depuis sa première prise par Belesys jusqu'à sa seconde par Kyaxares, qu'il ne me paroît pas raisonnable de hasarder un jugement.

Nabou-Kaden-Atsar II est le prince Babylonien qui a le plus intéressé les Hébreux. Aussi ont-ils déterminé avec précision différentes dates de son règne.

La quatrième année de Joakim (388) fut la première de Nabou-Kaden-Atsar, Roi de Babylone..... *Jérémie. c. 25. v. 1.*

La huitième année de son règne, (395) *Nabou-kaden-Atsar* prit Jéchonias & l'emmena à Babylone. *Reg. II. c. 24. v. 12.*

L'an onzième de Sédécias (406) fut la dix-neuvième de *Naboukadenatsar. Ibid. c. 25. v. 8.*

C'est lui qu'Hérodote désigne sous le nom de prince Syrien (pour Assyrien) qui avoit fait construire les fameux jardins suspendus, & la plupart des autres merveilles de Babylone ; & Bérose, d'accord en ceci, annule ce que des écrivains postérieurs ont raconté de Sémiramis.

C'est encore le même prince qui, selon Mégasthènes (4), avoit conquis les *Ibères* d'Espagne. Que Mégasthènes ait lu dans les livres kaldéens que Nabukodonosor conquit des *Ibères*, je n'en doute point ; mais qu'il y ait vu que c'étoit ceux d'Espagne, c'est ce que je nie. Moyse de Chorène a prétendu que ce fut les Ibères de Colchide ; mais l'interprétation n'est pas plus heureuse. Ces *Ibères* étoient en Phénicie. Ce sont les *Abirim* des Orientaux, *hebræi* des Latins. Les Occidentaux, qui n'ont jamais bien rendu l'*aïn* des Asiatiques, lui ont ici, comme dans bien des cas, substitué l'*i* ; ainsi ils dirent *ilus* pour *ăl*, le soleil, le *très-haut* ; & c'est ainsi que l'ignorance des langues & l'équivoque des noms jettent dans l'histoire des absurdités, (5) & des invraisemblances.

Je ne sais pourquoi nos doctes font conquérir à Nabuchodonosor toute l'Egypte : c'est une supposition démentie par le silence de toute l'antiquité. D'ailleurs ils sont absolument en désaccord dans la désignation des villes qu'ils lui font prendre si gratuitement.

Aouil-Mérodak est le prince que Xénophon (6) appelle simplement *fils du roi d'Assyrie*, & qui fit en Médie une incursion lorsque Cyrus avoit seize ans, c'est-à-dire, l'an 226. Après deux ans de règne, son beau-frère Nérigliſſor le tua (7), & régna à sa place. Celui-ci

(1) Paralip. Lib. II. c. 33. v. 11.

(2) Hérod. l'appelle d'un nom commun aux Rois de Babylone, Labynet. Lib. I. p. 37.

(3) Reg. II. c. 23. v. 29. Il est appellé Roi d'Assyrie.

(4) Apud Joseph. contr. Ap. lib. I. & apud. Strabon, qui l'appelle Navocodrosar. Lib. XV. p. 687.

(5) Les Kaldéens employoient la même ortographe pour tous les autres *Ibères*, parce que le nom de tous étoit phénicien.

(6) Cyropédie in fol. p. 17 . . . 21 . . . . 88.

(7) Bérose, ap. Joseph. contr. Ap. lib. I.

est *le roi Assyrien*, contre qui Cyrus fit sa première campagne à l'âge de vingt cinq ans révolus, c'est-à-dire, en 335. *Nérigliſſor* fut tué dans une bataille l'année suivante. Dans tous ces détails, Xénophon s'accorde parfaitement avec Hérodote & Bérose, & son récit jette beaucoup de jour sur le leur; mais il s'oublie quand il attribue à *Nérigliſſor* la conquête des Syriens, des Arabes (1), & l'ambition de subjuguer les Hyrcaniens & les Bactriens. Comment eut-il pu former des prétentions sur ces derniers situés derrière les Perses & les Mèdes? Comment eut-il pu conquérir les premiers, s'ils l'étoient dès long-temps avant son règne? Mais la ressemblance des noms de tous les rois de Babylone l'a trompé; & il a appliqué à celui-ci ce qui ne convenoit qu'à ses prédécesseurs.

Labo-roso Achod, fils de Nérigliſſor, régna après lui; il fut assassiné au bout de neuf mois, *à cause de sa cruauté*, dit Bérose (2). Aussi est-ce lui dont Xénophon rapporte qu'il tua dans une partie de chasse le fils de Gobryas par jalousie d'adresse, & qu'il fit eunuque un autre jeune seigneur par jalousie de beauté.

Nabonide, l'un des conjurés, & de la famille de Nabukodonosor, régna ensuite. C'est le dernier roi assyrien de Xénophon: c'est sans doute à lui, sous le nom de *Labynet*, que Crœsus dépêcha après la bataille de Tymbrée, pour le presser de venir à son secours (3). Hérodote & Bérose s'accordent à placer sous son règne plusieurs ouvrages de fortification ajoutés à la ville. *Nitocris, femme de* Nabukodonosor, & *mère de Labynet*, ajoutent-ils, *redoutant la puissance des Mèdes, qui, depuis la prise de Ninive*, (par Kyaxares) *prenoit de jour en jour des accroissemens rapides, fit creuser à l'Euphrate un lit tortueux, afin de rendre plus long & plus difficile l'accès de Babylone.* C'est cet accroissement de puissance qui faisoit dire à Jérémie l'an 399: *Le Seigneur a suscité l'esprit des Rois Mèdes; Babylone deviendra la proie des peuples de l'Aquilon* (4).

Le Syncelle, dans sa Chronographie, a conservé deux listes anciennes auxquelles on n'a rien entendu, & qui trouvent ici leur place.

P. xlix. . . . *Rois Kaldéens qui régnèrent après le déluge dans Babylone.*

Evechous	cru Nemrod	6 ans.
Chosmas-bolus	7	6 mois.
Porus	35	
Nechubes	43	
Abius	48	
Oni-ballus	40	
Zinzirus	45	
	224	6 mois.

A ces princes, à cet empire succédèrent des princes & un empire arabes, comme il suit.

Mardok-entes	45 ans.
N***	40
Sisi-Mordak	28
Nabius	37
Parannus	40
Nabon nabus	25
	215

A ces princes, à cet empire, succédèrent les princes & l'empire des Assyriens (de Ninive); *Ninus, Sémiramis, Ninyas, &c.*

Il falloit être des Eusèbe & des Syncelle pour méconnoître ces listes & leur assigner un pareil rang.

Ces rois *arabes* sont manifestement les Babyloniens; *Mardok-entes* est *Merodak-Baladan*: les vingt-huit années de *Sisi-Mordak* touchent les 29 de *Nabopolassar*, & sa place est la même. Le nom *Mordak* ou *Merodak*, que nous avons dit être générique à ces rois, se trouve joint à *Sisi*, que Jérémie donne à la ville de Babylone (5). *Nabius* est *Nabu-kaden-atsar II. Nabonnabus* est le *Nabonide* de Bérose.

Ces princes ont été appellés Arabes, parce que jadis ce nom s'étendit au loin dans la Mésopotamie, & au-delà même du Tigre (6)..... C'est en ce sens qu'Hérodote appelle Senna-

(1) Il paroît que Xénophon indique sous ce nom les Hébreux.

(2) Ap. Joseph. contra App. Lib. I.

(3) V. Hérod. lib. I. p. 38. — Et p. 86 — 88.

(4) C. 50 & 51.

(5) Jérémie. c. 51. v. 41. Babylone, ville de *Schischik*.

(6) Specimen histor. Arab. de Pokocke.

cherib

cherib roi des Arabes (1). On doit en conclure que ces listes sont réellement anciennes; mais les copistes ont trop mutilé les nombres pour qu'on puisse s'en servir.

La liste qui précède, si elle est réellement *de Rois Kaldéens de Babylone*, ne peut être qu'une répétition dans un autre dialecte. Les nombres 43 & 35, par leur ressemblance avec ceux de *Chynil-adan* & de Nabukodonatzar II, semblent désigner les mêmes princes. L'*Oni-ballus* paroît le même que *Parannus*, & tous deux représentent Nérigliſſor, dont les quatre ans ont été décuplés par la négligence des transcripteurs (2). L'application qu'on a faite d'Evechous à Nemrod, est sans conséquence comme sans autorité.

Je terminerai cet article par quelques observations sur les noms variés qu'il nous a offerts. Leur explication jetteroit sans doute beaucoup de jour dans l'histoire des princes même : mais la plupart des langues dont ils sont tirés ont péri : ce n'est pas que leurs débris ne puissent encore subsister dans les pays où on les parla : les mots ont une généalogie comme les familles; mais les idiômes modernes de l'Arménie, de l'Ibérie, & des montagnes de la Perse orientale, sont presque aussi inconnus que les anciens. Nous sommes réduits à comparer seulement l'analogie des noms; & les étranges mutilations qu'ils ont subi, rendent ce travail encore assez difficile.

Le nom de Bal ou Bel, Dieu de Babylone, se retrouve dans celui de la plupart des rois de cette ville. *Bala*-dan, *Bele*-Sys; Oni-*bal*-lus. Chosmas-*bol*-us; Nabo-*pol* (pour bol) atsar. *Bel*-ochus, &c. *Nabou*, nom d'une autre divinité qu'on croit la *lune*, comme *Bal* est le *soleil*, a été défiguré en *Labou* (Laby); avec la nunnation arabe on en fit *Laboun* & *Labounet* (Labynet). On le trouve dans *Labo*-roso-Achod. *Chy*-naladan paroît composé du *Ky* persan qu'on retrouve dans Kyaxares, & qui signifie *roi*. L'*Osor*, ou plutôt l'*Atsar* de *Nabukaden-atsar*, est remarquable; il paroît chez les Babyloniens avoir répondu à l'*Asar* des Ninivites; & au *Sar* d'un ancien peuple de Georgie, où il étoit le titre du *despote* (3) : il existoit chez les *Sakes* ou *Skithes;* le nom de *Zarina* que Ctésias donne à une de leurs reines (4), n'étoit point un nom propre, mais le titre de sa dignité. Enfin, le *Tchar* (Czar) des Russes n'a pas une autre origine; & ces rapports entre des pays & des temps aussi éloignés, méritent d'être observés.

(1) Hérod. lib. II. p. 172.

(2) On trouve la même faute dans Josephe. Ant. Jud. lib. X. c. 11.

(3) *V.* D'Herbelot, Bibl. orient. mot *Sar*.

(4) Ctesias. Ap. Diod. lib. II.

CHAPITRE X.

Des Aſſyriens proprement dits, ou *de Ninive*. Voyez les liſtes, Pl. I.

Au temps d'Hérodote, les Savans de l'Aſie qu'il avoit conſultés, évaluoient à cinq cents vingt ans la durée de l'ancien empire *aſſyrien* ou *Ninivite*. Moins d'un ſiècle après lui, Ctéſias réclama contre ce calcul, & prétendit établir par les archives même des rois de Perſe, une durée de treize cent ſoixante années. Dans cette contradiction, on ne ſait de quoi s'étonner davantage ou de la diſcordance énorme des auteurs, ou du changement ſubit de ſyſtême hiſtorique dans un même pays, & le jugement balancé par des raiſons égales, ne ſait à quelle opinion ſe fixer. Si, d'un côté, Hérodote forme par lui ſeul une autorité reſpectable, Ctéſias d'autre part, appuyé d'une foule d'écrivains, qui, comme lui, puiſèrent dans les monumens originaux, ne permet point qu'on rejette légèrement ſon témoignage, & ce problême eſt peut être un des plus difficiles de l'antiquité.

Il n'a tenu qu'aux hiſtoriens grecs qui, depuis la conquête d'Alexandre, inondèrent l'Aſie d'en donner la ſolution : ayant en main les livres originaux où leurs prédéceſſeurs avoient puiſé les motifs de leurs aſſertions, rien n'étoit ſi facile que de retirer de la comparaiſon des faits, des contradictions même des récits, cette unité, qui conſtitue la certitude hiſtorique ; mais l'ignorance grecque ne fut jamais capable d'un pareil travail. Aujourd'hui que les moyens nous ſont enlevés par la perte de tous les ouvrages, nous n'avons que des aſſertions nues, contradictoires, dépouillées de leurs preuves, & ſur leſquelles on a vainement tenté juſqu'à ce jour d'établir un ſyſtême.

Cependant les choſes ne ſont point auſſi déſeſpérées qu'on le croit généralement. Les modernes n'ont pas ſu profiter de tous les moyens qu'ils ont en main ; il exiſte entre autres une liſte qu'on a laiſſé juſqu'ici croupir dans la pouſſière des bibliothèques, & qui cependant, par des détails uniques, fournit un développement nouveau & un enſemble étonnant.

Il s'agit de l'examiner avec l'attention qu'elle mérite. (*Voyez la liſte ci à côté, Pl. II.*)

Dans cette liſte, nous avons d'abord un point connu : Sardanapale qui la termine en nous donnant l'époque de la fin de cet empire, nous certifie auſſi que ces princes furent les Aſſyriens de Ninive ; ſi l'auteur les intitule rois de Babylone, c'eſt par une erreur générale dont nous avons expliqué les motifs.

Puiſque nous trouvons ici un prince nommé par les Hébreux, ne ſeroit-il pas poſſible d'en reconnoître quelqu'un des quatre autres dont ils font mention. Je remonte en confrontant chacun des noms. *Eu-pal-ès* (1) m'arrête ; il me repréſente *Phoul* ou *Phal* : c'eſt préciſément la même tournure que dans Sar-dana-*pal*. S'il eſt ſixième dans cette liſte, il eſt cinquième dans celle de Moyſe de Chorène comme dans celle des Hébreux. De-là ſuit d'abord une correction à faire dans toutes les chronologies chrétiennes, qui, depuis Africanus, ajoutent aux rois nommés par les Grecs les cinq dont parlent les Hebreux.

L'exactitude des livres de ce peuple, conſtatée par ces deux exemples, demande donc que nous ayons confiance en eux ſur tout ce qui concerne ce ſujet. Or comme, ſelon eux, il n'a pas dû s'écouler plus d'un ſiècle du commencement de *Phal-Eupalès* à la fin de Sardanapale, nous tiendrons au moins pour douteux les calculs de la liſte grecque.

Quatre générations avant, *Phal-Eupalès* ſe préſente *Teutamus* ou *Tautanes*, qui, d'un aveu général, fut contemporain de la guerre de Troye : nouvelle preuve en faveur de ce que nous avons dit ſur cette célèbre époque ; car en remontant d'Eupalès, qui régnoit en 230 à Tautanès, on trouve ce dernier placé dans la fin du premier ſiècle & le commencement du ſecond (2).

(1) Enpakmès dans le Syncelle par confuſion du λ au K.

(2) Il paroît que les *Ethiopiens* des anciens grecs, amenés par Memnon, fils de l'Aurore, ne ſont pas autres que les Aſſyriens mêmes.

Pl. Iere.

p. lviij

Syria-Phœnicum, *Syria propria*. Hérod. lib. I. p. 52.

copiste a fait du ϝ du ϖ.

CHAPITRE X.

Des Aſſyriens proprement dits, ou *de Ninive*. Voyez les liſtes, Pl. I.

Au temps d'Hérodote, les Savans de l'Aſie qu'il avoit conſultés, évaluoient à cinq cents vingt ans la durée de l'ancien empire *aſſyrien* ou *Ninivite*. Moins d'un ſiècle après lui, Ctéſias réclama contre ce calcul, & prétendit établir par les archives même des rois de Perſe, une durée de treize cent ſoixante années. Dans cette contradiction, on ne ſait de quoi s'étonner davantage ou de la diſcordance énorme des auteurs, ou du changement ſubit de ſyſtême hiſtorique dans un même pays, & le jugement balancé par des raiſons égales, ne ſait à quelle opinion ſe fixer. Si, d'un côté, Hérodote forme par lui ſeul une autorité reſpectable, Ctéſias d'autre part, appuyé d'une foule d'écrivains, qui, comme lui, puiſèrent dans les monumens originaux, ne permet point qu'on rejette légèrement ſon témoignage, & ce problême eſt peut être un des plus difficiles de l'antiquité.

Il n'a tenu qu'aux hiſtoriens grecs qui, depuis la conquête d'Alexandre, inondèrent l'Aſie d'en donner la ſolution : ayant en main les livres originaux où leurs prédéceſſeurs avoient puiſé les motifs de leurs aſſertions, rien n'étoit ſi facile que de retirer de la comparaiſon des faits, des contradictions même des récits, cette unité, qui conſtitue la certitude hiſtorique ; mais l'ignorance grecque ne fut jamais capable d'un pareil travail. Aujourd'hui que les moyens nous ſont enlevés par la perte de tous les ouvrages, nous n'avons que des aſſertions nues, contradictoires, dépouillées de leurs preuves, & ſur leſquelles on a vainement tenté juſqu'à ce jour d'établir un ſyſtême.

Cependant les choſes ne ſont point auſſi déſeſpérées qu'on le croit généralement. Les modernes n'ont pas ſu profiter de tous les moyens qu'ils ont en main ; il exiſte entre autres une liſte qu'on a laiſſé juſqu'ici croupir dans la pouſſière des bibliothèques, & qui cependant, par des détails uniques, fournit un développement nouveau & un enſemble étonnant.

Il s'agit de l'examiner avec l'attention qu'elle mérite. (*Voyez la liſte ci à côté, Pl. II.*)

Dans cette liſte, nous avons d'abord un point connu : Sardanapale qui la termine en nous donnant l'époque de la fin de cet empire, nous certifie auſſi que ces princes furent les Aſſyriens de Ninive ; ſi l'auteur les intitule rois de Babylone, c'eſt par une erreur générale dont nous avons expliqué les motifs.

Puiſque nous trouvons ici un prince nommé par les Hébreux, ne ſeroit-il pas poſſible d'en reconnoître quelqu'un des quatre autres dont ils font mention. Je remonte en confrontant chacun des noms. *Eu-pal-ès* (1) m'arrête ; il me repréſente *Phoul* ou *Phal* : c'eſt préciſément la même tournure que dans Sar-dana-*pal*. S'il eſt ſixième dans cette liſte, il eſt cinquième dans celle de Moyſe de Chorène comme dans celle des Hébreux. De-là ſuit d'abord une correction à faire dans toutes les chronologies chrétiennes, qui, depuis Africanus, ajoutent aux rois nommés par les Grecs les cinq dont parlent les Hébreux.

L'exactitude des livres de ce peuple, conſtatée par ces deux exemples, demande donc que nous ayons confiance en eux ſur tout ce qui concerne ce ſujet. Or comme, ſelon eux, il n'a pas dû s'écouler plus d'un ſiècle du commencement de *Phal-Eupalès* à la fin de Sardanapale, nous tiendrons au moins pour douteux les calculs de la liſte grecque.

Quatre générations avant, *Phal-Eupalès* ſe préſente *Teutamus* ou *Tautanes*, qui, d'un aveu général, fut contemporain de la guerre de Troye : nouvelle preuve en faveur de ce que nous avons dit ſur cette célèbre époque ; car en remontant d'Eupalès, qui régnoit en 230 à Tautanès, on trouve ce dernier placé dans la fin du premier ſiècle & le commencement du ſecond (2).

(1) Enpakmès dans le Syncelle par confuſion du λ au K.

(2) Il paroît que les *Ethiopiens* des anciens grecs, amenés par Memnon, fils de l'Aurore, ne ſont pas autres que les Aſſyriens mêmes.

LISTE

Des Rois Aſſyriens qui ont régné dans Babylone. Selon les divers Auteurs.

Selon Ctéſias & Diodore, lib. II. p. 135 & 136.	Selon l'Euſebe de Moyſe de Chorène. Hiſt. d'Arménie (1).	Selon l'Euſebe Vulgaire.	Selon le Syncelle.
			1 Belus.....55
1 Ninus vainquit *Oxyartes*, roi de *Bactriane*, & prit ſa capitale *Bactre*.	1 Ninus	1 Ninus.....52	2 Ninus.....52
2 Sémiramis.		2 Sémiramis.....42	3 Sémiramis.....42
3 Ninyas vécut dans la molleſſe. Et trente générations de père en fils s'écoulèrent ainſi depuis Ninus juſqu'à Sardanapale, dans un eſpace de 1360 ans.	2 Ninyas.	3 Ninyas.....38	4 Ninyas ou Zamès.....38
	3 Arius.	4 Arius.....30	5 Arius.....30
	4 Aralius.	5 Aralius.....40	6 Aralius.....40
	5 Baleus Cheoxatus.	6 Baleus-Xercès.....30	7 Xercès.....30
	6 Armatritès.	7 Armatrites.....38	8 Arma Mithrès.....38
	7 Belochus.	8 Belochus.....35	9 Belochus I.....35
	8 Baleus.	9 Baleus.....52	10 Baleus.....52
	9 Azatagus.	10 Altadas.....32	11 Sethos.....32
	10 Mamitus.	11 Mamitus.....30	12 Mamithus.....30
	11 Maſchaleus.	12 Manchaleus.....30	13 Aſchalius.....22
	12 Spharus.	13 Spharus.....20	14 Sphærus.....28
	13 Samilus.	14 Mamitus.....30	15 Mamylus.....30
	14 Spharetus.	15 Sparetus.....40	16 Sparthæus.....42
	15 Aſcatades.	16 Aſcatades.....40	17 Aſcatades.....38
	537	579	
	16 Amindès.	17 Amyntas.....45	18 Amyntes.....45
		18 Belochus.....25	19 Belochus.....25
		649	
	17 Veſſanarus.	19 Beloparès.....30	20 Baletores.....30
		20 Lampridès.....32	21 Lamprides.....30
	18 Suſarès.	21 Soſarès.....20	22 Soſarès.....20
	19 Lamparès.	22 Lamparès.....30	23 Lampraès.....30
	20 Paneas.	23 Pannyas.....45	24 Panyas.....45
	21 Soſarmus.	24 Soſarmus.....19	25 Soſarmus.....22
	22 Mitreus.	25 Mitræus.....29	26 Mithræus.....25
22 Teutamus, 20e. Roi depuis Ninyas, environ mille ans depuis Ninus, fut contemporain de la guerre de Troye, où il envoya des ſecours. Céphalus compte également Teutamus pour 22e. Roi.	23 Teutamus.	26 Tautanes.....32	27 † Teutamus.....32
	785	884	
		27 Teuteus.....40	28 Teutæus.....44
			29 Arabelus.....42
			30 Chalaus.....45
			31 Ambus.....38
			32 Babius.....37
	24 Thinæus.	28 Tinæus.....30	33 Thinæus.....30
	25 Dercillus.	29 Dercylus.....40	34 Dercylus.....40
	26 Eupalmus.	30 Eu-pa lès.....38	35 Enpakmès.....38
		31 Laoſthènes.....45	36 Laoſthenes.....45
	27 Prideazes.	32 Piriatides.....30	37 Pertiadès.....30
	28 Pharates.	33 Ophrateus.....20	38 Ophratæus.....21
		34 Ophratenès.....50	39 Epecherès.....52
	29 Acrazanes.	35 Ocrapazès.....42	40 Acraganès.....42
30 Sardanapale.	30 Sardanapale.	36 Thonos concoleros, ou Sardanapale. 20	41 Thonos concoleros, ou Macos concoleros dit Sardanapale.....15
Total.....1360	1005	Total.....1239	Total.....1460
	Velleïus en compte 1070		

(1) La liſte de Moyſe de Chorène ne porte pas de nombres; mais je lui tranſporte ceux de l'Euſebe Vulgaire.

autres que les Anyriens mêmes.

LISTE

Des Rois Aſſyriens qui ont régné dans Babylone. Selon un anonyme.

1	Ninus..... 52	fit la guerre à Oxyartes, roi des Baſtriens.
2	Sémiramis..... 42	
3	Ninyas..... 38	
4	Arius..... 30	acheva de dompter les Bactriens.
5	Aralius..... 40	
6	Baleus..... 30	dit *Xercès*, c'eſt-à-dire *belliqueux;* il aggrandit l'empire du double, & l'étendit juſqu'à l'Indus.
7	Arma Mithras..... 38	
8	Belochus..... 35	ainſi appellé, parce qu'il étoit prêtre de Bel; il étoit d'ailleurs grand devin.
9	Baleus II..... 52	égala Sémiramis, & pénétra juſque dans l'Inde.
10	Altadas..... 32	
11	Mamitus..... 30	commença à faire redouter aux Syriens & aux Egyptiens la puiſſance des Aſſyriens.
12	Mankaleus..... 30	
13	Spheras..... 20	
14	Mamitus..... 30	
15	Sparetus..... 40	De ſon temps, on reſſentit un grand tremblement de terre à Babylone.
16	Aſcatades..... 40	acheva de ſubjuguer les Syriens.
	Total..... 579	

Un anonyme termine ici l'hiſtoire des Rois Aſſyriens.

17	Amintès..... 45	
18	Belochus..... 25	
19	Baletores..... 30	eut pour ſœur Actoſa ou Sémiramis II.
20	Lamprides..... 32	
21	Soſares..... 20	
22	Lamparès..... 30	
23	Panias..... 45	
24	Soſarmus..... 19	
25	Mitreus..... 27	
26	Tautanès..... 32	
27	Teuteus..... 40	
28	Tineus..... 30	
29	Dercilus..... 40	
30	Eu-pal-ès..... 38	
31	Laoſthènes..... 45	
32	Piriatides..... 30	
33	Ophrateus..... 20	
34	Ophratenès..... 50	
35	Ocrapazès..... 42	
36	Sar-dana-pal..... 20	
	Total..... 660	

Rois Aſſyriens de Ninive connus des Hébreux.

Phal.....	paroît le premier en Syrie vers 236, & rend tributaire Manahem, roi de Samarie.
Teglat-phal-aſar.....	enlève les Syriens de Damas & quelques cantons Hébreux, vers 256.
Salman-aſar (1).....	détruit le royaume de Samarie, & fait la guerre aux Tyriens.
Sennachérib.....	fait la guerre aux Hébreux & aux Egyptiens.
Aſar-adon-phal.....	fait prendre la ville d'Azot.

(1) Appellé *Aſanaphar* par les Samaritains. Eſdr. c. 4.

Au-dessus de *Tautanes*, il n'est plus de moyens de se reconnoître jusqu'à la note de l'anonyme. Cette note est singulière, & j'admire comment & par quelle raison *un écrivain a terminé l'histoire des Rois Assyriens*, à ce qui paroît en faire moins de la moitié. Dans ces deux sections, je vois un caractère de différence marqué. L'une porte des notes, l'autre en est absolument dépourvue. J'examine ces notes; ce sont des princes faisant *la guerre aux Syriens & aux Egyptiens*, & ces guerres sont continuées *tacitement* pendant six générations, jusqu'à ce qu'enfin le dernier *achève de subjuguer la Syrie*.

Quoi! des Rois de Ninive ont fait la guerre en Syrie avant Phal? Et dans quel temps? Depuis ce prince jusqu'à Abraham, les Hébreux ne font pas la moindre mention d'*Assyriens*: cependant il étoit impossible qu'ils se portassent dans la Syrie & jusque vers l'Egypte, sans que les Hébreux y fussent compromis. Quelle est la raison de ce silence? Quelle est la solution de cette difficulté? O Ctésias! ô chroniqueurs antiques! où étoit votre jugement? Ces compilateurs n'ont pas senti qu'ils employoient deux fois les mêmes princes, les mêmes événemens: de deux listes identiques qui n'avoient de différence que dans les noms, ils en ont fait une seule, & les joignant bout à bout, ils ont compté deux fois un même temps. Ceci n'est point une conjecture, un soupçon, c'est une vérité dont l'évidence se démontre de toutes pièces. Baleus II est *Eupalès* & *Phal*; Asarades est *Sardanapale*, ou Asar-adon qui, sous le nom de *Sarag-oun*, fit prendre Azot, & mérita par-là qu'on dît de lui qu'*il avoit achevé de subjuguer la Syrie* (1).

L'anonyme avoit donc bien raison de terminer là l'histoire des Assyriens de Ninive; mais des ignorans vinrent après lui tout gâter par un faux savoir: s'imaginant dans la différence des noms voir une autre dynastie, ils rentrèrent dans les premiers temps de l'histoire par des sentiers ténébreux, & s'égarèrent dans le labyrinthe qu'ils se firent; toujours trompés par l'équivoque d'*Assyriens*, *Rois de Babylone*, ils introduisirent réellement des Rois Babyloniens; tel est l'*Amyntès* de la seconde section, dont les quarante-cinq ans décèlent l'identité avec le Mardok-entès de la liste arabe, le même que Merodak-Belesys. *Belochus* est peut-être encore le même personnage sous un autre nom. *Baletores* (2) est le Babylonien, *Bal-atsar*. Mais il n'est pas facile de reconnoître précisément où ces aveugles rentrent dans les princes assyriens; il paroît seulement qu'ils en retiennent déjà le fil à *Mithræus*, le même qu'*Anna Mithras*.

Voici donc dans les Assyriens la même erreur que Ctésias a commise dans les Mèdes; & si l'on y réfléchit, l'une n'a été qu'une continuation de l'autre, & elles se servent réciproquement de preuve. En effet, les Mèdes ayant succédé immédiatement aux *Assyriens*, l'histoire de ceux-là fut la continuation de l'histoire de ceux-ci; elle dut faire un même corps d'ouvrage: si donc Ctésias doubla, sans s'en apercevoir, les temps des Mèdes, ce fut par une raison plausible, insidieuse, qui existoit dans les livres des Perses, & qui, dérivant de la nature ou de la forme de l'ouvrage, eût également lieu pour les Assyriens. C'est parce que cette cause exista dans les originaux même de l'Asie, qu'elle devint commune à tous les Grecs qui y puisèrent: si ces écrivains ne sont pas tombés dans la même bévue à l'égard des Mèdes, c'est qu'ils n'en ont point écrit; mais l'erreur de Ctésias ne leur est pas moins commune, puisqu'elle a glissé sous leur critique.

Enfin ne voulut-on regarder ceci que comme hypothèse, elle résout toutes les difficultés, & présente un ensemble qui concorde exactement avec le reste de l'histoire.

1°. En prenant la première section pour une liste complette, & en retranchant de la seconde les princes Babyloniens, on voit le calcul de chacune se rapprocher tellement de celui d'Hérodote, qu'il est évident qu'il n'en a compté qu'une.

2°. Par-là, toutes les contradictions des Auteurs se résolvent naturellement. (*Voyez* les listes. Pl. I.)

Si Ctésias ne comptoit que trente générations de Ninus à Sardanapale, c'est qu'il ne prenoit que des Assyriens, c'est-à-dire, qu'il faisoit le doublement pur & simple de la première section.

(1) Le nom de *Syrie* s'étendoit autrefois jusqu'à l'Egypte. On la distinguoit seulement par *Syria-Palestina*, *Syria-Phœnicum*, *Syria propria*. Hérod. lib. I. p. 52.

(2) Bèlo-parès en Eusèbe. Un trait ajouté par le copiste a fait du τ un π.

Si ceux qui l'ont suivi en ont compté 34 & 36, c'est qu'ils introduisoient les princes Babyloniens (1).

Si Ctésias assuroit que de Ninus à Sardanapale, l'ordre généalogique ne fut point interrompu, il avoit raison.

Mais si Bion & Alexandre Polyhistor prétendoient qu'il le fut, ils n'avoient pas tort; car ne reconnoissant point Sardanapale dans Ascatades, ils introduisirent ensuite des Rois Babyloniens qui brisoient la famille de Ninus (2). Il y avoit oui & non, & Céphalion a dit l'un & l'autre. (*Cephal. in Syncel. p.* 167.)

Les causes de toute cette confusion sont, 1°. l'équivoque des Rois de Ninive qui régnèrent sur Babylone, & des Rois de Babylone qui, depuis Belesys jusqu'à Nabukadenatsar II, paroissent avoir régné sur Ninive.

2°. La différence des langues. Les monumens originaux de chaque nation étoient d'abord écrits dans leur langue propre: mais ces langues ayant subi les révolutions des peuples qui les parloient, les idiômes des vainqueurs firent tomber en désuétude les idiômes des vaincus; ceux-ci s'altérèrent & s'oublièrent de jour en jour: faute de grammaires & de dictionnaires, l'étude en devenoit très-difficile; l'intelligence des livres ne se transmettoit que de bouche, moyen rapide de dépravation; on traduisit; on défigura; le rareté des manuscrits rendit les confrontations difficiles, & par la suite quand les Grecs ignorans vinrent s'en mêler, ils fondirent en un seul corps ou des traductions diverses, ou des originaux anciens.

Pour réformer ces erreurs, & rétablir l'ordre naturel, il faut d'abord, au lieu de 30 ou 36 générations, n'en compter que quinze; en outre, on doit rejetter tous les nombres donnés par les listes grecques; ils sont condamnés & par leurs discordances dans les mêmes sujets, & par l'autorité de Céphalion, qui assure que *depuis Ninyas, aucun des Rois de Ninive ne régna plus de vingt ans;* (3) & ce témoignage s'accorde avec les livres hébreux, d'après lesquels on ne peut donner vingt ans à chacun des quatre princes qui suivirent *Phal:* & si l'on fait attention au calcul d'Hérodote, on verra qu'il n'a fait aucun cas de ces nombres, mais qu'il a, selon sa coutume, évalué les temps par le système des générations. Ses 520 ans en donnent quinze, plus les vingt ans de Sardanapale, trop connus pour être évalués systématiquement. Mais si l'on évalue les générations selon ce que j'ai proposé, les 15 ne donneront que 375 ans: ce qui place Ninus dans le siècle de

---

(1) La liste de Syncelle porte une singularité qui mérite d'être relevée. Ce compilateur, qui dans toute occasion n'est que le copiste d'Eusèbe, outre la licence qu'il prend par-tout de réformer les nombres à sa convenance, s'est ici permis d'ajouter aux Rois Assyriens cinq princes, dont les autres n'ont pas fait mention; il les autorise d'Abydène, qui avoit travaillé sur les monumens asiatiques; mais Moyse de Chorène, qui a eu aussi un Abydène à sa disposition, y trouvoit un ordre bien différent; il étoit tel. 1 Belus. 2 Babius. 3 Anobus. 4 Chalaus. 4 Arabelus. 6 Ninus. 7 Semiramis, &c.

Or comme les chronologistes & les historiens ne reprennent l'empire assyrien que depuis Ninus, il faut supprimer ces cinq Rois dans le Syncelle; & cet exemple peut donner une idée de l'audace de nos anciens chroniqueurs.

(2) « La postérité de Ninus, disent Bion & Alexandre, » ne fut continue que jusqu'a *Belus*, dit *Dercetade*, » parce qu'il étoit de la famille de Derceto ou Sémiramis (épouse de Ninus). Alors un nommé *Belitaras*, » intendant des jardins du Roi, conspira contre lui, » & lui ayant ravi le sceptre & la vie *d'une manière qui* » *tenoit du merveilleux*, il transmit l'empire à ses descendans, qui régnèrent jusqu'à Sardanapal; & de- « puis Ninus, le tems fut en total de 1306 ans «.

Ce récit prête de nouvelles preuves à ce que j'ai avancé. Cette usurpation de Belitaras (*Baletores en Syncelle, Belimus en Céphalion; qui le place 640 ans après Ninus, & il est 649 ans en Eusèbe.*) Cette usurpation, dis-je, faite *d'une manière qui tenoit du merveilleux* (*mirâ quadam ratione*), est une allusion sensible à celle du Belesys, qui dans Ctésias employe l'astrologie, la divination, & ce que l'on appelle *magie, enchantemens.* Ainsi, *Belus Decertade* est encore un autre nom de Sardanapale, peut-être en Dialecte babylonien. Les anciens se sont si peu entendus dans cette partie, qu'Alexandre Polyhistor a répété ce fait dans un autre récit sous d'autres couleurs.

« Nabopolassar, dit-il, général des armées de *Sa-* » *rak*, Roi des Kaldéens & de Ninive, tourna ses » armes contre ce prince, qui, de désespoir, *se brûla* « *dans son palais*, & Nabo-Pol-Assar, devenu Roi par » cette révolution, transmit à son fils Nabukodono- » sor II, l'empire des Kaldéens & de Babylone ». *Voy.* Ap. Syncel. p. 210.

J'ai déjà dit que *Sarak* étoit Sardanapale: la circonstance de s'*être brûlé dans son palais* en est une nouvelle preuve. Mais en outre on remarquera que prenant Ascatades pour Sardanapale, & Amyntes pour Belesys, Belitaras se trouve exactement répondre à Nabopolassar. Or comme on n'a pu attribuer ces faits à ce dernier que par l'équivoque des noms, il faut les reporter à son anté-prédécesseur, & tout rentrera dans l'ordre.

(3) A Ninyâ reliqui..... ab avitâ nobilitate deficientes.... Ita ut nullus vicennalis obiret. Apud Syncel. p. 167.

David, sans pouvoir le rejetter plus haut ; & on peut l'abaisser jusqu'à les rendre contemporains, car on ne doit point compter pour une *génération*, Sémiramis, épouse de Ninus. Alors on voit combien est exact ce passage de Philon de Beryte, qui fait vivre Sémiramis du temps d'Abibal, qui vécut du temps de David.

Si maintenant nous contemplons l'ensemble général qui résulte de cet ordre, nous le trouverons exact : en vain nous assure-t-on que Ninus fut un conquérant universel, qu'il parcourut l'Asie, l'Inde & l'Afrique ; ce sont autant de fables & d'absurdités dérivées de l'équivoque des mots & des noms qui a tout confondu dans la haute antiquité : Ninus, pris pour homme & pour roi d'Assyrie (1), ne put jamais faire que de petites conquêtes, & posséder que des états très-bornés. Les notes de l'anonyme en donnent les preuves les plus évidentes ; on y voit que Ninus n'avoit pas même conquis les Bactriens, puisque ce fut *Arius qui acheva de les soumettre*. Il s'en falloit beaucoup qu'il eût conquis l'Inde, puisque *Baleus-Xercès n'en atteignit les frontières qu'après avoir doublé l'empire par ses victoires*. Malgré la pénurie des détails, on saisit toutes les nuances d'un accroissement progressif, conforme à la nature des choses. L'ambition des premiers princes assyriens se porta toute entière vers l'Orient. Quand elle eut pris de ce côté une extension suffisante, elle se retourna vers le couchant, & y suivit les mêmes gradations. *Phoul Mamitus* passa le premier l'Euphrate vers l'an 236. Jusqu'alors les pays adjacens à la Méditerranée avoient été divisés en une multitude de petits états, tels que *Tsouba*, *Damas*, *Hamat*, &c. dont on suit l'indépendance depuis Abraham jusqu'à leur destruction par les Assyriens (2). Vers l'an 258, Teglat détruisit le royaume de Damas (3), & il enleva même quelques cantons hébreux & arabes. Salmanasar (4), en 273, completta la ruine du royaume de Samarie, & s'efforça d'envahir les possessions des Tyriens (5). Sennachérib porta ses vues sur Jérusalem & Memphis ; enfin *Asaradon* termina par la prise d'Azot.

Pour sentir toute la vérité de ce tableau, écoutons un Roi Assyrien, Sennachérib lui-même parlant à Ezékias.

« Insensé qui crois que ton Dieu te garantira » de mon joug ! les Dieux des nations les ont-» ils sauvées de la main de mes pères ? Ont-ils » préservé les pays de *Háran*, *Gouzan*, Ratsaph, & les enfans d'Aden qui habitoient » Ta'achar ? *Reg. II. c.* 19.

» Ont-ils su défendre contre moi *Hámat*, » *Ana*, & le *Saphirouim* ? *Ibid. c.* 18.

La position de la plupart de ces pays nous est connue. *Háran* est en Mésopotamie, *Gouzan* est le *Gauzanitis* de Ptolomée, aux environs de *Singare*. *Ratsaph* est sur l'Euphrate ; *Ana* est une isle située dans le cours de ce même fleuve. Les *Saphirouim* sont les *Sapires* des Grecs, au nord de l'Arménie. (*V. Danville, Géograp. anc. & moderne.*)

Or, si Sennachérib avoit subjugué des peuples aussi voisins de l'Assyrie, si même du tems de ses pères il y avoit des pays indépendans

(1) Je dis pris pour homme, car il me paroît qu'on l'a pris pour toute autre chose. Je soupçonne que l'on a confondu *Ninos* Roi, avec *Ninos* ville ; & en prenant dans ce dernier sens ce que l'on raconte de l'empire de Ninus, le récit devient plus exact. Mais d'autre part, Ninus me paroît avoir fait équivoque avec un être d'une autre espèce. J'ai lu quelque part que ce nom en Assyrien vouloit dire *le soleil* ; & la généalogie de Ninus en Xénophon (*a*), favorise ce sentiment. Ce règne de cinquante-deux *revolutions* qu'on lui attribue, semble faire allusion au *règne* annuel du soleil, divisé en 52 semaines. En cette qualité, je ne m'étonne plus qu'on ait pris Ninus pour un conquérant universel ; mais ses conquêtes ont été de l'espèce de celles de Bacchus, Osyris, Hercule, tous emblême *du soleil*, qui parcourt la terre *avec l'armée innombrable des cieux*.

Dans l'antiquité primitive, chez tous les peuples *Sabiens*, les Rois s'appelloient *Soleil* ; voilà la signification des *Hadad* de Damas, des *Belus* de Babylone, des *Kyrus* des Perses. Les Reines souvent s'appelloient *Lunes* : tout l'ordre des cieux étoit imité sur la terre : & c'est par ces équivoques que la Mythologie a été mêlée à l'histoire.

(*a*) Xenoph. de *Æquivocis*. Nous la rapporterons ailleurs.

(2) Ce fut en conséquence de la conquête des *Assyriens* que s'introduisit, comme nous l'avons dit, le nom de *Syriens*. Or cette dénomination ne pût devenir usitée que sur la fin du troisième siècle ; & voila pourquoi on ne la trouve ni dans Homère, ni dans Hésiode son contemporain, quoiqu'ils aient parlé de ce pays sous son nom oriental *Arima* ou *Aram*. Iliad. lib. II. Hesiod Theogon.

(3) Reg. II. c. 16. v. 9. & Paral. lib. I. c. 5. (cap. 6.) v. 26.

(4) Ib. c. 17.

(5) Ap. Joseph. Ant. Jud. lib. 9. c. 14.

auſſi près de Ninive, que deviennent les conquêtes du Roi Ninus (1)?

La parfaite correſpondance de toutes les parties de notre tableau hiſtorique des Aſſyriens, eſt ſans doute la meilleure preuve de l'authenticité de la liſte qui m'en a procuré le developpement : il faudra donc réformer des préjugés accrédités mal-à-propos contre elle. Ce n'eſt pas que je prétende nier qu'elle ne nous ſoit parvenue avec des caractères ſuſpects, qu'elle ne ſoit intitulée d'un auteur à qui elle n'appartient point, qu'elle n'ait en un mot mérité l'épithète d'*apocryphe*. Mais l'idée qu'on attache à ce terme, a excédé ſes bornes. L'on a tort de rejetter ſans examen les *apocryphes* des anciens; il en eſt peu où l'on ne trouve des traits précieux; & cela ne pouvoit manquer d'arriver, parce que cette eſpèce d'ouvrage exige toujours une apparence de vérité, & les anciens auteurs ont eu des moyens que nous n'avons plus. On doit donc regarder la liſte en queſtion comme une compilation faite ſur les traductions grecques des livres de l'Aſie, comme le démontrent les analogies ſuivantes.

1°. Les noms & les nombres ſe retrouvent tous dans Euſèbe & le Syncelle, & accuſent un ancien original commun, tel que Caſtor.

2°. La ſection, *un anonyme termine ici l'hiſtoire des Rois Aſſyriens*, lui eſt commune avec Bion, Alexandre Polyhiſtor, & Céphalion.

3°. Sémiramis, ſœur de Balerores, pris pour *Beleſys*, (ſelon l'induction de la note 2, page lix) répond à la Sémiramis qu'Hérodote place cinq générations avant Nitocris.

4°. Le nom de Xercès y eſt expliqué comme dans ce même auteur. *Lib. VI. p.* 483.

5°. Il eſt ſingulier que prenant Aſcatades pour *Sardanapale*, le tremblement de terre obſervé à Babylone coïncide avec celui d'Amos.

6°. Enfin, nous allons voir dans l'article de Zoroaſtres des rapports avec des livres orientaux qui, n'ayant été connus que récemment, achèvent de détruire toute idée de ſuppoſition dans l'éditeur de cette liſte. L'ouvrage où elle ſe trouve reſta enſoui dans les bibliothèques d'Eſpagne, juſqu'à la fin du ſeizième ſiècle. Enfin, un prêtre (2) aſſez ignorant s'aviſa de le déterrer & de le publier ſous un nom qu'il a peut-être lui-même ſuppoſé. On y trouve d'ailleurs mille diſparates mythologiques qui s'accordent avec ce que l'on recueille tant des auteurs anciens que de ceux qui ont écrit après l'Ere chrétienne.

Il ne me reſte plus qu'une obſervation à faire (3); & c'eſt ſur l'Ere de *Nabon-aſſar*. Ce prince étant antérieur à Sardanapale, & de la même famille, ne peut être que Ninivite : ſi ſon nom eſt babylonien, ainſi que pluſieurs autres de la même liſte, c'eſt que le canon aſtronomique, ouvrage des aſtronomes de Babylone, fut écrit en leur langue.

Il ſembleroit d'abord équivoque auquel des princes aſſyriens qui nous ſont connus, *Nabon-aſſar* eſt identique : car ſi l'on calcule ſon Ere de la dix-neuvième année de *Nabou-kadenatſar II*, (406) ſa première répond à l'an deux cent quarante-cinq, & il eſt le même que *Teglat-phal-aſſar* : ſi au contraire on part de la dernière d'*Aſar-Adon* (301), *Nabon-aſſar* répond à l'an deux cent vingt deux, & il s'annonce pour être *Phoul* Dans cette contradiction, notre choix eſt facile; car Ptolomée ayant tronqué les règnes des premiers princes babyloniens, il eſt évident qu'un calcul où cette erreur entreroit, ſeroit également erroné. Nous préférons donc la ſeconde alternative, & elle remplit exactement toutes les indications.

Dans cette liſte, on a diviſé en deux portions le temps que les chroniques grecques attribuent au règne de *Sardanapale;* la différence qui en réſulte n'eſt que d'un an : il paroît que l'*interregne* fut la minorité d'*Aſar-Adon*. Ainſi, *Meſſeſſi-Mordak* repréſente *Sennachérib*, qui régna l'an 277 ou 278, ſelon que l'on ſuit Ptolomée ou les liſtes grecques. *Apronadius* eſt *Salmanaſar; Mardokempad* eſt *Teglat phal aſar*, & *Nabon aſar* eſt *Phoul*. Quoique ces correſpondances ne pêchent en aucun point, il ſeroit cependant poſſible de les rendre encore plus

(1) En ſuivant ce nouvel ordre de tems, on corrigera mille erreurs introduites dans l'explication des grands & petits prophètes. Faute de le connoître, on a fait des contreſens perpétuels en traduiſant au *futur* comme *prophétique* ce qui n'eſt que *narratif* au *paſſé*.

(2) Annius de Viterbe.

(3) *Voyez* le canon aſtronomiq. ci-devant art. de Babyl. p. 124.

exactes, en réduisant à la même espèce les années lunaires dans notre canon, jusqu'à l'an 406, & toujours solaires dans celui des Assyriens : mais ce travail ne convient qu'à des ouvrages qui traiteront l'histoire avec plus de détail.

La liste de Ptolomée nous est garant, conjointement avec celle des Hébreux, de la fausseté des nombres allégués par les chroniques grecques ; & l'on voit que ce n'est point par convenance d'hypothèse que nous les avons rejettés.

Une circonstance chez les Hébreux nous indique qu'effectivement, vers le temps dont il s'agit, les princes assyriens avoient pour l'astronomie le goût que l'on reconnoît à *Nabon-assar*. Il est parlé d'un *cadran* d'Achaz, qui ne fut autre chose qu'un gnomon (1), comme d'une pièce merveilleuse & nouvelle à Jérusalem. Or, il paroît que le prince hébreu en rapporta l'idée de l'entrevue qu'il eut avec Teglatphal-asar à Damas, ainsi que le modèle d'un autel à l'assyrienne, & plusieurs autres ouvrages de goût (*V. Reg. II. c.* 15 & 16.)

(1) C'est sur ce gnomon qu'Isaïe opéra son phénomène ou plutôt son *tour de main de la rétrogradation du soleil*; il est très-vraisemblable, pour ne pas dire certain, qu'il aura, par quelque moyen, fait jouer le gnomon, ou son cadran, ce qui a produit sur l'ombre une apparence de *rétrogradation*.

CHAPITRE XI.

Du siècle de Zoroastres.

SANS la réforme de la chronologie assyrienne, il étoit impossible de découvrir le siècle de Zoroastres. L'histoire de ce législateur religieux étoit trop étroitement liée à celle des Rois de Ninive, pour que l'on dût établir d'une manière indépendante des tems qui sont les mêmes.

L'un des problêmes est-il résolu, l'autre le suit sans effort & comme une conséquence naturelle : & tel est l'avantage de leur complication que les preuves particulières à chacun se réfléchissant sur l'autre, accusent par leur accord la vérité qui leur est commune. Le développement de ces rapports va compléter l'évidence de ce que j'ai avancé.

Quand on consulte les Ecrivains qui paroissent avoir eu les meilleurs moyens d'instruction sur cette matière, on en recueille un suffrage unanime, qui place Zoroastres dans le premier âge de l'empire assyrien. Plusieurs même ont désigné son époque d'une manière précise : tel entr'autres Céphalion, qui, sur l'autorité des livres anciens de l'Asie, atteste que Zoroastres fut contemporain de Sémiramis (1). Moyse de Chorène, qui a composé son histoire d'*Arménie* sur des monumens aussi authentiques, dit positivement la même chose (2). Trogue Pompée n'a point un sentiment différent, lorsqu'il substitue à Sémiramis Ninus, son époux. (3)

Enfin un historien des plus anciens, & que ses fragmens me font juger avoir puisé profondément dans les antiquités, a réuni dans un passage la double combinaison & des témoignages cités & de l'ordre que je réclame. *Depuis Zoroastres jusqu'au passage de Xercès en Grèce*, a dit Xantus de Lydie, *il s'écoula six cents ans* 4) ; par ce calcul, Zoroastres se trouve placé dans le siècle de David, & de là résulte cet enchaînement de synchronismes, *Zoroastres, contemporain de Sémiramis, contemporaine de Sanchoniaton & d'Abibal, contemporains de David.*

Un tel accord suffit sans doute pour démontrer que la réforme que j'ai faite, toute étrange qu'elle peut paroître, est autorisée par les preuves les plus décisives. Mais en ce moment l'Asie moderne nous fournit des éclaircissemens trop intéressans pour les négliger.

Les livres des Parses sur tout, apportés depuis quelques années de l'Inde, & publiés par *M. Anquetil du Perron*, en révélant sur la personne & l'histoire de Zoroastres des details inconnus, nous prêtent des moyens décisifs de porter l'évidence à son comble (5).

Voici en peu de mots ce que les traditions des orientaux offrent actuellement de plus clair & de plus instructif.

« Au tems de Zoroastres, toute la vaste étendue des pays compris entre l'*Indus*, le *Gihon* » & l'*Euphrates*, s'appelloit d'un nom commun & général, *Iran* ou *Eériné* (6). Ce pays » étoit divisé en un nombre indéterminé de » provinces & de royaumes distingués chacun » par des noms propres. Parmi ces royaumes » (dont l'état géographique est très confus), » l'on en démêle un qui comprenoit spécialement le Koraſſan, & avoit pour capitale la » ville de Balk. Il étoit gouverné par des Rois » indigènes (dont l'origine se perd avec celle » de la nation, dans les ténèbres de la Mythologie). Ce fut dans ce pays que Zoroastres » promulgua une religion nouvelle (ou plutôt

(1) Tum Semiramedis & Zoroastris Magi natalia subjungit (Cephalio.) Syncel. p. 167.

(2) Mos. choren. p. 47. & 48.

(3) Apud. Just. p. 1.

(4) Diog. laert. in præmio.

(5) *Voy.* le Zend-Avesta imprimé à Paris en 1771 in-4°. trois volumes ; ouvrage dont il paroît qu'on n'a point assez senti l'importance.

(6) Vie de Zoroastres. Zend-Avesta. Tom. II.

une

» une modification de l'ancienne). Le Roi » d'alors nommé Guſtasp, reçut avidemment » cette innovation, & bientôt devenu proſé » lyte enthouſiaſte, apôtre perſécuteur, il ré » ſolut d'étendre, par les armes, le ſyſtême ar » bitraire de ſa croyance; en conſéquence, il » fit la guerre à pluſieurs princes voiſins, & » entr'autres à *Ardjasp*, Roi du *Touran*. Ce » Royaume, ſitué au couchant du Koraſſan, » étoit un des plus puiſſans de ces contrées. » *Afraſiab*, l'un de ſes Rois, & ayeul d'*Ardjaſp*, » avoit fait des guerres longues & ſanglantes, » aux *Iraniens* de Balk (il paroît même qu'il » les avoit rendus tributaires). Ces guerres re- » commencèrent ſous *Ardjasp*, qui battu d'a » bord vainquit enſuite les *Iranians*, leur em- » porta d'aſſaut la ville de Balk & la réduiſit » en cendres ».

On demanderoit vainement aux Parſes de claſſer ces faits dans la ſérie des tems: depuis long-tems ils en ont perdu le fil: tout ce qu'ils ſavent, c'eſt que ces événemens appartiennent à la plus haute antiquité; il faut chercher ailleurs des éclairciſſemens & des complémens à ces connoiſſances imparfaites.

Ce que les livres modernes de l'Aſie appellent *Balk* & *Koroſſan* les Grecs l'ont connu ſous le nom de *Bactre* & *Bactriane*. Recherchons dans ce qu'ils nous en apprennent ce qu'ils peuvent avoir d'analogue.

Dès le tems de Darius, fils d'Hyſtapes, la Bactriane étoit réduite en province, & formoit l'une des vingt ſatrapies de l'empire (1). C'étoit Cyrus qui en avoit fait la conquête comme nous l'apprend Cténias (2): & l'on induit bien d'un paſſage d'Hérodote que ce fut peu après la guerre de Lydie (3).

Sous les Mèdes, l'état de la Bactriane peut être équivoque; mais il ne l'eſt point ſous les Aſſyriens; elle fut province de leur empire, comme le prouvent ces paſſages de Cteſias en Diodore. Lib. II. p. 138 & 139.

« *Sardanapal* ayant appris la révolte de Be- » leſys & d'Arbaces, marcha contre eux avec » les troupes des nations qui lui reſtoient fi- » dèles ..... & il en manda de nouvelles de » toutes parts..... Or Arbaces ayant appris » qu'une armée envoyée de *Bactriane* au ſe- » cours du Roi, s'approchoit à grandes jour- » nées, il alla au-devant, & conjura les Géné- » raux de s'unir à lui dans une cauſe qui leur » étoit commune .... Et les *Bactriens*, ſéduits » par l'appât de la liberté, s'unirent aux conſé- » dérés (4)

L'état d'indépendance dont parlent les livres orientaux eſt donc antérieur même à Sardanapale.

« Or Ninus fit la guerre aux Bactriens, & » a'ors régnoit chez eux *Oxy-Artes* (5).

Nous voici déſormais arrivé au tems des Rois indigènes en queſtion; la petite note de l'anonyme, *Arius, petit fils de Ninus, acheva de dompter les Bactriens*, nous donne l'époque de la deſtruction de ce royaume & de ſa réduction en province; en ſorte que par cet appointement des orientaux & des Grecs, nous formons une chaîne continue de tems dont ceux ci fourniſſent la partie inférieure, & ceux-là la ſupérieure; que ſi l'on confronte attentivement les détails de l'ancien & du moderne, on y trouvera une identité complette de faits, de perſonnages & même de noms, & l'on demeurera convaincu qu'ils ont puiſé aux mêmes ſources.

Le tableau ſuivant rend cette vérité très-ſenſible.

Récit de Mirkond & des livres Parſes.	*Récit de Diodore*, lib. II.
Afraſiab, Roi du Tour-an ou Turqueſtan, fit pluſieurs expéditions contre le royaume de Balk. L'un des Rois qu'il combattit demeuroit en cette ville	Ninus, Roi d'Aſſyrie, (appellée auſſi Atourie) fit deux expéditions contre les Bactriens... Oxyartes régnoit alors à Bactre. Il fut attendre l'ennemi dans des défilés.....

(1) Herod. lib. III. p. 243 & 245, & tel fut ſon état juſqu'au tems d'Alexandre.

(2) Frag. de Cteſias à la fin de l'Hérodote. p. 813.

(3) Herod. lib. I. p. 74. Capto Cræſo ..... Reverſus eſt Cyrus agbatana ..... quandoquidem ei *obſtabat* Babylon, & Bactriana gens, & Sacæ, & Ægyptii.

(4) Il eſt donc probable que les Bactriens furent indépendans ſous les Mèdes; auſſi Xénophon leur donne-t-il un Roi au tems de Cyrus. Cyroped. p. 114. Cependant Cténias n'indique rien de ſemblable. Frag. cité.

(5) Diod. lib. II. p. 117 & 118.

La route d'Afraſiab eſt décrite à travers un pays de défilés, & il fut d'abord battu, puis il battit les Iraniens, & il régna dans Balk.

& il engagea un combat dans lequel il eut d'abord du deſſus ; mais les Bactriens, accablés par le nombre, furent à la fin mis en déroute ; & Ninus prit la ville de Bactre.

Dans ces récits, l'on ne peut douter de l'identité d'Afraſiab & de Ninus. L'A-*tour*-ia eſt évidemment le même pays & le même mot que le *Tour*-an des livres Zends : & le *Turkeſtan* de Mirkond n'en eſt que la traduction. On ne trouve point, il eſt vrai, d'Oxy-artes chez les orientaux, mais je ne crois point ce nom propre & individuel ; il me paroît compoſé d'*Oxus-Arſta*, qui peut ſignifier *prince de l'Oxus*, fleuve principal de la Bactriane, le même que le *Gihoun* dont il eſt beaucoup parlé dans l'hiſtoire d'Afraſiab. Les défilés qui ſéparoient les deux Etats ſont les fameuſes *portes Caſpiennes*. En prenant Ninus pour Afraſiab, Diodore, ou plutôt Ctéſias, ſon auteur, peint du tems de ce prince, un état géographique, qui convient à celui des Parſes. L'Aſſyrie (1) formoit alors un Royaume, l'Arménie un autre, la Médie un troiſième, la Bactriane un quatrième, & il paroît que ce qui fut par la ſuite la Babylonie & la Perſe, étoit alors diviſé en un nombre de petits Etats.

Le même auteur a connu Zoroaſtres tel qu'il reparoît aujourd'hui ſous les traits d'un de ces légiſlateurs religieux, qui ont impoſé des croyances aux nations.

(2) *Chez les Arians* (dit Ctéſias), *Zathrauſtes conſacra le dogme des deux principes* (du bon & du mauvais) ; & Diodore compare Zathrauſtes au Zamolxis des Gètes, & au Moyſe des Hébreux.

Le nom d'*Arians* retrace évidemment celui d'*Iranians*, qui reparoît aujourd'hui dans les livres Zends. On le retrouve auſſi attribué aux Mèdes dans une antiquité qui ſe confond avec celle-ci. *Jadis*, dit Hérodote (3), *les Mèdes s'appelloient Ariens*, & une de leurs provinces garda le nom d'*Aria*.

Trogue Pompée avoit quelques notions de la part qu'eût Zoroaſtres dans les guerres des Aſſyriens & des Bactriens, comme le prouve ce paſſage (4) : *Ninus, Roi d'Aſſyrie, fit la guerre à Zoroaſtres, Roi de Bactriane, que l'on dit avoir inventé la magie & les enchantemens.*

Ce caractère d'enchantemens & de magie convient très-bien à l'idée qu'on s'eſt formée de Zoroaſtres ; le titre de Roi eſt moins exact, & me paroît une erreur, née ſans doute de l'équivoque du rôle principal que joua Zoroaſtres dans ces événemens.

L'oppoſition de Zoroaſtres à Ninus s'accorde encore avec une tradition des Zoroaſtriens de nos jours, qui croyent que leur prophète vécut du tems de ce prince (5).

Cette tradition ne s'éloigne pas d'une autre des orientaux, qui, déſignant Zoroaſtres ſous le nom d'*Horrès* (6) prétendent qu'il vécut du tems de Salomon : or en ſuppoſant Ninus contemporain de David, Zoroaſtres, qui vécut ſoixante-dix-ſept ans, a dû prolonger ſa carrière aſſez avant dans le premier ſiècle du temple : & cette conjecture eſt d'autant plus probable, qu'il fut en partie contemporain d'*Ardjasp* ou *Ariaſ* (comme l'écrit Mirkond), le même qu'*Arius*, petit fils de Ninus, ce qui ſe démontre par le tableau qui ſuit :

Ardjasp (ou Ariaſ), *petit-fils d'Afraſiab, recommença la guerre... Il eut d'abord du deſſous ; mais enfin il battit les Iranians, prit & ſaccagea la ville de Balk.*

Arius, petit-fils de Ninus (recommença la guerre), *& acheva de dompter les Bactriens.*

Et depuis ce tems il n'en eſt plus parlé que comme de ſujets de puiſſances étrangères.

(1) Diod. lib. II.

(2) Diod. lib. I. p. 105. *Zathrauſtes bonum genium apud Arianos.* Les imprimés portent *Arimaſpos* ; mais notre leçon eſt celle de pluſieurs manuſcrits. Arnobe nous apprend que le premier livre de Cteſias traitoit particulièrement du Mage Zoroaſtres *Bactrien*. Arnob. lib. I.

(3) Herod. lib. VII. p. 539.

(4) Trog. pomp. Ap. juſt. lib. I. p. 1.

(5) *Voy.* Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Belles-Lettres. Tom. XII, in-4°. Diſſert. ſur le ſabiiſme, par Fourmont.

(6) Ceci s'encadre ſingulièrement dans un paſſage de Clément d'Alexandrie, qui dit qu'un des noms de Zoroaſtres fut *Er*. Or ce nom ne diffère en rien de *Horrès*. Clem. Alex. Strom. lib. I. p. 598.

Et tout-à-coup l'hiſtoire des Parſes s'obſcurcit & ſe perd dans un cahos d'invraiſemblances & d'abſurdités, telles qu'en cinq générations elle arrive à Aſcander (Alexandre), ſans cependant accuſer l'interruption de l'ordre généalogique. (*Voy. Boundeheſch.* Zend. aveſta, tom. III.)

Dans cette période, il eſt évident que les livres orientaux ont une lacune énorme: ils ſautent toute la durée des empires Aſſyrien, Mède, Babylonien & une partie des premiers Perſes: & ce ne ſont pas là les ſeuls défauts qu'on ait à leur reprocher. Leur Géographie eſt dans le déſordre le plus étrange; on y trouve partout le moderne & l'antique confondus & ſubſtitués; ils tranſportent au ſiècle de Zoroaſtres des dénominations, des diviſions parthes, tartares, arabes, &c. Tel eſt ſur-tout le défaut des écrivains mahométans, qui, dans les traductions ou les extraits qu'ils ont fait des livres anciens, ont totalement défiguré le tableau des tems antérieurs à Mahomet. Les livres des Parſes eux-mêmes ſont altérés, & juſqu'à ce jour nous ne pouvons nous flatter de poſſeder aucun original bien ancien. Nous n'avons que des compilations où l'ignorance des auteurs a introduit des erreurs qui donneront bien de l'embarras aux critiques: cependant on ne ſauroit trop encourager la littérature orientale; ſi elle préſente de grandes difficultés, elle offre auſſi de grands ſuccès, & l'eſpoir de connoiſſances entièrement neuves. C'eſt d'elle ſur-tout qu'il faut attendre la ſolution de tous les problêmes qui tiennent à la première antiquité.

Par-tout ce qui a été dit dans cet article & dans le précédent, il eſt prouvé, 1°. que les premiers tems de l'empire aſſyrien ſont paralèles aux premiers Rois Hébreux; 2°. qu'ils concourent avec les derniers tems d'un royaume (la Bactriane), qui n'a point été connu avant ce jour; 3°. que Zoroaſtres a vécu dans ce pays à l'époque de la fondation du temple. Nous n'avons point, à la vérité, ſur tous ces faits, des connoiſſances préciſes au jour & à l'année; c'eſt à des recherches ultérieures qu'il faut les demander; mais du moins n'avons-nous pas des erreurs de cinq ou ſix cents ans, telles qu'elles ont généralement ſubſiſté juſqu'à ce moment. De cette eſpèce étoit par exemple l'opinion de ceux qui ont fait Zoroaſtres contemporain de Darius Hyſtapide. Ce ſyſtême fut imaginé dans les premiers ſiècles du chriſtianiſme, & l'équivoque des noms de Guſtasp (1) & Huſtasp ou Hyſtasp, en fut la cauſe, comme il en eſt l'unique preuve. On a voulu ſuppoſer qu'il avoit exiſté pluſieurs Zoroaſtres; mais c'eſt une erreur auſſi dépourvue de fondement.

---

(5) Cet équivoque ſemble fait pour tromper. Par un inverſe de l'erreur des Grecs, quelques orientaux modernes placent *Diamaſp*, célèbre philoſophe Zoroaſtrien ſous *Guſtap*, parce qu'ils ne connoiſſent point le fils d'*Hyſtapes*.

Je ne parle point des anachroniſmes de ces Grecs, qui ont fait Zoroaſtres antérieur de 500 ans à la guerre de Troye, les autres de ſix mille à Platon. Ces erreurs ſont ſi groſſières, qu'il n'y a que des fautes typographiques, inférées dans les originaux ou les copies, qui puiſſent en rendre raiſon.

CHAPITRE XII.

Supplément à la Chronologie des Hébreux.

J'AVOIS d'abord compté terminer ici ces recherches chronologiques ; mais un heureux hasard m'ayant procuré des rapprochemens nouveaux, je me suis vu en état de compléter la partie des Hébreux ; c'est pourquoi je vais la reprendre, & achever d'établir les temps qui précédèrent David, autant qu'ils en sont susceptibles.

Le règne de Saül se présente d'abord, & il donne idée des difficultés dont est hérissée cette partie.

Saül, dit le texte hébreu, *étoit âgé d'un an quand il régna, & son règne dura deux ans* (1).

L'erreur de ce passage est si manifeste, que les commentateurs même n'ont pu se la dissimuler. Pour la pallier, ils ont supposé que l'écrivain avoit voulu dire que *Saül étoit pur comme un agneau d'un an quand il régna ;* mais de pareilles interprétations ne sont bonnes que pour des paraphrastes mystiques.

Il est également impossible que Saül n'ait régné que deux ans. Toute son histoire dépose contre cette durée ; il est un fait entr'autres qui la dément avec une évidence qu'on ne peut éluder. Il est dit que *David étoit jeune lorsqu'il fut présenté à Saül :* on ne peut lui donner alors plus de dix-huit à 20 ans ; & l'on rapporte ensuite *qu'il en avoit* 30 *quand il lui succeda.* On doit donc reconnoître que le texte a été altéré en cet endroit, ainsi qu'en beaucoup d'autres. Les chiffres ont disparu dans les rédactions qui se firent des monumens originaux ; il s'agit de restituer cette lacune.

Nous admettrons d'abord avec Origènes 30 ans pour l'âge de Saül quand il régna ; & comme ce point n'est pas important, nous n'entrerons pas en preuve.

Quant à son règne, nous trouvons qu'il fut de 20 ans ; c'est l'opinion des plus anciens écrivains, qui sans doute ont eu pour garant quelque manuscrit. *Les Rois*, dit l'historien Joseph (2), *régnèrent* (tant) d'années, *y compris les* 20 *de Saül*, Ailleurs il répète (3), que Saül régna 18 *ans* du vivant de Samuel, & *deux ans* après la mort de ce prophète. Il est vrai que les imprimés portent 22 au lieu de 2 ; mais notre lecture est celle de plusieurs manuscrits très-estimés, & de divers anciens qui ont suivi Josephe (4).

Il est remarquable que le rédacteur des actes des Apôtres a lu comme nos imprimés (5) ; car il fait dire à Saint Paul, que Saül régna 40 ans. Cet écrivain auroit il suivi les manuscrits de Josephe, représentés aujourd'hui dans les imprimés ? ou bien cette erreur appartient-elle à un auteur antérieur, même à Josephe ? C'est ce qu'il est difficile de décider. Quoi qu'il en soit, ces *vingt-deux* ans sont une erreur qui paroît venir d'une note, mise d'abord à la marge, où l'on résumoit les vingt ans de Saül, & qui depuis, passant dans le texte, a doublé la somme. Les anciens fournissent bien des exemples de ces accidens.

Notre lecture est autorisée d'Eupolème, écrivain grec très-ancien ; & le suffrage de cet historien a beaucoup de poids, parce qu'il avoit travaillé immédiatement sur les livres hébreux, & qu'il étoit très-bien instruit sur leurs antiquités, comme le prouve ce fragment (6).

Moyse gouverna.....40 ans.
Jesus, fils de Navé.....30
Saül mourut vers sa.....21^{e}
David.....40, &c.

(1) V. *Samuel*, lib. I.

(2) Ant. Jud. lib. X. c. 8. n°. 4.

(3) Ibid. lib. 6. c. 14. n°. 9.

(4) *Voy.* à ce sujet la note d'Havercamp. *Ultimo loco citato.*

(5) C. 13. v. 21.

(6) Apud Euseb. præp. evang. p. 447.

Ainſi nous donnerons vingt ans de règne à Saül (1).

Les rédacteurs ſe ſont épargnés la peine de ſe tromper ſur le temps de Samuel : ils n'en ont rien dit directement. Seulement ils nous apprennent qu'il jugea pluſieurs années ; & qu'ayant commencé de vieillir, le peuple le contraignit de nommer un Roi. Mais il leur eſt échappé une petite diſtraction qui va encore réparer cette lacune.

Il eſt dit, qu'après la mort d'Héli, l'arche qui avoit été priſe à la bataille d'Aphec, puis rendue ſept mois après, fut transférée à Gabaa. *Or, elle y reſta long-temps dépoſée, & il s'écoula vingt ans, pendant leſquels Iſraël vécut en paix* (2).

On ne peut entendre ces *vingt ans* de tout le temps que l'arche demeura à Gabaa, juſqu'à ce que David l'en retira (3). Ils ne peuvent ſe prendre que pour celui qui s'écoula depuis la mort d'Héli, juſqu'au règne de Saül, c'eſt-à-dire, pour la judicature de Samuel ; & cela eſt clairement indiqué par ces mots : *Il s'écoula* 20 *ans, pendant leſquels Iſraël vécut en paix.* Car cette paix n'a pu avoir lieu que ſous Samuel, qui paroît en effet avoir gouverné paiſiblement. Saül au contraire, ſitôt qu'il fut ſacré, commença la gueire, & la fit toute ſa vie (4). Ces vingt ans ſeront donc le temps de Samuel ; plus, les ſept mois que l'arche reſta chez les Philiſtins depuis la mort d'Héli.

Au-deſſus de Samuel, il n'eſt plus poſſible de faire un pas ſéparément. Toute la période des juges ſe tient par un nœud indiſſolible de difficultés, dont la ſérie ſe prolonge juſqu'à l'origine première. Pour entreprendre de les réſoudre, il faut en reprendre la chaîne par les premiers anneaux : nous ne remonterons point au-deſſus d'Abraham par des raiſons qui ſeront expliquées dans la ſuite.

A cette hauteur, il ſe préſente une difficulté d'une eſpèce étrangère à tout ce que nous avons vu juſqu'ici. C'eſt la durée de la vie. On ne voit point ſans étonnement les âges prodigieux des hommes d'alors, & le terme commun de leur vie excéder du double celui de nos ſiècles. Quoi ! les loix de la nature étoient-elles jadis différentes de ce qu'elles ſont aujourd'hui ? Exiſtoit il donc un autre ordre phyſique ? On ſeroit tenté de le croire, d'après les récits que tous les peuples font de la haute antiquité. En effet, Egyptiens, Kaldéens, Indiens, Chinois, Bactriens, tous s'accordent à nous repréſenter un état abſolument contraire à l'état actuel, ce ne ſont que prodiges de toute eſpèce ; mais quand on y regarde de plus près, on s'apperçoit que tous les monſtres des traditions n'ont eu qu'une exiſtence apparente ; non, ce n'eſt point dans l'ordre immuable des êtres qu'eſt leur ſiége, c'eſt dans le cerveau de l'homme ; c'eſt dans ſon imagination, dont la glace infidelle ne réfléchit point les objets tels qu'ils ſont : & dans les tableaux extravagans qu'elle aſſemble, ce n'eſt point le déſordre de la nature qu'elle peint, c'eſt le ſien propre. De bons eſprits l'ont déjà ſenti, & l'on ne ſauroit trop le répéter, tous les prodiges de l'antiquité ont leur raiſon dans l'entendement de l'homme, & prennent leur ſolution dans le ſyſtême intellectuel. Le ſujet préſent en eſt un exemple.

On ſe trompe quand on imagine que les âges prodigieux des anciens furent en effet ce qu'ils ont l'apparence d'être : la cauſe de cette erreur gît dans l'équivoque d'un mot. Dès longtemps l'uſage s'eſt enraciné de donner *douze mois à l'année ;* & l'empire de l'habitude a tellement prévalu, que ce mot d'*année* emporte preſque néceſſairement aujourd'hui l'idée de *douze mois.* Cependant il eſt très certain qu'elle ne fut point ainſi compoſée dans tous les tems. Avant ce jour, ceci eût demandé une longue diſſertation ; mais déſormais que cette vérité commence à s'établir, nous n'aurons pas be-

(1) En général, le livre de Samuel n'eſt pas fort exact en chronologie On y trouve deux autres *abſurdités* révoltantes ; 1°. Il eſt dit qu'Isboſeth avoit 40 ans quand Saül ſon père mourut (*a*). Après avoir dit que Saül régna un an, & en vécut deux, comment oſe-t on dire qu'Isboſeth ſon fils en avoit 40 ? D'ailleurs, lors même que Saül eût vécu 60 ans, ces 40 ans d'Isboſeth ſeroient faux, puiſque Jonathas, ſon frère aîné, à cette époque, n'étoit que de l'âge de David ; qui avoit 30 ans.

2°. Il eſt dit (ibid) qu'Isboſeth régna deux ans ; ce qui eſt encore faux ; car on aſſure ailleurs que la maiſon de Saül régna 7 ans et demie ſur Iſraël, tandis que David régnoit ſur Juda ; & Isboſeth ne périt qu'à la huitième année. C. 3 & 4.

(2) Samuel, lib. I. c. 7. v. 2.

(3) Ibid. lib. II. c. 6.

(4) Samuel I. c. 14. v. 2.

(*a*) Lib. II. c. 2. v. 10.

soin d'insister sur les preuves. Les Savans ont enfin reconnu que les *années* dans la haute antiquité furent d'espèces diverses, & très-différentes des nôtres; ayant été composées tantôt de six mois, tantôt de quatre, de trois, & même d'un seul. Cette découverte, qui appartient à notre siècle, en même-temps qu'elle lui fait honneur, prouve combien nous sommes tardifs en connoissances; il y a plus de quinze cents ans que les philosophes avoient dit & répété, ce qu'on a renouvellé de nos jours; & c'étoit un fait avéré chez les anciens, comme on en a mille preuves.

« *L'an* le plus ancien d'Egypte, dit Censo» rinus (1), fut de deux mois; Orus le fit de » trois; le Roi Pison de quatre; enfin il fut » porté à 12.

» Les Cariens & les Acarnaniens, dit le mê» me auteur, ont eu des années d'un mois; les » anciens Arcadiens, de trois mois ».

Pline (2) l'Ancien a sur-tout un passage remarquable, dans lequel, après avoir rapporté une foule de faits de cette espèce, & cité des hommes qui avoient vécu deux, trois, cinq, & même huit siècles, il ajoute :

« S'étonner de ces âges, & les regarder » comme surnaturels, c'est ne pas connoître le » génie de l'antiquité, où l'*année* eut des valeurs » bien différentes de celles qu'on lui donne au» jourd'hui; les uns faisant un an de l'été & » un an de l'hiver : d'autres, comme les Arca» diens, composant l'année de trois mois : » d'autres, comme les Egyptiens, d'un seul. » Aussi ont-ils des Rois qu'ils rapportent avoir » vécu mille ans (3) ».

Après de pareils éclaircissemens, n'est-il pas étonnant qu'on ait autant tardé de trouver la solution du problême des grands âges des anciens? D'ailleurs, si l'on y réfléchit, rien n'est plus naturel que cette marche. En effet, le temps est susceptible d'une multitude de divisions, selon les différentes mesures qu'on lui donne. Il est divisé en jours ou *soleils*, en lunes ou mois, en quartiers de lune, en saisons, en tropiques ou équinoxes, &c. Dans cette foule, le choix est indifférent, arbitraire par conséquent, & variable. L'homme né ignorant n'a pu d'abord se servir que des plus sensibles; il n'a dû s'élever que par une longue gradation des plus simples aux plus composées; ainsi, l'on dût d'abord compter par jours, puis par mois, par saisons, &c. & l'*année* de douze mois étant la plus composée, on ne dût la connoître que la dernière, & l'employer que fort tard; & les faits sont en ceci parfaitement d'accord avec le raisonnement; car on remarque généralement chez tous les peuples qui tiennent à une haute antiquité, que toutes leurs généalogies commencent par ces âges extraordinaires; c'est un esprit commun aux Egyptiens comme aux Chinois; aux Indiens comme aux Kaldéens; aux Bactriens comme aux Grecs, & par une autre ressemblance, ces grands âges, tous placés dans des temps obscurs & lointains, diminuent à mesure qu'on se rapproche, & terminent toujours aux temps connus par se ranger au terme actuel.

Ce qui choque nos oreilles en ceci, c'est d'entendre dire des années d'*un mois*, d'*une saison*, parce que l'habitude a rendu en nous inhérente *l'idée* de *douze mois* au mot *année* : mais pour sentir combien cette répugnance est mal fondée, il ne faut que rappeller ce mot à son sens propre & originel. *Année*, tiré du mot latin *annus*, qui a fait le diminutif *annulus*, signifie proprement un *cercle*, un *anneau*; en cette qualité, *l'année* fut d'abord le terme générique de toute portion de temps mesurée par la *révolution circulaire*, d'un astre quelconque; ainsi il convint à un seul mois comme à plusieurs, puisque le mois est mesuré par une révolution de *lune*, & qui plus est, au jour mesuré par la révolution (apparente) du soleil; & ce fut sans doute son premier sens; aussi l'*aïn* & l'*aon* oriental, d'où vient l'*an-nus* des Latins, veulent-ils dire en sens propre le *soleil*. Une fois devenu le dénominateur d'une période, il fut appliqué à toutes les autres; & c'est par cette raison qu'on l'employa pour des périodes plus composées encore, que l'*année* de douze mois; telles que l'*année* olympique, de 1461 jours; l'*année* sothique de 1461 ans; l'*année* de 600 ans; la grande *année* qui eut différentes évaluations depuis 24,000 & 36,000 jusqu'à 300,000 ans. Un ancien avoit dit tout cela avant ce jour : l'*année*, dit Macrobe, n'est point bornée au sens que l'habitude ancienne & générale lui

(1) Dedic. natali.

(2) Lib. 7. c. 49.

(3) *Voy. à ce sujet Diodore, Varron, Macrobe, Plutarque in Numâ, Eudoxe in procli commenter ad Timæum.*

fait maintenant donner; mais toute *révolution* d'aſtre ou de planete forme une *année :* ainſi le mois eſt l'*année* de la lune; ainſi, le retour des fixes au même point du ciel qui ne s'accomplit, ſelon quelques uns, qu'en 15,000 ans, eſt une *année* (1).

Dans l'uſage civil, le nom d'année reſta à la révolution de douze mois, parce qu'elle épuiſe tous les changemens ſenſibles de la nature; & par le laps des temps, elle fit oublier toutes les autres valeurs. Quand par la ſuite on recueillit les monumens, les rédacteurs, qui ignorèrent ou négligèrent ce fait, introduiſirent les erreurs qui nous donnent aujourd'hui tant de peine. Ces erreurs eurent lieu chez tous les peuples, parce que les langues eurent toutes les mêmes équivoques; le *ſare* des Kaldéens, le *ſchiné* des Hébreux n'avoient également que le ſens générique & vague de *révolution.*

Un écrivain moderne (2), cité par M. Bailly, a déja retiré de cette idée les ſolutions très-heureuſes, & en a fait pluſieurs applications. Mais je ne ſache pas qu'on l'ait encore fait aux Hébreux. Cependant ils l'exigent manifeſtement. Je ne parlerai pas des perſonnages antérieurs à Tharé, parce que n'étant rien moins que des êtres humains, leur âge n'eſt point ſuſceptible de cette explication; mais depuis Tharé & même Nachor, il eſt inconteſtable que les années n'ont point été de l'eſpèce des nôtres, mais bien de ſix mois, comme on l'infere de pluſieurs indications.

1°. Si l'on réduit à moitié la durée de la vie de tous les hommes cités à cette époque, on la voit revenir au terme commun de la vie actuelle, comme on peut s'en convaincre par ce tableau.

	Age d'engendr.	mort.	Age d'engendr.	Mort.
	Ans de ſix mois.		Ans de douze mois.	
Nachor	79	148	39 ½	74
Tharé	70	145	35	72 ½
Ab-raham	100	175	50	87 ½
Sara	90	127	45	63 ½
Iſaac	60	180	30	90
Amram	80	137	40	68 ½
Iſmaël	137		68 ½	
Jacob	147		73 ½	
Joſeph	110		55	
Lévi	137		68 ½	
Caath	133		66 ½	
Moyſe	120		60	
Joſué	110		55	

Une circonſtance de la vie de Sara vient à l'appui: en nous apprenant qu'elle avoit 90 ans lorſqu'elle engendra Iſaac, l'écrivain ajoute, qu'elle avoit perdu (depuis quelque temps) ce qui, chez les femmes, a coutume d'être le ſigne de la faculté d'engendrer. Or, chez les fem-

(1) Annus non is ſolus quem nunc communis uſus (1) appellat; ſed ſingulorum ſeu aſtrorum ſeu planetarum emenſio, omni cæli circuitu, a certo loco ad eundem locum reditus annus ſuus eſt. Sic lunæ menſis annus eſt; ſic & magnus annus qui, &c.

(1) Saturn. p. 62. verſo.

(2) M. Gibert. V. l'Aſtro. ancienne, p. 373, & l'encyclopédie art. CHRONOLOGIE.

mes, ceci arrive précisément vers 45 ans, moitié de 90.

A ces preuves physiques, & par cette raison irrécusable, il s'en joint d'une expression positive. Nous trouvons dans l'histoire de Moyse des détails qui non seulement confirment ce que nous avançons, mais encore qui déterminent les époques de ce genre d'année.

Lors de la grêle qui fut la 7e. plaie, il est dit que l'orge étoit en tuyau, le lin en graine; le bled au contraire & le froment n'étoient encore qu'en herbe. Ces circonstances répondent dans l'Egypte au mois de février. Plusieurs jours après, il est dit (1): *Voici le premier de vos mois qui arrive:* (2) donc le premier mois étoit mars, & l'année commençoit à l'équinoxe vernal. Or il est dit en un autre endroit (3): *Vous célébrerez la fête des Tabernacles à la fin de l'année, quand vous aurez ramassé votre dernière récolte.* Si la fin de l'année arrivoit après la récolte des derniers fruits, cette récolte qui, dans la Palestine, tombe à la fin d'août, prouve que l'année finissoit à l'équinoxe d'automne, qu'elle étoit par conséquent de six mois.

Contre ceci, il se présentera bien des objections; car il est parlé d'une année de douze mois au temps du déluge; d'un septième & d'un onzième mois au temps de Moyse, toutes choses qui semblent détruire ce que j'avance: ces difficultés seront en effet insolubles pour ceux qui croyent au déluge de Noé comme à un événement historique, qui regardent le Pentateuque comme l'ouvrage immédiat de Moyse; mais elles tomberont au néant quand nous aurons établi sur ces deux articles des idées plus justes. Quand on sera convaincu que le Pentateuque n'est qu'une compilation qui n'a pu avoir lieu avant Josias, & qui a été retardée probablement jusqu'au temps de la captivité, on concevra que les rédacteurs ont altéré les traces d'un état dont ils n'ont pas eu des idées bien justes; qu'ils ont accommodé à la distribution, en usage de leur temps, celle qui étoit tombée en désuétude depuis plus de six cents ans (4). C'est par cette raison qu'on fait mention d'un *septième* & d'un *onzième* mois, dont il n'étoit certainement point question dans les livres originaux.

Nous avons encore une preuve dont on n'a point soupçonné l'existence dans le jubilé que Moyse prescrivit tous les 50 ans. Chez tous les anciens peuples, la fin de toute période étoit une fête solemnelle, un vrai jubilé; tels furent les jeux *olympiques*, les *néméens*, les *pythiques*, les *séculaires*, les *saturnales*, &c. Par identité d'esprit, le jubilé des Hébreux eût le même motif d'institution. Moyse, qui ne fut inventeur de rien, en tira l'idée des Egyptiens, ou de tout autre peuple. Or dans les années de douze mois, il n'existe aucune période de 50 ans; mais en prenant ces 50 années pour des années de six mois, & les réduisant à 25 des nôtres, on trouve un cycle de 25 ans, qui fut une période lunaire en usage chez les Egyptiens. Et quand j'attribue à Moyse des idées astronomiques, je ne suis pas fondé seulement sur des faits qui, cependant suffisent; mais j'ai encore un témoignage exprès en ma faveur; c'est celui d'Appion, ancien écrivain critique, dont Josephe (5) cite ce passage curieux:

« Moyse, prêtre d'Héliopolis, employa » pour gnomons des colonnes, qu'il appuyoit » sur une espèce de *nacelle*: l'ombre qui de la » pointe de ces colonnes tomboit sur le plan » de la nacelle, y décrivoit les mêmes routes » que le soleil décrit dans les cieux ».

D'un pareil fait on a droit sans doute de conclure que si Moyse s'occupa d'astronomie, elle entra pour quelque chose dans ses institutions.

Il est donc constant que l'usage des années de 6 mois existoit au tems d'Abraham & de Moyse. Il paroît même qu'il régnoit alors dans l'Egypte, dans la Phénicie, & à coup sûr dans la haute Asie, où il accompagna un système religieux dont il est le type, le *dualisme* de Zoroastre (6).

(1) Exod. c. 12. v. 2.

(2) Et non point comme traduisent des ignorans, *ce sera le premier de vos mois.*

(3) Exod. c. 23. v. 16. Deut. c. 15. v. 13.

(4) C'est ce qui a dû arriver si les livres trouvés par Helcias, au tems de Josias, étoient réellement de la main de Moyse.

(5) Contr. app. lib. II.

(6) Il semblera peut-être contradictoire d'admettre les années de six mois, quand la révolution tropique & les 12 signes étoient connus; mais cela n'est pas plus incompatible que de diviser le jour astronomique en deux parties, ainsi que nous le pratiquons.

Ainsi,

Ainſi, pour avoir en termes ordinaires la valeur des tems mentionnés à cette époque, il faut tout réduire à moitié. Les 40 ans du déſert ne ſeront donc réellement que vingt de nos années, & les quatre cent-trente (3) qui s'écoulèrent depuis l'arrivée d'Abraham en Paleſtine juſqu'à la ſortie d'Egypte, n'en feront que deux cent quinze.

Mais les années de ſix mois ne ceſſerent point tout-à-coup, & quoique nous n'ayons pas de preuves de leur exiſtence après Joſué, nous avons cependant des raiſons légitimes de l'inférer. L'embarras eſt d'aſſigner l'époque de leur réforme. Malheureuſement cet événement important eſt arrivé dans des tems d'ignorance & d'anarchie ſur leſquels les Hébreux n'ont rien conſervé d'exact. Toute la période des juges eſt un cahos; ce que les livres nous en apprennent n'eſt que contradiction; peut être même eſt-il impoſſible de leur donner un état précis & certain. Néanmoins comme l'on y commet des erreurs trop palpables, nous allons les relever, & donner ce que nous voyons de plus probable.

Faiſons d'abord le tableau de ces tems tel que le préſentent les livres.

Joſué	Tems omis	
Une génération		Joſué. chap. dernier, & Juges ch. 1er.
Servitude ſous Kuſan	8 ans	Jug. c. 2.
Finie par Othoniel. Paix de	40	Joſué. c. 15. v. 16, Jug. c. 3. v. 11.
Servitude ſous Eglon	18	Jug. c. 3. v. 14.
Finie par Aod. Repos de	80	Ibid. v. 30.
Samgar	Tems omis	
Servitude ſous Jabin	(20)	Ibid. c. 4. v. 3.
Finie par Debora. Repos de	40	Ibid. c. 5. v. 32.
Servitude ſous les Madianites	7	c. 6. v. 1.
Finie par Gédéon, qui juge	40	c. 8. v. 28.
Abimeleck	3	c. 9. v. 22.
Thola	23	c. 10. v. 2.
Jaïr	22	Ibid. v. 3.
Servitude ſous les Philiſtins & les Amonites	18	v. 8.
	319	
Jephté juge	6	c. 12. v. 7.
Abeſan	7	v. 9.
Ahialon	10	v. 11.
Abdon	8	v. 14.
	31	
Servitude ſous les Philiſtins	40	c. 13. v. 13.
Tems de Samſon	20	Jug. c. 16. v. 31. c. 14 v. 4.
D'Héli	40	Samuel. lib. 1. c. 4. v. 18.
Samuel	omis	
Saul	2	
David	40	
Salomon	4	
	496 ans.	

Lorſqu'on examine avec attention cette chronique, on la trouve pleine de contradictions. L'auteur faiſant parler Jephté, lui fait dire qu'il s'étoit paſſé 300 ans depuis l'entrée en

(1) *Voy.* la bible d'Houbigant. Exod. c. 12. v. 40.

Paleſtine; cependant il en compte 319, & le tems de Joſué & de la génération ſuivante eſt omis. Le rédacteur des rois réſumant les années depuis la ſortie d'Egypte juſqu'à la fondation du temple, en compte 480; cependant il faut ajouter les 40 du déſert, le tems de Joſué & de la *génération* qui ſuivit, & la durée de Samuel & de Saül.

Bien plus, la ſucceſſion des juges a ſouffert des interruptions, & il y a nombre d'interrègnes omis. Comment réſoudre tant de difficultés? Pour peu qu'on diſcute ces calculs, on s'appercevra que la confuſion vient de ſurabondance, & cette ſurabondance a deux cauſes; 1°. les années de ſix mois, qu'on y employe certainement dans une aſſez longue période pour des années de douze, & qui n'en étant que la moitié, font un double emploi; 2°. une autre répétition de mêmes tems, & les Hébreux ne devoient pas éviter un écueil commun à toute l'antiquité; nous en trouvons trois exemples manifeſtes; 1°. dans les 20 ans de Jabin, il eſt conſtant qu'ils furent compris dans les 80 qui ſuivirent la délivrance *d'Aod*. La narration du quatrième chapitre l'indique clairement; car il eſt dit qu'après la mort d'*Aod* le peuple retomba en ſervitude; or Aod n'a pu vivre 80 ans, & cette ſervitude n'eſt que celle de Jabin.

2°. Dans les vingt ans de Samſon, qui furent également pris ſur les quarante des Philiſtins, puiſqu'il eſt dit, c. 14. v. 4.; *& de ſon temps les Philiſtins dominoient*: or, il ne fit point ceſſer leur tyrannie.

3°. Dans les quarante ans d'Héli, qui ſont encore une répétition du temps des Philiſtins, puiſque leur domination ne ceſſa qu'à la mort d'Héli; ainſi ces trois articles forment une ſomme de 80 ans, qu'il faut ſupprimer. Si on les retranche ſur les 480 de l'auteur des Rois, il reſtera quatre ſiècles pour l'intervalle de la ſortie d'Egypte à la fondation du Temple; & différentes raiſons me portent à croire que cette évaluation approche infiniment de la réalité.

Joſephe (1) nous apprend que le roi d'Egypte, ſous lequel s'enfuit Moyſe, fut Tethmoſis; que de ce prince à Séthos & Armaïs, il s'écoula 393 ans: or, Séthos eſt Séſoſtris qui régna peu de temps après la fondation du Temple. On voit que ceci ſe rapproche beaucoup, & il eſt remarquable que Joſephe n'a pu faire ce calcul que ſur des chroniques égyptiennes; car ſes calculs, ſelon les Hébreux, n'ont rien d'approchant.

Euſebe (2) rapporte, d'après Tatien, que Ptolomée, ancien prêtre égyptien, fort verſé dans la chronologie, aſſuroit que Moyſe ſortit d'Egypte ſous Amoſis; que cet Amoſis répondoit au temps de l'Inachus des Grecs (3): or, depuis Inachus juſqu'à la guerre de Troye, l'on compte vingt générations qui font 500 ans: & la guerre de Troye, dans nos calculs, ſe trouve préciſément à cette époque.

Conformément à cette évaluation, on peut réduire la période des juges, & l'amener à un degré de concordance vraiſemblable.

Nous avons d'abord de temps connus, 20 ans de Saül, 21 de Samuel, & 40 des Philiſtins qui, avec les 40 de David & les trois de Salomon, nous donnent 124 années de 12 mois avant la fondation du Temple. Pour completter les 400 ans, il nous en faut encore 276 (4). Mais ce qui nous reſte excède de beaucoup; car nous avons d'abord 370 ans, y compris les 40 du déſert: puis il faut ajouter le temps de Joſué, qui, n'ayant pu être âgé de moins de 50 ans de ſix mois en entrant dans le déſert (5), & y en ayant vécu 40, n'a pu enſuite gouverner plus de 20 toujours de 6 mois, c'eſt-à-dire (6), dix des nôtres: plus la *génération* des vieillards, qu'on ne peut guères porter à plus de quinze de nos années. Il en réſulte ce tableau.

Moyſe.....,...40 années avant le T. dont
Joſué.....20 une partie fut de 6 mois.
Vieillards.....30

(1) Contr. app. lib. II. p. 460.

(2) Præp. évang. p. 493.

(3) Appion, fils de Poſſidonius, diſoit la même choſe; Præp. Evang. p. 487, & certainement c'étoit auſſi l'opinion d'Hérodote; quiconque peſera bien le début de ſon hiſtoire, en conſidérera l'enſemble général, ſentira que par *les Phéniciens venus de la Mer-Rouge*, il n'a pu déſigner que les Hébreux; & c'eſt à cette même époque qu'il place Inachus.

(4) Nous ſupprimons *Jabin*.

(5) C'eſt-à-dire, 25 des nôtres; on ne peut guère donner moins à un homme qui commanda l'armée dès le ſecond équinoxe.

(6) Eupolème eſtime le tems de Joſué 30 ans, c'eſt-à-dire, une *génération*, parce qu'il englobe la *génération* des vieillards.

TABLEAU DE COMPARAISON

Des temps de divers Peuples à des époques principales & certaines.

BACTRIENS.	ASSYRIENS.	EGYPTIENS.	TYRIENS.	HÉBREUX.		Années avant le Temple.
				Arrivée d Abraham en Paleſtine.....		615
				ortie d Egypte.....		420
				loyſe gouverne..... 20		400
				emps d'anarchie.....215.		
				Tyranni des Philiſtins.....40		125
				amuel.....21		85
				ül.....20		64
	Ninus.		Abibal.....	Javid.....40		44
Zoroaſtres.			Hiram, règne 34 ans.	.....		12
Guſtap, Roi.	Arius ſubjugue les Bactriens.			Salomon..... 40		4
Fin du royaume de Bactriens.				*Royaume de Juda.*	*Royaume d'Iſraël.*	Après le Temple.
			Baléazar.....17.	.....	.....	24
		Séſoſtris - Seſak pill Jéruſalem l'an 41..	Abd-Aſtarte.....9	Roboam, règne 17 ans	éroboham, r. 21 ans	37
			N.....12	.....	.....	41
				....	.....	50
				abia.....3	.....	54
				ſa..... 4	.....	57
					adab.....1	58
					âza.....25	59
			ſtarte.....12	.....	.....	62
			Aſtérime.....9	.....	.....	74
					a.....1	82
Guerre de Troye.	Teutamus.....	Protée.....	héïès, 8 mois.....	.....	Amri.....11	83
			thobal..... .32	.....	.....	84
					Achab..... .22	94
				oſaphat.....25	.....	97
			Badezor.....6	.....	Okozias..... 2	116
					oram.....12	118
			Matgen.....9.	o am.....7	.....	122
				Ochoſias.....1	.....	129
				thalie.....6	ehu.....28	130
			ygmalion.....47	.....	.....	31
			ondation de Cartha par Didon.....	Joas.....39	.....	136
				.....	.....	144
					Joakaz..... ...16	158
Phérécides.					Johaz.....15.	174
				Amaſias.....30	.....	175
Pythagore.					Jeroboam II.....42	189
				Ozias.....47	.....	205
Première Olympiade Iphitus, Lycurgue, Héſiode, Homère.	.....	.....	.....	.....	.....	215
	.....	.....	.....	.....	.....	222
Fondation de Rome par Romulus, l'an 240.	Nabon - Aſar - Phal, règne 14 ans.				Zakarie, 6 mois....	231
					anahem 12	232
					acée I	244
					Phacée II.....	246
	Mardok - Empad - Teglat-Phal-Aſar, 12	.....	LYDIENS.	oatham.....6	.....	47
			.....	.....	.....	248
				chaz.....15	....	253
			Gygès, règne 38 ans.	.....	.. ..	262
					ſée.....9	265
	Apronadius - Salman-Aſar,.....6	Sabacus.....	.....	Ezéchias.....29	.....	268
			.....	.....	.....	270
					alman-Azar détru royaume de Samari	73
Numa,.....	Sennacherib - Meſſeſſ Mordak,.....4.	.....	....	.....	.....	278
		Séthon & Taracus....	.....	.....	.....	281

Après le Temple.	JUDAÏDIENS.	EGYPTIENS.
282	.....	
297	Manaſsès, règne	
300	.....	
301	..... règne 49 ans.	
302	.....	
319	.....	
322	.....	Pſammetik, regne 54 ans.
338	.....	
349	.....	
352	Amon..... 12.	
354	Joſias	
359	.....	
360	.....	
361	.....	
368	..... 57.	
373	.....	
385	Joakas, 3 m Joakim, 10	Nécos.....17.
388	.....	
390	.....	
394	.....	Pſammis.....6.
395	Jechonias, 3 mir emmené à Bab	
496	Sedecias.....	
397	.....	Haphera.....25.
400	.....	
406	Ruine de Jéruſ	
Années ſolaires.		
418	..... 20.	
421	.....	
431	Aouil-Mérodak.	Amaſis.....44.
433	Nerigliſſor....	
435	.....	
437	Laboroſarchod, Sardes & de	
438	Nabonide.....	
455	Priſe de Babylor	
464	.....	
465	.....	
471	Smerdis-le-Mag	Pſammenit, 6 mois.
472	Darius I.....	
473	Fin des 70 ans d	

il s'écoula 393 ans : or, Séthos eſt Seſonchis qui régna peu de temps après la fondation du Temple. On voit que ceci ſe rapproche beaucoup,

(5) Contr. app. lib. II. p. 462.

(5) C'eſt-à-dire, 25 des nô donner moins à un homme qu le ſecond équinoxe.

(6) Eupolème eſtime le tem à-dire, une *génération*, parce *ration* des vieillards.

Anarchie jusqu'aux Philistins.... 330

Total..... 420

Nous avons donc 420 ans lorsqu'il ne nous en faut que 276. Cet excès nous vient des années de six mois, comptées pour être de douze, ce qui fait un doublement de temps. En ramenant à cette dernière valeur tout ce qui excède notre compte, nous rétablirons la concordance. Nous trouvons donc que dans ces 420, il faut en réduire 288 en années de douze mois, ce qui en donne 144, qui, avec 132 qui restent, font nos 276. Or, ces 132 devant se prendre en remontant depuis les Philistins, elles nous conduisent à la sixième année de Gédéon. Ce seroit donc environ ce temps qu'on auroit fait la réforme des années de six mois; & une pareille réforme doit tenir à quelque révolution dans les idées. Au demeurant, cette chronique n'ayant point donné une série exacte de tems, on ne peut statuer que sur des à-peu-près.

La durée que j'établis pour cette période s'autorise encore d'un fait assez singulier.

Depuis que je me suis apperçu que l'astronomie entroit pour beaucoup dans toutes les institutions de la haute antiquité, j'avois toujours soupçonné un motif astronomique à cette ordonnance de Moyse, qui fixe les deux fêtes principales, l'une (la Pâque) au 15 du premier mois (mars), & l'autre (les Tabernacles) au 15 du septième (septembre) précisément à six mois de distance; un rapprochement heureux est enfin venu changer mes doutes en certitude.

(1) Les Grecs nous apprennent que dans le quatorzième siècle avant J. C., le phénomène de la *précession* avoit déjà reculé les équinoxes aux quinzièmes degrés du Bélier & de la Balance. Or, dans nos calculs, Moyse se trouve placé dans ce quatorzième siècle (2), c'est-à-dire, qu'il sortit d'Egypte l'an 1377 avant J. C. Sur ce rapport, je conjecture que Moyse a placé les deux fêtes, de manière à les faire coïncider précisément avec le jour de l'équinoxe: & cette idée est tout-à-fait dans le genre de celles qui régnoient alors; car Maimonides nous apprend que les deux fêtes les plus solemnelles des anciens *Sabéens* se célébroient aux jours où le soleil entroit dans les signes du Bélier & de la Balance (3). De ce déplacement des équinoxes, résulte d'ailleurs la notion de ce fait, *que les observations qui les avoient déterminés au premier degré de leurs signes respectifs, remontent douze siècles, ou* 1082 *ans plus haut, c'est à-dire,* 2459 *ans avant Jesus-Christ.* Cette époque auroit-elle des rapports avec la période des observations kaldéennes, qui, selon Callisthènes, remontoient 1,903 au-dessus d'Alexandre, c'est-à-dire, 2,234 ans avant J. C.? C'est ce que j'ignore; mais il est constant qu'à cette date reculée, les connoissances astronomiques étoient avancées à ce point. Or, je demande quelle étendue ceci suppose aux tems nécessaires à les avoir acquises. Si d'ailleurs on se rappelle ce que nous avons dit des Olympiades, on concevra que ce furent là les siècles de cette astronomie antique dont un écrivain récent a rassemblé les magnifiques débris (4): en les méditant, l'esprit apperçoit une carrière immense à l'histoire des peuples au-delà des bornes connues: c'est à des recherches ultérieures à pénétrer dans ce monde obscur & nouveau; j'aurai rempli mon objet actuel, si, par les résultats de ce mémoire, je suis parvenu à en écarter les obstacles, & à en applanir l'entrée.

(1) V. Astr. anc. de Bailly.

(2) Du Temple à J. C. 977. De Moyse au Temple 400 Total 1377. La sphère d'Eudoxe plaçoit l'équinoxe au 15 d. du bélier, 1355 ans avant J. C.

(3) Maimonides apud hyde. p. 123.

(4) Astronomie ancienne de M. Bailly. Tom. I.

FIN.